

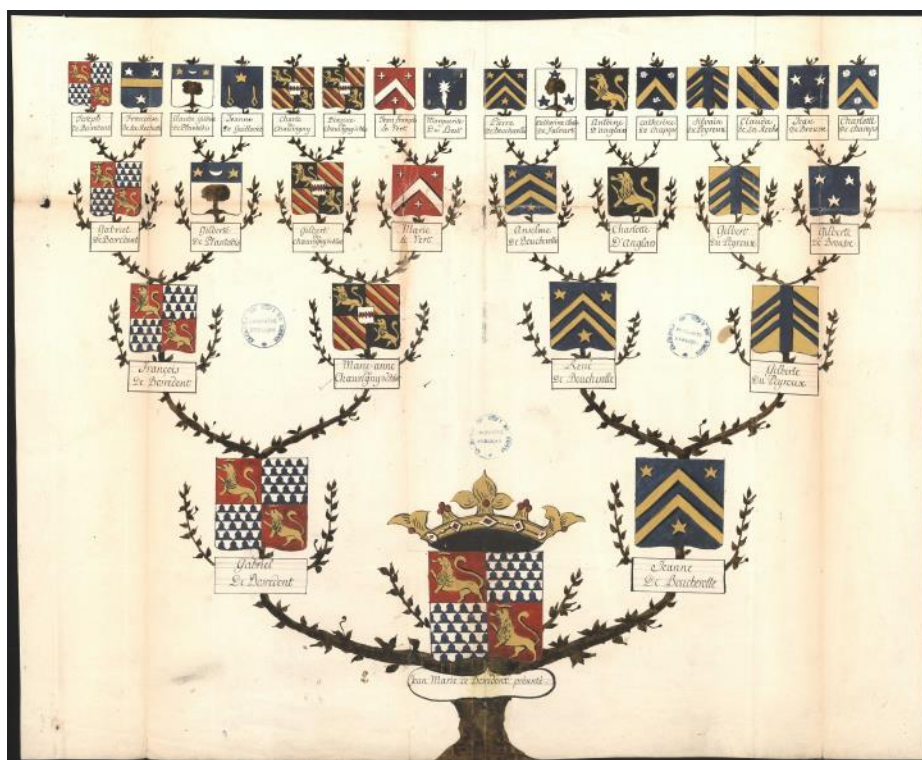
# ARCHIVES

départementales et métropolitaines

## Ordre de Malte

48H1-48H3432

1113-1793



48H106/12

Inventaire rédigé par Georges Guigues, Claude Faure et René Lacour, directeurs des Archives du Rhône ; reprise de l'indexation et vérifications par Isabelle Flattot et Juliette Curien-Mangel, avec le concours de Laurence Hugot

# Introduction

## Zone d'identification

Cote :

48H1-48H3432

Date :

1113-1793

Auteur :

Inventaire rédigé par Georges Guigues, Claude Faure et René Lacour, directeurs des Archives du Rhône ; reprise de l'indexation et vérifications par Isabelle Flattot et Juliette Curien-Mangel, avec le concours de Laurence Hugot.

Origine :

Ordre de Malte

Biographie ou Histoire :

La fondation de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem remonte à la première croisade. Déjà quelques hospitaliers étaient établis dans les lieux saints pour y soigner les malades. Mais c'est seulement après la formation du royaume de Jérusalem que ces hospitaliers furent organisés en congrégation. Puis les Hospitaliers devinrent comme les Templiers, un ordre militaire destiné à combattre les infidèles.

Chassés de la Terre Sainte après la prise de Jérusalem par les Turcs en 1291, les hospitaliers émigrèrent à Chypre, puis à Rhodes dont ils chassèrent les Turcs en 1309. Ils y restèrent jusqu'en 1532, date à laquelle Rhodes fut prise par les Turcs. Ils s'établirent alors à Malte, où ils demeurèrent jusqu'à ce qu'ils en fussent chassés par Bonaparte en 1798.

Les membres de l'Ordre des Hospitaliers ou Ordre de Malte étaient divisés en trois classes : les chevaliers, les chapelains et les servants d'armes. Pour être reçu chevalier, il fallait faire preuve de quatre quartiers de noblesse, tant du côté paternel que du côté maternel. A la tête de l'Ordre se trouvait le Grand Maître élu par les délégués des "Langues". L'ordre était divisé lui-même en huit Langues : Provence, Auvergne, France, Italie, Allemagne, Aragon, Castille, Angleterre, à laquelle de chacune desquelles il y avait un bailli conventuel. Chaque langue se subdivisait en prieurés, chaque prieuré en bailliages, chaque bailliage en commanderies et chaque commanderie en membres.

L'ordre des hospitaliers avait des maisons dans toute l'Europe. Les Hospitaliers s'établirent à Lyon en 1209 et Lyon devint le chef-lieu de la Langue d'Auvergne. Les biens de cette Langue, comme ceux de tout l'Ordre, se trouvèrent considérablement accrus en 1312 après la suppression de l'Ordre des Templiers. A Lyon, l'église des Hospitaliers était l'église Saint-Georges, le long de Saône. En 1774, la Langue annexa les biens de l'Ordre des Antonins qui venait d'être supprimé.

L'Ordre subsista jusqu'à la Révolution.

Histoire de la conservation :

### **Les archives de la Langue d'Auvergne sous l'Ancien Régime**

Le texte suivant est extrait de l'*Introduction* du tome II de l'inventaire imprimé par Claude Faure (1932).

Sur la formation des archives de la Langue d'Auvergne, un mémoire imprimé, du XVIII<sup>e</sup> siècle, fournit des renseignements fort intéressants.

“Avant le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, l'Ordre de Malte n'avait point encore d'archives réglées et établies dans ses grands prieurés et ses titres étaient exposés à se perdre comme ceux des autres ordres, églises et communautés, soit par la dispersion de ces titres, soit par la négligence des administrateurs, soit par le fait et la collusion des fermiers et régisseurs des commanderies et autres administrateurs de cet ordre. Ce fut par l'épreuve de ces inconvénients qui se réalisèrent surtout lorsque les chevaliers, baillis et commandeurs, appelés par le Grand-Maître par une citation générale, furent obligés de laisser leurs commanderies à la discrétion des fermiers et agents pour aller au secours de Rhodes, que le grand maître Claude de la Sangle, qui fut élu en 1553, vingt-trois ans après la prise de Rhodes et mourut en 1557, fit un décret, qui est le 12<sup>e</sup> statut du titre des prieurs, par lequel il ordonna que dans chaque grand prieuré il serait établi, dans un lieu fort, des archives pour y rassembler tous les titres concernant chaque commanderie située dans l'étendue de ces prieurés qu'on pourrait avoir conservés et recouvrés.

L'exécution de cette loi fut encore retardée par les embarras du nouvel établissement de cet ordre dans l'île de Malte et à l'occasion du siège qui fut mis devant cette île et levé en 1565, pour lequel il y avait encore une citation générale qui avait une seconde fois obligé les chevaliers d'abandonner leurs administrations aux soins de fermiers ou agents. Ce ne fut que dans le dix-septième siècle qu'on put travailler efficacement à l'établissement des archives générales dans les grands prieurés et jusque-là les titres de l'ordre furent encore exposés aux pillages et incendies, commis par les hérétiques pendant les guerres civiles de religion qui commencèrent en 1561”. (48H2104, pièce 141, page 5).

En 1615, il existait à la commanderie de Saint George de Lyon « une belle chambre basse toute voultée à neuf avec la cheminée, où il y a de deux costés deux croisées garnyes de leurs grilles et vittres, une autre petite fenestre à un coing garnye de ses barreaux de fer et vitre servant ladicte chambre et ladicte voulte faite exprès pour servir d'archive à mettre les titres et documens de toutes les commanderies du grand prieuré d'Auvergne » (48H139, fol. 493).

Au mois de janvier 1674, le grand maître de l'ordre prescrivit de faire l'inventaire des archives du grand prieuré d'Auvergne. Alexandre de Chevrier Tanay, commandeur de l'ormetau et Jean-Hector de Fay la Tour-Maubourg, commandeur de Chambéry, furent chargés de ce travail par le chapitre provincial. Le 7 juin 1674, ils prirent pour secrétaire Christophe Néron, habitant de Lyon, « versé en inventaire d'archives » qui prêta serment « de lire, rapporter, dicter, écrire et expliquer fidèlement le contenu de tous les titres et papiers sans en soustraire aucuns, comme aussi de ne prendre ny donner aucun mémoire, connoissances ou copies de tout ce que contiendra ledict inventaire que de nostre ordre » (48H700, fol. 1).

Le travail d'inventaire fut exécuté rapidement. Le 1 juin 1675, le chapitre provincial chargea les commandeurs de Langheac et de sainte Jay de le vérifier. Le lendemain, ceux-ci firent leur rapport : « ils ont été dans les archives de ce grand prieuré où ils ont veu toutes choses en si bon ordre par les soins des commissaires à ce députés qu'ils ne peuvent assez louer leur travail, qui fut commencé le 7 juin dernier par la vérification des titres et papiers brouillons, continué par la grosse d'iceux et fine par l'arrangement et la cote desdits titres et papiers que nous avons trouvés rangés dans les armoires de chaque commanderie divisées par leurs membres et chaque membre par différents chapitres des divers droits qu'ils contiennent, avec un inventaire raisonné dans chacune d'icelles où est la table, le répertoire et le numéro conforme à ceux desdits titres et papier, lesdits inventaires en beau papier, bien écrits et reliez ; ce travail ne fut fine que le douzième d'avril dernier. Il y a outre cela une armoire des papiers communs qui contient les livres des receveurs jusques environ 1660, les registres des chapitres qui contiennent les privilèges avec leurs inventaire et preuves. Toutes les portes des armoires sont posées et ferment ; il y a des fenêtres vitrées et

des treillis de fer, une table et des chaises et beaucoup d'autres réparations qui ont osté mal propreté et humidité desdites archives ». Pour ces réparations et pour le salaire de ceux qui avaient travaillé à l'inventaire, les commissaires avaient dépensé 1360 livres. Eux même reçurent du chapitre une indemnité de 4 livres par jour qu'ils ne voulurent percevoir que pendant six mois, soit 1440 livres. La dépense totale du classement des années 1674 et 1675 s'éleva donc à 2.800 livres (48H128, fol. 124v° ; 48H700, fol. 3).

Le 12 novembre 1675, le chapitre provincial prescrivit aux deux commissaires de remettre les clés des archives au commandeur de Montgontier, receveur de l'ordre. Celui-ci travaille avec les commissaires à la vérification de l'inventaire « qui s'est trouvé conforme dans chaque commanderie à un livre couvert de parchemin blanc, desquels livres et des titres et papiers inventoriés en iceux ont esté formés trois gros livres reliés banane verte ». Ces trois volumes sont actuellement cotés 48H700, 701 et 702. Il subsiste aussi un bon nombre des inventaires particuliers à chaque commanderie dressés par Néron.

Le 1er juin 1677, le commandeur de Montgontier choisit Christophe Néron « pour exercer la charge et fonction d'archiviste » du grand prieuré d'Auvergne et le chapitre provincial lui attribua pour gages la somme de 330 livres par an. Un règlement en neuf articles fut fait pour la bonne tenue des archives (48H700, fol. 4v°-5). Une note de la main du commandeur de Laube, chargé en 1750 d'un nouveau classement des archives, écrit en marge « tout ce règlement, il seroit excellent s'il étoit bien observé, mais il ne l'a jamais été ».

En 1711, « la garde et conservation » des archives du grand prieuré d'Auvergne fut confiée à frère Gilbert Rayon, prêtre conventuel, commandeur de Villejésus (48H120, fol. 38v°).

En 1725 et 1729, l'installation des archives est décrite en des termes identiques par les visiteurs de la commanderie de saint Georges de Lyon : « une grande salle servant pour les archives du grand prieuré, laquelle salle est voûtée, garnie de ses fenêtres qui donnent les unes sur la cour, les autres sur le jardin, avec leurs vitres et des barreaux de fer, ladite salle garnie d'armoires des deux côtés et une grande table au milieu, où il y a aussi des armoires qui servent à mettre les papiers de chaque commanderie, les noms des commanderies étant écrits dessus. De ladite salle, nous sommes allés dans une autre de plain-pied qui est aussi voûtée, bien carrelée, granit de ses vitres et barreaux de fer sur jardin et aussi d'armoires comme la première et une petite table ; lesdites archives fermant à deux clefs et une bonne porte » (48H156, fol. 162v° ; 48H158, fol. 23v°-24).

L'installation des archives paraissait donc satisfaisante, mais, en réalité, elle ne l'était pas. Les procureurs de la langue d'Auvergne ayant écrit, de Malte, pour demander un état des terriers au receveur, celui-ci leur répondit, le 7 novembre 1738 :

« Je viens de recevoir le décret de la vénérable langue qui me charge de faire un état des terriers tant des chefs-lieux des commanderies que de tous les membres, suivant leurs dates. Permettez-moi de vous dire que cela n'est pas un petit ouvrage. Il faudra plusieurs mois pour une recherche exacte de tous ces terriers. Il faudra même un scribe capable de lire les vieux papiers, qui regardent les terriers du chef ou les membres des commanderies. Ainsi, il faudra s'enterrer, pour développer tout cela, dans vos archives qui sont si humides pendant l'hiver qu'on ne saurait y tenir. Et je crois devoir vous avertir que généralement tous vos papiers se gâtent absolument par cette humidité. Ainsi je crois que la vénérable langue devrait prendre des expédients, tels qu'elle jugerait à propos, pour placer ailleurs les archives et dans un endroit où les papiers fussent secs, si vous voulez conserver vos titres ; sans quoi, dans peu de temps, ils seront tous pourris. Il y a un endroit dans l'enceinte de la commanderie où l'on pourrait édifier un bâtiment qui ne coûterait pas considérablement et où l'on pourrait mettre vos papiers et les sortir de l'endroit où ils sont qui est une espèce de cave. Et on pourrait demander la permission de taxer les commanderies pour faire ce bâtiment, afin de conserver les titres de l'ordre et des commanderies ; car, non seulement vos archives sont humides, mais encore trop petites ; ce qui est la cause qu'on a grande peine à trouver un papier lorsqu'on en a besoin, si fort elles sont brouillées ; ainsi il faudrait, les sortants du mauvais endroit où elles sont, des gens capables de bien lire les vieux titres pour mettre dans des armoires vastes les titres de chaque commanderie et de leurs membres et faire un inventaire du précis de ce que chaque titre contient. Cela serait un ouvrage un peu long, mais du moins vos archives seraient bien réglées. Voilà, Messieurs, l'état où sont vos papiers ; vous y ferez vos mûres réflexions » (48H498, fol. 57v°-58).

Les procureurs de la langue d'Auvergne décidèrent de construire un nouveau bâtiment pour les archives et pour le logement du receveur. Au-dessus de deux grands bûchers, on établira deux salles voûtées pour les archives ; elles auront 16 pieds de hauteur et 42 pieds de longueur ; celle sur le jardin sera large de 14 pieds et demi, celle sur la cour de 13 pieds. On communiquera d'une salle à l'autre par une ouverture de quatre pieds, dans le mur de refend, sans porte. Les salles seront éclairées par six fenêtres, trois sur la cour trois sur le jardin ; ces fenêtres seront hautes de huit pieds et larges de quatre et seront munies de barreaux de fer (48H698, pièce 15, 18 novembre 1741).

Dans un devis supplémentaire, pour la construction d'un deuxième étage au-dessus des archives, on lit : « à douze pieds de distance ou environ de la porte d'entrée, il sera fait un mur pour faire une pièce à servir pour le travail des écrivains et personnes qui voudront voir quelques titres ; et, pour mettre le reste des archives en sûreté, il y sera fait une porte de six pieds de hauteur sur deux pieds neuf pouces de largeur, la fermeture d'icelle sera faite en menuiserie en bois de chêne avec sa ferrure nécessaire » (48H698, pièce 19, 13 juin 1743).

Ces travaux de construction furent adjugés à l'architecte Jean-Baptiste Roche pour la somme de 53.550 livres.

Pendant qu'on construisait les nouveaux bâtiments, le désordre augmenta dans les archives. Le 2 juin 1743, le commandeur Rayon, archiviste, rapporte au chapitre provincial « qu'il s'est transporté dans les archives dont il a trouvé tous les terriers, titres et papiers en si grande confusion qu'ils sont tous mêlés ensemble sans distinction des commanderies auxquelles ils appartiennent ; laquelle confusion est causée par le dérangement qu'on a été obligé de faire pour bâtir les nouvelles archives et transporter lesdits titres dans un autre bâtiment (48H130, fol. 102v°).

Au mois de novembre de la même année, le commandeur de Vallin, un des commissaires députés pour veiller à la construction des archives, invite les membres du chapitre provincial à descendre aux archives « pour y reconnaître la confusion des papiers et le risque évident où ils sont de périr entièrement attendu l'humidité qui y règne, les armoires étant toutes les unes contre les autres sur le carreau, si l'on ne prend promptement le parti de les sortir, ceux des deux salles étant renfermés dans une seule, ce qui augmente cette humidité et cette confusion » (48H130, fol. 121v°).

Les mêmes doléances se renouvellent l'année suivante. Le 12 novembre 1744, le commandeur de Montgontier signale « le triste état où sont les papiers dans les vieilles archives qui sont extrêmement humides, les armoires de chaque commanderie étant les unes sur les autres ; sur quoi il a observé que, pour la conservation des titres, il convient de les sortir incessamment et de les porter dans les nouvelles archives, où ils seront infiniment mieux que dans les autres pour attendre les ordres de la vénérable langue sur l'arrangement des dites archives où les titres et papiers sont confondus les uns dans les autres ; ce qu'il a éprouvé par lui-même, ayant trouvé une quantité de titres des plus intéressants pour ses commanderies de saint Paul et de Chazelles dans les armoires de Salins et de Montferrand. La vénérable langue donnera aussi ses ordres pour refaire de armoires neuves, les vieilles ne pouvant servir étant trop petites pour contenir les titres de chaque commanderie qui ont beaucoup augmenté depuis qu'elles sont faites et que d'ailleurs il est à craindre qu'en les démontant pour les sortir, étant attachées ensemble, elles ne se mettent en poussière, l'humidité les ayant calcinées. » (48H130, fol. 149).

Les nouveaux bâtiments furent achevés en 1744 (en 1745, le commandeur de Montgontier expose qu'il est prêt depuis près d'une année, 48H130, fol. 157), mais les procureurs de la langue d'Auvergne ne se hâtèrent pas de donner des instructions pour l'arrangement des archives. La somme de 10 francs par jour demandée pour cet arrangement leur parut « exorbitante » (48H514, pièce 58; 48H 699, pièce 1).

Dans l'Assemblée de la Langue d'Auvergne tenue à Malte le 24 janvier 1747, les commandeurs de Sainte-Jay et de Saint-Mauris, nommés commissaires pour examiner le projet d'arrangement des archives de Lyon, présentèrent leur rapport : ils proposèrent de confier le travail au chevalier de Laube, qui prendrait un secrétaire « et même deux s'il le faut » et qui veillerait à la dépense : « ce que l'on peut faire en un an, que l'on n'y en mette pas deux ». L'abbé Charles Peschamps émit l'avis qu'il ne fallait faire aucune dépense pour le classement des archives : il appartenait à l'archiviste de les mettre en ordre ; tout au plus,

pouvait-on lui accorder un écrivain à 30 ou 40 sol par jour pendant six mois. C'est seulement par six voix contre cinq que la langue d'Auvergne adopta la proposition des commissaires (48H699, pièce 2).

Le chevalier de Laube semble avoir hésité à accepter cette mission ; mais, le 27 juillet 1747, la langue d'Auvergne insista pour qu'il se chargeât de l'arrangement des archives de Lyon, « l'établissant maître absolu dans lesdites archives, sans être obligé de rendre compte de sa conduite à personne ; la vénérable langue ayant une entière confiance en lui, en sa capacité et prudence ; lui donnant carte blanche et plein pouvoir d'établir les choses ainsi qu'il le trouvera bon, le tout aux frais de la vénérable langue, laquelle dépense sera ensuite répartie sur toute les commanderies ; lui donnant pouvoir de prendre tels secrétaires qu'il jugera à propos et telles quantités qui lui seront nécessaires pour subvenir à l'ouvrage, desquels il règlera le salaire ; la vénérable langue suppliera Messieurs du commun trésor de vouloir bien ordonner à M. le receveur de Lyon de faire les avances à prorata du travail ; M. l'archiviste sera aussi obligé de toute nécessité, sous les ordres de M. le chevalier de Laube, d'y assister continuellement, pendant tout le temps que durera cette opération, ce qui le mettra d'autant plus au fait pour pouvoir dans la suite continuer le même arrangement » (48H699, pièce 5).

Ne pouvant plus refuser la mission que lui confiait la langue d'Auvergne, Antoine Joseph de Laube, commandeur de Tortebesse, vint s'établir à Lyon et passa, le 1er octobre 1749, une convention avec le sieur Batteney pour le classement et l'inventaire des archives conservées à Lyon, travail que cet archiviste s'engagea à faire moyennant 5.000 livres (48H699, pièce 5).

Le travail fut beaucoup plus long qu'en 1674 : commencé au mois d'octobre 1749, il dura jusqu'au mois d'août 1752 (48H536, n° 48 à 70). Une série de quittances relatives à ce travail de classement et d'inventaire ont été conservées.

Les vieilles armoires des archives, au nombre de trente-six, furent vendues à raison de 11 livres l'une (48H530, n° 11). Des marchés furent passés avec deux maîtres menuisiers, Jacques Amequin et Jean-Baptiste Vacher, pour la fourniture de nouvelles armoires en cœur de chêne (48H 524, 525 et 536, passim).

Les sieurs Dupré et Perrin livrèrent 555 boîtes de carton, à 15 sous la pièce, pour le classement des documents (48H525, n° 42; 48H536, n° 40 et 41).

Un relieur, nommé Girard, se chargea de relier les terriers en mauvais état, moyennant 5 livres pour les gros, et 35 sous pour les petits (48H536, n° 25, 46, 86, 88 et 89).

Au mois de juin et de juillet 1752, on paya les gages des copistes de l'inventaire (48H530, n° 4 à 8, 16, 19, 21 à 29).

Le soin de relier cet inventaire, en sept gros volumes, fut confié à un relieur nommé C. Dever, moyennant 10 livres par volume (48H 536 n° 71). Ces sept volumes d'inventaire sont aujourd'hui placés en tête du fonds sous les cotes 48H1 à 7.

Le 9 août 1752, le chevalier du Saillant et le chevalier de Laube signent un certificat écrit de la main du second : « Nous nommés commissaires par V. Langue d'Auvergne pour examiner si les archives du grand prieuré, lesquels sont à Lion, se trouvent dans un bon et du arrangement et tel que le sieur Battenay avoir promis par son traité de les mettre, après les avoir visité, il nous a paru que tous les titres sont en bon ordre, ainsi que les inventaires à qui ils sont relatifs, de plus nous avons sur cela le certificat du sieur Jacquet, archiviste de la charité de Lion, par qui nous les avons fait visiter, et enfin pour preuve par expérience, il arriva dernièrement que Monsieur le commandeur de Marcé (= Nicolas-Louis de Rollat de Marsay, commandeur de Charrières, mort le 13 avril 1771) ayant écrit à Monsieur le receveur pour le prier de chercher des titres au sujet de certaine affaire et qui fussent d'au-delà de 1500, un quart d'heure après an en trouva sur cette affaire du siècle de 1500 et le 1400, ce qui édifia Monsieur le receveur sur la bonté du travail du sieur Battenay ; c'est ce que nous certifions à la langue ; en foi de quoi nous avons signé. À Lyon le 9 août 1752 » (48H536, n° 80).

D'après un brouillon de compte, écrit de la main du chevalier de Laube, celui-ci paya, pour l'arrangement des archives, du 12 septembre 1749 au 12 août 1752, la somme de 9.189 livres 11 sous 6 deniers (48H536 n° 92).

Le 14 décembre 1752, les chevaliers du Saillant et de Laube décidèrent d'attribuer à Battenay une gratification de 600 livres pour le classement des archives, « après avoir réfléchi sur le long et pénible travail qu'il y a mis, sur l'infirmité qu'il a contracté en y travaillant » (48H536 n° 91).

Dans sa séance du 2 juin 1755, le chapitre provincial du grand prieuré d'Auvergne prit une décision pour maintenir les archives en bon ordre : le receveur ou un commissaire spécialement nommé « dans le temps qu'il voudra choisir et sans en avoir aucunement prévenu M. les archivistes, se transportera aux archives, se fera présenter le livre capitulaire pour y voir les titres qui auront été présentés au chapitre et assemblées précédentes, consignés et déposés aux archives ; ils verront dans l'inventaire si ces titres y ont été insérés avec leurs énonciations, numéros et la place où ils auront été mis ; ils se transporteront ensuite aux armoires où l'inventaire les dit être, examineront s'ils sont véritablement à la place où les énonce l'inventaire, verront si lesdits titres sont étiquetés, numérotés comme dans l'inventaire et joints à ce à qui ils conviennent par leur nature et selon la méthode observée dans l'inventaire. De plus, M. le commissaire prendra au hasard plusieurs articles des différents tomes de l'inventaire, et, livre en main, ira voir si les titres énoncés par ces articles sont véritablement aux places où les dit l'inventaire, de sorte que l'on les puisse trouver dans l'instant sans peine en y allant en droiture » (48H131 fol. 27).

Au chapitre du 3 juin 1756, le commandeur de Valange rendit compte d'une visite inopinée qu'il avait faite aux archives, où il avait trouvé tout en règle (48H131, fol. 50).

Les fonctions de chancelier et archiviste au grand prieuré d'Auvergne furent confiées successivement à Joseph Josset, puis à Gilbert Josset, son frère (18 juin 1774), enfin, après le décès de celui-ci, à Philippe-Auguste Hennequin (12 novembre 1776 ; 48H132, fol. 136 à 190).

Le bon ordre ne fut pas maintenu longtemps dans les archives. Le 3 juin 1778, le chevalier de Loras exposa au chapitre la nécessité d'une remise en ordre (48H132, fol. 227-228), qui fut confiée au sieur Batteney. Le 1er juin 1781, les commissaires chargés de vérifier son travail exprimèrent leur satisfaction (48H133, fol. 27-28).

Batteney conserva ses fonctions d'archiviste jusqu'au 2 juin 1789; à cette date, les fonctions de commissaire en chef et d'archiviste du grand prieuré d'Auvergne furent confiées aux sieurs Ferrand père et fils, "les deux places étant réunies indivisément sur la tête du père et du fils" (48H133, fol. 164v°-165).

### **Le fonds de la Langue d'Auvergne aux Archives départementales du Rhône**

Versé aux Archives du district de Lyon en 1792, le fonds ne paraît pas avoir subi de grandes pertes.

Comme l'observe René Lacour dans son Guide des Archives, "c'est pendant la première moitié du XIXe siècle qu'il s'appauvrit. A ce moment sévissait le principe de la départementalisation absolue. Un fonds d'archives de caractère régional semblait aberrant. C'était justement le cas de celui de l'Ordre de Malte.

Dès le Premier Empire, des caisses de documents furent envoyées en Saône-et-Loire, dans l'Ain, dans le Puy-de-Dôme, dans l'Indre et dans la Haute-Vienne. C'est seulement avec l'arrivée de Jean-Prospér Gauthier à la tête des Archives du Rhône (en 1848) que cette politique cessa et que le principe du respect des fonds se trouva appliqué."

Le démembrement commença avec une lettre du Préfet de Saône-et-Loire en 1807 (Arch. dép. Rhône, T 440), il se poursuivit avec l'Ain (1811) et l'Indre (1812). En 1842, le département du Puy-de-Dôme réclama la totalité du fonds ; l'archiviste Chelle proposa de céder seulement le double de l'inventaire de Batteney, proposition qui fut acceptée, de sorte que cet exemplaire se trouve aujourd'hui aux Archives du Puy-de-Dôme.

En revanche, le démembrement complet du fonds fut refusé par la commission des Archives départementales et communales, qui l'examina dans la séance du 20 janvier 1848.

Le fonds de l'Ordre de Malte fut classé conformément à l'inventaire de Batteney. Ce travail fut entrepris sous l'autorité de Marie-Claude Guigue, directeur des Archives départementales, en 1879 et 1880. La rédaction de l'inventaire fut entreprise par son fils et successeur Georges Guigue, qui publia un premier volume en 1895; elle fut poursuivie par son successeur Claude Faure, qui publia un second volume en 1932, et rédigea aussi le troisième volume publié après sa mort, en 1945; l'index fut publié par René Lacour en 1978.

#### Modalités d'entrée :

Le fonds de l'Ordre de Malte a été versé au dépôt d'archives du district de Lyon en 1792.

### **Zone du contenu et de la structure**

#### Présentation du contenu :

Le fonds se divise en deux parties principales.

48H1-48H702. Généralités : inventaires, privilèges, personnel, actes capitulaires, visites prieurales, bois de l'Ordre, correspondance, comptabilité, archives. Les dossiers de preuves de noblesse constituent une originalité de ce fonds. Les candidats chevaliers devaient justifier de quatre quartiers de noblesse, tant du côté maternel que paternel : pour cela, des dossiers de preuves de noblesse ont été constitués et, parfois, des arbres généalogiques armoriés ont été joints à leur demande.

48H703-48H3432. Commanderies : ces archives représentent l'essentiel du fonds; il s'agit, dans leur immense majorité, d'archives foncières.

Comme l'écrit René Lacour dans son Guide des Archives du Rhône, "le fonds de l'Ordre de Malte - Langue d'Auvergne est extrêmement intéressant. Il est tout d'abord le plus important de tous les fonds ecclésiastiques après celui du chapitre Saint-Jean de Lyon; en second lieu, il contient un très grand nombre de pièces anciennes, remontant jusqu'au XIIe siècle ; enfin, malgré les "allègements" subis au cours de la première moitié du XIXe siècle, il garde un caractère régional".

### **Zone des conditions d'accès et d'utilisation**

#### Autre Instrument de recherche :

Le présent inventaire en ligne reprend les analyses des volumes imprimés entre 1895 et 1978 :

GUIGUE (Georges), Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790, archives ecclésiastiques, série H, tome premier [ 48] H 1-702, Lyon, 1895.

GUIGUE (Georges) et FAURE (Claude), Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790, archives ecclésiastiques, série H, tome second, [ 48] H 703-2400, Lyon, 1932.

FAURE (Claude), Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790, archives ecclésiastiques, série H, tome troisième, 48 H 2401-3422, ordre de Malte, langue d'Auvergne, Lyon, 1945.

LACOUR (René), Index alphabétique des noms de personnes et de lieux relevés dans l'inventaire du fonds de l'Ordre de Malte (48 H), Lyon, 1978



## Sommaire

<b>48H1-48H702 Généralités.</b>	<b>1113-1793</b>
<hr/>	
<b>48H1-48H7 Inventaire des titres des commanderies (7 vol.).</b>	<b>1749</b>
<b>48H8-48H20 Statuts de l'ordre (en italien).</b>	<b>XVIIe- XVIIIe Siècles</b>
<b>48H21-48H70 Privilèges et procédures.</b>	<b>1113-1790</b>
<b>48 H71-48H72 Titres étrangers.</b>	<b>1223-1523</b>
<b>48H73-48H81 Affaires générales.</b>	<b>XVIe Siècle-1791</b>
<b>48H82-48H113 Preuves.</b>	<b>1514-1791</b>
<b>48H114-48H115 Provisions.</b>	<b>1613-1776</b>
<b>48H116-48H117 Listes.</b>	<b>1756-1778</b>
<b>48H118-48H126 Papiers personnels.</b>	<b>1326-1788</b>
<b>48H127-48H135 Actes capitulaires.</b>	<b>1614-1792</b>
<b>48H136-48H182 Visites.</b>	<b>1614-1789</b>
<b>48H183-48H187 Bois.</b>	<b>1648-1774</b>
<b>48H188-48H242 Correspondance.</b>	<b>1529-1792</b>
<b>48H243-48H697 Comptabilité.</b>	<b>1374-1793</b>
<b>48H698-48H702 Archives.</b>	<b>1739-1753</b>
<b>48H703-48H3432 Commanderies.</b>	<b>1153-1791</b>
<hr/>	
<b>48H703-48H725 Commanderie d'Arbois (Jura).</b>	<b>1601-1788</b>
<b>48H726-48H828 Commanderie d'Ayen (Corrèze).</b>	<b>1258-1776</b>
<b>48H829-48H1016 Commanderie de Bellecombe (Isère).</b>	<b>1264-1782</b>

<b>48H1017-48H1039 Commanderie de Blaudeix (Creuse).</b>	<b>1534-1786</b>
<b>48H1040-48H1105 Commanderie des Bordes (Cher).</b>	<b>1195-1790</b>
<b>48H1106-48H1134 Commanderie de Bourganeuf (Creuse) : grand prieuré.</b>	<b>1344-1790</b>
<b>48H1135-48H1183 Commanderie de Bugney (Allier).</b>	<b>1385-1785</b>
<b>48H1184-48H1232 Commanderie de Carlat (Cantal).</b>	<b>1413-1789</b>
<b>48H1233-48H1261 Commanderie de Celles (Cantal).</b>	<b>1246-1789</b>
<b>48H1262-48H1290 Commanderie de Chambéraud (Creuse).</b>	<b>1413-1791</b>
<b>48H1291-48H1325 Commanderie de Chambéry (Savoie).</b>	<b>1470-1753</b>
<b>48H3423 Commanderie de Chandieu (Rhône).</b>	<b>1488-1500</b>
<b>48H1326-48H1367 Commanderie de Chanonat (Puy-de-Dôme).</b>	<b>1231-1772</b>
<b>48H1368-48H1399 Commanderie de Chantoin (Haute-Loire).</b>	<b>1210-1780</b>
<b>48H1400-48H1459 Commanderie de Charrières (Creuse).</b>	<b>1459-1789</b>
<b>48H1460-48H1616 Commanderie de Chazelles (Loire).</b>	<b>1213-1784</b>
<b>48H1617-48H1623 Commanderie de Courteserre (Puy-de-Dôme).</b>	<b>1407-1783</b>
<b>48H1624-48H1664 Commanderie de La-Croix-au-Bost (Creuse).</b>	<b>1391-1773</b>
<b>48H1665-48H1828 Commanderie de Devesset (Ardèche).</b>	<b>1153-1787</b>
<b>48H1829-48H1835 Commanderie de Dole (Jura).</b>	<b>1442-1788</b>
<b>48H1836-48H1850 Commanderie des Échelles (Savoie).</b>	<b>1260-1758</b>
<b>48H1851-48H1863 Commanderie de Féniers (Creuse).</b>	<b>1521-1778</b>
<b>48H1864-48H1903 Commanderie des Feuilletts (Ain).</b>	<b>1200-1771</b>
<b>48H1904-48H1913 Commanderie de Genevois-Compesières (Suisse).</b>	<b>1569-1788</b>
<b>48H1914-48H1979 Commanderie de Laumusse (Ain).</b>	<b>1200-1788</b>
<b>48H1980-48H1987 Commanderie de Lieu-Dieu-du-Frêne (Cher).</b>	<b>1176-1773</b>

<b>48H1988-48H1990 Commanderie de Limoges (Haute-Vienne).</b>	<b>1233-1786</b>
<b>48H1991-48H1996 Commanderie de Lureuil (Indre).</b>	<b>1416-1710</b>
<b>48H1997-48H2097 Commanderie de Mâcon (Saône-et-Loire).</b>	<b>1236-1789</b>
<b>48H2098-48H2128 Commanderie de Maisonnisses (Creuse).</b>	<b>1306-1790</b>
<b>48H2129-48H2194 Commanderie de La Marche et du Mayet (Allier).</b>	<b>1409-1789</b>
<b>48H2195-48H2235 Commanderie du Mas-Dieu (Charente).</b>	<b>1457-1788</b>
<b>48H2236-48H2383 Commanderie de Montbrison (Loire).</b>	<b>1158-1786</b>
<b>48H2384-48H2400 Commanderie de Montchamp (Cantal).</b>	<b>1280-1785</b>
<b>48H2401-48H2404 Commanderie de Montferrand (Puy-de-Dôme).</b>	<b>1252-1768</b>
<b>48H2405 Commanderie de Morterolles (Haute-Vienne).</b>	<b>1634-1761</b>
<b>48H2406-48H2407 Commanderie d'Olloix (Puy-de-Dôme).</b>	<b>1312-1704</b>
<b>48H2408-48H2423 Commanderie de L'Ormeteau (Indre).</b>	<b>1157-1773</b>
<b>48H2424-48H2443 Commanderie de Paulhac (Creuse).</b>	<b>1383-1779</b>
<b>48H2444-48H2522 Commanderie de Pontvieux (Puy-de-Dôme).</b>	<b>Début XIIIe Siècle-1774</b>
<b>48H2523-48H2538 Commanderie de Puy-de-Noix (Corrèze).</b>	<b>1505-1774</b>
<b>48H2539-48H2553 Commanderie de La Racherie (Allier).</b>	<b>1225-1790</b>
<b>48H2554-48H2564 Commanderie de Sainte-Anne (Haute-Vienne).</b>	<b>1537-1790</b>
<b>48H2565-48H2811 Commanderie de Saint-Georges de Lyon (Rhône).</b>	<b>1187-1789</b>
<b>48H2812-48H2911 Commanderie de Saint-Paul-lès-Romans (Drôme).</b>	<b>1219-1786</b>
<b>48H2912-48H2942 Commanderie de Saint-Romain-en-Gal (Rhône).</b>	<b>1378-1788</b>
<b>48H2943-48H2957 Commanderie de Salins (Jura).</b>	<b>1259-1788</b>
<b>48H2958-48H3099 Commanderie de Sales et Montseugny (Haute-Saône).</b>	<b>Début XIIe Siècle-1790</b>
<b>48H3100-48H3122 Commanderie de Tortebesse (Puy-de-Dôme).</b>	<b>1245-1789</b>

<b>48H3123-48H3152 Commanderie de La Tourette (Puy-de-Dôme).</b>	<b>1440-1790</b>
<b>48H3153-48H3177 Commanderie de La Vaufranche (Creuse).</b>	<b>1280-1789</b>
<b>48H3178-48H3272 Commanderie de Verrières (Loire).</b>	<b>1358-1787</b>
<b>48H3273-48H3332 Commanderie de La Villedieu (Haute-Saône).</b>	<b>1186-1791</b>
<b>48H3333-48H3342 Commanderie de Villefranche-sur-Cher (Loir-et-Cher).</b>	<b>1172-1789</b>
<b>48H3343-48H3381 Commanderie de Villejésus (Charente).</b>	<b>XIIIe Siècle-1770</b>
<b>48H3382-48H3391 Commanderie de La Vinadière (Corrèze).</b>	<b>1312-1789</b>
<b>48H3392-48H3422 Commanderie du Vivier (Creuse) et de Farges (Cher).</b>	<b>1482-1790</b>
<b>48H3424-48H3432 Suppléments.</b>	<b>1521-1761</b>

# Répertoire

## 48H1-48H702 Généralités.

1113-1793

## 48H1-48H7 Inventaire des titres des commanderies (7 vol.).

1749

### 48H1 Volume 1.

XVIIIe Siècle

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 3 et 429 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire général et raisonné, chronologique et historique des titres et papiers de la vénérable langue d'Auvergne, en 7 volumes, fait, en 1749, par les soins de Mr le commandeur de l'Aube, refait, corrigé et augmenté à la diligence et par les soins de Mr le commandeur de Loras, receveur et procureur général de l'ordre de Malte, et par le travail du sieur Batteney de Bonvouloir, archiviste dudit ordre, ez années..... ». T. I contenant l'inventaire des titres des commanderies de : 1° « Bugney et de ses membres : Boulay et Bouchet, Anglure, Laye, Tourny, Bardon, Coulange et Pérignat, hôpital et cure de Chenay, Pontenas ; — 2° de Courteserre et des membres de Tallande, Chantadut, Ligonne, Chambon, Vivit, terriers de St-Jean de Billon, terriers de Farciroles ; — 3° de Bellecombe et des membres : la Vulpilière, Lachat, Bressieux et Ornacieux, Vauray ; — 4° de les Échelles et des membres : Saint-Jean de Moyrans, Voiron et les Abrets, terriers de Champagnieux ; — 5° de Sainte-Anne et des membres de : temple de Magnat, Nabeyron, Villemaux ; — 6° de la Râcherie et des membres : Redan, Rongère, la Bruyère ou temple de Braize, Huvers ; — 7° de Limoges et des membres : Brellaufe, Puybonieu, Cognoure, la Bussière, Saint-Junien l'Avignan ; — 8° de Villefranche-sur-Cher et des membres : l'Espinassat, Villedieu, Vierson, terriers de Bourgneuf, de Chenon, de l'hôpital de Vallancey. »

### 48H2 Volume 2.

XVIIIe Siècle

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 2 et 368 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire général... T. II. Inventaire des titres des commanderies de : 1° Bourgneuf et des membres : Arsouze, Reillat et Meillaguet, Saint-Jean de Donzenat, Mortesaigne, Bellechassaigne, Courteix ; — 2° Grand bailliage ou Devesset et des membres : Saint-George d'Annonay, Montredon, Saint-Jean-de-la-Chevalerie du Puy, Chantoen, Gourlon et Pébuly (Pébly), Sainte-Épine, Tournon et Pont-de-Doux, Marllhes, la Sauvetat, hôtel Saint-George ; — 3° Verrières et des membres : La Sauveté, temple de Roanne ; — 4° Tortebeuse et des membres : Tralaigues, Courlay et la Liève, La Forest, la Peze, la Mazière, Glavent, Lastic, Ribière, Saint-Jean-des-Martres. »

### 48H3 Volume 3.

XVIIIe Siècle

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 2 et 462 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire général... T. III. Inventaire des titres des commanderies de : 1° Les Feuillet et des membres : Cocieu, Écorcheloup, Molissol, Villars, La Chaux-en-Vaud, Crozet et Maconnex ; — 2° Montchamp et des membres : Charbonnier, Chauliac, Langeac, Brioude, Loubezergue ; 3° Mâcon et des membres : Ventrigny, Baudulin, Genouilly, Belleville, Pezieu et Saint-Jean-des-Essarts, Château-Rodes, et Nuglisois, Launay, Fay, Espinay ; — 4° l'Ormeteau et Châteauroux ; — 5° Les Bordes et Francheville, terriers de Saint-Jean-de-Bouc, de Chapotte, de Pressigny et Villevieille, de Bourges, de Chassis, de Massé ; — 6° Genevois ou Compièsières, et des membres d'Annecy, Cologny, terriers de Chesne, de la Chaise, de Dorches, etc. ; — 7° Dôle. »

#### 48H4 Volume 4.

XVIIIe Siècle

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 4 et 414 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire général.... T. IV. Inventaire des titres des commanderies de : 1° Blaudeix ; — 2° Maisonnisses et des membres : Montbut, Cosnac ; — 3° grand et petit Mas-Dieu, et des membres : Chambon, Trein ; — 4° Celles ; — 5° Salins et des membres : Bouverans, Veuillesin et Uzier ; — 6° Montferrand et des membres : Culhat et Fouillouse, Ségur, la Ronzière ; — 7° Pauliat et des membres : Lacroux de Mazerat, Sauvanniac ; — 8° Olloix et des membres : Paulignac, Chenat, Aida, la Sauvetat ; — 9° Montbrison et des membres : Vernol, Cruzille, la Chaux, Château-le-Bois, Hôpital-le-Grand, Messillieu ; — 10° Marche et Mayet et des membres : Lalliat, Bonias et Montignat ; — 11° Leureuil et des membres : Launay, Saint-Nazaire, l'Hôpital sous Mazerolles, Nuret-le-Feron et Vignaud, la Salle, Selles-sur-Nahon. »

#### 48H5 Volume 5.

XVIIIe Siècle

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 2 et 550 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire général.... T. V. Inventaire des titres des commanderies de : 1° Saint-Paul et des membres : Saint-Sauveur, Laris, Montfaucon, Saint-Jean de Crispalo ; — 2° Chazelles et des membres : Saint-Bonnet-les-Places, Saint-Martin Lestra, Chamousset, Sauzy, la Rousselière, La Roche, Murette ; — 3° la Vaufranche et des membres ; Saint-Jean-d'entre-les-Vignes, Bostmorant, Lamey, Buxière ; — 4° Salles et Monseugny et des membres : Grange de Vaux, Laine ; — 5° Morterol ; — 6° Villedieu en Fontenelle et Vallentigny ; — 7° Chambéry et des membres : Accoyeu, Saint-Michel-de-Maurienne et Thouvet, Allevard et Avalon, Mésage et Vizille ; — 8° Laumusse et des membres : la Vavrette, Épaisse, Bocarnos ou Colognat, Semon, Escopey, Saint-Martin-le-Châtel, Tessonges, Écolle ».

#### 48H6 Volume 6.

XVIIIe Siècle

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 2 et 394 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire général.... T. VI. Inventaire des titres des commanderies de : 1° Charrières et des membres : Saint-Maurice et Saint-Robert, Gentioux ; — 2° Chambereau et la Poulge ; — 3° Chantoin ; — 4° la Vinadière ; — Féniers et Artige ; — 5° Carlat et des membres : hôpital de Barbary, Couderc et Mascheix, Corrèze et la Salvétat, Hôpital de Chatin, Franchesse et Montel ; — 6° Saint-Georges et des membres : Temple de Vaux, Saint-Laurent de Mure, Tivieu, Nemitanay, Bessey et Violley, Charvieux, Pommiers, Monteriacle, Mont-Chausson ; — 7° Viviers, Farges, la Forest ; — 8° Villejésus, l'Espardillière ».

#### 48H7 Volume 7.

XVIIIe Siècle

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 2 et 350 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire général... T. VII. Inventaire des titres des commanderies de : 1° Pontvieux et des membres : Ides, Longevergne, Courtille ; — 2° la Tourette ; 3° Lieu-Dieu ; — 4° Arbois et des membres : Besançon, Villedieu ; — 5° Puy-de-Noix et Champeaux ; — 6° Saint-Romain-en-Gal et des membres : Monteil-au-Temple, Monteux ; — 7° La Croix-au-Bost et des membres : Palluet, Lespinasse et Coursaget, La Bruyère, Feuilloux ; — 8° Chanonat et des membres : Vaux-Saint-Jean, Temple-d'Aunat, Bessamorel, Burdelles, Sainte-Anne ou la Bastide, Temple de Plaine-Combe ; — 9° Temple d'Ayen et des membres : Prugne, Belveyre, Chambon, Saint-Léger-de-Merle, Donzenat, Langlade, Mons, Aisat, Alasse, Saint-George-de-Sallon, Saint-Jean-de-Donne ».

**48H8-48H20 Statuts de l'ordre (en italien).****XVIIe- XVIIIe Siècles****48H8 1635-1719.****1635-1719**

## Description physique :

Importance matérielle : Grand in-8°, papier, 418 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Recueil imprimé

« Statuti della sacra religione di S. Gio. Gerosolimitano, con le ordinationi dell' ultimo capitolo generale celebrato nell' anno 1631 dal fu Em° e Rev° gran maestro fra Antonio de Paula..... In Borgo Nuovo... 1718... — Volume que contiene gli statuti della sacra religione Gerosolimitana, le ordinationi dell' ultimo capitolo generale, che sono le sole che sussistono ; il nuovo cerimoniale prescritto dalla santità di n. sig. papa Urbano VIII, sopra l'elezione de gran maestri ; il modo o sia istruzione di far i processi de' miglioramenti delle commende, que serve ancora per i priorati e baliaggi et come devono farsene li cabrei ; l'ordine che si tiene nel dar l'abito, achi professa nella religione, et per ultimo i privilegi concessi da sommi pontefici alla religione e suoi dependenti. In Borgo Novo nel marchesato di Roccaforte MDCCXIX, per Antonio Scionico, stampatore camerale, con licenza de' superiori. — Cronologia de gli eminentissimi gran maestri (f° 6). — La confermazione degli otto statuti (f° 11). — Statuti (f° 14). — Ordinationi del capitolo generale celebrato nell' anno MDCXXXI... Borgo Nuovo 1718 (f° 168). — S. d. n. d. Urbani divina providentia papæ VIII ceremoniale super electione magni magistri... Romæ 1635, denuo Burgi Novi, ex marchionatu Arcis fortis (f° 274). — Ceremoniale della santità di n. s. Urbano papa ottavo..... Borgo Novo 1718 (f° 280). — Privilegi della sacra religione di San Giovanni..... Borgo Novo 1718 (f° 296). — Compendio alfabetico de statuti della sacra religione Gerosolimitana (f° 355) ». — Titres gravés, S. Merelo s. (ff. 1, 168, 355). — Portrait du grand maître Raymond Perellos de Roccaful, Sebas. Merellus sc. Ge. (f° 3). — Recueil annoté en marge ; sur la garde, en tête, on lit : « Libro di statuti che deve restare nelli archivi della commenda des Feuillet, come cosa necessariissima per saper ben amministrar la commenda, selondo lo desiderio della nostra religione et adempire li oblihi che in essi statuti sono contenuti. Esso libro messo per stato della detta commenda per il commendatore de Pingon nel 1762 » ; à la fin : « Stallum venerandorum procerum magnæ crueis secundum preminentiam : episcopus, prior ecclesiae, magnus commendarius provinciæ... »

**48H9 1674-1675.****1674-1675**

## Description physique :

Importance matérielle : Grand in-8°, papier, 351 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Recueil imprimé

Recueil incomplet, lacune des 16 premiers feuillets. — « Statuti, titolo secundo (p. 7) f° 17. — Ordinationi del capitolo generale celebrato nell' anno MDCXXXI..... Borgo Nuovo 1674 (f° 169). — Istruzioni per fare il processo de' miglioramenti delle comende, conforme a i stabilimenti, ordinationi capitolari, e buone consuetudini della religione di S. Giovanni Gerosolimitano (f° 277). — L'ordine che si tiene nel dar la croce di san Giovanni (f° 282). — Privilegi della sacra religione..... in Borgo Nuovo 1674..... in Borgo Novo nel marchesato di Roccaforte MDCLXXV (f° 287-345). — Cerimoniale della santità di N.S. Urbano papa VIII sopra l'elezione del Gran Mastro (f° 346). — Portrait du grand maître Nicolas Cotoner ff. 89, 170, 276 ; titres gravés ff. 169, 287. (Clowet sculp.) Volume annoté en marge.

**48H10-48H20 XVIIe s.****XVIIe Siècle****48H10 Registre n°1.****XVIIe Siècle**

## Description physique :

Importance matérielle : Grand in-8°, papier, 2 et 140 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Compendio degli statuti, ordinationi capitoli e consuetudini della sacra religione Gerosolimitana, composto dal fu venerando prior di Dazia, fra Christiano Hosterhausen. — (fol. 1) Ristretto e compendio delli statuti, costumi ed. ordinationi della sag. religione Gerosolimitana. — Titolo 1°. Della regola. — Tit. 2. Della ricezzione de fratelli. — (f° 16v°) Tit. 3. Della chiesa. — Tit. 4. Dell' ospitalità. — Tit. 5. Del tesoro. — (f° 36v°) Tit. 6. Del capitolo generale. — T. 7. Del consiglio. — T. 8. Dello sguardo. — T. 9. Del maestro. — (f° 63v°) T. 10 De bagliivi. — T. 11. De priori. — T. 12. De officio de fratelli. — T. 13. Dell' elezzioni. — T. 14. Delle commende. — (f° 102v°) T. 15. Delle visite. — T. 16. Delli contratti et alienazioni. — T. 17. Degli affitti e locazioni. — T. 18. De prohibitionibus et poenis. — T. 19. Della cancellaria. — T. 20. Dell' albergie. — (f° 110) T. 21. Delle galere. — (f° 131) Malta. — (f° 135) Descrizione delo stato dell' isola di Malta, in che si trovo nell' anno 1632 » (état de la population, état de l'ordre). — « Raccolta dell' anno 1631 in Malta ». — Nombre des bêtes de somme. — Table alphabétique des

matières. — Sur le feuillet de garde : « Ce livre appartient à mr le chevalier frère François de Polastron du prieuré de France ».

---

### 48H11 Registre n°2.

**XVIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : Grand in-8°, papier, 3 et 132 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Ristretto e compendio delli statuti, costumi et ordinationi della sacra religione Hierosolimitana, composto dall' illustrissimo sigr. prior di Dacia fr. Christiano Austrausen, nell' anno 1657, e mori poi l'anno 1663 ». — (Double de 48H10.) Lacune des 4 premiers feuillets.

---

### 48H12 Registre n°3.

**XVIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : Grand in-8°, papier, 1 et 82 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Ristretto e compendio delli statuti, costumi et ordinationi della sacra religione Gierosolimitana, composto dall' illustrissimo signor prior di Dacia, fra Christiano Austrausem, nell' anno 1657, e mori poi l'anno 1663 ». (Double des précédents 48H10 et 11).

---

### 48H13 Registre n°4.

**XVIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : Grand in-8°, papier, 156 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Manuscrit incomplet du commencement et de la fin. — « Del Ricevimento : statuti (f° 1) ; ordinazioni (f° 11v°), decreti (f° 34). — Della chiesa : statuti (f° 37), ordinazioni capitolari (f° 45v°), decreti (f° 51). — Dell' ospitalita : statuti (f° 52v°), ordinazioni capitolari (f° 58v°), decreti (f° 66v°). — Del commun tesoro : statuti (f° 69), ordinazioni (f° 94), decreti (f° 119). — Del capitolo generale e provinciale : statuti (f° 123), ordinazioni (f° 127), decreti (132v°). — Del consiglio : statuti (f° 134), ordinazioni (f° 147), decreti (155v°).

---

### 48H14 Registre n°5.

**XVIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : Grand in-8°, papier, 352 pages.

Genre/Carac. phys. : Registre

Statuts de l'ordre ; privilèges. — « Cap. 1. Della concessione dei nostri privilegii, e della loro irrevocabilita. — C. 2. Della derogatione de nostri privilegii, e della forma che si deve in essa osservare. — C. 3. Della conferma de i nostri privilegii e che cosa in esta operi la clausola ex certa scientia (p. 15). — C. 4. De privilegio del canone che godone i nostri fratelli. — C. 5. Del privilegio del foro, che godone i nostri fratelli, e prima dell' esenzione del foro secolare nelle cause criminali. — C. 6. Seque dell' esenzione dal foro secolare che godone i nostri fratelli nelle cause criminali. — C. 7. Seque dell' esenzione dal foro secolare che godone i nostri fratelli nelle cause criminali. — (p. 55) C. 8. Dell' esenzione che godone del foro ecclesiastico i nostri fratelli nelle cause criminali. — C. 9. Dell' esenzione del foro secolare et ecclesiastico che godone i nostri fratelli nelle cause civili. — C. 10. Dell' esenzione che godone i nostri fratelli dalle decime et altri diritti episcopali e parrochiali. — C. 11. Dell' esenzione che godone i nostri fratelli delle gabelle, collette, et altre simili gravezze. — C. 12. Pretentioni del nuntio di Napoli e di Spagna dell' audienzia della camera e del tribunal della monarchia di Sicilia di riconoscer le nostre cause. — C. 13. Se del privilegio del foro secolare et ecclesiastico godone i nostri fratelli novizii. — C. 14. Se del privilegio del foro secolare et ecclesiastico godane i ricevuti d'età minore prima d'esser ammessi al novitiato. — C. 15. Se i familiari, ministri et altre persone ascritte al servitio dell' ordine nostro godane dall' esenzione del foro secolare et ecclesiastico. — (p. 132) C. 16. Se i donati dell' ordine nostro godane l' esenzione del foro secolare et ecclesiastico. — C. 17. Come si sodisfavia a i tre requisiti del s. concili e bolla Gregoriana da i familiari della religione nel convento di Malta. — C. 18. Della giuriditione spirituale concessa all' ordine nostro et a i nostri commendatori. — C. 19. Qual sia la giuriditione spirituale concessa all' ordine nostro et a i nostri commendanti, secondo le decisioni della s. rota..... — (p. 238) C. 26. De i privilegii toccanti il voto dell' obediencia e si examina il dubio se i nostri fratelli godano l' immunita della chiesa in pregiuditio dell' obediencia dovuta alla religione. — C. 27. De i privilegii toccanti il nostro istituto militare, e se i fratelli godano dei privilegii concessi a gli antichi soldati..... — (p. 325) C. 37 et ult. Seque del privilegio concesso all' ordine nostro d' eleggere giudici conservatori. »



## 48H15 Registre n°6.

XVIIe Siècle

Description physique :

Importance matérielle : Grand in-8°, papier, 8 et 631 pages.

Genre/Carac. phys. : Registre

Du commun trésor. — « Trattato del comun tesoro. C. 1. Delle responsioni e di quel tanto che per ragione d'esse appartiene al comun tesoro. — C. 2 (p. 63). Che tutti sono tenuti à pagar le responsioni nonostante qualunque esentione, impedimento a lite. — C. 3 (p. 78). In che tempo, e luogo, et in mano dichì si debbano pagare le responsioni. — C. 4. Delle impositioni straordinarie, a chi spetti assengarle, et in che modo s'asseguino, o si trovano varii particolari intorno a questa materia. — ..... C. 22 (p. 549). Quali debitori del tesoro favino incorrere ipso facto nelle pene, e quali doppio la condanna, o propria confessione. — C. 23 (p. 591). Come si giustificchino i debiti, ed' alcune diligenze che usa la religione per esattione de suoi crediti. — C. 24 et ult. Come si pagano i debiti del commun tesoro, e chi habbia autorità di rimetterli. »

## 48H16 Registre n°7.

XVIIe Siècle

Description physique :

Importance matérielle : Grand in-8°, papier, 245 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Trattato del comun tesoro dell' illustrissimo signore prior fra D. Giovanni Caravita, trattato secondo. — C. 1 (f. 11). Chiesa conventuale di San Giovanni. — C. 2 (f° 21). Sette galere e prigione delli schiavi. — C. 3. Sacra infermaria, abbazia di Sta Orsola, schiavi neofiti, piazze morte et elemosine. — C. 4. Palazzo magistrale et alberghi. — C. 5. Tavole, soldea et novittiato. — C. 6 (f° 47 v°). Cammera di conti, cancellaria, conservatoria e zecca. — C. 7. Artiglieria, arsenale e granaro. — C. 8. Castellania, citta Valletta, Vittoriosa e Senglea. — C. 9. Castel Sant Elmo, St Angelo e forte Richafoli, torri in torno all' isola, fortezza del Gozzo, forte Garza e Marsalforno. — C. 10. Cavalleria, fortificattioni, opere, fontana e falconeria. — C. 11. Ambasciatori, ricevitori et altre spese fuor di convento. — C. 12 (f° 67). Dei soggetti che amministrano la giustittia et i beni del comun tesoro. — C. 13 (f° 97). Del giuramento che fanno i signori della cammera e di varii qualita che devono in essi concorrere. — C. 14. Del tribunale della camera e del suo nome, giuridittione et origine. — C. 15. De i varii membri che costituiscono i giudicii del tribunale. — C. 16 (fol. 144). Del rendimento de conti, che si fa al tribunale della camera. — C. 17. De i conti che rende in particolare ciascun amministratore de i beni della religione. — C. 18 (f° 171). Dell' amministrazione del tesoro tenuta da i gran maestri e da i venerandi procuratori. — C. 19. Di varii atti che concernono l'amministrazione del tesoro. — C. 20 (f° 203). Delle spese che occorrono farsi nel mortuorio, e vacante a chi debbano carricharsi. — C. 21. Del commendatore del arsenal. — C. 22. Del commendatore dell' artiglieria. — C. 23 (f° 231). Del commendatore del granaro. — C. 24. Del commissario dell' opere e de i prodomi della prigione delli schiavi. — C. 25. De i commissarii delli spogli. — C. 26 et ult. De i procuratori del tesoro fuori di convento.

## 48H17 Registre n°8.

XVIIe Siècle

Description physique :

Importance matérielle : Grand in-8°, papier, 12 et 579 pages.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Trattato delle commende. — Della prima origine delle commende e del loro nome. — Se le nostre commende e pentioni siano beneficii ecclesiastici e materia di simonia....., etc. » *Traité en 72 chapitres, composé par J.-M. Caravita.*

## 48H18 Registre n°9.

XVIIe Siècle

Description physique :

Importance matérielle : Grand in-8°, papier, 2 et 774 pages.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Compendio d'un lungo trattato sopra le constitutioni e privilegi della sacra religione Gerosolimitana, composto dal fu venerando prior di Lombardia, fra Giovanni-Maria Caravita. » *Abrégé des traités précédents, divisé en vingt-trois titres :* « 1° Della regola ; 2° del ricevimento ; 3° della chieza ; 4° dell' ospitalita ; 5° del comun tesoro ; 6° del capitolo generale e provinciale ; 7° del consiglio et de giudicii ; 8° dello sguardio ; 9° del maestro ; 10° de baglivi ; 11° de i priori ; 12° dell' officio de fratelli ; 13° dell' elettioni ; 14° delle commende ; 15° delle visite ; 16° de i contratti et alienationi ; 17° delle allogationi o siano affitti ; 18° delle proibitioni e pene ; 19° della cancellaria ; 20° dell' albergie ; 21° delle galere ; 22° delli schiavi ; 23° della significazione delle parole. » *Table générale des titres et chapitres.*

### 48H19 Registre n°10.

XVIIe Siècle

Description physique :

Importance matérielle : Grand in-8°, papier, 14 et 352 pages.

Genre/Carac. phys. : Registre

Double, avec quelques variantes de 48H18 ; en tête table générale des titres et chapitres ; à la fin, table alphabétique des matières.

---

### 48H20 Registre n°11.

XVIIe Siècle

Description physique :

Importance matérielle : Grand in-8°, papier, 8 et 131 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Double incomplet, avec quelques variantes, de 48H18 et 48H19 ; le manuscrit s'arrête au chapitre 9 du titre V.

---

### 48H21-48H70 Privilèges et procédures.

1113-1790

---

### 48H21-48H41 Privilèges.

1113-1776

---

### 48H21 Cartulaire.

1339-1547

Description physique :

Importance matérielle : Petit in-4°, parchemin, 36 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Vidimus délivré par l'official d'Avignon le 22 mars 1473 de la bulle de Sixte IV : Sixtus episcopus..... Provisionis nostre debet pervenire subsidio..... Datum Rome apud Sanctum Petrum, anno Incarnationis dominice millesimo quadringentesimo septuagesimo secundo, septimo kal. julii, pontificatus nostri anno primo..... portant confirmation et vidimus de la bulle de Calixte III : Calistus, episcopus..... Graves labores et varia eorum corporum pericula..... Datum Rome apud Sanctum Petrum, anno Incarnationis dominice millesimo quadringentesimo quinquagesimo quinto, tertio decimo kal. julii, pontificatus nostri anno primo. — Autre bulle de Sixte IV, même date : ..... Illius qui pro humani generis redemptione inmolari non erubuit..... ; ..... Apostolice sollicitudinis officium nos inducit..... ; ..... Dum ad dilectorum filiorum magistri conventus et fratrum hospitalis Sancti Johannis..... ; ..... Provisionis nostre debet provenire subsidio, ut jus suum cuilibet conservetur, hinc est..... vidimant la bulle de Nicolas V. .... Injunctum nobis de super apostolice servitutis officium..... Datum Rome, apud Sanctum Petrum, anno Incarnationis dominice millesimo quadringentesimo XL° VII°, pridie idus februarii, pontificatus nostri anno primo, qui rapporte en entier celle de Grégoire VIII, d'après la copie (felicis recordationis Gregorius papa VIII, predecessor noster), Gregorius, episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis magistro et fratribus..... salutem et apostolicam benedictionem. Religionis vestre meretur honestas, ut vos in caritatis visceribus amplexantes..... Datum Laterani, nonis maii, pontificatus nostri anno secundo ; — double de la bulle : Apostolice sollicitudinis..... ; Sixtus episcopus..... venerabilibus fratribus universis archiepiscopis..... Militanti ecclesie licet immeriti, disponente Domino, presidentes..... ; ..... Antiqua romanorum pontificum predecessorum nostrorum qui strenuitatem..... — Vidimus de Jean Gay, official de Lyon, du 2 mai 1528, d'un autre vidimus du 4 juillet 1524, émanant de l'officialité de Paris, et rapportant la bulle de Clément VII : ..... Clementia disponente ejus qui immobilis permanens. .... Datum Rome apud Sanctum Petrum, anno Incarnationis dominice millesimo quingentesimo vicesimo tercio, quarto nonas januarii, pontificatus nostri anno primo. — Vidimus du garde du scel du bailliage de Mâcon du 2 mai 1528, d'un autre vidimus du 15 juillet 1527, émanant de la prévôté de Paris et rapportant les lettres de François I, de février 1515 (n. s.) qui vidiment celles de Philippe VI, de décembre 1339, de Jean II, novembre 1350 ; de Charles V, juin 1364 ; de Charles VI, janvier 1393 (n. s.) ; Charles VII, décembre 1423 ; Louis XI, août 1461 ; Charles VIII, mai 1484 ; Louis XII, juillet 1498. — Vidimus du garde du scel du bailliage de Mâcon du 3 novembre 1548, d'un autre vidimus du 9 avril précédent, émanant de la prévôté de Paris et rapportant les lettres patentes de Henri II de septembre 1547, confirmant les privilèges de l'ordre. — Vidimus délivré le 11 mai 1540 par Benoît Buatier, official de Lyon, de la bulle de Paul III. « ..... Gregis dominici nostre custodie divina dispositione commissi..... Datum Rome apud Sanctum Petrum, anno Incarnationis dominice millesimo quingentesimo trigesimo quarto, nonis junii, pontificatus nostri anno quinto. »

**48H22 Recueil des privilèges de Saint-Jean de Jérusalem.****1113-1526**

## Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 22 et 526 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Recueil général des plus importantes matières des privilèges octroyés à la religion Saint-Jean-de-Hierusalem par les papes de Rome, empereurs et rois de France, du vivant de chasque grand maistre, ensemble les cottes des establissemens et règlementz qu'ilz ont fait et aultres choses plus remarquables de leur vie et gouvernement, durant le temps de leur magistaire, pour la commune utilité, et en contemplation des sieurs commandeurs des langues et natiions françoises, coligé des annales de ladicté religion de la chancellerie de Malthe et d'ailleurs, par frère A. de Naberat, dr ez droictz, commandeur du temple d'Ahin, prieur des prieurés de Sainct Chartrier et Saint Jean d'Aix et aumosnier ordinaire du roy, vicaire et visiteur général des grands prieurés de Saint Gilles et d'Auvergne. » — Listes des papes, des empereurs romains, des empereurs grecs, des empereurs turcs, des rois de France, des rois d'Angleterre, des rois de Jérusalem et des grands maîtres de l'Ordre. — Dédicace au grand maître de Wignacour ; — avis au lecteur. — Notice sur l'origine et institution de l'hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem. — Bulle de Pascal II portant confirmation de l'ordre, ratification des donations à lui faites, exemptions de dîmes, etc. : Paschalis..... venerabili filio Gerauldo, institutori..... *Piæ postulatio voluntatis effectum debet prosequente compleri ; postulavit siquidem dilectio tua..... Datum Beneventi..... XV kal. martii, indictione VI, Incarnationis dominicæ anno millesimo centesimo decimo tertio (15 février 1113), pontificatus autem domini Paschalis papæ II anno XIII ; date de la confirmation par Calixte II : sexto idus januarii (8 janvier), incarnationis dominicæ, anno millesimo centesimo XXIII, pontificatus autem domini Calixti secundi papæ..... anno 4. — Bulle d'Innocent II mettant les Hospitaliers sous la protection du Saint-Siège, confirmant les précédents privilèges, les autorisant à bâtir églises et oratoires, à faire la quête, à entrer dans les églises interdites, et les exemptant de dîmes : Innocentius..... dilecto filio Raymundo magistro Xenodochii..... Fidei religio hoc pie credit et veraciter profitetur..... Data Pisis..... VII° idus februarii (7 février), indictione 15, Incarnationis dominicæ anno 1137, pontificatus ejusdem domini Innocentii papæ 2i anno 7° ; — d'Anastase IV : Anastasius..... dilecto filio Raymundo magistro Xenodochii civitatis Hierosolimitanæ..... Quemmadmodum postulat ad exemplar prædecessorum nostrorum fœlicis memoriæ Innocentii, Celestini, Lucii, Eugenii..... Datum Lateranens. per manum Rolandi sanctæ romanæ ecclesiæ presbyteri cardinalis et cancellarii, duodecimo kalendas (21 octobre) novembris, indictione quarta, Incarnationis dominicæ anno millesimo centesimo quinquagesimo quarto, pontificatus domini Anastasii quarti papæ, anno secundo ; — autre du même : Anastasius..... archiepiscopis, episcopis, de Hospitali domo quæ Hierosolymis sita est..... Datum Laterani 9 kalendas novembris (24 octobre) 1154 ; — d'Alexandre III : Alexander..... dilecto filio Gyberto magistro Xenodochii sanctæ civitatis Hierusalem..... Christianæ fidei religio..... et quemmadmodum postulastis ad exemplar prædecessorum nostrorum fœlicis memoriæ Innocentii, Cœlestini, Lucii, Eugenii, Anastasii et Adriani..... Datum Beneventan. per manum Gratiani, sanctæ Romanæ ecclesiæ subdiaconi et notarii 4° idus januarii (10 janvier), indictione prima, Incarnationis dominicæ anno millesimo centesimo sexagesimo octavo, pontificatus vero domini Alexandri papæ tertii anno decimo. — Lettres de Gerbert d'Assaly, grand maître, au roi Louis VII, extraites des Gesta Dei per Francos. — Donation du grand maître Joubert. pour faire distribuer à perpétuité du pain blanc aux malades de l'hôpital (1177). — Bulle d'Alexandre III : Alexander..... Rogerio, magistro Xenodochii..... Christianæ fidei religio hoc pie credit..... Datum Anagninæ per manum Alberti Sanctæ Romanæ ecclesiæ presbyteri cardinalis et cancellarii, XVII (sic) kal. (14 février) martii, indictione XIa, Incarnationis dominicæ anno M° CLXXVII, pontificatus vero domini Alexandri papæ tertii anno XVIII. — 9 bulles de Lucius III ; 4 d'Urbain III ; 1 de Grégoire VIII et de Clément III ; 2 de Célestin III ; 4 d'Innocent III ; 9 d'Honorius III ; 6 de Grégoire IX ; 7 d'Innocent IV ; 11 d'Alexandre IV ; 3 d'Urbain IV ; 8 de Clément IV ; 1 de Grégoire X, de Jean XXI, de Martin IV, d'Honorius IV ; 6 de Boniface VIII ; 1 de Benoît X ; 5 de Clément V ; 4 de Jean XXII ; 2 de Benoît XII ; 4 de Clément VI ; 1 d'Innocent VI et d'Urbain V ; 3 de Grégoire XI ; 1 d'Alexandre V ; 4 de Martin V ; 7 d'Eugène IV. — Bulle du concile de Bâle portant exemption de dîme pour l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, 2 juillet 1434 (f° 320). — 1 bulle de Nicolas V ; 3 de Calixte III ; 11 de Sixte IV ; 9 d'Innocent VIII et correspondance au sujet de Zizim ; 1 d'Alexandre VI, de Jules II ; 3 de Léon X ; 3 de Clément VII ; 1 de Clément VI (f° 514) ; 2 de Pie II ; 1 de Martin V. En tête, frontispice gravé : Moretz sculp., id. f° 509.*

**48H23-48H24 Pièces concernant les Templiers.****1154-1319****48H23 1154-1235.****1154-1235**

## Description physique :

Importance matérielle : 18 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Bulles du pape Anastase IV : Anastasius... archiepiscopis... Quantum sacra Templi militia ecclesie Dei et toti fere christianitati sit utilis... Datum Lat. III kal. martii (27 février 1154), enjoignant à tous prélats de faire rendre justice aux Templiers contre les détenteurs de leurs biens ; — d'Alexandre III pour le même objet : Alexander..... archiepiscopis..... Quantum ad deffendendam orientalem ecclesiam et paganorum seviciam reprimendam..... Datum..... ; — autre du même autorisant les Templiers à faire des quêtes, la célébration des offices dans les églises des endroits où ils passeront, nonobstant l'interdit, etc. : Alexander... archiepiscopis... Milites Templi Jerosolimitani novi sub..... Datum apud Claromentem..... — Copie faite en 1620 de la grande

bulle du même pape portant privilèges pour l'ordre des Templiers : Alexander..... dilectis filiis, Bertranno, magistro religiosæ militiæ Templi..... Omne datum optimum..... proinde dilecti in domino filii de vobis et pro vobis omnipotentem dominum collaudamus, quoniam in universo mundo vestro..... Datum Turon. per manum Hermanni, sanctæ romanæ ecclesiæ subdiaconi et notarii, quarto decimo kalendas julii, indictione decima, Incarnationis dominicæ anno millesimo centesimo sexagesimo tertio, pontificatus vero domini Alexandri papæ tertii anno quarto (18 juin 1163). — Bulle de Clément III, interdisant à tout prélat d'exiger des Templiers le quart des biens à eux laissés par testament : Clemens.... archiepiscopis.... Quanto majora dilecti filii nostri fratres milicie Templi pericula sustinent pro defensione christianitatis..... Datum Lateran. XI kal. aprilis, pontificatus nostri anno primo (22 mars 1188) ; — autre enjoignant aux évêques de les protéger : Clemens..... archiepiscopis..... Si discrimina que dilecti filii nostri fratres milicie Templi pro defensione..... Datum Lateran. III nonas martii, pontificatus... — Vidimus délivré, à la demande des Hospitaliers, par « Anthonius de Furano..... archipresbiter Anse, regens officialatum Lugdun., le 30 octobre 1403, de la grande bulle d'Innocent III : Innocentius..... dilectis filiis magistro religiose milicie Templi..... Proinde dilecti in domino filii, ad exemplar predecessorum nostrorum Alexandri, Lucii, Urbani, Clementis..... Cum enim natura essetis filii ire, nunc per aspirantem gratiam evangelii non surdi auditores..... Datum Rome apud Sanctum Petrum, per manum Raynaldi, domini pape notarii, cancellarii vicem agentis, VIII idus junii (6 juin), indictione prima, Incarnationis dominicæ anno M° C° XC° VIII, pontificatus vero domini Innocentii pape III anno primo. — Autre du même : Innocentius..... archiepiscopis..... Cum de viris ecclesiasticis quibus..... significantibus sane dilectis filiis nostris fratribus milicie Templi..... districte precipimus quatinus homines eorumdem fratrum ad certamina communia ire de cetero non cogatis..... Datum Lateran., III non. januarii, pontificatus nostri anno primo (3 janvier 1199). — Autre donnant l'ordre à tous prélats d'accepter les bénéficiers choisis par les Templiers pour les églises dépendant de leur ordre : Innocentius..... archiepiscopis..... Quanto dilecti filii nostri fratres milicie Templi propriis derelicti..... Datum Lateran. VI id. martii, pontificatus nostri anno tercio (10 mars 1200). — Autre portant autorisation aux Templiers de faire des quêtes et concédant des indulgences à ceux qui leur donneront : Innocentius..... archiepiscopis..... Milites Templi Jerosolimitani novi sub tempore gracie Machabei.... Quicumque vero de facultatibus sibi a Deo collatis..... Datum Lateran., nonis aprilis, pontificatus nostri anno tercio (5 avril 1200). — Copie faite en 1621 d'une autre bulle portant confirmation des privilèges précédemment octroyés : Innocentius..... dilectis filiis magistro religiosæ militiæ Templi..... Omne datum optimum et omne donum perfectum..... ad exemplar felicis recordationis prædecessorum nostrorum..... cum enim natura essetis filii iræ..... Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, per manum Joannis S. Mariæ in via lata, diaconi cardinalis, VIII kal. decembris (24 novembre)..... anno millesimo ducentesimo V, pontificatus vero d. Innocentii papæ III anno decimo (sic). — Autre au sujet des sépultures dans les maisons du Temple : Innocentius..... dilectis filiis magistro et fratribus..... Quotiens a nobis petitur quod religioni..... Eapropter dilecti in domino filii vestris justis postulacionibus clementer annuimus..... Datum Lateran. XVI kal. aprilis, pontificatus nostri anno quarto decimo (17 mars 1211). — Autre à l'évêque de Clermont, lui enjoignant de protéger les biens du Temple et de faire restituer ceux qui auraient pu être détournés : Innocentius.... venerabili fratri Claromontensi episcopo.... : Cum dilectorum filiorum fratrum milicie Templi sit speciale propositum..... hii qui eos furtis vexare non metuunt..... Datum Signie IX kal. julii, pontificatus nostri anno quinto decimo (23 juin 1212). — Autre portant défense de faire faire des quêtes dans les églises en même temps que les Templiers : Innocentius..... archiepiscopis..... Cum dilectis filiis fratribus milicie Templi fuerit a predecessoribus nostris indultum et a nobis postmodum confirmatum, ut semel in anno recipiantur in ecclesiis ad elemosinas colligendas, quidam vestrum avaritie ardore succensi..... V kal. julii pontificatus nostri..... quinto decimo (27 juin 1212). — Bulle d'Honorius III, portant défense de loger avec une suite dans les maisons de Templiers : Honorius..... archiepiscopis..... evangelice doctrine..... aliquam religiosam domum in immensam multitudinem visitare..... accepimus autem quod quidam vestrum domos dilectorum filiorum fratrum milicie Templi in magna multitudine equorum et hominum..... Datum Lateran. II kal. februarii, pontificatus nostri anno primo (31 janvier 1217). — Copie faite en 1625 de la bulle d'Honorius III, autorisant les Templiers à percevoir les novals dans leurs terres : Honorius..... dilectis filiis magistro et fratribus milicie Templi de Francia..... justis petentium desideriis..... Ea propter dilecti..... Datum Lateran. quarto kalendas martii, pontificatus nostri anno nono (26 février 1225). — Copie d'une bulle de Grégoire IX les exemptant des dîmes et novals : Gregorius..... archiepiscopis..... Cum abbates Cisterciensis ordinis, tempore concilii generalis ad commonitionem felicis recordationis Innocentii pape, prædecessoris nostri..... Datum Perusii, sexto kalendas julii, pontificatus nostri anno secundo (26 juin 1228). — Autre conforme à celle d'Honorius III, relativement à l'hospitalité dans les maisons du Temple : Gregorius..... archiepiscopis..... Evangelice doctrine..... contradicit aliquam religiosam domum in immensa multitudine visitare et lautas epulas querere..... Accipimus autem quod quidam vestrum..... Datum Perusii V kal. junii pontificatus nostri anno nono (28 mai 1235).

## 48H24 1245-1319.

1245-1319

### Description physique :

Importance matérielle : 18 pièces, parchemin, un sceau.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Bulles : d'Innocent IV, portant que les gens du Temple ne pourront être traduits devant une justice ecclésiastique ni condamnés à l'amende, mais que leurs biens pourront être confisqués au profit de l'ordre : Innocentius... archiepiscopis.... Dilecti filii, fratres domus milicie Templi Jerosolimitani, transmissa nobis insinuatione monstrarunt quod archidiaconi et decani in nostris partibus constituti, tam per se quam per officiales suos, homines predictorum fratrum pro excessibus suis..... Datum Lugdun. III idus aprilis, pontificatus nostri anno secundo (11 avril 1245) ; — d'Alexandre IV, au sujet des droits de procuration que les légats exigeaient en argent, Datum Anagnie VIII idus sept., pontificatus nostri anno primo (6 sept. 1255) ; — autre portant levée de 10,000 marcs d'argent pour les malades : Datum Lateran. X kal. februarii, pontificatus nostri anno secundo (23 janvier 1256). — Autre confirmant celle de Grégoire IX, portant que les gens du Temple ne pourront être traduits devant la juridiction ecclésiastique et condamnés à l'amende : Datum Lateran. III non. februarii, pontificatus nostri anno secundo (2 février 1256). — Vidimus délivré le 27 avril 1258, par l'official de Limoges de la bulle d'Alexandre IV, Datum Lateran. II nonas marcii, pontificatus nostri anno tercio (6 mars 1257), portant confirmation générale des privilèges, au sujet de l'interdit des églises et des

dîmes des noales. — Bulles : du même, au sujet de l'exemption des dîmes : Datum Viterbii, V id. aprilis, pontificatus nostri anno quarto (9 avril 1258) ; — de Clément IV, enjoignant de poursuivre tous ceux qui n'étant pas de l'ordre du Temple en portent la croix rouge pour faire des quêtes : Datum Perusii IIII nonas julii, pontificatus nostri anno primo (4 juillet 1265) ; — de Grégoire X, portant confirmation de l'interdiction faite à tous ecclésiastiques de porter sentences d'interdit, d'excommunication, ou de suspension contre les Templiers : Datum Lugduni III idus septembris, pontificatus nostri anno tercio (11 sept. 1274) ; — de Nicolas III, portant confirmation générale des privilèges : Datum Rome apud Sanctum Petrum XV kal. februarii, pontificatus nostri anno primo (18 janvier 1278) ; — de Martin IV, même objet : Datum apud Urbem veterem X kal. maii, pontificatus nostri anno primo (22 avril 1281) ; — d'Honorius IV, même objet : Datum Rome, apud Sanctam Sabinam, X kal. novembris, pontificatus nostri anno primo (23 oct. 1285) ; — autre même objet : Datum Rome, apud Sanctam Sabinam, id. maii, pontificatus nostri anno primo (15 mai 1286) ; — de Nicolas IV, au sujet des biens dévolus à l'ordre par succession : Datum Reate, II kal. junii, pontificatus nostri anno primo (31 mai 1288) ; — autre portant confirmation des privilèges et des indulgences : Datum Rome, apud Sanctum Petrum, X kal... pontificatus nostri anno se.... — Vidimus du 22 août 1290, délivré par le juge de l'évêché de Clermont, de trois bulles de Grégoire X, Honorius IV et Nicolas IV, enjoignant de faire respecter les biens et les privilèges des Templiers. — Confirmation par Philippe le Bel (Paris 24 décembre 1295), de la charte donnée à Vincennes le 22 juin 1295, par laquelle, lui et sa femme, la reine Jeanne, confirment tous les conquêts des Templiers. — Vidimus du 20 mars 1318, délivré par Bernard Hugonet, prieur de Saint-Pierre-le-Moutier (Sancti Petri de Monasterio), régent de l'officialité du Puy, propter absentiam viri venerabilis et discreti, domini Petri Jacobi, legum doctoris, officialis Aniciensis, pro quibusdam arduis negociis ipsius domini episcopi in remotis agentis, de la bulle de Jean XXII, au sujet des pensions à assigner aux ex-Templiers (y appendu le sceau de l'officialité). — Vidimus du 19 mai 1319, délivré par l'official de Grenoble, de la bulle de Jean XXII, enjoignant à tous prélats de faire comparaître devant eux les ex-Templiers et de leur donner un délai de trois mois pour entrer dans un monastère dont ils suivront la règle et où leur sera payée leur pension.

#### 48H25 Réunion des biens des Templiers à l'ordre de Malte et aux chanoines du Saint-Sépulcre.

1312-1757

##### Description physique :

Importance matérielle : 7 pièces, parchemin, 1 pièce, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Vidimus, du 30 avril 1313, des lettres de Philippe le Bel (28 mars 1312 n. st.), enjoignant de remettre les biens des Templiers aux Hospitaliers. — Ordre donné par le juge de la terre de Baugé, au nom du comte de Savoie, de remettre tous les biens possédés par les Templiers, dans la région, au commandeur d'Épaise, de l'ordre de Saint-Jean (5 novembre 1312). — Vidimus de l'ordre donné le 5 mai 1313, aux commissaires établis « en la garde et au gouvernement des biens jadis du Temple », de délivrer, moyennant quittance, au grand prieur d'Auvergne, les titres, privilèges, argent ou effets divers dont il pourrait avoir besoin. — Vidimus du 28 novembre 1313 des lettres patentes de Philippe le Bel, ordonnant la remise des biens du Temple à l'ordre des Hospitaliers. — Vidimus d'un accord du 30 janvier 1314 (n. s.), entre les grands prieurs de France et d'Auvergne, au sujet du partage des maisons du Temple. — Copie de cette pièce délivrée le 5 novembre 1757. — Vidimus du 8 juillet 1344, délivré à la requête fratris Huberti de Balma, preceptoris Sancti Pauli, Sancti Salvatoris, Laricii et Gebennensis, de la bulle de Clément V, mettant les Hospitaliers en possession des biens du Temple (Vienne, 2 mai 1312). — Vidimus délivré le 26 septembre 1440 des bulles de Clément IV : Clemens..... archiepiscopis..... Gratum Deo credimus impendere..... Datum Perusii, XVto kal. maii, pontificatus nostri anno primo (17 avril 1265) ; d'Innocent IV : Innocentius..... universis Christi fidelibus..... Ad opera pietatis vos non credimus invenire defficles..... Datum Perusii, sexto kal. aprilis, pontificatus nostri anno nono (27 mars 1252) ; de Clément VII : Clemens..... magistro et fratribus Sancti Sepulchri dominici Jherosolimitani, ordinis Sancti Augustini..... Solet annuere sedes apostolica..... Insuper volumus et de gracia speciali concedimus quod si aliquis fidelis catholicus aliquam partem notabilem de bonis a Deo sibi collatis donaverit..... Datum Pisis, secundo kal. augusti, pontificatus nostri anno secundo (31 juillet 1380) ; de Jean XXIII : Johannes..... magistro et fratribus Sancti Sepulchri..... Solet annuere sedes apostolica piis votis..... Datum Rome apud Sanctum Petrum, XV kal. augusti, pontificatus nostri anno secundo (18 juillet 1411) ; d'Alexandre IV : Alexander..... archiepiscopis..... Eternorum bonorum particeps efficitur..... Datum Anagnie, quinto kalendas septembris, pontificatus nostri anno secundo (28 août 1256) ; de Martin V : Martinus..... magistro et fratribus Sancti Sepulchri... Cum a nobis petitur... omnes libertates... Datum Gebenis, IIIto ydus julii, pontificatus nostri anno primo (12 juillet 1418), portant privilèges pour les chanoines du Saint-Sépulcre. Au bas de la pièce, seings manuels de Yvo Rabuan, Briocensis diocesis, magister in artibus, publicus apostolica et imperiali auctoritatibus notarius, et de Theobaldus Bernardi, clericus Cenomanensis diocesis, in decretis baccalarius, publicus imperiali auctoritate ac curie officialis Andegavensis notarius juratus.

#### 48H26 Privilèges des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

1198-1257

##### Description physique :

Importance matérielle : 16 pièces, parchemin, 1 sceau.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Bulles : d'Innocent III portant défense de les troubler dans leurs privilèges et leurs biens : Innocentius..... archiepiscopis..... Si discrimina que dilecti filii nostri fratres Hospitalis Jerosolimitani..... Ceterum audivimus et audientes nequivimus non mirari..... Datum Lateran., VI kal. novembris, pontificatus nostri anno primo (27 octobre 1198) ; — confirmant les privilèges et dispensant d'ester en justice à leur sujet (ut si contra privilegia vestra littere fuerint ad cujusquam suggestionem obtente contra privilegiorum ipsorum tenorem, eorundem privilegiorum mencione non habita, iudicio alicujus non teneamini disceptare) : Innocentius.....

magistro et fratribus Hospitalis. Cum vos tamquam speciales ecclesie filios religionis intuitu... Datum Lateran., III kal. februarii, pontificatus nostri anno primo (29 janvier 1199) ; — enjoignant de les laisser faire leurs quêtes aux jours antérieurement indiqués : Innocentius..... archiepiscopis..... Qualiter dilecti filii, fratres Jerosolimitani Hospitalis quodammodo se ipsos abnegantes... Datum Lateran., XVII kal. decembris, pontificatus nostri, anno tercio (15 novembre 1200) ; — portant défense de condamner les Hospitaliers à l'amende : Innocentius..... archiepiscopis..... Querela dilectorum filiorum nostrorum magistri et fratrum Jerosolimitani Hospitalis ad nos transmissa pervenerit quod homines eorum, quos adulterio vel alio crimine deprehenditis irretitos contra libertates..... Datum Lateran., VI kal. junii, pontificatus nostri anno quinto (27 mai 1202) ; — d'Honorius III, portant défense aux chevaliers de changer de règle sans l'assentiment du grand maître : Honorius.... magistro et fratribus Hospitalis.... Ad aures nostras noveritis pervenisse quod quidam ex fratribus vestris, plerumque in commissis sibi domibus reprehensibiliter ministrantes..... Datum Rome apud Sanctum Petrum, idibus decembris, pontificatus nostri anno primo (13 décembre 1216) ; — du même, relevant d'un septième de la pénitence imposée ceux qui donneront un tribut annuel aux Hospitaliers : Honorius..... universis Christi fidelibus..... Ad eripiendum de paganorum manibus terram illam quam dominus Jhesus Christus..... Omnibus, qui de facultatibus sibi collatis a Deo fratribus subvenerint Hospitalis et in tanta sancta fraternitate statuerint se collegas eique beneficia persolverint, annuatim septimam partem injuncte sibi penitencie relaxamus. Datum Lateran., V kal. octobris, pontificatus nostri anno tercio (27 septembre 1218) ; — autre au sujet des sépultures : Honorius..... archiepiscopis..... Si diligenter intenditis quanta dilectis filiis fratribus Hospitalis Jerosolimitani reverentia debeatur..... Datum apud Urbemveterem, VII idus julii, pontificatus nostri anno quarto (9 juillet 1220) ; — de Grégoire IX au sujet de la justice : Gregorius..... archiepiscopis..... Cum a religiosorum virorum pressuris et molestiis..... Precipimus quatinus cum a jamdictis fratribus de parochianis vestris querelam acceperitis ad exhibendam justiciam, omni gratia et timore postposito, contradictione quoque et appellatione remota, ecclesiastica districtione cogatis attentius provisuri ne sententiam quam tuleritis fratribus ignorantibus absque satisfactione congrua relaxetis..... Datum Perusii, V idus novembris, pontificatus nostri anno secundo (9 novembre 1228) ; — d'Innocent IV portant défense d'imposer des peines pécuniaires aux tenanciers des Hospitaliers : Innocentius..... archiepiscopis..... Dilecti filii fratres Hospitalis Jerosolimitani, transmissa nobis insinuatione, monstrarunt quod archidiaconi et decani in vestris partibus constituti, tam per se quam per officiales suos, homines predictorum fratrum pro excessibus suis ad ecclesiasticum judicium pertrahunt, ut eorum potius pecuniam tollant.... Datum Lugduni, V nonas julii, pontificatus nostri anno tercio (3 juillet 1245) ; — du même, bulle conforme à celle d'Honorius III du 9 juillet 1220, autorisant les Hospitaliers à ensevelir ceux qui éloront leur sépulture dans leurs maisons, et interdisant aux prélats de prélever un droit sur les aumônes faites à ce sujet : Innocentius... archiepiscopis... Si diligenter attenditis quanta dilectis filiis fratribus Jerosolimitani Hospitalis..... Liceat autem fratribus supradictis eos qui apud ipsos elegerint sepeliri ad confessionem de occultis peccatis recipere per sacerdotes suos, et per eosdem illis viaticum ministrare, si eis a propriis sacerdotibus premissa maliciose fuerint denegata, atque cum cruce et processione ad cimiterium suum corpora eorum libere et sine impedimento tumulanda deferre. Datum Lugduni, X kal. aprilis, pontificatus nostri anno octavo (23 mars 1251) ; — d'Alexandre IV interdisant aux frères et aux sœurs de l'ordre de se marier : Alexander..... magistro et fratribus Hospitalis..... Sane peticio vestra nobis exhibita continebat quod nonnulli fratres et sorores vestri ordinis, post factam in eo professionem, rejecto habitu regulari, ad illicitas voluptates seculi, quas prius salubriter abdicaverant, tanquam canes ad vomitum redeuntes, matrimonia de facto, cum de jure non possint, contrahere propria temeritate presumunt se tanquam laicis secularibus..... Datum Neapoli, V kal. martii, pontificatus nostri anno primo (25 février 1255) ; — du même, les autorisant à appeler leurs frères en témoignage dans leurs propres causes : Alexander... magistro et fratribus Hospitalis..... Justis petentium desideriis..... Ea propter, dilecti in Domino filii, vestris justis postulacionibus..... Datum Lateran., III id. februarii, pontificatus nostri anno secundo (11 février 1256) ; — du même, même date, interdisant aux prélats de visiter les maisons des Hospitaliers avec une suite nombreuse : Alexander... archiepiscopis..... Evangelice doctrine que prohibet alterum alteri facere quod fieri sibi nollet et honestati ecclesiastice contradicit aliquam religiosam domum in immensam multitudinem visitare, et lautas epulas querere..... ; — du même, même date, pour l'exercice de la justice à l'égard des gens de l'Hôpital : Alexander..... archiepiscopis..... Dilecti filii fratres Hospitalis Jerosolimitani, transmissa nobis insinuatione monstrarunt..... ; — du même (copie faite en 1625) portant qu'ils pourront lever les droits de dîmes et noales : Alexander..... magistro et fratribus Hospitalis ..... Ad assiduum Christi servicium... Datum Lateran., secundo nonas martii, pontificatus nostri anno tertio (6 mars 1256) ; — du même, enjoignant aux prêtres de laisser les Hospitaliers percevoir des aumônes dans leurs églises et paroisses sans en prélever aucune part : Alexander..... archiepiscopis..... Querelam gravem recipimus dilectorum filiorum magistri et fratrum Hospitalis Jerosolimitani..... Datum..... marcii, pontificatus nostri anno tercio (1257).

## 48H27 1262-1275.

1262-1275

## Description physique :

Importance matérielle : 16 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Bulles : d'Urbain IV, portant confirmation des privilèges, indulgences et exemptions des exactions séculières : Urbanus..... priori et fratribus Hospitalis Jerosolimitani in Alvernia..... Cum a nobis petitur quod justum est et honestum.... Ea propter, dilecti in Domino filii, vestris justis postulacionibus..... Datum Viterbii, XV kal. junii, pontificatus nostri anno primo (18 mai 1262) ; — du même : Urbanus, episcopus, servus servorum Dei, dilecto filio officiali Eduensi salutem et apostolicam benedictionem. Sua nobis, dilecti filii prior et fratres Hospitalis Jerosolimitani in Alvernia, conquestione monstrarunt quod archipresbiter ecclesie de Cuciaco, Claromontensis diocesis, ipsos super decimis, terris et rebus aliis, quarum cognitio ad forum ecclesiasticum pertinebat, in seculari judicio traxit in causam, contra canonicas sanctiones, et eos in prosecutione cause hujusmodi quam plurimum molestavit ; propter quod dicti prior et fratres dampna gravia et expensas se asserunt incurrisse. Quocirca discretioni tue per apostolica scripta mandamus quatinus, partibus convocatis, audias causam, et, appellatione remota, debito fine decidas, faciens quod decreveris per censuram ecclesiasticam firmiter observari ; testes autem qui fuerint nominati si se gracia, odio vel amore subtraxerint, censura, simili appellatione cessante, compellas veritati testimonium perhibere. Datum apud Urbemveterem, II kal. januar., pontificatus

nostris anno tercio (31 décembre 1263) ; — de Clément IV au sujet des sépultures dans les cimetières des Hospitaliers : Clemens..... archiepiscopis..... Si diligenter attenditis quanta dilectis filiis fratribus Jerosolimitani Hospitalis..... Datum Perusii, VI kal. junii, pontificatus nostri anno primo (27 mai 1265) ; — du même enjoignant aux prélats de les laisser recueillir des aumônes, de faire respecter leurs biens, de leur rendre justice et de leur laisser annoncer dans les églises les indulgences à eux accordées : Clemens..... archiepiscopis..... Si discrimina que dilecti filii fratres Jerosolimitani Hospitalis..... Ceterum audivimus et audientes nequimus non mirari..... Datum Perusii, VIII kal. junii, pontificatus nostri anno primo (25 mai 1265) ; — du même, interdisant le port de la croix blanche à ceux qui n'ont pas fait profession dans l'ordre : Clemens..... archiepiscopis..... Decet pastoralis sollicitudinem dignitatis pravas et enormes iniquitates evellere... Datum Perusii, VI kal. junii, pontificatus nostri anno primo (27 mai 1265) ; — double de la précédente ; — du même, interdisant de procéder à la visite des maisons de l'ordre avec une suite nombreuse : Clemens..... archiepiscopis..... Evangelice doctrine que prohibet alterum alteri facere... Datum Perusii, VI kal. junii, pontificatus nostri anno primo (27 mai 1265) ; — du même, les autorisant à appeler leurs frères en témoignage dans leurs procès : Clemens..... magistro et fratribus Hospitalis Jerosolimitani..... Justis petencium desideriis dignum est.... Datum Perusii, VI kal. junii, pontificatus nostri anno primo (27 mai 1265) ; — du même, défendant de rien prélever sur les aumônes qu'ils perçoivent : Clemens..... archiepiscopis..... Dilecti filii fratres domus Hospitalis Jerosolimitani in prioratu Alvernia constituti nostro apostolatu conquesti fuerunt quod quidam magnates, comites et alii nobiles..... Datum Perusii, II kal. junii, pontificatus nostri anno primo (31 mai 1265) ; — de Grégoire X, portant confirmation générale des privilèges : Gregorius..... magistro et fratribus Hospitalis..... Solet annuere sedes apostolica piis votis et honestis petencium precibus..... Datum apud Urbemveterem, II nonas augusti, pontificatus nostri anno primo (4 août 1272) ; — même objet, Datum Lugdun. V., idus octobris, pontificatus nostri anno tercio (11 oct. 1274) ; — du même, interdiction de prêter aide ou conseil aux frères apostats ou désobéissants : Gregorius..... magistro et fratribus Hospitalis..... Ut fratres vestri apostate ac inobedientes per magistros et preceptores suos corrigi libere valeant.... Datum Lugdun., X kal. novembris, pontificatus nostri anno tercio (23 oct. 1274) ; — du même, exemptant les Hospitaliers de la dîme imposée sur les biens ecclésiastiques en vue de la croisade : Gregorius..... magistro et fratribus Hospitalis..... salutem et apostolicam benedictionem..... Nos..... honestis petitionibus vestris exauditionis gratiam non negare..... Sane peticio vestra, nobis exhibita, continebat quod nos, nuper in generali concilio Lugdunensi volentes Terre Sancte, que ab inimicis nominis christiani detinetur miserabiliter occupata.... Datum Lugdun., V kal. novembris, pontificatus nostri anno tercio (28 oct. 1274) ; — du même, portant confirmation des privilèges et indulgences tombés en désuétude : Gregorius..... magistro et fratribus Hospitalis..... Licet hospitale vestrum, prout insinuantibus vobis accepimus, apostolicis privilegiis et indulgentiis sit munitum... Datum Lugdun., II kal. novembris, pontificatus nostri anno tercio (31 oct. 1274) ; — du même, confirmation générale des privilèges : Gregorius..... magistro et fratribus Hospitalis..... Solet annuere sedes apostolica piis votis et honestis petencium precibus.... Datum Lugdun., idibus decembris, pontificatus nostri anno tercio (13 décembre 1274) ; — du même, portant exemption de dîmes : Gregorius..... dilectis filiis legatis apostolice sedis et universis collectoribus decime proventuum ecclesiasticorum Terre Sancte subsidio deputate... Peticio dilectorum filiorum magistri et fratrum Hospitalis Jerosolimitani nobis exhibita continebat quod, licet nos in generali concilio Lugdunensi volentes Terre Sancte, que ab inimicis Christiani nominis detinetur..... Datum Lugdun., VIII idus aprilis, pontificatus nostri anno quarto (6 avril 1275).

## 48H28 1278-1299.

1278-1299

## Description physique :

Importance matérielle : 10 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Bulles : de Nicolas III enjoignant de faire respecter les personnes et les biens des Hospitaliers : Nicolaus..... abbati monasterii Casedei, Claromontensis diocesis.... Quia mundo posito in maligno nonnulli ceca cupiditate seducti.... Cum igitur dilecti filii prior et fratres Hospitalis Sancti Johannis Jerosolimitani de prioratu Alvernie a nonnullis, qui nomen Domini in vacuum recipere non formidant, graves sicut accepimus patiantur injurias et jacturas.... Datum Rome apud Sanctum Petrum, kal. marci, pontificatus nostri anno primo (1er mars 1278). — Vidimus du 15 septembre 1283 (die Mercurii post nativatem beate Marie) délivré par l'official de Clermont des bulles : d'Urban IV autorisant les Hospitaliers à recevoir les biens, meubles ou immeubles, à eux légués, à condition qu'ils auraient pu l'être valablement à d'autres personnes : Urbanus..... priori et fratribus Hospitalis Jerosolimitani in Alvernia..... Devocionis vestre precibus inclinati..... Datum Viterbii, XV kal. junii, pontificatus nostri anno primo (18 mai 1262) et de Martin IV portant confirmation des privilèges et indulgences : Martinus..... magistro et fratribus Hospitalis Sancti Johannis Jerosolimitani..... Solet annuere sedes apostolica piis votis..... Datum apud Urbemveterem, VI kal. maii, pontificatus nostri anno primo (26 avril 1281). — Bulles : d'Honorius IV, portant confirmation générale des privilèges et indulgences : Honorius..... magistro et fratribus Hospitalis..... Solet annuere sedes apostolica piis votis et honestis petencium precibus..... Datum Rome apud Sanctam Sabinam, X kal. novembris, pontificatus nostri anno primo (23 oct. 1285) ; — de Nicolas IV, même objet : Nicolaus..... priori et fratribus Hospitalis Sancti Johannis Jerosolimitani in Alvernia, salutem..... Cum a nobis petitur quod justum est et honestum, tam vigor equitatis..... Datum Rome apud Sanctam Mariam Majorem, id. januarii, pontificatus nostri anno primo (13 janvier 1289) ; — de Boniface VIII, portant confirmation des droits de pâturages et exemptions de leydes et péages dans le pays de Forez : Bonifacius..... priori et fratribus Hospitalis Sancti Johannis Jerosolimitani in Alvernia..... Cum a nobis petitur quod justum est et honestum..... Sane peticio vestra nobis exhibita continebat quod dudum nonnulli comites Forisienses qui fuerunt pro tempore gerentes ad Hospitale vestrum specialis devocionis affectum, eidem Hospitali ejusque fratribus concesserunt quod animalia ipsorum in pascuis terre sue pasci ac nutriri possint absque omni requisitione et tributo, quodque omnes fratres Hospitalis predicti et eorum nuncii, in rebus propriis et personis, ab omni usagio leydarum et pedagiorum per terram sive per aquam, ab omni mercede navigantium liberi sint et immunes, necnon et quasdam alias libertates et immunitates, prout spectabat ad eos, liberalitate pia et provida concesserunt. Et demum quondam G., comes Forisiensis, comitum predictorum successor, concessionem hujusmodi approbavit.... Datum Lateran., nonis martii pontificatus nostri anno primo (7 mars 1295) ; — du même, enjoignant de réclamer les biens des Hospitaliers aliénés ou distraits injustement :

Bonifacius..... priori de Blanco, Bituricensis diocesis.... Dilectorum filiorum prioris et fratrum Hospitalis Sancti Johannis Jerosolimitani in Alvernia, precibus inclinati, presentium tibi auctoritate mandamus... Datum Rome apud Sanctum Petrum, idubus januarii, pontificatus nostri anno secundo (13 janvier 1296) ; — du même, portant confirmation générale des privilèges : Bonifacius..... priori et fratribus Hospitalis..... in Alvernia..... Cum a nobis petitur quod justum est.... Datum Rome apud Sanctum Petrum, V kal. februarii, pontificatus nostri anno tertio (28 janvier 1297). — Vidimus délivré par Jean, official de Clermont, le 26 juillet (die sabbati, post festum beate Marie Magdalen.) 1298, de la bulle d'Alexandre IV interdisant aux évêques d'exiger des chapelains de l'ordre le serment de foi et obéissance : Alexander..... archiepiscopis..... Dilecti filii fratres Hospitalis, post consilium multipliciter fatigati, ut asserunt, graves querimonias coguntur in nostro auditorio replicare..... Datum Lateranen. ydus (sic) februarii, pontificatus nostri anno secundo (13 février 1256). — Bulle de Boniface VIII enjoignant de faire respecter les Hospitaliers dans leurs personnes et leurs biens : Bonifacius..... decano ecclesie Lugdunensis..... Et si cunctos sub religionis observantia militantes favore benivolo foveamus, tamen dilectos filios magistrum et fratres Hospitalis..... Datum Lateran., X kal. aprilis, pontificatus nostri anno quinto (23 mars 1299) ; — même bulle, même date, adressée à l'abbé d'Ainay.

**48H29 1305-1353.****1305-1353**

## Description physique :

Importance matérielle : 14 pièces, parchemin, 1 sceau, 3 fragments de sceaux.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Vidimus délivré le 7 juin 1305 par l'official de Clermont, ex parte capituli, sede vacante, de la bulle d'Alexandre IV, portant interdiction à tous prélats d'exiger autre chose des Hospitaliers que le simple droit de procuration : Alexander... magistro et fratribus Hospitalis... Ante oculos mentis nostre habemus cotidie necessitatem maximam Terre Sancte..... Datum Lateran., VI idus aprilis, pontificatus nostri anno secundo (8 avril 1256), sceau de l'officialité de Clermont. — Bulle de Clément V portant confirmation générale des privilèges : Clemens..... magistro et fratribus Hospitalis... Cum a nobis petitur quod justum est et honestum... Datum Pictavis, XII kal. januarii, pontificatus nostri anno tertio (21 décembre 1307) ; — du même portant injonction de faire respecter la personne et les biens des Hospitaliers : Clemens..... abbati Secureti, in ecclesia Aniciensi..... Et si cunctos sub religionis observantia militantes..... Datum Pictavis, XII kal. februarii, pontificatus nostri anno tertio (21 janvier 1308) ; — du même, portant union des biens des Templiers à ceux des Hospitaliers : Clemens..... universis patriarchis, archiepiscopis et episcopis..... Nuper in generali concilio per nos Vienne, disponente Domino, celebrato, post longam deliberationem..... Datum Liberoni, Valentin. diocesis, XVII kal. junii, pontificatus nostri anno septimo (16 mai 1312) ; — même bulle adressée universis archiepiscopis et episcopis per Romanum imperium constitutis ; — Vidimus délivré le 17 juillet 1321 à la requête Johannes Ysardi, preceptoris domus de Securo, des bulles d'Alexandre III portant exemption des droits séculiers et excommunication contre ceux qui porteront la main sur les Hospitaliers : Alexander... archiepiscopis..... Audivimus et audientes vehementi admiratione..... Si quis in predictos fratres manus violentas injecerit eum, accensis candelis publice, appellatione remota, excommunicatum denunciatis et faciatis ab omnibus, sicut excommunicatum, cautius evitari, donec congrue satisfaciatur predictis fratribus et cum litteris diocesani episcopi, rei veritatem continentibus, apostolico se conspectui representet. Datum Tusculan., quarto nonas julii (4 juillet 1171 ?), et de Lucius III, portant excommunication contre ceux qui auront porté la main sur les Hospitaliers, exigé la dîme sur leurs terres, etc. : Lucius..... archiepiscopis..... Non absque dolore cordis et plurima turbacione didicimus quod ita in plerisque partibus ecclesiastica censura dissolvitur..... Datum Verone, quinto idus januarii (9 janvier 1185 ?) au bas seing de Johannes Veruha, clericus de Ruppdagulpho, Claromont. diocesis, publicus apostolica auctoritate notarius. — Bulle de Jean XXII pour régler le différend survenu entre les Hospitaliers et l'archevêque de Vienne qui prétendait pouvoir les imposer : Johannes..... abbati monasterii Athanacensis Lugdunen. et sacriste secularis ecclesie beate Marie de Montebrusone, Lugd. diocesis, ac priori fratrum ordinis predicatorum Lugdunen..... Sua nobis Oddo de Monteaucto, prior generalis Hospitalis Sancti Johannis Jerosolimitani in prioratu Alvernie, petitione monstravit quod cum nuper venerabilis frater noster archiepiscopus Viennensis, asserens quod ipse, ratione pallei sibi traditi per sedem apostolicam, de Annoniaco, de Ponte de Doys, de Montilliis, de Sancto Paulo, de Calma, de Bellacomba, de Sancto Salvatore, de Larricio, de Albone, de Vulpileria, de Sancto Romano in Gualia, et aliis domibus ipsius Hospitalis in diocesi Viennen. consistentibus, certas, auctoritate propria, imposuerat pecunie quantitates..... Datum Avinion., III idus februarii, pontificatus nostri anno septimo (10 février 1323). — Vidimus délivré par Pierre Jacobi, docteur en droit, official du Puy, à la requête de Jacques Bauduini, hospitalier, de la bulle d'Honorius III au sujet des sépultures : Datum Rome apud Sanctum Petrum, idubus decembris, pontificatus nostri anno primo (13 décembre 1216) ; au bas, seing de Petrus de Pineto, clericus, imperiali auctoritate notarius, ac notarius juratus curie Aniciensis. — Vidimus délivré le 27 avril 1325 par Odo de Buterent, canonicus ecclesie beate Marie Gratianopolis, vices gerens..... Alberti de Noyrio (?), prioris de Campo, officialis curie Gratianopolis, à la requête d'Acheruys de Suyreu, preceptor Hospitalis de Visilia et Poncius del Roure, preceptor domorum de Levata et de Eschirolis de la bulle d'Innocent IV portant défense d'excommunier ou d'interdire les Hospitaliers avant d'en avoir déféré en cour de Rome : Innocentius..... archiepiscopis.... Cum dilecti filii Hospitalis Jherosolimitani nullum habeant episcopum vel prelatum preter romanum pontificem.... Datum Lugdon., nona (sic) aprilis, pontificatus nostri anno septimo (5 avril 1250) ; au bas, seing de Gui Luiset, notaire impérial et juré de l'officialité. — Vidimus délivré le 20 novembre 1339 par Jean Cortes, cancellarius curie Aniciensis, locum tenens Johannes de Bessa, officialis Anicien. in remotis agentis, à la requête de Jean Molinis, procureur du grand prieur d'Auvergne, de la bulle de Boniface VIII, portant interdiction d'exiger un droit de péage des Hospitaliers : Bonifacius..... archiepiscopis.... Religiosos viros fratres domus Hospitalis Jerosolimitani pro religione ac honestate sua.... Datum Rome apud Sanctum Petrum, II kal. februarii, pontificatus nostri anno tertio (31 janvier 1297). — Vidimus du 12 juillet 1346, délivré par Gerento Bajuli, officialis Vienne, apud Sanctum Donatum, et vices gerens in villa Romanis, Vienn. dyocesis, pro reverendo.... Bertrando.... Viennensis ecclesie archiepiscopo, abbate Romanis et Sancti Theuderii, à la requête d'Humbert de la Baume, commandeur de Saint-Paul-les-Romans, de la bulle de Clément VI (V ?) exemptant les Hospitaliers de toute juridiction séculière, et même de celle des évêques : Clemens..... ad perpetuam rei memoriam. Licet ecclesie hac hospitalia et alia pia loca ecclesiastica.... Datum Avinioni, XV° kal. maii, pontificatus nostri anno quarto (17 avril 1346 n. s. 1309 ?) ; au bas,



seings de Jacques Turrichelli, Jean Quintelli, André de Mallino, Jeymonus Poyas, Eustache Baudoyne, Martin Veteris, Guigo Guelisii, de Romans, notaires impériaux. — Vidimus donné le 17 novembre par Geraldus Arnaudi, decanus ecclesie Sancti Agricoli Avinion., iudex sive subconservator subdelegatus a reverendo in Christo patre et domino pastore, Ebredunensi archiepiscopo, iudice conservatore, a sede apostolica magistro et fratribus Hospitalis Sancti Johannis Jherosolimitani deputato, d'un acte du même archevêque (12 février 1339 n. s.) contenant la bulle de Jean XXII contre ceux qui détiennent les biens de l'ordre : Johannes.... archiepiscopo Ebredunensi, episcopo Vapincensi ac dilecto preposito Niciensi.... Ad hoc nos Deus pretulit in familiam domus sue... Datum Avinion., septima ydus octobris, pontificatus nostri anno quarto (9 octobre 1319) et ce, à la requête de frère Pontius de Montedracone, Hospitalis predicti, preceptor domorum et hospitalis ejusdem de Valencia et ejus diocesis, qui se plaint quod nonnulli iniquitatis filii, nobiles et ignobiles, clerici et layci, de Valencia, de Montilasio et de Alixiano et de pluribus aliis locis dicte diocesis, in multitudine copiosa, sue salutis immemores, in suarum perniciem animarum, more hostili de presenti anno ad castrum dicti Hospitalis vocatum Sanctus Vincentius supra Charpeyum et ad vallem Sancti Donati Hospitalis ejusdem, cum diversorum armorum generibus, equites et pedites, manu armata venerunt, januas ecclesie et hospiciorum dicti Hospitalis fregerunt et in domos ipsis violenter intrantes.... domos aliquas, fena et palea et hospital predicti incendio concremarunt, et in valle predicta Sancti Donati septem homines dicti hospitalis nequiter occiderunt.... — Vidimus de bulles d'Innocent IV, Clément IV et Boniface VIII portant exemption pour les Hospitaliers de tous péages et collectes et les autorisant à faire des quêtes pour les pauvres, délivré par l'official de Besançon, le 12 mai 1351, à la demande de Guillaume de Malbonier, commandeur de Villedieu ; au bas, seing de Jean de Fontisvenna, notaire impérial. — Vidimus délivré le 24 septembre 1353, à la requête fratris Poncii Armata, in decretis licenciati, ordinis Sancti Johannis Jer., par Pierre Bovier, licencié ès lois, chanoine et official du Puy, d'autre vidimus, donné le 20 février 1353, par Pierre de Bausanis, docteur en droit, sacristain et official de Valence, à la requête de frère Pierre Bajuli, procureur de Ponce de Montdragon, commandeur de Valence, de la bulle de Clément VI exemptant les Hospitaliers de toutes procurations : Clemens.... magistro et fratribus Hospitalis.... Dum salubria laborum vestrorum studia quibus vacatis.... Datum Avinion., quarta nona (sic) aprilis, pontificatus nostri anno decimo (2 avril 1352).

**48H30 1355-1397.****1355-1397**

## Description physique :

Importance matérielle : 12 pièces, parchemin, 1 pièce, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Bulle d'Innocent VI portant confirmation générale des privilèges : Innocentius.... magistro et fratribus Hospitalis.... Cum a nobis petitur... Datum Avinion., XVIII kal. februarii, pontificatus nostri anno tercio (15 janvier 1355). — Autre d'Urbain V, même objet, Datum Avinion., V idus novembris, pontificatus nostri anno secundo (9 novembre 1363). — Vidimus en 1370 par l'official de Clermont d'autre vidimus délivré par Gailhardus Saumace, legum doctor, prepositus de Mellicco, in ecclesia Sancti Martini Turonensis, officialis Avinionensis, contenant l'acte délivré le 16 octobre 1368, à Venise par le patriarche de Grado, vidimus la bulle de Benoît XI qui accorde des indulgences à ceux qui visiteront les églises des Hospitaliers : Benedictus.... magistro et fratribus Hospitalis.... Cum prece pauperum, victum vestrum, omnia bona vestra Hospitali vestro et aliis piis operibus officiosissime sint exposita.... Datum Perhusii, sexto idus junii, pontificatus nostri anno primo (8 juin 1304) ; au bas, seing de Jean Grangier, notaire impérial. — Vidimus du 22 juin 1370 par l'official d'Angers des bulles de Innocent IV : Innocentius.... archiepiscopis... Non absque dolore cordis et plurima turbacione didicimus quod ita in plerisque partibus.... Datum Luduni, XV kal. aprilis, pontificatus nostri anno sexto (15 mars 1249) ; de Grégoire IX : Gregorius.... archiepiscopis.... Religiosos viros fratres Hospitalis Jerosolimitani pro religione et honestate sua.... Datum Spoleti, VI kal. junii, pontificatus nostri anno sexto (27 mai 1232) d'Innocent III : Innocentius.... magistro et fratribus Hospitalis.... Cum inter vos et clericos tam regulares quam seculares et homines laicos.... Datum Lateran., XII kal. aprilis, pontificatus nostri anno primo (21 mars 1198) ; de Boniface VIII : Bonifacius.... magistro et fratribus Hospitalis.... Considerantes attentius discrimina gravia, diversa pericula et atroces injurias... Datum Rome, apud Sanctum Petrum, II kal. februarii, pontificatus nostri anno tercio (31 janvier 1297), bulles fulminées contre ceux qui violent les privilèges de l'ordre ; au bas, seings des deux notaires impériaux Johannes Perdriel, Venetensis diocesis oriundus, et Johannes Brunardi, Redonensis diocesis. — Vidimus du 17 août 1372 (Avignon) par Petrus Villani, legum doctor, decanus Castri Novi.... ac curie camere apostolice generalis auditor, de la bulle de Boniface VIII fulminant sentences d'excommunication et d'interdit contre ceux qui violent les privilèges de l'ordre : Bonifacius.... archiepiscopis.... Religiosos viros fratres domus Hospitalis Jerosolimitani pro religione et honestate sua.... Inde est quod vobis per apostolica scripta precipiendo mandamus.... Datum Rome apud Sanctum Petrum, II kal. februarii, pontificatus nostri anno tercio (31 janvier 1297) ; seing de Guillelmus Versanini, clericus de Limoso, Narbonensis diocesis, publicus apostolica et imperiali auctoritate dicteque curie camere apostolice et prefati domini auditoris notarius. — Copie du XVIIIe siècle de la bulle de Grégoire XI portant le privilège de présenter pour les églises paroissiales des prêtres hospitaliers : Gregorius... ad futuram rei memoriam. Justis petentium votis, illis præsertim.... Exhibita siquidem nobis, pro parte dilectorum filiorum magistri et fratrum Hospitalis... Datum Avinioni, primo calendis martii, pontificatus nostri anno quarto (1 mars 1374). — Vidimus du 23 janvier 1375, par l'official de Vienne de la bulle de Grégoire XI, portant confirmation des privilèges : Gregorius.... magistro Hospitalis.... et conventui Rod. Hospitalis ejusdem... Solet annuere sedes apostolica piis votis.... Datum Avinion., idibus junii, pontificatus nostri anno tercio (13 juin 1373), et ce à la demande de Petrus Gilini, curatus Sancti Pauli prope Romanis.... procurator.... fratris Garini de Godeto, preceptoris domus Sancti Pauli ; seing de Jacobus de Masso de Burgondio, Vienn. diocesis, notaire impérial et de l'officialité. — Vidimus délivré le 1 septembre 1375, par Pierre Villani, doyen de Gap, et auditeur général du pape, à la requête de frère Raymond Azam d'Avignon, de la bulle de Clément IV portant interdiction d'imposer et violenter les Hospitaliers : Clemens.... magistro et fratribus Hospitalis.... Desiderii vestris in hiis affectu benivolo libenter annuimus.... Datum Viterbii, III nonas septembris, pontificatus nostri anno tercio (3 septembre 1267) ; seing d'Étienne Bret, de Sancto Stephano, Uticensis diocesis, notaire apostolique et impérial. — Vidimus par l'official de Lyon, Martinus de Ulmo de l'acte par lequel Pierre, évêque de Maguelonne, trésorier du pape, interdit Guillermo de Lacu, preposito Gebennensi, in Lugdunensi, Viennensi, Bisuntinensi, et Tarantasiensi provinciis

apostolico collectori, d'exiger des Hospitaliers des droits de procuration et de visite, et ce sur la plainte des grands prieurs de Champagne et d'Auvergne (Avignon, 4 février 1377). — Vidimus du 17 août 1369 par l'official de Clermont à la requête de frère Philippus Masclerii, preceptor domus Bastide, de la bulle de Clément VI exemptant l'ordre de toutes procurations : Clemens... magistro et fratribus Hospitalis... Dum salubria laborum vestrorum studia.... Datum Avin., III nonas aprilis, pontificatus nostri anno decimo (2 avril 1352) ; seing de Jean Lomasset, de Clermont, notaire impérial. — Vidimus par le prieur de Saint-Irénée à Lyon (16 mai 1683), d'autre vidimus donné par l'évêque de Gap, au Pont de Sorgues, le 18 novembre 1382, de la bulle de Clément VII : Clemens... magistro et fratribus Hospitalis.... s.... affectus quem ad nos et romanam geritis ecclesiam.... Datum Avinion., VIII idus augusti, pontificatus nostri anno primo (6 août 1379), confirmant et vidimant celle de Jean XXII qui porte sentence d'excommunication et d'interdit contre ceux qui détiennent les biens de l'ordre : Johannes.... archiepiscopo Ebredunensi et episcopo Vapincensi ac dilecto filio preposito ecclesie Niciensi.... Ad hoc nos [Deus pretulit] in familiam domus sue.... Datum Avinion., VII idus octobris, pontificatus nostri anno q[uarto] (9 octobre 1316) ; au bas, seing de Raymond Périer, de Lyon, notaire apostolique et impérial. — Vidimus par l'official de Clermont (25 octobre 1397) de la bulle de Benoît XIII confirmant les privilèges : Benedictus.... magistris et fratribus Hospitalis... Solet annuere sedes apostolica.... Datum Avinion., V nonas julii, pontificatus nostri anno secundo (11 juillet 1396). Bulle de Benoît XIII (?) portant confirmation générale des privilèges : Benedictus.... preceptor et fratribus Hospitalis Sancti Johannis Jerosolimitani Smurnarum.... Cum a nobis petitur.... Datum Avinion., III idus octobris, pontificatus nostri anno primo (12 octobre 1394).

**48H31 1409-1432.****1409-1432**

## Description physique :

Importance matérielle : 10 pièces, parchemin.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Bulle d'Alexandre V accordant des indulgences à ceux qui feront des dons ou des aumônes aux Hospitaliers : Alexander... universis Christi fidelibus... Quoniam, ut ait apostolus, omnes stabimus ante tribunal Christi.... Cum itaque, sicut accepimus, dilecti filii, magister et fratres conventus et Hospitalis Sancti Johannis Jerosol., tam propter pestiferum scisma, quod diu, proh dolor, viguit in ecclesia sancta Dei, guerras, mortalitates, tempestates, continuamque guerrarum angustiam quam semper habuerunt et habent cum Turchis et blasphemis nominis crucifixi et habere noscuntur etiam incessanter, quam propter captionem, constructionem et edificationem castrum Sancti Petri, quod dicti Hospitalis fratres, vi armorum, non sine magna strage et efusione sanguinis hominum in terra dictorum Turchorum, a duobus annis citra contra ipsos Turchos ceperunt.... Datum Pisis, III kal. augusti, pontificatus nostri anno primo (30 juillet 1409). — Copie faite en 1625 de la bulle d'Alexandre V portant confirmation aux Hospitaliers de leurs privilèges particuliers et de ceux des Templiers : Alexander.... magistro et fratribus Hospitalis.... Solet annuere sedes apostolica... Datum Pisis, quarto idus augusti, pontificatus nostri anno primo (10 août 1409). — Vidimus donné à Avignon le 26 janvier 1412, par Andreas Salladini, decretorum doctor, venerabilis et circumspici viri domini Humberti de Bovenco, legum doctoris, ecclesie collegiate Sancti Justi Lugdunensis obedienciarum, et tocius Avinionensis episcopatus, pro reverendo in Christo patre et domino, domino G., miseratione divina Avinionensi electo, in spiritualibus et temporalibus vicarii generalis, ac ipsius domini electi et sue episcopalis Avinionensis curie pro eo officialis locuten., de la bulle de Jean XXIII exemptant les Hospitaliers de toutes dîmes et redevances : Johannes.... ad futuram rei memoriam. Laudibus et honore... Datum Rome apud Sanctum Petrum, III kal. novembris, pontificatus nostri anno secundo (30 octobre 1411) ; seing de Jean de Monterotundo, notaire apostolique et impérial. — Vidimus du 13 mars 1416 par le prieur de Saint-Irénée de Lyon d'un acte de l'évêque de Gap vidimant la bulle de Clément VII contre ceux qui détiennent les biens de l'ordre : Clemens.... magistro et fratribus Hospitalis.... Sincere devotionis affectus quem ad nos.... Datum Avinionis, VIII idus augusti, pontificatus nostri anno primo (6 août 1379) ; relatant celle de Jean XXII : ad hoc nos Deus pretulit, Avignon 9 octobre 1319 ; vidimant aussi autre bulle de Clément VII portant confirmation générale des privilèges : Clemens.... magistro et fratribus Hospitalis.... Solet annuere sedes apostolica.... Datum Avinion., III nonas octobris, pontificatus nostri anno primo (5 octobre 1379) ; au dos mentions de sept citations faites à la requête des agents de l'ordre. — Vidimus du 9 avril 1428 par Denis Podii, juge de Forez, de la bulle de Clément IV, portant exemption de tailles, collectes, etc. : Clemens.... magistro et fratribus domus Hospitalis.... Desideriis vestris in hiis affectu benivolo libenter annuimus.... Datum Viterbii, II nonas marci, pontificatus nostri anno tercio (6 mars 1257) ; — Vidimus par Boèce, archiepiscopus Collosensis, donné à Rhodes le 9 novembre 1429, des bulles de Martin V portant que les causes des Hospitaliers pourront être appelées devant le grand maître ou ses délégués et confirmation des privilèges : Martinus.... ad futuram rei memoriam. Et si pro cunctorum sub regulari observancia Domino militancium.... Datum Rome apud Sanctos Apostolos, X kal. januarii, pontificatus nostri anno duodecimo (23 décembre 1428). Martinus..magistro et fratribus Hospitalis.. Cum a nobis petitur et justum est et honestum.... Datum Constancie, XVII kal. januarii, pontificatus nostri anno primo (16 décembre 1417) ; au bas, seings de Godscalcus Voghel, notaire apostolique et des notaires impériaux, Antonius de Gheil et Petrus Andree. — Vidimus du 2 février 1435 par Pierre Charpin, docteur en décret, chamarier de Saint-Paul et official de Lyon, de la bulle d'Eugène IV portant confirmation générale des privilèges : Eugenius.... magistro et fratribus Hospitalis.... Cum a nobis petitur quod iustum est.... Datum Rome apud Sanctum Petrum, X kal. aprilis, pontificatus nostri anno primo (23 mars 1431) ; au bas, seing de Raymond Périer de Lyon, notaire apostolique et impérial. — Vidimus de la même bulle, expédié le 4 août 1431 par le lieutenant de l'official du Puy ; au bas, seing de Pierre Aurier, notaire impérial et royal. — Autre vidimus de la même pièce (16 août 1431) par l'official de Clermont ; au bas, seing de Guillaume Besson, notaire impérial. — Vidimus du 12 juin 1432, par Guillaume Chavilhon, cancellarius ac tenens sigillum regium apud Montemferandum, de la bulle de Grégoire X, portant exemption de dîmes : Gregorius, magistro et fratribus Hospitalis.... Ipsa nos cogit pietas honestis petitionibus vestris.... Datum Lugdun., X kal. novembris, pontificatus nostri anno tercio (23 octobre 1274) ; au bas, signature de Jean Loste, notaire royal.

## 48H32 1432-1496.

1432-1496

## Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, parchemin, 2 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Vidimus expédié le 12 juin 1432 par Guillaume Chavillon, chancelier de Montferrand d'autre vidimus du 9 novembre 1429, par Boèce, archevêque de Kolocza, à la requête de Jean de Combret, commandeur de Montferrand, de la bulle de Grégoire X (?) portant défense de troubler les Hospitaliers dans leurs droits et privilèges et de les imposer d'aucune manière, et de celle de Martin V, portant confirmation générale des privilèges : Gregorius,... magistro et fratribus Hospitalis.... Religionis vestre.... Ea propter dilecti filii.... Datum Laterani, nonas maias, pontificatus nostri anno secundo (7 mai 1273) ; Martinus.... magistro et fratribus Hospitalis.... Cum a nobis petitur.... Datum Constancie, XVII kal. januarii, pontificatus nostri anno primo (16 décembre 1417). — Vidimus du 23 octobre 1436 par Raymondus Bonoti, decretorum doctor, prior prioratus de Negulis, ordinis Sancti Benedicti, Mimatensis diocesis, officialis Aniciensis, de la bulle de Boniface VIII portant excommunication contre ceux qui molestent les Hospitaliers : Bonifacius.... decano ecclesie Lugdunensis.... Et si cunctos sub religionis observantia.... Datum Lateran., X kal. aprilis, pontificatus nostri anno quinto (23 mars 1299) ; seing de Pierre de Farges, notaire impérial et royal. — Vidimus du 11 juin 1446, par Pierre Charpin, chanoine de Vienne, de Saint-Just et de Saint-Paul, de la bulle d'Eugène IV, portant excommunication contre les détenteurs des biens de l'ordre : Eugenius.... ad futuram rei memoriam. Et si promerente religionis honestate.... Datum Rome apud Sanctum Petrum, anno incarnationis Dominice 1444, X kal. maii (22 avril), pontificatus nostri anno quatuordecimo. — Vidimus du 5 juin 1448 par Michael Gascherii.... tenens sigillum regium apud Montemferrandum constitutum, de la bulle de Nicolas V portant confirmation générale des privilèges : Nicolaus.... magistro et fratribus Hospitalis.... Cum a nobis petitur quod justum est.... Datum apud Sanctum Petrum, anno incarnationis Dominice 1447, octavo idus maii (8 mai) pontificatus nostri anno primo. — Deux expéditions du même vidimus. — Bulle de Nicolas V portant que les commandeurs et receveurs de l'ordre seront tenus de payer les lettres de change adressées par le grand maître : Nicolaus.... ad futuram rei memoriam.... Dispositione divina gregi dominico.... ac prefatus thesaurus, a debitis et usuris predictis liberatus, ad pristinum et ejus statum ac robur reduci posset, de illorum consilio et voluntate, dilectis filiis prioribus prioratum infrascriptorum ac preceptoribus et fratribus eorumdem diversas cambii et alias litteras mandata, quibus in locis ac terminis, quasdam inibi expressas pecuniarum summas dilecto filio Cosme de Medicis, ipsius Hospitalis generali depositario, ac ejus sociis solvere deberent in se continentes, transmisit, nec non Gundisalvum de Guiregua, priorem prioratus Castelle, et Jacobum de Guillialtrui de Barbara, ac Johannem Cardona Mansionis Dei de Spluga, domorum preceptores in partibus Ispanie, et Jacobum de Milli, priorem prioratus Alvernie, in Sancti Egidii et ipsius Alvernie ac Tholose, nec non Nicolaum de Chiremis, alias de Giremes, priorem prioratus Francie, in ipsius Francie Aquitanie et Campanie, ac Robertum Botilla, priorem prioratus Anglie, in ipso Anglie Scotie et Ibernie, Julianum vero de Bemnis, priorem prioratus Pisarum in Lombardie, ejusdem Pisarum et Venetiarum, Andream autem de Lacandida, priorem Baruli, prioratum in urbis et dicto Baruli ac Capue et Messane, nec non modernum priorem prioratus Alamanie, seu quandam alium tunc expressum cujus nomen et cognomen presentibus haberi volumus pro expressis, dilectos filios in ipso Alamanie ac Ungarie et Boemie prioratibus dicti Hospitalis, tam in spiritualibus quam temporalibus citra revocationem aliorum procuratorum in diversis mundi partibus.... Datum Rome apud Sanctum Petrum, 23 décembre 1451. — Vidimus par Bertrand Merleti, licenciatus in decretis, prior prioratus Sancti Julliani Leprosorum, officialis Lugd. d'autre vidimus donné le 9 février 1457 par Stephanus de Cacia de Novaria, de la bulle de Calixte III portant confirmation des exemptions de dîmes : Calistus.... ad futuram rei memoriam. Dispositione divina quamvis immeriti gregi dominico.... Rome Saint-Pierre, 28 janvier 1456. — Fragment de la bulle de Sixte IV en faveur du commandeur Pierre de Bocsozel contre Antonius de Ulmo qui l'avait appelé devant la juridiction de l'official de Lyon, 6 août 1477. — Copie du vidimus du 3 février 1485 de la bulle de Sixte IV confirmant les exemptions de dîmes, péages, collectes, etc., accordées aux Hospitaliers : Sixtus.... ad perpetuam rei memoriam. Dum ad dilectorum filiorum magistri conventus et fratrum Hospitalis.... Datum Rome apud Sanctum Petrum, 22 novembre 1479. — Expédition faite le 19 juillet 1496, à la requête du commandeur de Lormeteaux et du Temple de Châteauroux, d'un vidimus du 4 juin 1456 de la bulle de Calixte III pour l'exemption des dîmes, etc. : Calixtus.... ad perpetuam rei memoriam. Graves labores et varia eorum corporum pericula.... Datum Rome apud Sanctum Petrum, 19 juin 1455.

## 48H33 1507-1583.

1507-1583

## Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin, 1 cahier grand in-4° 24 feuillets parchemin, 3 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Vidimus donné en 1507 par l'archevêque de Kolocza et de Rhodes de la bulle d'Innocent VIII accordant des indulgences aux églises des Hospitaliers sous le vocable de Saint-Pantaléon : Innocentius.... ad perpetuam rei memoriam. Redemptor noster Jhesus Christus in excelsis tenens imperium.... ecclesias quas dilecti filii Petrus d'Aubusson, magister, et fratres Hospitalis.... in Dei genitricis gloriose et beati Panthaleonis, martyris ac sanctorum, quorum protectione muniti, de Turcis hostibus victoriam reportarunt, honorem de novo construi fecerunt.... libenter remissionum et indulgentiarum prosequimur impendiis.... Magister et conventus prefati considerantes se de Turcis, qui insulam ac civitatem Rhodi, in qua erant, arcta admodum obsidione tenebant cum illorum strage, in die festivitatis ipsius sancti Panthaleonis, meritis et intercessione gloriose Dei genitricis Marie semper virginis et beati Johannis Baptiste et ejusdem sancti, dextra Domini coadjuvante, victoriam miraculis insignitam reportasse et ab eorumdem Turcorum obsidione et fera crudelitate liberatos fuisse, eosque strenue truncasse, in ipsoquoque congressu eundem magistrum

quinque vulnera fortiter dimicando excepisse, commilitonesque suos sanguinem fudisse, unam in Virginis Marie de Victoria vulgo nuncupatam et aliam in sancti Panthaleonis eorumdem honorem, ecclesias sive oratoria et capellas in dicta civitate de novo erigi et edificari fecerunt..... Rome Saint-Pierre, 31 mai 1485 ; seing de François Gibert, notaire apostolique et impérial et curie Rhodi scriba. — Vidimus du 30 août 1515 par Artaud de Bonnefond, official du Puy, d'autre vidimus délivré par l'évêque d'Ascoli (Asculanensis), camérier du pape, le 13 octobre 1514, de la bulle de Sixte IV contre ceux qui détiennent les biens de l'ordre : Sixtus.... archiepiscopis..... Militanti ecclesie licet immeriti disponente Domino presidentes... Rome, Saint-Pierre, 25 juin 1472..... Expédition faite à la requête de Gabriel « du Chier », commandeur de la Râcherie, procureur général de Jean Dadeul, grand prieur d'Auvergne. — Fragment d'un long vidimus délivré en cour de Rome en 1517 des bulles de divers papes concernant les statuts et les privilèges, la dernière est celle de Léon X du 26 mars 1514 ; au bas : seing de Dalmais Clerici, notaire apostolique et impérial. — Vidimus délivré le 12 juillet 1524 par l'officialité de Paris, de la bulle de Clément VII du 2 janvier 1524, d'autre vidimus du 6 novembre 1486 de la bulle de Sixte IV du 22 novembre 1479, enfin de la bulle d'Innocent VIII relatant celles de Nicolas V et de Grégoire VIII — Vidimus par Benoît Buatier, official de Lyon, le 11 décembre 1541 de la bulle de Paul III portant confirmation des privilèges et statuts : Paulus.... ad perpetuam rei memoriam. Gregis Domini meæ custodiae, divina dispositione, commissi... Rome Saint-Pierre, 2 juin 1539. — Copie annotée du bref de Grégoire XIII portant confirmation des privilèges 23 mars 1580. — Bref de Grégoire XIII défendant à tous prélats de punir, visiter ou réformer les Hospitaliers, Rome, Saint-Marc, 18 août 1583. Y joint une copie.

**48H34 1615-1777.****1615-1777**

## Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, papier ; 3 imprimés.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Affiche de 1615 : « Privilèges et indulgences généralles et perpétuelles, octroyées à la sacrée religion militante de Saint-Jean de Hierusalem par les papes de Rome » : à la suite, liste des péchés qui peuvent être remis en vertu des privilèges : homicidium voluntarium....., percussores clericorum, conficientes libellos diffamatorios, vitia nefanda, concubinarij publici et lapsus carnis voluntarius opere consummatus, concubitus monacharum, incestus, sepelientes excommunicatos in loco sacro, carnaliter cognoscentes mulieres infideles, sacrilegos et in loco sacro.... Au bas, note manuscrite, permis de publier dans le diocèse de Lyon, 30 novembre 1639. — Copie du bref d'Urbain VIII modifiant le mode d'élection du grand maître, Rome, Sainte-Marie-Majeure, 3 juillet 1628. — Affiche : bref d'Innocent X, portant confirmation des privilèges de l'ordre, Rome, Sainte-Marie-Majeure, 18 juillet 1638. — Vidimus par le grand-maître Antoine Manoel Villhena de la bulle de Benoît XIII, portant confirmation générale des privilèges ; Rome, Saint-Pierre, 21 mars 1725. — Copie d'une expédition du bref de Benoît XIV interdisant aux Hospitaliers de disposer de leurs biens par testament ; Rome, Sainte-Marie-Majeure, 30 janvier 1714. — Traduction de ce bref, lue au chapitre du 1er juin 1745. — Seconde bulle de Pie VI au sujet de la réunion de l'ordre de Saint-Antoine de Viennois à l'ordre de Malte ; Rome, Saint-Pierre, 9 mai 1777. Parisiis apud Le Breton et L. C. d'Houry, Sancti Joannis Hierosolimitani ordinis typographos.

**48H35 1619-1778.****1619-1778**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 cahiers petit in-4° ; 1 imprimé, ensemble 98 feuillets, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres patentes d'Henri II données à Paris, juillet 1549, portant confirmation générale des privilèges de l'ordre et vidimus des lettres, de Richard, roi d'Angleterre, de Philippe-Auguste, Louis VIII, Saint-Louis, Philippe le Bel, Philippe de Valois, Jean II, Charles V Charles VII, Louis XI, Louis XII, François Ier ; à la suite autres confirmations par Charles IX (1566), Henri III (1575), Henri IV (1596), Louis XIII (1619). — Imprimé de ce recueil, contenant en outre les lettres de Louis XIV (1651) et de Louis XV (1716). — Autre copie enregistrée au parlement de Grenoble en 1778, contenant en outre les lettres de Louis XVI (Fontainebleau, octobre 1776).

**48H36 1309-1394.****1309-1394**

## Description physique :

Importance matérielle : 11 pièces, parchemin.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Vidimus du 2 décembre 1309, d'autre vidimus du 20 février par Pierre le Feron, prévôt de Paris, des lettres patentes de Philippe le Bel portant confirmation des privilèges des Hospitaliers et entre autres concessions nouvelles : quod fratres predictipossint acquirere in suis feodalibus et censivis in quibus merum imperium non habere noscuntur ; in causa etiam ubi bona Hospitalis saisirentur vel caperentur, nostro aut officialium nostrorum mandato unus serviens dumtaxat in domo una, loco vel manerio ponatur qui de stipendiis suis vivet, ita quod servienti equiti tres solidi et pediti decem octo denarii monete currentis prestabuntur, nisi in aliquibus locis minus accipere consueverint, quam consuetudinem nolimus observari. Nolumus insuper quod bajuli aut servientes nostri maneant in jurisdictionibus Hospitalis, suum officium exercendo, nec in terris ipsius assisie teneantur, nisi ab antiquo tempore fuerit consuetum, etc. Datum in castris juxta montes in pabula (août 1304). — Lettres de sauvegarde données aux

Hospitaliers par le roi Philippe VI (Paris, septembre 1330). — Vidimus du 12 février 1341, délivré par Guillaume Gormant, prévôt de Paris, des lettres patentes de Philippe le Bel, données à Paris, juin, et in castris juxta montes in pabula, août 1304. — Lettres patentes de Charles V (Paris, septembre 1367) portant confirmation et vidimus de celles de Philippe VI (Paris, décembre 1339) et de Jean II (Paris, novembre 1350), qui confirment tous les privilèges de l'ordre. — Vidimus délivré le 10 novembre 1368, par le bailli de Velay, à la requête du frère Pierre Pastor des lettres patentes de Philippe V, données à Paris le 21 août 1321 et conformes à celles de Philippe le Bel d'août 1304. — Autre vidimus du même jour, à la requête du même Pierre Pastor des lettres patentes de Philippe V (Paris, janvier 1321), vidimant celles de Philippe le Bel du mois d'août 1304. — Vidimus du 20 décembre 1373 par le bailli de Vivarais, d'autres vidimus du sénéchal de Beaucaire, 13 novembre 1368, des lettres patentes de Philippe IV, Philippe V, Philippe VI, Jean II et Charles V, portant confirmation des privilèges de l'ordre. — Copie délivrée par Hugues Aubriot, prévôt de Paris, de l'interdiction portée par Charles V de lever aucune imposition sur les Hospitaliers (Paris, 15 juin 1379). — Vidimus du 23 janvier 1380 des lettres de Charles V du 15 octobre 1378, enjoignant au bailli de Saint-Pierre le Moustier, d'exempter de toute imposition les Hospitaliers, nonobstant les prétentions des villes de Lyon, Annonay, Le Puy, Montferrant, etc. qui veulent les faire contribuer aux fortifications. — Vidimus du 16 janvier 1394 d'autre vidimus du 7 mars 1392 des lettres patentes de Philippe VI, Jean II, Charles V et Charles VI, portant confirmation générale des privilèges. — Vidimus du 2 décembre 1398 des lettres de Charles VI du 25 septembre portant exemption d'aides et subsides pour l'ordre, « parmi ce toutevoyes qu'ilz seront tenuz de vendre ou faire vendre en gros, où il leur plaira touz leurs vins venuz de leurs propres vignes de Bourgogne, de Beaune et du hault pays et non autrement ; et quant aux vins de leurs maisons et autres vignobles et territoires, pareillement ils seront tenuz de les vendre en gros comme dessus, en tant qu'ilz pourront bonnement, sans fraude. Et ou cas qu'il leur en demourroit aucuns qu'il ne pourront bonnement vendre en gros, comme dit est, ils les pourront vendre et distribuer à détail, en leurs maisons des lieux et territoires où ils croïstont et seront labourez et cuilliz, ou en la plus prouchaine bonne ville fermée, des lieux où ils seront cuilliz, où ilz auront maison, et en ycelles maisons... »

## 48H37 1415-1499.

1415-1499

### Description physique :

Importance matérielle : 12 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Vidimus du 13 mai 1411, par Tanneguy du Châtel, des lettres patentes de Charles VI (7 mai 1415), vidimant celles du 5 octobre 1414, portant exemption pour les Hospitaliers des droits de dixième et vingtième, attendu les « grans frais et charges qu'ilz ont continué à supporter pour la garde et deffense de nostre foy chrestienne, et mesmement pour la garde et deffense du chastel Saint-Pierre, qu'ilz ont, puis peu de temps en ça, conquesté sur les mescreâns de nostre foy, en quoy ilz ont exposé, frayé et despendu plus de cent mil frans et leur y convient continuer despendre moult grans sommes de deniers, et que, depuis deux ou trois ans, le prier de Thoulouse acompagné de plusieurs frères de ladicte religion et d'autres gens séculiers, comme le viconte d'Acy et plusieurs autres ont esté mors à Matre en Turquie, en guerroyant contre les mescreâns ; par quoy il a convenu ladicte religion envoyer aucuns frères de par deçà audit convent de Rodes à moult grans frais, mises et despens.... ». — Vidimus du 2 décembre 1416, par Jérôme de Balard, lieutenant de Philippe de Bonnav, bailli de Mâcon, d'autre vidimus donné le 30 juillet, par le prévôt de Paris, des lettres patentes de Charles VI (Paris, 26 juillet 1416), portant exemption des décimes, attendu.... « et que en nostre présente guerre que nous avons contre nos enemiz et adversaires d'Angleterre, plusieurs desd. religieux, pour nous servir se sont exposés et exposent et sont prestz de nous y servir et en y a eu plusieurs prins et mors..... et toutesvoyes Emricy, filz de Bazac, qui fut filz de Lamorabacquin, grant seigneur en Turquie, est de présent sur mer, à grant nombre de galées, et autres vaisseaulx, et desjà a destruit l'isle de Nesgrepont, Pary, Antipary, en l'Archipelago, et plusieurs autres isles et parties de Levant, et fait en doute qu'il ne tourne à Rodes, ou au chastel Saint-Pierre, qui depuis pou de temps a esté acquis sur les mescreâns, à grans fraiz, mises et despens de ladicte religion, et mesmement que, depuis pou de temps ençà, plusieurs desdiz religieux chevaliers séculiers, comme le viconte d'Acy et autres, à certaine bataille, qui a esté en Turquie à une ville appellée Matre ont esté mors et occiz ». — Vidimus du 3 septembre 1421 par Guillaume Fraidet, « garde du seel de la prévosté de Bourges », des lettres du dauphin Charles (Angers, 15 août 1421), portant exemption de toute imposition pour les Hospitaliers. — Ratification donnée le 3 septembre par les « commissaires..... ordonnés sur le fait et gouvernement de l'aide octroyé..... pour la conduite de la guerre, par les gens des trois estaz, à l'assemblée qui nagaires a esté faite à Clermont en Auvergne... pourveu, toutes-voyes que les frères dudict ordre servent mondit sr en l'armée, dont es dictes lettres est faite mention ». — Vidimus du 3 novembre 1433 par le lieutenant du bailli de Velay, à la requête de frère Hugues Fabri, alias Sederii, procureur de Johannis de Lestico, grand prier d'Auvergne, d'autres vidimus des lettres de Philippe VI, Jean II, Charles V, Charles VI et Charles VII (décembre 1339, novembre 1350, juin 1364, janvier 1393, décembre 1423), portant confirmation des privilèges. — Vidimus du 27 juin 1439 donné par le lieutenant de Jean de Saint-Chamond, bailli de Velay, à la requête de frère Guillaume Richard, des lettres de Charles VII, vidimant celles de ses prédécesseurs relativement aux privilèges (Chinon, décembre 1423). — Vidimus du 4 juin 1456 des lettres de Charles VII, données à « Razille près Chinon », exemptant les métayers et tenanciers de l'ordre de toute imposition, attendu « les guerres et sièges qui depuis six ans en ça ont esté mis par les Sarrasins, tant audit lieu de Rodes, que en autres ysles chrestiennes qui sont outre mer, où ilz sont venus par troys foix, à l'une desquelles ilz ont assiégé l'isle de Rodes tant par mer que par terre et y ont tenu le siege par quarante jours et plus... ». — Vidimus du 26 juin 1462, des lettres de Louis XI données à Bordeaux, le 29 mars 1462, portant confirmation de celles de Charles VII. — Lettres de Louis XI aux commissaires ordonnés sur le fait des francs fiefs et nouveaux acquêts, au prieuré d'Auvergne, portant que les Hospitaliers sont exempts de l'hommage et du serment de fidélité ; « donné à Novyon » le 4 septembre 1464. — Vidimus par le baillage de Mâcon, du 20 août 1473, des lettres de Louis XI (6 août) au parlement de Toulouse, enjoignant de dispenser les Hospitaliers de toutes tailles, collectes, subventions, décimes, nonobstant les oppositions du clergé du diocèse de Nîmes. — Copie de la lettre de Louis XI du 23 mars 1474 défendant de faire contribuer les Hospitaliers à la composition imposée sur le clergé du diocèse de Bourges, pour avoir usé de sel non gabellé. — Vidimus donné à Bourgneuf, le 13 août 1490, d'autre vidimus du 5 janvier 1487 des lettres de Charles VIII (Vincennes, mai 1484) portant

confirmation et vidimus des lettres de ses prédécesseurs au sujet des privilèges de l'ordre. — Vidimus du 24 avril 1499 des lettres patentes de Louis XII (juillet 1498), vidimant celles de ses prédécesseurs de décembre 1339, novembre 1350, juin 1364, janvier 1393, décembre 1423, août 1461, mai 1484, portant confirmation des privilèges de l'ordre.

**48H38 1524-1577.****1524-1577**

## Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Vidimus du 22 juillet 1524 de l'ordre donné le 1er avril, de ne point saisir les biens des commanderies de la langue d'Auvergne avant d'en avoir informé le grand prieur et le receveur. — Vidimus du 6 septembre 1542, des lettres patentes de François I (Saint-Just-sur-Lyon, 2 septembre), ordonnant de faire rembourser aux Hospitaliers la part de don gratuit indûment perçue sur eux. — Vidimus des lettres patentes de François I (Paris, février 1543) exemptant les Hospitaliers de toute juridiction ecclésiastique pour la perception des décimes et don gratuit. — Expédition par Claude d'Urfé, bailli de Forez, d'un vidimus des lettres patentes d'Henri II (Compiègne, septembre 1547), portant confirmation générale des privilèges. — Vidimus des lettres de Charles IX autorisant les Hospitaliers au rachat de leurs biens ecclésiastiques vendus en vertu de l'édit de mai (Fontainebleau, 3 mars 1563). — Copie de l'autorisation accordée aux Hospitaliers, le 22 décembre 1577, de tirer en franchise « six mille beynes de charbon de pierre, trois cens cinquante quintaux de plons, cinq cens cinquante quintaux de suifz, cinq cens quintaux de rozette et cinq cens quintaux de fil de fer moyen et subtil, quarante basles de toile de Rouen blanches, quarante basles de toile de Bretagne, vinte cinq basles toyle de Belleville, vingt basles de toiles de Charlieu, soixante basles d'escampolons de Bourg, dix basles estains saptés, douze basles herbage de Marcellie et dix basles de draps bureaux communs ». — Copie de l'autorisation accordée, le 24 juin 1584, aux Hospitaliers de tirer en franchise « dix mil aulnes de thuille d'Hénault ou de Louvier, vingt mille aulnes de thuille de Bretagne, huit cens pièces de thuille de Belleville, trois cens pièces de Charlieu, du large, soixante balles, de vingt cordes la balle, escampolons de Bourg, cent cinquante pièces de thuille de treillis, vingt quintaux de fillet de Belleville ou de Bourgogne pour faire les cotonnies des voilles du plus subtil, trois cens aulnes de serge rouge fine pour faire bandières, le tout revenant à cent fardeaux, sans lesd. trois cens aulnes de serge, munitions nécessaires pour mener et conduire à Malte ». — Trois autres expéditions du même acte. — Expédition des lettres d'Henri IV (décembre 1596), portant confirmation générale des privilèges.

**48H39 1600-1768.****1600-1768**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, papier ; 14 imprimés.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« Lettre patente du roy Henri IV, portant confirmation des privilèges de l'ordre Saint-Jean de Hiérusalem, spécialement de celles de Henri II, Charles IX et Henry III » (Rouen, décembre 1596) enregistrées au parlement de Dauphiné le 30 septembre 1600. — Lettres du 23 septembre 1606, portant que les débiteurs de l'ordre pourront être contraints par les mêmes mesures que ceux du trésor royal. — « Lettre patente du roy Louis XIII, portant confirmation des privilèges de l'ordre Saint-Jean de Hiérusalem, spécialement de celles de Henry II, Charles IX, Henry III et Henry IV » (Paris, janvier 1619). — Lettres patentes du 7 mai 1644, portant évocation au Grand Conseil des procès de l'ordre. — Lettres patentes de Louis XIV, portant confirmation générale des privilèges (Paris, septembre 1651). — « Lettres patentes des roys François I, Louis XIII et Louys XIV, à présent heureusement régnant, octroyées à l'ordre Saint-Jean de Hiérusalem, portans amortissement général des biens dudit ordre et décharge de bailler soit en général ou particulier les adveus et dénombremens, faire foy et hommage, ne payer aucuns droits pour raison d'iceux ; ensemble de la recherche des francs fiefs et nouveaux acquests et les arrests de vérification d'icelles, avec autres arrests rendus en conformité desdites lettres patentes, tant au conseil privé du Roy, cours de Parlement, Grand Conseil que autres juridictions, recueillis par le sieur commandeur Descluzeaux, agent général dudit ordre en France » (Paris, 1656). — Lettres patentes du 19 mars 1671, autorisant l'Ordre à vendre des bois jusqu'à concurrence de la somme de 300,000 livres à appliquer aux fortifications de l'île de Malte. — Lettres patentes de mars 1680, portant confirmation générale des privilèges de l'ordre et arrêts d'enregistrement au parlement et chambre des comptes de Dijon, au parlement de Besançon et chambre des comptes de Dôle. — Exemption pour l'ordre et ses tenanciers de toutes réquisitions et logement des gens de guerre, 30 janvier 1689. — Lettres patentes de Louis XV (23 juin 1713) portant confirmation de celles du 7 mai 1644, qui enjoignent d'évoquer au Grand Conseil tous les procès de l'Ordre, sauf les causes d'intérêt particulier. — Ordre du 11 mai 1744, de ne pas loger de gens de guerre chez les Hospitaliers et de ne pas leur imposer de contribution de guerre. — Lettres patentes (30 décembre 1768) dérogeant « à l'édit de mai, portant fixation des portions congrues, en ce qui concerne l'ordre de Malte ».

**48H40 1158-1776.****1158-1776**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier ; 1 imprimé.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Vidimus, délivré en 1294, d'autre vidimus par le prévôt de Paris (1291) des lettres de Richard-Cœur-de-Lion, concédant à

l'Hôpital les droits régaliens sur toutes ses possessions (5 janvier 1194). — Vidimus du 7 février 1308, par l'official de Besançon, de la bulle d'or de Frédéric-Barberousse portant confirmation des privilèges des Hospitaliers (comté de Vérone 25 octobre 1158). — Vidimus du 9 août 1423, d'autre vidimus de 1389 des lettres de l'empereur Frédéric II portant défense de molester les Hospitaliers ou leurs hommes, de les obliger à la corvée, au paiement des péages, etc. (30 janvier 1222). — Vidimus, scellé du sceau plaqué du grand maître, délivré par la chancellerie de Malte (mars 1708) des lettres de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, portant confirmation des privilèges et exemption de tous impôts (Montbard, juillet 1422). — Autre vidimus (mars 1708), également scellé, des lettres de Jean sans Peur (Gray, juin 1415) portant confirmation des privilèges. — Expédition du 16 août 1766 des lettres de Louis-Auguste, prince de Dombes (Paris, février 1734), portant confirmation générale des privilèges. — Recueil des diverses confirmations des privilèges, par les ducs de Savoie et rois de Sardaigne (1562-1776), y joint les arrêts d'enregistrement.

---

#### 48H41 Fragments.

XVIe-XVIIIe Siècles

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 7 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

2 feuillets d'un recueil des privilèges contenant fragment de la lettre de Philippe IV, août 1304, de celle du roy Richard, etc. — Inventaire incomplet des bulles et privilèges. — Fragments d'analyse des divers privilèges. — Table générale des privilèges, en trois livres : Syrie, Rhodes et Malte. — « Sommaire des privilèges de l'ordre de Saint-Jean de Hiérusalem qui ne sont pas dans celluy de monsieur de Naberat mais sont dans l'inventaire des archives du prieuré d'Auvergne à Lyon ». — Fragment de l'inventaire des titres communs généraux.

---

#### 48H42-48H70 Procédures au sujet des privilèges.

1219-1790

---

#### 48H42 Enregistrement des procédures.

1577-1778

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier ; 2 imprimés.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Arrêt de la Cour des aides du 24 juillet, pour l'enregistrement des lettres patentes du 7 janvier 1577. — Arrêt d'enregistrement, rendu par le parlement de Besançon, des lettres patentes de mars 1680 ; même arrêt de la chambre des comptes de Dôle, et ce à la requête de « frère Jean-Baptiste Brulart d'Arbot », commandeur de Beaune. — Jugement rendu le 13 décembre 1698 par Jean-Baptiste Desmaretz de Vaubourg, intendant de justice en Franche-Comté, sur requête de Baltazard de Pons, commandeur de la Villedieu-en-Fontenet, portant que les lettres de privilèges seront exécutées selon leur forme et teneur dans la province. — Ordonnance de la Cour des comptes de Dôle (29 décembre 1708), sur requête de « Pierre-Vincent Jolicard, prestre prieur et religieux de l'ordre de S.J. de J., citoyen de Besançon, administrateur des commanderies dudit ordre au conté de Bourgogne », lui faisant délivrer expédition des lettres patentes de mars 1680 et de l'arrêt d'enregistrement. — Arrêt de la même cour (23 janvier 1709), à la requête du même, ordonnant enregistrement des privilèges concédés par les ducs de Bourgogne. — Requête du 20 novembre 1738, demandant l'enregistrement des lettres patentes de 1716 au parlement de [Besançon ?] ; y joint imprimé des lettres patentes et arrêts d'enregistrement, au Grand Conseil, au Parlement, à la Cour des aides ; mention d'autre enregistrement à Grenoble. — Supplique pour demander l'enregistrement des lettres patentes du mois de mars 1739. — Arrêt du Parlement de Grenoble du 5 février 1778, portant enregistrement des lettres patentes d'octobre 1776.

---

#### 48H43 Préséance.

1571-1740

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier ; 4 imprimés.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Arrêt du parlement de Dauphiné du 14 janvier 1740, rendu à la requête de « frère Pierre-Emanuel de Pourroy de Lauberivière..., commandeur de Jalets », autorisant les Hospitaliers à comparaître devant le cour, l'épée au côté, ce qui, prétendait-on, n'était permis qu'aux quatre barons du Dauphiné. — Autorisation, accordée par Charles IX (16 octobre 1571) aux Hospitaliers, de faire construire deux galères dans le port de Marseille et d'amener en franchise tous les bois nécessaires. — Décisions établissant la préséance des galères de Malte sur les vaisseaux des diverses puissances.

**48H44 Foi et hommage, amortissement, francs-fiefs.****1540-1773**

## Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Arrêt du Parlement de Toulouse du 8 janvier 1539 v. s., en faveur du commandeur de Sainte Cristine, contre Jacques de Foix, évêque de Lescar et le roi de Navarre qui prétendaient exiger de lui foi et hommage pour sa commanderie, et à son refus avaient fait saisir son temporel. — Enregistrement par la Cour des aides des lettres patentes de décembre 1596, portant que les Hospitaliers jouiront des privilèges spécifiés, « pour les terres à eux appartenans, qu'ilz tiendront en leurs mains et qu'ilz feront labourer par leurs gens ou aultres à leurs frais et despens, sans fraude, et sans que pour raison des terres appartenans aux susditz serviteurs et aultres, ou qu'ilz tiendront d'aultruy à ferme ou à loiage, ils puissent prétendre aulcune exemption » (5 mars 1597). — Main-levée du 21 février 1606 de la saisie des biens de l'ordre « à faute de foy et hommage non faitz, adveuz et desnombrement non baillez » ce, à la requête de « Charles Bellotte, commandeur de Puysieux », agent de l'ordre en France, qui opposait « que tout le bien dudit ordre eust esté admorty par les roys de France, et confirmé par le roy François premier, moyennant cent mil livres », et que d'ailleurs main-levée venait d'être donnée de la saisie opérée sur le revenu de la commanderie d'Angers. — « Confirmation de tous les privilèges de l'ordre de Saint-Jean de Hiérusalem, du roy Louys XIV, à présent heureusement régnant, vérifiées en ses cours de Parlement, Chambre des comptes et Cour des aydes (septembre 1651). Arrest du Parlement de Paris, au proffict du commandeur de Masdiou, contre le prince de Chabanois, portant décharge des foy et hommage, bailler adveuz et dénombrement (4 juin 1611). Arrest du grand conseil (20 mars 1635), au profit dudit ordre (des chevaliers Olivier de la Touche d'Escoubau et Jean de Linières), portant décharge des foy et hommages, bailler adveuz et dénombremens, et de payer aucuns droits ». — Main-levée par la chambre souveraine pour le recouvrement des droits d'amortissement, des saisies faites du revenu des commanderies de « Courtesserre, Bellecombe, Tortebesse, Naberon, le Temple d'Ayen, Piedevoix, Chanonat, Celles, la Marche et le Mahiets, d'Escolle, la Romagne, Amboise et l'Hospital ancien d'Angers » (25 juin 1640). — Autre du 26 juillet pour le « grand prieuré de Thoulouze et commanderies de la Cavallerie, Puy-Sabran, Castel-Sarrazin, Reneville, Borderes, Golfich, Cagnac, Garidech, Caubin et Morlas, Condat, Burgault, Bordeaux, Monsanes, Arxins, Goutz, Roquebrune, Bayone, Gabre, grand Prieuré d'Aquitaine, Ruels, Beaune, Pontaubert, les Fueilllets, Verrières, Bon et Merlan, Villegast et leurs dépendances ». — « Edit du roi (de Sardaigne), du 19 décembre 1771, pour l'affranchissement des fonds sujets à devoirs féodaux ou emphitéotiques en Savoye, et autres dispositions relatives à cet objet, aux fiefs et emphitéoses, aux dettes des communautés et à la réduction des intérêts ». Chambéry, Marc-François Gorrin, imprimeur. — Circulaire à ce sujet adressée d'Annecy (10 may 1772), aux communautés par Sechi de la Scaletta. — Instructions par voie d'affiche (décembre 1773). — « Grieffs considérables des vassaux contre l'édit d'affranchissement des fiefs : Obliger les nobles à vendre leurs biens malgré eux, c'est présupposer qu'ils en ont abusé ; soupçon offensant, et non mérité par les vassaux, flétrissure notable à la noblesse. .... Dire qu'on les y oblige pour le bien public, c'est se faire illusion, ce qui nuit à la noblesse, principal ordre de l'État, ne sçaurait jamais être favorable au bien public..... Le roy est le protecteur et non le destructeur des propriétés. Les propriétés sont à l'ombre de la loi. Le prince est le ministre de cette même loy. Bien mieux encore, les loix et le prince accorderont leur protection à la propriété la plus ancienne, la plus préteuse et la plus juste qu'il y ait sur terre. La plus ancienne : personne ne sçait l'origine des fiefs, les plus sçavants l'ignorent ; la plus préteuse : sans les fiefs, la noblesse est confondue avec la roture ; les juridictions sans fiefs ne seront rien en Savoye, elles seront au contraire un objet de charge, de haine et de mépris.... »

**48H45 Garde gardienne, committimus, lettres d'évocation et attributions de juridiction.****1474-1684**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 cahier, 16 feuillets, papier ; 2 pièces, papier ; 7 imprimés ; 5 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« Privilèges du committimus et garde gardienne octroyez par les très chrestiens roix de France ». Copie faite à la requête du commandeur Anne de Naberat, des lettres de Henri II, de juillet 1549, vidimant celles de Louis XI de mars 1474 (n.s.) ; de Charles IX (Gaillon, septembre 1566, Paris, 16 janvier 1567) ; Henri III, Paris (mars 1575) ; Henri IV (Rouen, 1596). — Expédition des lettres de committimus d'Henri IV, du 23 septembre 1606, enjoignant aux sergents de prêter main forte aux receveurs de l'ordre pour contraindre leurs débiteurs. — Arrêt du Conseil privé du 13 janvier 1634, renvoyant, en vertu de précédents arrêts, du parlement de Toulouse au parlement de Paris, la cause pendante au sujet d'un moulin entre frère Antoine-François de Bricard, commandeur de Saint-Jean de Chanonat, et Jacques Fayole et Jacques Saby, marchands d'Issengeaux. — Arrêt du Conseil privé du 15 janvier 1636, renvoyant le même commandeur et ses adversaires : Jean Martel, notaire, Jacques Fayolle, Jacques Berthon, Michel Bessière, Antoine Roche, au parlement de Paris, « pour raison des cens, rentes et droits seigneuriaux, avec les arrérages d'iceux, ensemble sur les réparations du chasteau de la commanderie », et au parlement de Toulouse pour le paiement d'une somme de 480 livres due par obligation — Lettres de Louis XIV, données à Paris le 12 mai 1644, portant évocation générale de toutes les causes de l'ordre par-devant le Grand Conseil, excepté « les causes des particuliers commandeurs, tant pour la perception des droits de leurs commanderies, que ce qui concerne la possession et propriété des terres, cens et revenus.... » — Arrêt du 11 janvier 1662, délivré à la requête de Joachim de Challemaison, commandeur de Coulours, enjoignant aux baillis de Troyes, Sens, Sezanne, Provins, Saint-Florentin et Rosnay de faire connaître par publication et voie d'affiche, à tous les tenanciers, qu'« ils ayent à venir prester les foy et hommage qu'ils sont tenus faire pour les terres, fiefs et seigneuries qui leur appartiennent, mouvans de ladite commanderie », déclarations dont ils feront dresser un terrier. — Arrêt du



Conseil d'État (Saint-Germain-en-Laye, 25 août 1670), portant « que les gouverneurs et lieutenans-généraux pour Sa Majesté dans les provinces, jouyront du droit de committimus au grand sceau, comme aussi que les commandeurs de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem auront droict de committimus es chancelleries établies près les parlemens, dans l'estendue desquels les biens de leurs commanderies se trouveront scituez ». — Arrêt du Conseil privé (Saint-Germain-en-Laye, 2 juin 1678), levant, en faveur de l'ordre, la révocation, portée par l'arrêt du Conseil du 22 janvier, des lettres patentes qui, depuis la déclaration d'août 1669, accordaient le droit de committimus aux chapitres, abbayes, prieurés, corps et communautés. — Affiche des lettres données à Saint-Germain-en-Laye le 1er mai 1679, enjoignant aux officiers royaux de contraindre, par toutes voies de droit, à faire aveu et dénombrement, les vassaux d'Hector de Saint-George, procureur de l'ordre au grand prieuré d'Auvergne, « commandeur de Montferand, temple de Culhiat, la Ronzière et autres membres ». — Ordre, donné le 7 juin 1679, aux officiers royaux de contraindre à l'aveu et dénombrement les vassaux de « Jacques de Cordon de Rieu, chevalier, grande croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur des commanderies de Saint-Jean-la-Chevalerie du Puy en Velay, de Monredon aud. pays, de Verrière en Forests, du temple de Marlhes aud. pays, de Sainte-Espine de Tournon, de Saint-George d'Annonay en Vivares et Devesset aud. pays et membres en dépendans, grand bailliy de Lyon et Devesset ». — Arrêt du Conseil privé du 21 juillet 1679, autorisant le commandeur de Cordon à porter ses procès avec ses vassaux devant la seule juridiction du sénéchal de Lyon. Y joint les lettres d'attache portant commission au sénéchal d'évoquer toutes les causes dudit commandeur. — Arrêt du Conseil privé du 17 octobre 1684, rendu à la requête de « François de Bocsozel de Montgontier... commandeur de Saint-Jean-la-Chevalerie du Puy en Velay, de Montrodon audit pays, de Verrières en Forest, du Temple de Marlhes, aud. pays, de Sainte-Espine, Tournon, de Saint-Georges d'Annonay, en Vivarez, de Devesset aud. pays, Saint-Paul en Dauphiné et autres membres en dépendans, grand bailliy de Lion et de Devesset », ordonnant que l'arrêt du 21 juillet 1679, non mis à exécution à cause de la mort du commandeur de Cordon, aura son entier effet. Y joint les lettres de commission au sénéchal de Lyon.

#### 48H46-48H48 Juridiction.

1319-1775

#### 48H46 1500-1775.

1500-1775

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier ; 8 imprimés.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Fragment d'une pièce d'un procès soutenu devant Antoine de Télis, seigneur de Lespinasse et de Valprivas, bailli de Velay, par Durand Blancherri, procureur de Guy de Blanchefort, grand prieur d'Auvergne, au sujet de l'exemption de toute juridiction diocésaine ou autre (3 octobre 1500). — Copie de l'arrêt, du 30 juin 1657, renvoyant au Grand Conseil l'affaire pendante au sujet d'une dépouille, entre François de Broc-Cinq-Mars, receveur au grand prieuré de France, et Christophe Motteau, fermier de Brethemore, dépendant de la commanderie de Saint-Étienne de Renneville. Arrêt du Conseil privé, du 28 septembre 1685, renvoyant devant le Grand Conseil la cause pendante entre François de Beausset, receveur au grand prieuré de Saint-Gilles, et François de Ratte, baron de Camboux, Prequerolles et autres lieux, au sujet de la succession du commandeur de Jalles. — Arrêt du Conseil privé, du 8 février 1698, renvoyant au Grand Conseil la cause pendante entre André de Clémens, receveur au prieuré de Saint-Gilles, et les consuls de la ville d'Aix, au sujet du droit de rêve et autres impositions. — « Factum pour Mre Henry Perrot... commandeur d'Oesmont, receveur général au grand prieuré de France, successeur au pécule et à la dépouille de feu Mre Charles de Choiseuil d'Eguilly, bailliy et grand trésorier de l'ordre de Malte, commandeur de Thors et de Saint-Jean-en-l'Isle près Corbeil, demandeur contre Mathieu Blampignon, cy devant fermier général de lad. commanderie de Saint-Jean-en-l'Isle ». Le commandeur demande que la cause soit portée au Grand Conseil (vers 1714). — Arrêt du Conseil d'État du 13 mai 1710 fixant à 20,000 livres et les 2 sous pour livre la somme qui sera payée par l'ordre pour la réunion à ses justices des offices de juges gruyers, procureurs et greffiers créés par l'édit de mars 1707. A la suite, reçu de Bertin du 6 mars 1714. — Quittance (20 avril 1714) des deux sous pour livre délivrée par Étienne Rey, « chargé par Sa Majesté du recouvrement de la finance qui doit être payée par les seigneurs ecclésiastiques et laïcs du royaume pour la réunion ordonnée à leurs justices des offices de juges gruyers... » — Factum demandant le renvoi au Grand Conseil de la cause de Claude de Signoret Fabrezan, commandeur de la Selve, receveur du grand prieuré de Toulouse, contre François Sabaros, à qui il réclamait des arrérages de rentes dus à la dépouille du feu commandeur d'Aiguines, et François de Pontevez-Bargeme, commandeur de Golfech, qui prétendait toucher la totalité de ces arrérages, contrairement aux statuts qui attribuent à l'ordre en général le mortuaire comprenant « les fruits et revenus d'une commanderie, à compter du jour de la mort du commandeur, jusqu'au premier may suivant, et le vacant, qui est le revenu de la commanderie pendant un an, à compter du jour que le mortuaire a cessé. » — Lettres du 23 juin 1718 portant confirmation des lettres d'évocation du 7 mai 1644, imprimé et copie. — Copie du mémoire adressé au grand maître, par le chargé des affaires de l'ordre, au sujet des démêlés survenus par suite de la suppression de la charge du sieur Baizé, avocat de l'ordre, et des tentatives faites pour le remplacer par le sieur Sérionne (18 mars 1739). — Lettres de committimus enjoignant aux huissiers et sergents de contraindre les débiteurs de l'ordre par toutes les voies de droit et de les assigner devant les maîtres des requêtes à Besançon (Besançon, 20 décembre 1740). — « Mémoire instructif pour se servir des lettres patentes d'évocation générale accordées à l'ordre de Malte le 24 avril 1775, enregistrées au Grand Conseil le 3 mai suivant. » — « Extrait du mémoire qui a servi à éclairer le vénérable chapitre du grand prieuré de France sur les voyes de recours auxquelles il est autorisé, tant aux tribunaux de Malte et de Rome qu'à ceux de France... A Malte : le tribunal de l'Égard ; à Rome : l'appel au pape, comme premier supérieur de l'ordre ; en France : 1° le Conseil du Roy, pour le rapport des lettres patentes ; 2° le Grand Conseil, pour l'opposition à l'enregistrement des lettres patentes sur les bulles ; 3° l'appel comme d'abus au Parlement, conséquemment au contenu des bulles. »

**48H47 1319-1682.****1319-1682**

## Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Arrêt du Grand Conseil, du 11 août 1682, qui, à la demande du receveur du grand prieuré d'Auvergne, renvoie frère André Colomb « par devant ses supérieurs pour y estre jugé, et en deffend la cognoissance au juge du comté de Lyon qui avoit informé et décrété ». Pièces annexes : Vidimus du 19 mars 1318 (v.s.), délivré à la requête du commandeur de Sellis, de la bulle de Grégoire X portant privilège de juridiction : Gregorius...magistro et fratribus hospitalis... Licet in concessis vobis ab apostolica sede privilegiis... Datum Lhugduni, XV kal decembris, pontificatus nostri anno tercio (17 novembre 1274). Au bas seing de Johannes Desmayraco, notaire impérial, de Saint-Flour. — 25 octobre 1445. Prise de possession par Hugues de Boisset, commandeur de la Chaux en Vaux, et par Pierre Berthodi, muni de la procuration de Jean de Vaucze, preceptor de Tortebeisset et de laz Rayssire, lieutenant de Jacques de Milhy, grand prieur d'Auvergne, du membre d'Entremont, dont venait d'être privé, par sentence capitulaire, frère Jean Cristine, qui ne devait plus avoir désormais que le vivre et le vêtement, soit à Entremont, soit à la Chaux. — Acte de caution fait par Antoine Chovet, marchand de Romans, en faveur d'Antoine Jouffroy, commandeur de la Vinadière, qui, à la requête de Jean Prunier, receveur général du Roi en Forez, avait été enfermé à la prison de Roanne à Lyon, et devait être « remys au chasteau de Saint-George en lad. cité de Lion, pour en icelluy tenir prisons corporelles » (3 juillet 1539). — Note disant qu'une condamnation des parties aux dépens, a été mentionnée dans l'arrêt, sous la condition verbale qu'elles n'auraient rien à payer et recevraient néanmoins une quittance. « Lettre de monseigneur le grand prieur d'Auvergne d'Estiguières » (31 juillet 1626) enjoignant au frère Palourdet « d'aller lever l'habit à un prebtre des Échelles qu'est frère Jean Faiolle ». — Dépenses du frère Palourdet : voyage, signification de la sentence aux religieux des Échelles en l'absence de Jean Fayolle, publication et affiche de ladite sentence à Voiron, au domicile du condamné et à la porte de la chapelle Sainte-Catherine. — Quittance de frère Palourdet au commandeur d'Andelot, d'une somme de 14 écus pour ses frais de voyage. — Lettre adressée des Échelles au frère Palourdet, curé de Saint-George, pour lui demander quittance du receveur et quittance de 14 écus à lui avancés.

**48H48 1723-1726.****1723-1726**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier, 1 imprimé.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces du procès soutenu par Antoine de Hautpoul, commandeur d'Omps, receveur du grand prieuré de Toulouse, agissant pour Pierre Trouvette, novice, curé de Fontorbes, membre de Renneville, contre Jean-François de Borista, conseiller au Parlement de Toulouse, qui accusant Trouvette d'avoir insulté madame de Borista et d'avoir voulu « tirer au bâton avec un des premiers magistrats de Toulouse » l'avait traduit devant la cour de l'officialité. (« La grêle ayant ravagé, dans le mois de may 1723, la paroisse de Fontorbes, quelques-uns des habitans prétendirent que si leur curé avoit été en procession conjurer l'orage et lui commander de se détourner, leurs terres auroient été épargnées. La dame de Borista qui a des biens considérables à Fontorbes, fit, à ce sujet, une réprimande fort vive au curé. Celui-ci, après l'avoir écoutée avec attention, et lui avoir répondu avec modération, voyant que le murmure augmentoit de jour en jour, crut qu'il étoit de son devoir d'instruire ses ouailles, et de leur apprendre qu'il n'avoit pas dû faire ce a quoi l'on prétendoit qu'il avoit manqué. Ce fut le sujet d'un prône qu'il fit le dimanche suivant : on prétend qu'il traita de petits esprits ceux qui croient qu'avec des conjurations on fait détourner les orages ».) L'Ordre, en vertu de ses privilèges demande que l'affaire ne soit pas soumise à la juridiction de l'official.

**48H49-48H65 Impositions.****1219-1790****48H49 1678-1772.****1678-1772**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, papier ; 4 imprimés.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Arrêt du Conseil d'État du 15 janvier 1678, portant exemption du huitième denier pour les biens aliénés. Signification faite à l'avocat de Pierre des Essarts, chargé du recouvrement de cette taxe. — Arrêt du Conseil d'État du 19 juillet 1701, acceptant l'offre faite par l'ordre de se racheter de la capitation, moyennant la somme de 30,000 livres à payer annuellement pendant toute la durée de la guerre. Signification à Pierre Terrasson, syndic du clergé du diocèse de Lyon. — « Copie de la lettre de monseigneur le comte de Pontchartrain, écrite de Versailles le vingt-sixième janvier mil sept cens dix, à monsieur Hocquart, à Brest », pour activer le rachat de la capitation par les officiers de marine. — Arrêt du Conseil d'État, 27 octobre 1711, « par lequel Sa Majesté déclare que tous les biens, revenus, rentes, rétributions, pensions et droits, appartenans tant au commun trésor

de l'ordre de Malte, qu'aux grands-prieurs, baillifs, commandeurs, chevaliers, frères, prieurs, prêtres, diacots, religieux, religieuses et novices dudit ordre, leurs fermiers, curez, vicaires perpétuels et chapelains, croisez et non croisez, desservans les bénéfiques qui en dépendent, sans aucuns excepter, sont exempts de la levée du dixième, établi par la déclaration du 14 octobre 1710. » — « Ordonnance de monsieur le Guerchoys....., intendant de justice, police, finances, marine et des troupes au comté de Bourgogne », portant que le chevalier Claude-François de Chastillon-Grammont sera rayé des rôles de la capitation et dixième deniers où l'avaient inscrit les préposés de la noblesse des bailliages de Lons-le-Saunier et Orgelet. — Mémoire au sujet des privilèges à la suite duquel les états de Brabant et de Namur « déclarent que les biens propres de l'ordre de Malte sont exempts de la contribution et qu'il n'est pas permis aux gens de loi, où lesdits biens sont situés, de les comprendre dans les lettres d'assiette qui en sont ou seront dressés » (10 février, 5 novembre 1746) — Mémoire sur la « répartition des charges royales », postérieur à 1772. L'Ordre paie : abonnement à la capitation : 39,000 livres ; aux deux vingtièmes : 110,000 livres ; aux décimes : 36,000 livres.

**48H50 1480-1630.****1480-1630**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres patentes de Charles VII du 19 juin 1446, portant exemption de tailles pour l'ordre de Malte et confirmation de Louis XI du 19 juin 1461, vidimus dans le jugement rendu le 15 avril 1480 en faveur de Jacques Valin, laboureur, contre le fermier de l'équivalent de la paroisse de Saint-Germain au diocèse du Puy, qui prétendait l'imposer contrairement aux privilèges. — Renvoi pour cause d'incompétence des poursuites exercées pour paiement des tailles, par les collecteurs de Bourgneuf contre frère Gilbert Garendaut, qui était fermier de plusieurs fermes de l'ordre (1er août 1523). — Arrêt de vérification, du parlement de Grenoble (16 juillet 1622) des lettres de privilèges au sujet des tailles. — Arrêt du Conseil privé (16 avril 1624) enjoignant aux procureurs généraux du parlement de Dijon et Cour des aides de Montferrand, d'adresser les motifs des arrêts, rendus par lesdites cours le 31 mai et 15 juillet 1621, et modifiant les privilèges en ce que les fermiers de l'ordre « pourront estre cottizez pour le profit qu'ilz peuvent faire en leurs fermes et métayries ». — Motifs du procureur général de Montferrand : « La cour a esté meue par des très justes et fortes considérations à ordonner la susd. modification fondée sur l'auctorité de voz edictz et par expès sur l'article 129 de l'ordonnance d'Orléans, comme aussy sur plusieurs reiglemens et arrestz par elle donnez au soulagement de vos subjectz taillables, suivant lesquelz il a esté de tout temps pratiqué dans son ressort de comprendre aux tailles tous les tenanciers des fermes et mestairies des nobles et personnes ecclésiastiques pour le prouffict qu'ils y peuvent faire ». — Ordre donné par les trésoriers généraux de France à Moulins (18 décembre 1630) de rayer des rôles des tailles et taillon les fermiers et métayers des commanderies « de la Croix au Bostz, Le Feuilloux, Boischassin, Temple de Palluet et Corsaget ».

**48H51 1545-1645.****1545-1645**

## Description physique :

Importance matérielle : 7 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres patentes de François I (29 oct. 1545) ordonnant que propriétaires et tenanciers, « subjectz à dymes situés et assis en nostred. pais de Daulphiné soient tenez, avant en emporter ou lever les fruictz hors du lieu et champs où ilz sont creuz sans (sic) le notiffier et faire sçavoir ausd. prélatz et aultres bénéficiés ausquelz appartiennent icelles décimes... et qu'il ne sera loysible ausdictz propriétaires et détempteurs desd. héritaiges d'enlever ne desplacer lesdictz fruictz hors le lieu où ilz seront creuz, jusques à ce que led. droict du disme soit paié et satisfait. » — Copie de l'arrêt obtenu par Pierre de Lafontaine, grand prieur de France, commandeur de Troyes, contre le curé de Pinaz (?) qui prétendait percevoir les dîmes sur « les terres et héritages des gagnages de Boulieu et Maurepaire.... dépendans de lad. commanderie » (9 août 1564). — Confirmation du jugement du prévôt de Paris, rendu en faveur du même commandeur, et exemptant de toute dîme une terre sise « au Saulx Musnier », terroir de Gonnesse. — Arrêt contre le curé de Brevonne, au sujet des « gagnages de Maurepaire et de la Loge » dépendants de Troyes (11 février 1581) ; — les terres « de la Chapelle Vicomtesse, pays Charterin, et fief des Mathias » (20 mars 1584) ; — autre du 6 septembre 1586 en faveur de « messire Michel le Seure...., grand prieur de Champagne et prieur de St-Jehan en l'Isle lez Courbeil, à cause de sa comanderye St-Jehan de Melun », contre l'abbaye du Jars, le chapitre N.-D. de Melun et Hector Pinot, curé de Rebelles ; — du 12 mars 1586 par le commandeur Jean David, contre le chapitre de St-Martin de Tours au sujet de terres sises à « Boullesel, près de Vienne, Severt, Champloizebleau, Menestral, Champflory, Bœme, Pezeau, Champ du Puy, Granereau, port de Cosne, » etc. Confirmation sur appel (28 juin 1603). — Arrêt pour « frère Jean de Rodulphe, sieur de Beauverzier....., commandeur de Saint-Jean de Villaney en Rouergue », contre le chapitre de Montpellier (24 avril 1595). — Arrêt du 12 avril 1603 pour Jean de Siraucourt, commandeur de « Thoret, Corgebin, Saint-Nicolas de Langres et Ruel, receveur du prieuré de Champagne, contre Jacques Girard, Louis Quesnel et Claude Didier, au sujet des terres de la Cour-le-Roy ». — Autre (8 mars 1603) pour Jacques de Harlay, commandeur de Coulours, contre Florentin Huet, curé de Germigny, au sujet des dîmes du Clunai de Batternex (?). — Arrêt du Parlement donnant gain de cause à Laurent Nicollon, sieur de Chauzay, et à frère Louis Dapelloisin, contre « Pierre Lespelu, curé de l'église paroissiale de Saint-Germain en Saint-Laud les Angers » au sujet des dîmes de Chauzay (3 septembre 1605). — Autre pour Pierre Genier, commandeur de Jouy-le-Comte, contre Simon Mestayer, religieux de Cluny, au sujet des terres de la commanderie (3 décembre 1605). — Autre pour le grand prieur de France contre Claude Allain, prieur de Notre-Dame de Joigny, qui prétendait le droit de dîme sur les vignes des commanderies de « la

Magdelayne et Joigny » (21 novembre 1609). — Autre pour Charles de Glandèves de Peypin, bailli de Manosque, contre Giraud Bontemps, prieur du Grambois, au sujet des dîmes des membres de la Filholle (16 mars 1614). — Autre pour Jean Pierre de Ruinat, commandeur de Saint-Vincent lès Valence contre « le scindicq de l'église cathédrale de Saint Appollinard de Vallance », au sujet des dîmes du membre d'Alixan (7 août 1614). — Autre pour Christophe Sousseaulin, commandeur de Saint-Jean de Loudun, contre « les chanoines prébendez en l'église St-Léger du chasteau de Lodun », au sujet du droit de dîme sur une pièce de terre (5 juin 1620). — (La plupart de ces pièces sont des expéditions faites en 1645.)

## 48H52 1621-1790.

1621-1790

### Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 8 pièces, papier ; 6 imprimés.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Arrêt du parlement de Toulouse pour « George de Castellanne d'Alluys, commandeur de Cagnac », contre « Arnauld Auzelaire, prebtre et recteur de Noailhous, les sindicz du chappitre St-Estienne et du colliège Saint-Marcial de Thoulouse et David Mercier, leur rentier », au sujet du « droit de dixme sur les metteries dictes de d'Oissac et Pagne de Selle, scittués en la juridiction de Viviers, deppandans de la table de la commanderie dud. Cagnac » (21 avril 1621). — Renvoi aux requêtes du Palais de la cause pendante entre le commandeur de Laumusse et les frères Terrier, pour « la restitution des frais de la dixme de Tellonge, membre dépendant de lad. commanderie de La Muse » (9 avril 1627). — « Advertissement au procez de noble frère Jean Bertrand de Lupe Garané, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et commandeur de la commanderie de Saint-Vincent lez Valence, intimé en appel, contre frère Joseph Berger, religieux de l'ordre de S. Ruf et prieur du prioré de S. Félix lez ledit Valence, appellant de sentence rendue par le juge-mage de Valence », au sujet des dîmes de la grange de l'Abbaye. — Arrêt du parlement de Grenoble, du 19 juillet 1644, déboutant le commandeur de Saint-Vincent au profit du prieur de Saint-Félix. — Arrêt du parlement d'Aix (29 mai 1646) qui déboute Guillaume Humbert, doyen de Saint-Apollinaire de Valence, de ses prétentions à la dîme sur la grange de Rousset, tenue en emphytéose par Justine de Costans, veuve de « noble Henry de Bressac, vivant, baillif dud. Valence », et ce à la requête de « frère Jean Bertrand de Luppé Garane... commandeur de la commanderie Saint-Vincent les Valence ». — « Arrest du Conseil d'Estat (18 juillet 1646), par lequel il est ordonné que l'arrest du Conseil du 10 aoust 1641, sera exécuté selon sa forme et teneur ; ce faisant, que les dixmes se payeront sur toutes terres et fonds, ensemencez et chargez de fruits, à la réserve des parcs et jardins pour le plaisir ». — Jugement du parlement de Bordeaux du 30 août 1745, condamnant Jean-Louis de Guérin de Tencin, bailli, grand croix de l'ordre de Malte, ambassadeur de l'ordre à Rome et commandeur de Condat à délaisser à Joseph Duval, curé du Petit Jumillac, les dîmes des vignes et terres novalles situées dans cette paroisse. Arrêt d'appel cassant ce premier jugement (7 septembre 1746). — Arrêt du Grand Conseil assurant la possession des dîmes et novalles de la paroisse de Savigny-sur-Aisne et de Saint-Morel, nonobstant opposition du vicaire perpétuel Jean Thiercelet, à Jean-Antoine Wateblé, commandeur du temple de Reims, et à François-Alexandre d'Elbene, commandeur de la Ville-Dieu et receveur du grand prieuré de France (31 mars 1648) — Arrêt du parlement de Bordeaux (23 août 1690), déboutant de leurs prétentions à la dîme Antoine Clédât, curé de Valajoux, diocèse de Sarlat, et Jean de Vins, sr du Manègre, qui avaient intenté une action contre Jean de Rolland de la Reillanete, « commandeur de Soulle et de Moulin, œconome général de la commanderie de Condat et membres en deppendants, procureur général de messire Henry Thomas de la Vallette, seigneur dud. Condat », au sujet du tènement du Manègre, dépendant de l'ancien domaine de la commanderie de Sarjat, membre de Condat. — Arrêt du Parlement, du 30 avril 1755, qui maintient François de Bernard d'Avernes, commandeur de Fontaine sous Montdidier, « dans la possession et jouissance des dixmes novalles dans l'étendue de la paroisse de Villiers-Tournel ; fait défenses au sieur Dubois, curé de ladite paroisse, de l'y troubler. » — Arrêt du parlement de Grenoble du 27 juin 1675, réintégrant Antoine de Ponchon, commandeur de Saint-Romain-en-Gal, dans la possession des dîmes de Monteux, à l'encontre des prétentions de René Servant, curé dudit lieu. — « Arrêt du Parlement de Grenoble, du 2 août 1779, en faveur des emphytéotes de la commanderie de Valence, au membre d'Alizan. Lequel arrêt prononce selon la disposition de la bulle de Clément VII, du 2 janvier 1523, que les fonds, relevans des directes de l'ordre de Malte sont exemts de dixmes », contrairement aux prétentions du syndic de l'église Saint-Apollinaire de Valence. — Copie de la lettre écrite le 27 août 1790, par les députés du Comité ecclésiastique, au commandeur d'Estournel, pour lui adresser « un exemplaire des décrets de l'Assemblée Nationale des 14 et 20 avril, 18 et 23 juin, portant exception expresse en faveur de l'ordre de Malthe, et ordonnant le payement des dîmes et champarts, en la présente année, comme par le passé. »

## 48H53 1503-1668.

1503-1668

### Description physique :

Importance matérielle : 35 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« Pièces de procédure faite par frère Guy de Plessis de Gesté la Bouvetière, concernant les dixmes du prieuré de Meursac, dépendant de la commanderie des Espaux, contre mr l'évesque de Xaintes et ledit prieur de Meursac, année 1668. » — Pièces annexes. « Bail passé, le 18 may 1503, des terres et domaines de la commanderie, où il n'est pas parlé de dixmes ; — aliénation de 4 journaux de terres au prieuré de Meursac, de mesme, du 8 février 1598 ; — aliénation de 12 journaux de terre audit prieuré chargé du septain des grains envers ledit prieur, du 4 septembre 1596 ; — acquisition faite par Jean Gorron d'une pièce de terre, paroisse de Meursac, chargé comme dessus, passé chez Goron, notaire à Xaintonge (15 août 1593) ; — aliénation d'une pièce de terre sur ledit prieuré, du 29 octobre 1593, chargé de 5 s. 6 d. de cens ; — du 5 mars 1646, extrait d'un arrest du parlement de

Bordeaux, qui met au néant l'appel interjetté par le commandeur des Espaux d'une sentence de Xaintes portant condamnation contre Jean Roquet et consors pour tout droit de dixmes de la treizième partie des grains tenus à la grierre de laditte commanderie ; — sentence rendue au siège présidial de Xaintes, le 30 janvier 1664, entre le commandeur des Espaux, condamné envers le sieur curé de St-Romain de luy payer la dixme ; — copie d'un contract de vente passé par-devant Testard, notaire royal à Xaintes, par Jean de Gorron au nommé Rousseau, de 43 carreaux de pré tenus à la grierre du prieur de Meursac, à 6 d. de cens ; — copie d'un bail à rente à perpétuité par le prieur de Meursac, chargé de 29 s. de cens sur une maison (24 décembre 1615) ; — requête présenté au Grand conseil par le prieur de Meursac où il justifie sa demande au sujet des dixmes ; — autre présenté audit Grand conseil par la veuve de Mre de Voyer de Paulmy, prenant fait et cause de ses fermiers que frère Guy du Plessis de Geste, successeur au dépouille du sr commandeur des Espaux, prétendoit que de tout temps laditte commanderie a perçue les droits de grierre au septain pour tout droits de dixmes ; — extrait d'un contract passé par-devant Joignet, notaire royal à Xaintes, le 9 septembre 1573, de vente de six journaux de terre labourables, scis en la paroisse de Montpellier, dépendante de laditte commanderie, vendus par Mathurin Goron à Jean Pasquier, tenus à la grierre de laditte commanderie au septain des fruits pour tout devoirs de dixmes et terrage envers laditte commanderie ; — autre d'un dit passé par devant Brejon, notaire royal en Xaintonge, le 27 novembre 1622, de vente d'un loppin de terre labourable, scis mesme paroisse, vendu par Mathurin Vignaud, laboureur, à Pierre Guilloton, arpenteur, ledit loppin tenu comme dessus ; — sommation faite le 9 avril 1668 par mre Pougnet au vicaire de Meursac, au sujet de l'obligation de célébrer le service divin dans laditte commanderie ; — contract de vente passé par-devant Doussain, notaire aux Espaux, le 8 septembre 1615, d'un loppin de vigne scis au fief de la commanderie, vendu par Pierre Roque à mre Paul Brejon, tenue pour droit de grierre au septain des fruits pour tous devoirs envers laditte commanderie ; — échange fait le 13 novembre 1626 entre le commandeur des Espaux, Jean et Julien Vignaud, tenus à la grierre de laditte commanderie au septain des grains pour tout devoirs ; — 2 beaux de laditte commanderie fait à Jean Blanchard, des années 1633 et 1641. »

**48H54 1415-1594.****1415-1594**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 11 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Restitution par le collecteur, Jean de Colonnaco, au commandeur de Devesset, des décimes indûment perçus. Dans cette pièce sont vidimées, des lettres d'exemption, quittances, sommations, ordres de restitution du 5 oct. 1414, 4 mars, 6, 12, 24, 26, 29 mai 1415. — Jugement de Guichard de la Royère dit de Beaudesduict, vicaire général de l'évêque du Puy, déboutant de ses prétentions à l'exemption des décimes Jean Béal, commandeur de Montredon (19 avril 1542), et portant vidimus des lettres patentes de François I pour l'imposition des décimes (Moulins, 31 juillet 1541), et de la lettre missive à l'évêque du Puy pour n'exiger qu'un don gratuit des Hospitaliers (Paris, 20 février 1542 n. s.). — Enregistrement au Grand Conseil des lettres de François I (Paris, février 1543 n. s.) exemptant l'Ordre de la « juridiction, cognoissance et cohertion » des évêques pour les décimes et dons gratuits. — Protestation contre l'imposition des décimes, faite devant les douze élus du clergé à Autun par le commandeur de Beugnay et Bonlay, spécialement pour « la cure de Saint-Tyan, assize au bailliage de Semeur en Brionnois » (4 novembre 1560). — Arrêt fixant la somme à payer par l'ordre pour la contribution du clergé (26 avril 1568). — Consultation faite à Paris dans la maison de l'ambassadeur, sur la séparation de l'ordre et du clergé de France, relativement aux impositions (16 avril 1575). — Délibération des députés du clergé aux états de Blois (19 janvier 1589), portant nomination de commissaires pour transiger avec les Hospitaliers au sujet des décimes. Y joint l'accord intervenu. — Arrêt condamnant l'ordre à payer sa quote part à Scipion Sardini, receveur du clergé, mais donnant néanmoins main levée des saisies déjà faites (12 juin 1589), y joint les lettres de commission (30 juin). — « Inventaire de la production que mettent et baillent par-devant vous nosseigneurs tenantz la cour de Parlement... les grand maistre, grands prieurs, ballifs, commandeurs, chevalliers de l'ordre de Saint Jehan de Hiérusalem » (14 août 1594), pour la subvention du clergé.

**48H55 1594-1713.****1594-1713**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier ; 1 imprimé ; 1 sceau.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Supplique des Hospitaliers au roi pour obtenir l'exemption des décimes « qu'ilz ont pour la plus part payé pendant la calamité de ces troubles, tant à Yostre Magesté qu'à ceulx de la Ligue, et quelques foys en troys endroitz » (1594). — Pièces produites par le commandeur de Pradal contre Jean Cabot : lettres patentes portant exemption des décimes et don gratuit (mai 1549) ; lettres de relief d'adresse à la Cour des aides du 22 juin 1552 ; « contract passé entre les prélatz et députez du clergé de France, assemblés par permission de Sa Majesté, en la ville de Paris et les ambassadeurs et agents de l'ordre » (20 avril 1606) ; extraits d'arrêtés portant exemption de 1601, 1627, 1636, 1641, 1646. — Pièces produites par le receveur général contre l'évêque de Clermont : bulles de Léon X du 10 août 1517 et de Clément VII du 2 janvier 1523. — Délibération du chapitre de la langue d'Auvergne, du 3 juin 1626, constituant pour son procureur « Louys de Chantelot Lachize, commandeur de Limoges et Laulmusse », pour s'opposer par toutes les voies de droit à l'imposition des décimes « sur les commanderies qui sont rière les pays de Bresse, Bugey, Verromey et Getz ». — « Sentence rendue par « Henry Dautamar de Vires, abbé d'Hannes », commissaire pour l'imposition des décimes en Bresse, Bugey, Valromey et pays de Gex, en faveur de « Pierre-Louys de Chantelot de la Chese... commandeur de La Musse en Bresse, et Limoges » (3 juillet 1626). — Assignation au commandeur de Chantelot d'avoir à

produire l'état de ses biens devant le commissaire des décimes à Mâcon (3 juillet 1626). — Arrêt du Grand Conseil en faveur de « Claude de Montagnac de la Fellièrre », commandeur de Leureuil, contre l'archevêque de Bourges, au sujet de la cure de Muret-le-Feron qu'il interdit de porter au rôle des décimes (28 juin 1627). — « Arrêt du Grand Conseil, portant deffense d'imposer les vicaires perpétuels dépendans de l'ordre de Saint Jean de Hiérusalem aux décimes et autres impositions, du 8 janvier 1645 », en faveur de Pierre de Fonjean, vicaire de Saint-Ouen au diocèse d'Autun. — Bulle du grand maître Raymond Perellos de Roccaful portant instructions au sujet des prétentions du clergé de faire contribuer aux décimes et dons gratuits les ecclésiastiques et églises de l'ordre (8 avril 1713).

**48H56 1354-1627.****1354-1627**

## Description physique :

Importance matérielle : 11 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Fragment d'un dossier de procédure pour les décimes. Copie de l'acte du 4 avril 1354 (v. s.) par lequel l'évêque de Paris déclare : in capella domus hospitalis de Templo prope Parisius, nostros sacros generales ordines fecisse ac celebraresse, ita tamen et sub ista conditione quod propter hoc non prejudicet in aliquo magistro aut fratribus dictæ domus... — Arrêt du Grand Conseil du 9 janvier 1549 (n. s.) portant défense à l'évêque de Chartres d'imposer aux décimes les religieux de l'Ordre et ordonnant restitution de ce qui aurait été perçu. — Arrêt de la Cour des aides, du 20 avril 1559, ordonnant la radiation du rôle des décimes du commandeur de St-Jean de Senlis, contrairement aux prétentions de l'évêque. — Copie de la bulle de Grégoire XIII (18 août 1583) portant défense aux évêques de s'ingérer dans les affaires de l'ordre pour autre chose que l'administration des sacrements. — « Copie d'ung arrest donné au parlement de Thoulouze, servant de préjugé que les recteurs des esglises, appartenans à l'ordre Saint-Jean de Jérusalem, pourteront la croix » (12 mars 1587). — Arrêt remettant le grand prieur de France en possession de la maison « à laquelle pend pour enseigne la Roze Blanche, scize en ceste ville de Paris, rue du Temple » (23 septembre 1595). — Arrêt déchargeant le commandeur de Puisieux des contributions réclamées par le chapitre N.-D. de Laon et le clergé du diocèse (5 février 1599). — Factum pour les commandeurs de « Vahors et de la Chappelle » contre le scindic du clergé du diocèse de Cahors qui réclamait le paiement des décimes sur les cures de l'ordre. — Lettre du chevalier de Larfeულიère, commandeur de Leureuil, annonçant l'envoi de ces pièces de procédure (30 décembre 1626).

**48H57 1380-1768.****1380-1768**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier ; 2 imprimés.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Acte d'appel par le grand prieur d'Auvergne d'une sentence du bailli de Mâcon, rendue à la requête du chapitre de Lyon, le condamnant au paiement d'une somme de 200 livres pour frais de guerre (13 juillet 1380). — Acte d'appel, par le grand prieur d'Auvergne, devant l'archevêque Jean de Talaru, de l'imposition mise sur l'Ordre pour les frais de guerre (13 novembre 1382). — Vidimus du 16 novembre 1415, par Tanneguy du Châtel, prévôt de Paris, des lettres des commissaires sur le fait de l'aide imposée sur les gens d'église « pour résister à l'encontre des Anglois, anciens ennemis et adversaires », ordonnant aux receveurs de n'exiger paiement des Hospitaliers qu'à partir de la Chandeleur (15 novembre 1415). — Arrêt du parlement de Grenoble du 20 novembre 1634, en faveur de « Guillaume-Emmanuel de la Fay, abbé et chef général de l'ordre de Saint-Ruf, noble frère Jean-Pierre de Ruinat, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Hiérusalem, commandeur de la commanderie Saint-Vincent les Valence et nobles Anthoine et Jean Fromens, docteurs en l'Université de Valence », contre les consuls et habitants de Chambeuil, qui, malgré l'ordre du marquis de Saint-Chamond, avaient refusé de loger la compagnie de Montbazon. — Arrêt du Conseil d'État portant main levée des saisies faites sur les biens de l'ordre « scituez dans la Navarre de ça Ports, à la requeste des sieurs évesque et chappitre de Bayonne » qui avaient obtenu des lettres de représailles pour saisir les biens ecclésiastiques en basse Navarre (9 mai 1637). — Requête du commandeur de Lamothe Houdancourt à l'intendant de Champagne pour faire exempter ses fermiers de toute contribution de guerre. Décision favorable de l'intendant (21 avril 1693). — « Décisions rendues en faveur de l'ordre de Malte, pour la manutention de ses privilèges, sur le fait du logement des gens de guerre et corvées pour le transport de leurs bagages (1716-1768).

**48H58 1568-1579.****1568-1579**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres patentes de Charles IX, du 8 avril 1568, autorisant les chevaliers de Malte « de tirer et enlever du royaume de France toutes sortes de munitions de guerre et d'artillerie, sans payer aucuns droits de passage, péage ny autres ». — Laissez-passer délivrés à Lyon et à Valence (1568-1570) pour trente pièces d'artillerie à destination de Malte. — Arrêt interdisant à Martin Houldry, fermier de la douane de Lyon, d'arrêter les envois des chevaliers (1, 11 décembre 1579).

**48H59 1715-1716.**

**1715-1716**

Description physique :

Importance matérielle : 29 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Procès soutenu par le receveur de la langue d'Auvergne contre les fermiers et seigneurs des péages du Rhône qui s'étaient opposés au passage en franchise du sieur Antoine Monroux, qui transportait des munitions de l'Ordre de Lyon à Avignon par le Rhône, et d'Avignon à Marseille par terre.

**48H60 1705-1728.**

**1705-1728**

Description physique :

Importance matérielle : 10 pièces, papier ; 1 imprimé.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Procès entre le commissaire du domaine et le receveur de la commanderie de Mas-Deu, au sujet d'un droit de directe à Perpignan. — Signification de l'arrêt de la Cour du domaine du roi en Roussillon (20 mars 1728), condamnant Joseph de Ros, commandeur de Saint-Jean de Barcelone, procureur de l'Ordre, le commandeur de Mas-Deu et le notaire Diégo, archiviste de l'Ordre, en Roussillon, à remettre au greffe tous les papiers et terriers concernant la directe prétendue par l'Ordre sur la maison acquise à Perpignan par me Cassolly, car « l'usage qui se pratique dans la province du Languedoc doit être suivie en cette province ; or l'usage constamment observé en Languedoc par les différents commissaires et officiers qui ont travaillé à la réformation des domaines, a été de faire remettre et représenter par les seigneurs particuliers leurs papiers, terriers et autres titres, pour la justification des droits par eux prétendus... Les actes dont la remise est contestée ne sont pas des actes secrets, ny des titres particuliers de l'Ordre, puisque ce sont des reconnoissances ou actes de pareille nature, contenus dans les livres terriers, qui sont des registres publics et qui doivent l'être, parce qu'ils intéressent le public ; que même ces terriers sont en quelque manière des dépendances et des appartenances du Domaine, puisqu'ils ne peuvent et ne doivent avoir été faits qu'en vertu des permissions, sous l'autorité et avec l'assistance des officiers du Domaine. » — Signification de l'arrêt du 13 avril 1728, qui ordonne de surseoir à la remise des originaux. — Expédition du serment de fidélité prêté le 4 juillet 1705 par Dom Bernard Arenys et de Quéral, commandeur de Collioure ; — de celui de « don George Montaner... pourveu de la commanderie magistrale du Masdeu » (12 juin 1714) ; — autres de dom Nicolas Despuig et Cotoner, commandeur de Mas-Deu (23 février 1725), et de Dom François-Xavier de Sarralta, commandeur de Bajoles, Cabestang et Saint-Nazaire (26 avril 1727). — Ordonnance de la Cour du domaine du roi en Roussillon, relative au serment de foi et d'hommage à l'aveu et dénombrement (21 avril 1728). — Mémoires du commandeur de Ros pour plaider en appel. — Requête du même demandant exemption du droit de « las saccadas... Ce droit consiste en ce que chaque boulanger doit faire porter sa farine à un lieu public destiné pour le pesage.. il paye pour chaque sacade, qui est de quatre quintaux et demy, la somme de quatre livres dix, pour le droit de ville. Messieurs les consuls, qui sont les juges de police, fixent après cela aux boulangers le prix du pain qui doit être vendu au public, et, en imposant le prix sur le pain, on y comprend entre autres choses le droit de sacade ; d'où il s'ensuit que chaque particulier qui achète du pain, contribue aussy au paiement de cette imposition. Le clergé de Perpignan qui achète du pain dans ces boulangeries, le paye à la vérité sur le même pied que les autres habitants et contribue aussy par conséquent au paiement du droit de sacade ; mais il est à observer que c'est en conséquence des transactions passées entre les messieurs de ville et le clergé... Monseigneur l'évêque, monseigneur l'intendant et les autres principaux ministres du roy qui sont établis à Perpignan jouissent aussy de cette franchise (d'octroi), mais on en use différemment à leur égard, car comme ils payent le pain qu'ils prennent aux boulangeries au prix fixé... l'Hôtel de ville... leur paye à chacun d'eux une certaine somme tous les ans, pour leur tenir lieu de dédomagement... » — Inventaire de production pour Jean de Forsac, grand prieur d'Auvergne, commandeur de Bourgameuf, Charrières, Bellechassagne, etc., contre les Feuillants de Tulle, qui se refusaient à acquitter les droits de directe pour les terrains de l'Ordre qu'ils détenaient.

**48H61 1712-1716.**

**1712-1716**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 53 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Procès entre Jacques Cottier, fermier des octrois, le maire et les échevins de la ville de Mâcon, et Léonard-François de Chevrières de Saint Mauris, commandeur des Échelles et de Courteserre, qui, en sa qualité de chevalier de Malte, se refusait à acquitter les droits d'octroi.

**48H62 1219-1702.**

**1219-1702**

Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, papier ; 3 imprimés.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Copies tirées du recueil imprimé des privilèges des lettres patentes, de Philippe-Auguste, Philippe-le-Bel, Charles VI, Charles VII, à appliquer au procès soutenu par : Jean de Lemps, commandeur de Saint-Romain-en-Gal, contre les consuls et fermiers de la ville de Vienne, au sujet de l'entrée du vin — Arrêt du parlement de Dauphiné du 25 septembre 1626, déclarant que les commandeurs sont exempts « de payer aucuns droits d'entrée dans les villes pour leurs vins et autres denrées de leurs commanderies. » — Arrêt du Conseil d'État du 21 novembre 1657, en faveur du grand prieur de France, contre Jacques André, adjudicataire de la ferme des aides, qui demandait à visiter les caves des religieux qui vendaient du vin ; l'arrêt « fait néanmoins defenses aux locataires des maisons situées dans l'enclos du Temple de faire débit de vin sur peine de 1500 livres d'amande. » — Sentence des Requêtes du 15 mai 1668, portant que les chevaliers, leurs fermiers, métayers et domestiques « ensemble leurs vins, bleds et autres denrées, sont francs, quittes et exempts du paiement de tous péages, traittes, travers et passages de ponts, portes et rivières », en faveur d'Antoine de Ponchon, commandeur de Saint-Romain-en-Gal, contre le rentier du bateau de la trailla de Vienne. — Arrêt du parlement de Dauphiné, du 16 décembre 1669, en faveur d'Antoine de Ponchon, contre le fermier de la grande et petite entrée du vin à Vienne. — Édit d'avril 1702 « portant aliénation des hautes justices par démembrement des justices royales, des petits domaines, du droit de chasse et de pêche... établissement et aliénation d'un droit de ban-vin dans les provinces où les aides n'ont point cours. »

**48H63 1609-1632.**

**1609-1632**

Description physique :

Importance matérielle : 14 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Réclamations de Just de Fay de Gerlande, commandeur de Charrières et receveur du grand prieuré d'Auvergne, et du chevalier de Montmorillon, adressées à « messieurs les commissaires députez par Sa Majesté sur l'exécution du party de Monceaux », pour obtenir en franchise l'entrée de son vin à Lyon. — Extraits des rôles des entrées en franchise. Du 1er octobre 1617 au 25 janvier 1618 : « Saint Jean, 410 (p.) ; Saint Just et Saint Yrénée, 185 ; Saint George, 32 ; messieurs de Malte, 30 ; monsieur de Saconay, 2. » A la suite copie des réclamations et des décisions prises.

**48H64 1711-1713.**

**1711-1713**

Description physique :

Importance matérielle : 7 pièces, papier ; 1 imprimé.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Arrêt du 12 août 1711 en faveur de Léon Dreuille, commandeur de la Rascherie, contre Jean Martin, fermier des aides de la généralité de Moulins, à qui il est fait défense de percevoir le droit de détail sur le vin. — Motifs de cet arrêt. — Arrêt du Conseil d'État du 12 juillet 1712, ordonnant communication des requêtes de Jean Martin au receveur général de l'Ordre pour y répondre dans la huitaine. — Factum du sieur Martin. — « Factum par lequel on établit que l'ordre de Malte doit estre exempt du droit de détail sur les vins provenant du crû de ses commanderies. » Projet d'arrêt pour cette affaire.

**48H65 1612-1735.**

**1612-1735**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier ; 3 imprimés.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« Faict sommaire du procès pendant, au Conseil du Roy, entre le commandeur de la Magdeleine à Dijon et le clergé de cette ville, qui vouloit le faire contribuer aux fortifications. » — Arrêt du 23 juillet 1612, portant que « George de Castellane Dalluis... commandeur des commanderies de Chirolles et Pont-Laval » doit être exempt « des impositions et cotisations faictes sur la commanderie de Chyrolles, pour les réparations de la ville de Grenoble, rivière du Drac, pont, orloge et aultres impositions qui se pourroient lever à l'advenir. » — Arrêt du Conseil privé du 13 février 1671, confirmant celui du parlement de Provence, du 13 mai 1670, en faveur de Charles Desmartins de Puylobier, économe au grand prieuré de St Gilles, qui est exempté du droit de passage sur le pont du Rhône et du droit de rêve sur les farines, prétendu par les consuls d'Arles. — Arrêt du Conseil d'État, du 17 avril 1696, ordonnant le remboursement, au grand prieur, curés, vicaires perpétuels, et aux religieuses de Malte, dans le diocèse de Toulouse des sommes perçues par le syndic du clergé « pour la finance des offices d'économés, sequestre et de



greffiers, gardes des registres des baptêmes... » — Arrêt du Conseil d'État, du 10 février 1699, « portant décharge des impositions faites par les seindics des diocèses de Clermont et Saint-Flour sur les commanderies de Montchamp, Carlat, Oloix, Courteserre », et condamnant les dits syndics à rapporter les sommes indûment perçues pour l'amortissement des charges créées par les édits de 1691. — Arrêt du Conseil d'État du 25 janvier 1735, renvoyant pour plus ample informé la cause pendante entre le receveur du grand prieuré d'Auvergne et les « syndics et habitans des communautés de Saint-Maurice-d'Alixant, de Saint-Paul, de Notre-Dame-de-Mésage et autres » qui avaient imposé les biens de l'Ordre « pour le rachat des droits attribués aux courtiers, jaugeurs, inspecteurs des boissons pour le droit de ban vin et autres... ». — Arrêt du Parlement de Grenoble, du 1er septembre 1662, expédié le 10 février 1779, déchargeant Bertrand Moreton de Chabrillan, commandeur d'Echerolles, de la taxe mise sur la noblesse, pour la construction des ponts de Grenoble, sauf à « comprendre ledit Morreton dans les rôles qui seront faits à l'avenir par laditte ville de Grenoble pour les fraix et contributions des pauvres malades de la contagion... »

## 48H66 Dépouilles.

1603-1784

### Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 8 pièces, papier ; 7 imprimés.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Mémoire sur les droits de l'Ordre aux dépouilles. — Arrêt du Parlement, du 27 janvier 1603, ordonnant, en faveur d'Adrien de Brion, commandeur de Maupas et du Mont de Soisson, receveur du grand prieuré de France, main levée de la saisie faite sur la commanderie de Chevru, mais « que le tiers du revenu de ladite commanderie, qui se doit percevoir par le commandeur demeurera saisi, jusqu'à ce que la chapelle de ladite commanderie soit remise en bon état. » — Arrêt du 2 août 1640 pour Gilles Peschard, commandeur de « Gueslian », receveur du prieuré d'Aquitaine, contre Claude de Razilly, sieur de Launay, qui prétendait faire saisir la dépouille d'Isaac Razilly, commandeur de l'Isle-Bouchard, son frère. — Arrêt du Grand Conseil, du 31 mars 1650, déclarant valable la renonciation à la dépouille du grand prieur Guy Turpin, faite en 1648 par le receveur d'Aquitaine. — Autre, du 31 mars 1651, ordonnant main-levée de la saisie mise sur la dépouille de Charles de Clinchamp Codecoste, commandeur du Temple de Troyes. — Renvoi (24 mars 1654) devant le Grand Conseil de la cause pendante entre le receveur du grand prieuré de Toulouse et les héritiers du chevalier de Tourettes, au sujet de sa dépouille. — Confirmation de cet arrêt (18 janvier 1656). — Arrêt du Grand Conseil donnant au receveur du grand prieuré de France acte de sa renonciation à la dépouille de Pierre Desquets de la Potinière, commandeur d'Estrepigny et Chanus (27 mai 1656). — Autre du 22 mars 1659, ordonnant que les deux créanciers privilégiés de cette succession seront le curateur à la dépouille et le receveur de l'Ordre. — Ordonnance de la sénéchaussée autorisant le receveur du grand prieuré d'Auvergne à lever les scellés apposés à l'appartement qu'occupait dans une maison des Célestins de Lyon feu le chevalier Foucault de Saint-Aulaire (4 décembre 1662). — Même ordonnance rendue par le juge d'Ainay (10 décembre). — Arrêt du Grand Conseil (31 décembre 1666), « portant main-levée de la saisie des fruits de la commanderie de la Neufville au Temple de Châlons, appartenans au mortuaire... nonobstant la reconnaissance donnée par le sr commandeur (Scipion d'Anglure de Bourlemont), comme il devoit au nommé Piétre 840 livres pour meulles par luy fournies aux moulins de ladite commanderie. » — Arrêt du Grand Conseil du 10 mai 1683, liquidant la succession de « François de Joigny de Bellebrune, commandeur de la Maison-Neuve, près Coulommiers ». — Arrêt du Conseil privé (27 juillet 1716) « qui juge que l'ordre de Malte, successeur à la dépouille d'un commandeur est en droit d'évoquer au Grand Conseil, sous le nom du receveur du commun trésor de l'Ordre, les procès et différens que le défunt commandeur avoit intentés et poursuivis dans d'autres cours et juridictions, quoy qu'ils y soient appointés » (au sujet de la dépouille de « Charles de Choiseuil d'Esguilly, bailli et grand trésorier de l'ordre de Malte, commandeur de Thors et de St-Jean en l'Isle, près Corbeil »). — Consultation du 2 août 1761 pour le procès soutenu par le grand prieur d'Auvergne contre les huissiers de Lyon. — Arrêt du 30 janvier 1784, donnant gain de cause au receveur d'Auvergne contre les huissiers priseurs de Lyon, au sujet des dépouilles du bailli de Lempis et de frère de la Roue de Milly, ci-devant Antonin.

## 48H67 Aliénations, baux, rentes.

1418-1740

### Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 5 imprimés.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Vidimus du 24 octobre 1418, délivré par l'officialité de Clermont du monitoire de Jacobus de Camplo, electus Pennensis, officium auditoriatus curie camere apostolice regens, contre tous ceux qui détiennent les biens de l'Ordre, argenterie, rentes, dîmes, terres ; sicuti aurum, argentum monetatum et non monetatum, eciam ruptum ac in massa, cruces, calices, reliquiaria, mitras, casulas, albas, stolas, amicta, supellicia et alia vestimenta sacerdotalia ac ecclesie et altaris ornamenta, taceas, cupas, siphos, gobeletos, cloquearia, anulos, virgas... (24 juin 1418). — Formulaire d'absolution pour ceux qui feront des dons à l'Ordre, fait au nom de Petrus Quayrelli, preceptor de Calma... receptorque responsionum in prioratu Arvernie... anno Domini millesimo quatercentesimo... — « Transaction faite entre l'ordre de Malte en France et mrs les syndics du clergé pour le rachat des biens aliénés en conséquence de l'édit du roi » (1565). — Arrêt du Conseil d'État du 13 novembre 1641, déclarant que les rentes dues à l'ordre de Malte ne sont pas rachetables. — Renvoi au Grand Conseil du procès pendant au Parlement de Bordeaux « pour raison du droit de bannalité et four banal, rentes et redevances... appartenantes à la commanderie de Golfech », droits qu'on prétendait prescrits (31 août 1711). — Arrêts du Conseil d'État des 27 juillet et 16 décembre 1727 « portant règlement pour le contrôle des baux des revenus des communautés séculières et régulières, et autres gens de main-morte, tant pour le passé que pour l'avenir. » — « Arrest notable du Grand Conseil qui juge que les commandeurs de Malthe ne peuvent aliéner, et que les aliénations sont nulles

encore qu'elles soient approuvées par la langue » (8 février 1740), pour François-Nicolas de la Dive de Sainte-Foy, commandeur du Fouilloux, contre Paul et François Maignan, sieurs de Cerceville.

---

#### **48H68 Rente noble.**

**1716-1719**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 37 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Procès entre François des Bans de Mareuil, commandeur de Saint-Remy, receveur du prieuré d'Aquitaine et Jean Galiot de Turenne, marquis d'Aubepeyre et Salles, au sujet de rentes sur le village de la Chaufermeix et sur le tènement dit de Chez le Cavalier, dépendant de la commanderie de Gentioux.

---

#### **48H69-48H70 Fragments.**

**1642-1692**

---

#### **48H69 1642-1670.**

**1642-1670**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, papier ; 1 cahier in-folio ; 62 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Sentence de l'Hôtel (16 octobre 1642), en faveur de Gilbert de Vieubourg « commendeur de Mauxpart et du Mons Soisson », et d'Alexandre Jardel, laboureur de Roche, paroisse de Vileroy, contre Florent et Pierre Fouquet et Jacqueline Lévesque, veuve Christophe Fouquet dont le bail avec la commanderie est résilié. — Pièce d'une procédure au Grand Conseil pour François de Mallessot, commandeur de Chastelus, abbé commendataire de l'abbaye de N.-D. de Prébenoît, contre René de Lajarie, sieur de Lubesse, qui avait usurpé les dîmes de la cure de Jalesches.

---

#### **48H70 1690-1692.**

**1690-1692**

Description physique :

Importance matérielle : 23 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Procédure entre Léonard de la Barre-Saulnay, commandeur de Balan et receveur au grand prieuré d'Aquitaine, successeur de « Claude de Brilhac de Nouzière », contre Jean Irlaud, sr du Chesne, conseiller du roi et lieutenant général criminel honoraire, Joseph Contanchon, sr de Gallardon, et les directeurs des créanciers des sieurs Pain et Béranger, banquiers à Poitiers.

---

#### **48 H71-48H72 Titres étrangers.**

**1223-1523**

---

#### **48H71 1223-1343.**

**1223-1343**

Description physique :

Importance matérielle : 7 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Vidimus par Simon, archevêque de Bourges, primat d'Aquitaine, de l'engagement pris par Raoul de Chauvigny (Rad. de Calvigniac) de ne rien changer à la maison, que Rachaguame dicitur, qui vient de lui être donnée pour toute la durée de sa vie par les Templiers, et de n'exiger des vassaux rien de plus que leurs redevances ordinaires (juillet 1223). — Vente par Mathieu, dit li Borgne, chevalier, à Pierre de Argento de deux parts de pré ; una sita est apud pratum Albepyn et partitur cum prato prioris et capituli Vastin. et obvenit ad ipsum militem ex eschaeta dicti Graner, filii Guillermi Barberosse, hominis dicti militis ; et alia pecia sita est apud pratum de Lauber et partitur cum prato Johannis Coyllenet et obvenit ad ipsum militem ex eschaeta filie de functi ; Johannis de Grosboychet, femine dicti militis de capite et corpore... Hanc autem venditionem voluerunt et concesserunt Alesis, uxor dicti militis et Humbaudus, Potinus et Herveus filii tantum ejusdem militis... sed quia in predictis duabus peciis prati dicta Alesis dicebat se habere oscleum, sive dotem, assignavit et dedit eidem Alesi, in eschangium dictus miles quoddam pratum quod vocatur pratum de Fraxino et est situm apud Myseranum (?) ; par-devant l'official de Bourges, avril 1259 (v. s.). — Acte par lequel prior et capitulum Vastignen. ratifiant venditionem quam Guillermus Becheti, canonicus beate Marie Gerracensis fecit Mauriceto Bonipetiti de Vastigno et ejus heredibus, de domo que fuit patris dicti Guillermi, quondam hominis nostri, sita juxta domum defuncti Aymonis de

Fossis, et juxta domum defuncti Petri vitrearii de Vastigno.... (1272). — Charte de franchise concédée par les Templiers aux habitants de la Villedieu (texte provençal), 4 juillet 1274. — Vente par Perrin Badonez à Belon, fille de défunt Gyroyre de La Ceris, chevalier, d'une rente d'un setier de froment et d'une mine de seigle, mesure d'Issoudun, à percevoir super quodam casali, quod quondam fuit, ut dicitur defuncti Girardi Layngat, quod casale situm est, ut dicitur, apud Mongabrant (1278). — Acte passé devant Mathieu de Bovair, professeur de droit, juge de Forez, par lequel Jaquemet Abertz et Agnès, sa femme, de la paroisse de Praysseu, vendent à Jean de la Bastie quamdam ripperiam suam, sitam in prato Colump (?), juxta ripperiam Thome Guaut, ex una parte, et ripperiam Petri Salamon, ex altera, sub annuo censu unius quarteyronis ordeï domino de Monte Sancti Johannis, militi, annuatim, et suis, annuatim et suis perpetuo solvendi.... (17 février 1314, n. s.) — Acte passé au nom de Pierre de Verneto, professeur de droit, juge de Forez, par lequel Grégoire et Michelle, enfants de Jean Bouvier, d'Azieux, cèdent à Jean Audo de Peryssiaco tous les droits qu'ils ont in praeria d'Azeu, vocata de prato Giraudi (22 août 1343).

**48H72 1345-1523.****1345-1523**

## Description physique :

Importance matérielle : 7 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Vente par Berlion et Aude, enfants d'Arthaud de Mont, sieur de Belmont, damoiseau, et par Alix, leur mère, à Louis Revoyrie, chevalier, du château de Belmont, de sa juridiction et tous autres droits avec la justice des paroisses de Belmont et de Tramagnay, exceptis et sibi retentis per ipsos venditores decem libras annuas quas tenebant de feudo domini Intermontium.... (27 oct. 1345). — Partage de ses biens fait par Jean Bessera de Spina, mandement d'Écotay, entre son fils Pierre, qui épouse Luce, fille de Jean de Felez, et sa fille Jeanne, qui épouse Mathieu, fils de Grégoire Fonin..., acto etiam quod dicti Matheus et Johannes, communiter et pro indiviso teneantur moram et moram facere apud lo Pin, cum dicto Johanne Bessera... dictus Petrus... retinet in hiis quamdam suam vineam.... sitam in vinoblio de Salhens, juxta vineam Roberti de Papatotes..., quoddam pratum vocatum Praduclant,... quamdam hereditatem du Saugnent.... Matheus... unam seyvitatam prati sitam em Prabost... (29 juin 1390). — Acte passé par-devant « Jehan Fanneau, prestre, garde du seel de la prévosté de Vacent », par lequel Louis Robert et Jean, son fils, reconnaissent « que ilz ont pris et tiennent par manière d'adense annuelle et perpétuelle de Guillemete, vefve de feu Jehan Esveilhe de la paroisse de Ruilhy... ung lieu et chesaul avec les appartenances, assis à Gilly, appellé la tillerie dudit lieu,... laquelle tillerie lesdiz Loys et Jehan, son filz, doyvent et ont promis ediffier et bastir. » (23 septembre 1399). — Donation par Arnaud de Fayno, à Agnès..., « pour service par elle rendus au seigneur des Étables, son ayeul paternel, d'une maison et d'un jardin sis aux Étables. Acta... apud Stabulis in orto vocato los Payas, 7 octobre 1399. — Arrêt du parlement de Dauphiné, mettant Guillaume Robertet, prieur et seigneur de St-André-en-Royans (in Rosanesio), en possession des clefs de la ville, qu'il devra remettre à l'un des habitants ad claudendum et apperendum dictas portas tociens quociens ipsis hominibus supplicatis necesse ac opportunum erit (20 septembre 1505). — Y joint commission du gouverneur pour exécution dudit arrêt. — Contrat de mariage de Bonaventure Arthaud, fils de Jean Arthaud de Châtillon, et de Benoîte, fille de feu Jean Palhier banderie, parrochie et mandamenti Sancti Heulaterii, Viennensis dyocesis... Saint-Paul-les-Romans (11 décembre 1523).

**48H73-48H81 Affaires générales.****XVIe Siècle-1791****48H73 Fragments.****1574-1784**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 7 pièces, papier ; 2 imprimés ; 2 sceaux plaqués.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« Inventaire et instructions des pièces envoyées par monsieur le chevalier Salviaty à monsieur de Gartampe, pour s'en servir en l'estat d'ambassadeur près Sa Magesté pour l'ordre de Saint-Jehan-de-Hiérusalem (25 octobre 1574). — Vidimus du 30 octobre 1602, délivré par le grand maître Alof de Wignacourt, sur la présentation d'Anne de Naberat, de la bulle du grand maître Hélon de Villeneuve, donnée le 10 mars 1331, d'après la délibération du chapitre général de Montpellier (24 octobre 1330), pour la réforme du prieuré de Saint-Jean-d'Aix : In primis videlicet quod in dicta ecclesia seu capella morentur continuo, divinis vacantes obsequiis, decem et octo capellani fratres dicti nostri ordinis, scilicet pro animabus claræ memoriæ domini Raymundi Berengarii, comitis Provinciae et dominæ Beatricis, ejus filiæ, reginæ Ciciliæ, duodecim capellani ; et pro animabus cardinalis et magistri Petri de Cossigni, thesaurarii regni, capellani duo ; et pro animabus fratrum Guillelmi de Villareto et Berengarii, monachi ejusdem preceptorie, unus capellanus ; et pro anima fratris Doagoneti de Montedoatona, capellanus unus... et pro reparatione domorum nostrorum de Aquis disponimus ad illi supplendum et assignamus et in perpetuum ordinamus domum nostram Aquensem, de Vailles et de Calissina cum membris, redditibus, proventibus et pertinentiis earundem, exceptis iis quæ nos emimus et per alios est datum vel dabitur hospitali pauperum in (sic) infirmorum per nos ibidem, pia consideratione fundato. — Lettre du grand maître Manoel au grand prieur de Lescheraine, accusant réception d'une lettre et d'une consultation au sujet du procès intenté à l'ordre par le marquis de Sales (14 avril 1730). — Instructions sur la prééminence du maréchal de l'ordre (1739). — Lettre du grand maître Pinto au chevalier de Montgontier (8 février 1746), au sujet de « l'exemption des droits qu'on prétend percevoir sur les étoffes que l'on fait à Lyon pour le pontifical que nous destinons à notre grande église de Saint-Jean » ; d'un paiement à faire à un commissaire à terriers ; de procédures contre le commandeur de la Richardie, au sujet du membre de Chantoin, et contre le commandeur de

Fontanges ; et d'un vol au préjudice du commandeur de Ruffé. — « Décret du grand maître et de son sacré conseil, au sujet des contrats d'aliénations et des transactions sur procès du 27 septembre 1757, lu au chapitre du 1er juin 1758 ». — « Istruzione per le relazioni che a noi trasmettere debbono i monisteri di monache a nostra giurisdizione soggetti, riguardo al materiale, ed esterno stato del monistero, e all'ordine, riserbandoci, quanto allo spirituale ed interno stato delle cose, a visitare noi in persona, e a provvedere per lettere pastorali private... Torino addi 6 aprile 1769 ». — Fragment d'un manuscrit sur l'Ordre (pp. 93-117) ; état des revenus des commanderies ; « reliques d'or et d'argent et aussy autre joioulx et argenteries de l'église de St-Jean-de-Malte. » Autres inventaires de la « sacristie major », de la sacristie de Notre-Dame, de l'oratoire, de l'église de la Victoire ; chappes des grands maîtres. « Jours auquel mons. le prieur de l'église célèbre pontificalement. Aumuanes que la religion et ses chevaliers font à Malte ». A la suite : ... « Le monte de la Rédantion... possède trois mille escus monoye de Malte de rente de bien estable, de quels ils applique 50 escus pour marié une fille orfenille, tous le dous ans..., escus 80 tous les années à diverses églises., le reste de trois mille escus sudicts s'appliquent tous les ans pour le rachat des esclaves Maltès qui se trovet en pouvoir de Turcqs, lour donant à chacun cent escus pour éder l'affaire de son rachat. L'autre monte de la Pityé, sous le tiltre de Sainte Anne, feut institué l'an 1607 du commandeur frère Emanuel de Couros du vénérable prieuré de Portugal, ayant douné audict monte susdit dous mille escus, lesquels se doivent employer à prester au povre sur de gages d'or et d'argent, sans aucun profit ny ghain... Formulaire pour faire les provisions de nos bénéfices, qures et autres ». — Bulletin de souscription des « Statuts et ordonnances de l'ordre de S. Jean-de-Jérusalem, publiés en italien par le chapitre général de 1776, traduits en françois, sous les auspices de S.A.E. monseigneur le grand maître frère Emmanuel de Rohan. Ouvrage in foglio de 800 pages... Malte de l'imprimerie de S.A.E., par frère Jean Mallia, son imprimeur. »

#### 48H74-48H75 Cures et curés.

1624-1755

#### 48H74 1624-1755.

1624-1755

##### Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, papier ; 4 imprimés ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« Sentence des requestes du Palais, confirmée par arrest du parlement de Paris, à la diligence du commandeur de Naberat, d'un bénéfice à charge d'âmes de l'ordre S. Jean-de-Hiérusalem, dépendant du grand prieuré d'Auvergne, réuni audit ordre, après avoir été possédé par les prestres séculiers l'espace de 156 ans, contre la teneur des statuts et privilèges dudit Ordre... », au sujet de la cure de S. Méard-de-Milvaches, dépendant de la commanderie de Bellechassagne (22 juin 1622-23 août 1624). — Extrait de l'arrêt du Grand Conseil du 2 décembre 1669, décidant que les bénéfices, cures, ne pourront être résignés en cour de Rome, sans le consentement de l'Ordre et que la connaissance d'une résignation appartient au grand maître, au sujet de la cure « d'Ancedville et Sommelonne », au grand prieuré de Champagne. — Arrest du Grand Conseil du 19 septembre 1672, contre les prestres séculiers possédans cures de l'Ordre » ; contre le curé de la paroisse de Cours, dépendant de la commanderie d'« Argentans ». — Arrêt du Grand Conseil (20 décembre 1718), au sujet des visites des cures qui sont à la présentation de l'Ordre, pour Benoît Bouhier, commandeur de Robecourt, receveur du grand prieuré de Champagne, contre l'évêque de Toul, pour la cure de Champigneule. — Autre du 23 janvier 1738 « qui juge qu'un ecclésiastique dépossédé par un décret du chapitre provincial de l'ordre de Malte, en peut être privé lorsqu'il l'a jugé indigne d'être admis à la profession régulière », contre Charles Michel, curé de Valcanville, diocèse de Coutances. — Formulaires des provisions des cures de Malte. — « Modèle de provisions et de présentation aux cures de l'ordre de Malte, pour être envoyé par M. l'agent général à messieurs les commandeurs, suivant la délibération du conseil de l'Ordre du 11 décembre 1755. » — Mémoire de Joliclerc, du 1er octobre 1768, « sur les portions congrues des curés des paroisses dépendantes de l'ordre de Malte.

#### 48H75 1717-1724.

1717-1724

##### Description physique :

Importance matérielle : 20 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Procédures de Jean-Augustin de Grille, commandeur d'Aix ; Jacques-Philippe de Frans Goffreteau, commandeur de Rayssac ; Jean-Antoine de Hautpoul, commandeur d'Omps, successivement receveurs et procureurs généraux au grand prieuré de Toulouse, et Sexties de Séguiran d'Auribeaux, commandeur comte de Condat, contre Étienne Sirven, curé de la Cosne, au sujet de la jouissance qu'il avait du quart du revenu de la cure de Cours, ce qui l'obligeait à faire profession dans l'Ordre. Y joint : expédition des procédures du curé de Cours contre Étienne Sirven, depuis 1717, et copie de la bulle portant nomination de Jacques-Philippe de Frans Goffreteau à la charge de receveur du grand prieuré de Toulouse (Malte, 15 décembre 1719).

**48H76 Terriers.****XVIe Siècle-1787**

Observations sur la rédaction des terriers et les termes à employer. — Lettres des chevaliers de Vatange et de Beaumont, procureurs de la langue d'Auvergne à Malte, au sujet des décisions de la rote, obtenues par le chevalier de Puylobier pour « obliger tous les comendeurs de faire insérer dans leurs terriers l'arpentage et mesure générale de tous les fonds et biens de chaque commanderie » (25 avril 1738). — Délibération du chapitre à ce sujet. — Décision du tribunal de la Rote, frappant le défunt commandeur Jacques de Villages d'incapacité, pour n'avoir pas fait renouveler les terriers de sa commanderie de Cavalet, et déclarant que la commanderie d'Astres doit être adjugée au chevalier Joseph de Puylobiers (1739). — « Règlement provisoire pour la rénovation des terriers dans les six prieurés dépendans des vénérables langues de Provence, Auvergne et France ». (20 septembre 1781). — « Règlement particulier [des terriers] pour la vénérable langue d'Auvergne, conformément aux délibérations du chapitre provincial de cette langue, et aux rôles qu'il a eu l'honneur de présenter au sacré chapitre général » (1784). — Autre règlement, sur les propositions de la langue d'Auvergne (1787).

**48H77-48H78 Réclamations et décisions diverses.****1641-1789****48H77 1641-1784.****1641-1784**

## Description physique :

Importance matérielle : 18 pièces, papier ; 4 imprimés ; 9 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Procès-verbal du vote du chapitre de la langue d'Auvergne pour l'élection d'un maréchal (5 mars 1641). — Décision prise sur décret du grand maître, portant qu'il sera tenu « trois livres séparés : dans le premier seront incérés les roolles des noms de tous messieurs les commandeurs, chevaliers et frères profex qui sont de présent, et seront admis de jour en jour à la profession ; le second, pour enregistrer les provisions et collations des bénéfices ; et le troisième, pour enregistrer les lettres des officiers de justice. » (3 juin 1668). — Autre au sujet des décisions de la Rote dans le procès du chevalier de Puylobier (17 avril 1738). — Délibérations : du 27 août 1760 au sujet du paiement du vingtième ; du remplacement du commandeur de Laube ; de l'erreur où on paraît être « que le bref du 23 juillet 1759, pour la réception de M. de Mons, ne regarde que l'aîné qui est icy, sans que jusqu'à présent, il paroisse que le cadet, protégé de madame la dauphine, et auteur de l'impertinante lettre écrite à M. de Laube, ait aucun titre pour porter la croix. ». A la suite note constatant que « M. de Mons, le cadet, a obtenu un bref qui le dispense de tout le quartier maternel pour être reçu chevalier de justice sur les preuves de M. le chevalier, son frère » ; — du 13 août 1761, sur le refus du chevalier de Grieu de payer aux sieurs Cochin et Gelz les frais de procès qui leur sont dus ; sur l'emploi des fonds de la bourse commune dans les procès contre tout ecclésiastique ; sur la nécessité d'expliquer la nature des dettes dans les listes de débiteurs ; sur l'absence au chapitre de certains commandeurs ; sur la négligence des curés à faire enregistrer leurs provisions aux archives de Lyon, négligence qui provient peut-être de ce qu'on les oblige « de payer un louis d'or » ; — du 27 mars 1762 sur : les droits du secrétaire du chapitre, ses explications au sujet de l'enregistrement des provisions ; les réparations à faire au moulin de la Chalion, dépendant de la commanderie des Échelles ; les diligences du « bailli de la Valdizère » pour la rénovation des terriers de sa commanderie de Dôle ; — sur l'envoi au chapitre de la liste des commandeurs « qui se trouvent dans le cas de renouveler les terriers et arpentage et faire les ammeilleurissements dans leurs commanderies » ; — 4 mai 1764 sur le « supplément à l'ancien règlement de la bourse commune, par lequel, en donnant une plus grande extension à l'emploi de ses fonds, l'on réglât aussi d'une manière précise tous les cas où messieurs les grands prieurs, baillis et commandeurs peuvent y avoir recours ». Ces fonds serviront dans les procès contre tout ecclésiastique. A la suite lettres du bailli de Froullay (28 mars 1746), ambassadeur de l'Ordre, aux agents généraux du clergé de France, au sujet de l'évêque d'Oléron et de divers autres qui avaient rendus des ordonnances au sujet du temporel des églises de l'Ordre ; réponse du clergé (10 juin) ; rapport du bailli (26 février 1747), au Conseil de l'ordre ; lettre d'envoi du commandeur Josset, chancelier du grand prieuré d'Auvergne ; — du 23 août 1764 sur les bulles de 1751 et 1756, portant règlement pour les bois de l'Ordre, et démêlés avec le prince de Conti ; l'absence de nombreux commandeurs ; la rénovation de terriers par les commandeurs de Valin et de la Valdizère ; par le commandeur de Lavasse, pour Laumusse, par le bailli de Brison, pour Mâcon ; par le commandeur Péchant pour St-Romain-en-Gal ; la demande d'un emprunt de 4000 livres, faite par le commandeur Josset, prieur, curé de Saint-Georges, « pour faire construire un bâtiment sur un terrain, dépendant de ladite cure ». — « Mémoire pour répondre à celui envoyé au vénérable chapitre par M. le grand prieur de Toulouse aux fins des représentations à faire au chapitre général », sur les dépouilles, les preuves, la remise des baux à ferme, les délais d'améliorissements, entrée en jouissance des commanderies, confirmation des privilèges, tableau général de la répartition d'un nouvel impôt. — Précis des observations des chapitres de St-Gilles et de Champagne, sur : la révision des statuts, le port de l'habit, la prééminence, les dépouilles, les preuves, la remise des terriers, la dispense de noblesse, le droit de passage de minorité, le choix des commissaires aux preuves, l'administration de l'infirmerie, les frais de procès, l'acceptation de la contribution demandée par le grand maître. — « Délibéré du vénérable chapitre (langue d'Auvergne) au sujet du choix de ses députés au chapitre général ». Relation du chevalier de Loras sur : « Rédaction des statuts ; conservation des prééminences de la langue et de ses chapitres ; fixation précise et proportionnelle des charges que les pensionnaires doivent supporter ; changements qu'il semble que les circonstances actuelles requièrent dans nos preuves de noblesse ; administration des biens de notre ordre, terriers ; visites ; idées générales sur notre administration économique, tant générale que particulière ; chapitres généraux ». — Double en minute. — Délibération du 25 février 1777, portant qu'il sera demandé au grand maître de vouloir bien fixer les honoraires des secrétaires des

chapitres pour les expéditions et enregistrement. Projet de tarif des honoraires. — Autre, du 3 juin 1777, décidant que l'appel du chevalier de Bosredon, député de la langue au chapitre général, contre le grand maître qui lui avait imposé silence, « restera sans poursuite » ; — du 20 novembre 1781, sur le décret du grand maître, « qui ordonne que l'explication de gentilhomme de nom et d'armes, n'ayant pas eu la sanction du roy, elle ne soit point portée dans le recueil des statuts que l'on imprime » ; sur l'absence aux archives d'un état des pensions imposées sur les différentes commanderies ; sur le recours de René Foresta pour obtenir le séquestre d'une pension qu'un chevalier novice a sur une commanderie ; sur la nomination d'un archiviste au traitement de 600 livres. — « Projet de quelques délibérés capitulaires préparés pour le chapitre de 1782 » (Traitement de l'archiviste ; état des pensions ; décret du conseil pour le projet d'une nouvelle administration des rentes féodales ; solution de l'affaire contre M. de « l'Abbé de St-George ».) — Délibération incomplète du 4 août 1783, au cours de laquelle le commandeur de Dolomieu donne sa démission de lieutenant du maréchal, pour plusieurs motifs, entr'autres, dit-il, « lorsque j'ai ordonné au colonel du régiment de me présenter tous les mois un état de son effectif, lorsque je lui ai dit de me rendre compte tous les jours de ses mutations, il s'est refusé à cet ordre, me disant qu'il ne savoit point le nombre des hommes qu'il commande, qu'il n'étoit jamais instruit des événements journaliers d'une troupe dont la police lui est confiée, et que d'ailleurs le grand maître lui avait défendu de me rendre compte... » « Copie de la lettre de MM. les procureurs de la vénérable langue d'Auvergne, en date du 13 août 1783, adressée à MM. de la vénérable assemblée du grand prieuré d'Auvergne » ; imprimé de la séance du 4 août, de la « note qui, par ménagement, n'a pas été insérée dans le discours fait à la langue », lettre du chevalier de Dolomieu (16 août 1783), et extrait de la délibération du 12 novembre. — Délibération du 29 mai 1784, où, à la suite de l'accord intervenu avec le grand maître, on procède à l'élection du commandeur de Fricon, à la charge de lieutenant du maréchal.

#### 48H78 1761-1789.

1761-1789

##### Description physique :

Importance matérielle : 10 pièces, papier ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Arrêt du Parlement, du 31 juillet 1761, qui se déclare compétent pour recevoir l'appel comme d'abus présenté par les baillis, commandeurs, chevaliers et chapitre du grand prieuré de France, contre deux bulles du grand maître, du 5 juillet 1751 et 17 juillet 1756. Signification au commandeur de Grieu, procureur général et receveur du commun trésor et au commandeur de Rupièrre, procureur commissaire pour l'exécution des bulles. A la suite, état sommaire des différentes phases de la procédure. — Lettre du grand maître Pinto (8 octobre 1761) au grand prieur d'Auvergne pour le féliciter de la conduite qu'il tient dans cette affaire. — Délibération du grand prieuré de France, du 26 février 1776, pour refuser de reconnaître le décret qui arrête « une taxe, sur toutes les commanderies de l'Ordre, jusqu'à la concurrence de la somme de cent vingt deux mille écus d'or, en or ». — Autre du 7 mars, pour la même affaire, à la suite de l'envoi fait par le receveur « aux commandeurs du grand prieuré de France de la cote de chacun d'eux ». — Délibérations du grand prieuré de St-Gilles, 10, 11 avril 1776 ; convocation du chapitre général pour le dernier dimanche de novembre ; taxe de 122,000 écus d'or ; délégation au chapitre général de Joseph-Séraphin-Roch-Antoine de Martel-Blein du Poët et à son défaut d'Albert de Pradines. — Délibérations du grand prieuré de Champagne (Chaumont, hôtel de la Fontaine), à défaut de maison de l'Ordre (11 mars 1776) ; convocation et réclamations à faire au chapitre général, Pierre François de la Magdeleine, commandeur de Montmorod et .... de Rosières de Vesaigne, commandeur de Metz y sont députés ; imposition des 122,000 écus ; réclamations du chevalier de Fontenoy et du bailli des Barres. — Délibération du grand prieuré de Toulouse (15 mars 1776), s'opposant à la taxe de 122,000 écus. — Autre du grand prieuré de St-Gilles (7-9 mai 1776), réclamations à faire au chapitre général : statuts, rénovation des terriers, preuves de noblesse, réceptions, impositions, etc. — Autre du grand prieuré de France (Tour du Temple, à Paris, 24 novembre 1777), réclamations au sujet de la répartition de la taxe et de la retenue sur les pensions. — Autre du grand prieuré de Toulouse (6 mars 1789) au sujet du règlement du 10 février « qui dit que les baillis et commandeurs de l'ordre de Malte seront compris dans l'ordre ecclésiastique ; les novices sans bénéfice seront compris dans l'ordre de la noblesse, et que les servants qui n'ont pas fait de vœux dans l'ordre du tiers état ». Il est décidé « qu'aucun commandeur ou membre de l'Ordre dépendant de ce prieuré ne peut ni ne doit assister dans les assemblées des sénéchaussées ou bailliages, sans compromettre les droits et la dignité de l'Ordre. »

#### 48H79 Ordonnances capitulaires de Malte.

1623-1636

##### Description physique :

Importance matérielle : in-8°, papier ; 106 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Ordinationes capitulares sub fratre Antonio de Paula, magno magistro Hospitalis Sancti Joannis Hierusalem. Lacune des 9 premiers feuillets. Réception des chapelains et chevaliers ; (f° 4) de ecclesia ; de hospitalitate ; de communi erario ; (f° 17) de capitulo ; de consilio ; de magistro ; de bajulivis ; de prioribus ; de officio fratrum ; de commendis ; (f° 25) de contractibus ; de prohibitionibus et pœnis ; de cancellaria ; de tirremibus ; (f° 31) de receptione fratrum ; (f° 37) : « Catalogo delli dispensati e ricevuti come di sopra, e questo che siegue delle tre ven. lingue di Francia : Giovanni di Quiqueran Beaujeu ; Francisco di Quiqueran Beaujeu, figli di monsieur de Beaujeu ; Jacques de Moiliers, figlio de monsieur di Moiliers ; Bartholomeo de Lescure, figlio di monsieur de Lescure..., etc. » ; (f° 44 v°) de ecclesia ; de hospitalitate (« forma del juramento delli prodomi della sacra infermaria ») ; de communi erario ; (f° 66 v°) de capitulo ; de consilio ; de magistro (« gratie magestrale ») ; (f° 82) de bajulivis ; de prioribus ; de officio fratrum ; de electionibus ; de commendis ; (f° 94) de visitationibus ; de contractibus et alienationibus ; de prohibitionibus et pœnis ; (f° 103) de cancellaria ; de albergiis ; de tirremibus ; de mancipiis et servis.

**48H80 Réunion de l'ordre de Saint-Antoine-de-Viennois.****1774-1777**

## Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, papier ; 14 imprimés.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« Mémoire présenté au roi par les députés de l'ordre hospitalier de Saint-Antoine », pour activer les formalités de la réunion. — « Mémoire historique sur l'ordre de Saint-Antoine-de-Viennois, avec une consultation touchant la réunion de cet ordre à celui de Malthe ». (Paris, P.G. Simon, imprimeur du Parlement). — Traité préalable passé entre l'ordre de St-Jean-de-Jérusalem et l'ordre hospitalier de Saint-Antoine-de-Viennois, Paris, 15 avril 1775 (Le Breton, imprimeur). — Autre édition, Le Breton et d'Houry. — Autre in-4°. — Prima bulla Pii sexti, de unione ordinis Sancti Antonii Viennensis ordini Santi Joannis Hierosolimitani (17 décembre 1776) in-8°. — Autre édition in-4°. — Secunda bulla Pii sexti de unione ordinis Sancti Antonii Viennensis (9 mai 1777) in-8°. — Traduction de la page 10 concernant les églises paroissiales. — Autre édition in-4°. — « Lettres patentes du roi, portant union de l'ordre de Saint-Antoine-de-Viennois à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem » (Versailles, 30 mai 1777), enregistrées au Parlement le 20 juin ; in-8° et in-4°. — « Décret de monsieur le trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, portant fulmination et publication des bulles de Notre Saint-Père le pape Pie VI, relatives à l'union..... » (3 juillet 1777), in-8° et in-4°. — « Lettres patentes du roi pour la réunion et l'incorporation de l'ordre de Saint-Antoine... » (Versailles, 25 juillet 1777), enregistrées le 12 août, in-8°. — Supplique adressée au roi par Charles-Abel de Loras, au nom du grand maître de Malte, pour obtenir réunion à l'ordre de la commanderie de Chambéry et une pension de 600 livres pour le révérend, Bruyset, de l'ordre de Saint-Antoine. — « Acte de réunion et incorporation de Messieurs les Antonins de la ville de Chambéry dans la classe des chappellains conventuels de l'ordre de Malthe, du 9 novembre 1777 ; me Claude Viviani, notaire ». — « Observations sur l'union de l'ordre de Saint-Antoine à celui de Malthe ». — « Mémoire sur la manière de réformer la procédure dans l'affaire des Antonins ». — Observations et mémoire au sujet des démêlés avec les évêques.

**48H81 Contribution patriotique ; avis sur le maintien de l'ordre.****1790-1791**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, papier ; 5 imprimés.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« Instruction pour tous les membres de l'ordre de Malte, administrateurs des biens qui lui appartiennent en France, et dont il est seul propriétaire ». — « Mémoire présenté au grand maître par le secrétaire du Trésor pour servir d'instruction à l'ambassadeur de l'Ordre à Paris, concernant la contribution patriotique. » — « Contribution patriotique. Déclaration de l'ordre de Malte par M. le chevalier d'Estourmel, pour la contribution patriotique du quart des revenus dudit ordre et de celui de Saint-Antoine y réuni » (à la suite un état des commanderies de Malte et de Saint-Antoine). — Lettres patentes du roi sur un décret de l'Assemblée Nationale, portant qu'il sera informé par les tribunaux ordinaires, contre les infracteurs du décret du 18 juin, sanctionné par Sa Majesté, concernant les dixmes, champarts et autres droits fonciers » (Paris, 18 juillet 1790). — « Réponse à la motion de M. Camus, ou supplément aux considérations politiques et commerciales sur la nécessité de maintenir l'ordre de Malte tel qu'il est, par monsieur de Mayer, 1790 ». — « Observation de la chambre de commerce de Guienne, sur l'ordre de Malte » (4 février 1790). — « Observation présentée par la chambre de commerce de la ville de Lyon au comité de commerce de l'Assemblée Nationale, concernant l'ordre de Malte ». Les deux Chambres concluent au maintien de l'Ordre. — Délibération du grand-prieur de France (9 août-14 novembre 1791), sur la conduite à tenir dans les affaires publiques et aux compensations à accorder aux commanderies ruinées par la suppression des dîmes. Au dos : « Délibération du grand-prieur de France, pour être présenté au prochain chapitre de 1792. M. Hennequin voudra bien me présenter ladite pièce à cet époque. »

**48H82-48H113 Preuves.****1514-1791****48H82-48H88 Formulaire, décisions et inventaires.****1689-1789****48H82 "La forme de donner l'habit..."****1689**

## Description physique :

Importance matérielle : in-8°, imprimé, papier ; 56 pages.

Genre/Carac. phys. : Registre imprimé

Documents numérisés : 30 documents :

30 images

« La forme de donner l'habit aux chevaliers religieux de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Fait imprimer par l'ordre et les soins

de frère Philibert-Bernard de Froissard de Broissia, chevalier dudit ordre, commandeur de Salins. A Dôle, chez Jean-Baptiste Tonnet, imprimeur-libraire de la Cour des comptes, de la ville et du collège. (p. 15 : La forme et manière pour donner l'ordre de chevalerie, devant que le prestre dise l'évangile, p. 27 : La manière et façon de donner la croix à un frère de l'Hôpital. p. 39, Profession. p. 47. Prières particulières à dire par l'officiant.) Impression en rouge et noir. Sur la reliure armes : de..... au daim passant de.....

---

#### 48H83 Autre exemplaire du précédent.

1689

Description physique :

Importance matérielle : in-8°, imprimé, papier ; 56 pages.

Genre/Carac. phys. : Registre imprimé

Documents numérisés : 29 documents :

29 images

« La forme de donner l'habit... Fait imprimer par l'ordre et les soins de frère Jacques de Bonneville, chevalier dudit ordre, commandeur de S. Mauvis (sic) à Paris chez la veuve de Claude Thiboust, et Pierre Esclassan.... ». Deux gravures sur cuivre (pp. 1 et 26) : armes de l'éditeur et croix de Malte. Impression en rouge et noir. Sur le feuillet de garde : « Le chevalier de Bonneville aist très obéisans serviteur de monsieur le commandeur du Cluseau et le supplie très humblement de vouloir resevoir ce livre de sa par. Donné par le chevalier du Cluseau ».

---

#### 48H84 “Modèle pour servir à la réception...”.

1727

Description physique :

Importance matérielle : in-8°, imprimé, papier ; 24 pages.

Genre/Carac. phys. : Registre imprimé

Documents numérisés : 15 documents :

15 images

« Modèle pour servir à la réception de messieurs les chevaliers de Malte ». En tête, bulle du grand maître du 29 juillet 1727, portant approbation de la délibération de la langue d'Auvergne, du 16 mai. A la fin : « Edits des rois. à commencer par Henry IV, concernant la noblesse. » « A Lyon, de l'imprimerie de Michel Goy, place des Jacobins. »

---

#### 48H85 “Modèle pour servir à la réception...”.

1755

Description physique :

Importance matérielle : in-8°, imprimé, papier ; 2 et 79 pages ; 1 gravure hors texte.

Genre/Carac. phys. : Registre imprimé

Documents numérisés : 44 documents :

44 images

« Modèle pour servir à la réception de messieurs les chevaliers de Malte, contenant de nouvelles observations pour faire les preuves de noblesse, les preuves testimoniales et un formulaire très exact pour faire les verbaux de ces mêmes preuves. Ensemble l'arbre généalogique, les édits des rois Henri IV, Louis XIII, Louis XIV et Louis XV, concernant la noblesse et les observations sur la réception des prêtres conventuels et servans d'armes. Par M. le chevalier de Laube de Bron, commendeur de Tortebesse. (Nullum sine venia placuit ingenium). A Lyon, chez Christophe Reguilliat... » (p. 63. Modèle d'arbre généalogique, gravure sur cuivre).

---

#### 48H86 “Instruction et méthode facile pour faire les preuves”.

XVIIe- XVIIIe s.

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, papier ; 3 imprimés.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Documents numérisés : 32 documents :

32 images

« Instruction et méthode facile pour faire les preuves de noblesse des chevaliers de Malte es vénérables langues de Provence, d'Auvergne et de France, dédiée à très illustre et très révérend seigneur, monseigneur de Wignacourt, grand maistre de la sacrée religion et illustrissime milice de Saint-Jehan de Jérusalem, prince de l'isle de Malte et du Goze, par F. Anna de Naberat, son aumosnier, confesseur et prieur de Saint-Jehan d'Aix ». — Formule de nomination de commissaires aux preuves de chevalier, imprimée sur parchemin. — Formule de nomination de commissaires aux preuves de servan d'armes. — « Formule de la profession des vœux solennels d'une chanoinesse de l'ordre de Malte » ; p. 12 : « Formulaire de la profession du vœu simple



d'obédience. — Copie du modèle du chevalier de Laube.

## 48H87 Décisions et délibérations relatives aux preuves.

1726-1783

### Description physique :

Importance matérielle : 17 pièces, papier ; 5 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Documents numérisés : 85 documents :

85 images

Décret du grand maître, du 14 novembre 1726, approuvant le « mémorial présenté par la langue d'Auvergne. — Lettres des procureurs de la langue de France (7 sept. 1731), demandant l'envoi à Malte de deux douzaines du modèle du commandeur de Laube. — « Extrait d'un décret de la vénérable langue sur une commission qu'elle avoit donné à monsieur le chevalier de Laube, de prendre toutes les instructions nécessaires sur les loix et usages de Comté, à l'égard de ce qui y attribue la vraie noblesse de sang. » — « Mémoire concernant la manière de prouver la noblesse en Franche-Comté, dressé sur les ordonnances et coutumes de cette province, et dont les citations se rapportent en grande partie au volume où se trouve le recueil appelé vulgairement la Pétremande ». — Approbation par la langue d'Auvergne (20 mai 1768) de la proposition faite par langue de France de porter les preuves à 200 ans pour le quartier paternel, sans rien changer au quartier maternel. — Lettre des procureurs de la langue d'Auvergne au chapitre du grand prieuré (11 août 1772) annonçant l'envoi de la délibération « touchant la réception des Lionnois au rang de frères chapellains conventuels dans notre langue. Nous joignons aussi d'autres extraits relatifs à cet objet, par lesquels vous verrez le motif qui a obligé notre langue de prendre ce parti de refuser aux Lionnois d'être reçus diacots, tant que la ville de Lyon s'opposera à nos privilèges pour l'entrée libre des danrées dans ladite ville, pour tous les membres de l'Ordre.... ». — Copie de la lettre du commandeur Boscheron au chevalier d'Isnard (17 juin 1772), annonçant que Morin, secrétaire du Consulat est venu demander copie du décret excluant les Lyonnais. Lettres et délibérations des 1er avril, 16 avril et 12 novembre 1697, concluant à cette exclusion. — Autre du 5 août 1772, même objet. — Lettre du grand maître Ximénès (1er mars 1773), au commandeur de l'Aubépin, lui annonçant qu'on ne laissera point faire de caravane avant l'âge de dix-huit ans, que par suite, il faut que les religieux en « soient instruits et puissent dans l'occasion informer les parens de ceux dont ils font les preuves... » — « Réflexions sur les preuves de noblesse requises pour être admis au rang des chevaliers de l'ordre de Malte, avec des recherches sur la signification qu'on doit donner à la qualité de noble de nom ». — Autre mémoire par le chevalier de Loras. — Délibérations à ce sujet du grand prieuré de Toulouse (1780) ; — du grand prieuré de Saint-Gilles (1782). — Lettre de Vergennes au bailli de l'Aubépin (24 avril 1783), pour lui enjoindre de s'en tenir exactement au décret du 29 janvier 1781 « qui ordonne aux trois langues de France d'observer exactement l'usage actuellement établi pour les preuves des chevaliers, sans y faire aucune innovation... », car « la considération seule de l'état de la noblesse en France devoit déterminer Sa Majesté à ne pas resserrer tellement les moyens d'être admis dans votre Ordre que ces biens ne devinssent le partage que d'un très petit nombre de familles qui s'anéantiroient bientôt par l'empressement des individus qui les composent à y participer. Le célibat et la guerre auroient dans peu fait disparaître les anciennes maisons que l'utilité et la splendeur de l'État invitent à conserver. D'ailleurs, monsieur, le roi doit à ceux qui se sont rendus recommandables dans des tems postérieurs de ne pas ravir à leurs descendans des moyens de subsistance, et, lorsque Sa Majesté a insisté auprès du grand maître pour que l'interprétation nouvelle des mots de gentilhomme de nom et d'armes ne fut pas admise, elle l'a fait après un mûr examen, pour le plus grand bien de la noblesse française, afin de ne pas ôter aux familles anciennes la ressource de rétablir leurs fortunes par des alliances avec d'autres plus récentes, mais plus riches... » — Délibération à ce sujet, où il est décidé que cette dépêche « sera déposée parmi les actes principaux de ce prieuré, à côté du décret qui y est relatif. »

## 48H88 « Catalogue des preuves déposées aux archives de Lyon (1514-1789), 16 vol. in-fol. »

1789

### Description physique :

Importance matérielle : in-4°, papier ; 8 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Documents numérisés : 9 documents :

9 images

## 48H89-48H113 Registres des preuves et arbres généalogiques.

1514-1791

### 48H89/01-48H89/16 Chevaliers reçus entre 1514 et 1669.

1514-1669

### Description physique :

Importance matérielle : in-4°, papier, 861 feuillets (8 arbres généalogiques, parchemin, 6, papier) ; 193 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Preuves de noblesse de plusieurs chevaliers de la langue d'Auvergne, mises en cet ordre par les soins et aux fraiz de Christofle Néron, notaire, archiviste et agent de l'ordre de Malte au grand prieuré d'Auvergne, ez années 1690 et 1691. Tome 1er. »

Comprend également : sceaux du chapitre du prieuré d'Auvergne. Cachets des commandeurs ou chevaliers « de St-Viance, de la Porte, Jehan Doradour de St-Germain, Jacques de Sint-Mor, de Maisonseule, de Taney, de Mérieu, des Escures, de St-Aulaire, de la Rivoire, de la Porte, de Lornay, de Ponchon, de Mongontier, de Sainte-Jay, de la Bastie, de St-Julien St-Marc, de St-Mauris, de Vauldre, de Buranlure, de Vallière, de la Rochefoucauld, de la Renaudie, de la Trolière, de Fougères, de Crémeaulx, des Linières, de St-Marc, de Chalmazel, Regnaud, de Ste-Colombe, de Coutanson ». Sceau de l'évêque d'Autun (f° 174). Lacunes : arbres généalogiques des d'Albon, Digoine du Palais, de Livron, Doradour, Rochefort et les preuves de ce dernier.

---

#### **48H89/01 Preuves, première partie.**

**1514-1669**

Documents numérisés : 407 documents :  
407 images

Gabriel de Rouy (fol. 5), Jean de Mars (fol. 13), Pierre de Montjouvent (fol. 25), Gabriel de Feydeau (fol. 36), Gilbert de Fougères (fol. 56), Alexandre de Talaru Chalmazel (fol. 75), Jean Claude d'Albon ( fol. 116), Martin de Mareschal de Franchesse (fol. 176), Claude de Montaignac (fol. 209), Jacques de Fougères (fol. 246), François Camus d'Arginy (fol. 271), Léonard François de Chevrier Saint-Mauris (fol. 298), Gabriel du Cros de Grolée (fol. 322), Jacques Laurens du Cros de Grolée (fol. 344), Camille de Digoine du Palais (fol. 367).

---

#### **48H89/02 Preuves, deuxième partie.**

**1514-1669**

Documents numérisés : 457 documents :  
457 images

Louis de Grolée de La Forcatière (fol. 401), Henri Louis de Bar de Buranlure (fol. 458), Joachim de Benoît de La Charme (fol. 494), Louis des Escures Lavivair et Franchaisse (fol. 539), Louis de Livron Salleneuve (fol. 567), Jean d'Oradour d'Authizat La Vernède (fol. 601), Charles Louis d'Oradour d'Authizat (fol. 619), Georges de Bertrand de Beuvron (fol. 651), Honorat de Boislinard de Margoux (fol. 684), René-Gabriel de Cullon (fol. 717), Claude Damas du Rousset (fol. 742), Claude d'Arcy La Varenne (fol. 760), Jean-Claude de Gruel (fol. 780), Jean-Paul de la Rivoire (fol. 797), Jean-Armand de Lavaur (fol. 819), Jacques-Marie d'Oradour d'Authizat (fol. 838).

---

#### **48H89/03-48H89/16 Arbres généalogiques extraits du registre.**

##### **48H89/03 Gilbert de Fougère.**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : de Fougères, seigneurs du Creux et du Cluzeau ; de Chavigny de Blot du Vivier ; de Beaufort de la Vergne ; du Plaix ; de Montaignat de Larfeuillère ; Grain de Saint-Marsault ; de la Bussière de la Couture ; Maleret de Lussac.

---

##### **48H89/04 Alexandre de Talaru Chalmazel.**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : de Talaru Chalmazel ; le Long de Chenillac ; de Calard de Mezein et Fressonnet ; de Lafayette ; de Malain, barons de Lux, seigneurs de Missery et Montigny ; d'Epinac ; de Choiseul.

---

##### **48H89/05 Martin de Marechal de Fransesche.**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Mareschal de Bonnay ; de la Trolière ; de Nouvelle ; du Château ; de Fougères ; de Pallas ; de Rousset.

---

---

### **48H89/06 Claude de Montaignac.**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : de Montagnat ; de la Bussière ; de Bernet ; des Lignières ; de la Rochebrian ; d'Aubièrè ; de Saint-Chaman ; d'Anglars.

---

### **48H89/07 Jacques de Fougères.**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Mareschal de Bonnay ; de la Trolière ; de Nouvelle ; du Château ; de Fougères ; de Pallas ; de Rousset.

---

### **48H89/08 François Camus d'Arginy.**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Camus d'Arginy ; Grolier ; Saint-George ; de Fougères ; Coustaing de Pusignan ; de Rostaing ; de Poysieu.

---

### **48H89/09 Jacques Laurens du Cros de Grolée.**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : du Cros ; de Borne ; de Fay de Peraut ; de Saint-Galais Lusignan ; comtes de Grôleè ; de Châteavieu ; de Murinés ; de Gaulteret ; Sarrasin ; de Varay ; de Montluel , de Buissonrond.

---

### **48H89/10 Louis de Grolée de La Forcatière.**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : de Grôleè ; de la Mérie ; de Bressieux ; de Revel, de Brochenu ; de la Porte ; de Guiffrey.

---

### **48H89/11 Joachim de Benoît de La Charme.**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : de Benoist de la Charme ; de Thon ; de Bérard de Mérona ; Marchand de la Chastelaine ; du Pin de la Chasnée ; de Bussy ; Inglois de Champrougis.

---

### **48H89/12 Georges de Bertrand de Beuvron.**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : de Bertrand de Beuveron ; Vignol ; de Châtelu ; d'Amboise ; de Gigaut ; de Marenne ; de Bellefont ; de Sigougne ; d'Argy, seigneur de Pons ; de Preuille.

---

### **48H89/13 Honnorat de Boislinards de Margou.**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : de Boislinars de Margou, du Clou et de la Bastide ; du Breuil Baraizé ; de la Marche, seigneurs de Parnac ; Cornau

de la Rochechevreux ; de Verine, seigneurs de Fursac et de Maisonneuve ; de la Tour des Miniers.

---

### **48H89/14 René-Gabriel de Culon.**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : de Cullon ; Tizaud ; Anjouran ; de Bar ; de Maumigny ; du Mayny ; le Simon de Beaujeu ; d'Avantigny.

---

### **48H89/15 Jean-Claude de Gruel.**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : de Gruel ; de Lucinge ; de Nicolle ; de Beaumont ; de Cornillon ; de Thoire ; de Sales ; de Syonnaz.

---

### **48H89/16 Jean-Armand de Lavour.**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : de Lavour ; de Sainte-Fortunade ; Faure de Mirandol ; de Guilhot de Ferrières ; de Corp de Queyssac ; d'Aubusson ; de Gisquart de Chavaniac ; de Pralat de la Boulat.

---

### **48H90/01-48H90/29 Chevaliers reçus entre 1670 et 1680.**

**1670-1680**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 943 feuillets (22 arbres généalogiques, parchemin ; 5, papier) ; 259 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Preuves de noblesse de plusieurs chevaliers de la langue d'Auvergne.... 2e tome ». Comprend également : cachets des commandeurs ou chevaliers : « de la Tour-Maubourg, de Sainte-Jay, de Buranlure, de Vallière, des Escures, de Fransaiche, de Vauldrey, de Fogeroles, de Sainte-Colombe, de Taney, de Montjouvent, de Montaigna des Linières, de Saint-Julien Saint-Marc, de Talam Chalmazel, de La Trolière, de La Renaudie, Duprat, de Mérieux, de Saint-Viance, de Montgontier, de la Bastie, du Ligondays Saint-Daumet (?), de Chalmasel, de Riddes ». Sceau du chapitre. Lacunes : arbres généalogiques « d'Antoine de Pons de Tallande » et de Henri de Vogué.

---

### **48H90/01 Première partie.**

**1670-1680**

Documents numérisés : 489 documents :  
489 images

François-Marie de Garcin Saint-Germain (fol. 2), Jean-Hippolythe d'Étampes-Valençay (fol. 27), Robert d'Étampes d'Autry (fol. 55), Emmanuel-Adrian de Conflans de Mélincourt (fol. 68), Marie de La Guiche Sivignon (fol. 93), Charles François de Livron Savigny (fol. 122), François-Gabriel Foucault de Saint-Germain (fol. 147), Claude François de Tyard Bissy, (fol. 184), Claude de Fougères du Creux et du Cluzeau (fol. 223), Antoine de Pons de Tallende (fol. 252), Antoine-Pierre de Saint-Mauris de Chastenoy (fol. 274), François de Montaignac de L'Arfeuillère (fol. 305), Jean-Baptiste de La Balme de Montchalin (fol. 336), Jean de Montgon Beauvergier (fol. 359), Hyacinthe de Montfort (fol. 384), Jacques-Joseph de Montfort (fol. 426), Jean-Charles de Verdonnet (fol. 440).

---

### **48H90/02 Deuxième partie.**

**1670-1680**

Documents numérisés : 470 documents :  
470 images

François Damas du Breuil (fol. 475), Alexandre de Chaponnay d'Eybens (fol. 507), François Foucaut de Saint-Aulaire (fol. 564), Henri de Vogüé de Gourdan (fol. 596), Pierre Chapelle de Jumilhac (fol. 632), Sylvain de Gaucourt (fol. 656), Jean de Gruel (fol. 698), Joseph de La Roche Aymon Barmont (fol. 725), Louis de Chambon Marcillat (fol. 750), Louis-Charles de La Rochefoucauld de Gondras (fol. 773), Pierre Regnaud de Lage (fol. 808, 844), Joseph de Girard de Saint-Paul (fol. 876, 901), Claude de Fontanet (fol. 917).

---

**48H90/03-48H90/29 Arbres généalogiques extraits du registre.**

**1670-1680**

---

**48H90/03 François-Marie de Garcin Saint-Germain.**

**1670-1680**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : de Garcin, de Saint-Germain, de Grôle, de Montluel ; de Bocsozel, de Bressieux ; de Borel ; de Clavezon.

---

**48H90/04 Jean-Hipolite d'Étampes-Valençay.**

**1670-1680**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : d'Étampes Valençay, de Haplincourt, de Joigny de Bellebrune, de Morinvillier, de Montmorency-Bouteville, de Lusse, de Vienne Memmillon, Dolu.

---

**48H90/05 Emmanuel-Adrian de Conflans de Mélincourt.**

**1670-1680**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : de Conflans, de Renard, de Charmoille, de Grammont, de Thomassin, de Vigoureux, de Fouchier, de Vautravers.

---

**48H90/06 Marie de La Guiche de Sivignon.**

**1670-1680**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : de la Guiche, de Chasteauvieux d'Arbent, de Rye Varambon Varax, Chabot-Charny, Damas de Digoine, de Barnauld Montmort, Bouton de Chamilly, Brulart de la Borde.

---

**48H90/07 Charles François de Livron de Savigny.**

**1670-1680**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : de Livron, de Menthon, de Grôle, de Montluel, de Pra, Franchet, de Marnier, Fauche.

---

**48H90/08 François-Gabriel Foucault de Saint-Germain.**

**1670-1680**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Foucault, de Villelume, de Rancé, de Maignac, Poussard, Girard, de Pons, du Fou, de Bailleul.

---

**48H90/09 Claude François de Tyard de Bissy.**

**1670-1680**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : de Neuchezes, Pennerot, Turpin, Doymeau, de Tyard Bissy.

---

**48H90/10 Claude de Fougères du Creux.**

**1670-1680**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : de Fougières, de Beaufort, de Montaignat de Larfeuillère, de la Bussière, de Villards, d'Aguirande, de Murat, de Grivel de Gressonne.

---

**48H90/11 Antoine-Pierre de Saint-Mauris de Chastenoy.**

**1670-1680**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : de Saint-Mauris, de Villafans, de Cointet, de la Tour, Doyenbrugge de Duras, de Corwaren, de Berlo Dosemon, de Locquenguin.

---

**48H90/12 François de Montaignac de Larfeuillère.**

**1670-1680**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : de Montaignac, de la Bussière, du Bernet, des Linières, de la Rochebrian, d'Aubière, de Saint-Chamant, d'Anglardz .

---

**48H90/13 Jean-Baptiste de La Balme de Montchalin.**

**1670-1680**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : de la Balme, de Buffevant, de Moiriat, de Prost, de Doncieu, de la Palu, du Lovat de Champollon, de Boulliet.

---

**48H90/14 Jean de Montgon Beauvergier.**

**1670-1680**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : de Beauvergier-Montgon, de Chabane-Curton, de Beaune, de la Souchière, de la Barge, de Montmorin Saint-Cheram, de Beaufort-Canillac, de Diene.

---

**48H90/15 Hiacinte de Montfort.**

**1670-1680**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : de Montfort, de Menthon, de Montrottier, de Cerizier, de Chivron, de Lucinge, de Montrozat, Dupuy, Pascal.

---

**48H90/16 Jacques-Joseph de Montfort.**

**1670-1680**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : de Montfort, de Menthon, de Montrottier, de Cerizier, de Chivron, de Lucinge, de Montrozat, Dupuy, Pascal.

---

**48H90/17 Jean-Charles de Verdonnet.**

**1670-1680**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : de Verdonnet, d'Albon, le Bègue, de Pardon, de Villelume, de Vassel, de Chasles, de Rochaimond.

---

**48H90/18 Alexandre de Chaponnay d'Eybens.**

**1670-1680**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : de Chaponay, Scarron, de Saint-Jullien, de Monténard, de Loras, du Pré, de Villars, de Lange.

---

**48H90/19 François de Foucault de Saint-Aulaire.**

**1670-1680**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : de Saint-Aulaire, de Carbonnières, de Taleran Chalais, de Monluc, de Chovigny de Blot, du Saix, de Veny, d'Arbouse, d'Epinac.

---

**48H90/20 Pierre Chappelle de Jumilhac.**

**1670-1680**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Chappelle de Jumilhac, de Vars de Saint-Jean, de Douhet, Brujas, Daffis, de Loupes, de Cordes.

---

**48H90/21 Sylvain de Gaucourt.**

**1670-1680**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : de Gaucourt, d'Escoubleau, d'Elbenne, de Charmart, d'Assy, de Buchepot, de Murat, de Beauverger.

---

**48H90/22 Jean de Gruel.**

**1670-1680**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : de Gruet, de Lucinge, de Nicolle, de Beaumont, de Cornillon, de Thoire, de Sales, de Sionnaz.

---

**48H90/23 Paul de Gaucourt.**

**1670-1680**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : de Gaucourt, d'Escoubleau, d'Elbenne, de Charmart, d'Assy, de Buchepot, de Murat, de Beauverger.

---

**48H90/24 Joseph de La Roche Aymond Barmont.**

**1670-1680**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : de la Roche-Aymon, de Rochefort, le Loup, de Malins, de Brichanteau-Daguerre, de La Rochefoucauld, Chabot, de Chalu, de Chery, de Crèveœur, de Lange, de Lauferna.

---

**48H90/25 Louis de Chambon Marcillat.**

**1670-1680**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : de Chambon, le Long, Dugué, de Gaucour, de Rochedragon, du Ligondez, de Veillan, de Roussignac, du Bouys, de Chalus, de la Souche, de Sarré, du Lyon, de Bron la Liègue, de Sassennage.

**48H90/26 Louis-Charles de La Rochefoucauld de Gondras.**

**1670-1680**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : de la Rochefoucault-Chaumont Meyras, Gondras, de Langhac, du Cluzel, de Rozilles, des Serpents, de la Guiche, de Rochebaron, d'Aumont.

---

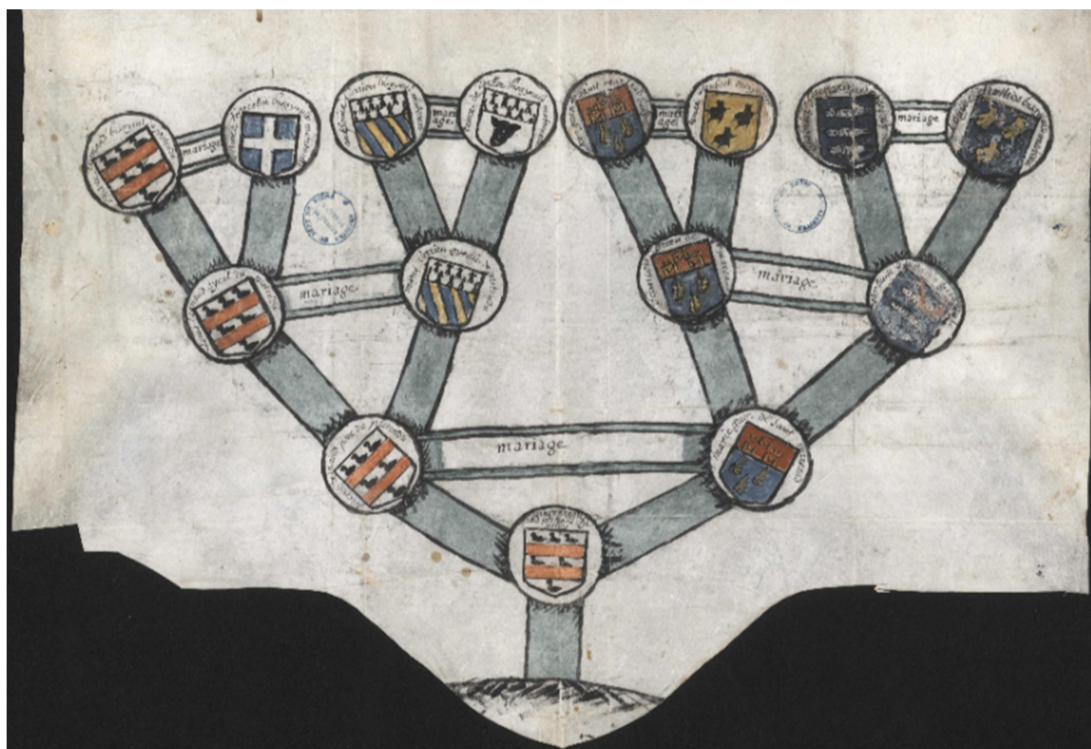
**48H90/27 Pierre Regnaud de Lage.**

**1670-1680**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Regnaud, Tiercelin, Carrion, de Vallée, Green de Saint-Marsaud, Joubert, Barbarin, Frottier.

---



**48H90/28 Pierre Regnaud de Lage.**

**1670-1680**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Regnaud, Tiercelin, Carrion, de Vallée, Green de Saint-Marsaud, Joubert, Barbarin, Frottier.

---

**48H90/29 Claude de Fontanet.**

**1670-1680**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : de Fontanet, de Vau, de Parades, de Gabrias, de Saint-George, de Fougère, de Crémeau, d'Urfé.





#### 48H91/01-48H91/32 Chevaliers reçus entre 1680 et 1685.

1680-1685

##### Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 1065 feuillets (17 arbres généalogiques, parchemin ; 13, papier) ; 325 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

« Preuves de noblesse..., tome 4 ». Comprend également : sceau du chapitre. Cachets des commandeurs ou chevaliers : « de Foudras Coutanson, de Villelume Barmontet, de Prat de Magoutière, de Méallet de Fargues, de St-Marc, de Larfeuille, de Talaru Chalmazel, de St-George, de Fougères, de La Tour Maubourg, de Taney, des Mazières, de Vauldrey, de Fogerole, de Vaytte, de Sainte-Jay, du Poyet, de Grimaud, de Serrières (la Poype), de Saint-Viance, de la Voreille (Rochedragon), de Lignerac, de Buranlure, de la Rivoire, du Poyet (Ste-Colombe), de Riddes, de Coulombière, de la Rivierre, de Pagnac ». Lacunes : arbres généalogiques de Gaucourt et Lallemand. Preuves et arbres de Claude de Blonay et de Bertrand de Vichy Champrond.

#### 48H91/01 Première partie.

1680-1685

Documents numérisés : 541 documents :  
541 images

Jean Maximilien d'Estaing du Saillant (fol. 1), Antoine d'Aubery Saint-Julien (fol. 38), François-Gabriel de Chambon Marcillat (fol. 63), Abel-François de Loras de Belacueil (fol. 106), Sylvain de Gaucourt (fol. 137), Claude de Sainte-Colombe Nanton (fol. 157), Charles de Barbancois Sarzay (fol. 180), Jacques François Adrian de Lallemand (fol. 203), Alexandre Hyacinthe Antoine du Louverot (fol. 238), François Damas du Breuil d'Antigny (fol. 293), Charles de Vuissel de La Ferte Sainte Faulte (fol. 330), Joseph de Langon Montrigaud (fol. 349), Jean de Corn de Queyssac (fol. 396), Claude Aymard de Dortan Marteray (fol. 435), Alexandre de Clermont-Tonnerre (fol. 468), Gaspard de Thianges de Lussac (fol. 513).

---

**48H91/02 Deuxième partie.**

**1680-1685**

Documents numérisés : 1025 documents :  
1025 images

Bertrand de Moretton d'Espilly de Chabrilhan (fol. 540), Joachim de Beauvergier Montgon (fol. 601), Maximilien de Beauvergier Montgon (fol. 638), Claude François de Montfalcon Saint-Pierre (fol. 659), Louis de Saint-Hilaire (fol. 690), Claude Joseph de Chevriers Taney (fol. 713), François Marie de Sarron (fol. 752), Claude François de Joux de Grammont Chastillon (fol. 789), Claude Charpin de Genetines (fol. 812), Jean Philibert de Fay La Tour Maubourg (fol. 849), Charles du Chasteaubaudou du Couderc (fol. 882), Joseph de Rochedragon La Vaureille (fol. 901), Vincent de Vogüé de Gourdan (fol. 940), François Darcy d'Ally (fol. 969), Jean Baptiste Louis de Bocsozel Montgontier (fol. 1003), Marcelin de Marcelange (fol. 1039).

---

**48H91/03-48H91/32 Arbres généalogiques extraits du registre.**

**1680-1685**

---

**48H91/03 Jean Maximilien d'Estaing du Saillant.**

**1680-1685**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Estaing (d'), Chabannes (de), La Rochefoucauld de Ravel (de), Vienne (de), Bourg de Saint-Sulpice (du), Andredieu (d'), Lastic (de), Espinchal (d'), Combourcier du Terrail, Saint-Marcel d'Avanson (de), Montmorin Saint-Heren, Murols (de), Chaseron de Rolaure.

---

**48H91/04 Antoine d'Aubery Saint-Julien.**

**1680-1685**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Aubery (d'), Georget (de), Ceret (de), La Coste (de), Rouquet d'Estresse (de), Blanchery (de), Puy (du), La Garde (de), Creu (du), Corn (de), Jaubert (de), Aubusson (d'), Pompadour (de), Giscard (de), La Goute (de), Prelat (de), Relhac (de).

---

**48H91/05 François-Gabriel de Chambon Marcillat.**

**1680-1685**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Chambon (de), Long (de), Dugue, Gaucourt (de), Rochedragon (de), Ligondes (du), Veillant de Penacort (du), Rofignat (de), Bouys (du), Chaslus (de), La Souche (de), Sarre (de), Lyon (du), Bron La Liegue (de), Sasonage (de).

---

**48H91/06 Abel-François de Loras de Belacueil.**

**1680-1685**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Loras (de), Rabot (de), Tolomei (de), Longecombe (de), Rigaud (de), Mejat (de), Amesin (d'), Buffevant (de).

---

**48H91/07 Claude de Sainte-Colombe Nanton.**

**1680-1685**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Sainte-Colombe, Nanton (de), Albon (d'), Galles (de), Vaurion (de), Cremeaux (de), Rebe (de), Chabeu (de).

---

**48H91/08 Charles de Barbancois Sarzay.**

**1680-1685**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Barbançois (de), Louvan (de), Allery (de), Rieux (du), Laselle (de), Rechignevoisin (de), Favereau (de), Neuchaise (de), Launay de Flandre (de), Villiers (de), La Haye (de), Gastu.

---

**48H91/09 Alexandre Hyacinthe Antoine du Loverot.**

**1680-1685**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Loverot (du), Chissey (de), Villey (de), Charreton (de), Riccey (de), Poilliat (de), Candie (de), Besserel (de).

---

**48H91/10 François Damas du Breuil.**

**1680-1685**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Damas, Nagu, Gaspard (de), Baronat (de), Vienne (de), La Magdelaine (de), Ragny, Saint-Mauris (de), Bouton (de).

---

**48H91/11 Charles de Vuissel de La Ferté Sainte Faulte.**

**1680-1685**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Vuisselle (de), Barbançois (de), Patouflaux (de), Tuille (de), Francois (de), Muzard (de), Bertie (de), Vilene (de).

---

**48H91/12 Joseph de Langon Montrigaud.**

**1680-1685**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Langon (de), Reure (de), Montenard (de), Cot, Boffin (de), Bouvier (de), La Croix de Cheviere (de), Chisse de La Marcousse (de).

---

**48H91/13 Jean de Corn de Queyssac.**

**1680-1685**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Corn (de), Jaubert (de), Aubusson (d'), Pompadour (de), Giscard (de), Goutte (de), Prelat (de), Reliac (de), Saint-Viance (de), Chalard (de), Montardy (de), Lostenge (de), Genouliac (de), Crussol (de), Clermont-Tonnerre (de).

---

**48H91/14 Claude Aymard de Dortan Marteray.**

**1680-1685**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Dortan (de), La Baume (de), Virieu (de), Maubeq (de), Coudray (de), Bollaye (de), Lay (de), Monin (de).

---

**48H91/15 Alexandre de Clermont-Tonnerre.**

**1680-1685**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Clermont (de), Sourdis d'Escoubleau (de), Vignier de Saint-Liebaut, Mesgrigny (de), Fleard de Pressins, La Marck de Bouillon (de), Alleman de Pasquier, Montaynard (de).

---

**48H91/16 Gaspard de Thianges de Lussac.**

**1680-1685**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Thyanges (de), Aages (de), Merigot, Autefaye (d'), Montaignac (de), Bernet (de), La Rochebrian (de), Saint-Chamand (de).

---

**48H91/17 Bertrand de Moretton d'Espilly de Chabrilhan.**

**1680-1685**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Moretton (de), Deurre, Chaponnay d'Espilly (de), Vichy (de), Simianne (de), Albon (d'), Gadaigne (de).

---

**48H91/18 Joachim de Beauvergier Montgon.**

**1680-1685**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Beauvergier Montgon (de), Chabannes (de), Beaune (de), La Souchiere (de), La Barge (de), Montmorin (de), Beaufort Canilhac (de), Dienne (de).

---

**48H91/19 Maximilien de Beauvergier Montgon.**

**1680-1685**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Beauvergier Montgon (de), Chabannes (de), Beaune (de), La Souchiere (de), La Barge (de), Montmorin (de), Beaufort Canilhac (de), Dienne (de).

---

**48H91/20 Claude François de Montfalcon Saint-Pierre.**

**1680-1685**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Montfalcon (de), La Balme (de), Coysia (de), Pradel (de), Puthod, Vettier, Depres, Saint-Joire (de), Pobel de Saint-Alban, Alardet, Dupont, Cuyne (de), Alemand du Paquier, Bonbaing (de), Montenard (de).

---

**48H91/21 Louis de Saint-Hilaire.**

**1680-1685**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Saint-Hilaire (de), Marconnay (de), Sernovitz (de), Mognis (de), Troussebois (de), La Porte (de), Saint-Aubin (de), Mareschal.

---

**48H91/22 Claude Joseph de Chevrier Taney.**

**1680-1685**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Chevrier (de), Parange (de), Varennes (de), Rance (de), Maisonseule (de), La Tour de Gouvernet (de), Royraud du Villar, Pieres (de).

---

**48H91/23 François Marie de Sarron.**

**1680-1685**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Sarron (de), Sacconnay (de), Fay (de), La La Roche Chamblas (de), Rogemont (de), Grolee (de), Albon (d'), Galle (de).

---

**48H91/24 Claude François de Joux de Grammont Chastillon.**

**1680-1685**

Description physique :

Importance matérielle : Cote en déficit

Documents numérisés : 1 document :

1 image

Quartiers : Grammont Chatillon (de), La Plaine (de), Joux (de), Fetigny (de), Grammont (de), Citry de Damas (de), Binam (de), Vienne (de), La Baume (de), Damas (de), Thomassin (de), Vaux (de), Chaffry (de), Secy (de).

---

**48H91/25 Claude Charpin de Genetines.**

**1680-1685**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Charpin de Genetines, Long (de), Fay de La Tour Maubourg (de), La Roche Chamblas (de), La Rivoire (de), Fay (de), Boulieu (de), Saint-Herand (de).

---

**48H91/26 Jean Philibert de Fay La Tour Maubourg.**

**1680-1685**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Fay La Tour Maubourg (de), La Roche Chamblas (de), La Motte (de), Bron La Liegue (de), Palatin de Dio, Damas de Thianges, Damas de Digoine, Bouton de Chamilly.

---

**48H91/27 Charles du Chasteaubaud du Couderc.**

**1680-1685**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Chasteaubaud (de), Murat (de), Aubrun (d'), Coffigniat (de), Saint-Julien (de), Pierre Buffiere (de), Savigniat (de), La Roche (de).

---

**48H91/28 Joseph de Rochedragon La Vaurreille.**

**1680-1685**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Rochedragon (de), Veillant (de), Gousolle (de), Chasteaubaud (de), La Faye (de), La Porte (de), Doumy, Bridie.

---

**48H91/29 Vincent de Vogüé de Gourdan.**

**1680-1685**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Vogüé (de), Vedeine (de), Peloux (du), Yserand (d'), Royraud du Villars (de), Royraud de Chambon (de), Pieres (de), Doruy.

---

### **48H91/30 François Darcy d'Ally.**

**1680-1685**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Darcy, Montrodes (de), Blauf de Gibertes, Talaru Chalmazel (de), La Motte (de), Chambaud (de), Bron La Liegue (de), Fay (de), Nagu (de), Loges (de), Bled (du), Baufremont (de), Autun de La Baume (d'), Gadagne (de), Tournon (de), Rochefoucauld (de).

---

### **48H91/31 Jean Baptiste Louis de Bocsozel Montgontier.**

**1680-1685**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Bocsozel (de), Bressieu (de), Borel Hauterive, Clavezon (de), Francon de La Combe, Morard, Faure (du), Dalphas.

---

### **48H91/32 Marcelin de Marcelange.**

**1680-1685**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Marcelange (de), Murat (de), Girard (de), La Periere (de), Laudan (de), Reclenes (de), Le Long, Maulmigny (de), Saint-Hilaire (de), Marconay (de), Sernovits (de), Mognis (de), Troussebois (de), La Porte (de), Saint-Aubin (de), Mareschal.

---

### **48H92/01-48H92/21 Chevaliers reçus entre 1656 et 1699.**

**1656-1699**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 981 feuillets (12 arbres généalogiques, parchemin, 6, papier) ; 372 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Comprend également : sceau du chapitre. Cachets des commandeurs ou chevaliers « de la Couture, du Closel, du Bourdoné, d'Aubrujac, de Saint-George, de Ste-Jay, de Barfeuillère, de Pons, de Chalmasel, de Bignierac, de la Rivoire, de Dreuille, de Lavoreille, de St-Viance, du Poyet, de Pagnac, de Bepinasse, de Saint-Germain, de Fougères du Cluzeau, Maréchal de Fransaiche, de Buranlure, de Fargues, de Fougères Dutré, de Loudun, de Dolomieu, de Mantry, de Genetines, de Lestang, de Diene Chavanhac, de Coulombière, de Riddes, de St-Aulaire. » Lacune : preuves de Claude de Blonay.

---

### **48H92/01 Première partie.**

**1656-1699**

Documents numérisés : 469 documents :

469 images

Dominique de Rochefort-Luce (fol. 2), François de La Porte de La Palissière (fol. 42), Claude Charpin de Genetine (fol. 88, 0122), Charles Douet de Boudeys (fol. 160), Jacques de Sainte-Colombe du Poyet (fol. 190), Jean-Marie du Motier de Champetiere (fol. 206), Charles du Sailhant de La Vergne (fol. 228), Jean Foucaud de Carbonieres (fol. 251), Gilbert d'Ussel Chateauvert (fol. 273), Charles-Joseph de Castagnere de Chasteauneuf (fol. 297), Louis de Bosredon de La Breulhe (fol. 368), Théodore Pomponne de La Roche Aymond (fol. 386), Antoine Eléonord Charpin de Genetines (fol. 403), Léonard d'Ussel Châteauevert (fol. 423), Nicolas Louis de Rollat (fol. 446), Jean de Felines de La Renaudie (fol. 469).

---

### **48H92/02 Deuxième partie.**

**1656-1699**

Documents numérisés : 499 documents :

499 images

Jacques Mareschal de Franchesse (fol. 495), Jean de Rochedragon La Vaureille (fol. 511), Joseph-Henry de Vallin (fol. 536), Jacques de La Roche Aymon (fol. 567), Jean-François du Chastelet (fol. 587), Jean-Baptiste de Chasteauneuf de Rochebonne (fol. 616), Joseph de Grolee de La Forcatiere (fol. 653), Joseph-Jean de Scorailles (fol. 707), Adrien de Langon (fol. 738), Louis-François d'Ussel Chateauvert (fol. 769), Michel de Lestrangle Magniat (fol. 797), Joseph de Doin de Marechal de La Valdizere (fol. 832), Gabriel de Thianges de Lussac (fol. 862), Joseph Guy de Bosredon Vatange (fol. 891), François Le Groin de

La Romagère (fol. 912), Albert Le Groin (fol. 951).

---

**48H92/03-48H92/21 Arbres généalogiques extraits du registre.**

**1656-1699**

---

**48H92/03 François de La Porte de La Palissière.**

**1656-1699**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Commission Pour Faire La Preuve de Noblesse.

---

**48H92/04 François de La Porte de La Palissière.**

**1656-1699**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : La Porte (de), La Prohac (de), Chouzencjoux (de), Saint-Aulaire (de), Malcap (de), Luziere (de), Saint-Viance (de), Chalard (du).

---

**48H92/05 Charles-Joseph de Castagnere de Chasteauneuf.**

**1656-1699**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Castagnere (de), Bertaz, Roglia, Robio, Gex (de), Frenoy (du), Vidonne (de), Bellegarde (de), Regard (de), Mandola (de), Richard (de), La Faverge (de), Bernets (de), Thierry (de), Lux (de), Plaisance (de), Bergere, Carrocia, Lunello, Broglia, Ponte, Antignan (d'), Carret (de), Roncas (de), Gontard (de), Faure, Avogade, Vaudan (de), Fabry, Piosasq (de).

---

**48H92/06 Théodore Pomponne de La Roche Aymond.**

**1656-1699**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : La Roche Aymon (de), Rochefort (de), Le Loup, Malins (de), Brichanteau (de), Daguerre, La Rochefoucaut (de), Chabot, Chalu, La Roche Aymon (de), Chery (de), Crevecoeur (de), Lange (de), Laufernat (de).

---

**48H92/07 Léonard d'Ussel de Châteaupert.**

**1656-1699**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Ussel (d'), Lestrangle (de), Jugeal (de), Saint-Aulaire (de), Langeac (de), Pralat, Barton, La Roche Aymon (de), Audier, La Bussiere (de), La Boullaye (de).

---

**48H92/08 Nicolas Louis de Rollat.**

**1656-1699**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Rollat (de), Bayard (de), Chauvigny de Blot (de), Saugy (de), Louviers (de), Belin (de), Granger (de), Ruins (de), Biotieres (de), La Riviere (de), Beauquaire (de), Villelume (de), Guilhon (de), Brom (de), Saint-Hilaire (de).

---

**48H92/09 Jean de Felines de La Renaudie.**

**1656-1699**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Felines de La Renaudie (de), Chonac de Lanzat, Turenne (de), La Meschausee (de), Philip de Saint-Viance (de),

Aubusson (d'), Lostange de Saint-Alvaire (de), Crussol (de).

---

**48H92/10 Jacques Mareschal de Franchesse.**

**1656-1699**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Mareschal, Bonay (de), Lyon (du), Merle (de), Vieure (de), Saint-Aubin (de), Lange de Breschard (de), Couraud, Rechignevoisin (de), Neufchaise (de), Hodon (de), Brillhac (de), Tuder, Pre (du), Rasin.

---

**48H92/11 Jean de Rochedragon La Vaureille.**

**1656-1699**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Rochedragon (de), Ligondecx (du), Gouzolles (de), Duguet, Veillant (de), Chasteaubaudé (de), La Faye (de), Aubepeyre (d'), Doumy, La Porte (de), Bridier (de).

---

**48H92/12 Joseph-Henry de Vallin.**

**1656-1699**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Vallin (de), Soulier (du), Seve (de), Vilars (de), Bernieres (de), Copieres (de), Montagnec (de), Fougerole (de).

---

**48H92/13 Jean-François du Chastelet.**

**1656-1699**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Chastelet Trichasteau, Orsans (d'), Haraucour (d'), Ardres (d'), Thomassin Montboillon (de), Dubief, Pierrefontaine (de), Lallemand.

---

**48H92/14 Jean-Baptiste de Chasteauneuf de Rochebonne.**

**1656-1699**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Chasteauneuf de Rochebonne (de), Serpens (Des), Suze de Beaumes (de), Lhaire de Guiffroy (de), Gaucher Adhemar de Grignan, Ancezune (d'), Ornano (d'), Montlord (de).

---

**48H92/15 Joseph-Jean de Scorailles.**

**1656-1699**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Scorailles (de), Sedieres (de), Aubusson (d'), Pot de Rodes, Fontanges (de), Ludesse (de), La Roue (de), Rochebaron (de), Fontanges Velzic (de), Tourdes (de), Salers (de), Auzolles (d'), Espinhal (d'), Chazelles (de), Rocque Montet (de).

---

**48H92/16 Michel de Lestrangle Magniat.**

**1656-1699**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Lestrangle (de), Brachet (de), Arfeuille (d'), La Bussiere (de), Bonneval (de), Plantadis (de), La Sagne (de), Anselme (d'), Pons (de), Chabot (de).



---

**48H92/17 Joseph de Doin de Maréchal de La Valdizère.**

**1656-1699**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Duin de Marechal de La Valdizere (de), Guine de Ribaud, Locatel (de), Le Roux du Terrau, L'Echeraine (de), Chabaud (de), Chastel (de), Bonnavard (de), Passier (de), Aynaud (d'), Cordon (de), Grolec (de), Joly de Choin (de), Pobel (de), Gourbaron de Chaliouvre (de), Champier (de).

---

**48H92/18 Gabriel de Thianges de Lussac (de).**

**1656-1699**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Thianges (de), Aaages (Des), Merigot, Autefaye (d'), Montaignac (de), Bernet (du), La Rochebrian (de), Saint-Chamand (de).

---

**48H92/19 Joseph Guy de Bosredon Vatange.**

**1656-1699**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Bosredon (de), Murat (de), Saint-Phalle (de), Blondeaux (de), Ussel (d'), Lestanges (de), Jugeal (de), Saint-Aulaire (de), Le Groin, Grosse-Ouvre (de), Bangeac (de), Pralat. Nom de l'arbre corrigé en Joseph Guy, auparavant noté Jean François.

---

**48H92/20 François Le Groin de La Romagère.**

**1656-1699**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Le Groin, Ages (Des), Carlier (du), Le Borgne, Mottet (du), Breully (de), Avantigny (d'), Assigny (d'), Magnac (de), Gaucour (de), Riffau (de), Sillan (de), Breuil (du), Dubots, Gerard (de), Fons (de). Nom de l'arbre corrigé en François, auparavant noté Joseph.

---

**48H92/21 Albert Le Groin.**

**1656-1699**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Le Groin, Ages (Des), Carlier (du), Le Borgne, Mottet (du), Breully (de), Avantigny (d'), Assigny (d'), Magnac (de), Gaucour (de), Riffau (de), Sillan (de), Breuil (du), Dubots, Gerard (de), Fons (de).

---

**48H93/01-48H93/27 Chevaliers reçus entre 1700 et 1710.**

**1700-1710**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier ; 1350 feuillets (12 arbres généalogiques, parchemin, 12, papier) ; 545 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Comprend également : sceau du Chapitre. Cachets des commandeurs ou chevaliers : « de Dolomieu, de Lestang, de Fransaiche, de Coulombière, de Pons, de Riddes, de Lignerac, de St-Mauris, de Pagnac, de Larfeuillère, de Lavoreille, de Genetines, de Fargues, de Chalmasel, de la Baume, de Mantry, du Clozel, des Mazières, de La Porte, de Villebussière, de Dreuille, Dutré, d'Aligny, Languet, de Pomerols, de Frans, de Fougères Dutré, de la Rivoire Chadenac, de Vaudremont, Perrin, de Diene Chavanhac, de Montfort, de Montgontier, de Serrières, de Fougères, de La Richardie, Ragon, de la Barge, de Maugiron, de Parnac, de Caissac, Arnauld de Lespinasse, de La Renaudie, d'Arginy. Sceau de Daniel de Francheville, évêque de Périgueux (f° 611). Cachets de St-Mauris, baron de la Villeneuve (ff. 311, 769, 837) ; de la dame Jacque de Nan (ff. 733, 801) ; de Jouffroy (ff. 775, 844) ; de Cl. Jos. de Salive de Genevrey (ff. 781, 849), J. Franc. Salivet (ff. 783, 853) ; Ant. l'Engroignet (ff. 784, 851) ; J.S. Roland (ff. 785, 852) ; R. Ballay (ff. 786, 854) ; du Loverot, baron du Pin (f. 830).

---

### **48H93/01 Première partie.**

**1700-1710**

Documents numérisés : 458 documents :  
458 images

Honoré Marie de Vallin de Rosset (fol. 3), Mathias de Neufchaize du Plessis (fol. 37), Jean de Fricon de Parsac (fol. 96), Joseph de Fassion Saint-Jay (fol. 138), Jean-Alexis de Boislinard Margoux (fol. 175), Jean-Eléonore de Montjouvent (fol. 209), Jacques de Montjouvent (fol. 239), Vincent François de Poix de Marcereux (fol. 269), Joseph Louis de Saint-Mauris La Villeneuve (fol. 310), Antoine de Noblet de Chenelette (fol. 348), Louis de Gaspard du Sou (fol. 376), Jean de Saint-Viance (fol. 414), François de Vers de Vaudrey (fol. 430).

---

### **48H93/02 Deuxième partie.**

**1700-1710**

Documents numérisés : 493 documents :  
493 images

Frédéric du Pasquier (fol. 449), Antoine Bernard de Saint-Mauris d'Augerans (fol. 468), Claude de Montagnac de La Rochebriant (fol. 493), Joseph Le Groin (fol. 507), Philibert du Saillan (fol. 595), Just Antoine de La Rivoire Chadenac (fol. 633), Claude de Falcoz du Metral (fol. 654), Antoine Joseph de L'Aube de Corcelles (fol. 687, 0707), Charles Antoine de Poligny (fol. 732), Claude Louis de Poligny (fol. 800), François de Bron Pontlun (fol. 859), Jean Bertrand du Teil (fol. 891), Claude de Grolec de La Forcatiere (fol. 919).

---

### **48H93/03 Troisième partie.**

**1700-1710**

Documents numérisés : 397 documents :  
397 images

François Joachim du Saix (fol. 971), François de Foudras Courcenay (fol. 1010), Jean Charles de Germigney (fol. 1047), Léon de Dreuille (fol. 1071), Gilbert de Montaignat de La Rochebriant (fol. 1089), Joseph Henri de Monspey de Valliere (fol. 1132), Jean François de Bordon du Vielvoisin (fol. 1148), Pierre François de Moreal de Moissey (fol. 1167), Claude de Dienne Chavanhac (fol. 1189), Louis de Seveyrat (fol. 1224), Léonard d'Ussel Châteauvert (fol. 1251), Jean François de Bosredon de Vatanges (fol. 1272), Georges Joachim Etienne Buson (fol. 1297).

---

### **48H93/04-48H93/27 Arbres généalogiques extraits du registre.**

**1700-1710**

---

#### **48H93/04 Honoré Marie de Vallin de Rosset.**

**1700-1710**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Valin (de), Solier (de), Coppier d'Hyeres (de), Moyriat (de), Grolier du Soleil (de), Armuet de Bonrepos, Mottet de Champier (du), Briancon de Varce (de).

---

#### **48H93/05 Jean de Fricon de Parsac.**

**1700-1710**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Fricon (de), Cezard (de), Gouzolles (de), Dugue, Jouion (de), Chasteaubodeau (de), La Faye La Porte (de), Chirardour (de), Doumy, La Porte (de), Bridieres (de).

---

#### **48H93/06 Joseph de Fassion Saint-Jay.**

**1700-1710**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Fassion (de), Mottet (de), Vachon (de), Cognes (de), Maugiron (de), Lugoly (de), Pierregourde (de), Urre (d').

---

**48H93/07 Jean-Alexis de Boislinard de Margoux.**

**1700-1710**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Boislinard (de), Breuil (du), La Marche (de), Courault, Verrine (de), La Tour (de), Vaillant (de), Moleon (de), Milon (de), Reu (du), Boisbertrand (de), La Mesnardiere (de).

---

**48H93/08 Vincent François de Poix de Marcereux.**

**1700-1710**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Poix (de), Fadas (de), Boisse (de), Saint-Hilaire (de), Grifon (du), Laife (de), Roy (de), Drac (du).

---

**48H93/09 Antoine de Noblet de Chenelette.**

**1700-1710**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Noblet (de), Barjot, Fougear (de), Bertaut, Cloche, Sainte-Colombe (de), Ronchivol (de), Ganay (de).

---

**48H93/10 Jean de Saint-Viance.**

**1700-1710**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Saint-Viance (de), Aubusson (d'), Lubersac (de), Saillant (du), Chilhaud Desfieux (de), Fayole (de), Dupuy.

---

**48H93/11 François de Vers de Vaudrey.**

**1700-1710**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Vers (de), Reculot (de), Saix (du), Morel (de), Balay (de), Glane, Salive (de), Amedor (d').

---

**48H93/12 Frédéric du Pasquier.**

**1700-1710**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Pasquier (du), Lesay (de), Morel (de), Tartre (du), Belot (de), Franchet (de), Moustier (de), Pra (de).

---

**48H93/13 Antoine Bernard de Saint-Mauris d'Augerans.**

**1700-1710**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Saint-Mauris (de), Froissard, Montrichard (de), Chavirey (de), Saint-Martin (de), Vichy (de), Montet (de), Clugny (de).

---

**48H93/14 Philibert du Saillan.**

**1700-1710**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Saillan (du), Proit d'Ardenes (du), Descard, Bordeille (de), Chilhaud Desfieux (de), Fayole (de), Dupuy.

---

**48H93/15 Claude de Falcoz du Métral.**

**1700-1710**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Falcoz (de), Maubec (de), Bouvier, Montchenu (de), Le Blanc, Virieu (de), Prunier, Roux.

---

**48H93/16 Antoine Joseph de L'Aube de Corcelles.**

**1700-1710**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Laube (de), Rouvet (de), La Porte (de), Masso (de), Naturel (de), Billot, Chavet (de), Muzy (de), Flutelot, Requelene (de), Jacotot, Gondran (de), Sireday (de), Tremisot, Regnier (de), Bled (du).

---

**48H93/17 François de Bron Pontlun.**

**1700-1710**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Bron (de), Saint-Hilaire (de), Pailhoux, Gauluin, La Souche (de), Saint-Aubin (de), L'Etouffé (de), Berthelot (de).

---

**48H93/18 Claude de Grolée de La Forcatière.**

**1700-1710**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Grolée (de), Revel (de), La Porte (de), Bressieu (de), Garnier (de), La Poepe (de), La Basemont (de), Saint-Julien (de). Prénom écrit sur l'arbre: Joseph

---

**48H93/19 François Joachim du Saix.**

**1700-1710**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Saix (de), Guines (de), Bec (de), Vaurion (de), Foudras Courcenay (de), Peloux (du), Arcy (d'), Siberam (de), Bost (du), Tenay (de), Sainte-Colombe (de), Tabernier de Pointières, Sarron (de), Sacconay (de), Testenoire (de), Salemarde Ressay (de).

---

**48H93/20 François de Foudras Courcenay ?**

**1700-1710**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Foudras (de), Fougeard (de), La Poype (de), L'Aye (de), Revol (de), Gallien de Chabons (de), Hyeres (d'), La Poype (de).

---

**48H93/21 Jean Charles de Germigney.**

**1700-1710**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Germigney (de), Champ (du), Bancenel de Servillers de Myon, Pre de Chapois (du), Saint-Mauris d'Augerans, Montrichard (de), Saint-Martin d'Agencour (de), Montet (de), Lusigny (de).

---

---

**48H93/22 Léon de Dreuille.**

**1700-1710**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Dreuille (de), Murat (de), Troussebois (de), La Porte (de), Monsaulnin (de), Angelliers (d'), Bertrand, Babutte (de), Marechal, Audie, Chantelot (de), La Brosse (de), Levy (de), Croc d'Anlezy (du).

---

**48H93/23 Gilbert de Montagnac de La Rochebriant.**

**1700-1710**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Montagnat Larfeuillere (de), La Buxiere (de), La Rochebriant de Chauvance (de), Aubieres (d'), Pechin (du), Courtaix (de), Montassieger (de), Doyat (de), Bernet (de), Saint-Chamant (de), Bertrand du Lys Saint-George, Claudine Francois, Montagnat de La Rochebriant.

---

**48H93/24 Pierre François de Moréal de Moissey.**

**1700-1710**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Moreal (de), Poippon, Briot, La Monnoye (de), Marechal, Franchet (de), Poutot (de), Jacquelin.

---

**48H93/25 Claude de Dienne Chavanhac.**

**1700-1710**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Dienne (de), Pons (de), Ossandon (d'), Malet (de), Chambeul (de), Ludesse (de), Lastic (de), Heralde, Rochefort d'Ally, La Tour Saint-Vidal (de), Chateauneuf Rochebonne (de), Serpents (Des), Apchon (d'), Gadane (de), Auterroche (d'), Breson (de).

---

**48H93/26 Louis de Seveyrat.**

**1700-1710**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Seveyrat (de), Auterroches (d'), Meynadon (de), Rocque (de), Bordelles (de), Lassalle (de), Haustier de Villemonteix, Gironde (de), La Roche Lambert (de), Choizinet (de), Ducroch, La Goutte (de), Salers (de), Saint-Martial de Drujat, Serment (de), Saint-Priest (de).

---

**48H93/27 Jean François de Bosredon de Vatanges.**

**1700-1710**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Bosredon (de), Murai (de), Saint-Phalle (de), Blondeaux (de), Chosse-Courte (de), Chalus de La Brosse (de), Saint-Martial (de), Poulounia, Le Groin, Grivel (de), Cerve (de), Salers (de), Saint-Prie, Saint-Chamand.

---

**48H94/01-48H94/20 Chevaliers reçus entre 1710 et 1718.**

**1710-1718**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 788 feuillets (9 arbres généalogiques, parchemin, 9, papier) ; 331 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Comprend également : sceau du Chapitre. Cachets des commandeurs ou chevaliers « d'Arginy, de la Rivoire, de Maubourg, Ragon, de Coulombière, de Dreuille, de Mantry, de la Richardie, de Loudun, de Lestang, de Fargues, de Serrières, de Thiange, de

Digoine, de Vogué-Gourdan, de Montfort, de Dolomieu, de Broissia, de La Porte, de Caissac, de Boyer, de Maugiron, du Pasquier, de St-Mauris, de Digoine, de la Baulme, de Ruffé, de Fransaiche, de Talleyrand, de Frans, de la Renaudie, de Laubépin, de Fontette, de Marsillac.



Détail

#### 48H94/01 Première partie.

1710-1718

Documents numérisés : 408 documents :  
408 images

Jean Ligier Masson d'Authume (fol. 3), Gabriel Montaignat de La Rochebriant (fol. 45), Jean-François de Boyaux de Colombiere (fol. 83), Jean-Baptiste-Gaston de Maugiron (fol. 111), Raymond de Digoine du Palais (fol. 129), Pierre Louis de Fay de Gerlande (fol. 141), François de Ligondes (fol. 182), Pierre-François Allemand de Vaux (fol. 218), Louis de Brancion (fol. 239), Ignace Philippe Petremand du Valdahon (fol. 256), Jacques de Sainte-Colombe (fol. 313), Claude-Joseph de Salive (fol. 341), Charles Marie Joseph du Prel (fol. 365).

#### 48H94/02 Deuxième partie.

1710-1718

Documents numérisés : 400 documents :  
400 images

Georges Etienne Joachim Buson de Champdivers (fol. 401), Benoît d'Arod de Montmelas (fol. 424), Charles Henri de Beaufort Montboissier Canillac (fol. 449), Jean Baptiste de Langon (fol. 515), Claude-François de Salive (fol. 541), Edouard de Beaufort Canillac (fol. 553), Louis de Brancion (fol. 578), Blaise d'Aydie (fol. 586), Louis Antoine Savary (fol. 601), Hyacinthe de Chivron de Vilette (fol. 636), Louis Hyacinthe d'Alinge (fol. 664), Anne Joseph de Beaumont de Brison (fol. 711), Jacques Bernard de Bellot Villette (fol. 736), Joseph Laurent de Beaumont de Brison (fol. 769).

#### 48H94/03-48H94/20 Arbres généalogiques extraits du registre.

1710-1718

##### 48H94/03 Jean Ligier Masson d'Authume.

1710-1718

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Masson, Froissard, Mercier, Clement, Bontemps, Saint-Ligier, Petrei, Courvoisier.

##### 48H94/04 Gabriel de Montagnac de La Rochebriant.

1710-1718

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Montagnat Larfeuilere, Rochebriant, La Buxiere (de), La Rochebrian (de), Aubieres (d'), Pechin (du), Courtaix (de), Montassieger (de), Doyat (de), Bernet (du), Saint-Chamant (de), Lys Saint-Georges (du), Francois.

---

**48H94/05 Jean-François de Boyaux de Colombière.**

**1710-1718**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Boyau (de), Château (du), Beaucaire (de), Chateaubodeau (de), Tollede (de), La Grange (de), Ragueau, Bonnin, La Souche (de), Belnave (de), Chalus (de), Meurat (de), Troussebois (de), La Porte (de), Saint-Aulbin (de), Marechal.

---

**48H94/06 Raymond de Digoine du Palais.**

**1710-1718**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Digoine (de), Villers La Faye (de), Saint-Priest-Sainte-Colombe (de), Villeneuve-Le-Mastin (de), Dree La Serree (de), Geland (de), Thiard Bissy (de), Busseul (de), Albon (d'), Galle (de), Breuil (du), Nagu (de), Nami (de), Montjournal (de), Damas d'Estieugue.

---

**48H94/07 Pierre Louis de Fay de Gerlande.**

**1710-1718**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Fay Gerlande (de), Peloux (du), La Baume de Suze (de), Meullon de Grolee (de), Montenard (de), Solage (de), Peyre (de), Seneterre (de), Laval (de), La Chatre (de), Chabot (de), Autefort (d'), Letrange (de), Chambaud (de), Estain (d').

---

**48H94/08 François de Ligondes.**

**1710-1718**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Ligondez (du), Rochefort d'Aly (de), Chartier de Rouvignac, Monfaucon (de), La Roere de Guedon (de), Marmier (de), Brunfay (de), Drac (du), Sibout (de), Divajeu (de), Moreton (de), Heure (d'), Dumas, Coippel, Le Chandelier, Roussel.

---

**48H94/09 Louis de Brancion.**

**1710-1718**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Brancion (de), Villars (de), Montrichard (de), Lhuillier (de), Saint-Quentin (de), La Roche Emont (de), Ornaison Chamarande (d'), Lis (du), Chargere (de), Ballar (de), Gand (de), Alichant (d'), Damas, Messey (de), Rimond (de), La Colonge (de).

---

**48H94/10 Ignace Philippe Pétremand.**

**1710-1718**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Petremand, Belot, Bereur, Ponthier, Dagay, Froissard, Laborey, Billard.

---

**48H94/11 Charles Marie Joseph du Prel.**

**1710-1718**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Marchand, Le Moine, Nozeroy (de), Pin (du), Bussy (de), Chavirey (de), Ferlin (de), Merceret (de), Vers (de), Annelot, Reculot (de), Montmercy (de), Saix (du), Pont (du), La Villette (de), Tartre (du).

---

**48H94/12 Georges Etienne Joachim Buson de Champdivers.**

**1710-1718**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Saulget (de), Buson, Nartel (de), Lesmes (de), Franchet, Potots (de), Petremand, Belot (de).

---

**48H94/13 Benoît d'Arod de Montmelas.**

**1710-1718**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Arod (d'), Gleteins (de), Charmazel (de), Champier (de), Capponi (de), Augerolles (d'), Peloux (du), Puy (du).

---

**48H94/14 Charles Henri de Beaufort Montboissier Canillac.**

**1710-1718**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Beaufort de Dienne (de), Allegre (d'), Auriouze (d'), Pollie (de), Polignac (de), La Rochefoucaud (de), Moitier La Fayette de Champetieres, Montmorin (de), Murat (de), Lastic (de), Pons de La Grange (de), Chalus (de), Douet de Marlat (de), La Chassaigne (de).

---

**48H94/15 Jean Baptiste de Langon.**

**1710-1718**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Langon (de), Revel (de), Monteynard (de), Cot, Boffin (de), Bouvier (de), La Croix de Cheviere (de), La Chisse (de), La Tour (de), Pelisson (de).

---

**48H94/16 Edouard de Beaufort Canillac.**

**1710-1718**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Beaufort de Dienne (de), Allegre (d'), Auriouze (d'), Pollie (de), Polignac (de), La Rochefoucaud (de), Moitier La Fayette de Champetieres, Montmorin (de), Murat (de), Lastic (de), Pons de La Grange (de), Chalus (de), Douet de Marlat (de), La Chassaigne (de).

---

**48H94/17 Hyacinthe de Chivron de Vilette.**

**1710-1718**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Chivron Vilette (de), Pingon (de), Challant (de), Costa de La Trinite, Riddes de Belletour (de), Vidone de Noverly (de), Coudrey de Blancheville (du), Beaufort (de).

---

**48H94/18 Louis Hyacinthe d'Alinge.**

**1710-1718**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Alinge (d'), Colombier (de), Araucour (d'), Ludre (de), Varax (de), Verboz (de), Veillet (de), Vigniol (de), Baillaud (de), La Chambre de Seyssel (de), Amboise (d'), La Roche Audry (de), Condor (de), Grammont Marcorsay (de), Joux (de),



Deschamps, La Barmondiere (de), Trolliet, La Coste (de), Fabry, Noyer (du), Moudry, Messimy (de), Balland, Dufour, Darestel, Dupont, Coysia, Perraton, Gaudinon, Cavet.

---

#### **48H94/19 Anne Joseph de Beaumont de Brison.**

**1710-1718**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Beaumont (de), Caires d'Entraigues (de), Fortia (de), Roquart (de), Eure du Puy Saint-Martin (d'), Simiane (de), La Rays (de), Chabert (de), Bocz (Des), Chambaud (de), Fongarnaud (de), Bargeac (de), Clermont Montoisson (de), Anthun Talard (d'), La Boutiere (de), Baillet (de).

---

#### **48H94/20 Jacques Bernard de Bellot Vilette.**

**1710-1718**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Bellot (de), Moustier (de), Seyturier (de), La Roche (de), Froissard (de), Moulin (du), Thon (de), Culz (de).

---

#### **48H95/01-48H95/23 Chevaliers reçus entre 1720 et 1729.**

**1720-1729**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 717 feuillets (9 arbres généalogiques, parchemin, 12, papier) ; 305 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Comprend également : sceau du Chapitre. Cachets des commandeurs ou chevaliers : « du Chey, de la Renaudie, de Broissia, Desfrançois, de la Porte, de Vallin, Copier, de la Roumagère, de Maubourg, du Thé, de Marsay, de La Roche Aymon, de Laigue, de Vogué Gourdan, de Madon, de St-Germain, Ragon, de la Richardie, de Coulombière, de La Rivoire, du Saillant, de Caumartin, d'Avernes, de Vernoy, de Caissac, de Vallin du Rousset, de Montgon, de Lestrangle, de Marsillac, de Langon, de Grôle de Marcelange d'Arçon, de Montjouvent ». Cachets de Gaspard-Gabriel de Raincourt, François-Clerialdus du Pasquier de la Vilette, Gaspard de Vaulchier, Ignace de Froissard Berjaillin (ff. 311-313), Claude-Marie de St-George, Jean-François de Dortan, Claude Damas du Rousset, Claude de Sarron (ff. 327-331).

---

#### **48H95/01 Première partie.**

**1720-1729**

Documents numérisés : 377 documents :  
377 images

Louis-François-de-Paule et Jacques de Soudeilles (fol. 3), Pierre du Peyroux du Puyaud (fol. 70), François-Aimé d'Ussel (fol. 92), Henri d'Ussel (fol. 127), Louis de La Roche Aymond Barmont (fol. 158), Charles Le Groin de Treignac (fol. 161), Pierre de Tournon de Meyres (fol. 178), Jean-Joseph de Meallet de Fargues (fol. 203, 244), Nicolas François de Prunier de Lemps (fol. 281), Charles-Emanuel de Saint-Mauris de Chastenois (fol. 302), Charles Joseph Grollier de Servieres (fol. 320).

---

#### **48H95/02 Deuxième partie.**

**1720-1729**

Documents numérisés : 364 documents :  
364 images

Claude Gilbert de Seveyrat (fol. 354), Nicolas-Martin Hautier de Villemontee (fol. 377), Jean de Saint-Chamans (fol. 407), Claude du Coudre de Blancheville (fol. 446), Philippe-Antoine de Blonay (fol. 482), Charles Joseph Grollier de Servieres (fol. 515), Charles Antoine Renaud de Lastic (fol. 522), Claude-Marie de Sainte-Colombe de L'Aubepin (fol. 560), Charles-Joseph de Felines de La Renaudie (fol. 622), Antoine Chauvet de La Villate (fol. 700).

**48H95/03-48H95/23 Arbres généalogiques extraits du registre.**

**1720-1729**

**48H95/03 Louis-François-De-Paule et Jacques de Soudeilles (Frères).**

**1720-1729**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Soudeilles (de), Aubusson (d'), Sediere (de), Noailles (de), Farges de Lusanson (de), Le Groin de La Poivriere, Lignerac (de), Levis (de), Rilhac (de), Espanchal (d'), Bois de Saint-Julien (du), Eglise (d'), Toulonjon (de), La Roue (de), Prallat (de).

**48H95/04 Louis-François-De-Paule et Jacques de Soudeilles (Frères).**

**1720-1729**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Soudeilles (de), Aubusson (d'), Sediere (de), Noailles (de), Farges de Lusanson (de), Le Groin de La Poivriere, Lignerac (de), Levis (de), Rilhac (de), Espanchal (d'), Bois de Saint-Julien (du), Eglise (d'), Toulonjon (de), La Roue (de), Prallat (de).

**48H95/05 Pierre du Peyroux du Puyaud.**

**1720-1729**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Peyroux (du), La Chastre (de), Brechard (de), Beaucaire (de), Assy (d'), Buchepot (de), Saint-Maur (de), Ponthe (de), Peyroux (du), La Chassignole (de), Poitiers (de), Peynot (de), Jonas (de), Mares (de), Chaussecourte (de), Emouyn.

**48H95/06 François-Aimé d'Ussel.**

**1720-1729**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Ussel (d'), Jugeal (de), Barton, Audier, Joussinau (de), Chantois, Bonneval (de), Chabot.

**48H95/07 Louis de la Roche Aymon Barmont.**

**1720-1729**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : La Roche Aymon (de), Le Loup, Brichanteau (de), La La Rochefoucault (de), Chalus (de), Chery (de), Lange (de), La Rochebriant (de), Aubierre (d'), Chabannes (de), Chazeron (de), Langheac (de), Estaing (d'), Apchon (d').

**48H95/08 Charles Le Groin de Treignac.**

**1720-1729**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Le Groin, Aages (Des), Carlier (du), Le Borgne, Mottet (du), Breuilly (du), Avantigny (d'), Assigny d'), Magnac (de), Gaucourt (de), Breuil (du), Sillant (de), Bots (du), Girard (de), Fons (de). Prénom écrit sur l'arbre: François

**48H95/09 Pierre de Tournon de Meyres.**

**1720-1729**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Tournon (de), Barjac (de), Chanaleille (de), Verger (du), Simiane Montcha (de), Malain (de), Ligneville (de), Choiseul (de).

---

**48H95/10 Jean-Joseph de Meallet de Fargues.**

**1720-1729**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Meallet de Fargues, Lignerac (de), Bruger (de), La Richardie (de), Felezins de Monmurat (de), Rilhac (de), Sediere (de), Caissac (de), Glandieres de Balzac (de), Morillon (de), Pesteils (de), La Roque (de), Danimy.

---

**48H95/11 Jean-Joseph de Meallet de Fargues.**

**1720-1729**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Meallet de Fargues, Lignerac (de), Bruger (de), La Richardie (de), Felezins de Monmurat (de), Rilhac (de), Sediere (de), Caissac (de), Glandieres de Balzac (de), Morillon (de), Pesteils (de), La Roque (de), Danimy.

---

**48H95/12 Nicolas François de Prunier de Lemps.**

**1720-1729**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Prunier (de), Roux (de), Montchenu (de), Langon (de), La Croix (de), Saque (de), Rouvroy (de), Gonteri (de).

---

**48H95/13 Charles-Emanuel de Saint-Mauris de Chastenois.**

**1720-1729**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Saint-Mauris (de), Doyen (de), Ligneville (de), Pouilly (de), Lallemand (de), Fauche, Rahon (de), Bachelier (de).

---

**48H95/14 Claude Gilbert de Seveyrat.**

**1720-1729**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Seveyrat (de), Auteroches (d'), Meynadon (de), La Roque (de), Bordelles (de), La Salle (de), Haustier de Villemonteix, Gironde (de), La Roche Lambert (de), Choizinel (de), Croc (du), La Goute (de), Salers (de), Saint-Martial (de), Serment (de), Saint-Priest (de).

---

**48H95/15 Nicolas-Martin Hautier de Villemontée.**

**1720-1729**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Hautier, Escourailles (d'), Château Boudeau De, Chalus (de), Roquelaure (de), Ossendon, La Verchere (de), L'Hopital (de), Villelume (de), Monestay (de), Chazaron (de).

---

**48H95/16 Jean de Saint-Chamans.**

**1720-1729**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Saint-Chamans (de), Gimel (de), Badefol (de), Pierrebussiere (de), Grehem de Saint-Marsaut, Exandrieu (d'), Breuil (du), Saint-Julien Saint-Marc (de), Rochefort d'Ally (de), Thomassin de Montmartin (de), Bourbon (de), Ecures (Des), La Souche (de), Plane (de), Abot.

---

**48H95/17 Claude du Coudré de Blancheville.**

**1720-1729**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Coudre de Blancheville (du), Martin de La Perousse, Beaufort (de), Gilly (de), Gex Saint-Christophle (de), Vidonne de Charmoisy (de), Montvagnard (de), Dauvilly, Lescheraine (de), Chatel (de), Challes (de), Montchenu (de), Dufour de Merande, Loup de Rochefort (de), Montfalcon Saint-Pierre (de), Putot (de).

---

**48H95/18 Philippe-Antoine de Blonay.**

**1720-1729**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Blonay (de), Avise (d'), Oncieu (d'), Lescheraine (de), Alinge (d'), La Chambre Seyssel (de), Dsechamps, Balan.

---

**48H95/19 Charles Joseph Grollier de Servières.**

**1720-1729**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Grollier, Camus, Fenoil (du), Girard (de), Le Juge, Gresset, Minet, Charrier, Chevrier, Parange (de), Varenne (de), Gletain de Rance (de), Maisonseule (de), La Tour du Gouvernet (de), Royraud (de), Pierre (de).

---

**48H95/20 Charles Antoine Renaud de Lastic.**

**1720-1729**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Lastic (de), Espinhal (de), Beaufort Canillac (de), Dienne (de), Peironenc (de), Bourbon (de), Grignols (de), Calsaoy (de), La Roche Aymon (de), Brichanto (de), Lezay (de), Granger (de), Baudry (de), La Mothe (de), Mahaut (de), Hanivel (d').

---

**48H95/21 Claude-Marie de Sainte-Colombe de L'Aubépin.**

**1720-1729**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Sainte-Colombe (de), Aubepin (L'), Bourgeois de Moleron, La Guiche (de), Rye (de), Yseran (d'), Laporte (de), Auberjon (d'), Mottet (du), Nanton (de), Albon (d'), Vaurion (de), Rebe (de).

---

**48H95/22 Charles-Joseph de Felines de La Renaudie.**

**1720-1729**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Felines La Renaudie (de), Chaunac de Lanzac, Turenne (de), Meschausee (de), Saint-Viance (de), Aubusson (d'), Lostange Saint-Alvaire, Cursol (de), Aubery Saint-Julien (d'), Blancher (du), Corn (de), Giscar (de), Saint-Chamans Longueval (de), Bar (de), Grenier (de).

---

**48H95/23 Antoine Chauvet de La Villate.**

**1720-1729**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Chauvet (du), Teil (du), Assier (d'), Guyot, Pastourault (de), Rousiers (de), Paulte, Lignault de Lussac, Maucler, Rabaines (de), Pons (de), Barbancoix (de), Leze (de), Durieux, Rechignevoisin (de), Herbiers (Des), La Poise (de), Planty (du), La Haye (de), Vinet, Jousseleau, Sicard, Soulinet, Keiradreux (de), Landrepouste (de), Le Jeay, Sanson (de), Lamark de Bouillon, Taveau de Morthemer, Martel, Alogny (d').

**48H96/01-48H96/11 Chevaliers reçus entre 1730 et 1738.**

**1730-1738**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 530 feuillets (6 arbres généalogiques, parchemin, 4, papier) ; 246 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Comprend également : sceau du Chapitre. Cachets des commandeurs ou chevaliers : « de Caissac, du Saillant, de Laigue, de Langon, de Marsay, de Fontanges, de La Richardie, de Montjouvant, de Mongontier, de Broissia, de Lestrangle, de Moissey du Vernoy, de Marsillac, de Maubourg, de La Roche-Aymon, de Laubépin, de Bron, de Vallin, de Vatange, de Madon, de Grôle, de Laube, de La Romagère, du Vernois, de Sales, de Bosredon, d'Ussel, de La Valdizère, de Lescheraine, de Mons de Savasse, de Valay.

**48H96/01 Preuves.**

**1730-1738**

Documents numérisés : 530 documents :

530 images

François de La Porte (fol. 2, 72), Nicolas François de Prunier de Lemps (fol. 128), Bernard Angélique Froissard de Broissia (fol. 170), Léon de Charry Des Gouttes (fol. 203), Joseph Désiré du Saix (fol. 300), Alexis Louis de Lestrangle (fol. 326), Jean François de Rochedragon La Vaureille (fol. 352), François Hyacinthe Marie de Pingon (fol. 371), Bernard de Chargères du Breuil (fol. 409), Amable de Saint-Julien (fol. 502).

**48H96/02-48H96/11 Arbres généalogiques extraits du registre.**

**1730-1738**

**48H96/02 François de La Porte.**

**1730-1738**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : La Porte (de), Malcap (de), Leonard de Maurioles (de), Cosnac (de), Mirandol (de), Bar (de), Rignac (de), Aubery Saint-Julien (d'), Blancher (du), Corn (de), Giscar (de), Saint-Chamans (de), Longueval, Bar (de), Grenier (de).

**48H96/03 François de La Porte.**

**1730-1738**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : La Porte (de), Malcap (de), Leonard de Maurioles (de), Cosnac (de), Mirandol (de), Bar (de), Rignac (de), Aubery Saint-Julien (d'), Blancher (du), Corn (de), Giscar (de), Saint-Chamans (de), Longueval, Bar (de), Grenier (de).

**48H96/04 Bernard Angélique de Froissard Broissia.**

**1730-1738**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Froissard de Broissia, Molin (du), Poligny (de), Oiselay (d'), Louverot du Pin (du), Ricey (de), Meria (de), Andelot (d').

**48H96/05 Léon de Charry Des Gouttes.**

**1730-1738**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Charry Des Gouttes (de), Buisson (de), Verne, Guillaud de La Mote, Marmande (de), Casaude (de), Saint-Germain d'Apchon (de), La Brosse du Verdier (de), Sandres de Saint-Just (de), Rochemaure (de), Bigny d'Ainay (de), Bellay de La Flotte (du), Chasteaubodeau (de), Chateau (du).

---

**48H96/06 Joseph Désiré du Saix.**

**1730-1738**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Saix (du), Lyobard (de), L'Épinette (de), Roncaut (de), Camus d'Arginy (de), Coustin de Pussignand (de), Monspey du Bessay (de), David de Valière (de).

---

**48H96/07 Alexis Louis de Lestrangé.**

**1730-1738**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Lestrangé (de), Bonneval (de), Darfeuilles, Plantadis (de), La Sagne de Saint-Georges (de), Anseilme (d'), Chabot (de), Soudeilles (de), Farges de Luzancon (de), Sédieres (de), Le Groin de La Poivrière, Lignerac (de), Espinchal (d'), Rilhac (de), Bois de Saint-Julien (du).

---

**48H96/08 Jean François de Rochedragon La Vaureille.**

**1730-1738**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Rochedragon (de), Veillan (de), Gouzolle (de), Chateaubodeau (de), La Faye (de), La Porte (de), Doumy, Bridière (de), Fougère (de), Chauvigny de Blot (de), Ecures (Des), Bigut (de), La Souche de Fougères de Lingendes (de), Boyer (de).

---

**48H96/09 François Hyacinthe Marie de Pingon.**

**1730-1738**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Pingon (de), Salins (de), Polloud (de), Rigaud (de), Menon (de), Buffevant (de), Alleman, Michallon (de), Darestel, Hôtel (d'), Montfalcon (de), Puthod (de), Beaumont (de), Yvonne (d'), Bergier (de), Previoux (de).

---

**48H96/10 Bernard de Chargères du Breuil.**

**1730-1738**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Chargin (de), Ballard (de), Gand (de), Alichamps (d'), Damas, Messey (de), Rimond (de), La Colonge (de), Valerot (de), Saint-Antot (de), Montrichard (de), Saint-Bellin (de), Luzy (de), Porrieu (de), Dodieu, Seve (de).

---

**48H96/11 Amable de Saint-Julien.**

**1730-1738**

Description physique :  
Importance matérielle : Cote en déficit  
Documents numérisés : 1 document :  
1 image

Quartiers : Saint-Julien (de), Pierrebuisière Chateaufort (de), Barton de Monbas, La Roche Aymon (de), Aubusson (d'), Losse (de), Saint-Chamans (de), Badafol (de), Chauvigny de Blot (de), Allegre (d'), Thomassin Monmartin (de), Bourbon (de), Olivier de Leuville, Brugier du Rochin (de), Bellevevez de Junchère (de).

---

**48H97/01-48H97/15 Chevaliers reçus entre 1740 et 1749.**

**1740-1749**

Description physique :  
Importance matérielle : In-folio, papier, 719 feuillets (7 arbres généalogiques, parchemin, 6, papier) ; 309 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Comprend également : blasons des : « Pétremand, de Belot, Bereur, de Ponthier, de Montereux, de Crecy, de Gevigny, de

Champagne, Moreal Froissard, Brocard, Bichet, Peccauld, Lombarde, Voiturier, Bancenel (f° 164) ; — d'Auberjon de Murinais, Armuet de Bonrepos, de Levron, de Robbio, Savary de Brèves, de Bartholy, de Guiscard, de Longueval (f° 243) ; — de Gain de Linars, de Lavergne, de Berières, de Rozières, de la Baume Forzac, de Lay St-Germain, de Bussière, de Catelna, Perry, d'Albsac, de Lajart, Goulard, de Rochechouart, de Malinguent, Reynaud, de Barbezières (f° 264) ; — Grollier, du Fenouil, le Juge, Minet, de Chevriers, de Varenne, de Maisonneulle, de Roiraud, Colbert, le Tellier, Larcher, Merauld, de Sennecterre, d'Apchon, de Bauves, de Béthune (f° 337) ; — de Damas, de Langeron, de Besserule, de Thenay, de Foudras, de Gletin, Cohade, du Creultz, de Trémolles de Barges, Perrin de la Corée, Fayeul, de Baronnat, de Maisonneulle, de La Tour de Gouvenet, de Roiraud, de Pierres (f° 402) ; — de Menon, de Buffevant, Allemand, de Michalon, de La Poype, de Dizimieu, de Prunier, de Bellièvre, de Fassion, de Vachon, de Maugiron, de Pierregourde, d'Agoult, de Morges, de Virieu (f° 439) ; — de Loras, du Prè, de Villars, de Lange, David de la Tour, du Vivier, de Gayot, Seigle de Gardache, du Palais de la Merlée, Charpin de Gennetine, d'Alcanon, de Chassereux, de Petitbois, de Cochardet, de Perrachon, de Guittardy, Faure (f° 506) ; — de Vallin, du Soullier, de Coppier, de Moiriat, de Grollier, Armuet, du Mottet, de Briançon de Vars, de Rodde, de Challes, de Druais, de Doncieu, de Jolly, de Gourd, de Grôle, de Liotard (f° 543) ; — d'Ussel, de Jugeat, de Barton, Audier, de Jussineau, Chantois, de Bonneval, Chabot, de St-Julien, de Laborde, Chrétien, Aleaume, Belin, Revenger, Desfilet, du Châtel (f° 570) ; — Savary de Lancosme, de Coutance, de Préaulx, de Villebresse, de Vaillant, de Boislinard, de Bouchardière, de la Ville de Ferolle (f° 609) ; — de Bosredon, de St-Phalle, de St-Julien, de Laborde, de Bardou, de Champfeu, de Chrétien, de Feydeau, de Gain, de Lavergne, de Ferrières de Sauvebœuf, de Rosiers, de la Baume de Forcat, de Lay St-Germain, de Pierrebussières, de Castelna (f° 642) ; — de Virieu Beauvoir, de Vermenton, de Monteil, de Boffin de Pernans, de Briançon de Varce, de Revol, de Laube de Bron (f° 693) ; — de Gaucourt, d'Elbenne, d'Assy, de Murat, de la Beaume, d'Agoult, de Trasignies, de Lalain, de Valois d'Aubigné, de Châteauneuf, Raisin, de Moine » (f° 718). — Sceau du Chapitre. — Cachets des commandeurs ou chevaliers de Salles, de Vallin, de Laigue, de Fontanges, de Broissia, de la Valdizère, de Laube, de Margou, d'Orvillé de Vignacourt, Duplessis Chastillon Nonant, de Grôle, du Saillant, de Mons de Savasse, de Marsay, d'Ussel, de Noblet de Chenelette, de Brenne, de Sahurz, de Montgontier, de Maubourg, de Madon Bertrand, de Bosredon Vilvoisin, de Ste-Colombe, de Beaumont Brison, de la Roumagère. — Sceau du chapitre du grand prieuré de France (ff. 187, 333). — Cachets de : la châtellenie de Crémieu (f° 70), — Claude-Charles-François Pétremand de Valoy (ff. 117, 142, 157), — Pierre-Joseph d'Auberjon de Murinais (f° 191), — Victor Falcos de la Blache (f° 220), — François de Chaponay (f° 222), — Claude de Garagnol (f° 224), — Joseph de Bertrand Chatronnière (f° 227), Gaspard Grollier de Servières (f° 265), — François-Alexandre d'Albon (f° 272), — Gilbert-Michel de Chantelot (ff. 273, 485), — François-Gabriel de Saconnay (f° 274), — Jean-Claude de La Poype Serrières (ff. 275, 492), Roger-Joseph de Damas (ff. 338, 364, 490), — Pierre-Gaspard de Loras (f° 366), — Damien de St-Priest de Fontanès (ff. 368, 487), — Claude-Marie de St-George (f° 371), — François de Gruel du Villard (f° 373), — Pierre-Louis de Bovet (f° 423), — Jean-Louis de Puget St-Marc (f° 426), Henri de Beaumont (f° 428), — Pierre-Cosme de Savary Brèves (f° 430), — Pierre-Gaspard de Loras (ff. 441, 482), — Guy de Vallir, d'Hyères (ff. 507, 528), Guillaume-Antoine de Montolivet (f° 529), — Jean-François de Loras Jallionas (f° 531), — Charles de Loras Montplaisant (f° 533), — Joseph de Chaponnay Venissieu (f° 534), — André-Nicolas de Virieu Faverges (ff. 644, 667, 688, 673), — Jean-François de Leyssin (f° 676), François de Grattet Dolomieu (f° 678), François de Boissac (f° 681), — Hector-Alexandre de La Tour du Pin Gouvenet (f° 683).

#### 48H97/01 Première partie.

1740-1749

Documents numérisés : 333 documents :  
333 images

Louis Rosalie François de Loras (fol. 4), Anne Philippe de Petremand de Valay (fol. 73), Antoine Victor Augustin d'Auberjon de Murinais (fol. 166), Jean Pierre de Gain de Linars (fol. 245), Joseph de Grollier de Treffort (fol. 265).

#### 48H97/02 Deuxième partie.

1740-1749

Documents numérisés : 382 documents :  
382 images

Claude Charles de Damas Lavieu Marillac (fol. 338), Joseph Pie Gabriel de Menon de Ville (fol. 404), Louis Catherine de Loras Polliennay (fol. 440), Laurent de Vallin d'Hyères (fol. 507), Jean Valerie d'Ussel Chateauvert (fol. 545), Louis Alexandre Savary de Lancosme (fol. 573), François Louis de Bosredon (fol. 611), Jean Loup de Virieu Beauvoir (fol. 643), Gabriel Nicolas Sylvain de Gaucourt (fol. 694).

#### 48H97/03-48H97/15 Arbres généalogiques extraits du registre.

1740-1749

#### 48H97/03 Anne Philippe de Petremand de Valay.

1740-1749

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Petremand, Belot (de), Bereur, Pouthier (de), Montereux (de), Crecy (de), Gevigny (de), Champagne (de), Moreal

Froissard, Brocard, Bichet, Peccauld, Lombarde, Voiturier, Bancenel.

---

**48H97/04 Antoine Victor Augustin d'Auberjon de Murinais.**

**1740-1749**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Auberjon de Murinais (d'), Armuet de Bon Repos, Levron (de), Robbio (de), Savary de Breves, Bartholy (de), Guiscard (de), Longueval (de).

---

**48H97/05 Jean Pierre de Gain de Linars.**

**1740-1749**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Gain de Linars (de), Lavergne (de), Berieres (de), Roziers (de), La Baume Forzac (de), Lay Saint-Germain (de), Bussiere (de), Catelnau (de), Perry, Albsac (d'), Lajart (de), Goulard, Rochechouart (de), Malinguent (de), Reynaud, Barbezieres (de).

---

**48H97/06 Joseph de Grollier de Treffort.**

**1740-1749**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Grollier de Trefford (de), Fenouil (du), Le Juge, Minet, Chevrieres (de), Varenne (de), Maisonseulle (de), Roiraud (de), Colbert, Le Tellier, Larcher, Mearuld, Sennecterre (de), Apchon (d'), Bauves (de), Bethune (de).

---

**48H97/07 Claude Charles de Damas Lavieu Marillac.**

**1740-1749**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Damas (de), Langeron (de), Besserelle (de), Thenay (de), Foudras (de), Gletin (de), Cohade, Creultz (du), Tremolles de Barges (de), Perrin de La Coree, Fayeul, Baronnat (de), Maisonseulle (de), La Tour de Gouvernet (de), Roiraud (de), Pierres (de).

---

**48H97/08 Joseph Pie Gabriel de Menon de Ville.**

**1740-1749**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Menon (de), Buffevant (de), Allemand, Michalon (de), La Poype (de), Dizimieu (de), Prunier (de), Bellievre (de), Fassion (de), Vachon (de), Maugiron (de), Pierregourde (de), Agoult (d'), Morges (de), Virieu (de).

---

**48H97/09 Louis Catherine de Loras Polliennay.**

**1740-1749**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Loras (de), Pre (du), Villars (de), Lange (de), David de La Tour, Vivier (du), Gavot (de), Seigle de Gardache, Palais de La Merlee (du), Charpin de Gennetine, Alcanon (d'), Chassereux (de), Petitbois (de), Cochardet (de), Perrachon (de), Guittardy (de), Faure.

---

**48H97/10 Laurent de Vallin d'Hyères.**

**1740-1749**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Vallin (de), Soullier (du), Coppier (de), Moiriat (de), Grollier (du), Armuet de Bon Repos, Mottet (du), Briancon de Vars (de), Rodde (de), Challes (de), Druais (de), Doncieu (de), Jolly (de), Gourd (de), Grolee (de), Liotard (de).



---

**48H97/11 Jean Valerie d'Ussel Chateauvert.**

**1740-1749**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Ussel (d'), Jugeat (de), Barton (de), Audier, Jussineau (de), Chantois, Bonneval (de), Chabot, Saint-Julien (de), Laborde (de), Chretien, Aleaume, Belin, Revenger, Desfilet, Chatel (du).

---

**48H97/12 Louis Alexandre Savary de Lancosme.**

**1740-1749**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Savary de Lancosme, Coutance (de), Preaulx (de), Villebresme (de), Vaillant (de), Boislinard (de), Bouchardiere (de), Ville de Ferolle (de).

---

**48H97/13 François Louis de Bosredon.**

**1740-1749**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Bosredon (de), Saint-Phalle (de), Saint-Julien (de), Laborde (de), Bardon (de), Champfeu (de), Chretien (de), Feydeau (de), Gain (de), Lavergne (de), Ferrieres de Sauveboeuf (de), Rosiers (de), La Baume de Forcat (de), Lay Saint-Germain (de), Pierrebussieres (de), Castelnau (de).

---

**48H97/14 Jean Loup de Virieu Beauvoir.**

**1740-1749**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Virieu Beauvoir (de), Vermenton (de), Monteil (de), Boffin de Pernans (de), Briancon de Varce (de), Revol (de), Laube de Bron (de).

---

**48H97/15 Gabriel Nicolas Sylvain de Gaucourt.**

**1740-1749**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Gaucourt (de), Elbenne (d'), Assy (d'), Murat (de), La Beume (de), Agoult (d'), Trasignies (de), Lalain (de), Valois d'Aubigne (de), Chateaneuf (de), Raisin, Le Moine.

---

**48H98/01-48H98/02 Léon Amalvin de Montazet.**

**1752-1753**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 122 feuillets (1 tableau généalogique) ; 10 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Baptisé à St-Étienne, cathédrale de la ville d'Agen, le 26 sept. 1724, reçu chevalier de justice dans l'ordre de Malthe et langue de Provence le 4 décembre 1752 ». Blasons des de Montazet, de La Cropte de Chanterac, de Fontanges Maumont, de Bigot St-Quantin. Sceau du Chapitre de Toulouse. Cachets des chevaliers ou commandeurs de « Relhanette, de Belesta, de Leaumont, de Montgey, de Gardouch, du commandeur de Gap.

---

**48H98/01 Preuves.**

**1752-1753**

Documents numérisés : 123 documents :  
123 images

## 48H98/02 Arbre généalogique.

1752-1753

Documents numérisés : 3 documents :  
3 images

Quartiers : Montazet (de), La Cropte de Chanterac, Fontanges Maumont (de), Bigot Saint-Quantin (de).

---

## 48H99 Marc Antoine Reynaud de Monts.

1752-1753

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier ; 164 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Documents numérisés : 167 documents :  
167 images

« Copie du verbal et de la relation des vérifications de titres pour le côté maternel des preuves de Marc-Antoine de Reynaud de Monts, par mrs les commandeurs du Saillant et de Laube, fait à Montbrison en 1753. Suivi d'un projet de réponse critique sur ladite relation » (f° 32) (familles Chappuis, Baraillon, Girard, Papon). « Mémoire pour Marc-Antoine de Reynaud dit le chevalier de Monts, 1753, fait par M. l'abbé de Chapuis de la Goutte » (f° 131).

---

## 48H100/01-48H100/26 Chevaliers reçus entre 1750 et 1758 (et quelques réceptions antérieures).

1604-1758

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 1095 feuillets (9 arbres généalogiques, parchemin, 13, papier) ; 338 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Comprend également : blasons des : « de Seyssel, du Châtelard, de Coysia, du Tour, Fornier des Balmes, du Port, de Falaise, de Gratet, de Musy, de Bourin, de Luyset, de Maillant, de Bruyset, de Veuillet (f° 160) ; — de Reynaud de Monts, du Lac, de La Richardie de Besse, d'Ossendon, Chappuis de la Goutte, de Baraillon, de Girard de Vaugirard, de Papon (ff. 352, 353) ; — de Besse de la Richardie, d'Auliac, d'Aussandon, de la Borde, de Boisseret, de Varenne, de Guenot, de Germain, de St-Simon, d'Amerval, Lecler de Leseuille, Poncher, d'Auterive, Garand de Duranty, de Platrier, Péan (f° 394) ; — de Sibeud, de Revel, Joly de Fusselet, Boudrat, de Blain de Mareil du Poët, d'Audibert de Luxan, de La Baume Tertule, Alemand (f° 481) ; — Millet d'Arvillars, de Montchenu, de La Fléchière, More de Bausse, du Coudray, de Beaufort, de Perrucar, de Seyturier, Fichet, de Martherey, de Chalandièrre, d'Ysuard, Millet de Faverges, de Berton, de Maréchal de Duin de La Valdizère, de Lescheraine (f° 520) ; — de Fricon, de Jorion, de Notonier, Chamin, de Noblet, Le Vacher, Aucapitene, de Bétoullat, de Cluis, de Saint-Julien, de Magniat, de Menon (f° 537) ; — de Châtillon, du Puget, de Candie, de Franc, Galant de Veinières, de la Teyssonnière, du Clos, Maréchal, de Vieure, Couraud, de Brillac, de St-Hilaire, de Troussebois, de Reugny, de Saulieu (f° 600) ; — Ferré, Charpentier, Le Clerc, du Queyroix, de Chamborant, Pinot, d'Esmontiers, Turpin, de Rocquard, Renaud, de Congnat, de La Place, de Brettes, d'Almagne (f° 633) ; — de Champier, du Puy de Montbrun, de Monspey Vallière, de Pontains d'Agoust Buons (f° 659) ; — de Chalus, le Loup, d'Aubusson, de Baude, de Lestrade de la Grenerie, de Fontmartin, de Murat Rochemaure, de Roquelaure, de La Roche Aymon, de Brichanteau, de Chery, de La Rochebrian, de Chabbanes, de Langhac, d'Estaing (f° 673) ; — du Ligondès, de Rouvignac, de la Rouère, de Brunfay, de La Battu de Rivière, de Pujol, de Caty, de Hugon, de la Mer de Matha, de St-Julien, Dumaine du Bourg, Fouler de Levezon, de Neuport, Venable de Kindeton, de Cholmondelay (f° 704) ; — de Bosredon, le Grouin, de Bard, Enjobert, de St-Phalle, de St-Jullien, de Laborde, de Mâcon, de Vidale, du Boucheron, Denis, du Mazet, Gaumet, Gory (f° 728) ; — de Vaulchier, de Bougne, Aymon, de Mottin, du Saix, de Morelle, de Lyobard, de Rochette, de Poligny, de Lénoncourt, de Jacques, de Fauche, de Beaurepaire, de Tocquet, d'Hennin Liettard, de Gaune (f° 765) ; — de la Garde de Saignes, de Fontanges, de Turennes d'Aynac, de Felzin Montmurat, de Durefort, de Touchebœuf Clermond (f° 794) ; — du Garric Duzech, Descars, de Ferraud de Veiran, de Digeon, de Cugnac, du Lac de Boisse Péricar, de St-Sulpice, de La Queille de Florat, de Bourbon, de Brunau de la Rabatelière, de Pompadour, de Laffon et Déjean, de Cardailhac, de Rilhac, du Bois (f° 847) ; de Cassanhe de Beaufort, de Pesteils, de Brezons, de St-Aignan, d'Aureilhe, de Beauclair, de Tersat de Lambres, de la Tour du Pin Gouvernet, de Vignoles, d'Herval, de Viémard, de Gousset, de la Gobartièrre, de Châteauneuf, de Rasin (f° 885) ; — de Lasteyrie du Saillant, de Cars, de St-Viance de Puymège, de Luberssac Chabrignac, de Faure de Mirandol, de Cosnac, Bellès, de Coignac, de Bodineau de Meslay (f° 954) ; — de Montaignac, du Bernet, de la Rochebrian, de St-Chaman, du Péchin, Bertran du Lis St-George, de Montassiéger, de François, Cadier, Feideau, Guillouet, Giraud (f° 973) ; de Buffevant, Cousin, de Reynier, de Champolcon, de Chaponai, du Peloux, de Poton, de Meillan, de Chambaran, de Poligni, de Ponat, de Chattegeysson, du Vacher, de Colomb de Batine, de Simiane, du Faure (f° 1018) ; — Destresses, Montaignac, d'Aubuisson, de Beauclair, Mériqot, du Rieux, du Mont, Souffrain, de Bonnefon, de Peyronenc, de Cruze de Marcillac, de Mazuyer, de Corn de Queyssac, de St-Viance, du Cros du Beral, de Provinquière (f° 1076) ; — de Pesteils, de Chalons, d'Hautefort, d'Escars, de Lavaur de Ste-Fortunade, de Caissac, de Chabrignac, de Jugeals, de Méallet de Fargues, de Brugier du Rochent, de Felzins, de Rilhac, de Caissac, de Glandière de Balzac,

d'Anjouy (f° 1095). — Sceau du chapitre. — Cachets des commandeurs ou chevaliers « de Lespinasse, de la Richardie, de Sales, de Laube, de Grôle, de Monts de Savasse, du Saillant, de Ste-Colombe, d'Ussel, de Margou, de Vatange, de Germigney, de Tournon, de Beaumont Brison, de Vallin, de Langon, de Lespine, de Gaillard, de Brison, de La Vilatte, du Thé, de Bosredon Villevoisin, d'Aurel, de Grille d'Estoublon, Méallet de Fargues, Buson de Champdivers, de Felines de la Renaudie, de Ste-Jay, de Marcillac, de Lussan, de Marsay, de Champdivers, de Lanery de Promleroy, de Champignelles, de Soudeilles, de Leumont, de Montgey, de Gardouch, du commandeur de Gap. — Sceaux : du grand maître Emmanuel Pinto (ff. 387, 1016), de François-Marie Le Maître de la Garlay, évêque de Clermont (f° 389) ; d'Antoine-Pierre de Grammont, archevêque de Besançon (f° 763) ; de Guillaume d'Hugues, arch. de Vienne (f° 992) ; cachet du bailliage de Vienne (f° 992). — Cachets de : « Antoine Gilbert de Seyssel (ff. 112, 113, 123, 129, 132), François de Clermont Rossillon (f° 134), François de Maliver de Réou (f° 135), Joseph-François de Montfalcon de Rogles, comte d'Hauteville (f° 137), François de Bertrand de la Pérouse (f° 138), Joseph de Seyssel (f° 157), Jean de la Richardie de Besse (ff. 357, 366, 392), François de Guillaumanches du Boscage (f° 376), Paul-Alexandre de Montal de Nozière de Coteuge (f° 378), Charles-Louis Douradour d'Autezat (f° 380), Antoine de Tana (f° 382), François Guérin (f° 389), Jean de Sibeud de Beausemblant (ff. 398, 417), Claude-Étienne de Chastelard (f° 420), Pierre-Louis de Bovet (f° 422), Jean-Baptiste de Rigaud Serezin (f° 424), André-Baltazard d'Armand de Forest de Blacons (f° 425), Silvestre Milliet d'Arvillars (f° 486), Bernard de Menthon (f° 487), Pierre-Baltazard de Mareste de Rochefort (f° 488), Sigismond de Garnerin (f° 489), Gabriel-Antoine de Pradel (f° 490), Claude-Marie de Châtillon (f° 545), Jean-Joseph de Seyturier (f° 547), Barthélemy de Seyvert (f° 548), Charles-François de Moyria (f° 550), Charles-Mathieu de la Souche (f° 551), Joseph-Alexandre de Bosredon du Poirier (ffos 708, 723), de Bosredon du Puy St-Galmier (f° 713), François de Neuville de Larboulerie (f° 719), Gervais de Massé (f° 721), Victor de Combes de Mirmont (f° 721), Gilbert de Panevert de Beaucouvert (f° 722), Louis Agathange de Buffevant (ffos 975, 989), François de Gratet Dolomieu (f° 978), Louis de Monts de Savasse (f° 979), Pierre de Bocsozel de Montgontier (f° 980), Guy-Joseph de Gratet de Dolomieu (f° 980), Jacques-Louis de Pesteils la Chapelle. »

---

#### 48H100/01 Première partie.

1604-1758

Documents numérisés : 399 documents :  
399 images

Antoine de Langon (fol. 2), Jacques de Langon (fol. 23), Adrien de Langon (fol. 48, 78), Joseph de Fay La Tour Maubourg (fol. 81), Jean Jacques de Seyssel (fol. 109), Marc Antoine de Reynaud de Monts (fol. 162), Gaspard de La Richardie de Besse (fol. 355).

---

#### 48H100/02 Deuxième partie.

1604-1758

Documents numérisés : 377 documents :  
377 images

Jean François Régis de Sibeud de Beausemblant (fol. 397), Joseph Jean Milliet d'Arvillard (fol. 483), Joseph Alexandre de Fricon (fol. 522), François Marie Châtillon du Puget (fol. 539), Pierre Sylvain et Amable de Ferré de La Jaraudie (fol. 603), Pierre Paul Alexandre de Monspey de Vallière (fol. 635), Louis de Chalus de Prondines (fol. 662), Hercule du Ligondès de Rochefort (fol. 677), Jean de Bosredon du Poirier (fol. 708), Georges Simon de Vaulchier du Deschaux (fol. 729).

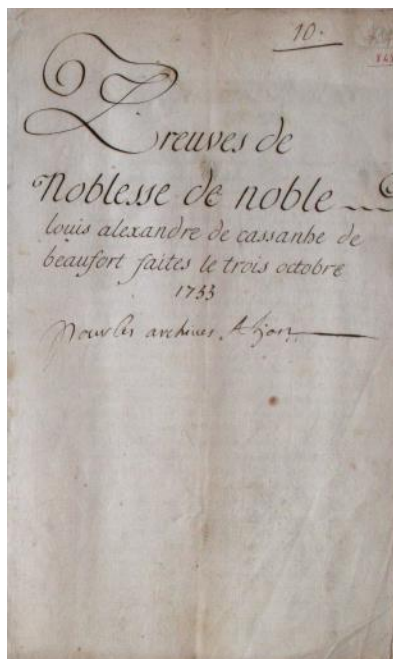
---

#### 48H100/03 Troisième partie.

1604-1758

Documents numérisés : 342 documents :  
342 images

Jean Marie Gabriel de La Garde de Saignes (fol. 767), Marie Louis Antoine du Garric Duzech (fol. 796), Jean Louis Alexandre de Cassanhe de Beaufort (fol. 849), Jean Baptiste de Lasteyrie du Saillant (fol. 887), Gilbert Amable et Gilbert Amable de Montagnac (fol. 957), Jean François de Buffevant Vatillieu (fol. 975), Jacques Antoine de Roquet d'Estresses (fol. 1020), Antoine de Pesteils La Chapelle (fol. 1078).



---

**48H100/04-48H100/26 Arbres généalogiques extraits du registre.**

**1604-1758**

---

**48H100/04 Jean Jacques de Seyssel.**

**1604-1758**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Seyssel (de), Chatelard (de), Coysia (de), Tour (du), Fornier Des Balmes, Port (du), Falaise (de), Gratet (de), Musy (de), Bourin (de), Luyset (de), Maillant (de), Bruyset (de), Veuillet (de).

---

**48H100/05 Marc Antoine Reynaud de Mons.**

**1604-1758**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Reynaud (de), Monts (de), Lac (du), La Richardie de Besse (de), Ossendon (d'), Chappuis de La Goutte, Barailon (de), Girard de Vaugirard (de), Papon (de).

---

**48H100/06 Marc Antoine Reynaud de Mons.**

**1604-1758**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

---

**48H100/07 Supplément de Généalogie de La Maison de Reynaud de Monts.**

**1604-1758**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

---

**48H100/08 Gaspard de La Richardie de Besse.**

**1604-1758**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Besse de La Richardie (de), Auliac (d'), Aussandon (d'), La Borde (de), Boisseret (de), Varenne (de), Guenot (de), Germain (de), Saint-Simon (de), Amerval (d'), Lecler de Leseuille, Pncher, Auterive (d'), Garand de Duranty, Platrier (de),

Peau.

---

**48H100/09 Jean François Régis de Sibeud de Beausemblant.**

**1604-1758**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Sibeud (de), Revel (de), Joly de Fuisselet, Boudrat, Blain de Mareil du Poet (de), Audibert de Luxan (d'), La Baume Tertule (de), Alemand.

---

**48H100/10 Joseph Jean Milliet d'Arvillard.**

**1604-1758**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Millet d'Arvillars, Montchenu (de), La Flechere (de), More de Bausse, Coudray (du), Beaufort (de), Perrucar (de), Seyturier (de), Fichet, Martherey (de), Chalandiere (de), Ysuard (d'), Millet de Faverges, Berton (de), Marechal de Duin de La Valdizere, Lescheraine (de).

---

**48H100/11 Joseph Alexandre de Fricon.**

**1604-1758**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Fricon (de), Jorion (de), Notonier (de), Chamin, Noblet (de), Le Vacher, Aucapitene, Betoullat (de), Cluis (de), Saint-Julien (de), Magniat (de), Menou (de).

---

**48H100/12 François Marie de Châtillon.**

**1604-1758**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Chatillon (de), Puget (du), Candie (de), Franc (de), Galant de Veinieres, La Teyssoniere (de), Clos (du), Marechal, Vieure (de), Couraud, Brillac (de), Saint-Hilaire (de), Troussebois (de), Reugny (de), Saulieu (de).

---

**48H100/13 Pierre Sylvain et Amable de Ferré de La Jaraudie.**

**1604-1758**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Ferre, Charpentier, Le Clerc, Queyroix (du), Chamborant (de), Pinot, Esmontiers (d'), Turpin, Rocquard (de), La Place (de), Congnat (de), Brettes (de), Almagne (d').

---

**48H100/14 Pierre Paul Alexandre de Monspey de Vallière.**

**1604-1758**

Description physique :  
Importance matérielle : Cote en déficit  
Documents numérisés : 1 document :  
1 image

Quartiers : Champier (de), Puy de Montbrun (du), Monspey Valliere (de), Pontains d'Agoust Buons (de).

---

**48H100/15 Louis de Chalus de Prondines.**

**1604-1758**

Documents numérisés : 3 documents :

3 images

Quartiers : Chalus (de), Loup (de), Aubusson (d'), Baude (de), Lestrade de La Grenerie (de), Fontmartin (de), Murat Rochemaure (de), Roquelauré (de), La Roche Aymon (de), Brichanteau (de), Chery (de), La Rochebrian (de), Chabbanes (de), Langhac (de), Estaing (d').

---

**48H100/16 Hercule du Ligondès de Rochefort.**

**1604-1758**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Ligondes (du), Rouvignac (de), La Rouere (de), Brunfay (de), La Battu de Riviere (de), Pujol (de), Caty (de), Hugon (de), La Mer de Matha (de), Saint-Julien (de), Dumaine du Bourg, Foulér de Levezon, Neuport (de), Venable de Kindeton, Cholmondelay (de).

---

**48H100/17 Jean de Bosredon du Poirier.**

**1604-1758**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Bosredon (de), Grouin (de), Bard (de), Enjobert, Saint-Phalle (de), Saint-Jullien (de), Laborde (de), Macon (de), Vidale (de), Boucheron (du), Denis, Mazet (du), Gaumet, Gory.

---

**48H100/18 Georges Simon de Vaulchier du Deschaux.**

**1604-1758**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Vaulchier (de), Bougne (de), Aymon, Mottin (de), Saix (du), Morelle (de), Lyobard (de), Rochette (de), Poligny (de), Lenoncourt (de), Jacques (de), Fauche (de), Beaurepaire (de), Tocquet (de), Henin Liettard (d'), Gaune (de).

---

**48H100/19 Jean Marie Gabriel de La Garde de Saignes.**

**1604-1758**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : La Garde de Saignes (de), Fontanges (de), Turennes d'Aynac (de), Felzin Montmurat (de), Durefort (de), Toucheboeuf Clermont (de).

---

**48H100/20 Marie Louis Antoine du Garric Duzech.**

**1604-1758**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Garric Duzech (du), Descars, Ferraud de Veiran De, Digeon De, Cugnac De, Lac de Boisse Pericar Du, Saint-Sulpice De, La Queille de Florat De, Bourbon De, Brunau de La Rabateliere De, Pompadour De, Laffon Et Dejean De, Cardailhac De, Rilhac De, Bois Du.

---

**48H100/21 Louis Alexandre de Cassanhe de Beaufort.**

**1604-1758**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Cassanhe de Beaufort (de), Pesteils (de), Brezons (de), Saint-Aignan (de), Aureilhe (d'), Beauclair (de), Tersat de Lambres (de), La Tour du Pin Gouvernet (de), Vignoles (de), Herval (d'), Viemard (de), Gousset (de), La Gobartiere (de), Chateaneuf (de), Rasin (de).

---

**48H100/22 Jean Baptiste de Lasteyrie du Saillant.**

**1604-1758**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Lasteyrie du Saillant (de), Cars (de), Saint-Viance de Puymege (de), Luberssac Chabrignac (de), Faure de Mirandol (de), Cosnac (de), Belles, Coignac (de), Bodineaud de Meslay (de).

---

**48H100/23 Gilbert Amable et Gilbert Amable de Montagnac de La Rochebriant.**

**1604-1758**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Montagnac (de), Bernet (du), La Rochebriant (de), Saint-Chaman (de), Pechin (du), Bertran du Lis Saint-George, Montassieger (de), Francois (de), Cadier, Feideau, Guillonet, Giraud.

---

**48H100/24 Jean François de Buffevant Vatillieu.**

**1604-1758**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Buffevant (de), Cousin, Reynier (de), Champoleon (de), Chaponai (de), Peloux (du), Poton (de), Meillan (de), Chambaran (de), Poligni (de), Ponat (de), Chattegeyssan (de), Vacher (du), Colomb de Batine (de), Simiane (de), Faure (du).

---

**48H100/25 Jacques Antoine de Roquet d'Estresses.**

**1604-1758**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Destresses, Montagnac, Aubuisson (d'), Beauclair (de), Merigot (de), Rieux (de), Mont (du), Souffrain, Bonnefon (de), Peyronenc (de), Cruze de Marcillac (de), Mazuyer (de), Corn de Queyssac (de), Saint-Viance (de), Cros du Beral (du), Provinquiere (de).

---

**48H100/26 Antoine de Pesteils La Chapelle.**

**1604-1758**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Pesteils (de), Chalons (de), Hautefort (d'), Escars (d'), Lavaur de Saint-Fortunade (de), Caissac (de), Chabrignac (de), Jugeals (de), Mealet de Fargues (de), Brugier du Rochent (de), Felzins (de), Rilhac (de), Caissac (de), Glandiere de Balzac (de), Anjouy (d').

---

**48H101/01-48H101/17 Chevaliers reçus entre 1760 et 1769.**

**1760-1769**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 837 feuillets (8 arbres généalogiques, parchemin, 8, papier) ; 238 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Comprend également : blasons des : de Montdor, Desgouttes la Sale, de Saron, de Marzé, de Ste-Colombe, d'Hoirieux, Desvernay, Perret, de Laurencin, Cropet, de Foudras, de Foujart, de la Poype, de l'Haye, Regnauld, Berouse, de Bartholy, de Monery, de Bernard, de Tréméoles, Perrin de la Corée, de Fayeul, de Baronnat (f° 38) ; — de la Porte, de Rame, de la Poype, de Desimieu, de Viennois, de Bocsozel, de Claveyson, de Fillon, de Melat, de Mignon, de Garadeur, de Putod, de Perrotin, de Revol, de Garcin, de Rarjac (f° 79) ; — de Gratet, de la Poype, de Virieu, Roux de Morges, de Maugiron, de Pierregourde, de Sassenage, de Salvaing de Boissieu, de Bérenger, Coste, de Simiane, de Hay, Boucher d'Orsay, Pinon, le Grain, Guyet (f° 188) ; du Peyroux, de Brécard, d'Assy, de St-Maur, de Poitiers, de Jonas, de Chaucecourte, de Grisioux, de Bigny, de Longueval, de Gamaches, de Nizier (f° 217) ; — de Méallet de Fargues, de Brugier, de Felzins, de Reillac, de Caissac, de Balzac, de Pesteils, d'Anjouy, de Beraïl de Massebeau, de Dienne, de Soudeilles, de Sedières (f° 249) ; — de Varennes, d'Arcy, de Requelesne, Baudinot, d'Aveynes,

d'Horaty, Pécoile, de Bruyas, de Seyturier, de Molan, du Puy, de Fleury, de Poly, de Maillot, de Chaffoy, de Rahon (f° 314) ; — de Baumont, de la Celle, de Bridier, de Maumont, de Chauveli, de Borcys, de Marand, Bertrand de Pouligny, de la Cour, de St-Mor, de Neuchaise, de Sulines, d'Estut, de Racault (f° 346) ; — de Rochedragon, de Gouzolle, de la Fay de la Porte, Doumy, de Fougères, des Écures, de la Souche, de Lingende, de Gamaches, de Tholled, de Cové, de Lusignan, de Nicolas, Riglet, Lelarge, le Bègue, Tullier (ffos 374, 409) ; — Senneterre de Dreuille, Maréchal, Châtelot, de la Brosse, de la Barre, de la Platière, de Champfeu, Basin, de Lichy, de Grandchamp, de Montsauvin (f° 462) ; — de Poute, de Chalus, de Monbas, de St-Julien, de Thiange, Mériqot, de Montagnac, de la Rochebrian, Gamache, Genton, de Nizier, Berthelon, du Peroux, Denis, des Ages (f° 604) ; — de la Celle, Bertrand, de la Chassaingne, Poutte, du Carteron, Ygon, Pallienne, Auclerc, de Pannetier, de Bilvèseix, Pascanet, du Clou, de la Font d'Allemagne, d'Allemagne, le Borgne, de Lauzane (f° 647) ; — Sallier de la Tour, de Gilly, de Cerisier, de la Fugière, de Bertrand, de la Pérouse, Forrié d'Arvay, de la Forest, de Rossillion, de Bellegarde, Portié, de Veyne, de Leusse, de Regard, de Bernets, des Essarts (f° 734) ; — de Fricon, de Noblet, de Notonier, le Vacher, Aucapitaine, de Magniac, de Cluis, de Menon, de Gamache, de Tolède, de Covet de Lusignan, de Nicolas, d'Orsane, de Barjon, de Millier, Denie (f° 763) ; — Mériqot de Ste-Fere, du Rieu, du Mont de la Gerideau, Souffrain de la Vergne, Giraud, de Niau, de la Croix, du Liepvre, de Soudeilles, de Sedières, de Lignerac, de Rillac, Coste de Champeron, Guillemin de Courchamp, du Chesne, Billiard (f° 798) ; — de Fontanges, de Villelume, de Filhol, du Buisson, de Salvart, de la Salle, de Brachet, de Vernoy, de Mizau, Saulnier, Triollet, de Monnamy, de Baudier, Intrans, de Bonnelet » (f° 837). — Sceau du chapitre. — Cachets des commandeurs ou chevaliers : « du Saillant, de Laube, d'Ussel, de Brison, de Vatange, de Mons de Savasse, de la Valdizère, de Bosredon Vilvoisin, de Sade, de Gaillard, de Lancosme, de Chalus, Méallet de Fargues, de Châteauevert, de Félines la Renaudie, de Pingon, de Ste-Jay, d'Uzech, de Margou, de la Roche Aymon, Buson de Champdivers, de Rogres de Champignelles, de Guines, de Lemps, de Loras, de Lestrangle, de l'Aubépin ». — Sceau du grand maître Pinto (f° 603). — Cachets de : « Jean-Joseph de Montdor (f° 4), Marie-Eugène de Montjouvent (f° 25), Gabriel-César de St-Aulbin de Saligny (f° 26), François-de-Sales-Augustin Barbier de Lescoet (ff. 27, 308), Guillaume du Pac de Bellegarde (f° 27), Jean-Baptiste-Angélique de la Porte (ff. 41, 69), Joseph-Abel Allemand de Champier (f° 71), François de Rostaing (f° 72), André-Emmanuel de Laube (f° 73), Louis-Marie du Bourg de Cézarges (f° 74), François de Gratet de Dolomieu (ff. 82, 121), Étienne-Florimond du Cros de Grôle (f° 91), Louis-Joseph-Marie de Buffevent (f° 94), Pierre-Alexandre de Vallin (f° 96), Pierre-Gabriel-Xavier de Virieu Beauvoir (f° 99), Jean-André de Méallet de Fargues (f° 220), Claude-Charles de Varennes (f° 252), Joseph de Maubourg (f° 306), Gabriel de Montmorillon (f° 307), Claude de Sarron (f° 309), Georges-Bertrand de Pouligny Beaumont (f° 317), Jean-Joseph de Rochedragon (ff. 348, 365, 376), Jacques de Dreuille de Lurcy (f° 452), Étienne-Bonaventure de Crécy (f° 465), Remy-François d'Achey (f° 501), Jérôme-François-Éléonor de Boutechoux (f° 501), Gaspard-François Bontemps, Charles-Joseph-Marie du Prel (f° 502), Gaspard-Amable de Pouthe (ff. 565, 590), Louis-François de la Celle de Châteauclos (ff. 606, 632), François de la Marche (ff. 650, 675), Joseph-Clément Sallier de la Tour (ff. 693, 719), Joseph-François de Conzié (f° 721), François-Louis de Ville Taverney (f° 722), Joseph-François de Douin Ste-Hélène la Valdizère (f° 723), Joseph-Joachim d'Alinges, marquis de Coudrée (f° 724), Simon Perrin du Trambley (f° 724), Jacques-François Genot (f° 725), Joseph-Laurent Borrel (f° 726), Alexandre de Fricon de la Dapeyre (f° 738), Alexandre-Philippe-François Mériqot de Ste-Fère (f° 765).

#### 48H101/01 Première partie.

1760-1769

Documents numérisés : 409 documents :  
409 images

Jean Joseph de Montdor (fol. 3), Joseph de La Porte (fol. 40), Dieudonné Sylvain Guy Tancrede de Gratet de Dolomieu (fol. 81), François du Peyroux (fol. 191), Jean Joseph Louis de Meallet de Fargues (fol. 220), Joseph de Varennes (fol. 251), François de Bertrand de Chesnier (fol. 317), Jean François de Rochedragon (fol. 376).

#### 48H101/02 Deuxième partie.

1760-1769

Documents numérisés : 427 documents :  
427 images

François de Senerterre de Dreuil (fol. 411), Jean François Hyacinthe de Senerterre de Dreuil (fol. 439), Etienne Bonnaventure de Crecy de Mornay (fol. 464), Gaspard Amable de Pouthe de la Roche Aymon (fol. 565), Louis Benjamin de La Celle (fol. 606), Sylvain de La Marche (fol. 650), Joseph Clément de Sallier de La Tour (fol. 693), René de Fricon (fol. 737), Marie Jean Baptiste Merigot de Sainte-Fere (fol. 765), Hugues Marien de Fontanges (fol. 800).

#### 48H101/03-48H101/17 Arbres généalogiques extraits du registre.

1760-1769

#### 48H101/03 Jean Joseph de Montdor.

1760-1769

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Montdor (de), Desgouttes La Sale, Saron (de), Marze (de), Sainte-Colombe, Hoirieux (d'), Desvernay, Perret,



Laurencin (de), Cropet, Foudras (de), Foujart (de), La Poype (de), L'Haye (de), Regnauld, Berouse, Bartholy (de), Monery (de), Bernard (de), Tremeoles (de), Perrin de La Coree, Fayeul (de), Baronnat (de).

---

**48H101/04 Joseph de La Porte (de).**

**1760-1769**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : La Porte (de), Rame (de), La Poype (de), Desimieu (de), Viennois (de), Bocsozel (de), Claveyson (de), Fillon (de), Melat (de), Mignon (de), Garadeur (de), Putod (de), Perrotin (de), Revol (de), Garcin (de), Barjac (de).

---

**48H101/05 Dieudonné Sylvain Guy Tancrede de Gratet de Dolomieu.**

**1760-1769**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Gratet (de), La Poype (de), Virieu (de), Roux de Morges, Maugiron (de), Pierregourde (de), Sassenage (de), Salvaing de Boissieu (de), Berenger (de), Coste, Simiane (de), Hay (de), Boucher d'Orsay, Pinon, Le Grain, Guyet.

---

**48H101/06 François du Peyroux.**

**1760-1769**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Peyroux (du), Brechard (de), Assy (d'), Saint-Maur (de), Poitiers (de), Jonas (de), Chaucecourte (de), Griseux (de), Bigny (de), Longueval (de), Gamaches (de), Nizier (de).

---

**48H101/07 Jean Joseph Louis de Meallet de Fargues.**

**1760-1769**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Meallet de Fargues (de), Brugier (de), Felzins (de), Reillac (de), Caissac (de), Balzac (de), Pesteils (de), Anjouy (d'), Beraill de Massebeau (de), Dienne (de), Soudeilles (de), Sedieres (de).

---

**48H101/08 Joseph de Varennes de Gleteins.**

**1760-1769**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Varennes (de), Arcy (d'), Requelesne (de), Baudinot (de), Aveynes (d'), Horaty (d'), Pecoile, Bruyas (de), Seyturier (de), Molan (de), Puy (du), Fleury (de), Poly (de), Maillot (de), Chaffoy (de), Rahon (de).

---

**48H101/09 François de Bertrand de Chesnier Beaumont.**

**1760-1769**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Beaumont (de), La Celle (de), Bridier (de), Maumont (de), Chauvelin (de), Borcys (de), Marand (de), Bertrand de Pouligny, La Cour (de), Saint-Mor (de), Neuchaise (de), Sulines (de), Estut (d'), Racault (de).

---

**48H101/10 Jean François de Rochedragon.**

**1760-1769**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Rochedragon (de), Gouzolles (de), La Fay de La Porte (de), Doumy, Fougieres (de), Ecures (Des), La Souche (de), Lingende (de), Gamaches (de), Tholed (de), Cove (de), Lusignan (de), Nicolas (de), Riglet, Lelarge, Le Begue, Tullier.

---

**48H101/11 François et Jean François Hyacinthe de Seneterre de Dreuil.**

**1760-1769**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Seneterre de Dreuille (de), Marechal, Chatelot, La Brosse (de), La Barre (de), La Platiere (de), Champfeu (de), Basin, Lichy (de), Grandchamp (de), Montsaulnin (de).

---

**48H101/12 Gaspard Amable de Pouthé de La Roche Aymon.**

**1760-1769**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Poute (de), Chalus (de), Monbas (de), Saint-Julien (de), Thiange (de), Merigot, Montagnac (de), La Rochebrian (de), Gamaches (de), Genton, Nizier (de), Berthelon, Peroux (du), Denis, Aages (Des).

---

**48H101/13 Louis Benjamin de La Celle.**

**1760-1769**

Description physique :

Importance matérielle : Cote en déficit

Documents numérisés : 1 document :

1 image

Quartiers : La Celle (de), Bertrand, La Chassaigne (de), Poutte, Carteron (du), Ygon, Auclerc, Pallienne, Pannetier (de), Bilvèseix (de), Pascanet, Clou (du), La Font d'Allemagne (de), Le Borgne, Allemagne (d'), Lauzane (de).

---

**48H101/14 Joseph Clément de Sallier de La Tour.**

**1760-1769**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Sallier de La Tour (de), Gilly (de), Cerisier (de), La Fugiere (de), Bertrand (De ), La Perouse (de), Forrie d'Arvay, La Forest (de), La Rossillion (de), Bellegarde (de), Portie, Veyne (de), Leusse (de), Regard (de), Bernets (de), Essarts (Des).

---

**48H101/15 René de Fricon.**

**1760-1769**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Fricon (de), Noblet (de), Notonier (de), Avcher (de), Aucapitaine, Magniac (de), Cluis (de), Menou (de), Gamache (de), Toledé (de), Covet de Lusignan (de), Nicolas (de), Orsane (d'), Barjon (de), Millier (de), Denie.

---

**48H101/16 Marie Jean Baptiste Merigot de Sainte-Fere.**

**1760-1769**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Merigot de Saint-Fere, Rieu (de), Mont de La Gerideau, Souffrain de La Vergne, Giraud, Niau (de), La Croix (de), Liepvre (du), Soudeilles (de), Sedieres (de), Lignerac (de), Rillac (de), Coste de Champeron, Guillemin de Courchamps, Chesne (du), Biliard.

---

**48H101/17 Hugues Marien de Fontanges.**

**1760-1769**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Fontanges (de), Villelume (de), Filhol (de), Buisson (de), Salvart (de), La Salle (de), Brachet (de), Vernoy (de),

Mizau (de), Saulnier, Tyriollet, Monnamy (de), Baudier (de), Intrans, Bonnelat (de).

---

## 48H102/01-48H102/15 Chevaliers reçus entre 1770 et 1772.

1770-1772

### Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 673 feuillets (9 arbres généalogiques, parchemin ; 4, papier) ; 206 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Comprend également : sceau du chapitre. — Cachets des commandeurs ou chevaliers : « de l'Aubépin, de Loras, de Lemps, de Chalus, de la Roche Aymon, de Pingon, de Méallet de Fargues, de Bosredon Vilvoisin, de Lancosme, Josset, de Bosredon, de Lestrangle, de Châteauvert, de Felines la Renaudie, de St-Julien, de Bermondès, de Balathier Lantage, de Champdivers, de Gains de Linars, de Foudras ». — Cachets de : « Jean-Baptiste de Rigaud Serezin (ff. 7, 17, 24), Pierre de Corbeau de Vaulserre (f° 26), Augustin de Viennois (f° 29), Antoine de Chambaran (f° 32), Abel de Chivallet de la Garde (f° 34), Amable-Antoine du Peyroux de Jardon (f° 45), Jean-Mary de St-Julien (f° 68), Jean Lantilhac de Gimel (f° 70), Jacques Barthon de Montbas (f° 72), Joseph-Gabriel de St-Maur (f° 74), Ignace-Pierre-Marie de Bernard de Montessus (f° 83), Hugues-Marien de Monestay de Chaseron (ff. 127, 140), Antoine de la Roche du Rouzet (f° 176), Jean-Baptiste de Bayle de la Motte (f° 177), Joseph du Boucheron d'Ambrujac (f° 178), de Chalus (f° 179), du Saix (f° 205), Jacques de Beaurepaire (f° 206), Claude-Charles du Tartre de Chilly (f° 208), François-Gabriel de Lezay (f° 209), Antoine-Joseph d'Huot d'Ambre (f° 211), Jean-François de Leyssin (ff. 221, 224, 240), Jean-Baptiste de la Porte (f° 240), François de Rachais (f° 241), André-Nicolas de Virieu Faverges (f° 243), Hector-Alexandre de La Tour (f° 244), Charles-Louis de Boissac (f° 245), Laurent de Guilliet d'Aoste (f° 245), Antoine-François de Bancenel (ff. 256, 260, 274), Guillaume de La Pie (ff. 276, 657), Claude-François-Xavier du Dressier de Montenois (f° 277), Jérôme-François-Éléonor de Boutechoux (ff. 279, 658), Henri-Joseph-Bourrellet de Malpas Mantry (f° 280), Paul de Chamborant de Droux (f° 289), Jacques de La Chastre (f° 311), François de Rossignac de Sannat (f° 312), Louis de Coustain (f° 312), Gaspard Siméon de Barthon de Montbas (f° 313), Jacques de Mareschal Somont (f° 405), Joseph de Berger de Cerisier (f° 443), Claude-Gabriel d'Avril (f° 444), Jean de Gallifet (f° 445), Benoît-Jérôme de Bienvenu de Montdragon (f° 447), Amable de Montaignac de Chauvance (ff. 459, 470), Henri de La Vaille de St-Forgeol (f° 503), Michel Dupeyroux de Salmagne (f° 505), Gilbert de Langhac (f° 506), Claude-Antoine-François de Jaquot d'Andelarré (ff. 583, 586, 610), Jean-Louis-Ainard de Clermont-Tonnerre (f° 587), Charles-Philippe Pétremand de Valay (f° 588), Joachim-Jérémie de Sonnet d'Auxon (f° 589), Antoine-Bénigne-François de Monttezun (f° 591), Claude-Michel-Judith de Sagey (ff. 649, 654, 671), Jean-Joseph de Pestels (f° 656), Henri-Sigismond-Joseph de Marchant de Banans » (f° 660).

---

## 48H102/01 Première partie.

1770-1772

Documents numérisés : 320 documents :  
320 images

Thomas de Rigaud de Serezin (fol. 7), Joseph du Peyroux (fol. 45), Ignace Pierre Marie de Bernard de Montessus (fol. 82), Jacques Marien de Monestay (fol. 127), Joseph de Gain (fol. 162), Joseph Etienne Henri Duc (fol. 189), François Louis de Leyssin (fol. 220), Jean François de Bancenel (fol. 256), Barthélémy de Chamborant (fol. 289).

---

## 48H102/02 Deuxième partie.

1770-1772

Documents numérisés : 358 documents :  
358 images

Louis Emmanuel Alexandre de Saint-Mauris (fol. 323), Charles Marie Pierre Felix Masson d'Esclans (fol. 371), Jean Joseph Annibal de Mareschal (fol. 404), Gilbert Amable de Montaignac (fol. 459), Joseph Alexandre Bouscheron d'Ambrujeac (fol. 481), Jean Louis Aynard Jaquot d'Andelarré (fol. 514), Louis Adrien François de Sagey de Naisey (fol. 616).

---

## 48H102/03-48H102/15 Arbres généalogiques extraits du registre.

1770-1772

---

## 48H102/03 Thomas de Rigaud de Serezin.

1770-1772

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Rigaud de Serezin, Noir, Laigue (de), Derlingue, Costa (de), Perrin, Blanchet de Monrichard, Bally (de), Dome, Moret de Bourchenu, Robert de Saint-Germain, Pourrois de Quinssonas, Vallin (de), Saint-Germain de Merieu (de), Guignard (de).

#### 48H102/04 Joseph du Peyroux.

1770-1772

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Peyroux (du), Noblet (de), Chavanat (de), Touteville (de), Beaufranchet (de), Pont (de), Servieres (de), Hardy (d'), Desrieges, Pantaleon, Le Groin, Biesse (de), Bonneau (de), Loiseau, Tissandier (de), Herois.

---

#### 48H102/05 Ignace Pierre Marie de Bernard de Montessus.

1770-1772

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Bernard de Montessus, Pinsonat (de), La Cour (de), L'Estouffe (de), Pointe (de), Montangon (de), Chappuis, Bonnefoy, Mongenet (de), Malbouhans (de), Clerc, Pusel, Camus (de), Rousselet, Sauvage, Grosjean.

---

#### 48H102/06 Joseph Etienne Henri Duc.

1770-1772

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Duc, Coquelin, Bancenet (de), Champagne (de), Pilissonnier, Portier, Vaulchier (de), Bougne (de), Saix (du), Liobard (de), Lepinette (de), Ronchoux (de), Camus d'Arginy, Constaing (de), Monspey Bessey (de), David de Valliere.

---

#### 48H102/07 François Louis de Leyssin.

1770-1772

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Leyssin (de), Carron (de), Montquin (de), Chivalet (de), Allegret, Maurienne (de), Chaboud, Magnin (de), Grattet (de), Corbeau (de), Garcin (de), Marquis, Piquet, La Porte (de), Fillon (de).



---

**48H102/08 Jean François de Bancenel.**

**1770-1772**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Bancenel (de), Merceret de Vert, Billard (de), Gollut, Cecile (de), Boitouset, Marchant de La Chatelaine (de), Junet (de), Saix (du), L'Épinette (de), Reinach Fonsmagne (de), Zurhein (de), Reinach Montreux (de), Reichenstein d'Inlztingen.

---

**48H102/09 Barthélemy de Chamborant.**

**1770-1772**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Chamborant (de), Desvaux, Saulnier, Orfeuille (d'), Tisseuil, Coignac (de), Vallantin, Allou (d'), Courault, Gailot (de), Montausier (de), Legalis (de), Johannet, Serlant, Sauteuil.

---

**48H102/10 Charles Marie Pierre Felix Masson d'Esclans.**

**1770-1772**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Masson d'Autume, Bontemps de Longvy, Suignot de La Balme (de), Jouffroy d'Abbans, Poutier (de), Prels (Des).

---

**48H102/11 Jean Joseph Annibal de Mareschal.**

**1770-1772**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Mareschal (de), Passier (de), Goy de Fonville (du), Lamard (de), La Forest Somont (de), Rossillion Chatillon (de), Salmard Ressay (de), Simiane (de), Passerat de Troches, Guy (de), Rouere de Saint-Seurin, Milliet de Challes, La Forest La Court (de), Cambian de Ruffiez.

---

**48H102/12 Gilbert Amable de Montaignac de Chauvance.**

**1770-1772**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Montaignac (de), La Rochebriant (de), Peschin (du), Montassieger (de), Cadier, Guillouet, Giraud, Metenier, La Mousse (de), Doultre, Salvert (de), Boucheron (de).

---

**48H102/13 Joseph Alexandre du Bouscheron d'Ambrujeac.**

**1770-1772**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Bouscheron (de), Loup Le, Chauvigny de Blot (de), Dumeine du Bourg, Bessuejouis (de), Gregoire (de), Crussol (de), Amboise (d'), Ranconnet (de), Espagne (d'), Duchene, Muguet (de), Hautefort (de), Marquissat (de), Tissart (de), Hardy.

---

**48H102/14 Jean Louis Aynard de Jaquot d'Andelarre.**

**1770-1772**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Jacquot d'Andelarre (de), Nardin de Cottebrune (de), Mairot (de), Buson de Champdivers (de), Rouhier (de), Carondefêt (de), Amandre (d'), Rose (de), Brunet (de), Galois (de), L'Épine (de), Coirmot (de), Pavant (de), Rolin, Combles (de), Audenet (d').

## 48H102/15 Louis Adrien François de Sagey de Naizey.

1770-1772

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Sagey (de), Froissard (de), Cecille (de), Boitouset (de), Arros (d'), Le Bachele, Pillement (de), Redoubte.

---

## 48H103/01-48H103/15 Chevaliers reçus entre 1773 et 1775.

1773-1775

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 569 feuillets (4 arbres généalogiques, parchemin, 9, papier) ; 194 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Comprend également : sceau du chapitre. — Cachets des commandeurs ou chevaliers « de Bosredon, de St-Julien, de Laubépin, de Loras, de Linars, de La Roche-Aymon, de Marcellanges, de Guines, d'Havrincour, de Lestrangle, du Saix, de Bar, de Champignelle, de Chalus, de Champdivers, d'Argenteuil, de St-Simon, de Châteauevert, de Lancosme, d'Usech, de Lemps, de Pressin ? » — Cachets de « Jean-Baptiste de Carbonnières (f° 3), Charles-Humbert de Montdor (ff. 27, 41), Alexandre-Marie-Joseph Barbier de l'Escoet de Kerno (f° 43), François de Saconay Buxeul (f° 45), Balthazard de Chaponay (f° 47), Pierre-François Allemand de Champier (f° 46), Jacques Jolyclerc de La Bruyère, Paul-Thimoléon de La Forest, Jacques-Étienne de Jullien de Villeneuve, Jacques Mathon de la Cour (f° 50), Charles-Alexandre de Moreton Chabrillan (ff. 59, 62, 72), Jacques-Joseph-Félix de Vogué (f° 74), François-Marie de Labeaud de Bérard de Maclas (f° 75), Jean-Louis du Solier (f° 76), Jean-Antoine de Serres (f° 78), Nicolas-César-Antoine de Clavières (f° 78), Louis-Charles Moreau (f° 79), Louis de Leusse (ff. 84, 90, 108), Florimond de Meffray de Cezarges (f° 110), Jean-Baptiste-Louis-Benoît de Brunier de Larnage (f° 112), François-Christophe de Vaure de Bonce (f° 114), Jean-Jacques-François de Bovet de La Tour de Moras (f° 115), Henry-Gilbert de la Roche-Lambert (f° 201), François-Marie Bruno d'Agay (ff. 232, 236, 258), Ignace-Bernard de Faletans (f° 260), Antide-François de Constable (f° 262), Claude-Jean-Eugène de Jouffroy d'Abbans (f° 264), Charles-Claude-Ferdinand de Poligny (f° 266), Jean-Baptiste de Guillaumanches du Boscages (f° 299), Gasparde de Guillaumanches (f° 314), Antoine-Édouard d'Espinchal, Jean-Joseph de Pons, Henry-Gilbert de La Roche-Lambert (f° 315), Joseph de Varax (ff. 323, 336), François-Blaise de Cordon (f° 337), Anthelme-Melchior de Silans (f° 338), Balthazard de Maillians (f° 339), François-Joseph de Vignod (f° 340), Louis-François d'Aurelle (ff. 347, 393), Jacques de Pierre de La Chassagne (f° 396), Maximilien du Claux de l'Estoile (ff. 397, 547), Louis-Philippe du Rousset (f° 397), Gilbert-Joseph de Vaudègre (f° 398), Claude-Marie de St-George (ff. 406, 410), Claude de St-George de St-André (ff. 411, 445), Juste-Henry du Bourg de Saint Polgues (ff. 413, 445, 449), François-Bernard d'Escrot d'Estrée (ff. 414, 447, 449), Louis de Luzy de Couzan (ff. 415, 469), Louis-Malo-Gabriel de Vauborel (ff. 416, 448, 449), Louis-Gilbert de Luzy de Couzan (f° 439), Marguerite de La Roche-Lambert de Couzan (ff. 439, 469), Claude-Marie de Ste-Colombe de l'Aubépin (f° 449), Claude de Bertrand de Beaumont (ff. 481, 494), Jacques des Roys (ff. 509, 543), Amable de Ligondès Rochefort (f° 509), Gabriel-Annet de Bosredon (f° 545), Claude-Louis de Sarrazin de Laval (f° 546), Joseph de Bosredon de Ligny » (f° 546).

---

## 48H103/01 Première partie.

1773-1775

Documents numérisés : 296 documents :

296 images

Henry Auguste Edme de Carbonnières (fol. 3), Charles Humbert de Montdor (fol. 27), Charles Alexandre de Moreton de Chabrillan (fol. 59), Joseph Augustin Claude Gabriel de Leusse (fol. 84), Hector Louis de Barbançois (fol. 121), Joseph François Simon Louis de La Roche Lambert (fol. 167), Antoine Thérèse Joseph d'Agay (fol. 231).

---

## 48H103/02 Deuxième partie.

1773-1775

Documents numérisés : 278 documents :

278 images

Jean Baptiste de Guillaumanches (fol. 299), Joseph de Varax (fol. 323), Louis François d'Aurelle (fol. 347), Sébastien Marie Anne Gilbert François et Armand Jean Louis de La Queuille (fol. 406), Louis François de Luzy Couzan (fol. 439), Jean Baptiste de Bertrand (fol. 481), Etienne Marie des Roys (fol. 509).

---

## 48H103/03-48H103/15 Arbres généalogiques extraits du registre.

1773-1775

---

**48H103/03 Henry Auguste Edme de Carbonnières.**

**1773-1775**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Carbonnières (de), Bessay (de), La Tour (de), Le Maître, Labreuille (de), Taveau, Dabezat, Raout, Rilhac (de), Desgrilles, Larochemont (de), Aubusson (d'), Coustin (du), Bermondet (de), Garnier.

---

**48H103/04 Charles Humbert de Montdor.**

**1773-1775**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Montdor (de), Sarron (de), Marse (de), Sainte-Colombe (de), Hoirieux (d'), Vernay (de), Gouttes (Des), Perret, Gramont (de), Salemard (de), Foudras (de), Tenay (de), Burtin, Coin, Soisson, Thome, Michel du Villars, Bouchard, La Haye (de), Bonjan, Palleron, Page (de), Roch, Fastilles.

---

**48H103/05 Charles Alexandre de Moreton de Chabrillan.**

**1773-1775**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Moreton (de), Eure (d'), Angers (d'), Autefort (d'), Fay de Villiers (de), Meissonier (de), Espinasse (d'), Loille (de), Sainte-Colombe (de), La Guiche (de), Favre, Chancelly (de), Yserand (d'), Murinais d'Aubergeon (de), Sainte-Colombe (de), Vorion (de).

---

**48H103/06 Joseph Augustin Claude Gabriel de Leusse.**

**1773-1775**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Leusse (de), Pelisson, Gallien (de), Sibuet de Saint-Ferreol, Desfrancois, Laube (de), Menon de Ville (de).

---

**48H103/07 Hector Louis de Barbançois.**

**1773-1775**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Barbançois (de), Marin, Marçay (de), Carrier, Le Feron, Paris (de), Berger, Champs (Des).

---

**48H103/08 Joseph François Simon Louis de La Rochelambert.**

**1773-1775**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : La Roche Lambert (de), Croc (du), Chavagnac (de), Royraud du Viallard (de), Beauverger (de), Montgon, La Rochefoucaud (de), Bonnevie (de), Rochemonteix (de), Anterroches (d'), Bonafou (de), Presque (de), Lastic Fournel (de), Beral (de), Erlach (d'), Auzon, Stoppa, Hamel (du).

---

**48H103/09 Antoine Thérèse Joseph d'Agay.**

**1773-1775**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Agay (d'), Froissard (de), Mercier, Michotey, Boitouzet, Epenoy (d'), Pierrard, Petremand, Laborey, Le Bas, Roger, Serre, Courcol, Rossignol, Chotard, Ruau d'Anferville, Lempereur.

---

**48H103/10 Jean Baptiste et François de Guillaumanches du Boscage.**

**1773-1775**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Guillaumanches (de), Douet de Marlat, La Haye (de), La Motte (de), Bos (du), Terrolles (de), Jadon (de), Mathieux de Chabannes (de), Varennes (de), Murat (de), Dulac, Houet de Maurinville (d'), Godet de Marais (de).

---

**48H103/11 Joseph de Varax.**

**1773-1775**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Varax (de), Bailland (de), Parpillon de Chappelle (de), Rouere de Saint-Severin (de), Gallien de Chabon (de), La Beaume (de), Sibeut de Saint-Feriol (de), Cati (de).

---

**48H103/12 Sébastien Marie Anne Gilbert François et Armand Jean Louis de La Queuille.**

**1773-1775**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : La Queuille (de), Gadaigne (de), Ronchivol (de), Damas, Amanze Jacquot (d'), Falconis (de), Racyne, Lastic Saint-Jal (de), Besnege de Roquelaure (de), Blondeau, Baudis (de), Bazin de Bezon, Targez, Menestrelle (de), Barbier Dumetz.

---

**48H103/13 Louis Gilbert de Luzy Couzan.**

**1773-1775**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Luzy (de), Potrieu de La Maison, Saint-Ulengen Dodieu, Seve (de), Portail (de), Bossu (de), Barbeziere (de), Brunan (de), La Rochelambert (de), Croc (du), Chavaniac (de), Royrau du Villard, Boulieu de Montpentier (de), Beaufort Canillac (de), Rybere (de).

---

**48H103/14 Jean Baptiste de Bertrand.**

**1773-1775**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Bertrand (de), Lacelle (de), Bridier (de), Maumont (de), Chauvelin (de), Dubouis, Marand (de), Noblet (de), Foedin de La Vopiliere, Lagarde (de), Mornais (de), Ajasson, La Chassagne (de).

---

**48H103/15 Etienne Marie et Gilbert Marie des Roys.**

**1773-1775**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Roys (Des), Digons (de), Verdonnet (de), Montservier (de), Morel de La Colombe (de), Fretat (de), Roquelaure (de), La Verchere (de), Le Begue de La Borde, Buisson (du), Bardou de Genillat (de), Bost de Coudaignat (du), Chaussecourte (de), Salers (de).

---

**48H104/01-48H104/11 Chevaliers reçus entre 1776 et 1779.**

**1776-1779**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 456 feuillets (5 arbres généalogiques, parchemin, 5, papier) ; 119 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre



Comprend également : sceau du chapitre. — Sceaux de la prévôté de Sancoins et de George-Louis Phelypeaux, archevêque de Bourges (f° 315 bis). — Cachets des commandeurs ou chevaliers « de Lemps, de l'Aubépin, de Nos, de Vauquelin, de Besse, de Menon, de La Renaudie, de St-Julien, de Loras, de Gain de Linars, de Ligondès, de Lestrangle, de Chalus, de La Roche-Aymon, de Bosredon, de Vaulchier du Déchaux, de Seyssel, de Villefranche, de Felines de La Renaudie, de Lasteyrie, de Virieu ». — Cachets de Loras (ff. 7, 42), Antoine-Joseph de Chaponay (f° 15), François-Christophe de Vaure de Bonce (f° 16), François-Louis de Leyssin (f° 18), Joseph-Gabriel de Pourroy de l'Auberivière de Quinsonas (f° 19), Jean de Marsanges de Vaury (ff. 91, 114), Antoine de Vichy de Condat (f° 128), François-Abraham de Lyonnie (f° 130), Nicolas Nomper de Champagny (f° 131), François-Marie-Joseph-Josserand de Vaudegre de Bullion (f° 163), Pierre de St-Giron de Demole (f° 164), Gilbert Audredias de Murol (f° 166), Gabriel de Bosredon de Vatange (ff. 145, 210), Antoine-Hautier de Villemontée (f° 198), Antoine de La Roche du Rouzet (ff. 198, 399), Michel du Peyroux de Salmagne (f° 198), Gaspard de Courthille de Giat (ff. 198, 399), Pierre Le Groing (ff. 222, 268), Jacques des Roys (f° 270), Claude-Louis de Sarrasin de Laval (f° 271), Jean-Louis de Pons (f° 271), de Mareschal de Somont (ff. 282, 285, 306), Gaspard de Cordon de Veyrin (f° 287), Jean-Louis de La Saunière d'Yenne (f° 288), Charles-François de Seyssel de Choysel (f° 289), Joseph de Seyssel de la Balme (f° 290), Henry de Courtais de Lamotte (ff. 311, 328), Jean-Baptiste de Carbonnière de St-Brice (ff. 329, 332), Charles de Magnac de Mont-Roy, Joseph de la Mousse (f° 330), Jean-Baptiste de Chambon de Marsillac (f° 331), de Franchet de Ran (ff. 337, 343, 371), Gérard-Marie-François de Vers de Vaudrey (f° 344), Michel de Jouffroy (f° 346), Louis-Gaudefroy-Joseph de Belot de Roset (f° 347), Antoine-Éléonor de Poutier (f° 349), Nicolas-Claude-Martin Autier de Villemontée (ff. 379, 397), Gilbert de Sarrazin de Chaluset (f° 410), Gabriel de Tane de Santena, Barthélemy de Vichy de Varvasse, Claude-Nicolas-Martin d'Autier de Villemontée, Jacques-Alexis de La Salle de Vignet (f° 425), Jean-François de Douhet de Marlat (f° 437), Jean de Magoutier de Laubanie, Jean de Corn de Peyroux, Jean-Louis de Lubersac (f° 451), François de Sahuguet de Laroche » (f° 452).

---

#### 48H104/01 Preuves.

1776-1779

Documents numérisés : 457 documents :  
457 images

Louis Charles de Loras (fol. 7), Charles Jacques de Marsanges de Vaury (fol. 91), Jean Louis de Dienne (fol. 123), Henry de Castellias (fol. 157), Sylvain de Bosredon (fol. 195), Joseph et Louis Marie Le Groing (fol. 221), Louis Marie Ferdinand de La Forest de Divonne (fol. 282), Jean Leroy d'Allarde (fol. 311), Charles Josphe de Franchet de Ran (fol. 337), Antoine François Autier de Villemontee (fol. 379), Marien de Sarrasin (fol. 410), Jean François de Douhet de Marlat (fol. 437).

---

#### 48H104/02-48H104/11 Arbres généalogiques extraits du registre.

1776-1779

---

##### 48H104/02 Louis Charles de Loras [côté paternel].

1776-1779

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Loras (de), Villars (de), David de La Tour, Gayot (de), Palais de La Merlee, Alcanon de Chassereux (d'), CocharDET De, Guittardy, Berthelot de Baye, Rioult de Douilly, Rioult de Cursay, Blondeau, Loras (de).

---

##### 48H104/03 Louis Charles de Loras [côté maternel].

1776-1779

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Loras (de), Villars (de), David de La Tour, Gayot (de), Palais de La Merlee, Alcanon de Chassereux (d'), CocharDET De, Guittardy, Berthelot de Baye, Rioult de Douilly, Rioult de Cursay, Blondeau, Loras (de).

---

##### 48H104/04 Charles Jacques de Marsanges de Vaury.

1776-1779

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Marsange (de), Lestang (de), Brette (de), Dreux, Merigot de Saint-Fere, Durieux, Dumont, Souffrin (de), Saint-Aulaire (de), Delvieux, Rousseau (du), Rampnoux, Guinguan, Leonard, Moulinier, Maisons (Des).

---

##### 48H104/05 Jean Louis de Dienne.

1776-1779

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Dienne (de), Chavannia de Meronne (de), Chiliaguet (de), Fontanne (de), Siverac (de), Segur (de), Faidin (de), Strada (de), Hoeuf, Gressenich (de), Menon (de), Croc (du), Rochemonteix (de), La Rochefoucault (de), La Roque (de).

---

**48H104/06 Henry de Castellás.**

**1776-1779**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Castellás (de), Saulnier (de), La Fage (de), Auzolles (d'), Chastel de Ponteau, Pierregourde (de), Auzolles (d'), Brive (de), Dienne (de), Chavannia de Merone (de), Chiliaguet (de), Fontanne (de), Siverac (de), Segur (de), Faidin (de).

---

**48H104/07 Sylvain de Bosredon.**

**1776-1779**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Bosredon (de), Villelume (de), La Rochette (de), Perpezat (de), Plantadis (du), La Souche (de), Guillouet (de), Vilars (de), Chauvigny (de), Thomassin (de), Brugiere du Rouchin (de), Le Vert, La Vilaine (de), Bost (du), Bertolet (de).

---

**48H104/08 Joseph et Louis Marie Le Groing.**

**1776-1779**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Le Groing, Cherviers (Des), Mallet (de), Laval (de), La Ville (de), Collin, Reynaud, Bouchard, Aubert, Pernards (Des), Michelet, Laviolette (de).

---

**48H104/09 Louis Marie Ferdinand de La Forest de Divonne.**

**1776-1779**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : La Forest (de), Rumilly Divonne, Simon de Divonne (de), Soleyrand Montgiraud (de), Geneston de La Tourette (de), Borsat (de), Waillet de Montornet, Poncet (de), Warier (de).

---

**48H104/10 Marien de Sarrasin.**

**1776-1779**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Sarrasin (de), Bosredon (de), Merigot de Saint-Fere (de), Durieux, Gain de Montagnac (de), Lestrangle (de), Arpheuil (d'), Aubusson (d'), Aureilhe (d'), Colombines (de), Besson, Ravel, Fargeix, Mailhot.

---

**48H104/11 Jean François de Douhet de Marlat.**

**1776-1779**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Douhet (de), Bachelerie (de), Guibal, Estang (d'), Marut (de), Miallet de Fargues (de), Jariges, Chantegril (de), Mongalvy (de), La Chassagne (de), La Maiorie (de), Mazel (du), Langlade (de).

---

**48H105/01-48H105/03 Chapelains et servants d'armes.**

**1681-1780**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 244 feuillets (2 arbres généalogiques, papier) ; 32 cachets.

Comprend également : tarif des passages de minorité. » — Blasons des « de Blonay, de Châtillon, de Livron, des Clefs, Davise, de Marnix, de La Forest, de Fléhard, d'Oncieux, de Serdon, Guillet, de Poencet, de Lescheraine, Marin, de Monthouz, de Grimaldi

(f° 59) ; — de Michel, Moncorjer, Andrieu de Bay, Sulis, Laval, Bachelerie, Diousidon, de Combes, Chasseing de Fonmartin, de Bonnet, de la Mothe, Lacrois d'Anglars, de Douhet de Marlac » (f° 187). — Sceau du chapitre. — Sceaux du grand maître François-Ximènes de Texada (f° 189), du bailliage de Dôle (f° 210). — Cachets des commandeurs ou chevaliers « de Grimaud de Beesque, du Poyet, de Mons de Savasse, de Lestrangle, Josset, de Lemps, de Loras ». — Cachet de Pierre Léonard de Michel du Theil (f° 174).

---

#### 48H105/01 Preuves.

1681-1780

Description physique :

Genre/Carac. phys. : Registre

Documents numérisés : 256 documents :

256 images

Georges Simon de Vaulchier du Deschaux, 1777 (discours à ce sujet), Claude de Blonay, 1681 (fol. 1), Gabriel de Bouvens, 1709 (fol. 60), Georges Etienne Buson de Champdivers, 1713 (fol. 61), François Marie Chassain, 1718 (fol. 65), Louis Joseph et Félicien de Monts Savasse, 1719-1720 (fol. 75), Joseph Laurent de Beaumont de Brison, 1733 (fol. 79), Anne Joseph de Beaumont de Brison (fol. 83), Bernard de Chargères, 1737 (fol. 87), Du Buisson, 1739 (fol. 123), Anne Philippe de Petremand de Valay, 1741 (fol. 125), Antoine gabriel Joseph de Reculot, 1740 (fol. 127), Jacques Amable Guerrier, 1741 (fol. 169), Aubin Louis de Dumas de Peyzac (fol. 171), Jean Baptiste de Michel, 1764 (fol. 174), Casimir Auguste de Gratet de Dolomieu, 1775 (fol. 188), Jean Baptiste de Bertrand (fol. 190), Jérôme Francois, 1776 (fol. 202), Philippe Antoine de Jouffroy de Gonsans, 1779 (fol. 211), Perrotin de Bellegarde, 1779 (fol. 229), François Marie de Joussineau (fol. 230), Marien de Sarrasin (fol. 236), Nicolas de Raffignac, 1780 (fol. 240), Bernard Ignace Marie Anne Joseph de Faletans (fol. 244).

---

#### 48H105/02-48H105/03 Arbres généalogiques extraits du registre.

1681-1780

---

#### 48H105/02 Claude de Blonay.

1681-1780

Description physique :

Importance matérielle : cote en déficit

Documents numérisés : 1 document :

1 image

Quartiers : Blonay (de), Chatillon (de), Livron (de), Clefs (Des), Davise, Marnix (de), La Forest (de), Flehards (de), Oncieux (d'), Serdon (de), Guillet, Poencet (de), Lescheraine (de), Marin, Monthouz (de), Grimaldi (de).

---

#### 48H105/03 Jean Baptiste de Michel.

1681-1780

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Michel (de), Moncorjer, Andrieu de Bay, Sulis, Laval, Bachelerie, Diousidon, Combes (de), Cahsseing de Fonmartin, Bonnet (de), La Mothe (de), Lacrois d'Anglars, Douhet de Marlac.

---

#### 48H106/01-48H106/19 Chevaliers reçus entre 1776 et 1783 (et quelques réceptions antérieures).

1728-1783

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier ; 566 feuillets (6 arbres généalogiques, parchemin, 10, papier) ; 198 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Comprend également : sceau du chapitre. — Sceau du grand maître Antoine Manoel de Vilhena. — Cachets des commandeurs ou chevaliers « de Marsay, Panay, de Maubourg, de Caissac, de Bron, Dufour, du Saillant, de Vallin de Coppier, Desfrançois, de Broissia, de La Roumagère, Ragon, de Loras, Josset, de Laubépin, de Pingon, de La Roche-Aymon, de La Vernade, de Lemps, d'Ussel Châteauvert, Dauphin, de Menon, de Lestrangle, de La Renaudie, de Villefranche, de Lasteyrie, de Chalus, de St-Julien, de Bosredon, de Valay, de Ligondès, de Seyssel, du Deschaux, d'Uzech, de Gain de Linars, du Peyroux, d'Ussel ». — Cachets de : « Jean Thibaud de Salliers (f° 103), Pierre Papon de Rioux (ff. 133, 143), Pierre-Joseph de Colinet de Niossel (f° 182), Jean-Louis-Marie de Fontanges, Jean-Pierre Louis de Peyronnencq de St-Chamaran, Joseph de Sarret de Fabrègues, Géraud d'Ouvrier, de Lassaigne (f° 161), Léonard-Alexandre-François de Barthon de Montbar (f° 174), Jean-Louis de Lenthillac de Gimel, Joseph-Gabriel de St-Maur de St-Léon (f° 199), Pierre de Courthille de St-Avit, Gilbert-Amable de Montaignac (f° 200), Jean-Charles de Bar, Joseph-Antoine-Clair de la Porte Yssertieux, Pierre de Guillion, Denis-François de Chassy (f° 266), Antoine-Léonard Berthellon (ff. 286, 301), Laurent de Vallin (f° 291), Thomas Penet de Monterno (f° 292), Jean-François Labbé

de La Genardière, Antoine Ducret de l'Ange (f° 293), Pierre Maignol (f° 308), Antoine Hautier de Villemontée, Antoine de La Roche du Rouzet, Gaspard de Courthille de Giat, Henry de La Vaille de St-Forgeol (f° 316), la baronne de Loras Montoux (ff. 332, 366), Prosper de Mareschal de Duin Lavalizère de St-Michel (f° 336), Antoine-Joseph de Loys de La Bâtie (f° 337), Janus de Gerbaix de Sonnas d'Haberes (f° 338), Joseph-Amé de Forax (f° 340), Gabriel-André de Bonneval (f° 372), Jacques de Sallevier de Charmes, Claude-Hector de Longueil, Jean-Louis du Peyroux, Pierre de Luchapt de Maurissard (ff. 393, 425), François-Louis Bégon de Larouzière de St-Pont (f° 401), de Faletans (ff. 433, 472), Philippe-Joseph-Charles de Franchet de Ran (f° 441), Guillaume-Éléonor de Boutechoux de Chavane (f° 443), Jean-Marie de Laurencin de Beaufort (f° 445), Michel de Jouffroy (f° 447), Paul-Jean de Chamborand de Droux (f° 481), Louis de Coustin de Roches, Joseph de Chardebeuf de Rive (f° 508), Pierre-Joseph de Bolinard des Roches, Jean-François de Verines de Bernardent (f° 509), Jean-Reymond Chirat de Montrouge (f° 522), Bernardin de la Mure de Champs (f° 527), Joseph-Antoine de la Pierre de St-Hilaire (f° 528), Jean-Pierre Chappuis de Maubon, Pierre-Antoine Chappuis (f° 529), Alexandre de Coustin du Masnadau (f° 538), Jacques-Augustin Joudrinaud du Vignaud de Villefort (f° 559), Henry Beaupoil de St-Aulaire, Jean de Gripière de Laval, Martial de Brie de Somagniac » (f° 560).

---

#### **48H106/01 Première partie.**

**1728-1783**

Documents numérisés : 246 documents :  
246 images

Estienne Marien Chevarier, 1728 (fol. 2), Estienne Dauphin, 1733 (fol. 24), François Marie de Jouffroy de Gonsans, 1737 (fol. 61), Joseph Nicolas Dufour, 1751 (fol. 67), Claude Henry Guilhermet de Lale, 1770 (fol. 85), Charles Claude Thibaud, 1773 (fol. 103), Antoine Marie Duvernay, 1776 (fol. 118), Gilbert Papon (fol. 133), François Joseph Toussaint de Colinet (fol. 152), Jean de La Treille de Lavarde (fol. 164), Léonard de Barthou de Montbas (fol. 174), Charles Joseph Bonaventure de Borde du Chatelet (fol. 206).

---

#### **48H106/02 Deuxième partie.**

**1728-1783**

Documents numérisés : 318 documents :  
318 images

Jean François Madeleine de Bosredon (fol. 249), Jean Antoine Villatte (fol. 269), Claude Aimé Marie Berthelon, 1781 (fol. 286), Jean Marie de Bosredon (fol. 307), Othon Laurent François de Pougny de Guillet de Monthoux (fol. 332), François Louis Annet de Bonneval (fol. 371), Michel Denis Begon de La Rouzière (fol. 399), Bernard Ignace Marie Anne Joseph de Faletans, (fol. 432), François de Chamborant (fol. 480), Claude Antoine Chirat de Montrouge (fol. 522), Claude Adrien et Jean Charles Armand de Coustin (fol. 583).

---

#### **48H106/03-48H106/19 Arbres généalogiques extraits du registre.**

**1728-1783**

##### **48H106/03 Estienne Dauphin.**

**1728-1783**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Arbre généalogique sans armoiries.

---

##### **48H106/04 Claude Henry Guilhermet de Lale.**

**1728-1783**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Arbre généalogique sans armoiries.

---

##### **48H106/05 Charles Claude Thibaud.**

**1728-1783**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Thibault, Berthomier de La Grange, Montonnet, Beaufort (de), Josset, Thevenin, Le Cointe, Poupardin.

---

**48H106/06 Antoine Marie Duvernay.**

**1728-1783**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Arbre généalogique sans armoiries.

---

**48H106/07 Gilbert Papon.**

**1728-1783**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Arbre généalogique sans armoiries.

---

**48H106/08 Léonard de Barthon de Montbas.**

**1728-1783**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Barthon de Montbas, Lastic Saint-Jal, Chauvigny de Blot (de), La Roche Aymon (de), Merigot de Saint-Fere, Dumont, Giraud, La Croix (de), Fricon (de), La Faye de La Porte (de), Le Groing, La Chatre (de).

---

**48H106/09 Charles Joseph Bonaventure de Borde du Châtelet.**

**1728-1783**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Borde du Chatelet (de), Miette (de), Vilette (de), Boleaz (de), Simonet d'Oyonnax, Bouvard (de), Grenaud (de), Lumague (de), Montdor (de), Perret, Salmart (de), Gramont (de), Garnier (de), Bazemont (de), Gimel (de), Madiere (de).

---

**48H106/10 Jean François Magdeleine de Bosredont de Vilvoisin.**

**1728-1783**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

---

**48H106/11 Claude Aimé Marie Berthelon.**

**1728-1783**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Arbre généalogique sans armoiries.

---

**48H106/12 Jean Marie de Bosredon.**

**1728-1783**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Bosredon (de), La Rochette (de), Plantadis (de), Guillouet (de), Chauvigny (de), Le Vert, Bost (du), Boucherolle (de), Falvart (de), Anglars (d'), Champs (de), Peyroux (du), La Roche (de), Brousse (de), Champs (de).

---

**48H106/13 Othon Laurent François de Pougny de Guillet de Monthoux.**

**1728-1783**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Pougny de Monthoud (de), Maillard de Tournon (de), Vignon du Mas (de), Rivet, Compois (de), La Flechiere (de), Coudray (du), Lay (de), Loras, Villars (de), David de La Tour, Gayot (de), Garnier de Saint-Laurent (de), Bazemont (de), La Poype (de).

---

**48H106/14 François Louis Annet de Bonneval.**

**1728-1783**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Bonneval (de), Lezay (de), Malleriaie (de), La Porte (de), Bard (de), La Breuille (de), Fontanges (de), Villelume (de), Dauriere, Serviere (de), Taux (du), Courtoreille (de), Begon, Mechatin (de), Perrin, Rouhar, Duysson, Bourguez (de), Janet, Guillaud.

---

**48H106/15 Michel Denis Bégon de La Rouzière.**

**1728-1783**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Begon, Chocade, La Chault (de), Belestat (de), La Richardie (de), Mechastin (de), Perrein, Rouhar, Dubuysson, Burgues (de), Jannet, Guillaud, Pons (de), Bouilleuil (de), Canillac (de), Carmantrand (de), Baron (de), Sablon de La Rippe, Soubragni.

---

**48H106/16 Bernard Ignace Marie Anne Joseph de Faletans.**

**1728-1783**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Faletans (de), Yselin (d'), Froissard de Broissia, Thou (de), Loriol (de), Chandieu (de), Saulx (de), Bourbon Bresset (de), Klinglin (de), Gallinger (de), Gunther (de), Burgel (de), Tuilliers Montjoye (de), Reich de Reichenstein, Sickengen (de).

---

**48H106/17 François de Chamborant.**

**1728-1783**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Chamborant (de), Saulnier, Tisseuil (de), Vallantin, Galliot (de), Legalis (de), Serlant, Robert (de), Delage, Durieux, Daubroche, Joyet (de), Vaubrunne (de), Chavaignac (de), Sanson.

---

**48H106/18 Claude Antoine Chirat de Montrouge.**

**1728-1783**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Chirat de Montrouge, Montaigne, Boyer de Montorcier, Chassain, Duguet, Balme, Tamisier.

---

**48H106/19 Claude Adrien et Jean Charles Armand de Coustin.**

**1728-1783**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Coustin du Masnadau, Rillac (de), Bermondet (de), Garnier, Beynac (de), Roussignac (de), Verthamon (de), Daugeard, Ravard (de), Caroue (de), Mezieux (de), Lac (du), Arnauds (Des), Beaumon (de), Marchand, Garnier.

---

**48H107/01-48H107/15 Chevaliers reçus entre 1784 et 1789.**

**1784-1789**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 545 feuillets (4 arbres généalogiques, parchemin, 10, papier) ; 124 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Comprend également : blasons des : « de Brettes, Robin, de Petiot, Rogier, de Cognac, Bouhier de Roche Guillaume, de Beauveau, de La Celle, de La Chassaïne, du Carteron, Pallienne, de Pannetier, Pascanet de La Vaublancche, de La Font d'Allemagne, Le Borgne (f° 24) ; — Dubois de St-Étienne, de Bosredon, de Sartige, de Monclard, de Chaumeil, de Castellas, de Dienne, de

Ponsonnaille, du Gibanel, de Fonmartin, André, de Pomerie, du Quesnoy (f° 85) ; — de Trion, Dauphin, Rampnoux, de Béon, de La Ramière, d'Estournaud, Frotier, de Brettes, Robin, de Petiot, Rogier, de Cognac, de Bouhier, de Beauveau (f° 106) ; — de Faletans, d'Iselin, Froissard, de Thou, de Loriol, de Chandieu, de Saulx Tavannes, de Bourbon Busset, de Klinglin, de Gallinger, de Gunther, de Burgel, de Montjoye, Reich de Reichenstein, Zind de Kentzingen (f° 188) ; — de la Tour, Duclos, d'Ezery, de Michal du Molard, de Bertrand de La Pérouse, de Salomon, de La Forest Somon, Costa de St-Remy, de Passier de Cordon (f° 214) ; — de Toucheboeuf Clermont, de Bars, de Drouar, de Boyer d'Anglazard, de Faurie, de l'Étoffé, de Cassagne de Beaufort, de Bresons de Laroque, d'Oreille de Colombine, de La Tour-du-Pin Gouvenet, d'Hervart, de Gousset de La Roche Allard, de Châteauneuf (f° 278) ; — de Brie, Gran de Belussière, de Ribeyreys, de Carbonnières, de la Breuille, Tavaud, d'Abzac, Raoul, de Phelip St-Viance, du Chillaud, de Bessay, de Saunier, Daidié, de St-Aulaire (f° 303) ; — de Champagne, de Fussey, de St-Mauris Montbarey, de Beaujeux, de Chilly, de Grivel de Perrigny, de Moustier d'Igny, de Pras, de Bouzey, de Franquemont, Le Bègue, Le Prudhomme de Fontenoy, du Tartre, de Chilly, de Salives, de Froissard, de Poligny, de Cardon, de Tournebulle, de Capisuchy de Bologne, de Brousset de La Neuville (f° 359) ; — de Menthon, de St-Colombe, de Meyria, d'Andelot, de Damas, Bergier, de Seyturier, d'Egmont, de Tocquet de Meximieux, de Baillon, Simon, Pourtier, Legouz, Richard, Perard, Guillaume (f° 398) ; — de Pierre, de Galhien, de Rochebonne, de Fay, de La Chassagne, de Lux, de Bertin, de Cauvel, de Vivens, de France (f° 424) ; — de Poix, du Grifon, de Boizay, Le Roy, Savari, de Coutance, de Préaux, de Villebresme, de Pierre Buffière, Courault, de Renard, du Bois, de Machault, Pidon, de Loynes, Poquelin (f° 450) ; — d'Aurette, Perrein de la Corrée, de Navette de La Dorillière, de Boullieux du Mazel, Duprat, de Foëdide de Chalandra, de Bournat, Ducrox, de l'Hospital, de Bosredon, de Boffetie, de Bartelat, de Fretat, Laville, Bernard de La Gravière, Courtin (f° 474) ; — de La Chassagne de Sereys, Dantil de Ligondes, du Floquet, de Pons, de Suzuy, d'Estaing, du Terral, des Roys, de Digone, de Verdonnet, de Montservier, Morel de La Colombe, de Fretat, Aubert de Perpasset, de Cohade (f° 497) ; — de Lasteyrie du Saillant, Phelip de St-Viance, de Mirandol, de Bélés, Bodineau de Meslay, de Guyoneau, de Furetières, de Favier, d'Aubery, de St-Chamant, de Raymond d'Auti, de Scairac Lauture, Aymard de Château Renard, de Vilardy de Quinson, de Verdureau Miraud, de Raymond » (f° 536). — Sceau du chapitre. — Cachets des commandeurs ou chevaliers de Bosredon, de Ferré, de Rigaud, de Monspey, de Lestrangle, de Felines la Renaudie, de Marcellanges, de St-Auvant, de Menon, de Ligondès, de Seyssel, de Chalus, d'Ussel, de Catellan, d'Aufrery, de Jaron, de Barsa, du Deschaux, de Lasteyrie du Saillant, de Masnadau, de Dolomieu, de Loras, de Valay, de la Roche-Aymon, de Laqueuille, de Montazet, de Tressemanes, de Gueidan. — Cachets de « Joseph-Martial de Brettes de la Mothe (f° 3), Jacques de la Chastre de Leros, Pierre-Thibaud-Marie Barton de Montbas, Charles-Silvain de St-Georges de Fraisse, François de Villelume de Chamboret (f° 9), Ignace Dubois de St-Étienne (f° 27), Joseph de Bort de Pierrefitte, Guillaume de la Salle (f° 61), François-Antoine de Pestels de la Chapelle (f° 62), Jacques-François de Douhet d'Auzère (ff. 62, 274), Joseph de Tryon (f° 86), Olivier-Isaac Perry de St-Auvant, Joseph de Chevreuse, Jérôme de Rocquard des Dauges, Paul-Antoine de Chamborand (f° 91), Marie-Anne des Écotais de Chantilly de Chavagna (ff. 107, 132), Alexis-Louis de Lestranges (f° 113), Claude-Louis de Sarrasin de Laval, Alexandre de St-Julien, Fidel-Amant-Constan-Sidon de Mallet de Vendègre (f° 114), Louis-Godefroy-Joseph de Belot Roset (f° 145), Claude-Antoine de Rosière de Soran (f° 146), Claude-Eugène de Jouffroy d'Abans (f° 148), Michel-François-Balthazard-Melchior-Gaspard de Crosey (f° 149), Joseph-Amédée de La Tour (f° 190), Joseph-François de Conzié d'Almogne (f° 194), François-Alexis Deville de Travernay (f° 196), François de Montfalcon (f° 197), François de Regnaud de Bissy (f° 198), Jean-Alexandre-Emmanuel-Marie de Toucheboeuf Clairmont (f° 265), Jean de Corn du Peyroux (f° 273), Joseph-François de Marquessac de Crozes (f° 274), Martial de Brie de Somagniac (ff. 279, 295), Guillot du Doussay (f° 296), André de Châteauneuf (f° 297), Claude-Antoine-Louis de Champagne (ff. 305, 312, 343), Louis-Albert de Lezay Marnezia (f° 345), Aymé-François de Balay de Marignac (f° 347), Pierre-Marie du Saix (f° 349), Philibert-Yolande de St-Mauris (f° 351), Jacques des Roys de Lavorts, Claude-Louis de Sarrasin Laval, Joseph-Alexandre Valon d'Ambrugeac (f° 370), Pierre de St-Giron de Mole (ff. 370, 471), Jean-Antoine de Castellas (f° 377), François de Saconay (f° 378), Toussaint-Joseph-Pierre de Bois-Boissel (f° 379), Louis-Claude de Loras (f° 380), Jacques de Pierre d'Autherive la Chassagne (ff. 399, 419, 422, 471), Charles-Joseph-Nicolas de Laboulaye, Annet de Bournat, Simon-Narcisse d'Aurette de Tereneyre, Gilbert-Louis de Luzy Couzan (f° 416), de Poix (f° 426), Gilbert le Groing de Treignat (f° 436), Balthazard Charmont de Bigny (f° 438), George de Bertrand (f° 440), Jacques d'Aurette de Montbardon (ff. 459, 470), Barthélemy-Charles de Vichy (f° 471), Gilbert-Joseph-Gabriel-Sidon-Fidel-Aman-Constant de Mallet de Vendègre (f° 471), Annet-Marie de Lachassaigne de Sereys (ff. 475, 492), Jean-Baptiste-Amant de Montmorin de St-Hérem (f° 493), de Bournat de la Perche (f° 494), Jean-Pierre d'Anterrosches (f° 520), Jean-François de Ste-Marie (f° 521), Jean-Baptiste de Veyrières (f° 523), Guillaume-Joseph-Blaise-Marie de Corn du Peyroux » (f° 524).

## 48H107/01 Preuves.

1784-1789

Documents numérisés : 545 documents :  
545 images

Louis François de Brettes de La Mothe (fol. 2), Louis Margot Dubois de Saint-Etienne (fol. 25), Jean Baptiste et Charles de Tryon (fol. 86), Louis Vigile de Chavagnac (fol. 107), Bernard Ignace Marie Anne Joseph de Faletans (fol. 135), Jean Joseph de La Tour (fol. 189), Jean Baptiste Louis Alexandre de Toucheboeuf de Clermont (fol. 215), Melchior Joseph de Brie de Soumagnac (fol. 279), Marc Marie de Champagne (fol. 304), Amable Frédéric de Ligondes (fol. 360), Marie Bernard Ennemond de Menthon (fol. 373), Joseph Balthazar de Pierre (fol. 399), Thomas Louis Benjamin, Louis Marie Alexandre et Louis Félix Anne de Poix (fol. 426), Claude Philibert Viviand (fol. 452), Jacques d'Aurette de Montbardon (fol. 459), Benoît de La Chassaigne de Sereys (fol. 478), Louis et Henry de Lasteyrie du Saillant (fol. 498).

## 48H107/02-48H107/15 Arbres généalogiques extraits du registre.

1784-1789

---

**48H107/02 Louis François de Brettes de La Mothe.**

**1784-1789**

Description physique :

Importance matérielle : Cote en déficit

Documents numérisés : 1 document :

1 image

Arbre généalogique avec armoiries.

---

**48H107/03 Louis Margot Dubois de Saint-Etienne.**

**1784-1789**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Dubois de Saint-Etienne, Bosredon (de), Sartige (de), Monclard (de), Chaumeil (de), Castellans (de), Dienne (de), Ponnouille (de), Gibanel (de), Fonmartin (de), Andre, Pomerie (de), Quesnoy (du).

---

**48H107/04 Jean Baptiste et Charles de Tryon.**

**1784-1789**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Trion (de), Dauphin, Rampnoux, Beon (de), La Rimiere (de), Estournaud (d'), Frotier, Brettes (de), Robin, Petiot (de), Cognac (de), Rogier, Bouhier (de), Beauveau (de).

---

**48H107/05 Bernard Ignace Marie Anne Joseph de Faletans.**

**1784-1789**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Faletans (de), Iselin (d'), Froissard, Thou (de), Loriol (de), Chandieu (de), Saulx Tavanne (de), Bourbon Busset (de), Klinglin (de), Gallinger (de), Gunther (de), Burgel (de), Montjoye (de), Reich de Reichenstein, Zind de Kentzingen.

---

**48H107/06 Jean Joseph de La Tour.**

**1784-1789**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : La Tour (de), Duclos, Ezery (d'), Michal du Molard (de), Bertrand de La Perouse (de), Salomon (de), La Forest Somon (de), Costa de Saint-Remy, Passier de Cordon (de).

---

**48H107/07 Jean Baptiste Louis Alexandre de Toucheboeuf de Clermont (de).**

**1784-1789**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Toucheboeuf de Clermont (de), Bars (de), Drouar (de), Boyer d'Anglazard (de), Faurie (de), L'Etoffe (de), Cassagne de Beaufort (de), Bresons de Laroque (de), Oreille de Colombine (d'), La Tour du Pin Gouvernet (de), Hervart (d'), Gousset de La Roche Allard (de), Chateaneuf (de).

---

**48H107/08 Melchior Joseph de Brie de Soumagnac.**

**1784-1789**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Brie (de), Gran de Belussiere, Ribeyreys (de), Carbonnieres (de), La Breuille (de), Tavaud, Abzac (d'), Raoul, Phelip Saint-Viance (de), Chillaud (du), Bessay (de), Saunier (de), Daidie, Saint-Aulaire (de).

---



---

**48H107/09 Marc Marie de Champagne.**

**1784-1789**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Champagne (de), Fussey (de), Saint-Mauris Montbarey (de), Beaujeux (de), Chilly (de), Grivel de Perrigny (de), Moustier d'Igny (de), Pras (de), Bouzey (de), Franquemont (de), Le Begue, Le Prudhomme de Fontenoy, Tartre (du), Chilly (de), Salives (de), Froissard (de), Poligny (de), Cardon (de), Tournebulle (de), Capisuchy de Bologne (de), Brousset de La Neuville (de).

---

**48H107/10 Marie Bernard Ennemond de Menthon.**

**1784-1789**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Menthon (de), Sante-Colombe (de), Meyria (de), Andelot (d'), Damas (de), Bergier, Seyturier (de), Egmont (d'), Tocquet de Meximieux (de), Baillon (de), Simon, Pourtier, Legouz, Richard, Perard, Guillaume.

---

**48H107/11 Joseph Balthazar de Pierre.**

**1784-1789**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Pierre (de), Galhien (de), Rochebonne (de), Fay (de), La Chassagne (de), Lux (de), Bertin (de), Cauvel (de), Vivens (de), France (de).

---

**48H107/12 Thomas Louis Benjamin, Louis Marie Alexandre et Louis Félix Anne de Poix.**

**1784-1789**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Boizay (de), Grifon (du), Le Roy, Savari, Contance (de), Preaux (de), Villebresme (de), Pierre Buffiere (de), Courault, Renard (de), Bois (du), Machault (de), Pidon, Loynes (de), Poquelin.

---

**48H107/13 Jacques d'Aurelle de Montbardon.**

**1784-1789**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Aurelle (d'), Perrein de La Coree, Navette de La Dorillere (de), Boullieux du Mazel (de), Duprat, Foedide de Chalandra (de), Bournat (de), Ducrox, L'Hospital (de), Bosredon (de), Boffetic (de), Bartelat (de), Fretat (de), Laville, Bernard de La Graviere, Courtin.

---

**48H107/14 Benoît de La Chassaigne de Sereys.**

**1784-1789**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : La Chassaigne de Sereys, Dantil de Ligennes, Floquet (du), Pons (de), Suzuy (de), Estaing (d'), Terral (du), Roys (Des), Digone (de), Verdonnet (de), Montservier (de), Morel de La Colombe, Fretat (de), Aubert de Perpasset, Cohade (de).

---

**48H107/15 Louis et Henry de Lasteyrie du Saillant.**

**1784-1789**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Lasteyrie du Saillant (de), Phelip Saint-Viance (de), Mirandol (de), Beles (de), Bodineau de Meslay, Guyonneau (de), Furetieres (de), Favier (de), Aubery (d'), Saint-Chamant (de), Raymond d'Auty (de), Scairac Lauture (de), Aymard de Château Renard, Vilardy de Quinson (de), Verdurau Miraud (de), Raymond (de).

### 48H108 Philippe-Joseph de Ruolz.

1789-1791

Description physique :

Importance matérielle : Petit in-4°, papier ; 4 et 74 pages, 1 sceau.

Genre/Carac. phys. : Registre

Documents numérisés : 42 documents :

42 images

Fils de François-Catherine-Jean-Pierre de Ruolz-Montchal, seigneur de Francheville-ez-Lyon, Châtelard et autres lieux », et de Louise-Joséphine de Rochemore. — Ascendants : de « Rivet de Fromentes, des Ours de Mandajors, Sabot, d'André de Fromentes, de Perdrigeon, Bernoud, de Montchal, La Rochette, de Cornier, de Guillon, Chevalier, Boyron, Bois, de Caney, de La Roche, Deshayes, de La Rebufil, Destin, Charlet, Bérardier, Planchey, Bollot, Verney, de Soleysel, de Maillan de St-Côme, Le Vacher, d'Arbolène de Séverac, de Julvecourt, de Vierne, de Mandajors, de Rovière, Auffroy, Gervais, Budefer, Rigault ». — Blason des Ruolz. — Armes du chapitre gravées en tête de la quittance de passage (6.976 livres 10 s.).

### 48H109/01-48H109/05 Fragments.

1781-1791

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 145 feuillets (1 arbre généalogique, parchemin, 3, papier) ; 42 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Comprend également : sceau du chapitre. Cachets des commandeurs ou chevaliers « de Lasteyrie du Saillant, du Deschaux, de Valay, de Monspey, d'Ussel, de Bosredon de Ligny, de Chabrillan ». Cachets de « Duchamp (f° 46), Jean-Joseph de Mignot de Labévière (f° 48), Pierre-Marie-Nicolas-Vincent de Reculot (f° 50), Claude-Bernard-Flavien de Froissard Bersaillin (f° 52), Étienne-François-Xavier Buson de Champdivers (ff. 53, 87), Marie-Anne-Claude-Baptiste Willin de Thurey de Moras (ff. 76, 83, 113), Ignace-Léonard Borchelier (f° 85), Charles-Marie-Joseph-Gérard d'Alpy (f° 86), Claude-François Xavier Froissard de Bersaillin (f° 88).

### 48H109/01 Preuves.

1781-1791

Documents numérisés : 148 documents :

148 images

Guillaume de Sainte-Colombe du Poyet, 1777 (fol. 1), Jean François Magdeleine de Bosredon-Vilvoisin (fol. 4), Jean Joseph de Bearepere (fol. 6), Marie Etienne Goutel (fol. 10), Jean François Lacoste (fol. 12), Antoine François Hautier de Villemontee (fol. 19), François Louis Seraphin Maire (fol. 21), Ferdinand François et Marie Louis Augustin Duchamp (fol. 41), Jean Louis Ferdinand Henri de Picot de Moras (fol. 76), Joseph Louis Augustin de Menon (fol. 120), Charles Henri de Beaufort Montboissier Canillac (fol. 132), Jean de Fontanges (fol. 133), Jean François Caseau de Marnay (fol. 134).

### 48H109/02-48H109/05 Arbres généalogiques extraits du registre.

1781-1791

### 48H109/02 Guillaume de Sainte-Colombe du Poyet.

1781-1791

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Sainte-Colombe du Poyet (de), La Madeleine de Ragny (de), Naturel (de), Saint-Amour (de), La Barmondiere (de), Fiot de Mongre, Hesseler, Dugas, Guillermin (de), Ars (d'), Roger de Lignat (de), La Grange (de), Bouthier (de), Joleaud, Pacaud, Dupont.

### 48H109/03 Ferdinand François et Marie Louis Augustin Duchamp.

1781-1791

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Duchamp d'Assaut, Bocquet, Bourgeois, Camus, Laborey (de), Laillier (de), Dressier (de), Morizot (de), Aubanton (d'), Tillet (de), Maynard (de), Belot (de), Sevin, Coeuret (de), Postel (de), Bruck (de), Corbie (de).

### **48H109/04 Charles Henri de Beaufort Montboissier Canillac.**

**1781-1791**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Beaufort Canillac (de), Dienne (de), Alegre (d'), Oriouze (d'), Polliers (de), Polignac (de), La Rochefoucaud (de), Motier (de), Montmorin (de), Murat (de), Lastics (de), Pons de La Grange (de), Chalus (de), Dohet (de), La Chassaigne (de).

---

### **48H109/05 Jean de Fontanges.**

**1781-1791**

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Quartiers : Fontanges (de), Monceau (de), Conros (de), Saint-Chaman (de), Chaunac (de), Conac (de), Bonneval (de), Anglure (d'), Chabot (de), Trichateau (de), Pons (de), Montefret (de).

---

### **48H110 Louise-Véronique de Chaffoy.**

**1789**

Description physique :

Importance matérielle : Petit in-4°, papier ; 72 pages, 15 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Documents numérisés : 36 documents :

36 images

Preuves de noblesse pour être reçue chanoinesse de justice au grand-prieuré de Saint-Antoine. Fille de Charles-François de Chaffoy et de Jeanne-Charlotte de Pra. Ascendants : « de Divonne, de Largentier, de Rahon, de La Forest de Divonne, de Moyria, de Montrivel, de Bachelier, de Grachaux, Guybourd, de Scey, Lallemand, Bourgeois, de Bassan, de Pilla, de Millet, Symond, Hugues, de La Croix, d'Égrillier, de La Mothe Vilbret, Morel, de Choiseul, Hébert, de Marmier d'Argillière, de Nicey, de Grisson de Villebousin, Poignaut, de Folleville, de Conflans, de Ponce, de Ferrière. » Sceau du chapitre. Cachets des chevaliers et commandeurs de Valay, du Deschaux, de Menon, d'Ussel. Cachets de « Jeanne-Charlotte de Pra Peseux de Chaffoy (p. 3, 6), Jean-Antoine de Pillot (p. 10), Louis-Didier de Trestoudant (p. 13), Nicolas de Poutier de la Neuvelle (p. 16), Louis-François de Fragnier » (p. 19).

---

### **48H111 Preuves non reçues.**

**1725-1784**

Description physique :

Importance matérielle : In-fol°, papier, 292 feuillets ; 57 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Documents numérisés : 307 documents :

307 images

Barentin de Montchal, Guillaume (111, fol. 1, 21). Dressier, Claude François Xavier (111, fol. 43, 77). A la suite, supplique des habitants de la Salvetat au sujet de réparations à faire à la cure de la paroisse et d'une indemnité allouée au curé. Lettre du chevalier de la Renaudie à ce sujet, 1734. Note du vicaire perpétuel de St-Anatole de Salins constatant que les registres de décès ne remontent qu'à 1658, ceux de baptêmes à 1631, ceux de 1597 à 1604 sont égarés. Hennezel de Beaujeu (d'), Claude François Gaspard (111, fol. 129). Labbé de Saint-Georges (de), Jacques Philippe (111, fol. 172). Reculot (de), Antoine Gabriel Joseph (111, fol. 274). Comprend également : sceaux du chapitre, d'Honoré-François de Grimaldi, archevêque de Besançon (f° 115), du bailliage de Salins (f° 119). Cachets des commandeurs ou chevaliers d'Hautefeuille, de Mascrary, de Lestrangle, de Ligondès, de Lasteyrie du Saillant, de Monspey, de Vallin, de Montjouvent, de Sales, de Broissia, de Moréal de Vernois, de Maubourg, de Caissac, de Bosredon, de Marcellanges, de Mons de Savasse, de Grôle. Cachets de « Charles-Paul-Nicolas de Barentin de Monchal (ff. 24, 36), Ignace-Antoine de Pont de Wallon de Ligonnès, Jean-Baptiste de Vault, Jean-François-Anne du Saulzet (f° 37), René-Grégoire du Lac (f° 38), François-René de Marmier (f° 159), Claude-Nicolas de Mouthier (f° 160), Rodrigue de Dortan (f° 162), Charles-Joseph de Mouchet Batefort de Laubépin (f° 164), Marie-François de Bar de St-Georges (f° 174), Louis-Henry de Barbançon (f° 192), Alexandre de Fricon de La Dapeyre (f° 193), Charles-François de Francières du Coudray (f° 194), Jean-Baptiste Anjorrand de la Croix » (f° 195).

---

### **48H112/01-48H112/02 Preuves non reçues : fragments.**

**1725-1784**

Description physique :

Importance matérielle : In-fol°, papier, 156 feuillets ; 21 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

### 48H112/01 Registre.

1725-1784

Documents numérisés : 164 documents :  
164 images

Dressier (du), Claude François (fol. 1) Noblet de Chenelette (de), Claude-Bernard (fol. 11) Reclesne de Lyonnie (de), François-Xavier-Augustin (fol. 53) Labbé de Saint-Georges, Jacques Philippe (fol. 91) La Codre (de), Jean-Gilbert, prêtre conventuel (fol. 133) Comprend également : sceaux du chapitre, du grand prieuré de France (f° 13), du grand-maître Emmanuel Pinto. Cachets des commandeurs ou chevaliers de Chalus, de la Roche-Aymon, Josset, de Monspey, de Chabrillan. Cachets de François-Abraham de Reclesne de Lyonnie (f° 53), Jacques-Claude Rambaud de La Vernouse (f° 113).

---

### 48H112/02 Claude-Bernard de Noblet de Chenelette.

1725-1784

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Acte en sa faveur.

---

### 48H113/01-48H113/05 Chapelains et servants d'armes.

1646-1745

Description physique :

Importance matérielle : In-fol°, papier, 1102 feuillets (1 arbre généalogique, parchemin, 2, papier) ; 597 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Comprend également : blasons des Arnaud de Lespinasse (f° 259) ; de Mossier, de Chalvet, de La Porte, de Serieys, de Durfort, de Malrieu, de La Roche, de La Porte, Bertrandry, Le Grand, Leblanc, Jourdy, Rongier, de Juillin, Joanny, Robert (f° 669). — Sceau du Chapitre. — Cachets des commandeurs ou chevaliers « de La Rochefoucauld, de Fonsjean, d'Authun, de La Porte, de Ponchon, de Pradal, de Taney, Challut, des Linières, de Crémeaux, Brenier, Colombat, de La Trollière, de Chauvyn, de La Renaudie, de Chalmasel, de Montgontier, de La Bastie, de Fransaiche, Gay, Perrin, de St-Georges, de St-Marc, de Fougères, de Thalaru Chalmasel, Severt, de St-Viance, de Magoutière, de Lignierac, de Dreuille, de Chauseyr, Chazard, de Fenis, Métivier, de la Rivoire, de Vogué-Gourdans, de Maubourg, Desvignes, Arquier, Darrest, des Mazières, Ragon, de Fargues, de la Richardie, de Diene Chavanhac, de Caissac, Darche, de Montfort, de Boyer, de St-Viance, de Maugiron, de Fontette, de Thiange, de Lestang, de Madon, Desfrançois, de Broissia, Guérin, de Laigue, Seresein, Geoufre, Peschant, Dufour, Seguenot, Estienne, de Vallin de Coppier, du Saillant, de Bron, de Sales, de Lestranges, de Laube, de Valay, de Grôle, de Fontanges, d'Ussel, du Ban ».

---

### 48H113/01 Première partie.

1646-1745

Documents numérisés : 565 documents :  
565 images

Jacques Chenu, 1646 (fol. 1), Joseph Arnaud, 1669 (fol. 21), Antoine Burdel, 1661 (fol. 47), François Perrin, 1664 (fol. 67), Thomas Tupinier, 1665 (fol. 79), François Michon de Bussy (fol. 109), René Mestivier (fol. 123), Durand Pichon, 1667 (fol. 139), Jean Tuby, 1666 (fol. 153), Antoine Durieu, 1668 (fol. 171), Léonard Darche (fol. 191), Jean Boullardin (fol. 217), Jean Pelleterat, 1669 (fol. 239), Joseph Arnaud de Lespinasse (fol. 259), Pierre Laurens (fol. 261), Joseph Vachier du Mont, 1666 (fol. 280), Salomon Chesnard, 1670 (fol. 285), Jean Baptiste Atteyne (fol. 308), Philippe Jacques Monteau, 1673 (fol. 328), Jean Joseph de Ruolz, 1674 (fol. 342), Pierre Demonnet (fol. 360), Jean Perigaud, 1676 (fol. 372), Pierre Parlet, 1678 (fol. 388), Liberal Geofre (fol. 408), Joseph de Curson de Cornare, 1683 (fol. 422), Jean Baptiste Preaud, 1688 (fol. 440), Jean Louis d'Arche, 1690 (fol. 457), Jacques Peschant, 1693 (fol. 480) (page 446 à page 459), François de Boyer, 1696 (fol. 493), Hugues Maigne, 1698 (fol. 511), Jean Imbert (fol. 533).

---

### 48H113/02 Deuxième partie.

1646-1745

Documents numérisés : 547 documents :  
547 images

François Théophile Desfrançois, 1700 (fol. 549), né en 1689 à Boulieu-Lez-Annonay (07), Annet Pierre Serres (fol. 560), Joseph de Fenis, 1701 (fol. 580, 0600), Michel Aulterroche, 1707 (fol. 617), Israël de Mossier, 1711 (fol. 631), Claude Panay (fol. 670), Pierre Geoffre, 1712 (fol. 683), François Charreton, 1714 (fol. 707), Jean Claude Alexis du Ban, 1716 (fol. 718), François Marie Chassain, 1718 (fol. 763), François Cousin de La Tour Fondu (fol. 801), Antoine Guilhermet (fol. 821), Charles Peschant, 1719 (fol. 850), Louis François Bougault, 1720 (fol. 868), Pierre Certain, 1721 (fol. 888), Michel Thabaud (fol. 903),

Gabriel Tournyol, 1723 (fol. 913), Jean Baptiste Cousin Dumas (fol. 927), Etienne Florent Morelet, 1731 (fol. 933), Estienne Dauphin, 1734 (fol. 955, 970), Gabriel Beraud, 1737 (fol. 980), Gilbert Ragon, 1741 (fol. 1000), Claude Alexis Carron, 1742 (fol. 1012), Jacques Amable Guerrier (fol. 1022), Gabriel Michel de Royer, 1745 (fol. 1042), Claude François de Boyer (fol. 1083).

---

**48H113/03-48H113/05 Arbres généalogiques extraits du registre.**

**1646-1745**

---

**48H113/03 Israël de Mossier.**

**1646-1745**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Quartiers : Mossier (de), Chalvet (de), La Porte (de), Serieys (de), Durfort (de), Malrieu (de), La Roche (de), Bertrandry, Le Grand, Leblanc, Jourdy, Rongier, Juillin (de), Joanny, Robert.

---

**48H113/04 Louis François Bougault.**

**1646-1745**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Arbre généalogique sans armoiries.

---

**48H113/05 Estienne Dauphin.**

**1646-1745**

Documents numérisés : 2 documents :  
2 images

Arbre généalogique sans armoiries.

---

**48H114-48H115 Provisions.**

**1613-1776**

---

**48H114 1613-1776.**

**1613-1776**

Description physique :

Importance matérielle : In-fol°, 134 feuillets, papier.  
Genre/Carac. phys. : Registre

« Registres des provisions des bénéfices de l'Ordre et en despendans. » — Provisions : par Louis de Fay Gerlandes, commandeur de Celles, de la cure de Celles, en faveur de François Bardon (2 juillet 1668) ; — par Charles de Crémeaux, commandeur de Mâcon, de la cure de « Chassigni en B..., alias Baudemont, » vacante par la démission... d'Augaigneur, en faveur de Benoît Michel (8 mars 1669) ; — par Claude de Montagnat de Larfeuillère, commandeur des Échelles, « de la prieuré et rectorie de l'esglise Nostre-Dame des Eschelles... vacquant par le décedz de frère Vincent Palourdet », en faveur de François Collombat, commandeur de Farge (23 juin 1658) ; — par Jean de Fay la Bâtie, commandeur des Échelles, de la même cure, vacante par le décès d'Aimé de Richard, en faveur de Claude Guillet (31 mars 1667) ; — par Alexandre de Coustaing de Pusignan, commandeur de St-Anne et la Râcherie, receveur du prieuré d'Auvergne et vicaire général de Just de Fay-Gerlande, commandeur de Villefranche, de la vicairie de Villefranche, « vacante puis quelques années au moyen du décedz de messire François Nolière et depuis deservie par mre Mathurin Aubert », en faveur de « Pierre de Lommeau » 9 janvier (1668) ; — par « Léonard de Chausaye », procureur de Louis de Fay-Gerlande, commandeur de Villefranche-sur-Cher et Celles de la vicairie de Bourgneuf, en faveur d'Arnaud Thibaud (6 octobre 1668) ; — par le même Léonard de Chausaye, de « la léproserie de Ste Marthe lez Villefranche » vacante « par le deslissement de mre Jean de Monfort », en faveur de Claude de Montfort (1er janvier 1669) ; — par le même, de la vicairie de Villedieu-sur-Cher, en faveur de Richard Gilles (15 septembre 1669) ; — par César de Grôle Viriville, commandeur de Bourgneuf, grand prieur d'Auvergne, de la vicairie de Ste-Anne de Morterolles, vacante par le décès de Pierre Parrot, pour Pierre Jouanaud (21 mai 1656) ; — par le même, de celle de Montboucher, vacante par le décès de François Montrinaud, pour Pierre Dutropt (4 janvier 1659) ; — par Louis de Sauzet d'Estignières, commandeur de Bourgneuf, Bellechassagne..., grand prieur d'Auvergne, de la cure de St-Jean-de-Boismoreaud et St-Barthélemy-de-Bonneville, vacante par le décès de Léonard de Lavergne, pour André Pasquet (1er juin 1638) ; — par Alexandre de Costain, receveur, vicaire général de Jean de Foursac, grand prieur, de la vicairie de St-Jean de

Bourganeuf et Bousogles, « vacante au moyen du deslissement du sieur Léonnard Guéridaud, pour Guillaume Goudard » (7 août 1666) ; — par « Gaspard de Maisonneulle, commandeur de Celles, Sallins, Montbrison, Ste-Anne, Naberon, » de la vicairie de la Salles, vacante par la démission de Jean Laurelut, pour François Parrot (1er novembre 1656) ; — par Alexandre de Costain de Pusignan, receveur, de celle de Malleret, pour Étienne Barbier (4 novembre 1665) ; — par le même de la vicairie de « Blavepeyre », vacante par le décès de Blaise Chabret, pour Sébastien Parel (22 septembre 1607) ; par Hector de Crémeaux, procureur de François de Crémeaux, commandeur de Ste-Anne et Naberon, de celle de Betz, pour Gabriel Charles (31 mai 1613) ; — par « Jean Deradoux de St-Gervasy et de Sarlan », commandeur de la Vaufranche, de celle de la Vaufranche, pour Pierre Thory (23 mars 1662). — Acte de prise de possession de St-Jean-de-Burière par Gilbert Picard (27 août 1642). — (F° 11) Provisions des cures ou vicairies de « Feniers et mas d'Artiges, St-Jean-de-Villedieu, St-Barthélemy-de-Feniers, St-Méard, Chazelles, St-Blaise de la Vinadière, Culliat, St-Romain-en-Galles, St-Merd près de Milvache, St-Jean de Villedieu-sur-Cher, Monteil-Guillaume. — (F° 16) Agrégations de Léonard Borde et de Barthélemy la Clatte, à la communauté de l'église de Bourganeuf. — Provisions des cures, vicairies, rectoreries « du Beiz, de Perabout, Charvieux, St-Jean-la-Chevalerie du Puy, St-Ililde de Celles, St-Saturnin de Marlies, St-Jean-Baptiste de Monteux, Verrières, St-Just de Montredon, temple de Pérignac, St-Pierre de Prunie, St-Barthélemy du Puy. — (F° 25) Provision de la charge de notaire, secrétaire et greffier du grand prieuré d'Auvergne, pour Christophe Néron (17 août 1682). — Provisions des cures, vicairies, chapellenies de « St-Denis du temple de Villars, de Salesses, de Pontvieux ; des offices de greffier de Bellechassagne, de juge de Verrières, St Martin, la Sauveté, de notaire à Bourganeuf ; de la cure de St-Romain-en-Galles ; des offices de châtelain et de greffier de Verrières » ; des cures, vicairies, chapellenies, communautés de « Lieu-Dieu du Fresne, St-Jean la Chevalerie du Puy, de St-Georges de Lyon, St-Jean la Chevalerie du Puy, la Tourrette, St-Georges de Lyon, St-Michel de Fleurat, Charvieu, St-Jean de Couder, Villejésus, Verrières en Bussy, les Échelles, St-Jean la Chevalerie du Puy, Jabrun, Monredon, Chazelles (f° 40) Courteix, Temple de Marlies, Couder, Fressinet, les Échelles, St-Just, Charoux, St-Georges de Lyon, Charbonnier, de la Rivière l'Évêque, Jabrun, Machés, St-Jean de Château-le-Bois, St-Jean du Temple de Roanne, les Échelles, les Abrets, la Veyssenet près Murat, Montchamps (f° 50) la Cochette, Semon proche Cuseau, St-Jean la Chevalerie du Puy, Chazelles, Tessonges, Petit-Saint-Jean près Bourg, Bocarnoz, Verrières, St Sauveur, Blaudaix et Raymondais, St-Georges de Lyon, la Verpillière, St-Georges de Lyon, St-Jean-la-Chevalerie du Puy, St-Firmin près Vizille, Devesset, temple de Marlies, St-Sauveur, Charvieu, la Verpillière, (f° 62) St-Georges de Lyon, St-Romain en Galles, Charvieu, Maisonisse, St-Médard ou St-Mair des Oussines, les Échelles, St-Georges de Lyon, Montredon, St-Jean-Baptiste de Monteux, l'Assomption de la Vierge de Montseugny, Charvieu, temple de Roanne, St-Germain d'Éclaus et le Langeot, St-Vincent d'Avanne, Bodemont, Devesset (f° 74) Montagny sous la Busière, St-Jean-Baptiste de la Villedieu, St-Martin de Dammartin, St-Vincent de Meurcour, St-Pierre de Valay, St-Jean de Bessamorel, l'Assomption de Dannemarie, St-Jean de Courleix, St-Jean du Palais, St-Pierre d'Igny, N.-Dame des Échelles, Bar-les-Pesmes, St-Barthélemy de Fontenoy-la-Ville, St-Georges de Lyon, St-Jean la Chevalerie du Puy, l'Assomption de Dampierre les Monbozon, St-Merd les Oussines (f° 85) St-Pierre de Lavigney, St-Étienne de Fouqueurre, N.-Dame de Villejésus, de Fouquere, St-Oyant en Brionnois, St-Georges de Lyon, St-Sulpice de Baudemont, St-Jean de Devesset, St-Jean de l'Hôpital de Dorche, St-Jean-Baptiste de Bourganeuf, St-Jean de la Salvetat, St-Amand, St-Hilaire de la Challe, St-Fiacre de Montagny sous la Bussière, St-Hyand ou Ahyan en Brionnois, St-Just, St-Amant, l'Hôpital Champfrançoise, St-Denis de la Verpillière, (f° 101) Charvieux, St-Georges de Lyon, St-Blaise de Musignan ou l'Hôpital-sous-Dorche, Bar-les-Pesmes, Pailloré et Ampuran, St-Jean de Talamy ». — Provision de l'office de bailli ou juge de Montchamp pour Jean-Baptiste Bertrand, avocat à St-Flour. — Provisions des cures et chapellenies de « Talamy, St-Jean de Donne, St-Jean du temple de Roanne ». — Provision de l'office de greffier de la justice de Montchamp pour Jean Veyssier, praticien de St-Flour. — Provisions de la cure de Monteux, d'une prébende aux Échelles, de la cure de St-Paul de Reillac, de la sacristie des Échelles, de l'office de procureur fiscal de la justice de Lagarde, Roussillon, etc., pour Pierre Vaissier, notaire de St-Urcisse, de la chapellenie de St-Jean de Freycinnet (f° 14) de la cure de Vaultx, de chapellenies à St-Georges de Lyon, aux Échelles, de la rectorerie St-Barthélemy du Puy, de la vicairie de St-Georges d'Ydes, des cures de Montredon, Fontenois-la-Ville, St-Just, St-Cirice de la Vaissenet, d'une chapellenie à St-Georges de Lyon, des cures de Chazelles, Ydes, Charvieux, Verrières, la Vaissenet, St-Ililde de Celles, Montchamps, St-Barthélemy du Puy, St-Georges de Lyon, de chapellenies à St-Georges, d'une prébende à St-Jean la Chevalerie du Puy ».

## 48H115 1669-1775.

1669-1775

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 53 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Livre des insignuations des officiers deppendans des commandeurs du grand prieuré d'Auvergne ». — Provisions : « de bailli de Villefranche-sur-Cher, Bas-Buion, Villedieu, Lespinat, Buyon de Vallençay et Bourganeuf, pour Jean Legriffé ; — de procureur de cour de Villefranche pour Guillaume Amyot ; — de bailli de Celles et dépendances pour Jacques Recouderc, procureur du roi au bailliage d'Andelat ; — de substitut de procureur de cour de la commanderie de Celles pour Antoine Boutard, praticien ; — de greffier de Celles pour Jérôme Darfeulhe ; — de greffier de Puydenoix, pour Jean Braude ; — de procureur d'office de Puydenoix, pour Jean Faurye ; — de lieutenant de la juridiction de Puydenoix, pour Nicolas Verdier ; — de juge de Nabeyron, Salles, Malleret, pour Annet Pellisieur, sr de la Villette ; — de greffier, de procureur de Nabeyron ; — de châtelain, de greffier de Bussière ; de procureur d'office du Mayet et Boynat ; de greffier du Mayet et la Marche ; de juge, de procureur fiscal, de greffier de Bourganeuf, Arsouze, Plénartige ; de notaire à Bourganeuf ; de lieutenant, de procureur d'office, de greffier à Puydenoix ; de juge, de procureur d'office et de greffier à Carlat ; de juge, de procureur d'office et de greffier de l'Hôpital de Montel dépendant de Carlat » ; mêmes de « l'Hôpital Ortigier Barbary » ; de juge, lieutenant de juge, procureur d'office et greffier de Chazelles ; de notaire en la juridiction de Bourganeuf ; (f° 11) de greffier en la juridiction de « Droulhat » ; de juge de « Culliat ; de juge de Devesset ; de juge, de procureur d'office, de greffier de Ste-Anne ; de vicair de St-Jean de Devesset » ; de vicair de « St-Abit de Carlat » ; de procureur fiscal de Bellechassagne ; de juge, de greffier de St-Paul ; de juge, de greffier de Naberon ; de châtelain, de greffier de Devesset ; de juge de Feniers ; de greffier et procureur d'office de Carlat ; de châtelain juge, de greffier de Tortebesse ; de procureur fiscal, de notaire de

Bourganeuf; de curé de Charrières; de curé de Gentioux; de châtelain, juge et greffier de Feniers; de greffier de « St-Jean-la-Chevalerie du Puy et de Pied Bolly »; de procureur d'office de « Bellechassagne, Saint-Merd, Talencey »; de greffier de Devesset; de curé de St-Romain en Gal; (f° 24) de juge de Carlat; de juge, de greffier, « St-Jean de Donne et Orzeau »; de curé de « Labrun ou Jabin, despandant de Monchand »; de vicaire de « Courtaux », dépendant de Bellechassagne; de lieutenant, de juge de Bellechassagne; de greffier, de procureur d'office de Ste-Anne; de curé de la Salvetat; de juge de Verrières; de greffier de Celles; de juge du Temple de Marlhes; de lieutenant, de juge de Devesset; de greffier de Ste-Anne; de procureur d'office de Ste-Anne; de procureur d'office de Naberon; de bailli juge de Montrodon; de juge de Devesset; de curé de Charvieu; de juge de Feniers; de juge de Carlat et la Salvetat; de receveur et exacteur général des décimes du grand prieuré; de curé de St-Vincent « Davanne »; d'une prébende à St-Georges de Lyon (f° 32): de la cure de Monteux; de la chapellenie du temple de Dôle. — Acte de profession de François de la Selle de Boiry. — Provisions de la cure N.-D. des Échelles; de la cure de St-Blaise de la Vinadière; de juge bailli, de procureur d'office de Lieudieu; de juge châtelain, de procureur fiscal, de greffier de Nabeyron, Malleret, Sallesses; de notaire à Lieudieu; de châtelain, juge gruyer, de procureur d'office, de greffier de Braize; de juge de St-Jean la Chevalerie du Puy et la Sauvetat; de notaire de Devesset; de lieutenant de St-Jean-la-Chevalerie; de juge de Devesset; de juge de Ste-Épine; de juge, de lieutenant, de procureur d'office au Temple de Marlhes; de juge de Charbonnier; de greffier de la Garde Roussillon; de juge de Mascheix; de juge d'Olloix; de greffier de Marlhes; de châtelain lieutenant de Montbrison; de procureur d'office d'Olloix; de juge de l'Hôpital Barbary; de « Loubeyzargues »; de lieutenant de Devesset (f° 43); de juge de la Garde Roussillon; de Montchamp; de St-Paul; de lieutenant, de procureur d'office, de greffier de St-Paul; de procureur d'office de Chazelles; de greffier de Château-le-Bois; de juge de Verrières; de Carlat; de procureur postulant de Montbrison; de procureur d'office de Lormeteaux; de châtelain de St-Paul; de procureur d'office de Rhodes; de greffier de Montbrison; de juge de Chazelles; de chancelier, secrétaire, archiviste de l'Ordre; de châtelain juge gruyer du temple de Braize; de juge d'Épinassy; de greffier de Morterolles; de juge de Montchamp.

**48H116-48H117 Listes.****1756-1778****48H116 1756-1766.****1756-1766**

## Description physique :

Importance matérielle : 4 imprimés, papier ; ensemble 37 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« Liste de messieurs les chevaliers de la vénérable langue de Provence, existants en MDCCLIX, faite par des commissaires nommés à cet effet par la vénérable langue », continuée jusqu'en 1761. — « État des dignitez et des commanderies destinées à messieurs les chevaliers de la langue de Provence ». — Liste des chevaliers de la langue de France (France, Aquitaine et Champagne), 1760. — « Noms de messieurs les chevaliers qui n'ont point d'ancienneté, faute d'estre venu au couvent » — Liste des chevaliers de la langue d'Auvergne, 1761. — Autre de 1766. — Ces listes portent les noms, les dates de naissance et de réception.

**48H117 1778.****1778**

## Description physique :

Importance matérielle : In-8°, papier ; 220 pages.

Genre/Carac. phys. : Imprimé

« Liste de messieurs les chevaliers, chapelains conventuels et servants d'armes des trois vénérables langues de Provence, Auvergne et France. A Malte, de l'imprimerie magistrale. »

**48H118-48H126 Papiers personnels.****1326-1788****48H118 1541-1767.****1541-1767**

## Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin ; 1 sceau ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettre adressée de Nevers au commandeur d'Arche, à Tulle, par le sieur Melon (1721), lui annonçant qu'il vient de terminer avec le sieur « Malaurie, l'affaire du Feuilloux », et qu'il prend sur lui la signature du bail, s'il n'était pas ratifié par son successeur. —

Autre au même, adressée de Malte, par le commandeur de la Vilatte, commandeur de la Villedieu, annonçant qu'il vient de transiger et que M. Jossset s'engage à payer 600 l. par an, transaction préférable, dit-il, à tout procès « attendu que s'il avet falu plèder à Romme, ille vous en n'oret couté beaucoup de plus ; se procès n'oret pas fini de six anné, quar celuy de la commanderi de Poliac qu'avet M. de la Renaudi n'es pas fini, malgré les insetence des deux partis... » (1758). — Prise de possession « du bénéfice, prieuré, simple chapelle ou chapellenie dite de Martel, sous l'invocation de l'autel de la Sainte-Vierge, mère de Dieu, ditte de Notre-Dame, située dans les limites et territoire de la paroisse de St Ouen du Thuit-Signol, doyenné de Neubourg, diocèse d'Évreux, généralité d'Alençon », par Claude Beaumesnil, chapelain de la commanderie de St-Étienne de Renneville, substitué à Étienne Dauphin, prêtre conventuel de l'ordre de St-Jean, pourvu de ce bénéfice par le bailli Claude de St-Simon, commandeur de Renneville, et ce sur la présentation de Charles le Blond, bourgeois de Rouen, fondé de pouvoir dudit Dauphin (5 mars 1760). Procuracy de Dauphin à Leblond (Malte, 17 décembre 1759) et de Leblond à Beaumesnil (5 mars 1760). — Autorisation accordée au chevalier Henri Bertrand, de faire abattre 1100 pieds d'arbres dans ses bois « du Paret et Bejon, paroisse de St-Martin de Pouligny, bailliage baronnie, grurie de Sainte-Sévère » (23 juillet 1747). — Procuracy passée par « me Martin Besse, bachelier en théologie, prêtre et vicaire perpétuel de la paroisse de St-Just, près Montredon, en Auvergne », à « noble Jean-Jaques de la Vissière, escuyer, sieur du Mas » pour requérir au chapitre provincial de Lyon l'« enregistrement des lettres de provizion à luy conférées de lad. vicairie perpétuelle de Saint-Just, par monseigneur François de Bocsozel de Mongontier » (28 mai 1679). — Bulle du grand maître Raphaël Cotoner, concédant à François de Bocsozel de Mongontier la commanderie des Feuillettes, vacante par le décès d'AIMAR-François de la Roche (7 janvier 1661). — Bulle du grand maître Emmanuel Pinto, portant nomination à la dignité de grand prieur d'Auvergne de Joseph-Guy de Bosredon Vatange, maréchal de l'Ordre et commandeur de Sales et Monseugny (5 décembre 1759). — État des frais dus par le grand prieur de Vatange au sieur Nérée Chappet pour réparations à la cheminée de sa salle à manger dans la maison du Soleil, place de la Trinité ; à la suite quittance de loyer (1766-1767). — Assignation faite à la requête de Jacques Chalus, écuyer, seigneur de « Mouriac », neveu et héritier de Gilbert de Chalus, contre Antoine de Chalus, commandeur de Charrières qui, pendant sa minorité, se serait emparé du château de « Mouriac » et de ses meubles estimés plus de 40,000 livres, et qui y faisait encore sa résidence (23 avril 1541). — Traduction de la bulle du grand maître Raymond de Perellos, autorisant le profès Louis de Chambon-Marsillac à disposer par testament de la cinquième partie de ses biens meubles (20 mars 1714). — Sceau du grand maître Emmanuel Pinto. — Cachets du sieur Melon et du chevalier de la Vilatte.

## 48H119 1707-1734.

1707-1734

## Description physique :

Importance matérielle : 14 pièces, papier ; 7 cachets, ou fragments.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Bulle du grand maître Raymond de Perellos, constatant la réception de Jean-Joseph de Caissac, Malte, 17 janvier 1707. — Lettres adressées au commandeur de Caissac, receveur de la langue d'Auvergne, par : le chevalier de Castellanne, annonçant qu'il va se rendre à Rome où « je trouverey du changement dans le ministre de France, je ne çay si celuy si cera autant de mes amis que l'abbé de Tansin... Mongontier nous a quité il li a une quinsène de jours avec regret, nous avons parlé de Malte tout nostre chien de sou et toujours en nous afligant... » (16 septembre 1724) ; — le même : « je te parlès par ma dernière de la santé de M. le cardinal de Polignac, parce qu'elle m'intérecet fort, il est resté chargé des affaires du roy. Il a beaucoup de bontés pour moy, outre l'onneur que j'ay de luy appartenir, je logerey chés luy... (Sienne, 24 septembre) ; — le chevalier de Beauregard, annonçant l'envoi d'un « petit sac de fleur de sauge pour notre ami Barmon » (Tarascon, 24 septembre) ; — la marquise de Salers, le remerciant de ses bons offices, et parlant des affaires difficiles de son frère, au sujet de la terre de Sédages, affaires pour lesquelles M. de « Saint-Genies » se donne beaucoup de peine (Paris, 2 juin 1726) ; — le chevalier de Margou, le remerciant d'avoir remis deux peaux de tigres à son cousin M. de Moussy, qui habite Versailles, et d'un envoi de fromages dont il a fait part au grand maître « qui en mange tous les jours » ; insistant pour qu'il emploie son crédit au départ du chevalier d'Angeville, qui doit lui laisser le commandement de la compagnie des gardes ; annonçant que les vaisseaux de l'Ordre sont attendus à la fin du mois, mais sans prises, et que le vaisseau « du grand mestre est arrivée avec une prise, il est désarmée ; le chevalier de Malliée et son équipage a eu pratique. Mailliée est encore au lit d'une grosse maladis, causée par un grand malle de teste et une grosse fièvre qui l'a portée près du tombeaux... » (Malte, 17 juin 1726) ; — le chevalier Nicolo Balbani disant : « j'ay fait vos compliments à Magdelon et à sa sœur, elles vous en sont bien obligées, je vous assure que ces pauvres femmes sont bien à plaindre, ayant perdu le principal soutien de leur maison qui étoit Darly, mort il y a environ deux mois », demandant pour son frère et lui d'« envoyer une perruque à chaqu'un, nouée d'un chatin clair » et annonçant que les vaisseaux de Malte qui ont donné la chasse « aux Tunisiens et Algériens... n'ont pas pu les arriver » (Malte, 17 juin) ; — le marquis de Fontette, remerciant de l'envoi d'un galon « d'un brillant et d'un goust particulier » ; disant qu'il est poursuivi par les créanciers de son oncle, que déjà il a dû payer « M. de Grosloupt, qui se trouvoit dans le besoin, ayant dépensé beaucoup d'argent à un estang considérable qu'il avoit entrepris et qu'il luy a fallu recommencer » ; enfin ce qui lui fait le plus de peine, « c'est d'entendre les mauvais discours des créanciers » dont il sera délivré « quand il plaira à M. le commandeur Davernes » (Marseille, 19 juin) ; — le chevalier de la Roche-Aymon, remerciant des démarches faites par lui (Malte, 20 juin) ; — le marquis de Bartillat, annonçant qu'il a « touché, la surveillance de la Pentecôte, l'ordonnance », comme il l'a déjà fait, par le commandeur de Thianges, il renouvelle ses remerciements et ses assurances d'amitié (Vauréal, près Pontoise, 21 juin) ; — l'abbé de Volonsac qui raconte qu'il est encore ajourné à un an pour jouir de son canonicat de Mâcon, car la fièvre l'a pris alors qu'il allait rejoindre à Brioude l'abbé du Sou, son commissaire, il a dû faire une saison à « Baraluc », et maintenant il est trop tard, car à Mâcon, « on ne peut estre receu après la veille de la St-Jean » ; il vient de recevoir « deux lettres de monsieur le compte de Chauvigni à cheval », au sujet d'une pension de 400 livres qu'il demande à changer contre un bénéfice (Volonsac, 24 juin) ; — le chevalier de Montgontier, qui remercie des nouvelles qu'il reçoit de son neveu et annonce qu'il a reçu une lettre de « Bor », qui dit qu'à Malte il est question du chapeau de cardinal pour le grand maître (Montgontier, 27 juin) ; — le sr Cablat, annonçant l'envoi « d'une bouette de terre de St-Paul, avec un



petit paquet contenant graine de melon et graine choux-fleur » (Marseille, 11 octobre 1730) ; — le chevalier de Castellanne : « je ne puis te dire un seul mot de toutes tes affaires, attendu que le roy est à Marly, dès qu'il sera de retour, l'ambassadeur luy demandera l'abbeyee que tu souette pour ton neveu, c'est un bien petit objet pour un homme de condition, mes il faut à tout un comanement. A l'égar de ce que tu demande pour distribuer le tabac, nous serons bien heureux de l'optenir pour un au lieu de deux. Je vis beaucop avec un fermier général qui est de mes amis, à qui je le demanderey, après que du tracas des noses qu'il a chés luy sera fini. Il marie sa fille. Si bien que dans quatre ou cinq jours je le verrey, et si les plases ne sont pas prises, je suis persuadé que nous l'optiendrons pour un ; car, si tu savés comme sa est recherché, tu ne meterés pas la chose si légèrement ; les prinses quelques fouas s'en mêlent... » (24 février 1734). — Cachets de Beauregard, de Salers, de Margou, de Balbani, de la Roche-Aymon, de Bertilliat, de Castellanne.

**48H120 1698-1705.****1698-1705**

## Description physique :

Importance matérielle : In-12°, papier ; 32 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Carnet

Livre de raison « d'Antoine Charpin de Genétines, commandeur de Beugnay ». État des charges de la commanderie : « Responsions 784 l. 11 s. 4 d. ; décimes 178 l. 18 s. 4 d. ; capitation 88 l. 7 s. 6 d. : chapelle de Bugnais 20 l. ; chapelle de Tourny 15 l. ». — 15 octobre 1698, bail de la commanderie aux sieurs Gay et Malherbe, pour une période de six années, au prix de 4.300 l., 3 chars de foin, 4 bichets d'avoine, 3 feuilletes de vin ». — Réparations à la maison et grange de « Boulay » ; aux granges de Beugnay par le charpentier La Meunière ; — paiement de 25 l. au curé de « Fléty ». — 17 octobre 1698, départ de « Beugnay » ; décès de son frère le grand custode (29 avril 1699) ; départ de Lyon le 26 juin, arrivée à « Beugnay » le 9 juillet. — Réparations à Tourny, à « l'estang de l'Aye », à « Pontenas ». — Bail du moulin de « Tourny » au charpentier Guillaume Montaigne, pour une période de 29 années. — Réparations à « Coulange », à l'étang du « Vernay ». — Rénovation des terriers de Tourny et Pontenas. — Paiement pour réparations de la chapelle d'Anglure et « aussi pour terrasser le dessus de ma chambre à Bugnais ». — Paiement au curé de Chassenard pour la desserte de la chapelle de Beugnay. — Voyage à Beaurevoir, St-Christophe, Lyon. — Réparations à son logement. — Voyage à Vichy ; — autres à Lyon, à Belleville. — 7 septembre 1701, départ de Beugnay du commandeur de Fransaiche, délégué à la visite. — Réparations aux moulins de Luzuy et de Tourny. — Voyage à Lyon (19 décembre 1701) ; don à son neveu le grand custode ; retour à Beugnay le 9 août 1702. — 16 octobre 1702 : « J'ay renouvelé la ferme générale de ma commanderie par publication à Marsigny, et l'ay donnée pour six années, à commencer du mois de may prochain venant, au nommé Gallet d'Aurilly et Sève, son gendre, pour le prix de quatre mille cinq cents livres, et me suis réservé toute la maison de Bugnais, le jardin, toute la vigne, le pré au-dessous, le verger et la terre qui joint la grange et le jardin ; ainsy j'ay augmenté ladite ferme de 200 l., et de la moitié de la vigne ; j'ay en outre cela 200 l. d'estreines ». — Mon valet St-Romain est mort à Bugnais le 16 décembre 1702. — Achat d'un habit à Moulins ; « il y a de plus deux peaux pour doubler ma cullote, une livre de poudre à tirer et quatre livres de plomb ». — Mentions de réparations diverses aux bâtiments dépendants de la commanderie, aux étangs de Coulanges, de Bugney, de Bosserand, voyages à Lyon, paiements, arrérages, lettres de change, etc. — (f° 20 v°). Voyages à Beaurevoir et à Lyon, état des sommes données par lui à son neveu le grand custode. — « Mon valet St-Romain est avec moy depuis l'année 1683, je luy ay promis douze escus vieux de gages, mais depuis deux ans je luy ay donné douze escus neufs, sans obligation pourtant. Je dois avec cela l'entretenir de tout.... Le pauvre garçon est mort.... c'est une grande perte pour moy, car je ne trouveray jamais un si bon valet. — Le 15 août 1703, j'ay pris le nommé Bourdon du bourg de St-Romain à mon service, je luy donne 45 l. de gages et un justaucorps.... Je l'ay congédié le 20 avril 1704.... Boulard est venu à mon service le 24 may 1704, je luy donne quarante-cinq livres de gages et je l'entretiens d'habits, il doit s'entretenir du reste ». Gages de ses laquais St-Germain et la Fortune. — État de ses gains et pertes au jeu (bassette et réjouissance), à Lyon du 16 janvier au 27 juin 1703. — État des sommes avancées par lui au chevalier de Champignelle, capitaine de dragons au régiment de Grammont, à MM. de Maubourg et de St-Christophe, au commandeur de Vaite.

**48H121 1326-1762.****1326-1762**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier ; 1 bulle, plomb ; 6 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettre adressée au commandeur de Chalmazel, à Chazelles, par son frère au sujet du mariage de son neveu de St-Marcel, dont s'occupe le comte de St-Germain, et d'un procédé pour faire le vin cuit (Toulon, 20 février 1710). — Lettre du frère Zaccarie Vella au commandeur Chassin de la Vernade à Montbrison, disant qu'il cherche toujours une croix de boutonnière, car il n'en a pu trouver encore qu'une pesant 38 écus d'or ; il espère que son terrier sera bientôt achevé et déposé aux archives (Malte, 2 décembre 1762). — Bulle du grand maître Antoine Manoel de Vilhena, portant anoblissement pour frère François-Marie Chassein, sergent d'armes au grand prieuré d'Auvergne (Malte, 31 mars 1728). — Mémoire du chevalier de Margou, commandant de la garde du grand maître, au sujet de l'incapacité, pour défaut de résidence, dont devait être frappé le chevalier de Châteautier, et de celle du chevalier de « Vatan » qui, disait-on, n'avait pas fait ses caravanes. — Expédition délivrée le 15 juin 1629, au profit de Pierre de Chevallet de Chamond, commandeur de Morterolles de l'hommage prêté, le 2 décembre 1406, par Guy de Saint-Martial, seigneur de Fromantal, au duc de Berry, comte de Poitou, pour ses terres ou ses droits sur les terres de « Mareval, bois de la Clidière, garennes des Pépinières et de Pierrefoule, bois de la Bourde, paroisse de Fromantal ; bois des Lineirins, paroisse St-Pierre de Fursac ; bois du Lac, en la garenne de Lavaille, paroisse de Foulles ; bois des Ages, paroisse Fromantau ; bois des Fayes, paroisse St-Morice ; mas de

Champmartin, moulin de Lavalade », etc. — Donation de tous ses biens par dame Heliz Tonduda, alias vocata de Gibrano de Colongis à son neveu Bernard Tonduti, chevalier de St-Jean de Jérusalem. Colonges, diocèse du Puy, 25 septembre 1326. — Lettre du chevalier de Mareuil au receveur Costain de Pusignan pour le remercier de ses bons offices et le prier de vouloir bien appuyer la demande d'argent qu'il fait à ses parents pour payer ses habits de caravane à son tailleur qui va passer à Lyon (Malte, 1er mai) ; — autre au même par le chevalier de St-Georges, portant compliments de condoléances au sujet d'une récente maladie (24 septembre 1668) ; — autre du sieur Arnaudon, portant félicitations pour l'état de sa santé (Grenoble, 17 mai 1687). — Bulle du grand maître Nicolas Cotoner, portant autorisation à Alexandre de Costaing de Pusignan, commandeur de Sainte-Anne et la Racherie, de disposer, par testament de la cinquième partie de ses biens (Malte, 29 octobre 1666). — Lettre de la dame M. Richard, veuve Dey, présentant au commandeur « Descloseaux » agent général de l'Ordre à Paris, ses félicitations pour le rétablissement de sa santé (Corbeil, 27 mai 1707). — Lettre du sr Conrazier au commandeur Desfrançois à Lyon, disant qu'il lui a expédié déjà, pour lui et le chevalier du Saillant, des barriques de vin muscat et qu'il va en renvoyer une de vin rouge de Syracuse, ainsi qu'une chasuble, et demandant des instructions au sujet de deux pièces de toile de Flandres qu'il ne peut vendre vu leur prix, prix qu'il serait peut-être bon de diminuer (Malte, 13 février 1743). — Copie de l'enregistrement de la ratification de son désistement du grand prieuré d'Auvergne, faite par Philippe des Gouttes, lieutenant général des armées navales (Toulon, 8 novembre 1644), à la requête de César de Groslée-Viriville, commandeur de Villefranche, son successeur au grand prieuré (Malte, 20 décembre 1644). — Lettres adressées au commandeur de Digoine du Palais « chef d'escadre des vaisseaux du roy et maréchal des camps des armées de Sa Majesté », à la Pacaudière près Digoine, par : le bailli de « Sesmaisons », remerciant de l'accueil fait au sieur Tréguibé, son agent en Bretagne, et disant : « vous aurez seurement appris que nos galères ayant fait rencontre à ce printemps de la capitane de Tripoly et d'une tartane aussy armée en cours, qui avoit cent cinquante hommes, et laditte capitane six cents, nos navires se trouvant avec elles, prirent de remorque le Saint-Jean et le menèrent dessus cette capitane qu'il chauffât tellement qu'il luy tuât plus de deux cents hommes en peu de temps, abatit ses mats de hune et quelque temps après le feu prit à ses voiles, et ensuite au corps du vaisseau, de façon que tout l'équipage de ces deux bâtiments se jeta à la mer, les chaloupes et caiqs allèrent en prendre ce qu'ils pûrent et en ont sauvé trois cents quatre-vingt-treize et cinquante crétiens. Sur l'avis que nous eûmes quelque temps après que la patronne dudit Tripoly, avec une pollacre, l'une et l'autre armées en cours, alloient chercher leur capitane, nos galères et deux de nos navires eurent ordre d'aller au cap Ste-Marie. Et quelques jours après, ayant appris que quatre sultanes étoient au Zante et devoient venir chercher nos navires, l'on fit partir le St-Jean et le St-Jaques qui étoient encore dans ce port pour s'aller joindre aux cinq galères et à la Ste-Catherine et le St-Joseph, pour, étant joints, aller à la rencontre de ces quatre sultanes, hors les mers des Vénitiens, pour ne leur pas faire déclarer la guerre par ces infidels. Je suis persuadé qu'ils les auront attendu au cap Ste-Marie, qui est le lieu où ils doivent passer, y devant même faire quelque descente pour y faire des esclaves, ainsy qu'ils firent il y a quelques années » (Malte, 12 septembre 1709) ; — le chevalier de Beausset accusant réception de 240 livres que le commandeur restait lui devoir (Marseille, 15 mars 1717) ; — madame de la Roche de Clinchamp, au sujet de ce qui pouvait rester dû par son père (Landernau, 8 décembre 1719) ; — le chevalier de Digoine, son neveu, au sujet de la mort de son père et de la peste de Toulon « y moururent beaucoup de monde, le moind, et par jours, des trente à quarente personne sen distinction, mes beaucoup de pety peuple et mesme de famine et de peu de soint..... sur l'Invisible, où nous sommes seule avec quelque daumestique et l'aumaunier qui, dit la messe toutes les faites sur le port pour tous les vesseaux, car pour la ville il n'i a plus de messe ni vaipre depuis plus d'un moy, du moind les porte toujours fermé, la maladie commence à ataker fortement les bastide, où la missaire et la maladie contribue beaucoup..... » (Toulon, 20 mars 1721) ; — le même : la contagion « moissonne fortement icy depuis deux moy, ces deux à trois jours derniers ils en n'est mort des 50 à 60 par jours, qui ce porte bien le mattin et qui sont mort le soires ; volla la situation où nous sommes tous icy, qui ont esté les plus fort jours depuis que cette malladie a commencé icy. La ville c'es mit en carentaine depuis le 10e de mars, et on prestant qu'elle continuera la carentaine jusque au premier de may, dont on doute, n'aient pas riche et encorre moind formie. On n'at eu ordre du roy que toutes la province ce mit en carentaine, qui causera la mort à bien du peuple par la famine et qui procurera ausy les chemins plutaux libre..... je ne oblit point ma belle et emable petite femme qui ne doit plus se ressouvenir de sont marry, que j'ayme cependant beaucoup... » monsieur de Gentiale est « au jésuite, renfermé à cosse de la malladie..... je vous demende en grasse de voulluire bien écrire au conseil à tous ces messieurs, fortement, pour mon navancement..... » (Toulon, 31 mars) ; — madame Cendret, donnant le détail de ses affaires et des nouvelles de sa famille et de ses voisins (Rochefort, 31 mars 172...). — Bulle du grand maître de Vilhena. Cachets de Chalmazel, Vella, de Mareuil, de St-Georges, de Bausset, de la Roche de Clinchamp, Cendret.

## 48H122 1613-1788.

1613-1788

## Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 19 pièces, papier ; 2 imprimés ; 5 sceaux.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« Inventaire des productions que balhe devers vous très honorés seigneurs, messieurs tenantz la Chambre des requestes du Pallais en Tholose, mre Gabriel de Fay de Gerlande et de Saulsac, seigneur dudict Gerlande, Lamotte et baron dudict Saulsac et Vertemise, demandeur en la cause renvoyée par le sénéchal du Puy, ou son lieutenant et en maintenue de la propriété des biens de la maison dudict Saulsac contre mre Just de Fay de Gerlande, chevalier de l'ordre Sainct-Jean de Jérusalem et commandeur de Charrières, et Hector de Fay, sieur de Baumes et Sussac, assignés et deffandeurs » (1613). — Autre contre Hector de Fay appelant du jugement des requêtes du palais (1614). — État des meubles et vêtements emportés à Malte par le commandeur de Fay Gerlande : vaisselle, bois de lits, matelas, couvertures, « table à ralonger, cheres de marroquin de Levant, quatorze, moytié à acoudouer, moytié non », garde robes, « tapis turquesques », selle, « damier d'esbène et d'hyvoire garny de ses tables, plus dans led. damier y a unze paire de tarotz », clefs de tonneaux, mouchettes, bénitier, linge, « serviettes de collation », chapeaux, épées, « tableaux de paysage de Flandres », mules, andiers, manteaux, lits, tapisserie d'Auvergne, vaisselle d'argent, oreillers, gants, cire d'Espagne, « des canons de ciringue d'yvoire, des cornetz d'yvoire pour le triquetrac... 4 tranche-pleumes... ceringue de clistère », habits, meubles de cuisine, barils de moutarde, un sac de manus Dei et de gratia Dei, etc. (1616-1617). — Transaction entre « messire Gabriel de Fay, seigneur de Gerlande, Vertainse, la Motte Surgalaure et autres places, baron de Saulsac, chevalier de l'ordre du roy, tant en son nom

que comme procureur » de Just de Fay, commandeur de Charrières et grand prieur d'Auvergne, et Christophe de la Rivoire, sieur de Chadenac, fils de Judith de Fay, au sujet de la succession d'Hector de Fay, sieur de Baulmes (le Puy, 1621). — Bulle du grand maître Antoine-Manoel de Vilhena, autorisant Jean-Philibert de Fay de la Tour-Maubourg à disposer de son quint (Malte, 27 juillet 1723). — Même autorisation accordée par le grand maître Adrien de Wignacourt à Théodore Florin, commandeur de Braux, prieuré de Champagne (Malte, 7 septembre 1695). — Bulle du grand maître Raymond Perellos de Rocafull, autorisant le maréchal François de Foucaut de St-Aulaire à disposer de tous ses biens propres, même par testament, à condition de faire un legs à l'Ordre (Malte, 12 janvier 1713). — Autre l'autorisant à disposer du quint (10 janvier 1713). — Bref du pape Clément XI au sujet du différent survenu entre François de Foucault de St-Aulaire et Pierre de La Chapelle de Jumillac lors de la promotion de St-Aulaire au maréchalat (Rome, Ste-Marie Majeure, 25 juin 1717). — Bulle du grand maître Emmanuel Pinto, concédant, pour dix ans, à Joseph Fasson de Ste-Jay, commandeur de Tortebeffe, la commanderie de Chazelles, vacante et par la renonciation de Joseph-Guy de Bosredon Vatange et par le décès du maréchal Jean-Baptiste de Montgontier (4 septembre 1747). — Lettres de tonsure, des ordres mineurs et de sous-diacre, données à Léon Gay, chapelain de l'Ordre, par Laurent de Aztiria, évêque de Malte, conseiller du roi (La Valette, 23 juillet, 11 et 24 septembre 1672). — Lettres de Pierre Viany, prieur général de l'Ordre, commandeur de Goutz, nommant Léon Gay son vicaire au prieuré d'Auvergne (Malte, 17 juillet 1673). — Exeat du même, même date. — « Approbations de mons. l'évêque d'Autun d'administrer tous les sacrements et dispance des cas réservés pour messire Léon Gay » (1674-1684). Fragments des procédures entre le commandeur Gratet, de Dolomieu, et la langue d'Auvergne. Le commandeur était accusé d'avoir répandu le bruit que le roi de Naples avait cédé à la Russie le droit qu'il avait sur Malte, comme roi de Sicile, et lui, soutenait que les délibérations de la langue d'Auvergne avaient été falsifiées (1786-1788). — Consultation du 24 mai 1725 au sujet d'accords intervenus entre Claude Mathias et Joseph de Grolée, chevaliers de Malte pour régler les successions de Joseph de Grolée, leur père, et d'Anne de Garnier, leur mère (13 décembre 1711, 3 mai 1727). — Lettres du grand maître Emmanuel Pinto, autorisant François Guérin, sergent d'armes, à disposer du quint (1749). — Jugement de la prévôté d'Issoire sur le procès entre les frères Coste, Jean-Raphael Autheroche, conseiller procureur du roi en l'élection d'Issoire, frère Michel Aulteroche, servant d'armes, de l'ordre de Malte, commandeur de l'Hôpital du Fort, paroisse de Blancfort en Berry, condamnant par défaut Michel Hauteroche à acquitter un billet par lui souscrit (3 juin 1761). — Sceaux des grands maîtres de Vilhena, Pinto, de Laurent de Aztiria, évêque de Malte.

## 48H123 1601-1785.

1601-1785

### Description physique :

Importance matérielle : 41 pièces, papier ; 12 cachets ou fragments.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« Inventaire des biens meubles, papiers et autres facultez trouvez en la maison où est décédé mr Aymé Hugot, secrétaire et agent de messrs les chevaliers et commandeurs de Malthe de St-Jehan de Jérusalem, scize en ceste ville de Lion, rue de la Platière », à la requête de Guiette Fontebonne, sa veuve, tutrice de ses enfants : « une table longière boys noyer, size sus quatre pilhers tournoyez et canellez ; un chaslict boys noier à collonnes tournoyées et canellées ; un aultre petit chaslict bas, boys noier, tournoyé sans collonnes ; une grand garde robbe, boys noyer faite à carreaux, en menuiserie et fermant à quatre clefz ; un cabynet boys noier aussy fait à carreaux ; un buffet de salle boys noier tournoyé et canellé avec des tiroirs au millieu ; un grand coffre boys noyer, fait à draperie ; une chière à doussier, boys noier, couverte de cuyr rouge...., deux andiers de fert couvertz de lhoton, à collonnes, la garniture desd. andiers consistant en une palette, une pincette, une forchette et un bernard (?) de fert, garnis de lhoton », manteaux, pourpoints, grègues, hauts de chausses, petits collets, « juppe à manches drapt violet, garnye d'un gallon noir et doublée de frize », casaques, robe longue, bas, chapeaux, robe de chambre, « enseigne taffetas rouge et blanc où il y a deux croix blanches et deux lyons rouges », literie, tapis, « garniture d'un petit lic à l'impériale en sarge », serviettes, draps, chemises, nappes, armes, « deux petitz tableaux, l'un painct sur toile et est la figure Nostre-Dame, et l'aultre sur carton où est despainct la vile de Malthe », cuillères, bagues, chapelet de corail.... « un pot urinal cuyvre blanc, diette de cuyvre rouge garnie de son couvercle et ancienne...., couche d'airein à laver herbes...., une post chapleure garnie de son couteau chaploir...., trois tonnettes, l'une servant à tenir sel et les autres cendres, deux petitz tableaux thoille paincte, enchassez en bois sappin, paysaiges ».... Inventaire des papiers.... « un grand livre couvert de parchemin blanc escript d'un costé en six feulletz, au premier desquelz est escript la nativité des enfans dudict deffunct.... (1601). — Lettres adressées au commandeur Josset, chancelier du chapitre et prieur de St-Georges par ; le chevalier de Méallet de Fargues, qui lui demande de faire nommer comme commissaires aux preuves de son neveu le chevalier de Bonal, les commandeurs de La Renaudie, de Châteauvert et de Chalus, etc. (Château de Sédages, en Auvergne, 9 octobre 1764) ; — par son frère le commandeur Josset, au sujet des papiers de M. de la Celle, égarés lors de la mort du grand maître, annonçant aussi l'envoi d'un chapelet, d'un colier de corail et de fungus melitensis (Malte 10 mars 1776). — Certificat, pour Joseph Josset, de sa réception dans l'archiconfrérie du St-Sacrement à Malte (23 mars 1747). — Lettres adressées au commandeur de Langon à Grenoble et à Uriage par le sieur Boissier qui le remercie d'un envoi de tabac, au nom de M. de Fontanieu, lui fait des demandes d'argent et des excuses pour son retard à payer : voyage dans la principauté d'Orange, arrivée de son fils, enfant de quinze ans qui sort des Cadets et « s'en va en Italie, lieutenant dans Picardie » (Grenoble, 11 octobre 1731 — 30 juillet 1737). — Lettre du grand maître Pinto au commandeur de Langon, receveur au grand prieuré d'Auvergne, l'assurant qu'au moment venu il lui accordera la faveur qu'il sollicite pour le sr Monnate (Malte, 29 janvier 1754). — Lettre adressée au chevalier de Laube, commandeur de Tortebeffe, à Bron près Lyon, par le sieur Rollat (?), réclamant le paiement de ce qui lui est dû (Gannat, 15 janvier 1760). — Bref du grand maître Emmanuel Pinto, autorisant le chevalier Antoine-Joseph de Laube à disposer de son quint. (Malte, 8 août 1741). — Patentes de lieutenant général des troupes de terre pour le commandeur Claude-François de Lescheraine (Malte, 29 mai 1715). — Bref du pape Innocent XIII, énumérant les services rendus par Claude de Lescheraine et engageant le grand maître à lui remettre l'habit de grand croix de l'Ordre, mais pour l'honneur seulement, sans qu'il ait à prétendre à ses prérogatives (Rome, Ste-Marie-Majeure, 29 janvier 1722). — Exeat délivré par le grand maître de Vilhena à Claude-François de Lescheraine,

commandeur de Genevois (Malte, 22 février 1729). — Ordre de ne pas sortir des limites de son grand prieuré d'Auvergne (Malte 12 septembre 1729). — Bail par Charles-Joseph, comte de Châteauneuf, au comte de Lescheraine, grand prieur d'Auvergne, d'un appartement de neuf pièces et deux cabinets dans son hôtel, rue Croix d'or, à Chambéry ; « trois desd. chambres ont leurs cheminées de marbre, sur l'une desquelles est un tableau de la conversion de St Paul ». A la suite quittances et renouvellements (1736-1748). — Lettre du grand maître Despuig lui annonçant qu'il fera ce qu'il demande pour le chevalier de Montjouvent (Malte, 28 décembre 1736). — Mémoire du commandeur de Lestang pour faire rétablir la date de ses vœux au 25 janvier 1685. — Vente faite par le commandeur Macé à son neveu Michel Baucheron du Terrier, de 228 moutons du domaine des Preugnes (3 juillet 1692). — Lettres écrites au commandeur de Madon à Béjon par : le chevalier de Rupierre, annonçant qu'il vient de remettre au sr Gelez, d'après les ordres du commandeur de Grieu, 500 livres déposées à la recette de France (Paris, 23 juin 1763) ; — le chevalier de Puymaigre au sujet d'un prêt de 3 louis (Puymaigre, 27 janvier 1764, Boussac, 28 mars 1765). — « Procure du 24 de mars 1672 », passée par le bailli Jacques de Cordon de Vieu à son neveu Anthelme Mareschal, chanoine de Belley, « prieur de S. Benoist, pour la direction du balliage de Lion, Genevois, Morterol, Bellecombe et Verrière », visée le 4 avril par le grand maître Cotoner. — Lettres écrites au grand bailli de Margou, aux Ste Claire à Brives, par son frère le commandeur, lui disant qu'il a peine à trouver un curé pour son église de Savesne (?), et le priant d'avancer pour lui 50 louis à madame l'abbesse (« Bonnesagnie », 27 janvier, 15 décembre 1764). — Vidimus par le grand maître Zondodari de la bulle de Raymond de Perellos, constatant les vœux de Just-Henri de Maugiron (Malte, 12 avril 1712, 1er septembre 1721). — Dispense de résidence pour Denis de Maupas de Mantry, commandeur de Ste-Anne (Malte, 21 juin 1714). — Lettres adressées au receveur Méallet de Fargues par : le sr Toulouze, domestique de feu le grand bailli, pour demander un secours (Brives, 30 octobre 1765) ; — Mr d'Ussel, qui présente ses vœux d'heureuse année, parle de madame de Salvart qui l'a « rendu bien noir », et de son frère qui désire entrer dans l'Ordre (Châtel, 12 décembre 1764). — Lettre adressée au commandeur de Menon par le sieur Brette, qui s'excuse de partir précipitamment pour Grenoble, mais il est obligé de conférer avec sa femme sans laquelle il n'oserait conclure un marché qu'il a en vue. « Ne désapprouvez pas, je vous prie, monsieur, cette déférence ; comme je suis sur ce pied avec elle, le ménage seroit troublé si je n'en usois ainsi » (Lyon, 11 novembre 1785). — Arrêt du Conseil privé ordonnant la mise en liberté du chevalier Ferdinand de Moncal et enjoignant au géôlier du Fort l'Évêque de lui rendre les 13 pistoles, la croix de Malte, l'épée et le baudrier, saisis sur lui (2, 24 juillet 1627). — Sceaux des grand maîtres Pinto, de Vilhena, Cotoner, Zondodari ; des conservateurs de la chambre apostolique. — Cachets de Méallet de Fargues, Josset, l'archiconfrérie du St-Sacrement, Boissier, Puymaigre, Margou.

**48H124 1648-1674.****1648-1674**

## Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 68 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Fragments des procès soutenus par Claude de Montagnac de Larfeuillère, commandeur de Leureuil, St-Paul et les Échelles, et Jean-Claude de Montagnac, son frère, contre Joachim Dubourg, acquéreur de la terre et maison de la Brunette (1648-1656). — Sentence de la chambre des Requêtes condamnant Gaspard de Montagnac sr de Larfeuillère et de la Cousture, et Claude de Montagnac, commandeur de Leureuil, son frère, à payer une créance à Mathurin de Gast, ayant droit de Marguerite de la Rochechaudry, veuve de Charles de Jouan, et à Gustave de Briquemault, fils de Jean et de Lucrece de Bernay (30 décembre 1662). — Jugement de Claude de Bouilhat, lieutenant général au bailliage de Châteauroux, portant obligation d'énumérer les biens de la caution fournie par Sylvain Perussault de Salvart au chevalier Jean-Louis de « Montaignat » (1674).

**48H125 1401-1746.****1401-1746**

## Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 21 pièces, papier ; 1 sceau, 4 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Expédition de la vente passée par Honoré de Chevrières, vicomte du Til, « libre seigneur de Saint Maurix et conseigneur du péage de Mascon » à Claude de Montjouvent, sr « d'Eschallon de Bona et du Chasney », de tous les droits qu'il pouvait avoir, comme héritier de sa mère, Claudine de Seyturier, fille de Charles-Emmanuel, baron « de Cornost et de Montdidier », à la réserve des seigneuries de Francheleins en Dombes et de Balançon en Savoie, et sous condition que le contrat sera ratifié par Éléonore de Chevrières, sa sœur, veuve de Claude Bec du Verney, sr de la Motte et Saint-Vincent (Arnas, « maison et chastel d'Arbin », 12 septembre 1640). — Vente par Philibert de Montjouvent, sr de Boaz, à Jean Bahuet de Foz d'une coupe de terre aux Mirandes, à charge de reconnaître qu'en 1650 il avait fait curer les fossés et mettre les planches du pré de Laiz (17 juillet 1655). — Vente à réméré passée par Antoinette d'Aleys, veuve de Claude de Montjouvent, et tutrice de son fils Pierre au chevalier Antoine de Montjouvent, du domaine de « Foz », paroisse de Cruzilles (au Chasney, 30 septembre 1656). — Reconnaissance par Antoinette d'Aleys des sommes payées par le chevalier de Montjouvent à Denis Tamiset, Honoré de Chevrières de St-Maurice, aux enfants d'Abraham Vallier et Marthe de la Grange (1657). — Vente par Jean Bahuet au chevalier de Montjouvent, sr « de la Grange et domaine de Foz » d'une terre sise aux Mirandes (Cruzilles, 25 août 1660). — Bulle du grand maître Nicolas Cotoner, relevant de ses fonctions de receveur Antoine de Montjouvent et y nommant François de Boczosel Montgontier, commandeur de St-Paul (3 novembre 1674). — Lettres écrites au receveur général de Montgontier par M. La Roche Vernassal au sujet des preuves de son fils, pour lesquelles il demandera les commandeurs d'Ussel et de Fontanges ; d'une somme de 52 livres qu'il fera tenir soit par le chevalier d'Espinchal, soit par une occasion de Brioude ou de Clermont ; de la recommandation d'un jeune homme, pour lequel il a écrit à la marquise et au comte de St-Hérem (Vernassal, 25 février 1746) ; — de Mr de Monts au sujet de la maladie de son oncle, le

commandeur de la Richardie, et du voyage qu'il entreprend pour lui à Chantoen avec le bailli de Maubourg (Auliac, 7 janvier 1746). — Lettres adressées au commandeur de Naberat, aumônier de la reine, par le chevalier « Marllat », disant qu'il espérait qu'il passerait par Riom pour voir son cousin le procureur du roi, mais que, comme son espoir est déçu, il lui serait reconnaissant de fixer un rendez-vous pour causer de ses beaux travaux dont il a parlé avec le chevalier de Larfeuillère ; disant : « nostre évêque de Clermont nous ad rudement trêtés, faizant sa vizite, car il at espulcé le curé d'Aydez d'autorité, et en at prouveu un aultre à sa plasse » ; et demandant des nouvelles du chevalier Lambert, prisonnier à Paris (Védrières, 15 décembre 1622) ; — le chevalier de St-Viance, commandeur de Carlat, le priant de parler à son procureur et de lui donner des nouvelles d'Italie, pour savoir s'il peut envoyer son neveu à Malte, en la traversant (St-Viance, 19 juillet 1625) ; — le grand maître de Paule, le félicitant de son travail en réponse « aux pernitieuses mémoires présantées par Moncal à messieurs les notables » (Malte, 21 août 1627). — Lettres adressées au commandeur de La Porte par : le sieur Aubin qui dit qu'il a visité les orfèvres de Lyon pour signaler la croix qui lui a été volée ; comme il est probable qu'elle sera portée en Vivarais ou en Piémont, il lui conseille de prier saint Antoine de Padoue. Il a reçu pour lui 40 pistoles de Montgontier ; parle de la mort du commandeur de « Lespinas » (Lyon, 24 janvier 1666) ; — Claude de la Faye, sa nièce, qui lui dit qu'elle est abandonnée de tous, sauf de son oncle Tixier et demande « un habit avec tout ce qui luy faut, quelques mouchoirs honnestes, un pere de coifes, quelque peu d'argeant ». — Lettres de vœux délivrées par le grand maître Cotoner au chevalier Adrien de la Poype Serrières (Malte, 28 juin 1676). — Pièces de la procédure soutenue entre François de la Poype, comte de Serrières, et le chevalier Adrien de la Poype, commandeur de St-Georges au sujet des fiefs « d'Antouillet et de Griel » qui lui avaient été légués par le testament de Jérôme de la Poype (1710-1715). — Vente par Guillaume de Durche, citoyen de Lyon, frère et héritier de Pierre, et fils de Guillaume et de Huguette Chevrier, à frère Pierre Queyrelli, preceptor de Calma, d'une pension annuelle de six livres tournois, valant six francs d'or, que Pierre Tissot, notaire, et Peronnette, sa femme, doivent sur des maisons sises à Lyon, in magna carriera recte tendendo a fonte et trivio de Gorgoillion ad ecclesiam Sancti Georgii, Lugdun., juxta domum heredum Micheleti Ponchonis.... et juxta domum Arthaudi Eterdon, escofferii.... que domus vendita, cum orto pretendit et exitum habet a parte posteriori ad Parvum Bellumregardum.... (7 décembre 1401). — Sceau du grand maître de Paule. — Fragments des cachets de Marllat, St-Viance, Aubin, Claude de la Faye.

## 48H126 1663-1755.

1663-1755

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier ; 1 sceau plaqué ; 5 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Supplique du commandeur Gilbert Ragon au bailli de St-Amand, demandant les censures ecclésiastiques contre un voleur qui lui a enlevé du linge de table, du pain, de la farine et « deux paires de souliers fraîchement recarlés » (22 juin 1755). — Lettre adressée au commandeur Ragon par le sieur Marion, lui apprenant que deux coffres qu'il amenait pour lui ont été arrêtés à la barrière de la Guillotière par le commis Flachéron (Bourgoin, 24 mars 1722). — Bref du grand maître Perellos de Rocafull, autorisant Philibert Ragon, commandeur de Villejésus à disposer de son quint (Malte, 21 août 1713). — Extrait d'une lettre du commandeur de Fontange au commandeur de La Renaudie annonçant l'envoi de « deux quintaux de chandelle », et disant qu'il est en état maintenant de le rembourser (Billom, 16 novembre 1757). — Mémoires contre le commandeur de la Renaudie, affaires de détournements. — Permission de disposer du quint accordée par le grand maître de Vilhena au chevalier Jacques de la Roche-Aymon Barmont (Malte, 9 juin 1730). — Lettres adressées au commandeur de Ruffey, à Mâcon, par le père Boix, au sujet d'une obligation, remise, avant sa mort, par le commandeur de Digoine du Palais, pour être transmise à ses héritiers (Ozoles, 9 juillet 1721) ; — par Montereux, au sujet de 4 caisses de « fayance » (Salins, 5 août 1743). — Lettres adressées au commandeur du Saillant, par « Jannin l'ainé, avocat en Parlement, ancien vicomte, maire et lieutenant général de police », annonçant le mariage de sa fille avec M. de Reculot et réclamant les sommes versées par ce dernier lorsqu'il faisait des démarches pour entrer dans l'Ordre (Dôle, 5 août 1743) ; — le chirurgien Roger, remerciant de l'envoi d'un bijou à lui adressé pour les soins qu'il avait donné au grand prieur de Lescheraine (Chambéry, 28 juillet 1748). — Lettre de M. de Damas La Clayette au commandeur de St-George, le priant d'intervenir, pour faire payer dix louis d'or à mademoiselle de St-Pierre qui avait cédé des papiers de son père, feu M. Périer (La Clayette, 9 juillet 1674). — Lettre du sieur Favre au commandeur de St-Germain à Paris, lui demandant de vouloir bien l'aider à n'accuser à son père que 200 l. d'emprunt (Montferrant, 19 avril 1779). — Délai de trois ans pour prêter le serment de fidélité accordé au chevalier de St-Mour-Lordoué, grand prieur d'Auvergne (Fontainebleau, 21 octobre 1687). — Dispense de résidence pour Hector-Éléonor de Ste-Colombe l'Aubépin (Malte, 23 septembre 1731). — Passeport, gravé, pour le même (1747). — Autorisation par le grand maître de Vilhena au chevalier Henri de Bertrand du Thé, de disposer de son quint (Malte....). — Renonciation par le chevalier Jean Bertrand, à la succession de son frère, Jean Bertrand sr du Thé (Issoudun, 20 février 1710). — Acte par lequel Claude et Pierre Tribet, laboureurs « de Ternes, paroisse de Belesté », reconnaissent devoir au chevalier Jean Bertrand, habitant « Bejon, paroisse de St Martin de Pouligny, 50 setier de seigle, mesure de Boussac, qu'il leur a fourni pour semence, et 22 livres 14 s. pour perte de bestiaux » (Tournessat, 14 juillet 1746). — Lettres au receveur de Vatanges par : Guerrier du Lery, annonçant l'envoi de deux caisses d'eau de fleurs d'oranger pour la marquise de Pleaux (Malte, 25 mai 1755) ; — Mr de Lestrangle, annonçant l'envoi d'une lettre de change de 400 livres, qu'il le prie de faire toucher à son frère le chevalier (Magniac, 20 mai 1755). — Bulle du grand maître de Wignacourt, pourvoyant le chevalier « François de Vigy, dict de Lespignye » de la commanderie de « Bugnetz », vacante par le décès d'Aymar de Chattes (Malte, 19 juillet 1603). — Sceau du grand maître de Perellos. — Cachets de Boix, Roger, Damas, du Lery, de Lestrangle.

**48H127-48H135 Actes capitulaires.****1614-1792****48H127 1614-1641 (fragments).****1614-1641**

## Description physique :

Importance matérielle : 4 cahiers petit in-f<sup>o</sup> ; ensemble 50 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Nomination comme commissaires des commandeurs de Buranlure et de Montferrand ; — preuves de Jacques de St-Mor ; — lecture de la nomination de Pierre de Chantelot à la commanderie de Limoges, d'Anne de Naberat à celle de Villejésus ; — nomination du commandeur de Gerlande « pour faire la visite des quatre chambres prieurales » ; — présentation de Laurent de Revert, requérant commission pour faire ses preuves ; — nomination de commissaires aux preuves de Jacques de Cordon ; — demandes par divers commandeurs de commissaires aux améliorissements ; — commission aux preuves de F. Grillet dit de Puget ; — preuves « d'Hector de Doing » ; — visite de la commanderie de « Poulhac » ; — preuves de Balthasar de la Mothe dit d'Apremont ; — plainte par le commandeur de Crémeaux du mauvais état d'une maison de la commanderie de La Villedieu en Fontenette ; — baux de la commanderie de Villefranche ; — paiement à Claude Roupier, curé de « Massy et la Saulveté », commanderie de Genevois, à condition qu'il prononcera les vœux ; — commission au commandeur de Blaudeix pour contraindre Claude de Rochebaron, dit de Montrager, commandeur de Montbrison, au paiement de ses arrérages ; — commissaires à la vérification du compte du commandeur de Gerlande ; — visite de la commanderie de Courteserre ; — homologation d'actes concernant la commanderie de la Vaufranche ; — preuves du Sauvage ? ; — remontrance au curé des Échelles ; — preuves de Claude de la Richardie ; — pension de huit setiers de blé au curé du Temple de Vaux et autorisation de prendre du bois dans la forêt de la commanderie ; — substitution du curé Étienne Sermyonet à Gaspard de Laube ; — renvoi de Jean Garnier au receveur ; demande de François Baudonnier ; — preuves d'Alphonse de Brichanteau ; — renvoi au grand prieur de Louis Crolard, curé de Charvieu ; — réclamation de Vincent Pallordet, prieur des Échelles, curé de St-Georges ; — paiement au sieur Ladcap pour les terriers de la commanderie de Bourgneuf ; — plainte du commandeur des Échelles, contre Jean Fayolle, son curé ; — preuves de Pierre de Montégu ; de Jean de Feursac ; François de Beaufort ; — cens de maisons ruinées à Vienne ; — bail d'un moulin de la commanderie de Courteserre ; — lecture d'une lettre du commandeur des Échelles ; — Réclamations de : Jean des Martres, « curé de Monbouchier, — des grangers de Bourgneuf, — des habitants de Ste-Agnès, pour réparations à une église de la commanderie d'Arbois, — du commandeur de Villejésus, pour la prise de croix d'un curé, — de Benoît des Audes pour terres dépendant de Chantoin, — de Jean Fayolle, — du curé Pierre d'Arbepierre, — d'« Anatholle Bugnot, dict Bassoud, dict Marconnaz, pour la réparation du membre de Varessia dépendant de la commanderie d'Arbois », — d'Amable Thiery pour paiement de 700 livres que lui devait « frère François de Bresyard » ; — ratification des baux passés par le commandeur de la Vaufranche ; — nomination de commissaires aux améliorissements de la Vaufranche ; — augmentation de la pension du curé de la Croix-au-Bost ; — preuves d'Antoine de St-Viance ; — améliorissements de la commanderie de Vienne ; — preuves de Charles de Salesse ; — nomination du sr Royet, avocat au Parlement, en qualité d'agent pour soutenir les procès des commanderies à Paris ; — améliorissements de la commanderie de Charrières ; — représentations du commandeur de Naberat sur la nomination de l'agent à Paris ; — condamnation de Guillaume Touchepont, curé de St-Sauveur en Dauphiné, à une quarantaine, au pain et à l'eau, sans pouvoir aller ailleurs qu'à l'église ; — améliorissements des commanderies de Celles et des Bordes. — 1 juin 1619, — Enregistrement des lettres de receveur du commun trésor pour de Crémeaux, commandeur de Chazelles et de la Villedieu en Fontenette, — de celles de procureur pour Charles de St-Viance, commandeur de Carlat ; — décision portant que tous les commandeurs seront tenus d'acquitter leurs charges au commun trésor avant leur départ de Lyon ; — lecture d'une lettre du trésor enjoignant ce paiement ; — nomination de Vincent Palourdet, prieur des Échelles, curé de St-Georges, comme commissaires aux requêtes ; — lettre d'excuses du grand prieur, pour son absence ; — saisie faite par les visiteurs généraux sur les revenus du grand prieur ; — preuves de Jean de Villemontey (?), Melchior de la Fléchière, Joachim de Chastel, Claude François, Nicolas Coulevrat, Jean-Annet de Salhantz, Hector de Doing, dit Mareschal ; — informations sur ces dernières ; — améliorissements des commanderies de la Villedieu en Fontenette et Montferrand ; — réparations à la commanderie de Limoges ; — preuves d'Antoine de St-Viance, Jean de Girard, Gabriel de la Maisonneuve ; — plainte contre Jean des Martres, curé de Montboucher ; — décision portant que le sr de la Burgière sera nommé à un des offices de justice de Bourgneuf ; — renvoi de la requête de Jean de Bigny aux commissaires aux réparations de la commanderie de St-Georges ; — preuves de Gabriel de la Richardie ; — demande du commandeur des Échelles pour la vente d'un pré ; — visite de la commanderie de St-Georges ; — preuves de Pierre de Lesgue, d'Étienne le Noier ; — don, aux Récollets de Montferrand, de mesures, sises à St-Jean de Ségur, pour aider à la construction de leur couvent ; — réclamation du commandeur de Courteserre au sujet de la pension qu'il doit toucher sur le revenu du baillage de Devesset ; — réclamation du chevalier Lambert ; — preuves de Louis de Lacabbe (?), de Pierre de Pontz ; — réparations aux commanderies de Bourgneuf et Bellechassagne ; — demande faite par les Récollets d'une petite chapelle en ruines, près de la Tour du Pin, et dépendant de la commanderie de St-Georges ; — paiement aux commandeurs de Merlat et de St-Viance, pour aller faire une enquête au sujet des officiers de Bourgneuf ; — preuves d'Antoine du Laurens. — 2 juin, — preuves de Philippe-Guillaume de La Tour, de Louis Font-Jehan ; — vérification des comptes du receveur du commun trésor ; — frais de procédures contre Pierre d'Albepierre ; — demande par le commandeur « de Vieux » d'un certificat constatant qu'il est pourvu de la commanderie de Genevois et Compezières ; — même « par mr de Bursin, pour la commanderie de Poulhat » ; réclamation du sr de la Burgière ; — améliorissements de Chambéry ; — preuves de Christophe de Saconnay, de Louis de Galliane, de Pierre Rigaud ; — réclamation au sujet du château de Bourgneuf ; — envoi de Merlat et St-Viance dans cette ville ; — preuves de Guillaume Grimaud ; — réparations à l'église St-Georges ; — arriérés de comptes ; — provisions des cures de St-Mer de Mionnache et de St-Bausire ; — requêtes des habitants de Naberon, d'Antoine Terrade, curé de Faux ; — preuves de Michel de St-Julien ; confirmation des contrats « en modération de cens et servis » au profit d'André Goyet,

praticien « d'Arland » en Auvergne, à charge pour lui de faire renouveler les terriers de la commanderie de Courteserre ; — visite de terres de la commanderie de Chazelles ; — réclamation au sujet de bestiaux de la commanderie de Chambéry ; — pension du curé du Temple de Vaux ; — visite d'un bois de Courteserre ; — demande de commissaires par Naberat, commandeur du Temple d'Ayen ; — améliorissements de Salins, la Vaufranche, Temple d'Ayen ; — preuves de Claude François ; — vente en Valais d'un membre de la commanderie de Chambéry ; — réparations à une chapelle près de Villars, dépendant de la commanderie des Feuillet ; — demande faite par la confrérie de St-Charles d'Annecy, pour enterrer dans l'église St-Jean ; — réclamation des fermiers de Bouron (?), membre de Bellecombe ; — réclamation par François de Dortan, sr de Marsonnas, au sujet de la dépouille de Pierre de Dortan, commandeur de Bellecombe ; — remboursement à Gilbert Chambel, secrétaire du chapitre, des livres achetés par lui pour la commanderie de St-Georges ; — répétition de pension contre le commandeur de Vienne. — 1er juin 1623, — ordre d'acquitter les charges des commanderies ; — nomination des commissaires aux requêtes ; — preuves de « Louis des Escures, de Pierre de Basques (?), de Gilles de Lursinge (?) » ; — améliorissements de la commanderie de Celles ; — preuves de « Antoine du Laurens, Louis du Vignaux, Charles du Cros, Antoine du Cros, Sanche-Marc-Prosper de Malhard, Jean de Palleteras, Jean-Louis Magnin, Esmard-François de La Rochelambert, Jean Chevrier, Claude de Boissard » ; — déprédations dans les bois de Bessamorel ; — ordre d'apporter les lettres de provisions de bénéfiques ; — recherche des terriers de la commanderie de St-Georges ; — réclamation du chevalier Lambert ; — rachat d'une rente ; — réclamation du fermier de Châteauroux. — 2 juin, — lecture de la convocation d'un chapitre général par le grand maître ; — preuves du Laurens ; — enregistrement des provisions de Michel Rigaud, curé de St-Pierre, commanderie d'Olloix ; — plainte contre le fermier du « Bessy », commanderie de St-Georges ; — examen des terriers de St-Georges ; — remise de deux terriers des Échelles ; — don au sr Chambel, à charge de cinq sous de rente, d'une terre sise à la porte de Lyon ; — injonction de faire résidence à un curé de la commanderie de Tortebesse ; autorisation au fermier de Pontvieux de faire les avances nécessaires pour soutenir les droits de la commanderie ; — vérification des comptes du receveur ; — accord entre le commandeur et le curé des Échelles ; — dépouille du commandeur du Guat (?) ; — rachat d'une rente de la commanderie St-Georges ; — demande du fermier du « Feulieux » pour être déchargé de la taille ; — demande de Gilbert Chambel, secrétaire du chapitre ; — prêt par Jérôme de Merlat ; — poursuites contre les fermiers de Bellecombe ; — preuves de « Jacques d'Oradour, de Louis de La Rivoyre, Jean du Monnard, Aimé de Richard, Jacques de Montignac » ; — améliorissements des commanderies de Villejésus et des Échelles ; — don aux Récollets de ruines sises à St-Sauveur près St-Marcellin ; — échange entre le commandeur des Échelles et les Charteux ; — preuves d'Aimé de la Sagne, de Claude de la Sagne ; — améliorissements de la commanderie des Échelles ; — preuves de Claude Chambel, de Jacques de Montignac, de François de Breschard ; — enquête sur le curé des Échelles ; — améliorissements de la commanderie de Courteserre, de celle de Ste-Anne ; — preuves de Gabriel de Moras ; — réclamation de Gilbert Chambel ; preuves de Moras ; — bail de la commanderie de Chazelles. — 10 août, — délégation au chapitre général à Malte ; — preuves de Jean Chevrier. — 1er juin 1640, — comptes du receveur ; — dénombrement des fiefs et revenus des commanderies ; — injonction du commun trésor de remettre un rôle des charges de chaque commanderie ; — excuses du commandeur de Pradal, qui, ne pouvant remplir ses fonctions de secrétaire, propose le sr Chazard pour le remplacer ; — preuves de Jean Moscranny ; — nomination des visiteurs généraux ; — visite de la commanderie de Chazelles ; — présentation des provisions de Léonard Champeault, curé de Bourganeuf ; — revendications de biens de la commanderie de « Bugnets » ; — preuves d'Henri de Vogué-Gourdans, de François Mareschal, Jacques de Langon, de la Feuillade ; — améliorissements des commanderies de Feniers, Ste-Anne, Salins, Celles ; — preuves de Claude de Tenay, St-Christophe, de Philibert-Alexandre de Ste-Colombe ; — améliorissements de Chambéry ; — preuves de François de Rostaing, d'Antoine de la Trouillière, de Pierre des Roches-Herpin ; transaction au sujet de biens situés au village de La Bruyère, commanderie de la Croix-au-Bost. — 2 juin, — demande du commandeur de Chanonat pour louer le membre de Bessamorel dont le château et la grange viennent d'être brûlés par les habitants ; — améliorissements des Échelles et de Chanonat ; — preuves de Claude de la Richardie, de Claude du Ligondès, de François de Chauveron ; — provisions de Jean Marnand, curé de Gentioux ; — preuves d'Antoine de Feugerolles, de Claude de la Poype-Vertrieu. — 1er juin 1641, — lettre du trésor enjoignant d'envoyer une liste des débiteurs ; — preuves de Jean de Lestrage ; — demande de dispense de résidence par François Vareille, vicaire de Ste-Anne ; — dépôt du terrier de Naberat et de Salesses, membre de Ste-Anne ; — preuves d'Henri de Vogué-Gourdans ; — comptes du receveur ; preuves de Claude de Tenay St-Christophe, de Pierre de Balorre ; — présentation de la bulle portant nomination comme procureur du trésor de Balthasar d'Albon, commandeur de Mâcon ; — preuves de Joachim de Falcoz, de Jean de Chaulvin, de Louis-Alexandre de Capponi, d'Étienne de Renaud, Jérôme de Marlat, François Brivazat, François de Rostaing, Jacques de Langon, Annet des Coloud St-Aignin, François Hugon du Prat, Claude de la Richardie ; — transaction au sujet de cens de la commanderie de la Râcherie ; — améliorissements des Échelles ; — preuves d'Aymar de L'Estang ; — examen de la cause de Justinien Servonnet, sociétaire de St-Georges ; — provisions de Claude Fessandier, vicaire de St-Jean-la-Chevalerie du Puy ; — preuves de Paul d'Aubusson La Feuillade ; — vœux et provisions de Benoît Royer, « vicaire de St-Soyan, dépendant des Bugnais » ; — améliorissements du bailliage de Devesset ; — comparution de Jacques de Leau ; — améliorissements et terriers des Échelles. — 3 juin, — remise de terriers des Échelles de 1344, 1369, 1485, 1486, etc. ; — excuses du commandeur de Pradal, secrétaire du chapitre ; — améliorissements de Chambéry ; — vœux de Benoît Royer, vicaire de « St-Soyan » ; — preuves de Pierre de Balorre ; — vœux de Claude Fessandier, vicaire de St-Jean-la-Chevalerie ; — vœu demandant d'écrire au roi pour la suppression des rentes au denier 7 et du logement des gens de guerre en Dauphiné, et l'exclusion des enfants et parents de ceux qui auront fait violences à l'Ordre.

## 48H128 1669-1675.

1669-1675

### Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 140 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

1er juin 1669, — présentation de la bulle nommant le commandeur de Montgontier receveur du grand prieuré d'Auvergne ; — comptes du commandeur de Pusignan, receveur ; — nomination de Bonaventure Cholier, avocat général au parlement de Dombes, à la charge de conseil de l'Ordre, en remplacement de son père ; — améliorissements de Laumusse, Lormetoux, St-Paul, Temple de

Vaux ; — lecture d'un décret du grand maître ; — preuves de Jean d'Albon, Joachim d'Estaing, François-Édouard d'Estaing, Claude-Christophe de Beauverger-Mongon, Jean de Beauverger-Mongon, Jean de Ramilli, Pierre Laurens ; — améliorissements du Temple d'Ayen ; — preuves de Durand Prouhet ; — améliorissements de Pauliat ; preuves de Jacques-Marie Doradou d'Autezat, André Coulon, Joseph Arnaud, « Albert-Hugeine de Rosilon », Jean-Bertrand de Bauron, Antoine de Bonneval, Léonard Darche ; — terriers de Chanonat ; — prise d'habit de François Bardon, vicaire de Celles ; — visite du grand prieuré et des chambres prieurales ; — consigne des terriers de Celles et de Mâcon. — 2 juin, — améliorissements de Feniers ; — preuves de Jean-Armand de La Vaur, de Jean Peleterat ; — demande d'échanges pour la Vaufranche ; — améliorissements du grand prieuré ; — preuves de Léonard Darches, Pierre Laurans ; — règlement du différend des sociétaires de St-Georges ; — preuves de Jean de Ramilly ; — améliorissements de Chazelles, Montchamp, Olloix ; — transaction entre le commandeur d'Ayen et les pères de la doctrine de Brives, au sujet du village de La Grange, paroisse de Preugne. — 3 juin, — consigne des terriers de « Bugnès », Anglure, Boulay ; — injonction au sr Chazard de consigner aux archives tous les papiers de la commanderie St-Georges qu'il détenait encore ; — communication des registres de visites au commandeur de Pusignan ; — communication de ses preuves au chevalier de Ste-Jay ; — améliorissements de Masdieu ; — communication des terriers de Verrières ; — échanges pour la commanderie de la Vaufranche ; — améliorissements de Feniers ; — consigne des terriers de Chanonat et de Mâcon ; — comptes du receveur de Pusignan ; — (f° 10) prise d'habit d'Antoine Burdel, curé du Temple de Charvieux dépendant de St-Georges ; — provisions des curés de Monteux, de St-Romain, d'Ides ; — remise au commandeur de Montgontier des sommes aux mains du commandeur de Pusignan ; — réclamations du commandeur de Pusignan ; — remise du terrier de Blaudeix ; — union du prieuré de la Vinadière « à la table de l'oberge » ; — bulle portant pension pour le commandeur de Fougère sur la commanderie de Montchamp ; — améliorissements de Pauliat. — 12 novembre, — enregistrement de la bulle nommant le commandeur de Pusignan procureur du commun trésor ; — pension de Montjouvent sur la commanderie de Laumusse ; — améliorissements des commanderies de Courteserre, Villefranche-sur-Cher, Olloix ; — preuves de « Jean-Armand de La Vaur Ste-Fortunade, Jacques d'Autezat, Jean-Paul de la Rivoire, Joseph Arnaud, André Colomb » ; — excuses de Pusignan pour la visite prieurale ; — preuves de Jean Peleterat ; améliorissements de Courteserre, etc. ; — preuves de Jean-Armand de La Vaur etc ; — améliorissements du Mayet ; — consigne des terriers de Courteserre, Olloix, Villefranche-sur-Cher. — 1 juin 1670, — lettre de Pusignan ; — comptes du receveur Montgontier ; — améliorissements pour le grand prieur ; — réunion de la Vinadière ; — preuves de « François Foucault de St-Aulaire, de Jean-Hipolyte d'Estampes, Claude Fournier de Pradines (f° 20) Antoine-Marie de Maisonseulle, Pierre Clerc de Fay, François-Marie de Garcin de St-Germain, Emmanuel-Adrien Conflans de Mélincourt, Gilbert-Gabriel de Monette » ; — améliorissements de Pauliat ; — preuves de Salomon Chesnard, Jean-Baptiste Atteyne, Louis de Malleret, Gaspard des Hugonnières, François de Livron ; — transaction entre le commandeur de la Renaudie et le sieur Domeze ; — échange pour la commanderie de Leureuil ; — améliorissements des Bordes, de Masdieu, de Puy-de-Noix, de Montchamp ; — plainte du fermier de Montbrison ; — améliorissements du commandeur de Tanay. — 3 juin, — preuves de Marie de la Guiche, François Navergnon ; — comptes du receveur Montgontier ; — bail emphytéotique passé par le commandeur de Leureuil ; — règlement du différend entre le curé et les sociétaires de St-Georges ; — remise au commandeur de St-Marc des papiers de sa commanderie ; — transaction entre le curé de St-Georges et Sybille Blauf ; — union de la Vinadière ; — transaction entre le commandeur de Courteserre et le seigneur de Landon ; — proposition du médecin Favy ; — améliorissements de Pauliat ; — pension au sieur Pradal pour la réunion de la Vinadière. — 12 novembre, — procédure contre le curé séculier de Monteil-Guillaume, dépendant de Ste-Anne ; — enregistrement de la lettre du commandeur de Pusignan pour ses améliorissements ; — preuves de François-Marie de Garcin ; — améliorissements de St-Georges ; — preuves de Cler de Fay, Salomon Chesnard, Jean-Baptiste Atteyne ; — difficulté avec le parlement de Grenoble qui demande production des originaux des titres des commanderies ; — (f° 30), requête des religieuses de Voiron, demandant, sous charge de pension, la chapelle Ste-Catherine de cette ville ; — consigne des terriers du Temple de Vaux et St-Georges ; — preuves de François-Marie de Garcin ; — améliorissements de St-Georges ; — preuves de Cler de Fay, Salomon Chesnard, Jean-Baptiste Atteyne, Jean-Hipolyte d'Estampes. — 13 novembre, — preuves d'Estampes. — 1 juin 1671, — lettre du commandeur de Pusignan ; — décret du grand maître sur le port de la croix d'or ; — comptes du receveur ; — améliorissements de la Vinadière ; — preuves de Gabriel Foucault de St-Germain-Beaupré, Claude Bollian, Jean-Joseph Sauze, Pierre-François de la Roche-Aymon, Marie de la Guiche ; — bulle autorisant Jean Chazard, curé de St-Georges, à porter la croix d'or ; — preuves de Pierre de Lestan, de Claude de Fougères, d'Emmanuel de Conflans, Gaspard de la Richardie, Antoine-Marie de Maisonseulle, Charles-François de Livron, Jean-Baptiste de la Balme ; — améliorissements de Masdieu, de Puy-de-Noix ; — réclamation du curé de Parzac pour la dime ; — visite des Échelles. — 2 juin, — preuves de César Vivient ; — améliorissements du commandeur de Tanay ; — preuves d'Albert-Joseph le Loup ; de Claude-François de Tyard-Bissy ; — améliorissements de Lormeteaux, La Vaufranche, St-Paul, La Vinadière ; — preuves de Marie de la Guiche, Emmanuel-Adrian de Conflans, Antoine-Marie de Maisonseulle ; — consigne du terrier de la Vaufranche ; — preuves de Charles-François de Livron-Savigny ; — consigne de documents par le commandeur de Pradal ; — (f° 41), décret du grand maître et discussions relatives au port de la croix d'or par les frères servants et chapelains ; — améliorissements du grand prieur. — 3 juin, — professions d'Antoine Bardel et Benoît Michel ; — améliorissements de Montchamp ; — preuves de Jean-Baptiste Attayne, Jean-Hypolite d'Étampes-Valançay ; — comptes du receveur ; — consigne des terriers de Laumusse et de ses membres ; — (f° 51), consigne du terrier de Carlat. — 12 novembre, — lecture des lettres relatives aux servants d'armes ; — améliorissements de St-Paul ; — preuves de Jean-Joseph Sauze, Claude de Montsaunin, Henri-Didas de Maugiron, Claude Boulliant, César Vivient, Pierre de Lestang ; vente de biens de la commanderie de Chambéry aux Bernardines de Conflans ; — remontrances au sujet des curés, particulièrement de celui de « St-Bouzille » dépendant de Bellechassagne ; — preuves de Jean-Joseph Sauge ; — améliorissements et consigne des terriers de St-Paul et ses membres ; — sommation à comparaître au vicaire de St-Bauzille ; — justification de Jean Chazard, curé de St-Georges, accusé d'avoir pris le titre de chevalier. — 1 juin 1672, — bulles nommant le commandeur de Montjouvent receveur, et le commandeur de Pusignan procureur ; — comptes du receveur de Montgontier ; — décret au sujet des servants d'armes ; — comptes du receveur ; — (f° 63), preuves de Gabriel Foucault de St-Germain-Beaupré, de Claude de Fougères du Creux, de François de Montagnac, du Pont, Jean de Barre de Buranlure, François de Thiard, Antoine-Pierre de St-Mauris ; — améliorissements de Montchamp, La Vaufranche, du grand prieuré ; — transaction du commandeur de Courteserre ; — plainte contre le curé du Temple de Vaux ; — améliorissements de la Vinadière et de la Râcherie ; — 2 juin, ratification de la vente faite aux Bernardines de Conflans ; — renonciation à la dime du temple « du Besay », sur la chapelle « de Perin », érigée en paroisse ; — dépôt aux archives des titres de la vente aux Bernardines ; — preuves de



Gabriel-François Foucault de St-Germain, de Claude de Fougères, Claude-François de Thyard, Jean-Baptiste de la Balme ; — dépôt des procédures du commandeur des Échelles contre M. de la Tivollière ; — réclamation du commandeur de Fonsjean au sujet de sa pension sur la commanderie de la Croix-au-Bost. — 3 juin, — pièces de procédure du commandeur des Échelles contre M. de la Tivollière ; — comptes du receveur ; — améliorissements de Montbrison ; — réparations à l'église de la Croix-au-Bost ; — interpellation au sujet des archives ; — consigne des titres de la Vinadière. — 12 novembre, — lecture du décret concernant les frères servants ; — information sur la terre de Montmorillon demandée par le marquis de Louvois ; — (f° 70), améliorissements du grand prieur ; — plainte contre le curé de Montelguillaume ; — rénovation du terrier de Ste-Anne ; — améliorissements de Bourgneuf et Bellechassagne ; — échange pour la commanderie de Courteserre ; — améliorissements des Bordes, de la Vinadière ; — preuves de Pierre-Antoine de St-Maurice, Antoine de Pons, Charles-François de Montferrand, Paul des Escures, Guillaume de Gaucourt ; — améliorissements et consigne des terriers de Bourgneuf et Bellechassagne ; — preuves d'Antoine-Pierre de St-Maurice, Antoine de Pons, Charles-François de Montferrand ; — réclamations des commandeurs de Fay-Gerlande et de Pusignan pour l'entrée aux archives ; — réplique du sieur Monier, agent du receveur ; — inventaire des terriers de Bordes ; — échange pour Courteserre ; — améliorissements de la Vinadière ; — condamnation du curé du Temple de Vaux à rester un an au séminaire ; — rénovation des terriers de Ste-Anne ; — (f° 84), sentence contre le curé de Montelguillaume qui refusait de prononcer les vœux ; — améliorissements des Bordes ; — discussion au sujet des archives. — 1 juin 1673, — décret contre les servants d'armes ; — comptes du receveur ; — décret contre les débiteurs ; — liste des débiteurs ; — preuves de Henri de Vogué-Gourdans, Pierre de Jumilliac, François Du Mas du Breuil, Jean-Baptiste de Girard de St-Paul, Jacques-Joseph et Hyacinthe de Montfort, Jean de Mongon-Beauverger, Jean du Mas, Joseph-Pascal Rivière, Joachim d'Estaing, Charles-César de Lévy-Luny, Philippe-Jacques Montaux, Jean-Joseph de Reaulx ; améliorissements du grand prieuré, Bourgneuf et Bellechassagne ; — preuves de Jean-Baptiste de la Balme, Charles de Montsaunin, François de Montagnac-Larfeuillère, François Foucault de St-Aulaire ; — améliorissements de Puy-de-Noix, de Montchamp ; — acquisitions du commandeur de la Tour-Maubourg ; — consignes de terrier des Bordes ; — profession de Joseph Melon, cleric des Échelles ; — consigne de reconnaissances de St-Paul ; — preuves de « Jean de la Balme-Monchalain, François de Montagniat-Larfeuillère, Charles de Montsaunin » ; — Inventaires des terriers de Bordes et Bourgneuf ; — améliorissements de la Râcherie ; — preuves « de Jean de Bar-Buranlure, Alexandre Chaponet, Paul des Escures » ; — abénévis d'un pré par le curé de St-Georges ; — comptes du receveur ; vœux demandant l'enregistrement des privilèges, la communication de tous les arrêts favorables à l'Ordre, la dénonciation de tous les procès des commandeurs pour être, s'il y a lieu, soutenus par les receveurs et agents généraux ; — poursuites contre Annet Bothe, curé de Montelguillaume ; — remise des livres de visites au receveur. — 12 novembre 1673, — (f° 95), liste des débiteurs ; — améliorissements de Chambéry ; — preuves de « François Damas du Breuil, de Montfort, Jean-Charles de Verdonnet, Alexandre de Chaponnay, Philippe-Jacques Montau, Jean de Montgon-Beauverger, Jean-Joseph des Réaux, Pierre de Monnet » ; — inventaire de terriers des Bordes ; — provisions de prêtres de la communauté de Bourgneuf ; — améliorissements de Chambéry ; — Preuves de « Jean-Charles de Verdonnet, de la Guiche, Hyacinthe et Jacques de Montfort, Jean de Montgon, François Damas, Philippe-Jacques de Montau » ; — inventaire des terriers de Chambéry ; — confection du petit terrier « d'Obtenon, dépendant de la commanderie de St-Georges » ; — remise des terriers de « la Valbonne et Nemy-Taney » ; — preuves d'Alexandre de Chaponnay. — 1 juin 1674, — tableau des débiteurs ; décret du grand maître au sujet du classement et de l'inventaire des archives, des débiteurs, des preuves de noblesse ; — comptes du receveur ; — preuves de François de la Roche-Aymon, Jean Girard de St-Paul, Antoine de St-Julien St-Marc, Louis de Champbon-Marcilliac ; — examen des terriers et papiers du commandeur de Maisonneulle ; — preuves de François Foucault de St-Aulaire, Pierre Chapelle de Jumilliac, Jean-Joseph Reaulx, Pierre Monet, Henri de la Guiche ; — améliorissements de la Râcherie ; — preuves de François de la Marche, François de Ligondès ; — améliorissements de Montchamp ; — confection des terriers de Mâcon ; — preuves de Gourdans ; — vérification des terriers de St-Georges et Celles ; — preuves de Beaucourt ; — bref d'ancienneté du sr Gay ; — procès du commandeur de St-Georges contre le sr Gresle ; — demande d'André Vivier pour reprendre ses fonctions de vicaire du temple de Vaux ; — 2 juin, — rapport de La Tour-Maubourg au sujet des terriers de St-Georges et Celles ; — supplique d'Octavien de Chaponnay pour faire insérer dans les preuves de son fils Alexandre deux contrats oubliés. — 3 juin (f° 111), — lettre du commandeur de Ste-Colombe se plaignant de la saisie des revenus de sa commanderie, faite par l'évêque de Clermont, pour défaut de foi et hommage ; — preuves de Henri de Vogué-Gourdans, Pierre Monet, François Foucault de St-Aulaire, Jean-Joseph Reaulx, Pierre Chapelle de Jumilliac ; — poursuites contre les habitants de Semur-en-Brionnais qui détenaient des terres du domaine de Launay dépendant de Mâcon ; — délivrance du terrier de Château-le-Bois ; — excuses des commandeurs absents. — 12 novembre 1674, — liste des débiteurs ; — réclamation du commandeur de Pusignan pour avoir le prêt d'un terrier de la Râcherie ; — inventaire des archives ; — procédures contre Claude Salaix, vicaire de « La Vessenet et chapelain de Loubeyzargues » ; — révision d'un terrier de Compezières ; — preuves de Pierre-François de la Roche-Aymon ; — remise de papiers concernant le procès de la commanderie de la Râcherie contre le sr Chavassieu. — 1 juin 1675 (f° 120), — nomination du secrétaire, Léon de Fonsjean, commandeur de la Tourette ; — enregistrement du décret ordonnant le dépôt des terriers aux archives ; — comptes du receveur ; — améliorissements de Montchamp ; — décision portant qu'il sera nommé des commissaires pour informer secrètement sur les preuves ; — inventaire des archives ; — prise d'habit du curé de La Vessenet ; — abandon au curé de la dîme du village de Verdier, commanderie de Celles ; — preuves de François-Marie d'Entragues ; — remise d'un terrier de Chanonat ; — excuses des commandeurs absents ; — poursuites contre Jean Ronthonnet, curé de Blaudeix ; — droit de vinade de la commanderie de Feniers ; — preuves d'Antoine de St-Julien St-Marc, de Jean de Bard de Buranlure, Louis de Chambon, Paul de Gaucourt, Jean de Gruet, Pierre Reynaud, Joseph de La Roche-Aymon, Gilbert de La Roche-Loudun, Silvain de Gaucourt, Louis-Charles de La Rochefoucault ; — remise à l'abbé de St-Benoist du terrier « de La Chesse, dépendant de Genevois », pour être communiqué à l'avocat général du Sénat de Savoie. — 2 juin, — preuves de François-Marie de Crémeaux d'Entragues ; — liste des débiteurs ; — rapport sur le classement des archives ; — remise de reconnaissances de la commanderie de St-Georges ; — reconnaissance du marquis d'Entragues pour une somme de 12000 livres ; — liste des débiteurs insolvables ; — preuves de Silvain de Gaucourt. — 3 juin, — demande du terrier de « La Vau St-Jean, dépendant de Chanonat » ; — enregistrement des bulles nommant Montgontier receveur et La Tour-Maubourg procureur ; autre nommant le servant d'armes Antoine Serve solliciteur du commun trésor ; — défrichement de la forêt de Tessonges et des Brousses du Pré-neuf et du Pré du Bois, dépendants de Laumusse ; — renvoi du chevalier de St-Viance au commun trésor ; — visite de l'étang de Jenseray ; améliorissements de la Râcherie ; — preuves de Denis Geoffray ; — comptes du receveur ; — améliorissements de Blaudeix ; — information contre le curé de La Pougé,

membre de Chamberaud ; — 12 novembre (f° 132), — liste des débiteurs ; — réglementation et formulaire des preuves ; — preuves de Jean de Gruel, Paul de Gaucourt, Joseph de Barmon La Roche-Aymon, Louis-Charles de la Rochefoucault ; — améliorissements de Celles et Laumusse ; — preuves de Louis de Broissia ; — poursuites contre Jean Ronthonnet, curé de Blaudeix ; — visite du moulin d'Espinassy dépendant de Mâcon ; — preuves de Louis-Charles de La Rochefoucault, Jean de Gruel, Paul de Gaucourt, Joseph de Barmont ; — améliorissements de Celles et Laumusse ; — inventaire des terriers de Laumusse ; — remise des clefs des archives au receveur de Montgontier.

**48H129 1706-1737.****1706-1737**

Description physique :

Importance matérielle : In-fol°, papier, 290 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

1er juin 1706, — preuves de François Guérin ; — visite de La Vinadière ; — améliorissement de Pontvieux ; — terrier de « Belleveysay », dépendant de Montchamp ; — décret du grand maître ordonnant de recouvrir la maison de Billon, dépendant de Courteserre ; — preuves de Gilbert de Montagnac ; — requête des sociétaires de St-Georges de Lyon contre Jean-François Charton. — 2 juin 1706, — preuves de François Guérin ; — améliorissements de Pontvieux ; — comptes du receveur ; — provisions de Sylvain Johannand, vicaire de Blaudeix et « Remondaix ». — 3 juin, — poursuites contre les vicaires de Blaudeix et St-Pierre de Genebroux ; — preuves de Gilbert de Montagnac ; — nomination du commandeur Ragon comme agent de l'Ordre ; — améliorissements de Mâcon ; — visite de la Vinadière ; — preuves de Pierre du Perroux ; — comptes du receveur. — 12 novembre, — preuves de Jean-Charles de Germigney, Pierre-François de Moréal, Jacques de Juge ; — réparations de Billom. — 1er juin 1707, — preuves d'Henri-Joseph de Monspey-Vallière, Pierre-François de Moréal ; — remise du terrier du Temple d'Ayen ; — provisions d'Antoine Goumot pour la judicature de Feniers ; — preuves d'Henri-Joseph de Monspey-Vallière ; — décret concernant la rectorie de Saint-Georges d'Annonay ; — preuves de Joseph de Fay La Tour Maubourg ; — comptes du commandeur de St-Maurice, receveur. — 2 juin, — améliorissements de Masdieu ; — réunion au bailliage de la chapelle St-Georges d'Annonay ; — preuves de Pierre-François de Moréal ; — coupe de bois dans la commanderie de Lormeteaux ; — terrier du Temple d'Ayen ; — requête de Jean-François Charton, vicaire de l'église St-Georges. — 3 juin, — preuves de Michel Aulteroché ; — provisions du curé de « St-Pierre de Genebros » ; — bulle nommant le commandeur de Métivier, agent extraordinaire de l'Ordre ; — requête des sociétaires de St-Georges de Lyon au sujet de leur traitement et contre Jean-François Charton. — 12 novembre, — preuves de Joseph de Fay La Tour Maubourg, Joseph-Henri de Monspey, Michel Aulteroché ; — sommation au commandeur Desvignes de se présenter pour arrêter les comptes de la commanderie de Limoges ; — (f° 10), profession de Jean-Joseph de Caissac ; — provisions de la cure de Lormeteaux pour François Bouteiller ; — preuves de Joseph de Fay La Tour Maubourg, Michel Aulteroché, Joseph-Henri de Monspey, Jacques de Juge. — Lettres de provisions de Bouteiller ; — profession de Caissac. — 14 novembre, — preuves de Joseph de Veyne. — 1er juin 1708, — nomination du commandeur d'Attayne aux charges de secrétaire et d'archiviste ; — preuves de Léon de Dreuille, de Claude de Dienne Chavagnac ; — coupe dans les bois des commanderies de Villefranche, de la Râcherie ; — améliorissements de Pontvieux ; — plainte de la dame des Ages des Granges, sur ce qu'il n'est plus célébré de service à La Forêt-du-Temple ; — comptes du receveur ; — envoi de commissaires pour vérifier l'état de la tour de Devesset qui menace ruine ; — décret enjoignant aux commandeurs de procéder aux réparations sous peine de saisie des fruits ; — achats pour la commanderie de Ste-Anne ; — défaut contre le curé de Blaudeix qui a négligé de prononcer les vœux et de prendre l'habit ; — améliorissements de la Râcherie ; — remise d'extraits des terriers des Feuillet ; — enregistrement des provisions du commandeur « d'Ataine ». — 2 juin, — améliorissements de Masdieu ; — acquisition de la justice de Charbonnier et d'une maison à Brioude pour la commanderie de Montchamp ; — autorisation à François Bouteiller, vicaire de Lormeteaux de faire ses vœux et de prendre l'habit. — 3 juin, — réclamation pour le dépôt des terriers contre Severt, commandeur de la Croix-aux-Bost ; — injonction à Gilbert Garron, curé de Bussière, de faire enregistrer ses provisions ; — comptes du receveur ; — proposition d'échange de cens dépendants d'Arbois par Gabriel Boisot, premier président au Parlement de Besançon ; — coupes de bois dans la commanderie de Lieudieu ; — enregistrement des provisions de vicaire de Ste-Anne pour Annet Trapet ; — améliorissements de Pontvieux. — 3 juillet, — lecture du décret condamnant Charton, curé de St-Georges, à se présenter devant le conseil dans un délai de trois mois à peine d'être condamné par défaut. — 12 novembre, — preuves de Claude de Dienne-Chavanhac ; — améliorissements de Masdieu ; — lecture d'une lettre du trésor ; — poursuites du commandeur de Chalmazel contre le commandeur de Fransaiche ; — preuves de Léonard d'Ussel-Châteauvert ; — Claude de Dienne-Chavanhac ; — améliorissements de Masdieu. — 1er juin 1709, — plainte contre les prêtres des Échelles qui n'ont pas fait enregistrer leurs provisions (le château et l'église des Échelles avaient été démolis pendant les guerres du siècle dernier) ; — preuves de Léon de Dreuil ; — remontrances du commandeur de Maubourg sur les gages trop élevés des officiers de la commanderie d'Olloix ; — transaction du commandeur de Maubourg et du sr d'Authezat ; — comptes du receveur ; — présentation du terrier des Échelles. — 2 juin, — preuves de Louis de Séverac ; — réduction des gages des officiers d'Olloix ; — rétribution du secrétaire ; — 3 juin, — comptes du receveur ; — preuves de François de Baclair ; — achat pour la commanderie de Ste-Anne ; — vérification du terrier des Échelles. — 12 novembre, — lecture du décret réglant les conditions pour être reçu chevalier ; — preuves de Léonard d'Ussel, de Louis de Seveyrat, Philibert-François de Montfalcon ; — reddition des comptes de Lieudieu ; — preuves de Jean-François de Bosredon, Louis de Severat, Léonard d'Ussel. — 1er juin 1710, — lecture des statuts et de la liste des débiteurs ; — plainte de ce que « l'aumosne que messrs les procureurs ou receveurs du grand prieuré doivent faire distribuer (à Bourganeuf) trois fois la semaine, et à chaque pauvre demi livre de pain, néantmoins que lad. aumosne n'est distribuée qu'une seule fois de la semaine, et qu'il n'est donné qu'un quart de livre de pain et de mauvaise qualité, et mesme à des personnes qui n'en ont pas besoin » ; — preuves de Gabriel de Montaignat, Pierre-François de Moréal ; — remise du terrier de Leureuil ; — améliorissements de Villejésus ; — preuves de Léon de Dreuille. — 2 juin, — transaction entre le commandeur de

Maubourg et Ligier Besseyre, châtelain et maire perpétuel de Besse, au sujet des redevances des montagnes « de Dianne et la Croix-Mourant » ; — comptes du receveur ; — preuves de Léon de Dreuille, Joseph Allemand de Champier ; — examen des terriers de Leureuil ; — preuves de Jean Ligier Masson, Georges-Étienne Buson de Champdivers, Jean-François de Bosredon ; — lecture des décrets sur l'observation des ordonnances des visiteurs et sur l'envoi à Malte des arbres généalogiques des prétendants. — 3 juin, — preuves de Jean-François de Bosredon, Jean Ligier-Masson, Georges-Étienne Buson, Raymond de Digoine ; — revendication des biens de l'Ordre dans le bailliage de Devesset par Théophile Desfrançois ; — comptes du receveur ; — approbation de la transaction entre de Maubourg et Ligier Besseyre ; — poursuites contre Pierre Cirand, curé de Beaumont-le-Montoux. — (Réparations à la maison de Chanonat ; — poursuites contre Desvignes pour les comptes de sa commanderie de Lieudieu ; — nomination des sieurs Bigaud et Porte comme gardes commis aux archives ; bulle nommant receveur le commandeur de Maubourg). — 12 novembre, — preuves de Jean-François Desboyaux de La Colombière, Charles-Henri d'Apchier, Claude Panay ; — améliorissements de Laumusse ; — preuves de Jean-Ligier Masson, Georges-Étienne de Buson ; — améliorissements de Puy-de-Noix, de Villejésus. — 1er juin 1711 (f° 35), — provisions d'archiviste pour Gilbert Ragon ; — bulles nommant le commandeur Geoffre, agent extraordinaire ; — réparations à la commanderie des Feuilletts ; — améliorissements de Leureuil ; — bulle nommant le commandeur du Ligondès procureur du commun trésor ; — améliorissements de la commanderie de Limoges ; — preuves de Benoît de Arod de Montmelard, Gabriel de Montagnac, Jean-François Desboyaux, Israel de Moisset ; — améliorissements de Puy-de-Noix ; — preuves de François Dubois, servant d'armes, actuellement lieutenant dans le régiment de Navarre, de Joseph Dufour ; — réparations à Chamberaud ; — requête des sociétaires de St-Georges contre le curé Charton ; — preuves de Joseph Allemand de Champier ; — dépôt aux archives de titres concernant la commanderie des Bordes ; — comptes du receveur ; — améliorissements de Leureuil ; — preuves de Claude Panay. — 2 juin, — comptes du receveur ; — remise du terrier de Blaudeix ; — preuves de Gabriel de Montagnac ; — améliorissements de Leureuil ; — preuves de Jean-François Desboyaux, Claude Panay ; — réparations faites par le commandeur de Forsac ; — améliorissements des commanderies de Limoges, de Puy-de-Noix ; — preuves de Benoît Arod de Montmelas ; — provisions de la cure de Charvieu pour Pierre Lazerme du Puy. — 3 juin, — provisions de procureur du commun trésor pour François « du Ligondès St-Domet » ; — améliorissements de Blaudeix ; — provisions d'archiviste pour Gilbert Ragon ; — preuves de Raymond de Digoine ; — réparations à la commanderie de Chamberaud ; — nomination de Mathieu Porte en qualité de sous-archiviste. — 12 novembre, — preuves de Louis de Fay Gerlande, François Desboyaux ; — dépôt de reconnaissances de Blaudeix ; — preuves de Benoît d'Arod, Joseph Dufour, Israel de Moissier, Pierre Geoffre, Jean-François Desboyaux ; — coupe de bois dans la commanderie de Celles. — 1er décembre, — preuves de François de Ligondès. — 30 décembre, — preuves de Jean-Baptiste-Gaston de Maugiron. — 26 janvier 1712, — preuves de Charles-Philippe de Galéan. — 1er juin (f° 42), — règlement des droits des secrétaire et sous-secrétaire ; — preuves de Raymond de Digoine, Jean-Baptiste-Gaston de Maugiron, Pierre Geoffre, Claude-François-Marie de Salive ; — achat de bétail pour la commanderie de Beugny ; — preuves de J.-B.-Gaston de Maugiron ; — comptes du receveur ; — preuves de Raymond de Digoine du Palais ; — examen de pièces concernant Puy-de-Noix ; — améliorissements de Villefranche ; — preuves de Pierre Geoffre. — 3 juin, — améliorissements de Puy-de-Noix. — 12 novembre, — améliorissements de Laumusse ; — preuves de Pierre-Louis de Fay Gerlande, François de Ligondès, Claude-François-Marie de Salive, Jacques de Sainte-Colombe du Poyet, Pierre-François Allemand du Bouchet, Ignace-Philippe de Pétremant, Pierre-Louis de Fay-Gerlande ; — améliorissements de Laumusse ; — preuves de François de Ligondès. — 1er juin 1713, — levée d'une taxe annuelle de 25.000 livres pour soutenir les procès au sujet des privilèges ; — décret concernant les réceptions ; — installation du commandeur Ragon dans ses fonctions de secrétaire ; — améliorissements de Lormeteaux ; — comptes du receveur ; — preuves d'Ignace-Philippe de Pétremant, Pierre-François Allemand de Vaux, Claude-François-Marie de Salive, Louis de Brancion, Édouard de Montboissier-Canillac, Claude de Moréal de Moisset, Jacques-Bernard de Belot de Villette. — 2 juin, — reconnaissances passées par le sr de La Roche-Chevreaux au commandeur de Morterolles pour le tènement de « La Brissade ou Haute et Basse Boissette », et au commandeur de Villejésus pour celui de « L'Espardilliers » ; — acquisition à Talandre dépendant de Courteserre ; — preuves de Gaspard d'Araud ; — nomination de receveur du chevalier de Lestang ; — améliorissements de Tortebesse, de Villefranche, de La Croix-au-Bost ; — preuves de Louis de Brancion, François-Marie de Salive, Pierre-François Allemand de Vaux ; — approbation des reconnaissances de la Roche-Chevreaux ; — améliorissements de Lormeteaux ; — approbation de l'acquisition faite à Talandre ; — comptes du receveur ; — nomination à la cure de St-Jean-de-Couder dépendant de Carlat pour Gabriel Foulcher de la Bourjadde ; — nomination de juge de Carlat, La Salvetat et La Villedieu-en-Fontenette pour Pierre Sadurny ; — améliorissements des Bordes ; — preuves d'Ignace-Philippe de Pétremant ; — 12 novembre, — présentation des terriers de Laumusse, améliorissements de Tortebesse, de Villefranche, de Lieudieu ; — preuves de Louis de Brancion, Charles-Joseph-Marie Dupré ; — améliorissements de Salles et Montseugny ; — preuves de Jean-François Charreton, Georges-Étienne de Buson de Champdivers ; — vérification des terriers de Laumusse ; — améliorissements de Tortebesse, de Villefranche, de Lieudieu ; — preuves de Louis de Brancion, Charles-Joseph-Marie Dupré. — 21 février 1714 (f° 54), — preuves de Jacques de Ste-Colombe du Poyet ; — nomination de juge de Feniers pour François Jagost. — 18 mars, — preuves de Jean-Baptiste de Langon. — 16 mai, — preuves de Charles-Félix de Gualian. — 1er juin, — nomination du commandeur de la Rivoire à la charge de receveur ; — nomination du commandeur Ragon à la charge de receveur des décimes ; — nomination de Jean Péronin à la cure de St-Vincent-d'Avanne, dépendant d'Arbois ; — comptes du receveur ; — améliorissements de Salles et Montseugny, et la Croix-au-Bost ; — preuves d'Édouard de Beaufort-Canillac, Benoît d'Arod, Claude-François-Marie de Salive, Louis de Brancion ; — améliorissements du temple de Salins ; — prise d'habit de Pierre Siraud, curé de Montoux. — 2 juin, — preuves de Georges-Étienne-Joachim Buson de Champdivers, Ignace-Philippe de Pétremant ; — améliorissements des Bordes, de Ste-Anne, de Courteserre. — 3 juin, — comptes du receveur ; — améliorissements de Salles et Montseugny, de la Croix-au-Bost ; — preuves de Buson de Champdivers, Jean-Joseph de Méallet de Fargues, Édouard de Beaufort-Canillac ; — provision de procureur d'office de Ste-Anne pour Joseph de la Bachelierie ; — poursuites contre Jean Chauviel curé « d'Iddes ». — 18 juin, — preuves de Charles de Montboissier-Canillac. — 24 octobre, — preuves de Jacques de Ste-Colombe du Poyet. — 12 novembre, — ordre du grand maître à tous religieux et novices de se tenir prêts à partir pour Malte au mois de mars ; — taxe de

2576 l. 14 s. 6 deniers pour les grueries ; — enregistrement de la nomination du commandeur Geoffre comme agent extraordinaire ; — améliorissements de Courteserre ; — preuves de Charles-Marie-Joseph Duprel, Charles-Henri de Beaufort-Montboissier-Canillac ; — améliorissements de Villefranche ; — preuves d'Ignace-Philippe de Pétremand, Claude-François de Salive, Jean-François Charreton, Louis-François-de-Paule et Jacques de Soudeilles, Édouard de Beaufort, Benoît d'Arod, Jacques de Ste-Colombe du Poyet ; — améliorissements de Courteserre ; — preuves de Beaufort et Duprel ; — améliorissements de Villefranche ; — preuves d'Arod, Charreton et Pétremand ; — provisions d'une prébende à St-Georges pour Jean-François Charreton ; — preuves de Salive, Ste-Colombe ; — prise d'habit de Pierre Cirand, curé de Beaumont-le-Montoux. — 5 avril 1715, — preuves de Blaise d'Aidié. — 1 juin, — bulle de procureur du Trésor pour le commandeur de Fargues ; — comptes du receveur ; — preuves de Louis de Brancion, Jean-François de Bosredon. — 2 juin, — améliorissements des Bordes ; — preuves de Jean-Joseph de Méallet de Fargues ; — décret réglant l'ancienneté de ceux qui se présentent pour être reçus à Malte au mois de mars ; — preuves de François du Croc ; — profession de Georges-Étienne-Joachim de Champdivers ; — preuves de Jean-Claude-Alexis Duban. — 3 juin, — comptes du receveur ; — preuves de Brancion ; — améliorissements de la Villedieu-en-Fontenette. — 1 août, — preuves de Louis-Antoine de Savary. — 12 novembre, — preuves de François-Joseph de Menthon, Joseph-Laurent de Beaumont, Anne-Joseph de Beaumont ; — plainte du trésor au sujet de l'administration des commanderies ; — plainte du commandeur de St-Paul au sujet du rachat des rentes en Dauphiné ; — améliorissements de Salins. — 1 juin 1716 (f° 69), — comptes du receveur ; — vérification des comptes de la Vinadière ; — améliorissements de La Villedieu en Fontenette ; — preuves de Jean-François de Bosredon ; — demande du marquis de Rochefort-d'Ailly pour acheter ou louer le membre de Fressinet dépendant du bailliage de Lyon ; — démarche du commandeur Desfrançois pour recouvrer les biens du bailliage. — 2 juin, — améliorissements de la Râcherie ; — preuves de Bosredon ; — comptes de la Vinadière ; — preuves de Pétremand ; — demande des sociétaires de St-Georges pour célébrer les grand-messes sans diacre ni sous-diacre tant que la rétribution sera moindre de 3 l. par messe. — 3 juin, — améliorissements de la Villedieu ; — preuves de Hyacinthe de Chinon de Villette, Louis-Antoine de Savary de Lancosme ; — comptes du receveur ; — preuves de Jean-Claude-Alexis Duban. — 12 novembre, — améliorissements de Salins ; — profession de François de la Sille-de-Boiry ; — preuves de Pétremand, de Villette, de Savary ; — poursuites contre Jacques Megeon, vicaire de « Blancpeyre », dépendant de Ste-Anne ; — provision de chapelain du temple de Dôle pour Alexandre Gambelin ; — preuves de Pétremand, de Villette ; — état des démarches du commandeur Desfrançois, pièces déposées par lui ; — preuves de Savary ; — remise de titres de la commanderie de la Tourette. — 1 juin 1717, — bulle nommant receveur le commandeur de Thianges ; — preuves de Louis-Charles-Armand Fouquet de Belle-Isle ; — décret accordant un délai de six mois pour réparations et améliorissements ; — comptes du receveur ; — améliorissements de La Villedieu en Fontenette, Salins ; — lettre de la langue relative aux preuves. — 2 juin, — coupe de bois dans la commanderie de la Vaufranche ; — améliorissements de Masdiou ; — preuves de Jean-Baptiste Deschamps. — 3 juin, — améliorissements de Salins ; — compte du receveur ; — améliorissements de la Villedieu. — 12 novembre 1717, — améliorissements de Masdiou ; — réparations de Chamberaud, Genevois et Compezières ; — preuves de Louis-Hyacinthe d'Alinge, Jean-Baptiste Deschamps ; — améliorissements de Marche et Mayet, de Bellecombe ; — réparations de St-Romain-en-Gal ; — preuves de François Cousin de La Tour Fondue ; — provisions de procureur d'office de Lormeteaux pour Renaudon du Breuil ; — améliorissements de Masdiou ; — réparations de Chamberaud ; — réparations faites par le commandeur de la Barge ; — réparations à St-Romain-en-Gal ; — remises des titres des sauneries de Salins au commandeur de Broissia. — 1 février 1718 (f° 78), — preuves de Louis-Hyacinthe d'Alinge. — 1 juin, — comptes du receveur ; — améliorissements de St-Paul ; — preuves de Jacques Bernard de Bellot Villette, François Cousin, Jean-Baptiste Deschamps, Joseph-Laurent de Beaumont. — 2 juin, — preuves d'Anne-Joseph de Beaumont, François-Marie Chassain, Antoine Guillermet, Éléonor-Félix de Rosen, Louis-Charles Fouquet de Belle-Isle ; — améliorissements de St-Paul ; — preuves de François Cousin, J.-B. Deschamps. — 3 juin, — comptes du receveur ; — plaintes contre les curés des Échelles, de St-Pierre de Genebros, de La Vinadière, de Contigny ; — présentation du terrier du Monteil-au-Temple ; — améliorissements de Beugnay et Blaudeix. — 12 novembre 1718, — améliorissements de Chanonat ; — preuves de Jacques et Charles le Groin de Treignac ; — améliorissements de Marche et Mayet ; — preuves de Charles Peschant ; — remise des terriers des Échelles ; — coupe de bois dans la commanderie de Lormeteaux ; — preuves de Anne-Joseph de Beaumont de Brison, Joseph-Laurent de Beaumont de Brison, Jacques Bernard de Belot de Vilette, François-Marie Chassaing, Antoine Guillermet ; — enregistrement des provisions de Pierre de La Geneste, curé de la Vinadière. — 1 juin 1719 (f° 86), — comptes du receveur ; — améliorissements de Blaudeix ; — preuves de Charles Peschant ; — information contre La Geneste, curé de La Vinadière ; — demande du commandeur de la Râcherie pour faire reprendre par le trésor le procès qu'il vient de perdre au Grand Conseil contre le sieur Imbert ; — mémoire du commandeur de Vogué-Gourdans ; — réparations à la commanderie de Pauliat — 2 juin, — destitution des prêtres des Échelles ; — preuves de Louis-Charles Fouquet de Belle-Isle, Pierre du Peroux ; — acte d'appel du curé de la Vinadière ; — améliorissements de Feniers. — 3 juin, — comptes du receveur ; — améliorissements de Blaudeix ; — preuves de Charles Peschant ; — mémoire du commandeur de Vogué sur le procès de sa commanderie ; — réparations à Pauliat ; — plaintes contre le curé La Geneste ; — coupe de bois dans la commanderie de Lormeteaux. — 12 novembre, — améliorissements de Marche et Mayet ; — état de la commanderie de Courteserre ; — preuves de Louis-Hyacinthe d'Alinge, Louis-François-de-Paule et Jacques de Soudeilles, François de Durat, Jacques et Charles Le Groin, Pierre du Peroux, Jean-Baptiste Josset ; — présentation des terriers de Lieudieu ; — améliorissements de Chanonat ; — preuves de Louis-François Bougault ; — vérification des terriers de Lieudieu. — 1 juin 1720, — comptes du receveur ; — preuves de J.-B. Josset, Louis-Hyacinthe d'Alinge ; — améliorissements de Feniers ; — preuves de François Bougault ; — décret de la langue interdisant de recevoir dans les preuves des lettres de noblesse non enregistrées dans les Chambres des comptes. — 2 juin, — preuves de J.-B. Josset ; — échange avec les Chartoux de rentes de la commanderie des Échelles ; — améliorissements de Leureuil ; — demande de Bertrand Bonne, vicaire des Échelles, pour faire profession ; — provisions d'une prébende aux Échelles pour Geoffroy Coche ; — améliorissements de Ste-Anne ; preuves de Pierre du Peroux, François-Georges de Durat ; — réclamations de Claude Humbert, de Vernantois, curé de « Varesias », troublé dans sa profession par le fermier La Coste ; — remise de terriers de Chantoin. — 3 juin, — comptes du receveur ; — preuves d'Alinge ; — améliorissements de Feniers ; — preuves de François Bougault. — 12 novembre,

— preuves de Jacques et Charles le Groin, Sébastien de Durat, du Peroux, de Soudeilles ; — ratification des échanges de la commanderie des Échelles ; — demande du sr Dupuy pour avoir les membres de Crozet et Maconnex en abénévis ou à bail emphytéotique ; — améliorissements de Maisonnisse, de Chanonat ; — présentation des terriers de Feniers ; — preuves de Michel Thabaut, de Soudeilles ; — acte de prise d'habit et profession de Claude Panay. — 1 juin 1721 (f° 98), — comptes du receveur ; — présentation du terrier de Montbut, membre de Maisonnisse ; — preuves de Michel Thabaut, Louis-Nicolas de la Roche-Aymon, Pierre Certain, Henri et François-Aymé d'Ussel ; — requête de Bertrand Bonne, vicaire des Échelles ; — coupe de bois dans la commanderie des Bordes ; — améliorissements de St-Romain-en-Gal ; — preuves de Pierre du Péroux ; — bulles d'agent de l'Ordre pour le commandeur Desfrançois ; — améliorissements de Chanonat. — 3 juin, — suite donnée à la requête de Bertrand Bonne contre le sr Alégret ; — preuves de Michel Thabaut ; — vérification du terrier de Monbut, membre de Maisonnisse ; — comptes du receveur ; — texte de la bulle pour le commandeur Desfrançois. — 12 novembre, — lettre du grand maître enjoignant à tous commandeurs d'exécuter leurs commissions ; — preuves de Pierre du Péroux, Charles le Groing, François-Aimé d'Ussel, Pierre Certain, Henri d'Ussel ; — présentation du terrier de Salins ; — preuves de François-Georges de Durat, Pierre du Péroux, Charles le Groing, d'Ussel, Certain ; — vérification du terrier de Salins. — 1 juin 1722, — lettre du grand maître enjoignant à tous religieux et novices de se tenir prêts à partir pour Malte au premier ordre ; — arrêt du grand conseil annulant une vente de meubles faite par le chevalier de Breteuil à son frère ; — requête de Montgontier, commandeur de Chambéry réclamant la démolition de la maison d'Accoyeu, inutile depuis la construction de celle du Golet ; — présentation du terrier de Chantoin. — 2 juin, — réparations à Tortebeffe ; — visite de terres du temple d'Ayen ; — plainte contre l'évêque de Clermont qui avait interdit de dire la messe dans la chapelle de La Râcherie avant dix heures du matin. — 3 juin, — vérification du terrier de Chantoin ; — demande pour prononcer les vœux par Pierre-François Faivre, d'Arintho, curé de Meurcourt. — 12 novembre, — lecture d'une lettre du Grand Maître pour la citation à Malte ; — lettre de la langue et du bailli de Mesmes relatant que le commandeur de Comminges vient de gagner son procès contre le duc de Luynes ; — arrentement par le commandeur d'Hauteroche d'une terre « scize au mas de La Cou, au dessus du bourg de Fouquair ; — coupes de bois dans la commanderie de Lieudieu ; — plainte contre Michel Tournier, vicaire de Graveleuse, membre d'Arbois ; — preuves de Pierre-Joseph de Reculot, — 1 juin 1723, — bulle nommant receveur le commandeur Jean-Joseph de Caissac ; — comptes du receveur Ragon ; — ordre de saisir les commandeurs qui n'acquittent pas leurs charges au trésor ; — citation à Malte ; — présentation des terriers de St-Paul ; — preuves de Pierre du Peyroux ; — présentation du terrier de Mascheix, dépendant de Carlat ; — terrier du Monteil-au-Temple, dépendant de St-Romain-en-Gal. — 2 juin, — améliorissements de Tortebeffe ; — preuves de Pierre-Joseph de Reculot ; — améliorissements de Courteserre ; — coupe de bois pour la réparation du domaine de Montager, commanderie de Villefranche, qui venait d'être incendié ; — preuves de Pierre de Tournon de Meyres, Louis-Nicolas de la Roche-Aymon ; — lettre du bailli de Mesmes disant « que les chevaliers qui veulent aller de Marseille à Malte y seront reçus à quarantaine ; » — coupes et réparations de Courteserre ; — bulles d'agents extraordinaires pour les commandeurs d'Arche, de Boyer de Ruffé, Desfrançois et frère Joseph Dufour. — 3 juin, — preuves de Pierre du Peyroux ; — comptes du receveur ; — vérification des terriers de St-Paul ; — vérification du terrier de Mascheix et des cens de l'Hôpital Barbary et Neyrecombe ; — vérification du terrier de Monteil-au-Temple ; — poursuites contre Michel Tournier, vicaire de Graveleuse, dépendant d'Arbois ; — proposition de Presle, sr de l'Écluse pour prendre à rente perpétuelle le moulin de St-Jean d'Ardière. — 12 novembre, — preuves de Joseph-Désiré du Saix, de Claude-Alexandre de Reculot ; — améliorissements de Courteserre ; — preuves de Louis de La Roche-Aymon, Jean-Baptiste Cousin du Mas, Pierre de Tournon de Meyres ; — améliorissements de Pauliat ; — poursuites contre La Geneste, vicaire de la Vinadière ; — remise du terrier d'Ides au commandeur de Pontvieux ; — améliorissements de Courteserre ; — demande du commandeur des Feuilletts pour défricher des terres du membre « d'Ecoisieux » qu'il voudrait convertir en prés ; — preuves de J.-B. Cousin, Louis de La Roche-Aymon, Pierre de Tournon. — 1 juin 1724 (f° 112), — comptes du receveur ; — présentation des terriers de Courteserre ; — plaintes au sujet des droits de jauge et courtage et des tailles ; — ferme du membre de Langlade dépendant du temple d'Ayen ; — poursuites contre le vicaire La Geneste. — 2 juin, — preuves de Marc de Tournon de Meyres, Jean-Joseph de Méallet de Fargues ; — remise au commandeur de Genevois du terrier de Coligny ; — preuves d'Aimé d'Ussel ; — améliorissements de Leureuil, de Pontvieux, de Chamberaud, de Limoges, de Tortebeffe ; — visite du grand prieuré. — 3 juin, — comptes du receveur ; — vérification des terriers de Courteserre ; — profession de Pierre de Langon ; — preuves de Nicolas Prunier de Limps. — 12 novembre, — lettre du grand maître disant qu'il agit auprès du roi pour la conservation des privilèges ; — lettre du bailli de Mesme au sujet des droits exigés par les inspecteurs et jaugeurs de boissons ; — preuves de Jean-Joseph de Méallet de Fargues ; — arrentement du moulin de St-Jean-d'Ardière ; — coupe de bois pour les réparations des membres de Fouilloux et de Beauchassin ; — preuves de Jacques et de Louis-François-de-Paule de Soudeilles, de Méallet de Fargues ; — poursuites contre Allégret et Jeannot, prébendiers des Échelles ; — arrentement de St-Jean-d'Ardières ; — remise des terriers de Beugnay au commandeur de Maubourg. — 1 juin 1725, — lettre et décret portant interdiction de se faire payer par avance du prix des fermes, et ordre de délivrer aux receveurs une copie des baux ; — lettre du bailli de Mesmes annonçant qu'il va présenter au roi un mémoire au sujet des privilèges ; — comptes du receveur ; — preuves de Claude-François d'Hennezel, François-Aymé d'Ussel, Louis-François-de-Paule et Jacques de Soudeilles ; — améliorissements de Chamberaud ; — preuves de Jean de Méallet de Fargues ; — présentation du terrier de Pauliat ; — améliorissements de Mâcon, de Pauliat, de Limoges, Pontvieux ; — preuves de Claude-Léonard Bertrand, Nicolas Prunier de Limps ; — création d'un étang au Fouilloux, membre de la Croix-au-Bost ; — provisions d'Antoine Gely, curé de Celles ; — comptes du receveur ; — preuves de François-Aimé d'Ussel ; — améliorissements de Chamberaud ; — preuves de Soudeilles, Méallet de Fargues ; — vérification du terrier de Pauliat ; — améliorissements de Pontvieux, de Leureuil ; — poursuites contre les prébendiers des Échelles ; — coupe de bois pour réparation d'une grange de Carlat ; — remise des terriers de « Vernol et Meicilieu » ; — réclamation des paroissiens de St-Georges ; — améliorissements de Tortebeffe. — 27 juillet, — preuves de Jean de Saint-Chaman. — 12 novembre, — preuves de Charles-Joseph de Grollier de Serrières, Claude-François-Gaspard d'Hennezel ; améliorissements de Pauliat, de Limoges. — 9 février 1726, — preuves de Charles-Joseph de Grollier de Serrières. — 16 février, — preuves de Grollier. — 1 juin, — compte du receveur ; — confirmation de la bulle de receveur pour le commandeur de Caissac ; — provisions de la cure

de « Ceuillat » pour Pierre du Claux ; — demande du commandeur Guérin pour la prise de possession de 300 arpents de bois au membre de Dammartin, dépendant d'Arbois ; — présentations de terriers de Marche et Mayet, de Chamberaud ; — décision portant que les arbres à couper pour les réparations seront marqués du marteau de l'Ordre par les visiteurs ; — lettre du bailli de Mesmes annonçant qu'il travaille à la confirmation des privilèges ; — mesures à prendre pour la modération des décimes ; — améliorissements de St-Anne de Lormeteaux, Montbrison, Leureuil ; — preuves de Louis de Maignac ; — réparations à la commanderie de Chambéry ; — preuves de Nicolas-François de Prunier de Limps ; — examen de l'emploi des revenus de la cure de St-Georges ; — poursuites contre le vicaire de la Vinadière ; — preuves de « Nicolas-Martin Hautier de Villemontée, de Jean-Antoine Grignet » ; — poursuites contre Georges Jacou, vicaire de Musinan dépendant de Compezières ; — preuves de « François d'Hennezel, Amable de St-Julien » ; — lettre du commandeur de « Dreuille », commandeur de la Râcherie demandant compte des arrérages cédés au commandeur Desfrançois « sur les tenanciers du mas et tènement de Poulhier, Couder et Massoutre ; — preuves de Claude-François-Xavier d'Udressier, réunion de 4 cures dans la commanderie de Villefranche. — 3 juin, — compte du receveur ; — terriers de Marche et Mayet, de Chamberaud ; — bois communaux de Dammartin-le-Templier. — 17 juillet, — preuves de Charles-Emmanuel de St-Maurice. — 12 novembre, — preuves de Claude de Blancheville ; — améliorissements de Ste-Anne, « des Bugnets », de Villejésus, de Marche et Mayet ; — remise de terriers de St-Georges ; — poursuites contre La Geneste, vicaire de la Vinadière ; — améliorissements de Ste-Anne. — 1 juin 1727 (F<sup>o</sup> 134), — comptes du receveur ; — améliorissements de Lormeteaux ; — preuves de Charles-Emmanuel de St-Maurice-Châtenay ; — améliorissements de Leureuil, « des Bugnets » ; — preuves de « Claude-Gilbert de Seveyrac, Nicolas-Martin Hautier de Villemontée, Jean de St-Chamans » ; — observations du receveur sujet du paiement des décimes ; — preuves de « Charles-Joseph de Grollier de Servières, Charles-Antoine-Renaud de Lastic » ; — vérification du compte des décimes ; — demande du commandeur Guérin au sujet des frais pour la mise en possession des bois de la commanderie d'Arbois ; — remise du terrier d'Allevard au commandeur de Chambéry ; — plaintes contre Alexis du Ban, procureur du commandeur de Salles et Monseugny ; — décret ordonnant que les deux commissaires aux preuves ne soient pas de la même province ; — preuves de Gabriel Tourniol du Rateau ; — demande de coupe de bois par le commandeur d'Hauteroche pour réparations au four de Villejésus ; — améliorissements de Bourganeuf, Bellechassagne, Charrières, Montbrison ; — réunion de deux cures de la commanderie de Villefranche. — 3 juin, — compte du receveur ; — améliorissements de Lormeteaux ; — preuves de Charles-Emmanuel de St-Maurice ; — améliorissements de Leureuil, « des Bugnets » ; — preuves de Charles-Joseph de Grollier de Servières ; — plaintes des habitants de Villejésus contre le commandeur d'Hauteroche. — 12 novembre, — améliorissements de Marche et Mayet ; — preuves de « Claude-Gilbert de Sevyrat, Claude de Coudré de Blancheville ». — 20 novembre, — preuves de Joseph-Désiré du Saix ; — 1 juin 1728, — comptes du receveur ; — preuves « de Charles-Antoine de Lastic, Claude du Coudray de Blancheville » ; — réclamation de La Bachelerie, vicaire de Montbouchet, dont le presbytère avait été fermé par ordre du commandeur de la Renaudie ; — présentation des provisions de Dalesme vicaire de Bourganeuf ; — preuves de Philippe-Antoine de Blonay ; — plaintes contre les srs Dalesme, Bachelerie, Peçon et de Montleyrand ; — présentation des terriers de Lormeteaux ; — preuves de Gabriel Tourniol ; — exécution des ordres donnés lors de la visite de Villefranche. — 2 juin, — preuves de Nicolas-Martin Hautier de Villemontée ; — améliorissements du temple d'Ayen, de Masdiou ; — preuves d'Étienne-Marien Chevarrier ; — plainte au sujet de l'absence du sr Potier, sociétaire de St-Georges-de-Lyon ; — plainte contre le commandeur Desvignes au sujet du dépérissement de sa commanderie du Vivier et Farges ; — demande du commandeur de Ruffé pour la construction de bâtiments au Monteil-au-Temple ; — remise du terrier de Villefranche ; — information contre le sr Duban ; — améliorissements de Lieudieu. — 3 juin, — comptes du receveur ; — preuves de « Claude du Coudrey de Blancheville » ; — demande de supplément de portion congrue par le sr Dalesme, vicaire de Bourganeuf ; — information contre les srs Dalesme, Bachelerie, Peçon, Aubusson et Montleyrand ; — examen du terrier de Lormeteaux ; — preuves de Gabriel Tourniol ; — améliorissements de Montbrison ; — preuves de « Jean de St-Chamans » ; — présentation du nouveau formulaire des preuves. — 19 juillet, — preuves d'« Antoine-Joseph Chauvet de Montadin ». — 18 septembre, — preuves de « Philippe-Antoine de Blonay, de Claude Desfrançois ». — 12 novembre, — preuves de « Charles-Antoine Renaud de Lastic, Jean de St-Chamans » ; — terriers de « Tourny, Bardon et Pontenat » dépendants « des Bugnets » ; — améliorissements de Masdiou, de Montbrison ; — preuves de « Nicolas-Martin Hautier de Villemontée, Étienne-Marien Chevarrier, Claude Desfrançois » ; — instruction sur le nouveau modèle des preuves ; — plainte des habitants de la commanderie de Tortebesse contre le châtelain qui « détériore » les bois ; — améliorissements de Villejésus, de Morterolles ; — preuves de Joseph-Désiré du Saix ; — améliorissements de Chambéry ; — noviciat du sr Rey, vicaire de St-Romain-en-Gal ; — demande du sieur Blanchet pour prendre à bail emphytéotique le membre de Vouray dépendant de la commanderie de Bellecombe ; — preuves de « Charles-Antoine-Renaud de Lastic, Jean de St-Chamans » ; — examen des terriers des « Bugnets » ; — améliorissements de Masdiou et Montbrison ; — preuves de « Villemontée, Chevarrier, Desfrançois » ; — remise de terriers de Charrières. — 1er juin 1729, — comptes du receveur ; — bulle maintenant pour trois ans le commandeur de Caissac dans sa charge de receveur ; — information contre les sieurs Dalesme et Bachelerie ; — preuves de « Claude de Blancheville, Claude-François-Xavier d'Udressier, Gaspard d'Hennezel, Antoine-Joseph Chauvet de la Vilatte, Nicolas-François Prunier de Limps, Joseph-Désiré du Saix ». — 2 juin, — améliorissements des Feuilletts ; — preuves de « Charles-Joseph de Felines de la Renaudie, Claude-Marie de Ste-Colombe-l'Aubépin, François de La Porte, Bernard de Chargère » ; — observations sur l'inventaire des titres de preuves ; — présentation du terrier de Chambon ; — preuves de « Lastic, Léon de Charry-Desgouttes ». — 3 juin, — information contre Dalesme, Bachelerie, Aubusson ; — preuves de Blancheville ; — compte du receveur ; — preuves de d'« Antoine-Joseph Chauvet de la Vilatte » ; — vérification du terrier de Chambon, membre de Masdiou ; — remise du terrier de Ste-Anne-de-la-Bastide, membre de Chanonat. — 12 novembre, — lettre de la langue relative à l'inventaire des titres pour les preuves ; — preuves de Claude-Marie de Ste-Colombe, Charles-Antoine-Renaud de Lastic ; — défaut prononcé contre les vicaires Dalesme et la Bachelerie ; — demande du commandeur d'Angeville pour transformer en terre labourable la vigne « d'Abosche », dépendant des Bordes ; — plainte contre le commandeur d'Hauteroche ; — profession du sr Rey, vicaire de St-Romain-en-Gal ; — provisions du sr Charrière, vicaire de Brousse et Larfeuillère ; — plainte du commandeur Desfrançois contre les sociétaires de St-Georges ; — preuves de Nicolas-François Prunier

de Limps ; — améliorissements de Chambéry ; — preuves « Chevarrier, Ste-Colombe, de Lastic ». — 1er juin 1730, — compte du receveur ; — information contre le commandeur d'Hauteroche ; — preuves de la Renaudie, de la Porte, Chevarrier ; — renvoi à la langue de la demande du commandeur d'Angeville pour la vigne d'Aboche. — 2 juin, — preuves du Saix, Bernard de Chargères ; — coupe de bois dans la commanderie de Maisonnisse ; — demande du grand prieur de Lescheraine pour arrenter des terres de l'Hôpital de Donzenac ; — même demande par le commandeur Geoffre pour des terres du temple d'Ayen ; — coupe de bois pour réparations aux Fouilloux et à Bois-Chassein ; — plainte du commandeur Desfrancois contre les sociétaires de St-Georges ; — offre de du Carteron de Beaulieu, trésorier de France à Bourges, pour échanger des terres du domaine de La Motte ; — offre du sr Denoray pour échange d'une maison à Lormeteaux ; — améliorissements de Lieudieu. — 3 juin, — décrets contre Dalesme, vicaire de Bourgneuf, et de La Bachellerie, vicaire de Montbouchet ; — information contre le commandeur d'Hauteroche ; — preuves Chevarrier, de la Renaudie, de La Porte ; — compte du receveur ; — imposition pour l'enregistrement des privilèges à la cour des aides de Clermont. — 12 novembre, — améliorissements de la Vinadière ; — ordre au commandeur d'Hauteroche de se retirer en Auvergne ; — preuves de « Nicolas-François Prunier de Limps, Amable de St-Julien, Étienne-Florent Morelet. — 7 avril 1731, — preuves de Bernard-Angélique de Broissia. — 1er juin, — preuves de l'Aubépin ; — compte du receveur ; — preuves de Broissia, de la Porte ; — présentation des terriers de Villefranche ; — visite des terres vagues de l'Hôpital de Donzenac ; — arrentement du membre d'Anglade, dépendant du temple d'Ayen ; — demande du commandeur de Lestrangle pour abandonner un moulin et dessécher un étang de la Vaufranche. — 2 juin, — preuves de « Ferdinand de Gramond, Joseph-Désiré du Saix, Alexis-Louis de Lestrangle » ; — améliorissements de Lieudieu, de Feniers, de Pontvieux ; — réparations dans la commanderie de Chambéry ; — remise de terriers de Pontvieux et Courteserre. — 3 juin, — comptes du receveur ; — réparations dans la commanderie de Lormeteaux ; — preuves de Broissia de la Porte ; — vérification des terriers de Villefranche et Chambéry ; — arrentement de Donzenac et d'Anglade ; — sentences par défaut contre Barthélemy Aubusson et Jacques Dalesme ; — demande pour que les inventaires des titres des preuves soient soumis au chapitre avant d'être adressés à la langue. — 27 juillet, — demande de coupe de bois pour réparations à faire aux granges des Bordes, au moulin de Bion et au domaine de Francheville en partie ruinés par l'ouragan du 7 juillet ; — même demande pour réparations au château de Laumusse et au moulin d'Épaise. — 12 novembre, — améliorissements de Feniers, de Pontvieux ; — vente de la métairie de La Vergne-Bouton, dépendant de Masdiou ; — preuves de « Claude-Marie de Châtillon du Puget » ; — visite des Bordes ; — demande du commandeur de Celles pour le défrichement d'un bois et le dessèchement d'un étang dans sa commanderie ; — preuves de « Léon de Charry-des-Gouttes ; de Catherine d'Hauteroche, » pour l'hôpital de Beaulieu ; — améliorissements de Feniers, de Salles et Monseugny ; — améliorissements de Pontvieux ; — vente de La Vergne ; — preuves d'Étienne-Florent Morelet ; — demande du commandeur de Broissia pour se servir des matériaux de la Chapelle de St-Jean-du-Bouis pour les réparations du moulin du Temple de Braize ; — remise de terriers des Échelles ; — preuves du Saix. — 1er juin 1732, — comptes du receveur ; — confirmation de Caissac dans sa charge de receveur ; — réparations dans la commanderie des Bordes ; — décret au sujet des améliorissements ; — présentation des terriers de Mâcon ; — preuves du Saix ; — présentation des terriers de Chambéry ; — ordre du grand maître de ne porter aucune affaire au Grand Conseil avant son examen ; — remise des terriers des Échelles ; — coupe pour réparations dans cette commanderie ; — plainte des commandeurs de Châteauevert et de Fontanges au sujet des droits de mutation qu'on exigeait d'eux ; — réparations à la commanderie de Dôle ; — améliorissements de Montferrand ; procès de la commanderie de Pontvieux contre le marquis de « Curton et les habitants de Montfouilloux, La Garde et Ides » ; — information contre les sociétaires de St-Georges ; — améliorissements de Puy-de-Noix, du Temple d'Ayen, d'Olloix, de Chazelles, de Montchamp, La Tourrette, La Croix-au-Bost, Limoges, Lieudieu, Chambéry, Genevois ; — preuves d'Étienne Dauphin. — 3 juin, — comptes du receveur ; — examen des terriers de Mâcon et Chambéry ; — preuves du Saix, de Lestrangle. — 19 août, — réparations de la commanderie des Bordes. — 12 novembre, — décret touchant la portion congrue des curés ; — observations à ce sujet ; — réclamations sur la nécessité de communiquer les originaux des terriers ; — poursuites contre les commandeurs en retard pour leurs améliorissements ; — améliorissements de Salles et Montseugny, Olloix, Limoges ; — preuves de Léon de Charry-des-Gouttes ; — défrichement et dessèchement dans la commanderie de Celles ; — preuves de Grammont, de Chargères ; — améliorissements du bailliage, Dôle, les Feuilletts, Blaudeix, Mâcon, Montferrand, Maisonnisse, Celles, Arbois, Limoges, Olloix, Salles et Montseugny ; — preuves des Gouttes ; — défrichement à Celles. — 1er juin 1733 (P<sup>o</sup> 187), — compte du receveur ; — lettre du grand maître annonçant que « le baron François de Ranquin a été privé de l'habit, de la grande croix » et de ses commanderies et pensions ; — lettre de la langue au sujet des améliorissements et terriers ; — améliorissements de Maisonnisse, Montchamp, Montferrand, Feniers, Temple d'Ayen, Puy-de-Noix, La Tourrette, La Vinadière, Lieudieu ; — preuves d'Étienne Dauphin ; — présentation du terrier de Monteux, membre de St-Romain-en-Gal ; — compte du sr Cuchet, séquestre de la commanderie de St-Georges ; — lettres et décrets pour les améliorissements ; — excuses du commandeur de La Renaudie qui, malade, n'a pu s'occuper de la saisie de la commanderie de Carlat. — 2 juin, — améliorissements de Genevois ; — réclamations du receveur pour les améliorissements du bailliage, des commanderies de Laumusse, de Celles et d'Arbois ; — améliorissements de Chanonat, de Chazelles, de la Râcherie, de Chambéry ; — excuses du commandeur Moissier qui ne peut présenter les améliorissements de la Croix-aux-Bost « parce que les eaux ont été si grandes qu'il n'a pas pu passer les rivières » ; — différend entre le vicaire et les sociétaires de l'église de Chazelles ; — excuses du commandeur de Dôle qui n'a pu faire renouveler ses terriers ; — mêmes excuses des commandeurs de Blaudeix, Mâcon, des Feuilletts, de Montbrison, — preuves de Claude-François-Xavier d'Udressier. — 3 juin, — compte du receveur, — examen du terrier de Monteux, — améliorissements de Montchamp, Montferrand, Maisonnisse, La Vinadière, Feniers, Temple d'Ayen, Lieudieu, Puy-de-Noix, La Tourette ; — preuves d'Étienne Dauphin ; — améliorissements de Carlat. — 31 juillet, — améliorissements des Feuilletts ; — demandes des terriers des Feuilletts, Genevois et Chambéry. — 12 novembre, — lecture de la liste des commandeurs qui n'ont pas fait les améliorissements, — améliorissements des Feuilletts, de Genevois, Blaudeix, Mâcon, Chazelles ; — preuves de Claude-René de la Roche-Aymon ; — améliorissements de Charrières ; — coupe dans les bois de Chamberaud ; — améliorissements de St-Georges, d'Arbois, La Croix-au-Bost, St-Romain-en-Gal ; — séquestre de la commanderie de Carlat ; — améliorissements de Limoges, de Dôle, la Ville Dieu ; — excuses des commandeurs du Saillant, Duchey, de

Langon, Geoffre et Dorche pour n'avoir pas encore consigné leurs terriers ; — améliorissements de Chanonat, des Feuillet, Genevois, Blaudeix, Chazelles, Mâcon, Arbois, La Croix-au-Bost, St-Romain-en-Gal ; — séquestre de Carlat ; — améliorissements de Chanonat ; — preuves d'Étienne Dauphin, Claude-François-Xavier d'Udressier. — 16 novembre, — enregistrement des professions de Joseph-Laurent et Anne-Joseph de Beaumont-Brison, Pierre-Emmanuel Pourroy de Lauberivière. — 19 avril 1734 (f° 205), — demande du commandeur Ragon pour une coupe d'arbres destinés aux réparations du domaine de la Cour, de la bergerie de Bribon et du moulin Bouc, ravagés par les inondations. — 1er juin, — comptes du receveur ; — lettre et décret au sujet des améliorissements et terriers ; — preuves de François d'Udressier ; — améliorissements de la Ville Dieu-en-Fontenette et de Charrières ; — preuves d'Étienne Dauphin ; — présentation du terrier du Monteil-au-Temple, de la Croix-au-Bost ; — améliorissements du grand prieuré, de Chambéry ; — coupe de bois dans la commanderie de Chamberaud ; — améliorissements du Temple d'Ayen ; — rénovation des terriers de Montbrison ; — demande de coupe dans cette commanderie ; — améliorissements des Échelles, de la Râcherie, de Dôle ; — procès du commandeur d'Arbois contre les habitants de Varessia ; — contestation entre les marguilliers et courriers de l'église St-Georges et le vicaire perpétuel ; — dépôt de pièces de procédures « au sujet de la maison joignante la tour de la Salvetat » ; — décret de la langue au sujet d'une maison donnée à l'hôpital de Mâcon. — 3 juin, — comptes du receveur ; — examen des terriers du Monteil-au-Temple, de la Croix-au-Bost ; — preuves de Claude-François-Xavier d'Udressier, d'Étienne Dauphin ; — améliorissements de la Ville Dieu, de Charrières. — 9 juin, — remise des papiers du bailliage au bailli de Lyon. — 12 novembre, — présentation d'une lettre du grand maître et d'un livre « du R.P. Sébastien Pauli, qui contient les diplômes concernant ce qui s'est passé en notre Ordre pendant qu'il a demeuré en Syrie », — refus par la langue des preuves de François d'Udressier ; — améliorissements de la Râcherie ; — poursuites contre Léonard Lemet, vicaire de Blaudeix ; — présentation du terrier de « Lavau St-Jean de Viplaix », membre de Chanonat ; — donation d'une maison au bourg de la Pouge, par le sieur Chazal de l'Épinat, à la commanderie de Chamberaud ; — améliorissements de St-Georges ; — procès de la commanderie d'Arbois contre les habitants de Varessia et l'archevêque de Besançon ; — améliorissements de la Râcherie ; — rénovation des terriers de St-Romain-en-Gal, de St-Georges, de Laumusse ; — demande de Joseph Millet, prébendier des Échelles pour être admis au noviciat ; — liste des commandeurs qui n'ont pas fait les améliorissements ; — terriers du temple d'Ayen ; — améliorissements de Carlat ; — terriers de Montbrison. — 1er juin 1735 (f° 217), — compte du receveur ; — lettres au sujet des améliorissements ; — améliorissements de St-Georges ; — présentation des terriers de Pontvieux ; — supplément aux améliorissements de Gentioux et Chazelles ; — contestations des sociétaires et du vicaire de St-Georges ; — améliorissements du Temple d'Ayen ; — information contre le vicaire de Blaudeix ; — assignation au sr Mathieu, vicaire de Valay ; — confirmation du commandeur de Caissac dans son office de receveur ; — présentation des listes de répartition des décimes et de la capitation et du dixième ; — supplique du commandeur d'Hauteroche contre le commandeur Ragon. — 2 juin, — améliorissements du grand prieuré, de Masdiou, les Échelles, Morterolles, Marche et Mayet, Tortebeffe, Courteserre, St-Anne ; — profession du chevalier « Antoine-Bernard-Joseph de St-Mauris d'Augerant » ; — remise au receveur Caissac du « contrat du grand prieuré sur le clergé », pour la perception des décimes ; — améliorissements de Dôle, de Chambéry, de Montbrison ; — réfection des terriers des Feuillet, proposition pour la vente de biens du membre de « Crozette et Macconet » ; — terriers du grand prieuré et de Genevois ; — améliorissements d'Olloix. — 3 juin, — comptes du receveur ; — examen du terrier « d'Isde » membre de Pontvieux, du temple d'Ayen ; — refus de reconnaissance par des habitants de La Villedieu ; — bulle du prier de Malte, nommant le commandeur Desfrançois son grand vicaire dans le grand prieuré d'Auvergne ; — supplique du commandeur Desfrançois, vicaire de St-Georges, demandant du temps pour répondre aux sociétaires ; — poursuites contre le commandeur d'Hauteroche, commandeur de Villejésus ; — améliorissements de Limoges et Carlat ; — information contre le curé de Blaudeix ; — améliorissements de St-Romain-en-Gal ; — demande d'avances par le commandeur Dufour pour soutenir son procès contre le marquis de Curton. — 12 novembre, — séquestre de la commanderie de Salles et Monseugny ; — poursuites contre le sr Mathieu, curé de Valay ; — améliorissements de Ste-Anne, Chambéry, Olloix ; — présentation des terriers d'Olloix ; — améliorissements de Chambéry, Les Échelles ; — réponse du commandeur Desfrançois, vicaire de St-Georges, au règlement du grand prier sur son différend avec les sociétaires ; — présentation des terriers de Maisonnisse, Culhat, Limoges ; — compte du séquestre de la commanderie de Carlat ; — poursuites contre Lemée, vicaire de Blaudeix ; — usurpation des dîmes de Chauliac ; — fixation à 300 livres de la portion congrue du curé de Salesse ; — améliorissements de la Croix-au-Bost, de la Râcherie ; — preuves de « Léon de Chary Dégoutes » ; — améliorissements de Chanonat ; — preuves de Léon de Chargères ; — constitution d'homme vivant et mourant par l'hôpital de Mâcon pour une maison censable de la commanderie ; — améliorissements de Montbrison, Carlat, Chazelles, Ste-Anne, Chambéry, les Échelles ; — examen des terriers d'Olloix, Maisonnisse, Culhat, Limoges ; — excuses du commandeur de Broissia pour la réfection des terriers de Dôle ; — délibération sur le différend entre le vicaire et les sociétaires de St-Georges ; — observations du receveur sur le retard apporté aux améliorissements. — 1er juin 1736, — compte du receveur ; — levée du séquestre de Salles et Monseugny ; — améliorissements de Courteserre, Tortebeffe, grand prieuré, Masdiou, Chanonat ; — présentation des terriers de Chanonat, La Roche-Dozenat, Charrières, La Vinadière ; — approbation de l'assemblée du 12 novembre ; — améliorissements de Montchampt ; — présentation de terriers de Mâcon ; — renvoi à l'examen de la langue d'une donation de terrain pour élever un presbytère à Sous-Parsac ; — présentation des terriers de Pontvieux, La Villedieu, Montbrison ; — bulles du prier de Malte, nommant le commandeur de Ruffé son grand vicaire ; — envoi à Mâcon de deux commissaires, au sujet de la maison donnée à l'hôpital ; — rénovation des terriers de la Râcherie ; — présentation des terriers de St-Georges ; — lecture du règlement du différend entre le curé de St-Georges et les sociétaires ; — exécution des ordonnances de la visite de Feniers, fin du procès avec les habitants de Besseresse ; — autorisation de nommer un curé à Blaudeix en remplacement du sr Lemée ; — même autorisation pour la cure de Valay. — 2 juin, — présentation de minutes des terriers de Chazelles et Chambéry ; — améliorissements de Morterolles, Marche et Mayet ; — rénovation des terriers des Feuillet ; — levée du séquestre de Carlat ; — améliorissements des Bordes ; — rénovation des terriers et améliorissements de Dôle ; — procès du commandeur Dufour contre le marquis de Curton ; — réparations au membre de Chantoin ; — améliorissements de la Râcherie ; — difficultés du commandeur de la Renaudie pour acheter un fonds de terre « pour le dédommagement de la destruction du moulin de Champegaud » ; — réfection des terriers



d'Arbois ; — remise de terriers de la Vaufranche au commandeur de Lestrange ; — améliorissements de la Vaufranche ; — preuves de Jean-François de la Rochedragon ; — améliorissements de Bellecombe ; — preuves de Laurent de Vallin ; — améliorissements de St-Romain-en-Gal ; — avertissement aux commandeurs en retard pour les améliorissements, le renouvellement des terriers et le supplément des améliorissements. — 3 juin, — compte du receveur ; — améliorissements de Bourgneuf et Bellechassagne, grand prieuré, vérification des terriers de Bourgneuf ; — améliorissements de Courteserre, Tortebesse ; — examen du terrier de Charrières ; — remise au commandeur de la Porte du terrier du Bessey, membre de St-Georges ; — examen du terrier de la Vinadière ; — améliorissements de Chanonat ; — examen de terriers de Mâcon ; — améliorissements de Montchamp, de Masdiou, de La Villedieu ; — sequestre de la commanderie de St-Georges ; — examen du terrier de Pontvieux ; — demande de coupe de bois dans la commanderie de Lormeteaux. — Copie du règlement arrêté par le grand maître sur le différend entre le curé de St-Georges, les sociétaires et les paroissiens. — 12 novembre, — présentation de six volumes de visites générales ; — présentation des terriers de Genevois ; — améliorissements des Bordes ; — poursuites contre Mathieu, vicaire de Valay ; — preuves de Bernard de Chargères du Breuil ; — présentation du terrier de la Vinadière et du supplément des améliorissements ; — améliorissements de Leureuil ; — preuves d'Antoine-Gabriel-Joseph de Reculot, Amable de St-Julien, François-Marie-Hyacinthe de Pingon ; — supplément aux améliorissements de Charrières, Montferrand, la Croix-au-Bost ; — preuves de « Léon de Chary Dégoutes » ; — rénovation des terriers de la Râcherie, Les Échelles, Montbrison ; — présentation d'un terrier de Chanonat ; — remise au commandeur de Valin de deux terriers de Bellecombe ; — présentation de minutes de terriers de Chambéry ; — examen de terriers et améliorissements de Genevois, Les Bordes, Chanonat, Chambéry ; — échange entre le commandeur de Chambéry et les religieuses de Ste-Marie d'en Haut de Grenoble ; — améliorissements de Chamberaud ; — preuves de Bernard de Chargères. — 18 mars 1737, — commission pour les preuves de Gabriel Béraud ; — demande par le commandeur du Saillant d'une coupe de bois dans sa commanderie de Lormeteaux pour réparation des bergeries de « Villepruere » qui venaient d'être incendiées, « ce qui a causé la perte de plus de 600 bestes à laine ». — 1er juin (f° 268), — compte du receveur ; — nouvelle requête des sociétaires de St-Georges ; — améliorissements de la Vaufranche ; — approbation du chapitre du 12 novembre précédent ; — séquestre de la commanderie de La Tourrette ; — preuves de Jean-François de Rochedragon ; — améliorissements de Marche et Mayet, Charrières, Montferrand ; — preuves de « Léon de Chary des Gouttes » ; — améliorissements de la Vinadière ; — preuves de Gabriel Béraud ; — présentation du terrier de Champeaux, membre de Puy-de-Noix ; — exécution des ordonnances de la visite prieurale de Villefranche ; — améliorissements de Courteserre ; — réfection des terriers de Montbrison ; — présentation des terriers des Échelles, de Mâcon. — 2 juin, — preuves de « Louis-François de Poix de Marais Creux » ; — améliorissements de Dôle, Morterolles ; — rénovation des terriers de la Villedieu, La Râcherie, Montferrand, La Croix-au-Bost ; — coupe de bois dans la commanderie « des Bugnets » ; pour réparations au moulin ; — proposition d'affermage pour un terrain à St-Jean-de-Moirans ; — demande du commandeur des Échelles pour payer les prébendiers en argent et non en nature ; — opposition aux preuves de Chenelette ; — améliorissements de Carlat, de Bellecombe ; — présentation de reconnaissances de Chazelles ; — procès du commandeur Dufour contre le marquis de Curton ; — présentation de reconnaissances de St-Georges ; — poursuites contre le sr Potier, sociétaire de St-Georges. — 3 juin, — compte du receveur ; — plaintes des sociétaires et marguilliers de St-Georges ; — améliorissements de la Vaufranche, de Marche et Mayet, de Charrières, de Montferrand ; — preuves de « Léon de Chary des Gouttes » ; — améliorissements de la Vinadière ; — preuves de Gabriel Béraud ; — examen du terrier de Champeaux ; — preuves de François-Hyacinthe-Marie de Pingon ; — examen des terriers des Échelles et Mâcon ; — réponses du commandeur Desfrançois aux doléances des sociétaires et marguilliers de St-Georges ; — offre de restitution à la commanderie de Laumusse par Noblet de Chenelette ; — preuves de Jean-François de Rochedragon. — 12 novembre (f° 280), — lecture d'une lettre de la langue ; — preuves de Bernard de Chargères du Breuil ; — améliorissements de Leureuil, de Dôle ; — présentation de terriers de La Villedieu-en-Fontenette ; — preuves de Gervais-Protai des Trapières, Amable de St-Julien ; — rénovation des terriers des Échelles ; — améliorissements de Villejésus ; — avis de la langue au sujet du droit de corvée prétendu par M. de Montgeorge sur le domaine des Bordes dépendant de la Râcherie ; — rénovation des terriers de la Râcherie, de Montbrison ; — présentation de terriers de Mâcon ; — preuves d'Étienne-Marie Albost ; — améliorissements de la Croix-au-Bost ; — rénovation des terriers de la Tourette, Carlat ; — présentation de terriers de Chambéry ; — exécution des ordonnances de la visite d'Olloix ; — examen de terriers de Mâcon, de La Villedieu ; — améliorissements de Leureuil, La Croix-au-Bost, Dôle ; — examen de terriers de Chazelles et Chambéry ; — exécution des ordonnances de la visite d'Olloix ; — coupe de bois dans la commanderie de Lieudieu pour réparations de dommages causés par un ouragan ; — poursuites contre les vicaires de Valay et Blaudeix ; — preuves de Bernard de Chargères du Breuil ; — autre requête des marguilliers et sociétaires de St-Georges ; — procès du commandeur Dufour contre le marquis de Curton ; — difficultés pour la rénovation des terriers d'Arbois ; — abandon de la dîme par le curé de St-Martin-la-Sauveté. — Acte de profession de Jean-Louis Guérin de Tencin.

**48H130 1738-1754.****1738-1754**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 287 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

1er juin... 1 juin, — lecture de la règle et de la liste des débiteurs ; — comptes du receveur ; — bulle du grand maître confirmant le commandeur de Caissac dans son office de receveur ; — instructions de la langue pour la saisie des commanderies dont les améliorissements ne sont pas encore faits ; — améliorissements de Carlat ; — rénovation des terriers de la Tourrette ; — exécution des ordonnances de la visite de la Tourrette ; — preuves d'Amable de St-Julien, Gervais-Protai de Trapières ; — améliorissements de Bellecombe ; — présentation de terriers

de St-Georges, de Tortebeffe, de Messilieu, membre de Montbrison, de Montferrand, des Échelles, de Chazelles ; — améliorissements de Chamberaud. — 2 juin, — observations du receveur sur les tailles tarifées et les bois de l'Ordre ; — présentation de terriers de la Râcherie ; — compte d'administration de Chantoin ; — albergement de terres au membre de St-Jean de Moirans ; — preuves de Fressinet, Léon de Chary des Gouttes ; — améliorissements de Morterolles ; — examen des terriers de la Râcherie, de St-Georges ; — améliorissements de Carlat ; — preuves de St-Julien, Antoine-Gabriel-Joseph de Reculot ; — examen de terriers de Tortebeffe, Montbrison, les Échelles ; — preuves des Trapières ; — améliorissements de Bellecombe ; — examen de terriers de Montbrison, Montferrand, Chazelles ; — améliorissements de Chamberaud ; — pièces justificatives du compte de Chantoin ; — levée du séquestre de la commanderie de St-Georges ; demande d'admission au noviciat par Joseph Enjelvin, vicaire de St-Jean de Moirans ; demande à la langue de renvoyer des extraits des dossiers qui lui sont soumis ; — compte du receveur ; — procès du commandeur Dufour contre le marquis de Curton. — 12 novembre, — nomination de Charles-Joseph Monnate en qualité de secrétaire ; — présentation des terriers de Leureuil, de Carlat, de Tortebeffe, de Chanonat ; — exécution des ordonnances de la visite de Montbrison ; — rénovation des terriers de St-Jean de Moirans et appensionation de terres ; — demande par la langue d'un état des terriers ; — preuves de Mlle de Fontanges ; — améliorissements de Viviers et Farges ; — preuves des Trapières ; — améliorissements de Celles ; — rénovation des terriers de Dôle, Arbois, Bellecombe, La Vaufranche, La Râcherie, Villejésus ; — présentation de terriers de Chambéry ; — rénovation du terrier de Palluet, membre de La Croix-au-Bost ; — examen des terriers de Leureuil ; — exécution des ordonnances de la visite de Montbrison ; — examen de terriers de Tortebeffe, Chanonat ; — améliorissements de Carlat ; — preuves d'Étienne-Marie Albot ; — examen des terriers de Carlat, de Chambéry, de Chazelles. — 5 février 1739 (F° 16), — demande de coupe de bois pour les réparations à faire à la bergerie de Thièbre, dépendant de Lormeteaux, qui venait d'être ravagée par un orage ; — acte de profession de Charles de Monty. — 2 avril, — demande de coupe de bois dans la commanderie de La Vaufranche pour les réparations du domaine de St-Jean, détruit par un incendie. Acte de profession de « Joseph Le Groin de la Romagère ». — 1 juin, — compte du receveur ; — lettre de la langue demandant un plan et devis pour un bâtiment des archives et un état détaillé des terriers ; — discussion sur le séquestre des commanderies de Dôle, Bellecombe, Carlat, La Vaufranche, Morterolles, Celles, Les Échelles, Montbrison, Arbois, Viviers et Farges, Villejésus, La Croix-au-Bost, La Tourrette, St-Romain-en-Gal, Chazelles, La Râcherie, Blaudeix, Mâcon, Les Feuilletts. — 2 juin, — présentation des terriers du Fouilloux, de Chanonat, Carlat, Chambéry, Valentigney ; — preuves de Gervais-Protais des Trapières ; améliorissements de Morterolles ; — présentation des terriers de Morterolles et de Braise ; — renouvellement du terrier de St-Georges de Lyon ; — preuves de Reculot ; — améliorissements de Celles ; — provisions de la cure des Échelles pour le sr Regnié, de la cure des Abrets pour le sr Angelvin ; — avis du conseil de l'Ordre sur la taille tarifée ; — décision portant que les privilèges de l'Ordre seront envoyés à la Chambre des comptes pour remplacer les titres détruits dans l'incendie du 27 octobre. — 3 juin, — compte du receveur ; — améliorissements et terrier de Morterolles ; — examen du terrier de Braise, membre de la Râcherie ; — preuves d'Antoine-Gabriel-Joseph de Reculot ; — examens de terriers de Valentigney, Chambéry, Chanonat, du Fouilloux ; — preuves des Trapières. — 4 août, — coupe de bois dans la commanderie de Maisonnisse pour réparation d'un moulin incendié. — 12 novembre, — améliorissements de Celles, de Villejésus ; — bulle du prier de Malte, nommant le commandeur de Ruffé son grand vicaire ; — rétablissement de la vacherie des Mottes, membre de Lormeteaux ; — exécution des ordonnances de la visite de Ste-Anne ; — reconnaissances des emphytéotes du membre de l'Épinard, dépendant de la Croix-au-Bost ; — dépôt de terriers de Marche et Mayet ; — preuves d'« Anne-Philippe de Pétrement de Valay, Léon de Chary des Gouttes » ; — améliorissements de Villejésus ; — terrier de l'Épinard ; — améliorissements de Celles ; — demande par le receveur du séquestre des commanderies de Bellecombe, La Vaufranche, les Échelles, Montbrison, St-Romain-en-Gal, Villejésus ; — améliorissements de Viviers et Farges. — 16 janvier 1740, — coupe de bois à Blaudeix pour réparation d'un moulin. — 1 juin, — comptes du receveur ; — dépôt du terrier de Cossieu, membre des Feuilletts, de terriers de Villejésus et la Croix-au-Bost ; — preuves d'Anne-Philippe de Pétremand de Valay ; — transaction du commandeur de Charrières avec M. de St-Priest, au sujet de l'étang de Monthiou ; — présentation du décret portant règlement entre le curé et les sociétaires de St-Georges ; — visite du temple de Limoges ; — preuves de Léon de Chary des Gouttes ; — décret de la langue prescrivant la construction d'un bâtiment pour les archives ; — présentation de bulles nommant le commandeur du Saillant receveur au grand prieuré d'Auvergne. — 2 juin, — présentations de reconnaissances des commanderies de Montbrison et Bellecombe ; — observations sur la rénovation des terriers de Chazelles, des Échelles, St-Romain-en-Gal, Arbois, Dôle ; — preuves de Louis-Rosalie-François de Loras ; — améliorissements de Celles, Carlat, Morterolles ; — observations sur la rénovation des terriers de la Vaufranche et la Tourrette. — 3 juin, — relation du compte du receveur ; — examen des terriers de « Corcheloup, Lespardillière, Palluet ; — preuves de Pétremand de Valay ; — réparations aux moulins « des Chaillons », commanderie des Échelles. — 12 novembre, — nomination de Charles-Joseph Monnate en qualité de secrétaire ; — améliorissements de Celles et Carlat ; — présentation de terriers de Villejésus, Vivier et Farges, de reconnaissances du bailliage, de Chazelles ; — observations sur la rénovation des terriers de Montbrison et Bellecombe ; — preuves de « Chary des Gouttes » ; de Loras ; — observations sur la rénovation des terriers des Échelles, le procès contre les sociétaires et les réparations du moulin de « l'Échaillon » ; — observation sur les terriers de La Tourrette ; — coupe de bois dans la commanderie de Farges pour la construction d'une maison au « Temple de Bedde » ; — examen du terrier de Villejésus, des améliorissements de Vivier et Farges. — 22 mars 1741, — acte de profession d'Antoine-Joseph de Laube. — 16 avril, — acte de profession de Pierre de Mauléon de Savaillan. — 25 avril, — preuves de Jean-Jacques de Seyssel. — 1 juin, — comptes du receveur du Saillant ; — lecture de lettres du Trésor au sujet des améliorissements, des preuves de Léon de Chary et d'« Anne-Philippe de Pétremand de Vallay », de l'accord entre le commandeur de Fontanges et le prévôt de Brioude, au sujet des dîmes d'un membre de Courteserre, et de la répartition des charges pour la construction d'un bâtiment d'archives ; de lettres du grand maître au sujet de l'uniforme, des caravanes, des commissaires aux améliorissements, des dettes du trésor, des états des commandeurs décédés et de l'envoi de leurs « joyaux et vaiselles d'argent » ; — améliorissements de Celles ; — preuves de Louis-Rosalie-François de Loras ; — remise des terriers de Bessamorel, de Palluet, membre de la Croix-au-Bost, des Échelles ; — arpentements des Échelles, de Tortebeffe, Chambéry, Olloix, Ste-Anne, Carlat ; — exécution des ordonnances de la visite de Chazelles ; — « arpentements » de Lormeteaux, Morterolles, Lieudieu, Pontvieux, Puy-de-Noix ; — mise en

pré d'un étang de Salles et Montseugny ; — nomination de commissaires pour l'examen d'un bâtiment destiné au receveur. — 2 juin, — preuves de Pétremand de Valay ; — améliorissements de Morterolles ; — preuves de François-Charles de Fougières, de Gilbert Ragon ; — remise du terrier de Chazelles ; — remise de reconnaissances de membres de Montbrison, Bellecombe, St-Romain-en-Gal ; — achèvement des terriers de « St-Jean-d'Entre-les-Vignes, Lamay, La Vaufranche, Beaumourant ; — réclamations du commandeur Ragon au sujet des visites faites dans les commanderies de Franche-Comté par l'archevêque de Besançon ; — coupe de bois pour réparations dans la commanderie « des Bugnets » ; — renouvellement des terriers de La Tourrette ; — preuves de Seyssel. — 3 juin, — comptes du receveur ; — améliorissements de Celles ; — examen du terrier de Bessamoret, de Palluet, des arpentements de Tortebesse, Ste-Anne, Carlat, les Échelles ; — preuves de Louis-Rosalie-François de Loras ; — « arpentement » de Chambéry ; — exécution des ordonnances de la visite de Chazelles ; — arpentage de Lieudieu, Morterolles, Lormeteaux, Pontvieux, Puy-de-Noix ; — mise en pré d'un étang de Salles et Montseugny ; — construction d'un bâtiment pour le receveur ; — demande de divers commandeurs pour être déchargés de l'arpentage. — 8 octobre, — preuves de Jacques-Amable Guerrier. — 12 novembre, — lettre du grand maître, au sujet des commissaires aux preuves ; décret du conseil sur l'arpentage ; — preuves de Jean-Jacques de Seyssel, de Gilbert Ragon ; — remise de terriers et d'arpentages de Chazelles, La Râcherie, Pauliat, Charrières, Temple d'Ayen ; — preuves de Charry des Gouttes, Jean-Pierre de Gain ; — coupe de bois dans la commanderie de Dôle, pour réparer « deux empallements des étangs du membre de l'Abergement » ; autre dans la commanderie de Salles pour réparation du moulin « de Laine » ; — démarches pour la révocation du règlement des bois ; — preuves de Charry ; — terriers, arpentages et reconnaissances de Leureuil, La Tourrette, St-Georges ; — améliorissements de Celles ; — arpentage de Laumusse ; — reconnaissances de St-Just-en-Bas, membre de Montbrison ; — preuves de Gilbert Ragon ; — examen du terrier de La Râcherie, des arpentages de Leureuil et du Temple d'Ayen ; — assignation au curé de Chazelles pour faire profession ; — améliorissements de Celles ; — examen des terriers et arpentages de Chazelles et Pauliat ; — preuves de Jean-Pierre de Gain ; — preuves de Charry (maison du Buisson) ; — arpentages de St-Georges, Charrières, Laumusse, La Tourette ; — demande de Claude-Alexis Caron, chapelain de Semon, pour être reçu prêtre d'obédience ; — preuves de Jean-Jacques de Seyssel. — 30 avril 1742 (f° 68), — coupe de bois dans la commanderie de Lieudieu, pour réparations à l'Hôpital-du-Fresne. — 1 juin, — lecture de lettres du grand maître au sujet des commissaires aux preuves, des desservants appelants de la bulle Unigenitus de l'arpentage des commanderies, des diacots qui s'arrogent le titre de chevalier, et de lettres de la langue au sujet des affaires de Franche-Comté, des commissaires in partibus qui n'ont pas la résidence quinquennale, des certificats de consigne des terriers et de l'arpentage, de l'aliénation des dîmes de la cure de Baverans, commanderie de Dôle ; — compte du receveur ; — présentation des terriers ou « arpentements » de la Vaufranche, Blaudeix, Bellechassagne, Mascheix, La Villedieu-en-Fontenette ; — construction d'un bâtiment à l'Hôpital-Le-Grand ; — arpentage de St-Laurent-de-Mure ; — rénovation des terriers et arpentage de Vienne ; — arpentages de Villejésus, La Croix-au-Bost ; — présentation d'un devis pour le bâtiment des archives ; — propositions faites au commandeur de Bellecombe pour rentes à établir sur les terres de Voursy ; — enquête sur les mœurs d'Alexis Carron ; — preuves de Jacques-Amable Guerrier. — 2 juin, — preuves d'Anne-Philippe de Pétremand de Valay, Jean-Jacques de Seyssel ; — améliorissements de St-Romain-en-Gal, de Morterolles ; — reconnaissances des emphytéotes de Beaurepaire, Revel, Mantes, Sablon, commanderie de Bellecombe ; — réfection des terriers de La Tourrette ; — arpentage de Marche et Mayet, Laumusse ; — preuves de Charry des Gouttes. — 3 juin, — examen du terrier de Beauchassin et de l'arpentage de la Croix-au-Bost ; — réception d'Alexis Carron en qualité de prêtre d'obédience ; — examen des arpentages de St-Romain-en-Gal, Villejésus, La Villedieu, Marche et Mayet ; — relation du compte du receveur ; — examen des arpentages du Grand et Petit Masdieu, Bellechassagne, Genevois ; — examen de terriers de la Vaufranche ; — preuves de Léon de Charry des Gouttes ; — examen des terriers de Blaudeix, de l'arpentage d'Arbois, du terrier de Mascheix, de l'arpentage de St-Georges ; — construction d'une grange et pavillon à l'Hôpital-le-Grand ; — examen du devis du bâtiment des archives ; — de l'arpentage d'Arbois ; — signification faite au commandeur Ragon pour MM. de Chavagnac, de Miramont et autres ; — signification au sr Camier, curé de Chazelles, d'avoir à se présenter au noviciat ; — dépôt d'un terrier de St-Étienne, commanderie de Montbrison. — « Copie d'une lettre de la vénérable langue d'Auvergne, sur la façon de faire les arpentages, du 19 juillet 1740. » — 4 septembre, — preuves de Jean-Pierre de Gain. — 27 septembre, — preuves d'Antoine-Victor-Augustin d'Aubergeon. — 12 novembre, — observations sur les améliorissements et arpentements ; — améliorissements de Morterolles ; — preuves de Charry ; — reconnaissances de St-Bonnet-les-Places ; — arpentages de Marche et Mayet, Feniers, Montbrison ; — preuves de Jacques-Amable Guerrier ; — présentation du terrier de La Tourrette, de l'arpentage de l'Espardillière, de Vivier et Farges, des améliorissements du Monteil-au-Temple, de l'arpentage et terrier d'Arbois ; — poursuites contre le curé de Chazelles ; — arpentages de Morterolles, Les Feuilletts, Laumusse ; — améliorissements de Limoges, Morterolles ; — preuves de Guerrier ; — améliorissements et arpentage du Monteil-au-Temple ; — preuves de Charry, maison du Buisson ; — examen des arpentages de Marche et Mayet, Montbrison, Feniers, Laumusse, du terrier de La Tourette, des arpentages de l'Espardillière, Viviers et Farges, du terrier de Dommartin dépendant d'Arbois ; — observations de l'architecte Roche pour la construction du bâtiment des archives ; — remise au commandeur Desfrancois du terrier de La Tourrette ; — « copie de la lettre écrite par M. le commandeur de Vallin, à mrs de la vénérable langue d'Auvergne, relative aux propositions du sieur Roche, architecte, pour l'augmentation du bâtiment des archives, le 16 novembre 1742 ». — 1er juin 1743 (f° 96), — compte du receveur ; — bulle du grand maître, nommant receveur le maréchal de Montgontier ; — présentation des terriers de Montbrison ; — preuves d'Antoine-Victor-Augustin d'Aubergeon de Murinai, de Jean-Pierre de Gain de Linars ; — présentation de l'arpentage de Villefranche, Morterolles, la Vinadière, les Feuilletts, Celles, Marche et Mayet, du terrier de La Tourette, des améliorissements de St-Romain-en-Gal, de l'arpentage de Laumusse, Bourganef, Bugney ; — lecture de deux lettres et d'un décret de la langue au sujet des terriers arpentages et améliorissements ; — arpentage des Feuilletts ; — rénovation des terriers de Bellecombe ; — arpentage des Échelles, Villefranche, Lormeteaux, Courteserre, La Vaufranche ; — rénovation des terriers de Lieudieu, d'Arbois ; — arpentages de Puy-de-Noix, Morterolles ; — améliorissements de Villejésus ; — état des arpentages présentés ; — séquestre de la commanderie de Celles ; — reconnaissances de St-Bonnet-les-Places, du temple de Vouray, commanderie de Bellecombe ; — reconnaissance passée par Françoise-Sabine de Grôle de Viriville, dame de Voiron, au commandeur des Échelles ; —

demande du grand prieuré de St-Gilles pour s'unir à lui au sujet du procès entre le commandeur « d'Albertas de St-Mayme » et le chevalier « de Modenne », pour le bailliage de Manosque. — 2 juin, — preuves de Joseph de Grollier ; — améliorissements de Morterolles, Maisonnisses ; — preuves de Gabriel-Michel de Royer ; — plainte du commandeur Ragon au sujet de la confusion des archives qui le met dans l'impossibilité de dresser un état des terriers ; — assignation de Joseph de Masfort de Neufvial, au sujet de sa réception en qualité de communaliste de l'église de Bourgameuf ; — preuves de Charry, maison du Buisson. — 3 juin, — compte du receveur ; — preuves « d'Antoine-Victor-Augustin d'Auberjon de Murinais » ; — arpentages de Morterolles, des Feuilletts, Marche et Mayet, Bugney, Celles, Bourgameuf ; — preuves de Pierre de Gains de Linars ; — arpentage de la Vinadière ; — examen des terriers de Montbrison, La Tourrette, de l'arpentage et des améliorissements de Laumusse, de l'arpentage de Villefranche, des améliorissements de St-Romain-en-Gal. — Acceptation des preuves de Charry des Gouttes, maison du Buisson (extrait des registres de la langue, 9 février 1743). — 12 novembre, — nomination du sr Monnate en qualité de chancelier, en l'absence du commandeur Ragon ; — rénovation des terriers de Chazelles ; — améliorissements de Limoges ; — arpentages de Lormeteaux, Montbrison, Celles, Villejésus ; — réfection des terriers d'Arbois ; — arpentage et améliorissements de Laumusse ; — présentation de la bulle du grand maître, qui admet Charles-Joseph Monnate au rang des confrères de l'Ordre et l'autorise à porter la demi-croix d'or ; — améliorissements de Salles et Montseugny, des Feuilletts ; — autorisation au commandeur de St-Martial de retirer des archives les titres de sa commanderie des Feuilletts ; — arpentage de Bellecombe ; — preuves de Gabriel-Michel de Royer ; — lettres de la langue au sujet de l'arpentage et de la suspension du séquestre de Villejésus ; — certificat de consigne des terriers de Monteux et du Monteil-au-Temple ; — demande du commandeur de Laumusse pour l'examen des travaux qu'il a dû faire à la suite de l'incendie de son domaine ; — arpentage de la Vaufranche ; — réparations et terriers de Morterolles ; — assignation au curé de Bourgameuf d'avoir à prononcer ses vœux ; — mauvais état des archives ; — améliorissements et arpentage de Limoges ; — preuves de Royer ; — arpentage de Lormeteaux et Montbrison ; — arpentage de Laumusse, Bellecombe, Celles, Villejésus. — Copie des bulles en faveur de Charles-Joseph Monnate. — 1er juin 1744, — ordre aux commissaires aux preuves de ne dresser que deux originaux de leurs procès-verbaux ; — réparations à l'église et aux bâtiments de la commanderie de Bugney ; — terriers de Celles, procès de cette commanderie contre le prince de Conti ; — comptes du receveur ; — remise des terriers de St-Bonnet-les-Places et Bouchallas et autres actes ; — remise de reconnaissances de Bellecombe ; — arpentage de Breuilaufa, membre de Limoges ; — preuves de Joseph de Grollier ; — arpentage d'Olloix ; — terriers et arpentage de Courteserre ; — nomination de commissaires pour la vérification des arpentages ; — rénovation du terrier des Échelles ; — remise du terrier d'Écolle, membre de Laumusse ; — réflexions de la noblesse de Franche-Comté, au sujet du modèle de preuves du chevalier de Laube ; — défense au sr d'« Enesay » de porter la croix. — 2 juin, — améliorissements de Chamberaud et Maisonnisse ; — preuves de Claude-Charles de Damas de Marillac, Joseph de Lestrange, Joachim de Grattet-Dolomieu, d'Auberjon de Murinais ; — procès du commandeur Dufour contre M. de Curton. — 3 juin, — preuves de Grollier ; — comptes du receveur ; — examen des terriers de St-Bonnet-les-Places et Bouchallas ; — arpentage d'Olloix, de Breuilaufa ; — terriers et arpentage de Courteserre ; — lettres de provisions de promoteur du grand prieuré d'Auvergne pour le commandeur de Ruffé ; — poursuites contre le sr Dalesme, vicaire de Bourgameuf ; — preuves d'Auberjon de Murinais. — 15 juin, — preuves de Claude-Charles de Damas Marillac. — 12 novembre, — améliorissements et arpentage de Salles et Montseugny, Chamberaud, Pauliat, Charrières, Bugney ; — armoires pour les archives de Limoges ; — terrier du Temple-de-Vouray et de St-Étienne-de-Crossay, membre de Bellecombe ; — transaction entre le commandeur de Morterolles et le marquis de Rochevieux ; — demande du commandeur de Laube pour que son procès-verbal des réparations d'Épaise soit déposé aux archives ; — arpentage de la Croix-au-Bost ; — améliorissements de Montferrand ; — preuves de Louis-Catherine de Loras, de Joseph-Pie-Gabriel de Menon-de-Ville ; — améliorissements de Chamberaud ; — examen du terrier du Temple-de-Vouray ; — arpentage de Bugney, Charrières, Pauliat ; — améliorissements, terriers et arpentage de Salles et Montseugny ; — observations du maréchal de Montgontier sur la nécessité de transférer immédiatement les archives dans le nouveau bâtiment ; — excuses du commandeur de St-Martial-Châteauvert qui n'a pu faire les améliorissements des Feuilletts ; — excuses du commandeur de Savasse qui n'a pu se rendre à l'assemblée à cause des inondations. — 1er juin 1745 (f° 150), — compte du receveur ; — lecture du bref du pape pour la réception de Claude-Bernard de Noblet de Chenelette ; — lecture d'un autre bref portant interdiction de tester ; — lecture de lettres et décrets de la langue approuvant les dépenses pour le classement des archives et demandant copie des inventaires ; — état des commandeurs en retard pour leurs améliorissements et la rénovation de leurs terriers ; — terriers de Celles ; — poursuites pour la rénovation du terrier de Montbrison ; — rénovation des terriers de Laumusse ; — améliorissements de Limoges ; — arpentages de la Croix-au-Bost, Maisonnisse, grand bailliage, Feniers ; — preuves de Louis-Catherine de Loras ; — terriers et arpentage de Lieudieu. — 2 juin, — améliorissements des Feuilletts ; — preuves de Claude-Charles de Damas, de Joachim de Grattet de Dolomieu, Claude-François Boyer, Edme Goutelle, Anne-Étienne-Gaspard de Lezay Marnésiat ; — améliorissements d'Olloix, Blaudeix, Marche et Mayet, Feniers, Ste-Anne ; — nomination de commissaires pour la réception du bâtiment des archives ; — supplément aux preuves de Damas. — 3 juin, — améliorissements et arpentage de Maisonnisse ; — arpentage de Feniers et du Temple d'Ayen ; — terriers et arpentage de Lieudieu ; — arpentage de la Croix-au-Bost ; — preuves de Loras ; — arpentage du bailliage et relation des terriers de St-Georges-d'Annonay et de St-Épine-de-Tournon ; — arpentage et réparations de Laumusse ; — améliorissements de Limoges ; — preuves de Damas ; — ordre au commandeur Desfrancois de déposer aux archives les pièces de procédure concernant les biens du bailliage. — 12 novembre, — preuves de Joseph-Pie-Gabriel de Menon de Ville ; — améliorissements de Ste-Anne ; — preuves d'Edme Goutelle, Claude-François Boyer ; — arpentage de La Râcherie, Chanonat ; — preuves d'Anne-Philippe de Pétremand de Valay, Laurent de Vallin d'Hyères ; — terrier de Bressieu, membre de Bellecombe ; — améliorissements de St-Paul, Tortebeisse, Montferrand ; — ordre à Antoine Tailhardat, vicaire de Buxière, dépendant de la Vaufranche, de faire son noviciat ; — reconnaissances de St-Just-en-Bas et St-Jean-des-Prés, membres de Montbrison ; — poursuites du commandeur de Franchesse contre son commissaire à terrier ; — nouvelles reconnaissances d'Arbois ; — examen des preuves de Menon de Ville, des améliorissements de Ste-Anne, des preuves Goutelle, Boyer, de l'arpentage de La Râcherie et de Chanonat. — 14 février 1746, — preuves de Gaspard-Charles-Auguste de Rochemonté. — 1er juin, — comptes du receveur ; — améliorissements des Feuilletts ; — preuves de

Marc-Antoine de Regnaud de Mons ; — arpentage et terriers de Montchamp ; — transaction entre le commandeur de La Râcherie et l'abbesse de Charenton au sujet de la dime de Verneuil ou Barbarin ; — présentation de titres par le commandeur de Bellecombe pour la rénovation des terriers, l'état des bâtiments de Lachal, et la poursuite des délits commis dans les bois de Bellecombe. — 2 juin, — améliorissements d'Olloix, de Dôle, des Bordes ; — preuves de Valérie-Jean d'Ussel ; — poursuites contre des sociétaires de St-Georges qui ne venaient plus à l'église ; — améliorissements de Feniers, Marche et Mayet, Laumusse ; — preuves de Anne-Étienne-Gaspard de Lezay Marnezia, de Jacques de Seyssel ; — reconnaissances de Laumusse. — 3 juin, — comptes du receveur ; — arpentage de Montchamp ; — terriers du bailliage ; — améliorissements des Feuillet ; — plaintes contre le sr Lemée, vicaire de Blaudeix. — 12 novembre, — état et excuses des commandeurs dans le cas d'incapacité ; — décret de la langue portant que les commissaires aux preuves choisirent eux-mêmes leurs secrétaires ; — améliorissements d'Olloix, de Feniers ; — preuves de Laurent de Vallin ; — améliorissements de St-Paul et Tortebeffe ; — terriers du Temple d'Ornacieu et Bressieux, membre de Bellecombe ; — examen des preuves de Vallin, des améliorissements de Feniers, Tortebeffe, Olloix, du terrier d'Ornacieu. — 1er juin 1747 (F<sup>o</sup> 178), — comptes du receveur ; — lettre de la langue au sujet du classement des archives ; — lettre du bailli de Froullay au sujet des privilèges ; — preuves de Jean-Valérie d'Ussel Châteauevert ; — améliorissements des Bordes, de Marche et Mayet ; — terriers du Temple de Roanne et de Feniers ; — transaction entre le commandeur d'Olloix et Jeanne-Marie de la Tour-d'Auvergne, veuve de Nicolas de la Roche-Aymon, au sujet du domaine de Pailloux ; — rénovation des terriers des Échelles ; — remise des terriers de Bellecombe ; — ordre du grand maître et décret du conseil enjoignant au commandeur d'envoyer un état des revenus de leurs commanderies ; — arpentage de Dôle. — 2 juin, — améliorissements de Dôle, Laumusse, Chambéry ; — preuves de Louis-Alexandre Savary de Lancosme ; — demande du chevalier de Ste-Colombe pour affermer le domaine de Montchamps, dépendant de Chantoin, et pour être déchargé du mobilier. — 3 juin, — comptes du receveur ; — preuves de Jean-Valérie d'Ussel ; — améliorissements et arpentage des Bordes ; — améliorissements de Marche et Mayet ; — examen des terriers de Feniers, du Temple de Roanne ; — arpentage de Dôle ; — rénovation des terriers de St-Romain-en-Gal ; — poursuites contre le sr Dalesme, vicaire de Bourgneuf ; — présentation des provisions de chancelier, secrétaire-archiviste du grand prieuré pour Joseph Josset, curé de St-Georges, en remplacement du commandeur Ragon. — 10 janvier 1748, — preuves de « Jacques de Goillard de Terreube ». — 1er juin, — lecture de la liste des commandeurs qui ont à achever les améliorissements et la rénovation des terriers ; — preuves de Marc-Antoine de Reynaud de Mons ; — améliorissements de Bugney ; — excuses du curé de Bourgneuf ; — reconnaissances de Montferrand ; — dépôt des terriers de Marche et Mayet et Bellecombe. — 2 juin, — demande de réduction des offices par les prêtres de Bourgneuf ; — améliorissements de Dôle, La Vaufranche, les Feuillet ; — preuves de Louis-Alexandre de Savary de Lancosme ; — état des revenus des Feuillet ; — preuves de Anne-Philippe de Pétremand de Valay ; — améliorissements de Chambéry. — 3 juin, — preuves de Marc-Antoine de Reynaud de Mons ; — améliorissements de Montferrand ; — examen des terriers et améliorissements de Marche et Mayet, Bugney, Bellecombe ; — demande du commandeur de la Vaufranche pour arrester le moulin de St-Jean, près Montluçon, « attendu que le ruisseau qui fourny de l'eau à ce moulin et aux deux autres qui sont au-dessus....., est prest de changer de lit à la première inondation ». — 12 novembre, — preuves de Gabriel-Nicolas-Sylvain de Gaucourt, Louis de Bosredon, Louis-Alexandre Savary de Lancosme ; — améliorissements de la Vaufranche, Chambéry ; — preuves de Marc-Antoine de Reynaud de Mons ; — terrier des Échelles ; — proposition du commandeur de Carlat pour faire un échange avec M. de Montfort, ancien major des dragons d'Orléans ; — examen des preuves Savary de Lancosme, des améliorissements de la Vaufranche, du terrier des Échelles ; — preuves de Jean-Jacques de Seyssel. — 1er juin, — présentation des bulles nommant receveur le commandeur de Grôle ; — comptes du receveur ; — lecture de la liste des commandeurs qui doivent produire leurs améliorissements, terriers et arpentages ; — lecture d'un décret au sujet des meubles d'état de la commanderie de Villefranche-sur-Cher ; — difficulté de loger l'archiviste dans le nouveau bâtiment ; — lettre du grand maître enjoignant de faire réintégrer les documents aux archives ; — demande du commandeur de Leureuil pour faire un échange avec les religieux de Fontgombaud ; — poursuites contre Louis Davoud, vicaire de Leureuil ; — coupe de bois pour réparations à Salles et Montseugny ; — preuves de Pétremand de Valay, François-Louis de Bosredon, Marc-Antoine de Reynaud de Mons ; — améliorissements de Chambéry ; — dépôt du terrier de Montbut, membre de Maisonnisse. — 2 juin, — présentation des états de revenus de commanderies ; — preuves de Reynaud de Mons, de Pétremand. — 3 juin, — améliorissements de La Râcherie ; — examen du terrier de « Monbuc » ; — poursuites contre les habitants de « Rejat » ; — améliorissements de Chambéry, des Feuillet ; — preuves de Jean-Loup et Nicolas-Alexandre de Virieu, Joseph-Louis de Virieu, Louis de Bosredon ; — craintes que cause pour les archives une cheminée de la maison du bailliage ; — différend d'Alexis Carron et du commandeur de Laumusse. — 12 novembre, — améliorissements de Carlat ; — poursuites contre Louis Davoud ; — preuves de Jean-Loup de Virieu ; — présentation de l'état des revenus du grand prieuré ; — améliorissements d'Olloix, de Chanonat ; — examen des preuves de Jean-Loup de Virieu. — 1er mai 1750 (F<sup>o</sup> 209 v<sup>o</sup>), — preuves de Gabriel-Sylvain-Nicolas de Gaucourt. — 1er juin, — comptes du receveur ; — décret ordonnant la saisie des commanderies dont les améliorissements, terriers ou arpentages n'ont pas été produits ; — liste des commanderies saisies ; — avis de l'ambassadeur sur l'imposition du vingtième ; — ordre, sous peine d'incapacité, de réintégrer tous les papiers retirés des archives ; — dépense pour le classement des archives ; — présentation d'états de revenus de commanderies ; — intervention du receveur dans les procès de la commanderie d'Arbois ; — améliorissements de Montferrand ; — procès de la commanderie de Genevois contre l'évêque de Genève au sujet de la cure de St-Félix ; — demande de Jean Constantin, sr de Chanay pour acheter « une église avec divers bâtiments et une rente féodale, situés rière l'hôpital Dorches » ; — preuves de Reynaud de Mons ; — saisie des revenus du bailliage et de la commanderie de Montchamp ; — remise des terriers de « Boinac et Montignac », membres de Marche et Mayet ; — arpentage de la Vaufranche ; — remise du terrier de Chantoin ; — améliorissement des Feuillet. — 2 juin, — rénovation du terrier de Pauliat ; — reconnaissances pour les Échelles et Bellecombe ; — améliorissements de Carlat. — 3 juin, — preuves de Seyssel ; — améliorissements de Mâcon, de Chambéry ; — examen des terriers de Boinac et Montagnac ; — arpentage de la Vaufranche ; — examen du terrier de Chantoin ; — rénovation du terrier de St-Romain-en-Gal ; — améliorissements de La Râcherie ; — poursuites contre Davoud, vicaire de Leureuil ; — demande du commandeur de Grôle pour être remplacé dans ses fonctions de receveur et procureur général ; — améliorissements des

Feuillets ; — poursuites contre le sr Pilou, vicaire de Maisonnisse. — 12 novembre, — main-levée du séquestre de Bugney ; — examen des papiers concernant Montferrand déposés aux archives par Reynaud de Mons ; — présentation du terrier de St-Romain-en-Gal ; — demande de coupe de bois dans la commanderie de Lieudieu pour faire des membrures au pont du château et du moulin ; — demande de main-levée du séquestre de la commanderie de Celles ; — améliorissements de Carlat ; — présentation du terrier de Chantoin ; — améliorissements de La Râcherie ; — preuves de Joseph-Nicolas Dufour, de Reynaud de Mons ; — arpentage de Mâcon ; — preuves de Jean-Jacques de Seyssel ; — examen du terrier de St-Romain-en-Gal, des améliorissements de Carlat et La Râcherie, de l'arpentage de Mâcon. — 1er juin 1751, — lettre de la langue au sujet des améliorissements, d'une coupe de bois à Lieudieu, du séquestre de Celles ; — comptes du receveur présenté par Monnate ; — nomination comme receveur de Ferdinand de Langon ; — séquestre de la commanderie de Bugney ; — examen des papiers de la commanderie de Montferrand déposés aux archives ; — gestion de la commanderie des Échelles ; — état des revenus de Chanonat ; — améliorissements de Carlat ; — preuves de Reynaud de Mons, de Joseph-Nicolas Dufour ; — améliorissements de Bugney ; — terrier des Échelles ; — reconnaissances de Montferrand ; — terriers de Bellecombe, Chantoin ; — améliorissements de Chambéry ; — preuves de Seyssel ; — coupe de bois à Lieudieu ; — lettre de la langue ordonnant que les commandeurs « qui auront des droits de percière, dans l'étendue de leurs commanderies, seront tenus d'en donner des dénombrements en forme de terrier » ; — poursuites contre ceux qui ne réintègrent pas les titres des archives ; — demande du commandeur de Savasse pour la levée du séquestre de sa commanderie ; — levée du séquestre de Celles, sous condition que le commandeur déposera une somme de 4.000 livres, qui lui sera rendue lorsqu'il présentera ses terriers. — 2 juin, — preuves de Besse de la Richardie, d'Alexandre de Fricon ; — améliorissements de Mâcon. — 3 juin, — améliorissements de Carlat ; — preuves Reynaud de Mons, Dufour ; — améliorissements de Bugney ; — examen des terriers des Échelles, de Bellecombe, Chantoin, du compte du receveur, des améliorissements de Chambéry, des reconnaissances de Montferrand ; — réclamation du commissaire chargé de la rénovation des terriers de St-Georges d'Annonay, Bourg-Argental, Ste-Épine ; — dépôt aux archives des titres des propriétés de Guy Baugier et du château de Beaulieu, commanderie de Montferrand. — 12 novembre, — lettres du trésor enjoignant les réparations ; de la langue pour les améliorissements ; — excuses des commandeurs et liste des commanderies saisies ; — lettre des Augustins de Brou annonçant qu'il se fait un fossé au préjudice d'un étang de la commanderie des Feuillet ; — examen des reconnaissances de Montferrand ; — séquestre de Celles, ordre au commandeur de déposer le prix des grains qu'il a vendus malgré la saisie ; — examen par experts des terriers de Celles ; — lettre du grand prieuré de France au sujet du vingtième ; — preuves de Louis-Marguerite-Victorin de Froissard, de Henri-Pierre-François de la Barre. — 14 février 1752 (f° 238 v°), — acte de profession de Pie de Fassion de St-Jay. — 27 mars, — preuves de Jean-François-Régis de Sibeud de Beauseblant. — 1er juin, — compte du receveur ; — lettre de la langue au sujet des améliorissements et des terriers ; — reconnaissances de Montferrand ; — décret « concernant le bon ordre que MM. les grands prieurs doivent tenir pour leur visite prieurale » ; — excuses du commandeur de Franchesse qui n'a pu encore s'acquitter de la somme qu'il doit consigner ; — instructions au curé de Devesset pour la réception de l'évêque ; — annulation de la délibération de la communauté de Villars qui autorisait le sr Putod à creuser des fossés pour amener l'eau dans les étangs de La Croix et de Roland ; — réclamations du commissaire à terrier des Feuillet ; — demande de la chapelle de St-Jean par les Pénitents Blancs de Chambéry ; — rénovation des terriers d'Arbois. — 2 juin, — preuves de « Léon Amalvin de Montazet » ; — reconnaissances de Montferrand ; — preuves de François-Marie de Châtillon ; — améliorissements de Bugney ; — présentation des terriers de Pauliat et Chamberaud ; — améliorissements de Mâcon, Chambéry, Villejésus ; — présentation du terrier de Chantoin ; — preuves d'Alexandre de Fricon ; — améliorissements de Ste-Anne, Blaudeix ; — présentation de terriers de Bellecombe ; — preuves de Gaspard de Besse de la Richardie ; — plainte des habitants de Devesset contre leur curé ; — refus de laisser sortir des archives les titres originaux de la commanderie de Bugney ; — lecture d'un mémoire sur la confection des terriers et la manière de faire les arpentages ; — demande de gratification par l'archiviste Battenay. — 3 juin, — preuves de Gaspard de Besse ; — examen de reconnaissances de Bellecombe, des terriers de Chantoin, de Chamberaud, de Pauliat ; — livres de comptes de la commanderie des Échelles ; — rénovation des terriers des Feuillet ; — examen des pièces concernant Montferrand. — 14 août, — nomination d'Antoine Hennequin, comme chancelier, en l'absence de Joseph Josset ; — preuves de Jean-François-Régis de Sibeud, de Pierre-Paul-Alexandre de Monspey de Vallière. — 12 novembre, — reconnaissances de Montferrand ; — améliorissements de Ste-Anne ; — preuves de François-Marie de Châtillon, de Joseph-Alexandre de Fricon ; — terrier de La Murette, membre de Chazelles ; — améliorissements de Mâcon ; — bail de la commanderie de Bugney. — 19 février 1753 (f° 256 v°), — acte de profession d'Antoine-Gabriel de Ligondès. — 1er juin, — compte du receveur ; — décret de la langue au sujet de la communication des titres des archives ; — lecture de la liste des commandeurs en retard pour les améliorissements et terriers ; — réclamation au sujet de novales par le curé de St-Blaise en Bugey ; — supplique du curé de Musinant en Savoie, demandant les titres des rentes qu'il perçoit, et la construction de son église et presbytère ; — arrêt obtenu contre le curé de Lastic qui voulait usurper la chapelle du bourg, relevant de Tortebeffe ; — achat d'un pré pour la commanderie de Chamberaud ; — transaction avec le grand prieur d'Auvergne et les habitants de La Chau « au sujet de la solidarité » ; — demande de levée du séquestre de Bugney ; — décret portant que l'archiviste se chargera de tous les papiers portés à l'inventaire ; — preuves de Joseph-Jean Milliet d'Arvilas, de Reynaud de Mons ; — améliorissements de Chazelles, de Chambéry ; — inventaire des titres de la commanderie de Montferrand ; — terriers des Martres, dépendant de Tortebeffe ; — preuves de François-Marie de Châtillon ; — améliorissements de Blaudeix ; — arpentage de Bugney ; — terrier de Chantoin ; — demande de certificat par l'archiviste Battenay ; — preuves d'Alexandre de Fricon. — 2 juin, — visite du grand prieuré, de Villefranche et de Salles et Monseugny ; — preuves de Louis de Chalus, « Louis-Alexandre de Cassanhes de Beaufort de Miramont, de Louis-Antoine de Garriz d'Uzech, de Gaspard-Amable de Pouthé de la Roche-Aymon, de Pierre-Sylvain et François-Amable Ferré, de Pierre-Paul de Monspey de Vallière » ; — améliorissements de Mâcon, de Masdieu, Morterolles ; — demande à la langue pour que les chevaliers qui n'ont pas encore la résidence puissent être commissaires. — 3 juin, — rapports sur les terriers « des Martres et d'Epeyre » dépendant de Tortebeffe, le terrier de Chantoin, les améliorissements de Chazelles, l'inventaire de Montferrand, les preuves Reynaud de Mons, de Châtillon, les améliorissements de Chambéry ; — autre sur les preuves de Châtillon ; — lettre de Baco, procureur du roi à la sénéchaussée réclamant le dépôt des registres de baptêmes, mariages et sépultures

de la paroisse de St-Georges ; — améliorissements de Blaudeix ; — preuves de Fricon. — 16 août, — preuves de Pierre-Paul-Alexandre de Monspey de Vallière, de Louis-Marguerite-Victorin de Froissard, de Claude-Joseph-Jean Millet d'Arvillars. — 29 septembre, — preuves de Pierre-Sylvain de Ferré de la Jarodie. — 10 octobre, — preuves de Marie-Louis-Antoine de Garic d'Uzech. — 12 novembre, — décret du conseil autorisant les chevaliers qui n'ont pas la résidence à être commissaires ; — preuves Millet d'Arvillars ; — améliorissements de Morterolles, Mâcon, Masdieu ; — preuves de Louis-Alexandre de Beaufort de Miramont ; — reconnaissances de Chambéry ; — preuves de Monspey Vallière ; — reconnaissances de Montferrand ; — preuves de Georges-Simon de Vauchier, de Marie-François de Châtillon ; — améliorissements de Lieudieu ; — examen des preuves Millet d'Arvillars, de Monspey Vallière, des améliorissements de Masdieu, Mâcon, des terriers de Masdieu, des améliorissements de Morterolles, de l'arpentage de Blaudeix. — Acte de profession du diacot, Claude-François Boyer. — 27 février 1754, — présentation et examen des preuves de Marie-Louis-Antoine du Garric d'Uzech. — Acte de profession du chevalier Louis de Brancion.

## 48H131 1754-1769.

1754-1769

### Description physique :

Importance matérielle : In-fol°, papier, 295 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

1er juin 1754, lecture de la règle ; présentation du compte du receveur ; lettre de la langue au sujet des commandeurs en retard, pour les améliorissements, l'arpentage ou la rénovation des terriers ; décret du grand maître au sujet de la sortie des titres des archives ; autre de la langue pour leur classement ; dépôt du terrier de « Semon », dépendant de Laumusse ; améliorissements de Laumusse, de Villejésus ; preuves de Louis de Chalus de Prondines, Marie-François de Châtillon ; demande de cession à bail emphytéotique du membre de St-Épine ; reconnaissances de Montferrand ; prétentions du seigneur de Jonchy sur des fonds de Genouilly, membre de Mâcon ; présentation du terrier de Lachal ; preuves de Pierre-Sylvain de Ferré. 2 juin, preuves de Jean-Baptiste de Lasteyrie du Saillant, de Joseph-Alexandre de Bosredon, Alexandre de Cassanhes de Beaufort ; améliorissements de la Tourette ; preuves d'Hercule de Ligondès, de Jean-Charles de Carbonnières ; demande du grand prieur de Thiange pour donner à bail emphytéotique une « brande... de Bellechassaigne qui étoit autrefois étang, et qui depuis plus de 200 ans est demeuré infertile » ; demande du bailli de Maubourg pour la remise des titres originaux du bailliage au commandeur de la Vernade. 3 juin, reconnaissances de Montferrand ; examen des terriers de Bellecombe, des preuves de Louis de Chalus, des améliorissements de Villejésus, des preuves de Châtillon, du compte du receveur, des preuves de Ferré ; demande au trésor de l'affranchissement des lettres de l'archiviste. 15 août, preuves de Jean-Marc-Gabriel de la Garde de Saignes, de Jean de Bosredon. 12 novembre, difficultés qu'éprouve le grand prieur, pour cause de maladie, à faire les visites lui-même, difficultés qu'il rencontre pour se faire remplacer ; exécutions des ordonnances de la visite du grand prieuré ; preuves de Gaspard de Pouthé, Esprit-Pierre Chazal, Hercule de Ligondès, Georges-Simon de Vaulchier ; rénovation des terriers de Morterolles ; preuves de Gaspard de Besse de la Richardie ; réponse de M. de Mons à un décret de la langue ; relation des preuves d'Hercule de Ligondès, de Georges-Simon de Vaulchier ; poursuites contre M. de Mons au sujet de l'administration de la commanderie de Montferrand. 13 décembre, preuves de Jean-Marc-Gabriel de La Garde et d'Étienne-Maximin de Jouffroy. 20 mars 1755 (f° 19), coupe de bois pour réparations au domaine de Polognat, dépendant d'Olloix ; preuves de Pierre-Sylvain de Ferré. 1er juin, lecture de la règle, de la liste des débiteurs et du décret de la langue au sujet des commandeurs en retard pour les améliorissements ; compte du receveur ; présentation de l'état des revenus des commanderies ; exécution des ordonnances de la visite de Limoges, de Puy-de-Noix ; nouvelles reconnaissances de Morterolles ; exécution des ordonnances de la visite de Villejésus ; récupérations de la commanderie de Montferrand ; preuves Lasteyrie du Saillant ; améliorissements de La Tourette, Limoges, grand prieuré, Laumusse ; main-levée du séquestre de Laumusse ; affaires de Montferrand ; réclamations de l'archiviste au sujet du port des lettres. 2 juin, preuves de Cassanhes de Beaufort ; améliorissements de la Croix-au-Bost et de Feniers ; projet d'inspections pour maintenir l'ordre aux archives ; dépôt de 500 exemplaires du formulaire des preuves du chevalier de Laube. 3 juin, affaires de Montferrand ; améliorissements de Limoges, du grand prieuré, de Laumusse ; preuves de Lasteyrie ; améliorissements de La Tourette ; assignation au curé de Vaux, pour l'obliger au noviciat. 21 juillet, preuves des deux frères Gilbert-Amable de Montagnac. 12 novembre, décret de la langue au sujet de la levée du séquestre de Laumusse ; preuves de Cassanhes, de Montagnac ; exécution des ordonnances de la visite de Chamberaud ; présentation des terriers de « Chambon et Trein », membres de Masdieu ; exécution des ordonnances de la visite de Carlat ; coupe de bois pour réparations dans la commanderie de Salles et Montseugny ; présentation des états des revenus des commanderies de Salles, Montseugny, les Bordes et Ste-Anne ; visites du grand prieuré ; preuves de Charles-Claude Bataille de Mandelot ; présentation au noviciat de Jean-Baptiste Abel, vicaire de « Vaulx », membre de St-Georges ; preuves de « Jean-François de Buffevant » ; observations du chevalier de Ste-Colombe au sujet du dépérissement des commanderies ; réparations de la commanderie de Laumusse, et paiement des commissaires à terriers ; exécution des ordonnances de la visite de la Vaufranche, Lormeteaux et Montbrison ; relation des terriers de Chambon et Trein, membres de Mas Dieu ; preuves de Montagnac, Alexandre de Cassanhes. Acte de profession du chevalier François de Pingon. 20 mars 1756 (f° 39), preuves de « Pierre-Sylvain et François-Amable de Ferré de la Jarodie, de Guillaume Aubery de Vatan ». 1er juin, comptes du receveur ; lettres de Cabeuil, agent général de l'Ordre, au sujet des coupes de bois, et des baux à ferme ; arpentement de Champaux, membre de Puy-de-Noix ; reconnaissances de « la chapelle St-Jean de Puy-de-Noix, Chapoul alias Delbos, la Brande et la Clairfaigie, paroisse de Beynat » ; présentation du terrier de Naberon ; exécution des ordonnances de la visite des Bordes, Salles et Monseugny, Villefranche ; preuves de Ferré de la Jarodie ; améliorissements de Feniers ; présentation des terriers de Morterolles et Bellechassagne, des certificats de réparations de Bourganeuf et la Râcherie, d'une transaction du commandeur de la Râcherie avec le curé de Contigny au sujet du ban des vendanges, des réparations et reconnaissances de Laumusse, d'une lettre du commandeur de Mons, au sujet de reconnaissances de Montferrand ; preuves de Jean-François de Buffevant ; demande de coupe de bois dans la commanderie de Bugney, pour réparations au moulin de Tournus et

au membre de Coulange. 2 juin, preuves de Claude-Gaspard de Pouthé de la Roche-Aymon ; améliorissements de la Croix-au-Bost. 3 juin, relations du terrier de Morterolles ; de la lettre du commandeur de Mons au sujet des reconnaissances de Montferrand ; des preuves de « Buffévant » ; limitation des dîmes de Bugney et demande d'échange par M. Paris de Montmartel ; relations des preuves Ferré de la Jarodie ; de l'arpentement de Champaux, des terriers de Naberon et Bellechassagne ; des réparations et reconnaissances de Laumusse ; des améliorissements de Feniers ; de la visite des archives ; des difficultés pour payer M. Cochin, procureur de l'Ordre à Paris ; des preuves de Buffévant ; réception desdites preuves. 31 juillet, preuves de « Jacques-Antoine Destresses ». 8 octobre, preuves de Jean-Marc-Gabriel de La Garde des Saignes. 24 octobre, preuves « Destresses ». 12 novembre, présentation des terriers de Ste-Anne ; des suppliques des srs Thorant et Estève au sujet de leurs différends avec le commandeur de Celles ; d'un mémoire au sujet de difficultés entre le commandeur des Échelles et les frères Perrin ; du procès-verbal d'exécution des ordonnances de la visite de Blaudeix ; commissions pour les améliorissements de St-Paul et La Croix-au-Bost ; exécution des ordonnances de la visite de Chazelles ; demande de coupe pour entretien et chauffage dans la commanderie de Lieudieu ; demande du commandeur de la Vaufranche pour donner à bail emphytéotique les bois-taillis de sa commanderie ; demande du commandeur de Farges et Vivier pour employer les arbres abattus par le vent ; preuves de Joseph-André Trocut de La Pérouse, de Jean-François de Buffévant ; réclamations contre la chambre diocésaine qui venait d'imposer le curé de St Georges et son vicaire ; relation des terriers de Ste-Anne. 1er juin 1757 (f° 58 v°), séquestre de la commanderie de Salins ; présentation du compte du receveur ; du nouveau règlement pour l'administration des bois ; lecture d'un décret au sujet des baux à ferme ; de la confirmation de la sauvegarde du roi ; présentation de l'état des frais de procédure ; demande de dépôt aux archives des terriers de Ste-Anne ; arpentage de La Tourette ; exécution des ordonnances de la visite de Mâcon ; preuves de « demoiselle de La Garde de Saignes de Solignac », postulante à Beaulieu ; poursuites contre Péricaud, curé de Chambon, membre de Masdiéu ; preuves de Jean-Frédéric de La Tour du Pin ; de « Trocu de la Peyrouse » ; réparations et terriers de Laumusse ; preuves d'Amable-Gaspard de Pouthé ; différend du bailli de Brison et de M. de Chabrières de La Roche au sujet du péage de St-Paul ; dette du grand prieuré au commun trésor pour la construction de la maison du receveur ; gages de Cochin, procureur de l'Ordre à Paris ; améliorissements de Tortebeisse ; preuves de Buffévant, d'Abel de La Porte ; question de préséance entre le bailli de Brison et le commandeur de Vallin ; plaintes contre les sieurs Abel et Péricaud, curés de Vaux et de Chambon. 3 juin, relation des réparations de Laumusse ; des preuves de Trocu de la Pérouse ; des terriers de Laumusse ; de la visite des archives. 10 juin, visite des bois de La Chauz ; améliorissements de Chantoin. 12 novembre, lecture de lettres du grand maître et de la langue au sujet des baux à ferme, des gages de Cochin, d'un échange de terrain des Échelles, la préséance des baillis, la construction des archives, les parangons des terriers ; mémoire du prieuré de France sur le sursis à l'enregistrement des bulles et lettres patentes au sujet de l'administration des bois ; preuves d'« Antoine de Peistel » ; améliorissements et arpentage de Chantoin ; présentation des terriers d'« Épinassy », membre de Mâcon ; de ceux de Bourgameuf, des améliorissements de la Croix-au-Bost, de Tortebeisse, de St-Paul ; de reconnaissances de Bellecombe ; de l'inventaire des meubles laissés par le bailli de Brison à la commanderie de St-Paul ; relation des améliorissements de Chantoin, des terriers d'« Épinassy », de Bourgameuf, des améliorissements de la Croix-au-Bost, de Tortebeisse, de St-Paul, des reconnaissances d'Ornacieu. 1er juin 1758 (f° 76), lecture de la règle et des listes des débiteurs et des commandeurs qui doivent produire améliorissements, terriers ou arpentages ; lecture d'une lettre du grand maître au sujet des aliénations et des transactions sur procès ; d'une autre de Cabeuil, agent de l'Ordre au sujet des assignations au Grand Conseil ; comptes du receveur ; assignation au curé de Vaux d'avoir à se présenter au noviciat ; réparations aux commanderies des Échelles et de Laumusse ; présentation de terriers de Laumusse ; preuves de Jean-Joseph de Buffévant ; supplique du sr Caron, prêtre d'obédience, au sujet de son différend avec le commandeur de Savasse ; présentation de l'état des revenus du grand prieuré et de Salles et Montseugny ; assignation de se présenter au noviciat faite à Pierre Ithier, curé de St-Jean du Laris ; même assignation au sr Robert, curé de Blaudeix et Rimondeix ; poursuites contre les emphytéotes de Bellecombe ; visite de l'hôtel et de l'église de St-Georges de Lyon ; lettres des grands prieurés de St-Gilles et de Toulouse, au sujet du règlement des bois. 2 juin, preuves d'Abel et de Joseph de La Porte ; améliorissements de Bellecombe et de St-Georges ; preuves d'« Alexandre de Cassanhes de Miramont, d'Antoine de Peistel, de Madeleine-Charlotte de Bonal » ; représentation des commandeurs du Saillant et de Laube sur les reconnaissances de Montferrand ; désistement de l'Ordre au sujet du procès entre le comte de Chalus et mr de Segonzac. 3 juin, preuves de Jean-François de Buffévant ; relation des terriers de Laumusse ; examen des quittances produites par le commandeur de Savasse ; demande à la langue d'envoyer au receveur « deux habits et cordons de grand croix, lesquels seront pour servir à faire la profession régulière aux chevaliers qui se trouveront dans le cas, étant l'unique prieuré où il n'y a pas des habits à cet effet, et étant obligé de se servir de robe d'avocat, et sans cordon, ce qui est informe et indécent » ; mémoires des prieurés de St-Gilles et de Toulouse au sujet des bois ; dette du grand prieuré au trésor pour le bâtiment des archives. Acte de profession de « Louis de Chalus de Prondine » (cachet du bailli d'Ussel) ; autre de « Charles de Clugny », au prieuré de Champagne. 12 novembre, lettre de la langue prescrivant l'observation des anciens usages pour les coupes de bois ; lecture de la lettre de Cabeuil, agent de l'Ordre, annonçant le gain du procès au sujet des décimes contre les syndics du diocèse de Noyon ; assignation à Joseph Ithier, recteur de l'église St-Jean du Laris ; preuves d'Antoine de Peistel La Chapelle ; améliorissements des Échelles ; présentation du terrier de La Tourette ; plaintes du sr Milier, sacristain des Échelles qui n'a pas de logement et dit que l'hôpital a été converti en boucherie par l'agent du commandeur ; améliorissements présentés par le commandeur de la Vernade ; réparations à la commanderie de St-Georges ; relation des améliorissements des Échelles, du Terrier de La Tourette, des preuves de Peistel, des améliorissements de la Croix-au-Bost. 25 janvier 1759 (f° 91), demande de coupe de bois dans la commanderie de Devesset pour réparations au domaine de Maujour. 1er juin, lecture de la règle et des listes des débiteurs et des commandeurs en retard pour les améliorissements ; lettres de la langue au sujet de la dette pour la construction des archives ; intervention de la langue dans le procès entre MM. de Chalus et de Segonzac au sujet d'un moulin bannal « situé dans le district de la commanderie de Ste-Anne » ; lecture de lettres au sujet de l'impôt du vingtième ; demande d'instructions au sujet des bois ; plaintes contre Péricaud, curé de Chambon ; lecture d'une lettre de Fayole, receveur des consignations à Romans au sujet de son procès avec le bailli de Brison ; demande d'une coupe de bois par le commandeur de Courteserre pour réparation d'une écluse, et d'instructions pour l'abandon d'une terre dépendant du membre de St-Jean de Chambon ; rappel des instructions de la langue pour la confection des terriers ; compte du receveur ; présentation de reconnaissances de Montferrand, des améliorissements de St-Anne, du terrier de La Tourette. 2 juin, commission pour les améliorissements de Montferrand, La Vaufranche, Dôle ; preuves de Gaspard de Pouthé ; améliorissements de Bellecombe ; présentation de reconnaissances de St-Georges de Lyon ; lecture d'une lettre de la langue au sujet des reconnaissances de Montferrand ; instructions de la langue au sujet des bois ; observations sur la liste des



commandeurs en retard pour les améliorissements ; réclamations de rentes par le chevalier « de Galiard », commandeur de Valence, contre le commandeur de Chambéry ; supplique de Joseph Ithier pour ne pas desservir en personne la chapelle St-Jean du Laris ; améliorissements de St-Georges et Olloix ; accensement du moulin de Ste-Cécile dépendant de Salles et Montseugny ; assignations contre le curé de Vaux ; preuves de Beaufort ; suite donnée à la plainte du sr Millet contre l'agent du commandeur des Échelles. 3 juin, procès du grand prieur contre le sr Piatet, rénovateur des terriers de Bresse et Bugey ; relation du terrier de St-Georges, des récupérations faites par M. de Mons à Montferrand, des améliorissements de Bellecombe ; opposition du commandeur de Vatanges à la réception des améliorissements de Bellecombe ; assignation au sr Ithier recteur de la chapelle du Laris ; relation du terrier de La Tourette ; opposition du sr Hennequin à toute délibération au sujet du procès du curé de Vaux ; relation des preuves de « Louis de Chassaing de Beaufort » ; relation des améliorissements de Ste-Anne. 12 novembre, lecture d'une lettre de M. de Montarin de la Villate, au sujet de la terre de La Pradelle, membre de La Bussière, commanderie de Limoges ; présentation des améliorissements de La Vaufranche, St-Romain-en-Gal, Dôle, Olloix, des terriers de Courteserre, de procédures contre le recteur de St-Jean du Laris, de terriers de Mâcon ; coupe de bois pour réparations du domaine de Maujour à Devesset ; présentation des arpentements de Farges et Vivier ; coupe de bois pour réparations à la commanderie des Bordes ; améliorissements de Pauliat ; preuves de Montdor ; lecture d'une lettre de Cabeuil, agent de l'Ordre, au sujet du privilège d'imprescriptibilité ; relation des arpentements de Farges et Vivier, des améliorissements de Dôle, de St-Romain-en-Gal, La Vaufranche, Olloix, des terriers de Mâcon, de Courteserre. 1er juin 1760 (f° 111), lecture de la règle et de la liste des débiteurs ; réquisition du receveur contre les commandeurs en retard pour les améliorissements ; comptes du receveur ; lettres et décret sur l'administration des bois ; lettres et décrets au sujet du vingtième, de l'abandon d'un champ à Pauliat, de la commission du bailli du Saillant et du chevalier de Laube, des réclamations du chevalier de « Galiard » contre le commandeur de Chambéry ; décision portant que le prieuré prendra pour procureurs les srs Cochin et Gelez, son gendre, de préférence au sr Roberge recommandé par le conseil de l'Ordre ; avis du conseil de l'Ordre sur le différend avec le recteur de la chapelle du Laris ; observations sur la réception de « Marc-Antoine de Reynaud de Monts ». 2 juin, preuves de Jean-Joseph de Montdor ; présentation des améliorissements de Montferrand, Celles ; supplément aux preuves de Beaufort ; améliorissements de Maisonnisses ; présentation de terriers de Lormeteaux et Laumusse ; information de vie et mœurs du sr Pérical, vicaire de Chambon, dépendant de Masdieu. 3 juin, relation des terriers de Lormeteaux, des améliorissements de Montferrand, des reconnaissances de Chazelles, des terriers de Laumusse, des preuves de Montdor ; exécution des ordonnances prieurales par Lormeteaux, Montbrison, Olloix ; relation des améliorissements de Celles ; observations du commandeur Josset, chancelier, au sujet de l'enregistrement et des nominations aux cures de l'Ordre ; requête des habitants du Temple de Magnac, commanderie de Ste-Anne, exposant « qu'ils sont hors d'état de satisfaire et payer la rente annuelle dont il sont redevables à lad. commanderie, attendu le mauvais terrain du pays, et qu'ils payent comme solidaires de trois villages, qui n'existent plus, tous les habitants d'iceux ayant abandonné le pays, comme terre ingrate et infructueuse » ; décision portant qu'à l'avenir tout commandeur devra joindre à ses terriers un répertoire et un état sommaire des cens et rentes. Acte de profession du chevalier de « Palanin » du prieuré de Provence. Acte de profession du chevalier Léon de Charry des Gouttes. 12 novembre, lecture d'une lettre de l'ambassadeur au sujet des bois ; poursuites contre le curé du Laris ; lecture d'une lettre de l'agent Cabeuil, au sujet d'arrêts rendus en faveur de l'Ordre ; d'une autre de M. de Montarin, au sujet des terriers de Limoges ; d'une autre du commandeur de La Vaufranche pour ses améliorissements ; présentation des améliorissements de Montferrand, Maisonnisse, Pauliat ; preuves de Louis-Alexandre de Beaufort, Joseph de La Porte. 24 novembre, preuves de « Charles-Dominique-Sulpice de Saulx Tavannes ». Acte de profession du chevalier Nicolas-Martin Hautier de Villemontée. Acte de profession de Gaspard de La Croix de Sayve, de la langue de Provence. Acte de profession de Nicolas-François de Prunier de Lemps. 17 avril 1761 (f° 132), preuves de Dieudonné-Sylvain-Guy-Tancrède de Grattet-Dolomieu. 1er juin, lecture de la règle, de la liste des débiteurs et de celle de commandeurs en retard pour les améliorissements ; compte du receveur ; lecture d'une lettre de la langue au sujet des délibérations du dernier chapitre, autre pour la satisfaction due à la mémoire du commandeur de Laube par M. Reynaud de Monts ; lettre du Trésor demandant un inventaire des bibliothèques qui se trouvent dans les dépouilles ; autre au sujet des acquisitions qui peuvent être faites par les commandeurs ; autre pour l'imposition de guerre à mettre sur les commanderies ; lettre des trois langues de France au sujet de la bourse commune ; autre du prince de Conti, grand prieur de France, au sujet des bois ; réponse par le bailli de Vatanges ; lettre du grand maître au sujet des bois. 2 juin, présentation des états des revenus des commanderies ; preuves de Joseph de La Porte, de Léon « d'Amalvin de Montazet » ; transaction entre le commandeur de la Râcherie et divers censitaires ; autre entre le commandeur de Montchamp et le chapitre de St-Flour au sujet des dîmes de Chomette ; reconnaissances de Chazelles ; améliorissements de Masdieu, Leureuil, Villejésus ; présentation du terrier de Semon, membre de Laumusse, d'autres des Échelles et de Limoges ; de la visite de l'église St-Georges et de l'hôtel du bailliage ; assignation au sr Pichot, curé de « La Veyssenet », d'avoir à comparaître pour son noviciat. 3 juin, relation des preuves de Joseph de La Porte, des terriers des Échelles, Limoges, Semon ; décision portant que les dossiers à consulter pour les procédures seront adressés directement aux sieurs Cochin et Gelez et non au sieur Roberge ; demande à la langue de mentionner la nature de la dette en regard des noms des débiteurs ; réclamations du commandeur Josset, chancelier, contre les curés qui négligent de faire enregistrer leurs provisions ; représentation au grand prieur pour contraindre les commandeurs à venir au chapitre, car « l'on a été sur le point de ne pas tenir le présent chapitre à défaut de capitulants » ; relation des améliorissements de Laumusse. Acte de profession du chevalier de Ste-Colombe l'Aubépin. 12 novembre, lecture d'une lettre de la langue, au sujet du dernier chapitre, des frais de procès, de la mention des dettes pour « varies causes », de l'état de la bourse commune ; relation du dernier chapitre ; réparations à la commanderie des Échelles ; rénovation des terriers de Dôle ; reconnaissances de Limoges ; supplique de J.-B. Pichot, curé de La Veissenet, demandant à ne pas se présenter au noviciat ; terriers de Maisonnisse et la Croix-au-Bost ; preuves de Claude-Gaspard de Pouthé. Actes de profession de Louis de la Roche-Aymon ; de Charles-Joseph de Grolier de Servières. 1er juin 1762 (f° 155), lecture de la règle, de la liste des débiteurs et de celle des améliorissements à faire ; d'un décret sur le résultat de l'assemblée de 1761 ; d'une lettre du grand maître pour l'appel interjeté par le grand prieuré de France, au sujet des bois ; compte du receveur ; abandon de « la terre du Passay » à la commanderie de Limoges ; notification d'un arrêt qui oblige les commandeurs à déposer leurs terriers chez un notaire pour être communiqués aux emphythéotes ; lecture de l'arrêt du parlement de Provence qui interdit aux profès de faire aucune donation (procès de l'hôpital St-Esprit de Toulon) ; présentation de l'état des revenus du bailliage et des commanderies de Salles, Mâcon et la Râcherie ; réparations de Laumusse. 2 juin, preuves de Guy-Tancrède de Grattet de Dolomieu ; améliorissements de Masdieu, Leureuil, Villejésus ; présentation du terrier de Monteux ; preuves de François du Peyroux ; présentation de la liste des chevaliers de la langue ; poursuites contre les commandeurs qui

n'assisteront pas aux chapitres ; excuses des commandeurs absents ; demande de nouveaux délais par le curé de la Veissenet. 3 juin, relation des améliorissements de Villejésus, Masdiou, Leureuil ; du terrier de Bocarnoz, membre de Laumusse ; des terriers de Monteux ; des preuves de Gratet de Dolomieu ; terriers et reconnaissances de Lachal. 12 novembre, reconnaissances de Limoges ; preuves de Louis-Victor de Folin, de Joseph de Varennes ; procès du commandeur de Dôle avec le rénovateur du terrier de Girefontaine. 1763, poursuites du receveur pour la rénovation des terriers et améliorissements ; compte du receveur ; appel de la langue de France au sujet des bois ; assignation au commandeur d'Auteroche du tiers des revenus de sa commanderie de Lieudieu, séquestrée ; améliorissements de La Villedieu, d'Arbois ; procès du commandeur de Dôle, contre son commissaire à terriers ; preuves du Peyroux ; améliorissements St-Paul. 2 juin, rénovation des terriers de Villejésus ; excuses des commandeurs absents ; preuves de Méallet de Fargues et Gaspard de Pouthé ; terrier du Temple St-Martin, membre de Laumusse ; terriers de la Vaufranche, de Mâcon ; preuves de Jean-Baptiste-Louis et Pierre Bocsozel de Montgontier, de Joseph de Varennes ; poursuites contre le curé de La Veissenet. 3 juin, relation des terriers de Mâcon, des preuves du Peyroux, des améliorissements de La Villedieu, du terrier du Temple St-Martin, des améliorissements de St-Paul, Arbois, des terriers de la Vaufranche ; demande du chevalier de Chalus, pour diminution de la pension qu'il doit sur le membre de Chantoin. Acte de profession de Louis-Antoine du Garic d'Uzech. 12 novembre, décret de la langue sur le dernier chapitre ; rénovation des terriers de Dôle, Villedieu, Arbois, Les Échelles, de La Vinadière, Leureuil ; assignation à comparaître donnée à Jean Pichon, curé de St-Nazaire, membre de Leureuil ; présentation de terriers de Courteserre, Salins, Bellecombe, La Croix-au-Bost, Bugney ; relation des terriers de Bugney, La Croix-au-Bost, Salins, Courteserre ; lecture de la liste des commandeurs en retard pour les améliorissements et terriers. Acte de profession de Jean-Baptiste-Joseph de Grandmont, de frère Nicolas-Joseph Dufour. 1er juin 1764 (f° 190), compte du receveur ; réclamations du prieuré de France au sujet du règlement des bois ; arrêts des poursuites contre le sr Ithier, desservant du Laris ; procès du commandeur de Dôle, contre les religieuses de l'Annonciade, les habitants de Baverans, etc. ; rénovation des terriers de Bellecombe, de Dôle ; excuses des commandeurs absents ; preuves de Joseph de Varennes, de Méallet de Fargues, de Jean-Baptiste de Michel ; présentation des terriers du Monteil au Temple et de Belleville ; de l'état des revenus de St-Paul ; améliorissements de Montchamp, Marche et Mayet, Puy-de-Noix ; preuves d'Henri-Marie-Amable de Cambis ; présentation de terriers de Laumusse, des améliorissements de Pontvieux ; preuves de Bocsozel Montgontier ; relation des preuves de Varennes, des terriers de Belleville, des améliorissements de Pontvieux, du terrier du Monteil-au-Temple, des preuves de Michel, de Fargues, des terriers de Laumusse ; arrêt obtenu par le commandeur de Laumusse contre les habitants d'Escopet ; demande d'emprunt par le commandeur Josset pour construire sur un terrain dépendant de la cure de St-Georges. 12 novembre, lettre et observations sur les améliorissements de Pontvieux ; lettre de la langue au sujet de la bourse commune ; améliorissements de la Villedieu ; présentation du terrier de Talande, de l'arpentage de St-Paul ; preuves de Pouthé ; excuses du chevalier de Champdivers ; améliorissements de Salins et Bugney ; rénovation des terriers des Feuilletts ; relation du terrier de Talande, des améliorissements de Bugney, de l'arpentage de St-Paul. Acte de profession de Joseph-Désiré du Saix. 1er juin 1765, lecture de la règle et de la liste des débiteurs ; compte du receveur ; excuses des chevaliers de Soudeilles et de Lempis ; lettres de la chambre au sujet des taxes et des droits de passage ; notification d'un arrêt du Grand Conseil concernant les visites des évêques ; excuses du chevalier de Vilvoisin ; demande de poursuites contre les curés de Vaux et de Chavanac ; rénovation des terriers de Mâcon ; améliorissements d'Arbois. 2 juin, présentation des terriers de La Villedieu, de Mâcon, de Montchamp, de « La Cochère », membre des Feuilletts ; améliorissements de St-Anne, Montchamp, Puy-de-Noix, Marche et Mayet ; preuves de François-Bertrand de Beaumont ; améliorissements de la Râcherie. 3 juin, relation des preuves de Beaumont, des améliorissements de Puy-de-Noix, du règlement de la bourse commune, des améliorissements de Montchamp, des terriers de Montchamp, des améliorissements de Marche et Mayet, du terrier de La Cochère, des terriers de « Peyssieux et de St-Jean des Essarts », membres de Mâcon, de Leureuil, de La Villedieu. Acte de profession de Jacques de La Roche-Aymon. 12 novembre, poursuites contre le curé de Chavanac pour l'obliger au noviciat ; réintégration de titres des Échelles ; présentation du terrier de Leureuil, de ceux de Courteserre, des améliorissements des Feuilletts, d'un mémoire du sr Boyer au sujet de la rénovation des terriers d'Arbois, du terrier de « Meurcour », membre de La Villedieu ; preuves de Pouthé, de François de Rochedragon ; présentation d'un terrier des Feuilletts ; reconnaissances de Villefranche ; relation des terriers de Leureuil, des améliorissements des Feuilletts, des terriers d'Arbois, « de Chantaduc et St-Jean de Billion », membres de Courteserre, Acte de profession de Jean de St-Chamond. 1er juin 1766 (f° 223), lecture de la règle et de la liste des débiteurs ; de lettres de la langue, au sujet de l'impression du règlement des visites des évêques ; de l'impossibilité de faire relier les terriers sur les fonds de la bourse commune ; du droit d'échange ; de l'impression du règlement de la bourse commune ; demande de coupe de bois pour réparations au moulin « Bouc » de la commanderie de Lieudieu ; excuses du bailli de Brison et de divers chevaliers. 2 juin, présentation des comptes du receveur, des titres de la maison de Bertrand de Beaumont, des améliorissements de la Râcherie, de terriers de Puy-de-Noix, des preuves de Rochedragon ; reconstruction de la maison du desservant de Marche et Mayet ; présentation de terriers d'Arbois, d'une assignation au curé de Chavanac ; améliorissements de St-Georges et Ste-Anne ; preuves d'Étienne-Bonaventure de Crécy ; améliorissements de Carlat et des Bordes ; preuves de François de Senneterre de Dreuil, de Sylvain de la Marche ; état du domaine de Puy-de-Noix. 3 juin, relation des terriers de Puy-de-Noix, de Chazelles, Montbrison, La Râcherie ; preuves de François de Bertrand de Beaumont, de François de Rochedragon ; relation des terriers de Besançon ; preuves de François « de Peruse des Écars » ; présentation d'un mémoire : « Examen du privilège de l'imprescriptibilité des biens de l'Ordre » ; exécution des ordonnances de la visite des Feuilletts ; 12 novembre, poursuites contre le curé de Chavanac ; coupe de bois pour réparations à Lieudieu ; état des bois de Maisonnisse ; présentation des plans de Pontvieux, des terriers de « Meurcour », membre de La Villedieu, de Dannemarie, membre d'Arbois, de Leureuil, difficultés pour la rédaction du terrier de Montferrand ; preuves de Senneterre de Dreuil ; améliorissements de Salins, de Villefranche ; preuves de Louis-Benjamin de la Celles ; présentation du terrier de La Roche, membre de Chazelles, des améliorissements de Chazelles, de Montbrison, des preuves de Crécy, du terrier de La Bussière, membre de La Vaufranche ; preuves de Pouthé, de Joseph de Cordon ; présentation des minutes des terriers de Celles ; relation des terriers de Meurcour, Dannemarie, St-Colombe, La Roche, La Bussière, Leureuil, des preuves de Senneterre, des améliorissements de Chazelles, Montbrison, des preuves de Crécy. Acte de profession de François-Aimé d'Ussel. 2 mai 1767 (f° 239), preuves de Pouthé. 1er juin, lecture de la règle et de la liste des débiteurs ; observations sur les poursuites contre le curé de Chavanac et une coupe de bois à Lieudieu ; nomination du commandeur Josset à la charge de promoteur du grand prieuré ; poursuites contre le curé de Chavanac et de Vaux ; présentation d'un traité pour la rénovation des terriers de Bourganeuf ; prix-fait pour les réparations de St-Georges ; présentation des preuves de Crécy, de La Marche, du terrier de La Vinadière, du compte du receveur, des

améliorissements de Ste-Anne, Villefranche, Feniers ; rénovation du terrier de Donzenac ; présentation des plans de La Villedieu, des terriers de « Salans », membre d'Arbois, de Montbrison, de Chazelles ; don d'un ciboire d'argent à l'Hôpital-le-Grand. 2 juin, améliorissements du grand prieuré, de St-Georges, Carlat, des Bordes ; preuves de Hugues-Marien de Fontanges, de Jean-Baptiste de Merigo de Ste-Ferre ; rénovation des terriers de St-Paul, de « Cossieux » et Villars ; plainte des tenanciers de La Vaufranche contre le sr St-Orant, fermier de la commanderie ; présentation des terriers de Celles. 3 juin, relation des terriers de La Vinadière, Montbrison, Arbois, des améliorissements de Villefranche, des preuves de Crécy, des améliorissements de Ste-Anne, des preuves de Sylvain de La Marche, des améliorissements de Feniers ; demande d'instructions au sujet des arbres abattus par le vent dans la commanderie de Montredon ; observations sur la défense de sortir les terriers des archives. 15 juin, décision portant qu'on fera la procession de la fête Dieu dans l'étendue de la paroisse St-Georges, nonobstant les instructions de l'archevêque. 12 novembre, lecture de lettres du grand maître et de la langue ; relation du dernier chapitre ; observations sur la nomination du promoteur ; confirmation de cette charge au commandeur Josset ; invitation de la langue de France à se joindre à elle pour intenter un procès aux moines de Montmorillon ; observations du grand prieur au sujet des bois de Lieudieu ; preuves de Joseph-Clément Sallier de La Tour ; mémoire du sr St-Orant, fermier de La Vaufranche ; réclamations des communalistes de Bourganeuf ; présentation d'un traité pour la rénovation des terriers de Carlat ; sommation faite au curé de Vaux ; présentation des terriers de Celles, d'Arbois, de l'arpentement de « Valentigney », des preuves de La Celles, d'une reconnaissance de La Vinadière, des terriers de Charrières ; commissions pour les améliorissements de Salins, Lormetoux, Mâcon ; impossibilité de renouveler les terriers des Échelles, le renouvellement ne se faisant en Savoie que tous les cinquante ans ; présentation des terriers de Montferrand, Château-le-Bois, La Roussellière, Souzy ; relation des terriers de Celles, Donzenac, des preuves de La Celles, des terriers d'Arbois, de Charrières, Château-le-Bois, La Roussellière et Souzy ; améliorissements des Bordes. 1er juin 1768 (f° 257), lecture de la règle, de la liste des débiteurs, de la liste des commandeurs en retard pour les améliorissements et terriers ; excuses des commandeurs ; supplique du curé de Mazeix, au sujet de sa portion congrue ; supplique des habitants de « Coursadet », qui demandent à être rattachés à la paroisse de « Prémillat » et non à celle de « Quincenne » ; informations contre le chapelain de Lastic dont la vie est scandaleuse ; coupe de bois au Petit-Masdieu et à la Vergne-Bouton pour réparations de la commanderie ; rénovation des terriers du grand prieuré ; demande de coupe de bois pour réparations à la commanderie de Maisonnisse. 2 juin, rénovation des terriers des Échelles, du Temple d'Ayen ; améliorissements de Ste-Anne, de Feniers, du grand prieuré ; preuves de Clément Sallier de La Tour ; améliorissements de Mâcon ; compte du receveur ; présentation des terriers de « Viller-Grelot », membre d'Arbois, de Culhat, membre de Montferrand, de Villefranche, de Montbrison, des améliorissements de Carlat ; observations au sujet de la nomination à la cure de La Verpillière ; demande de coupe de bois pour réparations dans la commanderie de Salles ; preuves de Jean-Baptiste de Méridio de Ste-Ferre ; améliorissements de St-Georges ; poursuites contre J.-B. Gonnot, curé de « Fontenois », pour le faire croiser. 3 juin, relation des améliorissements du grand prieuré, de Mâcon, du terrier de Viller-Grelot, des améliorissements de Ste-Anne, des terriers de Montbrison ; demande du sr Foucaud du Chassin pour reconstruire le four banal de Bourganeuf ; relation des terriers de Culhat, des preuves de La Tour ; demande de coupe de bois pour réparations dans la commanderie de Lormetoux ; présentation de 56 reconnaissances des Feuillet ; demande pour couper les taillis récemment incendiés du membre de St-Nazaire, commanderie de Leureuil ; relation des terriers de Villefranche, des améliorissements de Feniers, de Carlat ; séquestre de la commanderie de Carlat. 1er août, preuves de René de Fricon ; présentation et relation des terriers de l'Espardillière, membre de Villejésus. 5 août, relation sur l'augmentation des portions congrues ; observations au sujet de la réception des garde-bois. 12 novembre, lettre de la langue et discussion sur les changements à apporter à la rédaction des preuves de noblesse ; poursuites contre le cure de Vaux, au sujet de son noviciat ; améliorissements du Temple d'Ayen ; réparations à faire à la commanderie de Maisonnisse ; arpentage de Celles ; envoi d'un commissaire à La Villedieu ; améliorissements de Feniers ; information contre le chapelain de Lastic ; demande de cession à bail des moulins de Masdieu ; lecture d'un mémoire de Jolyclerc, avocat de l'Ordre, au sujet des portions congrues ; demande de coupe de bois, pour réparations aux bâtiments et aux étangs de Blaudeix ; améliorissements de Tortebeisse ; preuves de Hugues-Marien de Fontanges ; citation à comparaître au curé de Fontenois-la-Ville ; instructions du trésor au sujet des bois ; présentation du terrier de Bourganeuf ; observations sur les ordonnances de la visite de Salles et Montseugny ; lecture de la liste des commandeurs en retard pour les terriers et améliorissements ; réparations à faire à Lormetoux, à Salles et Montseugny ; relation du terrier de Bourganeuf, des améliorissements de Feniers, du Temple d'Ayen ; acceptation d'une supplique du commandeur de Leureuil ; améliorissements de Chanonat. Acte de profession de Charles-Abel de Loras. 2 mars 1769 (f° 281), preuves de René de Fricon ; améliorissements de St-Georges. 1er juin, lecture de la règle, de la liste des débiteurs et de celle des commandeurs en retard pour leurs améliorissements et terriers ; réclamations de divers commandeurs portés sur cette liste ; observations au sujet des bois du Pailloux, commanderie d'Olloix ; lecture de lettres et arrêts au sujet des bois ; demande de Joseph Perron, juge de Bourganeuf, pour avoir à cens la terre du « Pont de la Chassaigne » ; demande d'acquisition de terrain par les confrères de la Miséricorde d'Anney ; accusé de réception d'imprimés relatifs aux bois ; état des bois de La Râcherie et La Vinadière ; séquestre de la commanderie du chevalier de Pétremand, de la commanderie de Pontvieux ; proposition de M. « Perrin d'Athens », au sujet de la rente qu'il doit à la commanderie des Échelles ; demande de coupe de bois par le chevalier du Saix ; preuves de Joseph-Clément Sallier de La Tour ; améliorissements de St-Georges ; citation d'avoir à se présenter au noviciat faite à Léonard Cardonnet, curé de La Pougé. 2 juin, restitution de biens usurpés à la commanderie de Bellechassagne ; état des bois de Chamberaud ; invitation du grand prieuré de France à statuer sur les portions congrues ; demande de coupe de bois pour réparations à la commanderie de Blaudeix ; mise en régie des bois de Blaudeix ; réclamation du curé de Blaudeix au sujet de sa portion congrue ; mise en régie des bois de Maisonnisse ; présentation de terriers et plans des Échelles, de l'arpentage et des plans des bois de Chanonat, de l'arpentage et plans de Charrières ; demande de réunion de plusieurs villages au bourg de « Pallier » pour former une seule cure ; reconnaissances du bailliage ; présentation de terriers de La Râcherie ; état des bois de Tortebeisse, vérification de leur exploitation ; vente de coupes dans les bois de Rougé et Ste-Cécile, commanderie de Montseugny, état des autres bois ; compte du receveur ; présentation d'un terrier de Montbrison ; état des bois d'Olloix ; améliorissements de Lormetoux, d'Olloix ; état des bois d'Arbois, Dôle, La Villedieu ; améliorissements de Salins ; preuves de Jean-Marien de Viry ; demande de coupe de bois pour réparations dans la commanderie de Salles et Montseugny ; preuves de J.-B. de Merigo de Ste-Ferre ; visite du grand prieuré ; citation faite au curé « d'Huvert » d'avoir à se présenter au noviciat ; rénovation des terriers de Bugney ; preuves de Jacques-Marien de Monestay ; lettre du prince de Soubise s'opposant au départ à Malte du chevalier de Menon de Ville ; aménagement des bois de Bugney ; estimation des bois à vendre dans chaque commanderie ; excuses du commandeur Josset pour n'avoir pas estimé les bois du Feuilloux ; état des bois de « Devenu et

Montredon » ; le chevalier de Champdivers déclare qu'il n'y a pas de bois dans sa commanderie. 3 juin, preuves de Joseph-Clément Sallier de La Tour ; relation des améliorissements de St-Georges ; fixation à 350 livres de la portion congrue des curés de l'Ordre ; union des cures de Blaudeix et Rimondeix ; reconnaissances et aménagement des bois de Tourny ; visite de Salles et Montseugny pour l'aménagement de la réserve des bois ; preuves de François-Xavier-Auguste « de Reclesne ».

**48H132 1769-1780.****1769-1780**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 268 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

22 août 1769, nomination de Philippe-Auguste Hennequin, comme secrétaire, en l'absence du commandeur Josset ; preuves de Jean-Louis-Aynard de Jacquot d'Andelarre ; présentation du procès-verbal de martelage des bois de Montseugny. 12 novembre, lecture de lettres au sujet du séquestre de la commanderie de Farges et Viviers ; rénovation des terriers de Pontvieux ; présentation de l'arpentage et des plans des bois de Limoges ; des améliorissements de Tortebeffe, des preuves de Hugues-Marien de Fontanges, du procès-verbal pour la réfection des terriers de Carlat, de l'aménagement et des plans des bois de Puy-de-Noix ; améliorissements de Dôle, La Croix-au-Bost ; preuves de Claude-Henri Guillermet de Lale, d'Ignace-Pierre-Marie de Bernard de Montessus ; améliorissements de Chanonat ; présentation de l'arpentage des bois de Chanonat, des plans et minutes des terriers de St-Georges, des plans des bois de Dôle, d'une reconnaissance d'Arbois ; demande de citation pour le noviciat contre Guerrin, curé de La Presle, commanderie de La Villedieu-en-Fontenette ; preuves de Nicolas-Marien-Gautier de Villemontée ; présentation de l'aménagement et des plans des bois de Tortebeffe, des citations faites au curé de Chavanac, pour se croiser, d'une demande de Jacques Darfeuille pour avoir à bail emphytéotique la métairie qu'il a fait construire à Montboucher ; améliorissements de Lieudieu ; présentation du terrier de Tortebeffe, de certificats de remise d'ornements aux églises de Ste-Anne et Villemaux ; relation des améliorissements de Tortebeffe, des preuves de Hugues-Marien de Fontanges, du terrier de Tortebeffe, du procès-verbal des terriers de Carlat. 21 novembre, preuves de J.-B. de Mériço de Ste-Ferre ; présentation du terrier de Villejésus. 11 décembre, demande de coupe de bois pour réparations à Blaudeix. Acte de profession de Anne-Philippe de Pétremand de Valay. 1er juin 1770 (f° 12), lecture de la règle et de la liste des débiteurs ; poursuites contre les commandeurs en retard pour les améliorissements ; examen du dernier chapitre ; refus de la bourse commune de contribuer au procès des communalistes de Bourganeuf contre le village d'« Arfeuille » en Poitou ; réfection des terriers de Pontvieux ; améliorissements de cette commanderie ; compte des réparations de Farges et Viviers ; présentation d'un arrêt du Grand-Conseil au sujet de la cure de Chavanac ; demande d'union des cures de « Blacpeyre » et des Bordes ; demande d'échange de terres du Monteil-au-Temple ; présentation de l'arpentage de Tortebeffe, des preuves de Monestay, de Lale, des améliorissements de Dôle, des preuves de Montessus, des améliorissements de Villejésus. 2 juin, présentation du terrier de la Croix-au-Bost, du compte du receveur, du terrier de Villejésus ; preuves de Jean-Marien de Viry, d'Hector-Louis de Barbançois, de Jean-François de Bacence ; présentation du bail du tènement « d'Anned ou Petit-Sazerat » dépendant de Pauliat et de l'abbaye de Bénévent, des améliorissements et terriers d'Olloix, du bail de Laumusse ; preuves de Barbançois ; présentation de terriers de Montbrison ; preuves de Thomas de Serézin, de Jean-Louis-Gabriel de Capellis. 3 juin, relation des terriers d'Olloix, des preuves de Claude-Henri Guillermet de Lale ; preuves de Capelis ; relation des terriers d'Olloix, de Palluet, membre de La Croix-au-Bost ; présentation des minutes du terrier de St-Georges ; relation des terriers de Villejésus, Montbrison ; demande d'arrentement du château de la Sauvetat ; relation du terrier de Dôle, des améliorissements de Villejésus, des preuves de Ste-Ferre, de Montessus, de Monestay. 11 juin, décision portant que la procession de la Fête-Dieu se fera dans la paroisse St-Georges, nonobstant les ordres contraires de l'archevêque. 17 août, preuves de Joseph du Peyroux. Actes de profession de Louis-Rosalie-François de Loras, de Jean-Pierre de Gains de Linars. 12 novembre, lecture d'une lettre du grand maître au sujet des bois ; demande de nomination d'un vicaire général du grand prieur de Malte, pour la bénédiction du nouveau cimetière de Chazelles ; lecture d'une lettre du trésor au sujet du dépôt des plans des bois ; lecture d'une lettre du receveur au grand prieuré de Toulouse, au sujet des preuves ; autres des trois langues de France au sujet de la bourse commune ; réclamation d'états des bois par le bailli de Fleury ; projet d'établissement aux archives d'un dépôt de lettres patentes et arrêts concernant les biens de l'Ordre ; preuves d'Étienne-Joseph-Henri Duc ; présentation des améliorissements de Limoges, d'une transaction de Mâcon au sujet du membre de Fay ; preuves de Barthélemy de Chamboran, de Charles-Marie-Pierre-Félix Masson Desclan, de Jean-Louis Aynard de Jacquot d'Andelarre ; améliorissements de Feniers ; preuves d'Andelarre, de Louis-Emmanuel-Alexandre de St-Maurice, de Thomas de Rigaud de Sérezin, de Joseph du Peyroux ; améliorissements de Limoges ; preuves d'Uding ; améliorissements de la Croix-au-Bost, de Chanonat, Lieudieu ; présentation du procès-verbal des réparations de Villefranche, d'une requête du commandeur de la Villedieu pour vente de bois ; preuves d'Antoine-François-Thomas de Domangeville ; demande de suppression de la chapelle de Francheville, commanderie des Bordes ; preuves d'Armand-François de Lattier ; requête des habitants de Carlat pour avoir un vicaire adjoint à leur curé ; présentation du plan des bois du Feuilloux, d'une requête des Pénitents-Blancs de Chambéry pour la construction de leur église, de l'arpentage de Morterolles, du terrier de Montbrison ; preuves de François-Louis de Leyssin ; plainte au sujet du parlement de Grenoble, devant lequel les procès de l'Ordre ont toujours été perdus ; relation des preuves du Peyroux, de la transaction de Mâcon, des preuves de Serezin, des améliorissements de Limoges, des terriers de Montbrison. 26 mai 1771 (f° 43), délibération au sujet de la procession de la Fête-Dieu. 1er juin, lecture de la règle de la liste des débiteurs ; poursuite contre les commandeurs en retard pour les améliorissements et terriers ; lettre des procureurs des trois langues, relative à la bourse commune ; lecture d'un mémoire au sujet du nouveau projet de preuves ; nomination du chevalier de Pingon en qualité de lieutenant du grand prieur ; présentation des plans des Feuilletts. 2 juin, compte du receveur ; preuves de Jean-François de « Bacenel » ; présentation d'un plan de Marche et Mayet, d'un certificat de rénovation des terriers de Blaudeix ; preuves d'Henri-Auguste-Edme de Carbonnières ; réunion des cures de Blaudeix et Rimondeix ; améliorissements de Blaudeix ; suppression de la chapelle de Francheville ; rénovation des terriers de Pontvieux ; visite du temple de Besançon ; améliorissements de Compezières ; exécution des réparations de Villejésus ; présentation du terrier de Verrières, des améliorissements de Feniers ; preuves de Joseph de Gain ; présentation de l'arpentage des bois de Charrières, de La Croix-au-Bost, des preuves de

Louis-Emmanuel-Alexandre de St-Mauris, de Barthélemy de Chamboran, de l'arpentage d'Olloix, de terriers du Feuilloux, de Bourges ; preuves de François-Xavier-Augustin et de Nicolas-Éléonore-Léopold de Reclesne ; défense au curé de St-Romain-en-Gal de faire murer la porte par laquelle le commandeur pénètre dans l'église ; présentation des preuves de Pierre-Marie-Félix Masson d'Esclans, des minutes des terriers de St-Georges, de l'adjudication des bois de Cure, commanderie de La Villedieu, des bulles autorisant l'avocat Boyer à porter la croix de l'Ordre, du terrier de La Caravanne, membre de Chazelles ; preuves d'Hector-Louis de Barbançois. 3 juin, relation des terriers de Verrières, de La Caravanne, du Feuilloux, de Bourges ; preuves de Joseph-Alexandre de Boucheron d'Ambrujac ; relation d'un mémoire sur les preuves, de la réunion de Blaudeix et Rimondeix, des preuves de St-Mauris, de Bancenel ; requête des habitants de Montseugny demandant la réparation de l'église ; projet de soutenir aux frais de la bourse commune tous les procès des six grands prieurés de France ; séquestre de Carlat ; relation des preuves de Masson d'Esclans, de la vente des bois de Cure ; bulle du grand maître permettant à Clément Boyer, avocat à Besançon, de porter la croix de l'Ordre ; nomination du commandeur de Pingon à la charge de lieutenant du grand prieur ; nomination par le grand prieur de Malte, du commandeur Josset, à la charge de vicaire général. 25 octobre, preuves de Joseph-Étienne-Henri Duc. 12 novembre, lecture d'une lettre du grand maître renvoyant une demande de secours du curé de St-Maurice, commanderie de Charrières ; administration du séquestre de Carlat ; sommation au sr La Chaux, curé de Couder, d'avoir à se présenter au noviciat ; bail du moulin de « La Croux », commanderie de Pauliat ; poursuites contre le curé de La Verpillière ; interdiction au curé de St-Romain-en-Gal de clore une porte de l'église ; présentation des plans des bois de Laumusse, de l'arpentage de Montbrison, des plans des bois de Lormeteaux ; preuves de Louis-Marie de Cosnac, de Jean-Louis-Aynard de Jaquot ; améliorissements de la Croix-au-Bost, de Chanonat, Lieudieu, Blaudeix ; preuves de François-Louis de Leyssin, de Louis-Adrien-François de Sagey, d'Étienne-Joseph-Henri Duc, de Joseph de Gain ; rénovation des terriers de Carlat ; améliorissements de Maisonnisse ; poursuites contre le curé de Vaux ; lettre du trésor au sujet de l'intendant des finances de Beaumont qui se plaint de la gestion des bois ; arpentage de Chazelles ; demande de coupe de bois pour palissader l'île de St-Julien, commanderie de Villefranche ; refus du chevalier de Bosredon d'accepter une commission pour les bois ; état des bois du grand prieuré et de La Chassagne ; améliorissements de Lieudieu ; relation des preuves Duc, des améliorissements de Blaudeix, des preuves de Leyssin, de Gain ; bulle du grand maître autorisant le chevalier Louis-Catherine de Loras à porter la croix de l'Ordre. 1er juin 1772 (f° 72), lecture de la règle, de la liste des débiteurs et de celle des commandeurs en retard pour les améliorissements, lettres du grand maître et du trésor réclamant copie des baux à ferme des commanderies, d'autre de la langue pour remerciements aux présidents d'« Ornassieu et de Quinsonnas et le séquestre de Carlat ; rénovation des terriers d'Ydes et de Pontvieux ; vente de bois pour réparations au grand prieuré et Bellechassagne ; réparations de l'église de Villejésus ; rénovation des terriers de Pontvieux ; observations sur la vente des cuves de Charrières ; explications du commandeur de La Vernade pour la rénovation de ses terriers ; demande de prise en bail des masures de Marche et Mayet ; requête au sujet des bois de Bellechassagne. 2 juin, présentation des améliorissements de Maisonnisse, La Croix-au-Bost, Compezières ; preuves de « Thérèse-Antoine-Joseph Dagay, de Georges de Bertrand, d'Hector de Barbançois, de François-Xavier-Augustin de Reclesne, de Henri-Auguste-Edme de Carbonnières, de Roquelaure, de Jean-Baptiste Bertrand, de Nicolas Hautier de Vilmontée » ; améliorissements de Lormeteaux, Les Bordes ; procès au sujet de la nomination à la cure de La Verpillière ; présentation des preuves de « Jaquot d'Andelarre », de l'arpentage de Lieudieu, des terriers de Blaudeix ; preuves « de Reclesne » ; supplique du tenancier « d'Allenne », commanderie de Bourganeuf ; présentation des terriers de Chazelles, du compte du receveur, des preuves de Sagey ; déclaration des revenus des commanderies ; supplique du père Bénigne, provincial des Carmes déchaussés d'Avignon, demandant la reconnaissance comme prieur du maltais Pierre Damien, malgré l'opposition de trois religieux de Montpellier ; déguerpissement du mas de La Garenne au Bourg du Palais ; observations sur les réclamations des curés au sujet des vicaires et de la réunion des cures ; réclamation des habitants « de Ventenat, paroisse du Toulx St-Croix, au sujet de la suppression de douze messes annuelles par le commandeur de La Vaufranche. 3 juin, relation des preuves de Jaquot d'Andelarre, de Sagey, des améliorissements de Maisonnisse, de La Croix-au-Bost, de Compezières, des terriers de Blaudeix, de Chazelles. 11 juin, preuves de Grégoire-Catherine Dulac. 8 juillet, preuves de Louis-Adrien-François de Sagey. 3 septembre, preuve d'Élie Gratien de Cardaillac (familles de Montalembert et Le Devido), 2 octobre, preuves de Jean-Joseph-Annibal de Marelhat. 12 novembre, lettre de la langue émettant l'avis de refuser les Lyonnais tant que la ville de Lyon s'opposera aux privilèges et refusera l'entrée libre des denrées à destination de l'Ordre ; avis portant que les procès de dîmes et de directe seront soutenus aux frais de la bourse commune ; désistement des réclamations en faveur du P. Damien ; rénovation des terriers de Carlat ; supplique du curé de « Masseix », demandant un supplément à sa portion congrue ; désistement d'un terrain de Carlat ; rénovation des terriers de Dôle ; arpentage de Maisonnisse ; présentation des améliorissements de Chanonat, de l'arpentage de Feniers, des améliorissements de Masdiou, des preuves de Montagnac, de Maréchal, des revenus des commanderies ; excuses des commandeurs de Charrières et de Ste-Anne ; preuves de « François de Guillaumanche » ; arpentage du grand bailliage ; preuves « de Jean-Baptiste de Guillaumanche, de Louis-François d'Aurèle, d'Henri-François de La Trollière, de Joseph-François-Simon-Louis de La Roche-Lambert, de Jean-Marien de Viry » ; demande de coupe de bois pour constructions à Charrières ; présentation des preuves « du Bouscheron d'Ambrugeac » ; relation des améliorissements de Compezières, Masdiou, Chanonat, des preuves de Montagnac ; remerciements aux présidents de Quinsonnas et d'Ornacieux ; relation des preuves de Maréchal et du Bouscheron ; poursuites contre le sr de Beffroy, de Bourgoin, qui porte la croix de l'Ordre, 18 février 1773 (f° 91), preuves de Charles-Claude Thibault. Actes de profession de Philippe-Antoine de Blonay, de Jean-Baptiste de Lasteyrie du Saillant. 1er juin, lecture de la règle, de la liste des débiteurs et de celle des commandeurs en retard pour les améliorissements, de lettres du grand maître au sujet des caravanes, du port de la croix, des améliorissements, des copies des baux à ferme ; autre lettre de la langue au sujet du séquestre de Carlat ; acquittement d'une dette du commandeur de Besse de La Richardie ; demande de bail pour le Temple et le moulin des Bordelles, commanderie de La Vaufranche ; réclamation d'un associé du fermier du grand prieuré ; arpentage de Montchamp. 2 juin, présentation du compte du receveur, des terriers de Feniers et Chazelles ; relation d'un mémoire des communalistes de Bourganeuf ; présentation des terriers de Pontvieux, de l'état des revenus des commanderies, des améliorissements des Bordes ; preuves d'Auguste-Edmede Carbonnières ; présentation des preuves Dagay, de Barbançois, des terriers de St-Georges et de Carlat, des preuves de La Roche-Lambert ; améliorissements du bailliage ; preuves de Charles-Humbert de Mont-d'Or ; améliorissements de Lormeteaux ; preuves de Charles-Alexandre de Moreton de Chabrillan, de Louis-François d'Aurèle, de Joseph-Augustin-Claude-Gabriel de Leusse ; poursuites contre le curé de Savenne, commanderie de Maisonnisse ; arpentage de Chanonat ; supplique des communalistes de Bourganeuf ; demande de cession à bail d'une maison au membre de

Cuchat, commanderie de Montferrand ; preuves de Joseph de Varax. 3 juin, relation des terriers de Feniers, Chazelles, Pontvieux, du mémoire des communalistes de Bourganeuf, des terriers de St-Georges, Carlat ; preuves de Louis-Étienne du Peyroux ; relation des preuves de Barbançois, Dagay, de la Roche-Lambert, des améliorissements des Bordes. 12 novembre, lettre du grand-maître et décret relatifs aux dispositions testamentaires ; acquit d'une dette du commandeur de La Richardie ; poursuites contre le curé de « Savennes » ; rénovation des terriers de Pontvieux ; preuves de Jacques-Philippe de Labbe de St-Georges, de J.-B. de Guillaumanche du Bocage, de Carbonnières, de Mont-d'Or, de Moreton de Chabrillan, de Leusse, de Marie-Jean Dulaud, de Viry, Marie-Joseph de Gain ; améliorissements de St-Paul, de Bellecombe, de Courteserre ; preuves de Jacques-Philippe-Sébastien de Laqueuille, d'Armand-Jean-Louis de Laqueuille ; présentation de la nomination du chevalier de l'Aubépin en qualité de lieutenant du grand prieur ; améliorissements de St-Romain-en-Gal ; présentation du terrier de Lieudieu, de l'état des revenus des commanderies de Celles, la Vaufranche et Ste-Anne ; demande de coupe de bois pour réparations à Charrières ; demande pour activer le procès au sujet de la cure de La Verpillière ; preuves de Maréchal ; relation des preuves de Moreton Chabrillan, de Mont-d'Or, de Carbonnières, de Leusse ; lettre portant nomination du chevalier Claude-Marie de Ste-Colombe de l'Aubépin à la charge de lieutenant du grand prieur d'Auvergne. 17 novembre, preuves de François-Simon de La Roche-Lambert. 29 décembre, preuves de Gilbert Papon. 1er juin 1774 (f° 118), lecture de la règle, de la liste des débiteurs et de celle des commandeurs en retard pour les améliorissements, de lettres du grand-maître au sujet des dispositions testamentaires, des dépouilles, des copies des baux à ferme ; demande en réduction de la taxe imposée sur les pensions ; demande de secours pour la réédification de leur maison par les dames de « l'Hôpital de St-Marc la ville de Martel en Quercy » ; diligences du grand prieur pour ses améliorissements ; améliorissements de Carlat et Pontvieux ; poursuites contre le curé de Savennes ; rénovation du terrier de « Bétouille », commanderie de Maisonnisse. 2 juin, compte du receveur ; présentation du recueil des privilèges rédigé par le commandeur Jourdain, des preuves de Varax, Dagay, du bail de Dôle, de la bulle nommant le chevalier de Loras procureur du commun trésor, des preuves de Henri du Hautier ; commissions pour les preuves de Louis-Gilbert de Luzy Couzan, de François d'Aurel, de Georges de Bertrand, Jean-Baptiste de Bertrand ; améliorissements de Montbrison, Mâcon, Salles et Montseugny, Courteserre ; présentation de terriers des Bordes, des améliorissements de Bellecombe, de terriers de Chanonat, des améliorissements de Lormeteaux, de Bugney, des preuves de Guillaumanche ; commissions pour les preuves de Louis-Joseph d'Auterroches, d'Antoine-Thérèse-Joseph Dagay ; demande par l'ambassadeur de nomination de commissaires pour faire renouveler les privilèges par le roi Louis XVI ; lettre du grand-maître au sujet du séquestre de Laumusse ; améliorissements du bailliage ; bail des moulins « de Laine », commanderie de Salles et Montseugny ; observations sur le séquestre de Laumusse et la situation du commandeur de La Richardie ; améliorissements de Marche et Mayet. 3 juin, relation des preuves Dagay, de Guillaumanche, des terriers des Bordes, des preuves de Varax, des terriers de Chanonat ; gain du procès contre le curé de La Verpillière ; preuves de Carbonnières ; relation sur les améliorissements de Bellecombe, de Courteserre. 7 juin, preuves de « Jean-Louis de Douhet d'Anfers ». Bulle portant nomination du commandeur Charles-Abel de Loras à la charge de procureur du commun trésor. 12 novembre, présentation par le commandeur Josset de sa nomination aux fonctions de chancelier et d'archiviste du grand prieuré ; lecture de lettre du grand-maître, citant le commandeur de La Richardie à comparaître à Malte ; de la langue, même objet, visite des membres de « Seizenay, Amançay et Vieullecin », commanderie de Salins, et la noblesse de Franche-Comté ; lecture d'actes capitulaires du prieuré de France au sujet des pensionnés ; droit absolu de l'Ordre de visiter les églises qui relèvent de lui ; présentation du bail de « Neyde ou du Petit Paseyrat », dépendant de Pauliat et de l'abbaye de St-Barthélemy de Bénévent ; remerciements de la prieure de l'Hôpital St-Marc ; preuves de Henri du Hautier ; citations à Germain Chaufour, curé de Savenne ; visite de Salles et Montseugny ; preuves de Jean-Marien de Viry ; présentation des améliorissements de Bellecombe, St-Paul, des preuves Labbe de St-Georges, de l'arpentage de Pontvieux, des améliorissements et terriers de Marche et Mayet, de l'arpentage de Chambéry, de terriers des Bordes ; commission pour les preuves de Jacques-Philippe-Sébastien et d'Armand-Jean-Louis de Laqueuille ; présentation des preuves d'Aurel, de l'arpentage de Bellecombe, d'un envoi de papiers concernant diverses commanderies, des améliorissements de Mâcon, Chanonat ; relation des terriers des Bordes, des améliorissements et terriers de Marche et Mayet, des preuves de Louis-François d'Aurel, de Labbe de St-Georges ; commission pour les preuves de Marie-Louis-Antoine-Hercule de La Rivoire de La Tourrette ; provisions de Gilbert Josset à la charge de chancelier et d'archiviste, en remplacement de son frère décédé. 1er juin 1775 (f° 136), lecture de la règle, de la liste des débiteurs et de celle des commandeurs en retard pour les améliorissements ; lettre du receveur du grand prieuré de Toulouse, transmettant l'ordonnance de l'intendant de Navarre qui exempte les biens de l'Ordre des corvées pour travaux publics et impositions de routes ; lecture de mémoires au sujet de la conservation des privilèges ; réception de papiers à classer aux archives ; demande de cession à bail du membre de « Lascroux », commanderie de Pauliat ; demande de secours par les religieuses de l'Hôpital St-Marc ; poursuites contre le curé de Savennes ; sentences pour les cens de Pontvieux ; réparations et rénovation des terriers du bailliage ; présentation des terriers de Puy-de-Noix ; réparations de Feniers ; nécessité de relier les preuves de noblesse ; présentation de terriers du Chambon, St-Georges, Villejésus, Chanonat ; supplique de Benoît-Nizier Servier, curé de St-Georges, pour être reçu prêtre d'obédience ; compte du receveur. 2 juin, commissions pour la visite et les améliorissements du grand prieuré, les améliorissements de Salles et Montseugny, du grand bailliage, Morterolles, pour les preuves de François Desguiron ; présentation des améliorissements de Montbrison ; commissions pour la visite de Charrières, pour les preuves de Pierre du Ligondès, de Georges et Jean-Baptiste de Bertrand ; présentation des preuves de Louis-Gilbert de Luzy, de Jacques-Philippe et Armand-Jean-Louis de Laqueuille, des réparations d'Arbois, de l'arpentage de Masdieu ; commissions pour les améliorissements de Tortebeffe ; demande de coupe de bois pour réparations à St-Paul ; attribution au commandeur de Masdieu des matériaux de la chapelle de Train, paroisse de St-Priest ; visite de Montbrison ; preuves de Charles-Marie-Guillaume d'Angeville ; demande d'abandon par le tenancier d'un moulin et d'un pré sis à Lent sur la Veyle ; commissions pour la visite de Montseugny et les preuves de François de Joussinau. 3 juin, relation des terriers de St-Georges, Villejésus, Chanonat, Le Chambon ; lettre du grand prieur relatant un incendie dans la grande forêt de Bourganeuf ; récusation par le chevalier de Vilvoisin, commandeur de Chamberaud, du chevalier de Bosredon, son oncle, qui lui avait été désigné pour procéder à la visite de sa commanderie ; relation des preuves de Laqueuille, de Luzy, des améliorissements et visite de Montbrison ; demande de nomination d'un vicaire général du prieur de l'église de Malte. 10 juin, preuves du Ligondès de Rochefort, d'Étienne-Marie et Gilbert-Marie des Roys ; plaintes contre le sr Geoffroy, curé de Bosdemont. Acte de profession de Joseph-Pie-Gabriel de Menon de Ville. 12 novembre, lecture d'une lettre de la langue au sujet de la rénovation des terriers et réparations, de la bourse commune sur ses difficultés à soutenir les procès de directe ; preuves de François-Antoine-Jean-Télémaque Bonlaron de Costa ; demande de coupe de bois, par le commandeur de

Masdieu, pour réparations de la grange du domaine de « la Verne Mouton », endommagée par un ouragan ; réparations de Feniers ; preuves d'Hippolyte-Charles-Marie de Bouillet de Chariol ; dossiers provenant du grand prieuré de France à répartir dans les archives ; réparations à faire à l'hôpital du Fresne, commanderie de Lieudieu ; preuves de Pierre-Léonard de Bois ; présentation des améliorissements de Morterolles, des preuves de François de Quiron de Porieu, d'Étienne-Marie des Roys, de Jean-Baptiste de Bertrand, des améliorissements de Lormeteaux ; commission pour les preuves de « Charles de Guillot de d'Oussay » ; présentation des terriers de Lieudieu et Montbut, membre de Maisonnisse ; commission pour les preuves de Gilbert Papon ; lecture d'une lettre du grand-maître appuyant la demande de secours des dames de l'hôpital St-Marc de Martel ; commission pour les preuves d'André-Boniface-Louis de Riqueti de Mirabeau, pour les améliorissements de Lormeteaux et La Tourrette ; décret de la langue au sujet des réparations de la commanderie de Masdieu ; améliorissements de Montseugny ; relation sur la vie et les mœurs de Benoît-Nizier Servier ; relation des preuves de François Esquiroux, du terrier de Lieudieu, des améliorissements de Lormeteaux, des preuves d'Étienne-Marie des Roys, des améliorissements de Morterolles, des preuves de Jean-Baptiste de Bertrand, du terrier de Montbut ; commission pour les preuves de Marie-Louis-Antoine-Hercule de La Rivoire de La Tourrette, de Marie-François-Antoine-Alphonse de La Rivoire de La Tourrette ; acte de profession de Jean-Loup de Virieu-Beauvoir. 15 mars 1776 (f° 157), preuves de Pierre-Léonard de Bois de Pierrefitte. 2 mai, preuves de Charles de Guillot du Doussay. 1er juin, lecture de la règle, de la liste des débiteurs et de celle des commandeurs en retard pour les améliorissements et terriers ; observation sur le privilège de ne prêter qu'au roi le serment de fidélité ; lecture du décret imposant 122,000 écus d'or sur les biens de l'Ordre pour la défense de Malte, d'une lettre du grand-maître pour la convocation du chapitre général, d'un autre décret au sujet d'une imposition permanente, d'une lettre et d'une bulle fixant la date du chapitre général, d'un décret au sujet de la résidence, d'une lettre du grand maître, au sujet de la nouvelle imposition, des délibérations des chapitres de Toulouse, St-Gilles, France et Champagne sur la nouvelle imposition ; délibération du prieuré d'Auvergne, même sujet ; commission pour les preuves de Mathieu-Antoine de La Croix de Chevière de Saive ; présentation des preuves de « François-Antoine-Jean-Thélémaque Bon Laron de Costa », de Louis-Étienne du Peyroux, de Nicolas de Raffiniac, d'Antoine-Marie Duvernay, de François de Joussinau, de Charles-Jacques de Marsanges. 2 juin, commission pour les améliorissements du bailliage ; présentation des preuves Henri du Hauthier des améliorissements de La Tourrette, de l'arpentage du Temple d'Ayen, du compte du receveur ; commission pour les preuves de Claude-Louis-Suzanne de Sarrazin, de Charles-Joseph-Bonaventure de Borde ; présentation des preuves de Gilbert Papon ; améliorissements de Montferrand ; inutilité de certains bâtiments du membre de St-Maurice, commanderie de Charrières ; demande de coupe de bois, pour réparation du moulin Bourg, commanderie de Lieudieu ; présentation de minutes de reconnaissances du bailliage. 3 juin, commission pour les preuves de Guillaume-Charles-Marie d'Angeville ; observation sur les preuves de François de Resclene ; nomination de commissaires délégués à la rédaction des rôles à présenter au prochain chapitre général ; preuves de Joseph-Ignace et de Juste-Henri-François de Monteynard, de Léonard de Maumont ; améliorissements de Tortebeuse ; relation du procès-verbal au sujet des bâtiments de St-Maurice ; présentation de minutes de reconnaissances du bailliage ; demande des chablis des bois de Devesset pour les réparations du domaine et de la bergerie du Chaulet ; mémoire adressé par les religieuses de l'Hôpital St-Marc ; poursuites contre M. de Viry qui porte la croix de l'Ordre ; relation des preuves de Gilbert Papon ; demande du commandeur de Marche et Mayet pour reconstruire le donjon du château ; bail des bois et terres du « Bois de l'Hôpital et Bois Goyet, paroisse de Vocance », commanderie de Devesset ; relation des preuves de Henri du Authier ; présentation du bail de « Lasgarenas », territoire du Bourg du Palais, commanderie de Limoges ; observations sur l'exécution des ordonnances des visites prieurales ; relation des améliorissements de la Tourette ; demande de coupe de bois à La Vergne-Bouton pour réparations à Masdieu ; lecture des rôles à présenter au chapitre général ; nomination des députés au chapitre général ; visite de la commanderie de Montferrand ; renouvellement des privilèges par la cour de Turin. 17 août, preuves de Claude-Louis-Suzanne de Sarrazin. 12 novembre, présentation des provisions de chancelier et d'archiviste pour le sr Hennequin, des améliorissements du bailliage, de Tortebeuse, de Montferrand, des preuves de Bertrand, du Ligondès, de Costa, de Marsanges, de Reclesne, du Peyroux, Duvernay ; lecture d'une lettre sur la gestion du fermier de la commanderie de Montchamp ; commission pour les améliorissements de La Râcherie et Bugney ; présentation de terriers de Montferrand, du Temple d'Ayen, des preuves d'Angeville, des terriers d'Ayen et « St-Jean de Donne » ; diligences du commandeur de Limoges ; commission pour les preuves d'Hippolyte-Charles-Marie de Bouillet du Chariol ; visite de Montferrand ; reconstruction du moulin Bourg ; diligences du commandeur de Chanonat ; relation des preuves du Ligondès, du Peyroux, des améliorissements de Montferrand, des preuves d'Angeville, des améliorissements du bailliage, des preuves de Costa, de Bertrand, de Marsanges, de Reclesne, des améliorissements de Tortebeuse ; commission pour les preuves d'« Adolph-Édouard-Henri de Pourroy de Quinsonas de Lauberivière » ; relation des preuves Duvernay ; commission pour les preuves de Marie-Louis-Antoine-Hercule et Marie-François-Antoine-Alphonse de La Rivoire de La Tourrette ; relation des terriers de Montferrand ; commission pour les preuves d'Othon-Laurent-François Pougny de Guillet de Montoux, de Louis-Eugène de Carbonnières ; relation des terriers du Temple d'Ayen ; commission pour les preuves Lauberivière de Quinsonnas. Nomination de Philippe-Auguste Hennequin à la charge de chancelier et archiviste, en remplacement du commandeur Gilbert Josset, décédé. Acte de profession de Gilbert de Montaignac. 1er juin 1777 (f° 191), lecture de la règle, de la liste des débiteurs et de celle des commandeurs en retard pour les améliorissements et terriers ; relation au sujet de la bourse commune ; lecture d'un décret sur le formulaire des preuves, d'un mémoire sur la bourse commune, d'ordonnances sur la taxe générale, d'un décret pour la rénovation des terriers, de la relation pour les améliorissements du bailliage ; vérification des coupes de bois pour réparations à Villefranche ; présentation des terriers de Chamberaud, du compte du receveur ; lecture d'un décret au sujet des droits exigés par le chancelier ; preuves d'Angeville ; lecture des mémoires du chevalier de Bosredon, député au chapitre général, exposant les motifs d'appel en cour de Rome de tous les décrets capitulaires. 2 juin, coupe de bois pour réparations à Salles et Montseugny ; améliorissements de La Râcherie ; demande d'un vicaire par le curé de Bourganeuf ; suppression des chapelles de « Seyseney, Amansey et Villecin », commanderie de Salins ; commission pour les preuves de François-Joseph Jussain de Colinet, de Charles-Joseph de Franchet. 3 juin, tableau des droits de chancellerie ; commission pour les preuves de Louis-Charles de Loras, de Mathieu-Antoine de Lacroix de Chevières de Sayve, de Louis-Marie-Ferdinand et Marie-Antoine-Jean-François de La Forest de Divonne ; relation sur un plan d'administration des rentes féodales, sur les réparations et améliorissements du bailliage, sur les terriers de Chamberaud ; présentation des provisions d'agent de l'Ordre pour le commandeur Ragon ; améliorissements de Ste-Anne ; description de l'uniforme de l'Ordre. Provisions de l'office d'agent de l'Ordre au grand prieuré d'Auvergne pour le commandeur Ragon ; provisions de l'office de lieutenant du grand prieur pour le commandeur de Lempis ; acte de profession de Georges-Simon du

Vaulchier du Déchaux. 12 novembre, preuves de Bouillet du Chariol ; présentation des preuves de Colinet ; lecture d'une lettre de la langue et d'une relation au sujet du dernier chapitre ; commission pour les preuves de Jean-Louis de Dienne ; lecture de brefs de la cour de Rome, rejetant l'appel contre les décrets du chapitre général et approuvant la taxe de 122.000 écus d'or ; relation des preuves de Colinet ; présentation des preuves de Joussinau, d'Angeville, de terriers de St-Jean-la-Chevalerie du Puy ; demande de suppression des chapelles « de Colligny, de La Trousse, de Clermond, d'Hauteville, de Droise, de Muzy et de La Sauveté », commanderie de Compezières ; commission pour les preuves de Marien de Sarazin, de Jean-François de Douhet et Marlat, pour les améliorissements de Bugney, pour les réparations de Salles et Montseugny ; relation des preuves de Joussinau ; commission pour les preuves d'Henri de Castellat ; relation des preuves d'Angeville, des terriers de St-Jean-la-Chevalerie. 1er juin 1778 (f° 210), lecture de la règle, de la liste des débiteurs et de celle des commandeurs en retard pour les améliorissements ; observations sur les décrets du chapitre général, le dernier chapitre, la taxe de 22.000 écus ; demande par les chanoines comtesses de l'Argentière de l'enregistrement des lettres patentes de juin 1777, décidant que leurs commissaires aux preuves seront choisis parmi les chevaliers de Malte ou les chanoines comtes de Lyon ; répartition des nouvelles impositions sur les commanderies ; présentation d'un acte concernant Ste-Épine de Tournon, communiqué par le marquis de La Tour-Montauban ; améliorissements de Ste-Anne. 2 juin, présentation des améliorissements de St-Romain-en-Gal, La Râcherie, Chamberaud ; commission pour les améliorissements de Leureuil ; supplément des preuves de Marsanges de Vaury ; commission pour les preuves de Bernard-Ignace-Marie-Anne-Joseph de Faletans, de Jean Le Roy d'Allarde, de Sylvain de Bosredon de Vatanges, de Jean Latreille de Lavarde ; présentation des preuves d'Henri de Castellat, des réparations de Montchamp, de la coupe pour réparations de Salles et Montseugny, des réparations de Villefranche, de l'assignation faite au commandeur de Compezières pour le rachat des rentes féodales, des améliorissements de Salins ; commission pour les améliorissements de Feniers ; procès-verbal au sujet de la demande de suppression des chapelles du « temple de Magnac, Chavagnac et Celle », des moulins de Ste-Anne et Nabeyron ; compte du receveur ; améliorissements de Dôle ; mémoire sur les rentes féodales ; commission pour les preuves de Charles-Joseph de Franchet de Rues, de Louis-Charles de Loras, d'Othon-Laurent-François Pougny de Guillet de Montoux. 3 juin, relation des preuves de Castelas ; présentation des titres obtenus du roi de Sardaigne pour la réunion des biens des Antonins à l'ordre de Malte ; observations du chevalier de Loras au sujet du classement des archives ; délibération à ce sujet, proposition du sr Peignard ; relation des améliorissements de La Râcherie, Ste-Anne, des preuves de Marsanges, des améliorissements de St-Romain-en-Gal, des coupes nécessaires pour réparations à Salles et Montseugny et Villefranche, des améliorissements de Chamberaud ; commission pour les preuves de « Joseph et Marie-Anne Le Groing ». Copie de la délibération du chapitre de l'Argentière et des lettres patentes pour les preuves des chanoines. 12 novembre, présentation des preuves de Loras ; admission comme prêtre d'obédience de l'abbé Servier, curé de St-Georges ; présentation des preuves de Louis-Marie-Ferdinand de La Forest de Divonne ; commission pour les preuves d'Antoine-François Hautier de Villemontée, de Charles-Joseph de Franchet de Rans, de Marien de Sarazin, pour les améliorissements de Villefranche ; présentation des améliorissements de Feniers, Bugney, Pauliat, Salins ; présentation des preuves de Bosredon, de Dienne, de Latreille de Lavarde ; commission pour les preuves de Claude-Gabriel-François de Lamyre de Mory, pour une coupe de bois à Chantoin et Bellevezet ; présentation des preuves de Bosredon ; commission pour les preuves de Jean-François de Douhet de Marlat, de François-Marie de Joussinaud ; présentation des preuves de Joseph et Louis-Marie Le Groing ; commission pour les preuves de Guy-Joseph-François-Timoléon d'Auberjon ; relation sur la suppression de chapelles de Salins, sur les preuves de Bosredon, de La Forest de Divonne, de Dienne, Le Groing, de Loras, sur les améliorissements de Pauliat, de Bugney, sur les preuves de Latreille de Lavarde, sur les améliorissements de Salins, de Feniers. Acte de profession de Dieudonné-Sylvain-Guy de Gratet de Dolomieu. Notification au chevalier de Loras de l'autorisation donnée par le roi à madame de Loras de porter la croix de l'Ordre. Procès-verbal constatant que les écrits publiés contre Benoît Servier, curé de St-Georges, ne sont que calomnies. Acte de profession de Benoît-Nizier Servier. 1er juin 1779 (f° 243), lecture de la règle, de la liste des débiteurs et de celle des commandeurs en retard pour les améliorissements et terriers ; lecture des lettres des procureurs des trois langues de France au sujet de la bourse commune, et du chancelier du prieuré de France, au sujet du formulaire des preuves ; mémoire du receveur de l'Ordre à Marseille, sur l'exemption du droit de rêve à Aix ; lettre du prieuré de France au sujet des coupes de bois pour réparations ; réparations à faire aux archives ; améliorissements de Charrières. 2 juin, présentation du compte du receveur, des preuves de Franchet, Hautier de Villemontée, de Sarrazin, des améliorissements de Villefranche, des preuves Le Roy d'Alarde ; commission pour les preuves de Charles-Bonaventure d'Allon, de Léonard et Alexandre-François Barthou de Montbas, pour les améliorissements de St-Georges ; diligences du commandeur de Pontvieux ; demande de coupe de bois pour réparations à Montbrison ; présentation des terriers du temple de Roanne, de St-Paul. 3 juin, relation des preuves Le Roy d'Allarde, de Franchet ; présentation d'un certificat de consigne pour rénovation des terriers de Ste-Anne ; relation des preuves de Sarrazin, des terriers du temple de Roanne, de St-Paul ; délibérations des grands prieurés de France et de St-Gilles relatives au nouveau formulaire des preuves ; observations du bailli de Lempis sur la rénovation des terriers ; lecture d'une lettre du grand-maître au sujet des plaintes de l'abbé Boissière, curé de Boucheresse et du Breuil, commanderie de Feniers ; relation des preuves de Villemontée, des améliorissements de Villefranche, de l'enquête sur les plaintes du curé de Boucheresse ; commission pour le supplément des preuves d'Angeville et Tourdonnet ; demande du bailli de Lempis pour attacher à l'Ordre le sr Viviant, procureur au Sénat de Savoie. Copie de la délibération du chapitre de St-Gilles au sujet des difficultés entre le chevalier d'Aurelle et le maire de Marseille. 12 novembre, notification des ordonnances du chapitre général ; relation du résultat du dernier chapitre ; preuves Hautier de Villemontée ; lecture d'un décret du grand-maître autorisant la convocation d'une assemblée extraordinaire quand il y aura à censurer des Antonins ; obligation pour la commanderie d'Annonay de payer une redevance à l'hôpital de cette ville ; présentation des améliorissements de St-Romain-en-Gal, des preuves de Douhet de Marlat, des terriers de la Sauveté, du temple de Roanne, Ste-Anne, Pauliat, Masdieu, Chanonat ; commission pour les améliorissements de Celles ; relation des terriers du bailliage, de Ste-Anne, Pauliat, Masdieu, Chanonat ; commission pour les preuves de Joussineau, de Jean-Charles-Armand et Annet-François de Coustin de Masnadau ; relation des preuves de Douhet de Marlat, des améliorissements de St-Romain-en-Gal ; commission pour les preuves de Jean-Antoine Villatte. Acte de profession de Thomas de Rigaud Seresin. « Décret du conseil qui autorise les assemblées extraordinaires pour juger MM. les Antonins, qui pourront mériter par leur conduite ou leur indiscipline la censure et les corrections prieurales. » Bulle de vicaire général du prieur de Malte, pour le commandeur Dauphin. Lettre du grand maître annonçant qu'il accorde la croix de l'Ordre à madame de Loras. Bref portant cette concession à la dite dame, Charlotte-Claudine de Gayardon de Fenoyl, comtesse de Loras. 20 mars 1780 (f° 267), preuves de Nicolas de Roffignac, de Bernard-Ignace-Marie-Anne-Joseph de Faletans, d'Othon-Laurent-François Pougny de Guillet



de Montoux.

**48H133 1780-1792.****1780-1792**

## Description physique :

Importance matérielle : In-fol°, papier, 185 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

1er juin 1780, lecture de la règle, de la liste des débiteurs et de celle des commandeurs en retard pour leurs terriers ; nouvelle répartition des charges royales ; décret de la langue au sujet des quittances de passage de majorité ; poursuites contre le chevalier de La Richardie, commandeur de Laumusse ; présentation d'une transaction au sujet de rentes entre le bailli de Soudeilles, grand prieur et le sr Garnier, d'une lettre du chevalier de Bosredon sur les difficultés avec MM. de Mons pour les récupérations de Montferrand. 2 juin, présentation du compte du receveur de Loras, des terriers de Devesset et Nabeyron, des améliorissements de St-Georges ; commission pour les preuves de Charles-Joseph-Bonaventure de Borde du Châtelet, de François Garnier d'Ars, de Jean-François-Madeleine de Bosredon, pour une coupe de bois à Montbrison, pour les améliorissements des Échelles, pour les preuves Garnier d'Ars. 3 juin, relation des améliorissements de St-Georges, du terrier de Nabeyron ; commission pour les preuves de Guillaume de Ste-Colombe du Poyet ; demande de coupes de bois pour réparations à Charrières, Bugney, Masdieu. 12 novembre, présentation des preuves de Barthon de Montbas, Villatte, des améliorissements de St-Romain-en-Gal ; commission pour les preuves de Jean Le Roy d'Allarde, de François de Chamborand ; présentation du terrier du grand Masdieu, des preuves de Bordes du Châtelet ; commission pour les preuves de Claude-Aimé-Marie Bertholon, pour les améliorissements de Charrières ; bail du domaine de Mallaret, commanderie de Ste-Anne ; coupe de bois pour réparations à Masdieu ; commission pour les preuves de Guillaume-Charles d'Angeville ; échange du four banal et d'un jardin de Bourganeuf ; relation du terrier de Masdieu, des preuves de Barthon de Montbas, des améliorissements de St-Romain-en-Gal, des preuves Villatte ; présentation des preuves de Pougny de Guillet, de Ste-Colombe du Poyet ; commission pour les preuves d'Alphonse-Auguste de David, d'Ars ; présentation d'une lettre du roi de Pologne à M. de Loras du Fenoyl ; le chapitre reconnaît que le chevalier de Valay a été pourvu de la commanderie de Bugney. Copie de la lettre du roi de Pologne au marquis de Fenoyl, le roi dit qu'il est heureux d'apprendre que sa maison et celle du marquis ont une commune origine. 1er juin 1781 (f° 14), lecture de la règle et de la liste des débiteurs ; présentation du terrier de Devesset ; commission pour les améliorissements de Montbrison ; décret du grand-maître au sujet des preuves de noblesse ; lecture des délibérations du grand prieuré de Toulouse au sujet des preuves ; poursuites et actes de procédure contre M. de Labbe de St-Georges, pour lui interdire de porter la croix de l'Ordre ; demande par le grand prieur de la suppression de plusieurs moulins banaux ; demande de remboursement d'une créance sur le chevalier de Montgontier par madame de Rey, née de Foresta ; présentation du compte du receveur, des preuves de Bosredon, du procès-verbal de l'incendie de la métairie de Montaulge, commanderie de Villefranche ; lettre de l'évêque de Chambéry et mémoire au sujet des desservants des Échelles ; observations sur le plan d'administration des rentes féodales, sur les pensions assignées sur les commanderies ; rapport des commissaires chargés de vérifier le travail de l'archiviste Battoney ; commission pour les améliorissements des Échelles, pour les preuves de François-Maurice de Corbeau ; relation des preuves de Bosredon, du terrier de Devesset. Copie des titres remis par M. Labbe de St-Georges. 7 juillet, présentation des preuves de Guy-Joseph-François-Louis-Timoléon d'Auberjon de Murinais. 21 septembre, preuves de Jean-Marie de Bosredon. Provisions de l'office de secrétaire-greffier de la châtellenie de St-Antoine, Dionay et dépendances pour Joseph Glandut, notaire de St-Antoine. 12 novembre, commission pour les preuves de Marguerite et Marie de Sartiges de Laprade, qui demandent à être admises au couvent de l'Hôpital de Beaulieu en Quercy ; améliorissements de Leureuil ; estimation des bois employés aux réparations de Masdieu ; coupe de bois à Charrières ; améliorissements de Carlat ; relation du terrier du Petit-Masdieu ; commission pour les améliorissements de La Vaufranche ; présentation des preuves Bertholon, des améliorissements des Échelles ; estimation des bois employés aux réparations de Villefranche ; présentation d'un terrier du Petit-Masdieu, des améliorissements de Charrières. 6 décembre, preuves de Jean-Marie de Bosredon et de Bernard-Ignace-Marie-Anne-Joseph de Faletans. Acte de profession de Pierre-Paul-Alexandre de Monspey de Vallière. 1er juin 1782 (f° 40), lecture de la règle, de la liste des débiteurs et de celle des commandeurs en retard pour les améliorissements ; présentation de l'état des pensions imposées sur les commanderies ; observations sur l'administration des rentes féodales ; production de pièces pour les preuves de Labbe de St-Georges ; lecture d'une lettre de la langue au sujet des preuves, de l'état des archives et du résultat du dernier chapitre ; présentation des preuves de Faletans ; décision portant que l'uniforme ne pourra être revêtu que par les capitulants et les chevaliers. 2 juin, compte du receveur ; commission pour les preuves de François de Morel d'Hauterive, de Guillaume-Charles d'Angeville, de Jean Le Roy d'Alarde, pour les améliorissements d'Olloix ; demande de suppression de la chapelle du Temple, commanderie de Montferrand ; échange de rentes à Ydes ; présentation du supplément aux améliorissements de Villefranche ; commission pour les améliorissements de Montbrison, La Croix-au-Bost, pour les preuves de Jean-Joseph de La Tour, de François-Louis Begon de La Ronsière ; demande de coupe de bois pour réparations à La Croix-au-Bost. 3 juin, rapport sur les archives, demande de la copie des documents en mauvais état ; relation sur l'échange de rentes à Pontvieux, sur les améliorissements de Villefranche, sur les preuves de Faletans. 12 novembre, envoi du nouveau recueil des statuts et ordonnances capitulaires ; commission pour les preuves de François-Louis-Anne de Bonneval, de Marie-Étienne Goutelle ; estimation des bois employés aux réparations de La Croix-au-Bost ; commission pour les preuves de Charles-Adrien et Jean-Charles-Armand de Coustin ; lecture d'une lettre de madame Labbe de St-Georges au sujet des preuves de son fils ; commission pour les améliorissements de La Vaufranche ; présentation des améliorissements de La Croix-au-Bost ; commission pour les améliorissements de Leureuil, de Bordes, Courteserre ; demande de coupe de bois pour réparations à Leureuil ; relation des améliorissements de La Croix-au-Bost. 11 mars 1783 (f° 50), preuves de Claude-Antoine Chirat de Montrouge, de Bonneval, Bégon de La Ronzière ; procès-verbal d'estimation des bois employés aux réparations de Charrières. 1er juin, lecture de la règle, de la liste des débiteurs et de celle des commandeurs en retard pour les améliorissements ; notification des intentions du roi au sujet des preuves ; présentation des preuves de Claude-Antoine Chirat de Montrouge ; bail du membre de Maleret, commanderie de Ste-Anne ; affranchissement du droit de mainmorte dans un domaine de Salles et Montseugny. 2 juin, présentation du compte du

receveur, des preuves Goutelle, de l'acte d'échange des fours de Bourgneuf, des améliorissements des Bordes, Montbrison ; commission pour les preuves de Charles-Guillaume Barentin de Montchal, de Claude-Henri-Gabriel-Erasme de Pillot, de François de Chamborant, pour les améliorissements des Feuillet, Chambéry, Lieudieu, pour une coupe de bois à Lieudieu ; présentation des améliorissements d'Olloix, Courteserre, des preuves de Coustin. 3 juin, relation des preuves Goutelle, Chirat de Montrouge, des améliorissements des Bordes, Montbrison, des baux du domaine de Maleret et du moulin de Nabeyron ; lecture d'une lettre de la langue au sujet du traitement de l'archiviste Batteney ; commission pour les améliorissements de Morterolles, pour les preuves de Thomas-Louis-Benjamin, Louis-Marie-Alexandre et Louis-Félix-Anne de Poix ; réclamation du chevalier de Chalus au sujet de sa pension sur la commanderie de Villedieu ; relation des preuves de Coustin ; commission pour les preuves de François Morel d'Hauterive ; relation des améliorissements d'Olloix, Courteserre, de l'acte d'échange des fours de Bourgneuf ; commission pour les preuves de Hugues-Augustin de La Grange-Gourdon ; présentation de pièces contre Labbe de St-Georges. 12 novembre, obligation pour les chevaliers au service militaire de produire un certificat de vie et mœurs ; lettre de la langue relative au séquestre de La Villedieu ; relation des preuves de Louis Margot du Bois de St-Étienne ; vérification des récupérations faites par M. de Mons pour la commanderie de Montferrand ; présentation du bail du domaine de Maleret, d'une enquête sur l'utilité de donner à bail deux moulins de Marche et Mayet, des améliorissements des Feuillet, de Leureuil ; observations du chevalier de Chalus sur le bail de Maleret ; présentation de l'affranchissement du droit de mainmorte pour un domaine de Salles et Montseugny ; demande de l'affranchissement de mainmorte par les habitants de l'Abergement-St-Jean, commanderie de Dôle ; notification de la démission donnée par le chevalier de Dolomieu de sa charge de lieutenant du maréchal ; présentation du terrier de Salins ; commissions pour coupes de bois, pour réparations à Leureuil, Marche et Mayet, Masdiu ; réclamation de l'archiviste Batteney, relative à son traitement ; commission pour les preuves de Bernard-Ignace-Marie-Anne-Joseph de Faletans ; relation des améliorissements de Leureuil, du terrier de Salins, des améliorissements et terriers des Feuillet ; lecture d'une lettre de madame de Labbe de St-Georges ; relation du bail de Maleret ; demande de coupe de bois à Charrières ; rapport sur la nécessité de donner à bail deux moulins de Marche et Mayet. 19 mars 1784 (f° 67), preuves de Louis Margot du Bois de St-Étienne. 1er juin, lecture de la règle, de la liste des débiteurs et de celle des commandeurs en retard pour les améliorissements ; présentation d'une transaction pour affranchissement de la mainmorte dans la commanderie de Laumusse, des améliorissements de La Vaufranche, des preuves de Chamborand, des améliorissements de Lieudieu, des preuves Barentin de Montchal, du Bois de St-Étienne, d'observations sur le bail de deux moulins de Marche et Mayet. 2 juin, présentation du compte du receveur, du terrier et du plan de La Tourrette, du terrier de Chantoin ; demandes de coupes de bois pour réparations aux commanderies des Bordes et Lieudieu ; suppression de deux chapelles de Pontvieux ; commission pour les preuves de Hugues-Augustin de la Grange-Gourdon, de Gabriel de Gratet du Bouchage, pour les améliorissements de Ste-Anne ; coupe de bois pour réparations à Lieudieu ; nouvelle soumission pour le domaine de Maleret ; difficultés avec le sr Pascal qui veut limiter la quantité d'eau de la « rivière de Morge » nécessaire aux moulins de Paviot, commanderie des Échelles ; état des bois de Charrières ; coupe pour réparations à Bugney ; estimation des bois nécessaires aux réparations de Marche et Mayet et Masdiu ; améliorissements de Bugney ; coupe de bois à Villefranche-sur-Cher ; commission pour les preuves de Louis-Virgile de Chavagnac, d'Eugène-Philippe-Frédéric Garnier de Choisy, de Louis-François de Brettes, de Jean-Baptiste et Charles de Tryon. 3 juin, état des bois de Charrières ; améliorissements de La Vaufranche ; commission pour les preuves de Poix ; relation sur les améliorissements de Lieudieu, sur les délits commis dans les bois de Villefranche, sur le terrier de La Tourette, sur le terrier et les plans de Chantoin ; observations sur les baux de moulins de Marche et Mayet, et du domaine de Maleret ; suppression de chapelles de Pontvieux ; estimation des bois pour les réparations de Marche et Mayet, Lieudieu ; difficultés entre le commandeur des Échelles et le sr Pascal ; relation des preuves de Chamborand, de l'estimation des bois de Masdiu ; lettres et mémoires produits au sujet de la démission du chevalier de Dolomieu, lieutenant du maréchal ; coupe de bois à Tortebeffe ; commission pour les améliorissements de Tortebeffe et Morterolles ; suppression de chapelles de Pontvieux ; relation de l'état des archives, du bail du domaine de Maleret, des preuves de Barentin de Montchal, du Bois de St-Étienne ; commission pour les preuves de François de Morel d'Hauterive. 12 novembre, notification du rétablissement du pilier de la langue d'Auvergne ; lecture de lettres de la langue au sujet du lieutenant du maréchal ; affranchissement du droit de mainmorte dans la commanderie de Laumusse ; présentation des preuves de Brettes, de Tryon, des améliorissements et terriers de Ste-Anne, du terrier de St-Romain-en-Gal, des récupérations de Montferrand, de projets de baux pour La Croix-au-Bost, d'une demande pour échanger la maison de Billion, commanderie de Courteserre, d'une autre pour emphytéoser le moulin de « Vole », commanderie de Maisonnisse ; commission pour les améliorissements de St-Paul ; relation des preuves de Brettes, de Tryon, des améliorissements de Ste-Anne, des projets d'échange des moulins des Échelles, de la suppression de chapelles de La Croix-au-Bost, de l'affranchissement de la mainmorte à Laumusse, sur l'échange des moulins de Paviot, l'emphytéose des moulins de Volle, les récupérations de Montferrand, sur les terriers de Ste-Anne et St-Romain-en-Gal. 17 décembre, preuves de « Louis-Alexandre-Marie et Pierre-Marie de Vallon du Boucheron d'Ambourgeac. 1er juin 1785 (f° 91), lecture de la règle, de la liste des débiteurs et de celle des commandeurs en retard pour les améliorissements ; lecture de lettres de la langue au sujet de la ferme de Chantoin, d'un concours de directe à Salles et Montseugny ; mémoire du chapitre de St-Gilles sur les portions congrues ; proposition des pénitents d'Anney pour acquérir la chapelle de la commanderie de Compiègne ; relation de l'incendie du domaine de « Paugas », commanderie des Bordes ; demande des habitants de l'Abergement-St-Jean pour l'affranchissement des droits de mainmorte. 2 juin, présentation du compte du receveur ; commission pour les preuves de Fay de La Tour Maubourg ; présentation des améliorissements de St-Paul, de l'accensement d'une maison à Bourges, commanderie des Bordes, des améliorissements de Bugney ; commission pour les preuves de François de Chamboran ; estimation des bois employés aux réparations de Bugney ; commission pour les preuves de Hugues-Augustin de La Grange Gourdon, de Louis-Virgile de Chavagnac, Thomas-Louis-Benjamin, Louis-Marie-Alexandre et Louis-Félix-Anne de Poix ; présentation des preuves d'Eugène-Frédéric de Garnier ; coupe de bois pour réparations à Laumusse ; commission pour améliorissements et coupe de bois à Tortebeffe ; projet de bail pour le moulin de Chaille, commanderie des Échelles ; relation de la visite de Bugney ; coupe de bois pour réparations des étangs dans la commanderie de Dôle. 3 juin, relation des améliorissements de Bugney, des preuves de Garnier, sur un échange de terrains de Bugney, sur l'estimation des bois employés aux réparations de Bugney, les améliorissements de St-Paul, l'accensement du moulin de Chaille, de la maison de Bourges ; commission pour coupe de bois et améliorissements à Tortebeffe, pour les améliorissements de Morterolles, les preuves de Faletans ; proposition de rédaction uniforme pour les procès-verbaux ; présentation d'un mémoire de l'archiviste Batteney. 12 novembre, lecture d'une lettre du grand prieuré de France au sujet des portions congrues ;

notification de l'intention de l'évêque de Tulle de rembourser le capital de la rente de 20 livres qu'il doit à la commanderie de Puy-de-Noix ; commission pour les preuves de François-Bernard de Montginet de Montaigu, de Jean-Joseph de La Tour, de Jean-Louis-Alexandre de Touchebœuf de Clairmont ; présentation des améliorissements de Morterolles, des preuves de Chavagnac, des améliorissements de Tortebeffe, des terriers de « Pleine-Colombe », commanderie de Chanonat ; coupe de bois pour réparations du moulin de Baverans, commanderie de Dôle ; rénovation des terriers de Courteserre ; améliorissements de Bellecombe ; relation des terriers de Morterolles ; relation de l'incendie du bois de Bornay, commanderie de Lormeteaux ; lecture d'une lettre du grand prieur de Toulouse au sujet du différend de la langue de Provence avec le lieutenant du nouveau turcopolier ; décret de la langue au sujet des preuves d'Eugène-Frédéric-Philippe de Garnier ; commission pour les preuves de François-Louis-Séraphin de Maire ; relation des preuves de Chavagnac, des améliorissements de Morterolles et Tortebeffe, du terrier de Bellecombe, membre de Chanonat. 12 mars 1786 (f° 104), preuves de Jean-Louis-Alexandre de Touchebœuf de Clermont. 1er juin, lecture de la règle et de la liste des débiteurs ; nouveau règlement pour la rénovation des terriers ; demande de suppression de la chapelle de St-Jean de Bardon, commanderie de Bugney ; lecture de lettres du grand prieur de Toulouse au sujet du différend avec le lieutenant du turcopolier ; estimation des bois nécessaires aux réparations de Mâcon ; commission pour les preuves de Bernard-Ennemond de Menthon. 2 juin, présentation du compte du receveur de Menon, des preuves de Faletans, de Touchebœuf ; commission pour les preuves d'Alexandre-Louis-Marie-Anne de Sedières ; présentation des améliorissements de Blaudeix, d'un échange entre le commandeur de Masdiou et M. de La Sudery de Gamory ; commission pour les preuves d'Amable-Frédéric de Ligondès, des frères de Poix. 3 juin, estimation des bois employés aux réparations de la grange de Pogan récemment incendiée ; relation des améliorissements de Blaudeix, de l'échange du commandeur de Masdiou ; coupe de bois pour réparations au château de Bugney ; relation des preuves de Faletans, de Touchebœuf ; commission pour les améliorissements des Échelles ; relation sur le règlement définitif de la rénovation des terriers ; demande de cession de terrain pour agrandir le cimetière par les habitants des Martres ; commission pour les preuves de Sedières ; éloge du nouveau règlement des terriers ; requête du fermier de Malleret au sujet du « petit étang ou grenouillat » ; commission pour les preuves de Paul-César-Bruno de Seguin. 6 septembre, preuves de Jacques-Henri de Bonal, Melchior-Joseph de Brie, Louis de Lasteyrie du Saillant. 12 novembre, lettre de la langue au sujet du remboursement proposé par l'évêque de Tulle à la commanderie de Puy-de-Noix ; affranchissement du droit de mainmorte pour les habitants de Dampierre, commanderie de Villedieu ; poursuites contre les habitants de « Vallas et de Lussange », commanderie de Pontvieux ; constatation de l'inutilité de cinq moulins de Morterolles ; échange de la dime « d'Épinassy », entre le commandeur de Mâcon et le comte de Lérés ; échange d'une terre de la cure de Chenay, commanderie de Bugney ; présentation des preuves de François-Bernard de Montgenet, des améliorissements de Limoges, des preuves de Jean-Joseph de La Tour ; commission pour les améliorissements des Échelles ; présentation des preuves de François-Louis-Séraphin Maire ; commission pour les preuves de Marc-Marie de Champagne ; affranchissement de la mainmorte pour Claude-François Lambelin, emphytéote de Salles et Montseugny ; présentation des améliorissements de Bellecombe, de l'échange des moulins de Paviot ; relation des améliorissements de Bellecombe, Limoges, du bail emphytéotique de cinq moulins de Morterolles, des preuves Maire, de Montgenet de Montaigu, de La Tour, des échanges entre le commandeur des Échelles et le sr Pascal, celui de Mâcon et le comte de Lérés. Acte de profession du chevalier Nicolas-François Costard de Méry. 1er juin 1787 (f° 119), lecture de la règle, de la liste des débiteurs et de celle des commandeurs en retard pour les améliorissements ; lettre de la langue au sujet de l'impression d'une nouvelle liste des chevaliers ; demande des Pénitents d'Annecy pour acquérir la chapelle de St-Jean-Baptiste, commanderie de Compezières. 2 juin, présentation du compte du receveur, du bail d'un moulin de La Croix-au-Bost, d'un contrat de réduction de rente pour le Temple de Magniac, des preuves de Menthon, de Champagne, d'une prorogation d'abénévis pour un tènement de Salins, du procès-verbal constatant l'inutilité de la chapelle St-Jean de Bardon, de l'estimation des bois nécessaires aux réparations de Bugney, des améliorissements des Échelles ; commission pour les améliorissements de Chamberaud, Pauliat, Puy-de-Noix, Villejésus ; présentation des améliorissements de Lieudieu, des preuves de Touchebœuf, de Ligondès, du bail du moulin de Vol, commanderie de Maisonnisse, du bail du moulin de Chailles, commanderie des Échelles ; commission pour les améliorissements de Masdiou ; observations sur la fixation des portions congrues et l'administration des terriers ; protestation du chevalier de Dolomieu sur « le désagrément qu'il vient d'éprouver à Malte sur sa demande à la vénérable Langue pour être nommé du conseil complet » ; commission pour les preuves de Melchior-Joseph de Brie, pour les améliorissements de Dôle, pour une coupe de bois à Puy-de-Noix ; avantage d'emphytéoser deux moulins de Masdiou ; commission pour les preuves de Ferdinand-François et Marie-Louis-Augustin du Champ. 3 juin, relation des baux d'un terrain de Salins et des moulins de Chailles, des améliorissements de Lieudieu, de la réduction de rente du Temple de Magnac, du bail du moulin de La Croix-au-Bost, des améliorissements des Échelles, des preuves de Ligondès, de Touchebœuf, de Menthon, de Champagne, de l'estimation des bois nécessaires à Bugney, de la suppression de la chapelle de Bardon, de l'emphytéose des moulins de Masdiou et de Vol ; mémoire relatif aux cures de l'ordre ; mémoire du chevalier de Dolomieu sur son échec au conseil complet et ses démêlés avec la cour de Naples ; proposition d'établir une pension de 4000 livres pour servir au maréchal. 12 novembre, présentation des provisions de chancelier pour l'abbé Papon, des améliorissements de Chamberaud, des preuves de Brie, des améliorissements de Blaudeix, de l'emphytéose des terrains de Teilladeix, Bosgros et Cizailloux, commanderie de Montferrand ; lettre de la langue pour la rénovation des rentes féodales ; commission pour les preuves de Louis de Lasteyrie du Saillant, les améliorissements de Laumusse, St-Georges, les preuves de Jean-Louis de Rollat, d'Henri de Perrotin de Bellegarde ; présentation des améliorissements de Feniers ; commission pour les preuves de Benoît de la Chassagne de Sereys ; présentation des améliorissements de Dôle ; commission pour coupe de bois à Villefranche, pour les preuves de Jean-François et Louis de Bosredon ; présentation des baux des moulins « Rouge, le Temple Chambranne, Grassevaux et Ferran », commanderie de Morterolles ; commission pour le dessèchement d'étangs de la Vaufranche ; relation des améliorissements de Feniers, des baux de Montferrand et Morterolles, des améliorissements de Dôle, Blaudeix, Chamberaud, des preuves de Brie. Provisions du chancelier-archiviste pour Gilbert Papon, en remplacement de Philippe-Auguste Hennequin, démissionnaire 1er juin 1788 (f° 138), lecture de la règle, de la liste des débiteurs et de celle des commandeurs en retard pour les améliorissements ; lettres de la langue au sujet du projet de pension à servir au maréchal, des réclamations de l'archiviste Batteney ; présentation des preuves de Benoît de La Chassagne de Sereys, de Balthasar de Pierre ; de Madeleine de Verdonnet, d'Anne-Marie-Marguerite de La Chassagne de Sereys, d'Anne-Françoise de Châteaubodeau, Jeanne-Gabrielle et Françoise de Courtille de Giat, Claire et Jeanne-Marie de Courtille de St-Avit, pour être reçues chanoinesses de St-Antoine ; de Ferdinand-François et Marie-Louis-Augustin du Champ. Présentation des améliorissements de Pauliat, du martelage des bois de

Villefranche, du bail d'une maison à Bourges ; agrandissement du cimetière de Martres ; présentation des preuves de Françoise-Geneviève et Jeanne-Marguerite-Suzanne de Pesteils, pour St-Antoine, du compte du receveur. 2 juin, proposition du grand prieur pour dispenser des preuves les chanoinesses de St-Antoine qui auront un frère chevalier de l'Ordre ; commission pour les preuves de François-Maurice de Corbeau, Antoine de Pons, Jacques d'Aurel de Montardon, pour les améliorissements de Chazelles, Masdieu, Montbrison, pour coupes de bois aux Feuilletts, à Celles, Salles et Montseugny ; présentation du bail de Montchamp ; commission pour les améliorissements de La Vinadière. 3 juin, relation des preuves de La Chassagne de Sereys, de Pierre, Madeleine de Verdonnet, du nouveau régime des rentes féodales, des preuves du Champ, de Jeanne-Gabrielle et Françoise de Courthil de Giat, Courthil St-Avit, La Chassagne de Serreys, de Pesteil, de Châteaubodeau, des améliorissements de Pauliat, de la cession d'une chapelle aux Pénitents Noirs d'Annecy, du bail d'une maison à Bourges, d'un terrain de Tortebeisse pour le cimetière des Martres, de l'estimation des bois nécessaires à Villefranche ; notification du gain du procès du chevalier de Dolomieu ; demande de nomination d'un commissaire (le chevalier de Monspey), pour l'application du nouveau régime des rentes féodales. 12 novembre, lecture d'une lettre du bailli de Suffren, relative à la convocation des États Généraux ; commission pour la visite du grand prieuré et de St-Paul ; lecture d'une lettre du grand maître blâmant les chevaliers qui ont assisté aux assemblées particulières de leur province ; commission pour les preuves de Louis et Henri de Lasteyrie du Saillant ; présentation des améliorissements de Chazelles, Laumusse ; des preuves de Corbeau, Marie-Françoise-Victoire, Marie-Camille-Henriette, Marie-Madeleine-Dauphine et Marie-Félicité-Élisabeth de Manuel, de Jacques d'Aurelle, Antoine de Pons ; du martelage des bois des Feuilletts, Salles et Montseugny ; des preuves de Courthil St-Avit ; des améliorissements du temple d'Ayen ; de l'affranchissement du droit de mainmorte de Claude-François Lambelin ; du procès-verbal d'inutilité de partie des bâtiments du château de Courteserre ; des procès-verbaux de visite de La Villedieu, Salles et Montseugny, Dôle, Arbois, Salins, Les Feuilletts, Compessières, Les Écheltes, Chambéry, Chazelles, St-Romain-en-Gal, Olloix, Chantoin, Courteserre, Chanonat, Montbrison ; des améliorissements de La Vinadière ; commission pour les preuves de Jean-Gilbert de La Codre de La Grillière ; pour les améliorissements de Farges et Vivier ; pour une coupe de bois à La Tourette, à Montferrand ; citation à comparaître au sieur Junyen, curé de La Bussière-Rapy, commanderie de Morterolles ; souscription à cinquante exemplaires de la traduction française des statuts par le commandeur Boyer ; relation des améliorissements de Laumusse et Chazelles ; des preuves de Corbeau, des améliorissements du temple d'Ayen ; des preuves de Catherine-Françoise-Louise et Françoise-Pétronille-Constance Le Borgne, de Manuel-Courthille de St-Avit, Jacques d'Aurelle ; du martelage des bois de Salles et Montseugny ; des preuves d'Antoine de Pont de La Grange ; du martelage des bois des Feuilletts ; des améliorissements de La Vinadière ; du procès-verbal d'inutilité des bâtiments de Courteserre ; consentement de l'assemblée de Romans à l'envoi aux états de Dauphiné de trois députés de l'Ordre, pour représenter les prieurés de St-Gilles et d'Auvergne et les chanoinesses de St-Antoine ; nomination de commissaires pour la rédaction d'un mémoire sur la place à attribuer aux députés de l'Ordre ; mauvais état de chapelle de La Tourette ; affranchissement de la mainmorte pour Nicolas Lambelin ; commission pour les améliorissements de Montferrand ; pour les preuves d'Henri de Perrotin de Bellegarde. 1er juin 1789 (F° 157), lecture de la règle, de la liste des débiteurs et de celle des commandeurs en retard pour les améliorissements ; présentation des preuves de Lasteyrie du Saillant, de Louise-Véronique de Chaffoy, de Jeanne-Françoise de Génétines, d'Henri de Perrotin de Bellegarde, des améliorissements de Masdieu, Montbrison ; des preuves de Pierre ; des martelages des bois de La Tourette et Montferrand ; des procès-verbaux des visites prieurales ; d'un procès-verbal pour le bail de la « chapelle et maison Voyron », commanderie des Écheltes. 2 juin, présentation du compte du receveur ; commission pour les améliorissements d'Arbois, Puy-de-Noix, Villejésus, St-Georges ; pour coupe de bois à Dôle, Morterolles, St-Romain-en-Gal ; pour les preuves de Charles-Marin de Bovet, de Louis-Marie de Cosnac ; lecture d'un mémoire des chevaliers de Bosredon et de Monspey sur les rentes féodales ; lettre au grand maître pour demander la croix de l'Ordre pour le sr Bassan, avocat à Besançon ; lettre au bailli de Loras pour lui notifier que le chapitre ne peut prendre part à ses démêlés personnels ; commission pour les preuves de Charles-Bonaventure d'Albon ; observations sur les rentes des commanderies de Savoie ; commission pour les preuves de Terrier. 3 juin, relation des preuves de Génétines, de Lasteyrie du Saillant ; des améliorissements de Masdieu, Montbrison ; de l'estimation des coupes de bois de La Tourette, Montferrand ; du bail de la chapelle et maison de Voyron ; des preuves de Chaffoy, de Pierre ; commission pour les preuves de François-Maurice de Corbeau ; souscription du chapitre d'Aquitaine à la traduction des statuts ; commission pour les preuves de Joseph-Louis-Augustin de Menon ; nomination des srs Ferrand père et fils aux fonctions de commissaire en chef et archiviste. 12 novembre, lecture de la délibération de la langue sur le dernier chapitre ; réclamations des chanoinesses de St-Antoine ; lettre du grand-maître, « qui fait voir le danger qu'il y aurait d'avoir des représentants dans les États provinciaux » ; présentation des améliorissements de Montferrand, des preuves d'Albon, des procès-verbaux des visites prieurales, de l'estimation des bois nécessaires aux réparations de Celles ; de preuves de Corbeau, de La Codre de La Grillière, de Laurence, Françoise-Louise-Henriette, Antoinette-Louise-Philippine et Louise-Gabrielle-Françoise Pianelli de La Valette ; de l'estimation des bois pour les réparations de Morterolles ; relation des améliorissements de Montferrand ; des preuves d'Albon, de Corbeau, de La Codre de La Grillière ; de l'estimation des bois de Morterolles ; envoi à la langue des preuves de Bellegarde ; demande de l'abbé Papon pour n'expédier à la langue que les preuves dont les droits de chancellerie ont été acquittés. 1er juin 1790 (F° 168), lecture de la règle, de la liste des débiteurs et de celle des commandeurs en retard pour les améliorissements ; présentation du compte décennal du commun trésor ; demande d'instructions au sujet de la réunion des cures ; lecture de la délibération de la langue sur le dernier chapitre, sur le paiement à faire au sr Ferrand chargé de la rénovation des terriers ; demande d'instructions par le sr Viviant au sujet des frais d'affranchissement ; réclamations du sr Marc de Nantes au sujet du bail de la commanderie de St-Georges ; observation du chevalier de Bosredon sur les nouvelles impositions qui grèvent les commanderies ; présentation d'un mémoire du receveur de Paris sur les réclamations des curés pour les nouvelles impositions et demandant un tableau général des dîmes, cens, rentes et droits féodaux ; présentation des améliorissements de St-Georges, d'un projet de bail pour les étangs de Morterolles ; commission pour coupe de bois à St-Georges, pour les preuves de Louis-Joseph d'Humières, de Jean-Baptiste-Junien de Lescourt, de Philippe-Joseph de Ruolz, de Jean-Louis-Ferdinand-Henri de Picot de Moras ; présentation du compte du receveur. 3 juin, relation des améliorissements de St-Georges, du projet de bail des étangs de Morterolles ; présentation des baux de 25 commanderies ; réception de notes sur les commanderies de Savoie ; relation du mémoire du receveur de Paris ; demande de la croix de l'Ordre par M. Abeille, député du commerce de Marseille à Paris ; nomination du chevalier de Bosredon à la charge de lieutenant du grand prieur ; observations sur la mauvaise gestion financière du chapitre de St-Antoine. 12 novembre, mémoire sur l'administration des biens de l'Ordre ; présentation des preuves de Picot de Moras, de Paule-Marie-Delphine de Foudras, du martelage des bois de St-Georges,

des preuves de Joseph-Louis-Augustin de Menon, de Philippe-Joseph de Ruolz ; commission pour les preuves d'Henri de Perrotin de Bellegarde ; exécution des ordonnances de la visite des Bordes ; relation des preuves de Foudras, de Menon, de Ruolz, Picot de Moras. 1er juin 1791 (f° 179), lecture de la règle, de la liste des débiteurs et de celle des commandeurs en retard pour les améliorissements ; paiement au sr Ferrand, chargé de la rénovation des terriers ; présentation du compte du receveur, des preuves de Marie-Julie de Roquard, de Gabrielle de Chabrières ; commission pour les preuves de Louis-Marie de Cosnac, pour les améliorissements de Salles et Montseugny ; relation des preuves de Chabrières, de Roquard ; commission pour les améliorissements de La Villedieu, de Leureuil, pour les preuves de J.-B.-Junien de Lescours. 12 novembre, commission pour les preuves de Mlle de Savoisi ; présentation des améliorissements de La Villedieu ; commission pour les améliorissements de Montchamp. 1er juin 1792 (f° 183), lecture de la règle, de la liste des débiteurs et de celle des commandeurs en retard pour les améliorissements ; demande de coupe de bois taillis de Leureuil ; présentation du compte du receveur. 2 juin, commission pour les améliorissements de La Tourette. 12 mars 1781 (f° 185), commission pour les preuves de Jean-Joseph de Beaurepaire et Jean-François-Xavier de Chandie, frères.

---

#### 48H134 Expédition des actes capitulaires de 1735 ; cachet du chapitre ; fragments de minutes.

1735-1792

Description physique :

Importance matérielle : 1 cahier in-4° 14 feuillets ; 6 pièces, papier ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Expédition des actes capitulaires de juin 1735. — Cachet du chapitre. — Fragments de minutes d'actes capitulaires.

---

#### 48H135 Pièces annexes.

Description physique :

Importance matérielle : 22 pièces, papier ; 3 imprimés ; 1 pièce, gravée ; 7 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Décret du grand-maître du 14 octobre 1731, au sujet des améliorissements. — Instruction sur la manière de procéder à la vérification des améliorissements et à la rénovation des terriers (1733). — « État des dattes des ameilleurissements et renouvellement des terriers de toutes les commanderies et membres de la Langue d'Auvergne ». — « État des commanderies qui sont dans le cas d'être ameilleuries et les terriers à renouveler, dont mesrs les commandeurs cy-après nommés sont en jouissance depuis plus de cinq ans ». — « Notte de messieurs les commandeurs qui sont en possession des commanderies de la vénérable Langue d'Auvergne » (vers 1730). — « Décrets et instructions touchant les amelieurissements et terriers des commanderies de l'Ordre de Malte. A Lyon, chez la veuve de Michel Goy, à la place des Jacobins, 1733 ». — Extrait des registres de la langue, 22 mars 1735, rendant compte du dernier chapitre, et ordonnant la saisie de la commanderie du commandeur Geoffre qui n'a pas renouvelé ses terriers. — Liste des commandeurs qui n'ont pas renouvelé leurs terriers et présenté les suppléments des améliorissements. — Lettre de la langue (19 septembre 1735), portant examen des améliorissements de St-Georges et autorisant la levée du séquestre. — Autre, 29 octobre, au sujet des améliorissements de Gentioux. — Certificat du chapitre portant que l'arpentage n'a jamais été ordonné dans le grand prieuré d'Auvergne (3 juin 1738). — État des terriers des commanderies de Chanonat, La Croix-au-Bost, Lieudieu, Temple d'Ayen, Puy-de-Noix, La Tourette, Villejésus, La Vinadière, Chantoin (1739). — « Notte des commandeurs qui se trouvent dans l'obligation du renouvellement des terriers, arpentage et améliorissements ». — Acceptation par la langue des améliorissements de Bellecombe (1759). — Lettre de la langue annonçant l'envoi des listes des commandeurs en retard pour les améliorissements, arpentages et terriers (1761). — Liste de 1764. — Vérification des améliorissements de Compezières, 1772. — Listes, sans dates, des commandeurs en retard pour les améliorissements, terriers et arpentages. — Billet d'invitation imprimé : ..... « de la part de ..... et de MM. du chapitre de l'Ordre de Malte, à Lyon, de leur faire l'honneur de venir dîner avec eux, les 1er, 2e, et 3e jours du mois de Juin ..... à l'hôtel de la commanderie de St-George, à une heure après midi ..... Madame ..... ». — « Prospectus pour la gravure du tableau de l'intérieur de l'église de St-Jean à Malte », tableau par le commandeur de Favray, à graver par L'Épine. « Nota. On peut voir ce tableau rue St-Hyacinthe n° 38, près de la Place St-Michel, chez le sr L'Épine qui s'occupe aussi du siège de Malte, pour faire pendant à la défense de Rhodes qu'il a gravée ».

---

#### 48H136-48H182 Visites.

1614-1789

---

#### 48H136 1640-1743.

1640-1743

Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Épître dédicatoire, au grand-maître, du recueil général des visites par le commandeur Anne de Naberat. — « État des commanderies que chaque commandeur pourrat visiter en conséquence des ordres de S. A. E. et des seigneurs du trésor, et leur adresse ». —

Commission pour la visite de la commanderie de Salins donnée à Claude de La Verchère, commandeur des Feuillet et à Guillaume de Chissey, commandeur de Dôle (1640), pour celle de Laumusse aux commandeurs du Pont Lagrange, de Dolomieu, Villebussière et au chevalier de La Rivoire (1696) ; pour la même aux commandeurs de Balorre, de Ste-Jay et aux chevaliers de Dolomieu et Valin (1688). — Commission pour assigner l'évêque de Viviers qui avait fait faire la visite de Devesset par ses vicaires généraux (Paris, 14 décembre 1716). — « Mémoire présenté à S. E. par les procureurs de la vénérable Langue d'Auvergne, au sujet des arrêts rendus par le parlement de Besençon et des visites faites par l'archevêque de Besençon et son ordinaire dans les églises de l'Ordre ». — Commission pour la visite de la commanderie d'Arbois donnée aux chevaliers de Broissiat, de Champdivers, Duvernois, de Pétremand, de Ruffey, du Ban (1732). — Mémoire sur l'état des commanderies de Bellecombe et St-Georges. — « Mémoire de l'état présent où se trouve la commanderie de Genevois, des douzes membres qui la composent, fait en octobre 1743 », à la suite, état de celle de Chambéry. — « Mémoire concernant les commanderies de Salins et d'Arbois, ensuite des ordres de S. E., par monsieur le chevalier de Montgontier, grand maréchal de l'Ordre de Malte, au chevalier de Poligny ». — Deux mémoires sur les visites du bailliage : Tournon, Annonay, Bourg-Argental, Devesset, Champagne, Marlihes, Puy, Pizay, Freyssenet, Montredon, moulin du Chaulet, domaine d'Arselet, Verrières, temple de Roanne.

## 48H137 1614-1615.

1614-1615

## Description physique :

Importance matérielle : Petit in-f°, papier ; 759 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Tome II. — Visite par les commandeurs de Chantelot et de Naberat de la commanderie de Laumusse : enquête sur les personnes, visite de la chapelle sous le vocable de St-Jean et N.-D., l'ancienne « a esté ruynée et bruslée par les guerres passées », de la maison du commandeur, du domaine consistant en terres, prés, vigne et bois, terre « d'Eschaumont, du Machura, pré à Replonges, pré de la Nielle, pré de la Pierre en la prairie de Manziar. » — Cens et rentes sur « Replonges, Giraudières, paroisse de St-André de Baugé, Baugé, Crottet, St-Jean sus Velle, St-Cire, Saint-Genis, Pont-de-Velle, Laix, Cruzillies, Mespilliaz, Cormarenche, St-André-d'Huyriaz, Baugé-la-Ville, Bereysia et autres lieux ». Dîmes à « La Giraudière, paroisse de St-André de Baugé, au Moulard, autrement disme d'Eschomont, rière la paroisse de Replonge et villages de Romanesche et du Moullard, à Escotey, rière la paroisse de Baugé-la-Ville ». Les officiers de justice n'ont pas de gages, mais le droit de prendre du bois dans la forêt de Tessonge. — Chapelle de Vavrette, dîmes aux Bruyères, cens et rentes sur « Baugé la Ville, Bruyères, Manzea et Villier » ; « petit pré de la Pierre, de Muenoz, au Nuyslet, la charrée de Nuyslet. Moulins de « Chaptemps », près Pont-de-Veyle. — Annexe de Sémon. Inventaire des meubles de la commanderie. — Annexe d'École, paroisse de Verzé ; dîmes à Sarrières et Écoles, cens et rentes à École, Berzé-la-Ville, Buxières et Sarrières ». Juridiction au sr de « St-Sernin ». Cens et rentes à Pont-de-Vaux, « Verney, Reyssouze, paroisse de Grenon ». — Membre d'Épaise, chapelle, maison, jardin, vigne, prés, taillis, du « Fetelez, du Curtil », terre du Champ de la Porte, au Sochey ; rentes sur « Baugé-la-Ville, Saint-Sulpis, St-Genys, Bereysia, St-Jean-sur-Reyssouze, St-Estienne-sur-Reyssouze, Perex, Chanoz, Flurieu près Chastillon-de-Dombes » ; dîmes sur « Bosmein en la Chaveya, Chavaney, Montrozier, Montbarbon et Cormagnoux, Nucudey ». Inventaire des titres de la commanderie ; état des revenus. — Membre du Temple Saint-Martin : maison de bois et torchis, « terre de l'Estang, terre et pré de la Paterla, pré Broier, rippes, brussailles et champéages de Champ Ferry », bois ; rentes sur « St-Martin-le-Chastel, Cuel, St-Didier, Montrevel, Malaffretta » ; dime sur Cuet. Juridiction au marquis de St-Martin. — Annexe d'Escopet ; chapelle et maison de bois et torchis, « terres du Courtil de Lamusse et du Temple, des Feugières, pré Duby, étang, pré de la Leva, pré Martinet, pré et terre des Sunières, pré d'Escopey à Cursiaz, forêt ; dîmes à Escopey, Deyssiaz, Curtez ; cens et rentes à Romanés, Curtiaz, Curtez, St-Nizier, Sauvignaz » ; justice au comte de St-Trivier. — Annexe de « Simon » : chapelle, rentes sur « Cuseau, Simon, Dontmartin, Champignas, Vaulx, Marcias, Villars-soubz-Joudes, Joudes » ; justice au prince d'Orange. — Membre de Bocarnoz : chapelle, « près du Grand-Bru, du Petit-Bru, pré de Bocarnod », vigne ; rentes sur Coligny et dépendances ; juridiction à MM. de Coligny-le-Vieux et de Coligny-le-Neuf. — Membre de Tessonge : chapelle dont la cloche « a esté emportée du temps des troubles par les gens de guerre, qui l'emportarent au chasteau de Bonrepos, appartenant à M. le comte de Montrevel, où elle est encore à présent » ; « rippe, maison de brique et torchis, forêt ; dîmes sur Mangettes, cens et rentes sur Bourg, Montagniaz, Sezirias, Virias, les Mangettes, Noliona, St-Estienne-du-Boys, Foyssia, Cuel, Pollias, Marbos » ; Juridiction au sr de Bonrepos. Chapelle « St-Jean de Trébourt, prez de Bourg, en la paroisse de Fleurias, deppendante de Virias » : chapelle et pré. Charges de la commanderie. Ordonnances de réparations. Conclusion de la visite. — Commanderie de Bellecombe (f° 65) : chapelle et maison forte, jardins, prés et bois, « pré à Chesargue, vigne à Vallanssin » ; mobilier ; juridiction « au roy, et à présent à M. du Passage, pour raison de la terre et seigneurie de St-Georges d'Espérance ». — Annexe de « Vallanssin » : église de St-Vincent (st-sacrement dans une boîte d'« arquemie ou argent de Limoges »), chapelle démolie à côté, cure, juridiction commune avec le roi ; état des reconnaissances. — Membre de La Verpillière : église St-Denis (vitraux de St Jean-Baptiste et de Saint Denis, aux armes du grand-maitre de Verdalle « et du feu sr de La Porte ») ; juridiction « au sr Mareschal d'Esdiguières, pour cause du chasteau de Falavié » ; pré « au Danais », vigne, bois de châtaigniers, dîmes sur les terres « du Puy-Durant et la Thuillière ». — Annexe du « Péage de Septesme » : chapelle, rentes sur « le Péage et Chalaisin », maison de l'Hôpital « qui souloit estre un hôpital pour loger les pauvres », chapelle de « La Chal », maison de l'hôpital. — Annexe de Ponas : chapelle ruinée, dîmes à Ponas, cens et rentes sur « Ponas et Meimefamille » (Bonnefamille). — Membre de Vourey, chapelle ruinée, maison, terre de Chantemerle, moulins du Temple ; juridiction au roi « pour cause de la terre de Tullins ». — Annexe du Temple d'Ornacieux : chapelle, maison de la commanderie « ruynée par le siège de La Coste, fait environ cinquante ans », bois, terres de « la Rivoyre » ; dime sur « Ornassieu, Semon et Comelle » ; terre de La Templière, bois de chênes, au max des Sonnettes, vigne au Grand-Cloz, lieu de Barbin, terre au max de la Revoyre ; juridiction de l'évêque de Grenoble ; cens et rentes sur « Ornassieu, Comelle, Semon, Barbin, Bressieu, Bersin, Bysonne, Geronney, Faramans ». — Annexe du Temple de Bressieux : chapelle du Temple de St-Jean ; juridiction au sr de Bressieu. Abergements : terres et bois de « Pra Maz, Sezarges, Péage, Vallensin, maison de la Tourt de Rolland à la Côte St-André, pré de Langueserre, etc. ». — Membre de La Chal : chapelle dans le château, domaine, terre au « terroir d'Éguebelle » ; cens et rentes en partie usurpés sur « Beaurepaire, Revel, Bellegarde, Anjou, Jerssieu,

Rossillon, Auberive, Pinet, Moras, Albon, Bressieu, Fay, St-Romain-d'Albon, St-Rambert, Monbreton, Sablon ». Domaine du Temple d'Albon : ruines de la chapelle et maison du temple, terres le long de la rivière « de Baussel », moulin, grange de « Maletraict. — Commanderie de St-Romain-en-Gal (f° 133) : église paroissiale de St-Romain, petite chapelle à côté (à côté du chœur de l'église « nous avons trouvé sous des voûtes faites en la muraille quatre grands et beaux sépulcres de pierre, tous d'une pièce, excepté la couverture, et nous a dict led. sr commandeur estre les sépulcres des enfans du feu roy Clovis »), maison de la commanderie, reconstruite par le commandeur actuel ; maison ruinée, place de Jérusalem à Vienne ; jardin, pré, vigne, verger, terre et vigne de St-Jean ; dîme à St-Romain, métairie « de la commanderie de St-Jean de Hiérusalem », le « grand pré des Hormes, terre des Gagières, pré de la Rivière, bois ; cens et rentes sur Ste-Colombe, St-Romain-en-Gal, St-Cyr, La Bolomière, La Chance, Les Hayes ; juridiction au roi. — Membre de Monteux en Dauphiné église paroissiale sous le vocable de St Sébastien et St Lazare, cure et maison du commandeur ruinées « par les guerres passées », domaine, « pré Malessard ; pré de Chasse, terre de la commanderie au Champ-Raud, terres au Peroux, au Poysou, terre dite le Jardin de la Cure ; terres au mandement de La Roche, lieu dit aux Silliardz, territoire de la Presle ; dîmes sur Monteux, La Roche, Presles ; juridiction au roi, possédée par le maréchal de Lesdiguières, cens et rentes en commun avec le roi, Lesdiguières, les religieuses de Vernaison, etc., sur les mandements de Monteux, La Roche, Clérieu ; terres au clos de Maulbuisson ». — Membre du Monteil-au-Temple : chapelle « St-Jean de Larfeu (une de ses cloches « ayant été emportée au chateau de Barmont, du temps des guerres, et, à présent se trouve en la maison et chateau du sr de Fournoux »), ruines de la maison des commandeurs, moulin ; dîmes à « Larfeu, Montel-au-Temple, Montourat ; terres : de la Gagnière, du Boisson Roddon, dou Sechoux, Lousche de Layert, le Chainse du Molin, le Pré de la Commanderie », bois ; rentes sur « Le Montel-au-Temple, Tardette, le Cros de la Gasne, du Teil, de La Sotte, Larpheul, Laschamptz de Larpheul, Corrioux, Soleyhanhat, le mas de Bellat, Barbarot, Coudoufeir, Le Chastellard Reynaud, Teissonnières, Puideugne, Chazeypoutre, Montourat, Lesconfouchier, Terronye, Chaudamasons, Labourderie, Lerboullière, Mermière » ; étangs du « Montel-au-Temple, de Teyssonnières, du Chastellard Reynaud ; juridiction au sr « Léonor Cottet, l'ayant acquise de Mons. de Monpencier » ; charges. — Annexe de Brousse : église près du château (une croix de loton, à l'usage des Templiers), étang, pré, moitié de la dîme. — Commanderie de Bugney (f° 179) : chapelle sous le vocable de N.-D. et St-Jean-Baptiste (vitraux portant « un lion d'or en champ de gueule »), château avec pont-levis, métairie ; terres « du Champ de la Maison, du Champ de la Teille, de la Teille, du Champ Motey, de la Noue, du Grand Chambon », pré, bois, étangs du Moulin, Bichet ; vigne, jardin, moulin, garenne ; officiers de justice sans gages ; rentes sur « Chassenas, Molins, Saint-Legier, Les Bruyères, Le Pin, St-Disdier, Luneau, Lurcy, Neuilly, Séz, Digouin, Angleure, l'Hospital, Le Mercier, St-Oyen, Vindecy, St-Germain, Varenne de Reullion, Parey-le-Monneal, Vitré, Avrily, Collanges, Pierrefite » ; dîme à « Bouan paroisse de Luneau » ; pacage des « Consorts », pré « en la paroisse de Chassenar, près le village du Bost », terres de « la Levée, de la Varenne, port de Chassenard en commun avec le vicomte de Tavannes, l'« eau morte de Chassenard ». — Membre de l'« Hospital-St-Jean-de-Cheney » : église paroissiale, maison de la cure, grange, vivier, verger ; rentes sur « Arthaiz, l'Hospital, Melay, Chenay, Chambily, Yguérande » ; dîmes sur la paroisse et « Arthaiz » ; juridiction au sr de Maulévrier. — Membre de d'Angleure : chapelle (« au milieu du pavé y a une fosse ayant servy de cachette pour les habitans du temps de la guerre »), métairie, terres de « la Garenne, du Champ de la Croix, du Champ du Cros, du Champ de Saintian, du Grand-Champ, du Grand Bertillier, ez Angles, de Chenartot, du Champ de Lamoureux, du Grand Pré, près de Longeigues, en Font-Martin, du Chetifz, de l'Amoureux, le Fan, la Boudière, de Buley, la Préele, marais, bois de La Forest, de Chanrond, le Beaupin, étangs du Verney, Boisseran, terres sur l'annexe de Rassis » ; dîmes sur « Angleure et l'Hospital, Vindecy » ; juge aux gages de 12 livres, procureur d'office et greffier, sans gages ; « Garenne du Commandeur à Ressie ». Cure de Saintian, annexe (St-Yan) : église, cure, dîme en commun avec l'abbé de Cluny et le sr de Corcelles, terre et vigne. — Membre de Boulay : chapelle, métairie, bois « du Boulay ; terres en Bouley, Le Grand Champ du Bouley, Le Grand Champ du Pierral, en Verney, Champ Vergier, Le Champ es Fougères, autrement Louche ; près La Feranei, Mathey, du Moulin, Grand Pré », étang, « bief ou escluse rompue où il souloit estre autrefois un moulin », terre de Losche du Moulin ; à Fley, terres et bois « du Boischet, paroisse de Chalemon, étangs de Chasaulx, du Bouchot, terre appelée l'Hault de la Creuse dict Fontsagrève, pré de Longeron » ; dîmes sur « Fly, Montillion, Buisson, Cornemontaigu, La Varenne, Chazé, Marcilly, La Limay, Aury-sur-Loire, La Pierre » ; bois de « La Prella, La Tessonnière, Boffray » ; rentes sur « Chassenay, Molins, Saligny, Monetey, Pierrefitte, Dezize, Bourbon, Chalemoux, Maletat, Oulemont, Neufvy, La Motte-St-Jean, La Chapelle au Mont, Digouyn, Regny, Gueugnyon, Rozier, Toulon, Dathey, Vigni, Chanleci près Charrolles, Vitri, St-Oyen, St-Aguyen » ; dîme du vin « au clos de Chalon et au port de la Varenne », vignes aux clos de « Chalon et des Grandes Baumes », dîme « d'Essardon ». Juge aux gages de 3 livres, procureur d'office 40 sous, greffier sans gages. Métairie du « Mais Jolivet, alias Chevallier, sis au village de Chazey ». — Membre ou annexe de « Colanges » : maison, grange, étang, bois, pâquis, terres, terres de « Chambacon, ez Pierres de l'Haye, bois de l'Haye, terre et bruyères de Gillanges, bois des Forges, bruyère et bois du Mousseau, terres des Genevriers, du Grand-Champ, du Champ, ez Noyers, au Cros des Pierres, en Forchar, ez Chambon appelée les pièces du Beugne, La Bugnerée, pré Clou, bois des Chauffaiges, bois Clair, tènement de La Franchise ; juridiction au roi. — Membre d'Avrily ou de l'Haye » ; terres de « Laprey au Chambon de Brières, de Lateilhe Longue, La Blancheleur, pré au Chambon, bois de l'Haye, bois de la Garenne de l'Haye, terre de la Bergerie, étangs Neufz, de l'Haye, pâturage du Grambon. — Membre de Tourny : chapelle, vieille tour en ruines, maison, grange, chapelle au « pont de Cressonne », terres du « Champ de la Pallu, Champ de Chastellon, Champ de la Chevance, Champ du Verdier, Champ de la Forest, Champ de Tournys, Champ de la Croix ; près des Saulzes, de la Prairie de la Commanderie, bois Pelou, La Vesvre Molle, en Gerbier, Le Deffende de Chastaigna, La Forestz, La Garenne, La Cotteret » ; dîmes de « l'Hospital et de Versondet » ; moulin de « Tournys sur la rivière de l'Uzy » ; rentes sur « l'Hospital de Tournys » ; fiefs à « Anglure, à La Varenne, à Boulay (terres proche le chateau de Mardeaugue), à la Rozière. — Chapelle de St-Jean de Bardon, à Moulins au faubourg dit « le pavé de Bardon :... toute vaultée, avec une infinité de belles arcades faites d'un merveilleux artifice, avec force fenestrague et un courroir tout à l'entour » ; autre chapelle à côté ; maison, grange, fontaine, « servant à laver les lessives à la ville de Moulins, par permission ou au prouffict dud. sr commandeur », domaine, dîmes à « Vernie, des Gunotiers à St-Bonnet et Yseure, de Beauregard, de Bardon, d'Effiche et Champagne ». — Annexe de St-Jean de Pontenas, chapelle en ruines : « rétable de la Nativité fort usé, au-devant de la grande porte il y a un ovant en forme de baptistaire ; bois de chênes, « pastoral des Grandz Prez, terre au Not, près de la Font, de Grandevieille, terre des Placeretz », étangs. — Annexe de Trevol, chapelle, terre, pré, étang, dîme, juridiction au roi ; rentes sur « Trevol, Auroy, Vaulcolemine », terre ou « terroir des Vernays ». — Commanderie des Bordes, chapelle dans le château sous le vocable de St Jean-Baptiste et de St Marc, « beau rétable où est l'ymage de la vierge Marie, Nostre Seigneur, son fils, et saint Jean-Baptiste, et le portrait du feu sieur commandeur du Pensus, en platte peinture à huile », ancienne chapelle à côté » ; prison basse vaultée où l'on

descend par un trou avec une corde » ; bâtiment « brûlé par les guerres passées », étable, grange, tour servant de poulailler, pavillons, etc. ; moulins de « Byon et de Joussy », fours banaux ruinés, bergerie, métairies ; terres : « Le Cry, La Berlugue, Le Grand Champ de la Mestairie, Le Petit Champ, proche le guay de la Quintayne ; La Boilarderie, La Garenne, Le Pastureau, Les Boulevards, Les Chaulmes ; terres et bois de la Preunye ; près de La Reimuire (?), des Bordes, d'Escorchebeuz, Chappetaïn, le Grand et Petit Vignebrène, de la Place ; bois de la Garenne, de Chamboulay, de La Forest ». Métairie de « Chepvroux », finage de Charentonnay : maison, étables, grange ; terres : « le Champ des Vallées, Le Champ des Pierres, Le Champ de la Prière, Le Champ de l'Orme, Le Champ des Ousches, Le Champ de Louriou, Les Sarrées, Les Recullées, La Treive Sorel ; près de Louriou, de la Vesvre, des Ousches, Fournier, Grand-Pré ». Métairie d'Abauche, paroisse de Jussy : maison, bergerie, grange, vigne, terres : « Petit Champ, Grand Champ, Champ de Jauge (?), La Croizie, Champ des Pierres ; près dit le Revuivre », bois, fontaine. Métairie de « Pougan, paroisse de Lugny » : maison, étables, grange, domaine, près « de Chauvet, Grimonville, d'Anglois, Chatein ». — Annexe de « Percigny près de Néronde » : chapelle ruinée « il y a plus de octante ans », annexes de « Villeville, de Mennestriou, autrement Chassy soubz Sancerre, de Massey, size en la paroisse du Granier, autrement la Guerche près de Nevers ». — Membre de « St Jean de Boucq, y compris son annexe de Chapotte » : chapelle, métairie, terre du « Grand-Champ de Boucq, vigne, bois dit Grand Bois, jardins, pré de la Goutte de Bouc, bois de l'Eschenault, près à Ryoussé, à Lurcy ; dîmes sur Ryousses, Chambon et Fontbouc ; droits de bordellaiges et mainmorte ; justice à M. de Nevers ». — Membre de Francheville : chapelle, dont une cloche est « à l'esglise de Baugy, où elle fust emportée du temps des troubles », métairie, terres, près à « Savoye, Boiblay ; bois du Boisblanc, de la Garenne, de la Forest au Villain ». — Membre de Bourges : chapelle, hors la porte d'Auron, maison de la commanderie « proche l'une des portes du cloistre de la grande esglise de St-Etienne » ; près de l'Hospital, autrement de St-Jean, d'Oizellet, de la Gluere, des Quatre Bornes ; vigne à Beauregard ; terres : au terroir des Cros, de la Vieille Justice, à Beauregard, de L'Esguillon, La Croix de Montjoye, au Grand-Daujon, La Coigny, au carroy de St-Florent, La Charbonnière, aux Boloyses ; dime sur St-Martin-des-Champs » ; rentes sur les quartiers de « Bourbonnoux, Pont-d'Auron, St-Sulpice et St-Privé ». — Annexe de « Soullas » : chapelle sous le vocable de St Jacques et St Philippe, métairie, bergerie, grange, domaine, pré de « l'Isle de Soullas », terre à « Bery, pré aux Brioulches, aux Guenins, à l'Isle Sathénat ». — Commanderie de l'Hôpital-du-Fresne autrement de Lieudieu : chapelle (« le cœur séparé avec des barreaux de bois servans de siège par le dedans », vitraux aux armes de l'Ordre et de commandeurs) ; maison entourée de fossés et à pont-levis ; « auditoire pour tenir les assises avec des sièges de bois tout à l'entour » ; granges, moulins ; près « Les Petits Guains, l'Usage, de La Cave, du Sablon, Pré Bruslé, des Grands Gains » ; jardin ; terres : « la Grande pièce de la commanderie, du Portal, La Vigne, Les Martinières, Les Marnes, à Lasus, Le Grand Clodis de la Vyeure d'en hault, La Vyeure d'en bas, le Bois de la Tuillerie » ; bois du Buisson de la commanderie ; près : des « Trois Escluzes, des Sablonnières ». — Métairie de La Bergerie : maison, étables, granges ; bois du « Buisson de la Bergerie » ; terres de « La Pointe, La Grand Pièce, La Vyeure » ; près de « la Coutre, des Sablons, de Thou, de Fontenis, de la Demy Journée de la Bergerie ». — Maison de la « Tuillerie », terre de « La Boissonnière », pré dans la prairie de St-André ; bois de La Vieure, les Grands Bois et Forest de la commanderie » ; terres incultes où « souloit avoir une belle forestz, laquelle au temps des guerres, il y a plus de trante ans, fust entièrement ruynée et coupée par les gouverneurs, cappitaines et gens de guerre du party contraire ». Terre des « Marnes d'Assigny ». Pré dans la prairie de « Lazenot ». Dîmes sur Blancafort. Rentes sur « Blancafort, Oison, Argent, les Bruyères, Plessis » etc. — Annexe de « St-Brisson » : cellier, grange, étable ; terres « aux Esviers, de l'Hormoye » ; pré dans la prairie de « St-Brisson » ; vignes : la Grande Vigne de la commanderie, Les Costes ; rentes sur « Argent et la Nodesse ». — Annexe de Bribon : maison, grange, étable ; terres « des Contaulz, des Rotures, des Buissons, des Cluzeaux, du Pastureau » ; pré de « Derrière la Grange » ; bois du Buisson de la Commanderie, de « Bribon » ; rentes sur « St-Florent, Surdon, Colons, Lyon-sur-la-Ronce ». — Commanderie de Villefranche-sur-Cher. (Le procès-verbal de la visite de cette commanderie a été enlevé ; il y a ici une lacune dans le foliotage du f° 330 à 408). — Commanderie de Lormeteaux : chapelle dans le château (« rétable du sépulchre de N.-S. et l'ymage de St Jean relevée en bosse ») ; château entouré de fossés : « au-dessus du grand portal y a forces armoiries eslevées en bosse du roy et de la religion ; prison voulteés dans une autre tour ronde, fermant avec sa porte, serrure et clefz ; et au-dessoubz de lad. prison, y a une autre prison voulteée, n'y ayant qu'un trou pour y desandre avec une corde, qui est le cachot pour les criminels ; chambres où sont les armoiries du feu sr commandeur de Ruau » ; basse-cour, écuries, grange, bergerie, métairie, jardin ; moulin « de La Trischanderie, au dessoubz du grand estang », pré « de l'Islon » ; garenne complantée d'ormeaux ; « près des Grands Guains, des Petits Guains » ; bois à « Ichery » ; four banal ; justice ; dîmes de lainage et charnage à Lormeteaux, des blés et chanvres à « Dion », des vins à « Dyon », dîmes de Pétruaux, La Vallée-aux-Rats, Torfou et Rochefort ; vigne de l'« Hospital autrement de Bretonnière à La Ferté Gilbert » ; rentes sur « Lormeteaux, Graçay, Vastan, Meheung, Villiers, Ste-Lizaigue, Reuly, Lazenay, Paudy, Pied de Bois, Lury, Dung le Poilier, Yssouldung, Plante de Touraille et autres lieux ». — Métairie de la Franchise : terres « de l'Yslon, en la Vefvre, au terroir du Gascon, alias Pré Martin, la Pointe des Aubreaux, Pré Fossé, Champ de devant la Basse-Cour, la Grivaudine, à la Garenne ; près : de la Perrière, Pré Fossé, de Cornancey, Le Grand Arpen, La Grande et Petite Grivaudine, à La Ferté-Gilbert, la Nouhe à Boucault, le fort de l'Isle. — Métairie de « la Motte, paroisse de Preully », chapelle, métairies, clos ; terres : Terres Fouquet, les Varennes, de l'Orme Sec. — Moulin « Du Guay, proche le bourg de Reuly » : maison, étables, vigne, pré dans la prairie « du prez Roilez », vigne à « Lazenay ». — Métairie de « Pont Bordas », maison, grange, étables ; mas au « Champ du Gruau, étang, pré du Brasil, mas de la Malabesterye, pré de la Vefvre ». — Métairie de « Pie de Bois, paroisse de Diou » : maisons, étables, grange, clos, pré « Chassain ». — Métairie de Chambon, chapelle, maison, grange, moulin, clos, près de « l'Isle Bureau, de l'Isle Prière, du Moulin ». — Métairie de « Villeprouvère » : maison, grange, clos, terres à « Villepré, Villeneuve, pré de Ruau, de la Tamargette, à Jarrondelles, à Poulligny, Pourioux, Verulleste (?) ». — Métairie de « Beauvoix » : maison, grange, étables, clos, près à La Ferté. — Inventaire des meubles de la commanderie. — Temple de Châteauroux : maison du Temple à Châteauroux ; métairies « de La Touche et de La Roche », moulins « de La Roche, de Villene » ; rentes sur « St-André, St-Denis, St-Martin de Châteauroux, St-Mort, Arton », etc. — « Inventeyre des tiltres de la commanderie de Lormeteau faict en l'an 1615 (f° 472). — Commanderie de « Leureuil » : église paroissiale, château flanqué de tours, grange, pressoir, jardin, four banal, cure ; terre du Champ de la Cure ; près « de la Cure, de l'Estang Pellault, de la Fosse aux Gauvins, vigne ; jardin, vigne dite « Le Rochereau » ; près de La Font, des Portes, de La Malladerie, Le Rochereau, L'Estang Pellault ; étangs : Le Grand Estang, La Bonde, La Barotte, Les Bordes, de Merdasson, des Chaulmes, des Perrières ». — Métairie de « La Quinetterie » : maison, étables, granges ; terres de la « Grande Corvée, Le Champ Philipon, Le Champ des Ruaulx, Le Marchay de l'Erée, Le Petit Essart, Le Grand Essart ; près de La Touche et de l'Estang de La Barotte » ; — bois « du Sablon, moulin du Sablon, moulin de Durtal », dîmes, rentes, justice. — Membre de Nuret-le-Ferron : église sous le vocable de St Laurent et St Blaise, cure,



maison de la commanderie en ruines ; étangs du « Grand-Etang et des Calliaux » ; terres, prés, dîmes ; rentes sur « Neuret, Les Caillaux, Eschery, Le Terdre, Bienvenu, Les Feuillis, Les Laurais » ; justice. — Membre de St-Nazaire : église sous le vocable de St-Jean et St-Nazaire, rétable de la Passion, maison du commandeur inhabitable, le curé dépose « y avoir demeuré autrefois et que les esprits y habitoient et l'en avoit chassé », cure. Métairie de Biret : maison, grange ; terres de « La Cousture, au Man sur le Moulin, Le Champ Pallyé, Le Champ du Grand Nugé, Le Champ de La Fosse, Le Champ de Fornyon, La Pièce Desmollere, Le Seillau ; prés : Le Grand Pré de Biret, de Chinebière, de la Grand Font de Biret, de Lescodar ; étangs du Pont, des Rys, Le Grand Étang de la Bruyère, Le Petit Étang de la Bruyère ; bois du Grand Rys, des Crollans » ; dîmes, rentes, moulin banal. Église « d'Ousche », sous le vocable de St Martin ; chapelle de la Trinité d'Ajoux ; église de Fontanges sous le vocable de St Sébastien ; chapelle Ste Catherine de la Bruyère, ruines d'un château et d'une métairie. Inventaires des meubles et des titres de la commanderie. — Annexe de « Launey-sur-Creuse » : dîme et juridiction. — Annexe de La Salle : chapelle, moulin, pré, étangs « de Gaudet ». — « L'Hospital-soubz-Mazerolles » : moulin rentes, justice. — Annexe de Selles-sur-Nahon : église, maison, terres, pré, dîme, justice. — Commanderie de Morterolles : église de Ste Croix (« un reliquaire de cuivre doré, ung crucifix au-dessus eslevé, à l'usage des Templiers ») ; château, maison carrée flanquée de trois tours entourée de fossés, tour ruinée, écuries, grange, jardin en friche, moulin banal ; étang de « la Pille », pré « du Bost », étang de « Nege-Veau », bois de « la Grande-Garenne, terre de la Petite-Garenne, pêcherie de Montchavon, étang du Moulin Roneys, étang du Prévost, pré du Nouhault de la Buxière, terre de la Gland, bois de Milhac, de La Villatte, champ du Ramand » ; rentes, dîmes, justice. — Membre de Foulventous : église paroissiale sous le vocable de St Georges, métairie, grange, ruines, bois de chênes « de Morterol », dîme, rentes, moulins de « Serran et de Grassavau ». — Métairies du Pin, « de Chez-Monnet et de Chez-Biroche » : maisons, granges, étables, domaines, moulin « de Montaneau », dîme, justice ; rentes. — Moulin de « Chabranes, paroisse de Vareilles », jardin et moulin, rentes. — Membre de La Bussière-Rapy : église paroissiale sous le vocable de N.-D., cure en ruines, jardin, pré, métairie, étables, terres « des Justices, du bois de La Glane, du Grand pré de La Métairie, du Chalot, de La Perrière, de La Gardette, du Nouhau, des Peschières, de La Chavallias », dîmes, rentes, justice, moulins « du Temple, Roveyr », étang. — Métairie de « Lage-Troinet » : maison, grange, terre de « La Grande Cousture, bois, pré, terres de Boffran, des Preugnies, de Saigne-Blanche, pastoral des Renardières, bois du Courret, pré de La Grand Va, champ des Guasses », châtaigneraies. — Église de St-Amant-Magnezeis, en la Marche : pré de la Cure, terres de la Cure, dîmes, justice au baron de Magniac, rentes. — Inventaire des meubles de la commanderie. Poursuites contre les curés. — Commanderie de Masdieu : église (« au dernier du grand autel contre la muraille... est l'image du Crucifix de Nostre-Dame et de St Jean-Baptiste, avec les armoiries dud. sieur moderne commandeur, Jacques de Cordon), château entouré de fossés, jardin ; terre « du Puys, pré de la Rivière, bois de la Garenne ; moulins du Grand-Moulin, de Villards, dîmes, rentes, justice. Inventaire des meubles. — Membre de Chambon : église sous le vocable de St Jean-Baptiste et de Ste Marie-Magdeleine, étang, moulin, dîmes, rentes. — Membre du Petit-Masdieu : église paroissiale de Ste-Croix, maison entourée de fossés, pré, verger, jardin, four banal, dîmes, rentes ; moulin du Petit Masdieu ; chapelle St-Jean de Berodèze restaurée, justice. — Membre de « St-Jean de Trens » : chapelle, rentes. Inventaire des titres de Masdieu. — Commanderie de Villejésus : église Notre-Dame, dont les cloches « furent rompues et emportées par ceux de la religion prétendue réformée, lesquels aussy abbatirent la nef de lad. église et bruslèrent la maison de la commanderie, ensemble les fours et moulins bannaulx, il peult avoir environ de cinquante ans », cure dans la rue Basse, maison de la commanderie, cellier, four banal, moulins banaux, mas de « Sus les Levées, vignes de dessus Chollet et de dessus le Peret », justice, le pré Clous, vignes de Beauregard, de Gloria Patri, dîmes, bois ; les témoins déposent : « qu'ils ont tousjours veu et l'ont eux mesmes usité que chacun mariage qui se fait et passe aud. Villejésus, le marié, avec son espouze, se doibvent transporter le jour de leur bénédiction nuptiale au logis noble de lad. commanderie dud. Villejésus et, illec estans, offrir, donner et dellivrer aud. sr commandeur ou à ses procureurs, recepveurs, fermiers, gérons et négocians, avec tout honneur et révérence deux pains blancz de douze deniers pièce, et deux potz de vin, deux pièces de chair, une livre de pourceau et l'autre de beufz. Et lesdictes choses receues, l'espouzé doibt présenter par la main aud. sieur commandeur ou autres pour luy sus cottez, son espouzée, pour la faire dancier, s'il luy plaist en la compagnie qui s'y treuve. Et à ceste fin doibvent lesdits mariez mener aud. lieu un cornemuseur ou autre joueur d'instrumentz, qu'ilz auront heu à leur festin de nopces. Et ce fait, led. sr commandeur est tenu leur présenter la collacion, laquelle ilz pourront prendre sy bon leur semble, et par après prendre congé dud. sieur commandeur et se retirer en tout honneur et révérence » ; vigne aux Vignes Blanches ; les habitants « ne doibvent aulcungz droictz de péages, pontenage et barrage, en portant par eux une croix blanche à huit pointes avec un certificat dud. sr commandeur qu'ils sont et demeurent en et au-dedans sad. juridiction » ; fontaines publiques au « Champ Marsault, de La Font Meriot, La Font Bourcicault, au quartier du Pers ». — Arpentement de la juridiction de Villejésus. Hommage et aveu par « Pierre de Livene, escuier, sieur de Verdille, de St-Martin d'Autregues et de la cour de Villejésus » (1610). « Lièves abrégées contenant les articles des censes et rentes ». — Membre de « Fouquerre » : église de St-Étienne, cure, jardin, dîmes, rentes ». — Membre de l'« Hospital-de-l'Esperdillière » : chapelle sous le vocable de St Jean-Porte-Latine et St-Leobon, « grand reliquaire de cuivre esmaillé en forme de bahut, deux rideaux de toile estans aux deux costez de l'autel, estendus sur deux verges de fert » ; maison flanquée d'une tour. Métairie : maison, grange, étables, jardins, terres de « la Grand Pièce ou de la Croix au commandeur, du Pradion du Bruget, Le Riolon, Les Coustures, Dessus l'Estang, étang, terres du Puys, de La Vigne ; prés de la Vigne, de Lasse, des Pradeaux, bois de la Tramblade, de Champeté, mas du Bois de l'Hospital, moulin, dîmes, rentes, justice. — Commanderie de Limoges : le Palais, église paroissiale (vitrail aux armes « du sr Puys Molinier : de deux mains (?), une barre avec trois estoilles ») maison forte, pré du « Pra du Pallais, bois de la Commanderie, dîmes, rentes, jardin, prés de la Cure. — Membre de Breuilaufé église paroissiale, dans le chœur « des deux costez des chaises de bois de chaisne en forme d'esglise collégiale » ; pré de la Larode ou de la Cure, terres de Las Sepas, au dessoubz du Terme de Lamet, château, cure, moulins « du Pont, dans le bourg, de Doure », jardin, pré de la Commanderie, bois de la Varougne, Bossyé, Gibeau » ; rentes, dîmes ; fief du « Chasteing », justice. — Membre de « La Bussière-aux-Piniers » : chapelle de St-Georges, dont une cloche est « en la ville de Dorat, les soldatz de la garnison l'ayant prinse au temps de la guerre » ; métairie, granges, étables, terres, bois, dîmes, rentes, justice au roi, moulin. — Membre de Conore : église, baptistère devant la porte, cure, pré de « l'Abeie », étang, moulin, dîmes, rentes. — Annexe de « St-Junien-le-Vigean » : moulin « Coudais », jardin, pré, rentes. — Membre de Puybonnieux : chapelle dans le château flanqué d'une tour carrée, grange, écuries. Église de « St-Jean-Chanabières », brûlée pendant les guerres de religion : pré du « Clos du curé » ; maison, jardins, bois. Le moulin du Temple, jardin, pré, étangs : « Grand Étang, Petit Étang, La Riberolle, pêcheries ou gardoires de La Croix Vieille et du Bouquet ». Domaine : jardin, terres « du Fromental », La Boyge, prés de l'Obart, de las Servas, forêts du Bois-la-Pluye, de Bois Gros, de la Grande et Petite Forestz » ; dîmes, rentes, justice aux comtes des Cars et de Chalus. — Église

St-Fiacre de St-Martin, reliquaires. Inventaire des titres de Limoges.

**48H138 1615-1616.****1615-1616**

## Description physique :

Importance matérielle : Petit in-folio, papier, 1020 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Tome III. — Visite par les commandeurs de Chantelot, de St-Viance, du Bost et de Naberat de la commanderie de Chazelles : église sous le vocable de l'Assomption et de St Jean-Baptiste, « voultee de trois voutes et aux costez y a neufz chapelles... à un coing de lad. esglise est le clocher en forme de tour carrée », au-dessus du grand autel « l'image N.-D. relevée en bosse et par le dessus y a un grand voile de toile peinte » ; un reliquaire « d'un os de st Clair, enchassé dans du cristail, ayant grande vertu pour le mal des yeux ; une chapelle entière de velours cramoisy bleu... donné à lad. esglise par les srs de Bourbon, comtes de Foretz ». Château flanqué de tours, trois prisons, granges, jardin ; cure devant l'église. Domaine de la grange de « Montferrod ; pré de Perier Rond, terre Prenud ; près du Tour, Frère Bonnet au Piney, de l'Hospital à la Chize, de la Chize, Grand et Petit pré des Gouttes ; bois de Viars ; étang de Gencenay », au-dessous duquel était autrefois un moulin ; dîmes sur Chazelles, « La Vaure, Tralonzes, Balieu, Maringes ». Justice au commandeur, un juge, un châtelain, un procureur d'office, un greffier, un sergent ordinaire. Inventaire des meubles. Rentes. Inventaire des terriers. — Annexe de La Rousselière : prés et terres à St-Martin ; rentes sur St-Martin, St-Didier, Dargoire, St-Maurice ; dîmes à « La Rossillière », paroisse St-Maurice, et St-Maurice. — Annexe de « La Murette-lez-St-Etienne » : dîmes sur la Fouillouse, St-Just-sur-Loire ; rentes sur la Fouillouse, St-Étienne, Villars, St-Genis-Malifaux. — Annexe de « Saulzy », paroisse de Rontalon : chapelle et maisons en ruines ; « la cloche de lad. chapelle fust apportée à cause des troubles en lad. paroisse de Rontalon et est encore de présent au clocher d'icelle » ; prés, terres, bois, bois de « Monrond » ; rentes sur Rontalon, Thurins, St-Martin-en-Hault, Rochefort, rendables à Tyrimantel (Tiremanteau) ; justice au commandeur, pour prison on se sert de maisons d'habitants de « Puymantel » (sic) ; dîme de « l'Hospital du Saulzy » ; justice sur deux maisons dites « les Vioulet », paroisse de Thurins. — Annexe de La Lardière (4 maisons), paroisse St-Martin-en-Hault : rentes, justice. — Membre de La Roche : chapelle et château en ruines, ruines de maisons, terres et prés, terre à Brussieu, bois de La Roche, rentes, justice. — Membre de St-Bonnet-les-Places : chapelle, métairie, grange, terres, prés, étang ruiné, dîmes, rentes. — Membre de Bouchalas : terres et prés à « l'Hospital », dîmes et rentes, justice. — Commanderie de Montbrison (f° 53) : Chapelle St-Jean-des-Prés, « rétable en platte peinture de la décolation de St Jean-Baptiste... dans la nefz, y a un autre autel avec deux sépulchres relevez en bosse, où sont les armoiries de plusieurs commandeurs... ; calice aux armes du commandeur de La Salle....., un plat de bois, où est l'effigie du chefz de St Jean-Baptiste » ; maison de la commanderie, cure, moulins, granges, étables, jardins, vignes, bois « des Deveys, grange du Pym », rentes, péage de Moingt. — Granges de La Chaux et Mornant : prés, bois, étangs, pré « Fenoliouze » dans la prairie St-Paul, maisons, dîme sur le vignoble de Ruffieu. — Membre de Château-le-Bois : chapelle, château en ruines, pilori, pré et bois. — Métairie du « Temple-de-Lians » : maison, grange, terres des « Razes, des Grans, pré Tyoulet, terre vers le Vioulet, près de la Ville, la Sestive, terre des Lites, des Ratisses, des Guéretz, du Byefz, Chez Groz », bois, pâturage. Dîmes, rentes, justice. Tènement de Chaumaz, autrement La Goutte : terre, prés et bois. — Membre de l'Hôpital-le-Grand : église, ruines du château, pré « du Commandeur, terre du Pré des Beufz, bois, terres aux Roches, à l'Hospital, aux Appraux, pré au Raveau, terre du Moulard », dîmes, rentes. — Annexe de Messilieu : tour carrée en ruines, terre et pré, dîmes, rentes, justice. — Membre de « Vernolz » : chapelle Ste-Madeleine, maison, grange ; terres et prés « du Chambon, pré aux Varaines, terre au Chosselat, de la Croix-du-Bois, pré au Goutey », rentes. — Commanderie de Verrières (f° 108) : église sous le double vocable de St Jean-Baptiste et de Notre-Dame de Septembre, château entouré de fossés, jardin, vigne, pré, étang, pacages de « la Prérie de Verrières, du Treyvo, le pré Gayard, le pré des Verchières », dîmes, rentes, justice. — Membre de La Sauveté : église de St-Martin, ruines du château, dîmes, rentes, justice. — Métairie du « Pisey » : maison, grange, étables, jardin, terres, bois. — Membre de St-Jean-du-Temple-les-Roanne ; chapelle, maison, terres, prés, bois, vigne, rentes. — Commanderie de Montferrand (f° 156) : Chapelle St-Jean-de-Jérusalem (boîtes d'ivoire « image de Nostre-Dame de cuivre doré et esmaillé, relevée en bosse, tenant Nostre-Sauveur entre les bras ») ; maison de la commanderie ; terres à Ségur, Montferrand, aux Buttes, à Prelong, prairie de Brizet, vigne de la Sarpe, à la Barre, à Clermont et Montferrand ; dîmes, rentes ; chapelle St-Jean-de-Ségur ; ruines de l'ancienne commanderie. Métairie de Beaulieu : « métairie de St-Jean sive de Béoude » ; terres « de la Quartelada, do Lost, de l'Eminada, Las Plantadas, des Pasquiers », garenne, prés. — Membre de Culhat : église de l'Assomption (« custode de cuivre, eslevée en hault, soubz un pavillon de soye à l'anticque ») ; cure, pré et terre de l'Hôpital ; maison de la commanderie, granges, chapelle « St-Jean de la Foliouze », fortifiée ; prés « de Rico (?), Injuste, Le Grand Pré de l'Aubespain, La Buyssonadas, des Pommiers, La Liste Gannat, La Liste Baignol, Las Vors de l'Hospital, Symondon, St-Vorzy, de la Saigne ; terres de Lerboussel, de La Fredière ; vigne à Las Vacherias ; bois de Bosgros, de Cizallien, de la Fellidas (?), de Las Cous de l'Estang, d'Ayguaz, de Boynté, de Las Sesseras » ; péage de Culhat, dîmes, juridiction, rentes. — Membre de La Ronzière : chapelle et château en ruines, grange, terres « de la Cour, de La Fenestre, de Las Fessas, de Fontberton, de la Garenne, à La Narce, du Gour, du Rompady ; prés de Pra Noir, de Fontberton, de Fontreymond », terres incultes, dîmes, rentes. — Annexe de « Pont-Guyzon » : chapelle en ruines, au-dessus de la porte armes d'un commandeur et la date MCCCCLXXXII, tènement de terres et prés, autres prés « à Morrenies et Gigniac. — Commanderie de Chanonat (f° 216) : chapelle, au-dessus de l'autel « les images de St Jean-Baptiste, St Jean l'Evangéliste, St Michel et la Salutation angélique relevée en bosse... au-devant de laquelle chapelle, contre icelle et le grand portal souloit anciennement avoir une chapelle desdiée soubz le vocable de Nostre-Dame de Pitié, l'ymage y estant encore relevée en bosse de pierre... cave voultee » au-dessous de la chapelle ; maison de la commanderie ; vignes ; prés : « Claux, Les Saignes de la Croix de Mont, Le Coing de la Prada, Cros de St-Jean, Lœurre du Poumier, Le Chapperon, Las Costas de l'Hospital, Fontmanymayne (?) ; terres à Ampla, au quartier de Ba, aux terroirs de la Croix St-Étienne, du Cayrel, de Rizolle, de la Panade, du Bec, du Payroulx », rentes. — Annexe de « Bordellas, paroisse de Chappes » : ruines d'une maison forte et d'un moulin, dîmes, rentes, juridiction au maréchal de Bouillon. — Membre de Ste-Anne-la-Bastide : chapelle de Ste Anne, « image de Ste-Anne, en pierre, relevée en bosse, dorée et azurée, tenant Nostre-Dame avec Nostre-Sauveur entre ses bras, et à l'entour plusieurs autres images aussy en reliefz » ; ruines de maisons, prés

« au terroir de la Ribera, de la Commanderie, de La Vors, autres à St-Germain, Chalus ; terres aux terroirs de La Plaigne basse, de Larmandon, de Buffevent, de La Pierre-Fichada, de La Plagna Haute, vigne au terroir de Paulé », rentes. — Annexe de « Plainecombe » : prairies et rentes. — Annexe « des Templiers, proche la ville du Pont-du-Château » : prairies, rentes, ruines de maisons. — Membre de Bessamorel : église paroissiale, ruines du château, cure ; pré « del Temple, terres du Garay, de La Chauz », rentes, droit de partage, justice ; prés de Pradon, le Chambon, terre de Prapont, dîmes. — Commanderie de La Tourette (f° 275) : chapelle, maison de la commanderie flanquée d'une tour carrée, grange « où souloit anciennement avoir un hospital », moulin de « Riouaigue, assis en ladite paroisse d'Issac, sive de la Tourette », jardin, vigne, verger, garenne, pré au terroir de « Danayat », terres : au terroir de Trapa, le Champ de l'Hospital, de La Farge, au terroir de Las Rozas, vignes à Las Vernas, dîmes, rentes, justice. — Membre de Chazelles : grange en ruines, terres, prés, bois, étang, justice sur « Chazelles, Le Bouchet, La Gravière, Le Clavier, Romajouze, Verières ». — Annexes de « La Bussière, Montebuisson, Viallevieille, Les Serdiers, Las Font, Las Cordas. — Commanderie de La Marche et Mayet (f° 322) : Le Mayet : chapelle de St-Jean et de N.-Dame, château entouré de fossés, colombier, grange de La Percière, métairie, four banal, jardin ; terres : Grand Tilat, Véneries, Arboynes, Tilat de l'Orme Barral, des Fontanines, Pela Barraux, Bedassiol, Clos de la Commanderie » ; prés : « Grand et Petit Breuil, Landrodo, les Mures, du Casseau, La Fondrée, Les Clodis, du Collombier », dîmes, rentes, percières, justice en commun avec l'abbé de Cluny. — « Moulin du Mayet ou de l'Infernal » : moulin, jardin, pré, bois. — Église N.-D. de Salles : « dans ladite esglise y a une ceinture de dueil avec les armoiries du sr de Barbate et un grand sépulcre relevé au-devant le grand autel que led. sr de Barbate a usurpé » ; cure, jardin, terre, vigne à « Champ-Thomas », prairie « du Prez », rentes, dîmes. — « Moulin de Salles, autrement d'Haulteribe » ; moulin et jardin. — Commanderie de La Marche, « qui souloit anciennement estre chefz de commanderie et à présent n'est qu'une annexe du Mayet » : chapelle autrefois paroissiale, ruines des bâtiments de la commanderie, vestiges d'un cloître. — Église « St-Jean de Charoux », cure, maison du Temple, pressoir de La Marche, prés, terres, bois, garennes, dîmes, rentes. — Métairie de « Beauvoir » : maison, grange étable, terres, prés, bois. — « Grange de Queulliat, appelée du Temple », terres « des Osches, des Petites-Chaulmes, du Grand-Champ, près du Mazet et Petit-Pré », domaines aliénés possédés par « le sr de La Bouley ». — Membre de « Boynat et Montigniat » : chapelles, dîmes, rentes, bois « du Charret », justice. — Domaine de Lalliat : terres aux terroirs « de Gaux, de Genevrier, du Mas ; prés de Violez, Grand-Pré ; bois de Lourdie, La Jarige, La Cabaine, de La Charme ». — Commanderie de La Racherie (f° 369) : chapelle et oratoire, vitrail aux armes du commandeur de « Pipetière, chasuble de damas cafard, de couleur rouge et orange, avec les armoiries d'un commandeur », château entouré de fossés remplis d'eau, jardin, pré de la Salle ; terres : le « Clodix, Champs de l'Obespin ; vigne du Grand-Clos, terres des Guaignages ; bois du Charnier et la Perouze ; terres : Champ des Charpotz, la Besche, aux terroirs des Basses-Boutellières, des Costes ; vignes au terroir des Costes ; sauldon ou saulées, au terroir du bas de Monboul » ; dîmes, rentes ; parmi les meubles : « un beau chaslict, bois de noyer avec son entour de lict de tapisserie du Busson, trois tables, deux de noyer, l'une à relonger et l'autre de chesne, qui se plie, avec des bandes de fert ». — Membre « du Vers » : église en partie ruinée, maison, fours, étang ; prés « du Fontenier, de l'Estang » ; terres : « la Garenne ou les Haulx, les Millenères, le Grand-Champ, soubz les Fosse, les Chenevières ; bois des Haulx, du Vers, du Tremble » ; dîmes, rentes, justice « au sr de St-Géran ». — Annexe « de Berat, autrement la Jonchère » : terres « de La Râcherie, au terroir du Moirat, des Chiers ; pré aux terroirs de Chalen » ; rentes. — Membre de « Rongières » : terres à « la Perrière, près à Boussey, près Bononyer, Sautour, de la prairie de Vitry ou de la Chèvre, de l'Hospital, des Marestz, Chambertin, de la Pran », dîmes, rentes. — Annexe de St-Jean de Villedieu : chapelle, prés « des Marestz et du Pont », bois, dîmes, rentes. — Annexe de « St-Jean de Billiatières ou de Bellastière » : chapelle, prés, bois, rentes. — Membre de Redan : chapelle, tours et bâtiments ruinés, sous le commandeur de Pipetières, pêche, bois, garenne ; terres aux terroirs « de Puy Aubert, des Varennes, des Rosiers ; pré du Verne au terroir de Rochas, garennes à Fulgières, pré des Voynées, bois de Vannée, étang à Fulgières, prés de la Serve, de la Prée de Fulgières, Nuet » ; rentes. — Membre de « Châteauneuf-Lobespin » : chapelle, maison, grange, terres à « Clyveuil, la Métairie de l'Hospital, St-Germain-des-Bois, St-Baudère ; vignes en Vinnoble de dessus Les Haultz, bois à Serray ». — Membre de la « Bruière-de-Breze » : chapelle en ruines, maison, fours, étable, grange, clos, terres « du Gravas, de la Justice, de Brusle-Marion ; prés à St-Bonnet, dans la prairie de Marciaulx, à Charenton » ; moulin ruiné, dîmes, rentes, justice. — Commanderie des Feuillettes (f° 431) : chapelle, « rétable du baptême de N.-S. par st Jean-Baptiste, peint en huile, sur toile, garny de ses belles cornisses de bois de noyer, lequel a esté fait faire à neufz par led. sieur moderne commandeur de La Verchère, où sont ses armoiries, luy ayant cousté, compris le port de Lyon, et pour le faire placquer contre la muraille, la somme de vingt-deux escus... autre rétable sur toile, à destrempe, où est la descente de N.-S. de la croix » ; château, grange, pigeonnier en ruines, croix de pierre ; terres de « La Verchère, Grand-Champ, Petit-Champ ; pré de la Commanderie, bois du Verney, vigne à Villette, droit de pêche des étangs Brunet, La Jardinière, étangs Thévenet, de Rossey ; partie des étangs Bannet de La Charpene, du Pont, du Vernodey ; moulin des Fontaines », jardin ; dîmes de la Commanderie aux Feuillettes et sur le mas Le Jay ; rentes ; justice au marquis de Varambon. — Membre de Croset (ancienne annexe de La « Chaulx-en-Vaulx » : chapelle en ruines ayant servi de temple, ruines de maisons, pré du commandeur), et de Maconnex (tous les bâtiments en ruines), dîmes, rentes. Membre usurpé par l'évêque de Genève. — Membre du Temple d'Écorcheloup : ruines, pré et terres, vigne détruite pour les fortifications de Montluel, rentes, justice au roi. — Membre de Cossieu : chapelle sous le double vocable de N.-D. et St Jean, tour carrée, granges, étables, terres, prés et bois, étangs « de La Lichière, Le Bief, de Fly ». — Métairie des « Chesnaux », maison et grange, domaine, prés « en la combe de Ste-Croix, terre au bois Collomb, bois Collomb », rentes. — Membre du Temple de Villars : chapelle de St Denis en partie ruinée « il y a plus de vingt ans, du temps des guerres », dont les deux cloches « furent prises lorsque la ville de Villars fust prinse » ; terres : « de La Chapelle, de La Pouponetière ; pré du Temple. terre à l'étang de Ballançay, étangs Neuf et de l'Edy (?), moitié de l'étang de Monjon ; moulin de Granet » ; rentes. — Membre du Temple de Molissoles : chapelle sous le double vocable de St Barthélemy et St Jean, maison, grange, étables (grande salle au-dessus de la nef de la chapelle, vitraux aux armes du grand maître « de Verdalle »), le tout entouré de fossés pleins d'eau ; métairie, domaine en terres, prés et bois, pré du « Pont Suard » ; dîmes et rentes ; moulin de « Rossette » ; (membre trouvé en ruines par le possesseur actuel). — Commanderie de Feniers (f° 491) : église dont les ornements ont été emportés par « ceulx de la garnison de Peyrat... ses jours passés, estans de la religion prétendue réformée » ; château de la commanderie en ruines ; moulin, prés, terres, pâturage « de La Rebière ; bois de Boucharesses, de Bizat, à La Favière, au Planant Codernay et La Forest, à La Drulhe » ; justice moyenne et basse au commandeur, haute justice au roi. — Fontgaland : église de Ste-Élisabeth (« un clocher rompu, néantmoins y a deux cloches au-dessus d'un arbre, estant au-devant lad. église »), dîmes, rentes, justice. — Membre de Boucheresse : église de Ste-Anne. — Mas d'Artige : église St-Pierre, chapelles de « La Verrumbaud et de Notre-Dame. » — Crabannat : église

St-Barthélemy. — Annexe de Coms : chapelle paroissiale. — État des rentes de la Commanderie. — Commanderie de Puy-de-Noix (f° 513) : chapelle, ruines du château, détruit en 1586 ; étang, moulin, domaine de terres, prés et bois ; pré du Temple ; rentes. — Membre de « Seuyhac », comprenant les villages « del Boix, Feulhoux, Peuch, Cheyrol et Anthinghac ». — Membre de « Mallepeyre et Blavinac ». — Membre de « Perchacornil ». — Membre de « Boisseyou », comprenant « Boisseyou et La Plançye ». — Membre de « Montanhac » composé des villages de « La Rebeyrette, La Brue, Treis et La Serre ». Membre du Temple, dont dépendent les terres de « Jullas, del Sol, del Tournier, del Prat, Blavigne, du Temple, de Billom, del Nussat ». — Membre de Champeaux : église, tour carrée et bâtiments en ruines ; pré de la Commanderie, vigne du commandeur, pâturages sur l'emplacement de la forêt détruite ; dîmes, rentes. — Commanderie du Temple d'Ayen (f° 543) : église, chapelle à côté sous le vocable de St-Martial ; terre et vigne du Vicaire au tènement du Plantier ; terres de « Blavigniasse, Peutet, de La Font, de La Chapellanie », pré de la Commanderie, terres, bois de « Bois Chabry et de La Forestz » ; dîmes, rentes. — Membre du Temple de Mons : chapelle, maison de la commanderie, grange, jardin, domaine autour de la maison, garenne de Veynas, pré de la Commanderie, terres, bois, rentes. — Membre de Prugne, église paroissiale, ruines de maisons ; rentes, justice. — Membre d'Allasac : terres, pré, vigne, garenne, châtaigneraie, mine d'ardoises, ruines de maisons ; rentes. — Annexe de Chambon : domaine composé de terres, prés, bois et vigne ; rentes. — Membre de Langlade : chapelle sous le vocable de St-Jean-Porte-Latine, maisons en ruines, terres, vignes et prés ; dîmes, rentes. — Membre de Belveyre : chapelle, bâtiments en ruines, jardin, terres, dîmes, rentes. — Maison de Brives, aliénée, rentes sur la ville. — L'Hôpital d'Eyzac, alias de « Chantel », ruines, jardin, vestiges d'étang et de moulin, dîmes, rentes. — Annexe de St-Georges-de-Salons : chapelle ruinée « il y a plus de cent ans » ; dîmes, rentes. — Annexe de Fondège et Merle », ruines de chapelle de St-Léger et de maisons au village de Merle ; dîmes, rentes. — Membre de l'Hôpital-St-Jean-de-Donne : église ; terre, dîmes. — Annexe « des Oursaudz » : dîmes, rentes. — Commanderie de Carlat (f° 611) : grande église sous le vocable de St-Avit, dîmes, rentes, justice en partie. — Chapelle de Villedieu ; église, dîmes, rentes, justice ; au tènement de Silvestre, chapelle en ruines. — Membre de l'Hôpital « Chal-Franchèse » : chapelle, maison de la Commanderie flanquée d'une tour, grange, terres « du Commandeur, au Chauffourt ; pré de la Commanderie ; bois, dîmes, rentes, moulin en ruines. — Annexe du Montel : ruines de bâtiments, terres, prés de « Luonion (?), de Riou Cros, du Claux, de La Coste, montagne pour y faire des fromages, prés de La Barbe, de Rebeyrolles, terre Delgelli », bois, dîmes. — Annexe de « l'Hospital Barbary et Hortigier ou Hartigier : ruines, maisons, bois d'« Elbres et del Veissier », dîmes, rentes. — Membre de Couderc : église, dîmes, rentes, basse justice. — Membre de l'Hôpital-de-Corrèze, « Orleac et Meyrigniac », dîmes, rentes, justice. — Membre de Mascheix : église « soubz le tiltre de la Décolation Saint Jehan Baptiste », dont les cloches ont été enlevées « du temps des guerres passées » ; dîmes, rentes, justice. — Annexe d'Aurillac : ruines de la maison de la commanderie dans la rue St-Étienne, jardins, rentes. — Membre de « La Sauvetat » : église, maison, bois, dîmes, rentes, justice. — Chapelle de l'Hôpital-de-Pierrefitte : chapelle reconstruite par « Jehan Casse, marchand, bourgeois d'Orleac », dîmes, rentes. — Commanderie de Celles (f° 692) : église sous le vocable de St Illide, dont la fête se célèbre le 5 juin, chapelle de Ste-Barbe à côté du chœur, au dessus et au bout de la nef « y a une tribune de bois pour la commodité d'entendre messe aux commendeurs et pour servir de forteresse au cas que l'église fust prise par les ennemis » ; château flanqué de tours, entouré de fossés ; grange, étables, grange du « Grand Dixme » à Rives, terres, prés, bois, pré communal, dîmes, rentes, justice. — Commanderie de Pontvieux : chapelle dans les bois habitée par un hermite, bâtiments en ruines ; prés de « Lourandes, de La Firmignet, de Lanan ; bois de La Chassagne ». — Membre d'Ydes : église, deux chapelles, tombeaux dont un semé de fleurs de lis ; maison de la commanderie, métairie, étables ; jardins, prés « des Banières, Long, Champ Long ; terres de Rondaux, Champ Plot, Runolloix, Champ Long de La Sagniolle ; bois de Runolloix », rentes, dîmes. — Membre de « Courtilhe » : chapelle ; prés de « Bourneix, de Mathieu, Courleix, de La Gasne ; terres de Verdier, la Vergne, de L'Estrade » ; rentes. — Membre de Vallat : rentes. — Membre de Longevergne, rentes. — Membre du Temple de « Peyrigniac » : chapelle, bâtiments en ruines ; prés de La « Foresterie, de La Gasne, de Gunarel ; pâturage de Legal, champ de La Condamine, pré de La Grange ; champs del Fournet, Guillaume, Razal ; pré de l'Ort, la chalm del Temple », rentes. — Commanderie de Courteserre : chapelle « toute carrelée et voulée et peinte de jaulne, bleu et rouge », château flanqué de tours, entouré de fossés, granges, métairie, étables ; jardin, pré du Verdier, terres de « La Moyenda, du Grand-Champ, bois de l'Hospital, moulin, terres du Grand Estang, pré de La Prada » ; rentes, justice. État des biens aliénés. — Membre de « Chantaduc » : bâtiments ruinés ; prés de « Soubz-la-Maison, de Cyba, (?) de Fontmagny ; terres du Champ du Suet (?), de Dernier la Maison, Soubz le Pré, le Champ del Bost, de La Platta » ; rentes. — Annexe de Vivit : terres « de La Prada de Courteserre, de La Talliade ; pré de La Font », rentes. — Membre de « Ligonne » : chapelle, maison, grange brûlée « lorsque le feu sieur de Nemours mit le siège devant la ville d'Ambel », domaine en prés et terres, rentes. — Membre du « Temple-de-St-Jean-de-Tallandes » : chapelle, maison avec tours carrées ; terres à « Pallanches, à la Bastarsas, près Gazanet, Gravier, du Beupère, à Massaigne », vigne ; rentes. — Membre de « St-Jean-de-Billion » : chapelle et maison au quartier de la Chaussée St-Loup, dîmes, rentes. — Membre de « Ferréroles » : chapelle et bâtiments ruinés ; pré de La Prade, terre de La Vigne Vieille, bois du Commandeur, dîme, rentes, justice. — Membre du Chambon : chapelle sous le double vocable de St-Jean-Baptiste et de St-Georges « estant toute peinte et escartellée à carreaux longs de couleurs jaune, rouge et noir » ; ruines des bâtiments brûlés « au temps des guerres », domaine autour des bâtiments, terres à « Chaulat, Vignolon ; prés du Chambon, de Lubère, de La Fontenille, les prés de la Commanderie au terroir du Breul » ; dîmes, rentes. — Commanderie de Montchamp : église, château ruiné, four banal ; prés de « l'Hospital, de lo Lavador ; terres de Chambejaune, de Mezair, de La Garde ; bois Noir, de Gazle (?) » ; dîmes, justice. — Membre de « Choulliat » : chapelle, château, ruines des bâtiments de « l'Hospital », grange, le tout entouré de fossés ; terres du « Grand Champ, Champ de Lavor, Le Pescher, de Brionnet, de Grezy, Champ Pointu, Champteote ; prés « de Grand Pré, de Sorzat, Bernardi, de Las Chubassas, de La Prade ; vignes de Choulliat, de La Rochebouley » ; dîmes, rentes. — Membre de « Charbonnier » : église, château, grange, ancien château ; terres : « Champ de Pra Noir, à La Ribère, Champ de l'Hospital, à La Penderie, aux Gamets, de Boucquet, de La Croix de La Pierre, aux terroir des Las, de Montagniat ; vignes aux Gardes, à Clay ; prés de Pra Cœur, à Montagniac » ; bois. Domaine de l'église : champs aux terroirs de « La Ribère, du Laquet, du Gravier, des Abréoses, de Montaniat, des Lactz », pré, jardin, dîmes, rentes, justice moyenne et basse. — Membre de St-Jean-de-Brioude : maison place St-Jean, rentes, justice ; vigne au terroir de « Chalât dite le Puis Fontaine — ». Membre de « La Rivière de l'Évêque » : chapelle de La Madeleine ; chapelle St-Jean « toute peinte à la mosaïque ou moresque » ; ruines de bâtiments ; prés, terres, bois de St-Jean, rentes. — Membre de « St-Jean-de-Badelle » : chapelle ; terres de « Las Verdures, du Verdier, du Cros, de Combe-Balet, du Fayet ; bois de St-Jean, de Congnoussat » ; dîmes, rentes. — Membre de « Lobesargues » : église St-Ciriace de La Veissenet, chapelle « St-Loup de Lobesargues », ruines du

château, détruit « en les guerres passées, peult avoir environ trante-sept ans » ; objets du culte dans une maison du village, parmi eux « un reliquaire d'argent, en forme d'un livre, où y a des reliques St Loup et de St Barthélemy » ; fours, moulin ; près de « l'Hospital et à La Veissenet ; terres de Las Piseyres, del Gour de Roussy, de Las Pieres, del Levat, jardin del Castel » ; dîmes, rentes, justice. — Membre de La Garde-Roussillon : château ruiné « au temps des premières guerres civiles de France sur la diversité des religions, il y a plus de quarante ans » ; église, cure, moulin ; rentes, justice. — Membre de St-Jean-de-Langeac : chapelle, maisons, ruines, jardin, vigne, pré et terre, cave, rue « du Chavagnat » ; dîmes, rentes. — Commanderie de Devesset : église, château flanqué de tours, entouré de fossés, « tout à l'entour des murailles dud. chasteau, y a des galleries ou courridors de bois pour faire les rondes » ; tènement de terres et bois, pré de « Las Vachas, les Communes de Devesset » ; dîmes, rentes, justice ; bois « de Ruelle, Bosnyer, de Picheron, Lerm » ; droit d'usage au bois « de Chesney ». La commanderie « est chargée d'une aulmosne générale, portant obligation de distribuer pour aulmosne, à chascun pauvre, se présentant à la porte du chasteau dud. Devesset, chascun jour de dimanche, mardy et jeudy, depuis la feste St-Michel jusques à la feste St-Jean-Baptiste, demy livre de pain ». — Cure de St-Jean-de-Devesset : près du « Curé, du Bouchet, de la Vicairie, à Maujour, mas du Clos du Curé » ; dîmes, rentes. — Métairie de « Champagne » : maison, grange, étables ; tènement de prés, terres et bois. — Métairie d'« Arcellet » : maison, grange, étables, moulin, tènement de terres, prés et bois. — Métairie de « Choulet » : maison, grange, bergerie, moulin ; tènement de terres, prés et bois. — Métairie de Maujour : maison, grange, étable, tènement de terres, prés et bois. — Membre de Montredon : chapelle, maisons ruinées, moulin, grange, étables, tènement de terres, bois et prés ; rentes, justice. — Membre de St Jean-la-Chevalerie, au Puy : église desservie par quatre prêtres ; maison de la commanderie ; pré de St-Jean à Villeneuve, rentes, justice. — Métairie de « Peubullit » : maison, étable, grange ; tènement de terres, prés et bois. — Annexe de St-Barthelemy, au faubourg du Puy : chapelle « où l'abord et dévotion du peuple est grand à cause des saintes reliques qui y sont.. une partie des os de la teste de St Barthelemy, de la partie antérieure, plus ung os d'un bras sur lequel est escrit : de St Médard, et une petite pierre ayant vertu grande pour le mal des yeus.... », jouissance des maisons voisines pour loger les pèlerins ; terres de « Tirebuefs, aux terroirs de Brioude et de Fonsbonne » ; maison de l'Hôpital St-Barthélemy, jardins. — Membre de « La Sauvetat » : chapelle, ruines du château, four banal ; près « de La Chapelle, autrement La Tenaride, du Petit Pradon, du Teron, La Sestorada, du Breul », dîmes, rentes, justice. — Membre de « Chantouin » : chapelle, maison, granges, tènement de terres, bois et prés. — Métairie de Belvezer : près « Grand, du Temple, La Lande, Ryoumort, La Font du Pin, le Testau ; champs del Terme, del Temple, des Varsanes, du Garay, de Tyon, La Colliéra, le Viol, Las Fourches, Rodon », maisons et granges, rentes. — Membre de « Fressinet » : chapelle dans une tour carrée, au dessous « y a une prison servant d'estable » ; grange « bruslée par les sieurs de Tyoullan » ; moulins ; tènement de terres, prés et bois. — Métairie de « Torrellon » : pré, bois de « Meaulx ». — Membre du Temple de Marilhes : chapelle, maisons, grange, grange « du Seigneur », tènement de terres, bois et prés ; rentes, dîmes, justice ; terre de La « Mollie, pré d'Espinasse ». — Membre de St-Georges-d'Annonay : chapelle St-Georges, au faubourg de Déome, ruinée par les protestants, jardins ; pré « Pollet, vigne à Vicenti, chenevière de la Recluzière » ; rentes. — Membre de Ste-Épine-de-Tournon : château, chapelle Ste-Épine ; tènement de terre, pré et vigne, jardin, terres aux terroirs de « Pallays, St-Jean-de-Muzol, St-Estienne, pré à Estables » ; rentes, justice.

## 48H139 1615-1617.

1615-1617

## Description physique :

Importance matérielle : Petit in-folio, papier, 892 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Tome IV. — Visites par les commandeurs de Chantelot, de Fay Gerlande, de Marlat, de Naberat des commanderies de Tortebeisse : église, ruines de bâtiments, tènement de terres, bois et pré ; le « Pré Neuf » ; bois de St Jean, du Clarghel, de Lasly » ; dîmes, rentes, justice ; chapelles de « Rebières et de St-Jean-de-Lastic. — Membre de Courleix : église sous le vocable de St-Eustache, dans la nef « y a ung puy plain d'eau » ; chapelle St-Jean-de-la-Liève » ; dîmes, rentes. — Membre de « Tralègue » : église, métairie, dîmes. — Membre de « La Forest » : église, cure, maison de la commanderie, grange, étables, moulin ; terres ; près « Pré Grand, de Las Terradas, de La Font ; bois Cloz et de Rocheyorl » ; dîmes, rentes, justice. — Membre de « St-Jean-des-Martres-du-Verre » : chapelle, ruines de maison forte, terres, prés et vignes, rentes. — Annexe de « Glavens » : rentes, justice. — Annexe de « La Peze » : dîmes, rentes. — Membre de La Mazière-aux-Bons-Hommes : église ; dîmes, rentes ; étangs « des Oustardz, La Gasne, du Molin » ; maison forte construite à « Cherbaudi », sans l'aveu du commandeur. — Chapelle de Rebières : dîmes rentes, justice. — Commanderie de La Croix-au-Bost : (f° 49) église, tour ronde, maison, grange, étable ; dîmes ; près « de La Palle, de La Gasne, de La Vuerie, du Bostz, de La Gasne de La Forestz ; terres de La Cousture du Grand-Champ, à Las Corradas, à Las Bordas, à Saqueredomb, à La Petite Borde, du Bostz, à La Clidière, à La Gapinelle » ; jardins, étang, moulin « de Lut ». — Annexe de « La Brugièrre » : chapelle, métairie. — Membre de « Feulieux » : église, métairie, grange, étables, château, tour ronde « consistant en trois estages, le bas voulté, servant de prison, néantmoins n'y a aulcune porte, et au-dessus une petite chambre avec sa porte, à laquelle on monte avec eschelles » ; terres des « Chaulmes, Champ de La Cure, Champ des Ballais, Champ de La Tyeullerie, Champ Mardon, La Vigne, La Salle, La Motte ; pastoral de l'Estang ; près de la Commanderie et à Perseau ; bois de La Garenne, La Forestz, le Grand Bois de Feulieux ; étang de la Commanderie » ; dîmes, rentes, justice. — Membre de « Paluel » : chapelle Ste-Marguerite, tour carrée, maison, grange, étables, fours, domaine en terres, prés, vignes ; dîmes, rentes, droit de pêche. — Membre de « Lespinas » : dîmes, rentes. — Membre de « Corsaget » : église, bâtiments en ruines, métairie ; pâturages de « La Gaume, du Molin ; terres de Las Esminadées, de La Gasne, à Las Plantes, les Plantés, à la Combeyroux, Giraud, Confregoux », dîmes, rentes. — Membre de « Boischassaing » : chapelle sous le vocable des saints Blaise et Jean, maison, grange, bergerie ; tènement de terres, prés et bois ; près « Mercury, Rouzeau ». — Commanderie de Blaudeix (f° 96) : église où se trouvaient dans un reliquaire « trois pierres pour mettre dans les yeux, deux blanches, une verte » ; maison de la commanderie, tour ronde, métairie, grange, moulin ; étangs « de Claveroule, de La Forge, Roullat ; pré du Peschier, bois de La Garenne, de Rameix, de Charmaru, de La Treivolze, de Gouteneyre ; terres de La Grande Cousture, Le Poutet, à La Trunelle, La Coste du Molin, à Boursoneix, pré de Soubz le Bostz », pâturages, jardins ; dîmes, rentes, droit de mouture au moulin de la commanderie et à celui de La Roche, forge à Puy « Rougier ». — Église de Rimondeix ; chapelle de Ste-Marie-Madeleine à « Peymollarat ». — Commanderie du Vivier (f° 118) : église et château entourés de fossés, tour

carrée, moulin ; prés « le Nouveau, Petit Pré, de la Cousture alias Vermeilh, Pallard ; jardin ; terres de La Vigne, de l'Esminada, étang du Vivier », bois ; dîmes, rentes, justice. — Membre de « Villars-les-Moines, La Celle de Noize » : chapelle, dîmes, rentes. — Annexe de « Corbonne » ; étang et moulin ruinés ; dîmes, rentes. — Membre de « La Forest du Temple » : église sous la vocable de St-Blaise ; maison, grange, prés « Grand Pré, le Novau ; terres des Coustures, Piosin, bois du Vivier, étang du Vivier ; moulin de La Forest » ; dîmes, rentes. — Commanderie de Maisonnisses (f° 137) : église, « y a deux cloches au devant la porte de lad. église sur quelques pilliers de bois » ; crypte sous le chœur, château flanqué de tours, entouré de fossés, grange, moulin ; jardin, garenne ; prés « de la Commanderie, de l'Estang ; bois du Teuroux, de Fourchaud ; étangs : le Grand Estang, La Geneste, de Savenes, de Chez Peynon » ; dîmes, rentes, justice. — Membre de « Savenes » : église, « au dessus du grand autel est un rétable peint sur du bois, où y a le st Crucifix » ; moulins des Vergnes et de La Moline. — Membre de « Peyrebou » : église sous le vocable de Ste-Marie-Madeleine, dîmes, rentes ; chapelle de St-Nicolas à « Peytilhat ». — Membre de « Cosnat » : dîmes, rentes. — Membre de « Montbut » : chapelle, chenevière, « Pré du Commandeur », dîmes, rentes. — Commanderie de Chamberaud (f° 167) : église, « grand rétable de bois sur lequel sont attachés plusieurs images de cuivre surdorés » ; maison flanquée d'une tour carrée, grange, moulin à foulon, moulin à blé, autre à « Ventenat » ; étangs : Petit Estang, Estang des Gasnes, le Grand Estang, Estang de La Feyte ; bois de Racqua, prés de Grand pré et Pré Neuf » ; forge banale ; dîmes, rentes. — Membre de « Soubz-Persat » : église sous le double vocable de St-Thomas et l'Assomption ; dîmes, rentes. — Membre de La Pouge : église, jardin, bois ; prés « de la Ligue, Novau, étang de Villesaride » ; moulin, dîmes, rentes, justice ; maison de la commanderie. — Commanderie de Charrières (f° 190) : église, château, grange, prés, jardins, métairie, étables ; prés « du Nouveau, de Las Vergnas, bois de La Forest de la commanderie ; terre d'Autey Doumont ; étangs de Montuaux, des Molin, de Presenchières » ; dîmes, rentes ; moulin. — Membre de « St-Maurice-les-St-Robert » : église St-Maurice, « reliquaire en forme de bahut esmailié, où son reliques de st Maurice et des Innocents et du vestement de st Jehan et une dent de st Estienne » ; maison, grange, vigne, pré, jardin « de la Coste » ; dîmes, rentes. — Membre de Chaumont : chapelle, jardin, pré, dîmes, rentes. — Membre de « Genssioux » (Gentioux) : églises St-Martial, et de Ste-Madeleine de « Palliers ; prés de La Salle et de Chaudouille ; étangs de Tras-la-Sagne et de Chaudouille » ; dîmes, rentes. — Commanderie de Sainte-Anne (f° 228) : église Ste-Anne, « le devant et le hault de l'autel avecq deux grands rétables et ymages de cuivre tous rompus et dernier led. autel a ung grand image de pierre de Ste Anne, et dans la muralle a ung grande armère fermant avec sa porte et une grille de fert » ; maisons en ruines ; prés « de Pradail, du Molin, Ravachon, de Chapelle », terres, bois ; moulin ; justice, dîmes, rentes. — Membre du Naberon : château, chapelle en ruines, grange, métairie ruinée, jardin, pré « Claux ; étangs Neufz, du Molin », bois ; pré « Fondesche, pastoral de Novau ; terres des Houdeaux, de Las Mourtouras, à l'Ousche, de Las Martinas, de La Murette, de Peurochet, Las Garennas de Bournassaud, Champ Redon, Petit Champ Reddon, de Jouzat » ; dîmes, rentes. — Annexe de Salesse : église ; pré de « La Borie, étang ruiné, bois de La Bosrie, champ à La Bosradeau, champs de La Borie ». — Annexe de Monteil-Guillaume : église (« reliquaire de loton esmalhé, en forme de coffre, où y a quelques reliques des vestements de la vierge Marie, des cheveux de ste Catherine, des os de st Estienne, de la robbe de st Louys, évesque de Thoulouse ») ; chapelle du château ruinée. — Annexe de Malleret : église, métairie aliénée, justice, dîmes, rentes. — Annexe du « Bes » (Beth) : église, chenevière, courtil, dîmes, rentes. — Annexe de Blavepeire : église, prés, pâturage, dîmes, rentes. — Dans le trésor du chapitre « d'Esmotier... ung reliquaire d'argent fait en forme de pyramide portée par deux anges, dans lequel est une des mammelles de sainte Anne ». — Membre du Temple de Magnac : église sous le double vocable des Sts-Jean Baptiste et Blaise ; chapelle à Chavagnac ; dîmes, rentes. — Annexe de « La Crousille » : rentes. — Annexe de Villemaux : chapelle ; dîmes, rentes ; moulin. — Commanderie de Pauliat : église, autels de Ste Catherine et de Ste Radegonde ; jardin et pré de la Cure, chapelle de St-Fiacre ; château, grange, métairie, étables, prés « du Mas, de las Rebieras ; terres de La Grande et Petite Cousture ; étangs de La Place et Neufz, pré de Verayte : bois, étang de La Verayte ; moulin ; champs de Las Conchas, moulin de Coste Plane ; étang et moulin de La Brousse » ; justice, dîmes, rentes. — Membre de « Souvanic » : chapelle N.-Dame, dont le service est fait par « sept ou huict prestres séculiers natifz dudît lieu » ; dîmes, rentes, justice. — Règlement au sujet des prêtres étrangers qui venaient aux jours de pèlerinage. — Membre de Lascroux : église St-Michel, « au bourg de Florat », cure, jardin, prés « de la Rebière, de La Dauge » ; chapelle de Lascroux, ruines d'une maison forte, moulin ; « étangs de La Palleues, de La Badoualhe ; pêcheries des Palleues, du Clous ; pré de Lage ; terres de La Garenne, des Paleunes, de Bosraneis, de La Peyrière, de La Roche, de La Fassette, de La Cousture » ; dîmes, rentes. — Commanderie de Farges (f° 366) : église à clocher de bois ; maison de la commanderie en ruines, fours banaux ; jardin, terre, vigne, pré et bois de l'Hospital ; rentes, justice. — Membre de « Riolas » : chapelle, moulin « de l'Ospital », granges, métairie en ruines, étables ; pré « de La Petite-Ripvière, des Prérie ou Vixière, du Grand Bois, de La Pelle, La Grande Ripvière » ; terres, Champ du Molin, La Garenne, dîmes, rentes. — Membre du « Temple de Bedde » : chapelle St-Laurent, maison, grange, bergerie, jardin, terre de La « Petite Chevière, bois de La Prugne, du Gros Chaigne ; prés de Baide, du Pont de Bedde, de La Notte, de Laugers, des Nottes ou Petit Pré de Sept Fondz, Grand Pré de Sept Fondz, de Bugeron, le Regasteault, de Puigatz, de La Pogue, à Mongenoust, Pré Grand, Pré Giraud ; terres du Champ de La Croix, du Radis, Champ du Bois, Les Rousses, Malsecherens, La Gute, Les Coutures, dîmes, rentes. — Membre du Temple de Dardenay » : chapelle St-Georges, moulin ; pré de « La Prérie de Dardenay, Descours » ; dîmes, rentes. — Membre de « Magniolat » : chapelle, dîmes, rentes. — Commanderie de La Vaufranche (f° 409) : église, à côté de l'autel « ung beau sépulchre d'un commandeur relevé en bosse, où y a une épitaffe escripte : Cy gist frère Jehan Grimeau, chevallier dud. ordre, commandeur de la Vault Franche, Maisonnisses, Chamberau, Lacroix au Baud, Salins, Blodeix et Chasteauroux, edifficateur des deux maisons de La Vaultfranche et Blodeix en l'année mil quatre centz », pré et terre de la Cure, jardin, chenevière, chapelle de Darnat, cure ruinée « par les guerre passées ; château, moulin, métairie, grange ; étangs de « La Clavière, de Darnat ; prés de Fraigne, du Rollat, le Grand Pré ; ouches des Vourans et de Saugière ; pâturages du Pré de La Garesne, à La Gasne ; prés de l'Ospital d'Arnachon, Pra Neufz, de La Garenne ; terres de La Cousture des Landes, La Cousture, La Cousture Prinade, Les Souches, Pièce de Las Tailhes, des Missomontz, Pièce du Tarroulet, de « La Garenne, de La Bergerie, Petite Pièce de La Mestérie, des Vourrans », dîmes, rentes, justice. — Chapelle Ste-Marie-Madeleine, « proche du village de La Clavière. — La Chapelle-du-Temple : chapelle, métairie, bergerie, grange ; bois de La Garenne du Temple, des Saulzades ; prés de La Garenne, de La Masure, de La Palle, pâturages de Moulin Neufz, de l'estang, ousche de La Porte ; terres de Bellefay, le Clous, les Nottes, du Mery du Temple ; étang du Temple ; moulins des Bourdelles et de Ventenat » ; dîmes. — Chapelle de Ventenat : chapelle et cimetière. — Membre de « La Bussière » : église « soubz le tiltre saint Jean-Baptiste, nostre patron, evocable de saint Pardoux et saint Clau » ; cure ; bois « du Sert, de l'Hospital ; terres et prés de La Fontaine, du Clerc, des Bresses » ; dîmes, rentes, justice. — Annexe de St-Martial : chapelle sous ce vocable que les habitants soutenaient être paroisse. — État des rentes du membre de «

Bosmorand ». — Annexe de Jurigny : chapelle ruinée, dîmes, rentes. — Annexe de Darnat : chapelle sous le vocable de la Décolation de St-Jean-Baptiste, « il y avoit une confrérie de la ville de Boussac dédiée soubz le tiltre de lad. chapelle y venant en procession » ; étang, pré. — Membre de « Lames » (Lamaids) : église, cure, jardin, métairie ruinée, bois, pré « au terroir des Rivaux ; terres Derrier la Garenne, au terroir des Charrières, pré à Chaumette, étang Neufz » ; dîmes sur les vignes, rentes. — Membre de St-Jean-lès-Montluçon : chapelle, maison, grange, étables, moulin, tuilerie, métairie ; vignes « de La Plante, La Nouvelle Plante, au terroir de Biellemorte, terre du Pastural Reddon, Vernas, Les Chaulmes, le Champ de La Croix » ; bois ; dîmes, rentes. — Annexes de Richemont et de Magnet : rentes. — Commanderie de St-Georges (f° 474) : église St-Georges à Lyon (confréries de N.-Dame, St-Roch, St-Nicolas, St-Christophe), clocher carré « couvert d'ardoise, fait en pointe de diamant », quatre prêtres sociétaires « avec led. curé » ; inventaire des reliques et du mobilier, presbytère à côté du cimetière ; maison de la commanderie ; dîmes, rentes. — Domaine de la Grange-Blanche « appelée Domenas... en la paroisse de Chaussagne... mandement de Béchevelin » ; maison, terres, vignes. Acte d'abénévis de ce domaine, 8 janvier 1610. — Membre de Montchausson, à 1/4 de lieue de Grézieu-la-Varenne : chapelle sous le vocable de St-Georges, maison, étables, grange, domaine sur Ste-Consorce, dîmes, rentes, justice. — Membre du Temple-de-Vaux : chapelle autrefois église paroissiale, église de Ste-Marie-Madeleine, dîmes, rentes, terres à « Bermond, au Plan de Vaux, vigne, pré ; maison de la commanderie flanquée de tours, moulin, jardin, terre au territoire « du Magny ; pré de Pré Clos, vigne, bois de chênes ; terres au Plan de Vaux, en Salles, en Chanet ; » dîmes. — Annexe du Temple de La Tour du Pin : chapelle ruinée, à côté les chapelles des « srs de Valin et de Quyerieu », pré, dîmes, rentes. — Annexe du Temple du Bessey : chapelle ruinée, pré, dîmes, rentes. — Membre du Temple de Tirieu : chapelle sous le vocable de « St Guigon », abandonnée, bâtiments ruinés, domaine de terres, prés et bois. — Membre de Montiriacle : château « brûlé depuis quelque temps en çà, domaine, bois de Bessey, dîmes, rentes. Membre de l'Hôpital de Charvieu : église St Martin, cure, terres à « La Cra, au Plan », bois, dîmes, rentes, justice. — Membre du Temple de Pommier : chapelle sous le vocable de St Georges, en partie ruinée, dont une cloche « a esté desrobée par les guerres passées, domaine de terres, prés et bois ; dîmes, justice. — Annexes de « Nemy et Taney », ruine d'une chapelle, au milieu d'un grand domaine, « ladite annexe proche le port de Loyes, sur la rivière d'Ain », ruines du moulin du Temple ; rentes. — Commanderie d'Olloix (f° 575) : chapelle, château, four banal ; terre « au quartier de la Triouille ; prés aux quartiers du Breul, dau Pradeix, du Poux ; prés de La Combe, de Barras, de Gonny, des Cros, de Cors, Clémensat, à La Bourrette, de Roumeghe, jardin, bois, dîmes, rentes, justice. — Membre de La « Sauvetat-Roussilhe : chapelle, ruines du château, four banal ; prés « Clos, desus le Molin, du Breul, des Petis Outard ou de La Triouille, des Houtardz ; terres dou Grand Champ, à La Sagne ; prés à l'Espitallet, Dumal, Dondet, dou Mouliou ; terre à La Prade du Vachier, prés aux Aubitz ; terres au Lac, au Viol du Lac, de Las Razas, au Pouzerot, à La Charrateyre, à Las Pallas, à Subrougey, prés aux Grandz Outardz, sous La Font de Soubits », garenne ; moulin ; dîmes, rentes, justice. — Membre de Polignac : chapelle, maison, grange, enclos comprenant jardins, vigne « de La Plantade, terre du Coing, pré de La Font, pré du « Grand Reviure ; terres de Pisserat, Champ de Narse, à Palloche, à las Gidonas ; pré de St Jehan » ; dîmes, rentes. — Chapelle St Jean de St Amand : chapelle, jardin, chenevière, place de la fontaine. — Membre de « Cheynat » : chapelle, château divisé « en deux parts, l'une appelée le Fort, qui est pour les habitants dud. lieu, où ilz ont des maisons particulières » ; grange ruinée ; prés « Claux, Le Rousel, Las Pradellas, Laval Soustrave, Soubrave et Combe, à Monsany, Fontilhamand, La Ribeyre, La Serve, La Loge Soustrave, Las Douas Leugeas, à Tras La Vialle ; terres de « La Revroge, du Coing, de La Sagne, aux quartiers des Mandatz, de Las Chirouzaz, de Manda, de La Traversavio sive de La Coste, de La Vaulte de Las Sallas, de La Lateyre, de Souvagnion, de Las Feissas, du Sucquet ; bois au quartier de La Sime ; pré au terroir de Combe Tulle ; justice, rentes. — Église St Pierre de « Gliosun ». — Membre de « Eydat » : bâtiments ruinés ; prés et terres « de La Prade de Randave, La Chanonyne, Lacombe, de La Ribeyre, Chastery ; ruines du moulin de La Planche d'Eydat ; terres et prés au tènement de La Garaudie, à Las Leudas, au Chazallet, montagne de Montouzains » ; justice, dîmes. — Commanderie de Bourgameuf (f° 625) : église, chapelle Ste Marie-Madeleine à côté ; communauté de prêtres possédant jardin à « La Font Bourgameuf, pré de La Font, jardin au Bichardon, pré de Las Mornas », maison. Château flanqué de tours dont celle de Lastic. « Grosse tour ronde faicte faire du temps et à l'occasion de Jessemy (Zizim), frère du grand tur Bazaget », fours banaux. Moulins « du Larrier, de Bouzolles, de La Roche ; moulin à drap de Lapparey, y joint le pré de l'Hospital. — Métairie de La Tarrade : bâtiments ruinés, prés de « Las Goulias, de Las Rivallias, terres dou Pargeis, de Las Lougas ; pastoral de La Combe ; jardin, bois Chambon » ; — Métairie de Bonneville : maison « de Chez Guilhaume Durand, granges Neufves, jardins du pré de La Font, de La Croix, de Devant, de Dernier Maison ; prés de La Font, Nouveau, de Pradelle, de Combe Sedon, du Nohault, pastoral de Combe Sadour, de La Gasne ; terres de l'Outre, du Bois, de La Chabane, de La Cousture, de La Porte, de l'Ouche, de Combaud, du Bouquet, de Champt Meynard, Dessoubz Maison, de Las Laudas, de La Chastenière. — Métairie de « Bostz de Ville : maison de « la Chambre Haute, grange du Fouegt, grange du Bled ; jardins de Tras La Grange, de La Grand Chanebière ; prés de Las Combas, Redon, de La Vergniollas, de Las Renardieras, de La Font, de La Sagnie, du Ravegour, des Chamboux, de La Sagnias, de Larfagnias, du Curadis ; terres du Chastener, de La Font, de La Saigne, du Banneau, de La Grande Cousture, la pièce de La Croix » ; bois. — « Les Martis » ; maison « du Grand Jehan des Martis, granges, maison de Chez Marty, étables de Las Bergarias, jardin de La Chanebière ; prés de Maison, de Rieu, de La Font, de La Pause ; terres de La Cousture, Champs Froids ». — Métairie de « Jarretaud » : maison ruinée, grange, étables, jardin de La Chenebière, prés Neufz, du Codert, du Tixier, de Las Combas, du Bois Guilhomy, de Las Goulias ; bois de Las Ybas, de Las Reybetas, des Puis des Prés Ganeaux ; terres Desoubz Maison, de Las Gosseix, de Las Veas, de Dernier La Grange, de La Route, de La Gasne, de Las Goullias, de Las Boighas, de Soubz le Bostz, de Sempeaux. — Grange de « Moureil » : étables et grange « de Chamarres, jardin de Soubre le Fourt ; prés Garreau, Tixier, de La Gasne, de Saly Fontaud ; bois de Las Combas ; terres de Las Goullias, pré de La Sagne, terres de Soubz le Bostz, du Codert, de La Terrade, châtaigneraie de La Grange Verilhe ». — Plaseix : « la maison estagière, granges Vieilles et du Bostz, jardins de l'Ort, des Choux ; prés de La Mergne, Petit Pré, de l'Estangt, bois de La Bétoulhe, de Plaseix ; prés Noullat, Bouthier, de Passegas ; bois Chambon ; terres de Las Costas, de La Font, de La Cousture, de Peu Ample, du Gaschier, du Meilhaud, desoubz Chambon, champs de Las Rebieras, depuis Chambon, de La Coste de La Grilhe ». — Église « St Remy de Bouzolles. — Métairie de Jarretaud. — Église N.-D. de Mazuras. — Église de St Pierre et St Pol de Faux : moulin, jardins de La Chapellenie, du Cimetière, étang. — Église Ste Anne de Mourteyros. — Moulin, étang, bois du Bois Laron. — Église de St Giry. — Église de Montbouchier : moulin, étang, prés de La Gasne, du Molin, de Las Peschieras ; terres de La Charrere, desoubz le Sementery, de Las Costas, de Coudercherie ; chapelle de N.-D. — Chapelle N.-D. de Pitié : chapelle, ruines de bâtiments. — Métairie du Mas Baronnet : maisons, granges, étables, domaine de terres et prés ; bois de « La Pauze ». — Membre d'Arsouse : chapelle ruinée « y a environ vingt ans » ; ruines de bâtiments, moulin, dîmes, rentes, justice. — Métairie de « Bosdeville ». — Église St Jean de Bosmoreau :

église, moulin « de la Cure, pré du Nouveau, jardin et terre de la Cure, dîmes, justice. — Métairie de La Terrade. — Église St Barthélemy de Bonneville. — Métairie de Bonneville. — Métairie de Plaseix ou « Chez Garrat ». — Bois de « La Grand Forestz, le Vieux Bois, des Gres (?), des Martis, du Mas Baronnet, de La Chassagne, La Garenne de Ponier, du Croz, Bois Rauset, La Gellinière ». — Titre de fondation et statuts des sociétaires de Bourgaueuf. — Membre de Reillac et Milhaguet : église ruinée, dîmes, rentes. — Annexe de La Pouge : église N.-D. ruinée, chapelle aussi ruinée, étang, moulin. — Chapelle N.-D. de Larrier, dans un cimetière. — Membre du Temple de Mortesaigne : chapelle servant de grange, maison de la commanderie, grange ; près de l'Estang de La Vergne, de La Font, Masson ; terres dou Racqua, de St Martin, de l'Estangt, desoubz le Vergier, jardin, bois de l'Essear, étang ; moulin, étang de La Villatte », dîmes, rentes. — Membre de Plénartige ; église ruinée ; près de « l'Ospital, au Benadour, de Las Vergnas ; terres du Baladour, Champ de Larfeu, Estranliechu », bois, rentes, dîmes. — Membre de l'Hôpital de Donzenac : maisons ruinées rue de La Martinière, moulin du Cloux ruiné, dîmes, rentes. — Autre procès-verbal pour Reillac et Milhaguet. — Dans ce procès-verbal, enquête sur les déplacements des sociétaires de Bourgaueuf, et le meurtre de Jean Pollier. — Commanderie de Bellechassagne : église sous le double vocable de Ste Croix et St Georges ; château démoli en mars 1588 ; pré, terre des Jardins, fours, moulins, étangs, forêt également détruits ; étang de Villiers aliéné. — Membre de « St Merd-de-Mionaches » : église sous le vocable de St Médard ; cure et commanderie ruinées, pré de La « Baurie », terre, jardins ; moulin ; dîmes, rentes, justice. — Bugeat : rentes, dîmes. — Membre de Chavanac : église, moulin, dîmes, rentes, justice. Enquête contre le curé. — Membre de Thalamy : église, pré de « l'Ospital », jardin, dîmes, rentes, justice. — Membre de Courteix : église sous les vocables de St-Pierre aux Liens et de St-Jean-Baptiste (reliquaire de cuivre rompu par les gens de guerre) ; pré « Claux », moulin ; dîmes, rentes, « droict de nocpes ». — Membre de « St Bauzire Meyssac et Bellafach » : église sous le triple vocable de « St Bauzire, St Jehan-Baptiste et St Elloy » ; ruines de bâtiments ; vignes « de la Commanderie et de la Viquairie, » dîmes, rentes. — Membre de Sérandon et de « l'Hospital, près des Gloutons », avec ses tènements « de Bernard, du champs de l'Eygadis, de Sougarde, de Peyre, de Trasyrou et de La Broue, paroisse de Soudeilles, mentionnés seulement dans les états des rentes (ff. 843, 845).

**48H140 1640.****1640**

## Description physique :

Importance matérielle : In-fol°, papier, 420 feuillets ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visites par les commandeurs « Claude de Montaignac Larfeulière et Léon de Fonsjean » des commanderies de La Tourette (f° 5), Montferrand (f° 26), Le Mayet (f° 54), La Vaufranche (f° 81), Blaudeix (f° 118), Maisonnisses (f° 130), La Croix-au-Bost (f° 143), Charrières (f° 173), Sainte-Anne (f° 191), Temple d'Ayen (f° 215), Puy-de-Noix (f° 242), Celles (f° 253), Carlat (f° 262), Montchamp (f° 285), Pontvieux (f° 318), Farges (f° 336), Vivier (f° 358), Leureuil (f° 370), Masdieu (f° 394), Villejésus (f° 408). — En tête sur le feuillet de garde, blason en couleur du grand prieur François de Crémeaux. — F° 420, cachets des commandeurs de Montaignac et de Fonsjean.

**48H141 1640-1641.****1640-1641**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 401 feuillets ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visites par les commandeurs de Montaignac et de Fonsjean des commanderies de La Râcherie (f° 1), Bugney (f° 31), Les Bordes (f° 95), Lormetaux (f° 142), L'Hôpital de Villefranche (f° 193) : église St Jean-Baptiste, portrait du bailli de Gerlande « enchassé dans une muraille qui sépare l'hostel de la sacristie » ; maison de la cure dont dépendent le « Petit Pré de l'Église, pré à La Planche, terres et vignes à Bois Pinault, au Manseau, aux clos de Lazelet, de Giroudière, de La Balannière, de Perreux, à La Pierre à l'Abbé, aux Marestzmelin ». — Chapelle Ste Marthe (léproserie), dont dépendent le bois « taillis de Ste Marthe, pâturages des Fondrières, du Pereux, à Lescoriou ; bois du Genest Vert ; terres du Pouteau, de la garenne de La Lavandière, aux Nouhes de La Palconnière ; près à Guymières, terres au Bonnault, au Marestz Lual, à Lespignière, en Guerrière, près Villebrette, du Gué aux Biches, des Bruières de St Ladre, à La Chapelle Moyne Martin, en La Croix Gille, à Granoillant, au Clos Rousseau, au Taillis Carrée, au Champt Loiseau, du Pré de Ste Agette, au Petit Chaîne ». — De la fabrique de l'église St Jean dépendent : terre au Champt-Ronjon, vignes à la Grand-Fontaine, au clouz de La Laurée ; terres au terroir Allebaudière, au Pont de Montanger, en Guerrières ; pré au Petites Roches des Marestz, terre en La Baronnie, près les Granges, pré à La Planche du Ruillière, aux Contant, à La Hallebaudière, au Perreux ». — Château, étables, grange, jardin, domaine du « Grand Quartier et du Brequis, de La Petite Noue, La Noizette, Le Cloz de la Vigne, vigne du Cloz de La Pierre à l'Abbé, terre des Aubrois, pré à l'Asne, pâturage du Moulin au Maistre, le Pré au Maistre », dîmes, rentes, justice ; « plus led. sieur commandeur a un droict de plaisir tel que tous les nouveaux mariez aux paroisses de l'Hospital et Villefranche doibvent casser les postz le jour de Noel après vespres, sçavoir ceux de l'Hospital au lieu de la Belle Croix et ceux de Villefranche à La Croix Boissier de Beauchesne et se fauct courir ; lesquelz post sont fournis par les jeunes hommes appelé bachelier desd. paroisses, qui courent après et s'il les prenne, les jeunes mariez paye les postz, et s'il ne sont pris, il sont franc et quitte desd. postz, et s'il sont déffaillantz led. jour à cassé et courir, il doibvent trois livres d'amande » ; four et pressoir banal, maisons de La « Banie ?, de La Hubelauterie », auditoire. — Église de La Madeleine « toute voutée en façon de croix » ; maison de la cure : terres de « La Fausse à Loizon, au-dessus des Charbonnières, au Clos Rousseau, aux Chaubillons, à la Buserie, à La Allebaudière, au Clos Granger, aux Guedières, au Poirier Marguet, le Courtil Chappeaux, au Clumeteau, au Plant du Riot ; près de La Burette, de La Fausse-Regnault, du Champt aux Prebrestes, le Pré Curé, le Buisson de la Cure ; bois du Courti Curé ; vignes de La Mignotte, au Cloz du Fossé, aux Giraudières, au Clos de La Pierre à l'Abbé ; bois aux Trachetz » ; rentes. De la fabrique



dépendent des terres « au Bois aux Frères, à La Croix Fourneau », des rentes. — Métairie de « Chinon » : maison, grange, bergerie ; tènement des « Pastureaux aux Buefz, le Pastureau Cloz, le Petit Pasturaux, La Noue du Chazaud, les Petites Noues, le pré Mabout, le pré des Forestz, les terres du Cloudz, La Pairière, les terres de Devant la Maison, La Massonne, La Croix Gille ». Métairie de Montauger : maison, grange, étables, jardin, vigne, pré « de Guérigny, terres des Baronnières, des Aubiers, à La Planche au Sie, des Long Gronay, de La Croix Gailliard, Pinon ». — Membre de Vierzon et Merry : terres, pré, rentes, « droict sur les cordonniers de Vierzon, qui est que chacun courdonnier doit tous les ans aud. s. commandeur deux paires de soulliers à une simple semelle ». — Membre de Villedieu-sur-Cher : église, maison de la cure, jardin, vigne « des Parentes, près du Bois des Noue, du Hault des Gains, du Part, des Arrachis, de la Vallée, Nouveaux ; pâturages du Gué du Tertres ; taillis du Bois Pepin ; terres des Bruneaux et Brigadone, de l'Estang, des Nouhes, aux Aulnes, aux Vallées, à La Vallée Pillaut, de Marie Perrochon, à La Noue de l'Hospital, au Crouil Garnier, à La Suze Aumon, du Grand Lac, le Marc Ruissuli, les Suelves, les Manisière, près le Chauchis, La Chaney, Labaupin, les Bauchis, le Bouchis, à La Salle » ; dîmes, rentes. — Membre de « Lespinas » : chapelle, métairie, grange, étables, jardins, vergers, garenne « des Grandz Garennes, taillis de La Petite Garenne, pâturages des Petitz Prez ; terres de les Seriz, la Pièce du Milieu, les Soubzterrains, La Place, les Bournefz ; étang de Lespinas ; près des Gains, de Fleury, de l'Hospitaux, Dormillonne ; terres des Pastureaux. Tènement du « Bois-Gaultier » : près « des Bois Gaultier, des Gatelles, aux Hospitaux ; terres de Les Faux, les Noues », rentes, justice. — Membre du « Bourg de l'Hospital de Vallance » : maison, étables, granges, four banal, rentes, justice. Métairie Ste-Catherine : chapelle Ste-Catherine, métairie, grange, bergerie ; jardins, garenne, bois de « l'Hospital Ste-Catherine, terres des Arpans, du Grand Fossé, la Geniaire, aux Marchais de Denize, la Chappelière, le Chamboing, la Gazonnière, près sur la rivière de Néon ; bois de l'Hospital, de Breviande ; terre des Bruières ». — Membre de l'Hôpital de Bourgneuf : église en partie ruinée, cure dont dépendent les terres « de la Cave, de devant la Maison des Tilloux, près à la prairie des Vallées, de la Ripardière, Bezandois, des Espines, des Eschaussés, de l'Excurtion », rentes. De la fabrique dépendent terres à « Bourgneuf, près de Pré Bone, au pré de la Fontaine, Garain, Desfertz, des Espines, des Eschaussées, de l'Escourcion ». Métairie de Neuf Bourgneuf : maison, grange, jardins, vergers, terres de « la Grand-Pièce, du Pré Bournin, de La Hercher, La Justice, le Champt de Pré ou les Bournay, à La Gravoille, moulin de Balleseine » ruiné ; justice, rentes. — Métairie du « Vieil Bourgneuf » : chapelle Ste-Marie-Madeleine, maison, grange, étables ; jardin, verger, pâturages, bois de « Chesalier, terres des Percemoles, des Grandz Champtz, des Bergeries ; près des Barres, des Bergeries » ; rentes. — Métairie de « Breivande » : maison, grange, étables, jardins ; terres de « La Charpellaye, La Tierarye ; près de l'Hospital » ; dîmes, rentes. — Commanderies de Morterolles (f° 257), Pauliat (f° 283), St-Romain-en-Gal (f° 319). — Commanderie de Saint-Paul : chapelle sous le double vocable de St Jean-Baptiste et St Blaise, près de l'autel « est le portrait de frère Aymard du Puy, grand prieur d'Auvergne, avec ses armoiries d'un lion de gueulle rampand en champt d'or, et d'autre cotté le portrait de feu frère Anthoine de Chanteaubodeau..... et d'autre cotté en lad. chapelle est l'espitaphe du susd. frère Aymard du Puy » ; château, prisons, bâtiments brûlés « au temps des troubles des guerres de la religion », moulin banal et « champt du Moulin », four banal, maison « de Paradis », jardin : métairie, étable, grange, tènement de terres et prés, terres et vergers « du Pré du Puys, tènement aux Rigaux, terres en Champt Richard ou Champt Serre, vigne au Mas de Maroc, terre au Champt du Moulin ; bois du Grand Bois de la Commanderie, au mas de Rame Vieille » ; dîmes, rentes, moyenne et basse justice. — Membre de « Crispalot » : rentes. — Membre de St Sauveur : église sous le vocable de St Sauveur, maison de la cure, terre de « l'Hospital ». — Membre « du Larys » : église sous le double vocable de St Jean et de St Blaise, moulin ruiné, terres au « mas d'Espieys » ; rentes, justice. — Membre de Montfalcon : tour carrée, bâtiments ruinés ; pré « du Seigneur au mas des Pattaux, bois du Commert, moulin ruiné « il y a plus de cent ans » ; rentes, justice. — Commanderie de Chanonat (f° 373). — Cachets des deux visiteurs.

## 48H142 1641-1642.

1641-1642

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 464 feuillets ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visites par les commandeurs de Montagnac et de Fonsjean des commanderies d'Olloix (f° 1), Devesset (f° 42), Tortebeffe (f° 137), Feniers (f° 173), Limoges (f° 204), Verrières (f° 253), St-Georges (f° 272), Bellecombe (f° 320). — Commanderie des Échelles : église Notre-Dame desservie par un collège de six prêtres (13 autrefois), « quatre grandz fenestres vistrées, dans le cœur, avec les armes d'un costé de son Altesse de Savoye et de Madame, et de l'autre costé celle de la religion, du feu grand maistre de Vignaucourt et du feu sr d'Andelot, qui l'a faict faire à neuf..... Et dans le cœur,..... le tombeau relevé en bosse, partie de marbre, avec l'effigie de dame Beactrisse de Savoye, veufve de feu Rémond Bérenger, comte de Provance, fondatrice de lad. commanderie des Eschelles, lequel tombeau le feu sieur commandeur d'Andelot a faict faire et mettre dans lad. esglise, et le sieur moderne commandeur l'a faict transporter à un coing du cœur, proche le grand autel, pour donner plus de commodité aux prebstres de faire le service » ; deux chapelles, dont une aux Chartreux, l'autre de St Roch ; sacristie ; parmi les reliques retirées de la Ste Chapelle de Chambéry, où elles avaient été portées du temps des guerres : « une croix d'argent avec un cruciffiz, dans laquelle y a des relicques de st Pierre et de st Paul, de la lance de Nostre-Seigneur, de facie Domini, de saint Jean-Baptiste, une dant de st Jean l'Evangéliste, et du lic (sic) de Nostre-Dame ; une teste d'argent, où il y a des relicques des onze mille vierges ; un ange d'argent doré tenant en main un relicquaire où il y a la robe de pourpre de Nostre-Seigneur, du linge duquel il estoit seinct à la Cène, du saint suaire, de ses linges quant il estoit petit enfant ; une croix d'argent doré avec une N.-D. et un st Jean, pour porter avec le baston ; une table d'yvoire, où est le nouveau et le vieil testament ; reliques du sépulcre de N.-S., de ste Pétronille, de la Magdeleine, de st Thomas Quantorbie, de Ste Appollonie, de st Laurent, du sépulcre de la Vierge, du sépulcre de ste Catherine, de celluy de st Pierre, de la cresche où N.-S. naquist, de st Christophle, de st Philipes, des trois enfans de Babilonne, de la table de la Seine, du sang de st François »..... ; maison de la cure, trois maisons pour les sociétaires, maison de la commanderie ; « mesures et ruynes de l'ancienne esglize collégiale et chasteau de lad. commanderie, tout uny ensemble, sur une petite colline où souloit aussy estre le cloistre des collégiatz, le tout à présent ruyné, lesquelles ruynes sont arrivées du temps des guerres civiles par l'armée de mons de Nemours composée de Néapolitains » ; près « du Seigneur, des Noire Combas, des Mallier, dans l'Entre deux Gier, aux Bouches, de la Serve, des Femmes ; bois qui « confrontent aux bois et montagne de la Grande-Chartreuz, d'un costé, la montaigne et bois de

l'Aiguebelette ; dîmes, rentes, justice, droit de chasse et de pêche « en l'eau de l'Ardinette ; plus appartient aud. sr commandeur toutes les langues des beufz, lombles des porceaux et les testes des veaux de tout le bestail qui se tue dans sondict mandement » ; four banal. « Aulmosne générale à tous allans et venans deux fois la sepmaine, pendant le temps de caresme, sçavoir le dimanche et jedy, appelée l'Aumosne des Clochertz ». Moulins « de la Ville, d'Eschallions, de Chalé, battoirs à chanvre, scierie. — St-Pierre-de-Genebros : église St-Pierre, maison de la cure ; chapelle Ste Madeleine, au milieu d'un bois ; jardin, pré à « Noirecombe » ; rentes. — Membre de l'Hôpital St-Jean de Moirans » : chapelle dont les cloches « ont esté portées au chasteau à cauze des guerres » ; château, grange, pigeonnier, écuries, pressoir ; blason du commandeur « de Pepetières », sur une cheminée ; trois moulins à blé, battoir à chanvre, tènement de verger et vigne, vigne à « La Buysse, pré à Morges, terre du champ de la Grange, pré de l'Hospital, forêt de chênes aux Rivoires » ; rentes. — Chapelle Ste-Catherine de Voiron ; confrérie du Rosaire, maison, tour carrée, ruines, jardin, pré Ste-Catherine, rentes. — Membre des Abrets : église, « au dessus de la fenestre qui est au milieu du cœur par le dehors et le dedans sont les armes de frères Hugues d'Ageu, commandeur des Eschelles, avec la croix de nostre Ordre, desnottant par ce moyen en estre le fondateur, estant lesd. armes gravées dans la pierre, néantmoins, le sr de La Palue des Abrais a faict mettre un banc au lieu et place de celluy du sr commandeur, faict eslever ses tombes dans la nef, au devant de sa chapelle »... maison de la cure avec jardin et pré de « La Tilletière » ; dîmes aux chanoines de Vienne, à l'évêque de Belley et au sr d'Hautecombe, justice au sr de La Palud ; rentes. — Commanderie de Chambéry : chapelle au quartier du Reclus, cimetière, jardin, rentes. — Membre « du Thovet » : chapelle desservie par les Dominicains de Montmélian, terres, dîmes, rentes. — Membre d'Aiguebelle « autrement de la Vraie Croix » : chapelle de la Vraie Croix, « ruinée par les gens de guerre », terres et prés, rentes. — Membre du Temple St-Michel, en Maurienne : chapelle St Jean-Baptiste, « des reliques du sépulcre Mont-Calvaire, du cierge que fust apporté par l'ange à la vierge Marie, le jour de la purification ; du sépulcre, de la vierge Marie, de la coste de st Jean-Baptiste, patron de lad. chapelle, des os st Estienne, des os saint Fabien et Sébastien, des os de saint Cristophle, des os de saint Aymon, des os de saint George, des os de saint Blais, des pierres desquelles saint Silvestre fust lapidé, du sépulcre Marie Magdelaine, du sépulcre de sainte Apolonie, de St Sépulcre, de sainte Barbe, du sépulcre de saint Hiérosme, des os de saint Vincent et des os de saint Denis, au bout desquelles reliques est escript qu'il y a indulgences de quatorze mil ans, aultant de quarentaines de jours et la septiesme partie des pénitences enjoinctes, le tout dans une bourse de brocar »... ; prés, vigne, terres ; rentes. — Membre de « l'Hôpital St Jean dessoubz Conflans » : chapelle « St Jean de Bonnassine » sous le vocable de N.-D., grange, terre et pré ; église St Jean-Bapt. de l'Hôpital ; pré de la Contamine, vigne au Pertuis ; rentes. — Membre d'Allevard : chapelle, ruines à côté, terres et bois, montagne du « Haut du Pont » ; rentes. — Membre d'Acouey : chapelle, château, granges, réservoirs à poissons ; terres « du Colombier, au plan de Furans, marais canalisé ; prés de l'Ourme, Soubz Charon, de Buisserion, terre du Batteau, vignes en Charon, à Gouterard en Albion, châtaigneraie ; bois de Ea Bletonaz, Horgue, du Petit Chesne ». — Membres de « Mesaige, du mandement de Vigile ; de Valey et Vardotte ; de Romeran avec ses despendances qui sont St Jean de Plout et St Jean de Bard, de Serguene au pays de Valay, Pontcharra » seulement mentionnés. (ff. 402, 434). — Commanderie de l'Hôpital du Fresne ou Lieudieu (f° 438). — Cachets des visiteurs.

## 48H143 1642.

1642

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier ; 422 feuillets, 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visites par les commandeurs « de Montagnac, Jean d'Oradour St Gervazy et de Fonsjean », des commanderies de Chamberaud (f° 1), Bourgneuf (f° 20), Bellechassagne (f° 106), Courteserre (f° 150), Montbrison (f° 186), Chazelles (f° 224), Les Feuillettes (f° 258). — Genevois ou Compressières : église sous le vocable de St Sylvestre, sacristie, chapelle N.-D. aux confrères de la Compassion, cure, château, grange, métairie, étables ; jardins, terres « de Hospitalière, des Maraiz, vers Les Bois ; vigne de la Cure, terre aux Utains, prés aux Bordes, de Tréschusarmand, à Landressy, terres à Chabot, en Batosse, en Batessesse, soubz la Vigne, de Labonest, en Combe, en Folie » ; dîmes, rentes. — Membre de « Colligny-aux-Vuaches » : chapelle, maison, granges, étables ; prés de « Jorrent » ; rente, dîmes. — Membre de « Muzinan » : église sous le vocable de St Blaise, cure, terre, pré de la Cure, dîmes, rentes. — Membre de l'Hôpital de Dorches : église, terres, pré, bois, dîmes, rentes. — Membre de « Chesne » : dîmes, rentes. — Membre de La « Chaize » : dîmes, rentes. — Membre de La Sauveté et Mussy : chapelles, granges, moulins ; prés « de Renaut et de la Loye de Mussy ; vigne du Clodz du Temple », dîmes, rentes. — Membre de l'Hôpital St Jean d'Annecy : chapelle servant aux Pénitents noirs, maison, jardin, rentes. — Membre de « l'Hospital St-Jean de Droyse » : chapelle, domaine, rentes. — Membre de St Christophe d'Hauteville : chapelle St Christophe, dite l'« Hospital St-Christophle » maison, grange, domaine, « vigne Blanche, pré Buiet, terre du Champ Jaccain, terres à Allinay, prés à Belloy », dîmes. — Membre de l'Hôpital St-Jean de Clermont : chapelle, maison, grange, étables, domaine, bois, vigne à « Cheselles » ; dîmes, rentes. — Membre de l'Hôpital St-Jean de la Verpillière : chapelle, maison, grange, étable, domaine, bois de « La Ravoire, prés à Rossier, pré Esmaret » ; dîmes, rentes. — Commanderie de Laumusse (f° 359). — Commanderie de Macon : « isle albergée y a fort longues années, proche les murailles de lad. ville de Mâcon et la tour de Marandon, sur la rivière de Saulne, en laquelle souloit estre une petite chapelle desdiée à St Jean-Baptiste, nostre patron, appelée à présent l'ille St-Jean de Mâcon, de laquelle chapelle n'y a à présent aucuns vestiges ny aparance » ; rentes. — Membre de Belleville : maison et jardin près la porte du Vivier ; métairie et grange en partie ruinées, ruines de « beaux bastiments », terres « de la Gravallière, Grande Terre, au Gouchey, la Garaine, en Sadan, aux Chanavières ; prés dans l'Île de Montmerle, les Grandz Piedz, Petit Pré de la Garaine » ; dîmes, rentes. — Chapelle du Temple de Peyzieux, ruinée « y a plus de sept vingt ans », rentes. — Chapelle « St Jean d'Essardz », ruinée : dîmes. — Membre « d'Espinassier » : chapelle, château, grange, prés « de Grand Pré, Laprée, terre de la Vigne, jardins ; bois du Grand Bois de la Commanderie, des Brosses, de la Commanderie à Monchalont ; moulin ruiné au Champ de Ladellier » ; dîmes, rentes, justice. — Annexe de « l'Hospital St Jean-d'Assye » : dîmes et rentes sur la terre de « Lys » ; église de Montagny. — Annexe de Lunisey ou Neuglissois » : dîmes, rentes. — Annexe de « l'Hospital St-Jean de Genouilly » : chapelle, clos, pré de « l'Hospital, bois de Brocedon », rentes. — Annexe de Launay : chapelle, ruines de maison et de grange, terres de « la Croix, des Roues, de la Cluperie, la Grand Pièce, les Grands Theillon, prés, bois, vigne des Fondrières » : dîmes, rentes. — Annexe de « St-Jean de Vantrigny » : chapelle, tènement de terres et prés, bois du « Gros bois de la Chapelle

St-Jean » ; rentes, justice. — Annexe de « Fayot » : ruines de bâtiments, rentes, justice. — Église St-Sulpice de Baudemont. — Cachets des visiteurs.

48H144 1652.

1652

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 289 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visites par les commandeurs de « Montagnac Larfeuille, Jean-François Colombat, Léonard de Vaudray, Gaspard de Maisonseule, Lous-Duménil-Simon de Maupas », des commanderies de Chambéry (f° 7), du Temple de Dôle (f° 21) : chapelle sous le vocable de St Denis, bâtiments en ruines, tuilerie, prés et terres ravagés par le Doubs ; bois dévasté « par l'armée du roy très chrestien et achevé par messieurs de la ville de Dôle, quand le siège a esté levé, et nous a led. sieur commandeur dict que lad. ruine avoit esté faite par les pères Jésuistes, par les pères Cordeliers et encores par les Bénédictins et des principaux de messieurs de la ville de Dôle et de messieurs du Parlement, qui est la cause que led. sieur commandeur n'a peu avoir raison de lad. dégradation, mesmes après les monitoires et un scinificavit de Rome, il y a esté fait deffiance de passer outre » ; vignes ravinées par les eaux. — Membre de « Bauverans » : bâtiments ruinés ; dîmes ; « dans led. village n'y a aucuns habitants qu'un laboureur » ; moulins et fours ruinés. — Annexe d'Éclangeot, collation à la cure, dîmes. — Domaine de « Parrecy » : terres des « Mouvilles de Larault et de la Corvée du Cerisier », en friche. — Annexe de St-Georges de Gillefontaine : chapelle ruinée, terres et prés en friche. — Annexe « du Bouchault » : terres et prés en friche. — Membre de « Salignay », en commun avec le chapitre de Besançon : prés et terres en mauvais état, bois de chênes. — Annexe de La Loye : terres des « Corvées du Temple ». — Membre de « l'Albergement de St-Jean » : chapelle, villages ruinés, étangs, bois ruinés. — Domaine de « Guerdizan » : terres, vignes, prés en friche ; collation de la cure de « Chevignay ». — Membre du « Temple de Changin » : ruines de chapelle et maison ; terres « de la Petite Corvée, l'Isle Brenat, la Corvée de dame Isabeau, la Croix Blanche, Lonchamps, le Champ de la Pierre ; prés de Leuzette, l'Estolle, à l'Abergement, au terroir de Grozon ; vignes de Longerye, Bérange à Montigny » ; rentes. — Commanderie de Salles et Montseugny ; Salles : chapelle en partie ruinée, maison en reconstruction, « ladicte maison a demeuré sans habitation l'espace de quatorze ans, ce qui l'a ainsi ruinée » ; granges et métairies ruinées, terres en culture depuis deux ans, pré ; « pour les boys, ilz sont en bon estat et de beaucoup augmentés, à cause des malheurs du temps, que ce pays là a demeuré sans aucune habitation, les bastiments ne s'estant ruinés qu'à faute d'estre habités, le feu n'ayant point passé en ces pays là, lesd. boys et broussailles contenues en ladicte visite de 1614 ne sont point diminués, au contraire de beaucoup augmentés, presque toutes les terres de la province estans venues en bois » ; étang, moulin ruiné ; justice, « il n'y a encores d'officiers d'autant qu'il n'y a eu encores d'habitans jusques à présent que commence à ce repeupler » ; droit d'usage « au bois du Fays » en commun avec les habitants de Cubry, dont les visiteurs n'ont trouvé « aucune chose par tiltre ny tesmoings, presque tout le peuple estant mort pendant la guerre de ce pays, et la peste les ont tous tués, dans tel village où il y a eu deux et trois cens habitants, ne s'y en trouvera pas trois à présent » ; vignes et prés ruinés à « Cherrier », pré à « Rupe, grange de Vaux, villages d'Endela, de Vanne, de Fleurey », ruinés. — Membre de Laine : chapelle, granges, moulins ruinés, bois, terres des Rotures. — Annexe « St Pierre de Beigny », deux églises fermées, « le tout perdu et ruiné en ce pays là ». — Membre de Montseugny : « aucuns des bastiments qui souloient y estre, les bois venus partout de la grosseur de la cuise d'un homme, l'esglise et le chasteau tout ruinés par le feu, ledict sr commandeur d'à présent a fait bastir un chasteau tout de pierre, d'autant que celui qui y estoit n'estoit que de bois et de torchy », église neuve, grange, étangs, prés, bois tous en bon estat et de beaucoup acrus, attendu que pendant que la province estoit desabitée, tout est venu en boys, mais ilz sont tous communaultz, c'est-à-dire commungs au village, ceux qui ont du bien en iceluy qui s'y veullent restablir y auront part », dîmes, « quand à la juridiction on ne la peult exercer, attendu le peu et point de subjectz que y a, les officiers qui estoient sont tous morts pendant les guerres ou de la peste ». — Four banal à « Germigny » ; pré à Aubigny ; fours à Broye ; annexe de « Vallay et Licourt. » — Annexe de « Autheroille » : chapelle, petite maison pour un hermite, maison ruinée, grange, terres, prés, étang, bois de « Chausney, Pertuis, à la Boulloy et la Brosse d'Autereille », justice sur « Mallan », collation à la cure de « Valley », dîmes. — Annexe de « Vadan », four banal, dîmes ; collation aux cures de « Veneres », de « Chantonay ». — Annexe de « Malan » : chapelle Notre-Dame, « pour le pressoir on en n'a « trouvé aucune chose, ny aucune personne » qui « l'aye peu dire, y ayant point d'anciens, car les guerres ou la peste ont tous tués. Les vignes..... du Coullombier sont en friche de longtemps et n'y en parroist point » ; droit de bac, vigne, prés du « Breuil de Versaude, Grand Pré de Versaude, du Vernoy, de Théé, du Portail ; terres de la Corvée desoubz la fin de La Croix, la Courverte desus la fin de La Croix, Grand Champ du Cros, Petit Champ du Cros, le Champ de Pomeroy de la fin de La Croix, le Champ du bas de La Fin, le Champ de Craves, le Champ de Fontenette de la fin de La Croix, le Champ de La Combe des Désert ; à la fin des Posses : Champ de La Petite Court Verte, Champ Bavoillon, Champ du Vizel, Champ de la Vigne, Champ Pousseau, Petit Champ Pauseau, la Corvée de Chanoy ; à la fin Daval : Champ du Bres, le Champ des Fournes, Champ à la Brebis, Champ Loujot, le Grand Cistour, le Petit Cistour, le grand Varrenne, la Petite Varrenne ». — Annexe de Charcenne albergée. — Juridiction d'Avrigny. — Justice de Renève. — Commanderie d'Arbois : chapelle, maison, granges, étables ruinées, prés plantés de noyers, vignes en friche, rentes. — Membre de Varessia : prés, terres en friche, dîmes, rentes, justice. — Membre de Gravelouse : église, grange, maison ruinée, verger, chenevière, dîmes, rentes, justice. — Membre de « Greuze » (Grusse) : chapelle, rentes. — Temple de Besançon : chapelle, maison ; jardin, rue du Temple, « par derrière l'esglise de St-Maurice, terre, pré du Temple, vigne de « la Tampelière, arrachée, de Vallere, en Mercurol », rentes ou collation aux cures de « Dannemarie, Villier-Bussy, Auvénay, Avanie, Verre, Novilliers d'Avanne ». — Membre de « Villedieu-en-Varay » : église, « les parroissiens au nombre de quatre » ; maison ruinée, dîmes ; terres de « la Corvée de Lager, Corvée du Per, Corvée du Puy ; prés de Narbon, le Couzelot, le Chazault, vignes à Saulx ; vergers à Saulx, sur les Prez, pré Rigoulet, justice ; « les jeunes hommes de lad. Villedieu et ceux qui servent domestiquement au village, estants à marier, sont obligés sur paine de trois solz Estevenants, d'amande, par chacun des deffailants, de trois fois pendant l'année, assavoir le jour de Noël, de la Toussaintz et de la Purification de Nostre-Dame, dicte Chandeure, porter une grande tronche de bois au feu de la cuisine dud. sr commandeur, lorsqu'il demeure en sad. commenderie, et en l'absence d'iceluy, à ceux qui ont charge de la maison. Et lesd. jeunes hommes et vallets ont l'auctorité à chacun desd. trois jours de prendre une michotte de pain à leur choix, de ceux

qui sont offerts en la chappelle joignante lad. commendierie et led. sieur commendeur a le droict de monter sur lad. tronche, sy bon luy semble et lesd. enfants et vallets sont obligés de le porter en telle esquipage jusques à la cheminée » ; rentes, justice. — Membre de Dammartin : église St-Martin ; terres des « Champs d'Allants, des Maneures, du Champ de Servans, Planches de Vaut Faix ; pré du Breuil » ; dîmes, rentes, justice ; droits sur les villages de « Chassau (chappelle Notre-Dame), Sallans où il n'y habite présentement aucune personne ». — Chapelle N.-D. de Fay ruinée. — Commanderie de Villedieu-en-Fontenette : église, dont deux cloches furent enlevées par des gens de guerre ; dîmes, rentes ; maison, moulins ruinés ; « tous les habitants dud. lieu de la Villedieu ayant chariots, charettes et chevaux doibvent aud. sieur commendeur chacun an, la veille de Noel, une voicture de bois qu'ilz prennent au bois Desquevilliers, appellé les bois La Jeus ; et l'on leur doibt pour chaque voicture une miche de pain de la valeur d'un petit blanc » ; justice ; « le jour de la feste de st Thomas, les habitans Daiquevilliers sont tenus amener et presenter aud. sieur commendeur, ou à ses admodiateurs, un forestier ou garde pour la conservation dud. bois La Jeus, pour prester serment entre ses mains, à paine de l'amande aplicable à son proffict, et ledict sieur commendeur leur doibt donner une paine de vin, en luy présentant led. forestier et lesdictz habitans dudict Esquevilliers doivent cinq solz aud. sieur commendeur » ; terres, prés, vignes, bois ; redevances sur « Bassignay, Banginon-les-Conflans, Saux. l'abbaye de Clerfontaine, Melincourt ; Grange de Montcourt dict des Orces où il y avoit granges, maison, moulin et battoirs de chanvre avecq quantité de terres et prés, lesquelz sont à présent incultes, sans aucune apparence de bastimens, prés du Breuille et des Hers à Vesoul, vignes au finage des Chaux, de l'Hospital, de Charrier ». — Membre de « Fontenet-la-Ville, en terre de surciance ou neutralité entre Loraine et la comté de Bourgogne, despendante de lad. commendierie de la Villedieu, en laquelle nous n'avons esté, pour estre tant l'esglise parochiale que autres bastiments ruinés et inhabités et tous les domaines en friche, n'y ayant habitant audit lieu de Fontenet, d'autant qu'on les contreignoit aux contributions de France et de Loraine ». — Membre de Velorcey : église sous le vocable de St Laurent, dîmes, rentes, « quand aux domaines..... on en jouit et le deffrichent au mieux qu'ilz peuvent chaque année un peu », moulin détruit ; justice. — Membre de Meurcourt, eschangé avecq le membre de Villiers-le-Temple » : église St-Vincent, cure, moulin ruiné, bois de « Chastelet et de La Morenne ; terres de la corvée de La Combe de Socenay, ez Grands Royes, aux Courtes Royes, au Crey, à Trépières, au Champ des Prés, au Champ de l'Espine, au Pré Jeillard, à la pie Blanchet, aux Voisiers, au Champ Charreton, en Seroux, aux Mures ; prés du Breuil, les Méries, La Planche aux Fevres, Grand Pré, Jeillard, Daulrupe, La Malladière ». — « Nous n'avons est faire la visite du membre de Vallentigney, en Allemagne, rière le comte de Montbelliard, auquel sont tous hugenots et ne veulent permettre qu'aucun estrangier facent recharge des biens qui sont sur leurs terres ». — Membre de « Presle » : prés et bois ; annexes de « Liévans » domaine en friche, de « Chassay », prés, dîmes, de Dampierre : église Notre-Dame, dîme, domaine, de la « Maison du Vaux » : dîme, justice, de « Tieffran » : dîme, moulin de Millodon, ruiné, cens sur « La Villedieu lez Quenanche, Reuhans » ; grange de « Vauregnaux » ; prés au quartier dit « le Bruslé » dans la prairie du bourg de Port sur Saône. — Membre de Lavigney : église St-Pierre, four, moulin, terres, prés, vignes, dîmes, rentes. — Commanderie du Temple de Salins : chapelle, maison de la commanderie, droits sur les sauneries, de rouage, vignes à « Margilien, au Lafens, en Rousset, à Riante, à Chambenault ». — Membre du Temple St-Jean de « Sezenay » : chapelle, prés de « La Nuée du Temple, de Sepoix, le Font du Moulin, la Nue du Thoillon, Effuillée ; bois de La Chaney, de la Combe ». — Membre d'Amancey : chapelle du Temple St Jean, four ruiné, rentes. — Membre de Vuillecin, « presque tout en ruine, le duc de Vemard ayant tout ruiné et pillé en ce pays là et bruslé » : chapelle, terres, rentes. — Commanderies des Échelles (f° 95), de Genevois (f° 121), Mâcon (f° 155) ; membre du « Baudulin, paroisse de Dompierre, de Chateau sur Corchenon » ; — de Laumusse (f° 180), des Feuilletts (f° 202), de Bellecombe (f° 225), de St-Romain-en-Gal (f° 243), St Paul (f° 256), du Temple de Vaux (f° 272), membres : « Temple de Tirieu, Montiriacle, l'Hôpital de Charvieu, Temple de Pomiers, La Tour du Pin, temple de Bessay, grange d'Aumenas, Montchausson » (V. St Georges, 48H139).

**48H145 1654.****1654**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 4 et 339 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visites par les commandeurs « Gaspard de Maisonseulle, Foucaud de St-Aulaire, Charles-Philibert Mignot, Jean-François de Colombat » des commanderies des Bordes (f° 1), de Farges (f° 33), La Croix-au-Bost (f° 49), Vivier (f° 66), Leureuil (f° 81), Masdieu (f° 104), Villejésus (f° 114), Maisonnisse (f° 127), Chambereau (f° 141), Charrières (f° 149), Ste Anne (f° 159), La Vinadière (f° 175) : église sous le double vocable de Saint Blaise et de saint Cloud, ruines de l'ancien prieuré du St-Sépulcre, moulin banal, prés de « La Longe, de La Redonde, de La Tanche » ; grange, jardin ; prés de La Fond, de Gliaton, d'Aupont, de La Gane ; terres de La Ganne, Champt de Laleau, des Pradeaux, de La Gouste, de Tras-le-Bois, du Coullombier, de Lorgrand, bois de la Bessade ; — domaines de Coulogne : maisons, granges, étables, prés, terres, bois ; — chapelle de « Surgedié », sous le vocable de St Sulpice ; — église de Fourmoux sous le vocable de la Nativité de la Ste Vierge, rentes, dîmes ; — chapelle d'Orluc, sous le vocable de St Pierre ; chapelle détruite dans la paroisse de Voutezac, vignes au terroir de « la Maganie ». — du Temple d'Ayen (f° 184), Puy-de-Noix (f° 203), Pontvieux (f° 209), Celles (f° 222), Tortebeisse (f° 227), Olloix (f° 243), Montbrison (f° 266), Chanonat (f° 286), Bugnay (f° 303).

**48H146 1655.****1655**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 2 et 528 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visites par les commandeurs « Foucaud de St-Aulaire, Jean-François Collombat, Gaspard de Maisonseulle et Charles-Philibert

Mignot » des commanderies de Lieudieu (f° 1), Villefranche (f° 15), Lormeteaux (f° 67), Morterolles (f° 95), Pauliat (f° 117), Limoges (f° 138), Bourganeuf (f° 168), Blaudeix (f° 226), La Vaufranche (f° 238), Feniers (f° 271), Bellechassagne (f° 286), Chazelles (f° 310), Devesset (f° 327), Verrières (f° 368), Marche et Mayet (f° 380), La Tourette (f° 399), Courteserre (f° 409), Montferrand (f° 426), Montchamp (f° 450), Carlat (f° 483). La Râcherie (f° 502).

---

**48H147 1666.**

**1666**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 15 et 231 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visites par les commandeurs « Alexandre de Coustaing de Pusignan et Léon de Fonsjean » des commanderies de Salins (f° 1), Arbois (f° 29), Dôle (f° 73), Villedieu-en-Fontenette (f° 145).

---

**48H148 1670.**

**1670**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 158 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visites par le commandeur « Michel de St-Julien S-Marc et Étienne de Pradal » des commanderies de Bourganeuf (f° 3), Bellechassagne (f° 87), Charrières (f° 113), Ste-Anne (f° 131).

---

**48H149 1680-1682.**

**1680-1682**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 4 et 731 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visites par les commandeurs « Jean-Léonard de Sainte-Colombe du Poyet, César Bonier, Michel de St-Julien St-Marc, Claude Hugon du Pra de Magoutière, Charles-Robert de Lignerac et Étienne Pradal, Léonard Dumontaleycot, communiste de Bourganeuf, et Darigal », des commanderies de Genevois (f° 3), Salins (f° 70), Dôle (f° 92), Salles et Montseugny (f° 126), La Villedieu (f° 172), Arbois (f° 234), Bugney (f° 272), La Râcherie (f° 323), Mâcon (f° 388), Bourganeuf (f° 435), Maisonnisses (f° 486), Pauliat (f° 511), Morterolles (f° 521), Limoges (f° 549), Masdiou (f° 570), Villejésus (f° 590), Puy-de-Noix (f° 620), Montchamp (f° 632), Celles (f° 708).

---

**48H150 1682-1683.**

**1682-1683**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 3 et 680 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visites par les commandeurs « Charles-Robert de Lignerac, Jacques de Villelume de Barmotet, Charles de Fasson de Sainte-Jay, Étienne de Pradal, Jean de St-Viance, Alexandre de Talaru-Chalmazel, Claude-Hugon du Prat de Magoutière, Adrien de la Poype-Serrières et les prêtres d'obédience Darigal, Joachim Granges, Pierre Thauray, Étienne Colin, Jean-Baptiste Chazard, Léonard de Montaleycot, Louis de Coingt, Antoine Fournet », des commanderies de La Tourette (f° 1), Lieudieu (f° 29), Lormeteaux (f° 73), Feniers (f° 176), Blaudeix (f° 221), Pontvieux (f° 236), Chambereau (f° 290), Les Bordes (f° 308), Marche et Mayet (f° 364), Chazelles (f° 396), Le Vivier (f° 436), Farges (f° 451), Temple d'Ayen (f° 471), La Vinadière (f° 491), Les Échelles (f° 501), Montferrant (f° 578), Chanonat (f° 619), Courteserre (f° 654).

---

**48H151 1684-1685.**

**1684-1685**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 3 et 646 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visites par les commandeurs Claude de Montagnac-Larfeuilère, Adrien de La Poype-Serrières, Jean de Rochedragon de la Vaureille, Louis de Chaucecourte-Lepinat, Jean-Louis Garnaud, Léonard de Sainte-Colombe du Poyet, Jean de St-Viance, Étienne de Pradal, Charles de Fasson de Ste-Jay, et les prêtres d'obédience Pierre Thauray, César Bonier, Louis du Coingt, des commanderies de Leureuil (f° 1), Villefranche (f° 36), Bellecombe (f° 66), Charrières (f° 114), Carlat (f° 140), Devesset (f° 200),

Verrières (f° 216), Montbrison (f° 276), St-Paul (f° 298), Olloix (f° 323), Vienne et St-Romain-en-Gal (f° 389), Chambéry (f° 411), Tortebeffe (f° 441), Les Feuillettes (f° 475), St-Georges et Temple de Vaux (f° 525), la Croix-au-Bost (f° 555), Laumusse (f° 589), Sainte-Anne (f° 619).

---

**48H152 1698-1701.**

**1698-1701**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 533 feuillets ; 11 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visites par les commandeurs Henri de Méallet de Fargues, Claude de Montagnac-Larfeuilhère, Jean de Rochedragon de La Voreille, Antoine de Riddes et les prêtres d'obédience Annet de Montely, Léonard Perricaud, curé de Maisonnisse, Michel de Chierfranc, François de Lavergne de St-Jacques, Jean Dumas, curé de « Lamaid », J. Montieux, Thomas des Costes, Antoine Bonaz, des commanderies de Morterolles (f° 1), Courteserre (f° 40), Chamberaud (f° 64), Blaudeix (f° 89), Limoges (f° 103), Pauliat (f° 131), Farges (f° 145), Vivier (f° 157), Masdiou (f° 171), Villejésus (f° 187), Maisonnisse (f° 201), Compezières (f° 223), Chambéry (f° 297), Bellecombe (f° 322), Les Échelles (f° 348), Temple de Vaux (f° 387), Laumusse (f° 417), Feniers (f° 437), Ste-Anne (f° 453), Charrières (f° 477), La Vinadière (f° 494), Puy-de-Noix (f° 506), Temple d'Ayen (f° 516). — Cachets des commandeurs de Larfeuilhère, de La Voreille, de Riddes.

---

**48H153 1700-1702.**

**1700-1702**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 431 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visites par les commandeurs Charles-Robert de Lignerac-Chenaille, Henri de Méallet de Fargues, Claude Mareschal de Fransaiche, Balthazar de Dième-Chavanhac, Joseph-Arnaud de Lespinasse, Jean de Rochedragon de Lavoreille, Antoine de Fay Latour-Maubourg, et les prêtres d'obédience François des Jacques de Lavergne, curé de Bourgneuf, Claude Chanal, Antoine Nicolas, curé de Celles, de Lauriac, Claude Rechatin, prêtre d'Issengeaux, Anne Montelly, curé de « Faux », des commanderies de Mâcon (f° 1), La Croix-au-Bost (f° 41), Les Bordes (f° 59), Chazelles (f° 86), La Râcherie (f° 131), Montchamp (f° 161), Bugney (f° 220), Celles (f° 257) La Vaufranche (f° 266), Bourgneuf (f° 290), Bellechassagne (f° 338), Carlat (f° 354) Chanonat (f° 380), Tortebeffe (f° 417).

---

**48H154 1700-1701.**

**1700-1701**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 465 feuillets ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visites par les commandeurs Henri de Méallet de Fargues, Claude de Lestang, Charles-Robert de Lignerac, Antoine de Fay La Tour Maubourg, Joseph-Arnaud de Lespinasse, Balthazar de Dième Chavanhac, et les prêtres d'obédience François Lavergne de St-Jacques, Nicolas Martigniat, Claude Rechatin, Ligier Veyssière, Gilbert Charier, des commanderies de Leureuil (f° 1), Lormeteaux (f° 22), l'Hôpital du Frêne au Lieudieu (f° 52), Villefranche-sur-Cher (f° 67), St-Romain-en-Gal (f° 94), Les Feuillettes (f° 119), St-Paul (f° 143), Devesset (f° 164), Olloix (f° 269), Montferrand (f° 318), Marche et Mayet (f° 363), La Tourette (f° 385), Chantoin (f° 400) : chapelle, maison du granger, dans la cuisine il y « a une cheminée à l'usage des montagnes, autour de laquelle on se chauffe et une petite fontaine auprès nouvellement resparée » ; grange, écuries, domaine de jardin, près, pâturages, terres, bois ; rentes. Domaine « des Garnaux » : maison, moulins, près « de las Chasiaux, Le Maupas, Le Maupas Petit, Pratnon, Le Couderc, Las Clausas ; champs de Las Spinassouzes, Las Monteyras, de Champmege, del Chastellet, doux Cheyrays, del Vaiziau, de Bramefont, de Las Tres Eyminades, de Las Rellades (?). Domaine de « Belveseix » (Belvezer) : maison, grange, étable, jardins, près et champs aux terroirs de « Lou Testaulerd, La Lande, Poussonene, Pras Grand, del Temple, de La Chambade, don Garayt, de Las Bersanes, del Terme, de Croumort, de la font del Pi, du champ del Temple, del Viol, de las Relladettes, de Las Fourchers, de Thioularos, de La Colleyre, de Champ Redond. Tènement de Montchamp, bois et terres « dans un pays de precipisse ». — Montbrison (f° 414), Pontvieux (f° 446). — Cachet du commandeur de Dième (f° 465).

---

**48H155 1701.**

**1701**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 262 feuillets ; 5 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visites par le commandeur Antoine-Pierre de St-Mauris, de Châtenoy et le prieur Pierre-Vincent Jolicard, des commanderies de

Dôle (f° 1), Salles et Montseugny (f° 69), Arbois (f° 117), La Villedieu (f° 150). — Cachets de Jolicard (ff. 93, 115, 262), de St-Mauris (ff. 115, 262).

---

**48H156 1725-1727.**

**1725-1727**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 712 feuillets ; 54 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visites par les commandeurs Jacques de La Roche-Aymon, Marc de La Richardie de Besse, Gilbert Ragon, Jean-Paul de Chadenac de La Rivoire, François de Boyer de Ruffé, Philibert de Fay La Tour Maubourg, Jean de Felines de la Renaudie, Louis de Chambon de Marsillac, Philibert-Bernard de Froissard Broissia, et les prêtres Jean-Baptiste Nonique, vicaire de Bosmoreau, Jean du Jouhannel, curé de Giat, Henri Guette du Breuil, curé d'Herment, Antoine Fayolle, sociétaire de Chazelles, Étienne Tancard, chanoine de Montferrand, Jean Reby, curé de Villefert, Gabriel Mestre, curé d'Auliac, des commanderies de Bourgneuf (f° 1), Bellechassagne (f° 75), Devesset (f° 97), St-Georges (f° 152), Chantoin (f° 165), Limoges (f° 177), Villefranche-sur-Cher (f° 209), Ste-Anne (f° 237), Lormetoux (f° 255), Blaudeix (f° 282), Les Échelles (f° 300), Masdiou (f° 348), Tortebeffe (f° 370), Chazelles (f° 390), La Vaufranche (f° 423), Les Bordes (f° 458), Montferrand (f° 488), Feniers (f° 520), Charrières (f° 532), Courteserre (f° 558), Celles (f° 574), Montbrison (f° 586), Montchamp (f° 610), Chamberaud (f° 647), Maisonnisse (f° 664), Olloix (f° 681). — Cachets de la Roche Aymon Nonique (ff. 95, 556), de La Richardie (ff. 116, 127, 133, 142, 143, 146), Ragon (ff. 116, 127, 133, 142, 143, 146, 255, 258, 261, 265, 268, 271, 279, 280, 282, 343, 344, 436, 453, 458, 486), de Chadenac La Rivoire (f° 164), de Ruffé (ff. 164, 653, 670), de Maubourg (f° 175), de La Renaudie (ff. 207, 255, 258, 261, 265, 268, 271, 279, 280), de Chambon Marsillac (ff. 282, 436, 452, 458, 486), de Broissia (ff. 343, 344, 653, 670).

---

**48H157 1724-1727.**

**1724-1727**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 608 feuillets ; 31 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visites par les commandeurs Pierre-François de Moisse du Vernois, Philibert-Bernard de Froissard de Broissia, François de Boyer de Ruffé, Philibert du Saillant, Gilbert Ragon, Louis de Chambon de Marsillac, Marc de la Richardie de Besse et Gabriel Mestre, curé d'Auliac des commanderies de Salins (f° 1), Salles et Montseugny (f° 21), La Villedieu (f° 51), St-Paul (f° 83), Mâcon (f° 98), Morterolles (f° 121), Leureuil (f° 135), Pauliat (f° 155), Bugney (f° 170), Marche et Mayet (f° 202), La Râcherie (f° 222), Farges et Vivier (f° 250), Dôle (f° 277), Bellecombe (f° 297), Compezières (f° 321), Chambéry (f° 375), Temple de Vaux (f° 404), Les Feuillettes (f° 426), Laumusse (f° 445), Arbois (f° 466), La Tourette (f° 496), Lieudieu (f° 510), Pontvieux (f° 523), La Croix-au-Bost (f° 538), St-Romain-en-Gal (f° 566), Villejésus (f° 582), Chanonat (f° 593). — Cachets de Moisse Duvernoy (f° 20), de Broissia (ff. 47, 97, 221, 245, 337, 367, 370, 386, 424, 445, 465, 555, 577, 590), Ruffé (ff. 47, 97, 221, 245, 337, 367, 386, 424, 445, 465, 555, 590), de Marcellac (ff. 250, 511, 522), Ragon (ff. 250, 370).

---

**48H158 1729-1734.**

**1729-1734**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 529 feuillets ; 102 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visites par les commandeurs Claude-François de Lescheraine, Gilbert Ragon, Jacques de Montjouvant, Philibert-Bernard de Froissard de Broissia, Michel de Lestrangle, de Fay-La Tour Maubourg, Louis de Chambon Marsillac, Jean de Fontanges, Jean de Felines de La Renaudie, Marc de La Richardie de Besse et Gaspard Robin, curé des Abrets, Claude Janot de La Conche, sacristain des Échelles, Dusillet, prêtre de Dôle, Michel-François Ramon, curé de Blancafart, Seguin, curé de Changy, Jean Méridias, curé de La Forest, François de La Grange, curé « de St Moreil », Psalmet Besse, vicaire de Charrières, Gabriel Mestre, curé d'Auliac, René Simon, curé de Villefranche, des commanderies de St-Georges (f° 1), Devesse (f° 37), Les Échelles (f° 89), Temple de Vaux (f° 100), Bellecombe (f° 109), St-Romain-en-Gal (f° 134), Les Feuillettes (f° 160), Chazelles (f° 180), Villedieu (f° 209), Lieudieu (f° 243), Salles et Montseugny (f° 258), Dôle (f° 284), Mâcon (f° 313), Bugney (f° 339), Tortebeffe (f° 369), Charrières (f° 387), Chanonat (f° 424), Villefranche-sur-Cher (f° 442), Montbrison (f° 472), Les Bordes (f° 506). — Cachets de Montjouvant (ff. 37, 86, 179, 180, 204, 472, 501), de Lescheraine (ff. 89-107, 134, 159), Robin (ff. 89-107), de Sales (ff. 89-99), Janot de la Conche (ff. 134, 159), de Vallin (f° 134), Ragon (ff. 179, 180, 204, 472, 501, 506, 529), de Broissia (ff. 240, 281, 311), Dusillet (ff. 240, 281, 311), de Lestrangle (ff. 243, 506, 529), de Maubourg (f° 334), de Marsillac (f. 366), de Fontanges, Méridias (ff. 372, 386), de la Renaudie, Simon (ff. 444, 471).

**48H159 1734.**

**1734**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 46 feuillets ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visite par le commandeur Jacques de Montjouvent de la commanderie de Devesset ou grand bailliage de Lyon. — Visite de la commanderie de Verrières (f° 27), du Temple de Roanne ou St-Romain Lamothe (f° 38). — Cachet de Montjouvent (f° 46).

---

**48H160 1733-1736.**

**1733-1736**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 446 feuillets ; 44 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visites par les commandeurs Léonard d'Ussel de Châteauevert, Louis-Nicolas de Rollat de Marsay, de Broissia, Jean de Felines de La Renaudie, Jacques de Montjouvent, Philibert de La Tour-Maubourg, Jean de Fontanges, François Le Grouin de La Roumagère, Michel de Lestrangle, Jean-Louis d'Arche et Léonard Tramonteil, curé de Charrières, Pierre Julhe, prêtre de Lissac, Jean-Joseph-Anet Cardayre, vicaire du Mas-d'Artige, Gaultier de La Vigerie, curé de « Nouic », du Meyrat, curé de St-Julien, Jacques Cyr Renaudon, Laporte, curé de Feniers, Pierre Nonique, vicaire de Pauliat, Bernard de La Chassigne, vicaire de Chamberet, Antoine Baffaleuf, prêtre d'Olloix, des commanderies de Bellechassagne (f° 1), Bourganeuf (f° 15), Villejésus (f° 57), Masdiou (f° 72), Arbois (f° 85), Temple d'Ayen (f° 127), Carlat (f° 169), Montchamp (f° 215), Puy-de-Noix (f° 256), Feniers (f° 266), Chantoin (f° 278), Laumusse (f° 288), Lormeteaux (f° 318), Salins (f° 346), Pauliat (f° 362), Olloix (f° 384), Celles (f° 407), La Vaufranche (f° 413), La Vinadière (f° 435). — Cachets d'Ussel (ff. 13, 56, 63, 84, 265, 267, 276, 364, 382), d'Arche (ff. 13, 56, 63, 84), de Marsay, Tramonteil (f° 70), de Broissia (ff. 88, 93, 96, 105, 125), de La Renaudie (ff. 131, 167, 175, 212, 319, 345), Julhe (ff. 131, 167, 175, 212), de Montjouvent (ff. 215, 255, 288, 317, 346, 360, 411), du Meyrat (f° 265), Cardayre (f° 267), Laporte (f° 276), Renaudon (ff. 319, 345), Nonique (ff. 364, 382).

---

**48H161/1 1734-1736.**

**1734-1736**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 406 feuillets, 32 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visites par les commandeurs « Georges de Sales, Jacques de Montjouvent, Louis-Nicolas de Rollat de Marsay, Jacques de La Roche-Aymon, Jean de Fontanges, Claude-François de Lescheraine, Marc de La Richardie de Besse, François Le Grouin de La Roumagère et de Beausoleil, curé d'Archampt, Léonard Tramonteil, curé de Charrières, J. Corneille, curé de Maisonnisse, Pierre Laveyssière, curé du Bourg d'Achon, Antoine Cluzel, chanoine de St-Amable, Jean-Baptiste de Belvèseix Deveaux, chanoine, Antoine Boutaudon, chanoine de St-Genest, Jacques Dalesme, pater de Bourganeuf, Étienne Gautier de Laponterie, François Martin, curé de Ste-Croix de Ganaz, Jacques-Marie Barrier, curé de Flat, Gaspard Robin, vicaire des Abrets, Joseph Cohade, prêtre de Champagnac, Guillaume Coinchon, curé de Monfan, Jacques Méténier, chanoine de St-Nicolas », des commanderies de Genevois ou Compressières (f° 1), Chamberaud (f° 39), Farges et Vivier (f° 55), Leureuil (f° 73), Ste-Anne (f° 91), Maisonnisse (f° 117), Pontvieux (f° 137), La Tourette (f° 171), Montferrand (f° 182), Courtesserre (f° 202), Blaudeix (f° 218), Limoges (f° 238), Morterolles (f° 268), Marche et Mayet (f° 304), La Râcherie (f° 342), Chambéry (f° 372), La Croix-au-Bost (f° 388). — Cachets de Sales (ff. 13, 38), de Montjouvent (ff. 39, 53, 55, 72, 91, 115), de Marsay (ff. 89, 341), Tramonteil (f° 89), de La Roche-Aymon (ff. 131, 136), de Lescheraine (ff. 181, 201, 217, 236, 237, 267, 341, 387, 404), Cluzel (f° 181), Boutaudon (f° 217), Dalesme (ff. 236, 237), Delaponterie (f° 267), Martin (f° 341), de La Richardie (f° 370), Robin (f° 387), Coinchon (f° 404), de la Roumagère (f° 406).

---

**48H161/2 1735-1736.**

**1735-1736**

Description physique :

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H162 1752-1755.**

**1752-1755**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 228 feuillets ; 17 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre



Visites par les commandeurs « Jean-Joseph de Méallet de Fargues, Antoine de Chauvet de La Vilatte, Jean-François de Bosredon de Villevoisin, Léonard d'Ussel de Châteauevert, Georges-Étienne Joachim Buson de Champdivers et P. Fannaud, curé de Conore, Gilbert Josset, prêtre conventuel, Pierre-Paul d'Alligny, curé de Jussy, Jean-Louis, curé de Feniers, François Mallat, Étienne Desouches, curé de l'Hôpital », des commanderies de Carlat (f° 3), Celles (f° 30) : dans l'église statues dorées de la Vierge, st Pierre, st Paul, st Illide, st Antoine, « rétable soutenu par quatre piliers de bois à colonne torse serpentée d'une sept de vigne, entre lesquelles colonnes sont deux grandes statues, l'une de saint Illide, patron, et l'autre de sainte Anne, au dessus dud. rétable pour couronnement est un image du Père Éternel et un ange à chaque côté »..... Chapelles N.-D. du Rosaire et de Ste-Barbe, de St-Roch et St-Jacques ; cimetière ; château composé de quatre corps de logis, « celui du côté de l'orient appelé Monbrison », grange, métairie, grange de « la dime de Ribes, bois de Celles ; près de La Font, de La Ciniotte, Le Peschairour, champs de La Croix-Basse, Croix-Haute, de Porte-Charral. de Sondillier, de Las Pradeles, de Derrière le Château, de La Rompude, del Pecher, de Chanalous, du Four de la Pierre ; près Communal et Redon et ancien étang à Longesaigne ». — Limoges (f° 44), La Râcherie (f° 63), Bordes (f° 87), Feniers (f° 99), Masdiou (f° 111), Bugney (f° 137), Villefranche-sur-Cher (f° 167), La Villedieu (f° 185). — Cachets de Fargues (ff. 28, 40), — de Bosredon (ff. 86, 130), d'Ussel (ff. 108, 183), Louis (f° 108), Desouches (f° 183), de Champdivers (ff. 185, 195, 212, 216, 219, 220, 222, 224, 227).

**48H163 1753-1754.****1753-1754**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 241 feuillets ; 11 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visites par les commandeurs Joseph-Guy de Bosredon de Vatange, Léonard d'Ussel de Châteauevert, Jacques de Ste-Colombe et Pierre Foucaud des Farges, prêtre conventuel de Bourgneuf, Joseph Cohade, curé de Bourgneuf, Léger Romeuf, curé d'Olloix, des commanderies de Bourgneuf (f° 1), Bellechassagne (f° 69), Olloix (f° 93), St-Georges-Temple de Vaux : Temple de Vaux : chapelle ruinée où le prêtre « ne peut élever la sainte hostie sans danger du vent » ; terres « de Pré Clos, du Louvier, Champ des Lombards ». Temple du Bessey : près « du Petit Chapellet et de Rode », Membre de Tirieu : château, grange, chapelle ; terres de Champillieu, des Marchier, du Fontana ; près de Racon, Le Poisat », bois de chênes. Membre de Charvieu : terres « Le Plant et Lacra ». — Membre de Montiriacle : château réparé ; terres de « La Contamine, La Besseyes, du Champ de Ville ; près de La Serve, de La Voutte ; bois de Merlous ». Membre de Pommier : terres de « Fornauze, Le Tremble, La Croix, La Vieille Vigne, Frère Jean, Grand Champ ; près de la Chasna, des Grands Marais ; bois Pommier ». — Grand baillage (Devesset et Verrières) (f° 148). — Église St-Georges à Lyon (f° 223) ; deux statues à l'entrée du chœur, « l'une représentant un ange et l'autre sainte Catherine de Sienne », tableau « représentant le cardinal de Chevrier couronnant Charles, roy de Naples » ; chapelles St-Georges, St-Nicolas, St-Laurent, St-Roch, Ste-Catherine, St-Christophe, St-Claude, Notre-Dame, autel Ste-Anne, — Hôtel de la commanderie St-Georges à Lyon (f° 236). — Cachets de Vatange et Cohade (ff. 70, 89), d'Ussel et Romeuf (f° 104), Ste-Colombe (ff. 110, 132, 149, 239, 241).

**48H164 1753-1755.****1753-1755**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 199 feuillets ; 10 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visites par les commandeurs de Vatange, Antoine Chauvet de La Vilatte, Joseph Le Groin de La Roumagère, Jean-François de Bosredon de Villevoisin, Joseph-Antoine de Laube, Jacques de Ste-Colombe et Joseph Cohade, François Lecugy, curé de Morterolles, Roch-Louis Verrouquier de Feix, prêtre de St-Pierre de Montluçon, Jacques Cannet, prémontré, Jean Delcher, curé de St-Ferréol, du Verger, curé de Soudaine, Jean-Baptiste Milhanger, des commanderies de Charrières (f° 3), Morterolles (f° 22), La Vaufranche (f° 37), Marche et Mayet (f° 63), Courteserre (f° 77), Montbrison (f° 138), Sainte-Anne (f° 145), Laumusse : chapelle, château, grange, moulin ; — Vavrette : chapelle restaurée dont « la situation fort éloignée de toute maison servoit de retraite aux voleurs et bandis nommés vulgairement Goliats, qui en brûlèrent la porte et tout ce qui servoit à sa décoration..... Comme elle est interdite, elle sert pour renfermer les grains à la récolte. — Épaisse : chapelle, ancien bâtiment de La Recette, maison, granges, étables ; — Temple St-Martin : maisons, granges ; — chapelle du Petit-St-Jean près Bourg, Teyssonge, Baucarnoz, Sémon, Escopey ». — Cachets de Vatange et Cohade (f° 19), de Bosredon (ff. 75, 166), Milhanger (f° 166), de Monts de Savasse (ff. 168, 197, 198), de Ste-Colombe (ff. 197, 199).

**48H165 1753-1755.****1753-1755**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 249 feuillets ; 32 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visites par les commandeurs Georges-Étienne-Joachim Buson de Champdivers, Jean-François de Bosredon-Vilvoisin, Antoine de Chauvet de La Vilatte, Antoine-Joseph de Laube, Jean-Joseph de Méallet de Fargues, Pie de Fasson de St-Jay, Léonard

d'Ussel-Châteauvert, Henri-Bertrand du Thé, Philibert du Saillant et « Michel Vaudry, cordelier de Salins, Jean-Baptiste Milhanges, vicaire de Salesses, Joseph de Cressac, vicaire de Fromental, Jean Maillier, curé de Culhat, Charles Mortillet, curé de St-Paul, Jacques-Cyr Renaudon, Louis Pilou, vicaire de Maisonnisse, des commanderies de Salins (f° 3), Tortebeuse (f° 26) : « l'église est pavée d'un bout à l'autre de vieux tombeaux dont plusieurs ont des armoiries » ; grange « des Persières », bois « de Lalix du Clergileul » ; membre de La Forêt : moulin « sur la rivière du Petit Besanton » ; membres de « Tralègue ; Courleix ; La Mazière ; chapelles de Ribieras, de Lasticq ; membre des Marthes de Vayre » : moulin ; — commanderies de Pauliat (f° 47), Mâcon (f° 65), Montchamp (f° 119), Montferrand (f° 137), St-Paul (f° 165), Lormeteaux (f° 189), Maisonnisse (f° 203), Chazelles (f° 213) : dans l'église sur le tabernacle « est une niche soutenue par quatre colonnes, le tout doré, dont le fond est garni d'un miroir, et le haut d'un tafetas avec des franges en soye »..... statues de st Claude, « d'un saint qui étoit pape », de st Jacques et de st Isidore, dans le chœur, chapelles de N.-D. du Rosaire et de St-Antoine dans la nef : chapelles de N.-D. de Pitié aux héritiers Pupier ; de St-Pierre, au sr Commarmond ; de St-François de Sales à Jean Pupier, notaire, capitaine, châtelain, lieutenant de juge ; de Ste-Marguerite à François Javogues ; autels de Ste-Anne, St-Jean-Baptiste, St-Joseph, St-Barthélemy, de Ste-Barbe et de Ste-Catherine contres les piliers ; deux chaires, l'une « contre la grille qui sépare le chœur », l'autre au milieu de la nef ; dans l'armoire de la confrérie du St-Sacrement « sur laquelle il y a un tableau en sculpture, représentant le très st sacrement, et à costé d'iceluy deux anges qui le suporte », une bannière, drap mortuaire, plats d'étain pour les quêtes, « environ quatre cens cierges à l'usage des confréries ».... trois livres, « dans le premier sont écrits tous les noms et surnoms des confréries et à la marge de chaque nom sont les emmargements par lettre alphabétique des paiements des confrères ; dans le second sont écrits tous les noms et surnoms des femmes et filles qui sont de lad. confrérie, en marge comme cy dessus ; et le troisième sert pour faire les recettes, tant des questes des troisièmes dimanches de chaque mois de l'année que celles pendant l'octave de la feste du corp de Dieu et des rétributions de chaque confrères..... » ; clocher surmonté d'« une fleche habillée de fer blanc » ; horloge ; porche en bois porté sur deux piliers de pierre de taille ; cimetière à l'orient du château, au milieu une croix de bois « teinte en noir, et au septentrion d'iceluy est un charnier en très bon état ». Prébende de St-Antoine : maison sur la place publique. Auditoire de justice, halles ; cure. Château : portail surmonté de « trois gros artichaux en pierre », bâtiments restaurés ; jardin. État des archives. Pré de Chalmazel. — Domaine de Montferrand : maison, granges, étables ; terre des « Garennes, bois et flaches du Goulet, terres du Colombier et de l'Étang, prairies et taillis des Ardières et Perier Rond ; près du Tour, Bonnet ; bois de Viars ; tènement de pré et terre au milieu duquel passe le ruisseau de la Gimont, et où fut anciennement un étang appelé l'étang de Jancenay ; petit et grand pré des Gouttes, près de La Chaize, de l'Opital » ; dîmes sur Chazelles, « La Vaure, Tralouzer, Tromperie, paroisse de Bellegarde, St-Denis-sur-Coise ou de La Besace et de Beaulieu ». Limites de la justice. — Membre de « Bouchallas », dîmes de Champgneul à Hauterivoire et de Cottance. — Membre de St-Bonnet-les-Places : chapelle sous le vocable de St-Bonnet, maison, grange, terre de « Lépiney, pré de St-Bonnet, terres de La Roua, La Cour du Roy, des Grandes Filiolles, des Civilées » ; dîmes de « St-Bonnet, Monchorier, paroisse de St-Laurent-de Chamousset ; rentes sur St-Laurent-de-Chamousset, St-Clément-les-Places, Longessaigne, Chambost, St-Martin-Lestra, Hauterivoire. — Membre de La Roche : terres aux terroirs de Chambon et du Bois de La Roche ; rentes sur Courzieu et Brussieu, justice. — Annexe de « Saulzy et La Lardière : terres et prés, dîmes, rentes, justice. — Annexes de La Rousselière et La Murette. — Charges de la commanderie : 3.744 l. 12 s. 4 d. ; revenus 7.525 l. — Ordonnances des visiteurs. — Cachets de Champdivers (ff. 3, 12, 15, 17, 19-21), de Méallet de Fargues (ff. 128, 136), de Ste-Jay (ff. 164, 168, 173, 178, 179, 181, 184), de Brison (ff. 168, 178, 179, 181, 187), Mortillet (ff. 164, 168, 173, 178, 179, 181, 184).

## 48H166 1753-1755.

1753-1755

### Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 188 feuillets ; 43 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visite par les commandeurs « Joseph de Duin de la Valdizère, George-Étienne-Joachim Buson de Champdivers, Jacques de Ste-Colombe, Henry Bertrand Duthé, Jean-François de Bosredon-Vilvoisin, Léonard d'Ussel de Châteauvert et Joseph Enjelevin, curé des Abrets, Michel Vauldry, cordelier de Salins, Augustin Boyer de La Borderie, curé de La Dapeyre, Jean Gaigne, curé de Serrejol, Daniel Maurelout de Lestrade, vicaire de Chamberet, des commanderies de Chambéry (f° 1), Salles et Montseugny (f° 70), Bellecombe (f° 111) : dans le château, chapelle sous le vocable de st Hugues, vigne à « Valensin, territoire d'Escullie, pré au mas de Sésarges dit le Grand pré de Courte Serte et la Gassière au travers duquel passe le ruisseau du moulin de Sésarges ». — Membre de La Verpillière : église où se trouvent six chapelles sous les vocables de « St-Joseph, St-Clair, St-François-Régis, de la Vierge, de St-Adon et Simien et St-François de Salles ». — Membre de « Vallensin, du Péage de Septème ». — Membre de « Vourey » : terres de la Contamine, de Chantemerle. — Membres d'Ornassieu, de Bressieu, de Bressin. — Membre de La Chal : domaine de la Grange-Rouge, moulin dit le Temple d'Albon, chapelle St-Hilaire, château ; terres des Bruyères (mandement d'Anjou), de « la Guénottette, des Grands-Champs, des Aiguebelles, du Conige, de la Clarette ; bois de la « Garaine de La Chal. — Commanderie de Blaudeix (f° 127). Commanderie de Dôle (f° 139) : chapelle St-Denis, maison de la commanderie, tuilerie, maison des gardes, jardin ; bois « du Côté de Falletans et du Côté de La Forest ; terres de l'Accrue du Port, du Port du Temple, du Pontat, des Vingt-quatre-Journaux, du Champ sous le Bois, des Trois-Journaux, des Cinq-Journaux, de Terres Neuves, du Passage du Bac, du Grand Glairon de La Barque ; près du Port du Temple, de l'Illion, de l'Île de l'Accrue, de devant le Temple, de l'Écot ou de La Coupe, de l'Accrue Marlet, Cannat, de La Chapelle, du Grand Glairon de La Barque, La Corne de Falletans. — A Gujans : terres de Sur Gujans, des Courtillat, de La Combe, de La Corvée des Vertoillat, es Perrières ou es Naipières, de La Combe de Chattans, de La Corne du Débat, de La Pièce des Trois-Journaux, es Nantillières, au Fausse Ragat, à La Barbetotte, au Gravera on sur les Mottes, à La Pièce des Huict-Journaux, à La Poumette, à Varpillières, sous Les Commarts ou Corvée de Gujans ; pré Brisuillis. — A Brevans : terres es Graverats, à La Pièce Champbœuf, au Contour de Champbœuf, sur les Grandes Écluses, au Breuil. — A Baverans : cens, rentes, four ruiné ; pré de La Ville, moulin, près du Glairon de Baverans, Maranches, du Roy. — Dôle : vigne de La Templière au mont de Pontat. — Gredisans : vignes aux Batailles, pré aux Buttes et pré Chaucheux. — La Grande Loye : terres de La Corvée d'en Haut et d'en Bas. — Parcey : terres de La Corvée au bas de Faisans et de La Corvée de Lilliet. — Orchamp : quart de la dîme. —

Éclans, Éclangeot, Nenon : collation à la cure, dime. — Arbois : terres au Champ de la Chemillotte, à la Fin de Changin, du Clos du Temple, des Grands Champs, au Grand Champ de La Pierre, au Champ Dame Isabeau, à La Croix-Blanche ; vigne de Longirard ; pré en Gouttement, pré de l'Étoile. — Grozon : pré du Temple. — Montigny : terre en Berrangière, autrement à La Comtesse. — Membre de Girefontaine : directe sur Toulouse, Fangy, Poligny, L'Étoile, Bouchaud, Bletterans, Villeveux, Saint-Didier, Quintigny, Ruffey, Arlay, St-Germain, Mantry, Domblans, Voiteur, Treneil, Vuilley, Vincelle, Cesancey, Orgelet, Vampornay. — L'Étoile : pré et terre de l'Abaye, 2 chapelles. — Le Bouchaud : terres au Bonnetier, du Champ au Maire, des Grands Champs, au Champ des Voisses, au Champ Courtat, au Champ des Rappes, au Champ Châtelain, à Lamart Malvoisin, au Champ Chety, au Champ des Vernes, au Champ de La Fin, à La Pattouse, du Champ Mertaux, au Champ sur La Vaivre ; prés de La Combe, de La Jardinière, du Viez, des Soitures, des Grandes Soitures, des Fraches, de La Corne au Renard, de La Couille au Ravier, de La Vaivre ». — Membre de l'Abergement-St-Jean : dans la chapelle devant d'autel de cuivre doré « ayant au milieu une peinture représentant saint Jean-Baptiste » ; six étangs, moulin ; bois de « l'Hôpital, taillis Bobat, pré Michaud », cens et rentes, dîmes. — Membre du « Saligney » : justice, main-morte, lods, four banal, moulin banal, bois. — Chapelle St-Georges de l'Étoile : devant d'autel en cuivre doré. — Commanderie et membres de Chaintoin (f° 173). — Commanderie de La Vinadière : dans l'église « custode d'argent dorée en dedans et qui sert de pied pour le soleil, que nous avons aussi vu, d'argent avec son croissant doré », chapelle St-Roch dans l'épaisseur du mur ; château, grange, moulin banal sur la « Soudaine » ; prés de La Longe, de La Redonde, de La Périère, terre des Cloîtres, de La Longe, du Réchaud, chenevière du Sondar ; bois Tras-le-Beau, de La Bessade, de La Ganne ». — Métairie de La Porte : maison, grange, étables, jardin des « Choux, prés de La Font, du Pond, de Liotou, pâturage de La Gagne ; terres du Colombier, de La Rivière, Derrière l'Église, du Cham de La Ganne, de Lorgrand, pâturage des Chassaniadas, pré de La Tanche ». — Domaine de Cologne : maison, grange, étables, chenevière de « Dernier la Grange, prés de La Fon, du Tour, du Sirigier, pâturages de Las Pradelas, du Serigier, bois de chênes, bois des Chatanies, châtaigneraie de Combe Basse, terres de La Croix, au Goutau, du Tel ». Autre métairie : maison, granges, étables ; prés de La Fon, Noir, de La Cabrouse, de La Barge, de Las Pradelas ; terre de La Combe, châtaigneraie de Combe Mole, terres de La Croix, des Goutaud, du Tel. — Fournol » : chapelle, statues de la Vierge et de saint Antoine. — Orliac : chapelle, pierres tombales. — « La Maissonnie », paroisse de « Boutesat » ; cens, rentes, vigne de « La Maigonie, cellier, pressoir. — Cachets de « La Valdizère et Enjelvin (ff. 8, 13, 19, 25, 33, 46, 52, 57, 59, 69), de Champdivers (ff. 70, 76, 80, 88, 94, 97, 98, 139, 143, 151, 153, 160, 162, 164, 165), de Ste Colombe (ff. 111, 112), Duthé et Boyer de La Borderie (f° 136), de Bosredon (f° 182), d'Ussel et de Lestrade (f° 188).

## 48H167 1753-1755.

1753-1755

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 188 feuillets ; 30 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visite par les commandeurs « Joseph-Laurent de Beaumont-Brison, Jean-François de Bosredon de Villevoisin, Jean-Baptiste de Madon, George-Étienne-Joachim Buson de Champdivers, Léonard d'Ussel, Charles-Joseph de Felines de La Renaudie, Jean-Joseph de Méallet de Fargues, Antoine de Chauvet de La Vilatte et Claude Margaire, curé de St-Romain-en-Gal, Charles Mortillet, curé de St-Paul, Antoine Aubel, curé de Lacelle, Michel Vaudry, ancien provincial des Cordeliers, Simon Megemond, communaliste de St-Pardoux, Étienne Martin, chapelain, Gilbert Josset, prêtre conventuel, Guillaume Desaix, curé d'Issac La Tourette, Pierre Champagne, curé de Fouqueur », des commanderies de St-Romain-en-Gal (f° 3), Farges et Vivier : Vivier : moulin dit « le moulin banal de Nosseire » ; chenevière de « La Trimouille, prés Dunan, Pailler, de Verville, pâturages de l'Opital, de La Cour ; terres de La Vinade, de La Vigne ; bois du Surseau ; brandes de Corbonnes ». — Membre de « La Forest du Temple » : terres « des Coustures, du Passis, de La Petite Couture ; prés de Grand Pré, du Nau, bois du Vivier », étang ruiné. — Membre du « Temple de Vilard. — Membre du « Temple de Bedde » : dans la chapelle, tombeau d'un commandeur ; pâturages de La Prugne, du Grand Bois ; prés du Grand Pré de Bedde, du Pont de Bedde, de l'Aumône, de La Note, de Lausette, de Sefond ou des Notes, de Regateau, de Pérignat ; terres du Champ de La Croix, du Radin, du Champ du Bois, des Rondes, au Mat Seschereux, de La Gite, de La Couture, de La Sautière ; vigne des Combes » ; dîmes. — Membre de Riolas : « grande place où se tenoit l'assemblée, le jour de st-Jean-Baptiste, lequel jour led. sr commandeur a droit de prendre sur chaque cabaret une pinte de vin, trois sols, une pièce de viande et de chaque mercier, boulanger ou autre marchand chacun un sols, privilège ou droit qui est devenu à rien » ; prés de « Prérière ou Vessière, du Grand Bois ; terre du Grand Bois ; prés de La Palle, de La Grande Rivière, de La Garaine et Noseron, du Grand Cham ; terres du Champ du Moulin, du Moulin, de La Garaine, de La Couture du Couble ; pré du Cartier ; terrages de Fontenet ; dîmes de Sagine et St-Tout ». — Membre de Maniolet : ruines de chapelle, moulin, pâturage « de Chenevire, pré du Gay de Repantion, juxtant la riviere d'Arnon ». — Membre du Temple d'Ardenay : chapelle St-Georges ruinée ; pré des Ordres, autrement de Cordes. — Farges, banc du commandeur dans l'église, château ruiné « depuis longues années, four banal, lequel est tombé faute d'avoir des bois pour le chauffer » ; poteau de justice. — Commanderie d'Arbois : membre de Varessia : chapelle Ste-Magdeleine (vieux rétable) ; terres au « Saugey, au Champ Ratier, prés au Pié de La Coste, de Lan, à la prairie d'Aguière ; dîmes sur Varessia, Rotonay, Veny, de Translatour à Lons-le-Saulnier » ; justice moyenne et basse. — Membre de Graveleuse : chapelle (armes d'un commandeur sur la porte) ; directe sur « héritages situés à La Plaine, où étoit anciennement une chapelle apelée Saint-Jean de Creuse ». — Arbois : chapelle St-Jean (« distante de ladite ville de deux portées de fusil », inondée ; vitres cassées par les bergers) ; prés de St-Jean, Derrière St-Jean, Chane ; vignes de Derrière Châtelbœuf, à La Saule, à en Changebœuf, en La Planchette, en Richard apelées Le Mont Pupillin, en Châtelbœuf, en La Bougnère, en La Grande Garde ». — Territoire « d'Hyvort » : terres de « Pie St-Jean, du Clos des Lochières, de Grand Champ, es Eschillettes, en La Langue Roye, au Champ du Pallet ». — Membre de La Villedieu : église, grange ; « vergers des Chaseaux Dessus et Dessous ; prés Narbon, de Clouselat ; terres de La Corvée sous l'Age, de La Corvée du Peux, de La Corvée de Clouselat. — Territoire de Saule : vignes au-dessus du bief de « Vignolle, du Petit Verger, en Loret ; verger derrière Chez Massey ; pré Soignelet. — Membre de Fay et Dammartin : chapelle la Vierge, maison, grange, tour carrée ; pré du Breuil, corvées de Devant Fay et de Manneure, champs de devant le Bois de Silley ou Champ Monsieur, de Serans, des Lames ; étang ; terres de l'Aiguillon et des Margier ; dime sur Dammartin, Champlive, Vauchamp, Glamondans, Silley, Brétigny, en Lates,

Champs des Ages, Bois de Silley, Devant l'Aiguillon au Murgey » ; justice. Église de Dammartin. — « Salans » : rentes, justice. — « Chasoz » : chapelle de la Vierge, maison, rentes. — « Glamondans » ; mainmorte, justice. — « Villers-Grelot » : mainmorte, justice. — « Temple de Besançon » : hôtel de la commanderie, le devant d'autel de la chapelle « fait en sculpture représentant les galères et les vaisseaux de l'Ordre et de chaque côté du rétable il y a une sculpture en bois de chesne représentant la même chose » ; terre à « Canat, pré dans la prairie de Thise, vignes à Vallière, au Mercure au territoire de Fontain ; directe à Avanne et sur des maisons de Besançon ; rentes sur Dannemarie et Villersbuson. » — Commanderie de Pontvieux (f° 81). — Commanderie de Chanonat (f° 91). — Commanderie de La Croix-au-Bost (f° 101) : dans l'église les fenêtres « ont besoin de quelques careaux de vitres et celle du côté de midy a besoin d'une araniée de fil d'archal, pour éviter que les enfants du bourg de La Croix-au-Bost ne les casse » ; fonds de « quarante septérées de terre, et vingt charroirs de foin et trois pasturaux ». — Chapelle « St-Jean de La Brugère ». Membre du « Temple de Paluet » : dans la chapelle « un tableau représentant la sainte Vierge tenant son enfant Jésus, et à cottié desur la gauche, dans le même tableau, la représentation de st-Jean-Baptiste, et à la droite sainte Marguerite. Le tableau est attaché dans un espèce de dais qui est au-dessus de l'authel, en menuiserie et qui couvre l'authel, où il y a des écussons, l'un aux armes de France barré, et l'autre de la religion ». — Membre « du Fouillou » : étang asséché ; pâturage de « La Guerrenne ; terres de Champ Mordon, de l'Ouche du Four ; bois du Feuillou, de La Forest ; prés du Feuillou, de La Marge, de La Chaume ; terres du Champ des Ballets, du Champ des Timons, au Maupas, du Champ du Feuillou, de La Goutte ». — Membre de La Chapelle de l'Hôpital : chapelle de la Vierge, rentes. — Membre de l'« Hôpital de Coursage » : dans la chapelle « bouquets de fleur artificielle ayant au hault trois branche où sont possés des sierge ». — Membre de « Lépinat » : chapelle, dîme, rente. — Membre de « Beauchassin » : champs de « La Croix, Vermon, de La Grand Côte, de La Petite Côte, de Souche ; pré de La Bergerie, Le Chaumat ». — Commanderies de Lieudieu ou Hôpital-du-Fresne (f° 117), du Temple d'Ayeu (f° 137), de Puy-de-Noix (f° 165) de La Tourette (f° 171), de Villejésus (f° 179). — Cachets de Brison (ff. 7, 10, 11, 13, 14, 16, 21, 27, 29), de Mortillet (ff. 21, 27, 29), de Bosredon Vilvoisin (ff. 39, 133, 168, 177), de Madon (ff. 41, 50), de Champdivers (ff. 51, 57, 61, 64, 68, 76-78), Josset (f° 133), de Felines de La Renaudie (ff. 150, 151), de Méallet de Fargues (f° 169).

## 48H168 1754-1755.

1754-1755

### Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 219 feuillets ; 42 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visite par les commandeurs « Jean-François de Bosredon de Vilvoisin, Joseph-Laurens de Brison, Jacques de Sainte-Colombe et Gilbert Josset, prêtre conventuel, Joseph Enjelvin, curé des Abrets, Jacques Devoud, vicaire de Voiron » des commanderies de Leureil (f° 3), Compressières : dans l'église vitrail aux armes de l'Ordre et du feu commandeur « d'Évieu » ; chappe, chasuble, devant d'autel aux armes de Lescheraine, chapelle du Rozaire ; — cure, jardin augmenté du pré de Vallière, vigne, pré, rentes ; — château, sur le portail statues de marbre de « N.-Seigneur de la Vierge et de st Jean-Baptiste et armes du commandeur d'Évieu de Cordon », terres de « La Peiterelle, en Badoche, du Champ des Bois, Champ Roget ; prés aux Essertet, aux Gotet ; vigne au terroir de Conbe vers les Hôpitaux ». — Membre de l'« Hôpital de La Trousse, soit St-Jean de La Vulpilière » : chapelle, au dessus de la porte armes du commandeur de Cordon d'Évieu, voûte du chœur « à bonnet de prêtre, ce qui forme quatre partie de voute » ; terres de Ches Billiat, en Arlinge, teppe en Peyterelle ; bois de La Ravoire ; prés à Rozière, Humbert, Rossier dit de l'Hôpital, de l'Étang ; dîmes. — Maison à La Roche où on entre « par un grand arc percé dans le mur de la ville et fait en forme de portail ». — Membre de La Sauveté : chapelle, calice aux armes de Lescheraine, au dessus de l'autel « un entablement de bois sur lequel sont peins les douze apôtres et Notre-Seigneur au milieu », les murailles sont peintes en petits carreaux en échiquier de trois couleurs, rouge, bleu et jaune ; ... dans la nef est un autel d'un très beau marbre jaune avec une statue de la Vierge dans une niche de bois au dessus » ; maison, moulin, battoir à chanvre, grange, écurie, terre au Grand Champ, pré de Revens à Fessy, vigne, dîme de Lachenal ». — Cellier de « Trelou » : vignes. — Membre de Mussy : dans la chapelle « tableau où est peint un crucifix avec la sainte Vierge à la droite, st Jean-Baptiste à la gauche et sainte Magdelaine au pied de la croix, sur lequel tableau sont peintes les armoiries de feu Mr Dévieu » ; calice d'argent aux armes de Lescheraine ; dans la maison, chambre « apellée le poêle » ; grange ; tènement de terres, prés et bois dit de Mussy ; moulin, dîme sur « Cornier, La Roche, Estaux ». — Membres du « Grand et Petit Cologny » : chapelle dans la paroisse de « Vulbain » en Genevois, calice d'argent aux armes de Lescheraine ; terres « des Franchises, vers les Cars, sur le Rhône ; bois de La Ripas ; prés de La Combe du Four, au Tier, marais de Vulbeins, île emportée par le Rhône, pré du Chêne à Jurains ; dîme à Juirins et les Biau. — Membre de « Musignan » : église menaçant ruine, cloches suspendues à un arbre ; maison couverte « moitié tavaillon ou sandols et moitié de paille » ; terres au « Champ de Feuliet ». — Membre de l'Hôpital de Dorches : église, maison, terres jouxte « le nan de Merderel, vigne à Surjou dite au Pioz ; terres, bois, vignes à l'Hôpital, au Parc ». — Membre de l'Hôpital de Clermont : chapelle, calice aux armes de Lescheraine ; maison, cellier, grange ; terres à « Cologny, La Cerbière ; bois au Faix ; dîmes sur Fringy, Clermont et Droisy ». — Membre de l'Hôpital d'Hauteville : chapelle, maison, grange ; terres « en Champ Jacquin, en Vinex, à Mépanénias, es Fontaine à Laniez, au Côtes d'Hauteville, à Palu ; pré à Bellossy ; au terroir de Vault Renaz un plassage de moulin détruit d'un temps immémorial ; dîmes sur les territoires de Poquiez, St-George, Chapotier, Les Saugy, Les Chapelles sous l'Hôpital, au Champ derrière ches Mouxy, Bellossy, Tusel, Le Vilars ». — Membre de St-Jean d'Ancey : jubé dans la chapelle, autel de St-François-de-Sales ; « sur la porte d'entrée sont les armes d'un commandeur qui portent gironné d'or et d'argent, à côté desquelles sont deux pénitens noirs à genoux au pied d'une croix qui est au dessus avec l'inscription O crux ave, spes unica, et le tout est sur bois qui est postiché ». — Membre de l'Hôpital de Droise : chapelle, terres « à Droise, pré Cosson à St-Giraud, broussailles à La Paraille ; rentes sur Droise, Rière Mugniat, St-Félix ». — Église de St-Félix ; « une boîte d'argent, faite en croix et qui se suspend au col pour porter le viatique... statues du Père Éternel, tenant devant lui un Christ, et de N.-D. de Consolation ; chapelle de Ste-Magdelaine au marquis de Tournon-Maillard ; cure, grange du dixme » ; pré du « Grand Marais, terre au Pelouzet, marais au bout de St-Félix ». — Membre du « Petit Cologny » : rentes. — Membre de « La Cheza, rière la paroisse de Bons-en-Chablais » : rentes. — Membre de « Chêne, près de Genève » : dîme. — La commanderie a encore le patronage de la cure de St-Romain près de La Roche, mais l'église n'a pas été visitée, « attendu qu'elle procède d'un patron laïque, noble d'Angeville, et qu'on ne l'a jamais

visitée ». — Commanderie des Feuilletts (f° 139) : Membre d'Écorcheloup, — Membre de Cossieu : domaine des Échanoux, chapelle où se trouve un tableau de la décollation de St-Jean aux armes de Montjouvant ; étangs du « Biais ou By de Cossieu, du Fay de Montesuy, de La Léchère, de La petite Lechère », bois. — Membre de Villars : chapelle St-Denis. — Les Feuilletts : étangs de « Ludy, Montjon, Neuf », bois. Chapelle, château, grange, étables, moulin. — Membre du Temple de Molissolles : chapelle, grange, terre à Chiloup, bois, moulin de Rossette. — Chapelle de La Cochère : chapelle sous le vocable de sainte Catherine, rentes. — Membre de Croset et Maconnex ; rentes sur « Crozette, St-Jean, Verssonnette, Signy et Mâconnette ». — De la commanderie dépendent encore les étangs de « La Brunette, de La Jardinière, de La Charpenelle, Bouvet, Murtin ». — Commanderie des Échelles (f° 165). — Cachets de « Brison » (ff. 21, 22, 28, 55, 80, 102, 113, 129, 165, 178, 186, 192, 193, 195, 212, 213, 218), Enjelvin (ff. 21, 22, 28, 55, 80, 102, 113, 129, 192, 193, 195, 212, 213, 218), Ste-Colombe (ff. 139, 164), Devoud (ff. 165, 178, 186), St-Mauris (ff. 165, 178, 184, 192, 193, 195, 212, 213, 218).

**48H169 1769.****1769**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 202 feuilletts ; 41 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visite par le commandeur « Charles-Abel de Loras et Étienne-Sylvestre Jannon, prêtre du diocèse de Besançon, Antoine Faivre, vicaire de Vadans, Honoré Milan, curé de Rupt, Jeune, curé de Vy-les-Filain » des commanderies de Dôle (f° 1), La Villedieu-en-Fontenette (f° 31), Salins (f° 72), Salles et Montseugny (f° 127). — Cachets de Loras (ff. 2, 7, 14, 17, 20, 22, 32, 36, 40, 43, 48, 58, 60, 63, 66, 87, 98, 104-106, 110, 111, 121, 143, 161, 167, 168, 183, 186, 200), de Ste-Jay (ff. 143, 158, 161, 167), Faivre (ff. 143, 152, 161, 167), Milan (ff. 168, 183, 186). — Sur les plats de la reliure de ce volume, comme sur ceux des six suivants, armes du grand prieur de Vatanges, écu écartelé au 1 et 4 de... au lion de... ; au 2 et 3 de vair.

**48H170 1769.****1769**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 232 feuilles ; cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visite par le commandeur « Charles-Abel de Loras et Charles Prudon, prêtre du diocèse d'Autun, Louis Borie, prêtre du diocèse du Puy, Antoine-Joseph-Artis de Beaulieu, prieur de St-Clair, des commanderies de Macon (f° 1) : membre d'« Épinassy » : chapelle, château dans une chambre duquel se trouve « une grande cheminée en pierre de taille, peinte en plusieurs couleurs et sur laquelle sont gravés les armes de feu M. le commandeur de Marsillac » : maison de garde ; pré de « Grand Pré ; terre de La Vigne ; prairie d'Épinassy ; terres du Moulin, du Champ à La Philiberte, des Grands Cartiers, des Épardeaux ; bois de Grand Bois, des Brosses » ; justice, dîmes. — Tuilerie de « Montchalon : fours, maison, pré ; bois du « Grand Pasquier, de La Forest. — Église de « Montagny ». — Église de « Beaudemont » (ordre de déplacer un banc appartenant au comte de Drée et d'y faire gratter ses armes pour les remplacer par une croix de Malte). — Membre de Fay : justice, dîme, directe sur « Fay, Baudemont, La Clayte, Les Beluzes, Merloux, La Boudure, La Sarrandière, le moulin Gotard et Les Crottes ». — Membre de « Bois-du-Lin » : chapelle. — Membre de « Neuglisois » : chapelle ruinée, bois de « La Chassignolle paroisse de Matour, dîme sur Nudy et Daudreray ». — Château de Rodes : bois dans la paroisse de « Corcheval ou Corcheveray », justice, directe et censire sur « Matour, Les Bostes, Bois du Lin, La Roche les Ducs, Lafay, Dompierre, Montmelard, Trembly, Braudon, Montagny-la-Chapelle ». — Membre de Ventrigny : chapelles, prés, bois de Gros Bois. — Membre de Launay : chapelle au milieu du bois de Serve ; terres des Forges, de La Croix et de Lezard, de La Clipery, des Roues, des Coutures ; pré de Launay, brosse en Bormain, vignes des Fonderies ; bois des Serves, Griens ; dîme sur St-Jullien de Cray et Trevol ; directe sur Brian, Mailly, Chevanne, St-Didier, St-Jullien, St-Martin, Launay, Hauteval ». — Membre de Genouilly : chapelle ; terres au « finage de La Roche, de Derrier l'Hôpital, du Champ aux Dames, bois de La Brosse de Demont, terre de La Croisette, pré du Breuil, champ du Breuil, pré de La Vignette, terre d'Aubeterre et des Teppes, justice, directe sur Genouilly et Joncy ». — Membre de Mâcon : dîmes sur Chintré ; directe à Mâcon, rue de Bourgneuf et à « Charbonnier ». — Membre de Belleville : domaine dans lequel était autrefois une maison forte ; terres de La Grande Terre, Vague, pré vers La Grange du Champ, Les Grandes Verchères, sous La Garraine, de Lépie ou de La Gaine, dans l'île de Montmerle ; chenevière près la porte du Vivier ; dîmes sur Belleville, Taponas, St-Jean-d'Ardières, Dracé-le-Panoux ; redevances sur Belleville, Taponas, St-Jean-d'Ardières, Dracé, Renin, Charentey, Quincier, Marchand, St-Ygny-de-Verre ». — St-Jean-d'Ardière : moulin, jardin, pré. — « Peyssieux : chapelle du Temple de Peyssieux-en-Dombes, redevances sur Peyssieux, Guerrin, Genouilleux, Valeins, Mogneneins, St-Étienne-Chalarronne, St-Didier-de-Valeins, Monceaux, Montmerle, St-Trivier, Chaneins. — Membre de St-Jean-des-Essarts, paroisse de Pouilly-le-Monial : chapelle, dîme du Clos des Essarts sur Theizé et Pouilly. — Commanderie de Bugney : chapelle, château ; étangs du « Grand Étang, Bichets, de l'Étang Neuf ; vigne, terre de La Garenne, pré de Grand Pré ; terres au Tenochet, au Champ Guillot, de La Bletière, pré de Pré Rond, terres de La Chenarme, de La Grande et Petite Generi, au Grand Champ Motté ; prés des Recornes, de Grand Pré, du Vernol ; bois de Grand Bois ; terres ez Bayet en la Varenne de La Broche, en la Varenne de La Levée ; prés du Débal, de La Noue ; terres de La Noue au Chambon, vers La Latte vers Le Creux des Chevaux, au Cheminet, au Chambon des Madeleines ; pré de La Moulue, finage de La Brugnerie ; pré Guillot à Chassenard ; Les Conforts des Bugnets ; justice ; moitié du port de Becheron dit Chassenard, dîmes, rentes. — Membre d'Anglure ; chapelle, maison, grange, écurie ; étangs de « Bosserand, du Vernay ; terre et pré de La Garenne, bois de La Forêt d'Anglure ; prés du Butel, des Longines, Estailles, en Fond Martin, de Grand Pré ; terres au Chambon du Lac, en Butel, au

Chambon des Angles, au Champ Artaux, de La Grande Pontine, en Beauvin ; pré de Lamoureux, terre au Chambon de Lamoureux, bois de Champ Rond ; terres du Champ de l'Hôpital vers La Croix de Montaigus, du Champ des Crost, ez Quenette en La Varenne, des Charnay, du Grand Champ des Tronchets, de Gondras, du Champ de Collin, de La Taille Sautin, es Bourreau, Le Croc au Loup ou Champ Rouge, en Bramefan, du Champ Poirier, du Champ de La Croix, de La Verchère Noire, de La Garenne à Ressay, du Champ de La Grange, du Bois ; près du Fay, à La Dame » ; justice, dîme collation à la cure de l'Hôpital de Chenay. — Membre de « Collange » : maison, bergerie, grange, étable ; étang, terres « en Champ Bacon, bois de l'Haye, terre au finage de Gelingue, bois des Forges ; terres des Gravières, de Dessus-le-Mont, du Champ de La Maison, au Noyer Bouë, en Fourchat, de la pièce de Bugnay, au Chambon (emportée par la Loire), de La Bugnerie ; près Claux, à Collange ; bois des Chauffages, Bois Clair ; terres à Champagne, dessous les vignes des Martins Blancs ». — Membre de Pontenas : chapelle, maison, grange, écurie ; près de « Fromazon et St-Jean ; terres Granger, des Forges ; étangs Vague, des Forges, Fromageon ; bois du Grand Bois, des Charmes, du Petit Pontenas ; dîme sur Tréfoux, Bolon, Bourgneuf ; directe sur Tréfoux, Bourneuf, Pourray, Les Millets, Les Prost, Les Berluls, Les Bassaux, Les Positiaux, Les Bardaux. — Membre de St-Jean-de-Bardon, chapelle dans laquelle est le tombeau d'un templier ; maison, « emplacement voutés, couvert à thuille plattes et bien fermé, dans lequel est un puits renfermant la source des eaux minérales de Bardon, dont la propriété est d'être sulphureuse, entour de cette fontaine, en dehors de la voûte sont plusieurs pièces d'eau apellées pescheres, qui forment un lavoir à l'uzage de la ville, au moyen d'une rétribution que les blanchisseuses payent à cet effet » ; tènement de terres et jardin. — Membre de Trevol : chapelle transformée en grange, prés, terres et bois. — Membre « du Bouley » : chapelle St-Blaise, maison, grange, écuries, tènement de terres, prés et bois, étang ; dîmes, collation à la cure de « St-Thyan ». — Membre de Fly et Le Bouchet : terres, bois, prés, étangs, dîmes. — Membre de l'Haye, paroisse d'Aavrilly : bois, pré, terres au Chambon de Brière, étangs de l'Haye et Neuf. — Domaine de Jolivet : bâtiments, terres, prés et bois. — Membre de Tourny : chapelle, métairie, moulin, bois, terres et prés, justice, dîme. — Église de « l'Hôpital de Chenay ». — Église de « St-Oyan ». — Grand bailliage de Devesset (f° 62). — « Chantouin », membre de Devesset « paroisse de Beins, diocèse du Puy » (f° 160) : domaine de Belvezet : maison, grange, écurie, bergerie ; terres « du Temple, du Lerme ; près de Rieremort, de La Font du Pi, de La Lande, Poussonnet, de La Borie ; terres de La Chambade, de La Coleyre, du Grail, de La Versonne, des Vaux, de La Landette ». — Chantouin : maison du commandeur, ferme, écuries, chapelle, domaines des Garnaux et de Montchand, terres, prés et bois, champs « de Las Bourleyres, de La Reillade, des Bois Bas, de Monchat » ; justice, corvée. — Commanderie de Montchamp (f° 174). — Cachets de Prudon (ff. 11-60), de Loras (ff. 14, 66, 69, 76, 95, 108, 118, 123, 141, 142, 147, 167, 171, 172), de Loras et Artis de Beaulieu (ff. 177, 180, 188, 191, 203, 206, 212, 219, 227, 228, 231).

## 48H171 1769.

1769

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 152 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Register

Visite par les commandeurs Jacques de La Roche-Aymon et Gilbert Josset des commanderies de Maisonnisse (f° 1), Montferrand (f° 33) : maison du Temple, chapelle dans laquelle « une espèce d'ancien mozolée », grange du Temple, maison Rouge ; — domaine de Beaulieu : maison, grange, « Champ de l'Éminade, terres de Seize Journaux, d'Aupont, grand Pré de St-Jean, pachier du Clos St-Jean, pré de La Serve, terres de La Quartelade, de Las Charmas ; — Chapelle St-Jean-de-Ségur : « portiche orné de sculptures, au-dessus duquel est une statue aussy en pierre représentant st Jean-Baptiste » ; statue peinte, représentant st Jean-Baptiste ; notredit patron, dont le bras est cassé et par conséquent interdite de droit, ce qui nous a obligé d'ordonner de la supprimer ; mauzollés en pierre de taille..., sur tous lesquelles sont des statues gissantes taillées en bosses, excepté celluy qui est à côté de la porte, qui sont des mauzollés de différent commandeurs ». Terres et vignes de St-Jean-de-Ségur, terres et prés de Brezet, terres des Petites Gravanches, aux terroirs des Gravanches, de Font-Vieille alias de Pras Groiloux ; près des Buttes, Contal, au terroir de Pralong : vignes de La Clarmontaise au terroir de Chanturgues, de La Sarpe, de La Barre, aux terroirs de La Font-Cimagne, de Champ Crol sive de l'Espère, du Bas Champ-Flour, de Font-Belou ; dîmes, percières. — Membre de La Ronzière : maison, jardin, pépinière de mûriers, tènement de vignes ; dîmes sur Le « Terme Bouchard, La Narce, Le Nau ou Font Bertou, La Chabanne, Perrette, Aubiol, Chabespy ». A « Meilhaud : pré de Font-Reymond, dont une partie a été couverte par l'écroulement de la montaigne de Pardines arrivé le 23 juin 1733. A Perrier : vigne de La Grand Combe ou Cros Traverse, terres de Mercœur et de Madra. A Pont-Guizon : prés Ladif, du Picher, de Las Greisseyras, de La Clef, de La Donnation, ruines d'une chapelle. A Bergonne : vigne au territoire de Clavernol ou de La Renardeyras. Dîmes à Antoin, terroir de La Greisseyras ou des Pendus ; à Gigniat, terroir du Bas de Langelade, de La Molas, de La Molincheyras ». — Membre de Culhat : dans l'église « tabernacle de bois doré en plein orné de colonnes et différentes sculptures, ayant trois petites statues, l'une au milieu de la porte du tabernacle représentant Notre-Seigneur, la seconde du côté de l'Évangile saint Jean l'Évangéliste et celle du coté de l'Épître saint Jacques, et au dessus est un reposoir uniforme », statues des saints Louis, Vozy, Roch et Sébastien ; chapelles de ste Marguerite et de N.-D. du Rozaire, statues de la Vierge, ste Catherine, ste Marthe, st Antoine, N.-D. de Pitié, st Barthélemy, st Jean l'évangéliste : cimetière avec oratoire ; de l'église dépendent un jardin « aux Fageyroux, une terre à La Graveyras ». Château, granges au terroir de « Ricoux », chapelle « St-Jean-de-Foulhouze », jardin au « quartier du Fort, terres à Ricoux ; près de La Mouffa, Grand Pré, de Ricou, Injuste, de La Boissonnade, La Litte Gannat, Lavort de l'Hôpital, La Litte Baniol, des Longhard ; terres de La Saigne, de Larboussel, du Pommier, au Bœuf, de La Vigne, de Bois Gros, de La Cesseyras, de Bois Intier, de Sarallioux, La Couhas de l'Étang, d'Odenez, du Tallif de Foulhouze, des Thiers, du pré St-Vausy, à Champlas, à La Frideyre, à La Grave, à La Saigne, ou Charme ; pré de La Charme ; terre à La Vacheyras ; pré à La Grande Prade ; clos de l'Hôpital, tènement à La Brousse ; bois d'Aignas, terres de Soussonges Hautes, tènements du Bois Intier ou Coupe du Lac, de La Cesseyras, Sarraillou ; vigne à Arniol ; dîmes, percières ; bois ; de La Teylhadeix ». — Maison de Beaulieu : maison où sont déposés les titres de la commanderie ; plantation de mûriers, métairie ; vignes et terres aux terroirs de La Vacheyrias, de La Cottas, de La Croix de La Loye, de La Graveyras, de Soughas, de La Mondonnart, de La Vorde, derrière La Petite Prairie, dans La Grande Prairie, à Loffetrou, à Marcouchas ; sauzée au terroir du Pradet ; terres du Champ de Carliet, aux terroirs de Fangeyroux, de Bosgros, de La Champ ; près du Grand Pré à La Petite Prade ; terres aux terroirs du Bois Peyquase, de Chambon ; charme au terroir de La

Champ ; pré de Marcouchas ». — Commanderie d'Olloix : église St-Jean-Baptiste, chapelle de la Vierge, « mauzollé en pierre de taille sur lequel est sculpté une statue gisante que l'on suppose représenter un Templier » ; cure, château ; terres « du Pré dou Pradet, de La Combe, du Puy d'Auzele, de La Garenne Chamorenghol, du Grand Bois ; bois de Bois Noble, Bois Bernard, Bois Pichot, pré Barre ; terres aux terroirs du Poux, de La Trioulle ; prés du Breul, de La Bourette, Sieyieux, Clémensa, de Portas, de Riomège, d'au Cros, du Pradet, Prateny. — Dans la chapelle de « Courmol », statues de N.-D. de Pitié, sainte Anne et des saints Loup, Jean, Barthélemy, Pierre Roch, Austremonne. — Membre de « Cheynat » : chapelle, château ; prés Clos du Seigneur, à Travial, au Breuil, de La Leuge, à Fonteillamot, à Montsavy, à Fontbrés, à Laval, La Lrottas, au Courreyx, au Rousset ; terres aux terroirs de La Revange, de Chaupra, de Chadelot, de Sauvagnon, de Maquonay, de La Leyteyre, au Champ Queyrat, aux terroirs Ferré, de Champeyroux, de Lasallas, de Venzat, de Ches Oussat, de Manda, de La Saigne, de La Carrade, du Sucquet, à Chadelot, du Bois ; prés à La Ribeyre, au terroir de Combejuly, de La Crotta ». — Domaine de « Polagnat » : maison, étables ; terres aux terroirs de La Treille, de La Plantade, de Pisserat, terre du Pré St-Jean au terroir de La Motte, terre au terroir de La Narse, terre du Chayl, du Suc de Paloche, au terroir de La Longeas, terre de l'Hôpital à St-Amant ». — Domaine de « Pailhoux » : maison, grange, étables ; pré le long du ruisseau de « l'Enfer, pré de Bachus, bois, pâturage. — Membre d'Espinasse : directe, dîmes de « Fontardisse ». — Membre « d'Aydat » : domaine de « Veyreyras » ; terre et pré de « La Chanony ; terres de La Combe, de Champ Pointu, Champ Redon, au-dessous des Horts, au terroir de Boutanvin, à Louboyer ; pré de La Prade ; terres et prés à Chazeylla ; terre du Grand Champ, terre et pré au terroir de Chastray, pré Sauteyrat, pré et terre au terroir de La Ribeyre ; montagne de Montauzun ; domaine de Diane ». — Membre de La Sauvetat : dans la chapelle statues en cuivre jaune de la Vierge et de st Yves, du côté de l'épître celles de st Jean et st Blaise en bois ; ruines du château, « prison criminelle au milieu de laquelle est une ouverture en rond pour descendre dans un bas qui forme un affreux cachot, il nous a paru nécessaire de faire faire un couvercle à lad. ouverture pour préserver les prisonniers de tomber dans le cachot, au-dessus de laquelle dite prison criminelle est la civile » ; four banal ; garenne au terroir « du Subrogier ; terres aux terroirs de La Saigne, de Pontautier, de Las Pallas, d'Au Vignaux, de Montlosier sive de Bourriquet, du Subrogier, de Sous La Croix, du Lac, de Las Triouleyras, de Lauradoux, des Fauconniers, de La Garenne ; prés de Pré Clos à La Font Grande, du Revirre, aux terroirs d'Ondes, de l'Hôpital, prés de Malcontant, terroir de Juserat, du Breul, terroir de La Prade, de La Sauvetas, prés Moullieu, à La Trioulle, aux Grands Autards, à La Font des Obis ; terres à Clemenssa et St-Floret ». — Commanderies de La Tourette (f° 113), de Marche et Mayet (f° 128). — Cachets des visiteurs effacés.

**48H172 1769.****1769**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 182 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visites par les commandeurs Jacques de La Roche-Aymon et Gilbert Josset, des commanderies de Villejésus (f° 1), de Limoges (f° 21), Masdieu (f° 61) : domaine de La Vergne-Bouton : maison, grange, étables ; prés de « La Grange, du Mas du Gros, de Lage, des Barières, des Cavailles, terre des Michelles ; vigne ; terres de La Grande Étoinette, des Boyes ; pâturage du Communard : bois des Betoul ; terre de La Broce, des Reillat, des Guerrennes, pâtural de Gonettes ». — Église de Chambon, cure, dîmes, rentes. — Le Grand Masdieu, dans l'église autel de la Vierge sur lequel est un « grand tableau représentant la dessante de la croix... qui a été donnée par mademoiselle Roy de Lauchère », autre autel « sur lequel est pozé un entien tableau représentant st Antoine » ; château ; moulin de « Vilars et pré de La Pradelle, Grand Moulin et pré ou Grand-Moulin ; prés des Frédureux ; terres au Chaumel, Chomelles, au Grand Champ, de Lange, Garneau ou Champ du Fourg, au Tiers, du Champ des Vignes, aux Vignes du Puy, pré de La Commanderie, Garenne. — Le Petit Masdieu : église, cure, château, pré, terre et bois de La Garenne, brandes ; moulin sur « le fleuve de Cherante », chapelle « St-Jean de Berodaix » à abandonner. — Chapelle de « Trein, au milieu de la forest d'Aixe », étang, rentes. — Commanderies de Morterolles (f° 101), de Pauliat (f° 145). — Cachets des visiteurs effacés.

**48H173 1769.****1769**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 213 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visite par les commandeurs Jacques de La Roche Aymon et Gilbert Josset des commanderies de Bordes (f° 1), Villefranche (f° 45), Lieudieu (f° 103), Lormeteaux (f° 121), Leureuil (f° 177), église, de chaque côté du chœur autels de la Vierge et de st Blaise, cure dont dépendent « le pré de La Cure, une terre au Charonière ; prés à l'Estang Plault, à La Fosse Gamieu ; chenevière au Boutardière ; vigne au Courolle ; terre au Jactière, de Lessard, du Buisson de La Cure ; à Mise Pierre, à La Maillétrie » ; château, ferme, colombier ; prés « de La Font de l'Estang Plault, de La Maladrerie ; pré et vigne du Rochereau, terres du Champ du Riou, de la pièce de la Justice ; terre et brandes de Laubépin ; étangs du Grand Étang de L'Heureuil, de La Bonde, de La Barotte, des Bordes, de Mardasson et Pré de Villain, des Chaumes, des Perrières ». — Métairie de « La Grande Métayrie ou Quineterie ». — maison, étable, grange ; terres du « Champ Philipon, des Ménardières, du Champ du Puis, du Grand Essard, à l'Étang Chapt, au Gallioche, de La Tombe à Ribeau, de La Barotte, de La Croix, au Poirier de Bourges ; pré aux Buissons ; bois des Grands Prés et de La Bedonnière, de La Vieille Vigne, des Saugoux, des Bétouzières, du Marchaix, de La Mercière, de La Garenne du Sablon ». — Membre de « La Salle sur Nahon : ruines de chapelles ; bois « dans le pâtural des Salles, prés du ruisseau de l'étang de Corbansson. — Membre de Celle-sur-Nahon : maison, terres à « Carroué, de La Marmière, au champ du pont de Laudais, de La Commanderie, pré de La Prairie, terre du Travail aux Chiens ». — Membre de l'« Hôpital-sous-Mazerol » : maison, bergerie, pré, terre, bruyères. — Membre de « Launais-sur-Creuz, paroisse de St-Pierre de Tournon » : dîmes, terrages, cens, rentes. — Membre de Nuret-le-Feron : église dans

laquelle sont les chapelles de la Vierge et de St Jean-Baptiste ; cure dont dépendent les prés « Ruisseau, des Berdonneries, des Grands Prés ; la dime de La Grande et de La Petite Brenne ; maison, pré de l'Hôpital, étangs du Grand Étang de Nuret, des Caillaux, dîmes, justice. — Église « d'Ouches », église St-Martin, cure, terre des « Grouailles, prés sur le ruisseau de Brion ». — Membre de St-Nazaire : église, cure dont dépendent des vignes, les terres « de La Grande Vigne de La Cure, de La Grouaille, la pièce du Pré Viger, bois des Costes : prés des Grands Prés, au-dessous de La Riolière des Gasches, de Pré-Rond, au Perrières, au-dessous de la chaussée de l'Étang du Pont » ; château, tènement de vignes et terres. — Métairie de La Porte : maison, grange, étable. — Domaine de Biret : maison, bergerie ; terres « au Mant, du Champ du Grand Miget, de La Fosse, du Champ de Foizon, des Mollerets, du Seillant, des Cordas ; prés Galpy, Galbert, du Grand Guignier, de La Grolle, du Moulin, du Pont, de Gourde-Abeilles, Leonard, Viger, de La Font, Leffe Goudart, près du bois de Montignon, du Grand Pré de Biret ; étangs du Grand Étang des Rits ou de Buisson Rond, Léger, du Pont, Bondé de La Bruère ; moulin banal. — Membre de « Fontange » : chapelle en ruines ; terre de La Cousture ; étangs de La Cousture, de La Gasne ; prés de Grand Pré, Prétier, Bournet, sous La Tricocherie ; terre de La Tricocherie ». — Chapelle « d'Ajou, au Grand Ajoux, paroisse de Chalais », interdite : pré de La Chapelle ou du Seigneur, étang d'Ajou, pré Sangouin ; — bois des Rits, du Bout de Cors, des Corolans, de La Grande Brousse ». — Cachets des visiteurs effacés.

48H174 1769.

1769

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 195 feuillets ; 6 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visite par les commandeurs « Charles-Joseph de Felines de La Renaudie, Jacques de La Roche-Aymon, Gilbert Josset, François Perron, curé de Bourganeuf et Jacques-Philippe Larte de La Chassaigne, curé de Faux-Mazuras » des commanderies de Bellechassagne : membre de Saint-Merd : église, « chapelle voultée appartenante au seigneur des Aussines », trois autres chapelles dans la nef ; cure, jardin, moulin, pré « Novaux », montagne de Montchauvel. — Église de « Chavanac » ; des témoins déposent que le curé traite ses paroissiens de fripons et de coquins en pleine église, qu'il en a même souffleté pendant les cérémonies ; que sur la place il les injurie et les bat, qu'il disait « qu'il étoit permis, lorsqu'on trouvoit quelque femme ou fille à son chemin, d'en abuser lorsqu'elle le vouloit » ; enfin qu'il se contentait de faire le catéchisme trois ou quatre fois, disant aux enfants : « Ouvrés les oreilles ; attrape qui pourra, damnés-vous si vous voulés ». — Église de « Thalamy », cure, jardin, chenevière, pré, « dixme appellée de Montarsiou à cause que les prédécesseurs du curé de St-Estienne aux Claux, dans un temps de maladie contagieuse avoient refusés d'administrer les sacrements à un village de ce même nom qui existoit pour lors, les habitants duquel vinrent réclamer le secours spirituel au curé de Thalamy, et pour récompense luy ont payés du depuis la dixme, conformément à la tradition, laquelle dixme est plus ou moins, selon les défrichements qu'on fait ». — Membre de Courteix : église, chapelle du Rosaire, cure, grange, prés « Clos, de La Saigne, terres de La Costas, des Cousières. — Bellechassagne : église, cure, château, jardin, prés « de La Commanderie, de l'Étang, paccage de Vallier, bois d'Eaule ». — Membre de St-Bazille : église, chapelles de N.-D. et de St-Blaise, cure. — Chamberaud (f° 34) : église sous le double vocable de st Jean et st Blaise, cure, château, granges, étables, moulins, « étangs du Grand Étang et des Gânes ; prés de Pra Neuf ou du Moulin, Grand Pré de Chamberaud, Bernard ; terre des Borneries ; pré des Pouyoux ; bois ; étang de Ventenat ». — Membre de Sous-Parsat : église dans laquelle est une bannière de « toile peinte sur laquelle est l'image de l'Assomption de N.-Dame, d'un côté et de l'autre celui de st Thomas de Cantorberry » ; cure, grange, écurie, jardin, pré de La Cure. — Membre de La Pouge : église sous le vocable de st Jacques ; maison de la commanderie, chenevière, prés de « La Ligne, de Maseyrat ou du Nouhaud, du Temple, de La Cure, bois, moulin et étang de Ville Sourde ». — Charrières (f° 57) : église sous le double vocable de st Jean et ste Claire, autour de la nef « des bancs non attachés, portant sur plusieurs pièces de bois, placés autour de l'église pour faire asseoir les gens qui pourroient se trouver incommodés lors des instructions » ; château, grange, châtaigneraie « du Peux Grand, chenevière du Cimetière, terre de l'Entier, pré, pâturage ; métairie, pâturage de La Porte ; prés Nouveau, de Grand Pré ; terres du Bost du Mont, de La Rivière, du Teil du Mont ; bois d'Ardoux ; châtaigneraies du Puis au Prêtre, du Débas ; tènement de La Tesserie de Montlaron ; moulin et étang de Charrières ; étang de Présenchères ; bois. Métairie de Moncheny » : maison, étables, terres, prés, paccages. — Membre de Gentioux : église St-Martial, dans une niche à côté du tabernacle « une petite statue de fayance représentant la sainte Vierge » ; maison ; pré « de La Salle, étang de Tras-la-Saigne ; église Ste Magdeleine de Pallier ; étang de Chandouille ». — Membre de St-Maurice : église, à côté du chœur, chapelle appartenant au duc de Noailles, cure, maison de la commanderie, jardin, vigne, pré. — Membre de Chaumont : chapelle, jardin et terre. — Bourganeuf, grand prieuré (f° 93) : dans l'église « une chässe fermante à clef, laquelle est en cuivre en bas relief, renfermant des reliquaires, dans l'un l'on dit estre la cervelle de saint Jean, iceluy en cuivre avec deux écussons, plus un autre reliquaire de cuivre avec deux écussons antiques dont l'un est aux armes de la religion, renfermant du front de st Thomas de Cartorbéry ; plus un autre en argent en forme de main, renfermant aussy, dit-on des reliques de sainte Anne et de sainte Marguerite, avec un écusson ; plus une statue d'argent représentant sainte Magdelaine, où est une inscription antique..... un tombeau couvert d'un mosolé en pierre représentant la statue d'une personne..... vitraux représentant les figures de Notre-Seigneur, saint Jean-Baptiste et plusieurs chevaliers, avec les armes de l'Ordre..... lampe d'argent aux armes de Valançay... chœur séparé par une grande grille de fert avec une porte fermante à clef, aussi en grille, le tout de la hauteur d'environ dix à douze pieds, à laquelle est attachée une plaque de cuivre aux armes de Guy de Blanchefort, avec une inscription en caractères gaultiques... croix d'argent aux armes du seigneur de Sauzet, alors grand prieur, le pied de cette croix se démonte pour y mettre un tuyaud d'argent, auquel on manche un bois pour la porter aux processions ». Au-dessus de la sacristie « chambre qui sert d'archives à messieurs les communalistes » ; à côté de la sacristie chapelle Sainte-Madeleine. Dans la nef, chapelles du Rosaire et de « messieurs Aubusson et Fourest », autels des « confrères de St-Éloi et de Ste-Luce » ; de la cure dépendent deux jardins à « la fontaine Bourganeuf, le pré Pater, jardin dans Le Billadour », rentes. — L'hôpital « où l'on reçoit les infirmes et estropiés, principalement les militaires, est sous les soins de trois filles dévottes qui sont de la présente ville, chapelle. — Chapelle des « Pénitens Bleufs dans le fauxbourg de la Rue Grande. — Chapelle Notre-Dame de l'Hermitage du pont de La Roche. — Chapelle Notre-Dame Dupuis, à l'extrémité du fauxbourg de la rue Dupuis ». — Chapelle de « Notre-Dame de Lasriez ou des Pénitens Blancs, située au fauxbourg appelé de Lasriez, au devant de laquelle dite chapelle est le



cimetière de la paroisse dudit Bourgneuf ». — Château : tours de « Lasticq et de Zizime », d'un passage donnant entrée dans l'église on voit « suspendu à la voutte d'icelle un étandart qui a parru estre de damas cramoisy, ayant dans un des bouts l'image de la Sainte Vierge, et de l'autre les armes de la religion, écartelées avec celles du grand maître Perillos au desquelles (sic) sont les armoeries de feu M. de Saint-Viance, lors grand prieur, qui a fait plasser, à ce qu'on nous a dit, ledit étandart » ; jardin, prés, terre, « bois de La Chassaigne ; fours banaux, sur la place et rue « du Puis » ; moulin de « Lasriez, sur le ruisseau de Château-Merle, moulin de Lapareil », prairies de l'Hôpital, moulin de La Roche à la jonction des ruisseaux de « La Mourne et de Chasteau-Merle ». — Église et moulin de « Bouzogles ». — Église St-Pierre de Faux, cure, moulin sur le ruisseau de « Boisgency, qui prend ensuite le nom de Chasteau-Merle », étang, bois Rouzet, église N.-Dame et St Blaise de Masuras ; métairie de « Jartaud, bois Jartaud, Longuevergne, Les Rabattes, du Cros ». — Église de « Morterol » ; moulin et étang de « Bois Larron », chapelle de « St-Gilles, annexe de Morterol », étang « Bourdaux ». — Membre de « Plénartige » : église, moulin sur le ruisseau de « Legaud ». — Églises de « Meillaguet et de Reillat ». — Temple de Mortesaigne, chapelle St-Jean-Baptiste, métairie, étang de La Vilatte. — Membre de « Monboucher » : église sous le vocable de la Décolation de st-Jean-Baptiste, métairie, étang, moulin, métairie « des Martis », métairie de « Chez Plazeix ou de Chez Garrat », bois de Chez Garrat et de La Grille. — « Bosmoreau » : église St-Jean-Baptiste, cure, métairie, moulin ; église St Barthélemy de Bonneville, annexe de Bosmoreau, métairie, bois et garenne « de Pommerol, métairie du Mas Barronnet, bois de La Jarte, forêt, métairie du Bost de Ville, bois du Chambon ou du Bost de Ville ». — Membre d'« Arsouze » : rentes, dîmes. — Membre de « Chevignac » : rentes. — Membre de La Marche : rentes. — Membre de Donzenat : rentes, dîmes. — Commanderie de La Vaufranche : église, cure dont dépendent le pré de « La Planche Baraude, les terres de Lusagne, de l'Arbre Rousseau, de La Croix de La Garenne, le pré des Curades » ; château, jardin, maisons, granges, étables, moulin, vestiges de la chapelle Ste-Madeleine à La Clavière, étangs de « La Clavière et de Barnat, pré des Entes, bois de La Garenne, pré du Roulet, grand pré du Château, terre des Misemences, bruyères de l'Hôpital à la Basclière ; l'ouche du Maître ; prés de Sugière, de l'Hôpital, des Rivailles, de Crésensat ; terres des Coutures, des Misemences, du Pradeau, de Signal Martin, de La Garenne, du Paudy, des Chaumes, du Bois de La Feuillade ; pré des Ratroux ; terres de Bois au Brune ». — Ruines des chapelles de Darnat et de Jurigny. — Membre de « Bosmorant ». — « Vantenas » : chapelle, moulin banal, étang, moulin et étang des Bordelles. — Domaine du Temple, paroisse de Bord St-Georges : maison, grange, étables, ruines d'une chapelle ; prés de La Garenne, de La Palle de La Mazure, de l'Étang ; terres de La Faye, de La Grande Pièce, des Suzades, des Bordelles, du Colombier. — Membre de St-Jean-d'Entre-les-Vignes : chapelle dont le « sanctuaire est voulté en forme de demy dosme et le surplus en forme de berceau » ; château, pêcherie, bois de chênes, vignes de La Plante de St-Jean, moulin de St-Jean ; terres du Moulin, de Bisserel, vigne à Villemorte, à Nerdre ; dîmes sur les vignes du Clos de Lancelotte, de La Croix Blanche ; prés du Moulin, Long, ouche du Moulin ». — Membre de Lamais : église où se trouvent des autels de N.-D. du Scapulaire et de St-Blaise ; cure ; prés de « La Chaumette, de Charrière, des Quaires pâturel de La Commanderie ; dîmes. — Membre de St-Jean-de-Buxières : église (reliques de st Pardoux et st Claude, chapelles de N.-D. du Rosaire et de St-Pardoux) ; cure ; « ouche du Four, prés St-Pardoux, au Clerd ; bois du Serf ». — Membre de l'« Hôpital d'Agières » (?) : chapelle ruinée ; bois du Commandeur, dîmes. — Cachets de La Renaudie et François Perron (ff. 1, 22), de La Roche-Aymon (ff. 153, 195).

## 48H175 1769.

1769

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 103 feuillets ; 8 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visite par les commandeurs « Jacques de La Roche-Aymon, Gilbert Josset, Charles-Joseph de Felines de La Renaudie, Charles-Abel de Loras et Pierre Brune, chanoine de St-Martin de Brives, Jean-Baptiste Bounin de Grammond, prêtre, Jean-Marie de Vallas, prêtre du diocèse de Lyon, d'Ourdeville, prêtre du diocèse de Clermont, Artis de Beaulieu, prêtre du diocèse de Paris, prieur de St-Clair, des commanderies de La Racherie (f° 1) : chapelle dans le château, château, maison d'exploitation, jardin ; domaine de Laporte, maison du vigneron, grange des dîmes ; pré de La Salle, champs « Sincé, Semé, Boutelière, Carpos, Combié, Châtelin, de La Salle, du Domaine, Lagatière, La Maline, Chaulier, de Monboul ; prés des Clodis, Bautelière ; vignes aux Massots, terre au champ des Moris, vigne au Basse Boutelière, terre au Champ-Semé ; bois de La Peyrouse, de Charmy, de Réserve, de La Loge » ; dîmes. — Domaine des Bordes : maison, étables ; terres « des Étangs de Barbette, des Orguans, de l'Argeraut, de Champ Dory, des Éraude, de Lescherées, des Évalières ». — Membre de St-Jean-de-Nave : prés du « Grand et Petit Pré de La Râcherie au terroir de Chalelain ; terres de La Râcherie, à Moirad, à Lousi ». — Membre de Redan : chapelle, maison, étables ; terres du « Pré du Bois, du Bois de L'Hôpital ; prés de La Vauvre, à Magnet, au Doys » ; moulin ruiné, bois au terroir de « Lavanous ». — Membre de l'Hôpital-de-Rongères : pré des « Neuf Bornes ou de l'Hôpital dans la prairie des Vicairies, paroisse de Bousset », dîmes. — Membre « d'Huvert » : église St-Jean-Baptiste, autel de Ste-Anne, cure, maison flanquée de tours, métairie, grange ; terres de « La Fontaine, de L'Estang, de La Garenne, du Grand Champ, du Champ de la Maison ; bois d'Huvert, de Fontigni, des Causes. » — Membre de St-Jean-de-Villedieu : chapelle interdite, dîmes. — Membre de « St-Jean-de-Blattière », paroisse de Venas : chapelle ruinée, rentes. — Membre du Temple de Braise : métairie, grange, étable, ruines d'une chapelle, jardin ; terres du « Champ Bertrand, du Champ de la Chapelle, du Champ de Lafond, du Bois ; prés de Saint-Bonnet, de Touzelle ; ruines de la chapelle St-Jean Le Bouid ; bois de La Coeuide ; moulin Rosigneux à St-Bonnet-le-Désert. — Membre de St-Jean de Châteauneuf : chapelle renfermant des tombeaux : grange, étables ; ruines à la porte de Bruère ; terres du « Champ au Clos, à La Croix Sanson, à Marigny, à Roussereux, à La Chaussée, aux terroirs de Pied-de-Beau, des Noms, de La Vallée des Noms ou Cros de Verne, du Vignon, à Barentaume ». — Domaine de l'Hôpital : ruines au « Champ du Poid, terres dites Lhopitaux, Roudière, Le Noyer, Les Vernes, Le Champ Mignard, au Rochère, à La Perrière, Le Champ de Louche, Les Fougères ; prés des Sausses. A St-Baudet : ruines de bâtiments, terres dites Carroire Bernard, des Fermiers, au Salbarre ; dîmes ; prés à Condé. — Hermitage de Saint-Thibault : chapelle « où l'on a peint et représenté sur le mur saint Jean-Baptiste » et sainte Madeleine ; maison, vigne, terres, bois et prés. — Commanderie de Puy-de-Noix (f° 34). — Commanderie de Chanonat (f° 55) : Bessamorel : église voultée à plein cintre ; cure, grange, « proche la seconde porte de lad. grange », disent les visiteurs « est un tambour en planches, enfermant des marches en bois,

hors de service, par lesquelles nous somme descendus un peu trop vite dans l'écurie régnante sous lad. grange » ; terres, bois de sapins ; directe, dîmes. — Chanonat : chapelle St-Jean avec crypte ; maison ; près « Clos, à Labughas, du Pachier de St-Jean ; verger ; terres à Emplat, aux terroirs de Las Maletad, de Rizolle, de La Croix de St-Étienne, d'Auchey, de l'Aiguillié, de Las Treize Boulas, d'Aubay, de Bard, de La Chaumette, de La Moleyre, de La Pavatte, de Regard, d'Aucheix, de Raze, de Las Vignat, de Las Faissas ; près de La Saignade Bassas au terroir du Monteil, des Communaux, au terroir de Las Prades, du Coing de La Prade, du Cros de St-Jean au terroir de La Prairie Haute, de l'Œuvre de Pommiers, de Fonmagneyre. — Membre de Sainte-Anne à St-Germain-Lembron : chapelle Ste-Anne, « voutée à bonnet » ; terres du « Champ de La Chapelle, au terroir de Cagnerot, du Biscuit terroir de La Plagne, à La Haute Plagne, des Champs de Barraban, de Tignon, au terroir de Sausac ». — Membre de « Pleine Combe aujourd'hui du Luguët » ; près et paccages, ruines du temple du Luguët, rentes. — Membre de « La Vault-St-Jean de l'Hôpital de Viplaix » : maison, grange, étables, ruines d'une chapelle ; bois de La Garenne, de Molifet ; terre de « Derrière La Grange, pré de La Pille, terres de Pérobe, de La Grange, de La Petite Penserolle, de La Chaume Blanche, des Prévôté ». — Membre du « Temple d'Aulnat » : maison, grange, étable, tènement de terres, dîmes, rentes. — Commanderie du Temple d'Ayen (f° 93). — Cachets de La Roche-Aymon (ff. 32, 53) ; Josset (f° 32), Bounin de Grammond (f° 53), de Loras (ff. 61, 62, 68, 69), de Felines de La Renaudie (ff. 93, 103).

**48H176 1772-1773.****1772-1773**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 75 feuillets ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visites par les commandeurs Charles-Joseph de Felines de La Renaudie, Charles de La Roche-Aymon, Gilbert Josset et Gilbert Camus, curé de Salhes, des commanderies de Marche et Mayet : Le Mayet : chapelle, cure, château, métairie, granges ; terres à « St-Cyprien, de L'Andraude, aux terroirs de Romassac, du Cloux, des Boulaize, de La Croix Bouton, des Grands Thias, des Veneriaux, du Breuil, de Compiène, des Contamines, du Champ du Coin ; du Champ Barrot, du Champ du Pible, à La Côte des Greffiers, du Fondraux, des Chaumes, des Rouget ; près au Ronger, des Brêt, des Grand Brêt ; moulin Infernal, îles du Moulin ». — Salles : église N.-D., dans laquelle sont des autels de St-Laurent, St-Étienne, St-Blaise, Ste-Croix ; cure, moulin, pacage des Salles, terre du Champ Tassaud, terre et pré au terroir de La Couche, pré du Meunier au terroir du Chemin d'Ébreuille ». — Domaine de « Bauvaix » : maison, grange, étables ; terres du Champ du Cocus, au terroir de Grandfont, du Champ de La Fontaine, à Étroussat terroir Chemillac ; près de La Font des Blains, de La Garenne ; terre à Ceuillat, du Temple de Ceuillat. — Domaine de La Marche : maison, grange, étables ; terres du Cemetière, de l'Enclos, du Champ de devant La Maison, au terroir de La Côte d'Aliguan, de l'Enclos du Pré » — Église St-Jean de Charroux. — Domaine de « Lallia, paroisse de St-Ponts » : terres du « Mas, au Courtiot, du Champ du Tour ; près du Moulin, Viollet, du Petit Pré ; brousses de Bois Brulé, de Cachet, de Couttet ; bois Charret, Martel ». — Commanderie de l'Hôpital de Ville-franche : château, église St-Jean dont dépendent la maison de « l'Hublotière rue des Noïes, les prés de La Planche Aubert, des Thurets, de La Gaudinière, du Berquis ; vignes à La Pierre l'Abbé, aux Giraudières » ; cure ; église Ste-Madeleine, de Villefranche avec chapelles de St-Roch, St-Vincent, de la Ste-Vierge, de Ste-Anne ; cure ; maison de « La Bannie, four banal, auditoire ; métairie de « Chenon : terres du Chezeau, des Landes, des Vallées, des Massonnes, de La Croix Gilles ; près du Chezeau, de La Noue, de Reaumabou, de Forets ; bois. — Domaine de « Montange » : terres « des Nouettes, de La Petite Bruère », où « il parroist des vestiges d'anciens fossés appellés suivant l'usage du pays reures » (?), de « La Noue, du Champ au Siège, des Placeaux, du Champ des Melliers, de La Croix Gaillard, de L'Aubier ; près des Nouettes, de Bonthion, de l'Isle St-Julien ». — Du château dépendent les terres « du Bois, de La Noue, des Noissettes, du Champ du Collombier, de La Doussinière, du Clos, aux Giraudières, du Jardin de La Bannie ; près de La Noue, au Maître, de L'Aubrays, de Chanteminot, du Moulin ; bois. — Bourgneuf : église, cure. Domaine du Neuf Bourneuf : terres de « La Petite Gravoulet, de La Grande Gravoulette, du Pré Bonay, de L'Enclos de La Herse, de La Grande Pièce, de La Justice, du Bournays ; près Bouay, de L'Enclos, de La Herse, du Champ des Prés ; bois. Vieux Bourneuf : maison, granges, étables ; terres du Choux, du Champ du Cormier, de Passe-Molle, du Débat, des Grands Champs ; près des Chars, du Buisson de La Chapelle ; bruyères de Passe-Molle, du Débat ; bois des Bars, du Grand Buisson ». — Membre de « Breviende » : maison, granges, étables ; terres de La « Grande Pièce, du Puy, du Milieu, du Poirier Verd, de La Tremblaye, de L'Étang ; près des Grandes Bruyères des Hôpitaux, bois de Charpray ». — Membre de « Ste-Catherine au bas bourg de Vallançay » ; chapelle, maison, granges, étables, maison seigneuriale ; terres de « La Garronnière, des Arpents, de La Grande Fosse, des Augères, du Petit Bois, du Champ Bouçin, de La Chapellière, du Genièbe, du Marchais des Deries, du Petit Belestre ; près des Aunays, de La Grande Fosse, de Ste Catherine, du Bois de La Commanderie ». — Membre de L'Épinat : chapelle, maison, grange, étables ; terres des « Bournays, de La Bouvardière, des Places, de La Vigne, des Petites Noues, des Terres Fortes, du Champ du Village, du Chery, du Bois Gaultier, des Bruyères, de La Noue, des Hôpitaux ; près de l'Étang-Rompu, des Petits Prés, des Bois Gaultier, des Hôpitaux, de Flavigny, des Bruyères, de La Lougnolle, des Dormilouses, des Isles ». — Membre de Villedieu : église, maison seigneuriale ; terres des Valées de La Ferme, du Marais Perrochon, de La Vallée de l'Aubier, du Grand Lac, des Pentes, des Fauchis, des Courtils, des Noues, de L'Étang, des Commanderies, des Comtesses, du Ruisseau, du Bouchis, de La Vallée Ronde ; vigne au clos des Cotteaux ; près des Isles de Villedieu, des Noues ». — Membres de Vierzon et Mery. — « Ligniez » : maison, vignes. — Cachets de Saint-Chamans (f° 1), de La Renaudie (ff. 1, 14).

**48H177 1772-1775.****1772-1775**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 168 feuillets ; 8 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visite par les commandeurs François-Louis de Bosredon, Marie-Louis-Antoine de Garric d'Uzech et Raphael Dupuy, curé de Menoire ; Antoine Lagrange, archiprêtre de Chiroux, curé de Peyrelevade ; Jean-Baptiste Gigaud Dalvencour, prêtre communaliste de Château-Ponsac ; Léonard-Marien Foucaud Chaufeyre, prêtre de Bourgneuf ; François Rulat, curé de La Chapelle, des commanderies de Carlat (f° 1) : membre de Couderc : église, cure. — Membre de Mascheix : église, cure. — Membres de La Salvetat, Carlat, chapelle de Villedieu, chapelle de l'Hôpital Pierrefite, membre de l'Hôpital, domaine du Monteil, du Buron, membre de l'Hôpital Barbary. — Feniers (f° 34), membres de Comps, Boucheresse, Crabanat, moulin de Langlade, Le Mas d'Artiges, « La Varrabeaux ». — Morterolles (f° 62), membres de La Bussière-Rapy, St-Amand, domaines du Pin, moulin de Serrant, membre de Foulventous, moulins de Grassereau, de Chabrane, domaine de « Lage Troynet ». — Limoges (f° 87), membre du Temple de St-Junien, moulin de Coudert, le Palais, membres de Conore, de Breuilaufa, bois Boussier, de La Varogne, moulin du Pont », membres de « La Bussière Aupinier », de Puybonnieux, église de Chenevières, bois de « Laploy », chapelle Ste-Catherine, église de Saint-Martin. — Sainte-Anne (f° 117), membre de Manac, chapelle de Chavagnac, membres de Villemaux, « du Best », de Malleret, de Nabéron, église de Salesse, Monteil-Guillaume, membre de Blavepeyre. — Les Échelles (f° 146), membres de l'Hôpital des Abrets, de St-Jean de Voiron, moulins de Paviot, membre de St-Jean de Moirans, moulins de « La Chailles », moulin des Échaillions ; St-Pierre de Genebroz. — Cachets d'Uzech (ff. 48, 59), de Bosredon (ff. 62, 84, 87, 113, 146, 164).

**48H178 1772-1775.****1772-1775**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 193 feuillets ; 19 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visite par les commandeurs « Charles de La Roche-Aymon, Gilbert Josset, François-Louis de Bosredon, et Étienne Demichel, curé de Ginseaux, Malet de Lajorie, curé d'Ayen, Brune, chanoine de St-Martin de Brives, André-Joseph Tuillier, chanoine de Vienne, Jean Chatonier, curé de Bessignac, Pierre Roussillon, curé de St-Gal, Sylvain-Barthélemy de Lafont, curé de Lussat les Églises, Bernand, chanoine de Ste-Geneviève », des commanderies de l'Hôpital du Fresne ou Lieudieu (f° 1), membres de Bribon, de St-Brisson. — La Tourette (f° 23). — Commanderie du Temple d'Ayen (f° 41), membres du « Temple de Mons Varet », de Prugne, de l'Hôpital d'Eyzac et de St-Georges, d'Allasac, du Chambon et de Langlade, de Belveyre, de Saint-Jean de Donne. — Puy-de-Noix (f° 93), membre de Champeaux. — Saint-Romain-en-Gal (f° 123), domaine de La Grange-Haute, membre de Monteux. — Pontvieux (138), membre d'Ydes, chapelle de Courtille, chapelle du « Temple, paroisse de La Nodde ». — Villejésus (f° 161), membres de « Lespardellière » et de Fouquerre. — Cachets de La Roche-Aymon et Josset (ff. 1, 20), de Bosredon (ff. 25, 39, 41, 73, 93, 111, 118, 123, 135, 138, 156, 161, 169, 170, 179, 183, 193).

**48H179 1772-1775.****1772-1775**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 172 feuillets ; 13 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visite par les commandeurs Jacques de La Roche-Aymon, Charles Abel de Loras, François-Louis de Bosredon, et Gilbert Josset, prêtre conventuel, Joseph Chaboud, Enjelvin, curé des Abrets, Jean-Baptiste Bourdin, curé de St-Étienne de Fursac, Nicolas Laude, chanoine de Dôle, Antoine de Peyredieu de La Salle, curé de St-André, des commanderies des Bordes (f° 1), moulins de « Bion, de Jussy, domaines d'Aboche, de Chevroux, de Pougant ; membres de Pressigny, de Vielleville, de St-Jean de Bouc, de Chapote, de Macé, de Chassis-sous-Sancerre, de Francheville et St-Igny, de Bourges, domaine de Soulas. — Chambéry (f° 33) : membres du « Touvet, d'Allevard, d'Aiguebelle, de St-Michel, de Mézage, de Lavoit, du Goulet, d'Accoyeux, du Colombier, de La Tuillière ». — Pauliat (f° 71) : « domaine de La Porte, du Petit Neyrat ; moulins de La Brousse, de Côte Plane, membre de Lascroux, église de Fleura, chapelle de Sauvagnac ». — Dôle (f° 93), fonds sur « Barrans, Gujans, Grédisans, La Grande Loye, Parcey, Le Bouchot, Arbois, Grozon, Montigny, église d'Esclangeot, moulins de Baverans ; membres de Saligney, de l'Abergement-St-Jean, de l'Étoile ». — St-Jean-des-Prés de Montbrison (f° 127) : membre de « Château-le-Bois, domaine de Glavel, membres de Verneuil, l'Hôpital-le-Grand, de La Chaux et Mournand, de Meyssillieux ». — Cachets de Bosredon (ff. 58, 68, 71, 91, 93, 114, 122), de Laubépin (ff. 127, 169), de Loras, de Peyredieu de La Salle (f° 127), de Châteauevert, d'Uzech (f° 172).

**48H180 1774-1775.****1774-1775**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 186 feuillets ; 5 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visite par les commandeurs « François-Louis de Bosredon, Charles-Joseph de Felines de La Renaudie et Jean-Jacques Grandvoynet, prêtre de St-Anatoile de Salins, Jean-Joseph Montheillet, prêtre d'Ambert, Pierre Rastout, curé de Charbonniers, Léonard-Marien Foucaud d'Hautefaye, curé de St-Jean-Baptiste de Bourgneuf, Jacques Sabardin, curé de St-Pierre de Jards », des commanderies de Salins : membre de « Saizenay, chapelle d'Amancey, membre de Vuillecin ». — Courteserre (f° 24) : membres de « Ligone, de Vivie, de Billom, du Chambon, de Farreyrolles, de Chantaduc, de Tallende ». — Montchamp (f° 51) : moulin de

« Loubezarges, église de La Vaissenet, membre de La Garde-Roussillon, église de Jabrun, moulins du Temple, membre de St-Jean de Brioude, bois de Chalus, membres de Langeac, de Charbonnier, de Badelle, chapelle de La Rivière l'Évêque, membre de Chaulliat ». — Blaudeix (f° 82) : église de « Rimondeix ». — Lormeteaux (f° 102) : bois de « Bornay, domaines de La Trechauderie, de Pont-Renaud, de Pont-Bordat, de Pougelas, des Mottes, bois de Foulin, moulin du Gay, domaine des Maras, métairie de Chambon, domaines de Pied-Berthaut, de Pied de Bois, de Bauvais, de Villepruère, de La Petite Billaudrye, de Chaufour, membre du Temple de Châteauroux, moulins de Villaine, de La Rochegagne, domaines de La Varaginière, de Cray ». — Maissonnise (f° 169) : moulins de « La Geneste, de La Mouline, étang de Chés-Peynot, église de Peyrabout, église de Savènes, moulin des Vergnes ; membre de Monbut, moulins de La Barderie, de Volle, membre de Conat ». — Cachet de Bosredon (ff. 2, 18, 25, 44, 51).

**48H181 1775.****1775**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 148 feuillets ; 7 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visites par le commandeurs Charles-Abel de Loras et Charles Mortillet, curé de St-Paul, Antoine-Bernard Delamare, curé de Rigny-sur-Saône, Edme Guilligaut, prieur de St-Point, des commanderies de Saint-Paul les Romans : grenier « du Ventour, granges de La Commanderie, du Gouret, membres de Crispalot, de St-Sauveur, de Montfalcon, du Laris ». — Salles et Montseugny (f° 39) : membres « d'Authoreille-Ste-Cécile, de Vallay, de Barre-les-Pesmes, de Malan, d'Igny, d'Andelare, de Laine, de La Grange de Veaux, forêt de La Trincotte ». — La Villedieu en Fontenette (f° 97) : église « d'Esquevilley, membre de Meurcour, moulin Seguin, membres de Velorcey, de Fontenois La Ville, des Orsets, de Lavigney, de Vaurenaud, de Presle, de Dampierre-les-Montbozon, de La Maison de Vaux, de Liérans, de Chassey et Thieffaus, Bourguignon en Bassigney, Lambrey, Melin, Saint-Madon, Vaucercourt, Echenot La Meline, Vesoul et Charier, La Villedieu Les Quenoches, Millaudon, Clairefontaine, Valantigny ». — Cachets de Loras et Mortillet (ff. 1, 13, 33), de Lemps (f° 1.)

**48H182 1789.****1789**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 90 feuillets ; 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visite par le commandeur Pierre-Paul-Alexandre de Monspey de Vallière et Jean-Antoine Malgontier, prêtre du diocèse de Vienne, et Jean-Marie Monneron, prêtre, des commanderies de Verrières : église (chapelles sous le vocable de st Antoine et de la Vierge), maison, grange, écuries, les bâtiments de la commanderie, l'église et le cimetière « sont ceints d'un très large fossé qui faisoit autres fois la déffense du château et qui aujourd'hui en font une aisance » ; dans le domaine, maison, grange, étables ; terres des « Verchères, pré du Plat, terres des Plats, du Pain Béni, des Rippes, du Bost de La Goutte, de La Ridumont, de La Garenne ; pré du Bost ; terres du Clos, des Pleines, de La Longue, de Pré Gayard ; pré de l'Étang ; terres du Chambon ; bois du Petit Amour ; vigne du Verney dite de La Petite Commanderie, étang de La Commanderie ». — Membre de « Pizay » : maison, grange, étables, domaine de prés et terres, terres « des Dareizes, aux Thioleys, bois, pinée en plantation. — Membre de La Sauveté et St-Martin : maison, grange, étables ; prés du Champ de La Cure, Bret ; terre de Sous l'Église ; pré de l'Étang. — Membre du Temple de Roanne : chapelle, maison, étables, grange, prés de « Marganne, de La Rulière, de Chalumet, de La Chapelle, Bollard, du Pâquier des Bœufs », étang, bois. — St-Jean du Puy : église, cimetière, maison de « St-Jean, terre du Clos, près St-Jean à Villeneuve, au Boussillon, Ferrier ». — Membre de « Pébely » : maison, grange, étable, tènement de terres et prés, bois. — Membre de « Freissenet » : maison, grange, étables, moulins, prés de La Ribeyre, du Planton ; champs de La Cipeyre, de Lous Chiers, de La Baste, de Derrière La Grange, de La Trieuleyre, de L'Écluse, des Vias de Nay, Vidon, dou Garay d'Ouzet, de La Cariade, dou Pra Neufs ; bois Sauvage. — Membre de Montredon : église, cure, maison, grange, étable, moulin ; prés « du Monsieur, de Pra Neuf, de La Font ; bois du Cerf, Tréjan, de La Garnasse ; prés et terres de La Cure ». — Membre de Saint-Just : église. — Membre de La Sauvetat : prés de La Chapelle et du Breuil. — Devesset. Membre d'Annonay : jardin, maison ; prés « d'Auvergne à Davezieu, Sous Chazaud à St-Clair, de La Chazalle, à l'Eyguasson, de Gap, des Osches, des Hôpitaux, au Ruisseau Poutet, terre au Chau de Vissanty ». — Membre de Ste-Épine de Tournon : grange, terres à St-Étienne, au Palais ; — à Signols, terres et prés ». — Membre de Bourg-Argental : terres des « Hôpitaux, des Éperit, de Deôme, au Noharet. — Membre de Marthes : chapelle, maison, grange, étables, pré de « Palette, bois de La Sapay, terres de Tray, de Coignet, pré à Espinasse, terre de La Farge ». — Devesset : église, château ; de la cure dépendent les prés « du Curé, du Bouchet, de La Vicairie, de Boudouillas, du Cros de l'Hôpital ; du château, prés des Vaches, des Vicaires, terroir des Ayasses, terres des Cayres, de La Lice, Sous Surgère, des Plaines, des Besseas, Chandey, Valorsine, Chalins, Vorseas, La Bramaire, du Picheron ; bois de l'Air, de Ruelle, de Boisnière ; terres de La Talliasse, de Peimartin, de Peigarnier de La Faye, de Peiblan, des Chomasses. — Domaine de Maujour : maison, étables, grange, jardin, tènement de prés et terres. — Domaine de Cholet : maison, grange, étables, jardins, moulin, tènement de terres, prés et bois. — Domaine de Champagne : maison, grange, bergeries, tènement de jardins, prés et terres. — Domaine d'Arcelet : maison, grange, bergerie, moulin, prés, terres et bois. — Cachet de Monspey (ff. 2, 29, 32, 90).

**48H183-48H187 Bois.****1648-1774****48H183 1648-1747.****1648-1747**

## Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier ; 10 imprimés ; 1 sceau.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Décret du grand maître Lascaris pour la conservation des bois taillis (27, 28 janvier 1648). — Arrêt du Conseil d'État portant permission aux commandeurs de l'Ordre d'user de leurs bois taillis (6 juillet 1671). — « Arrest du Conseil portant permission à l'Ordre de Malte de couper des bois jusqu'à la somme de cinq cens mille livres » (13 juillet 1706, 25 janvier 1707). — Arrêt du Conseil d'État du 9 avril 1726, portant main-levée de la saisie des bois, opérée par les officiers des Eaux et Forêts, à l'encontre des arrêts précédents. — Arrêt du Conseil d'État du 12 octobre 1728, portant règlement général pour les bois de l'Ordre. — « Mémoire instructif » sur cet arrêt (28 août 1730). — Lettres du grand maître Despuig, recommandant d'intervenir moins facilement dans les procès des commandeurs et demandant un état détaillé des bois des commanderies (8, 9 janvier 1737). — « Arrêt du Conseil qui permet à l'Ordre de faire couper pour 1.048.501 livres de bois (5 juin 1745). — Lettres patentes sur cet arrêt (camp de Bost, 21 juillet 1745). L'arrêt et les lettres portent énumération des commanderies et des bois où pourront être faites les coupes. — Arrêts des parlements de Grenoble et de Besançon portant enregistrement desdites lettres et arrêt (11, 17 août 1745). — « Mémoire instructif pour parvenir à l'exécution de l'arrêt du Conseil d'État du roi du 5 juin 1745 » ; instructions et modèles. — Circulaire du bailli de Froullay annonçant l'envoi de ce mémoire. — Cahier des charges et procès-verbal d'adjudication des bois de la langue d'Auvergne (20 novembre 1747) à Hector Grossard de Virly, au prix de 180.000 livres. — Formulaire de placard et de contrat de vente. — Modèles de procès-verbal pour la reconnaissance et la vérification des bois. — Sceau plaqué du grand maître Lascaris.

**48H184 1751-1774.****1751-1774**

## Description physique :

Importance matérielle : 27 pièces, papier ; 4 imprimés.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Bulles du Grand Maire portant règlement sur l'administration des bois (5 juillet 1751, 17 juillet 1756). — Confirmation par le roi desdites bulles (octobre 1756). — Réclamations des langues de Provence, Auvergne et France au sujet de ce règlement (1758). — Deux lettres du Trésor en réponse à ces réclamations (1758). — Copie de deux lettres écrites par les procureurs de l'Ordre aux chevaliers de Pomerol, de Montjouvent et Dessales, pour protester contre les « prétentions chimériques faites au nom du commun trésor pour la manutention des bois » (26 mars 1759). — Appel comme d'abus contre le règlement interjeté au Parlement par le grand prieuré de France (1759). — Nouveau décret du grand maître du 13 septembre 1759, au sujet de l'administration des bois. — Lettres, mémoires, instructions, observations à ce sujet du grand maître, du trésor, de la langue de Provence, du prieuré de France, de la langue d'Auvergne, d'un jurisconsulte (1759-1760). — Circulaire du bailli de Froullay condamnant l'appel interjeté contre le décret du grand maître (5 décembre 1761). — Lettre du grand maître au bailli de Froullay lui annonçant qu'il est chargé d'obtenir la permission de faire des coupes de bois. — Mémoire de ce que les commandeurs doivent faire quand ils ont besoin de bois pour les réparations de leurs commanderies. — Liste des commandeurs désignés pour procéder à l'adjudication des bois du grand prieuré d'Auvergne. — Observations sur un arrêt du Conseil. — Modèle du tableau à présenter de l'état « de la coupe générale des bois en réserve et des baliveaux sur taillis permise à la religion par arrêts du Conseil d'État du Roi, des 9 et 27 août 1771, 13 juillet 1773 et 29 novembre 1774 ».

**48H185 1757.****1757**

## Description physique :

Importance matérielle : Petit in-4°, papier, 16,236 et 52 pages.

Genre/Carac. phys. : Recueil imprimé

« Traité de l'administration des bois de l'ordre de Malte dépendans de ses grands-prieurés, bailliages et commanderies dans le royaume de France. » — A Paris, chez Le Breton.

**48H186 1752-1761.****1752-1761**

## Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 87 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue à la Table de Marbre par le procureur général de l'Ordre, contre Hector Grossart de Virly, intéressé dans les affaires du roi et un de ses secrétaires, adjudicataire général de la coupe des bois vendus en exécution de l'arrêt du Conseil d'État du 5 juin 1747, pour les difficultés survenues au sujet de l'étendue des coupes.

**48H187 1747-1749.**

**1747-1749**

Description physique :

Importance matérielle : 18 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Correspondance, états estimatifs, copies de lettres, projets de poursuites contre le sieur Dufour, procureur d'Hector Grossart de Virly, adjudicataire des bois de l'Ordre et les agents divers intéressés à la vente des bois des commanderies de Mâcon et de Bugney.

**48H188-48H242 Correspondance.**

**1529-1792**

**48H188-48H189 Lettres adressées au grand prieur d'Auvergne.**

**1661-1782**

**48H188 1661-1778.**

**1661-1778**

Description physique :

Importance matérielle : 33 pièces, papier ; 3 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées par : Faure l'aîné, au sujet d'un procès pour la succession de M. de Vieux Chastel (Bourges, 24 octobre 1661). — « Michel d'Auteroche », demandant la suspension des poursuites qui lui étaient intentées par le receveur de Caissac (Villejésus, 15 février 1729). — Le Cœur, renvoyant les lettres du roi de Sardaigne et de l'électeur palatin et parlant des bonnes dispositions du grand maître et du procès intenté à l'Ordre par le marquis de Salles (Malte, 10 avril 1730). — Lemée, curé de Blaudeix, demandant de cesser les poursuites commencées contre lui à l'occasion de son différend avec le fermier Valantin (6 novembre 1735). — Le chevalier du Saillant, au sujet des curés de Compezières et de St-Félix et de Géralde, fermier du membre de Train (Lyon, 6 octobre 1738). — L'évêque de Limoges, se plaignant du cumul des cures de l'Ordre, dans son diocèse notamment en ce qui concerne celles du Truc, de Blavepeyre et de Courleix (Limoges, 9 avril 1739). — Le sieur Lartigue, rendant compte de l'état de la commanderie de Masdieu, de l'arpentage, de l'augmentation des fermages, de la difficulté de trouver un curé pour le Petit-Masdieu (Masdieu, 27 juillet 1741). — Le même au sujet des fermes de Masdieu, il s'oppose à la préférence à donner aux demoiselles Dupont, car elles feraient « habiter le château par quelque paysan qui ne manqueroit pas, selon la coutume de ces gens là » de mettre du bétail, comme brebis, cochons ou autres animaux dans le bas de la maison... et ne pourroient par elles mêmes aller visiter aussi souvent qu'il convient les moulins et autres biens, pour veiller aux réparations nécessaires » (26 août 1741). — Le sieur du Bouchaud, ancien fermier de Villejésus, portant dénonciation contre « Joseph de La Confrette, sieur de Rocfort », qui ne paye à l'Ordre que la dime pour une vigne, et contre Dumergne, nouveau fermier, qui a fait couper « des bois des allées des Aupitos » (20 juillet 1744). — Granche de La Borde, au sujet de la ferme de Bellechassagne, dont il lui reste moins à acquitter qu'il ne lui est demandé (La Borde, 17 avril 1745). — Le chevalier de La Rochette, pour la réfection des terriers de Bugney et d'Anglure et pour demander le prêt de l'équipage nécessaire au transport de documents d'archives (24 mars 1746). — Le chevalier de Monjouvent au sujet de l'emphytéose du tènement de La Clédière, dépendant de Bellechassagne, et des bonnes dispositions du grand maître (Malte, 20 mai 1746). — Laumon, fermier de Bourgneuf, traitant des réparations à faire aux moulins de « La Roche, de Lasriez, de Rosmoreau, de Boislarion » ; demandant l'autorisation d'essayer une meule provenant d'une carrière à deux lieues et demie de Bourgneuf, ces meules étant préférables, paraît-il, à celles « de Montreuil, dont on faisoit usage auparavant ; et annonçant l'écroulement de cinq ou six toises des murs du château de Bourgneuf (26 mai 1748). — Cochin, procureur au Grand Conseil, rue des Mauvaises Parolles », remerciant du paiement qui lui a été fait (2 octobre 1756). — « Les procureurs anciens des vénérables langues de France, chevaliers de Pomerols, de Montjouvent et Dessalles », sur leurs démarches au sujet du nouveau règlement des bois et la nécessité de s'assurer l'appui du prince de Conti (Malte, 14 juin 1758, 1 février 1759). — Le chevalier de Gaillard, commandeur de Valence, se plaignant d'empiètements de la commanderie de Chambéry-sur-Domène et St-Martin d'Hères (Grenoble, 3 avril 1759). — L'abbesse de Bonnesagne, au sujet de la succession du commandeur de Maisonnisse, après la mort duquel elle avait dû payer « tout ce qu'il avoit mangé, les vaux chez les paysans, les grains à son boulanger, les bois qu'il consommoit, les journées de la récolte qu'il faisoit lever »... (Brives, 29 novembre 1765). — La même, même affaire et se plaignant du commandeur de La Renaudie (Brives, 29 décembre 1765). — Les officiers municipaux et les habitants de Bourgneuf annonçant un mémoire contre les prétentions du curé qui nommait les fabriciens sans leur assentiment, et que depuis la rédaction de ce mémoire, le sr Deffaye avait donné un soufflet à un des prêtres de la communauté (27 octobre 1766). — Y joint le mémoire. — Les mêmes demandant l'appui du grand prieur dans le procès intenté contre le curé de Bourgneuf (3 janvier 1767). — Le sieur Monfalcon, annonçant l'envoi d'un contrat qu'il est allé chercher à Chambéry et réclamant une quittance retirée « chés messieurs Goddot et Marchand en rue Tupin » (5 août 1767). — Le chevalier de Lestranges, félicitant, pour lui et sa sœur, le bailli de

Margoux de son élection au grand prieuré (14 novembre 1775). — Perron, curé de Bourgneuf demandant un second vicaire pour sa paroisse qui, jointe à celle de Bousogle, comprend 1.600 communiants (9 octobre 1776). — Lacoste, annonçant la mort du curé de Chavagnac et proposant la réunion de cette cure à celle de St-Merd ; il traite encore du projet d'établissement d'un siège royal à Bourgneuf, de la nécessité de révoquer le procureur Lavergne, de l'envoi d'une lettre de change de 10.000 livres et de divers procès (27 décembre 1777). — Freyssinaud de Lavergne, annonçant que de « Bord », sénéchal de Bourgneuf, va demander sa destitution, et demandant une enquête à ce sujet (Bourgneuf, 1 janvier 1778). — Le sénéchal Foucaud de Bort, demandant la révocation d'un notaire procureur, qui avait modifié un jugement rendu à l'audience, et la cure de Plénartige pour un vicaire de Sainte-Fère, son parent (Bourgneuf, 3 janvier 1778). — Perron, curé de Bourgneuf, remerciant de ce qu'on a l'intention de lui donner un second vicaire, et demandant à ce qu'il ne soit pas statué sans enquête sérieuse sur le cas du procureur Freyssinaud de Lavergne (janvier 1778). — Mémoire anonyme sur l'affaire Freyssinaud « il y a de l'animosité de la part de monsieur le juge, qui depuis longtemps ne peut souffrir ce Lavergne »... — Fragments des cachets de l'abbesse de Bonnesagne, de Gaillard et de Lestrangé. — (Les lettres avec adresses portent les noms des grands prieurs de Lescheraine, de Thianges, de Salles, de Vatange, de Margoux.)

## 48H189 1763-1782.

1763-1782

### Description physique :

Importance matérielle : 35 pièces, papier ; 4 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées par : les officiers municipaux de Bourgneuf, adressant copie du mémoire qu'ils font parvenir au garde des sceaux pour obtenir la création d'un siège royal à Bourgneuf ; — y joint le mémoire dont l'argument principal est la grande distance séparant Bourgneuf de Montmorillon ; et copie des lettres d'Henri IV (Fontainebleau, mai 1603), portant création de ce siège, mais non suivies d'exécution. — Perron Derigouz, vœux de jour de l'an (Bourgneuf, janvier 1778). — Freyssinaud de Lavergne adressant les certificats et copie de l'arrêt qui lui ont donné gain de cause dans un premier conflit : ces certificats émanent des élus de Bourgneuf, de Michel de Corbier, de Faure de Soubribost, de Charles de Pichard, seigneur de l'Église-au-Bois, Marc-Antoine du Lérès, seigneur de Sausiac, du curé de Magnat-Château, Frédéric Premier, receveur des domaines à St-Léonard, Charles Aubusson Cavarlay, maire de Bourgneuf, Joseph Aubusson de Gorieux (18 janvier 1778). — Le même, adressant un mémoire au sujet du procès dont on l'accuse d'avoir falsifié le jugement ; y joint le mémoire (7 février). — Le même demandant la nomination d'un commissaire enquêteur (16 mars). — Perron, curé de Bourgneuf, au sujet de sa demande d'un second vicaire (16 mai). — Foucaud de Bort, adressant un feuillet de son registre plumitif pour prouver que le procureur Freyssinaud de Lavergne a falsifié un jugement ; et remerciant des bonnes intentions envers l'abbé Fumade, son parent ; y joint le feuillet du plumitif, concernant l'affaire de Jean-Baptiste Bonnardet, marchand-tailleur, contre Pierre de Liège, de Puychaumeix. — Aubusson de Beaune, envoyant un mémoire sur l'emphytéose des moulins de Bourgneuf, bois de La Chassagne et broussailles de La Grille ; y joint le mémoire (Château de La Chaume, près Bourgneuf, 4 novembre 1781). — Hennequin, au sujet d'une demande de procuration par Brossette (21 février 1782). — Foucaud de Bort, au sujet du bail du marquis de Ste-Ferre ; des procureurs, au nombre de douze, nombre excessif « parce que, pour ne pas rester oisifs, ils ne sont occupés qu'à exciter des malheureux paysans au procès, souvent pour des objets pour lesquels les frais surpassent la valeur des fonds... quand votre procuration n'aurait d'autre effet que d'entretenir ces sangsues dans une crainte salutaire ce serait toujours un grand bien. Comme plusieurs d'entre eux sont aussi notaires ordinaires de la justice, il faudrait comprendre dans la procuration les notaires et procureurs, et même les concierges, gardes et sergents, qui, presque tous, sont de la canaille. Deux soldats invalides et même un seul ferait plus de besogne et garderait mieux la terre que les quatre coquins que l'on étoit d'usage de tenir » ; au sujet d'un échange qui lui attire des difficultés ainsi qu'au sieur Lacoste ; du curé de Bourgneuf qui vient de perdre un pied des suites du scorbut et pour successeur éventuel duquel il présente l'abbé Desfarges, son oncle (Bourgneuf, 23 mars 1782). — Perron Derigouz, pour un procès pendant au Grand Conseil au sujet d'un droit de banalité (5 avril 1782). — Simon, curé de « Javalliac, au sujet des dîmes qui causent des contestations entre lui et l'Ordre. — De Verdilhac du Loubiers, par Limoges, au sujet du règlement d'avances dans un procès de l'Ordre contre le sieur Raymond. — Billet de félicitations pour l'adjonction de la commanderie de Salles et Montseugny au grand prieuré, et demande d'instructions pour les améliorissements de St-Georges. — Avis portant qu'il n'a pas été trouvé aux archives d'arrêt contre les dames de la Propagation. (Les lettres avec adresse portent le nom du bailli de Lemps, grand prieur.) — Lettres adressées au Chapitre par : Le sieur Millierey des Échelles dénonçant les héritiers de l'ancien curé Bonne, qui détiennent les titres de l'Ordre (14 novembre 1763) ; — Bléternas, prévôt de la maréchaussée de Dombes, annonçant l'envoi d'un mémoire (Trévoux, 10 juin 1766) ; — le chevalier de Bosredon, au sujet des améliorissements et du séquestre de Carlat (Clermont, 29 août 1777), — Minutes de deux lettres adressées au grand maître pour l'assurer d'obéissance et lui demander des instructions. — Fragments des cachets de Premier, Aubusson Cavarlay, Frayssinand, Simon.

## 48H190-48H210 Lettres adressées à divers receveurs.

1611-1789

## 48H190 1611-1691.

1611-1691

### Description physique :

Importance matérielle : 48 pièces, papier ; 20 cachets ou fragments.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées aux receveurs de Gerlande, de Crémeaux, de Chissey, de Larfeuillère, de Pusignan, de St-Georges, de la Poype Serrières, par le chevalier Le Jay annonçant que le procès contre Paul Guérin sera jugé dans la semaine (Paris, 13 décembre 1611) ; Raberat, annonçant qu'il arrive de l'hôpital de Beaulieu en Quercy où, dit-il, « j'ay trouvé de la résistance par mons. l'évesque de Tulle, de la maison de Vallac, frère de la dame de Fieux, qui se sont appropriés ces deux monastaire et lequel a renversé tous les dessains de sa propre sœur, ladite dame de Fieux, après qu'elle a eu fait de réparations, ou en grilles et aultres choses nécessaires pour lad. closture, pour deux ou trois mille escus. Led. évesque fait jouer la vielle et les autres trois vielles, ses compagnes, pour faire sortir lad. sœur, dame de Fieux, faire que la vielle retourne résigner à la petite fille du sieur comte de Vallac, qui est à Paris, et laquelle fille n'a que ung an ou six mois ; et a fait que lesd. vielles m'ont déclaré, par un notaire, qu'elles ne reconnoissoient aultre supérieur que le roy, comme vrayes apostates, et les 14 jeunes ploroient et se désespéroient, qui avoient juré entre mes mains lad. vesture. »... ; parlant des procès contre le sieur de la Rochechonel, Pierre Lescot, Pierre Perrinal, curé de St-Sernin et chanoine de Brives. — Le même, au sujet de réparations à l'église de « Langlade, d'une reconnaissance à Brives, de l'accord avec Pierre de Lescot, des réparations du Temple de Mons, des rénovations des terriers de St-Jean de Donne et d'Argental », de son voyage par Limoges, Masdiou, Villejésus, Lespardillière, Riom et Lyon, de ses procès contre Denis Bœuf et « ceste heuguenot de La Roche Chauvel » qu'il « supplie de galoper comme il mérite ». — Le chevalier Le Jay, au sujet des procès de Farges (Paris, 28 novembre 1621). — Le grand prieur Destignières, annonçant que le grand maître vient d'ordonner une enquête sur les « concubinaires publics » et la mort du chevalier de St-Viance, commandeur de Carlat (Bourganeuf, 28 novembre 1637). — Le commandeur de Pradal, annonçant l'envoi du procès-verbal de la dépouille du commandeur de Carlat (Limoges, 4 février 1638). — Le même annonçant le décès du grand prieur Destignières (Bourganeuf, 4 janvier 1639). — De St-Jay disant qu'il a commis M. de Belmont, son (beau) frère, pour faire une enquête contre M. de Vaux, et parlant de la mort du cardinal de « Valancé » (Grenoble, 13 août 1646). — Jassoud adressant la précédente lettre (Grenoble, 24 août 1646). — Ste-Jay recommandant le sr Berthiaud pour la châtelainie de Montfalcon, demandant des nouvelles du procès contre de Vaux, sur cette dernière affaire un grave inconvénient aurait pu résulter de l'ivresse du messager qui s'était endormi en route ; il annonce que sa femme va à Belmont chez son père et chez M. de Torchefelon, son parent et neveu du sr de Vaux (Varacieu, 30 septembre 1646). — Le même au sujet de l'affaire de Vaux, il a vu le sr Jassoud, procureur (7 oct. 1646). — De Vaulx, déclarant qu'il est prêt à régler à l'amiable avec un conseiller du Parlement (Vaulx, 26 octobre 1646). — Jassoud annonçant qu'il poursuit avec M. de Belmont l'enquête contre de Vaux (Grenoble, 10 oct. 1646). — Jassoud, donnant avis d'activer l'envoi de sa commission (13 novembre 1646). — Le chevalier de La Rivoire recommandant le sieur Pélissier pour la ferme de Ste-Épine (La Rivoire, 17 août 1658). — Les procureurs du commun trésor, au sujet de la commanderie du Vivier (Malte, 28 avril 1661). — Bachelerie au sujet de son différend avec le sr Toulhier et du bail du temple d'Ayen au sr Roche (Brives, 22 février 1662). — Le chevalier des Lignières, au sujet de l'administration des Bordes et de Salles et Montseugny (Lignières, 18 novembre 1662). — Danguy, annonçant que les dépens du chapitre de Clermont ne sont pas encore taxés, et que défaut a été prononcé contre des tenanciers de la commanderie de Ste-Anne (Paris, 27 novembre 1665). — Le chevalier de Fougères au sujet de l'établissement d'une cure à Rimondeix (16 décembre 1665). — Guiret, parlant des réparations à faire à l'église de Blaudeix, et s'opposant à la création d'une cure à Rimondeix ; y joint copies de la supplique des habitants de Rimondeix, l'assignation du lieutenant général et sa réplique (Blaudeix, 20 décembre 1665). — Garnaud annonçant que la Langue vient de transmettre les améliorissements au vice-chancelier (3 mai 1668). Le chevalier de Grimaud au sujet de la commanderie de Villedieu en Fontenette que tient à garder M. de Fougères, et de reçus remis au grand prieur de Forsac (Malte, 4 mai 1668). — Laurent, demandant du temps pour s'acquitter de l'année courante (Malte, 5 mai 1668). — Laurent, envoyant une lettre du trésor constatant qu'il a payé sa dette (Malte, 12 mai 1668). — Gonod, commandeur d'Arbois, au sujet de ses contrats de ferme et des améliorissements (Malte, 2 juillet 1668). — Le chevalier du Vivier, remerciements et offres de services (Malte, 3 juillet 1668). — Gonod, commandeur d'Arbois, au sujet de ses fermes (Malte, 7 juillet 1668). — Le sr Fouchat (?), adressant une procuration du sieur « Thoumas Peil » (Malte, 29 novembre 1668). — Le chevalier de Grimaud adressant une lettre du trésor pour poursuivre le commandeur de Langeac au sujet de Chantoin (Malte, 20 décembre 1668). — Danguy, demandant des nouvelles et annonçant qu'il attend l'arrêt contre le baron de Saron (Paris, 12 avril 1669). — Le même, au sujet de divers procès, notamment de celui contre les Feuillants de Tulle (Paris, 4 juin 1669). — Juge, au sujet du procès contre le curé de Nixon, de l'envoi de paquets, du terrier de Bourganeuf, du curé de St-Maurice (Charrières, 28 juin 1671). — Le même, au sujet de lettres de change, de reconnaissances du curé de Blavepeyre (Charrières, 4 août 1671). — Danguy au sujet d'une lettre de change et de procédures (Paris, 22 février 1672). — Le même, au sujet des procès alors pendants (Paris, juin 1673). — Le même, même sujet (22 février 1674). — Macé des Preugnes, pour le procès contre le marquis de Nangis et le renouvellement d'un bail à ferme (Issoudun, 8 janvier 1679). — Montmasson, curé, annonçant qu'au couvent de la Chaise-Dieu il vient d'être retrouvé des papiers concernant St-Sauveur et demandant l'envoi de l'archiviste Néron pour rechercher ce qui concerne l'Ordre avant que les Jésuites aient pris possession de ces titres (Monistrol, 9 février 1682). — Laurent donnant ordre de payer au sieur Lapierre, perruquier, place des Terreaux, à Lyon, tout ce qui sera versé à son compte par le sieur Arquier (Malte, 7 décembre 1682). — Frappier, au sujet des bois de « La Preugne et de Chamboulau » et de diverses affaires de la commanderie des Bordes (La Charité, 7 février 1683). — Le même, au sujet de réparations et de procédures de la commanderie des Bordes (La Charité, 25 mars, 2 mai, 13 juin 1683). — De La Bachelerie, au sujet du bail de Ste-Anne (Esmoutiers, 20 mai 1686). — Le grand prieur de Champagne, accusant réception d'une somme d'argent et demandant l'adresse de divers commandeurs (Volayne, 25 juillet 1686). — Chazard, commandeur du Vivier, donnant des détails au sujet de la dépouille du commandeur de Chastelus, et parlant des reconnaissances diverses qu'il vient de retrouver au profit de sa commanderie et qui lui permettent de s'acquitter envers le commun trésor (Vivier, 25 mai 1691). — Fragments de cachets de Le Jay, Destignières, de Pradal, de Sainte Jay, de Vaulx, Bachelerie, Danguy, de Fougères, Guert, Garnaud, du Vivier, Frappier, de Grimaud, Montmasson, de La Bachelerye, du grand prieur de Champagne, de Chazard.



**48H191 1710-1721.****1710-1721**

## Description physique :

Importance matérielle : 27 pièces, papier ; 10 cachets ou fragments.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées aux receveurs de Maubourg, de La Rivoire, de Thianges, par J.-M. Vondey, femme Regnaudin, demandant une diminution du fermage de la commanderie de La Villedieu, et s'offrant elle et son mari à continuer la ferme ou à remplir l'office de receveur (La Villedieu, 20 juin 1710). — Le prieur Jolicard, au sujet de l'administration des commanderies d'Arbois, Dôle, La Villedieu, des commandeurs de Langon, de La Rivoire, Ragon, des baux et des fermiers, envois d'argents, procédures contre l'archevêque de Besançon, etc. (Besançon, 13, 14, 22, 27 juin, 5 juillet, 8 août, 7, 8, 26 septembre, 23 octobre 1710, 1er mars, 3, 16 avril, 28 mai, 18 juillet 1711, 1er, 7 février, 17 mars, 6 novembre 1712). — Le commandeur de Dreuille, au sujet de son procès contre la dame de La Chaut pour des rentes de La Vinadière, et d'une instruction contre l'abbé de Pompadour (La Râcherie, 27 octobre, 20 novembre 1717). — L'abbé de Dolomieu, au sujet de la dépouille de son frère le commandeur (Corbelin, 20 novembre 1720). — Maugiron, au sujet de la dépouille de son oncle le commandeur : il donne des explications au sujet de pierreries de famille, des fermes du Molard et de La Marette, d'une vigne à Ampuis, d'une dette envers la marquise de Sassenage, etc. (St-Marcelin, 16 décembre 1720, 2, 16, 22 janvier 1721). — Fragments des cachet de Vondey-Renaudin, Jolicard, Maugiron.

**48H192 1723-1725.****1723-1725**

## Description physique :

Importance matérielle : 20 pièces, papier ; 4 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées au receveur de Caissac par le Chevalier de Vignier, au sujet de la dépouille du commandeur d'Arginy (Toulon, 4, 9 mai 1723). — Blondel, demandant l'ordre de mettre des porcs à la glandée dans la forêt de St-Martin, afin de couper court aux protestations du curé de Polliat (Bourg, 23 juin 1723). — De Chandée, au sujet des agissements du curé de Polliat, qui fait des coupes dans la forêt de St-Martin, prend à son service des gens poursuivis pour meurtre, et fait des acquisitions sous noms d'emprunt (Chandée, 31 octobre 1723). — Le commandeur de Boiry, demandant s'il n'y a pas à son ordre une somme de 1.000 livres déposée pour son colonel ; prie d'acquitter une lettre de 100 livres à son tailleur et de lui faire parvenir quittance et lettre de change à « Seinsgodein » (Saint-Gaudens), où il est en garnison (29 novembre 1723). — Cogorno, remerciant de l'envoi de « l'arest touchant les louis d'or » (Gênes, 27 mai 1724). — Le marquis d'Arginy, au sujet de la pension de feu son oncle à solder par ses fermiers (6 juin 1724). — Audoardi, demandant d'intervenir auprès de M. de Vatanges, pour, s'il ne peut s'acquitter de sa dette, qu'il fasse un envoi équivalent de batiste et de toiles de Troyes (Malte, 1er septembre 1724). — Le chevalier de Tuder, demandant d'avancer au marquis de Foudras la somme nécessaire pour acheter à Roanne des serviettes des nappes (« Jonais », 2 septembre 1724). — Le chevalier de Marcelange, disant que d'après une lettre du commandeur Ragon, qui lui annonce une rentrée sur sa pension de Morterolles, la recette sera indemnisée de l'avance faite pour son « étui de mathématiques », que les « buveurs d'eau » sont en bon état, sauf Castriot qui est resté 48 jours sans prendre de nourriture, « si ce n'est de l'eau glacée » ; que « la signora Testa Ferrada, autrefois commère de notre prince, mourut hier matin d'une colique », et que madame de Larivière est mourante (Malte, 3 septembre 1724). — Le chevalier du Saix de Cherué, demandant de payer pour lui de la toile pour chemises et un habit, et 16 livres aux parents « du petit de La Tour Fondue », et d'intervenir pour le règlement de son billet à « M. du Saillan pour Montjouvent » (Malte, 4 septembre 1724). — Le chevalier d'Ussel de Châteaupert, au sujet de sa créance sur le chevalier de Montagnac (Lyon, 6 septembre 1724). — L'abbé Horace Arniaud, au sujet des créanciers du commandeur du Saillant (Malte, 6 septembre 1724). — Egefont, fermier du Temple de Magniac et juge de Malleret, annonçant qu'il a achevé les reconnaissances du Limousin et entreprend celles de Ste-Anne ; il intervient aussi en faveur de Lageneste, curé de La Vinadière (Malleret, 11 septembre 1724). — Louis Conrazier annonçant le dépôt de la croix d'or du bailli de Lescheraine, l'envoi de lettres de change pour le commandeur Seugnot, le médecin Joubert, Pierre Conrazier (Malte, 15 septembre 1724). — Le chevalier de Laval-Montmorency, transmettant à l'adresse du comte Lorency, une lettre pour le commandeur Sansedoni (16 septembre 1724). — Le commandeur d'Arche s'excusant de ne pouvoir aller au Rieu (Arche, 19 septembre 1724). — Le chevalier Tudert demandant de remettre de l'argent à M. de Foudras, contre lettre de change à tirer sur lui (Paris, 20 septembre 1724). — Le chevalier de Fleurigny, commandeur de La Croix en Brie, adressant une somme de mille livres pour remboursement d'avances, achat de perruques et de deux aunes d'étoffe d'or (Paris, 25 septembre 1724). — Le bailli de St-Aulaire l'encourageant à garder la recette, d'un différend au sujet du sr Cholier, des réparations qu'entendent faire ses fermiers, des poursuites contre le vicaire Charton, de la réunion du chapitre, de la vente des bois de Montredon (Vangoubert, 9 septembre, 25 novembre 1725). — Fragments de cachets de Boiry, de Châteaupert, Arniaud, d'Arche.

**48H193 1724-1725.****1724-1725**

## Description physique :

Importance matérielle : 34 pièces, papier ; 18 cachets ou fragments.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées au receveur de Caissac par le bailli de Spinola, disant : « Il y a apparence que le conclave ait à durer encore quelque tems. Le cardinal Olivieri qui ces jours passez il étoit pour ainsi dire publié pape, aujourd'hui il est précipité, non seulement pour la haine général de la peuplace, mais encore pour l'exclusive d'une grande quantité de cardinaux qui se sont déterminés de ne luy donner jamais leur voix » (Rome, 25 avril 1724) ; — « lorsque nous croyons que le conclave fut pour durer encore quelque tems, hyer, tout d'un coup, l'on apprit que l'ellection du pape étoit établie dans la personne de M. le cardinal Vincent-Me Orsini, âgé de 75 ans, et qui est un saint homme »... (Rome, 30 mai 1724) ; — recommandant la dame Bussoty, mère d'un agent de l'Ordre à Livourne, qui se rend à Lyon (Rome, 3 juin) ; — annonçant qu'il a du pape une audience de congé (15 juin) ; — disant qu'il écrit au commandeur de La Reynarde de faire passer ses fonds dans la caisse de Lyon, en se servant de l'intermédiaire des sieurs Philibert, Darest et Bona (Gênes, 18 juillet 1724). — Autres, relatives à la centralisation des fonds du trésor provenant des prieurés d'Auvergne, de Champagne et d'Aquitaine, à un envoi de damas, à un procès au sujet du commandeur de Thianges avec le sieur Bouer ; à des lettres de change sur Paris et Amsterdam (Gênes, 10 août 1724, 13 août 1725). — (Le 23 juillet 1725), on lit : « l'armée navale de notre ordre a été très malheureuse, n'y ayant eu que les vaisseaux St-Jean et St-Vincent qui ont pris, deux petits bâtiments des ennemis, avec 36 nègres ; ainsy la nouvelle que l'on avoit répandu chez vous qu'elle avoit pris deux vaisseaux d'Alger n'est pas véritable ». Le 13 août, il lui mande ses regrets de le voir décidé à quitter sa charge de receveur, mais espère que sa démission sera refusée par le grand maître.

## 48H194 1725-1726.

1725-1726

### Description physique :

Importance matérielle : 36 pièces, papier ; 11 cachets ou fragments.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées au receveur de Caissac, par le bailli de Spinola et son secrétaire, Bonaventure de Pellegrini, relativement à la centralisation des fonds du Trésor (dans ces lettres il est question des prieurés d'Auvergne, d'Aquitaine et de France) ; de d'Avernes, receveur à Paris, d'Hautpoul, receveur à Toulouse ; des banques Philibert, de La Chapelle, Darest et Bone, Quantotti de Rome, Wenzel de Vienne ; des commandeurs Ragon et de Thianges ; des chevaliers de « Pueyo et Serinchamp ; du neveu de Caissac qui vient d'obtenir la place de M. de Digoine, comte de St Jean (Gênes, 22 août 1725 — 16 juillet 1726). — On lit sous les dates du 11 septembre 1725 : « Je vous suis bien obligé de la feuille d'avis que vous avez eu la bonté de m'envoyer de l'Histoire de Malte que veut donner au jours, M. l'abbé de Vertot, de Paris, par souscriptions. Ce sera un bell'ouvrage, si le contenu répondra au titre. J'écriray à M. le receveur de Paris qu'il souscrive pour moy deux exemplaire, un en grand papier et l'autre en petit. J'enverrai à l'auteur, comme il demande, le blazon de mes armes, et les noms et la date de la réception de tous les chevaliers qu'il y a eu dans ma maison, avec les dignitez et charges qu'ils ont eu dans l'Ordre, et tout ce qu'ils ont fait de plus remarquable en faveur de l'Ordre ». — 13 novembre 1725 : « Il est arrivé icy l'autre jours le vaisseau de notre Ordre nommé St-George, commandé par le chevalier de La Romagère... Vous sçavez que nos vaisseaux ont repris sur les Algériens une grosse flutte Olandoise, de laquelle ils estoient emparé onze jours auparavant, et l'on croit qu'elle vaudra pour la Religion cent mille écus. Et Dieu fasse que la chose soyt ainsy ». — 4 décembre : « Il n'est pas étonnant que vous n'avez pas receu des nouvelles de Malte. Il y a plus des deux mois qui ne fait que pleuvoir à vers, et les courriers de toutes parts retardent pour les débordements de rivières et les orages de la mer ». — 21 mai 1726 : « Suivant les avis que j'ay de nos vaisseaux qui croisent à Capo Corso, ils peuvent être d'un jour à l'autre à Vado, qui est une rade tout proche de Savone, et jusqu'au 12e de ce mois ils n'ont eu aucun heureux rencontre des ennemis ». — 28 mai : « Les vaisseaux de notre Ordre ne sont point jusqu'à présent parus à Vado, suivant ce qu'on m'avoit méné, et plaise à Dieu que quelque bonne rencontre les ait entretenus ». — 4 juin : « Les espèces sont augmentées en France de vingt pour cent. Voila un autre désordre au préjudice de la Religion et de tous les particuliers qui ont quelques revenus dans ce royaume, et parmi lesquels j'ai le malheur d'être ».

## 48H195 1726.

1726

### Description physique :

Importance matérielle : 24 pièces, papier ; 11 cachets ou fragments.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées au receveur de Caissac par « St-Geniés », son frère, au sujet des fermes de la commanderie de Carlat et des membres de l'Hôpital Mauriac, Mascheix, Coudert, Corrèze (Rieu, 21 janvier). — Michel-Angelo Seichel, reconnaissant avoir reçu par l'entremise de La Chapelle 16.126 livres (Gênes, 7 mai). — Le chevalier de Vion, félicitant du gain d'un procès à Paris, disant que le grand maître et le trésor sont disposés à voter à Caissac une indemnité pour qu'il conserve sa charge de receveur ; « je comenseré les nouvele du païs par vous dire les more, M. le chevalier de Teuille a tuai M. le chevalier d'Averne, neveu de M. du Bocage en galant ome, il mourut un cardeur après sa blesure, sans saquerement. M. de St-Lazare, mort subitement ; M. de Poligni a été trouvé mort dans sa chambre ; M. le prieur Landi, M. l'abé d'Entrichau, M. d'Arli, M. le chevalier du Gouaste le cadet sont more ». Renseignements sur la nomination de commandeurs, nouvelles des vaisseaux, de la garnison de Malte, des procédures, de la construction de l'infirmerie, du don de canons de fonte par le roi d'Espagne, des prises ; « mes demoiselle Gabriele vous font mille et mille complimen, el sont toujours fort aimable » (Malte, 1er juin). — Fraisinet de Leroud, réclamations au sujet de la ferme de Carlat (Aurillac, 2 juin). — Lecœur annonçant « M. le secrétaire du Trésor se donnera tous les mouvemens nécessaires auprès du G.M. pour vous faire donner par la chambre une gratification annuelle (Malte, 2 juin 1726). — L'abbé Languet, envoi d'habits, d'une perruque et du portrait du roi pour le chevalier de Vion (Paris, 5 juin). — De Laval, au sujet d'une coupe de bois et d'une

réparation de cheminée (Bourg, 3 juin). — L'abbé Alpherand annonçant l'envoi de lettres magistrales (Malte, 3 juin). — Le chevalier de « Chérié », au sujet de ce que lui doit le chevalier de Canillac et d'une caisse transmise par Simon de Marseille (Malte, 4 juin). — Portier disant que les lettres pour le frère de Caissac ont été portées rue de l'Hirondelle à la Salamandre et qu'il travaille pour les croix de St-Louis et pour St-Cyr (Paris, 5 juin). — Montagnac de Bort, recommandant d'envoyer les fonds par l'intermédiaire de Simon, donnant des nouvelles de divers chevaliers et disant : « le brui quour que nostre grand mestre doit estre quardinalle » (Malte, 5 juin). — Le Cœur lui disant que grâce au secrétaire du Trésor, il lui a été alloué 1000 livres d'augmentation pour son office de receveur, à condition pourtant de prendre « un moyen caché pour les passer en compte, de sorte que tout l'Ordre ignore cette gratification » (Malte, 5 juin). — Le bailli de St-Aulaire, au sujet du chevalier de Riberac, du sieur Prost, du commandeur Ragon, du comte de Chauvigny (Vangoubert, 6 juin). — Le commandeur de La Renaudie, au sujet d'une procédure dans laquelle devrait intervenir le grand maître, d'une assignation au curé de Bourgneuf, de ses améliorissements (Pauliat, 6 juin). — Madame de Valay, au sujet d'une somme de 150 livres pour son fils (Dôle, 7 juin). — Le chevalier de Boiry, demandant quelle est la taxe à payer au Trésor pour sa commanderie de Masdieu et annonçant que son régiment qui va à Amiens prend le nom de Stanislas roi de Pologne (« Montreullie », 8 juin). — Le chevalier du Saillant, au sujet de procès et de coupes de Bourgneuf, de Leureuil, et du curé de St-Maurice-en-Gourgois (Lormetaux, 8 juin). — P. Conrazier, au sujet d'un paiement fait par le receveur de Toulouse et le prix du change (Nîmes, 9 juin). — Le bailli de St-Aulaire, pour une lettre de recommandation du sr Descoutures, et une démarche à faire auprès du grand prieur (Vangoubert, 9 juin). — Aillaud, au sujet des banquiers Auriol, et d'une caisse de faïences de Moustiers pour le commandeur de Montgontier (Marseille, 10 juin). — La Renaudie, au sujet des procédures contre le fermier du grand prieuré et le curé de Bourgneuf, et de ses améliorissements (Bourgneuf, 13 juin). — Le commandeur Dufour, au sujet du dépôt au Bureau de Finances à Moulins de « l'arrest de foy et hommage rendu au roy par M. le Grand Prieur d'Orléans, au nom de tous mrs les grands prieurs et de l'affaire Moissier » (Cerilly, 13 juin). — Frégefont, fermier de Magniac, adressant une lettre de change et demandant le greffe de Ste-Anne pour un de ses parents (14 juin). — De La Tour Fondue, au sujet de la mort de son fils aîné le chevalier et de la pension à faire tenir à son second fils (St-Amand, 15 juin). — Fournier, demandant que ce qui lui est dû par les commandeurs du Saillant et de Vatanges soit payé aux srs Jouvencel, Parant et cie... « les mrs de l'Ordre font venir lurs argant en pistolles d'Espagne, sur lesquelles on y fait un gain considérable, treuvant issy à les changer à sept escus de cette monnoye, et son pris juste n'est que six escus ; mais les marinier et les marchand de vin qu'il on baissoin de pistolles pour son traffy de Secille, la monnoye de Malte n'y passant poin, cauze de sa grande aumantation, oblige ces pouvres négossien d'achepter les pistolles d'Espagne à quel pris que ce soit. Ce que est cauze que ne ce treuve plus de remise pour France »... (Malte, 16 juin). — Cachets de Spinola (Seichel), de Vion, Le Cœur, de Cheruet, Portier, Montaignac, de Valay, de Boiry, Conrazier, Frégefont.

48H196 1726.

1726

Description physique :

Importance matérielle : 25 pièces papier ; 9 cachets ou fragments.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées au receveur de Caissac par : — Marie Eustace, veuve de Mathieu Sotton, au sujet de son procès contre les héritiers Lacour (Beaurepaire 17 juin). — Aillaud, parlant des banquiers Auriol, de l'abbé Marion, du chevalier de Damas, de M. Arniaud, du chevalier de Castellanne, du commandeur du Bocage (Marseille, 17 juin). — Le chevalier de Tencin, demandant l'insinuation d'un acte de résignation de bénéfice en sa faveur, écrivant encore... « M. Dodun et M. de Breteuil se sont démis de leurs charges ; M. le Peletier des Forts a eu la première et M. Le Blanc, la seconde. Tout le monde a fait paroître une joye extrême du rétablissement de ce dernier. On parle encore de changement dans le reste du ministère, et la plupart des ministres tremblent. Paris l'aîné a été exilé en Dauphiné, La Montagne en Périgord, et Mont Martel ne le sera qu'après qu'il aura rendu ses comptes. Mad. de Prie prolonge son départ tant qu'elle peut ; on dit qu'elle étoit encore hier à Paris. M. de Prie fait le divertissement de Versailles ; il va et vient dans les galeries, se plaignant à tout le monde de ce qu'on a exilé sa femme, qu'il en est très comptent et qu'il ne comprend pas quel raport a le malheur de M. le duc avec sa femme » (Paris, 18 juin). — Le chevalier de Sales se plaignant du travail que lui donnent ses cinq charges, et de Margoux qui n'est « bon que pour primer et non seconder », parlant d'une somme payée par le chevalier de Poligny et de l'habit que lui adresse le sr Myèvre (Malte, 18). — Le commandeur Loppin, au sujet d'un bref de minorité demandé par le chevalier de Marcelanges (Malte, 18). — L'abbé Marion, accusant réception d'un paquet et d'une lettre de change pour le commandeur de Damas (Paris, 19). — Le grand prieur de St-Mauris, au sujet d'une lettre de change, de son procès contre Monleyran et du grand prieuré (21). — Le chevalier de Laubépin disant qu'il demande une quittance au chevalier de La Reinarde et qu'à la fin de l'année il aura remboursé les avances qui lui ont été faites (Marseille, 22). — Le bailli de St-Aulaire, demandant des nouvelles de Caissac et du chevalier de Riberac (Vangoubert, 23). — Le commandeur de Ruffé adressant des pièces pour son procès contre M. Mazonot (Mâcon, 23). — Madame « de Verdalle de Puyiaux », demandant si la lettre de change qu'elle avait adressée pour son beau-frère le chevalier du Peyroux a été acquittée (Chambon, par Moulins, 24). — Madame de Valay, donnant des explications au sujet de sa lettre du 7 juin (Dôle, 25). — De La Richardie, au sujet d'un vol commis par son secrétaire et de divers réglemens (Le Puy, 27). — Le chevalier de Pons, annonçant qu'il vient de reconstruire le château de La Forêt, et qu'il entreprend des réparations au membre des Martres (27). — Le commandeur Geoufre, au sujet de sa pension sur Laumusse, des fermiers du Temple d'Ayen, et demandant si d'après la coutume de Lyon les rentes constituées sont meubles ou immeubles (Brives, 27). — Portier annonçant d'après le commandeur d'Avernes que M. de Villegenou va faire achever la fourniture d'armes (Paris, 27). — De St-Mauris, grand prieur, s'excusant de sa dernière lettre, parlant de son procès avec Montleyran, demandant l'histoire de Malte, et donnant pouvoir pour convocation d'une assemblée extraordinaire au sujet de lettres de page (Mâcon, 28). — Le chevalier de Dreuille, parlant des poursuites contre les srs Lageneste et Montleyrand et d'un règlement avec le commandeur Desfrançois (Moulins, 28). — Du Saillant, retour des eaux de Bourbon, demande de poursuivre le fermier de Montbrison pour lui permettre d'acquitter ses dettes, parle des religieuses de l'Hôpital, des commandeurs de Castellanne, Montgontier et Ragon (Lormetaux, 29). — Ragon, annonçant qu'il vient d'achever la visite du bailliage, sauf Verrières et Montredon (Le Puy, 29). — Villamont, annonçant qu'il a pu faire rentrer le prix de la ferme de Villejésus (Villejésus, 29). — Le

commandeur d'Aulteroché annonçant qu'il a eu gain de cause contre son fermier et demandant un accusé de réception de la lettre de Villamon (Villejésus, 29). — Le bailli de St-Aulaire, parlant du changement de ministère qui ne lui fera peut-être pas encore perdre cinq mille francs de ses pensions échues, de M. Champtours et du chevalier de Riberac (Vangoubert, 30). — Beaufile, fermier de Blaudeix, annonçant qu'il a adressé une lettre de change au commandeur Ragon pour le bailli de Lescheraine (Blaudeix, 30). — Deleroux, niant avoir voulu tromper le commandeur Desfrancois et offrant 15 pistoles au commandeur de Vogué pour le pourvoir d'une judicature (Aurillac, 3 juillet). — Cachets de Loppin, Marion, de Verdalle, de Valay, de La Richardie, Geoufre, de Dreuille, Ragon, Beaufile.

**48H197 1727-1730.****1727-1730**

## Description physique :

Importance matérielle : 29 pièces, papier ; 12 cachets ou fragments.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées au receveur de Caissac par : — le commandeur d'Arche, au sujet de l'administration de La Vinadière après la mort du commandeur de Dreuille, et de l'envoi d'une quittance pour ornements de la chapelle de Puy-de-Noix (Tulle, 22, 29 mai 1727). — Le commandeur Dufour, parlant de la commanderie des Bordes, des commandeurs Ragon, de Franchesse, de St-Germain, d'Angeville, de Coulombière, de Marsay, du curé de Jussy, des fermiers de « Rheydans » (Cerilly, 26 novembre 1727). — J.-M. Rondey, veuve Renaudin, annonçant qu'elle se rendra à Lyon pour rendre compte de la ferme de la commanderie de La Villedieu et adressant copie du bail passé, à son mari et à elle, par « Léonard-François de Chevrier de St-Mauris, commandeur des Échelles, de La Villedieu-en-Fontenette et de Charrières, bailli et grand prieur d'Auvergne, à Mâcon, maison d'habitation du seigneur grand prieur le 9 juin 1725 » (La Villedieu, 25 février 1728). — Le commandeur Ragon, au sujet de Geral, fermier de Train, de la dépouille de St-Germain, des commandeurs d'Aulteroché, de Langon, du maréchal de Parnat, des commandeurs de La Renaudie, de Montleyran, de La Porte, de La Rivoire, de Boiry, de Thianges, d'Avernes, des commanderies de Celles et Chambéry (St Amand, 8 septembre 1728). — Charles, au sujet de quittances produites par le marquis de Maubourg (Dijon, 1er juin 1729). — Brun, procureur, demandant quittance d'une somme de 1.500 livres versée par la veuve Renaudin, fermière de La Villedieu (Besançon, 9 juin 1729). — Le commandeur Cabeuil, envoyant un arrêt au sujet de la dépouille du commandeur des Bordes et annonçant qu'il a eu la visite d'un « Mr Perron de Monlairan... pour poursuivre l'affaire contre des mrs de Limoges » (Paris, 11 juin). — Le chevalier de Langon, accusant réception d'une lettre en réponse à un mémoire et demandant avis du paiement de la pension de frère (Grenoble, 19 juin). — Bernard Arniaud, demandant paiement de sa pension sur Montchamp qui lui est due par l'abbé Desfrancois, fermier de cette commanderie, et mandant : « Ce matein est arrivé un vaisseau du roy qui vient de Tripoli et porte la conclusion de la paix de Tripoli avec la France... le mesme jour de la conclusion de la paix, sont parti de Tripoli une tartane corsaire avec deux galiotes qui pourront tomber, s'il plaît à Dieu, entres les mains de nostre général qui fait la course sur le cap Ste-Marie avec les galères et le vaisseau St-Veincent » (Malte, 20 juin). — Le chevalier du Saillant, parlant du prochain voyage de Caissac en Auvergne, des preuves du neveu de La Renaudie et du chevalier de La Porte, de son fermier de Monbrison, de ce qui lui reste à payer aux sieurs Jouvencel pour solde de sa dette Fournier de Malte, et demandant des instructions au sujet des bois de Leureuil (Lormetoux, 20 juin). — Le commandeur d'Hauteroché, au sujet des procès de sa commanderie de Villejésus (Poitiers, 20 août). — Le commandeur de La Roumagère, accusant réception d'une somme de 253 livres (Malte, 10 avril 1730). — Peschant, accusant réception d'une somme de 400 livres et faisant un envoi de « deux douzaine de chemises » (Malte, 1er août 1730). — Le chevalier de Vion, remerciant de l'envoi d'une perruque et donnant des nouvelles de l'Île (Malte, 17 août). — Lieutard annonçant l'envoi d'une caisse de « bourre de soye, autrement de blanc de Paris », à l'adresse de l'abbé « d'Oppedes » (Cavaillon, 7 octobre). — Le chevalier du Saix de Cherué, accusant réception d'un habit, « ce qui fait l'employ de sa pension sur le bailliage » (Malte, 10 octobre). — Le chevalier de Vion, demandant une perruque, des boutons d'argent, des bas de soie, et annonçant que les chevaliers de Chambray et de Martinville sont à la poursuite de 3 vaisseaux de Tunis et de 4 vaisseaux d'Alger (Malte, 12 octobre). — Le chevalier de Chenelette demandant, une pièce de drap, des bâtons de tabac de Hollande et disant : « il y a seize chevalier françois en gouve pour six mois, pour avoir donné cent coup de nerf de bœuf à un baron Maltois, chez lui à une heure après midi, qui a eust l'insolence de poursuivre deux chevaliers avec une bare à la main jusque auprès de la baraque d'Italie. Le chevalier de Simiane, auteur de l'assemblée, a un an de gouve et chassez de l'Ordre simplicité » (Malte, 15 octobre). — Le chevalier de Montaignac, priant de donner 200 livres au porteur des faucons que le grand maître adresse au roi (Malte, 19 octobre). — Lecœur, disant qu'il n'a pu adresser l'oiseau demande par le chevalier de Riberac (Maltet 22 octobre). — Le chevalier de Montaignac Bord, envoyant un reçu de 600 livres et priant de rembourser le commandeur Ragon (Malte). — Le bailli de Bocages faisant des recommandations pour l'envoi de paniers de vin de Bourgogne (Malte, 24 octobre). — Le commandeur Dufour, accusant réception d'une lettre et demandant des instructions pour les réparations de la commanderie des Bordes (Meaulne, 26 octobre). — Portier, parlant de la croix du grand bailli, d'une quittance de 25.000 livres et disant : « Je ne me console point de la mort de M. le Maréchal, il logeoit avec madame sa sœur, reconnue à la ville et à la cour pour dame de la plus haute vertu »... (Paris, 26 octobre). — Le chevalier d'Assigny, demandant une somme de 100 livres pour se rendre à Lyon (Marseille, 7 novembre). — Le chevalier de Lancosme, recommandant le chevalier du Quesnoy, malade à Lyon à l'hôtel des Trois-Rois (Paris, 29 novembre). — Cachets d'Arche, Brun, de Langon, de La Roumagère, de Vion, du Saix, de Chenelette, de Montaignac, Lecœur, de Bocages, de Lancosme.

**48H198 1731-1733.****1731-1733**

## Description physique :

Importance matérielle : 46 pièces papier ; 21 cachets ou fragments.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées au receveur de Caissac par : — le commandeur de Galléan, mandant d'avancer au commandeur de Castellanne une somme de 700 livres qui sera remboursée par l'abbé Teyssier, et demandant du vin de Bourgogne (Toulouse, 24 janvier 1731). — Le bailli d'Oppède accusant réception de diverses sommes pour règlement de compte (Aix, 26 février). — Queyssac envoyant pour son fils le chevalier une somme de 160 livres (Anglar, 20 juin). — Le commandeur de La Roumagère, accusant réception de 3.773 livres (Malte, 15 juillet). — Le chevalier de La Rivoire, au sujet d'une rescription de 1.000 livres sur le receveur du grenier à sel de St-Agrève, de la visite du commandeur Ragon, d'une dette du sr Despiney (Tournon, 1er septembre). — Simon, accusant réception d'un ballot pour le chevalier de Montagnac (Marseille, 3 septembre). — Le chevalier de Montagnac-Bort, parlant du neveu de Caissac, des preuves de La Porte, d'une somme versée pour lui par Barmon et demandant du linge de table (Malte, 3 septembre). — De Monleyran, envoyant des lettres de change (Limoges, 4 septembre). — Le chevalier de La Renaudie, au sujet de la gestion des commanderies de Morterolles et Charrières (La Renaudie, 5 septembre). — Juan de Pueyo, secrétaire du commun trésor, accusant réception de l'envoi des livres de comptes (Malte, 7 septembre). — Le bailli de Mesmes, au sujet du droit de banvin et des portions congrues (Paris, 7 septembre). — Queyssac, au sujet de la pension de son fils et du mariage de sa fille (Queyssac, 9 septembre). — Portier avisant que le commandeur Cabeuil vient de déposer une somme de 767 livres (Paris, 9 septembre). — Le chevalier de Maubourg, avisant de l'envoi d'une lettre de change (Le Puy, 12 septembre). — Le chevalier de La Roche-Aymon, au sujet des commanderies de Maisonnisse et de Chamberaud et de la justice de Naberon (Le Thé, 13 septembre). — Le grand prieur de Lescheraine, au sujet de ses dettes à la recette, au trésor, au commandeur Cabeuil (Chambéry, 14 septembre). — L'abbé Languet accusant réception d'un mandat sur le marquis de Maubourg (Paris, 15 septembre). — M. d'Aupitois au sujet de son fils le chevalier de St-Sauveur (St-Sauveur-le-Vicomte, 24 septembre). — Le chevalier de Thianges annonçant la mort de M. « Burfiliat » et proposant des valets pour le grand bailli (Chambord, 25 septembre). — Delort demandant une veste d'or avec les boutons et la doublure, et parlant de mesdames de Dienne, d'Auteroche, de St-Genies, du comte de Sédaiges et de M. de Pleoux (Aurillac, 25 septembre). — L'abbé Languet, disant qu'il a touché le montant d'un mandat sur le marquis de Maubourg (Paris, 26 septembre). — Le commandeur Geoufre, au sujet d'une avance à faire à son neveu, d'un curé à faire croiser, du sieur « Vaincre », peintre, du commandeur du Saillant, du mariage du fils de Puymège avec Mlle de Tenchon, sœur de la marquise de Payrau, et de sa pension sur Laumusse (Brives, 27 septembre). — Le chevalier de La Rivoire, priant de remettre une somme de 885 livres au sieur Chabrus, receveur du grenier à sel de Tournon et St-Agrève, y joint le reçu de Chabrus (Tournon, 14 octobre). — Le chevalier de Ste-Jay, recommandant le fils de Prepaus (Malte, mars 1732). — D'Aupitois, remerciant des soins donnés à son fils le chevalier de St-Sauveur, et donnant des instructions pour son départ de Lyon (St-Sauveur, 10 mars). — Le chevalier de La Roche-Aymon donnant des instructions pour l'achat d'une robe de damas pour sa tante, robe qui soit « d'une couleur de vieillie, c'est-à-dire caffè, ou maron, ou canele », parlant de Montgontier et de la marquise des Gouttes (au Thé, 17 mars). — Le même annonçant un paiement du sieur Cornudet, accusant réception d'un baril d'huile et parlant de la visite du bailli de Langon et de son frère Pierre à Chamberaud, où « il fodrat que les deux frères couche ansamble à la manière de La Marche » (Le Thé, 19 mars). — Le chevalier de La Rivoire, accusant réception d'une somme de 2,000 livres (Tournon, 25 mars). — Le chevalier de Ste-Jay au sujet du « petit de Brossia », d'un envoi au chevalier de Laube, du commandeur de Leureuil dont, paraît-il, le frère a l'intention de « venir du fond de sa campagne, à l'âge de 49 ans, pour faire une caravane à Malte et nous venir par conséquent rafler une commanderie au bout du nez. Vous m'avouerez, mon cher, qu'il faut estre encor plus âpre à la curé qu'aucun dauphinois, fut-il de la montagne. Et que le diable luy crache au cu aussi noir que de la poix ! Vous devriez bien l'an détourné si vous pouviez » (Malte, 3 avril). — Le chevalier de La Roumagère au sujet d'une avance faite à son frère et de la commande d'un habit chez Jouvencel, avec qui il espère bientôt boire une bouteille de Champagne à la Croix-Rousse (Malte, 23 mai). — L'abbé Teyssier adressant des lettres de change pour de Barbentane, commandeur de Valence, le bailli de Chabrillan et le commandeur de Ruffé, annonçant l'arrestation du contrebandier Barret, écroué à Grenoble, et parlant de son procès au sujet du jaugeage des vins (Valence, 19 décembre 1732, 26, 27 janvier 1733). — Le bailli d'Oppède adressant une quittance de 33,883 l. 15 s. 2 den. (Marseille, 8 février 1733). — L'abbé Teyssier au sujet de la mort et de la dépouille du commandeur de La Rivoire pour laquelle interviennent le chevalier de Modène MM. de Chadenac et de La Tourette, et des commanderies de St-Paul et Blaudeix (Tournon, 17 février, 1, 6 mars, Valence, 10, 24 mars, 28 avril, 21 juin). — Simon, au sujet d'une avance à faire à M. Josset (Marseille, 23 juin 1733). — Le chevalier de Montgon au sujet des revenus de sa commanderie de Dôle et des difficultés que lui et Broissia ont avec la langue pour leur permutation de Dôle contre La Râcherie (Issoire, 15 octobre). — Le chevalier de Riberac annonçant une lettre de change, demandant d'envoyer un fromage de Gruyère à M. Lecœur à Malte, parlant d'un chirurgien qu'il compte placer à l'hôpital militaire et disant : « J'ai vu souvent M. le comte de Clermon et savais que M. Pestels, vostre parant étoit son page, mes il n'y étoit pas. Je l'ay vu en passant qui l'aloit joindre avec tout son équipage, car il a esté sans marmite tout le temps du siège..... J'ay eu l'honneur de vous mender toutes les nouvelles de l'armée ; tant que j'y étois elle s'est séparé en deux corps, dont une partie a esté près le fort Louis du Rein pour y rétablir le pont, et l'autre à Uneingue » (Belfort, 27 novembre). — Teyssier, au sujet des droits des jaugeurs et mesureurs de boissons imposés à l'ordre en Dauphiné, et d'une imposition mise sur le domaine du Barry par la communauté d'Alixan (Valence, 13 décembre). — Estienne, annonçant une lettre de change de 6,272 livres pour le compte du bailli de Ricard (Châtillon, 23 décembre). — Cachets de d'Oppède, Queyssac, La Roumagère, La Rivoire, de Mesmes, Portier, de Maubourg, de Lescheraine, Languet, d'Aupitois, de Thianges, Geoufre, de Ste-Jay, La Roche-Aymon, Teyssier, Simon.

48H199 1734.

1734

Description physique :

Importance matérielle : 53 pièces, papier ; 36 cachets ou fragments.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées au receveur de Caissac par : — l'abbé Teyssier, au sujet de la dépouille du commandeur de La Rivoire (Valence, 1er janvier). — Le bailli de Ricard, adressant ses livres de compte pour faire parvenir à Malte et disant qu'il ne sait s'il pourra

expédier à temps sa recette à Lyon ou à Paris. — Le chevalier de Cheruet, adressant une recette de tisane et réclamant la pension qui ne lui est pas payée par du Saillant (4). — Le commandeur de Ruffi au sujet d'une dette pour laquelle interviennent les abbés Coppier et de Volonzac, et de ses difficultés avec les fermiers de Tessonge et de Laumusse (Mâcon, 13). — Masclaux, demandant quittance pour le granger de Montredon et annonçant qu'il a payé les réparations de Pébuly (Le Puy, 13). — Le commandeur Ragon au sujet de Bourgameuf, Villejésus, Les Bordes, de Thabaud, reçu clerc conventuel à Malte (L'Hôpital, 15). — L'abbé Teyssier, au sujet de lettres de change pour le bailli de Chabrillan et le commandeur de Barbantane (Valence, 19). — Le bailli de Laval-Montmorency adressant ses livres de comptes et disant qu'il payera à présentation une lettre de change au commandeur de Castellanne (Paris, 20). — Le chevalier d'Avernes, demandant de faire un paiement aux capitaines de La Fay et de La Motte et disant : « Il y a desja quelque temps qu'on nous fait trotter le Milanois, nous sommes enfin arrivés icy depuis quatre jours pour y passer deux mois assés froids, car nous sommes près des montagnes des Alpes du costé des Grisons..... Je plains fort ceux qui vont faire le siège de Tortone..... ; c'est la seule place du Milanois qui ne soit pas à nous..... Probablement qu'après cela nous irons du costé de Mantoue. » (Treviglio, 20). — Le chevalier de la Renaudie, au sujet des commanderies de Bourgameuf, de Mayet, de Pauliat, de Morterolles, de la dépouille de St-Mauris, de son procès contre les Augustins de Gannat, et de son neveu qu'on met au collège (La Renaudie, 21). — Le chevalier d'Ussel, au sujet du règlement de ses charges (Châteauvert, 22). — Le chevalier de Maubourg, au sujet de ses baux à ferme, du traité du bailli de L'Aubespain, de la chapelle de Marlhes et d'un envoi de graines de choux-fleurs (Le Puy, 22). — De Cours, accusant réception d'une lettre de change et disant qu'il travaille au congé du chevalier de Fargues (Fort-Louis, 23). — Le chevalier de Grôle parlant de ses négociations pour acquisition de pièces de canon qui se trouvent à Briançon, Montdauphin et Barrau, et de l'abonnement au dixième proposé pour le Dauphiné (Grenoble, 28). — Le commandeur Ragon au sujet des commanderies de Villejésus, Laumusse La Râcherie, Les Bordes, Bourgameuf, et des commanderies de Broissia, Montgon et d'Angeville (L'Hôpital, 31). — Le chevalier de Montgontier, au sujet du renouvellement des terriers de « Pregnin, Poysieu, Preymesin et Veyrin, » dépendants d'Accoyeu, des fermes d'Olloix et de Chazelles et des améliorissements de Chambéry (La Côte, 1er février). — Le chevalier de Fontanges, énumérant les divers paiements qu'il peut faire pour s'acquitter, et demandant le procès-verbal des améliorissements du commandeur de L'Aubépin (Clermont, 1er février). — Ragon, au sujet du sieur de Buxerolles, du curé de Verrières, des commandeurs de Broissia, Dufour, de Montjouvent, du receveur des consignations de Villamon et des commanderies des Bordes et Villejésus ; félicitant Caissac d'avoir auprès de lui son frère, le chevalier de Salus et son neveu (L'Hôpital, 2). — Simon accusant réception de caisses pour Lecœur et l'abbé Peschant (Marseille, 3). — Teyssier adressant une somme de 50 louis d'or (Valence, 3). — Le chevalier d'Autume, au sujet de deux « eschutes » appartenant à l'Ordre, dont une à Montbéliard (Besançon, 3). — Le bailli de Vatan, disant qu'il serait bon de nommer le protégé du commandeur de Maubourg au greffe de St-Jean La Sauvetat, et que quant à l'usage « que ceux que l'on nomme aux charges, donnent quelques petites choses à leurs volontés à l'homme d'affaire, j'y consent de tout mon cœur puisque vous l'approuvés, et vous pouvez dire au sieur Hennequin que je le trouve bon et que je luy recommande de plumer la poule sans la faire crier » (Toulon, 4 février). — De Montleyran, pour les fermes de Gentioux et du Petit Masdieu (Bourgameuf, 5). — Le marquis de La Tour Maubourg au sujet du règlement de ce qu'il doit à l'Ordre (Paris, 5). — Ragon, pour un paiement de 1,000 livres à faire à M. Coullon et la commanderie de Villejésus (L'Hôpital, 6). — Le bailli de Laval Montmorency recommandant d'accorder un délai au marquis de Maubourg (Paris, 6). — Le commandeur de Ruffé donnant un état des revenus de la commanderie de Laumusse et demandant de la graine de choux-fleur (Mâcon, 10). — Le chevalier de Montgontier au sujet des améliorissements de Chambéry (La Coste, 11). — Ragon au sujet des bois saisis sur le sieur Dumont, du commandeur d'Auteroche et de la commanderie de Villejésus, du sieur Buxerolles des commandeurs de Mongon et de Broissia (L'Hôpital, 11). — Dufour au sujet du sieur Barberault, de la dame Blandin, du fermier de Francheville, du Moulin de Jussy, de la commanderie de Leureuil, d'une lettre de recommandation pour le commandeur de Thianges, de son domestique pris pour la milice (Cerilly, 13). — Le bailli de Vatan, au sujet des canons demandés pour les frégates (Toulon, 14). — Estienne, accusant réception d'une somme pour le bailli de Ricard (Vulaine, 14). — Le chevalier d'Autume au sujet d'une quittance pour le commandeur de La Roumagère, de l'« eschute » de Montbéliard et de l'envoi d'une tapisserie (Besançon, 15). — De La Roumagère, disant de se rembourser sur son compte des avances faites à Châteauvert et à Vilvoisin (Montluçon, 16). — Le bailli d'Oppède, accusant réception de lettres de change (Marseille, 17). Le bailli de Galléan, demandant des perruques (Nice, 17). — Le bailli de Vatan au sujet de Devesset et de réparations à St-Georges (Toulon, 18 février). — Le bailli de Mesmes, pour une acquisition de canons à faire à Rochefort et disant : « je demande une abaye qu'on m'a indiquée pour M. votre neveu, le comte de Fargues » (Paris, 18). — Le chevalier du Saillant, au sujet des termes de Lormetoux et du terrier de Montbrison (Brives, 18). — Simon, au sujet d'un envoi d'argent à Malte et disant que le comte de « Roanez » est entre la vie et la mort (Marseille, 19). — Le bailli de Mesme, disant que de l'avis du ministre Maurepas il faut acheter les canons qui se trouvent à Rochefort (Paris, 20). — Ragon au sujet des commandeurs de Broissia et Mongon, des bois de Bourgameuf, de la commanderie des Bordes, la Vinadière, du commandeur de Thianges, du grand prieur, des chevaliers de Montjouvent et de Vilvoisin (L'Hôpital près Aubigny, 20). — Simon, accusant réception des comptes à transmettre à Malte (Marseille, 22). — Le commandeur de Montgontier, au sujet des fermes d'Olloix, des améliorissements de Chambéry, de ce que lui doivent les frères Villion et des poursuites contre le curé de Bellegarde et le sieur Buer (La Coste, 25). — Simon, résumant ses dernières lettres et accusant réception de ballots pour les chevaliers de Ste-Jay et de Balincourt (Marseille, 26). — Le chevalier d'Avernes réclamant des cuirasses et des calottes de fer qu'il avait laissé en dépôt et disant : « Tortone est pris, ainsi nous n'avons plus d'ennemys dans le Milanais, il ne nous reste à prendre que le Mantouan ; il y a apparence que la queue sera difficile à écorcher..... On dit qu'il y a soixante mil Almands en marche pour venir icy..... On dit aussi que les Espagnols nous ont trahi et qu'ils ont fait un traité secret avec l'empereur, par lequel il cède à dom Carlos le royaume de Naples, la Sicile et le Mantouan, ce qui fera la dotte d'une archiduchesse qu'on luy donne en mariage..... Je ne sçay si cela est vray, mais il est certain que M. le maréchal de Vilars alla il y a quinze jours à Parme pour s'y aboucher avec dom Carlos et avec le général des Espagnols, comme ils en étoient convenus, et qu'en arrivant il trouva le général party avec toutes ses troupes pour aller dans le royaume de Naples, et dom Carlos, qui étoit resté tout seul qui party aussi le lendemain que M. le maréchal l'eut quitté.. Les Vénitiens ne se sont encore déclarés ny pour ny contre, mais on prétend qu'ils n'attendent que l'arrivée des Almands pour se déclarer contre nous..... Il y a une désertion épouvantable parmy nos troupes, on dit que, depuis que nous sommes icy, il a déserté six cents hommes dans les deux bataillons du régiment Daufin »... (Treviglio, 26). — Le chevalier de Marsillac, au sujet du remplacement du fermier du membre de Belleville (Marsillac, 26). — Le bailli d'Oppède, accusant réception de lettres de change et donnant avis d'un paiement à faire à Lyon (Marseille, 26).

— Ragon, au sujet d'un paiement à faire au sieur Coulon, de la ferme de Bourges, de la dîme de Soulas, de la ferme des Bordes, des commandeurs de La Renaudie et Dufour (L'Hôpital, 27). — Le commandeur de La Roumagère, avisant qu'il peut être donné quittance au chevalier de Châteauevert, parlant de son insuccès à recouvrer des fonds dans la commanderie de La Vaufranche et de la prise de voile de deux de ses nièces (Montluçon, 27). — Le commandeur de Ruffé remerciant d'un envoi de graines de choux-fleur et de brocolis et donnant un état des fermes de Laumusse ; y joint état des paiements des fermiers (Mâcon, 28). — Cachets de Teyssier, de Ruffé, Masclaux, Ragon, de Laval-Montmorency, d'Avernes, d'Ussel, de Maubourg, de Cours, de Grôle, de Fontanges, Simon, d'Autume, de Vatan, Ragon, Montgontier, Étienne, La Roumagère, d'Oppède, de Galléan, de Mesmes, du Saillant, de Marsillac.

**48H200 1734.****1734**

## Description physique :

Importance matérielle : 28 pièces, papier ; 1 cachet ; 1 échantillon soie.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées au receveur de Caissac par : — le chevalier de Ribérac, commissionnant un achat de linge jusqu'à concurrence de 100 pistoles (mars). — Simon annonçant qu'il vient d'expédier les ballots pour les chevaliers de Ste-Jay et de Balincourt (Marseille, 5 mars). — Le bailli d'Oppède accusant réception de lettres de change et retournant quittances avec commission d'achat de galon d'argent pour le chevalier de Raousset, son neveu (Marseille, 5). — Le chevalier de Montaignac-Bord, demandant de la toile de Rouen pour chemises (Malte, 6). — Frégéfont, juge de Foursat, au sujet des terriers de Ste-Anne, et demandant un délai pour s'acquitter (Malleret, 8). — Le commandeur de Ruffé au sujet des rentrées à faire dans sa commanderie de Laumusse (Mâcon, 10). — Le chevalier de Fontanges, au sujet de la distribution des imprimés de l'arrêt déchargeant l'ordre du dixième et du modèle de déclaration, de sa pension qui sera payée par Madame de « Berrigan » et de la nomination du petit La Renaudie au poste de page de la petite écurie (Clermont, 13). — Teyssier, au sujet de la taxe des jaugeurs et inspecteurs des vins, de lettres de change et de la dépouille du commandeur de La Rivoire (Valence, 14). — Gérald fermier, de Masdiou, au sujet de la dépouille du commandeur de Boisy (Aix, 15). — Le chevalier de Grôle au sujet d'un dégrèvement d'impôt, de l'achat des canons, de l'abonnement du dixième (St-Marcelin, 16). — Le bailli de Galléan, donnant avis d'un paiement fait à Madame de Ste-Marguerite et remerciant d'un envoi de perruques (Nice, 16). — Portier, parlant de ses occupations pour le comte de Clermont et adressant une rescription de 10.000 livres (Paris, 20). — Montagnac de Bord parlant de « dom Raimon, du chevalier Gober, du banquier Conrazier, du chevalier de Marsillac et d'un bref que prendrait le grand maître pour disposer d'une commanderie des langues de France (Malte, 22). — Le bailli de Galléan, disant qu'il vient de recevoir ses perruques (7 avril). — Teyssier au sujet du bail d'une terre et d'un pré à Romans et de paiements pour les commandeurs de Ruffé et de Barbantane (Valence, 11 avril). — Ste-Jay adressant pour le commandeur de Broissia une croix et de l'eau de fleurs d'oranger, donnant avis d'un paiement fait au chevalier de Seyve et des améliorissements de Montgontier (Malte, 26 avril). — Ragon au sujet du procureur de l'Ordre, de la commanderie des Bordes, du curé de Jussy, de la dépouille du commandeur de La Vaufranche, de diverses procédures, de la déclaration du dixième, de la dépouille du commandeur d'Angeville, de réparations à Soulas (mai). — Le chevalier de Belmont, accusant réception d'un ballot, et adressant du tabac (Marseille, mai). — Lecœur disant : Il y a dans le canal de Malte deux corsaires Trapannis qui font des prises et nous font la guerre, sans que la cour y apporte aucun remède ; la Sicile à la veille d'être attaquée et les Anglois, peut-être dans ce moment déclarés contre nous, nous priveront de tout » (Malte, 7 mai). — Le commandeur Cabeuil faisant l'éloge de feu le procureur Mahieu et parlant du bail Ponthereau et du procès du commandeur Ragon contre le sieur Jouly et la veuve Maniquaire (Paris, 10). — Le commandeur d'Arche au sujet de son procès contre M. Moissier, du sieur Brunie et du curé de La Vinadière (Tulle, 13). — Le chevalier de Marsay, adressant les procès-verbaux de visite et d'améliorissements de sa commanderie et les quittances des réparations (Charrières, 14). — Madame de St-Cergues de La Rode au sujet d'une dette de son fils (La Rode, 15). — La marquise d'Aydié de Mayac, remerciant Caissac de sa bienveillance (16). — Le chevalier de Vilvoisin demandant une procuration pour poursuivre son fermier (La Vinadière, 19). — De Marsay accusant réception d'une quittance et disant qu'il a remis à l'intendance l'état des fonds de sa commanderie et qu'il a expédié le procès verbal de ses améliorissements (Charrières, 26). — Le commandeur Geouffre, accusant réception de quittances, traitant des pensions de ses neveux et demandant retour d'une copie de ses améliorissements (Brives, 20). — Le chevalier de Vion, demandant de la soie persienne, une étoffe pour habit, des galons d'or ou d'argent, des paires de bas de soie pour femme « couleur de rose, couleur de perroquet et gris de perle avec le coin de différentes couleurs » ; y joint un échantillon de soie (Malte, 20). — Cachets de Simon, Montaignac, Teyssier, de Grôle, de Galléan, de Belmont, St-Cergues de La Rode, d'Aydié de Mayac, de Vilvoisin, Geouffre.

**48H201 1734.****1734**

## Description physique :

Importance matérielle : 35 pièces, papier ; 20 cachets ou fragments.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées au receveur de Caissac par : — le commandeur de La Renaudie, au sujet des commanderies du Mayet et Morterolles, des commandeurs du Saillant, de Salles, de La Roumagère, Ragon, de Marsay, du procès contre les Augustins de Gannat (Pauliat, 21 mai). — Le grand prieur Lescheraine demandant conseil pour les poursuites à exercer contre le curé de Blaudeix (Maisonnis, 22). — Le commandeur de Montenay, au sujet de ses démêlés avec les officiers des eaux et forêts pour les bois de Villejésus (Poitiers, 23). — Portier, au sujet de M. de Massebeau et du procès du commandeur de La Renaudie (Paris, 23).

— Le bailli de Mesmes accusant réception d'oranges et parlant de ses démarches pour l'affaire du sieur Dufour (Paris, 25). — Le chevalier d'Arginy recommandant de faire toutes diligences pour les preuves du Saix (Lons-le-Saulnier, 25). — Simon, annonçant le retour des comptes du prieuré d'Auvergne avec ceux de France et d'Aquitaine parlant du départ pour Malte d'un vaisseau Hollandais, de l'augmentation des pistoles d'Espagne et de la diminution des sequins de Venise (Marseille, 26). — Geoufre, commandeur de Farges, adressant un état de ce qu'il doit à l'Ordre, y joint cet état (Temple de Bedde, 26). — Simon annonçant l'envoi de caisses à l'adresse de MM. de Matignon, de Mydorge, et Laures, et des livres de comptes (Marseille, 28). — Despréaux, « ancien major du régiment de La Sarre » demandant l'envoi de lettres de change (Argenton, 28). — Le bailli de Laval-Montmorency retournant cinq mandements fournis par le marquis de Maubourg (Paris, 29). — Le commandeur de Moussier, annonçant qu'il a fait communiquer aux fermiers de Carlat et de l'Hôpital Barbary l'arrêt sur le dixième et la déclaration des biens, réclamant accusé de réception des sommes envoyées par lui et parlant de ses procès et du renouvellement de ses terriers (Salers, 30). — Simon accusant réception de ballots pour les chevaliers de Montagnac et du Peyroux (Marseille, 31). — Mollerand, fournissant des explications sur son retard à payer (Bourganeuf 1er juin). — De Montaignac-Bord, disant que le commandeur de Grimaldi remplace le bailli de Spinola à la recette générale et demandant de la toile de Rouen (Malte, 1er). — Madame André, accusant réception d'une caisse de linge à faire tenir au comte d'Aydié à Barcelone (Montélimar, 1er). — Le commandeur de Montenay accusant réception d'une quittance et parlant du commandeur d'Auteroche (Poitiers, 2). — Le bailli de Laval-Montmorency adressant une lettre de change (Paris, 3). — Portier, parlant de la nomination de M. Massebeau au grade de cornette dans le régiment du comte de Clermont et donnant des nouvelles du procès de La Renaudie (Paris, 3). — La Renaudie au sujet des visites de Carlat, du temple d'Ayen et de Morterolles (Pauliat, 4). — Le grand prieur de Lescheraine, parlant des visites qu'il poursuit et disant qu'il sera en mesure de faire des paiements à la St-Jean (Limoges, 4). — Montleyrant, annonçant l'envoi de lettres de change (Limoges, 4). — Teyssier, adressant une lettre de change pour les charges des commanderies de St-Paul, Salles et Monseugny et Blaudeix (Valence, 5). — Le bailli de Laval-Montmorency adressant mandats et lettres de change et une lettre au commandeur du Saillant (Paris, 5). — Mareschal de Franchesse, commandeur de Celles, demandant une avance (Murat, 5). — Madame de St-Proget, prieure de l'Hôpital, accusant réception de 2.200 livres (l'Hôpital, 8). — Delort, au sujet d'une contestation entre le commandeur de Carlat et les habitants de La Salvétat (Aurillac, 9). — Le chevalier de Belmont, accusant réception de lettres de change (Marseille, 9). — Le bailli de Laval-Montmorency, adressant une lettre de change de 10,000 livres (Paris, 10). — Simon, accusant réception de ballots pour les chevaliers de Montagnac et du Peyroux, et annonçant la mort d'Antonio Cachia, orfèvre Maltais (Marseille, 11). — Le même accusant réception d'un paquet pour Malte (Marseille, 16). — Le chevalier de Belmont accusant réception de lettres de change et demandant de lui faire parvenir les fonds de la recette par l'intermédiaire du sieur Moniat (Marseille, 16). — La Roumagère, commandeur de Chambéry, au sujet de ses pensions et de ses améliorissements et disant : « Il faut que tu me crois aussi galant que toy, puisque tu m'envoie des ciseaux de femme, mais come il sont joli, il on trouvé leur plase » (Malte, 19). — Lecœur au sujet de la succession du bailli de St-Aulaire (Malte, 20). — Cachets de La Renaudie, de Montenay, Portier, de Mesmes, d'Arginy, Simon, Mollerand, André, Teyssier, de Mareschal de Franchesse, de St-Proget, de Belmont, de Laval-Montmorency.

## 48H202 1734.

1734

## Description physique :

Importance matérielle : 40 pièces, papier ; 15 cachets ou fragments.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées au receveur de Caissac par : — le chevalier de Belmont, accusant réception de lettres de change (Marseille, 21 juin). — Portier, disant qu'il a remis une lettre à M. Bronod, chargé de suivre l'affaire du commandeur Ragon (Paris, 22). — Le bailli de Laval-Montmorency, accusant réception de deux quittances (Paris, 23). — Le bailli de Vatan faisant ses offres de services pour Paris, recommandant de poursuivre le commandeur Desfrançois et disant : « Il n'y a rien de nouveau que vous ne sachiez : la mort de M. le maréchal de Barvict, et de M. le maréchal de Villars, MM. d'Asfelle et de Noaille à leur place. On s..... avec vivacité le siège de Philisbour, les assiégés ce deffende mal, on compte d'en estre le maître au commencement du mois prochain » (Paris, 24). — Simon, au sujet de lettres à faire tenir aux chevaliers de Fargues et de Castellanne et d'un envoi d'argent à Malte (Marseille, 25). — Le chevalier de Belmont, au sujet de transmission de lettres de change (Marseille, 25, 28). — Teyssier, transmettant des lettres de change au compte du commandeur de Barbentand et des commanderies de St-Paul et Salles et Montseugny et recommandant de ne rien traiter avec les pères de la Charité de Romans (Valence, 29). — La Roumagère, adressant des pièces pour son procès de chasse et annonçant la mort de son « povre fraire Legroin » (Montluçon, 29). — Teyssier adressant une somme à valoir sur les comptes des commanderies de St-Paul et Salles et Montseugny, parlant du commandeur de Ruffé, du bailli de Chabrillan et du chevalier d'Arginy (Valence, 1er juillet). — Simon, au sujet de fonds à transmettre à Malte et d'une lettre de change pour le commandeur de La Roumagère (Marseille, 2). — Jouve, accusant réception de lettres de change au nom du chevalier de Belmont (Marseille, 2). — La Renaudie au sujet de poursuites contre le comte de Laval et le sieur de Grossevaux, du grade prieur procédant à la visite de Morterolles, des bois de Bourganeuf, de la pension du chevalier de Margoux sur Pauliat, demandant quelles sont les étoffes à la mode, et annonçant un envoi d'argent (Pauliat, 2 juillet). — De Barmont au sujet de transmission de fonds et annonçant qu'il aura peine à acquitter ses charges, perdant la moitié de ses dîmes par suite de la grêle (3). — Le commandeur Ragon, annonçant qu'il va à Bourges et veillera aux réparations de Soulas (4). — Le chevalier de Fontanges disant qu'il va payer « le brave Franceche », qu'il vient de terminer la visite de Tortebeisse et d'Olloix et parlant de ses pensions et des paiements qu'il a à faire (Clermont, 4). — Simon, disant qu'il a adressé des fonds aux chevaliers de Margou et de Chérué et accusant réception de paquets pour le Trésor et les commandeurs de Montagnac, de Barbantane et Loppin (Marseille, 5). — Jouve, accusant réception de lettres de change au nom du chevalier de Belmont (Marseille, 5). — Le chevalier de Belmont, s'excusant d'une erreur et accusant réception de lettres de change (Marseille, 7). — Portier adressant des procès-verbaux de preuves et d'améliorissements à faire tenir à Lecœur secrétaire des commandements du grand maître, parlant de M. Massebeau, de l'abbé de Fargues et de Bronod (Paris, 8). — Le chevalier de Belmont adressant des quittances (Marseille, 9). — Le commandeur de Ruffé,



au sujet d'un procès qu'il vient de perdre, de la commanderie de Laumusse dont il ne touche pas les fermages par suite des inondations (Mâcon, 9). — Teyssier accusant réception de quittances (Valence, 10). — Aillaud adressant une lettre de change et donnant avis du départ d'un vaisseau (Marseille, 12). — De Belmont, au sujet de l'envoi des bilans et des bordereaux à joindre aux lettres de change (Marseille, 14). — Le chevalier de Marsay, adressant un acompte sur l'arriéré des charges de sa commanderie (Clermont, 14). — Legrand prieur de Lescheraine, donnant des détails sur la visite des commanderies et se plaignant des dépenses de Montjouvant (Bourganeuf, 16). — Simon et le chevalier de Fargues, annonçant l'arrivée du St-Jean (Marseille, 19). — Aillaud, annonçant aussi cette arrivée et l'intention de départ du bailli de Galléan (Marseille, 19). — Le commandeur Cabeuil, priant de faire rechercher un paquet qui contenait des procès-verbaux de preuves et des papiers du sieur Jouly (Paris, 20). — Le commandeur de Ruffé, disant qu'il espère s'acquitter complètement (Mâcon, 21). — Teyssier, adressant des papiers demandés à Montpellier (Valence, 23). — Le chevalier de Belmont au sujet de l'arrivée du St-Jean, d'une lettre égarée, d'échange de lettres de change et de quittances (Marseille, 16-26). — Jouve, annonçant l'arrivée du St-Jean. — Teyssier, accusant réception de quittances et demandant une chasuble pour la chapelle de Salles (Valence, 1er août). — Le bailli de Mesmes, accusant réception de papiers. — Cachets de Belmont, de Vatan, Simon, Teyssier, de Barmont, Ragon, de Marsay, de Lescheraine, de Mesmes.

**48H203 1735-1739.****1735-1739**

## Description physique :

Importance matérielle : 45 pièces, papier ; 9 cachets ou fragments.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées au receveur de Caissac par : — l'abbé Teyssier, adressant des lettres de change pour le compte du commandeur de Barbentane et du bailli de Chabrillan, parlant du droit de banvin, du procès contre les consuls d'Alixan, de la ferme de Blaudeix (Valence, 15, 16 mars, 6 avril 1735). — Le chevalier de Marsay rendant compte de ses améliorissements, de ses conflits avec les sieurs de Trarieux et de La Villatte, des réparations de l'église de Gentioux (Charrières, 15 mai). — Lemée, curé de Blaudeix, adressant des certificats de médecins constatant qu'il est dans l'impossibilité de se rendre au chapitre (Blaudeix, 25 mai, 6 novembre). — Goutelle, au sujet du renouvellement des terriers des Bordes, des procédures à soutenir et des fermages (2 décembre 1736). — Simon, au sujet de lettres de change, de comptes à transmettre, d'envois de liqueurs, eau de fleurs d'oranger, de linge, de livres, d'oranges pour la reine ; des baillis de St-Simon et de Laval, des chevaliers ou commandeurs de Cheruë, de Viteau, de Revel, de Vatanges, de Rochechouart, de St-Maurice, d'Herbouville de Longueval, de St-André de Marsillac, de Margou et de Lecœur (Marseille, 27, 31 janvier, 2, 10, 12, 28 février, 10, 12, 14, 17, 21, 28 mars, 9, 11, 17, 23, 28, 30 avril, 7 mai 1738). — Le bailli de Vatan annonçant qu'il vient de faire faire son portrait, accusant réception de fonds sur les sieurs Granet et en demandant sur les sieurs Portalis et Legier (Toulon, 11 mai). — Simon, au sujet de lettres de change, d'envoi de paquets, des commandeurs Josset, Ragon, Cabeuil, de Brison, Loppin (Marseille, 14, 16, 21, 28 mai, 11, 20, 23, 25, 30 juin 1738). — Boissier, demandant du temps pour acquitter ce qu'il doit au commandeur de Langon (Grenoble, 6 juillet). — Le commandeur Ragon, au sujet de ses démarches aux Bordes avec le commandeur Dufour et de l'intention du comte de Fargues de changer ses officiers de justice (Bourges, 10 mai). — Le commandeur de Moussier, au sujet des terriers du Feuilloux et du temple de Palluet (Clermont, 29 octobre). — Meyssonnier, demandant du temps pour s'acquitter du prix de la ferme de St-Jean des Essarts, membre de Belleville (Villefranche, 17 décembre). — Le chevalier de Grôle, au sujet du bail passé par feu le bailli de Chabrillan au sieur Pela (St-Marcellin, 22 janvier 1739). — Teyssier, au sujet de son administration des trois commanderies de feu le bailli de Chabrillan (Valence, 30 janvier 1739). — Masson d'Autume au sujet de la revendication de la succession du sieur Rolland de Villeu-le-Blamont, de la commanderie de La Villedieu (Besançon, 4 mars 1739), y joint copie d'une lettre explicative du sieur Coste, fermier, du 5 juin 1736. — Cachets de Teyssier, Goutelle, Simon, Boissier, Ragon, de Moussier, de Grôle, d'Autume.

**48H204 1740-1743.****1740-1743**

## Description physique :

Importance matérielle : 29 pièces, papier ; 7 cachets ou fragments.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées aux receveurs du Saillant et de Montgontier par : — Le chevalier Duquesnoy, priant de faire rentrer sa créance sur le chevalier de Montauban (Malte, 18 février 1740). — Geoufre, priant de toucher ses pensions sur le grand prieur, Lormeteaux, Laumusse, Ayen (Malte, 25 décembre). — Le chevalier de St-Maurice, annonçant l'envoi d'une lettre de change (Malte, 10 juillet 1741). — Le commandeur de Ruffé, disant qu'il espère faire rentrer les terriers de Belleville et de St-Jean-des-Essarts et parlant des procès de la commanderie (Mâcon, 30 juillet). — Le chevalier de Marsay, adressant une lettre de change et annonçant qu'il achève ses améliorissements et qu'il va avoir la visite de l'évêque de Limoges (Charrières, 11 août). — Les procureurs de la Langue recommandant d'adresser à l'ambassadeur les objections contre le nouveau règlement des bois ; y joint un mémoire (Malte, 14 août). — Le bailli de Thianges, annonçant que le roi de Pologne vient d'écrire pour l'Ordre au cardinal de Tencin, et que rachetant la pension que le chevalier d'Arginy, a sur sa commanderie il lui est impossible de payer le renouvellement des terriers de Montseugny ; y joint copie d'un mandat pour les rénovateurs de ces terriers (Lunéville, 27 août). — De Chavagnac, accusant réception de 100 livres et adressant une procuration (Auliac, 11 septembre). — De Ste-Jay, adressant une somme de 300 livres pour son frère le chevalier (Varacieux, 13 sept.). — Le chevalier de la Renaudie, parlant du procès de l'Ordre contre la famille de Chenelette, de sa famille, de ses procès, des pensions qu'il doit payer à MM. de St-Maurice d'Augerans, de Margoux et Josset (La Renaudie, 21 septembre). — Le commandeur Cabeuil, adressant un extrait d'un arrêt du Conseil de l'Ordre

au sujet du péage de Moingt et un avis au sujet de l'« escheute » de Montbéliard (Paris, 6 janvier 1742). — Masson d'Autume, au sujet de la succession du sieur Rolland, que l'Ordre prétendait mainmortable ; y joint copie des lettres de l'avocat St-Rome aux sieurs Petit Maître et J.-J. Rolland (Besançon, 26 février 1742). — Le chevalier de La Valdizère, remerciant de l'avis qui lui avait été donné, qu'il pouvait disposer de 3,000 livres sur la recette (Chambéry, 8 mars). — Le chevalier de Germigney, accusant réception d'une lettre de change et annonçant l'envoi d'un tonneau de vin (Malte, 17 mars). — Le commandeur Geoufre donnant des nouvelles du marquis du Saillant et parlant de la pension à servir à son neveu (Brives, 12 avril). — La demoiselle Fiard, au sujet de la saisie arrêt de ce quelle doit au sieur Jean Robert. — Le commandeur de Ruffé, au sujet de contestations avec le curé de Chintré (Mâcon, 4 mai). — Le commandeur d'Arche, annonçant un envoi de fonds pour s'acquitter de ses charges (Tulle, 4 mai). — Le chevalier de La Richardie annonçant qu'il peut démontrer que le village de l'« Hôpital de Couat » doit des redevances à la commanderie de Montferrant ; disant « Je suis bien occupé de mes dettes, mais quand on achète un château et qu'on en bâtit un autre avec tous les ajustements, il faut tirer un grand party d'une commanderie pour en venir à bout, et sans le membre je serois bien embarrassé. Voilà la différence de Monate à moy, car le sien l'embarrasse et le mien me débarrasse ; ah que le drôle se divertiroit bien à Culhat en voyant les bergères qui font une grande révérence en disant grand mercy Monseigneur ! lorsqu'on leur prend le menton et qu'on les baise », et parlant de ses différentes réclamations (Culhat, 16 mai). — Madame de Cosnac, adressant une somme de 300 livres pour son neveu pensionnaire aux Jésuites (Ste-Claire-de-Brives, 17 mai). — Le commandeur Geoufre, au sujet de l'acquit de ses charges et de la pension de son neveu (Brives, 18 mai). — Le bailli de Tencin, au sujet du procès de St-Georges et de Chenelette (Rome, 29 juin). — Demont et de La Richardie, au sujet des difficultés amenées par la succession Guy Baugier (Culhat, 13 novembre). — Le commandeur Dufour, au sujet de la ferme de La Râcherie et de la dépouille du chevalier de Valay (St-Pourçain, 6 mars 1743). — Bougault au sujet de la dépouille du chevalier de Valay (Dôle, 19, 25 mars). — Cochin, procureur au Grand Conseil, pour la même affaire et transmission de pièces pour Malte (Paris, 4 mai). — Copie de la réponse faite au sieur Bougault pour lui donner des instructions concernant l'abandon de la dépouille de Valay (13 mai). — Cachets de Geoufre, de Chavagnac, La Renaudie, Masson d'Autume, de La Valdizère, de Ruffé, d'Arche.

**48H205 1743-1746.****1743-1746**

## Description physique :

Importance matérielle : 33 pièces, papier ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées aux receveurs du Saillant et de Montgontier par : — Le chevalier de Salles, au sujet des commanderies de Chambéry et de Genevois (Salles, 10 juillet 1743). — Le sieur Bougault, rendant compte de ses démarches au sujet de la dépouille de Valay (Dôle, 12 juillet). A la suite, copies de la réponse qui lui a été faite et d'une lettre à M. de Valay (18, 22 juillet). — Bougault, pour la même affaire et recommandant M. de Reculot, gendre de l'avocat Jannin (Dôle, 4 août). — De Ruffé, au sujet du séquestre de la commanderie de Mâcon, des états de Bugney et de Laumusse et de la dépouille du commandeur de Marsillac (Mâcon, 7 août). — Bougault, au sujet de la procédure engagée pour la dépouille de Valay (Dôle, 15 août). — Verdat de la Grange, rendant compte de l'état de la commanderie des Feuilletts, dit qu'on travaille aux terriers de Bourg, de Villars ; qu'il n'a pu encore faire renouveler ceux de « Cormeau, Ambérieu-en-Bugey, Croset et Maconnex », qu'il a constaté que des droits étaient prescrits à Châtillon-les-Dombes, Pollet, Miribel, Beynost, Villars ; parle des bois des Feuilletts, de Molissole, de Cocieu, des chapelles des Feuilletts, de Molissole, de La Cochère, de Villars, de Cocieu, de Maconnex et ajoute : « Vous sçavez, sans doute, que l'armée espagnole part au premier jour et qu'elle doit joindre celle de France à Briançon » (Chambéry, 20 août). — Ragon, au sujet des procès-verbaux d'arpentage, d'une difficulté pour coupe de bois à Lormeteaux, et du bâtiment des archives (St-Amand, 30 septembre). — Alexis du Ban, adressant copie d'une lettre du sieur Boyer, procureur du bailli de Thianges, donnant l'état de la commanderie de Salles et Monseugny (Gray, 3 octobre). — Le chevalier de La Renaudie, adressant un état détaillé de la commanderie de Limoges (La Renaudie, 31 octobre). — Ragon, remerciant d'un certificat, parlant de la mort du commandeur de Lestranges et envoyant un mémoire sur les commanderies de Lormeteaux, Villefranche, Farges et Vivier, Pontvieux et Masdiou (St-Amand, 7 décembre). — Copies de lettres donnant l'état des commanderies de Blaudeix, La Vaufranche et Lieudieu (1744). — Bougault adressant le dossier de la procédure faite pour la dépouille de Valay (Dôle, 3 janvier 1744). — Les procureurs de la Langue d'Auvergne, au sujet d'un prêt fait à M. de Savasse et de l'achèvement du bâtiment des archives (Malte, janvier). — Bougault, annonçant qu'il va expédier l'habit et la veste de velours du commandeur de Valay (Dôle, 2 mars). — Le chevalier d'Ussel, rendant compte de ses démarches auprès des héritiers Diosidon, débiteurs à la dépouille de St-Viance (Châteauevert, 7 février 1745). — Le chevalier de La Richardie, conseillant de prendre pour le rhume des pilules de M. Voisin le Savoyard ; énumérant, parmi ce qui lui reste en propre pour acquitter ses dettes, de petits tonneaux « qu'on appelle franciscains », sa vaisselle d'argent marquée à la croix de l'Ordre, ses flambeaux, ses récoltes, ses bestiaux, sa montre d'or, sa canne à béquille d'or, etc. (Auliac, 13 mars). — Aulteroche, au sujet de l'usurpation de la vigne de Rocfort ou du Péret et de l'état des bois de Villejésus (Issoire, 29 avril). — Le commandeur Geoufre, demandant l'envoi d'une pièce assurant ses droits sur le tènement de Langlade (Brives, 13 mai). — Cochin, parlant des procès contre les religieuses de Charenton, les héritiers Bourdesouilles, Laurent Berthet, Génissieu (Paris, 9 juin). — De Maubourg, bailli de Lyon, au sujet d'un envoi d'argent et de réparations à Chantoin (Le Puget, 19 janvier 1746). — Granche de La Borde, demandant quittance de sommes qu'il prétend avoir payées (La Borde, 17 mars) ; y joint copie de la réponse, du 30 mars. — De Noblet de Chenelette, demandant de mettre en compte les 200 livres retenues à chaque terme sur la commanderie d'Aulteroche (Malte, 21 mai). — Aulteroche, sur l'accord à intervenir entre son frère, commandeur de Villejésus, et les habitants au sujet des bois de cette commanderie (Issoire, 26 mai). — Le commandeur Dufour, rendant compte de ses actes dans l'affaire de la dépouille du commandeur de Monts (Clermont, 3 octobre). — De Monts, au sujet de la dépouille de son oncle le commandeur. — Cachets de Salles, Bougault, Granche de La Borde.

**48H206 1746-1748.****1746-1748**

## Description physique :

Importance matérielle : 30 pièces, papier ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées aux receveurs du Saillant et de Montgontier par : — Aulteroché, sur l'accord à intervenir au sujet des bois de Villejésus (Issoire, 9 octobre 1746). — Le chevalier de Vilvoisin, demandant accusé de réception des procès-verbaux du martelage des bois du bailliage, de Montchamp et de Chantoin (Vilvoisin, 14 novembre). — Le curé de St-Julien, demandant la quote part du commandeur de Launay pour les réparations de son église, faites à la requête du comte de Vichy et ensuite de la visite de l'évêque de Mâcon (St-Julien, 10 décembre). — Le bailli de Maubourg, adressant diverses sommes provenant de la dépouille du commandeur d'Auliat (Le Puy, 24 décembre). — De Monts, adressant une somme de 1,600 livres, pour ce qui lui reste à payer pour la dépouille de son oncle et parlant des preuves de son fils (Monts, 29 décembre). — Dupuy, faisant tenir par lettres de change les 1,600 livres de M. de Monts (La Grand-Rive, 3 janvier 1747). — Viau de La Roche, recommandant le sieur Laumont pour tenir la ferme de Bourgameuf pendant le vacant (Bourgameuf, 20 mars 1748). — Foucaud des Farges, vicaire régent de Montboucher, au sujet des réparations aux églises de la commanderie de Bourgameuf (Bourgameuf, 23 mars 1748). — Foucaud du Chastein, juge de Bourgameuf, demandant la protection du receveur (Bourgameuf, 13 avril). — Dubayle, proposant une surenchère sur la ferme de Bourgameuf (Bourgameuf, 16 avril). — Viau de La Roche, adressant copie d'une lettre du sieur Magibert, fermier du temple de Mortesaigne, qui demande déduction sur le prix de sa ferme de l'aumône imposée par le Parlement de Bordeaux (Bourgameuf, 27 avril). — Foucaud du Chastein, annonçant que les maîtres des eaux et forêts vont contrôler les coupes des bois de Bourgameuf (27 avril). — Viau de La Roche, demandant une procuration pour le sieur Laumond, au sujet de son cautionnement, de l'aumône faite à Saint-Léonard et de la taille de Saint-Dizier (Bourgameuf, 17, 18 mai). — Fauret, adressant un état de ce qui lui est dû par la dépouille du grand prieur de Lescheraine pour la rénovation des terriers de Dorches et de Muzinan (Seysssel, 23 mai). — Dubayle, ancien fermier de Bourgameuf, au sujet d'une saisie faite entre ses mains par l'abbé du Palais (25 mai). — Foucaud du Chastein, demandant remboursement des frais faits par lui dans le procès de son frère contre le curé de Bourgameuf qui avait été déclaré déchu (25 mai). — Le chevalier de Savasse, sur le différend entre les commandeurs de Chenelette et de Maubourg, au sujet de la commanderie de Bugney (28 mai). — Viau de La Roche, au sujet de sa procuration, de la ferme du sieur Dubayle, de l'aumône du temple de Mortesaigne aux pauvres de Saint-Léonard, de l'arpentage, et recommandant Foucaud des Farges pour la cure de Bourgameuf (31 mai). — Pupier, adressant les quittances des portions congrues de Chazelles et demandant l'envoi du chirurgien Charmetton (Chazelles, 14 juin). — Le chevalier de Savasse, réclamant une indemnité pour le travail qu'il établit sur les usurpations de Bugney (16 juin). — Viau de La Roche, adressant copie d'une lettre du fermier du temple de Mortesaigne, qui a pu faire rayer l'Ordre du rôle de la taxe pour les pauvres de Saint-Léonard ; demandant à faire le pavage dans les dépendances du château de Bourgameuf, à construire un aqueduc pour conduire dans l'étang les eaux de la fontaine publique, et parlant des réparations à faire au moulin de Morterolles ou Boslarron et au château de Bourgameuf, et de la grêle qui vient de ravager la paroisse de Saint-Dizier (3 juillet). — Le même, parlant des réparations de Bourgameuf et des moulins de Bosmoreau et de Bois-Laron, du paiement que doit faire le sieur Dubayle et de la saisie faite par l'abbaye du Palais ; y joint copie de la réponse (4, 10 août). — Dubayle adressant une lettre de change (Bourgameuf, 15 août). — Foucaud du Chastein, réclamant la réparation des murs du jardin du château de Bourgameuf (16 septembre). — Cochin, au sujet de procès contre le sieur Genissieu, les habitants de Saint-Paul, le sieur Bertet, les recteurs de Saint-Chamond, le sieur Laval, et demandant copie des baux passés aux sieurs Chapuzet et Pinon (Paris, 12 octobre). — Cachets de Viau de La Roche et de Foucaud du Chastein.

**48H207 1748-1753.****1748-1753**

## Description physique :

Importance matérielle : 24 pièces, papier ; 6 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées aux receveurs du Saillant et de Grôle par : — le chevalier d'Ussel, demandant à être inscrit comme créancier à la dépouille de Fontanges (Châteauvert, 19 décembre 1748). — Le bailli de Langon, au sujet d'un procès du sieur Carbonneau, fermier de Trein, membre de Masdiou (Bordeaux, 24 décembre). — Le chevalier de la Renaudie, au sujet de Geoufre, curé de Brives, et demandant à être inscrit parmi les créanciers à la dépouille du commandeur de Fontanges (Brives, 9 janvier 1749). — Le bailli de Salles, félicitant Grôle de sa nomination, disant qu'il portera à Lyon les baux de ses commanderies de Saint-Georges et des Échelles, et espérant que le commandeur de Fontanges « aura finis de payer le pauvre Granon, jadis aubergiste du Petit Versaillie à Lyon » (Salles, 3 janvier 1749). — Picorel, annonçant l'envoi du terrier de La Roussellière, membre de Chazelles (Chazelles, 23 janvier). — Ray, disant qu'il espère terminer à l'amiable l'affaire avec l'abbé d'Espagnac et demandant des instructions pour celle de Dalesme, vicaire de Saint-Jean de Bourgameuf (Paris, 27 janvier). — Le chevalier de Poligny, au sujet de la dépouille du chevalier de Germigné et de Caron frère d'obédience (Salins, 28 mai). — Dom Miguel Doz, indiquant les formalités à remplir pour garder en prêt de la vaisselle d'argent de la dépouille du commandeur de Fontanges (Malte, 3 juin 1749). Minute de la réponse portant refus d'accepter le prêt dans ces conditions (6 août). — Viau de La Roche, adressant une lettre de change pour s'acquitter du prix de la ferme de Bourgameuf, parlant des réparations aux moulins Bosmoreau et de Boslarron, et demandant le renvoi de sa procuration (Bourgameuf, 27 juillet). — Simon, accusant réception d'une lettre de change (Marseille, 1er septembre). — Le chevalier d'Ussel, adressant une lettre de change pour s'acquitter des charges de sa commanderie des Bordes (Clermont, 9 septembre). — Viau de La Roche, adressant l'arrêté de compte du commandeur Dufour pour les réparations

de Bourganeuf. — Le même, accusant réception d'un mémoire sur ces réparations (20 septembre). — Thomas, au sujet de procès contre le sieur Traverse, des habitants de Montchamp (Brioude, 15 mars 1750). — Granche de La Borde, réclamant quittance d'une somme qu'il dit avoir payée ; y joint minute de la réponse (La Borde, 29 juin). — Pupier, notaire, demandant des poursuites immédiates contre les religieuses de Saint-Galmier (Chazelles, 10 juillet). — Le commandeur Dufour, au sujet du mémoire de M. Boyé, sur la Villedieu et le moulin de Saligney, des charges de Tortebesse, de la dépouille de La Roumagère (Montluçon, 7 avril 1752). — Aulteroché, commandeur de l'Hôpital, soumettant des difficultés qui se présentent pour les bois et pour une réparation à Blancafort (l'Hôpital, 24 novembre). — Mareschal de Franchesse, commandeur de Celles, adressant un paquet (Celles, 9 avril 1753). — Cachets de d'Ussel, Ray, de Polgny, Simon, Thomas, Granche de La Borde.

**48H208 1755-1758.****1755-1758**

## Description physique :

Importance matérielle : 22 pièces, papier ; 3 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées au receveur de Vatanges par : — le chevalier de Marsay, à la suite d'une observation du bailli de Froullay, disant que les charges de sa commanderie de Charrières se montent à la somme de 248 livres 6 sous (Brives, 1er mai 1755). — Geouffre, commandeur de Farges, adressant un état des charges de sa commanderie et une quittance du 14 janvier 1754 pour le vingtième (Brives, 1er mai). — Le commandeur d'Arche, adressant un état du revenu et des charges de sa commanderie (Tulle, 1er mai). — Le chevalier de Thé, commandeur de Feniers, même objet (Feniers, 2 mai). — De Mont, même objet (Culhat, 2 mai). — Josset, même objet (St-Amand, 11 mai). — Le même, au sujet de la ferme de Pauliat, de la dépouille de Châteautier, des états de Villejésus et de Leureuil (St-Amand-Montrond, 12 mai). — Le chevalier de St-Mauris, au sujet de procès des commanderies de Montferrand et des Échelles et disant : « L'on at enfin prist ce fameux Mandrin, chef de brigands, il at couché icy cette nuict, il va partir ce matin pour Vallence, accompagné de 50 à 60 cavalier de La Morlière, vollontaire de Flandre, estant dans une charette, luy et une autre bandy de ses camarade, bien liés et bien garottés tous les deux. Ce qu'il y at de surprenant, l'ayant vut ce matin dans sa charette, il paroissoit d'un aussi grand sang froid que s'il alloit à des noces, la pipe à la bouche, fumant, riant et goguenardant. Son camarade qui est un jeune homme n'est pas de mesme. Ils ont esté prist en Savoye, le roy de Sardaigne ayant donné pour deux mois permission aux troupes de France d'entrer en Savoye et le prendre » (Voiron, 12 mai). — Découdier, adressant un état des revenus et charges de Pauliat (Pauliat, 13 mai). — Fellonneau, procureur au Parlement de Bordeaux, demandant de retirer de son étude des titres concernant Pauliat (Bordeaux, 16 mai). — De St-Mauris, adressant des états de la commanderie de Montferrand (Voiron, 16 mai). — Le chevalier de Vallin, au sujet des états de sa commanderie (Thoissey, 20 mai). — Basredon-Chalus, au sujet d'un paiement à faire au sieur de St-Héran pour le renouvellement des terriers de Celles et d'un permis de chasse sur la commanderie d'Olloix (Combrailles, 25 mai). — Le bailli de Brison, au sujet des états de St-Paul, Blaudeix, St-Romain-en-Gal, de ses charges et des améliorissements de St-Paul (St-Paul, 26 mai). — De Baulme, adressant un état de la recette et de la dépense de Laumusse (Mâcon, 27 mai 1755). — Le bailli de Froullay, accusant réception des déclarations pour le vingtième (Paris, 28 mai). — Guillaumet, adressant un état de la commanderie de St-Romain-en-Gal (Vienne, 29 mai). — Envoi d'une lettre de change pour le compte du marquis de Lestrangle (Lyon, 31 mai). — Cabeuil, adressant des délibérations du conseil de l'Ordre au sujet de Morterolles et annonçant la mort du bailli de Ricard, commandeur de La Villedieu et d'Astrol, prieurs de Toulouse et de St-Gilles (Paris, 20 août 1756). — Le commandeur Guérin, adressant l'argent des charges de sa commanderie (Besançon, 25 novembre). — De Félines de La Renaudie, adressant copie d'une transaction avec M. de La Morelie (Brives, 6 juillet 1758). — Cachets de Vallin, Bosredon, Baulme.

**48H209 1761-1770.****1761-1770**

## Description physique :

Importance matérielle : 24 pièces, papier ; 4 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées aux receveurs de Vatanges, de Fargues, de Ste-Jay par : — Perron, au sujet des réparations de Bellechassagne (Bourganeuf, 8 août 1761). — Montarin, adressant des papiers concernant les demandes de M. de Verdillac du Loubiers sur la dépouille du bailli de Langon (La Vilatte, 26 octobre 1762). — Monfalcon, fermier de Compezières, annonçant l'envoi du prix de sa ferme par sa femme et le fermier de l'Hôpital de Droize (Le Pont, 20 avril 1763). — Le même, au sujet de difficultés avec le curé de « Cerciez » (Le Pont, 22 mars 1764). — Favre, demandant à être payé de son travail de vérification des terriers de Compezières (Annecy, 24 décembre 1764). — Le commandeur Josset, au sujet de la ferme de la commanderie de Blaudeix (Aubusson, 10 avril 1765). — Le même, au sujet de la dépouille du chevalier de Madon (Guéret, 17 mai 1765). — Naurissart, demandant à être maintenu fermier de la commanderie du Palais (Limoges, 6 juin). — Le commandeur Josset, au sujet des commanderies de Masdiéu, Maissonnise, Pontvieux, Vivier et Farges et de la dépouille du chevalier de Châteaupert (St-Amand, Montrond, 16 juin). — Ronchol fils, au sujet d'une contestation avec les habitants du mandement de Fay, membre de Devesset (Baumes, 9 août 1765). — Les procureurs de la Langue, disant de faire les frais de l'impression du règlement de la visite des évêques dans les églises de l'Ordre (Malte, 30 septembre). — Puthod, au sujet de la maladie du commandeur de Beaume (Mâcon, 14 novembre). — Le chevalier de Mons de Savasse, disant qu'il a pris des mesures pour faire mettre les scellés chez le commandeur de Baulme (Laumusse, 14 novembre). — Baudin, annonçant que l'état de ce commandeur est désespéré (Mâcon, 15 novembre). — Mons de Savasse, racontant sa dernière visite au commandeur de Baulme qui vient de mourir, et dont « la garde robe d'invalidé étoit plus mal propre et plus puante que tous les écuris à cochon... On ne peut toucher ce qui lui appartenoit qu'avec

des gands ou des pincettes » (Laumusse, 18 novembre). — Madame d'Ussel, abbesse de Bonnesagne, au sujet de la succession de son oncle, commandeur de Maisonnisse (Brives, 5, 29 décembre). — Mons de Savasse, au sujet de la portion congrue réclamée par le curé de Mêmefamille, des réparations du membre de Lachal et du château de Bellecombe démoli par les fermiers (Laumusse, 22 janvier 1766). — Le même, au sujet de ses difficultés avec le fermier de Bellecombe, des travaux à faire dans les terres des Aigues belles (7 avril). — De la Renaudie et Josset, au sujet des prétentions de l'abbesse de Bonnesagne (Limoges, 3 mai). — Teillard, féodiste, adressant l'arpentage de la commanderie de Celles (Murat, 9 octobre 1768). — Durivault, adressant un nouveau titre de reconnaissance de la rente de La Richardie (Charroux, 1er décembre). — Le commandeur Dou, au sujet des améliorissements de sa commanderie de Pontvieux, mise sous séquestre (Malte, 24 janvier 1770). — Cachets de Mons de Savasse, d'Ussel, Durivault.

**48H210 1773-1789.****1773-1789**

## Description physique :

Importance matérielle : 22 pièces, papier ; 3 fragments de cachets.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées aux receveurs de St-Colombe, de Loras, de Menon et Bosredon de Ligny par : — Delagorsse du Montel, demandant la ferme de la Croix au Bost et faisant offre d'un pot de vin (St-Domet, 4 janvier 1773). — Giraud, fermier de Blaudeix, demandant des instructions pour le mode de paiement du terme de Noël (Blaudeix, 18 janvier 1775). A la suite, note sur les revenus de cette commanderie. — Le même, au sujet des portions congrues, des réparations de Blaudeix et d'un envoi de quittances et de fonds (Blaudeix, 16 juin, 20 juillet 1775, 25 janvier 1776). — Lassaigue, envoyant des fonds par l'intermédiaire du sieur Martinon d'Aubusson (Aubusson, 24 janvier 1776). — Le bailli de Leaumont, grand prieur de Toulouse, au sujet de la convocation du chapitre général et des réclamations à y faire (Toulouse, 26 janvier). — Hennequin, accusant réception d'une quittance et parlant de la mort du bailli de Grolier (Lyon, 29 mars). — Reynes, chancelier du grand prieuré de Toulouse, adressant copie d'une délibération (Toulouse, 1er avril). — Aymond, adressant copie des délibérations et des rôles du grand prieuré de Toulouse, qui doivent être présentés au chapitre général (Arles, 20 mai). — Baret, procureur, au sujet d'un procès de la commanderie de Blaudeix (Guéret, 21 juin). — Martinon, adressant des quittances de la ferme de Blaudeix (Aubusson, 26 juin). — Larte de La Chassaïne, curé de Faux, au sujet des pauvres de sa paroisse et d'une rixe avec les officiers de Bourgneuf (Faux, 2 janvier 1778). — Lacoste, au sujet de rentrées, de réparations et de procès à faire à Bourgneuf et de ses appointements contestés (27 mars, 4 octobre 1779). — Les procureurs de la Langue, au sujet du traitement de l'archiviste Battenay et du procès Labbe de St-Georges (Malte, 9 septembre 1785). — Chomel, demandant du temps pour s'acquitter et rendant compte d'un différend avec la ville d'Annonay ; y joint un rapport et un plan mentionnant le quai de la Deôme, la rue de la Recluzière, le chemin de la Recluzière à St-Georges, la rue de St-Georges (Annonay, 7 février 1788). — Reynes, adressant une délibération du prieuré de Toulouse au sujet des États Généraux (Toulouse, 7 mars 1789). — Bornuaut, au sujet d'une procédure au Monteil au Temple (22 octobre 1789). — Cachets de Giraud, Baret, Bornuaut.

**48H211-48H220 Lettres adressées aux chanceliers de l'Ordre à Lyon.****1748-1792****48H211 1748-1755.****1748-1755**

## Description physique :

Importance matérielle : 32 pièces, papier ; 14 fragments de cachets.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées aux frères Hennequin, chanceliers et agents de l'Ordre à Lyon, par : — Le curé de Gelin, pour réparations à une grange et à un pressoir (Chintré, 18 mai 1748). — Dumolin, au sujet de la rénovation des terriers d'Acoyeu (Belley, 29 novembre 1749). — Jouly, adressant un mémoire et un plan (Dijon, 3 février). — Truchard-Dumolin, au sujet des terriers d'Acoyeu (Belley, 8 janvier 1750). — Garat, adressant une lettre de change (Limoges, 4 août 1752). — De Margou, adressant les états de sa commanderie (La Râcherie, 26 mai 1753). — Montjouvent, adressant une lettre de change (Malte, 26 janvier 1756). Y joint la lettre de change de 600 livres. — Ligounet, au sujet de réparations et du bois de La Chassignolle (8 mai). — Gelez, adressant un état des frais du procès contre les religieux de Meymas, et parlant du procès de la commanderie du Temple d'Ayen contre les sieurs Dumas (Paris, 23 mai). — Brossette, au sujet du moulin de St-Jean-d'Ardières (Belleville, 9 juillet). — Gayet, annonçant l'envoi d'une somme de 1.200 livres, et parlant du terrier d'Épinassy (Charolles, 10 juillet 1757). — Boyer, au sujet de l'envoi des comptes d'administration des commanderies d'Arbois et de Salles et Montseugny, des terriers de Dammartin et de La Villedieu (Besançon, 26 août). — Pierre Guét, au sujet des bois de St-Jean de Genouilly (Genouilly, 11 septembre). — Goin, annonçant son arrivée à Lyon pour signer un traité (12 septembre). — Louvrier, annonçant des envois de fonds (La Clayte, 14 septembre). — De Veley, au sujet des dîmes d'Épinassy (Charolles, 2 octobre). — Goin, au sujet d'un voyage à Lyon ou à Matour avec son frère de La Charme et demandant la cure de Changy pour son parent Pierre Alacoque (5, 9 octobre, Bois Ste-Marie, 20 octobre). — Louvrier, demandant à faire la rénovation des terriers de Bois du Lin, Neuglinois et Château (La Clayte, 30 octobre). — Desmaze, au sujet des dîmes de Pouilly-le-Monial et de Theizé (Liergues, 1er novembre). — Brossette, au sujet du moulin de St-Jean-d'Ardières (Belleville, 2 novembre). — Goin, annonçant sa prochaine arrivée à Lyon (Bois Ste-Marie, 3 novembre). — Perrachon, disant qu'il ne peut envoyer « du grots bled et des pezette », et que le « millié noir » n'est pas cultivé dans le pays

(Mâcon, 6 novembre). — Goin, retardant son voyage à Lyon (Bois Ste-Marie, 10 novembre). — Brossette, au sujet de l'île de Montmerle et du moulin de St-Jean-d'Ardières (Belleville, 16, 23 novembre). — Goin, réclamant une expédition d'un traité passé avec l'Ordre, en accusant réception, réclamant l'ordre de prendre les bois morts de Chassignolle, annonçant que le curé de Gible se charge de grossoyer les terriers (Bois-Ste-Marie, 6, 14, 28 décembre). — Cachets de Dumolin, Jouly, Montjouvent, Gayet, Goin, Louvrier, de Veley, Brossette.

**48H212 1758.****1758**

## Description physique :

Importance matérielle : 24 pièces, papier ; 9 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées à Hennequin père et fils, chanceliers de l'Ordre à Lyon, par : — Gayet, au sujet de la rénovation des terriers d'Épinassy (Épinassy, 14 janvier 1758). Le comte de Vallière, contestant des redevances qui lui sont réclamées pour la commanderie de Mâcon (Vallière, 26 janvier). — Brossette, au sujet de cette affaire et d'autres difficultés avec le sieur de La Grolière (Belleville, 13, 23 février). — Develey, au sujet de poursuites contre le fermier Sivignon, des terriers de Launay, de la dime de Vougy (Charolles, 26 février). — Lasnier fils, demandant un délai pour son père alors en Bourgogne (Mâcon, 26 février). — Cortambert, curé de Gible, recommandant le sieur François Janillon pour le poste de greffier de Ventrigny (Gibles, 6 mars). — Craponne, curé de Pouilly-le-Monial, demandant de faire bénir la chapelle St-Jean-des-Essarts (15 mars). — Le chevalier de Champdivers, demandant des détails sur la commanderie de Masdieu, qui vient de lui être attribuée (Le fort St-André, 16 mars). — Develey, au sujet d'une contestation avec le marquis de Drez pour le terrier de Launay (Marcigny, 22 mars). — Perrachon, adressant un billet sur le sieur Dessaigne et parlant de réparations au pressoir de Chintré (Mâcon, 11 avril). — Despiney, au sujet de Brossette et de la rénovation du terrier de Peysieux (Belleville, 26 avril). — Develey, au sujet de la rénovation des terriers (Charolles, 14 mai). — Lièvre, au sujet des terriers de Peysieux (Villefranche, 19 mai). — Gayet, demandant expédition de reconnaissances déposées aux archives (Charolles, 3 juin). — Boiron, demandant au nom de son fils un délai de trois mois pour achever la rénovation des terriers à la place de feu Brossette (Belleville, 4 juin). — Gayet, demandant l'autorisation de faire faire des réparations à Épinassy (Charolles, 11 juin). — Perreau, demandant le mode de paiement qu'il doit adopter (Matour, 29 juin). — Simon, annonçant l'envoi d'un paquet à Malte (Marseille, 30 juin). — Perrier, réclamant le paiement de ses honoraires dans l'affaire de Montjouvent contre le sieur de La Vaivre (Mâcon, 3 juillet). — Goin, au sujet des terriers de Neuglisois (Bois Ste-Marie, 10 juillet). — Gayet, réclamant expédition des reconnaissances d'Antoine de La Motte et de Gaspard de Vichy (Charolles, 17 juillet). — Perrier au sujet de ses honoraires (Mâcon, 21 juillet). — Gayet, demandant des ordres pour réparations à « Monchalon » (Charolles, 29 juillet). — Cachets de Gayet, de Vallières, Develey, Cortambert, Champdivers, Despiney, Perreau, Simon.

**48H213 1758-1759.****1758-1759**

## Description physique :

Importance matérielle : 26 pièces, papier ; 8 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées à Hennequin père et fils, chanceliers de l'Ordre à Lyon, par : — Perrachon, au sujet des honoraires du procureur Perrier (Mâcon, 7 août 1758). — Gayet, au sujet de renseignements à demander au commissaire de Fréminville et d'expéditions de reconnaissances (Marcigny, 17, 27 août). — Perrachon, annonçant un envoi d'argent (Mâcon, 29 août). — Baulme (le commandeur), parlant de « M. de Sade, de l'armée du Rhin, de Soubise, du maréchal Daun », des vaisseaux de Malte, des bois de l'Ordre (Mâcon, 30 août). — Gayet, se plaignant de la négligence de Fréminville, parlant de la rénovation des terriers de Vougy et demandant du papier « à l'aigle » et des crayons d'Angleterre (Vougy, 21 septembre, 13, 17, 21 octobre). — Boiron, au sujet des terriers de Belleville et de la contestation avec M. de Vallière (Belleville, 17 novembre). — Louvrier, annonçant l'envoi de 500 livres par l'entremise du sieur Babillon, procureur à Lyon, parlant des terriers de Fay et Ventrigny et de la mort du sieur Goin (La Clayte, 30 novembre). — Lasnier demandant un délai pour un envoi d'argent (St-Clément, 8 décembre). — François Ardaut, au sujet des comptes des fermes de Trein, de Chambon, de Masdieu (Limoges, 8 décembre). — Develey, au sujet d'un mémoire concernant M. de Joncy (Charolles, 10 décembre). — Gayet, demandant des extraits de reconnaissances pour la réfection des terriers (Vougy, 12, 17 décembre). — Sivignon, au sujet du bail de sa ferme de Launay (St-Christophe, 23 décembre). — Le chevalier de Champdivers, demandant avis du paiement du terme de Noël de sa commanderie de Masdieu (Le fort St-André, 23 décembre). — Gayet, demandant instructions pour poursuites intentées contre Hugues Rousset et le comte de Vauban (Vougy, 26 décembre). — La demoiselle Perrachon, demandant un délai pour son père (Mâcon, 3 janvier 1759). — De la Charme, annonçant la mort du sieur Goin, chargé de la rénovation du terrier de Nuglisois et demandant des instructions pour poursuivre les auteurs de coupes dans les bois de Rodes (Matour, 12 janvier). — Thomas, au sujet de titres de la commanderie de Montchamp (Brioude, 14 janvier). — Develey, adressant des observations sur un mémoire de M. de La Monoye, et parlant des titres de Joncy, des terriers de Genouilly et de Launay (Charolles, 20 janvier). — Commerson demandant par quelle voie Gay, fermier de Genouilly, doit adresser ses arrérages (13 février). — Bodier, au sujet de procédures (Charolles, 17 février). — Gayet, demandant copie de reconnaissances pour le terrier de Launay (Marcigny, 23 février). — Cachets de Gayet, Ardaut, Develey, de Champdivers, de La Charme, Bodier.

**48H214 1759-1760.****1759-1760**

## Description physique :

Importance matérielle : 28 pièces, papier ; 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées à Hennequin père et fils, chanceliers de l'Ordre à Lyon, par : — Gayet, demandant copie de reconnaissances pour le renouvellement du terrier de Marcigny (Vougy, 8 mars 1759). — Simon, annonçant qu'il a transmis un paquet au commandeur de Montjouvant (Marseille, 30 mars). — La veuve Bonnacaze, demandant la préférence pour la ferme du bailliage (Tournon, 1er septembre). — Dutroncy, adressant un mémoire du sieur Huyat (Montbrison, 22 janvier 1760). — Cochin, au sujet du procès avec le sr Hillaire, fermier de Ste-Anne, Antoine Guillet, les religieux de Pommiers, Mr d'Albon (Paris, 22 janvier). — Cochin, au sujet de reconnaissances du moulin de Villemaux et d'une instance entre le sieur Gaulin et les dames de Ste-Élisabeth de Lyon (Paris, 13 février). — Vacheron, adressant deux sacs de lentilles et de pois, parlant du curé de St-Jean, d'un mandat Astier, de M. de St-Just et des titres de Montredon (Le Puy, 16 février). — Dutroncy, au sujet d'un procès avec les moines de Pommiers et les religieuses de La Bénissondieu (Montbrison, 18 février). Chomel, réclamant des reconnaissances pour la réfection de terriers (Annonay, 20 février). — La Vernade, au sujet des comptes de Verrières et d'une poursuite contre les religieuses de Bonlieu (24 février). — Dutroncy, au sujet de poursuites contre madame de Grézolles (Montbrison, 26 février). — Bertrand, granger de Pébuly, demandant d'intervenir pour lui faire rendre son fusil confisqué par la maréchaussée (Le Puy, 1er mars). — La Vernade, au sujet d'une lettre de change et parlant du chevalier de Savasse et de M. et de Mme du Châtelet (9 mars). — Roche, au sujet de son différend avec la demoiselle Dupinet (St-Agrève, 11 mars). — Dutroncy, au sujet de poursuites contre les dames de Beaulieu (Montbrison, 13 mars). — Vacheron, annonçant un envoi d'argent, parlant d'un crime commis à la Sauvetat, de l'affaire du fermier de Pébuly, de rixes entre chasseurs et la maréchaussée, et de la délégation du curé de St-Jean aux États (Le Puy, 22 mars). — Luya, au sujet de poursuites contre M. d'Albon (Grisolles, 24 mars). — La Vernade, au sujet des poursuites contre madame de Grézolles et les dames de Beaulieu (25 mars). — Genot, réclamant le rétablissement de l'écluse du pré de la commanderie (Roanne, 29 mars). — La Vernade, au sujet de procédures et parlant de son prochain voyage au Feuilloux, à Beauchassin et à Montluçon (9, 15 avril). — Dutroncy, au sujet du procès contre les religieux de Pommiers et les dames de Beaulieu et de Bonlieu (Montbrison, 13 mai). La veuve Bonnacaze, annonçant l'envoi de vin de St-Peray (Tournon, 14 mai). — La Vernade, parlant de ses améliorissements, du commandeur de la Râcherie, des chevaliers de Vilvoisin et de Cheiné, du fils de Chaussecourte, de l'assassinat de Frisaille, lieutenant des chirurgiens et ajoutant : « les Augustins de Moulins ont aussy égorgé la veille celui de leurs confrère qui devoit être nommé prieur le lendemain » (22 mai). — Ronchol, au sujet des réparations du domaine de Maujour, d'un assassinat et de difficultés avec le curé de Devesset (Baumes, 26 mai). — La veuve Bonnacaze, annonçant un envoi d'argent (Tournon, 29 mai). — Cachets de Simon, Bonnacaze, Dutroncy.

**48H215 1760.****1760**

## Description physique :

Importance matérielle : 27 pièces, papier ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées à Hennequin père et fils, chanceliers de l'Ordre à Lyon, par : — Dutroncy, au sujet du procès avec les moines de Pommiers (Montbrison, 2 juin). — La Vernade, même affaire et disant : « Je n'ai pas douté que M. le grand prieur ne fut informé de l'affaire du fils de M. de Chaussecourte ; M. l'archevêque en est plainement informé. Elle se poursuit vivement icy par des ordres supérieurs. Il s'agit d'une église interdite, des coup de fusils tiré à la porte de la sacristie pour l'enfoncer, les lemples terrassé à coup de sabres, des saints mutilé, un homme sabré d[ans] le confessional, des prêtres maltraité, de l'archevêque irrité. En voilà bien assez, et cela à propos d'un homme que l'on vouloit engager. Le jeune homme, qui a 15 ans, s'est sauvé et a bien fait de prendre le large..... Samedi dernier l'on marqua deux hommes et une fame ; l'on en pendit un, lequel fut à la potence en chantant et envoyant faire suer les prestres qui l'y accompagnèrent. On a jamais rien vue de pareille » (3 juin). — Vacheron, au sujet du voyage du grand bailli, du renvoi d'une quittance et parlant de la suppression des Pénitents et des confréries (Le Puy, 3 juin). — La veuve Bonnacaze, annonçant un envoi d'argent (Tournon, 7 juin). — Ronchol, au sujet des difficultés avec le curé de Devesset et des bois du domaine d'Arcelet. — Dutroncy, au sujet des dîmes de Verrières et du procès avec les moines de Pommiers, les dames de Beaulieu et madame de Grézolles (Montbrison, 10, 14 juin). — Chazal, au sujet de la situation de la commanderie de Montredon (St-Paulien, 21 juin). — La Vernade, au sujet de procédures et du curé de Devesset (25 juin). — Chazal, au sujet de la commanderie de Montredon (St-Paulien, 18 juillet). — La Vernade, au sujet des réparations de La Sauvetat et des rentrées des fermages (2 août). — Ronchol, proposant un remplaçant au curé de Devesset qui vient de mourir et parlant d'un procès contre le prieur de Chambon (Baumes, 2 août). — Chazal, au sujet de la revendication de registres de la commanderie de Montredon (Le Puy, 5 août). — Dutroncy, au sujet de procédures contre les moines de Pommiers et madame de Grézolles (Montbrison, 7 août). — Vacheron, au sujet de la rentrée des fermages (Le Puy, 7 août). — Gelez, au sujet du procès contre madame de Chambereau, les religieux de La Chaise-Dieu, le prieur de la Magdeleine (Paris, 8 août). — Dutroncy, au sujet des religieux de Pommiers (Montbrison, 9 août). — Rollat, au sujet de sa créance sur la dépouille du commandeur de Laube (Gannat, 12 août). — Luya, au sujet de réparations urgentes (Montbrison, 14 août). — De La Vernade, pour envoi d'argent et au sujet d'un tracé de route (16 août). — Le même, au sujet de l'affaire de Chaussecourte et du renouvellement des terriers de La Croix-au-Bost (30 août). — Dutroncy, au sujet du procès contre les religieux de Pommiers pour les dîmes de Verrières et de Noallieu (Montbrison, Verrières, St-Germain-Laval, 30 août, 5, 7, 9, 16, 25 septembre). — Vacheron, adressant une lettre de change et recommandant un de ses

beaux-frères pour la chapellenie de Tence (Le Puy, 25 septembre). — Cachets de Vacheron, La Vernade, Dutroncy.

**48H216 1760-1776.****1760-1776**

## Description physique :

Importance matérielle : 37 pièces, papier ; 6 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées à Hennequin, père et fils, chanceliers de l'Ordre à Lyon, par : — Dutroncy, au sujet du procès pour les dîmes de Verrières (Montbrison, 1er octobre 1760). — Cabeuil, annonçant le gain du procès pour la commanderie de Montredon contre les religieux de la Chaise-Dieu (Paris, 2 octobre). — Vacheron, au sujet de cette affaire et de la ferme du pré Ferrier (Le Puy 13 octobre). — Chazal, au sujet du procès de Montredon gagné contre « ces bestes noires..... ses vilains animeaux » (Le Puy, 14 octobre). — Vacheron, demandant une cure pour son beau-frère et parlant du procès de mœurs intenté au curé de St-Just (Le Puy, 11, 25 novembre). — La Vernade, au sujet du procès contre madame de Grézolles, de la rénovation de ses terriers et d'un envoi d'argent (27, 28 novembre). — Chomel, donnant avis d'achèvement de réparations (Annonay, 1er décembre). — Dupoirier, au sujet de la ferme de Salles (Montseugny, 4 avril 1761). — Boyer, adressant un état justificatif des diligences du bailli de « la Valdizère », commandeur de Dôle, pour la rénovation de ses terriers (Besançon, 21 octobre). — Thomas, chanoine, au sujet des comptes de gestion de son père (Brioude, 14 mars 1762). — Lestranges, proposant un accord sur un différend entre l'Ordre et lui, au sujet d'un fonds vendu au sieur Trollat de la Thuillière (Tournon, 18 juin). — Lusignan, proposant une transaction pour terminer des procédures (Tournon, 3 juillet). — Putod, au sujet de sa ferme et d'un règlement d'une contestation avec le curé de Genouilleux (Peysieux, Trévoux, 11, 16 juillet). — Chimon, pour les frais de poursuites contre les sieurs Masson et Cuzin (Vienne, 28 mars 1763). — Brigon, au sujet de poursuites à exercer pour coupes indûment faites dans les bois du château de Rhodes, de La Grande Bruyère, La Combe Chagny et de Chassignolle (Matour, 1er juin 1764). — Chaptal, au sujet de difficultés sur, les droits de lods de Belleville (13 juin 1764). — Ligonnel, au sujet du bois de La Chassignolle (6 décembre 1764). — Bertrand, donnant avis d'un paiement par le fermier Griffon (Mâcon, 3 juin 1765). — Favre, au sujet de ses réclamations pour ses avances sur Compezières et le membre de La Trossaz (Annecy, 17 mars 1766). — Chamborre, au sujet d'une réclamation du curé de Matour (Mâcon, 29 août). — Boiron, pour les terriers de Belleville (Villefranche, 30 janvier 1767). — Chuinague, adressant des pièces réclamées (Trévoux, 2 mars). — Lebeuf, réclamant une liève aux mains du sieur Poguet (Roanne, 22 février 1772). — Digonnet, au sujet du procès contre l'abbé de Saint-Pierre Latour et le chapitre du Puy (Le Puy, 4 octobre 1772). — Serre, au sujet d'une vérification à faire sur le plan parcellaire de Vaulx (Bourgoin, 2 mai 1773). — Labranche exposant qu'il lui est difficile de se dessaisir de la procédure Ronchol Luyat (Grézolles, 17 mai). — Changarnier, au sujet d'une action d'appel à intenter dans l'affaire Gayet (Autun, 2 septembre). — Le chevalier de Lestrangle au sujet des difficultés qu'il rencontre pour les réparations de la commanderie de Feniers (Lyon, 4 juin 1774). — Pourret, au sujet de difficultés pour la dîme avec M. de Vernoux, ancien fermier de St-Georges d'Annonay, et le curé de Bourg-Argental ; à la suite consultation de Jolyclerc, Lyon, 12 mai 1775 (Bourg-Argental, 7 avril 1775). — Julhe et Rongier, adressant une lettre de change (Clermont, 27 février 1776). — Giraud, donnant avis d'envoi de fonds (Blaudeix, 27 juin). — Cachets de Cabeuil, Vacheron, Lavernade, Lusignan, Ligonnel.

**48H217 1777-1790.****1777-1790**

## Description physique :

Importance matérielle : 37 pièces, papier ; 9 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées à Hennequin, père et fils, chanceliers de l'Ordre à Lyon, par : — Basset, au sujet de la régie de la commanderie de Chazelles et adressant copies de baux (St-Chamond, 18 juillet 1777). — Aubusson, curé de Bosmoreau, demandant de vieux arbres pour son chauffage (Bosmoreau, 10 décembre). — Dupia, au sujet de la négociation d'une lettre de change de 10.000 livres (Bourganeuf, 6 décembre 1777). Y joint minute de la nomination de Jean-Baptiste Berger à l'office de procureur de la commanderie de Bourganeuf. Robert, au sujet des réparations de la commanderie de Montchamp (Lemps, 16 mars 1779). — Soustre, au sujet des fermes de Carlat (La Roche, 6 mars 1780). — De Chavassine, adressant un état des biens de la commanderie de Compezières (Chambéry, 13 juillet). — Rivière, adressant le procès-verbal d'adjudication des bois du membre de « Lounet », commanderie de Mâcon (Digoïn, 28 juillet). — Brossette, adressant deux quittances (Givors, 16 avril 1782). — Teyssol, au sujet de dégradations commises dans les bois de Chazelles ; y joint procès-verbal dressé par le garde Roux (St-Symphorien-le-Châtel, 10 avril 1783). — Gentelet, au sujet du sieur Dorin et du terrier de Tessonges (Pont-de-Vaux, 9 juillet). — Malherbe, accusant réception d'un terrier d'Épinassy qu'il doit consulter pour l'affaire Dupond (Dijon, 25 janvier 1784). — Massonnet, adressant un état des décimes de St-Antoine, Beaufort, Roybon, St-Marcellin (St-Antoine, 19 mai). — Farbot, au sujet d'un procès avec le sieur de Belvey (Trévoux, 3 janvier 1785). — Duplan, demandant à être chargé de la réfection du terrier d'Épinassy (St-Christophe, 26 juin). — Massonnet, au sujet de difficultés avec le sieur Jubié (St-Antoine, 13 décembre). — Le même, adressant un état de ses comptes (14 décembre). — Despiney, au sujet du moulin de St-Jean d'Ardières (Montmerle, 6 novembre). — Souche, au sujet des quittances de la commanderie de Carlat (Tulle, 8 février 1787). — L'abbé Boyer, réclamant quittance d'une lettre de change (Besançon, 3 décembre). — Louis Benac, adressant un billet souscrit par le chevalier de Courtivron (Malte, 14 août 1788). — La dame Murat, au sujet d'un arbitrage pour contrôler des réparations (St-Antoine, 11 avril 1789). — Niverd, au sujet d'une affaire criminelle pendante à La Tourmelle, et disant que ses clerks sont à la Bazoche et que lui est soldat montant la garde (Paris, 28 juillet). — Le chevalier de Seyssel, demandant des instructions pour obtenir une coupe de bois (12 janvier 1790). — De Montrouge, demandant quel trousseau il doit fournir à son fils pour l'envoyer à Malte (Montbrison, 18 janvier). — Berton, au sujet



de la dépouille du chevalier de Montagnac (Montluçon, 5 avril). — Buisson, adressant des comptes et parlant de réparations à St-Antoine (6 avril). — Le chevalier de Montagnac, demandant des détails pour un voyage à Malte et réclamant le paiement de sa pension (Montluçon 20 avril). — Le chevalier de Marcellanges, au sujet des charges de sa commanderie de Chantoin (Chambéry, 23 mai). — Madame de Montagnac La Faye, au sujet d'une quittance égarée ; le chevalier de Montagnac, au sujet de sa pension et de son voyage à Malte (Montluçon, 23, 24 mai). — Alexandre de Montagnac, au sujet de sa pension sur le grand prieuré (Toulon, 28 mai). — Le chevalier de Seyssel, au sujet des dîmes de Celles et d'un bail à ferme (La Balme, 3 juin). — Le chevalier de Marcellanges, demandant où en est l'affaire des preuves de Mlle de Varax de Châtel (19 juin). — Cachets de Rivière, Gentelet, Duplan, Despinye, Souche, Berton, Buisson, de Seyssel.

**48H218 1790-1791.****1790-1791**

## Description physique :

Importance matérielle : 27 pièces, papier ; 10 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées à Hennequin, père et fils, chanceliers de l'Ordre à Lyon, par : — de Montrouge, au sujet du prochain départ de son fils pour Malte (Montbrison, 16 septembre, 5, 19 novembre, 4 décembre 1790). — L'abbé Boyer, au sujet de la revendication des titres d'Aumonières, de la vente possible de l'église et des maisons de St-Antoine, des fermiers de Bourbonne-les-Bains (Besançon, 29 décembre). — Montrouge, annonçant son arrivée à Lyon (Montbrison, 30 décembre). — Berrard, adressant le montant de ses termes échus (Coligny, 10 janvier 1791). — Bottu, adressant 12 bâtons de tabac et réclamant un quartier de sa pension, et transmettant des fonds pour le compte du procureur général au grand prieuré de Champagne (Chalon, 12 janvier). — Buthod, annonçant l'envoi d'une somme en argent et assignats (Besançon, 17 janvier). — Jourdan Ponat, au sujet de diverses poursuites à exercer (Grenoble, 17 janvier). — Broyer, adressant une somme de 900 livres (Bâgé, 18 janvier). — Boyer, annonçant l'envoi d'une lettre de change pour frais de réception du fils de la marquise de Corbeau (Malte, 19 janvier). — Jacquet, adressant une somme de 500 livres (Bourg, 27 janvier). — Le chevalier de Bancenel, demandant quel est le prix du passage de minorité (Salins, 1er février). — Les frères de Bancenel, demandant de leur faire toucher leur pension à Cramans (Cramans, 3 février 1791). — Janvier, curé, réclamant une somme de 48 livres et disant : « votre réponse, j'espère, me fera chanter l'alleluia, non de la nation, mais de l'Évangile, et vive l'Ordre de Malte ! » (La Forêt-du-Temple, 8 février). — Bottu, adressant 4 bouts de tabac dont il réclame le paiement en numéraire (Chalon, 12 février). — L'abbé Boyer, au sujet de réparations à faire à Aumonières et d'un envoi d'argent (Besançon, 16 février). — Buthod, adressant une somme de 6.700 livres par M. de Chabillant (Besançon, 21 février). — Bottu, adressant deux bouts de tabac (Chalon, 27 février). — Jourdan Ponat, sur la difficulté de continuer des poursuites (Grenoble, 1er mars). — Buthod, annonçant un nouvel envoi d'argent (Besançon, 7 mars). — Juvenet, adressant une somme de 72 livres pour le commandeur Guilhermet et demandant la ferme de la commanderie de St-Paul (St-Marcellin, 11 mars). — Bottu, au sujet d'une « rodingotte » égarée (Chalon, 13 mars). — Cachets de Boyer, Montrouge, Bottu, Buthod, de Bancenel.

**48H219 1791.****1791**

## Description physique :

Importance matérielle : 33 pièces, papier ; 4 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées à Hennequin, père et fils, chanceliers de l'Ordre à Lyon, par : — Julie de Roquard, au sujet de l'expédition de ses preuves (Chabanois, 2 avril 1791). — Bottu, au sujet de ses démarches pour retrouver une redingote (Chalon, 3 avril). — Bonnabaud, curé de Verrières, réclamant sa portion congrue (3 avril). — Jourdan Ponat, pour procédures contre M. de Laqueille, de Menon, Pascal, Mollard, Comberousse, d'Ussel de Châteauvert, de Vaulx, Genin (Grenoble, 20 avril). — Julien, adressant une malle pour le chevalier Déodat de Dolomieu (Toulon, 22 avril), y joint la lettre de voiture. — Viala, au sujet de change : « les images de 60 l. sont une chose rare » (5 mai). — Bouquin, demandant un délai (Arandon, 5 mai). — Barruel, curé, réclamant au sujet d'un calice fourni par lui pour le commandeur de Laumusse (St-Genis, 9 mai). — L'abbé Boyer, au sujet de ses comptes des biens des Antonins (Besançon, 23 mai). — Jourdan Ponat, au sujet du procès contre le fermier de Voiron et autres (Grenoble, 27 mai). — Bottu, transmettant un effet pour le compte du commandeur d'Hannonville (Chalon, 6 juin). — Bolland, au sujet du rachat des droits de lods et ventes sur les biens de l'Ordre (Pont-de-Veyle, 8 juin). — Jourdan-Ponat, pour les procès contre les srs Genin, Bouquin, de Vaulx, etc. (Grenoble, 10 juin). — Bouillet, au sujet du bois de Launay (11 juin). — Jourdan Ponat, au sujet de procédures pour le membre de St-Jean de Moirans (Grenoble, 12 juin). — L'abbé Boyer, au sujet de ses comptes et des commandeurs de Chabillant, de Virieu et de Chauvance (Besançon, 13 juin). — Blanc au sujet d'un procès de la commanderie de St Georges d'Annonay (Annonay, 14 juin). — Blanc et Brocard, au sujet de dégâts dans les bois (Romenay, 16 juin). — Bonnard, faisant des offres pour la location d'un pré (Chazelles, 19 juin). — Broyer, demandant un délai pour s'acquitter de son fermage (Bâgé-la-Ville, 22 juin). — Buffet, annonçant l'envoi des comptes du grand prieuré de Champagne (Nancy, 23 juin). — Bottu, même affaire (Chalon, 6 juillet). — Jullien, adressant une somme de 1.807 livres au nom du commandeur de Lasteyrie pour ses charges des Bordes (La Charité, 7 juillet). — Jourdan Ponat, au sujet du procès Guttin pour Moirans (Grenoble, 8 juillet). — L'abbé Boyer, adressant ses comptes de gestion et donnant l'avis de M. de Virieu sur la vente du séminaire (Besançon, 11 juillet). — Le même, donnant avis que le commandeur de Chabillant s'est chargé d'objets provenant de la dépouille des abbés Teste et Tripart (Besançon, 20 juillet). — L'abbé Bottu, adressant une somme de 2.405 livres pour le compte de M. d'Hannonville (Chalon, 31 juillet). — Boyer, réclamant des quittances de procureurs et en adressant de religieux Antonins (Besançon, 3 août 1791). — Berthier, adressant une somme de 200 livres au nom du commandeur de « Vallé » (Sury, 5 août). — Jourdan Ponat, au

sujet du procès Guttin et de l'affaire Pascal (Grenoble, 8 août). — Broyer d'Épisse, annonçant qu'il est prêt à acquitter sa dette (Bâgé, 30 août). — Bret, annonçant son arrivée à Lyon (St-Symphorien, 30 août). — Cachets de Roquart, Barruel, Bottu, Jullien.

**48H220 1791-1792.****1791-1792**

## Description physique :

Importance matérielle : 33 pièces, papier ; 5 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées à Hennequin, père et fils, chanceliers de l'Ordre à Lyon, par : — Bellier, prêtre conventuel, disant qu'il a déjà payé personnellement le don patriotique (Le Pont, 1er septembre). — L'abbé Burlat, au sujet de M. Duding (St-Chamond, 1er septembre). — Broyer, annonçant un envoi d'argent (Bâgé, 6, 7 septembre). — L'abbé Boyer, au sujet de la pension des Antonins et de l'affaire Lépine (9 septembre). — Madame Bottu de Pizay, au sujet du départ pour Malte du fils de Ste-Colombe (Pivolay, 15 septembre). — Berthier, réclamant le reçu d'une somme de 200 livres adressée pour le commandeur de « Vallé » alors à Chambéry (Luzy, 16 septembre). — Jourdan Ponat, au sujet des procès contre les fermiers de Voiron et le St Guttin (Grenoble, 19, 23 septembre). — Bouillet, au sujet du bois de Launay, du curé de Dyo, de la taille d'Épinassy (27 septembre). — Pérard, au sujet des terriers de Laumusse et du règlement des droits de la commanderie (Balan, 1er octobre). — Berrard, demandant un délai pour s'acquitter de la ferme de Laumusse (Coligny, 13 octobre). — Bottu, réclamant sa pension, disant qu'il a acquitté déjà le don patriotique (Pont en Royans, 15 octobre). — Jourdan Ponat, au sujet de procédure, contre les sieurs Guttin et de Nantes (Grenoble, 17 octobre). — L'abbé Boyer, au sujet du don gratuit des Antonins (27 octobre). — Blanchon, demandant des instructions pour le payement des tailles de Chazelles (30 octobre). — Blanchier, demandant justification des charges d'Olloix pour obtenir une réduction d'impôt (Clermont, 3 novembre). — Jourdan Ponat, au sujet de procédures contre la communauté de Monchenu les sieurs Genin, Guttin, etc., et disant : « Il ne faut s'étonner de rien. De tout ce qui existe rien n'est stable, les gouvernements les plus sages périssent ; tout, en un mot, change et s'anéantit. Voyés l'histoire de tous les pays et vous trouverez les révolutions se succéder. L'on fouille, l'on cherche les causes, mais elles sont dans cette maxime invariable : tout s'anéantit et tout se renouvelle. Approchant de la 46e année, je vois bien que mon existence suit cette maxime générale, mais je subis la loy avec plaisir » (Grenoble, 8, 11 novembre). — Bouillet, au sujet d'une quittance, de feu Prudent, curé de Dyo, des bois de Launay (21 novembre). — Jourdan Ponat, au sujet de poursuites contre les habitants de Moirans qui prétendent couper des bois dans la forêt des Rivoires (Grenoble, 2, 4 novembre). — L'abbé Boyer, transmettant une quittance des frères de Bancenel et faisant part des prétentions du fermier d'Aumônnières (Besançon, 28 novembre). — Jourdan Ponat, au sujet du procès Guttin et de réparations à Voiron et à Moirans (Grenoble, 30 novembre). — Bottu, adressant deux effets pour le compte du commandeur d'Hannonville (Beaune, 3 novembre). — Bureau, demandant la ferme des mines de Charbonnier (Issoire, 1er décembre). — Bret, accusant réception d'un acte de cession et parlant de poursuites à exercer contre le sr Besson (St Symphorien-le-Châtel, 14 décembre). — Bousquet, au sujet d'une erreur sur un compte d'étoffes. — Bureau, demandant une réponse au sujet des mines de Charbonnier (Issoire, 25 décembre). — Boyer, vœux de jour de l'an (Besançon, 30 décembre). — Guély, demandant une réponse pour la ferme du temple de Vouray (Tulin, 26 mai 1792). — Bande du Mercure de France à l'adresse d'Hennequin. — Cachets de Bottu de Pizay, Bouillet, Berrard, Blanchier, Bureau.

**48H221-48H230 Lettres adressées à divers destinataires.****1529-1786****48H221 1706-1720.****1706-1720**

## Description physique :

Importance matérielle : 24 pièces, papier ; 11 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées au commandeur d'Ally, chef d'escadre à Toulon, par Bargirot, fermier de Marche et Mayet, au sujet d'envois d'argent, de demandes de délais, du curé de St-Jean de Charroux, des moulins de Salles et du Mayet, du curé du Mayet, de la maison du chapelain, d'une chapelle dans l'église de Salles, de la mort du procureur Voiret, de la grêle qui a ravagé le Mayet et 15 paroisses des environs, hâchant les récoltes et tuant « quantité de brebis » (15 juin 1718), de la visite des commissaires, de l'acquiescement des charges, du procureur Forgerard qui lui enlève la ferme (Cusset, Le Mayet, Roanne 20 mars 1706, 2 novembre 1714, 11 janvier, 18 février 25 octobre 1715, 14 mars 1716, 12 février 1717, 18 février, 15 juin, 14 septembre 1718, 5 septembre 1719, 8, 10 juin 1720) ; — le procureur Voiret, au sujet de l'irrégularité de Bargirot, des terriers, de la chapelle de Boisnat, du moulin de Salles, du domaine de Beauvais, de la visite des commissaires de l'ordre et de madame d'Ally (Roanne, 9 mars, 9, 25 octobre, 3 décembre 1718) ; — Forgerard, au sujet de l'accusé de réception de sa procuration, d'un retrait de pièces aux mains des héritiers Voiret, du fermier Bargirot à remplacer par le sr Ribaud, des améliorissements, de la visite, de la sculpture d'un rétable, de la rénovation des terriers, des propositions d'un sculpteur pour refaire les statues de l'église du Mayet, des réparations aux moulins du Mayet et de Salles, de l'acquiescement des charges, du règlement des comptes du fermier Bargirot, de madame d'Ally qui, de retour de Paris, acquitte les dettes de sa maison (Roanne, 16 octobre, 10 novembre 1719, 30 mars, 6 juillet, 10, 24 juin 1720). — Cachets de Bargirot, Voiret, Forgerard.

**48H222 1668-1761.****1668-1761**

## Description physique :

Importance matérielle : 39 pièces, papier ; 8 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées au chevalier d'Arginy (Camus d'), commandeur de Salles et Monseugny, capitaine de vaisseau, à Montseugny, Besançon et Toulon, par Sauvageot, au sujet de titres d'Autoreille (Chaumevienne, 16 mars 1709) ; — Vobis, au sujet de la ferme de « Sale » (Traves, 8 août 1709) ; — le chanoine Le Fer, au sujet des états des revenus de la commanderie et de ses membres, de la difficulté de lire les lettres effacées par le vinaigre, de ses inquiétudes pour sa santé à cause de la peste, et de l'incertitude où elles le laissent pour lui adresser des fonds, d'une recherche de titres concernant Vaux, du renouvellement des baux, de procès pour les bois, du four de Malan, du bois et de la ferme de « Ste-Cicile », d'une discussion avec M. de Valay, du remplacement d'une cloche à Montseugny, de procédures diverses, des Creux des Mines « dont se sont emparés ceux de Vallay », du projet des Turcs de s'emparer de Malte (Gray, 1er mars, 12 octobre 1721, 8 juin, 17 septembre 1722, 5 avril 1723) ; — Jaquinel, veuve Cluzel, réclamant une quittance pour la commanderie de La Râcherie (Monmaraux, 4 avril 1723). — Au commandeur d'Attaines, chez M. de St-Angel à Clermont, par le chevalier de La Renaudie, demandant de vouloir bien surveiller la commanderie de son frère et de contraindre les fermiers, particulièrement pour Chanonat et le temple « d'Esnat » (Bourganeuf, 19 juillet 1709). — A Claude Aubery de Vatan, commandeur de Verrières, par Hennequin, au sujet du sieur Féréol, curé de St-Martin-la-Sauveté, qui intente un procès, d'une maison à Annonay, et du curé de Verrières qui se refuse à la résidence (Lyon, 20 janvier 1737) ; — de Prandières, au sujet du curé de St-Martin-La-Sauveté et de la déclaration des bois de Verrières. — A de Balorre, commandeur de Mâcon, à La Pacaudière, Dijon, Épinassy, par : Palaud, pour remise de documents au sr Aufrère et retrait de terriers des mains de mademoiselle de St-Pierre (Tourny, 13 janvier 1674) ; — Garrot, au sujet de procédures diverses et contre le sieur La Gresle, affaire des commandeurs de Noblet et de Crémeaux (29 janvier, 22 avril, 22 juin, 31 octobre 1676) ; — Demonnay, donnant avis d'une vente de terres à Ventrigny (Choffailles, 4 février 1678) ; — Delorme, au sujet de la rénovation des terriers et de poursuites à exercer (21 novembre 1680, 2 mai 1688). — Au commandeur Baulme, par : le chevalier de Monts de Savasse, recommandant de s'adresser à sa gouvernante et au sr Rollet pour l'administration de sa commanderie de Laumusse, parlant de la mort du commandeur Dufour, de l'arrivée du bailli de Maubourg ; donnant un état des sommes dues par ses fermiers ; parlant de son procès contre le curé de Bâgé, du payement du vingtième, des réparations de la chapelle du Petit St-Jean près Bourg, de poursuites contre le sr Martine, de la nomination du conseiller Bailly comme « commissaire de M. de Glinglin, prêtre de Strasbourg, depuis quelques mois en prison », du retrait d'un terrier des mains du sr Massicot (La Côte St-André, 7, 18, 24 juillet, 17 août 1752, Laumusse 19 janvier 1761) ; — de Langon, commandeur de La Rochelle et receveur, au sujet du vingtième, du règlement des fermages et des charges de Laumusse (Lyon, 1, 29 décembre 1752). — Au chevalier et au maréchal de Bocozzel-Montgontier, commandeurs de St-Paul et de Chazelles, par : Champlong au sujet d'une prise d'eau dans la rivière de « Joyeuse » au dessous des moulins de St-Paul (10 juin 1662) ; — Truffier annonçant qu'il a payé le sieur Brunet, chargé de renouveler des terriers du commandeur de Serrières (« St-Ondra », 28 mai 1697) ; — Comarmond, au sujet de réparations à Chazelles, de frais de procédure, d'une démarche à faire auprès des consuls de St-Laurent-de-Chamousset pour le membre de St Bonnet (Chazelles, 22 décembre 1726) ; — Chavallard, au sujet de la réfection des terriers de La Roche (St Julien, 19 octobre 1737) ; — Villion, au sujet d'un assassinat commis à Bouchalas, paroisse de St-Martin-Lestra, justice de St Bonnet (Chazelles, 12 juillet 1739) ; — Pupier au sujet de réparations au presbytère de Chazelles, de procédures, et de difficultés avec les habitants, de l'abandon d'une terre à Bellegarde, rente de la Caravanne, de son opposition à laisser « faire des puits de même que des boulots pour recevoir l'eau des chemins pour faire usage pour les chapeaux » ; — Montcara, au sujet des prises d'eau dans la rivière de Joyeuse à St Paul (Grenoble, 22 juillet 1745) ; — Fayolle, au sujet du curé de St-Paul, d'une information sur l'incendie d'un bois, d'un procès avec M. de St-Vallier, et des prairies du Gourret (St Paul, 1er janvier, 13 avril 1746) ; — Pupier, au sujet d'une vente d'avoine, d'un achat de cribles, et annonçant qu'on a cassé la bonde du « bacheoir » dont le trop plein arrosait le pré de la commanderie et à ce sujet adressant un mémoire (Chazelles, 12 janvier 1747) ; — Fayolle, au sujet du prieur de Parnans et d'un garde qui « se rendoit d'une maison à une autre autour du bois, où l'on le faisoit hyvrer » (St Paul, 19 mars 1747). — Cachets de Sauvageot, Vobis, Le Fer, de La Renaudie, Garrot, de Monts de Savasse, de Langon.

**48H223 1764-1784.****1764-1784**

## Description physique :

Importance matérielle : 44 pièces, papier ; 6 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées au grand bailli Boislinard de Margou, commandeur de Montchamp et de Verrières, par : — Robert, adressant un projet de lettre à écrire à « M. du Jouhanel, au sujet d'une contestation avec le sr Roux de St-Germain, pour le ruisseau de « Chaulhat » (Lempdes, 25 juillet 1764) ; — le même, au sujet des membres de Charbonnier, Chaulhac, Montredon, de la cure de La Veyssenet, de la chapellenie de Loubeyzargues (Lemps, 7 septembre 1770) ; — Lebeuf, réclamant des terriers pour faire la perception des servis dus sur le Temple de Roanne (Roanne, 8, 15 février 1772) ; — Robert, au sujet de procédures contre les srs de Chaudesaigues, Veyssier, et Danty, curé de Jabrun, et d'une avance faite au sieur Gardoux pour les terriers de Montchamp (Lempdes, par Brioude, 5 avril 1772, 27 avril 1773) ; — Bardol, demandant l'autorisation de défricher le bois des « Gases de Montchamp » (St-Flour, 4 novembre 1775) ; — Defferré, curé, au sujet de la rénovation des terriers du Temple de Roanne et de réparations (Mably, 11, 20 janvier, Roanne, 24 février 1776) ; — le commandeur Jobert, chancelier du grand prieur de

Champagne, adressant une délibération (Orges, proche Châteauvillain, 6 mars) ; — Defferré, au sujet des réparations des terriers et d'une coupe de bois du Temple de Roanne (Roanne, 23 mars, 29 avril 1776) ; — Chomel, adressant l'expédition d'un terrier (Annonay, 27 mai 1776) ; — Defferré, adressant un état des réparations faites au temple de Roanne (Mably, 26 novembre 1776) ; — Dutroncy, au sujet d'un procès contre les héritiers du curé Renaud pour sa portion congrue que doivent payer en partie les religieux de Pommiers et les dames de Beaulieu (Montbrison, 22 janvier 1777) ; — Robert, au sujet du procès Chaudesaigues et Vaissiers, de réparations à la maison St-Jean-de-Brioude, de la réfection du pont de Jabrun (Lempdes, 7, 26 mars 1777). — Raynal, curé de Montchamp, remerciant des ornements donnés pour son église (Montchamp, 27 avril) ; — Robert, au sujet des réparations (Pont-de-Lempdes, 28 avril) ; — Rastoul, curé de Charbonnier, accusant réception d'ornements pour son église (Charbonnier, 29 avril) ; — Robert, accusant réception de ses honoraires et parlant de la rénovation des terriers, de l'exécution des ordonnances des visiteurs, et des procès Chaudesaigues et Veissier (Pont-de-Lempdes, 18 août, 16 décembre) ; — Roux, au sujet de difficultés avec le fermier Ronchol, et accusant réception d'une lettre de change (Toulouse, 10 janvier 1778) ; — Robert, adressant un état des honoraires du procureur Mandez, successeur de Lapeyre, parlant du procès de Chaudesaigues, des réparations de Charbonnier, des difficultés pour la perception de la dîme de La Veyssenet, de ses honoraires, du procès Veissier, de difficultés avec les comtes de Brioude et d'autres pour le membre de Loubeysargues (Lempdes, 18 mai, St-Flour, 8 juillet, Pont-de-Lempdes, 30 juillet, 19 août 1778, Brioude, 17 janvier 1779) ; — Sovignet, au sujet d'un procès avec les habitants de Fay, du compte du fermier Ronchol, de réparations au domaine de Maujour, de la chapelle du temple de Marlhes, de l'installation d'un vicaire à Devesset, de difficultés avec le haut justicier de Devesset (Devesset, 19 mai, 24 juin 1779) ; — Robert, au sujet d'un accord à intervenir avec M. de Roquefeuil pour la rivière « d'Irison » et des baux de Jabrun (Pont-de-Lempdes, 18 septembre 1779) ; — Roux, au sujet des procédures contre le fermier Ronchol (Toulouse, 26 février 1780) ; — Robert, au sujet des procès Chaudesaigues et Veysier ; de la démission du curé Rastoul de la chapellenie de la Rivière-l'Évêque ; de dîmes possédées sur Mauriac par les prêtres d'Ardes et les Bénédictins de La Chaise-Dieu ; d'une lettre de Martin, « procureur du roi des gabelles », sous-fermier de Langeac, demandant la révocation du greffier Gros ; des comptes des fermiers ; de la refonte de la cloche de Jabrun ; d'ornements à fournir à l'église de Mauriac ; de difficultés avec le domaine pour Charbonnier ; de paiements pour Loubeysargues et Montchamp ; de réparations à Chaulhat ; de la nomination d'un procureur fiscal à Jabrun ; du règlement de ses frais et de la justification des réparations faites sous ses ordres (Pont-de-Lempdes, 14 décembre 1780, Lempdes, 18 juin, 4 février, 16 mars, 29 octobre 1781, 15, 20 juin 1784). — Cachets de Defferré, Robert (châtellenie de Leotoin).

## 48H224 1731-1765.

1731-1765

## Description physique :

Importance matérielle : 51 pièces, papier ; 12 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées à Joseph-Guy de Bosredon de Vatange, commandeur de Morterolles, par Châtenet au sujet d'un différend avec le chevalier de « Vieul » pour les bornes de Champagnat, de St-Hilaire-La-Treille et de Dompierre-le-Château ; de la mort de Mlle de St-Martin, du voyage du commandeur Josset, des réparations, d'envoi d'argent, de la rénovation des terriers ; mémoire sur le champéage de St-Hilaire (Fromental, 18 juin, 30 juillet, 16, 19 septembre 1765). — à François Boyer de Ruffé, commandeur de St-Romain-en-Gal, de Mâcon et agent de l'Ordre par : — Rey, curé, au sujet de l'exemption de la taille sur la commanderie de St-Romain, demandant une recommandation pour son neveu auprès du comte de Montrevel (St-Romain, 9 mai 1731) ; — Delagorsse, notaire, au sujet d'un procès avec les fermiers du duc d'Orléans et de difficultés avec madame Domont (Le Monteil au Temple, 29 novembre 1734) ; — Guillaumet, au sujet de difficultés avec madame de Chabannes, prieure, pour l'île Barlet et les droits de lods à payer à la mort du sr Guillaume Ramillier, dit Laquais, homme vivant et mourant (Vienne, 27 septembre 1737) ; — Meyssonnier, demandant pouvoir de poursuivre la demoiselle Patissier, veuve Varenard, et le seigneur d'Argigny (Villefranche, 11 janvier 1739) ; — Despiney, au sujet de difficultés entre les sieurs Comte et Balay pour la jouissance d'un moulin de l'Ordre (Belleville, 30 novembre 1740) ; — Conte, le cadet, réclamant des réparations à ce moulin (Belleville, 22 janvier 1741) ; — Meyssonnier, au sujet des terriers de St-Jean-des-Essarts (Villefranche, 17 juillet 1741) ; — circulaire imprimée du chevalier de Langon, donnant le texte de la lettre du commun trésor du 31 juillet, et de la délibération du chapitre du grand prieuré du 12 novembre 1751, pour contraindre les commandeurs qui négligent les réparations (Lyon, 20 novembre 1751) ; — le commandeur Cabeuil, au sujet de procédures, avec le sr Pannetier pour le Monteil au Temple, pour les novals de Chintré, avec le duc d'Orléans pour Brousse et Le Monteil au Temple (Paris, 22 juillet 1739, 8, 23 juin 1742, 19 juillet 1743) ; — le chevalier de Vilvoisin, au sujet du moulin du Monteil, du sr Lagorse, d'un envoi d'argent, des affiches pour les baux, d'une demande du curé de Mérenchal (au Vieilvoisin, 12 janvier 1745) ; — Delamare, procureur, au sujet des poursuites contre les fermiers du duc d'Orléans (Paris, 21 avril, 10 mai, 24 novembre 1740, 2 décembre 1744, 12 novembre 1745, 25 septembre 1747) ; — Cochin, adressant copie d'une délibération du conseil de l'Ordre (Paris, 13 juillet 1749). — Au commandeur de Brenne par le chevalier du Saillant, receveur, au sujet de la succession Guy Baugier et d'un procès contre les Rolland de Pierre Fontaine et le sr Coste (Lyon, 29 août 1741). — Au bailli Joseph-Laurent de Brison, commandeur de St-Paul et de Blaudeix, par : Hennequin, adressant copie d'une note de M. Ferrand sur la justice de la commanderie de St-Paul (1278, 1440) (Lyon, 29 décembre 1754) ; — Gelez, au sujet de procès contre les habitants de St-Paul, le prieur de Parnans, les sieurs Chaptal et Fayolle (Paris, 14, 19 février, 2 septembre 1755) ; — Cabeuil, agent général, au sujet d'un récépage dans la commanderie de St-Paul et de l'affaire contre le prieur de Parnans (Paris, 12 mars 1756) ; — Drevon, portant plainte contre le curé de St-Sauveur, donnant un état des « pierres de choin des limites des dixmeries de St-Sauveur, St-Véran et Techey, » un mémoire et un plan au sujet des réclamations du curé (St-Marcellin, 24 janvier 1757) ; — Ducros, au sujet d'un achat de vin et d'une meule de moulin (Romans, 16 novembre 1757) ; — de Montjouvent et de Lestrangle, procureurs de la Langue, au sujet des meubles d'état de St-Paul (Malte, 24 septembre 1758) ; — Ducros, au sujet de la vente des blés de St-Paul (Romans, 16 avril 1761) ; — Drevon, au sujet du paiement de son terme de Noël et de la guérison de l'abbé de St-Antoine par un religieux de la Charité de Romans (St-Marcellin, 17 décembre 1761, 20 janvier 1762) ; — Robin, au sujet du procès de chasse contre le sr Rolland, dans lequel intervient le comte de La Blache, et de poursuites contre le fermier

Ducros (St-Marcellin, 3 mai, 12 juin 1762) ; — Ducros, au sujet de ce que doit le sr Galland au curé (Romans, 20 janvier 1763). — Lantelme, au sujet d'une assignation contre les bergers qui ont conduit les porcs dans les bois de la commanderie (St-Marcellin, 2 décembre 1763) ; — .... au sujet des réparations de l'église de Peyzieux, commanderie de Mâcon (30 janvier 1765) ; — François, au sujet d'un procès contre le sr Fayolle, de la défense de passer sur les terres de St-Paul, du procès de St-Vallier, Mirabel et des Isnards, du passage au port d'Onay, des terriers de St-Paul, du procès Rolland, de difficultés avec les srs Ducros et Roux (Romans, 30 mai 1759, 28 novembre 1761, 4 juillet, 29 septembre, 8 décembre 1762, 14 juillet 1764, 18 février 1766). Cachets de Despiney, de Langon, Cabeuil, Delamare, Hennequin, Gelez, Drevon, Robin, Lantelme, François.

**48H225 1601-1750.****1601-1750**

## Description physique :

Importance matérielle : 42 pièces, papier ; 14 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées : au chevalier Cabeuil, commandeur de Reims, agent général de l'Ordre à Paris, par : Guillaumet, adressant copie d'articles de terriers de St-Romain-en-Gal (Vienne, 13 février 1736) ; — le commandeur d'Aulteroches, au sujet de sa commanderie de Villejésus et du membre de Lespardillière (Malte, 11 juin 1735, 27 septembre 1739) ; — le chevalier du Saillant, receveur, au sujet d'un procès du commandeur d'Authume contre les srs Coste et Rolland, d'un autre contre les administrateurs de l'hôpital de Feurs (Lyon, 9, 30 novembre 1741, 6 mars, 1 mai 1742, 7 mai 1743) ; — Aulteroches, au sujet d'une transaction pour les bois, avec les habitants de Villejésus (Issoire, 2 février 1747) ; — le commandeur Dufour, pour une difficulté avec les bénédictins de « Meymac » qui prétendent un droit sur St-Médard, membre de Bellechassagne (Limoges, 26 août 1749) ; — le chevalier de Laube, au sujet de difficultés avec le directeur du petit séminaire de Clermont qui prétend lever la dîme sur un membre de Tortebesse (Bron, 28 décembre 1752) ; — le chevalier de Langon, commandeur de La Rochelle et receveur, pour les prétentions des fermiers du duc d'Orléans sur les membres du Monteil et de Brousse (Lyon, 6 mars 1753). — A Antoine de Château Bodeau, commandeur de St-Paul, par : Bourchenu, au sujet de diverses reconnaissances et des arrâges dus par lui (« Moneygaud, » décembre 1604) ; — Étienne Borrel, au sujet de la perception des rentes de la commanderie (St-Marcellin, 4 décembre 1604). — A de Chastellus, commandeur de Pauliat, par Dumont, curé, se plaignant de sa disgrâce et parlant de la fonte de la cloche de son église (Pauliat, 7 mai 1690). — A de Cardon de Rieu, commandeur de Compezières, par Girod, disant qu'il a mis ses terriers en sûreté à Genève (Croset, 10 février 1637). — A Jacques de Cordon, commandeur de Bellecombe, par La Platière, au sujet des réparations et des ornements de l'église de Menuefamille (Bonnefamille) (Moydiou, 20 novembre 1683). — A Alexandre de Coustan, commandeur de La Râcherie, par Danguy, au sujet de poursuites pour l'hommage du membre de Braize, les religieuses de Bourbon, les cures de « Courtaix et Blampayre, » les membres de Reilhac et Milhaguet (Paris, 20 juin, 1672). — A Bertrand de Coutanson, commandeur de Tortebesse, par Brosse, au sujet d'une difficulté pour le membre de « Tralègue » (24 juin 1668). — A Darce, commandeur du « Feuilloux et du temple de Paluet, par Marcellin, au sujet de poursuites contre mesdames d'Aulezy et de La Chassagne et M. de Rozemont » (Magny, 4 février 1719) ; — le commandeur Mossier, se plaignant des terriers et des réparations faites dans la commanderie de La Croix-au-Bost et ses membres (Salers, 12 avril 1722). — Au commandeur Descluseaux, par le chevalier de Maupas, au sujet des droits de l'Ordre à faire valoir dans la faillite du sr Badol (Lyon, 5 septembre 1659). — A Desfrançois, commandeur de La Tourette, par : Bonarme, au sujet de reconnaissances à établir sur les terres de Chazelles, Lambertèche et Chades, et qui promet de faire toute diligence, bien qu'il soit obligé d'« aller à Vichy pour faire donner la douche à son genouil » (La Tourette, 3 septembre 1733) ; — dom Rafaele Perell, au sujet du procès avec les prêtres de St-Georges (Malte, 24 février 1738) ; — le maréchal de Montgontier, qui, conformément aux ordres du grand maître, le met en demeure de justifier de ses réparations (Lyon, 18 avril 1746). — Copie des lettres écrites par Desfrançois, « à S.A.E. à Mgr. le prieur de l'église à Malte, à M. le F. dom Piago, sénéchal, à M. le chevalier de Brison, à M. le commandeur de Vogué, à M. Fr. Carlo Farugia, à M. l'abbé Dorel, à M. Conrazie et à M. Le Cœur (1, 5 juillet 1738) au sujet de son différend avec les sociétaires et courriers de l'église St-Georges de Lyon. — A Léon de Dreuille, commandeur de La Râcherie, par : Massillon, évêque de Clermont, désavouant les ordonnances de ses visiteurs (Beauregard, 3 août 1722) ; — Chevallier, annonçant que la grêle a ravagé les paroisses de « Contignye et Rachallier », et que par suite il faudra faire une réduction sur la dîme (St-Pourçain, 3 juillet 1726). — A Digoine du Palais commandeur de Bugney, par : le baron de St-Martin, réclamant une rente qui lui est due par le fermier d'Anglure (6 avril 1721) ; — Nault, demandant l'office de juge de Tourny, en remplacement du sr Andrieu (Lusy, 29 avril 1721). — Au commandeur Dufour, agent général, par : Arrachard, se plaignant du bailli de Jussy, des préventions du receveur Caissac, au sujet des affaires du commandeur de St-Germain, et demandant la ferme des Bordes pour lui et le sr Chiquet (Précý, 21 juin 1726) ; — Dutartre, au sujet de difficultés avec le curé Jussy, le sr Jouilly, fermier des Bordes, des habitants de la commanderie et de réparations (St-Cergues, 8, 9, 28 juin 1726) ; — Barberaud, demandant des réparations pour lui et le meunier de Bion (La Charité, 24 octobre 1730) ; — le chevalier de Grolée, au sujet du sr Gentil, commissaire à terriers, de madame de Lescheraine, supérieure de la Visitation, de la dépouille du commandeur de Caissac, des fermiers de Paluet et de Limoges (Lyon, 28 septembre 1749, 17 avril 1750) ; — Jullien, meunier, réclamant des réparations à son moulin de Bion, à Jussy. — A Claude Duguie, commandeur de Charrières, par Dubois, se reconnaissant chargé d'une somme de dix livres « pour délivrer à messieurs les officiers de la saulnerie de Salins, pour ung banquet que les commandeurs du Temple de Salins ont accoustumé leur donner ung chacun an » (Salins, 3 mai 1601). — A Charles Fassion de Ste-Jay, commandeur de Charrières, par : Gay, au sujet de difficultés avec le curé Raton (St-Léonard, 28 août 1679) ; — Veniat, donnant un état de la commanderie de Charrières. — A Joseph Fassion de Ste-Jay, commandeur de Chazelles, par le receveur rendant compte des paiements faits par le fermier Pupier et de l'emploi de ces versements (Lyon, 8 janvier 1749). — Cachets de Guillaumet, Aulteroches, du Saillant, Dufour, de Montgontier, Massillon (évêque de Clermont), sceau du Chapitre, cachets d'Arrachard, Dutartre, Barberaud, de Grôle.

**48H226 1605-1786.****1605-1786**

## Description physique :

Importance matérielle : 48 pièces, papier ; 15 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées : à Jean de Felines de La Renaudie, commandeur de Pauliat et de Marche et Mayet, par : Chantaize, adressant expédition d'une sentence contre « mre Antoine de St-Semant, seigneur du Pescher » (Montmorillon, 12 août 1728) ; — le chevalier de Marsay, au sujet de difficultés avec les fermiers du duc d'Orléans pour la commanderie de Marche et Mayet (St-Poursaint, 22 juillet 1734). — A Charles-Joseph de Felines de La Renaudie, commandeur de Carlat par Souche ? remerciant de ses honoraires et parlant des recouvrements sur les fermiers (10 octobre 1786). — A François Foucaud de St-Aulaire, grand bailli de Lyon, par Chassaing, au sujet du procès contre Roche, curé de St-Martin-La-Sauveté (Montbrison, 30 mai 1718). — A Alexandre de Fricon, commandeur de Mâcon, par : Rivet, au sujet des terriers de Launay, Espinassy et Genouilly (Mâcon, 26 septembre 1785) ; — Denis, adressant un projet pour la rénovation des terriers de Launay et Espinassy (Château de Dyo, 9 juillet 1785). — Au bailli de Froulay, ambassadeur de l'Ordre, par de Vallin (?) au sujet d'une coupe dans le bois du Fayet, commanderie de Bellecombe, et de la résistance à main armée des habitants de Valencin (14 mars 1748, 25 février 1749). — A Marie-Louis-Antoine du Garric d'Uzech, commandeur de Mâcon, par : Dupré, lieutenant du premier chirurgien du roi, au sujet d'une maison vendue par le comte de Montrevel, de la culture du colza qui échappe à la dîme à Chintré, « l'huile qu'on tire de la graine devenue un objet de commerce assez considérable par l'usage qu'en font depuis peu les taneurs pour leurs cuirs, engage les habitants à en semer beaucoup, parce qu'ils vendent cette graine autant que le froment, » de réparations et de droits de lods sur la maison du sr Chalandon (Mâcon, 29 mai 1771) ; — Besson, demandant pouvoir d'ester en justice au sujet de la directe de Belleville (Villefranche, 20 juillet 1779). — A Gabriel Geraud, commandeur d'Ayen, par Duchastaing, adressant un modèle de procuration au sujet de la réfection des terriers du temple de « Monts » (janvier 1605). — Au commandeur Pierre Geouffre, par Jean-Gilles du Cœtlosquet, évêque de Limoges, adressant un procès-verbal de la visite de l'église de Viviers, pour laquelle il demande des réparations (Limoges, 16 octobre 1744). — A Antoine de Grimaud de Beyne, commandeur de Bellecombe, par Gaultier, au sujet de procès à intenter pour les tailles aux communautés d'Albon, Mantaille, Moras et Anjou (Anneyron, 27 août 1694). — Aux frères Jossset, agent de l'Ordre et curé de St-Georges, par : le bailli de Froullay, adressant une délibération du conseil de l'Ordre au sujet d'un différend avec les chanoines de Lyon (Paris, 7 septembre 1750) ; — Le Groin, au sujet d'un différend avec les Bernardines de Montluçon, au sujet de la dépouille du commandeur Dufour (10 novembre 1752) ; — Odile Duchirou, se défendant d'avoir commis aucun détournement dans la succession du grand prieur de Thianges, mort au château de Lussac (Cheneraill-en-Marche, 29 novembre, 9 décembre 1757) ; — le commandeur Panay, sur le cas du sr Bouillon, emprisonné pour avoir battu les archers (Riom, 22 mars 1758) ; — le chevalier de Mons de Savasse, demandant expédition des reconnaissances du terrier de Bocarnoz (Laumusse, 5 août 1761) ; — l'évêque d'« Egé, » suffragant de Lyon, donnant avis de publier au prône les instructions sur les dispenses du jeûne (Lyon, 18 février 1762) ; — Favre, réclamant une indemnité pour la rénovation du terrier de Compezières (Annecy, 16 juillet 1763) ; — Monfalcon, au sujet d'un accord à intervenir avec le curé de Cercier (Le Pont-de-Beauvoisin, 16 décembre 1763) ; — le chevalier de Soudeilles, chargeant de l'excuser au chapitre pour le retard de la réfection de ses terriers (Paris, 30 mai 1765) ; — Giron, sous-fermier de Bellechassagne, au sujet du louage du pâturage « du Grand Prieur », et des ruines du château de Bellechassagne, et se plaignant du curé de « Chavanac » (Bellechassagne, 12 avril 1767) ; — de Chaulmontel, notaire, remerciant de la permission qui lui a été accordée de mettre un banc dans l'église de Compezières (Au Plan-des-Vuattes, 23 juin 1769) ; — Millioz, adressant un état des réparations faites par lui à la commanderie des Échelles (Les Échelles, 28 janvier 1771) ; — Sibon, adressant copie d'une lettre de l'ambassadeur au bailli de Margou, pour lui demander les éléments de la réponse à faire au duc d'Aiguillon sur l'exclusion des Lyonnais de l'Ordre de Malte (Paris, 25 juin 1772) ; — Delagorsse du Montel, au sujet d'un accord avec le sr Debord pour l'affaire Filliat et de la commanderie de La Croix-au-Bost (St-Domet, 4 février 1773) ; — Gelez, avocat au Parlement, au sujet des affaires du marquis des Gouttes et du sr Giron, sous-fermier de Bellechassagne (Paris, 24 janvier 1774). — Au bailli de Langon, commandeur de Sainte-Anne, par : de Caissac, donnant des détails sur les réparations faites à la commanderie de Ste-Anne et membres de Magnac, Chavanhac, Villemaux, Nabeyron, Malleret, Blavepeyre ; accusant réception de lettres de change ; parlant de la dîme de « Saleze, » des habitants de Magnac et de leur curé qui est un maître fripon, d'expéditions de reconnaissance, d'un envoi de tabac d'Espagne et d'un terrier (Lyon, 24 mai 1732, 16 juin 1733, 3 avril 1734, 5 août, 8 septembre 1736) ; — Bachelierie, au sujet de la taille de Ste-Anne, de la dîme perçue par le prieur de St-Priest, de terriers restés aux mains du sr Fregefont et de la veuve Matheli, du fermier et des réparations de Magnac, de démarches auprès de l'intendant, de poursuites contre le sr Estrade, de la mort du sr Counouille, fermier de Ste-Anne (Esmoutiers, Limoges, 24 février 1733, 27 février 1734, 30 janvier, 24 août 1736) ; — Frégefont, au sujet du renouvellement des terriers et des poursuites exercées par lui (Malleret, 8 mars 1734) ; — Vergniaud, au sujet des réparations, des fermiers, de la taille, et des procès de Magnac et Chavanhac (Magnac, 16 août 1734, 2 janvier, 24 juin, 3 septembre 1736) ; — Cornudet, au sujet de la dîme de Salesses, du terrier de Nabeyron, Malleret, Salesses, le Bost et Blavepeyre, de réparations et de la distribution d'une aumône aux pauvres des paroisses de la commanderie (25 septembre 1736, 21 juin 1739). — Cachets de Chantaize, de Marsay, Chassaing, Dupré, de Froullay, Duchirou, Panay, Mons de Savasse, Monfalcon, de Soudeilles, de Chaulmontet, Delagorsse, de Caissac, Vergniaud.

**48H227 1529-1781.****1529-1781**

## Description physique :

Importance matérielle : 47 pièces, papier ; 8 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées aux commandeurs de Larfeuillère et Bouvier, visiteurs généraux, par les sieurs Huard et Chambodut, au sujet d'un terrier égaré (St-Germain, 21 août 1684). — A de Larfeuillère, commandeur de la Râcherie, de Leureuil, puis de St-Paul, par : — Piémont, pour réparations au membre du Laris, à la maison de Paradis, au moulin et au château de St-Paul (St-Antoine, 17 novembre 1633) ; — Balmat, au sujet de poursuites contre les sieurs François Baude et Claude Christophle (St-Paul, 20 avril 1642) ; — Champlong, pour la même affaire (St-Paul, 21 avril 1642) ; — Brenier, même affaire (St-Romain, 21 avril) ; — Seigneuret, au sujet des difficultés qui se présentent pour le recouvrement des rentes (Romans, 31 août 1642) ; — Bertheau, adressant deux quittances à sa décharge (Montfalcon, 7 décembre 1643) ; — Larrive, au sujet d'une enquête qui doit être faite par le conseiller Bormond, et de poursuites contre le sr du Buys (Grenoble, 3 octobre 1646). — Au chevalier de Laube, commandeur de Tortebeffe, par : — le chevalier de St-Mauris, donnant un état des terriers des Écheltes, qu'il est obligé de garder par devers lui (Les Écheltes, 11 mai 1750) ; — Monnate, donnant un état des sommes dues à la langue (Lyon, 16 août 1752) ; — Lapeyre, au sujet de poursuites pour coupe dans la forêt de Clergent et de reconnaissances des « Martres de Vayre » (Riom, 3 juillet 1753). — Minutes de lettres écrites par de Laube, au comte de Chalus, à Sallenc, prieur de Bromont, à Roberge, au commandeur Cabeuil, au sujet de procédures avec le prieuré de Bromont, uni au petit séminaire de Clermont-Ferrand, pour la jouissance de la dîme d'Arces et de Bromont (Bron, 7 août 1753, 24 janvier, 29 mai, 14 octobre, 6 novembre 1754, 26 mars 1755). Autre au sujet des preuves du comte de Poirier. — A de Laurencin, commandeur de Laumusse, par Claude Chambaud, au sujet des terriers, des rentes et des réparations de Laumusse (« La Musse », 28 décembre 1529). — Au bailli de Lescheraine, grand prieur, commandeur de Bourgneuf et de Bellechassagne, par : — Ragon, au sujet de la succession de « Cury » ; du désir du roi de Sardaigne, de le voir à Turin ; des réparations et des revenus de Bourgneuf et Bellechassagne ; des prétentions de l'évêque de Grenoble sur les cures des Écheltes et de St-Pierre-de-Genébros ; des couches de la marquise de Montrotier (St-Amand, 4 mars 1730) ; — le chevalier du Saillant, au sujet du sieur Gérold, de la commanderie de Masdieu, des mesures à prendre pour faire croiser les curés, du chevalier de Montjouvant (Lyon, 20 octobre 1738). — Au commandeur Le Barbier, agent général, par Ragon, au sujet du protêt d'une lettre de change et de son procès pour le tènement de la Bergerie (Lyon, 30 novembre 1715). — Au bailli de Loras, commandeur de Tortebeffe, par le chevalier de St-Julien, au sujet de la coupe des bois de la commanderie de Masdieu (Ahun, 3 août 1781) ; — le commandeur Jossset, au sujet de la commanderie de Tortebeffe et donnant un état détaillé des réparations faites dans celle de Blaudeix (St-Amand, 7 août 1775). Minute de la réponse dans laquelle il est question du chevalier de St-Julien (8 octobre). — A Gaspard de Maisonseulle, commandeur de Montbrison et du Temple de Vaux, par Huard, au sujet de la ferme de Verrières et des terriers de Néronde et Balbigny (St-Germain, 18 octobre 1658) ; — Despiney, faisant abandon des droits de lods et ventes à Lyon, parlant du sieur Chazard, des réparations de Montiriacle et de l'office de juge de Charvieu, demandé par l'avocat La Collombière (Lyon, 12 février 1667) ; — Vivier, curé de Vaux, demandant une augmentation de sa portion congrue. — A. de Marlat, commandeur de Châteauroux, par Naberat, parlant des poursuites dont il a été l'objet et de l'affaire du curé d'Ydes, contre l'évêque de Clermont (Paris, 24 février 1623). — A Just-Henri de Maugiron, commandeur de Sainte-Anne, par Flaujat, demandant un sursis à des poursuites (Blansat, 13 octobre 1719). — A de Menon, commandeur de Carlat, par : — Jossset, au sujet de l'augmentation de la ferme de Carlat ; — Soustre, fermier, au sujet de réparations demandées par les curés de Couderc et Mascheix, de procès pendants aux bailliages d'Aurillac et de Salers, de la nomination du juge de Mascheix, de l'absence du curé de Couderc, de difficultés avec les sieurs Éraul et Bertrand Bastide, d'une autre pour le tènement de La Salvetat, d'un tableau à commander à Lyon, de la réfection des terriers (La Roche-Canillac, 2 mars, 6, 20 septembre 1775, 18 janvier, 12 juin, 30 octobre 1776, 22 janvier, 2 octobre 1777) ; — Monnate, au sujet du vaquant de la commanderie de Maisonnisse, et d'un envoi de lettres de change (Lyon, 26 mars 1776) ; — Larribe, au sujet d'un différend avec le sieur Serieys, son prédécesseur, comme juge de « Carlat, La Salvetat et membres en dépendants » (Aurillac, 27 mai 1776) ; — Hérault, au sujet d'un conflit pour droit de directe entre lui et « M. Lagneze, médecin de cette ville, seigneur de Cabanes » (Aurillac, 3 septembre 1776). — Au bailli de Mesmes, par le commandeur d'Aulteroché, au sujet de procès à soutenir contre le duc de La Rochefoucauld (Malte, 11 juin 1735). — Cachets de Huart, Chambodut, Piémont, Balmat, Champlong, Bressier, de St-Mauris, Monnate.

**48H228 1603-1776.****1603-1776**

Description physique :

Importance matérielle : 59 pièces, papier ; 14 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées : à Mons de Savasse, commandeur de Laumusse, par : de Fréminville, au sujet de la réfection de terriers (La Palisse, 10 mars 1747) ; — Louis de Velej, au sujet de poursuites contre le sr Bertrand, dont les bestiaux ravagent les bois, de « Gros-Bois et de Pignière », de la nomination du garde d'Épinassy, des « verbaux » de la commanderie de Mâcon, de démarches auprès du sr Cortambert, de poursuites contre le sieur Baptiste Petit (Charolles, 5, 14 juillet 1747) ; — Seguin, curé de Changy, au sujet de difficultés avec le fermier, pour les réparations de son église (5 janvier 1748) ; — le chevalier du Saillant, au sujet des améliorissements de « Beugnay » et d'une demande d'argent à laquelle il ne peut donner suite sans l'assentiment formel du grand maître (Lyon, 1er juin 1748) ; — le même, maintenant son refus d'avance d'argent, disant qu'il est allé à Trévoux prêter foi et hommage au Parlement pour les biens de l'Ordre en Dombes, et qu'il a constaté l'absence du dénombrement de la commanderie de Laumusse, qu'il faut envoyer au plus tôt (Lyon, 3 juillet 1748) ; — La Barre de Joncy, au sujet de ses difficultés avec le commandeur de Mâcon pour le membre de Genouilly (Joncy, 22 novembre 1748) ; — Trécourt, au sujet d'un renseignement demandé à La Clayette, et des dîmes de Laumusse (Cluny, 6 décembre 1748) ; — le chevalier de Langon, adressant la circulaire du trésor sur les améliorissements (31 juillet 1751) et la délibération du chapitre (12 novembre) ; circulaire imprimée (Lyon, 20 novembre 1751) ; — Hennequin, au sujet de l'administration de la commanderie de Mâcon, rénovation des terriers, droits de lods sur une maison vendue par l'Hôtel-Dieu, réparations à Chintré, sous la date du 15 décembre on lit : « Vous avés bien sçu que des esclaves créthiens ont conduit à Malte une sultanne de 80 canons de bronze, qui est le plus beau vaisseau de la flotte Ottomane.

Il arriva à Malte le 18 octobre » (Lyon, 15, 24 décembre 1760, 2, 12 janvier, 22 avril 1761) ; — Gardon, au sujet du terrier du membre de Lachal (Annonay, 22 février 1766) ; — à Pierre de Montjouvent, commandeur de Laumusse, par de Baillon de Jons, demandant la préférence pour le bail du bois des Landes (Saillant, 23 mai 1650) ; — Tamisier, au sujet d'une dette de madame Davieu (?), et de la ferme du sieur Regnard (Bourg, 20 juillet 1653) ; — à Jacques de Montjouvent, par Bonichon, adressant des pièces de procédure et demandant à se charger du verbal du temple de Tirieu (Bourgoin, 27 février 1759). — A Anne de Naberat, commandeur d'Ayen, de Villejésus et aumônier de la reine, par : Chavaille, au sujet de poursuites contre des habitants « du Barioulet, du moulin de La Sannye, de Bauliaguët, de Chastras, La Borie », etc. (« Useuch », 3 mai 1603) ; — Chabirand, adressant, avec explications, une vue figurée du puy Crozier, à l'appui d'un procès contre l'abbé d'Aubazine, y joint la vue (Le Temple 1er décembre 1616) ; — Champsaud, au sujet d'un procès de « Gérosme de Laroche, sieur de Chouvel, contre les tenantiers du village d'Aujolz » (Brives, 5 décembre 1616) ; — Dalmais, au sujet de la gestion des affaires de la commanderie d'Ayen, rénovation des terriers, réparations à l'église, nomination d'un vicaire, rentes (Ayen, 5, 16 septembre 1618) ; — Pierre Reynaud, affirmant son intention de reconnaître la vigne qu'il tient et adressant l'exploit qui lui a été signifié ; y joint cet exploit (La Farge, 4 mars 1619) ; — André, donnant des détails sur le procès La Roche Chauvel (Bordeaux, 19 juillet 1621) ; — Durieu, même affaire (Bordeaux, 19 juillet 1621) ; — Marlat, pour un procès avec l'évêque de Clermont, au sujet du curé d'« Aydes » et de la vacance du membre de Châteauroux (Védrines, 4 février, 26, 29 mars, 20 avril 1623) ; — Chabirand, au sujet du commandeur de Carlat, de l'échéance des fermages, de difficultés avec le chapitre de St-Martial de Limoges (Le Temple, 18 juillet 1625) ; — Delont, demandant une plantation de bornes sur les « lieux de la Mouresse » (6 octobre). — Minute d'une réponse au sieur Chabirand : « Chabiran, je répondray à l'article de la déclaration que m'avez envoyée, de quoy je vous en remercie comme de chose de nulle valeur ; je vois que vous et le conseil qu'avez pris vous mocquez appertement de moy et me tenez comme une buse et personne ignorante »... ; au sujet des dîmes de Farges, de la cure de Lissac (Paris, 20 mai 1620). — Minute d'une lettre au comte de Noailles pour lui refuser la foi et l'hommage de la « commanderie de Merle » ; à l'appui de ce refus, il cite les faits qui se sont produits pour les commanderies de Villejésus et de Masdiéu, et dit : « concernant mon particulier, ne respirant aultre que de vous honorer et serois comptant de vous rendre dix milles hommages en tesmognage du très humble service que je vous ay voué et à mons. de Monclar, vostre filz, ayant eu l'honneur d'avoir esté son camerade et serviteur très humble en l'accadémie du sr de Benjamin à Paris, en l'an 1609... » (Paris, 11 juin 1622). — Minutes de lettres adressées aux chanoines de St-Martial de Limoges et au sr Teullier au sujet de difficultés avec les tenanciers de « Granges » pour le tènement de « La Jaubertie ». — Préface adressée à Naberat qui a ajouté au dos le titre « Disputatio de privilegiis, de alienationibus, de prescriptionibus, præfatio. Mihi quoties interior sensus imaginem istius diei exhibuit (viri, patres, sacrique Cereris sacrifici), mihi toties venerum in montem infames errores illi quos datricem legum Cererem in querenda Libera filia tolerasse, afflati genio ingenioque divino poetæ comminisuntur » ; — au chevalier Pelletrat des Bordes, par Beal le priant de retirer un terrier de Laumusse des mains du sr Tondu (Lyon, 1 novembre 1669) ; — à Ignace-Philippe de Pétremant, commandeur des Bordes, par Bourdet, juge de la baronnie de Neuville, demandant de lui faire délivrer pour lui et son père les provisions de lieutenant et de procureur avec la date du 13 avril 1775 (« La Fage, » 5 juin 1776). — A Jean-Marie-Hyacinthe de Pingon, commandeur des Feuillettes, et des Échelles, par : — les procureurs de la langue lui donnant commission de procéder à la visite du membre de Chantoin (Malte, 16 octobre 1765) ; — Griolleret, au sujet de la rénovation du terrier de Châtillon et d'un procès avec de « Monternost » (Thoissey, 10 février 1766) ; — Faure de Montgirard, au sujet d'une affaire du comte de Pingon pour la grange du Pin, et des anciens titres de la commanderie de Montbrison (Chazelles, 24 février 1769). — Au successeur du chevalier de Pingon, par Poncet, au sujet de dîme, d'un poste à accorder au sr Bonne, de la réfection des terriers de Champagneux et de St-Genis (Les Échelles, 7 février 1773) ; — Dhuet, avocat, s'opposant à la nomination du sr Bonne (Les Échelles, 4 mars 73) ; — Perrin de La Bauche, protestant contre les allégations de Dhuet, et remerciant de la nomination du sr Bonne comme châtelain des Échelles (Chambéry, 16 avril, 3 juillet 1773). — A Jean de La Porte, commandeur de Laumusse, par : le chevalier de Maupas, donnant avis des rigueurs du trésor contre les commandeurs qui n'ont pas acquitté leurs charges (Lyon, 24 juillet 1758) ; — son fermier pour paiement à faire au commandeur des Feuillettes (Bourg, 10 juin 1669). — A Henri de La Porte de Bocsozel, commandeur de St-Georges et de Laumusse, par : le subdélégué Poncet (circulaire imprimée) donnant avis des dispositions de l'arrêt du conseil du 16 janvier « qui réunit aux hôpitaux de la province du Dauphiné la vingtième partie du prix des baux faits par messieurs les ecclésiastiques et autres seigneurs décimans des dixmes... » (Vienne, 20 mai 1725) ; — le receveur de Caissac, réclamant d'après les ordres du grand maître un état des bois de sa commanderie (Lyon, 12 juillet 1737) ; — Girier, pour réparations au Temple de Vaux (La Verpillière, 19 avril 1738) ; — le charpentier Jean Rivoire, réclamant des bois pour l'achèvement de la grange de Vaux (Bourgoin, 1 mai 1738) ; — Girier, au sujet des réparations qui se font à Montiriacle (La Verpillière, 14 août 1742) ; — de Vaux, proposant le sr Abel, comme curé de Vaux, « car cette parroisse auroit besoin d'un curé de bonnes mœurs et qui mena une vie édifiante, surtout sur l'article du vin ; ce deffaut porté à l'excès et qui a causé la mort de celuy qu'on vient de perdre... » (Vaux, 26 janvier 1747) ; — Borin, adressant sa démission de la cure de Vaux (Vienne, 26 janvier 1747) ; — de Vaux, insistant pour la nomination du sr Abel, malgré l'avis de madame de Romanèche (Vaux, 27 janvier 1747) ; — Fragments de cachets de La Barre de Jency ; Trécourt (sigillum Cluniacense), de Langon, Hennequin, Gardon, Durieu, Marllat, Chabirand, Faure de Montgirard, de Caissac. Girier.

## 48H229 1652-1782.

1652-1782

### Description physique :

Importance matérielle : 62 pièces, papier ; 17 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées à : Adrien de La Poype, commandeur de St-Georges, par : — Vellein-Darmaiz, au sujet des reconnaissances du Temple de Vaux et de difficultés avec « M. de Vaux, le président de St-Jullien, la dame de Montballier et le curé de Vaux » (St Alban, 18 octobre 1679) ; — Bruyères, au sujet de rentes sur le moulin du Temple, ruiné sur Charnoz où « la rivière a mangé plusieurs prez qui sont aujourd'hui en broteaux » (Pérouges, 14 juin 1681). — A de Pradal, commandeur d'Ayen, par le receveur de Costain de Pusignan, au sujet de désordres à Malleret, de la dîme de Salesses, de la relique d'« Esmoutiers, » du terrier de



Naberon, des améliorissements de Ste-Anne, du chevalier de Châteauvert, des charges de la commanderie d'Ayen, de réparations à l'église de Malleret, de divers paiements (Lyon, 15 février, 9, 23 avril, 17 mai 1667, 1 mai 1671, Bourgneuf, 10 avril 1672, Pusignan, 3 juin, 12 novembre 1676). — A Nicolas-François de Prunier de Lemps, commandeur de Chazelles, par : — les sieurs Mathieu Blanchon et Besson, au sujet d'une distribution de blé aux pauvres et des dernières ventes faites à Chazelles (Chazelles, 24 décembre 1776) ; — Roche, dénonçant le sr Faure qui exige des droits de lods plus élevés qu'ils ne sont dûs (Chazelles, 5 mars 1777) ; — le garde Jean Lanteron, dit Vivarais, avisant d'une coupe irrégulière dans le bois de « Viaras, » et parlant de « la quête des agneaux » (Chazelles, 3 avril 1777) ; — Besson, dénonçant le garde Vivarais comme l'auteur de la coupe irrégulière du bois de Viarras (Chazelles, 9 avril 1777) ; — Duc, rendant compte des mesures qu'il prend pour l'administration de St-Marcellin (St-Marcellin, 25 décembre 1777) ; — Lacoste, présentant un candidat pour la cure de Chavagnat, parlant des réparations du grand prieuré et de difficultés avec le fermier Dupiat (Bourganeuf, 1 mars 1778) ; — Vial, donnant avis de diverses ventes pour la perception des droits de lods, parlant du transport des ossements de l'ancien cimetière dans le nouveau, d'une supplique d'emphitéotes qui doivent travailler à réparer un chemin, d'un incendie dans le bois de « Viara, » et faisant diverses dénonciations (Chazelles, 1778) ; — Freyssinaud de Lavergne, adressant pour sa justification ce certificat : « Nous procureur ez sièges royaux de la ville de Guéret, certifions à qui il appartiendra que l'usage du siège est, lorsqu'une cause est mise au rolle ou qu'elle a esté continuée contradictoirement, le procureur est obligé de venir plaider contradictoirement, sinon la sentence qui intervient, quoique par deffaut, se rent comme si elle estoit contradictoire, en foy de quoy nous nous sommes soussignés. A Guéret, ce 1 may 1778 » (Bourganeuf, 9 mai 1778) ; — Perron, curé de Bourgneuf, au sujet de la nomination d'un second vicaire (Bourganeuf, 18 décembre 1778) ; — .... parlant de la dime de Bouchalas et de diverses réparations (Lemps, 7 mai 1782) ; — Brossette, au sujet du paiement de sa ferme, d'une procuration et d'une rente à La Roussellière (Givors, 28 janvier, 19 février, 8 avril, 8, 14 mai 1782). — Au commandeur Ragon, par : Duclos, chirurgien de Chamelet, adressant des états de la dette des fermiers de Charrières, les srs Bachellerie, et des renseignements sur la dépouille du commandeur de Charrières (Chamelet, 13, 27 août 1721, Lyon, 20 mars, 19 juin 1722) ; — le bailli de Spinola, au sujet d'un paiement à faire au sr Philibert (21 novembre 1724) ; — Grésy de Cersens, priant de remettre au sr Farconnet des titres de la commanderie des Échelles (Grésy, 5 novembre 1731) ; — Farconnet, priant de remettre à son valet deux terriers des Échelles (Les Échelles, 9 novembre 1731) ; — Buquet, au sujet de la rénovation de terriers et transmettant des remerciements de Mlle Garilland (St-Pierre-le-Moutier, 26 avril 1732) ; — le chevalier de Marsay, au sujet des réparations de la grange « du grand disme » de La Râcherie et d'un terrier qu'il expédie pour être déposé aux archives (Charrières, 17 mai 1736). — Au chevalier de La Rivoire, commandeur de Chazelles, par : — Fleurdelix, au sujet de la dime de « Rodes » à St-Maurice-sous-Dargoire (Rive-de-Gier, 30 octobre 1670) ; — le curé Chaume, réclamant le paiement de sa portion congrue (Chazelles, 2 janvier 1677) ; — Pupier, au sujet du procès contre le curé Chaume, des terriers de Chazelles et La Roussellière, de procès contre M. de Vinols et le curé de Maringes, d'un différend avec le sr Commarmond (Chazelles, 14 novembre 1679, 14 janvier 1684). — Au chevalier de Rupierre, commandeur de Louvier et de Vaurmion, receveur au Grand Prieuré de France, par Monnate, au sujet de la dépouille du chevalier de Chambon de Marsillac, commandeur de Mâcon. — Au commandeur du Saillant, par : Portier, avisant de la demande d'une somme de 360 livres par le neveu du commandeur Desfrancois, pour entrer dans un séminaire, et de la mort à Paris, « le 13 du courant, à dix heures du soir, » du bailli de Châteautiers (Paris, 8 octobre, Fréville, 19 octobre 1730) ; — Teyssier, adressant des lettres de change et accusant réception de quittances, pour le compte du commandeur de Galléan et du chevalier de Chabrillan (Valence, 2, 11, 23 octobre 1730) ; — le commandeur Cabeuil annonçant la mort du bailli de Châteautiers et l'arrestation de l'abbé Charton, écroué au Temple (Paris, 25 octobre 1730) ; — Aillaud, au sujet d'un paiement à faire au sr Chaudon, de l'envoi d'une croix et de deux paniers au receveur Caissac, décrivant la situation financière de Malte et parlant des compétitions des chevaliers pour obtenir le commandement des galères (Marseille, 18, 26 octobre 1730) ; — le bailli de Froullay, lui donnant le conseil de faire des démarches auprès des officiers des Eaux et Forêts qui sont en mesure de le poursuivre efficacement au sujet des bois d'Olloix et de Pailloux (Paris, 5 octobre 1758). — Au chevalier de Saint-Germain, commandeur des Bordes, par Ragon et de Caissac, au sujet des charges de sa commanderie (Lyon, 24 mars 1722, 7 août 1724, 20 janvier, 24 juillet 1725). — Au chevalier de Saint-Paul, commandeur de Saint-Paul, par : Robert, au sujet de difficultés pour le renouvellement des terriers et demandant une procuration rendue nécessaire par l'échange de sa commanderie contre celle de St-Paul (Chasle, 28 décembre 1652, Grenoble, 15 novembre 1658) ; — le chevalier de Larfeuillère, donnant des détails sur la commanderie de St-Paul et appelant son attention sur le vi-bailli de St-Marcellin qui exige des redevances des habitants du membre de St-Sauveur (Malte, 31 octobre 1658) ; — Champlong, réclamant des pièces de procédure (St-Paul, 13 août 1659) ; — Genissieu, au sujet d'une affaire avec le sr Folhon et du droit de justice à St-Sauveur (St-Paul, 27 août 1662). — Cachets de Pusignan, Duc, Perron, Spinola, Pupier, Portier, Teyssier, Aillaud, Ragon, Robert, de Larfeuillère.

## 48H230 1609-1773.

1609-1773

### Description physique :

Importance matérielle : 64 pièces, papier ; 22 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées : — au chevalier de Saint-Viance, commandeur de Feniers, par : Doulanjon, curé de Feniers, et l'archiprêtre de Peyrelevade au sujet de poursuites contre les tenanciers du mas de Minaud et de Coux (28 janvier, 5 février 1684) ; — Faure, au sujet de poursuites contre le sr Juillot et le sr de Brigoules (La Réolle, 20 mars 1689) ; — le même, au sujet des affaires Pierre Juillot et des tenanciers du mas de Myniaud (Bordeaux, 11 septembre 1692). — Au bailli de Salles, commandeur de St-Georges, par : le sr Durosne, au sujet des terriers de Compezières et d'une commission donnée à Monnate (Compezières, 10 novembre 1748, 7 novembre 1749) ; — le chevalier de Grôle au sujet des améliorissements des Échelles et adressant copie de la lettre de la langue du 25 novembre 1749 (Lyon, 30 janvier 1750). — Au fermier de Louis-Antoine de Savary de Lancosme, commandeur de Bellecombe, par le chevalier de Laubépin, adressant un arrêt rendu par le conseil d'État le 2 septembre 1760, relatif aux biens de mainmorte et applicable à la commanderie de Chazelles et un état des charges de la commanderie de Bellecombe (Lyon, 20 mai 1773). — A Alexandre de Talaru-Chalmazel, commandeur de Chazelles, par : Fournel, remerciant de penser à lui pour le poste de

curé de Chazelles (Montbrison, 18 mai 1693) ; — Ponthus, au sujet des dépens du procès avec M. de Chamousset (3 mars 1695) ; — Marietton, au sujet de la ferme de La Murette et de St-Genis-Malifaux (St-Étienne, 30 mars, 13 avril 1696). — Au chevalier de La Tour-Maubourg, par l'archevêque de Vienne, au sujet du curé de Vaux (Vienne, 12 juin 1673). — A Louis-Gaspard-Esprit de Tulle de Villefranche, commandeur de Compessières, par : Montfalcon, curé de Compessières, au sujet du vicaire qu'il est question de lui donner (Compessières, 11 novembre 1763) ; — J. Jacquet, réclamant des ornements pour son église (L'Hôpital-de-Dorches, 18 juillet 1764) ; — Favre, au sujet de la réfection des terriers, et réclamant ce qui lui est dû (Ancecy, 24 janvier, 17 mai 1765, 7 avril 1766). — Au commandeur d'Ussel, par : Chaumont, au sujet de sa dette et d'une réparations à l'église de Brousse ; — Ronchol, au sujet d'un procès contre le prieur de Chambon. — Au chevalier de Valay, commandeur de La Râcherie, par Chivallin, au sujet des terriers de Châteauneuf et de Braize, d'un envoi d'argent, de poursuites à exercer, d'une coupe dans les bois de l'Hôpital de Reddan (St-Pourçain 28 mai 1742). — Au chevalier de Vallin, commandeur de Bellecombe, par : le receveur de Caissac, au sujet d'une affaire remise au comte de Maubourg et des instructions du grand maître sur les procès et les bois (Lyon, 4 juillet 1737) ; — Deroman, au sujet d'une contestation avec le sieur Barnier et les Chartreux, pour le fief du temple de Vourey (Vourey, 11 septembre 1743) ; — de Beaumont, au sujet d'un paiement de 174 livres, à faire au sr Pain, pour les bois de la commanderie de St-Georges, parlant de la démission de Gasparin, abbé de St-Antoine (St-Marcellin, 21 mai 1747) ; — le bailli de Froullay, donnant des instructions pour la mise en valeur des bois du Fayet et sur la prétention des habitants de « Valencin d'avoir droit de pâquerage, de bois mort et de mort bois » (Paris, 8 février, 2 avril 1748) ; — Coujard, adressant un extrait de la parcelle de La Chal-sur-Anjou (Anjou 26 juillet 1749) ; — Charrel, annonçant un envoi d'argent, parlant de réparations à faire à Bellecombe et proposant un garde pour les bois (La Verpillière, 6 janvier 1754, Frontonas, 10 décembre 1755) ; — de Vatanges, remerciant de l'envoi d'une feuille de vin, parlant d'un différend avec l'archevêque de Vienne, de l'abonnement du vingtième, de la nomination des curés, des charges de Bellecombe (Lyon, 6 mars 1756) ; — Faucomberge du Ménéil, curé de Meimefamille, réclamant ce qui lui est dû sur la dîme de Ponas (Mêmefamille, 15 mars, 11 avril 1757) ; — Monnate, donnant avis qu'il vient de transmettre à Paris un mémoire sur une affaire litigieuse (Lyon, 10 janvier 1758) ; — de Vatanges, adressant copies de la lettre du commandeur Cabeuil, au sujet du procès contre les habitants de Valencin et de la procuration par lui adressée à ce commandeur (Lyon, 2 février 1758) ; — de Vatanges, adressant copie d'une lettre du commandeur Cabeuil, au sujet de la taxe des pauvres de Valencin (Lyon, 11 février 1758) ; — Ithier, demandant le rôle de la capitation de Valencin, et de Valin, demandant à son père de faire les démarches nécessaires pour cet objet (St-Marcellin, 22 mars 1760) ; — le commandeur Cabeuil, agent général de l'Ordre, au sujet de la taxe des pauvres de Valencin, et de déprédations commises dans les bois par les habitants (Paris, 17 novembre 1756, 14 novembre 1757, 5 mars, 9 avril, 8, 15 juin 1758, 3 mai 1759, 3 novembre 1760) ; — l'abbé Colombier, au sujet de ses poursuites contre les fermiers de Lachal (Vienne, 7 mars, 10 avril, 4 juin, 18 septembre 1763) ; — Charreton, au sujet de paiements au curé de Mêmefamille et d'un règlement de compte (Lyon, 9 juillet, Falaviers, 22 avril, 16 août 1764) ; — Boullu, au sujet des terriers du Temple d'Ornacieux, et lui demandant de donner sa « pratique des liqueurs de Ste-Ursule » à sa fille religieuse « Je puis vous assurer que vous n'aurez rien perdu au change, ne devant pas croire, comme faisoient beaucoup de personnes, que madame de Battine étoit la meilleure faiseuse, c'est la même personne de la maison qui les fait toutes et pour toutes, il ne s'agit que de les avoir plus vieilles, voilà toute la différence que l'on en peut faire »... (La Coste, 4 mars 1765) ; — au bailli de Vatan, par Hennequin, au sujet du curé de Devesset, des fermiers du Puy, de Brioude, de Verrières, de la rénovation des terriers, du fils Minière, qui désire servir sur mer, de diverses procédures ; — à Jean-Fernand de Vaudrey, commandeur de Salles et Monseugny, par le marquis de St-Martin, demandant à terminer un différend au sujet du moulin de Broye (vers 1609) ; — au chevalier de La Verchère, commandeur des Feuilletts, par : Prost, au sujet de poursuites contre les usurpateurs de terres, à Crozet et à la Vallée de Mijoux (Crozet, 29 décembre 1614, 19 octobre 1615) ; — au chevalier de La Vernade, commandeur de La Croix au Bost, par : Thomas, annonçant qu'il attend la foire N.-D. d'Août à Clermont, pour achever ses paiements (Brioude, 10 août 1760) ; — Chevallier, adressant le prix de la ferme de Palluet et de Beauchassin (St-Pourçain, 6 avril 1763) ; — Rousseau, réclamant ce qui lui est dû pour la réfection du terrier du Feuilloux (Decise, 14 juillet 1764). — Fragments des cachets de l'archiprêtre de Peyrelevalde, de Grôle, Marietton, l'archevêque de Vienne, Monfalcon, de Caissac, de Beaumont, Charrel, Faucomberge, Monnate, de Vatanges, Cabeuil, Colombier, Boullu, Hennequin, de St-Martin, Prost, Rousseau.

## 48H231-48H238 Lettres adressées à des agents de l'Ordre.

1572-1788

### 48H231 1610-1773.

1610-1773

#### Description physique :

Importance matérielle : 62 pièces, papier ; 27 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées : au sr Aufrère, fermier d'Espinassy, par le chevalier de Crémeaulx, donnant des instructions pour la rénovation de ses terriers (Lyon, 13 mars 1667) ; — à Baizé, avocat au Conseil du roi, par le chevalier de Dreuille, commandeur de la Râcherie, pour un exploit « posé à la Vinadière, à la requête et de la part de messire Jean Dubousquet, sieur de Lachau » (La Râcherie, 19 septembre 1717) ; — à Bargirot, notaire et fermier de Marche et Mayet, par le chevalier d'Ally, accusant réception de lettres de change, en demandant d'autres et donnant l'ordre de payer les charges de sa commanderie (Toulon, 10 mars 1715, 2 avril, 2 août 1716) ; — sœur M. d'Ally, demandant de faire tenir cent livres à l'abbesse de Cusset et accusant réception de cette somme (Ursulines de Montbrison, 11 août, 8 septembre 1716) ; — à Barre, procureur à Clermont-Ferrand, par : Mège, au sujet de poursuites à exercer contre un curé, usurpateur d'un pré, et des fermes de Courleix et Tralègue (24 juin 1762) ; — le grand prieur de Vatanges, accusant réception de sommes d'argent, parlant des fermes de la commanderie de Tortebeffe, vacante par le décès du commandeur de Villemontée, et donnant des instructions pour poursuivre les fermiers de Tortebeffe, Chanonnat et Pontvieux (Lyon, 1 janvier, 24 août 1764) ; — le chevalier Mellet de Fargues, même affaire (Lyon, 1 mai 1767, 11 avril 1768) ; — le

chevalier de Laubépin, accusant réception de ce qui est dû pour solde du vacant de la commanderie de Tortebesse (Lyon, 12 décembre 1771) ; — à de Beegue, conseiller au Parlement de Grenoble, par : Mollière, donnant des renseignements sur la dime de St-Chef à Mêmefamille et sur celle de l'Ordre à Diemoz et Ponas (St-Just, 24 mai 1687) ; — Germain, même affaire (La Vullpillière, 8 septembre 1687) ; — à Bérard, procureur au Parlement à Grenoble, par le chevalier de Serrières, au sujet d'un procès contre le sieur Berger (Lyon, 24 janvier 1713, 8, 26 mars 1715), suivies d'un mémoire : « Raisons décisives du procès de mons. Berger, contre monsieur le comte de Serrières », du 2 avril 1715 ; — à Bergier, procureur à la Chambre des Comptes à Dijon, par le commandeur de Ruffé au sujet d'un procès entre le sieur Carra, fermier de la commanderie et l'Hôtel-Dieu de Mâcon, pour un droit d'amortissement (Mâcon, 29 décembre 1745, 7 janvier, 14, 21 février 1746) ; — à Bolliat, procureur au Parlement de Grenoble, par : Dantoin, adressant un arrêt rendu en faveur de l'Ordre (St-Marcellin, 15 juin 1648) ; — Robert, au sujet d'un procès pour reconnaissances, du commandeur de St-Paul à la suite « du brûlement fait des terriers ou partie d'iceux fait dans la ville de St-Marcellin, par les gens de guerre » (St-Marcellin, 13 décembre 1653) ; — Genthon, au sujet du procès du commandeur de St-Paul, contre madame de « Venterol », tutrice de l'héritière de la marquise de Bressieux (9 janvier, 21 février 1654) ; — Balmat, pour procès contre les srs de Fontaines et Jean Berne (St-Paul, 21 mars 1654) ; — à Antoine Bonne, châtelain des Échelles, par le chevalier de Pingon, lui annonçant sa nomination et lui traçant sa ligne de conduite, parlant du sénateur Perrin, du sieur Sapey et de la dame Poncet (Lyon, 24 février 1773) ; — à Bornier, intendant du chevalier de Chastelus, commandeur de Pauliat, par Dumont, curé de Pauliat, au sujet de la réfection de terriers et de paiements à faire au commandeur (Pauliat, 28 février, 9 mai 1690) ; — à Brousse, procureur au Parlement de Paris, par : le commandeur Josset, au sujet du procureur de Lussac, de madame de Pouthé, femme de mr du Chiroux : « Feu M. le bally de Thianges, en son vivant grand prieur d'Auvergne, habitoit le château de Lussac, appartenant à mr son neveu et madame du Chiroux, épouse d'un autre neveu habitoit seule avec lui ; au temps de la mort elle ne fit appeler aucune personne de l'Ordre quoiqu'il y eust à deux lieues de là mrs les chevaliers de La Roche-Aymond, et ne voulu pas mesme faire apposer les scellés » (St-Amand-Montrond, 31 mai, 26 juin, 12 juillet 1761, Lyon, 10, 20 juin 1763, St-Amand, 10 décembre 1763, 14 janvier 1764) ; — Monnate, au sujet d'un procès intenté à l'Ordre par le sieur Comte, boulanger de Belleville, « pour une affaire qui regarde le dépouille de M. le commandeur de Marsillac, décédé commandeur de Mâcon », et annonçant que le Trésor renonce à poursuivre la dame du Chiroux (Lyon, 24 août 1765) ; — à Brun, par de Bouthillan, notaire royal à Thoissey, au sujet de la rénovation de terriers et du sr Barre, de Chintré (Espinassy, 28 octobre, Belleville, 29 novembre 1692) ; — à Burdel, prêtre de l'Ordre, à « Rinieu-le-Désert », puis curé de Charvieu, par : Chazard, lui mandant de venir à Lyon (Lyon, 30 décembre 1663) ; — Dupuis se portant caution pour le sieur Duchesne, commissaire à terriers (Chazey, 31 décembre 1672) ; — à Carboneau, fermier de Trein, membre de Masdieu, par le grand prieur de Lescheraine, au sujet du sr Gérard, détenteur de titres, du droit « d'acapte » dû à la mort des grands maîtres, d'une retenue pour les pauvres, des reconnaissances de Trein et de Violas, et du procureur Tanchon qui l'a trompé (Chambéry, 10 août 1739, 18 février 1747) ; — à Cassille, notaire à Lyon, par Apchon, accréditant le sieur Chauviès, pour examiner une erreur qui s'est produite dans le traité fait entre lui et mademoiselle de St-André (26 février 1698) ; — à Chaleat, avocat au Parlement de Dauphiné et juge de St-Paul, par Gelez, procureur au Grand Conseil, au sujet de poursuites à exercer contre le sr Chaptal (Paris, 17 février, 3 mars 1755) ; — à Chambel, agent du Trésor, par Meze, au sujet de la saisie de la commanderie de Farges et d'un procès contre le curé de « Sthon » ?, au dos état des sommes dues par le fermier de Farges (Cullant, 11 février 1610) ; — le chevalier Le Jay, adressant expédition d'un arrêt, y joint un mémoire de l'avocat Bernays, pour la commanderie de Farges (Paris, 25 novembre 1611, 22 janvier 1612) ; — à Étienne Chandebrieu, fermier de Bellechassagne, par le receveur de St-Aulaire, mandant de faire un paiement aux chevaliers de La Lande et de Fonteny, les reçus à la suite (Lyon, 31 mai 1640) ; — à Charlet, avocat au Conseil du roi, par le chevalier de Brenne, le commandeur Cabeuil, l'avocat Rome, au sujet du procès contre les srs Rolland, pour l'« eschute » de Montbéliard (Paris, 11, 18 novembre, 5 décembre 1741, 11 mars 1742) ; — Fragments de cachets de Dreuille, d'Ally, de Vatanges, Méallet de Fargues, Mollière, Germain, de Serrières, de Ruffé, Genthon, Balmat, Dumont, Josset, de Bouthillan, de Lescheraine, d'Apchon, Gelez, Le Jay, Cabeuil.

## 48H232 1661-1788.

1661-1788

### Description physique :

Importance matérielle : 54 pièces, papier ; 20 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées à Chassaing, procureur à Montbrison, par : de Prandières, au sujet d'une réclamation de portion congrue faite par le sr Roche, curé de St-Martin-La-Sauveté (St-Germain, 24 février 1718) ; — le bailli de St-Aulaire, même affaire (Lyon, 18 mars) ; — de Brye, Ragon, de St-Aulaire, même affaire (Lyon, 1 avril, 4 mai, 31 août, 3 novembre 1718, 11 avril 1719) ; — Ragon, accusant réception d'une lettre en l'absence du bailli de St-Aulaire (Lyon, 19 juin 1720) ; — à Cherpantier-Desmoulins, fermier de Villejésus, par Couturier, accusant réception d'une somme de 354 livres, à compte sur les frais d'une procédure du commandeur (Poitiers, 8 septembre 1761) ; — à Chevalier, fermier de La Râcherie, par Mercier, annonçant que le commandeur fera un rabais sur le prix de sa ferme, en considération des ravages de la grêle (Moulins, 8 juillet 1726) ; — à Christophe, procureur à Valençay, par Faure, au sujet d'un conflit élevé à propos de la succession du sr de Vieux-Chastel (Bourges, 28 mars, 3 juin 1661) ; — à Cochin, procureur au Grand Conseil, par le commandeur Dufour, au sujet de procédures contre les Célestins des Ternes, les héritiers de Bordesolles, l'abbesse de Charenton et annonçant la mort du chevalier de Lestranges, commandeur de La Vaufranche (Montluçon, 28 novembre 1743) ; — à Coinde, procureur à Lyon, par Perrussel, pour un procès entre le bailli de Loras et le sr Hervieu, au sujet d'une rente sur une maison (St-Chamond, 23 novembre 1788) ; — à l'abbé Colombier, prêtre de l'Ordre à St Pierre de Vienne, par : — Faucomberge, curé de Mêmefamille, réclamant ce qui lui est dû par le commandeur de Vallin (Mêmefamille, 24 novembre 1763) ; — Guignard, curé de La Verpillière, réclamant des ornements pour son église (La Verpillière, 21 août 1764) ; — le chevalier de Mons de Savasse, au sujet de poursuites contre les srs Chanet, Petit-Virieux, Charreton, Ribaud, fermiers de Bellecombe et La Chal (Laumusse, 27 mars, 29 avril 1766) ; — Ponthon, curé de Ville, au sujet des fermiers de Bellecombe (Ville, 4 mai 1766) ; — de Valin, au sujet d'une usurpation faite par le sr de Porte de La Valloire ; — Fagot,

demandant à prendre un associé pour la ferme des terres de Vouray, y joint assignation à lui donnée d'avoir à payer sa quote-part d'imposition (Fure, 21 septembre 1768) ; — Poncin, avisant que M. de Perrotin de Bellegarde vient de faire couper 8 chênes de La Chal (Jarcieu, 6 janvier 1769) ; — Girerd, demandant ce qui lui est dû et disant que M. Gros ne retrouve pas les titres de Bellecombe (Grenoble, 10 février 1773) ; — Proullu, demandant un délai pour le sr Pilliard (La Coste, 20 mars 1773) ; — Brossat, remerciant de l'envoi d'une caisse de vin (Moyrans, 11 mai 1773) ; — Bonne-Savardin, chanoine, demandant le titre qui réduit à trois les chanoines des Échelles (Les Échelles, 14 octobre 1773) ; — Millioz, au sujet de difficultés avec le sr Farconnet, du luminaire de St-Pierre-de-Genebros, d'envoi d'argent (Les Échelles, 10 mai, 2 août 1773, 15 février 1774) ; — Farconnet, réclamant pour le luminaire de St-Pierre-de-Genebros, parlant de la réfection des terriers et recommandant le sr Antoine Bonne pour le poste de châtelain des Échelles (Les Échelles, 20 mai, 19 août, 24 décembre 1773, 17 mars 1774) ; — Monnate, annonçant la mort du commandeur de Pingon, « que nous avons eu le malheur de perdre à Rully, près Chagny en Bourgogne, chez M. le marquis de Rully, du 22 au 23 du courant (mars 1773), d'une fièvre putride. Il s'y étoit rendu pour le mariage de M. son neveu qui a épousé Mlle de Rully » ; recommandant de s'entendre avec le sr Brossard au sujet de sa dépouille et du vaquant de sa commanderie des Échelles, parlant de la commanderie des Feuilletts, des bois de Bellecombe, du curé de la Verpillière, de St-Pierre-de-Genebros, de l'Hôpital des Abrets, du receveur de Laubépin, du bailli de Lancosme, du chevalier d'Ussel nouveau commandeur des Échelles, du fermier de St-Jean (Lyon, 30, 31 mars, 2, 11, 16, 23, 29 avril, 2, 8 mai, 17, 21 septembre, 17 décembre 1773, 1 avril 1774) ; — à Comarmond, à St-Symphorien-le-Châtel, par Feloix, au sujet d'une procédure en appel (Paris, 23 février 1684) ; — à de La Confrette, juge sénéchal de Villejésus, par Couturier, annonçant qu'il est chargé par le sr Boistard de poursuivre contre le commandeur l'exécutoire d'un jugement (Tusson, 30 août 1761) ; — à Cornu, procureur au Parlement de Paris, par d'Auvergne, au sujet de la succession de Vieux-Chastel (Villefranche, 1661) ; — à Coste, Delcros et Leroux, fermiers de Loubeyssargues et La Vaissenet, par : le bailli de Maubourg, au sujet des réparations de Loubeyssargues (Le Puy, 15 juillet 1749) ; — le chevalier de Beaumont-Brison, donnant des instructions détaillées pour ces réparations (Clermont-Ferrand, 31 décembre 1749) ; — Monnate, retournant les quittances de ces réparations pour être remises au commissaire visiteur (Lyon, 23 juillet 1750) ; — Fragments de cachets de Prandières, de St-Aulaire, de Brye, Ragon, Mercier, Guignard, Ponthon, Brossat, Bonne, Farconnet, Monnate, Couturier, Cornu.

#### 48H233 1703-1733.

1703-1733

##### Description physique :

Importance matérielle : 61 pièces, papier ; 23 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées à Coulon, procureur au Parlement de Paris, par : Hector de St-Georges, bailli de Lyon, commandeur de Montferrand, au sujet de ses difficultés avec les courriers de l'église St-Georges de Lyon qui, le 1 juin 1703, avaient emporté l'argenterie de l'église et qui, le 2, « émeurent de petit menu peuple et grand nombre de femmes de batteliers et de crocheteurs qui entrèrent dans l'église, disant des injures atroches contre le sr curé qui estoit ce jour-là allé en campagne, luy faisant de grandes menaces, même de le tuer ou le traîner dans la rivière, et firent plus, ils portèrent des cornes de moutons dans l'église qui furent enlevées incontinent par d'autres personnes, et en vinrent attacher à mes portes, que vous sçavez être bien prez de l'église. Tout cela fut ému par led Langue, courrier. Et se mirent encore à sonner les cloches d'autorité, ce qui tendoit à la sédition.... j'en écris au R.P. La Chaise de tout ce scandale »... Les courriers s'étaient révoltés parce qu'après arrêt du Parlement le bailli avait fait marteler des inscriptions qu'ils avaient fait graver (copies de lettres écrites à l'archevêque de Lyon et à l'ambassadeur de l'Ordre ?) ; de difficultés avec ses fermiers de Montferrand et du bailliage (Lyon, 5, 16, 29 juin, 12 juillet, 28 août, 12, 27 septembre, 20, 24 octobre, 17 novembre, 4, 20 décembre 1703, 3 janvier 1704) ; — Perron, au sujet du procès entre le chevalier de Fargues, commandeur de La Vaufranche et madame de Bellefaye (Bourganeuf, 6 août 1703) ; — le chevalier de St-Germain, au sujet du procès contre les paroissiens de St-Georges (Leuville, 23 octobre 1703) ; — Charton, curé de St-Georges, même affaire ; — le chevalier du Tré, au sujet d'un procès contre le « sr Pabot, curé de Flaya » (Lyon, 28 mars, 14 avril 1705) ; — le commandeur Le Barbier, au sujet du procès de Charton, curé de St-Georges de Lyon ; — le chevalier de La Richardie d'Auliat, au sujet de procédures contre les habitants de St-Just, les srs Caillot et Morin (Issoire, 30 août, 12 octobre 1716, 11 novembre 1717) ; — le commandeur Desfrançois, commandeur de la Tourette, au sujet de procédures contre l'abbé « d'Ébreule », les srs Monteil, Boyer et Marmaiton, le curé de « Chapdes » (Riom, 8 avril, 1 mai, Lyon, 10 juin, 24 décembre 1722, Riom, 24 mars, 25 avril, Lyon, 6 juin, 26 juillet, Annonay, 23 septembre 1723, Riom, 16 janvier 1724, 17 mai 1725) ; — « Chavignat-Dullatié », adressant expédition de jugements concernant Lespardillière (Lussac-les-Églises, 4 mai 1726) ; — le chevalier d'Angeville, commandeur des Bordes, adressant des baux du membre de Francheville (Bourges, 8 avril 1728) ; — le commandeur Ragon, au sujet du sr Peron, fermier de Lormeteaux, de Robin du Bouchaud, fermier de Villejésus, de procédures contre Léonard Rougier, Léonard Touratier, Boiron, Barthélemy et Nicolas Legaut, Antoine Forestier ; le sr Bonnet, prêtre, pour la dépouille de M. Desmasières ; mademoiselle du Gué ; de la réfection du terrier de l'Hôpital du Fresne ; d'un procès contre les tenanciers de la Bergerie ; de son neveu qui va à Paris se faire recevoir avocat au Parlement ; de l'affaire Vasson ; d'un rendez-vous ; d'une dette du sr Despiney ; de l'affaire « Pallienne de La Pras et Jossot contre le sr Chenuat » ; du procès Despiney-Merlin (Riom, 5 novembre 1711, Bourges, 23 septembre, Aubigny, 26 septembre 1712, Lyon, 12 février, 8 décembre 1715, 5 janvier 1717, 13, 24 novembre 1718, St-Amand-Montrond, 1, 14 janvier, Paris, 3 avril, Lyon, 1 mai 1719, Paris, 19 novembre 1727, Lyon, 15, 25, Belleville, 29 août, Lyon, 17 septembre 1733). — Fragments de cachets de St-Georges, Perron, St-Germain, du Tré, de La Richardie, Desfrançois, Chavignat, Ragon.

**48H234 1722-1740.****1722-1740**

## Description physique :

Importance matérielle : 67 pièces, papier ; 25 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées à Coulon, procureur au Parlement de Paris, par : d'Aulteroché, commandeur de Villejésus et de Lespardillière, au sujet du procès contre les tenanciers de la Bergerie et réclamant un envoi d'argent (Issoire, 29 mars, 17 avril, 16 novembre, 25 décembre 1722, Lussac-les-Églises, 6 avril 1731, Malte, 1 juin 1733) ; — le commandeur de La Renaudie, pour des procès du fermier de Pauliat contre le sr Dubois de La Planche ; de sa commanderie de Mayet, contre les Augustins de Gannat ; contre les tenanciers de « La Sallisse » ; demandant des titres concernant le village de « Clutat » (La Renaudie, 3, 31 décembre 1733, 25 février, Pauliat, 2, 29 avril, 14, 21 mai, 4, 18, 25 juin, 9, 23 juillet, La Renaudie, 9 décembre 1734, Pauliat, 7 avril, 16 juin 1735) ; — Rouget, procureur à Riom, au sujet du procès contre les Augustins de Gannat (Riom, 4 octobre 1733, 14, 30 janvier, 31 mai 1734, 3 janvier, 1 août 1735) ; — Ribaud, fermier de Marche et Mayet, adressant un paquet contenant la procédure contre les Augustins de Gannat (Gannat, 16 janvier 1734) ; — madame de Salers, demandant au nom du commandeur de Moussier, de faire juger le procès « contre la veuve de Soussarles, qu'il y a douze années que vous avés entre les mains et vous lui promettés de quinze en quinze jours que vous le ferés finir » (Paris, 10 mars 1736) ; — Bouchereau, au sujet du procès du commandeur de La Croix-au-Bost contre le sr Combe, mari de la veuve Souchard (Montluçon, 23 août 1732, 11 août 1736) ; — Garreau de Silles, chanoine de St-Nicolas, même affaire et annonçant l'assassinat du sr Bouchereau (Montluçon, 12 août 1737) ; — de Moussier, commandeur de La-Croix-au-Bost, au sujet de procédures contre « le sr Briniac, la veuve Souchard, le sr Combe, pour le membre de Coursaget, le curé de St-Ylire, les Bénédictins de Souveni, l'abbesse de St Menou pour dîmes à Beauchassin » (Salers, 29 décembre 1727, 17 avril 1728, 13 août 1729, 12 mars 1730, 6 novembre 1731, 24 juin, 18 septembre, 7 décembre 1732, 19 juin, 25 juillet, 13 septembre, 6 novembre 1733, 20 juin, 11 août, 7 novembre 1734, 25 avril, 3, 29 juin, 13 août, 8 novembre 1735, 11 janvier, 1 avril, 12 juillet 1736, 24 mai, 23 octobre, 1 novembre 1737, 24 novembre 1738, 7 juin 1739, 1 septembre 1740) ; — Comarmond, au sujet d'un procès du commandeur de Chazelles, contre le sr Goujon (Chazelles, ....). — Fragments de cachets de Aulteroché, La Renaudie, Rouget, de Salers, Bouchereau, Garreau, de Moussier, Comarmond.

**48H235 1644-1775.****1644-1775**

## Description physique :

Importance matérielle : 54 pièces, papier ; 16 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées à Cournaud, procureur à Grenoble, par Charbonnel, au sujet d'une difficulté avec les rentiers de Monteux (Châteauneuf, 14 avril 1644) ; — les rentiers de Monteux, demandant de faire assigner Claude Chazal, notaire à Lyon (29 avril 1644) ; — à Defferré, curé de Mably, par le bailli de Margou, le remerçant des réparations faites au temple de Roanne (Lyon, 29 novembre 1775) ; — à Delamarre, procureur au Parlement de Paris, par du Saillant, au sujet du procès contre les Augustins de Gannat (Lyon, 1 février 1742) ; — de La Romagère, commandeur de Marche et Mayet, même affaire (Montluçon, 18 avril, 8 juillet, 20 août, 9 septembre, Riom, 7 novembre 1741, Montluçon, 17 février 1742) ; — Vignet, même affaire (Cheynat, 24 février, 9 mai 1741, Riom, 28 janvier, Cheynat, 10 mars, 1 juillet, Riom, 20 octobre 1743) ; — le commandeur Cabeuil, adressant copie d'une lettre d'Hennequin, demandant des poursuites contre des tenanciers du temple de Marlhès qui refusent de payer la dîme au fermier (Paris, 15 mars 1743) ; — Rouget jeune, procureur à Riom, au sujet du procès contre les Augustins de Gannat (Riom, 13 mars 1741, 17 juillet 1743) ; — le chevalier Jean de Rigaud de Laigue, même affaire (Lyon, 5, 8 octobre 1741, 18 août, 24 septembre 1743) ; — le chevalier de La Renaudie, même affaire (Brives, 24 décembre 1739, La Renaudie, 16 février, Brives, 11 octobre 1741, 3 octobre 1743) ; — le chevalier de Maubourg, grand bailli de Lyon, au sujet d'un procès contre M. de St-Romain du Pelou (Lyon, 3 juin 1745) ; — Hennequin, pour les dîmes de Marlhès (Lyon, 28 novembre 1746) ; — le commandeur de Ruffé, pour son procès avec les fermiers du Monteil au Temple et de Brousse, qui au nom du duc d'Orléans « par rapport au terrier de la baronnie de Sermur », prétendent assujettir la commanderie à cens et servis (Mâcon, 25 janvier, 8 mars, 29 octobre 1747) ; — Ronchol, au sujet des dîmes du temple de Marlhès, procès contre les srs de St-Romain, Collomb, d'Espinasse et autres (Annonay, mai, 1 août, Devesset, 19, 26 septembre, 4 décembre 1743, 17 janvier, Annonay, 8 mars, Devesset, 10 mars, 7 juillet, 1 août, 26 novembre 1744, Lyon, 1 avril 1745, Baumes, 1 juillet 1748) ; — le commandeur du Ban, au sujet d'un droit de directe à Lucenay (Le Feuilloux, 11 janvier 1750). — Cachets de La Romagère, Vignet, Cabeuil, Rouget, de Laigue, de La Renaudie, de Maubourg, de Ruffé, du Ban.

**48H236 1613-1786.****1613-1786**

## Description physique :

Importance matérielle : 48 pièces, papier ; 17 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées à : Deleuillon, procureur à Lyon, par Dumas, procureur, le mettant en demeure d'avoir à acquitter les frais de la sentence rendue contre Jean-François Charton, curé, en faveur des marguilliers de St-Georges de Lyon (Lyon, 27 juillet 1730) ; —

à Despiney, par Sanlaville, proposant de transiger sur un conflit (St-Julien, 24 janvier 1741) ; — à Descourteix, fermier de Blaudeix, par le grand prieur de Vatange, accusant réception de lettres de change sur les frères Collomb (Lyon, 7 avril 1763, 10 juillet 1764) ; — à Desruisseaux, fermier de St-Jean de Bardon, par le chevalier de Digoine, commandeur de Bugney, donnant l'ordre de suspendre toutes réparations, « le roy ne nous payant point, il faut que je cherche à subsister » (Brest, 31 août 1714) ; — à Ducros, fermier de St Paul, à Romans, par : Mazard, Aguetan et Roux, l'invitant à remettre une somme de 76 l. 10 s. à la veuve Sablière (Lyon, mars 1756) ; — le bailli de Brison, accusant réception d'argent, parlant du droit de chasse ; disant : « vous avez cru, monsieur, que je demandois des oranges, sans doute pour confire, c'étoit des champignons qu'on appelle oronges et qui doivent régner à présent ... Si vous en envoyez à St-Paul (tonneau de vin blanc), je vous prierai de le faire mettre dans les archives, bien rangé... Je vous prie de dire au boucher qu'il se moque de moi... de m'envoyer le cuissau de vau après en avoir ôté le plus gros et ne me laissant que le manche » ; parlant d'une poutre pour son jardin d'hiver, du sr Desmarets, qu'il tiendra au courant de l'affaire Fayolle (Tournon, 9 septembre 1757, 7 janvier, Grenoble, 3 juin 1759) ; — à De Dumas (Damas) hôtel des Mousquetaires à Paris, par le commandeur Garaud, au sujet du procès qu'il a pour le four banal de sa commanderie et de la maison St-Jean de Brioude, contestée à son oncle le maréchal (La Tourette, 15 août, 15 septembre 1686) ; — à Dumas, bailli d'Ambert, par le chevalier de St-Viance, demandant de poursuivre le recouvrement des revenus de sa commanderie de Courteserre, et de retirer les quittances des réparations des mains de l'abbé de St-Mauris (Malte, 6 juin 1700) ; — à Dumontet et Jean Cheray, fermiers du Monteil au Temple, par de Lemps, commandeur de Vienne, au sujet d'une contestation avec le duc de Ventadour, et de terriers aux mains de M. de Feugerolles (Lyon, 16 juin 1613) ; — à Durosne, notaire, commissaire d'extantes à Rumilly et Compezières, par : Galliard, prêtre, adressant copie de sa nomination à la cure de l'Hôpital de Dorches, y joint cette nomination faite par Michel Gabriel de Rossillon de Bernex, en date du 31 janvier 1722 (21 septembre 1742) ; — Gentil, disant que dès que sa santé le lui permettra il fixera un rendez-vous (Bonne, 26 décembre 1749) ; — à Dutroncy, procureur à Montbrison, par : le chevalier de La Vernade, parlant d'un procès du bailli de Margou, de l'affaire des moines de Pommiers, d'une demande de recommandation du notaire Chantelauze (l'Hôpital du Fresne, 24 décembre 1767) ; — Hennequin, au sujet de difficultés avec le fermier de Montverdun et les srs Laurent et Puchat (Lyon, 29 novembre 1767, 21 février 1768) ; — Mondon, au sujet de l'affaire de Montverdun, commanderie de Verrières (Feurs, 28 août 1768, 21 avril 1769) ; — le bailli de Margou, même affaire (St-Pourçain, 1 décembre 1767, 19 mars 1768, Lyon, 18 décembre 1770, 8 janvier, 21 avril, 1 mai 1771) ; — à Estier, procureur à St-Marcellin, par le chevalier de Vallin, au sujet d'affaires avec les habitants de « Valencin » et les eaux et forêts pour le bois du Fayet (Thoissey, 13 juillet, 7 août 1758, Challes, 21 janvier 1760) ; — à Ferrand, notaire à Lyon, par : Jacquemain, au sujet des terriers de l'Ordre, de l'affaire de Contenson de Sugny, des plans de St-Marcel (St-Just-en-Chevallet, 3 mars 1776) ; — Douquin, au sujet de la réfection de divers terriers et du cadastre d'Optevoz (Arandon, 18 août 1786) ; — à Frechefont, juge de Forsac, par le chevalier de Maugiron, annonçant qu'il vient de traiter avec Bachellerie, pour les charges de Ste Anne, et qu'il va partir pour Vichy (Clermont, 23 août 1716) ; — à Giron, fermier de Bellechassagne, par le commandeur Josset, au sujet de la construction de la cure de « Couffy » et de procédures contre le curé de Chavagnac (St Amand-Montrond, 20 novembre 1768) ; — à Jemois, procureur à Moulins, par Rousseau, au sujet du fermier du Feuilloux et d'un billet souscrit par le sieur Joyon (Decise, 16 juillet 1753) ; — à Jolicière, sr de La Bruyère, avocat à Lyon, par Pennand, au sujet d'une contestation avec l'archevêque pour une maison, rue du « Port-Sablet » (St-Just-Lyon, 28 avril 1775) ; — à de Lalande, procureur au grenier à sel de Romorantin, par : le grand prieur de Thianges, accusant réception des revenus de sa commanderie de Villefranche, parlant du sr de l'Étang, son débiteur, des srs Machey et Secretin, chargés de la réfection des terriers de Valancey, de l'affaire de la ferme de l'Épinat, du sr Mignart, commissaire à terriers et disant : « Je suis bien fâché des malheurs que la rivière a causé. C'est une chose à laquelle je ne puis remédier, toute ma commanderie de Franche-Comté a été greslé en entier, mais ce ne seroit rien s'il n'avoit que la récolte de perdue, mais l'orage a emporté toutes les maisons, du moins les couvertures » (Lussac, 19 février, 9 août, 29 décembre 1756) ; — Laisné de Jumeau, au sujet du terrier du Bourg de l'Hôpital de Valançay, Bourgneuf et Lépinat (Valançay, 20 février 1757) ; — à Laloy, châtelain de Poysieu, fermier du temple de Montiriacle, par le chevalier de Montjouvent, donnant ordre de payer diverses sommes à Burdet, curé de Charvieu, à valoir sur le compte Despiney, pour le « droit de geôle du procès criminel de Claude Roland, dit Petasson, qui a été condamné aux galères pendant la vie (Les Feuilletts, 30 janvier, 12 avril, 14 octobre 1668) ; — à Lebrau, procureur à Grenoble, par Buisson, Trippier, Giraudet, tenanciers de Montoux, au sujet du procès entre le commandeur et M. de Chevières (Châteauneuf, 28 juin, 12 août 1644, 27 février, 19, 27 mars 1645) ; — Chazard, notaire, même affaire (Lyon, 4 août 1644). — Cachets de Vatange, de Digoine, de Brison, Garnaud, Galliard, Gentil, de Margou, de Vallin, de Maugiron, Josset, de Thianges.

## 48H237 1652-1778.

1652-1778

### Description physique :

Importance matérielle : 63 pièces, papier ; 16 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées : à Le Fer, chanoine à Gray, par : Perrin, disant qu'il faut attendre le marquis de La Baume pour régler l'affaire du moulin de Broye (Pesmes, 6 mai 1717) ; — le commandeur Ragon, accusant réception d'argent, parlant du commandeur d'Arginy, dont deux domestiques viennent de mourir de la peste (Lyon, 25 juillet, 26 novembre, 3 décembre 1721, 1 février, 5 août 1722, 1 janvier, 15 février, 1 mars 1723) ; — Barmont, au sujet du moulin de Broye, possédé en commun par le marquis de La Baume et le commandeur de Montseugny (Pesmes, 4 août 1722) ; — à Luche, fermier de Maisonnisse, par le chevalier de Langon, accusant réception de lettres de change, parlant des difficultés qu'il a de lui obtenir la place de fournisseur au dépôt des sels à Guéret, ce qui lui « fait croire que les fermiers généraux n'accorde aucun employ qu'en recevant de bonnes étraînes » ; d'un conflit avec les consuls de Guéret qui veulent l'assujettir au logement des gens de guerre, malgré sa qualité de lieutenant des chirurgiens de La Marche (Grenoble, 14 août, 6 novembre 1737, Lyon, 10 mars 1752) ; — à de Massal, chanoine de Brioude, par Robert, au sujet d'une usurpation de dîme faite par le fermier de Beaulieu près Charbonnier (21 août 1778) ; — à Mahieu, procureur au Grand Conseil, par Languet, au sujet d'un procès contre le curé Geneste (Paris, 16 septembre 1727) ; — à Mondon, notaire à Feurs, par

Dutroncy, disant qu'il peut être payé de ses vacations dans l'affaire des religieux de Pommiers ; au dos reçus de Mondon à Luyat, fermier de Verrières (Montbrison, 9 mai 1761) ; — à Monjot, avocat à Carlat, par Dauljoles, au sujet de rénovation de terriers (Mauriac, 31 mai 1658) ; — à Monnate, par Viau de La Roche, lui demandant d'intervenir au sujet de la construction d'un moulin à Alesme (Bourganeuf, 27 juillet 1749) ; — Durosne, demandant du temps pour s'acquitter de sa ferme de Compezière et disant qu'on ne peut compter sur le sr Gentil, comme commissaire à terriers (Compezières, 22 avril, 26 décembre 1749) ; — le chevalier de Ste-Jay, disant de lui faire tenir ses fonds par l'entremise des srs de Villas, négociants à Lyon, et recommandant de retirer un terrier de Chazelles des mains du sr Cochet (Malte, 18 avril 1750) ; — le commandeur de Mâcon, remerciant de l'envoi d'un mémoire, demandant copie de la lettre du grand maître portant levée de la saisie de la commanderie de Bugney, et le nom du commandeur qui a fait la dépouille de La Richardie (Mâcon, 16 juin 1751) ; — de La Marrisière, demandant à être déchargé en partie de la redevance qu'il paye pour une terre qui vient d'être coupée par une nouvelle route (Belleville, 18 février 1759) ; — Lacour, demandant un délai pour s'acquitter de la rente due par les héritiers Giraud (20 juin 1761) ; — Michallet, fermier de Vaux, demandant s'il doit payer « la vingt-quatrième » au procureur des pauvres (Vaux, 22 juin 1761) ; — Pupier, adressant copie d'une lettre du procureur Gelez, qui annonce que le commandeur de Chazelles a été condamné à déposer ses terriers chez un notaire, dans l'instance contre son tenancier Viricel, dit Tholomas, qui prétendait dépendre des recteurs de St-Galmier et des religieuses de Jourcey (Chazelles, 2 décembre 1761) ; — Delarue, disant qu'il a été payé des frais du procès de Vatange-Dodat (Lyon, 18 décembre 1762) ; — le chevalier de Vallin, annonçant l'envoi d'une clef par l'abbé Colombier et d'une lettre au sujet de la nomination du curé de La Verpillière (mars 1765) ; — l'abbé Colombier, annonçant qu'il a convoqué tous les fermiers de Bellecombe à Lyon (Vienne, 20 mars 1763) ; — Pennand (?) ou Perissaud (?) au sujet d'affaires avec les Oratoriens et M. « de Vient » pour la justice de Chavagnat (Lyon, 4, 10 septembre 1761, 14 août 1765) ; — Vacheron, exprimant ses regrets de ne pouvoir plus être le fermier du bailli de Margou, comme il a été celui du bailli d'Ussel, parlant d'une affaire avec la maîtrise des eaux et forêts à Ambert et adressant un état de sa dette pour la ferme de St-Jean La Chevalerie et Montredon (Le Puy, 29 avril 1766) ; — le chevalier de Mons de Savasse, disant qu'il ne peut recouvrer la créance de feu le commandeur Baulme sur la veuve Paruet (Laumusse, 3 février 1767) ; — Desfrançois, curé de Valencin, demandant un arbitrage pour régler ses droits curiaux (Valencin, 8 septembre, 2 octobre 1769) ; — le commandeur Tudert, adressant un paquet de papiers pour la commanderie de Villefranche-sur-Cher (Beaune, 14 septembre 1770) ; — Lanfray, C. et F. Laroche, réclamant ce qui est dû pour le luminaire de leur église (St Pierre de Genebros, avril 1773). — A Monfalcon, fermier de Compezières, par le bailli de Vatange, accusant réception de lettres de change (Lyon, 25 janvier 1758, 12 juillet 1765) ; — Charles Durand, accusant réception d'une lettre de change et demandant une montre (Grenoble, 18 décembre 1769) ; — le bailli de Ste-Jay, accusant réception de lettres de change pour les pensions des chevaliers « du Poet et Despennes, des commandeurs Dauphin et de Villefranche, et donnant des instructions pour les réparations et la rénovation des terriers (Lyon, 20 juin 1770) ; — Monnate, accusant réception de lettres de change sur Bois de La Tour, Guillard frères et Gros et Jorcin, et donnant des instructions pour l'administration du sequestre de Compezière et pour le service de la pension alimentaire du commandeur de Villefranche (Lyon, 25 janvier 1763, 18 décembre 1770, 17 juin, 11 décembre 1771) ; — à Néron par Nivière (?) au sujet de la réfection des terriers de Verrières et de Montbrison (St-Germain-Laval, 28 janvier 1679) ; — à Pastel, procureur à Riom, par Beaufiles, demandant du temps pour s'acquitter envers le commandeur de Chavagnat (17...) ; — à Perretton, procureur à Grenoble, par le chevalier de Coulombière, disant de suspendre toute poursuite contre les chanoines de St Pierre de Vienne et qu'il fera taxer les dépens contre les habitants d'Anjou (Vienne, 20 mars 1709) ; — à Peyron, avocat, sénéchal de Bourganeuf, par de La Forest, adressant un état des frais du procès du commandeur de Charrières contre le sr Taraveau (Montmorillon, 19 août 1689) ; — à Poussy, avocat à Paris, par Brignal, adressant un exploit de la part du commandeur de La Croix-au-Bost (Montluçon, 19 mars 1740) ; — le commandeur de Moussier, au sujet du procès contre Catherine Aubert, veuve Souchart, et contre la veuve Boucherau (Salers, 15 août 1739, 1 février, 2 mai, 27 novembre 1740, 4 mars, 21 avril 1742) ; — à Prinstet, procureur à Dijon, par de Montrichard, au sujet d'un procès entre le commandeur de Larfeuille et le sr Lorichon, pour la réfection du terrier d'Optevoz (Lyon, 26 octobre 1652, 29 décembre 1654) ; — Cachets de Perrin, Ragon, de Langon, de Ste-Jay, Vacheron, Lanfray (?), de Vatange, Monnate, Nivière, Beaufiles, de Moussier.

**48H238 1572-1779.****1572-1779**

## Description physique :

Importance matérielle : 64 pièces, papier ; 14 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées : à Ravet, procureur à Bourg, par Dalain, au sujet de ce que doit le sr Peschet de Montluel au commandeur de Pingon (Lyon, 4 février, Les Feuillettes, 14 avril 1771) ; — à Renaudin, notaire à La Villedieu, par Froment, adressant le mémoire des frais d'un envoyé pour le terrier de Fontenoy-la-Ville (Nancy, 11 octobre 1713) ; — à Rey, commissaire d'extante à Chambéry, par le commandeur Josset, au sujet de la rénovation du terrier de l'Hôpital de Droise ; au bas reçu de 200 l. du sr Rey, du 29 octobre 1760 (Lyon, 19 août 1760) ; — à Rivoire, procureur au Sénat de Chambéry, par Cochet, au nom du commandeur de Montgontier, pour une expédition d'une visite de Chambéry et pour les mappes de St-Michel, Bonne et St-Martin en Maurienne, dont est chargé le sr Barral de Montauvrard (St-Étienne, 8 novembre 1733) ; — à Robineau, avocat à Bellac, par le commandeur d'Arche, pour la continuation du bail à ferme de Champeaux (Tulle, 7 juin 1757, 12 avril 1758) ; — à Robert, avocat, par de Roquefeuil, demandant d'intervenir auprès de l'Ordre pour construire un moulin au « village du Laussier, paroisse de Reculades » (Le Brosquet, par Chaudesaigues, 27 août 1779) ; — à Romain, par le bailli de Brison, lui adressant ses provisions de « garde bois, eaux et chasse de St-Paul » (Romans, 30 avril 1755) ; — à Roux, procureur, rue Mauconseil à Paris, par Rolland de La Platière, au sujet de difficultés avec l'abbé de La Praye pour le mas de La Fay ou de Plaine et le mas et tènement d'Essard, dont l'abbé prétendait payer les droits de directe au seigneur de Liergues (Thizy, 24 juillet, 26 novembre 1704) ; — à Ruet, procureur au Grand Conseil, par le chevalier de Buranlure, au sujet de la justice du Mayet contestée par l'abbaye de Cluny (Le Mayet, 24 octobre 1675) ; — à de Saint-Horent, notaire à Boussac, fermier de La Vaufranche, par le commandeur Lemoyne, au sujet « des collocation sur des biens de Montabret » vendus au profit du Trésor (Paris, 26 septembre, 24 décembre 1768, 7 septembre,

24 décembre 1769) ; — Brousse, même affaire (Paris, 11 février 1770) ; — ordre de Josset, pour faire payer à Saint-Horent une somme de 130 l. 5 s. pour l'affaire contre le sr Place de Montabret (Boussac, 8 mars 1771) ; — à Sappey, notaire, châtelain et receveur du domaine du roi au Grand Lemps, par Faure de Montgirard, demandant un délai pour s'acquitter (Chazelles, 29 octobre 1777) ; — à Teixier, fermier du grand prieuré à Aubusson, par le grand prieur de Vatange, accusant réception d'une lettre de change et disant de s'entendre avec le commandeur Josset pour le règlement des comptes (Lyon, 21 février 1769) ; — à Thomas, notaire et procureur à Brioude, par : Gouttes, au sujet de la réfection d'un terrier (Celles, 22 octobre 1731) ; — Costes cadet, adressant copie de son bail de Loubaysargues (St-Flour, 28 avril 1751) ; — à Troucon, procureur à Paris, par le chevalier du Crouzet de Thianges, pour procédures contre les habitants de « Traslaigue, de Rore et de Montléon » (La Forest, 22 juillet 1572) ; — à Vachot, procureur à Tulle, par le chevalier de Langon, commandeur de La Rochelle, accusant réception d'une lettre de change sur le sr Richon (Bordeaux, 29 avril 1758) ; — à Vellein-Darmais, notaire à St-Alban, par Durret (Les Lombards, 30 juillet 1667), Bosliat (6 février 1670), Vellein (Vile, 30 novembre 1675), Montquin (1675), Molliez (Les Buisnières, 26 septembre 1676), Vivier (5, 13, 28 juillet 1677), le chevalier de Serrières (Serrières, 7 novembre 1678, 1 novembre 1679, 8, 17 octobre 1681, 10 novembre 1682, 28 mai 1686, 6 novembre 1695) Vellein (Vaux, 27, 28 mai 1685), Melliez (La Buisnière, 17 avril 1687), Geliot (Vienne, 10 juin, 10 août 1692), Charvet (St-Savin, 31..., 1 juin, 21 septembre, 30 décembre 1698), et copie de lettres de Vellein-Darmais du 26 mai 1678, au sujet de la rénovation des terriers du Temple de Vaux et de procédures contre les srs de Montbaly, de Garnier et autres. — A de Verdilhac, garde de la prévôté à Loubier, près St-Junien, par Duperrieu, pour liquidation de frais de procédures du bailli de Langon (Bordeaux, 6 juillet 1743, 11 février 1744) ; — le bailli de Langon, au sujet du renouvellement du terrier du tènement de La Garillerie et d'un procès contre le sr Raymond (Bordeaux, 23 mars, 28 septembre, 2 novembre, 8 décembre 1743, 22 octobre 1746, Nérac, 20 janvier 1748) ; — Roussel, annonçant qu'il a fait nommer des commissaires pour l'affaire du bailli de Langon (Paris, 11 août 1749) ; — Brun, adressant un état des recettes faites par feu Duperrieu dans l'affaire Raymond (Bordeaux, 4 février 1764) ; — à Verdin, procureur à Paris, par Garnaud, commandeur de La Tourette, lui annonçant qu'il l'a choisi pour s'occuper d'un procès (La Tourette, 4 juillet 1685) ; — Bouteix, procureur à Riom, adressant des pièces de la procédure contre le sr Montet (Riom, 4 juillet 1685) ; — à Voyret, avocat à Roanne, par Bargirot, au sujet de paiements à faire au commandeur d'Ally et d'une difficulté qu'il vient d'avoir pour la publication du ban des vendanges (Cusset, 22 avril 1716, Le Mayet, 14 septembre 1718) ; — le chevalier d'Ally, recommandant de presser ses améliorissements et disant de ne renouveler la ferme de Bargirot qu'au cas où il aura achevé les terriers (Toulon, 22 août 1719). — Cachets de Rey, Cochet, d'Arche, Roland de La Platière, de Buranlure, de Langon, Vellein, Montquin, de Serrières.

## 48H239-48H240 Lettres adressées à des particuliers.

1613-1773

### 48H239 1642-1773.

1642-1773

#### Description physique :

Importance matérielle : 28 pièces, papier ; 10 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées à la comtesse d'Ally, à Ally, par Bargirot, disant qu'il a adressé des fonds au commandeur d'Ally (Cusset, 1716) ; — à Aufrère, à Changy, par Gorel (?), au sujet d'un terrier déposé à St-Gengoux, et d'empiètements sur des terres de l'Ordre (Rodde-Corchenay (?), 17 octobre 1664) ; — à Aumaistre, chez Guy, secrétaire du roi à Paris, par son oncle L. Aumaistre, commandeur de La Tourette, lui demandant de s'informer de la marche à suivre pour contraindre ses débiteurs (Montmarand, 22 février 1696) ; — à Burelle, « sr des Perraton à Langi », par Laurent, répondant d'une somme de 30 livres pour le sr Brun, commissaire à terriers (La Râcherie, 29 août 1673) ; — à Bouhier, procureur fiscal au Grand Masdiou, par Mahieu, au sujet de poursuites faites au nom du commandeur de Boiry (Paris, 27 mai 1729) ; — à de Champlong, par David et Étienne Borel, au sujet des prétentions du vi-bailli de St-Marcellin sur la justice de St-Sauveur, à l'encontre des droits de la commanderie de St-Paul (St-Marcellin, 27 mai 1642) ; — au comte de Charpin de Genetines, par Mivière, au sujet des terriers de Villemontais et de Verrières (St-Germain-Laval, 21 décembre 1675) ; — à Chevalier, marchand de draps à St-Pourçain, par le commandeur Dufour, lui disant de rembourser le sr Hérald de frais de procédures (Moulins, 11 septembre 1743) ; — à l'abbé de Chevaliers de Changy, à Mâcon, par des Linières, l'avisant que partant pour le Poitou il a adressé les prix faits et les baux de Courteserre à « M. le baly d'Ambert » (29 septembre 1699) ; — à Demeure, au collège d'Autun, à Paris, par son frère, au sujet d'un procès qu'il soutient conjointement avec l'ordre de Malte, contre les habitants de Crozet (Annonay, 18 mars 1707) ; — à « Demonts, au château de Cuilhac », par Guyot, le priant de rappeler une dette à son oncle le commandeur, disant : « Quant aux pommes que vous demandés des lits de La Ronzière, il n'y en avoit pas, parce que le tapissier dit qu'il ne s'en mettoit plus, ainsy ils ont été envoyé de mesme » (Clermont-Ferrand, 3 juillet 1746) ; — à Deroud, fermier de St-Jean, par Robin, curé des Abrets, lui disant qu'il est intervenu auprès du receveur de l'Ordre pour lui faire maintenir sa ferme (Les Abrets, 23 octobre 1728) ; — au père François-Joseph Duban, carme déchaussé à Gray, par Pétremand, disant qu'il a vu le meunier du moulin de Broye qui vient d'être incendié et que des explications seront données au chevalier du Ban (Ougney, 12 août 1727) ; — à Dusavel à Corbelin, par Foche, disant qu'il ne doit rien devoir au commandeur de Serrières (« Recoing », 14 mars 1695) ; — à Foucaud du Mas, médecin à Bourgneuf, par le grand prieur de Vatange, accusant réception de lettres de change et disant qu'il vient de blâmer les officiers de justice de Bourgneuf (20 août 1768) ; — le commandeur Josset, au sujet du fermier Giron et des habitants de Faux, qui s'emparent du puits Guymont (Lyon, 4 avril 1770) ; — à Galliard, à l'Hôpital de Clermont en Savoie, par Bret, disant : « Le vitrier de Seyssel a racommodé les vitres de l'église de l'Hôpital-sur-Dorches. Elles étoient en si mauvais état que s'il avoit encore différé de venir, j'aurois cessé de célébrer, creinte que la sainte hostie ne fut emportée par le vent. Vous vous arrangerez avec lui pour le prix »... ; — à Garin, marchand à la Côte-St-André, par Balmat, adressant copie d'une vente passée par Jacques Allibert, au commandeur de St-Paul et



parlant de rénovation de terriers (St-Paul, 12 mars 1663) ; — à Germain, curé de La Verpillière, par Bailly, curé de Menuefamille (Bonne-Famille), au sujet de la dime de Ponas et de la contribution du commandeur de Bellecombe aux réparations de son église (Menue-Famille, 26 avril 1684) ; — à Mlle Girard, à « Crespol », par Jomaron, au sujet d'un article de la commanderie de St-Paul (Romans, 9 novembre 1724) ; — à Girier, à La Verpillière, par le chevalier de La Porte, le prieur de vérifier les dégâts commis dans la forêt du Temple de Vaux et de rembourser le prix d'un ornement au curé de Vaux (La Côte-St-André, 6 mars 1740) ; — le chevalier de Vallin, lui demandant d'annuler la vente d'une coupe du bois du Fayet (Challes, 17 décembre 1749) ; — à Guyot, à Clermont, par Demont, adressant 100 francs de la part de son oncle le commandeur (Culhat, 18 juillet 1746) ; — à de Joly, baron de Langes, grand bailli d'épée de la province de Bresse, par Rey, au sujet d'une contestation avec le marquis de St-Martin et le curé de Polliat pour la terre de Langes ; disant : « j'ay bien de la joye de la nouvelle que vous m'apprenez que monsieur de Choin est pourvu de la charge de gouverneur de la ville de Bourg de monsieur son père » et donnant un compte des gages de l'office de grand bailli (Dijon, 8 juin, 9 juillet, 29 septembre, 25, 29 octobre 1722) ; — Girard, acceptant avec l'avocat Bataillard de se charger de l'affaire contre M. de La Baume St-Martin (Châlon, 9 août 1722). — Cachets de Aumaistre, Bargirot, Mivière, des Linières, Guyot, Josset, Balmat, Bailly, de Vallin, Girard.

**48H240 1613-1767.****1613-1767**

## Description physique :

Importance matérielle : 24 pièces, papier ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres adressées à Lavigne, maître menuisier à Lyon, par Marion, le prieur d'aviser le commandeur Ragon qu'il avait deux coffres à retirer (Bourgoin, 24 novembre 1722) ; — à madame de Lavorelle, à Montluçon, par le chevalier de Thiange, au sujet d'un décret pour les commanderies et du bref de minorité de son fils (Lyon, 24 juillet 17... ) ; — à de Lemps, colonel du régiment de Bretagne, à Aix-la-Chapelle, par Martinfort, disant qu'au mois de novembre, au lendemain de Rosbach, les hussards prussiens qui l'avaient fait prisonnier, lui avaient enlevé deux billets de 1000 l. que le prince Henri de Prusse n'avait pu parvenir à lui faire rendre, et « on dit que le Ferdinand a envoyé 12 m. hommes à M. le P. d'Issembourg à Hamelen, sous le général Aubert ; nous n'irons pas les chercher, s'ils viennent ils seront les bien reçus » (quartier général de Northeim, 17 septembre 1758) ; — à Magaud, à Beaufort, par le commandeur Guérin, l'avisant qu'il a reçu une somme pour son compte, et lui offrant la ferme de Varessia (Besançon, 25 avril 1755) ; — à Martel, bourgeois de Lyon, par Habrard, au sujet de ce qu'il doit au commandeur de St-Maurice (St-Vallier, 1 décembre 1709, 31 janvier 1710) ; — à Michaud, directeur des postes à Rumilly, par Pottier, réclamant ce que lui doit le commandeur de Compezières (Chambéry, 23 juin 1763) ; — à Mathely, marchand à Esmoutiers, par le chevalier de Mantry, au sujet de réparations au moulin et à l'église de Ste-Anne (Poligny, 15 avril 1714) ; — à de Naberat, « intendant des maisons de messieurs de Bassompierre et du comte de Fiesco », par son frère Anne, au sujet de l'affaire de La Roche-Chauvel, contre les tenanciers d'Aujols, d'une autre contre Pierre Perinal, chanoine de St-Martin et vicaire de St-Sernin de Brives (Limoges, 7 septembre 1617) ; — à Rey, curé de St-Romain-en-Gal, par Jourdain, lui disant que toutes les îles du Rhône sont du Lyonnais, et que par suite il peut exiger la dime dans celle du Chapeau-Rouge, comme étant de sa paroisse (Condrieu, 8 avril 1728) ; — à de St Martin, agent de la comtesse de Beaumont-Brison, au château des Roses à Tain, par Nivière, disant qu'il a écrit au sr Perreton, pour le commandeur du Saillant (Belley, 26 août 1741) ; — aux chanoines de St-Paul, à Lyon, par le chevalier de Mons de Savasse, commandeur de Laumusse, au sujet de différends pour des terres à Replonges et Crottet ; disant que rien n'est plus variable qu'un sentier « suivant l'intérêt de ceux qui les font pour la commodité de leurs maisons qui changent également de place dans cette province, lorsque le sol leur est devenu incommode ; et comme elles ne sont qu'en bois et torchis, les charpentiers les mettent sur des rouleaux pour les transporter au gré des propriétaires, sans en oter les planchers ni la tuile »... (Laumusse, 10 mai 1767) ; — à l'abbé de « Salhenc », prieur de Bromont, au petit séminaire de Clermont-Ferrand, par le chevalier de Laube, proposant un accommodement sur le conflit qui s'est élevé au sujet des dîmes « d'Arce et de Briffons », relevant de la commanderie de Tortebesse (Bron, 14 février 1754) ; — à François de Sales, évêque de Genève à Annecy, au sujet du membre de Croset, relevant de la commanderie des Feuillettes (16...) ; — à Savarin curé de l'Hôpital sous Dorches, par le commandeur Josset, demandant de faire parvenir le consentement des parents pour le mariage de Jacquemine Guay, et donnant l'ordre au sr Monfalcon, de rembourser les réparations faites par lui (Lyon, 17 août 1759) ; — à Siccauld, chanoine de St-Nizier, aumônier de l'archevêque de Lyon, à l'hôtel d'Entragues, à Paris, par de St-Georges, bailli de Lyon, au sujet de son conflit avec les marguilliers de St-Georges de Lyon ; — à de « Sirti », lieutenant-colonel du régiment de La Ferronnays, à Lyon, par Lamotte Baracé, remerçant d'un prêt fait par l'intermédiaire de M. de Lafay, et disant : « nous ne savons point encors les cartiers qu'on nous destine, nous partirons le dix sept, à ce que l'on dit ; Pisequiton (?) est randue du neuf ; le siège de Millan est comansé, on dit mesme la tranchée ouverte. Nous bordons isi Lolio (Acalvalon) », 14 décembre 1738) ; — au chevalier Teyssier à Valence, par Flandy, au sujet de la liquidation de La Rivoire (Montpellier, 26 juillet 1734) ; — à madame de Valay, par Simon, annonçant qu'il vient de faire tenir 600 l. au chevalier, son fils ; — à la duchesse de Ventadour, par de Lemps, commandeur de Vienne, disant qu'il ne peut prêter foi et hommage pour la baronnie d'Herment (Lyon, 16 juin 1613) ; — à de La Vilatte, par son fils, le chevalier parlant de l'affaire de Verdilhac et demandant de lui envoyer un bon chien par M. de La Roche-Beaucourt (Malte, 28 août 1762) ; — à Villion, à Chazelles, par J.M. Bochetel, au sujet de l'installation d'un garde-chasse (Montbrison, 5 janvier, 7 février 1738). — Cachet de Naberat.

**48H241-48H242 Lettres sans adresses.****1658-1788**

**48H241 1696-1791.****1696-1791**

## Description physique :

Importance matérielle : 46 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres écrites par : Aguirand, remerciant de ce qu'une ferme de dîme lui a été concédée et disant que le curé de Chazelles payera 30 l. d'étrennes (Bellegarde, 21 janvier 1781) ; — le chevalier d'Arginy, au sujet de la saisie de sa commanderie, et demandant l'arbitrage du comte de Montceau pour un conflit avec un maître de forges (Toulon, 25 octobre 1716) ; — Armand, pour un procès avec le curé de Polliat (Bourg, 19 août 1722) ; — Arnaud, pour un règlement de compte avec le sr Tuilan (Vernoux, 4 janvier 1720) ; — Madame de Bally, parlant de la mort des srs Hussenot, Monfalcon, Guillermain, du marquis de Faverges, du mariage de sa nièce avec le chevalier Favier, de l'état précaire de madame de Pingon et de l'installation de son neveu (Chambéry, 11 mai, 16 juin 1787) ; — Bargon-Dujaunay, demandant une lettre de recommandation pour M. « Debourdon », commandeur de La Râcherie, et au sujet d'un payement à faire au sr Bonjeran et d'un arrêt à faire enregistrer à St-Flour (St-Pourçain, 27 septembre 1767, Bayet, 30 avril 1768) ; — Bichard, dénonçant M. de La Grange, juge de Montaigu, qui empiète sur la justice de Bussière (Montaigu, 15 août 1729) ; — Boullu, notaire, au sujet des fermiers du Temple d'Ornacieux et recommandant d'acheter des liqueurs du couvent de Ste-Ursule à sa fille la religieuse (La Côte, 23 mars 1765) ; — Bouvier, demandant un secours (St-Antoine, 28 janvier 1780) ; — Boyer, demandant de présenter au chapitre les améliorissements du commandeur de La Valdizère (Besançon, 2 novembre 1759) ; — le bailli de Brison, commandeur de Mâcon, au sujet d'une contestation avec l'archevêque de Lyon, pour la dîme de Pepsieux (Tournon, 5, 19, 26 février 1765) ; — le commandeur Gaetano Bruno, au sujet de la régie de sa commanderie de Vivier et Farge (Malte, 10 décembre 1791) ; — Cabeuil, adressant une lettre de M. de Marsay et parlant d'un procès de La Renaudie ; — Cailhe, au sujet d'un conflit avec la maîtrise des eaux et forêts pour une garenne de La Tourette (Riom, 8 avril 1788) ; — le grand prieur du Chapitre de St-Antoine, adressant un état remis par le commandeur de Menon (Tullin, 9 mars 1787) ; — Chandée, au sujet de dégâts commis dans les bois par les gens de M. de St-Martin, d'un assassinat à Polliat, de l'arrivée de douze compagnies du régiment d'Orléans à Mâcon, et d'une circulaire de l'intendant demandant aux curés de l'instruire de tout ce qui se passe dans leurs paroisses (Chandée, 27 octobre 1723) ; — Chomel, adressant le mémoire de ce qui lui est dû pour le procès contre le prieur de Trachin (Annonay, 21 octobre 1759) ; — Coharde annonçant qu'il a fait enregistrer un arrêt du Conseil et qu'il s'est entendu avec le bailli de Montchamp au sujet de l'affaire Vaissier (St-Flour, 5 novembre 1768) ; — Confolat, au sujet d'un procès avec l'abbé de Cluny (Le Mayet, 24 avril 1696) ; — Dalbais, adressant une consultation d'avocat (Grenoble, 12 mai 1758) ; — Danthon, prieur de St-Antoine, au sujet de ce qu'il doit à l'Ordre de Malte, du vin de l'Argentières et de l'église St-Antoine de Vienne (Vienne, 1 janvier 1778) ; — Darles, curé de Mogneneins, pour un accord à intervenir au sujet de la dîme du blé dont il donne une évaluation détaillée (4 août 1785) ; — Daudé, disant qu'il procède aux réparations, de Montchamp, Jabrun, La Vayssenet, Lagarde, Loubeyssargue, et parlant du procès Vayssier (Chaudesaigues, 10 août 1776) ; — Delamare, au sujet d'un procès avec le duc d'Orléans pour une seigneurie relevant du duché de Montpensier (Paris, 11 juillet 1749) ; — Descloseaux, adressant un arrêt rendu contre le sr Bichonnière (Paris, 14 octobre 1676) ; — le commandeur Desfrançois, au sujet de son conflit avec les sociétaires et marguilliers de son église (St-Georges) et le receveur de Caissac (Lyon, 4 juin 1737) ; — le chevalier Desgouttes, pour poursuites contre madame du Chiroux (Moulins, 5 juin 1761) ; — le commandeur de Digoine, parlant des srs Terret, Bargirot, du Quesne, La Varenne, du bailli de Bellefontaine et du marquis d'Alligre (Le Palais, 7 mai 1715) ; au sujet de son neveu le chevalier et de la peste en Provence (Bugney, 23 avril 1729) ; — Duc, au sujet des fondations des chapelles Ste Anne, Ste Catherine, Ste Croix ou St Roch, fondations que les abbés de St-Antoine, étaient d'avis d'abandonner (Roibon, 4 janvier 1784) ; — Fayolle, fermier de St-Paul, faisant valoir les services par lui rendus à la commanderie pour demander continuation de sa ferme (Romans, 7 août 1747) ; — Givodan, au sujet de l'eschute de Montbéliard (Paris, 10 juillet 17...) ; — Guyot, au sujet des commandeurs de Ste-Jay et de Sales (Lyon, 20 novembre 1750) ; — Hennequin, adressant une lettre de change sur le sr Lemoine, demandant les titres du curé de Matour (Lyon, 15, 22 septembre 1766) ; — le commandeur Josset, curé de St-Georges, disant qu'il a remis une lettre au receveur de Vatange (Lyon, 12 août 1758) ; — « Laloue de Soufransou », au sujet d'un conflit avec des tenanciers de l'Ordre et le « nommé Tandoux, de Saint-Nicolas, curet de la paroisse, qui est le plus insigne fripon et le plus grand chicaneur qu'il y aye dans quatre provainse » ; — Lapeyré, au sujet du procès contre les Augustins de Gannat et d'« Enezac » (Riom, 11 mars 1743) ; — le chevalier de Laube, félicitant de la rédaction du bail passé avec le sr Pupier (Bron, 19 novembre 1747) ; — Lecœur, disant que le grand-maître lui a déclaré que « Le vénérable bailli de Lescheraine est absolument maître d'aller à Turin ou à Paris, et de demeurer dans l'une ou l'autre de ces deux cours, tant qu'il le jugera à propos ou pour le bien de son grand prieuré ou pour ses affaires personnelles » ; parlant d'une lettre du roi de Sardaigne, du commandeur de Caissac et du chevalier de Ribeyrac (Malte, 3 janvier 1730). — Madame de Lignerac, adressant une somme à payer au sr Constant et parlant de Madame de Salers (Paris, 16 janvier 1734) ; — le commandeur Lora, au sujet d'une requête présentée au roi de Sardaigne, par le commandeur de Villefranche (Turin, 9 mai 1764).

**48H242 1658-1788.****1658-1788**

## Description physique :

Importance matérielle : 44 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres écrites par : — Marchant, disant qu'il part pour Compezières au sujet des réparations (Annecy, 9 février 1750) ; — Mathias, pour un conflit avec l'archevêque, au sujet d'un curé de mauvaise vie (Condrieu, 20 juillet 1672, 26 juillet 1674) ; — Le

chevalier de Maupas, retournant de la fausse monnaie et recommandant de faire payer les fermiers (Lyon, 9 novembre 1658) ; adressant copie d'un passage d'une lettre de Larfeuille sur un procès avec MM. de St-Just (Lyon, 3 mai 1679) ; — Mayet, au sujet des vignes de Bessin et de réparations à Roybon (St-Antoine, 5 janvier 1788) ; — Mazière, demandant un blanc-seing pour toucher une pension, parlant de vin de Côte-Rôtie envoyé à M. du Thil et disant : « On ne parle icy que des action sur l'Occident. Vous avez sçu que dix mille personne y ont fait de gros prests ; les nouvelle action qui ont esté créé depuis ont esté donné par faveur à tous les seigneurs de ce pei, jusque au roy et au prince qui en ont pris, et à présent tous les plus gros seigneur du royaume sont devenu marchand, il achète du papier et le revende eux-mesme publiquement, personne ne s'en fait de paine. Les action gagne à présent trois cent vingt de proffit sur chaque cent livres... On a réuni à la compagnie des Indes les recepte généralle des finances de tout le royaume ... M. Laz a une cour plus belle que celle de M. le Régent. On ne parle que de M. Laz ; il faut convenir que c'est un grand génie. La Chambre ardente et allez en Bretagne où l'on prétend qu'il y a eu un soulèvement et il y a eu ordre d'y envoyer vingt-cinq mille homme. On assure que l'on va faire vingt nouveau régimen, mais qu'il n'y aura point de colonel. On assure aussy que l'on rétably les major de cavalerie » (Paris, 17 octobre 1719) ; — l'abbé de Montauban, s'engageant à payer un billet souscrit par son frère le chevalier (Valence, 20 décembre 1739) ; — Mornand, au sujet de la remise de terriers des membres de Fay et de Ventrigny (La Clayte, 25 février, 5 mars 1749) ; — le commandeur de Moussier, au sujet de poursuites contre les fermiers de Carlat de l'Hôpital Barbary et du Monteil-au-Temple (Salers, 6 juillet 1726) ; au sujet de poursuites contre les demoiselles « Valiant et d'Alliane » et donnant les confins des terres possédées dans sa commanderie par le sr Coustin (?) (Le Feuilloux, 25 mars 1741) ; adressant copie des privilèges de l'Ordre et parlant de rénovation de terriers (Salers, 3 février 1743) ; — le chevalier de Noblet de Chênelette, commandeur de Bugney, adressant le mémoire du sr Baudinot de La Salle (Digoin, 10 septembre 1754) ; — Nouvelle, réclamant ce qui lui est dû pour réparations faites par lui pour le grand prieur de Lescheraine (Le Luiset, 20 février 1749) ; — Perrussel, au sujet d'une affaire à régler et d'une prochaine visite ; — Pertuisot, au sujet de la commanderie d'Aumônières, Bourbonné, la Grange-au-Bois, des habitants de Piercourt (Piercourt, 14 avril 1785, 24 mai 1787) ; — Plaissonnet, dit Lépine, au sujet d'une coupe de bois (St-Sauveur, 15 octobre 1782) ; — Palissard, au sujet d'une coupe de bois (22 décembre 1748) ; — le commandeur de Ponchon, au sujet d'une procédure pour la dîme et la taille de Monteux (Lyon, 17 juin 1676) ; — le commandeur Ragon, au sujet de poursuites contre les tenanciers de sa commanderie et le sr Lesmille (?) de Villejésus (Riom, 24 mai 1712) ; le chevalier de Felines de La Renaudie, au sujet de la mort du marquis d'Ussel, de la commanderie de Carlat, du commandeur de Bosredon, de titres du Temple d'Ayen et de St-Jean de Donne (Brives, 31 octobre 1771) ; — le chevalier du Rollet de Pougny, intervenant en faveur de la veuve Millet, de Juliéna, attachée au service de la marquise de Chevrières (Paris, 27 juin 1782), y joint minute de la réponse du 2 juillet ; — de Saint-Horent, au sujet de la vente Montabret (Montluçon, 18 avril 1770) ; — Madame de St-Julien La Renaudie, au sujet des couches de Madame de « St-Ginie » et de son fils, dont le précepteur lui écrit qu'il lui apprend « le catésimme. Voilà bien de quoy satiffère un père et une mère, il me samble que l'istoire de Franche et ottre bonne coze apprendre conviendret à un gentilhomme avec le catessime. Ce mr nous dist qu'il luy ouvre l'esprit an luy fezant apprendre le catessime ; voies monsieur si nous orriions anvoy à Lion mon fis pour pareille coze ; dans la moindre mezon on aprnant autant à leurs amfan » (La Renaudie, 6 septembre 1731) ; — le chevalier de St-Maurice Châtenois, commandant le quatrième escadron du régiment de cavalerie de Chabrilland, au sujet du sr d'Hannesay, qui, dit-il, « at trouvé le secret, sans que luy ny ses ayeuils ayent jamais servit, puisque son père étoit maître de forge, de se procurer la croix de St-Louis, de plus il at osé lever sans aveu de la cour, en mil sept cent trente-trois, une compagnie de dragon à son aîné, ce qui est un crime de laize majesté ; cependant il a trouvé le secret de la faire aprouver et d'en obtenir la commission ; il at encor réussy à en faire lever une de cavalerie, l'an passé, pour le régiment de Levi, à celuy en question de la croix, et a l'insolence de faire porter à son troisième fils, qui est mousquetaire, le nom de Saint-Vallier ; qui est celuy des cadets de la maison de Poitier. Il s'est fait de plus patenter compte, et fait nommer son aîné le marquis de Beaujeu ; il at surpris un abbaye de fille de conditton de notre province que l'on nomme Migette, où il at fait entrer et recevoir ses filles »... et contre lequel il demande protection pour arriver à se battre, soit avec lui, soit avec ses fils (Valenciennes, 14 octobre 1744) ; — le chevalier de La Sone, au sujet de la dépouille du commandeur de Maugiron (La Sone, 28 décembre 1720) ; — le comte de Vallin d'Hières, retournant une copie de terrier, parce que l'ignorance du copiste « luy a fait prandre le nom de Pesieux pour Epoisse, et ce terrier au lieu d'estre de vottre commanderie est de celle de Montjouvant » ; et remerciant de renseignements sur la maison de Grollier (Neuville-les-Dames, 24 novembre 1745) ; — Vacheron, demandant la cure de St-Jean ou celle de St-Just pour son beau-frère (Le Puy, 11 novembre 1760) ; — le grand prieur de Vatange, au sujet des curés de Bellechassagne et de Chavagnat et d'une réparation à la cure de St-Sulpice (Lyon, 4 juin 1760) ; — Vellein-Darmaiz, chargeant son correspondant de le rappeler au souvenir du notaire Cassille pour obtenir règlement de son compte dans la procédure pour les dîmes du Temple de Vaux (26 mai 1708). — Fragments. Lettres non signées et sans adresses faisant mention : — d'abus commis par les officiers de justice de Roanne, le curé de St-Martin-La-Sauveté, le prévôt de Tournon, les habitants de « Royolz, du Mas de Berger », les officiers de justice de Montredon (Annonay, 12 juin 1705) ; — de l'affaire Rolland, de la veuve Renaudin, des dîmes de Baverans, commanderie de Dôle (Lyon, 20 mars 1742) ; — du sr Laumond, accepté comme fermier de Bourgameuf, sur la recommandation du « sr Guyau de La Roche et de madame du Saillant de St-Prié » (Lyon, 5 avril 1748) ; — du sieur Isnardi, et du procès pour la cure de St-Georges (Paris, 29 novembre 1750) ; — du procès du bailli de Brison contre les srs Rolland (St-Marcellin, 25 septembre 1762) ; — du procès du bailli de Margou contre la veuve Roux, d'un autre contre l'abbé de St Pierre de la Tour, et de la nécessité de refuser au roi l'aveu et le dénombrement pour le grand bailliage (Lyon, 29 septembre 1772) ; — du privilège d'entrée en franchise d'une certaine quantité de vin à Lyon ; — du curé des Abrets, accusé d'avoir insulté la fille de son seigneur, mais « cette demoiselle estoit soupçonnée d'avoir un commerce avec un homme qui ne lui fait pas honneur » ; de l'évêque de Limoges, des revenus du Trésor, des bois de Bourgameuf et de Leureuil, des terriers de Bourgameuf et Bellechassagne, du commandeur de Thianges, du fermier du temple de Braise, du procès de Prades ; — d'arrangements avec le bailli de Lyon, de sa dépouille, des preuves de Châteauevert ; — de la mort du commandeur de Carlat. — Minute d'une lettre du grand prieur de Lescheraine ? pour faire intercéder auprès du roi de France, dont en qualité de grand prieur il est conseiller d'État, contre les décisions du grand-maître qui lui ont interdit les cours de l'électeur Palatin et du roi de Sardaigne, décisions inspirées, dit-il, par la cour de Vienne « jalouse à l'excez de la confiance dont m'honore M. l'Électeur Palatin auquel j'ay eu occasion, dans deux affaires essentielles, de faire ouvrir les yeux sur ses véritables intérêts, qui ne s'accordoient pas avec les veues et les propositions de l'empereur, ses ministres et ceux de l'Électeur mesme, qui dans la juste apréhension de sa fin prochaine sont dévoués et vendus à la cour de Vienne... Il s'est trouvé dans circonstances, où j'ay dû luy faire sentir que ces

véritables intérêts n'estoient pas de se prester et de se sacrifier luy et ses états à ceux de la maison d'Autriche. J'ay fait gloire d'en convaincre quelques-uns de ces ministres, je voudrais l'avoir pû faire plus utilement pour luy et pour la France »...

---

**48H243-48H697 Comptabilité.**

**1374-1793**

---

**48H243 Traité de l'office de receveur (en italien).**

**1718**

Description physique :

Importance matérielle : 4 et 196 pages.

Genre/Carac. phys. : Imprimé

« Trattato dell'ofizio del ricevitore e de' procuratori del comun tesoro, fuor di convento e straordinari, diviso in capitoli e punti, opera del fu vener. gran prior di Lombardia fr. Gio.-Maria Caravita, ridotta all'uso del buon parlare Toscano e della perfetta ortografia, dal vener. balio fr. Gio.-Battista Spinola, ricevr generale della sacra religione Gerosolimitana, in Borgo Novo, nel marchesato di Roccaforte, nella stamperia di Antonio Scionico, stampatore camerale, con lic. de' sup. (titre gravé par S. Merelo) : (p. iii). Lo stampatore a chi legge ; (p. 1) Capitolo primo : D'alcune notizie piu universali intorno ai ricevitori, e del loro oficio intorno alle risponzioni ; C. 2. Dell'oficio del ricevitore intorno al diritto del passaggio ; C. 3. Dell'oficio del ricevitore intorno al diritto dello spoglio ; C. 4. Dell'oficio del ricevitore intorno ai diritti del mortorio e vacante ; C. 5. Dell'oficio del ricevitore contro i debitori del comun tesoro ; C. 6. Come debba il ricevitore impiegar' il danaro della religione ; C. 7. Dell'oficio del ricevitore nel conservare il danaro della religione ; C. 8. Del conto che deve rendere il ricevitore del danaro della religione ; C. 9. Di varie obbligazioni del ricevitore, toccante il rendimento e soldo dei conti. Della consegna che deve fare il ricevitore al suo successore del libro de' conti, dello stato della ricetta e de danari e altri effetti del Tesoro. Del tempo nel qual deve rendere il ricevitore il suo conto finale, e delle pene che incorre rimanendo debitore. — (p. 181). Trattato de' procuratori del tesoro, fuor di convento. — Table des matièrès. — In Borgo Novo, nel marchesato di Roccaforte M DCC XVIII, nella stamperia di Antonio Scionico, stampatore camerale con licenza de' superiori. — Errata.

---

**48H244 Compte du receveur.**

**1374-1375**

Description physique :

Importance matérielle : 4 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Compte mentionnant les commandeurs suivants : « In Arvernia : preceptor. . . . . de Cellis, Carlati et Salvitatis Auril. ; Chelhaci, Ripperie, Bastide et Badelle ; Olosii ; Rauserie ; de Chanonat ; Curteserre ; Secur ; de Bordellis ; Folhosie ; Tortebeffe ; Pontisveteris, Ysde, Payrnehac ; Turrete et Chasell. ; Marchie et Rascherie ; Paluelli ; de Raidans et Otvers ; Rongeriarum ; de Angleures ; de Colongiis et Pontenay ; de Felhoz ; de Bou ? ; d'Espinacye ; In Bituria : Buxerie et Vallisfranchie ; Corsageti ; de Laz Maitz ; Vallis Sancti Johannis ; Mayniloci et Ardenay ; de Fargiis ; Castrinovi ; de Burg. ; Loci Dey ; Ulmitrandi ? ; de Jussy cum Omery ? Villefranchie ; de Lerolis ; de Bilde et de Ryales ; de Cellet. ; de Beauchass. ; In Lemovic. de Vivers ; de Bleudes ; de Bressa ; Crucisaubaldi ; Montellii ; Nabayronis ; Cambarelli ; de Morterolis ; Malareti ; de Gentibus ; de Feners ; de Palhers ; Bellechass., Cortes, Bronlefa, Puybonion, le Palais ; de Crebanas ; de Talami ; de Codere ; de Prunha ; de Argentat ; Curamonte ; Bellivisus et Anglate ; de Monte ; de Ahempt ; Sancti Moricii et Chomon ; d'Ayzac et Alassac ; Ville Maur. et Sancte Anne ; de Salv. et Comberii ; de Manhac ; de Charempnac, Relhac ; Melhaguet et Esterdel ; Mansorum Dey ; de Banldez ; Burginovi ; Polhacii, Ville-Jhesus, Crucis de Mes., Annat, Champeux ; Esperdeler ; Chavanhac ; Carrer. ; in Burgundia, infra regnum : Chasal. ; Vicar (Verreriari) ? et Mizilleis ; Belleville ; Sancti-Romani ; extra regnum : Lugduni ; Sabaudie ; Visil. Sancti Pauli et Monteilz ; Calme ; Dole ; Ville Dey ; de Salas ; de Montsinheo et de Vaut ; de Loyna ; Fagie et de Varast. Varissie ; Mussie ; Foliorum ; Bellecombe et Ernaceo ; de Genevez ; Turris.

---

**48H245-48H697 Registres de comptes, pièces justificatives.**

**1500-1793**

Les cotes 640, 644, 648, 651, 655, 657, 662, 668, 671, 676, 679 concerne l'administration des biens de l'ordre de Saint-Antoine de Viennois, réunis à Malte.

---

**48H245 1500-1544.**

**1500-1544**

Description physique :

Importance matérielle : 22 pièces, papier ; 1 parchemin ; 1 sceau.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Inventaire des biens de Pierre Lyautier, commandeur de Farges : « une sejeuble de soye vert doublé de toille noire dont la croix de devant et derrière a d'or de bassin ;... couverture de frise rouge ;... tablier de leyne à mettre sur la table, fait de verdure de rouge et de jaulne ;... troys pintes et une thiercière d'estaing avec une choppine aussi d'estaing ;... troys piesses de toille painctes, dont en l'une des piesses y a ung crocifiz, saint Laurent, saint Sepbastien, sainte Christine et saint Christofle ; en l'autre desd. pièces sont les neuf roys, en l'autre desd. pièces, exaltacion Nostre-Dame, saint Estienne, saint Appollinaire ; item plus une autre petite pièce où il y a ung homme et une femme painctz ;... une coulevrine de fer à main ;... ung voulgé ;... une arbeleste desgarnye avecques son pié de chièvre et ung braquemart » ;... inventaire de titres de Farges, « Maigno » et temple de Beddes (5 décembre 1500). — Inventaire des meubles de « La Chaul-en-Vaux » après la mort du commandeur Antoine de La Tour : dans la chapelle reliques des saints Léger, Antoine, Étienne, Laurent, Blaise, Maurice, Georges, Jean-Baptiste (9 septembre 1502). — Accensement pour trois années à Antoine Trenlauhe, de St-Ferréol près Brioude, du membre de « Ferrérolles » dépendant de Courtesserre, par « Ymbert de Beauvoir, bailli de Leureul, et commandeur de Courtesserre, Saint George de Lion, La Marche Mayet, Metz en Lorraine et Lachal » (24 septembre 1509). — Accensement pour un an, par Claude de St-Priest, commandeur de Chambereau, receveur, à Antoine Rollyn, notaire à « Croppiers », de la commanderie de Courtesserre (Chazelles, 3 juin 1510). — Ordre donné par « Philibert de La Forest, mareschal de Rhodes et commandeur de Montchalm », lieutenant capitulaire du grand prieur, à Antoine de Clavaisson, commandeur de Villefranche-sur-Cher, de contraindre les curés de sa commanderie à payer la dîme pour l'année 1512 (Lyon, 1 juin 1513) — sceau de Ph. de La Forest. — Accense de Courtesserre, vacant par la mort du commandeur Pierre de St-Symphorien, passée à Jean Dulac, par Guillaume Le Groin, commandeur de St Georges de Lyon et receveur de l'Ordre (29 avril 1519). — Testament fait à la suite d'une chute de cheval par Pierre de St-Symphorien, commandeur de Courtesserre, qui nomme pour exécuteurs le chevalier Jacques de La Barge et Laurent de « La Aye », commandeur de Puy-de-Noix (18 avril 1519). — Nouvel accensement de la commanderie de Courtesserre à Ymbert Dulac, par le receveur Le Groin (6 juin 1519). — Dépouilles d'Étienne de l'Orme, docteur en médecine à Vienne, Claude Stivens, barbier, et Mathieu Vialis, textor, sulorgicus et civis Vienne, constatant que l'apothicaire Pierre Dubois, a fourni à Louis de La Bastie les médicaments dont il produit le compte au receveur, y joint le compte (14 juin 1520). — Circulaire de Jean Gay, official de Lyon, pour faire publier la bulle de Léon X *Leo episcopus... dilectis filiis Aniciensis et Lugdunensis ac Bisuntinensi officialibus... Significaverunt nobis dilecti filii magister et conventus Rhodi Hospitalis Sancti Johannis Jherusalem quod nonnulli iniquitatis filii... Datum Rome, apud Sanctum Petrum, anno incarnationis dominice millesimo quingentesimo decimo nono, octavo kal. marci, pontificatus nostri anno septimo* (22 février 1520), portant excommunication contre ceux qui s'étaient, au préjudice de l'Ordre, emparés des biens de feu Louis Lambert « alias Nyco », commandeur de Dôle (Lyon, 31 mars 1521). — Compte de la dépouille de « Pierre de Salignac, en son vivant commandeur du lieu du Fresne dit l'Ospital, rendu par Jean des Roches, commandeur de Villefranche-sur-Cher, au receveur Guillaume Le Groin : robes de camelot noir fourrée de panne noire, vendue 9 l. t., de drap noir fourrée de panne blanche, vendue 100 s. t. ; « à Jehanne, niece dud. feu sr commandeur du Lieu Dieu, frère Pierre de Salignac, la somme de vingt livres t., pour ses saliers et services de huit années qu'elle a servy et demoré en l'ostel dud. Lieudieu... Item plus a esté bailhé à lad. niece deux septiers de blé seigle, mesure dud. hospital, neuf chefz de brebis et quatre aignaux, une vieilhe robbe fourrée de panne blanche des robes dud. feu sr commandeur » (10 juillet 1522). — Expédition du procès-verbal de la dépouille de Laurent de La Haye, commandeur de Puy-de-Noix, mort à « Tallente », dressé en 1520 par Guillaume Le Groin, receveur : « pièce de toille de chanvre plaine, tirant dixsept agulhons, laquelle a esté vendue à messire Jehan Deru, comme au plus offrant, à raison de deux solz six deniers pièce l'agulhon que monte la somme de quarante-deux solz six deniers... autre pièce de grosse toille de chanvre, tirant dix-neuf aulnes sive agulhons... une robbe de gris obscur fourrée d'aigneaulx noirs... une autre robbe sangle de tanne garance, une autre robbe de drap noir sangle, toute neuve,.. deux paires de chausses blanches,.. un saye d'ostade noyre à demy manches, tout sangle et usé... une robbe d'ostade noire de Chippees fourrée d'aigneaulx noirs, laquelle a esté portée, et pour ce que ne l'avons peu vendre audit Tallente, l'avons faicte pourter à Lion, où despuys a esté mise en vente et vandue la somme de dix livres dix solz tournoys... un cheval de poil bayard obscur »... inventaire des papiers... dépenses (3 août 1522). — Procuration passée par Claude de « Samperiet », commandeur de Chamberaud, à Étienne de Mons, sergent d'armes, Philibert de Guandeau, curé de Bourgneuf, Pierre Turonchon et Antoine Trompedon, pour l'administration de sa commanderie (Rhodes, 15 mars 1523 n. s.). Seing du notaire Vincent Ruffini. — Inventaire, après le décès de Resmond Rogier, bailli de Leureuil, commandeur de Montchamp et de La Vaufranche, dressé par le commis de Jean le Loup dit Beauvoir, commandeur de Laumusse et receveur, des « meubles et utancilles de la maison et membre de Charbonnyères et à Chaulhac » (18, 19 juillet 1525). — Bail à ferme passé par Guillaume de Grôle, commandeur de Villejésus, aux frères Mathurin et Pierre Mazeroux, de la moitié du membre de Lespardillière (Lussac-les-Églises, 8 juin 1530). — Inventaire des titres de la commanderie de Montchamp, conservés à Charbonnier et des meubles de Charbonnier et de Chaulhac : « les livres : Item une bible latine, une bible greque, Annotations Erasmi super novum testamentum, Chylas Erasmi, Julii Firmici epigrammata antique urbis Polinthea, Jehan Le Mère de Belges, de bello Rhodiano, Jacobus Fontanon le livre de dés, Franciscus Petrarcha de animalibus, Imperatorum, Encomium Erasmi, Lucian en grec deux volumes et ung en italiem, Esopi vita en grec et latin, Theodorus Rhodius de mirabilibus nove et veteris urbis Rome, quatre livres grecz escriptz alla main, de vita Esopi grec, grammatica Lascari, ung livre grec, couvert de rouge, phalteriom grec, commentaria in septem tragedias Sophoclis, Ysocrates grec, des papes histoires, latin, pronostiquation rompue, vieulx establissements ». Au bas prise en charge de Jean Roulland, curé de Charbonnier et reçu de Désiré Chevrier, bailli de St-Georges, commandeur de Montchamp (Charbonnier, 27 mai 1531, Lyon, 21 octobre 1534). — Copie de l'adjudication de la ferme de Lespardillière par le commandeur Guillaume de Grôle à Pierre des « Boygs », dernier enchérisseur (Lussac-les-Églises, 20 mai 1538). — Louis Bournisien, procureur de Giraud Romey, curé de Chazelles, donne à ferme les revenus de cette cure à Pierre Grégoire, prêtre habitué (Chazelles, 20 février 1539). Y joint la procuration passée à Pierre Bournisien, le 19 février. — Ratification de l'accense de la commanderie de Charrières, faite par le commandeur Antoine de Chaslus (2 juin 1538). — Bail du vacant de la commanderie de Villejésus, passé ; après la mort du commandeur de Grôle, aux frères Pierre et Mathurin Mazeroux, par Antoine de Chaslus, commandeur de Charrières, procureur du commun trésor, et Georges de Vauzelles, commandeur de La Tourette, receveur (Lussac-les-Églises, 1539). — Copie du « desnombrement des cens et rentes deubes à la commanderie et seigneurie de Montredont, suyvant une vieille liève prinse par feu mre Jacques Ardailli, greffier de lad. seigneurie, sur ung terrier faict en l'année 1540 et 1541, estant pour lhors commandeur dud.

Montredon, religieuse personne frère George de Vauzelles ». — Copie du « dénombrement que fait au roy noble et religieux homme frère Jean Thomassin, commandeur de la commanderie de Saint-Paul en Dauphiné, et du membre ou chappelle de Saint-George lez la ville d'Annonay en Viverois, dépendant de la commanderie de Devesset ; des biens nobles, fiefz et rièrefiefz qu'il tient et possède aud. pais de Viverois et lieux circonvoisins.... led. dénombrant est tenu faire aulmosne aux pauvres en pain, dans le cloistre dud. membre (de St-Georges), deux fois la sepmaine (de la Toussaint à la St-Jean), à sçavoir le lundi et vandredi, à laquelle aumosne, chascune fois, y a environ de quatre à cinq cents pauvres »... (Nîmes, 17 avril 1540). — État du revenu annuel de la commanderie du temple d'Ayen, dressé en 1544, par Claude Cellaryer.

**48H246 1553-1576.****1553-1576**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Étienne Favre, sr de Marnas, reconnaît que la vigne de Sorges, tenue par lui, est de la directe de Jean de Thomassin commandeur de St-Georges d'Annonay (16 mars 1554). — État des revenus du temple de Marlhès, « scitué dans le pays de Fourez, Parlement de Paris, à deux lieues de Saint-Estienne et à une lieue de Saint-Disdier en Vellay » (1554). — Fragment de procès-verbal d'installation d'un commissaire à terrier pour la commanderie de Feniers (13 juin 1556). — Compte des réparations de la peschière du Temple de Mons (vers 1556). — Ordre de Jean Papon, lieutenant-général au bailliage de Forez, aux tenanciers de la commanderie de Chazelles, d'aller déclarer leurs tenures par-devant les notaires Martin Bleyn, Jean Gobier et Louis Perret (22 décembre 1559). — État des charges des commanderies de Lormeteaux, Villefranche, Leureuil, Bourges, des Bordes, Lieudieu, Farges, pour le rachat des biens aliénés (1565). — Quittance passée à Antoine Constance, apothicaire de Vienne, par le procureur de Marc de La Goutte, commandeur de Salles et Montseugny et receveur, pour le prix de la ferme de St-Romain-en-Gal (25 mars 1566). — Inventaire des meubles de la commanderie de Lormeteaux, dressé par François de Mauvoisin, commandeur de Villefranche, après le décès de « Gilbert Desserpens de Chitain, bailly Dulango », commandeur de Lormeteaux et de Celles, mort à Villefranche, le 14 juin 1565 : « ciboyre de cuyvre suspendu sur le grand autel de lad. chapelle soubz une chappe ou pavillon de velours bleu, aux armes de feu révérend seigneur messire Hemery des Ruaux,..... ung grand tableau en boys..... ouquel est depaint la sépulture de N.-Seigneur,..... ung tableau en bois ouquel est figuré ung crucifiement et passion de Jhésus-Christ en paincture, .... une chappe d'ostadine bleue avec l'orfraiz de broderie à personnaiges ....., une chezuble de vieil taphetas changeant, garni d'une croix de velours rouge, armoyée d'un coq couronné ; ..... certaine quantité d'arroyse, où l'on dict y avoir cinq ou six milliers, achepté par ledict deffunct de Chitain, pour metre sur ladicte chapelle ; ..... deux sallieres haultes, ung bassin lavemain, ung moustardier, une bure à eaue, le tout d'estaing, deux tartières neufves de cuyvre, avec leurs couvercles, estamées par le dedans ; ..... une grande lèchefreye ou castolle ; ..... ung grand mollin à moustarde ; ..... une paire de grosses entraves de fer poisans vingtz livres ou environ pour entraver prisonniers ; ..... ung grand garde-menger suspendu à garder viande, couvert de toille ; ..... deux verjustiers ; ..... ung chaslit de grand licit, en façon de licit de camp, ferré, garny d'un matraz de toillée, picqué sur cotton et d'ung coussin garny de cotty, et de deux couvertures de Cathelongne, l'une rouge, l'autre blanche, avec une grande contrepoincte de tafetas rouge, picqué sur cotton, doublée de serge rouge, avec son pavilhon et rideaux de damars jaulne figuré, ledict pavilhon frangé à franges de soye, de coulleur rouge et jaulne ; ..... tapis de Turquye ; ..... ung reistre de drapt noir à longs boutons, doublé d'estame, à l'usaige dudict deffunt ; une robbe de velours noir fourrée, les paremens de martes sublimes et le surplus de vieille panne de regnard, ladicte robbe bourdée à trois bordz aussi de velours, croysée de la grand croix ; ..... un collet de cuyr blanc ; ..... chambre tendue de tapisserie, sauf devant la chemynée où n'y en a point, ladicte tapisserie faicte à bestes et menue bordure, aux armes de feu mons. des Ruyaux ; contre ladicte tapisserie, en ung tableau de boys, le portraict et effigie de mons. le grand maistre dud. Ordre Lisle Adam ; ... grand malle de cuyr à serrer le licit de camp de feu mons. quant il alloit à la court ; ..... ung grand tablié ou damyer, garny de ses tables, et en ung sachet de toille des eschetz ; une carte du pays de Piedmont en ung tableau de bois ; une aultre carte de l'isle de Malte en ung tableau de bois ; un jeu en boict carré pour esbatre les enffans ; ..... un pressiz pour faire coulliz à mallades ; ..... ung cuyssinet de velours à courir la poste, garni d'estrievières ; ..... deux carreaux de velours de trippe figuré, l'un jaulne, l'autre bleu ; ..... une chèze percée, garnye de rideaux de drap ; ..... huict pièces de tapisserie à sibilles ; ..... une table de nohier portant allonguissemens ; ..... trois chaizes à seoir à table, garnies de cuyr, ferrées et qui se ployent ; ..... lit... à ciel de velours, ayant lettres E et M, de fil d'or de Chipre, à broderie et aux armoyries dudict deffunct des Ruaux, à fondz de toille pinte aux armes dudict deffunct des Ruaux ; ..... tende de tapisserie de Feltin, à personnaiges de chasse ; ..... cheze en façon de chèze à barbier ; ..... deux mulletz d'Escofres, l'ung soubz poil d'asne, l'autre soubz poil de rat ; ..... un cheval grison, surnommé l'Auvergnat ; ..... » bestiaux et meubles de divers membres. A la suite, copie du testament de Gilbert des Serpents, daté de Villefranche, le 13 juin 1565 (16 juin 1565). — Expédition des ordres du duc de Calabre à son procureur général en Lorraine, pour faire saisir toutes les rentes de la commanderie jusqu'à la fin du conflit qui s'était élevé avec Marc de La Goutte, procureur de l'Ordre, qui avait cité des Lorrains au parlement de Dôle, au sujet de biens de Fontenay-la-Ville (16 janvier 1567, 16 octobre 1569). — Sommation du commandeur de Salles, au sr Constance, d'avoir à payer ce qu'il doit pour l'accense de la commanderie de St-Romain-en-Gal. Au dos quittance de François Roux, secrétaire du commandeur de Salles, passée au sr Constance pour la somme de dix-neuf écus d'or (10 juillet 1567). — Rôle « du don gratuict mandé par le roy nostre sire, équipollent à quatre décimes sur les comanderies et bénéfices de l'ordre de Saint Jehan de Jhéusalem, situées dans le prieuré d'Auvergne et membres qui en deppendent, estans soubz l'oubeyssance du roy, taxés et cottizés par nous, frère Loys de Lastic, chevalier dud. ordre et grand prieur d'Auvergne..... » (1570). — « S'ensuit le roole de la cottisation de la somme de huit mil huit cens une livre douze soulz, deux deniers ymposés par le roy nostre sire sur le prieuré d'Auvergne..... » (1571). — Procès-verbaux des poursuites exercées au nom de Raymond « This », commandeur de Pauliac et de Lieudieu du Fresne, contre Nicolas Pommereau, fermier, pour recouvrer ce qui lui était dû de la ferme de cette commanderie (3-13 février 1573). — Quittances de la somme de 8,801 l. 12 s., passées au grand prieur de Lastic, par Jean de Laval et Hugues Louiseau, commis à la levée des décimes du grand prieuré d'Auvergne (23, 24 mars 1573). — Avis des députés généraux du clergé, que les décimes du grand prieuré sont taxés à la somme annuelle de 8,178 l.

8 deniers, à payer à Lyon, aux mains du receveur général du clergé, François de Vigny (Paris, 1er janvier 1574). — Jacques Myrebeau, marchand de Felletin, nommé par le grand prieur de Lastic, receveur des « deniers imposez et à imposer pour le roy » sur le grand prieuré, s'engage à remplir la teneur de ses lettres de provisions et donne pour caution son beau-frère, Jean Grancher, « garde des sceaux au pais et comté de la Haute Marche » (21 février 1575). — Accense du membre de Sainte-Épine de Tourmon par le grand prieur Louis de Lastic à « Anthoine Ricol, dict du Pont, son secrétaire, commandeur de La Borye, » membre vacant par le décès de Hugues de Nagu, maréchal de l'Ordre (St-Jean-la-Chevalerie du Puy, 2 janvier 1576).

**48H247 1577-1578.****1577-1578**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 53 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Troisième compte du receveur Claude de Lyobard, dit de La Cra, commandeur de Laumusse. — « Estats des aultres deux précédens comptes rappourtez au présent ». — Responsons. — Passages de « René de Rochefort ; Pierre Chassein, dict de Fontmartin ; Jehan de Villelume, dict de Barmontet ; Jehan de Dhouet, dict de Marlat de La Tour ;..... Torchefelon ; Emanuel de Lucinge, dict des Allymes ; Just du Fay ; Jaques de Montferrand ; Claude de Cleron ; Archimbaud de St-Aubin, dict de Sarragousse ; Claude de Rochebaron, dict de Montarchier ; Annet de Viry ; Hercules du Putrein, dict d'Amblérie ; Bastien de St-Jullien ; Jehan Micha ». — Dépouilles (f° 23) de : Louis de Lastic, grand prieur, mort à « Rochegonde » le 12 août 1576 ; Jean de Lugny, commandeur de Genevois, mort à Malte, le 1er septembre 1576 ; Gilbert de Contremoret, commandeur de Bourges, mort à « Marsilly » le 2 décembre 1576 ; Jean Roland, commandeur de Farges, mort en 1577. — Mortuorum (f° 24 v°), accense des commanderies des chevaliers décédés. — Vaquants, administration pour le compte du trésor des commanderies de La Villedieu-en-Fontenette, Chamberaud, Montbrison, Chazelles, Villejésus, Puy-de-Noix, Le Feuilloux et Palluet, Maisonnisse, Temple d'Ayen. — Recette d'arriérés (f° 41). — « Deniers receuz extraordinaires des srs recepveurs de France, Champagne et Aquitaine ». — Dépense par ordre du grand maître, paiement de lettres de change du receveur de Palerme, aux banquiers de Lyon, Rinucciny, Jacquinotti et Barbigia, florentins, Jean-Baptiste et Mathieu Bartholomei, et Nicolas et François Spina. — Achat de marchandises par ordre des procureurs du commun trésor : toiles de Rouen, de Bretagne, de Belleville, de Charlieu, « escampolons » de Bourg, toiles de Vienne, toiles « virées dictes treillissées », « fustaine d'Ausbourg ». — Menues dépenses : recouvrements de dettes, expéditions d'actes, étrennes aux courriers des postes, maîtres des ports, gardes des portes, chaînes et bateaux ; réception des paquets des six prieurés de France, papier et ficelle. Observation sur la crise monétaire. — Arrêté des commissaires, Montferrand, 3 juillet 1578. Arrêté à Malte, 30 mars 1583.

**48H248 1578-1579.****1578-1579**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 54 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Quatrième compte du receveur Claude de Lyobard, de la St-Jean, 24 juin 1578 à la St-Jean 1579. — Responsons, sommes dues par le grand prieur, le maréchal, le bailli, le prieur de l'église, les chevaliers commandeurs et frères servants de la langue d'Auvergne (fos 2-24). — Passages de « Jehan de Bourg ; Laurens de Bressieu, dict de Beaucressant ; George Brachet, dict de Vernatel ; Jehan d'Amansel, dict de Champville ; François de Vergié, dict de Lespigny ; ..... d'Amse ? ou de ? Chambéry ; Michel Fonterme de Courblandes ; Anthoine d'Oyron ; Aymard et Jehan-Philibert de Grôle ; Jehan André, de Clermont ; François Drulliettes, de Maisonnisse ; François de St-Chaman ; Estienne Cuet, de Crémieu ; Nicolas Menudet de St-Porcain ; Bertrand Fohet, d'Auloys ; Prosper Millet, de Chambéry ; Maurice Bosgros ; Humbert de Salluces et de La Manthe ; Claude-Amed de Menthon ». — Dépouilles de Humbert de Greisy, commandeur de St-Paul, mort le 3 août 1577 ; Mathieu de Masso, commandeur d'Arbois, mort à Besançon, en septembre 1577. — Mortuorum (f° 27 v°). — Vaquants : commanderies de Bourganef, Bellechassagne, Devesset, Olloix, Leureuil, Montchamp, Genevois, Bourges, Farges — Recette d'arriérés (f° 42). — Recettes extraordinaires provenant des prieurés de France, Champagne, Aquitaine et Toulouse. — Dépense par ordre du grand maître, paiement aux banquiers de Lyon, Louis et Bénédicte Bonvisi et Alexandre Diodati, Vincent Ludovici, François Capponi et François et Nicolas Spina, Pierre-Antoine Bandini, Grégoire de La Torre. — Achat à Bourg-en-Bresse de quinze balles « cheynettes de fillet » ; envoi d'un ballot de linge, transmis par le sr de Pothières ; achat de parchemin, de papier et de 375 pains de plomb ; frais d'un voyage à Montferrand où s'est tenu le chapitre, « auquel voiage j'aurois employé dix jours accompagné de cinq chevaulx en y allant, et au retour d'icelluy, conduisant les deniers receuz oud. lieu de Montferrand oud. Lyon, estant adverty de l'entreprinse faicte par des volleurs tenans les passans en ces quartiers en grande craincte et espians lesd. deniers, comme informez de lad. recepte, j'aurois prins pour mon escorte et conduite desd. deniers les commandeurs du Temple d'Ayen et de Pont-Vieux »..... ; remboursement à François Domenjon, commandeur de Vienne ; frais de procédures, étrennes diverses. — Arrêté des commissaires, St-Pourçain, 3 juin (sic) 1579. Arrêté à Malte, 31 mars 1583.

**48H249 1579-1581.****1579-1581**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 48 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Premier compte du receveur Claude de Montmorillon, commandeur de Bugney. — Recette, responsions. — Autre recette « d'aulcuns membres depondantz des commanderies ». — « Deniers receuz des restes deubz par les commandeurs pour leurs responsions et impositions de l'année 1579 et arréraiges ». — Passages de « Pont de Beaumont, dit Carra ; Antoine de Riddes ; François de Crémeaux ; Claude de Loches ; Bérard de Loches ; Gabriel de Beaudéduit, dict de Vaulx ; Michel Esmoing, dict de Villemontois ; Loys Esmoing, dict Javallac ; François de La Forest ; Jehan de Riddes ; Claude de Verbex ». — Dépouille du commandeur de Laumusse ; de Pierre de Grandmont, commandeur de Salins, mort le 26 janvier 1581. — Mortuorum. — Vaquant de la commanderie de Montbrison. — Recette des prieurés de France, Champagne, Aquitaine, Toulouse et St-Gilles, de Godefroy Centurion, « receveur aux Pays-Bas de Flandres, commandeur de La Bracque ». — Dépenses, acquit de lettres de change, poursuites contre les commandeurs en retard, frais divers. — Arrêté, Lyon, 2 juin 1581 ; Malte, 8 mars 1582.

---

**48H250 1581-1582.**

**1581-1582**

Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 52 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Deuxième compte du receveur Claude de Montmorillon. — « Arreraiges deubs par les commandeurs du prieuré d'Auvergne, ainsy qu'il appert par les comptes de feu monsieur de Laumusse ». — Responsions des quatre chambres priorales : Bourgneuf, Bellechassagne, St-Georges de Lyon, Olloix, et des commanderies. — Passages de « Paul Savarin, Jean de Sicart, Pierre-Loys de Chantellot, Gilbert d'Augerolles, Jehan de St-Avit, George de Menton, Christophle de La Rivière, Paul de Chamblas, Philippe de Langes ». — Dépouilles de « Anthoine de Jonat, dict Chasteaubadeau », commandeur de Blaudeix, mort le 30 décembre 1581 ; du chevalier « Lyon d'Oraison », mort à Grenoble en décembre 1581. — Vaquant de Laumusse. — Recettes de sommes dues au précédent receveur. — Sommes reçues des autres prieurés. — Dépenses : acquit de lettres de change ; voyage du chevalier Adrien de Brion, chargé de porter des faucons au roi ; paiement à Gilbert de Gilbertes, commandeur de Mâcon ; remboursement du droit de passage à « Claude de Verboiz, pour n'avoir voulu prendre la croix..... » — Décimes payés par les commanderies vacantes — Dépense commune..... frais pour le transport au « Petit Boys, en Bourgogne, maison forte, distant de Lyon de dix-huict lieues, de 22 mil escuz, tant en or que argent, et certaine quantité de vaisselle d'argent, avec papiers d'importance concernant les affaires de la Religion, que le présent comptable a esté contrainct faire sortir de Lyon, à cause de la contagion » ..... ; frais du retour.....

---

**48H251 1582-1583.**

**1582-1583**

Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 30 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Livre des responsions et impositions pour l'année commençant au premier jour de juing mil Vc IIIIxxII et finissant à semblable jour, mil Vc IIIIxxIII, emsemble des arréraiges deubz par les commandeurs du prieuré d'Auvergne. Frère Claude de Mommorillon, receveur ». État des commandeurs débiteurs et des charges des commanderies.

---

**48H252/1 1584-1585.**

**1584-1585**

Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 24 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Livre des responsions et impositions pour l'année commençant au premier jour de juing 1584 et finissant à semblable jour 1585 ; emsemble les arréraiges deubz par les commandeurs jusques aud. juing 1584. Frère Claude de Mommorillon, receveur. »

---

**48H252/2 1585-1586.**

**1585-1586**

**48H253 1586-1587.**

**1586-1587**

Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 34 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Registre où est contenu ce que doibvent les commandeurs du prieuré d'Auvergne, tant pour leurs arréraiges de plusieurs années,



comme appert par le roolle laissé par frère Claude de Mommorillon ou moys de novembre 1586, que pour leurs respontions, impositions, imposition des Lm écus, que pour l'imposition de l'alliénation du bien de l'église, le tout pour l'année finie en juing 1587. Frère Jacques de Virieu, receveur. »

**48H254 1589-1590.****1589-1590**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 49 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minute du troisième compte du receveur Jacques de Virieu, commandeur des Échelles, Salins et Mâcon. — Recettes : Responsions n° 2 v°, on lit : « Ayant frère Phillebert de Foiss, dict Chaumesson, commandeur de la Romagne, fait un voyage en court, par commandement de monseigneur illustrissime grand maistre, pour faire modérer la somme de vingt cinq mil escus en laquelle avoient esté cottizez les commanderies de France, pour l'allienation du bien temporel de l'église, faicte en l'année 1586, auroit enfin obtenu de Sa Magesté que les commanderies n'en payeroient que quinze mil, et encores que doresnavant elles ne seroient comprises avec le clergé ains en seroient séparées à perpétuité. »... — Passage de « François du Bostz, sr de Coudoughniac en Auvergne. » — Dépouilles de Jean de St-Julien, commandeur de Bourges, mort à Ainay-le-Château, le 16 mai 1589 ; de Marc de La Goutte, bailli de Devesset et commandeur de Limoges, mort à Moulins, le 1er août 1589 ; de Barthélemy Guytard, commandeur de Cullan et Farges, mort à Montefiascone, le 8 octobre 1588. — Sommes reçues des autres prieurés. — Dépenses : pour faire « rechercher, chez les libraires de la ville de Lyon, les livres, mémoires et enseignementz touchant l'institution des srs chevaliers de Roddes, afin de les envoyer à Rome au sieur Bozio, pour dresser l'istoire de la Religion. »

**48H255 1579-1595.****1579-1595**

## Description physique :

Importance matérielle : 36 pièces, papier ; 1 parchemin.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Expédition du procès-verbal de la réclamation du membre de Châteauroux, dépendant de la commanderie de Lormeteaux, faite par Marc de La Goutte, bailli de Devesset, au grand prieur Étienne de « Fraignes » : « lequel seigneur grand prieur a respondu qu'il ne pouvoit se désaisir dud. membre ne aultres biens qu'il possédoit de sa religion, d'autant qu'il n'estoit jouyssant dud. prieuré et y estant inquiété et empesché, comme chascung sçait, pour le don qu'en a faict le roy à monsieur de La Chambre.... A ce respond monsieur le baillly.... que si aulcung trouble luy est donné, c'est à faulte de n'y avoir mis ordre pour empescher la surprinse qui luy a esté faicte de Bourganeuf et Bellechassaigne, et que le canon ny aultres forces ne se sont présentez pour forcer led. Bourganeuf et Bellechassaigne ; mesmes despuis que monseigneur frère du roy, estant audict Bourganeuf avec ses forces, consentit et ordonna que ledict Bourganeuf fust reprins et remis entre mains dud. sr Grand-Prieur qui le devoit mieux garder qu'aparavant, ce qu'il n'a fait, et est sa faulte et coulpe s'il n'en a la jouyssance.... (St-Pourçain, 2 juin 1579). — Saisie des biens de Jean Granchier de Felletin faite par Jean Bleternas, huissier de Lyon, à la requête de Claude de Montmorillon, receveur de l'Ordre (Felletin, 8 avril 1581). — Accense de la commanderie du temple d'Ayen, faite à « Guilhen Bassalern, bourgeois et marchand, de Brives ». faite par Martial Chassaing, sr de Font-Martin, procureur du commandeur Gabriel Géraud (13 octobre 1581). — État des cens et rentes de la commanderie de Pontvieux (24 janvier 1583). — Procuration générale passée par le receveur à Antoine du Plantadis, commandeur de Puy-de-Noix, pour les poursuites à exercer contre Gabriel Géraud, commandeur d'Ayen, au sujet de ses rentes sur Puy-de-Noix et pour procéder aux formalités de la dépouille de Jean Grenier, commandeur de Vivier (Lyon, 3, 19 juin 1583). — Lettres patentes de Henri III, enjoignant au grand prieur d'Auvergne de procéder à la répartition et à la levée des décimes sur les commanderies de son grand-prieuré (Paris.... 1586). — Procès-verbal de publications faites au nom de Gabriel Géraud, commandeur d'Ayen, pour l'adjudication des arrentements de sa commanderie (21, 28 mars 1589). — Antoine de Villars, commandeur de Montchamp, et Antoine de Villars, commandeur de Marche et Mayet reconnaissent devoir à Christophe Garron et Jean Granchier, la somme de 398 écus 53 s. 4 d. tournois, par acte du 2 juin 1582. Procuration passée par Jean Granchier de Felletin à Jacques Garron, marchand de Lyon, pour poursuivre le maréchal Antoine de Villars (Felletin, 27 juillet 1590). — Accense de la commanderie de Puy-de-Noix, faite par le receveur de Virieu, au lieu et place du commandeur Guillaume Gaveau, à François-Philippe de St-Viance, commandeur de Verrières (Lyon, 30 janvier 1591). — Engagement pris par Jean Doron de faire restituer par Fernand Béreur les documents qui lui avaient été confiés pour le recouvrement des revenus du temple de Salins, documents énumérés dans la prise en charge du 22 juin 1587 (Salins, 4 septembre 1591). — Inventaire dressé, après le décès du commandeur François Domenjon, de partie des meubles et récoltes de St-Romain-en-Gal (15-17 août 1591). — Certificat du vicaire de Bellegarde de la publication au prône de la prochaine adjudication des revenus de la Croix-au-Bost (1 mars 1592). — Procès-verbaux de publication et d'adjudication des revenus du membre du Monteil-au-Temple, commanderie de St-Romain-en-Gal (28 février, 1, 7 mars 1592). — Philippe Constantin, d'Annecy, reconnaît avoir reçu d'Adrien Jacquelin, commandeur de Genevois, les pièces nécessaires pour poursuivre la rentrée de diverses redevances (4 octobre 1592). — Pièces de la saisie faite et de la procédure intentée par le receveur contre Charles de Biouzat, commandeur de La Râcherie, et ses fermiers, pour n'avoir pas acquitté les charges de cette commanderie, échues en juin 1590 (1591-1594). — État des revenus des membres de La Bruyère et de Châteauneuf en Bresse (1594).

**48H256 1596-1597.****1596-1597**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 52 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Cinquième compte du receveur Pons de La Porte, commandeur de Chazelles. — Recettes : responsions ; — passages « d'Anthoine Gastet et d'Anthoine de Reibey » ; — dépouilles de « ...de Vallans, commandeur de Maisonnisses, mort prisonnier à Constantinople en 1596 ; d'Antoine de Villars, commandeur de Montchamp, mort à la Brosse-Raquin, le 27 février 1596 ; de Martial du Mas du Teil, commandeur de Dôle ; de Pierre de Mérigot, commandeur de Cullan et Farges, mort à Guéret, février 1596 ; de Louis de Flossat, commandeur des Bordes, mort en Vivarais au mois de mai 1596 ; de François de Langes, bailli de Devesset, commandeur de Villefranche, mort dans la maison du sr de La Salle, près Moulins, le 12 mai 1597 ; d'Antoine de Villars, commandeur de Marche et Mayet, mort en mars 1597 ; — mortuorum et vaquants des commanderies de Verrières, Montchamp, Bellechassagne, Saint-Paul, Maisonnisses, Laumusse, Chambéry ; — sommes reçues des autres prieurés ; — produit de la vente « des bagues, bijoux, chaîne d'or et vaisselle d'argent... de la despouille de feu mons. de Saccanville, que luy avoit esté consignée par frère Jacques de Virieu, sr de Pupetières, à présent mareschal de l'Ordre » ; dépôt à son successeur « frère Claude Duguys ». — Dépenses : étrennes à l'avocat et au procureur de l'Ordre, au maître des postes de Lyon..., voyages, le receveur « s'estant trouvé à Lion du temps qu'on fit les barricades contre monsieur de Nemours, où il fut contrainct de prendre des hommes pour tenir en la commanderie de Saint-George, affin que mal n'y arrivast. Et d'avantage a souffert encores des frais qu'il fut necessaire de faire à barricade qui fut encores faite pour prendre le party du roy. Et quelques temps après, le roy vint en ladite ville de Lion, en laquelle il demeura deux moys, durant lequel temps, led. de La Porte supporta de grandz frais, à l'occasion de ce qu'il n'y avoit point d'ambassadeur, et luy convint par neccessité faire, pour l'honneur de l'Ordre, la despence qu'il failloit que l'ambassadeur fist. » — Payements à « Claude Duguay », commandeur de Charrières et Morterolles, son successeur. — Arrêté à Lyon le 2 juin 1597, à Malte le 31 janvier 1601.

**48H257 1596-1597.****1596-1597**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 52 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minute du cinquième compte du receveur de La Porte. Double du précédent.

**48H258 1597-1607.****1597-1607**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin, 32 pièces. papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Compte produit au commandeur de Saint-Paul : réparations au moulin, démarches pour les reconnaissances, achat de lits, dépenses de bouche et d'entretien ; pour la vigne : 13 hommes pour « faire des promiaus... fait écochiller à 9 hommes pour mettre le febmier... honze fames qui hont mis ledict febmier... 17 hommes pour fousser ou couvrir le febmier... 14 hommes qui ont byné... 3 hommes qui ont liés les brous... douze femmes qui ont émaenché ladicte vigne »... — Rapport d'experts pour les réparations de la commanderie de St-Paul tombant en ruines « les susd. ruynes advenues par le moyen du feu mys aud. chasteau aux premiers troubles et démolitions y despuys faite par les gens de guerre et finalement du pétard y apposé qui parachevat de ruynes ce qu'estoit demeuré de reste au grand corps de logis » (9 juin 1597). — Procès-verbal de publication du bail à ferme des revenus de la commanderie de La Râcherie et adjudication au sr Giraud, dernier enchérisseur (2 août 1597). — Note d'un reçu de M. de Beaufort (15 juillet 1598). — Publication de la mise en adjudication des revenus de La Râcherie, et bail des membres « d'Uvers, Redan, Rongières, du Boyrat, La Bruyère de Brèze, Chasteauneuf, St-Jehan de Villedieu », passé à Louis Berrier, procureur en la sénéchaussée de Bourbonnais par Gilbert Chambel, secrétaire du chapitre, au nom du receveur de l'Ordre (20 août 1598, Moulins). — Arrentement du bailliage de Devesset, passé à Pierre Chrétien, de St-Agrève, par Jean de Lempes, commandeur de Vienne, procureur du bailli Jacques de Virieu (9 septembre 1598). — Bail à ferme du domaine de « Champaigne », passé par le même à Pierre Ruel, de La Grange (Devesset, 13 septembre 1598). — Autorisation donnée par Claude Martel, commandeur de Mâcon, à Pierre Pelleterat, élu de Mâconnais, de prendre du bois dans la forêt de « Roddes », aux lieux de Bordes et Saint-Légier, et ce à charge d'un cens annuel de 5 sous tournois (1601). — Signification faite au receveur par les frères Vidaud, de Limoges, de la résiliation de leur bail à ferme de Feniers (18 février 1602). — Copie de la requête en résiliation de contrat, des frères Vidaud (25 février 1602). — Accensement du bailliage de Devesset fait par le receveur, procureur du bailli Jacques de Blot, à Just de Fay-Gerlande, commandeur de Villefranche (21 mars 1602). — Procès-verbaux de publications faites à Feniers, Felletin et Meymac, de la mise en adjudication de la ferme de Feniers (24 mars 1602). — Quittances des décimes dus pour la commanderie de Feniers (Guéret, 16 octobre 1602, 31 mars 1603). — Accensement de la métairie de « Chaullet » à Jean Ruel, dit Buisson, « du Monnestier les Saint Agrepve », par Just de Fay-Gerlande, procureur de Jacques de Blot, bailli de Devesset (Devesset, 22 juillet 1603). — Quittance passée par le receveur aux frères Vidaud du prix de la ferme de Feniers (18 octobre 1603). — Procès-verbal de

remise au greffe de la sénéchaussée du Puy, par le sr Chrétien, d'un terrier de Devesset et de diverses autres pièces (13 avril 1604). — Permutation de la commanderie de Charrières, contre celle du Temple d'Ayen, faite par les commandeurs Jean-Louis de Baffort et Gabriel de Géraud (Uzerche, 10 septembre 1604). — Permutation des commanderies de Celles, Laumusse et Lormeteaux, faite entre les commandeurs Claude du Puys, François de Brécard et Jean de Merlat (Lyon, 11 janvier 1605). — Vente du moulin de St-Jean d'Ardières, faite par Claude de Martel-Marsilly, à François-Antide de Garadeur, seigneur de l'Écluse (Belleville, 22 mars 1605). — Arrentement du membre de Sainte-Épine, passé à Germain Moureau de Tournon, par Just de Fay-Gerlande, procureur du bailli Jacques de Blot (Gerlande, 13 mars 1606). — Étienne Duchamp, fermier de la dîme de « Lentilhac », s'engage à délivrer la moitié du produit au commandeur (Temple de Mons, 25 mai 1606). — État des dîmes levées en 1605 par Duchamp au Temple de Mons, à « Biscaye, Rochobacon, Varetz, Lonfour, L'Ospital St-Viance, Lou Rieu, La Grange et Brach, Lintilhac, Langlade, Labrousse, La Pignonnye, Loucours », et arrêté de compte avec le commandeur d'Ayen (21 mai 1606). — Quittances passées par Henri Guignard au commandeur de St-Paul, pour la rente du Laris (17 novembre 1605, 22 avril 1606). — Procuracy passée par Jacques de Blot, bailli de St-Georges de Lyon, commandeur de Courtesserre et Montchamp, pour accenser la métairie de « Ligonne » près d'Ambert (22 janvier 1607). — Obligation passée au bailli de Blot par Jean de Champetières et Pierre Pereyron, pour l'acquisition des fruits de la métairie de Ligonne (26 janvier 1607), en marge reçus du bailli pour 1608 et 1609. — Expédition de l'accensement du bailliage de Devesset, sauf les membres de La Sauvetat, Chantoin et Ste-Épine, fait le 3 octobre 1593 par le bailli François de Langes, au chevalier Just de Fay Gerlande (26 janvier 1607). — Accensement de la terre « dou Clotz » près Devesset, fait par le bailli de Blot à Jean Garnier, lieutenant de juge (Courtesserre, 15 mars 1607).

**48H259 1607-1611.****1607-1611**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin, 31 pièces, papier ; 4 sceaux.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Déclaration des biens de la commanderie de Villejésus (22 avril 1607). — Poursuites faites par le receveur, administrateur de la dépouille du commandeur Jean-Louis de Beaufort, pour la rénovation des terriers de la commanderie de Charrières (1607). — Hector Buatier, sr de Montjoly, procureur général du grand prieur Claude de Montmorillon, passe procuracy spéciale à Jean Danguy pour les poursuites à exercer contre les héritiers de Benoît Pollet, dit le capitaine Chaussé, et de Benoît Favier, au sujet de revenus de la cure de Charvieu (Lyon, 14 janvier 1609). — Procès-verbaux de publication et d'adjudication de la ferme de Lespardillière, à la suite état des revenus en 1607 (1608-1609). — « Dénombrement des biens et possessions que tient le commandeur de Sainte-Espine en la paroisse de Tournon ». — Acquisition par Emmanuel de Lucinges des Allimes, commandeur des Échelles, d'un pré appartenant à Georges Trincon, pour y établir un battoir à chanvre (9 décembre 1608). — Poursuites contre le commandeur de Martel pour le paiement de ses responsions : copie du bail de Belleville, ordonnance de poursuites, sommation d'huissier au fermier du membre de Belleville (1606-1609). — État des améliorissements faits par le commandeur de Mâcon. — Pièces de la procédure soutenue par le grand maître Alophe de Vignacourt, le grand prieur Claude de Montmorillon et le procureur général de l'Ordre, contre Floris Ogier, dit Laue, et André Reymondon, au sujet de redevances du temple de Vaux (1609). — Procuracy passée par Anne de Naberat, commandeur de Villejésus, à son frère Laurent, pour suivre le procès contre le comte de La Rochefoucauld, prince de Marcillac, au sujet du pacage du bois de l'Hôpital (Aix, 17 septembre 1609). Sceau effacé de la sénéchaussée de Provence. — Inventaire de la dépouille d'Antoine de Vallières, commandeur de Pontvieux : « bassin lavemain, de loton, marqué au fondz de l'image de Saint Georges » ; draps, nappes, serviettes, chemises ; manteau de drap noir à croix blanche, manteau de serge de Nîmes, pourpoint doublé de « reverche » (?) (1610-1611). — Inventaire des titres consignés aux archives par le commandeur de Masdiou (1610). — Sommation d'Emmanuel de Lucinges des Allimes, commandeur des Échelles, procureur du receveur général, au notaire Jean Vincent d'avoir à produire les quittances des rentes de la maison forte de l'Hôpital St-Jean de Moirans (4 juillet 1610). — Supplique du commandeur de Naberat pour passer un bail de 29 ans pour le membre de Lespardillière, avis favorable du chapitre (13 juin 1610) ; y joint baux et arrentements de 1608 à 1610. — État des titres de la commanderie des Échelles déposés aux archives. — Sceaux plaqués de la sénéchaussée d'Aix et du chapitre.

**48H260 1610-1614.****1610-1614**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin, 28 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Comptes et mémoires de Jean Génissieu, granger du commandeur de St-Paul, état des blés, entretien des vignes, élevage du bétail, menues dépenses. — Inventaire des meubles de la commanderie de Villefranche-sur-Cher, délivrés à Antoine de Dizimieu, nouveau commandeur. — Bail à ferme des revenus de Lespardillière. — Production par le grand prieur Pierre de Sacconnay des titres de la commanderie de Compezières, où il avait habité « jusques ceulx de la ville de Genève le viendrent prendre prisonnier, pillierent ladicté mayson, enmenarent les meubles, bledz et vin qui avoit en icelle et jouirent du revenu dud. membre une année, et le retiendrent prisonnier dans ladicté ville de Genève jusques il heubt payée rançon. Ce que fust fait en l'année mil six cens et ung ». Contestations au sujet de la succession de Claude de Montmorillon, son compétiteur au grand prieuré (10 mai 1611). — État des quittances présentées pour justification des améliorissements de Chamberaud (18 août 1611). — Transaction entre le receveur et Pierre Crestien, sr de Roberte, au sujet des dîmes de Devesset et des rentes de Montredon (30 décembre 1611). — Procuracy passée par Guy de Bard, écuyer, pour retirer du receveur de l'Ordre la somme de 200 écus d'or, versée par lui pour son droit de passage (Clermont, 27 janvier 1612). — Bail de la dîme de la terre « des Cossades » passé à « Jean Baujard, laboureur, demeurant

au village de Ricros, par Claude de la Rigauderie, preste, curé de Betestet » (13 juin 1613). — Bail à ferme du vacant de la commanderie de Villedieu en Fontenette, passé par le receveur Just de Fay-Gerlande, à Jacques Guerittot, notaire de Meurcourt. Acceptation des cautions de Guerittot, par le chevalier de Vaudrey (4 juin, 22 juillet 1613). — Léonard Legros, laboureur de La Bessée, s'engage à payer, au receveur de Charrières, 5 setiers de seigle, mesuré de Peyrat (5 juillet 1613). — Copie de l'arrêt du parlement de Toulouse, confirmant les droits de la commanderie de La Villedieu sur les forges de « Monteton », à l'encontre des prétentions des habitants de « Ventilhac » (3 septembre 1613). — Certificats des publications faites à l'issue de la messe, pour contraindre les habitants à contribuer aux réparations de l'église du Temple d'Ayen (9 mai 1610-26 janvier 1614). — Bail à ferme de la commanderie de Villejésus, passé par Anne de Naberat à Léonard des Combes, sr de Ferragu (12 mars 1614). — Mainlevée, par la princesse de Dombes, de la saisie de la dîme du temple de Pézioux, à charge pour le commandeur Claude de Martel, de faire restaurer et desservir la chapelle (23 juillet 1614). — Accord entre le commandeur de Villejésus et ses fermiers de Lespardillière, au sujet de leur différend pour le moulin de Lespardillière qui avait « esté désolé et desmoly par gens non congns » (6 mai 1614). — « Copies des fermes et admodiations faictes des revenus de la commanderie de La Villedieu en Fontenette, et données à monsieur le commandeur de Gerlande, recepveur général de l'ordre Saint-Jean de Hiérusalem au grand prioré d'Auvergne par me Gaspard de Mathay, seigneur de Jasney, ayant esté administrateur du revenu de lad. commanderie pour fut frère Philibert de Mathay, commandeur de lad. Villedieu, son oncle » (1604-1614). — Procès-verbal de la visite de Crozet et Macconex, membres de La Chaux en Vaux (29 octobre 1614). — État des revenus de la commanderie de Charrières. Au dos, fragment d'un arrêt condamnant Octavien-Aymé sr de St-Julien, aux dépens, en faveur de Gabriel et d'Hector de Fay-Gerlande. — État des revenus de la commanderie de Mâcon et de ses membres.

**48H261 1615-1617.****1615-1617**

## Description physique :

Importance matérielle : 28 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Bail du vacant de la commanderie de Pontvieux, passé par le receveur Just de Fay-Gerlande, au chevalier Jean de Merlat, commandeur de Lormeteaux (4 juin 1615). — Bail à ferme de la commanderie du Temple d'Ayen et de Mons (février, avril 1615). — Ordonnances des visiteurs pour les réparations de Saint-Romain-en-Gal (1 mai 1615). — Expédition du procès-verbal de la visite du temple de Tirieu (10 octobre 1615). — Ordonnances des visiteurs pour les réparations de la commanderie de La Râcherie (21 novembre 1615). — État des pièces produites au procès entre le commandeur de Verrières et la dame de Grézolles. — Conditions générales du bail à ferme de la commanderie du temple d'Ayen. — Inventaire des terriers de St-Maurice les St-Robert, commanderie de Charrières. — Bail à ferme de la commanderie de Devesset, passé par le receveur « Pierre-Louis de Chantelot de La Cheize », à Guillaume Bourdicand, marchand de Lyon (30 juin 1616). — Procès-verbal de l'acte de profession de Jean Calhiot, prêtre de St-Jean-la-Chevalerie, et confirmation des provisions du juge de La Sauvetat (2 juillet 1616). — Ordonnances des visiteurs pour réparations à Châteauneuf, Hérisson, La Bruyère de Breze et Villedieu, membres de La Râcherie (27 octobre 1616). — Assignation donnée aux srs Robert, fermiers du temple de Talande, commanderie de Courteserre, pour paiement de leurs fermages (9 novembre 1616) ; y joint expédition du bail du 30 novembre 1615. — Subrogation au bail de Devesset, faite par le fermier Guillaume Bourdicand, à Antoine Maron, procureur au bailliage de Devesset (16 décembre 1616). — État des titres de rentes de la commanderie de Charrières (1617). — Vente par Martin Omont, curé de Leureuil, de biens appartenant à la cure de par le testament, en date du 5 février 1598, de l'ancien curé Mathurin Maroussat (16 janvier 1618). — Bail des rentes « du Villar Empurany et Saint-Fortunat », passé par Giraud Valenson, praticien de la ville de Montfaucon en Vellay, rentier principal du bailliage de Devesset », à « Mathieu Rochebilière, de Rochebilière, perroisse et mandement de Macheville en Viverois » (20 avril 1618). — Pièces de la procédure entre le commandeur d'Ayen et les habitants du Temple de Langlade pour les réparations de l'église paroissiale (1610-1617). — Amodiation des terres entourant la commanderie de St-Romain-en-Gal, passée par le commandeur de Lempis à Louis Parut (29 décembre 1617). — Quittance du sr Danjou, pour remboursement d'avances par lui faites pour réparations à divers bâtiments de la commanderie des Bordes (Bourges, 31 décembre 1617).

**48H262 1619-1620.****1619-1620**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 76 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Compte du receveur François de Crémeaux. — Responsions (ff. 1-29). — « Pensions constituées par feu mr du Ponsus, vivant commandeur de Charrières et de Lormethaux (ff. 29-31). — Passages « d'Alexandre des Chevières, de Phellippes Guillaume de La Tourt, de Pierre Rigaud, de Rion » (ff. 31-32). — Dépouilles de : « Anthoine de Rebbé, commandeur de Chambéry, mort à Malte, le 8 octobre 1619 ; de Pierre de Sacconey, grand prieur, mort à Sacconey, le ... décembre 1619. — « Mortuorum et vacquant : commanderie de Chambéry, membre d'Accoyeu, commanderies de Bourganeuf, Bellechassagne, Olloix, St-Georges, La Vaufranche (décès du commandeur Philippe de Gilbertes), Bellecombe (décès de Pierre de La Porte), Maisonnisses (id.), Carlat (décès « d'Arthur Davize »), Temple d'Ayen (décès de Ferriol Barbe), Montchamp (décès du bailli du Vivier), Montbrison (décès de Claude de Rochebaron), Pauliat (décès de « Montvit »), Saint-Paul (décès d'Antoine de Châteaubodeau), Bellecombe (décès d'Antoine de Dortan) (ff. 40-52). — Recettes extraordinaires provenant des prieurés de France, Champagne et Aquitaine, d'un emprunt fait aux banquiers Gaspard de Fay et Geraud Mary (ff. 54-56). — Dépenses : paiements aux banquiers ; à « Nicolas Odinot, estaffier de monseigneur illustrissime grand-maître, passant à Lion avecq trois chevaux qu'il menoit au frère de mondict

seigneur illustrissime » ; achat de toiles de St-Rambert et de Charlieu, « de toile d'Ollende fine », pension de « Charles Pelletier, frère diaco, étudiant au collège des Jésuites à Limoges » ; frais de procédures, dépenses diverses. — Arrêté par les commissaires de La Verchère et d'Ussel, 3 juin 1620, et à Malte, 1621.

**48H263 1618-1623.****1618-1623**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 41 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Réclamation, par Anne de Naberat, d'un terrier du temple d'Ayen, saisi indûment par le commandeur de Beaufort et le capitaine Bertrand, et consigné aux archives du grand prieuré. — État dressé du fermier « du Rieux », des affaires que le commandeur du temple d'Ayen pourra traiter à Paris, pour sa commanderie (juin 1618). — État des constations à faire au sujet de l'arrentement de la commanderie de Mâcon (13 juillet 1618). — Copie de pièces de la procédure soutenue par le receveur contre Pierre Henry, sr de Rivas, lieutenant criminel au bailliage de Forez, au sujet de l'écluse du moulin sis à la porte St-Jean de Montbrison (1619). — Prix-fait passé par le receveur avec le sr de La Galhe, praticien à Lyon, pour la réfection de terriers de St-Georges (11 juillet 1619). — Sommation faite au nom du receveur aux chanoines de St-Just, d'avoir à produire le titre qu'ils prétendent consacrer leur droit à la dime sur le domaine de Montchausson (1 août 1620). — Cahier des charges du bail à ferme de La Vaufranche et procès-verbal de publication (26 sept. 1620). — Quittance par le sr Chambel de titres originaux à lui remis par le procureur Ducreulx et le commandeur Anne de Naberat (Lyon, 20 novembre 1620). — Signification à Guillaume d'Apchon, seigneur des Tournelles, d'avoir à payer au sr Bourdicault la somme de 2331 livres, 4 s., 4 d. (27 février 1621). — Arrêt du bailliage de Forez, ordonnant, sur requête du receveur de l'Ordre, la saisie des biens des héritiers de Raphael Ponchon, pour règlement de ce qui est dû à la commanderie de Chazelles (13 mars 1621). — État des revenus et charges des temples d'Ayen et de Monts (1619-1621). — Certificat des décès des grands prieurs de Montmorillon et de Saconnay, dressé par le notaire Languet pour être transmis au parlement de Besançon (Lyon, 3 avril 1621). — Copies de quittances de rentes de Bessamorel (1583-1621). — Pièces de la procédure soutenue contre les meuniers de Salles et Monseugny (1620-1622). — Inventaire de titres concernant le bailliage de Devesset et conservés au Puy par Gaspard Gérentet et Jacques Sauron (1622). — Récépissé pour le commandeur de Laumusse, de deux terriers de Semon (Lons-le-Saunier, 3 juin 1622). — Déclaration de Jacques Sauron, du Puy, certifiant avoir vu des coffres renfermant des titres du bailliage de Devesset (17 août 1622). — Dépôts de témoins à l'encontre des droits prétendus par l'Ordre sur le château de « Poumeix », comme dépendance de « La Vaulx-St-Jean », paroisse de Viplaix (12 septembre 1622). — Engagement par le sieur Gaspard Gérentet, de remettre les titres du bailliage de Devesset, au sieur Giraud Vallenson, receveur du bailliage (18 février 1623). — Prolongation du bail de la métairie de « Champagnier » dépendant de Devesset, en faveur d'Étienne Mazuyer (24 février 1623). — Pièces du procès intenté au sieur Brossier, pour l'obliger à « desmolir les garittes, tours et autres fortifications, faites en sa maison, puis peu de temps au lieu de Bessamorel (1621-1623). — Décharge délivrée au sr Sauron, pour les titres du bailliage de Devesset rendus par lui (13 juin 1623). — Prolongation du bail du domaine de Maujour, consenti à Jean Bard par Just de Fay Gerlande (14 octobre 1623). — Bail à ferme de la métairie de Cholet, bailliage de Devesset, consenti le 14 novembre 1618, par le receveur, aux sieurs Chauvent ; à la suite prolongation de ce bail, du 14 octobre 1623.

**48H264 1624-1625.****1624-1625**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 79 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Compte du receveur Philippe des Gouttes. — Responsions (ff. 1-29). — Pensions dues par Jean Roussel, fermier de la métairie de la Franchise, commanderie de Lormetaux, et par les héritiers de Gilbert du Boys, à feu le commandeur « du Ponsus ». — Passages de « Gaspard de Segonsac, d'Anthoine d'Arssy, d'Ailly, de Laurans de Vichy, dit de Champront, de Guillaume de Razes, dict Monimes, de Loys des Escures, de Jean de Crémeaux, de François de Breschard, de Mathieu Masuyer » (ff. 30-32). — Dépouilles de « Anthoine de Disimieux, » commandeur de Villefranche et des Bordes, et de « M. de Ranchoux, » commandeur de Leurueil. — « Mortuorum et vacquant » (ff. 44-54). — Recettes extraordinaires provenant des prieurés de France, Champagne, Aquitaine et Toulouse. — Dépenses : acquits de lettres de change, achats de toiles ; paiements aux diacos Louis Fontjehan et Philippe Mignot ; décimes des commanderies vacantes ; frais de dépouilles ; frais de poursuites, menues dépenses. Arrêté par les commissaires d'Albon et Grolier, 3 juin 1625, et à Malte, 21 mars 1626.

**48H265 1625-1626.****1625-1626**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 87 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Compte du receveur Philippe des Gouttes. — Responsions (ff. 1-29). — Pensions. — Passages de Charles d'Aubusson, de Pierre Dumont La Lande, de Baltazar de Valin. — Dépouilles de « Philippe Groin, dict de Villebouche, » commandeur de Tortebeffe, mort à Montferrant le 31 mai 1625 ; de « Jehan de Torchefelon, » commandeur de Marche et Mayet, mort dans sa commanderie le

9 octobre 1625 ; de Pierre Jacquet, commandeur du Vivier ; du chevalier « Joachin de La Pallud Balleigneux », mort en Piémont au mois de juillet 1625 ; du chevalier de Balorre, mort à Malte (ff. 32-51). — « Mortuorum et vacquant » (ff. 51-67). — Recettes des prieurés. — Dépenses. — Arrêté par les commissaires de La Verchère et Grollier, 3 juin 1626, et à Malte, le 12 décembre 1628.

**48H266 1626-1627.****1626-1627**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 71 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Compte du receveur Ardouin d'Aubusson. — Responsions. — Pensions (ff. 1-33). — Passage de Léonard de Villeneuve. — Dépouilles de Philippe de La Loue, commandeur de Chambéry, mort à Accoyeu le 26 octobre 1626. — « Mortuorum et vaccant » (ff. 42-54). — Recettes des prieurés. — Recettes extraordinaires. — Dépenses : achats de toiles, lettres de change, décimes, frais des dépouilles, frais de procès, achat de livres pour le grand maître. — Arrêté à Malte, le 21 juin 1628.

**48H267 1624-1628.****1624-1628**

## Description physique :

Importance matérielle : 26 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Récépissé de titres délivré au commandeur de Chambéry. — (Grenoble, 6 mai 1624). — Factum par le commandeur de Lieudieu contre le sr de Blancafort qui « prétend gareine à eaue en Gorbelin et jusques à un guay, proche la commanderie de l'Hospital qu'il nomme Gillepouille et qui s'appelle de présent le guay des Péans » et y avoir droit de pêche exclusif. Avis favorable pour intenter des poursuites (Paris, 10 juin 1624). — Bail à ferme du membre du Monteil au Temple et Brousse, consenti le 5 juin 1621 par Jean de Lemps, commandeur de St-Romain en Gal, au chevalier de Montagnac de Larfeuillère, à charge de céder sa place au chevalier du Boys. A la suite acte de cautionnement de Jean de « Micha de Bursin », commandeur de Pauliat (12 juin 1624). — Copie d'une ordonnance rendue en 1603, à la requête du commandeur « Claude du Guis », par le « baillly d'Aval au comté de Bourgogne », pour la réfection des terriers de Laumusse (1624). — Reconnaissance par Antoine Bois d'un prêt à lui consenti par François Galley, dit Lacombe, fermier de l'hôpital St-Jean de Moirans (12 avril 1625). — Acte de résignation de la rectorie de St-Jean de Montbrison, par Fr. de Pradal (Lyon, 3 juin 1625). — Inventaire des meubles de la commanderie du Vivier (23 septembre 1625). — Poursuites de Philippe des Gouttes, commandeur de Montchamp, contre demoiselle Catherine de la Terrière, au sujet des réparations du membre de Charbonnier (21 octobre 1625). — Sommation faite par « Anthoyne-François de Bricard, commandeur de Chanonnat », à Jean Roiron, greffier de Bessamorel, d'avoir à lui payer deux annuités arriérées de l'accense de son greffe (19 novembre 1625). — Poursuites du fermier de La Vaulx St-Jean contre René Luquet, pour le paiement d'une redevance annuelle de cinq boisseaux de seigle et de sept cartons d'avoine dus à la commanderie (1625). — État de revenus et de frais de poursuites de St-Jean de Brioude (1622-1625). — Bail à ferme des moulins de la commanderie de St-Jean-des-Prés de Montbrison (28 mai 1626). — Traité passé par le commandeur Bertrand d'Albon pour la rénovation des terriers de Montbrison (16 décembre 1626). — Copie des améliorissements de la commanderie de Ste-Anne, effectués par le commandeur Ardouin d'Aubusson (1626). — Bail à ferme de la dime de « Rieros, paroisse de Beteste », passé par le curé à Jean Boyard (5 décembre 1626). — Quittance d'avances faites au commandeur de Verrières par le sr Boulardin (7 décembre 1626). — « Recueil d'arreyrages [de Devesset] depuis l'année 1607, finis 1627, et outre ce, ceulx de Chrestien et de Perrel. » — Bail à ferme de la commanderie de Marche et Mayet passé par le commandeur Achille d'Étampes de Valençay (15 mai 1627). — Répartition de la taille de Bessamorel (13 juillet 1627). — Prise en charge par Denis d'Avallon, fermier de la commanderie de Mâcon, des terriers de cette commanderie (25 septembre 1627). — Arrentement par le grand prieur Just de Fay-Gerlande, de sa commanderie de Charrières, à Pierre et Antoine d'Andelost (14 octobre 1627). — Récépissé de terriers de la commanderie de Mâcon par Jean Bonnyer, sous-fermier de Belleville (5 novembre 1627). — Certificats de l'exécution des ordonnances pour les améliorissements de la commanderie de Ste-Anne (1627). — Arrentement du pré de « Deaume » à « Benoît Badol, laboureur du lieu de Badol, paroisse et mandement de St-Sauveur en Forez » (8 mai 1628). — Inventaire des titres concernant la saunerie de Salins, déposés aux archives à Lyon par « Guy Pot de Rodes », commandeur de Salins et Olloix.

**48H268 1628-1629.****1628-1629**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 46 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fragment du compte du receveur d'Aubusson et du commandeur de Larfeuillère. — Responsions et pensions (ff. 1-30). — Dépouilles de Gabriel Roussel, commandeur de Villejésus, mort en convent en 1628 ; de Jean de Lemps, commandeur de St-Romain en Gal, mort « à cinq lieux, proche la maison de son frère, d'une rupture et descente de boyaux, en la maison d'un chirurgien qui le pansoit, à Chabons, en Dauphiné, le 18 octobre 1628 » ; du commandeur d'Aubusson, mort le 27 novembre 1628 « en la maison de M. de La Motte, son beau-frère ; » du chevalier de Montrottier, commandeur de Maisonnisse, mort au mois de

décembre 1628. — « Mortuorum et vacans » ; recettes extraordinaires, dépenses.

**48H269 1630-1631.****1630-1631**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 55 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fragment du compte du receveur de « Condignac ». — Responsions et pensions (ff. 1-30). — Passages de « François de Laubespain, de... de Bosredon, de... de Lestang, de Prosper de Lusinge » (ff. 30-31). — Dépouilles du receveur d'Aubusson ; d'Anne de Naberat, commandeur du Temple d'Ayen, mort à Paris en janvier 1630 ; du chevalier de La Chesotte, commandeur de Masdieu ; de Bérard de Loches, commandeur de La Râcherie, mort à « Chalanches, pais de Foucigny en Savoye, environ le 16 juillet 1630 » (ff. 31-35). — « Mortuorum et vacans » (ff. 36-45). — Recettes extraordinaires des prieurés. — Dépenses.

**48H270 1629-1634.****1629-1634**

## Description physique :

Importance matérielle : 30 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Bail à ferme de la dîme de Versonnex, dépendant de Crozet et Maconnex (2 juillet 1629). — Sommation de Charles-Philippe de St-Viance, commandeur de Carlat, aux consuls et habitants de Carlat, d'avoir à contribuer aux réparations de leur église en partie brûlée (7 juillet 1630). — Accord et transaction entre François de Bricard, commandeur de Chanonat et Étienne Brossier, qui avait fait faire des coupes dans les bois de Bessamorel (2-3 février 1631). — Bail des revenus de la commanderie de Salins, passé par le commandeur Guy Pot de Roddes à Claude Portier (10 mars, 5 juin 1631). — État des papiers de la commanderie de Salins, remis au sr Portier (1631). — État nominatif des fermiers du Temple d'Ayen. — Bail à ferme de la commanderie de Charrières, passé par le commandeur Just de Fay-Gerlande, grand prieur, à Louis Baudy et à François et Antoine du Gros, dits Parricoud de Felletin (26 septembre 1631). — Quittance du fermage de Feniers passée par le commandeur Claude de Meschatin-La-Faye (Felletin, 30 novembre 1631). — Fragment du procès-verbal des améliorissements de Pontvieux, dressé pour Jean de Marlat, commandeur de Lormeteaux (1632). — Accord entre Guillaume de Chissey, commandeur de Dôle et receveur de l'Ordre, et Geraud Valenson, marchand de Montfalcon, au sujet de l'arrentement de Chantoin (4 juin 1632). — Sommation à Benoît Périer, notaire et commissaire à terriers à La Clayte, d'avoir à rendre les terriers d'Épinassy (2 janvier 1633). — Pièces de la procédure de François de Bricard, commandeur de Chanonat, contre Antoine Brossier, qui avait fait élever des fortifications à Bessamorel, y joint le procès-verbal de démolition (1632). — Quittances d'arrérages délivrées aux fermiers du membre de Montfalcon (1630-1633). — Procès-verbal de visite et inventaire des meubles de la commanderie de St-Romain-en-Gal (29 juin 1633). — Bail de sa commanderie de Devesset donné par le bailli de Gerlande à son frère, comme compensation d'une dette dont il ne peut s'acquitter (Malte, 4 août 1633). — Bail de la dîme de « Chirouta et Chassanietes » consenti par les fermiers de Celles à « Jean Manenc » (Murat 29 août 1633). — Conventions passées par le commandeur de Laumusse avec le sieur Pierre Pichelin pour le recouvrement des rentes de Semon (2 septembre 1633). — Arrentement du domaine de Maujour, commanderie de Devesset, passé à Anne Boyette par le commandeur Just de Fay-Gerlande (19 septembre 1633). — Arrentement du domaine de « Choullé », même commanderie, passé par le même à Antoine Giraud, dit Boysson (20 septembre 1633). — « Inventaire et mémoire des erreurs et abus qui se trouvent en l'extrait du compoix du mandement de Bessamorel, datté du 9 novembre 1633 ». — Quittance délivrée au fermier de Château-le-Bois, pour une pension due par le commandeur de Montbrison (4 décembre 1633). — Quittance de droits de lods délivrée devant le notaire de Cuiseaux pour une terre sise à Villars (29 décembre 1633). — « Compte que donne noble Imbert Bertrand, sr de Champlong, à illme seigneur frère Pierre-Louis de Chantelot, bally de La Cheze, commandeur de Limoges et de St-Paul, des affaires qu'il a fait et négocié pour led. seigneur bally en sa commanderie de St-Paul » (1633-1634) : réparations, frais de procédure. — Bail à ferme du mandement « d'Auriac », passé par les fermiers de Celles à « François Julhen, sieur de La Borye » (27 janvier 1634).

**48H271 1634-1638.****1634-1638**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces parchemin, 24 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Arrêt du parlement de Grenoble, donnant gain de cause au procureur de l'Ordre contre le fermier du chevalier de Bron La Liègue, commandeur de St-Georges (17 mai 1634). — Acquisition par le sr Antoine Roche d'une métairie au lieu de La Grange, mandement de Bessamorel ; à la suite acte d'investison délivré par François de Bricard, commandeur de Chanonat (29 octobre 1634). — Dénombrement des terres composant la métairie de La Grange. — Procès-verbal de visite du bois St-Jean de Brioude ravagé par un orage (3 novembre 1634). — Pièce de la procédure soutenue par le commandeur de Chanonat contre Étienne Brossier de Bessamorel au sujet de terres saisies pour défaut de paiement (1634-1635). — Prix fait avec le notaire Vincent Brenier pour la rénovation des terriers de la commanderie de St-Paul (28 mai 1635). — Compte produit par Imbert Bertrand, sr de Champlong, à Louis de Chantelot La Cheze, commandeur de Limoges et de St-Paul, pour l'administration de la commanderie de

St Paul (29 mai 1635). — Consultation au sujet des difficultés de Philippe des Gouttes, commandeur de Montchamp, avec son fermier du membre de Loubezyargues (1 septembre 1635). — Inventaire des meubles du temple de Mons « paroisse de Varetz au bas Limosin » (17 avril 1636). — Bail de la commanderie de Charrières passé par le commandeur de Fay-Gerlande à Louis Chappelon, écuyer, sr de Vieilleville, et à Mathieu Benoît, bourgeois de Limoges (26 juin 1636). — État des réparations faites dans la commanderie de Charrières par les précédents fermiers (8 juillet 1636). — Ratification du bail à ferme de Charrières par le sr Martial Vidaud (10 mai 1637). — Copie du procès-verbal des améliorissements de la commanderie de Ste-Anne (16 mai 1637). — Fragment d'un inventaire de pièces produites pour le procès engagé par l'Ordre contre le curé de St-Maurice-en-Gourgois et Laurent de Simiane, chanoine de Lyon, prieur de St-Rambert (1637). — État des revenus et fermages de la commanderie de St-Paul (1637). — Bail à ferme de La Chaux passé à Jean Pontet par Regnaud Bec de La Bussière, commandeur de Montbrison (30 octobre 1637). — Décharge et inventaire des titres de Salins, remis par le commandeur de Larfeuille pour le commandeur de Maisonseulle (9 décembre 1637). — Pièces relatives à la dépouille de Charles-Philippe de St-Viance, commandeur de Carlat, mort à St-Viance le 23 novembre 1637 (1637-1638). — Bulle du grand maître au receveur de St-Aulaire, enjoignant le paiement d'une somme de 30.000 livres pour l'armement des vaisseaux (Malte, 24 janvier 1638). — Signification de la saisie de sa commanderie des Bordes, faite par le receveur de St-Aulaire au commandeur Anne de Chattes de Jessans (23 mars 1638).

**48H272 1638-1639.****1638-1639**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 60 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Premier compte du receveur Foucaud de St-Aulaire, commandeur des Échelles. — Responsions (ff. 1-22). — Passages de « Jean de Flottes, Alexandre de Grôle, Alexandre de Talaru Chalmazel, Claude de Thenay St-Christofle, Paul de La Renodie, Jacques de Montfort, Baltazard d'Angueville, Pierre de Passier, Claude de Murette, Charles de Menton » (ff. 22-23). — Dépouilles de « Charles-Philippe de St-Viance, commandeur de Carlat ; de Louis de Saulzay-Destignières, grand prieur, mort à Bourgneuf, le 3 janvier 1639 ; d'Hector de La Rivoire, commandeur de Celles, mort en convent, le 20 janvier 1639. — Mortuaire et vacant des commanderies de Pauliat, Chanonat, Devesset, St-Paul, Bellecombe, La Vaufranche, Pontvieux. — Recettes des prieurés. — Dépenses. — Arrêté par les commissaires de La Verchère et de Chissey, et à Malte le 15 septembre 1639.

**48H273 1638-1639.****1638-1639**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin, 18 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces justificatives du compte du receveur de St-Aulaire. — Poursuites contre François de Bricard, commandeur de Chanonat pour paiement de ses responsions (1638). — Quittance pour arrérages de la ferme de La Garde Roussillon, passée au nom de Philippe Desgouttes, commandeur de Montchamp, à François de Rochemure (4 mai 1638). — Bail à ferme de la commanderie de Celles, passé par le commandeur Hector de La Rivoire à Isaac Dufour, receveur des tailles de l'élection de St-Flour, et à François Recoderc, habitant de Murat (2 juillet 1638). — Compte de ce qui est dû par le grand bailli Claude Aubery de Vatan au notaire Jean-Pierre Chomel pour la rénovation des terriers de Ste-Épine et de St-Georges d'Annonay (4 septembre 1638). — Bulle du grand maître donnant l'ordre de payer une somme de 36.000 livres pour l'entretien des vaisseaux (Malte, 1er octobre 1638). — Autre donnant ordre de payer une somme de 20.000 livres aux mains de sieur Jean Mazelet (Malte, 30 octobre 1638). — Quittance du sieur Chavallard pour une somme de 30 livres due par le commandeur de Chazelles (Lyon, 15 novembre 1638). — Récépissé du terrier de St-Symphorien de Lay délivré à Denis Metton au nom de Baltazard d'Albon, commandeur de Mâcon (15 décembre 1638). — Copies des baux de la commanderie de Celles et comptes tenus par Christophe de Chadenac de La Rivoire pour son frère le commandeur (1638). — Inventaire de la dépouille du grand prieur Louis de Sauzay-Destignières (3, 14 janvier 1639). — Bail à ferme du membre de « La Poulge », commanderie de Chamberaud (18 janvier 1639). — Copie de quittances des fermiers de Chamberaud (1638-1639). — Bulle du grand maître portant ordre de payer 50.000 livres à Jean Massalet ou à son mandataire (1er mars 1639). — Engagement de Christophe de La Rivoire de fournir à l'Ordre ses comptes pour la dépouille de son frère, commandeur de Celles (30 mars 1639). — Signification au commandeur Anne de Chattes de Jessans de la saisie de sa commanderie des Bordes au profit du trésor (20 avril 1639). — Copie du bail à ferme de la commanderie de St-Georges de Lyon, consenti le 3 juin 1638 par le commandeur Just de Fay Gerlande à Claude Chazard, notaire à Lyon et secrétaire de l'Ordre ; y joint le renouvellement du bail de « Montchausson et de la grange Domenay » (12 novembre 1639).

**48H274 1638-1639.****1638-1639**

## Description physique :

Importance matérielle : 40 pièces, papier.



Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces justificatives du compte du receveur Foucaud de St-Aulaire. — Pièces relatives à la dépouille de Charles-Philippe de St-Viance, commandeur de Carlat : — procès-verbaux de constatation. — Inventaire : chapeau de castor, « deux paires de rozes pour mettre au soulers, une paire de ruban noir avec la dentelle... un propoint noir de gros de Naples, un autre de satin mouschetté... une cazaque de drap d'Espagne gris, doublée de pane de la mesme couleur, avec la croix blanche au-dessus de la religion de Malthe ;... propoint de tabis noir, garni de dentelle noire et doublé aussi de tabis blanc ;... une paire de bas de soye noire ;... trois paires de bas de toile de Laval avecque de la dentelle par le dessus. » — État de frais de procédure. — Quittance du médecin La Perronne. — Frais d'enterrement, paiements aux prêtres d'Alassac, Varetz, Donzenac et aux Franciscains de Donzenac. — Quittances délivrées aux fermiers ; lettres d'avis, copies de baux pour la commanderie et ses membres.

#### 48H275 1638-1639.

1638-1639

Description physique :

Importance matérielle : 24 pièces, papier ; 15 cachets effacés.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces justificatives du compte du receveur Foucaud de St-Aulaire. — Bulles enjoignant de payer la somme de 15.000 livres au bailli Carlo Valdina, pour l'entretien des vaisseaux. — Procuracy passée à cet effet par Carlo Valdina à Baptista del Pollo, de Gênes, à la suite les quittances (mai-août 1638). — Autre bulle portant ordre de payer 30.000 livres au commandeur Aldobrandin, ambassadeur à Rome (1er juin 1638). — Autre paiement de 30.000 livres au commandeur Pierre de Médicis. — Autres au bailli Valdina, et lettres de change du trésor. — Paiement de la pension due sur la recette générale à « Claude Couasse, seigneur du Mesnil, chevalier de dévotion de l'ordre de St-Jehan de Jherusalem, demourant au Déluge près Marcoussy ». — État des balles de toile envoyées à Malte. — Paiement d'une somme de 30.000 livres au bailli Valdina. — Procurations pour sommes à faire tenir à Jean Masalet. — Quittances du receveur des décimes. — Quittance du chevalier de St-Viance pour la pension qui lui est payée sur la commanderie de Carlat (3 juin 1638).

#### 48H276 1638-1639.

1638-1639

Description physique :

Importance matérielle : 64 pièces, papier, 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces justificatives du compte du receveur de St-Aulaire. — Pièces relatives à la dépouille de Louis de Sauzay-Destignières, grand prieur d'Auvergne : frais de funérailles et d'inventaire ; liquidation de dettes, entretien de chevaux, dépenses de bouche, gages des domestiques, mémoires des fournisseurs, comptes du boucher, états des dettes et quittances des fermiers. — État des frais des dépouilles du grand prieur et du chevalier de St-Viance, commandeur de Carlat. — Frais de port de lettres et de paquets. — Pièces de la dépouille du chevalier de La Rivoire, commandeur de Celles. — Quittances pour les commanderies de Bellechassagne et de Pontvieux. — Quittance des créanciers à la dépouille de Jean de Merlat, commandeur de Lormetoux.

#### 48H277 1639-1640.

1639-1640

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin, 71 pièces, papier (183 feuillets) ; 3 bulles, plomb, 18 cachets effacés.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Copie des quittances délivrées par le commandeur de St-Viance à Jeanne Dandral, veuve Chassigne, pour les fermages du membre de Couderc ; autres quittances pour les fermages de Mascheix et de Carlat. — États et quittances des redevances en blé et avoine des fermiers de Bourgneuf. — Quittances pour les fermages de Mortessagne, Donzenat. — Pièces relatives à la dépouille de François Bertrand de Beurron, commandeur de Carlat, inventaires, expéditions des baux de la Salvetat, Corrèze, « l'hospital Uchefon, Ortigier. » — Procès-verbal de la mort d'Antoine Borde, curé de Bourgneuf, inventaires de ses biens et des reliques de la communauté, procès-verbal de vente. — Pièces relatives à la dépouille de Guillaume Marclau, religieux de l'Ordre. — Réclamations des fermiers de Carlat. — Quittances du curé de Pontvieux et de George La Cheze pour le service de l'église d'Ides. — Bulles et pièces relatives aux paiements à faire au Trésor. — Quittance de la pension du chevalier du Mesnil. — Achat de toiles. — Quittances des décimes. — « Procès verbal fait en présence de monsieur le lieutenant général et procureur du roy à Lyon pour la quantité des espèces d'or et d'argent qui c'est treuvé dans la recepte de M. le comandeur de St-Aulaire le 1er décembre 1639, ensemble le deschet qui s'i est treuvé. » — État des livres adressés à Malte : « Psalterium concilii Urbani VIII, fol. reliés marroquin 255 l. ; Missale, fol. grand papier, relié à plain or, 30 l... Breviarium concilii, in-8, 2 tom. reliés marroq., 11 l. 10 ; pour le p. Guillaume Bohet, jésuite, Alvarez, De vita spirituali ; Milliei, Moyses viator. » — Quittance du chevalier de St-Viance pour sa pension sur Carlat. — Sommes reçues par le commandeur de Larfeuillère, le commandeur de Pradal, les chevaliers Pierre et Charles Dumont La Lande, sur la dépouille du grand prieur. — État des frais de Bertrand Cornil pour voyages à Carlat. — Demande de poursuites contre ceux qui avaient détourné des objets appartenant à la dépouille du grand prieur. — État des frais faits par le secrétaire Chazard pour voyages à Dijon. — État des frais de port de lettres et paquets.

**48H278 1640-1641.****1640-1641**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 48 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Compte du receveur Foucaud de St-Aulaire. — Responsions (ff. 1-20). — Passages de « François de Chaumeton, de Claude de La Poche (La Poype) de Vertrieu, Louis Vinay, Just de Gerlande. » — Vacant et mortuaire de Bourgameuf, Celles, Carlat ; dépouilles de Guillaume Marclaud, de Guillaume de Chissey, commandeur de Dôle, mort à Lyon le 16 mai 1641 ; mortuaire et vacant des commanderies de Pauliat, Chanonat, Devesset, St-Paul, La Vaufranche, Pontvieux. — Recette des prieurés. — Recette extraordinaire provenant de dépouilles. — Payements au Trésor, achats de toiles, frais divers. — Arrêté par les commandeurs de La Verchère et Grolier de Serrières, et à Malte le 7 septembre 1641.

**48H279 1639-1641.****1639-1641**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin, 43 pièces, papier, 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittance passée au nom de Bertrand de La Liègue, commandeur de St-Paul, aux fermiers du membre de St-Sauveur (22 mai 1639). — Exposé du différend entre l'Ordre et le sieur Philibert Bernard, fermier de Nemy Tanay, à la suite consultation du sieur Fèvre, procureur à Dijon (9 mai 1639). — Quittance du chevalier de Montjouvent pour des terriers de Laumusse retirés des archives. — État des terriers de Devesset (3 juin). — Quittances du commandeur de Beuvron à ses fermiers de Carlat (7 avril, 9 juillet, 17 août). — Prolongation du bail à ferme de Montchausson, commanderie de St-Georges (12 novembre). — Pièces relatives à la saisie de la commanderie de Chanonat contre le commandeur François de Bricard (1639-1640). — Requête de Gaspard de Maisonseulle, commandeur de Ste-Anne et de Salins, au parlement de Dôle, pour obtenir mainlevée de la saisie faite des revenus de Salins (27 mars 1640). — État des terriers trouvés à Charrières (2 mai 1640). — Bail à ferme de partie de la dîme de Jonage dépendant de la commanderie de St-Georges (19 mai 1640). — Procès-verbaux de la saisie opérée contre le commandeur François de Bricard (27, 28 juin 1640). — Inventaire des titres de l'Hôpital de Genouilly, membre de Mâcon (13 juillet 1640). — Dénombrement de la commanderie St-Georges de Lyon et de ses membres (25 octobre). — Procès-verbaux des améliorissements de la commanderie de Salins. — Inventaire des titres de Devesset conservés par la veuve de Gaspard Gerentet (1 décembre 1640). — Bulle enjoignant de faire payer à l'ordre du bailli Charles Valdina une somme de 30.000 livres tournois pour l'entretien des vaisseaux (Malte, 14 décembre 1640). — Ordonnances des visiteurs pour St-Romain-en-Gal et Monteux. — Commission donnée par François de Pradal, commandeur d'Ayen, au curé François Soursac pour le service de la chapelle St-Georges de Salon (30 janvier 1641). — Quittance d'une somme de 60 livres pour les écritures d'un procès pour le moulin de la commanderie de St-Paul (Grenoble 1er mars 1641). — Bulle enjoignant de payer 39.000 livres au commandeur Paul-Raphaël Spinola, pour le compte du commun trésor (Malte, 6 avril 1641). — Investiture de la chapelle St-Barthélemy au faubourg du Puy donnée à Jacques Deleau par le grand vicaire de Mende (11 avril 1641). — État des paiements faits par Dominique Génissieu, fermier de St-Paul, pour le compte du maréchal de « La Cheze », y joint les pièces justificatives (1638-1641). — État des paiements effectués par Benoît de Milan et Benoît Bolliaton, fermiers de Montfalcon. — État des titres à produire pour le bailliage de Devesset et ses membres. — Sceau de la ville de Salins ; cachets des commandeurs de La Verchère et de Chissey.

**48H280 1641-1645.****1641-1645**

## Description physique :

Importance matérielle : 60 pièces, papier ; 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Copie du procès-verbal de la visite de la commanderie de St-Romain-en-Gal, dont est commandeur frère Claude Nugue (4 juin 1641). — Quittance passée par le sr Detel à Balthazard d'Albon, commandeur de Mâcon, pour une somme de 60 livres remise en échange de titres de Fay et Ventrigny (11 juin 1641). — Extraits du procès-verbal de la visite du membre de Montredon, bailliage de Devesset (20 juillet 1641). — Inventaire des terriers aux mains du baron de Sauzac, neveu du bailli de Lyon (25 juillet). — Quittance passée par Jean Chevallier, de Chalamont, au sieur Louis Poinct pour arrrages de rentes (22 août). — Quittance de George Pais, sergent royal, pour ses gages de garde des bois de Chantoin (27 août). — Quittance d'arrrages de cens passés à André Chabanes, boulanger, par « Charles-Philibert Mignot, commandeur de St-Barthelémy, recteur des rectories de Montredon et St-George d'Anoney » (16 septembre). — Prix fait et quittances relatives à la procédure soutenue par Bernard de La Liègue, commandeur de St-Paul, écuyer du grand maître, pour la justice du membre de St-Sauveur (1639-1641). — Paiement de 300 livres au sieur Vaillot, tailleur à Mâcon, pour restitution de terriers de Corchenay, achetés par lui, en 1602, à des gens de guerre à qui il avait fourni des vêtements et payé dix pistoles (14 décembre 1641). — Quittance d'Antoine Garnier, gardien des Franciscains de Ste-Colombe, pour 8 bichets de froment et 8 bichets de seigle dus par la cure de St-Romain-en-Gal (3 janvier 1642). — Accensement du domaine de Champagneu passé par Just de Fay-Gerlande, bailli de Devesset à Agnès Pieq, veuve Peutier (château de Gerlande, 22 février 1642). — Quittances pour la réfection des terriers de Chantoin, délivrées au commandeur Charles-Philibert

Mignot (15, 18 mars). — « État et dénombrement des biens fonds, droits et héritages dépendans de l'hôpital de Courssaget, membre de la commanderie de La Croix-au-Bost, fait à la diligence de frère Léon de Fontjean, chevalier, commandeur de ladite commanderie » (31 avril). — Quittance du sieur Romanet, procureur du sieur Vidaud, au nom du commandeur Bernard de La Liègue, pour fermage du membre de St-Sauveur (2 mai). — Autre quittance pour la réfection du terrier de Chantoin (16 mai). — Prix fait pour la réfection des terriers de Genouilly, Ventrigny, Lys, Bois-du-Lain, Fay, par Balthazard d'Albon, commandeur de Mâcon, et Benoît Périer, notaire de La Clayette (11 octobre). — Asservissage du bois des Landes par le commandeur de Mâcon à Claude de Lagrot, notaire de Vandenesse (22 novembre). — Continuation du bail du domaine « du Choullet », consentie par le bailli de Devesset, commandeur de Charrières, à Antoine Giraud, dit Buisson (3 janvier 1643). — Note sur le bail à ferme des membres de Mascheix et Couderc (14 avril). — Acte de consignation du terrier de Chantoin aux archives du grand prieuré (3 juin). — Procès-verbal de Jacques de Camus, seigneur d'Yvours, lieutenant-général civil et criminel au bailliage de Bugey, constatant que la chapelle Ste-Marie-Madeleine de Maconnex au pays de Gex n'a pas été comprise dans les rôles des décimes, comme appartenant à l'ordre de Malte (20 juin). — Bail à ferme de la dime de Charrières, passé par le commandeur Claude de Montagnac de Larfeuillère aux sieurs Benoît et Charles Voiret, marchands de Lyon (28 juin). — Bail à ferme du Monteil au Temple, consenti par le même à « Antoine Bouchon, marchand, demeurant au bourg de la Villeneuve, paroisse de Basville en Auvergne » (22 avril 1623, 10 septembre 1743). — État des papiers remis par le commandeur de Gerlande à Jean de Fay La Tour, bailli de Devesset. — Note au sujet de « Neuglisois, Château et Fay », membres de Mâcon. — État du revenu de la dime de La Forêt du Temple, membre du Vivier de 1639 à 1643. — Récépissés du sieur Hénault, procureur au Parlement, des pièces des procédures pour le renouvellement des terriers de Ste-Anne et de ses membres (février, mars 1644). — Ordre d'incarcération donné par les officiers du Puy, contre le sieur Laurent Redond (11 avril). — Procès-verbal de visite du membre de Chantoin ; prix faits pour construction de granges à Chantoin et Belvezer ; quittance du sieur Brunet pour la liève de Chantoin (11, 18, 23 avril, 3 octobre 1644). — Acte de consignation des terriers de Devesset et de Charrières (2 juin). — Récépissé du sieur Pierre Bourrelier pour un terrier de Ste-Anne (24 juin). — Quittance de Catherine Bertrand, veuve d'Étienne Rossignol, notaire au Puy, du prix de réfection du terrier de Chantoin (25 juin). — Procès-verbaux de visite du membre de Montredon et du four de Roche-en-Régner (25 juin, 9 août). — Bail à ferme du bailliage de Devesset, consenti par le bailli Jean de Fay de La Tour Maubourg aux sieurs André Passonnet, Antoine Garnier et François Royer (27 septembre). — Expédition du procès-verbal de la visite de l'église de St-Just dépendant de Montredon, visite faite le 21 juillet 1641 (3 octobre 1644). — Quittance donnée par Benoît Périer pour le prix de la réfection des terriers d'Espinassy, Fay et Château (23 décembre). — « Mémoire et instruction à monsieur du Chesne, pour les affaires de Magnat et Villemaulx, fait à la Greurie (?) le 25 febvrier 1644, pour le commandeur de Ste-Anne, de Maisonseule ». — Prix fait pour les réparations du château de Nabeyron, membre de Ste-Anne (7 août 1644, 2, 3 avril 1645). — Abbergement du membre de Maconnex, passé par Claude de La Verchère, commandeur des Feuilletts, à Marinete Silvestre, curé d'Ornex (27 avril 1645). — Inventaire des titres et terriers de Montredon, Marlhès, Bessamoret, Chantoin, Mont champ, La Sauvetat, Devesset, St-Jean La Chevalerie du Puy, Ste-Épine de Tournon, St-Georges d'Annonay, remis aux archives de l'Ordre par Charles-Philibert Mignot. — Sceau du chapitre ; petit sceau du bailliage de Bugey et de la sénéchaussée de Lyon.

#### 48H281 1646-1650.

1646-1650

##### Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 39 pièces, papier, 1 sceau.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Requête de Charles-Philibert Mignot, religieux, conventuel aux officiers de la justice de Chantoin pour faire procéder à une enquête sur les déprédations commises dans les bois de Chantoin et de Belvezer (22 janvier 1646). — Procès-verbal de visite et état des lieux du domaine de Chantoin (9 février). — Inventaire des titres confiés par Philibert Mignot au chevalier de La Rivoire, commandeur de Chazelles, pour être remis au grand bailli de Lyon et de Devesset (20 juin). — Bulle magistrale assignant au chevalier Charles de Lornay une pension de 150 livres sur la commanderie de Courteserre (26 juillet). — Autre assignant une pension de 50 livres sur cette commanderie à Léon de Fonsjean, le jeune, chapelain conventuel (26 juillet). — Inventaire des titres du bailliage de Devesset, conservés par Philibert Mignot, inventaire dressé à la requête du chevalier Antoine « de Brana d'Essac » (23 août). — Expédition de l'arrentement du bailliage de Devesset consenti le 10 mai 1627 par le bailli Just de Bron La Liègue au grand prieur d'Auvergne Just de Fay Gerlande (Malte, 27 août). — Requête du receveur Gaspard de Maisonseulle, commandeur de Salins, au sujet de ses droits sur les sauneries. — État de la rente noble de Coursaget. — État des titres délivrés par Charles-Philibert Mignot au commandeur de La Rivoire, pour être remis à Jean de Fay de La Tour, bailli de Devesset (11 février 1647). — Compromis passé entre le chevalier François de Crémeaux et Étienne de Valier, successeur de Joachim Brunel, doyen de St-Chef, au sujet des rentes de Montiriacle (19 mars). — Quittance donnée à ses fermiers par Bernard de La Liègue, commandeur de St-Sauveur (6 avril). — Expédition de l'acte de remise au greffe du Puy, le 13 avril 1604, de divers terriers lacérés du bailliage de Devesset (27 août). — État des titres et terriers remis par Guillaume d'Albon à Nicolas de Noblet « Tersilliat », commandeur de Mâcon (17 septembre). — Quittance du doyen de St-Chef au commandeur Charles de Montagnac, pour ce qui lui est dû sur Montiriacle (19 septembre). — État des paiements faits par le fermier du membre de St-Sauveur ; à la suite quittance délivrée pour la dime le 18 novembre 1636, par Annibal Piemont, procureur du commandeur (1647). — Expédition de l'accense du temple de Tirieu faite le 31 janvier 1611, par Just de Fay-Gerlande au sr Mamety Messier, tailleur à Lyon (Malte, 9 mars 1648). — Procuration passée à des notaires par Étienne Bataille, sr de La Grange, Jean Segretain, Jean Salleson et Jean Raymon ? pour traiter du bail de la commanderie de Chamberaud avec le commandeur Just de Fay Gerlande (17 mai). — Quittance d'une somme de 78 écus passée par le commandeur Jean de Forsac au receveur Gaspard de Maisonseulle (2 juin). — Amodiation des dîmes de « Quinzy et Jarnosse » consentie par Nicolas de Noblet Tersilliat, commandeur de Mâcon, au sieur Louis Aufrère (10 juin). — Engagement pour la dime de « La Pitaud, deppendant de la chapelle du petit Temple appartenant à la commanderie de Viviers » (12 juillet). — Inventaire des terriers de Chantoin déposés aux archives de l'Ordre par Philibert Mignot (31 juillet). — Quittance passée le 18 septembre 1648 aux chanoines de St-Just pour ce qu'ils doivent au commandeur de St-Georges ; y joint procuration

générale du 5 juin 1646, passée par Charles de Montagnac-La-Cousture, pour l'administration de sa commanderie de St-Georges, à son frère Claude de Montagnac-Larfeuillère, commandeur de Leurueil ; et billet du commandeur de Larfeuillère, réclamant une quittance pour son frère (15 septembre 1648). — Décharge des terriers de Chantoin donnée au bailli de La Tour-Maubourg. — Note au sujet du bois « des Vanes, paroisse de Viry » commanderie de Mâcon. — « Etat des asservizages fait par Monsieur le commandeur, touchant la commanderie d'Espinacye ». — Quittance de pension donnée au commandeur par le sr « Touchefort », curé de St-Sauveur (23 janvier 1649). — Procès-verbal de visite pour établir les réparations à faire au moulin de la commanderie de Vivier « assys et scitué au bas du village de Nauchier, soubz le ruisseau qui descend de l'estang dud. lieu de Viviers » (2 mars). — Transaction entre Pierre Forissier, lieutenant de la juridiction de l'Hôpital-sous-Rochefort, et Bernard de La Liègue, commandeur de St-Sauveur, membre de St-Paul, au sujet des frais de la procédure avec le baron d'Yzeron pour la justice de St-Sauveur (30 avril). — Certificat de Touchefort, curé de St-Sauveur, constatant que les fermiers du commandeur ont fait réparer son église (11 mai). — Procès-verbal de dépouille de Jacques Jacquet commandeur de Lieu-Dieu, mort à Paris le 28 avril. Ce procès-verbal relate que les meubles emportés par le commandeur durent rester à Fontainebleau, parce que Paris était bloqué ; que le 3 mai « les officiers du siège royal de Concorsault entrèrent par force en ceste maison seigneuriale (de Lieudieu), par une brèche qu'ilz firent dans les saumurages qui sont au dessoubz de la saulle des escuries, et ont transporté les papiers qui estoient dans ledict trésor et lessé confuzement quelques meubles dans ladictie chambre » ; règlement de comptes avec Antoine « Perreau, seigneur-vicomte de Saulengy » beau frère du commandeur Jacquet, et avec le fermier Barbery (15, 28, 30 juin, 7 juillet). — Délibération des consuls de Carlat au sujet de l'église dont les voûtes sont ruinées. Avis du maître maçon (23 mai, 20 juin). — Décharge d'un terrier de la commanderie de Belleville, passée par Benoît Fontanette à Jean Rochet (16 septembre). — Procès-verbal de visite pour la constatation des améliorissements de la commanderie de St-Georges et de ses membres : « Mont-Chosson, grange de Menas, temple de Pomier, Charvieu, temple de Vault, Montheriacle, temple de Tirieu, paroisse de Courthenay, le temple de Besce et La Tour-du-Pin, Hospital de Nemitané » (11-28 novembre). — Conventions pour les réparations de l'église de « l'Hôpital Chal-Franchise », entre le commandeur et les habitants de Carlat (16 janvier 1650). — Sentence arbitrale condamnant Philippe-Emmanuel de La Fayette, commandeur de Carlat à faire les réparations du chœur de l'église de Carlat, et les consuls celles de la nef (29 janvier). — Fragment d'un procès-verbal de visite de la commanderie de Lieu-Dieu du Fresne (28 avril 1650). — Règlement de comptes avec le fermier Barbery pour les bestiaux de la commanderie de Lieu-Dieu (29 avril). — Sceau plaqué du grand maître Paul Lascaris Castellar.

**48H282 1653-1655.****1653-1655**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 38 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Copie authentique des pièces justificatives du receveur de Maisonseulle. — Dépouille de « Jean Micha de Burcin, » commandeur de Pauliat, mort le 30 mai 1653, dans la maison de son neveu Félicien de Micha, sieur de Prunières : Inventaire : « grande robe de chambre de serge de seigneur violette, doublée de frise de la mesme couleur avec des galons et des boutons à queue d'or et d'argent..., plus un habit de camelot d'Hollande avecq des petites treynettes et boutons d'or et d'argent... ; un manteau de drapt de Hollande, couleur de moutarde, doublé de la mesme estoffe... ; autre habit avec le manteau de poux de soye, noir, doublé de la mesme estoffe.... ; un juste au corps de camelot, couleur de meusnier doublé de petit gris... ; cinq peres de bas de soye, trois noir, une pere couleur de minime et l'autre couleur de souris... ; un capuchon de camelot gris... ; une pere de chaussettes de ratine rouge fort uzé et des chossons de ratine blanche... ; deux peres de bas d'Angleterre l'un gris et l'autre minime... ; une paire de bas de St-Marceau... ; trois peres de bas fillet blanc... ; une chemisette de ratine rouge... ; une thoilette de velours amarant doublée de taffetas, fort uzée, avec sa tavoioille de taffetas minime avec des petites dantelles d'or et d'argent et un estuys à peyngnes avec deux peyngnes de buys et un petit miroir... ; quatre paires de bas à botter de thoiille à l'entique... ; six carreaux de thoiille fort uzée... ; vingt une coiffe prime pour la nuit d'iceluy feu sieur commendeur... ; sept mouchoirs de thoiille fine avec des glans aux quatre coingtz... ; seize autres mouchoirs de thoiille prime... ; huit colletz de thoiille fine avec des glans d'Hollande en quatre d'iceux ». Procès-verbal d'adjudication. Quittances du médecin et de l'apothicaire. Décharge du fermier. — Compte rendu au receveur par « Pierre Guillemain, postulant à la cour... de ce qu'il a receu et perceu pour une année de la pension de sept mil sept cens frans deubz par S. A. le prince d'Orange à la commanderie de La Bracque, pour l'année du mortuorum, commencé le premier de may, de l'année mil six cens cinquante-deux, par le décedz de feu mons. le chevalier de Cumilly, pourveu de ladictie commanderie de La Bracque ». — Paiements faits au trésor. — Quittances du receveur des décimes. — Quittances du chevalier de Crémeaux pour sa pension sur Lormeteaux, de Claude de Blot du Vivier pour sa pension sur Laumusse, d'Antoine de Montjouvent pour autre pension sur Laumusse, du notaire Grand pour l'inventaire de la dépouille du commandeur de Pauliat ; du chevalier Charles de Fougères pour ce qui lui est dû sur la dépouille du chapelain de Baudet ; de François Tondou pour ce qui lui était dû par feu Pierre de Montjouvent, commandeur de Laumusse ; de Charles de Fay-Gerlande pour sa pension sur Devesset ; de Jean-Baptiste Dulieu « conseiller du roy, maistres des courriers françois et estrangers à Lyon », pour frais de port de lettres. — Compte des revenus de la commanderie de Villejésus et de ses membres, pour le commandeur « Cacclepre ».

**48H283 1650-1655.****1650-1655**

## Description physique :

Importance matérielle : 39 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Copie de l'ordonnance capitulaire enjoignant au chevalier de Tersillac, commandeur de Mâcon de réunir à sa commanderie le moulin qui avait été abénévisé au marquis François d'Antide de Garadeur-l'Écluse (2 juin 1650). — Conventions entre le chevalier de Larfeuilère et le sr Cothon pour le bail à ferme du « temple de Trieu » (9 juin). — Bail à ferme de la commanderie de St-Romain-en-Gal, passé au nom du commandeur Claude Nugue à Antoine Guyot, receveur des décimes à Lyon (9 juillet). — Arrêté de compte d'Humbert Bourgon, fermier d'Arbois, pour le commandeur Antoine Gonod (30 avril 1651). — Récépissé du terrier de sa cure délivré au commandeur de Mâcon par le curé de Montagny (14 juin). — Résolution du contrat de vente de rentes de la commanderie de Mâcon passé le 18 juin 1644, entre le commandeur et le baron de Champlecy (26 juillet). — Prix faits pour les réparations nécessaires aux étangs de la commanderie de Bugney (3 septembre, 9 octobre). — Sommation au garde forestier de Bellechassagne d'avoir à fournir des quittances de ses gages (16 novembre). — Procès-verbal d'adjudication de la dime de la commanderie du Vivier, y joint une quittance (18 juin 1651, 20 janvier 1652). — Quittances pour réparations au temple de Besançon (16 mai 1651, 1 mars 1652). — Prix fait pour les réparations nécessaires à la commanderie de Marche et Mayet (2 mars 1652). — Compte du fermier Humbert Bourgon pour l'administration de la commanderie d'Arbois (7 avril 1651, 1er avril 1652). — État des lieux de la métairie et moulin des Gasnettes, à La Forest, membre du Vivier (17 avril 1652). — Arrêté de compte des fermiers de la commanderie de Marche et Mayet (5 juillet). — Prix fait pour les réparations du moulin de Salles, commanderie de Marche et Mayet (25 juillet). — Inventaire des titres de Devesset remis par le chevalier de Gerlande au bailli de La Tour-Maubourg (21 août). — Désistement des religieux des Échelles, en faveur du commandeur, de partie de leurs prétentions sur les rentes de la commanderie (7 octobre, 7 novembre). — État des fermes de la commanderie du temple d'Ayen. — Quittance délivrée à Georges de Loriol, écuyer, pour sommes par lui dues à feu Pierre de Montjouvent, commandeur de Laumusse (21 juillet 1653). — Conventions entre le commandeur de Mâcon et le sr Pierre Tresangle, notaire de la baronnie de Laubépin pour la rénovation des terriers de Belleville, Fourneaux, St-Symphorien de Lay, St-Just-La-Pendue (7 septembre). — Certificat du commandeur et des fermiers de St-Sauveur, constatant que le curé de St-Sauveur a la jouissance temporaire d'un pré appartenant à sa cure (4 octobre). — Bail à ferme du bailliage de Devesset consenti à Guillaume Blerger dit Laforest (17 janvier 1654). — Commission donnée par les visiteurs au commandeur de St-Aulaire pour examiner les propositions de Jean Peron, juge de Badefol, Robert Peron, praticien, et Jean Seguin, notaire, qui s'engagent, si on leur permet d'établir des tombeaux dans l'église de St-Maurice-les-St-Robert, commanderie de Charrières, à « faire à neuf, tant de bois que d'ardoises ou thuilles plates, tous les couverts du clocher, cœur et nef de ladite esglise de St-Maurice, laquelle est couverte de quartiers de pierre qui chargent la vouite, en sorte qu'elle menace ruine, ensemble les murailles » (21 août). — Conventions entre Pierre de Montjouvent, commandeur de Laumusse, et des charpentiers de Pont-de-Veyle pour réparations à la chapelle d'Épaise ; y joint la quittance (12 septembre, 4 novembre). — Suppliques adressées par le receveur aux trésoriers de France pour le maintien en faveur de l'Ordre, de l'exemption des droits d'entrée du vin à Lyon, y joint des procès-verbaux dressés contre le fermier le 4 et le 24 mars 1616 (2 décembre). — Promesse faite au commandeur de La Porte par ses fermiers d'acquitter les gages des officiers de Feniers (9 janvier 1655). — Sommation faite aux fermiers de St-Georges d'Annonay de ne payer leurs redevances qu'au seul fermier général (30 janvier). — Conventions entre le commandeur François de St-Germain de Mérieu et le charpentier Urbain Bonnein pour réparations à Bugney ; y joint la quittance (7 août, 19 décembre). — Conventions entre le commandeur Foucaud de St-Aulaire et Jean Couthon, notaire de la Sauvetat, pour la rénovation du terrier de l'Hôpital des Martres, commanderie de Tortebeisse (18 août). — Prix fait pour réparations aux bâtiments de la commanderie de Bugney (7 octobre). — Mention de la remise d'un terrier de la commanderie de St-Georges de Lyon.

**48H284 1657-1658.****1657-1658**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 44 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Premier compte du receveur Louis du Mesnil Simon de Maupas, commandeur de Chambéry. — Responsions (ff. 1-28). — Passages de « Pierre du Clozel, de Claude de Lestang, de Louis de La Marche, Jacques de Fougères, Léon de Ligondeix de Genouillat. » — Dépouille de Gabriel du Clozel, commandeur de Lormetieux, mort à Lormetieux, le 13 mai 1657 ; de Claude Desfrançois, commandeur de La Tourette, mort à Boulieu, le 6 novembre 1657. — Mortuaire de la commanderie de Morterol par le décès de Pierre de Chevalet de Chamond, mort à Bourgoin, le 3 août 1656 ; de la commanderie du Vivier par le décès d'Antoine Bellot, mort le 29 novembre 1656. — Recettes des grands prieurés de Champagne, d'Aquitaine, d'Allemagne (ff. 34-36). — Paiements au trésor. — Achats de toiles ; frais des dépouilles ; dépenses communes. — Arrêté par les commandeurs Gaspard de Maisonseule et Claude de Blot du Vivier.

**48H285 1656-1660.****1656-1660**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin, 29 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Procès-verbal de la dépouille de Pierre de « Chavallet, chevalier de Chamond », mort à Bourgoin, le 3 août 1656, parmi les meubles : « une vieille tapisserie d'Auvergne en personnages..., quatre tableaux représentant les quatre saisons de l'année avec leurs cadres..., une table description de l'isle de Malte..., un lit de sargette grise à housse, avecq la frange jaune et grise de floret..., un crusifix en détrampe, fendu et recousu par le milieu avecq son cadre noyer... ; une vieille tapicerie d'Auvergne de huit pièces..., lit de cadit vert à rideaux..., un tableau crusifix en détrempe avecq son cadre de noyer, fort vieux..., deux pistolletz à rouet

avecq leurs custandin et faufourreaux., une espée avecq son ferreau, ayant la pognée d'argent., une petite malle à porter-chapeau., un habit drap d'Haulande, gris de maure., un manteau drap de Berry., une chemizette de chamoye., un paire gamache, drap de pays., deux paires de jarretières de tafetas isabelle., manchettes à frezette, manchettes à dantelles ; collets, canons à dantelles ; tapis de Bergame, autre de cadis., une coustellière où il y a cinq cotteaulx ; une petite goudolle, six petits cuillères et cinq petites forchettes le tout argent... ; un carosse doublé de velours cramoisy ; une litière doublée de petite ratine rouge » (3, 5 août 1656). — Conventions entre le commandeur de Crémeaux et le notaire Benoît Perier, de La Clayette, pour la rénovation des terriers de Belleville et Neuglisois (17, 18 mars 1645, 25 septembre 1656). — Bulle magistrale assignant une pension de 50 livres sur la commanderie de Sainte-Anne au chapelain conventuel Léon de Fonsjean (25 septembre 1656). — Quittance du sieur Baudoin pour ses frais d'expédition de l'acte de vente de la seigneurie de « La Vaine », faite à Jean-François de Jouffroy (Dôle, 11 janvier 1657). — Récépissé de quittances de fermage du temple de Roanne avancées pour des frais de réparations (2 février). — « Copie de la consigne faite par feu monsieur le commandeur de Maisonseule, receveur général au grand prieuré d'Auvergne, à monsieur le commandeur de Maupas » (4 juin). — Désistement par le sieur Antoine Pollet de Mons de son arrentement de la grange St-George de Pommiers (25 juin). — État des papiers remis par le commandeur de Laumusse au sr Philibert Tondu (23 août). — Contrainte signifiée pour le payement de ses responsions à Jean de La Faye La Porte, commandeur de Laumusse (7 janvier, 9 février 1658). — Abénévis de la terre « des Chaffaulx, lieu des Beleuzes, paroisse de Bosdemon », passé à Pernelle Donguy, veuve de Jean Reverchon, notaire de La Clayette (20 avril). — Bail à ferme de la commanderie du Temple de Vaux et St-Georges de Lyon, passé par le commandeur Charles de Montagnac La Couture à son frère Claude de Montagnac Larfeuillère (28 avril). — Récépissé par le sr Tondu d'un terrier d'Escopet, membre de Laumusse (10 mai). — Assignation en restitution de terriers de la commanderie de Mâcon donnée aux héritiers du notaire Perier (27, 29 mai). — Procuration passée par le commandeur de Mâcon au sr Aufrère, pour retirer des terriers de sa commanderie des mains des héritiers du notaire Périer (15 juin). — Observations sur la rénovation des terriers de la commanderie de Montchamp (16 juin). — Bail de la commanderie de St-Georges et temple de Vaux, passé au sr Antoine Guyot, agent de l'ordre, au grand prieuré d'Auvergne (18 juin). — Expédition du bail à ferme de la commanderie de St-Georges (9 juillet). — Bail à ferme du membre de Ste-Épine de Tournon, consenti par le bailli « Annet de Chastes de Gessans » à Charles Pelissier, receveur du taillon en Vivarais (21 août). — Arrêt du Parlement déposédant en faveur de la commanderie de Masdiou les tenanciers des mas de « Laage, Garnaud, Prombert, Champ Dufour et Dupuis » (14 octobre). — Bail à ferme des métairies. de « Maujour, Le Chollet, Hersellet et Champagne avecq les dependances de Saint-Fortunat et Villards, en la paroisse de Saint-Bazille, pays de Vivarestz » consenti à Jacques Dubois par le receveur, au nom du bailli de Devesset (10 novembre). — Bail à ferme de la commanderie de Celles passé par le receveur au nom du commandeur de Maisonseulle « pour son indisposition causée par un deslire et maladie » (20 janvier 1659). — Procès-verbal de visite et état des lieux de la garenne de La Bessade dépendant de la commanderie de Ste-Anne (29 avril). — Ratification du bail de la commanderie de Celles par « Jean Jacques de La Rochefoucaud de Langhac, commandeur de Montchamp, et Louys de La Rivoire, commandeur de Chazelles, curateurs et administrateurs de la personne et biens de Gaspard de Maisonseulle (13 juillet). — Conventions pour la rénovation du terrier de Ventrigny commanderie de Mâcon (24 août). — Récépissé du sieur Demolins pour le terrier de Ventrigny (5 septembre). — « Compte de la despenche qu'a fait monsieur Rigaud pour la recherche des indicateurs servant à la vérification du terrier de monseigneur le commandeur de Mascon » : louage d'un cheval, « disnée, couchée, bevette » (18 octobre). — Assignations données au sr Huard pour restitution de terriers de la commanderie de Verrières (4 décembre, 16 janvier 1660).

## 48H286 1660-1661.

1660-1661

### Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin, 22 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Bulle du grand maître Cotoner enjoignant au receveur de Pusignan de payer 2000 doublons d'Espagne à Henri Bouchet de Marseille (20 février 1660). — Récépissé d'une expédition de l'arrentement de Pommiers (31 mai). — Transport des revenus d'Épaise fait par Jean de Fay de La Porte, commandeur de Laumusse aux commandeurs de Maisonseulle et de Montjouvant, y joint des quittances de Maisonseulle et de Maupas (30 mai 1656, 2 juin 1660). — « Inventaire de la consignation que fait frère Louis du Mesnil Simon de Maupas, commandeur de Chambéry, cy devant receveur de l'ordre de Saint-Jean de Hiérusalem au grand prieuré d'Auvergne, à monsieur frère Allexandre Coustin Pusignan, commandeur de Sainte-Anne, à présent receveur pour ledict ordre audict grand prieuré d'Auvergne, de tous les actes, procédures, tiltres, fermes et autres choses concernant les affaires dudict ordre avec la déclaration de l'estat des procez qui sont à Paris ou ailleurs pour les poursuittes des droits du commun trésor » (29 juin 1660). — Prix faits des réparations à faire à la grange et au moulin de la commanderie de St-Paul (26 août). — Quatre bulles magistrales ordonnant de faire des paiements au commandeur Zenobio Ricci (9 septembre). — Billet du commandeur Ricci (7 décembre). — Procès-verbal d'apposition de scellés et inventaire de la dépouille de « Charles Migniaux, commandeur du Feuilloux » (19 septembre). — Expédition pour le receveur de Pusignan des conventions passées le 30 octobre 1659 entre le commandeur de St-Viance et les srs Martin (9 octobre). — État des revenus, des aumônes et des dîmes de la commanderie de Chazelles. — Comptes de dépenses du commandeur de Compezières, frais de route à Seyssel, Belley, Rumilly, Chambéry, Lyon, état du revenu des fermages (1659-1660). — Arrentement par Charles de Fay-Gerlande, bailli de Devesset, au sr Jacques Postoli, des revenus sur des terres de « Saint-Fortunat, Le Villard et le Vernei » (1er janvier 1661). — Sentence de la sénéchaussée ordonnant enquête au sujet du différend entre le receveur de l'Ordre et les marguilliers de l'église St-Georges de Lyon au sujet de la construction d'une boutique adossée à la commanderie (17 février). — Quittance pour réparations faites aux bâtiments de la commanderie de St-Paul (27 février). — Pièces de la procédure soutenue par le receveur contre Catherine Chazard, veuve d'Antoine Guyot, fermier de la commanderie de St-Georges et du temple de Vaux (janvier-mars 1661).

**48H287 1661-1662.****1661-1662**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 72 feuillets, 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Registre

Deuxième compte du receveur Alexandre de Coustain de Pusignan. — Responsions (ff. 1-28). — Passages de « Clerc de Moussy Deloche, Pierre de Jumillat, Claude Bertrand de Villebussière, Jean-François de Bonneval, Jean de La Croix de Charrières, Annet de Meschatin, Gaspard d'Albon. — Vacant des commanderies de St-Georges et Temple de Vaux, Devesset, Montbrison, Celles, Sainte-Anne, Les Bordes, Ayen. — Dépouilles de : « Charles-Philibert Mignot, commandeur du Paluet ou La Crois-au-Bost, décédé au Feuilloux, le 19 septembre 1660 ; Jean Pelletrat des Bordes, commandeur de Saint-Romain-les-Vienne, décédé à Mascon, le 15 aoust 1661 ; Jacques de Montagnac Larfeuillère, commandeur des Bordes et Courteserre, décédé aux Bordes, le 21 aoust 1661 ; Claude de Montagnac Larfeuillère, mareschal de l'ordre et commandeur de Lormeteaux, Lheureuil et Les Eschelles, décédé à Malte, le 1er septembre 1661 ; Marc La Roche, commandeur des Feuilletts, décédé à Malte, le cinquième janvier 1662 ; Guillaume Dortan, commandeur de Limoges, décédé au lieu de Voirles, le 11 mars 1662 ». — Recettes des prieurés. — Produit des dépouilles. — Recettes extraordinaires. — Paiements au trésor. — Frais de dépouilles. — Achats de toiles. — Décimes. — Frais divers. — Arrêté par Louis de La Rivoire et Jean-Jacques de La Rochefoucaud de Langeac, le 2 juin 1662, à Malte le 19 janvier 1663. — Sceau du chapitre.

**48H288 1661-1662.****1661-1662**

## Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin, 46 pièces, papier, une bulle, plomb.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Résiliation du bail à ferme du pré « des Amarines », entre Antoine Valla et Vincent Coppat, fermiers de Verrières, et Jean Huard, lieutenant de la châtellenie de St-Germain-Laval (5 avril 1661). — Récépissé du sieur Aumaistre pour deux terriers de Belleville (Lyon, 15 avril 1661). — Bulle magistrale enjoignant de payer à Lazzarino Doria une somme de 3.000 doublons d'Espagne (Malte, 6 mai). — Pierre du Mont de La Lande, commandeur du Temple de Vaulx et Saint-Georges, reconnaît devoir au maréchal Claude de Montagnac Larfeuillère une somme de 1.203 livres tournois, pour prix des bestiaux restés aux domaines de « Montiriacle, Pomiers et Thirieu » (Lyon, 9 mai). — Procès-verbal de visite et état estimatif du château de Devesset, bois et domaines en dépendants (11 mai). — Sommation au sieur Jacques Velluet d'avoir à rétablir une grange dépendant de Francheville, membre des Bordes et démolie par lui (12 mai). — Bail à ferme du bailliage de Devesset, consenti par le bailli Charles de Fay Gerlande au sieur Pons, marchand de Rochepaule en Haut-Vivarais (28 mai). — Copie de l'engagement pris par le chapitre de Saint-Just de payer annuellement une somme de 100 livres au commandeur du Temple de Vaux et St-Georges « pour les fruits des vignes à luy adjugés par la sentence arbitrale du 13e jour de mars 1657 » (15 juin). — Pièces relatives à la dépouille de Guillaume Touchefort, vicaire de Saint-Sauveur : compte du médecin du 8 au 11 juin : « un clistère laxatif et irritant, composé de plusieurs attractif et autres, plus une saignée au bras, plus une potion cathartique fort, composée de plusieurs pilules, trochisques, poudre, eau cœphalique et autres propres à le purger dans son accès d'apoplexie »... ; état des avances faites par le sieur Simond ; inventaire et procès-verbal de vente du mobilier (20 juin). — Paiement aux couvreurs pour réparations à la grange de Bouc, commanderie des Bordes (St-Pierre-le-Moûtier, 9 juillet). — Sommations faites par un huissier de Savoie au sieur Richard Regard, « au coin du pont des Eschelles, lieu acoutumé de ballier des copies à ceulx qui habitent en Dhauphiné », d'avoir à payer les dépens du procès qu'il a soutenu devant le sénat de Savoie contre le commandeur des Eschelles ; copie laissée « sur le coint du pont des Eschelles, sur la rivière de Guier qui sépare la Savoie d'avec le Dauphiné » (17 juin, 6, 12 juillet). — Bail à ferme du membre de Montredon, consenti par le bailli de Gerlande au sieur Jean Laffont, commis au greffe du sénéchal du Puy (21 juillet). — Compte de l'économiste de la commanderie des Bordes : provisions de bouche, achat de chandelles, gages de servantes, frais de lessive ; à la suite, quittance passée au commandeur de Pusignan (7 octobre). — État des travaux de serrurerie faits aux Bordes sur l'ordre du commandeur Jacques de Montagnac de Larfeuillère ; état des pensions dues à ce commandeur sur les commanderies de Marche et Mayet, Courteserre, Leureuil, Pontvieux, Temple de Vaux, Lormeteaux, St-Paul, St-Georges, Bourgneuf, Pontvieux. — Quittance du sieur Robertet pour la « remise des meubles et le recouvrement de la vaisselle d'argent de la commanderie des Bordes (5 novembre). — Bail de la commanderie de Celles consenti au sr Bontoute, marchand de Murat (25 novembre). — Assignation pour la rénovation du terrier de Carlat (10 décembre). — Quittances de sœur Marguerite de Gerbais au sieur « Polliens », agent du commandeur de Compezières. — Quittance pour le curage des « latrines de la maison scize à la porte Jaulne », appartenant à la commanderie des Bordes (Bourges, 10 janvier 1662). — Lettre des procureurs du commun trésor enjoignant de n'accorder aucun délai pour le paiement des décimes (Malte, 12 janvier). — Autre relative à la dépouille du maréchal de Larfeuillère et aux bestiaux de la commanderie des Bordes (23 janvier). — Quittance pour réfection des serrures de la métairie de « Pougan », commanderie des Bordes (3 mars). — Procès-verbal de la saisie des terriers de Belleville faite chez le sieur Aumaistre chargé de leur rénovation par le commandeur de Crémeaux (15, 17 mars). — Bulles magistrales pour le payement de 75.000 et 105.000 livres tournois (22 mars). — « Conditions sous les quelles le seigneur comte de Bosiam prétend de s'accommoder avec le seigneur commandeur de Saint-Maurice, son oncle » (Salins, 5 avril). — Quittance pour réparation de la toiture de la grange de Bouc, commanderie des Bordes (14 mai). — Réparations à la maison de la porte Jaune à Bourges (4 juin). — Poursuites contre « Charles de La Faye, sieur de Lascombes, et François Chalvet, ancien fermier de Celles, débiteurs du commandeur de Maupas (15, 16 juin). — Procès-verbal

pour la remise des clefs du château de Courteserre (27 juin). — État des réparations faites au moulin de Bion, commanderie des Bordes (2 juillet). — Procès-verbal de la dépouille de Jean-François de Dortan, commandeur de Feniers, mort à Marsonnas, le 2 juillet : « une tapisserie façon de Bergame, usée, faisant le tour de ladite salle, en trois pièces... ; trois douzaines de serviettes fil chanvre à la Venise... ; trois nappes à my usées, à la petite Venise... ; quatre serviettes de collation, thuille fil chanvre à la petite Venise... ; un petit tableau représentant la figure de la Vierge tenant un Jésus et un saint Jean à costé d'iceluy tableau, peinct à huyle, garny de son cadre bois noyer... ; deux paires de pistoletz, l'une à rouet et l'autre à fusil, propres pour porter à l'arson de la selle, avec leurs fourreaux ou custodes... ; une petite salière ronde marquée à double poinson, huit cuillères et six forchettes de la marque susdit à double poinson, icelle sallière cuillères et forchettes, le tout d'argent... » (9, 14 juillet). — Quittance passée par le chevalier Mallet au sr « Obim », pour le compte du chevalier de Lornay (18 juillet). — Bulle magistrale et lettre des procureurs du commun trésor, enjoignant de faire des paiements pour le compte de l'Ordre aux mains de Balthasar Allard ou de ses mandataires (Malte, 20, 21 août). — Copie de reconnaissance de dette faite au château des Lignières, le 9 avril 1661, par François Roussille, « marchand résidant au chasteau d'Anglard », à Jacques de Montagnat, commandeur des Bordes et de Courteserre (4 septembre). — Transport à Jacques Got, banquier à Lyon, de la créance de Balthasar Allard sur le receveur de Pusignan (20 septembre). — Quittance pour réparations à la métairie et à la chapelle de St-Jean de Bouc (8 novembre). — Bulle magistrale enjoignant paiement à faire au sieur Allard d'une somme de 2.000 doubloons d'or d'Espagne (9 novembre). — Quittance de Marguerite de Gerbais au sieur Polliens (5 décembre). — Quittance pour réparations aux moulins et métairies de la commanderie des Bordes. — « Copie des quittances et paiements fait par le sr Fraisse au commandeur de Charreyras ou aultres, ayant charge de luy, pour servir au payement du prix de ladite afferme de Chareyras » : redevances des fermiers, réparations à Charrières Gentioux (1653-1662). — États des rentes de la commanderie de Chazelle, des droits de lods, des dîmes, ventes de grains, aumônes (1661-1662).

**48H289 1662-1663.****1662-1663**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 5 et 120 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Copie notariée des pièces justificatives du compte du receveur de Pusignan. — Compte du sieur Paul Teulier pour la ferme de la commanderie de Limoges. — Frais de ports de lettres et de poursuites contre les fermiers du Temple d'Ayen. — Pièces relatives à la dépouille du commandeur de Feniers : inventaire des meubles du château de Marsonnas ; dépositions de témoins relatant que le domaine de La Bussière est tombé en ruines pendant les guerres « du comté de Bourgogne », que l'« esglize d'Arromas, a été incendiée, que « l'on a accoustumé de faucher les prés dans ce pays que le premier lundy d'après la saint Pierre de juin » ; que des meubles du château de Pelagey ont été apportés à celui de Marsonnas ; « qu'il y a environ trente neuf année que ledict feu sieur commandeur de Feniers alla faire son actuelle résidence dans la maison dudict Marsonas, laquelle maison estoit assez bien meublée de toutes sortes de meubles, comme tapisserie en la salle basse, façon de Bergame, à l'antique ; dans le domaine dudict Marsonas, du bestail pour faire les cultures et labœurs d'icelluy ; que pendant deux ou trois voyages qu'il fit à Malte, ladict maison et domaine demeuroient tousjours en estat, et de quoy feu mre François de Dortan, son père, avoit soient et y tenoit la main ; se souvenant fort bien que ladict maison de La Bucière a esté ruinée par les guerres du comté et qu'aparavant il a ouy dire qu'il n'y manquoit rien, suivant la conteneue d'icelle, comme aussi que les granges et partie de ladict maison furent bruslés, pillés et sacagés dans ce mesme temps par les ennemis, et ledict defunct sieur commandeur pris prisonnier, en sorte qu'après s'estre racheté, il falut qu'il rétablît lesd. chasteau et domaine de Marsonas de tous meubles et bestiaux nécessaires, mesme d'en faire construire une partie qu'on appelle le poisle, et pour cest effect il se servit des arbres d'haute futaye dudict bois de Marsonas, duquel il ayda encor à bastir l'esglize dudict Arromas et plusieurs autres maisons qui avoient esté attaintes de semblables inconveniens » ; poursuites contre les débiteurs ; baux à ferme de la commanderie de Feniers passés au sieur Dumazet, sieur de La Rochette, à Jean de La Faye de La Porte, commandeur de Laumusse. — Pièces relatives à la dépouille d'Antoine de Saint-Viance, commandeur de Carlat, mort à Paris ; inventaire des objets trouvés aux châteaux de St-Viance et du grand Masdieu ; enquête à Paris, où le commandeur était venu « pour ce faire tailler de la pierre et seroit venu loger à l'hostel de Madril, rue du Sépulcre, au faubourg St-Germain, auquel lieu il auroit esté taillé par le sieur Janot, où il seroit décédé le seiziesme jour de septembre dernier »... (f. 20v°). — Pièces relatives à la dépouille de Foucaud de Saint-Aulaire, commandeur d'Oloix et de Tortebeffe, mort le 28 octobre à l'abbaye de N.-D. de Ligueux en Périgord : réclamation des médecins, enquête au sujet d'un détournement ; inventaires : « un godet d'antimoine, propre à faire du vin émétique, avec sa boîte de cuir noir » ; paiements divers ; procédures pour la levée des scellés à Lyon ; procès verbaux d'adjudication. — Baux à ferme de St-Romain-en-Gal, du Monteil-au-Temple, des Échelles. — Quittance passée à Jean-Baptiste Pianello de La Valette, pour une somme de 550 livres tournois par lui due à « Thomas de Village, commandeur de Garedes et receveur au grand prieuré de St-Gilles », pour la dépouille du grand prieur de St-Gilles. — Bulles pour les paiements à faire au trésor. — Pièces relatives à ces paiements. — Frais de recouvrements. — Dettes des dépouilles. — Comptes de fermiers. — Acquit de pensions. — Pièces relatives à la dépouille de Claude de Montagnat de Larfeuille, commandeur de Leureuil. — Conventions avec le fermier pour les réparations du moulin de St-Nazaire. — Pièces comptables et quittances des décimes pour les commanderies de Lormeteaux, St-Romain-en-Gal, Courteserre, Leureuil, Limoges, Feniers, Carlat, Oloix, Tortebeffe. — Ports de lettres. — Compte du commandeur de Feniers.

**48H290 1663.****1663**

## Description physique :

Importance matérielle : 13 pièces, papier.



Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la dépouille de César de Grôle de Viriville, grand prieur d'Auvergne, mort à Paris, le 8 août 1663, à l'hôtel de Mouy, rue Dauphine. — Procès-verbal d'adjudication : « croix de l'Ordre d'émail blanc, sur cristal rouge, à une petite bordure dorée où est enchassé six petitz esclatz de diamant ;..... une japonnoise, autrement une robe de chambre de taffetas rayé..... ; une robe de taffetas noir, servant aux cérémonies des grand croix, avec les houppes et cordons représentant le mistère de la passion... ; quatre flambeaux, une esguière couverte, une escuelle à oreilles aussi couverte, douze assiettes, quatre assiettes creuzes, un bassin en auvalle, deux petitz chandeliers d'estude, un sucrier, un vinaigrier, une tasse à gaudrons, une mouchette avec sa platine, une petite sucrière, sept cueillers, trois fourchettes, une placque à coquilles, le benoistier, son chandelier, le tout d'argent, poinson de Paris ;.... une cassolette avec son seau, deux porte-assiettes, un martinet, une sallière à trois branches, deux soubz coupes, le tout d'argent d'Allemagne et d'Italie... ; un bassin rond, six platz, six assiettes, une esguière découverte et trois fourchettes à trois fourchons, le tout d'argent, poinçon de Paris, armoriés des armes dudit deffunct... ; un carosse monté sur son train et roues, le dedans de velours, les carreaux aussy de velours, remplis de plumes, les rideaux de taffetas rouge... ; six chevaux hongres soubz poil gris pommeliez ». — Oppositions des créanciers : boulanger, maréchal, chandelier, boucher, hôtesse, secrétaire, cuisinier, servante, cocher, postillon, cabaretier, bourrelier, écrivain, porteuse d'eau, apothicaire, tailleur. — Inventaire des meubles de Villefranche-sur-Cher fait en présence de « noble Claude du Périer, escuyer, sieur de Chamelot, gentilhomme, domestique dudit deffunct sieur grand prieur, Guillaume Tivol dict la Tivolière, Benoist Michas, Hélié Durant et Estienne Transon, jardinier, aussy domestiques dud. sieur... sept pièces de tapisserie d'Auvergne représentant l'histoire de Mariane, de laquelle ladite chambre est garnie.... ; deux petitz tableaux représentant le saint suaire.... ; livres.... — Enquête sur un détournement, interrogatoires des domestiques. — État des frais et revenus de la dépouille.

**48H291 1663.****1663**

Description physique :

Importance matérielle : 37 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin, 8 sceaux.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittance pour travaux de terrassements dans le grand pré des Bordes (2 janvier 1663). — Quittance pour réparations à la toiture de la chapelle de Bouc (10 février). — Expédition de l'engagement pris, le 3 août 1660, par le commandeur Jacques de Montagnac-Larfeuillère de payer une somme de 1.800 livres à François Rodet, habitant de La Valette (11 février). — Quittance des gages de Claude Morel, forestier de Teyssonges (28 février). — Quittance pour réparations à la chapelle des Bordes (10 mars). — Mandat et acquit pour un jardin de la commanderie de St-Paul (31 janvier, 13 mars). — Quittance pour avoir « hébranché et netoyé les jeunes noyers de la grande allée qui va de la garenne des Bordes au bois de Chauboulan » (15 mars). — Quittance pour la réfection du terrier de Saint-Maurice membre de Charrières (1er avril). — Extrait du bail, passé le 2 mai 1658, des revenus du temple de Magnat, Villemaux et Charrières, à charge d'entretien des églises de Villemaux, Chavagnat et temple de Magnac (6 avril). — Quittance pour réfection du terrier de Chaumont, membre de Charrières (4 mai). — Procuracion passée par le receveur de Pusignan au sieur Gabriel Pataud, pour faire effectuer les réparations du temple de Châteauroux et pour poursuivre les débiteurs (Issoudun, 11 mai). — État des réparations à faire au château de Devesset et au domaine du « Choulet » (14 mai). — Bulle magistrale enjoignant un payement à faire à Louis Teissier, marchand de Marseille (Malte, 20 mai). — Quittance pour la réfection des terriers de Charrières (31 mai). — Mandat du trésor pour les sieurs Jarelli et Cambon (Malte, 4 juin). — Compte et quittance pour travaux de serrurerie aux Bordes (7 juin). — Bulle magistrale pour un payement à faire entre les mains de François Cambon (12 juin). — Quittance de 4.400 livres passée au receveur par le sieur Petitchet, procureur de Louis Teissier (2 juillet). — Visite et état des lieux de la commanderie de Chantoin et du membre de Belvezer (10 août). — Prix fait pour réparations à l'étang neuf de Laye, paroisse d'Avrilly, commanderie de Bugney (19 août). — Quittances pour réparations au moulin de Saint-Paul (29 août, 3 septembre). — Bulles magistrales et expéditions pour les payements à faire au trésor (11 septembre). — Quittances d'ornements pour l'église de Charrières : « un callice d'argent à coupe double ayant sur le pied d'icelluy les armes dudit seigneur commandeur (Jean de Forsac), avecque aussy la pattene d'argent, plus un voile de satin blanc en broderie ayant aussy les armes dudit seigneur, comme aussy la bource et palla de mesme satin et broderie. » — Jugement de Philippe de Clérambault, maréchal de France, gouverneur et bailli de Berry sur le différend du receveur de l'Ordre et des fermiers du moulin de Bion, commanderie des Bordes (18 septembre). — États et quittances de réparations pour la commanderie des Bordes et ses membres (19, 20 septembre, 2, 4 octobre). — Compte des recettes et dépenses du receveur de Compezières du 9 janvier 1662 au 4 octobre 1663 : frais de voyages, payements aux religieuses de Seyssel, aumône aux capucins de St-Julien, réparations. — Récépissé de terriers de Charrières et de Gentioux (1655, 1658, 3 novembre 1663). — Quittances pour la réfection des terriers de Charrières et Gentioux (31 mai, 3 novembre). — Quittances pour réparations de toitures à « Chevroux, Pougan » et aux Bordes (11 novembre). — Mainlevée de la saisie mise sur la vaisselle d'argent de Jacques de Montagnac, commandeur des Bordes, en faveur de « Gilberte de La Rochebrian de Chavance », sa belle sœur (13 novembre). — Quittance pour prix de « quatre milliers et demy d'essy, pour couvrir les bastimens de Pougan » (25 décembre). — Instructions au receveur de Pusignan pour son entrevue avec l'archevêque de Vienne, au sujet du curé de St-Romain-en-Gal, non reconnu par l'Ordre. — 7 sceaux plaqués du grand maître Cotoner, 1, des procureurs du trésor.

**48H292 1664.****1664**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin, 36 pièces, papier, 1 imprimé.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

États du revenu des fermes et des réparations faites à la commanderie de Saint-Paul (28 janvier). — Bulle du grand maître enjoignant aux receveurs d'Auvergne et de France de payer 300 doublons d'or d'Espagne au chevalier Hermann, baron de Bachtendorck, du prieuré d'Allemagne (13 mars). — Quittance passée par le receveur aux mariés Collomb et Chazard pour ce qu'ils doivent à la dépouille du commandeur de Montagnac Larfeuillère (30 avril). — Cession par le trésor, au chevalier Jean de Mons de Savasse, de son droit de dépouille sur la commanderie de Poet Laval, vacante par le décès du commandeur François de Montfaucon de Roquetaillade (7, 13 mai). — Arrêt du Conseil privé, portant mainlevée de la saisie du temporel de la commanderie de Bourganeuf, saisie faite « faute de foy et hommage non rendu par le sieur commandeur de Forcast, adveus et desnombremens non fournis à sa majesté en la Chambre des Comptes, droicts et devoirs non payés à cause de sa tour de Montbergeon, chastellenie de Poitiers » (Fontainebleau, 9 août 1664). — État de constat des ravages causés sur le domaine de Pébuly, membre de St-Jean-la-Chevalerie du Puy « par la tempeste et inondation des eaux, le dimanche vingtième juillet dernier » (30 juillet, 22 août). — Quittance de sœur Marguerite de Gerbais à « de Polliens », agent du commandeur de Compezières (17 septembre). — Testament de « Jean Dauradour St-Gervasy et Sarlans, commandeur de la commanderie de La Vaufranche en Berry, St-Jean et autres ses places » (La Sauvetat, maison du sieur d'Authizat, son neveu, 20 octobre). — Arrentement par le bailli de Devesset des revenus de « St-Fortunat, Durfort, Le Viallar, Le Vernée (23 novembre). — Pièces de la procédure soutenue par le receveur contre François Rodet, créancier à la dépouille de Jacques de Montagnac de Larfeuillère, commandeur des Bordes ; Rodet avait mis saisie-arrêt sur les fermages, afin de recouvrer ce qu'il avait avancé pour les réparations de la commanderie des Bordes (1661-1664). — Pièces relatives aux réparations de la commanderie des Bordes et de ses membres ; quittances des couvreurs, serruriers, maçons, charpentiers — (3 janvier-27 décembre 1664).

**48H293 1662-1664.****1662-1664**

Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 2 et 318 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Copie authentique des pièces justificatives du receveur de Pusignan. — Adjudication des dîmes de Senecey, commanderie des Bordes (18 juin 1662). — Pièces relatives à la dépouille d'Antoine de Saint-Viance, commandeur de Carlat, poursuites contre les fermiers, copies des baux et des comptes, des quittances des décimes, inventaires. — (F° 40) Pièces relatives à la dépouille de Foucaud de Saint-Aulaire, commandeur d'Olloux et Tortebesse, démêlés avec le fermier Garnaud, inventaires, etc. — (F° 94) Dépouille de César de Grôle Viriville, grand prieur d'Auvergne, commandeur de Villefranche-sur-Cher, Bourganeuf, Bellechassagne. — (F° 178) Dépouille de Jean Girard de Saint-Paul, commandeur de Saint-Paul. — (F° 218) Pièces concernant les commanderies de Carlat, Leureuil, Les Bordes, Limoges, La Croix-au-Bost, Courteserre, Lormeteaux, Villefranche. — (F° 243) Bulles magistrales et pièces relatives aux versements à faire au trésor. — (F° 262) Pièces de procédure relatives à la dépouille de Gaspard de Maisonseulle, commandeur de Sainte-Anne, Salins, Celles et Montbrison. — (F° 264) Procès Chazard-Guyot, Jean Sevin, François Teillard. — Pension du chevalier Léon de Fonsjean sur La Croix-au-Bost. — (F° 269) Sommation à Jean de Lacroix, seigneur de Charrières, comte de Saint-Vallier. — Pièces relatives aux réparations des Bordes. — Pièces relatives à la dépouille du maréchal de Larfeuillère, commandeur de Leureuil, Les Échelles, Châteauroux, Lormeteaux. — Frais et procédures pour les dépouilles. — Inventaire des titres remis par le commandeur de Maupas. — État récapitulatif.

**48H294 1665.****1665**

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin, 29 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Compte produit par le sr Chazard, fermier du temple de Vaux, au commandeur de La Lande : frais « fait en Bugeay pour le déguerpissement des terres de Blies et boys de St-Julle, appelé Chemont.... habit de droguet,... chapeau de toyle cirée,... gans d'Avignan,... à Me Cholier, l'advocat pour consulte pour Charvieu... (arrêté par le receveur le 5 janvier 1665). — Arrêt des maîtres des requêtes donnant gain de cause au receveur pour le payement des responsions de la commanderie de Bugney (9 janvier). — Bail à ferme de la commanderie de St-Georges et temple de Vaux, consenti par le receveur aux sieurs Chazard et Micheau (30 janvier). — Copie de récépissés pour les terriers de « Neuglinois et Bosdullin » (1658, 1659, 1665). — Accord avec le fermier de « Velorcey », commanderie de Villedieu en Fontenette (18 février). — Quittance de Paul Gallopin, couvreur, pour réparations à la toiture de la métairie de Chevroux (5 mars). — État des quittances reçues et des paiements faits par Nicolas Robertet, fermier de la commanderie des Bordes (1663-1665). — Conventions arrêtées pour le bail à ferme du bailliage de Devesset (7 avril). — Bail à ferme de Montredon, consenti par le grand bailli Charles de Fay-Gerlande à Barthélemy Reynaud, bourgeois du Puy (14 avril). — Pièces à l'appui du compte des réparations de la commanderie des Bordes, payées par Simon Baudry, fermier du domaine de « Soullas » (1663-1665). — Quittance d'intérêts passée par Pierre Pages, avocat au Puy, à Jean-Jacques de La Rochefoucauld, commandeur de Montchamp (28 avril 1665). — Constatations faites à la suite de l'incendie de la maison et grange du « Choullet », membre de Devesset, « bruslement arrivé le mardi 28 avril dernier » (6 mai). — Cession par le chevalier de Maupas au chevalier de « Lorney », des arrrages qui pouvaient lui être dûs par M. « de Châtillonet » (30 mai). — Requête adressée au chapitre par le sr Robertet, fermier de la commanderie des Bordes, demandant une réduction sur le prix de son fermage (2 juin). — Bail à ferme du membre de Maleret, commanderie de Ste-Anne, consenti par le commandeur de Pusignan au

commandeur de Pradal (12 juin). — « Procès-verbal de l'état du domaine de Maleret » (18 juin). — Conventions passées le 15 juillet 1663 pour l'élevage de bestiaux entre Jean-Jacques de La Rochefoucauld, commandeur de Montchamp et « Barthellemi Chounon, du lieu de Lasbineyres », et règlement de compte (20 juillet 1665). — État des améliorissements faits par le commandeur de Pusignan dans sa commanderie de Ste-Anne (9 septembre). — Expédition du testament de César de Grôlée-Virville, fait à Paris le 20 mars 1663 (11 septembre 1665). — Pièces de la procédure soutenue à la chambre des requêtes du palais par Claude-François de Saint-Germain de Mérieux, commandeur de Bugney, le receveur, le bailli de Fay-Gerlande, « Jean-François de Chantelou, chevalier, seigneur de La Chaise, escuyer, capitaine d'une compagnie de chevaux-légers pour le service du roy ; Nicolas Greslier, escuyer, sieur de Servières ; Me Bon Jacob, conseiller du roy et receveur général des finances à Moulins ; Mes André Daubert et Claude Poncet, procureurs au siège présidial de Moulins ; Mathieux Vieux, marchand de la ville de Paron, et Me Charles de Mazy, professeur en philosophie au collège des Trésoriers » au sujet des pensions, responsions et décimes de la commanderie de Bugney (9 janvier, 6 juin, 30 septembre 1665). — Poursuites contre Joseph Burin, chanoine de St-Pierre de Clermont, débiteur à la dépouille du commandeur de St-Aulaire pour les dîmes de Tortebesse (14 octobre). — Bulle du grand maître enjoignant d'effectuer le paiement de ce qui est dû au trésor aux mains de frère Jean-François Ayroli, du prieuré de Lombardie (21 novembre). — État des papiers de la commanderie de Mâcon, remis par le sieur Rigaud au commandeur de Crémeaux (6 décembre).

**48H295 1658-1666.****1658-1666**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 123 pièces, papier ; 1 imprimé.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces du procès soutenu par le receveur et Louis du Mesnil Simon de Maupas, contre les sieurs François Badol, Jacques Dubréas, Jacques Tardy, leurs créanciers, et Catherine Chazard, veuve d'Antoine Guyot et femme de Jean Collomb, avocat de Lyon, au sujet de la ferme de la commanderie de Saint-Georges et temple de Vaux.

**48H296 1666-1667.****1666-1667**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 43 pièces, papier ; 1 bulle plomb, 2 sceaux plaqués, 8 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

État des réparations faites dans les églises de Villemaux, temple de Magnac et Chavanac (2 janvier, 15 mars 1666). — Conventions passées avec Claude Monterrad, charpentier de Bâgé-la-Ville pour réparations du « grangeage » du Temple, commanderie de Laumusse (26 avril). — Conventions faites le 2 novembre et le 17 décembre 1660 entre le commandeur de Genevois et Compezières et le notaire Michel Polliens, pour l'administration de la commanderie, conventions ratifiées en faveur de Jean et Catherin Polliens, fils de Michel (12 mai 1666). — Quittance d'acompte sur le prix de Malleret, délivrée par le commandeur de Pusignan au commandeur de Pradal (5 juin). — Paiement par le commandeur de Bellecombe et de La Chal de sa part de l'imposition mise sur les biens ecclésiastiques du comté d'Albon. Notes au sujet du maître de poste de St-Vallier et de reconnaissances (19 août). — État des terriers de Mâcon qui doivent être remis à Lyon par le sr Aufrère (27 octobre). — Prix fait pour les réparations de la maison de Bugney (30 mai, 11 novembre). — Liste des terriers consignés par le chevalier de Crémeaux, commandeur de Mâcon. Notes au sujet de réparations à Genouilly et à Belleville (1666). — Reconnaissances de servis passées au commandeur Jacques de La Rochefoucauld par des habitants de « Sevezier, paroisse de Dolmeyrac » (14 février 1667). — Liste des terriers de Charrières remis au sieur Juge et acte de retrait (3 novembre 1663, 13 mars 1667). — Promesse du sieur Juge de ne point lever de droits de lods sur le village « d'Arlugnet, paroisse de Gentioux » (5 juin 1662, 14 mars 1667). — Concession de la cure de Charrières à « Louis Gaultier, prebtre de la communauté d'Esmoutier, diocèse de Limoges » (16 mars 1667). — Quittances pour réparations au temple de Magnac (20 mars). — Bulles du grand maître et pièces annexes relatives aux paiements à faire au trésor (1666-1667). — Vente du domaine et grangeage de « Foz », paroisse de Cruzilles en Bresse, passée au chevalier Antoine de Montjouvent, commandeur des Feuilletts, par Antoinette Darsy, veuve de Claude de Montjouvent, et son fils Pierre (30 septembre 1656, 26 avril 1667). — Procès-verbal de visite de l'église de Chamberaud (20 mai 1667). — Vérification des terriers de la commanderie de Ste-Anne, certificat de vie et mœurs pour le commandeur de Pusignan et certificat de ses améliorissements (23, 24 avril, 2 juin). — Quittance du commandeur de Pusignan au commandeur de Pradal pour la ferme de Malleret (4 juin). — Bail à ferme de la commanderie de Chamberaud, vacante par le décès du bailli de Gerlande, passé par le receveur au commandeur de Talaru Chalmazel (5 juin). — Récépissé par le sieur Bérard du terrier de « Faye » (12 juin). — Procès-verbal de visite de l'église de « La Poulge », commanderie de Chanonat (1 juillet). — Le sieur Coupât, fermier de Verrières, reconnaît que la procuration à lui donnée par le receveur, pour un procès en restitution de terrier a été faite à sa requête et dans son intérêt privé (22 juillet). — Jugement du bailli de Berry sur une contestation avec les meuniers de l'Hôpital du Fresne ou Lieudieu (23, 26 août). — Contestation au sujet des bestiaux des métairies des Bordes et de Chevroux (19 octobre 1661, 30 août 1667). — Quittance pour réparations au moulin de « Châtenet », commanderie de Laumusse (9 septembre 1667). — Bail à ferme de Montredon consenti à Pierre Mousset, praticien du Puy, par « Antelme Mareschal, prieur et seigneur de St-Benoît, chanoine en l'esglise cathédrale de Bellay en Bugey », procureur du bailli Jacques de Cordon (27 septembre). — Quittance passée par Bergeret, sergent royal, au curé de Charvieu, pour le commandeur de Maisonseulle (2 octobre). — Protestation des commissaires de l'Ordre contre la visite de l'église de Compezières par l'évêque de Genève (28 octobre). — Prix fait pour réparations à Chamberaud (1 novembre). — Sommaton de communiquer les terriers de Chanonat, faite au receveur au nom du commandeur de

Crémeaux (28 novembre). — Bulle du convent, sceaux plaqués du grand maître Nicolas Cotoner ; cachets des chevaliers de St-Julien-St-Marc, de La Renaudie, de La Rochefoucauld, des Escures.

**48H297 1667.****1667**

## Description physique :

Importance matérielle : 36 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces et procédures relatives à la dépouille de Jean-Baptiste de Saint-Maurice, commandeur de Villedieu-en-Fontenette, seigneur de « Lemuy et Montbarrey », gouverneur de Salins. — Inventaire commencé le commandeur « decedé depuis peut de moments estant encore dans la chère où il seroit decédé et non ensevely », 1 janvier. — Pièces de la procédure poursuivie au parlement de Dôle contre Claude-Jacques de Saint-Maurice, comte de Bos-Jean, neveu du commandeur. — Règlements de comptes, comptes de dépenses.

**48H298 1667-1668.****1667-1668**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, 3 et 177 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Copie authentique des pièces justificatives du receveur Alexandre de Coustain de Pusignan. — Pièces relatives à la dépouille de Charles de Lornay, commandeur de Chambéry, mort à Acoyeu le 12 août ; prétentions de ses frères Jean de Lornay-Menthon, seigneur de Premery, et Joseph de Lornay, écuyer, sieur de « Grenier al. Grigny » ; inventaire : 12 cuillères, 12 fourchettes d'argent,... « un placard de menuiserie pour mettre sur une cheminée,... deux grandz chenetz de fert à la cuisine quasy de l'hauteur d'un homme,... deux pierres creuses, l'une à huile et l'autre servant à salloir »... ; dépropriement ; baux à ferme ; comptes des fermiers. — Pièces relatives à la dépouille du bailli Charles de Fay-Gerlandes, commandeur de Devesset, Chambereau et Verrières (f° 41) : baux à ferme, comptes des fermiers, état des réparations de Saint-Georges. — Dépouille de Louis Mareschal de Francesche, commandeur de Limoges, mort au château de « Franseche, paroisse du Rocle », le 30 décembre 1667 (f° 63). — Dépouille de Louis de Chaussecourte de Lespinas, commandeur de La Râcherie (f° 69). — Dépouille de Jean-Baptiste de Saint-Maurice-Lemuy, commandeur de La Villedieu en Fontenette (f° 88). — Comptes de l'agent Chazard pour affaires concernant les commanderies de Lieudieu et des Bordes, la dépouille du grand prieur de Viriville. — Frais de la procédure contre le sieur Claude Dollebeau et autres, pour la ferme de la commanderie de Villefranche. — Pièces relatives aux paiements à faire au trésor (f° 149 r°). — Comptes des dépouilles. — Frais de procédures.

**48H299 1668.****1668**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin, 38 pièces, papier ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettre des procureurs de la langue d'Auvergne, au sujet de difficultés pour la commanderie de La Vinadière (Malte, 2 janvier). — Compte de Nicolas Perrot, fermier de St-Jean de Châteauneuf, membre de La Râcherie (12 janvier). — Procès-verbal de la dépouille de Charles de Lornay, commandeur de Chambéry (27 août 1667, 2 février 1668). — Signification de saisie des revenus de la commanderie de Marche et Mayet, pour arrrages de responsions, faite au commandeur Jean de Buranlure (2, 3 février 1668). — Arrentement des revenus des mandements de « St-Fortunat, Durfort, le Viallard » passé par le bailli de Gerlande au notaire Antoine Dumey (23 février). — Arrêt du grand Conseil sur le procès entre le receveur et « Estienne Vessier, me chirurgien de la ville de Faulletin, pour raison du désistement du village de Labbesse, Anne Pellesier et de Segonzac, garands et contre garands dud. Vessier (9 mars). — Sommaton au chevalier de Chalus de Prondines de faire procéder aux réparations de Chantoin (8 avril). — Prix fait pour réparations à Chamberaud (2 mai). — Inventaire des quittances délivrées pour l'administration du bailliage de Devesset, de 1662 à 1667 (mai). — Quittance de gages par le forestier de Teyssonge (16 mai). — Expédition de la commission du 10 juin 1667, pour procéder à la vérification des améliorissements de Feniers (1 juin). — Paiement au sr Burdel, curé de Charvieux, pour frais du procès du sr Claude Roland, condamné aux galères perpétuelles (3, 4 juin). — Récépissés de terriers de la commanderie de Laumusse (4, 18 juillet). — État des sentences rendues contre des tenanciers de la commanderie de Sainte-Anne (5 août). — Reconnaissance et quittance d'arrrages de cens pour Chantoin (19 août). — Sommatons à Nicolas Robertet, ancien fermier des Bordes, d'avoir à rendre les terriers de cette commanderie (20 septembre, 1 octobre). — Bail à ferme de deux moulins sur la rivière de Sauldre, passé par Jacques Jacquet, commandeur de Lieudieu, à Guillaume de Moncelles, laboureur de Blancafort (23 septembre 1633, 13 octobre 1668). — État des revenus de la commanderie de Lieudieu. — Décharge de terriers de Verrières délivrée par le receveur au sieur Vincent Coppat. — Note sur une erreur de compte de Catherin Polliens, agent de Compezières. — « Mémoire du linge à faire venir de Lion pour service de son éminence : 710 dix aulnes de servietes damasquines fines pour la table de Son Éminence ; trois pièces toile baptiste fine pour faire des colets pour Sadite Éminence ; trois pièces dite toile baptiste plus forte pour faire des mouchoirs ; six pièces thoile d'Holande fine, pour faire des chemises ; plus nonante aulnes thoile de Roan pour faire des linceuls, pour monsieur le receveur de Son Éminence ». — Compte des réparations faites aux Bordes. — Lettres des

procureurs du commun trésor au sujet du règlement des dépouilles, des réparations, des débiteurs en retard et des paiements à faire au trésor. — Cachets des chevaliers de La Trolrière et de Fougères (p. 11).

**48H300 1668-1669.****1668-1669**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 77 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Compte neuvième du receveur Alexandre de Coustaing de Pusignan, commandeur de Sainte-Anne et La Râcherie. — Responsions (f. 3 v° 31). Passages de « Jean de Dreuil, d'Alexandre de Clermont, de... de Malpas, de Claude Deyrieu, de Joseph Monet » (f. 31 v°). — Dépouilles de Lornay, commandeur de Chambéry ; de Fay-Gerlandes, bailli de Devesset, commandeur de Verrières ; de Jullien, commandeur de Villejésus mort « sur le vaisseau de monsr le chevalier de Valbelle » ; de Joseph Le Cocq, « commandeur de Faussechalon, prieuré d'Aquitaine, décedé à Lyon, au logis du Lion d'Or, rue de Flandre, le 27 mars 1669 (ff. 33-42). — Mortuaires de Limoges et de Villedieu en Fontenette. — Vacants de Chambéry, Devesset, Chamberaud, Limoges. — Paiements arriérés (f. 48v°). — Recettes des prieurés de France, Aquitaine, Champagne. — Recettes des dépouilles. — Recettes extraordinaires. — Paiements au trésor (f. 67v°). — Frais des dépouilles. — Décimes. — Achats de toiles. — Dépenses diverses. — Arrêté à Lyon par les commandeurs Louis de La Rivoire et Antoine de Montjouvent (2 juin 1669), à Malte le 7 septembre.

**48H301 1669.****1669**

## Description physique :

Importance matérielle : 49 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Compte de recette et dépenses produit par les frères Polliens pour leur administration de la commanderie de Compressières (1666-1669). — Quittance pour le fermage d'Épinassy passée par le commandeur de Crémeaux à son fermier Louis Aufrère (26 janvier). — Assignation à comparaître donnée à des fermiers de Chantoin à la requête du commandeur de La Rochefoucauld (31 janvier). — Lettre des procureurs du commun trésor au receveur de Pusignan au sujet du règlement de son huitième compte (Malte, 6 février 1669). — Quittance de ses gages par le garde forestier de Tessonges (16 mars). — Quittance délivrée au commandeur Jean de Forsac par le « receveur général des amendes de la cour de Parlement » (Paris, 18 mars). — Quittance de gages passée au commandeur de Crémeaux par le garde du bois de La Grange, commanderie de Mâcon (24 mars). — Prix fait pour les réparations de la commanderie d'Épinassy (26 mars). — Procès-verbal de la dépouille de Joseph Lecocq, commandeur de Faussechalon, prieuré d'Aquitaine, venu à Lyon avec les chevaliers « de Semagne, de Sinfal et de Mus », vente faite sur la place des Jacobins (27, 29 mars). — Sommation au fermier de Monteux d'avoir à acquitter l'imposition arrêtée par les élus (8 avril). — Récépissé de pièces de procédures délivré au curé de Charvieu par le chevalier de Montjouvent (3 juin). — Certificat délivré au commandeur de Crémeaux de la rénovation de ses terriers de Mâcon et de leur dépôt aux archives (3 juin). — Conventions passées entre Jean de Lafay de La Porte, commandeur de Laumusse et Antoine de Montjouvent, commandeur des Feuillettes, pour règlement de leurs comptes (6, 8 juin). — Quittance pour travaux de réparations au moulin de Chatan et au grangeage du Temple, commanderie de Laumusse (24 juin). — Paiements faits au sieur Vivier, curé du temple de Vaux, en augmentation de sa portion congrue (18 juillet 1668, 1, 2, 4, 15, 24 juin 1669). — État des fonds possédés à Charvieu par le commandeur de Serrières. — Quittance pour rénovation de terriers passée par Philibert Tondu à Jean de La Fay, de La Porte, commandeur de Laumusse (27 juin 1669). — État des titres de la commanderie de Saint-Georges et Temple de Vaux déposés aux archives par Balthazard Chazard, agent de l'Ordre (3 juillet). — Frais de sépulture du commandeur de Laumusse, paiements aux Cordeliers de Mâcon, aux Dominicains, droit de pain et vin des sonneurs (6 juillet). — Signification au receveur de Montgontier de la réclamation des fermiers d'Écoles dépossédés par lui (12 juillet). — Pièces relatives au règlement du compte d'Antoine Burdel, curé de Charvieu, chargé de l'administration du membre de « Nemy-Tanay », parmi lesquelles : lettres du chevalier de La Lande, commandeur de St-Georges, des sieurs Despiney et Chazard ; état des fonds usurpés à Blies et à Ste-Julie ; procuration générale pour poursuivre les débiteurs de la commanderie de St-Georges et Temple de Vaux ; état de la rente de Nemy-Tanay ; conventions entre Burdel et le fermier Chazard ; réclamation du chevalier de Montgontier ; supplique de Burdel aux receveurs de Pusignan et Montgontier (1663-1669). — État des articles réclamés par le notaire Charles Duboys, pour la réfection du terrier du temple de Vaux.

**48H302 1670.****1670**

## Description physique :

Importance matérielle : 30 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Compte de l'administration de la commanderie de Villedieu en Fontenette pour l'année 1667, rendu par Bénigne de Montrichard (Besançon, 9 janvier 1670). — Procédures pour restitution de terriers de Mâcon et Belleville (5 décembre 1669 — 29 janvier 1670). — Pièces de la procédure en restitution de biens poursuivie contre Étienne Lasnier de Villedieu en Fontenette, veuve de Nicolas Dumont et de Jean Fourtin, par le commandeur de St-Maurice, le sr de Montrichard et le receveur de Pusignan, devant le

bailliage de Vesoul et l'officialité de Besançon (1666-1670). — Prix-fait pour réparations à Chamberaud (1 février 1670). — Sommation à Antoine de Ponchon, commandeur de Saint-Romain-en-Gal, d'avoir à payer la taille pour le membre de Monteux (14 mars). — « Roolle et déclaration de despens que demande lui estre taxé illustrissime frère Jacques de Cordon des Vieux, baillif de Lion et commandeur de la commanderie St-Georges, contre sieur André Chomel de Varagneu », rénovation du terrier de St-Georges d'Annonay (1668, 29 avril 1670). — Compte récapitulatif présenté par Hubert Bourgon, fermier de la commanderie d'Arbois (1665-1670). — Quittance passée par de Saint Georges, chanoine de Lyon, à son frère le commandeur pour des revenus d'Épinassy (4 mai). — Procès-verbal de prise de possession de la commanderie de Villejésus par le chevalier Aimery de Sauzay, au nom du commandeur Bonier (18 mai). — Procuracion passée au sr Jean Collomb, procureur au Parlement et es cours de Lyon, pour poursuivre les débiteurs de la commanderie de Saint Georges de Lyon (6 juin). — Consultation de l'avocat Cholier pour le procès de l'Ordre contre le comte de Bosjean, neveu du commandeur de Saint-Mauris (31 août). — État des terriers de Saint-Georges et du Temple de Vaux, consignés par le commandeur de La Tour Maubourg, pour le commandeur de Maisonneulle (12 novembre). — Prix fait et quittance pour réparations aux moulins de Chamberaud (15 février 1669, 1 décembre 1670).

**48H303 1668-1671.****1668-1671**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 67 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Consignation de titres et remise de la recette faite par Alexandre de Coustain de Pusignan à son successeur le receveur François de Boczozel de Montgontier. — Responsions (ff. 1-28). — Inventaire de la consignation faite en 1659 par le receveur Louis Dumesnil Simon de Maupas, à son successeur Alexandre de Coustain de Pusignan (f° 28 v°). — « Inventaire de la consignation que fait frère Alexandre de Costaing de Pusignan, commandeur de Sainte-Anne et La Râcherie, cy-devant recepveur de l'ordre de Saint-Jean de Hiérusalem au grand prieuré d'Auvergne, à mons. frère François de Bousezel de Montgontier, commandeur de Saint-Paul, à présent recepveur pour ledit ordre aud. grand prieuré d'Auvergne de tous les actes, procédures, tiltres fermes et autres choses concernant les affaires dud. ordre, avec la déclaration des procès qui sont à Paris ou ailleurs, pour la poursuite des droictz du commun trésor de Malte. La consignation faicte aud. sieur de Mongontier, ensuite de ses bulles expédiées à Malte, le 3 novembre 1668 ». — État des papiers remis par le receveur de Maupas, ensuite de la délibération capitulaire du 3 juin 1663 (f° 46). — « Addition de consigne » (f. 63). — Inventaire des meubles d'état de la commanderie de Saint-Georges (f° 66). — Remise d'autres documents (5 janvier, 9 mars 1671).

**48H304 1671-1672.****1671-1672**

## Description physique :

Importance matérielle : 37 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Assignation en garantie signifiée au commandeur de Tortebesse par Guillaume Dauphin, sr des Chaumettes, son fermier, que les habitants des Martres voulaient faire contribuer aux réparations d'un four et de moulins banaux (13 janvier 1671). — Procès-verbal des offres faites par Chazard, agent de l'ordre, et le fermier Hubert Bourgon pour le règlement des comptes d'administration de la commanderie d'Arbois, vacante par le décès du commandeur Antoine Gonnod (25 janvier). — Pièces de la procédure soutenue par le receveur de Mongontier contre François de Fay-Gerlandes, baron de Gerlandes, comte de « Saulsac », au sujet de la dépouille du bailli Charles de Fay (26 janvier). — Contestation entre le receveur et le sr Bénigne de Montrichard au sujet de l'administration de la commanderie de Villedieu-en-Fontenette (29 janvier). Signification faite par Michel de Laire à Raymond de Foudras, commandeur de Tortebesse, d'avoir à prendre connaissance d'originaux de quittances, justifiant de ses paiements (26 février). — Bail à ferme de la commanderie de Saint-Georges et Temple de Vaux, consenti à Jean Colomb, avocat à Lyon, par le chevalier Jean-Hector de Fay-La-Tour-Maubourg, procureur du commandeur René de Maisonneulle (3 mars). — Rétrocession du bail de Saint-Georges par Colomb au sieur Pierre Durret (12 mars). — Consultation des avocats Cholier et Valous au sujet du procès qu'Antoine de Ponchon, commandeur de Saint-Romain-en-Gal entend tenter aux héritiers d'André Seguin, son fermier (4 avril). — Quittance pour travaux de serrurerie exécutés à Tourny, commanderie de Bugney (22 mai). — États des expéditions de reconnaissances envoyées au sr Boliat à Grenoble pour la rénovation des terriers du Temple de Vaux (31 mai, 14 juin). — Quittance pour réparations à « Chaulhac », membre de Montchamp (29 octobre). — Arrêté de compte du sr Juge pour l'administration de la commanderie de Charrières ; à la suite état de ses dépenses, réparations et fournitures (24 août 1670, 29 octobre 1671). — Prix-fait et quittance pour réparations à Chamberaud (15 janvier, 10 décembre 1671). — « Désistement de la ferme de la commanderie de St-Georges et despendances, quittance et autres actes, passés entre monsieur le commandeur de La Tour-Maubourg, au nom de mons. le commandeur de Maisonneulle et sieur Jean Colomb » (16 avril 1672). — Quittance délivrée par le sr Billiard, au commandeur des Feuilletts, pour prix de réparations à la chapelle Saint-Denis de Villars (14 mai). — Récépissé de pièces de procédure délivré par le chevalier de Pusignan au sieur de Villiers (Limoges, 19 mai). — État des réparations à faire à la cure de Devesset et certificat d'exécution (3 juin). — Burdel, curé de Charvieu, se porte fort pour la dette du sieur Mareschal envers le commandeur de La Tour-Maubourg et reconnaît avoir reçu le prix des piliers de justice de Charvieu (29 juin). — Réclamation des pièces de la procédure contre le comte de Bosjean pour la commanderie de Villedieu-en-Fontenette, ordre de production (12 septembre). — État des dépenses faites pour les réparations du moulin de Charrières (26 septembre). — Expédition de la quittance délivrée par le sr de Montrichard aux fermiers du chevalier de St-Maurice, commandeur de Villedieu-en-Fontenette (26 octobre). — Quittance donnée par le chevalier de Pusignan au commandeur de Pradal pour les arrérages de la ferme de

« Malert », membre de Sainte-Anne (31 octobre). — Procès-verbal de la dépouille de Jean Chaulvin, commandeur de Pontvieux, mort « au Feuilloux » le 4 août ; difficultés avec l'avocat Chaulvin, son frère, qui avait pris possession de son mobilier de Moulins où se trouvait une tapisserie à personnages (26 août-4 novembre). — Arrentement de « Saint-Jean de Naues », membre de la Râcherie, consenti par le commandeur de Pusignan à François Chomet, sieur de « Champforetz, résidant à Chantelles » (7 avril 1670, expédition du 25 décembre 1672).

**48H305 1672-1673.****1672-1673**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 210 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Premier livre de vérification de monsieur le commandeur de Montjouvent » (copie notariée des pièces justificatives). — Frais de voyage de l'agent Chazard et autres pour recouvrement des dépouilles et des responsions, administration des commanderies vacantes et procédures diverses (ff. 2-32). — Pièces relatives aux dépouilles des commandeurs de Villedieu-en-Fontenette, Leureuil, Salles et Monseugny (ff. 33-59) ; de Jean Chauvin, commandeur de Pontvieux (ff. 60-111) ; de Claude de Blot du Vivier, commandeur d'Olloix (ff. 112-172). — Transaction et procédures. — Vacant de La Croix-au-Bost. — Payements au trésor. — Dépenses diverses.

**48H306 1673-1675.****1673-1675**

## Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 70 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

État des sommes dues par le receveur de Montjouvent au banquier Géminiani (3 janvier 1673). État des pièces envoyées par le commandeur de Pusignan au sieur Danguy pour la rénovation du terrier de Sainte-Anne (6 janvier). État des sommes dues par le receveur au banquier Serte (?) (10 janvier). — Assignation donnée au commandeur d'Olloix pour le paiement des droits de franc-fief et nouveaux acquêts (17 janvier). — État des titres remis par le chevalier de Pusignan au commandeur « du Chauseyr » pour les affaires de la commanderie de Charrières (15 avril). — Sommation au sieur « Mathieu du Mas, sr de Robanessie » d'avoir à payer les arrérages de sa ferme du membre du « Luguet », et ce à la requête de Charles de Crémeaux, commandeur de Mâcon et de Chanonat (10 mai). — Procès-verbal de publication du bail à ferme de Sainte-Anne-La-Bastide, membre de Chanonat (St-Germain Lembron, 22 mai). — Compte du commandeur de Pradal, fermier du membre de Malleret, arrêté entre lui et le chevalier de Pusignan (5 juin). — Désistement du bail de Pommiers par Catherine Chazard, veuve Collomb, en faveur du commandeur de La Tour-Maubourg (8 juin). — Quittance passée par Béal au sr Aufrère, comme à compte de ce qui est dû au commandeur de Crémeaux sur les revenus d'Épinassy (10 juillet). — Quittance pour réparations au domaine de la commanderie de Belleville (18 juillet). — Conventions passées entre le commandeur Jacques de Cordon et le sr Jacques Mivière pour la rénovation des terriers de Verrières (1 août). Sommation faite par Mivière au juge et au procureur d'office de Verrières de lui délivrer les anciens terriers de cette commanderie (1 août). — Quittance d'arrérages délivrée par Béal, procureur du commandeur de Crémeaux, à Louis Aufrère, fermier général de Mâcon (21 août). — Procès-verbaux de visites et détail des réparations faites à la commanderie de Villejésus par le fermier général Jean de La Confrette (juin-août). — Traité passé avec le sr Jacques Borye pour la réfection du terrier de Bessamorel (6 novembre). — Reçus signés Mey de sommes dues par le commandeur de Montjouvent (31 janvier 1674). — Quittance d'arrérages passée à Louis Aufrère, fermier d'Épinassy (16 mars). — Quittances pour réparations de toitures à Épinassy (8 avril, 6 mai). — Quittance pour réparation à la meule du moulin de Villejésus (19 avril). — Procédures contre les notaires Sibillaud et Devilliers, fermiers du temple de Magnac (décembre 1671-juin 1674). — Expédition du procès-verbal de visite (1564) de la commanderie de St-Romain-en-Gal (14 juillet 1674). — Traité passé le 3 juin 1572 par le commandeur Pierre Macé, procureur du commandeur de Pusignan, avec le notaire Ragueau, pour la réfection du terrier de Châteauneuf, membre de La Râcherie, quittances et décharge (1672, 26 juillet 1674). — Poursuites contre le commandeur de La Rochefoucaud au sujet de la taille due sur le domaine « des Garnauds », commanderie de Chantoin (13 août-26 septembre 1674). — Bulle magistrale enjoignant de faire un paiement de 23426 livres 18 sous, à François Cambon et Jean Audemar (30 octobre 1674). — État des frais faits pour le compte du grand prieur de Forsac ; procédures et expéditions d'actes (21 mai 1673, 5 novembre 1674). — Quittance du sieur Pupier au commandeur de Pradal pour la ferme de Malleret (12 novembre 1674). — Lettre de change du trésor et quittance du sr Brutel (12 novembre). — Copie de la lettre écrite le 13 décembre 1673 par le sieur Béal au commandeur de Crémeaux, au sujet des frères de Saint-Georges, de procès à continuer, de la rénovation des terriers de Bessamorel, du bail à passer pour Olloix etc. ; copie du commandeur Caravita (14 novembre 1674). — Quittance de fermage délivrée par le chevalier des Escures, commandeur de Carlat (21 novembre). — Procuration passée par François Cambon et Jean Audemar, de Nîmes, à Antoine Brutel, de Lyon, pour recevoir en leur nom une somme de 23426 livres 18 sous (5 décembre). — Quittance de cette somme par le sr Brutel (24 décembre). — Compte des arrérages dus par le sr Lelong. — Pièces de la procédure poursuivie par le receveur contre Jean Barlan, curé de Meuzac en Limousin, Pierre Marque, son vicaire et leurs successeurs, qui empiétaient sur les droits du curé de Magnac et Chavagnat (1665-1675). — Minute d'acte capitulaire relative à des poursuites contre le curé de Monteil-Guillaume. — Quittance pour réparation au moulin de Villejésus (25 mai 1675). — État des pièces de la commanderie de Saint-Georges consignées par le commandeur de Maisonseulle (2 juin). — Pièces de la procédure poursuivie contre le sr Aubin au sujet de la dépouille du commandeur de Vivier, parmi lesquelles copie du contrat de mariage de Clément Aubin, moulinier à Lyon, et de Charlotte Jouvenet. — Bulle magistrale enjoignant un paiement de 27,830 livres pour le

compte de Jacques Cambon et compagnie (9 juillet). — Pièces relatives à la réfection du four banal de Villejésus (21 mars-22 juillet). — Pouvoir donné à Jacques Got, banquier à Lyon, de toucher une somme de 27,830 livres pour le compte de Jacques Cambon et compagnie, de Nîmes (3 août). — Paiement pour la réfection des terriers de Nemytaney (18 juillet, 15 août). — Procuration passée à Gabriel Jaquinel, sr de La Forest, pour poursuivre la rénovation des terriers de La Râcherie (27 août). — Bulle magistrale enjoignant un payement de 7700 livres au banquier Pierre Richard (23 septembre), au dos, reçu du 29 novembre. — Rapport sur la rénovation du terrier de la chapelle de Semon, membre de Laumusse (22 octobre). — Quittance passée au commandeur René de Maisonseulle pour le prix des bestiaux des domaines de Montiriacle, Tirieu et Pommiers (28 novembre). — Notification de l'arrêt obtenu contre l'Ordre par les chanoines de N.-D. du Puy (8 novembre, 6 décembre). — Marché passé pour réparations à Bugney avec les sieurs Jean Bernisson et Jacques à La Martine (23 juillet, 6 décembre). — Procès-verbal de réintégration aux archives de terriers de Mâcon (28 décembre).

**48H307 1675-1676.****1675-1676**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 118 feuillets ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Registre

Premier compte du receveur François de Boczozel de Mongontier. — Responsions (ff. 1-29). — Passages de « Henry de Vogué de Gourdant, de Silvain de Gaucourt, de Joseph Barmont de La Roche-Aymont, de Paul de Gaucourt, de Louis-Charles de La Rochefoucault de Gondras, de Claude de Lescheraine » (f. 30). — Dépouilles « des commandeurs de Saint-Maurice Le Muy, Mignot, de Larfeuille, commandeur des Bordes ; de Saint-Viance, de Maupas, de Saint-Aulaire, du bailli de Gerlande, des commandeurs de Boulliers, Colombat, Chauvin ; du Vivier, mort le 4 octobre 1672 ; Gonod ; de Buranlure, mort le 31 mai 1673 ; Brenier, mort le 20 octobre 1673 ; de Crémeaux, mort à Malte le 26 décembre 1673 ; Louis des Lignièrès, commandeur de Leureuil, mort le 3 juillet 1674 ; de Sainte-Colombe, mort le 23 juillet 1674 ; du grand prieur Jean de Foursat, commandeur de Bourganef, Bellechassagne et Charrières, mort à Malte le 13 décembre 1674 ; des commandeurs Claude de Ligondais St-Domey, commandeur de Montbrison, mort à St-Domey le 21 juin 1675 ; Jean de Fay-La-Bastie, commandeur des Échelles, mort à St-Jean de Moirans le 18 juillet 1675 ; Louis d'Escures, commandeur de Carlat, decedé le 25 janvier 1676 en la maison du Chastel le Bois, en la paroisse d'Angy en Bourbonnais » (ff. 31-73). — Mortuaires et vacants. — Recettes des autres prieurés. — Paiements pour le trésor. — Dépenses : frais de dépouilles, d'administration des mortuaires et vacants, procès, écritures et voyages. — Liste des débiteurs insolvable. — Cachet de Mongontier (f. 115).

**48H308 1676-1677.****1676-1677**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 37 pièces, papier, 4 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittances pour travaux de terrassements à l'étang de Villesourde, commanderie de Chamberaud (1675, 2 janvier 1676). — Procuration passée par François Cambon et Jean Audemard à Antoine Brutel pour recevoir ce qui leur est dû par le receveur (13 janvier). — Expédition au profit de Jean Cailhat et Claude Durand, du procès-verbal du 13 avril 1637, relatant la prise de possession de la cure de « Montredant » par Jean Carle, pourvu par le bailli de Gerlande (25 janvier). — Bulle magistrale du 26 octobre 1675, portant ordre de faire un payement à François Cambon et Jean Audemar, et quittance du sr Brutel, leur procureur (28 janvier). — Bail à ferme de la commanderie de St-Georges et Temple de Vaux, consenti à Catherine Chazard, veuve Colomb (10 février). — Expédition du bail à ferme de la commanderie de La Croix-au-Bost, consenti, le 30 octobre 1671, par le receveur au sr de Fumade, marchand de Bellegarde (18 mars). — Affirmation de voyage du commandeur Severt, pour contraindre le sr de Fumade (18 mars). — Réclamation du curé de Charrières pour avoir payement de sa pension (mai). — « Inventaire des obligations passées en faveur de deffunt monsr le chevalier du Prast, commandeur des Bordes et Feniers (25 octobre 1675-6 mai 1676) ». — Quittances pour réparations au membre de Boulay (29 août 1675-20 mai 1676). — Récépissé d'ornements d'église par le curé de Charrières (24 mai 1676). — Conventions entre Alexandre de Talaru-Chalmazel, commandeur, et Claude Dupuy, curé de Chamberaud, pour l'administration de cette commanderie (2 juin). — Expédition de la bulle du grand maître Cotoner, enjoignant de faire un payement à Hippolyte Borromée, receveur de Pise (17 septembre). — État des lieux du membre de Maconnex, dressé par Jacques Avrillon, notaire royal, tabellion héréditaire de Gex, à la requête d'Antoine de Montjouvent, commandeur des Feuillettes (16 octobre). — État des terriers de Verrières déposés aux archives. — « Réplique sur le raport de mr le chevalier de Fougerolles, au regard des manquemans qu'il allègue estre aux améiorissemens de mr le commandeur de Pusignan », commandeur de Ste-Anne. — « Estat et mémoire des procez de M. de Maisonseulle, au parlement de Grenoble, reiglés ou non reiglés », commanderie de St-Georges et temple de Vaux. — Expédition de la quittance passée par le commandeur des Escures et Joseph Sadourni, fermier de Carlat, à condition de rester chargé du procès avec le prince de Monaco ?, de la pension du curé de Villedieu et de diverses procédures (26 janvier 1677). — Procès-verbal de visite du moulin d'Épinassy « basty et ediffié par deffunt monsieur le commandeur de Tersilliat, jadis commandeur dudict Espinacy, en un très mauvais endroit, en ce qu'il est presque impossible de pouvoir faire un fondement, les rouages sont entièrement ruyné, ensemble les avalloir d'icelluy moulin »... (30 janvier). — Réclamation du meunier des Martres contre Pierre-Jérôme, comte de Broglie, et le commandeur de Tortebesse, au sujet de l'inondation qui a crevé et emporté « la pelière » de son moulin (18 février). — Conventions faites avec Jacques Mivière pour la rénovation de terriers de la commanderie de Verrières (27 mars). — Procédure au sujet d'une maison et d'un jardin sis à Salins et appartenant à la dépouille du commandeur de Saint-Maurice (1 avril). — Procès-verbal de constat des dommages causés



par la grêle et la gelée sur les terres de Charroux, La Marche, Salles et Le Mayet (9 juin). — Prix-fait pour réparations à l'église de Saint-Maurice, commanderie de Charrières (20 juin). — Provisions de procureur d'office de Saint-Bonnet-Les-Places, Bouchalas et La Roche, pour Antoine Ronzy, notaire d'Haute-Rivoire (29 juin). — Prix-fait pour les réparations de « Sollas », membre de la commanderie des Bordes (17 juillet). — Prix fait pour les réparations de la commanderie des Bordes, de la grange de Pougan et du membre de Francheville (20 juillet). — Bulle magistrale enjoignant de payer à Scipion Cigala, receveur de Capoue, tout ce qu'il sera possible de lui donner des recettes d'Auvergne, France, Aquitaine, Champagne et Toulouse (25 juillet). — Expédition des ordonnances des maîtres des requêtes de l'hôtel, relatives au différend entre le commandeur des Feuilletts et Charles-Louis de Bouillier, baron de « Rilhac » (1674-1677). — Pièces relatives à la dépouille de François Hugon du Prat, commandeur des Bordes, mort le 30 mars à l'Hôpital, membre de Carlat. — Mémoire des procès en instance pour les commanderies de La Râcherie et de Sainte-Anne (5 novembre 1677). — Lettre du grand maître, déchargeant le chevalier de Balore, commandeur de Mâcon, d'un paiement de 1.000 livres, au dos : mention de l'ordre de démolition du moulin d'Épinassy (20 novembre). — Inventaire des meubles et des titres de la commanderie de Celles (28 novembre). — Expédition du bail à ferme de la commanderie de Celles (29 novembre). — Quittance pour réparations au moulin de Villejésus (10 décembre). — Reconnaissance de service passée au commandeur de Tortebesse pour le four banal des Martres (28 décembre). — Fragments de cachets du grand maître Cotoner, des chevaliers de St-Georges et du Poyet, et des procureurs du commun trésor.

**48H309 1677-1678.****1677-1678**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 144 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Troisième livre de vérification du receveur de Mongontier (copie des pièces justificatives). — Pièces des procédures au sujet de la dépouille du commandeur de Saint-Maurice et de la ferme de Launay. — État de ce qui est dû au trésor pour la dépouille du chevalier de Lignièrès, commandeur de Leureuil. — Mémoire sur le dessèchement du marais dit le « Lac de Sarlieue », par le sieur Octavien Strada (f. 9). — Lettre du commandeur de La Rouillère au sujet des preuves du chevalier de « Laage » et de la dépouille du commandeur des Escures. — Pièces relatives à la dépouille de François Hugon du Prat, commandeur des Bordes et de Feniers (ff. 10-60). — Autres relatives à la dépouille de Claude-François de Saint-Germain de Mérieu, commandeur de Bugney, mort à Lyon, le 11 juin 1677, chez le comte de Mérieu, son neveu. — Dépouille du commandeur de Maisonseulle ; pièces relatives à l'administration des commanderies de Celles et de Saint-Georges. — Procès-verbal des dégâts causés par la grêle aux environs de Voiron (f. 88). — Baux des commanderies des Bordes et de Feniers. — Dégâts causés par la grêle dans la commanderie de Marche et Mayet. — Lettres de Bouteix, procureur à Riom, au sujet de la vente des biens du sieur Martin et d'une cession de bail par le chevalier de Cottanson ; du commandeur Pradal, pour la dépouille de Brenier, commandeur de Puy-de-Noix ; de Montlouis, d'Ussel, demandant un délai ; de Robby, procureur à Marmande, au sujet d'une assignation donnée au grand prieur par les tenanciers de « Fraisse ». — Compte de Joseph Sadourmy, fermier de Carlat. — Lettres du commandeur Bonier au sujet du bail du moulin de « l'Eschaillon » ; du sieur Brun, procureur à Besançon, pour la vente des bestiaux de Villedieu-en-Fontenette. — Pièces relatives aux fournitures et paiements faits au trésor (ff. 104-110). — Frais de procédures, de voyages et d'administration de commanderies vacantes.

**48H310 1678-1679.****1678-1679**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 102 feuillets ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Quatrième compte du receveur de Mongontier. — Responsions (ff. 1-28). — Passages de « Claude d'Aubery, Liberal Geofre, François du Ligondez, Bernard de Fontette, François de Ramilly, Pierre Parlet, Charles-Louis Froissard de Broissia (f. 30). — Suite des dépouilles du « maréchal de Larfeuillère, commandeur des Bordes, des commandeurs de St-Viance, de Saint-Aulaire, du bailli de Gerlande, des commandeurs Chauvin, du Vivier, de Buranlure, Brenier, de Crémeaux, du grand prieur Jean de Forsat, des commandeurs de Saint-Doumet, de La Bastie, des Escures, de La Richardie, Hugon Duprat, Saint-Germain de Mérieu, René de Maisonseulle ». — Dépouilles « du chevalier de La Fayette, décédé à Toulon, le 29 octobre 1678 ; d'Antoine de Margaillet, commandeur de Combières, prieuré de Saint-Gilles ; d'Antoine de Montjouvant, commandeur des Feuilletts, décédé à Coussieu, membre de lad. commanderie, le 20e avril 1679. » — Mortuaires, vacants, recettes diverses. — Dépenses. — Liste des débiteurs insolubles (f. 99). — Cachet de Mongontier, sceau du chapitre.

**48H311 1678-1679.****1678-1679**

## Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 40 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Jugement portant contrainte contre les fermiers de Bertrand de Foudras de Coutanson, commandeur de Tortebesse (3, 14 janvier 1678). — Compte d'administration de la commanderie de Genevois et Compressières, rendu par les frères Polliens. Extrait.

Recettes et dépenses (26 avril 1670-27 février 1678). — Compte rendu par la dame Colomb pour la ferme de la commanderie de Saint-Georges et Temple de Vaux (14 avril 1678). — Procès-verbal dressé au sujet de la dépouille de René de Maisonselle, commandeur de Celles et de St-Georges, prolongation de bail accordé à la veuve Colomb, qui dépose que le défunt « luy envoya une pandulle dans une boîte pour la faire accommoder, ce qu'elle a fait faire au sieur Nourrisson, horlogier de cette ville, qui luy dict lorsqu'il la luy remist, que le chapeau où elle estoit valloit plus que la montre, et l'ayant retirée dud. Nourrisson l'a renvoyé à Malte » (7, 9 décembre 1677, 17 avril 1678). — Bulle magistrale enjoignant de payer le produit de la recette au commandeur Cigala (21 avril 1678). — Prix-fait et quittances pour le renouvellement des rentes de Saint-Jean-La-Chevalerie du Puy (1 février 1676, 1 octobre 1677, 2 juin 1678). — Arrêté de compte entre les commandeurs de Pusignan et de Pradal (5 juin). — Récépissé de titres de la commanderie des Échelles délivré au receveur par le chevalier du Poyet (6 juin). — Compte d'administration de la commanderie de La Râcherie ; états des récoltes, recettes, frais de procédures, dépenses diverses (1675-1678). — Quittance de frais de vente des prés « d'Alouy », membre de « Soullas », commanderie des Bordes (10 juillet 1678). — Pièces relatives à la dépouille d'Alexandre de Boullier, commandeur de Salles et Monseugny et de Limoges ; procédure avec Charles-Louis de Boullier du Chariol, baron de Rillac (13 février-13 juillet). — Bail à ferme de la commanderie de Celles (22 août). — Délibération de la langue autorisant l'acquisition de biens pour la commanderie de Ste-Anne avec la somme qui reste due par le comte de La Roche-Aymon (19 septembre). — Quittance d'arrérages délivrée au fermier de Montbrison (15 janvier 1679). — Bail à cens d'une terre d'Épinassy, consenti par le commandeur de Ballore à Philibert Jaquiot (1 février). — Procédure avec le sieur Claude Bichonnier, relative à la dépouille de Louis Dumesnil Simon de Maupas, mort à Malte en mars 1664 (1664-2 février 1679). — Conventions préliminaires pour le bail du bailliage de Devesset, entre le receveur et Jean Bastien de La Rochette (5 février 1679). — Bail à ferme de la commanderie du Mayet, consenti par le commandeur Jean de Bar de Buranlure à Baudouin Confollat (19 février). — Procédure contre le duc de La Rochefoucauld, dont les officiers avaient fait ouvrir des allées dans le bois de « Laupital » dépendant de la commanderie de Villejésus (25 février, 1 mars). — Procès-verbal de constat de l'état de la commanderie de Devesset, dressé pour la prise de possession du nouveau fermier Jean Besson, sr de La Rochette (5 avril). — Quittances pour réparations à la commanderie de Villejésus (20 février 1677, 29 avril 1679). — Quittance pour fourniture d'ornements à l'église de Charrières (22 mai 1679). — Quatrième compte de l'avocat Théophile Desfrancois pour l'administration de Devesset (20 mai 1679). — Conventions pour la rénovation des terriers de Verrières (2 juin). — Arrêté de compte entre le commandeurs de Pradal et de Pusignan, pour la ferme de Malleret (4 juin). — Bulle magistrale enjoignant d'effectuer des paiements aux mains de « Marchio Philippe Nerli » ou de ses procureurs (23 juin). — Fragment d'une pièce de procédure pour le commandeur de La Chal, contre des tenanciers d'Anneyron et d'Anjou (20, 22 juillet).

**48H312 1679-1680.****1679-1680**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 84 feuillets ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Registre

Sixième compte du receveur de Mongontier. — Responsions (ff. 3-29). — Passages de « Blaise Sébastien de Mascon Duchey, Claude-Charles Andraut de Langeron, Claude de Fontanet, Hector-Éléonor de Sainte-Colombe-L'Aubépin, François de La Celle, François-Gilbert de Mascon » (f. 32). — Suite des dépouilles (ff. 33-52). — Mortuaires (ff. 52 v<sup>o</sup>-57). — Vacants (ff. 57 v<sup>o</sup>-65). — Recettes des prieurés, recettes extraordinaires ; dépenses. — État des débiteurs insolubles (f. 82). — Cachet de Mongontier (f. 81).

**48H313 1680-1681.****1680-1681**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 92 feuillets ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Registre

Sixième compte du receveur de Mongontier. — Responsions (ff. 1-29). — Passages de « François de Barbançon, Jean Rigaud-Cerezin, François-Bonaventure de Blistersvihe (al. Bittersvich), Jean d'Angeville, Henry de La Porte ». — Suite des dépouilles (ff. 31-42). — Dépouilles du « chevalier de Romieu, mort à Moulins, le 29 mai 1680 ; de Louis de Fay-Gerlande, commandeur de Laumusse et d'Olloix, mort le 1 septembre 1680 ; du chevalier de La Rochefoucauld de Langheac, commandeur de Montchamp, mort à Brioude, le 10 octobre 1680 ; de Reymond de Foudras de Cottanson, commandeur de Tortebesse, mort au chateau de Prondine, le 1 février 1681 » (ff. 42-53). — Mortuaires. Vacants. Recette des prieurés. Recette extraordinaire. Dépenses. Liste des débiteurs insolubles. — Cachet de Mongontier. — Arrêté à Malte, le 11 octobre 1681.

**48H314 1680-1681.****1680-1681**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 89 feuillets ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Registre

Sixième compte du receveur de Mongontier. — Double du précédent, non arrêté à Malte.

**48H315/1 1680-1681.****1680-1681**

## Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin, 76 pièces, papier ; 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Remboursement de frais d'assignation au sous-fermier de Bouc, commanderie des Bordes (27 mars 1680). — Récépissé du terrier de Launay, délivré par le sr Jean de La Chaume, fermier, à Gaspard de Balore, commandeur de Mâcon (4 mai). — Sentence de Mathias Poncet de La Rivière, « commissaire départi pour l'exécution des ordres de Sa Majesté dans la généralité de Berry », déchargeant Léon de Villeneuve, commandeur des Bordes, de taxes imposées sur des terres aux territoires « d'Aujon et de Trouzay, paroisse de Sudray » (7 février, 5, 6 mai). — Récépissé d'un calice pour l'église de Gentioux (22 mai). — Prix-fait pour réparations à l'église et à la commanderie de Charrières (2 juin). — Vente des revenus de la commanderie de Chamberaud, passée par le commandeur de Talaru-Chalmazel à Jean Dupuy, marchand, de « Nullize » (8 juin). — Procuracy passée par Marguerite de La Planche, veuve de Jacques Besson de La Rochette, fermier de Devesset, pour retirer les titres de cette commanderie aux mains de l'avocat Théophile Desfrancois ; récépissé délivré à Desfrancois (28, 29 juin). — Prix-fait pour travaux de maçonnerie au château de Charrières (29 juin). — Certificat du curé de Gentioux constatant des réparations et des fournitures d'ornements faites à son église (4 juillet). — État des réparations et fournitures faites à l'église de Paliers (4 juillet). — Récépissé de deux terriers de Courleix, délivré au commandeur de Tortebesse (20 septembre). — Bulle magistrale assignant une pension au chapelain Louis Garnaud sur la commanderie de Courteserre (12 octobre). — Ratification pour une année de l'accense de terres de Montchamp, consentie par feu le commandeur Jean-Jacques de La Rochefoucauld (18 octobre). — Expédition des ordonnances des visiteurs pour les réparations à faire dans la commanderie de Salins et ses membres (1 novembre). — Quittance du sieur Laroche au commandeur de Sainte-Jay, pour un tableau destiné à l'église de Charrières (Limoges, 7 novembre). — Quittance au même, par Urben, pour prix de trois chasubles et trois devant d'autel (Limoges, 7 novembre). — Arrêté de compte de Chantoin, passé avec l'avocat Jacques Talemendier, sous-fermier (7 novembre). — Inventaire de la dépouille de Jean-Jacques de La Rochefoucauld de Langeac, commandeur de Montchamp : tableaux « représentant l'isle de Malte, saint Ugo, sainte Badesque, saint Adrian, saint Gerlande d'Alemagne, saint Pierre d'Eymola, le bienheureux Girard, le bienheureux Girard Mecatty (?), saint Nicaise ; neuf tableau en paysage, tous lesd. tableau fort vieux et usés » (31 octobre, 9 novembre). — Vente de la coupe des bois de « La Preune et Champboulant », commanderie des Bordes (11 novembre). — Récépissé d'un registre d'albergements des Échelles, délivré au commandeur du Poyet, par le sr « de St-Etienne Duet » (28 novembre). — Pièce de la procédure en reconnaissance de services, soutenue au Parlement de Grenoble contre Alexandre Perroud, tenancier du Temple de Vaux (4 février 1681). — Pièces relatives à la dépouille de Reymond de Foudras de Coutanson, commandeur de Tortebesse (1 février-15 mars 1681). — Quittances pour réparations aux églises de Paliers et de Gentioux, aux étangs de Traslaigne et de Chandouille, à l'église et à la commanderie de Charrières (4, 27 mai). — Quittances par les banquiers Paulim de sommes perçues pour le compte du trésor (16 juin, 7 août). — Règlement de compte entre le receveur et le fermier du membre de Charbonnier, commanderie de Montchamp ; mention de quittances dans la marge (6 novembre 1680, 15 avril, 27 août 1681). — Quittance par le banquier Simon-François Paulini, d'une somme perçue pour le compte du trésor (20 septembre). — Prix fait et quittance pour transport de matériaux de démolitions de Charrières (16 août, 20 septembre). — Prix faits et quittances pour réparations aux toitures et au moulin de Charrières (16 juillet-15 novembre). — Accord au sujet de la rénovation des terriers de Fourmaux, St-Symphorien de Lay et St-Just La Pendue, entre Gaspard de Balorre, commandeur de Laumusse, et demoiselle « Claudine Desangle, veuve d'Anthoine Dumoulin » (21 novembre). — Prix-faits et quittance pour une meule du moulin de Charrières et travaux de menuiserie dans cette commanderie (16 novembre-2 décembre). — Bulles du grand maître et correspondance relatives aux payements à faire au commun trésor (2 avril-3 décembre). — Compromis entre Antoine de Feugerolles, commandeur de La Villedieu-en-Fontenette, et dame « Anne-Alexandrine de Cointet, baronne de Lavigny », au sujet d'une redevance en nature sur le moulin Marsot (4 décembre). — Quittances pour travaux de serrurerie et charpente dans la commanderie de Charrières (5, 6 décembre). — Pouvoir donné par le chevalier de St-Viance aux habitants de « Lauzelergue », de garder les bois de « La Drouillas et Codervay » ; au dos, fragments de comptes (21 décembre). — Quittance passée par le banquier Paulini, d'une somme reçue pour le compte du trésor (24 décembre). — Procuracy passée aux sieurs Sarrazin, Freisse et Godinot, de Lyon, pour toucher une lettre de change tirée par le commun trésor (27 décembre). — États des baux à ferme de la commanderie de Courteserre ; y joint une expédition du bail de Claude Durantont, notaire. — « Compte de tout l'argent que devoit feu mr Mallet à son départ de Malte », compte du chevalier de Lornay, du tailleur La Bastie et du sr Arnaud. — Cachets du commun trésor et du chevalier de St-Viance.

**48H315/2 1680-1681.****1680-1681****48H316 1681-1682.****1681-1682**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 79 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Premier compte du receveur Charles de Fassion de Sainte-Jay. — Responsions (ff. 1-29). — Passages de « Abel-François de

Loras, Anthoine Dambery de St-Juillien, François-Gabriel de Chambon, Salomon Desvignes, Claude de Blonay, Anthoine-Gillibert de Rochemonteix, Claude de Sainte-Colombe, ... de Douhet, François Damas ». — Suite des dépouilles (ff. 31-41). — Mortuaires. Vacants. Recettes des prieurés. Recettes diverses. Dépenses. Liste des débiteurs. — Arrêté à Malte, le 14 novembre 1682.

**48H317 1682-1683.****1682-1683**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 89 feuillets ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Deuxième compte du receveur de Sainte-Jay. — Responsions (ff. 1-29). — Passages de « Alexandre-Hyacinte-Anthoine de Louverot, Charles Usuissel, Jacques-François-Adrian de Lallemand, Joseph de Langon, Jean de Corn de Quayssat, Silvain de Gaucourt, Charles-François de Barbançois, Claude-Aymard de Dortan, ... Dugay ». — Suite des dépouilles (ff. 31-39). — Dépouilles du grand prieur de « Chabrillan ; de Léon de Fontjean, mort à La Tourette, le 21 avril 1682 ; du bailli de Lyon, Jacques de Cordon-Desvieu, commandeur de Morterolles, Genevois et Bellecombe, mort à Malte, le 3 juin 1682 ; du bailli Léon de Villeneuve, commandeur des Bordes, mort à Bruxelles, le 13 novembre 1682. » — Mortuaires. Vacants. Recettes. Dépenses. Liste des débiteurs. — Arrêté à Malte, le 19 août 1683. — Cachet de Sainte-Jay, sceau du chapitre (f. 85).

**48H318 1682-1683.****1682-1683**

## Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin, 58 pièces, papier ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittances pour réparations à Charrières (15, 20 janvier 1682). — Cession d'une lettre de change de l'Ordre, par Antoine Bouet et Pierre Farelle de Nîmes, à François Bosc, banquier de Lyon (10 mars). — Bulles du grand maître Grégoire Carafa, du 19 novembre, 27 décembre 1681, 4 avril 1682, acquittées au dos, le 14 janvier, le 14 mars, le 30 avril 1682. — Transport d'une créance des frères Cambon, de Nîmes, sur les sieurs Massia, Paul et Boisson, de Lyon (28 avril). — Expédition des ordonnances de la visite du 30 avril, pour les réparations de Lespardillière, commanderie de Villejésus. — Transport fait au receveur par Charles-Robert de Lignerac, des revenus de sa commanderie de Laumusse, pour acquitter ce qu'il doit à la dépouille du grand prieur de Chabrillan (12, 30 mai). — Provisions en blanc pour la cure de Saint-Jean de Malleret (3 juin). — Engagement de l'adjudicataire de la coupe des Bordes de ne pas abattre les baliveaux dans les bois de La Prugne et Chamboulan ; certificat de l'arpenteur (18 juin). — Compte de réparations à l'Hôpital de Dorches (4 juillet 1682) ; au dos, quittance pour rénovation de terriers du 6 janvier 1662. — Remboursement à « Charles-Louis de Bouilliers du Chariol, chevalier, baron du Rilhac » d'une somme de 1,969 livres, provenant de la dépouille de Christophe-Alexandre de Bouilliers, commandeur de Limoges, Salles et Montseugny (27 juillet). — Règlement de compte entre César Bovier, commandeur de Villejésus et Jean de La Confrette, sr de Comberousset, son fermier (17 août). — Prix-fait pour la construction d'un auditoire de justice et d'une prison à Villejésus (18 août). — Pièces du procès entre le commandeur et les habitants de Villejésus au sujet du bois de L'Hôpital (18 août). — Acceptation par des fermiers de Laumusse du transport fait au receveur par le commandeur de Lignerac (7, 13 septembre). — « Mémoire des asservissements faits au membre de Fay, paroisse de Baudemont, dépendant de la commanderie de Mâcon » (22 septembre). — Traité fait avec le notaire Jean Ravon pour la rénovation des terriers de Chamberaud (7 décembre). — Conventions entre Alexandre de Talaru-Chalmazel, commandeur de Chamberaud, et le meunier Léonard Portas, pour les réparations à faire à la chaussée de l'étang de Ventenat (12 décembre). — « Compte de me Pierre Joulot, procureur d'office de Feniers, comme ayant fait la recette pour les années suivantes, à monsieur le commandeur de St-Viance, des dixmes, rantes, argent, vinades aigieux et près de Crabanac » (1678-1682). — Compte du sr La Forest pour les procès de la commanderie de La Râcherie, arrêté le 26 janvier 1683. — Quittance du notaire Ranon pour réfection du terrier de Chamberaud (31 janvier). — Copie de reconnaissances de cens et droits de bourdelage au village de Chambon, territoires de Champ Revillot, de Juillots, des Salles. — Prix-fait et quittances pour réparations à la commanderie de Charrières (1, 10, 15 mars). — Ratification du bail de La Râcherie, en faveur de Gabriel Jaquinel, sr de La Forest (3 avril). — Expédition du traité passé le 21 mars 1641 entre « François Izerand du Mouchet, commandeur de Bellecombe, et Gabriel Mouchet-Copin, notaire de Beaurepaire, pour l'arrentement et la rénovation des terriers de « Beaurepaire, Revel, Tourdan, Primaleste et Pisieu » (5 avril). — Récépissé d'un terrier de Semon délivré par le chevalier de Lignerac, commandeur de Laumusse (4 avril). — Quittance pour réparations aux granges « du Disme et du Foin, » commanderie de Chamberaud (12 avril). — Prixfait pour réparations à l'église de La Pouge (2 mai). — Expédition de l'abandon par les habitants de Villejésus de partie de leurs droits sur la forêt de l'Hôpital, en faveur du duc de La Rochefoucauld, prince de Marcillac (18 octobre, 15 novembre 1676, 3 mai 1683). — Quittance pour l'aménagement de l'auditoire de justice et de la prison de Villejésus (4 mai 1683). — Copie de prix-fait et de quittance pour réparations au château de Chamberaud (6 janvier, 8 mai). — Quittance pour réfection du terrier de Villejésus (8 mai). — Certificat du curé de Gentioux donnant le détail des ornements de son église (10 mai). — Certificat du curé de Lussac-les-Églises, constatant que les réparations de Lespardillière ont été faites conformément aux ordonnances de la dernière visite (11 mai). — État des dépenses faites par le commandeur de Sainte-Jay pour l'église et la cure de Palliers (11 mai). — Quittance pour réparation à l'étang de Chamberaud (12 mai). — Sommation faite aux habitants de Chamberaud d'avoir à contribuer aux réparations de l'église (17 mai). — Même sommation aux habitants de La Pouge (19 mai). — Même sommation aux habitants de Sous-Parsat (20 mai). — Récépissé par le sr Sève, curé de Marllhes, de titres du treizième siècle, concernant cette commanderie (21 mai). — Quittance des chanoines de St-Étienne d'Eymoutiers au

commandeur de Charrières pour leur rente de cinq setiers de seigle et cinq setiers d'avoine (22 mai). — État des dépenses faites pour la surveillance des améliorissements de Charrières (24 mai). — Bulle magistrale et lettre de change pour paiement à faire pour le compte du trésor (27 mai). — Pièces relatives à la dépouille de Jacques de Villelume de Barmontet, commandeur de Celles et de Villefranche-sur-Cher ; procès-verbaux de visite et d'adjudication (26 août-16, 23 septembre). — Quittance pour les réparations faites à l'église de La Pouge (19 septembre). — Prix fait pour réparations à la grange du Monteil, commanderie de Carlat (17 octobre). — Quittance pour la rénovation des terriers de Chamberaud (19 octobre). — Quittance et prix fait pour réparations au domaine de Pébuly, membre de Devesset (22, 30 octobre, 17 novembre). — Pièce de la procédure entre des tenanciers et Jean de Bar de Buranlure, commandeur de Marche et Mayet (29 novembre, 1, 3 décembre). — Cachet du chevalier de Pusignan (pièce 10).

**48H319 1683-1684.****1683-1684**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 81 feuillets ; 1 cachet.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Troisième compte du receveur de Sainte-Jay. — Responsions (ff. 1-29). — Passages de « Nicolas-François Palatin de Dion, Bertrand de Moreton-Chabrillan, Gaspard de Thianges ». — Suite des dépouilles (ff. 30-41). — Dépouilles de « Léonard de Vauldrey, commandeur de Dôle, mort le 11 mars 1683 ; de Jacques de Villelume de Barmontet, commandeur de Celles et de Villefranche, mort au château de Barmontet, le 6 août 1683 ; de Claude Hugon du Prat Magoutière, commandeur de Carlat, mort à l'Hôpital, le 24 septembre 1683 ; de Louis de La Rivoire, commandeur de Chazelles, mort à Vanosc, le 5 avril 1684. — Mortuaires. Vacants. Recettes des prieurés. Recette extraordinaire. Paiements et achats pour le trésor. Dépensés divers. Liste des débiteurs. Arrêté à Malte, le 16 septembre 1684. — Cachet du receveur (f. 79).

**48H320 1684.****1684**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin, 67 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue devant le Sénat de Savoie, par le receveur contre les frères Polliens, administrateurs de la commanderie de Compezières (1683-1684). — Transaction entre Antoine de Feugerolles, commandeur de Villedieu en Fontenette, et Pierre Arnoux, notaire, procureur de Claude d'Arnaud, sr de La Cassagne, au sujet de sommes dues au sieur Bourguet de Nîmes. A la suite, procuration passée au sr Arnoux, le 21 juillet 1682 (13 janvier 1684). — Assignation en mainlevée de saisie donnée au receveur par le fermier de l'Hôpital Chal-Franchesse (29 janvier). — Bulle magistrale enjoignant de faire un paiement de 20.900 livres à Jean-Olivier de Puget (9 mars). — Quittance du chevalier de Saint-Viance à son fermier de La Pouge (3 mai). — Prix fait pour réparations à la chapelle de « Choumond » en Limousin (11 juin). — Conventions pour le service de la chapelle Saint-Jean du Temple de Chambéry, passées entre le chapelain Jean Roux et le commandeur Jacques Delorme d'Épagnat (23 juin). — Pièces relatives à la dépouille de Louis de La Rivoire, commandeur de Chazelles, et à la procédure soutenue à ce sujet contre Nicolas-Joseph de La Rivoire, comte de Chadenac (5 avril-13 juin). — Requête de François de Ville, recteur des chapelles de la Sauveté et Mussy, réclamant ce qui doit lui être payé sur les revenus de la commanderie de Compezières (3 août-6 septembre). — Quittances passées par les syndics au granger de Cologny, au nom du commandeur de Compezières (13 octobre). — Quittance de rente passée par les chanoines d'Eymoutiers au commandeur de Charrières (17 octobre). — Somme de paiement faite à Louis d'Armand, fermier de Droise, commanderie de Compezières (19 octobre). — Quittance pour réparations au pressoir de Saint-Maurice, commanderie de Charrières (20 octobre). — États des poursuites faites pour des recouvrements dans la commanderie de Feniers (25 octobre). — Pièces relatives à la commanderie des Bordes : accord avec le fermier Antoine Frappier ; interdiction de la chapelle « au dessoubz de celle de Brion » ; réparations à la chapelle de Francheville, au domaine de Pougan, aux moulins de Byon et de Jussy, au domaine « d'Aboche », au membre de « Soulas », à la chapelle « St-Jean d'Aurron » ; fournitures pour les églises (20 juin-16 novembre). — Pièces relatives à la commanderie de Chazelles : significations à l'avocat Claude Piégay d'avoir à cesser les fonctions de juge dont il se prétendait pourvu ; provisions de juge de cette commanderie pour Jean « Delesgaleri, avocat à Montbrison » (22 novembre, 6, 12 décembre). — État des asservissements faits pour la commanderie de Mâcon (1644, 1648, 1684).

**48H321 1685-1686.****1685-1686**

## Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin, 56 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittance pour réparations à la chapelle de Chaumont (10 mars 1685). — Quittance pour réparations à Charrières (12 mars). — Quittance pour réparations à l'étang de Ventenat, commanderie de Chamberaud (23 mars 1685). — Démission du sieur Comarmond de ses fonctions de greffier de St-Bonnet-les-Places, Bouchalas, Souzy, La Roche et La Lardièrre (3 avril). — Engagement par Adrien de La Poype-Serrières, commandeur de St-Georges, de remettre à son fermier des titres du temple du

Bessey (16 avril). — Quittance pour travaux de charpente à la chapelle de « Choumont » (13 mai). — Accord entre l'ancien et le nouveau fermier du Temple de Tirieu, au sujet des semences et de la redevance due au commandeur (14 juin). — Décharge des améliorissements de Chamberaud donnée par Just de Fay-Gerlande à Alexandre de Talaru-Chalmazel, son prédécesseur dans cette commanderie (26 août). — Prix fait pour les réparations de l'église de Sainte-Anne, entre le commandeur Alexandre de Coustain de Pusignan et « Pierre Dumazet, architecte, et Louis Guilhaubaud » (25 août). — État des procédures et des réparations de la commanderie de Sainte-Anne (31 mai-21 septembre). — Quittance pour réparation au clocher de l'église de St-Maurice, commanderie de Charrières (7 octobre). — État général de la commanderie de Sainte-Anne et de ses membres (26 octobre). — Nomination de commissaires pour décider si la métairie de La Vergne-Bouton doit être rattachée à la commanderie de Puy de Noix ou à celle de Limoges (12 novembre). — Compte du sr Frenière pour l'administration de la commanderie de La Râcherie ; à la suite divers ordres : sortir « une chasuble avec toutes ses garnitures pour faire porter à la chapelle de Châteauneuf..., 3 portières de damas bleu, avec des grands escussons en broderies, et les cordons, et encor une demie pièce de ligature violet et aurore » (1675-1685). — Pièces relatives à la commanderie de Compezières : accord et règlement avec l'abbé Deville au sujet des chapelles de la Sauveté et de Mussy ; poursuites contre les fermiers de Droise et de Chesne, contre les frères Polliens, fermiers généraux (6 février 1673-19 novembre 1685). — Pièces relatives à la commanderie des Bordes : décharge donnée au fermier Frappier, à la suite d'une erreur dans la comptabilité du receveur qui avait omis de mentionner son paiement ; conventions pour « faire dans les bois de ladite commanderie, aux lieux les moins dommageables que faire ce pourra, trois milliers d'esset et iceux employer à réparer les desgats faicts par le grand vent qu'il fit la nuit du neuf au dixiesme du présent mois » (mai), réparation de toitures aux Bordes, au moulin de Brost, au domaine de Chevroux ; réparation à la clôture de la maison de Bourges ; quittance pour une expédition d'acte ; prix faits et quittances pour réparations et travaux aux prés de Vigne-Bonne et de Byon, au moulin de Bion, aux domaines d'Aboche, de Chevroux, de Pougan, aux Bordes, à la chapelle de « Présigny dans l'église de Néronde » (3 février-5 décembre). — Consultations du sr Guillaume, avocat à Dijon, sur la marche à suivre par Charles-Robert de Lignerac, commandeur de Laumusse, pour la rénovation de son terrier de Semon (8 janvier 1686). — Pièces de la procédure soutenue par le receveur, pour paiement des arrérages de la ferme de Montredon, contre « Gabriel de Fay-Gerlande, comte de Saulzac, Jeanne de La Gravelle, veuve Vallançon, Hugues Brun, sieur de Lantenas, Louis de Chazaud, écuyer, sr de Montjouan, et François du Blanc, seigneur de Villeneuve » (2 août 1684-23 janvier 1686). — Accense au sieur Antoine Viard de la rente noble de Semon (26 janvier 1686). — Michel Vaslet, maçon, reconnaît devoir au commandeur de Chamberaud une somme de 250 livres pour droit de succession de sa sœur Gilberte Vaslet (20 février). — Frais d'un voyage au lieu « des Cloix » qu'il est question d'acquérir pour la commanderie des Bordes (3 mars). — État descriptif du domaine et de la métairie de la Vergne-Bouton (12 mars). — Affirmation de voyage à Aigueperse pour procédure contre « Charles-Louis Dubouillers, seigneur de Rilhac » (14 mars). — Quittance passée par le sr Delorme au commandeur de Balore pour vérification de reconnaissances à Saint-Just (7 mars, 1 avril). — Arrêté de compte avec le sr Laforest, fermier de La Râcherie (1 mai). — Prix faits et quittances pour réparations à la maison et à la chapelle St-Jean de Bourges et au domaine de Soullas, commanderie des Bordes (21 mars, 1 mai). — État des procédures soutenues par le sr Dupuy, procureur à Riom, pour les commanderies de La Tourette et de Montchamp (1 août). — Quittances du commandeur de Feugerolles aux fermiers de « Meurcourt et Chassey » (14, 15, 28 octobre, 1 novembre). — Prix faits, compte et quittances pour réparations à la chapelle de l'Hôpital, paroisse de St-Cirgues, membre de Carlat (10 juin, 14 juin, 6 août, 2 novembre). — Quittance pour réfection du four de Meurcourt (23 novembre). — Quittances pour réparations au domaine de Chevroux et à la commanderie des Bordes (23, 30 novembre). — Le sieur Joseph Die, praticien, reconnaît devoir au commandeur Alexandre de Coustain de Pusignan, une somme de 230 livres à lui avancée pour l'acquisition de l'office de notaire royal à St-Alban-de-Roche (14 décembre). — Asservissement du droit de bois mort et mort bois dans les forêts de « Roddes et Courcheval », consenti par Claude de Martel, commandeur de Mâcon, à Pierre Pelleterat des Bordes, le 7 décembre 1666, et signification de cet acte au sieur Émilien Alamartine, procureur d'office de la commanderie (29 décembre).

**48H322 1686-1687.****1686-1687**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 127 feuillets ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Registre

Troisième compte du receveur Hector de Saint-Georges, commandeur de Montferrand. — Responsions (ff. 1-29). — Passages de « Gaspard de Besse de La Richardie, de Charles de Chasteauboudeau, de François Bertrand de Beaumont, de Nicolas de Pruniers, de François-Gaspard de Prel ». — Suite des dépouilles (ff. 30-56). — Dépouilles de « Philippe de La Trouillière, commandeur de Masdieu, mort le 25 septembre 1686 ; du chevalier Taney, commandeur de Lormeteaux, mort le 16 novembre 1686 ; du chevalier de Fogerolles, commandeur de Villedieu en Fontenette, mort le 11 février 1687. — Mortuaires. Vacants. Recette des prieurés. Recette extraordinaire. Paiements pour le compte du trésor. Achat de mousquets à St-Étienne (f° 119). Frais pour les dépouilles, mortuaires et vacants. Frais de voyages et procédures. Ports de lettres. Dépenses communes. — Arrêté à Malte, 1 octobre 1687. — Cachet du receveur (f. 126).

**48H323 1687.****1687**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 65 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittance de frais d'expédition de jugements pour la commanderie de Blaudeix (2 mars). — Transport fait au receveur par Charles

de Fasson de Sainte-Jay, des revenus de sa commanderie de Charrières (15 septembre 1685, 12 mars 1687). — Arrêté de compte entre Alexandre de Talaru-Chalmazel, commandeur, et Jean Dupuy, fermier de Chamberaud (20 mars). — Pièces relatives à la commanderie de Villedieu en Fontenette : quittances du commandeur de Feugerolles au sr Pigot ? ; sommation au sr Antoine Pollin d'avoir à payer son fermage de Lavigney ; arrêté de compte avec le fermier de « Chassey et Tiefrans » ; remboursement pour une avance pour transport de sel faite au commandeur de Feugerolles ; arrêtés de comptes avec les fermiers de Velorcey, Meurcourt, Lavigney ; assignation donnée à l'Ordre par l'amodiateur de Fauconney, pour une rente à lui due sur le moulin de Meurcourt acquis du feu sr de Gilombert ; cession de droits de lods et d'échûtes au sieur Martel, amodiateur général de la commanderie (22 février-13 avril). — Prix fait et quittance pour le défrichement de la montagne « du Montel » dans la commanderie de Carlat (25 janvier, 20 avril). — Bulle magistrale enjoignant un paiement de 11,000 livres pour le compte du trésor ; quittance au dos (10 avril, 21 mai). — « Mémoire de ce que monsieur le comte de Chalmazel a fait à Chazelle, au voiage qu'il y a fait au mois d'aoust 1686, pour les améliorissements de mr le commandeur » ; traités pour la réfection de terriers, visites et réparations des domaines de « Monfuran », de St-Bonnet (1686-24 mai 1687). — Quittances du curé de Maringes au commandeur de Chazelles, pour sa portion congrue (1686-24 mai 1687). — État des titres d'Allevard et du Mesage remis au commandeur de Pagnac (30 mai 1687). — « Dénombrement et confins des fonds appartenant à mre Catherin Pollien, situé à La Vulpilière et Roussy », commanderie de Compezières (8 juillet). — État des dépens réclamés par Alexandre de Costaing de Pusignan, commandeur de Sainte-Anne et de La Râcherie, « contre Gilberte Bernard, veuve de mre Pierre Doutré, conseiller du roy, président et lieutenant général en la châtellenie ? de Billy... adjugez par sentence du chastelain de Verneuil »... (14 juillet). — « Agenda pour fr. Salomon Desvignes, agent pour son Ordre », poursuites contre le commandeur de Pagnac et les fermiers de Compezières. — Conventions au sujet de la portion congrue entre le commandeur de Tortebesse et le curé de La Mazière (21 juillet). — Aveu et dénombrement pour la maison du Temple St-Martin, fait au commandeur de Laumusse par « damoiselle Philiberte Gonod, vefve et héritière de feu mr Claude Pitre, vivant juge des appellations du marquisat de Baugé » (10 août). — Prix fait pour réparations à l'église et à la grange de Charrières (27 août). — État des dépenses faites pour ces réparations par le commandeur de Sainte-Jay (5 septembre). — Pièces de la procédure en paiement de fermages, intentée au nom du commandeur de Ste-Anne et La Râcherie à André Galichier, sieur des Granges, Jean Galichier, sieur du Pyat, Michel Fougerol, notaire royal et procureur d'office au bailliage de Croc, fermiers de « Nabeyron, Salesses, La Salandrouse et Blavepeyre », membres de Ste-Anne ; y joint le contrat de mariage de Jean Galichier et de Gilberte Vedryne, fille de Jean Vedryne, écuyer, sieur d'Arfeuille (1670-13 octobre 1687). — Procès-verbal constatant que la caisse du receveur « Gilbert de Fougères du Cluzeau » renferme « dix-sept mil huit cents nonante deux pistoles, tant en louis d'or que pistoles d'Espagne, double et quatruples », atteints par la « diminution de cinq sols par pistole et deux sols six deniers par escu d'or » (25 octobre). — Quittance de lods et vente passée au sr Claude Jossermoz par le fermier du membre de Touvet, commanderie de Chambéry (30 octobre). — Pièces relatives à la commanderie des Bordes, prix faits et quittances pour réparations à la chapelle et bâtiments de Bouc, à Francheville, à Bourges, au domaine de Soulas, au domaine d'Aboche, à la commanderie des Bordes, aux moulins de Bion et de Jussy, au domaine de Pougan ; quittance de l'orfèvre Fabry « pour deux calice et deux pateines, le tout d'argent » pour les chapelles de Francheville et de Soulas (4 avril, 21 octobre). — Lettre de l'ambassadeur Sacchetti au sujet d'un paiement de 60,000 livres à faire au marquis Nerli (Rome, 2 décembre). — État du prix des grains vendus au marché, de 1678 à 1685, délivré pour la liquidation des arrérages dus par le sr Juliot (3 décembre). — Accord entre Denis Brulard, commandeur de Beaune et de Nancy, et Claude Dupré, veuve de Gaspard de Dortan, au sujet d'une dette de 16,000 livres pour laquelle ont été engagées une maison, un jardin, une cave, un pressoir et trente-six ouvrées de vignes à Cerdon ; ratifications à l'appui (16, 23 juin, 13 novembre, 13 décembre). — Certificat de réparations à La Bruyère de Braize (17, 18 décembre). — États de pièces concernant Sainte-Anne, Nabeyron et Magnac.

#### 48H324 1688-1689.

1688-1689

##### Description physique :

Importance matérielle : 51 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Bail à ferme de St-Jean-de-Nau, membre de La Râcherie, consenti à « François Losmet, sr de Chamforestz, bailli de Nave », et poursuites en paiement d'arrérages (3 mars 1687-10 janvier 1688). — Arrêté de compte entre le commandeur de Pusignan et le sieur Jaquinel de La Forets, fermier de La Râcherie (24 janvier 1688). — Amodiation des revenus de « Chassey et Thiefrand » faite, le 24 juin 1675, par le chevalier de Feugerolles, commandeur de Villedieu en Fontenette, à Jacques Brizebard, meunier du moulin de La Rochette, y joint les reçus de 1676 au 16 février 1688. — Arrêté de compte entre le chevalier de Pusignan, commandeur de Sainte-Anne et La Râcherie, et le sr Joseph Dié, notaire à Saint-Alban de Roche, son agent (25 février). — Procès-verbal de la dépouille d'Alexandre de Costaing de Pusignan, commandeur de Ste-Anne et La Râcherie, mort le 11 mars « dans l'hostel de messire Claude de Costaing, chevalier, marquis de Pusignan, baron de Belvey, brigadier des armées du roy et colonel du régiment de Languedoc, ledit hostel scitué en ladicte ville de Vienne, paroisse Nostre-Dame de la Vie » (11-14 mars). — État des lieux du Petit-Masdiou, dressé à la requête du commandeur Balthasar de Dienne de Chavagnac (1 mai). — Sommation faite, au nom du receveur à Henri Bonnet, lieutenant particulier au siège présidial de Guéret, d'avoir à rembourser ce qu'il doit à la dépouille du commandeur Jacques de Fougères (14 juin). — Procès-verbal de la dépouille du commandeur Étienne de Pradal, mort au temple de Mons, le 20 août ; aux commissaires qui disaient « que difficilement peut on croire que ledit deffunt fust si mal en habits et sans linge », il fut répondu « que, pendant sa maladie qui a esté très longue, le peu de linge qu'il avoit s'estoit usé et pourri, et quand à ses habits qu'il n'en avoit d'autres que ceux au présent inventaire, à la réserve d'une robe longue, des bats et hault de choses, un paire de pantoufles, une aube, une estole, manuple, chazuble et bonne carré et ses bas qu'on luy a laissé quand on l'a mis dans la fosse avec son brevère, et qu'il avoit d'autres habits et linge, que c'estoit à La Vinadière ou à Pradal ». Parmi les meubles : « un grand tableau où il y a un crucifix avec l'image de Nostre-Dame, plus 2 grandes croix de leton et un tableau servant de banière,... plus un tapis de toile peinte ; plus, dans la chambre où led. deffunt mourut, un autre grand tableau avec un crucifix et Nostre-Dame et la figure du feu commandeur de Naberat » (22-26 août). — Quittance passée au commandeur de St-Viance par le

sr Faure pour frais de procédures soutenues par lui (7 septembre). — Lettre de change tirée par le sr Carraud sur les sieurs Sabot et Pasquier, de Lyon, au profit du receveur de l'Ordre (Issoudun, 6 novembre). — Pièces relatives au règlement du compte de la dépouille de François Laurent, servant d'armes, commandeur de Lieudieu, dont l'administration avait été confiée au sr Macé des Prugnes (1687-1688). — Inventaires des meubles délaissés par « Léon de Charon des Goutes », commandeur de Tortebeffe, mort à Moulins, le 11 décembre :... « une montre à boette d'argent et l'estuy de chagrin picqué de cloux d'argent et sa chesne aussi d'argent ; plus une tabatière d'argent pesant deux onces moins un gros... ; plus une bague d'or avec des petits diamans et un cure dents aussy d'or, pesans deux gros ; plus trois grands plats, deux dousaines d'assiettes de table, huit assiettes potagères, une escuelle avec son couvercle et l'assiette bordée, deux assiettes masarines, un plat à barbe, la boette à savonnette, un coquemard, deux grands chandelliers, quatre moyens, deux petits, un bougeoir, une petite salièrre, des mouchettes, un chocolatier et un sucrier, le tout d'argent marqué aux armes dudit deffunct commandeur avec douse cuillères, douse fourchettes et douse cousteaux à manche d'argent et le tout pesant six vingt sept-marcs ;... gans à franges d'or, d'argent, de soye noire ;... deux paires de bas à estrier et deux paires de chaussons, le tout de cotton fait à la broche ;... sept paires de manchettes de pinct d'Angleterre ;... une petite cassette noire, garnie d'acié et une escrivoire de bois de la Chine avec le cornet et poudrié d'argent ;... plus cinq pièces de damas cramoisy et une sixiesme qui est plus grande que les autres, avec un petit sousbassement de mesme estoffe, le tout pour servir à la garniture d'une chaloupe de vaisseau et garny de franges de soye autour ; livres : s'est trouvé l'Histoire de Venise en deux tomes ; deux tomes de l'Histoire d'Auguste ; les Nouvelles de Castillaud, aussy en deux tomes ; Mémoires de Sirot et la Conspiration de Angleterre, le tout in-octavo » (24 décembre). — Inventaire des meubles délaissés par le commandeur de Sainte-Jay, parmi lesquels « une tapisserie de Belgame, à pinct d'Ongrie, dont il est deub huitante trois livres au sieur Chastagnier, maistre tapissier, demeurant en rue Mercière ». — État des dépenses faites par le chevalier de Ste-Jay, son frère, pour sa maladie et son enterrement (St-Marcellin, 8, 9 janvier 1689). — Instructions pour la défense du grand bailli de Lyon, poursuivi pour l'aveu et dénombrement de Saint-Jean La Chevalerie du Puy (après le 16 février 1689). — Procès-verbal de constat des dégâts causés par l'incendie de la grange de Charrières (21, 28 février). — Décharge de la ferme de Charrières donnée à Marc-Antoine Gayaud, sieur de La Combe, dont les tenanciers s'attroupent, repoussent et maltraitent les officiers envoyés par le commandeur : « nombre d'officiers et de recors furent repoussés avecque des menaces de tuer, piller et brusler, suivant divers procez verbaux du mois de may 1688, et ce qu'il y eust de plus fascheux pour led. sr de La Combe, ce fut deux coups de fusil qu'il receut le 2 juin de la même année, passant dans un chemin allant à Bourganeuf à l'aisle du bois Soleil » ; il est actuellement « desnudé de tout secours et toujours menacé, ayant même esté manqué d'autrefois, que des fusils luy ont manqué dessus dans le pré même de lad. commanderie, sur le soir, et d'autre part persécutté par les srs curés de lad. commanderie ou du voisinage, les uns pour avoir leur portion congrue de cent escus, celuy de Charières, luy ayant fait procex pour cela devant lad. Chambre, et celuy de St-Junien ayant fait des enlèvements d'autorité des dismes dans divers villages despendants de la dismerie accoustumée dud. Charrières » (12 mars). — Bail à ferme du chef de la commanderie de Sainte-Anne, consenti par le commandeur de « Fauçières-Dutrez » aux sieurs Léonard et Mathieu Mathely d'Eymoutiers (1 mars). — Paiements de réparations faites à Chamberaud, de fournitures de viande et de chaussons faites à feu le commandeur de Gerlande (6, 16 mars). — Prix fait et quittance pour le défrichement de la forêt « del Montel », commanderie de Carlat (29 septembre 1688, 16 avril 1689). — Compte du sr Durand pour la gestion de la dépouille, mortuaire et vacant de Chamberaud... « dans le Poitou, où l'on ne sçauroit estre payé, les tailles de St-Hillaire ayant demeuré trois ans à partager et la plus grande partie des redevables ayant déserté, joint à cela le passage des gens de guerre et les sergens des tailles qui y sont presque toujours »... Procuracy passée par le receveur pour la poursuite des débiteurs (30 avril). — Prolongation du bail à ferme de la commanderie de La Râcherie, consenti par le commandeur de Pusignan à Gabriel Jaquinel, sr de La Forest (2 février 1688, 10 mai 1689). — Transaction avec le curé de St-Martin-La-Sauveté, commanderie de Verrières, pour le règlement de sa portion congrue ; procuracy passée par le grand bailli au sr Néron pour faire cette transaction ; signification de ces deux actes à Jean-Baptiste Durand, chirurgien de Chalmazel, fermier de Verrières (19 août, 26 juin 1688, 27 juin 1689). — Décharge sur inventaire donnée à l'agent de l'Ordre Étienne Martel, par le commandeur Claude Maréchal de Fransaiche, des titres et meubles de sa commanderie de La Râcherie, remis par l'ancien fermier Jaquinel (23 juillet 1689). — Sommation faite, au nom du commandeur de La Chal, au sieur François Sarrazin, bourgeois de Tourdan, d'avoir à payer le cens pour des terres sises au mas de La Berodièrre, dans la directe de la commanderie (30 juillet). — Arrêt de compte avec le sr Charles Petit, chirurgien, fermier de la commanderie de Salins ; état des réparations par lui faites (8 août). — Bail à ferme du domaine de Champagne, paroisse des Vastres, commanderie de Devesset, consenti au sr Pierre Boisson par le bailli François de Bocozel-Montgontier (29 août). — Pièces relatives à la dépouille de Jean-Louis Garnaud, commandeur de La Tourette, mort le 8 août, au château de La Tourette ; dans l'inventaire, mention de la « relique du bois de la Ste-Croix, dans un cristal enchassé d'argent ; figure de la Vierge de marbre blanc » ; poursuites contre les habitants qui, aussitôt après le décès, « ont estés au pillage... par force et violence sont entrés dans la maison, enlevé plusieurs meubles, soit lits, couvertures, draps, tapis, trois fusils, le vain des caves, le bled dans les greniers, les gerbes dans la grange »... ; traité avec les sieurs Mathieu Malliquet et Antoine Bruslet de Riom, pour le recouvrement des créances (8 août-16 septembre). — Quittance de fermage du domaine de Maujour, passée par François de Bocozel de Montgontier, bailli de Devesset, au fermier Mathieu Argaud (19 septembre). — Quittance passée par le sr Fornier pour cens dus à la commanderie de Laumusse (19 octobre). — Bail à ferme « d'Esdiez, Neglisois et chasteau Fonds et bois dudict chasteau et de Matour » dépendant de la commanderie d'Épinassy, consenti à Pierre Dechizeaux, marchand de Matour, par le commandeur Gaspard de Balorre (26 novembre). — « Extrait de l'aprétiation des grains qui sont rièrre le greffé de la justice et baronnie de Peiral, pour les années 1686, 87, 88, 89 ».

48H325 1689-1690.

1689-1690

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 115 feuillets ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Troisième compte du receveur Gilbert de Fougères du Cluzeau. — Responsions (f. 1-29). — Passages de « Michel de Ligondé,



Guigues de Rostaing, François de Foudras, Victor de Falcoz, Estienne de Clermont de Monteizon, Gilbert Ragon ». — Suite des dépouilles (f. 31-39). — Dépouilles « du chevalier de Nantini ; du chevalier de Pusignan, commandeur de Sainte-Anne et de La Râcherie ; d'Étienne de Pradal, commandeur du temple d'Ayen ; de Just de Fay-Gerlande, commandeur de Chamberaud et de Salins ; de François Laurens, commandeur de Lieudieu ; du chevalier des Gouttes, commandeur de Tortebesse, mort à Moulins, le 11 décembre 1688 ; de Gabriel de Boyaux de Colombière, commandeur d'Olloux, mort à Moulins, le 24 décembre 1688 ; du chevalier de Ste-Jay, commandeur de Charrières ; de Louis Garnaud, commandeur de La Tourette, mort à La Tourette, le 8 août 1689 ; du commandeur de Cany, mort à Malte, le 18 septembre 1689 ». — Mortuaires et vacants (ff. 74-98). — Recettes des prieurés, pensions magistrales, recettes extraordinaires ; dépenses pour le compte du trésor ; achats de toiles et de cire d'Espagne ; frais des dépouilles, mortuaires et vacants ; frais de procédures et voyages, ports de lettres, dépenses communes. — Cachet du receveur, sceau du chapitre du grand prieuré d'Auvergne (f. 115).

**48H326 1690.****1690**

## Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces parchemin, 54 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Sentence du bailli de Berry donnant gain de cause au receveur contre Jean Macé sieur de Prévignes, pour le règlement de la dépouille de François Laurent, commandeur de Lieudieu (15 janvier 1689, 11 janvier 1690). — Quittances d'arrérages délivrées au fermier du temple de Mons (18 février 1690). — Conventions entre le receveur et le sieur Mathieu Maliquet, de Riom, pour recouvrement de ce qui est dû à la dépouille de Jean-Louis Garnaud, commandeur de La Tourette (8 mars). — Bail à ferme de l'Hôpital de Dorches, consenti par François-Christophe de La Barge, commandeur de Genevois et Compezières, à Louis-Joseph Rendu, notaire de Lancrans (17 mars). — Bulle du grand maître de Wignacourt, assignant une pension annuelle de 215 livres, sur le temple d'Ayen, au frère servant « Pierre St-Lorens » (17 mars). — Quittance d'arrérages de la ferme de St-Jean des Essards, délivrée par le chevalier de Balorre, commandeur de Mâcon (3 mai). — Analyse d'une transaction du 25 mai 1327, entre le seigneur de Monlaur et le commandeur de Devesset, au sujet de la justice de La Sauvetat (2 septembre). — Quittance pour réparations aux toitures des bâtiments de « Riollas », commanderie de Farges (18 novembre). — Pièces relatives à la dépouille de Gabriel des Boyaux de Colombière, commandeur d'Olloux, pièces de la procédure soutenue contre le sr Antoine Durif, marchand de Clermont, se disant créancier (1689-1690). — Bulle magistrale enjoignant un paiement de 11,000 livres au sr Ignace Simon (Malte, 10 novembre, quittance de Lyon, 16 décembre). — Pièces relatives à la commanderie de Villefranche-sur-Cher, prix faits et quittances pour réparations aux bâtiments de la commanderie et de ses membres, gages des gardes bois (1686-1690). — État des réparations à faire au domaine d'Anglure et de celles à faire à l'étang de Coulanges, commanderie de Bugney. — Copie des reconnaissances faites par « Jean Romesi du lieu de Perrier, parroisse de Saint-Pierre de Macabeufz », membre de St-Jean-La-Chevalerie du Puy. — Nomenclature de terriers de Chazelles.

**48H327 1690.****1690**

## Description physique :

Importance matérielle : 110 pièces, papier, 6 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à l'administration de la commanderie de Chazelles (améliorissements, expéditions d'actes de 1268-1690). — Dénombrement de la commanderie. — Dénombrement du membre de Souzy. — État des procès pendant au bailliage de Forez pour la rente de La Caravane. — Indication de deux terriers. — État pour remboursement des dépenses faites par les visiteurs (1683). — Liste de terriers et noms de leurs dépositaires. — État des titres déposés aux archives. — Décharge de titres de la commanderie donnée à Claude Pupier, capitaine châtelain et lieutenant de juge de Chazelles (19 mars 1683). — Lettre du commandeur de Chalmazel à l'archiviste Néron, au sujet de la visite générale (Montbrison, 12 mars). — Lettre de Chanal, curé de Chazelles, adressant un envoyé à Néron et le priant de le présenter au commandeur de Chalmazel (25 mars). — Le commandeur de Chalmazel à Néron, au sujet de ses améliorissements. — Notes au sujet de redevances à Chevières, St-Symphorien-le-Châtel, Pomeys, Aveize, La Roche. — Note sur les terres abénevisées au sr Pupier. — Certificat de l'enregistrement des provisions de Jean Ponthus, nommé capitaine châtelain de St-Bonnet-Les Places (23 juillet 1670). — « Supputation du terrier d'une partie de La Caravane de la commanderie de Chazelles, signé de Aussurra, de l'année 1437 et suivantes, parroisse par parroisse ». — Ratification d'abénevis d'eaux en faveur du sr Étienne Faure, marchand de Chazelles (22 mars 1683). — Mention de l'approbation de cette ratification par le chapitre. — Inventaire des pièces remises au messenger de Lyon à Paris pour être portées au chevalier Lambert. — Remise de terriers par le commandeur « Gilbert de Boust » aux frères Gutton de St-Maurice-sur-Dargoire, fermiers des rentes de St-Martin-la-Plaine (16 février 1558). — Remise par Jean Paret, curé de La Tour en Jarez, de feuillets qui avaient été arrachés à un terrier de La Murette (28 novembre 1620). — État des paiements faits de 1603 à 1611 au sr François Roddon, pour frais de procédures. — Assignation au commandeur de La Rivoire à comparaître au Grand Conseil pour payer la portion congrue du curé de St-Laurent-de-Chamousset et de ses vicaires (16 octobre 1679). — Abandon par le curé de St-Martin-Lestra des dîmes qu'il percevait en échange d'une portion congrue de 300 livres pour lui et de 150 livres pour son vicaire (11, 19 juin 1686). — État des terres sur lesquelles le prieur de « Toranches » a droit de prélever moitié de la dîme avec le commandeur. — Signification au

fermier de la dîme de Bouchalas, de l'arrêt du Parlement décidant que la dîme due au commandeur pour Bouchalas « luy sera payé à raison de seze gerbes l'une » (2 septembre 1593). — Signification au commandeur d'avoir à payer la portion congrue du curé de Maringes (31 décembre 1677). — Assignation donnée au curé de St-Martin-Lestra qui s'était opposé à la levée des dîmes de Bouchalas (5 juillet 1673). — Assignation donnée, à la requête du chapitre de Lyon, au sieur Fleurdelix, châtelain de Rive-de-Gier, fermier du commandeur, qui avait exigé la dîme des fermiers de Châteauneuf (27 octobre 1670). — Lettre du commandeur de La Rivoire à « Mr de Mauverne », à St-Symphorien-le-Châtel, recommandant de vérifier avant paiement, les reconnaissances de La Rousselière, établies par le sr Montaland (20 octobre 1682). — Lettre de Molin, le jeune, procureur à Paris, annonçant au sr Pupier l'envoi de la consultation d'un avocat et accusant réception d'une somme de 90 livres. — Lettre de Commarmond au commandeur, au sujet du curé de Maringes, d'un terrier de Souzy retrouvé chez un ouvrier en soie, des reconnaissances de La Caravane, de l'assignation donnée par le curé de St-Laurent-de-Chamousset (St-Symphorien-le-Châtel, 17 janvier 1680). — Lettre de Pupier au commandeur, au sujet des reconnaissances de La Caravane (31 décembre 1676). — Lettre de Commarmond au commandeur, au sujet de difficultés avec le fermier de la dîme de Montchiorier, paroisse de St-Laurent-de-Chamousset, le curé de St-Martin-Lestra, le prieur de « Thorenche », qui prétend un droit de dîme à Haute-Rivoire (St-Symphorien-le-Châtel, 16 août 1673). — Ordonnance de « Jean Nau », commissaire de la cour des Grands Jours, décidant que les sentences capitales prononcées par les officiers de Chazelles seront exécutées aux frais du commandeur (8, 12 novembre 1666). — Récépissé de terrier par le sr Pupier (7 juin 1655). — Quittance de Thévenet, procureur au Parlement, pour frais de procédures (19 septembre 1675). — État des sommes dues par la veuve de l'ancien fermier Michel, les héritiers Plancher, le châtelain de St-Galmier. — Quittance des servis dus par Mallet, conseiller de la sénéchaussée de Lyon (11 juin 1677). — Consultation du sr du Faisant au sujet des difficultés avec le curé de St-Martin-Lestra (Lyon, 3 juillet 1672). — Récépissé de terrier par le fermier de La Rousselière (31 août 1678). — Lettre adressée au commandeur de La Rivoire au sujet de règlements de frais de procédures (St-Étienne, 8 novembre 1648). — Note sur la rénovation des terriers de La Roche et La Caravane. — État des terriers mentionnés dans l'inventaire des papiers de feu Dufornet, châtelain de Rive-de-Gier (19 septembre 1626). — Consultation au sujet de difficultés pour la rénovation des terriers de St-Bonnet et de Bouchalas. — Certificat d'Étienne Challamel, châtelain de Rontalon, constatant que les terriers de Souzy et La Lardière ont été entre ses mains et remis à Aimé de La Roue (11 novembre 1647). — Procès au sujet du ban-vin, entre le commandeur et le fermier des aides (27 mars 1645). — État des conseils à demander au sujet des difficultés qui se présentent pour l'administration de la commanderie. — « Parengon et exament du terrier descendant de la commanderie de Chazelles, signé Pupier, notaire royal ». — Répertoire des paroisses mentionnées dans le terrier de Chazelles, signé Montanha. — Copie de la consultation du sr du Faisant (3 juillet 1672). — Lettres patentes attribuant à la sénéchaussée de Lyon la juridiction sur tous les tenanciers de Chazelles (11 septembre 1649). — Procuration pour ester en justice au sujet de la portion congrue du curé de Maringes (13 octobre 1670). — Assignations données au commandeur par les recteurs de l'hôpital de Montrison, au sujet de la succession d'Antoinette du Rosne, dame de Magneux-le-Gabion (10 novembre 1683, 29 mai 1684). — Copie de lettres de sauvegarde et committimus en faveur du commandeur « Nicolas de Blancheleyme » (Paris, 8 octobre 1572). — Transaction entre le commandeur et le comte de Chevrières, sur des contestations au sujet de la propriété de la rivière de Coise à Chazelles et Chevrières, et de divers droits de directe (2 août 1663). — Copie de la requête du comte de Chevrières réclamant son droit de pêche dans la Coise ; avis à ce sujet. — Traduction de la transaction intervenue, le 30 mai 1368, entre le commandeur et le comte de Forez, au sujet du conflit de juridiction qui s'était élevé entre les officiers de St-Bonnet et Bouchalas et ceux du château de Virigneux, transaction dans laquelle est relaté l'acte de mars 1268 (n. s.) qui détermine les limites des justices du commandeur et du comte. — Traduction de la transaction intervenue le 11 mai 1360, entre le commandeur et Arthaud de St-Germain, seigneur de Chambost, au sujet de droits sur « la Petite Loeri, Malafey, Mornand et La Colonge ». — Copie d'un vidimus de cet acte, du 12 mai 1378, et de pièces y relatives de 1377, 1378, 1379. — Traduction de l'accord intervenu au mois de décembre 1380 entre le commandeur et le prieur de Montrotier, au sujet des fourches patibulaires du « puy de Champoylion » à St-Bonnet-les-Places. — Traduction de la transaction intervenue entre le commandeur et l'abbé de Savigny, au sujet de la justice de la maison forte de La Roche, paroisse de Courzieu, le 22 octobre 1337. — Copie et traduction de la transaction intervenue le 4 juin 1353, entre le commandeur et Pierre Arod de Dargoire, dit Macibo, damoiseau, mari de feu Margarone de « Charentene », au sujet de la justice de la maison de « Charentene ». — Hommage fait au commandeur pour la maison de Charentène par « Pierre de St-Paul, escuyer, seigneur de la Guillanche et La Charentena » (1 avril 1562). — Traduction d'un vidimus de l'abénévis des moulins de Chazelles consenti le 15 septembre 1491, par le commandeur Guy de Blanchefort, à Jean Tellisson. — Copie d'un arrêt maintenant le commandeur en possession du droit de pêche dans la Coise, contrairement aux prétentions du comte de Chevrières (1660). — Avis favorable donné à une proposition d'échange de rentes de Souzy contre d'autres appartenant à Dugas de Bois St-Just (10 juin 1689) ; nomination de commissaires (27 juillet 1688). — État des procès soutenus par le commandeur de Chalmazel. — Supplique du commandeur de Talaru-Chalmazel au sénéchal de Lyon, au sujet de son différend avec le sr d'Aubarède pour St-Laurent-de-Chamousset. — Note pour faire rechercher un titre pour la possession de St-Laurent, au cas où la branche directe des de Crémeaux n'en serait plus possesseur. — Consultation au sujet du différend entre le curé de St-Laurent et le seigneur de Bellegarde (11 mars 1690). — Autre de Piégay, concluant de ne payer au roi aucun droit de garde pour la châtelainie de Chazelles (7 juin 1675). — Copie de l'acte par lequel le commandeur « Antoine de Vernet », reconnaît devoir au roi, pour la garde de Chazelles, une somme annuelle de « trois talens ou bezens d'or » (26 décembre 1409). — Note au sujet de l'abénévis de l'étang de St-Bonnet, consenti à Benoît Molière, dit Pinat, en 1552. — Consultation de l'avocat Cholier au sujet de la perception des noales (9 décembre 1672). — Copie du procès-verbal de visite de la commanderie de Chazelles, faite en 1683, par Alexandre de Talaru-Chalmazel, commandeur de Chamberaud, Jean-Baptiste Chazard, curé de St-Georges, et l'archiviste Christophe Néron. — État des dîmes perçues par le curé de St-Laurent, « mrs de St-Chaumont », le prieur de Thorenche, le prieur de St-Irénée. — Prix de réfection du terrier de La Roche. — État des reconnaissances de La Roche, recouvrées par François Cartier. — Conventions avec le sr Philibert de Montaland, pour la réfection du terrier de La Rousselière (25 août 1687). — Projet d'accord avec le sr Pupier, au sujet des bois de « Beuf Grand et Beuf Villet ». — Décharge de terrier délivrée au sieur Pupier, châtelain de Chazelles (14 août 1686). — Traité avec le sr Gaudin pour la réfection du terrier de La Caravane (15 août 1686). — Note sur le bail et les réparations de l'étang de « Jensenay » (20 octobre 1656). — Continuation du bail à ferme de Chazelles en faveur des srs Commarmond et Gubian (22 août 1676). — Pièces relatives aux poursuites exercées contre les fermiers de Chazelles pour paiement du prix de leur ferme entre les mains du receveur (1674-1684). — Quittance du sr Pupier pour prix de la rénovation des terriers de la commanderie (25 février 1684). — Déclaration du sr Mauvernay, fermier de

Chazelles, pour le prix et la durée de son bail (8 avril 1684). — Bail à ferme de la commanderie, consenti au sr Mauvernay, par le commandeur Louis de La Rivoire (29 juin 1677). — Conventions passées avec le sr Gaudin pour rénovation des terriers de La Roche et Souzy ; au dos, quittance de Gaudin (3 juin 1673, 1 mars 1684). — Bail à ferme de St-Bonnet, Bouchalas, La Roche, Souzy et La Lardière, consenti par Jean-Philibert Duport, procureur du commandeur de La Rivoire, aux sieurs Jean et Jean-François Gubian et François Commarmond (22 janvier 1669). — Ratification de cet acte par Jean Gubian, le père (5 février 1669). — Procès-verbal de visite des améliorissements de la commanderie, par les chevaliers François du Bost Codigniat et de Chissey (1621). — Jugement de la sénéchaussée de Lyon, tranchant le différend entre le commandeur et Hugues d'Aubarède, seigneur de Chamousset, au sujet de la dîme à payer au curé de St-Laurent (25 février 1690), signification du 21 juin. — Plan d'un pré du commandeur « non recogneu franc de directe et disme » ; mentions de terres et maisons de Pierre Ducreux, dit Margoton, d'une fontaine, d'un réservoir de conduites d'eau et d'un pré dit « du Précepteur de Choselles », de la directe « de mons. l'abbé de Thoranches ». — Projet de bail de la commanderie, à consentir au sr Joseph Fauvellier, bourgeois de Lyon, en remplacement des srs Gubian et Commarmond. — Cachets de Chalmazel, de La Rivoire, Pupier, Commarmond, M...

**48H328 1687-1690.****1687-1690**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin, 33 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure en recouvrement de créances sur la dépouille du commandeur de Pusignan, soutenue par Marguerite Michel, veuve de Jean Aubert, sieur de Malicorne, conseiller du roi et procureur à Moulins, contre le receveur Gilbert de Fougères du Cluzeau et Gabriel Jaquinel, sieur de La Forêt, fermier de La Râcherie.

**48H329 1689-1690.****1689-1690**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin, 42 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure en paiement des arrérages du bail à ferme de La Râcherie, soutenue à Moulins, par le receveur Gilbert de Fougères du Cluzeau, administrateur de la dépouille du commandeur Alexandre de Coustain de Pusignan, mort le 11 mars 1688, contre Gabriel Jaquinel, sr de La Forêt, fermier de cette commanderie. Parmi ces pièces un cahier de copies de lettres relatives à l'administration de la commanderie de 1684 à 1687.

**48H330 1690-1691.****1690-1691**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 102 feuillets ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Premier compte du receveur Adrien de La Poype-Serrières, commandeur de Saint-Georges. — Responsions (ff. 1-29). — Passages, néant. — Suite des dépouilles et dépouilles « du maréchal de Larfeuillère, commandeur des Bordes ; du commandeur de Saint-Aulaire, du bailli de Gerlandes, du commandeur du Vivier ; de Crémeaux, commandeur de Mâcon et de Chanonat ; du grand prieur de Forsat ; des Escures, commandeur de Carlat ; du chevalier de La Richardie, du commandeur de Montjouvent ; de Léon de Fonjean, commandeur de La Tourette ; du grand bailli d'Évieux ; des commandeurs de Barmontet, de Magouttière, de Maubourg, de Taney, du chevalier de Nantiny, du commandeur de Pusignan ; d'Étienne de Pradal, commandeur du Temple d'Ayen et de La Vinadière ; du commandeur de Fay-Gerlande ; de François Laurent, commandeur de Lieudieu ; de Léon Desgoutte, commandeur de Tortebesse ; de Colombière, commandeur d'Olloix ; de Ste-Jay, commandeur de Charrières ; de Louis Garnaud, commandeur de La Tourette, mort le 8 août 1689 ; du commandeur de Cany ; de Génétines, commandeur de Bugney, mort le 21 février 1690 ; de Fogerolle, commandeur de Villedieu en Fontenette ; de Jacques Challu, » commandeur d'Arbois, mort le 20 août 1690 » (ff. 30-61). — Mortuaires (ff. 61-69). — Vacants (ff. 69-86). — Recettes des prieurés de France, Champagne, Aquitaine. — Recette extraordinaire, sommes perçues pour le compte de commandeurs de la langue et étrangers. — Dépenses, chapitre I, acquit de lettres de change ; chap. II, achat d'un « coffre de fer pour mettre les deniers de la recette » ; achat de « toiles crues dictes charolois, blanches, dictes de soldée » ; paiement « aux sieurs Anisson à compte des psaultiers qu'ils font pour l'Ordre à raison de 8 l. 10 s. pièce » ; chap. III, frais des dépouilles ; chap. IV, frais des mortuaires et vacants ; chap. V, frais de voyages et d'écritures ; chap. VI, ports de lettres et paquets ; chap. VII, dépenses communes, gages et étrennes. — Récapitulation. — Arrêté à Lyon par les chevaliers de Chalmazel et de St-Georges, le 2 juin 1691, à Malte, le 20 septembre. — Sceau du chapitre effacé ; cachets des chevaliers de Serrières, de Chalmazel et de St-Georges.

**48H331 1691-1692.****1691-1692**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 103 feuillets ; 1 cachet.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Deuxième compte du receveur de la Poype-Serrières. — Responsions (ff. 1-29). — Passage de Louis de Gaspard du Sou. — Suite des dépouilles (ff. 30-60). — Dépouilles de « de Meschattin, commandeur de Salins, mort le 28 octobre 1690 ; de Malesse-Chastelus, commandeur de Pauliat, mort le 3 février 1691. — Mortuaires (ff. 65-73). — Vacants. — Recettes des prieurés (f° 88). — Recettes extraordinaires. — Dépenses : paiements pour le compte du trésor ; achat de psautiers et de cire d'Espagne ; frais des dépouilles et vacants, voyages et écritures, dépenses communes. — Arrêté le 3 juin 1692 par les chevaliers de Grimaud de Beesque et de Fransaiche ; à Malte, le 20 septembre. — Sceau plaqué du chapitre (f° 102).

**48H332 1691-1692.****1691-1692**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin, 53 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Signification faite par Vellein Darmais à Pierre Champier et à Antoinette Nallet, sa mère, d'avoir à payer les droits de directe dus au commandeur du Temple de Vaux, pour la succession d'Antoine Trillet de Vaulx-Milieu (25, 29 janvier 1691). — Instructions pour les poursuites à exercer contre les fermiers de la commanderie de Celles : François Andrieu, avocat, Jacques Chabanon, marchand de Murat, et Jean Gisolme, marchand de Lachau, paroisse d'Ussel (6 mars 1691). — Pièces relatives à ces poursuites : bail à ferme consenti par le commandeur de Dolomieu, le 28 avril 1687 ; transport de créance sur les fermiers pour André Bonnard Labastie, marchand de Malte (28 février 1690) ; autres transports, procuration passée à l'archiviste Néron, significations (1690-1691). — Bail à ferme de la dîme des grains de Bellegarde, consenti par le commandeur de Chazelles au sr Jean Sautemouche (27 juin 1691). — Arrêt du Parlement déboutant Antoine Durif, marchand de Clermont, de ses prétentions sur la dépouille du commandeur Gabriel Desboyaux de La Colombière (4 juillet 1691) ; y joint procuration passée pour interjeter appel de la sentence de la sénéchaussée d'Auvergne qui avait donné gain de cause à Durif (21 août 1690). — Copie de la signification faite au curé de La Verpillière d'avoir à payer les droits d'amortissement et nouveaux acquêts sur les biens dépendants de la chapelle fondée par Pierre Sales (6 août 1691). — Supplique au Parlement par Gaspard de Montagnac, au sujet du règlement de la succession de Claude de Montagnac, pour appel d'un appointement intervenu avec Henry Bonnet, lieutenant particulier en la sénéchaussée et siège présidial de La Marche (11 août 1691). — Récépissé passé par Garat de La Grange, à l'archiviste Néron, pour des reçus de terriers de Limoges, délivrés par le sr Trulier (24 août). — Pièces relatives à la dépouille de François Laurent, commandeur de Lieudieu, procédures soutenues par Étienne Martel, procureur du receveur, contre le sr « Jean Macé des Prugnes », bourgeois d'Issoudun, procureur du feu commandeur (1688-1691). — Procuration passée par des habitants de Chazelles, à Claude Pupier, capitaine châtelain et lieutenant de juge, pour terminer un différend avec le commandeur « au sujet de la manière et cottité de jeter la dixme du bled, prétendant que lesd. habitants ne doivent lever aucunes croix, et qu'ils luy doivent charroyer la dixme, et l'appeller pour la jeter, et de plus qu'en doivent jeter la dixme du chanvre et légumes, et lesd. habitans au contraire de n'estre tenu à jeter la dixme du chanvre pour ne l'avoir jamais fait, non plus que d'appeller led. seigneur pour voir jeter la dixme des bledz »..... (2 septembre 1691). — Procuration passée par l'agent Néron à Marc-Antoine Gayand, sr de La Combe, bourgeois de Bourgneuf, pour poursuivre les débiteurs de la commanderie de Celles (16 octobre). — Quittances pour prix de travaux de réparations au Temple de Bedde (21 janvier, 15 juillet, 7 décembre 1691). — Transaction entre le receveur et Claude de Chazaux, sr de Montjuvin, au sujet d'arrérages de Devesset, dus à la dépouille du bailli de Gerlande ; à la suite, procuration passée à Claude de Chazaux par Marie de Lagrevol, sa mère (22, 27 février 1692). — Pièces de la procédure soutenue par le receveur, au sujet de la dépouille d'Alexandre de Coustain de Pusignan, commandeur de La Râcherie, contre Françoise de La Croix, femme de Jean-Baptiste de Chomeil, premier chambellan du duc d'Orléans (9-27 février 1692). — Quittance pour travaux de terrassements dans la commanderie du Vivier (15 mars). — Bail à ferme de la dîme du territoire de La Rue, paroisse d'Hautefond, commanderie de Mâcon, consenti à Antoine Durand, marchand de Paray (23 avril). — Procuration passée par le commandeur de Chalmazel à son frère, chanoine, comte de Lyon, pour terminer, avec les habitants de Chazelles, le différend au sujet de la perception de la dîme (2 juillet). — Quittances pour réparations à la commanderie du Vivier, travaux à la grange, au pont levis du château, à l'église, au moulin, achat d'ornements (1 avril-27 septembre). — Quittances pour réparations aux granges et au four du Temple de Bedde (20, 26 octobre). — Transport de créance sur ses fermiers de Laumusse fait par le commandeur Charles-Robert de Lignerac à Antoine Constant, bourgeois de Lyon ; acceptation des fermiers (26 novembre, 16 décembre).

**48H333 1692-1693.****1692-1693**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 112 feuillets ; 2 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Troisième compte du receveur Adrien de La Poype-Serrières, commandeur de St-Georges. — Responsions (ff. 1-29). — Passages,

néant. — Suite des dépouilles (ff. 30-64). — Dépouilles de César de Vallin, commandeur de Blaudeix, mort le 17 juillet 1692 ; de Charles-Sylvain de Fougères, commandeur de Chamberaud, mort le 29 novembre 1692 ; d'Antoine Caille, commandeur de La Tourette, mort le 23 mars 1693. — Mortuaires (ff. 68-76). — Vacants (ff. 76-92). — Recettes extraordinaires ; recettes des prieurés ; sommes reçues pour le grand prieur d'Allemagne, le maréchal de La Renaudie, la langue, le commandeur de Rool, le commandeur de Veytte, le commandeur de Vattandon. — Paiements pour le compte du trésor. — Achat de toiles, frais des dépouilles et mortuaires. — État récapitulatif (f° 108) : recettes 445.172 l. 7 s., 8 d. ; dépenses 194.712 l. 9 s., 2 d. — Cachet du chevalier de Serrières, sceau du chapitre. — Liste des débiteurs insolubles (f° 109). — Arrêté par les chevaliers de St-Viance et de Genetines, le 3 juin, et à Malte, le 22 octobre 1693.

**48H334 1693.****1693**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 41 pièces, papier ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittance pour réparations à l'église de Mascheix, commanderie de Carlat (5 juin 1692, 2 mai 1693). — Expédition du bail à ferme de la commanderie de La Tourette, consenti, le 4 septembre 1689, aux sieurs Mathieu Mallicquet et Antoine Bruslet, de Riom (7 mai 1693). — Ordonnance de la maîtrise des eaux et forêts de la province d'Auvergne, pour le dépôt au greffe d'un plan d'une garenne de la commanderie de La Tourette (2 juin). — Accensement passée à Jean Chalambel des cens et rentes de Chauiat, membre de Montchamp (25 juin). — Supplique au sujet d'un différend pour la possession d'un pré de la chapelle St-Georges d'Annonay ; état des possessions de la rectorie de cette chapelle (28 août). — Sommation faite à Pierre Champier Valletaz de Vaulx-Milieu, d'avoir à faire reconnaissance pour ses terres de la commanderie du Temple de Vaux (23 août). — Décharge par les fermiers du Temple d'Ayen des terriers de cette commanderie (3 septembre). — Quittance du sr Gobet, commissaire à terriers, pour prix de la vérification de reconnaissances de Croset et Maconnex, membres de la commanderie des Feuilletts (1 octobre). — Pièces relatives à la dépouille de Pierre de Macé, commandeur du Temple d'Ayen, mort le 12 juin : inventaire, annonces et procès-verbal de vente, renonciation par l'Ordre à la dépouille, copies des saisies faites sur les fermiers, état des titres déposés au temple de Mons, requête au sénéchal de Limousin, pour réclamer main levée des saisies, procédures avec les créanciers, parmi lesquels « Jacquette Congny, veufve de Jean Macé, sr de Prévignes », quittance du procureur Sapientis (12 juin-6 octobre). — Pièces relatives à la dépouille d'Étienne de Pradal, commandeur d'Ayen : état des débiteurs, signification de saisie au profit d'Antoine Durieu dit Pradel (10 juillet-17 octobre). — Copie d'une sentence de la sénéchaussée de Limousin, condamnant Armand « de La Porte, seigneur de Palices », à payer des droits de directe au commandeur d'Ayen (19 octobre). — Inventaire de la dépouille de Gaspard de Balorre, commandeur de Mâcon, mort à Épinassy, le 15 octobre (17-23 octobre). — Quittance pour réparations à la maison, métairie et grange du temple de Bedde (25 octobre). — Procès-verbal des enchères pour la ferme du membre de Fay, commanderie de Mâcon (30 octobre). — Supplique de Léon Gay, religieux conventuel, grand vicaire du prieur de l'église de Malte, demandant son maintien à la cure de St-Georges de Lyon, contrairement aux prétentions de l'archevêque. — Expédition des lettres de docteur en l'un et l'autre droit, de l'université d'Orléans, du 31 décembre 1664, pour Léon Gay (23 octobre). — Arrêt du Grand Conseil, en faveur de l'Ordre, maintenant Léon Gay à la cure de St-Georges (5 novembre). — Procès-verbal de visite du moulin et de la chapelle de Magnolet, commanderie de Farges, et prix fait pour leurs réparations (22 novembre). — États des fermages et revenus de la commanderie de Chazelles et des sommes dues au curé de St-Maurice-sur-Dargoire. — Prolongation du bail à ferme de la commanderie de Celles pour Catherine Andrieu, veuve de Jacques Chabanon (1 décembre). — Quittances pour réparations de la commanderie de Farges et Vivier (2 avril-31 décembre). — Cachets des sieurs Poitiers (?), agent de l'Ordre, et Jean Fournet, juge de Langlade ?

**48H335 1693.****1693**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 56 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Consigne faite par le receveur Adrien de La Poype Serrières à son successeur Paul-Laurent des Gentils de Lucenay, de « tous les actes, titres, documents, baux à ferme, billets, promesses, sentences, arrests, exécutoires, procédures et autres papiers concernant les affaires dud. Ordre, mentionnés au présent livre, contenant la déclaration de l'état des procès, suivant et à la forme des notes y spécifiées en chaque article ».

**48H336 1694-1695.****1694-1695**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 100 feuillets, 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Compte du receveur Adrien de La Poype-Serrières, successeur de feu le commandeur de Lucenay et du commandeur de Fransaiche. — Responsions (ff. 1-29). — Passages de « Nicolas-Louis de Rollat, Léonard d'Ussel, Charles-Joseph de Costagnère de Chasteauneuf, Anthoine-Éléonor Cherpin de Genetines ». — Suite des dépouilles (ff. 30-54). — Dépouilles de « François de

Vallières, commandeur de Morterolles, mort le 7 janvier 1694 ; de Léonard de Chauzeyr, commandeur de Puy de Noix, mort le 17 mars 1694 ; de César Bouvier, commandeur de Villejésus, mort le 20 août 1694 ; de Paul-Laurent des Gentils de Lucenay, commandeur de Villefranche, mort le 9 septembre 1694 ; de Bonaventure Patouillet, commandeur de Lieudieu, mort le 30 novembre 1694 ». — Mortuaires. Vacants. Débiteurs pour causes extraordinaires. Recette des prieurs. Recette extraordinaire. — Dépenses : acquit des lettres de change tirées par le trésor ; achat de cire d'Espagne et de toiles ; frais de dépouilles ; frais des mortuaires et vacants ; frais de voyage et de procédures ; ports de lettres ; dépenses communes. Récapitulation. — Arrêté à Lyon par les chevaliers de Maubourg et de Broissia, à Malte, le 16 janvier 1696. — Cachet du receveur ; sceau du chapitre.

**48H337 1694-1695.****1694-1695**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 80 pièces, papier 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

État de la recette de la rente noble de St-Bonnet-les-Places (13 janvier 1694). — Quittances du curé de Matour délivrées au fermier du commandeur de Mâcon pour l'augmentation de sa portion congrue (28 décembre 1693, 5 février 1694). — Cession par l'Ordre, à François Chamas, des droits de la dépouille du chevalier de Balorre, commandeur de Mâcon, sur la succession de Benoît Michel et Benoît Augagneur, curés de « Bostdemont » (30 janvier, 25 février 1694). — Récépissé de l'archiviste Néron constatant que le receveur de Lucenay a déposé aux archives des terriers de sa commanderie de Villefranche (27 février). — Compte du sieur Balley, notaire à Lyon, pour son voyage « ez provinces de Masconnois et Charollois et Brionnois, pour le recouvrement des effets de la succession de mre Benoist Michel, curé de Baudemont »... (22 mars). — État des frais dus au sieur Thévenard, procureur à Lyon, pour le procès du commandeur de La Baume de Forsat, contre les mariés Rognet et Billon et Pierre Decour, bourgeois de Tournay (14 avril). — Prix fait entre Gilbert de Fougères, commandeur de Carlat, et le charpentier Jean Delpuex, pour la construction d'une maison au domaine du Monteil, paroisse de St-Remy (12 mai). — Pièces de la procédure en paiement d'arrérages soutenue par le receveur contre les fermiers de la commanderie de La Tourette : Antoine Bruslé, Mathieu Maliquet et Philippe Gauconnet (1689-1694). — Quittance passée par le commandeur de Serrières à son fermier du temple de Bessay (9 août). — Quittances pour réparations au temple de Bedde, granges et chambre du commandeur (18 avril, 8 septembre, 23 octobre). — Compte rendu à l'assemblée capitulaire du supplément aux améliorissements de La Râcherie (12 novembre). — Signification faite à Louis de La Rivoire d'avoir à payer le droit de guet et garde pour sa commanderie de Chazelles ; au dos quittance de Claude Maireau, fermier des domaines de la généralité (20 novembre). — État des revenus en nature de la commanderie de... « Chastelrault, liquidations de grains, etc. » (1676-1694). — Pièces de la procédure soutenue contre le commandeur de Maisonnisses par le curé de St-Sulpice-le-Guérétois au sujet des réparations de son église (30 octobre 1694, 11 janvier 1695). — État des avances faites par les sous-fermiers de Lespardillère (16 mars 1695). — Inventaire des meubles d'état de La Villedieu-en-Fontenette... « un bassin et une esguière, un grand plat, pour le routys, un plat à bort renversée pour la soupe, quatre plat à bort renversée,... six assiettes potagères, le tout d'estaings, d'antimoine ou christallin ;... une tapisserie de poing d'Ongrie avec huit cheses de même ;... une tapisserie de ligature, autrement d'estoffe de la porte de Paris, à bande rouge et blans et verte et blans, et deux tapis de même »... (24 mars). — Quittances pour réparations dans la commanderie de Farges, travaux à la chapelle du temple d'Ardenay, au moulin, granges et près de « Riollas » (1691-12 avril 1695). — Signification à Antoine Vayron, curé de St-Romain-en-Gal, d'avoir à se présenter au prochain chapitre, pour y prendre la croix (13 juin). — Copie de la quittance délivrée au receveur pour la consignation d'une somme de 12 livres pour l'appel interjeté au Grand Conseil par lui et Léon Gay, d'une ordonnance de l'official de Lyon (2, 4 juin 1694, juin 1695). — Bail à ferme du pré de l'Hôpital à Bouchalas, consenti à Denis Guillet de Hauterivoire, par le commandeur de Chazelles (12 juillet 1695). — Compte d'administration du sr Joly, fermier de la commanderie des Bordes, travaux aux métairies de Pougan et de Chevroux, à la maison de Bourges, au pré Chapétin, au moulin de Jussy (15 juillet). — Règlement de compte entre le commandeur et Benoît et Jean Duret, fermiers du Temple de Vaux (2 novembre 1695). — Récépissé délivré à Adrien de La Poype-Serrières, pour le dépôt aux archives des terriers de sa commanderie de St-Georges et Temple de Vaux (12 novembre). — Quittance de 120 livres délivrée au bailli de Montgontier par de Lucenay « commis et préposé par monseigneur l'archevêque et le clergé de Lyon, pour le recouvrement de la finance employée par ledit clergé pour l'acquisition du greffe des enregistremens des gens de mainmorte » (13 décembre). — État de ce qui reste dû au commandeur de Chazelles sur les dîmes de St-Bonnet et Saint-Martin. — « Estat des servis qu'on a levé de la rente de Saint-Bonnet, tant en argent qu'en denrées » (5 décembre). — État des anciens titres nécessaires au commandeur de Chazelles pour sa rente de St-Bonnet. — Cachets des chevaliers de Broissia et de Pons.

**48H338 1695-1696.****1695-1696**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 96 feuillets ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Deuxième compte du receveur Adrien de La Poype-Serrières. — Responsions (ff. 1-29). — Passages de « Jean de Rochedragon La Vaurreille, Jacques Peschant, Jacques Camus d'Arginy ». — Suite des dépouilles (ff. 30-51). — Dépouilles de « François de Vallières, commandeur de Morterolles, mort le 7 janvier 1694 ; de Léonard Chauzeyr, commandeur de Puy de Noix, mort le 17 mars ; de César Bonier, commandeur de Villejésus, mort aux Échelles, le 20 août ; de Paul-Laurent des Gentils de Lucenay, commandeur de Villefranche ; de Bonaventure Patouillet, commandeur de Lieudieu, mort le 30 novembre 1694 ; de Jacques Daulphin, commandeur de Pontvieux ». — Mortuaires (ff. 58-65). — Vacants. Débiteurs pour causes extraordinaires. Recette des

grands prieurés. Recette extraordinaire. — Dépenses : acquit des lettres de change tirées par le trésor ; achats de toiles, de cire d'Espagne et de missels ; frais des dépouilles ; frais des vacants ; frais de voyages ; port de lettres. Récapitulation. — Arrêté à Lyon par les chevaliers de Fransaiche et de Méallet de Fargues, le 3 juin 1696 ; à Malte, le 7 mai 1697. — Cachet du commandeur de La Poype ; sceau du chapitre.

**48H339 1694-1696.****1694-1696**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 imprimé, 60 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue par le receveur de La Poype-Serrières, et Jean-Baptiste Debelly, ancien échevin de Lyon, contre dame Marguerite Dumolin, veuve de Claude Thévenard, et dame Catherine Alexandre, veuve de Jacques Bellet, écuyer, sieur de Tavernost, « Cruy, Progny, La Plaigne et autres places », et héritière de Louis Hansard, marchand à Lyon, au sujet des droits de lods sur une maison sise à Lyon, rue St-Georges.

**48H340 1696.****1696**

## Description physique :

Importance matérielle : 82 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« Estat des servis qu'on a levé de la rente de St-Bonnet-les-Places, l'année présente mil six cents nonante cinq, tant en espèce qu'en argent » (3 janvier 1696). — État des titres de Chantoin déposés aux archives (2 avril). — Prix fait pour réparations à la grande grange du « Dixme » de Chamberaud (1, 4 avril). — Quittance pour construction d'une maison au membre de Monteil, commanderie de Carlat (17 avril). — Poursuites contre Étienne Reverchon pour paiement de cens sur des terres sises aux Chaffaux, village des Belouzes, paroisse de Bosdemont, commanderie de Mâcon (6 avril 1695, 14 mai 1696). — Décharges de terriers de St-Jean-la-Chevalerie du Puy, délivrées au sr Claude-François Arcis (20 mai 1696). — Procuration passée par Antoine Chaptal, notaire de St-Romain d'Urfé, à Jean de Prandières, pour traiter avec le bailli de Devesset, de la rénovation des terriers de Verrières (20 juin). — Récépissé de documents donnés au commandeur de Montgontier par le commandeur Florin, curé de St-Georges (10 août). — Pièces relatives aux réparations de l'église de La Pougé, membre de Chamberaud (juillet, août 1696). — Délibération de la langue nommant des commissaires pour examiner l'affaire du sieur Tallemandier et des habitants de Belvezer, membre de Chantoin (9 novembre). — Pièces relatives à la commanderie de Masdieu : réfection des terriers du membre de Trein, réparations à la grange Bouton, à la chapelle de « Beroudeix », à l'église et au moulin du Petit-Masdieu, au moulin de « Lappleau », au château et au moulin du Grand-Masdieu, au moulin de « Villards » ; achat d'ornements ; extraits des ordonnances des visiteurs (1682-1696). — Signification d'avoir à payer son fermage faite à Jean de La Confrette, sieur de Comberousset, fermier de Villejésus (19 novembre 1696). — Bail à ferme des revenus de Semon, passé par Jean de La Faye de La Porte au sr Degendrier, bailli de Louhans et Cuiseaux ; quittances des srs Degendrier et Masson au sr Bossu (1665-1696). — Accense de la rente noble du temple St-Martin, commanderie de Laumusse, consentie à Jacques Puthod, procureur à Montrevel (17 novembre, 1 décembre 1696). — Sommation aux héritiers de Philibert Geneste d'avoir à payer ce qui reste dû sur le fermage du Temple de Salon, membre d'Ayen ; y joint sentence de la sénéchaussée de Limousin ordonnant inventaire de la succession Geneste (28 avril 1695, 15 décembre 1696). — Copie de quittances de fermages de Langlade, Chambon et Argentet, membres d'Ayen (20 décembre 1696). — Analyse d'actes réglant le paiement de la portion congrue du curé de Decize, par le commandeur du Feuilloux, le prieur de Lucenay, les Minimes de Decize et les chanoines de Nevers.

**48H341 1696-1697.****1696-1697**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 96 feuillets ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Troisième compte du receveur de La Poype-Serrières. — Responsions (ff. 1-29). — Passages de « Ismidon-Louis-Alphonse de Sassenage, Jean-François de Chastelet-Trichastean, Jean-Léonce de Roll, Pierre-Vincent Jelicard. » — Suite des dépouilles (ff. 30-51). — Dépouilles de « François de Bossozel de Montgontier, commandeur de Saint-Paul, bailli de Lyon, mort le 27 décembre 1696 ; d'Antoine Grimod de Beesque, commandeur de Bellecombe, mort le 31 décembre 1696 ». — Mortuaires. Vacants... Achats de « quatre mille aulnes de thiole charoloise, moitié blanche et moitié crue ; deux cents vingt aulnes serviettes, cent aulnes nappes..... deux cents nonante sept aulnes et demy thiole St-Rambert ».... Récapitulation. — Cachet du receveur.

**48H342 1697.****1697**

## Description physique :

Importance matérielle : 25 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittance passée aux fermiers de Lespardillière, pour prix de leur ferme pendant le vacant (10 janvier). — Quittance délivrée à l'ordre par Étienne Brune, marchand de Brives, pour paiement de fournitures par lui faites à feu le commandeur de Pradal ; quittance portant main levée de la saisie mise par lui sur la succession d'Antoine Bosche, apothicaire du village des Granges, paroisse de St-Pantaléon (23 février). — Compte de frais de procédures faits par le sieur Pomerol pour feu le bailli de Mongontier ; au bas, quittances de Pomerol, Jassoud et Terment (20 mai). — Quittance du sr Gitton, procureur à Romans, pour frais de procédures du bailli de Mongontier contre le sieur de Crèveœur (24 mai). — Saisie sur Jacques de Pagnac, commandeur de Chambéry, des membres de Vizille, Aiguebelle, St-Michel en Maurienne, Le Touvet, Allevard, pour répondre de responsions non payées (3 juillet). — Extrait des registres de la langue portant nomination de commissaires pour examiner s'il y a lieu de séparer le domaine des Garnauds du membre de Chantoin (12 août). — Signification de saisie faite à André Collaudon, fermier de la commanderie de La Croix-aux-Bost (17 septembre). — Liste des traités faits pour la rénovation des terriers de Courteserre ; nomenclature des vérifications faites pour le membre de Ligonne. — « Estat de la receipte de la rente noble de la commanderie de Chazelles, pour l'année présante mil six cents nonante sept ». — Pièce de la procédure soutenue par l'Ordre contre Jean Aynard, médecin à Lyon, caution du sieur Ferron qui, chargé du recouvrement de créances litigieuses, n'avait pas rendu ses comptes au receveur.

48H343 1698.

1698

Description physique :

Importance matérielle : 29 pièces, papier ; 29 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittance d'imposition pour le commandeur du Temple de Vaux (2 janvier). — Traité fait avec Pierre Achard, praticien d'Ambert, pour la rénovation des terriers de « Ligonne, Chantaduc et Vivie », membres de Courteserre (14 mars). — Prolongation du bail de la commanderie de Celles, en faveur de Catherine Andrieu, veuve de Jacques Chabanon, et de Pierre Delaumur, bourgeois de Murat (22 mars). — Fragment du procès-verbal de dépouille de Marie de Gratet de Dolomieu, commandeur de Celles et Pauliat, mort à Grenoble, rue « Trois Cloîtres », chez Joachim de Gratet, seigneur de Dorgeoise (28 mars). — Procès-verbal de visite de la commanderie de Courteserre, par les commandeurs Claude de Montagnac-Larfeuillère et Jean de Rochedragon-Lavoreille ; à Courteserre dans la chapelle : « une chesuble de l'étoffe de la porte de Paris, de toute couleur... gradin peint de plusieurs couleurs au milieu duquel il y a un crucifix accompagné de quatre statues, une de notre Dame tenant l'enfant Jésus entre ses bras, l'austre de St-Jean avec un agneau sur son bras, et l'austre de sainte Barbe, toute trois de pierre, et la quatrième de saint Antoine de bois... les vitres de plusieurs couleurs et de plusieurs figures... lad. chapel peinte de toutes couleurs, bien voutées, de la longueur d'environ six toise et large de trois » ; à St-Jean de Billom : « un saint Jean-Baptiste en pierre qui tient de sa main gauche un livre et un aingniau au dessus, au haut un tableau qui et un crucifix de deux piés en quaré, une Nostre Dame et une Magdelaine de chaque côté ; à côté du crucifix, du côté de l'évangile, la dessante de la croix de notre Seigneur, un petit reliquaire en paille au dessous ; au dessous dudit reliquaire, un tableau représentant une Magdelaine aient un crucifix à la main ; les deux tableaux d'en haut sur du papier, et les deux d'en bas sur de la toile »... tableaux de la Sainte-Famille et de sainte Barbe ; à Ligonne « un crucifix de bois teint de noir, une Nostre-Dame au milieu qui tient un petit Jésus, un saint Jean-Baptiste avec un agneau à sa main, du côté de l'évangile ; du côté de l'épître une Nostre-Dame qui tient le petit Jésus devant elle, toutes lesd. statue de bois peintes et dorées, avec deux chérubins dorés »... constatation de difficultés pour endiguer la rivière de Dore... ; membres de Vivit, de Chantadu, du Chambon, de Ferrérole, de Talandre (14-24 avril). — État des quittances passées par le commandeur de Chazelles à ses fermiers de Bellegarde. — Procès-verbal de constat des réparations faites à la commanderie de Puy-de-Noix (21 mai). — Procès-verbal des améliorissements de la commanderie de Ste-Anne, par les commandeurs Jean de Rochedragon Lavoreille et Henri de Méallet de Fargues, visiteurs : à Ste-Anne « en Poitou, à une lieue d'Emoutier, ville du Limousin », ni bâtiments, ni logement, le commandeur fait sa résidence à Nabeiron » ; dans l'église du Monteil-Guillaume, « beau tableau servant de rétable, à l'image de Nostre-Dame du rozaire » ; dans l'église de Sainte-Anne « l'image de Nostre-Dame en bosse dans sa niche du pignon du cœur » ; dans l'église d'Eymoutiers « relique d'une mamelle de Ste Anne dans un fort beau reliquaire d'argent en pyramide » ; dans la chapelle du Temple de Magniac « un tableau à l'image de notre patron, de cuir doré, et le devant d'autel de mesme » (30 avril-3 juin). — Procès-verbal de visite des membres de Chantoin et Belvezer et du domaine de Garnaux (13 juin). — Expédition de quittance de bail à ferme pour la commanderie des Feuillettes et ses membres de Croset et Maconnex (17 juillet 1697, 18 août 1698). — Décret de la langue pour les améliorissements et l'administration de Chantoin (2 septembre 1698). — Pièces de la procédure soutenue contre les sieurs Andrieu, Chabanon, Gizolme, fermiers de la commanderie de Celles, y joint copie des baux (1683-2 octobre 1698). — Pièce de la procédure intentée par l'Ordre contre dame Marguerite-Alexandrine de Francon, veuve de Balthazard de Boczosel de Montgontier, au sujet de la dépouille du bailli François de Boczosel de Montgontier (4 novembre 1698). — Accense en 1695 de Dorches, membre de Compressières, consentie, par le commandeur François-Christophe de La Barge, à Louis-Joseph Rendu, notaire à Lancrans ; en marge, quittance de 1698, et mention d'un rabais signifié à Perdrau, conseiller de la république de Genève. — Expédition de l'acte du 19 mars 1697, par lequel le sieur Pierre Mourral, fermier des Échelles, donne décharge des titres de la commanderie à Étienne Piccot, son prédécesseur (29 décembre). — Accord au sujet des dîmes entre le commandeur de Chamberaud et le curé de Saint-Georges. — État des gerbes levées pour les dîmes de « La Cheze, des Pupiers et de La Tour et de Jancenay », commanderie de Chazelles. — Note au sujet de la commanderie de Charrières et des membres de Chaumont et Saint-Maurice. — Cachets des commandeurs de Larfeuillère, de Lavoreille, de Fargues, de La Coulombière, de Mantry.



**48H344 1698-1699.****1698-1699**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 93 feuillets ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Premier compte du receveur « Antoine de Fougères-Dutré », commandeur de Sainte-Anne. — Responsions (ff. 1-29). — Passage de « Joseph de Duin de Mareschal de La Valdizierre ». — Suite des dépouilles (ff. 30-48). — Dépouilles « du chevalier du Poyet, commandeur des Échelles, mort à Charlieu, le 31 août 1698 ; du chevalier de Bard de Buranlure, commandeur de Marche et Mayet ». — Mortuaires. Vacants. — Débiteurs pour causes extraordinaires (remboursements d'avances, taxe des bois et capitation). — Recette des autres prieurés. — Recettes pour le compte du grand maître, du grand prieur de La Renaudie, de la langue, du grand prieur d'Allemagne « prince d'Eysersheim », des commandeurs de « St-Viance, de St-Maurice, Desguly ». — Dépenses. — Arrêté à Lyon, le 3 juin 1699, par les chevaliers de Genetines et de Coulombière, à Malte, le 17 octobre. — Cachet du receveur ; sceau du chapitre.

**48H345 1699.****1699**

## Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin, 26 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Inventaire de la dépouille de Jean de Bard de Buranlure, commandeur de Marche et Mayet (1 janvier). — Pièces de la procédure en paiement soutenue contre Martin Reyty, Gilbert Peyraud et Antoine Pacquet, fermiers de la dîme de Salles, commanderie de Marche et Mayet (1698-14 janvier 1699). — Mainlevée de la saisie faite sur les sieurs du Bayle et Ledrat, fermiers de la commanderie de Charrières (15 janvier 1699). — Expédition de la vente, faite le 25 novembre 1698, par le chevalier Léonard-François de Chevrières de St-Mauris, au nom de son frère et de Marguerite Grollier, sa belle-sœur, à Claude Le Camus, sr d'Ivours, du moulin « sisué sur la rivière de La Mouche, en la paroisse d'Oulins, appelé le moulin de Cerisier », et des pièces relatives à la saisie de la terre de Taney sur la dame d'Ivours (23 janvier 1699). — Signification à Henri de Dolomieu, commandeur de Charrières, de la sentence obtenue contre lui au siège de Bourganeuf, par Antoine du Tré, receveur de l'Ordre (7 février). — Lettres d'attache portant ordre de signifier aux syndics des diocèses de Clermont et de Saint-Flour un arrêt obtenu par le receveur pour les commandeurs de Montchamp, Carlat, Olloix et Courteserre (Versailles, 10 février). — Sentence du bailliage de Berry, donnant gain de cause au receveur contre Charles de St-Chaman, seigneur de St-Marc, Pierre Perrinet, Sylvain et Paul Habault, créanciers à la dépouille du chevalier de St-Marc, commandeur des Bordes (20 février). — Procès-verbal de visite des réparations à faire dans la commanderie de Marche et Mayet (5-22 février). — Prix fait pour exécuter ces réparations (8-23 février). — Expédition des conventions passées le 11 octobre 1698, entre Salomon des Vignes, agent du receveur, et les sieurs Beaufils, marchands de St-Flour, pour le paiement du fermage de la commanderie de Celles (7 août). — Prix fait pour réparations à l'étang du Vernay, commanderie de Bugney (25 août). — Quittance passée à Hector de Saint-Georges, commandeur de Montferrand, par Joseph Durand, marchand de St-Martin-La-Sauveté, au nom de Léonard de La Porte, préposé par le clergé de Lyon à la recette des décimes (29 octobre). — « Etat de la recette de la rente de la commanderie de Chasselles faite en l'année 1699, du 5 novembre 1699 ». — Quittance pour réparations au moulin et au four banal de Villejésus (7 novembre). — « Etat des servis qu'on a levé de la rente de St-Bonnet-Les-Places, l'année 1699, du 19 novembre 1699 ». — Récépissé des titres de la commanderie des Échelles, délivré par Philibert Monier, fermier, à Pierre Morral, son prédécesseur, « receveur pour les fermes unies au bureau d'Entre Deux Guiers » (29 novembre). — États des rentes et revenus de la commanderie de Chamberaud et du membre de La Pouge.

**48H346 1688-1700.****1688-1700**

## Description physique :

Importance matérielle : 50 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue au bailliage de Châteauroux par le receveur, contre François et Charles de Barbançois, sieurs de Sarzay, et Charles de Visselle de La Ferté, qui se refusaient de payer les obligations par eux souscrites à Pierre Viani, prieur conventuel de Malte, qui les avait cédées au commun trésor.

**48H347 1691-1700.****1691-1700**

## Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin, 42 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue par le receveur, au sujet de la vente de la terre et seigneurie de La Chassigne, contre Jean-Baptiste Chomel, Françoise de Lacroix, sa femme, Thierry Sevin de Quincy, Antoine-François-Paul Lefebvre d'Ormesson et Jeanne Lefebvre de La Barre, sa femme.

**48H348 1699-1700.****1699-1700**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin, 39 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue contre le syndic du clergé du diocèse de Limoges et les receveurs des décimes, qui voulaient imposer la communauté de prêtres de Bourgneuf (7 octobre 1699, 1 février 1700). — Pièces relatives à la commanderie de Villejésus : remboursement aux fermiers d'avances faites pour réparations au moulin, meule achetée au lieu de Caunay, en Poitou ; certificat du chevalier de Fargues, visiteur, constatant qu'il a fait une dépense de 30 livres dans la maison du sieur Estachon, procureur fiscal ; ordre aux fermiers, par Geoffre, curé de Brives, procureur de son frère le commandeur, de payer au chevalier Desvignes ce qui est dû à l'Ordre pour frais de réparations et procédures ; au dos, quittance du chevalier Desvignes (7 février-17 avril). — Prix-fait passé avec Hubert Mérigot, maçon, et Jean Lymonnet, charpentier, pour réparations à la commanderie de Chamberaud (3 mai). — Quittance passée par l'archiviste Jacob aux fermiers de Mâcon, pour prix d'expédition d'extraits de terriers (1 juin). — Pièces relatives à la commanderie de Marche et Mayet : récépissé d'un terrier par le sr « Granghon » ; sommation à l'agent Desvignes d'avoir à faire estimer le bétail resté à la commanderie ; pièces de la procédure avec le prieur de Jenzat qui avait mis opposition sur la dépouille du commandeur Jean de Bar de Buranlure (19 décembre 1699-25 mai 1700). — Pièces relatives à la commanderie de Chazelles : états des arrrages de servis dus à La Caravanne, Thurins, St-Symphorien-le-Châtel, Chaussan, Rontalon, Larajasse, La Roche ; état général de la recette de la rente de la commanderie (1700) ; — supplique de Jean Dallier, notaire à Saint-Laurent-de-Chamousset, demandant pour lui l'abonnement de la dîme de Montchorier en échange des titres qu'il peut fournir à l'Ordre pour terminer le différend, avec le sr Jacquemetton et l'abbé de « Thoranche », au sujet de la dîme et justice de Bouchalas ; état des rentes dues par Jean Odet d'Allier et le sr de Fenoyl ; liste des collecteurs de la dîme de Bouchalas et St-Martin-Lestra ; requête de François Camus, seigneur de Chavannes, Chavagnieu et La Bastie, demandant à acquérir, sous charge de pension perpétuelle, le membre de Sauzy La Lardière, qui touche son domaine de La Bâtie, paroisse de Rontalon ; observations sur la minute du nouveau terrier de La Roche. — Projet de consultation pour le commandeur de Bugney, au sujet de son droit de directe. — Pièces relatives à la commanderie de Verrières : état des poursuites à exercer pour la rénovation des terriers ; note au sujet des mesures, « il faut observer que la mesure de La Sauveté ne vaut que trois coupes, et il faut seize coupons pour faire le boissaux, il faut quatre escuelles pour faire le coupon, quant il parle de la grande mesure, de celle de St-Germain, Verrière, Bussy, Boën et Roanne, c'est une mesure qui vaut quatre coupes, lesquelles font lad. grande mesure » ; état des paroisses dans lesquelles les terriers sont renouvelés ; état des terriers à renouveler ; listes de répondants pour les tenanciers. — État général des revenus de la commanderie de Villedieu-en-Fontenette.

**48H349 1701.****1701**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 46 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire de la consigne que fait frère Antoine de Fougères du Tré, chevalier de l'ordre de St-Jean de Hiérusalem, commandeur de Sainte-Anne, cy-devant receveur du commun trésor dudit ordre au grand prieuré d'Auvergne, à monsieur frère Léonard-François de Chevrières de St-Mauris, aussy chevalier dudit ordre, commandeur de Courteserre et des Échelles, à présent receveur audit grand prieuré, de tous les actes, procédures, tiltres, fermes, deniers et autres choses concernans les affaires dudit ordre, avec la déclaration des procès qui sont à Paris ou ailleurs, pour la poursuite des droits dud. commun trésor ».

**48H350 1701-1703.****1701-1703**

## Description physique :

Importance matérielle : 64 pièces, papier ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Inventaire des meubles de la commanderie de Chazelles : dans la cuisine, un dressoir portant : « un grand bassin, deux platz pottagers, deux assiettes creuses, vingt-quatre assiettes potagères, deux esguières, une cruche, deux salières, une escuelle, laquelle est à Monbrison, une tasse, un chandelier, un bassin à barbe, un bassin pour metre au lit, deux chandeliers leton, un poissonier, un coquemard cuivre, un poilon, un cassot cuivre jaune, deux marmites, un pot, un bassin cuivre, une poille à frire, trois chaudières, un tourne-broche avec sa broche, une culière, une escumoire, une table avec deux bans, une pastière avec son couvert, deux chenetz fer, une pelle fer, cinq chezes bois noyer, une paire cornes de cerf ; dans la salle basse : un moulin à passer la farine, deux litz de Bargame ;... une table à faire la pâtisserie ; dans la salle d'en haut : une crédance, un lit à repos garni de cadis vert... ; dans la chambre de M. : un lit garni de cadis jaune, trois matelas, une coistre et un chevet, un bureau bois noyer, une table, deux guéridons,

deux petits chenez garnis de leurs ornements de lotton, une crédance, un horloge, une crédance »... (21 janvier 1701). — Ordre du chevalier de Chalmazel de payer la portion congrue du curé de Saint-Maurice ; au bas quittance du sr Sivelles, curé (30 octobre 1700, 18 février 1701). — Ordonnance pour les réparations à faire dans la commanderie de Sainte-Anne et ses membres (25 février 1701). — Quittance passée par les fermiers de Villejésus pour le droit de fournage que Jacques de La Confrette s'était refusé à payer (16 avril). — Accensement du membre de l'Hôpital de Dorches, consenti par François-Christophe de La Barge, commandeur de Genevois et CompeSSIères, à Aymé Franchet, chirurgien de « Challonge » (21 juin). — « Sommaires des servises dus à la rente de La Caravanne, paroisse par paroisse, sur le terrier Montanha 1383 » (commanderie de Chazelles). — Quittance de droits de lods, passée par le fermier de Chazelles aux Ursulines de St-Symphorien-le-Châtel (9 février 1702, 4 avril 1703). — Traité entre l'abbé Geoffre et les srs de Comberousset et Chardon, pour la rénovation des terriers de Villejésus (2 mai 1702, 5 septembre 1703). — Déclaration du curé de Chazelles, réservant le consentement du commandeur pour les clauses stipulées dans son traité avec le sr Ponthus, lieutenant de St-Bonnet-Les-Places (29 avril 1702). — Cession à Gabriel Sebin, marchand de St-Laurent-de-Chamousset, de toutes les rentes dues à la commanderie de Chazelles sur St-Bonnet-Les-Places, Bouchalas et La Roche (20 mai). — État des réparations faites dans la commanderie de Sainte-Anne (2 juin). — Transaction entre Antoine de Ponchon, commandeur de St-Romain-en-Gal, et François du Terrail, curé de St-Étienne-de-Chalaronne, « cohéritier de Claude du Terrail, escuyer, son père, et tuteur des enfans de Guillaume du Terrail, aussy escuyer, son frère, cohéritier de leurdit père » (16 juin). — Conditions du bail à ferme de la commanderie de Dôle et procès-verbal d'adjudication en faveur de Claude Lalemant (21 mai, 1 août). — Quittances du sr Achard pour prix de rénovation de terriers de la commanderie de Courteserre (1 octobre 1699-21 septembre 1702). — Pièces relatives à la commanderie de Sainte-Anne : quittances pour réparations à l'église, au moulin de Ste-Anne ; certificat des visiteurs constatant la dépense faite par eux et les avances du fermier ; lettre du fermier Mathelly au commandeur du Tré, adressant son compte de dépenses et les pièces justificatives ; fourniture d'ornements aux églises de la commanderie ; récépissés des curés et quittance du sr Neyrat, orfèvre de Clermont (18 mai-19 octobre). — Quittance pour réparations aux bâtiments de la commanderie de Villejésus (2 décembre). — « Estat des rentes et revenus que M. le curé de Ste-Anne jouit pour tenir lieu de sa portion congrue ». — « Estat des revenus du membre du Nabéron dépendant de la commanderie de Sainte-Anne ». — Quittance pour fourniture d'ornements et réparations aux églises de Fouquerre et de Villejésus (14 février 1703). — Procès-verbal de constat des réparations faites dans sa commanderie de Puy-de-Noix, par Martin de Fenis, brigadier des armées du roi (25 février). — Procédures relatives à la dépouille de René de Maisonsseulle, commandeur de St-Georges et du temple de Vaux, soutenues contre Jacques Magnan, marchand de Saint-Chef, Marie Gaultier, veuve de Claude Vignon, notaire d'Artas, et Pierre Pasquet, épiciier de Vienne (4 novembre 1702-9 mars 1703). — Copies de quittances délivrées au sr Robert pour prix de sa ferme d'Ornacieu et de Bressieux (1 mai, 23 juin). — Inventaire de la dépouille du chevalier de Lignerac, commandeur de Laumusse, mort le 4 juillet ; son épée « ayant esté mize sur sa bierre, lors de son enterrement, le curé (de Crottet) s'en estoit saisy, disant que suivant l'uzage des lieux elle luy appartenoit » (10, 11 juillet). — Quittance du curé de Villejésus pour deux devant d'autel « l'un de satin verd et l'autre d'estamine sur soye de couleur rouge » (12 août 1703). — Quittances pour réparations au moulin de Villejésus (14 août, 14 septembre). — Bail du champ de La Philiberte à Épinassy, consenti par le commandeur Claude Bertrand de Villebussière, au meunier Jean de Villaud (28 septembre). — Procès-verbal des réparations faites dans sa commanderie par Martin de Fenis, commandeur de Puy-de-Noix (10 mai 1701, 29 octobre 1703). — Pièces de la procédure soutenue contre Joseph Retournat, marchand de Gien, débiteur à la dépouille de Pierre Bourjeon, commandeur de Lieudieu.

**48H351 1703-1704.****1703-1704**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 87 feuillets ; 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Compte troisième de « Léonard-François de Chevaliers de Saint-Mauris, commandeur des Échelles et Courteserre, receveur et procureur général du commun trésor ». — Responsions (ff. 1-29). — Passages de « François-Joachim du Saix, Charles-Louis de Pétremand de Vallay, Erard-Anne de La Magdeleine de Ragny ». — Suite des dépouilles du « grand prieur de Forsat, du commandeur de Taney, du chevalier de Nantigny, du commandeur de Pusignan ; de Louis Garnaud, commandeur de La Tourette ; du commandeur de Sainte-Jay ; de Châtelus, commandeur de Pauliat ; d'Antoine Caille, commandeur de La Tourette ; du grand prieur de Lourdoué ; du commandeur de Lucenay ; du bailli de Montgontier ; du commandeur Grimod de Besque ; du Poyet, commandeur des Échelles ; du commandeur de Ridde ; de Théodore Florin, commandeur de Braux ; de Jean-Baptiste Aumaître, commandeur de La Tourette ». Dépouille du « chevalier de Lignerac, commandeur de Laumusse », mort le 4 juillet 1703 (ff. 30-47). — Mortuaires. Vacants. — Débiteurs pour causes extraordinaires. — État de ce qui est dû pour la capitation. — Recettes des autres prieurés. — Dépenses : acquits de lettres de change, achat de canons, construction de vaisseaux, construction du temple de Besançon, envoi de chevaux au grand prieur de Catalogne, d'un miroir au commandeur d'Oraison, provisions de bouche pour la galère magistrale, achat de timballes adressées à Malte ; frais des dépouilles du commandeur de Lignerac et de l'ambassadeur d'Hautefeuille ; frais des mortuaires et vacants, frais de voyages et d'écritures, port de lettres et paquets, dépenses communes ; état des débiteurs. État récapitulatif. Arrêté à Lyon, le 3 juin 1704, à Malte, le 7 octobre. — Cachets des chevaliers de Saint-Mauris, de Fougières du Tré, de Genetines ; sceau du chapitre.

**48H352 1703-1704.****1703-1704**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 89 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Quatrième compte de la recette du prieuré de Champagne. commencé par monsieur le chevalier de Mertrus Saint-Ouain, commandeur de Nancy, receveur et procureur général au grand prieuré de Champagne ». — Table des chapitres (f° 1). — Responsions du grand prieuré, des commanderies de « Valleure, Thors, Ruelz, Nancy, La Neuville au Temple, La Romagne, Pontaubert, Marbotte, Bellecroix, Xugny et Libedot, Châlon-sur-Saône, Bonne (Beaune), Robecourt, Metz, La Magdelaine de Dijon, Saint-Amant, Braux, Esnouveaux, Saint-Marc Gellaucourt ». — Passage de Claude-Joseph Guyot (f° 16). — Dépouilles de « feu M. Brulard, décédé le 24 aoust 1696 ; feu frère Zacharie Jacob, décédé à Dijon ; Estienne Quaré d'Alligny, décédé, à Chagny, le dernier avril 1703 ; Jean Duhamel, grand trésorier et commandeur de Ruelz, décédé à Malte, le 12 novembre 1703 (ff. 17-29). — Mortuaires : de Robecourt (décès de Charles de Baudière, du 21 novembre 1695) ; de La Madeleine de Dijon (décès de Zacharie Jacob, du 26 juin 1702) ; de La Neuville au Temple (décès à Paris, le 3 mai 1703, d'Étienne Le Tixier Hautefeuille, grand prieur d'Aquitaine) ; de Ruelz. — Vacants de : Robecourt, de Marbotte (décès à Dijon, de Charles de Gand, le 21 octobre 1701) ; de La Madeleine de Dijon. — Chapitre 6, remises, néant. — Chapitre 7, rentes dues par la ville de Metz et les héritiers de Paul de Ludves. — Chapitre 8, pensions magistrales. — Chapitre 9, recettes extraordinaires. — Taxe de la capitation. — Dépenses : Chapitre 1, acquits de lettres de change pour le trésor ; ch. 2, sommes remises aux autres receveurs ; ch. 3, achat de marchandises ; ch. 4, frais des dépouilles ; ch. 5, frais des mortuaires et vacants ; ch. 6, frais de procédures et écritures ; ch. 7, ports de lettres ; ch. 8, salaires et pensions. — État récapitulatif, recettes, 31.744 liv. 13 s. 1 d., dépenses, 30.422 liv. 17 s. 5 d. — Arrêté à Malte, le 7 octobre 1704. — Copie des pièces justificatives : Pièces relatives à la commanderie de Marbotte, réparation au « moulin à pierre, à l'église de Saint-Aubin, à l'église d'Aussanville, portion congrue du curé d'Enville, quittances pour la subvention et les archives, pièces relatives aux dépouilles Bruslart et Jacob, autres pour la dépouille d'Estienne Quarré d'Alligny (f° 69), inventaire, procès-verbal d'adjudication des meubles, état des créances, mémoires et quittances ; dépouille de Jean Duhamel ; pièces relatives à l'administration des mortuaires et vacants.

**48H353 1704-1705.****1704-1705**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier, 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure contre Annet Botte, vicaire du Monteil-Guillaume, au sujet de sa portion congrue (1703-janvier 1704). — Commission pour poursuivre Jean Cleroussat, Marin Glatoud, André Langres et Jean-Baptiste Dury, débiteurs d'Hector de Saint-Georges, commandeur de Montferand, bailli de Lyon (23 février 1704). — Poursuites contre Joseph Dye, notaire de St-Alban de Roche, en restitution d'une somme à lui prêtée par le commandeur de Pusignan pour l'acquisition de sa charge. — Supplément à l'inventaire des titres de Chazelles déposés aux archives de Lyon (7 juin). — Notes au sujet d'un différend entre le commandeur de Montbrison et le prieur de Firminy, pour la dime de « Liantz, paroisse de St-Maurice en Gourgois, et de Fontclose, paroisse de St-Paul-sous-Cornillon » (9 juin). — Accense par le commandeur de Compezières au curé François Gaillard, du membre de l'Hôpital-sur-Dorche (30 juillet). — « Sommaire des avances et vacations deues au procureur Toussaint, au procès de monsieur le commandeur de Saint-Maurice, receveur général de Malte au grand prieuré d'Auvergne, contre M. et made de Montagu. — Sommaire de ce qui est passé dans la taxe de dépens de Monsieur le commandeur de Saint-Maurice contre M. de Montagu ». — Copie de quittances de portion congrue délivrées par de Muret, curé de St-Léger et Sauvanic, pour le membre de « Leypinat », commanderie de La Croix-au-Bost (1702-29 décembre 1704). — Pièces de la procédure en paiement de fermage soutenue par l'agent Salomon Desvignes, contre le sr Beaufils, marchand de St-Flour, fermier de la commanderie de Celles. — Quittance passée à « Jean-Joseph de Prandières, sieur dudit lieu, avocat en Parlement » pour réparation à La Sauveté, Verrières, Pizay (26, 27 décembre). — État et prix-fait des réparations à faire au moulin de Choulet, commanderie de Devesset (9 mai 1705). — Récépissé des baux et de titres de la commanderie du Vivier, passé au receveur par le chevalier de Parnac (3 juin). — Mémoire pour le commandeur de Saint-Maurice, receveur, contre Jean-Claude, marquis de Montaigu, bailli de Besançon, au sujet d'une dette sur les biens de la maison de Seyturier, la dépouille du chevalier Brulard, commandeur de Pontaubert et des terres de Cornot et Montdidier (11 juillet). — Arrêté de compte avec Jean Gallay, marchand de Bourg-le-Comte et Laurent Saive, fermiers de la commanderie de Bugney (17 septembre). — Récépissé de terriers « d'Oncin et St-Franc », passé au commandeur par Monier, fermier des Échelles (27 septembre). — Bail à ferme de St-Jean-de-Billom, membre de Courteserre, consenti par le commandeur Philippe de St-Viance à Gilbert Borot, notaire d'Authezat ; y joint ratification du receveur et mention de quittance finale (15 mars 1698, 2 juin 1699, 30 octobre 1705). — Bail à ferme de la commanderie de Courteserre, consenti par le commandeur au sr Antoine Fouillouse, à la suite ratification du receveur ; quittance finale (9 août 1697-23 octobre 1705). — Avis du commissaire Jacques Peschant pour mettre en culture des terres de Villejésus et de Fouquerre (9 novembre). — État des réparations à faire dans la commanderie du Mayet (13 décembre). — État des revenus de la commanderie de Chanonat. — Cachet du frère Jacques Peschant.

**48H354 1705-1706.****1705-1706**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 85 feuillets ; 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Cinquième compte du receveur de St-Mauris. — Responsions (f° 1-29). — Passages de Gaspard et de Charles-Louis de La Richardie de Besse. — Suite des dépouilles. — Dépouilles de « Claude Chazard, commandeur du Vivier, mort le 16 juin 1705 ; de

Antoine Cherpin de Gênetines, commandeur de Bugney, mort le 18 août. — Mortuaires, vacants. — Débiteurs pour causes extraordinaires : commandeur « de Fransaiche, Salomon Desvignes, François Blanc, Marguerite Gonon, les frères de Sarsey, le chevalier de Visselle La Ferté, le grand prieur de La Renaudie, les commandeurs de Gemilliat, de Dolomieu, de Pagnat, la commanderie d'Arbois, Jean-François de Dortan, la maison de Vertrieu, le commandeur de Lalande. » — État de ce qui est dû pour la capitation (ff. 62-70). — Recette des autres prieurés, recettes pour le grand-maître, le trésor, le grand prieur de La Renaudie, le bailli du Cluzeau, la langue de France, les commandeurs Schenaud, de Gemilliac, Guyot. — Dépenses. — Récapitulation. — Cachets des commandeurs de St-Mauris, de Dolomieu, de Coulombière ; sceau du chapitre.

**48H355 1706-1707.****1706-1707**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 88 feuillets ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Sixième compte du receveur de St-Mauris. — Responsions (ff. 1-29). — Passages de « François Guérin, Gilbert de Montagnac de Chovance, Charles de Germiny ». — Suite des dépouilles. — Dépouille d'Antoine Ponchon, commandeur de St-Romain-en-Gal, mort le 25 mars 1707. — Mortuaires, vacants. — Débiteurs pour causes extraordinaires (f° 58). — État de la capitation et taxe des vaisseaux. — Recette des prieurés et pour le compte de divers. — Dépenses (f° 80). — Achats pour le grand-maître, le bailli « d'Oraison », le commandeur de Bachevillier, les chevaliers de Bocage, de Monteclair, le sieur Véran. — Récapitulation. — Cachets des chevaliers de St-Mauris, de Dolomieu, de Lestang.

**48H356 1706-1707.****1706-1707**

## Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 37 pièces, papier 3 cachets, un sceau plaqué.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

État de réparations faites à Pontenat, commanderie de Bugney (10 janvier 1706). « Comte de la ferme de F... passée à Claude Souffrant et Jean Charoin le 31 may 1693 » (1693-23 janvier 1706). — Pièces relatives aux arrérages de la ferme du bailliage de Devesset d'us par les fermiers Pierre Teissier, notaire d'Anonay, et Claude Teissier, commissaire aux saisies réelles du bailliage de Bourg-Argental (23-25 janvier 1706). — Sommation faite à Marie-Françoise de Barbançois de Sarsey et à François de Barbançois, marquis de Sarsey, son frère, d'avoir à payer à l'Ordre le principal, frais et dépens auxquels ils ont été condamnés (27 mars). — Pièces de la procédure en paiement d'arrérages poursuivie contre les srs Jean et Barthélemy Vidal, fermiers de St-Jean-La-Chevalerie du Puy (1686-12 mai 1706). — Procès-verbal de visite du membre de Champeaux, commanderie de Puy-de-Noix, par le commandeur « Libéral des Geoufre d'Aurussac, Gautier de La Vigerie et Jacques de La Bachelerie » (12, 13 mars). — État des revenus de la commanderie de Villedieu en Fontenette (1 juin). — Délibération de la langue permettant de donner à nouveaux cens pour vingt-neuf ans les terres incultes de la commanderie de Villejésus (3 juillet). — Acte capitulaire et bulle magistrale au sujet des améliorissements de la commanderie de Courteserre (4 février, 30 juillet). — Quittance pour réparation au calice de l'église de La Verpillière (8 août). — « Extrait de l'instance de frère Antoine de Fougères du Tré, commandeur de Ste-Anne, demandeur, contre Joseph des Coutures, Gabriel et Jean Blondeau, » arrérages de rentes. — Arrêt du Grand Conseil, évoquant la procédure contre Guillaume Barlet, curé des Échelles, qui avait refusé de comparaître au chapitre (10 septembre). — Récépissé de terriers par le fermier de Lespardillière (19 mars 1707). — Copie d'une lettre du sr Faure, au sujet du dépropriement de « M. Desmasières, de la terre et seigneurie d'Aurial et maison noble de La Baconaille, de la dépouille de M. de Ste-Jay, commandeur de Charrières, des Jésuites de Limoges, de dame Julie d'Aubusson, du marquis de Sarzey, du sr Bonnot » et disant : « depuis peu de jours j'ay tourmenté un d'entre eux (les fermiers de Maisonnisses) par de mauvais anges qui l'avoient arrêté et l'auroient infailliblement constitué prisonnier à Guéret, sans la rébellion, sédition et tocsin qui seul doit vous faire juger du tumulte. Il y a un bon procès-verbal que j'ay dicté à l'huissier qui avoit trois hommes avec luy, lesquels furent maltraités et obligés de céder à la force, recousse et enlèvement du prisonnier, contre lequel et les autres séditieux, ils veulent se pourvoir pour en tirer sans doute quelque chose à l'esgard de l'Ordre. Je ne crois pas qu'il faille rien entreprendre, y ayant de la populace meslée du village au bourg appelé de La Chappelle Taillefer, où j'estois lors de l'action que je vis commettre de loing, car de près il n'y faisoit... Je ne sçais si une autre fois je dois m'approcher si fort ; c'est une démangeaison que j'ay, crainte d'estre trahy par les huissiers qui pactisent d'abord. Vous jugez bien que je parus en inconnu. Les habitans craignent tous la suite et ce repentent de ce qu'ils ont fait et surtout du plus grave qui est le tocsin avec la grande et petite cloche, c'estoit le 5e du courant »... (Aubusson, 14 avril). — Expédition du bail à ferme de la commanderie de Courteserre, consenti, le 10 juillet 1704, à « Gilbert Borot, notaire et praticien, habitant au village de Nouhaliat, paroisse d'Eglizeneuve » (29 juillet). Prix fait et quittance pour réparations au château de La Croix-au-Bost (3 juin, 10 août). — Arrêt et commission contre Léonard de Bonnot, sieur de Charlus, débiteur de l'Ordre (17 novembre 1706, 31 août 1707). — État des sommes dues au chevalier du Tré, commandeur de Sainte-Anne, par Pierre Masnioux, fermier du Temple de Magnac et de Villemaux (15 septembre). — Quittance pour réparations au four de Fontenay-la-Ville (23 décembre). — Note au sujet de l'administration de la commanderie de Mâcon. — Sceau du grand maître Raymond Perellos ; sceau du chapitre ; cachets des chevaliers de Lespinasse et de la Richardie.

**48H357 1707-1708.****1707-1708**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 78 feuillets, 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Septième compte du receveur de Saint-Mauris. — Responsions (ff. 1-31). — Passages de « Claude-Marie de Vallin, de Joseph de Fay de La Tour-Maubourg, de Michel Haulteroché, de Jean-Baptiste de Langon ». — Suite des dépouilles. — Dépouilles de « des Mazières », commandeur de Salles et Montseugny ; d'Amable de La Lande, commandeur de Chanonat, mort le 27 décembre 1706. — Mortuaires, vacants. — Débiteurs pour causes extraordinaires (F° 62) : « le commandeur de Fransaiche, François Blanc, Marguerite Gonon, les frères de Sarzey, le chevalier de Visselle La Ferté, le commandeur de Gémilliat, le chevalier de Dolomieux, le commandeur de Pagnac, Bottu, commandeur d'Arbois, Jean-François de Dortan, le marquis de Montagu ». — Recette des prieurés et pour le grand prieur de La Renaudie, les commandeurs de Saint-Aulaire et de Gémilliat, le chevalier de Langon, le commandeur Guyot. » — Dépenses ; tableau récapitulatif. — Cachets des chevaliers de St-Mauris, de Dolomieu, de Lestang.

**48H358 1708.****1708**

## Description physique :

Importance matérielle : 57 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la commanderie de Saint-Romain-en-Gal : procédure au sujet de la portion congrue de Pierre Sirand, curé de Montoux, entre Jacques Rodillon, Laurent Miribel et le receveur François de Chevrières de Saint-Maurice (1707-1708). — Règlement de compte avec le sr Trapet, fermier du Monteil au Temple de Brousse, commanderie de St-Romain-en-Gal (28 février 1708). — Quittance du sr Amyault pour le port d'une procédure portée au Grand Conseil par le commandeur de Chevrières (23 mars). — Quittance pour droits de succession passée au commandeur de Villedieu par le fermier de la baronie de Faucogney (15 avril). — Arrêt et assignation contre Martin Pradinast, notaire à Ussel, au sujet de ce qu'il doit à Léonard de Bonnot, sieur du Charlus (23 avril). — Inventaire des meubles de l'église de Sainte-Anne (5 mai). — Engagement par Jean de Messe, meunier de La Villedieu, de payer douze quartes de froment au commandeur, et quittance du curé Guinemaud (2 octobre 1707-15 mai 1708). — Acte capitulaire portant nomination de commissaire pour procéder à l'acquisition de fonds pour la commanderie de Sainte-Anne (1 juin 1708). — État des terriers de la commanderie de Montchamp déposés aux archives de l'Ordre à Lyon (4 juin). — Quittance pour frais de récolte du foin de deux prés de Fontenay-la-Ville, commanderie de Villedieu (18 juillet). — Acte capitulaire acceptant la résignation de la commanderie de La Vinadière, faite par le chevalier de Dreuille, en faveur de l'abbé d'Arche (3 août). — Inventaires des titres et papiers de la commanderie de Villedieu-en-Fontenette « Presle Dampierre, Montboudon, Valentigney, Bourguignon, Bassigny, Eschenoz, La Méline, Vesoul, Chariez, Chassey, maison du Vaux, Thiefrans, Meurcour, Fontenoy-la-Ville, Cuve, Esquevilley, Velorcey, La Villedieu-les-Quenoches, Liévans, Vaurenaud, Saulx, Les Orset, Besançon (27 septembre). — Pièces de la procédure intentée par le receveur, contre Gilbert Casentine, pour paiement du fermage de Montferrand et contre les Ursulines, les Visitandines, Amable de Montorsier, Jeanne de Fontenille, Gaspard Verdier et Pierre Roux, ses débiteurs (mai-octobre). — État de la recette de la rente noble de la commanderie de Chazelles (30 octobre). — État des voyages pour procédures faits par le sr Renaudin, receveur du commandeur de La Villedieu (7 novembre). — Pouvoir donné au commandeur « d'Athènes » de percevoir ce que le comte de St-Vallier doit à la dépouille du commandeur de Ponchon ; y joint deux quittances (12 novembre, 6 décembre). — Mémoire sur une procédure de la commanderie des Bordes au sujet de la terre des Brosses, paroisse de Brécly. — État de la consistance de la commanderie de Montchamp. — État des fermes de la commanderie de Chazelles. — État du revenu de la commanderie des Bordes. — Sceaux plaqués du chapitre.

**48H359 1708.****1708**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin, 50 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure poursuivie par le receveur, contre Pierre Guérin, sieur de La Rochette, et son frère, chanoine de Saint-Cerneuf, qui se refusait à quitter la chapelle St-Jean-de-Billom, dont le service venait d'être confié par le commandeur aux capucins de Billom.

**48H360 1709.****1709**

## Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 45 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittance d'arrérages passée à Jean-François Regnaudin, fermier de La Villedieu (21 janvier). — Billets souscrits par le chevalier d'Ataine, commandeur du Monteil-au-Temple, au sr Bellat, marchand tapissier d'Aubusson (1704-1709). — Expédition du bail à ferme du Monteil-au-Temple et Brousse, consenti par Jean-Baptiste d'Ataines de La Peirouze, commandeur de St-Romain-en-Gal, aux sieurs Trapet, père et fils (25 janvier 1709). — Copie de pièces de la procédure soutenue en 1677 et 1678, au sujet du château de La Chauz, entre le commandeur de St-Romain-en-Gal, Charles-Joseph Mazenod, conseiller en la sénéchaussée et siège présidial, le marquis de St-Chamond et le chapitre de Lyon (24 janvier). — Procès-verbal d'adjudication des réparations à faire à la commanderie de Bessamoret (27 mars-27 avril). — Mandement de debitis délivré par le bailli de Luxeuil, à la requête de Jean-François Renaudin, receveur de la commanderie de Villedieu-en-Fontenette, contre Humbert Larmurier de Villers (18 avril). — Procès-verbal de perquisition et saisie contre Humbert Larmurier, débiteur à l'Ordre de 14 quartes de froment et de 8 quartes d'avoine (19 avril). — Inventaire des titres de la commanderie de Mâcon, dressé à la requête du commandeur de Villebussières (27 avril). — « Compte général que monsieur le chevalier de La Renaudie, commandeur de Paulhat rend à monsieur le grand prieur de La Renaudie, son oncle, des revenus de son grand prieuré de Bourganeuf et de ses dépendances, depuis le compte de monsieur le commandeur de Fargues, du 10 décembre mil sept cent sept » (1707-1 mai 1709). — Exploits de saisie contre Antoine Gauthier et Antoine Boudot, de Lavigney, débiteurs de la commanderie de La Villedieu (2, 3 mai). — Pièces de la procédure soutenue contre Guillaume Baugier, pour paiement d'arriérés de la ferme de « Culhat, La Fouillouze, La Ronzière, Pontguison », membres de Montferrand (21 mai 1707-15 mai 1709). — Consultations des avocats Dufournel et Bourg, au sujet de terres de la censive de l'Ordre, aliénées par les chanoines de St-Chamond (31 mai 1709). — Traité passé entre Pierre du Closel de La Baudonnière, commandeur de Dôle, et les acquéreurs des « revenant bons » du territoire de Saligney ; à la suite, expédition de la procuracion générale passée par le commandeur à frère Pierre-Vincent Jolicard (5 juillet 1709). — Sommations aux sieurs Sève d'Aurilly et Jean Gallay, de Bugney, d'avoir à payer ce qu'ils doivent à la dépouille du chevalier de Genetines, commandeur de Bugney (3, 13 août). — Pièces relatives à la dépouille d'Antoine Ponchon, commandeur de St-Romain-en-Gal, procédures contre Floris Dalmency, Charles-Étienne-Joseph de Mazenod de Pavaysin, sr de La Chance, et Antoine Colombier, dit Tyvard (1708-1709). — Sommations au meunier de La Villedieu-en-Fontenette, d'avoir à s'acquitter du prix de son bail (24 avril, 24 août), à la suite servant de garde un projet de traité entre les échevins de Vaire et Montoille et Paul Tronchet, recteur d'école, par lequel il est stipulé que le sr Tronchet s'est obligé « de, pendant un ans entier, à commencer dez le sixième du présent mois de juin et finir à pareille jour, de servir de recteur d'escole aud. Vayvre et Montoille et d'enseigner les enfans qui iront à l'escole auprès de luy deux fois par jour et de leur montrer ce qu'un maistre d'escole doit faire pour le devoir de sa charge pendant lad. année, comme aussi de servir monsieur le curé dans tout les service ordinaire qui se feront dans lad. esglise, pendant lad. année, en sorte que led. sieur curé en soit content, comme aussi de sonner l'angelus le matin, à midy et le soir et les processions qui se feront pendant l'année, et pour le temps, tout et quante fois il en serat de besoing pour la conservations des biens qui seront seur la terre, et, au surplus, faire tout ce qu'il a fais cy-devant en lad. qualité de recteur d'escole, comme de blanchir les linges de l'église et autres fonctions qu'il a accoustumé faire en lad. qualité non icy exprimés. Pour rétribution de quoy lesd. habitans en corps de communauté luy payeront la somme de quarante et un frans trois groz, ancienne monnoye, et treize sol quatre denier, monnoye de France, par chasque mesnage, tant riche, médiocre que pauvre, à la resserve des pauvre vefve qui ne payeront que six sol huit denier seulement pour la présente année ; et pour les enfans qu'il enseignerat il luy serat payé par leur père et mère, sçavoir six sol huit denier seulement pour la présente année, et pour les enfans qu'il enseignerat, il luy serat payé par leur père et mère, sçavoir six sol huit denier pour chaque enfans qui apprendrat à lire et le plain-chant, cinq sol pour ceux qui apprendront à lire et escrire et trois sol quatre denier pour ceux qui apprendront à lire seulement, le tout par chasque mois et ce pendant lad. année ; et serat aussi led. Tronchet franc et exempt de tout git et logement qui se feront dans lesd. communauté pendant lad. année, à la réserve toutes fois de l'impositions royalle, soit imposition ordinaire, capitation, quartier d'hyver du bien que led. Tronchet tiendrat de... » (24 juin). — Quittances pour achat d'une « chasuble, l'étole, manipule, voile et bourse, le tout noir avec des croix de Malte, et une étole blanche et violette », pour l'église de La Verpillière (2, 4 octobre). — Prix-fait et quittance pour transport d'une meule au moulin de La Villedieu (17 septembre, 30 octobre). — État général des revenus de la commanderie du temple de Dôle. — État des dîmes de la paroisse de Chazelles (1707-1709).

## 48H361 1709-1710.

1709-1710

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 349 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Neuvième compte de « Nicolas de Gaudechart de Bachevillé, commandeur de Maupas et Soissons », receveur du grand prieuré de France. — Responsions, subventions, taxe des vaisseaux, pensions, frais de procès dûs par : « le grand prieur Philippes de Vendôme ; le bailli de la Morée François de La Rochefoucauld de Bayères, commandeur de St-Jean-de-Latran ; François Lemaire de Parisis, commandeur de Louviers et Vaumion ; le vacant de la commanderie de Moisy et le commandeur François d'Annet des Marests ; Claude de Louviers, commandeur de Troyes ; Thimoléon Testu de Balincourt, commandeur de Coulourel ; Jean de Choiseul d'Equivilly, commandeur de St-Jean-en-l'Isle ; dépouille du grand prieur d'Aquitaine de Fresvières, commandeur de St-Étienne-de-Renneville ; le grand prieur de Champagne, Charles Servin de Baudeville, commandeur de Boncourt ; Louis Feydeau de Vauxgin, commandeur de St-Mauris ; Eustache de Bernat d'Aucone, commandeur de Ste-Vaubourg ; Louis de Fleurigny, commandeur de Beauvais-en-Gastinois ; François de Comenge, commandeur de Villedieu-le-Bailleul ; Jean-l'Évangéliste, commandeur d'Estrepigny ; Henri Perroi de St-Dié, commandeur d'Oisemont ; François du Mouchet de Martinnast, commandeur d'Ivry-le-Temple ; Eustache de Bernat d'Avernes de La Chastellenye, commandeur de Villedieu-en-la-Montagne ; Mathieu de Lezé de Lusignan, commandeur de Fontaine-sous-Mondidier ; Jean d'Alligre, commandeur d'Abbeville ; Eustache de Bernat d'Aucones, commandeur de Chanu ; Théodore de Reffuge, commandeur de Laon ;

Roger de Blécourt de Lincourt, commandeur de Bouy et Merlan ; Jean-Baptiste d'Arbouville, commandeur de Sours et Arville ; le bailli Jacques de Noailles, commandeur de La Croix-en-Brie ; Louis Le Tonnellier de Breteuil, commandeur de Coulommiers ; Adrien de La Vieuville-d'Orville de Vignacourt, commandeur de Lagny-le-Sec ; Adrien Jullot de Beaumont, commandeur de Villedieu-en-Drugesin ; François Dauvet des Marets, commandeur d'Auxerre ; Eustache de Vauquelin d'Eschevis, commandeur d'Orléans ; Robert Le Febvre de Caumartin, commandeur de Loison ; de St-Pierre, commandeur du Piétou ; feu Camille de Courcelles et Jean d'Osmond, commandeurs de Chanteraine ; Auguste Maignard de Bellefontaine, commandeur de Haute-Avesne ; Alexandre de Chambon d'Arbouville, commandeur de Villiers-au-Liège ; Louis Louvet de Glizy, commandeur de Sellippes ; Alexandre d'Illiers d'Antragues, commandeur de Castres ; Antoine des Fourneaux, commandeur de La Braque ; Alexandre d'Haudessuis d'Écluzeaux, commandeur de Chevreu ; feu Antoine Dubois, François Gassart, commandeurs de La Ferté-Gaucher ; feu François Le Beau, commandeur du Saulsoy ; Gilbert Arquier, commandeur d'Étampes ; Jean de Bailly, commandeur de Reims ; feu Jean-Baptiste Gorillon et Jean-Baptiste Moisant, commandeurs de Laigneville ; feu Salomon Le Sage, commandeur de Bertheville-Le-Rabel ; François Lancelot, commandeur de Bosgis ; Louis Liégeau, commandeur du Burgot ; feu Hipolite de Haudessuis d'Écluzeaux, commandeur de Valcanville ; Gilbert Arquin, commandeur du membre de Montessart ; Jacques de Mesmes, commandeur du membre du Déluge » (ff. 1-98). — Passages de « Paul-Hiérosme-Phillipeaux Pontchartrain et d'Adrien-Louis Cabeuille ». — Dépouilles de « de Briquebot, commandeur de Villedieu-le-Bailleul ; de Baltazard de Crevant d'Humières, commandeur de Villers-au-Liège, abbé de St-Maixant, mort le 2 septembre 1684 ; Jacques Gaschon d'Aubray, commandeur de Valcanville ; Roger de Crevant d'Humières, mort le 18 juillet 1687 ; de Saint-Laurent, lieutenant de roy au gouvernement des isles de l'Amérique, mort le 3 mars 1689 ; du grand prieur d'Aquitaine Gabriel Dauvet-Desmarets, commandeur de St-Étienne-de-Renneville, mort le 29 août 1691 ; Eustache de Bernat d'Avernes, commandeur de Ste-Vaubourg, mort le 18 juillet 1692 ; de Lamotte-Houdancourt, commandeur de Troyes ; Claude d'Achères de Beauclerc ; de Lucenay ; Pierre de Pont de Gaule, commandeur de Villedieu-Castel-Sarasin, mort le 12 janvier 1696 ; Jean de Montmorin de St-Herain, commandeur de Fieste, mort le 15 mai 1696 ; Antoine de Breteuil, commandeur de Boux et Merlan, mort à Avignon, le 17 juillet 1696 ; Louis de Rochechouart, commandeur de Villedieu-le-Bailleul, mort le 24 avril 1697 ; Jacques de Fleurigny La Vallière, commandeur de Jury, mort le 19 avril 1698 ; Auguste Béon de Luxembourg, commandeur d'Estrepigny et Chanteraine, mort à Malte, le 15 janvier 1699 ; Hardouin Bruslard de Genlis, commandeur de Villers-au-Liège, mort à Montpellier, le 13 avril 1699 ; Charles Merim, commandeur de Chevreu, mort le 28 août 1699 ; Marc-Antoine de Rozet-Paulmy, commandeur de Mantes, mort à Paris, le 27 septembre 1700 ; Paul Ollier de Nointel, commandeur de Chanu, mort le 16 juin 1701 ; Michel Bruslard de Genlis, commandeur de Coulourel, mort à Embrun, le 30 mars 1702 ; Gabriel de Castagnet de Tilladet, commandeur de Maupas et du Piétou, gouverneur d'Aire, mort à Paris, le 11 juillet 1702 ; Éléonor de Beaulieu de Béthomas, commandeur de Fontaine-sous-Mondidier, abbé de N.-D. d'Inverneaux, mort le 1er août 1702 ; Guillaume Ribier, commandeur de Villedieu-en-la-Montagne, mort le 23 août 1702 ; Jacques de Jouilli d'Écrainville, commandeur d'Estrepigny et de Villers-au-Liège, mort à Malte, le 17 janvier 1703 ; du grand prieur d'Aquitaine, Étienne Tixier d'Hautefeuille, commandeur de Lacroix-en-Brie, La Neuville-au-Temple, Pezenas, abbé du Mont-Saint-Michel, mort à Paris, le 3 mai 1703 ; Hubert de Cullant, commandeur de Haute-Avesne, mort le 15 janvier 1705 ; Jacques de Bonneville, mort à Malte, le 28 juillet 1705 ; Nicolas Perrin, commandeur de St-Marc, mort à Metz, le 15 novembre 1705 ; du grand prieur de Champagne, Jean de Fresnoy, commandeur de Sommereux, mort à Dijon, le 31 mai 1707 ; Eustache de Vauquelin Des Cheues, commandeur de St-Marc d'Orléans et de Monbouy, mort le 13 septembre 1707 ; Alexandre Cezard Do, commandeur de Moisy, mort à Paris, le 3 décembre 1707 ; Jean-Baptiste Gorillon, commandeur de Laigneville, mort le 26 décembre 1707 ; Adrien Jallot de Beaumont, commandeur de Villedieu-en-Drugesin, mort à La Renaudine, le 5 juillet 1708 ; du grand prieur d'Aquitaine du Chastelet de Fresnières, commandeur de St-Étienne-de-Renneville, mort à Malte, le 26 décembre 1708 ; François Le Beau, commandeur du Saulsoy, mort en décembre 1708 ; Jean d'Osmond, commandeur de Chanteraine-en-Brabant, mort le 13 janvier 1709 ; Salomon Lesage, commandeur de Bertheville-Le-Rabel, mort le 16 janvier 1709 ; Hipolite de Haudessins d'Écluzeaux, commandeur de Valcanville, mort le 20 avril 1709 ; Antoine-François Castel de St-Pierre, commandeur du Piétou, mort le 17 mai 1709 ; François Honoré Lauthier, commandeur et baron de Roquebrune, premier maître d'hôtel de la duchesse d'Orléans, mort le 20 juillet 1709 ; Alexandre-François de Haudessins d'Écluzeaux, commandeur de Chevreu, mort au Temple, le 9 décembre 1709 ; d'Illiers d'Antragues, commandeur de Castres-en-Flandres, mort à Marcoussy, le 14 décembre 1709 » (ff. 98-199). — Additions aux dépouilles. — Mortuaires (f° 206). — Vacants (f° 211). — Rentes (f° 232). — Rentes sur les aides et gabelles (f° 248). — Deniers extraordinaires (f° 250). — Récapitulation de la recette 278.775 livres 16 s. (f° 257). — Dépenses : Paiements pour le trésor (f° 260). — « Mises à cause des lettres de changes et remises faites à Lion (f° 262). — Frais des dépouilles, prieuré de France, Champagne, Aquitaine, Auvergne, St-Gilles (f° 268). — Frais pour les mortuaires et vacants (f° 311). — Frais de procédures et d'écritures (f° 315). — Port de lettres (f° 329). — Salaires et pensions (f° 330). — Frais pour les affaires de la langue (f° 331). — Paiements pour le compte du grand maître (f° 332). — Dépenses extraordinaires (f° 335). — « Sommes déboursées par ordre de nos seigneurs du trésor en conséquence de la permission que Sa Majesté a donné à nostre Ordre de vendre pour cinq cens mil livres de bois dans l'estendue du royaume » (f° 339). — Récapitulation des dépenses, 200.658 liv. 3 s. 2 d. (f° 340). — État des dépenses qui doivent être supportées par le trésor pour les prieurés de France, d'Aquitaine, de Champagne, d'Auvergne, de St-Gilles, de Toulouse. — Récapitulation générale. — Arrêté à Paris le 12 janvier 1712, à Malte le 1 octobre.

**48H362 1710.****1710**

## Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin, 62 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Réduction accordée par Renaudin, receveur de La Ville-Dieu-en-Fontenette, aux amodiateurs de la commanderie pour acquit des frais d'un procès criminel soutenu à Fontenoy-la-Ville (6 janvier). — Quittance d'une somme de trente livres passée par le sr Trapet, curé de Ste-Anne (25 janvier). — Arrêt du Grand Conseil ordonnant de faire procéder à la vente des effets de la



dépouille du commandeur du Clozel, nonobstant l'opposition des créanciers (30 janvier). — Pièces du procès intenté par l'Ordre, à des habitants de Lormeteaux et à Gilbert du Peroux, sr des Mazières, accusés d'avoir détourné des effets de la succession de François-Gilbert de Peroux, commandeur de Lormeteaux (1707-1710). — Bail à ferme du membre de L'Épinas consenti par le commandeur de La Croix-au-Bost à Jean-Baptiste Bosgier, curé de Breuil-laufa, et à son frère Léonard Bosgier (14 mars 1710). — Ordre au fermier de Sainte-Anne d'avoir à fournir chaque, « jour à deux pauvres petits garçons mendians, fils de Léonard Mazurier, au village du Mas, nommés Pierre et Joseph, à chacun une livre de pain et de la soupe, ou six liards, à quoy monsieur le commandeur a été taxé par le rôle fait pour pourvoir à la subsistance des pauvres de la paroisse de St-Priest, près Ste-Anne (24 mars 1710). — Quittance passée par le commandeur de Chalmazel, au sieur Fleury Morel, de St-Didier-sous-Riverie, pour paiement du fermage de La Rousselière (27 mars). — Quittances pour achat d'une meule pour le moulin, et réparations au vitrage de l'église de Ste-Anne (30 mars, 7 avril). — Prix fait et quittance pour réparations à l'étang de La Bronde, commanderie de Puy-de-Noix (20 mars, 25 avril). — Notification au Grand Conseil de la renonciation de l'Ordre à la dépouille du commandeur du Clozel (28 avril). — Pièce de la procédure soutenue au sujet de leurs émoluments contre Antoine Fontanière et Claude Reybaud, desservants de l'église St-Georges-de-Lyon, pendant l'interdiction du curé Jean-François Charton. — Billet du sieur Thève, répondant pour « Aujougue », fermier du commandeur de Villebussière (1 juin). — Quittance du curé de Ste-Anne pour sa portion congrue (1 juin). — Récépissé d'un terrier à remettre au sr Thève, délivré par le sr Beluze (4 juin). — Récépissé d'une lieve de Belleville délivré au commandeur de Villebussière par Élisabeth Thève ; ratification du sr Thève (6, 7 juin). — Bail à ferme des membres de Gentioux et Palliers consenti à Pierre Geay, archer de la prévôté de Limoges, et à Jeanne Dubayle, sa femme, par Henri de Gratet de Dolomieu, commandeur de Charrières (28 juin). — Pièces relatives à la dépouille de Claude-André Guiot, commandeur de La Tourette, mort à Malte, le 14 mai : apposition des scellés, inventaire des meubles de la commanderie, parmi lesquels « un vieux buffet à l'antique, bois de chesne, ayant deux tiroirs seulement, nommé fredaine dans l'inventaire fait après le décès dud. sieur commandeur Aumestre » (30 juin, 3 juillet). — Inventaire des effets de la dépouille de Jean de Felines de La Renaudie, commandeur de Chanonat, mort le 29 juillet 1710, au logis du sieur Bouquet « scis en Bellecourt près le pont de bois de cette ville de Lyon (29 juillet, 9 août). — Quittance pour frais d'écritures délivrée par le sieur Gaultier au commandeur de Ste-Anne (27 août). — État des sommes dues par le commandeur « d'Atène pour du drap d'Abbeville et de l'étamine (3 septembre). — Pièces relatives aux poursuites contre le fermier de Ste-Anne, pour l'obliger à l'entretien des pauvres ; compte fourni par lui au commandeur : « 1709, quinze pauvres à deux sols par jours pendant 3 mois, monte 125 l. 1710, 18 pauvres à six liard par jour pendant 3 mois, monte 121 l. 10 s. Plus de la garnizon que j'ai souffert, 50 s. Plus fourny pour vous, par vostre ordre, cinq livres, plus 10 l. 9 s. Plus fourny d'un autre contrainte d'un archer, 3 l. — Quittances des droits dûs à l'Ordre passées au commandeur de Chazelles et à ses fermiers de St-Bonnet-les-Places (12 septembre). — Comptes de Jean Trapet, fermier du Monteil au Temple et Brousse, membres de St-Romain-en-Gal, mentionnant la réparation de la chapelle de Larfeuil et l'achat de « gluis » de paille pour sa toiture (19 octobre). — État de ce qui reste dû à la recette par le commandeur d'Ataines. — Pièces relatives à la commanderie de Chazelles : états des fermes, revenus des dîmes, sommes dues par le commandeur. — Prix fait pour les réparations de l'église et du château de Champeaux, commanderie de Puy-de-Noix (15 décembre).

## 48H363 1710-1711.

1710-1711

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 275 pages ; 1 sceau plaqué.

Genre/Carac. phys. : Registre

Premier compte de « François-Marie d'Aibans de Mareuil, commandeur de Saint-Remy et de La Vousseau », receveur du prieuré d'Aquitaine. — Responsions : sommes dues par « feu de Fresnière, grand prieur ; Henri-Auguste Bataille, commandeur du Fouilloux ; André-Marie de Monteclair, commandeur de Roche et Villedieu ; Jean de Neuchaise, commandeur d'Amboise ; Gabriel-Thibaud de La Carte, commandeur de Moulins et Lougdon ; François de La Roche-Brochard, commandeur de Villegats ; la commanderie de l'hôpital ancien d'Angers ; feu Jacques de Ferrières de Champigny, commandeur d'Ansigny ; Gabriel-Thibaud de La Carte, commandeur des Époux ; François-Marie des Bans de Mareuil, commandeur de Saint-Remy ; la commanderie de Mauléon, Clisson et Villedieu ; Jean de Neuchise, commandeur d'Artins ; René de Marconnay de Curzay, commandeur de La Lande Verché ; Robert de Salo de Semagne, commandeur d'Auzon ; le bailli de Sesmaisons, commandeur de La Fueillée ; Joseph-Philippe Esmery des Choisy, commandeur de Baslan ; Jacques de Voyers de Pauliny, commandeur de Fretay ; le même, commandeur du temple ancien d'Angers ; de La Perrinière, commandeur de Bourneuf ; Henri de Bechillon d'Irlos, commandeur de La Guierche ; Joseph-Esmery des Choisy, commandeur du Blizon ; Saçon Millon, commandeur de St-Jean et Ste-Catherine de Nantes ; André-Marie de Montecler, commandeur de l'Isle Bouchard ; Laurand Martel, commandeur du Guelleau ; Charles Cherbonneau, commandeur de Thevalle ; le bailli de Sesmaisons, commandeur de Coudry ; le grand bailli Jean l'Évangéliste de La Vieville, commandeur de l'ancien temple de La Rochelle ; Jean Bodin, commandeur de Quitté ; Charles-Antoine de Thiercenville, commandeur de Ferlette ; René Chevrier, commandeur de Perot Margot ? et Launay ; Jacques Arnould, commandeur de Carrantouard ; feu Pierre Lebeau et Jean de Montenay, commandeurs de Fossé Chaslon » (pp. 1-72). — Passage de « Luc-Joseph de Bruc, fils de René-François, seigneur de Bruc, Clisson, La Varrene, La Morandière (p. 73). — Dépouilles de « Marc-Antoine de Voyères de Paulmy, commandeur de St-Jean et Ste-Catherine de Nantes ; Gabriel du Bois de La Ferté, commandeur de Théval ; du grand prieur d'Autfeuille, commandeur de Roche et Villedieu, mort le 3 mai 1703 ; de Léonard de La Barre de Saunay, commandeur de Balan, mort le 17 octobre 1703 ; d'Isaac Gravier, commandeur de Féolette, mort le 4 mai 1704 ; de Charles du Breuil-Héliou de La Guerronnière, commandeur d'Ozon, mort le 10 juillet 1703 ; Charles Bariot de Moussy, commandeur de Roche et Villedieu, mort le 13 juillet 1707 ; Claude de Brillac de Nousière, commandeur de Villegats, mort le 28 avril 1708 ; Charles de Lorreine d'Ellebœuf, mort le 31 janvier 1709 ; Jacques de Ferrières de Champigny, commandeur d'Ansigny, mort le 17 janvier 1710 ; Jacques Arnault, commandeur de Carrantouard, mort le 6 octobre 1710 (pp. 75-118). — Mortuaires (pp. 119-132). — Vacants (pp. 133-150). — Recette des deniers extraordinaires (p. 151). — « Recette des Commanderies de Moléon, Clisson et leurs annexes et de la commanderie de l'Hôpital ancien d'Angers » (p. 163). — Dépenses : paiements par le

Trésor (p. 167) ; frais de dépouilles (p. 171) ; mortuaires et vacants (p. 180) ; dépenses diverses. — Total : recette 93,955 livres, 2 s., 7 d. ; dépense 85.570 l., 9 s., 5 d. — Arrêté à Malte, le 1 octobre 1712. — Copie des pièces justificatives : Pièces relatives à la dépouille de Jacques Arnault, commandeur de « Carrantoir », mort à Tours, rue Chaude, vis-à-vis les Petits Minimes. Inventaire « tapis de Bellegame, chaises de bois garnies de jon, une broche et une casse, une poisle à frirre, une escuelle à orreille et une mazarine, chaise de repos cramailée, couverture de serge verte, une tasse d'escaille de tortue garnie d'argent, un portraict d'une nudité estimée trante sols. Procès-verbal de vente « le porterait d'une nudité estimé trante sols et délivré à monsieur l'abbé Augé pour trante sols » (pp. 202-235). — Copies de quittances, paiements au trésor, décimes, dépouilles, mémoires de fournisseurs.

**48H364 1711.****1711**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin, 55 pièces, papier ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la commanderie du Vivier, règlement de compte avec le fermier Charles de La Grange, sieur de La Borde (1701-14 février 1711). — Procès-verbal de visite des fonds de la commanderie de St-Romain-en-Gal, ravagés par l'inondation du Rhône (21 mars). — Traité entre le commandeur « Libéral de Geofre », commandeur de Puy-de-Noix, et le notaire Jacques Robineau, pour la réfection du terrier de Champeaux ; y joint la quittance (17 novembre 1710, 22 avril 1711). — Procès-verbal de visite des réparations faites dans la commanderie de Chamberaud et membre de La Pougé, ensuite des ordonnances de la visite prieurale (10-24 avril 1711). — Pièces relatives à la commanderie de La Croix-au-Bost : ratification par Léonard Bosgier du bail du membre de Lospinat, consenti au curé de Breulhaufa, son frère (10 mai). — État des sommes dues à la commanderie de La Croix-au-Bost pour le membre de l'Épinas, paroisse de St-Léger-la-Montagne. — Pièces relatives à la commanderie de Puy-de-Noix : achat d'ornements pour l'église, réparations à la chapelle St-Jean, au château, à la métairie, plantation de châtaigniers ; prix-fait et quittance pour la réfection des terriers (1707-1711). — Ordre au sr Muthely, fermier de Ste-Anne, de pourvoir à la subsistance de pauvres ; certificat d'exécution de cet ordre (26 avril 1710, 20 mai 1711). — « Mémoire touchant la commanderie de Dôle, en ce qui regarde la dépouille, mortuaire et vacant de M. le commandeur du Clozel, qui mourut à Leuron-en-Bery, le 18 novembre 1709 », y joint le compte du prieur Jolicard, du 13 janvier 1710 (27 mai 1711). — Compte d'administration du prieur Jolicard, comme fermier d'Arbois et Besançon (27 mai). — Bail à ferme du membre de Fay, consenti par Claude-Bertrand de Villebussière, commandeur de Mâcon, à Claude Delaroche, marchand de St-Laurent-en-Brionnais (28 octobre 1708, 23 juin 1711). — Claude de Lestang, commandeur de Tortebeffe, déclare que tous les meubles du château de La Saône appartiennent au comte de Viriville, héritier de Claude de Lestang, baron de Virieu, ainsi que toutes les denrées « quy se trouveront dans led. château, attendu que lorsque je suis entré en la jouissance des biens de la Saône et dépendances, j'ay trouvé toutes les danrées que feu mre François de Lestang, mon frère, avoit recully avant son décedz » ; au-dessous ont lit : « Je soubsigné déclare, pour la sureté de ma consiance que quoyque j'aye faict la présante déclaration à M. le comte de Viriville, à sa sollicitation, la vérité est qu'il n'y avoit aucune danrées en grains, lors de la mort de François de Lestang, mon frère, n'y ayant que quinze charge de vin »... (8 juillet 1711). — Procès-verbal de vente, à la maison du « Goulet-en-Bugey », des effets provenant de la dépouille de Jacques de Pagnac, commandeur de Chambéry (29 juillet). — Prix-fait et quittance pour la réfection du four banal de Chassey (22 septembre, 24 novembre). — Procès-verbal de visite du four ruiné de Fontenay-la-Ville (9 novembre). — Somme à Étienne David, marchand de Clermont, d'avoir à payer ce qu'il doit à la dépouille de « Jean-Baptiste d'Athène », commandeur de St-Romain-en-Gal (4 décembre). — Pièces relatives à la dépouille de Balthazard de Pons, commandeur de La Villedieu-en-Fontenette : arrêté de compte avec Denis Clerc, procureur au Parlement de Besançon ; procédures en détournement, contre Jean-Baptiste de Pons, chevalier, seigneur d'Auzat et Ste-Florine, comte de Colonges et de Frugières ; états de recettes et dépenses du fermier Regnaudin ; quittance pour établissement des reconnaissances de Velorcey et La Villedieu ; conditions du bail à ferme de la commanderie (1709-1711). — Pièces de la procédure poursuivie contre « Jacques Filioux, commissaire aux reveues de Bourganef » qui avait attaqué à main armée Jean de Felines de La Renaudie, commandeur de Pauliat. — Total du revenu des terriers de Paluet et Beauchassin, membre de La Croix-au-Bost. — 2 cachets du prieur Jolicard, p. 32 et 34.

**48H365 1711-1712.****1711-1712**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 81 feuillets ; 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Deuxième compte du receveur Antoine de Fay La Tour Maubourg, commandeur d'Olloix et Carlat. — Responsions (f° 1-29). — Passages de « Gabriel de Montagnac, Claude de Panay, Jean-François de Boyaux de Colombière, Joseph Dufour, Moissier. — Suite des dépouilles « du grand prieur de Forsat, commandeur de Montferrand ; de Caney, commandeur de Lormeteaux ; du chevalier de Nantigny ; de Ste-Jay ; de Chatellus, commandeur de Pauliat ; du commandeur Caille ; de Bègue, commandeur de Bellecombe ; du Poyet, commandeur des Échelles ; de Lignerac, commandeur de Laumusse ; Chazard, commandeur du Vivier ; de Génétines, commandeur de Bugney ; de La Lande, commandeur de Chanonat ; de Pons, commandeur de La Villedieu ; du Clozel, commandeur de Dôle ; de Mazières, commandeur de Lormeteaux ; de Ride, commandeur de Maisonnisse ; de La Renaudie, commandeur de Chanonat ; André Guyot, commandeur de La Tourette ; Jean-Baptiste d'Ateyne, commandeur de St-Romain-en-Gal ; Alexandre de Talaru Chalmazel, commandeur de Chazelles ; Jacques de Pagnac, commandeur de Chambéry ; Antoine de Fougères du Tré, commandeur de Morterolles » (fos 30-42). — Dépouilles de « Louis-Charles de La Rochefoucaud de Gondras », mort à Mâcon, le 31 mars 1712. — Mortuaires (fos 44-51). — Vacants (fos 52-61). — Débiteurs pour causes

extraordinaires. — Recette des grands prieurés. — Paiements pour le compte du trésor. — Frais de dépouilles et mortuaires. — Achats divers, frais d'écritures et de voyages. — Envoi « des billets de monnoye ». — Port de lettres et paquets. — Dépenses communes. — Récapitulation, recettes 871.313 liv. 3 s. 9 d. ; dépenses 624.257 liv. 11 s. 11 d. — Arrêté à Malte, le 26 novembre 1712. — Cachets des chevaliers de Maubourg, de Coulombière, de La Porte, sceau du chapitre.

---

**48H366 1711-1712.**

**1711-1712**

Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 80 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Deuxième compte du receveur de La Tour-Maubourg. — Double du précédent.

---

**48H367 1707-1712.**

**1707-1712**

Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, parchemin ; 75 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue par l'Ordre contre Guillaume de La Lande de Blesne, soupçonné d'avoir détourné de la dépouille de son frère Amable de La Lande, commandeur de Chanonat, deux billets souscrits par les trésoriers de France à Riom, et contre Louis Rolland et Martin du Fresse, endosseurs, Catherine-Françoise, fille de feu Guillaume de La Lande, et Romanet, receveur général des finances d'Auvergne. Parmi ces pièces, lettre du commandeur Ragon donnant des détails sur cette affaire, parlant de l'administration de la commanderie de Charrières, d'un procès avec le sr de Clary de St-Angel, de la dépouille du commandeur d'« Atheine », d'un procès contre l'évêque d'Oléron, d'un différend entre le grand prieur et les habitants de Bourganef, de l'impôt du dixième, des fermiers de Maisonnisse.

---

**48H368 1710-1712.**

**1710-1712**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin, 25 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la dépouille de Jean-Baptiste d'« Attaine », commandeur de St-Romain-en-Gal, mort à Lyon, le 30 septembre 1710, chez Laurent Monvoisin, tailleur, rue de la Poulaiellerie : état des effets trouvés au domicile mortuaire ; difficultés avec les créanciers qui s'opposaient à l'apposition des scellés sur la maison de Clermont louée au défunt commandeur par Martial de Clary, seigneur de St-Angel, conseiller à la cour des Aides de Clermont ; inventaire ; procès-verbal de vente ; état de recette et de dépense de la dépouille.

---

**48H369 1712.**

**1712**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin, 26 pièces, papier, 1 imprimé, 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Mandat pour Cirand, curé de Montoux, y joint les quittances (8, 10 janvier, 6 avril 1712). — Projet d'accord entre le chevalier d'Arche, commandeur de La Croix-au-Bost, et le curé de St-Léger-la-Montagne, par lequel, sous certaines conditions, sont abandonnés audit curé, en paiement de sa portion congrue, les arrérages dus au commandeur sur le membre de l'Épinas (6 avril). — État des meubles laissés aux fermiers de Feniers par le sr de Lavaureille, neveu du commandeur (26 avril). — Frais de voyage du sieur Morin, agent de l'Ordre, allant à Morterolles et Masdiou, passant par « La Perche, Culan, Ste-Sévère, Dun, La Souterraine, Morterolles, Belac, Confolan, Madieu, Fontasy, St-Claud, Sury, Aix, Limoges, Morterol, La Souterraine, Dun, Noziers, Chasteau-Meillant, La Perche » (19 avril-7 mai). — Pièces relatives à la commanderie de Puy-de-Noix, paroisse d'Albussac : réparations à l'église, au château, à l'étang, au domaine de « Beaujurie », défrichement (1-22 mai). — Acquisition de bestiaux pour la commanderie de Bugney, acquisition faite avec le prix des dommages intérêts payés par les srs Maublanc, marchands de bois à Digoin (1 juin). — Procès-verbal de visite des réparations faites à la commanderie de Puy-de-Noix (château, paroisse d'Albussac, chapelle, paroisse de Beynat) (23 mai-3 juin). — « Arrest de la Chambre et Cour des Comptes, Aides, Domaines et Finances du comté de Bourgogne, du 12 août 1712, qui déclare tous les biens quelconques dépendans de la commanderie du Temple de Dôle, ses fermiers, receveurs, tenanciers, censiers, métayers et assensataires, exempts de toutes impositions, même de

la portion colonique, avec deffense de comprendre à l'avenir le sieur commandeur, ses fermiers, etc, dans aucuns rôles et répartemens, pour quelque cause et prétexte que ce puisse être. Imprimé à Dôle, chez la veuve Binart 1712. » — Quittance d'arrérages passée à Renaudin, fermier de La Villedieu-en-Fontenette, par le prieur Jolicard (6 septembre). — Quittance passée par le notaire Vauchier, au sr Renaudin, fermier de La Villedieu, pour prix de la réfection des terriers de « Lavigney, Goarjon, St-Madon, Lambrey et Melin » (21 septembre). — Arrêt du Grand Conseil, commettant le commandeur Ragon pour procéder à la levée des scellés au château de Rimbé, où est mort Louis de La Rocheloudun, commandeur de Masdiou (27 octobre). — Poursuite en paiement d'une somme due à la dépouille du commandeur Paul de La Renaudie, contre Antoine de Bonnet, écuyer, sieur de La Chabanne, conseiller du Roi, maire perpétuel de Clermont, subdélégué de l'intendant en la généralité de Riom (9 juin, 10 novembre). — Quittances pour sa portion congrue délivrées au fermier, par le sr Mazaloubeaud, curé de Sainte-Anne (4 juillet, 18 novembre). — Quittance du notaire Jean Guillut, pour prix de réfection des terriers de « Chassey-lez-Rougemont, la maison d'Avaux et Dampierre-lez-Montboson », commanderie de la Villedieu-en-Fontenette (20 novembre). — Poursuites contre Jacques Ribier, fermier de La Tourette, qui avait coupé des arbres dans la garenne de la commanderie (22, 23 novembre). — État des frais faits pour les réparations du moulin de Feniers (6 décembre). — État des fermes de la commanderie de Chazelles de 1707 à 1712. — Cachet du chevalier de « Lestang ».

**48H370 1712-1713.****1712-1713**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 73 feuillets ; 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Troisième compte du receveur Antoine de Fay La Tour-Maubourg. — Responsions (ff. 1-29). — Passages de « Pierre Geouffre, Pierre-Louis de Fay Gerlande, du chevalier de Chandivers ». — Suite des dépouilles. — Dépouilles de « Annet de Laudun, commandeur de Masdiou, mort le 3 juin 1712 ; du chevalier de Langon, commandeur de La Villedieu (f° 38). — Mortuaires (ff. 39-45). — Vacants. — Débiteurs pour causes extraordinaires. — Recette des autres prieurés. — Payements pour le compte du trésor. — Frais de dépouilles. — « Payements faits pour les emplettes, voyages, écritures et autres différentes causes : à Roch Tripier, dit Latour, 360 liv. pour achat de deux bassons, douze aubois et pour les anches et autres faux-frais... ; caisse fert pour mettre les clefs nécessaires à fermer l'argent de la recette... ; toille de Troyes, pour M. le grand conservateur de La Figuera... » — Port de lettres et paquets. — Charges et dépenses communes. — Récapitulation : recette, 786,522 liv., 4 s., 5 d. ; dépense, 651,081 liv., 12 s., 10 d. — Arrêté à Malte le 9 décembre 1713. — Cachets des chevaliers de Maubourg, de Dolomieu, de Montfort ; sceau du chapitre.

**48H371 1713.****1713**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 50 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Livre de consigne faite par monsieur le commandeur de La Tour-Maubourg, à monsieur le commandeur de Lestang », nouveau receveur (6 juin).

**48H372 1713.****1713**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin, 30 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittance passée par les mariés Louis Allard et Benoîte Jacob, de Verrières, au commandeur Gilbert de Fougères du Cluzeau, grand bailli de Lyon, pour le reliquat du prix d'une maison par eux vendue, reliquat payé par l'avocat de Prandières (13 février). — Procès-verbal inventaire de la dépouille de Claude Bertrand de Villebussière, commandeur de Mâcon, mort à La Vaux Fourché, paroisse de Vigou : réclamations de Pierre Bertrand, chevalier, seigneur de Villebussière, et de madame de Bridures ?, sa femme ; inventaire des papiers ; parmi les meubles, « petit tableau représentant led. deffunt sieur commandeur dans un petit cadre doré », une bayonnette, un sabre, « habit de calmande rouge avecq des boutons de fil d'or,... veste de pinchinat double » ; enquête pour retrouver une somme d'argent ; procès-verbal d'adjudication des meubles vendus à Argenton, à l'hôtel de l'Écu (4, 8 mars) y joint testament autographe du commandeur, daté du 25 avril 1709, dans lequel on lit : « Premièrement, quoyque, par toutes les visites, il ne se trouve aucun meuble d'estat dans cette comendrie, où j'ay toujours résidé et que bien elloigné de cela, lorsque j'en ay pris possession en 1695, elle eut esté pillée jusques aux verroux des portes et des fenestres, ensuite d'un agent à la dépouille, nommé Balay, notaire, quy l'avoit déjà balayée des meilleurs meubles et jusqu'aux papiers qu'il avoit cédé pour de l'argent... Quant à mes debtes, je n'en sçay aucune quy mérite rang dans la mémoire, sy les procureurs de Paris prettentent quelque chose, c'est à ceux quy verront leur travail et quy en profiteront d'y pourvoir. Du reste, je n'ay point de domestique qui ayt attendu la fin de l'ennée à faire

acquiter ses gages, excepté la seule personne qui ayt pu résider longtemps et soutenir dans cette comendrie, nommée Catherine Perret, natifve du village de Sévignon... laquelle dit Perret me sert depuis 1697, sans avoir receu aucun gages, et qui m'at même donné à luy garder l'argent de tous ces menus profits, soit de cuisines ou d'estraines et autres casuels... c'est la seule domestique résolue que la malice et les artifices des bourgeois de Charoles, n'ayent pas pu inthimider, et qui at, par sa vigilance et son intrépidité, sauvé plusieurs fois cette maison d'estre bruslée, volée et pillée, notamment les archives ausquelles ils en veulent come redevables et justiciables, et qui n'ont rien oublié pour faire périr cruellement cette domestique, ainsy que l'on peut encore s'en assurer par les informations et les plaintes qui en ont esté portées au roy et qui sont à présent devant monsieur le procureur général à Paris, comme aussy par ses habits, tous grislez de coups de fuzils, qui sont toujours dans les archives en attendant la justice qu'ils demendent tost ou tard... Bien que dans l'ordinaire, il ne soit pas permis à un religieux de cest ordre de disposer de rien, je suis toutefois persuadé que le bon saint Jean, nostre patron, ne dirat mot lorsque le maistre paraistrat pour mon héritier et l'exécuteur de l'essentiel de ce dépropriment. Jésus Crist disposera bien plus utilement pour moy que moy-mesme des choses que je puis avoir à luy remettre. Premièrement, ô mon divin Jésus, quant à ce qui conserne le reste de mon temporel qui n'est pas ennoncé cy-dessus, par les raisons et nécessitez où je me vois d'en agir ainsy, et qu'il ne me serait ny à propos, ny prudent de déclarer vivant, vous savez bien, sauveur des humains, en quoy il conciste et où il réside... Vous saurez donc, Seigneur, que sy, par mes espargnes à force d'œconomie et de souffrances, je réserve quelque peu d'argent pour la dernière nécessité, dans des endroits inconnus à tout autre et pour subvenir aux accidents qui menacent dans un siècle de misères et de toutes perfidies, vous savez mes raisons pour ne m'en pas ouvrir davantage ailleurs qu'à vous, qui estes l'unique amy fidèle et le seul confident sans denger, auquel aussy je me confesse de ce péché, sy s'en est un, ainsy que de tous les autres. Par une sage providence, vous userez mieux de ce secret et plus utilement en faveur des vrayes nécessitez dans leur temps. Un denger continuél d'estre volé dehors et dedans par estrengers ou domestiques des ministres et agents de l'Ordre, sans reigle ny égars... tout cela, dis-je, sont des sujets qui peuvent bien me forcer à penser de me ménager quelque chose pour une dernière ressource... Je vous lègue donq et vous remets, ô Jésus-Christ, les fruits des travaux de toute ma vie... Je ne puis, de plus offrir à d'autre qu'à vous, ô seigneur, ce prodigieux amas de mémoires, de pensées enregistrées dont j'avais fait un espèce de trésor pour mon utilité et conduite de mon esprit... — Compte des ouvriers maçons ayant travaillé à la commanderie de Chamberaud (1712-21 avril 1713). — Acte de comparution au Sénat de Savoie de Jacques Clerget, agent de l'Ordre, contre Joseph Decrans (22 mai 1713). — Note au sujet de la revendication d'une terre cédée à cens perpétuel par Jean-Paul de Chadenac de La Rivoire, commandeur de Courteserre. — Quittances pour réparations à la commanderie de Bugney, passée par le sieur Louis Berry, au fermier Étienne Gallay (4 juin). — État présenté par le sieur Barberot, homme d'affaire du commandeur de Forsat, pour ce qui lui est dû pour l'administration de la commanderie des Feuilletts : frais mortuaires, dépenses pour l'étang de la Cherpine ; achat de pommes au château de la Moutonnière ; entretien d'un cheval ; frais de procédures. — Pièces relatives à la commanderie de la Croix-au-Bost : quittances pour réparations à la métairie, au moulin, à l'église (30 avril, 7, 16, 17 mai, 1 août). — Pièces relatives à la commanderie de La Villedieu-en-Fontenette : quittances et devis pour réfection des terriers, achat de papier ; réparations à la grange de « Vaurenaux », au moulin de Velorcey ; frais d'un voyage à Nancy (1711-1713). — Lettres d'assignation au Grand Conseil des débiteurs à la dépouille des deux derniers commandeurs de Chazelles (14 octobre 1713). — Pièces de la procédure soutenue par l'Ordre au baillage de Bugey et au Grand Conseil, contre Victor-Amédée de Dortan, seigneur de Marteray, au sujet de la succession d'autre feu sr de Dortan (1711-1713). — Pièces relatives à la commanderie de Sainte-Anne : quittances pour réparations à l'église et la portion congrue du curé (5 mai, 15 juillet, 5 novembre 1713). — Prolongation du bail à ferme, du 12 avril 1706, du membre de Nuret-le-Ferron, commanderie de Leureuil (20 décembre). — Fragment d'une minute du compte du receveur.

**48H373 1710-1713.****1710-1713**

## Description physique :

Importance matérielle : 24 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue au baillage de Dôle et au parlement de Besançon, contre les héritiers de Claude Lallemand et Anne-Claude Champagne, sa femme, fermiers du temple de Dôle, débiteurs à la dépouille du commandeur Pierre du Closel de La Baudinière ; parmi ces pièces, procurations passées en 1702, par le commandeur du Closel à Pierre-Vincent Jolicard.

**48H374 1714.****1714**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 33 pièces, papier ; 5 sceaux plaqués, 3 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Compte du sieur Marcaire pour la ferme de Changin, membre de la commanderie de Dôle, arrêté le 9 janvier. — Reconnaissance par le chapitre de Nevers du droit qu'a le commandeur de La Croix-au-Bost de lever la dîme sur le village de Limoux, paroisse de St-Parise-le-Chastel (13 janvier). Procuration passée par Gilbert Ragon, commandeur de Villejésus, agent général de l'Ordre, aux sieurs « Claude-Pierre Perrin de Cesancez, Claude Raginey de Lons-le-Saunier, et Philibert Tissot d'Orgelet, pour suivre les affaires de l'Ordre, tant au parlement de Besançon qu'autres juridictions (14 janvier). — Récépissé de terriers d'Escopet, membre de Laumusse, délivré par le sieur Favier au prévôt de St-Pierre (21 janvier). — Procès-verbal de constat de l'argent déposé dans les caisses de la recette du prieuré d'Auvergne (1 février). — Prix-fait pour réparations à l'église de Ste-Anne, notamment à la toiture dont les tuiles ont été emportées par le vent (5 mars). — Enquête au sujet d'une coupe de chênes faite dans la forêt de Meyrignac, appartenant en partie au grand prieur (après le 6 mars). — Prix fait pour réparations à l'église et au moulin de Sainte-Anne

(1 avril). — Procuration passée par René de Métivier, commandeur d'Ayen et du Temple de Mons, à Jean Geoffre, sr d'Autussac, et à Jean Chevalier, pour le recouvrement des cens et rentes de sa commanderie (11 avril). — Trois comptes présentés par le prieur Jolicard, en tant qu'administrateur des commanderies d'Arbois et Besançon pour 1698-1704, 1704-1706, 1706-1710, arrêtés le 21 avril 1714. — État et quittance des réparations faites et à faire à la commanderie du Monteil au Temple (8 février, 18 mai). — Pièces relatives aux paiements faits au Trésor par le commandeur de Gratet de Dolomieu, sur les arrérages de la ferme de la commanderie de Charrières ; y joint le bail consenti à Jean du Bayle, Marie Sallon, sa femme, et Pierre Geay, son gendre (1705, 1710, 1713, 7 juin 1714). — Quittance de sa portion congrue délivrée par Mazaloubeau, curé de Sainte-Anne (24 juin). — Arrêt du Grand Conseil autorisant des poursuites contre les débiteurs aux dépouilles de René Bonviciny, commandeur de La Tourette et de Louis de La Roche-Loudun, commandeur de Masdiou (4 juillet). — Compte de gestion rendu au chevalier d'Ally, commandeur de Marche et Mayet, par son procureur Claude Bargirot (1704-1711), arrêté à « Ally », le 7 juillet 1714. — Compte des dépenses du fermier Bargirot, de 1710 à 1714, arrêté le 7 juillet. — Sommation au sr Louis Achard, châtelain de Rochefort, d'avoir à payer ce qu'il doit à la dépouille de Jean-Baptiste d'Attaines, commandeur de St-Romain-en-Gal ; y joint l'arrêt du Grand Conseil, du 14 décembre 1713, le condamnant à payer (19 juillet). — Bail à ferme de la commanderie de La Tourrette, consenti par le receveur au commandeur Desfrançois (20 juillet). — Quittance du notaire Benoist pour prix de la réfection du terrier de Fontenay-la-Ville (27 juillet). — Ordre du commandeur d'Ally, à son fermier Bargirot, d'avoir à payer 150 livres au sr Terret (4 août). — Acte par lequel Charles-Joseph-Dominique Le More, sr de Lotoire, Alexandre Chomel, et Théophile Desfrançois, commandeur de La Tourette, décident de s'en rapporter à l'arbitrage des sieurs « Vierou-Fontaine » et Pierre Argoud, ancien prieur d'Annonay, pour trancher leur différend au sujet du domaine « de More » (22 août). — Quittance du sr Mussot pour frais de procédures de la commanderie d'Arbois contre les habitants d'Ivory (22 septembre). — Vérification des réparations faites à Valencey et au pré de l'Isle, à Villedieu, commanderie de Villefranche (6 septembre, 12 novembre). — Procès-verbal constatant qu'aucun des arbres du bois du Temple, à l'Abergement-St-Jean, paroisse de Neublans, commanderie de Dôle, n'est utilisable pour le service de la marine (19 novembre). — Compte et quittance du sr Bellime, serrurier à Riom, employé par le commandeur Desfrançois (20 décembre). — Note au sujet d'un terrier du temple de Peyzieux, adressé par le commandeur de Laumasse au comte de Valin. — Note au sujet de l'état de la commanderie de Belleville, membre de Mâcon. — Sceaux plaqués de la langue et du grand maître Perellos ; cachets du chevalier de Lestang et du commandeur Ragon, sceau du chapitre.

**48H375 1714-1715.****1714-1715**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 135 pages, 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Premier compte du receveur Jean-Paul de Chadenac de la Rivoire, commandeur de Courteserre. — Responsions, capitation, taxe des vaisseaux (pp. 1-56). — Passages de « Jacques de Ste-Colombe-du-Poyet ; Édouard de Canilliac de Beaufort ; Jacques de Soudeilles ; François de Paule de Soudeilles ; Jean-François Charton de Beaulieu ; Charles-Marie-Joseph Duprel ; Charles-Henry de Beaufort-Montboissier-Canilliac ; Joseph-Antoine-Éléonard Izidor de Maillet de La Tour-Randerie ; Benoît d'Arod ; Joseph-Henry de Monspey ». — Suite des dépouilles « du grand prieur de Forsac ; du commandeur de Taney, du chevalier de Nantigny ; de commandeur de Ste-Jay ; du commandeur de Châtelus ; des commandeurs de Caille, de Lignerac, Chazard, Pons de Talande, de Closel, des Mazières, de Riddes, d'Atayne, du Tré, de Pagnac, de Loudun ; du chevalier de Gondras ; des commandeurs de Brulard, de Chavaignac, de Pons La Grange, de La Vaureille, Bonviciny ; de frère Pierre-Vincent Jolicard ; du chevalier de Ligondais St-Doumet ; du bailli de La Renaudie » (pp. 59-80). — Mortuaires (81-90). — Vacants (91-104). — Débiteurs pour causes extraordinaires. — Recette des autres prieurés : France, Aquitaine, Champagne, Marseille, Toulouse, Catalogne. — Sommes reçues par ordre du Trésor pour le grand-maître et des particuliers. Sommes consignées par le receveur de Lestang. — Paiements faits par ordre du Trésor ; traites tirées par le prieur de Lomelliny ; avances pour le commandeur Perrot (envoi d'oranges) ; traites tirées par le commandeur Borgherini ; fourniture d'armes au compte du grand-maître ; diminution des espèces ; frais de voyages ; port de lettres et paquets ; dépenses communes. — Récapitulation, recettes : 1,270,408 liv. 14 s. ; dépenses 1,113,027 liv. 7 s. 3 d. — Cachets des chevaliers de Lestang et de Fargues ; sceau du chapitre.

**48H376 1714-1715.****1714-1715**

## Description physique :

Importance matérielle : 26 pièces, papier ; 57 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la commanderie de La Croix-au-Bost : procédure du commandeur Jean-Louis d'Arche, contre le sr Charbonnier, notaire de Magny (15 novembre 1713 — 11 mai 1714). Traité fait avec le notaire Geoffroy pour la rénovation du terrier de la chapelle de « Lespérat de St-Cristophe-d'Uzy », dépendant du Feuilloux ; y joint la quittance (18 juin 1711, 25 mai 1714). — Procès-verbal de visite de la commanderie par le chevalier Jean-Joseph de Caissac et Libéral Geoffre, commandeur de Puy-de-Noix (8-21 mai, 3 juin 1714). — Récépissé d'un terrier de Belleville, délivré au commandeur de Marsillac (26 février 1715). — Ordre du chevalier d'Ally à son fermier Bargirot d'avancer une somme de 400 livres au comte d'Ally ; y joint le reçu (3 septembre 1714, 26 avril 1715). — Conventions entre le commandeur d'Arche et le sr Muret, curé de St-Léger, pour la perception des arrérages dus sur le membre de l'Épinat, membre de La Croix-au-Bost (9 mai). — Quittance de 2432 liv. 16 s. 3 d., délivrée par le commandeur de St-Mauris au sr Renaudin, fermier de La Villedieu (16 mai 1715). — Certificat de la langue constatant que le commandeur d'Ally n'est pas son débiteur (14 juin). — Prolongation d'un an du bail du Temple de Maignat,

consenti au sr Fréjefont par le commandeur de Mantry (3 juin). — Quittance de 300 liv. passée au sr Bargirot par le sr Terray (?) (17 août). — Récépissé d'un terrier de Ste-Épine-de-Tournon, délivré par le sr Teissier au commandeur Desfrançois (31 août). — Quittance du prix de réfection du terrier de Fontenay-la-Ville, délivrée par C. Benoist au sr Regnaudin, intendant de la commanderie de La Villedieu (5 septembre). — État des médicaments fournis au commandeur de Fargues, du 7 juillet au 20 septembre ; frais de déplacement du médecin. — Quittance d'arrérages sur Ste-Épine, délivrée par le sieur Teissier au commandeur Desfrançois (11 octobre). — Quittances pour sa portion congrue, délivrées par Mazaloubau, curé de Ste-Anne (7, 14 octobre). — État des droits de lods perçus dans la commanderie de La Villedieu, de 1711 à 1715. — Paiement par le fermier de La Villedieu, pour réfection du terrier de Valentigney (30 novembre). — Quittance pour réparation au chœur et au clocher de l'église de Ste-Anne (24...). — Cachets du sr Malaurie (?) de Nevers, du chevalier de Caissac, du commandeur Geoufre, du chevalier de Fransaiche, du commandeur Ragon ; sceau du chapitre.

**48H377 1715-1716.****1715-1716**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, 130 pages, papier ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Deuxième compte du receveur de La Rivoire. — Responsions (pp. 1-57). — Passages de « Claude-Alexis Duban, Joseph de Chaponay-Fesin,... de St-Viance ». — Suite des dépouilles (59-77). — Dépouilles du « commandeur de Mantry, mort le 31 (sic) avril 1715 ; du commandeur de Fargues », mort le 27 septembre 1715. — Mortuaires, vacants ; débiteurs pour causes extraordinaires (p. 106) ; recette des prieurés ; sommes reçues pour particuliers ; augmentation des espèces (p. 118). — Dépenses : paiements par ordre du Trésor ; traites tirées par le prieur de Lomellini, le commandeur Borgherini, Simon, le commandeur d'Auribeau ; paiements pour le commandeur Perrot, le grand maître ; diminution des espèces (p. 124) ; frais de voyages et écritures ; port de lettres, dépenses communes. — Recette 447.529 liv. 6 s. 3 d. ; dépense 398.336 livres 6 s. 6 d. — Cachets des chevaliers de Lestang et de Coulombière ; sceau du chapitre.

**48H378 1711-1716.****1711-1716**

## Description physique :

Importance matérielle : 22 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la commanderie de Villedieu-en-Fontenette : réparations au moulin de Velorcey, à la commanderie, au four banal de La Villedieu, aux moulins de La Villedieu ; travaux aux prés « des Breuille et du Venet », à la vigne de La Villedieu ; réparations aux granges de La Villedieu et des Orset, au four de Fontenay-la-Ville, au domaine de Vaurenaux ; réception du sr Bellenet comme juge de Presle ; achat d'une meule ; réparations à l'hôpital de Lavigney ; réception du sr Faitout, comme juge de Presle ; rénovation des terriers ; mémoire sur un différend au sujet des dîmes de Liévans avec le sr Dautrey, seigneur de Montjustin.

**48H379 1713-1716.****1713-1716**

## Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 33 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la commanderie de Chanonat. — Pièces de la procédure poursuivie contre les srs Jean Mallet et Greliche, fermiers de la commanderie, pour paiement d'arrérages et falsification d'écritures de feu le commandeur Amable de La Lande. — Autre procédure contre Jean Savy et Marguerite Meillet, sa femme, héritiers de Claude Meillet, curé de Coursay, paroisse dépendant de « La Vault-St-Jean » et de l'hôpital de Viplaix, au sujet des redevances dues à la cure de Coursay, par l'abbé de N.-D. des Pierres, l'abbé de La Chapelle-Haute, le prieur de St-Désiré et le commandeur, seigneurs décimateurs.

**48H380 1716.****1716**

## Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin, 38 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure en paiement d'arrérages soutenue contre François Segue, sr de La Valette, fermier de Breuilaufa et Puybonnieux, commanderie de Limoges (1715-2 janvier 1716). — Pièces de la procédure contre Jean Boyron, syndic du clergé du diocèse de Vienne, qui avait fait imposer le curé de St-Romain-en-Gal (13 juin 1715-26 février 1716). — Quittance pour réparations aux vitraux d'une chapelle pour le compte du commandeur Desfrançois (20 mars 1716). — Quittance pour réparations

au moulin de La Tourette (28 mars). — Quittance de Nicolas, curé de Celles, pour sa portion congrue (20 avril). — Cession par le prieur Jolicard à François Raclet, chanoine de Besançon, des droits de l'Ordre à Saligney, à charge par le chapitre de Besançon, d'acquitter la pension du curé ; y joint un état des eschutes (23 avril). — Quittance passée au commandeur de Boczozel de Montgontier, par le notaire Claude Giroud, de Vizille, pour prix de la réfection de terriers de Chambéry (18 mai). — Règlement de compte avec le sr Dubayle, fermier de Charrières (après le 30 mai). — Quittance délivrée par le receveur au sieur Fréjefont, fermier du temple de Magnac, formule imprimée (3 juin). — Quittance donnée au fermier de Naberon de ce qu'il devait à la dépouille du chevalier de Mantry, commandeur de Sainte-Anne (3 juin). — Pièces des poursuites intentées pour « faire informer des vols et divertissements qui ont été faits, tant de nuit que de jour, des effets mobiliers vifs et morts, titres, papiers, quittances et autres enseignements procédz du pécun et dépouille de frère Louis de La Roche-Loudun, vivant chevalier dudit Ordre et commandeur de Morterolles et ci-devant du Madiou », mort à Rimbé ; parmi ces pièces : procès-verbal de vente à St-Amand des dépouilles de Louis de La Roche-Loudun et de Gilbert-François du Peyroux des Masières, commandeur de Lormeteaux, et signification de poursuites contre les srs Léonard Geral et Jean Cheyron, débiteurs aux dépouilles de La Roche-Loudun et Bonvicini (1712-12 juillet 1716). — Quittance du sr Charmet, de Besançon, au commandeur Guérin pour prix d'une patène (19 août). — Paiement au sr Brenion, sellier de Clermont, du prix d'une chaise de poste fournie au chevalier de Maugiron (29 août). — Traité pour la réfection des terriers de la commanderie des Échelles, passé entre le commandeur Léonard-François de Chevières de St-Mauris et les srs Joseph et François Robert, géomètres de Voiron (24 septembre). — « Inventaire des livres, terriers et autres titres que me Benoît Dufourg a restitué au seigneur messire Leonnard de Chevrier, de St-Mauris, commandeur des Échelles ». — « Inventaire des titres et livres terriers que remet le seigneur messire Leonnard-François de Chevrier de St-Mauris, commandeur des Échelles, au sieur Jean Farconnet, ensuite du bail à ferme à luy passé par-devant le notaire Crétet ». — « Inventaire des meubles que monsieur le commandeur de St-Mauris a remis au sr Farconnet, son fermier : deux douzaines assiettes, dix plats de quatre différents moules, une sallière, deux chandelliers et six cuilliers, pesant le tout au poids de mond. seigneur qui est entre les mains de son châtelain de Savoye, soixante-trois livres, led. estain moitié fin et aux armes dud. seigneur... (1 octobre). — Certificat du commandeur Desfrancois, constatant qu'il a découvert un acte du 20 mars 1415 et un terrier de 1321, au sujet desquels l'Ordre engage des procès au bailliage d'Annonay et à la sénéchaussée de Nîmes (12 novembre). — Récépissé d'un compromis de 1317, entre de Maubec, commandeur des Échelles, et Guy Albenat, prieur de Moirans, délivré par le sr Blanchet au commandeur de Saint-Mauris (14 novembre). — Prix fait des réparations à faire au domaine de Boulay, commanderie de Bugney (17 novembre). — État des réparations faites à la toiture du temple de Besançon, y joint les quittances (28 juin 1716-15 février 1717). — Quittance pour réparations à La Tourette, portes aux fenières, réfection d'une aire (15 décembre 1716).

**48H381 1716-1717.****1716-1717**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, 131 pages, papier ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Troisième compte du receveur de La Rivoire. — Responsions (pp. 2-57). — Passages de Jean-François de Bosredon et de Hyacinthe de Chivron de Villette (p. 58). — Suite des dépouilles. — Dépouilles du bailli « Deguilly, grand trésorier de l'Ordre ; du bailli de Fleurigny ; du commandeur du Forsat, mort le 13 mai 1716 ; du commandeur du Cluseau, bailli de Lyon, mort le 27 septembre 1716 ; du commandeur de Montfort, mort le 27 octobre 1716 ; du commandeur de Villebussière ». — Mortuaires ; vacants (84-105). — Débiteurs pour causes extraordinaires ; recette des prieurés ; sommes reçues pour le grand maître ; reliquat du précédent compte. — Paiements : pour le compte du trésor, sur l'ordre du bailli de Spinola ; par le commandeur Perrot ; à la monnaie de Lyon, pour le change de louis de 20 et 30 livres ; pour le grand maître. — Frais de voyages et d'écritures, dépenses communes ; sommes consignées au commandeur de Thiange. — Récapitulation, recettes 294.157 liv. 8 s. 10 d. ; dépenses 291.157 liv. 8 s. 10 d. — Cachets des chevaliers de Lestang et de Coulombière.

**48H382 1717.****1717**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin, 53 pièces, papier, 1 imprimé ; 9 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Prixfait pour réparations à la grange et au château de Charrières (21 janvier). — Quittance de 300 livres passée par le chevalier de Maugiron au sr Redon, son fermier (8 février). — « Estat des ornements de la chapelle de feu M. le commandeur de Fenis, donnés par nosseigneurs du commun trésor à la chapelle de la commanderie de Puy-de-Noix, suivant leur lettre en datte du sept janvier 1716, écrite à M. le commandeur Darche : un calice d'argent aveq sa patenne ; deux chasubles, une noire et l'autre satinée de diversses couleurs aveq leurs étolles, manipules, boursses et voile de mesme ; deux aubes, l'une garnye de dentelle et l'autre toute unie aveq leurs assortimens ; un missel et un te igitur ; deux nappes, un marbre, deux chandelliers, de boys doré ; deux petits tableaux à cadre dorés, l'un représentant un ecce homo, et l'autre la Sainte-Vierge ; quatre petites pièces de tapisserie de cuir doré aveq un devant d'autel de même ; un tapis de ligature verte pour couvrir lesd. ornements »... (16 février). — Bail à ferme de la dime de Vavrette et Escotay, consenti par « François Foucaud de St-Holaire, » commandeur de Laumusse, à Jean Flamay, tissier, de Bâgé (20 février). — Quittance de portion congrue passée aux fermiers par le curé de Celles (25 février). — Pièces de la procédure soutenue contre Charles de Mazonod, seigneur de La Chance, au sujet d'arrérages dus à la commanderie de Saint-Romain-en-Gal ; parmi ces pièces, copie de deux actes du 28 mars 1362 et 18 juillet 1368, par lesquels les seigneurs de La



Chance reconnaissent tenir du commandeur de Saint-Romain la grange de « Vernant », paroisse des Hayes, et des terres au « Verney » (1708-7 mars 1717). — Arrêt du Parlement condamnant les héritiers de Pierre Gonon, dit Cagnier, laboureur de St-Denis-de-Coise, à payer les arrérages de cens dûs à la commanderie de Chazelles (16 mars 1717). — Quittance de 800 livres passée par le chevalier de Maugiron au sr Redon, son fermier de Nabéron (9 mai). — Procédure contre « Marye-Urbain-René du Plessis, marquis de Jarzay », qui réclamait l'hommage de « Pierre-David Gibot de La Perrinière, commandeur du temple de Mauléon, Villedieu, Boisferray et Bourneuf », à raison de ses rentes sur le Mesnil-Bouteille et la métairie de Rochequery (28 juillet 1716-26 mai 1717). — Quittance pour la portion congrue du curé de Bornat, commanderie de Celles (2 juin 1717). — « Compte de ce que doit damoiselle Élisabeth Chalais, veuve de Jean Nivert, sieur de Pontereau, fermier de la commanderie de Lheureuil, aux dépouilles, mortuaire et vaquant de M. le commandeur de Fargue » (juin). — Prix fait pour les réparations du four banal de Saligney, commanderie de Dôle (17-30 juin). — Bail à ferme de la commanderie de Charrières, consenti le 4 juin 1714, par le commandeur Henri de Gratet de Dolomieu à Jean et Joseph Bachelerie, marchands d'Eymoutiers ; au dos, mention d'une réduction annuelle de 500 livres (27 août). — Procès-verbal de visite des réparations faites dans la commanderie de Chamberaud (15, 16 septembre). — Pièces de la procédure en paiement d'arrérages de cens sur le tènement de Mazelbourg, commanderie de La Vinadière, contre Catherine de Lachaut, veuve de Charles du Bousquet, capitaine au régiment des dragons de la reine, et Jean du Bousquet, sieur de Lachaut, leur fils (1702-20 octobre 1717). — État des sommes dues au commandeur d'Aly, par le sr Bargirot, son fermier (octobre). — Inventaire des ornements de la chapelle de Saint-Firmin au membre de Mésage, commanderie de Chambéry (29 mars, 24 octobre). — Quittances pour prix d'une armoire de la sacristie du temple de Besançon (21 octobre, 4 novembre). — Procès-verbal de visite, par le chevalier Bertrand de Madon et le commandeur Ragon, des améliorissements faits à la commanderie de Masdieu, par le commandeur de Saint-Germain (août-septembre, 12 novembre). — Traité entre le commandeur d'Ally et le sr Bargirot, pour la rénovation du terrier de Marche et Mayet (22 novembre). — État des meubles et ornements de la chapelle St-Jean, du temple de Chambéry (11 décembre). — Plainte contre les confrères du St-Esprit ou Pénitents Blancs, qui avaient négligé de faire réparer cette chapelle comme ils y étaient tenus. — Fourniture d'outils de jardinage (8 décembre). — Quittance de pension par le curé de Celles (20 décembre). — Fourniture de deux bourses pour la chapelle du temple de Besançon (23 décembre). — Note relatant « qu'à la liasse des papiers qui font mention de l'incendie de St-Paul par les Huguenots », est joint une procédure soutenue au Parlement de Grenoble, par « le commandeur de St-Paul, contre Jean-François et André Gazons de Parnans, au sujet des eaux ». — Feuillet 2 et 49 du double du compte de 1717. — Cachets des chevaliers Bertrand de Madon, de Broissia, des commandeurs Ragon et de Boyer ; sceau du chapitre.

**48H383 1714-1717.****1714-1717**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, 244 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Consigne à M. le commandeur de Lestang. Le 22 avril 1714, M. le commandeur de Lestang, receveur de l'Ordre, a consigné à M. le commandeur de La Rivoire, son successeur, 572.683 liv. 10 s. 9 d. Led. jour mond. sieur de Lestang a consigné 60 louis d'or appartenants à la commanderie de Chanonat. Led. jour mond. sieur de Lestang a consigné 21 louis et 1/2 qu'il avait reçeus pour la taxe des procès de messieurs les commandeurs de ce grand prieuré ». — Registre sur lequel les mentions des paiements ont été inscrites jusqu'en 1717. — En tête (ff. 1-20) répertoire alphabétique. Folio 189, répertoire des chapitres de dépenses.

**48H384 1717-1718.****1717-1718**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, 127 pages, papier, 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Premier compte du receveur Amable de Thiange, commandeur de Villefranche. — Responsions, capitation, taxe des vaisseaux, taxe extraordinaire (pp. 2-57). — Passages de « Nicolas François de Prunier de Limps de Maubourg ; François-Emanuel de Vattville de Conflans ; Hiacinte de Chivron de Villette » (p. 58). — Suite des dépouilles (60-79). — Mortuaires, Vacants (80-103). — Débiteurs pour causes extraordinaires. — « Débiteurs pour n'avoir pas été à Malthe à la citation par décret du conseil du 14 août 1716 ». — Recette des autres prieurés, consigne du receveur de La Rivoire. « Sommes reçues des particuliers pour leurs estre bonnifiées par les seigneurs du Trésor ». — Dépenses : pension de Lespinasse sur le grand prieuré ; raites du bailli de Spinola ; remises au commandeur Perrot ; paiements pour le grand-maître ; ports de lettres, dépenses communes. — État des débiteurs insolubles (p. 126). — Cachets des chevaliers de Lestang et de La Rivoire.

**48H385 1718.****1718**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin, 25 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Ordonnance du Parlement de Bordeaux, portant contrainte contre tous les débiteurs de Jean-Philippe de Saint-Viance, grand-prieur d'Auvergne, commandeur de Lormeteaux et Morterolles (26 janvier). — Procès-verbal de visite des bois du bailliage de Devesset (28 janvier). — Quittance passée par le chevalier de Maugiron au sr Redon, son fermier de Naberon (27 janvier). — Procès-verbal de visite des bois de Saint-Jean-la-Chevalerie du Puy (29 janvier). — Procès-verbal de visite des bois de Montredon, membre de Devesset (1 février). — Billet du chevalier de Maugiron sur le sieur Cotton, pour paiement à faire au sr Donnat, marchand de Vienne, y joint la quittance (16 janvier, 8 février). — Arrêt du Parlement condamnant Claudine Esparon, veuve de Joseph Mollière, à payer les arrérages de cens dus à la commanderie de Chazelles, à raison de terrains à Saint-Denis-de-Coize (14 mars). — Assignation à Claude Piégay, meunier « du Gaux », paroisse de St-Martin-en-Haut, tuteur des enfants de « Jean... du Surgeyre, lez le bourg de Rivirie », d'avoir à payer des arrérages de cens à raison d'un domaine situé au lieu de « La Chippari », paroisse de Ste-Catherine ; y joint des extraits de reconnaissance (9 avril). — Ratification du bail à ferme du temple de Braize, par « Marie Libault, femme de Pierre Brunet, sr de Piechevalin, paroisse de St-Bonnet-le-Désert » (19 avril). — Quittance du chevalier de Maugiron au sieur Fréjefon, son fermier (9 mai). — Autre du même au sieur Redon, fermier de Naberon (14 mai). — État des dépens de la procédure de Philibert du Saillant, commandeur de Saint-Jean-des-Près de Montbrison, contre François de Foudras, comte de Lyon, prieur de Cleppé (après le 30 mai). — Quittance de Raymond de Molien de La Vernède, prieur de Bonnat, au commandeur de Celles, pour la pension due au curé de Bonnat (2 juin). — Récépissé de terriers de la commanderie des Échelles, délivré par le fermier Farconnet (6 juillet). — Prix fait pour les réparations de la chapelle d'Escopet, entre François Foucaud de Saint-Aulaire, commandeur de Laumusse, et les sieurs Pierre Greuze et Claude Faussurier (6 juillet). — Prix fait du sr Favard, pour réparations au mur de clôture de la vigne de La Tourette ; y joint un reçu (24 avril, 6 juillet). — Procès-verbaux de marque de bois dans la forêt du temple de Dôle, pour les réparations à faire à l'écluse du moulin de Baverans (21 juin, 8 août). — Remise de terriers au sr Farconnet, fermier de la commanderie des Échelles (6, 18 août). — Procès-verbal de visite de la commanderie du temple de Dôle (10 octobre). — Prix fait pour les réparations de l'écluse du moulin de Baverans (22 juillet, 17 octobre). — Ordre du commandeur Guérin pour faire les réparations « au-dessus de la battue de la barque du temple, pour empêcher que l'eau du Doux n'entre dans les prés » ; certificat d'exécution (Dôle, 1 novembre). — Procès-verbal de vente des effets provenant de la dépouille de Claude de Montagnac de Larfeuillère, commandeur de Montferrand (Clermont, hôtel du Petit Paris, faubourg du Cerf, 3 novembre). — Quittance de Nicolas, curé de Celles, pour sa portion congrue (21 décembre). — État des réparations faites au temple de.... par François Jannot. — Note indiquant où se trouve la cloche de la chapelle St-Jean-de-Bocarnoz.

#### 48H386 1718-1719.

1718-1719

##### Description physique :

Importance matérielle : In-folio, 149 pages, papier.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Deuxième compte du receveur Amable de Thianges. — Responsions (pp. 2-57). — Passages de « François Cousin de La Tour-Fondue ; Jacques Bernard de Bellot de Villette ; Antoine Guillarmet ; François-Marie Chassin ; Jean-Baptiste Deschamps ». — Suite des dépouilles. — Dépouilles de « Jean de Saint-Viance, grand prieur, commandeur de Celles et de Lormeteaux, mort à Malte, le 4 février 1718 ; de Claude de Montagnac de Larfeuillère, commandeur de Montferrand, mort le 22 mai 1718 ; de Charles du Saillant, commandeur de Morterolles, mort le 7 juin 1718 » (pp. 76-93). — ... Augmentation sur les espèces ; vente du bois du temple de Châteauroux (p. 138). — Achat de platines et garnitures de fusils (p. 139). — Recettes : 732.226 l. 2 s. 3 d. ; dépenses : 607.090 l. 19 s. 7 d. — État des débiteurs insolubles (p. 148). — Cachets des chevaliers de Coulombière et de La Rivoire.

#### 48H387 1719.

1719

##### Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 48 pièces, papier ; 4 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Récépissé de terriers délivrés au sr Farconnet, fermier de la commanderie des Échelles (18 décembre 1718, 4 janvier 1719). — Quittance passée par le chevalier de Maugiron au sr Redon, fermier de Naberon (10 février 1719). — Quittances de portion congrue passées par le sr Roche, curé de St-Martin-La-Sauveté, au sieur de Prandières, fermier du commandeur de Verrières (14 septembre 1718-8 mai 1719). — Prolongation du bail à ferme de Palluel et Boischassaingt, membres de La Croix-au-Bost, en faveur de « Gilbert Delacodre Desbouttonetz » (22 mai). — Règlement de compte entre le commandeur Darche et le sr Malaurie, fermier de La Croix-au-Bost (25 mai 1714, 14 juin 1719). — Traité entre le commandeur Darche et le sr Prugnier la Seiglière, qui s'engage à fournir « dans six mois, cinq pièces de tapisserie à filet double, en paisage, d'un vert bien foncé, avec une bordure des plus à la mode, conformément aux mesures que mr le commandeur m'a remis ; et moy commandeur Darche, m'oblige de payer lad. tapisserie sur le même pied que mr de Ceissac l'a cy-devant payée aud. sieur Prugnier, pour chaque ausne et pouce en carré, suivant la coutume du pays » (Aubusson, 24 juin 1719). — Note au sujet du règlement de réparations à La Croix-au-Bost (24 juin). — État des réparations à faire dans la commanderie de Courteserre et ses membres (27 juin). — Arrêt du Grand Conseil prononçant défaut contre Claude Piégay, meunier du Gault, tuteur des enfants de Jean de Burgeys ? de Rivirie (8 juillet). — État des bestiaux et des grains du domaine de « Pontenas » (12 juillet). — Inventaire de la dépouille de Claude Maréchal de Fransaiche,

commandeur des Bordes, mort le 8 juin aux Bordes, paroisse de Jussy-le-Chandrier (8 juin-14 juillet). — Récépissé de terriers de la commanderie des Échelles (7 juin-24 juillet). — État des travaux de réparations faits par François Jannot au temple de... (10-19 juillet). — Pièces de la procédure soutenue contre Pierre Marjolet, laboureur de Ternand, paroisse de Virignieu, pour paiement d'arrérages de cens dus à la commanderie de Chazelles (novembre 1718-1 août 1719). — Pièces de la procédure contre Jean Ogier, dit Brizaute, laboureur à La Joanna, paroisse de Duerne, pour paiement d'arrérages de cens et servis dus à la commanderie de Chazelles (1704-31 août 1719). — Pièces de la procédure en paiement d'arrérages de rentes dues à la commanderie de Charrières, sur le village de Moncheny, par Gabrielle Dulau, veuve de François de Chamborand, sr de Bourcheron (?), Armand de Chamborand, seigneur de Saint-Junien, son fils, Louis Mosnier et Léonard Darfeuille, François Fillieux, sr de La Grange. Lettres du fermier Dubayle (1710-4 août 1719). — Engagement pris par le sr Mazaloubaud, curé de Ste-Anne, envers le commandeur Henry de Maugiron, de faire faire derrière l'autel de son église une armoire fermée pour conserver la relique de la mamelle de sainte Anne (7 octobre). — Quittance pour réparations faites à la chapelle de Chavagnac, commanderie de Sainte-Anne (21 octobre). — Autre pour réparations à la chapelle du temple de Magnac (22 octobre). — Quittance passée par le chevalier de Maugiron au sr Redon, son fermier de Naberon ; y joint un état des frais faits par le sr Redon (23 octobre). — Quittance du chevalier de Maugiron au sr Fréjefon, son fermier de Sainte-Anne (27 octobre). — Transaction entre le commandeur de La Villedieu et les habitants de Velorcey, au sujet de la desserte de leur église laissée à la charge du commandeur ; y joint une quittance (12 octobre, 20 novembre). — Mémoire des travaux de menuiserie faits à l'hôtel de Malte, à... — Cachets de Dubayle.

---

**48H388 1717-1719.**

**1717-1719**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 34 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue par Camille de Digoine, commandeur de Bugney, contre Annet Goyart, notaire royal, demeurant à « Montegney », pour l'obliger à l'exécution du traité conclu avec le commandeur de Charpin de Gétinetes, au sujet de la réfection du terrier de Pontenas.

---

**48H389 1719-1720.**

**1719-1720**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, 144 pages, papier ; 3 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Troisième compte du receveur de Thianges. — Responsions (pp. 2-57). — Passages de « Charles Peschant, Phélicien de Mons de Savasse, Louis-Joseph de Mons de Savasse, François des Roches Herpin ». — Suite des dépouilles. — Dépouilles de « Claude de Montaignac de Larfeuillère, commandeur de Montferrand, mort le 22 mai 1718 ; suite de la dépouille du commandeur du Saillant ; dépouilles de mr Maigne ; du chevalier de Fransaiche, commandeur des Bordes, mort le 8 juin 1719 ; du commandeur de Fougères, mort le 7 octobre 1719 ». — ... Recettes : 1.657.298 l. 11 s. ; dépenses : 693.391 l. 11 s. 9 d. — Cachets des chevaliers de La Rivoire et de l'Aubépin ; sceau du chapitre.

---

**48H390 1704-1720.**

**1704-1720**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin, 48 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure en paiement d'arrérages de cens et servis dus à la commanderie de Chazelles sur les domaines de Montucla, paroisse d'Aveyzieux, poursuivie contre Antoine et Fleury Gonon, Mathieu Rousset, Jean et Vital Dumas, Étienne Guichard, Jean Morel, Jeanne Girin, Françoise Giroud, veuve d'Étienne Raynaud, habitants du Pinay, de Montucla et Chevières. Pièce 18, reconnaissances faites en janvier 1529.

---

**48H391 1705-1720.**

**1705-1720**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 47 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue contre Léonard Géral, Mathurin Arragon, Pétronille de Chaumeix et autres, pour paiement de cens et servis dus sur les tènements de « La Faye, Las Nauhas, Las Ratarias et La Rebière », membre de Trein, commanderie de Masdiou. Parmi ces pièces, reconnaissances de 1635, 1636, 1695, 1696 et copie de l'accord intervenu au sujet de ces tènements, le 13 mai 1457, entre le commandeur Hugues Fabri et Pierre Petit Redier de Saint-Priest, près Aix.

**48H392 1703-1720.****1703-1720**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 29 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièce de la procédure en paiement d'arrérages de la ferme de l'Hôpital et du Montel, commanderie de Carlat, dus à la dépouille du commandeur Gilbert de Fougères du Cluzeau, par le fermier Jean Blanchet, de Saint-Martin de Valmeroux.

**48H393 1720.****1720**

## Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 49 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Arrêt déboutant Jean Ogier, dit Brizaud, laboureur de la Joanna, paroisse de Duerne, de son appel d'une sentence des requêtes du palais le condamnant au profit de la commanderie de Chazelles (2 janvier). — Récépissé de terriers de la commanderie des Échelles (17 janvier). — Fragment de compte du fermier de la commanderie de Laumusse, pour 1718 et 1719 (après le 23 janvier). — Quittance passée au sr Redon, fermier de Naberon, par le receveur, au nom du chevalier de Maugiron, formule imprimée (26 janvier). — Quittance pour réparations aux toitures des granges de Bugney (1 février). — Procédure contre Jean Duret et Antoinette Bruyas d'Aveyzieux, pour paiement d'arrérages de cens dus à la commanderie de Chazelles, sur les tènements « de la Bessia, de Chez Coenon, des Enversins, de la Coline de Coenon ». Copies de reconnaissances de 1383 et 1384 (1714-2 février 1720). — Quittance passée par le commandeur de St-Mauris au sr Regnaudin, fermier de la commanderie de Villedieu-en-Fontenette (6 mars). — État de ce qui est dû au Trésor par le commandeur d'Ally, pour sa commanderie de Marche et Mayet (11 mars). — Prolongation du bail de la commanderie de La Croix-au-Bost, en faveur de Gilbert Prugnier, sr de La Seiglière (4 avril). — Certificat constatant que des arbres ont été coupés, de l'ordre du commandeur, « dans la petite forest qui est au bout de la grande alée de Laumusse » (12 avril). — Quittance de sa pension par Nicolas, curé de Celles (18 avril). — Folio 113 d'un livre de compte du commandeur de La Tourette, dans lequel on lit : « Avoir fait planter trois mille saules ou peupliers avec cent soixante noyers et deux cent soixante arbres fruitiers qui sont venus de Lyon, donné à prix fait, moyennant la somme de neuf cent dix livres »... — Procès intenté par les srs Bourand et Canaux (après le 15 mai). — Quittances pour réparations aux vignes et aux bâtiments de La Tourette, achat d'arbres, de la garniture d'un lit « d'un drap vert, garny et orné de ruban et découpeures en broderie, avec un matelas de crains, chevessier de plume d'oye, une couverture de laine de Catalogne, plus des tringues » (15 mai). — Quittances pour réparations à la grange des Orsets, commanderie de La Villedieu (21 mars, 26 mai). — Quittance passée par le prieur de Bonnat, au commandeur de Salles, pour partie de la pension du curé de Bonnat (3 juin). — Arrêt du Grand Conseil enjoignant que, nonobstant toute opposition, il soit procédé à l'inventaire de la dépouille de « Pierre de La Chapelle de Jussulliac », commandeur de Chazelles et grand prieur d'Auvergne (4 juin). — Quittance passée par le chevalier de Maugiron au sr Redon, fermier de Naberon (4 juin). — État des membres de Naberon, fourni par le fermier Rhedon, du temple de Magnac, par Fréjefont. — Quittance passée au fermier Fréjefont, par le sr Delherme (21 juin). — Pièces relatives au règlement du compte du sr Bargirot, fermier de Marche et Mayet. — Quittance passée au fermier de Naberon par le sr Delherme, agent du chevalier de Maugiron (6 juillet). — État et quittance des réparations faites à Naberon (8 juillet). — État des titres de la commanderie des Échelles, remis au fermier Farconnet (12 juillet). — Arrêté de compte d'Antoine Prost, fermier de la commanderie de Laumusse (14 juillet). — Pièces de la procédure au sujet de rentes à Saint-Maurice, soutenue par Nicolas Gay, contre Henry de Gratet de Dolomieu, commandeur de Charrières. — État des frais de la procédure du commandeur de St-Jean-des-Prés de Montbrison, contre le comte de Foudras, chanoine de Lyon (7 septembre). — Quittance pour travaux d'enrochement au bord du Doubs, près de Dôle (10 octobre). — Comptes et quittances pour travaux de réparations à la commanderie de La Villedieu (6 octobre, 26 novembre). — Quittances d'Antoine Nicolas, curé de Celles, pour sa portion congrue (22 août, 14 décembre).

**48H394 1720-1720.****1720-1720**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, 160 pages, papier ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Quatrième compte du receveur Amable de Thianges. — Responsions (pp. 2-57). — Passages de Jean-Baptiste Josset et de Louis-François Bougault. — Suite des dépouilles (p. 60-87). — Dépouilles « du commandeur de Fougères, commandeur de Chamberaud, mort le 7 octobre 1719 ; de Pierre de La Chapelle de Jumilliac, commandeur de Chazelles, grand prieur d'Auvergne, mort le 18 avril 1720 ; Salomond Chesnard, commandeur de Lieudieu, mort à Malte le 24 mars 1720 ; René Mestivier, commandeur d'Ayen, mort le 7 septembre 1720 ; Claude de Lestang, commandeur de Montchamp, mort le 22 décembre 1720 ».

— Mortuaires, vacants, etc. — Achat de fusils à St-Étienne. — Recettes : 1.365.064 l. 2 s. 7 d. ; dépenses 1.406.194 l. 12 s. 5 d. — Cachets des chevaliers de La Rivoire et de Broissia ; sceau du chapitre.

**48H395 1721.****1721**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 45 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Jugement des officiers de Devesset, portant condamnation des auteurs de déprédations commises dans le bois de Lair (4 janvier) ; au dos billet du sr Defour priant un commandeur de faire prendre à la poste une lettre qu'il lui a adressé à l'hôtel St-Georges. — Promesse du sr Feugier au fermier Frégefond de lui rendre un mandat souscrit par Delherme, valet de chambre du commandeur de Maugiron, mandat dont le montant est destiné à l'achat d'une aube pour le curé de Sainte-Anne (9 janvier). — Quittance à compte du prix de la ferme de Sainte-Anne, passée au sieur Frégefond par Feugier, procureur du commandeur de Maugiron (9 janvier). — Quittance passée par Jean Feugier au sr Rhedon, fermier de Naberon (12 janvier). — Ratification par le comte de Maugiron du bail consenti, par son oncle le commandeur, à Claude Grange et Jean Arnaud, marchands, habitants au château de Colan et à Vernoux-en-Vivarais (21 janvier). — Reçu du terrier de Chambon, membre de Masdieu, délivré au commandeur de Saint-Germain par le commandeur Ragon, archiviste de l'Ordre (18 février). — État des frais de procédures dus au notaire Carreaud par Camille de Digoine, commandeur de Bugney (quittances des 13 et 15 mars). — Procès-verbal de prise de possession de la commanderie de Puy-de-Noix par le commandeur Jean-Louis Darche (18 mars). — Quittance du sr « Bigaus, peintre et blanchisseur », pour prix de réparations faites à la commanderie de Bugney (20 mai). — Quittance de « Gillet, curé de St-Yan » pour prix de la desserte de la chapelle d'Anglure (23 mai). — Instructions données au commandeur de Ruffé, au sujet de la dépouille de Camille de Digoine du Palais, commandeur de Bugney. — Quittance passée par de La Vernède aux fermiers de Celles pour la portion congrue du curé de Bonnat (4 juin). — Quittances de Nicolas, curé de Celles, pour sa portion congrue (14 juin). — Pièces relatives à la dépouille d'Henry de Gratet de Dolomieu, commandeur de Charrières, mort le 22 juillet : perquisitions pour retrouver les objets détournés par les domestiques, inventaire ; états des dettes du fermier et du commandeur. — Pièces de la procédure soutenue contre Pierre Chapuis, ancien conseiller au bailliage de Forez, pour l'obliger à passer des reconnaissances au profit de la commanderie de Chazelles (1718-21 août 1721). — État des titres et terriers de la commanderie de Marche et Mayet, rendus par les fermiers (28 août 1721). — État des réparations faites à la commanderie du Mayet et au moulin de Sales (28 août). — Copies de quittances délivrées aux fermiers de Masdieu par le commandeur François-Marie de Garcin de St-Germain (septembre). — Prix fait pour réparations au pressoir de Bugney (16 septembre). — Prix fait pour réparations au domaine de Boulay (17 septembre). — Bail à ferme de la commanderie de Chamberaud, consenti à André Chazal par le commandeur « Blaize de Macon Duchey ». — Pièces de la procédure en paiement de portion congrue, soutenue contre Marc de la Morélie, curé de Saint-Pierre-d'Izeure-les-Moulins, commanderie de Bugney (9 mai-16 octobre). — Arrêté de compte entre le receveur et le chevalier de St-Germain, commandeur de Masdieu (14 novembre). — Quittance de Nicolas, curé de Celles, pour sa portion congrue (1 mai). — Assignation à « Claude à feu Philibert Garaud », tailleur d'habits à St-Christophe, d'avoir à comparaître au Grand Conseil pour passer des reconnaissances au profit de la commanderie des Échelles (20 décembre). — Note au sujet des curés « d'Alevet », qui avaient passé des reconnaissances au profit de la commanderie et s'étaient engagés à fournir annuellement un gîte honorable au commandeur.

**48H396 1722.****1722**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 32 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Engagement du sr Barberaud de rendre au commandeur Ragon une lettre de change qui avait été tirée sur lui et son beau-père (Les Bordes, 6 février). — Pièces de la procédure en paiement d'arrérages de la ferme de Nuret-le-Feron, commanderie de Leureuil, soutenue contre le fermier François Plassat, sr de La Gorée (1716-9 février 1722). — Assignation à Léonard Parouty et Emond Tordeix, d'avoir à payer les arrérages échus pour la ferme de Malleret, membre de Sainte-Anne (21 février). — Quittance passée au sr de Severan par le commandeur Ragon, au nom du commandeur de St-Germain (3 mars). — Quittance pour réparations à la Tourette (8 mars). — Raymond Mermet du Clos, chirurgien de Chamelet, reconnaît avoir reçu du commandeur Ragon de vieux effets provenant de la dépouille du commandeur de Dolomieu (15 avril). — Quittance pour réparations de toitures à La Tourette (28 avril). — Baux à ferme de Gentioux et de Charrières consentis à « Guillaume Perron, sr des Illes et à Anne Rounat, sa femme, et à Léonarde Vanginot, veuve de Léonard Gay (29,30 avril). — Prix fait et quittances pour réparations aux pigeonniers de La Tourette (1720-15 mai 1722). — Expédition et signification d'une sentence de la justice de Meys, condamnant les mariés Granjon et Marchand, laboureurs « des Vrieux », paroisse de Meys, à passer une reconnaissance au profit de la commanderie de Chazelles (24 avril, 28 mai). — État des titres de la commanderie de Marche et Mayet, remis par le fermier Bargirot au commandeur de Maubourg (19 juin). — État des sommes dues par le fermier Bachelerie, de 1716 à 1722. — Décharge de terriers de Feniers délivrée à de Vogué-Gourdan, commandeur de Montchamp (15 juillet). — Quittances pour réparations à l'église du temple de Dôle (30 août, 4 septembre). — Quittance de gages passée par le sr Boulogne à de St-Germain, commandeur des Bordes (7 octobre). — Quittance de portion congrue par Nicolas, curé de Celles (15 novembre). — Opposition à la saisie faite, par Jean de Cordes, curé de St-Christophe, sur les biens de feu Léonard Gérard, fermier de Trein (24 novembre). — Quittance pour réparations au four de Saligney, membre de Dôle (10 décembre). — Quittance pour les réparations faites à l'église de Chamberaud

(22 décembre). — État des terriers de la commanderie de St-Paul et de ses membres. — Note au sujet de l'indemnité réclamée par le commandeur de Laumusse aux recteurs de l'hôpital de St-Trivier-de-Courtes, pour sa rente noble d'Escopet.

---

**48H397 1721-1723.**

**1721-1723**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 91 feuillets ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Compte du commandeur Ragon, receveur. — Responsions (ff. 1-29). — Passages de « Michel Thabaud ; Jean-Joseph Geoffre ; Pierre Certain ; Antoine-Angélique-Daniel d'Aydié ; Charles Le Groing ; Bernard de Chargères ; Simon-Joseph Volle ; Charles-Antoine-René de Lastic ; Claude-Gaspard d'Henneget ; Hugues de Langon ; Augustin de Langon ». — Dépouilles « d'Henry Diace de Maugiron, commandeur de Ste-Anne, mort le 25 décembre 1720 ; de Jacques-Paul d'Arcy d'Ailly, commandeur de Marche et Mayet, mort le 27 décembre 1720 ; de Camille de Digoine du Palais, commandeur de Bugney, mort le 3 mai 1721 ; d'Henry de Gratet de Dolomieu, commandeur de Charrières, mort le 28 juillet 1721 ; du chevalier de Ligondès-St-Doumet ; du chevalier de La Lande ; de François de Camus d'Arginy, commandeur de Salles et Montseugny, mort le 8 avril 1723 » (ff. 44-49). — Mortuaires, vacants, débiteurs pour causes extraordinaires, recette des prieurés, sommes consignées par le commandeur de Thianges ; legs fait à l'Ordre par le sr Guyon, professeur de droit à Bourges ; don du sr Fusselet, de La Côte-St-André ; recettes de particuliers, recettes pour le grand maître. — Dépenses : traites tirées par le bailli de Spinola ; frais de voyage et écritures ; sommes remises au commandeur de Thianges ; paiements sur l'ordre du Trésor ; sommes remises au commandeur d'Avesnes ; paiements par ordre du grand maître ; paiements au commandeur de La Reynarde, receveur à Marseille ; port de lettres et paquets ; dépenses communes ; consigne faite au commandeur de Caissac. Dépôts. Récapitulation. — Cachets des chevaliers de La Rivoire et de Thianges ; sceau du chapitre.

---

**48H398 1723.**

**1723**

Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 45 feuillets, 6 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Consigne faite le 23 mai, par le commandeur Ragon, receveur, au commandeur de Caissac, son successeur. — Cachets de Ragon et de Caissac.

---

**48H399 1726-1724.**

**1726-1724**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 77 feuillets ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Premier compte du receveur de Caissac. — Responsions (ff. 1-29). — Passages de « Henry d'Ussel de Châteauvert ; François-Aymé d'Ussel de Châteauvert ; Jean-Baptiste Cousin de La Tour-Fondue ; Pierre de Tournon de Meyret ; Louis de La Roche-Aymont ». — Suite des dépouilles. — Dépouilles du « chevalier de St-Viance de Puymège, mort le 24 mai 1723 ; du grand maître Zondadary ; du chevalier de la Barge, commandeur de Genevois, mort le 14 août 1723 ; du chevalier de Serrières, commandeur de St-Georges, mort le 18 octobre 1723 ». — Mortuaires, vacants, etc. Arrêté à Lyon, le 3 juin 1724, à Malte le 19 décembre 1725. — Cachets des chevaliers de La Rivoire et de Marsillac ; sceau du chapitre.

---

**48H400 1723-1724.**

**1723-1724**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 76 feuillets ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Premier compte du receveur de Caissac. — Double du précédent. — Cachets des chevaliers de La Rivoire et de Marsillac ; sceau du chapitre.

---

**48H401 1615-1723.**

**1615-1723**

Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 33 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« État de la consistance, situation, valeur, revenu et des charges de toutes les commanderies du grand prieuré d'Auvergne, tiré sur les visites faites en 1615 et 1685, avec le tems des ameilleurissements et renouvellement des terriers et le nom des modernes commandeurs, avec l'état des fermes d'à présent ». Arbois (f<sup>o</sup> 4 v<sup>o</sup>) ; Ayen (15 v<sup>o</sup>) Bellechassagne (8) ; Bellecombe (21) ; Blaudeix (13) ; Les Bordes (13 v<sup>o</sup>) ; Bourgneuf (7 v<sup>o</sup>) Bugney (7) ; Carlat (22 v<sup>o</sup>) ; Celles (11 v<sup>o</sup>) ; Chamberaud (13 v<sup>o</sup>) ; Chambéry (3 v<sup>o</sup>) ; Chanonat (17 v<sup>o</sup>) ; Chantoin (31 v<sup>o</sup>) ; Charrières (22) ; Chazelles (14 v<sup>o</sup>) ; Courteserre (18 v<sup>o</sup>) ; La Croix-aux-Bost (28) ; Devesset, grand bailliage (31 v<sup>o</sup>) ; Dôle (6) ; Les Échelles (3) ; Farges (15) ; Feniers (13) ; Les Feuillet (26) ; Genevois et Compezières (4) ; Laumusse (29) ; Leureuil (20) ; Lieudieu (12 v<sup>o</sup>) ; Limoges (9 v<sup>o</sup>) : Lormeteaux (12 v<sup>o</sup>) ; Mâcon (6 v<sup>o</sup>) ; Maissomisse (8 v<sup>o</sup>) ; Marche et Mayet (14) ; Masdiou (9 v<sup>o</sup>) ; Montbrison (23) ; Montchamp (10 v<sup>o</sup>) ; Montferand (17) ; Morterolles (9) ; Olloix (24) ; Pauliat (9) ; Pontvieux et Ydes (13) ; Puy-de-Noix (10) ; La Râcherie (7 v<sup>o</sup>) ; St-Georges, temple de Vaux (27) ; Saint-Paul (3) ; Sainte-Anne (30) ; Salins (5) ; Salles et Monseugny (6) ; Tortebeisse (25) ; La Tourette (12) ; La Vaufranche (19) ; Vienne, St-Romain-en-Gal (24 v<sup>o</sup>) ; Villedieu-en-Fontenette (5 v<sup>o</sup>) ; Villefranche-sur-Cher (20 v<sup>o</sup>) ; Villejésus (10) ; La Vinadière (16 v<sup>o</sup>) ; Viviers (14 v<sup>o</sup>).

**48H402 1723.****1723**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 49 pièces ; papier ; 15 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittance de ses gages, passée aux fermiers du Mayet par François Tavernier, lieutenant de la châtelainie du Mayet et Boynat (29 janvier). — Acte de défaut donné par le Grand Conseil au receveur contre François Girard, de Chambéry, tuteur de Joseph Emanuel (22 février). — Arrêté de compte de la régie de la commanderie de Laumusse (25 février). — Compte de gestion de la commanderie de Charrières présenté par le sr Dubayle, fermier (31 mars). — État de ce qui est dû au commandeur Guérin par le sr de « Vuilleberque » pour le loyer de l'appartement qu'il occupe dans l'hôtel de Malte, à Besançon (15 avril). — Quittance passée pour ce loyer au sr de « Villerterque » directeur des ponts-et-chaussées (16 avril). — Quittance de portion congrue par le sr de Prandières, curé de Verrières (28 mai). — Transaction avec « Jacques de La Forest Dullion », écuyer, habitant de Lastic, au sujet de ce qui restait dû à la dépouille du commandeur de Forsat, sur la maison de La Forest (21 juin). — Assignation au curé de St-Romain-en-Gal d'avoir à comparaître au Grand Conseil pour s'entendre condamner à restituer ce qu'il avait indûment perçu sur les novales ; copie des lettres d'évocation du 23 juin 1718 (22 juin). — Certificat de Gallot, curé de Neublans, constatant que le commandeur de Montgon a fait faire des réparations à la chapelle de l'Abergement St-Jean (11 juillet). — Prix fait pour réparations au membre de Ligonne (14 juillet). — Instructions pour la vérification des améliorissements de la commanderie de Courteserre faits par le commandeur de L'Aubépin. — Quittance d'un calice pour la chapelle St-Jean de Billom (17 juillet). — Quittance pour ornements de la chapelle du temple de Dôle (17 juillet). — Quittance du prix de deux missels passée au commandeur de L'Aubépin par le sr Boutaudon de Clermont (18 juillet). — Prix faits pour réparations à Courteserre et à St-Jean-de-Billom (29 juillet). — État des revenus de la commanderie de St-Georges et temple de Vaux. — Quittance de loyer passée au sr de « Vuiltherque » (6 août). — Poursuite en payement du fermage de Bellechassagne contre Claude de La Borde, successeur de Joseph Dallet, médecin, son beau-père. — Quittance pour travaux faits à Parrecey, contre les inondations de la Loire, passée par le sr Delamare au commandeur de Dôle (15 août). — Quittance pour réparations au temple de Dôle (16 août). — Quittances d'ornements pour Billom, Chambon, le temple de Besançon (17, 22 août). — Quittances pour réparations faites à Pontvieux (7 septembre). — Pièces relatives à la dépouille d'Henri Diace de Maugiron, commandeur de Sainte-Anne, mort au château du Molard, le 25 décembre 1720 : inventaire, notes des fournisseurs, gages des domestiques, dépenses de bouche, mémoire sur la succession et les prétentions de son frère, comte de Montléans (1717-30 septembre 1723). — Ordre du chevalier de Fontette au fermier des Feuillet, de retirer des titres des mains du sr Fontaine, ordre écrit au dos d'une copie de l'accense de rente de St-Denis-le-Chosson, consentie le 17 janvier 1692 au sieur Joseph Fontaine (2 novembre). — Procès-verbal de visite par les chevaliers Jean de Beauvergier-Montgon et Marc de La Richardie, des améliorissements faits dans la commanderie de Courteserre et ses membres, par le commandeur Hector de Sainte-Colombe de l'Aubépin (20-27 septembre, 10 novembre). — Quittance pour la portion congrue du curé de Celles, délivrée par Gely, son vicaire (1 décembre). — Quittance du sr Jacques Vaubourg, pour réparations à Besançon (29 décembre). — Fragment du registre de comptabilité de 1723, 19 feuillets, concernant les responsions. — Cachets des chevaliers de Montgon, de La Richardie, de Caissac, Ragon ; sceau du chapitre.

**48H403 1724-1725.****1724-1725**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 78 feuillets ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Deuxième compte du receveur de Caissac. — Responsions (ff. 1-29). — Taxe extraordinaire échue le 30 avril 1724 (ff. 29-39). — Passage de Zacharie-François Pourroy de Lauberivière. — Suite des dépouilles (40-48). — Dépouilles de « Bernard de Fontette, commandeur des Feuillet, mort à Lyon, le 16 août 1724 ; d'Antoine de Fay La Tour-Maubourg, commandeur d'Olloix et de Carlat, mort à Clermont, le 27 novembre 1724 ». — Mortuaires, vacants, etc. — Cachets des chevaliers de Maubourg et de Montgontier, sceau du chapitre. — Arrêté à Lyon, le 3 juin, à Malte, le 19 décembre 1725.

**48H404 1724-1725.****1724-1725**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 77 feuillets ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Deuxième compte du receveur de Caissac. — Double du précédent.

**48H405 1724-1725.****1724-1725**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 91 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Deuxième compte du receveur de Caissac. — Triple de 48H403.

**48H406 1724.****1724**

## Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 37 pièces, papier ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Arrêté du compte produit au commandeur d'Ally, par Bargirot, fermier du Mayet (25 janvier). — Lettres de commission autorisant le receveur à reprendre les procédures pendantes au Grand Conseil, contre les débiteurs de l'Ordre (1 février). — Pièces de la procédure en paiement d'arrérages, soutenue contre François Jabouville et Antoine Jugot, sieur de La Rivière, anciens fermiers de la commanderie de Feniers (1712-10 février 1724). — Acceptation par la langue des améliorissements faits à Courteserre, par le commandeur de L'Aubépin (19 février). — Quittance délivrée au sr de Vuilterque par le sr Verlet, à compte des dépens obtenus contre le commandeur Guérin (Dôle, 20 février 1724). — Quittance de frais du procès soutenu par de Montgon, commandeur de Dôle, contre les habitants de Baverans (20 février). — Signification au commandeur du temple de Vaux, d'avoir à comparaître au Parlement de Grenoble, au sujet du rachat des rentes qu'il possède aux Abrets, et ce, à la requête de Pierre-Félicien de Boffin, seigneur d'Argenson (4, 6, 11 mars). — Lettre de change de 800 livres, tirée sur le receveur par le chevalier de Sainte-Jay, procureur de la Langue, de Malte, le 24 février, acquits du 28 avril et 2 mai. — Dépenses faites dans la commanderie de Ste-Anne, pour le compte du commandeur de Caissac, recouvrements, règlements avec les fermiers, achat d'un calice, frais de voyage. — Avis des commandeurs de La Richardie et Ragon, au sujet des bois de Montredon qui doivent rester en taillis (25 mai). — Procès-verbal de visite et état des lieux de la commanderie de Compezières, avant la prise de possession de « Claude-François de Lescheraine, chevalier, grand croix de l'Ordre de St-Jean de Hiérusalem, conseiller intime, chambellan et grand maistre de la garde-robe de S.A. électorale palatine » (8 mai-26 juin). — Arrêté de compte entre le commandeur Desfrançois et le grand bailli de Saint-Aulaire, pour l'administration des commanderies de Devesset et Verrières (28 juin). — Quittance de loyer passée au sr de Vuilterque par le sr de St-André-de-Vercet (25 juillet). — Quittance à compte de ses responsions passée au chevalier de St-Germain, commandeur des Bordes (7 août). — Arrêt du Grand Conseil portant condamnation contre Joseph Fontaine, notaire, fermier des rentes d'Ambérieux, Cormod, Châteaugaillard, Bettant, St-Denis-le-Chosson et St-Maurice, commanderie des Feuillettes (17 août). — Inventaire et procès-verbal de vente des effets provenant de la dépouille de Bernard de Fontette, commandeur des Feuillettes, mort à Lyon, le 16 août (21 août). — Quittance pour extraits d'actes concernant les commanderies d'Arbois et Besançon (1 septembre). — Prix fait et quittances pour réparations à la commanderie d'Arbois, 21 décembre 1722, 20, 24 janvier 1724, règlement du 7 septembre. — Quittance pour la dépense faite par les visiteurs généraux à l'hôtel de l'Écu de France, à Arbois (7 septembre). — État de ce qui est dû par le commandeur Guérin au comte de Vercel. — Récépissé du terrier de Fay, délivré au commandeur de Mâcon (24 septembre). — Consultation sur le différend entre le commandeur de Compezières et l'évêque de Genève, au sujet de la cure de Musinens (22 octobre). — Ordonnance pour les réparations à faire à la commanderie de La Tourette (21 novembre). — Compte de la dépouille du commandeur de Maubourg, rendu par son neveu le chevalier de Maubourg, commandeur de Bugney : inventaire des objets vendus, créances à recouvrer, état des dettes (28 décembre). — Note au sujet d'une maison vendue par Guillaume Lhuilier de Bussy, commanderie de Mâcon. — Cachets des commandeurs de La Richardie et Ragon.

**48H407 1725.****1725**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 82 pièces, papier ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittance passée au commandeur Guérin, par le sr de Villeterque, pour les avances faites par lui sur le prix du loyer de son



logement à Besançon (12 février). — Quittance de St-André Marnay de Vercel, au commandeur Guérin, pour ce qui lui est dû pour son droit de « gardienneté » sur la commanderie de La Villedieu (22 février). — Quittance pour réparations faites à Ydes (6 mars). — Pièces de la procédure en détournement d'effets de la dépouille de Gabriel Pons de Talande, commandeur de Feniers, mort le 12 février (7-28 mars). — Pièces relatives à une vente de bois au Feuilloux, commanderie de La Croix-au-Bost (5 mars, 5 avril). — Bail à ferme des membres de Saint-Nazaire et Nuret, commanderie de Leureuil, consenti par le procureur « d'Alexandre de Foudras de Chasteautier, prieur de Saint-Marcel Lescalon, abé de l'abaye royale de Notre-Dame de Han », commandeur, aux mariés Malhiron et Lafons (27 avril). — Note de ce qui est dû au Trésor par la commanderie de Genevois et Compressières. — Arrêté de compte entre le receveur et le commandeur de La Porte, pour l'administration de la commanderie de Saint-Georges et temple de Vaux (30 avril). — Assignation en reprise d'instance au Grand Conseil contre les héritiers Chappuys et Arnaud Tison (30 avril). — État des lieux de la commanderie de Chamberaud, pour la prise de possession du commandeur « Duchey » (3 mai). — Quittances pour réfection du clocher de St-Pierre-le-Guillard (?) (2, 4 mai). — Quittance pour réparations au temple de Besançon (7 mai). — Procès-verbal de publication de l'adjudication de bois de Foulventoux, commanderie de Morterolles (14 mai). — Conventions avec Jacques Louvrier, de La Clayette, pour réfection de terriers de la commanderie de Mâcon (23 mai). — Compte et quittance pour réparations à La Tourette (23 mai). — Quittance pour travaux à l'étang de Chazelles : réfection de la chaussée, empoissonnement avec « neuf cent carpes ou tanches, la carpe de huit poulces et la tanche de cinq à six poulces » (25 mai). — Traité avec le notaire Seguy pour réfection de terriers de Chamberaud (30 mai). — Quittance du sr Comarmond du droit d'avènement du nouveau commandeur de Chazelles (17 juin). — Délimitation des terres appartenant à la commanderie de Ste-Anne, au lieu de Lespinat, paroisses de Salesses (18 juin). — Pièces relatives à la commanderie des Bordes : achat de vins, travaux de serrurerie, paiements de pensions congrues, réparations, estimation du bétail du domaine de Pougan, recettes de fermages, réparations au moulin de Jussy, achat de tabac et provisions de bouche, travaux à la chapelle de Brétigny, à Néronde, à la chapelle de Francheville, résiliation du bail du domaine d'Aboche (1720-19 juin 1725). — Quittance de 50 louis d'or passée au sr Rochard, pour le receveur de Caissac (La Charité, 13 août 1725). — Pièces relatives au bois du Feuilloux, commanderie de La Croix-au-Bost (14, 17 juillet, 6, 27 août). — Quittance pour pose de vitres enlevées par l'orage au temple de Besançon (15 septembre). — Poursuite en détournement d'objets provenant de la dépouille d'Antoine-Gilbert de La Roche-Vernassel, commandeur de Blaudeix, mort au château de Lugeac, le 27 mars 1725. — Pièces relatives à la vente des bois de « l'Épinat, Montaugé et des îles du Cher », commanderie de Villefranche. — Ordonnances des visiteurs pour les réparations à faire au membre de Champeaux, commanderie de Puy-de-Noix (4 octobre). — Quittance pour réparations au temple de Besançon (11 octobre). — Deux pièces relatives à la vente de bois de l'Abbergement St-Jean, commanderie de Dôle (13 février, 15 octobre). — Quittance du prieur de Bonnat pour la pension du curé de Bonnat, commanderie de Celles (7 novembre). — Quittance du commandeur de La Râcherie au fermier « des percières de vin des Couaillières et la Coste des Missiers (12 septembre, 20 novembre). — Pièce de la procédure poursuivie contre François Fontaine, pour restitution de titres de la commanderie des Feuillots, concernant Ambérieu-en-Bugey, St-Denis-le-Chosson, etc. (1724-4 décembre 1725). — Assignation au Grand Conseil, donnée aux héritiers de Pierre Chapuis, de Chazelles (17 décembre). — État des fonds du domaine de Launay. — Note des baux à ferme de La Râcherie. — État de réparations faites au temple de Besançon. — État des réparations faites à la chapelle St-Georges. — Note au sujet d'un différend avec le seigneur de Chauffailles qui aurait usurpé sur le membre de Ventrigny, commanderie de Mâcon. — Cachets des chevaliers de Caissac et de Montgon.

**48H408 1725-1726.****1725-1726**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 84 feuillets ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Troisième compte du receveur de Caissac, commandeur de Sainte-Anne. — Responsions (ff. 1-29). — Taxe extraordinaire (29-40). — Passages de « Gilbert Josset, Joseph Josset, François de Charry-Desgouttes, Jacques-Antoine-Louis de Peistels, Claude-Marie de Sainte-Colombe de l'Aubépin, Nicolas-Martin Hautyer de Villemontée ». — Suite des dépouilles (41-53). — Dépouilles de « Gabriel de Pons, commandeur de Feniers, mort à Brioude, le 22 février 1726 ; Gilbert de La Roche-Vernassel, mort à Lugeac, le 27 mars 1725 ». — Mortuaires, vacants.... — Cachets des chevaliers de La Rivoire et de Marsillac ; sceau du chapitre.

**48H409 1725-1726.****1725-1726**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 84 feuillets ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Troisième compte du receveur de Caissac. — Double du précédent.

**48H410 1725-1726.****1725-1726**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 113 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Troisième compte du receveur de Caissac. — Brouillard de 48H408 et 409, y joint un répertoire.

**48H411 1726.****1726**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 75 pièces, papier ; 7 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittances des srs Arion et Paret, pour chasubles et indienne fournies pour la commanderie de Sainte-Anne (18 décembre 1725, 18 janvier 1726). — Réfection du pavé devant l'hôtel de Malte à Besançon (28 février). — Pièces de la procédure soutenue contre « Martial Blondeau, écuyer, seigneur de Ventaux, fils de Gabriel Blondeau, et Louis Descoutures, au sujet de reconnaissances à faire au profit de la commanderie de Sainte-Anne. — Pièces relatives aux réparations de la commanderie de Dôle : travaux au four de Saligney, à Baverans, à Dôle, à la tuilerie, fourniture d'ornements d'église, réparations à une barque » (1719-24 mars 1726). — Cession par le commandeur de Caissac à François Perron de Moulant, des arrérages échus du membre du temple de Magnac, commanderie de Ste-Anne (31 mars). — Poursuite contre François d'Haussonville de Vaubecourt, évêque de Montauban, abbé d'Ainay, pour le contraindre à contribuer pour la pension du curé de « La Vulpillière » (4 avril). — Arrêt du Conseil d'État interdisant aux officiers des eaux et forêts de poursuivre l'Ordre au sujet des ventes de bois faites dans les commanderies ; y joint l'adjudication des bois de la commanderie de Mâcon, faite le 25 août 1725, au commandeur Louis de Chambon de Marsillac (9 avril 1726). — État des bois de Ventrigny. — Quittance de sa pension, par Gely, curé de Celles (10 avril). — Quittance pour réparations aux toitures de Magnat et Chavagnat (18 avril). — Continuation du bail de La Villedieu en faveur du sr Renaudin et cautionnement fourni par Jeanne Rondey, sa veuve (9 juin 1725, 20 mai 1726). — État des sommes dues au commandeur de La Rivoire par Jean Dumas, fermier de St-Jean-de-Billom (19 juin). — Mandats et quittances pour frais de visite de la commanderie de Dôle (7 septembre 1724, 25, 26 juin 1726). — Procès-verbaux de constat des dégâts causés par la grêle, le 12 juin 1726, dans la paroisse de Jussy-le-Chandrier (16, 26 juin). — Procès-verbal de marque d'une coupe dans le taillis de « Bobet », membre de l'Abergement, commanderie de Dôle (29 juin). — Prix fait pour réparations au château de St-Jean-la-Chevalerie du Puy (30 juin). — État des fermes de la commanderie de Chazelles. — Arrêté de compte du fermier de Verrières (8 juillet). — Copie de pièces relatives aux réparations faites à la commanderie de Sainte-Anne. — Quittance pour réparations au temple de Dôle (8 septembre). — Afferme des « percières de vin de la paroisse de Magnet, appelé La Coste des Missiers et La Couaillière » (16 septembre). — Quittance d'ornements par le chapelain du temple de Magnac, commanderie de Ste-Anne (17 septembre). — Autre pour fourniture de ces ornements (20 septembre). — Autre pour chasubles de camelot et de satinade, devant d'autel et crédence pour Ste-Anne (4 octobre). — Quittance pour l'entretien des toitures de l'hôtel de Malte à Besançon (14 octobre). — Procès-verbaux d'adjudication et de marque des arbres des bois de « Ville et de La Chassagne, commanderie de Lormetoux (3 novembre 1725, 23 octobre 1726). — Quittance de 240 livres passée par le comte de Lugeac (Brioude, 30 octobre). — Quittance de pension par le curé de Celles (1 novembre). — Prix fait et quittance pour fournitures d'ornements d'église à la commanderie de Sainte-Anne. — Arrêté de compte pour la ferme de Malleret (7 novembre). — Copies des pièces relatives aux réparations faites dans sa commanderie de Sainte-Anne par le chevalier de Caissac. — Remise aux archives des terriers de la commanderie de Sainte-Anne (12 novembre). — Quittances de fermage délivrées au fermier du temple de Marthes (12 octobre, 21 novembre). — Réponse au commandeur de Villejésus au sujet de l'exemption des tailles (23 novembre). — État des pensions payées par le commandeur de Montgontier, sur les revenus de sa commanderie de Chazelles, aux chevaliers Gilbert de Montaignac, Gabriel de Montaignac, Claude de Montaignac, de La Roche-Aymond de Barmont, de Margoux, de Marcellange d'Arçon, de Bron, de La Roumagère, de Rolat-Marsay, du Ban ; extraits des rôles de taille de la commanderie et de ses membres. — Quittance pour la pension du curé de Bonat (2 décembre). — Assignation au procureur du curé de Néronde, d'avoir à fournir ses défenses dans le procès qui lui est intenté par l'Ordre (10 décembre). — Quittance du sr Hérault de ce qui lui était dû sur la dépouille du commandeur de Dreuille (13 décembre). — Assignation et quittance des frais du procès du commandeur de Dreuille, contre Claude de Guise (23 septembre 1713-18 décembre 1726). — Quittance des frais de procès entre le commandeur Guérin, les habitants de La Villedieu et de Saint-André Marnay, sr de Verceil (28 décembre). — État des dépenses faites pour les améliorissements de Sainte-Anne. — État des fermes de la commanderie des Bordes. — État des réparations faites à Nabeyron, Monteil-Guillaume et Salesse. — Mémoire donné au commandeur Desfrançois pour la vérification des améliorissements de Sainte-Anne. — Cachets de Caissac, de Lestrangle, de La Roche-Aymon, de Marsillac.

**48H412 1726-1727.****1726-1727**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 81 feuillets ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Quatrième compte du receveur de Caissac. — Responsions (ff. 1-29). — Taxe extraordinaire. — Passages de « Joachim de Gratet de Dolomieu, Libéral-Louis Geoffre, Charles Joseph de Grollier de Servières, Jean-Baptiste Ignace de Corn, Louis de Lestrangle. » — Suite des dépouilles (ff. 31-42). — Dépouilles de François de Garcin de Saint-Germain, commandeur des Bordes, mort le 7 octobre 1725 ; d'Armand de Lespinasse, commandeur de Chanonat, mort à Brioude, le 31 mars 1726 ; de Jacques Peschant, commandeur de Pontvieux, mort à Malleret, en février 1726 ; d'Henri de Vogué de Gourdan, commandeur de Montchamp, mort à Annonay, le 5 septembre 1726 ». — Mortuaires, vacants, etc... — Achat de fusils, « soixante-quatre caisses contenant 1.740 fusils de soldats avec leurs bayonnettes, 262 fusils d'officiers aussi avec leurs bayonnettes, 91 carabines avec leurs marteaux et

pousses battes ; et de vingt-huit balots contenant des spontons et hallebardes ». — Cachets des chevaliers de Marsillac et Mongontier ; sceau du chapitre.

---

**48H413 1726-1727.**

**1726-1727**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 79 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Quatrième compte du receveur de Caissac. — Double du précédent.

---

**48H414 1726-1727.**

**1726-1727**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 78 feuillets ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Quatrième compte du receveur de Caissac. — Triple de 48H412.

---

**48H415 1726-1727.**

**1726-1727**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 20 et 96 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Brouillard du quatrième compte du receveur de Caissac, y joint un répertoire.

---

**48H416 1684-1727.**

**1684-1727**

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin, 63 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure en restitution de terriers de la commanderie de Bugney, soutenue, ensuite des conventions passées entre le commandeur Hector de Charpin de Génétines et François Chassenay, contre Clément Chassenay et Catherine Chevalier, héritiers de François Chassenay. Procédure soutenue successivement par les commandeurs Antoine de Charpin, Camille de Digoine et Gilbert de Fay La Tour-Maubourg.

---

**48H417 1727.**

**1727**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin, 40 pièces, papier ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la dépouille de Léon de Dreuille, commandeur de La Râcherie, mort à La Grange, près Moulins, le 18 novembre 1726 ; inventaire des objets trouvés à La Vinadière et à La Râcherie, arrêté de compte du fermier de La Vinadière, frais d'une procédure contre Pierre Beliz, quittances des domestiques, état des frais de sépulture. « Mesmoire de ce qui m'es dû ch. monsieur le commandeur : premierement, pour le louage de huit abit tan d'home que de fame i conprit les coife de craipe 10 l. ; plus pour le louage des serviette et des guéridon, 4 l. ; plus pour avoir enseveli et pour avoir prié, 121. » ; confection d'écussons par les srs Bernux et Bienfait ; état du luminaire ; sommes payées aux ordres religieux ; note du curé de St-Jean ; quittance de l'homme d'affaires. — Pièces relatives à la dépouille de François de Garcin de St-Germain, commandeur des Bordes : état des meubles qui lui ont été adjugés en 1719, à la vente de la marquise de Leuville ; état des objets remis au commandeur d'Avernes ; état des modifications à apporter au compte de cette dépouille ; compte du receveur. — Cachet de Caissac.

---

**48H418 1727.**

**1727**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin, 55 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Approbation par le receveur du traité en réduction de prix de ferme passé avec le sr Chevalier, fermier de La Râcherie (12 janvier). — Quittance à compte sur la ferme du temple de Bourges (16 janvier). — Quittance de pension par le curé de Celles. — Récépissé de terrier par le fermier de St-Georges-en-Forez (5 février). — Copie de traité et quittances pour la vente des bois de Saligney. — Conventions avec Jacques Chassaignac pour la rénovation des terriers de Bellechassagne (16 février). — Quittances à compte au sr Colomb, fermier du temple de Marllhes (15 janvier, 24 mai). — Quittance à compte du sr Jouly, fermier des Bordes (24 mars). — Transport par le receveur au commandeur Desfrancois, de ce qui reste dû à la dépouille de Henri de Vogué-Gourdan, commandeur de Montchamp ; y joint arrêt du Grand Conseil, du 18 novembre 1726, au sujet de détournements commis sur cette dépouille (28 mars). — Quittance au sr Diosidon pour le compte du grand-prieur de Saint-Mauris (5 avril). — Quittance de pension par le chevalier de Bron (30 avril). — État des avances faites pour le grand-prieur par le sr Diosidon : frais de procédures, réparation d'un calice, port de lettres (17 mai). — Arrêté de compte entre le commandeur de La Porte et le sr Blanchet, de Lyon (28 mai). — Quittance par Claude Loubat, chanoine d'Ainay, et Madeleine Loubat, sa sœur, au commandeur Ragon, de ce qu'il avait touché pour eux dans la succession de Neiret du Chizeaud, trésorier de France en la généralité de Berry (31 mai). — Quittance passée au commandeur de Mongon (30 juin). — Quittances passées au sr Jouilly, à compte sur le fermage des Bordes (1 septembre 1726, 22, 23 juin, 3 juillet 1727). — Protestation du commandeur de Lescheraine contre l'évêque de Genève, qui avait procédé à la visite de l'église de l'Hôpital-sur-Dorches, membre de sa commanderie (15 juillet). — Quittance du receveur au sr Jouly, fermier des Bordes (26 juillet). — Autre au chevalier de Mongon, commandeur de Dôle, à compte du prix d'une coupe de bois achetée par lui (1 août). — Autre au fermier Jouly (2 septembre). — Ordonnances de Marc de La Richardie de Besse, visiteur général, pour les réparations à faire dans la commanderie de Montchamp et ses membres (14 septembre). — Procuracy passée par le receveur à Jean-Baptiste « Dépinay », pour le règlement de la dépouille de feu le chevalier de Villebussière, commandeur de Mâcon (20 septembre). — Quittance pour réparations à Redan, membre de La Râcherie (21 septembre). — Quittances pour réparations au temple de Besançon et réfection du pavé rue Saint-Maurice (13 août-21 septembre). — Quittance du Trésor au commandeur Bernard Arnaud (6 octobre). — Permis d'afficher et procès-verbal de publication de l'arrêt du Grand Conseil obtenu contre Jean-François Charton, curé de St-Georges, à Lyon (18, 19 octobre). — Renvoi à huitaine de la cause pendante entre le receveur et le curé de Néronde, au sujet des dîmes de Pressigny, commanderie des Bordes (27 octobre). — Quittance du sr Sabatault, pour prix de la desserte de la commanderie des Bordes (30 octobre). — Quittance pour le fermage de Bellechassagne (13 juillet, 1 novembre). — Arrêté de compte avec le sr Jouly, fermier de la commanderie des Bordes (3 novembre). — Compte des réparations faites à La Tourette sur l'ordre du commandeur Desfrancois (8 novembre). — Arrêté de compte du commandeur de St-Maurice avec la dame Renaudin, pour la commanderie de La Villedieu-en-Fontenette (31 août, 8 novembre). — Quittance au chevalier de Mongon, commandeur de Dôle, du prix d'une coupe d'arbres couronnés (9 novembre). — Note d'un traité pour réparations fait avec François Joseph Crétin, d'Arbois (12 novembre). — Traité entre le chevalier d'Arche, commandeur de Puy de-Noix et Jacques Reys, sculpteur de Bellac, pour le tabernacle de l'église de Champeaux, tabernacle « de cinq pieds de hauteur, y compris le gradin et la croix, et outre ledit tabernacle il doit faire deux figures de deux pieds et demy de hauteur, l'une représentant la Sainte-Vierge et l'autre représentant saint Xiste, pape, et une troisième petite figure de Notre-Dame, pour porter en procession, et, de plus, il doit poser une corniche sur le cadre du devant d'autel et faire un chassy pour attacher le devant d'autel et l'enchasser dedans le cadre, et venir poser le tout dans ladite église de Champeaux, et ce, dans l'espace de quatre mois, moyennant le pris et somme de quatre-vingt-dix livres » ; y joint la quittance (9 mai, 16 novembre). — Quittance du sr Sabatault, pour frais de régie du membre de Bourges (6 décembre). — Quittance pour frais du procès de François Guérin, commandeur d'Arbois, contre le duc d'Aumont « sr d'Avannes » (16, 17 décembre). — Quittance du Trésor au commandeur de Lescheraine (20 décembre). — Prix fait pour les réparations de la chapelle de St-Michel-en-Maurienne (29 décembre). — Quittances du curé de Celles pour sa portion congrue (19 mai, 15 août, 30 décembre). — Traités pour la rénovation des terriers du Touvet, Chambéry et Aiguebelle (20, 23, 31 décembre). — État des réparations faites à une chapelle de La Tourette ? — Réclamation du sr Chambéron, fermier de St-Jean-de-Brioude, pour une réduction de fermage. — État de ce que doit le commandeur d'Auteroche, commandeur de Villejésus, à la recette du grand prieuré.

**48H419 1727-1728.****1727-1728**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 68 feuillets ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Cinquième compte du receveur de Caissac. — Responsions (ff. 1-29). — Passages de « Joseph de Nettancourt, Charles-Emanuel de St-Mauris, Claude-Gilbert de Seveyrat, Charles-Joseph de Felines de La Renaudie ». — Suite des dépouilles. — Dépouilles du « maréchal Claude de La Marche-Parnac, commandeur de Maisonnisse, mort à Malte, le 11 novembre 1726 ; de Léon de Dreuille, commandeur de La Râcherie, mort à La Grange, près Moulins, le 18 novembre 1726 ; du grand-prieur Leonard-François de Chevriers de St-Mauris, commandeur de La Villedieu-en-Fontenette et de Charrières, mort à Mâcon, le 30 janvier 1728 ». — Mortuaires. Vacants, etc. — Cachets des chevaliers de Marsillac et de Mongontier, sceau du chapitre.

**48H420 1727-1728.****1727-1728**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 67 feuillets ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Cinquième compte du receveur de Caissac. — Double du précédent.

**48H421 1728.****1728**

## Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin, 73 pièces, papier, 1 imprimé ; 38 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittance pour réparations à l'hôtel de Malte, à Besançon (14 janvier). — Quittance du Trésor au maréchal, « por il mantenimento della vda albergia d'Alvernia » (14 janvier, 13 février). — Inventaire de la dépouille du grand-prieur Léonard-François de Chevières : « un lit bois noyer à la duchesse, sauffas bois noyer garni de tapisserie, fauteuils de mouquette, table de pierre incrustée de marbre ; cinq pièces tapisserie d'Auvergne, fil double ; une pendulle avec sa quaisse et son pied d'estal ; un écran tapisserie, doublé de velours ver, avec son pied de fer ; trente-quatre gros boutons et deux autres petits boutons, le tout d'or, montez sur du bois » ;... (12-14 février). — Quittance pour réfection d'un treillage à la commanderie de... (15 février). — Certificat de publication de l'arrêt du Grand Conseil, obtenu contre le curé de St-Georges (15 février). — Continuation du bail de la commanderie des Échelles en faveur du sr Farconnet (18 février). — Reçu de 14 écus, passé au maréchal de Lescheraine pour les procureurs de la langue, « pour avoir prit la dignité de maréchal » (27 février). — Prix fait et quittance pour réfection des toitures de l'église et du château de Feniers (15 septembre 1727, 1 mars 1728). — Quittance pour réparation au perron de l'hôtel de Malte, à Besançon (11 mars). — Quittance au commandeur de Mongon pour prix d'une coupe d'arbres couronnés de la commanderie de Dôle (22 mars). — Quittances passées à Devoud, fermier de St-Jean-de-Moirans, par « Robert de Montencamp (24 février, 10, 24 mars). — Arrêt du Grand Conseil prescrivant une information au sujet de détournements d'objets de la dépouille du grand-prieur de St-Maurice (27 mars). — État du drap fourni par le grand-prieur à son tailleur (7 avril). — Achat de meules pour le moulin du Monteil-au-Temple (21 avril). — Reçu au commandeur de Lescheraine pour frais de port de lettres (avril). — État des dépenses faites à Bourgneuf par le sr Gay, pour le compte du grand-prieur (2 mai). — Bail à ferme de Gentioux, membre de Charrières, consenti à Guillaume Perron, sr des Îles (3 mai). — Compte de Farconnet, fermier de la commanderie des Échelles. — État des revenus de la commanderie de St-Georges de Lyon et de ses membres. — Arrêt du Grand Conseil ordonnant saisie sur Jean-Baptiste Arrachard, fermier des Bordes (25 mai). — Quittance pour terrassements devant la chapelle Ste-Catherine, de Voiron (29 mai). — Quittance de la portion congrue du curé de Bonnat (15 juin). — Quittance du fermier Devoud pour plantation d'arbres à St-Jean-de-Moirans (25 juin). — État des travaux faits au moulin du Monteil-au-Temple (30 juin). — Pièces de la procédure soutenue contre Jean Cheyron, habitant des moulins de Tart, au sujet de la dépouille de Philippe de La Troulière, commandeur de Masdiou. — Arrêté de compte avec le sr Gay, pour l'administration de la commanderie de Charrières (10 juillet). — Quittance pour la réfection des terriers de Bellechassagne (17 juillet). — Arrêté de compte avec le sr Dioussidon pour la ferme de la commanderie de Bellechassagne (19 juillet). — Procuration pour l'administration de la commanderie de Chambéry, passée à Antoine-Scipion Cochet, notaire à St-Étienne-en-Dauphiné (19 juillet). — Pièces de la procédure soutenue contre Jean-Gilbert Michel, sieur de Boucheroles, ancien procureur au présidial de Moulins, créancier à la dépouille de Léon de Dreuille, commandeur de La Râcherie. — Quittances pour la rénovation des terriers d'Aiguebelle et du Touvet, membres de Chambéry (3, 7 août). — Frais d'une information contre les vicaires perpétuels de Bourgneuf (12 août). — Expédition du bail du moulin du Monteil-au-Temple, consenti le 3 avril au sr de La Gorsse (30 août). — Quittance de la portion congrue du vicaire de Plénartige (10 septembre). — « Arrest du Grand Conseil qui juge que les receveurs des cures de l'Ordre de Malthe, sont exempts des décimes et autres impositions du clergé, encore que les revenus de la communalités, confrères, compagnons ou sociétaires ayent été réunis ausdites cures, du 18 septembre 1728, en faveur de Philippe Lesmery-Deschoisy, receveur du grand prieuré d'Aquitaine et de Jean Grosleau, vicaire de la paroisse de Saint-Jean-du-Perrot, de la ville de La Rochelle ». — Fragment du procès-verbal des améliorissements faits à la commanderie de Montchamp par Claude Aubery de Vatan. — Reçu passé au commandeur de Mongon, pour prix d'une coupe de la commanderie de Dôle (27 septembre). — Transaction avec Amable-Jean-Baptiste Seigue de Buxerolles, élu de l'élection de Limoges, héritier de François Seigue de Valette, au sujet d'arriérés des fermages de Puybonnieux et Breuilaufa (2 octobre). — Procès-verbal de la visite de la commanderie de Masdiou par Jean de Felines La Renaudie et Gilbert Ragon (3-10 octobre). — Quittance pour réparations au moulin de La Roche, commanderie de Bourgneuf (13 octobre). — Quittances pour réparations au moulin de Bosmoreau et à l'étang de Mortesagne (8, 14 août, 19 octobre). — État des dépenses faites par le sr d'Augères pour la commanderie de Bourgneuf (19 octobre). — Compte du commandeur de La Renaudie, pour l'administration du grand prieuré et de Charrières (22 octobre). — Mémoires au sujet d'une assignation donnée par la maîtrise des eaux et forêts de Guéret, pour les bois de la commanderie de Maisonnisses (10 novembre). — Procès-verbal de visite de la commanderie de Montbrison, faite par Jean-Baptiste-Louis de Bocsozel de Mongontier et Gilbert Ragon (10-16 juin, 12 novembre). — Quittance pour droits de lods de La Caravanne, commanderie de Chazelles (13 novembre). — Procès-verbal de visite des bois de l'Abergement Saint-Jean, commanderie de Dôle (31 mai, 26 novembre). — Quittance pour contribution aux réparations de l'église « Saint-Jean-de-Vayres », du grand prieuré (21 novembre, 8 décembre). — Quittance passée au grand-prieur de Lescheraine, pour le loyer de la maison qu'il habite (Malte, 8 décembre). — Compte de Farconnet, fermier de la commanderie des Échelles (10 décembre). — Évocation au Grand Conseil de la procédure portée par le

sr Bachelierie devant le lieutenant criminel de Montmorillon (16 décembre). — Quittances pour réparations à l'hôtel de Malte, à Besançon (21 décembre). — État des paiements faits au sr Robert Montencamp, pour la rénovation des terriers de St-Jean [de Moirans], et des réparations à la chapelle de Ste-Catherine de Voiron. — Observations du Trésor sur le quatrième compte du receveur de Caissac et réponse à ces observations. — Demande de reconnaissances du mandement « d'Avalon » par le fermier d'Alleverd. — Mémoire au sujet du procès du chevalier de Ros, pour la foi et hommage dus au roi en Roussillon, commanderies de « Masdeu, Orle, Bajolet » (V. H. 60). — Cachets des chevaliers de La Renaudie, Ragon, de Mongontier.

---

**48H422 1728-1729.**

**1728-1729**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 78 feuillets ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Sixième compte du receveur de Caissac. — Responsions (ff. 1-29). — Passages de « Philipe-Antoine de Blonay, de Claude du Coudré de Blancheville, Gabriel Tourniol, Jean de St-Chamans, Étienne-Marien Chevarier ». — Suite des dépouilles (ff. 30-42). — Dépouilles d'« Antoine de Pons-Talandre ; de Marcellin de Marcellange d'Arçon, commandeur de Courteserre, mort le 20 mars 1729 ; Claude de Fontanet La Valette, commandeur de Morterolles, mort à Malte le 31 décembre 1728 ». — Mortuaires, vacants..... — Cachets des chevaliers de Vallin et de Montjouvant, sceau du chapitre.

---

**48H423 1728-1729.**

**1728-1729**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 77 feuillets, 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Sixième compte du receveur de Caissac. — Double du précédent.

---

**48H424 1721-1729.**

**1721-1729**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 51 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure en paiement des droits seigneuriaux dus à la commanderie de Masdiéu, poursuivie contre Jean Cheyron, habitant de Tard, et Marguerite Gérard, femme de Charles de Lavergne, sr de « Marginier, habitant d'Aixe », tenanciers des tènements de « Faye, las Nauchas et la Heriterie ».

---

**48H425 1727-1729.**

**1727-1729**

Description physique :

Importance matérielle : 49 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la commanderie des Échelles : réparations au moulin et au four de « Chaille », au moulin de l'« Echaillon », au moulin des Échelles ; frais de reconnaissances ; acquits de droits de la douane de Savoie pour transport de vin ; quittances des curés pour augmentation de leur portion congrue en argent et en vin ; quittance de fermage passée par le receveur au fermier Farconnet ; réparations aux vitraux de l'église des Échelles ; frais de procédures ; assignations à comparaître à Chambéry, pour déposer dans une affaire de vol de bois ; réparations au battoir et à la scie du moulin de l'Échaillon ; quittance de pension par le curé de St-Pierre-de-Genebros ; frais de procédure contre Antoine Billet, marchand de Charamieu ; poursuites contre Claude Michalet ; quittance de fermage délivrée par le receveur ; réfection des terriers de « St-Jean, chapelle Ste-Catherine et des Abrets » ; réparations au moulin de Chaille ; quittances de curés pour augmentation de pension ; frais de poursuites contre Benoît Lachapelle et levée du corps de Louis Moutarde de St-Christophe, qui s'était noyé dans le Guiers ; quittance délivrée à l'Ordre « pour la cotte desd. seigneurs au rolle des trois ordres pour l'Entre-deux-Guiers » ; frais de procédures avancés par le fermier ; quittance d'arrages de la ferme de la commanderie ; quittance des lettres de provision de la judicature des Échelles ; quittances pour réparations aux moulins de l'Échaillon et des Échelles ; poursuite pour coupe de bois de la montagne de Beauvoir ; abonnement pour les droits de courtier, jaugeur, inspecteur des boissons ; quittances pour transport de vin ; quittance de la pension du curé de St-Pierre-de-Genebros ; frais de vérification de la qualité et du poids du pain distribué en aumône par le fermier des Échelles ; réparations à l'écluse du moulin.

**48H426 1729.****1729**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin, 55 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittances du prix des meules extraites de La Prade, pour le moulin de Bouzogles, commanderie de Bourganeuf (5 janvier). — Acquisition d'échelles pour le temple de Besançon (23 janvier). — Quittance de pension par le curé de Celles (29 janvier). — Compte du sr Devoud, fermier de St-Jean-de-Moirans. — Quittances passées au fermier Devoud, par Robert de Montencamp, commissaire à terriers. — (7 juillet 1728-16 février 1729). — Réfection de la porte cochère du temple de Besançon (20 mars 1729). — Transaction avec « François de Vanchaussade, écuyer, seigneur de Chomont et de Brousse », au sujet de la possession du pré du Verger, à Brousse, commanderie de St-Romain-en-Gal (28 mars). — États des avances faites par le sr d'Orgères pour le grand prieuré de Bourganeuf (4 avril). — Prix de la peinture du portail de Besançon (6 avril). — Quittance du prix d'une armoire pour la chapelle de Larfeuille, commanderie de St-Romain-en-Gal (30 avril). — Quittance passée au chevalier de Mongon pour prix d'une coupe de bois de la commanderie de Dôle (30 avril). — Transport au chevalier de Vilvoisin des droits dus à feu le commandeur de Dreuille sur le membre de La Vinadière (4 mai). — Quittance pour travaux de serrurerie à la chapelle de Larfeuille (10 mai). — Traité avec le notaire Jacques Brelaz, pour la révocation du terrier de St-Jean-du-Temple, de Chambéry (13 mai). — Accords avec le curé de Contigny et les Bénédictins de St-Pourçain, au sujet de leur procès avec feu le chevalier de Dreuille, commandeur de La Râcherie (28 mai). — Quittance passée par le commandeur Ragon au grand prieur de Lescheraine (14 juin). — Prix fait pour les réparations du moulin de Langlade, commanderie de Feniers (5 juin). — Quittance pour la portion congrue du curé de Bonnat (2 juin) — Arrêt du Grand Conseil contre les spoliateurs de la dépouille de François de Garcin de St-Germain, commandeur des Bordes (2 juin). — Arrêté du compte du sr d'Orgères pour l'administration du grand prieuré (8 juin). — Compte de M. le commandeur de La Renaudie, pour les dépouilles mortuaire et vaquant de mr le grand prieur de st-Mauris » (8 juin). — « Dépens pour messieurs de St-Lazare contre messieurs de l'ordre de Malthe ; y joint quittance du procureur Boyer, de 200 livres « pour avoir occupé pour mons. de Guise, curé de Contigny, dans une instance jugée aux requestes de l'hostelle du roy, contre mons. le chevalier de Dreuille, commandeur de La Râcherie, mrs les religieux de St-Lazare et les révérends pères Bénédictins de st-Pourçain » (18, 20 juin). — Pavage « rue St-Mauris en joignant les murs du temple », à Besançon (8 juillet). — Réparation au fourneau du temple de Besançon (17 juillet). — Prix fait pour la réfection du terrier de Loubeyzargues, membre de Montchamp ; y joint la quittance 12 mai 1726, 22 août 1729. — Pose de « bouutteroue » à l'hôtel de Malte à Besançon (28 août). — Réparation aux vitraux de la chapelle de Larfeuille (30 août) — Ferrures de la porte de l'hôtel de Malte à Besançon (11 septembre). — Ordre de faire « deux augives » à l'église de St-Jean, les murs de clôture des vergers, de planter trente noyers, de retirer des reconnaissances de la commanderie d'Arbois (6 octobre) — Pièces de la procédure soutenue contre le curé de Jussy, pour l'obliger à démolir le colombier qu'il avait établi dans la cour de sa cure (10 novembre 1727-17 octobre 1729). — Quittance passée au grand prieur de Lescheraine d'une somme de 1.000 livres due par lui au Trésor (25 octobre). — Quittances de la pension du curé de Celles (7 avril, 31 octobre). — Compte et arrêté de compte du sr Falconnet, fermier des Échelles (17 novembre). — Quittances pour réparations à la chaussée de l'étang du Monteil-au-Temple (17 décembre). — Quittances de Robert de Montencamp pour prix de réfection des terriers de St-Jean-de-Moirans (3, 5, 19 décembre). — Liste de ce qui reste dû au Trésor pour « décimes, archives et procez. »

**48H427 1729-1730.****1729-1730**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 70 feuillets ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Septième compte du receveur de Caissac. — Responsions (ff. 1-29). — Passages de « Louis-Alexandre de Savaris de Lancosme, de Joseph-François de Corn ». — Suite des dépouilles. — Dépouille de « Jacques de Boyaux de Coulombière, commandeur de Bellecombe, mort à St-Pourçain le 28 mars 1730 ». — Mortuaires. Vacants, etc. — Recette 412.915 l. 13 s. 10 d. Dépense 407,604 l. 18 s. 3 d. — Cachets des chevaliers de Vallin de Coppier et de Saillant ; sceau du chapitre.

**48H428 1728-1730.****1728-1730**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin, 10 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue par le receveur, comme successeur à la dépouille de Philippe de La Trouillière, commandeur de Masdieu, contre Jean Chéron, habitant des moulins de Tardes, au sujet de droits de lods dus à la commanderie.

48H429 1730.

1730

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 82 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« Arrêt du Grand Conseil qui confirme à l'ordre de Malte le privilège de jouir des noales à proportion des grosses dîmes, même au préjudice des curez à portion congrue », contre Jean-Baptiste Rey, curé de St-Romain-en-Gal (22 août 1729, 12 janvier 1730). — État des quittances pour réparations de la commanderie de Maisonnisses (15 janvier 1730). — État de ce que le commandeur de Marsillac doit au Trésor (16 janvier). — Quittance passée au sr Rancher pour arrérages de la ferme de Maisonnisses (24 janvier). — Expédition de l'adjudication du 13 novembre 1729, des bois de Saligney, commanderie de Dôle (25 janvier). — Quittance de pension du curé de Celles (28 janvier). — Arrêté de compte d'arrérages de servis sur La Caravane, dus à la commanderie de Chazelle par Antoine Gonon, dit Cagnier de St-Denis-sur-Coise (2 février). — Quittances passées au chevalier de Langon, commandeur de Maisonnisses, pour la pension du chevalier de Margou et droits dûs au Trésor (18 février). — Quittances pour réparations à l'hôtel de Malte, à Besançon (8 janvier, 24, 28 février). — Pièces d'une procédure soutenue contre Alexandre de Galbert et dame Marguerite Gilet (1 février, 24 mai). — Quittance de pension du curé de Celles (4 avril). — Procès-verbal d'adjudication des effets de la dépouille du chevalier de Coulombières, commandeur de Bellecombe (17 avril). — « Copie d'une reconnaissance des fonds possédés par M. Louis Desfayes, procureur à Vienne, ensuite de laquelle est une transaction du pénultième juillet 1554, passée entre messire Étienne de Fregne, commandeur de Bellecombe, et M. Étienne Duprat, curateur d'Humbert des Fayes, par laquelle tous les servis ont été réglés annuellement à 20 bichets de froment, 28 bichets de seigle et 5 liv. d'argent, et outre ce a promis led. Duprat, au nom dud. des Fayes, de luy faire passer reconnaissance dans un mois des fonds contenus en la reconnaissance dud. Louis des Fayes » ; terres à « Valencin, Bornuel, Fressoney, en La Grobonne, aux Rues, en Rièreville, au Verger, en les Plantiers, au mas de Monpicon, pré Clos, Bochet, Labbevin »... — « Copie de l'assignation donnée à M. le marquis de la Roche, le 21 avril 1730 ; plus copie de la transaction passée entre messire François Izerand du Mouchet, commandeur de Bellecombe, et messire Melchior de Bernard, sr de Cize, le 1 avril 1647, par laquelle il fut convenu que les servis, contenus dans la transaction du pénultième de juillet 1534, seroient modérés à 17 bichets, deux coupes de froment, 28 bichets de seigle et 4 l. 3 s. 9 d. d'argent et que pour raison des fonds acquis par led sr de Bernard depuis lad. transaction et dont il passa reconnaissance led. jour 1 avril 1647, qui est à la suite de la transaction de 1647, il payeroit annuellement 6 bichets et demie coupe de froment et 10 s. 2 d. ; plus est aussy cy inclus la reconnaissance passée en faveur de lad. commanderie par nobles Ennemond et Melchior de Bernard, le 5 avril 1647 » ; terres à « Valencin, St-Georges, Barbier, Ramuzier, Valary » — Récépissé de pièces concernant le temple St-Michel, l'oratoire d'Aiguebelle, St-Jean du temple de Chambéry (24 avril). — État des dépenses du sr Cochet pour la réfection du cadastre de la commanderie de Chambéry ; quittances des srs Brelaz et Bermont pour les mappes de Chambéry-le-Vieux et Voglans (21, 25, 29 avril). — Compte et quittance pour réparations « tant à la chapelle de St-Jean, dépendante de la commanderie de La Râcherie, qu'à la grange dépendant aussi de la même commanderie » (11 mai). — Quittance pour un « bouteroue » de l'hôtel de Malte, à Besançon (12 mai). — Pièces de la procédure soutenue contre Pierre Morel et Joseph Bouteille, fermier de Chazelles, pour les contraindre à l'exécution du bail signé par eux (8 septembre 1729-17 mai 1730). — Quittance de frais d'assignation contre les héritiers d'Étienne Blanchard, tenanciers de la commanderie d'Arbois (19 mai). — Quittance pour la pension du curé de Bonnat (2 juin). — Pièces de poursuites contre François Bughon, curé de Basville, au sujet de la dîme sur le champ du « Chatellard Raynaud » (22 septembre 1729, 10 février, 7 juin 1730). — Quittance des procureurs de la langue pour arrérages de la ferme de La Vinadière (1 juillet). — Fourniture de seaux et poulie pour le puits de Besançon (7 juillet). — Quittance du commandeur Cabeuil au commandeur de Ruffé, pour frais avancés par lui (22 juillet). — Marché et quittance pour coupe dans les bois de Fontenay-la-Ville (3 mai, 22 juillet). — Poursuite en payement de pension contre Joseph de Garcin de St-Germain, chanoine de St-Chef (24 juillet). — Quittance des procureurs pour arrérages de Chantoin et La Vinadière (29 juillet). — Quittance du chevalier de La Roumagère pour ses revenus de la commanderie de La Villedieu et sa pension sur Lormeteaux (Malte, 31 juillet). — Quittance de 60 livres passée au commandeur d'Avernes par l'abbé de Fargues (3 août). — Billet de 250 livres du receveur de Caissac, sur le sr Portier, pour le comte de Sédages (1 août). — Récépissé et arrêté de compte des srs Jean et Claude Mauras, fermiers de Devesset (12 août). — Prix faits pour réparations à Feniers et Crabannat (15 août). — Quittance de 60 livres pour une feuille de vin de Bourgogne envoyée par le chevalier de Marsillac au chevalier de Langon (20 août). — Quittance au receveur par les srs Le Tellier et de La Cour de 96 l. 18 s. pour fourniture de (tabac) pour le grand prieur de Lescheraine et le commandeur du Saillant (21 août). — Reçu du 27 juillet, passé au lieutenant du régiment de Toulouse par le sr Simon, de Marseille ; mention de l'acquit du receveur (22 août). — Compte du sr Richari pour fourniture de velours et flacons de cristal de Bohême (5 septembre). — Travaux pour irrigation des prés de Deôme, à St-Georges-d'Annonay (10 septembre). — « Reçu de 1.000 livres de Mrs Estival et Domergue, payé d'ordre de M. Cablat, pour le compte de M. Louis Conrazier, du 11 septembre 1730. » — Quittance de 171 l. 15 s. passée au receveur par Osio, banquier en cour de Rome (16 septembre). — Billet de 977 livres du chevalier de Maubourg pour le sr Saux (1 octobre). — Compte et quittance « de drap de julienne écarlatte, d'étamine à voile écarlatte, de serge de soye blanche double, de boutons, castor, bas de soye noir et gris brodés en or », dus par le receveur aux srs Jouvencel, Parent et Blache (3, 8 octobre) — Lettres des procureurs de la langue et du commun trésor, au sujet de l'enregistrement des privilèges à la cour des aides de Clermont, du legs fait à l'ordre par le baron de Cussy ; des dépouilles des chevaliers de Coulombière, de Boiry, de Saint-Viance, de la ratification des comptes, de l'inventaire de La Vinadière, d'envoi de fonds, de la dette du commandeur Guérin sur sa commanderie d'Arbois, de la visite de La Vinadière (16 janvier-13 octobre). — Quittance des procureurs de la langue pour arrérages de Chantoin (13 octobre). — Copie du bail à ferme de Trein, membre de Masdieu, consenti à Léonard Gérald (16 octobre). — Quittance pour construction d'un puits rue St-Georges (Annonay, 20 octobre). — Quittance par les srs Jouvencel, Parent et Blache, d'une somme de 1.200 livres qu'ils doivent faire tenir au bailli de Chabrillan, à Malte (Lyon, 24 octobre). — Compte de vaisselle d'étain fournie par le sr Carmouche pour le chevalier de Marsay (3 novembre). — Lettre du chevalier de Lanmary au sr Antoine Maltais, le chargeant de retirer une somme des mains du receveur



de Caissac pour faire un paiement au père Baupoil, jésuite à Malte, et remettre le reste au sr Simon, de Marseille ; au dos reçu passé au receveur (30 juin, 4 novembre). — Pose d'une porte à l'hôtel de Malte, à Besançon (17 novembre). — Quittance pour la grosse des reconnaissances de cens dus au temple d'Arbois (20 novembre). — Quittance passée par de Loriol au receveur pour le compte du chevalier de la Roumagère (29 novembre). — Quittance du chevalier du Saix de Cherué pour sa pension sur le bailliage de Devesset (20 décembre). — Plantation d'arbres dans le verger St-Jean par le sr Claude-Antoine Pary. — Formule de nomination de sergent de la justice du grand prieuré de Bourganeuf. — Note sur l'état de la commanderie de la Râcherie. — État des revenus et charges du grand prieuré.

---

**48H430 1730-1731.**

**1730-1731**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 87 feuillets, 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Huitième compte du receveur de Caissac. — Responsions (ff. 1-29). — Passages de « François de La Porte, Jean-François de Rochedragon La Vaurreille, François-Paule de Laugier, Bernard-Angélique de Broissia ». — Suite des dépouilles (ff. 30-39). — Dépouilles du « commandeur Desvignes ; du bailli de Langeron, commandeur de La Vaufranche, mort le 13 juillet 1729, du commandeur de Pons de Talande, mort le 25 décembre 1728 ; du commandeur du Palais ; du commandeur d'Angeville ; de François de La Selles Boiry, commandeur de Masdieu, mort à Bonneval près Chambord, le 31 janvier 1730 ; de Jacques de Boyeau de Coulombière, commandeur de Bellecombe, mort à St-Poursain, le 28 mars 1730 ». — Mortuaires. Vacants... Recette, 255.681 l. 19 s. 6 d. ; dépense, 245,620 l. 2 s. 7 d. — Cachets des chevaliers de « Laubépin et de Monjouvent » ; sceau du chapitre.

---

**48H431 1730-1731.**

**1730-1731**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 86 feuillets, 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Huitième compte du receveur de Caissac. — Double du précédent.

---

**48H432 1700-1731.**

**1700-1731**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin, 36 pièces, papier ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue contre « Catherine de Roux de Campagnac, veuve de messire Jacques de Langlade », qui avait fait saisir la « terre et seigneurie d'Auriac, maison noble de La Baconnaille et autres héritages sur messire Jean de Peysac et dame Jullie d'Aubusson, son épouse, à ce que ladite terre et seigneurie d'Auriac, maison noble de La Bacon naillie et autres héritages compris en ladite saisie réelle ne soient vendus et adjugez que à la charge par l'adjudicataire de reconnoître la directe de ladite commanderie de Charière sur les mas, villages et tènements de La Forie, de La Barde, Baideaux et des Marnis, de Lavaud, du Pommier, et de Villetelle, de Masavialle, de La Rebière au Gaz, Le Mazeau, Petauz, de Chaimpel, de Ménadier, de Montuoux, du Petit-Cheysson, de Dourdanès, du Pallus, de Livertoux, du Nouallet et du Poulet-Montarnier, comme aussy à la charge par l'adjudicataire de reconnoître la directe de la seigneurie du temple de Mortesaigne, membre dépendant de la commanderie de Bourganeuf, chef-lieu du grand prieuré d'Auvergne, sur les villages, mas et tènements de Chaminadas, de La Vialle, de Dourdanela, de La Faurie ». — Cachet du chevalier de La Renaudie.

---

**48H433 1707-1731.**

**1707-1731**

Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, parchemin, 37 pièces, papier ; 1 sceau.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue contre Jean-François Charton, docteur en théologie, curé de St-Georges de Lyon, accusé d'avoir dit qu'il ne « dépendoit de personne, que l'Ordre avoit usurpé les droits dont il vouloit jouir dans l'église de St-Georges, qu'il en étoit l'évêque » ; d'avoir voulu changer tous les usages de l'église et des confréries qui se trouvent depuis longtemps établies, transférer de son autorité le service d'un lieu dans un autre et fait pour cela des violences » ; d'avoir « malgré la résistance et les remontrances des assistans » déchiré et jeté au feu nombre de feuillets d'un ancien registre de la paroisse contenant plusieurs actes qui condamnaient ses prétentions ; d'avoir abandonné presque totalement ses fonctions curiales, de ne faire ni prône, ni sermon, ni cathéchisme, de ne visiter ni assister les malades, d'avoir dit qu'il ne se souciait pas que ces paroissiens « fussent damnez, pourveu qu'il eust son compte, ou pourveu qu'ils ne luy missent pas le pied sur la gorge ». Des témoins déposent.... qu'il a « pris aux

cheveux et excédé le nommé Goujon, pendant qu'on célébroit l'office et l'avoit maltraité parce qu'il questoit pour une confrérie... d'une servante qu'il venoit luy même de communier, le jour de Pasques, et qui sans retourner chez elle, s'étoit arrêtée dans l'église pour garder des chaises pour son maître et sa maîtresse, et les avoit apparamment placées au plus bel endroit, il vint, la traita de geuse, de misérable, de putin, la fit oter et ses chaises et en apporter d'autres pour sa niepce et pour sa servante.. » ; qu'il maltraita une mendiante à la porte de l'église ; qu'il célébra des mariages clandestins, notamment celui d'un nommé Datis, comédien ; « qu'on le voit très souvent quitter ses habits de religieux et de prestre, en porter tantost de gris, de violets avec des boutons d'or et s'en aller à la chasse avec des chiens, des fusils et des pistolets d'arçon ».. ; qu'il tient chez luy une niepce de 20 à 21 ans et une servante de pareille âge... ils ne disent pas qu'il y ait entre eux mauvais commerce, ils disent seulement que cela cause quelque scandale. Il y en a qui parlent d'un démeslé que Charton eust chez luy à l'occasion de cette niepce avec un jeune homme et qu'ils se gourmèrent, ce qui fit éclat dans le voisinage. Il y en a qui disent qu'étant à Grigny, où sont les fonds de sa cure, on servit dans un repas de grosses pesches au désert, et sur ce que quelqu'un dit qu'on les appelloit des Tetons de Vénus, Charton avait repris que sa niepce en avait de plus gros... Quelques témoins déposent qu'il a une maîtresse en ville, logée dans la rue de... ; qu'on le voit rentrer tous les jours en habit court à onze heure et minuit dans son presbitaire... Un marchand dépose qu'étant allé en un petit voyage, sa femme, en son absence, emporta tout ce qu'il avoit et se retira de sa maison ; qu'étant allé, à son retour, trouver Charton, son curé, pour le prier d'exciter sa femme à retourner avec luy, il luy avoit dit qu'il était un plaisant sot, un malheureux et qu'elle avoit bien fait de le quitter. » — Interrogatoire, arrestation à Malte. — Sceau plaqué du grand maître Manoel de Vilthence.

**48H434 1716-1731.****1716-1731**

## Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, parchemin ; 50 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de procédures soutenues contre : — « Jean Ogier dit Brizaud, laboureur du lieu de La Joanna, paroisse de Duerne », André, son fils, Aimée Perret, sa veuve, pour servis dus à la commanderie de Chazelles (1716-1731) ; — Claude de La Borde, écuyer, sr du dit lieu près d'Ussel, et ses enfants, comme héritiers de feu Marguerite Dallet, fille de Joseph Dallet, docteur en médecine, fermier de Bellechassagne, au sujet de fermages arriérés, pour lesquels de La Borde fait abandon du prix de la ferme du domaine de Cherboudy, paroisse de La Mazière aux Bonshommes, dû à lui et Françoise de Lestrangle de Lévis, sa seconde femme (1721-1731) ; — Jacques Barberaud, fermier des Bordes, Jacques Jouilly, Sylvain Frelat, pour rendre compte des biens et effets saisis sur le sieur Maniquaire (1728-1731) ; — les habitants de Saint-Nazaire, au sujet du droit de glandée dans les bois « des Rys » (1730-1731).

**48H435 1721-1731.****1721-1731**

## Description physique :

Importance matérielle : 7 pièces, parchemin, 96 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la dépouille de Camille de Digoine, chef d'escadre et commandeur de Bugney ; procédure en spoliation contre Claude-Joseph de Digoine, marquis du Palais et Marie-Anne de Saux Tavannes, sa veuve. « Le commandeur du Pallais tomba malade dans le mois d'avril 1721, il demuroit dans sa commanderie de Bugnet. Il avoit auprès de lui un cordelier, qui lui servait d'aumônier, et des domestiques... Le cordelier fouilla dans la culotte du commandeur, qui n'étoit pas encore mort, pour y prendre sa bourse, il s'empara de l'argent monnoyé qui étoit dans une commode, il séquestra la vaisselle d'argent, une montre et les croix du chevallier. Le marquis du Pallais arriva. Il y eut quelques disputes entre lui et le cordelier ; ils se concilièrent ; ce dernier lui remit la vaisselle d'argent et d'autres effets, le marquis du Pallais s'empara de deux portefeuilles du mourant qui étoient remplis de papiers. La déprédation étoit si grande qu'à peine trouva-t-on une chemise pour le défunt »...

**48H436 1727-1731.****1727-1731**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin, 35 pièces papier ; 9 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces du procès poursuivi contre Jean-Jacques Bachellerie, curé de Montboucher, commanderie de Bourganeuf, frappé d'interdit comme « toujours plongé dans le vice et dans une crapule infâme.. ; il exige par force, se servant indignement de l'autorité de son caractère, jusqu'à trente-cinq sols des baptêmes, huit à neuf livres des enterrements, et faute d'argent de la part du nommé Estienne Bourdeix, pour l'enterrement de sa femme, il emporta deux lincieux et un pot de fert qu'il a depuis toujours gardé et n'a voulu rendre ; qu'il a laissé mourir jusqu'à sept personnes de la paroisse sans sacrements, par sa propre faute, nonobstant qu'on l'ut esté chercher plusieurs fois, et que s'en étant plaint à luy-même, il leur auroit répondu par une réponse diabolique et indigne d'un crestien qu'il faillait leur dire de ne pas mourir sitost et qu'il devoient l'atendre et que s'estoit leur faute s'ils ne l'avoient pas fait. Que plusieurs fois pris de vin il a fait des propositions impudiques aux femmes et filles de lad. paroisse, et dont la pudeur empêche de dire les circonstances, lesquelles néanmoins ont été soutenues aud. sieur Bachellerie en notre présence par les mêmes femmes ausquelles il les a proposées... le jour du jeudy-saint dernier étant venu à l'église, où toute la paroisse étoit assemblée pour

entendre la messe et assister aux offices du jour, il se trouva tellement pris de vin qu'il dormit dans la sacristie jusques ce que son vin fust évaqué... ; à la milice dernière, il vendit Léonard Périer des Martirs, mestayer de monsieur le grand prieur, soixante-six livres, pour milicien à la paroisse de Nedde... ; une nuit de Noel, dans la maison de son marguillier, il s'étoit couché tout de son long devant le feu, et quoyque la maison fut pleine d'habitans qui attendoient la célébration de la messe, s'étoit endormy si profondément que, n'ayant pu être éveillé, quelqu'un malicieusement aprocha des breises d'un de ses pieds, ce qui brusla le soullier... ; une fois, un jour ouvrier, ledit curé dit la messe qu'il étoit pour le moins trois heures du soir... ; par malice et contrariété, les jours de festes et dimanches, faisoit sonner la messe grand matin et laissoit toute la paroisse assemblée jusqu'à plus d'une heure après midy, luy demeurant dans le lit pendant que les habitans souffroient toutes les rigueurs les plus rudes... ; il vouloit f. trente femme de sa paroisse ». — Cachets de Crouteil(?) vicaire général de Limoges, des chevaliers de Marsay et de Lestrangle, de frère E. Gaultier, promoteur ; sceaux du chapitre.

**48H437 1731.****1731**

## Description physique :

Importance matérielle : 105 pièces, papier ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Certificat du commandeur Ragon, constatant que le commandeur de Broissia avait payé en 1720 un à compte sur les droits dus au Trésor pour la commanderie de Salins (1 janvier). — Lettre de change du commandeur de Ruffé, sur le receveur, pour le sr Paiseaud (5, 8 janvier). — Quittance de pension par le curé de Celles (13 janvier). — Billet de la marquise de St-Vallier-Mongontier pour paiement à la demoiselle Escullier (13 janvier). — Quittances du chevalier de Montaignac-Bord pour sa pension sur le bailliage de Lyon (Malte, 19 janvier). — Ordre aux fermiers de la commanderie de La Villedieu de faire un paiement à « madame la conseillère Buretel », pour frais d'un procès de dîme contre les habitants de Chassey (22 janvier). — Billet au porteur du chevalier de Ligondès (26 janvier). — Quittance des procureurs de la langue pour ce qui est dû au Trésor par le chevalier de Vilvoisin pour La Vinadière (Malte, 27 janvier). — Certificat du sr Quinot, doyen du décanat rural de Dôle, constatant que le commandeur de Broissia avait adressé des billets de banque au receveur pour les droits de sa commanderie de Salins (5 février). — Lettre de change du commandeur Guérin, pour le sr Juge (3 février). — Signification à Jean-Vincent, chirurgien de Guéret, d'avoir à comparaître à Maisonnisse pour son rapport sur une levée de corps (27, 28 février). — Reconnaissance de dette par le chevalier d'Assigny au receveur de Caissac (7 novembre 1730, 1 mars 1731). — Quittance du receveur au chevalier de La Roche-Aymon Barmont (5 mars). — Quittance d'arrérages de la ferme de Maisonnisse (7 mars). — Arrêté de compte avec « Antoine Bochu, clostrier de Soleymieux, pour règlement de droits de lods dus sur La Caravanne, membre de Chazelles (11 mars). — Reçu du sr Aillaud, de Marseille, pour avances faites par le receveur sur l'ordre du commandeur de La Roumagère (15 mars). — Suppliques du grand prieur de Lescheraine et du sr Durosne, son fermier, aux délégués pour la vérification des fiefs et servis en Savoie, pour avoir communication de mappes de paroisses de la commanderie de Genevois (15 mars). — Quittance de Simon, de Marseille, au commandeur de Levy, d'une somme de 613 l. 2 s. 6 d., pour le compte du commandeur de Marsillac (16 mars). — Quittance du sr Gervais, au commandeur de Thiange, « pour un misselle romain, un bassin et deux paire de burette d'estin fein et un canon » (Romorantin, 25 mars). — Convention entre les chevaliers Honoré-Marie de Vallin et Michel de Lestrangle, pour la permutation de leurs commanderies de La Vaufranche et de Bellecombe (4 avril). — Quittances pour les charges dues au Trésor par la commanderie de Maisonnisse, et pour la pension du chevalier de Margou (10 avril). — Consultation de Lurieu au sujet de la taille réclamée au sr Comarmond, fermier de Chazelles (10 avril). — Assignation en reprise d'instance au Grand Conseil, au sujet de droits de lods non acquittés signifiée à « Aymée Perret, veuve de André Ogier, dit Brizaud, laboureur du lieu de La Joanna, paroisse de Duerne, » (9, 12 avril). — Quittance à compte des charges de la commanderie de Maisonnisse (13 avril). — Bail à ferme des cens et rentes de Montredon, consenti à Pierre Cizeron, notaire de St-Agrève (23 avril). — Quittance du sr Gachet pour prix de la rénovation du terrier de Touvet, membre de Chambéry (28 avril). — Autre du sr Pichon (Chambéry, 29 avril). — Prix fait et quittances pour réparations à « l'oratoire despandant de la vraye croix d'Ayguebelle (31 décembre 1727, 14 mai 1730, 29 avril 1731). — Quittances du curé Louis Cardayre du Peroux, pour réparations aux églises du Mas d'Artige et de La Verroubaud (3 mai). — État des frais avancés par le sr Bichard, pour la ferme de « Buxière » (4 mai). — Signification de saisie au fermier de Blaudeix, à la requête des officiers de la maîtrise des eaux et forêts, pour avoir paiement des frais d'arpentage des bois de cette commanderie (4 mai). — Quittances pour réparations à Feniers, Boucheresse et Fontgaland (5 mai). — Quittance pour réparations à la chapelle du Mas-d'Artige (6 mai). — Quittance de pension passée par le commandeur de Ruffé au grand prieur de Lescheraine (7 mai). — Quittance du chevalier du Peyroux au sr Conrazier (19 mai). — Quittance du commandeur Ragon, au receveur pour ses droits d'archiviste (5 juin). — Quittance du commandeur Dufour pour sa pension sur la commanderie de St-Paul (15 juin). — Quittance du sr Deschest Granon au receveur, de « sept cent cinquante-six livres pour les fraix des repas des trois jours de chapitre du Mrs de Malte, dus par M. le grand prieur d'Auvergne, de Lescherenne » (16 juin). — Lettre de change du bailli d'Oppède tirée sur le receveur à l'ordre du sr Boyer et compagnie (Aix, 13 juin) ; acquit du 13 et du 20. — Quittance de 2.000 livres passée au receveur par le chevalier de Chenelette (25 juin). — Mandat du receveur pour le chevalier de Vatange et billet au porteur du chevalier de Vatange (29 juin). — Mandat du receveur sur Portier, « maître aux comptes au Temple à Paris, de payer la somme de douze cens livres à madame la marquise de Bertillac, pour pareille somme que je viens de recevoir de M. du Bailly, juge de Condrieu, pour vente de fonds qu'il a faite pour madame la veuve Baudrand, de la succession de son maris » (29 juin). — Reçus des chevaliers de « St-Saulvier La Roumagère, de Montaignac Bord, du Saix de Chérué, pour quartiers échus de leurs pensions (15, 30 juillet, 1 août). — Quittances passées au receveur par le bailli de Laval-Montmorency « pour une année de la bourse commune due par le grand prieuré et pour l'année des décimes » (Paris, 2 août). — Quittance pour la réfection du terrier de Loubeyzargues (13 août). — Lettre de change du bailli d'Oppède sur le receveur, à l'ordre du sieur Boyer ; les acquits au dos (8, 9, 17 août). — Quittance du sr Villion pour achat de « drapt du Levant écarlatte » (23 août). — Quittance du chevalier de Montaignac au sr Conrazier (Malte, 24 août). — Désistement du sr Pinatel des poursuites intentées au receveur au sujet de la commanderie de Courteserre (26 août). — Mandat du chevalier de Montgon, commandeur de Dôle, sur le receveur, à l'ordre du

sr Brun, banquier de Clermont ; y joint les quittances (28, 29 août, 3 septembre). — Quittance du frère Calliste, capucin de Lyon, pour une somme de 300 livres destinée au père de La Roumagère (1 septembre). — Quittance de pension du chevalier de Montaignac Bord (3 septembre). — Quittances du chevalier de Noblet de Chenelette, procureur ancien de la Langue, pour arrérages d'Arbois et de La Vinadière (5 septembre). — Pièces relatives à la commanderie de Pontvieux : réparations aux chapelles du temple de La Rodde, de Pontvieux ; travaux pour « unir le grand chemin et un grand rocher de la longueur de douze brasse, d'hauteur une brasse et de largeur trois brasse, pour éviter les grands passages du roy dans les prés de la commanderie du Pontvieux » ; achat d'ornements d'église ; dorure d'un calice ; achat de « gluis » de paille ; construction d'une grange ; réparations à Ydes (1727, 8 septembre 1731). — Lettre de change du commandeur de Maubourg pour le sr Nicolas, banquier à Lyon (9 septembre). — Abandon par « Pierre Piquart, Jean et François Baraud, laboureurs à bras », des « doües » de la commanderie de Villejésus qui leur avaient été arrentées par le commandeur d'Auteroche (12 septembre). — Quittances du chevalier de Chauvance, pour ses pensions sur les commanderies de St-Paul et Chazelles (16 septembre). — Quittance du sr Simon d'une somme à lui remise par le commandeur de Lévy, pour le compte du commandeur de Marsillac (20 septembre). — Arrêté de compte entre le receveur de Caissac et le sr Nioucel, pour marchandises fournies à « St-Genies », son frère (2 octobre). — Contre-lettre du chevalier de Riberac, pour une somme de mille cinquante livres (8 octobre). — Récépissé de terriers de Loubeyzargues, membre de Montchamp, par les fermiers Ruynes et Agutes (23 octobre). — Arrêté de compte entre le receveur et le banquier Lachapelle (24 octobre). — Billet du chevalier de Lestrangle endossé par les sieurs Nicolau et Lyonnet (18, 25, 30 octobre). — Réparations à l'église St-Jean d'Arbois (11 septembre, 31 octobre). — Transport au receveur par Joseph de « Garcin de St-Germain, seigneur dudit lieu, chanoine et ouvrier du chapitre de la noble église de St-Chef », d'une créance sur le domaine de « Coulombié-en-Dauphiné ». (7 novembre). — Récépissé de terriers des Échelles par le fermier Farconnet (11 novembre). — Arrêté de compte entre le grand prieur de Lescheraine et le commandeur Ragon (15 novembre) — Projet de renonciation à la dépouille du bailli de Châteautiers, de commandeur Leureuil (19 novembre). — Arrêté de compte du receveur et du sr Jacques Lachapelle (30 novembre). — État des sommes dues à l'Ordre, à la demoiselle de Maubourg et au commandeur Desfrançois, par le sr Guerrier ; au dos, quittance pour « Antoine Desfrançois, seigneur de Lolme, habitant de la ville de Boulieu en Vivarest (14 décembre). — Lettres des procureurs de la langue et du commun trésor au sujet d'envoi de fonds, de la réception de Prunier de Lempes, des bestiaux de La Villedieu en Fontenette, des comptes de La Richardie, du procès criminel de d'Auteroche ; reçu du commandeur de Broissia d'une somme de 1,216 l. 18 s. 7 d. pour l'acquisition des bestiaux de la commanderie de La Villedieu (20 avril, 30 juillet, 8 septembre, 28 décembre). — Quittances du chevalier de La Roche Aymon pour arrérages de la ferme de Maisonnisse (28, 30 décembre). — État des paiements faits par le fermier au curé de La Vinadière. — Observations du Trésor sur la comptabilité, réponses du receveur. — Cachet du commandeur Ragon (p. 1).

**48H438 1731-1732.****1731-1732**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 116 feuillets ; 3 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Neuvième compte du receveur de Caissac. — Responsions (ff. 1-29). — Passage d'Étienne Florent Morelet, fils de Jean-Baptiste, conseiller honoraire, auditeur en la Chambre des comptes et finances du comté de Bourgogne, et de Marie-Gasparde Le Boiteux. — Suite des dépouilles (ff. 30-43). — Dépouilles « du chevalier du Chey, commandeur de Chamberaud, mort au Chey, proche Billon-en-Auvergne, le 5 août 1730 ; de Salomon Desvignes, commandeur du Viviers et Farges, mort au temple de Beddes, le 4 septembre 1730 ; de d'Angeville, commandeur des Bordes, mort à Bourges, le 13 juin 1730 ; du chevalier de Vogué, commandeur de Montchamp ; d'Alexandre de Foudras de Châteautiers, commandeur de Leureuil, mort à Paris, le 13 octobre 1730 ; du commandeur de La Valette, mort à Malte, le 31 décembre 1728 ; du commandeur d'Arginy ». — Mortuaires. Vacants, etc.... — Cachets des chevaliers de « L'Aubépin et de Montjouvant » ; sceau du chapitre.

**48H439 1731-1732.****1731-1732**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 116 feuillets ; 3 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Neuvième compte du receveur de Caissac. — Double du précédent.

**48H440 1731-1732.****1731-1732**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 42 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Compte du grand prieuré de France. — Chap. 1. Responsions, taxe des vaisseaux, capitation, décimes dûs par le grand-prieur « Jean-Philippe d'Orléans ; Henry Perrot, bailli de La Morée, commandeur de St-Jean-de-Latran ; le receveur Joseph de Laval-Montmorency, commandeur de Louviers et Vaumion ; Jacques de Mêmes, commandeur de Moisy ; Édouard-Nicolas Bazan de Flamanville, commandeur de Troyes ; feu Louis de Froulay, commandeur de Coulours ; le commandeur de St-Jean-en-l'Isle ; le

grand-prieur, commandeur de Mesly et Orangis ». — Chap. 2, passages. — Chap. 3, dépouilles « de Jean-Baptiste Bricconnet, grand trésorier, mort à Paris, le 7 décembre 1727 ; de Charles de Poussemothe de Thiersenville, commandeur d'Orléans et de Féolette, mort le 10 décembre 1727 ; de Louis de Frouslay, commandeur de Coulours, mort à Paris, le 5 juillet 1730 ; de Michel de Forbin de Janson, commandeur des Bordes, grand prieuré de Toulouse, mort à Paris, le 24 avril 1731 ; d'Armand-Jean-Baptiste d'Arrest, commandeur de Bertheville Le Rabel, prieur de l'église et paroisse du Temple, décédé dans l'anclos d'icelle, le 23 mai 1731 ». — Mortuaire de « la commanderie de La Brague, vacante par le décès de Charles-Antoine de Fourneaux, grand-prieur de Champagne, mort le 29 avril 1729 ; de la commanderie de Bertheville ». — Vacants de St-Jean de l'Isle, de Chanteraine, à cause du décès du commandeur de Caumartin ; de Fontaine-sous-Mondidier », à cause du décès du commandeur de Courtebourne ». — Chap. 6, rentes. — Chap. 7, capitaux de la Langue. — Chap. 8, vente des bois. — Chap. 9, débiteurs insolubles. — Chap. 10, recettes pour le grand maître. — Chap. 11, recettes des prieurés de Champagne et de St-Gilles. — Chap. 12, recette pour les particuliers. — Dépenses : chap. 1, paiements aux receveurs de Lyon et de St-Gilles. — Chap. 2, « payemens des bulles et lettres d'assignations des seigneurs du Trésor ». — Chap. 3, « payemens en vertu de lettres missives et autres ». — Chap. 4, dépouilles « d'Eustache de Bernart d'Auvernes, grand hospitalier, mort le 4 janvier 1731 ». — Chap. 5, mortuaires. — Chap. 6, vacants. — Chap. 7, frais de procès. — Chap. 8, honoraires et salaires. — Chap. 9, ports de lettres. — Recettes, 466.457 l. 12 s. 10 d. — Dépenses, 440.466 l. 10 s. 10 d.

**48H441 1728-1732.****1728-1732**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 34 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

État des charges payées par les commanderies de 1728 à 1732. — F° 29, état des dettes et paiements pour les décimes ; f° 30, pour la taxe des procès ; 31, pour les archives.

**48H442 1725-1732.****1725-1732**

## Description physique :

Importance matérielle : 28 pièces, papier, 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la dépouille de François-Marie de Garcin de St-Germain, commandeur des Bordes, procédures contre Marie Charon, veuve de Claude Roger, marchand de La Charité, Joachim de Lanoue, tailleur, « Charles de Relingue, enseigne des gendarmes du roy, mestre de camp de cavallerie et mre François-Olivier de Senauzan, chevalier de l'ordre de St-Michel, marquis de Rosny ». — Mémoires ; inventaires. — Cachet du commandeur Dufour.

**48H443 1732.****1732**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 75 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittance du prix de deux patènes, passée par F. Chenevières à Guérin, commandeur d'Arbois (5 janvier). — Quittance du sr Sergent, peintre, d'une somme de 4 livres pour « avoir pin la setatu de saint Jean-Batiste qui repose dans la chapelle de messieurs les chevali de Malte » (Arbois, 7 janvier). — Arrêt du Grand Conseil condamnant Hubert de Riverie, seigneur de Clérimbert, à payer des arrérages de cens à la commanderie de Chazelles (19 novembre 1731, 10 janvier 1732). — Réfection d'une cheminée au temple de Besançon (29 janvier). — Quittances de pension par le curé de Celles (22 octobre 1731, 1 février 1732). — Quittance pour plantation d'arbres fruitiers, venus de Lyon et d'Orléans (La Tourette, 5 février). — Quittance du chevalier de La Roche-Aymon, pour arrérages de la ferme de Maisonnisse (7 février). — Quittances des charges de Maisonnisse et de la pension due au chevalier de Margou (1 mars). — Quittance d'une somme de 235 l. 10 s. pour le compte du chevalier de Ruffé (1 mars). — Quittance du fermage de la commanderie de Celles (5 mars). — Réparations au four d'Épaisse, commanderie de Laumusse (12 mars). — Quittance passée au commandeur Desfrançois pour fourniture d'ornements d'église (Riom, 15 avril). — Quittance passée par le « chapitre du château pour les droits d'acordement dus pour le droit de mutation » de la commanderie des Bordes (29 avril). — Quittance passée par Durand, prêtre de Coligny, à Ray, bourgeois de Montrevel, « pour la rétribution de six messes pour dire à la Notre-Dame de Jérusalem » (1 mai). — Inventaire des ornements de l'église de La Verpillière et récépissé d'une aube et d'un missel (15 mai). — Quittance du curé de La Tourette, pour une somme de 10 livres destinée à l'acquisition de vases sacrés (23 mai). — Acquisition de chaux pour réparations au château de Chamberaud (27 mai). — Réparations à Chamberaud (2 juin). — Traité avec Pierre Baudet, notaire, pour la réfection du terrier de Puy-de-Noix et de ses membres (4 juin). — Réparations au château de La Tourette (11 juin). — État des revenus de « Nabeyron, Monteil Guillaume, Béets, Salesses » (16 juin). — Pièces de la procédure en paiement d'arrérages de servis dus à la commanderie de Chazelles, poursuivie contre Jean-Baptiste Pitaval, laboureur de St-Denis-sur-Coise (1731-18 juin 1732). — Quittance de taille délivrée au commandeur de Chazelles par J.-B. Garnier « pour le brébitaire de la cure St-Laurent-de-Chamousset » (22 juin). — Quittance de pension du curé de Celles (4 juillet). — Réparations à l'église de La Tourette (4 juillet). — Conventions entre le commandeur des Échelles et le

sr Baud, de Chambéry, son agent (20 juillet). — Prix fait pour la reconstruction de la chapelle du temple de Peyzieux, commanderie de Mâcon (4 août). — Réparations aux cuves de La Tourette (10 août). — Traité fait avec Pierre Gentil, notaire de Nevers, pour la réfection des terriers des Bordes (12 août). — Autre traité pour cet objet avec Robert Romon, notaire de Bourges (16 août). — Réparations au moulin de Velorcey (29 août). — Lettre et décret du Trésor arrêtant le compte du commandeur Amable de Thianges (1, 2 septembre). — Récépissé des terriers des Bordes, délivré au commandeur Dufour par le notaire Gentil (11 septembre). — Expédition des lettres à terriers, délivrées au commandeur Jean-Joseph de Caissac pour sa commanderie des Bordes (23 août, 12 septembre). — Traité pour la reconstruction de la chapelle St-Georges, territoire de l'Étoile, commanderie de Dôle (5 juillet, 19 septembre). — Quittance pour réfection des états de la rente St-Jean du Temple de Chambéry (20 septembre). — « État par forme de compte, tiré sur les quittances qui m'ont été représentées par les fermiers de monsieur le grand bailli de Lyon, ensemble les raisons particulières que chacun desd. fermiers m'ont rapportées et les réparations à faire dans ce que chacun d'eux possède » ; Verrières, St-Jean-la-Chevalerie, Montredon, Roche-en-Régnier, Devesset, domaine de Maujour, Le Cholet, Arcelet, Champagne, temple de Marlhes, Sainte-Épine. — Propositions pour la rénovation des terriers de la commanderie de Dôle. — État de ce qui est dû au commandeur de La Porte par les fermiers de sa commanderie de St-Georges Temple de Vaux (2 octobre). — Quittance pour réparations de la commanderie de Chamberaud (19 octobre). — Quittance d'arrages du fermage de la commanderie de Celles (4 novembre). — Quittance de 41 livres, de Marie Goin « pour la façon d'une chasuble à deux faces de calemendre ; 16 aunes 2/3 grand galon à 5 s. ; 20 aunes petite frange à 4 s. ; 2 aunes 1/2 toille noire à 20 s. ; demi aune camelot noir pour le voile ; une chappe camelot noir 24 livres ; 4 aunes galon à 5 s. ; 1 aune 1/2 toille à 20 s. ; monte le tous 42 l. 18 s. » (18 novembre). — Quittances pour boiseries de la chapelle [de La Tourette] (22, 29 novembre). — Propositions d'accord faites par les habitants de Villejésus, sur le procès pendant entre eux et l'Ordre au sujet des bois ; ils demandent à être exempts de l'hommage qui se rendait chaque année « en la forme qui suit : Qui est que lesdits justiciables doivent et sont tenus et ont accoutumé par chacun an, premier jour de l'an, par forme d'hommage et redevance noble, offrir et représenter en l'église paroissiale dudit Villejésus, ou par manière d'oblation un ozillon, communément appelé un roitelet ou roi bertaud, pour estre pris et receu par le sieur commandeur ou son curé ou vicaire de ladite paroisse de Villejésus, si aucuns s'y trouve, pour en faire à leur volonté, en les circonstances et solemnités qui s'ensuivent : Premièrement, qu'estant ledit roitelet bertaud pris vif par lesdits justiciables et apporté au lieu et canton de devant la croix appelée du Péret, plantée au costé du chemin qu'on va de Villejésus à Fouqueure, à main..., ils le doivent, par les pieds pendant dans le milieu d'une cage dressée de six jette de bois, pointu par le haut bout et quarré par l'autre ; lequel ozillon et sa cage doit estre portée par quatre jeunes enfans, lesquels jambes, cuisses et fesse nues, doivent estre pris et levé par quatre hommes justiciables qui les conduiront tant haut qu'ils pourront, tout à une fois, les pieds en haut, qu'ils montrent leurs parties honteuse, en disant à haute voye par [trois] fois et criant : Vive le Roy ! Vive le Roy ! Et cela doit ainsi estre fait et célébré sur chacun carrefour du chemin ou rue basse dudit Villejésus, tendant jusque devant la grande porte de ladite église, à commencer sur celui de la Croix du Péret, en ce faisant sonner la trompette, sy bon semble aux justiciables, sans secandalle ; et estant parvenus en ladite église, ledit roitelet bertaud, en sa cage, offert et présenté devant le grand autel d'icelle par lesdits quatre enfans, en leur faisant baizer la plataine du calice à chacun desdits enfans, lesdits justiciables doivent donner pour leur salaire un denier et un pain blanc vallant douze deniers. Et qu'au lieu dudit hommage lesdits habitants qui auront droit esdit bois... seront tenus seulement à l'advenir et à perpétuité de payer annuellement et à chaque premier jour de l'an audit sieur commandeur ou à sa receipte dudit Villejésus, cinq sols de cens portant lots et vente, sensive et amande par hommage, et à chaque nuance de seigneur commandeur dudit Villejésus une paire de gand blancs, de la valeur de cinq sols d'hommage, lequel payement et hommage sera fait et servy par le syndic ou marguillier en charge, pour et au nom desdits habitants... » (6 décembre). — Quittance de 16 bichets de seigle pour les gages du procureur d'office de Chazelles (10 décembre). — Copie de traités pour la rénovation des terriers de Compezières entre le grand prieur de Lescheraine et Claude et Rolland Durosne de Rumilly (1 juillet 1724, 12 décembre 1732). — Quittance de 16 bichets de seigle pour gages de l'office de capitaine châtelain de Chazelles (13 décembre). — Quittance de pension du curé de Celles (18 décembre). — État des revenus de la commanderie de Maisonisse. — État des charges dues sur le grand prieuré. — Note au sujet de la rénovation du terrier de « La Trossaz », commanderie de Compezières. — État de frais pour le port d'un paquet venant de Paris, la reliure d'un terrier de Marlhes, une consultation de l'avocat Joliclerc, affranchissement d'une lettre.

**48H444 1732-1733.****1732-1733**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 109 feuillets ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Dixième compte du receveur de Caissac, commandeur des Bordes. — Responsions (ff. 1-29). — Passage de « Claude-Louis-Charles Destut, fils d'Antoine-Joseph-Destut, seigneur de Parais, le Frely, comte de Tracy et de Charlotte-Bénédict-Victoire de Marion de Druis ». — Suite des dépouilles (ff. 30-46). — Dépouilles « du bailli de Semaigne, grand prieur de Champagne ; du commandeur de La Croix de Pizançon, de l'auberge de Provence ; du commandeur de La Rivoire, mort à Tourmon le 15 février 1733 ; du bailli de St-Aulaire, mort à Lyon le 22 mars 1733 ». — Mortuaires, vacants, etc. Recette 276, 451 l. 14 s. 4 d. Dépenses 272,714 l. 1 s. 8 d. — Cachets des chevaliers de L'Aubépin et de Thianges ; sceau du chapitre.

**48H445 1732-1733.****1732-1733**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 109 feuillets ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Dixième compte du receveur de Caissac. — Double du précédent.

---

**48H446 1732-1733.**

**1732-1733**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 20 et 111 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Dixième compte du receveur de Caissac. — Brouillard de 48H444 et 445 précédé d'un répertoire alphabétique.

---

**48H447 1730-1733.**

**1730-1733**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 15 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue au Grand Conseil contre « Denis Pannetier, sr d'Amont et La Chaze et Louise-Marie de La Fond d'Allemagne », sa femme, au sujet de la possession de l'étang « Teilhat et du pré du Vergier, tènement de Chaudesmaisons, paroisse de Serment », commanderie du Monteil au Temple de Brousse, jadis aliénés à Antoine de Sauvade, écuyer, coseigneur de « La Chase ».

---

**48H448 1733.**

**1733**

Description physique :

Importance matérielle : 4 cahiers in-quarto, papier, ensemble 114 feuillets, 34 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Procès verbaux des améliorissements du Monteil au Temple et de la commanderie de St-Romain-en-Gal, des commanderies de Maisonnisse et de Compezières. — Cachets du chevalier « d'Ussel, du commandeur Dufour, du chevalier de Vallin de Coppier, du commandeur Ragon, des chevaliers de Lestrangle, de Roche-Aymon, du commandeur de Broissia, du chevalier de Montjouvant, de Prosper Paget, juge du marquisat de St-Julien, du chevalier de Caissac ; sceau du chapitre.

---

**48H449 1733.**

**1733**

Description physique :

Importance matérielle : 80 pièces, papier ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Procuration passée par le chevalier de Langon au sr Bachellerie, pour l'administration de la commanderie de Sainte-Anne ; quittance de Bachellerie au fermier de Magnac (20 mai 1732, 9 janvier 1733). — Réparations au moulin de « Chatan », commanderie de Laumusse (5 février 1733). — Avis de la Langue au sujet de la transaction proposée par les habitants de Villejésus (5 février). — Quittance de Diene au fermier Agutte, d'une somme retournée par le receveur (24 février). — Règlement de compte pour rentes dues à la commanderie de Chazelles par le marquis Thomas d'Espinchal et Marianne de Chavagnac, sa femme (14 mars). — Quittance pour réparations à Malleret, membre de Sainte-Anne (28 mars). — Dorure d'un ciboire pour la paroisse de Chazelles (8 avril). — Pièces relatives à la commanderie de Puy-de-Noix : achat d'ornements d'église, réparations au château et à la chapelle ; défrichement ; quittance du prix d'une commission à terrier ; réfection de terriers ; réparations à la grange ; fourniture d'ornements à l'église de Champeaux ; quittance de Duchier, orfèvre à Tulle ; réparations à Champeaux et rénovation du terrier (1727 — 18 avril 1733). — Certificat du curé de Charvieu, constatant que la paroisse est tenue de fournir les vases sacrés (21 mai). — Frais faits au Monteil au temple pour le procès-verbal des améliorissements (23 mai). — Compte des réparations faites dans la commanderie de Chazelles (1 juin). — Récépissé du bail de Blaudeix (5 juin). — Permutation des commanderies de la Râcherie et de Dôle, entre les commandeurs Jean de Beauverger-Montgon et Philibert-Bernard de Broissia (6 juin). — Dépense de bouche des bouviers qui ont emmené à Mâcon les grains de la commanderie de Laumusse (9 juin). — Bail à ferme de la commanderie de Maisonnisse, consenti par le commandeur de Langon à « Léonard-Louis du Liège de Puichoumeix (9 juin). — Quittance du curé « d'Épinouse », pour la desserte de la chapelle de Lachal (10 juin). — Quittances passées au commandeur de Chazelles « pour avoir doré et retouché le bas rellief de l'Assomption de la Vierge et le Père Éternel, au fond du grand autel de l'église de Chazelles » (5 mai, 13 juin). — Acceptation de nouvelles conditions pour le bail de la commanderie de Celles (14 juin). Arrêté de compte avec le sr Agutte, fermier de Celles (14 juin). — Compte de frais d'administration de la commanderie de Chazelles et fourniture d'ornements d'église (22 juin, 3 juillet). — Bail à ferme de Montredon, consenti par le bailli de Vatan à Pierre Cizeron, notaire de St-Agrève (15 juillet). — Réclamation de Jean Farconnet et Robert de Montencamp, au sujet de la rénovation des terriers des Échelles dont ils avaient été chargés (20 juillet). — Pièces relatives à la commanderie de

Chambéry : rénovation des terriers du Thouvet et d'Accoyeu (18 juin-8 octobre). — Traité avec Antoine Nivière, notaire de Bussy, pour la rénovation des terriers de Verrières (16 septembre). — État des réparations à faire au temple Magnac et à Chavaignat ; au dos, reconnaissance du bailli de Langon, constatant que le commandeur de Caissac, son prédécesseur, a payé une somme de 12 livres pour ces réparations (4 mai 1732, septembre 1733). — Acceptation par la langue des améliorissements de Maisonnisse (26 octobre). — Provisions d'office de garde bois d'Épinassy pour Philibert Bordeaux, tailleur d'habits (16 septembre, 8 octobre). — Prix fait et quittance pour réparations à la chaussée de l'étang de Velorcey (17 juin 1732, 10 octobre 1733). — Quittance de pension du curé de Celles (10 avril, 10 octobre). — Quittances passées au commandeur Guérin pour ornements d'église (Besançon, 1 août, 20 octobre). — Quittance d'arrages pour les fermiers de Laumusse (15 novembre). — Pièces relatives à la commanderie de La Tourette : réparations à la chapelle, achat d'ornement, achat d'une robe « de moire soye et floret » ; frais de reconnaissances ; état des actes aux mains des srs Drivon et Murol, anciens fermiers (2 mai, 8 décembre). — Décret de la langue ordonnant supplément d'enquête sur les améliorissements du temple d'Ayen (10 décembre). — Quittances des charges de la commanderie de Maisonnisse et de la pension du chevalier de Margou (3 juin, 15 décembre). — Quittances passées au sr Dagallier, ancien fermier de Laumusse (8 avril-17 décembre). — État descriptif des membres de Naberon et Malleret ; certificat du bailli de Langon pour paiements du commandeur de Caissac (13-15 mai 1732, 1733). — Supplique de Georges de Sales, commandeur des Échelles, au roi de Sardaigne, pour faire contraindre ses tenanciers à passer reconnaissances. — Notes au sujet de contestations de la commanderie de Chazelles. — Note au sujet de l'accord à intervenir avec les habitants de Villejésus. — État des terriers de la commanderie d'Olloux et de ses membres. — Réponses du receveur aux observations du trésor sur son dixième compte. — Cachets du chevalier de Montgon et du commandeur de Broissia ; sceau plaqué de la Langue.

**48H450 1733.****1733**

## Description physique :

Importance matérielle : 18 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Poursuites contre « Jean Vignaud, dit Maleynier, et Jean Vignaud, dit Peyraudon, habitants du village du Noyer, paroisse de St-Laurent-sur-Gère », en payement des « droits d'accapte dus pour la mort du dernier grand maistre » (1731-8 janvier 1733). — Pièces relatives à la dépouille de Paul de Chadenac de la Rivoire, commandeur de Celles, mort à Tourmon le 15 février 1733 ; legs de son quint à son neveu, capitaine d'infanterie au régiment Dauphin (9 août 1727) ; copie de l'acte de décès, état des frais funéraires ; inventaire des meubles et papier ; procès-verbal de vente aux enchères ; compte de la dépouille. — Inventaire et procès-verbal de vente des effets provenant de la dépouille de François Foucault de Beaupoil de St-Aulaire, commandeur de Laumusse et grand bailli de Lyon. — « Mémoire de différentes répétitions et demandes que monsieur de La Barre a à former contre monsieur le commandeur de l'hôpital de Genouilly », commanderie de Mâcon, au sujet du domaine et du moulin « de Fert, des terres de La Vignette, vers Maronge, en l'Ouche Chenaut, en La Planchette, en La Beluze, au Champt gras, ez Varrat, au Palain, en Aubeterre, Fontemp, au Partet, en La Roche, en La Teppe, en Brosse Richard, Noyer des Crepes, au Fond, Dernier Brosse Richard, au pré Rigottet, vers le Poirier à La Somore, en la prairie de Guye, en brosse de Mont », relation du procès avec le duc d'Aumont ; plans des bois. — Addition d'avertissement par Charles-Laurent de Gayardon, marquis de Fenoyl et autres, s'opposant à la prétention du commandeur de Chazelles « d'être payé d'un droit de demy lod à toute mutation en ligne directe » — États des dépens réclamés par Michel d'Auteroche, commandeur de Villejésus, contre Florent Tournois, Marguerite Rochyer, sa femme, Jean Périgaud, Mathurin et Louis Pasquet.

**48H451 1733-1734.****1733-1734**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 113 feuillets ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Onzième compte du receveur de Caissac. — Responsions (ff. 1-29). — Passages de « Étienne Dauphin, Charles-François de Clugny de Thenissey, Jean-Charles-François de Meaoussé ». — Suite des dépouilles (ff. 30-49). — Mortuaires, Vacants.... Recette 257.368 l., 1 s., 2 d. Dépense : 248.899 l., 10 s., 9 d. — Cachets des chevaliers de Maubourg et de Montjouvent, sceau du chapitre.

**48H452 1733-1734.****1733-1734**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 113 feuillets ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Onzième compte du receveur de Caissac. — Double du précédent.



**48H453 1733-1734.****1733-1734**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 20 et 118 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Brouillard du onzième compte du receveur de Caissac (48H451 et 452), y joint un répertoire alphabétique.

**48H454 1727-1734.****1727-1734**

## Description physique :

Importance matérielle : Petit in-folio, papier, 97 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Copie de lettres adressées par le receveur au Trésor, à la Langue, au grand maître, au sujet du vacant du grand prieur de St-Viance, du compte du sr Després, fermier du domaine des Mottes, des dettes des métayers de Lormeteaux, de la saisie des commanderies du chevalier du Saillant, d'un envoi d'armes d'Abbeville, des dépouilles des commandeurs de Gourdan, de Pons, de Dreuille, du procès avec le sr de Buxerolles, pour dommages aux bois de Limoges ; des bois de la commanderie d'Arbois ; des revenus de La Vinadière ; de l'impression d'un livre ; de la procédure contre le curé Charton ; de l'administration de Salles et Monseugny, commanderie du bailli de Chabrillan ; d'un délai accordé au marquis de Fougères ; de la mort du grand prieur Léonard-François de Chevrières de St-Maurice ; du recouvrement des créances ; de la lettre de cachet obtenue contre le curé Charton ; de la saisie des pensions du chevalier de Marsey ; de la saisie faite contre le commandeur Michel d'Auteroche ; de la dette du commandeur de Broissia ; de la nullité de l'obligation de 20.000 livres souscrite par le grand prieur de St-Maurice à sa famille ; des arrrages de la commanderie de Pontvieux ; des procès avec le sr Perron de Montleyrand, le marquis du Palais, le comte de Serrières, des terriers de la commanderie de St-Georges ; d'une dette du chevalier de Canillac ; d'un achat de toiles ; de la réfection des terriers du grand prieuré, des Échelles, de Charrières ; d'une vente de bois à Bourganeuf (1727-1728, ff. 1-16) ; — d'une dette du marquis de Maubourg, de la dépouille de St-Viance ; de la mort du chevalier de « Pons-Talandre à Chabreuse près Brioude » ; de la mort à Decise du commandeur Antoine de Marcellange, du prieuré de Champagne ; de poursuites contre la marquise de Canillac ; des terriers de Chambéry ; de son maintien aux fonctions de receveur ; de la dépouille du commandeur de La Valette ; de la dépouille du grand prieur de Jumillac ; d'un envoi de toiles ; de réclamations du marquis du Saillant sur la dépouille de St-Viance ; de la mort de Marcellin de Marcellanges, commandeur de Courteserre ; de l'abergement du temple de Vourey, commanderie de Bellecombe ; de la saisie des commanderies des commandeurs d'Auteroche et Desvignes ; de rentes de La Vinadière ; d'un traité avec le sr de Buxerolles ; de la mort du bailli de Langeron, commandeur de La Vaufranche ; d'un paiement fait par le grand prieur de Lescheraine ; de la dépouille du commandeur de St-Mauris ; d'une dette du chevalier de Vogué ; de la mort du commandeur de La Selle Boiry, commandeur de Masdiou, de Coulombière, commandeur de Bellecombe, de l'envoi des papiers de la « commanderie de St-Joseph de Cussy en Savoie » ; du procès intenté au sr Arrachard, valet de chambre du commandeur de St-Germain ; de la dépouille du commandeur d'Angeville ; d'un procès contre la marquise du Palais ; du procès intenté au commandeur d'Auteroche ; de procès de la commanderie de Lormeteaux ; du procès Charton ; de la ferme de Chantoin ; de la mort du chevalier Claude de Montaignac, du chevalier « Du Chey, le jeune », commandeur de Chamberaud, de Salomon Desvignes, commandeur de Vivier et Farges, du bailli de Châteautiers, commandeur des Bordes ; de l'arrestation à Paris du curé Charton ; de la gestion de la commanderie de Leurueil ; d'un traité avec la marquise de Tanne (1729-1730, ff. 16-37) ; — du procès Charton ; d'un envoi de toiles ; du traité avec la marquise de Tannes ; des comptes des fermiers du prieuré de St-Marcel ; des poursuites contre le commandeur d'Auteroche ; de l'hiver trop rude qui empêche les recouvrements ; d'un envoi de toiles ; de la dépouille de Talandre ; du compte de Chantoin ; de la dette de la commanderie d'Arbois ; des preuves de l'Aubépin ; de l'affaire de la commanderie de St-Joseph de Cussy ; de la dépouille du maréchal de Châteautiers ; du procès contre le clergé du diocèse de Mâcon ; de la restitution de l'argenterie du commandeur du Palais ; de l'état des bestiaux de Vivier et Farges ; du procès au sujet d'un domaine paroisse de « Savas » ; de la croix remise au fils du comte de Vogué ; du compte de l'armurier qui a visité les armes envoyées à Malte ; d'une réclamation du chevalier de Coulombière à la suite de sa sortie de l'Ordre ; de la dépouille du commandeur d'Angeville ; d'un accord avec la veuve du Pontereau et le sr Patarain, son gendre ; du règlement de comptes de la dépouille du grand prieur de St-Maurice ; du renouvellement des terriers de Pontvieux ; de l'administration de Villejésus ; des preuves de Châtillon (1731, ff. 37-52) ; du procès de Villejésus ; de la ferme de La Vinadière ; de la dépouille de Pons, commandeur de Feniers ; de la dépouille de Maubourg ; de l'état de la commanderie de La Vaufranche ; de sa confirmation dans l'office de receveur ; du cours des pistoles d'Espagne ; de la pension du grand maître sur la commanderie de Salins ; des bestiaux de Vivier et Farges ; d'une transaction avec le fermier de Villedieu en Fontenette ; de la saisie de Lespardillière ; de l'impression du décret relatif à la rénovation des terriers ; de la dépouille de Châteautiers ; des plaintes des commandeurs contre les agents d'affaires ; de la ferme de Chantoin (1732, ff. 52-68) ; — de l'évasion de Charton ; de la mort du commandeur de La Rivoire ; de la mort du bailli de Saint-Aulaire, commandeur de Laumusse ; de l'administration de Villejésus ; du passage de Charles Destut de Tracy ; de procès de Chambéry ; des améliorissements de Chantoin ; du décret pour les améliorissements et la rénovation des terriers ; de l'impression et reliure des décrets ; du vacant de la commanderie de Celles, du quint laissé à la marquise de Mayac par le bailli de St-Aulaire ; des pensions du chevalier de Ribérac ; de l'affichage qu'a fait faire le commandeur d'Auteroche au poteau de justice de Villejésus « de la révocation de l'administration du commandeur Ragon » ; de son départ pour les eaux en Savoie ; des revenus de La Vinadière ; du procès avec le comte de Pons de Talandre ; d'une transaction avec les fermiers de la Vaufranche (1733, ff. 69-88) ; — d'achat de canons à St-Gervais ; d'un à-compte sur la ferme de La Vinadière ; de canons à acheter au fort

Barrau, à Montdauphin et à Briançon ; de papiers du commandeur de Gerlande et de la commanderie de Mâcon ; des preuves d'Étienne Dauphin ; des améliorissements de Villejésus ; du quint du grand prieur de St-Viance ; des améliorissements des Échelles et de Charrières ; des dettes du bailli de L'Aubépin ; du paiement des décimes ; d'un règlement avec le marquis de Maubourg ; d'un à-compte de la ferme de Chantoin ; des améliorissements de Laumusse ; de la dépouille du commandeur de Fargues ; de l'affaire avec l'abbé de Pons ; de la ferme de Lormeteaux ; du règlement avec la marquise de Mayac ; de la ferme de Celles (1734). — A la suite minute de lettres de 1730, au sujet d'envoi de fonds au commandeur d'Oppede, receveur à Aix, d'une transaction avec le marquis de Maubourg ; de la dépouille du grand prieur de St-Viance. — Envois des fonds à Malte, expédition des livres de comptabilité ; détails sur les procès et la gestion financière.

**48H455 1731-1734.****1731-1734**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 77 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Journal de la recette faite par monsieur frère Jean-Joseph de Caissac, chevalier de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, commandeur des Bordes, receveur et procureur général pour son ordre au grand prieuré d'Auvergne, pour le compte des seigneurs du commun trésor de Malte ». — Reliquat des comptes précédents ; responsions, capitation, taxe des vaisseaux, décimes, archives, taxes des procès pour chaque commanderie ; vacants, mortuaires, dépouilles, dettes extraordinaires ; sommes reçues des autres prieurés.

**48H456 1732-1734.****1732-1734**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 18 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue par le receveur contre Jean et Pierre Touyeras père et fils, de « Guatebourg, paroisse de St-Laurent-sur-Gore, demeurants au village de La Bourgogne », principaux tenanciers du Breuil Jourde, membre de Trein, pour les contraindre à passer reconnaissances à la commanderie de Masdiou et acquitter les cens et servis arriérés. Parmi ces pièces, reconnaissances de 1606, 1636, 1696, 1722, 1724.

**48H457 1734.****1734**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 67 pièces, papier ; 7 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittance pour réparations à Magnac et Chavagnac, membres de Ste-Anne (20 janvier). — Acquisition d'une roue pour le moulin de « Chatan », commanderie de Laumusse (23 janvier). — Quittance de portion congrue par le curé de St-Laurent-de-Chamousset (27 janvier). — Quittance de Comarmond pour ses gages de capitaine-châtelain de Chazelles (28 janvier). — Quittance du sr Bachellerie pour réparations à Chavagnac (19 février). — État des fonds relevant de la commanderie de Chazelles. — État des sommes dues à la recette par la commanderie de Laumusse. — Lettre de change tirée par le receveur sur le commandeur de Ruffé, à l'ordre des srs Jouvencel, Parent et Blache (6, 8, 10 mars). — Réparation à la clef de la chapelle d'Escopet, commanderie de Laumusse (12 mars). — Quittance du commandeur Desfrancois, à-compte sur le fermage de La Tourette (8 avril). — Quittance pour réparations à l'église de « Chapdes », commanderie de La Tourette (13 mai). — Quittances pour rénovation des terriers de La Râcherie (15 mai). — État des sommes perçues par le receveur pour les décimes, archives et taxe des procès. — Quittance passée au fermier du Monteil au Temple, pour frais de procédure contre l'Ordre (29 mai). — Sentence des officiers de Devesset au sujet d'un vol de bois à « Ruelle » (10 octobre 1733, 4 juin 1734). — Quittance passée au fermier de Celles pour ce qu'il doit à la dépouille du commandeur de La Rivoire (14 juin). — Pièces relatives à la commanderie de Villedieu-en-Fontenette : réparations au pressoir ; frais de procédure contre la veuve de l'ancien fermier Renaudin ; réparations aux moulins, aux fours de La Villedieu, de Fontenoy-la-Ville, au moulin de Velorcey, aux granges, à la commanderie ; fourniture d'ornements à l'église de Meurcourt ; réparations à la grange de Vaux-Renaud, à la grange des Orsets ; état des possessions de la commanderie à « Liévans et Prelz » ; coût de l'expédition des terriers de St-Jean-de-Blatière et St-Jean de La Villedieu (1724-1734). — « État des vitres qui ont besoin d'être raccommodés dans le château de la commanderie de La Râcherie ; quittance pour réparations au moulin Rossigneux et au temple de Braize (19 mars, 12 juillet). — Réponse du receveur aux observations du trésor sur son dixième compte (15 juillet). — Quittances passées par le chevalier Georges de Sales et le sr Baud au fermier de St-Jean-de-Moirans, commanderie des Échelles (30 avril 1733, 3 février, 10 mai, 23 juillet 1734). Inventaire des meubles d'état de la commanderie de Laumusse (13 août). — Quittance du curé de Malleret pour sa portion congrue et certificats de paiement fait au consul et de fourniture d'avoine (10-22 août). — Quittances des srs Brelaz et Pichon, pour rénovation de terriers de St-Jean du Temple de Chambéry et de la Vraie Croix d'Aiguebelle (31 décembre 1730, 1 juillet, 2 septembre 1734). — Lettres des procureurs de la langue au sujet : des améliorissements de Maisonnisse et du membre de « Lespinard » ; des améliorissements de Charrières (29 mars, 6 septembre). — Quittance du sr Gariod pour rapport « fait pour la commanderie de St-Jean du Temple [de Chambéry], contre le sr Dunant, garde du corp de S.M. » (6 septembre). — Compte d'André Cuchet, séquestre de la commanderie du Temple de Vaux, saisie sur le

commandeur de La Porte (15 septembre). — État de réparations faites pour le compte du commandeur de Broissia (2 novembre). — Arrêté de compte du sr Chevallier, fermier de La Râcherie (21 mai, 7 novembre). — Procuration passée à Pierre Dugueyt, notaire de Riverie, pour la rénovation des terriers de La Roussellière, membre de Chazelles (25 novembre). — Quittance passée par le receveur au sr Agutte, fermier de Celles, pour ce qui est dû à la dépouille du commandeur de La Rivoire (4 décembre). — Signification de défaut contre Me François Marie, prêtre curé de Seisuel (14 décembre). — Pièces relatives aux réparations à faire à l'église de Gentioux : acte d'adjudication à Léonard Pioche, maçon de La Nouaille ; certificats de publications ; arrêts du Conseil d'État pour la répartition des charges (1733-16 décembre 1734). — Note au sujet de recherches à faire dans les terriers pour le chemin de pont Gressan, de la commanderie de Chazelles. — Cachets des chevaliers de Savasse et de Caissac ; sceaux plaqués de la langue et du grand maître Emmanuel Pinto.

---

**48H458 1734-1735.**

**1734-1735**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 96 feuillets ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Douzième compte du receveur de Caissac. — Responsions (ff. 1-28). — Passage de « Louis Antoine de Garriz d'Uzech, fils de Gabriel-Simon et de Françoise-Thérèse d'Escars de Montal ». — Suite des dépouilles (30-45). — Mortuaires. Vacants... Parmi les dépenses : réparations à la commanderie de St-Georges, à Lyon ; frais de voyage de Lyon à Paris du chirurgien Grillet ; paiement aux frères Bruiset, libraires ; achat de toiles ; paiements au commandeur de Belmont, receveur à Marseille. — Cachets des chevaliers de La Porte et de Montjouvent ; sceau du chapitre.

---

**48H459 1734-1735.**

**1734-1735**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 120 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Douzième compte du receveur de Caissac. — Brouillard du précédent.

---

**48H460 1731-1735.**

**1731-1735**

Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 44 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Journal de la dépense faite par mons. frère Jean-Joseph de Caissac, chevalier de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, commandeur des Bordes, receveur et procureur général pour son ordre au grand prieuré d'Auvergne, pour le compte des seigneurs du commun trésor de Malte » : acquit de lettres de change, saisie sur la marquise du Palais, frais pour les dépouilles de Coulombière et de Talandre, citation au commandeur d'Auteroche ; dépouille Desvignes, mortuaire de Langeron ; dépouilles d'Angeville, de Châteautiers ; gages du commandeur Desfrançois ; mainlevée de la saisie mise sur la vaisselle d'argent du commandeur du Palais ; réparations au moulin du Temple d'Albon, membre de Bellecombe ; visite de Leureuil par le commandeur Ragon ; vacant du commandeur de Boiry ; procédure pour les bois ; dépouille du grand prieur de Saint-Maurice ; achat de toiles ; frais de poste ; achat de bestiaux pour La Villedieu-en-Fontenette ; frais d'écritures et de voyages ; visite des armes ; remboursement des droits de passage d'Étienne-Marien Chevarrier ; portion congrue du vicaire perpétuel de Buxière ; frais de port du « portrait du roy, avec sa bordure et chapiteaux », adressé au grand maître ; avance pour le bailli dom Louis Aria ; gages du commandeur Dufour, agent de l'Ordre ; vente des bois de Bourganef ; arrêté de comptes de la commanderie de Morterolles ; procédure au parlement de Besançon pour La Villedieu-en-Fontenette ; desserte de la chapelle de Velorcey ; dépouilles de La Rivoire, de Larfeuillère, de Maubourg, de St-Aulaire ; paiement au chevalier de Guinebault de La Grostière ; pension du commandeur Geoffre sur Laumusse ; accord avec le comte de Talandre ; poursuites contre Guy Baugier ; dépouille de La Valette ; procédure pour la dépouille du grand prieur de Jumillac ; remboursement d'excédent sur les droits de passage du fils du comte de Tracy ; procédure contre Guy Beaugier, débiteur à la dépouille du commandeur de Larfeuillère ; voyage à Laumusse pour dresser l'état des bâtiments ; pension du chevalier de Riberac ; voyage à Paris du sr Grillet, pour se perfectionner dans la chirurgie ; remboursement des droits de passage de François Laugier ; dépouille de St-Germain, portion congrue du curé de Bâgé ; desserte de la chapelle de Coligny.

---

**48H461 1729-1735.**

**1729-1735**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 64 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la commanderie des Échelles : réparations au battoir et au four du moulin de l'Échaillon, réparation des dégâts causés au moulin des Échelles par les inondations du Guiers, juillet et novembre 1729, juin 1730 ; arpentement à St-Pierre-de-Genébros et « Oncin » ; réparations au moulin de Chaille, inondation du 24 juin 1730 ; au four des Échelles ; frais de l'état des servis dus à la commanderie ; transport de bois de chêne ; achat « d'essandos employé sur la sacristie des Échelles » ; boisaige du chœur de l'église des Échelles ; arrêté de compte avec le fermier de St-Jean-de-Moirans ; réparations à St-Jean et à Voiron, plantations d'arbres, « provains » faits dans les vignes ; quittance passée au comte « de Gressy » par Robert de Montencamp ; quittance pour prix d'un calice d'argent. — Procédure soutenue contre Gilbert Garon, curé de Buxière, au sujet de sa portion congrue (1732-1745). — Procédure contre Jean de Massiot, bourgeois de Saint-Léonard, pour reconnaissance d'une rente due sur le village de Maringes, dépendant du Temple de Mortesaigne, membre de Bourgneuf.

**48H462 1731-1735.****1731-1735**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue contre Marguerite Guingand, veuve de Jean-Baptiste Descordes, capitaine d'infanterie au régiment de Champagne, pour paiement de droits seigneuriaux dus pour le tènement de La Ribière, dépendant de Trein, membre de la commanderie de Masdiou.

**48H463 1735.****1735**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 49 pièces, papier ; 7 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittance passée par le sr Baud au fermier de St-Jean-de-Moirans (10 février). — Conventions avec Joseph Dagallier, procureur de Bâgé, pour recouvrement des servis dus à la commanderie de Laumusse, y joint la quittance (5 octobre 1732, 26 février 1735). — Autre quittance de Dagallier pour ses procédures (26 février). — Compte pour une cloche, pierres sacrées et ornements achetés pour le Temple de Vaux, Pommiers et Tirieu (1 mars). — Quittance pour frais de rénovation des terriers des Bordes (11 mars). — Quittances de portion congrue par le sr Fauchier, curé de Malleret (15 novembre 1734, 15 mars 1735). — Quittances d'arrérages passée au srs Lambertèche et Porté, fermiers de La Tourette, par le commandeur Desfrançois (27 avril). — État des paroisses sur lesquelles la commanderie de Chambéry a des redevances (9 mai). — Copie de pièces relatives à des poursuites exercées contre d'Hauteroche, commandeur de Villejésus, par Elisabeth Olliveau, veuve d'Étienne-François de Montenay, procureur à Poitiers, son créancier (1727-13 mai 1735). — Mémoire du sr Pichon, commissaire à terrier, au sujet de reconnaissances faites à Hauteville, Montmeillan, Montgilbert et d'autres à faire à Aiguebelle et Bourgneuf, pour la commanderie de Chambéry (16 mai). — Certificat d'Antoine Rivoire, procureur au sénat de Savoie, constatant un paiement fait au commissaire Amédée Pichon (25 mai). — État des dépenses faites par le commandeur de Montgontier pour les réparations de sa commanderie de Chambéry et la rénovation des terriers, parmi ces dépenses, paiement au sr Guibert, fondateur (de Grenoble), pour les cloches du Touvet et de Mézage. — Cession d'une pension sur la commanderie de Courteserre par Henri de La Porte Bocozel, commandeur de St-Georges à Jean-Joseph de Méallet, de Fargues (4 juin). — Consentement à cette cession par Jacques de Fontanges, commandeur de Courteserre (5 juin). — Invitation du chapitre au commandeur de Marsay d'avoir à se hâter pour le supplément des améliorissements de sa commanderie de Charrières (1 juin). — Observations sur le procès de la commanderie de Villejésus avec le duc de La Rochefoucauld, et copie d'une lettre du commandeur d'Hauteroche au bailli de Mesmes (11 juin). — « État des frais de procès fait à Paris, concernant Monsieur le commandeur de Montgontier » et extraits du dixième compte du bailli Perrot, relatifs à la commanderie de Chazelles. — Avis favorable des commissaires du chapitre pour la vente de Maconnex, membre de la commanderie des Feuilletts (1 juillet). — Approbation par la langue des améliorissements de La Râcherie, faits à la diligence du commandeur de Broissia (9 juillet). — Pièces relatives aux réparations faites à Nabeyron, Malleret, aux chapelles de Magnac et Chavagnat, à l'église de Villemaux, au moulin et à l'église de la commanderie de Ste-Anne (5-26 août). — Certificat de consignation aux archives de terriers de la commanderie de Ste-Anne (6 août). — Remboursement au fermier Cornudet des avances faites pour les réparations de Naberon et Malleret (18 août). — Quittance du notaire Brélaz d'un à-compte sur la rénovation des terriers de Chambéry (19 août). — Sommaire des griefs du commandeur de Villejésus contre le duc de La Rochefoucauld. — État et quittance des ornements d'église de la commanderie de Sainte-Anne, fournis par Anne Romanet, veuve de Joseph Petiniaud, marchand de Limoges (26 août). — Arrêté de compte du sr « Lapier, fermier du membre de l'Hôpital-Chamfrancesche, le Monteil, dépendant de la commanderie de Carlat » (23 septembre). — Quittance pour réparations au tabernacle et aux fonts baptismaux de Malleret (17 octobre). — Engagement du bailli de Langon, commandeur de Sainte-Anne, d'assurer au sr Bachelierie une part sur les recouvrements (19 octobre). — « Compte que rend monsieur Delerou de Freyssinet, fermier du chef-lieu de la commanderie de Carlat et membres de La Salvetat et de Villedieu Stadieu, à monsieur le chevalier de La Renaudie, commandeur des commanderies de Paulhat et La Marche-Mayet, en vertu de la commission à luy envoyée par la vénérable assemblée du grand prieuré d'Auvergne, tenue en l'hôtel de la commanderie de St-Georges, le douze novembre 1732, par laquelle il luy est ordonné de saisir les revenus de lad. commanderie pour en faire faire les améliorissements et terriers, et encore par une lettre à luy écrite par messieurs de la vénérable assemblée tenue à Lion, le douze novembre 1734, portant de faire rendre compte à tous les fermiers de la commanderie de Carlat ». — Acte de défaut contre Antoine Brier, procureur du roi en l'élection de Montbrison ; signification de production (4 mars 1734, 7 novembre 1735). — Extrait du compte du bailli de Laval-Montmorency pour les intérêts des rentes sur les tailles payés au

commandeur de Thianges (11 novembre). — Bail à ferme des rentes nobles de la commanderie de Laumusse, consenti pour neuf ans aux srs Jean Pitet et Louis-Philibert Rembert, de Pont-de-Veyle (12 novembre). — Remise au commandeur Desfrançois du règlement fait par le grand prieur pour l'église St-Georges de Lyon ; certificat de présentation de ce document au chapitre (7 juin, 19 novembre). — Lettre des procureurs de la langue portant révocation de l'ordre de séquestrer la commanderie de Salles et de Montseugny (2 décembre). — Lettres du Trésor au sujet d'un remboursement à faire au bailli de Thianges (12 décembre). — Note au sujet d'un abénévis d'eau consenti par les trésoriers de France au préjudice de la commanderie de Chazelles ; au revers, plan portant les indications : « grand chemin tendant de Montbrison à Chazelles ; chemin de St-Symphorien à St-Galmier ; terre de M. Blain, notaire ; terre, pré, jardin, maisons d'Estienne et Barthélemy Fayolle, chemin voisin, prise d'eau ; terre de Pierre Commarmond, juge de Chazelles ». — « Mémoire instructif sur le défrichement de partie du bois de chêne d'haute futaye, situé près le domaine de Pizay, dépendant de la commanderie de Verrières ». — Dénombrement de terres dépendantes du domaine de Pizay. — Compte des frais de procédure du sr Ramonet contre les Augustins de Gannat. — Notes de comptabilité au sujet des dépouilles, vacants et mortuaires. — Cachets des chevaliers de La Porte, de Caissac, de Fontanges, de Mongontier, de Vallin ; sceaux de la langue et du chapitre.

**48H464 1735-1736.****1735-1736**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 87 feuillets, 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Treizième compte du receveur de Caissac. — Responsions (ff. 1-28). — Passages, néant. — Suites des dépouilles (f. 30). — Mortuaires, vacants, etc. — Dépenses (f. 81). — Cachets des chevaliers de La Richardie et de La Roumagère, sceau du chapitre.

**48H465 1735-1736.****1735-1736**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 87 feuillets ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Treizième compte du receveur de Caissac. — Double du précédent.

**48H466 1735-1736.****1735-1736**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 20 et 110 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Brouillard du treizième compte du receveur de Caissac. — En tête, répertoire alphabétique.

**48H467 1736.****1736**

## Description physique :

Importance matérielle : 64 pièces, papier ; 12 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Reconnaissance de prêt, passée au sr Baud, par le chevalier de Sales, commandeur des Échelles (17 janvier). — Lettre du Trésor au sujet de la dépouille Charton, de l'affaire de la veuve Pontereau, de l'administration de la commanderie de Villejésus, du quint du bailli de Saint-Aulaire, de la dépouille du grand prieur de Saint-Viance, d'une réclamation sur la dépouille du commandeur de « Dreuil », d'un accord avec le commandeur de Sales, pour les terriers des Échelles, d'une transaction avec le curé de La Vinadière, d'un paiement au commandeur Dufour (30 janvier). — Quittance passée par le commandeur Dufour à Bleraud de Grassevaud, pour frais d'une sentence obtenue contre Alexis Moreau pour reconnaissance au nouveau terrier de Morterolles (2 février). — Procuration générale passée à Charles Baud, de Chambéry, par « Georges de Sales, commandeur des Échelles et de St-Joseph de-Cusy » (1 août 1734, 16 février 1736). Mémoires et pièces annexes au sujet de la dîme de St-Laurent-de-Chamousset : jugement de la sénéchaussée de Lyon, du 25 février 1690, sur le différend entre le commandeur de Chazelles, le curé de St-Laurent et Hugues d'Aubarède, seigneur de Chamousset ; copie de la donation du 12 décembre 1385, faite à la commanderie de Chazelles par Guichard de St-Symphorien, seigneur de Chamousset, de la dîme de St-Laurent-de-Chamousset *quæ nuper venerat in partagio facto inter dictos fratres de bonis eorum communibus dicto Joanni, quam nuper habuit et aquisivit dictus Guichardus a viro discreto, magistro Hugone Jossardi, bacallario in legibus, cui ipsam decimam dictus Joannes de Sancto Simphoriano vendiderat ante ingressum religionis predictæ ; item decimam mansi de Misieux et totum jus et quamcumque partem, quod et quam dictus Guichardus habet et habere potest in decima Altæ Rivoyriæ.* — Lettre des procureurs de la langue au sujet de la caution du chevalier de Vilvoisin, du séquestre de la récolte de La Vinadière, des bois de Villejésus, des

améliorissements de La Croix-au Bost, du supplément des améliorissements de Montchamp (11 mars). — Procès-verbal d'établissement d'une réserve dans la forêt de Saligney, dressé par les officiers des eaux et forêts de Dôle (26-27 mars). — Quittances passées au fermier de La Tourette, à-compte de leur terme et pour procédures contre Guy Baugier et Antoine Dumas, curé de Moissac (5 février, 16 avril). — État de quittances délivrées de 1730 à 1736. — État des frais dus au sr Delorme par feu mr de Marsillac, commandeur de Mâcon, pour procédures contre Nicolas et Jean Boussin. — Quittance d'un à-compte pour la rénovation du terrier de St-Michel, commanderie de Chambéry ? (24 avril). — Pierre La Philippe, journalier reconnaît que la chapelle de St-Thibaud, paroisse de Condé, baronie de Linières, dépend de Châteauneuf-sur-Cher, membre de la Râcherie (13 mai). — État des reconnaissances reçues par le notaire Pierre Fauret, pour la rénovation des terriers de l'Hôpital de Dorches et de Musinens, membres de Compezière. — Quittance passée au grand prieur de Lescheraine par le chevalier de La Renaudie, pour frais de visite des commanderies de Lormeteaux et de Villefranche (31 mai). — État des documents de la commanderie des Échelles, communiqués au commandeur de Sales (3 juin) — Procès-verbal des améliorissements faits à la commanderie de Masdieu par le grand prieur de Lescheraine, dressé par les commandeurs de Marsay et d'Ussel (19 janvier, 3 juin). — Récépissé d'un terrier de Peyzieu, membre de Mâcon (5 juin). — Demande d'information par le conseil de l'Ordre, au sujet des dîmes de St-Laurent-de-Chamousset (5 juillet). — Certificat des fermiers d'Aiguebelle constatant qu'ils ont joui sans trouble de leur ferme jusqu'au jour où Pierre Cordel a creusé un fossé sur les terres de la commanderie (5 juillet). — Certificat constatant qu'il n'y a jamais eu d'ornements dans la chapelle Saint-Jean d'Alleverd, membre de Chambéry (6 juillet). — « Extrait du compte rendu par M. le commandeur Cabeuil, agent de l'ordre de Malte, à M. le commandeur Tambonneau, procureur général et receveur dudit ordre au grand prieuré de France, pour frais et déboursés par luy faits en sadite qualité, depuis le 1er may 1735, jusqu'au 30 avril 1736 » : procédures contre Guy Baugier, coupe de bois dans le Haut-Vivarais ; dépouilles du commandeur de Fougères, du bailli de Pennillac ; affaires pour les commandeurs de Savasse, de Ruffé, de Lestrangle, de Marsay, de La Renaudie, de Laigue, de Lescheraine, de Vilvoisin, d'Hauteroche, de Montgontier, de Marsillac, de Montgon, de Chabrillan, de Franchesse, Dufour, de Maubourg, de La Roche-Aymon, de Vatan, du Saillant, de Caissac, de Grôle, Dûché, de Thianges. — Récépissé de terriers de la commanderie des Bordes, remis par dame Anne Ponchot (12 juillet). — Prix fait et quittance pour la construction d'un escalier dans la maison du Temple les Dôle (5 décembre 1735, 25 août 1736). — Pièces relatives à la vente des bois du baillage de Devesset, parmi lesquelles une copie de l'arrêt du Conseil d'État du 12 octobre 1728, portant règlement général (8 septembre-14 octobre). — Pièces relatives à la commanderie de Chambéry : quittances relatives à la réfection des terriers de Chambéry, du Thouvet, d'Accoyeu, d'Aiguebelle ; comptes des dépenses faites par les srs Rivoire et Baud, pour cette rénovation (17 mai-5 novembre). — Quittance de pension viagère par le sr Ruben, curé de Sainte-Anne (8 novembre). — Mémoire du chevalier de Sales, au chapitre, pour justifier de ses diligences à faire les améliorissements de sa commanderie des Échelles, certificats à l'appui (6, 8 novembre). — Procès-verbal de visite de la commanderie de St-Georges de Lyon par le chevalier de Montjouvent et le commandeur Ragon (20 novembre). — Récépissé d'un surplus délivré par le curé du Petit-Masdieu au grand prieur de Lescheraine (12 décembre). — Pièces relatives à la commanderie de Charrières : rappel au commandeur de Marsay d'avoir à justifier de ses améliorissements ; renonciation au droit de novalles par le curé de St-Maurice-les-St-Robert ; poursuites contre les syndics de l'église de Gentioux au sujet de réparations ; consultation du procureur Cochin, sur des difficultés avec le sieur de St-Priest et de La Baconnaille pour le rétablissement de la chaussée d'un étang à Montjoux ; lettre du grand-maître au chevalier de Marsay, lui promettant son appui pour activer ses procès ; copie d'un arrêt du Grand Conseil portant condamnation contre les tenanciers du village du Pontet ; lettre du commandeur Cabeuil annonçant remise de procédures au procureur Cochin ; quittance pour réfection de terriers ; quittance de contributions aux réparations de l'église de St-Junien. — Récépissé du procès-verbal de visite de la commanderie de Masdieu (29 décembre). — État de titres à rechercher pour Maconnex, membre des Feuilletts. — Liste des documents relatifs à la commanderie de Mâcon, de 1376 à 1736. — Note au sujet des services dus aux Verchères et aux Belouzes, membre de Fay, commanderie de Mâcon. — État de réparations à faire à Maconnex, devis pour la construction d'une maison. — État des terriers de la commanderie de Chazelles. — État descriptif de la commanderie de Charrières. — Cachets des chevaliers de Marsay, d'Ussel, de la Porte, de Vatange, de Montjouvent, du commandeur Ragon, du grand maître Manoel de Vilhena ; sceau du chapitre.

**48H468 1736-1737.****1736-1737**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 81 feuillets ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Quatorzième compte du receveur de Caissac. — Responsions (ff. 1-29). — Passages de « Louis de Chalus de Prondines, de Claude-Etienne de Berbis, François-Hyacinthe-Marie de Pingon, Laurent de Vallin ». — Suite des dépouilles, Mortuaires, Vaquants. — Chapitre 6e, rentes : sur l'Hôtel-de-Ville de Lyon, les tailles de Brioude, la généralité de Montpellier. — Débiteurs pour causes extraordinaires. Débiteurs insolvable... etc. — Cachets des chevaliers de Mongontier et du Saillant ; sceau du chapitre.

**48H469 1736-1737.****1736-1737**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 81 feuillets ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Quatorzième compte du receveur de Caissac. Double du précédent.

**48H470 1736-1737.**

**1736-1737**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 20 et 103 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Brouillard du quatorzième compte du receveur de Caissac. — Double de 48H468 et 48H469. — En tête, répertoire alphabétique.

**48H471 1730-1737.**

**1730-1737**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin, 30 pièces, papier, 2 imprimés.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue contre Joseph de Gas, seigneur de La Villose et de La Bussière et Gabriel Cottier, sieur du Bac, gendarme ordinaire de la garde du roi, au sujet d'une rente sur le village de La Bussière. Aux prétentions de l'Ordre les défenseurs opposent que la commanderie de Chamberaud ne peut justifier d'aucun titre pour lever cette rente, que les commandeurs ne la doivent « qu'à la grossièreté et à la superstition de ceux qui l'ont reconnue et qui se sont imaginés qu'en faisant annuellement cette rente au bienheureux saint Blaise, patron de l'église de Chamberaud, il préserveroit leurs bœufs et vaches de toutes maladies et de la mortalité ; de la même manière qu'ils payent au curé de Saint-Sulpice, village voisin de celui de Chamberaud, une poignée ou toison de laine, en l'honneur de saint Jean-Baptiste, parce qu'il préserve leurs moutons et leurs brebis de la maladie ; et que, séduits par la même erreur, ils donnent annuellement de l'avoine pour le cheval de saint Martin, à qui l'église de Vallière est dédiée »...

**48H472 1731-1737.**

**1731-1737**

Description physique :

Importance matérielle : 66 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la commanderie de Marche et Mayet : réparations aux moulins du Mayet et de Salles, au clocher de « St-Pont » ; laissez-passer des traites foraines pour une meule de moulin ; paiement au sr Rosa, entrepreneur, pour visite des travaux ; réparations à l'église de Cognat ; frais de procédure contre le duc de Bourbon ; réparations au château du Mayet, à la chapelle de Bonna, aux cloches du Mayet ; prix fait pour réparations aux moulins du Mayet, de Salles et de La Marche ; paiement au notaire Gendret pour la rédaction des prix faits ; achat de meules ; réparations aux vitraux de l'église de Salles, au domaine de Beauvais, à l'église St Jean-de-Charroux, à l'église St-Sébastien ; achat de toiles ; fourniture d'ornements à l'église de Charroux par l'orfèvre Chappet, de Clermont ; traité entre le fermier Ribauld et André Mercier, sculpteur de Gannat, pour une figure de saint Jean-Baptiste « de la hauteur de deux pieds, qui seroit peinte et un petit hanaux à ses pieds, moyennant le prix et somme de vingt-quatre livres » ; conventions avec les fondeurs François Camus et Léopold Collin pour la réfection de la cloche de « St-Jean-de-Boinat » ; achat de chasubles chez le sr Chanet, de Lyon ; fourniture d'ornements aux églises de la commanderie ; quittance du sculpteur Mercier, chargé de tapisser les tabernacles du Mayet et de Salles.

**48H473 1733-1737.**

**1733-1737**

Description physique :

Importance matérielle : 62 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la commanderie de Chamberaud ; pose de vitres à la commanderie et au chœur de l'église ; achat de planches ; défrichage du jardin de la commanderie ; quittance du peintre Seiglière d'une somme de 10 livres « pour un petit tableau de St-Jean pour l'église de Chanbraud » ; réparations au château ; quittance des officiers des eaux et forêts ; réparations à la chaussée de l'étang du moulin de Ventenat ; paiement au sr Jean Vallet pour « avoir rabessée la grande tour carée qui est au bout de l'église » de Chamberaud ; pose d'une balustrade au chœur de l'église de La Pouge ; compte de scieurs de long ; réparation à l'écluse de l'étang de Villesourde ; construction de nouveaux bâtiments à Chamberaud ; quittance du peintre F. Diverneresses ? pour prix de peintures « tant en huile que en détrampe » ; pose d'un banc fermé dans le chœur de l'église de La Pouge « pour l'usage de messieurs les commandeurs » ; quittance du libraire Laquintinie pour reliures des titres de La Pouge et Chamberaud ; vitrage aux églises de La Pouge et de Chamberaud ; récépissés d'ornements d'église ; réparation au moulin de Chamberaud ; réparations aux chaussées de l'étang de Chamberaud. — Pièces de la dépouille d'Hector-Éléonor de Ste-Colombe de l'Aubépin, chef d'escadre des galères du roi, commandeur des Feuillettes, mort au château du Molard, le 26 octobre 1736, dans l'inventaire « petit tremaux à trois glaces, mis et placé sur la cheminée ; une petite table de marbre vert de mer, avec son pied doré à consolle, estimé cinquante livres, lad. table ayant été acheptée à Gênes et le pied à Marseille ; trente petite extempes fort communes,

représentant l'histoire de dom Quichotte, garnis de leurs cadres de bois peint en noir ; habit de drap gris de perle, drap d'Elbeuf ; vieux surtout avec la culotte de velours noir ; habit de ras de Sigovie pour l'été ; redingotte drap double broche, robe de chambre de ras de Cecille ; capotte du Levant, rouge, avec deux agraffe de chaque côté ; deux gilets de flanelle usées, deux serres estomac de molleton » ; procès-verbaux d'adjudication.

**48H474 1737.****1737**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin, 46 pièces, papier, 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Récépissé par le sr Gentil de reconnaissances remises par le commandeur Dufour pour le commandeur des Bordes (23 janvier). — Avis du Conseil sur un conflit de juridiction de la commanderie des Bordes (31 janvier). — Bail à ferme de la commanderie de Compezière en faveur de Roland du Rhosne (18 février). — Lettre du commandeur Cabeuil au commandeur de Marsay pour lui annoncer le gain d'un procès (15 mars). — Pièces de la procédure soutenue contre Élisabeth Olliveau, veuve d'Étienne de Montanay, créancière du commandeur d'Hauteroche ; arrêt du Grand Conseil portant mainlevée de la saisie mise sur la commanderie de Villejésus (28 août 1736-11 avril 1737). — Quittances du commandeur Desfrançois à ses fermiers de La Tourette (28, 29 avril). — Quittance pour réfection de la toiture du moulin de Volle, paroisse St-Sulpice, commanderie de Blaudeix (5 mai). — Sentence du présidial de Grésivaudan, condamnant Pierre Meillon à restituer des titres de la commanderie de Chambéry (17 mai). — Quittance finale passée à Jean Devoyod, de Cuiseaux, sous-fermier de Semon, membre de Laumusse, récépissé de reconnaissances (21 novembre 1735, 25 mai 1737). — Récépissé des terriers de la commanderie de Mâcon (2 juin). — Acte capitulaire enjoignant au commandeur de Marsillac de compléter les terriers de sa commanderie de Mâcon (3 juin). — Double d'une quittance passée aux Jacobins de Lyon par le chevalier de La Porte, pour droits de lods de fonds, situés à Jons et dépendants de la commanderie de St-Georges (4 juin). — Quittance du sr Gariod, commissaire d'extantes, d'une somme de 24 livres « pour la dresse et examen des états génériques et spécifiques de la rente d'Aiguebelle, dépendante de St-Jean du Temple de Chambéry, pour remettre à la délégation générale des fiefs pour faire passer et déclarer les servis et fiefs dépendants de ladite rente du membre d'Aiguebelle être de l'ancien patrimoine de ladite commanderie » (24 juin). — Journal de recette des servis dus à la commanderie de Montbrison, de 1733 à 1737, arrêté le 15 août 1737. — État du prix des grains vendus à Montluçon de 1720 à 1737. — Assignations en reconnaissance de fonds de l'hôpital de Genouilly, membre de Mâcon contre Claude Gillot, Fiacre Cavillat, Claudine Gillot et la dame « de Mirabaud, veuve de messire François de Royer, marquis de St-Micaud » (26, 27 août). — Expédition du traité passé le 28 octobre 1710 entre Antoine de Fay La Tour Maubourg et Pierre Cormarmond, pour le recouvrement des servis dus à la commanderie de Chazelles (28 août). Compte et arrêté de compte du sr Vialatte, fermier de St-Jean-la-Chevalerie du Puy (11 septembre). — Pièces de la procédure soutenue contre Michel-Joseph de Langlade, notaire de St-Symphorien-le-Châtel, au sujet de la rénovation des terriers de Souzy et La Lardière. — Signification en paiement de servis dus à la commanderie de Laumusse, contre la veuve Poinçon, marchande à Mâcon (12 octobre). — Transaction au sujet des dîmes entre le commandeur de Verrières et le curé de St-Martin-La-Sauveté et St-Turin (16 octobre). — Copie de baux des cens et rentes de la commanderie de Salins (5 mai 1736-20 octobre 1737). — État des fonds possédés par la commanderie de Bellecombe, dans le mandement de St-Georges-d'Espéranche (27 octobre). — Quittances pour la rénovation des terriers de Chambéry, St-Jean-de-Maurienne et Accoyeu (2, 14 mai, 5 novembre). — Bail à ferme de la commanderie de Chamberaud, consenti à Joseph Felder et à Léonarde Villate (13 novembre). — Quittances pour rénovation des terriers de Chambéry, Accoyeu, « Graisy en Genevoise (9, 22 novembre). — Procuracy générale » de la Langue d'Auvergne au commandeur de Caissac pour poursuivre ses procès (23, 25 novembre). — Quittance du sr Georges Veyssier, pour ses gages de greffier et procureur d'office de la commanderie d'Ydes (6 décembre). — État des réparations faites au membre de Nabéron. — Mémoires au sujet de la rénovation des terriers de La Râcherie. — État des pièces de procédure à adresser à Paris, par le commandeur de Montgontier. — Sceau du chapitre.

**48H475 1737-1738.****1737-1738**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 82 feuillets, 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Quinzième compte du receveur de Caissac. — Responsions (ff. 1-29). — Passage de « Gabriel Beraud, fils de Claude Beraud, avocat en Parlement, conseiller en la sénéchaussée et siège présidial de Moulins et de Marie Gascoing ». — Dépouilles... — Cachets du commandeur de Broissia et du chevalier du Saillant ; sceau du chapitre. — Recette : 248.936 l., 9 s., 8 d. Dépense : 247.112 l., 17 s., 7 d.

**48H476 1737-1738.****1737-1738**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 82 feuillets ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre



Quinzième compte du receveur de Caissac. — Double du précédent.

---

**48H477 1737-1738.**

**1737-1738**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 20 et 97 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Brouillard du quinzième compte du receveur de Caissac. — En tête un répertoire.

---

**48H478 1730-1738.**

**1730-1738**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 81 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la commanderie de Maisonnisses : réparations au moulin des Vergnes, à la commanderie, aux moulins de « Volle », de « La Barderie » ; reliure du missel de Peyrabout ; réparation au calice de « Savenes », achat d'ornements ; réparations aux moulins de « La Mouline, de Maisonnisse, de La Genette » ; gratification au sr Guillot de La Villate ; quittance de Francesco Harcoita pour prix de réparations « à la vitre de la chambre de M. le commandeur, toute en plon neuf » ; fourniture de corporaux garnis de dentelle à l'église de Maisonnisse ; reconnaissance du chevalier Tambonneau pour deux billets sur les srs Mercier « marchand de tapisseries, Aux Bœufs, rue de La Huchette, et Cagniard, marchand tapissier sous les grands pilliers à l'enseigne du Gros chapelet ; travaux à l'étang de La Borderie et à l'écluse de Volle, à l'étang de Chesperennes (?) (alias Chepamonde ? Cluspeion ?) ; état des avances faites par le fermier Luche, pour les petites réparations ; frais de procédure payés au sr Loubat ; prix de cinquante messes payé au curé de Maisonnisse pour feu de La Roche-Aymon, commandeur de Chamberaud ; frais de vérification des réparations ; compte de gestion des fermiers Annet et Mathieu Luche, arrêté de compte (1736-21 mars 1738). — Pièces de la procédure soutenue contre Hubert de Riverie, sr de « Clérimbert, les Ormes, Hurongues et partie de St-Symphorien-le-Château » et Antoine, son fils, au sujet de cens et servis dus à la commanderie de Chazelles pour les terres et moulin de « Pont-François » ; parmi ces pièces, reconnaissance passée en 1704 par Hubert Girard de Riverie, pour la rente de La Caravanne (1730-13 mai 1738). — Pièces relatives à la dépouille de Louis de Chambon de Marsillac, commandeur de Mâcon, mort à Montluçon le 14 avril 1738 : dépropiement, legs de son quint à son neveu « qui est dans le régiment de Berry cavalerie » ; listes des meubles d'état et de son mobilier à Épinassy, Marsillac et Montluçon ; inventaire par les agents de l'Ordre ; frais de la dépouille ; procès-verbaux de vente des meubles ; frais de desserte de la chapelle de Ventrigny ; reconnaissance de dette par le chevalier de Marsillac pour acquisition d'une jument ; quittance de frais funéraires par la communauté de N.-D. de Montluçon ; tentures, construction d'une chapelle ardente, confection d'écussons, achat de cierges ; paiement aux Cordeliers ; quittances de la garde-malade, du médecin, de l'apothicaire, de la blanchisseuse, du maréchal-ferrant, des domestiques ; frais d'apposition des scellés et de ventes ; droits curiaux de la paroisse St-Pierre ; célébration de messes à Genouilly. (1735-17 novembre 1736).

---

**48H479 1737-1738.**

**1737-1738**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 19 pièces, papier, 1 imprimé.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue contre Léonard Gérald, fermier de Masdieu, bourgeois de la ville d'Aixe-en-Limousin et Marguerite Guinguant, veuve du sieur Descordes, capitaine d'infanterie au régiment de Champagne, au sujet de cens et servis dus au membre de Trein pour le tènement de La Rebière.

---

**48H480 1732-1738.**

**1732-1738**

Description physique :

Importance matérielle : 49 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittances à l'appui du procès-verbal des améliorissements faits dans sa commanderie de Bellecombe par Honoré-Marie de Vallin : achat de chaux, de planches et bigues, de tuiles ; réparations à Lachal, à La Rouze ; achat de 100 noyers et 100 mûriers, d'une meule pour le moulin du temple d'Albon ; « voiture de lad. meule, 20 l. ; pour sortie de la meule à Lion, 12 s. ; pour les gardes, 12 s. ; péage de Givors, 12 s., 6 d. ; à M. Privot, pour le péage aux Chesne, 12 s. ; pour le péage de Vienne à Mrs du port, 3 l. ; au valet du me du port, 6 s. ; la foraine à Serrières, 6 l., 18 s. ; péage à Serrières, 15 s. ; douane à Vienne, 4 l., 13 s., 3 d., soit 38 l., 9 d. ; confection d'un « bachat pour faire boire les bestiaux », à Bellecombe ; réparations à Valancin ; achat d'un missel ; prix

fait pour les réparations de Bellecombe ; pose de panonceaux sur les deux tours du château de Bellecombe ; réparations à la cure, au pressoir, à la chapelle de Bellecombe ; réintégration de reconnaissances ; réfection du devant d'autel de Septème par le sr La Roche, réparation au calice par le sr Fayard ; réparations à la chapelle de Bressieu et à La Verpillière (1732-juillet 1738). — Quittances relatives à la rénovation des terriers de Chambéry (30 septembre-1 décembre 1738).

**48H481 1738.****1738**

## Description physique :

Importance matérielle : 39 pièces, papier ; 6 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittance par le sr Cormarmond de ses gages de châtelain de Chazelles (25 janvier). — Quittance pour réparation au four de La Tourette (1 février). — Quittances de portion congrue par le sr Ruben, curé de Sainte-Anne (19 mai 1737, 3 février 1738). — Billet du chevalier de Charpin pour le sr Paquet sur le sr Alègre, fermier de Roanne, quittance au dos (6 avril 1737-15 mars 1738). — Ratification du bail de Maisonnisse, consenti aux frères Luche par le commandeur de Langon (21 mars). — État estimatif des dépenses à faire pour la grange du temple de Vaux (29 mars). — Compte de frais de procédures pour la commanderie de Chazelles (10 avril). Au dos, fragment d'une lettre de Fenoyl. — Quittances pour réparations à l'« Hôpital Franceche et au Monteil », commanderie de Carlat (7 mars 1737, 8 mai 1738). — Traité entre Israël de Moussier, commandeur de La Croix-au-Bost et le procureur Gilbert Lamy, pour la rénovation du terrier de Palluet (9 mai). — Pièces relatives à la commanderie de Carlat : réparations au château de La Salvetat, au chœur de l'église de Carlat ; état des frais de la procédure soutenue contre les habitants de La Salvetat (1733-10 mai 1738). — Compte présenté au receveur de Caissac par le sr Portier, agent de l'Ordre (16 mai 1738). — Prix fait et quittances pour réparations à l'Hôpital Chal Franchesse (23 septembre, 3 octobre 1735, 18 mai 1738). — Certificat du sr Bouyon, notaire d'Herment, constatant qu'il a reçu des reconnaissances pour la commanderie de Tortebeuse (24 mai). — Arrêté de compte entre le commandeur de La Porte et le sr Piattet, pour la rénovation des terriers du Temple de Vaux (26 mai). — « État des réparations faites tant en la commanderie qu'au moulin de La Ruissonne » (Riom, 25 mai). — Continuation du bail de la dime de Chassière, à Feyzin et Vénissieu, consentie par le commandeur de La Porte à Charles Guillermin, notaire de Feyzin (7 juin). — Procuracy passée par le commandeur Michel d'Auteroche, au commandeur Cabeuil pour l'administration de sa commanderie de Villejésus et du membre de Lespardillière (15 juin). — Cession au commandeur d'Auteroche des droits dus au trésor par sa commanderie (18 juin 1733, 16 juin 1738). — Conventions passées entre Jean-Baptiste-Louis de Boczosel de Mongontier et les frères Villion, pour l'administration de la commanderie de Chazelles ; prorogations de ce traité (9 février 1727, 28 octobre 1732, 23 juin 1738). — Compte des recettes et dépenses de la commanderie de Montbrison arrêté, le 9 juillet 1738, entre le sr Lavergnolle et le chevalier du Saillant. — Nomination d'André Giraud à la charge de geôlier des prisons de Chazelles (19 juillet). — « Dépropriement du bailli de Vatan, grand bailli de Lyon, comandeur de Montchamp et chef d'escadre des armées navales du roy, fait à Toulon, le dix-huit janvier 1738 » : vaisselle d'argent, « quatre plats d'hors-d'œuvre octogones, trois douzaines et demy de cuillères à bouche, trois douzaines et demy de fourchettes... quatre cuillères à ragout, une cuillère à olive, deux porte-carrafes et les bouchons des carrafes, deux cuisinières, quatre petites salières... les mouchettes et porte-mouchettes, douze cuillères à café. Batterie de cuisine : six marmites et ses couverts, onze casseroles et ses couverts, deux casseroles rondes, deux tourtières, deux platfonds... une grande poissonnière et sa suille (?), une petite poissonnière, une grande briserolle et une petite et ses couverts, une popetonnière, une passoire, deux douzaine de mazarine ordinaires... deux vieux chandeliers d'argent haché, deux recheaux d'argent haché. Linge de table : huitante-sept napes ouvrées neuves, soixante deux napes ouvrées des moyennes, quatre-vingt et sept douzaines serviettes... Au grand sallon : une tapisserie de cuir fonds ponceau, les ornements d'or, un grand canapé de marroquin, quatre fauteuils, dix-huit chaizes à l'angloise ceintrées, le tout marroquin rouge... un écran de bois de noyer garny de satinade, cinq écrans de carton, deux grands parevent à six feuilles, une grande nate pour led. salon... Au premier salon : une tapisserie de cuir, fonds gris, ornée de fleurs et fruits des Indes..., un fauteuil à confessionnal, marroquin noir, une portière de caramande... A la chambre de monsieur : une tapisserie de satinade de Turin verte et aurore, dix chaizes à la dauphine... deux rideaux d'indienne de St-Joseph,... un lit de moire verte à la duchesse, la housse de serge verte, une mousquetière de gaze rayée,... un tambour pour chauffer les chemises,... une tapisserie de cuir porcelaine,... dix-huit chaises d'Hollande garnies de paille fine, deux tables à cadrille avec ses tapis de drap vert,... une tapisserie de vieille cottonine peinte,... un tour de lit d'écorce d'arbre, broché, à la duchesse,... deux parevents, peinture de Venise, à six feuilles »... porcelaines, fayence de Moustier... vêtements. — Frais d'une procédure pour assassinat à St-Bonnet et Bouchalas (2 août). — Compte de la veuve Viollatte, fermière de St-Jean-La-Chevalerie du Puy (26 août). — Arrêté de compte du sr Curtil, fermier de Verrières (9 septembre). — Arrêté de compte du sr Ravel, fermier de Sainte-Épine et de St-Georges-d'Annonay (4 septembre, 4 novembre). — Décret de la Langue attribuant la commanderie de Limoges au bailli de Langon (12 novembre). — Extrait du bail consenti, le 18 juin 1556, par le commandeur de La Croix-au-Bost, pour le domaine de « La Brugière, paroisse de Tarde » ; ratification de 1561 (15 décembre). — Fragment d'un état de frais de procédure. — États des fermes des commanderies de Mâcon et de Masdieu. — État des frais faits pour les réparations, le renouvellement des terriers et la visite de la commanderie de Carlat. — Cachet de Pierre Chassaing, bailli d'Herment ; sceaux plaqués du grand maître Despuys, de la langue, du chapitre ; cachet de la sénéchaussée de Lyon.

**48H482 1738-1739.****1738-1739**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 89 feuillets ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Seizième compte du receveur de Caissac. — Responsions (ff. 1-29). — Passages de Amable de Saint-Julien, Gervais-Protais des Trapières, Antoine-Charles-Jacques de La Roche-Aymon. — Suite des dépouilles (ff. 30-37). — Dépouilles du bailli de l'Aubépin ; du chevalier de Barmont, commandeur de Chamberaud, mort le 11 octobre 1737 ; du chevalier de Langon, commandeur de Maisonnisse, mort à Grenoble, le 13 janvier 1738 ; du chevalier de Marsillac, commandeur de Mâcon, mort à Montluçon, le 14 avril 1738 ; du bailli de Vatan, mort à Toulon, le 1er août 1738. — Mortuaires. Vacants. Rentes. Débiteurs pour causes extraordinaires. Débiteurs insolvable. Reliquat du précédent compte. Recettes des autres prieurés. Sommes reçues pour le grand maître. — Dépenses : frais de voyages, écritures, paiements au trésor ; paiements au chevalier de Revel, receveur à Marseille. — Recette, 222.715 l. 18 s. 4 d. Dépense, 206.094 l. 1 s. 3 d. — Cachets des chevaliers de Sales et du Saillans.

---

**48H483 1738-1739.**

**1738-1739**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 89 feuillets, 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Seizième compte du receveur de Caissac. — Double du précédent.

---

**48H484 1738-1739.**

**1738-1739**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 109 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Brouillard du seizième compte du receveur de Caissac. — Triple de 48H482.

---

**48H485 1738-1739.**

**1738-1739**

Description physique :

Importance matérielle : 18 pièces, parchemin, 6 pièces, papier ; 1 imprimé.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue contre Guy Baugier, bourgeois de Culhat, et ses héritiers, pour arrérages de cens et fermages dus à la commanderie de Montferrand, pour sûreté desquels on avait saisi le château de « Beaulieu, une maison à Culhat, des terres aux terroirs de Lavacheras, de Lascostas-Cenaud, de la Croix de Laloye, de Lasgraveras, de Soughas, de La Mondonnare, de La Varde, de Lassetrou, de Marcouchas, de Pradec, de Carchier, de Faugezoux, de Bosgros, de Laschamp, du bois Payquase, du Chambon, de Laschamp, de Marconhal, de la Petite Grade. »

---

**48H486 1734-1739.**

**1734-1739**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin, 15 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Suite de la procédure contre Guy Baugier et ses créanciers opposants à la vente des biens saisis : Jean Gros, garde du scel en la juridiction de Maringues, Taurin Petit, marchand de Lezoux, Thérèse Garrol, veuve Henry Fort de Clermont, Jean Bernard, avocat à Clermont, et autres.

---

**48H487 1737-1739.**

**1737-1739**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 55 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue contre les créanciers à la dépouille du bailli Hector-Éléonor de Ste-Colombe de l'Aubépin, commandeur des Feuillet. Parmi les créanciers : Joseph de St-Jacques, avocat, propriétaire à Marseille, Diane d'Izerand, marquise de l'Aubépin, François Bruny de St-Canat, le baron de La Tour d'Aigues, sr de La Vallée, Pierre Roubaud, bourgeois de Marseille, Pierre Delaye, valet de chambre, Jean des Tours, capitaine de galères à Marseille, Claude Joly, apothicaire à St-Vallier, Charles Fontaine, notaire à Andancette, les Franciscains de St-Vallier, Jean Delorme, tapissier à Lyon, les srs Favier et Gaillard, confiseurs à Lyon.

48H488 1739.

1739

## Description physique :

Importance matérielle : 60 pièces, papier, 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittance du sr Reynaud pour ses gages de procureur fiscal de la commanderie de Chazelles, « un sestier de bled seigle, vallant seize bichets, mesure dud. Chazelles » (6 janvier). — Bail à ferme de la commanderie de Montchamp, consenti à Antoine Thomas, notaire de Brioude, par le commandeur Jean-Philibert de Fay La Tour-Maubourg, grand bailli de Lyon (13 janvier). — Assignation au Grand Conseil donnée à Claude Chavallard, commissaire en droits seigneuriaux, pour restitution de terriers de la commanderie de Chazelles (13 février). — Bail à ferme du grand bailliage de Devesset, consenti à Claude Jullien, sr de Ronchol. Parmi les clauses, il est stipulé que le fermier « sera tenu de nourrir le procureur et agent dud. seigneur grand bally pendant trois jours chaque année, comm'aussy de défrayer les visiteurs généraux dud. ordre pendant leur visite, et jouira des biens et maisons en bon père de famille et les entretiendra des menues et légères réparations. Demeurant réservé aud. seigneur grand bailly le corps de logis du cotté de l'église, pour son logement et celluy de ses gens, de même la grande écurie qui est au-dessous de l'appartement où loge le fermier.... Plus sera tenu led. preneur de faire faire le procès aux criminels qui seront pris et appréhendés et mis dans les prisons de la baronnie dud. Devesset, et, en cas d'appel, les faire mener sous bonne et seure garde es prisons du juge supérieur et les ramener, s'il est dit, et de faire exécuter les sentences » (5 mars). — Lettre de d'Auteroche demandant révocation de la lettre de cachet obtenue contre son cousin le commandeur Murat, 1er avril). — Protestation du bailli Adrien de Langon, commandeur, contre les habitants de Sainte-Anne qui laissent tomber leur église en ruines (13 avril). — Arrêté de compte entre Desfrancois, commandeur de La Tourette et les srs Porte et Lambertèche, fermiers ; pièces à l'appui, comptes et quittances de travaux de menuiserie, serrurerie, vitrerie aux bâtiments, au four banal, à la chapelle de la commanderie (1738-15 avril 1739). — Procès-verbal de visite de la commanderie de Sainte-Anne, suivi de l'attestation du grand maître (28 mai 1736, 30 avril 1739). — Récépissés et états des bestiaux des Bordes, Chevroux, Aboche et Soulas (1738, 2 mai 1739). — Billet souscrit au chevalier de Presques par le marquis d'Auteroche, et reçu passé par le chevalier au receveur de Caissac (5 janvier, 8 mai). Notes de frais payés au procureur Coulon pour procédures contre les Augustins de Gannat et le sr de Curton. — Lettre des procureurs de la langue au sujet d'un payement de M. de Fontanges, d'une lettre à faire tenir au commandeur de Vilvoisin, de la recherche des terriers (Malte, 12 mai). — Signification à comparaître au Grand Conseil, faite à Étienne Richardier « résidant au lieu d'Argières », luminaire de St-Clément-les-Places, pour passer reconnaissance au profit de la commanderie de Chazelles, d'un pré aux territoires de Layel et du Grand Clapier, paroisse de Longessaigne, et d'un autre pré aux territoires de « Layderris et du treyve Gaynon » (13, 15 mai). — Quittance passée par le commandeur Dufour au sr Thouvaud, pour le compte du sr de Gracenaud (16 mai). — Bail à ferme de Fay, membre d'Épinassy, consenti, par le commandeur Louis de Chambon-Marsillac, aux srs Côme et Jacques Louvrier, notaires de La Clayette, continuations de ce bail (6 août 1727, 17 décembre 1738, 21 mai 1739). — Règlement de compte entre le commandeur de La Porte et le sr Piattet, son fermier (28 mai). — Quittance de ses gages par le greffier de la justice d'Ydes (7 juin). — Quittances du sr Lacombe pour prix de la réfection des terriers de St-Michel-en-Maurienne (8 juillet, 9 novembre 1738, 7 juin 1739). — État des sommes dues au trésor par le commandeur d'Auteroche pour sa commanderie de Villejésus (17 juin). — Compte d'arrérages de servis dus par les habitants de « Bard, St-Étienne de Furan, St-Chamond, St-Genes-Malifaux, La Fouillouse, Monbrison, Meyzonnis, La Basse Creusille, paroisse St-Jean-de-Solémieu, L'Hôpital, paroisse St-Marcellin, Roche, Quérézieu, paroisse Verrières, du Sauzet, Essertines, Lévigneu », etc., arrêté, entre le chevalier du Saillant et le sr Lavergnolle (24 juin). — Quittance des frais faits par les officiers de justice de Chazelles à La Bourdelière (26 juin). — Lettre de la langue au sujet de l'enregistrement des privilèges au sénat de Chambéry et des réparations que doit faire le commandeur de Sales (12 juillet). — États et quittances de frais faits pour l'arrestation de Joseph Garel, transféré de la prison de St-Bonnet-les-Places à Lyon et à la Conciergerie à Paris (7, 12, 15 juillet). — Procuration passée le 25 novembre 1734, à Pierre Dugueyt de Riverie, pour recevoir, au profit de la commanderie de Chazelles, des reconnaissances du membre de la Rousselière, paroisse de St-Maurice-sur-Dargoire. Révocation de cette procuration (juillet). — Significations faites à François Estachon, sr de La Chaudellerie, fermier de Villejésus, et à Jean Pillault, sr de La Pierrière, fermier de Les pardillière, des lettres de contrainte obtenues contre le commandeur d'Auteroche, à raison de ce qu'il doit au trésor (9 juillet, 5 août). — État des frais dus par le bailli de Langon au procureur Duperrieu de Bordeaux, pour procédures contre Marguerite Roche et Louis Fournier, y joint la quittance (27 août). — Quittance du sr Dugueyt pour prix de reconnaissances au profit de la commanderie de Chazelles (8 septembre). — Mémoire et réponses du receveur de Caissac et du bailli de Lescheraine, grand prieur d'Auvergne, sur leur différend pour le règlement des frais de la procédure contre Léonard Gérald et Marguerite Guinguand, veuve Descordes, au sujet de la ferme de la commanderie de Masdiou. — Copie de certificats présentés au chapitre par le bailli de Langon, pour justifier de l'exécution des ordonnances de la visite priorale dans la commanderie de Sainte-Anne et ses membres. — Lettre des procureurs de la langue faisant parvenir une lettre au grand prieur pour l'enregistrement des privilèges en Savoie, une autre au chevalier de Vilvoisin, avec un décret concernant le membre de La Vinadière, et accusant réception de titres des Échelles et d'une lettre du commandeur de Sales (4 décembre). — Bail à ferme de la commanderie du temple de Dôle, consenti à Jean-François Rossigneux par le commandeur Philibert-Bernard de Froissard de Broissia (5 décembre). — Avis du conseil de l'Ordre pour le droit d'hommage réclamé par le roi sur la terre de St-Paullès-Romans (17 décembre). — Pièces relatives à la commanderie du Vivier La Forêt du Temple : réparations au moulin de Nauchere, à l'église de Vivier, au Temple de Bedde, au château du Vivier, au moulin du Vivier ? paroisse de Beteste ? à la chapelle du « Temple Vilar », au domaine des Ganettes (1734-28 décembre 1739). — Mémoire sur les difficultés de la commanderie des Échelles avec « François Perrin, baron d'Altenar, et Nicolas Perrin, substitut, avocat fiscal général et patrimonial au sénat de Savoie », au sujet de la rente de Saleneuve. — Sceau du chapitre.

**48H489 1739-1740.**

**1739-1740**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 86 feuillets ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Dix-septième compte du receveur de Caissac. — Responsions (ff. 1-29). — Passage « d'Antoine-Gabriel-Joseph de Reculot, fils de Charles-Alexandre et de Marie-Ignace de Moréal ». — Suite des dépouilles (ff. 30-36). — Dépouilles du « chevalier de Montgon, commandeur de La Râcherie, mort à La Souchère, le 15 décembre 1738 ; du bailli de Chabillant, mort à Malte, le 11 novembre 1738 ; du chevalier Duchey, commandeur de Montferrand ». — Mortuaires, vacants, rentes sur l'Hôtel de Ville de Lyon, les tailles de Brioude, débiteurs pour causes extraordinaires, débiteurs insolubles, reliquat du précédent compte, recettes des autres prieurés, sommes reçues pour le grand-maître. — Dépenses : écritures, voyages, paiements pour le compte du trésor, voyage du sr Grillet, chirurgien de Malte, achat d'une montre d'or à répétition, réparations à l'église St-Georges de Lyon ; paiements au chevalier de Revel, receveur à Marseille ; pension magistrale du grand maître sur Salins ; dépenses communes, port de lettres et paquets. — Recette : 194.696 l., 5 s. 3 d. Dépense : 172.855 l., 10 s. — Cachets des chevaliers de Sales et de Vallin ; sceau du chapitre.

**48H490 1739-1740.**

**1739-1740**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 86 feuillets ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Dix-septième compte du receveur de Caissac. — Double du précédent.

**48H491 1739-1740.**

**1739-1740**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 107 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Dix-septième compte du receveur de Caissac. — Brouillard des précédents.

**48H492 1733-1740.**

**1733-1740**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 47 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue contre les sœurs Villon et Benoît Descroix, marchands à Lyon, créanciers de Félicien de Mons de Savasse, commandeur de Laumusse, qui, contrairement aux privilèges de l'ordre, avait mis saisie arrêt sur les fermages de cette commanderie.

**48H493 1734-1740.**

**1734-1740**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin, 64 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces d'une procédure contre Charles de La Garde de Chambonas, prévôt du chapitre de Brioude, au sujet de droits de dîme sur le territoire du moulin de Laure ? commanderie de Courteserre (1739-1740). — Pièces des poursuites intentées à Antoine Jaboulay, notaire de Saint-Étienne, pour le contraindre à achever la rénovation de terriers de la commanderie de Chazelles (1739-1740). — Pièces de la procédure poursuivie au tribunal de la Conservation, au nom du receveur, par le banquier Joseph Motte, contre le sr Meyssonier, père, bourgeois de Villefranche, pour reconnaissance d'un billet de 552 livres, souscrit au profit de l'Ordre (3 février-15 mars 1740). — Pièces de poursuites intentées à Jean Boyron et Étienne Jacquet, de Piney, paroisse de Saint-Maurice-en-Gourgois, à Pierre Lyonnet, de Cornillon, paroisse de Saint-Paul, à André et Antoine Borye, de Murols, paroisse d'Aurec, pour les contraindre à passer des reconnaissances au profit de la commanderie de Sr-Jean-des-Prés de Montbrison (26 mars 1740). — Pièces de la procédure soutenue au Grand Conseil contre Hugues Trouillet, procureur au parlement de Grenoble, Jacques Beylier, docteur en médecine, de Grenoble, et Louis-Aymond de Franquières, conseiller au Parlement de

Grenoble (1739-1740). — Pièces relatives à la commanderie de Pontvieux : copie des ordonnances de la visite prieurale de 1736 ; justification de l'exécution de ces ordonnances ; réparations à la chapelle de Pontvieux, à la chapelle du Temple, à l'église d'Ydes, à la chapelle de Courtilles ; paiement pour dorure d'ornements au sieur Nérac, orfèvre de Clermont ; certificat du curé d'Ydes constatant que le commandeur Dufour lui a donné pouvoir « de faire rétablir les vitres de la chapelle de Courtilles, lorsqu'il passera des vitriers suisses ou autres étrangers, ce qui est fort rare, n'y en ayant point au pays » (1738-1740). — Pièces relatives à la commanderie de Vivier et Farges : réparations au temple de Bedde, quittance de 19 livres passée au commandeur Geoufre, signée C. B F « pour avoir refet deus panos à neuf de vitre, avoir fourny le vere et avoir posé cinq carois à neuf, dans sa chambre, et repaser le restre des deus croysés, reblanchir le tout, dont quitte le tout, sans y comprendre la nourriture » ; construction d'un puits ; réparations au moulin vieux et au moulin Nossère, au Vivier et à Cullant ; fourniture de « meule et sioutre tiré de la meulière de Champillier » ; réparations au domaine et au moulin de Riolas (1734-1740). — Pièces relatives à la dépouille de Bernard de Froissard de Broissia, commandeur de Dôle et de Salins : procès-verbal d'adjudication des meubles, parmi lesquels un « brelingaud, buffet servant de bibliothèque, six volumes de l'histoire du doyen de Kuillerine, lit domestique à tombeau, tour avec ses outils, feu d'argent, feu doré ; tapisserie représentant l'histoire d'Assuérus et d'Esther, contenant seize aunes à vingt-un frans l'aune ; tapisserie représentant les croisades de Godefroy de Bouillon, contenant quinze aunes ; tendure de tapisserie représentant l'histoire de Paris ; étui de chirurgie, selle de postillon, lustres de bois doré, girandoles façon de cristal, trois tomes de l'Histoire de Malte par Bosio, cent livres de chandelles, livres de médecine et chirurgie » ; règlement de loyer à Dôle, dû à l'huissier Limet (15-24 décembre 1740).

**48H494 1740.****1740**

## Description physique :

Importance matérielle : 40 pièces, papier, 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« Compte de la receipte faite des fermiers de la commanderie de Laumusse, saisie par ordre de M. le chevalier de Caissac, mareschal et receveur de son ordre, pour dette due au trésor par M. le chevalier de Savasse, commandeur de ladite commanderie », arrêté le 25 janvier. — Billet de 552 livres souscrit par le sieur Meyssonier, de Villefranche, au receveur de Caissac, endos du receveur pour le banquier Joseph Motte (5 juin 1739, 1 février 1740). — Quittance de 118 écus passée par le chevalier de Quesnoy au chevalier de Montauban (18 février). — Quittances de pension par le sr Ruben, curé de Sainte-Anne (10 mars 1730-20 février 1740). — Quittances passées au commandeur de Mâcon pour sa quote-part à la contribution pour les réparations du clocher de Matour (31 décembre 1739, 5 mars 1740). — « Compte que rend Me François Laurens, notaire royal de Villarbenoit, à illustre seigneur frère George de Sales, chevalier de l'ordre de St-Jean-de-Jérusalem, commandeur des Échelles, du maniemment des revenus dud. seigneur en qualité de son procureur, fondé par acte du 12 may 1736, reçu Genin, notaire, depuis edit temps, jusques au 6 février 1740 », arrêté le 29 mars. — Compte du sr Joseph Lacombe, pour la rénovation des terriers de St-Michel-en-Maurienne, membre de Chambéry (26 mars). — Quittance du sr Baud pour prix de rénovation de reconnaissances de St-Jean-du-Temple de Chambéry (6 avril). — Autres, même objet, pour les srs Fillion, Genin, Gassilioud, Brélaz, compte du sr Rivoire (7 avril). — Dénombrement des fonds du domaine Jolivet, membre de Boulay, commanderie de Bugnay (16 avril). — Procès-verbal de prise de possession de la commanderie de Feniers, par le commandeur François Le Groin de La Roumagère (4 mai). — Signification au commandeur de La Porte d'avoir à faire enregistrer, en conformité des édits de décembre 1701 et 1727, les titres de la terre de Charvieux (7 mai). — Procuracy générale passée par les procureurs de la langue au receveur Philibert du Saillant (Malte 9, 10 mai). — Lettre des procureurs de la langue félicitant le commandeur du Saillant de sa nomination à la charge de receveur et lui annonçant l'envoi d'une procuracy générale (mai). — État descriptif de la commanderie de Feniers, dressé à la requête du commandeur de La Roumagère (12-14 mai). — Lettre des procureurs du trésor au bailli de Thianges, l'avisant que le commandeur de Brenne, receveur à Paris, est chargé de s'entendre avec lui pour la perception de ses arrérages de rentes (4 juillet). — Certificats du curé de Chauffailles constatant des paiements pour des réparations et la desserte de la chapelle de Ventrigny (4 juillet). — Bail à ferme de la commanderie de La Râcherie, consenti à Jacques Chevalier, drapier de St-Pourçain, et à Marie Tronet, sa femme ; procuracy passée par le commandeur Charles-Louis de Pétremand de Valay, au sr Joseph Girardot (28 juin, 10 juillet). — Prolongation du bail de Fay, membre de Mâcon, en faveur de Cosme Louvrier, notaire de La Clayette (14 juillet). — Quittance et récépissé du sr Nivière pour la rénovation des terriers de St-Michel-de-Maurienne et du Mésage (22 juillet). — Quittance du sr Reynaud pour prix de la rénovation des terriers de Sauzy, membre de Chazelles (16 décembre). — État de réparations faites dans la commanderie de Feniers : réfection de toitures, pose de vitres à Crabanat, réparations à la voûte de la prison, au chœur de l'église de Fongaland. — États des revenus de la commanderie de La Râcherie, description des domaines, état des réparations. — « Solde de compte que monsieur de Valay fourni à Madame de Valay, la douairière, pour les années 1736, 1737, 1738, 1739 et partie de 1740, et à monsieur le commandeur de Chambéry ». — Note au sujet d'une procédure avec les chartreux de Pierre-Châtel pour des biens sis à La Croix de Peyrieu, membre d'Accoyeu. — Fragment de minute du compte du receveur mentionnant les dépouilles des commandeurs « Balthazard de Macon Duchey, Jean de Beauverger-Montgon », le mortuaire de La Râcherie, le vacant de St-Paul. — Sceau plaqué du grand maître Raymond Despuig.

**48H495 1740.****1740**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 40 feuillets ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Consigne faite par monsieur le commandeur de La Richardie, procureur du Trésor, à monsieur le maréchal de Mongontier, fondé de procuration de monsieur le commandeur du Saillant, receveur et procureur général pour son ordre au grand prieuré d'Auvergne, le dix-huit août 1740 ». — Cachets du maréchal de Mongontier et du chevalier de La Richardie.

---

**48H496 1740-1741.**

**1740-1741**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 71 feuillets ; 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Premier compte de monsieur le chevalier du Saillant, commandeur de Montbrison et de Lormetteaux, receveur et procureur général pour son ordre au grand prieuré d'Auvergne, pour l'année commencée au premier may 1740, dans lequel est compris ce qui s'est receu et payé depuis le décès du vénérable maréchal de Caissac, jusqu'au dit jour, ainsy que toutes les parties receues et payées par le vénérable maréchal de Mongontier, comme fondé de la procuration de M. le commandeur de La Richardie, procureur du Trésor ». — Responsions (ff. 1-29). — Passages de « Anne-Philippe de Pétremant de Valay, Ardouin-Alexandre de Saint-Mauris, Gaspard de Besse, de La Richardie, Louis-Rosalie-François de Loras, François-Emmanuel de Guignard de St-Priest, Frédéric-Henry de Chavagnac ». — Suite des dépouilles (ff. 30-34). — Dépouilles du maréchal de Caissac, commandeur des Bordes, mort le 26 mars 1740 ; de Bernard Froissard de Broissia, commandeur de Dôle et de Salins, mort à Dôle, le 17 novembre 1740 ; du commandeur de La Sône, du prieuré de Saint-Gilles. — Mortuaires, vacants, etc. — Parmi les dépenses, frais funéraires pour le maréchal de Caissac. — Recette 258.819 l., 2 s 2 d. Dépense 216.281 l., 9 d. — Cachets des chevaliers du Saillant, de Sales et d'Ussel ; sceau du chapitre.

---

**48H497 1740-1741.**

**1740-1741**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 82 feuillets ; 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Premier compte du receveur du Saillant. — Double du précédent.

---

**48H498 1734-1741.**

**1734-1741**

Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 101 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Copie de lettres adressées par le receveur, au grand maître, aux procureurs de la Langue et du commun Trésor, au sujet de l'envoi des bilans des preuves d'Udressier, de l'administration de la commanderie de Villejésus, du quint du bailli de St-Aulaire, du sr Agutte, fermier de Celles ; de la mort du comte de Talandre ; des bestiaux de la commanderie du Vivier ; de l'apurement des comptes ; du bailli de Laubépin, du marquis de Maubourg, de l'envoi de la comptabilité du grand prieuré de France, des poursuites du commandeur de Vilvoisin contre le curé de La Vinadière, de l'affaire Guy Baugier, d'envoi de toiles ; de la saisie de la commanderie de Carlat sur le commandeur de Vogué ; du compte de la commanderie de Chanonat, des poursuites à exercer pour les améliorissements et la rénovation des terriers ; de l'envoi des livres de comptes du prieuré de Champagne ; de la mort de Charton, curé de St-Georges de Lyon ; du chevalier de Fargues ; des revenus de la cure de St-Georges ; du vacant du commandeur de Fargues ; du quint du bailli de St-Aulaire ; de la dépouille du commandeur de Dreuille ; des terriers des Échelles ; des dîmes de La Vinadière ; du nouveau règlement de l'église St-Georges de Lyon (31 octobre 1734-25 novembre 1735, ff. 1-16) ; — du procès du chevalier de Vilvoisin à La Vinadière, du séquestre de Salles et Montseugny, des comptes de Villejésus, du paiement, à la marquise de Mayac, du quint du bailli de Saint-Aulaire, de la succession Charton, de l'envoi des procès-verbaux d'améliorissements par le chevalier de Vatanges, de l'affichage du règlement de St-Georges, d'un envoi de toiles, de la maladie et de la mort du bailli de L'Aubépin, d'une dette du chevalier de St-Martial à la dépouille du commandeur des Aigues, de la succession du commandeur de Vernassal, des terriers de La Tourette (1736, ff. 16-24) ; — d'une demande d'« un cazal » pour le chevalier de Fargues, de la dépouille de l'Aubépin, de l'administration de Villejésus, de l'état des bois, de la commanderie des Feuillet, des améliorissements de Salles et Montseugny, du commandeur d'Auteroche, des lettres de diacot de Gabriel Beraud, de la levée du séquestre de Villejésus ; d'une opposition à la réception d'un membre de la famille de Chénelette, à cause d'usurpations sur la commanderie de Laumusse et parce qu'il est né et a été baptisé à Lyon ; du séquestre de La Tourette, de la dime de St-Martin-La-Sauveté, du procès Guy Baugier, du bail de Lespardillière, des charges de La Vinadière, d'explications sur les preuves de Chénelette, du dépropriement du commandeur de La Rivoire, du vacant de la commanderie de Chamberaud par la mort du commandeur de Barmont, d'une dette du commandeur de « Franchesse », d'une dette du marquis du Saillant, d'objections sur l'admission de filles roturières dans le couvent de « Martel » (1737, ff. 24-44) ; — de la mort à Grenoble du commandeur Pierre de Langon, du vacant de Chamberaud, de la dépouille du commandeur de Vogué ; de la mort de Louis de Chambon-Marsillac, commandeur de Mâcon ; d'un procès intenté à Caissac par le chevalier de « Peloubier », des terriers de Blaudeix ; de la rénovation des terriers et des améliorissements, de difficultés avec le commandeur d'Auteroche, d'un incendie à Maisonnisse, de la ferme de

Chantoin, des dépouilles des commandeurs de Barmond, de Langon, de Marsillac, de la mort à Toulon du grand bailli Claude Aubery de Vatan, de procédures soutenues pour la commanderie de Chamberaud, du procès du chevalier de Puylobier ; de l'envoi direct à Marseille, sans passer par Lyon, des fonds destinés au Trésor ; des comptes des fermiers de Montchamp et de Devesset, des réparations de St-Georges de Lyon, de la coupe des bois, d'un envoi de balances et poids pour peser les monnaies d'or, de la réfection des terriers ; de la mort et de la dépouille de Montgon, commandeur de La Râcherie, mort à La Souchère ; de la mort, à Malte, du bailli Chabrilan, commandeur de Salles et Monseugny, Saint-Paul et Blaudeix ; de l'administration des dépouilles et vacants (1738, ff. 44-61) ; — des commandeurs de « Fontanges et de Franchise », de l'inventaire des terriers, du séquestre de Carlat, de la dépouille de Marsillac, de la dépouille de Chabrilan, d'une demande pour le chevalier de Fargues, du procès avec Guy Baugier, de la mort de Du Chey, commandeur de Montferrand, de l'enregistrement des privilèges au Sénat de Savoie ; d'un procès de d'Auteroche, commandeur de Villejésus, avec le commandeur Marini Medini ; d'un envoi de balances, de la saisie de la commanderie du commandeur de Savasse, de la dépouille de Barmont, de la ferme de Mâcon, de décrets adressés au chevalier de Vilvoisin, des terriers de Blaudeix et de La Râcherie, d'un devis pour la construction d'un bâtiment pour les archives, de la commanderie de St-Romain-en-Gal, de l'envoi des livres de comptes du prieuré d'Aquitaine, de la pension du commandeur Ragon sur le grand bailliage, des sociétaires de Bourgameuf, des améliorissements de Villejésus, des revenus de La Vinadière, des créanciers du commandeur de Savasse, de l'envoi des livres de comptes du prieuré de Champagne, du procès de la commanderie de Masdieu, du différend entre les sociétaires et le curé de St-Georges de Lyon (1739, ff. 61-78) ; — du bâtiment des archives, du règlement de l'église St-Georges, de la saisie de Villejésus, des rentes sur l'Hôtel de ville de Lyon, de la mort du maréchal de Caissac, receveur, de l'arrêté des comptes, de la dépouille de Caissac, de la dépouille du Vernois, de la nomination du commandeur du Saillant à la recette, de la maladie du commandeur de La Richardie, de l'état des terriers, des dépouilles du Peyroux et des Mazières, du procès Guy Baugier, de la dépouille de l'Aubépin, de la mort du commandeur Bernard Froissart de Broissia, du dépropriement du commandeur de Barmont, du bâtiment des archives (1740, ff. 79-94) ; — des preuves de Valay, du bâtiment des archives ; des dîmes de Baverans, commanderie de Dôle ; des débiteurs insolubles, du commis Monnate, des commandeurs en retard pour leurs améliorissements, d'une pension donnée sur Salins au neveu du cardinal de Fleury, du dépropriement du commandeur de Barmont, du mortuaire de l'Aubépin ; de la vaisselle d'argent du receveur de Caissac, qu'il avait fait faire « à Trévoux en Dombes, d'où elle lui est venue comme marchandise prohibée et par conséquent confiscale, si elle eût été surprise à l'entrée de cette ville, n'ayant point de contrôles ni le poinçon du roy, droits considérables que l'on évite en ce pays-là et que l'on fait payer partout ailleurs que dans cette souveraineté. C'est ce qui lui avait fait prendre le party de la faire faire à Trévoux. Je n'oserois donc l'exposer aux voitures publiques et encore moins à aucun de mes confrères, tout étant visité dans la route, et étant reconnue vaisselle étrangère, à la sortie même de cette ville, elle seroit saisie »... ; de la vente des biens de Guy Baugier, de la mort du grand maître Raymond Despuyg, de la nomination d'Emmanuel Pinto, d'une dette du sr de Commenailles à la dépouille du Vernois, des terriers de Blaudeix, de la dépouille de Langon, de la dépouille du commandeur de la Saône, du quint du commandeur de Marsillac, du fermier de Montseugny, de la nécessité de céder au receveur la vaisselle d'argent de Caissac (5 février-1 mars).

**48H499 1741.****1741**

## Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin, 45 pièces, papier ; 12 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Inventaire des effets trouvés au château de « La Saune », en Dauphiné, appartenant à la dépouille de François de Boffin de La Saune, commandeur de Gap (13 janvier). — Quittance de ses gages par Comarmond ; capitaine-châtelain de Chazelles (26 janvier). — Arrêt du Grand Conseil donnant défaut contre Claude Goujon, laboureur de Poncins (1 février). — Promesse du sr Cortambert, fermier de Neuglisois, d'indemniser l'Ordre pour son intervention au procès contre Jean Dupaquier, François Dubost et Pierre Brigou de Matour (17 février). — Pièces de la procédure soutenue contre François Girouard du Bouchet et Gabriel Mendosse de Bellenave, qui prétendaient avoir le droit, en vertu de leur bail, de lever les revenus de la commanderie de Marche et Mayet (1740-1 avril 1741). — Plainte des habitants du Grand Masdieu, contre Peyrot Auvergnat, leur curé, qui, disent-ils, les a fait imposer plus que de raison, « et non content de ce, comme il meurt depuis peu beaucoup de gens dans notre paroisse, aussi bien que dans les paroisses voisines, il nous fait payer par avance pour anterement huit à neuf livres, qui se monte pour les pauvres plus que leur taille, aussy bien fait payer pour les mariages quatre à cinq livres et pour les baptêmes dix sols, et ne veut pas confesser une grande partie des paroissiens, mais leur donne des billés en laitein, dont il faud qu'il ailles à une et deux lieux de pays et cant les curés voizains ont ces billés, il les ranvois sent les confesser, et ne se confesse de bien longtent après jusque à ce qui les ayes bien fait promener deux à trois fois, et bien souvent sont ceux qui n'ont pas bien osbés aux deux damoissaille, et quand les pauvres payent n'ont pas sette somme pour le payer, comme l'argent est rares, il ne veut pas les enterer et ferme la porte de l'esglize ; mas se qu'ond fait, on s'antere les uns et les autres sent prestre ny assistent ».... (15 avril). — Pièces de la procédure soutenue contre Pierre Gentil, notaire à Nevers, pour l'obliger à l'exécution du traité du 3 novembre 1736, par lequel il s'était engagé à renouveler les terriers de la commanderie de La Vaufranche. — Pièces relatives à la dépouille du maréchal de Caissac, commandeur des Bordes et receveur de l'Ordre, mort à Lyon, le 26 mars 1740 : inventaire, dépôts des particuliers trouvés dans la caisse, billets à ordre, état des dettes, copie du dépropriement, parmi les meubles, « tenture de tapisserie d'Aubusson à personnages en sept pièces, une table de piquet à pieds de biches, une petite table bois noir pour prendre le caffet, dont le dessus est peint ; garniture de feu d'argent âché avec ses pinces, tenailles et paille, chaines d'or à graines d'épinard, tabatières d'or, chapelet de corail, boutons de manches à œil de serpent, un sabre dit escalcine, un porte éponge d'argent, un grand goubeau d'argent ; quatre pots de tabac d'Espagne, marchandise de contrebande ; quatre cens serviettes fines, cent tabliers de cuisine, moulin à caffet tout de fert, moulin à poivre aussi de fert, flambeaux d'argent, cuilliers à ragouts, cuilliers à soupe, cuillier à olives, vingt-quatre fourchettes, un tric-trac d'hébeine » ; frais de maladie et frais funéraires ; états des objets demandés par le commandeur du Saillant, successeur de Caissac, procès-verbal de vente de partie des objets de la dépouille (26 mars 1740-25 avril 1741). — État des sommes dues à la dépouille du bailli de Saint-Viance, grand-prieur d'Auvergne, par le fermier de



Bellechassagne. — Procuration passée à Martial de Verdilhac, bourgeois de Loubier, par Adrien de Langon, commandeur « d'Argentens et de Limoges », pour la régie du membre de « St-Junien-le-Vigniaud », membre de Limoges (5 juillet). — Quittance pour réparations à la commanderie de Belleville (16 juillet). — Ordonnance du maître des eaux et forêts au sujet de la réserve des bois de St-Paul-lès-Romans (17 juillet). — Quittance du sieur Taillard pour frais de procédures, pour le commandeur de La Villedieu, contre Pierre Mathieu et Jean Roland de Pierre-Fontaine (13 août). — Procès-verbal d'arpentage des domaines de La Roche, membre de Chazelles (30, 31 août). — Brouillard de compte pour les revenus de la commanderie de Masdieu. — Quittance du sr Pupier pour rénovation du terrier de Chazelles (20 septembre). — Consultation du procureur Legendre au sujet de la dîme de Musinens (Paris, 4 octobre). — Bulles magistrales au sujet d'un recours du chevalier Gilbert de Montagnac-Bord et de la procuration passée au receveur pour ester en justice à Besançon (28 septembre, 11 octobre). — Pièces relatives à la commanderie d'Ydes : quittances des gages du juge et du procureur d'office, quittances passées par le commandeur Dufour au sr de La Garde Chabannier, son fermier (22 avril-14 novembre). — Conventions entre Joseph de La Confrère, sr de Rocfort, et Jean Robin, sr du Bouchard, et assignation donnée à Jean Robin (23 mars 1723, novembre 1741). — Lettres des procureurs de la langue, au sujet d'un procès du chevalier de Savasse pour la dîme de Bâgé, d'une réduction des droits à payer au Trésor par le chevalier de Vilvoisin ; de l'évocation au Grand Conseil des causes pendantes au Parlement de Besançon ; des certificats de consigne (12 juin-8 décembre). — Fragment d'un traité entre le commandeur de Laumusse et le sr Pitet, de Pont-de-Veyle, pour la rénovation des terriers (15 décembre). — État des procédures pendantes pour le membre de Mésage, à la suite copies de quittances de cens de 1563. — Note au sujet d'une terre sise à Quincié, « hameau du Chavaignon, près le ruisseau de Charme, sur le chemin de Marchand à Belleville, dépendant de la commanderie de Mâcon ». — Pages 19 et 20 d'un registre de comptabilité de la commanderie de Masdieu, portant énumération de quittances pour réparations. — Cachets du chevalier de Mongontier, du commandeur Desfrançois, du chevalier du Saillant ; sceaux plaqués du grand maître Emmanuel Pinto.

**48H500 1741-1742.****1741-1742**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 88 feuillets ; 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Deuxième compte du receveur du Saillant. — Responsions (ff. 1-29). — Passages de « Charles-Abel de Loras, Jean-Valère d'Ussel de Châteauvert, Louis-Alexandre de Cassanhes de Beaufort Miramont, Gilbert Ragon, Jean-Jacques de Seyssel, Louis-Catherine de Loras, Henry de La Barre ». — Suite des dépouilles (ff. 30-43). — Mortuaires, vacants, rentes, débiteurs pour causes extraordinaires, débiteurs insolubles, recette des autres prieurés, dépôt pour la commanderie de Mâcon. — Dépenses. — Recette, 211.813 l. 6 s. 7 d. Dépense, 203.632 l. 8 s. 1 d. — Cachets des chevaliers du Saillant, de Lestrangle, de Grôle ; sceau du chapitre.

**48H501 1741-1742.****1741-1742**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 80 feuillets ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Deuxième compte du receveur du Saillant. — Double du précédent. — Cachets des chevaliers de Lestrangle et de Grôle ; sceau du chapitre.

**48H502 1742.****1742**

## Description physique :

Importance matérielle : 45 pièces, papier ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Arrêté de compte entre le chevalier de La Porte et le sr Piattet, notaire à Chavanoz, pour la ferme et la rénovation des terriers de Pommiers, membre du temple de Vaux (16 janvier). — Lettre des procureurs de la langue, au sujet des procédures en Franche-Comté et d'un paiement fait par le commandeur de Vilvoisin (20 janvier). — Signification à Léonard Gérard d'une transaction du 13 mai 1457, justifiant des droits du commandeur de Masdieu sur des tènements de Faye et Las Nauhas ; copie de cette transaction (27 février). — Arrêté de compte du sr Despiney pour réparations à Belleville (après le 2 mars). — « Inventaire des dossiers de procédures, titres et papiers concernant le grand prieuré et commanderies d'Auvergne qui se sont trouvés dans les archives du Temple et que frère Pierre Denier, garde desdites archives, a renvoyé à M. le bailli de Mongontier, receveur de l'Ordre, en conséquence de la lettre écrite des trois vénérables langues de France à M. le bailli de Brenne, le 20 mars 1742, enregistrée au chapitre, le 19 juin suivant ». — Quittance de fermage passée par le commandeur Dufour au sr de La Garde, son fermier d'Ydes (27 mai). — Quittance au même par le sr Veyssier, pour ses gages de procureur d'office (1 avril). — Pièces de la procédure soutenue contre Pierre-Mathieu et Jean-Jacques Rolland, Pierre Juilliard et Huguette Rolland, de Pierrefontaine-les-Blamont, au sujet du droit de mainmorte prétendu par l'Ordre et le séquestre du prince de Montbéliard (1739-19 avril 1742). — Pièces relatives à une difficulté entre le commandeur de Chazelles et le curé de Saint-Martin-Lestra, au sujet de la construction d'une chapelle dans l'église et de réparations au beffroi (1740-8 mai 1742). — Acte du 29 avril 1738, par

lequel le commandeur des Bordes reconnaît devoir au chapitre de « Saint-Pierre-le-Puellier », un cens annuel pour la maison de Bourges et les terres de Beauregard ; reconnaissance renouvelée pour le commandeur d'Ussel (19 mai). — Lettre des procureurs de la langue adressant une liste « des commanderies qui se trouvent dans le cas d'incapacité » (22 mai). — Procès-verbal de visite du bâtiment neuf élevé sur les ruines du vieux château de l'Hôpital-Le-Grand (7 mai, 3 juin). — Prix fait entre le sr Pupier et le commandeur de Chazelles pour la réfection des terriers de St-Bonnet-Les-Places et La Murette (1 août). — Récépissé d'ornements d'église par le curé de St-Jean-La-Chevalerie du Puy (1 septembre). — Pièces des poursuites intentées à Jean-François Camier, curé de Chazelles, pour l'obliger à faire profession dans l'Ordre (1741-2 décembre 1742). — « Calcul des servis contenus au terrier Pupier, de la rente de St-Bonnet-Les-Places et Bouchalas, noms des emphytéotes, argent, froment, seigle, orge, avoine, geline, lapin, perdrix ». — Note au sujet du sr Blanchier « qui se prétend en droit d'occuper et postuler comme procureur dans la justice d'Olloix ». — Provisions de l'office de greffier de Souzy, paroisse de St-Martin-en-Haut, membre de Chazelles, pour Christophe Blanc, « greffier de la baronnie de Rochefort, de la juridiction de Lafont et autres, demeurant à Iseron ». — État des revenus de la commanderie de Carlat et de ses membres ; état des ornements de l'église de Mascheix. — État des pièces que le commandeur de St-Romain-en-Gal doit opposer aux prétentions des fermiers de la baronnie de « Sermur ». — Exposé du différend au sujet de la dîme, entre le bailli de Maubourg et les habitants du temple de Marthes. — États des terriers de la commanderie de Chambéry et de ses membres. — Sceaux du chapitre.

---

#### 48H503 1742-1743.

1742-1743

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 82 feuillets ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Troisième compte du receveur du Saillant. — Responsions (ff. 1-29). — Passage de « Jacques-Amable Guerrier, fils de Jean-Joseph, conseiller au présidial de Clermond-Ferrant et de Marie-Anne Pastel ». — Suite des dépouilles (ff. 30-39). — Dépouille du chevalier Duvernois. — Mortuaires, vacants, etc. — Recettes, 113.505 livres 7 s 5 d. Dépenses, 72.387 l. 1 s. 9 d. — Cachets des chevaliers du Saillant et de Bosredon-Vilvoisin ; sceau du chapitre.

---

#### 48H504 1742-1743.

1742-1743

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 85 feuillets ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Troisième compte du receveur du Saillant. — Double du précédent.

---

#### 48H505 1740-1743.

1740-1743

Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, 42 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Livre journal de la recette et dépense du commandeur du Saillant, du 16 avril 1740 au 4 avril 1743.

---

#### 48H506 1737-1743.

1737-1743

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin, 28 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de procédures pour obtenir de nouvelles reconnaissances au profit de la commanderie de Montbrison, contre « Gilbert Souchon, procureur à Montbrison, Pierre Jullien, de l'Hôpital-Le-Grand, Gilbert et Pierre Poncet, de Montbrison, Durand Puy, chanoine de Montbrison, Jean Pavallier, de Poncins, Pierre Renard, de Beaurever, André Grangier, de La Chanal, Jean Devaux et Marguerite Maisonhaute de Trillin, Jean de La Fay des Saignes, Pierre-Laurent et Marie Fouillouse des Daguets, Maurice de La Fay de Malezy, Jacques Charreyron d'Aurecq, Pierre Chapelon de Collaquerye, Guillaume Durand, Jean-François Virisel de Gramon, Jean Chapellant d'Aurecq, Claude Chouin, dit Biliacoud des Girard, Jean Mazuyer de Nuarlet ?, François Tibaux, sr du Pierreux, Joseph de Chabanol, sieur des Breux, Jean Chambon, de Monatte, Antoine Michel des Horoz, Pierre Fournier de La Fargi, Jean-Jacques Harand de St-Just d'Allègre, Jean-Baptiste Bertholet du Piney, Joseph du Faurés, sieur de Prunerie. »

**48H507 1743.****1743**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin, 47 pièces, papier ; 1 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Avis du conseil de l'Ordre sur un différend de Ruffé, commandeur de Mâcon, avec les religieuses Carmélites qui doivent passer reconnaissance, bien qu'on ait oublié de demander un homme vivant et mourant pour une terre qu'elles détiennent (12 octobre 1742, 10 janvier 1743). — Copie des lettres royaux portant contrainte contre les débiteurs du bailli de Fay de La Tour-Maubourg, commandeur de Marlhes (16 mars 1743). — Arrêté de compte entre le sr Charles Ragon et le commandeur Ragon, pour la ferme de « La Forest » (St-Amand, 22 mai). — Quittance de fermage passée par le commandeur Dufour au sr de La Garde, fermier d'Ydes (25 mai). — Poursuites contre Claude Mathevon au sujet de reconnaissance due à la commanderie de Chazelles, pour une terre sise au territoire de « La Reculla », paroisse de La Fouillouse (20 juillet). — Observation sur un mémoire adressé par le commandeur de Ruffé, le 7 août 1743, au sujet de reconnaissances. — Copie du traité fait le 7 juin 1726, entre le chevalier de Marsillac et le sr Annet Remilhe, pour la rénovation des terriers de Belleville, membre de Mâcon (26 août). — Quittance de 4.575 livres passée au sr Dubaisle, receveur du grand prieuré, pour le terme de la Saint-Jean (août). — Quittance d'ornements d'église passée au bailli de La Roumagère par le sr Gilbert Martial (7 septembre). — Expédition du bail à ferme de la commanderie du Monteil-au-Temple, consenti en 1580 par le commandeur Gabriel Giraud, au sr Antoine de Serve, notaire (10 septembre). — Lettres des procureurs de la langue au sujet d'un emprunt demandé par le chevalier de Savasse pour réparations à Laumusse ; de la saisie de la commanderie de Villejésus sur le commandeur d'Auteroche, de la nécessité de faire payer les intérêts des sommes empruntées au Trésor, du refus du secrétaire du Trésor de bonifier une somme de 180 livres payée au chevalier de Vilvoisin pour la visite des bois (10, 12 septembre). — Poursuites contre le sr Ponthus de La Bourdelière, pour le contraindre à passer reconnaissance pour une terre située à St-Laurent-de-Chamousset, territoire de la Conche, relevant de St-Bonnet-les-Places (14 août-10 octobre). — États sommaires des commanderies de La Croix-au-Bost, Bellechassagne, Bourganeuf, Ayen, Devesset, Les Échelles, Les Feuillet, Lormeteaux, Leureuil, Maisonnisse, Morterolles, Pauliat, Puy-de-Noix, Courteserre, La Villedieu, La Tourette, La Râcherie, St-Romain-en-Gal, Dôle, La Vinadière. — Procès-verbal de visite des réparations faites à la suite d'un incendie à Épaisse, membre de Laumusse ; à la suite, mémoire des chevaliers de Mons de Savasse et de Laube. — Traité entre le commandeur Dufour et les srs Caillier et de St-Horent, pour le recouvrement de ce qui reste dû à la dépouille de Lestrangle, commandeur de La Vaufranche (11 décembre). — État et arrêté de compte des réparations faites au château et à l'église de Feniers (25 décembre). — Notes au sujet d'une lacération du terrier de St-Jean de Bardon, sur la ferme de Compeissière, consentie à Rolland Durhône. — États des arrérages de rentes dus à la commanderie des Échelles, pour les années 1741, 1742 et 1743. — Sceau du chapitre.

**48H508 1731-1744.****1731-1744**

## Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, parchemin ; 40 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue contre Christophe Richardier, laboureur de Valeilles, pour l'obliger à passer, au profit de la commanderie de Montbrison, nouvelle reconnaissance pour un domaine aux territoires de Soleymieu et du Bruchet. Le sieur Richardier soutient qu'il n'est pas possesseur de ce domaine, mais de celui de La Coste (1740-18 janvier 1744). — Pièces de la procédure soutenue contre Jean Louis Joliaud et Vivant Regnault, curés de l'Hôpital-le-Mercier, au sujet du droit de dîme sur la terre des Patennes, dépendant de la commanderie de Bugney (1731-1744).

**48H509 1743-1744.****1743-1744**

## Description physique :

Importance matérielle : 32 pièces, papier ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la dépouille de Charles-Louis Pétremand de Valay, commandeur de La Râcherie, mort à Dôle, le 16 février 1743 : arrêté de compte avec le sr Chevallier, fermier de la commanderie (5 mars 1743) ; inventaire des meubles, bas de soie et bas de poil des Indes, histoire de Malte, épée de cuivre doré, un parapluie, Traité de la pauvreté des chevaliers de Malte ; état des dettes ; minute de renonciation à la dépouille ; procès-verbal de vente ; état des procès pendants ; états des sommes dues au procureur Brocard, de Dôle, à Cochin, procureur au Grand Conseil ; copie d'une transaction entre le commandeur et son frère, Claude-Charles-François, capitaine de cuirassiers ; frais d'écritures, de loyer, d'obsèques ; quittances du sr Attiret, peintre chargé de faire des écussons, du médecin Normand... — Cachet de Louis-François Bougault (f° 12).

**48H510 1744.****1744**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 47 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittance du sr Reynaud pour ses gages de procureur fiscal de la commanderie de Chazelles (24 janvier). — Pièces de la procédure intentée par Antoine de Noblet de Chenelette, commandeur de Bugney, à l'arpenteur Guillaume Debon et au grand bailli de La Tour-Maubourg, au sujet de l'arpentage de sa commanderie de Bugney (1742-31 janvier 1744). — État des réparations et améliorissements à faire dans la commanderie de Mâcon et ses membres. — Procès-verbal de dépouille du chevalier François de Bron, mort le 6 mars, au « château de Ponlun, paroisse d'Igrande » (8 mars). — Quittance passée au commandeur de Feniers pour réparations au moulin de Langlade (8 mars). — « Etat des rentes échangées entre M. le commandeur de Lachal et M. de Murat et le mémoire de ce qui reste à reconnoître avec l'échange, du 19 avril 1744 » ; rentes sur « St-Martin d'Albon, St-Michel d'Albon, Coquet, Albon, Anneyron, Lachal, St-Romain, Drujon, La Volozière, La Fouliouze, Longefessolle, Serès ». — Certificat du châtelain de Courteserre, constatant que l'arpenteur Claude Moron a arpenté les domaines de Ligonne et de Chantaduc (4 mai). — Quittance à compte de fermage passée par le commandeur Dufour au sr de La Garde, fermier d'Ydes (24 mai). — Assignation donnée au receveur de Mongontier par le chevalier de Chenelette, pour poursuivre le bailli de La Tour-Maubourg, afin de l'obliger à acquitter les frais d'arpentage et de rénovation de terriers de la commanderie de Bugney, opérations qui auraient dû être faites pendant sa gestion (6 juin). — Quittances des charges de la commanderie de La Croix-au-Bost, passées au commandeur de Moussier (8 juin 1743, 14 juin 1744). — Traitement entre le commandeur de Mongontier et le sr Pupier, pour la régie de la commanderie de Chazelles (23 juin 1744). — Billet de 248 livres pour le sr Benoît, curé de Charbonnier, y joint sa quittance (21, 24 juillet). — Quittances pour réparations de calices de « La Varubau et du Mas », commanderie de Feniers, réparations faites par le sr Latache, orfèvre de Limoges (14 août). — Procès-verbal d'arpentage de la commanderie de Chamberaud. — Récépissé de terriers de St-Jean des Essarts, commanderie de Mâcon (8 juin 1729, 9 septembre 1744). — Quittance de fermage passée au sr Dubayle, fermier de Bourganeuf (septembre 1744). — Lettre des procureurs de la langue, au sujet des charges de La Vinadière, d'une lettre à faire tenir à M. de Mont, d'une réclamation à faire au commandeur de la Richardie (1 octobre). — Conventions entre le commandeur de Mons de Savasse et le sr Jean Pitet, de Pont-de-Veyle, pour le recouvrement des rentes de la commanderie de Laumusse (13 novembre). — Quittances pour réparations à l'église de Camps et au château de la commanderie de Feniers (1 décembre). — Lettre du commandeur Desfrançois, à qui le Trésor faisait réclamer une somme de 500 livres sur la dépouille du bailli de l'Aubépin (2 décembre). — Réplique du receveur à cette lettre. — Avis du conseil de l'Ordre, au sujet d'un différend pour droits seigneuriaux entre le commandeur de St-Romain-en-Gal et la prieure de Sainte-Colombe (17 décembre). — Quittance de ses gages par le garde de Dammartin (Besançon, 30 décembre). — Note des réparations faites à l'église par le curé de St-Martin-Lestra. — Note sur la commanderie de Feniers « la misère des peuples de Feniers est si grande, qu'ils n'ont pu jusqu'à présent faire rétablir leur clocher en ruine depuis très longtemps, ce qui fait que la cloche est attachée à un arbre au-devant de la porte de l'église ». — États des bois de la commanderie de Mâcon. — Extraits des rôles de tailles, capitation, crues des paroisses de Sainte-Florine, Moriac, Charbonnier. — « Nouvelles cottes faites depuis 1739, sur les cens et dixmes de la commanderie de Monchamp et membres en dépendans », et compte de ce que doit le sr Thomas au bailli de Maubourg. — État des débiteurs du grand prieuré d'Auvergne, pour les frais de procès payés par M. le bailli de Brenne, procureur général et receveur du commun trésor de son ordre au grand prieuré de France, tant à M. le commandeur Cabeuil, agent général dudit Ordre, qu'à mrs les avocats et procureurs dudit Ordre, tant au Parlement qu'au Grand Conseil de Paris, pour l'année du premier may 1743 au trente avril de l'année dernière 1744 »...

**48H511 1745.****1745**

## Description physique :

Importance matérielle : 34 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Conventions entre le commandeur et le sr Cailhe pour la régie de la commanderie de La Tourette (3 janvier). — Quittance du sr Reynaud, pour ses gages de procureur fiscal de Chazelles (9 janvier). — Lettre des procureurs du commun trésor au bailli de Brenne, au sujet de la liquidation d'effets royaux appartenant au bailli de Thianges (25 février). — État des pièces envoyées à Paris, le 9 avril, à l'appui du procès du chevalier de Montjouvent, commandeur de Mâcon, contre le sr Tisseur, avocat à Lyon. — Bail à ferme de Neuglisois, commanderie de Mâcon, consenti au sr Louis Cortambert, juge de Trambly, à la suite procuration passée le 12 décembre 1744, par le receveur Bernard de Chargères du Breuil (28 avril). — Bail à ferme de Fay, membre de Mâcon, consenti à Jean Geoffroy, procureur à La Clayette (28 avril). — Règlement de compte, sur état des réparations par eux faites, avec les fermiers du membre de Charbonnier (6 mai). — Compte des réparations faites au moulin de St-Jean-d'Ardières, par le charpentier Jean Tondou. — Compte et arrêté de compte du sr Despiney, pour l'administration de Belleville, membre de Mâcon (12 juin). — Bail à ferme du domaine de Champagne, commanderie de Montchamp, consenti au sr Jacques Mauras (29 juin). — Bail à ferme du moulin et du domaine « du Chaulet », consenti par le bailli La Tour-Maubourg aux sieurs Claude et Jean Chaudier (3 juillet). — Frais d'envoi d'une bareille de vin de Juliéna au grand prieur de Lescheraine (1 août). — Bail à ferme du domaine d'Arcellet, consenti par le bailli de La Tour-de Maubourg au sr Paul Pradier (7 août). — Quittance de Francesco Bianco pour pose de vitres au « Mas d'Artiges et à La Varoubaud » (11 août). — Bail à ferme des revenus de St-Jean La Chevalerie du Puy, consenti par le bailli de Maubourg aux sieurs Jacques Rey et François Barthélemy (20 août). — Bail à ferme de Montredon consenti aux

mêmes (21 août). — Pièces relatives à la commanderie d'Ydes : quittances des gages du juge, état de réparations, compte du fermier, gages du procureur d'office (30 août 1743-23 août 1744). — Bail à ferme du pré Ferrier, paroisse de St-Germain-La-Prade, consenti par le bailli de Maubourg à Mathieu de Louche (9 septembre). — Compte et quittances pour réparations à « Beauchassin », membre de La-Croix-au-Bost (22 août, 10 septembre). — Quittance pour réparations à l'église de Jabrun, commanderie de Montchamp (29 octobre). — Remise de la régie de la commanderie de Montferrand, par le chevalier de La Richardie à son neveu Demont ; acceptation de Demont, quittance du premier terme (25 octobre 1744, 1 novembre 1745). — Consultations et mémoires sur un différent pour biens de mainmorte entre le commandeur de Ruffé, commandeur de Mâcon, les religieuses de Ste-Colombe et l'Hôtel-Dieu de Mâcon (11, 31 décembre). — Compte du sr Moulier, charpentier, pour réparations au moulin de St-Jean-d'Ardières. — Vérification de l'état de la commanderie de Chambéry, ensuite des observations adressées pour le grand maître au commandeur de Beaumont-Brison. — Devis des réparations à faire à Épinassy, membre de Mâcon. — Minute de récépissé de terriers de Mâcon, pour le sr Antoine Mornand. — Compte présenté par « Rolland Durosne, notaire et commissaire rénovateur des rentes feudales des hospitaux d'Hauteville, Clermont, Droyse, Mussy et la Sauveté, membres dépendants de la commanderie de Genevois ».

**48H512 1737-1746.****1737-1746**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 54 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Livre de caisse. — Journal des recettes et dépenses, tenu par les receveurs de Caissac, de Mongontier et du Saillant. — Passages, en 1743, « de Royer, de Langheac, Claude-Balthazard de La Richardie de Besse ; en 1744, de Damas, de La Porte, de Lestrangle, Gaspard-Charles-Auguste de Rochemontex, de Rivarol ; en 1745, de Grolier, Goutelle, Boyer, Guy-Joseph de Gratet de Dolomieux. »

**48H513 1746.****1746**

## Description physique :

Importance matérielle : 35 pièces, papier ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives aux bois de la commanderie de Mâcon : procès-verbaux de martelage, d'arpentage, d'estimation pour les bois « Grogent, des Serves, à Launay ; Gros Bois, Brosse de Pignaire, Monchallon, La Tuillerye, à Épinassy ; de Chassignolle, près Matour, de Roddes, paroisse de Château ; La Brière devers les Ruaulx ; du Devant, paroisse de Viry ; de La Brière des Nous ». — Plans des bois « des Chaumes, des Landes, de La Thuillière ou Tuillerie de Monchallon ». — Pièces de la procédure en nouvelle reconnaissance, soutenue contre Étienne Bruyère, dit Maillard, laboureur de Valeilles, pour le pré « de La Saigny, territoire du Tactier », relevant de la commanderie de Montbrison. — Cachets du commandeur de Mons de Savasse.

**48H514 1746.****1746**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 69 pièces, papier ; 1 imprimé ; 5 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Certificat du sr Joseph Dubuisson, constatant l'acquit par le grand prieur de Lescheraine, d'une traite à l'ordre de l'abbé de Bellegarde (8 mars). — Copie du traité du 6 avril avec Claude Darnay, notaire de Charolles, pour la rénovation des terriers de Bugney ; y joint récépissé des terriers de cette commanderie, délivré le 2 juin 1744, par le receveur au bailli de Maubourg, et par le chevalier de Savasse au receveur, le 10 février 1746. — Procès-verbal de martelage dans le bois de « Commer », paroisse de Montfalcon, commanderie de Saint-Paul (1, 10 avril). — Quittances passées par le curé de Feniers au commandeur, pour ornements de la chapelle de Crabanat et réparations au clocher de Feniers (1, 10 mai). — Pièces de la procédure soutenue contre Gilles Rolland, sr de Guillardet et Pierre Brossard, fermiers des revenus des châtelainies de Chantelle, Ussel et Charroux, attaquant le commandeur de Marche et Mayet pour usurpation sur le domaine royal. — Récépissé de huit actions remises à la maréchale d'Harcourt par le bailli de Thianges pour de « Créanie d'Argence » (16 mai). — État descriptif et procès-verbal de martelage des bois du grand bailliage de Devesset (26 mai). — Bail à ferme de la commanderie de Mâcon, consenti à Louis-Philibert Carra, par le commandeur de Ruffé, procureur de Louis de Bocozzel de Mongontier (26 mai). — État des meubles du domaine de « Freycenet », appartenant au bailli de Maubourg (27 juin). — « État des réparations faites au grand prieuré d'Auvergne, en conséquence des prix faits d'icelles, donnez par mr Foucaud du Chassein à différens ouvriers sur les pouvoirs à luy donnés par Mr le Grand-Prieur, portant aussy l'état des payemens faits par mr Dubayle, sur les mandemens dud. sr du Chassein », réparations à Bosmoreau, aux moulins de « La Roche, de Drouillas, de Bourganeuf, de Bousogles, de Lasriés, de Faux ; aux moulins à bled, à chanvre et à draperie de Bourganeuf, au moulin de Montboucher, au château de Bourganeuf » (13 août). — État de fournitures pour réparations à Épinassy, membre de Mâcon (18 août). — Procès-verbal de martelage dans les bois de « Braize, de La Garenne, de La Queudre », commanderie de La Râcherie (25 août). — État des bois à vendre dans la forêt de « Cossieux », membre des Feuillets (18 septembre). — Pièces relatives à la commanderie de Feniers : réparations au four du château, à l'église, à l'église du

Mas-d'Artige, à la chapelle de Crabannat (1 janvier-21 septembre). — Fragment de la bulle magistrale portant confirmation de la procuration passée à François Le Groin de La Roumagère, Joseph Guy de Bosredon Vatange et à Joseph Guy Le Groin de La Roumagère, par le commandeur Joseph-Laurent de Brison-Beaumont, pour l'administration de sa commanderie de Blaudeix (4 octobre). — Compte et quittance du sr Chomel, pour frais de procédures du grand bailliage de Devesset, soutenues pour le grand bailli de Maubourg (17 octobre). — Pièces relatives à la dépouille de La Richardie d'Auliac, commandeur de Montferrand : dépropriement, comptes et mémoires pour la gestion de Demont, son neveu, frais de maladie, frais funéraires (1745-18 octobre 1746). — Lettre des procureurs de la langue au sujet d'un à-compte sur La Vinadière, le classement des archives (24 octobre). — Billet de 72 livres souscrit au commandeur Ragon par le sr Duchet, commis aux aides (25 octobre). — Récépissé de terriers de Fay, membre de Mâcon, par le sr Geoffroy, nouveau fermier (6, 21 novembre). — Prix fait d'établissement de fossés pour éloigner la rivière des bâtiments d'Épinassy (21 novembre). — Pièces de la procédure soutenue contre Jean Girard, pour reconnaissance de terres au lieu de Chavannes, paroisse de La Fouillouse ; parmi ces pièces, copies de reconnaissances de 1412 et de 1648 (1745-22 novembre 1746). — Circulaire rappelant aux commandeurs le décret sur la perception des fermages des commanderies, portant le texte de ce décret du 1er décembre 1746 et la lettre du Grand-Maître, du 12 décembre. — Quittance pour réparations au clocher de « St-Julien-de-Cray » (17 décembre). — Fragment de compte pour sommes dues par le grand prieur pour Compezières et Masdiou, frais de voyage et de procédures. — « État des débiteurs du grand prieuré d'Auvergne, pour les frais de procès payés par mr le commandeur de Lancey-Prompleroy, en sa qualité de procureur du commun trésor de son Ordre au grand prieuré de France, exerçant la recette pendant la maladie de vénérable Mr le bailli de Brenne, receveur général du même Ordre audit grand prieuré de France, à Mr le commandeur Cabeuil, agent général dudit Ordre en France, à MMrs les avocats et procureurs dudit Ordre, tant au Parlement qu'au Grand Conseil de Paris, pour l'année du premier may 1745 jusqu'à pareil jour 1746, desquels Mr le chevalier de La Luzerne, présentement receveur général du même Ordre audit grand prieuré de France, se déchargera dans son premier compte de l'année courante à tout avril 1747 ». — Cachets des chevaliers de Sales, de Mongontier, de La Richardie ; sceaux du chapitre.

**48H515 1727-1747.****1727-1747**

## Description physique :

Importance matérielle : 13 pièces, parchemin ; 120 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure en paiement d'arrérage du fermage de la commanderie de Maisonnisse, soutenue par le commandeur de Langon et les receveurs de Caissac. du Saillant et de Mongontier, contre Marie Dubois, veuve du fermier Pierre Rachet, sr de Bordesolles, Geneviève Rachet, Sylvain Rachet, de Saint-Laurent, Pierre Martin et Jeanne-Geneviève Rachet, Jean-Baptiste Richard et Thérèse Rachet, Léonard Sudre, François Delafont, fermier de « Bardesoule ».

**48H516 1727-1747.****1727-1747**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, 261 feuillets, papier.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Suite de 48H515, expéditions des jugements rendus en 1733 par la sénéchaussée de La Marche.

**48H517 1727-1747.****1727-1747**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin, 28 pièces, papier ; 2 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Suite de 48H515 et 48H516. — Cachets du receveur du Saillant.

**48H518 1747.****1747**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin, 30 pièces, papier ; 6 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittance du sr Lapeyre, procureur à Riom, de frais de procédures pour le compte de feu Desfrançois, commandeur de La Tourette (2 janvier). — Quittance pour réparations à la maison du sr Deshaïres, fermier d'Épinassy (11 janvier). — Assignation en nouvelle reconnaissance au profit de la commanderie de Montferrand, signifiée à Madeleine Bertrand, veuve de l'avocat Jean Duperray (21 janvier). — État des bois de la commanderie de Villefranche (21 janvier). — Procès-verbal de prestation de serment de Jean Guichard, de « Sommerey, paroisse d'Ozolle », garde bois, chasse et pêche d'Épinassy (23 janvier). — Quittance pour réparation à

une meule du moulin de Volle, par le sr Aubelle, maréchal de St-Sulpice-le-Guérétois (2 février). — Copie du procès-verbal de martelage des bois de la commanderie de Dôle (17 février). — Procès-verbal de vente des effets provenant de la dépouille de Desfrancois, commandeur de La Tourette : « Christ orné avec des rayons à bois doré, petit tableau à cadre doré, représentant saint François, petit lit de camp à tombeau, petites boîtes de bois peint à tenir des savonnettes, une chaize à porteurs doublée d'une moquette rouge, une chaize de poste avec son extrapontain doublée d'une moquette verte ; quelques cantines d'eau de Balaruc, délivrées aux sœurs de la Marmite, une petite boîte faite en forme de pendulle pour y placer une montre dedans », état de ce qui reste dû à la dépouille, état du paiement des dettes du défunt (27, 28 février). — Décharge de terriers délivrée à Claudine de Gomeret, veuve de François de Lavaivre, fermier de Genouilly, membre de Mâcon (20 février, 14 mars). — Récépissé de dépôt aux greffes de la maîtrise des eaux et forêts de Moulins et de Cerilly, des procès-verbaux de martelage des bois de La Râcherie et de Chanonat (14, 16 mars). — Copie du procès-verbal de martelage des bois de la commanderie de Puy-de-Noix (20 janvier-16 mars). — Transaction faite avec Claudine Gomeret, veuve Lavesvre, au sujet des bois de Genouilly, dits « Brosse de Mont ou Brossedon et bois de l'Hôpital, lieu dit en La Condemine », jadis aliénés par le commandeur Chambon de Marsillac (26 mars). — Provisions d'office de garde d'Épinassy, pour Philibert Bordeau, sa prestation de serment (16, 17 avril). — Suite de la procédure en nouvelle reconnaissance contre Jean Girard de Chavannes, paroisse de La Fouillouse, v. H. 514 (1746-22 avril 1747). — Pièces de la procédure poursuivie contre les recteurs de l'Hôtel-Dieu de Saint-Chamond, pour reconnaissances de domaines au lieu de « Lacombe, paroisse de St-Genest-Malifaux, à Riveroux, des Rotisses Ravarines et Puicolomb, des Vernelles, pré Boudon », membre de La Murette, commanderie de Chazelles (1744-26 avril 1747). — Continuation du bail de Bourganueuf, consentie par le grand prieur de Lescheraine aux mariés Dubayle (26 avril). — Lettres des procureurs de la langue au sujet des effets du commandeur de La Richardie, trouvés à Chantoin, des poursuites à exercer contre le chevalier de « Franchesse, s'il ne fait renouveler ses terriers, de la saisie de la commanderie de Laumusse, à la requête des srs Bianchi et Conrazier » (8, 27 avril). — Cachets des chevaliers de Mongontier et du Saillant.

**48H519 1747.****1747**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin, 40 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« Grosse de procès-verbal d'adjudication des bois de la commanderie de Dôle et de Salles et Montseugny, grand prieur d'Auvergne, faite par messieurs de Poligny et Guérin, chevalier de l'Ordre de Malthe, seigneurs commissaires députés par l'Ordre, sçavoir au sieur Rigollier, marchand à Dôle, les bois dépendant de la maîtrise de Vezoul... au sr Courty, maître des forges de Pesmes, les bois de la maîtrise de Gray... au sieur Thervay, de Dôle, les bois de la maîtrise dud. Dôle » (4, 5 mai). — Attestation au Grand-Maître par le chevalier de Bosredon-Vatange, portant que la commanderie de Blaudeix est affermée 4.400 livres (10 mai). — Conventions avec le sr Claude Coupat La Pala, pour l'achèvement des terriers de Verrières (2 juin). — Acceptation du procès-verbal d'arpentage de la commanderie de Dôle par les chevaliers d'Ussel et de Sainte-Colombe (3 juin). — Compte et arrêté de compte entre le commandeur du Saillant et le sr Lavernolle pour la recette des revenus de Montbrison et de Verrières (11 juillet). — Inventaire des effets provenant de la dépouille d'Henri de La Porte, commandeur de St-Georges, mort le 16 juillet au château de Marlieux, près La-Tour du-Pin (22, 23 juillet). — Procès verbal de martelage des bois de la commanderie de Leurueil (25 juillet). — Inventaire des meubles délaissés à la commanderie de Villefranche par le commandeur de Thianges (1 août). — Quittance à-compte de la pension qui lui est due par son oncle, passée par de La Richardie au sr de Monts (16 août). — Bail à ferme des membres de la commanderie de St-Georges, consenti par le receveur au sr Girier de La Verpillière (17 août). — Arrêté de compte entre le commandeur Dufour et la veuve Lagarde, pour la ferme d'Ydes et Courtilles (19 août). — Quittances de l'avocat Bergeret, pour ses gages de juge de Dammartin (5 novembre 1743, 20 août 1747). — « Quittance de Perrigot, fermier de Dammartin, pour sa part de l'amande de Françoise Cachet, veuve de François Jacoutet de Bretigney » (26 août). — Quittance de taille passée au commandeur de Compezières, par l'exacteur Parys, pour des prés rière Allonzier (5 septembre). — Conventions arrêtées avec le sr Pupier, pour la ferme de la commanderie de Chazelles (19 octobre). — Engagement de Pupier de donner caution pour garantie de son fermage (11 novembre). — Engagement de Pupier de donner un pot de vin de 690 livres ou de se charger du terrier de La Rousselière (11 novembre). — « Etat des rapports faits par le garde [de la commanderie de Laumusse], contre monsieur Bertrand », du 10 mai au 25 novembre. — Pièces de procédures en nouvelles reconnaissances au profit de la commanderie de Montbrison, soutenues contre Pierre Pain et Étienne Chapuisier, vigneron de St-Maurice-en-Roannais, pour des terres au territoire des Côtes, et contre Georges Punctis, conseiller au bailliage et sénéchaussée de Forez, pour une terre au territoire de Fromentaux (1746-1747). — Copies de lettres et mémoire du sr de La Barre et du duc d'Aumont sur un différend avec le commandeur de Mâcon, pour Jony et Genouilly. — Lettres des procureurs de la langue, accusant réception des sommes qui leur sont parvenues par l'intermédiaire de Simon, de Marseille, adressant une liste des commandeurs qui doivent procéder aux améliorissements, au sujet de la construction des archives (19 septembre, 19 décembre). — État des recettes et dépenses du grand prieur dans ses commanderies, de 1742 à 1747. — Fragment de compte des dépenses faites par le grand prieur pour ses commanderies de Bourganueuf, Bellechassagne et Masdiou. — Note au sujet d'un différend avec le sr François Furtin, au sujet du bois dit La Brosse de Pignière, près Tourny.

**48H520 1733-1748.****1733-1748**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin, 36 pièces, papier, 6 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces des poursuites intentées au sr Lemée, curé de Blaudeix ; parmi ces pièces, supplique du curé demandant à ne pas comparaître au chapitre et portant plainte contre le fermier Bofic, certificats des srs Catemisse et Blandin, médecins, et Luche, lieutenant des chirurgiens de La Marche (1733-1748). — Requêtes et mémoires adressés à de Bernage, intendant de la généralité de Moulins, et à de Cyzerol, secrétaire de l'Intendance, au sujet des fermiers de « Bardon, Collange, l'Haye, Trevol », commanderie de Bugney, indûment compris aux rôles de taille des paroisses d'Izeure, Coulanges, Flety et Avrilly. — Pièces relatives à la dépouille de Claude-François de Lescheraine, grand prieur d'Auvergne, commandeur de Genevois et de Masdiou, mort à Chambéry, le 25 mars 1748 : « Mémoire des tableaux de son excellence, monsieur le comte de Lescheraine : un portrait grand au naturel, représentant un vieillard, sa main sur un livre, de Holbein, sur bois, h. 3, l. 6. »... (V. Lyon-Revue, t. III, 1882, p. 372) ; inventaires : « petite croix à diamants, rosette de la grande croix, deux bagues à diamants, dont l'une en a trois et l'autre un, un colan de femme garnis de quinze rubis et de seize diamants ; un étui d'or pour les dents, fait à côtes, emallié et garnis de diamants, ayant en chef et en bas des cornalines ; la grande croix garnie de diamants dans son étui ; deux tabatières d'or, l'une desquelles at un portrait en dedans ; une autre tabatière de pierre d'hiaspre avec des cercles d'or, autre tabatière de lapis lazary, aussi avec des cercles d'or,... une montre d'or d'Angleterre avec sa chaîne d'or et trois cachets pendants, deux desquels sont à testes et l'autre les armoiries du défunt ; paquet de parfumeur, petit couteau à la turque, petit microscope... deux sallières à doubles, avec leurs rapés au milieu pour la muscette, lesquelles sont garnies en vermeil,... deux petits seaux siselés pour rafraîchir le vin avec leur ances,... une lampe unie couverte pour l'esprit de vin,... sseau à eau pour rincer les verres, icelluy en costes de melons, festonné avec ses deux ances,... tapisseries d'Aubusson ;... dans un grand coffre est un lict de damas verd, bordé et galonné en argent, consistant en l'impériale, le docier, le champtourné, les soubassements, la couverture, les deux bonnes graces, les deux rideaux, les quatre petits panneaux, un couvrepieds de tafetat verd doublé d'indienne piqué ;... plus la tenture d'une tapisserie de damas jonquille et rouge en bandes, y en ayant dix-sept de cette première couleur et quatorse de l'autre, lesdites bandes étant divisées par un petit galon d'argent et bordés de même, manquant à un environ une aune dud. galon, qui a esté volé le jour du décès du défunt... ; un grand tableau représentant le roy Victor Amédé de Savoye, ayant son cadre en sculpture doré ; autre grand tableau qui est le roy de Pologne, son cadre en sculpture doré, autre grand tableau qui est l'électeur Palatin, son cadre en sculpture doré ; autre grand, représentant une milidie anglaise, son cadre en sculpture dorée ; deux autres tableaux représentant deux filles, une brune et une blonde ; deux autres tableaux représentant un général et l'autre qui est la milidie cy-devant ; autre tableau représentant le fameux Lubens, pint sur bois ; autre représentant Adam et Ève, pint sur bois, avec sa corniche unie dorée ; autre représentant six aveugles qui se conduisent les uns et les autres, avec sa corniche unie dorée, pint sur bois ; autre pint sur toile, représentant une bataille, ayant son cadre en sculpture doré ; autre pint sur toile, représentant une siraine, Mercure et autres figures, son cadre sculpté et doré... (collection de 72 tableaux) ; honoraires de Roger, chirurgien de S.A. l'infant dom Philippe. Compte des recettes et dépenses de la dépouille. — Cachets du grand maître Pinto, des chevaliers de Sales et de La Valdizère.

**48H521 1748.****1748**

## Description physique :

Importance matérielle : 72 pièces, papier ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Expédition de l'acte du 11 juillet 1747, par lequel les habitants de « Devers La Croix et Banan, paroisse de Bergesserin » font abandon des droits qu'ils prétendaient sur partie de la forêt de « Rodde », commanderie de Mâcon (7 janvier). — Quittance passée au fermier de l'Hôpital de Clermont, membre de Compezières, par le sr Faure, pour prix d'une reconnaissance et levée « de plan du lieu et magasins du Parq » (7 janvier). — État et récépissé de terriers de la commanderie de St-Romain-en-Gal (11 janvier). — Comptes de dépenses du grand prieur, « comptes des dépenses faites à mon grand prieuré et à mes commanderies, à commencer au mois de may 1742 : réparations à Bourgneuf, voyages à Lyon, réparations à Bellechassagne, Masdiou, Compezières, frais de procès, rénovations de terriers. — Gages du garde bois de Blaudeix (21 janvier). — Quittance passée par le grand prieur de Lescheraine à Joseph Dubayle, fermier du grand prieuré (23 février). — Opposition à l'inventaire des meubles délaissés par feu Geouffre, commandeur du temple d'Ayen, dans la cure de Saint-Martin-de-Brives (12 février). — Décret enjoignant la saisie du bailliage de Lyon et de la commanderie de Montchamp, sur le bailli de La Tour-Maubourg (9 mars). — Quittance de pension passée par Charles Le Groin à son oncle le commandeur du Mayet (15 avril). — Bail à ferme de la commanderie de Montchamp consenti à Antoine Thomas, notaire de Brioude (18 avril). — Quittance de frais d'écritures pour la dépouille du bailli de Lescheraine (19 avril). — Fragments du compte de gestion de Laurent du Rosne, fermier de Genevois, et de notes de comptabilité du grand prieur de Lescheraine. — Inventaire des meubles d'état de la commanderie de Compezières (21 avril). — Prolongations du bail de Compezières en faveur de Laurent Durosne (7 mai 1743, 23 avril 1748). — Quittance du sr Bourguignon au commandeur de Ruffé, pour dorure d'un « petits portatif et le croisçant d'un solèle » (29 avril 1748). — Récépissé de terriers de St-Jean de Crispatot, délivré au sr Jean Enfantin par le commandeur de Saint-Paul (19 mai). — Cahier des charges et procès-verbal d'adjudication à Pierre Dam, de Vauvilliers, d'une coupe du bois Bannal, commanderie de la Villedieu en Fontenette (27 mai). — Procès-verbal de vérification des reconnaissances passées au profit de la commanderie de Genevois et Compezières ; y joint reçu du notaire Magnin, vérificateur (16-18, 21 mai). — Quittance de « del ? Carretto, baronne de Carpiné » pour prix de souliers envoyés au grand prieur de Lescheraine (Turin, 3 juin). — « État des débiteurs du grand prieuré d'Auvergne, pour les frais de procès payés par mr le chevalier de Lanery Promleroy, procureur général et receveur de son Ordre, au grand prieuré de France, à mrs l'agent, avocats et procureurs dudit Ordre, tant au Parlement qu'au Grand Conseil de Paris, pour l'année du premier may mil sept cent quarante-sept à tout avril mil sept cent quarante-huit, desquels ledit sr chevalier de Lanery se déchargera dans son premier compte de l'année courante à tout avril 1749 ». — « État des baux à fermes fait ou prorogés pour l'année du vacant par la mort de Mr le commandeur Geouffre, dont est tenu Beauvais, fermier général de la commanderie du Temple d'Ayen et de Mons » (18 juillet). — Quittances passées au sr Carbonneaud, fermier de Trein, pour paiements au grand prieur de Lescheraine, et fourniture de portions aux pauvres (1738-1 août 1748). — État des paiements faits par le sr Dubayle, fermier du grand prieuré,



pour réparations aux églises de « Charignac, Chastelus, Meyrignac » ; la nourriture des pauvres de St-Léonard. — Supplique du bailli de la Roumagère à la maîtrise des eaux et forêts de Vesoul pour couper quatre chênes dans le « bois Lajus, rière le finage d'Esquevilly, commanderie de La Villedieu en Fontenette ; y joint certificat d'expert constatant l'urgence de réparations aux moulins de La Villedieu et copie de la reconnaissance de la communauté d'Esquevilly. — Certificat du sr Bertrand, constatant le mauvais état de la chapelle du Temple de St-Michel-en-Maurienne, et de l'oratoire d'Aiguebelle, qui ont servi de corps de garde aux troupes espagnoles (13 septembre). — Quittance de portion congrue passée par le curé de St-Laurent au sr Dallier, fermier de la dime de Montchorier (21 septembre). — Signification de saisie faite au commandeur de Blaudeix pour assurer le paiement de droits dus au roi ; y joint, état et quittance de ces droits et état de frais de poursuites (1746-30 septembre 1748). — Lettre de la langue, au sujet d'un paiement pour La Vinadière, et des débiteurs en retard, y joint état des sommes dues par le bailli de Maubourg, les chevaliers de Châteauvert et de Beaumont, le commandeur de Ruffé et l'archiviste, prieur de St-Georges (20 octobre). — Lettre magistrale enjoignant la saisie des commandeurs qui ne se seraient pas acquittés envers le trésor dans le délai d'un mois (21 octobre). — Pièces relatives à la commanderie de St-Paul : « mémoire pour établir que Ducros n'a point souffert de dommage pour n'avoir pu entrer dans l'exploitation de la ferme de la commanderie de St-Paul que le 20 juin 1748 » ; copie d'un compte du fermier Fayolle ; état des dépenses faites pour réparations par Fayolle, « pendant l'année du mortuaire et vacant à cause du décès de Mr de Montgontier ». Quittance d'une amende de 10 livres passée au sr Guillaume Clerget (Fay, 16 décembre). — Quittance pour réparations au moulin de Blaudeix (26 décembre). — Déclaration d'Antoine Laumond, notaire de Bourganeuf, et de Louis Viau de La Roche, receveur des tailles, constatant que la procuration passée par le receveur au fermier Laumond ne fait que confirmer les pouvoirs de son bail. — État des servis dus au Temple St-Martin, membre de Laumusse par le baron de Choin, sr des Belouzes. — État d'avances faites par le sr Felder pour réparations à Chamberaud. — Prolongations des baux à ferme de Beauregard-l'Évêque, d'une terre au terroir de Montron, de la maison de Billon, d'un domaine à Billom, des rentes de Lafarge et de Ligonne, commanderie de Courteserre (24-31 décembre). — Circulaire imprimée contenant le décret du 24 septembre 1724, renouvelé le 1er décembre 1746, et la lettre du grand maître, portant interdiction de faire acquitter d'avance les fermages, et note à ce sujet adressée au commandeur de Saint-Martial Châteauverd (31 décembre). — État de réparations faites à Chazelles et des portions congrues des curés de cette commanderie. — Sceau du grand-maître Pinto.

**48H522 1749.****1749**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 91 pièces, papier ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittance de gages du garde-chasse de Blaudeix (6 janvier). — Nomination de procureur général de l'Ordre pour Claude de Grôlée, receveur du grand prieuré d'Auvergne (7, 8 janvier). — Arrêté de compte entre les commandeurs de Fontanges et de La Renaudie (9 janvier). — Quittance de 3196 l. 8 s. 6 d. passée à Monatte pour le compte du chevalier de Ste-Jay, commandeur de Chazelles (9 janvier). — Quittance pour réparations au château de Blaudeix (14 janvier). — Quittance de 55 livres passée au sr Pierre Louche, fermier « du Pré Ferrier, dépendant du balliage », par le receveur de Grôlée (21 janvier). — Quittance pour célébration de messes et réparations à la chapelle de Ventrigny (16 janvier). — Quittance de 40 mesures de seigle dues par la commanderie de Chazelles au prieuré de Thoranche (21 janvier). — Accord avec le sr Durif au sujet de la ferme de Talande, commanderie de Courteserre (22 janvier). — Compte de dépenses faites par le chevalier de Savasse, pour règlement avec le sr Devey au sujet des bois d'Épinassy, et ses frais de vacations, y joint quittances pour frais d'écritures, d'affiches, port de lettres. — Quittances de taille passées aux fermiers de la commanderie de Compezière, par les collecteurs de « Bans-au-Vuache et Allonzier (1748-26 février 1749). — Accense au sr Jean Delcher, de Brioude, du domaine de St-Jean du Chambon, commanderie de Courteserre (8 mars). — Prolongation de l'accense du domaine de Chantaduc, commanderie de Courteserre (9 mars). — Note du trésor au sujet du paiement de la rénovation de terriers des Genevois, et mention de la dette du fermier Durosne (26 mars). — Procuration passée par le commandeur de St-Mauris à Joseph Josset, curé de St-Georges, pour l'administration des commanderies de Montferrand et des Échelles (26 mars). — État descriptif de la commanderie des Échelles et de ses dépendances (14-17 avril). — Quittances des gages du garde de Dammartin et du prix de sa bandoulière (19 mars, 18 avril). — État des ornements de la chapelle Sainte-Catherine de Voiron (26 avril). — Bail à ferme de la commanderie du temple d'Ayen, consenti aux srs Pierre La Coste, notaire, Guillaume Lesert, chirurgien, Jean Bachelerie, bourgeois, Élie-Louis Salviac, chirurgien de Brives et Pierre de Praels (28 avril). — Quittances passées à Antoine Laumont, receveur de Bourganeuf, pour paiements de réparations au château, à l'aqueduc, au moulin de La Roche, à l'écluse de Bosmoreau ; pour pavage à Bourganeuf ; réparations aux églises de Bosmoreau, Bonneville, St-Dizier, Mérignac, aux moulins de « Lasriés », de Bousogle (1748-30 avril 1749). — Quittances des portions congrues des curés de St-Martin Lestra et de Chazelles (20 mai). — Bail à ferme de la commanderie de Dôle, consenti à Jean-François Rossigneux et à Claudine Pescher, sa femme (26 mai). — État de ce que doit le sr Pupier au commandeur de Chazelles, déduction faite du paiement des portions congrues des curés (1 juin). — Opposition de Jean-Claude-Charles Duban, commandeur de La Croix-au-Bost, à la saisie des seigneuries de « Bessay et Lusnay-les-Aix » (20 juin). — Défaut pour le receveur contre les héritiers d'Étienne Giroud, chapelier à Lyon (20 juin). — Engagement du sr Rousseau de remettre au commandeur du Feuilloux des reconnaissances passées au profit de sa commanderie (17 juillet). — État des frais de réparations avancés par le sr Laumont, fermier du grand prieuré (27 juillet). — État des ornements de la chapelle de Freyssenet remis au chapelain Gaspard Morel (28 août). — Copie de lettres de Seguin, curé de Changy, au sujet de dîmes usurpées sur la commanderie d'Épinassy par le prieur de La Madeleine-les-Charolles (7 mai-18 septembre). — Compte-rendu par le commandeur de Ruffé des revenus de la commanderie de Mâcon (23 septembre). — Quittances, pour supplément de portion congrue et rétribution de son vicaire, délivrées par de Rivoyre, curé de St-Laurent-de-Chamousset (12 mai, 29 septembre). — Quittance pour réparations au château de Blaudeix (23 novembre). — Quittances passées par les srs Parent au commandeur de Montjouvant (13 octobre, 25 novembre). — Dépense de la visite de la commanderie de Montchamp (25 novembre). — État descriptif de la commanderie de Montchamp par le chevalier de Beaumont-Brison (26 novembre). — Quittance de la redevance due par la commanderie de

Chazelles au prieuré de Thoranche (27 novembre). — Extrait d'une lettre du trésor au sujet de la dépouille du commandeur Geoufre (29 novembre). — Quittance du curé de Chauffailles pour la desserte de la chapelle de Ventrigny (1 décembre). — Compte et quittance de réparations dans la commanderie de Belleville (8 décembre). — Ordre aux habitants de Bonneville de payer 22 setiers de blé et une émine de seigle qu'ils doivent pour la chapelle « Taillefert », commanderie de Bourgneuf (20 décembre). — Lettres des procureurs du commun trésor au sujet d'un billet du chevalier de Fargues au chevalier de Germigny, d'une donation du commandeur Desfrancois en faveur de sa nièce, des dépouilles de Lescheraine, de La Rivière, des mesures prises par le commandeur du Saillant pour le passage de la vaisselle d'argent, des dépouilles de Fontanges et de Germigny, d'une gratification à accorder à Monatte, de la gestion de la commanderie de Laumusse, d'une fondation de messe à St-Georges de Lyon, des commandeurs de Ruffé, Desfrancois, des terriers de Genevois, du commandeur de Montjouvant, de la liste des débiteurs, de la répartition des taxes sur les commanderies, du séquestre de Mâcon, de l'impossibilité d'améliorer la situation du receveur, des curés de Bourgneuf et des Brives, de la dépouille Geouffre, du logement de l'archiviste, de la dépouille de Langon, d'une requête de la dame de Lescheraine, visitandine de Chambéry, de la réduction du nombre des agents, des récriminations du receveur de Grôle au sujet de son traitement insuffisant, d'une rente sur l'Hôtel-de-Ville de Lyon, d'une réclamation de l'abbé Arniaud, commandeur de La Tourette (9 janvier-24 décembre). — Quittance d'une redevance de 3 setiers de seigle due par le grand prieur au chapitre de St Martial de Limoges (30 décembre). — Minute d'une lettre au sujet d'un accord à intervenir avec le marquis de Germigny pour la dépouille de son frère. — Mémoires au sujet des terriers et procès de la commanderie de Compezières. — Sceau du grand maître Emmanuel Pinto ; cachet des actes des notaires.

48H523 1750.

1750

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin, 53 pièces, papier ; 1 imprimé.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittance de la redevance de trois setiers de froment, mesure de Bourgneuf, due par le grand prieur au château de « La Chaumas » (18 janvier). — Quittance à valoir sur son fermage, passée au fermier d'Épinassy pour frais de réparations (8 février). — Quittance pour frais d'écritures de la visite d'Épinassy (13 février). — Copie des quittances pour frais de réparations à Épinassy (16 février). — Inventaire de la dépouille de Jean-Claude-Alexis Duban, commandeur de La Croix-au-Bost, mort le 20 janvier (13-20 février). — Quittance du sr Dubayle pour ses gages de greffier de la justice de Bourgneuf (25 février). — Décharge de titres de la commanderie de Mâcon, passée au sr Mornand (mars). — Copie du bail de la commanderie de Montchamp, consenti au sr Thomas, le 3 janvier 1739, par le bailli Jean-Philibert de Fay La Tour-Maubourg (21 mars). — Prolongation du bail à ferme du domaine de Puy-de-Noix, en faveur d'Eymard Chapoul, « de Clairfaïge, paroisse Ste-Fortunade » (1 avril). — Certificat de Georges Roch, constatant qu'il a contrôlé 278 actes de reconnaissances passés au profit du commandeur des Feuilles, par le notaire Hugon, pour les membres de Maconnex et Crosset (13 avril). — Quittance d'arrérages passée à Roland Durosne, fermier de Genevois et Compezière (21 avril). — Délibération du Conseil de l'Ordre à Paris, au sujet de difficultés avec le sr Fayolle, fermier de la commanderie de Saint-Paul (23 avril) ; y joint mémoires du commandeur de Brison et consultation du sr Costaing, de St-Marcellin (21 mai 1749, 24 avril 1750). — Quittances de portion congrue du curé de Saint-Maurice-sur-Dargoire (28 mai 1749, 28 avril 1750). — Quittance de la redevance due par le grand prieur au curé de St-Dizier (1 mai). — Quittance de portion congrue du curé de St-Laurent-de-Chamousset (1 mai). — Quittances passées au sr Felder, fermier de Blaudeix, pour paiement de réparations faites au château et au moulin (8 janvier-2 mai). — Quittances passées à Hennequin par les sieurs Parent, de Lyon, pour le compte du commandeur de Montjouvant (7 janvier-3 mai). — Copie de la lettre écrite le 10 octobre 1749, à Hennequin, par le chevalier de Savasse, au sujet des déprédations commises dans la commanderie de Mâcon, notamment par le fermier, juge d'Épinassy « qui possède aujourd'hui plus de quatre cent mille francs de bien, cependant il est fils d'un misérable laboureur, qui, sans un curé, ne saurait ny lire, ny écrire, car il n'a jamais appris le latin, encore moins la pratique, mais de valet de prêtre, il a passé à l'employ de sergent et successivement à celui de notaire, dont il a tiré la quintessence par les droits de contrôle qu'il appliquait à son profit... Il a contrefait le sourd, le muet, l'aveugle et l'imbécile... Il a cessé de jouer la comédie pour continuer l'exercice de ses talens à l'âge de quatre-vingt-six ou sept ans, car il a le cul sur la selle du matin au soir, pour prendre quelques malheureux dans ses filets, ne manquant à cet effet aucune foire, qui sont comme journalières dans la montagne, et où, indépendamment des continuel marchez qu'il fait, des prêts et des remboursements qu'il reçoit, l'on dit encore qu'il a le tems de recevoir plus de cent actes dans un seul jour sur le pommeau de sa selle, un tonneau ou un banc, par le secours de sa prodigieuse mémoire qui luy permet de lire vingt fois plus qu'il n'a écrit, luy suffisant de mettre en poche le contrôle de ceux qu'il sait ne pouvoir l'obliger à leur en donner expédition ou qui sont contrains de se ruiner en continuel présents, sans pouvoir l'obtenir »... Dinant avec le sr Debon « on leur servit de la crème et du sucre, par extraordinaire, que Courtambert demanda, avec du pain de seigle et du mauvais vin, de même qu'à plusieurs paisans qui étoient pour lors audit cabaret et qui ne cessoient de boire à la santé de Mr le bailli et de sa compagnie, car, dans ce pays, l'on appelle bailli les juges des terres ; et, comme il savait que le fond de la duperie humaine est inépuisable par la longue expérience qu'il en a fait, il ne cessoit de leur rappeler les grandes obligations qu'ils luy avoient, tous les services qu'il avoit rendu à chacun en particulier et de leur dire que tant que Courtambert vivoit il ne les abandonneroit jamais et ne permettroit pas que leur seigneur triompha d'eux ; sur quoy, nouvelle santé à Mr le bailli, avec ordre à l'hôtesse de lui apporter du vin, nouvelle action de grâce et assurance de leurs grâces. Enfin, après une très longue séance des plus comique, le sr Debon voullant se retirer, Courtambert ordonna à son clerc, qui mangeoit avec eux, de donner abondamment de l'avoine à son cheval. Celui-cy part aussitôt et en apporta dans une corbeille qu'il fit voir et pezer au sr Debon, pour luy prouver combien elle étoit bonne et la différence de celle de montagne avec celle de la plaine. Quelque tems après, le sr Debon, suposant que son cheval avoit mangé l'avoine, sortit de table, sous prétexte de quelques besoins, pour le brider et partir, mais il ne trouva devant luy ny foin, ny corbeille et reconnut à son ventre qu'il n'avoit mangé ny l'un, ny l'autre, ce qui luy donna lieu de chercher l'avoine qu'il trouva caché sous la crèche, et, pendant le tems qu'il la mangea, il vint remercier Courtambert de ses politesses, qu'il trouva en protestation de service avec les paisans qui payoient l'hôtesse pour Mr le bailli »... A la suite, compte des frais avancés

par le chevalier de Savasse (3 mai). — Quittances passées au sr Pupier, fermier de Chazelles, pour paiement d'arrérages et de portion congrue des curés de St-Martin-Lestra et Chazelles (6 janvier-9 mai). — Compte des revenus de la commanderie de Laumusse, rendu par le sr Pitet, au commandeur Félicien de Mons de Savasse (11 mai). — Avis d'adjudication des fermes de « Fay, Launay, Bois-du-Lin, Neuglisois, Rode, Ventrigny » ; au dos, certificat de publication par le curé de Chauffaille (27 avril) ; bail à ferme de ces membres, consenti au notaire Louis Cortambert (26 mai). — Arrêté de compte du sr Pupier, fermier de Chazelles (30 mai). — Copie du bail à ferme de Loubeyzargues, consenti le 10 mai 1748, à Claude. Costes, de St-Flour, par le bailli de Maubourg, commandeur de Montchamp (18 juin). — Quittances pour réparations au moulin et au four de Loubeyzargues (19 juin). — Arrêté de compte entre le commandeur de Cheruë et le sr Nivière, son fermier de Chambéry. — Comptes rendus au commandeur de Beaumont Brison, par le sr Ducros, son fermier de St-Paul : frais de la procédure contre le sr Fayolle, fourniture de pain aux prisonniers ; gages du garde chasse, réparations aux bâtiments de la commanderie, canalisation des prairies, réfection de terriers ; y joint des pièces justificatives (1748-1 juillet 1750). — Accord entre le receveur et François-Marie de La Vernade, au sujet du bail du domaine du Feuilloux (5 juillet). — Bail à ferme de La Croix-au-Bost, consenti à Jean-Étienne Furgaud, sr de La Vergne (7 juillet). — Conventions avec le fermier de « Beauchassain », pour les réparations de la grange (9 juillet). — Consultation d'avocats de Dijon, sur un différend entre le commandeur de Laumusse et l'hôpital de St-Trivier (10 juillet). — Quittance d'arrérages passée par le receveur au fermier de Loubeyzargues (23 juillet). — Reprise d'instance et défaut donné au Grand Conseil, contre le sr Jacques Gonnard (17 juin, 1 août). — « Mémoire concernant les droits et privilèges de la commanderie des Échelles ». Grenoble, imprimerie de Joseph Cuchet.

**48H524 1750.****1750**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin, 86 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure en restitution de terriers, poursuivie contre Claude Darnay, par Antoine de Noblet de Chenelette, commandeur de Bugney (11 décembre 1749-2 septembre 1750). — Récépissé du bail de Champeaux, délivré au commandeur d'Arche par le sr Robineau (18 septembre). — Quittances passées au commandeur de Saint-Paul, pour taille, droit des pauvres, luminaire de St-Sauveur et desserte de sa chapelle (1749-26 septembre 1750). — Décret du Grand-Maître au sujet de la saisie des commanderies du bailli de La Tour-Maubourg et de la réfection des terriers de Bugney (14 octobre). — Autorisation au commandeur de St-Mauris, commandeur des Échelles, de contracter un emprunt de 12.000 livres pour reconstruire la maison de Moirans, écroulée (12 septembre-14 octobre). — Quittance du curé de Chauffailles, pour la desserte de la chapelle de Ventrigny (18 octobre). — Accord avec le sr François Grandjean, au sujet du fermage d'Épinassy ; y joint fragment de l'état des avances faites pour cette affaire par le chevalier de Savasse (3 mai, 28 octobre). — Quittances passées à Hennequin, pour réparations à la chapelle de « Bois d'Ulin » et l'arpentage de la commanderie de Mâcon (25 octobre, 4, 9 novembre). — Pièces relatives à la commanderie de Laumusse, règlement de compte avec le sr Pitet, pour la rénovation des terriers. — Engagement du notaire Guyot de payer, pendant quatre ans, 4.200 livres pour le grand maréchal de Sales (20 novembre). — Quittance de frais d'écritures contre le sr Grandjean (27 novembre). — Quittance pour réparations à la commanderie de Feniers (28 novembre). — Bail à ferme des membres de « Bouix, Fouillioux et Antigniac », commanderie de Puy-de-Noix, consenti aux sieurs François Beauzelle et Geraud Beaufort de Meyssac (18 décembre). — Quittances délivrées au sr Dubayle, fermier de Bourganeuf, pour la pension du curé de Bosmoreau, les redevances dues « au prieuré de Sr-Éloy, à l'abbaye de Bénévent ; la pension du curé de Plénartige, du sr Petinaud de Châteaumerle, du curé de Morterol, du curé de Bourganeuf et Bousogles, de l'abbaye de Notre-Dame-du-Palais, du curé de Meyrignac, du curé de Fault et Masuras ; pour blé fourni aux officiers de justice et au concierge des prisons ; pour la rente des jésuites de Limoges ; pour la redevance due à l'hôpital de Bourganeuf ; pour la desserte de la cure de Montboucher, la rente de la communauté St-Jean-de-Bourganeuf, la pension du curé de Saint-Goursaud ; paiement aux tenanciers de Montarichard et de Bellefaye ; gages du juge sénéchal, revenus de la capitainerie ; remise de deux setiers de seigle aux tenanciers de Jalinoux » (1749-23 décembre 1750). — Quittances pour les armoires des archives et frais de classement, payés à Jacques Amequin, au chevalier de Laube et au relieur Girard (16 février-30 décembre). — État des débiteurs du grand prieuré d'Auvergne, pour les frais de procès payés par le commandeur de Lanery, receveur au grand prieuré de France. — Note au sujet de la dépouille du commandeur de Villedieu-en-Fontenette.

**48H525 1751.****1751**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin, 52 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittance du commandeur de Savasse, pour menus frais avancés par lui dans l'affaire contre le sieur Grandjean, ancien fermier de Mâcon (8 février). — Quittance passée au sr Grandjean, par Roberge, procureur au Grand Conseil, pour dépens à lui adjugés dans son procès contre le receveur (3 mars). — Quittance du fermage de Graveleuse, délivrée par le commandeur Guérin au sr Magaud, procureur à Lons-le-Saulnier (23 mars). — Bail à ferme de « La Rebeyrotte », membre de Puy-de-Noix, consenti à Jacques « Bonnelie, chapelier de Tulle (21 avril). — Prix fait pour les réparations du moulin de Saligney, commanderie de Dôle (6 mai). — Arrêté de compte du sr Pupier, fermier de Chazelles (14 mai). — Ratification du bail de la commanderie de Dôle par Claudine Pêcheur, veuve de Jean-François Rossigneux (22 mai). — Quittances passées à Antoine Thomas, agent du bailli de Maubourg, commandeur de Montchamp, par Julien Nozerines, orfèvre de Brioude, pour réparation de custode, porte Dieu et soleil ; pour

écritures contre le chapitre de St-Flour, le sr Traversse de Murat ; la réparation d'un ciboire par Élie Rabany, orfèvre de Brioude ; réparations à la chapelle de Montchamp, dont les vitres avaient été brisées par la grêle le 16 juillet 1749 (1749-28 mai 1751). — Copie du bail à ferme de Loubeyzargues, commanderie de Montchamp, consenti le 10 mai 1748, au sr Claude Coste, de St-Flour (1 juin). — Rapport des chevaliers de Ste-Colombe et de Savasse, sur la gestion de la commanderie de Montferrand, par Mr de Raynaud de Monts (2 juin). — Bail à ferme de la commanderie de Montchamp, consenti à Antoine Thomas, notaire de Brioude (2 juin). — Bail à ferme de la commanderie de Mâcon, consenti à Joseph Perrachon, traiteur à Mâcon, et à Jean Lanier, marchand de Saint-Clément (23 juin). — Devis des réparations à faire à la tuilerie de Montchalon, membre d'Épinassy (28 juin, 7 juillet). — Engagement des fermiers d'un domaine de Laumusse de rendre au commandeur, à la fin de leur bail, tous les bestiaux qu'ils ont reçu « teste par teste, âge par âge, au mesme nombre et valeur », soit « deux bœufs de l'âge de cinq années, estimé à la somme de cent livres, deux autres bœufs de l'âge de quatre années, estimés quatre-vingt-dix livres ; deux taureaux de l'âge de deux années et demy, estimés soixante livres ; un autre taureau de l'âge de deux années, estimé dix-sept livres ; deux mères vaches de l'âge de sept années, plaines, estimées soixante et dix livres ; une autre mère vache de l'âge de cinq années, plaine, estimée trente-six livres ; une autre mère vache de l'âge de quatre années, aussy plaine, estimée quarente livres ; une autre vieille vache, hors d'âge, estimée douze livres ; une génisse de l'âge de deux années et demy, qui est plaine, estimée trente livres ; deux autres génisses de l'âge d'une année et demy, estimées cinquante livres ; une autre génisse de l'âge de deux années et demy, estimée vingt livres, et quatre veaux de bois, estimés trente-six livres » (10 juillet). — Quittance à compte du fermage de St-Jean de Chambéry (10 août). — État des réparations faites à la commanderie de St-Paul. — Arrêté de compte du sr Ducros, fermier de Saint-Paul (16 août). — Quittances passées au chevalier de Montjouvent, par les srs Parent et le chevalier de Lanery, pour remboursement de prêt, autre pour prix d'une meule destinée au moulin de St-Jean-d'Ardières (20 mars-1 septembre). — « États des despenses que Mr le chevalier de Noblet de Chenelette, commandeur de Beugnay, a fait en exécution des ordres de son Altesse Éminentissime et sacré Conseil, pour la récupération à la commanderie de Beugnay et despenses personnelles... De Lion pour venir à Paray, passer par Macon, pour voitures et les ardes jusqu'à Paray, soixante et dix-sept livres quinze sols,... pour pain de domestiques quatre-vingt livres à 3 sols... pain de maître, vingt-quatre livre à 3 sols 3 deniers... deux chards de charbons à neuf livres cinq sols le chard,... six chards de bois à 40 sols le chard,... un fromage de Roche, 1 l. 4 s..., 40 livres de chandelles à 10 sols la livre,... un chapon, 15 s..., deux poulets, 10 s..., une livre de poivre, 1 l. 12 s. » États mensuels d'octobre 1749 à août 1751. — Pièces relatives aux répétitions du chevalier de Chenelette contre le bailli de La Tour-Maubourg, son prédécesseur à la commanderie de Bugney (1744-4 septembre 1751). — Quittances des travaux de classement et d'aménagement des archives de l'Ordre dans l'Hôtel de la commanderie Saint-Georges, à Lyon (26 janvier-18 septembre). — Lettre de la langue au commandeur de Langon, le remerciant d'accepter sa procuration, et au sujet de l'application des revenus de Laumusse, d'une supplique de Mr de Monts et des commandeurs en retard pour leurs améliorissements et la rénovation des terriers (23 septembre). — Quittances passées au sr Ducros, fermier de Saint-Paul, pour impositions, droits des pauvres ; dorure avec de l'or en poudre du calice de la chapelle du château, par Genhot, de Romans (11 mars-2 octobre). — Décharge des quittances de portion congrue des curés de Chazelles, St-Martin-Lestra, St-Laurent-de-Chamousset, Saint-Maurice et du prieur de Thoranche (12 novembre). — Règlement de compte entre Joseph Le Groin de La Romagère et Elizabeth Bonne, veuve Gendret, fermière de Marche et Mayet (28 novembre). — Quittance pour frais de desserte de la chapelle de Ventrigny, commanderie de Mâcon (16 décembre). — Liste des lettres à adresser aux débiteurs de l'Ordre.

## 48H526 1751.

1751

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto papier, 42 feuillets ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Consigne générale faite par M. le chevalier de Grôlée commandeur de Lheureuil, receveur général pour son ordre au grand prieuré d'Auvergne à Lyon, à M. le chevalier de Langon, commandeur de La Rochelle et de Carlat, successeur à ladite recette et pour luy à M. Monnate, fondé de sa procuration, le 30 avril 1751 ». — État des charges échues des commanderies. Dépouilles du « grand prieur de Saint-Viance, du commandeur de Fougères, du commandeur de La Valette, du commandeur Desvignes, du maréchal de Caissac, des commandeurs de La Roumagère, de Moussieu, de La Richardie, Desfrançois, du maréchal de Mongontier, du commandeur Duban ». — Mortuaires, vacants, rentes, bois, débiteurs pour causes extraordinaires, débiteurs insolubles. — « État des papiers de plusieurs dépouilles de grands croix, commandeurs, et chevaliers profez, rangés dans les rayons joignants la cheminée du secrétariat de la recette. » — Autres papiers. — Liste des agents du grand prieuré (f<sup>o</sup> 27). — État des dépenses ordinaires. — Inventaire de livres. — Meubles de la recette : dans le grand bureau : « tapisserie en papier colé sur toile à petits personnages ;... pistolet à quatre coups de Davier, armurier à Lyon ;... deux tableaux peints par Blangely, pour sujet Hécube, reine esclave et une bataille ; au-des-sous, douze petits tableaux en estampes, montés avec bordure dorée et verres devant, pour sujet, l'histoire de Lazarille de Tormès, de l'hauteur de 13 poulces, sur 9 de largeur ; plus bas, quatre petits tableaux aussy en estampes, qui renferment les neuf muses et deux autres petites estampes de l'histoire de dom Quichotte ;... deux tableaux peints à l'huile qui forment les deux pendants, l'un est le jugement de Salomon et l'autre le massacre de Priant, dans le temple de Dianne, lors de la prise de la ville de Troie ;... un autre grand... incendie de Troie, peint... de Breugle, fameux peintre ; à côté, un beau paysage, peint de la main de M. Allard, fameux paysagiste ; ensuite un autre tableau sur la même ligne, pour sujet une marine du sr Limbourg, élève de M. Van der Kabel, peintre hollandois ; estampes de l'histoire de Tétis et de Pélée ; un tableau représentant l'hiver ; neuf tableaux qui sont les bains d'Appollon, la bouche de Vérité, escortes d'équipages de Vatan, l'enlèvement d'Europe, par Sébastien Lecler, les trois Grâces qui sont dans le bain, gravé par Fauché et par Desplaces, les fêtes du dieu Pan, de Vato et gravée par Aubert, les Champs Élisés aussy par Vato et gravées par N. Tardieu, les plaisirs champêtres du Gaspe et gravés par Moïse Fouchard, la foire de Champagne par Boucher, gravée par Cochin fils ; les trois saisons de Lancret, gravé... Audran, Ger... ; les 4 éléments par Lancret, gravés par Tardieu... un petit tableau de l'adoration des roys peint sur cuivre, de la largeur de six poulces, sur sept et quatre lignes, la bordure dorée, de largeur de neuf lignes ; un autre petit tableau de prix, peint sur velin,

représentant St-François qui reçoit l'enfant Jésus des mains de la Sainte Vierge dans une gloire, où il y a quatre, têtes de chérubins et un ange à moitié corps, à droit de la Ste Vierge, un plateau de noyer derrière, sa bordure dorée à huit lignes, hauteur huit pouces, moins une ligne, sur six pouces moins deux lignes de largeur, ledit tableau en miniature... par un fam... ; deux tableaux peints à l'huile, qui ont pour sujet l'un le Noli me tangere, par deux figures et l'autre la Nativité de l'enfant Jésus par St-Joseph, la Vierge et l'enfant et rien autre ; deux autres tableaux peints à l'huile, l'un a pour sujet Lot avec ses deux filles et l'autre peint d'après Berquant, paysage d'animaux et figures au nombre de quatre et cinq animaux, tant bœufs que chèvres, et au troisième rayons en descendant, un saint François peint sur marbre, environné d'une guirlande de fleurs, une bordure dorée de la largeur de trois pouces ; ensuite une Magdeleine d'après le Guide... ; un petit tableau représentant une guinguette où il y a des officiers et deux chevaux blanc sur le devant, un trompette à côté... peint à l'huile d'après Vouvermont... ; ... ade recevant l'enfant... gloire, où il y a deux têtes de chérubins, de la hauteur de quinze pouces et neuf lignes et douze pouces et demy de largeur, il a été acheté à la dépouille du vénérable bailli de L'Aubépin, auquel il en avoit été fait présent par le gouverneur de Milan, lorsqu'il y étoit ; trois estampes embordurées de la suite des pastorales de M. Stella, gravées par François Bouzonnet et Stella ; un berger et une bergère peints par Anibal Carrache, gravé par i. g. Moirons, C. Pont St-Michel au Chat d'Espagne... ; un tableau peint par Blangely, pour sujet Appollon et Daphnée ; un autre tableau qui a pour sujet les bains de Dianne, de l'école de Carrache ; un paysage qui a pour sujet un paysan qui ante un arbre vis à vis de deux femmes ; trois tableaux peints à l'huile avec bordure dorée, le premier représente une bergère gardant ses moutons, le 2e la Nativité de l'enfant Jésus, le 3e un berger qui garde ses vaches, moutons et chèvres, le tout... main de Crozet »... gravures... « une très belle duchesse ou soit lit de repos, son sok, son matelat, son traverssin, le dossier et ses côtés, le tout garny d'un satin fond blanc et fleur verte et or, le bois très beau et dans le dernier goût, presque neuf et d'un prix très haut ; elle a sa housse d'indienne fond sablé à fleurs rouges... ; une très belle et grande pendule de Lenoir, horloger à Lyon, avec sa console dorée, elle se monte tous les huit jours, c'est M. Ardouin qui a épousé la veuve du dit sr Lenoir qui en est chargé, moyennant vingt livres de rétribution par année... ; belle tapisserie de toile peinte en verdure... deux tableaux ovale avec leur cadre doré, dont un est une Magdelaine en buste, peinte par Savornet, peintre à Lyon, de trois pieds d'hauteur sur deux pieds et demy de large, et l'autre représentant une vierge avec l'enfant Jésus, de la hauteur de deux pieds neuf pouces, sur deux pieds quatre pouces et demy de large ». — Dépôts en caisse. — État des sommes dues à des particuliers. — Total de la consigne en espèces 23,744 l. 9 s. 0. — Copie de la procuration passée par le commandeur de Langon au sieur Monnate. — Cachets du chevalier de Grôle et de Monnate.

**48H527 1751.****1751**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 11 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Arrêté de compte entre le chevalier du Saillant et le sr Lavergnolle, pour la recette des servis de la commanderie de Montbrison.

**48H528 1751-1752.****1751-1752**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 94 feuillets, 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Premier compte du chevalier de Langon, commandeur de La Rochelle et de Carlat, procureur général et receveur de l'ordre au grand prieuré d'Auvergne, pour l'année commencée au premier may 1751 ». — Charges des commanderies (ff. 1-29). — Passages de « Joseph-Nicolas Dufour, Marc-Antoine-Sérapiou de Raynaud de Monts, Louis-Marguerite-Victorin de Froissard de Bersaillin, François-Henry de Plas, François du Peyroux, François-Ignace de Rochefort d'Ally, François-Nicolas de La Poype de Serrières ». — Suite des dépouilles (ff. 30-41). — Dépouilles d'« Anne-Joseph de Beaumont-Brison, commandeur de Tortebesse, mort à Clermont le 15 septembre 1750 ; du bailli François Le Groin de La Roumagère, commandeur de Dôle et de La Villedieu, mort à Montluçon le 11 juin 1751 ». — Mortuaires, vacants, rentes, bois, débiteurs insolubles, recette des prieurés, recette des particuliers, dépenses, paiements au commandeur de Lauberivière, receveur à Marseille. — Recette 135,943 l. 9 s. 4 d. Dépense, 135,943 livres 9 s. 4 d. — Cachet des chevaliers de Langon, du Saillant, de Vatange, sceau du chapitre.

**48H529 1751-1752.****1751-1752**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 110 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Premier compte du receveur de Langon. — Double du précédent.

**48H530 1751-1752.****1751-1752**

## Description physique :

Importance matérielle : 58 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittances relatives à l'aménagement et au classement des archives de l'Ordre à l'hôtel St-Georges : fourniture d'encre et de plumes, ferrure d'une porte ; travail d'inventaire par Battenay, Bertrand, Guichard, Armand ; port de lettres, achat de 17 pièces de chevillères, vente de 37 anciennes garde-robbes des archives ; paiement au sr Jaquet, archiviste de cette ville, et en particulier de l'hôpital de la Charité pour l'examen de l'inventaire dressé par Battenay ; état des travaux de menuiserie ; pose par le sieur Montagnon, de 554 « lettres en or qui composent les noms de toutes les commanderies et dignités du grand prieuré d'Auvergne » ; achat de bois de chauffage, paiements au sr Manin pour travaux d'inventaire, au commandeur Josset, au chevalier de Laube, pour surveillance, aux srs Pélissier, Guilloux, Battenay cadet, pour copie d'inventaire ; à Hennequin, pour vérification. — Pièces relatives à la dépouille du bailli de La Romagère, commandeur de La Villedieu et de Dôle : état des sommes revenant à la dépouille et des charges qui la grèvent, compte d'administration rendu par Clément Boyer, avocat au Parlement de Besançon, comptes produits par le commandeur Dufour, agent de l'Ordre ; réclamation du sr Charles Bourel, au nom des créanciers ; états des documents et objets remis à la recette ; quittance de remboursement de l'aumône des pauvres de Montbéliard, indument perçue.

**48H531 1752.****1752**

## Description physique :

Importance matérielle : 67 pièces, papier ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Compte de dépôt, à la recette du commandeur Dufour (5 janvier). — Procès-verbal de martelage dans les bois de Redan, membre de La Râcherie (8 janvier). — Achat de fourneaux de tôle pour le potager de la cuisine de la recette à Lyon (15 janvier). — État de vérification des terriers du membre de Chauliac (24 janvier). — Acquit du vingtième dû par la commanderie de Belleville (1 octobre, 11 février). — Quittance du curé de Chavanac, commanderie de Bellechassagne, pour dépens à lui adjugés par le sénéchal de Tulle (12 février). — Réparations au château et dépendances de la commanderie de Feniers (15 février). — Réparations au moulin de Blaudeix (22 janvier, 25 février). — Réduction du vingtième de la commanderie de Chazelles (25 février). — Quittance du commandeur Guérin pour le fermage de Graveleuse et St-Jean de Greuse (23 février). — Arrêté de compte du sr Nivière, fermier de la commanderie de Chambéry (8 mars). — Achat d'arbres pour réparations au moulin de St-Paul (10 mars). — Billet à ordre du commandeur Dufour pour Charles Bourel, créancier à la dépouille du bailli de La Romagère (14, 20 mars). — « Rolle et état de répartition des pauvres de la communauté de St-Paul-lez-Romans, auxquels sera distribuez les cinquante-quatre sestiers deux quarts seigle pour l'aumône générale que le seigneur commandeur dudit St-Paul leurs doit et qu'il a chargé ses fermiers du terrier de payer (27 mars). — Quittances passées au commandeur de Montjouvant par l'archiviste Josset, pour droit de collation de reconnaissances de Belleville ; les srs Parent, pour à compte à Jacques Bérard de Malte ; Josset, pour extraits de reconnaissance de Peyzieux ; de La Geneste, greffier du Parlement de Dombes, pour droits de foi et hommage avou et dénombrement (4 février-8 avril). — Devis des réparations urgentes à faire à la chapelle St-Jean-des-Essards, commanderie de Mâcon (1 mai). — Quittance des vingtièmes pour St-Jean-de-Donne (10 mai). — « Mémoire pour frère Antoine-Bernard-Joseph de St-Mauris-d'Augeran, chevalier de l'Ordre de St-Jean de Jérusalem, commandeur des commanderies de Montferrand en Auvergne et des Échelles en Savoye, contre le sr de Beauregard, conseiller honoraire au Parlement de Grenoble, et dame Marie de Ricol, son épouse », au sujet du domaine de Dorgeoise, vendu au sr de Beauregard, par Joachim de Gratez, domaine dépendant de l'Hôpital St-Jean-de-Moirans (imprimé, 12 mai). — Cession par le bailli de Maubourg au Trésor de l'administration du grand bailliage et de la commanderie de Montchamp (15, 18 mai). — Procuration passée par Louis de Rollat de Marsay, lieutenant-colonel du régiment de cavalerie de Lénoncourt, à « Jacques Dubois, chevalier juge, baron de St-Hillaire et Chameyrac », pour le représenter à la dépouille de son frère Louis-Nicolas de Marsay, commandeur de Charrières (27 mai). — Expédition du bail à ferme du temple de Marthes, consenti le 24 août 1746 à Antoine Ravel et Claude Faverjeon (29 mai). — Relation des commissaires du chapitre, concluant à la non réception du nouveau terrier de Chantoin (2 juin). — Quittance du prix de la récolte du pré de « Tise » (Besançon, 3 juin). — Devis des réparations à faire à la commanderie d'Épinassy, membre de Mâcon (1747, 6 juillet, 1752). — Lettres de la langue au sujet d'une gratification accordée à Battenay, de la mort des commandeurs de Ruffé et Dufour (14, 29 juillet). — Quittances pour travaux d'endiguement du Doubs sur le territoire de la commanderie de Dôle ; y joint « plan du cours du Doubs, depuis l'écluse de Baverans jusques aux environs du bacq du Temple » (3 août, 4 septembre). — Continuation du bail de Pontvieux en faveur du sr Annet Martin (11 septembre). — État des papiers concernant la commanderie de Pontvieux et ses membres. — Quittance de pension congrue du sieur Thalamy, curé d'Ydes (18 septembre) — Arrêté de compte des fermages dus à la commanderie de Pontvieux (22 septembre). — Pièces relatives à la commanderie de Blaudeix : gages du garde bois, réparations au château, à l'église, à la grange, au moulin banal, à la métairie (15 juin, 30 septembre). — Quittances passées au commandeur de Montjouvant pour remboursement au sr Bérard de Malte, réparations à la chapelle St-Jean-des-Essards, membre de Mâcon, extraits de reconnaissances du terrier Populi (12 juin-7 octobre). — Note sur un dépôt de 1,158 l. fait par l'abbé Josset, somme provenant d'une hypothèque du commandeur de Moussier sur le fief de La Forge aux Picards, dont jouit la dame de l'Étang, épouse de Jean Baudet sr des Perrins. (21 octobre). — Compte pour règlement entre le commandeur du Mayet et la demoiselle Gendret. — Copies de baux de la commanderie de Pontvieux, consentis en 1734, 1736, 1745 (19 novembre). — Paiement à l'abbé Caron, pour le compte du commandeur de Savasse (2, 11 décembre). —

État des frais de voyage du commandeur de La Vernade et du sr Hennequin pour la régie du bailliage de Lyon (13 octobre-6 décembre). — Quittances de vingtième délivrées au grand prieur par l'élection de Tulle (21 juillet, 10 décembre). — Quittance du curé de Chauffailles pour desserte de la chapelle de Ventrigny (22 décembre). — Signification de garnissage au sr d'Espinay, pour faute de paiement du vingtième de Belleville (24 décembre). — Quittance d'imposition passée au commandeur de Chambéry par les consuls d'Alleverd (29 décembre). — Quittance pour fourniture d'ornements à la chapelle St-Jean du Temple de Chambéry (29 décembre). — État des sommes dues par les fermiers de Laumusse pour le terme de Noël. — État de règlement de compte des fermiers de Carlat. — État des revenus du bailliage de Devesset. — Cachet du commandeur Dufour ; sceau du grand maître Pinto.

---

**48H532 1752-1753.**

**1752-1753**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 100 feuillets ; 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Deuxième compte du receveur de Langon. — Charges (ff. 1-29). — Passages de « Benoît-Toussaint de Virieu-Beauvoir, François-Gabriel de La Richardie de Besse, Jean-François-Regis de Sibout de Beausemblant, George-Simon de Vaulchier du Déchaux, Dieudonné-Silvain-Guy-Tancrède de Gratet de Dolomieu ». — Suite des dépouilles (ff. 30-41). — Dépouilles de François Boyer de Ruffé, commandeur de St-Romain-en-Gal, mort à Mâcon le 3 mai 1752 ; de Joseph Dufour, commandeur de Pontvieux, mort à Cerilly le 10 juin 1752 ; du chevalier de Barbisey, commandeur de Beaune et de Chalon-sur-Saône, du grand prieur de Champagne ; de Pierre du Peyroux, commandeur de Sainte-Anne, mort à Malte le 13 septembre 1752. — Mortuaires, vacants, etc. — Recette 253618 l. 8 s 7 d. Dépense, 201483 l. 4 s. — Cachets des chevaliers de Langon, du Saillant, de Ste-Colombe ; sceau du chapitre.

---

**48H533 1752-1753.**

**1752-1753**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 112 feuillets ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Registre

Deuxième compte du receveur de Langon. — Double du précédent. — Cachet du receveur.

---

**48H534 1737-1753.**

**1737-1753**

Description physique :

Importance matérielle : 32 pièces, papier, 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue par le commandeur de Chamberaud et les religieuses de Blessac contre les habitants de Cayvas, au sujet de rentes sur ce village. — Cachet du chapitre.

---

**48H535 1747-1753.**

**1747-1753**

Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, parchemin, 46 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue par le receveur et Josset, curé de St-Georges de Lyon, contre Jean-Baptiste Isnardy, prêtre du diocèse de Glandèves, pourvu en cour de Rome de la prébende de Sainte-Anne dans l'église St-Georges, et Joseph Cernon, clerc tonsuré du diocèse de Lyon, prébendier de la prébende des « Balmes », à Saint-Pierre-le-Vieux.

---

**48H536 1749-1753.**

**1749-1753**

Description physique :

Importance matérielle : 7 pièces, parchemin, 82 pièces, papier ; 1 imprimé, 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue contre les Ursulines de St-Galmier, pour reconnaissances de la rente noble de La Caravanne, membre de la commanderie de Chazelles (1750-1753). — Pièces de la procédure poursuivie contre Fleurie Guillaumet, fille et héritière de François Guillaumet, notaire à Vienne, pour restitution de titres et terriers de la commanderie de St-Romain-en-Gal

(1751-1753). — Pièces relatives au classement et à l'aménagement des archives de l'Ordre à l'hôtel St-Georges à Lyon : pose d'armoires, reliure de terriers, achat de toile, établissement d'un double mur contre les cheminées, pose de vitres, prospectus de l'encre du sr Joly, « Avis au public. Le sieur Joly, écrivain juré de la ville de Paris, compose un encre double, déjà très connue, qui ne moisit, ne graisse et n'épaissit jamais »... frais d'entretien du chevalier de Laube, lettre de voiture pour envoi de papiers du bailli de Langon, achat de bois de chauffage, frais de nettoyage, établissement des liasses, achat de boîtes de carton, ports de lettres, location de meubles pour le chevalier de Laube ; lettre de Monnate remerciant le chevalier de Laube d'un envoi de graines de brocolis et de choux-fleurs, et donnant un état des paiements faits par lui ; quittances de l'archiviste Batteney ; reliure de l'inventaire, remerciements de la langue au commandeur Josset, paiements aux copistes, au peintre Montagnon ; achat de papier, compte récapitulatif. — Cachet de Monnate, sceau de la langue.

**48H537 1750-1753.****1750-1753**

## Description physique :

Importance matérielle : 79 pièces, papier ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces produites par Annet Luche, fermier de Maisonnisse, à l'appui de son compte de gestion : réparations au moulin de La Mouline ; prix fait avec Antoine Morilhan pour le tabernacle de l'église de Peyrabout « la longueur de sept pieds et d'auteur proportionné et le coffre dudit tabernacle aura pour décoration à la porte un aigniaux immolé, dans les deux flancs il sera fait à chascune une figure et les deux ailes auront également chascune figure, ledit tabernacle sera terminé par deux consoles au bout des hèles et un coronement à chascune comme on fait ordinairement, au-dessus de la bouette un niche d'ornement pour exposer le très saint-sacrement où il y aura un domme, où il sera mis une résurrection au dessus. Ledit tabernacle sera porté par un gradin de sept pied de long, dont le corderon sera douré et le tabernacle sera filtré de bon aur or ? également que les figures, le fond sera de blanc coeleste, l'incarnation pinte en couleur naturelle »... ; réparations à la grange, au moulin de Maisonnisse, au moulin de La Geneste, aux moulins des Vergne, de las Vernas, de Volle ; poursuites contre le sr Martin ; réparations aux moulins de La Barderie, de Savenne, de Montbut ; sommations pour paiement du vingtième ; réparations au château et au mur du jardin de Maisonnisse, à la chapelle de Montbut ; frais de procédure contre les habitants des Bordes (1750-1753). — Pièces relatives à la dépouille de Joseph Dufour, commandeur de Pontvieux : apposition de scellés et inventaire, procès-verbal d'adjudication ; état de documents concernant la commanderie des Bordes ; arrêté de compte avec les fermiers de Pontvieux ; état des rentrées à faire pour la dépouille ; quittance du boucher, gages de domestiques, quittance du maréchal-ferrant ; achat de seigle pour la nourriture du commandeur et celle de ses gens, frais d'enterrement, entretien des che vaux par Dufour de Bord, frère du commandeur ; quittances du tailleur, du chirurgien, prix du cercueil, frais d'écritures ; certificat d'un paiement par le sr de « Villars de Mauvaisinière », à la dépouille du commandeur de Blaudeix ; pièces produites par St-Horent, fermier de la Vaufranche, relatives à un paiement de blés achetés du commandeur Dufour par le commandeur de la Romagère (1752-1753). — Pièces produites par Clément Boyer à l'appui de son compte d'administration de la commanderie de Dôle ; travaux d'endiguement du Doubs, réparations au moulin de Meurcourt (3 juin-22 novembre). — Cachet du commandeur de Langon.

**48H538 1753.****1753**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin, 109 pièces, papier ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Procuration au sr Duthel, commissaire en droits seigneuriaux à Mâcon, pour recevoir, au profit de la commanderie de Laumusse, les reconnaissances des recteurs de la Charité et de l'Hôtel-Dieu de Bourg et des syndics de Cuet (1 janvier). — État des avances faites par le sr Pupier, fermier de la commanderie de Chazelles ; portion congrue des curés, réparations au clocher de St-Martin, à la cure de St-Laurent de Chamousset, paiement du vingtième, pension d'enfants abandonnés (6 janvier). — Bail à ferme de la commanderie de Chazelles et de ses membres consenti au sr Joseph Pupier (6 janvier). — Arrêté de compte entre le bailli de Brison et le sr Ducros, fermier de St-Paul, y joint les pièces à l'appui ; gages du garde bois, achat de « perches à tenir les treilles », « encloudoirs » aux prairies du Gouret, travaux dans les prairies de St-Paul, achat de semis de foin, quittances du vingtième, réparations aux écluses du moulin, quittance de taille, desserte de la chapelle du château (1752-9 janvier 1753). — Quittance de fermage de Varessia (10 janvier). — Quittances relatives à la commanderie du Temple d'Ayen : réparations à l'église d'Ayen, paiement d'arrérages par les fermiers, réparation au pressoir, frais de procédures, paiement du vingtième (1749-24 janvier 1753). — Quittance de la ferme de St-Jean-de-Greuse, passée par le commandeur Guérin au sr Magaud de Beaufort (4 février). — Quittance de vingtième pour le grand prieur (5 février). — Compulsoire d'un terrier en l'étude de Jean-Charles Reynaud, notaire de Saint-Symphorien, pour servir au procès pendant entre la commanderie de Chazelles et les Ursulines de St-Galmier (5 février). — Quittances passées pour le compte du commandeur de Montjouvent, par les srs Parent qui lui transmettent des fonds à Malte, par le curé de Matour, pour arrérages de pension ; acquit d'un billet de 216 livres souscrit au sieur Paul Cornan (23 janvier-10 mars). — Lettre des procureurs de la langue, au sujet d'un procès de la commanderie des Échelles, de cadeaux faits au chevalier de Laube et à l'abbé Josset, de l'affaire de M. de Mons, d'une gratification à Batteney (27 mars). — Quittance de frais d'arpentage, passée à « monsieur le médecin Nivière », fermier d'Accoyeu, commanderie de Chambéry (4 avril). — Quittances de taille pour Aigebelle et Montgilbert (8 février, 7 avril). — Quittance de droit de milice pour le membre de Mezage (25 avril). — Arrêté de compte et quittances à l'appui du sr Pierre Bléraud de Grassevaux pour acquit d'une somme à laquelle il avait transigé avec l'ordre (1736-29 avril 1753). — Quittance du vingtième pour le membre de N.-D. du Mezage (1 mai). — Arrêté de compte du



fermier de Maisonnisse (3 mai). — Quittance pour réparations à Feniers (15 mai). — Quittance du fermage du pré de « Tise » (Besançon, 18 mai). — État de la dépense faite par le bailli de Sales et le chevalier de Ste-Colombe, pour la visite de la commanderie de Chambéry (21 mai). — Arrêt du Grand Conseil intervenu au procès entre l'Ordre et le sr de La Roche, au sujet de l'étang et près de « La Gasne Gamel alias Galamaud, le long de l'ancien chemin de Mezage à Magnat (26 mai). — « Compte que rend le commandeur de La Vernade, en qualité de commissaire régisseur nommé par les seigneurs de la vénérable chambre du Trésor pour la régie du baillage de Lyon, commanderies de Verrières et de Montchamps » (29 mai). — États des sommes à réclamer aux débiteurs du trésor (5 juin). — Consentement donné par le chevalier de Marsillac au sr Thève, son fermier, pour la construction d'une étable à bœufs (6 juin). — Quittance de responsions de la commanderie de Maisonnisse (8 juin). — Certificat de paiement du vingtième de Maisonnisse (22 juin). — Arrêté de compte du notaire Pupier, fermier de Chazelles (25 juin). — Déclaration du fermier de Maisonnisse constatant qu'il n'a rien à prétendre sur la rente de Montbut (28 juin). — Arrêt du Parlement portant relief d'appel en faveur de l'Ordre contre le fermier du duc d'Orléans, qui avait mis saisie arrêt sur les membres de Brousse et le Monteil ; signification de cet arrêt (9 avril, 2 juillet). — Billet à ordre du chevalier de Pins pour le sr Jean Delpech (Toulon, 14 mai, 12 juin, Lyon, 2 juillet). — Procès-verbal de constat des dégâts causés par un orage au four banal de Villejésus et dans les bois de L'Hôpital (9 juillet). — Traités passés avec les srs Lapala et Daviot, pour la rénovation de terriers de Verrières (10 juillet). — Quittance de fermage de Varessia (17 juillet). — Quittance de vingtième pour le grand prieur (1 août). — Signification à François-Marie Mognat, sr de l'Écluse et de St-Jean-d'Ardières, d'avoir à faire couper la verne (aulne) qui endommage les murs du moulin de St-Jean (4 août). — Prix faits pour réparations aux étangs de « Rouliat, des Forges et de Chaverolle » et au château de Blaudeix (6 mars, 12 août). — Achat de fournitures pour les aubes et surplus de La Croix-au-Bost (16 août). — Quittances passées pour le compte de Montjouvent, commandeur de Mâcon : frais de copie par Batteney d'un rouleau de parchemin concernant Peyzieux, paiements aux srs Parent ; billet de 21 livres 11 s. pour le sr de Chastillon (Malte, 21 juillet). — État d'achats d'étoffes chez les srs Parent (3 juin-17 août). — Lettre de voiture des terriers de Masdiou (10, 21 août). — État des sommes dues au chevalier du Saix de Cherué, par le sr Nivière, son fermier de Chambéry ; état des sommes reçues pour lui (21 août). — État des papiers conservés à Épinassy, membre de Mâcon, dressé par Hennequin (2 septembre). — Paiements pour le commandeur de Montjouvent : teinture de vêtements, frais de port d'une caisse de bouteilles d'eau de fleurs d'oranger (6 août, 28 septembre). — Paiements faits par Nivière, fermier de Chambéry, pour plans des territoires de « Furans, Champelet, Bovinel, Chantemerle et Brens », avance au commandeur du Saix et réparations à Accoyeu (15 juillet-1 octobre). — Quittance du sr Caron, prêtre, d'une somme de 82 livres sur les revenus de Laumusse (8 octobre). — Note au sujet des fermages du membre de Vavrette. — Quittance d'une amende de 50 livres payée par la communauté de Dammartin (20 octobre). — Quittances passées au fermier d'Ydes pour les gages du juge et du procureur d'office ; arrêté de compte avec le commandeur Josset (11 octobre-4 novembre). — Quittances de vingtième pour le grand prieur (4 mai, 5 novembre). — Compte de fermage présenté par la dame Gendret au commandeur de Marche et Mayet (6 novembre). — Quittance pour réparation et dorure du calice de St-Jean-du-Temple, par le sr G. Rey (Chambéry, 9 décembre). — Récépissé de terriers de Chazelles et quittance de droits de lods passée aux Ursulines de Saint-Symphorien-le-Château, par le fermier Pupier (25 juin, 31 décembre). — Pièces relatives à la commanderie de St-Paul : procès-verbal de visite du bois de Comer à Montfalcon ; comptes des fournitures faites par le fermier Ducros ; copie de la transaction intervenue en 1602, avec les habitants de Montfalcon, au sujet du droit de « civerage » dû au commandeur ; remboursement de frais de translation de Romans à Grenoble de deux femmes accusées d'homicide (26 juillet-31 décembre). — Cachets du commandeur Ragon, du bailli de Sales et du chevalier de Ste-Colombe.

**48H539 1753-1754.****1753-1754**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 115 feuillets ; 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Troisième compte du receveur de Langon. — Responsions (ff. 1-29). — Passages de : « Jean de Bosredon de Chalus, Joseph-Alexandre de Fricon, François-Marie de Châtillon, Gaspard-Amable de Pouthé de La Roche-Aymon, François-Amable et Pierre Silvain de Ferré de la Jarodie, Jean-Joseph de Milliet d'Arvillard, Pierre-Paul-Alexandre de Monspey de Vallière, Louis-Marc-Pierre Savary de Lancosme. » — Suite des dépouilles (ff. 30-45). — Dépouilles de « Jean de Felines de la Renaudie, commandeur de Pauliac et d'Olloix, mort à Brives, le 11 juin 1753 ; Jacques Maréchal de Franchesse, commandeur de Celles, mort à Yssingaux, le 25 août 1753. — Mortuaires, vacants, etc. — Recette, 267.208 liv., 1 s., 4 d. ; dépense, 267.208 l., 1 s., 4 d. — Cachets du chevalier de Langon, du bailli de Brison, du chevalier du Saillant ; sceau du chapitre.

**48H540 1753-1754.****1753-1754**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 111 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Troisième compte du receveur de Langon. — Double du précédent.

**48H541 1754.****1754**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 41 feuillets ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Consigne générale faite par M. le chevalier de Langon, commandeur de Carlat et de La Rochelle, receveur général pour son ordre au grand prieuré d'Auvergne à Lyon, à M. le chevalier de Vatange, commandeur de Morterolles et de Chambereaud, son successeur à ladite recette, et pour luy à M. Monnate, fondé de sa procuration, du 1er may 1754. » — F° 23 v°, liste des agents : « M. l'abbé Josset, agent de l'Ordre à St-Amant. Les avocats et procureurs constitués pour les affaires de l'Ordre sont : M. Jolielerc, avocat à Lyon, rue du Bœuf ; M. Delarue, procureur, sur le quay de Roanne ; M. Brenot, notaire, rue Tramassac ; à Paris : MM. Taboué et Ramonet, avocats au Parlement ; M. Rousset, avocat au Conseil ; M. Brousse, procureur au Parlement ; M. Roberge, procureur au Grand Conseil. Ministres de l'ordre à Paris : S. Ex. M. le bailly de Froullay, ambassadeur de l'Ordre en France ; M. le commandeur de Grieu, receveur ; M. de Cabeuil, agent général au Temple. A Dijon : M. Durande, procureur au Parlement. A Mâcon : M. Trécour, procureur. A Clermont : M. Laville, procureur. A Limoges : M. Tanchon, procureur. A Brioude : M. Thomas, notaire et procureur. Au Puy en Velay : M. Barthélemy, procureur ». — F° 27 v°, état des tableaux (v. H. 526), le saint François qui reçoit l'enfant Jésus des mains de la Vierge « a été peint par un fameux peintre, qu'un pape envoya au grand maître de Malte Zondary ». — Cachets du chevalier de Langon et de Monnate.

**48H542 1754.****1754**

## Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, parchemin, 104 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittance du curé de Chauffailles pour desserte de la chapelle de Ventrigny (3 janvier). — Quittance d'arrâges de la ferme de Graveleuse (26 janvier). — Paiement de la rénovation des terriers de « Peyrieu », dépendant d'Accoyeu, membre de Chambéry (3 février). — Quittances passées par le commandeur Guérin pour paiement de fermages de Varessia et de St-Jean-d'Arbois (3, 8 février). — Réparations aux vitraux de l'Abergement St-Jean, commanderie de Dôle, par le sr Joseph Vicari (8 mars). — Réparations au château et aux écuries de Feniers (14 janvier, 9 mars). — Quittance de fermage du Temple d'Ayen (18 mars). — Compte d'administration de la commanderie de Villedieu-en-Fontenelle, rendu par Clément Boyer, avocat au Parlement de Besançon, arrêté le 8 avril. — État des ports de lettres dus à Monnate, payés le 26 avril. — Décision de l'expert Charrin, sur le différend entre le fermier de St-Jean-d'Ardières et le sr de l'Écluse, au sujet des arbres le long du bief du moulin (15 mai). — Pièces relatives à la dépouille du chevalier Joseph Arnaud de Lespinasse de Lobinet, contestation au sujet d'une créance avec « Odile Belmont, bourgeois de Peyrusse, et Jeanne Gaultier », sa femme. — Frais d'écritures dans l'affaire de Mons (31 mai). — Dépôt aux archives d'un terrier de Semon, membre de Laumusse (1 juin). — États de réparations et comptes de dépenses faites dans la commanderie de Laumusse (1, 7 juin). — Billet à ordre du chevalier de Pins, sur Hennequin, par le sr Jean Delpech (Toulouse, 25, 26 juin). — Quittance de 2760 l., 7 s., passée par les srs Devillar, à Monnate, pour le compte du commandeur de Sainte-Jay (28 juin). — Pièces relatives à la commanderie de Chazelles : décharge du fermier Pupier à Monnate ; procédures contre les srs Benoît Garel, Pierre Chavot, dit Pagnieu, et Odet Gazanchon, pour reconnaissances de terres aux territoires de La Sautury et du Buisson, paroisse de St-Martin-Lestra, fief de Bouchalas (1750-10 juillet 1754). — Quittances de fermage et de vingtième pour la commanderie du temple d'Ayen, frais de visite priorale (21 janvier-3 août). — Compte et quittances pour réparations aux cloches du temple de Dôle et de l'Étoile (9-25 août). — Lettre des procureurs de la langue, au sujet de la sortie des documents des archives (16 septembre). — Procès-verbal de visite du bois de l'Hôpital, commanderie de Villejésus, au sujet de la coupe faite par le sr Chaigneau de St-Martin (18 septembre). — Quittance à compte sur le fermage du Temple d'Ayen (22 septembre). — Prix faits et quittances pour réparations à la chapelle Ste-Marie-Madeleine et au moulin banal de la commanderie de Blaudeix (12 août-30 septembre). — Quittances de vingtième pour les commanderies de St-Paul et de Chazelles (1, 20 octobre). — Arrêté de compte de la ferme de la commanderie de Bugney, entre le commandeur Josset et Louis Dupré et Marie Bonnier, veuve Léna, fermiers (27 octobre). — Prix faits et quittances pour réparations aux fours de Fontenay-la-Ville et La Villedieu (6 juillet-29 octobre). — Quittances passées au sr Charret, notaire à La Verpillière, fermier de Bellecombe, pour arrâges payés au commandeur de Vallin, le luminaire de Mémefamille, paiement d'impositions (20 février-11 novembre). — Quittance de redevances payées à la baronnie de Semeur par le fermier d'Anglure (11 novembre). — Quittance de redevances dues par la commanderie de Chazelles au prieuré de Thorenche (13 novembre). — États et quittances de travaux de terrassement au bord du Doubs (23 janvier-24 novembre). — Quittance de fermage du pré de Tise (24 novembre). — Fragment de compte détaillé du fermier de St-Paul : achat de carpes, de vin, de viande, d'une veste de molleton, fricassée de boudin, lard, épices, souliers, charbon, façon de matelas, épinards, « ecorssenaire, cerciffil, pastunade », raisins, truffes. — Quittance de taille et compte du sr Ducros, pour fournitures prises chez le sr Pascal, à Romans (18 janvier-14 décembre). — Quittances pour réparations aux fours de La Villedieu et Fontenay-la-Ville (29 novembre, 15 décembre). — Lettres des procureurs du commun trésor au sujet de la reddition des comptes, de la consigne, de la gestion de la commanderie de Sainte-Anne, de ce que devait le commandeur de Franchesse à son neveu de Châtillon, de la restitution du droit de passage d'Antoine-Serapion de Reynaud de Mons, de la rénovation des terriers de Verrières, du vacant de Dôle, du triage des papiers des dépouilles, de la mort du commandeur de Chenelette, de la réception d'une caisse d'argenterie, d'une canne à pommeau d'or, donnée par le commandeur de Chenelette au sr de La Mignance, de la rénovation des terriers de Bugney, de la dépouille du commandeur de Grôle (12 janvier-19 décembre). —

Quittances au compte du commandeur de Montjouvant, paiements aux srs Parent à acquitter à Malte, acquit de billets à ordre, achat de toile de Hollande, de serviettes et d'une nappe ; pension du curé de Matour ; extraits des terriers de Belleville, fourniture d'ornements à l'église de Changy (11 janvier-21 décembre). — « Sommaires annuels des différentes rentes nobles de la commanderie de Chazelles et membres en dépendans. » — « État des quittances contenues en différentes lettres à l'adresse de M. le commandeur Baulme, pour servir à M. le chevalier de Savasse, commandeur de Laumusse » ; y joint état pour servir à la liquidation de la pension du chevalier de Riberac sur la commanderie de Laumusse. — Mémoire pour Joseph Anjelvin, curé des Abrets, au sujet de sa cure en ruines et contre la dame Duvernois et autres : « La paroisse des Abrets appartient en toute juridiction, haute, moyenne et basse, à l'ordre de St-Jean-de-Jérusalem, dit de Malte, et fait membre de la commanderie des Échelles, depuis que la princesse Béatrix de Savoie, veuve de Reymond Bérenger, comte de Provence, par lettres patentes de la 6e ide de novembre 1260 et par son testament de la 9e des calendes de mars 1263, en suite du consentement qu'elle en avoit obtenu de Pierre, comte de Savoie, son frère, en 1259, indic. 2e, de la fête de St-Jean l'Évangéliste, fonda lad. commanderie des Échelles..... Le dimanche dixième février 1754, le sr Anjelvin, pour remplir le devoir de son état, fit la lecture de l'Évangile, duquel il tira une instruction pour ses paroissiens. La dame Duvernois, peut-être ennuiée d'un discours qui n'étoit fait que pour le bas peuple, prit la liberté de dire au sr Anjelvin qu'il faisoit des répétitions et des répétitions, et, en gesticulant dans son banc, luy ordonna de finir. Mais, comme le sr Anjelvin ne crut pas devoir déférer à un ordre de cette espèce, il continua d'instruire ses paroissiens, ce qui fit que la dame Duvernois se détermina à sortir de l'église et à exciter le peuple à en faire de même, en disant : "Sortés vous autres ; ne voyés vous pas qu'il ne sçait ce qu'il dit" ; et en apostrophant le sr Anjelvin du titre de fol et plusieurs autres invectives »... On lui faisoit crime d'avoir demandé à ne pas être logé dans la même maison que les soldats du régiment de Flandres, cantonnés aux Abrets pour réprimer la contrebande, et d'avoir dit qu'il aimerait autant « confesser le chevalier Mandrin » que les ivrognes, « pour donner à entendre au peuple qui l'écouitoit, qu'ils étaient également coupables, que l'endurcissement des uns et des autres estoit égal, qu'ils étoient également réfractaires aux loix de l'Église et de l'État »...

**48H543 1754-1755.****1754-1755**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 88 feuillets ; 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Premier compte du chevalier de Bosredon de Vatange, commandeur de Morterolles et de Chambereaud, procureur général et receveur pour son Ordre au grand prieuré d'Auvergne ». — Charges des commanderies (ff. 1-29). — Passages de « Gilbert de Chalus de Prondines, Jean de Bosredon, Thomas de Rigaud de Serezin, Hercule du Ligondé, Pierre de Montgontier de Boczozel ». — Suite des dépouilles (ff. 30-35). — Mortuaires, vacants, etc. — Recette 156.680 l., 16 s., 6 d. Dépense 156.680 l., 16 s., 6 d. — Cachets des chevaliers de Vatange, du Saillant, de Sainte-Colombe ; sceau du chapitre.

**48H544 1754-1755.****1754-1755**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 94 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Premier compte du receveur de Vatange. — Double du précédent.

**48H545 1754-1755.****1754-1755**

## Description physique :

Importance matérielle : 98 pièces, papier, 1 imprimé ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives aux dépouilles de Antoine Noblet, de Chênelette, mort à Digoin le 27 septembre 1754 ; « sept volumes de médecine, six volumes de la Religion chrétienne, cinq volumes de chimie, quatre livres dépareillés... trois volumes des Méditations de St-Augustin, une liasse de journaux historiques en brochures... ; trois camisolles de nuit de serges d'Angleterre, sept paires de chosette de fil très usées, deux paires de bas de soye, fort usés, une paire de bas drapé fort usée, une paire de bas d'extame, une paire de bas de peau jaune »... ; procès-verbal de vente, compte de la dépouille et pièces à l'appui, parmi lesquelles compte de l'apothicaire Malherbe et du chirurgien Bourin, quittances de réparations, de gages, de rénovation de terriers, de frais funéraires ; — Gilbert Ragon, commandeur du temple d'Ayen, mort à St-Amand, le 4 juin 1755 : nombreux livres parmi lesquels « l'Esprit des loix, en brochures, voyage de Bachaumont, Œuvres de Renards, la Vie du Régent, les Lettres provinciales, les Œuvres de Boilleau, le Dictionnaire de Moréri, le Dictionnaire de Bayle, le Dictionnaire de Trévoux, Saint-Augustin, édition de Plantin, Dom Quichotte, Théâtre italien, Mentor moderne, Vie de Condé, Mémoires de M. de Villars, Histoire de Malte, Parallèle de Richelieu et de Mazarin, le Prince de Balzac, Œuvres de Perrin, Épître de Sicéron, Vasconiana, Vie d'Anne Stuard, Méthode du blazon, l'Académie des jeux, les Contes de Lafontaine, Nouvel Nouvel, Mémoire de Choisy, Voyage de France, Testament de Vauban, Mémoires de madame de Motteville, Journal de Richelieu, Thélémaque, Journées amusantes, les Amours de Sphichée, La marquise de Fresne, Mercure galant, le Cuisinier royal, la Cuisinière bourgeoise, Confiturier royal, du Bon et mauvais usage de parler »... ; procès-verbal d'adjudication, quittances, billet d'octroi de la ville de St-Amand ; — François Guérin, commandeur

d'Arbois, mort à Besançon, le 15 octobre 1755 : inventaires, comptes, affiche de vente : « Meubles et effets à vendre. Qui voudra acheter les meubles et effets de la dépouille de défunt monsieur Guerrin, commandeur du Temple de Besançon, consistans en lits garnis, glaces, trumeaux, tapisseries, canapé, chaises, tables, vin, cuves, tonneaux, batterie de cuisine et autres, pourra se trouver à l'hôtel de Malthé, sis place Dauphine, où la vente s'en fera samedi prochain, huit novembre 1755 »... ; procès-verbal d'adjudication : l'Histoire ecclésiastique en deux volumes adjugée à quatre livres ; le Spectacle de la nature, en sept volumes, adjugé à dix-huit livres ; les Sermons du père Massillon, en onze volumes, adjugés à dix-huit livres et dix sols ; l'Ordonnance des eaux et forêts, adjugée à dix sols ; l'Histoire du peuple de Dieu en dix volumes, avec l'Histoire du Nouveau Testament, en brochures, adjugée à trente-quatre livres ; le Siècle de Louis XIV, en deux volumes, adjugé à trois livres ; les Psaumes de David, adjugés pour trente-deux sols ; une Grammaire française d'un très mauvais auteur de la ville de Besançon qui n'a pu estre vendue »... ; quittance de tailleur, drap mortuaire satin cerise, frais funéraires ; quittances de fournisseurs ; quittance de 3 livres par le curé de St-Maurice « pour l'agonie de M. Guérin ». — Cachet de Gilbert Ragon.

**48H546 1755.****1755**

## Description physique :

Importance matérielle : 39 pièces, papier ; 5 imprimés ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la commanderie de La Croix-au-Bost : quittances pour ornements d'église, travaux dans les prairies, réparations à la grange et au four ; procédure entre le commandeur de La Vernade, le sr de Lalande, fermier, et Albert, prêtre, au sujet de la desserte de la chapelle de Coursaget. — « État des débiteurs du grand prieuré d'Auvergne, pour les frais de procès payés par M. le commandeur de Grieu, procureur général et receveur de son Ordre au grand prieuré de France ». — Pièces relatives à la commanderie de Laumusse : quittances de charges délivrées pour la recette ; états des revenus et des charges, requête à l'intendant de Bourgogne pour la diminution du vingtième ; comptes et états de quittances produits par le commandeur Baulme. — Pièces relatives à la commanderie de Bugney : arrêté de compte avec le fermier Louis Dupré, y joint des quittances de gages, de réparations au domaine Jolivet, de procédure criminelle faite à la suite d'un assassinat commis dans les bois de la commanderie ; frais de la visite prieurale, réparations à Tourny. Consultations du Conseil de l'Ordre au sujet de difficultés pour la perception de redevances à Anglure et à Dampierre, canton des Forges et du Valon. Mémoires et affiches pour la vente de bois sis sur les paroisses de « Chassenard, Geugnon, Fléty, Thiel, Chalmoux, St-Martin-La-Vallée ». — Compte de « recette des cens et servises dues à la rente de la commanderie de Montbrison, échues à Toussaints 1754, arrêté le 26 juillet 1755, entre le commandeur du Saillant et Christophe Henry, son procureur. — Cachet de Lalande.

**48H547 1755.****1755**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin, 95 pièces, papier, 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittances passées au médecin Nivière, fermier général de Chambéry, pour arrérages, procédure, réparations à l'église de Saint-Blaise, rénovation du terrier de Peyrieu (1754, 3 février 1755). — Quittance de vingtième pour les commanderies de Bourganef et Bellechassagne (7 février). — Desserte de la chapelle de Ventrigny, commanderie de Mâcon (17 février). — Rénovation des terriers de Baverans, commanderie de Dôle (18 février). — Lettre du grand-maître réclamant l'envoi d'une note sur les baux des commanderies (22 février). — Quittances du commandeur Guérin pour fermages de Graveleuse, St-Jean-de-Greuse, La Villedieu et Varessia (25, 28 février, 3 mars). — Supplique des habitants de Chêne pour l'érection de leur chapelle en église paroissiale sous le vocable de N.-D. de Compassion et de St-François-de-Sales ; signification du décret épiscopal au commandeur de Compezières par un sergent royal, qui relate dans son exploit qu'il a « battu sur le fond d'un sceau à défaut de tambour » (5-13 mars). — Quittance d'arrérages délivrée par le commandeur Ragon à la dame de Labachellerie (St-Amand, 16 mars). — Quittance de dépens adjugés à Joseph-Henry de Monspey-Vallières, sr d'Arginy, contre le commandeur de Mâcon et le sr Varenard, chanoine de Beaujeu (8-21 mars). — Feuillet d'un carnet de quittances délivrées par le commandeur Guérin (Dammartin, Besançon, 1753-4 avril 1755). — Quittances de desserte de la chapelle de Tourny (1754-17 avril 1755). — Réparations au moulin de Langlade, commanderie de Feniers (25 avril). — Bail à ferme de partie de la commanderie de Puy-de-Noix, consenti au sr Martial Vachot, par le commandeur Darce (28 avril). — Arrêté de compte entre le commandeur Darce et le sr Vachot, son fermier (28 avril). — « État des revenus et charges des commanderies de Sales, Monseugny, Dôle et La Villedieu, dépendantes de la langue d'Auvergne, situées en Franche-Comté ». — États de comptabilité du sr Ducros, fermier de St-Paul (20 mai). — « État des ouvrages à faire au moulin de Saligney, appartenant à l'ordre de Malte et au chapitre métropolitain de Besançon (20 mai). — Acceptation par le commandeur de Pingon, de Joseph-Bernard de Norcier, comme « collaudateur » de Pierre Perrier, médecin de St-Julien, Charles Monfalcon, marchand du Pont-de-Bauvoisin, fermiers de Compezières, et des curés de Compezières et de « Thairy », leurs cautions (21 mai). — Quittance de vingtième pour la commanderie de St-Paul (31 mai). — Quittance du sr Masson, pour acquisition de marchandises au nom du commandeur Ragon (5 juin). — Quittances de portion congrue de Rivoyre, curé de St-Laurent-de-Chamousset (10 juin). — Quittance de portion congrue de Morand, archiprêtre de Mornant, comme curé de St-Maurice (14 juin). — Comptes du fermier de Carlat (1754-18 juin 1755). — Compte détaillé de la procédure poursuivie par le commandeur de St-Paul, contre le sr Romain Chaptal (18 juin). — Quittance passée au commandeur de Bellechassagne pour sa quote-part aux réparations de l'église d'Ussel (23 juin). — Prise en charge, par les fermiers, des meubles de la commanderie de Compezières (2 juillet). — État descriptif du château de Compezières et dépendances (3 juillet).

— État de paiements faits pour l'entretien de la commanderie de St-Paul (11 juillet). — Observations sur le règlement de compte entre feu le commandeur Guérin et le sr Gaulard, son fermier. — Quittances passées au le sr Charret, fermier de Bellecombe, pour impositions, acquit d'arrérages, paiement au curé de Mêmefamille (19 janvier, 25 juillet). — Quittance d'arrérages passée par le sr Gaulard aux fermiers d'Arbois (1 août). — Quittances d'arrérages et de vingtième pour la commanderie du temple d'Ayen (25 mai, 3 août). — Procès-verbal de visite d'experts au château de Compezières (7 août). — Arrêtés de compte avec Jean-Baptiste Bachellerie, fermier du temple d'Ayen (16 août). — Arrêt du grand conseil et supplique du receveur pour le procès intenté par la commanderie de La Vaufranche contre Léonard et Jean Naboudet, Toussaint et Léonard Aubeau, Jeanne Aubeau, veuve de Jean Robinet, femme de Léonard Jouannet, au sujet de terres indûment vendues par Jean Rousseau (8 mars, 3 septembre). — Quittances pour travaux d'endiguement du Doubs dans la commanderie de Dôle (28 mai, 14 septembre). — Récépissé de terriers de St-Romain-en-Gal, par le sr Champion, fermier de Monteux (17 septembre). — Dépense des mulets du commandeur Josset (du 25 septembre-5 octobre). — Certificat d'Amable Sanezel, neveu du commandeur Guérin, au sujet de ce qui peut être dû au fermier de Dammartin et au vigneron de « Bœvre » (20 octobre). — Pièces relatives à la commanderie de Chazelles : portion congrue des curés de St-Martin-Lestra et de Chazelles, réparations à l'église de St-Martin-Lestra, quittance du vingtième, gages du garde-chasse (24 avril-6 novembre). — Quittances d'arrérages passées par le commandeur Guérin à Jean Perrigot, fermier de Fay, membre d'Arbois ; y joint un compte (10 mai-7 novembre). — État pour règlement de compte entre le commandeur du Mayet et la demoiselle Gendret, fermière (19 novembre). — Quittances pour réparations à Besançon, arpentage, desserte de la chapelle (15-23 novembre). — Quittances passées pour le compte du commandeur de Montjouvent ; acquit d'un billet par le sr Delisle, paiement aux srs Parent, frais de procédures au bailliage de Beaujolais contre Alexis Baley et Jacques Varenard, frais de reconnaissances, acquit d'un billet tiré par le chevalier de Pins (21 janvier-24 novembre). — Quittance de droits de lods passée au fermier de Dammartin (24 novembre). — Bail à ferme des revenus de la commanderie de St-Georges dans ses membres de Bresse et de Bugey, consenti à Benoît Dupuys, notaire à Lagnieu (6 décembre). — Quittance de vingtième du membre de Belleville (15 décembre). — Quittance pour réfection des terriers de la commanderie de Dôle (23 décembre). — Réparations au moulin de Feniers (28 décembre). — Réparations à l'étang de « Claveirolles » et plantation d'arbres dans la commanderie de Blaudeix (4 août-31 décembre). — Prix faits pour réparations à St-Jean-d'Ancey et à l'Hôpital d'Hauteville, commanderie de Compezières (28, 31 décembre). — Note au sujet des cures de Bardonnex et de Compezières. — Note de comptabilité sur les fermes de la commanderie d'Arbois. — Devis des réparations à faire au château et à l'église de Verrières. — Cachet du grand maître Pinto.

**48H548 1755-1756.****1755-1756**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 94 feuillets ; 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Deuxième compte du receveur de Vatange. — Charges des commanderies (ff. 1-29). — Passages de « Gilbert-Amable et Gilbert-Amable, de Montagnac de La Roche-Brian frères ; Sébastien-Marianne-Gilbert-François de la Queuille ». — Suite des dépouilles (ff. 30-35). — Dépouilles de « Claude de Grôlée, commandeur de Leureuil, mort le 6 novembre 1754 ; de Gilbert Ragon, commandeur du temple d'Ayen, mort à St-Amand, le 4 juin 1755 ; de François Guérin, commandeur d'Arbois, mort à Besançon, le 15 octobre 1755 ». — Mortuaires, vacants, etc. — Achat d'armes pour le service des galères (f. 79). — Dépenses pour le bailliage, Verrières et Montchamp (f. 89). — Recette, 196.166 l., 10 s. Dépense, 192.492 l., 3 s., 7. d. — Cachets des chevaliers de Vatange, du Saillant, de Vallin ; sceau du chapitre.

**48H549 1755-1756.****1755-1756**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 95 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Deuxième compte du receveur de Vatange. — Double minute du précédent.

**48H550 1756.****1756**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 121 pièces, papier ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« Troisième billan du deuxième compte du commandeur de Vatange, pour les mois de novembre, décembre 1755 et janvier 1756 ». — Pièces de la procédure soutenue par le receveur contre le sr Michel, curé de Poncins (1755-7 janvier 1756). — Procédure contre Gilbert Teste, laboureur de La Cheminade et François Belivier, laboureur de Matubert, paroisse de Sardant, pour somme due au sr Luche, fermier de Maisonnisse, pour la dépouille du commandeur Dufour (1754-20 février 1756). — Quittance passée au commandeur de Masdiou pour expédition de reconnaissances de « Javernas-en-Engoulmois » (7 mars). — Permission d'accenser les moulins de La Villedieu, accordée par le grand maître au commandeur Antoine Chauvet de La Vilatte (28 avril). — Quittance pour le luminaire de Mêmefamille, délivrée au chevalier de Vallin, commandeur de Bellecombe (17 mai). —

Supplément d'information sur les agissements de Pierre Testu, vicaire perpétuel de la paroisse de Devesset. Les témoins déposent qu'il refusait les sacrements aux malades, qu'il avait répondu à une femme qui venait le chercher pour un mourant « que s'il se levait il luy donneroit du pied au cul ou qu'il prendroit son bâton ferré, qu'il la perceroit à jour » ; que pris de vin il avait à une autre « reproché sa confession en présence d'un masson, luy disant : Tu es une coquine, je le sçay bien, tu me l'as dit plusieurs fois à l'oreille et je donne ton âme au diable. Jean Chirolet, habitant de Devesset, âgé de soixante et douze ans, dit que s'étant présenté pour nommer l'enfant de Pierre Tixier, son neveu, avec Anne Souchon, et étant au-devant de la porte de l'église, led. sieur curé sortit de chés luy et s'étant approché dud. Chirolet, il le prit par le bras et le mit dehors de la bassecour, luy disant qu'il ne luy permettroit pas d'entrer dans l'église et qu'il ne seroit point le parain de cet enfant. Dans cette intervalle, lad. Anne Souchon, maraine, entrat dans l'église, led. sr curé l'ayant trouvée la mit aussy dehors avec violence, et la commère raportat aud. Chirolet qu'il l'avoit souffletée. Ensuite led. sr curé prit l'enfant, fermat les portes de l'église, en chassat aussy son tireur de corde qui n'avoit pas voulu tenir cet enfant et le batisat seul en luy disant, suivant ce que raporte l'histoire, Credo, Credo. Je te baptise. Si tu es un garçon, tu t'appellera Pierre, et si tu est une fille, tu te nommera Marie. Que tout ce proceddé causa un grand scandale au-devant de la porte de l'église, et on fut avertir le père de l'enfant qui vint, tout ému de colère, pour prendre son enfant et le sortir d'entre les mains dud. sr curé, qui le tenoit sous le bras et la tête pendante, et qu'ensuite il le pozat sur la table de la communion, où son père le prit et l'emporta chés luy »... etc. (25 mai). — Quittance pour réparations à l'église de La Croix-au-Bost (30 mai). — Quittance de consignation d'une somme de 12 livres pour appel interjeté au Grand Conseil, par le receveur, d'une sentence de la sénéchaussée de Nîmes, pour l'affaire de frère Thomas de Musy (7 septembre). — Quittances passées au sr Charret, fermier de Bellecombe, pour arrérages, impositions, frais d'une information contre le curé de Valencin (20 février-1 septembre). — Lettre du Trésor au sujet de l'administration du bailliage de Lyon et de la commanderie de Montchamp (11 octobre). — Compte et quittance pour réparations au moulin de « Cure », commanderie de La Villedieu (19 novembre). — « État de ce qui est dû à me J.-P. Chomel, pour les vacations par lui employées ou par son fils au procès pendant à Paris, entre Mr le grand bailli de Lyon et le prieur de Trachin d'Annonay ». — « État des frais faits en la sénéchaussée, par Mr le commandeur de Verrières, contre Mr Claude Coupat de La Pallu ». — « Détail abrégé de la manière de renouveler les terriers par le moyen des plans géométriques ». — Pièces relatives à la commanderie de Blaudeix : état des réparations à faire ensuite de la visite prieurale, quittances pour ces réparations, dont travaux « pour arracher et détruire le liere qui estoit au peignon du château de laditte commanderie » (19 février-15 octobre). — Pièces relatives à la commanderie de Chazelles : quittance de redevance au prieur de Thorenche ; engagement du sr Pupier, de se charger de la régie de la commanderie ; quittances de portion congrue des curés de St-Martin-Lestra, Chazelles, St-Laurent, St-Maurice ; état de frais avancés par le fermier ; procédure, pour droits de lods, contre François Thomas, marchand de St-Étienne (3 janvier-14 octobre). — Pièces relatives à la commanderie de Compezières : achat d'ais, acquit de la douane de Savoie ; réfection d'un plancher de grange ; réparations de tonneaux ; réparations à la chapelle et bâtiments de « La Trousse ou sr Jean de La Verpillière », aux maisons et chapelle de Mussy et La Sauveté, au château et domaine de Compezières, à l'hôpital de Clermont ; frais de procédure contre le sr Durosne ; frais de procès-verbal de visite du château ; remise d'ornements aux chapelles de Mussy et La Sauveté ; état des meubles, parmi lesquels « trois grands tableaux avec leurs cadres dorés, représentant le roy de Pollogne, le roy Victor et l'électeur Palatin, plus deux petits portraits de femme enchassés dans la boiserie, au-dessus des deux portes de la chambre neufve, plus quatre autres petits tableaux, dont un représente sainte Marte, l'autre sainte Magdelaine, y ayant au millieu de chascune l'Annonciation de la Vierge représentée, lesd. tableaux sans cadres et les deux autres avec leurs cadres dorés, l'un représentant Notre-Seigneur près du tombeau et l'autre Abraham donnant sa bénédiction à son fils Jacob » ; arrêtés de compte avec les fermiers ; remise d'ornements aux églises de Compezières, St-Félix, Musinens ; récépissés de foin et de froment ; réparation au battoir de La Sauveté ; remise de cahiers de reconnaissances ; plaintes contre le sr Durosne, ancien fermier, qui détient des titres ; traité pour réparations au chœur de l'église de Musinens ; demande d'indemnité par les fermiers, pour retard dans leur prise de possession ; réparations à la chapelle et aux bâtiments de l'hôpital de Coligny ; état des réparations faites à Compezières, à l'hôpital de Droize et St-Félix (1755-9 juillet 1756). — Pièces relatives à la commanderie de Dôle : réparations à la digue endommagée par les crues de l'hiver, état des réparations à faire « en la commanderie de Dôle, pour Mr le chevalier de La Valdizère, commandeur de ladite commanderie, demeurant à Chambéry en Savoye ; état des ouvrages faicts par Joseph Manet, maître entrepreneur, demeurant à Besançon, dans la maison seigneuriale du temple de Dôle, en exécution de ses marchés, ainsy que de leur prix » ; réparations au four et au moulin de Saligney ; comptes et quittances produits par le fermier Rouzeaux, pour réfection de terriers, travaux à la tuilerie, fourniture de bois de charpente, tuiles, lattes, sable ; avances pour les réparations du château ; règlement des coupes dans les bois de l'Abergement St-Jean (16 février-6 décembre). — Pièces relatives à la commanderie de Feniers : travaux au chœur de l'église, clôture d'un pré avec murs en pierres sèches (1 janvier-9 mai). — Pièces relatives à la commanderie de Mâcon : récépissé de titres de la rente noble de Belleville, desserte de la chapelle de Ventrigny, réparations à l'église de Taponas, acquit d'un billet du commandeur de Montjouvant, quittances des srs Parent, fermage du moulin de St-Jean-d'Ardières (8 janvier-18 novembre). — Pièces relatives à la commanderie de Puy-de-Noix : prolongation du bail à ferme de « La Rebeyrotte » ; baux à ferme du temple de Monceaux, de La Planche de Boucheyron, du Peuch à Cornil ; quittance d'arrérages aux fermiers de Monceaux (4 janvier-3 août). — Pièces relatives à la commanderie de St-Paul : délibération du Conseil de l'Ordre refusant d'autoriser une coupe dans les bois sur le bord de l'Isère, réparations à la chapelle du Laris, états de dépenses faites par le fermier Ducros, port de lettres, acquits de la taille et du vingtième, droit des pauvres, mémoires sur des difficultés avec le chapitre de St-Bernard de Romans, au sujet de la perception de la dîme (1755-14 avril 1756). — Sceau plaqué du grand maître Pinto.

48H551 1756.

1756

Description physique :

Importance matérielle : 1 cahier, 85 feuillets, 44 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la commanderie d'Arbois, mortuaire du commandeur Guérin. — « Compte-rendu par le sieur Gaulard, procureur

spécial de feu Mr le commandeur Guérin, à l'Ordre de Malte, comme ayant pris la dépouille dud. sr commandeur » : rôles des amendes prononcées dans les tenues de justice depuis 1740, honoraires des officiers de justice, frais de procès, achat de bandoulières, ferrure du coffre « à déposer le marteau de la seigneurie ; marque à marquer les pots de mesure et les mesures de grains aux particuliers de Dammartin », nomination de juges, voyages, réfection de terriers, saisie d'armes à feu ; gages des gardes, du greffier, du juge, du châtelain de Dammartin ; frais de procédure contre Philippe Clerget Allemand, de Dammartin, quittances d'amendes, frais d'assignation. Quittance du vingtième, état des pièces envoyées à l'avocat Boyer. État des réparations faites dans les bâtiments de la commanderie. Paiement au desservant de Varesia, réparations à la maison de Besançon. Quittance du fournier des Bénédictines de Besançon, pour la cuisson du pain du commandeur. Achat de galons de soie. Réparations au four de « La Villedieu-les-Vercel ». Observations sur les comptes rendus par l'avocat Boyer ; réponse de Boyer à ces observations.

---

**48H552 1756-1757.**

**1756-1757**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 89 feuillets ; 4 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Troisième compte du receveur de Bosredon-Vatange. — Responsions (ff. 1-29). — Passages de « Jean-François de Buffevent, Jacques-Antoine d'Estresses ». — Suite des dépouilles. — Dépouille de « François-Louis de St-Martial Châteaueverd, commandeur des Feuilletts, mort le 9 mars 1756 » (f° 36). — Mortuaires, vacants, etc. — Recette, 124.267 l., 5 s., 8 d. Dépense, 124.190 l., 1 s., 9 d. — Cachets des chevaliers de Vatange, du Saillant, de Mons de Savasse ; sceau du chapitre.

---

**48H553 1756-1757.**

**1756-1757**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 93 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Troisième compte du receveur de Vatange. — Minute du précédent.

---

**48H554 1754-1757.**

**1754-1757**

Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 40 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

« Journal de dépense pour l'Ordre, commencé le premier may 1754 » : paiements au commandeur de Gignac, au bailli de Maubourg, droits de change et courtage, frais des vacants et dépouilles, port de lettres, frais de voyage des agents, administration du bailliage, paiements pour le compte du trésor, achats pour l'Ordre, frais de procédures.

---

**48H555 1737-1757.**

**1737-1757**

Description physique :

Importance matérielle : 10 pièces, parchemin, 83 pièces, papier ; 1 imprimé.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure en recouvrement pour la commanderie de St-Georges, de cens et servis sur la seigneurie de Champagneux, paroisse de la Guillotière, saisie en vertu d'un jugement de la Conservation sur Laurent Fayard, écuyer, sr de Champagneux, à la requête de Pierre Dugas, président en la cour des Monnaies, et de Marie-Anne Bourgelat, sa femme. La seigneurie consiste en château et fief de Champagneux, vigne du clos de l'Écurie, clos Meurier, grange de Champagneux, terre du Sablon, pré Proche La Grange, terre du Moulin-à-Vent, maisons à La Guillotière, pré de Champagneux, tènement de Chauvadra, prés à Vénissieux, domaine de Formond, terre Peron, terres au Sablon, domaine d'Enay, terre et pré du Verger, terre des Araignées, terres du Piegay, terre des Moyans, broteau sur le Rhône ; pensions sur La Guillotière, Grange-Rouge, Bron, territoire de Parilée, clos Cornut, Vénissieux, La Madelaine, Le Moulin-à-Vent, clos Cornuty, mandement de Béchevelin, etc. (1747, 29 décembre 1757). — Pièces de la procédure poursuivie, au profit de la commanderie de Chazelles, contre Benoît Ponchon, habitant de Neyrieu, paroisse de Virigneux, pour paiement d'arrérages de cens et servis pour des fonds situés au territoire du Bessy, paroisse de Maringes (1750-2 septembre 1757). — Pièces de la procédure en recouvrement d'arrérages de fermages dus à la commanderie des Bordes par Armand Caillier, héritier de Jean Caillier, précédent fermier.

48H556 1757.

1757

## Description physique :

Importance matérielle : 70 pièces, papier ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la commanderie d'Arbois, mortuaire du commandeur Guérin : états des revenus et dépenses pour Besançon, Arbois, Dammartin, Varessia, Greuse, Graveleuse, La Villedieu-les-Vercel, réparations au Temple de Besançon, à la chapelle St-Georges de l'Étoile, desserte par les Carmes de la chapelle de Besançon, gages du garde de Dammartin, état des dettes de la dépouille, réfection de la porte de la chapelle de Graveleuse, compte du sr Poette, vernisseur à Besançon, desserte de l'église de Varessia, compte du vitrier, du faiseur de citernes et couvreur, réfection de pavé rue St-Maurice, à Besançon, etc. (30 janvier-20 octobre). — Pièces relatives à la dépouille d'Amable de Thianges, commandeur de Salles et Montseugny et Villefranche, grand prieur d'Auvergne, mort le 15 mars à Lussac-les-Nonnes : inventaire, état des port de lettres (29 mars-11 octobre). — Pièces relatives à la commanderie de Dôle, quittances produites par le fermier Rouseaux ; réparations à l'hôtel de la commanderie, établissement de fossés pour séparer les bois de l'Ordre de ceux du roi, réparations au four de Saligney, réfection du terrier de Baverans, remise d'expéditions d'actes de baptême et de mariage par le curé de Baverans, travaux d'endiguement (28 janvier-30 novembre). — Pièces relatives à la commanderie de La Villedieu en Fontenette : achat de planches, réfection de la toiture du château, réfection d'une cheminée et d'un four, réparations à l'église, achat de tuiles, pose de chenaux et d'une girouette (9 juillet-6 novembre). — Pièces relatives à la commanderie de Villefranche-sur-Cher : billets tirés sur les fermiers de l'Épinat, de Valançay, quittance de portion congrue du curé de l'Hôpital, réfection du vitrage de la chapelle de l'Épinat, portion congrue du curé de Villefranche ; quittance de gages du garde « bois, eaux et plaisir », frais d'écritures, rénovation du terrier de Valençay, achat de « bardeaux » à la vente de la forêt de Gatine, réfection de toitures à l'Épinat, l'Hôpital ; établissement de fossés ; réparations au château, à « Monthagé, Chenon, à la maison de la bannière, au four banal ; fourniture de « quatre livre de broquette employée à la tapisserie de la commanderie (1755-15 mars 1757).

48H557 1757.

1757

## Description physique :

Importance matérielle : 66 pièces, papier ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittances pour honoraires de la desserte de la chapelle de Ventrigny (7 février). — Lettre du grand maître au grand prieur l'autorisant à retirer partie de la somme consignée par lui à la recette (20 mars). — Arrêté de compte avec le sr Dubayle, fermier général du grand prieur (Bourganeuf, 7 avril). — État et prix fait des réparations à faire aux moulins de « Lasriez, de La Roche, Montboucher, Bosmoreau, commanderie de Bourganeuf (3, 8 avril). — Laissez-passer de la douane pour un ballot de toile blanche, au dos déclaration de Simon de Marseille, constatant que le ballot est arrivé en franchise (26 avril). — Arrêté de compte avec le sr Regnault de la régie de la commanderie de Lieudieu ou Hôpital du Fresne séquestrée sur le commandeur Michel d'Auteroche (27 avril). — Arrêté de compte avec le sr de Lalande pour la régie de la commanderie de Villefranche (1 mai). — Bail à ferme de la commanderie de Marche et Mayet, consenti à Élisabeth Bornes, veuve Gendret (24 avril, 9 mai). — Résolution du traité passé avec le sr Coupât de La Pala, pour la rénovation des terriers de Verrières (8 mai). — Quittance pour réparations aux chapelles d'Ornacieux et Bressieu (18 mai). — État descriptif des bâtiments de Lespardillère (18-22 mai). — Quittance du prieur Josset, curé de St-George, pour sa pension sur la commanderie de Lieudieu (8 juin). — Bail à ferme du temple de Marlhès consenti à Denis Savignet et Claude Chamard (22 juin). — Observations sur le compte du sr Gaulard, fermier d'Arbois. — Quittance pour réparations faites au domaine de Chantoin (2 juillet). — Mémoire et délibération de la langue au sujet des difficultés du commandeur des Échelles avec les srs Perrin et divers tenanciers (14 mai-9 juillet). — Quittance d'arrérages passée aux fermiers de Valentigney, commanderie de La Villedieu (18 juillet). — États produits par Christophe Henry, des recettes des cens, servis, lods et milods dus à la commanderie de St-Jean des Prés de Montbrison, arrêtés le 18 juillet. — « Compte que rend fr. Gilbert Josset, agent de l'Ordre, à M. le chevalier de Vatange », receveur, pour les dépouilles du commandeur « du Paleix », du grand prieur de Thiange, du commandeur de Lestrangle, du bailli de Chambray, le vacant des commanderies de Leureuil, Ayen, Lieudieu, grand prieuré, procès de Villejésus (20 juillet). — Pièces concernant la commanderie de Compiègnières : quittance d'arrérages par le chevalier de Laigue, frais de procédure, achat d'une bannière, réparations à l'église, achat de papier, arrêté de compte avec les fermiers (28 avril-8 août). — Nouveau traité pour la rénovation des terriers de Verrières, entre le commandeur de La Vernade et le sr Coupât de La Pala (5 septembre). — Assignation au Parlement pour reconnaissance de servis donnée à des habitants d'Ydes, Montfouilloux, Montasson et La Garde, commanderie de Pontvieux (24 septembre). — Pièces relatives à la commanderie de Mâcon et au commandeur de Montjouvant : quittances des srs Parent, achat de toile et batiste, lettre de change tirée sur Hennequin, réparations au moulin de St-Jean-d'Ardière, à Belleville, à l'église de Taponas (9 février-7 octobre). — Pièces relatives à la commanderie de St-Paul : comptes du fermier Ducros ; certificat d'emploi de revenus aux réparations, certificat des réparations faites à St-Sauveur, quittances d'arrérages, traite tirée sur le fermier, avis de l'avocat Chaleat, au sujet de l'abergement d'une terre à Montfalcon, achat d'une meule de moulin ; « Inventaire des meubles que frère Joseph-Laurens de Beaumont Brison, désire laisser pour meubles d'état dans la commanderie de St-Paul, dont il est titulaire, et ce, sous le bon plaisir de Son Altesse Éminentissime Monseigneur le Grand Maître, son sacré conseil et la vénérable Langue d'Auvergne, outre et par-dessus les autres anciens meubles d'état qui se trouvent encore existans et échappés à la pourriture ». — Devis des réparations à faire aux bâtiments du temple de Mons (18 octobre). — Pièces relatives à la commanderie de Bellecombe : quittances



d'arrérages, ordre de poursuites contre le curé de Valencin, remboursement au garde-bois, paiement au charpentier Monin (19 janvier-24 décembre). — Note au sujet d'une fourniture de paille par le sr Maréchal, de Neuville. — Enveloppe portant l'adresse du grand-maître et le cachet du receveur de Vatange. — « État du montant des baux à ferme, tant anciens que nouveaux, du bailliage de Lyon, commanderies de Verrières et de Montchamp, où l'on verra les augmentations qui ont été faites par le commandeur de La Vernade, commissaire régisseur ». — État de Mrs les commandeurs-débiteurs pour frais de procès à Paris, pendant l'année du 1er may 1756 au 30 avril 1757, payés par le commandeur de Grieu » : mémoires de Cabeuil, agent général, Taboué, avocat de l'Ordre, Roussel, avocat aux conseils, Roberge, procureur au Grand Conseil, Brousse, procureur au Parlement.

**48H558 1757-1758.****1757-1758**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 111 feuillets ; 4 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Quatrième compte du receveur de Vatange. — Charges des commanderies (ff. 1-29). — Passages de « Lazare de Sibeud de Beausemlant, Joseph-André Trocu de La Pérouse, Sidoine de Bosredon ». — Suite des dépouilles. — Dépouilles de « François du Palex, commandeur de Pontvieux, mort à Malte, le 1 août 1756 ; d'Amable de Thiange, commandeur de Salles et Montseugny et Villefranche, grand prieur d'Auvergne, mort à Lussac le 15 mars 1757 ; du bailli de Chambray, de la langue de France, mort à Malte ; suite de la dépouille de l'abbé Geoufre, commandeur du temple d'Ayen ». — Mortuaires, vacants, etc.... — Acquisition de deux graduels romains, par ordre du trésor, pour Notre-Dame de la Victoire. — Recette 180.150 l., 17 s., 8 d. Dépense 176.982 l., 19 s., 5 d. — Cachets des chevaliers de Vatange, du Saillant, de Mallet de Fargues, sceau du chapitre.

**48H559 1757-1758.****1757-1758**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, 100 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Quatrième compte du receveur de Vatange. — Minute du précédent.

**48H560 1725-1758.****1725-1758**

## Description physique :

Importance matérielle : 39 pièces, papier, 2 offiches imprimées ; 3 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue pour maintenir les droits de l'ordre sur le péage de la porte St-Jean de Montbrison, transféré à Moingt. Parmi ces pièces : copie de l'acte de novembre 1261, par lequel le comte de Forez assigne à l'ordre un revenu sur le péage de Montbrison ; certificat du juge de Forez du 29 avril 1426, constatant les revenus de ce péage ; baux à ferme consentis par les commandeurs en 1569 et 1619 ; extraits des visites de 1615 à 1733 ; baux à ferme de la commanderie ; suppliques, mémoires, tarifs du péage. — Sceau du chapitre ; cachet du bailliage de Forez à Montbrison.

**48H561 1758.****1758**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin, 44 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Avis du conseil de l'Ordre, au sujet d'un moulin ruiné de la commanderie de Montferrand, procédure à suivre par le commandeur (2 février). — Assignation aux Ursulines de la rue Vieille-Monnaie, à Lyon, pour passer reconnaissance du tènement qu'elles possèdent rue Besson et payer les droits de lods échus à la mort de la dame de Jussieu (17 février). — Lettre des procureurs de la langue, au sujet de l'indemnité allouée à la commanderie de Chambéry, lors de la construction d'un pont sur le Furan ; des améliorissements et terriers ; des honoraires du procureur Cochin (28 février). — Arrêt du Parlement prononçant défaut contre les tenanciers d'Ydes, débiteurs à la dépouille de Jean-François du Paleix, commandeur de Pontvieux (17 mars). — « Compte que rend le commandeur de La Vernade, en qualité de régisseur nommé par la vénérable chambre du trésor pour la régie du bailliage de Lyon, commanderies de Verrières et de Montchamps, à M. le commandeur de Vatange, procureur général et receveur de son Ordre au grand prieuré d'Auvergne, des revenus qu'il a touché dud. bailliage et commanderies de Verrières et de Montchamps ; y joint notes à l'appui (8 avril). — Lettre des procureurs de la langue au sujet du compte d'administration de La Vinadière, remis par le chevalier de Vilvoisin, de la suspension du nouveau règlement pour les bois ; des revenus de Pauliat et de Bugney (29 avril). — État des débiteurs pour frais de procès avancés par le commandeur de Grieu, receveur du grand prieuré de France. — Engagement des fermiers de l'Hôpital du Fresne de ne payer le prix de leur ferme qu'aux mains du commandeur Josset, agent de l'Ordre,

commissaire nommé par le receveur pour l'administration de la commanderie (25 mai). — « État des quittances produites par M. de Savasse, commandeur de Laumusse, » pour l'administration de sa commanderie, frais de procès, rénovation de terriers, réparations et charges locales (26, 27 mai). — Bail à ferme de la commanderie de La Croix-au-Bost consenti à Furgaud, sr de La Vergne, et procès-verbal constatant que les domaines de « La Verpillière et Monjonnière » ont été omis dans le nouveau terrier de « Beauchassin » (24, 29 mai). — État des charges locales de la commanderie de Maisonnisses (12 juin). — Arrêté de compte du sr Thomas, fermier de la commanderie de Montchamp (6 juillet). — Compte d'administration de la commanderie de Salles, rendu par Clément Boyer, avocat au Parlement de Besançon (15 juillet). — Quittances passées au fermier de Chambon, commanderie de Masdiou, pour réparations à l'église de « Brilhac » et à la Vergne-Bouton et frais de visite (1757-25 août 1758). — Pièces relatives au temple de Besançon ; lettre de Bonot, notaire à Beaufort, notifiant un paiement du fermier de Varessia ; réparations au puits perdu et à l'hôtel, au moulin de Rivotte (18 juin-30 septembre). — Bail à ferme du moulin « Bone, paroisse de Villemurlin, sur la rivière du Beuveron, » commanderie de Lieudieu, consenti à Pierre Godon, meunier de « Badineau, paroisse de Barlieu » (13 octobre). — Procédure avec le chapitre N.-D. de Montbrison, au sujet d'un droit de dîme (3 juin-10 octobre). — Mémoires et quittances de travaux faits à la commanderie de Villedieu-en-Fontenette (5 février-15 novembre). — Quittances du fermage de Bellecombe passées par le commandeur de Vallin, au fermier Charret (19 septembre, 22 novembre). — Frais de reconnaissances pour le membre de Launay (25 novembre). — Pièces de la procédure poursuivie contre Léonard Brigonnet, Jacques et Léonard Denis et les Augustins de Limoges, au sujet d'un droit de directe sur le tènement du Teyl, paroisse de St-Hilaire-le-Château, commanderie de Chamberaud (18 octobre-2 décembre). — Note relative au procès contre les religieux de Pommiers et les religieuses de Beaulieu, au sujet de leur contribution à la portion congrue du curé de Verrières. — État des frais de procès dus par le sr Meyssonnier, père, bourgeois de Villefranche. — Mémoires sur les améliorissements de la commanderie de La Croix-au-Bost.

**48H562 1758.****1758**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin, 129 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la commanderie de Chazelles : procédures contre Antoine Martinier, pour reconnaissance de la rente noble du chef-lieu ; contre Jean Pupier et Martin Ressicaud, pour reconnaissance de l'étang de St-Bonnet, et contre des habitants de St-Martin et St-Barthélemy-Lestra, pour reconnaissance de terres au territoire de La Sautery, paroisse de St-Martin (1756-9 décembre 1758). — Pièces relatives à la commanderie de Compezières : réparations à Mussy, Hauteville, paiement au curé de St-Félix, frais d'écritures et voyage à Annemasse, quittances d'arrérages, réparations à la chapelle de « Cercier » ; pension du commandeur Josset, curé de St-Georges (6 janvier-20 décembre). — Pièces relatives à la commanderie de Dôle : rénovation de terriers, réparations à la grange, établissement de fossés et levées au pré « Gaudard » et aux champs de La Barque », endiguement du Doubs, états des journées d'ouvriers, réparations au moulin et rénovation de terriers de Baverans (16 janvier-7 novembre). — Pièces relatives à la commanderie de Mâcon et au commandeur de Montjouvant : quittance du curé de Chauffailles, pour desserte de la chapelle de Ventrigny, quittances des srs Parent, quittance du procureur Cochin, billet à ordre pour le sr Marat endossé par Hennequin ; lettre de change tirée sur Hennequin au profit des srs Habela de Malte ; frais de rénovation de terriers ; avis de la douane annonçant l'arrivée d'un sac de papiers ; réparations au clocher de Matour ; quittances de demoiselles de Montjouvant, chanoinesses de Leignieu, nièces du commandeur ; lettre de voiture pour envoi de bouteilles d'eau de fleurs d'oranger (7 janvier-31 décembre). — Pièces de la dépouille de Joseph-Louis Darche, commandeur de Puy-de-Noix, mort à Tulle, le 25 juin 1758 : copie de son dépropiement, faisant des legs à son neveu François Darche, aux religieuses de Ste-Claire, aux paysans de Puy-de-Noix ; état des meubles, frais d'enterrement, quittance de blanchisseuse, mémoire des remèdes fournis par le frère Amateur, récollet ; gages du domestique, frais d'apposition de scellés, quittance du médecin Puyabilliez, quittances du neveu du commandeur (27 juin 4 octobre). — Pièces relatives à la commanderie de Puy-de-Noix ; quittance du commandeur Darche, à demoiselle Marie Seigne et au sr Vachot, ses fermiers ; règlement avec le fermier des prés de la commanderie ; quittances passées au sr Bonnelie, fermier de La Rebeyrotte, et aux fermiers du temple de Monceau ; prolongation du bail à ferme du membre de Champeau ; état de réparations faites à la commanderie ; arrêté de compte avec le fermier du temple de Monceau et pièces à l'appui ; arrêté de compte avec les fermiers de La Roche, des Combes et du chef de Puy-de-Noix, du Peuch-à-Cornil, du Bouix, de la Planche de Boucheyroux, de La Rebeyrotte, de Champeau, quittances à l'appui. — Pièces relatives à la commanderie de St-Paul : quittances d'arrérages délivrées au fermier Ducros par le bailli de Brison ; délibération du conseil décidant le maintien du poteau portant la pancarte du péage de St-Paul, poteau planté par de Chabrières de La Roche, président en la chambre des comptes de Dauphiné ; états des paiements faits par le fermier ; récépissé de pièces concernant le membre de Monteux ; conventions avec le sr Nublat, pour la perception des droits portés aux terriers de Laris et Montfalcon (7 janvier-27 décembre). — Frais de route du commandeur de Ste-Colombe et du sr Hennequin, dépenses de bouche et autres à La Verpillière, à Bourgoin et au temple de Vaux.

**48H563 1758-1759.****1758-1759**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 82 feuillets, 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Cinquième compte du receveur de Vatange. — Charges des commanderies (ff. 1-29). — Passages de « Dominique-Claude de Randon de Châteauneuf, Antoine de Pesteils La Chapelle ». — Suite des dépouilles (ff. 30-36). — Dépouille de « Jean-Philibert de

Maubourg, commandeur de Montchamps, bailli de Lyon, mort au Puy, le 4 février 1759 ». — Mortuaires, vacants, etc. — Recette 179.616 l., 10 s., 8 d. Dépense 178.283 l., 11 s., 11 d. — Cachets des chevaliers de Vatange, du Saillant, de Laube, sceau du chapitre.

**48H564 1758-1759.****1758-1759**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 91 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Cinquième compte du receveur de Vatange. — Minute du précédent.

**48H565 1759.****1759**

## Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin, 70 pièces, papier ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Bail à ferme de la prairie de « Loizenot, paroisse d'Oizon, » commanderie de Lieudieu, consenti à Martin Chabot, marchand d'Aubigny (12 janvier). — Consultation de l'avocat Chesnard, au sujet de revendication de reconnaissances de la commanderie de Laumusse (Mâcon, 23 mars). — Arrêt du grand Conseil portant défaut contre François Gaulin, de La Guillotière (14 avril). — Quittance de travaux pour irrigation des prés du temple de Vaux (4 mai). — Liste des débiteurs du Trésor lue au chapitre (1 juin). — Quittance du prix de réparations au clocher de Bosdemont, commanderie de Mâcon (4 juin). — Quittances pour fourniture de meules au moulin de La Sauveté et frais du terrier de Lieudieu (22 juin, 12 juillet). — Pièces relatives à la commanderie de Compressières : portion congrue du curé de Droyse, engagement du commandeur de payer la pension du curé de St-Félix ; compte et arrêté de compte du fermier Monfalcon ; quittances passées au fermier pour paiement d'arrérages, réparations, rénovation du terrier de Chesne, frais de visite, terriers de La Sauveté et Hauteville, frais de procédure, achat d'ornements pour l'Hôpital-sur-Dorches ; liste des traités passés pour la rénovation des terriers (23 juin-30 juillet). — Compte de recette et dépense du commandeur Josset pour les dépouilles Darche et de Langon, les vacants du grand Prieuré, de Pontvieux, de Villefranche, d'Ayen, dépouille de Thiange, arrêté le 2 août. — Compte arrêté du sr Carboyneau, fermier de Trein, membre de Masdieu (30 août). — Bail à ferme de Devesset consenti à Claude Julien, sr de Ronchol (16 septembre). — États des revenus de la commanderie de St-Romain-en-Gal. — Traité avec le notaire Guillaume Bérenger, pour la rénovation de terriers de la commanderie de Verrières (26 septembre). — Transaction avec Madeleine de La Tour de La Rochette, veuve de Claude Coupat de La Pala, au sujet de la rénovation des terriers de Verrières, que son mari n'avait pu achever (27 septembre). — Quittance du curé de Beynat, pour ses honoraires de la desserte de la chapelle de Puy-de-Noix (2 octobre). — Quittances de paiements pour le trésor, passées au receveur du prieuré d'Auvergne, par les receveurs des prieurés de France et de St-Gilles ; mandats du trésor pour le chevalier de Margou et le commandeur Josset ; paiement aux srs Girard, Robert Carrier, frères et Cie, entrepreneurs des armes pour le roi à St-Étienne ; frontispice gravé par P.-F. Tardieu (30 avril-30 octobre). — Arrêté du compte d'Élisabeth Bonne, fermière générale de la commanderie de Marche et Mayet (26 octobre). — Arrêts du Grand Conseil prononçant défaut contre Antoine Bergeron de Marlhes, Pierre Frapa des Granges, Henry de La Rochette, sr de Beau..., et Jean Collomb, président en l'élection de la ville de St Étienne (31 octobre). — Pièces relatives à la commanderie de Bellecombe : quittances d'arrérages passées au fermier Charel, impositions (8 février-12 novembre). — Bail à ferme du vacant des commanderies de Bourganef, Bellechassagne, Salles et Montseugny, consenti aux srs Jérémie Martin, bourgeois de Lyon, et François Buisson, négociant à Bourgoin (18 novembre). — État des frais de la procédure soutenue au bailliage de Charolles, par le commandeur de Mâcon contre les frères Lavaivre (?) de Genouilly (26 novembre). — Défauts prononcés à la requête du commandeur de Pontvieux, contre Léger Piger d'Ydes et Jeanne Journiou, veuve de François Julliard (7 septembre, 7 décembre). — Pièces relatives aux commanderies de Dôle, d'Arbois et de La Villedieu : réparations au temple de Besançon, établissement de fossés aux prés Gaudard, achat de passementerie, réparations au four de Saligney, à la maison de Dôle, à la maison des gardes ; levées sur le bord du Doubs ; travaux à la chapelle de l'Étoile ; rénovation des terriers ; réparations à Lavigney (21 janvier-14 décembre). — Procédure contre Joseph Gaillard, laboureur de Vaux, paroisse de Champagnat, commanderie de Laumusse (23 février-20 décembre). — Cachets des procureurs du Trésor.

**48H566 1759.****1759**

## Description physique :

Importance matérielle : 81 pièces, papier ; 5 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la commanderie de St-Georges et au commandeur de Montjouvent : paiement au chevalier de Ste-Colombe, frais de la procédure contre le bailli de Sales, frais du procès-verbal descriptif de l'état des temples de Montiriacle, Tirieu et Pommiers ; quittances des srs Parent père et fils, chargés de transmettre des fonds au commandeur, à Malte ; pièces de la procédure soutenue par Montjouvent contre « illustrissime messire Georges de Sales, grand prieur d'Auvergne, seigneur commandeur de Sales et de Montceni, cy-devant commandeur de la commanderie de St-Georges de Lyon, demeurant en son hôtel à Ancy en

Savoie » (12 janvier-16 novembre). Pièces relatives à la commanderie de St-Paul : arrentement du grand bois de St-Paul aux srs Claude Falavel et Jean Palay ; frais de procédure contre Raymond Fayolle, notaire à Romans ; compte des fournitures faites par le fermier Ducros, pièces à l'appui : quittances d'arrérages, paiement à la maîtrise des eaux et forêts, achat de tuiles, réparations au moulin, achat de vin, location de chevaux, achat de pain ; observations sur ce compte (1749-29 décembre 1759). — Pièces relatives à la commanderie de La Vaufranche : procès-verbal des améliorissements faits à la diligence du commandeur de Fargues, pièces à l'appui : compte et quittances pour travaux au membre « St-Jean, à l'église de Lasmay, au membre du Temple, au moulin des Bourdelles, à l'église de Bussière, à l'étang de Ventenat, au moulin de La Vaufranche, à l'église, au château de La Vaufranche, à la chapelle de Ventenat, à l'étang de Darnat ; dorure des statues de l'église, nettoyage de tableaux (1757-12 novembre 1759). — Pièces relatives à la dépouille de Joseph Le Groin de La Romagère, commandeur de Marche et Mayet, mort au château de La Romagère, le 10 octobre 1759 : copie de partie du dépropriement disposant du quint en faveur de Joseph de Magnac, son filleul, et de Catherine-Josèphe Le Groin, sa filleule ; inventaire : « parmi des draps, une poche de peau dans laquelle s'est trouvée une mauvaise bourse, dans laquelle se sont trouvés cinquante-neuf double louis, vallant chacun quarante-huit livres, avec deux louis vallant chacun vingt-quatre livres ; plus, dans un chausson, aussy parmie lesdits draps, cent quarante-deux louis vallant chacun vingt-quatre livres, avec un demie louis vallant douze livres... ; sous une armoire, au font d'un cabinet, dans un vieux gillet, une bourse contenant cent dix doubles louis... ; dans un tiroir de table, un chausson dans lequel estoit une poche de peaux où se sont trouvés quarante louis d'or... » ; procès-verbal d'adjudication ; état des dettes, quittances à l'appui du compte, parmi lesquelles celle du sr Sevin, chirurgien à Montluçon (1753-2 décembre 1759). — Cachets des chevaliers de Madon du Thé, de La Renaudie, de Laube, de Ste-Colombe ; sceau du chapitre.

**48H567 1759-1760.****1759-1760**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 89 feuillets ; 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Sixième compte du maréchal de Vatange, commandeur de Morterol et de Chambereau, procureur général et receveur pour son ordre au grand prieuré d'Auvergne ». — Charges des commanderies (ff. 1-29). — Passages de « Joseph de Bosredon de Chalus, Jean-Joseph de Montdor, Antoine-François-René de Bardonenche, François-Louis-Joseph de Grimoard de Beauvoir du Roure de Beaumont Brison, Armand-Jean-Louis de Laqueuille, Claude de Pizançon ». — Suite des dépouilles (ff. 30-37). — Dépouilles de « Jean-Louis Darche, commandeur de Puy-de-Noix, mort à Tulle, le 25 juin 1758 ; de Ferdinand de Langon, commandeur de Carlat, mort à Bordeaux, le 18 août 1758 ; de Pierre de Tournon de Meyre, mort à Malte, le 7 février 1759 ». — Mortuaires, vacants, etc. — Parmi les dépenses, mention d'achat d'armes et d'un envoi de sept douzaines de « boules d'acier » (f. 86). — Recette, 189.627 livres, 8 s., 3 d. Dépense, 173.858 l., 2 s., 8 d. — Cachets du bailli de Vatange, grand prieur, du chevalier du Saillant, grand maréchal, du chevalier d'Ussel, bailli de Lyon ; sceau du chapitre.

**48H568 1759-1760.****1759-1760**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 94 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Sixième compte du receveur de Vatange. — Double minute du précédent.

**48H569 1757-1760.****1757-1760**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 38 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Journal de dépence pour l'Ordre, commencé le premier may 1757 » : paiements au commandeur de Gignac, à Marseille, pension du bailli de Maubourg, repas du chapitre, acquit du compte de l'abbé Josset, agent de l'Ordre, dépouilles du Pallex et de Thiange, écussons payés au peintre « Aceller », mortuaire et dépouille du commandeur Guérin ; paiement au commandeur de Laube « pour le cantonnement des usagers dans les bois de la commanderie de Tortebeisse » (1757, ff. 1-11). — Pension du bailli de Maubourg, honoraires de l'avocat Joliclerc, envoi de fonds au commandeur de Gignac, au commandeur de Grieu, à Paris, frais d'administration du bailliage, pension du commandeur Liberal Geoufre, vacant des Feuillet, droits de remises et courtages, ports de lettres, gages de l'agent Josset, pension du chevalier de Pouthe, envoi de fonds au commandeur d'« Albert St-Hipolite », receveur à Marseille, dépouille du grand prieur de Thiange, vacants du grand prieuré, Villefranche, Pontvieux, Ayen ; dépouille du commandeur Ragon (1758, ff. 12-25). — Envoi de fonds au commandeur d'Albert, étrennes, honoraires de l'avocat Joliclerc ; administration du bailliage, droits de remises et courtage, dépouille du bailli de Maubourg ; paiements au commandeur de Grieu, pensions et salaires, ports de lettres, achats pour le service des galères ; dépouilles des commandeurs Darche et de Franchesse, vacant de Villefranche, dépouille de Thianges, vacant du grand prieuré, paiements aux commandeurs de Margou et Geoufre, au prieur Josset, achat d'armes à St-Étienne, envoi de boules d'acier pour la chambre du Trésor (1759, ff. 25-34). — Étrennes, gages du commandeur de La Vernade, régisseur du bailliage, dépouille du bailli de Maubourg, honoraires de l'avocat Joliclerc, de

l'huisier Bonnard, dépouille du grand prieur de Sales, paiement au commandeur d'Albert, aux srs Parent, père et fils, au commandeur de Griou, pensions et salaires, ports de lettres (1760).

**48H570 1760.**

**1760**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin, 79 pièces, papier ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Compte de la régie du bailliage de Lyon et commanderies de Verrières et Montchamp, rendu par le commandeur de La Vernade et arrêté le 10 janvier. — Quittance d'arrérages de la ferme du Monteil (Malleret, 25 janvier). — Bail à ferme de Cosnat, membre de Maisonnisse, consenti à Jean-Baptiste Faure (29 janvier). — Pièces relatives à la commanderie de la Vaufranche : copies des provisions du curé de « Lameid » pour Jean Robert, prêtre du diocèse de St-Flour, docteur en théologie ; des provisions de la cure de La Vaufranche pour Claude Giraudié, prêtre du diocèse de Lyon ; certificat des Capucins de Montluçon, constatant qu'ils desservent régulièrement la chapelle de St-Jean-d'entre-les-Vignes ; provisions du curé de Bussières pour Antoine Tailhardat, docteur en théologie ; extraits de la visite prieurale de 1748 ; commission de visite délivrée aux chevaliers de Masdon, de Vilvoisin, de La Renaudie et de Chalus (formule imprimée) ; copie des ordonnances de la visite de 1754 ; délibération de la langue, portant acceptation des améliorissements de la commanderie (1759-31 janvier 1760). — Quittance à compte du sr Mondon, pour prix de rénovation des terriers de Verrières (6 mars). — Récépissé de terriers de Verrières par le sr Coupat (6 mars). — Diminution de ferme accordée au sr Gendret, pour réparations par lui faites dans la commanderie de Maisonnisse (19 avril). — Procédure contre Jean Mure, dit Monsieur Père, pour reconnaissances de terres sises à Souvigny, relevant de La Caravanne, membre de Chazelles (18 janvier 1758, 30 avril 1760). — État des objets d'or et d'argent provenant de la dépouille du bailli de La Tour-Maubourg, délivré aux administrateurs des hôpitaux du Puy, héritiers de son quint ; avis du Conseil de l'Ordre décidant qu'il n'y a pas lieu à poursuites contre Mr de Fay-Maubourg, comte de Coisse, au sujet de la dépouille de son oncle (19 février 1759, 1 mai 1760). — Quittance passée à « Claude Lespagnol, laboureur de Changey », pour sa quote-part au rôle des réparations de la maison-Dieu (10 mai). — Quittances d'arrérages passées, au nom du commandeur de Valin, au sr Charret, fermier de Bellecombe (12 mars-3 juin). — « Mémoire des frais et déboursés faits par maître Gelez, procureur au Grand Conseil, pour monsieur le bailli de Vathanges, grand prieur d'Auvergne, commandeur de Chambereau et de Morterol, contre le sr Pichon de l'Héritier, Me Jean Poujard et le sr André de Malherbault ; le sr de Fenieux, Pierre et Mathurin Doyrat ; les abbé et religieux de l'abbaye de St-Augustin, de Limoges, Jean-Jacques et Léonard Denis, père et fils, et Léonard Brignonnet ; Mathieu de La Gorce et Léonard Chalifour », arrêté le 15 juillet. — Copies d'un abénévis consenti en 1655, par Guillaume Le Groin, commandeur de St-Jean-des-Prés de Montbrison, pour terres « en Tremoleu », joignant les chemins de St-Marcellin à Jurieu et de St-Marcellin à St-Rambert, aux « Plantays, à La Garteri ou Les Tyolleres, en Hauteville » ; extraits du terrier de Conchis de 1441, concernant ces mêmes territoires (26 juillet). — Pièces relatives à la dépouille d'Antoine-Joseph de Laube, commandeur de Tortebesse, mort à Bron : quittances de gages de domestique, frais de luminaire, honoraires du médecin Pestarosi, ports de lettres, frais d'inventaire, frais de voitures du médecin (22 juillet-4 août). — Procédure pour reconnaissance d'une vigne, contre Claude Goy, laboureur de Champagnat (23 août). — Compte de recette et dépense rendu par le commandeur Josset, pour la dépouille de La Romagère, les vacants de Villefranche, Puy-de-Noix, Pontvieux, la dépouille de Laube, arrêté le 1 septembre. — Quittances passées à Hennequin, procureur du commandeur de Montjouvant : paiements aux srs Parent pour transmettre des fonds à Malte, achat de nappes et serviettes (7 janvier-5 septembre). — État de frais de réparations avancés par le sr Villamont pour la commanderie de Villejésus (18 octobre). — Traité passé avec Jean Rivet, dit Vergnasson, charpentier, Léonard des Bœufs et Léonard Jarraud, maîtres maçons, pour les réparations à faire dans la commanderie de Masdiu (24 octobre). — Quittances passées au receveur par le commandeur d'Albert St-Hipolite, receveur à Marseille, pour versements au Trésor ; paiements au traiteur Minet, pour les repas du chapitre, au sr Gaudin, de St-Étienne, pour fourniture de fusils (17 mai-31 octobre). — Bail à ferme de la commanderie du Mayet, consenti au sr Antoine Gendret (6 novembre). — Prononcé de défaut contre Jean Tonlieu, laboureur de Larajasse, commanderie de Chazelles (6 décembre). — État des fermes générales du bailliage de Lyon et commanderies de Verrières et Montchamp — Pièces relatives à la commanderie de Laumusse : état des sommes dues au sr Debon pour la rénovation du terrier d'Écolle ; conventions avec les srs Rety, de Bâgé-La-Ville, pour la ferme de Vavrette ; procédure pour reconnaissance de terres à Cuiseaux, contre Jean Pérard Florier, sr de St-Marcellin ; état des cens et lods dus pour le membre de Semon (15 mai-31 octobre). — Pièces relatives à la commanderie de Mâcon : pièces produites par Lasnier, cofermier des dîmes de Chintré : rénovation du terrier de Belleville, acquits d'arrérages, réparations au pressoir de Chintré ; état des paiements faits pour la ferme de Neuglinois ; achat d'une lampe pour la chapelle St-Jean-des-Essarts ; bail à ferme du membre de Launay, consenti à Joseph-Marie Gayet ; compte des srs Gayet de Veley, pour la rénovation des terriers de Launay, comptes du sr de Veley, pour procédure contre le sr La Vaivre, le terrier de Genouilly, procédures contre Petitjean, Leclerc, Chandet, de Joncy, Juredieu ; état des frais faits au Grand Conseil, par le procureur Cochin ; bail à ferme des revenus sur Chintré et Mâcon, consenti aux srs Étienne et Joseph Lemoyne ; état de réparations ; compte du fermier Gayet (1752-23 décembre 1760). — Cachets de René Bichard, conseiller au bailliage de Montaignu-les-Combrailles ; sceaux du chapitre.

**48H571 1760.****1760**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin, 82 pièces, papier ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la commanderie de Lieudieu : compte de gestion rendu par le sr Daulne aux commandeurs Aulterochet et Josset, réparations au moulin et à la métairie, établissement de fossés, travaux au moulin Bouc, façons de vigne, réparations au château, au moulin de l'Hôpital, gages de François Chicot, Alexis Petit et Anne Loysau, domestiques, travaux aux vignes de St-Brisson, remboursement au sr Ravidal, réparations à l'église de Cerdon, arrêté de compte du fermier de La Bergerie, signification du sequestre de la commanderie, location d'un banc dans l'église de Blancafort, quittance des charges, frais d'écriture ; bail à ferme de terres à St-Brisson, consenti à Pierre Giraud, vigneron ; bail à ferme de la métairie de La Bergerie, consenti à Sylvain Toulleron (1750-15 décembre 1760). — Pièces relatives à la commanderie de St-Paul : avis du Conseil de l'Ordre, invitant à évoquer au Grand Conseil une affaire de désistement de fonds albergés, contre Charlotte Galaud, femme Bret ; paiement à madame La Gayère du loyer de l'appartement occupé à Tournon, par le bailli de Brison ; « mémoire des bâtiments qu'a fait faire mons. le bailli de Brison dans sa commanderie de St-Paul, dont tous les matériaux, de toutes espèces, ont été voiturés aux fraix du sr Ducros », observations marginales du commandeur ; projet de procuration à Charles Mortillet, curé de St-Paul, pour régler un différend avec le sr et la dame de Marville (21-23 février). — Pièces relatives aux commanderies d'Arbois et de La Villedieu-en-Fontenette, gestion de l'avocat Boyer : réparations à la chapelle St-Jean-d'Arbois ; prix faits pour la construction de la grange des Orsets ; achat de toile, fil, tresse et dentelle ; achat d'une aube pour l'église de Velorcey ; achat de fournitures pour la confection d'une aube et d'un amict ; réparations à l'église de Varessia, achat de chandeliers pour cette église ; réparations à l'hôtel du Temple, à Besançon, réfection du pavé de la cour de cet hôtel ; procès-verbal de visite de la nouvelle grange des Orsets ; bornage de la forêt de Fontenoy-la-Ville ; réparations à la grange de Vaurenaud, à la grange de Faye, achat de chênes dans les bois de Neurey (24 février-17 décembre). — Pièces relatives à la commanderie de Compezières : « État des réparations qui ont été faites depuis le mois de janvier 1756 jusqu'en la présente année 1760, à la commanderie de Compezière et membres en dépendants, avec celui de ce qui y reste à faire et de ce qui a été dépensé jusqu'à présent, pour être renvoyé à Mrs de la vénérable langue d'Auvergne » ; y joint état des réparations faites à la chapelle de La Sauveté, au moulin et au battoir de La Sauveté ; quittance de paiement au curé de St-Félix, quittances d'arrérages au fermier Monfalcon ; acquit des pensions de Cheru et de Lestrangle ; arrêté de compte de Monfalcon ; comptes de Michaud, fermier de l'Hôpital de Droyse, quittance de taille (3 janvier-9 décembre). — Cachet de Monnate.

**48H572 1760-1761.****1760-1761**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 88 feuillets ; 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Septième compte du bailli de Vatange, commandeur de Morterol et de Chamberau, grand prieur d'Auvergne, procureur général et receveur audit grand prieuré ». — Charges des commanderies (ff. 1-29). — Passages de « Jacques-Joseph de Pesteils, Pierre-François Le Prêtre de Vauban, Marie-Louis-Antoine-Hercule de La Rivoire de La Tourette ». — Suite des dépouilles (ff. 30-35). — Dépouilles de « Joseph Le Groin de La Roumagère, commandeur de Marche et Mayet, mort le 11 octobre 1759 ; Georges de Sales, commandeur de Sales et Montseny, grand prieur d'Auvergne, mort en Savoie, le 11 octobre 1759 ; Joseph de Laube, commandeur de Tortebeisse, mort à Bron, le 18 juillet 1760 ». — Mortuaires, vacants, etc. — Parmi les dépenses : achat de fusils à St-Étienne, envoi de titres des commanderies. — Recette 210.273 l., 7 s., 7 d. Dépense, 193.000 l., 6 s., 2 d. — Cachets de Vatange, de Margou, de Mons de Savasse ; sceau du chapitre.

**48H573 1760-1761.****1760-1761**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 94 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Septième compte du receveur de Vatange. — Double minute du précédent.

**48H574 1761.****1761**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin, 93 pièces, papier ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettre des procureurs des trois langues de France, émettant l'avis, en considération de l'augmentation des fonds de la bourse commune, d'appliquer ces fonds à soutenir les procès des commandeurs « tant en matière de juridiction que pour droits seigneuriaux, non-seulement comme autresfois à plaider contre le corps du clergé et Mrs les évêques, mais encore contre les chapitres, collègiales, communautés religieuses, curés et généralement contre toutes personnes ecclésiastiques » (Malte, 12 janvier). — Arrêté de compte du sr Bonnaire, fermier du temple de Tirieu (16 janvier). — Compte et arrêté de compte du sr Michallet, fermier du temple de Vaux (16 janvier). — Observations sur ce compte. — Compte rendu par le commandeur de La Vernade de l'administration du bailliage et des commanderies de Verrières et Montchamp, arrêté le 3 avril. — Quittance d'arrérages passée au fermier de Conat, membre de Maisonnisse (4 avril). — Procédure contre Antoine Carré, laboureur de Chambon, paroisse de Gramont, pour reconnaissance de fonds aux terroirs de Chambon et des Flaches, relevant de la rente noble de La Caravanne, membre de Chazelles (1760-14 avril 1761). — Paiements faits par le receveur pour achat d'armes à St-Étienne, pour les honoraires de l'avocat Jolyclerc ; versements au chevalier d'Albert, receveur à Marseille ; les gages d'archiviste du prieur Josset ; versement au chevalier de Grieu, receveur à Paris ; les honoraires du commandeur Josset, agent de l'ordre (23 janvier-30 avril). — État des frais de procès avancés par le chevalier de Grieu, receveur du prieuré de France : dépouilles de Maubourg, de Salles, Monjouvent, commanderie de Villejésus, cure de St-Georges de Lyon, Villedieu-en-Fontenette, St Paul, Bellecombe, Carlat, Chambéry, Morterolles, Maisonnisse, etc. ; honoraires de Taboué, avocat au Parlement, Brousse, avocat au Parlement, Roussel, avocat au Conseil, de La Monnoye, avocat au Parlement, de Valenciennes, clerc de La Monnoye, Roberge, procureur au Grand Conseil, Cochin et Gelez, procureurs au Grand Conseil ; frais d'impression dus à l'imprimeur Le Breton. — Procès-verbal de constat de l'état du château de Bellechassagne (15 mai). — Copies des quittances de lods passées à François Bruyas, chapelier à Lyon, pour une maison sise rue St-Georges et montée des Épies, relevant de la commanderie de St-Georges (30 mai). — Extraits des délibérations du chapitre de 1757 à 1761, au sujet de la gestion de la commanderie de Laumusse par le chevalier de Mons de Savasse. — Pièces relatives à la commanderie de Mâcon : note au sujet de documents remis au fermier Perrachon ; paiement par Gayet, fermier d'Épinassy ; copie du bail de Fay, consenti en 1755 à Jacques Louvrier et états des paiements du fermage ; quittance du curé de Chauffaille pour desserte de la chapelle de Ventrigny ; compte de la régie du membre de Belleville, rendu par la veuve Despiney ; prix fait et quittance de réparations à la grange, écurie et moulin de St-Jean-d'Ardières ; procédure en paiement d'arrérages, contre Mathieu-Ignace-Alexandre Greppo, fermier des revenus de Pouilly-le-Monial, Theizé et St-Jean-des-Essarts (2 janvier-11 juin). — Procès-verbal de remise des dîmes de Vavrette ; états de recouvrement de cette dîme et de celle de Cotey, commanderie de Laumusse. — Quittance de droits de lods passée à Antoine Carie, de « Chambon, paroisse de Grandmont » (3 juillet). — Pièces relatives à une réduction sur les droits de lods dus par François Decour, pour une maison faisant face au quai de Serin, hors la porte d'Alincourt (13 mai-14 août). — Lettres des procureurs de la langue, au sujet de l'arrentement d'un moulin de la commanderie des Échelles, de règlement de comptes avec le receveur de Grieu, des comptes de varie cause, des 30.000 écus de la bourse commune « placés sur l'Université à intérêts de trois pour cent » (13, 24 août). — Copies du bail à ferme de la commanderie de Dôle, consenti à François Rousseau, au nom du maréchal Joseph Mareschal de Douin de La Valdizère, et du bail à loyer de la maison de Claude Alexis Basviette, de Landon, sise rue Montroland à Dôle (7 septembre 1742, 1 septembre 1761). — Pièces relatives à la commanderie d'Arbois ; réparation à la serrure de l'église de Varessiat, réparations à la chapelle St-Jean du Temple d'Arbois ; travaux à l'hôtel de Besançon ; rénovation du terrier de « Chatagnat » (29 mars-14 novembre). — Quittance de la pension congrue due à l'abbaye de Prébenoist, pour la desserte de l'église de « Beteste » (4 novembre). — Quittances pour le fermier de La-Forest-du-Temple : desserte de l'église par les Cordeliers ; réparations à l'écluse du moulin (31 mars-5 décembre). — Quittance de frais de transport de bois et pierres pour construction d'une grange « au finage de Melincourt, à cotté de l'ancienne, dite la grange des Orcet » commanderie de La Villedieu (20 avril 1760-16 décembre 1761). — Procès-verbal de l'état de « la commanderie du Mayet d'Écolle, paroisse de Jauzat » (20 décembre 1761). — Pièces relatives à la commanderie de Lieudieu : compte de gestion du sr Daulne, pièces à l'appui : paiement au sr Mangin, vitrier d'Aubigny, frais de procédures, gages de domestiques, réparations au moulin Bouc, façons des vigneron, achat de briques et de plâtre, de trois charretées de « charnier » (échalas, pesseaux), pour les vignes de St-Brisson ; travaux au moulin de l'Hôpital, établissement d'un four (1 mai-21 décembre). — Pièces relatives à la commanderie de Villejésus : état des réparations faites depuis 1754 ; quittances pour travaux à l'église de Villejésus, gages du garde-bois, achat de tuiles et chaux ; travaux au moulin ; achat de plâtre, acquit d'une lettre de change, état des avances faites par le fermier Charpentier, sr des Moulins (15 mai-30 décembre). — Bilans du receveur pour les mois de mai, juillet, septembre, octobre, novembre et décembre. — Sceaux du chapitre et de la langue.

**48H575 1761.****1761**

## Description physique :

Importance matérielle : 57 pièces, papier ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la commanderie de Compezières : quittances d'arrérages pour le fermier Monfalcon, réparations à la maison St-Jean d'Annecy, quittance de taille, rénovation du terrier de l'Hôpital-sur-Dorche, réparations à la maison d'Hauteville, paiements au curé de St-Félix, travaux à l'hôpital de Clermont, achat d'un rétable pour Muzinens, réparations au château ; arrêté de compte de Monfalcon ; travaux à la grange de Cognoy, pensions du chevalier « des Pennes et de M. de Royer, maître écuyer » ; acquit de droits de lods pour une maison « rue de Silence de la ville de La Roche », relevant de la rente de Richemont (8 février-23 octobre). — Pièces relatives à la commanderie de Masdieu : réparations à l'église de Chambon, à La Vergne-Bouton ; achat de toile pour surplis et corporaux ; achat d'un « souter » ; réparations à l'église du Grand-Masdieu, au château et au moulin, comptes et quittances des fournisseurs (29 octobre 1760-31 décembre 1761). — Pièces relatives à la commanderie de St-Paul : mandat du bailli de Brison pour le sr François, état de paiements par le fermier Ducros ; autorisation aux grangers du domaine de vendre leurs grains au marché de Romans et de payer directement le commandeur ; quittances passées à François Ponsin et Antoine Brussière, fermiers du domaine ; frais de ports de lettres ; quittances d'arrérages du fermier Ducros

(18 janvier-26 novembre). — Pièces relatives à la dépouille de Jacques de Sainte-Colombe du Poyet, commandeur de Villefranche-sur-Cher : inventaires, parmi les livres : « le Géographe manuelle en un seul tome, 3e édition de Paris, in-12, par l'abbé Expelly ; Tablettes historiques en sept volumes in-12, édition de Paris, qui traitent de la succession des papes, de celle des roys, reines et autres anciens souverains et des possesseurs des grands fiefs de la couronne, de celle des ducs, princes grands d'Espagne, français, etc., et des terres érigées en marquisat, etc., tant la France que dans les Pays-Bas ; un autre mémorial de chronologie généalogique de l'état actuel de la famille et maison royale de France, princes légitimés, pairs du royaume, etc., en un volume in-16, éd. de Paris ; Tablettes de Thémis, contenant la succession cronologiques des présidents etc., des parlements et des conseils supérieurs en trois volumes in-16, édition de Paris ; Lettres de Rousseau, trois volumes in-12, éd. de Genesve : La Dominicale du père Bourdaloue, en quatre volumes ; Caresme, du même, trois volumes... ; Les œuvres diverses de Lafontaine, en quatre volumes ; Dictionnaire historique de l'abbé Lavocat ; Principes de la grammaire et de la versification française par M. Restault ; Le fortuné Florentin ou mémoire du compte de Lavallé, par le marquis d'Argence, édition de La Haye, 1733, 1 vol. in-12 ; Les caractères de Théophraste et de La Bruère, onzième éd. à Lyon, 1703 ; L'origine de l'Ordre de Malte par le comte Aldigerio Fontana, en italien, éd. de Boulogne, 1718, 1 vol. in-12 ; Mémoires secrets de la république des lettres ; Maximes de La Rochefoucauld ; Histoire de Malte de Vertot ; Œuvres de Brantôme ; Le petit office de la Vierge avec celui des mots à l'usage des chevaliers de l'ordre ; premier volume des Lettres Persanes ; collection des œuvres de Voltaire, en brochure » (7 septembre-28 novembre). — Pièces relatives à la dépouille de Philibert du Saillant, grand maréchal de l'Ordre, commandeur de Lormetaux, Montbrison et Olloix, mort à Lyon, le 29 avril, place Louis-le-Grand : inventaires et procès-verbal de vente ; parmi les meubles : robe de chambre « d'une étoffe de soye, fond cramoisy et fleurs jaune, doublée d'un taffetas cramoisy ; un pet en l'air étoffe de soye à fleur, fond verd et jaune, doublé d'un tafetat bleud... ; petite commode de palissandre à quatre tiroirs, fermante à clef et son dessus de marbre blanc vainé... ; une table de berlanc triangulaire, avec son dessus d'une serge verte... ; dans la bourse qui étoit dans la poche de la culotte du deffunt que l'on lui a sorti lorsqu'il eut perdu connoissance, cinq écus de six livres... ; tanture de tapisserie d'Aubusson à petits personnages, fort usée, en sept pièces ; montre d'or à répétition, chenets d'argent aché ; » pièces d'argenterie, d'étain, etc. (2-29 mai). — Cachets du grand prieur de Vatange.

**48H576 1761-1762.****1761-1762**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 102 feuillets ; 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Huitième compte du receveur de Vatange. — Charges des commanderies (ff. 1-29). Passages de « Joseph de La Porte, Jean-Claude-Marie de La Croix de Chevières, Amable du Ligondé-Rochefort ». — Suite des dépouilles (ff. 30-36). — Dépouilles de « Jacques de Monjouvent, commandeur de St-Georges et de Mâcon, mort à Malte, le 18 octobre 1760 ; de Claude Panay, commandeur de Chanonat, mort à Riom, le 30 mars 1761 ; de Philibert du Saillant, commandeur d'Olloix, Lormeteaux et Montbrison, mort à Lyon, le 29 avril 1761 ». — Mortuaires, vacants, etc. Parmi les dépenses : voyage à Malte de « Jean Enarme », armurier, et de ses quatre compagnons. Recette 195.352 l., 9 s., 8 d. ; Dépense 176.345 l., 2 s., 1 d. — Cachets de Vatange, de Brison, de Sainte-Jay ; sceau du chapitre.

**48H577 1761-1762.****1761-1762**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 103 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Huitième compte du receveur de Vatange. — Double minute du précédent.

**48H578 1762.****1762**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin, 55 pièces, papier, 10 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

État de recette de la commanderie de Montbrison produit par le sr Pupier. — Délibération du conseil de l'Ordre sur un différend entre le commandeur de Pontvieux et le sr de Chabannes Curton, au sujet des dîmes du domaine de « Vicy », paroisse d'Ydes (21 janvier). — Arrêt du Grand Conseil prononçant défaut contre le sr Chalandon, marchand commissionnaire en vins à Mâcon (27 janvier). — Procès-verbal de signification d'arrêt aux srs « Jean Perrin et Claude Desarbres habitants du lieu de Lonfoud, paroisse de Pheline » (3 février). — Quittance de réparations faites à Lespardillière, membre de Villejésus (18 avril). — Paiement par le commandeur des Feuillet au sr Berliet, commissaire à terriers de Varambon (24 juin 1761, 24 avril 1762). — Paiement de 108 livres pour une paire de bœufs achetés par le fermier de « Montaujay » (25, 27 avril). — Pièces relatives à la commanderie de Farges : état d'avances faites par le fermier de Badde, gages du garde-bois, réparations au moulin de Magnolet, réparations au temple de Bedde et au domaine de Riolas (24 juin 1761-29 avril 1762). — Observations sur la procédure contre Antoine Gonon, pour reconnaissances dues à la commanderie de Chazelles. — Quittance de 101 livres, prix d'acquisition de bœufs pour la métairie de « Montauger ». — Quittance d'arrérages passée par le commandeur de Maisonnisse au fermier de Conat (19 mai). — Quittance



délivrée par Claude Calamand au commandeur Josset, pour une créance sur la dépouille de Pierre Geoufre, commandeur de Vivier et Farges (1 juin). — Expédition du certificat de 1742, pour la consigne aux archives de l'arpentage général de la commanderie de Villedieu-en-Fontenette (2 juin). — Procès-verbal d'améliorissements de la commanderie de Masdiéu, accepté au chapitre le 3 juin. — Compte des recettes et dépenses de la commanderie de St-Romain-en-Gal et du membre de Monteux, dressé par le procureur du commandeur Peschant (1754-1762). — Quittances d'arrérages de la ferme de Tortebesse passées à Étienne Bouyon, Pierre-Marien Barre et Antoine-Marin Mège (6, 13 juin). — Frais d'assignation donnée à Julien Lasnier, de St-Clément, par le commandeur de Laumusse (24 juin). — Pièces relatives au membre de Sainte-Épine de Tournon : état des procès pendants à Lyon et au bailliage d'Annonay, notes et consultations au sujet d'un différend avec les chanoines de Tournon, qui réclamaient la dime sur le tènement « du Paley, paroisse de St-Jean-de-Muzol » (23 juin-12 août). — Bilans du receveur pour les mois de janvier, février, mars, avril, juillet, août. — Compte rendu par le commandeur Josset, pour la dépouille Geoufre, les charges de Charrières, les commanderies de Lieudieu, Tortebesse, Chanonat, Villefranche-sur-Cher, Vivier et Farges, Puy-de-Noix, arrêté le 1 septembre. — Lettres des procureurs du commun trésor, au sujet des dépouilles de St-Mauris et de Ste-Colombe, accusé de réception des bilans, arrêtés de comptes des dépouilles Geoufre, du Saillant, de Laube ; du chevalier de Poute, d'un paiement à faire à M. de La-Roche-Aymon, neveu du commandeur, des charges de Pontvieux, du quint de Ferdinand de Langon, de la dépouille de La Romagère, du passage de Charles-Paul de La Croix de Chevrières, de la mort du chevalier de Vilmonté, d'une dette de Madame de Chavanne à la dépouille de St-Georges (25 janvier-28 novembre). — Note au sujet du fermage de Tortebesse. — Note de paiements faits pour le commandeur de Maisonnisse au sellier, au maréchal et aux Récollets d'Ussel. — « Extrait parte in qua tiré du protocole de Raveau, notaire à Charolles, de plusieurs asservissements faits par M. le commandeur de Bonnet en l'année 1542, concernant Épinassy ». — État des censitaires de la commanderie de Vivier et Farges, maisons sises à Brives. — État des fermages des commanderies de Mâcon et de St-Georges. — Minute de compte de dépouille : gages de domestiques, paiement au chirurgien « Jalady ? ». — Sceau de la langue ; cachets des chevaliers de Bosredon Vilvoisin, de Chalus, de Sainte-Jay, de Mons de Savasse ; sceau du chapitre.

**48H579 1762.****1762**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 107 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la commanderie de Compezières : compte d'administration rendu par le commandeur Josset ; quittances d'arrérages passées au fermier Monfalcon par le commandeur de Laigue ; réparations à l'Hôpital-sur-Dorche ; chasuble pour l'église de Musinens ; réparations à la grange de St-Félix, à l'Hôpital de Clermont, au membre d'Hauteville, à La Sauveté, à Compezière et à l'Hôpital de Mussy, à Cognay ; quittance de taille (5 janvier-25 décembre). — Pièces relatives à la commanderie de Bellecombe : quittances d'arrérages passées au fermier Charret par l'abbé Colombier, Chabroux et Chassaignon, procureurs du commandeur de Vallin (3 août 1760-3 juillet 1762). — Pièces relatives à la commanderie de Lieudieu : compte d'administration rendu par Charles-François-Daulne ; quittances pour frais de procédure contre le sr Brochet, boulanger-pâtissier à Châteauneuf-sur-Loire, gages des domestiques du commandeur d'Auteroche, réparations au moulin de l'Hôpital, achat d'engrais pour les vignes de St-Brisson, salaire du vigneron ; bail de la métairie de Bribon consenti à Louis Léger ; quittance de la pension de Josset, prieur de St-Georges (15 février-3 novembre). — Pièces relatives à la commanderie de Saint-Paul : paiement au sr François d'un à-compte sur le prix du terrier de Monteux, ce pour le compte de Peschant, commandeur de St-Romain-en-Gal ; quittances d'arrérages passées aux fermiers Antoine Bussière et François Pouzin ; notes pour le règlement des comptes du fermier Ducros ; arrentement de la prairie du Gouret, consenti au sr François Payer ; état des journées d'ouvriers employées dans les prairies de St-Paul ; projet d'accord du fermier Ducros pour le paiement des arrérages ; état des meubles appartenant à Ducros ; état des arrentements des sous-fermes ; observations du commandeur sur les comptes de son fermier (1760-29 novembre 1762). — Pièces relatives à la commanderie d'Arbois et au temple de Besançon ; curage du canal de l'Hôtel du temple de Besançon ; rénovation des terriers de Varessia, réparations à Besançon, à la chapelle de Varessia, à la chapelle d'Arbois, peinture du rétable par le sr Villié ; clôture du pré St-Jean à Arbois ; achat d'ornements pour la chapelle de Besançon ; réparations à la chapelle de Fay, à la grange de La Villedieu en Varey (2 février-12 décembre). — Pièces relatives à la commanderie de Villedieu-en-Fontenelle : achat de « cinquante cinq fetrier, à raison de trois sols la pièce, la voiture comprise dans les dix livres, qui est de trente-cinq sols, pour les aller chercher à Bouligney » ; travaux à Fontenoy-la-Ville, au château de La Villedieu ; expédition de reconnaissances de Valentigney ; achat d'ornements d'église ; fourniture d'un ciboire par Louis Barrier, orfèvre de Besançon ; achat de deux voitures de « gis » ; achat de tuiles à la tuilerie de Bourguignon ; construction d'une grange à Fontenoy ; réparations au four banal de La Villedieu ; rétablissement des murs de clôture du jardin et du verger ; compte de Pierre Pâquier, vitrier à Vesoul (8 mars-29 novembre). — Inventaires de la dépouille de « Nicolas-Martin Haultier de Vilmontex », commandeur de Tortebesse, mort à Clermont le 6 septembre, chez Antoine de Frédefont, président au présidial : parmi ses meubles : « petit portrait avec son cadre doré, représentant une femme en habit d'amazonne... ; une montre d'or à répétition, guilhochée, nom, Silvestre à Paris n° 376, ayant un cordon de soye ; un cachet à trois fasses, sur une courmale sur laquelle sont gravées les armes du defunt avec la croix de profest de l'Ordre ; sur l'autre fasse, une agate onixe représentant une tête de vieillard, et sur l'autre fasse un jaspé sanguin représentant une tête de femme, ledit cachet monté en or ; plus un autre cachet, monté en or, où il y a pour corps du cachet une agate représentant une tête de négresse et la pierre servant à cacheter de grenat, représentant deux têtes de femmes, ledit cachet estimé d'un grand prix »... ; état des dettes, paiements faits aux domestiques et fournisseurs (24-27 novembre).

**48H580 1762-1763.****1762-1763**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 95 feuillets ; 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Neuvième compte du receveur de Vatange. — Charges des commanderies (ff. 1-29). — Passages de « Charles-Paul de La Croix de Chevières, Jean-Joseph-Louis de Méallet de Fargues, Marc-Joseph de Gratet de Bouchage ». — Suite des dépouilles (ff. 30-38). — Dépouilles de « Jacques de Sainte-Colombe, commandeur de Villefranche, mort le 7 septembre 1761 ; de Pierre Geoufre, commandeur de Vivier et Farges, mort à Brives, le 17 février 1762 ; de Jean-Rigaud de l'Aigue-Sérezin, commandeur de Genevois, mort à Lyon le 6 mars 1763 ». — Mortuaires vacants, etc. Parmi les dépenses, achat d'armes à St-Étienne. — Recette 195.245 l., 2 d. Dépense, 194.979 l., 16 s., 4 d. — Cachets des chevaliers de Vatange, de Lemps, de l'Aubépin, sceau du chapitre.

**48H581 1762-1763.****1762-1763**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 103 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Neuvième compte du receveur de Vatange. — Double minute du précédent.

**48H582 1763.****1763**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin, 69 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la commanderie d'Arbois : réparations à l'hôtel du temple à Besançon, vernissage du rétable de la chapelle par le vernisseur Claude-François Poète ; réparations à la chapelle de Fay ; procès-verbal du sr Guillauld, notaire, constatant que les habitants de Dammartin et de La Villedieu-en-Varay refusent de passer reconnaissances (12 mars-28 avril). — Pièces relatives à la commanderie de Villedieu-en-Fontenelle : peinture à l'huile faite à La Villedieu par le vernisseur Poète, achat d'un surplus pour l'église de Velorcey ; réfection des murs gouterots et des cheminées de La Villedieu ; procès-verbaux des notaires Laudeux et Guichard, constatant l'état du travail de rénovation des terriers de la commanderie ; travaux de menuiserie à La Villedieu (2 février-8 septembre). — Pièces relatives à la commanderie de Blaudeix : réparations à l'écluse du moulin de Blaudeix, à l'église de « La Dapeyre », au château de la commanderie (26 janvier-10 novembre). — Pièces relatives à la commanderie de Compressières ; réparations au château ; « rière la paroisse de Groisy » ; rénovation de terriers ; achat d'ornements d'église ; règlement du compte de dépouille du commandeur de Laigue ; consultation de l'avocat Picolet sur la question de savoir si l'Ordre « est tenu de faire un rabais sur les censés à cause du gel général qui détruisit en Savoie la vendange de l'année 1758 » ; réparations à l'Hôpital de Clermont, par le fermier Galliard (7 janvier-25 décembre). — Pièces relatives à la commanderie de La Croix-au-Bost : bail à ferme du Temple de Palluel, consenti à Jean Chevallier, marchand drapier de St-Pourçain ; devis des réparations à faire au château du Feuilloux ; engagement du sr Chevallier de se charger de la réfection du terrier de Palluet (22 septembre). — Pièces relatives à la commanderie de Lieudieu : paiement aux Jésuites de Bourges ; pension du prieur Josset ; significations aux fermiers de La Bassecour, de Bribon et du moulin Bouc, de ne payer leurs arrérages qu'au receveur de l'Ordre ou à celui de la commanderie ; compte rendu par le receveur Charles-François Daulne, arrêté par le commandeur Josset, agent de l'Ordre (10 mai-23 novembre). — Pièces relatives à la commanderie de St-Romain-en-Gal : arrêté de compte du sieur de La Gorsse, fermier du Monteil, déduction faite des réparations de l'étang du Monteil et des chapelles de Brousse et Larfeuil ; arrêté de compte de François Perrein, fermier de St-Romain ; quittances délivrées par le receveur pour les charges de la commanderie ; état des recettes de St-Romain-en-Gal et du membre de Monteux ; état des paiements (5 février-25 août). — Pièces relatives à la commanderie de Tortebesse : signification au commandeur, en tant que haut justicier du Rouzet, d'avoir à rembourser la fourniture de pain et paille faite dans les prisons de Riom, à François Bouillon, accusé d'excès envers les cavaliers de la maréchaussée ; réparations à la maison de la commanderie, à l'église de La Forest et à celle de Lastic (12 janvier, 3 octobre). — Pièces relatives à la commanderie de Villefranche : réparations à la grange de la métairie de Chenon ; procès-verbal d'estimation des bestiaux des domaines de Chenon et Montaugé ; capitation du garde ; quittances de pension du curé de Bourgneuf ; frais d'expédition du bail à ferme de Valançay (26 avril-29 novembre). — Compte du sr Pupier, régisseur de la commanderie de Montbrison (10 février). — Somme de paiement aux srs Gandon et Moreau, débiteurs à la dépouille de l'abbé Geoufre, commandeur de Vivier et Farges (9 mars). — Frais de voyage du secrétaire Hennequin, pour l'arrêté des comptes des fermiers de Mâcon et de St-Georges (12 mars). — Poursuite contre les fermiers du temple de Tirieu, pour paiement de leurs fermages (8, 18 mars). — Procédure pour reconnaissance au profit du membre de Sainte-Épine de Tournon, contre Pierre Trollat, habitant de La Tuillière (1762-4 mai 1763). — Certificat notarié constatant que la cure de Laris n'est pas desservie du fait de l'évêque de Grenoble et non de celui du commandeur de St-Paul (16 mai). — Arrêté de compte du fermier de Montchamp (4 juillet). — Quittance des frais de l'instruction criminelle faite « contre la dame épouse de M. Duchiroux et autres accusés » (8 juillet). — « État des journées employées pour le compte de monsieur le commandeur de Vallin et argent déboursé pour les ports de lettre, concernant la rénovation du terrier signé

Escoffier, dépendant de la commanderie de Lachal ». — État des recettes et dépenses de la commanderie de Bellecombe. — Arrêt du Grand Conseil nommant un curateur à la succession vacante de Pierre Coudert, pour droits dus à la commanderie de Maisonnisse (16 juillet). — État des frais de la procédure soutenue contre le sr Bonnaire. — Quittance d'arrérages délivrée par le chevalier de Madon à ses fermiers de Courteserre (16 septembre). — Relation faite au chapitre au sujet des terriers de Bugney (12 novembre). — « État des dettes des sous-fermiers de la commanderie de St-Paul. — État des charges et pensions du grand prieuré (Bourganeuf) et des commanderies de Chamberaud et Morterolles. — « État des effets contenus dans la malle, appartenants à la dépouille de M. le chevalier de Laigue, commandeur du Genevois » : pièces d'argenterie, « bague d'or dans son étuy, garnie de sept diamants fins, une lorgnette dans son étuy ; une pendule pour mettre sur une cheminée avec sa grosse montre à boëtte de chagrin, une lunette à longue vue ; une composition dans une fiole pour éclairer une chandelle renfermée dans une petite boëtte ronde »...

---

**48H583 1757-1763.**

**1757-1763**

Description physique :

Importance matérielle : 20 pièces, parchemin, 36 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure, pour passer reconnaissances au profit de la commanderie des Échelles, soutenue contre « Pierre Poncin, praticien, me Revol et Marie Poncin, sa femme, André et Blaise Poncin, François Eysoard et Élisabeth Poncin, sa femme, Magdeleine Poncin, veuve du sr de Bellecombe, Michel Bellot et Jeanne Poncin, sa femme, habitants au Pont-de-Beauvoisin, à La Chapelle de Peyrin, à Recoing, à Chirens, à Chavancieu ». — Procédure contre Ignace Freycenet, fils et héritier de François, notaire, commissaire à terriers, pour remise de deux expéditions du terrier de Devesset, que ledit François Freycenet s'était engagé à renouveler.

---

**48H584 1760-1763.**

**1760-1763**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin, 127 pièces, papier ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« Papiers de procédure concernans les mariés Albert et Beagent, fermiers du domaine de La Chaud, dans la paroisse de Mornand, dépendant de la commanderie de Monbrison ; lad. procédure faite à la diligence de Me Jean Pupier, fondé de la procuration de M. le grand Prieur de Vatange, receveur général de son Ordre et par exprès aux dépouilles de feu vénérable M. le grand maréchal du Saillant », et contre Jeanne Roux, veuve d'Antoine Thynel, femme d'Étienne Micolon, fermier de l'Hôpital Sainte-Anne de Monbrison, au domaine de La Grande-Motte, paroisse de Feurs. — Pièces de la procédure soutenue contre Étienne Laval, dit Levrot, habitant de La Thomassière, paroisse de Larajasse, pour reconnaissance de fonds sis aux territoires de « La Fond de La Dionnière et de Longueville, paroisse de Saint-Criste en Forest », relevant de La Caravanne, membre de Chazelles. — Sceau du chapitre.

---

**48H585 1763-1764.**

**1763-1764**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 100 feuillets, 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Dixième compte du receveur de Vatange. — Charges des commanderies (ff. 1-29). — Passage de « Marie-François-Antoine-Alphonse de La Rivoire de La Tourette, fils de François-Antoine-Alphonse de La Rivoire, comte de La Tourette, baron des États du Languedoc, et de Marie-Louise-Thérèse de Beauvoir de Grimoard du Roure ». — Suite des dépouilles (ff. 30-43). — Dépouilles (ff. 45 et 46 enlevés). — Mortuaires, vacants, etc. — Parmi les dépenses, achat de fusils d'officiers, achat d'un habit de moire pour le chevalier de Saladini. — Recette, 133.685 l., 13 s., 5 d. Dépense, 132.389 l., 7 s., 3 d. — Cachets de Vatange, de Mons de Savasse, de Pignon ; sceau du chapitre.

---

**48H586 1763-1764.**

**1763-1764**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 101 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Dixième compte du receveur de Vatange. — Double minute du précédent.

**48H587 1764.****1764**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin, 60 pièces, papier ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Compte d'administration de la commanderie de Lieudieu du Fresne, rendu par François Champault, notaire à Blancfort (17 février). — Bail à ferme de Lieudieu, consenti pour l'année du mortuaire au notaire François Champault (17 février). — Quittance d'arrérages passée par le chevalier de Madon aux srs Jusserand et Geslin, fermiers de la commanderie de Courteserre (23 février). — Arrêté de compte entre le commandeur Josset, le sr Pouradier du Teil et la veuve Dupuis, pour la régie du temple de Bedde, du domaine de Riolas, du Vivier et temple de La Forest, membres de Vivier et Farges (21 mars). — « Compte pour les commanderies de St-Georges et de Mâcon, de la recette, dépouille, mortuaire et vaquant de M. le commandeur de Montjouvent » ; états des paiements faits par les fermiers, compte des versements faits au trésor (8 janvier 1761-10 avril 1764). — « État des dépans de M. le bailli de Brison, adjugés par sentence de M. le vivali de St-Marcellin, du 27 juin 1764, contre sr Jean Roux ». — Consultation de l'avocat Jolyclerc au sujet de terres usurpées sur Maconex, membre des Feuilletts (28 juin), à la suite minute d'observations sur les preuves de La Forest. — Quittance pour réparations à l'Hôpital Le Grand (8 juillet). — Transaction au sujet de ce qui pouvait rester dû sur la ferme de Chazelles à l'hoirie de Jean Pupier, ancien fermier, entre le commandeur de Prunier de Lemps et Marie-Gasparde Mathevon, veuve Pupier (9 juillet). — Mandats du trésor, acquittés par les bénéficiaires, en faveur des héritiers du commandeur de La Romagère, du comte Bianchi, du marquis de Langon (5 mai-11 juillet). — Bail à ferme de La Croix-au-Bost, consenti à Antoine-Jean-Étienne Furgaud, sr de La Vergne, bourgeois d'Aubusson (2 août). — « États des titres, papiers, terriers, cartes, plans et documents que monsieur le commandeur laisse dans ses archives au château de la commanderie de Chazelles » (8 août). — Lettres des procureurs de la langue, au sujet du projet de règlement de la bourse commune, blâme adressé aux visiteurs qui avaient « ôté d'un reliquaire de la chapelle de Pontvieux un petit morceau de bois et une petite pierre, lesquels, sans doute, y étoient depuis longtems, que ceux qui les avoient mis en connoissoient les motifs et que l'on doit toujours supposer être bon et saint » (27 mai-31 août). — Compte du sr Rousseau, fermier de Maisonnisse, pour réparations aux moulins de La Mouline et de la Geneste, au château, achat de chaux, tuiles, lattes, journées d'ouvriers, paiement au prieur de « Sardant », frais de séjour du sr Fleurant, agent du commandeur d'Ussel (4 septembre). — Quittance d'arrérages passée par le chevalier de Madon à ses fermiers de Courteserre (9 novembre). — Pièces relatives à la commanderie de Compezières : mémoire sur la situation et le revenu des membres de l'Hôpital de Dorches et de Musinens ; examen pour le sr Gallay, commissaire d'extantes, des terriers de Compezières, « Vuache, Collogny, La Trossaz » ; consultation de Picolet, avocat au sénat de Savoie, au sujet du règlement des charges de la commanderie réclamées aux fermiers Perrier et Monfalcon ; arrêté de compte entre le commandeur Josset et le fermier Monfalcon ; quittance de taille (14 février-21 novembre). — Quittance de la pension due par le sr de Montebellet, pour la terre de Lys, à la commanderie de Mâcon (11 décembre). — Pièces relatives à la commanderie de Blaudeix : travaux à la chaussée de l'étang de « Rouillat » ; pension du curé de Blaudeix, récapitulation de compte du fermier Decourteix ; quittance de fermage délivrée au fermier par le commandeur de Madon ; réparations à l'église de Blaudeix ; frais de procédure à Guéret ; réparations aux étangs de « Claveyralles et des Farges », à la métairie, au château de Blaudeix, défrichement du pâturage du domaine ; supplément de portion congrue du prieur de La Dapeyre (2 février-24 décembre). — Compte du séquestre de la commanderie de Lieudieu, rendu par le commandeur Josset (28 décembre). — Quittances passées au receveur pour les « vacations du sr Bayonnois, maître armurier, qu'il avoit employées pour aller et revenir de St-Étienne, après y avoir assisté à l'épreuve des canons des mille fusils d'officier » ; les paiements faits à François-Gabriel de Jarente La Bruyère, receveur au grand prieuré de St-Gilles, mandats pour « Laval d'Aragonès, capitaine de galère réformé », le chevalier de Pingon, et charges des commanderies ; le paiement de 15.817 l., 10 s. « à raison des mille cinq cent canons de fusils de soldats et de deux cent canons de pistolets d'abordage », achetés à Girard, Robert, Carrier et compagnie, de St-Étienne ; rénovation des terriers de Bugney (21 mai-28 décembre). — État des frais de procès avancés par le receveur de Paris. — Bilans du receveur pour les mois de juillet, août, septembre et décembre. — Note au sujet des frais du procès du commandeur de Verrières, contre madame de Grézolles. — État du produit de la dîme de Chazelles. — Sceaux plaqués du commun trésor.

**48H588 1761-1764.****1761-1764**

## Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 68 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue contre Marguerite Odille, femme de Claude de Pouthe, sr du Chiroux, habitant au château de Lussac, accusée de soustraction d'effets de la dépouille d'Amable de Thianges, grand prieur d'Auvergne, son oncle (1761-4 juillet 1764). — Pièces relatives à la dépouille de Michel Autoche, commandeur de Lieudieu du Fresne, mort le 27 janvier 1764 : inventaire, procès-verbal d'adjudication, mémoires et quittances de fournisseurs ; paiement au « linge », pour avoir fait des chemises et « avoir raccommoqué quantité de vieux linges », achat de tabac, chandelles, médicaments, etc. — Pièces relatives à la dépouille du bailli Joseph de Duin de La Valdizère, commandeur de Dôle, mort à Chambéry, le 28 septembre 1764 ; quittances des fournisseurs, frais de maladie, frais funéraires (1 octobre-16 novembre 1764).

**48H589 1750-1764.**

**1750-1764**

Description physique :

Importance matérielle : 68 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure en paiement du droit de garde de la dîme de St-Martin-La-Sauveté, commanderie de Verrières, soutenue contre « Antoine de Gayardon, seigneur de Grézolles, Lurcé, Aix et autres places et contre Marguerite-Louise-Victoire de Badie de Verseille », sa veuve.

---

**48H590 1750-1764.**

**1750-1764**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Suite du dossier précédent.

---

**48H591 1764-1765.**

**1764-1765**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 102 feuillets ; 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Onzième compte du receveur de Vatange. — Charges des commanderies (ff. 1-29). — Passages de « Jean-Baptiste-Louis de Boczozel de Montgontier, Jean-Baptiste-André-Avellin-Marie-Martin de Morard, Jean-Baptiste de Michel, Joseph de Varennes, Jean-Claude-Marie de La Croix de Chevrières, François-Joseph de Gratet du Bouchage, Gabriel-Alexandre-Mathieu La Croix de Chevrières de Pizançon, Edme-Philippe de Marcellanges, Antoine du Ligondé ». — Suite des dépouilles (ff. 30-39). — Dépouilles de « Libéral-Louis Geouffre, commandeur d'Étampes, de la langue de France ; de Michel d'Autheroche, commandeur du Lieudieu, mort à sa commanderie le 27 janvier 1764 ; de Joseph de Duin Maréchal de La Valdizère, commandeur de Dôle, mort à Chambéry, le 28 septembre 1764 ; de Henry Bertrand de Madon du Thé, commandeur de Blaudeix, mort à Bezon, le 4 novembre 1764 ; de Louis de Brancion-Vis-Argent, commandeur de Masdieu, mort à Château-Chalon, le 23 février 1765 ; d'Honoré-Marie de Vallin, commandeur de Bellecombe, mort à Challe en Dombes, le 5 mars 1765. — Mortuaires, vacants, etc. — Parmi les dépenses, achat d'armes à St-Étienne, réfection des terriers de Bugney. — Recette 211.772 l., 19 s., 9 d. Dépense 194.817 l., 12 s., 3 d. — Cachets de Vatange, de Pétremand, de Lancosme ; sceau du chapitre.

---

**48H592 1764-1765.**

**1764-1765**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 99 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Onzième compte du receveur de Vatange. — Double minute du précédent.

---

**48H593 1764-1765.**

**1764-1765**

Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 24 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Journal de dépense commencé au 1 mai 1764 : paiements au bailli de Brison pour surveillance de la fabrication des armes à St-Étienne, au receveur de Jarente, au marquis de Langon, au comte Bianchi, au sr de Magnac, aux armuriers de St-Étienne, au commandeur Josset, pour remboursement de ce qu'il a payé au sr Ferrette pour les terriers de Bugney, à l'avocat Jolyclerc ; compte du vacant de Villefranche ; dépouilles d'Autheroche et de Thianges ; vacant de Tortebesse ; exploitation des bois de Bugney ; dépouille de La Valdizère ; mortuaire de Ste-Colombe ; dépouille du Thé ; port de lettres ; voyage de l'agent Josset ; dépouille de Vallin ; achat de draps toile et boutons pour l'habillement des troupes des vaisseaux ; dépouille de Brancion ; droits de change et courtage ; paiement au receveur de l'Ordre, à Paris ; pensions et salaires.

48H594 1765.

1765

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 38 pièces, papier ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« Compte que rend le commandeur Josset à illustrissime M. le bally de Vatange, grand prieur d'Auvergne et receveur général de son ordre, de ce « qu'il a touché et dépensé depuis son dernier compte, rendu le 18 aoust 1763, jusqu'à ce jour » : séquestre de Lieudieu, dépouille Auteroche, dépouille Geoufre, commanderie de Vivier et Farges, vacant de Villefranche, dépouille de Thianges, vacants de Tortebeffe, de Puy-de-Noix, dépouilles de La Valdzère, de Bertrand du Thé, procédures pour Bugney (2 janvier). — Quittance d'honoraires de l'avocat Jolyclerc (5 janvier). — Quittance d'arrérages passée au sr de La Gorce, fermier du Monteil, commanderie de St-Romain (22 janvier). — Lettre du commandeur de Jarente aux srs Lasalvi et Moussier, les avisant qu'il a reçu les ballots expédiés par eux et qu'ils peuvent être payés par le receveur de Vatange (Marseille, 20 mars). — État des marchandises expédiées par Lasalvi et Moussier : drap de Lodève, rouge de garance, drap dit gris de mineur, tricot rouge de garance, toile blanche pour guêtres, boutons, toile rouge. Paiement du 23 mars. — Quittance de 25.854 l., 19 s. passée par le receveur de Jarente au receveur de Vatange (31 mars). — « Inventaire des meubles laissés à M. le commandeur de Fargues, procureur général et receveur de l'Ordre de Malte, au grand prieuré d'Auvergne, du 1 may 1765, pour les recommander à son domestique de confiance ». — Procès-verbal de constat, par les officiers des eaux et forêts de St-Flour, des dégâts commis dans les bois de Jabrun, commanderie de Montchamp (12-13 juin). — Bail à ferme du temple de Paluet, membre de la Croix-au-Bost, consenti à Jean Chevalier, marchand drapier de St-Pourçain (2 juillet). — Quittance de la dîme des fruits d'École, passée au sr Philibert Henri, par le commandeur de Laumusse (3 juillet). — Bail à ferme de la commanderie de Marche et Mayet, consenti à Antoine Gindret, notaire du Mayet d'Écolle (6 juillet). — Compte des médicaments fournis au grand prieur d'Auvergne, du 21 avril au 17 juillet : « potion spiritueuse, lavements, pot de vin fébrifuge, rubarbe, un vomitif et un minoratif, bouillons de vipère », etc. — État des réparations faites au moulin du Temple, commanderie de Bellecombe, certifié par le curé de St-Romain d'Albon (17 août). — Bilans du receveur pour les mois de février, mai, juin, août. — Mémoire sur la commanderie de Chantoin, « à deux lieues de la ville du Puy-en-Velay, au pied des bois et des montagnes ; elle consiste en deux domaines, l'un appelé de son nom et l'autre nommé Belvezet ; il y a deux autres domaines appelés des Garnauds et Monchant »... — Certificat du curé de « Bains », constatant que le domaine de Chantoin a été entièrement ravagé par la grêle, lors de l'orage du 22 juin 1764 (5, 8 septembre). — Consultation des avocats Jolyclerc et Ferrand et copie de lettre du grand prieur à M. Châtenet, au sujet d'un différend entre la commanderie de Morterolles et le chapitre de St-Germain, pour la directe sur des terres au lieu de « Giry, Garreau, Vaugeladon et Crozet » 29 septembre, 1 et 3 octobre. — Prix fait pour réparations à l'église de Courleix, commanderie de Tortebeffe (27 septembre-16 octobre). — Arrêté de compte du sr Cailhe, fils, fermier de la commanderie de La Tourette (27 décembre). — Lettres des procureurs du commun Trésor au sujet de la dépouille de Madon, de la fixation de la valeur de la pistole d'Espagne, de la répétition du vingtième (tableau des dons gratuits faits au roi pour les vingtièmes et tarif de ce qui a dû être perçu pour l'abonnement) ; d'un paiement à faire au chevalier de « L'Étrange » ; d'un procès pendant au Sénat de Savoie, contre le sr Courier ; des dépouilles de Thé, de Brancion, de Vallin ; de l'affaire de madame du Chiroux, de la mort du commandeur de Sainte-Jay ; de la relation des comptes des receveurs ; du mortuaire de Genevois ; des revenus des bois (copie de la réponse du receveur à la relation de son dixième compte) ; du vacant de La Tourette par la mort du commandeur Horace Arnaud ; de la consigne faite par le receveur de Vatange ; de la nécessité de transmettre les plis par la voie d'Italie ; de l'abolition du droit de 11 sous 6 deniers perçu sur les lettres de change ; de la dépouille du chevalier de Châteauevert et d'un différend avec l'abbesse de Bonnessaigne ; d'un paiement au marquis de Langon, héritier du quint du commandeur ; de la nécessité d'envoyer chaque mois les bilans de recette et dépense (8 février-28 décembre). — Cachet du chevalier de Jarente.

48H595 1765.

1765

## Description physique :

Importance matérielle : 1 cahier, 100 feuillets, 6 pièces, papier ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la dépouille d'Honoré-Marie de Vallin, commandeur de Bellecombe : livre de raison commencé en 1729, faisant mention d'un envoi de bougies à madame de Feugerolles ; des gages des domestiques, de fourniture de vêtements, de frais de voyages ; des revenus de la commanderie ; d'un vol de bois par les paysans de Valencin ; des arrêtés de compte des fermiers. — Copie de l'acte de décès dressé par le sr Pascal, curé de St-Didier-de-Vallin-en-Dombes (5 mars). — Inventaire des effets de la dépouille. — Procès-verbal de vente. — Compte rendu du chevalier de Pingon, commandeur des Feuillettes, commis à la dépouille. — Compte des remèdes fournis au commandeur Vallin : « miel rosat, loch, cordial, potions béchiques, cristal minéral, catholicum, sel de nytre, poudre céphalique »... — Instructions données par le receveur au chevalier de Pingon. — Cachets du chevalier de Pingon.

**48H596 1765.****1765**

## Description physique :

Importance matérielle : 68 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la commanderie de Bellecombe : bail du vacant consenti au sieur Joseph-Marie Charreton, bourgeois de Falavier ; état de la recette de Lachal, Ornacieu et Bellecombe, faite par l'abbé Colombier ; quittance du consul de Bougé pour abonnement de la commanderie au ban-vin ; état des papiers de la commanderie (29 mars-5 juin). — Pièces relatives à la commanderie de Blaudeix : pension des curés d'« Ajain » et de Blaudeix ; procès-verbal constatant que les effets de la dépouille du chevalier Henry Bertrand du Thé sont en si mauvais état qu'ils ne peuvent être mis en vente ; gages du garde bois ; arrêté de compte du fermier Decourteix ; pension du prieur de La Dapeyre (24 janvier-28 décembre). Pièces relatives à la commanderie de Compezières : quittance à compte d'arrérages passée au fermier Monfalcon ; accord avec le curé de Cercier au sujet de la portion congrue ; quittances de pension du curé de St-Félix ; compte et arrêté de compte du fermier Monfalcon ; « état de ce qui est dû à me Jean-François Favre, notaire et commissaire, tant pour la rénovation de la rente de Compezières, que pour autres vacations et avances par luy faites pour la commanderie » ; observations et copies de lettres sur le compte produit par le sr Favre (4 mars-26 octobre). — Pièces relatives à la commanderie de Courteserre : quittances d'arrérages passées aux fermiers par le chevalier de Madon ; gages des domestiques ; arrêté de compte des fermiers (14 février-27 décembre). — Pièces relatives à la commanderie de Mâcon : copie d'une lettre du bailli de Brison et d'un mémoire d'Hennequin, le père, sur un différend avec l'archevêque, au sujet de la dîme de Peyzieux ; consultation d'avocat à ce sujet visant un acte de décembre 1236 par lequel Girinus de Vallibus, miles, aurait vendu aux Templiers partie de la dîme de « Vassalous » paroisse de « Peizé » ; mémoire contradictoire opposant que « Peizé » n'est pas Peyzieux ; copie d'un acte de 1298, portant transaction au sujet de cette dîme entre l'archevêque, le commandeur du temple de Belleville et le curé de Peyzieux ; bail à ferme du moulin de St-Jean-d'Ardières consenti au sr François Durand ; baux des membres d'Épinassy, Neuglisois, Ventrigny, Launay ; enquête sur les dégradations commises dans les bois de Launay ; mémoire et « observations sur le parangon du terrier Boiron, de la rente noble de la commanderie de Belleville des années 1753 et suivantes, fait, sur le terrier Derua de 1480 et autres années, en 1765 » ; assignation à Marguerite Boiron, veuve de Pierre Brossette, commissaire en droits seigneuriaux, de Belleville (17 janvier-13 décembre). — Pièces relatives à la commanderie de Maisonnisse : quittances d'arrérages passées au fermier Rousseau ; conventions avec le sr Decourteix pour la ferme du membre de Montbut ; quittances d'arrérages à lui passées ; quittance de la dîme de « Chironceau » ; réparations à l'écluse du moulin de Volle ; quittance d'arrérages du sr Faure, fermier de Cosnac ; arrêté de compte du fermier de Cosnac ; états des frais de réparations avancés par le fermier Rousseau, son arrêté de compte ; arrêté de compte du fermier de Monbut, prolongation de son bail ; certificat du commandeur Josset, constatant que le secrétaire Monnate lui a remis « un billiet du sr Rousseau, fermier de Maisonnisse, de la somme de 360 l. en faveur de feu M. le chevalier d'Ussel, en son vivant, commandeur de Maisonnisse, pour pot de vin de la dite ferme » (1759-1 décembre 1765).

**48H597 1765-1766.****1765-1766**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 122 feuillets ; 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Premier compte du chevalier de Fargues, commandeur de La Vaufranche, procureur général et receveur au grand prieuré d'Auvergne ». — Recettes. Chap. 1. Charges des commanderies : responsions, capitation, taxe des vaisseaux, décimes, abonnement du 20e (ff. 1-29). — Chap. 2. Passages de « François-Bertrand de Beaumont, Jean-Hiacinthe d'Ussel, Jean de Lasteyrie du Saillant ». — Chap. 3. Dépouilles ; suite des dépouilles et dépouilles de « Joseph Fasson de Sainte-Jay, commandeur d'Olloix, mort à Malte, le 6 avril 1765 ; de Léonard d'Ussel de Châteauvert d'Ubetz, commandeur de Maisonnisse, mort à Bonnesaigne en Limousin, le 1 mai 1765 ; d'Horace Arniaul, commandeur de La Tourette, mort à Malte, le 11 juin 1765 ; du chevalier de Madon, commandeur de Courteserre ; mort à Bezon-en-Berry, le 14 octobre 1765 ; de Léonard d'Ussel de Châteauvert, commandeur de Sales et Montseny, grand bailli de Lyon, mort à Brives, le 17 octobre 1765 ; de Mathieu Baulme, servant d'armes du grand prieuré de Toulouse, mort à Mâcon, le 16 novembre 1765 ». — Chap. 4. Mortuaires. — Chap. 5. Vaquants. — Chap. 6. Rentes sur l'Hôtel-de-Ville de Lyon, les tailles de Brioude. — Chap. 7. Bois : vente des bois de Tortèbesse. — Chap. 8. Débiteurs insolubles : « le baron de Pin, les héritiers Pierre Volondat, le chevalier de St-Julien-du-Chey, les srs de La Garde, Bellac et Brissand, le chevalier de Marescreux, le chevalier de La Vaureille, le chevalier de Ligondez St-Doumet, le chevalier de Gargileche, la duchesse de Villars-Branças, le marquis de Branças, la princesse de Monaco ». Débiteurs pour causes extraordinaires : le chevalier « de Dreuille ». — Chap. 9. « De relicat de compte et lecture du présent ». — Chap. 10. De diverses recettes : de Paris, d'Aquitaine, de Champagne. — Chap. 11. « Recette des particuliers », frais de procès et d'administration dus par les commandeurs. — Chap. 12. « Pour S.A. Éminentissime » : pension magistrale sur la commanderie de Salins. — Chap. 13. « Pour la vénérable langue d'Auvergne » : bourse commune, droits annuels de l'archiviste. — Dépense. — Chap. 1. « Bulles et lettres missives ». — Chap. 2. « Achapts » : draps et toiles pour les vaisseaux. — Chap. 3. Paiements faits pour les dépouilles. — Chap. 4. Paiements faits pour les mortuaires. — Chap. 5. « Paiements faits pour les vaquants ». — Chap. 6. « Des procez et contrats ». — Chap. 7. Des ports de lettres. — Chap. 8. Des pensions et salaires : étrennes ordinaires, honoraires des avocats, gages du receveur, actes notariés, gages des agents de l'Ordre. — Chap. 9. « Dépenses pour S.A. Émin. » : paiement de la pension magistrale sur Salins. — Chap. 10. Divers paiements : achat d'armes, frais de voyage. — Chap. 11. Remises faites à la recette de

l'Ordre, à Marseille. — Chap. 12. « Dépenses pour la vénérable langue d'Auvergne » : paiements au commandeur de Rupière, receveur à Paris, remboursement au grand prieur de Vatange d'une assignation donnée à l'archevêque de Vienne pour la cure de La Verpillière, droits d'archiviste du prieur Josset. — Récapitulation. Recette, 171.267 l., 4 s., 4 d. ; dépense, 170.226 livres, 2 s. — Arrêté à Lyon, le 3 juin 1766, à Malte, le 10 mars 1767. — Cachets de « Mellet de Fargues, de Lemps, de Laubépin » ; sceau du chapitre.

**48H598 1765-1766.****1765-1766**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 102 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Premier compte du receveur de Fargues. — Double minute du précédent.

**48H599 1766.****1766**

## Description physique :

Importance matérielle : 53 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la commanderie de Bellecombe : « État des articles que moy Joseph-Marie Charretton, fermier général de la commanderie de Bellecombe, suis fondé de donner en reprise à mrs de l'Ordre de Malthe, en diminution de ma paye de Noël de l'année 1765 » : luminaire de « Memefamille », frais de reconnaissances, réparations à l'église de Valencin, réparation d'une cuve, débiteurs en retard, droit de banvin ; quittance de Faucomberge du Ménil, curé de « Memefamille » ; frais de reconnaissances, quittance des consuls de Valancin ; état des titres et papiers envoyés à l'Hôtel de la Monnaie, à Lyon (1765-21 mars 1766). — Délibération du Conseil de l'Ordre au sujet de la portion congrue du curé de Montchamp (20 mars). — Copies de lettres et consultation de l'avocat Jolyclerc, au sujet d'une contestation du bailli de Brison, pour paiement d'un droit de directe (7 mars-7 avril). — Bail à ferme de Devesset, Sainte-Épine-de-Tournon, St-Georges-d'Annonay, St-Jean-La-Chevalerie-du-Puy, Marlihes et Montredon, consenti à Claude-Julien de Ronchol et Denis Sovignet (21 avril). — État des frais de procès faits à Paris jusqu'au 30 avril 1766. — Certificats de l'avocat Boyer, constatant l'état du travail de rénovation des terriers et arpentage des commanderies d'Arbois et de La Villedieu-en-Fontenelle (22 mai). — Pièces relatives à la commanderie de Tortebesse : paiement au chevalier de Châteauevert, commandeur de St-Georges ; prix fait avec le sr François Bogros, pour construction d'une grange (5 avril-16 août). — Lettres des procureurs du commun Trésor, pour le paiement de la pension de Gilbert-Amable de Montaignac, sur la commanderie de Salles et Montseugny ; d'une réclamation du sr Bléternas pour une somme indûment payée à la commanderie de Belleville et qui devait l'être à la Charité de Lyon, à raison d'un fonds de la paroisse de Guéreins (30 juillet, 23 août). — Récépissé de pièces concernant Maisonnisse, remises par le secrétaire Monatte au commandeur Josset (4 septembre). — Paiement au sr Gressard, de St-Clément-sur-Guye, et à l'abbé Cocharde, des dépens à eux adjugés contre le bailli de Brison, commandeur de Mâcon ; arrêt du bailliage de Mâcon à ce sujet (26, 27 septembre). — Pièces relatives à la commanderie de Blaudeix : quittances de pension du curé d'Ajain, des gages du garde bois, chasse et pêche ; paiement au sr Felder, contrôleur au bureau des finances de Riom, d'une redevance de 4 setiers de blé ; pension du curé de Blaudeix ; réparations à l'étang et au moulin de « Claveirolles », réfection d'un mur de clôture (1 janvier-29 septembre). — Copie d'un mémoire d'un sous-ingénieur des ponts et chaussées de la généralité de Limoges, sur des difficultés entre le curé, les marguilliers et des habitants de Bourganueuf, au sujet du devis des réparations de l'église (19, 20 novembre). — Note au sujet de la rénovation des terriers de Compezières, par le sr Favre, état des paiements effectués. — Pièces relatives à la commanderie de Chazelles : quittances pour rénovation du terrier de la rente de « La Peretièrre » ; état du revenu de la rente de La Roche, d'après les carcabeaux de la grenette de Lyon ; « compte en recette et dépense que rend Me Jean-Baptiste Faure de Montgirard à monsieur le commandeur de Chazelles, de la régie qu'il a eu de sa commanderie, depuis le 1er avril 1763, jusques et compris le 12 octobre 1766 », parmi les dépenses, achat de toile à sacs, paiement à « Devaulx, qui a porté la fourche pendant 24 jours pour faire jeter la dixme », réparations au clocher de St-Martin-Lestra, pain bénit du commandeur pour le jour de Noël, réparations à St-Bonnet, paiement à Léonard, « tireur de long, pour avoir fait 16 toises aix pin, l. 4, 12 journées à faire des chevrons et liteaux, 12 l. », quête pour Beyron le fou « pour le tenir un mois à l'hôpital de Lyon » ; achats divers, frais de voyages, frais de procédures, menues dépenses, réparations au château. — Pièces relatives à la commanderie de Laumusse : mémoires pour la rénovation des fermages ; états des revenus des dîmes. — Notes relatives à la dépouille d'Aueroche et à la commanderie de Lieudieu, à un différend avec le sr d'Huvert, pour la ferme de Ste-Anne, membre de Chanonat.

**48H600 1766.****1766**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin, 66 pièces, papier ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la dépouille de Mathieu Baulme, commandeur de Roquebrune, ancien colonel au service de l'empereur et gouverneur de « Brod » en Hongrie, mort à Mâcon : traité du 15 septembre 1739, entre Mathieu Baulme, ancien officier, « Marie



Barre, veuve d'Archille Mercier, et sr Christofle Ducros, son beau-fils, marchands associés, demeurants au Bourg-les-Valence », qui s'engagent à « fournir aud. sr Beaulme, sa vie durant, une livre de viande cuite, par jour, un sol et demy de pain et deux sols de vin, c'est-à-dire cependant demy pot de vin de quelle valeur qu'il soit et le tout par jour, et, à l'égard des jours mègres, à proportion de la livre de viande mouton, le tout aprêté et asaizonnés le mieux que faire ce pourra, ce qu'il fait sur le pied que dessus sept sols par jour, et par mois dix livres dix sols, et pour l'année la somme de cent vingt-six livres ; comme aussi lesdits Ducros et Barre s'obligent comme dessus de fournir aud. sr Baulme, pendant sa vie, la chambre qui est au premier étage de leur maison, audit Bourg-les-Valence, ayant vue sur le Rhône, avec le lit garny de draps, table et chezes, et, au moyen de ce que dessus, ledit sr Beaulme promet et s'oblige de payer, audit sr Ducros et à demoiselle Barre, la somme de mille cinq cents soixante livres, laquelle somme apartiendra auxdits sr Ducros et Barre, après le décès dud. sr Beaulme, sans aucune répétition de la part de qui que ce soit, sans qu'ils soient obligé d'exiger aucune quittance dud. sr de Beaulme ; à compte de laquelle somme de mille cinq cent soixante livres, ledit sr Beaulme en a tout présentement et réellement compté auxdit sr Ducros et demlle Barre, la somme de cinq cent soixante livres »... Compte des écussons « à couronne de marqui, à crois de chevalhier ; portent les atribu et arme de la famille », fournis pour les funérailles par le sr C. Dufour, de Mâcon ; compte du boulanger Corsin ; frais funéraires dans l'église St-Pierre ; compte et quittance du médecin Milliet, faisant l'énumération des phases de la maladie « embarras de teste par trop de réplétion, strangurie et ardeurs d'urines, grandes oppressions, fausse péripleumonie » ; état des remèdes fournis par l'apothicaire Pailliet ; paiements pour le luminaire et le cercueil ; état de l'argent et objets précieux de la dépouille ; quittance de loyer de l'appartement rue Bourgneuf ; quittances diverses ; relation faite par le commandeur Félicien de Mons de Savasse... « je regardai comme superflu d'apposer les sceaux sur une commode qui contenoit ses nippes en très mauvais état, ainsi que ses papiers, ce qui auroit accéléré sa mort, parce que cette commode étoit sous ses yeux, qu'il venoit fréquemment auprès du feu et qu'il vouloit que son rideau fut toujours ouvert. Mais le lendemain seize dudit mois, sa poitrine s'étant remplie considérablement, et ne quittant plus le lit, je fis appeler le sr Puthod pour faire l'apposition des scellés sur ladite commode, en prenant la précaution de faire tenir deux domestiques du défunt commandeur devant son lit, comme pour l'arranger et lui rendre les services dont il auroit besoin ; et, sur ce qu'ils me dirent qu'indépendamment de la bourse qu'il avoit dans la poche de sa robe de chambre qui couvroit son lit, il en avoit deux autres dans une chemisette de molleton qu'il portoit jour et nuit, ainsi que la clef de ladite commode qui contenoit également de l'argent, lesquelles bourses et clefs ils me promirent de prendre sans qu'il s'en aperçu, et après que ledit sr Puthod eut compté l'argent qu'il y avoit dans chacune de ces trois bourses..... je fis apposer les scellés »... ; à la suite, inventaire des meubles, dépouillement des papiers ; ordre au sr Pavailler de retirer un billet de cent livres au profit de la Charité de Mâcon, pour le donner en paiement au secrétaire Monatte (16-29 novembre 1765, 11 mai 1766). — Pièces relatives à la dépouille de Léonard d'Ussel de Châteauvert, commandeur de Maisonnisse, mort à Bonnesagne-en-Limousin, le 1 mai 1765 : copie du testament et procès-verbal d'apposition de scellés ; procès-verbal d'adjudication ; compte de la dépouille rendu par le bailli d'Ussel ; état des médicaments fournis par le chirurgien Jaladis ; pièces relatives au règlement de compte avec l'abbesse de Bonnesagne, nièce du commandeur, qui lui avait confié l'administration d'une partie des biens de l'abbaye (30 avril 1765-14 mai 1766). — Pièces relatives à la dépouille de Jean-Bertrand de Madon, commandeur de Courteserre, mort à Bezon, le 4 octobre 1765 : inventaires et procès-verbaux d'adjudication ; frais d'écritures, état des meubles donnés par madame « de Bomon » ; consultation de Jolyclerc sur une difficulté avec « Bertrand de Tersiliac » ; copie de la donation faite, le 7 mars 1739, par Jean et Henri de Madon du Thé, à « Henry-Léonard Bertrand, chevalier, seigneur de Chevier, Beaumont et La Fosse, leur cousin », de tout ce qu'ils possèdent ou pourront posséder à St-Martin-de-Poulligny et Beteste ; avis du Conseil de l'Ordre sur cette donation ; état des recettes faites en 1749, par le chevalier de Beaumont Brison, sur les fermiers de la commanderie (24 février-18 juin). — Pièces de la procédure soutenue pour arrâges de cens dus à la commanderie de Mâcon, par Antoine Comte, boulanger à Belleville, sur une terre située près de la porte de Mâcon ; servant de garde, billet de part du mariage de « Monsieur de La Fortelle avec Mademoiselle Brousse de Tersan » (5 juin 1764-29 décembre 1766). — Cachets de Mons de Savasse, de Beaumont-Brison ; cachets effacés du chevalier d'Ussel et de l'abbesse de Bonnesagne.

**48H601 1766-1767.****1766-1767**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 110 feuillets ; 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Deuxième compte du receveur Méallet de Fargues. — Charges des commanderies (ff. 1-29). — Passages de « Jean-François de Rochedragon, Estienne-Bonnaventure de Crécy, Marie-Jean-Baptiste Méricot de Ste-Fère, François et Jean-François-Hyacinthe de Seneterre de Dreuil, Jean-François de Perusse d'Escars, Estienne-Annet de Ferré, Léonard d'Ussel, Georges-Simon du Déchaux de Vaulchier ». — Suite des dépouilles (ff. 30-46). — Mortuaires, vacants, etc. — Recette, 196.126 l., 11 s., 7 d. Dépense 192.482 l., 12 s. — Cachets de Méallet de Fargues, de Felines de La Renaudie, de Lancosme ; sceau du chapitre.

**48H602 1766-1767.****1766-1767**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 113 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Deuxième compte du receveur de Fargues. — Double minute du précédent.

**48H603 1767.****1767**

## Description physique :

Importance matérielle : 40 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

État des sommes dues par le sr Pavallier à la dépouille du commandeur de Baulme, arrêté à Lyon, le 15 janvier. — Quittance pour réparations au membre de Tourny (13 février). — Quittances de loyer délivrées au bailli de Brison, par la veuve Lagayère (Tournon, 27 février, 6 avril). — « Compte de l'affermé du grand prieuré d'Auvergne, arrêté avec M. de Jossé, commandeur du Puy-de-Nois, agent général de l'ordre... avec M. Navières, procureur du roy en l'élection de Bourganeuf, ayant pouvoir de dame Françoise Perron, épouse de M. Joseph-Léonard Dubois, seigneur de Meyrignac... ladite dame fermière du grand prieuré d'Auvergne », arrêté le 25 avril. — État de recette et dépense de la commanderie de Montbrison, arrêté le 4 mai. — Note au sujet de l'amodiation du pré de Marette, paiements par le sr Mercier, Claude Grégoire de Replonge, Antoine Sablon de Bâgé... — Pièces relatives à la commanderie de Bellecombe : pièces pour règlement de compte avec les fermiers de Lachal, qui ne remplissent pas leurs engagements, relativement aux réparations et à la rénovation des terriers ; extrait d'une vente faite à Antoine Vacher, d'une coupe dans le bois Fayet ; états de pièces remises à l'abbé Colombier (janvier-juin). — « Rolle des fraix et droits pour monsieur le grand baillif de Lyon, commandeur de Dussel, contre le sr Marquis de La Salle, baron de Fay, et les syndic, consuls et habitans du mandement de Fay ». — Pièces relatives à la commanderie de Blaudeix : vente de bestiaux au marquis de « Beaulieu, sr de La Peirouse », argenterie d'une lampe et de quatre chandeliers pour l'église de Blaudeix ; réparations au château ; achat de « deux milliers de nourrain de carpe, le milier composé de 1200, pour l'empoissonnement des étangs » ; état des réparations faites dans sa commanderie par le commandeur de St-Julien (1 avril-9 juillet). — « Observations sur le nouveau parangon des rectifications et relevés des omissions de la rénovation de la rente de la commanderie de Belleville, où sont notés les articles rectifiés et vérifiés depuis le parangon de 1765, ceux dont les erreurs subsistent et ceux déclarés invérifiables, faites en juillet 1767 ». — Ordre à Tixier de Chaussadas, fermier de Bourganeuf, de payer annuellement 25 livres aux curés de « Faux, Bosmoreau, Monboucher, Morterol, Mérignac » (3, 16 septembre). — Quittance d'arrérages au sr de La Gorse, fermier du Monteil au Temple (30 octobre). — Paiements pour le sr Giron, fermier de Bellechassagne et Courleix aux curés de Cou... ? et de St-Sulpice (4 août-20 novembre). — Lettre des procureurs de la Langue au chevalier de Pingon, pour le charger de l'administration du membre de Chantoin et lui donner des instructions à ce sujet (10 décembre). — Quittances de frais de procédure soutenue pour le grand prieur, contre la demoiselle du Piat et le sr Jacques Berger, et de réparations faites aux moulins de « Lasrié, de La Roche, de Bouzogle » (21 septembre, 17 décembre). — Pièces relatives à la commanderie de Chazelles : note au sujet d'un cens du pour une terre près de St-Galmier, au territoire du vignoble de dessous l'Orme de La Plasse ; supplément de portion congrue du curé de St-Martin-Lestra ; état de menus frais avancés pour le commandeur ; quittances du prix de rénovation du terrier de La Rousselière, passées au fermier Faure de Montgirard, par le sr Tissot, commissaire à terriers ; quittance du curé de Chazelles à Chirat, perpétuel de l'église de Lyon, pour acquit des messes de la prébende des Trois-Maries (7 mars-19 décembre).

**48H604 1767-1768.****1767-1768**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 103 feuillets, 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Troisième compte du receveur de Fargues. — Charges des commanderies (ff. 1-29). — Passages de « Silvain de La Marche, Benjamin-Louis de La Celle, Jean-Joseph-Aman-Barthélemy de Mellet de Fargues, Hugues-Marien de Fontanges, Claude-Gilbert Josset, Charles Josset, Joseph-Clément de La Tour, Charles-Marie-Pierre-Félix Masson ». — Suite des dépouilles (ff. 30-44). — Dépouille du « chevalier Joseph de Sartous de la vénérable langue de Provence ». — Mortuaires, vacants, etc. — Recette, 139.903 l., 5 s., 2 d. Dépense, 139.734 l., 14 s. — Cachets de « Mellet de Fargues, de Châteauvert, de Pingon » ; sceau du chapitre.

**48H605 1767-1768.****1767-1768**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 104 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Troisième compte du receveur de Fargues. — Double minute du précédent.

**48H606 1768.****1768**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 96 pièces, papier ; 7 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la commanderie de Mâcon : quittance passée à Gallay, curé de Matour, pour frais d'une instance contre le bailli de Brison ; procédure au sujet de la dime de Châteauvilain, avec le « sr de Cypières et les Bénédictins de Paray » (1767-30 mars 1768). — Quittances passées au commandeur de Savasse pour les charges de ses commanderies de Laumusse et Bellecombe (22 mars, 5 avril). — Arrêt du Conseil d'État, déchargeant le commandeur de Montchamp des condamnations prononcées contre lui par la maîtrise des eaux et forêts de St-Flour, au sujet du terrain de « Pejaresse », réputé bois-taillis ; à la suite, décharge de « Juvénal Hennet, chevalier, seigneur de Courbois, conseiller du roy en ses conseils, grand maître enquêteur et général réformateur des eaux et forêts de France » (19, 25 avril). — Récépissé d'états de réparations faites au four et au moulin de Martres, par le fermier Manliot (20 avril). — Quittance de supplément de portion congrue du curé de St-Martin-Lestra (9 mai). — Supplément au procès-verbal de visite des améliorissements de la commanderie de Sainte-Anne et du membre du Temple de Villemaux (7 mai-3 juin). — « État des ventes des coupes des bois-taillis de la vigne apellée En-La-Forest-sous-Les-Fontaines, située au territoire d'Ecopay, dépendante de la commanderie de Laumusse » (6 février, 24 juin). — Quittance de 500 livres passée au grand prieur de Vatange, par le sr Chappet, pour prix de son loyer, payé d'avance (30 juin). — Quittance de Claude Dulaure, l'ainé, orfèvre de Clermont, pour prix d'un calice, d'une patène, d'un soleil ou « visoir », d'un ciboire et d'un petit porte-Dieu, livrés au curé de « Tralaguet » (10 juillet). — Arrêt du Grand Conseil portant évocation de la cause pendante contre Joseph-Marie Gaillard, receveur des consignations au bailliage de Bourg-en-Bresse, qui avait décerné contrainte sur la dépouille de Monts de Savasse, commandeur de Laumusse ; y joint minute de l'exploit d'assignation (22 juillet). — Récépissé de nouveaux ornements pour l'église de La Mazière aux Bons Hommes qui avait été dévalisée dans la nuit du 13 au 14 mars (27 juillet). — Prix fait pour réparations aux domaines de Chantoin et de Belvezer (1 août). — Décharge par le chevalier de Pingon de titres concernant « Maconex, Ornex », membre de « Lachaux », pour règlement d'une difficulté avec le sr Dupuy (5 août). — Pièces de la procédure soutenue contre Perrache le jeune, marchand de Limoges, qui avait mis saisie-arrêt sur la pension due au chevalier Gaspard-Amable de Pouthé par Guy de Bosredon de Vatange, grand prieur d'Auvergne ; parmi ces pièces acte de décès du chevalier de Pouthé délivré par la chancellerie de Malte (1767-30 août 1768). — Quittances passées par le commandeur Josset au sr Barre, procureur à Clermont, pour sommes dues à la dépouille du chevalier de Villemontée (17 avril, 2 octobre). — Pièces relatives à la commanderie de St-Romain-en-Gal : bail à ferme du mortuaire et vacant consenti au sr Champion ; arrêté de compte du sr de La Gorse, fermier du Monteil au Temple ; copie du bail des revenus de Vienne et de St-Romain, consenti en 1754, aux demoiselles Guillaumet (10, 18, 20 octobre). — Note sur une procédure du grand bailli, contre le sr Chomel de Varaigne, au sujet d'un pré au terroir de « Piqueur », paroisse de « Davesieu », le long de l'ancien chemin royal d'Annonay à Andance ; au dos, note au sujet du sr Mondon de Feurs, chargé d'une rénovation de terriers, et formule de recette pour tuer les rats, loups, chiens, renards, etc. — Quittance de la maîtrise des eaux et forêts de St-Flour, pour frais de visite du bois de « Pejaresse », commanderie de Montchamp (8 novembre). — Pièces relatives à la commanderie de Compezières : notes sur une transaction avec le curé de Cercier, au sujet de sa portion congrue ; paiement des tailles pour l'Hôpital de Clermont et Compezières (1767-11 novembre 1768). — Pièces relatives à la commanderie de Blaudeix ; réparations au moulin banal et à l'étang des Forges ; extrait des registres capitulaires, portant autorisation au chevalier de St-Julien, de faire une coupe de bois et nommant des commissaires pour vérifier les réparations (16 janvier-12 novembre). — Pièces relatives au grand prieuré, commanderies de Bourgameuf et Bellechassagne : « État des fournitures faittes par monsieur Perron, depuis le précédent compte présenté à monsieur Josset, le 8 avril 1767 », frais de séjour du commandeur Josset à Bourgameuf, fourniture d'ornements d'église et réparations dans les commanderies et leurs dépendances ; quittances de curés pour fourniture de « pain, vin et luminaire » ; réparations aux moulins de Lasriez, de La Roche ; quittances d'arréages au fermier Teyssier de Chaussadas ; réparations au presbytère de St-Sulpice, au moulin de Faux ; réfection du terrier de Bourgameuf ; réparations au presbytère de Couffy ; reconnaissance passée par des habitants de Rilhac et Meilhaguet, pour le tènement de La Richardie (8 janvier-20 novembre). — Notes de comptabilité sur les ventes de coupes des bois des Chaumes et de Teissonge. — Minute de compte pour les charges du bailliage, Verrières, Salles et Montseugny. — Cachets des chevaliers de Félines de La Renaudie, de l'Aubépin, de Pingon ; sceau du chapitre ; sceau du grand-maître Pinto.

**48H607 1768-1769.**

**1768-1769**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 111 feuillets ; 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Premier compte du vénérable bailli de Sainte-Jay, commandeur de Sales et Montseny, procureur général et receveur pour son Ordre au grand prieuré d'Auvergne, grand maréchal ». — Charges des commanderies (ff. 1-29). — Passages de « Jean-Louis-Alexandre de Clairmont de Touchebœuf, Jean-François Magdelin de Bosredon, François-Jean-Antoine Tellémaque-Bonlarron de Costa, René de Fricon, Joseph-François-Simon-Louis de La Roche-Lambert ». — Suite des dépouilles (ff. 30-40). — Dépouilles de « Charles Peschant, commandeur de St-Romain-en-Gal, mort à Malte, le 5 juin 1768 ; du bailli Joseph-Laurent de Brison, commandeur de Mâcon et de St-Paul, grand maréchal de l'Ordre, mort à St-Paul, le 29 septembre 1768 » (ff. 40-46). — Mortuaires, vacants, etc. — Parmi les dépenses, achat d'armes, de toiles et de draps. — Recette, 150.759 l., 14 s., 4 d. Dépense, 150.542 l., 2 s., 10 d. — Cachets de Ste-Jay, de Lestrange, d'Uzech ; sceau du chapitre.

**48H608 1768-1769.****1768-1769**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 91 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Premier compte du receveur de Sainte-Jay. — Double minute du précédent.

**48H609 1769.****1769**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 35 pièces, papier ; 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Vente d'une coupe des bois-taillis d'Escopet, membre de Laumusse (5 janvier). — « État des différentes sommes fournies et payées par le sieur Chataing, régisseur de la commanderie de Montferrand, et membres en dépendants, pour monsieur le chevalier de St-Mauris, commandeur de la commanderie de Montferrand, lesquelles doivent être tenues à compte et déduites par mondit sieur le chevalier de Saint-Mauris, à monsieur le compte de Raynaud de Monts, sur ce qu'il doit pour arrérages, conformément au compte arrêté le 27 septembre 1763, » compte de réparations et autres fournitures, arrêté entre de Reynaud de Monts et le commandeur Josset (6 mai). — Mémoire sur les bois de Dammartin, commanderie d'Arbois, dits l'« Eguillon et Meurgier », y joint copie du règlement arrêté par la maîtrise des eaux et forêts, le 10 octobre 1729 (20, 22 mai). — Procès-verbal incomplet des deux premiers feuillets de la visite de la commanderie de Feniers. par le chevalier de Chalus. — Abénévis des eaux « effluantes tant par le chemin tendant du lieu de La Moronière à Courzieux, à l'endroit du territoire apellé du Tourtoron, jusques au grand chemin tendant du pont de La Giraudière aud. Courzieux, ensemble celles deffluantes dans la partye méridionale de ce dernier chemin... jusqu'à la goutte des Saignes », consenti à Pierre Nové, vigneron du lieu des Saignes ou du Pavé, paroisse de Courzieux, mandement de La Roche, commanderie de Chazelles (18 juin). — Quittance de son loyer, passée au grand prieur de Vatange par « Nérée Chappet » (23 juin). — Quittance de 16 sous pour un cordon d'aube (17 août). — Bail à ferme des revenus de la rectorerie St-Barthélemy-du-Puy, consenti à Laurence Vacheron, veuve Jacques Rey, par Joseph Josset, commandeur de la Croix-au-Bost, prieur de St-Georges (12 septembre). — Inventaire de pièces concernant la commanderie de Bellecombe. — Pièces de la procédure soutenue contre Pierre Aymerie, curé de Peyzieux, au sujet de la dîme des noales appartenant à la commanderie de Mâcon (1766-20 octobre 1769). — Traité passé avec le sr Claude Coupat, pour la rénovation des terriers Verrières ; à la suite, certificat du sieur Ronchol, constatant que le nombre des reconnaissances à produire ne peut être au-dessus de cent cinquante (1759-20 octobre 1769). — Mémoire pour le commandeur de La Villedieu, au sujet de la portion congrue du curé de Presle : « le village de Presle, situé en Franche-Comté, dans le bailliage de Vesoul... appartient pour une moitié à la commanderie de La Villedieu et pour l'autre moitié au prieuré de Grandson. Après les dernières guerres et les autres fléaux qui ont désolé et ravagé la province du comté de Bourgogne, jusqu'en 1684, il ne resta dans ledit lieu de Presle aucune personne quelleconque de toutes les familles qui composoient la communauté, les maisons se trouvèrent entièrement détruites et le village abandonné et désert, de sorte que tous les meix, chasaux, jardins, fonds héritages, bois et communes qui appartenoient aux habitans, soit en général soit en particulier, arrivèrent aux deux seigneurs par déshérence et droit d'échûte et se réunirent au domaine de leur seigneurie. Par contrat du 28 may 1697, M. le chevalier de Pons, pour lors, commandeur de la commanderie de La Villedieu, et en vertu de pouvoir de son ordre, et M. le prieur de Grandson, les deux seigneurs dud. Presle, en vendirent le village et le territoire à cinq particuliers étrangers, avec le pouvoir de s'associer tels autres particuliers que bon leur sembleroit, sous réserve toutesfois de tous leurs droits seigneuriaux, des dixmes et de la mainmorte tant personnelle que réelle »... (2 novembre). — Autorisation des procureurs de la langue à Dou, commandeur de Pontvieux, de faire copier, pour le déposer aux archives, le supplément aux améliorissements de sa commanderie accepté par la langue en 1766 (22 décembre). — État des frais de procès, mémoires de Louis Jourdain et Étienne Lemoyne, agents généraux, Brousse, procureur, Roussel, Taboué et Cochin, avocats. — Mémoire pour règlement de compte avec le fermier du Monteil-au-Temple. — État des revenus d'Ornacieu, Bressieu, St-Siméon et Berins, commanderie de Bellecombe. — État des bestiaux de Montiriacle, Pommiers, Vaux, Tirieu, commanderie de St-Georges. — Cachets du chevalier de Chalus et des procureurs de la langue.

**48H610 1769.****1769**

## Description physique :

Importance matérielle : 71 pièces papier, 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives au grand prieuré, commanderies de Bourganeuf et de Bellechassagne : certificat de paiement au sieur Meunier, peintre, dit Place, pour peintures à l'église de Courteix, portion congrue du curé de Courleix, pension du curé de Thalamy, quittance d'arrérages du fermier Favre ; paiements par Léonard Rouchon, pour le compte de Tissier de Chaussadas et par Tissier pour la pension de Foucaud des Farges, curé de Montboucher, à comptes de fermage payés au sr Perron et au grand prieur de Vatange, achat d'une meule pour le moulin de « Larié » ; paiements aux curés de Faux, Morterol-St-Gilles et de Bourganeuf, frais de séjour du chevalier de La Renaudie dans l'auberge de la veuve Darfeuille ; paiements faits par Michel Forest, notaire de

Bourganeuf, pour pension des curés de Meyrignac, Plénartiges, Morterol, Bosmoreau, acquits d'arrérages ; autres par Giron, fermier de Bellechassagne aux curés de « Coufy, Bellechassagne, Courteix, Chavanac » (18 janvier-31 décembre). — Pièces relatives à la commanderie de Tortebesse : quittance du prieur de Lastic pour une annuité de la pension de la chapelle de Ribieras ; journal des réparations faites au moulin et aux fours de Martres depuis 1764 ; réparations aux granges et au château de La Forest ; nomination par le chapitre d'un commissaire pour vérifier l'état des bois de Clergeac et de La Gagne ; procès-verbal d'estimation des bois de La Forêt ; paiement des frais de cette estimation à la maîtrise des eaux et forêts ; état des réparations faites dans la commanderie par les fermiers Jean-Marien Peironnet et François Bogros ; quittance passée au sieur Barre, procureur à Clermont, pour paiement des revenus de la commanderie (18 janvier-10 novembre). — Pièces relatives à la commanderie de Compezières : frais de saisie des revenus de la commanderie ; paiement d'arrérages ; portion congrue du curé de St-Félix ; lettre du bailli de Ste-Jay, accusant réception d'arrérages et réclamant les pensions des chevaliers « des Pennes, de Poët et du commandeur Dauphin » ; quittance de taille ; quittance de la pension du chevalier de Mornan du Poet (3 février-25 novembre). — Pièces relatives à la commanderie de Blaudeix : procès-verbal de constat des réparations nécessaires aux bâtiments de la commanderie ; requête aux eaux et forêts pour procéder à une coupe de bois ; procès-verbal de visite des bois par un charpentier fendeur de Jarnage, délégué par la maîtrise de Guéret ; quittances pour réparations au château et à l'étang de « Claverol » ; quittance passée par le sr Châteauclos au commandeur pour sa quote-part dans le prix d'acquisition de la maison curiale ; supplique de Jean Robert, curé de Blaudeix, pour obtenir un supplément de pension pour la desserte de Rimondeix et la nomination d'un curé dans cette paroisse, y joint copies de pièces relatives à cette affaire : arrêt du Parlement décidant qu'il doit y avoir un curé à Rimondeix ; transaction du commandeur avec les habitants de Rimondeix, lettres de regendo, acte mortuaire du curé de Rimondeix en 1692, contrainte contre les habitants de Rimondeix au sujet du logement de leur curé ; institution canonique du curé de Blaudeix ; observations de ce curé (7 janvier-27 décembre). — Cachet de Sainte-Jay, sceau du chapitre.

**48H611 1769-1770.****1769-1770**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 97 feuillets ; 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Deuxième compte du receveur de Sainte-Jay. — Charges des commanderies (ff. 1-29). — Passages de « Antoine-Eugène de Grolier, Alexandre de Boczozel de Mongontier, François-Salomon de Bernard de Montessus, Jean-François de Bancenel ». — Suite des dépouilles (ff. 30-40). — Dépouilles « d'Antoine-Bernard de Saint-Mauris d'Augerant, commandeur des Échelles et de Montferrant, mort à Voiron, le 13 août 1769 ; de Joseph de Bosredon de Vatange, commandeur de Morterol et de Chambereaud, grand prieur d'Auvergne, mort à Lyon, le 10 avril 1770 ». — Mortuaires, vacants, etc. — Recette 224.820 l., 16 s., 9 d. Dépense 160.994 l., 8 d. — Cachets de Sainte-Jay, de Méallet de Fargues, de Laubépin, sceau du chapitre.

**48H612 1769-1770.****1769-1770**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 95 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Deuxième compte du receveur de Sainte-Jay. — Double minute du précédent.

**48H613 1770.****1770**

## Description physique :

Importance matérielle : 43 pièces, papier ; 9 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Devis estimatifs des réparations à faire à Chauliat et Charbonnier, membres de Montchamp (5 mai). — Procès-verbal de visite par les chevaliers de Félines de La Renaudie et de Bosredon, des améliorissements faits à la commanderie de Villejésus, par le commandeur « Gabriel-Michel de Royer, servant d'arme et maître écuyé de son altesse éminentissime monseigneur le grand maître » (29 avril-3 juin). — État des bois fournis depuis 1765 pour les réparations de la commanderie de Villefranche (7 juin). — Paiements par le receveur de Sainte-Jay pour achat de galons d'or, repas du chapitre, acquit de lettres de change tirées sur lui par le chevalier de Cabre, receveur du grand prieuré de St-Gilles (lettres de change à huit jours de date) ; quittances par le receveur de Cabre des paiements faits pour son compte (17 mai-21 juin). — Copies du bail à ferme de terres à Jabrun, consenti au curé Joseph Dauty, d'une lettre du bailli de Margou au fermier Veyssier, au sujet de son procès avec le sr Chaudesaigues et la portion congrue du curé Dauty ; bail de terres à Jabrun, consenti à Durand Daudet, avocat, fermier de Montchamp (30 mai-4 juillet). — Pièces relatives à la commanderie de St-Paul ; compte des paiements d'arrérages, gages du garde chasse, frais du service pour le repos de l'âme du bailli de Brison (13 mai-1 août). — Traité avec le sieur Pierre Regnault, pour la rénovation des terriers de la commanderie de Lieudieu, y joint la quittance et l'état des frais (26 août). — Procédure avec les habitants de Gentioux, pour réfection de la toiture de leur église, toiture au-dessous de laquelle est établi un grenier de la commanderie de Charrières (2 juillet-6 octobre). — Engagement de Julien de Ronchol d'indemniser le bailli de Margou des frais du procès, dans lequel il est intervenu, contre les srs Cyseron et Guillaume Delobre, pour la possession des terres de Peublanc et de La Croix, relevant de la

commanderie de Devesset (16 octobre). — Procès-verbal d'adjudication des effets de la dépouille du grand prieur Joseph-Guy de Bosredon de Vatange, habitant maison Chappet, place de La Trinité, à Lyon, et état des pièces d'argenterie et bijoux à envoyer à Malte (25 avril-17 octobre). — Pièces relatives à la commanderie de Compezières : paiement au curé de St-Félix, pensions du chevalier de Poet, du chevalier de Pennes, du commandeur Dauphin ; quittance de taille (20 juin-20 novembre). — Pièces relatives à la commanderie de Blaudeix : réparations au moulin de Blaudeix, procès-verbal de constat des dégâts commis dans les bois de la commanderie ; prix fait et quittance de Caternault, sculpteur et doreur de Boussac, pour un tabernacle dans l'église de Blaudeix « de la longueur de l'autelle et de hauteur convenable, conformément au dessin ; à la porte dudist tabernacle, il y aura un Criste, dans les flan deux figure, savoir selle de sent Jean et l'autre selle de sent Joseph, et, dans les elle, deux autre figure et, au bou des elle, des consolle travallée de sculpture, qui terminerons la longueur dudist tabernacle, qui sera horné d'architecture, savoir : corniche, architrave, setragalle et plente, et qu'ille y aura des niche hornée de moulure et travallée de feulage de distance en distance et des cu de lampe ausy travallée de seculpture pour porter lesdiste figure ; de plus, il sera hornée de six colone torce..... dans le fon de la niche, des estoille en argan sur le fon d'asure, les vase qui seron au desus des colone auron un filest dorré et le reste my en fason de marbre..... en outre pindre la setatu de la sente Vierge et celle de sent Blaize de couleur des plus honeste... », au sr Jean Baptiste d'un tableau on ajoutera « un croix où il y aura un écriteaux avec ces meaux exe agnuse, et son anios au bast, un pesage à cotez, sou sest pied un gason et à cotez de luy des rochée ; le pentre perfecionnera son ouvrage sant que je luy done d'autre détaille »... ; quittance d'un acompte sur le prix de la cure d'« Agen » ; paiement pour réparation au château et plan des bois (12 mars-20 décembre). — Procès-verbal d'inventaire de la dépouille de Léon de Charry des Gouttes, commandeur de Sainte-Anne, mort à Moulins, le 8 septembre : « cachet à pince aux armes du défunt, un porte-crayon avec sa plume, pesant quatre gros et demi moins six grains, avec son étuit en galchat, ayant une très petite charnière et le bouton en or ; 5 bagues à grenne d'épinard, dont la tête est un œil de serpent de Malthe, l'autre en façon de rubis, la troisiemme en façon de topase, la quatriemme dont la tête manque, la cinquiemme en façon d'émeraude ; une tabatière d'aventurine, montée en argent ; des tablettes de chagrin noires fort anciennes, dont les agraphes très petites et l'éguille sont d'argent »..... nombreux vêtements, « tenture de tapisserie de toile peinte de Montauban, fon bleu à bordures rouges en six pièces »..... état des dettes (10-26 décembre). — Procès-verbal d'arpentement de la forêt de la commanderie de Charrières (28 décembre). — Requête adressée au chapitre par le chevalier de La Villate, commandeur de Villefranche-sur-Cher, demandant l'enregistrement du procès-verbal des réparations faites par lui, et le remboursement de ce qu'il a avancé pour achat de bois destinés à ces réparations. — Mandats des procureurs du commun trésor pour paiements à Antoine Poussielgue et à Nicolas-Pierre Crepel ; à François, notaire de Romans, par les soins duquel l'Ordre avait touché une indemnité pour dommages causés à la commanderie de St-Paul par l'établissement de la nouvelle route de Romans à Grenoble (1 mars-31 décembre). — Cachets des chevaliers de Felines de la Renaudie, de Bosredon, de Loras, du commandeur Josset ; sceau du chapitre ; cachet de Sainte-Jay ; sceaux plaqués des procureurs du trésor.

**48H614 1770.****1770**

## Description physique :

Importance matérielle : 50 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la commanderie de Chazelles : quittance de portion congrue du curé de St-Martin-Lestra, livre-journal de recette des revenus de la commanderie tenu par Faure de Montgirard, de 1766 à 1770 ; tableaux du produit de la dîme de Chazelles de 1763 à 1770 ; comptes produits par le sr Vivarez : recette de dîmes, état de grains vendus ou entrés ; menues dépenses, réparations, voyages, ports de lettres. — Pièces relatives à la commanderie des Échelles : réparation au moulin des Échelles dont l'aqueduc avait été comblé par « les pluies considérables survenues la veille et les festes de Noël dernier ; acquit des frais d'approbation de la nomination de juge, significations à ce sujet ; acquit de la redevance annuelle de droit de cire due « à cause de la rente du château royal de cette ville » ; frais d'enquête et de procédure pour une rixe à Gerbelet entre habitants d'Oncin ; réparation à l'aqueduc du moulin de Challe ; état des dépenses et fournitures faites par le fermier Jean Millioz (18 janvier-31 décembre). — Quittances passées au receveur de Laubépin et lettres de change acquittées par lui pour paiements à Guillaume Dalmas, Pierre Verdilhon, Claude Turc, Parent père et fils et Bousquet, Ricard fils et compagnie, de Laval d'Aragonez, ancien capitaine de galère ; remboursement au bailli de Margou du prix de son loyer à St-Pourçain, gratification à Alexandre de Berc, confesseur du grand prieur de Vatange ; paiements des armes faites à St-Étienne (30 juillet-23 décembre).

**48H615 1770.****1770**

## Description physique :

Importance matérielle : 72 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives au grand prieuré, commanderies de Bourgameuf et Bellechassagne : supplique de Sylvain Jouanaud et Léonard Daureix, laboureurs, fermiers de la dîme de Morterol, demandant une réduction de fermage à cause de la grêle qui a ravagé le pays. — Compte et arrêté de compte entre le fermier Tixier de Chaussadas et le commandeur Josset. — Compte de recettes et dépenses pour l'administration du grand prieuré par le sr Perron, juge de Bourgameuf. — Quittances passées au fermier Fourest, pour paiement de la pension des curés de Bourgameuf, de Morterol, de Plénartige ; pose de bornes à la suite de l'arpentage, pensions des curés de Meyrignac et Bosmoreau ; état des paiements faits aux pauvres de « Chastelus, Monboucher, St-Gouraud, St-Junien, Quinsac » (4 janvier-22 juillet). — Quittances passées au fermier Léonard Rouchon, pour paiement des pensions des curés de Faux-Mazueras, Monboucher, Bourgameuf ; gages du garde Dubreuille ; réparations aux moulins ; versement d'acompte sur les

arrérages ; réparations au château ; livraison de blé aux quatre gardes forestiers, comme supplément de gages ; fourniture de seigle au garde Jean-Baptiste Calinaud ; gages de l'arpenteur Jammot de Villars ; pose de bornes (1769-3 août 1770). — Quittances passées au fermier Tixier de Chaussadas, pour paiement d'arrérages ; gages de Monlouis, juge de Bellechassagne, pension du curé de Faux (22 janvier-29 avril). — Quittances passées à Redon, fermier de Thalamy : paiement de la taxe des pauvres de St-Julien, Valiergues, du Monestier, de Meyssac, St-Pardoux-le-Neuf, St-Exupère, St-Basile, St-Bonnet, Thalamy ; parmi ces pièces, billet pour fournir à un enfant « une livre et demi de pain par jour, à commencer depuis le 22 avril jusques à révocation et ne lui sera fait l'avance que pour deux semaines » (24 mars-24 juin). — Quittances passées à Giron, fermier de Courteix : pension du curé de Courteix, taxe des pauvres de Sornac, portion congrue du curé Sauty, taxe des pauvres de « St-Pardoux-le-Vieux, de Chavanac, de St-Sulpice, de Lignareix ; pension du curé de Bellechassagne, taxe des pauvres de Bellechassagne, St-Pardoux-le-Neuf, Peyrelevade, St-Merd, Soudeilles, Meymac » ; paiement aux curés de Chavanat, St-Bazile, Couffy, Courteix, Bellechassagne, Thalamy » (1 janvier-31 juillet).

**48H616 1770-1771.****1770-1771**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 108 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Premier compte de M. le chevalier de Sainte-Colombe de Laubépin, commandeur de Morterol, procureur général et receveur pour son ordre au grand prieuré d'Auvergne ». — Charges des commanderies (ff. 1-29). — Passages de « Claude-Henry Guilhermet, Artus-Louis-Marie de Gratet de Dolomieu, Jacques Marien de Monestay de Chazeron, François-André de Pesteils La Chapelle, Louis-Emmanuel-Alexandre de St-Mauris, Joseph Dupeyroux, Barthélemy de Chamborant de Droux, Étienne-Joseph-Henry Duc, Louis-Marie de Cosnac, Claude-Élizabeth Guilhermet de l'Étang, Antoine de Michel ». — Suite des dépouilles (ff. 31-47). — Dépouilles de « François Joachim de Saix de Cherué, commandeur de Chambéry, mort à Malte, le 3 janvier 1770 ; de Léon de Charry-Desgouttes, commandeur de Sainte-Anne, mort à Moulins, le 8 septembre 1770 ». — Mortuaires, vacants, etc. — Parmi les dépenses, achats de franges et galons pour ornements d'église, d'armes à St-Étienne. — Recette, 202.965 l., 9 s., 5 d. Dépense, 202.957 l., 4 s., 6 d.

**48H617 1770-1771.****1770-1771**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 101 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Premier compte du receveur de Sainte-Colombe. — Double minute du précédent.

**48H618 1771.****1771**

## Description physique :

Importance matérielle : 56 pièces, papier ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres de change tirées sur le receveur de Lyon, par le chevalier de Gaillard, commandeur de Valence, receveur à Marseille, pour Dolier et compagnie, Pierre Verdilhon, Guillaume Dalmas (4 janvier-19 mars). — Quittance des honoraires de l'avocat Jolyclerc (25 janvier). — Quittances du receveur de Marseille pour versements faits à l'agent Simon, au sr de « Laval d'Arragonet », aux srs Parent père et fils et Bousquet (30 mars-20 avril). — Quittance de 300 livres passée par le commandeur Josset, prieur curé de St-Georges « pour une année de ses honoraires pour les archives » (25 avril). — Quittance de Gilbert Josset, commandeur de Puy-de-Noix, pour ses gages d'agent de l'Ordre (30 avril). — Pièces relatives à la commanderie de Charrières : quittance d'arrérages passée aux srs Jagot de La Planche et Jabouille, fermier de Gentioux, par le commandeur de Marsay ; pain, vin et luminaire des églises de Gentioux et de Pallers ; réparations aux églises de Gentioux et de Royère ; portion congrue des curés de Gentioux et de Paillers ; lettre du sr Aubert de Brives au fermier Jabouille, au sujet d'un nouveau bail dans lequel pourraient être comprises les pensions des curés et des réparations à un étang ; prix fait pour réparations à l'étang de Tras-la-Saigne (1770-8 avril 1771). — Pièces relatives à la commanderie de Blaudeix : quittances pour réparations au château et à l'église de Blaudeix ; quittance du peintre La Seiglière, pour prix d'un tableau fait pour l'église de Blaudeix ; réparations à Rimondeix ; état des dépenses faites par le commandeur de St-Julien pour les réparations de sa commanderie (21 janvier-10 septembre). — Quittance de 950 l. passée par Josset, curé de St-Georges, à de La Vernade, ci-devant commandeur de La Croix-au-Bost, portant décharge des frais de réparations de cette commanderie (15 novembre). — Quittance de taille passée au fermier Gaillart par l'exacteur Goux (1771). — Pièces relatives à la commanderie de Compezières : frais de voyage du chevalier de Pingon ; pensions des chevaliers « des Pennes, de Poët de Mornand, du commandeur Dauphin ; remboursement d'une avance faite au commandeur de Villefranche par le sr Charles Durand ; portion congrue du curé de St-Félix ; pose d'une fenêtre à Annecy ; frais d'expédition du bail à ferme de la commanderie ; « partie des patrocines et avances faites par Me de Laplace, procureur de la commanderie de Malthe, soit de Compezière », frais de procédures et ports de lettres ; vérification sur les mappes de « Cercier » des bois possédés par la commanderie ; quittance de taille ; réparations à Annecy (1 mai-15 novembre). — Pièces relatives à la commanderie de Carlat :

état des avances faites par le sr Reignat au commandeur de St-Viance ; défenses faites aux fermiers François Tarnat, Jacques-Joseph Soustre et Jean-Baptiste Mandet, de payer le prix de leur ferme à d'autres qu'au receveur du grand prieuré ; observations sur le compte présenté par le sr Reignat, avocat à Tulle, juge de Carlat ; mémoire présenté par Reignat au conseil de l'Ordre (28 avril-10 août). — Pièces relatives à la commanderie de Chazelles : état des frais avancés par le fermier Faure pour le commandeur de Lemps ; paiement au commandeur, au sr de La Ferrière, au vitrier Speriolin, pour pose de vitres à l'église de Chazelles, gages du sr Vivarez, rénovation des terriers de La Roche, portion congrue du curé de Chazelles, réparations à St-Bonnet ; achat d'un nouveau cimetière, réparations à la cure de St-Laurent-de-Chamousset, charges de la commanderie, pension de « M. de Marcey » ; terriers de La Caravanne, pension de Montagnac, frais de procès, pension du curé de St-Martin-Lestra ; états des grains vendus ou retenus par le fermier ; compte de menus frais ; compte des avances faites par le sr Vivarais « ferrage de quatre chevaux, 4 l. 16 s. ; moulage de 40 bichets froment, 3 l. ; pour 16 journées à deux qui ont fait des buche, 6 l. 8 s. ; pour deux charges de vin, 48 l. ; au scieur de long, pour 84 toizes à 13 s. la toize, 54 l. 12 s. ; pour les ratissoir des pieds, 1 l. 16 s..... (2 juillet-6 décembre). — Fragment du cachet du sr Aubert.

**48H619 1771.****1771**

## Description physique :

Importance matérielle : 20 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la dépouille de Louis-Nicolas de Rollat de Marsay, commandeur de Charrières : acte du 22 juin 1726, portant constitution par le commandeur d'une rente de 91 livres, au principal de 1.820 livres, au profit de Claude « Guillouët, écuyer, sieur d'Orvilliers, capitaine des frégates légères du roy et son gouverneur en l'isle et terre ferme de Cayenne » ; reconnaissance, du 1 janvier 1752, pour cette rente et pour une dette aux héritiers du sr de Beaucaire ; inventaire et procès-verbal d'adjudication des objets mobiliers ; état des dettes et créances de la dépouille ; quittances du crieur public, gages des domestiques ; fourniture de marchandises, frais funéraires, compte de dépenses de ménage présenté par le sr Aubert ; acquit d'un legs de 150 livres en faveur du sr Bourdelais ; frais d'apposition de scellés ; remboursement du capital de la rente due par le commandeur ; frais de réparations locatives dans la maison de Brives ; acquit des legs faits à Jérôme Juge, Marie Mailhane et Françoise Latrousse, état de la vaisselle d'argent remise au chevalier « Jean d'Hauptoul de Segrés » (13 avril-28 mai). — Procès-verbal de la dépouille du chevalier Claude-René de La Roche-Aymon, mort à Montluçon ; compte de la dépouille rendu par Gilbert Josset ; état des bijoux, parmi lesquels « une tabatière de l'hôtel de zaba, doublée d'écaille, garnie de petits cercles d'or ayant le portrait de Louis Quinze » (5 juillet-7 décembre). — Fragment du procès-verbal de visite de la commanderie de Lieudieu, par le chevalier de La Roche-Aymon et le commandeur Josset (février). — Cachets de La Roche-Aymon et Josset.

**48H620 1771-1772.****1771-1772**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 109 feuillets ; 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Deuxième compte du receveur de Ste-Colombe de L'Aubépin. — Charges des commanderies (ff. 1-29). — Passages de « Joseph de Gain de Linars, Charles-Joseph de Monestay, Victor-Nicolas de Fay, de La Tour-Maubourg, François-Louis de Leissin, Louis-Adrien-François de Sagey, Henry-Auguste-Edme de Carbonnière. » — Suite des dépouilles (ff. 31-43). — Dépouilles de « Louis-Nicolas de Marsay, commandeur de Charrières, mort à Brives, le 13 avril 1771 ; de Claude-René de La Roche-Aymon, mort à Montluçon, le 29 juin 1771 ». — Mortuaires, vacants..... Parmi les dépenses, achat de drap pour « le bataillon des galères » ; achat d'armes à St-Étienne. — Recette 170.778 l. 13 s. 1 d. Dépense 170.778 l. 13 s. 1 d. — Cachets de « Laubépin, de Lemps, de Châteauvert » ; sceau du chapitre.

**48H621 1771-1772.****1771-1772**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 108 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Deuxième compte du receveur de Ste-Colombe de L'Aubépin. — Double minute du précédent.

**48H622 1772.****1772**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin, 55 pièces, papier ; 6 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille



« État des frais de procès payés par la recette de France aux procureurs et avocats de l'Ordre pour le grand prieuré d'Auvergne » : Gelez, avocat au Parlement ; Roussel, avocat aux conseils du roi ; Étienne Le Moyne et Antoine Boscheron, agents généraux de l'Ordre (16 avril). — Copie du bail à ferme de la commanderie de Chamberaud, consenti par le commandeur de Bosredon Vilvoisin, au notaire Pierre Gloumeau (18 avril). — Extrait de la visite prieurale de la commanderie de Villejésus, donnant l'état des procès et les ordonnances des visiteurs (25 avril). — Prix fait du 5 novembre 1771, pour travaux à l'étang de Villesourde, commanderie de Chamberaud, et certificat de paiement du 28 mai 1772. — Arrêté de compte du fermage du mortuaire et vacant de la commanderie de Tortebesse (décès du commandeur de Villemontée), avec les fermiers Barre, Bouyon et Tardif (26 mai). — Bail à ferme des droits de cens, dîmes, lods et ventes de la commanderie de Puy-de-Noix, consenti par le commandeur Gilbert Josset aux srs Jean-Baptiste Lacombe et François Cué (7 juin). — Procès-verbal d'adjudication des bois de la commanderie de Blaudeix (15 juin). — État des revenus et charges de la commanderie de Lieudieu, certifié par le commandeur Marie-François Chassin de La Vernade (12 juillet). — Bail à ferme de Champeaux, membre de Puy-de-Noix, consenti par le commandeur Josset à l'avocat Jacques Robinneau, sr de Gajoubert (4 août). — Pièces relatives à la commanderie de Charrières : quittances pour réparations à l'église de « St-Priest-à-Palus », frais de procédure en la maîtrise des eaux et forêts de Poitiers, contre Léonard du Monteil (14 août 1771-11 août 1772). — Procès-verbaux de martelage des bois du temple de Roanne, de Verrières, de « Lachaud », membre de Montbrison (15, 18, 26 août). — Pièces relatives au Feuilloux, membre de La Croix-au-Bost : procès-verbaux de martelage et d'adjudication des bois et quittance du fermier Gilbert de Foy, pour ce qu'il avait à prétendre sur l'adjudication des bois taillis (2 septembre, 8, 10 octobre). — État des revenus et charges de la commanderie de Carlat, certifié par le commandeur de St-Viance (12 octobre). — Cahier des charges et procès-verbal d'adjudication de la réserve des bois de l'Abergement-St-Jean, commanderie de Dôle (26, 30 octobre). — Décret de la langue portant émution de la commanderie de Blaudeix, en faveur de Louis-Rosalie-François de Loras (6 décembre). — Procès-verbaux de martelage et d'adjudication des bois de La Ruelle et du Choulet, sis à Devesset (5 septembre, 18 décembre). — Pièces relatives à la commanderie de Compezières : quittance d'arrérages passée au fermier Monfalcon ; pose de fenêtres au château de Compezières ; portion congrue du curé de St-Félix ; réparations à l'église, à la grange, au pressoir de Compezières ; état des biens et revenus de la commanderie, fourni par le commandeur Gaspard-Esprit de Tulle de Villefranche ; frais de procédure contre le curé de « Dingy-aux-Vaches » ; réparations à la maison de « Bugnieus », rière La Roche ; état des frais de procédure avancés par le sr Desportes ; quittance de la somme de 18 livres, passée au commandeur de Villefranche par Claude-Philibert et Barthélemy Chirol, pour prix d'une année d'abonnement au « Journal historique et politique » ; rapport au chapitre pour l'acceptation des améliorissements de la commanderie ; achat de tuiles pour réparations au château, dont partie de la toiture avait été enlevée par l'orage du 20 juillet ; rénovation des terriers « rière le bailliage de Gex » ; quittance de taille (13 janvier-8 décembre). — Pièces relatives à la commanderie de Chazelles ; prix fait avec le sr Étienne Faugier, marchand de St-Genis-Terrenoire, pour la rénovation du terrier de La Rousselière ; états de menus frais ; états de recette et vente des grains ; état de recette de dîmes et rentes (12 septembre-17 décembre). — Minute de compte pour les commanderies de Charrières et Ste-Anne ; note d'un paiement fait pour les fermiers de Tortebesse. — Cachets de Laubépin, Josset ; sceau de la langue ; cachet de Pingon.

**48H623 1772-1773.****1772-1773**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 106 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Troisième compte du receveur de L'Aubépin. — Charges des commanderies (ff. 1-29). — Passages de « François-Xavier-Augustin de Reclesnes, Jean-Louis-Ainard de Jaquot d'Andelarre, Jean-Joseph-Annibal de Mareschal, Jean-Baptiste-Junien Landry de Lescours, Achille-Joseph Mériqot de Ste-Fère, François de Méallet de Fargues, Thérèse-Antoine-Joseph d'Agay, François de Chamborand, Gilbert-Amable de Montagnac de Chauvence, René-Joseph Dupeyroux, Charles-Claude Thibault, Marc-François-de-Salles de Rigaud de Serezin ». — Suite des dépouilles (ff. 32-41). — Dépouille du « maréchal Gilbert de Montagnac de Bord, commandeur de Dôle et de Celles, mort à Malte, le 5 décembre 1772 ». — Mortuaires, vacants..... Parmi les dépenses, dorures pour l'église St-Jean-de-Malte, achat d'armes à St-Étienne. — Recette : 161.004 l. 2 s. 3 d. Dépense : 159.871 l. 9 s. 10 d.

**48H624 1772-1773.****1772-1773**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 108 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Troisième compte du receveur de Laubépin. — Double minute du précédent.

**48H625 1773.****1773**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin, 39 pièces, papier, 1 imprimé ; 6 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« État des frais de procès dus par messieurs les commandeurs du grand prieuré d'Auvergne aux procureurs et avocats de l'Ordre, suivant leurs mémoires acquittés par M. le receveur au grand prieuré de France ». — Procès-verbaux d'inventaire et d'adjudication des effets de la dépouille de François-Marie-Hyacinthe de Pingon, commandeur des Échelles et des Feuilletts, mort à Rully, près Chagny, le 23 mars, et domicilié à Lyon, dans la maison appartenant ci-devant aux Jésuites du collège N.-D., située rue du Bœuf (25 mars-30 avril). — Bail à ferme de la commanderie de La Croix-au-Bost, consenti par le commandeur Joseph Josset à Jacques-François Raimon (6 mai). — Bail à ferme du temple de Vaux, consenti à Pierre Fleury, bourgeois de Lyon, par Alexis de Lestrangle, commandeur de St-George (29 juin). — Pièces relatives à la commanderie des Échelles : instructions de l'official de Chambéry sur le cérémonial à observer pour la mise en possession du commandeur ; copie de lettres de l'évêque de Grenoble, reconnaissant le droit du commandeur de nommer le sacristain des Échelles ; minute d'un acte d'intervention du commandeur au procès pendant entre le sacristain et le curé des Échelles ; lettre du sr Laurens sacristain, au sujet de cette affaire : arrentements à Jean Millioz des dîmes, cens et rentes de la commanderie, à la part de France et à la part de Savoie ; arrentement au notaire Jacques Guillouid des droits sur Les Abrets et Charancieux ; décharges de titres de la commanderie données par Jacques-Accarias Colombier, prêtre et agent de l'Ordre, au sieur Jean Farconnet, châtelain d'Entre-deux-Guiers et prise en charge du sr Brossat ; ordonnance du Sénat de Savoie, réglant le taux de l'intérêt des rentes constituées, ensuite de l'édit du 19 décembre 1771, qui réduit l'intérêt à 4 % (6 avril-18 décembre). — Ratification par le commandeur Joseph Josset, du bail à ferme des revenus du Feuilloux, commanderie de La Croix-au-Bost, consenti le 30 juillet 1769, à « demoiselle Louise de Las, marquise d'Asy, baronne de Prie et autres lieux » (5 juillet). — Quittance d'arrérages passée au sr Aufrère, fermier du commandeur de Crémeaux (7 juillet). — Désistement du bailli de Margou des poursuites intentées contre André Luyas pour dégradations commises dans les bois de Verrières (5 août). — Récépissé par le commandeur Josset de pièces pour poursuites à exercer contre le sieur Peron, débiteur à la dépouille du bailli de Vatange (24 août). — Prolongation du bail à ferme de la commanderie de Maisonnisse, consentie à « Annet-Prosper de Coustieur », notaire ; procuration pour cet objet passée par Joseph-Charles Bailly de Grolier, lieutenant-général des armées du roy, commandeur de Maisonnisse, demeurant à Paris, rue Richelieu, à Alexandre-Philippe-François Méricot, chevalier, seigneur marquis de Sainte-Fère, Chantemille, La Tour et autres lieux, sénéchal, grand bailli d'épée de la province de La Marche (27 juillet, 24 août). — Consultation des srs Changarnier et Valletat, sur un différend avec le sr Gayet, fermier de Launay, membre de Mâcon (Autun, 28 août). — Procès-verbaux d'adjudication des bois du temple de Roanne, Verrières, Lachaux, Villedieu en Fontenelle, La Ruelle (10 septembre-28 octobre). — Acquits par le bailli de Margou, de frais de procédures et de la rénovation des terriers du bailliage (11, 20 novembre). — Pièces relatives à la commanderie de Compezières : réfection du four de Cognoy, portion congrue du curé de St-Félix ; pose d'une fenêtre à l'église de Compezières ; quittances de taille ; pose d'un vitrage à l'église de « l'Hôpital-sous-Chanay » (30 janvier-30 décembre). — Pièces relatives à la commanderie de Chazelles : traité entre les srs Faugier, Baret et Brossette, pour la rénovation des terriers de La Rousselière ; comptes de menus frais ; états de recette de la dîme ; état de recette et vente des grains. — État général des revenus de la commanderie de Blaudeix. — Fragments des cachets du commandeur Josset, curé de St-Georges, et du secrétaire Monnate.

**48H626 1773-1774.****1773-1774**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 120 feuillets ; 1 cachet.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Quatrième compte du receveur de Laubépin. — Charges des commanderies (ff. 1-29). — Passages de « Nicolas-Éléonore-Léopold de Reclesnes, Gaspard de Mareschal, Charles-Alexandre de Moreton de Chabillant, Henry du Authier, Joseph-Augustin-Claude-Gabriel de Leusse, Léonard de Barthon de Montbas, Charles-Humbert de Mont-d'Or, Antoine-Gilbert de Drée, Joseph de Varax ». — Suite des dépouilles (ff. 31-45). — Dépouilles de « Marie-Hyacinthe de Pingon, commandeur des Échelles et des Feuilletts, mort à Rully, en Bourgogne, du 22 au 23 mars 1773 ; du maréchal Jean-Joseph de Mellet de Fargues, mort au château de Fargues, le 22 juillet 1773 ». — Mortuaires, vacants, etc. — Achat d'armes à St-Étienne. — Recette 171.542 l., 2 s., 11 d. Dépense 167.370 l., 6 s., 8 d. — Cachet de Laubépin.

**48H627 1773-1774.****1773-1774**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 110 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Quatrième compte du receveur de Laubépin. — Double minute du précédent.

**48H628 1774.****1774**

## Description physique :

Importance matérielle : 43 pièces, papier ; 6 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Sous-arrentement d'un moulin du temple de Vaux, consenti par le sr Pierre Fleury à Jean et Pierre Marmonier, père et fils (7 mars). — Compte de litarge, blanc de céruse et vert de gris dus par le sr Delorme au sr Bugnon (29 avril). — Inventaire et procès-verbal

d'adjudication des effets de la dépouille de François-Marie Chassaing de La Vernade, commandeur de Lieudieu (19 mars-2 avril). — Inventaires et procès-verbal d'adjudication des effets de la dépouille de Jean-Joseph de Méallet de Fargues, commandeur d'Olloix (28 juillet 1773-17 avril 1774). — Procès-verbal d'adjudication des effets de la dépouille de Joseph Josset, commandeur de La Croix-au-Bost, prieur de St-Georges : « consolation en tôle, four de campagne en fer, une râpe à pain, tapisserie de Bergame, tapisserie peinte à l'huile sur toile ; une tapisserie en toile peinte à la détrempe, tapisserie en brocatelle, pièces d'argenterie, montre et boutons en or », ventes faites à Lyon et à Grigny ; parmi les frais, levée de l'opposition faite par les libraires à la vente de la bibliothèque, remèdes fournis par les sœurs de la Marmite (10 juin-1 juillet). — État des frais de la procédure soutenue par le bailli de Margou, contre les habitants du mandement de Fay. — Conditions faites pour la rénovation du terrier de Devesset (25 août). — Bail à ferme des revenus de la rectorerie de St-Barthélemy du Puy, consenti par le commandeur Gilbert Josset, à Élisabeth Choury, veuve de Georges Seguin, et à Pierre Terrasse (17 octobre). — Pièces relatives à la commanderie de Blaudeix : pension du curé de Rimondeix, quittance d'indemnité pour le nouveau tracé de la grande route (7 mai, 10 août, 4 octobre, 7 novembre). — Compte pour l'établissement d'une porte. — Pièces relatives à la commanderie de Mâcon : procès-verbal de la visite de la commanderie par les chevaliers de Laubépin et de Loras, pour vérification des améliorissements du commandeur du Garric d'Uzech ; expédition de la transaction passée le 3 septembre 1670, entre le commandeur et « Louis-Marie d'Aumont Rochebaron, duc d'Aumont, pair de France, gouverneur du Boulonnois, marquis de Villequier, comte de Berzé, baron de Joncy, seigneur de La Cour, Genouilly, Rheims, Thil et Marongès », au sujet de reconnaissances dues à l'Ordre pour la terre de Genouilly ; quittances passées au sr de Montbellet, pour pensions dues à la commanderie sur la terre de Lys (1761-30 décembre 1774). — Pièces relatives à la commanderie de Chazelles ; remise par le fermier Faure de Montgirard, aux srs Faugier et Brossette, de terriers de la commanderie ; accord entre les habitants de St-Genis-Terre-Noire pour s'opposer à la levée des cens prétendus par l'Ordre ; quittance de contribution aux réparations de l'église de Haute-Rivoire ; états de menus frais, de revenu des dîmes et de vente des grains (29 mars-décembre). — Cachets du comte « Mellet de Fargues, de Félines de La Renaudie, du vicomte de Fargues, de Laubépin ».

**48H629 1774-1775.****1774-1775**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 109 feuillets, 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Cinquième compte du receveur de Laubépin. — Charges des commanderies (ff. 1-29). — Passages de « Jean-Joseph-Marie-Magdelaine de Mellet de Fargues, Jean-Baptiste de Guillaumanches, Louis-François d'Aurelle, Casimir-Abraham-Claude-Marie de Damas, Desirey-Adrien de Pétremand de Valay, Henri-François-Régis de Rigaud de Serrezin, François-Jean-Népomucène de Fargues ». — Suite des dépouilles (ff. 31-46). — Dépouilles de « François-Marie Chassaing de La Vernade, commandeur de Lieudieu, mort à Montbrison, le 1 mars 1774 ; de Joseph Josset, commandeur de la Croix-au-Bost, curé de St-Georges, mort à Lyon, le 23 mai 1774 ; du bailli de Schenau, de la langue d'Allemagne, mort le 11 novembre 1774 ». — Mortuaires, vacants... Achats d'armes, « de cinq exemplaires reliés des changes des principales places de l'Europe », de drap, toile rousse et chapeaux pour la compagnie des gardes du grand maître (f. 95). — Recette, 162.126 l., 4 s., 4 d. — Dépense, 145.443 l., 3 s., 11 d. — Fragments des cachets des chevaliers de Lemps et de Châteauvert et du sceau du chapitre.

**48H630 1774-1775.****1774-1775**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 117 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Cinquième compte du receveur de Laubépin. — Double minute du précédent.

**48H631 1775.****1775**

## Description physique :

Importance matérielle : 53 pièces, papier ; 13 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Décret de la langue ordonnant la restitution, au commandeur de Pétremand, d'une somme de 300 livres, consignée par lui pour l'achèvement des terriers de sa commanderie des Bordes (23 janvier). — Certificat d'enregistrement au greffe de la maîtrise des eaux et forêts de Cerilly, du procès-verbal de martelage des bois de « La Vau-St-Jean », commanderie de Chanonat (27 janvier). — Transaction entre le receveur et le notaire Aujas, au sujet de la rénovation des terriers de Mâcon (28 janvier). — Avis du conseil de l'Ordre au sujet d'un différend entre le commandeur de Puy-de-Noix et la dame Baile, au sujet d'une rente à elle due sur un domaine déguerpi par le sr Chapon (16 février). — Acceptation par la langue des améliorissements de la commanderie de Mâcon (21 février). — Acte capitulaire portant nomination, à la demande du commandeur de Marcellanges, de commissaires pour vérifier l'opportunité de la démolition d'une galerie au membre de St-Maurice, commanderie de Charrières (1 juin). — Procès-verbal de visite de la commanderie de St-Jean-des-Prés de Montbrison, pour vérification des améliorissements faits par le bailli de La Villatte (15 mai-3 juin). — Compte d'entretien et arrêté de compte du sr Henri Porcher, chanoine de la collégiale de Linières, pour

la jouissance de l'ermitage de St-Thibaut, commanderie de Puy-de-Noix (28 août). — Quittance d'arrérages passée par le bailli de Margou aux srs Daudé et Azemard, ses fermiers de Montchamp (11 septembre). — Pouvoir donné par le bailli de Margou au sr André Ferrand, notaire à Lyon, pour traiter de la rénovation des terriers de Verrières ; traité passé à ce sujet entre Ferrand et Claude-Benoît Jaquemain, notaire à St-Just-en-Chevalet (20 juillet, 15 septembre). — Inventaire des meubles d'état de l'hôtel de la recette à Lyon (9 octobre). — Quittance passée au sr de Montbellel, pour la rente par lui due à la commanderie de Mâcon (13 novembre). — Arrêté de compte avec les srs Aubusson, Duprat et Brousse, fermiers du grand prieuré (4 décembre). — Acquit du legs de 500 livres fait aux pauvres de Bourgneuf, par le bailli de Ste-Jay, grand prieur (8, 14 décembre). — Pièces relatives à la commanderie de Blaudeix : pension des curés de Rimondeix, « d'AJain » ; indemnité pour le nouveau tracé des grandes routes ; paiement d'un servis de blé dû au sr Felder ; contribution à l'entretien de la maison curiale de La Dapeyre ; quittance des charges de la commanderie ; distribution de blé aux pauvres ; frais de la visite prieurale faite par le chevalier de Bosredon ; gages du garde bois ; frais de séjour du commandeur Josset ; réparations au moulin banal ; quittance d'arrérages ; observations du commandeur de Loras à ses fermiers (1 janvier-8 décembre). — Pièces relatives à la commanderie de Carlat : décret du Trésor accordant le vacant et le mortuaire au chevalier de Menon de Ville ; accord à ce sujet entre le receveur et le chevalier de Menon ; procès-verbal de martelage dans les bois de l'« Hôpital Chamfrancesche » ; compte et quittance pour le sr Soustre, juge de La Roche, fermier des membres de Mascheix et Couderc ; état des réparations à faire à l'église de Couderc ; quittance d'arrérages du fermier de Mascheix (14 février-21 décembre). — Pièces relatives à la commanderie de Chazelles : états de menus frais, de recette des grains ; pouvoir donné au notaire Brossette de lever la rente de La Roussellière ; baux à ferme des dîmes de St-Bonnet-les-Places, La Perrière, Thorenche, Bellegarde ; copies des reconnaissances faites au roi en 1400 et 1675, par les commandeurs Antoine de Vernet et Louis de La Rivoire. — Sceaux effacés de la langue ; cachets des chevaliers de Lemps, de Laubépin, de Loras, de Châteauvert, d'Uzech, du commandeur Josset.

**48H632 1775-1776.****1775-1776**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 106 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Sixième compte du receveur de Laubépin. — Charges des commanderies (ff. 1-29). — Passages de « Louis-Gilbert de Luzy, Casimir-Auguste de Gratet de Dolomieu, Pierre-François de Béral de Massebeau de Sedaige, Claude-Louis-Suzanne de Sarrasin de Laval, François Esquirou, Charles de Guillot du Doussay, Jean-Baptiste de Bertrand, Pierre-Léonard de Bors de Pierrefitte ». — Suite des dépouilles (ff. 31-47). — Dépouilles de « Jean-Philippe de St-Viance, commandeur de Carlat, mort à Eybene, le 16 juillet 1774 ; Pie de Fassion de Ste-Jay, commandeur de Salles et Montseugny, grand prieur d'Auvergne, mort à Bourgneuf, le 24 octobre 1775 ». — Mortuaires, vacants... — Recette 185.909 l. 7 s. 3 d. Dépense 129.530 l. 11 s. 4 d.

**48H633 1775-1776.****1775-1776**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 111 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Sixième compte du receveur de Laubépin. — Double minute du précédent.

**48H634 1776.****1776**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin, 46 pièces, papier ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Procès-verbal d'adjudication des bois de la commanderie de Chanonat (7 mars). — Procès-verbal de visite du membre de St-Maurice, commanderie de Charrières, et constatation de l'inutilité de quelques constructions (30 mars). — Procuration passée au sr Nicolas Lépine, de Rigny près de Gray, pour l'administration de la commanderie de Salles et Montseugny (24 avril). — États des charges et revenus de la commanderie de Carlat, à percevoir et supporter par le commandeur de Menon de Ville (30 avril). — Quittance de frais de significations passée par le sr Digonnet au bailli de Margou (4 juin). — Traité avec les sieurs Vuy et Vernay, pour la rénovation des terriers de St-Martin-La-Sauveté et du temple de Roanne, y joint des quittances (10, 19, 20 juin). — Compte de recettes et dépenses rendu par le commandeur Josset, agent de l'Ordre, pour la dépouille du bailli de Ste-Jay, le mortuaire du grand prieuré, le vacant de Charrières, de la Croix-au-Bost, de Chanonat ; dépouilles de La Romagère, du bailli de Grolier, du bailli de Lancosme ; vacant d'Olloix ; dépouille de Marsay (21 juin). — Quittance d'arrérages passée au sr Aubusson du Piat, fermier du grand prieuré (24 juin). — Pièces relatives à la commanderie de Blaudeix : pension du curé de Rimondeix ; lettre du chevalier de Loras, accusant réception d'arrérages du fermage, recommandant d'exécuter les ordonnances de la visite prieurale et annonçant que la commanderie va être attribuée au commandeur de Fricon ; quittances d'arrérages passées aux fermiers Jean et Sylvain Giraud ; quittance de contribution pour la construction de la cure de La Dapeyre ; réparations à la cure de Jalesche ; gages du garde bois (5 janvier-26 juin). — Compte d'administration de la commanderie de Bellecombe, rendu par Accarias Colombier, prêtre de l'Ordre, arrêté le 28 juin. — Mémoire au sujet de la procédure soutenue contre le sr Ternat, l'un des fermiers de la

commanderie de Carlat. — Supplique de Mathieu Foucaud de La Salesse, demandant au trésor un délai pour remboursement d'une somme de 1.200 livres, qu'il avait empruntée du grand prieur de Sainte-Jay, pour l'abbé de Linars d'Enval, comte de Lyon, son neveu ; autorisation du trésor pour effectuer ce paiement en quatre annuités ; lettre du trésor accusant réception de baux à ferme du grand prieuré et annonçant l'envoi de la supplique de Foucaud (2, 7 août). — Décharge de terriers du temple de Roanne, délivrée au grand bailli par les srs Vuy et Vernay (28 août). — Prise en charge d'ornements pour son église, par Pierre Marlhens Lachau, curé de Devesset (10 septembre). — Supplément au procès-verbal de martelage des bois de Marlhès, membre de Devesset (14 septembre). — Quittance du prix d'une corde par le sr Pierre Pays (Le Puy, 15 novembre). — Pièces relatives au grand prieuré : pension du curé de Thalamy, quittance d'arrérages de la ferme du vacant ; frais de procédures ; saisie arrêt entre les mains de Guy Longy, de La Clédière, paroisse de St-Martial, de ce qu'il devait à Catherine Chassagne, qui n'avait point acquitté l'imposition des grands chemins ; indemnité pour ouverture de routes, allouée à des habitants de La Mazière ; réparations à l'église de Bellechassagne ; quittances d'arrérages passées au fermier Brousse, par le sr Lacoste, chargé des affaires du grand prieuré (1775-24 septembre 1776). — Pièces relatives à la dépouille de Pie de Fasson de Ste-Jay, grand prieur d'Auvergne : expédition de son testament du 23 octobre 1775, par lequel il laisse son quint à son frère « Augustin de Fasson de Sainte-Jay, seigneur de Varacieux, Brion, Jayet et autres places » ; inventaire, procès-verbal d'adjudication (1775-24 septembre 1776). — Mandat sur le sr Champanhac, fermier de Montredon, pour la sœur « Marie Pellissier du Pons », et quittance à lui passée pour prix d'une meule pour le moulin de Montredon (14 juin, 24 novembre, 22 décembre). — Minute du compte de la dépouille du commandeur Josset. — Cachets de Laubépin, de Loras, du comte de Ste-Jay.

**48H635 1776.****1776**

## Description physique :

Importance matérielle : 34 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la commanderie de Chazelles : conventions pour la perception de la dîme entre le commandeur de Prunier de Lempis et les srs Mathieu Blanchon et Antoine Besson, de Chazelles ; bail à ferme de la dîme à eux consenti (20 juin, 1 juillet). — Conventions avec le notaire Faure pour la rénovation du terrier de La Caravanne (20 juin). — Arrêté de compte avec le fermier Faure de Montgirard et pièces à l'appui, parmi lesquelles les états détaillés des recettes de la commanderie et de ses membres et notes d'avances faites par Faure pour frais de procédures et envoi de fromages à Malte. — Compte de recette et dépense du sr Vivarais, chargé de la rente des grains. — Mémoire sur la manière d'administrer les biens de la commanderie. — Déclaration des terriers de la vente de La Rousselière. — Dénonciation contre des habitants de Chazelles, faisant mention de l'enlèvement des ossements de l'ancien cimetière et d'une outarde tuée sur les terres du commandeur. — États des lods dus à la commanderie. — État des fonds du territoire de « Trochand », paroisse de St-Laurent-de-Chamousset, pour lesquels l'Hôtel-Dieu de Lyon doit des redevances à la commanderie. — Projet de reconnaissance pour les recteurs de l'Hôtel-Dieu.

**48H636 1776-1777.****1776-1777**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 105 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

« Premier compte de M. le chevalier de Loras, commandeur de Tortebeffe, procureur général et receveur au grand prieuré d'Auvergne ». — Charges des commanderies (ff. 1-29). — Passages de « Antoine-Marie du Vernay, Gilbert Papon, Gabriel-Bernard de St-Mauris, Antoine-Silvain du Peiroux, Charles-Joseph de Franchet, Guillaume-Charles-Marie d'Angeville, Othon-Laurent-François de Pougny de Guillet de Monthoux, Charles-Jacques de Marsanges, Pierre du Ligondès, Jean-Baptiste de Varenne, François-Joseph-Jussain de Colinet, Marie-Joseph-François Duc, François-Luc de Vallin ». — Suite des dépouilles (ff. 31-42). — Dépouilles du bailli « Charles-Joseph de Grolier de Servières, commandeur de Maisonnisse, mort le 11 mars 1776 ; de Louis de Barmont, commandeur de La Vaufranche, mort le 27 avril 1776 ; du bailli Louis-Antoine Savary de Lancosme, commandeur de Bellecombe, mort le 3 mai 1776 ; de frère Gilbert Josset, commandeur de Puy-de-Noix, mort à St-Amand, le 9 septembre 1776 ». — Mortuaires, vacants, vente des bois... — Parmi les dépenses, achats de draps, clous, arçons, toiles, chapeaux et galons ; frais de recrutement ; achat de deux cheminées de tôles et garnitures de feu pour le grand maître. — Recette 349.758 l., 14 s., 1 d. Dépense 271.219 l., 13 s., 7 d.

**48H637 1776-1777.****1776-1777**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 110 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Premier compte du receveur de Loras. — Double minute du précédent.

**48H638 1777.****1777**

## Description physique :

Importance matérielle : 52 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

État des frais de procès du grand prieuré d'Auvergne, acquittés par le receveur du grand prieuré de France : paiements au commandeur de Boscheron, agent général de l'Ordre, à Gelez, procureur au Grand Conseil. — Achat de tuiles pour réparations à Freyssenet (1 février). — Quittance passée au sr de Montbellet de St-Try, pour pension due à la commanderie de Mâcon (15 février). — Prolongation du bail à ferme de St-Jean de La Vaufranche, en faveur de Gilbert, Élie et Jean Verger, frères (31 mars). — Procès-verbal d'adjudication au sr Jean-François Seauve, des bois de Marlhes, bailliage de Devesset (15 mai). — Quittance passée au fermier Champanhac, pour réparations au domaine de Montredon (31 mai). — Minute de comptabilité pour arrêté de compte du sr Dalain, fermier de St-Georges (?). — Lettres des procureurs du trésor annonçant : la nomination au poste de secrétaire du trésor de « Jean-Baptiste de Bosredon de Tansijat », en remplacement de Jérôme de Nobili, qui a prêté serment au conseil pour la grand croix de grâce ; l'envoi d'une lettre de change de 9.500 livres ; qu'une somme de 13.707 livres est accordée au receveur de Loras sur la dépouille du grand prieur de Vatange (6 mars, 9 juin, 29 juillet). — Rapport d'Anne-Philippe de Pétremand de Valay, commandeur de Sainte-Anne, concluant à la suppression des chapelles de « Saissenay, Amancey et Vuillecin », commanderie de Salins (20 août). — Quittance pour règlement de compte passée au sr Decourteix, fermier de Maisonnisette (22 août). — Pièces relatives à la commanderie de Verrières et au bailliage de Devesset : quittances passées au fermier Souvignet et au curé Bonnabeau, pour arrérages et réparations à l'église, à la cure, au château de Verrières, au membre de Pébuly, achat de planches ; pose de vitres à Verrières par le sr Metton, vitrier de Feurs, réparations au domaine de « Pizée », au domaine du Choulet, au domaine de Maujour, pose de la toiture de chaume de la bergerie du Choulet (4 mars-14 septembre). — Pièces relatives à la commanderie de Blaudeix : lettre du fermier Giraud annonçant l'envoi des arrérages du terme de Noël 1776 ; quittance à lui passée par le chevalier de Loras ; quittances de pension du curé de Blaudeix et Rimondeix, du curé d'Ajain ; travaux aux chaussées des étangs de « Claverolle et de Rouelliat » et aux fossés de la garenne de la commanderie ; mémoire sur la gestion des fermiers depuis 1774. — État des revenus de la commanderie de Laumusse. — État de travaux de serrurerie faits à la métairie de Freyssenet. — Note de réclamations pour réparations faites par les curés de « Tersillac, Beteste et du Moustier ». — « Model d'arrangement entre deux commandeurs pour les reprises sur la commanderie que l'un des deux quitte ». — Compte du sr Montfalcon, fermier de Compessières, et observations sur ce compte.

**48H639 1777.****1777**

## Description physique :

Importance matérielle : 26 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la commanderie de Chazelles : arrêté de compte du fermier Faure de Montgirard et relevés de ses recettes et de ce qui reste dû sur les rentes de la commanderie ; quittances d'arrérages de fermage et des charges de la commanderie ; réparations à la toiture du château ; état du pain fourni en l'absence du commandeur. — Comptes d'administration de la commanderie de Salles et de Montseugny, rendus par Nicolas Lépine, procureur spécial de feu le bailli de Ste-Jay, grand prieur d'Auvergne.

**48H640 1777.****1777**

## Description physique :

Importance matérielle : 32 pièces, papier, 2 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Administration des biens de l'ordre de Saint-Antoine de Viennois, réuni à Malte. — Quittance par Clément Boyer, avocat au Parlement de Besançon, des frais par lui avancés pour la prise de possession des maisons de Besançon et d'Aumônières (11 août). — État des frais de prise de possession de la maison de Montferrand (30 septembre). — « État de la recette faite par le sr Ricard des cens et rantes dus à la maison de messieurs de St-Antoine [de Montferrand], depuis le 31 août 1777, tems où il en a été chargé, jusques au 10 novembre de la même année », au dos état des dépenses : publication de la vendange, frais de poursuites, travaux au jardin et au verger. — Significations de saisie de ses immeubles, faites à Jean Guillermet de Montrigaud, procès-verbaux de mise aux enchères (23 octobre-17 novembre). — « Acte de réunion et incorporation de M. l'abbé Jean-Jacques Bruiset, religieux Antonin et actuellement chanoine de l'église collégiale de N.-D. d'Aix, dans la classe des chappellains conventuels de l'ordre de Malthe » ; à la suite légalisation de la signature du notaire Viviand, par le juge mage de Savoie (8, 11 novembre). — Quittances des pensions alimentaires des Antonins de Chambéry : Pierre-François Glandut, Antoine-Marie Puget, Antoine-Joseph Fyard de Gevigney ; y joint les extraits de leurs actes de baptême (11 novembre). — Quittance d'arrérages passée au sr Masson, administrateur des biens de l'abbaye de St-Antoine (10 décembre). — « État des biens, revenus et charges, dettes passives de la commanderie de Saint-Antoine de Vienne » : fermes de Bourgoin, Anneyron, Les Brosses, Le Vignon, terre de Charavelle, terre du domaine de L'Argentière, rentes sur Communay, Baugy et Peyraud. En tête on lit : « Mesures de Vienne : la bicherée de terre et de bois, dans le comté de Vienne, est de 400 toises ; la couperée est la 4e partie de la bicherée, c'est-à-dire de 100 toises ; la

fausserée de vigne équivaut à la couperée de Vienne... l'homé de vigne ; la faucherée de pré est de 800 toises ; le bichet froment pèse 50 l., la coupe en est le quart ; la charge de vin est de 80 pots, le pot pèse deux livres et demy. Mesures de Bourgoin : le journal de terre, de bois, de pré et de vigne, est de 600 toises ; la bichete froment pèse 32 livres ; la charge de vin est de 90 pots. Mesures d'Aneyron : la fosserée de terre, bois et pré est de 100 toises et la séterée de 900 toises ; le setier froment pèse 128 l., et le quartal 32 l. » — Tableau des immeubles dépendants de l'abbaye de St-Antoine, « tant affermés que donnés à my fruit, qu'elle fait exploiter dans les mandements ou communautés de St-Antoine, Dionay et St-Jean, Roybon, Bessin, Montagne, St-Lattier, Monchenu, Miribel, Beaufort, Bressieux, Vinay, Chaponay, St-Bonnet-de-Valclérieux, Grenoble » ; droits seigneuriaux sur « St-Antoine, Dionay, Montagne, Montrigaud, St-Marcellin, Marnans, Beaufort, Mercurol, Tullin, Bon-Pertuis ». — État des pensions dues à l'abbaye. — État des charges : décimes, rente à l'archevêché, au sacristain, taille des nobles pour les biens de Villeurbanne, 1373 l., 18 s. — Pièces relatives à la maison de Saint-Marcellin : « État des biens immeubles, rentes, pensions, appartenants au prieuré, maison et église paroissiale de St-Antoine de St-Marcellin » : rente de 800 livres fondée par Barthélemy Charavil, chanoine et curé de St-Barnard-de-Romans ; rentes sur « St-Marcellin, Plan, Chevrières, Chatte, Teschy, Moras, Tullin et Malaval » ; pension sur la maison de la tour St-François à St-Marcellin ; pré à St-Véran ; domaines de l'Abbaye à la Combe-de-Chevrières, de Jou dit La Cabote ; dîmes sur St-Marcellin, consistant « à la 23e du bled, seigle, orge et avoine et à la 32e benne de vendange de vigne et 32e botte de chanvre » ; observations sur la maison construite en 1717 ; état des charges ; état de la récolte de 1777 ; état des fondations de l'église paroissiale ; supplique du curé Delagrée, demandant augmentation de sa pension. — Estimation de la maison et de l'église de Besançon. — Note sur le bail à ferme de la Ménagerie, consenti au sr Besson, avec celui de la dîme des paroisses de « St-Antoine, St-Jean et St-Martin, sauf les cantons de Chapeje et de La Jayère ». — Note pour réclamation d'ornements d'église. — État des recettes et paiements des commanderies de St-Georges-Temple-de-Vaux et St-Antoine, domaine de Villeurbanne. — Cachets du juge-mage de service et du bailliage de Vesoul.

**48H641 1777-1778.****1777-1778**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 110 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Deuxième compte du receveur de Loras. — Charges des commanderies (ff. 1-29). — Passages de « Louis-Marie-Ferdinand de La Forest de Divonne ; Marie-Antoine-Jean-François de La Forest de Divonne, François-Éléonor-Prosper de Jaquot d'Andelarre ; Bernard-Ignace-Marie-Anne-Joseph de Faletans ; Juste-Charles-César de Fay de Maubourg ; François de Jossinau ; Louis-Charles de Loras ; Marie-Antoine-Armand de La Rivoire La Tourette ; Marie-Auguste-Antoine de La Rivoire de La Tourette ». — Suite des dépouilles (ff. 31-45). — Dépouille de « Philippe-Antoine de Blonay, commandeur des Feuilles, mort à Nice le 28 mai 1777 ». — Mortuaires, vacants, vente des bois, débiteurs insolubles. — Recette des revenus de l'Ordre de St-Antoine (f. 88). — Recette des rentes viagères de messieurs de St-Antoine (f. 89). — Débiteurs pour causes extraordinaires, recette des particuliers, recette pour la langue. — Dépenses : bulles et lettres missives ; achats de galons et franges d'or ; paiements pour les dépouilles ; paiements pour les mortuaires ; paiements pour les vacants ; procès et contrats ; ports de lettres ; pensions et salaires ; dépenses pour le grand-maître, frais de recrues ; divers paiements ; dépenses pour la langue ; remises faites à la recette de Gênes ; paiements faits à messieurs de St-Antoine. — Recette 306.913 l., 1 s., 5 d. Dépense 285.190 l., 17 s., 1 d.

**48H642 1778.****1778**

## Description physique :

Importance matérielle : 45 pièces, papier ; une bulle plomb, 13 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Prorogation du bail de Chamberaud, consentie au notaire Gloumeau par le commandeur de Bosredon-Vilvoisin (19 janvier). — Sommations en paiement d'arrérages au sr Jacques Perret de Bourgoin, fermier de partie de la dîme de Châteauvilain, dépendant de la commanderie de St-Georges (15 novembre 1777, 7, 9 mars 1778). — Décret magistral portant répartition sur les commanderies de la langue d'Auvergne de l'imposition extraordinaire de 31913 écus, 9 tarins (1 avril). — Procès-verbal de visite des bois du Feuilloux, membre de La Croix-au-Bost (6 juillet). — Récépissés des lièves de la rente noble de Laumusse passés aux fermiers et à l'archiviste de l'Ordre par les sieurs Gentelet, de St-Amour, Gaude, de Pont-de-Vaux, et Leroux, curé de Lescheroux (15, 24 juillet). — Pièces relatives à la commanderie de Feniers : devis des réparations à faire au château et au moulin, réparations à la grange, achat de toile, façon d'aubes, d'amicts, de purificateurs ; réparations aux églises de Feniers et de Boucheresse, pose de vitres, achat d'une croix de procession et de chandeliers, de quatre rituels, trois livres de chant, deux te igitur, deux missels, un graduel, un antiphonaire, d'une pierre de marbre, d'un ornement complet, de trois ciboires (Ardant, orfèvre) ; quittance d'imposition pour la construction du presbytère de Boucheresse ; prix fait pour la toiture du château ; achat de meules pour Feniers et Langlade ; quittance d'Andrieu pour dorure et peinture dans les églises du Mas, Crabanat et Artige ; peintures par Pierre Larbre dans les églises de Comps, Boucheresse, La Varoubaud, Le Grand Breuil et Feniers ; achat de toile et soie ; quittance de Michel Dubois, menuisier, pour « accommodement de statue, devant d'autels, marche-pied » ; réparations aux églises du Mas d'Artige, La Varoubaud, Crabanat, St-Denis-la-Courtine ; lettre du sr Roby au fermier Giron de La Courtine, pour s'excuser de n'avoir pas encore envoyé les tableaux demandés ; facture pour confection de vêtements d'église (1775-22 octobre 1778). — Procès-verbal des améliorissements de la commanderie de Salins et de ses membres, acceptés par le chapitre le 12 novembre. — Pièces relatives à la commanderie de Maisonnisse : réparations à l'église de St-Éloy, au moulin de La Mouline (1 janvier-1 décembre). — Fragments de comptes pour le fermage de St-Georges, temple de Vaux. — Fragment d'une visite de la commanderie de Verrières

et des membres de Pizay, La Sauveté, Roanne. — États des débiteurs du grand prieuré. — Bulle du grand-maître ; cachets du sr Bony, des chevaliers de Valay et de Loras ; sceau du chapitre.

**48H643 1778.****1778**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin, 30 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la commanderie de Chazelles : paiements des charges de la commanderie ; ferme de la rente noble de La Rousselière aux srs Brossette et Faugier ; états des frais de procès ; note sur les droits de lods perçus pour la commanderie ; compte des recettes et dépenses du fermier Faure de Montgirard ; bail à ferme des rentes nobles de Chazelles, St-Bonnet, Bouchalas, La Roche, Souzy, La Lardière, consenti à Jean Peillon, Joseph Rambaud et Alexandre Brossette ; conventions à ce sujet ; états des titres de la commanderie aux mains du fermier Faure ; arrêt du grand conseil déboutant Jean-Baptiste Arnaud-Tizon de Fontenelle, Jean Delay et Pierre Vacher, de leurs prétentions de faire contribuer le commandeur à l'établissement des deux nouvelles foires de Chazelles (2 janvier-1 décembre). — Pièces relatives au grand prieuré : états des dépenses d'entretien et de réparations faites par le fermier Lacoste ; minute d'une lettre donnant l'état des revenus du grand prieuré et recommandant de ne pas y aller, car le voyage « deviendrait un objet de dépenses très considérables, surtout par les aumônes qu'il faudrait faire distribuer » ; projet de lettre au sr Lacoste, au sujet de la suppression des fours banaux, de provisions pour la cure de Chavagnac, des réparations, d'une transaction avec le sr « de Villepreau », de la rénovation des terriers.

**48H644 1778.****1778**

## Description physique :

Importance matérielle : 45 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Administration des biens de l'ordre de St-Antoine de Viennois réuni à Malte. — États des frais de voyages du chevalier de Lemps pour prendre possession de l'abbaye de St-Antoine, de St Marcellin, Pont-en-Royans, Vienne et Lyon, remboursement de 1886 livres (14 janvier). — État de recette et dépense du sr Ricard : paiements par les fermiers de « Nabouzat, de Cornon, du Clos d'Herbet »... — « État des travaux et fournitures faits par le sr Ruelle, pour l'ordre de Malte, depuis le 5 septembre 1777, jusqu'au 8 octobre 1778, en ce non compris les travaux, voiajes et fournitures faits à raison des rénovations de la commanderie de Chambéri, sur Valbonnais, Mezage, Vizille, Champagnier, La Ferrière, Lamure, Nantes-en-Ratier, Marcieux et autres lieux » : consultation de Barthélemy d'Orbanne, parcellaire de St-Antoine, enregistrement des privilèges, procédure contre M. de Moydiéu, administration du domaine de St-Marcellin. — Bail à ferme de terres à St-Antoine, consenti par l'administrateur Pierre Masson à Jean Marion, qui s'engage à ne semer « annuellement que huit pugnieres de graine et truffes ou pommes de terre, dont il ne pourra aussy semer chaque année que cinq quartaux » (29 mars). — Quittance de droit de banvin pour le domaine de Villeurbanne (20 avril). — Arrêté de compte entre le receveur de Loras et « André de La Roue de Milly, procureur syndic de la maison de St-Antoine de Lyon », arrêté précédé de l'état sommaire des revenus (30 avril). — Bail à ferme, contenant état descriptif et inventaire de La Ménagerie, près St-Antoine, consenti au sr Jean Bossan (12 mai). — Continuation du bail de la rectorie St-Michel, pour le sr Joseph Roch, de St Bonnet de Valclérieux (13 mai). — « Mémoire instructif pour l'administration actuelle de la commanderie de St-Antoine de Vienne, dressé par Danthon, prieur chefcier » : clauses des baux des fermiers de « Bourgoin, Anneyron, Les Brosses, Le Vignon, Charavelle, Communay, Baugy et Peraud, L'Argentière », rentes et pensions, charges annuelles (20 mai). — État des papiers remis par Danthon à l'abbé Colombier (20 mai). — Instructions données à Hennequin le cadet au sujet des fermages des Brosses, du Vignon et de L'Argentière. — Subrogation de Joseph Combalo à Jean-Antoine Colin-Ginet, pour la ferme de la terre et seigneurie de Beaufort ; à la suite, procurations passées par le chevalier de Lemps au sr Masson et par Masson au sr Antoine Massonnet (12, 13 juin). — Bail à ferme de terres près la fontaine de Neyron, du pré Vourey et du bois des Aires, canton de Chaponay à St Bonnet de Valclérieux, consenti au sieur Jean Guignard (5 juillet). — Quittances des décimes pour la maison de Lyon (4 février, 6 août). — Quittance d'orfèvre pour réparation d'un calice (8 août). — Bail à ferme du domaine de La Grande Barre, à Feurs, consenti aux époux Pupet et Seynard (10 août). — Conventions faites avec le sr Vivand pour l'administration de la commanderie de Chambéry et de St-Antoine de Savoie (16 août). — Compte que rend Me Claude Vivand, en qualité de procureur général substitué pour messire Charles-Abel de Loras, commandeur des Feuilletts, procureur et receveur général au grand prieuré d'Auvergne, des exactions et dépenses par lui faites, dès le douze novembre 1777, jusqu'à ce jourd'hui 16 août 1778. — « Compte des ouvrages de maçonnerie que François Morand, maître maçon à Lyon, a faits et fournis pour les réparations faites dans les maisons de messieurs les chevaliers de Malte, sise en cette ville, sur le quay de Saône et rue Mercière » (31 août). — État des travaux faits par le ferblantier Roch (1 septembre). — Bail à ferme des terres de St-Antoine, à Montbrison, près l'église « Ste-Marie-Magdelaine », consenti au sr Pierre Gardon (3 octobre). — Quittances de pensions passées au receveur par la veuve Vigier-Dussert, Françoise Faure-Bourmat ; Chassaignon, procureur du sr Parisot, d'Auxerre (25 juillet-16 novembre). — Quittances de Coulourra, pour célébration de messes anniversaires dans l'église St-Antoine de Lyon (5 mai-4 novembre). — Achat de graine de foin pour le domaine de Villeurbanne (16 novembre). — Inventaire et prise en charge par le chapelain Camille Burlat, des ornements de la chapelle « de St-Antoine de Pontcharra de la ville de St-Chamond » (1 décembre). — Quittances passées au sr Masson, pour l'entretien de l'hôpital des démembrés et de la sacristie de St-Antoine (25 janvier-27 décembre). — Quittances passées au receveur de Loras par de Saligny, grand sacristain de l'église de



Lyon, pour arrérages d'une pension perpétuelle, et par Gresset, pour célébration de messes dans l'église St-Antoine de Besançon (6 janvier-28 décembre). — État des fournitures d'ornements à faire à l'église de Roybon.

**48H645 1778-1779.**

**1778-1779**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 114 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Troisième compte du receveur de Loras. — Charges des commanderies (ff. 1-29). — Passages de « Henry de Castellat, Louis-Marie-Alexandre de Poix, Jean Latreille de Lavarde, Silvain de Bosredon, Joseph et Louis-Marie Le Groing, Louis-Eugène de Carbonnières, Pierre de La Marche, Alexandre-François de Barthon de Montbas ». — Suite des dépouilles (ff. 31-45). — Dépouilles « d'Ignace-Philippe de Pétrement, commandeur de Bellecombe, mort le 4 octobre 1778 ; de Joseph-Désiré du Saix, commandeur de Maisonnisses, mort le 3 mars 1779 ». — Mortuaires, vacants, vente des bois, reliquat du compte précédent, recettes diverses, recette des revenus de l'Ordre de St-Antoine (f. 87), recette des rentes viagères de MM. de St-Antoine, débiteurs pour causes extraordinaires, recette des particuliers, recette pour le grand maître, recette pour la langue. — Dépenses : bulles et lettres missives, achats, paiements pour les dépouilles, paiements pour les mortuaires, paiements pour les vacants, procès et contrats, ports de lettres, paiements faits à MM. de Saint-Antoine (f. 102), pensions et salaires, dépenses pour le grand maître (envoi de recrues), paiements divers, dépenses pour la langue, paiements faits à Gênes, paiements faits pour l'Ordre de St-Antoine. — Recette 294.418 l. 12 s. 9 d. Dépense 260.512 l. 1 s. 7 d.

**48H646 1778-1779.**

**1778-1779**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 6 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Troisième compte du receveur de Loras, chapitre des débiteurs insolvables, sommes irrécouvrables dues aux dépouilles, mortuaires et vacants.

**48H647 1779.**

**1779**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 31 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

État de débiteurs de l'Ordre. — État des paiements effectués par les fermiers de la commanderie de Mâcon. — Arrêt du conseil privé qui déboute de leurs prétentions Jean Jallat, dit Poncet, Pierre Granier et Jacques Mellay, vigneron de St-Genis-Terre-Noire en Lyonnais, appelant de trois arrêts du Grand Conseil, donnant gain de cause au commandeur de Chazelles, qui avait érigé en directe particulière, sous le nom de La Rousselière, la partie de la rente de La Caravanne, assise en Lyonnais, et ce contrairement aux usages particuliers à la province (1 février). — État des dépenses faites pour le grand prieuré, par le régisseur Lacoste (13 février). — Quittances d'arrérages de la ferme de Bourganueuf (11, 28 février). — États de paiements faits par les fermiers du grand prieuré. — Quittance passée au sr de Montbellet pour la pension due par lui à la commanderie de Mâcon (10 mars). — État des ornements fournis et des réparations faites par le sr Chazelon, marchand de St-Flour, aux églises de Jabrun, Montchamp, La Veyssenet, Charbonnier et Loubeyzargues. — Fragment d'une lettre donnant l'état des recettes du grand prieuré, exprimant des plaintes sur les retards des fermiers, parlant de l'avantage qu'a le neveu du grand prieur d'obtenir la commanderie de Maisonnisse, à proximité de chez lui ; des terriers de St-Paul ; remerciant de l'envoi d'une caisse ; annonçant la nomination du commandant en second du Languedoc, et relatant que le « bailli de Margout tombe et s'afêche ». — État des pièces justificatives du troisième compte du receveur, en tête copie des baux de Bellecombe et Maisonnisse. — État des honoraires dus à Desnoz de Lagrée, avocat au Parlement. — Comptes des dépouilles et mortuaires du grand prieuré et de St-Paul, par le décès du grand prieur de Chauvance. — État de constat des réparations faites aux églises de Boucheresse et du Grand-Breuil, commanderie de Feniers. — Fragment d'un mémoire et consultation sur un différend avec les srs Peillon, Rambaud et Brossette, fermiers de Chazelles. — Observations sur le nouveau terrier de la rente du temple de Roanne. — Jugement du bailli de Viennois, portant contrainte contre Guy Bonnet, d'Ornacieux, débiteur de l'Ordre (21 juin). — Note au sujet de droits de lods perçus par le commandeur de Chazelles. — Récépissé de terriers de la commanderie de Laumusse, délivré par les sous-fermiers Gaude et Gentelet, aux srs Dorin et Lanéry, fermiers généraux (7 juillet). — Inventaire des papiers de la commanderie de Laumusse, retirés des mains du sr Pontus de Bâgé, par les fermiers Gaude et Gentelet (10 septembre) — Significations aux tenanciers de la saisie-arrêt mise sur les revenus de la commanderie du temple de Vaux et des oppositions du commandeur de Lestrangé (24 août-15 septembre). — Pièces relatives à la commanderie de Maisonnisse : quittances de quote-part aux réparations de St-Sulpice-le-Guérétois, au moulin de La Borderie, à la réfection du palais du présidial de La Marche (26 juin-22 novembre). — Procès-verbal d'adjudication d'une coupe de bois de Saligney, à Jean-François Rossigneux, maître de forges à Pesme (24 novembre).

**48H648 1779.****1779**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 45 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Administration des biens de l'ordre de St-Antoine réuni à Malte. — Certificat de travaux faits à Anneyron (13 janvier). — « Compte que rend à Monsieur le commandeur de Loras, ministre de son ordre auprès de Sa Majesté le roy de Sardaigne, procureur général et receveur au grand prieuré d'Auvergne, Clément Boyer, de l'Ordre de Malte, son agent général en Franche-Comté, avocat au parlement de Besançon, de son administration » d'Aumônières, Salles et Montseugny, St-Antoine de Besançon. — Quittances de frais d'entretien de l'hôpital des démembrés à St-Antoine (3 février, 30 mars). — « Compte état de recette et dépense des revenus du prieuré de Ste-Croix-en....., faites par Mre Joseph Reynod, prêtre religieux conventuel de l'Ordre de St-Jean de Jérusalem, cy-devant de celui de St-Antoine et curé de la paroisse de Ste-Croix » .. acquit d'une redevance de blé due au marquis de Pluvinel... (20 avril). — Signification de débite de fermage faite à Étienne Revol, meunier du moulin de St-Antoine ; une liste des maisons de St-Antoine sert de garde à cette pièce (26, 28 avril). — Achat de clous pour réparations au domaine de l'Aumône à Condrieu (1 mai). — « Devis instructif et estimatif des ouvrages et réparations urgentes à faire dans les bâtiments de la commanderie d'Aumônières (20 mai). — « Compte que rend le sr Jacques-Accarias Colombier, prêtre de l'Ordre de Malte, à M. le receveur de la langue d'Auvergne dud. ordre, des revenus et prix des baux à ferme qu'il a exigé des fermiers de la maison et commanderie de St-Antoine de Vienne » (10 juin). — Compte du sr Lépine, fermier d'Aumônières (23 juin). — Compte d'administration de la commanderie d'Aumônières, rendu par Pierre Teste, curé de Piercourt (29 juin). — Pièces de la procédure soutenue contre le sr Charvet, avocat, au sujet de la dépouille de son frère dom Charvet, religieux Antonin, mort chez lui, à St-Savin (1 mai-3 juillet). — Quittances des décimes pour la maison de St-Antoine de Lyon (14 janvier, 27 juillet). — Consultation sur le dégrèvement demandé par le sr Ricard, à l'occasion de la gelée qui avait détruit partie des vignes qu'il tenait à ferme (Clermont, Riom, 12 juin, 24 août). — Quittance de décimes pour la maison de Grenoble (4 septembre). — Pièces relatives à la dépouille de François Vande, religieux Antonin, mort à Lyon, le 7 septembre 1779 : inventaire, quittances pour remèdes, frais funéraires à La Platière, loyer à La Croix-Rousse, gages du domestique (7-11 septembre). — Consultation de l'avocat Jolyclerc, sur la demande en dégrèvement présentée par Ricard, fermier de Montferrand (25 septembre). — Quittance de l'imposition due pour le domaine de Villeurbanne (7 octobre). — Bail à ferme du moulin de Frize, du pressoir à huile et du pré de La Combe, à St-Antoine, consenti au sr François Jubie (18 décembre). — Reconnaissance de dette par Pierre Gérardon, fermier du domaine de La Grande-Grange, à Dionay (19 décembre). — Quittances passées au receveur de Loras, pour la pension des Antonins de Beaumont, Danthon, de Françoise Faure-Bournat, de Jean-Baptiste Parisot ; pour célébration de messes de fondation dans l'église St-Antoine de Lyon ; la pension Vigier-Duser (15 février-20 décembre). — Minute du compte de l'administrateur Boyer. — « État des gros bestiaux qui existent actuellement dans les domaines qui sont à grangeage, qui dépendent de l'abbaye, et la quantité de semences en froment et seigle que l'on sèment aussi actuellement dans lesdits domaines ». — Évaluation des revenus des domaines de l'abbaye.

**48H649 1779-1780.****1779-1780**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 118 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Quatrième compte du receveur de Loras. — Charges des commanderies (ff. 1-28). — Passages de « Charles-Bonaventure d'Albon, Marien de Sarrazin, Jean Le Roy, François-Maurice de Corbeau, Pierre-Antoine-Octavien-Aimé de Monestay de Chazeron, Louis-François de Bertrand de Beaumont, Jean-François de Douhet de Marlat ». — Suite des dépouilles (ff. 29-35). — Dépouilles de « Gabriel de Montaignac-Chauvance, grand prieur, mort le 19 avril 1779 ; de Georges-Étienne de Champdivers, commandeur de Dôle, mort le 23 novembre 1779 ». — Mortuaires, vacants, etc. — Recette 337.044 l. 8 s. 10 d. Dépense 289.148 l. 18 s. 9 d.

**48H650 1780.****1780**

## Description physique :

Importance matérielle : 33 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Acquit de contribution pour le « rétablissement du palais de la ville de Guéret (4 janvier) ». — État des sommes dues par les fermiers de la commanderie de Carlat, avec le relevé des paiements qu'ils ont fait. — Certificat du chevalier de St-Julien, constatant qu'il a donné l'ordre de payer chaque année deux setiers de seigle aux gardes de la commanderie de Maisonnisse (29 mars). — Prolongations des baux des terres et prés de « La Chèze et de l'Étang de Jancenay », consenties par le commandeur de Chazelles (29 mars). — Baux à ferme du domaine de Monfuron et de la dime de Chazelles, consentis à Mathieu Blanchon et Antoine Besson (1 avril). — Comptes d'administration de la commanderie de St-Paul et du grand prieuré, rendus par le bailli Lempis, arrêtés le 4 avril. — Estimation de travaux faits par le notaire Faure, pour la rénovation des terriers de La Caravanne

(19 avril). — État des frais de procès payés pour le grand prieuré par le bailli d'Argenteuil : paiements au commandeur de Boscheron, agent général de l'Ordre, à Roussel, avocat aux conseils du roi ; à Gelez, procureur au Grand Conseil ; à Godescart de Lisle, avocat aux conseils du roi ; à Formé, procureur au Parlement (28 avril). — État général des honoraires et déboursés dus à M. Gelez, procureur au Grand Conseil, pour avoir occupé pour messieurs de l'ordre de Malte, depuis et compris le premier mai 1779, jusques et compris le trente avril 1780. — État des réparations faites dans la commanderie de Marche et Mayet, de 1777 au premier mai 1780. — Récépissé par le sr Hugon d'une liève à quatre confins de la rente de Maconnex, membre des Feuillet (27 juin). — Procès-verbal d'adjudication d'une coupe du bois Grian, paroisse de Brion et de St-Martin, commanderie de Bugney (27 juillet). — Pièces relatives à l'administration par l'avocat Boyer, des commanderies de Malte et des biens de St-Antoine en Franche-Comté : état des pièces adressées au receveur par Boyer ; compte rendu par Nicolas Lépine, fermier d'Aumônières ; comptes d'Arbois, Besançon-Aumônières ; réponse à des réclamations du fermier Lépine ; état des réparations à faire à la maison de « Courtesoul » ; inventaire des pièces justificatives produites par le fermier Lépine à l'appui de ses trois derniers comptes ; minutes de quittances de Boyer au receveur, et de Ragon pour paiement au sr Lacoste ; vente aux directeurs du séminaire de Besançon des meubles de cave de la maison de St-Antoine (22 février-30 octobre). — « Extrait du mémoire des causes que M. Desnos de La Grée, avocat au Parlement, a plaidées au Grand Conseil pour MM. de l'ordre de Malte (30 septembre). — Procès-verbal de visite et état descriptif des bois de Pizay, commanderie de Verrières (17 octobre). — État des frais de procès dus à Gelez par le bailli de Lempis, grand prieur. — Note au sujet des honoraires du sr Lacoste. — État des dîmes dues à la commanderie de La Râcherie.

**48H651 1780.****1780**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 49 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Administration des biens de l'ordre de St-Antoine réuni à Malte. — Supplique de Jean-Pierre Bouvier, dit Paul, frère convers, demandant une occupation dont le salaire, joint à sa pension de 150 livres, puisse lui permettre de vivre (6 janvier). — Quittance de la pension du grand sacristain de l'église de Lyon (11 janvier). — Quittance des décimes pour la maison de Lyon (18 janvier). — Quittance pour célébration de messes dans l'église St-Antoine de Lyon (8 février). Quittance d'un quartier de la rente due à l'archevêché de Lyon (8 mars). — Signification au sr Gerbert, dit Genthon, de Chevrières, d'avoir à payer des arrrages de cens pour des terres de la combe de « Mozas, mas de Chesselin à St-Appolinard ». Servant de garde, lettre datée de Lyon, le 24 juillet 1750, remerciant un père de St-Antoine d'un prêt de linge, à l'abbaye, d'avoir procuré un cheval pour aller à Beaufort, et le chargeant de présenter des respects aux pères La Cour, Hussenot, Tremot et au commandeur de Perpignan (3 mars). — « État des revenus de la maison conventuelle de St-Antoine en Dauphiné, existants au mois de février 1779, vérifié et rectifié à Lion, par monsieur le receveur, le 12 mars 1780 ; produit net, 33.148 l. 7 d. » : four banal de St-Antoine, pressoir à huile, pré de La Combe, moulins « du Chapitre, de Frise, des Roches ; domaines de Bousjeonière, des Loyves, de Freti, de La Tuilerie de Montagne, de La Feuillade, de St-Honorat ; cellier de Miribel ; terre et seigneurie de Beaufort ; prieuré de Marnans ; terre et pré En Frison ; second foin des prés de l'Albe et Blaise ; maison dans le bourg de St-Antoine ; fonds de l'ancien château ; prés Lignier, Billardon et Courrier, La Maladière, Collié, Goulu, d'Argile, Merlin, Vourrey ; rectorie de St-Michel ; prés Ste-Catherine, Grand-Prieur ; fonds des Courrières à Bessin ; maison à Grenoble, rue de La Perrière ; droit de banvin ; produit du banvin des terriers de Merensol, Tulin, Bonpurtuis ; redevances pour le pré du Cros, les bois de Bessin, de Montjulin, Boursel, des Herres, des jardins, des terres du domaine Janclot, à la croix des Toutes-Aures, de la Grande-Grange ; redevances en nature, pensions ; terriers de St-Antoine, Montrigaud, St-Marcellin, Chevrières, Montmisal, Saint-Lathier, Balan, St-Just ; domaines de Gonots, Chapaïse, Contamine, Croix-des-Rameaux, Montmartel, Joux, de La Magdeleine, Chaponai, du Mouchet, de la Grande-Grange, Michon, Janclot, St-Jean, Hôpital St-Jean, la Blache de Bessin, cellier de Ste-Croix de Bessin, cellier de l'Hôpital de Bessin, de Chaix de Montagne, Grange de l'Aumône, Hôpital de Montagne, Ste-Croix de Montagne, cellier de Galousi de Montagne, Clos de l'Abbaye, La Ménagerie ; dîmes, récolte des prés Brunet, Blaise, de l'Albe ou l'Abbé, osiers, volailles et œufs, droit de langues, coupe des bois. Parmi les charges, rentes ou redevances à la Visitation de St-Marcellin, aux dames des Colonnes à Vienne, à l'église de Beaurepaire, au prieuré de Dionay, au curé de N.-D. de Montagne, au château de Lenthiole, au château de Thodure, au prieuré de La Saune, au seigneur de L'Arthaudière ; portion congrue des curés de St-Barthélemy, Marnans, Montrigaud, Thodure, St-Antoine, Roybon, Beaufort, Montagne, St-Martin, St-Jean-Frontal ». — État des biens des commanderies de Besançon, Aumônières et Ruffey. — Compte de l'administration de la maison de St-Antoine de Vienne, rendu par l'abbé Colombier (29 avril). — Compte du sr Pertuisot, procureur à Gray, de ses vacations pour les affaires d'Aumônières ; y joint ses quittances (18, 19, 20 mai). — État descriptif du domaine du Clos de St-Antoine, tenu à ferme par le sr Jean Marion (21 mai). — Compte d'administration de l'abbaye, rendu par le sr Masson (1 août). — Quittance des impositions de la maison de Vienne (3 août). — Quittance de la taille due au rôle de Serpaize (12 août). — Pièces de la procédure en payement d'arrrages de cens poursuivie contre Thérèse Turpin, veuve de Charles Jomarron, sr de Thivoley, habitant à Miribel (1760-16 août 1780). — Bail à ferme du domaine de St-Antoine à Pontcharra, consenti à Jeanne Calliot, de Tarare, et à François-Gabriel Girin (4 septembre). — Transaction avec les habitants de St-Antoine, portant que tous les biens de l'Ordre acquis avant 1635, seront exempts de la taille, et consentant aux habitants, pour la confection de leur cadastre, un prêt de 2.500 livres, sans intérêts ; à la suite, délibération des habitants (14 novembre 1779-16 septembre 1780). — Frais des consultations demandées à ce sujet (16 septembre). — Abergement à Joseph Bernard, de Charavine, de la chapelle de N.-D. de Bonpurtuis et des fonds qui en dépendent (17 septembre). — Comptes des srs Rosset et Jacquin, charpentier et serrurier, pour réparations faites dans la maison de Lyon (17 octobre, 25 novembre). — Payement de 27 livres au médecin Guyot, pour 27 visites faites à « M. Bernadière » (9 décembre). — Note sur l'arrêt de compte de l'administrateur Masson — Quittance de taille pour Serpaize (28 décembre). — État des travaux faits à la maison de Lyon par le ferblantier Roch (30 décembre). — État des revenus de St-Marcellin et observations à ce sujet. — Minutes de comptes des revenus de l'abbaye.

**48H652 1780-1781.****1780-1781**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 107 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Cinquième compte du receveur de Loras. — Charges des commanderies (ff. 1-28). — Passages de « Jean-François de Bosredon, Jean-Joseph de Méallet de Fargues, Alexandre-Louis-Marie-Anne de Lantilhac Sedières, Charles-Joseph-Bonaventure de Bordes, Guillaume de Ste-Colombe, Jean-Antoine Vilatte, Charles-Joseph-Armand de Philip de St-Viance ». — Suite des dépouilles, mortuaires, vacants, etc.... — Recette, 285.194 l., 8 s. — Dépense, 285.194 l., 8 s.

**48H653 1781.****1781**

## Description physique :

Importance matérielle : 49 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

État des honoraires dus à Godescart de Lisle, avocat aux conseils par le chevalier de Champdivers (17 février). — Pièces relatives à la commanderie de Chazelles : quittance de 60 livres payées au sr Roux, pour ses gages ; autre du même pour seigle, froment et orge ; bail à ferme du pré de « Chamazel », au brigadier et aux cavaliers de la maréchaussée de Chazelles ; achat d'avoine, seigle, froment, orge et tuiles ; prolongation au sr Grataloup du bail des terres et près de l'Hôpital ; vente au sr Dumont de Viricelles, de trois coupes du bois de Véaré ? ; bail à ferme du pré des Gouttes, consenti au sr Jean Blanchard ; compte de Fleury Bazin pour réparations à la prison et aux toitures de la commanderie ; réparations à l'église de Meys ; compte du forgeron Dussurgey ; pose de verrous à la prison ; bail à ferme de la dîme de Champagneux, consenti au sr Amand Dumont ; bail de la dîme de Jancenay à Claire Poche, veuve Claude Peycellon ; autorisation à Claire Poche de verser annuellement une somme de 400 livres, au lieu de payer sa redevance en nature ; bail à ferme de la rente noble de La Caravanne, consenti au sr Faure de Montgirard ; note des fers d'une jument du commandeur ; bail à ferme de la rente de La Perrière et de la dîme de St-Bonnet, consenti à Amand Dumont ; bail à ferme, au même, des coupes du bois de Viara ; bail de la dîme de Montchorier, consenti à Mathieu Blanchon ; copies de reconnaissances passées par des habitants de St-Genis-Terre-Noire (11 janvier-6 mars). — Quittance passée au sr de Montbellet, pour la rente qu'il doit à la commanderie de Mâcon (7 juillet). — Devis des réparations à faire au moulin de St-Jean-d'Ardières. — Copies de pièces relatives au prix de réfection des terriers de Sales et Monseugny, réclamé à la dépouille du grand prieur de Ste-Jay (1776-22 juillet 1780). — « Charges et conditions sous lesquelles l'ordre de Malte souhaite vendre la coupe du quart de réserve des bois dépendants de la commanderie des temples d'Arbois et de Besançon, dans le membre de Dammartin, consistant en soixante-quatre arpents royaux, quatre-vingt-cinq perches et trois quarts de perche » ; autres, pour la vente de 21 arpents dans les bois de Dammartin (14 septembre). — Quittance de la rente viagère payée à l'abbé de Milly (19 septembre). — Procès-verbal de constat des réparations faites à la ferme de Montrecour en Franche-Comté (8 octobre). — Sommation en paiement d'arrérages faite à Benoît Darcy, fermier du pré du Temple de Vaux (11 octobre). — Copie de récépissés de titres de la commanderie de Laumusse. — Liste des collecteurs de la dîme de « Bouchalals, St-Martin Lestra, Dangières et sur Chabot ». — Compte des fermages dus au grand prieur de Lemps par le sr Brossette, son fermier de Chazelles. — Bilans du receveur, de janvier 1780 à avril 1781.

**48H654 1774-1781.****1774-1781**

## Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin, 34 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure en paiement d'arrérages poursuivie contre Antoine-Jean-Baptiste Cholier, Gaspard Besson et Éléonore Seignerot, veuve Cholier, fermier du domaine de Bellecombe, commanderie de Bellecombe.

**48H655 1781.****1781**

## Description physique :

Importance matérielle : 43 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Administration des biens de l'ordre de St-Antoine réuni à Malte. — Quittance du sr Davière, pour prix de réparations faites à « la maison des messieurs de St-Antoine » (1 février). — Plantation de 15 mûriers dans le domaine de l'Aumône (3 février). — Quittance d'un quartier de la rente due à la bourse des pauvres de Besançon (30 avril). — Copie de la vente des bâtiments des Antonins de Besançon, faite aux directeurs du séminaire ; à la suite, état estimatif du mobilier (10 mars). — Minute d'une lettre au

sujet d'un règlement de compte avec l'administrateur Masson (24 mars). — Compte d'administration de la maison de Vienne, rendu par Jacques-Accarias Colombier (1 mai). — Pièces de la procédure poursuivie contre 27 habitants de Saint-Antoine, condamnés à l'amende et à la prison pour contravention au droit de banvin (14-27 mai). — Quittance des décimes de la maison de Grenoble (1 juin). — Quittance de la pension Vigier-Duser (26 juillet). — Mémoire du sr Viviant, sur la maison de Chambéry, restaurée pour être louée et requise par la ville pour être transformée en caserne. — Procès-verbal d'adjudication des effets de la dépouille de frère Michel Faure (19-20 septembre). — Procès-verbal d'adjudication des effets de la dépouille de frère Jacques Deschamps, mort à Vienne (13-17 octobre). — Compte de recette et dépense de la maison de St-Marcellin, rendu par l'administrateur Duc (20 octobre). — Pièces relatives aux maisons de Besançon et d'Aumônières : état des pièces justificatives de l'avocat Boyer ; vente de la bibliothèque de Besançon au directeur du séminaire ; quittance de don gratuit pour la maison de Besançon ; réparations et constructions à la grange de St-Martin et à la maison d'Aumônières (1 décembre 1780-26 octobre 1781). — Compte de recette et dépense de l'abbaye (22 octobre). — État descriptif « du moulin de Frise ou de Bayef, du pressoir à huile et du pré de La Combe, loués au sr François Jubie (29 octobre). — État descriptif du domaine de « La Feuillade, loué à Pierre Marion, curé de St-Bonnet de Chavagne » (20 novembre). — Quittances des impositions portées aux rôles d'Aneyron et de Mantaille. — « État de l'employ de la somme de 22.954 l., 7 s., excédent de la somme de 33.000 livres, cédée pour les charges du chapitre, depuis le 1 août 1777 jusqu'au 1 janvier 1780 » : prébendes, pensions, rétribution de messes, dépenses pour l'hôpital.

**48H656 1781-1782.****1781-1782**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 103 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Sixième compte du receveur de Loras. — Charges des commanderies (ff. 1-28). — Passages de « Guillaume Boisé de Courcenay, Louis de Bosredon, Melchior-Alexandre de Vallin, Louis de Baronat, Jean-Joseph de La Tour, Claude-Aimé-Marie Berthelon, Jean-Antoine et Jean-Gilbert Vilatte de Peuffelhoux, Jean-Marie de Bosredon de Vatange, Michel-Denis Begon de La Rousière, Philippe-Bonaventure de Froissard ». — Suite des dépouilles (ff. 31-36). — Dépouille du bailli Jacques de Soudeilles, grand prieur, mort le 26 août 1781. — Mortuaires, vacants..... Parmi les dépenses, expédition « de la caisse de corps de chasse adressé par M. le receveur d'Allemagne à M. le chevalier de Brito » ; installation du receveur à Turin. — Recette, 335.005 l., 19 s., 3 d. Dépense, 299.141 l., 5 s., 10 d.

**48H657 1773-1782.****1773-1782**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 159 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Ordre de St-Antoine. — Livre-journal de la recette des droits seigneuriaux levés pour l'abbaye sur « St-Antoine, St-Lattier, Montmiral, Montrigaud, Dionay, St-Marcellin, Marnans, St-Just, Loyves », tenu par le frère Aymard, puis par Massonnet, vérifié et arrêté par Masson, syndic, puis administrateur de la maison. — FF. 159-139, état des dépenses pour recouvrements, frais de procédures, de voyages, ports de lettres, impositions, pensions ; menus frais, parmi lesquels, frais de garde du cadavre du sr Pénélon, trouvé sur le grand chemin, au mas de Bayef ; gratification aux sergents et aux 40 fusiliers qui ont accompagné les processions de l'Ascension et du Corps de Dieu, réparations aux églises.

**48H658 1782.****1782**

## Description physique :

Importance matérielle : 22 pièces, papier, 9 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« Extrait du mémoire général fourni par Me Formé, procureur au Parlement, et de MM. de l'ordre de Malte, pour les frais et déboursés à lui dus depuis le 1er mai 1780 jusqu'au 1er mai 1781 » : procédures contre le prince de Condé et les srs Fleury et Dalain (23 janvier). — Prolongation, par le commandeur Ragon, de la ferme de Chamberaud, en faveur du fermier Pierre Gloumeau (19 mars). — Deux états des « honoraires et déboursés dus à M. Gelez, procureur au Grand Conseil, pour avoir occupé pour messieurs de l'ordre de Malte au grand prieuré d'Auvergne » (30 avril). — Pièces relatives à la vente des bois de la commanderie de Masdieu : inventaire sommaire des procédures et notes dressées à ce sujet par le chevalier de St-Julien ; procès-verbal de martelage des bois de La Vergne-Bouton ; vente d'une coupe de ce bois ; procès-verbal d'adjudication des bois de la commanderie ; état estimatif des bois employés aux réparations ; état estimatif des réparations à faire à l'église de Chambon et des bois qui doivent y être employés (1781-9 mai 1782). — Saisie-arrêt des arrérages dus par Joseph Mollard, fermier du temple de Vaux, pour paiement de la somme de 67 livres, due à la maîtrise des eaux et forêts (28 mai). — Quittance de la maîtrise des eaux et forêts, de l'amende encourue par le commandeur du Temple de Vaux, portant main levée de la saisie faite sur le fermier Molard (16 juin). — Décret de la langue, attribuant la commanderie de St-Georges au commandeur d'Ussel de Châteauvert, en remplacement du bailli de Besse (30 septembre). — Devis estimatif pour la construction d'une maison dans le bois de « Trainquotte, proche Citerse », commanderie de St-Paul (15 octobre). — Pièces relatives à la vente de bois de la commanderie des

Bordes, procès-verbaux de martelage et d'adjudication. — Cachets des chevaliers de St-Julien, de Bosredon, de Menon, de Villefranche, sceau plaqué de la Langue.

---

**48H659 1782.**

**1782**

Description physique :

Importance matérielle : 20 pièces, papier, 26 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives à la commanderie de Chazelles : quittances d'arrérages passées à Amand Dumont, pour le fermage de Champagnol, St-Bonnet et La Perretière ; frais de perception de la dîme de St-Martin-Lestra ; quittance d'arrérage passée aux fermiers Blanchon et Besson ; engagement du sr Gagnière de payer l'arriéré de son fermage ; état général de ce qui a été payé et de ce qui reste dû au commandeur de Lempis ; quittance de la dîme de Bouchalas ; arrêté de compte de la ferme de la rente noble de La Perretière et du bois de Viara ; prolongation du bail du domaine de « Montfuron et des dîmes de Besache et de Montchorier » ; prolongation de la ferme de la dîme de Chazelles, de la rente de La Perretière et de St-Bonnet-Les-Places, de la rente de La Caravanne ; arrêtés de compte de la ferme de la dîme de Chazelles, Montfuron, Montchorier ; prolongation du bail et arrêté de compte des fermiers Peillon et Brossette (7 février-30 octobre). — Procès-verbal de visite des améliorissements de La Croix-au-Bost, faits par le commandeur du Bouchet, vérifiés par le chevalier de Lasteyrie du Saillant et le commandeur Ragon. — Cachets des chevaliers de Lasteyrie et de Monspey, des commandeurs Ragon, du Bouchet et Dauphin.

---

**48H660 1782.**

**1782**

Description physique :

Importance matérielle : 15 pièces, papier ; 13 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives aux dépouilles de Jean de St-Chamand, commandeur de Marche et Mayet, François-Aimé d'Ussel de Châteauvert, commandeur de Celles. de Zacharie Amyot, prêtre conventuel, Antonin ; de Jean-François de Bosredon-Vilvoisin, commandeur de Chamberaud, de Nicolas-François de Prunier de Lempis, commandeur de Chazelles. — Cachets des chevaliers de Châteauvert, de Felines, de La Renaudie, du commandeur Ragon, du chevalier de Montaignac de Chauvance, du bailli de Besse.

---

**48H661 1782.**

**1782**

Description physique :

Importance matérielle : 115 pages, papier.

Genre/Carac. phys. : Recueil imprimé

Ordre de Saint-Antoine. — Bulle du pape Pie VI, constituant dans les bâtiments de l'abbaye, à St-Antoine, un prieuré de chanoinesses nobles, sous le titre de grand prieuré et insigne église des chanoinesses hospitalières de Saint-Antoine, et y unissant le prieuré supprimé de N.-D. de Grâce de Tullins, et portant approbation des statuts. Bulle imprimée sur une colonne, avec la traduction en regard (12 août). — A la suite, formulaires des vœux solennels et du vœu d'obédience.

---

**48H662 1782.**

**1782**

Description physique :

Importance matérielle : 20 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Ordre de St-Antoine. — Note de l'avocat Boyer sur la rédaction de son compte. — Comptes de Boyer pour l'administration des biens de St-Antoine en Franche-Comté (16 janvier). — Quittance passée au sr de Frize, pour quartier de la rente qu'il doit à l'Ordre (Grenoble, 30 janvier). — Frais de procédure contre le même, pour paiement d'arrérages (20 février). — Triple du compte de Boyer, arrêté le 23 février. — Transaction entre l'Ordre et la ville de Chambéry, au sujet de la maison transformée en caserne (11 mars). — Arrêt d'homologation de la transaction intervenue entre l'Ordre et Arthus-Joseph de La Croix de Chevrières de Sayve, marquis d'Ornacieux, au sujet de plantation de bornes (23 mars). — État des frais d'enregistrement des actes relatifs à cette affaire. — Certificat de Massonnet, constatant le versement, par le sr Ruelle, des arrérages payés par le sr Piemont de Frise (29 mars). — Signification à comparaître au sieur Joseph Arnaud de La Bourjonnière, pour droits non payés sur une maison à St-Antoine et pour avoir abattu un chêne appartenant à l'Ordre (22 février, 24 avril). — Compte d'administration de la maison de Vienne, présenté par l'abbé Colombier (30 avril). — Frais d'impression d'un mémoire contre les consuls et communauté de Montchenu (Grenoble, 8 mai). — Bail à loyer d'un magasin rue Mercière, consenti au sr Maivre, négociant, au prix de 900 l. par année (2 juillet). — Quittances pour réparations faites aux portes et aux murs du jardin de St-Antoine, au canton « des Cheprais », à Besançon (27 mars-20 octobre). — Compte des travaux faits à la maison de Lyon, par l'entre preneur François Morand

(22 décembre). — Devis des ouvrages qui sont à faire pour la construction d'un bâtiment pour loger un fermier aux granges St-Antoine, finage de Pouilly.

**48H663 1782-1783.****1782-1783**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 103 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Septième compte du receveur de Loras. — Charges des commanderies (ff. 1-28). — Passages de « Louis-Félix-Anne de Poix, Henry de Perretin de Bellegarde, François-Ursule de Bertrand de Baumond, Pierre-Christophe de La Poype, Marie-Étienne Goutelle, François-Louis-Anne de Bonneval, Louis-Anne-Silvain Le Roi ». — Suite des dépouilles (ff. 31-36). — Dépouilles de « Jean de St-Chamand, commandeur de Marche et Mayet, mort le 12 janvier 1782 ; Jean-François de Bosredon de Villevoisin, commandeur de Chamberaud, mort le 26 février 1782 ; François-Aimé d'Ussel de Châteaupert, commandeur de Celles, mort le 20 avril 1782 ; Nicolas-François Le Prunier de Lemps, commandeur de Chazelles, mort le 17 août 1782 ». — « Bijoux et argenteries provenant des dépouilles du commandeur de La Madelaine de Dijon, du chevalier de Champdivers, commandeur de Dôle, de Pétremans, commandeur de Bellecombe, de St-Chamans, de Châteaupert, de Lemps, et des Antonins de Masdières, Vande, Jolicard, Charvet, Amiot, de Milly, Billion, Deschamp, Fiard de Gévigney ». — Mortuaires, vacants etc. Recette 313.450 l. 5 s., 9 d. Dépense 201.474 l. 16 s. 11 d.

**48H664 1783.****1783**

## Description physique :

Importance matérielle : 37 pièces, papier ; 13 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittance pour travaux faits au grand étang de Chamberaud (7 janvier). — Promesse de bail du pré « Chamalsel » aux cavaliers de la maréchaussée de Chazelles (18 mars). — Récépissé de terriers de Semon, membre de Laumusse (25 avril). — « État des honoraires et déboursés dus à M. Gelez, procureur au Grand Conseil, pour avoir occupé pour MM. de l'ordre de Malte au grand prieuré d'Auvergne, depuis et compris le 1 may 1782, jusques et compris le 30 avril 1783 ». — Procès-verbal, par les chevaliers de Chalus et de Ligondès, des améliorissements faits à la commanderie de Courteserre par le commandeur de Seyssel. — Levée du séquestre mis sur la commanderie de La Villedieu, à la requête du commandeur de Chalus, qui réclamait indûment une pension sur cette commanderie (1 juin, 26 août). — Procurations passées par le chancelier Hennequin à Alexandre Brossette, pour la levée des cens et servis dus à la commanderie de Chazelles (17 octobre). — Procès-verbal de visite, par les chevaliers de Menon et de Monspey, des améliorissements faits à la commanderie des Feuillettes, par le commandeur de Loras (20 octobre-12 novembre). — Pièces relatives à la commanderie de Chamberaud : quittances d'arrérages passées au fermier Gloumeau ; état des frais d'une procédure soutenue contre Gilbert Mérigot ; pensions du vicaire de St-Georges, du curé de La Pouge ; réparations à l'étang, à l'église de Souparsac ; pension du curé de St-Sulpice ; significations de saisie-arrêt au fermier pour paiement de contributions ; pension du curé de Chamberaud (1780-8 mai 1783). — État des frais de procès réclamés au commandeur de Vivier et Farges par le curé de « Tersillac ». — Bilans du receveur pour les mois d'août et de décembre. — État de ce qui reste dû au commandeur de Menon par ses fermiers de Carlat. — Cachets de Chalus, de Ligondès, de Menon, de Monspey, de Rigaud, de Villefranche ; sceau de la langue.

**48H665 1783.****1783**

## Description physique :

Importance matérielle : 26 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Ordre de St-Antoine. — Quittance passée à « Anglancier de St-Germain » des dépens dus à l'Ordre par l'hoirie de « Piedmont de Frize » (30 mars). — Pièces relatives à la dépouille de l'abbé Fyard de Gévigney, mort à Vesoul : inventaire des pièces justificatives produites par l'avocat Boyer ; quittances de droits d'enterrement, sonneries, drogues ; procès-verbal d'adjudication des effets ; procès-verbaux d'estimation d'une montre d'or et de lingerie ; états de l'argent trouvé et des frais de dépouille (26 mars-6 juin). — Compte de recette et dépense de la maison de Vienne, rendu par l'abbé Colombier (3 juillet). — Consultation du sr Barthélemy, de Grenoble, sur un différend avec le sr Julien, pour un droit de lods dû sur une terre à Bourgoin, au-dessous du château de Beauregard (23 août). — Prix fait et quittances pour réparations au domaine de Colombier, en Franche-Comté (27 avril-9 novembre). — Quittance d'un quartier de la rente due à la veuve Duser (25 novembre). — Bail à loyer d'un appartement rue de La Monnaie, à Lyon, consenti au notaire Pierre André (4 décembre). — États des recettes et dépenses de l'abbaye et de la maison de St-Marcellin. — Propositions faites par le sr Massonnet, pour se charger de l'administration des biens de l'abbaye. — Brouillard de comptes de l'abbaye, de la maison de Vienne et de la commanderie de St-Georges.

**48H666 1783-1784.****1783-1784**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 102 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Huitième compte du receveur de Loras. — Charges des commanderies (ff. 1-28). — Passages de « Claude-Antoine Chirat de Montrouge, Jean-Charles-Armand et Charles-Adrien de Coustin du Masnadau, Claude Begon de La Rouzière, Claude-Henry-Gabriel-Erasme de Pillot, Louis-François de Brettes, Louis de Castellans, Antoine-François Autier de Villemontée, Louis Margot du Bois de St-Étienne ». — Suite des dépouilles (ff. 30-38). — Dépouilles de « François-Gabriel de La Richardie de Besse, commandeur de Laumusse, mort le 20 mars 1783 ; d'Antoine Chauvet de La Vilatte et de La Villedieu, commandeur de Salles et Montseugny, mort le 29 décembre 1783 ». — Mortuaires, vacants..... Recette 535.954 l. 19 s. 7 d. Dépense 439.533 l. 8 s. 4 d.

**48H667 1784.****1784**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 20 pièces, papier 10 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Engagement des srs Perret et Vial de continuer la ferme de la dîme de La Rousselière, aux conditions portées par leur bail (4 janvier). — Note au sujet des réparations faites à la commanderie de Marche et Mayet, par le fermier Gendret (après le 10 janvier). — Continuation du bail de La Villedieu-en-Fontenelle, en faveur du sr Dupuy (1 mars). — Autre de « Fontenois-la-Ville », en faveur d'Antoine Pâquier (5 mars). — Compte et arrêté de compte du sr Gendret, fermier de Marche et Mayet (25 mars). — Bilan du receveur pour le mois d'avril. — États des paiements faits par le sr Laribe, fermier de Carlat, Lapère et Cranfon, fermiers de Mascheix, et mémoire des srs Cranfon et Charageat, anciens fermiers de Mascheix (30 avril). — États des frais et honoraires dus par le grand prieur au sr Formé, procureur au Parlement, et à l'avocat Gelez. — États des paiements faits par les srs Terrioux et Brunie, fermiers des membres de Corrèze et Couderc, commanderie de Carlat. — Procès-verbal de visite, par le chevalier du Peyroux et le commandeur Ragon, des améliorissements faits à la commanderie de Lieudieu, par le commandeur Dufour. — Supplique du sr Robert, réclamant des honoraires pour l'administration de la commanderie de Montchamp (15 juin). — État des réparations faites à Montchamp et ses membres, par le sr Robert (20 juin). — Minute de compte des fermages de la commanderie de Bellecombe. — États des réparations à faire à Magnolet, membre de Farges (13, 17 septembre). — Sentence de la sénéchaussée de Lyon, condamnant Benoît, fils de Jean-Baptiste Boucher, vigneron de La Garde, paroisse de St-Genis-Terre-Noire, à payer des arrérages de cens à la commanderie de Chazelles ; signification de cette sentence (26 juin, 21 octobre). — Cachets du Peyroux, Ragon, de Seyssel.

**48H668 1784.****1784**

## Description physique :

Importance matérielle : 30 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Ordre de St-Antoine. — « Mémoire sur la consistance des fondations de messes et autres prières qui doivent être acquittées dans la grande église de St-Antoine et dans les églises paroissiales de St-Antoine, St-Martin de Vinay, St-Jean-le-Fromental, N.-D. de Montagne, annexes dud. St-Antoine, N.-D. de La Jayère, St-Marcellin et Roibons, desservies par des chanoines réguliers de St-Antoine, à l'exception de celle de St-Antoine, qui l'est par un prêtre séculier, comm' à l'avenir le seront les autres ». — État des travaux faits à la maison de Grenoble, par le menuisier Chalvet, arrêté par Martin, architecte et voyer de la ville (4 février). — « Tableau des changemens utiles à introduire par l'ordre de Malte dans l'administration de ses biens, dépendants de l'ancienne abbaye de « St-Antoine » ; observations sur les baux à ferme des domaines et droits seigneuriaux (29 février). — Bail à loyer d'un appartement rue de la Monnaie, à Lyon, consenti à Claude Granger, marchand de planches (19 mars). — État des droits de lods perçus sur Beaufort et Marnans, de 1778 au 25 mars 1784. — Pièces relatives à la dépouille de Vincent-Antoine Duc, curé de Roybon, mort le 17 mars ; procès-verbal d'adjudication, état des dépenses, billet de 240 livres souscrit par le curé à sa cuisinière, frais de garde-malade, honoraires du médecin Meynier, état d'avances faites par le frère du défunt. — Compte de recette et dépense de la maison de Vienne, présenté par l'abbé Colombier (6 mai). — État des revenus et charges des domaines de l'abbaye, Roybon, Balan, St-Marcellin (19 mai). — État des travaux faits dans la maison de Grenoble par le sr Duchon, me maçon (10 juin). — Procès-verbal de vente et état des dépenses de la dépouille de Claude-Benoît Perrin, mort à Lyon le 8 août. — « Lettres-patentes, par lesquelles le roi, confirmant un décret de M. l'archevêque de Vienne, portant fulmination de la bulle qui érige un chapitre des chanoinesses de l'ordre de Malte dans la maison de St-Antoine, fait connoître ses intentions relativement aux modifications opposées par le Parlement de Grenoble à l'enregistrement des lettres-patentes expédiées sur cette bulle » (15 novembre). — Note sur l'hôpital : « l'Hôpital des affligés du feu de St-Antoine, situé dans le bourg du même nom, entretenu par messieurs de Malte, est actuellement composé de onse personne, y comprise Jeanne Terrassot, domestique dudit hôpital ; âge, nom et patrie des dix autres (1 malade de 60 ans, 1 de 54, 2 de 45, 1 de 43, 1 de 35, 1 de 22, 2 de 21, 1 de 15). Il est bon d'observer



que, depuis la réunion, on a enterré quatre personnes et plusieurs autres ont été renvoyé après leur parfaite guérison ; que les loix de cet hôpital obligent de recevoir tous ceux qui s'y présentent, pourvu qu'ils soient affligés du feu de St-Antoine, par conséquent le nombre n'en peut pas être fixé. La dépense de l'hôpital des démembrés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1778, jusqu'au dernier décembre 1783, monte à la somme de 14.961 l., 6 s., 6 d. ; ce qui fait par année 2.493 l., 11 s., 1 d. La boucherie a coûté pour les 6 années 3.084 l., 1 s. ; le pain 4.202 l., 3 d. ; le vin 1.289 l. ; les étoffes et fournitures 991 l., 17 s., 6 d. ; les toiles pour draps, chemises, etc., 510 l., 6 s. ; l'huile de noix pour nourriture et lumière, 446 l., 12 s. ; le sel 270 l., 10 s. ; le cordonnier 375 l., 11 s. ; le bois 519 l., 1 s. ; les gages 219 l. ; le surplus de la somme totale cy énoncée a été employé pour l'achat de cochons, savon, potterie, épicerie, réparations locales, œufs, beurre, fromages de chèvre, orge, fèves, paille pour les paillasses de lit, fruit, provisions de carême, etc. ». — État des revenus et charges de la maison de St-Marcellin. — « État de la recette en grains, légumes et vin, provenue des domaines qui sont à grangeage, dépendant de la maison conventuelle de l'ordre de Malte, à St-Antoine ». — État de la recette de la dîme de St-Antoine, St-Martin, St-Jean, Montagne, Chapaize et La Jayère. — État du bois distribué aux srs Danthon, Soubry, Robert, au curé de St-Antoine, etc., au tinal, pour faire chauffer le vin pour rincer les tonneaux ». — « Compte des articles qui se trouvent en déficit sur les registres de l'abbaye de St-Antoine, dont on annonce que le solde a été compté à monsieur le chevalier de Monspey, le 11 décembre 1783 ». — « État des ornements et du linge nécessaires à la sacristie de la cure de la paroisse de St-Antoine » ; au bas on lit : La plupart des objets qu'on juge nécessaires doivent servir à la paroisse de St-Antoine et à l'église de La Jayère, dont le curé de St-Antoine est chargé de faire le service, et on célèbre au moins vingt-quatre fois chaque année ; on pourroit employer à l'usage de cette dernière ce qui est mauvais dans la sacristie de celle de St-Antoine, qu'on demande à être remplacé ». — Note de comptabilité sur Aumônières et Montferrand.

**48H669 1784.****1784**

## Description physique :

Importance matérielle : 72 pièces, papier ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Ordre de St-Antoine. — Quittances d'arrérages de pension payés aux chapelains de Bancenel, Bancenel de Champagne, Beille, Bellier, Billion, Blanchet, Borin, Bottu, Bouchu, Brosse, Bruyset, Burlat, Camus, Canot, Chana du Coin, Chapat, de La Chapelle, Chappuis, Charmetton, Claperon, Clerc, Collet, de Coulourras, Cusset, Decroix, de Desnes, Delagrée, Delorme ; à Jeanne Vigier, veuve Duser ; aux chapelains Fraisse, Gauthier, Glandut, Gresset, Gumin, Hamberger, Huot, Hussenot, Lempereur, Leroy, Liottier, de Loche, Mandiot, Masson, Michon, Muguët, Navarre, Nodor, Passieux, Pernon, Antoine Perrier, Joseph Perrier, Perro, Quincieu, Richardin, Riverieux de Varax, Senovert, de Servan, Simonnard, Vachet, Varin, Verdat, Verger, Vinson. — Certificats de vie, dont deux de la ville de Dijon sur formules imprimées. — Cachet du bailliage de Vesoul.

**48H670 1784-1785.****1784-1785**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 99 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Neuvième compte du receveur de Loras. — Charges des commanderies (ff. 1-28). — Passages de « Louis-Augustin Autier de Villemontée, Charles-Alexandre-Henry de Moreton-Chabrilan, Eugène-Philippe-Frédéric de Garnier, Louis de Lasteyrie du Saillant, Charles-Marin de Bovet ». — Suite des dépouilles (ff. 30-39). — État de l'argenterie et bijoux provenant des dépouilles du commandeur de « La Madelaine de Dijon, des chevaliers de Champdivers, de Pétreman, de St-Chamans, de Châteauverd, du bailli de Lempis et des Antonins de Masdières, Vande, Jolicard, Charvet, Arthaud, Amyot, de Milly, Billion, Poncet, Deschamps, Fiard de Gevigney, Terrasse, Servan, Perrin, Dauphin, de Vaubonnois, Delorme, Duc ». — Mortuaires, vacants, etc. Recette 410.060 l. 14 s. 6 d. Dépense 304.884 l. 13 s. 7 d.

**48H671 1785.****1785**

## Description physique :

Importance matérielle : 46 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Ordre de Saint-Antoine. — État des réparations faites par le maçon Duchon dans la maison de la rue « Pierrière », à Grenoble (25 mars). — Compte de recette et dépense de la maison de St-Marcellin. — État des avances pour frais de procédures faites par Massonnet, administrateur de l'abbaye (après le 30 avril). — Consultation d'avocats de Grenoble sur un différend avec le sr Bossan qui, ayant surenchéri l'ancien fermier Combalot, réclamait la ferme de Beaufort et Marnant (29 mai). — État des recettes et dépenses de Massonnet, de 1783 à 1785. — Quittance des décimes pour la maison de Grenoble (29 mai). — Compte de recettes et dépenses du sr Ruelle, agent de l'Ordre à Grenoble, recouvrements et frais de procédures (14 juillet). — « État des soins et démarches que le sr Pertuisot a pris pour les affaires regardant messieurs de Malte pour la commanderie d'Aumônières » (21 juillet). — « Compte que rend à l'ordre de Malte, en la personne de monsieur le commandeur de Menon, receveur et procureur général de son ordre au grand prieuré d'Auvergne, l'abbé Boyer, docteur en théologie, curé de Tervay, de son administration des biens de St-Antoine, en Franche-Comté, et de la commanderie de Sales-Monseugny, pendant l'année du vacant » (5 août). —

Quittance de la redevance de sel due à l'Ordre (Salins, 27 août). — Honoraires du sr Champon, vicaire de St-Antoine (2 septembre). — Copie d'une lettre du grand maître au sujet de la réception des preuves des chanoinesses à St-Antoine et de la réception de la demoiselle de Maillet (22 septembre). — Pièces relatives à la maison de Chambéry : compte d'administration du sr Vivian ; mémoires de vérification de ce compte par le chevalier d'Ussel ; observations portant que le sr « Vivian, en bon Savoyard, ne veut pas enfreindre les ordres de son souverain, de ne point laisser sortir le fisc des états Sardes, puisque, depuis 8 ans, nous n'avons pas touché un sol des revenus des biens Antoniens de Chambéry », et concluant qu'il vaudrait mieux vendre « ces vieilles baraques, l'église et les cloches » (12 mai-29 septembre). — Quittances de paiements pour l'entretien de l'hôpital et de la sacristie de St-Antoine (1 mai-3 octobre). — État des droits de lods dus sur les domaines de l'abbaye. — Inventaire des titres envoyés à Grenoble pour procédure, concernant le moulin de Frise, le domaine de la Grande-Grange, et reconnaissances. — Quittances passées au curé Boyer, pour visite et arpentages des bois de l'Éguillon, à Dammartin, transport de sel (8 septembre-30 octobre). — Certificat de vie délivré au chanoine Victor Varin par le bailliage de Besançon (2 novembre). — État de recette et dépense de l'abbaye. — Bail à ferme du grand prieuré de St-Antoine, consenti au sr Joseph Combalot, de Châtenay de Bressieux (21 décembre). — Conventions par lesquelles, en échange de partie des droits de lods, Combalot s'engage à distribuer chaque année dix setiers de seigle aux pauvres de Beaufort (22 décembre). — Minutes des conditions du bail général de l'abbaye et d'un projet de résiliation. — États des arrérages de servis dus aux rentes nobles de St-Antoine, St-Marcellin, Montrigaud, Dionay, Montmiral, et état récapitulatif. — État de recette et dépense de la maison de Vienne. — État des grains provenant de la dîme à St-Antoine, St-Martin, St-Jean, Montagne, La Jayère et Chapaize. — État des grains provenant des domaines de l'abbaye. — Note portant mention de paiements au sr Ruelle, pour « gratification à l'infanterie qui a accompagné madame la prieure, achat de cordes pour les caisses des archives », frais de transport de ces caisses. — État de la récolte de vin des domaines de l'abbaye, 837 charges et 203 provenant de la dîme.

**48H672 1785-1786.****1785-1786**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 90 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Premier compte du chevalier de Menon, commandeur de La Vaufranche et de Bellecombe, procureur général et receveur au grand prieuré d'Auvergne ». — Charges : chap. 1, responsions, charges royales, bourse commune, vingtième ; chap. 2, passages de « Henry-Maurice-Victor de Costa, Jean-Baptiste et Charles de Tryon, Jean-Éléonor de Pétreman de Vallay, Claude-Émanuel-Joseph-Fidèle de Grivel, Aimé-Marie-François-Émanuel de Mouchet de Battefort, François-Bernard de Montgenet, Pierre de Bord de Pierrefitte » ; chap. 3, dépouilles ; chap. 4, mortuaires ; chap. 5, vaquants ; chap. 6, bois ; chap. 7, reliquat de compte ; chap. 8, débiteurs pour causes extraordinaires, pensions cédées au trésor, recette des particuliers, frais de procès ; chap. 9, « pour S.A.E. » ; chap. 10, « pour la vénérable langue » ; chap. 11, recette des revenus de l'Ordre de St-Antoine. — Décharges : chap. 1, bulles et lettres missives ; chap. 2, paiements faits pour les dépouilles ; chap. 3, paiements faits pour les mortuaires ; chap. 4, paiements faits pour les vaquants ; chap. 5, ports de lettres ; chap. 6, pensions et salaires ; chap. 7, divers paiements ; chap. 8, dépense pour la langue d'Auvergne ; chap. 9, paiements faits à MM. de St-Antoine. — Recette 380.688 l. 4 s. 10 d. Dépense 288.750 l. 16 s. 2 d.

**48H673 1785-1786.****1785-1786**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier ; 1 imprimé, 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Règlement de compte entre le sr Marmonnier, meunier de « Bossieux-sur-Ruy », et le sr Nemoz, maréchal au Temple de Vaux, à la suite quittance de Marmonnier, pour prix des réparations faites par lui au moulin de Vaux (24 mars 1784, 26 mars 1785). — Pièces de la procédure poursuivie contre Jean Thouvenin, aubergiste à Besançon, et les sieurs Coindet et Chenevier de Beaume, pour paiement d'une coupe de bois dans la forêt de Dammartin (22 octobre 1784-27 avril 1785). — « Mémoire des frais faits par M. Gelez, procureur de l'Ordre pour le grand prieuré d'Auvergne, depuis et compris le premier may 1784 jusques et compris le 30 avril 1785 » : procédures pour les dépouilles, le grand prieuré, le grand baillage, les commandeurs de Verrières, St-Paul, Chazelles, Celles, Maisonisse, La Vaufranche, Carlat, Montbrison, Mâcon, Ste-Anne. — « Mémoire pour messire François-Joseph-Pie-Gabriel de Menon, chevalier de l'ordre de St-Jean-de-Jérusalem, receveur et procureur général de l'Ordre au grand prieuré d'Auvergne, demandeur, contre les dames abbesse, prieure et religieuses de l'abbaye royale de St-Pierre de Lyon, aussi demanderesses, et contre le sieur Antoine Ponchon, négociant à Lyon, défendeur », au sujet d'un droit de directe sur deux maisons rues Pizay et Lafont, droit appuyé sur des extraits d'actes remontant à 1351. — Mémoires et projets de conventions pour la rénovation des terriers d'Épinassy, Launay et Genouilly. — Arrêts du Grand Conseil prononçant défaut contre « Philippe Duvernet et Marie-Jeanne de Montaignac, sa femme, et condamnant Pierre-Étienne Venaille ?, substitut du procureur général des eaux et forêts de Romorantin, à la restitution du prix des objets saisis sur la dépouille du commandeur de Montaignac (8 juillet, 24 novembre 1786). — Relevé des paiements faits par les fermiers de la commanderie de Carlat, depuis 1775. — Récépissé des terriers de la commanderie de Laumusse, délivré au chancelier Hennequin par le sr Gentelet (20 octobre). — Procès-verbal constatant l'utilité de l'échange projeté entre la commanderie d'Épinassy et le comte de Lévis, d'un droit de dîme à « Boyer », contre un autre à « Cruisaveaux » (12 novembre). — Bilans du receveur pour les mois d'avril, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre. — État des sommes dues aux srs de La Grée et de L'Isle, avocats à Paris, pour procès soutenus

pour les commanderies de Morterolles, Verrières, Montbrison, La Vaufranche, Charrières, le bailliage de Lyon et la dépouille du bailli de Lemps. — Cachets des chevaliers de Rigaud et de Monspey.

---

**48H674 1778-1786.**

**1778-1786**

Description physique :

Importance matérielle : 128 pages, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Ordre de St-Antoine. — Livre des recettes de l'abbaye de St-Antoine, parmi lesquelles avances du sr Pérouse, fermier de la commanderie de « Serrachier », acquits de lods et pensions, pot de vin du fermier de Beaufort, arrérages des fermiers des domaines, du fermier du four banal, vente de 118 barbuës, au prix de 8 l. 14 s., œufs, châtaignes, foin, arbres. États annuels de la dépense.

---

**48H675 1782-1786.**

**1782-1786**

Description physique :

Importance matérielle : 64 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Ordre de St-Antoine. — États nominatifs des droits seigneuriaux perçus pour le compte de l'abbaye par le sr Massonnet. A la suite, état des dépenses : taille, don gratuit, portion congrue des curés, ports de lettres, voyages, réparations à l'église de Montrigaud, perte d'une somme de 86 liv., volée sous les halles de St-Marcellin.

---

**48H676 1786.**

**1786**

Description physique :

Importance matérielle : 21 pièces, papier, 1 imprimé.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Ordre de St-Antoine. — État des revenus de l'abbaye, s'élevant à la somme de 70.959 l. 17 s. 1 d. — Note de l'emploi de l'excédent de la recette des revenus de l'abbaye au 1er avril. — Compte de recettes et dépenses de la maison de Chambéry, présenté par le sr Claude Viviand. — Arrêt du parlement de Dauphiné, ordonnant de faire un état descriptif de l'abbaye, de dresser l'inventaire des vases sacrés, ornements et argenterie, de la bibliothèque et des archives, et l'apposition de scellés sur les portes de la bibliothèque et des archives (17 mai), signifié au receveur le 23. — Pièces relatives aux maisons de Franche-Comté : quittances de redevance de sel, de don gratuit ; versement des revenus par l'abbé Boyer, entre les mains du chevalier du Deschaux ; indemnité au meunier de « Laine » ; droit des pauvres de la paroisse Ste-Madeleine de Besançon ; transport de sel ; rente payée au marquis de La Poype, héritier du marquis de Montaigu ; compte de recettes et dépenses et observations de l'abbé Boyer. — Compte de recettes et dépenses de la maison de Vienne, présenté par l'abbé Colombier. — Supplique de « Pierre Bossan, notaire à La Saône », à la chambre des vacations, pour être réintégré dans le bail de Beaufort et Marnans, consenti au sr Combalot, dont il était surenchérisseur. A la suite, lettres de Bossan, du commandeur de Monspey, de Massonnet et Combalot. — Procès-verbal de désaffectation de l'église de St-Antoine de Lyon, où se trouvent « un maître-autel très beau, six chapelles collatérales, pourvues chacune d'un autel », un caveau dans toute la largeur de la nef, renfermant 21 bières et des ossements entassés, les tombeaux des familles Dufaure, Fayard ; liste des fondations ; exhumation des corps transportés dans le grand caveau de St-Nizier ; vérification des reliques, parmi lesquelles l'acte de consécration de l'église par l'archevêque Camille de Neuville, du 14 janvier 1655 (4, 19, 21 septembre). — Bail à ferme du domaine de La Grande-Barre, à Feurs, consenti au sr Benoît Pupet (23 novembre). — « État de la récolte en grains, légumes et vin provenant des domaines dépendant du grand prieuré de St-Antoine : Le Clos, Les Gonots, Contamine, Chapaize, Croix-des-Rameaux, Montmartel, Joux, La Magdelaine, Chaponay, Grande-Grange, Mouchet, Michon, Jeanclot, St-Jean, Hôpital St-Jean, La Blache-de-Bessin, Les Chaix, L'Aumône, Hôpital de Montagne, Ste-Croix, Golomy ; dîmes de St-Antoine, St-Martin, Montagne, Chapaize, St-Jean ». — État des journées dues à « Pierre du Rosard, carrieur ».

---

**48H677 1786-1787.**

**1786-1787**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 91 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Deuxième compte du receveur de Menon. — Charges des commanderies (ff. 1-28). — Passages de François-Louis Séraphin Le Maire, Marc-Marie de Champagne, Louis-Joseph-Alexandre de Roze ». — Argenterie provenant des dépouilles de Margou, Hussenot, Bonjan, Passieu, de La Chapelle, Blanchet, Ragon, de La Renaudie ; argenterie envoyée par le chevalier d'Hanouville. — Suite des dépouilles (ff. 30-35). — Dépouilles de « Gilbert-Amable de Montagnac, commandeur de Maisonnisse et de

Villefranche, mort le 27 janvier 1786 ; Gilbert Ragon, commandeur de La Tourette, mort le 9 octobre ; Jean-Alexis de Boislinars de Margou, bailli de Lyon, mort le 28 octobre ; Louis de Chalus-Prondines, commandeur de Salles et Montseugny, mort le 14 février 1787 ». — Mortuaires, vacants, etc. — Recette 454.377 l. 5 s. Dépense 423.476 l. 6 s. 7 d.

**48H678 1787.****1787**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 18 pièces, papier ; 5 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Procès-verbal de récolement des arbres du Bois-Blanc à Francheville, commanderie des Bordes (7 mars). — État des frais de procès avancés pour les commanderies de la langue d'Auvergne. — Autre, pour les commanderies des Bordes, Bugney, Blaudeix, Les Échelles, Farges et Vivier, les dépouilles de Montagnac, de Lestrangle, de Margou, de La Richardie. — Bilans du receveur pour les mois de janvier-mai. — Procès-verbal de visite des améliorissements de Feniers, dressé par les chevaliers de St-Julien et de Ligny, à la requête du commandeur Joseph de Bosredon de Chauvance (18-21 août, 12 novembre). — Procès-verbaux de martelage dans les bois des Serves et Griaud, membre de Launay, commanderie de Mâcon (9, 10, 12 novembre). — Poursuites en paiement d'arrérages contre le fermier du pré dit Pré du Temple de Vaux (11, 12 décembre). — Procès-verbaux d'adjudication des bois de « La Chassignol, paroisse de Matour, de Changy, Briand et Château, commanderie de Mâcon (14 décembre). — Quittance d'honoraires de consultations payés à Bassaud, ancien avocat au Parlement de Besançon, conseil de l'Ordre (19 décembre). — Comptes du produit des cens et servis dus à la rente noble de La Caravanne, commanderie de Chazelles. — Mémoire des frais faits au Parlement, par le procureur Formé. — Mémoire pour le sr Verdat de Sure, à qui l'Ordre réclamait un droit de cens sur l'étang de « Bues », en s'appuyant sur un accensement consenti, en 1376, par le chevalier de Châteauneuf, commandeur de « Puissieux ». — Cachets de St-Julien, de Bosredon de Ligny, d'Hennequin.

**48H679 1787.****1787**

## Description physique :

Importance matérielle : 43 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Ordre de Saint-Antoine. — Copies de l'arrêt du Conseil d'État, du 12 janvier, par lequel le roi ordonne « que tous les bois de haute futaie, arbres épars et baliveaux sur taillis, ayant plus de quarante ans, qui appartiennent à la maison de Saint-Antoine de Vienne, seront vendus, ensemble ou par partie, sur pied ou abatus ; que ladite vente sera faite avec les formalités prescrites par les arrêts du Conseil, des 12 octobre 1728 et 3 novembre 1767, portant règlement pour les bois appartenants à l'ordre de Malte ; que ledit Ordre ou ses représentants ne pourront procéder ni à cette vente, ni à l'emploi des deniers qui en proviendront, qu'en présence de deux chanoinesses députées dudit Chapitre, actuellement résident à Tulin, et fondées de ses pouvoirs..... Autorise lesdites grande prieure et chanoinesses à recevoir, à l'avenir, de chaque demoiselle aspirante, mais seulement lorsqu'elle aura fait les preuves et qu'il lui aura été assuré une place dans ledit chapitre, une dot de deux mille livres..... Entend que la vente qui a été faite de la bibliothèque délaissée par les religieuses ci-devant Antonins, aujourd'hui profex de l'Ordre de Malte, sorte son plein et entier effet, fait, en conséquence, conformément à ce qui est porté par l'arrêt du Conseil, du huit avril dernier, pleine et entière main-levée de toutes oppositions faites par les grande prieure et chanoinesses dudit Chapitre..... Lorsque les dettes qui doivent être acquittées sur les revenus de ladite maison de St-Antoine l'auront été entièrement ou pour la majeure partie, Sa Majesté s'expliquera sur la manière dont ces revenus et les fonds qui les produisent devront être alors administrés ; enjoint aux représentants de l'Ordre de Malte, chargés actuellement de cette administration, d'adresser au secrétaire d'État ayant le département de la province de Dauphiné et, dans un mois, à compter de la publication du présent arrêt, un état desdits revenus, ainsi que des charges de différentes espèces qui doivent être acquittées sur iceux. Autorise lesdites chanoinesses à se procurer, lorsque la situation de leurs affaires le leur permettra, une bibliothèque analogue à leur état et à leur sexe..... Afin que lesdites chanoinesses puissent faire l'office divin dans ladite maison de St-Antoine et y exercer l'hospitalité, Sa Majesté entend que l'ordre de Malte, le grand prieur d'Auvergne ou leurs fondés de procuration fassent faire, avec les fonds que le présent arrêt affecte à cette destination, les constructions et réparations nécessaires pour mettre une partie suffisante et convenable de ladite maison de St-Antoine, en état de loger la grande prieure et les chanoinesses formant le chapitre actuel, lequel demeurera provisoirement composé, comme il l'est actuellement, de dix-huit chanoinesses, tant professes que novices et coadjutrices, y compris la grande prieure. Veut que, si les lieux occupés par ceux des chapelains conventuels de Malte, ci-devant Antonins, auxquels on a réservé leur logement dans ladite maison, sont nécessaires pour faire les arrangements en question, lesdits chapelains leur cèdent lesdits lieux, sauf à les indemniser ou à leur assigner d'autres logements absolument séparés de ceux du chapitre. Veut pareillement que, sur les revenus des biens de la maison de St-Antoine, l'ordre de Malte paye audit Chapitre, à compter du 1er juillet 1786, une rente de seize mille livres par an, laquelle sera exempte de toute retenue, sera, à l'avenir, acquittée d'avance en deux payemens égaux, qui auront lieu de six mois en six mois, et formera, avec les revenus appartenants à la maison de Tulin, la masse de ceux dont jouiront provisoirement lesdites grande prieure et chanoinesses. Leur enjoint Sa Majesté de vivre en commun et sans qu'il soit question de diviser lesdits revenus en prébendes, semi-prébendes ou de quelq' autre manière que ce puisse être... — Observations sur cet arrêt. — Arrêt du Conseil d'État, du 17 mars, cassant deux arrêts du parlement de Grenoble, du 12 février et du 7 mars, qui avaient enjoint de surseoir à la vente des bois et de la bibliothèque de St-Antoine ; y joint l'arrêt du 7 mars. — Expédition, par le notaire Glandut, de la procuration passée par le receveur au sr Ferrand, commissaire à terriers, pour la vérification des comptes du sr Massonnet, et de la lettre d'avis adressée à Massonnet, pour lui annoncer l'arrivée de Ferrand et du chancelier Hennequin (6, 12, 14 mars). — États de recettes et

dépenses de l'abbaye, arrêtés par le sr Ferrand (18, 19, 23 mars). — État des titres laissés à l'abbaye, emportés à Lyon ou confiés aux fermiers (21, 23 mars). — Quittances passées au sr Ferrand, par les srs Breton et Combalot (5, 25 mars). — Compte mensuel des dépenses pour l'hôpital des démembrés, de décembre 1783 à avril 1787, achat de pommes de terre, honoraires du médecin, de la femme qui a servi et veillé les malades, achats de cochons, de bœuf, d'huile, de sel, de ratine de Roybon, de jambes de bois, gages du barbier, des lessiveuses, façon de 14 matelas, achat de 68 livres de savon, frais funéraires ; en novembre 1786, « deux bonnets de laine, un pour Joseph et l'autre pour Reynaud, plus pour une dinde pour leur fête, 2 l. 6 s. » — Compte de recette et dépense de la sacristie de l'abbaye, présenté par Breton. — État des tuiles fournies par le tuilier de Montagne, du 29 janvier 1786 au 6 mai 1787. — Compte des processions faites les 17 et 28 mai ; « payé aux vingt hommes qui ont porté des mousquets, à chacun 5 sols ; aux vingt-cinq qui ont porté des halebardes, à chacun 5 sols ; au premier commandant, 2 livres ; au second, 1 l. 10 s. ; au troisième, 1 livre ; aux deux tambours, à chacun 3 livres ; à celui qui a joué du fifre, pour les deux jours, 4 l. 16 s. ; aux douze filles qui ont porté le bout des manteaux des dames, à chacune douze sols ; aux quatre hommes qui ont porté la châsse de St-Antoine à la procession, à chacun dix sols ; aux quatre petits qui ont porté des flambeaux, à chacun deux sols..... ; plus payé pour quatre livres de poudre à tiré, huit livres ; payé 30 sols à six hommes qui ont été employés, avec des halebardes, pour retenir le peuple lors de l'ouverture de la châsse de St-Antoine ; plus payé 7 sols à celui qui a gardé la châsse ainsi que les autres reliques exposés sur l'autel, depuis la grande messe jusqu'après les vêpres..... ; à celui qui a porté l'encensoir à la procession du bras de St-Antoine, pendant la neuvaine qu'on a faite pour le beau tems, dix-huit sols ; plus payé trois livres pour étraîne, au fifre et tambour qui sont allés jouer à l'abbatiale après le diné..... ; aux quatre hommes qui ont porté à la procession la châsse des trois frères jumeaux, à chacun dix sols »..... — État de la dépense faite par le sr Ferrand pour son séjour à St-Antoine et son retour à Lyon (30 mai). — Comptes d'administration de la maison de Chambéry, rendus par le sr Viviani (12 mai, 5 juin). — Compte de la maison de Vienne, rendu par l'abbé Colombier (6 juin). — Minute de compte de recette et dépense de l'abbaye. — Compte de levées de plans des maisons de Lyon. — « État ou inventaire bref des titres dépendans cy-devant des commanderies de l'ordre de St-Antoine uni à celui de Malte, envoyés par monsieur le receveur du grand prieuré d'Auvergne à celui du grand prieuré de St-Gilles en Provence, au mois de juillet 1787 », titres de la « commanderie de Ste-Croix de Quint, diocèse de Dye ; de la commanderie de Die, St-Médard, Laclastre et Puygros ; du prieuré de St-Sauveur en Châtel-Arnaud, diocèse de Dye ; du prieuré de Ste-Agathe du Châtel-Dye ; du prieuré de Veynes ; du prieuré de Brizes, près de Cret ; du prieuré ou cure de Pont-en-Royans ; du prieuré de Valchevrières, dans les montagnes de Sassenage ; Bannes, diocèse de Gap ; commanderie de Gap ; Lesignan, diocèse de Narbonne ; Pont-Dorat, diocèse de Bazas en Guyenne ; Pontaix, Vacieu, St-Julien de Quint, Marseille, Tournon et Serrachier en Vivarais ; Livron, diocèse du Puy ; Perpignan, Avignon et Vaulréas, Montpellier, Capdoule, Toulouse, Béziers, Alais, Carcassonne, Alby, Nismes St-Gilles, Deaule, Murinais, diocèse de Valence ; Uzès et Bagnols, Sisteron, Narbonne, Castelnaudary, Aubenas, Milhau, en Rouergue ; Umblezes, St-Romand de Suze et Le Cheylard, diocèse de Dye ; Cherasc, près Tarascon ; Sparron, diocèse de Gap ; Clarel, diocèse de Gap, Ste-Croix de Dye ; Limouz, diocèse de Narbonne ; Arles, Lautrecq, près Carcassonne ; Montmajor, prez d'Arles ; Lesignan Ponderats, St-Brice ou Brisse, Annonay, Veronne en Dye....., diférens sacs, dossiers et liasses concernant diférens endroits que l'on a pas cru nécessaire de détailler ». — Comptes d'administration des domaines de l'abbaye, produits par frère Pierre Enay ; état de recettes et dépenses, état des dettes des grangers ; « état du bled et autres grains prêtés, qu'on a pas rendu ; relevé de ce qu'il est dû sur les journaux de la vente du bled ». — Quittances de quartiers de pensions payés aux abbés Bruysset et de Salins (Aix, Chambéry, 8 août-14 novembre). — Compte d'administration de l'abbé Boyer, pour les biens de Franche-Comté (16 novembre). — Frais d'écritures et procédures pour la maison de Chambéry (14 décembre). — « État de la récolte en grains, légumes et vin provenant des domaines dépendant du grand prieuré de St-Antoine ». — Quittance de l'architecte Buisson, pour honoraires de travaux faits aux maisons de Lyon. — État des revenus des domaines de Franche-Comté. — Minutes d'observations sur les comptes de gestion de l'abbaye.

**48H680 1787-1788.****1787-1788**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 97 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Troisième compte du receveur de Menon. — Charges des commanderies (ff. 1-28). — Passages de « Marie-Bernard-Enemond de Menthon, Melchior-Joseph de Brie, Henri-François de Ligondès, Ferdinand-François et Marie-Louis-Augustin du Champt, Henry de Lasteiry du Saillant, Antoine-Louis de Thy, Pierre-Antoine de Ste-Colombe, Paul-Eugène de Garnier ». — Suite des dépouilles (ff. 29-40). — Dépouilles « d'Alexis-Louis de Lestrangle, commandeur de Celles, mort le 3 mars 1787 ; de Marc-Antoine de Mons, commandeur de Chambéry, mort à Malte ; de Charles-Joseph de Felines de La Renaudie, commandeur de Carlat, mort le 19 mai 1787 ». — État de l'argenterie provenant des dépouilles. — Mortuaires, vacants, etc. — Recette, 322.598 l. 3 s. 1 d. Dépense 232.934 l. 13 s. 1 d.

**48H681 1788.****1788**

## Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin, 12 pièces, papier ; 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Extrait des délibérations de la langue, pour fixer les impositions à prélever sur le grand prieuré et le bailliage (9 janvier). — Arrêt du Grand Conseil, condamnant le receveur et le commandeur de Maisonnisse à payer 2.151 l. 5 s. à Jean Laire, chanoine de N.-D. de Guéret, vicaire de Mannonet, et à Antoine-Olivier-François Couturier de Fournoue, conseiller à la sénéchaussée de Guéret,

héritier d'Alexandre-Charles Couturier de Fournoue, archidiacre de Tarbes et vicaire de Mannonet (7 février). — Procédure en paiement d'arrérages, poursuivie contre Pierre Champier, ancien fermier des terres et flaches de Bouchalas, membre de Chazelles (1784-20 février 1788). — Procès-verbal de récolement des bois de La Vergne-Bouton, membre de Masdiou (12 mars). — Visite du bois de la Garenne de La Tourette par les officiers de la maîtrise des eaux et forêts de Riom (19 mars). — Vente d'une coupe dans le bois de La Garenne-St-Jean, près Montluçon commanderie de La Vaufranche (9 avril). — « Extrait du mémoire des frais déboursés et avances faites par M. l'agent général au grand prieuré de France, pour le service de l'agence, depuis le mois de mai 1787, jusqu'au mois de mai 1788 », frais de procès avancés par le prieuré d'Auvergne. — Arrentement d'une maison appartenant à la commanderie des Bordas, sise à Bourges, paroisse « St-Pierre le Puellier, à l'angle des rues de La Porte-Jaune et Attache-Jarretière », consenti à « François Lemonnier, docteur, professeur en médecine de l'Université de cette ville », moyennant une redevance annuelle de « 80 boisseaux de froment, 80 boisseaux de marseiche et 80 boisseaux d'avoine », mesure de Bourges, payable à la St-Jean-Baptiste (30 juin 1786) ; décrets, procurations, bulles à l'appui (1786-3 juin 1788). — Bail emphytéotique du moulin de La Chapelle, commanderie de Masdiou, consenti à Maurice Granet, marchand de « L'Épinasouze » (9 août). — Décret du grand maître, fixant l'imposition du grand prieuré à 2.808 l., et celle du bailliage à 1.872 l. (15 septembre). — Procès-verbal de visite des améliorissements du Temple d'Ayen, dressé à la requête du commandeur de Boyer, par le chevalier de Bosredon de Chauvance et l'abbé Papon (16-26 septembre). — Procès-verbal de la visite faite par le chevalier de Bosredon de la commanderie de Courteserre et de ses membres (3-12 novembre). — État général des frais de procès dus par le receveur et les commandeurs du grand prieuré d'Auvergne. — Cachet de la langue, sceau du chapitre, sceau du grand maître Emmanuel de Rohan, cachets de Bosredon.

**48H682 1788.****1788**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin, 34 pièces, papier, 1 imprimé.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Ordre de St-Antoine. — Récépissé de lièves de terriers délivré au receveur par Joseph Combalot, fermier général de l'abbaye (14 mars). — Pièces de la procédure poursuivie contre Benoîte Deplanche, veuve de François Richou, et Claude Deplanche, auxquels avaient été asservies, par le commandeur de Laumusse, des terres à St-« Jean-sur-Veyle, territoire de La Bagne, lieu dit en Cufigne, à présent appelé les Gaumes » (1776, 5 avril 1788). — Récépissé d'états d'arrérages de rentes délivré au receveur par Combalot, fermier de l'abbaye (22 avril). — Quittance d'un quartier de la rente due aux pauvres de la paroisse Ste-Marie-Madeleine de Besançon (29 avril). — Bail à ferme du domaine de Michon à Dionay, consenti à François Duc-Maugé, de Chattes (5 novembre). — « Relevé des baux à ferme, passés par le sr Combalot, des domaines dépendants du grand prieuré de St-Antoine, uni à Malte » — « Déclaration des seigneuries, domaines, biens et revenus situés et perçus en Franche-Comté, appartenans à l'ordre de Malte, du chef de MM. de St-Antoine... à Aumônières, Pierrecourt, Courtesoul, Champlitte, Délain, St-Andoche, Montrécourt, Bourbonne, Colombier, Besançon, Beuves, Avannes, Pirey, Miserey. — Arrêt du Conseil d'État du 22 novembre, ordonnant qu'à partir du « 1er janvier prochain, le chapitre ou grand prieuré [des chanoinesses] de Saint-Antoine sera mis en possession de la totalité des revenus affectés à la dotation par les lettres-patentes du mois de novembre 1783 et du 15 novembre 1784 que, jusqu'au dit jour, l'ordre de Malte continuera à lui payer la pension fixée à 16.000 livres, par l'arrêt du Conseil d'État du 12 janvier 1787 ; que, sur les revenus dont il jouira, à commencer de ce jour, prélèvement sera fait de la somme de 24.000 livres, qui seront affectées au paiement, savoir : d'une pension de 12.000 livres due au sr de Navarre, ancien abbé de St-Antoine, de six pensions, de 1.500 livres chacune, dues aux sieurs Barthélemi Liottier, François-Joseph Renod, Pierre-Jacques de Sugny, Joseph-Victor Valet-Descombes, Jean-Jacques Delches et James-François de La Gray, ci-devant religieux de l'abbaye de St-Antoine ; de deux autres pensions de 1.200 livres dues aux sieurs Thierry-Brunod Michon et François-Pierre Glandut, autres religieux de la même abbaye ; enfin, d'une pension de 600 livres due à Barthélemi Clapisson, frère lay de ladite maison, et qu'à cet effet, il sera fait délégation à l'ordre de Malte de ladite somme de 24.000 livres dans les baux à ferme, jusqu'à l'extinction desdites pensions, laquelle profitera successivement audit chapitre, à la mort de chacun desdits pensionnaires »... décidant que les chanoinesses percevront un revenu de 400 livres par année, réglant l'ordre de réception, les responsions à payer à l'ordre, l'indemnité allouée aux Antonins résidant à l'abbaye, le paiement des dots des chanoinesses, l'exhumation des corps enterrés à Tullins. — Observations sur le paiement de 24.000 livres ordonné par cet arrêt. — Compte de recette et dépense de la maison de Chambéry, présenté par le sr Vivian, et pièces justificatives de ce compte : frais avancés pour la solennité des 40 heures, quittance de taille de la paroisse de « Tonnerry » ; exhumation de corps ; réparations « à la grange de la Madelaine, l'Échaux, Rosset ; enlèvement des cinq cloches de l'église ; compte du blanchissage des linges de l'église ; quittance de taille pour les biens « rière Barberaz » ; compte et quittance du charpentier Joly, pour réparations aux maisons de Chambéry ; quittances de la pension de l'abbé Bruyset ; réparations à un pressoir ; compte et quittance pour copies de documents concernant Les Échelles et les biens de St-Antoine ; quittances de la taille due aux paroisses de « La Revoire et Bissy » ; frais d'écritures pour réduction des fondations de St-Antoine (11 janvier-14 décembre). — Comptes d'administration de la maison de Vienne, présentés par l'abbé Colombier ; parmi les dépenses, achat de vin de « Château-Grillet », réparations à la fontaine de « Largentière ».

**48H683 1788-1789.****1788-1789**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 1 et 83 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Premier compte du chevalier de Bosredon de Ligni, commandeur de Morterolle, procureur général et receveur au grand prieuré d'Auvergne ». — Charges : chap. 1, charges des commanderies, responsions, charges royales, bourse commune, augmentation du vingtième (ff. 1-28) ; chap. 2, passages de « Julle-Édouard de Moreton de Chabrilan, Joseph-Baltazard de Pierre, Gilbert-Charles Morel de La Colombe, Gilbert-Augustin de Drée, Hipolite de Gerbaix de Sonar » ; chap. 3, dépouilles, argenterie provenant des dépouilles ; chap. 4, mortuaires ; chap. 5, vaquants ; chap. 6, vente des bois ; chap. 7, relicat de compte et lecture du présent ; chap. 8, débiteurs pour causes extraordinaires, pensions cédées au trésor, recette des particuliers, frais de procès, revenus de l'ordre de St-Antoine. — Dépense : chap. 1, bulles et lettres missives ; chap. 2, paiements faits pour les dépouilles ; chap. 3, paiements faits pour les mortuaires ; chap. 4, paiements faits pour les vaquants ; chap. 5, ports de lettres ; chap. 6, pensions et salaires ; chap. 7, divers paiements ; chap. 8, paiements faits aux Antonins. — Récapitulation : Recette 347.093 l., 18 s., 2 d. Dépense 226.196 l., 10 s., 11 d.

**48H684 1789.****1789**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 119 pages.

Genre/Carac. phys. : Imprimé

Compte décennal « del comun tesoro, dal primo maggio 1778, a tutto aprile 1788. In Malta, nella stamperia del Palazzo di S.A.E., per fra Giovanni Mallia, suo stampatore ». Bilan présenté au grand maître par le chevalier de Bosredon de Ransijat, secrétaire du trésor. Observations générales, explications des articles de recette et dépense. Page 56, notice sur les biens de St-Antoine, l'auteur constate que l'Ordre sera entièrement rentré dans ses avances en 1879.

**48H685 1789.****1789**

## Description physique :

Importance matérielle : 27 pièces, papier, 7 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

États des déboursés faits par le notaire St-Horant, pour l'administration de la commanderie de La Vaufranche (1783-1789). — État des avances faites et frais déboursés pour le grand prieuré par Gelez, procureur au Grand Conseil (30 avril). — Visite prieurale de la commanderie de Ste-Anne, dont était titulaire Déodat de Gratet de Dolomieu, par Jean-Baptiste de Lasteyrie du Saillant, assisté de Jean-Baptiste Benassis de La Pléouse (16-25 mai). — Pièces relatives à une poursuite intentée à la dame Gazanchon, dont les grangers avaient enlevé leur récolte sans payer la dîme due à la commanderie de Chazelles (lettres et liste de témoins), 22 janvier-25 juin. — Visite prieurale de la commanderie de La Croix-au-Bost, appartenant au commandeur Michel du Bouchet, par le commandeur Pierre-Paul-Alexandre de Monspey, assisté de Benassis de La Pléouse (13-28 juin). — État du produit des dîmes de la commanderie de Chazelles. — Liste des créanciers du chevalier de Villefranche, commandeur de Compezières. — Fragment du procès-verbal de visite prieurale de la commanderie de Feniers, dont est titulaire Jean de Bosredon-Rausijat, dressé par le chevalier de Monspey et Gilbert Papon (30 juillet-5 août). — Décret du grand maître ordonnant visite avant accensement du bois de Morterolles, des étangs « de Couroux, Regeveaux et de La Pille » (14 mars). — Quittance de l'avocat Bassaud, pour ses honoraires de conseil de l'Ordre en Franche-Comté (31 décembre). — Quittances passées au chancelier Hennequin l'aîné, par le curé Mortillet, pour frais funéraires de Ste-Colombe de L'Aubépin, commandeur de St-Paul ; honoraires du sr François, chargé d'affaires de la commanderie, et de Tabarin, secrétaire du commandeur. — État des sommes dues par le bailli de L'Aubépin, pour réparations à l'hôtel du bailliage et au chœur de St-Georges. — Frais d'établissement d'un devis de réparations au moulin du Temple de Vaux. — Tableau des revenus et charges de la commanderie de Bugney et de ses membres et indication des municipalités sur lesquelles ils sont situés.

**48H686 1789.****1789**

## Description physique :

Importance matérielle : 12 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Ordre de St-Antoine. — Listes de chanoinesses et d'aspirantes du couvent de St-Antoine. Quelques unes de ces listes portent les dates de naissance, les noms des parents, l'indication de la province d'origine et des annotations pour l'admission ; elles contiennent les noms de « Aage (Justine-Madeleine de l') ; Achard de La Haye (Adélaïde) ; Acier des Brosses (Agathe-Marthe, Pétronille-Jeanne-Marie-Casimire) ; Adoué de Sailhas (Marie) ; Agout (Césarine, Stéphanie d') ; Agrain des Hubaz (Charlotte d') ; Aguihac de Soulages (Marie-Claudine, Marie-Marguerite d') ; Albertan (d') ; Albertas (d') ; Alençon (Marie-Barbe d') ; Allegret (Françoise-Madeleine, Marie-Élizabeth d') ; Allonville (Marie-Anne d') ; Ambly (Eugénie-Louise-Marie d') ; Ambly de Montlezun (d') ; Andelarre (Gasparine-Xavier-Philipine-Aimée, Louise-Bénigne-Octavie d') ; Arces (Marie-Benoîte-Sophie, Marie-Élisabeth-Justine, Thérèse-Alexandrine, Thérèse-Élisabeth-Victoire d') ; Arimont (d') ; Assier des Brosses (d') v. Acier ; Aubery (Marie-Anne-Louise d') ; Aurai de St-Poix (Eulalie, Marie-Gabrielle d') ; Aurel (d') ; Autier de Villemontée (Josèphe-Angélique-Antoinette) ; Avessens (Louise-Josèphe-Laure, Marie-Auguste d') ; Aymer (Louise-Victoire-Henriette-Monique) ; Balathier-Lantage (Jeanne-Julie de) ; Banans (Charlotte-Françoise-Octavie,

Élisabeth-Joséphine, Joséphine-Gabrielle, Marie-Louise de); Banaston (de); Barandin (Adélaïde-Amédée de); Baraudier-Montmayeur (Françoise-Anne-Louise, Louise-Marguerite de); Barbarin (Louise-Adélaïde, Marie-Bénigne-Renée de); Bardouillat de la Salvanye (Jeanne-Françoise-Aimée); Barol d'Arrene (Jeanne-Louise de); Barthon de Montbas (Éléonore, Louise-Marie de); Baume de Suze (Josèphe-Olympe, Louise-Antoinette de La); Beaumont (Augustine-Marie-Madeleine de); Bectos (Pétronille-Caroline-Béatrix de); Begon de La Rouzière (Amable, Anne-Louise-Albertine-Gilberte, Charlotte-Antoinette, Marguerite-Victoire-Amable); Bejari (Charlotte-Aimée-Augustine de); Bejary (Françoise-Pauline-Antoinette de); Belissans (Anne-Pauline-Victoire de); Bellegarde des Marches (de); Bellerose (de); Béraudière (de La); Bergerion (de); Bertrand (de); Bismont de Prunelli (Anne-Judith-Joséphine, Marie-Cécile de); Bisseret (de); Bodet (Marie-Françoise-Agathe de); Boici (Marie de); Boislinars (Louise de); Boniface (Marie-Alexandrine, Marie-Françoise de); Bonnans (de); Bonnay (Françoise-Hélène de); Bonneval (Marie-Marguerite-Henriette, Marie-Victoire de); Bonvoust (Eugénie-Joséphine, Marie-Françoise de); Borgne de La Pommeraye (Antoinette-Éléonore-Reine, Catherine-Françoise-Louise, Françoise-Pétronille-Constance de); Bosredon (Anne-Françoise, Armande-Anne de); Bosredon de Vatanges (Jeanne de); Boucher de Martigny (Le); Bourg (Élisabeth-Aquiline-Caroline-Angélique du); Boutries (de); Bouvet (Marie-Françoise de); Bovet (Catherine-Adélaïde, Marianne-Sophie de); Breteuil (Charlotte-Laure-Olympe, Louise-Hortense de); Brette de Lamotte (Marie-Silvie-Anne de); Brettes (Françoise-Louise-Charlotte-Joséphine, Marie-Silvie-Anne de); Brie de Soumanias (Marie-Victoire); Brison (Marie-Gabrielle de); Brous (Philippine-Adrienne-Pauline, Philippine-Gabrielle-Élisabeth-Delphine, Philippine-Jeanne-Antoinette-Henriette-Charlotte, Philippine-Louise-Rosalie de); Brumont de Melfort (Anna-Bella-Henriette de); Brunet (Marie-Gabrielle de); Bruneteau de Ste-Suzanne (Rose de); Buat (du); Carron de Ville (Jeanne-Marguerite, Jeanne-Marguerite-Josèphe-Sophie, Louise-Bertille de); Cantineau de Comanc (Agathe); Caprè de Megire (Louise-Adélaïde-Josèphe-Christine, Rosalie de); Capriol (Thérèse-Françoise-Geneviève de); Carbonnières (Claire-Pauline, Madeleine-Paule, Marguerite-Paule de); Caulincourt (Amélie-Augustine, Anne-Gabrielle-Sophie-Agathe-Oportune, Louise-Marie-Joséphine, Marie-Eulalie-Oportune, Marie-Roze de); Caumel (Aimée-Marie-Zoé-Valentin de); Chabot (de); Chabrières de Charmes (Ennemonde-Angélique de); Chabrières de La Roche (Gabrielle de); Chalus-Prondines (Marguerite-Élisabeth, Marie-Anne de); Chalvet de Rochemontaix (Alexandre-Jeanne-Marie-Josèphe-Gabrielle-Eugénie, Antoine-Félix-Marie-Louise, Henriette-Louise-Marie-Gabrielle de); Chambrai (Camille de); Champagni de Nomper (Élisabeth-Victoire de); Chaponay-St-Bonnet (Sophie-Catherine de); Chapelle de Jumilhac (Adrienne-Marguerite-Bernardine, Henriette de La); Chassaigne de Serrey (Anne-Claudine, Anne-Marie, Anne-Marie-Marguerite, Marie, Marie-Gabrielle de La); Châteaubaudau (Jeanne-Françoise de); Chateignier de Bergeriou (Marie-Victoire de); Châtenay (Marie-Annemonde-Charlotte-Étienne de); Chauveron (Louise-Catherine de); Cherval (de); Choiseul-Meuse (Adélaïde-Geneviève, Françoise-Rose-Louise de); Clermont Mont-St-Jean (de); Clermont (Sophie-Marie-Françoise de); Cleroy (Aglé-Marie, Élisabeth-Amélie, Hélène-Éléonor, Marie-Anne du); Clos de L'Étoile (Casimire du); Combarel de Gibanel (Antoinette, Charlotte, Louise-Catherine de); Coppin de Miribel (Élisabeth-Marie); Corbeau (Marguerite-Aimée, Pierrette-Françoise de); Cordier de Varaville (Marie-Catherine Le); Coriolis (Gabrielle-Cécile-Delphine, Marie-Félicité-Élisabeth de); Corn (de); Corn-Caissac (Jacques-Françoise de); Costa (Gasparde-Félicité-Geneviève, Henriette-Madeleine-Cosme-Catherine, Marie-Louise-Clémence-Cosme de); Couhé de Lusignan (Charlotte, Jeanne-Flavie-Victoire de); Courson (Marie-Émilie de); Courtelle d'Escaquelongue (Marie-Rose-Françoise de); Courtilhe de Giat (Françoise, Jeanne-Gabrielle, Jeanne-Maximilienne-Marie de); Courtilhe de St-Avit (Claire, Jeanne-Marie de); Courtis (Agathe-Barbe, Alexandrine, Antoinette-Dieudonnée, Marie-Louise-Adélaïde de); Cousin de Lavalière (Jeanne-Françoise-Élisabeth de); Croix (Anne, Anne-Marie de La); Cropte de Boursac (Susanne de La); Croutelle des Caqueloudes (Marie-Rose-Françoise de); Cugnac (Pauline du); Curières (Jeanne-Silvie, Rosalie-Joséphine-Marguerite-Amable de); Divonne (Marie-Violente-Gilberte, Pernelle-Françoise de); Dolomieu (de); Domballe (Charlotte-Philippine-Louise-Cécile de); Dortan (de); Douhet d'Auzerre; Dreuil (Marie Marguerite-Françoise de); Drumont de Melfort (Anna-Bella-Henriette de); Duc (Anne-Françoise-Élisabeth Le); Duri (Rosalie); Dyvolet de La Roche (Jeanne-Marie-Élisabeth); Emery (Marie-Aimée-Josèphe d'); Épine (Antoine-Élisabeth, Marie-Élisabeth-Joséphine de L'); Espagne (Jeanne-Louise, Octavie-Françoise-Henriette-Charlotte d'); Estresses (d'); Falce-Fontcourbe (Françoise-Charlotte, Marie de La); Fare (de La); Ferré (Marie-Charlotte de); Ferré de La Jarodie (Anne-Louise-Caroline-Florence de); Ferré de Sermonnières (Marie-Charlotte de); Ferré du Perroux (de); Feré du Peyroux (Marie-Josèphe de); Ferrette (Marguerite-Mélanie de); Flotte (Christine-Louise, Louise-Benoîte-Henriette, Victoire-Adélaïde de); Foix (Charlotte-Honorée, Henriette-Marie-Adélaïde, Louise-Rose, Marie-Louise-Luce-Madeleine de); Fontanelle (Jeanne-Iphigénie, Jeanne-Victoire de La); Fontenilhes (Marie-Louise-Adélaïde-Félicité de); Forest (Marie-Violente-Gilberte, Pernelle-Françoise de La); Forget (Aglé-Marianne de); Fornette (Marie-Geneviève de); Foucault (Françoise-Scolastique, Jeanne-Geneviève-Laurence-Henriette de); Foudras (Delphine de); Fraix de Vernet (Claire-Françoise-Rose, Élisabeth-Julie, Henriette-Olimpe-Marguerite, Marie-Thérèse-Louise-Claire-Émilie, Sophie-Catherine Étienne de); François des Courtis (Agathe-Barbe, Antoinette-Dieudonnée Le); Freslon (Élisabeth-Bonne-Gabrielle-Thérèse, Jeanne-Joséphine de); Gain de Linars (Marie-Joséphine-Françoise-Antoinette de); Galien de Chabons (Madeleine-Françoise de); Garets (Marie-Louise-Josèphe des); Garnier de Bois-Groslier (Marie-Adélaïde); Garnier de Fontblanche (de); Gavaret (Anastasie-Marie-Jeanne de); Genetine (Jeanne-Françoise de); Geofre de Chabrignac; Gillette (de La); Goudin de Pauliac (Louise de); Gournay de Villedon (Philippe-Claude-Charlotte de); Gramont (Jeanne-Marie-Adélaïde de); Grange-Gourdan (Marie-Susanne-Caroline de La); Grés (Élisabeth-Charlotte, Marie-Louise-Nicole du); Grignan (de); Grivel (Marie-Anne-Xavier-Fidèle, Marie-Élisabeth-Éléonore-Fidèle de); Groin de Fondnoble (Marie-Madeleine-Suzanne-Pierrette, Suzanne-Marie-Madeleine Le); Gruel-Montferrat (Marguerite-Angélique-Françoise, Marie-Julie-Victoire de); Guérin de Courville (Marie-Françoise-Adélaïde de); Guignard de St-Priest (Caroline, Marie-Joséphine-Louise-Xavier-Émilie, Marie-Pauline-Chantal, Marie-Thérèse-Charlotte-Antoinette de); Harté d'Hurtevent (Aglé d'); Hautier (Anne); Hautier de Barmonté (Louise-Angélique-Julie); Hautpoul (Jeanne-Marie-Lucrèce d'); Hautpoul de Salette (Louise-Suzanne-Marguerite d'); Hautpoul Seyre (d'); Hayes de Forval (Esther, Léonore des); Herery Ponte de Nieule (Alexis-Benjamin); Honorati (d'); Hoste de Beaulieu (Aglé-Louise-Éléonore l'); Hubet de Valadon (Marie-Anne); Jean de Jovette (Marie-Françoise-Catherine, Marie-Victoire de); Jonc (du); Joubert (Marie de); Jurlan (Adélaïde de); Jumilhac (Henriette-Geneviève-Bernardine de);



Jumillac (Marie-Françoise-Radegonde de); Keating (Sarah); Kmalec; Laas (Anne-Louise-Sophie-Henriette, Anne-Sophie-Éléonore, Marie-Charlotte de); Laqueuille (Anne-Josèphe-Françoise de); Laizer (Agathe-Perrette, Alexandrine-Marie-Catherine-Jeanne, Alexandrine-Marie-Catherine-Jeanne-Charlotte de); Lamanon (Antoinette, Catherine-Perpétue de); Langon (Madeleine de); Lanthonie (Jeanne-Éléonore-Julienne, Marie-Jeanne-Aimée-Françoise, Marie-Jeanne-Thérèse de); Lantivi de Kveno (Françoise-Charlotte); Laurens de Rairac (Marie-Françoise-Jeanne de); Laux de Latulle (Fortunée-Geneviève du); Leaumont (Anne-Louise-Josèphe-Germaine, Anne-Perpétue, Louise-Catherine-Mélanie, Louise-Perrette-Appoline de); Leusse (Hélène-Félicité-Catherine, Marie-Adélaïde, Marie-Élisabeth, Marie-Sophie de); Leyssin (Anne-Françoise-Marie-Eugénie, Charlotte-Louise de); Lidyer de Curet; Lignières (Marie-Éléonore, Marie-Thérèse de); Liniers (de); Loheue de La Vachellerie (Marie-Jeanne de); Lombellon des Essarts (Adélaïde-Jeanne-Marguerite de); Loras (Louise-Charlotte, Rosalie-Louise de); Loubière (Anne-Charlotte, Jeanne, Marie de La); Louverval (de); Loyat de La Bachelerie (Adèle-Joséphine-Antoinette, Marie-Jeanne de); Lustrac (de); Lusy-Cousan (Françoise, Louise-Gabrielle, Louise-Madeleine-Blanche, Marthe-Louise-Catherine de); Lyvonne (Henriette-Julie-Pélagie de); Madières (Louise-Hiacinthe-Élisabeth de); Mai (May) de Termont (Charlotte-Pauline, Gilberte-Charlotte, Marie-Louise-Gabrielle de); Maillet (Marie de); Malette (de); Malyvert (Louise-Josèphe-Henriette de); Manon d'Albe (Catherine-Perpétue de La); Manuel (Marie-Camille-Henriette, Marie-Félicité-Élisabeth, Marie-Françoise-Victoire, Marie-Madeleine-Dauphine de); Maquerel (Adélaïde-Joséphine, Alexandrine-Marie-Florine, Marie-Geneviève-Julie de); Martinprey (Marie-Catherine-Hélène de); Massol (Jeanne-Antoine-Madeleine de); Matharel (Françoise-Louise-Élisabeth de); Maupeou (Adélaïde de); Maussabré (Marie de); Mautéon de Savaillant (de); Menon (Catherine-Julie de); Meri de La Canorgue (Marie-Amable-Angélique de); Mesnil-Simon (Anne-Charlotte, Marie-Françoise de); Miribel (de); Monclas (de); Montaignac-Chauvence (Marie-Anne, Marie-Catherine, Marie-Jeanne, Sophie, Zoé de); Montarby (de); Montchenu-Thodore (Marie-Josèphe de); Montfaulcon (Françoise-Marie de); Mantlezun (Charles-Louise de); Montmorin (Constance-Lucie-Marianne de); Montrond (de); Morel de Lacombe (Anne-Benoîte, Jeanne-Françoise de); Moutiers (Anne-Alexandrine de); Moysen (Marguerite-Marie, Marie-Amable-Louise, Marie-Renée-Amable de); Mun (Armande-Alexandrine-André-Françoise-Honorée-Charlotte-Julie, Élisabeth-Charlotte-Paule-Nicolas-Sophie-Melchior, Marie-Brigide-Alexandrine, Marie-Françoise-Jeanne-Fortunée, Marie-Louise-Rosalie de); Murat (de); Neyriou (Louise-Victoire de); Nogerée (Henriette-Françoise de); Noier du Roure; Nollet (Marie de); Nollet de Laipaud (Marie-Anne, Marie-Louise de); Noyer du Roule (de); Noyer de Sauvage du Roure (Anne-Rosalie de); Oradour (Jeanne, Jeanne-Marie d'); Ordaigne (Marie-Claire d'); Orillac (Charlotte-Louise-Françoise d'); Ornezan (Marie-Madeleine-Roze d'); Paolo (Antoine-Gabrielle-Luce-Éléonore de); Parc (du); Paule (Antoinette-Gabrielle-Thérèse-Luce-Éléonore de); Perrier (Anne-Marie-Hortense-Aglée-Guillaumette, Blanche-Sophie-Adrienne-Cristine, Esprit-Marie-Alexandrine, Jeanne-Dorothée-Charlotte-Henriette-Nicolas-Othon, Théophile-Louise-Jeanne-Clarice de); Perrins (de); Perrotin de Bellegarde (Marie-Blanche, Marie-Clotilde de); Pestels (Françoise-Geneviève, Jeanne-Marguerite-Susanne de); Peyrou (du); Pin de St-Barban (Marie-Anne du); Pingon (Louise de); Piolenc (Jeanne-Françoise-Victoire, Parfaite-Césarine, Thérèse-Désirée de); Planchette (Marie-Anne-Henrie, Henry-Marie-Josèphe de); Planchette de Piégon (de); Planelli La Valette (Antoinette-Louise-Philippine, Françoise-Louise-Henriette, Laure, Louise-Gabrielle-Françoise de); Plars (Olimpe des); Pleurre (Charlotte-Guillermine, Charlotte-Thérèse de); Poët (du); Pomelie (Françoise-Marie, Madeleine-Paule-Charlotte-Louise-Marie, Marie-Jeanne-Françoise-Léonarde, Marie-Joséphine-Rosalie de La); Pont-Dessieu; Porte (Marie-Angélique-Victoire de La); Pote Veisin (Mathurine-Josèphe-Jacquette-Reine de La); Portes (Antoinette-Catherine-Amélie de) V. Tafanel; Pourroy de Lauberivière de Quisonaz (Marie-Gabrielle-Henriette de); Poute (de); Pui de Monthun (Marianne-Claude-Louise du); Puy de St-Vincent (Louise-Françoise-Alexandrine-Victoire, Yolande-Marie-Émilie du); Quinevilec (de); Ragon; Raity de Vitry (Amélie-Marie-Claire, Catherine-Félicité-Chantal, Marie-Anne-Alice Louise, Marie-Anne-Rosaline, Marie-Benoîte-Antoinette-Françoise, Julie-Françoise-Radegonde-Rosalie de); Raousset-Seillon (Anne de); Rechine Voisin de Guron (Adélaïde, Agathe-Simone, Marie de); Regrat, Reyrat? (de); Repaire de La Croix (du); Reynaud (Marguerite-Agnès-Joséphine de); Rigaud de Serresin (Catherine-Rosalie, Marianne-Pierrette, Marie-Catherine de); Ripert de Barret; Rivière (Aglée-Françoise de La); Robert (Marie-Jeanne de); Roche du Maine (Anne-Henriette-Charlotte de La); Roche Flotte (Jérôme-Euphrosine de La); Roche de Fontenil (de La); Rocquard (Marie de); Roquard (Marie-Julie de); Roquefeuil (de); Rossignac (de); Rostaing (Alexandrine-Félicité, Joséphine de); Rostaing de Valence (Louise-Angélique-Sophie de); Rostaing de Vauchette (Marie-Antoinette-Gilberte, Marie-Françoise-Antoinette de); Rothe (Madeleine-Josèphe, Marguerite-Josèphe de); Roux (Marie-Éléonore de); Roy d'Allarde (Anne-Gilberte Le); Roys (Anne-Claudine, Charlotte-Jeanne des); Rozières (Anne-Françoise-Emmanuel-Gabrielle de); Sailli (Alexandrine-Louise-Thérèse, Marie-Josèphe de); Saint-Astier (Anne-Marie de); Saint-Aulaire (Bénigne-Félicité, Élisabeth-Bénigne-Charlotte de); Saint-Chamans (Adélaïde-Célestine Marie, Marie-Françoise-Geneviève de); Saint-Légier (de); Saint-Poix (de); Sainte-Colombe du Poyet (Marie-Pierrette de); Sainte-Ferre (de); Salle (Anne, Marie-Maximilienne-Joséphine de La); Salmon de Courtambly (Modeste, Zoé, de); Sara-Keating; Sarrasin-Laval (Charlotte-Suzanne, Marie-Jeanne-Gabrielle, Suzanne-Louise de); Sarrebourse (Marie-Anne de); Sartour (de); Savari (Marie-Alexandrine-Charlotte-Alphonse de); Sedières-Lentilhac (de); Seguin de Parris (Victoire-Sibille); Seray (de); Serey (Marie-Françoise de); Seyssel de Sotono (de); Sibut de Beausemblant (Marie-Henriette-Thérèse-Joséphine de); Signier (Marie-Thérèse de); Sirby (Barbe-Alexandrine de); Solages (Marie-Gabrielle-Rose de); Spens de Lanesc (de); Sures (de); Susci (de); Suze (de); Tafanel de La Jonquières de Portes (Françoise-Auguste-Anne-Caroline, Antoinette-Catherine-Amélie de); Tarragon (Anne-Charlotte-Amélie, Félicité de); Tessières (Susanne-Adélaïde-Augustine de); Texier de Bois-Bertrand (Marguerite de); Tézard (Louise-Josèphe de); Tour-Landot (Stéphanie de La); Tourette d'Ambert (Anne-Louise, Guine-Charlotte de La); Tournon (Marie-Anne-Pauline de); Tourvilec (Marie-Françoise-Adélaïde de); Toustain (Eugénie-Caroline, Louise-Marie-Adélaïde de); Toustain de Richebourg (de); Tressens de Montbazin (de); Trion (Anne-Agnès-Faustine, Louise-Françoise, Radegonde-Clotilde de); Turpin (Aglée-Marianne-Victoire, Charlotte-Antoinette-Julie de); Uzech (d'); Valadon (Marie-Françoise-Catherine de); Varax (de); Varax de Châtel (Josèphe-Marie-Louise-Gabrielle de); Vassal (Jeanne-Marie-Thérèse de); Vassal de Bellegarde (Jeanne de); Verdonnet (de); Vergennes (Claire-Élisabeth-Jeanne, Jeanne-Françoise-Adélaïde de); Verne (du); Vernet (du); Vesc (Marie-Adélaïde, Marie-Diane de); Veze (de); Viennois (Marie-Thérèse-Émilie, Suzanne-Thérèse-Sophie de); Villemort (Marie-Alexis, Esprit-Françoise de); Villemontée (de);

Villelume (Françoise-Charlotte-Rose de) ; Villedon (Marianne-Gabrielle de) ; Villette (de La) ; Virieu (Françoise-Bonne, Jeanne-Marie-Louise, Nicole-Louise-Henriette de) ; Vivier de Lansac (Françoise-Marie-Josèphe-Emmanuelle, Gabrielle-Marie-Adélaïde, Sophie-Joséphine-Marie-Xavier du) ».

**48H687 1789-1790.****1789-1790**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 85 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Deuxième compte du receveur de Bosredon de Ligny. — Charges des commanderies (ff. 1-28). — Passages de « Esprit-Louis-Charles-Alexandre Savari de Lancosme, Gêrôme-Sigismond-Joseph de Bancenel, François-Antoine de Pesteils, Jean-Gilbert de La Codre de La Grillière, d'Aurel ». — Suite des dépouilles (ff. 29-35). — Dépouille du bailli Claude-Marie de Ste-Colombe de L'Aubépin, grand prieur, commandeur de St-Paul, mort le 26 novembre 1789. — Argenterie provenant des dépouilles et envoyée à la Monnaie, le 7 janvier 1790. — Mortuaires, vacants, etc. Recette 324.563 l. 3 s. 6 d. Dépense 230.345 l. 14 s. 7 d.

**48H688 1790.****1790**

## Description physique :

Importance matérielle : 33 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Mandat de 600 livres tiré par le trésor pour le commandeur de Fricon (Malte, 12 avril). — Remboursement au sr Tixier de La Chapelle des avances par lui faites en 1779, pour la commanderie de Maisonnisse (8 mai). — Dépropriement, inventaire et procès-verbal d'adjudication de la dépouille d'Amable de Sr-Julien de La Rochette, commandeur de Chamberaud, mort à Ahun, le 30 avril. — Billet de 1.225 l. 12 s., du chevalier de Montaignac, pour Mademoiselle de Montaignac La Faye (Malte, 3 juin). — Minutes de lettres du receveur au grand maître, à la langue et au trésor, au sujet de la mort du chevalier de Chalus-Prondines, de Claude-Louis Beraud, d'André-Jean Mandiot, antonins, du chevalier de St-Julien de La Rochette, de la dépouille de Champdivers, liquidée par le chevalier du Déchaux ; de la mort d'Étienne Dauphin. — État du pavage de la rue du Petit-David, qui doit être payé par la commanderie de Lyon (4 août). — « État et déclaration des terriers et autres titres des fonds, revenus et charges de la commanderie de Blaudeix, dépendante du grand prieuré d'Auvergne, dans les paroisses de Blaudeix, Rimondeix, Ajain, Ladapeyre, Porsac, Clugniat, Domeyrot, Saint-Silvain-Soutoul, Jalèches, Gleny et Domeyrat en Bourbonnois » (5 septembre). — Quittance pour prix de charpentes placées à la grange de Champagne, commanderie de Devesset (27 septembre). — État des frais de procès dus au sr Formé, procureur au Grand Conseil (octobre). — Jugement de la sénéchaussée de Forez, condamnant le chevalier de Besse, ancien commandeur de Chazelles, à payer au sr Jean Desbrun, sculpteur, peintre et doreur à Montbrison, la somme de 30 livres qu'il lui devait pour avoir fait, dans sa chambre à Chazelles, « la peinture de la cheminée ou la gaine en blueu clair, sur laquelle il a blasonné des armes qui étaient en sculpture et en argenté et doré la couronne ; il a de plus marbré la tablette et jambage de ladite cheminée » (25 octobre-16 novembre). — Compte de dépouille et mortuaire du bailli de L'Aubépin (8 octobre). — Quittances de quartiers de pension payés au commandeur du Bouchet, au chevalier de Bocsozel-Montgontier, à Servier, curé de St-Georges de Lyon, au chevalier de Bosredon de Vilvoisin, au chevalier de Varennes, à l'abbé Papon, agent général de l'Ordre ; quittance de 18 livres acquittée par le sr Dezanche, qui a « tandu les jours de fêtes Dieu 1790, tout le tour de la commanderie de St-Georges ; quittance de 1.500 livres pour les repas du chapitre ; mandat du receveur du prieuré de St-Gilles pour l'abbé Chatet, curé de St-Marcellin ; quittance de 2.400 livres payées au commandeur de Bosredon-Chauvance, « pour la dépense des affaires en France et en Savoye » ; mandat du receveur du prieuré de France pour le chevalier de Boniface, commandeur de Tirlémont (1 mai-6 décembre). — Liste des débiteurs du trésor et états de leurs dettes. — Extrait de l'état général des frais de procès du grand prieuré d'Auvergne, présenté par le chevalier d'Estourmel. — Mémoire des frais de procès dus au sr Thienot, procureur au Grand Conseil.

**48H689 1790.****1790**

## Description physique :

Importance matérielle : 27 pièces, papier ; 1 sceau.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Ordre de St-Antoine. — Pièces relatives à la dépouille de Claude-Louis Beraud, chapelain conventuel, mort à Vienne, le 7 mai : inventaire mentionnant une « tenture tapisserie d'indienne fond bleu... ; cinq livres vermises dans un sac de papier... ; un mortier pierre de choin... ; un banion pour laver la vaisselle... ; un manchon de marthe avec son carton... ; deux boîtes et un mortier pour humecter le tabac... ; deux chopines liqueur, plus une autre chopine étiquetée Parfait-Amour... ; un moulin à café en chagrin... ; une montre en or à répétition... ; soixante-neuf paquets chocolat de demy-livre chacun... ; un habit camelot couleur marron... ; une soutane étamine, une autre soutane même étoffe, avec sa veste »... ; parmi les livres : « Histoire de Lyon, par Paulin, en un volume estimé 1 l. 10 s. ; Histoire de l'église, par le même auteur ; Mémoire historique sur l'Ordre de St-Antoine ; Dictionnaire de l'Académie ; Matière médicale, par M. Vitet ; Dictionnaire historique des grands hommes, en huit volumes ; Œuvres de Gressy,

deux volumes estimés trente sols ; Caractères de Labruyère ; Théologie de Collet ; Œuvres de Virgile ; Œuvres de Boileau ; Manuscrits d'épîtres, trois volumes estimés quinze sols ; les Éléments de l'histoire de France, par l'abbé Mallot ; Dictionnaire de l'histoire naturelle, en neuf volumes ; Mœurs de François ; Œuvres de Molière, huit volumes estimés six francs ; Grandmère italienne »... — Procès-verbaux de vente. — Testament du 23 août 1757, par lequel Beraud lègue 50 livres à son frère, 50 livres à sa sœur, 5 sous à chacun de ses autres parents et institue pour légataire universelle Marie Ferra, sa mère, à charge de lui payer, à dater du jour de sa possession, une pension viagère de 150 liv., hypothéquée spécialement sur sa part d'une maison rue St-Jean, à Lyon. — Titre de cette rente sur l'Hôtel-de-Ville de Lyon, du 7 septembre 1761. — Bulle du grand maître Emmanuel de Rohan, autorisant Beraud à disposer de son quint (26 septembre 1781). — Bail à loyer d'un appartement à Vienne, place « de Notre-Dame-de-La-Vie » (20 juin 1783). — Autre bail consenti par le sr Rogon à Benoît Chol, repris par Beraud (7 novembre 1787-24 octobre 1788). — État des effets laissés dans sa maison par le sr Rogon. — Quittance de la capitation du domestique de Beraud. — Quittance de rente viagère. — État des sommes dues à Marie Point, sa domestique, en faveur de laquelle il dispose de son quint. — Confection d'un cercueil, frais funéraires, vérification des scellés ; gages du gardien des scellés ; quittance de loyer et résiliation de bail ; abonnement aux gazettes ; frais de scellés ; quittances du perruquier, de la domestique, du boulanger, du boucher. — Sceau plaqué du grand maître de Rohan.

**48H690 1788-1790.****1788-1790**

## Description physique :

Importance matérielle : 135 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Ordre de St-Antoine. — Pièces de la procédure en paiement d'arrérages de rente, poursuivie contre Pierre Hervier et Claude Parrochia, tenanciers d'une maison rue de La Vignette, à St-Chamond.

**48H691 1790-1791.****1790-1791**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 1 et 87 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Troisième compte du receveur Bosredon de Ligny. — Charges des commanderies (ff. 1-28). — Passages de « Jean-Émanuel Desmoing, François-Marie de Corbeau, Cazot, Louis-Augustin de Menon, Philippe-Joseph de Ruolz, Ferdinand-Henri de Marchand de La Châtelaine ». — Suite des dépouilles (ff. 29-37). — Dépouilles de « Amable de St-Julien, commandeur de Chamberaud, mort le 30 avril 1790 ; d'Étienne Dauphin, commandeur de Farges et Vivier, mort le 2 août 1790 ; de Claude-François Boyer, commandeur de St-Romain-en-Gal, mort le 30 août 1790 ». — Argenterie provenant des dépouilles, articles réservés lors de l'envoi fait à la Monnaie. — Mortuaires, vacants, etc. — Recette 417.211 l. 15 s. 7 d. Dépense 269.733 l. 10 s. 6 d.

**48H692 1789-1791.****1789-1791**

## Description physique :

Importance matérielle : 37 pièces, papier ; 1 imprimé, 1 sceau.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Ordre de St-Antoine. — Récépissé passé à Hennequin, par la chanoinesse de Gauteron, pour les documents laissés par lui ensuite de l'arrêt du Conseil du 22 novembre 1788 (1er mars 1789). — Note de la grande prieure de Chabons, demandant à Hennequin de signer, pour ampliation, le double de ce récépissé, et de laisser les documents relatifs aux bois (1 mars). — Bulle magistrale portant approbation de l'arrêt du Conseil d'État du 22 novembre 1788, et contenant 1° la délibération capitulaire des chanoines, du 13 juillet 1787, dans laquelle a été lue la dépêche magistrale qui accrédite le chevalier de St-Sulpice, lieutenant du grand trésorier, pour régler l'organisation du couvent ; 2° l'imprimé de l'arrêt du Conseil d'État (5 mars). — Quittance d'un quartier de la rente due aux pauvres de la paroisse de La Madeleine, à Besançon (29 avril). — Quittance non signée d'un quartier de pension et quittance de Camus, Antonin (1 mai). — État des revenus de la commanderie de St-Antoine de Montferrand (4 mai). — Quittance d'arrérages de cens dus au sr de La Poypé (9 mai). — Compte d'administration de l'abbé Boyer, pour les maisons de Franche-Comté (11 mai). — Compte d'administration de la maison de Chambéry, rendu par Claude Viviant (4 juin). — Compte d'administration de Claude Genin, pour la maison de Vienne (24 juillet). — Lettre au sujet de l'administration de la maison de St-Marcellin (25 août). — Mémoire du chevalier de Ville, au chapitre, se plaignant du sr Viviant, qui avait vendu à un sr Viallet, un jardin dépendant de la maison de Chambéry, jardin dont il avait offert un prix supérieur à celui de Viallet (6 novembre). — État des réparations faites dans les domaines de l'Abbaye (31 décembre). — État de réparations faites aux maisons de Lyon et à Villeurbanne. — Minutes de comptes pour les revenus de Bourgoin, Aneyron, Largentière, Les Brosses. — Quittance des décimes pour la maison de Lyon (10 mars 1790). — Compte de recettes et dépenses du chapitre des chanoines de St-Antoine, arrêté avec le receveur, sous réserves (19 mars). — État du pavé relevé rue Mercière, dû par l'ordre de Malte (17 juin). — État des réparations faites à la maison du quai St-Antoine, à Lyon, par le sr Jacquin, serrurier (1 juillet). — Quittances passées au chancelier Hennequin, pour acquit de la taille de Villeurbanne, des décimes de Grenoble, des frais d'enterrement de l'abbé Mandiot

(16 mai-24 octobre). — Quittances de quartiers de la rente due au sr Parisot, d'Auxerre (3 mai, 2 novembre). — Quittances passées au receveur, pour les impositions du domaine de Villeurbanne, à Villeurbanne et à Vaux, et pour la délivrance du quint de l'Antonin Blanchet à Marie Desnoyers, sa cuisinière (11 août, 22 septembre, 24 décembre 1790). — Quittance des impositions payées à Montbrison (1 janvier 1791). — Quittance des vingtièmes payés à Lyon (9 mars). — Compte du serrurier Jacquin, pour réparations aux maisons de Lyon (31 mars). — Quittance d'un quartier de la rente due au sr Parisot d'Auxerre (28 avril). — Comptes de recettes et dépenses de la maison de Chambéry, rendus par Claude Viviani. — Bail à ferme de la maison de St-Victor sur Arlant, consenti aux sieurs Pierre et Pierre Desmales d'Arlant (Craponne, 10 juin). — Sceau plaqué du grand maître.

**48H693 1791-1792.****1791-1792**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 1 et 87 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Quatrième compte du receveur de Bosredon de Ligny. — Charges des commanderies : responsions, don patriotique (ff. 1-28). — Passages, néant. — Suite des dépouilles, mortuaires, vacants, etc.... Recette 385.522 l. 15 s. 11 d. Dépense 292.491 l. 2 s. 4 d.

**48H694 1791-1792.****1791-1792**

## Description physique :

Importance matérielle : 16 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Mémoires acquittés des travaux faits dans les maisons de Lyon, sous la conduite de l'architecte Buisson, par les srs Faye, dit Gros, maçon, Lecomte, ferblantier, Belmond, charpentier (11, 25, 29 janvier). — Extrait de l'état général des frais de procès acquittés du 1 mai 1790 au 30 avril 1791. — Quittance de Servier, curé de St-Georges, d'une somme de 450 livres, « provenant des pieuses fondations de feu M. Monnatte ». — Autre de St-George, comte de Lyon, pour une somme de 1.200 livres, à compte de ce qui doit revenir aux héritiers du bailli de Margou (1 février). — Pensions de l'abbé Cholet, curé de St-Marcellin (21 février) ; de Boniface du Réel, commandeur de Tirlémont (10, 28 février) ; honoraires de Reyre, homme de loi, pour consultations (30 avril) ; honoraires de l'abbé Papon, agent de l'Ordre (31 avril) ; honoraires du notaire de l'Ordre (2 mai). — Procès-verbal de visite des améliorissements de la commanderie de La Villedieu en Fontenelle, dressé, à la requête du commandeur Louis-François-Rozalie de Loras, par les chevaliers Georges-Simon de Vaulchier du Deschaux, commandeur des Feuillet, et Charles-Alexandre de Moreton de Chabrillan, commandeur de Salles et Montseugny (1-5, 7 juillet), accepté par le chapitre le 12 novembre. — Minute d'une lettre du receveur, parlant de faire une saison à Vichy, du sequestre des commanderies du bailli de Besse, du commandeur de Monspey, de la dépouille du commandeur Boyer (7 octobre). — Comptes des fermiers de la commanderie de Laumusse. — Reconnaissance et dénombrement des biens possédés sur la commanderie de Laumusse, membre de Semon, par Jean Pérard, seigneur de St-Marcellin, président au Parlement de Bourgogne (22 janvier 1792).

**48H695 1765-1792.****1765-1792**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 135 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Copies des lettres écrites par les receveurs au grand maître, à la langue et au trésor, pour envoi des bilans mensuels, des registres de comptabilité, du produit des recettes et au sujet de, en 1765, son voyage chez l'évêque de St-Claude, son frère, d'une réclamation du fermier de Chantoin, d'un paiement aux chevaliers de Chalus et de Jarente ; de la mort du commandeur Jean-Bertrand de Madon, du bailli d'Ussel de Châteauevert, du commandeur Beaume, des réclamations de l'abbesse de Bonnesaigne sur la dépouille de Châteauevert, de l'abolition du droit de 11 s. 6 d., accordé aux banquiers de Lyon pour les lettres de change, d'un procès contre l'archevêque de Vienne, qui avait nommé un curé à La Verpillière, des mortuaires des commandeurs de Laube et de Villemontée, de la dépouille du Thé (ff. 1-4) ; — 1766, de la dépouille de Mathieu Baulme, des difficultés avec l'abbesse de Bonnesaigne, du fermage de La Tourette, d'un procès de la commanderie de Chambéry avec les Chartreux, d'un paiement pour le comte de Valetine, d'une commande de draperie, du bailli de Margou, qui réclame l'hôtel habité par le grand prieur, du procès avec l'archevêque de Vienne, des dépouilles du Betz, de Châteauevert, du Thé ; de poursuites contre les fermiers de Chantoin, de poursuites contre le chevalier de Chalus, de l'acquisition pour l'Ordre du droit de change, des dépouilles de La Valdizère, du Saillant ; d'un achat d'armes à St-Étienne, de la pension du chevalier de Montaignac sur Salles et Montseugny, d'envoi de fonds par le receveur de Madrid, d'une réclamation du sr Bléternas sur les dépouilles de Marsillac et Montjouvent, d'envois de fonds à Gênes, de la rénovation des terriers de Chazelles, d'une coupe de bois à Olloix (ff. 5-15) ; — 1767, de la dépouille de La Valdizère, commandeur de Chambéry, de l'affaire de Bléternas, du membre de Chantoin, de la dépouille du Saillant, de la dépouille de Ste-Jay, de l'arrestation de malfaiteurs à La Sauvetat, des dettes des commandeurs de Savasse et d'Ussel ; de la mort du bailli de Grimaldi, receveur à Gênes ; des observations plus que sévères à lui adressées par la langue ; du prêt consenti au chevalier de Seyssel, du curé de Chavanat, des bois de Lieudieu, d'un paiement au comte de Vallin, d'un achat de galons et de toiles pour les galères, du procès contre l'archevêque de Vienne, du récépement du bois de St-Nazaire, membre de Leureuil, des commanderies

de Laumusse et Bellecombe, des fermiers de Vivier et Farges, de meubles d'état vendus dans la dépouille du commandeur du Saillant, d'un achat d'armes et draperie, des bois de Montredon (ff. 15-22) ; — 1768, d'un achat de toile, des bois de St-Nazaire, du séquestre de Vivier et Farges, du quint du chevalier du Betz, de la dépouille du bailli d'Ussel, du membre de Chantoin, d'un achat de drap rouge pour les officiers d'artillerie ; de la nomination, à la recette, du commandeur de Ste-Jay ; de la mort de Félicien de Mons de Savasse, du quint du commandeur de Laube, de la commanderie de Laumusse, de la consigne faite par le receveur de Fargues, de la dépouille de Savasse et de son médaillier, d'achat d'armes à St-Étienne, d'une vente de cloches de trois chapelles de Laumusse, de la commanderie de Bellecombe, de la dépouille La Valdizère, du vacant de Dôle, de la maladie du commandeur de St-Mauris, de la mort du bailli de Beaumont-Brison, du séquestre de Compezières, du cautionnement du chevalier de Seyssel (ff. 22-31) ; — 1769, du cautionnement de Seyssel, de la dépouille du commandeur Peschant, de la commanderie de Laumusse, de l'argenterie du bailli de Brison, du séquestre de Compezières, d'un achat de draps et toiles, d'un paiement du chevalier de Marcellanges, des legs du bailli de Brison aux pauvres de St-Paul, d'un mandat pour le bailli de Belmont, de l'argenterie des commandeurs Guyot et Girardin, des frais de procès avancés par le receveur du prieuré de France, du fermage de La Vinadière, de la vérification des armes achetées à St-Étienne, des procès de Chambéry, de la commanderie de Salles et Montseugny, d'un legs du commandeur Peschant au curé de St-Romain-en-Gal, du membre de Chantoin, des terriers de Bugney ; de la maladie, de la mort et de la dépouille de St-Mauris, commandeur des Échelles ; de la pension du bailli de Fleury sur Salins, de la dépouille du Saillant, des réparations de Chantoin, des grands chemins dans la commanderie de St-Paul, d'un procédé pour marquer le linge, de la commanderie de Montferrand ; des passeports du sr Trigance, premier maître canonier de la religion (ff. 31-42) ; — 1770, du paiement de partie du quint de St-Mauris à sa nièce, Mme de Germigney, chanoinesse de l'abbaye de Migette ; de l'acquit de frais de procès au parlement de Grenoble ; du membre de Chantoin, des arrérages d'Ydes, des dépouilles de Brison, du Saillant ; de la commanderie de Laumusse ; du cautionnement de Seyssel, de la commanderie de Salles et Montseugny, de la dette du bailli de Grolier ; de la mort et de la dépouille de Cherué, commandeur de Chambéry, des procès de cette commanderie ; d'une lettre peut-être perdue avec « le bâtiment qui s'est brisé contre un écueil dans la rade » ; des améliorissements de Pontvieux ; des terriers de Villejésus ; de la dépouille de St-Mauris, du séquestre de Compezières, d'un achat d'ornements d'église ; de la mort et de la dépouille du bailli de Bosredon-Vatange, grand prieur ; de legs faits à leurs confesseurs par du Saillant et de Vatange, des repas du chapitre ; de la nomination de L'Aubépin comme receveur ; de la dépouille de Savasse, des charges de La Vinadière, des commanderies de Chamberaud et de Morterolles, d'un achat d'armes à St-Étienne, des preuves de Serrezin, de la mort et de la dépouille du commandeur de Charry des Gouttes, d'une dette du commandeur de Lestrangle, de la pension du commandeur Josset, capitaine du port, du règlement des bois, de l'hôtel du bailliage à Lyon, des bois de Tortebesse (ff. 43-52) ; — 1771, de la dépouille des Gouttes, commandeur de Ste Anne ; de la dette du chevalier de Seyssel, du séquestre de Compezières, d'une demande de secours par un curé de Montferrand, de la commanderie de Ste-Anne, de l'hôtel du bailliage, du règlement des bois de Tortebesse, du membre de Chantoin, du quint de Châteauvert du Betz, de la dépouille de Brison, de l'encaissement des droits de passage, de la maladie, de la mort et de la dépouille du commandeur de Marsay, d'un achat d'armes, d'un achat de drap, des revenus de La Vinadière, de la pension alimentaire du chevalier de Villefranche, de l'envoi « d'un trombon à main », du procès pendant au sénat de Chambéry, contre le sr Courier ; de la commanderie de Chambéry, du martelage des bois du bailliage, d'une aumône aux pauvres de « St-Maureil » ; de la dépouille de La Roche-Aymon (ff. 52-61) ; — 1772, des dépouilles de Marsay et des Gouttes, des séquestres de Leureuil et de Compezières, de la vérification des armes, de la dépouille de La Roche-Aymon, d'un procès contre le marquis des Gouttes, des bois des Échelles, des procès pendants à Chambéry, de cuves de la commanderie de Charrières, des bois de St-Paul et du bailliage, des revenus de La Vinadière, des bois de La Villedieu, de négociations avec les présidents de Quinsonas et d'Ornacieux, des dettes du chevalier de Chalus, de la vente des bois ; d'un procès intenté au parlement de Bordeaux, par l'avocat Vergniaud, au sujet d'un fermage de la commanderie de Ste-Anne ; d'un achat de dorures pour l'église St-Jean à Malte, des dettes du chevalier de Villefranche, de la commanderie de Ste-Anne, de la pension du chevalier du Poët, du membre de Chantoin (ff. 61-69) ; — 1773, de la pension du Poët, du membre de Chantoin, des revenus de Laumusse, de l'élection du grand maître Ximénès de Texada, de la commanderie de Salins et de la mort du commandeur d'Isnard, des dépouilles de Bord et de Vatange ; de la commanderie de Maisonnisse, des réparations de Masdiou, de la mort et dépouille de Pingon, commandeur des Échelles, de la commanderie de Celles, d'un mémoire sur les preuves de noblesse en Franche-Comté, de la pension du chevalier de Fricon, de la liste des chevaliers et frères servants, d'un sr de Befroy, qui portait indûment la croix de l'Ordre, de la copie des baux à ferme, de la vente des bois du bailliage et de St-Paul, de la commanderie de Lormeteaux, du séquestre de Laumusse, de la mort et de la dépouille du commandeur de Fargues, de l'administration de Chambéry par le chevalier de Seyssel, du séquestre de Leureuil et de Compezières, des dettes du chevalier de La Richardie, de la disposition des biens-fonds patrimoniaux, des armes achetées à St-Étienne (ff. 69-78) ; — 1774, des dettes du commandeur de Châteauvert, des bois de Masdiou, des fermages des Feuilletts, de la mort et dépouille de Chassaing de La Vernade, des dettes de La Richardie, du séquestre de Laumusse, des armes de St-Étienne, de la commanderie de Feniers, de la nomination du chevalier Nobili au poste de secrétaire du trésor, de la pension de Poët, d'un manuscrit du recueil des privilèges de l'Ordre, de la commanderie de Feniers, de la dépouille de Fargues, de la mort et de la dépouille de Joseph Josset, curé de St-Georges, de la mort et de la dépouille de St-Viance, du membre de Chantoin, d'un envoi de calices et patènes de Laumusse, des pots de vin touchés par le chevalier d'Ussel Châteauvert, d'un achat de drap pour la compagnie des gardes du grand maître, de la dépouille de Savasse, du quint du grand prieur de Vatange, d'un achat de bonnets de peau d'ours pour les gardes du grand maître, de la confirmation des privilèges (ff. 78-86) ; — 1775, d'achats pour la compagnie des gardes ; d'un procès contre le curé de « Molans », commanderie de La Villedieu ; de l'administration de Chantoin, du chevalier de St-Sulpice, des charges de Salins, d'un acte baptistaire d'un enfant du chevalier Sachetty, de la dépouille de Savasse, des revenus de La Vinadière, du chevalier de Bosredon, de la conduite déshonorante de La Richardie, du séquestre de Leureuil, de la dépouille de St-Viance, de la commanderie de Carlat, de la pension du chevalier de Sobiras ; de la dépouille de Montaignac Bord, commandeur de Dôle, de la mort et dépouille du grand prieur de Ste-Jay, du voyage de l'abbé Larcher, des charges de Lormeteaux et de Bugney, des religieuses de l'Hôpital de St-Marc de Martel, des réparations de Villefranche, de la dépouille de Marsay (ff. 86-91) ; — 1776, de l'élection du grand maître de Rohan, de l'impression de décrets du conseil, de la dépouille de Ste-Jay, du voyage du receveur de Loras à la cour de Turin, des recrues faites par de Reynaud de Monts, de la perte d'un procès contre les officiers municipaux de Dôle, de la dépouille de Marsay, de la dépouille de St-Viance, du séquestre de Compezières, de la mort et de la dépouille de Grolier de Serrières, de la reliure des preuves de noblesse, de la mort et dépouille de La Roche-Aymon Barmont

et du bailli de Savary de Lancosme, de la remise de la recette au chevalier de Loras, à son retour de la cour de France, d'envois de fonds au receveur de Gênes, d'un achat de 1.000 aunes de toile de Troyes, de négociations avec le roi de Sardaigne, de la pension du chevalier de Chauvance, d'une gratification au curé de la commanderie de « St-Jean de Verolingo » en Piémont, de la mort de Gilbert Josset, de la présentation des frères Philippe-Auguste et Georges Hennequin, pour le remplacer comme agents de l'Ordre ; de l'habillement des troupes, de la mort de Monatte, commis à la recette (ff. 91-98) ; — 1777, de la dépouille St-Mauris, d'une gratification à accorder à l'avocat Boyer, de l'émutition de Puy de Noix à l'abbé Josset, des commanderies de Laumusse, Lormeteaux et Montferrand, de la nomination de Bosredon Ransijeat au poste de secrétaire du trésor ; d'une recherche des lois et coutumes de France, concernant les baux à ferme ; de la dépouille de Vatange ; de la mort et de la dépouille de Blonay, commandeur des Feuillettes ; d'un paiement au neveu de Monnatte, du paiement du premier trimestre de la pension des Antonins, d'un achat de galons d'or ; d'achats de rentes viagères, de placements de fonds sur le trésor à 4 1/2 ; du séquestre de Compezières (ff. 98-102) ; — 1778, de l'argenterie de feu le commandeur Liégeault, des pensions des Antonins, du taux des rentes viagères, de l'enregistrement des privilèges au parlement de Grenoble, d'un envoi d'argenterie à Malte, des pensions des chevaliers de Sartous et de Dolomieu, des commandeurs en retard, du tableau général des revenus de St-Antoine, des pensions imposées sur Montbrison et Blaudeix ; de la mort de Philippe de Pétremans, commandeur de Bellecombe ; du séquestre de Compezières (ff. 102-106) ; — 1779, des pensions des Antonins, du séquestre de Laumusse, de la dépouille de Pétremans, des placements en rentes viagères sur le commun trésor, de l'administration des biens de St-Antoine ; de la mort, à Bourbonne-les-Bains, de Joseph-Désiré du Saix ; de la dépouille de Ste-Jay, de la dépouille de Chauvance, du remboursement aux Antonins des capitaux placés par eux sur le trésor, de la mort de l'antonin Emmanuel Jolicart, du passage de Pierre-Antoine-Octavien-Aimé de Monestay de Chazeron, de l'exemption des dîmes en Dauphiné, de la mort du chevalier de Champdivers (ff. 106-111) ; — 1780, de la dépouille de Champdivers, du droit de passage du fils du marquis de Fargues, d'un état des services gratuits rendus par l'avocat Boyer ; d'une note sur le sr Lépine, régisseur de Montseugny ; d'un remboursement de capitaux aux Antonins, de l'évaluation des pistoles d'Espagne, de la répartition des charges royales, du séquestre des commanderies du chevalier de Menon, des terriers de Montseugny, de la dépouille de l'antonin Charvet, du droit de passage de Jean-François de Bosredon, de poursuites contre le fermier de Compezières (ff. 111-116) ; — 1781, de la nécessité d'aviser de l'envoi de lettres de change, des charges payées par les commandeurs, de la mort du bailli de Soudeilles, grand prieur, de la description de la maison de St-Antoine de Lyon, du droit de passage de Pierre-Christophe de La Poype (ff. 116-120) ; — 1782, de la mort du chevalier de St-Chamans, de la mort du maréchal de Bosredon Vilvoisin ; de ses frais de représentation à la cour, qui seront plus considérables encore lors des fêtes préparées pour la comtesse du Nord ; de la mort de François-Aimé d'Ussel de Châteauevert, des bois de Masdiou, de la mort du bailli de Lemps, grand prieur, de la mort de l'antonin Aluis ; de la dépouille de Lemps, réglée avec la marquise de La Pérouse ; du chevalier de La Richardie (ff. 120-124) ; — 1783, de la mort de La Richardie (ff. 124-125) ; — 1784, de l'envoi des bilans ; — 1785, des bilans, de la consigne au commandeur de Menon ; — 1786, de la mort de Gilbert-Amable de Montaignac, de Gilbert Ragon, du bailli de Margou ; — 1787, de la mort de Louis de Chalus-Prondine, du bailli Alexis-Louis de Lestrangle ; — 1788, de la consigne faite au receveur Bosredon de Ligny, d'un droit de lods du membre d'Accoyeu, de la location de l'église de St-Antoine de Chambéry ; — 1789, de la mort du bailli de Laubépin ; — 1790, de la mort d'Amable de St-Julien, des réparations de Bourgameuf ; — 1791, 1792, de l'envoi des bilans.

## 48H696 1777-1792.

1777-1792

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, 2 et 215 pages.

Genre/Carac. phys. : Registre

Ordre de St-Antoine. — États des pensions payées aux religieux de St-Antoine « Jean de Madières, Balthazard de Vaubonnes, Joseph Le Court de Pluvy, François de Beaumont, le bailli de Navarre, François Poncet, François Vande, Jean-Antoine Perrin de Vieuxbourg, Jacques Deschamps, André Blanchet, Jacques Audras, Antoine Terrasse d'Albisse, Jean-François Charvet, Joseph Lempereur, Benoît Servan, Jacques Seguin, Joseph-Victor Dauphin, François-Joseph Reynod, André de La Roue de Milly, Antoine Quincieu, André-Jean Mandiot (p. 21), Jean-Louis Pernon, François-Mich. de Coulouvra, Zacharie Amiot, Antoine-Vincent Duc, Bernard de Laboissière, Jean-Pierre Teste, Pierre Masson, Jérôme Danthon, Joseph-Louis Baguinet, Philibert Fraisse, Pierre Billion, Jean-Claude Billion, François Bouchu, Joseph Perrier, Gabriel-Antoine de Croix, Étienne-Bernard Gresset, Abel-Joseph Clapperon, Pierre Pernon, Claude Duc, Louis-Marc-François Bancenel (p. 41), Louis Verdat, Fleuri-Marie Soubry, Jean-Claude Huot, François Passieu, Antoine Robert, Claude-Benoît Perrin, Claude-Joseph Arthaud, Claude-Augustin-Victor Varin, Nicolas-Joseph Richardin, Gabriel Camus, Claude-Gabriel Chappuis, Claude de Riverieux de Varax, Antoine Perrier, Bernard-Georges de Gumin, Pierre-François-Marie de Lachapelle, Blaize-Antoine Despaleines, Jean-Joseph Vergeo, François Delagré, Joseph-Melchior Botu, Claude-Louis Beraud (p. 61), Thierry-Bruno Michon, Fleuri Charmetton, Claude Giroud, Claude-Antoine Patras, Jean Cottier, Jean-Jacques Raffay, Louis Le Roy, Jean de Senovert, Jean-Joseph-Philippe Hamberger, Philippe-Marie Porro, Nicolas Hussonot, Louis-Claude de St-Marc, Philippe-François Gauthier, François-Antoine Breton, Claude Nodot, Antoine-Félix Clerc, François-Joseph-Ignace Krueg, Antoine-Joseph Fiard de Gevigney, Pierre-Paul Beille, Joseph Beille, Pierre-François Glandut, Marie-Antoine Puget (p. 83), Jean-Baptiste-Marie Chana du Coin, Louis Bergeron, Pierre Muguet, Jean-Jacques Chapat, Louis-Maurice Ribaud Desgauthiers, François-Barthélemy Caillot, Barthélemy Clapissou, Jean-Marie Collet, Nicolas Vachet, François Brosse, Esprit Vinson, Bernard Niepce, Jérôme Penin, Barthélemy Loithier, Michel Delorme, Pierre-Louis Bruiset-Pontus, Pierre-Emmanuel Jolicard, Jean-Jacques Deloche (p. 101), Jean-Constantin Faure de Fayole, Charles-François-Antoine Delalauze, François-Antoine Camuzi, Michel Servan, Émilan Gauthier, Louis Bruiset, Antoine Aluis, Antoine Joubert, Jean-André Chaloin, Pierre Escoffier, Michel Faure, Augustin Pichon, Pierre Enay, Heyman Chapla, René-Paul-Joseph Pin, Jean-Baptiste-Claude Roche, François-Gabriel Bancenel, Camille Burlat, Antoine Bouteillers, Jacques-Antoine Canot, Jean-Baptiste Peysselon, Jean-Baptiste Bellier (p. 123), Jean-Jacques Bruiset, Joseph-Victor Vallet, Hipolite Simonard, Jean-Pierre Bouvier, Joseph-Hugues Dantour, François-Xavier de Desne, Jean-Jacques

Borin, Étienne-Barthélemy Cusset, Tripard, François Chassegay, Justinien-Benoît Jacob, Jean-Jacques de Loches ». — P. 201, état sommaire des dépenses faites pour l'Ordre, impositions, entretien des domaines, des maisons et de l'hôpital. — Pp. 203-215, état des rentes viagères converties puis remboursées à « André de La Roue de Milly, Jean Cottier, Claude-Antoine Patras, Antoine Robert, Pierre Pernon, Antoine Perrier, Jean-Joseph Verger, Hipolite Simonard, Louis-Pierre Bruiset-Pontus, Claude Riverieux de Varax, Barthélemy Liottier ».

**48H697 1792-1793.****1792-1793**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 81 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Cinquième compte du receveur de Bosredon de Ligny. — Charges des commanderies, responsions, don patriotique (ff. 1-28). — Passages de « Pierre-Marie-Césard de Flandre d'Espiney, Laurent-Marie de Loras ». — Suite des dépouilles, mortuaires, vacants, vente des bois, etc.

**48H698-48H702 Archives.****1739-1753****48H698 Construction d'un bâtiment pour les archives.****1739-1748**

## Description physique :

Importance matérielle : 32 pièces, papier, 3 plans, 10 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettre et décret des procureurs de la langue, demandant l'envoi du plan et du devis du bâtiment projeté. Dans la lettre, il est en outre question de mainlevée de séquestre de commanderies, des améliorissements, des terriers de la Râcherie, du droit d'imprescriptibilité non reconnu par le parlement de Besançon (Malte, 9 janvier 1739). — Autre approuvant le plan et le devis s'élevant à la somme de 26.000 livres, remerciant le bailli de Lyon, qui a fait don de l'emplacement, et nommant commissaires pour suivre les travaux, les chevaliers de Valin, de Grôle, du Saillant, les commandeurs Ragon et de Ruffé et le maréchal de Caissac, receveur (12 août, 7 septembre). — Décret du grand maître, portant approbation de ceux de la langue et du Trésor, portant qu'une avance de 26.000 livres sera faite au prieuré d'Auvergne, qui, pour la rembourser, lèvera une imposition de 2.600 livres pendant dix ans (2 octobre). — Lettres de la langue, annonçant l'envoi du décret d'approbation, d'un autre, établissant une taxe sur les commanderies pour le remboursement des avances du trésor, d'une quittance d'un acompte payé par le chevalier de Vilvoisin sur la ferme de La Vinadière et du règlement du différend entre les sociétaires, courriers et marguilliers de St-Georges de Lyon (25 octobre 1739, 3 juin 1740). — Décret du conseil portant répartition, au prorata de leurs charges, entre les commanderies du grand prieuré, d'une imposition annuelle de 2.951 l. 10 s., pour remboursement de l'avance faite par le trésor (3 juin 1740). — Approbation, par la langue, d'autres plan et devis comprenant l'aménagement d'un logement pour le receveur (22 août). — Lettre des procureurs du trésor, annonçant qu'ils consentent un prêt de 20.000 livres, remboursables en dix ans, avec intérêt de 3 0/0, et qu'ils ajouteront à cette somme ce qui sera nécessaire pour élever d'un étage le bâtiment des archives (10 novembre). — Délibération de la langue, concluant à ce qu'une contribution soit demandée au trésor pour le logement du receveur et confirmant les pouvoirs des commissaires (18 juillet 1741). — Plans des archives et du logement du receveur, parafés par les chevaliers de Vallin, de Grôle et le sieur Roche. — Conventions entre les commissaires et l'architecte Jean-Baptiste Roche, à qui il est fait une avance de 38.000 livres (18 novembre), conventions approuvées par le chapitre, le 3 juin 1742. — Devis des travaux à exécuter, qui devront être terminés le 24 juin 1743. — Délibération du trésor, par laquelle, sur l'exposé fait par la langue des frais imprévus nécessités par la construction du logement du receveur, il consent à contribuer pour 6.625 livres, à prêter 6.000 livres sans intérêts et à contribuer, en outre, à la moitié des nouvelles dépenses (15 février 1743). — Lettre annonçant l'envoi de cette délibération et de l'approbation du grand-maître (18 mars). — Lettre de la langue, annonçant l'envoi de la décision du trésor et avisant du séquestre de la commanderie de Morterolles (27 mars). — Devis et procès-verbal d'adjudication au sr Roche, au prix de 14.850 livres, des travaux à exécuter pour élever d'un second et d'un troisième étage le bâtiment des archives (13 juin, 15 juillet). — Plan du second étage. — Délibération de la langue au sujet du refus du trésor de contribuer aux nouvelles dépenses pour ce bâtiment, et du séquestre de la commanderie du chevalier de Sales, qui n'avait pas remboursé les 10.000 livres à lui prêtées pour le rétablissement de ses moulins (12 août). — Lettre annonçant l'envoi de cette délibération et accusant réception d'une caisse de linge (12 août). — État des travaux exécutés et de ce qui reste à faire au 12 novembre 1743. — Copies de la lettre écrite à la langue par les commissaires de Grôle et de Vallin, pour donner explication de la nécessité dans laquelle ils se sont trouvés de dépasser les devis (15 novembre). — Délibération de la langue approuvant les constructions nouvelles et lettre annonçant l'envoi de cette délibération (9 janvier 1744). — Décret du Conseil autorisant le trésor à consentir à la langue un nouveau prêt de 8.000 livres (29 mai). — Minute du procès-verbal de réception des travaux. — Projets de circulaires à adresser aux commandeurs pour le remboursement des sommes avancées par le trésor (1748). — Décret du grand maître Pinto, portant répartition sur les commanderies d'une taxe annuelle de 4.000 livres, pour remboursement des 53.550 livres avancées par le trésor (29 août 1748), — Sceaux plaqués de la langue, des grands maîtres Raymond, Despuig, Emmanuel Pinto, du chapitre ; cachet de la langue.

## 48H699 Classement des archives.

1746-1753

## Description physique :

Importance matérielle : 11 pièces, papier, 1 imprimé, 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Délibération de la langue, concluant à aviser le receveur que la dépense de 10 francs par jour prévue pour le classement est trop élevée, et qu'elle lui laisse le choix de la personne chargée de ce classement (22 octobre 1746). — Autre, déléguant le chevalier de Laube pour procéder à cette opération, malgré l'avis de l'abbé « Peschamps », qui disait : « Il me paroît qu'il seroit tem de couper court à tous ces projets, suggérés par des personnes d'esprit, à la vérité, mais oisifs, qui ne cherchent qu'à s'occuper à leur avantage. La vénérable langue devroit réfléchir que la nouvelle maison de M. le receveur sera inutile et l'entretien coûteux, lorsque la maison du baillage étant vaquante, M. le receveur la préférera toujours à toute autre, et que cependant, peu à peu, la vénérable langue s'est trouvée dans la dure nécessité d'engager ses commanderies pour cinquante toutes millions, dont MM. les commandeurs n'ont encore rien payé, quoiqu'il y ait sept ans que la taxe a été faite par le sacré conseil. Il en sera de même de l'arrangement des archives, pour lequel on demande huit mil francs de premier vol. Dieu sçait jusqu'où il montera ; et, après une grande dépense, la première personne qui en dérangera l'économie, ce sera à recommencer sur de nouveaux frais. Toutes ces raisons m'obligent à être de sentiment que la v. langue s'en tienne à l'ancien arrangement. Que si ce changement d'archives a causé quelque désordre, M. l'archiviste soit obligé de le réparer et que la v. langue lui accorde un écrivain à qui, tout au plus, l'on passera trente à quarente sols par jour, pendant six mois, avec défense à MM. les procureurs de la v. langue de ne plus présenter de projets que les premiers n'aient été aquté » (24 janvier 1747). — Lettre de la langue, recommandant au receveur de donner toutes facilités au chevalier de Laube pour travailler au classement des archives ; d'avertir les commissaires aux preuves de Valay de ne pas partir sans le chevalier de Laube, et au sujet des meubles d'état de Villefranche et des séquestres de Laumusse et Pontvieux (8 février 1749). — Circulaire imprimée enjoignant aux commandeurs de faire déposer aux archives tous les titres de leurs commanderies qui peuvent être entre leurs mains (7 juillet 1749). — Copie de la délibération de la langue, du 27 juillet 1747, établissant, sur le rapport des chevaliers de Ste-Jay et de St-Mauris, le chevalier de Laube « maître absolu dans les archives, sans être obligé de rendre compte de sa conduite à personne », copie suivie du traité passé entre le chevalier et Batteney, « entrepreneur de l'arrangement des archives », par lequel il est arrêté que « l'on choisira les titres de chaque commanderie, on les rangera membre par membre, ensuite par matière, par ordre de datte ; on les lira curieusement, en commençant par le plus ancien titre de chaque matière du membre, en finissant par celui qui sera de la plus nouvelle datte ; après quoy on en fera l'annalise cronologiquement et historiquement, par le même ordre de datte, dans l'inventaire général raisonné sur chaque titre. 2° On mettra le précis au dos de chaque titre, les dattes des jours, mois et an ; au bas, on y colera un liston de papier, sur lequel sera écrite la nature du titre, par exemple : Transaction entre, etc., du 3 décembre 1550, n° 30. Lequel numéro sera le même qu'on aura mis sur les titres. Et en explication de ce second article, il a été convenu, avec M. le chevalier de Laube, que, comme étant impossible à exécuter à la lettre, on colera un liston de papier sur chaque liasse concernant une même affaire, et sur lequel sera étiqueté la nature de ladite affaire, avec un numéro conforme à celui de l'inventaire général. 3° On joindra toutes les pièces de la même matière ensemble, suivant leur datte et leurs numéros, on en fera une liasse avec un inventaire du précis et n° qui y sera joint, et on inventoriara cette liasse dans l'inventaire général du membre de chaque commanderie, dans lequel on décrira très exactement le corps de chaque titre, les clauses, datte et signature des notaires. Et, en explication de ce 3e article, on est convenu qu'il sera fait un inventaire des titres de chaque commanderie, et séparément des membres en dépendant ; que ledit inventaire particulier demeurera joint aux titres et sera rapporté au long dans l'inventaire général. 4° On cottera au dos de chaque liasse le nombre des titres qu'elle renfermera, dépendant d'un tel membre, d'une telle commanderie, inséré dans le livre de l'inventaire général, depuis f° tel jusqu'à f° tel. 5° On suivra cet ordre pour tous les membres, commanderie par commanderie. 6° Chaque commanderie aura son numéro, son inventaire particulier, dont l'arrangement composera l'inventaire général. 7° Chaque membre aura, de même, son numéro, son inventaire. 8° Chaque matière, dans chaque membre, aura son numéro et son inventaire et chaque pièce ou titre sera coté conformément au numéro de la commanderie de laquelle elle dépendra. 9° Si, après la lecture faite des titres, on en trouve qui ait été mal cottés et dont le précis soit faux, on les recottera de nouveau, selon ce qu'on y aura découvert, et on les rangera sous le même ordre, dans la même commanderie ; on fera de même pour chaque membre, en évitant soigneusement toute confusion. 10° Si on trouve des titres d'une commanderie mêlés et confondus avec ceux d'une autre, on les séparera et on les rangera dans la commanderie à laquelle ils appartiennent, et on les rapportera dans l'inventaire de lad. commanderie, tant particulier que général. 11° Chaque terrier, de chaque membre de chaque commanderie sera cotté ; dessus, on mettra l'année qu'ils auront été reçus, les noms des notaires recevans et des commandeurs à la diligence desquels ils auront été renouvelés ; les membres qu'ils concerneront d'une telle commanderie, combien ils contiennent de reconnoissances (et, s'il paroît utile, l'évaluation des droits et servitudes qu'ils portent, ce qui sera décrit dans une feuille de papier attachée en dedans du terrier et, sur la couverture, un liston de cuir ou de papier, sur lequel sera écrit : terrier, etc., signé, un tel, de tel membre, dépendant de telle commanderie, de telle année). On fera, dans ce goût, une description générale de tous les terriers de chaque membre de toutes les commanderies, du temps et siècle et année qu'ils auront été renouvelés et par quels commandeurs, remis aux archives, en prenant exactement les dattes des consignes. Quant aux procédures, le sr Batteney s'oblige, après avoir lu chaque pièce, de rapporter sur l'étiquette le précis d'icelle et de faire mention des demandes, sentences, arrêts et transactions, et de les rapporter dans le membre dont l'affaire dépend. On dénombrera le chef-lieu de la commanderie, celui du membre, combien chacun a de terriers, en quel siècle, en quelle année et par quel notaire. (On collationnera les derniers renouvelés sur leurs auteurs, jusqu'au primordial, et on connoîtra si la rénovation a été dûment faite et si le rénovateur n'a rien omis). 12° Il faut tirer une note de tous les chefs-lieux et membres du prieuré, baillage et commanderies de la langue d'Auvergne, où il soit dit : chef-lieu tel, tel et tel membre porte terrier et tel n'en porte point, et le temps qu'ils ont été renouvelés. 13° On omet deux articles (les deux passages entre parenthèses) que la vénérable langue a rayé et supprimé dans ses instructions, et à la place on a ajouté ceux qui s'ensuivent : que M. Batteney travaillera tout de suite, et sans discontinuer l'ouvrage, et que, dans les présentes conventions, sont compris tous les terriers et titres que messieurs les commandeurs ont retiré des archives et qui sont énoncés dans leur récépissé ; ledit sieur Batteney s'obligeant de les ranger et mettre dans le même ordre que ceux qui sont



actuellement dans les archives, sous la condition que mess. les commandeurs rapporteront lesd. titres et terriers dans l'espace de deux ans et demy, terme pris pour l'accomplissement de l'arrangement des archives »..... Travail que Battenev, ayant donné pour caution Melchior-François Parent l'aîné, négociant à Lyon, s'engage à faire avec un scribe payé par lui, au prix de 5.000 livres, dont 1.000 en commençant l'ouvrage, 100 livres par mois, et le surplus, le travail terminé (1er octobre 1749). — Article additionnel stipulant que, quoiqu'il soit dit qu'il « travaillera tout de suite et sans discontinuer l'ouvrage, ce qui pourroit lui ôter la liberté de vaquer à des affaires indispensables, consens qu'il y puisse vaquer selon que je le jugeray à propos, me faisant les mêmes réserves, en cas que M. Josset et moy soyons en même tems occupé par maladie ou affaires indispensables, mais il ne pourra travailler pour personne, plus qu'il luy sera passé certaines petites erreurs sur la totalité des sommaires des rentes et produits de chaque terrier, sçavoir jusques à un bichet de chaque espèce de grain et vin et 30 s. argent, et finalement qu'il ne sera point tenu de dépouiller les comptes de la recette de l'Ordre, les preuves de messieurs les chevaliers, les améliorissements, livres de visites, mais seulement les coter de leurs années et noms de leurs auteurs, ny aussi des papiers inutiles, mais il fera des liasses de chaque espèce, sur lesquelles il cottera un n° qu'il reportera dans l'inventaire général » (1er octobre). — Délibération de la langue, nommant le commandeur du Saillant pour vérifier le travail de Battenev ; lettre d'envoi donnant les procédés à suivre pour cette vérification (17 juin 1750). — Certificat du sr Jacquet, archiviste de l'hôpital général de La Charité, de Lyon, constatant que, sauf les observations par lui présentées sur les divisions, l'inventaire de Battenev est bien fait (7 février 1752). — Décret de la langue, portant qu'aucun document ne sortira, à l'avenir, des archives, mais qu'en cas de besoin, il en sera délivré des copies (3 avril 1753). — « Tableau des commanderies de la langue d'Auvergne, contenant l'indication des armoires dans lesquelles sont renfermés les titres de chaque commanderie et les volumes de l'inventaire dans lesquels ils sont décrits, avec le f° du volume. — Sceaux plaqués et cachet de la langue.

## 48H700-48H702 Inventaire des titres de toutes les commanderies du grand prieuré d'Auvergne.

1674

### 48H700 Tome 1 : Bourgneuf-Limoges.

1674

#### Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 554 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire général et raisonné des titres de toutes les commanderies du grand prieuré d'Auvergne (Tome premier), fait par les soins de messieurs Alexandre de Chevrier Taney, commandeur de Lormetoux, et Jean-Hector de Fay La Tour Maubourg, commandeur de Chambéry, et par le travail de Christophe Néron, commis à ce député par lesdits sieurs commandeurs, en l'année 1674. » (ff. 1-5). — Procès-verbal d'ouverture des archives après prestation de serment des commandeurs de Chevières et de La Tour-Maubourg et de Christophe Néron (7 juin). — Délibération capitulaire du 1 juin, dans laquelle a été fait lecture du décret du grand maître Cotoner, du 9 janvier 1673 (v. s.), qui commet pour le classement des archives Louis de La Rivoire, commandeur de Chazelles, Alexandre de Chevières, François de Bocozel-Mongontier, commandeur de St-Paul, Hector de Fay La Tour-Maubourg, Antoine de Fougerolles, commandeur de Villedieu en Fontenelle et le chevalier Charles de Ste-Jay. — Extraits des délibérations capitulaires des 1, 2 juin, 12 novembre 1675 et 1 juin 1677, relatives aux classements et à l'inventaire. — Conditions arrêtées avec Christophe Néron, nommé archiviste aux gages de 330 livres par an : « Premier. Prendra garde que les archives soient toujours propres, osterà la poudre et autres choses qui pourroient nuire aux titres qui sont dans icelles et veillera que les animaux n'y fassent du préjudice. Deuxiesme. Vérifiera les nouveaux terriers sur les anciens, pour reconnoistre si tous les memes droicts sont recognus, les causes des modérations et réductions des servitudes et les raisons des prescriptions et changements qui peuvent estre arrivés auxd. terriers, soit par fraude, malice ou ignorance, et enfin examinera exactement tous les manquements et erreurs qui s'y peuvent estre glissés, et du tout en donnera avis en secret au sr commandeur qui le touchera. Troisieme. Vérifiera encore si les accords, transactions et autres actes qui ont esté faits, sont dans les formes et s'ils ne sont point au désavantage de l'Ordre, ayant esté passés faute d'une ample cognoissance, et coter les titres qui pourront servir pour en revenir. Quatrieme. Comme, suivant les statutz et intentions dud. Ordre, lesd. titres, en façon et pour quelque cause que ce soit, ne seront sortis à l'advenir, ny transportés hors desd. archives, quand lesd. sieurs commandeurs auront besoin des extraits, led. sieur Néron les fera et exhibera en justice les originaux qui pourtant resteront toujours dans lesd. archives ; bien entendu néanmoins que led. sr Néron ne sera obligé qu'à fournir ses peines et extraire seulement les simples reconnoissances dont on pourra avoir besoin dans quelques procès. Cinquiesme. Quand lesd. sieurs commandeurs auront des procès pour la conservation de leurs droitz, sur les chets contestables, led. sieur Néron baillera les instructions qu'il reconnoistra sur lesd. titres. Sixieme. Aura soin d'examiner les récépissés des titres qui ont esté cy-devant tirés desd. archives et faire en sorte de les retirer de ceux qui les ont passés ou de leurs héritiers. Septieme. Ledit sieur Néron sera obligé d'inventorier tous les titres qui seront remis à l'advenir par messieurs les commandeurs ou autres, suivant l'ordre et le rang observé dans l'inventaire qu'il a fait des autres qui sont dans lesd. archives. Huitieme. Il sera encore obligé de tenir un livre dans lequel il enregistra tous les ameillorissements qui seront remis dans lesd. archives, comm'aussy les preuves de noblesse et de légitimation. Neufvieme. Il enregistra aussy, dans un autre livre, toutes les sentences et arrêts rendus dans toutes les juridictions de France, pour la confirmation et maintien des droicts et privilèges de l'Ordre et, pour ce faire, il faudra que messieurs les commandeurs ou autres dud. ordre, en faveur de quoy lesd. sentences ou arrêts auront esté rendus, prennent la peine d'en envoyer les originaux ou du moins des copies deuement collationnées aud. sieur Néron ». — « Bourgneuf (grand prieuré), Arsouze, St-Jean de Donzenat, Milliaguet, Mortesaigne, Plénartige, Reillac, Stardeau (ff. 8-23) ; — Bellechassagne, St-Bauzille et Bellefâche, Boucherat près Treignat, Courteix, L'Hospital près de Goutoux, Saint-Mert de Mineralhe, Serendou, Tallamy (ff. 24-34) ; — Devesset (bailliage), St-George d'Annonay, Saincte-Épine, Tournon et Pont de Doux, Temple de Marlies, Montredon, St-Jean de La Chevalerie du Puy, Chantoen, Gourlon et Pébuly, La Sauvetat (ff. 35-99) ; — Aulois, chapelle de St-Amand, Aydat, Cheynat, Pauligniac, La Sauvetat (ff. 100-111) ; — Bellecombe,

Lachal, temples d'Ornassieu et de Bressieu, Ponas, Valencin, Temple de Vauray, La Vorpillière (ff. 112-127) ; — Beugnex, Ancilly et Anglure, St-Jean de Badan, Le Boulay et Le Bouchet, Courlanges, Pontenat, Tourny, Trevol (ff. 128-140) ; — Blaudais Remondeix (ff. 141-145) ; — Les Bordes, Bourges et Souban, mestairie de La Bauche, St-Jean de Bouc et Chappottes, Chassy, Chevroux, Domery, Francheville, Macé, Menestriou et Pougan, Pressigny et Villeville, Soulerain, Villefranche (ff. 146-161) ; — Carlat, L'Hospital de Barbary, Condes et Maschès, Courrese, Moriac, Monteil et L'Hospital de Salifranche et St-Remy, La Sauvetet (ff. 162-176) ; — Celles, Narnhac, Tempel, Doriac, Larnat (ff. 177-191) ; Chamberau, Souspersat, La Poulge (ff. 192-197) ; — Chambéry, Accouyeux, Ayguebelle ou La Vraye-Croix, Allevard et Pontcharas, L'Hospital de Conflens, Messages et Vigile, Montmeillant, St-Michel de Morienne, St-Jean de Plomb, St-Jean de Romeran, Sergueve (ff. 198-213) ; — Chantoen et La Vinadière (ff. 214-225) ; — Charrières, Chomont, Gencieux et Palliers, St-Maurice-les-St-Robert (226-233) ; — Chazelles, S-Bonnet les Places, Bouchalan, La Roussillière, La Lardière, La Murette, La Roche, Saulcy (234-260) ; — Courteserre, St-Jean de Billion, Le Chambon, Chantaduc et Vivit, Le Bois du Chier, Farrayrolles, Ligonne, La Souche, Temple de Tallande (260-272) ; — Dôle (273) ; — Les Eschelles, Berlan, Champagnieu, Ste-Catherine-sur-Voyron, Les Habretz, St-Jean de Moyrans (ff. 280-300) ; — Feniers, Artiges, Le Mas d'Artiges, Boucheraisse, Comptz, Crabanat, Les Fonds Galands, La Varrabau (302-317) ; — Les Feuilletts, La Chaux en Vaud, Cossieu et Les Chanaux, Escorcheloup, Temple de Molisole, Vilardz (318-361) ; — Laumusse, Vavrette, Espeysse, Temple de St-Martin-le-Chastel, Theyssonges, Semont, Bocames ou Colognat, Escopay, Escolle (380-390, 396-499) ; — Genevois ou Compezières, Anissy, La Chieze, Le Chaisne, Clermont, Collogny, Cologny en la terre de Jas, Dorche, Droise, Hautheville, Montenat, La Sauvetet et Mussy, La Trousse ou La Vulpillère (390-395, 362-369) ; — Leureuil, L'Hospital sous Maze, Saint-Nazaire et Launay, Nuzore, Nuret-Le-Feron, Rolles, La Salle, Selles sur Nahon, Vignaud (500-513) ; — Limoges, Brillouffe, La Bussière au Pinel, Chenebrier, Courre ou Cognourre, St-Jullien-le-Vignan, St-Martin, Piébonieu » (515-554).

#### 48H701 Tome 2 : Lormeteaux-Villefranche.

1674

##### Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 673 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Inventaire général de Néron, tome second. — « Lormeteaux, Chasteauroux (ff. 2-103) ; — Maissonisse, Cosnac, Mombut (106-121) ; — Mascon, L'Hospital Dacier, Baudulin, Belleville, Chateau, Espinacie et Fileule, Fay, Genouilly, Launay en Briionnois, Lunizey, Negligeois, Vaurigny (124-140) ; — Masdieu, Grand et Petit Masdieu, Chambon, Train (145-148) ; — Mayet et Marche, métayerie de Beaunit, Boinat et Montaignat, Temple de Culhiac, Lailiac, Chapelle de Salles (151-168) ; — Montbrison, Chateau le Bois et Temple de Liand, grange de Lachau, La Haute et Basse Crussille, L'Hôpital-Le-Grand, Messilieu, métairie de Vernolz (171-260) ; — Montchamp, Charbonnières, Chirulliat ou Chauliac, Lagarde-Roussillon, St-Jean de Brioude, St-Jean de Langhac, Lobesargues, La Rivière Lévesque (263-274) ; — Montferrand, Culhac, La Ronzière, St-Jean de Seghur (277-289) ; — Mortherolz (292-296) ; — Pouliac, La Croux de Mazeyrat, Sauvaniat (299-309) ; — La Racherie, Aberat, Labruyère, Duversse, St-Jean de Blattière, St-Jean de Chasteauneuf, St-Jean de Villedieu, Reddan, Rougière (312-364) — Sainte-Anne, Bellepeyre, Lebert, Giesaulme, Temple de Magnat, Malleret, Monteil, Nabeyron, Salesses, Villemaux (367-392) ; — Saint-Georges, Temple de Bessay, Charviu, Montchausson, Monteriac, Nemy et Taney, Pommiers, Taney-La-Valbonne, Thirieu, La Tour du Pin et Venessy, Temple de Vaux (395-464) ; — Saint-Paul, St-Jean de Crispollot, Laris, Relliey de Montfalcon, St-Sauveur (466-482) ; — Sales et Montceny, Layne, la grange du Vaulx et Cecenans (485-491) ; — Salins, Amancey, Bouverains, Esternod (494-510) ; — Tortebeuse, Courlois, Laforestz, Glavens, Lastic, L'Hospital St-Jean des Martres de Vayre, La Mazière, Lapeze, Ribière, Traslaygue (513-595) ; — La Vauxfranche. Boismorant, Labussière et Richemont, Jarigny, Lamaidz, St-Jean de Montluçon (598-606) ; — Verrières, La Sauvetet, Temple de Rouhane (609-639) ; — Villedieu en Fontenettes (642-652) ; — Villefranche, Bourgneuf le Viel, Bourgneuf le Neuf, Chenon, Lespinas, L'Hospital de Valencey, Vierzon, Villedieu-sur-Cher » (642-673).

#### 48H702 Tome 3 : Villejésus-Viviers et divers.

1674

##### Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 304 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Inventaire général de Néron, tome troisième. — « Villejésus, Lespardelière (ff. 2-12) ; — Viviers, La Forest du Temple (15-30) ; — Farges, Ardenay, Temple de Bède, Culan ou le Magnolet, Riolet (32-39) ; — Piedenous, Champeaux (42-45) ; — Temple d'Ayen, Allassac, Ayzac, Belveyre, Chambon et Brives, St-Jean de Donne, Donzenat, St-Léger de Merle et Fondège, Langlade, Temple de Monts, Prugne, St-George de Salon (48-127) ; — Vienne ou St-Romain en Galles, Montet au Temple, Montlieu (130-135) ; — Lieudieu ou Hospital du Fresne (138-143) ; — Arbois, Besançon, Dammartin, Fey, Gravelouse, Greuse, Varessia, Villedieu près d'Ornat (146-157) ; — La Croix au Bost, L'Hospital de Notre-Dame de St-Christophe d'Arcy, Boischassin, La Bruyère, Coursaget, Lespinasse, Le Feulloux, Palluel (160-181) ; — Pontvieux, Chapelle du Temple, Courtilles, Ides, Longevergne, Vallac (184-244) ; — Chanonac, Ste-Anne ou La Bastide, Temple de Daulnat, Bessamorel, Bourdelles, Plainecombe ou Luguët, Lavaux St-Jean (247-269) ; — Papiers communs, bulles des papes et privilèges des roys de France, en faveur de l'Ordre de Saint-Jean de Hiérusalem (f. 282). — Bules et privilèges qui ne sont point dattés » (301).

**48H703-48H3432 Commanderies.**

**1153-1791**

Inventaires des titres, terriers, reconnaissances, pièces de procédures, transactions, baux, pièces comptables, actes notariés, plans.

**48H703-48H725 Commanderie d'Arbois (Jura).**

**1601-1788**

**48H703-48H704 Inventaires.**

**1674, XVIIIe Siècle**

**48H703 1674.**

**1674**

Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 15 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire raisonné des titres de la commanderie d'Arbois et de ses membres, fait par les soins de messieurs Alexandre de Chevrières-Taney, commandeur de Lormetaux, et Jean-Hector de Fay-La-Tour-Maubourg, commandeur de Chambéry, et par le travail de Christophle Néron, commis à ce député par lesdictz sieurs commandeurs ».

**48H704 XVIIIe siècle.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 7 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Inventaires des titres et papiers de la commanderie, concernant « Arbois, Ivory, Pupillin, Bevilley, Villers-Farlay, Chazelet, Varessia, Graveleuse, Chatagnia, Greuse, Sainte-Agnès, Cesancey-Paysa ?, Rotaillier, Vincelle, combe de Chalandigniat, Vercia ; Besançon, Dannemarie, Villers-Buzon, Mercuroz, territoire de Fontain, Morre ; La Villedieu-en-Varay, Saules, Chantrans, Fuans, Belmont, Villers-la-Combe, Goussans, Nancray, Chastillon-sur-Meiches ; Dammartin et Fay, Villers-Grelot, Sallans, Vauchamps, Bretigney et Silley, Clerval et Centoche, Ambre et Bouclans, Glamondans, Chazot » ; inventaires dressés sous l'administration du commandeur Guérin, arrêtés par les visiteurs généraux de Broissia et de Ruffé, en 1724, et contenant l'analyse de documents du XIVe au XVIIIe siècle, en déficit aux archives du Rhône et non portés à l'inventaire de Batteney. — Minutes de l'inventaire de Batteney.

**48H705-48H706 Visites.**

**1615-1788**

**48H705 1615-1763.**

**1615-1763.**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, papier, 2 cahiers, ensemble 64 feuillets ; 31 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Résumé de la visite de la commanderie faite vers 1615. — Procès-verbaux de visite des améliorissements, faits en 1733, par Philibert-Bernard de Froissard de Broissia, commandeur de Salins et de La Racherie, et frère Jean-Claude-Alexis du Ban, sous l'administration du commandeur François Guérin ; en 1763, par Georges-Étienne-Joachim Buzon de Champdivers, commandeur de Pauliat, ancien commandant du fort St-André de Salins, et Joseph-Louis-Innocent de Tudert, commandeur de Beaune, procureur général du grand prieuré de Champagne, sous l'administration du commandeur Gabriel de Montagnac de Chauvence. — Cachets du commandeur de Broissia, d'Alexis du Ban, des chevaliers de Champdivers, Tudert, de Lancosme, de Chalus ; sceau du chapitre. — (V. 48H144 et 48H167.)

**48H706 1788.****1788**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 42 feuillets, 2 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Procès-verbal de la visite prieurale faite par Charles-Alexandre de Moreton-Chabrillan, commandeur de Salles et Montseugny, et Anne-Ferdinand Boyer, chanoine de Ste-Marie-Madeleine de Besançon, sous l'administration du commandeur Josset et du sieur Jean-Baptiste Multon, son procureur. F<sup>o</sup> 17, les visiteurs déclarent avoir vu dans la cave de la maison, bâtie en 1748, à La Villedieu, « une table de pierre ronde et unie, supportée par un pilastre en maçonnerie, fait en quarré, laquelle table on nous a dit venir des Templiers et avoir été trouvée lorsqu'on a creusé ladite cave, en 1748 ». — Fragments du cachet de Chabrillan. — (Registre rongé d'humidité, f<sup>o</sup> 30 en déficit).

**48H707-48H725 Biens, droits et revenus, prise de possession.****1601-1785****48H707 Reconnaissances, baux à ferme, pièces de procédures.****1615-1785**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces parchemin, 30 pièces papier, 1 plan.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Rapport au chapitre par le commandeur Valentin du Buisson, sur les agissements de l'archevêque de Besançon, qui refuse de reconnaître les privilèges de l'Ordre, n'entend laisser aux commandeurs que la présentation aux cures qui leur appartiennent, interdit aux curés de faire profession dans l'Ordre et de reconnaître la juridiction du chapitre, etc. ; y joint copies du procès-verbal constatant le refus du curé de Dammartin de faire profession dans l'Ordre et du mandement archiépiscopal interdisant aux curés de comparaître au chapitre (1615-21 avril 1618). — Bail à ferme des revenus de la commanderie consenti par le commandeur « Nicolas de Colevrat, sieur de Chasteau-Brunet, à Hubert Bourgon, procureur d'office de la terre de Clairevaux les Vaulxdain, et à François Huguenot, citoyens de Besançon » ; à la suite, copie des quittances du commandeur (26 mars 1645-23 février 1647). — Autre, consenti à Hubert Bourgon par Léonor de Vaudrey, commandeur de Dôle, procureur de Antoine de Gonod, servant d'armes, pourvu de la commanderie d'Arbois (13 octobre 1648, 1649). — Exécutoires de dépens délivrés par le Parlement de Besançon contre le commandeur Guérin, en faveur de « Jean-Baptiste de St-Andrey-Marnais, chevalier de St-Louis, mareschal de camp, lieutenant des gardes, gouverneur de Dôle, seigneur de Verceil » (5 septembre 1722, 30 avril 1723). — Consultation de Baizé, avocat au Grand Conseil, sur les moyens de cassation d'un arrêt rendu contre le commandeur Guérin, en faveur des habitants de Varessia de l'archevêque de Besançon (Paris, 4 avril 1735). — « État des sentences et arrests obtenus par frère François Guérin, commandeur d'Arbois », suivi d'un mémoire au chapitre, pour protester contre la saisie de sa commanderie, qui, lors de sa prise de possession, « devoit au trésor environ neuf mille livres, à la vénérable langue dix-huit cent livres, à La Fosse, beau-frère de Jolicard, huit mil livres, ce qui fait en tout près de dix-neuf mil livres. Tous les tiltres qui en font la base et le fondement étant égarés et dispersés sans aucun récépissé. La Fosse, parent de Jolicard, qui avoit la régie de cette commanderie, en avoit beaucoup qu'il gardoit pour la sûreté des sommes qui luy étoient deues... il remit ce qu'il voulut, et cela dans la dernière confusion... Je fis augmenter considérablement les bâtimens de la grange de Fay, en rétablir l'étang en ruine depuis plus de cent cinquante ans, y bâtir un four et un colombier. Je portai ensuite mes soins à La Villedieu, où il n'y avoit ni maison, ni grange... J'ay fait enclorre les vergers d'Arbois de murailles à chaux et sable... La maison de Besançon qui paroît n'avoir besoin d'aucune réparation, attendu son nouveau rétablissement, en demande tous les jours et de très importantes, toutes les fenêtres tombent en poussière (19 juillet 1742). — Sentence de la chambre des requêtes du palais du parlement de Besançon, déclarant Claude-Joseph Coquillot, curé de Tromarey, « sujet mainmortable de la commanderie de Fay et Dammartin, et, en conséquence, luy fait deffences de se qualifier, tant en jugement que dehors, d'homme franc et libre » (3 septembre 1743). — Reconnaissance de cens sur un jardin sis à Besançon, grande-rue, « acquis par feue demoiselle Borrey de monsieur le marquis de Monnier, seigneur de Noironte, et provenant du sieur Bon Monnier », passée en faveur de la commanderie par « Marie-Claude Boisot, douairière de messire Pierre-Joseph Mouret, seigneur de Châtillon, président à mortier au parlement de Franche-Comté », et ce ensuite de l'accensement consenti, le 28 août 1577, par le commandeur Mathieu de Masso (22 avril 1744). — Procès-verbal de Jean-Baptiste Geneaud, notaire à Orgelet, constatant le refus des habitants de Varessia de passer reconnaissances au profit du commandeur de Montagnac Chauvance, disant que « c'est à luy à leurs donner des dénombremens par vieux et nouveaux confins ; à la suite, certificats de commissaires à terriers, constatant l'impossibilité d'établir les reconnaissances : « il y a dans ce endroit différentes directes, savoir celle de monseigneur le maréchal prince d'Isenghien, seigneur haut justicier, celle de la commanderie, celle de messieurs de Gigny et une autre appartenant aux pères Carmes de St-Claude. Le dernier terrier reçu de Gay, notaire, en 1604, ne contient que des reconnaissances générales, et il n'y a eu auparavant que le terrier reçu de Meliat, notaire en 1438 ; mais, depuis ce terrier, l'emplacement du village de Varessia a été totalement changé et l'on ne trouve plus les mêmes dénominations des cantons et climats d'héritages rapellées dans led. terrier »... (4, 9, 12 février 1762). — Jugement de la chambre des requêtes du Palais condamnant les habitants de Dammartin à comparaître, dans la huitaine, après signification du jugement, par-devant Landeux et Magnin, commissaires à terriers, pour passer reconnaissances des biens qu'ils possèdent sur la directe de la commanderie (20 mars 1766). — État des réparations faites dans la grange de « Fers », par les sieurs Jean Gout et Parrigot. —

Reconnaissance passée par « Marie-Louise de Rohan-Soubise, veuve de Gaston-Jean-Baptiste-Charles de Lorraine, comte de Marsans, dame des terres et baronnies de Belvoir, Châtillon-sous-Maische, Cuisance, St-Julien, Gerrye et Tareau », envers la commanderie, pour « droit de prendre et percevoir chacun an dans les greniers et sur les redevances du grenier du château de Châtillon, à chaque jour de fette St-Martin d'hyver, la quantité de neuf bichots de bled, moitié froment et avoine, à la mesure dud. grenier de Châtillon, lesd. neuf bichots formant cent huit quartes de froment et cent huit quartes d'avoine, mesure dud. Châtillon, dans lequel droit led. seigneur commandeur a été maintenu par sentence du bailliage de Châtillon, du seize septembre 1447 ; à la suite, procuration passée par la princesse de Rohan à Jean-François-Joseph Boudard, avocat au Parlement de Paris (17 mars 1753, 6 juin 1768). — Plan de partie du bois de L'Aiguillon, territoire de Dammartin, confinée par les bois « de Bretigney et du collège de Besançon et la rivière de Landeux, dressé par l'arpenteur L. Magnin, le 8 octobre 1785. — « Factum et supplément de factum pour frère Pierre-Vincent Jolicard, prêtre, prieur et religieux de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, administrateur de la commanderie du Temple de Besançon, demandeur en intervention contre messire Louis d'Aumont, duc et pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roy, gouverneur de Bologne et pais Bolonois, baron et seigneur d'Estrabonne, Avanne, etc., en cette dernière qualité demandeur originaire, Jean-Baptiste Roussel, dudit Avanne, deffendeur », au sujet de la succession de Jeanne-Estienne Groperrin, mainmortable du duc d'Aumont, qui possédait un demi-journal du « meix Mabile », dépendant de la commanderie. — Mémoire pour l'ordre de St-Jean de Jérusalem, représentant frère François Guerrin, religieux dud. ordre, commandeur des temples d'Arbois et de Besançon, intimé, contre madame Courchetet, épouse de messire Alexandre Talbert, conseiller honoraire au parlement de Franche-Comté, ayant repris l'instance au lieu et place de M. l'abbé Courchetet, prieur du prieuré de Villorbe, appelante ; les veuve et héritiers de Jean-Claude Bailly, fermiers dudit prieuré, aussi appellans ; madame Pyard et Jacques Vaubourg de Dammartin, intimés », au sujet d'une dette de la succession de Jacques Beaulieu et Marguerite Vaubourg, sa femme, mainmortables de la commanderie et du prieuré de Villorbe ». — Assignations à comparaître devant le juge de Dammartin et jugements portant condamnations pour vols de bois et dégâts commis par le bétail sur des terres cultivées (1741-1752). — « Déclarations des terres du Temple situées au territoire du Bouchaux ». — « État des fonds, droits, censes et revenus de la commanderie d'Arbois et membres en dépendans ».

#### 48H708-48H709 Plans et arpentage.

1742, 1766

#### 48H708 1742.

1742

##### Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 2 feuillets, 30 plans.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Plans de toutes les pièces de terres dépendantes de la commanderie d'Arbois, levés au mois de may mil sept cent quarante-deux, ensuite des ordres de monsieur Guérin, commandeur du temple de Besançon, par mre Jean-Claude-François Barband, géomètre juré au département de Besançon, et toutes lesquelles pièces ont été mesurés conformément aux indications faites par les fermiers desdites terres, marqués cy-après et figurés sur les plans cy-joints ». Plans en couleurs : Arbois : « prés en Chané, de la Chapelle de St-Jean, vigne en la Chapelle St-Jean, deux vignes Derrière Châtel-Bœuf, vignes de Châtel-Bœuf et de La Planchette, vignes en Change-Bœuf et en Ruffart, vigne à La Grande-Garde ; Ivory : ancien meix, pré de St-Jean, clos des Rochières, champs Palet et de La Longeroye, Grand-Champ et champ des Eschillettes ; Besançon : maison du Temple-Neuf, confinée par d'autres maisons, les rues des Martelots, du Chateur, la ruelle St-Maurice, la place des Bénédictines ou Dauphine ; jardin de Canot, prel du Chesne à Tize, vigne de Valière, vigne de Mercuroz, territoire de Fontain ; Dammartin : pré du Breuille, corvée de La Grange de Fay, corvée des Lances, champ du Céran, champ Monsieur ou devant le bois de Cilley, bois de L'Éguillon et des Murgiers ; Villedieu : verger du Chateau-Dessous, verger du Chateau-Dessus, courvée Dessous-l'Aige, prel du Champ du Narbon, verger et courvée du Peu, courvée et prel du Clouzelot ; Saules : vignes de la Grande Commanderie canton des Vignottes. La Petite Commanderie, en Loray, prel Rigoulet, verger Derrière-chez-Massey, et autre verger ; Varessia : champ de La Condamine, champ Ratier, prel de La Côte, champ Derrière-la-Chapelle, champ Sauget, prel de L'An, prel Devant les maisons de St-Laurent, prels à Anière ».

#### 48H709 1766.

1766

##### Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 71 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Plans géométriques des chapelles, maisons, granges, bâtimens, jardins, vergers, terres, champs, prez, vignes, bois et étangs appartenans à la commanderie des temples d'Arbois et de Besançon, levés par mre Jean-Claude-François Barband, géomètre juré et arpenteur royal au département de Besançon », aux frais du commandeur de Montagnac Chauvance ; procès-verbaux d'arpentage et plans, les mêmes qu'à l'article précédent ; en plus à Dammartin, l'étang de « Faye (f° 15), pré du Breuille (f° 19) ; Arbois, pré en Chaney ou pré Pigne (f° 43) ; Varessia, terrain près du cimetière de La Chapelle ».

## 48H710-48H725 Terriers.

1601-1768

## 48H710 1604-1605.

1604-1605

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 430 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier reçu par « Pierre Coquillot de Chaleze, notaire coadjuteur des tabellionnez d'Amont et de Dôle », pour le commandeur Gabriel Rossette ». — Dammartin, reconnaissance générale : les habitants reconnaissent être « hommes et subjects en condition mainmortable, taillable, corvéable et justiciable en toute justice, haulte, moyenne et basse », lui devoir « une émine de froment, de cense, mesure de Dampmartin, par chacun tenans feugz et ménages », payable à la St-Martin d'hiver pour le four banal ; la dîme de vingt gerbes sur des terres « es Latz devant le bois de Cilley et ou champ des Ages » ; trois corvées de charrues, en carême ; deux corvées de bras, une de faulx, une de faucille ; une cense foncière de 23 gros, 3 blancs, une taille de 14 francs 11 gros et demi ; ne pouvoir vendre leurs immeubles sans son assentiment ; qu'il a les droits de chasse et de marque des mesures. De la seigneurie relèvent les prés « du Breulle, des Cloz de Fay », dans lequel est la chapelle Notre-Dame de Fay, l'ancien étang de Fay, les terres de « la Corvée du Champt de Serans, la Corvée des Manans, la Corvée des Planches devant Fay, devant le bois de Cilley, des champs d'Allance ? « Dans les reconnaissances particulières, on relève les noms de lieux : « La Combe, devant l'Éguillon, devant Fay, champ de l'Espine et Bergeras, en La Malatiare, en La Nouhotte, Dessoubz la Ville, en Vayvre, prel de Landain, ès Ligeottes, en La Loupvière, La Vyere de Glamondans, Dessoubz Choz, Derrié la Ville, ès Plaines, ès Crapons, encontre St-Martin, en Chastellot, en Champ du Meur, au Tairtre de Saulle dessus, au Tairtre de Saulle dessoubz, ès Petitz Latayz, ès Grandz Latays, an Noz, ès Loges, ès Faulconnières, au Champ des Ages, au Fonnell, ès Vergiers Grenot, en La Vye es Bestes, en La Vie de Glamondans, au Suchault, en Combe-St-Martin, en La Vye d'Ongney, en Combe-Redey, ès Champs Dalances, en La Goutte, en La Liegotte, ès Eschancelles, ès Laitte, ès vergiers Grenat, Derrier Chieu Jacquoutot, ès Champs Chauvel, Dessus Romboz, en la Grand-Part, ou Fournel, Espars du gros Fagy, au Surdeluz, es Combottes, Meix Pillot, es Cultilz-Lassus, au Champt Blanchit, ou Champt du Puis, au Supt, au Petit-Mont, ès Malletières, ès Essarts des Chevaux, en La Paigney, sus les Costilles, ès Combes, en Latey, ès Chaulx, ou Prel de La Coste, ou Rondbois, Derrier Biezelin, au Sçay, Gauffres, Espartz devant le Murgier, ès Contoures, en La Perrière, en La vie de Vayvre, Combe du Fournay, ès Loges, Prel des Carres, ès Essard, en Richebors, ou Prel Poncey, ès Rouchottes, en Corbechampt, en La Chaille, ès Cleichetières, au Champ de Lescot, Prel Missire Guillaume, ès Essarts Perrin, maison des Carrey, ès Vergiers Jacquoutot, sus La Fontaine, en La Pigney, vergiers de La Chaille, sus Le Breulle, ès Chaulx du Breulle, Combe du Fournés, Combe Rondot, au Champt de Serans, es Grandz Champs, ès Champs Ranbers, au Sentier d'Aissey, ès Maletières, ès Croulières, au Sagnet, au Suchault, ès Meurgiers, ou Prel des Quartz, en Richebourg, au Mont, en Lestain, vers Chamoy, Dessoubz le Moutier, Dessus les Coutelles, au Champt des Pierres, en Planche Vanest, au Chasne d'Anvoye, au Grand Meurgier, ou Petit Meurgier, ès Essarts Pierre Jacquoutot, ès Parts Nouvelles, ès Champries Rachet, ou Chapmolon, Dessus le Charmiron, ès Randrosses, au Grand Mont, en Combe Mentrye, ès Vergiers Jeannin, ès Croutches, en Lespigney, en Lantrisse, au Suchault, à Vayvre, au Cugnet, ès Crayées, ès Crampons, en Champt Blagier, en Creusevey, en Planche Allard, ès Champs Daurois, ou Champt de La Roye, en Lotrice, en Planche Baret, ès Croutières, Prel des Rousses, ou Champt du Pommier, en La Grand Part, La Part du Fournel, Vers les Fourches, Vergier du Preschier, en Lespigney, au Cultil au Roussel, au Cultil des Plantamour, Dessoubz les Cultils, Vers le Chasnoy, en La Nouotte, ou Pater, devant La Villorbe, en La Maletière, ou Champt d'Aulnoix, en Champt d'Aultran, en la vie de Baulme, en La Renouselle, en Champt Claigier, en Planche Aulayr, Prels du Biefz, ou Sagnet, ou Courtot, ès Ranchault, en l'Essart Andrey, ès parts du Surdeleur, Prel Bourdon, en Combe Rondot, en Champt du Perier, en La Combe La Bassande, en Prel Barrey, en Champt des Hantes, sus Romboz, ès Pars de Gros Fol, ès Saulvageot »..... (ff. 14-50). — Redevances : en nature, corvées, sous estevenans, engroignes, blancs, dues aux termes de St-Martin d'hiver, St-Michel-Archange, Annonciation, Purification Notre-Dame, à peine d'amendes ou barre du bétail ; la récolte peut être levée, en laissant sur le terrain ce qui est dû pour la dîme, « en cas toutes fois que l'on n'auroit par trois diverses fois appellé et escrié haultement les dismeurs » (f° 27). — Mesures : « rains » de maisons, journal de terre, faulx de pré, pénal, émine, coupot, « soiture, eschuelle, eschielles de foing, lansoulée, valemon de foing ». — F° 194 : « L'arrèglement général des censes et tailles d'argent dehues, chascun an audict sieur commandeur ». — F° 213. Glamondans, noms de lieux : en La Barrière, ès Champs Dallances, en Champt Veny, en Combe Coutaye, ès Crayes, ès Saulaiz, en Prel Ligier, ès Ronchaulx, sus La Ville, ès Saulnez, ès Combes, en La Manière, au Cultil Mussot, en La Loyotte, ès Murotz, ès Champs Daval, Le Rondelot, ès Prélot, ès Charmottes, en Fontain, le Champt du Forney, Devant La Fontainne, en La Tillotte, en La Vielle Forge, Dessoubz la Coste de Breulle, en Champ Rany, en La Perrière, ès Croix, en Rolandoz, en la Coste Michiel, ès Prelz Dampmartin, en Combe Coutard, en La Boulandiez, devant Guygot, Devant Siget, ès Fors Champs, ou Vergier de Chardot, ès Preslot, ès Costes, ès Champt Henry, au Contour dessus la Ville, ès Sainmet, au cultil Michiel, en Prel Ligier, ou Peryé-Rougin, ès Cray, ès Chaulx Henry, au Timbre, en la Vye de Baulme, Dessoubz le Chemin, en Petousel, Dessus la Courvée, ès Sauvent, en Parrousel, ès Fougères, ès Vergiers derrier la maison des Guillaume, ès Saulvains, Derrier la maison des Henry, en Perrosel, en Petit Champt Danaulx, ès Chaulches, ès Grandz Champtz Danaulx, ès Chaulx, ès Champs des Corbes, sus les Corbes, ès Planches, Dessoubz le chemin de Coste-Brune, ou Champt de Vault, en La Roye, en La Prayrie, en La Planche du Clos, Devant la Villorbe, au Tourrey, ès Combes du Fournay, ès Saulvent, en Bolanodz, en La Charmotte Jacquet, en La Fin dessoubz la Cote de Breulle, en La Charrière, en La Dote au Galois, sus Romboz, ès Pars des Gaulfres. — Gonsans (f° 266), Champ Girardin. — Vauchamps (f° 279), noms de lieux : en La Bataille, au Cloz Regnaud, Dessoubz et Dessus La Baulme, ou Champt Laquelque, au Petit Brulin, Derrier Supt, ès Ronchaulx, en Celier, Derrier Breullin, Derrier chieu Jacques, Prel Symoin, ès Fournel, ès Relicques, en La Chauls du Pommier, Dessoubz la Baulme, en La

Commanderie, en La Combe Regnauld, ès Crayes, en La Pesolle, vers le Bassot, ès Groz Chasnes, Prouche Le Fourg, La Chault Roussel, au Melery, ès Reucheret, au Millery, en Saulteney, en La Pièce des Péries, Derrier les Cloz, en Planche Bichouse, ès Renchoretz. — Champlive (f° 284) : ou Champ de Sçay, en La Maletière, Vers les Forches, en Champ Garry, au Monterot, Entre les deux pontotz, En la pièce Carrey, ès Champs de La Pierre, ès Champs Grosboz, en Selier, vers Le Chasnoy, ès Ronchottes, L'essart Loiset, ès Chaulx du Châtenet, en Champt Blagié, en Novechiefz, au Noz, en Vayvre dessoubz les Cultilz, en Planche Durat, en Sillier, Champ des Pierres, Prel de La Gueuldre, en Champlagré, au Saula damne Estienant, L'escart Lorset. — Salans (f° 302) : en La Fauchelle, au Cloz Valin, au Bois Perral desoubz, ou Boz Perrez dessus, en La Chaulx, au Fonteny, au Nouveleux, Entre deux Vies, en La Combe Perrot, au Champ Dame Jeanne, au Champ du Cratot, en l'Age, en La Corvée, ou Champt Belin, Derrier chieux Nybel, en La Combe de Lavans, au Perryé Mourel, ès Combes, en La Combe d'Orsane, en La Rondotte, Cloz Felix, ou Contour, ès Esquarrons, Champ des Portes, ou Cloz des Hormes, ou prel Doye, ou Soichon, au Prel Fontis, en La Combe la Dame, en Ligeotte, ou Poumery, ès Combes devers Courtetaïn, en La Coste au Modyn, au Court Champ, ès Meutz, en La Cournay des Esquarrons, ès Ageottes, ès Grandz et Petit Peryé Mourel, en La Goutotte. — Landresse (f° 335) : ès Cloz de La Commanderie, ès Vergiers des Cloz. — Courtetaïns (f° 336). — Orsans (f° 339). — Leugney (f° 340). — Chasot (f° 342) : maison des Nedey, ès Cultilz Neufz, au Prel Derrier, Derrier chieu Procureur, en Montot, ès Chaulx, au Dreulot, en Champ Communal, au Bas de La Combe, ès Chesaulx, ès Chasne, en La Fougerolle, en La Dégoutaille, ès Froidières, Devant Le Rucheret, dessus Ponferoz, ès Naisoux, au Chaucheu, en La Farce, en La Nouhotte, en La Lunne, Sus Combotte Nedey, ou Long du Preslot de Chasne, En Coutechier, ès Champs montans devers la Ville, ou Méchet, Sus Ponfortoz, ès Naison, Dotorme, Dessus ès Vyes, ès Angles, ès Prelz la Dessus, les Prelz Derrier, au Chaulcheul, au Ponnin, en La Ferce, en Fontanne, en La Fouache, en La Courte-Roye, Sus le Montay, ou Contalot, ès Combes, au Corbechamp, ès Vernoy, en La Gueldre, au Contour, ès Crayez, au Long de Lage, Entre les deux Roncheretz, en Combe Barnon, sus Poissenoz, en Lochotte, Le Puis de La Dégoutaille, au Morberon, ou Champ des Carres, ès Bergeons, Le Cultil dessoubz les Maison, Dessoubz la Coste, ou Champ Vaulthier, Devant le Rencherot, ès Bergons, sus les Murotz, ès Vergeons, en Champ de Villon, en La Froidière, en Chièvre Foreng ?, en Brisecol, en La Fourest, Coutalot, au Peryé de Leuselot, au Curtillet des Combes, sus Le Charmot, en Son Montoy, en Cratou, au Coutalot, ès Gigonnes, ou Méchapt, en La Mésière, en Biefz de Nechie, en La Farvarge »,..... parmi les mesures, un meix de maison appelé Chieu Nedey, contenant deux rains et demy ; chiron, valemon, eschielle, char de foin ; semées de quartes et de coupots ». — « Villersgrelot (f° 414) : Dessoubz chieux Lanssard, ès Oiches, Dessoubz la Ville, en La Croix, ou Champ du Chasnoy, en La Perrouze, ès Cray de Genevrey, ès Fins Savouroux, en La Haye, en Cray Villers, Dessus La Coste, En Coulombe, ès Crayes, Dessoubz La Parrousse, ès Charrières, ès Hautes, ou Pommier Doux, au Paluet, en Berchin, en Champt Belin, en Rond Bouchet, en Vantherot, en Champt Vyot, Dessus la Cote, ès Lavières, ès Courtes Pièces, en Chastelot, Dessoubz Montbouchoux, en La Ray, ou Champt Nyard, au Champ du Mont, en La Galèse, en La Fontenelle, en La Fosse, ès Soyieux, Vers Chieux Carrey ». — F° 424, reconnaissances générales des habitants de « Cilley et Bretagne ». — F° 428, table des tenanciers.

## 48H711 1733-1737.

1733-1737

### Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 11 et 473 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier reçu par Claude-François Marchand, notaire royal de Bouclans, pour le commandeur François Guérin. — Table (ff. I-XI). — « Dammartin (f° 1). — Champlive (f° 313). — Vauchamp (f° 357). — Villers Grelot (f° 370). — Glamondans (f° 399). — Bretigney (f° 458). — Silley (f° 460). — Costebrune (f° 463). — Pierrefontaine (f° 466) : Champ de La Barre, Cloz des Graisses, en La Vie Devillers, au Feuillet, ès Perriers, aux Crayes, aux Épaisses, Entre deux Uyes, aux Petaux, Dessous Combe Ronde, sous les Tillots, au Creusot ». — F° 460, dans une lettre initiale, ou lit : Hoc volumen scripsit Hyacinthus Tournier de Bouclans, 1736.

## 48H712 1763-1765.

1763-1765

### Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 123 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier reçu par Charles-François-Xavier Roussel, notaire royal au Grand-Sancey, au profit du commandeur Gabriel de Montagnac Chauvance. — Membre de Chazot et Orve ; dans la reconnaissance générale, les habitants reconnaissant devoir « une taille annuelle et foncière, solidaire et indivisible de 5 livres estevenans », payable chaque année à la St-Michel-Archange, s'engagent à passer tous leurs actes par-devant le notaire du commandeur, lui reconnaissent le droit de lods à raison de 4 blancs par franc, le droit de retenue, commise et échute, la moitié de la menue dîme « due à volonté, et qui se lève et perçoit après que les grains sont battus » ; ils sont tenus d'appeler le notaire du commandeur pour toutes les délimitations et les bornages ; pour la chapelle de la Vierge, le chapelain, à la nomination du commandeur, doit deux livres de cire à la St-Michel et cinq gros, trois blancs pour la taille dont sont grevés les fonds dépendant de la chapelle. — Noms de lieux : « Maison de La Chapelle, au Chaucheur, Grand Verger, en Sarpentier, au Preslot du Chasne, Chés Gaudois, ès Neuf Curtils, ès Bargeons, au Prel Prouvaine, au Mournerat, au Champ David, au Conteur, au Croz, en Torme, en Maupoumin, sur le Croit de Lavie, ès Vernois, Vernais de Traiceu, Champ du Charmoi, en La Lance, ès Evaz, au Cartoulat, en La Forest de Belvoir, en La Courberoye, en Chasne, en Champ Communaux, au Méchet, ès Chaux, ès Longs Champs, au Sault de Puis Fenô, au long du pueclat du Chainé, ès Courbechamps, en Bichecornu, au Mailleux, au Chasnoy, ès Angles, au Haut de Chasne, en Chacoue, en Combotte, au bas de La

Combe, ès Combes, au Drueslois, au Grand Costaulat, au Petit Costaulat, en Martin, aux Avantraux, au Craz, en La Mésière, au Perrera, au Curtetat, en Louechotte, sus Le Charmoy, ès Gigoines, ès Choraus, ès Chasaux, au Rond preslat du Meschet, es Veroux, en La Nuotte, en Rocherai, au Puis de La Dégoutaille, au Chasnoy, en La Froidière, Devant la Ville, le Prel Ménétrier, en Paillard, en La Gueuldre, en La Faverge.... » — Mesures : « Charriot, vallemont, fondeaux de foin, journal de terre, semée de.... quartes et coupots ; champ de trois coupots six coupes ; maison à trois rains, consistante en cuisine, poile, chambres hautes sur la cuisine et sur le poêle..... ; maison des Nedey, contenant deux rains bâtis et une place pour en bâtir un autre ; maison nouvellement construite, laquelle maison contient deux rains ;..... une portion de grangeage, consistant en un demi rain ». — F° 119, reconnaissance des habitants d'Orve. — F° 122, table.

**48H713 1761. Chatagna.****1761**

## Description physique :

Importance matérielle : Grand in-quarto, papier, 38 feuillets, 4 plans.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier reçu par Jean-Baptiste Genaud, notaire royal à Orgelet, pour le commandeur de Montagnac-Chauvance. Les habitants déclarent qu'ils sont justiciables, en basse justice, de l'Hôpital de Varessia, exempts de la mainmorte, soumis à un cens annuel de 17 francs, monnaie du comté de Bourgogne, et de deux poules par feu, payables à la St-Michel et à la St-Martin d'hiver. — Noms de lieux : Curtail Chavellet, ès Estard, aux Champs Billot, Le Champ Abel, en La Mallemaison, en La Fourtune, aux Bregeons, vers les Goiller, aux Parroux, Champ de Chatagnat, en Chèvrepet, au Champ Logier, au Grand Champ du Comblon, ès Faux, en Tepe Morgand, Le Chapeau, vers le Poys, aux Chenevières, au Champ du Fourg, Champ à la Vielle, en Terre Dieu, Sous La Croix, Sous les Essarts, Curtail Jean-Baland, au Champ de La Taverne, ès Prels Chemin, à présent ès Zuserables, au Petit Champ Billot, Curtail de La Cuille, en La Combette des Féaux, ès Feaux, ès Chassolles, aux Champs des Prés, ès Prels. — « Une maison couverte de paille à trois cours ; une maison à trois cours et des aysances dernier ; une maison à deux cours avec un jardin dernier ; une maison à quatre cours. Terre contenant une pose ou environ ; terre contenant un quart de pose ; chenevier contenant deux mesures trois quarts ». — En tête, plans du village de Chatagna ; — des territoires de « Tepe Morgan, Champs Billot, ès Comblons, Champ Logier, Champ de La Taverne », compris entre les chemins de Nancuisse et le nouveau grand chemin de Lons-le-Saulnier à Nancuisse ; — des territoires « aux Bregeons, au Champ des Prels, Prés des Manes, ès Farex, ès Chassolles, Champ de Chatagnat, avec indication du chemin d'Orgelet ; — Mallemaison, en Terre-Dieu, Sous la Croix..... mention de la rivière de Vaulx ».

**48H714 1761. Varessia.****1761**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 10 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier reçu par le notaire J.-B. Geneaud, pour le commandeur de Montagnac. Le commandeur a la justice moyenne et basse, le droit d'avoir un juge châtelain ; la dîme « sur le pied de l'onze », et de 16 mesures pour toutes graines autres que les céréales ; un droit de lods de 4 blancs par franc ; deux mesures de froment par feu à livrer à la St-Michel ; du domaine du commandeur dépendent une maison ruinée, les terres de La Condamine, le Champ Rattier, Prel de La Coste, Derrier le Mostier, Champ Sauget, Rippes du Chanois, Pré de Lan, Pré du Commandeur, Prairie d'Ainière. — Terre de deux journaux et demi et quatre-vingts perches ; pré de deux soitures trois quarts.

**48H715 1765. Villers-Buzon.****1765**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 63 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier reçu par Claude-François Billon, notaire à Saint-Wit, pour le commandeur de Montagnac. Noms de lieux : Champ Roussot, ès Hantes, à La Verne, au Rang des Couttes, Champ Maubert, au Clouzelot, Champ Grivel, à Perrouzot, au Curtail Lassus, à Chevrouzot, au dessus de La Nouhe, sur Les Vergers, sur Bernaud, à La Charme, au Curtail Gaudot, ès Vaux, sur Les Chenevières, à Prel Richard, sous les Noyers, à La Nouhe, à La Chanoye. — Pouilly-François (ff. 65, 78, 81, 83, 85) : A la Combe au Cabus. — Cens annuel de quatre gros, terres « étant de condition portant lods en toutes aliénations au denier douze, amende, justice, seigneurie, retenue, commise et la mainmorte le cas arrivant » ; mesures : « terre de la contenance de trois boissels, terre d'un quart de journal ; le quart de cinq mesures en terres labourables ; terre de la contenance d'une mesure ; un prel pour une demie voiture de foing ; une ouvrée de vigne ; maison bâtie tant de pierres que de bois, consistant en trois raings, couverte à bardeaux de chêne, au joignant de laquelle, une petite portion de verger, en longueur de deux perches et demye ; la semée d'un demi penal en verger ; un quart de faulx, en trois places ; terre d'un quart de journal huit coupes ». — F° 91, table des reconnaissances passées par des habitants de « Villers Buzon, Besançon, Courcelle, Dannemarie, Jallerange, Lanthenne, Mazerolle, Pouilly-François, Routelle, Recologne, Serre ».



**48H716 1766. Dannemarie.****1766**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 60 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier reçu par Jacques Dérogat, notaire à Pirey, pour le commandeur de Montagnac. — Noms de lieux : « à La Maletière, Dessous la Fontaine, à Danrichard, à Beauchemard, ès Grandes Royes, à Machequeue, à Pré Laisset, ès Carres, au Pré Gabus, à l'Essart Port, étang du moulin du Pontot, au Pré la Grand Dent, à La Périe, Sur la Fontaine, au Sourbier, au Dessus de Bois Fontaine, le meix Gabus ». — Ruisseau de La Fontaine. — Mesures : « terre d'un journal ; pré d'environ une voiture qu'est un tiers de faux ; terre d'environ un penal, faisant la moitié d'un quart de journal ; terre d'environ trois mesures, qui font trois quarts de journal ; terre de trois mesures quatre coupes ; terre d'environ huit coupes, qui font deux tiers de penal ; pré d'environ demy faux, qu'est une voiture et demie ; pré contenant environ demi voiture, qu'est le tiers de demy soiture ou faux de pré ; un chazal de deux rains ». — Terres tenues sous le cens de six gros, ancienne monnaie, payables à la St-Michel, solidairement avec les possesseurs des assignaux, à peine de trois sols estevenants d'amende, en condition mainmortable, chargées des droits, prestations et redevances (de 6 gros, 4 gros, un charriot de foin ou deux balouhottes ; une bonne voiture de foin ou deux balouhottes, payables la veille de la Nativité St-Jean-Baptiste ; 3 deniers estevenants ou deux engrognes, faisant 2 deniers et tiers de denier de France.....), portant lods au denier douze, amende, justice, seigneurie, retenue, commise et l'échute de mainmorte ». — Routes : « chemin commun, tirant de Dannemarie à Pouilly-François et à Corcondray ; grande route tirant de Besançon à Dôle ; chemin tirant de Dannemarie à Villersbuzon ; chemin tirant de Dannemarie à Mazerole ; chemin des Rangs tirant de Dannemarie à St-Vit ; chemin tirant de Pouilly-François à Velème ». — F° 19, reconnaissance de François Fourgaud, ancien recteur d'école à Dannemarie. — F° 60, table des tenanciers.

**48H717 1767. Salans.****1767**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, 59 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier reçu par Charles-François-Xavier Roussel, notaire au Grand Sancey, pour le commandeur de Montagnac. Les habitants reconnaissent « que les meix, maisons, jardins....., soit qu'ils soient possédés par les hommes ou sujets mainmortables et justiciables du commandeur ou par des particuliers, sujets justiciables du seigneur de Passavant, haut justicier audit Salans, sont chargés et affectés de la taille annuelle, foncière, solidaire et indivisible de quatre florins et dix gros chacun et vingt-six gros de cense, payables..... à la St-Martin d'hiver, sous peine de l'amende de deux gros et de tous frais et intérêts ; que les prels et héritages, scitués au canton dit et appelé ès Prels Perrey, sont en outre chargés du cens particulier de quatorze gros deux blancs, payables audit terme, sous peine de l'amende de trois sols estevenans ; que les fonds et héritages dépendans de l'ancien domaine et grangerie, sont chargés du cens foncier de quinze émines, par moitié froment et avoine, bon bled de cens à la mesure de Vercel ; que les possesseurs des fonds dud. ancien domaine sont tenus de payer aux sieurs prieurs de Cusance et obédiencier de Leugney la rente ou cens de quatre bichots de bled, par moitié froment et avoine, mesure dud. Salans ; que chaque habitant tenant fourg et ménage, doit une quarte de froment de cens annuel ; qu'au commandeur appartient la justice moyenne et basse de Salans, avec le droit d'y établir les officiers nécessaires pour l'exercice d'icelle, spécialement un tabellion par devant lequel tous les sujets mainmortables et autres sont obligés de passer les contrats de vente....., à peine de deux gros d'amende, comm'aussi de présenter au consentement lesd. contrats avec les lods, et ce, dans quarante jours à compter du jour de la passation d'iceux, à peine de la même amende et de commise ouverte le lendemain du terme expiré ; qu'au commandeur appartient le droit de lods, à raison de quatre blancs par franc, tant du prix principal que des vins et épingles, plus le droit de retenue, commise et échute, les cas arrivants, suivant les us et coutumes observés dans cette province ; qu'enfin le commandeur a le droit de les assigner en justice à Dammartin, pour paiement de leurs redevances. — Noms de lieux : au Cloz du Chesne, le Cloz Genetruillot, aux Prels Tanchard ou en La Chaux, aux Baudrellons, Prels Perrey, au Peut Homme, ès Prels d'Or, en Combe à Beuf, en La Corvée de là Salans, en La Corvée des Champs du Crantat, en La Corvée Derrier Chés Nivel, ès Planches, en La Corvée des Champs des Ormes, à La Corvée d'Oive en Oive, aux Combes de Lasnans, au Perié Mourel, au Cloz des Armes, ès Grands Cloz, ès Combes Quétand, ès Combes d'Orsans, aux Planches des Combes de Lasnans, ès Combes Perrot, ès Planches Dame Jeanne, ès Combes devers Landresse, ès Champs Belin, ès Escarrons, au Poumery, au Perié-Mourez, le Petit Perié Mourez, au Piat, au Champs des Portes, aux Bos Perrez, aux Champs Courtol autrefois au Contour, Sous la Douve, au Nouveleux ou ès Planches devers Courtetaïn, le prel La Perruque, en La Rondotte, Le Conteux des champs du Crantat, en La Goutate, au Prel Belin, en La Fauchotte, Derrier le Charmillot, ès Grands Cloz aujourd'huy le Cloz du Procès, La Planche ou La Douve, au Fonteny, aux Champs du Pertuis, ès Combes Perrot, au Ments, au Fréteu de La Douve, ès Courts Champs, au Vernays, en la Combe la Dame, en La Basse, Cloz Demmivelle, ès Aigeottes, Prel Brenon, en La Combotte du Rond Chesne, Entre deux Vies, Dez la Vie, Cloz Bernard. — Mesures : « maison consistant en trois grands rains ; verger contenant une mesure ; prel d'une voiture de foin ; prel d'environ trois quarts ; un prel d'environ un journal ; cloz à semer une émine de chenevay ; champ de deux quarts un coupot ; prel de deux faux. » — Routes : la vie Pôle à Salans ; le grand chemin. — F° 58, table des reconnaissances.

**48H718 1766.****1766**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 214 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier reçu par le notaire Ferdinand Maignien d'Amance, pour Arbois (ff. 8-30) ; noms de lieux : « pré et chapelle St-Jean, prel Chaney dit Prépigne, vignes en Rusard, de La Planchette, en Changebœuf ou derrière l'Hermitage, en Châtelbœuf, à La Grande Garde ; chenevière à La Boutière, en Champavant, au Prel Mourin, faubourg de la Rue Dessous, en Regard, La Chavinotte, en St-Jean, en Ferière, en Roussenit » ; — mesures : « vignes d'environ un bon ouvré ; la moitié d'un ouvrier de verger ; prel de la contenance d'un sixième de soiture ; une mesure et demie de froment ; un demy chauvau d'huile de noix ; un journal de terre ; — rivière de Cuisance. — Pupillin (ff. 31-50) ; noms de lieux : « en Plain, au Sept Sergents, en Plein Champ, en La Chauz, en Aspit, en Rezan, au Champ St-Jean, en la Coste de L'Hermitage ». — Ivory (ff. 51-52), noms de lieux : « Clos des Rochières, le prel St-Jean, le Grand Champ, le Champ des Échelottes, le Champ de La Longue Roye, le Champ Palet ; chemin de Margel ». — Graveleuse (ff. 53-114), noms de lieux : « en la Combe Baron, aux Chazaux, en la Combe Rosan, en Malessard, aux Chavines, en Feuillé, au Champ Courbe, ès grands Champs, en Gilary, en Preillion, aux Chanévrières du Bois, en La Condamine ou Giray, sur la Fontaine, en l'Échallier, ès Effondrés, en Parchet, en La Convaté, derrière la Chapelle, en La Foullie du Commun, au Champ Rouge, ès Parchel, aux Feuillées, en la Ranche, aux Effondray, sous la Ville, au Baingnon, au Grand Vyes, ès Petits Champs, sur le Moulard, en Gilary, en Parchelle, aux Charmes, ès Plans, en la Combe au Goux, en La Charme, au Parchel, au Curtillion, au Champ Davaux, vers la Croix d'Ondelle, aux Aiselles, au Cloisel, au Petit Grand Champ, en Molachard, ès Petites Fondray, champ Baingnant, pré dit Prlion, en La Fouillie du communal, en La Rance, au Grand Vy aux Devises, aux Laypes, ès Fontany, ès Champs de Lyon, la Champagne, au Curtillion, au Champ d'Orcier, au chemin de Gisia, en La Cens, vers la Croix, le Curtil au Brulé, sous Chés Saive, ès Champs de Baignoux, au Combey autrement Champ dernier, aux Trois Nohier, au Champ Moulin, ès Brisans, au Cherué, ès Combettes, Cloisey, sou Malessard dit Combe Julien, La Pie, au Combe La Biche, au champ de La Feuillé des Croisées, aux Communes, en La Perrière, au derrier de la Cure dit les Rejettans, en La Corbette, au Grand Vy autrement aux Sept Nohiers, en La Combotte, au Poirier Courbe, aux Sausseres, sur les Bregeon, sur Ladoz du Moulay ». Parmi les redevances, cens payable à la St-Michel, « à la mesure de Varessia que led. déclarant a dit estre celle d'Orgelet » ; quatre corvées de charue, deux en automne et deux en carême, un jambon s'il tue porc, un quarteron de froment, un fromage s'il tient vache... (f° 65). — Cesancey (ff. 114-132), noms de lieux : « Canton de La Rochotte, chemin de St-Agnès, chemin de Gevigney, rue allant à Lons-le-Saulnier ». — Sainte-Agnès (ff. 133-141) ; noms de lieux : « au Quart, en Buis, en Bedanne, Machuré, en Buet, es Quarts, en Prel Haut ». — « Paisia et Grusse » (ff. 142-201), noms de lieux : « ès Routtes, ès Javattes, ès Échalasses, sur le Verger de Paisia à présent en La Bardette, prel sous l'Hôpital de Greuse dit le prel de La Broye, ès Courbennes, en Champ Verot, ès Chasaux finant, près du Chesne, en La Rivière, alias au Guet de La Bloye, ès Teppes de l'Hôpital, alias en l'Éculé, ès Culées, sur La Fontaine, au Vernois, en la Creuse au Guay, aux Chalasses, sur le Bief de la Fontaine, proche la Chapelle de Greuse, en La Condamine, Champ-Renaud, ès Nièvres, La Ry Buisson, pré Rotailler, Les Crais, ancien grand chemin allant de Lons-le-Saunier à Cuiseau, au Cloisel Poula ou Grand Pré, ou Cloisel Gautron ». Parmi les tenures : « semée d'une quarte de chenevis dans le cimetière de lad. chapelle [St-Jean de Greuse] » (f° 194). Parmi les redevances : « une geline, un dîner pour le seigneur, son valet et son sergent, payable entre Noël et Carnaval. — Rotalier et Vercia (ff. 202-214) ; noms de lieux : ès Curtelay, en Coulonge, ès Cheneviers, ès Chazeaux, ès Champ Trecant. — Parmi les mesures : jardin d'environ une pinte, petit verger d'environ une pinte de semence, environ un quart de pose de terre labourable, six rés un quart et huitième de rés d'avoine, mesure de St-Laurent-La-Roche ; une ouvrée de vigne ; pièce de terre contenant environ une demi-pose ; la moitié d'une soiture de prel ; la cinquième partie et trois coupons d'une pose de terre ; pré contenant une demie soiture, six quartaux de bled, mesure de Ste-Agnès ». — F° 214. « Ce livre contient cent soixante reconnoissance, non compris les deux arrests ; le contrôle du tout se monte à la somme de septante-deux livres quatorze sols huit deniers ».

**48H719 1765-1766.****1765-1766**

## Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, 120 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier reçu par le notaire Ferdinand Maignien, pour Glamondans (ff. 1-62) ; noms de lieux : « au Verger Girard, en la Chauz Henry, en la Coste Michel, Prel Ligier, Dessous le Chemin, en la Marnière, au Prel Rougin, Verger Dammartin, à La Barière, Pré de La Chèvre, à Combe Montay, aux Croix, sur La Velle, au Sauvain, aux Loyottes, au chemin de Goussand, à Vesain, aux Perrières Rougin, en Bolandot, Sur la Ville, en la Longe Roye, au Champ Veny, en Parousé, La Roye de La Verne, en Louvetain, aux pièces Caquières, à La Boulandos, au Sauvet, aux Escroix, aux Pérousey, au Rougeot, Devant Guigot, Combe Comtay, La Coste au Galet, La Combe de Chef Dessous ou au Barlot, ès contour de la Ville, ès Charmottes, ès Fougères, en Prelot, autrement au Pomier Rouge, au Puis de la Chèvre, à La Rose, au Contour des Parouse, en la Planche du Clos, en Pré Gaux, ès Forts Champs, à La Genelia ». — Champlive (ff. 63-98), noms de lieux : « Champ de la Pierre, en la Ruchotte, devant La Villorbe, champ Blaignier, au Chanois, ès Ruchottes, au Prel Sellier et Cellier, au Cerf, au Pontot, Entre les Royes, en la Coudre, au Champ de l'Épine, Entre les Deux Pontots, au Sçay, Devant le moulin de Seupt, au Pré de Poitier, au Prel de Lacour, en La Pray, Champ Gary ou Monterot, en La Mattière, à Silier ». — Vauchamp (ff. 100-120) : à La Chauz du Pommier, Derrière chés Jacques, en la Genouillière, aux Combes, en Sancency ? ou Millerey, au Chardon, La Baume, à La Commanderie, La Combe Renaud, au

Millery, au Champ La Quique, Clos Renaud, aux Bruleux ou La Bataille, en La Planche Becheuse, aux Crais, ès Perrières, ès Ronchaux, ès Champs des Reliques, au Breuillin, au Bassau. — Parmi les mesures : « maison bâtie de pierre et de bois, composée de cuisine, poêle, chambre, écurie et grangerie, contenant un rain et demy ; verger d'un penal ; pré d'environ trois mesures ; prel de deux faulx ; prel de cinq penaux ; champ de la contenance de trois émines ; verger d'environ une soiture et demie ; une demi soiture huit perches de pré ; verger d'environ un andain rabatu ; champ de trois journaux ; champ d'un coupot et demi ».

---

**48H720 1766. Terrier de Dammartin, Bretigney, Costebrune et Pierrefontaine.**

**1766**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 6 et 166 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Reçu par Jean-Pierre Landeux, notaire à Fleurey. — En tête, table des tenanciers et copie des lettres à terriers et de procédures contre les habitants de Dammartin. — V. H. 710. — Coste Brune (f° 145v°). — Bretigney (f° 151). — Pierrefontaine (f° 155) : « Champ de La Barre, Clos des Épaisses, en la Vie de Villers, au Seuillet, ès Perrières, aux Crays, Entre deux Vies, au Petaux, Dessous Combe Ronde, Sous les Tillots ». Ff. 149, 150, 154 en déficit.

---

**48H721 1768. Terrier de Villersgrelot.**

**1768**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 8 et 233 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Reçu par Étienne-Lambert Perrod, notaire royal de St-Hilaire. V. H. 710.

---

**48H722-48H723 Besançon.**

**1601-1764**

---

**48H722 1601-1615.**

**1601-1615**

Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 123 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition du terrier de Besançon, faite en 1615, par « Pierre Coquillot, de Chaleze », pour le commandeur de Vaudrey. — Parmi les noms de lieux : maison dans la grande rue, vigne en Escugney, en Roingnon, ès Crayes, en Champmarés, rue des Granges, sus Baptans, jardin derrière l'église Saint-Pierre, devant la fontaine du Grand Baptans. — « F° 34, lettres à terriers, pour le commandeur Gabriel Rossette (1590). — A la suite, reconnaissances de Dannemarie ; « Villersbuzon (f° 46), Aveney (f° 60), Amagney (f° 63), Verre, Verre-Charpigney, Novillers ». — Ff. 1 et 2 en déficit.

---

**48H723 1764.**

**1764**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 21 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier reçu par le notaire Jean-Antoine Poulet. — Copies des reconnaissances de Christophe Ignace, marquis de Chaillot, seigneur de Dampierre ; Denis-Ignace Mouret, seigneur de Châtillon, président à mortier au Parlement ; Charles-François Vaillant ; Claudine-Pierrette Chalon ; Odo Méline, recteur d'école ; Louise Bryet ; Bergeret, héritier de Claude-Nicolas Billerey, médecin, professeur à l'Université ; Ignace Passeret, avocat ; Jean-Baptiste-André Puricelly, marchand ; Jean Laurent, prêtre ; Antoinette-Éléonore de Pourcheresse d'Etrabonne ; Constance-Ignace Duhault ; Nicolas Vautherin.

---

**48H724-48H725 La Villedieu en Varey.**

**1604-1766**

---

**48H724 1604-1615.**

**1604-1615**

Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 1 et 215 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

La Villedieu en Varey ou les Ornans. Copie faite en 1615, par les notaires Jacoutot et Coquillot, du terrier dressé en 1604 et 1605, pour le commandeur Gabriel Rossette, par le notaire Christophe Malarmey, de Verceil. — Parmi les noms de lieux : Pralot, en Fontenelle, La Combe au Lombart, en Orgevaulx, en La Combe au Serfz, ès Lachetz, en La Rochotte, au Boutaillier, en Perreuchot, ès Espagnardz, Curtil Ysabelot, Prel à Lasne, en La Vignotte, Le Pomier de La Vignotte, au Champ au Bonhomme, en Bouzevache, Dessoubz les Tillotz, au Champ du Périer, ès Chenaux Bredy, en la Longeroye, ès Murotz, ès Planches des Baulmes, en La Combotte des Roiches, Prel du Chasmoy, ès Planches du Peux, au Clouzelot, Vergier Lassus, Cloz Verdot, sus La Roiche, ès Champ des Oyes, ès Rabattez, ès Champ Marcaires, ès Prel Noel, en Combanceney, en La Chauz, en Orgevaulx, en Combe Bonnon, en la Vie de Baulme, Desoubz Port Saulvaige, Petite Fontenelle, ès Pommeroye, Vie de Vauldahon, ès Cray, aux Lachet, ès Champ Bridant, ès Breuilleur, forestz du Chasnoy, en La Perrière, ès Combottes, en l'Essard aux Chevaux, ès Peux du Charmoy, ès Combes Paillard, en Combe de Teste Gyron, ès Esclenchières, ès Soppes, en La Combotte du Pyot dessoubz, en La Vie au Bouteillier, à La Meredey, en Perrechaulx, en La Vie du Molin, au Prel de Lamoray ; Belmont..... Ff. 4-18, reconnaissance générale.

---

#### **48H725 1763-1766.**

**1763-1766**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 6 et 133 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier de La Villedieu en Varrais, Belmont, Gousans, Nancray et Saule », reçu par le notaire Landeux, pour le commandeur de Montagnac. — En tête, lettres à terriers, procédures, reconnaissance générale.

---

#### **48H726-48H828 Commanderie d'Ayen (Corrèze).**

**1258-1776**

#### **48H726 Anciens inventaires (fragments).**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 6 cahiers, ensemble 107 feuillets, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

F° 2, « Ayen, droits de directe. — F° 12, temple de Mons, directe. — F° 24, Mons, biens propres et dîmes. — F° 31, Langlade, directe. — F° 36, Langlade, biens propres. — F° 41, Langlade, justice. — F° 45, Belveyre, directe. — F° 50, lièves du temple d'Ayen et de ses membres. — F° 51, titres étrangers. — F° 52, Alasse, directe. — F° 54, Belveyre, acquisitions. — F° 58, Belveyre, dîmes. — F° 62, Chambon. — F° 66, Aisat. — F° 71, St-Léger de Merle. — F° 75, St-George de Sallon. — F° 79, St-Jean de Donne. — F° 80, temple de Mons. — F° 84, Prugne. — F° 86, Ayen, directe. — F° 90, Ayen, foi et hommage. — F° 91, Mons, reconnaissances, procédures. — F° 96, St-George de Sallon. — F° 98, St-Jean de Donne. — F° 101, Alasse. — F° 103, Prugne. — F° 104, terriers.

---

#### **48H727-48H747 Biens propres.**

**XIVe Siècle-1776**

#### **48H727-48H733 Reconnaissances, procédures.**

**1495-1757**

#### **48H727 1495-1613.**

**1495-1613**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin, 12 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Reconnaissance passée par Guillaume Burg, du temple d'Ayen, au seigneur de Vernoiho, pour une vigne, des terres et un pré, au territoire de Fontanilhas, et une terre dite deïx Motiers, jouxte la route qui itur de talhata Ayenti versus Perpezacum (St-Robert, 29 juin 1495). — Autre pour les mêmes fonds, passée par Pierre Burg à Gabriel de Malhaco, domino de Vernolio (St-Robert, 6 mars 1514 v. s.). — Pièces de la procédure pour renouvellement de reconnaissances, soutenue par le commandeur Gabriel Géraud, contre Isaac, fils de Louis du Burg, sieur de « La Maureilhe » (1586-1593). — Copies certifiées par le notaire Bosredon, pour le commandeur Gérauld, de reconnaissances passées en 1519 par Héliot Propheta, Jean de Fermhaco, Pierre del Bos, dit le

Moine, Jean del Bos, Pierre Rogier, Jean Rogier, alias Noany, Guillaume Rogier, les frères de Linhac, les frères Chevalier, pour des terres aux territoires del Cros et de Prat Moly, paroisse de St-Maurice ; de Peyrebrune, paroisse de St-Robert, le mas de Pinsac, paroisses de Lonhaco et de St-Maurice, le mas de La Mourilhe, de la Mourilhas, paroisse de Perpezat-le-Blanc, le mas de Las Fons, paroisse de Perpezat, la borde de La Charreyra, paroisse de Lonhaco, le mas del Cros, paroisse de St-Maurice (21 août 1599). — Copie par le sieur Bosredon, notaire à Varetz, d'une reconnaissance passée en 1519, par Guillaume, dit Guilho La Broussa, fils d'Étienne, alias Thony La Broussa et autres, pour une vigne à Perpezat-le-Blanc, sise le long du chemin public qu'itur de La Gratade versus Cleyrengas, et des terres aux territoires de « la Farsonhania et de Cleyrengas » (21 février 1601). — Copie par le notaire Lavaux de Brives, pour le commandeur de Naberat, de la transaction passée le 13 juin 1601, entre le commandeur Gérald et « Ysac Bourg, écuyer, sr de La Moreille », au sujet du bois « Chabritz » ; d'autre transaction du 17 septembre 1610, entre le commandeur « Fériol Balbe, et Yzac de La Moreille, escuier, sr dud. lieu, capitaine d'une des companies du régiment de Champagne », portant échange de redevances sur le domaine du sieur de La Moreille à Ayen, la Combe del Mas, Las Bordas, La Cheze ; d'autre reconnaissance du même jour, par le même, au même commandeur, pour la maison et jardin de la Place, au bourg du Temple, la maison de St-Auleire, la maison de Petit Pierre Burg, les terres de la Malafferie, de las Bordas, de Lestalnerade, el Chadal, du Chadal hault, de Dernier l'ort de Migo, el Champ del Mouly, de Fouliargue, el Champ Barat, de la Terre Longue », etc. ; d'autre transaction, du 7 février 1613, avec les habitants de « La Charmie et de La Varechie », au sujet de leurs redevances ; à la suite, reconnaissance passée le 1er mai 1401, au commandeur Nicolas Cadelli, pour les mas de « La Charingia et de La Varechia » (2 septembre 1617). — Autres expéditions par le notaire Labrousse, des transactions de 1601 et 1610 (8 décembre 1623).

**48H728 1579-1629.****1579-1629**

## Description physique :

Importance matérielle : 7 pièces, parchemin, 56 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Sentence par défaut, de la chambre des requêtes, au profit du commandeur de Naberat, contre « Jehan Fregeffond, hoste de La Grellière, Jehan dou Sardene, Léonard Souillet, Marguerite de Bouys, Pezo de Leloup, Julien Bertrand et François Bertrand, poursuivis pour passer reconnaissances (1 août 1618). — Reconnaissance passée à François de Royère, écuyer, « sr de Lon, La Jarousse, La Reynie et La Germanye », par des habitants du « Bost La Chave », pour des terres au territoire de « La Moureille » (14 septembre 1579). — Consultation au sujet des droits du commandeur Gérald, sur le territoire de « La Moureille », droits usurpés par François de Royère, « escuyer, seigneur de Lolin », pour la procédure contre Guillaume Rougier, Louis Brun, Pierre Chevalier et Pierre de Lort. — Pièces de la procédure pour les redevances de « La Moureille », poursuivie par le commandeur de Naberat, contre François de La Personne, médecin, Pierre de Lort, notaire, Pierre Chevallier dit Moury et consorts ; parmi ces pièces, copies de reconnaissances de 1519 (1618-1620). — Sentence des requêtes du Palais, condamnant Antoine Laurier, Pierre Daliner, Catherine Latour et Bernard Barbes, à passer reconnaissance au commandeur de Naberat pour ce qu'ils ont acquis sur sa directe [au Treul Chapont] (23 janvier 1621). — Signification de cette sentence (20 février 1621). — Signification par Antoine Laurier, constatant qu'il n'est plus propriétaire au « Treilh Chapoul » (8 mars 1621). — Procédure contre Jeanne et Ysabeau Personne, pour reconnaissance de la terre de La Plagnace (1618-1619). — Procédures contre Léonard de La Bourdarie et Pierre de Lort, pour reconnaissance des redevances dues sur une vigne au territoire de La Flotte ; parmi ces pièces, deux reconnaissances de 1519 (1618-1620).

**48H729 1600-1623.****1600-1623**

## Description physique :

Importance matérielle : 7 pièces, parchemin, 51 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Procédure contre Pierre Moury, Martial Larfeulx et autres, pour reconnaissance de terres au tènement de « La Contie » (1619-1620). — Procédures contre Antoine « Netz, les héritiers d'Antoine Mas, dit Bertaudon, et autres, pour reconnaissances aux tènements de la Comtie, de La Brange, du Peschier (1619-1623) ; y joint copies de reconnaissances de 1519. — Procédure contre Jean Chassauecq, pour reconnaissance de ce qu'il tient au « Peuch Servaillh » (1617-1620). — Abénévis du pré de la commanderie, à Ayen, consenti par le commandeur Gérald, aux frères de Lescot, avocats à Bordeaux, « soubz les cens et rente annuelle, perpétuelle, foncière et diraiecte d'un quarton forment, ung quarton avoyne, mesure du Temple, et cinq solz d'argent ; laquelle rante lesdictz Delescot seront tenuz payer annuellement et perpétuellement..... au jour et feste mr Sainct Juillien, au mois d'aoust et oultre ce a esté convenu..... que iceulx de Lescot seront tenuz fournir audict sr commandeur et ses successeurs, lorsqu'ilz voudront faire leur recongnisance aud. lieu du temple d'Ayen, le foin nécessaire pour leurs chevaux et de leurs serviteurs, en allant et venant pour les affaires de lad. commanderie, jeusque à la concurrence de la quantité d'une chairrétée »... Dans le préambule on lit : Comme ainsy soit que cy-devant la maison de la commanderie, molins et autres bastimentz d'icelle, scitués à lieu du temple du Montz, soient esté ruinés et démolies par les ennemys du roy et autres faisant la guerre au présent pays ;..... soit led. sr commandeur esté contrainct pendant lesdictes dernières troubles et puis le temps qu'il a réparé lad. maison, tenir plusieurs soldactz, aux fins de la conservation d'icelle, ayent esté fait plusieurs entreprinses par les ennemys du roy pour la surprandre, mesme que led. sr fust contrainct tenir lad. garnison et soldactz par l'injonction et commandement exprès des seigneurs d'Auteffort, de Vantadour, Charllus, de Chambaret et autres, gouverneurs et lieutenantz du roy au présent pays, pendant lesd. dernières troubles et guerre civiles.... et de tant qu'il ne s'est trouvé fondz ny pièce dépendant de lad.

commanderie, plus incommode que le pré du temple d'Ayen, veu et considéré que la maison de lad. commanderie que y souloit estre est entièrement démolie et ruinée, sans espérance qu'elle puisse estre habitée pour l'advenir, et davantage que ledict pré est exposé sur le chemin public allant du temple d'Ayen à la Fontaine dudict lieu, et par lequel on va et vient aussy dud. lieu d'Ayen Hault et Bas au lieu et chasteau Dellom, Perpezat, La Charnière et Charniac, à cause de quoy les passans et autres voisins font journellement paistre led. pré »..... (3 août 1600). — Pièces de la procédure soutenue contre les frères de Lescot, pour les obliger à passer reconnaissance pour ce pré (1617-1618).

---

**48H730 1619-1623.**

**1619-1623**

Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, parchemin, 44 pièces, papier, 2 plans.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Procédure contre Jean La Grede, orfèvre de Brives, pour reconnaissance d'un jardin au bout du pont de Brives, au territoire « de La Pararie, sive le Orts del Temple, c'est-à-dire les jardins du Temple » ; plans figurés de ce territoire, indiquant la ville de Brives, le pont sur la Corrèze, un moulin, les chemins de Brives à « Lentillac et La Bellie, de Brives à Chambon, Ussac et Castel Novel ». Parmi ces pièces, copies de reconnaissances de 1446, 1447, 1448, 1463, 1468, 1519, 1520.

---

**48H731 1619-1623.**

**1619-1623**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin, 68 pièces, papier.

Suite du dossier précédent.

---

**48H732 1593-1618.**

**1593-1618**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin, 53 pièces, papier, 2 plans.

Procédure soutenue par le commandeur de Naberat. contre Étienne Vielbans, procureur à Brives, pour reconnaissance de la métairie sise au territoire dit Au bout du pont de Brives ; plans figurés de ce territoire (1617-1618). — Copie de 1593, de l'abénévis du bois de « Bos Chabrit », paroisse « de Lonhaco », et de terres à « Farga Vielha », consenti le 20 janvier 1519 (v. s.) à Petit-Pierre Burg, clerc. — Procédure contre Martial de Bort, Jean Barbot, Jacques Latreille et autres, habitants du village de « Pinsac », pour les contraindre à passer reconnaissances ; parmi ces pièces, copies du bail, du 16 novembre 1440, consenti par le commandeur Pierre de Bosco à Guillaume de Bosco et à Jean Treilho, pour le mas de « Pinsac, parochiæ de Lonhaco », à charge d'un cens annuel payable à Noël et à la St-Michel ; d'une transaction avec Pierre « de Royera, domicellus, loci de Ayent, dominus locorum de Brigniac et de Ulmo, au sujet des droits prétendus par ce seigneur sur ce mas, 6 juillet 1444, et de reconnaissances et lièves de 1450, 1519, 1525, 1613 (1618-1619).

---

**48H733 1610-1757.**

**1610-1757**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin, 26 pièces, papier.

Pièces de procédure pour reconnaissance, contre les tenanciers de Bourgnoux et Sabatier ; parmi ces pièces, notes de reconnaissances du XVe au XVIIe siècle ; état des reconnaissances passées au seigneur de Lissac, pour les villages de « Rouzières et des Clauzuras Vielhas », et lettre du commandeur de Pradal à Naberat, au sujet des commandeurs de Carlat et d'Aubusson, d'un différend avec le sieur La Morelie, qui trouve qu'on ne fait pas assez état de sa maison, de son affaire de La Farge, disant : « Pour M. de Limoges, il n'a point encore parti de chez son père, à cause des maladies qui sont à Limoges, St-Léonard et Bas-Limosin, en plusieurs endroits ; s'il passe à Bourgneuf, je fairay connoissance avec luy..... Pour les dismes de Farges, je ne sçay comme vous vous entendez avec M. de St-Flour, mais cependant il a fait lever, par le capitaine de Noailles ou de la Fage, les dismes de Farge, au nom du curé de Chasteau..... On m'a dit que messrs de Noailles avoient eschangé la cure de Chasteau avec celle de Naves, contre mrs de Conros, et par ainsi, messrs de Lissac ont ces deux chasteaux ; cella n'est pas encores du tout assuré, mais c'est le bruit que j'ay appris sur les lieux, comme aussi mr le commandeur de Carlat m'a dit que M. le duc de Ventadour estoit sur le point de vendre le reste de Donzenat... pour la justice haulte de Langlade que vous contestez avec led. duc, vous vouliez vous en accomoder lors de la vente, vous fairiez un bon coup, car pour peu de chose, vous assoupiriez un procez qui n'estoit pas trop important avec M. le duc, mais qui le sera beaucoup avec un autre gentilhomme voisin, affamé et mal vivant..... Messieurs de Lissac ou Conros veulent vous usurper tout votre tènement ou la plus grand part de Bourgnoux et Sabbatier et les moulins de La Porte et de Carlentine ?..... Je pensois avoir quelque chose de ceux de Crochiers, pour les arrérages que vous leur avez donné, mais ils sont si pauvres, que je ne pense pas en avoir ny bottes ny souliers, car si l'année passée a esté

mauvèse, la présente sera deux fois pire, si la châtaigne manque, et en tout cas le blé vaudra toujours un escu le septier, quelles châtaignes qu'il y ait »..... (1626-1628). — Procédure contre François Baladu, François Laval, notaire, et Jean Bertrand de « Londonnet » (1626). — Arrêt de la chambre des requêtes en faveur du commandeur « Anthoine Predicomaty », contre Pierre Raynal, charpentier (26 avril 1645). — Pièces relatives à la saisie de la commanderie, pour défaut de foi et hommage dû au roi ; parmi ces pièces, réclamation du commandeur Ferréol Balbe, exposant « qu'il ne y a que deux ans passés, et l'an courant fait troys, qu'il a jouy de lad. commanderye d'Ayen, en laquelle ne a nul logis ny habitation, ayant esté ruynée longtemps y a, qu'il n'est mémoire, dans lequel logis, lors de la ruyne et desmolition d'icelluy, il présupoze les tiltres de lad. commanderye estre, ou autrement s'estre perdus pendant les troubles, ou quoy que se soit, le procureur ou recepveur général de son ordre, après le dexès du dernier commandeur dudict temple d'Ayen, son prédécesseur, avoit retiré et fait emporter tous les tiltres quy se trouvoient dans la commanderye dudict temple de Montz et qu'il présupoze ledict temple d'Ayen avoir esté bailhié et ceddé avec immunité d'hommages..... (4 septembre 1610) ; signification de venir rendre foi et hommage au château de Larche, entre les mains d'Henri de Noailles, comte d'Ayen, lieutenant général pour le roi (7 septembre 1610). — Saisie de la commanderie contre le commandeur de Naberat (1622-1623). — Transaction au sujet des droits seigneuriaux entre Gilbert Josset, agent de l'Ordre, et Jean Dumas, écuyer, seigneur de La Morelie (14 octobre 1757) ; y joint le sommaire d'une procédure entre Gabriel de Barbier, écuyer, sr de Livron, Jean Chassaignol, prêtre, prévôt de St-Robert, les ducs de Noailles et d'Ayen, l'abbesse de Notre-Dame de Limoges, au sujet de paiements de rentes en nature à la mesure de St-Robert, mesure qui doit être secouée et pressée (22 août 1750) ; et procédures du commandeur Gabriel Ragon, pour contraindre François Dumas, écuyer, sr du Repaire, et Jean Dumas, écuyer, sr de La Rongère, à passer reconnaissance pour leurs terres de La Morelie (1752, 1753).

## 48H734-48H747 Terriers et lièves.

XIVe Siècle-1776

### 48H734 1519-1595.

1519-1595

#### Description physique :

Importance matérielle : In-folio, 19 et 455 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de la commanderie d'Ayen et de ses membres, reçu pour le commandeur Louis « de Aulteroché » par le notaire de Ripperia. Ff. a-s table des reconnaissances. — F° 1 Ayen, parmi les noms de lieux : « La Crotz de Leschamel, territorium deux Chadalx, versus cruce de Leschamel, territorium del Clox, de las Cumbas, del Chadal, de Prat Moly : rivus labens a fonte de Masieyra, territorium de Peyra Bruna, mansus de Pinsac, pons de Nogyrede, terre de Las-Coux-la-Gana, del Monteilh, pons de Nogarede, terra de Las Fontanelas, fons de Rossalar, La Croux de Perpezaco, Lo Terrier, domus de La Bassetie, domus La Farga, territorium de La Mourelia, dominus de La Chabrolie, bois de La Plassa de la Pissa, mansus de La Minissandie, mansus del Touelh aux Chapouls, dominus de La Raymundie, territorium de Las Brugieyras..... paroisses de Templo Ayentis, Sancti Roberti, de Lonhaco, de Perpezaco Albo, Sancti Cipriani, de Yssaudomo, de Vareto, de Brinhaco, de Mansaco, Sancte Eulalie, de Cozorino, de Roseris, de Segonzaco, de Beyssenaco ; redevances payables à Noel et à la St Arède, au mois d'août. — F° 102, Temple de Mons, paroisse de Varetz : mansus de Transsaco, templum de Montibus, flumen Viserie, rivus de Gran Rion, mansus de La Viala, territorium de Vaynas, territorium del Riou deux Tuelx, de Las Conchas, La Combe deux Bornatz, de Archia, La Peuch de La Val, Lo Gran Prat, mansus de La Joubertia, territorium de La Broussa, mannes d'Escuron, territorium aux Vilaiges, al Riou de Guonny, territorium del Debat, locus de La Brugieyra, mansus de la Crosadia, mansus de Aleyrat, de Grand Gorssa, de Bos Redon, terre deux Chantalatz, mansus de Peyra Bruna, de La Chanade, de Lentilhaco, nemus de La Vigerie, mansus de La Bordaria, de Vialar, de La Guitardia, territorium de Bramariges, stagnum de Parel, territorium de Salavert, de Peyras Negras..... paroisses de Vareto, Yssandonio, Ussaco, Sancti Vincentiani, de Donzenaco, Sadrano, Sancte Ferreole, Brive, Sancti Panthaleonis, Sancti Martini Brive, Sancte Eulalie, Alassaci, Sancti Saturnini Brive. — Redevances payables à Noel et à la St-Julien, au mois d'août. — F° 216, Hôpital d'Eysac, paroisse de Chanteix : mansus d'Eyzac, parrochia de Chantuey, mansus de Champeux, parrochia de Chanteu, mansus de l'Hospital, nemus vocatum lo Bos de la Comendaria, mansus de Chassanhas, de La Joubertia, voygia vocata del Peschiel, mansus de La Rocha, de Lesclause, del Chastang, territorium deux Brossiers, mansus de Bigardello deversus Perpezacum Nigrum..... Redevances payables à la St-Julien et à Noël. — F° 250, Temple de Prugne : mansus de Lospital, parrochia Sancti Vincentiani, mansus de Guoux, parrochia de Alassaco, rua de la Porta de la Correze, Brive ; parrochia de Meyssaco, territorium de Chapsers, locus de Pischario, parrochia de Serelhaco, parrochia de Prunha, territorium de Chouquieyra, deux Boys deux Chassaings, parrochia Sancti Boudili, Chapella aux Brotz, mansus de La Chieza, mansus del Vialar, parrochia de Lantholhis, mansus de Las Martras, parrochia de Cosnaco, mansus de La Grange, parrochia Turenne, territorium de Batalier, parrochia de Castris, locus de Noelhaco, carreyria de La Joubertia Brive,..... F° 306, Temple d'Allossac : territorium de La Bride, de Grassolnetz, del Barri de La Fon, fons Saint-Marti, territorium del Bos La Brela, de Prat Augier, de Las Granetins, de La Fon, deux Clox, de las Gardelas, del Champ del Temple, de Badalhol,..... F° 344, Saint-Georges-de-Salons : molendinum dictum lo Moly Viscontal ; lo Prat de La Fonbaecre ? ; iter de villa Userchie, versus castrum de Massere ; mansus de Chameyrac, de La Terrasse, de La Belmarie, de La Grelieyra, de Brolhio, La Bordarie de Lalba ; parrochia de Condato ; mansus de Molieyras, de Poget ; parrochia Sancti Yparchi, mansus de Monfummat-lo-Sobre ;..... F° 356, Temple de Langlade : carreyria de La Jugie Brive, mansus de Langlade, territorium de Las Planchas, parrochia Sancti Martini Brive, territorium de La Barrieyra, de L'Aumorna, deux Vilages ; parrochia de Vareto, mansus de Lestrade, de Huelh de Bouc, parrochia Sancti Saturnini Brive, territorium de Las Melhas, mansus deux Masans, territorium de Las Yerlas..... F° 373, Temple de Chambon : territorium de Constaneyra, mansus de Chambons, parrochia Sancti Martini Brive, territorium del Prat Golfier, mansus del Cours, territorium de La Pararia, territorium de Las Sors, mansus del Cors, parrochia de Ussaco, mansus de La Pigionia..... F° 401, l'Hôpital Fondège et chapelle St-Léger de Merle : tenementum de La Malaudie, parrochia Sancti Juliani Alboys, terra del Reals, mansus de

Lalo, parrochia Sancti Cirici, lo Claux delz Reynals, parrochia de Lioubagel, mansus de La Combe, mansus del Boitz, de La Pausa, parrochia de Sesquels, de Sescles, L'Ort Long in cousta nuncupata de Merle, lo Charreyro per quod itur de Ponte de Merula apud Sanctum Bonetum ;..... redevances payables à la St-André et à la St-Julien ; parmi les mesures : frances bladi siliginis, mesure de Merle. — F° 425, Belveyre, paroisse de Nespouls : mansus de Talpussaco, riperia de Lissaco, territorium de Lions, parrochia Turenne, parrochia de Nazareno, territorium de Genebra, al. de La Beneschia, mansus de La Vigieyra, de Fargas, parrochia de Castro, territorium de Lestaing, locus del Solier, territorium de Las Ribas, mansus de Roziers, parrochia de Chasteux, iter quo itur de Croschies apud Brivam, territorium del Masal, territorium de La Boussieyra, territorium de Malot, la cumba de La Brossa, parrochia de Noalhaco, mansus de Chansanel, mansus de Lesparsa, territorium de Andans, d'Ortrige, de Mouriolis, parrochia de Nespouls,.... F° 234, transaction du 25 juillet 1571, entre le commandeur Germain de Bridiers et Germain de St-Aulaire, au sujet de redevances sur les villages de « La Leu et de Farchun ? », paroisse de St-Aulaire. — F° 285, reconnaissance du 17 avril 1533 v. s., pour le mas de « Lospital », paroisse Sancti Vincentiani. — F° 406, reconnaissance du 10 avril 1534, pour le pré de « St-Latgier », paroisse de Merle. — F° 423, échange, du 3 octobre 1595, des rentes du membre de St-Jean de Donne, entre le commandeur Gérald et Louis de Villars, commandeur de Carlat.

---

**48H735 1589-1596.**

**1589-1596**

Description physique :

Importance matérielle : In-8°, 8 et 98 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaissances passées au commandeur Gabriel Gérald, reçues par les notaires Chastaing, Lapoire, Rousselin, Bosredon, Man ? . — F° 1-8, table. — F° 1, Brives, maisons rue de la Joubertie, terres à la « Mourizie », La Fon La Vergne. — F° 15, Langlade ; f° 16, Brives, quartier de la Jugie ; f° 17, Langlade ; f° 20, Brives, maison rue de « Puiblanc », rue de la Joubertie ; f° 22, « Prugne et La Faneide » ; f° 27, Chambon ; f° 31, Donzenat ; f° 42, Langlade ; f° 46, Chambon ; f° 48, Brives, maison rue de Corrèze, vigne à « Vialemur » ; village de La Brousse ; f° 52, Chambon ; f° 83, Temple de Mons ; f° 92, bail à ferme du moulin du Temple de Mons.

---

**48H736 1617-1619.**

**1617-1619**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, 6 et 533 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaissances passées au profit du commandeur Anne de Naberat, « docteur ez droictz, prieur de Saint-Jehan d'Aix et Saint-Chartrier, conseilhier, aulmosnier ordinaire du roy et de la reyne, vicaire et visiteur général des grands priorés Saint-Gilles et d'Auvergne », reçues par les notaires Lebarbier, Lavaux, Fouchier. — Répertoire en tête, lettres à terriers ; f° 11, temple d'Ayen ; f° 142, temple de Mons et Langlade ; f° 215, Donzenac ; f° 242, Eyzac ; f° 274, Prugne ; f° 328, Allassac ; f° 370, St-Georges-de-Salons ; f° 388, Chambon ; f° 414, Brives ; f° 445, Saint-Léger de Merle et Fondège ; f° 469, St-Jean de Donne ; f° 497, Belveyre. — Frontispices imprimés aux armes de Naberat.

---

**48H737 1617-1619. Double incomplet du précédent.**

**1617-1619**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 12 et 586 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

F° 3, blason de Naberat, gravure sur cuivre.

---

**48H738 1655-1656.**

**1655-1656**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 612 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaissances de tenanciers de la commanderie du Temple d'Ayen et de ses membres, passées au profit du commandeur Aymard de Lestang et reçues par « Helier Labrousse, notaire royal de la paroisse de Varretz ». — Répertoire en tête du registre.

---

**48H739 1700-1703.**

**1700-1703**

Description physique :



Importance matérielle : In-folio, papier, 25 et 352 feuillets ; un sceau.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaisances de tenanciers de la commanderie et de ses membres, passées au profit du commandeur René de Métivier et reçues par le notaire Lacoste. F° 1, Temple d'Ayen ; f° 63, « Mons et Langlade ; f° 115, Donzenat ; f° 129, Belveyre et Farges ; f° 163, Turenne ; f° 175, Brives et Chamboux ; f° 210, Prugne ; f° 219, Le Pêcher et La Brange ; f° 258, l'Hôpital St-Georges de Salon ; f° 267, l'Hôpital d'Eyzac, Le Bariolet et Chanteuix ; f° 282, Allassac, f° 304, St-Léger de Merle, Le Peuch del Port, La Pradelle, Broussoules et la Borie de Fondège ; f° 316, St-Jean de Donne, Orzaux ». — Ff. 1-18, répertoire. — F. 22, commission donnée au notaire Jean Lacoste, procureur au présidial de Brives, pour la rédaction du terrier. — F° 22 v°, « dénombrement du domaine que le seigneur commandeur jouit noblement au temple d'Ayen ». — Fe 159 v°, procuration générale passée par le commandeur de Métivier au sieur Jean Fournet, avocat de Brives, 29 mai 1697. — Ff. 345-350, copies de procédures pour reconnaissances à Perpezat-le-Blanc, au tènement de La Malaudie, au territoire de Parsac, au vignoble de Combe de Brives. — Fe 351, supplique du commandeur, demandant nomination d'un notaire pour faire le parangon de son terrier ; vérification de ce terrier par le notaire Jean Bouschie (16, 17 mai 1707). — F° 352 v°, sceau du sénéchal de Tulle.

---

#### 48H740 1733-1735.

1733-1735

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 10 et 364 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaisances des tenanciers de la commanderie et de ses membres, passées au profit du commandeur Libéral Geoufre d'Aurussac, reçues par les notaires Lacoste, Devillechenours, Demeilhar, Delarmandie et collationnées par le notaire Bouschie.

---

#### 48H741 1767-1776.

1767-1776

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 12 feuillets et 462 pages.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaisances passées au profit du commandeur Jean-Baptiste Josset, reçues par Léonard Bonnelye, notaire d'Allassac, juge de Chanat et St-Bonnet. — F° 1-11, tables. — P. 4, procuration passée par le commandeur Josset, au sieur Ternat de Mauriac (24 décembre 1766). — P. 6, lettre du commandeur au sieur Ternat, au sujet des réparations de la commanderie, négligées par le sieur Demichel, de la rénovation des terriers, de règlements avec le receveur... (Malte). — P. 9, conventions, pour la rénovation des terriers, entre le sieur Ternat et le notaire Bonnelye (8 octobre 1767). — P. 457, parangon par les notaires Massenat et Lacoste (1 octobre 1776).

---

#### 48H742-48H747 Lièves.

XIVe Siècle-1626

#### 48H742 XIVe siècle.

XIVe Siècle

Description physique :

Importance matérielle : 7 peaux, parchemin.  
Genre/Carac. phys. : Rouleau

Fragment d'une liève en langue vulgaire, redevances levées « el mas de La Comba, à La Rocha Pales, el mas Laboria, el mas de La Sautaria, el chastel d'Ayen, en la parroisia Saynt Subra, el mas de la Manhania, el mas d'Albor d'Arosier, en la parroisia de Segonzac, el mas Dalamdalia, en la parroisia Saynt Robbert », etc.

---

#### 48H743 XVIe siècle.

XVIe Siècle

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 71 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Fragment de liève redevances perçues à « La Chasaigne, Les Mazaulz, mas de Lestrade, Roc St-Panthehyon, mas de La Brousse, Bocquet, La Roche St-Pantheleon, Le Pym, Escuron, Le Fourt, Biscaye, Bosredon, La Noalhe, Varetz, St-Aulhère, Rochabacon, L'Hospital St-Viance, Mausac, Le Rieu Bratz, La Grange, Bratz, Chambons, Le Cours, Aujors, La Borrellie, Tribeyret, Langlade, Malamort, Ussac, Sadros, Verniol, La Borie, Temple de Monts, Les Chantalhas, Les Costas, Les Penys,

Les Brossons, Lentillac » ; à la suite, état des sommes payées et des sommes encore dues.

---

**48H744 XVIe siècle.**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 83 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fragment de liève, redevances perçues à La Chassaigne..... (v. H. 743), Brives, l'Hôpital St-Viance.

---

**48H745 XVIe siècle.**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 34 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fragment de liève, redevances perçues à « Langlade, La Chassaigne,..... La Brosse, Boucquet ?, Le Py, Escuron, La Roche St-Panthaléon, Le Four, Bosredon, Lou Bos, La Noailhe, Varetz, Biscaye, Rochabacon, Lalle, L'Ospitre St-Vianse ».

---

**48H746 XVIe siècle.**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 29 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fragment de liève, état des redevances dues au temple d'Ayen pour des terres, « du Temple, au Cros, St-Cybre, Peyrebrune, Pinsac, Prat Mouilly, Las Fontanellas, Peuh Mourou, Leschamel, Jou lou Prat, La Croix de Perpezac, autrement la Terre Longe, Chadal, Sallener, La Chapoulhie, Coullombier, La Bassetie, Las Planchas, Boys Barrat, La Maurelhie, Las Brugas, Basouche, Combe de Chandestin, Las Quinssas del Pradel, La Fagardoye, Las Borias, Trigal, Donnenas ?, Pré Chastaing, Charnhiac, La Contye, La Roche, Perpezat, La Cour au Maignias, Les Plantiers, Cleyrengas, La Farsollanye, Le Cloux, Chasseignias, Combe de Brive, La Boufeyvie ?, Las Fougieyras, Las Bordas, La Commanderye, La Croix Jehanne, Chanze, La Charneye, La Vareschie, Las Rouchadas, Manderoux, La Floto ».....

---

**48H747 1621-1626.**

**1621-1626**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 138 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Copp[ie] des lieffes du revenu de commanderie du temple d'Ayen et de Montz, des années 1621, 1622, 1623, 1624, 1625 et 1626 ». En tête, table des territoires ; à la fin : « La présent lieffe et desnombrement a esté signé par moy Geraud Durieu, fermier général de la commanderie du temple d'Ayen, suivant le contract d'afferme du cinquième may mil six cens seze et l'ay fait signer à Me Jehan Lavaux, notaire royal, à ma réquisition, le vingt-septiesme apvril mil six cens vingt-sept ».

---

**48H748-48H751 Membre de Prugne. Reconnaissances, procédures.**

**1408-1621**

**48H748 XVe-XVIIe siècles.**

**XVe-XVIIe Siècles**

Description physique :

Importance matérielle : 15 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Note, du XVe siècle, de reconnaissance passée au commandeur d'Eyzac et de Prugne, pour un bois près des vignes de St-Baudille (1408) ; d'autre, pour un bois au territoire de Chapsis ? parochie de Maysaco (1409) ; arrentement des tènements « de Sestiers de Masleir ?, deux Bosquetz, de Bordor, deux Ventitz, de la Meynglia, de La Rua, de Sochier », dépendants d'Eyzac (1417) ; transaction entre le commandeur et le monastère d'Obasine, au sujet des dîmes d'Eyzac (1412) ; notes extraites des minutes d'Étienne Guichard, notaire à Brives. — Arrentement d'un bois au territoire de Combe Nègre, consenti par le commandeur Gabriel Gerauld à Jean Sechepeyne, au prix de 26 écus deux tiers et d'une rente « d'une carte, moingt ung pecoty bled seigle, mesure de

Brive, et deux deniers tournois » (20 septembre 1582). — Copies du XVII<sup>e</sup> siècle, de l'arrentement du membre de Prugne, fait par le commandeur Jean Cottet, le 15 mai 1447 ; de reconnaissances passées le 18 et 19 novembre 1499, au commandeur Gaspard de Saconi, par les sieurs Favede, pour leurs héritages de Prugne ; mêmes reconnaissances, passées le 5 décembre 1519 ; mêmes, du 26 juillet 1618, passées au commandeur de Naberat, par Hélias Jouvenel, Peyr Pascalon, Pierre Favede, Giral Borie, Pierre Lescot. — Copies du XVII<sup>e</sup> siècle, de reconnaissances pour le mas de Bleyzac, paroisse de Cosnac, faites par les sieurs « d'Ayreu » et leurs successeurs, en 1483, 1493, 1499, 1519, 1618.

---

**48H749 1615-1621.**

**1615-1621**

Description physique :

Importance matérielle : 16 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue au parlement de Bordeaux, par le commandeur Ferréol Balbe, contre Jean Saulé, curé de Cosnac, au sujet de la dîme prétendue par le curé sur les tènements de Courteaux et Combenègre, dépendants de Prugne et de Bleyzac. Le mémoire du commandeur relate que Philippe de Valois confirma les privilèges de l'Ordre « par la recommandation et mérite d'ung chevalier espagnol dud. Ordre, nommé dom Jean-Fernandus de Eredia, lequel, comme rapporte l'histoire dud. Ordre, combatant un jour de bataille près la personne de ce roy, le voyant abbatu de son cheval, mit pied à terre et remonta sur son cheval le roy qui, par ce moyen, se sauva de la bataille, laquelle demeura perdue pour le roy »..... Parmi les autres pièces, note pour récusation de juges ; minutes de lettres demandant intervention ; copies de reconnaissances de 1519, 1601, pour les mas de « Bleyzac, Las Martras, Leymaruc ».

---

**48H750 1620-1621.**

**1620-1621**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin, 40 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue par le commandeur Anne de Naberat, contre Léonard Leconnie, Giraud Peuch-Mayre, Antoine Favede, Antoine de Guillon, François Besagut..... et autres, tenanciers de Bleyzac, pour les contraindre à passer reconnaissances. Parmi ces pièces, copies de l'arrentement de Bleyzac, fait en 1470, par le commandeur Cottet, aux frères d'« Eyren » ; reconnaissance passée en 1483 par les enfants de Jean « d'Ayren » ; autre, de 1618 ; état des dépens.

---

**48H751 1621.**

**1621**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Transaction entre le commandeur de Naberat et Jean Saulé, curé de Cosnac, par laquelle le commandeur fait abandon de la dîme des tènements de Bleyzac et Leymarent, à charge d'une redevance annuelle de vingt setiers de seigle, mesure de Brives, 10 sous et 1 denier tournois (8 octobre).

---

**48H752-48H768 Membre de Belveyre.**

**1268-1651**

**48H752-48H761 Directe.**

**1301-1633**

**48H752 Echange de droits, reconnaissances, arrentements.**

**1301**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin, 5 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Échange de droits sur Belveyre, les terres de « La Chassanha, Chastel, de Podio Gayral, vinea de La Boychieta, el Masaus, près du ruisseau da Chauzilh », entre le commandeur Pierre Judicis et Pierre Barres (20 juin 1301). — Reconnaissance passée au commandeur Pierre Juge, par Pétronille Seguin, pour son moulin dit « Lo Sobra Draparetz, situm in loco de Rozerio, supra aquam vocatam Coza, que aqua movet de loco vocato Lestant et descendit apud Solerium, juxta viam publicam, per quam itur de

Solerio versus Sarlacum..... (mardi après la St-Vincent 1311, 26 janvier). — Procès-verbal de mise de ce moulin sous la sauvegarde du vicomte de Turenne : Sciant cuncti et singuli hoc presens publicum instrumentum inspecturi et audituri quod, anno Domini millesimo CCCmo undecimo, die Mercurii post festum beati Luce evangeliste, regnante illustrissimo principe domino Philipo, Dei gracia rege Francorum, in presencia mei infrascripti notarii et testium subscriptorum ad hoc vocatorum et rogatorum, frater Petrus Judicis, preceptor domorum de Bellovidere et de Langlade hospitalis domus Sancti Johannis Jherosolimitani, duxit me ad quandam domum suam, juxta quoddam molendinum Draparetz, alias dictum lo Moli Sobra, prope caminum publicum per quod itur de Solerio versus Nadalhac et juxta aquam que descendit a molendino de Ludotz ? et in ipsa domo frater Bonetus de Sancto Dour ?, ordinis hospitalis predicti, et Huga, filia Guidonis de Mardyeras, erant, qui dixerunt quod in predicta domo erant et eam tenebant et possidebant nomine dicti preceptoris et pro ipso et dictus frater Bonetus ostendit mihi et testibus infrascriptis quamdam clavem in manu sua, cum qua clausit hostium dicte domus et ibidem aperuit eandem. Quo facto, dictus preceptor ostendit michi notario et testibus infrascriptis duos homines carpentarios operantes in dicto molendino pacifice et quiete, videlicet Petrum Magistri et Geraldum Malia de Rozier, qui, per me interrogati, dixerunt quod nomine et mandato dicti preceptoris operabantur ibidem. Et tunc dictus preceptor mihi dixit quod ipse fecerat poni dictum molendinum cum pertinenciis suis ad manum domini vic. Turenne, ad tuicionem et conservationem juris sui, per Stephanum Chamarleux, servientem, ut dicitur, domini vic. predicti, ibidem presentem. Qui serviens dixit se possuisse dictum molendinum et pertinencias ejusdem ad manum domini vic. predicti et possuisse in signum sazine supra quandam parietem domus predictae quandam crucem que omnibus intuentibus apparere poterat manifeste. Quibus sic actis, dictus preceptor dixit quod ipse molendinum predictum cum pertinentiis suis ponebat sub protectione et custodia dicti domini vic..... et si necesse esset appellabat ad dominum nostrum regem seu ejus curiam et submittebat se et domum predictam et dictum molendinum sub protectione et custodia domini regis predicti..... Copies du XVIIe siècle des arrentements faits en 1447 et 1448, de Belveyre et du territoire « Podii de Crouschiers » ; et de reconnaissances de 1480 et 1499.

#### 48H753 Abénevis.

1448-1627

##### Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin, 31 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Abénevis sous redevance d'un setier d'avoine et de cinq sous tournois, de domaines au territoire de « Crouchies », consenti par Jean Chapo, marchand de Brives, procureur de Jacques de Miliaco, grand prieur d'Auvergne, commandeur de Chambon et Belveyre, à Jean da Thomas, Jean de Berchat et à Antoine da Bessas, paroissiens Sancti Sanctini Malemortis (11 juin 1448). — Pièces de la procédure soutenue en 1626 et 1627, par le commandeur de Naberat, pour contraindre les tenanciers de ce territoire à lui passer reconnaissance ; parmi ces pièces, copie de l'abénevis du mas de « Crouschier », in parrochia de Chastel, des Combes de « Corun » ?, de La Font Jauzagues, consenti le 20 juin 1449, par l'abbaye d'Obazine, à Bernard Laporte, Raymond du Puy, Jean du Puy, de la paroisse « de Lissaco », et à Antoine de Bessas, parrochiæ Sancti Santini.

#### 48H754 Abénevis, reconnaissances.

1448-1633

##### Description physique :

Importance matérielle : 7 pièces, parchemin, 11 pièces, papier ; 1 imprimé.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Abénevis du mas de « Las Fargas », paroisse « da Nespol », d'un pré au territoire de Fontelhas, d'un moulin au territoire del Solier, d'un autre sur le ruisseau de « La Dotz », consenti par le commandeur Jean Cotet, procureur de Jacques de Miliaco, commandeur de Belveyre, à Jean de Roma, à charge d'une redevance de dix setiers de froment, dix setiers de seigle, dix setiers d'avoine, mesure de Brive, 40 sous tournois, cinq poules et d'une main-d'œuvre de trois journaux (17 mars 1448 v. s.). — Y joint extraits et copies dont une (20 novembre 1620) pour signification aux tenanciers du village « des Farges, parroisse de Chasteaux ». — Autre abénevis, passé le 20 novembre 1624, aux tenanciers de Farges, par les commissaires du Chapitre, à charge d'une rente de 30 setiers de froment, 30 setiers de seigle, 20 setiers d'avoine, 10 setiers d'orge, « 10 setiers mesture, sans gland, son, ny chastaignes, mesure de Brive, 39 solz ung denier d'argent, monnoye courant, cinq gellines, troys journaux d'homme de manœuvre et une livre de cire » ; en tête et à la fin, délibération et ratification du chapitre provincial du prieuré d'Auvergne. — Copie de la reconnaissance passée le 8 décembre 1519, au commandeur Louis d'Auteroche, pour le bourg de Belveyre et les mas de « Messinhac, de Janis ?, de La Chantra, de La Font » (26 septembre 1633). — Sentence du présidial de Brives, condamnant Françoise de La Bachelerye, Bertrand Rommes, Peyrichon Romme, Symphorien Escossac et autres, à passer reconnaissance au commandeur Gabriel Géraud, pour le tènement de « Farges, le pré de Fontelias, le moulin et pré du Solier, la maison de La Fargy, la maison du grenier du commandeur, les prés de l'Esparge et de Nigrat » (7 mars 1598). — Copies de transactions entre le commandeur et les tenanciers de Farges, au sujet de leurs redevances (27 avril 1598, 13 juin 1601, 14 août 1614). — Lettres royaux portant annulation des baux emphithéotiques du tènement de Farges, du 13 mai 1447, du 7 mars 1448 et des actes, reconnaissances ou autres les confirmant (Paris, 8 janvier 1621). — Sentence des requêtes du Palais, tendant à rescision des baux et contrats de ce tènement (9 avril 1622). — Arrêt imprimé du Parlement de Paris, portant rescision de ces baux de 1447 et 1448 (27 août 1622). — Arrêt du 5 août 1623, condamnant les tenanciers de Farges à se désister de leurs tènements ; signification de cet arrêt (13 novembre 1623). — Assignation aux tenanciers à comparaître, pour restitution des fruits perçus par eux depuis 1622 (11 octobre 1624). — Abénevis des moulins de Farges, de Solier ou de Ramond, d'un pré à Fonteilhas, d'une maison au Soulier, de la maison du Grenier de la commanderie... (20 novembre 1624), expédition du 10 avril

1625.

---

**48H755-48H759 Procédure soutenue par le commandeur de Naberat contre les habitants de Farges, au sujet de leurs reconnaissances et de l'annulation des baux qui leur avaient été consentis.**

**1618-1628**

---

**48H755 Pièces de la procédure.**

**1618-1624**

Description physique :

Importance matérielle : 17 pièces, papier, 1 imprimé.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

2 factums imprimés du commandeur, requête, projet de sommation, inventaires de production, mémoires, contredits de production, avertissements, salvations, griefs hors procès.

---

**48H756 Suite du dossier précédent.**

**1618-1622**

Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, parchemin, 55 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure contre les habitants de Farges, parmi lesquelles un avertissement contre le vicaire perpétuel de Chasteau, qui levait la dîme sur le tènement de Farges ; procès verbal de criées ; nomination d'experts.

---

**48H757 Suite de la procédure précédente.**

**1622**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 150 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Rapport des experts constatant l'état des lieux du tènement de Farges, les oppositions à l'arrêt obtenu par le commandeur, par les autres seigneurs directs et les habitants.

---

**48H758 Suite des dossiers 48H755-757.**

**1622-1628**

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin, 31 pièces, papier, 1 imprimé.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure contre les habitants de Farges, parmi lesquelles opposition du sr de Chavagnac, dénombrement et plan du tènement de Farges ; poursuites contre le meunier du moulin de Ramonnet.

---

**48H759 Suite des dossiers précédents.**

**1619-1623**

Description physique :

Importance matérielle : 15 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Copies des baux et reconnaissances du tènement de Farges de 1448 à 1618 et observations sur ces pièces.

---

**48H760 Procédure soutenue par le commandeur de Naberat contre Gabriel de Giscart, sieur de Chavanac, qui avait usurpé des droits de directe sur le tènement de Farges.**

**1628**

Description physique :

Importance matérielle : 7 pièces, parchemin, 37 pièces, papier, 1 imprimé.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

L'arrêt intervenu spécifie que le commandeur sera « maintenu et gardé en la directe, fondalité et seigneurie du tènement de Farges, tenant d'une part au puy ou montagne appelée Crocher, d'autre aux appartenances du village de Talpusac ; d'un bout aux lieux et bois de ladite commanderie de Belveire, et, d'autre, aux appartenances du village de Sorb, et encore d'une autre part au village de Bourgnoux ». — Parmi ces pièces, copies des abénevis de 1447 et 1448.

---

#### 48H761 Autres procédures.

1620-1623

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin, 26 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue contre Pierre et Annet Prebonneau, François Quaire et François Jouchet pour reconnaissances de terres aux terroirs « del Huguet et de Las Boiges, paroisse de Noalhac » ; parmi ces pièces, copies de reconnaissances de 1473, 1500, 1520. — Procédure contre Jean Montgalun, pour reconnaissance d'un pré au territoire du Mazal, paroisse de Turenne (1620). — Copies des reconnaissances passées en 1447 et 1452, au grand prieur Jacques de Milly, pour le mas de « L'Esparse », paroisse de Lissac (1623).

---

#### 48H762 Ventes, cession, transaction, pièces de procédure.

1258-1646

Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, parchemin, 22 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Vente à Guillaume de Noalhac, commandeur de Belveyre, par Raymond de Cancer de Martel (Martello), d'une redevance de quatre setiers de froment, quatre setiers d'avoine, mesure de Brives et de vingt-deux deniers, qui lui était due par la commanderie ; ratification de cette vente par Pétronille, sa femme (17 août 1258). — Vente à Pierre Lanelli, commandeur de Belveyre et de Solier, par Mathieu Raymondi, chevalier, au prix de 10 livres, d'une rente de quatre setiers de froment, à la mesure dictam de La Selha, qu'il percevait sur la maison de l'Hôpital de Solerio (25 août 1284). Vente au commandeur Pierre Judicis, par Gausbert Pages, de Solerio, et Pierre Barroysh Lespassa et Géralde, sa femme, de tous leurs droits sur les bois et pâturages « de Oshiarz », sis juxta fasionem da La Sudria et juxta combam appellatam La Charrio Lieyra. Comme compensation, il est attribué à Géralde une terre que confrontatur cum terris deos Barroysh et Bdi de Rozerio (9 février 1296, die Jovis, post cineres, anno Domini M<sup>o</sup> CC<sup>o</sup> nonagesimo sexto). Cet acte est divisé en deux parties, en dessous de cette date un sceau était fixé sur des lanières de parchemin passées dans une entaille au-dessous de laquelle on lit : Viro venerabili provido ac discreto domino officiali Lemovicensi, Johannes Pelliparii, clericus curie Lem. juratus, salutem et reverenciam cum honore. Vestra noverit dominacio reverend. omnia universa et singula contenta in litteris suprascriptis acta fuisse coram me pariter et grossa, vice et auctoritate vestra et ex commissione a vobis super hoc mihi facta, et eadem audivisse et recepisse loco vestri, et hoc fideliter vobis refferro per presentes litteras sigillo meo sigillatas. Datum die Martis ante festum beati Michaelis, anno Domini M<sup>o</sup> CC<sup>o</sup> nonagesimo sexto » ; au-dessous, replis et entaille par laquelle passait une lanière de parchemin. — Notice de la cession faite au commandeur Pierre Judicis, par Pierre Barres dit Lasparsa, de tous les droits qu'il pouvoit avoir sur les maisons de Belveyre et de Rozières ; dépositions de témoins (5, 19 novembre 1314). — Transaction entre le commandeur Guy de Mauriac et Jeanne « del Barri » et Étienne, son fils, de la paroisse de Château, au sujet du pré « d'Entrecorns », irrigué par le ruisseau de « Fontelhas » (sans date, XIV<sup>e</sup> siècle). — Pièces de la procédure soutenue par le commandeur Antoine Predicomati contre le charpentier Pierre Reynal et Frédéric-Maurice de La Tour, duc de Bouillon, pour faire démolir un moulin à vent, construit sur sa directe à 500 pas de sa maison de Belveyre, qui causait préjudice à son moulin à eau (1645-1648).

---

#### 48H763-48H766 Dîmes.

1581-1651

---

#### 48H763 Procédure soutenue par le commandeur de Naberat, contre Jean Léonard, curé de Château, au sujet de la dîme du tènement des Farges, que le curé de Château prétendait lever, à l'encontre des privilèges de l'ordre.

1625-1629

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin, 3 imprimés, 28 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Parmi les pièces de la procédure : « extrait de la clause de la bulle du pape Clément V, pour démontrer que les biens des Templiers ont été donnez à l'ordre St-Jean de Hiérusalem avec tous leurs privilèges et exemptions, ladite bulle donnée au concille général célébré à Vienne en Dauphiné, le 2e jour de may 1311 ; — arrest de la cour de parlement de Paris (27 août 1622),

en faveur de l'ordre de Saint Jean de Hiérusalem, pour la rescision d'une emphytéose perpétuelle des domaines et héritages dudict ordre faicte en l'an 1447 et 1448, contre la prescription de 175 ans ; — première baillette du tènement de Farges, du 13 may 1447 ; — arrest de la cour de parlement de Paris du 11e febvrier 1581, entre mre Charles de Vienne, curé de Branonne, demandeur, contre frère Pierre Le Garnir, usufruitier des gagnages de Maurepaire et de La Loge Lermic, subrogé au lieu de feu Pierre de La Fontaine, en son vivant grand prieur de France et commandeur du Temple de Troyes ; — arrest du parlement de Paris, du 6 septembre 1586, entre Michel d'Escure, grand prieur de Champagne et grand prieur de Saint Jean en l'Isle-les-Courbeil et commandeur de Saint Jean de Melun, touchant l'exemption des dixmes de l'hospital de Rebelles, contre les religieux abbé et couvent de l'abbaye de Jartz, les doyens, chanoines et chappitre de N.-D. de Melun, et me Hector Pinot, curé de l'église de Rebelles, déffandeurs : — arrest du parlement de Thoulouze, du 24e avril 1593, entre le chappitre de l'église de Montpellier et Pierre André, prieur commandataire en l'église Saint Pierre de Meyrueys, et frère Jean de Rodulphe, sr de Beauvezer, chevalier de l'ordre de St Jean de Hiérusalem, commandeur de la commanderie de Villerin et Servillières en Rouergues, touchant l'exemption des dixmes des terres et domaines dud. Villerin et Servillières en la paroisse de Meyrueys ; — arrest du parlement de Thoulouze du 30 may 1595 entre le syndic du chapitre de l'église cathédrale St Pierre de Montpellier et Pierre André, prieur de Meyrueys et Jean Rodulphe sr de Beauvezer, commandeur de la commanderie de St Jean de Milhau, touchant l'exemption des dîmes de Villerin et Servillières ; — arrest du parlement de Paris, du 28 juing 1603, entre Bernard Couillard, Jean Sichard, Guoyt Boucher et les doyens, chanoines et chappitre de St Martin de Tours, demandeurs, et frère Jean David, commandeur d'Auxerre et frère Claude Louvet, son successeur, touchant l'exemption des dixmes des terres de lad. commanderie ; — arrê du parlement de Paris, du 12 avril 1603, entre Jean de Seraucour, commandeur de Thovet, demandeur, contre Jacques Girard, Louis Gousnol, Claude Didier et le couvent de Ste Glossine de Metz, au sujet des dixmes de La Cour de Thoy ; — arrê du parlement de Paris du 3 décembre 1605, entre Simon Mestayer, prieur de l'Isle Adam, demandeur, contre Pierre Genies, commandeur de Jouy-le-Comte, touchant l'exemption des dîmes de ladite commanderie ; — arrê du Parlement de Paris, du 6 mars 1610, entre Charles de Seneton, abbé de Vauluisant, curé primitif de la cure de Régny et Jacques de Harlay, commandeur de Coulours, touchant l'exemption des dixmes des terres de lad. commanderie ; — sentence des requêtes du palais de Toulouse, du 2 août 1613, entre Jean Escola, chanoine et archidiacre en l'église cathédrale de Pamiés, prieur et recteur de l'église Saint Pierre de Bessac, demandeur en maintenue de prendre les dixmes sur la grange et mestayrie dicte de Cavallerie et dépendances d'icelle, scituée en la paroisse Saint Pierre de Bessac, et Pierre-Jean Rodulphe Beauvezer, commandeur de Cognac ; — arrê du parlement de Provence, du 16e mars 1614, entre me Geraud Bontemps, prieur du prieuré de Grambois, demandeur et appelant, et frère Charles de Glandèves de Peypin, bailif de Manosque, touchant l'exemption des dixmes de La Filhole de sa commanderie, scituée dans la paroisse dud. Grandbois ; — arrê du parlement de Paris, du 5e juing 1620 entre Christofle Jousseaulme, commandeur de St Jean de Loudun, touchant l'exemption des dixmes de lad. commanderie et les chanoines prébandez en l'église Saint Légier du Château de Loudun deffendeurs ; — sentence des requêtes du palais à Paris, du 4 décembre 1620, entre frère Claude de Montrongnon, commandeur de Courteserre, demandeur à ce que le domaine de Chambon, paroisse de Ste Ferréolle en Auvergne fust déclaré franc quitte et immune de droict de dixmes, contre le chapitre St Jullien de Briodes ».

#### 48H764 Suite du dossier précédent.

1625-1629

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin, 37 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

#### 48H765 Procédures au sujet des dîmes des tènements des Boutinaux et de La Bastière et des grains et des agneaux de Belveyre.

1581-1651

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin, 16 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Fragments d'une procédure soutenue par le commandeur Claude Baudet contre Jacques Charletay, curé de Château, au sujet de la dîme des tènements des Boutinaux et de La Bastière (1651). — Pièces de la procédure soutenue par le commandeur de Pradal contre Germain de Jugeals, curé de Nespouls, au sujet de la dîme des grains et des agneaux de Belveyre ; dépositions de témoins (1633-1634). — Pièces de la procédure soutenue pour le même objet par le commandeur de Naberat contre Roger de Buade de Fontenac, abbé d'Aubazine, parmi ces pièces, sentence de la sénéchaussée du bas Limousin (1581), et arrê du parlement de Bordeaux (1591), condamnant les fermiers de l'abbaye d'Aubazine à restituer les dîmes indûment perçues sur les terres de la commanderie (1627).

#### 48H766 Procédure au sujet des dîmes de la paroisse de Lissac.

1620-1627

Description physique :

Importance matérielle : 25 pièces, papier, 3 imprimés.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue par le commandeur de Naberat contre « maîtres Antoine Myer, François Revel et Rigal Brugelle, tous trois confidentaires, eux disants curez de l'église Saint Pierre de Lyssac », au sujet des dîmes de la paroisse de Lissac. Parmi ces pièces, copie de la reconnaissance faite le 20 décembre 1458, pour le mas « d'Andaus », paroisse de Lissac, et procès verbaux de compulsoire contre les tenanciers de La Joubertie de Grange et l'abbé d'Aubazine (1625).

---

**48H767-48H768 Lièves.**

**1570-1601**

---

**48H767 1593-1595.**

**1593-1595**

Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 14 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« S'ensuyt la liève des rantes que a esté levé de la commanderie de Belveyre et deppandances d'icelle, appartenant au seigneur commandeur des temples d'Ayen et de Mons, et ce, ez années 1593, 1594 et 95, fait par nous me Pierre-Marcial Gays, fermier de la susd. commanderie ». — Redevances perçues à Belveyre, Farges, mas de Puech, Chauzanel, Jauzac, Rouzies, Le Soulyer, Lissac, La Combe, lou terme de Lissac, Turenne, La Vigière ».

---

**48H768 1570-1601.**

**1570-1601**

Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 101 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Mémoire des années de ceux qui sont esté fermiers de la commanderie de Belveyre, puis l'an 1570 » (f° 1). — « Liève de rantes sur le village de Belveyre pour les années y contenues » (f° 3). — « C'est la liève des cens et rentes que je Jehan Lescot soubz signé ay fete comme fermier de la comanderye de Belveyre, pour les années mil cinq cens septante..... et ce pour le terme commancé en may 1570 et finissant en may 1573 » (f° 27). — Liève de 1575-1577 (f° 41). — Liève de 1596-1598 (f° 59). — Liève de 1599-1601 (f° 75).

---

**48H769-48H770 Chambon.**

**1283-1625**

---

**48H769 Bail, ventes, reconnaissance.**

**1283-1625**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin, 1 pièce, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Bail emphytéotique d'une terre au lieu de « Las Charregeiras, inter stratam publicam per quam itur a manso dicto La Saugrara, versus territorium de Nespolet », consenti par le commandeur Pierre Lanelh, à Hugues Nicho de Brives (22 avril 1283 n. s.). — Ratification par Pierre Le Brugieyra, commandeur de Chambon, de la vente faite par Pierre Sorbier à Étienne Belli de Brives, d'une vigne au territoire de Chambon (26 novembre 1292). — Vente par Jean Lacoste à Guy Fournier, de Brives, d'une vigne du fief de la maison de Chambon, vigne sise prope villam Brive, in territorio de La Pararia..... juxta viam publicam qua itur de Briva apud Cambonium, acte dressé par frater Jacobus Rigaldi tenens domum de Cambonio prope Brivam, hospitalis Sancti Johannis Jerosolimitani, pro domino capellano de Burgonovo, preceptore dicte domus, procurator constitutus a dicto preceptore ad recipiendum venditiones, concessiones, devestitiones et alia pacta que intervenirent inter quasdam personas, de feodis ad dictam domum de Cambonio spectantibus..... (23 mars 1316, die Martis post Letare Jerusalem anno Domini millesimo CCC° quinto decimo). — Reconnaissance d'un pré au terroir de la Fon La Vergne, passée au commandeur de Naberat par Antoine Minet, procureur au présidial de Brive (20 septembre 1625).

---

**48H770 Terrier.**

**1468-1510**

Description physique :

Importance matérielle : In-quarto, papier, 4 et 45 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier du membre ou commanderie de l'Hospital de Chambon, Langlade et Brive, fait faire par frère Pierre La Boussonia,



commendeur desdites commenderies, reçu par de Fargia, notaire royal de Brive ». — A la fin, notes en langue vulgaire de redevances payées au commandeur. — Reconnaissances reçues par les notaires « de Fargia, de Ripparia, de Valle, de Brachio ?, Mineti, Meserii, Hamelin, J. Lafarga ».

## 48H771 Saint-Léger de Merle.

1521-1622

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin, 37 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Copie de la reconnaissance du 24 avril 1521, passée par Jean Myares, de St-Julien-aux-Bois, à Louis d'Hauteroche, commandeur d'Ayen, de Mons de Fondège, de la chapelle de St-Léger de Merle, pour tènements à « La Malaudie, à La Réalx, à la Fon Dominge », à charge d'un cens annuel payable à la St-Julien d'août et à la St-André ; autre reconnaissance passée par le fils de Pierre Peyrot pour la terre dite « de la Réals ». — Reconnaissance passée au commandeur Gabriel Geraud, pour « ung tènement appelé de Boictz, siz et situé en la paroisse de Césoles », par des habitants du village de La Pauze, qui reconnaissent lui devoir une redevance annuelle « sçavoir est, seigle luict françoys, advoine seize françoys combles, mesure de Merle ; gellines deux, argent douze soulz, payables lesd. grains à chescune feste saint Julhan, au mois d'aoust, l'argent et gellines à chescune feste saint André », 22 mai 1602. — Pièces de la procédure soutenue par le commandeur de Naberat contre Jean Mas dit Myars et autres habitants de St-Julien-aux-Bois, pour les contraindre à passer reconnaissances pour les tènements de « La Malhaudie, del Riaz et de La Fon Dommange », 1617-1621. — Pièces de la procédure soutenue par le même contre Jean Grand Hospital, Jean Hospital dit Navatje, Jean Hospital dit Chastaing et autres, habitants d'Argentat, pour les contraindre à reconnaître qu'ils doivent pour des tènements de l'Hôpital de Fondège, une rente de 25 setiers de seigle, 10 setiers de froment, 15 setiers d'avoine, mesure d'Argentat, 4 l. 10 s., argent ; 5 gélines, 100 anguilles, 1 saumon (1619-1620) ; parmi ces pièces, copies de reconnaissances de 1448 et 1499 pour les tènements de « La Brossella, de La Pradela », et pour la pêcherie de la rivière d'Eyge ; et de sentence du juge de « Servières » du 20 juin 1602. — Signification de jugement et procès verbal de saisie pour faute d'hommage à Henri de Noailles, comte d'Ayen, marquis de Chambure et Montclar, baron de Carbonnières, Merle et autres places, de tous les biens de la commanderie, tenus en fief des baronies de Carbonnières et Merle (10, 13 janvier 1622). — Aveu par le commandeur de Naberat à Henri de Noailles, pour les terres de St-Léger, relevant de ses baronnies, spécifiant qu'il ne peut d'ailleurs être tenu à prêter foi et hommage (20 avril 1622). — Lettre d'Henri de Noailles portant main levée de la saisie (Mallesec, 24 mai 1622). — Lettre particulière de Noailles à Naberat ..... « J'ai fait dépescher à vostre homme une soffrance et main levée de la saisie faicte sur vous, mais mon conseil tient par deça que par voz privilèges vous n'estes point exemptz de randre, sinon en personne du moins par procureur, la foy et homaige que vous debves aux seigneurs dont les fiefz par vous tenus sont mouvans, car nous randons en arriere fief l'homaige au roy, lequel par sa déclaration et confirmation de voz privilèges ne vous a que deschargés du droict de francz fiefz et randus habilles à tenir fiefz et autres héritaiges en France, dont les personnes de main morte ne sont habiles, du moins sans paier le droit de franc fief au roy qui vous en a exemptés et deschargés, ensemble des homaiges que vous debvés pour raison du domaine appartenant à Sa Majesté. Mais elle n'a pas quitté le droict d'autruy, ny voulleu faire perdre aux seigneurs dominans la recognoissance qui leur est deube pour les fiefz rellevans d'eulx. Il est bien vray que vous estes deschargés de tout service, mais vous debvés la prestation de foy et homaige franc et noble avec l'acte d'aveu et dénombrement que je croy que vostre conseil vous dira et ainsin il vous plaira vous en résouldre et d'envoyer procuration pour me randre led. homaige franc et noble de ce que vous tenés en vostre commanderie de Merle, et, pour lors, je recepvray le dénombrement estant réformé pour ce que vous déclairés par icelluy ne devoir point d'homaige, car si cella estoit je n'en demanderois pas, comme je ne vous demande point aulcune servitude et redevpance, sachant que vostre fief est noble, et quand vous en debvriés, vous en seriés tousjours quitte pendant que vous tiendriés la commanderie. Mais parce que l'homaige ne va qu'à l'honneur de mes baronnies que je ne puis diminuer ny relâcher, cella ne concistant qu'en un acte, vous donnerés, s'il vous plaict, ordre qu'il me soit randu, car c'est chose qui est deube et qui ne fait point tord à voz privilèges, comme vos prédécesseurs ont recogneu, et je ne demande rien de nouveau, ny la cérémonie de l'acte, il me suffict de l'avoir par escript, affin de pouvoir achever mes homages desd. baronnies »..... (24 mai 1622).

## 48H772 Donzenac.

1618-1636

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin, 40 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure poursuivie par le commandeur de Naberat contre Guillaume Dandy, marchand de Donzenac, pour le contraindre à passer reconnaissance pour sa vigne de « Las Sibottas » (1618-1621), parmi ces pièces, copie du bail de la terre de « Las Cybotas » à convertir en vigne, sous la charge d'un cens de trois setiers de vin (2 juillet 1456) ; copies de reconnaissances pour cette même terre de « Sallempras, alias de Las Cybotas », de 1499 et 1519. — Acte de réception d'aveu et hommage rendu par le commandeur de Pradal, à Charles de Lévis, duc de Ventadour, pour ce qu'il tient dans la baronnie de Donzenac (4 janvier 1636) ; à la suite, procuration passée par le commandeur à Annet de Segonzac, seigneur de l'Écluse (24 décembre 1635).

## 48H773-48H778 Langlade.

1273-1664

#### 48H773-48H775 Directe.

1367-1618

#### 48H773 Abénevis, reconnaissances.

1367-1598

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin, 8 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Abénevis par Guy de Mauriac, commandeur de Langlade (de Anglaca) à Aimeric de Cossieras, marchand de Brives, d'un « ayral » sis à Brives, à charge d'un cens annuel de 12 deniers à payer à la St-Martin d'hiver, 8 mai 1367, principante excellentissimo domino Edduardo, Dei gracia principe Aquitanie et Wallie. — Copie de la reconnaissance passée le 28 août 1471, par les srs Vitrac (de Vitriaco), des Mas des « Masaulx » et de La Chassagne, à frère Pierre « Laboussonie », commandeur de Chambon et Langlade, pour le tènement de Langlade, « cum juribus et pertinentiis suis, salvis et reservatis domino preceptori domibus antiquis, garena, prato et viginti quinque jornalibus terre pro convertendo in vineas, prope dictum locum de Langlada, et sex sextariatis terre, pro faciando viridarium, sive ortum, qui locus confrontatur ab una parte cum pertinentiis mansi de Grammont et cum pertinentiis mansi de Grangas et cum pertinentiis mansi de Lestrada et cum possessionibus templi de Mons deversus villam Brive..... et pro eodem se debere et annis singulis teneri solvere eidem videlicet 45 sextaria siliginis, 25 sextaria frumenti et viginti quinque sextaria avene, ad mensuram ville Brive ; centum et quindecim solidos, monete currentis, sex gallinas et sex jornalialia hominis de manopere. »... — Deux expéditions de la reconnaissance passée le 5 décembre 1664 par des habitants de Brive, « de La Fauresse ou Langlade ; des Mazaux, paroisse de St-Sernin de Brives ; de La Soretye, de Gramond », au commandeur Étienne de Pradal, pour leurs tenues sur le village de « Langlade, le temple de Mons, le mas de La Peyrigougye ». — Pièces de la procédure soutenue au parlement de Bordeaux par le commandeur Gabriel Gerould contre « Thony Delon, dict de Bach, Thève Delon, Jehan Langlade dict de Thévenot, Jehan Boucharel, François Delmas.... Marie de Prouhet, femme de Jean du Saillant, chevalier,..... pour les contraindre à passer reconnaissance pour ce qu'ils tiennent à Langlade et « Savignac » (« Langlade près Salvagnac, paroisse de Sainte Feriolle »), et à acquitter les arrérages échus (1591-1598).

#### 48H774 Procédures.

1591-1618

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin, 24 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure en reconnaissance et paiement d'arrérages, poursuivie contre les sieurs Vitrac, Marty et autres tenanciers, Henri de Noailles, intervenant comme seigneur direct de Langlade (1591-1597). — Autre procédure soutenue par le commandeur de Naberat, contre les sieurs de Lolin, et autres tenanciers du membre de Langlade, parmi ces pièces, copies de reconnaissances de 1519, 1520, 1521, 1525, pour les mas de Langlade et de Sauvagnac (1617-1618).

#### 48H775 Arpentage.

1595

Description physique :

Importance matérielle : Petit in-4°, papier, 112 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Arpentement des terres de Langlade, « La Perigouzie » et temple de Mons, tenues par les habitants de « La Fauresse, La Chassaigne et des Mazaux ». Territoires de « La Guyère, del Rieu, del Champ del Rieu, de La Fournache de Maurrolliès, de Las Meliatz, del Prodel, de La Rebieyre, de La Prade, de La Chassaigne, del Boes Bas, del Champ de Lacroux, de La Brige, de Las Fougieyras, de la Gleyge, de Bassy, de La Guyerle, de Las Fromentals, del Puech, de Perbos », etc. — Arpentage fait par « Jehan del Mas, Liberal et Jehan Spinassozer, arbitres esleuz et nommés par les habitans et tenanciers » ensuite de l'arrêt du parlement de Bordeaux du 9 juillet 1594.

#### 48H776-48H777 Biens propres et dîmes.

1273-1664

#### 48H776 1273-XVIIe siècle.

1273-XVIIe Siècle

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Abandon par Pierre de Monts (de Montibus, mansionarius de Briva), à Bernard de Vezio, commandeur, de la redevance annuelle de deux setiers une émine de seigle, une émine d'avoine et de six sous, six deniers, payable à la Pentecôte, par l'hôpital de Langlade (14 octobre 1273). — Donation à l'hôpital de Langlade, par Raymond vicomte de Turenne et Pierre de Malamorte, damoiseau, seigneur de Malamorte et de Brive, de leurs droits sur le bois « Bihartz », dedimus et concessimus preceptori et fratribus domus dell Anglada Hospitalis Jerosolimitani et eorum successoribus in perpetuum totum affarium et jus quod habebamus et habere poteramus in foresta seu nemore de Bihartz et terris cultis et incultis, pascuis et omnibus aliis ad dictam forestam seu nemus pertinentibus, que sita sunt inter terras et nemora predicte domus dell Anglada, ex parte una, et terras et nemora domus sive prepositatus de Rat, ex actera, sicut divisa sunt hinc inde per metas et protenduntur usque ad terras et nemora domus de Podio Girberti ordinis Grandimontis, sub annuo censu videlicet quatuordecim sext. siliginis et quatuordecim sext. avene et aliorum duorum sext. siliginis ad opus bajulorum nostrorum, ad mensuram vendibilem et emptibilem ville Brivensis et triginta solid. usualis monete redditalium ? et reddendorum equaliter nobis ac successoribus ac bajulis nostris, prout superius dictum est, pro porcione unumquemque contingente ab ipsis preceptore et fratribus et successoribus eorumdem, videlicet dictum bladum inter festum assumptionis beate Marie et festum beati Michaelis et dictos denarios in festo Natalis Domini annuatim, cum viginti solidis de acaotamento solvendis nobis et successoribus nostris pro portione unumquemque contingente a dicto preceptore et successoribus suis in mutacione magistri Hospitalis Jerosolimi et in mutacione nostrum et heredum ac successorum nostrorum et pro triginta et tribus libris usualis monete de intragio, quas a fratre Bernardo de Vezio, milite, preceptore dicte domus dell Anglada habuimus et receprimus in pecunia numerata et pro quinquaginta solidis dicte monete quos bajuli nostri ab eodem similiter propter hoc habuerunt..... et salvo jure quod Helias de Noalhas dicit se habere in predictis foresta seu nemore..... In quorum omnium testimonium et munimen, nos dicti vicecomes et P. de Malam. sigilla nostra una cum sig illis ven. prioris Brivensis et Bosonis, fratris nostri dicti vicecomitis, presentibus duximus apponenda Nos autem Bernardus, prior Brivensis.... Datum mense febroar. anno incarnationis Dominice millesimo ducesimo septuagesimo quarto (février 1275). — Sentence arbitrale entre Guillaume Comte, prieur de St-Martin de Brive, et Jean Coteti, commandeur de Pauliat, du temple de Mons et de Langlade (de Angliata), au sujet d'une maison sise à Brive, confrontata cum quodam ayrali discreti viri magistri Petri Regis, notarii regii publici ville Brive, ex una parte et cum orto Petri Tassent, ex duabus partibus, ac cum carreria publica qua itur de furno del Bru ? in Vilaboy, sur laquelle chacun prétendait des droits en raison de la dîme de Langlade ; en attendant la sentence définitive, la perception des droits est confiée à un tiers, pronunciaverunt quod decima seu fructus decimales de Angliata istias annate presentis sint et remaneant in manibus dicti Johannis Chapo sub manu tercia et quod idem Chapo, sub dicta manu, ipsam decimam habeat levare et colligere et sub dicta tercia manu custodire, sine autem prejudicio juris alicujus parcium jamdictarum et hoc donec et quousque dicti arbitri, arbitratores seu amicabilem compositores de jamdicta decima de Angliata cujus partis partium jamdictarum intererit ordinaverint... (19 octobre 1448, an de l'incarnation). A la suite rouleau des conclusions du commandeur Cotet. — Copies de la transaction intervenue entre le commandeur de Langlade, les tenanciers et François de Noailles, co-seigneur de Noailles, à raison des droits prétendus par ce dernier sur les territoires « deux Biardtz et deux Masaulx », 19 mai 1447 ; copies du XVIe siècle, dont une du 13 août 1594 pour une procédure entre le commandeur Gérald et Henri de Noailles. — Pièces de la procédure en recouvrement des dîmes de la commanderie usurpées par le prieur de St-Martin de Brive, les curés de Varetz et de Château ; parmi ces pièces, lettres de réintégration de Charles VIII adressées au sénéchal de Limousin, données à Bordeaux le 19 mai 1487, à la requête du grand prieur Guy de Blanchefort qui expose « que led. prieuré (d'Auvergne) a plusieurs commanderies et membres deppendants d'icelui et entre autres les commanderies de Beauveyre, du Temple de Mons, de Langlade et Chambos, desquelz..... les commandeurs sont en bonne possession..... assavoir est le commandeur desd. commanderies de Belveyre et du Temple de Mons, de prendre, lever, cuillir et percevoir les dixmes..... en plusieurs villaiges et territoires et entre autres au mas et tènement des Farges et ses appartenances, assis en la paroisse de Nespols.... au territoire de Bouchon...., au mas nommé de Vayatz, confrontant avec le mas de Noaille,.... territoire nommé des Aiges....., territoire nommé en Veynhas, confrontant avec le fluve de Vixère.... Le commandeur de Langlade et de Chambos a droit... de lever et percevoir les dixmes... au dedans des fins et limites de lad. commanderie de Langlade, laquelle s'étend jusques au mas de Puymège, d'une part, et jusques au mas de Grantmon, jusques au mas de La Saretie, et par ainsi a droit led. commandeur de prendre et lever les dixmes des mas de La Chassaigne, de Vitrac et de la Fouresse et du Masaulx, et d'un territoire appelé de La Croix du Grousellier..... néanmoins..... ung nommé Jehan Cartier, soy disant cappitaine dud. Chasteaunouveau, pour et au nom de Giles d'Aubuisson, sr dud. lieu, et de Anthoine Lacroix, prebstre, soy disant curé de Varetz, s'est efforcé, et de fait par force et violence a prins, ravy et emporté les dixmes des fruitz.... dud. mas de Vayatz et desd. territoires des Aiges et en Vaynes, et pareillement de lad. vigne dud. Aymar de Bosredon... semblablement le curé de Chasteaulx, aussi de son autorité privée a prins, ravy et emporté les fruitz decimaux dud. mas de Farges, aud. commandeur de Belveyre appartenans ; et pareillement ung nommé Anthoine Brive, soy disant receveur du prieur du couvent de St-Martin de Brive, pour et au nom dud. prieur, avecques certains autres, ses allies et complices, par force violente a prins levé et emporté les dixmes desd. villaiges et territoires de La Coix du Grousellier, autrement du Picadis et aussi de lad. vigne des héritiers dud. feu Pierre Grantmont ».... — Lettres de relief d'appel par le commandeur Antoine Cressin contre le curé de Nespols et le prieur de Brive qui prétendaient lever la dîme sur les terres de Belveyre et Langlade, 24 avril 1564.

**48H777 1593-1664.****1593-1664**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 45 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue par le commandeur Gérald, vicaire perpétuel de Saint-Sernin de Brive et chanoine de Saint-Martin, qui prétendait percevoir les offrandes de la chapelle de Langlade et prélever 20 setiers de seigle, un muid et demi de

vin, six livres de filasse de lin, sur la dime de « Langlade, La Chassaigne, Fouresse et Mazaux » (1593-1595). — Pièces de la procédure soutenue par les commandeurs Gerould et de Naberat contre « Pierre Amarsy et Pierre Perinals, curés et prieurs de St-Martin et St-Sernin de Brive, au sujet des dîmes de Langlade (1593-1620). — Deux pièces de la procédure soutenue par le commandeur Étienne Pradal, contre Philibert Léonard, sieur de Fauzières, vicaire perpétuel de Saint-Sernin de Brive, au sujet de la dime des novals (1664). — Sentence des requêtes du palais pour le commandeur Anne de Naberat, contre les tenanciers de La Fauresse, La Chassaigne et Mazaux (18 novembre 1617).

## 48H778 Justice.

1316-1635

### Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 3 cahiers, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Copies d'une transaction entre Pierre Juge, commandeur de Langlade et « Eblo de Venthadour » chevalier, seigneur de Donzenac et de « Bossaco » au sujet de la justice de Langlade... dictus preceptor dicte domus de Langlada qui nunc est recognoscat tenere in feudum francum et puram helemozinam locum seu fasionem de Langlada... Item quod alta jurisdictio et altum dominium dicti loci de Langlada et ejus pertinenciis ad nos ac nostros heredes et successores pertineant et omnes casus tangentes dictum altum dominium et cognitio et condempnatio et excecuto eorumdem. Item quod due partes emolumenti quod inde habebitur sint nostre et successorum nostrorum et alia tercia pars sit dicti preceptoris et suorum successorum ; item et quod media jurisdictio et bassa ad preceptorem qui nunc est et qui pro tempore fuerit et cognitio casuum tangencium predictas jurisdictiones et cognitio et condempnatio et excecuto eorumdem ad predictum preceptorem pertineant et emolumentum dictarum jurisdictionum medie et basse usque ad summam sexaginta solidorum ad dictum preceptorem pertineat et emolumentum quod ex inde habebitur a sexaginta solidis supra per medium dividatur inter nos et heredes et successores nostros et dictum preceptorem et successores suos ; item quod cognitio casuarum mere civilium ad dictum preceptorem pertineat et emolumentum quod exinde habebitur... In casu in quo res et bona delinquencium in dicto loco secundum jura, usum et consuetudinem patrie cadent in commissorum, quod in illo casu feoda seu emphitheos., immediate moventes a dicto preceptore vel ab hospitali ad ipsum preceptorem pertineant, feoda seu emphitheos, que immediate tenentur a nobis ad nos et nostros heredes pertineant, in casu superius expressato ; alia autem feoda seu emphitheos., que tenent dicti homines ab aliis quam superius nominatis, in casu in quo, ratione confiscationis ad nos et nostros heredes et successores et dictum preceptorem et suos successores seu alterum nostrum pertinere possent vel deberent de jure, usu, consuetudine patrie, inter nos et nostros et dictum preceptorem et suos pro equalibus porcionibus dividantur. Item et quod resortum et cause appellationum casuum omnium tangentium mediam et bassam jurisdictionem ad nos et nostros pertineant. Item... quod nos et nostri heredes et successores unam assiziam tantum in novitate cujuslibet preceptoris tenere possimus in dicto loco de Langlada et in pertinenciis, excepta clausura hospicii dicti preceptoris et cimiterio. Item, quod nos et nostri... alias assizias quas voluerimus, pro casibus ad nos pertinentibus juxta superius expressata, extra locum de Langlada et ejus pertinen., ubi nobis et nostris gentibus videbitur expedire infra castellaniam de Donzenaco tenere possimus. Item, et quod servientes et gentes nostre in dicto loco de Langlada facere possint arresta et saysinas facere et ponere et aliter omne officium exercere, juxta superius expressata, excepta domo quam inhabitat dictus preceptor, in qua domo fuit actum quod in casu in quo alius superior posset et deberet manum apponere, quod nos et nostri heredes et servientes nostri possimus apponere manum nostram infra ceptra dicti loci, non tamen in fratribus et donatis dicti hospitalis, dum tamen dicti donati sint sine fraude et vivant de bonis hospitalis, salvis et rettentis immunitatibus et libertatibus et privilegiis suis, si que sint, quantum ad fratres et donatos et familiares et res et bona eorum, quantum privilegia eos contingunt, et vivunt et viverent de bonis hospitalis. Item et quod servientes nostri qui utentur officio servientis in dicto loco de Langlada et pertinenciis suis non habeant domicilia ibidem. Item, si nos seu gentes nostre utentur de facto in casibus ad dictum preceptorem pertinentibus virtute ordinationis predictae, quod hoc nullum jus in predictis casibus nobis nec nostri heredibus acquiratur nec dicto preceptori aliquod prejudicium generetur ; et, si contingeret eciam dictum preceptorum, qui nunc est vel qui pro tempore fuerit, vel gentes nostros... facto, in casibus ad nos pertinen. virtute ordinationis predictae, ex hoc nullum jus in predictis casibus dicto preceptori nec domuy, nec suis acquireretur. Item, si in casibus pertinentibus ad dictum preceptorem, dictus preceptor vel alloquatus suus ferret sententiam, a qua sententia ad nos ass., que sententia per nos seu judicem nostrum inique et injuste lata pronunciaretur vel esse nulla, quod in illo casu dictus preceptor nichil amittat nisi emolumentum quod ex sententia per eum lata habere posset in illo casu tantum. Item quod nos et nostri heredes et successores non possimus absque voluntate dicti preceptoris, qui nunc est vel qui pro tempore fuerit erigere furcas, nec spillorium nec aliquod patibulum in feodis et retrofeodis ac terra et dominio dicti preceptoris. Item quod idem preceptor et sui successores ac eorum gentes in casibus ad nos pertinentibus virtute ordinationis predictae uti valeant inpune si nos vel gentes nostre non essent presentes vel abesse contingeret de predicto loco de Langlada, arrestando vel alios capiendo nomine nostro malefactorem seu malefactores et ipsos captos seu arrestatos detinere possint nostro nomine, quousque nos vel gentes nostre in predicto loco veniant de Langlada pro recipiendo ab eisdem malefactores qui delinquerint seu commiserint in casibus ad nos pertinentibus antedictis... Actum apud Donzenacum, 3 juin 1316. — Copie du xvie siècle de la pièce précédente. — « C'est le dénombrement que baille par devant vous monseigneur le duc de Vantadour, pair de France, gouverneur et lieutenant général pour le roy, au pays de Haut et Bas Lymozin, en qualité de baron de la baronnye de Donzenat, la partye de noble et religieuz personne frère François de Pradal, commandeur du temple d'Hayn, Mons et Belveyre et Langlade, Donzenat et autres mambres en deppendans, des cens, rantes et chozes qu'il tient en fief et mouvance dudict seigneur baron dans sad. commanderye et villages qui en deppendent », reconnaissances pour le village « des Peyrne », et pour Donzenac, lieux dits « de Las Genestas, de La Gandleue, de Peyras Negras, à Las Greytas, de Las Combas », à la suite copie de la transaction de 1316, 24 décembre 1635. — Registre de la justice de Langlade, Pierre Reynal, procureur au siège présidial de Brive, juge ; Libéral du Chastaing, procureur d'office, 13 juin 1589, aux « Mazaulx » : défense aux habitants de la juridiction « jurer ny blasphemer le nom de Dieu, de la sacrée Vierge Marie, saints et saintes de Paradis, aulx peynes des ordonnances royaulx, comme aussy est inhibé et deffandu à tous les habitants de lad. jurisdiction juer à jeuz publics et prohibés, fréquanter les taverniers et cabaretz retirer en leurs maisons gens vagabons et sans adveu, à peyne de l'amande, et aussy leur est

inhibé se faire convenir ailleurs que par devant nous ez causes dont la cognoissance nous appartient, advoher autre en sr que led. sr commandeur ».... Nomination d'un curateur pour recevoir les comptes de tutelle des enfants d'Antoine Vitrac. Dépôts de témoins constatant que la croix du « Grousellier », est dans les limites de la juridiction du commandeur. 16 novembre 1589, « au village de La Fauresse » : défense à tous les habitants de la juridiction « norrir chèvres sans les tenir par la corde, portant damage, celluy à qui aura fait damage sera creu à son serement jusques à dix soubz, et oultre celluy est permis de les tuer ». 11 janvier 1591 « au village deux Mazaulx » : condamnation à des dommages intérêts d'habitants de Langlade dont les bestiaux avaient pâturé le « revivre » du pré de « Ruetort ». 11 février 1591 à « La Chassignie », 6 février 1592 à « La Chassignie » : ordonnance enjoignant aux habitants de « venir esporler et recognoistre et faire debvoir d'emphithéotes, à peine dix escuz, et inhibé à mesmes peynes à tous lesd. juridictionelz entrer ny sortir aulx possessions dud. sieur luy portant damage, comme aussy leur est inhibé, à peyne de l'amande prandre aulcung boys de ses arbres et garenes ». Déclaration d'acquisition d'une vigne. 20 août de 1592, « au village de Prunhie » : condamnation pour réparations à l'église de Prugne. 22 septembre 1592 « au village dous Mazaulx ». 10 novembre 1593, « au village de La Chassignie ». 26 avril 1594, « au village de La Chassignie » : procédures pour reddition de comptes, et paiement de « quatre fays de pailhe et douze gluys » ; lecture des « inhibitions générales ». 24 septembre 1594, « à la croix du Grozellier », « a esté fait le procès verbal du boys de Bassy et La Peirigouzio et tenu la court à Peyroseviado, la mémoire et aulx attiquettes du présent jour. Led. jour sur le rochier appelé Peyresevyade, qu'est dans le boy de Peyrichou Marty », condamnation à l'amende pour enlèvement de pierres ? 29 janvier 1595, « au village de La Fauresse », lecture des « inhibitions » générales ; les habitants de La Chassignie et des Mazaulx déclarent qu'ils n'ont point retiré quittance de la rente payée par eux jusqu'en 1590, au seigneur de Noailles. 29 avril 1595, à La Chassignie, amendes, déclaration d'acquisition. 2 mai 1596, à la Fauresse. 19 septembre 1596, à La Fauresse, rappel des défenses générales « expressément de tenir les chèvres à la corde, autrement permys de les tuer ; garder que les chens n'antrent dans les vignies, et celluy a qui aura esté fait damage, led. damage sera payé par le maistre du chien, et celluy à qui la vignie apartiendras era creu pour le damage à luy donné jusques à la somme de vingt cinq soubz ». 9 janvier 1517, à La Fauresse, nomination de tuteur, demande de remboursement de prêts et restitution d'une « tourte de pain, une livre de cire et ung jambon de porceau », prêts à une femme pour l'enterrement de son mari.

#### 48H779-48H796 Mons.

1441-1703

#### 48H779-48H787 Directe.

1441-1703

#### 48H779 Abénevis, ventes.

1441-1622

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Expédition de l'abénevis du temple de Mons, paroisse de Varetz, confrontatum cum flumine Viserie, ex una parte, et cum rivo vocato de Gran Riou, ex alia parte, et cum affario... ; des mas de La Val, Nurissal, de La Oliveyra », consenti par le commandeur Jean Cotet, le 15 mai 1447, à des habitants de la paroisse de Varetz, à charge d'une redevance annuelle de 15 setiers froment, 15 setiers d'avoine, trente setiers de seigle, ad rectam mensuram ville Brive, quatuor librarum et medie turonensis monete, octo gallinarum et quindecim jornalium hominis manoperis, à payer, le blé à la saint Julien, l'argent et les poules à Noël, les journées à la volonté du commandeur ; réservés au commandeur piscariis, domo, molendino, vinea et toto circuitu franco et libero dicte preceptorie de Montibus. Brive, 17 juin 1482, copie authentique délivrée par le notaire Jean Prolhaci. — Expédition collationnée de la pièce précédente, du 20 août 1622. — Abénevis des deux mas « d'Augole et La Jaubertia », paroisse de Sainte-Ferréole, consenti par les deux frères du commandeur Cotet, ses procureurs, à Pierre et à Étienne Deupi, à charge d'une redevance annuelle de 10 setiers de seigle, cinq setiers d'avoine, mesure de Sainte-Ferréole ; soixante sous, monnaie courante, et deux poules, payables à la saint Julien et à Noël, 1 décembre 1441. — Reconnaissance passée à Gilet d'Aubusson, damoiseau. (Giletus de Albuconio, domicellus, dominus locorum de Vilharo, de Peyrinhaco, Petragoricensis diocesis, et de Castronovello, Lemovicensis diocesis), par Massiot et Pierre Chantalat, pour la pêcherie dite « del Gort » sise paroisse de Varetz, dont ils lui doivent la moitié des fruits, 20 mai 1485, expédition faite par le notaire Chabirand. — Vente par Étienne Boisson, du mas des Granges, paroisse de Saint-Pantaléon, à Jean alias « Johandinot Chantalat », alias de Lort, d'une terre au mas des Granges, territoire du champ d'Userch, de la contenance d'une seytivité environ, au prix de trois livres, 14 sous tournois..... Supplicavit ipse venditor domino abbati abbacie Userchie, domino fundali et directo predictae terre, quathenus dictos emptores investire velit et dignetur eidem solvendo et recognocendo sex denarios Turon, renduales et censuales..... 28 octobre 1521. — Copie de l'abénevis consenti par « Gabriel Geraud, natif de Minsac en Auvergne, commandeur du temple d'Ayen et de Mons, à Pierre Deval, du village de « La Vergnisel, paroisse de Sadro », d'une terre « appelée la terre du Temple, size et scituée aulx appartenances du lieu de Sadro et territoire appelé du Temple », à charge de la redevance annuelle d'un setier de seigle, payable à la saint Julien, « et outre ce pour les entrages, ledict Duval a baillé et payé réalement et contant audict Geraud, commandeur susdict, la somme de six escuz d'or sol. »..... ; adjudication annoncée « tant au prosne de l'église parrochelle dudict lieu de Sadro que en la présent ville (de Brive-la-Gaillarde), en la place publique, à son de trompette et cry publicq », 2 mai 1578. A la suite, ratification de cet acte par le chapitre de l'ordre tenu à Montferrand le 2 juillet 1578.

**48H780-48H787 Reconnaissances, procédures.**

**1479-1703**

---

**48H780 1592-1626.**

**1592-1626**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de procédures soutenues par les commandeurs Gabriel Géraud et de Naberat contre des tenanciers du village de La Roche et de Mons, pour reconnaissance de tènements à Monbonnet-le-Vieux, Montbonnet-le-Jeune, Las Fossas, Buge, La Meynie, La Brugière, paroisses de Saint-Pantaléon et de Varetz. Exploit de saisie, 5 février 1592 ; appointements du sénéchal de Brive, 28 septembre, 9 octobre 1594 ; arrêt du parlement, 7 septembre 1596 ; exécution du 26 août 1597 ; arrêt du parlement de Bordeaux, 5 mars 1598 ; transaction du 29 août 1620, sentence des requêtes du Palais, 17 juin 1626.

---

**48H781 1599-1612.**

**1599-1612**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue par le commandeur Géraud contre Pierre Chantet dit Chapon, Pierre Chantalat et autres tenanciers de Las Fossas, del Mas, Monbonnet, Buge, La Meynie, et Jean du Saillant, seigneur dudit lieu, à raison de la directe de La Roche, paroisse de Saint-Pantaléon. Parmi ces pièces, copies de reconnaissances du 6 juin 1446, 4 février 1496, 10 novembre 1499, 1 décembre 1521.

---

**48H782 1625.**

**1625**

Description physique :

Importance matérielle : 26 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue par le commandeur de Naberat contre Pierre de La Serre, enquêteur au siège de Brive, Antoinette de Vieilban, sa femme, et Jacques de La Roche, enquêteur adjoint, pour nouvelle reconnaissance des tènements de Monbonnet, del Mas et de La Brugière. Parmi ces pièces : reconnaissance le 27 janvier 1578 (v. s.), à « Focaud d'Aubusson, chevalier de l'ordre du roy, seigneur de Beauregard, La Rue et Chastel Nouvel », à raison de la rente acquise par lui du seigneur de Pompadour sur les villages del Mas Bonnet, de La Meynie et de La Brugière, situés en la paroisse de Varetz ; — arrêt du parlement de Bordeaux, ordonnant le payement des redevances de La Brugière au commandeur Géraud et non à Foucaud du Buisson, sr de Beauregard ; — mémoire au sujet de la procédure contre Lasteyrie du Saillant : « En l'an 1439, 7 avril, Bertrand Lasteria, sr du Saillant, donna en arrantement perpétuel à Géraud de Andrieu de Sadroc, Jaques Landrivia, Mathieu Chantalac et aultres, tout le lieu de Saint-Pantaléon, diocèse de Lymoges, se confrontant avec le fleuve de Vèsère, avec le fleuve de Vignevalle, avec le ruisseau apellé del Grant Riou et avec les appartenances de Gutmon » ; — états des redevances dues en 1620 et 1621 pour les vignes du sr de La Serre.

---

**48H783 1597-1619.**

**1597-1619**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue par le commandeur Géraud contre « Anthoine Laborye dict Moury, Jehan Bergal dict Sadro, Anthoine Laborye dict Raze, Guilhaume Bugat et Pierre Mons, tenanciers des villages et tènementz de La Borye et La Guitardie, paroisse de Sadro », pour les contraindre au payement de leurs redevances (1597-1600). — Pièces de la procédure soutenue par le commandeur de Naberat contre Jean Vernegoulx, dit Verniol, au sujet de la redevance due pour la terre du Temple, paroisse de Sadroc. Parmi ces pièces, copie d'une reconnaissance du 27 avril 1520, et lettre adressée par le commandeur au procureur Dacolle :..... « estant après à faire renouveler le terrier de ma commanderie du Temple de Montz, j'ay trouvé forces de mauvais mesnages faitz par mes prédécesseurs, entre aultres vous verrez par la présente une recongnissance que je vous envoie du 27e avril 1520, tirée de mon terrier, comme il fut recongneu à mes prédécesseurs et mesme auparavant par temps immémorial ung terrouer des terres labourables, la quantité de quatre séterées de bled en semance

au terrouer du bourg et paroisse de Sadroc en Limosin, lieu appellé la terre du Temple, à la cense et rente annuelle et perpétuelle de quatre sestiers de bled seigle, mesure de Sadroc, avec tout droict de directe et seigneurie ; laquelle susd. rente les tenanciers et propriétaires de lad. terre ont toujours de tous temps païé lad. rente et cense de quatre sestiers seigle, jusques en l'an 1598 que feu frère Gabriel Giraud diminua mal à propos et au très grand préjudice de nostre religion et de ma commanderie ; ladicte rente de quatre sestiers il en diminua trois par certain prétendu contract de diminution qui est une lézion par trop énorme de plus de la moictié du juste pris, faite contre la forme et teneur de noz establissements qui deffendent aux commandeurs soubz de griefves peynes de faire semblables diminutions du bien de lad. religion, sans nécessité, utilité et autorité des supérieurs chappitres généraulx. Ce qu'a esté fait par le prédécesseur, sans aucune licence et sans avoir gardé les solempnitez et formalitez requises ; sans avoir premièrement layssé guepir et pour n'avoir fait faire les criées ès lieux circonvoisins pour veoir l'offre de lad. diminucion ou augmentation ».... (1619). — Arrêt du parlement de Paris, maintenant Jean du Saillant « en la possession et jouissance de soy dire et nommer seigneur foncier et direct du village et tènement de La Roche, paroisse Saint-Panthaléon, d'en prendre et percevoir annuellement les rentes foncières et directes, lotz, ventes et autres droictz seigneuriaux qui en dependent », faisant défense au commandeur Gérault de le troubler dans sa possession et le condamnant aux dépens, 5 janvier 1613. — Mémoire au sujet de cet arrêt.

**48H784 1617-1621.****1617-1621**

## Description physique :

Importance matérielle : 10 pièces, parchemin ; 38 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces des procédures soutenues au parlement de Bordeaux et au Grand Conseil par les commandeurs Balbe et de Naberat contre Jérôme de La Roche « sieur du Chaumel, Jean Meynard, lieutenant de Sainte Feréolle, Jean Berliac, marchand, Pierre Aujol, François Berliac, Anthoine Aujol, Jean Lapeyre, Thève Jaubert, Zacharie de Berlhac, sieur de La Coste... » etc., au sujet du cens et rente noble d'« Aujol et de La Jaubertie. » Parmi ces pièces : inventaire des terriers d'Ayen et Mons restés aux archives de Brives (août 1617) ; copies de la « baillette » d'Aujol et La Jaubertie du 1 décembre 1441 ; de reconnaissances d'Aujols du 22 octobre 1468 et 30 novembre 1519, extrait de la « baillette » du 6 juillet 1446 ; baux et reconnaissances 1446, 1468, 1419, 1585 ; les tenanciers reconnaissent « duos mansos seu loca aut tenamenta vulgariter nuncupata d'Augolz et La Joubertio moventis (sic) et pertinent iis ad dictam preceptoriam templi de Mons, scitos in parochia Sancte Ferreolle Lemovicensis diocesis, scilicet inter locum et territorium de La Chausada, ex una parte, et juxta eundem locum seu mansum de Mons, ex alia parte et quendam alium mansum vocatum de Masor, ex altera parte, et mansum de La Fage ex parte altera, et mansum de Podio a Lestrada, ex reliqua parte, et alterum locum seu mansum vocatum de La Ribeyra, ex parte altera .....pro annali perpetua firma seu assensa vel pensione cujuslibet anni seu annale decem sextariorum siliginis, quinque sextariorum avene ad mensuram Sancte Fereolle arenduadorum, sexaginta solidorum monete usualis et curentis et duarum galinarum..... payables à la St-Julien et à Noël.

**48H785 1617-1621.****1617-1621**

## Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, parchemin ; 53 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Procédures contre J. de La Roche et autres. — Suite de 48H784.

**48H786 1617-1703.****1617-1703**

## Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 34 pièces, papier ; 2 imprimes, 2 plans.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Reconnaissance passée le 9 décembre 1617, au commandeur de Naberat, par « Pierre dict Peyrouy Chantallac, Martial Chantallac, Jehan Chantallac », etc., pour « le lieu et village du temple de Montz, scitué dans la paroisse de Varetz, avec ses appartenances et dependances, confrontant avec le fleuve de Vezère, avec le ruisseau appellé le Grandrieu, avec le tènement appellé de Monbonnet-le Vieux, autrement La Croix-Saint-Payr, avec le tènement de La Charrieyre, avec autre tènement de Monbonnet-le-Jeune, à présent appellé Las Combas del Four, avec ung champ qui estoit anciennement appellé del Prévost et de présent appellé Las Chassaignes et Laczabane, avec le pré du seigneur de Castelnouvel, appelé La Prade et avec le champ de Claux Maignac, descendant contre le susdict fleuve de Vizere. Item ont recognu, outre ce, le village et tènement de La Vialle en ladicte paroisse ; item, le village et tènement del Peuch de Laval..., item, aultre tènement appellé de Murissal, avec le tènement de Lourrière, le tout tenant et ung ensemble dans ladicte paroisse, en la fondallité dudit sieur commandeur..., non compris la maison dudit sieur commandeur... et tout le circuit de ladicte maison et commanderie... ensemble le tènement appellé de Las Fossas, près le lac dudit sieur commandeur »... chargés d'une rente foncière de 15 setiers froment, 15 setiers avoine, 30 setiers seigle, mesure de Brives, « quatre livres dix solz, argent, huit gellines et quinze journaulx de manœuvre », payable aux termes de la Saint-Yrieix et de Noël. — Sentences des requêtes du Palais condamnant « Heliet Chantelac dict

Gareschou, Pierre Chantelac le jeune, filz de feu Bural et François Broussat dict Barbouille », à passer reconnaissance au commandeur pour une vigne de six journaux, sise au territoire « deus Genebrées » sous peine de saisie de leurs biens et héritages (6 août 1618, 5 mars 1619). — Copie de sentence de la chambre des requêtes condamnant Jean « de Lafon, dict Nègre », à passer reconnaissance au commandeur de Naberat pour une vigne « scituée dans les appartenances du temple de Montz, territoire apellé des Drieux et Tuely, contenant cinq journaux foussière d'homme ou environ », 4 septembre 1618. — Reconnaissance passée par « Denys Vielbans, avocat, Gallienne de Sahuquet, sa mère, Estienne Vielbans, juge de Martignac, pour « ung borniage scitué dans les appartenances de la présente ville (Brive), au territoire del Chapt del Pont, sive les hortz du Temple, chargé d'un cens de 28 s., 3 d., 22 octobre 1618 ; à la suite, autre par Jean Rignan, pour la moitié d'une terre au territoire de La Maurisie, chargée d'un cens de 3 deniers, obole, 5 janvier 1619. — Pièces de la procédure soutenue par le commandeur de Naberat contre Jean de Négrerie, dit La Cathy, tailleur d'habits, Catherine de Gaillac, sa veuve, et Anne Le Roy, veuve de Salviot Regnac, au sujet d'une redevance de deux coupes et demie de blé, due sur une terre de « las Maurisias, près de la porte de la Brande ou Barbacane à Brive. Parmi ces pièces, copies de reconnaissances de 1491 et 1519 ; plans figurés du territoire de Las Maurisias et du village de Granges, « abrégé des tittres produitz par feu Salviot Rignac, et Anne Le Roy, sa veuve », analyse d'actes de 1544-1614, à la fin ont lit : « mesures de Brive : le sestier avoyne, mesure de Brive, contient cinq émines ; le sestier bled, mesure de Brive, contient deus émines ; éminaux et émine c'est la mesme chose ; quartes, il y en [a] quatre au sestier ; cartons et esmine, c'est la mesme chose pour le bled, non pour l'avoine ; coupes, quatre à la quarte et 16 au sestier du bled ; les cinq sestiers d'avoine et de bled font la charge d'un cheval » (1620-1628). Sommaton faite, en vertu des lettres patentes du 17 janvier 1617, à « Anthoyne Chastain et Jehan Juge », procureurs au siège présidial de Brive, d'avoir à passer reconnaissance au commandeur de Naberat, pour ce qu'ils possèdent au territoire de Las Maurisias (4 octobre 1621). — Reconnaissance passée par Étienne Nicolas et Libéral Mercier dit Tomet, habitants de Brive, pour une terre d'une quatonnée, sise à « La Maurizie », chargée d'une rente de 7 deniers tournois (8 avril 1619). — Reconnaissance de « Jehan Meynard, lieutenant de Sainte-Ferréolle, sire Jehan Verliac, marchand du village de Seron, paroisse de Saint-Germain les Vergnies ; Pierre Augeol, François Verliac »... etc., tenanciers des villages d'Aujol et de La Joubertie, paroisse de Sainte-Ferréolle, pour la redevance annuelle de 14 setiers seigle, six setiers avoine, mesure de Brive ; 60 sous, argent, et quatre gelines, due à raison de leurs tenues dans ces villages (14 février 1619). — Reconnaissance passée au commandeur de Pradal d'un cens de 5 setiers froment, sept setiers seigle, 5 setiers avoine, mesure de Donzenac, 40 sous et 2 gélines, payable à la Saint-Yrieix et à Noël, à raison de leurs terres de l'Hôpital Saint-Viance, par « Charles de Saint-Viance, chevalier, seigneur dudict lieu, La Bastide, La Porte Guionnye, seigneur de la ville d'Allasac et seigneur visconte d'Obiac ; Charles de Coustin de La Roche Chouvel, escuyer, sieur du Vert ; maistre Eymar Alègre, comme mary de Marie Bosredon ; Pierre Charbonnel, greffier en l'ordinaire dudict Labastide ; Anne Meyre, veuve à feu François Bouysson ; Jehan Bonnye, comme mary de Catherine Rochobacon » (19 mai 1667) ; à la suite, procuration générale passée par le commandeur de Pradal à « Anthoine Durieu, procureur d'office de Langlade et greffier de Varetz » (15 mai 1667). Reconnaissance passée au commandeur René de Méthivier, par Jacques Frédéric de La Morelie, « écuyer, seigneur de La Mourelie, Saint-Laurent et autres lieux », pour les territoires « del Chazal, du Chadal Bas, la terre de Lavinasse, une terre aux Crouxjouvaux, la terre al Cloux la Reix, la terre del Cloux Leschameil à Perpezac, la terre Lague, la terre de La Combe del Champ d'Estin, la terre de Las Talveradas, une terre au territoire de la Mallefyrie, une vigne, territoire de Combe de Brive ; terre au Threuil aux Chapouls, autrefois des Mandaroux, domaine du Bois Chabrel à Lougnac, partie des tènements de Bendelas et Las Maysonx ; maisons paroisse de Varetz » (26 mars 1703) ; à la suite certificat de collation pour le chevalier de La Renaudie, commandeur de Pauliat et d'Olloix, du 16 janvier 1753. — Reconnaissance passée au commandeur de Pradal, par Pierre Amazit, conseiller en l'élection de Brive, Pierre Verliac, avocat, Antoine Robert, Hélias Bezaugier, dit Peynatou, Guinot Vignal, Jean Donat, Jean Freschou et Guinot Armandy, dit Broustique, habitants de Sainte-Ferréolle pour le « tènement de La Chèze, confrontant avec les appartenances du villaige de Laiohaue et avec les appartenances du village de Laval, aultrement appellé de Sicard », chargé d'un cens de 6 setiers seigle, 6 setiers avoine, « à raison de quatre quartons le sestier, mesure de Brive », et 10 s. t. ; à la suite procuration passée par le commandeur, à Antoine Durieu, et quittance de Durieu aux tenanciers (1665).

**48H787 1479-1628.****1479-1628**

## Description physique :

Importance matérielle : 14 pièces, parchemin ; 63 pièces, papier ; 4 plans.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Fragment du dossier de la procédure soutenue par le commandeur de Naberat, pour reconnaissance des villages des Granges et de La Joubertie (1626-1628). Parmi ces pièces, copie de l'abénevis du mas des Granges, consenti par Jacques Bertin, prévôt de la prévôté « de Roto », dépendant du monastère de Saint-Martial du château de Limoges, à Hugues de Laval dit Crochal, Pierre de Roana et Jean del Monteil, de la paroisse « de Dampsiac » (ledit mas, paroisse de Saint-Pantaléon prope locum de Archia, juxta rivum vocatum Rioutort, ex una parte, et juxta aquam de Coresa, ex parte altera, et juxta rivum vocatum rivum del Quajouch, ex alia parte)..., à charge d'une redevance de 6 setiers froment, six setiers avoine, 14 setiers seigle, 60 sous et six gélines, payable à la Saint-Julien et à Noël (22 mai 1438). — Copies de reconnaissances de 1447, 1468, 1477, 1499, 1519, 1585, de tenanciers d'Aujols et de La Joubertie. — « Ballette du village et tènement d'Aujolz, paroisse Sainte-Ferreolle », 1446. — Plans figurés des tènements des Granges et de La Joubertie. — Analyse des titres de 1459, 1479, 1502, produits par l'abbé d'Uzerches. — Reconnaissance passée à Jean de Rivière (de Ripperia), chamarier d'Uzerche, procureur de l'abbé Charles de Marmont (de Malomonte), par Pierre Chantalthac dit Massiot, Jean et Étienne de Chantalthac, ses neveux, Hugues et Jean Crochal, Jean Laffon, etc., pour la terre dite « del Gua el Jonc, confrontata cum vercheria domini de Ponpedorio, ex una parte, et cum flumine Curesie, ex altera parte, et cum terris de Grangas, ex parte reliqua » ; un bois confiné cum lo gua de las Yeras, ex una parte, et cum pertinenciis de Grangas, ex alia parte, et cum flumine de Corresa, ex altera ; une terre, sise in territorio de lajustan Viserie et Curesie, confrontata cum dictis fluminibus a duabus partibus et cum pertinenciis de Grangas,



chargés d'une rente de 3 setiers de seigle et de 5 s. monnaie courante, à payer à la Saint-Julien et à Noël (15 mai 1479). — Autre reconnaissance pour le même tènement passée à Jean « Vernegol » procureur de Gérard de Marmont, abbé commendataire d'Uzerche (17 janvier 1502) (v. s.) — « Monstre du tènement de l'abbé d'Uzerche, dans les appartenances du village de Granges, paroisse Saint-Pantalléon, diocèse de Lymoges, du 30e janvier 1512, copie. »

#### 48H788-48H790 Biens propres et dîmes.

1448-1624

#### 48H788 1448-162?

1448-162?

##### Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 6 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Ayen. — Mons. — Biens propres et dîmes. — Sentence arbitrale rendue ensuite du rapport de Pierre Duboys et Bertrand Guilhaon, ses commissaires, par Jean de Bretagne, comte de Penthievre et de Périgord, vicomte de Limoges et seigneur d'Avesnes, sur le différend entre le commandeur Jean Cotet et Jean Beaupoil, seigneur de « Chastelnoel » (al. de la Force), au sujet de la possession du lac du temple de Mons, de la terre des Fosses, de partie d'un pré « entre le pontz de Chastelnoel et entre le territoire de Guinhac », la terre « dans Pendus », et la garenne du commandeur, et des droits de justice. Le commandeur expose que « ne se trouvera point que ledit seigneur de La Force ne ceulx dont il a droit aient jamaiz eu droit ez choses desud., ne qu'ilz en aient eu possession aucune. Item et si aucune possession ledit sieur de la Force ne ces prédécesseurs en avoient, et que non, ce auroit esté estant ledit mons. le commandeur et ces prédécesseurs hors du païs et en Rodes et durans les guerres que longuement ont régné en ce royaume et par spécial ou païs out les chouses sont assises et situées, et aussi ledit sieur de La Force et les prédécesseurs dudit sieur tenen. led. Chastelnoel ont prins et approprié (sic) à eulx les biens et choses dud. lieu du Temple et ont rompu et tombé l'esglise et l'oustel et autres ayralx, et maisons nommés Les Ages, joignant en le font Guignat et en la vigne dud. seigneur de La Force et en la terre de Pandus et ont rompu et importées les arbres et boys de lad. commanderie du Temple de Mons et ont importé les joyaulx, livres, lettres, muniemens et enseignemens de ladite commanderie et du dismoliment ont basti et réparé led. Chastelnoel et ce est vray »... (27 mars 1448), in aula castri de Securio, Lemovicensis diocesis, presentibus Galtero de Peyrusse, domino de Quadris, Audoyne de Peyrusse, domino de Sancto Bonito, fratribus et Berdino Cotheti, domino de Benoyas... — Copie et traduction. — Copie d'enquête sur « la séparation et limites des terrains du temple de Montz et de Chasteauovel, par Marcial Audier, conseiller de la cour de Parlement de Bordeaux et commissaire député en ceste partie, suivant la commission ou arrest de ladite cour, en date du 14 aoust 1510 »... — Consultation signée de La Renaudie « pour la peschière du moulin du temple de Montz, contre le sieur de Castelnoel. — Copie. — Copie d'un jugement rendu à Brive, par le conseiller Pierre de « Beyneta », sur un différend entre le commandeur Gabriel Gérard et « Foucaud d'Aubouson, chevalier de l'ordre du roy, seigneur de Beauregard, La Rue, Chastelnoel » (10 janvier 1596).

#### 48H789 1510.

1510

##### Description physique :

Importance matérielle : In-fol. parchemin, 62 feuillets ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Registre

Copie de la procédure soutenue au parlement de Bordeaux par Guy de Blanchefort, grand prieur d'Auvergne, contre Jean « Autre », Jean dit Conquet, Jean dit Jannet de Chantellatz, Jean dit Neyro et autres, au sujet de la construction d'un moulin au-dessus de celui du temple de Mons. — Le parlement ayant ordonné la levée d'un plan, le procureur de Jean Autre, assisté de son avocat, et en présence du procureur du commandeur et de son avocat, « commença à faire montrée et veue oculaire des lieux qu'il requéroit estre mys en figure, et premièrement nous monstra la place et chasteau de Chasteauovel, le temple et commenderie de Mons et après nous monstra led. moulin et lad. commanderie, assis sur lad. rivière de Vyzère et ce fait nous monstra, le long de ladite rivière, contre bas, laissant icelle rivière à main gauche, icelle suyvante et passant parmy certaines terres et prez joignans à ladite rivière, jusques à ung petit ruisseau qui descend du hault d'une montaigne, laquelle il appelle de Broussoux et fait icelluy ruisseau, comme il disoit, division et limite des terres de la fondalité de ladite commanderie et de la dame de Chasteauovel et tombe icelluy ruisseau en ladite rivière de Vezère, disant que les terres et prez qui sont despuys ledit molin de la commenderie jusques audict ruisseau suyvante le long de ladite rivière estoient de la fondalité dudit commandeur, réservé une pièce de terre contenant quatre ou cinq cesterées, laquelle disoit estre de la fondalité du seigneur de Lyneyrac. Et emprès nous monstra l'excluse et pescherie qui traverse ladite rivière, au bout de laquelle excluse estoit le lieu où lesd. Chantellacx veulent edifier le molin dont est question, disant que depuis ledit ruisseau Broussoux, comprenant toute la montaigne appelée de Broussoux au pié de laquelle estoit assise ladite excluse et le lieu où ilz vouloient edifier led. molin, ensemble ladite excluse, jusques à l'endroit de ung arbre d'auzerait qui est au dessoubz lad. excluse et dessus le grant chemin qui va de ladite commenderie à Saint Pantheléon, et dud. arbre tirant le long de certains termes et rouchiers contre mont ladite montaigne estoit en la fondalité et justice de ladite dame de Chasteauovel et que la utilité desd. choses appartenoit ausdicts Chantellatz et autres tenenciers de lad. de Chasteauovel, requérant que, en ensuyvant ledict arrest, iceulx lieux fussent mys par figure, pour laquelle faire et describe en vray auroit envoyé quérir....., peintre, demeurant en la ville de Brive, expert en tel cas..... ; et au regard dud. sentier qui passe le long de ladite rivière dit que ce n'est seulement que le sentier par où l'on va lever

les boytz et nasses de ladict pescherie et n'y a ne eust onques chemin publique, comme pouvons veoir à l'ueil, car n'estoit possible que l'on peult passer oultre le bort de lad. excluse pour l'ympétuosyté de l'eaue qui urte illec et joint à ladict ruche, en manière qu'il n'est possible y passer à pié ne à cheval..... et nous parties oyes, après ce qui en leur présence et de nostred. adjoinct esumes monstré lesd. lieux et fait pourtraire en deux feulletz de papier encollé aud. painctre, appointasmes que lesd. parties viendroient accorder et vérifier ladict figure que led. painctre en fairoit, demain heure de huict heures de matin en la ville de Brive et au logis de l'ymage Saint-Jacques, où nous en allions louer..... Et ce fait par led. Prouhet, pour lesd. Chantellatz fut dit que, en haine, comptent et mespris de nostre procédure, depuis hyer, partie adverse avoit fait arrascher les pierres et bonnez et abatre et coupé les arbres faisans division et limite des fundalités de ladict commenderie et de la seigneurie de Chasteaunovel.... »

**48H790 1566-1624.****1566-1624**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 24 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Transaction entre « Jehan dit Jehanyn de Giraulme », procureur du commandeur « Anthoine Crissine », et « Jehan Chantallac dict de la Nezou », au sujet du pré dit de la Commanderie du Temple de Mons, acte par lequel il est stipulé que les eaux venant de Mons sont réservées au commandeur, qui est « réintégré et ressaysy en la possession et jouyssance de sond. pré et eaue », 9 mars 1566 (v. s.). — Sentence du présidial de Brive condamnant « Johandon Chantallac, Charles Lespinnasse et autres habitants de Mons à se désister et despartir de l'occupation et jouyssance du tènement de Las Fossas », et à restitution de fruits, et ce au profit du commandeur Gabriel Géraud, 12 décembre 1594. — Arrentement du tènement de Las Fossas, consenti par le commandeur Géraud, aux tenanciers actuels, à charge de reconnaissance et de trois quartes de seigle et cinq sous tournois, payables à la saint Julien et à Noël (18 juin 1595). — Désistement par Jehan Labrousse dit Peny et Martial Chantallac, fils de Pierre de Massiot, de ce qu'ils possèdent au tènement de Las Fossas (« pour se rédimmer de procès et despans ont déclaré et déclarent audict seigneur commandeur (de Naberat) qu'ilz luy quittent et cedent dès à présent tout droict, part et portion qu'ils ont et leur peult appartenir »....), 20 juillet 1421. — Autre désistement de terres au même territoire par Jean Chantallac dit Bonneton et Pierre Duboys, chirurgien de Brive, 24 juillet 1621. — Désistement fait au commandeur de Naberat par tous les tenanciers de Las Fossas, du « susdict tènement appellé de Las Fossas avec tous les droictz qu'ilz peuvent avoir et prettandre sur icelluy à quel tiltre et occasion que ce soit, sans p. soy rien rettenir ny réserver, tout lequel tènement conciste en terre labourable de la contenance d'environ quinze sesterées, confrontant tout du long avec la levade du molin dudict seigneur commandeur, avec le tènement appellé de Claux Maignac par le hault, jouy par le seigneur de Castelnouvel, avec la guerenne jeune et lac dudict seigneur commandeur, sans autre confrontation », 24, 26 juillet 1621. — Expéditions d'un arrêt du parlement de Bordeaux du 15 mars 1610, maintenant Jacques de Lafon, curé de Saint-Pantaléon et Denis d'Anglardz, écuyer, sieur du Claus, en possession du droit de lever une part de la dime de Saint-Pantaléon et condamnant Jean de Souilhac, écuyer, sieur de Montmège, et Catherine de Souilhac, sa sœur, à restituer ce qu'ils avaient indûment perçu. Extraits d'autres arrêts de 1612 et 1614 confirmant le premier. A la suite lettre de Chabirand au commandeur de Naberat au sujet de la dime de La Joubertie, divisée entre le chapitre de Limoges, le sr de Montmège et le curé de Saint-Pantaléon, 28 juin 1623 ? — Pièces de la procédure soutenue par le commandeur de Naberat contre Pierre de La Jugie pour le contraindre à lui faire l'abandon d'une maison sise à Brive au quartier de Puyblanc ; parmi ces pièces : vente de ladite maison faite le 25 octobre 1581, par Burg à François de Molceau, avocat au présidial ; assignation donnée le 29 mai 1608, par le commandeur Ferréol Balbe à « Gualienne Tenant », veuve de Molceau ; assignation en garantie du 4 juillet 1608, de ladite Tenant contre Pierre Burg ; vente de ladite maison, faite, le 16 juillet 1615, par Galienne Tenant à Pierre de La Jugie ; mémoire exposant que « de toute antiquité les commandeurs du temple d'Ayen ont eu une maison en propriété dans la ville de Brive... à présent tenue par Me Pierre Jugie, habitant de Brive, à la censive de six solz pour lesd. commandeurs ; ladite maison a esté vendue..... environ 45 ans par un commandeur de lad. commanderie, nommé frère Gabriel Giraud, sans nécessité, utilité ny autorité des supérieurs, ny aucunes solemnitez, à certain tenancier ou avocat de Brive, lequel après la vendit à sire Forin Burg, marchand de Brive ».... 1617-1623. — Ventes de terres au territoire de La Fougerade, faites au commandeur de Naberat par Leonard Dellort, Héliot Chantallac, dit Gareschou, et Jeanne Vedrene, veuve Petit Jean Chantallac, 24 janvier, 1 février 1624.

**48H791-48H794 Terriers.****1444-1620****48H791 1444-1448.****1444-1448**

## Description physique :

Importance matérielle : In-4°, VII et 187 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaisances pour le commandeur Cotet reçues par le notaire « Regis », pour les membres do Mons et Langlade, villages de « La Roche, La Ménie, Montbonnet-le-Viel, de La Brugeirria ; Le Py, paroisse de Varetz ; terroir de Lalbareda ; La Grange, paroisse de Saint-Viance, Sainte-Ferréolle, La Brousse, paroisse d'Ussac ; Œil de Bouc, Sadroc, Verllac, La Grange, La Joubertie, La Vaux, La Roche, Chauniac, Larche, Transac, Rochebacon, etc. ; — du Temple d'Allasac : terre de La Borde,

maison del Temple, pré de Las Garrigos, bois de La Gardela, jardin de La Fon, pré de Prat Juneri, terre Cheumart ; — de Prunie : terroir del Malprat, Dumo, La Fagia, La Favède, Sezac, Blaizac, Hôpital St-Viance, pacages de Damnac, La Grange, La Malodia, terroir de La Versana, etc. ; — Ayzac : villages de Besseries et de Rebras, paroisse de Saint-Clément ; — Fondège : la borie du Temple, paroisse d'Argentat, mas de La Brossolla, mas de La Pradela, quedam paperia scita supra flumen Detze ; — Belveire : dime de Château, village des Farges, cure de Lissac ; — Chambon, village de Botazac, terroir de Las Condarias ; — Brive : terroir de la Pararie, ou au Port du Temple, ou Au bout du pont de Corrèze, ou Au bout du pont de Brive ; terroirs de la Spinassaria, de Lestanel, de la Pigounie ou del Rioucombas, cure de Lissac ; maisons à Brive, rue de La Jugie ou de La Fors, près l'hôpital de Saint-Libéral, près le four des potiers de terre ; — Donzenac : mas des Peyrut, paroisses de Sadro et Sainte-Ferréolle, terroirs de Lascalín, de Peyras Negras, d'Artezillas, Moyzas, Puymartel, etc. — F° 16 v°, accord entre Louis de Noailles et le commandeur Gaspard de « Secony », au sujet du tènement de Biars et des villages de La Fage et Montaillier, 15 janvier 1510 (v. s.). — F° 17 bis, consultation du xviii<sup>e</sup> siècle contre les habitants de Langlade et le sieur de Noailles. — F° 35, Transaction du 19 mai 1447, entre le commandeur Cotet et François de Noailles, au sujet des ventes des territoires « deux Biartz et deus Masaux ». F° 142, Transaction du 8 juillet 1444, entre le commandeur Cotet et Guillaume « Quinhardi », bourgeois de Brive, au sujet du mas de « La Perigosia ». — F° 172, Transaction du 15 mars 1447 (v. s.) entre le commandeur et Pierre La Rua, chapelain de Mensaco, au sujet des dîmes. — F° 173, « balleterie du Temple de Monts, 15 mai 1447. — F° 174, « balleterie du village de Aujolz, paroisse de Sainte-Ferréolle » 6 juillet 1446. — En tête, répertoire par membre.

**48H792 1499-1507.****1499-1507**

## Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 8 et 129 feuillets, papier.  
Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier de la commanderie du temple de Montz et ses deppandances fait faire par frère Gaspard de Saconnay, commendeur de ladictie commanderie, receu par Genelly, notaire royal de Brive, le 25e novembre 1499 ». A la suite du titre, répertoire des reconnaissances pour « Montz, Argentat, Brive, Donzenac, Allassac, Prugne, Belvayre, Turenne, Aysac, l'hôpital de Fontdetze », — F° 1, Sequitur registum recognitionum censuum et reddituum preceptorie templi de Montibus. — A partir du f° 96, reconnaissances reçues par les notaires « Be. Vernhiis, de Charbonnello, F. de Trolhio, P. Denagela, Pinouriolis ?, de Fortia, de Boscorotundo ».

**48H793 1617-1619.****1617-1619**

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, 26 feuillets, papier.  
Genre/Carac. phys. : Registre

F° 1, titre imprimé. Ff. 3-6, lettres à terrier, dépositions de témoins. — F° 7. « Accord d'entre Monsieur le commandeur et maistre Pierre de Lescot, avocat, touchant le pré du temple d'Ayen », 2 septembre 1617. — F° 9, reconnaissance générale des habitants « du village du Temple, La Vialle et Le Puy de Laval », 9 décembre 1617. — F° 11 v°, reconnaissance des habitants du village de La Brousse, 9 décembre 1617. — Reconnaissance des habitants de « Varetz », 15 décembre 1617. — Reconnaissance des habitants du village « d'Escurou », 15 décembre 1617. — Reconnaissance de « Jean Chantallac dict Bural, Jean Chantallac dict Bonnetou, Thève de Lort et Guilhen Dellort », habitants du temple de Mons, 15 décembre 1617. — F° 16 v°, reconnaissance de Jehan Labroussy dict Peny, habitant de Mons, 28 décembre 1617. — F° 17 v°, reconnaissance de Catherine de Gérosme, veuve de Jean Meschancie de Mons, 28 décembre 1617. — F° 18 v°, reconnaissance de « Johandon de Bracq, tailleur du bourg de Varetz, et de Bernard Chantallac dict Perpezac », 21 février 1618. — F° 19, reconnaissance de « Hallen Bosredon de Varetz », 21 février 1618. — F° 20, reconnaissance des habitants des villages de « Bosredon, La Bourdarie et Laurensous », 21 février 1618. — F° 21 v°, reconnaissance des habitants du village « del Four », 22 février 1618. — F° 23, reconnaissance du village « del Py », 22 février 1618, F° 24 v°, reconnaissance des habitants du village de « Biscaye, paroisse de Varetz », 2 mars 1618. — F° 25 v°, reconnaissance pour le tènement du bois Lacombe, 2 mars 1618. — F° 26 v°, fragment de la reconnaissance des habitants de « Lentilhac ».

**48H794 1444-1620.****1444-1620**

## Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 8 et 169 feuillets, papier.  
Genre/Carac. phys. : Registre

« Livre terrier de la commanderie du Temple de Montz, des anciennes baillettes de ladictie commanderie, extraictz par M. Delpy de Gignac sur les originaux de Mre Pierre Regis, notaire de Brive ; fait extraire par le sieur commandeur de Naberat, pour la somme de quarante-cinq livres, 1620 ». — Copies de reconnaissances et baux de 1443 à 1467 ; répertoires alphabétiques ff. III et 156 ; f° 148, « table du livre de Regis extraict par Delpy », analyse de 106 actes. — F° 161, « Recouvrement de plusieurs anciens tiltres, baillettes et reconnoissances de la commanderye du Temple de Montz, Belvaire et autres lieux, receuz par feu Me Pierre Regis, nottaire de Brive, et par Me Jean Proilhac, aussy nottaire de Brive, esgarés par les guerres enciennes de la France, indiqués

au moderne commandeur de Naberat par quelques-uns des tenanciers de Farges estre au pays de Quercy à Geignac, entre les mains de ceulx de la religion, du vicomté de Turenne, au pouvoir de Mr Jean Delpy dudit lieu de Geignac », suit le traité entre le commandeur et le notaire Delpy, pour l'expédition de 104 reconnaissances, 1620.

---

**48H795-48H796 Investisons.**

**1527-1544**

---

**48H795 1527-1541.**

**1527-1541**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 8 et 330 feuillets, papier. F° 42 en déficit.

Genre/Carac. phys. : Registre

Livre d'investisons et reconnaissances pour terres à Turenne, territoire de « Lyon, de La Rode, de Masac », etc., ff. 1-4 ; — à Belveyre, ff. 4 v°, 20-25, 43 v°, 49, 62, 67, 68, 72-75, 114 ; — Mons et Varetz, ff. 5 v°-9, 11 v°-13, 16, 18, 19, 20, 25 v°-30, 35 v°, 37-43, 44-46, 48 v°, 50-53, 56-60, 63, 66, 67, 69, 72 (Sadran), 77-86, 88-108 ; — Alassac, f. 9 v° ; — Langlade, ff. 14, 17, 18, 47, 54, 55, 61, 62 v°, 70, 109, 115 ; — Prunie, 15, 19 v°, 31-35, 115 ; — Chambon, 36 v°, 65, 71, 76 v° ; — Ayen, 87, 123 ; — Brive, 110 v°, 112 v°, 113 v° ; etc. ; — En tête, répertoire des noms des tenanciers.

---

**48H796 1541-1544.**

**1541-1544**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 92 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Investisons pour terres au mas de « Lospital », aux territoires « Daurest », du « Champ Daurat », del Choin, del Choin Nauld et del Bosquet, des Ginebriers, de Riou-Gurey, de La Combe, de La Grange, de Puy-Sarrat, du Bois de Prunhe, de La Brunetias, du Pré de la Levade, de Peyrac ; d'une maison à Brive, rue de La Jaubertie ; territoires du Grand Pré, de las Conches, de Belveyre », etc. — En tête, table des tenanciers, joint à la fin une table moderne des lieux dits.

---

**48H797-48H800 Eyzac.**

**1301-1757**

---

**48H797 Abénevis, reconnaissances.**

**1301-1519**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Abénevis par le commandeur Jean Garrigant (preceptor domus seu preceptorie d'Eysaco, Tutellensis diocesis), à Jean Dalbos alias de Bolhaguet, parrochie de Perpezaco lo Nègre, du mas seu affarium de la Salina, situm in territorio de Chausaco, confrontatum cum manso de Bolhaguet, ex una parte, et cum manso de Bigardel, ex alia parte, et cum manso del Bos, sous le cens annuel payé par les tenanciers précédents et de trois écus d'or d'introge (10 septembre 1423). — Abénevis par Guichard de Chambon, abbé d'Uzerche, du consentement Petri, sive Penoto de Lentilhaco, tenenciarum et domini utilis loci de Lentilhaco, moventis de fundalitate, directitate et jurisdictione prioratus de Lentilhaco, à Hugues de Crochal et Antoine de Roane, mansionnaires du mas de « Grangas », paroisse de Saint-Pantaléon, d'un champ de dix sesterées de terre ou environ, scitum in parrochia de Ussaco, confrontatum ab una parte cum quodam vallato desubtus guadum vocatum lonna del Jont, et ab alia parte cum aqua Curesie et cum itinere publico quo itur de dicto vallato ad mansum de Grangas, ex altera parte, et cum territorio et pertinenciis mansi de Grangas..... et de deux pièces de bois, una confrontatur, ab una parte, cum aqua Curesie, videlicet cum quadam parte dicte aque, vocate los Ragols, et ab aliis suis partibus cum pertinenciis dicti mansi de Grangas ; alia vero pecia nemoris confrontatur cum aqua Vizerie ab una parte et ab aliis partibus cum pertinenciis dicti mansi de Grangas....., à charge d'un cens annuel de trois setiers de seigle, mesure de Brive, et de cinq sous monnaie courante, à payer à la saint Julien et à Noël (7 juillet 1459, in camera abbaciali Uzerchie). — Acte par lequel Jean Soloyta, notaire de Tulle, reconnaît, au nom des enfants de feu Jean de Prato, que la justice haute, moyenne et basse de « Vielhas Chiesas », paroisse de Chausaco, dépend de frère Jean Jarrigau, commandeur d'Eyzac, à raison de sadite commanderie de Ayssaco, et s'engage à lui payer les redevances accoutumées (10 juillet 1431). A la suite, procuration en date du même jour, passée au notaire Jean Soloyta par Étienne de Prato, ayeul des enfants de feu Jean Dupré. — Transaction entre Eudes de Montaigu, grand prieur d'Auvergne, frère Jean de Jaunac et Pierre « Larocheta », au sujet d'une redevance annuelle de six livres tournois : « Nos frater Odo de Monteacuto, sancte domus Hospitalis Sancti Johannis Jerosolimitani humilis prior in Arvernie prioratu, notum facimus..... quod cum lis..... verteretur inter nos, domum nostram et fratrem Johannem de Jaunac, domus ejusdem, procuratorem nostrum, ex una parte, et Petrum Larocheta, clericum, parrochianum Sancti Salvani et suos, ex altera parte, super eo videlicet quod nos dictus prior et procurator noster, pro nobis et domo nostra,

dicebamus, proponebamus contra dictum Petrum quod olim Rotbertus Larocheta, domicellus, pater quondam dicti Petri, tempore quo vivebat, inspectis serviciis gratuitis sibi factis et inpensis in domo nostra et pro eo, quia nos dictus prior eidem Rotberto dederamus in domo nostra victum pariter et vestitum, ut ceteris donatis nostre domus, et alia sibi necessaria in domo nostra providendi ? et pro salute anime sue et parentum suorum donavit nobis et domui nostre, pura donacione, ut melius potuit et debuit, omnia bona sua mobilia et immobilia, quecumque sint et ubicumque existant et quocumque nomine nuncupentur, prout clarius in quibusdam litteris regiis super hoc confectis continetur, dicto Petro Larocheta in contrarium asserente et dicente se non teneri ad petita per nos et procuratorem nostrum per plures rationes, videlicet quod dictus Rotbertus Larocheta, quondam pater suus, tempore quo vivebat, ipso filio prius emancipato et ante tempus donacionis.... certa et legitima causa donaverat eidem filio suo omnia, universa et singula que idem filius portabat, tenebat et possidebat de bonis quondam patris sui, prout clarius constare dicitur in quibusdam litteris sigillo officialis Claromontensis sigillatis. Tandem post multas altercationes.... talis amicabile compositio intervenit.... videlicet quod pro omni jure et actione quod et quam nos dictus prior et domus nostra habebamus... in bonis dicti quondam Rotberti Larocheta, ex causa dicte donacionis, dictus Petrus Larocheta, clericus, singulis annis solvat et reddat et sui imperpetuum nobis et domui nostre Canonie, infra parrochiam Sancti Bartholomei de Aydat, sex libras bonorum Tur., annuatim in festo beati Nicolai yemalis per dictum clericum et suos in dicta domo portandas, termino. Et quia pro dictis sex libris, nos... habeamus contenti de omni jure quod habere poteramus in bonis dicti quondam Rotberti, racione quacumque dicte donacionis, et cum nobilis vir Rotbertus de Monte Acuto, domicellus, dominus podii Veze et predecessores sui haberent, ab antiquo que habuissent percipere.... infra fogerium domus nostre Canonie quatuordecim quartas avene quolibet anno reddituales, ad mensuram castri Aurerie, nos volentes de hujus onere dictam domum nostram acquitare et totaliter exonerare et insuper timentes ut futuris temporibus dominus feudalibus a quo sepe dictus Petrus Larocheta tenet terram suam impediret nobis.... ordinandum duximus.... cum predicto Rotberto de Monte Acuto.... ut dicta domus nostra Canonie de dictis quatuordecim quartis avene.... quitta remaneat et immunis, pro qua quittance eidem Rotberto de Monte Acuto et suis imperpetuum tradimus.... dictas sex libras Tur.... Et quia dicte sex libre annuales in valore excedebant dictas quatuordecim quartas avene, ordinatum extitit per nos partes predictas, ut dictus Rotbertus de Monte Acuto nobis semel reddat sexaginta libras Tur. parvorum, valente grosso argenteo duodecim denariis parvis.... Presentibus fratribus Johanne de Jaunac, procuratore predicto, Johanne Mauzu, capellano nostro ; Gerrardo Durandi, clerico, et Stephano de Vaysseras, notario nostro.... Datum Veze, die lune post festum beati Nicolay Ymelis, anno Domini millesimo tricesimo primo. — (Nota. Cette pièce doit être probablement rattachée aux titres de la commanderie d'Olloux, membre d'Aydat, V. 48H139, p. 126). — Expédition du 4 août 1582, de reconnaissances passées au commandeur d'Eysac, le 19 mai... et le 1 décembre 1447, pour les mas de « Bussieyras » et « Desfobiat », paroisse de Saint-Clément. — Autre expédition de la même date d'un acte du 26 mars 1524 (v. s.) portant reconnaissance pour des terres et bois près du bourg de « Chansac ». — Fragments d'un ancien recueil de reconnaissances (19 pièces) passées au commandeur d'Ayen, en 1519, pour des terres dépendant du membre d'Eyzac.

#### 48H798-48H799 Procédures.

##### 48H798 1617-1621.

1617-1621

###### Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin, 36 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure en reconnaissance de directe, poursuivie contre Marie de Baissac, veuve de Pierre Simon et Étienne Bigardet ; parmi ces pièces copie d'une reconnaissance du 2 janvier 1519 (v. s.) pour le mas de « Boullagues », situm in parrochia de Perpezaco Nigro, prope mansum de Bolhac, confrontatum cum dicto manso de Bolhac, ex una parte et cum rivo de Brezon, ex alia... — Pièces de la procédure poursuivie contre des habitants du bourg de « Chanteux » et village de « Chastain », pour les obliger à passer reconnaissance pour le tènement « de Civialles, del Gua, dal Faure, paroisse de Chastain ».

##### 48H799 1617-1623.

1617-1623

###### Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 41 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue par le commandeur de Naberat contre Antoine Bousquet pour reconnaissance de fonds sur la paroisse de Chanteix : pré « del Fay au territoire de l'Esclauze, le bois Lafey, etc. — Procédure reconventionnelle contre Pierre Pinchaubert, condamné à représenter des bestiaux à lui confiés.

#### 48H800 Reconnaissance.

1425-1757

###### Description physique :

Importance matérielle : Un rouleau parchemin, 2 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Transaction du 12 septembre 1412, entre Jean de Senzaco, commandeur d'Eyzat et le syndic du monastère d'Obazine, par laquelle il est stipulé quod a cetero et perpetuo dictus dominus preceptor et sui successores habeant levare, exligere et percipere octavam partem decime et fructuum decimalium excrescentium in loco et tota preceptoraria de Eyzaco, parrochie de Chanteu ». Expédition du 20 décembre 1425. — Copie de reconnaissances passées en 1601, au commandeur Gabriel Geraud, pour « le bois de la Commanderie, un jardin, des pâturages, » etc. — Reconnaissance pour la moitié du moulin du Bigeardel et des terres, passée par « Jean-Baptiste Paisant, chevalier, seigneur du Bigeardel, Perpezac-le-Noir, Le Four, La Rue, Le Bousquet et autres places », 19 octobre 1757.

---

#### 48H801 Allassac.

1617-1623

Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, parchemin, 62 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue contre Jean du Seillier dit Rigal pour l'obliger à passer reconnaissance d'une vigne et terre situées près d'Allassac, « au territoire del camp del Temple, aultrement appellé de las Granetias » ; parmi ces pièces copies de reconnaissances de 1521, 1499, 1500, 1446, 1465, 1468 ; état des dépenses faites par le commandeur de Naberat contre le sieur du Seillier.

---

#### 48H802 Saint-Georges-de-Salons.

1595-1622

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Copies de reconnaissances du 31 décembre 1519, pour « la prat de la Fonbacze ?, une maison à Salons, un jardin près du « moli viscontal », un verger au mas de « Ceserac, in parochia Sancti Yparchi », le mas de « Montfumat lo Sobre », etc., expédition du 8 août 1595. — Copie sans date de reconnaissance pour le mas de La Grelihra, paroisse de Salons. — Autres copies de reconnaissances pour les mas de « la Artoma et de l'Hôpital Saint-Georges. — Reconnaissance pour le village et tènement de l'Hôpital Saint-Georges, passée par les habitants au profit du commandeur de Naberat, 16 mai 1618. — Pièces de la procédure contre Catherine Chamasières, veuve de feu Léonard de Pignot dit Rolland, pour reconnaissance de terres au village de « Sezerac » (1617-1618). — Pièces de la procédure soutenue contre Antoine Guerry, la veuve d'Antoine Sourzac, Marguerite Jolly, Martiale Fougieras et autres, pour reconnaissance de ce qu'ils possèdent à Salons (1618-1620). — Copie d'une sentence des requêtes du Palais condamnant Étienne Sourjac à passer reconnaissance pour une terre « au bourg de Salon, confrontée avec le chemin tirant de la ville d'Uzerche et Mazere... » (Paris, 6 août 1618). — Copie de signification faite aux habitants du village de « l'Hospital et de La Sartronnie ? » pour contribuer à la reconstruction de la chapelle de Saint-Georges, 10 juin 1622.

---

#### 48H803-48H811 Saint-Jean-de-Donne.

---

#### 48H803-48H805 Reconnaissances, procédures.

1617-1627

---

#### 48H803 1618-1627.

1618-1627

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Copies de reconnaissances passées au commandeur de Naberat par François Colinet, Jean Gourlat, docteur en médecine, Gilbert de Cardalhac, Jean Spinadel, Bernard Biger, Florette de Couderc et autres habitants « d'Ourzaux », Jean Collinet de Jussac, Astruque La Boygne, pour des terres aux villages de « Rodoudour, de Nouzeyrolles, d'Ourzaux, au bourg de Jussac, etc., 10, 11 novembre 1618. — Sentences des requêtes du Palais condamnant « Anthoine-Denis (al. Court), Durand Lacoste, Rigault Lacoste, Durand La Rhode, Jean Laverne, Jean Lacoste et Jean Comby », à passer reconnaissance pour ce qu'ils possèdent à Saint-Jean-de-Donne, 23 mars 1619 ; y joint une copie. — Sentence confirmative du 19 août 1620, en double exemplaire. — Autre condamnant Girard d'Aigueperse et Pierre La Garnière à exhiber leurs contrats et titres de propriété, 1 février 1620. — Autre, même objet, contre Guy Vigery, bourgeois d'Aurillac, Georges Plougeault, Pierre Plougeault, 21 août 1620 ; y joint une copie. — Signification de la sentence du 19 août à « Anthoine Comtes ? et Rigual Lacoste » ; procès-verbal de saisie de leurs biens, 9 novembre 1620, 14 juin 1621. — Pièces de la procédure soutenue contre François Collinet pour reconnaissance de terres au village de « Rodaddour, lequel village de Rodaddour ce confronte aux possessions et affaires dudit village de Labeau ?, aux

possessions du village de Rilhiaguet et de Calsac et des habitans du village de Creuilhe ». Parmi ces pièces, copie de la revente faite en 1568 par Jean Collinet, du « cens annuel de cinq sestiers deux cartes seigle, cinq sestiers deux cartes avoyne, quatre solz en argent, un gelline et demye une manœuvre et demye », assis sur le domaine de « Rodadou » ; copie de reconnaissance du 10 novembre 1618, par François Collinet ; mémoire sur la taxe des dépens (1625-1627).

---

**48H804 1617-1623.**

**1617-1623**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 26 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure pour reconnaissance soutenue contre Guillaume Rey, Antoine et Jean Rey, du village de « Fraluc » ; parmi ces pièces, copie d'une reconnaissance du 26 juillet 1521, et de quatorze reconnaissances extraites du terrier de Ripperia, faites au commandeur d'Auteroche en 1521. — Pièces de la procédure soutenue contre « Guillaume Calmet, Asta Calmet dit Quatrangal, Daulphine de Morizie, Jacques Calmet, Guillaume Callevaille et Antoine Chaumet, demeurans à Reliaguet », pour reconnaissance de terres au territoire de « Montagu », et de la métairie de « La Charrière ».

---

**48H805 1618-1620.**

**1618-1620**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 29 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue contre Guy Vigery, bourgeois d'Aurillac, Georges Plougeault et Pierre Plougeault pour reconnaissance ; parmi ces pièces, un cahier de copies de sentences obtenues contre divers tenanciers, 1 février, 19 août, 21 août, 9 novembre 1620. — Pièces de la procédure pour reconnaissance soutenue contre Antoine Court, Durand Lacoste, Rigaud Lacoste, Durand Lahode, Jean Laverne, Jean Lacoste, et Jean Cambray, habitants de Saint-Jean-de-Donne ; parmi ces pièces, copie de reconnaissances de 1521.

---

**48H806-48H811 Terriers.**

**1544-1776**

---

**48H806 XVIe siècle.**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 4 et 40 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition par Jean « de Ripperia », notaire de Brive, des reconnaissances reçues en 1521, par le notaire Pierre « de Ripperia » de Pierre « de Aquis », « Anthonius de Peytain et Ylande de Limanhac, conjuges ; Jacobus Mazie, mansi de Massiges ; Jacobus Louvernh, parrochie de Nocella ; Johannes Pipy, mansi de Rilhaguet, parrochie de Rilhaco ; Guillermus Calmels, Johannes Calmelhs, Jacobus Calmelhs ; Astorgius de Longuacalm, Esperea de Besse, parrochie de Rilhaco ; Catherina de Noel, relicta Petri Goursu, mansi de Rilhaguet ; Guillermus Navarra, mansi de Vercucyra, parrochie de Rochavielha ; Bertrandus, Robertus, Petrus Rey, mansi de Frelut, parrochie de Rocavielha ; Ramundus Serieys, mansi de Serieys, parrochie de Cyrento ; Anthonius Dalymel, alias de Vernhas, mansi Dalymel, parrochie de Marmanhac ; Johannes La Veyrina, mansi de La Veyrina, parrochie Sancti Saurri ; Johannes Ebrard, mansi de Nozeyrolas, parrochie Sancti Simonis ».

---

**48H807 1589.**

**1589**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 70 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier du membre de Saint-Jean-de-Donne en le haut Auvergne, diocèse de Saint-Flour, ressort du parlement de Paris, membre deppendant de la commanderye du temple d'Ayen, fait faire par frère George de Vauzelles, commandeur de ladictie commanderie en l'année 1543 » ; expédition de reconnaissances faites par le notaire Lebrun, le 7 mars 1589. En tête, répertoire des tenanciers.

---

**48H808 1544.**

1544

## Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 55 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier en mauvais état ; expédition par le notaire Couffinhall des reconnaissances passées au commandeur Georges de Vauzelles par des tenanciers des villages ou lieux dits de « La Cairia, de Vernha, de Gol, de la Maisonade, de Corpieyre, de Barriac, de Puymorier, de Faisergues, de Peyre, de Berriac, de Brocinet, paroisse de Raulhac. » En tête répertoire des tenanciers.

**48H809 1603-1618.**

1603-1618

## Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 44 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier des membres du Bescher, Chapsers, de Branges, paroisse de Messac, receu par Vigier, nottaire du Pescher, et du membre de Saint-Jehan-de-Donne près Orleac et ses dépendences en la Hault Auvergne, diocèze de Saint-Flour, receu par J. de Repedia (sic), nottaire de Brive, 1521 ». — Ff. 1-32, reconnaissances des tenanciers du Pescher passées en 1603, au commandeur Gerauld ; ff. 33-42, copies des reconnaissances passées en 1521 par les tenanciers de Saint-Jean-de-Donne, extrait du terrier de Riperia.

**48H810 1634-1636.**

1634-1636

## Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 38 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier par M. le comandeur du temple d'Ayen, St-Jean-de-Donne et aultres mambres [François de Pradal], receu par moy Jean Morzières, notaire royal au païs et viscomté de Carladeze, suivant la commission obtenue du roy nostre sire par led. segnieur comandeur, le 22 novembre 1632, dont la teneur ensuit... », vingt-six reconnaissances de paroissiens de « Raulhac ».

**48H811 1650-1776.**

1650-1776

## Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 40 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier dressé par Maurel d'Aurillac pour le commandeur Jean-Baptiste Josset. Reconnaissances par des habitants de « Jussac », de Reilhaguet, paroisse de Reilhac ; de Nozeyrolles, paroisse de Saint-Sigismond, de Roudadou, paroisse de Saint-Jean-de-Donne ; d'Ourzeaux, paroisse de Saint-Sernin ; f° 14, reconnaissance de Louis-Henry de Lolin ? (al. Delom), seigneur de La Laubie et de La Force ; f° 25, Pierre-Joseph Collinet, écuyer, baron de Saint-Christophle, seigneur de Niossel, Labeau, Ayesparsses et autres lieux ; f° 29, Guillaume de Gourlat, sr de la Veyrine ; f° 37, Jean-Baptiste Esquiron de Parieu, conseiller aux bailliage et siège présidial d'Aurillac ».

**48H812-48H828 Titres communs.**

1347-1776

**48H812-48H813 Visites.**

1620-1735

**48H812 Visite de la commanderie.**

1620

## Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 5 et 79 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

« Amelliorissemens de la commanderie du temple d'Ayen et de Montz et ses autres deppendances faictz par frère Anne de Naberat, docteur es droictz, commandeur de lad. commanderie, conseiller aumônier ordinaire de la reyne régnante, faictz le



19 février 1620 ». Visite de la commanderie et de ses membres par les chevaliers Charles de Saint-Viance, commandeur de Carlat, et Foucaud de Saint-Aulaire ; visite des réparations, dépositions de témoins, preuves secrètes, mémorial des biens stables, inventaire des meubles, inventaire des titres et terriers ; liste des officiers de justice ; état des revenus et charges ; état des procès, etc. F° iii, « Abrégé de la despance des présentz amelliorissemens : veriffication par bons actes de pris faitz et quittances 1870 l., 17 s. ; despance et frais des procès 2500 l., somme 4370 l., 17 s. L'achept de l'office d'aumosnier de la reyne, exprès pour la renouvelation du terrier, 4000 l. Somme totale, 8370 l. 17 s. » F° 69, Prise de possession de la commanderie par le commandeur Anne de Naberat : « L'an mil six cens seize et le premier jour du mois de may, nousd. commandeurs, commissaires et visitteurs généraulx... estans à l'entrée de la porte de la chappelle et maison de lad. commanderie du temple de Montz, qui est la principale seulle demeure et habitation des commandeurs du temple d'Ayen et de Montz, n'y ayant autre maison en toute lad. commanderie, accompagnez de nostre secretaire et nottaire, et en la présence des officiers jurisdictionnaires de lad. commanderie, des habitans du temple de Montz et autres tesmoings à ce appelez et requis, led. sr de Naberat, commandeur susd., l'ung desd. visitteurs généraulx susd., nous auroit présenté ses bulles et provisions de lad. commanderie des temples d'Ayen et de Montz... nous requérans le vouloir mettre en possession de lad. commanderie... à quoy nous aurions vollontiers obéy et satisfait au contenu de lad. bulle et à l'instant l'avons introduit dans lad. chappelle et installé dans son siège, l'avons mis en la vraye et réelle possession de toute lad. commanderie par le baiselement de l'autel, touchement du livre missel, sonnement des cloches et autres cérémonies, et ce après avoir entendu la sainte messe, l'avons pareillement introduit dans la maison de ladite commanderie, puis au chef et autres lieux, membres et annexes de toute lad. commanderie... » — Cachets des visiteurs.

### 48H813 Autres visites.

1669-1735

#### Description physique :

Importance matérielle : 4 cahiers, in-f°, papier, ensemble 105 feuillets. Nombreux cachets.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Procès-verbal de visite par le chevalier Paul de La Renaudie, commandeur de Courteserre, et François Brenier, commandeur de Puy de Noix, des améliorissements faits par le commandeur Étienne de Pradal, 1669. — Autre par Liberal Geoffre, commandeur de Villejésus et Jean Louis Darce, prêtre conventuel, des améliorissements faits par le commandeur René de Métivier, 1704. — Autre par Jean de Felines de La Renaudie, commandeur de Pauliat et de Marche et Mayet et Philibert du Saillant, commandeur de Montbrison et Lormeteaux, des améliorissements faits par le commandeur Liberal Geoffre d'Aurussac, 1733. — Autre par Jean de Fontanges, commandeur de Courteserre et Jean Louis Darce, du supplément des améliorissements faits par le commandeur Liberal Geoffre, 1735. — Cachets des visiteurs et ff. 43, 66, 99, sceau du grand prieuré ; f° 66, cachets des chevaliers de Fargues et Desvignes ; f° 99, des commandeurs de Broissia et de Ruffé.

### 48H814 Arpentage de la commanderie.

1594-1776

#### Description physique :

Importance matérielle : 2 cahiers in-4°, papier, ensemble 12 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Arpentement des terres de la commanderie par Pierre Lacoste l'aîné, habitant de Brive ; à Ayen : terre au territoire dit « a las Peuchenerias », confrontant « du cotté de l'Orient avec le chemin par lequel on va du bourg du Temple au village du Mas ; du cotté du midy avec autre chemin par lequel on va du bourg d'Ayen au lieu de Terrasson... lad. terre contient neuf sexterées dix sept coupées, mesure de Brive, chaque sexterée composée de vingt mille pieds de superficie, et chaque coupée composée de mille pieds de superficie... ; terre et pré au territoire de La Fontaine... de la contenance de quatorze sexterées deux coupées et demy. » Au temple de Mons : « un château, une cour dans l'enceinte de laquelle il y a une chapelle, des granges et écuries, un jardin joignant led. château, le tout fermé de muraille et une vigne contiguë aud. château et dans laquelle il y a un colombier soutenu par quatre piliers, lesquels nous avons trouvé de la contenance de treize sexterées sept coupées... » ; vigne au territoire du Puy de Mons, de la contenance de 21 sexterées et demie ; pré et terre au bas du village du Temple et pour l'arrouzement duquel pré l'on prend les égoûts et les eaux pluviales qui coulent dud. village... de la contenance de treize sexterées douze coupées ; terre, mesures d'un moulin et un pacage joignants scitués au dessous du même village, de la contenance de deux sexterées dix-sept coupées trois quarts ; terre et pré au territoire de Las Fossas, de la contenance de 48 sexterées cinq coupées un quart ; terre au territoire de Vaynas. A Langlade : un pré de 9 sexterées 12 coupées ; bois au village de La Pigeonie, territoire de Chambon, de 10 sexterées, 14 coupées et demie ; mesure et terre à Langlade, de la contenance de 2 sexterées quatre coupées. A Belveyre : mesure d'une maison et place de deux sexterées une coupée. A Allassac : mesures d'une maison, terre, vigne, petit lambeau de pré et un bois, de la contenance de douze sexterées, douze coupées et demie ». A la suite, copie de la supplique du commandeur Geoffre au lieutenant général de la sénéchaussée de Brive, pour qu'un arpenteur fut commis ; commission du sieur Pierre Lacoste ; procès-verbal de remise du rapport de Lacoste entre les mains de Philippe Faurie, notaire à Brive ; légalisation de la signature du notaire Faurie par Pierre de Maledé, seigneur de Lacabane, lieutenant général, 1744-1745. — Autre arpentement fait à la requête du commandeur Josset par Pierre Lacoste, notaire à Brive, 1776.

### 48H815-48H817 Baux à ferme.

1536-1757

**48H815 Baux à ferme du temple d'Ayen.****1544-1757**

## Description physique :

Importance matérielle : 27 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Fragment du bail du 14 décembre 1544. — Bail de trois années des biens de la commanderie d'Ayen et Temple de Mons « sauf et réservé le membre de Saint-Jehan-de-Donne », au prix de 1040 livres tournois par an, 1559 ; un double. — Autres de 1576, 1581, 1584, 1591, 1595, 1603, 1614, 1615, 1616, 1619, 1627, 1630, 1636, 1647, 1654 (bail de six ans au prix de 3140 livres tournois par an), 1748 (3064 l. 11 s., 7 deniers), 1749 (3680 l.), 1757 (3930 livres).

**48H816 Autres baux à ferme.****1536-1691**

## Description physique :

Importance matérielle : 14 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Bail à ferme des terres de la paroisse de « Sainte Ferreolle, réservé les villaiges de Langlade et Sauvanhiac », au prix de 11 écus soleil, 1596. — Bail du membre et dépendances du temple de Mons, « comme Donzenat, Sadrot, Labrouse, Maussac, Sainte-Féréolle, le tènement appelé le prach de Quinet, le tènement du Pescher », au prix de 600 livres tournois, 1680. — Prolongation dudit bail, 1687. — Bail des membres de Belveyre et Langlade passé au nom du commandeur « Thomas de Bosis », évêque de Malte, au prix de 300 livres tournois, 1536. — Bail du membre de Belveyre, au prix de 230 livres tournois, 1590. — Bail de Belveyre, Farges, Turenne, au prix de 480 livres, 1685. — Remise de la ferme de Belveyre par le sr Delacoste à Gabriel Mallet, 1688. — Bail de 29 ans de garenne et terre à Langlade à transformer en vigne, à charge de la remise du tiers des fruits au commandeur pendant vingt ans et de moitié pour le reste du bail, 1583. — Bail d'un pré à Langlade, au prix de 45 l. t., 1590. — Bail à ferme des droits à percevoir sur les tenanciers des villages de la Fauresse, La Chassanhie, Lous Mazaux, Boucquet, Labrouse, La Pigonye, Le Cours, et de la ville de Brive, dépendant de Chambon et de Langlade, au prix de 203 écus soleil « revenantz à six cens neuf livres tournois », 1596. — Bail à ferme des « membres de Langlade, Chambon, Argentat, situés en la paroisse de Saint-Martin de Brive et autres lieux », au prix de 550 livres par année, 1685. — Bail à ferme du membre de l'Hôpital d'Eyzac, au prix de vingt écus ou soixante livres, 1590. — Bail du membre d'Allassac, au prix de 11 écus ou 33 livres tournois, 1591. — Bail des revenus du membre de Saint-Jehan-de-Donne, au prix de 240 livres, 1686. Au bas, quittance passée à Anne de Vigier, veuve du fermier Pierre Lacoste, 1693.

**48H817 Fermages.****1556-1686**

## Description physique :

Importance matérielle : 20 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

État des pertes causées aux terres de la commanderie par la gelée, demande de remise par les fermiers, « pour ce que les années mil cinq cens cinquante-quatre et cinquante-six furent gellées et tempestées, fault qu'il nous déduyse la dernière, comme il est dict par nostre afferme ». — Quittance de 133 écus un tiers passée au notaire Chassaignac pour prix de son fermage du temple d'Ayen, 1580. — Décompte des fermages de la commanderie et de ses membre en 1580. — Accord avec le fermier du membre de Prugne qui, en 1580, n'avait pu jouir de sa ferme, « tous les fruitz de lad. afferme auroient esté prins par ceulx de la religion prétendue refformée », 1582. — Procès-verbaux de publication pour adjudication des arrentements de la commanderie, 21, 28 mars 1589. — Supplique du commandeur Gerould, au Parlement, pour poursuivre les sous-fermiers débiteurs de feu le sr « Vassaler », fermier principal, 1596. — Conditions de l'afferme générale de la commanderie ; parmi ces conditions, l'adjudicataire doit assurer l'administration de la justice et en payer les officiers ; assurer le service des églises et chapelles et payer les pensions des desservants ; entretenir les bâtiments ; « tenir pot et feu dans la maison du temple de Mons » ; faire planter toutes les années, à l'entour de la commanderie dud. temple de Montz, deux centz perches de saulles ou d'aubiers ; nourrir led. sieur commandeur et ses gens avecq trois chevaux, huit jours toutes les années ». — Autre état des conditions de l'afferme suivi de la liste des enchères, 1616. — État estimatif du revenu en blé de la commanderie et de ses membres, 3310 livres. — Note portant état estimatif de 235 livres pour revenu d'une vigne d'un paccage et d'un pré de la commanderie. — Engagement par les fermiers généraux de ne retenir « à eulx par droit de prélation aucungz héritaiges dans ledict village du Temple de Montz, Langlade, Allassac et Prunie », 6 mai 1616. — Projet de clauses pour le bail général en 1616. — Déclaration par laquelle les fermiers généraux reconnaissent abandonner la plus value provenant des actions judiciaires en reconnaissances intentées par le commandeur, 1622. — État des titres de Saint-Jehan-de-Donne laissés à l'avocat Lacoste, fermier, 1686. — Pièces de la procédure soutenue par le commandeur Gerould contre le fermier Bernard Algay refusant de payer la totalité de sa ferme pour non jouissance partielle des membres de Belveyre et de Chambon (1587-1590).

**48H818-48H819 Procédures.**

## 48H818 1585-1623.

1585-1623

## Description physique :

Importance matérielle : 38 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Dépôts de témoins devant le juge de Chastel-Nouvel au sujet de pigeons du commandeur Gérald abattus à coups d'arquebuse par des habitants du Temple de Mons. Relation de l'altercation qui eut lieu entre le commandeur et les chasseurs, 1585. — Pièces de la poursuite intentée contre Étienne Dubois, procureur à Brive, pour restitution d'un coffre contenant des titres et papiers de la commanderie, 1617. — Pièces de la procédure soutenue par le commandeur de Naberat, pour paiement de la somme de 151 livres 18 sous due par Colaud Pourtal et Jean Lapauze, héritiers de feu Arnauld Serre, sur lesquels avaient été saisis un bois de châtaigniers, territoire de « La Grange, paroisse de Saint-Bauzille », plus un pré, paroisse de « Sebeilhac », un bois au tènement de La Grange, une vigne au territoire de Rochefort, etc., 1620-1622. — Procès au présidial de Brive, pour recouvrement d'arrérages et restitution d'un sac de procédures retiré du greffe de Varetz, contre Antoine Delpeuch, Jean Boisson et autres (1584-1590).

## 48H819 Fragments.

XVe Siècle-1753

## Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces parchemin ; 26 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Poursuites exercées par le commandeur « Anthoine Cressin », contre le meunier Giraudon Labrousse, pour paiement de 280 setiers de blé, redevances dues par lui pour les années 1564-1566, saisie de ses biens situés au Temple de Mons, 1567-1569. — Poursuites exercées par le commandeur Symphorien Champier, contre Pierre et Guillaume de « La Chabrolia », fils d'Hélyot La Chabrolia dit de Monfabreu, auteurs de vols à main armée : « anno quo computatum fuit Domini millesimo quadringentesimo septuagesimo quarto, dicti Petrus et Guillelmus de la Chabrana alias de Monfabreu, filii dicti Helioti, cum nonnullis aliis suis complicitibus venerunt armati cum spatibus et aliis armis de facto et via facti et alias per vim et violenciam à tort et sine causa in quodam campo nuncupato lo champ de la Cheminada, seminato siligene et ordeo... et de eodem campo de facto ceperunt decem gellinas bladi siliginis parum plus aut parum minus de decimis dicti domini preceptoris et eadem gellinas secum importaverunt... », XVe siècle. — Pièce d'une procédure entre le commandeur Ferréol Balbe ; Jean Boucharel, Giraudon de Loing et autres habitants de Sainte-Ferréole ; Henri de La Tour, duc de Bouillon, maréchal de France ; Louis de Roffignac, écuyer, sieur dudit lieu et Saint-Germain ; Henri de Conac, sieur de Saint-Michel et des Combes..., 1611. — Signification d'un arrêt à « Yzaac de Mailhet, lieutenant particulier au siège présidial de Brive », 1617. — Défaut pour le commandeur de Naberat contre Jean Mérigot, 18 mars 1618. — Note de Naberat sur le procès contre le sr Antoine Minet au sujet d'une terre près la porte « Lymousy », à Brive ; énumération de titres du XVe siècle. — Sommation pour reconnaissance des tenanciers de l'Hôpital-Fondège, 1619. — Poursuites contre Léger Marcault, pour restitution de titres et terriers, 1620. — État des procédures à soutenir pour reconnaissances ; au bas, pouvoir du commandeur de Naberat, 23 février 1620. — État des sentences obtenues par le commandeur de Naberat, 1620. — Assignation à rendre compte donnée à Annet Rin, dit Bolot, Jean Escure dit Salamond et Jean Biquet, commissaires aux saisies réelles, 3 août 1623. — Poursuites contre Guillardet Vernie, 11 mai, 8, 12 juin 1623. — Poursuites contre Arnaud Baladre et consorts, 1623-1624. — Assignation à comparaître à Martial Cheynier, François Mège, Jean Peyrelevade et autres des villages « de Ronzières et Ruellière, paroisse de Château, du bourg de Chartieu, du bourg de Ferrière, du village de Laroche », 1626. — Assignation donnée à Nicolas Desports, sequestre des biens saisis sur Anne Chardon, veuve d'Étienne Blond, 29 novembre 1628. — Défaut pour le commandeur Ragon contre François Dumons, écuyer, sieur du Repaire et Jean Dumons, écuyer, sieur de La Rougère, son fils, 21 février 1753. — Notes diverses, extrait de terrier, demande d'avis pour placement de fonds ; lettre d'un domestique à un commandeur au sujet de la laiterie et des bestiaux.

## 48H820 Fragments de titres.

1582-1641

## Description physique :

Importance matérielle : 17 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Expédition de la reconnaissance passée le 9 décembre 1447, au commandeur Jean Cotet, pour le mas de « Rebiac », paroisse de Saint-Clément, 4 août 1582. — Fragment d'un procès-verbal de visite de 1583. — État des terriers emportés par le receveur général du grand prieuré d'Auvergne. — Copie de la prise de possession de la commanderie par le commandeur de Naberat, 1616. — États des réparations à faire à la commanderie. — Requête du commandeur de Naberat au sénéchal de Brive pour faire informer « de la perte et incendie tant de ladite commanderie en général que des titres en particulier : ... aux premières guerres passées ladite commanderie du temple de Mons fut prinse par les gens de guerre, lesquelz y tindrent garnison longtemps, soubz la conduite de leur capitaine nommé Tralaigue, qui causa la ruine totale de ladite commanderie et de tout le pays du bas Lymousin qu'on nommoit

la garnison des templiers, de telle sorte que, pour les chasser, il fallut que les enfens de Brive, commandez par un de leur concitoyen nommé le capitaine Vaillan, les allassent assiéger par commandement du sieur de Pompadour, gouverneur du païs, et pour les faire sortir furent contraintz de mettre le feu dans lad. commanderie, et ce faisant bruslèrent presque tous les meubles, tiltres, terriers, papiers et documentz d'icelle, ensamble leurs vins et grains » ... — Inventaire des titres et terriers existant le 18 mars 1545. — Copies des lettres à terriers accordées au commandeur de Naberat le 17 janvier 1617 ; à la suite commission du sénéchal de Brive du 8 août 1617. — Minute de la nomination à la cure d'Ayen de Jean Thoulemon, prêtre de La Charme, 1619. — Extraits de reconnaissances de « La Grand Gorse, La Brosse, La Chanade, Lentillac, Blaisac, Saint-Liberal de Brive, des moulins de Belveyre », 1620. — Conventions entre le commandeur François de Pradal et Jean Cournil de Segonzac, au sujet des actes de reconnaissances à dresser pour la commanderie, 2 septembre 1641.

---

#### **48H821-48H828 Lièves.**

**1357-1616**

---

#### **48H821 Liève des terriers de la commanderie d'Ayen, vers 1525.**

**1525**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 177 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Nomenclature des tenanciers suivie, sous chaque article, de l'état des redevances par eux dues en froment, seigle, avoine, argent, gelines ; f° 1, tenanciers d'Ayen ; f° 37, temple de Mons ; f° 94, l'Hôpital d'Eyzac ; f° 104 v°, temple de Prunie ; f° 121, temple d'Allassac ; f° 132 v°, l'Hôpital Saint-George de Salon ; f° 136 v°, Langlade ; f° 142, temple de Chambon ; f° 149 v°, l'Hôpital Fondège ; f° 152 v°, Saint-Jean-de-Donne ; f° 157 v°, Belveyre.

---

#### **48H822 Lièves : registres I à III.**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 3 registres in-4°, papier, de 24, 27 et 35 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

I. Liève sur les tenanciers de « La Roche, Transsac, Voez, Bosredon, La Nouaille, Biscaye, Grand-Gorce, du Bost, du Foury, Varey, Saint-Aulaire, Saint-Viance, La Roche Bacon, du Rieu, de Brax, de La Grange, du bourg d'Ussac, de Nentilhac, de Sainte Ferriole d'Ougolz, de Langlade et de Sauvanhac, de Vernioulx, de La Chanal, de Donzenac, de Brive, La Brosse, Malamort, Grangas » ; f° 14, membre de Langlade, villages des Mazaulx, Bouquet ; f° 15 v°, membre de Chambon. — II. « Le Rieu Varetz et La Grange, Lecours, Ajol, Sainte-Ferreolhe, Tribeyret, Langlade et Sauvagniac, Mons, les Chantalatz, Les Costes, Les Penys, Les Brossas, Granges, Cranzac ». — III. f° 4 v°, Brive, La Roche Saint-Panthaléon ; f° 18, l'Ospital Saint-Viance ; f° 21 v°, La Jobertie, f° 27, Transat.

---

#### **48H823 Liève de la commanderie d'Ayen et de ses membres.**

**1556-1557**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 144 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

F° 73, on lit : « Ce sont les rantes et autres droictz et devoirs seignoriaulx deuz à mons. le commandeur du temple de Mons sur les tenanciers de Langlade et Chambons et autres lieux, pour l'an mil cinq cens cinquante-sept ».

---

#### **48H824 Liève des rentes de Mons.**

**1564**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 91 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« C'est la liefve dez rentes de mons. le comandeur du temple de Montz, Langlade et Chambons, pour l'an mil cinq cens soixante-quatre, levée par le sire Jenin Jerosme et Me Jehan Latrelhe, fermiers desd. lieux ».

---

#### **48H825 Lièves de la commanderie et brouillards de comptes des fermiers.**

**1570-1583**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 125 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Sept cahiers de formats divers reliés ensemble au XVI<sup>e</sup> siècle.

---

#### 48H826 Liève de la commanderie et de ses membres.

1616

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 74 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

A la fin, f° 69, on lit : « Copie prinze sur son original exhibé et représenté par me Geraud Durieu, recepveur et fermier de lad. commanderie de Montz et ce requérant qui, après la collation faite l'a retyrée rières luy dans la commanderie de Mons, le cinquiesme may mil six cens seize. Durieu, pour avoir faict ladicte coppie dont l'extract est desus faict et retiré l'original. Lavaux, notaire royal ».

---

#### 48H827 Liève du membre de Langlade, en langue vulgaire.

1347

Description physique :

Importance matérielle : 5 peaux parchemin.  
Genre/Carac. phys. : Rouleau

« Hi sunt redditus domus Hospitalis de Langlada, anno Domini m° ccc° quadragesimo septimo. In manso de La Costontinia, P. Guilhem vii cartas de fro. e Ilt, I eminal silig. e V eminal avene, e I eminal apaucha mesura, e la terssa part I emina fro. II s. et II gall. elescud. 1 d.. G. Don. It de segle, xi d. per los conafar (?) e p. sa mollier..... In manso Dalboys ; in manso de Chayros, in manso da La Vachonia ; in manso de la Bufeyria ; in manso de Chalmelhs ; in manso da La Gubertia ; in manso da La Panivaudia ; in manso dal Tenchurier ; in manso del Poch ; in manso Desjourac ; in manso d'Astavel ; in manso da La Rocha ; in manso d'Altenchurier sotra ; in manso de Vilavielha ; in manso de La Nadalia ; in villa Brive..... Maestre Ugo de Colongus, 1 t. fro. J. del Bas, v s. G. de Clergos vii s. vi d., pel mas da la Peyrigozia, an totz los espleys q. s'aperta à la mayo da Langlanda ».

---

#### 48H828 Autres lièves.

XIV<sup>e</sup> Siècle-1605

Description physique :

Importance matérielle : 1 cahier parchemin, 12 feuillets ; 11 pièces ou cahiers, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Liève ou état en langue vulgaire des revenus de Langlade au XIV<sup>e</sup> siècle ; ff. 1-3, états des revenus en seigle ; f° 4, hee sunt redditus siliginis ad parvam mensuram ; f° 5 v°, hee sunt redditus frumenti ad magnam mensuram ; f° 8, hee sunt redditus frumenti ad parvam mensuram ; f° 10 v°, hee sunt redditus denariorum et gallinarum. — « S'ensuit la cotization de la rente deue au seigneur commandeur du temple d'Ayen et de Mons sur le village del Pye en la paroisse de Varetz », 1594. — Liève de Langlade pour 1598. — Autre de 1605. — Liève de Chambon et Brive. — État des rentes levées en 1591. — S'ensuit le receu de la lieusve de messire Estienne Duchamp de ce qu'il a prins pour l'an 1603. — Débris de lièves, XVI<sup>e</sup> siècle.

---

#### 48H829-48H1016 Commanderie de Bellecombe (Isère).

1264-1782

---

#### 48H829-48H830 Inventaires.

1674-1766

---

#### 48H829 1674 et 1766.

1674-1766

Description physique :

Importance matérielle : 6 cahiers in-4°, papier, ensemble 94 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« Inventaire raisonné des tiltres de la commanderie de Bellecombe et de ses membres, fait par les soins de messieurs Alexandre de Chevrières Taney, commandeur de Lormeteaux, et Jean-Hector de Fay la Tour-Maubourg, commandeur de Chambéry, et par le travail de Christophle Néron, commis à ce député par lesditz sieurs commandeurs en l'année 1674 ». — Cinq cahiers de l'« Inventaire des papiers, terriers, procès, documents et autres pièces dépendants de la commanderie de Bellecombe, Lachal,

Ornacieu, Breïssieu, Vourey et leurs dépendances, trouvés dans un coffre et une boîte après le décès de messire Honoré-Marie de Vallin, de son vivant commandeur dudit Bellecombe, fait au profit de messire Félicien de Mons de Savasse, commandeur de Laumusse, Bellecombe et leurs membres en dépendants en 1766 ».

**48H830 1757.****XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 2 cahiers in-4°, papier, ensemble 44 feuillets ; 5 feuillets in-f°.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« Inventaire des titres et papiers de la commanderie de Bellecombe et ses dépendances, 1757, qui sont aux archives de Saint-Georges à Lion ». — Un double. — Cinq feuillets, fragments d'un inventaire infolio. — V. 48H1, p. 131 et seq.

**48H831-48H871 Biens propres.****1405-1782****48H831 Reconnaissances, albergement, autres actes.****1628-1769**

Description physique :

Importance matérielle : 17 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Déclaration faite au profit du commandeur « François de La Tiollière » par « Anthoine Delaffont dict Morras », âgé de cent dix ans, portant « qu'il y a environ quarante années qu'il tenoit par subarrement le disme de Ponas deppendant de la comenderie de Bellecombe, et est bien ressouvenant qu'il l'exigent six ans à la cotte quinziesme, lequel disme luy estoyt payé par tous les habitantz et autres qui ont des fons riesre laditte dismerie, sans aulcune difficulté et à laquelle cotte il a perceuz avec me Benoît Bovier pendant lesdittes années ; qu'il est bien mémoratif et ressouvenant que quelques années après il tint et jouit dudit disme en callitté de subarrentier, croyant y avoir jouy quatre années avec led. Bovier et à mesme temps il survint à luy feu Loys Bert et luy dict et priast de mettre ledit disme à la cotte vingtiesme, et feust tellement persuadé par ledit Loys Bert qui estoyt homme puissant que luy et ledit Bovier mirent ledit disme à la cotte vingtiesme et leur bailliat ledit Bert à chescun une charge ou deux de froment qu'il prindrent et ne prindrent ledit disme par après que à la vingtiesme cotte. Dict et décleyre aussi qu'il est bien ressouvenant que audit temps qu'il percevoyt ledit disme il exigeoit et retiroyt icelluy disme aulx terres de La Croix, qui sont souz le chemin de Vienne à Bourgoind, à la tâche, et prenoit laditte tâche de neuf gerbes deux ». — Albergement par le commandeur « François-Iserand du Mochet », à Jean Dessable d'« une vieille maison ruynée, jardin, terre et aysances situé au Péage de Septème... contenant, si tout estoit en terre, environ une couperée et demi », à charge d'un servis de quatre deniers. A la suite, engagement par le commandeur de verser une somme de 36 livres pour l'achat d'une cloche « pour mettre en la chappelle de St-Jean au Péage de Septème », 1649. — Traité entre le commandeur Antoine de Grimaud de Beesque et François Borel, notaire de Montfalcon, pour la rénovation des terriers de Lachal et du temple d'Albon, 1683. — Signification aux habitants de Moras de la protestation du commandeur de Grimaud qui, en vertu des privilèges de son ordre, ne peut être compris sur les rôles de taille 1694. — Reconnaissances passées en 1694 au commandeur de Grimaud par Charles du Bourg, écuyer, seigneur du Genevrey, Chalessin et autres lieux et Louis du Bourg, seigneur de Césarge, pour le pré du mas des Brosses, le pré du Bochet à Valencin, une maison, pré et moulin « à Saint-Quantin sur la rivière de Fallavier » ; une terre, territoire de « Ramussier, apelé Jacquemard », un tènement de grange, terre et bois à Césarge, paroisse de Valencin, expédition de 1706 pour le commandeur de Lestang. — Signification au fermier de la commanderie de Bellecombe de la défense de percevoir la dime sur la forêt de « Chanotz », signification faite à la requête de « François-Joseph de Gelas de Liberon, comte du Passage, seigneur de Saint-George d'Espérance, Upie, Barcelonne et autres places », exposant qu'« il a droit de percevoir les dismes qui s'élèvent dans toute l'estendue du territoire de la forest de Chanotz, dépendant de lad. terre et seigneurie de St-George et qui est toute située sur led. mandement de St-George, comme estant assessorie de la grande disme dud. St-George, ainsy que tant led. seigneur du Passage qu'après son décès le seigneur marquis de Blanchefort et madame la maréchalle de Créquis, sa mère,..... en ont toujours jouy, depuis le défrichement de lad. forest, il y a plus de 50 ans, jusqu'au décès du seigneur marquis de Créquis arrivé le 16e aoust dernier.... tant en vertu des titres de l'engagement de lad. terre de St-George que de la cession de messrs du chapitre de St-Pierre de Vienne qui demandoient les dismes de lad. forest comme noales dépendant de leur disme de Diesmoz et St-Oblas. Néantmoingz led. seigneur suppliant a pris que le seigneur commandeur de Bellecombe et son fermier ayant esté mal informés par des personnes mal intentionnées en leur persuadant.... qu'une partie dud. territoire de la forest de Chanotz est situé, du costé de bize et de Ponas, sur le mandement de Fallavier où led. seigneur commandeur est dessimateur, et qu'ainsy la disme dud. Fallavier qui luy appartient se doit estendre sur une grande partie de lad. foretz.... » 1703. — Assignation d'Antoine Carloz, curé de Valencin, au commandeur Jean-Marie de Vallin, pour comparaître au bailliage de Vienne à fin de s'entendre condamner à fournir le luminaire de cette paroisse, 31 décembre 1748. — Lettre à ce sujet du commandeur de Vallin à Chabroux, procureur à Vienne, même date. — Reconnaissance passée au commandeur Honoré-Marie de Vallin, par « Orace Bouard, curé de Grenay », détenteur des biens des enfants de feu Joseph Doucet d'Heyrieux, pour des terres aux Verchères et aux Contamines, un pré au Bourg-dessous, paroisse d'Heyrieux, 1751. — Reconnaissance par Louis Guignard, procureur de Jean Martin, curé de La Verpillière, pour une châtaigneraie au terroir de Brest et une terre au territoire de Vernavière ou du Plantier ; à la suite copie de la procuration passée par Jean Martin à Louis Guignard, 1750. — Certificat des sieurs Jars et Pétrequin constatant qu'extraits des parcelles de Saint-George d'Espérance ont

été délivrés au commandeur de Vallin « pour découvrir des prétendues usurpations faites par des particulliers riverains ou autres sur les fonds dépendans de ladite commanderie », 29 mai 1759. Trois pièces à l'appui : copie d'un extrait de terrier ; notes de reconnaissances à rechercher. — Invitation au commandeur d'avoir à assister à l'assemblée des habitants de Valencin convoqués pour délibérer sur les réparations à faire à leur église, 1769.

---

**48H832-48H834 Dîmes.**

**XVIe Siècle-1774**

---

**48H832-48H833 Dîme de Valencin.**

**XVIe Siècle-1774**

---

**48H832 XVIe siècle-1758.**

**XVIe Siècle-1758**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin, 37 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Copie des « limites de la dismerie de Bellecombe et aussy du pré de Courteserre prins au terrier receu par Denys de La Coste St-André », 1548. — Expédition de la transaction de 1565 entre le commandeur Jean de Viry et Humbert des Fayes, de Vienne, au sujet de la dîme à percevoir sur une terre au territoire de « Rièreville ». — Pièces de la procédure au sujet de la dîme du vin, soutenue par le commandeur « Jacques de Cordon des Vieux », contre Barthélemy Vacher, avocat de Vienne, 1662. — Extrait de la reconnaissance générale passée le 9 juin 1686 par les habitants de Valencin, délivré au fermier Pascal le 20 juin 1710. — Pièces de la procédure soutenue par le commandeur de Valin contre les habitants de Valencin « pour les faire enjoindre d'avertir ledit seigneur commandeur, soit ses fermiers ou dixmeurs, pour être présents lorsqu'ils veulent compter leurs gerbes de bled, afin de les mettre en gerbier et d'en payer le dixme à la cote 17e, sauf au sr curé de Vallancin d'en prendre le tiers pour le service de la chapelle ». Parmi ces pièces copies des reconnaissances générales de 1642 et 1686 et assignations en blanc. — Expédition des reconnaissances générales de 1642 et 1686, faite le 4 avril 1758. Par ces reconnaissances, les habitants reconnaissent que les commandeurs avec le sr du Passage, seigneur de Saint-George-d'Espéranche, ont droit aux amendes et qu'au-dessous de 7 sous elles appartiennent au seul commandeur ; que la plus grande partie de la paroisse est de la directe de Bellecombe ; qu'ils sont tenus de porter leurs redevances « à un trievoz de chemin ou soloit avoir un chesne... le landemain de la Toussaint, et lorsqu'ils seront deffaillants de le faire ledit jour seront tenus porter les dits cens et servis au château de Bellecombe, à leurs dépens » ; qu'ils doivent une corvée, les dîmes à la cote 17 ; que le commandeur a le droit « de tenir, en saditte commanderie de Bellecombe, prisonniers durant vingt-quatre heures, passées lesquelles doivent être remis au château de Saint-George ».

---

**48H833 1756-1774.**

**1756-1774**

Description physique :

Importance matérielle : 16 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue par le commandeur Honoré-Marie de Coppier de Vallin contre le procureur des pauvres de Valencin qui réclamait pour eux la vingt-quatrième partie de la dîme, 1756-1758. — Billet de garnisaires : « De par le roy, monsieur le commandeur de Bellecombe, faute de paiement des imposition sur la communauté de Valencin pour 1765, logerat la brigade, à vainte-quatre solz. Fait ce vainte cinquième descembre 1765, Royer, commis ». — Pièce de la procédure pour la dîme de Valencin soutenue par le commandeur Louis-Antoine Frère Savary de Lancosme contre François de Vachon de Briançon, marquis de Belmont, qui s'en prétendait exempt, 1774.

---

**48H834 Dîme de Chandieu.**

**1688-1693**

Description physique :

Importance matérielle : 11 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces relatives au règlement des limites des dîmeries du prieuré de Chandieu et de la commanderie de Bellecombe ; mémoires remis aux arbitres, copie d'une transaction de 1548 entre le commandeur Étienne du Fresne et Étienne de Faye, official de la primatie de Lyon, prieur commendataire de Chandieu ; note constatant que MM. de Serezin et de Claveison se sont rendus le 24 août 1693 au trêve de « Mollière » pour régler le diffèrent entre le prieur et le commandeur ; trois plans figurés indiquant le village de Chandieu, le ruisseau d'Ozon, la forêt de Chandieu, le chemin du trêve Molière, le chemin de Chandieu à Valencin, le chemin de Saint-George.

### 48H835 Menue Famille (Bonne-Famille).

1685-1766

Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue par le commandeur de Grimaud contre les habitants et le curé de Menue Famille au sujet des réparations de l'église auxquelles il doit contribuer, de la dîme des pauvres, de la portion congrue du curé qu'il doit acquitter en partie avec le chapitre de Saint-Chef, 1685-1687. — Observations sur des réparations à l'église de Menue Famille, la dîme de Ponas, la portion congrue du curé, etc., 1766.

### 48H836 Fragments de procédures.

1625-1770

Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Assignation à comparaître au parlement de Grenoble donnée par le commandeur « Jean-François de La Trouillère » à des tenanciers du mandement et comté d'Albon, 1625. — Commandement par le commandeur du Mouchet à Nicolas Thévenot, notaire de « Coynand », pour venir passer reconnaissance pour ce qu'il possède au mandement de Montbreton, 1644. — Poursuites contre Raymond Sarrazin pour reconnaissance de terres aux territoires de « La Baroudière, de Paigia, de Noyaret, à Tourdan, 1646. — Pièce d'une procédure contre Antoine Romans, receveur en l'élection de Romans, Antoine Maysonnet, Catherine Souveraine et Anne Paradis, 1649. — Assignation à comparaître au parlement de Grenoble 1658. — Défaut pour le commandeur de Grimaud contre Benoît Ducurtil de Serrières, 1689. — Pièce d'une procédure contre le nommé de Vaux ; interdiction aux habitants de Valencin, Heyrieux et « Rajat », de couper du bois dans la forêt de la commanderie, 1691. — Pièce d'une procédure contre Jacques Richard et Jeanne Gonnet, 1694. — Commission obtenue par le commandeur de Colombier, 1709. — Trois réquisitions d'huissiers délivrées au commandeur Savary de Lancosme pour faire poursuivre ses débiteurs, 1771, 1773, 1775, formules imprimées. — Trois pièces de la procédure poursuivie contre Claudine Colombet, veuve Bonnin, pour reconnaissance de terres à Septème ; extraits d'anciens terriers du xvie siècle, vers 1738. — Ordonnance du Grand Conseil autorisant le commandeur de Vallin à exercer des poursuites pour contraindre ses tenanciers à passer reconnaissances, 1750. — Poursuite contre Pierre Paturel, laboureur de Valencin, 1770. — Modèle d'exploit.

### 48H837-48H858 Terriers.

1405-1782

#### 48H837 1405-1584.

1405-1584

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 277 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier dressé de 1405 à 1422 par le notaire Pierre d'Anthon, de Saint-George d'Espérance, pour le commandeur Jean de Hostuno. Reconnaissances passées : f° 2, apud Valancinum ; f° 38, apud Sanctum Justum ; f° 54, apud Chaleyssinum ; f° 55 v°, apud Valencinum ; f° 88, apud Eyriacum ; f° 116, apud Paunas (f° 139 reconnaissance de 1458 reçue par le notaire Bechet) ; f° 142, apud Sanctum Quentinum ; f° 149, apud Minutam Familliam ; f° 168, apud Pedagium Septimi ; f° 208, apud Dyemo ; f° 219, apud Savas ; f° 227, apud Grenay ; f° 234, apud Muclans et capellam de Lusenay. Ff. 241-277, copie par le notaire Bonier de 224 reconnaissances reçues par d'Anthon, 1 août 1584.

#### 48H838 1482-1501.

1482-1501

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 7 et 202 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Copie du terrier établi de 1482 à 1489 pour le commandeur Humbert de Beauvoir, par Guillaume Guyoti habitatore Somacii, mandamenti Columberii, clerico, notario... En tête : Repartorium presentis libri sive quaterni tenementariorum in eodem quaterno descriptorum, extracti a terrariis domus Bellecombe et Hospitalis Vulpilliere a dicta domo Bellecombe dependentis, ad opus et utilitatem nobilis Johannis Ysoardi tunc censarii dicte domus Bellecombe cum ejus membris, extractum die XVI jugnii millesimo quingentesimo primo. — F° 1, « Dupplum terrarii nobilis potentisque et religiosi viri fratris Humberti de Beauvoir,



militis ordinis Sancti Johannis de Jherusalem, preceptoris preceptoriarum Curtesarre, Escalarum et Bellecombe, ad causam dicte sue preceptorie Bellecombe. Reconnaissances pour terres sises apud Vulpillieriam, apud Villam, apud Vaulx in territorio Hospitalis, apud Fors, apud Grenay, apud Minutam Familliam, apud Ponnas, apud Sanctum Elerium, Falaverium, Sanctum Quintinum et Monjay.

---

**48H839 1530-1540.**

**1530-1540**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 178 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier dressé par le notaire Davidis pour le commandeur Humbert de Montmoreau ; reconnaissances de tenanciers pour terres apud Dyemoz, Vauz, Villam, Vulpillieriam, Ponnas, Sanctum Quintinum.

---

**48H840 1530-1560 circa.**

**1530-1560**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 5 et 253 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Ff. 1-184 : « Terrearium spectabilis et potentis viri fratris Humberti de Monmoreau, militis ordinis Sancti Johannis de Jherusalem, preceptoris preceptorie Bellecombe... dressé en 1530 et années suivantes par les notaires Pierre David, de Chaponay, et Renaud Aynaud, d'Heyrieu ; possessions à Savas, Grenay, Septême, Heyrieu. — Ff. 190-197, reconnaissances d'habitants de Saint-Laurent-de-Mure, reçues en 1535 par le notaire Aynaud. — Ff. 200-253, copie de partie des reconnaissances précédentes par le notaire P. Denis.

---

**48H841 1539-1540.**

**1539-1540**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 320 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier établi pour le commandeur Hugues de Villars pour les terres de Vaulx, Ville, La Verpillière, Ponnas, Saint-Quentin et Falavier.

---

**48H842 1548.**

**1548**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 485 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier de respectable et puissant homme noble frère Estienne de Fragnie, chevalier..., commandeur de Bellecombe, receu par moy Pierre Donys, notaire et tabellion royal delphinal, natif de Saint-Héand en Forez, à présent habitant à La Coste-Saint-André ». — Reconnaissances pour terres à « Saint-Just de Seserges, Saint-Pierre de Chandieu et Rajat, Chaleyssin, Valencin, Vienne, Le Péage de Septême, Paunas, Hérieu, Falavier, La Voulpillière, Elins et Luzenay, Menuefamille ». Reconnaissance générale des habitants de Valencin ; déclaration des droits et possessions de la commanderie de Bellecombe ; limites du côté de Valencin.

---

**48H843 1548-1552 circa.**

**1548-1552**

Description physique :

Importance matérielle : In-f°, papier, 6 et 478 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier de respectable et puissant homme noble frère Estienne de Fraigne..., receu par moy Pierre Donys, notaire ». Reconnaissances sur « Saint-Just et Cezarges, Saint-Pierre de Chandieu et Rajat, Chaleissin, Valencin, Le Péage de Septême, Oytiers, Eyleins et Luzenay, Fallavier, La Vulpillière, Dième ».

---

**48H844 1549-1552 circa.**

1549-1552

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 6 et 368 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier dressé par le notaire Donys pour le commandeur de Fraigne ; terres à « Falavier, au Péage de Septème, Heyrieu, La Verpillière, Vallancin, Dième ».

---

**48H845 1563-1564.**

1563-1564

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 8 et 106 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier de respectable et puissant homme noble frère Jehan de Viry.... receu par moy Pierre Donys, notaire. — Reconnaissances pour terres à La Verpillière, Ville, Falavier ; parmi les lieux dits : « territoires de Brey, en Dannel, au Mollard de la Johanna, au Puy Durand, en Loïssel, La Bonandière, de Lolme, de La Cordiery, de La Tiollière, de Mallecombe, de La Brolière, en La Lonardière, de Bocachard, de La Verna, à La Roche, mas de Brey, du Rampaux, du Millieu, de Bocachier, des Brosses, de La Combe aux Berruyers, de La Borchery, à Ville ; vers le Pas, de Barbayon, à Fontavillies, au Mollard du Ruissel, en La Roberdiery, en Varnevières, de La Sapiniery, de Trollières, du Revoy, de Lallata, en La Batatiery », etc.

---

**48H846 1563.**

1563

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 2 et 111 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

« C'est la parcellacion et déclaration faite à la requeste de noble frère Jehan de Viry ;..... commandeur.... de Bellecombe, de laquelle commanderie les rentes et dyemes cy-après déclairez sont et deppendent, comme estans recogneues aud. sr commandeur ou à ses prédécesseurs commandeurs, et ce au rapport de Phelippes Cordier et Jehan Collombier, habitans de La Vulpillièrre »... Ce terrier commençant par la reconnaissance de Pierre de Ponchon, sr de Millieu, paraît être la minute du précédent.

---

**48H847 1584 et seq.**

1584

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 7 et 613 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier reçu pour le commandeur Jacques de Ravel par le notaire Claude Barnoud. Reconnaissances pour terres à « La Verpillière, Saint-Just, Luzenay, Diesmoz, Vienne, Péage de Septème, Valencin, Chandieu, Saint-Pierre et Rajat, Aliezieu, Chalessin, Ponas ».

---

**48H848 1584.**

1584

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 2 et 277 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition de partie du précédent terrier comprenant des terres à « La Verpillière, Ponas, Péage de Septem, Septem et Setuers, Hoitiers, Dienmoz ».

---

**48H849 1643 et seq.**

1643

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 14 et 571 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Minutes de terrier pour le commandeur « François-Iserand de Lans Mochet », dressées par les notaires Hugues Poncet, Julien, Roy, Ladresve, Rigolier. Reconnaissances de terres au « Péage de Septem, Ponas, Diemos, Valencin, Eyrieu ».

**48H850 1643 et seq.**

**1643**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, 17 et 592 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition des minutes précédentes pour « Vallancin, Diemoz, Menuefamille, La Verpillière, Péage de Septem, Oitier, Luzenay, Vienne, Chaleyssin, Heyrieu ».

---

**48H851 1642-1649.**

**1642-1649**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, 35 et 741 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier de respectable et puissant homme noble frère François-Izerand de Lans du Mouchet », expédié par les notaires Poncet, Roy, Julien, Rigollier pour « Vallancin, Diesmoz, Ponas, Heyrieu, La Verpillière, Menuefamille, Péage de Septème, Oytier, Chaleyssin, Luzenay, Heylin, Vienne ».

---

**48H852 1644-1647.**

**1644-1647**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 66 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Copie des reconnaissances portées aux ff. 293-373 de H. 851 ; reconnaissances de tenanciers d'Heyrieu.

---

**48H853 1684-1690.**

**1684-1690**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 6 et 448 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier dressé par le notaire Christophe Michaud pour le commandeur « Antoine de Grimaud de Beesque » ; reconnaissances pour « Valancin, Ponas, Heyrieu, Diemoz, La Vulpilière, Le Péage de Septem, Oitier, Lusinay ».

---

**48H854 1684-1690.**

**1684-1690**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 10 et 202 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minute du précédent, reconnaissances d'« Heyrieu, La Vulpilière, Diesmoz, Vallancin, Ponas, le Péage de Septem ».

---

**48H855 1686-1690.**

**1686-1690**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 6 et 160 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minute de partie de H. 853, reconnaissances de « La Verpillière, Péage de Septem, Oytier, Lusinay, Chaleyssin ».

---

**48H856 1745-1750.**

**1745-1750**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 6 et 323 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier pour le commandeur Honoré-Marie de Vallin, reçu par le notaire Bouquin. — Reconnaissances pour terres à « Vallancin, Heyrieu, Luzinay, Chaleyssin, Septème, le Péage et Hoistier, Diemoz, Trievoz Gislet, Menufamille, Ponas, Fallavier et Saint-Quentin, La Verpillière ».

---

**48H857 1746-1750.**

**1746-1750**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 14 et 475 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minute de 48H856.

---

**48H858 1774-1782.**

**1774-1782**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 19 et 408 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier pour le commandeur Louis-Antoine de Savary de Lancosme, reçu par le notaire Peignard. Reconnaissances pour terres à « Septème, le Péage et Oytier, Luzinay, Chaleysin, Diemoz, Treyvo Gilet, Menufamille, Ponas, Falavier-Saint-Quentin, Heyrieu, La Verpillière, Vallancin ».

---

**48H859-48H871 Lièves.**

**1563-1766**

---

**48H859 1563.**

**1563**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 2 et 89 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Liève à quatre confins du terrier de la commanderie de Bellecombe, receue ? par me P. Donis, au lieu de la Vulpillière, au prouffict de noble frère Jehan de Viry, commandeur dudict Bellecombe ». F° 83, liève de Vaulx.

---

**48H860 1644-1648.**

**1644-1648**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 2 et 77 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Liève de La Verpillière pour Bellecombe ». F° 72, état des servis dus par César Corbet.

---

**48H861 1685.**

**1685**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 71 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Liève du terrier de Bellecombe en 1685 ». F° 44, répertoire des tenanciers. — F° 46, « État de ceux qui doivent de servis au terrier de Bellecombe qui s'exige au lieu de La Verpillière ». — F° 49, « État de ceux qui doivent de servis au terrier de La Verpillière ». — F° 70, répertoire.

---

**48H862 1731-1766.**

**1731-1766**

Description physique :

Importance matérielle : 2 cahiers in-4°, ensemble 84 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

I, Liève de la Verpillière, portant mention de recettes de 1731 à 1749. — II, autre de 1745 à 1766.

---

**48H863 1645.**

**1645**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 94 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

« Liève confinale de Bellecombe rière Valancin, Saint-Pierre de Chandieu, Rajat et Saint-Just, etc., pris sur Barmond en 1585 et le reste sur Donis en 1548 ».

---

**48H864 1686-1718.**

**1686-1718**

Description physique :

Importance matérielle : 2 cahiers in-folio, ensemble 75 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

1° « Recette articulée rière Vallancin, prise sur Michaud notaire en 1684, » liève paraissant établie après 1686. — 2° « Liève brève du terrier de Bellecombe sur Vallancin faite le 4 octobre 1718 ».

---

**48H865 1704-1766.**

**1704-1766**

Description physique :

Importance matérielle : 2 cahiers in-4°, 16 et 58 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

1° Liève de Valancin portant mention de paiements de 1704 à 1711. — 2° « Liève de recette du terrier dépendant de la commanderie de Bellecombe sur Vallancin, tant seulement », 1749-1766.

---

**48H866 1690.**

**1690**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 33 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

« Liève du terrier de Bellecombe sur Ponaz et Menufamille, receu Michaud, Juillien, Rigollier et Poncet en 1684 et 1644 », rédigée vers 1690.

---

**48H867 1704-1766.**

**1704-1766**

Description physique :

Importance matérielle : 3 cahiers, papier, 18, 20, 24 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

1° Liève de Ponas et Bonnefamille portant mentions de recettes de 1704 à 1708. — 2° « Lève brefve du terrier de Bellecombe seur Ponas, eschéante à chascune Toussaint, faite en 1711, prise seur la lève confinale », à la suite : « État des arrérages de servis duts sur Ponas pour quatre années 1704, 1705, 1706 et 1707 ». — 3° « Lève de recepte du terrier dépendant de la commanderie de Bellecombe, tant sur Menufamille, Ponas, Fallavier que sur Saint-Quentin » ; mentions de recettes de 1743 à 1766.

---

**48H868 1687-1765.**

**1687-1765**

Description physique :

Importance matérielle : 2 cahiers, papier, 14 et 20 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

1° « Recette ou liève articulée de Bellecombe rière Diesmoz, prise sur Paquet, notaire en 1685 », rédigée après 1687. — « Lève de recette du terrier dépendant de la commanderie de Bellecombe sur Diemoz, reconnue devant me Bouquin, notaire royal en l'année 1745, au profit de mre Honoré-Marie de Vallin, chevalier... », mention de recettes de 1762-1765.

---

**48H869 XVIIe siècle-1717.**

**XVIIe Siècle-1717**

Description physique :

Importance matérielle : 3 cahiers in-4°, papier, de 30, 15 et 15 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

1° Liève confinale et recueil de mas du terrier de Bellecombe sur Heyrieu, contenant tout ce qui est recogneu au terrier Barnod et les restatz de Donis ». F° 24, « Liève sur Chaleissin, prinse sur Barnod et les restatz de Donis, pour faire reconnoistre le tout de nouveau ». — 2° Autre liève d'Heyrieu sur les reconnaissances de 1684-1687. — 3° « Lève brefve du terrier de Bellecombe seur Heyrieu des rantes annuelles eschéantes à chascune feste de Toussaint, faite en 1711, seur la lève confinale », mentions de recettes de 1711 à 1717.

---

**48H870 1718-1736.**

**1718-1736**

Description physique :

Importance matérielle : 2 cahiers, 8 et 4 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« Luiève briève du terrier de Bellecombe sur Heyrieu, faite le 15e septembre 1718. — « Estat de ceux qui doivent des servis à Bellecombe au lieu d'Heyrieu, en suivant le terier et leurs reconnoissances. »

---

**48H871 1749-1766.**

**1749-1766**

Description physique :

Importance matérielle : 3 cahiers in-4°, papier, 22, 22, 42 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« Liève de recette du terrier dépendant de la commanderie de Bellecombe sur Eyrieux », mention de recettes de 1749 à 1766. — 2° « Lève de recette du terrier dépendant de la commanderie de Bellecombe sur Diemoz et sur le trievoz Gislet tant seulement », vers 1765. — 3° « Lève de recette du terrier dépendant de la commanderie de Bellecombe sur Septème, Le Péage et Hoistier tant seulement », 1749-1766.

---

**48H872-48H876 Membre de La Verpillière.**

**1264-1774**

---

**48H872 Acquisition, échange, rentes.**

**1264-XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Acquisition du tènement des « Rotes » ou des Essarts par le commandeur de La Verpillière : Johannes divina miseratione sancte Viennensis ecclesie vocatus archiepiscopus.... noveritis quod Berlio, Crusius et Poncius de Manisseu, fratres, domicelli, constituti coram mandato nostro Thoma de Clayriaco, notario....., vendunt.... fratri Guillermo Albi, preceptori hospitalis de Vulpilleria.... tenementum quod vulgaliter appellatur Les Rotes vel Les Eyssars, situm in parrochia de Vulpilleria, inter viam que ducit a Vulpilleria versus Ayreus, ex una parte, et terram et nemus dicti hospitalis, que vulgaliter appellantur Le Breys, ex altera, et terram nobilis viri Guillermi, domini de Falaverio, ex tercia.. hujus venditionis pretium est centum et decem librarum Viennensis monete.... Actum VI° kal. decembris, anno Domini millesimo CC° LX° quarto.... (26 novembre 1264). Deux copies de la ratification du 30 mai 1327, par le grand maître Hélon de Villeneuve de l'échange, du 15 juillet 1315, entre le comte de Savoie et François de Monasterio, commandeur de Besançon, et Guillaume de Ulmo, commandeur d'Epaisse, de la maison du Temple à Lyon contre des terres sises à la Verpillière.... In primis quod ex causa permutationis predicta domus hospitalis apud Lugdunum sita, que quondam fuit militiæ Templi, una cum capella, grangiis, stabulis et edificiis quibuscunque, vineis, ortis et aliis sitis infra clausum dictæ domus, que ad dictum Hospitale pertinebant, prout protenditur juxta aquam Sagone, pretendendo videlicet a clausura domus Fratrum Predicatorum inferius versus domum dictam La Franchicheri, via intermedia publica, et de La Franchicheri versus domos Sancti Antonii existentes inter Laberouz et domum Templi, ex altera, et juxta dictas domos et ortum

Sancti Antonii, ex altera, et juxta domos et ortum existentes versus domum Predicatorum, orto dicti Templi contiguo, ex altera, incluso in dictis confinibus servicio domo dicti Galopin, quod ad directum dominium cum omni jure quod in dicta domo dicti Galopin ad dictum hospitale pertinebat ad dictum dominum comitem ejusque successores pertineat et pertinere debeat pleno jure ; item quod pars villæ de La Vulpillieri, certa pars terrarum sicut alias tam per illos fratres predictos quam per dominos Hugonem de Castronovo et Andream Fuserii, milites, perlocutum et taxatum extitit ad dictum dominum comitem et successores suos pertineat et pertinere debeat pleno jure. In recompensationem predictorum et ex causa predicta, nos comes predictus eisdem dare et acceptare convenimus triginta quinque libras terre annui redditus, qui videlicet annui redditus assignari et acceptari debebunt, videlicet pro eo valore redditus qui traditur nobis dicto comiti apud Vulpillieriam, in mandamento et infra mandamentum Falaverii, residuum vero quo ad domum preceptorie Lugdunensis pertinere debebit, assignabitur et acceptabitur vel infra mandamentum beati Sinforiani vel sancti Georgii vel Septimi ; conventumque est quod fiat acceptamentum limitatioque et terminorum impositio apud Vulpillieriam de hiis que nobis dicto comiti traduntur.... et ut cesset omnis materia questionis, ordinatum inter nos extitit et conventum, videlicet quod preceptor Bellecombæ qui est et pro tempore fuerit habeat pacifice et quiete in villa de Valancins et in territorio quod habet ibi Hospitale predictum minuta banna, seysinas et clamas septem solidorum Viennensium et infra, absque eo quod nos comes predictus vel successores nostri in ipsis bannis aliquid petere vel reclamare possumus ; in dicta vero villa et territorio merum, mixtum imperium et alta justitia in omni casu in quo mors civilis vel naturalis, vel membri mutilatio seu fustigatio evenire deberet, unacum exitibus et obventionibus que occasione altæ justitiæ meri et mixti imperii ibidem obvenire contingerit, ad dictum dominum comitem pertinebunt..... » ; expédition du XVIIe siècle, y joint une traduction et une copie. — Assignation de rentes à Saint-Symphorien d'Ozon, pour l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ; en suite du contrat d'échange de la maison du Temple à Lyon, 6 janvier 1329 (v. s.) ; y joint une copie du XVIIIe siècle. — Note faisant connaître où se trouvent divers titres de la commanderie : « Le dénombrement des rentes données par le dauphin à mrs les Templiers, en eschange de la seigneurie de Reaulmont et ses dépendances, se trouve avec plusieurs aultres tiltres concernant lesd. Templiers, se trouvent en la Chambre des Comptes dans un coffre sur lequel messieurs les secrétaires s'asseoient dans le greffe..... »

#### 48H873 Biens et dîmes, procédure, reconnaissance.

1678-1685

##### Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Procuration passée à Gaspard Ballet, procureur au bailliage de Vienne, pour poursuivre les décimables de la commanderie de Bellecombe, 11 juillet 1678. — Supplique du grand bailli de Cordon au bailli de Vienne de faire injonction pour payer la dîme, aux sieurs Jean Oddet, laboureur de La Verpillière ; Claude Girier, aux hoirs George Goubet, Claude Oddet et au cultivateur d'une terre appartenant au sr César Corbet. Au bas la mention : « Enjoint comme il est requis..... » ; 14 juillet 1678. — Y joint sept copies. Pièces de la procédure soutenue par le commandeur de Grimaud contre la duchesse de Lesdiguières, pour la contraindre à passer nouvelle reconnaissance pour ses terres sises à La Verpillière et mentionnées dans les reconnaissances de « Philibert de Ponchon, Philibert Marchant, Estienne de Mazuel et André Bret, sieur du Chaffact », 1685.

#### 48H874-48H876 Cure.

1585-1774

#### 48H874 Prise de possession, visites.

1585-1774

##### Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin, 12 pièces, papier, 6 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Expédition des lettres de provision de la cure de La Verpillière, délivrées par le commandeur Jacques de Revel, en faveur de Claude Pesche, 15 février 1585 (v. s.) ; au bas mention de la confirmation de cet acte par le chapitre et de la remise de la croix au sr Pesche, 3 juin 1585 ; y joint une copie du xviiie siècle. — Copie des lettres de provisions, pour cette cure, de Pierre Jolly, délivrées par le commandeur Sébastien de Bethullat dit Ranchoux, le 1 juin 1612, et ratifiées par le chapitre le 11 mars 1613. — Copie d'une consultation au sujet de la succession du curé Jolly qui, par testament, avait laissé une rente à sa servante, 13 novembre 1650. — Provisions de la cure de La Verpillière, par le commandeur de Grimaud, pour Boiron « curé de Saint-Hyppolite de Clusel », en remplacement du curé Germain, 10 octobre 1693. — Expédition de l'acte de prise de possession de la cure de La Verpillière pour Pierre Reversal, prêtre du diocèse du Puy, chapelain de Saint-André de Grenoble, pourvu par lettres du commandeur de Grimaud (du 24 octobre 1693), 11 novembre 1693, expédition de décembre 1771. — Expédition du 7 décembre 1771, de la prise de possession de la cure par Jean Jullien, vicaire de « Boullieu », pourvu par le commandeur Jacques des Boyaux de Colombières, 23 mars 1726. — Déclaration de Joseph Antheman, curé de Ville, archiprêtre d'Artas, pour constater qu'il a fait par erreur la visite des églises de La Verpillière et de Valencin et qu'il a fait biffer et brûler les procès-verbaux de ces visites, 15 décembre 1727. — Procès-verbal de visite de la cure de La Verpillière, par le bailli de Lescheraine, grand prieur, qui a ordonné le transfert de bancs au dessous de la chapelle de Saint-François, 8 juin 1746. — Acte de démission du curé Jean Martin, pourvu de la cure de Béreins en Bresse, acte passé à Thoissey, 25 novembre 1750. — Prise de possession de la cure par Louis Guignard, successeur de Jean Martin, 5 janvier 1751. — Expédition du 29 janvier 1774 des

provisions des curés Jean Martin (9 août 1747) et Louis Guignard. — Expédition, du 8 février 1774, des provisions des curés Claude Pesche et Pierre Jolly et de la déclaration de l'archiprêtre Antheman. — Cachet du commandeur de Grimaud (pièce 5) ; sceau du chapitre.

---

**48H875 Fonds et revenus de la cure.**

**1660-1726**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettre du commandeur d'Évieux pour faire remettre au curé une somme de 30 livres en augmentation de sa portion congrue, à charge par lui de donner les titres concernant deux maisons actuellement possédées par le châtelain Alexandre Arthaud, 29 octobre 1660. — Conventions entre le commandeur de Grimaud de Beesque et le curé Claude Germain, par lesquelles il est stipulé que le commandeur payera annuellement la somme de 123 livres en sus de ce que le curé perçoit des fonds de la cure, 12 avril 1687 ; y joint, états des fonds et revenus de la cure, notes et lettres 1684-1688. — Pièces de la procédure soutenue contre François d'Haussonville de Vaubecour, évêque de Montauban, abbé d'Ainay, pour l'obliger à contribuer à la portion congrue du curé en tant que codécimateur de la paroisse, 1725-1726.

---

**48H876 Procédure.**

**1765-1774**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 52 pièces, papier ; 1 imprimé ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue par le receveur de l'Ordre et Étienne Ponton, curé de La Verpillière, nommé par l'Ordre, contre l'archevêque de Vienne et le sr Charet, nommé par lui à cette même cure. Pièce 2, cachet du bailli de Vatange et sceau de l'Ordre.

---

**48H877-48H952 La Chal.**

**1413-1792**

---

**48H877-48H895 Reconnaissances, procédures.**

**1440-1792**

---

**48H877 1440-1690.**

**1440-1690**

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Reconnaissance passée à la maison de Lachal (Calcis), par Pierre, fils de Rolet dit Christin de Cabanes, pour un pré de deux faucherées (continentum circa duas falcatas), sis au finage de Grancier, loco dicto ouz praz de Las Chauz », sous le cens de 2 sous 4 deniers, février 1440 (v. s.). — Abbergement par le commandeur Claude de Saint-Priest à Louis et Jean Malifabri, de la paroisse de Bougé (Bogiaci), d'un tènement de bruyères, d'environ 30 sesterées au territoire de La Chal (de Calma), juxta iter vocatum de Hospitali, tendens de Calma versus Bogiacum, sous le cens annuel d'un sou et d'une poule, à charge d'un droit d'introge de cinq sous tournois, 25 novembre 1471 ; y joint une traduction du xviii<sup>e</sup> siècle. — Procès-verbal d'expertise énumérant les confins d'un tènement de terres réclamé par le commandeur au mandement d'Anjou, mas de Valoyre dit des Clavettes, 7 juillet 1679. — Pièces de procédures en paiement d'arrérages de servis poursuivies par le commandeur de Grimaud de Beesque contre Christophe de Châtelard d'Auterive et Gabriel-Pompée du Cros, sr de Grollé et de Mantaille, 1686. — Arrêt du parlement de Grenoble, condamnant Jean Bonnefont, laboureur de « Monjay, mandement de Falavier », à passer reconnaissance au profit du commandeur, 9 juillet 1686. — Assignations à comparaître au parlement de Grenoble, pour s'entendre condamner à passer reconnaissances signifiées à « Charles d'Izerand, seigneur du Molard-Bouchard ; Charles de Lestang, seigneur de La Meyrie et de La Perouze ; de Rostaing, seigneur du Mouchet et Montaigne ; François, marquis de Lestang, seigneur de Lestang et Marcolain ; Jean-Pierre de Laporte, seigneur d'Amblérieu », 23, 24 décembre 1687, 9 février 1688. — Trois pièces d'une procédure soutenue contre Michel Giroud, marchand, pour reconnaissance d'une terre « au lieu de Passieu, mandement de Bellegarde au mas des Burrières », 1690.

---

**48H878 1675-1684.**

**1675-1684**

Description physique :



Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces des procédures soutenues au parlement de Grenoble contre Roland et Henri Nardoin, bourgeois de Roussillon, et François Bernard, notaire d'Annonay, au sujet de servis dus sur la maison de l'Écu de France au Péage du Roussillon ; parmi ces pièces, copies de la reconnaissance passée par Pierre Nardoin, le 22 janvier 1500.

---

**48H879 1644-1716.**

**1644-1716**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 26 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Exploit de commandement en reconnaissance signifié pour le commandeur François Iserand du Mouchet à Jean de Vitrolles et à damoiselle de Gruel, sa femme, au sujet de terres et bois, aux terroirs de « La Bouissière, de Chanas, de Larborée », 13 janvier 1644. — Pièces de la procédure soutenue par le commandeur de Grimaud, contre Humberta de Chaponay, femme séparée de biens de Claude de Vitrolles, de Moras, pour reconnaissance de terres à « Montaney en Valoyre, terroir du Gaz St-Muris, terroir de Vilarsin, au lieu appelé le Ga St-Muri », 1645-1688. — Pièces de la procédure soutenue par le commandeur des Boyaux de Colombières, contre Ferdinand de Vitrolles, pour reconnaissance de terres « au Gat St-Mauris et Vilachin », 1704-1716.

---

**48H880 1700-1765.**

**1700-1765**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 26 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue contre Louis Fiard, notaire de Beaurepaire, pour reconnaissance de terres à Montanay, territoires des Morelles, La Valoire, La Bastie, Vilachin ; parmi ces pièces, copies de reconnaissances de 1541, 1577, 1575 (1700-1709). — Pièces de la procédure soutenue contre Antoine Piot et Marie Gauteron, sa femme, habitant de « Moissieu », pour reconnaissance et arrérages de servis (1763-1765).

---

**48H881 1642-1784.**

**1642-1784**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Reconnaissance d'une sesterée de terre au mandement du Sablon, terroir des Granges, par Jeanne Raffard, fille d'Antoine, dit Thonobin, et veuve de Théodore du Crou, 25 juillet 1642. — Jugement du présidial de Valence condamnant Julien Berne à passer reconnaissance pour des terres sises en Valoire, terroir de Lestopa (11 septembre 1643). — Autre condamnant Charles Faure, sieur du Cros, 21 janvier 1644. — Reconnaissance pour des terres à Montanay, terroirs du « Gap St-Maurice et Villachin », passée au commandeur Desboyaux de Colombières, par Ferdinand de Vitrolles, sieur de Montanay, 11 mai 1716. — Autre par Madeleine Trouillet-Dupont, veuve de Louis Fiard, notaire de Beaurepaire, pour terres à Montanay, 30 mai 1718. — Autre de Jean Boudin, laboureur de Saint-Sorlin-les-Serrières, pour terre à « Sablon, territoire des Extravertes », 20 mai 1758. — Autre par Jean et Elisabeth Lorme, enfants de Jean Lorme, laboureur de Mantaille, pour une terre à Sablon, mas des Extravertes, 16 avril 1784. — Deux plans des terres de la commanderie au territoire des Clavettes, portant les chemins des Charettes de Jarcieu et La Chal à Andance ; d'Anjou à Anneyron et de la Vy Martel.

---

**48H882 1665-1692.**

**1665-1692**

Description physique :

Importance matérielle : 44 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Fragments de procédures pour reconnaissances contre Claude, Jeanne, Antoinette Brune-Boliat et Jean Meunier de « Vourey », 1665 ; — Claude Ogier, terres « ou terroir du Mas lez St-Roman », 1686, reconnaissance de 1643 par Pierre Ogier ; — Christophe Mallenaud de « Coynaud, comté d'Albon », 1688 ; — Michel Charvet, marchand de Serrières, terres « au mandement de Sablon, terroir des Granges », 1688, reconnaissance de Hugues Pérouse, procureur de Vienne, 1644 ; — Jacques Revol, Pierre Vallet, 14 février 1689, terres à Beaurepaire ? ; — Michel Chappolat de Saint-Barthélemy, terres « en la plaine de Champlas, au mas des Dames » ; Claude Medalie, terres « aux Costes » ; Louis Perasche, Pierre Prudhomme Colin, Adrienne Perier, veuve du lieutenant-colonel Pierre Roux, terres « en la plaine de Champlas, au mas des Dames », 30 juin 1689 ; — Jean

Agiron Jarabet, terre à « Marcolain » ; Jacques Dorier, terres à « Marcolain en Fond Morant » ; Antoine Descoust, terres à « Marcolain, territoire de la Charriery » ; Jacques Dumas, terres en la plaine de « Champlas, au mas des Dames », Jean Gachet, terres à « Marcollain, terroir de Croza » ; Pierre Gapon, terres « en la plaine de Champlas au mas de Lorme » ; Jacques Giraud, terres en la plaine de « Champlas, au mas des Dames » ; Pierre Goudey, terres au mas des Dames ; Jacques Janin, terres en la plaine de « Champlas, au mas ou champ de Lorme » ; Nicolas Lambert, terres au mas de Lorme » ; Aynard Morel, terres au mas des Dames ; Gabriel Monin de « Marcolain » ; Jean Palas, terres au terroir de Clos Girard ; Jean Passard, terres au mas des Dames ; Jean Poyet, terres au mas de Lorme ; Jean Papat, terres au mas des Dames ; Jean Richard et Claude Robin, terres au mas des Dames, 2 juillet 1689 ; — Suzanne Thévenot, Louis Bernard, pré, vigne et terres à Chanas, terroirs de « L'Arborée et des Veillatz », 25 février 1690 ; — Michel Giroud, terres près du chemin de Bellegarde à Anjou, 28 février 1690 ; — Jeanne Belle, veuve de Jean Guillermet, terre « au mandement de Sablon, terroir de Vibesse », 26 juin 1690 ; — Marie Saint-Chef, veuve de Nicolas Reynaud, terre à « Mantoz, terroir de La Bastie, 9 février 1688, 7 août 1690 ; — Jean Chapuis ; terre « en Valloire, lieu dit en Clavette », 19 août 1690. — Philibert et Antoine Bouzon, terre au territoire des Clavettes, 25 septembre 1690 ; — Antoine de Baronnat, seigneur de L'Espine et Marguerite de Montchenu, sa femme, terre en la paroisse de Saint-Philibert, comté d'Albon, au terroir de Daleyrier ? 1691 ; — Jacques Richard et Jeanne Gonnet, sa femme ; « Charles d'Izerand, seigneur du Molard Bouchard et Montaclard », terres à Saint-Romain d'Albon, 1692.

**48H883 1693-1792.****1693-1792**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 37 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Fragments de procédures pour reconnaissances contre Louis Bouvier, laboureur de Moissieux, y joint copie de reconnaissance de 1657 ; Clément Parra, bourgeois de « Lens-Lestang, terres « en Champtla ou Piedminu » ; Claude Perriat de Pact, terre au mas de « La Derau » ; Louis et Pierre Villars de Pact, terre au mas de Grangeon ; Gabriel Galey, terre au mas « de Ruat », à Pact ; Mathieu Vivian, terres à « Jarcieu, au terroir de La Boivinière-sur-Dolon, mandement de Moras » ; Jean-Baptiste Arnaud, curé de Jarcieu, terres au terroir de « Cruery » ; Pierre-Vincent Eymod de Jarcieu, terre au terroir de La Boivinière-sur-Dolon ; Louis Carrier, terres au terroir de Dolon, 1694 ; — Claude Montagnier, Claude Martin, Jean et Claudine Granier, Claude de Chastellier, sr de Lavaux, Marie Choin, veuve de Charles Martin, terres à Jarcieu, terroir de Dolon, à La Boivinière-sur-Dolon, terroir de Dolon en Patières, 1694-1695 ; — Mathurin Margarit, Marc Nivon ; Françoise Billiot ?, veuve de Claude Tournier ; Claude Gaultier, Pierre Pachon, Guillaume Clémenson, Jean Piot, Blanche Boursinat, veuve Antoine Giraud, Jean Combolat, de Jarcieu, terres à Jarcieu, terroirs de Dolon-en-Gourbernard, de La Boivinière-sur-Dolon, de Dolon, etc., 1694-1695 ; — Michel Nicaise, habitant en Solin, 11 février 1695 ; — César Sonier, bourgeois de Chanas, terre au mandement de Montbreton, terroir de La Martillière, 22 décembre 1695 ; — Théodore de Marcoud, veuve de Claude Bernard, avocat en Parlement, terres au terroir des Veillatz, mandement de Montbreton, pré au terroir de Larborée, 19 avril 1710. — État des assignations en reconnaissances données au nom du commandeur de Vallin de 1753 à 1760. — Pièces de procédures contre Jacques Nesmoz de St-Barthélemy ; Antoine Bertin, de Beaurepaire ; Jean Chaudier, Joseph Joubert de Revel ; Joseph Giraud, Jean Richard, Ennemond Dupuy, Pierre Bournoz, Pierre Carsel, Anne Robert, Joseph Chorier, Charles Brocher, Joseph Vallet, Jacques Nemoz, 1791-1792.

**48H884 1624-16??****1624-16??**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 cahiers et 1 pièce, papier ; ensemble 37 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Copie faite en 1623 de la transaction de 1318 entre les hospitaliers et le dauphin de Viennois au sujet de leurs possessions dépendant de La Chal : Noverint universi..... hoc presens transcriptum seu vidimus inspecturi quod anno Domini millesimo tercentesimo decimo octavo, die duodecima mensis maii, in domo domini Johannis Seguini, apud Albonem..... frater Humbertus de Balma, preceptor de Visilia... obtulit quoddam publicum instrumentum..... tenor talis est : In nomine Domini. Amen. Anno nativitatis ejusdem Domini millesimo tercentesimo decimo septimo, die XIX aprilis... frater Humbertus de Balma, preceptor domus Visiliae Hospitalis et dominus frater Arthaudus Helie, preceptor de domus Hospitalis de Calma... constituti... ad faciendum permutationem domorum et jurium ac pertinentiarum eorumdem Vallis Aureæ et castri seu juris quod dictum hospitale habebat in castro Regalis Montis, cum illustri et magnifico domino nostro dalphino Viennensi, ac etiam... ad petendum et recipiendum emendam et satisfaciendum gravamen injuriam et etiam dampnorum datorum tam per ipsum dominum dalphinum et officarios suos quam per alios subjectos ejusdem domini Dalphini in bonis, rebus... quæ dictum Hospitale habebat et habere poterat et debebat in Delphinatu et in baronia et de Turre..... Item fuit actum... quod prefati Hospitalerii domus de Fay, infra territorium dicte domus de Fay habeant... jurisdictionem in casibus civilibus et delictis... nisi vero emolumentum curie ascenderet ultra XLa solidos, quecumque ultra ascenderent pro causis civilibus et de actis privatis, illud emolumentum sic esse debeat commune et equis portionibus dividatur inter dominum nostrum dalphinum et dictos Hospitalerios et in ipsis causis in quibus emolumentum ascenderet ultra quadraginta solidos fiat et fieri debeat cognitio... per judicem communiter eligendum pro parte dicti domini dalphini et pro parte dictorum Hospitaleriosum..... Item cum predicti Hospitalerii in mandamento de Albone teneant et possideant ad manum suam vel tenementarii suas terras vel possessiones que quondam fuerunt Templariorum, videlicet XLa sestiar. terre sitas juxta domum dicti Templi... voluerunt et concesserunt prefatus dominus dalphinus quod terre predictæ et homines, habitantes et habitaturi in eisdem sint quitti, liberi et franchi... ab omni vinteno, molendina et tallia et omni

alia servitute et ab omni onere extraordinario, exceptis illis hominibus de predictis qui ire consueverint longo tempore, videlicet spatio X, XXti, vel XXXta annorum ad cavalgatas consuetas, perpetuo teneantur ire... Item cum discordia esset super eo quod gentes dicti domini dalphini dicebant quod dictus dominus dalphinus debebat percipere super campo posito ante portam domus Albonis que quondam fuit Templariorum unam eminam frumenti census..., quod negabant gentes dicte domus Albonis... Item cum mistrallis de Revollo ?, qui tenet per vim mistraliam dictorum Hospitalerorum in Valle Aurea, per potentes dicti domini nostri dalphini jura dictorum Hospitalerorum nititur occupare, ut dicitur, idem dominus dalphinus voluit quod idem mistrale per gentes ipsius domini dalphini amparetur.... Item cum predictus Hospitale... teneat quamplures terras.. in territorio de Calma, sitas infra mandamentum Morasii et Albonis, infra confines infrascriptos, videlicet a via que movet a grangia prioratus Aneyronis usque ad Chambarant.. dominus dalphinus predictas possessiones, quecumque sint infra dictos confines Hospitalis de Calma et homines, habitantes et habitaturos in eisdem absolvit penitus et quitavit et liberos et quittos esse voluit ex nunc ab omni molendina, tallia, cotta et a qualibet alia servitute, et ab omni onere extraordinario retento chavalagium (sic) consuetum... Item concessit idem dominus dalphinus cursus aquarum ad molendina et ad prata dicte domus de Calma.... Actum apud Moyrencum in capitulo Fratrum Minorum dicti loci... Item, anno Domini millesimo tricentesimo XXII et die vicesima prima mensis Maii, in ecclesia templi Albonis... ad requisitionem Francisci de Monesterio..., preceptoris de Calma, Vallis Auree et domus Templi olim Albonis, fuit extracta clausula que sequitur a dicto instrumento et addita seu juncta predictis... dominus dalphinus... dedit, remisit et quitavit omne vintenum, terragium et omnem messem quod et quam.... percipiebat.... per se vel per alium apud Boynas... ». — Traduction de la pièce précédente par le notaire Vacher, Grenoble, 21 août 1628. — Note rappelant les confins de la commanderie donnés dans la pièce précédente ; à la suite, minute d'une lettre au sujet des prétentions du fermier de la terre d'Albon.

---

**48H885-48H887 1623-1674.**

---

**48H885 Pièces de la procédure soutenue par le commandeur du Mouchet, contre Pierre Dupuy, avocat, et les héritiers d'Étienne Villard, au sujet d'un pré au mandement d'Albon, terroir du Moulin.**

**1627-1638**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 26 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Parmi ces pièces, copies de reconnaissances de 1501 et de 1554.

---

**48H886 Suite du dossier précédent. Procédure contre Claude de Chabanes, héritier de Rose du Noyer, héritière de Jacques Paradis, Antoine Romanet, Germain et Claude Saulière, Jacques Paradis, fils, et autres, au sujet de la terre ci-dessus et du moulin sur le Ban**

**1623-1658**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 39 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

---

**48H887 Suite du dossier précédent. Reprise de la procédure contre Pierre Dupuy, avocat, et les héritiers d'Étienne Villard.**

**1657-1674**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

---

**48H888 1648-1715.**

**1648-1715**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 33 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Deux pièces de la procédure soutenue par le commandeur du Mouchet, contre les habitants de Fay [refusant de payer l'éminée d'avoine qu'ils doivent pour droit de pâquage], 1648. — Pièces de la procédure soutenue contre la communauté d'Anjou au sujet d'un tènement de 60 sesterées et trois quartellées de terre herme et bruyères dont la communauté revendique la propriété (1707-1715).

**48H889-48H891 1707-1714.**

**48H889 Pièces de la procédure soutenue contre la communauté d'Anjou, suite du dossier précédent.**

**1707-1709**

Description physique :

Importance matérielle : 65 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

**48H890 Suite du dossier précédent.**

**1709-1710**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 41 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

**48H891 Suite des dossiers précédents.**

**1710-1714**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 51 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

**48H892 1707-1710.**

**1707-1710**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 90 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue par le commandeur des Boyaux de Colombière contre le chapitre de Saint-Pierre de Vienne, au sujet de la dîme des mas des Clavettes et des Chals. »

**48H893 1625-1717.**

**1625-1717**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue par le commandeur de La Trollière, contre le marquis de St-Chamond, baron d'Anjou, dont les officiers prétendaient exercer leur juridiction sur la maison et dépendances de la commanderie (1625-1626). Parmi ces pièces, copies : de la proclamation faite au nom du marquis de St-Chamond pour le transfert à Anjou des foires de La Chal, et de Chambalud.... « On faict sçavoir à tous qu'il appartiendra que la foyre qui se tenoit à Lachal le jour du vendredy saint se tiendra ceste présente année et à perpétuité dans le bourg d'Anjou et durera tout led. jour, comme aussy la foyre qui se tenoit annuellement au lieu de Chamballeuz, le jour de Saint-Michel, se tiendra aussy dans led. bourg d'Anjou, led. jour de Saint-Michel, avec deffances à tous qu'il appartiendra de n'aller vendre ny acheter lesd. jours auxd. lieux de Lachal et de Chamballeuz, sur peyne de l'amande, et aura aud. Anjou ung prédicateur led. jour de vendredy saint, qui preschera la passion le matin... », 30 mars 1624. — Extrait du procès-verbal de la visite de 1594, relatant une information de 1572 qui constate que la commanderie « estoit toute ruinée, la pluspart des murailles couvertz abbattues et les bastimens descouverts ; les chambres sans meubles... » ; un témoin dépose que les bâtiments et chapelles des membres de Mesage et d'Allevard, ont été ruinés par les Huguenots qui occupent « lesd. lieux, tellement qu'à présent on n'y auseroit aller sans dangier, et dict que ces jours passés le seigneur de Courzy, frère dud. seigneur commandeur, y envoya ung lacquais au fermier dud. Allavard, lequel laquais a esté prix des Huguenots ; puy un mois en ça a sceu aussy qu'ils ont prins prisonnier le chastelain des Champs, fermier desd. membres et luy ont faict payer neuf vingts testons de ransson... ». — Publication de la foire de La Chal, du 17 avril 1579 : « L'on vous faict assavoir de la part de haulte et puissante dame Claude de Miolens, dame dud. lieu, mandement d'Anjou et terres adjacentes, à requeste du procureur d'office dud. Anjou et commandement de mons. le chastelain ou son lieutenant, Premier, sont faictes inhibitions et deffenses à tous et chascuns venants ce jourd'huy de vendredy saint, aud. lieu, à la foire qu'est accoustumée tenir aud. lieu de Lachal, de ne blasfèmer le nom de Dieu ny ce offencer les ungs les autres, de faict ny de parolles, sur peyne de droict et ordonnance du roy et de la Cour. Item est deffendu à tous vacabons et oesifz de ne assister ne séjourner en lad. foyre, sur paine

du fouet. Item de ne entretenir ne jouer à aucungz jeuz de hazard deffendu par les éditz du roy et ordonnances de la Cour. Item enjoint à tous marchantz de ne vendre ne achepter à faux poix et à fausces mesures et qui ne soient esté vérifiées par les justiciers dud. lieu et ne vendre ni exposer marchandise en vente qui ne soit de mize et recepte. Plus est enjoint à tous ayantz marchandises de payer les droictz de la layde acoustumée à ballier à lad. dame ou à ses commis, et deffendre à ung chacun aultre de faire aulcune levée que de layde sinon pour lad. dame. Item de ne commettre aucungz larrecins et moings les receller. Item de ne vendre les danrées et vivres sinon au taux raisonnable et accoustumé. Item deffendu à tous hostes de ne vendre le pot de vin qu'ung sol et la livre de pain blanc huict deniers et les miches au taux des estantes. Item deffendu aux laydiers de ne commettre aucungz abutz pour le regard de lad. layde et tributz ». — Autres du 19 avril 1585 ; de 1592 ; de 1597, défense de « jurer ne blasphémer le nom de Dieu, ne moings invoquer le diable, à paine du fouet... » ; défense d'« entretenir jeuz de dez, cartes et autres de azard... » ; défense « à tous cabarettiers vendant pain, vin et autres vivres à détail en ce présent lieu, de ne distribuer aucungz vivres à nulle personne durant le divin service et office... » ; défense « à tous rentiers, fermiers et autres habitans dans la commanderie de Lachal, de n'empescher les marchans à dresser leur bancz, mettre et exposer leur marchandise en vente aux environs les murailles dud. lieu, sans qu'il leur soyt permis leur faire payer aucune chose, sinon ce qu'est deu de droit aud. seigneur... ». — Autre de 1598, défense « à tous, de quelque part et quallité qu'ils soient allant ce jourdhuy aud. lieu de Lachal de n'aprocher les murailles ny portes de la commanderie dud. lieu de deux cens pas, à cause du bruit et confusion, à paine d'estre privées et séquestrées de la compagnie des autres et d'estre tenus pour infetz, et attendu les corps quy sont morts dans lad. commanderie de..... en nombre de cinq à six..... Les présentes n'ont esté publiéee à cause de la contagion quy est à Lachal, ains les marchans s'en sont tous retournés ». — Autres de 1599 et 1601. — Copies de procès-verbaux de saisie et d'inventaires des biens d'Étienne Sanvignes, fermier de la commanderie, 1590. — Information sur l'occupation de la commanderie par les troupes du sieur de Champier, un témoin dépose « que la veille et feste de Toussaints dernier passé (1590) avant jour, la commanderie de La Chal fut surprises par certains gens de guerre, et comme ilz furent entrées on dict que s'estoit la compagnie d'arquebuziers à cheval du sieur de Champier et estoit environ dix-huict chevaux ; le lendemain ils furent environ trente chevaux et led. sieur de Champier et autant de gojatz, et y estant se nourrissoit eux, leurs chevaux et gojatz des biens et danrées estans dans lad. commanderie.... enferment la dépousante dans une chambre, luy disant que sy elle parloit à personne ou qu'elle bougeat de céans qu'ils luy couperoient la teste ; led. sieur Champier et ses gens luy firent ouvrir les greniers et prirent de bled par plusieurs et diverses fois pour envoyer au moulin ainsy qu'ils disoient, et prirent tout l'orge et avoine pour donner [à] leurs chevaux après leur baillèrent de bled deux fois le jour et.... qu'il y a dimanche passé huict jours qu'ils luy ostarent les clefs des greniers, la tenans enfermée dans une chambre jusque dimanche dernier passé, second jour du présent mois (décembre) qu'ils s'en allèrent.... Ilz ont mangé la chair d'ung bœuf, salé un pourceau qu'ils ont tué, et emporté à leur départir tous les meubles qu'ils y ont trouvé, fait brusler les chars, seloyres ? et etrats ? de labourage qu'ils ont trouvé, faire brusler ung des planchers de l'estable auprès de la chapelle... ». — Information contre Étienne de Sanvignes, notaire, fermier de la commanderie, accusé d'avoir tué Philibert Allemand de Puvelin, seigneur de Chasteau Burllet ? et Saint-Romain, un témoin dépose « mardy dernier (3 juillet 1590), environ une heure après midy, luy estant avec.... en une terre estant près et au dessoubz du tural de lad. commanderie, à la part du soir, qui charioient des gerbes avec deux chars à bœufs pour les mener au suel de ladite commanderie et led. de Sanvignes s'en venoit avec eulx, portant son espée en son fourreau, sur ce arrivèrent à grand cource de cheval, le sieur de Saint-Raman, monté sur un cheval blanc et son serviteur monté sur ung cheval noir, portant chacun une espée nue à la main, lequel sieur de Saint-Raman dict aud. de Sanvignes “Mects la main à l'espée et te deffants, car je te tueray”, se jetant avec son cheval sur led. de Sanvignes, alors led. de Sanvignes desqueina son espée et se mit en deffance, mais led. sieur de Saint-Roman luy fist passer dessus son cheval, et estant led. de Sanvignes relevé, led. sieur de Saint-Roman le rechargea à coups d'espée, de quoy led. de Sanvignes se deffendant, lui donna de sad. espée au ventre, duquel coup il le perça dernier l'eschine, alors led. sieur de Saint-Roman lui fist repasser une autre fois son cheval par dessus, de quoy estant relevé led. de Sanvignes print la fourche que le déposant portoit pour charger les gerbes sur les chars, de laquelle il se mit en deffance, non point qu'il en offença led. sieur de Saint-Roman, duquel le sang tomboyt par devant et dernier [à] terre de dessus son cheval. Alors led. sieur de Saint-Roman dict aud. de Sanvignes : “Tu es honneste homme, mets toy à genoulx, et me crie mercy et je te pardonne”. A quoy led. de Sanvignes respondit qu'il se mettroit à genoulx, pourveu que led. sieur de Saint-Roman pose son espée. Alors led. sieur de Saint-Roman s'en alla sur son cheval à la porte de lad. commanderie et après fust mené en une chambre et mis dans un lict, où du depuis le déposant l'a veu panser et médicamenter par me Tissot, chirurgien de Beaureppaire. Lequel sieur de Saint-Roman estant dans le lict disoit que led. de Sanvignes estoit honneste homme et qu'il luy pardonnoit par ce qu'il avoit fait aud. sieur de Saint-Roman ce qu'il vouloit faire aud. de Sanvignes, car il avoit entrepris de le tuer. Du depuis led. déposant à ouy dire que led. sieur de Saint-Roman est mort et que ce jourdhuy il a esté enterré à Bogiés (Bougé). En oultre, led. déposant dict qu'il n'y heust aultre personne qui ayda à revancher led. de Sanvignes ny à blesser et offencer led. sieur de Saint-Roman, moings que le serviteur d'iscluy sieur fisse offence à personne, combien qu'il avoit l'espée mis à la main.... ». — Information par le châtelain d'Anjou sur la mort accidentelle de l'un des « excossoriers » de la commanderie, 30 septembre 1590. — Information sur l'incendie de la commanderie, un témoin dépose « que au mois de mars (1593) dernier passé, comme monsieur le collonel [Alphonse], gouverneur et lieutenant général pour le roy, en ce pays de Dauphiné (d'Ornano), se vint camper à Moras, proche de dimy lieue d'ycelle commanderie, où il est encores avec ses forces, led. seigneur colonel ordonna une garnison en icelle commanderie et de fait led. seigneur colonel y envoya dix soldatz corses arquebusierz à cheval, conduitz par le lieutenant de sa garde, qu'il ne sçait autrement nommer, lesquels ils demeurèrent dix jours, durant lequel temps le déposant et led. Merceron, son compagnon, les nourrit et entretindrent de leurs moyens et au bout desd. dix jours, lesd. dix arquebuziers s'en retirèrent et à l'instant y arrivèrent d'autres soldats soubz la conduite du cappitaine Roybon, en nombre d'environ trente soldatz à pied et n'avoient que trois chevaux et y ont demeuré, lesd. soldatz, jusques au mardy dernier passé, vingt-septième jour du présent mois (juillet), tantost aud. nombre et tantost moingtz, tellement que à leur départ ilz n'estoyent que huict soldatz conduitz par ung nommé le sr de Revol et dit qu'il y a environ quinze jours que led. cappitaine Roybon s'en alla avec la pluspart des soldats et y laissa led. Revol ; et mardy dernier passé, led. Revol, environ midy, partit de lad. commanderie avec ses soldatz, et advant que partir, led. Revol, menda quérir les consuls et habitans d'Aneyron, mendment d'Albon, pour compter avec eux, parce qu'il leur estoient assignés pour les utencilles de leur entretènement et sur ce vindrent Pierre Bergier, Félix Comba et Claude Doyon, dud. Aneyron et Pierre Vigniard, grangier de mons. du Palais en Jomard, et firent leur compte et s'en départirent et firent aller avec eux, jusques à Expinoz, le déposant pour

leur trouver ung homme pour aller quérir un cheval qu'ilz avoyent de ceux d'Aneyron, ce qu'il fict ; et dans bien peu de temps, le déposant estant en la pleine, il s'aperceust d'une grosse fumée à lad. commanderie et y accourut et comme il y fut il vit tout le couvert dud. logis tout en feu.... Interrogé des moyens et comme led. feu s'est prins ainsi en lad. commenderie, dist qu'il ne sçait, synon lesd. soldatz, à leur départ, l'y ayent mis de ceste (sic) science, pour faire perdre lad. commenderie, car le feu ne s'i est pas mis par le moyen de la cheminée, où le déposant faisoit faire le feu, comme il en appert bien et le déposant ny ses gens ne fréquentoyent nullement auxd. galetas et n'y ozoient pas aller, su peyne d'estre batues, et de ce que malicieusement lesd. soldats y ont mis et laissé le feu, car l'on s'en apperceut tout incontinant après leur départ et l'avoient mis en deux lieux au couvert de la grange ; mais par fortune il n'y avait encores ne foin ne paille.... ». — Traduction des transactions de 1318, 1322. Trois pièces des procédures soutenues contre Blaise et Michel Petit-Virieu, marchands grainetiers de Moras, au sujet de la culture en céréales des terres de la commanderie, d'une coupe de chênes dans la forêt de La Chal et d'enlèvement de gerbes de la dîme (1712, 1716, 1717).

---

**48H894 1614-1767.**

**1614-1767**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 27 pièces, papier ; 1 plan.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces des procédures pour contraindre les riverains du ruisseau « Doron » (Dolon), à nettoyer « le canal et mère des eaux de ladite rivière ». (1614, 1626, 1702-1703). Pièces de la procédure soutenue par Michel-Petit-Virieu, fermier de la commanderie, au sujet d'une prise d'eau dans le ruisseau Dolon, pour irrigation des prés de la commanderie situés au-dessous des moulins Dolon (1716). Pièces d'une procédure poursuivie contre Thérèse Romanet, Jeanne Couturier et le sr Allard, au sujet de la construction d'une écluse sur le ruisseau de Bancel. Plan d'une partie du cours du ruisseau de Bancel, portant le moulin du sr de Beausemlant, l'écluse du commandeur de Vallin et l'écluse du sr Cellard (1723, 1740-1741). Pièces de la procédure poursuivie en 1767, par Félicien de Monts de Savasse, commandeur de Laumusse et de Bellecombe, contre Laurent-Marguerite comte de Vallin, qui se prétendait créancier d'une somme de 1200 livres sur la succession de son oncle Honoré-Marie de Vallin, ancien commandeur de Bellecombe. Parmi ces pièces, copie du bail de 1760, extrait de la visite prieurale de 1733.

---

**48H895 1641-1767.**

**1641-1767**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 38 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue en 1641-1642 par le commandeur Iserand du Mouchet contre les consuls et la communauté d'Albon, qui l'avaient inscrit au rôle de taille comme ecclésiastique possédant fonds dans le mandement d'Albon. Parmi ces pièces, copie de la vente faite en 1596 par Françoise de Bonne, veuve de Jean Guignonnet dit Labruyère, à Abraham Faure, dit la Banière, d'un « tènement de molin... assis au Temple, confrontant du matin le chemin tendant de Saint-Roman à Saint-Vallier, de bize la rivière de Bovect... ». Pièces de la procédure soutenue en 1671 par le commandeur Jacques de Cordon d'Évieux, contre François de Beaumont, seigneur d'Autichamp, qui l'avait assigné pour lui faire payer une partie de la cote à laquelle il était imposé au rôle des tailles d'Albon. Parmi ces pièces, copie du rôle de la taille du mandement d'Albon en 1647, ecclésiastiques et nobles ; et signification faite au commandeur, à La Chal en 1659. Pièces de la procédure soutenue par le commandeur de Cordon contre des habitants de Bougé, qui avaient défriché des bruyères servant de pâturages à la commanderie de La Chal, 1680, 1686. Pièces relatives aux réparations de la commanderie de La Chal, de sa chapelle et du moulin du temple d'Albon, prix faits, mémoires et quittances (1734-1767).

---

**48H896-48H938 Terriers.**

**1477-1786**

---

**48H896 1477-1481.**

**1477-1481**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, 20 et 346 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaissances reçues par le notaire Antoine Verdoney, de la Côte-Saint-André, pour Jean de Bridiers, commandeur de Lachal ; reconnaissances passées par les tenanciers « apud Mantulam (Manthe ?) et Montagnes », mandement de Moras ; « apud Castanetum et Len, Marcolem, Les Rosiers, Fay, Bellum-Ripparium, Bellum Fortem, Castanetum Breyssiaci, Motam Galabri, Sanctum Bonetum Galabri, Sanctum Romanum Arbonis, Sanctum Valerium et Laneyron, Andancetam, Vernel, Sanctum Martinum Arbonis, Boczosés, Sanctum Philibertum, Sanctum Michaellem Arbonis, Morasium, Aneyronem.

**48H897 1477-1481.**

**1477-1481**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, 18 et 416 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Actes de reconnaissances dressés par le notaire Verdoney, pour tenures apud Bogiacum, Jarciacum, Espinosam, Sanctum Saturninum, Pisiacum, Revellum, Primam Arestam, Tordan, Chanas, Sablonem, Columberium, Rossillionem, Pedagium Rossillionis, Saliges, Pac, Moysiicum, Bellamgardam, Cors, Montem Subteriozem, Milliacum et Chalon, Sanctum Nycolaum de Lers, Actien, Albam Rippam.

**48H898 1500-1502.**

**1500-1502**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, 492 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaissances au profit du commandeur Humbert de Beauvoir (de Bellovidere), reçues par les notaires G. de Moleria et H. Revelli, pour fonds sis apud Morasium, Mantulam, Montaneys, Lentum, Espinosan, Revoyriam, Sanctum Saturninum in Roveria, Jarciacum, Bogiacum, Chanas, Sablon, Peyraudum ultra Rodanum, Aneyronem, Font de Ville, Albonem, Sanctum Romanum Albonis, Sanctum Michaellem Albonis, Sanctum Martinum mandamenti Albonis, Andancetam, Sanctum Philibertum mandamenti Arbonis, Sanctum Bonetum mandamenti Castri Novi Gallabri, Claveysonem, Mantalliam, Les Roziers, Crueres mandamenti de Molario, Berosses mandamenti Bellisimillis, Vernel, mandamenti Albonis, Vallis, Sanctum Vallerium et Laneyron, Sanctum Anthonium, Fay, Viverium.

**48H899 1500-1502.**

**1500-1502**

Description physique :

Importance matérielle : In-f<sup>o</sup>, 17 et 469 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaissances reçues par les mêmes notaires pour fonds apud Bellumripparium, Revellum, Tordanum, nemus Revoyrie, Primalestam mandamenti Revelli, Pisiacum, Pomiers, Bellumfortem, Marcolenum, Castanetum Breyssiaci, Bellamgardam, Moysiicum, Pac mandamenti Bellegarde, Rossilhon, Pedagium Rossillionis, Columberium, Salleses, Albamrippam, Viennam, Sanctum Primum mandamenti Alberipe, Chonas, Assiacum mendamenti Anjovis, Sanctum Mamertum mandamenti Costarum Darey, Villam subtus Anjovem, Susiacum, Sanctum Nycolaum Lerps mandamenti Montissuperioris, Chalon, Milieu, Montem Subteriozem et Bosanciers, Cours et Eysinum mandamenti Pineti.

**48H900 1500-1502.**

**1500-1502**

Description physique :

Importance matérielle : In-4<sup>o</sup>, 269 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Recueil de reconnaissances reçues par le notaire Revelli, pour des terres sises « apud Morasium, Mantulam, Montaneys, Lentum et Castanetum, Spinosam, Revoyriam, Sanctum Saturninum in Roveria, Jarciacum, Bogiacum, Chanas, Sablon, Peyraudum ». Double de partie de 48H898.

**48H901 1545-1551.**

**1545-1551**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, 23 et 305 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier, responces et recognoissances de la commanderie et maison de l'ospital de Saint-Jehan de Jérusalem de Roddes de La Chal au ressort du Dauphiné, diocèse de Vienne, auprès Anjo et Anneyron, conté d'Albon », reconnaissances reçues pour le commandeur Gérard du Fayn, dict Saint-Roman, par les notaires Girboud, Rozier, Camet, pour tenures à « Bogés, Pact, Bellegarde, Ravel, Tourdan, Premaleste, Moyssieu, Pisieu, Jarcy, Beaurepaire ; Colombier, paroisse de Saint-Moris de L'Exil, mandement de Rossilhon ; Salezes, au Péage de Rossilhon, à Rossilhon, à Tourdan », reconnaissance de la communauté.

**48H902 1544-1550.**

**1544-1550**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, 13 et 379 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaisances reçues par le notaire Girboud, expédiées par Rozier, pour tenures à « Anneyron, Saint-Michel d'Albon, Saint-Romain d'Albon, Sablon, Chanas, Marcollen, Lent, Revoyre, Montaneys, Mantol, Cosses, Moras ».

**48H903 1544-1545.**

**1544-1545**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 6 et 320 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minutes des reconnaissances reçues par le notaire Girboud à Anneyron, Saint-Romain d'Albon et Sablon.

**48H904 1548-1550.**

**1548-1550**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 8 et 258 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minutes des reconnaissances reçues par le notaire Girboud à Pact, Bellegarde, Revel, Pisieu, Tourdan, « Mornein », Moissieu, Primarette, Jarcieu, Beaurepaire, « Cossieu, Revoyre, Saint-Barthélemy, Moras. »

**48H905 XVIe siècle.**

**XVIe siècle**

Description physique :

Importance matérielle : In-f°, 14 et 168 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Copie de reconnaissances extraites des terriers précédents pour Anneyron, Saint-Michel d'Albon, Saint-Romain d'Albon, Sablon, « Chanas, Revoyre, Coussieu, Moras, Montaneys, Marcollein, Lent, Mantol. »

**48H906 XVIe siècle.**

**XVIe siècle**

Description physique :

Importance matérielle : In-f°, 6 et 226 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition des terriers précédents arrêtée ne varietur au bas de chaque feuillet par le notaire Gardon. Reconnaisances de « Bogiés, Pact, Bellegarde, Revel, Tordan, Primalleste, Moyssieu, Pizieu, Jarcieu, Beaurepaire, Colombier, Sallezes, Péage de Rossillion, Rossillion ».

**48H907 1574-1576.**

**1574-1576**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 126 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier, responces et nouvelles recognoissances de la commanderie et maison de l'Opital de Saint-Jehan de Jérusalem de Rodhes de La Chal, au ressort du Daulphiné, diocèse de Vienne, faictes en faveur de noble et religieuse personne frère Pierre de Saconay, chevalier de l'ordre dud. St-Jehan de Hiérusalem, commandeur moderne,... par moy Claude Dubois, notaire royal dalphinal, commissaire en ceste partie député, sousigné, commencé le huitiesme jour d'avril l'an 1574, au lieu de Moras, à la poursuite et réquisition de noble Denis de Saconay, sr de Courzy (ou Lourzy), frère dud. sr commandeur, homme d'armes de la compagnie de monseigneur le duc de Savoye, estant en ladite compagnie audit lieu de Moras ». Reconnaisances de « Mantel,



Montaney, Bogiez, Jarcieu ».

---

**48H908 1641-1658.**

**1641-1658**

Description physique :

Importance matérielle : In-f<sup>o</sup>, 8 et 260 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaisances passées au profit des commandeurs François Izerand du Mouchet et de Cordon, par les tenanciers de « Saint-Romain d'Albon, Sablon, Saint-Rambert, Chanas, Vienne, Monbreton, Moras, reçues par les notaires Narcier, Julien, Rozier, Gardon, expédiées par les notaires Degand et Gaultier.

---

**48H909 1642-1658.**

**1642-1658**

Description physique :

Importance matérielle : In-4<sup>o</sup>, 6 et 189 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expéditions de reconnaissances de tenanciers de « St-Romain d'Albon, Fondeville, Andancette, St-Philibert, La Blache, Anneyron », par les notaires Julien et Rozier. F. 185, reconnaissance de Hugues de Valernod, seigneur de Fay, pour le commandeur « Jacques de Cordon des Vieulx ». Double de partie du précédent.

---

**48H910 1642-1658. Double du précédent.**

**1642-1658**

Description physique :

Importance matérielle : In-4<sup>o</sup>, 6 et 185 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expéditions faites par les notaires Julien, Rozier, Gauthier.

---

**48H911 1642-1645.**

**1642-1645**

Description physique :

Importance matérielle : In-4<sup>o</sup>, 2 et 78 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition par le notaire Gardon de reconnaissances de « Sablon, Serrières, Chanas, Annonay, St-Rambert, Varambon, Vienne ».

---

**48H912 1642-1645. Double du précédent.**

**1642-1645**

Description physique :

Importance matérielle : In-4<sup>o</sup>, 2 et 45 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H913 1641-1643.**

**1641-1643**

Description physique :

Importance matérielle : In-f<sup>o</sup>, 2 et 64 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition par les notaires Narcier et Julien des reconnaissances des habitants des « Arnauds », mandement de Moras.

---

**48H914 1641-1642.**

**1641-1642**

Description physique :

Importance matérielle : In-4<sup>o</sup>, 2 et 41 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Double de partie du précédent.

---

**48H915 1642-1649.**

**1642-1649**

Description physique :

Importance matérielle : In-f<sup>o</sup>, 4 et 136 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition par les notaires Degand et Gaultier des reconnaissances reçues par le notaire Mouchet, pour la rente de Beaurepaire. F<sup>o</sup> 104, reconnaissances de Revel ; f<sup>o</sup> 109 v<sup>o</sup>, reconnaissance de Pisieu ; f<sup>o</sup> 124, Primarette ; f<sup>o</sup> 129, Tourdan.

---

**48H916 1642-1649. Expédition originale du précédent.**

**1642-1649**

Description physique :

Importance matérielle : In-4<sup>o</sup>, 4 et 129 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition par le notaire Mouchet des reconnaissances de la rente de Beaurepaire.

---

**48H917 1642-1649. Copie non signée de 48H916.**

**1642-1649**

Description physique :

Importance matérielle : In-4<sup>o</sup>, 146 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H918 1653-1671.**

**1653-1671**

Description physique :

Importance matérielle : In-f<sup>o</sup>, 2 et 91 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition par le notaire Escoffier, pour le commandeur de Cordon, de reconnaissances de « Moissieu, Pac, Bellegarde, Tordan, Jarcieu, Pisieu, Revel, Primarestre, Beaurepaire, Sollin, Saint-Barthélemy ».

---

**48H919 1653-1671. Minute de 48H918.**

**1653-1671**

Description physique :

Importance matérielle : In-4<sup>o</sup>, 2 et 58 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H920 1684-1703.**

**1684-1703**

Description physique :

Importance matérielle : In-f<sup>o</sup>, 6 et 185 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition par le notaire François Gaultier de reconnaissances faites aux commandeurs de Grimaud de Beesque, Jacques des Boyaux de Colombière et Claude de Lestang, par les tenanciers d'« Anneyron, Fondeville, Albon, Saint-Romain, Saint-Philibert, Andancette, Boresses, Le Molard, Saint-Vallier, Châteauneuf de Galaure, Les Vials et Coussieu, Le Chirat ou Perroquet, Bougier, Revoire et mandement de Moras, Châtenay et Lent Lestang ».

---

**48H921 1684-1690. Double de partie du précédent.**

**1684-1690**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, 4 et 190 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H922 1686-1698.**

**1686-1698**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, 2 et 44 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition par le notaire Gaultier, pour les commandeurs de Grimaud, des Boyaux et de Lestang, de reconnaissances de tenanciers de « Anneyron, Saint-Romain d'Albon, Bougier, Mantoz, Lens-Létang, Saint-Sorlin, Saint-Saturin, Jarcieu, La Blache ».

---

**48H923 1686-1693.**

**1686-1693**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 2 et 50 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaisances originales de tenanciers de Serrières, Sablon, Chanas et Leschares, reçues par le notaire Boyer.

---

**48H924 1686-1690. Double de partie de 48H923.**

**1686-1690**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 1 et 31 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H925 1689-1690.**

**1689-1690**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 135 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaisances passées au commandeur de Grimaud par les tenanciers de « Delay, Primarette, Beaurepaire, mas de La Combe Sauvage, mas de La Bastie », reçues par le notaire Revol.

---

**48H926 1687-1689. Double en partie de 48H925.**

**1687-1689**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 2 et 146 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H927 1745-1753.**

**1745-1753**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 4 et 362 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaisances passées au commandeur Honoré-Marie de Valin par les tenanciers de « St-Romain d'Albon, Albon, St-Martin, Saint-Michel, St-Philibert, St-Sorlin, St-Saturin, Anneyron, Fondeville, La Blache, Mantaille, Valoyre, Les Arnauds, Andancette, Jarcieux, Bellegarde, Bougé, Moras, Mante, Châtenay, Lems-Létang, Cossieu, Épinouse », et reçues par le notaire Savonnet.

---

**48H928 1745-1753. Double du précédent.**

**1745-1753**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 4 et 376 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

**48H929 1745-1753. Double de 48H928 et 929.**

**1745-1753**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 6 et 361 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

F° 361, on lit : « Le sommaire général du présent terrier arrive toutes les années à : froment, 53 sestiers et 1/2 ; seigle, 6 sestiers 2/3 ; avoine, 1 sestier 1/2 ; geline, 22 ; orje, 2 oyes 1/8 ; vin, 9 charges, 14 pintes ; noyaux, 1 coupe 1/6 ; argent, 6 l. 9 sols. Plus les laods et milaods ».

**48H930 1744-1753.**

**1744-1753**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 4 et 178 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition par le notaire Berthin des reconnaissances des tenanciers de « Beaufrepaire, Revel, Pisieu, Marcolin, Tourdan ». — F° 168, « reconnaissance de révérende dame Catherine de Gessan de Clermont, abesse de l'abaye royale de Notre-Dame de Bonne-Combe de St-Paul-d'Izeau, transférée à Beaufrepaire (1753).

**48H931 1744-1749.**

**1744-1749**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 4 et 223 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition par le notaire Doriol des reconnaissances reçues par Berthin. V. 48H930. Registre lacéré, les 5 premiers feuillets manquent en partie.

**48H932 1744-1749. Double de 48H931.**

**1744-1749**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 2 et 214 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

A la fin, on lit : « Le sommaire général du présent terrier monte chaque année à : froment, 9 sestiers ; seigle, 3 coupes ; avoine, 7 sestiers, 7 coupes ; geline, 8 ; poulet, 18 ; vin, 12 sommés ou charges ; argent, 2 l. 5 sols ; plus les laods et milaods ».

**48H933 1745-1754.**

**1745-1754**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 5 et 56 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaisances des tenanciers de « Sablon, Les Granges, Chana, Saint-Rambert, Serrière, Saint-Sorlin », reçues par le notaire Thevet.

**48H934 1745-1754. Double du précédent.**

**1745-1754**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 56 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

**48H935 1745-1754. Triple de 48H933.**

**1745-1754**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 4 et 55 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H936 1758-1761.**

**1758-1761**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 2 et 77 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaisances pour le commandeur de Valin par les tenanciers de « Moissieu, Pac, Bellegarde, Revel, Primarestre, Tourdan, Pisieu », reçues par le notaire Thevet.

---

**48H937 1758-1761. Double de 48H936.**

**1758-1761**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 2 et 61 feuillets, papier.  
Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H938 1776-1786.**

**1776-1786**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 2 et 42 feuillets, papier.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaisances passées au profit des commandeurs « Louis-Antoine de Savary de Lancosme et Charles-Joseph de Felines de La Renodie », par des tenanciers de « Sablon, Serrières, Clavette, St-Sornein, Chanas, Vinzieu, Nein, Anneyron, Beaurepaire ».

---

**48H939-48H952 Lièves.**

**1413-XVIIIe Siècle**

---

**48H939 1413-1414.**

**1413-1414**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 34 feuillets, papier.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Liève du terrier reçu par le notaire Bartholomeo de Monte Buzano au profit potentis viri, domini Richardi, domini Montiscanuti et Marcolleni. Tenures à Marcollin, prope castrum dicti loci, juxta iter publicum quo itur de Theuduro versus Morasium, juxta iter publicum quo itur de Lentis versus Bellum Ripparium, juxta iter quo itur de Marcoleno versus Morasium, juxta aquam vocatam del Dolyro, juxta violetum vocatum Romanes, in loco dicto et Golet, in territorio de Bramacorca ? juxta viam vocatam de Gressolier, iter quo itur de Marcoleno versus Champlas, in loco dicto en la Chareyera, juxta nemus de Seydel, in loco dicto en la Brala, in loco dicto en Barlet, juxta terram vocatam de la Sant Valeyra, in territorio de Villa, etc.

---

**48H940 1500-150 ?**

**1500-150 ?**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 18 et 233 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

« Courcier mis de latin en françois, fait l'an 1500 ». — Liève dressée d'après les terriers Verdoney et Revelli, comprenant les tenanciers de « Beaurepaire, Revel et Pomiers, Tordan, le boys de Revoyre, Primaleste, Pisieu, Pomiers, Beaufort, Marcolain, Chastagnay de Breyssieu, Bellegarde, Moysieu, Pac, Rossillion, Péage de Rossilhon, Columbier, Sallezes, Aulberipve, Vienne, Saint-Prin, Chonas, Assieu, Saint-Mamert, Ville-soubz-Anjou, Susieu, Saint-Nicolas Lerpe ; Chalon, Milieu, Montseveroux et Bosanciers ; Cours, mandement de Pinet ».

#### 48H941 XVIe siècle.

XVIe siècle

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 125 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Liève à quatre confins du terrier des rentes de Lachal par Revelli et de Moleria », fragment portant sur Revel et Pomiers, « apud Tordanum, Primalestam, Pisiacum, Pomeriis, Bellamgardam, Moyssiacum, Pac, Sanctum-Nicolaum, Lerp (f° 58) ; Chalon, Milieu, Montemsubteriore et Bosanciers ; Cours et Eysinum (ff. 67-72, répertoire). — F° 73, « Liève sur le moderne terrier reçu Girbodi » : « Revel, Tordan, Primaleste, Pisieu, Moyssieu, Pact ».

#### 48H942 XVIe siècle.

XVIe siècle

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 348 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Liève confinale, soit recette incorporée prise sur le terrier signé Revelli, de 1500, rière Anneyron, Fondeville, Albon, St-Roman, St-Martin, Andancette, St-Philibert, Claveson, Boresses-les-Roziers, Jarcieu, Sablon, St-Vallier, St-Antoine, Bogié, Revoire, Épinouze, Lents, Montaney », Fay, Le Vivier, Le Mollard, Mantaille, Saint-Bonnet, Chanas, Sablon, Moras, etc.

#### 48H943 XVIe siècle.

XVIe siècle

Description physique :

Importance matérielle : 3 cahiers in-4°, 30, 2 et 52 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

I. « Liève confinée du terrier du membre de Lachal, dépendant de la commanderie de Bellecombe, qui est signé par extrait par Mre Gardon, de l'année 1545 ; Bougié, Pact, Bellegarde, Revel, Tourdan, Primaleste, Moissieu, Pizieu, Jarcieu, Beaurepaire, Colombier, Sallezes, Péage de Rossillion, Rossillon ». II. « Liève confinale du terrier de Lachal, extraite sur le terrier receu. J. Revelli, sur Fay, Vivier, St-Bonnet, Claveyson ». III. « Extrait ou liève à quatre confins des rentes deues à la commanderie de La Chal par le terrier receu par Mrs Revelli et de Moleria, à Beaurepaire ». — F° 27, liève sur le terrier Girbodi.

#### 48H944 XVIe siècle.

XVIe siècle

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, 50 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Extrait des recognoissances des cens, servis et directes seignouries de la maison et commanderie de La Chal en Valoire,.... passées par les habitants des bourgs et villages cy-après nommés et désignés, rières le ressort du baliage de Saint-Marcelin, en l'année prinse à l'incarnation Nostre Seigneur mil cinq centz quarante-quatre et autres séquitives, aict pour servir au futur renouvellement d'icelles. Anéron, Saint-Romain d'Albon, St-Michel d'Albon, Sablon, Chanas ».

#### 48H945 XVIe-XVIIe siècles.

XVIe-XVIIe siècles

Description physique :

Importance matérielle : 7 cahiers in-4°, 108, 16, 34, 38, 28, 39 et 6 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

I. « Briefve liève avec le nom des nouveaulx tenementiers estans escriptz en marge de ceste dicte présente liève faicte sur les lièves à quatre confins des terriers receus par Gerbodi et Revelli, servant pour le terrier de la commanderie de La Chal, rière le bailhage St-Marcellin : Anneyron, Rampon, Collombier, Font de ville, Revoyre et St-Sorlin, Moras et Manton, Lent, Montaney, Arbon, Aux Bourgeois, Saint-Romain d'Albon, Au Mas, Les Rosiers, Espinouse, Bouresses, Laneyron, Saint-Vallier, Saint-Philibert, Marcollein, Andance, Sablon, Serrière, Chanas, St-Rambert ». II. « Liève des censes de la commanderie de La Chal ez juridictions de Sablon et Montbretton, prinse sur le terrier receu Gerbodi, Sablon, Rozey, St-Rambert, Sallezes, Peyraud, Serrière, Vaudines, Varambons, Chanas ». III. « Liève corcière des rentes directes de la commanderie de La Chal.... recognues..... au terrier Gerbodi que souloient estre cy-devant recognues au terrier Revelli, Sablon et Chanas ». — F° 30 v°, état des procès soutenus à St-Marcellin de 1617 à 1619. — Ff. 31, 32, états de rentes sur Serrière, Vaudines, Varambon, Sablon. IV.

« Brevet, soit extrait non signé, de 1642, pour Lachal, Sablon, Montbreton... ». V. « Liève sur Beaurepaire, du sr Chorieur ». VI. « Brève liève, soit recette articulée du terrier de Lachal, prise sur Gerboudy, rière Bellegarde, Pact, Moissieu et Poussieu, etc., faite en 1650 ». VII. « Liève brève à cause de La Chal, rière Sablon, Serrière et Monbreton en 1684 ».

---

#### 48H946 XVIIe-XVIIIe siècles.

XVIIe-XVIIIe siècles

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 7 et 220 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Extrait du terrier d'Albon, dépendant de la commanderie de La Chal, reconnu en l'année 1684 et aultres suivantes, par mr François Gauthier, notaire royal d'Anneron ..... pour, sur led. extrait, parvenir à la rénovation du terrier, Anneyron, Fondeville, Albon, St-Martin-les-Roziers, St-Romain d'Albon, St-Philibert, Andancette, Boriesse, Le Molard, St-Vallier, Châteauneuf, Les Vials et Coussieu, Le Chirat ou Perroquet, Bougé, Revoire, Châtenay et Lens Lestang ».

---

#### 48H947 XVIIe-XVIIIe siècles.

XVIIe-XVIIIe siècles

Description physique :

Importance matérielle : 5 cahiers in-4°, 8, 2, 12, 61 et 16 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

I. « Recueil des nouveaux tenets du terriers de La Chal » à « St Romain, St-Martin, Andancette, St-Vallier, Beaurepaire ». II. « Reconnoissances sur Sablon en 1690 ». III. « Lève de recepte du terrier de la commanderie de Lachal » sur « Anneyron, Fondeville, Albon, St-Romain, St-Martin et les Roziers, Andancette, Boriesse, St-Vallier, Les Vials et Coussieux, Revoire, Moras, Bougey, Mantol, Lemps Lestang et Châtenay, Jarcieu. IV. « Lève confiniale tirée sur le terrier de Lachar, dépendant de l'ordre de St-Jean de Hiérusalem, pour servir à sr Jacques Dijon, fermier dud. terrier, lad. lève, faite l'année 1728.... », « Revel, Primarette, Pizieux, Tourdan, Beaurepaire, St-Barthélemy, Marcollein ». V. « Liève briefve tirée sur le terrier Gauthier, commencée le sixième décembre 1740, raporté par extrait, Anneyron, Fondeville, Albon, St-Martin et les Roziers, St-Romain, St-Philibert, Andancette, Boriesse, Le Molard, St-Vallier, Châteauneuf de Galaure, Les Vials et Coussieu, Le Chirat ou Perroquet, Bougé, Revoire et mandement de Moras ».

---

#### 48H948 XVIIe siècle.

XVIIe siècle

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 44 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Liève des rentes et servis dus à la commanderie de Bellecombe et Lachal sur Beaurepaire [Poulet, Revel, Pact, Moras, Tourdan, Virville, Pizieu, Pommier, Marcolin], reconnu par me Berthin, notaire, en 1744 ».

---

#### 48H949 XVIIIe siècle.

XVIIIe siècle

Description physique :

Importance matérielle : 3 cahiers in-4°, 34, 86 et 36 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

I. « Liève brève du terrier de la commanderie de Lachal sur Revel, Primarette, Tourdan, Pizieu, Pommier, Les Poulets, Pact, Beaurepaire, St-Barthélemy, Châtenay rière Lens Lestang ». II. Liève, sur Beaurepaire, Revel, Pizieu, St-Barthélemy, Marcollein, Tourdan. III. Fragment de liève sur St-Romain et les environs.

---

#### 48H950 XVIIIe siècle.

XVIIIe siècle

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 6 et 264 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Liève confiniale du terrier reconnu au profit du seigneur de Vallin, commandeur de Bellecombe et Lachal, St-Romain d'Albon, St-Michel, Andancette, Les Roziers, St-Martin, Albon, Fondeville, St-Philibert, Anneyron, Mantaille, Revoire, Les Arnauds, Jarcieux, Bougé, St-Sorlin, Mante, Moras, Châtenay, Lens-Lestang ».

**48H951 XVIIIe siècle.****XVIIIe siècle**

## Description physique :

Importance matérielle : 5 cahiers in-4°, 18, 39, 20, 6, 34 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

I. « Lève de recette du terrier de Lachal », vers 1746, « Anneyron, Fondeville, Albon, Saint-Romain, St-Martin et Les Roziers, Andancette, Bourses, St-Vallier, Les Vial et Coussinel, Rivoyre, Moras, Perrocquet, Mantoz, Lemps-Lestang et Châtenay, Jarcieu ». II. « Lève finale de Sablon, Serrière, St-Sorlin, Chana et St-Rambert », vers 1753. III. « État des rantes dues sur le terrier de Lachal, seur Revel, Tourdan, Pizieu, Primarette, Baurepaire, Les Poulets, Pageay », vers 1753. — F° 20 v°, « Etact de ce que le quintal du froment a valu dans le courand du mois de novembre de chaque année depuis 1740, suivant ce registre des grau fruit, c'est-à-dire ny le plus bon, ny le plus lait », 1740, 2 l. 15 s. ; 1742, 2 l. 7 s. ; 1748, 5 l. 5 s. ; 1754, 2 l. ; 1757, 3 l. IV. « Liève des rentes la commanderie de La Chal sur Sablon et ses dépendances (Serrières, St-Sorlin, Chana, St-Rambert) ». 1747-1754. V. Liève sur « Rivoyre, Anneyron, St-Roman, Albon, St-Martin, St-Philibert, Les Clavetes, Bourses, St-Valier, Andancette, Fondeville, Bougé, Jarcieu, Mante, Lemps ». 1745-1760.

**48H952 XVIIIe siècle.****XVIIIe siècle**

## Description physique :

Importance matérielle : 6 cahiers in-4°, papier, 12, 16, 18, 16, 43, 16 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

I. « Liève finale ou coursier de la vente de Larchal renouvelée par me Gardon, signée par me Thevet, notaire. Pact, Bellegarde, Revel, Tourdan, Moissieu, Primarette, Pizieu », 1758-1759. II. « Lève de recette du terrier de Lachal due sur Sablon, [Chanas], Serrière et St-Sorlin », 1743-1760. — F° 15 v°, État du prix du blé, mesure de Baurepaire de 1740 à 1761 ; 1740, 2 l. 15 s. ; 1761, 2 l. 5 s. III. « Parangon de la rente du château de Lachal, fait sur les terriers Thevet, de 1745, et Franc, de 1782. Terroirs des Séchères, du Plant de Peyraud ou Prés Nouveaux, en Vibesse, aux Granges, en Ave ou du Lac, en La Martellerie ou Bourgeon, Chanas, en Larbourée, au Buisson-les-Routes ou Françoise, en Charmeton, à St-Ferli, en Charmeton ou Balmes, aux Etravertes ». IV. « Lève brève de la commanderie de Lachal sur Chanas, Sablon, Les Granges de Sablon, [Serrière], St-Sorlin de Serrière, St-Rambert », 1787-1790. V. « Lève brève du terrier de la commanderie de Lachal sur Aneyron, St-Romain, St-Martin, Les Roziers, St-Philibert, Albon, Fondeville, Bourses, Andancette, St-Vallier », 1787-1791. VI. « Lève brève du terrier de la commanderie de Lachal sur Jarcieux, Poussieux, St-Sulpice, Bougé, St-Sorlin et Rivoire, Les Épars, Les Vials, Le Cros, Cossieux, Moras, Mantoz, Les Morelles, Boisvieux, Lens-Lestang, Châtenay, Marcolin », 1787-1791.

**48H953-48H976 Membre de Bressieux et Ornacieux.****1453-1754****48H953 Reconnaissances, dîme et portion congrue, abergement.****1648-1719**

## Description physique :

Importance matérielle : 14 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Reconnaissance passée au commandeur « François d'Izerand du Mouchet, par Jean de Micha, sieur de Bursin, conseiller du roy, président en sa cour du parlement, pour terres sises à « Borsin », 19 novembre 1648. — « Actes (5 pièces) signifiés de la part de monsieur le commandeur de Grimaud de Beesque à mre François Barnoud, curé d'Ornacieu, le 28e mars 1690, et au sr syndic du chapitre de St-Maurice de Vienne, du 13 mars 1691, concernant la dixme et portion congrue dud. sr curé qui l'abandonne au seigneur codécimateur pour une somme de 300 l., à laquelle a été réglé par une déclaration du roy du 29 janvier 1686. — Abergement des terres dites les Templiers, dépendant du temple de Bressieux, dans la plaine de « Buzis », passé à Louis Vincendon, marchand, par Gaspard Jars, procureur du commandeur des Boyaux, 28 octobre 1719 ; à la suite copie de la procuration passée aux srs Jars et Testard, de Champier, fermiers de Bressieux, 23 août 1714. — Copies de quatre reconnaissances pour des terres dépendant du temple d'Ornacieu, passées par Pierre Vian, dit Michon, meunier de Semons, Louis Pion, Claude Eydan dit Tiollier, « hoste de Commelle », 18 octobre 1612, 18 janvier 1613, 19 mars 1613. — Copie de reconnaissance passée par Antoine Guillermier dit Gerlier, pour terres dépendant du temple de Bressieux, 19 septembre 1614. — État des revenus d'Ornacieu et Bressieux vers 1689. — État des revenus d'après le terrier Rostaing.



**48H954-48H957 Procédures.**

1661-1746

**48H954 Procédure soutenue au parlement de Dauphiné par le commandeur de Lestang, contre Jacques de Louvat, sr de Barberon, lieutenant d'une compagnie au régiment de Bigorre, au sujet de l'irrigation du pré du temple d'Ornacieux.**

1700-1702

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 26 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

**48H955-957 Dossiers de procédures pour reconnaissances.**

1661-1746

**48H955 Dossiers cotés de 1 à 53.**

1690-1691

Description physique :

Importance matérielle : 74 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Dossiers de procédures pour reconnaissances soutenues contre « Benoîte Vian et Pierre Bigallet, le président de Saint-Julien, Anne de Rivail, veuve d'Antoine de Chabod, Jean Barbier, Baptiste Noir, Louis Goudard et Jacques Chapuis, le recteur de la chapelle Fillion dans l'église de Commelle ; Jean-Baptiste de Girard, comte de Saint-Paul, gouverneur de Château-Dauphin ; Claude Regis, chanoine de Saint-Maurice de Vienne, recteur de la chapelle Regis, dans l'église Saint-Christophe de Chatonnay ; François Bérard, avocat au bailliage de Vienne ; Jean Pion Barlet, Pierre de Plagnyes, médecin à Moras ; Mathieu Charretton, de Verdin ; Antoine Faure, notaire ; Jean Rondet, de Verdin ; Jean Renevier, Benoît Follu, curé de Saint-Siméon de Bressieux ; Gabriel Follu, Antoine Renevier, Étienne Albert, Antoine Mottin, Hugues Vincendon, Antoine Clément, Joffray Viret, Florie Poncet, Claude Bourgez, Pierre Vincendon, François Cuzin, Louis Berard, Michel Argoud, Sébastien Chevallier, Antoine Dauphin Tacquet, Catherine Glasson, Gabriel Guillermoz, André Poncet, Michelle Mingaz, Antoine Berard, Gabriel Foullu la Feuille, Henri Gellas, Jean Arnaud, le marquis et dame de Bressieux, Michel Follu, Benoît Dalphin, Jean Cuzin, Jean Gotel, Michel Colin Lamarche, Guigue Chalain, le président de Saint-Julien.

**48H956 Suite du dossier précédent. Pièces cotées 54-93.**

1662-1690

Description physique :

Importance matérielle : 50 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Procédures contre « Paul Boyé, Michel Pionet, Jacques Robert, Claude Jacquet, Antoine Renevier, Pierre Balli, Jean Rondet, Mathieu Charretton, François Rondet, Jean Gatel, Jean Mogniat, Antoine Grosjean, Alexis Cloistrier, Guillaume Cattin, Claude Ginier-Fourcoz, Jean Pinat, Claude Pellet, Antoine Normand, Pierre Veugé, Noel Galliard, Antoine Micha, Pierre Glatard, Didier Vian, Hiérôme Doline, Jacques Michallet, François Chilliard, Claude Trollioud, Jean Renevier, Martin Faure ; Marie Milliat, veuve Claude Faure ; Claude Decot ?, Marie Drevet, Jean Bolliaton, Anne Bergier, Aymond Berger ; Félicien de Burcin ?, seigneur de Montchant et Chapau ; Mathieu Vian, Claude Brochier, Florie Eymonet et Jean Buttion, André Tournier, Claude Rochette, Pierre Revillion, Ennemonde Sauge et Claude Vincendon, Philippe Cordier-Lacombe, André Monin, Isabeau Sadis, Claude Normand.

**48H957 Suite des dossiers précédents.**

1661-1746

Description physique :

Importance matérielle : 35 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Procédures contre « Abraham Armanet (1661-1664), Benoît Vial (1662-1663), Michel Ollier Parot (1686-1687), dossiers cotés 94, 95, 99. Espérance Berlorin, veuve Argoud (1688, extraits de reconnaissance du XVIIe siècle) ; Joseph Couturier, Jean Normand, du Val ; Antoine Bardousse, Antoine Rigottier, Jean Siccaud, Jean Laurencin ; de Cuffert, recteur de la chapelle St-Christophe de l'église de Semons ».

**48H958-48H973 Terriers.**

**1453-1754**

---

**48H958 1453-1464.**

**1453-1464**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, parchemin, 54 feuillets et 3 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier dressé pour les commandeurs Pierre de Boczozel et Guillaume Ponce, par les notaires Jean Ruffy et Antoine Gay, extraits de reconnaissances de tenanciers apud Comellam (f° 2) ; apud Somoncium (f° 14) ; apud Ornaceum (f° 23) ; apud Bissonnes (f° 29) ; apud Faramancium (f° 30) ; apud Gillonay (f° 30 v°) ; apud Costam Sancti Andree (f° 32) ; apud Berzinum (f° 34) ; apud Breyssiacum et Sanctum Symeonem (f° 40). En tête répertoire des tenanciers.

---

**48H959 1521.**

**1521**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 2 et 177 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrearium temply Ornacey grossatum ad requestam estrenui militis fratris Bertrandi de La Grilière, preceptoris Bellecombe ; expédition par le notaire Pierre Bressieu, du terrier établi pour le commandeur Philippe Brandon. Reconnaissances apud Ornaceum (f° 12) ; apud Comellam (f° 36) ; apud Somoncium (f° 112) ; apud Juppinum (f° 167). En tête, répertoire et préambule.

---

**48H960 1521. Double du terrier précédent.**

**1521**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 2 et 183 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition par les notaires Picat et Chaliard. En tête répertoire.

---

**48H961 1604.**

**1604**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 2 et 130 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Traduction pour le commandeur Pierre de La Porte par les notaires de Vanes ? et Preudhomme, du terrier de 1521, expédition Picat et Chalioud (48H960).

---

**48H962 1538-1539.**

**1538-1539**

Description physique :

Importance matérielle : Petit in-folio, papier, 4 et 171 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Recognitiones sive terrearium templorum Ornacey et Brissiaci. — Expédition par le notaire Claude Pancie, de reconnaissances reçues pour le commandeur Hugues de Villars, apud Breyssiacum et Sanctum Symeonem (f° 6) ; apud Berzinum (f° 142). — F° 129, reconnaissances pour le temple de Bressieu passées au commandeur Étienne de Fraigne, reçues par le notaire P. Dony (1556).

---

**48H963 1550-1564.**

**1550-1564**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 16 et 413 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition par le notaire Pierre Donys des reconnaissances passées aux commandeurs Étienne de Fraigne et Jean de Viry, pour tenures à « Ornacieux, Juppín, Comelle, Semons, Balbin, Sardieu, La Coste Saint-André ». — F° 9, état des terres du temple d'Ornacieux.

---

**48H964 1550 (vers). Minute de partie du précédent.**

**1550**

Description physique :  
Importance matérielle : In-4°, papier, 4 et 120 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H965 1612-1614.**

**1612-1614**

Description physique :  
Importance matérielle : In-4°, papier, 6 et 186 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier dressé par le notaire Rostaing pour le commandeur Jean-Antoine de Dortan ; reconnaissances « d'Ornacieux, Comelle, Villarnoud, Semons, La Coste St-André, Bressieux ». — F° 185, reconnaissance d'Étienne de Ponnat, du 24 mars 1628.

---

**48H966 1612-1614. Double de 48H965.**

**1612-1614**

Description physique :  
Importance matérielle : In-4°, papier, 12 et 134 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H967 1660.**

**1660**

Description physique :  
Importance matérielle : In-folio, papier, 12 et 228 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier dressé par le notaire Bouquin au profit du commandeur Jacques de Cordon ; reconnaissances de « La Coste Saint-André, Bressieu, Commelle, Semons, Ornacieu ».

---

**48H968 1660.**

**1660**

Description physique :  
Importance matérielle : In-4°, papier, 4 et 264 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Minute en partie du précédent, reconnaissances à « Ornacieu, Commelle, Semons, Juppín, La Coste St-André, Bressieu et St-Siméon ». — Ff. 191-206, copies de reconnaissances reçues par le commandeur d'Izerand du Mouchet (1644-1648), et certifiées par le chevalier « d'Évieu » (le commandeur de Cordon).

---

**48H969 1689-1690.**

**1689-1690**

Description physique :  
Importance matérielle : In-4°, papier, 4 et 351 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaissances pour le commandeur Antoine de Grimaud de Beesque, reçues par le notaire Glandut. Répertoires en tête et f° 291.

**48H970 1689-1690. Double de 48H969.**

**1689-1690**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 6 et 183 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

F° 183, on lit : « Le sommaire général du présent terrier se monte chaque année à : froment, 32 sestiers et 1/2 ; seigle, 25 sestiers ; avoine, 10 sestiers 3/4 ; geline, 19 ; poulet, 6 ; argent, 0 l. 17 sols, 0 d. ; plus les laods et my laods et le plait. Na, les servis sont payables tous les ans à chaque fête de Saint-Jullien ».

**48H971 1689-1690. Copie du précédent, ff. 146 et suivants.**

**1689-1690**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 24 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

**48H972 1743-1746.**

**1743-1746**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 4 et 64 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier des temples d'Ornacieux et Bressieux, dépendans de la commanderie de Bellecombe, ordre de Malthe, divisé en deux parties, dont la première a été reconnue ez mains de me Bouvier, notaire, et la seconde ez mains de maître Gueyfier, aussi notaire, le présent mis au net en l'an MDCCXLVI ». — Reconnaissances passées au commandeur Honoré de Vallin.

**48H973 1743-1754.**

**1743-1754**

Description physique :

Importance matérielle : 2 cahiers in-4°, papier, ensemble 57 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Copies de reconnaissances passées au commandeur Honoré de Vallin.

**48H974-48H975 Lièves.**

**1612-1720**

**48H974 1612-1647.**

**1612-1647**

Description physique :

Importance matérielle : 2 cahiers in-4°, papier, ensemble 83 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Extraits de reconnaissances « d'Ornacieux, Comelle (f° 13), Villarnoud (f° 33), Semons (f° 34) La Coste Saint-André (f° 51), Bressieu (f° 57) ». — « Extrait non signé, soit projet de reconnaissances de 1647, à cause de Breissieux, rière le temple St-Siméon, tiré sur Rostaing de 1612 ».

**48H975 1644-1720.**

**1644-1720**

Description physique :

Importance matérielle : 4 cahiers in-4°, papier, ensemble 136 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Extraits de reconnaissances de Bressieux ; à la suite état des dépenses faites par le rentier de la commanderie, ensuite d'instructions du 8 décembre 1646. — Extraits de reconnaissances de « Semons, Comelle (f° 30 v°), Villarnoud (f° 75), Ornacieu (f° 77 v°). — Liève brève du temple de Bressieux, 1714. — Liève brève de 1720, « rière Villarnoud, La Côte St-André,

Semons, Barbin, Comelle, etc. ».

---

### 48H976 Parangons de terriers.

1743-1746

Description physique :

Importance matérielle : 3 cahiers in-folio, papier, ensemble 148 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« Parrangon des terriers d'Ornacieux et Bressieux, membres dépendants de la commanderie de Bellecombe, à commencer depuis 1453, jusques et compris le terrier renouvelé en 1743 ». — « Récapitulation des articles obmis à reconnoître aux terriers du temple d'Ornacieux et Bressieux, dépendants de la commanderie de Bellecombe, suivant le parrangon qui a été fait de tous les auteurs, à commencer depuis le terrier Gay de 1453, jusques et compris celui renouvelé en 1743 ». — « Parangon du terrier des temples d'Ornacieux et Bressieux, membres de la commanderie de Bellecombe, depuis peu renouvelés, sçavoir la portion du temple d'Ornacieux ez mains de me Antoine Bouvier, notaire royal à La Coste St-André, et celle du temple de Bressieux ez mains de me Gueffier, notaire royal à St-Pierre de Bressieux, le présent fait et dressé au mois d'aoust 1746 ».

---

### 48H977-48H998 Membre de Vourey.

1410-1768

---

### 48H977-48H981 Reconnaissances, procédures.

1585-1768

---

### 48H977 1624-1682.

1624-1682

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 1 cahier, papier ; 40 feuillets ; 18 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Copie d'un échange du 25 juillet 1317, entre le commandeur Humbert de La Balme et Guy, seigneur de Tullins ; le commandeur cède au sr de Tullins « omnimodam jurisdictionem, baroniam et seignoriā altam et bassam, merum et mixtum imperium dicti loci et territorii et mandamenti de Vourey... ; item furna et molendina et quidquid juris occasionis et requisitionis habet et habere potest et debet dictus ordo Hospitaliariorum in furnis, fornagiis, molendinis, monagiis totius dicti mandamenti et parrochie de Vourey et specialiter in molendino quod habet dicta domus in mandamento Tollini, in riparia de Fure..... Le seigneur de Tullins cède à l'ordre « quindecim libras bonorum Viennensium veterum per modum infrascriptum, videlicet sexaginta solidos censuales cum placito et directo dominio eorumdem quos percipit et habet in certis et supra certa tenementa a Fura enczay versus Vourey, et si tantum non percipiet id quod deffinitur debet perficere et supplere dictus dominus de Tollino in competentibus tenementariis in propinquiori loco quo poterit versus Furam... ; item decem sestaria... in certis tenementis... a Fura versus Vourey, quolibet sestario pro octo solid. censual. computato... ; item decem sestaria frumenti... percipienda annuatim supra sua molendina de Fura, quolibet sestario pro octo solid... computato... ; et residuum vero quod deest ad supplendum dictas quindecim libras annuales et renduales, videlicet quatuor libras... assignavit dictus dominus de Tollino... super furnum suum de Tollino, videlicet supra illud furnum quod maluerit dictus ordo... Item magis pro quatuor sestaria silliginis et uno sestario frumenti annualibus, ad mensuram de Moyrenco, que percipiebat et habebat dicta domus Hospitaliariorum pro facto Templariorum supra molendina de Vourey in riparia de Fura... deliberavit dictus dominus de Tollino... quatuor sestaria silliginis et unum sestarium frumenti ad mensuram de Moyrenco... supra sua molendina de Fura... Et fuit actum... quod predicta domus et ordo Hospitaliariorum blada que fuerunt necessaria in grangia seu hospicio Hospitaliariorum de Vourey, pro dicto hospicio et pro meynagio dicti hospicii possit et debeat molere in dicto molendino de Vourey, absque aliqua prestatione mognagii, modure, usagii et tributii. Item... quod dicta domus Hospitaliariorum possit facere, si vult,... furnum infra clausuram seu terralia domus seu grangie sue de Vourey ad quoquendum panem suum et hospicii ac maynagii sui et non tamen alienum. Item, fuit actum quod dictus dominus de Tollino faciat et facere debeat et teneatur burgum et villam apud Vourey, hic ubi signata est, vel hic ubi sibi melius videbitur expedire et ibi homines mandamenti debeat congregare et dictam villam seu burgum et etiam domum Guillermeti de Miribello condam et homines mandamenti et homagia debet tenere et recognoscere dictus dominus de Tollino et sui successores in eisdem de dicto hospitali in feudum francum et de feudo francho et reddibili pro sua bona seignoria, ita tamen quod dictum feudum dictus dominus de Tollino vel sui non possint nec debeant casu aliquo tenere de quoquo alio domino preterquam de Hospitalariis predictis, nec aliquem alium dominum casu aliquo possint vel debeant ponere seu immiscere in feudo predicto, et quod dictum feudum, per aliquem casum, per aliquem titulum, non possint nec debeant cuique vendere, donare, transmittere, alienare vel submittere preterquam semper in illum qui fuerit dominus de Tollino, nisi hoc de voluntate processerit Hospitaliariorum predictorum. Item, fuit actum quod dictus dominus de Tollino et sui successores in feudo predicto, pro dicto feudo debent et tenentur facere homagium et fidelitatem cum juramento dicto hospitali, videlicet illi qui preerit in partibus Viennensibus pro dicto hospitali, quotiescumque per eum fuerit requisitus, salvo tamen homagio domini nostri Delphini et fratrum suorum et prioris Sancti Roberti, et de predictis villa et mandamento, domo, hominibus et parrochia de Vourey debent et tenentur sequi et jurare dictum Hospitale per totum Viennesium ac Graisivodanum contra quoscumque ad ipsius domini de Tollino proprias expensas. Item de tota sua alia terra et posse suo debent sequi et juvare dictus dominus de Tollino et sui successores, ut supra,

predictum Hospitale, et domum et ordinem contra quoscumque, excepto domino Delphino et fratribus suis et priore Sancti Roberti. Item fuit actum quod si dictus dominus de Tollino redderet, pro guerra sua seu pro facto suo, dictis Hospitalariis pro sua bona seignoria dictam villam seu burgum vel dictam domum que fuit Guillelmeti de Miribello et tenendo ac servando dictam villam seu burgum vel dictam domum aliquod damnum, periculum vel gravamen eveniret in dicta villa seu burgo, vel in dicta domo, dum tamen esset sine culpa dicatorum Hospitaliariorum servantium et tenencium dictam villam, seu burgum vel domum, in eo casu dicti Hospitalarii non teneantur de dicto damno, periculo seu gravamine ad aliquam emendam dicto domino vel suis faciendam. Item, fuit actum quod dicti Hospitalarii... habeant banna minuta septem solidorum et sex denariorum a dicta summa en aval a delinquentibus in rebus propriis et tenementis que dicta domus et ordo tenet et habet ad manum suam... Item, fuit actum quod dicta domus... vel dictus dominus de Tollino vel sui non possint... vendere pasqueria terrarum ipsarum dicte domus Hospitaliariorum infra terminos grangiagii sui vulgariter dicti del Deveys, nec animalia extranea immittere infra dictos terminos del Devez pro depascendo... Item, fuit actum quod dictus dominus de Tollino... non possint nec debeant levare seu percipere... aliquod vintenum, chivalagium, messem, nec aliquam aliam exactionem, vel extortionem in terris, rebus et possessionibus quas ad manum suam dicta domus Hospitaliariorum tenet, habet et possidet... Item,... quod dominus de Tollino, vel sui successores... non possint nec debeant per aliquod crimen seu delictum commissum seu committendum manum suam imponere in fratribus nec in donatis ipsius dictæ domus... Item,... quod in mayneriis ipsius dictæ domus delinquentibus infra terralia dictæ domus, non possint nec debeant manum imponere dictus dominus de Tollino vel sui, preterquam in casibus de furto, de gladio, de homicidio, vel majoribus criminibus committendis ». Expédition du 18 mars 1651, signée Molard. A la suite, copie de l'acte d'hommage de Guy de Tullins au commandeur Humbert de la Balme, 25 juillet 1317. — Traduction française de la pièce précédente. — Cahier de 40 feuillets contenant expédition faite en 1624 de partie de l'acte d'échange et de reconnaissances de 1357 et de 1359, cette dernière par « Aynard » de Roussillon ; à la suite, extraits des comptes de la châtellenie de Tullins de 1439, 1511, 1522, 1523. — Pièces d'une procédure soutenue contre le comte de Clermont et Virgine de Fléard, sa femme, pour paiement des rentes qu'ils doivent à la commanderie en tant que seigneurs de Tullins, 1656-1679 ; parmi ces pièces, lettres du chevalier de Mongontier, acte de reconnaissance de 1658, arrêt du parlement de Dauphiné du 8 avril 1656. — Transaction, au sujet des redevances dues au membre de Vourey par le seigneur de Tullins, passée entre le commandeur Jacques de Cordon d'Évieux, Jacques, comte de Clermont, premier baron du Dauphiné, et Virgine de Fléard, baronne de Pressins, 5 décembre 1682.

**48H978 1628-1654.****1628-1654**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 cahier in-4°, papier, 56 feuillets ; 1 pièce parchemin, 6 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure pour prestation de foi et hommage et reconnaissance de rentes, poursuivie contre « Charlotte Allemand de Pasquiers, mère et administratrice de messire Alexandre de Fléard, seigneur et baron de Pressins, Tullins et autres places ». Parmi ces pièces, inventaire des pièces produites par le commandeur François Izerand du Mouchet.

**48H979 1638-1655. Suite du dossier précédent.****1638-1655**

## Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin, 48 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

**48H980 1654-1656. Suite de 48H978 et 48H979.****1654-1656**

## Description physique :

Importance matérielle : 38 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Parmi ces pièces, inventaire de production du commandeur de Cordon et procès-verbal d'enquête du 19 mars 1640.

**48H981 1585-1768.****1585-1768**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin, 43 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Expédition d'un extrait de la reconnaissance passée en 1585, au commandeur Jacques de Revel, par Jean Thivollier-Curt, de la paroisse de St-Étienne. — Pièces des procédures poursuivies par Daniel Bressieux, rentier de la commanderie, pour recouvrement des rentes sur Tullins, commandements d'huissier, 1635-1654. — Poursuite pour reconnaissances contre Denis Dugros, notaire, Jacques Perbey, notaire, Antoine Meraud la Grandeur, Antoine Landru, 1658, 1659, 1663, 1678. — Trois pièces relatives aux moulins de Fure, signification au meunier de la transaction avec le comte de Clermont, et ce à raison de la mouture

et de la rente due par le moulin, 1684, 1686, 1691. — Pièces de procédures pour interdiction du droit de passage sur les fonds de la commanderie, 1685-1689. — Description des fossés de la terre dite des Contamines 1691 ; y joint un plan et une promesse du fermier Bressieux de rendre les fossés, 1647. — Reconnaissance passée par Jacques Reynaud Pattu, pour des biens sis sur la paroisse de Saint-Aupre, 1739. — Mémoire à consulter pour le commandeur de Vallin, au sujet de reconnaissances à St-Étienne de Crossay, consultation de l'avocat Pajot, 1743. — Récépissé de terriers par les notaires de Roman et Brossat, 1743. — Notes au sujet des terres sujettes à la taille, 1768.

---

**48H982-48H995 Terriers.**

**1410-1758**

---

**48H982 1410-1417.**

**1410-1417**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 65 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minute du terrier reçu par le notaire Jean Belleton « ad instanciam Johanneti de Veuriis, rectoris dicte domus hospitalis de Vourey », reconnaissances à Vourey, « apud Rippas et Charnecllo, Moyrans, La Murette, Sancti Georii apud Coustes, apud Aguyellas ». — En tête, répertoire des tenanciers.

---

**48H983 1419.**

**1419**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 4 et 112 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition du terrier ci-dessus par le notaire Pierre Floret. Sequitur registrum recognitionum facientium pro domo hospitalis de Vourey, ordinis Sancti Johannis Jherosolimitani, receptarum per me Johannem Belletonis, notarium, secretarium dalphinalem, ad instanciam nobilis Johannis de Beuriis, rectoris dicte domus, pro reverendo fratre Jacobo Tivelli, priore Alvernie et preceptore domus Visilie et de Vourey, ordinis Sancti Johannis Jherosolimitani. — F° 2 v°, commission de Pierre Floret : « Jacobus Marchi, legum doctor, judex terre Tollini pro nobili et potente viro Glando de Rossillione, domino dicti loci Tollini, discreto viro Petro Floreti, notario publico, salutem..... ea propter confidentes de vestro sufficientia et probitate ; custodiam, grossationem et expeditionem omnium et singularum notarum per dictum quondam (Johannem Belletonis) notarium, receptarum et non grossatarum, necnon et notarum etiam receptarum per Franciscum Ramusii, notarium quondam, dum vivebat in humanis nundum etiam grossatarum dicto Johanni Belletonis quondam commissarum, commisimus et per presentes committimus et hoc de voluntate et consensu prefati domini Tollini et honeste mulieris Agnetis de Insula, relicte dicti Johannis Belletonis quondam, tutricis et tutorio nomine liberorum pupillorum dicti Johannis Belletonis quondam... ..... Reconnaissances apud Vourey, apud Moyrencum et Sanctum Johannem supra Moyrencum ; apud Rippas et Charnecllo, apud Muretam, apud Graners, Oyef, apud Voyron et Salmoyren ». — En tête répertoire des tenanciers.

---

**48H984 1533-1544.**

**1533-1544**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 6 et 333 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Recognitiones nobilis et spectabilis fratris Aymari Allamandi, militis..... preceptoris Visillie et domus hospitalis de Vourey. — Reconnaissances de tenanciers de Vourey (f° 1) ; apud Sanctum Stephanum de Crosseys (f° 71) ; in parrochia Sancti Apri (f° 174), parrochie Coblanci (f° 258) ; Vourey (f° 289) ; expédiées par les notaires Gautheron, Vachon et Barral.

---

**48H985 1543-1555.**

**1543-1555**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 4 et 272 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Ff. 1-159, Reconnaissances d'habitants de Saint-Aupre et de Saint-Étienne de Crossey, reçues en 1585, pour le commandeur Jacques de Revel, par les notaires Lacombe et Paris. Ff. 162-222, Reconnaissances d'habitants de Vourey reçues en 1584-1585, par le notaire Paris. Ff. 232-272, Expédition par le notaire Bonier de reconnaissances d'habitants de Saint-Laurent-du-Pont, reçues en 1543, 1555, 1556, par le notaire Gallifet, au profit du commandeur Étienne du Fresne.

**48H986 1585. Double du précédent, ff. 1-159.**

**1585**

Description physique :  
Importance matérielle : In-4°, papier, 3 et 137 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H987 1649-1651.**

**1649-1651**

Description physique :  
Importance matérielle : In-4°, papier, 2 et 181 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

« Reconnoissances de Saint-Jean de Moirant et le prohesme général de la maison du temple de Vauray, despendant de la commanderie de Bellecombe et La Chard, de nouveau recogneus par les emphiteottes et de la directe seigneurie de noble frère François Izerand du Mouchet, chevallier de l'ordre de Saint-Jean de Hierusalem, commandeur des commanderies et recteur dudict membre au nom dudict ordre, jointz aussy les autres reconnoissances faictes au lieu de Moirent, Vaurey, Saint-Estienne de Crussey, Saint-Avre, Cublenit et Saint-Laurent-du-Pont ez mains de moy Philibert Roux Turc, notaire royal..... »  
Expédition faite en 1663, pour le commandeur Jacques de Cordon, par les notaires Gaultier et Degaud.

---

**48H988 1649-1651. Double en partie du précédent.**

**1649-1651**

Description physique :  
Importance matérielle : In-4°, papier, 2 et 234 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaissances d'habitants de Saint-Jean-de-Moirans, Vourey, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Aupre, Saint-Laurent-du-Pont, reçues par les notaires Roux-Turc, Tirard et Satre.

---

**48H989 1656-1658.**

**1656-1658**

Description physique :  
Importance matérielle : In-4°, papier, 2 et 154 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaissances d'habitants de Saint-Étienne de Crossey, Saint-Aupre et Tullins, reçues pour le commandeur « Jacques d'Eyviu de Cordon », par le notaire Bouquin.

---

**48H990 1656-1658. Double du précédent.**

**1656-1658**

Description physique :  
Importance matérielle : In-4°, papier, 2 et 126 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaissances de Saint-Étienne, Saint Aupre, Vourey.

---

**48H991 1656-1658. Double de 48H989 et 48H990.**

**1656-1658**

Description physique :  
Importance matérielle : In-4°, papier, 2 et 71 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H992 1684-1690.**

**1684-1690**

Description physique :  
Importance matérielle : In-4°, papier, 6 et 177 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre



Reconnaisances d'habitants de Vourey, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Aupre et Saint-Laurent-du-Pont, pour le commandeur « Antoine de Grimaud de Beesque », reçues et expédiées par le notaire Robert ».

---

**48H993 1684-1690. Double du précédent.**

**1684-1690**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 5 et 260 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Sur la garde on lit : « J'è receipt de mre François Rachet, la somme de trois livres douze s. pour la relieure du terrier qu'il tient du temple de Vourey, despendant de la commanderie de Bellecombe, tant pour minutte que pour la grosse. — Faict ce 19e febvrier 1699. Halle ».

---

**48H994 1738-1758.**

**1738-1758**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 2 et 152 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaisances d'habitants de « Vourey, Tullin, Moyrans, Saint-Etienne de Crossay, village des Perrins, Les Barniers et Charas, Cossert des Pivards, Saint-Etienne de Crossay, La Cochonnière, Cossert des Cœurs, Saint-Laurent-du-Pont, Saint-Aupré, Grenoble », au profit du commandeur Honoré-Marie de Vallin, reçues et expédiées par le notaire de Roman. — F° 147, « reconnaissance de noble Gaspard Gervason, conseiller secrétaire du roy en la chancellerie près le parlement de Grenoble, trésorier des troupes en Dauphiné, seigneur de Vourey et autres lieux ».

---

**48H995 1738-1758. Double du précédent.**

**1738-1758**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 4 et 223 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H996-48H998 Lièves.**

**XVIIe-XVIIIe Siècles**

---

**48H996 16??-1651.**

**16??-1651**

Description physique :

Importance matérielle : 3 cahiers in-4°, ensemble 158 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

I. « Estat et vérification des reconnoissances despendans du Temple de Vourey jointes ? en la commanderie de Bellecombe-Lachar, ès lieux de St-Etienne de Crussey, Sainct-Aure et Coublant, au proffit de noble frère François Izerand du Mouchet.... aux terrier et reconnoissances receues par Mrs Barral et Vachon et de Mrs Vachon et Paris. » II. Autre liève sur le terrier Vachon et Barral (1533), « rière St-Étienne, St-Auroze et Coblaint ». III. Liève confinale de St-Laurent-du-Pont, prise sur le terrier receu par Tirard et Satre, notaires et commissaires en l'an 1651 ».

---

**48H997 XVIIe siècle.**

**XVIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 3 cahiers in-4°, papier, ensemble 143 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

I. « Liève confinale du temple de Vourey », Saint-Étienne, Saint-Aupre (1656-1660 ?). II. « Liève du terrier de Vourey, St-Jean et Moirens, receu par Me Philibert Roux Turc en l'année 1649 », mentions de 1683, 1688. III. Copie de sept reconnaissances passées en 1656 par des habitants de Saint-Étienne et Saint-Aupre.

---

**48H998 XVIIe-XVIIIe siècles.**

**XVIIe-XVIIIe Siècles**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 6 et 109 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Liève sur le terrier Robert de 1684, comprenant Vourey, Saint Laurent-du-Pont, Saint Aupre, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Jean de Moirans.

---

**48H999-48H1016 Titres communs.**

**1480-1786**

---

**48H999 Union de la commanderie de La Chal à celle de Bellecombe, prise de possession, procès-verbaux de visite, inventaire et descriptif de la commanderie.**

**1480-1768**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 9 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Lettres du grand maître Pierre d'Aubusson, portant union de la commanderie de La Chal à celle de Bellecombe : Nos frater Petrus d'Aubusson..... et nos conventus Rhodi..... notum facimus et manifestum quod, ad instanciam religiosi ..... fratris Ymberti de Beauvoir, preceptoris Sallarum prioratus nostri Alvernie preceptoris, infrascripta ex registris nostre cancellarie extrahi explicari fecimus..... Le IIIe jour de jenvier M IIIe LXXX de l'Incarnacion..... furent assemblez..... les seigneurs commandeurs et frères de la vénérable langue d'Auvergne, demourans au convent de Rhodes..... en laquelle langue..... a esté appointé, ordonné et délibéré en la forme et manière que s'ensuyt : premièrement veu et considéré que les commanderies de Bellecombe et de Vigile sont de petite valeur et estime, est ordonné que toutes et quantesfoiz viendra à vacquer la commanderie de La Chaulx, les fruitz et rentes, sellon le contenu des terriers d'icelle commanderie de La Chaulx soyent unies et incorporés, la moytié à lad. commanderie de Bellecombe et l'autre moytié à la commanderie de Vigile, sans aulchun préjudice des droits du trésor ; item, pour les bons et agréables plaisirs et services faictz..... par..... frère Ymbert de Beauvoir, commandeur de Selles, lequel aussy promet libéralment bien et suffisamment réparer et augmenter les esglises et appertenances, a esté de grâce especial à luy donné et octroyé, sa vie durant, tous les demaynes de lad. commanderie de La Chaulx, toutes et quantesfoiz en quelconques manière que ce soit vacquera, c'est assavoir pretz, labourages, vignes, boiz, garennes et toutes aultres appertenances et dependences de lad. commanderie de La Chaulx, oultre la moytié desdictes rentes, et que, après le trespas dudit monseigneur frère Ymbert ou que sera parvenu à dignité priorale lesd. demaynes, possessions, pretz et aultres soyent partiz et disposez à la volenté de ladicte langue ; mais si led. monseigneur frère Ymbert recevoit pour quarte chambre ladicte commanderie de Bellecombe, en délaissant aultre chambre, que, en icelluy cas, lesd. demaynes doyt poss..... sa vie durant. Item ledit monseigneur frère Ymbert de Beauvoir faultdra à monstrier authentiquement et deue forme les diligences que aura ou les siens auront faictes à la poursuyte de la récupération de la commanderie des Eschelles, laquelle luy a esté donnée soubz certaynes condicions et appointemens..... Datum Rhodi in nostro conventu die decima tercia mensis Januarii, anno ab incarnatione Domini millesimo quadringentesimo octuagesimo. — Prise de possession de la commanderie de Bellecombe par Antoine Mollière, bourgeois de St-Just, mandement de Septème, procureur du commandeur Antoine de Grimaud de Beesque récemment pourvu, 10 janvier 1684. — A la suite, procès-verbal de visite par le commandeur Adrien de La Poype Serrières, 4 avril 1484. — Prise de possession par le commandeur Michel de Lestrangle, 16 octobre 1730 ; à la suite procès-verbal de visite de la commanderie par le commandeur Desfrançois, 16-19 octobre 1730. — Prise de possession par le commandeur Honoré-Marie de Vallin, 23 mai 1731. — Fragment d'un état descriptif de la commanderie, au dos on lit : « Inventaire de la commanderie de Bellecombe, pris dans le coffre à Vienne en 1758. — Prise de possession par Étienne Ponthon, curé de La Verpillière, procureur du commandeur de Mons de Savasse, 9 janvier 1766. — Description sommaire de la commanderie et de ses membres à la requête d'Étienne Ponthon, 24 février-13 mars 1766. — Expédition de l'acte d'émution, par la langue, de la commanderie de Bellecombe, en faveur de Louis-Antoine de Savary de Lancosme, 10 mai, 26 septembre 1768. — Prise de possession de la commanderie par Acharias Colombier, prêtre, procureur du commandeur Savary de Lancosme, 15 septembre 1768.

---

**48H1000-48H1002 Visites et améliorissements.**

**1615-1786**

---

**48H1000 1615-1733.**

**1615-1733**

Description physique :

Importance matérielle : 5 cahiers in-4°, papier, 3 pièces, papier, ensemble 195 feuillets ; 12 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Copie du procès-verbal de la visite de Bellecombe et de ses membres, faite en 1615 par les commandeurs Louis de Chantelot la Cheze et Anne de Naberat, Jean-Antoine de Dortant étant commandeur de Bellecombe. — Copie de la partie de cette visite concernant le membre de La Chal, 17 janvier 1615. — Visite générale de la commanderie et de ses membres par les commandeurs du Poyet et Bovier en 1690, Antoine de Grimaud étant commandeur de Bellecombe ; cachets de Poyet et Bovier. — Visite de 1725 par les commandeurs Philibert-Bernard de Froissard de Broissiat, commandeur de Salins et François de Boyer de Rufé, commandeur de St-Romain-en-Gal. — Copie des ordonnances de cette visite. — Autre de 1733 par le grand prieur François de Lescheraine. — Expédition et copie des ordonnances rendues à la suite de cette visite.

---

#### 48H1001 1738-1758.

1738-1758

Description physique :

Importance matérielle : 5 cahiers in-4°, papier, ensemble 146 feuillets ; 34 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Vérification par les commandeurs « Georges de Sales et Joseph de Maréchal de Doin de La Valdizère », des améliorissements faits par le commandeur de Vallin, 1738. Cachets des chevaliers de Sales, de la Valdizère, de la Richardie, de Mons de Savasse ; sceau du chapitre. — Double des améliorissements précédents ; mêmes cachets. — Procès-verbal de la visite prieurale de la commanderie et de ses membres, faite en 1755 par le commandeur Jacques de Sainte-Colombe. — Procès-verbal des commandeurs Joseph de Laube et Félicien de Mons de Savasse, pour constater les améliorissements faits par le commandeur de Vallin, 1758. Cachets des chevaliers de Laube, de Mons de Savasse, du Saillant, du bailli de Sales, grand prieur d'Auvergne ; sceau du chapitre. — Double des améliorissements précédents, mêmes cachets.

---

#### 48H1002 1769-1786.

1769-1786

Description physique :

Importance matérielle : 4 cahiers in-folio, 1 pièce, papier, 1 cahier in-4°, ensemble 86 feuillets ; 30 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« Visite de la commanderie de Bellecombe dont est pourvu messire Antoine de Savary de Lancosme », par le commandeur Charles-Abel de Loras, 1769. — Procès-verbal de visite des améliorissements du commandeur Savary de Lancosme, dressé par les commandeurs Claude-Marie de Sainte-Colombe de L'Aubépin et Charles-Abel de Loras, 1774. Cachets des chevaliers de L'Aubépin, de Loras, de St-Chamans, de Chalus et de Colombier, prêtre de l'ordre de Malte. — Double desdits améliorissements. — Supplément de visite d'améliorissements pour Lachal, octobre 1774 ; y joint une seconde expédition. — Procès-verbal des améliorissements du commandeur Joseph-Pie-Gabriel de Menon de Ville, par les commandeurs François-Aimé d'Ussel de Châteauvert et Thomas de Rigaud Serezin, 1786. Cachets des chevaliers de Rigaud, de Valay, de Monspey.

---

#### 48H1003 Arpentage.

1737-1774

Description physique :

Importance matérielle : 4 cahiers in-4°, papier ; 1 pièce, parchemin ; 12 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« Procès-verbal de la situation, quantité et qualité des bois de Bellecombe, fait à la requête de Mre Honoré-Marie de Vallin, commandeur de Bellecombe, par Me Deladrefve, notaire royal, le 27<sup>e</sup> octobre 1737 ». — « Verbal d'arpentage de tous les fonds de la commanderie de Bellecombe, avec leurs confins et celui des dîmes, du 24 octobre 1743. Deux exemplaires. — Procès verbal de visite et arpentage du bois du Fayet, par Antoine Brenier, garde marteau en la maîtrise des eaux et forêts de Saint-Marcellin, 9 octobre 1745. — Limitations des coupes du bois du Fayet, 7 février 1746. — Procès-verbal de visite de ce bois par le commandeur Georges de Sales 14 avril 1746 ; en triple exemplaire. — Quittance des officiers de la maîtrise de St-Marcellin au commandeur de Vallin, 22 août 1747. — Conventions entre le commandeur de Mons de Savasse et le sr Vacher, au sujet d'une coupe de bois du Fayet, 15, 18 juin 1767. — Autres conventions pour une coupe entre le procureur du commandeur Savary de Lancosme et Benoît Rozier, aubergiste à Heyrieux, 29 décembre 1768. — Requête du commandeur Savary de Lancosme au parlement de Dauphiné pour l'arpentage de sa commanderie, 23, 25 juin 1774. — Ordonnance du parlement à ce sujet, 25 juin 1774 ; au dos procès-verbal d'affichage, 23, 24 juillet. — Procès-verbal d'affichage à Valencin, 7 septembre. — « Verbal d'arpentage de tous les fonds de la commanderie de Bellecombe, avec leurs contenances et confins, le nombre des toises de chaque ligne desd. fonds et les confins des dixmeries dépendants de lad. commanderie, du 8 octobre 1774 ».

**48H1004-48H1005 Plans.**

**XVIIIe Siècle**

**48H1004 Plan de la forêt du fayet, du château de bellecombe, de chemins.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 5 plans in-folio, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« Plan de la forest du Fayet, dépendant de la commanderie de Bellecombe, située sur la communauté de Valencin, contenant 155 arpents 55 perches ». Vue du château de Bellecombe, tracé des chemins « d'Eyrieu à Valancin, d'Eyrieu à Bellecombe, de Bellecombe à Valencin, de St-George d'Espéranche à Valancin et à Lyon », plan rectifié en 1760. — Minutes dudit plan.

**48H1005 Plan de tous les fonds de la commanderie de Bellecombe : atlas.**

**1774**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 6 plans.

Genre/Carac. phys. : Atlas

1° plan du temple de Vourey ; 2° du temple d'Ornacieu ; 3° du temple de Bressieu ; 4° de Saint-Romain-d'Albon ; 5° de Bellecombe (plan par terre du château) ; 6° La Chal.

**48H1006-48H1008 Procédures relatives aux bois.**

**1659-1760**

**48H1006 1659-1738.**

**1659-1738**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 43 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Fragments de procédures au sujet de déprédations commises dans les bois de la commanderie, à Bellecombe, 1659-1691. — Pièces d'une procédure soutenue contre le curé et les habitants de Valencin au sujet des droits sur les bois de la commanderie, 1736-1738.

**48H1007 1743-1755.**

**1743-1755**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 69 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de procédures soutenues par le commandeur de Vallin contre le curé et des habitants de Vallencin, au sujet des bois du Fayet ; parmi ces pièces, mémoire contre le curé de Valencin et copie d'une information de la maîtrise de Saint-Marcellin.

**48H1008 1756-1760.**

**1756-1760**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de procédures soutenues contre le curé et les habitants de Valencin, au sujet du bois du Fayet. Parmi ces pièces, copie de la reconnaissance générale de Valencin en 1686 et instructions au sujet du cantonnement de la communauté de Valencin.

**48H1009 Délits forestiers.****XVIe Siècle-1770**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 cahier in-4°, papier, 46 feuillets ; 1 pièce, parchemin ; 4 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Fragment d'une liève (ff. 151-196) sur des tenanciers de Valencin, XVIe siècle. — Quatre procès-verbaux pour délits en forêt, dressé par le garde Ennemond David 1767, 1770. — Obligation de la somme de 205 l. 11 s. 9 deniers, passée au commandeur de Mons de Savasse par quatre habitants d'Heyrieux, condamnés pour délits forestiers, 1768.

**48H1010 Baux et arrentements.****1570-1767**

## Description physique :

Importance matérielle : 42 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Bail à ferme du chef de la commanderie de Bellecombe, consenti pour trois ans aux frères Pierre et Louis Bert, d'Heyrieux, par le commandeur de Viry, procureur du commandeur Jean de La Porte, 1570. — Autre par le commandeur de La Trollière à Étienne Devaux, 1621. — Quittance générale passée par le commandeur à Ét. Devaux, 1624. — Sous arrentement pour trois années, par Bernard Germain, fermier général de la commanderie de Bellecombe, à Antoine Rosset La Gravière, marchand d'Heyrieux, d'un « pré situé vers Cezarges appelé La Glassière, contenant environ six faulcherées..... moyennant le prix et somme, pour la chascune desd. années et prises, de quarante livres t. et trois livres de sucre ? fin », 1658. — Sous-arrentement du château et domaine de Bellecombe, par le même, à Antoine Mollière, habitant du lieu de St-Just, mandement de Septème, au prix annuel de mille livres ; le bail comprend le château de Bellecombe, les terres, prés et bois contigus, une terre à « Cezarges », « le dixme de Vallancin et de Size », les corvées dues par les habitants de Valencin et le droit « de gerle ». A la suite, inventaire « des bestiaux, semences, utils de labourage, meubles » remis au sieur Mollière, 1665. — Autre sous arrentement consenti au même Antoine Mollière, « habitant de présent audit château de Bellecombe », par le fermier général Théodore Pérouse, au prix de 680 livres, « six chapons palliers » et « deux pistolle d'or d'estraîne, pour une foys », 1670. — Bail à moitié fruits du domaine de Bellecombe, consenti par Antoine Mollière à Jean et Pierre Rivière, « laboureurs de Moydiez, mandement de Beauvoir de Marc », 1671. — Prolongation pour 6 ans à Théodore Pérouse, drapier de Vienne, de la ferme générale de la commanderie, consentie par Anthelme de Mareschal, prieur de St-Benoît de Cessieu, chanoine de Belley, procureur du commandeur Jacques de Cordon, 1675. — Conventions avec le fermier Antoine Mollière, qui se charge des dîmes de Ponas et des terriers « des mandements de Septème, Illins et Chaleissin », au prix annuel de 200 livres et d'une rente au curé de « Menuefamille », 1685. — Autre bail pour Antoine Mollière, 1698. — Arrentement des droits seigneuriaux de la commanderie, consenti aux sieurs Louis Pascal, marchand d'Heyrieux et Pierre Ardoin, praticien de Genas, 1704. — Confirmation de ce bail par le commandeur Jacques des Boyaux, 1707. — Continuation du bail Pascal, 1710. — Continuation de bail aux sieurs Pascal et Moyne, 1727. — Bail de Bellecombe, consenti par le commandeur Michel de Lestrangle à François Montel, procureur à Vienne, et à Joseph Girier, marchand de La Verpillière, 1730. — Continuation de ce bail par le commandeur de Vallin, 1731. — État des meubles et papiers du château de Bellecombe, dont est chargé le fermier Montel, 1732. — Bail consenti par le commandeur de Vallin à Claude César et Guillaume Quinon, 1736. — Subrogation de Joseph Girier aux srs Quinon, 1740. — Continuation du bail Girier, 1748-1753. — Projet de règlement de compte du bail Girier entre le commandeur de Vallin et le sr Charrel, notaire de Frontenas ; quittance d'un à compte de 900 livres passée au sr Charrel, 1755. — Bail consenti aux sieurs Pierre et Jean-Baptiste Charrel, 1756. — Inventaire et prise en charge des fermiers Charrel, 1757. — Bail consenti à Joseph-Marie Charreton, bourgeois de Falavier, 1760. — Inventaire et prise en charge du sr Charreton, 1762. — Bail de la dime de Ponas, consenti aux srs Jean-Baptiste Berthet et Félicien Ravet, 1766. — Bail du domaine de Bellecombe, consenti à Antoine Champin, 1766. — Arrentement du pré de « Cezarges » aux sieurs Louis Paturel et Jacques Clopin, 1767. — Bail de la dime de Valencin aux sieurs Pierre et François Merlin, 1767. — Bail des droits sur « Ponas, Septème, Le Péage, Hoitier, Islins, Luzinay et Chaleissins », consenti à Antoine-Jean-Baptiste Chollier, 1767. — Arrentement du produit des terriers de Valencin et d'Heyrieux aux sieurs Barthélemy, Étienne et Antoine Vacher, 1767.

**48H1011 La Verpillière.****1641-1776**

## Description physique :

Importance matérielle : 37 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Copie d'une procuration passée par Jean Chazard, curé de Saint-Georges de Lyon, à Bernard Germain, fermier de Bellecombe, pour l'exercice de ses droits à « La Vulpillière, Vaulx-Milieu et Saint-Bonnet de Roche », 1654. — Sous-arrentement des droits seigneuriaux de La Verpillière, consenti par le fermier général, au sr Ennemond Bermont, 1657. — Arrentements de la dime de La Verpillière à Hercule Girier, 1697 ; à Hercule-André Girier, 1716 ; à Joseph Girier, 1731, 1736, 1741 ; à Claude-Marcellin Fellot, 1766, 1768 ; à Pierre-François Girier, 1767, 1768 ; à Jean-Baptiste Chollier, 1774, 1776. Vourey. — Baux ou arrentements à Daniel Bressieux, 1641 ; Henri Bonardon, 1655 ; Mathieu Roboud, 1691 ; Benoît Rachès, 1697 ; François Rachès, 1704 ; Justine Genon, 1712 ; Marguerite Baborier, Antoine et Étienne Girard, 1726 ; Pierre Blanchet, 1732 ; veuve Blanchet, 1736 ; de Roman et

Rachès, 1737. — Quatre pièces relatives à l'arpentage et à la délimitation du membre de Vourey, 1743. — Baux consentis à de Roman et Rachès, 1745 ; François Giroud et Jean Mosnier, 1751, 1765 ; Antoine Fagot, 1766.

---

#### **48H1012-48H1013 Bressieux et Ornacieux.**

**1538-1776**

---

#### **48H1012 Reconnaissances.**

**1538-1776**

Description physique :

Importance matérielle : 29 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Reconnaissance passée au commandeur Hugues Villars par Guiet, Claude, Romain et Claude Girard le jeune et Jean Couturier, pour terres sises « in plagnia Comelle, juxta revoyriam templi Ornacei... anno Domini millesimo quingentesimo trigesimo octavo, ab incarnatione Domini sumpto, et die duodecima mensis february. — Autre par Claude Mugnier, pour une terre sise in mandamento Costagnar, 12 février 1538 (anno Incarnationis). — Expédition d'autre reconnaissance du 9 janvier 1521 v. s. ; par Louis et Michel Trolliet, pour une terre sise in masso de La Rassonatière, 1556 ?. — Baux et arrentements consentis à Pierre Dony, 1570 ; Claude Favre et Antoine Bucelin la France, 1698 ; Gaspard Robert, 1700 ; François Bérard, 1730 ; Ginét, 1735, 1736 ; Étienne Plantier et Étienne Rayon, 1743 ; Étienne, Jean et Claude Plantier, 1749 ; Étienne Charbonnel et Gaspard Davaud, 1755, 1757 ; Étienne, Claude et Jean Plantier, 1762 ; Jean-Antoine-Colin Ginét, 1766 ; Guy Bonnet et Jean Bertrand, 1766 ; Charles Silvidre ?, 1774, 1776.

---

#### **48H1013 Procédures contre des fermiers.**

**1703-1775**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 47 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Bellecombe. — Titres communs. Procédures contre des fermiers. — Procédure soutenue par le commandeur Claude de Lestang, « seigneur de Lemps, Lestang, La Saône », contre Gaspard Robert, marchand de La Côte-Saint-André, son fermier des temples de Bressieux et Ornacieux ; en tête, état des paiements faits par Robert de 1700 à 1704 (1703-1706). Trois pièces de procédures soutenues contre les fermiers de Bellecombe, Louis Paturel, 1758 ; Pierre-François Charret, 1761 ; Jacques Perret et Michallet, 1767. — Note d'assignations contre divers particuliers. Pièces de la procédure soutenue par le commandeur Savary de Lancosme, contre Pierre Pillard, Joseph Verrier et Joseph Lambert, fermiers d'Ornacieux, 1773-1775.

---

#### **48H1014-48H1015 La Chal.**

**1602-1767**

---

#### **48H1014 Baux et arrentements, états et inventaires.**

**1602-1767**

Description physique :

Importance matérielle : 39 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Arrentement du membre de La Chal par le commandeur Pierre de La Porte, à Jacques Paradis et Claude Gras, notaire de Moras, 1602. — « Chargement et inventaire de ce que sr Charles Rozier doit laisser à La Chal, en sortant de l'arrentement d'icelle », 1640. — « Chargements et inventaire des domaynes et meubles de la commanderie de La Chal, faits au proffit du seigneur commandeur en lad. commanderie, par honn. Benoît Rey et Lyonnet Chomel, modernes rentiers », 1644. — Arrentements ou sous-arrentements consentis à Christophe Courbis, 1646 ; Louis Martin et Étienne Chalamel, 1651 ; Laurent et Jean Gambesson, 1652 ; Louis Martin, 1653, 1657 ; Claude Greynsac et Antoine Bernon, 1660 ; Guillaume Bonet, 1660. — « Estat des fondz qui ont esté arpantez à La Chal, au requis de sieur François Cothonay, rentier moderne dud. La Chal », 1666. — Arrentements d'Antoine Fayard et Antoine Bernon, 1672 ; de Benoît « Trouillier », 1692. — « Inventaire contenant chargé pour le seigneur commandeur de La Chal, contre sieurs Claude Goudard et François Baboin et chargé pour les derniers contre hon. Jaque Blanc, au sujet du moulin de La Chal », 1696. — Baux ou arrentements passés à Benoît « Trouilliet », 1697, 1698 ; Jacques Blanc, 1703 ; Blaise et Michel Petit, 1706 ; Pierre Baboin, 1710. — « Estat de ce qui est contenu au chargé passée par Michel Petit-Virieux, fermier de la commanderie de La Chal, en faveur du seigneur commandeur de la Colombière... du 7e janvier 1713, et qu'il doit laisser à sa sortie au seigneur commandeur de Valin ». — « État ou inventaire des vazs sacrés et ornementz servants à la chapelle du château de La Chal... ; état ou inventaire des papiers terriers... » ; état du moulin du temple d'Albon. — Baux ou arrentements passés à Michel Petit-Virieu, 1731 ; Antoine Girard et Antoine Ribaud, 1738. — Rapport des experts nommés pour la visite de La Chal et du temple d'Albon, 6 juillet 1740. — Baux consentis à Antoine Ribaud, 1749 ; Antoine Ribaud et Joseph Baboin, 1754 ; Jean Poncin, Antoine Ribaud et Joseph Giraud, 1760, 1765, 1766.

#### **48H1015 Procédures.**

**1684-1760**

Description physique :

Importance matérielle : 16 pièces, papier ; un registre in-4°, papier, 104 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de procédures soutenues contre des fermiers de La Chal, héritiers de Bernard Germain (1684) ; Michel Petit-Virieu et Antoine Ribaud (1731-1760) ; parmi les pièces, baux et prises en charge de 1706 et 1713 ; arrêts de 1743 et 1746 ; rapport d'experts 1740.

#### **48H1016 Procédures soutenues contre le curé de Valencin ; état des titres de la commanderie.**

**1732-1772**

Description physique :

Importance matérielle : 24 pièces, papier, 1 cahier in-folio, papier, 9 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de procédures soutenues contre le curé de Valencin au sujet du service de la chapelle de la commanderie, des dîmes des noales et de sa portion congrue ; parmi ces pièces : inventaire des vases sacrés et ornements de l'église de Valencin ; extrait d'un arrêt du Conseil d'État du 3 mai 1687 ; état des fonds défrichés depuis 40 ans dans la paroisse de Valencin, 1749 ; état des noales perçues par le curé en 1749 ; extrait de la visite prieurale de 1615 ; consultation de l'avocat Piémont, 1751 ; conventions du 2 juillet 1754 entre le commandeur et le curé. — État incomplet des titres de la commanderie remis au sr Colombier, le 3 avril 1772, par le commandeur Josset.

#### **48H1017-48H1039 Commanderie de Blaudeix (Creuse).**

**1534-1786**

#### **48H1017 Inventaires.**

**1674-XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 9 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Inventaire des titres de Blaudeix, rédigé en 1674 par Christophe Néron. A la suite, une minute de l'inventaire général du XVIIIe siècle (48H4).

#### **48H1018-48H1021 Procédures.**

**1534-1758**

#### **48H1018 1534-1537.**

**1534-1537**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin, 5 peaux.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Jugement rendu par Jean Decostes, châtelain et juge de Guéret, dans la cause pendante entre Louis de Lastic, commandeur de Blaudeix, et Antoine Simon, sergent royal, d'une part, et Pierre « Moullieras, des Monceaux paroisse de La Dapeyre », d'autre, sur ce que ledit Moullieras étant demeuré redevable d'une somme de 40 solz tournois, led. sergent Simon « auroit fait et prins par exécution, en la maison dud. Molieras certaine quantité de brebis, et lesquelles brebis, à la requeste et prière de la femme dud. Moullieras, ledict Symon, sergent, auroit delaissées et rendues à ladicte femme, laquelle au lieu desdictes brebis luy auroit bailhé ung jument de poil bayard... et lequel dict Symon, sergent, environ six moys auparavant introduction dud. présent procès, print et acoupla ledict jument à certain jument qu'il avoit aussi prinse par exécution en la maison de Jehan Blondet dudict villaige des Monceaux, avecques une corde auroit aqueuhé le jument dudict Moullieras à la queue du jument dudict Blondet, et en menant ainsi lesdictes jumens aqueuhées, en s'en retournant audict lieu de Bloudeys, va survenir ledict Moullieras deffendeur, tout mal esmeu, tenant une cognyé en la main et ung grand cousteau à la seinture, et d'arrivée jura la vertus Dieu que ledict Symon n'emmeneroit sondict jument et qu'il le laisseroit. Auquel ledict Symon respondit que si feroit, car la main de justice estoit garnye, et, sur ce, ledict Moullieras, en grosse émocion et impétuosité, tira son cousteau qu'il avoit à la sainture et coppa la corde de laquelle sondict jument estoit aqueuhée à l'autre, et pour adce obvyer, ledict Symon se print à tirer ledict jument à la corde, et, en ce faisant, et coppant ladicte corde, ledit Moullieras dudict cousteau blessa icelluy Symon en l'une de ses mains et de ses doigtz et luy fit sang

et playe, mais ce néantmoingtz ledict [Symon du village] de Pouzoux sergent, en l'ayde de ceulx qui estoient aveques luy, fut et demeura le plus fort, tellement qu'il enmena ledict jument, et la commanda par justice à Loys Dahient, hostellier audict Bloudeys ; lequel tost après s'en deschargea, doutant que ledict jument luy fust desrobée par ledict Moulieras, famé et renommé d'estre mauveys garson, sans injure parlant, et lequel se jactoit que là où il trouveroit sondict jument il le prandroit. Parquoy ledict Symon, sergent, reprint ledict jument et le mena au village de La Costerie illec auprès et le commanda à ung nommé Guillaume Jehanblanc, habitant dudict lieu de La Costerie, lequel en obéyssant à justice se chargea de garder ledict jument, et parce que c'estoit à l'arrière saison et n'estoit ne foing ne pailhe, ledict Jehanblanc auroit mys paistre ledict jument en cobeysses ? avecques son licot en certain champ dudict village de La Costerie, et après l'avoir gardé deux ou troys jours, survint ledict Moulieras audict champ, lequel de son auctorité privée, par force et violence print et ravit ledict jument et monta dessus comme ung larron et raptueur de biens, et icelle mena où bon lui sembla. Dont, ce voyant ledict Jehanblanc le print à suyvre, non sachant à la vérité qui estoit celluy qui emmenoit ledict jument et mais fut adverty par les aulcuns des habitans des bordes que c'estoit ledict Moulieras, parquoy s'en retourna... Avons condampné et condampnons ledict défendeur pour l'intérestz dud. de Lastic, ayant affirmé présentement et judiciairement par maistre Jehon Autort, son procureur exprez, en lettres de procuracion expresse, par luy exhibée, cy après contenue et incérée avoir aymé mieulx perdu la somme de cinq centz livres tourn. que avoir souffert lesdictz excez, rebellion et désobeysances, condampnons ledict défendeur, envers ledict de Lastic, en la somme de sept livres tourn. pour son intérestz, et pour la réparation de l'injure et blesseure dud. sergent, après ce qu'il a affirmé aussi avoir mieulx aymé perdu la somme de vingt livres tourn. que d'avoir souffert lesdictes injures, condampnons led. deffendeur en la somme de dix livres tourn. et à remettre et réintégrer led. jument de poilh bayard par luy prins, transporté et recoustz de main de justice, s'il est en nature de chouse ou sinon la juste valleur et extimacion d'icelle, entre les mains dud. Anthoine Symon, sergent, pour estre par luy procedé au parachèvement de l'exécution mentionnée oud. procès, et aussi condampnons led. deffendeur envers le roy et justice, à l'ocasion desd. excez, mentionnés oudict procès, en la somme de cent solz tourn. et à tenir par led. défendeur l'arrestz et prison, jusques à plaine satisfaction de tout ce que dessus, et condampnons en outre led. défendeur ès despens.... Le lundy premier jour de mars, l'an mil cinq centz trente-quatre ». — Sentence de la sénéchaussée de la Marche, confirment le jugement précédent. Guéret, 22 janvier 1537v. s..

**48H1019 1745-1749.****1745-1749**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 62 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue par le commandeur de Beaumont-Brison et son fermier Joseph Felder, contre Jean Boursault, laboureur, veuf de Marguerite Auffaure, et contre Jean Rouyer, notaire « au bourg de La Peyre, se disant seigneur du fief de La Villatte », au sujet de huit pièces de terre, au « village de La Roche, paroisse de La Dapeyre », provenant de la succession de Marguerite Auffaure, dont Felder, fermier de la commanderie, « s'est mis en possession, après la mort de cette femme, comme les prétendant de condition serve ou mortuaire ».

**48H1020 1749. Suite du dossier précédent.****1749**

## Description physique :

Importance matérielle : 14 pièces, papier, 2 imprimés.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

**48H1021 1751-1758.****1751-1758**

## Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, papier ; 2 cahiers imprimés.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue par le commandeur de Beaumont-Brison, « contre Jeanne Brédy, veuve de Gilbert Marcelet, se disant légataire du tiers des biens de défunte Jeanne Pailleron, sa bru, et Étienne Marcelet, veuf de ladite Jeanne Pailleron, se prétendant, ainsi que ladite Jeanne Brédy, sa mère, créancier de ladite succession de ladite Jeanne Pailleron, intimés et défendeurs ; et encore contre me Jean Rouyer, notaire royal au bourg de La Peyre, se disant propriétaire du fief de La Villatte, intervenant et demandeur », terres au village de La Roche. — A la suite, décret de la langue relatif aux ordonnances des visiteurs pour les procès au sujet du village de La Roche et la plantation d'une vigne, 1756. — Expédition faite en 1758 du rapport d'experts fait en 1750 pour l'affaire Boursault.

**48H1022-48H1023 Améliorissements.****1549-1786**



## 48H1022 1549-1719.

1549-1719

### Description physique :

Importance matérielle : 4 cahiers in-4°, papier, ensemble 122 feuillets ; 24 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Procès-verbal incomplet des améliorissements faits par le commandeur « Gilbert Desserpens » : réparations à l'église de Blaudeix, où le commandeur « a fait faire des verrières, où il a fait mettre ses armes, et marchand avec un verrier de Montluisson à quatre solz le pied de verre en carré, sans les escussons qui coustèrent troys livres la pièce »... ; réfection du pignon du campanile de l'église Saint-Pierre de Rimondeix, refonte des cloches tombées avec le campanile abattu par un orage ; réparations à la maison de la commanderie ; entretien des domaines ; réfection des terriers ; réparations à la chapelle Sainte-Marie-Madeleine au village du « Puy Moulherat », 1549. — Visite des améliorissements du commandeur Charles-Sylvain de Fougères, par les commandeurs Jean de Roche Dragon de La Voreille et Pierre Macé. Cachets des commandeurs de La Voreille et Macé, 1683. — Fragment de la visite, par les commandeurs de La Voreille et de Fargues, des améliorissements faits par le commandeur de Parnac ; cachets de La Voreille et de Fargues, vers 1703. — Visite, par les commandeurs Jean de Bertrand de Madon et Jacques Peschant, des améliorissements du commandeur Claude-François de Lescheraine ; cachets des commandeurs de Madon, Peschant, de Coulombière, de La Porte ; sceau du chapitre, 1719.

## 48H1023 1733-1786.

1733-1786

### Description physique :

Importance matérielle : 5 cahiers in-4° et in-folio, papier ; 2 pièces, papier, ensemble 87 feuillets ; 42 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Visite par les commandeurs Michel de Lestrangle et Jacques de La Roche Aymon Barmont, des améliorissements faits par le commandeur Bertrand de Moreton de Chabrillan, bailli, grand croix de l'Ordre ; cachets de Lestrangle et de La Roche-Aymon, 1733. — Visite par les commandeurs Léonard d'Ussel de Châteauvert et Jean-François de Bosredon de Vilvoisin, des améliorissements faits par le commandeur Joseph-Laurent de Brison ; cachets d'Ussel, de Bosredon, de Langon et du Saillant, 1753. — Extrait de la visite de Blaudeix, du 5 octobre 1753, expédié le 6 novembre 1756 ; cachet de... de... au cerf ? de..., au chef de... — Extrait des visites de 1734 et 1754 ; sceau du chapitre. — Visite, par les commandeurs Louis-Alexis de Lestrangle et Gilbert Josset, des améliorissements du commandeur Amable de Saint-Julien, 1769. — Autre des améliorissements du même par les commandeurs Jean-François de Bosredon de Vilvoisin et Alexis de Lestrangle ; cachets de Bosredon, de Lestrangle, de Saint-Julien, de Châteauvert, de Loras ; sceau du chapitre. — Visite, par les commandeurs Amable de Saint-Julien et Jacques de La Roche-Aymon, des améliorissements du commandeur Alexandre de Fricon ; cachets du marquis de La Celle, de Saint-Julien, La Roche-Aymon, de Rigaud, de Ligondès.

## 48H1024 Prise de possession, visite, arpentage, reconnaissances.

1711-1773

### Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

I. Procès-verbaux de prise de possession de la commanderie par Guy de Bosredon de Vatange, procureur du commandeur Joseph-Laurent de Brison, 1747 ; Jean du Carteron, seigneur de Beaulieu, procureur du commandeur Amable de St-Julien, 1766 ; Gilbert Josset, procureur du commandeur Louis-Rosalie-François de Loras, à la suite, procès-verbal de visite 1773. II. Procès-verbal de constat des réparations effectuées sur l'ordre du bailli de Brison, en exécution de la visite prieurale de 1753, dressé par les notaires Decourteix et Rocque, Robert, vicaire perpétuel de Blaudeix et Rimondeix et les sieurs Decourteix et Felder, 1756. III. Procès-verbal d'arpentage des domaines de la commanderie, dressé par « Silvain Lévesque, arpenteur royal juré, receu en la maîtrise particulière des eaux et forest de Guéret, demeurant au village de Busselat, paroisse de Saint-Hilaire-la-Plaigne », 1753. IV. Notes sur une procédure au sujet d'une rente de quatre setiers de seigle due par la commanderie, difficultés avec Jean et Sylvain de Châteaubodeau, srs du Coudard, et Jean de Fricon, seigneur de Parsac, mentions d'actes de 1544 et 1656, vers 1758. V. Expédition de reconnaissances passées, au commandeur Charles de La Marche de Parnac, par Pierre Martinet, sieur de La Pouyade, et Adrien-Maurice de Noailles, comte d'Ayen, pour tenures aux villages de « La Semenadisse, paroisse de Rimondeix ; de Villechenine, paroisse Degleux ; de La Rochette, paroisse de Ladapeyre », 1711.

## 48H1025 Baux à ferme.

1580-1773

### Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 14 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Baux à ferme de la commanderie consentis à Jacques Sellier, 1580 ; à Jean Gachet, dit La Rose, 1619 ; à Jean Fayolle, « sieur de Villejavard », 1696. Procès-verbal de la dépouille du commandeur Louis de Chaussecourte, 17 décembre 1697. Quittance passée par le charpentier, pour travaux exécutés, au fermier Fayolle, 17 décembre 1697. État des réparations dont restera chargé le fermier Fayolle, 12 janvier 1698. Baux de la commanderie consentis à Charles Beaufils, 1724, 1725 ; Joseph Felder, 1739, 1745, 1747. Prise de possession et état descriptif de la commanderie, 15 mai 1747. Baux consentis à Sylvain et Annet-Prosper de Courteix, 1757, 1762 ; Claude Pascaud, 1767 ; Jean et Sylvain Giraud, 1773.

---

**48H1026-48H1027 Dîme et portion congrue : procédures.**

**1730-1743**

---

**48H1026 1730.**

**1730**

Description physique :

Importance matérielle : 2 cahiers in-4°, papier, ensemble 86 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Deux pièces des procédures soutenues par le commandeur « Arnaud, alias Armand de Chambolle, contre l'abbaye de Bleissac et le curé d'AJain », au sujet des dîmes et de la portion congrue : 1° Fragment de l'« Inventaire de production, servant d'avertissement que met et baille par-devant vous nosseigneurs du Grand Conseil du Roy frère Arnauld de Chambolle,... commandeur de Blaudeix, deffendeur, contre les dames religieuses, prieure et convent de l'abbaye de Bleissac, ordre de Fontevrault... et le curé d'AJain » ; 2° supplique du commandeur au Grand Conseil, exposant les faits de la cause.

---

**48H1027 1740-1743.**

**1740-1743**

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces ou cahiers, papier ; 1 imprimé.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue par le commandeur de La Roumagère, contre Antoine Morellon, curé de Parsat, au sujet de la perception des dîmes noales dans la paroisse de Parsat, villages de « Du Manson, de Monceaux, et des Grandes et Petites Mazaires ».

---

**48H1028-48H1030 Bois : procédures.**

**1758-1767**

---

**48H1028 Pièces de la procédure soutenue par le commandeur de Beaumont-Brizon, contre Joseph Felder, sieur des Maisons, au sujet de coupes indûment faites dans les bois de la commanderie.**

**1758-1760**

Description physique :

Importance matérielle : 1 cahier, parchemin ; 38 pièces ou cahiers, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Parmi ces pièces, expédition du procès-verbal de visite des bois de la commanderie par les officiers des eaux et forêts de La Marche, procès-verbal contenant un état descriptif, la délimitation des coupes et des plans des bois de la « Guerenne » (chênes et ormeaux), de La Trimouille, de Chesmarie, et du grand bois-taillis, 1734. Autre de 1760.

---

**48H1029 Suite du dossier précédent.**

**1761-1765**

Description physique :

Importance matérielle : 1 cahier, parchemin, 2 pièces, parchemin ; 21 pièces ou cahiers, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Parmi les pièces, « Griefs que met et donne par-devant vous nosseigneurs les grands maîtres et généraux réformateurs des Eaux et Forests de France, au siège général de la Table de Marbre du Palais, à Paris ».

### 48H1030 Suite de 48H1028 et 48H1029.

1765-1767

Description physique :

Importance matérielle : 1 cahier, parchemin ; 24 pièces ou cahiers, papier ; 1 imprimé.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Parmi les pièces, sentence de la Table de Marbre du 20 juin 1767.

---

### 48H1031 Autre procédure.

1757-1758

Description physique :

Importance matérielle : 14 pièces ou cahiers, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue par le commandeur Joseph-Laurent de Beaumont de Brison, contre le fermier Joseph Felder qui avait négligé de distribuer aux pauvres de la terre de Blaudeix les 48 setiers de blé « mesure de Jarnage » qui leur étaient dus annuellement.

---

### 48H1032-48H1039 Terriers.

1600-1771

#### 48H1032 1600.

1600

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 4 et 130 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition par les notaires Richard et Chaigneau, au profit du commandeur Fiacre Guiot, du terrier établi en 1450 pour le commandeur Robinet Deyron par les notaires Guillaume Pionat et Jean Sudre. — F° 3, « Jehan Bolhot de Bressonneys..., confesse qu'il est homme mortalable de lad. maison et commanderie de Blaudeys... ; qu'il doibt chascun an ung arban à faucher s'il sçait faucher et ha darc et s'il n'a darc doibt venir fener au pré dud. commandeur... ; ung arban à chascune feste de Noel à charrier le bois dudit commandeur... ; la vinade chascun an entre la feste de saint Michel et la saint Martin, s'il a beuf et doibt amener ung pareilh de beuf et le predeau et doibt avoir trois tourtes de vingts-quatre tourtes au septier de blé et ung pain blanc à la charge... ; à cause du feu deux solz, ung septier avoine et une gelline à chascune feste de Noel... ; une aultre gelline à chascune feste de Noel, à cause des rabes, s'il en fait semer... ; il est mosvant du moulin banier dud. commandeur situé auprès de Blaudeys... ; doit forger à la forge bannière dud. commandeur au lieu de Puy Rougier... ; la dixme de tous bledz c'est asçavoir de dix gerbes une gerbe et doit led. commandeur dixmer ou faire dismer en sa grange et luy qui parle doibt mener et conduire led. dixme en la grange dud. commandeur... ; les dixmes et charnages de ses berbis et pourceaux, c'est asçavoir de dix aigneaux ung aigneau et s'il y en a moins de dix aigneaux et jusques à cinq aigneaux doit demy agneau, et s'il y en a moingz de cinq aigneaux n'en doibt point de dixme, et par chascune berbialhe doit maille et doit amener ses brebis et les aigneaux dixmer chascun an dedans les portes dud. lieu de Blodeys, le dimanche d'après la feste de Penthecoste, et du dixme des pourceaux dict qu'il doibt ung pourceau des pourceaux premiers nez en lad. année, s'il en a plus d'ung pourceau, et s'il n'y en ha que ung, ne doibt pas de dixme et doibt amener cesdictz pourceaux dixmer dans les portes dud. hostel de Blodeys, le dimanche d'après la feste saint Michel. Item, dict qu'il peut vendre et aliéner à perpétuer, ou bon luy semblera, ses héritages et chascun d'eux et que led. commandeur y a les lotz et vante et investissons et y a pour livre trois solz quatre deniers et sur le tout de chascune aliénation une livre de cire. Item, dict, cognoict et confesse luy qui parle que quand ilz font nopces, luy et les aultres à leurs hostelz, ceux qui les font à leur hostel doibvent aud. commandeur certaines choses, mais pas ne saict que doibvent bien, dict cognoict et confesse qu'il y est tenu comme les aultres hommes de lad. commanderie. Jehan Guillhomin..... confesse qu'il a acostumé de forger à la forge bannière dud. commandeur au lieu de Puy Rogier, son reilhage, bien quinze ans passés, ou plus, sans forger ailleurs et qu'il a poyé pour une pairlh de beufz ung septier de segle de reilhage et d'aultres fois en a poyé moingtz en marchandant et composant avec le faure..... ; au regard de ce que doibvent les hommes des nopces, quand les font, rien n'en sçait de certain, bien dict qu'il en a veu poyer des janbes de pourceau et du pain blanc, mais pas ne sçait quel nombre... ». — F° 8, Denis Nadau de Sementdisse, « au regard des nopces, il ne sçait de certain combien y a led. commandeur, mais il confesse qu'il est de la condition des aultres... ». F° 12, Jehan Avincent de la Semenedisse... « dict et cognoist que quand aulcung de lad. commanderie fait nopces à son hostel, il doit aud. commandeur quatre janbes de port et qu'il les a poyés ; item cognoist et confesse que quand aulcung dehors de lad. commanderie vient faire demeurance et résidence dans lad. commanderie par mariage, il doibt aud. commandeur, le jour de ses nopces, quatre deniers une fois payés de commande et se rend son homme à la costume des aultres... ». F° 13, Jean Thomas de La Semenadisse... cognoist que led. commandeur a... quatre janbes de porc quand aulcung de lad. commanderie fait nopces à son hostel, et a quatre deniers de commande, quand aulcung vient demeurer en lad. commanderie par mariage, le jour de ces nopces, et est tenu de venir compter aud. lieu de Blodeix de ses debvoys et est guaitant dud. lieu de Blodeyx... ». F° 18 v°, Durand Bernard « au regard des nopces dict que led. commandeur y a bien droict, mais pas ne sçait quel ; item cognoist que aulcung dehors lad. commanderie se marie dans icelle

commanderie, le jour de ses nopces il doit quatre deniers de commande... ». F° 26 v°, « Peyrichon dicit Tireche de Claveyrolles... cognoist qu'il doibt quatre jambes de pourceau et quatre pains blancz s'il fait nobces à son hostel dans lad. commanderie ; item, cognoist lesd. quatre deniers de commande quand aulcung dehors lad. commanderie se marie dans lad. commanderie »... F° 28, « Giraud des Montseaux Jarnageis, paroisse de Parsat... au regard des nopces, quand il les fait à son hostel dans lad. commanderie, il ne doibt aud. commandeur sinon deux jambes de pourceau et deux pains, car il doibt au prieur de Parsat aultres deux jambes de pourceau et deux pains... ». F° 30 v°, « Marguerite Tellarde, dud. lieu de Monceaux... au regard des nopces, dict que doibt deux janbes de pourceau et quatre pains et que ainsin a payé elle qui parle... »

---

**48H1033 1610.**

**1610**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 612 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition au profit du commandeur Fiacre Guyot, par les notaires Jean Ceysson et Austrille Tibord, des reconnaissances des tenanciers du « Bourg de Blodeix ; Boursonneys, paroisse de Blaudeys ; Claveyrolles, paroisse de Blaudeys ; Rimondeys ; Lepuis Moulhierat, paroisse de Rymondeys ; La Semenadisse, paroisse de Rimondeys ; Rameys, paroisse d'Ajaing ; Rougnat, paroisse d'Ajaing ; Moullantier, paroisse d'Ajaing ; Sainctary, paroisse de Rymondeys ; Roilhac, paroisse de Ladapeyre ; La Cubbe, paroisse de Ladapeyre ; Les Boueix, paroisse de Ladapeyre ; Champeyraud, paroisse de Ladapeyre ; villaige de Goude, paroisse de Ladapeyre ; Villesume, paroisse de Laddapeyre ; Les Monceaux Doultre, paroisse de Ladapeyre ; villaige de Pouzoux, paroisse de Clugnat ; La Grand Mazeyre, paroisse de Parsat ; La petite Mazeyre, paroisse de Parsat ; Doumenson, paroisse de Parsat ». En tête préambule, lettres à terriers ; ff. 5 v°, 12, état descriptif de la commanderie.

---

**48H1034 1641-1644.**

**1641-1644**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 736 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition par le notaire Delavault des reconnaissances reçues par les notaires Léonard Delavault et François Périer, au profit du commandeur François de Malesset, reconnaissances passées par les tenanciers de « Blaudeis, La Costerie, Boursonneis, Claverolles, Puisrougier, Les Bordes, La Semenadisse, Puis-Moulhierat, Sainctary, Les Boueix, La Dappeire, Le Monteil, Gonde, Lezignac, Les Plats, Monteguillaume, Montcheny, Doumanson, La Grande Mazeire, La Petite Mazeire, Puis Gaillard, Les Monceaux Doultre, Villesume, Paselac, Lespoux, Lacube, La Combe, Montignat, Le Chezaud, Baignoux, Lavaud, Rameix, Moulantier, Bord, Pouzoux, La Roche, Champeyraud, Roucellac, Villechenine, Poutière, Villechabus, Comtisse, Les Monceaux, Rougnat ». — F° 3, blason du commandeur de Malesset, d'or au lion de [gueules] et trois étoiles rangées de pourpre en chef, à la bordure.... de....

---

**48H1035 1676-1683.**

**1676-1683**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 945 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Livre terrier de la commanderie de Blaudeix reconnu par les mortuables d'icelle, au proffict de illustre frère Charles Silvain de Fougères, chevalier de l'ordre de St-Jehan de Hiérusalem et commandeur de Blaudeix, commencé en 1676 et qui a finy en 1683 ». Expédition par le notaire Beaufilz des reconnaissances reçues, par les notaires François Beaufilz et Nicolas de Bourdachier, des tenanciers de « Blaudeix, La Costerie, Boursonneix, Claverolles, Puisrougier, Les Bordes, Semanadisse, Puismouillierat, St-Hary, Le Boueix, Le Monteil, De Gonde, Lezignac, Montguillaume, Lesplas, Domansson, La Grand Mazeyre, La Petite Mazeyre, Puis Gaillard, Mouceaux Doultre, Villezume, Passelac, Les Poux, La Cube, La Combe, Molantier, Rameix, Bord, Pouzoux, La Roche, Le Chezault, Rouillac, Les Mouceaux, Champeyraud, Montignac, Poutière, Rougnac, Villechabus, Montcheny, Lavault, Villechenine, le bourg de La Dapeyre, La Contisse, Rimondeix, La Rochette, Le Courtioux, Grand Mazeyre, Rougnac Poutière, Bord, Lezignac ». En tête lettres à terrier, commission, description de la commanderie.

---

**48H1036 1709-1711.**

**1709-1711**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 685 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition par le notaire Arbert des reconnaissances reçues par les notaires Barthot, Philipon et Arbert, au profit du commandeur

Charles de La Mauche de Parnac.

---

**48H1037 1738-1740.**

**1738-1740**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 8 et 516 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition pour le commandeur Bertrand de Chabrilan, par le notaire de Saint-Horent, des reconnaissances des habitants de « Blaudeix, La Cotterie, Bourssonnaix, Puirougier, Rimondaix, Lasseménadisse, Puimoullierat », etc.

---

**48H1038 1738-1740. Suite de 48H1037, feuillets 517-1018.**

**1738-1740**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 502 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H1039 1769-1771.**

**1769-1771**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 16 et 1859 pages.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition par le notaire Martin Rocque, de Jarnage, des reconnaissances passées au profit du commandeur Amable de Saint-Julien. En tête répertoire, lettres à terriers. Dénombrement de la commanderie.

---

**48H1040-48H1105 Commanderie des Bordes (Cher).**

**1195-1790**

---

**48H1040-48H1041 Inventaires.**

**1674, XVIIIe Siècle**

---

**48H1040 1674.**

**1674**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 26 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire raisonné des titres de la commanderie des Bordes et de ses membres fait par les soins de messieurs Alexandre de Chevrères Taney, commandeur de Lormetaux, et Jean-Hector de Fay La Tour-Maubourg, commandeur de Chambéry, et par le travail de Christophle Néron, commis à ce député par lesdictz sieurs commandeurs, en l'année 1674 ».

---

**48H1041 XVIIIe siècle.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 2 cahiers, papier, ensemble 22 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Inventaire des titres de la commanderie, copie de 48H3, feuillet 383 et suivants ; un double incomplet.

---

**48H1042-48H1048 Dîmes.**

**1195-1720**

**48H1042 Rentes et dîmes.****1195-1720**

## Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin, 37 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Acte d'Henri de Sully, archevêque de Bourges, contenant la donation faite, par Arembuge, mère d'Eudes de Bomes, à l'église de Saint Hippolyte de Bourges et aux Templiers de Saussay ? : « Ego Henricus, Dei gracia Bituricensis archiepiscopus, Aquitan. primas, notum esse volumus presentibus et futuris quod constitutus in nostra presencia Odo de Bomes, miles, recognovit se Aremburgi, matri sue XIII<sup>o</sup> sextarios annone in decimacione de Aloin. inter frumentum, ordeum et sigali imperpetuum concessisse ut de predicta annona ipsi Aremburgi vel in elemosinam vel alio quocumque modo testari liceret ; ipsa vero, de anime sue salute cogitans, de predicta annona VII<sup>tem</sup> sextarios ecclesie Beati Ipolitii Bituricen. in per[pe]tuam elemosinam concessit, III frumenti, IIos, siliginis et duos ordeï, eo retento quod Matildis, ejus neptis, monialis Sancti Ipolitii, unum sextarium frumenti de prediis in vita sua habebit et post ejus decessum ad ecclesiam revertetur. De reliquis vero disposuit quod ecclesia Magdun. III, unum sigali et duos ordeï habebit in perpetuum elemosinam ; ecclesie et fratribus milicie Templi apud Sauzaïum morantibus unum sextarium frumenti, quem frater Gaufr., ejus patrinus, quoad vixerit et voluerit, possidebit ; fratribus de Blairone, unam minam sigali ; capellano de Aloi, qui pro tempore fuerit, unam minam sigali ; magistro Ilario, cantori Magdun., unum sextarium frumenti, in perpetuum possidenda legavit. Hanc autem elemosinam et legatum prefata Aremb. se fecisse coram nobis pro parte et coram ministris nostris ad hoc missis concessit. Ne igitur quod in hac parte pia consideracione statutum est valeat malignitate qualibet immutari, ad preces et petitionem memoratorum Odonis et Aremburgis, presentem cartam fieri fecimus et sigilli nostri impressione muniri. Actum anno Incarnati Verbi M<sup>o</sup> C<sup>o</sup> XC<sup>o</sup> V<sup>o</sup>. — Pièces des procédures soutenues par le commandeur Michel de Saint-Julien de Saint-Marc et ses successeurs, contre François Graillet, parcheminier, Guillaume Graillet, curé du Sudray, Pierre, Jeanne, Marie et Suzanne Graillet et autres, au sujet de « deux maisons situées au fauxbourg d'Auron de cette ville (Bourges ?), avec chascune un petit jardin au derrière d'icelles, un grand jardin planté d'arbres fruitiers, faisant les deux tiers du jardin du pré Saint-Jean et quarante-six boissellées et demie de terre à chenevière », dépendant de la censive de la commanderie (1695-1720). — Vente au prix de 15000 livres tournois, des membres « d'Oumery du Temple et Boucabon », à Jacques « Gassot, seigneur prieur de Rouilly, chanoine de l'église de Bourges et François Gassot, escuyer, sieur de Deffend », par les chevaliers « Jacques de Saint-Mor de Lordoué, et Philippe-Esmanuel de Lafayette, » procureurs d'« Annet de Chastes de Gessans », commandeur des Bordes, 27 juillet 1646. — Transaction entre le commandeur Michel de Saint-Julien Saint-Marc et les héritiers d'Étienne « Gassot, escuier, seigneur de Deffend et d'Homery », au sujet de la rente due à la commanderie pour les membres de « Domery, le Temple et Boucabon », 1695. — Reconnaissance passée au commandeur des Bordes pour les membres « d'Homery, le temple de Boucabon vendus par deffunt monsieur de Gessant, commandeur des Bordes et ensuite grand maistre de Malte, à deffunt François Gassot, vivant escuyer, seigneur de Deffend », par Mathias et Étienne Gassot, ses héritiers, 19 avril 1711. — Copie de procédure soutenue contre « Jacques Gassot, prieur de N.-D. Descellas, François Gassot, escuyer, sieur de Deffandz, Jean Gassot, escuyer, sieur de Berlières ? Estienne Gassot, escuyer, sieur de Priou, Me François Thibault, conseiller au baillage et siège présidial de Bourges, à cause de demoiselle Claude Gassot, sa femme ; Me Jean Asgard, aussy conseiller aud. présidial, à cause de demoiselle Marie Gassot, sa femme ; et Pierre Vandallonne, escuyer, sieur de La Creuse, à cause de demoiselle Catherine Gassot, sa femme », pour les faire se désister de « Daumery, Vacabon et le Temple », qui devaient être réunis au domaine de la commanderie, 1643. — Sommation du sieur Nicolas Robertet, fermier général de la commanderie, pour être mis en possession « du dixme Seuray ? » dû par le sieur Gassot de Deffend », 12 avril 1664. — Sentence du bailli de Saint-Pierre le Moustier, sur le différend entre le commandeur de Villeneuve et le sieur Tenon, écuyer, au sujet de la dîme de « Patinge » qui doit leur appartenir par moitié, 26 mai 1682. — Assignation signifiée au sieur Jean de Tenon, au sujet de la dîme de Patinge, 23 avril 1683.

**48H1043-48H1048 Procédures.****48H1043 1628-1641.****1628-1641**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 33 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue par le commandeur « Annet de Chattes de Gessans », contre « Jehan Dentrappes, seigneur de Précy, puis contre Marguerite Le Charron, sa veuve, au sujet de la possession de la moitié des dîmes de la paroisse de « Jussy le Chaudrier ». Parmi ces pièces, enquête du 26 avril 1605, expédiée en 1641, et autre enquête de 1628.

**48H1044 1726-1728.**

**1726-1728**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 9 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue par le receveur de Caissac et Jean d'Angeville, commandeur des Bordes, contre Jean Pelletier, curé de Néronde, au sujet de la dîme sur les terres de la commanderie, au lieu de Pressigny.

---

**48H1045 1754-1757.**

**1754-1757**

Description physique :

Importance matérielle : 49 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue par Jacques Butet, fermier, et Léonard d'Ussel, commandeur des Bordes, contre Pierre-Paul Dalligny, curé de « Jussy-la-Chaudrier », au sujet de la dîme et de la portion congrue. Parmi ces pièces, expéditions : d'un accord intervenu, le 15 octobre 1686, au sujet de la portion congrue entre le commandeur Michel de Saint-Julien-Saint-Marc et le curé Jean Forest ; d'un procès-verbal, du 17 avril 1736, pour la délimitation de la dîmerie de la commanderie.

---

**48H1046 1758-1759. Suite du dossier précédent.**

**1758-1759**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces parchemin, 7 cahiers in-folio ; 21 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

---

**48H1047 1759-1760. Suite de 48H1045 et 48H1046.**

**1759-1760**

Description physique :

Importance matérielle : 4 cahiers, in-folio ; 4 pièces, parchemin ; 81 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

---

**48H1048 1760. Suite de 48H1045, 48H1046, 48H1047.**

**1760**

Description physique :

Importance matérielle : 1 cahier, parchemin, 94 feuillets ; 5 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

---

**48H1049 Directe.**

**1721-1754**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces parchemin ; 30 pièces, papier ; 4 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« Rosle et répartition de la somme de cinq cent vingt livres faisant la première moitié de celle de mille quarante livres, mandée estre imposée et levée sur les propriétaires des biens fons exempts et non exempts, privilegiez et non privilegiez, et habitans de la paroisse de Jussy, pour les réparations de l'église de laditte paroisse... » 1741. — Pièces de la procédure soutenue par le commandeur d'Ussel, contre Claude Archambault, laboureur de Néronde, pour l'obliger à passer reconnaissance pour une terre de sept boissellées, sise à Marsailles ; parmi ces pièces, expédition d'une reconnaissance de 1732 (1745-1746). — Pièces de la procédure soutenue par le commandeur d'Ussel, contre Pierre Léveillé, écuyer, sieur du Sournay, fils de feu Pierre Léveillé, sieur du Rochy et du Sournay, pour reconnaissance de terres au territoire de La Villeneuve, paroisse de Jussy ; parmi ces pièces, expéditions de reconnaissances de 1633 et 1699. Cachets de « Bugnayt de Presle », juge au bailliage de La Charité-sur-Loire (1754).

---

**48H1050-48H1059 Titres communs.**

**1514-1790**

**48H1050-48H1053 Améliorisements.**

**1664-1789**

**48H1050 1664-1682.**

**1664-1682**

Description physique :

Importance matérielle : 1 cahier in-4°, 12 feuillets ; 2 cahiers in-folio, 44 et 54 feuillets ; 56 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

État descriptif des réparations à faire aux bâtiments de la commanderie et de ses membres, dressé à la requête du fermier général Nicolas Robertet (4 juin 1664). — État des améliorissements faits par le commandeur François-Hugon Duprat, vérifiés par les chevaliers de Buranlure et de Vallière (1672). — État des améliorissements faits par le bailli Léon de Villeneuve et vérifiés par les chevaliers « Jacques Lallemand de Vaytte et Gabriel de Boyan de Coulombière » (1682). Cachets de Buranlure, de Vallière, de Vaytte, de Coulombière.

**48H1051 1687-1721.**

**1687-1721**

Description physique :

Importance matérielle : 2 cahiers in-folio, 1 cahier in-4°, 40, 24 et 8 feuillets, papier ; 24 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Améliorisements faits par le commandeur Michel de Saint-Julien-Saint-Marc, vérifiés par les commandeurs Jean de Bard de Buranlure et Louis de Fougières (1687). — Procès-verbal de visite de la commanderie par le commandeur Henri de Méallet de Fargues et François Desjacques de Lavergne, curé de Bourganeuf, Claude Mareschal de Franchesse étant commandeur (1701). — Prise de possession de la commanderie par Charles Ragon, avocat en Parlement, au nom du commandeur François-Marie de Garcin de Saint-Germain, « associé à l'ambassade de Malthe ». 6 mai 1721. — Cachets de Buranlure et de Fougières.

**48H1052 1736-1767.**

**1736-1767**

Description physique :

Importance matérielle : 4 cahiers in-folio, papier, 30, 6, 20 et 48 feuillets ; 22 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Améliorisements faits par le commandeur Jean-Joseph de Caissac, vérifiés par les commandeurs Michel de Lestrangle et François Le Groin de La Roumagère (1736). — A la suite, expédition des ordonnances de la visite prieurale faite en 1733 par les commandeurs de Lestrangle et Ragon. — Améliorisements faits par le commandeur Léonard d'Ussel de Châteauvert, vérifiés par les commandeurs Jean de Fontanges et Jean Bertrand de Madon (1747). — Améliorisements faits par le commandeur Ignace-Philippe de Pétremand, vérifiés par les commandeurs Louis-Alexandre de Savary de Lancosme et Jacques de La Roche-Aymon (1767). — Cachets de Lestrangle, de La Roumagère, de Montgontier, de Montjouvent, de Fontanges, de Madon, de Sales, de Ste-Colombe, de Lancosme, de La Roche-Aymon, de Méallet de Fargues, de Lempis ; sceaux du chapitre.

**48H1053 1783-1789.**

**1783-1789**

Description physique :

Importance matérielle : 2 cahiers in-folio, papier, 42 et 12 feuillets, 10 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Améliorisements du commandeur Jean-Baptiste de Lasteyrie du Saillant, vérifiés par le bailli Louis-Alexis de Savary de Lancosme et le commandeur Charles-Joseph de Felines de La Renaudie (1783). — Visite prieurale par le commandeur Armand-Jean-Louis de La Queuille et François Jusserand, curé de Lormeteaux, le chevalier de Lasteyrie étant commandeur (1789). — Cachets de Lasteyrie, de Lancosme, de Felines La Renaudie, de Loras, de Gain de Linars, de La Queuille ; sceau du chapitre.

**48H1054 Arpentage.**

**1747-1772**

Description physique :

Importance matérielle : 2 cahiers in-4°, papier, 24 et 22 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille



Procès-verbal d'arpentage des bâtiments et des terres de la commanderie des Bordes, dressé, à la diligence du commandeur Léonard d'Ussel de Châteauvert, par Blaise-Augustin Guiton, géomètre et arpenteur du roy en la maîtrise royale des eaux et forêts de Nevers (1747). — Autre à la diligence du commandeur Ignace-Philippe de Pétremand, par le géomètre Jacques Bailly (1772).

**48H1055-48H1056 Baux à ferme.****1557-1736****48H1055 1591-1732.****1591-1732**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 15 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Bail à ferme de la commanderie et de ses membres consenti par le commandeur Louis de Flossac à Jean Berthelot et à Jeanne Tartarin, sa femme (1591). — Bail pour les deux années du « mortuorum et vacquant » du commandeur de Flossac, consenti par le receveur de l'Ordre à Jean Berthelot (1596). — Autre, par adjudication avec charge des responsions et impositions, sous toutes réserves faites par le commandeur de Salluste de La Mante (1610). — Pièces relatives au bail de la commanderie pour l'année du vacant d'Antoine de Dizimieux, commandeur de Villefranche et des Bordes. Copies de quittances et prix faits pour réparations, copie du bail, sommation pour la dépouille (1624-1625). — Bail, consenti par le commandeur Annet de Chatte de Gessans, au notaire Jean Pecoille et à Françoise Davault, sa femme (1638). — Autre par le commandeur Louis de Mesnil-Simon de Maupas, à Nicolas Roberté « maistre du logis de l'Image Notre-Dame à La Charité », et à Aimée Chapotet, sa femme (1662). — Autre par le commandeur François-Hugon du Prat, à Antoine Frappier, marchand de La Charité, et à Marguerite Desain, sa femme ; à la suite, états des bestiaux des divers domaines de la commanderie (1672). — Autre par le commandeur Michel de St-Julien St-Marc, à Jean Joly, avocat au Parlement, et à Marie Frappier, sa femme (1692). — Autre par les fondés de pouvoir du commandeur Jean-Joseph de Caissac, à Jacques Barbereau, marchand de La Charité, et à Marie Jolly, sa femme (1732).

**48H1056 1557-1736.****1557-1736**

## Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 15 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Bail de la « commanderie de Bourges », consenti par le commandeur « Charles Herpin », à « Clément Gaultier, contrôleur des deniers communs de la ville de Bourges » (1557v. s.). — Autre du membre de « St-Jehan de Bellatières », à Gilbert Grandjehan et François Sapiene, demeurants « en la paroisse de Berthon et de Venas en Bourbonnoys » (1557). — Autre du membre de Châteauneuf et de la chapelle St-Thibaud, à Denis Meignan (1557). — Autre du membre de Bourges, par le commandeur Gilbert de Contremoret, dit de Marcilly, à Jean Texier, hôtelier de Bourges, et à Marie Laurant, sa femme (1571). — Autre des dîmes de Patinges, par le commandeur Louis de Flossac à Michel et Hugues Chabert (1573). — Autre de la commanderie de Bourges, par le commandeur Jean de Saint-Julien à Gilbert Saget (1581). — Autre du membre de Châteauneuf, par le receveur de Virieu Pupetières et le bailli Marc de La Goutte, à Gilbert Gillet, greffier de Châteauneuf (1589). — Autre de la commanderie de Bourges à Nicolas Rippard ; deux expéditions (1589). — Autre au même (1591). — Autre de la commanderie de Bourges et de la métairie de « Soullas », par le commandeur « François de Bréchar d'ict Lepoussus », à Jacques Forezt, procureur au bailliage de Berry (1604). — Autre, par le même au même (1605). — Autre de la métairie de Soullas par le commandeur Annet de Chattes de Gessan, à Sylvain Meytrot, Antoine Larchevêque, Louis Denis et Michel Daunat, laboureurs (1635). — Autre du château des Bordes, la moitié du colombier et les terres en dépendant, par le même à Claude Garnault et Jacques Bodin, laboureurs de la métairie des Bordes (1645). — Autre de la commanderie de Bouc et de l'annexe de Chapote, par le commandeur Jacques de Montagnac de Larfeuille à Sébastien Garillan, procureur au bailliage de St-Pierre Le Moustier (1661). — Autre de la métairie de Soullas, par le commandeur Jean d'Angeville, à François Drouet et Pierre Bernagou, laboureurs de la paroisse de Berry (1726). — Autre du membre de Saint-Jean de Châteauneuf, par le commandeur Bernard de Froissard de Broissia, à Jacques Menouvrier, mégissier, Jean Charpentier, poëlier, et Gilbert Charpentier, toilier (1728). — Autre du membre de « Francheville, Farges, Pouligny », par les procureurs du commandeur Jean-Joseph de Caissac, à Claude Auchère, demeurant à Francheville, paroisse de Bressy ; double expédition (1736).

**48H1057 Comptes.****1514-1516**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 cahiers in-4°, papier, 34, 54, 56 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« C'est le compte par lequel Berthomier Monthet, receveur de la commanderie des Bordes, Precigny, Villeville et La Guierce, membres dependans d'icelle, par très honnête seigneur frère Loys de Bressolles, chevalier de l'ordre de Saint-Jehan de

Jherusalem, commandeur desd. Bordes et membres, rend compte à mond. sr des receptes faictes par luy en l'année de ce présent compte, commençant le lendemain de la nativité et feste de monsr saint Jehan-Baptiste, l'an mil cinq cens et quatorze et finissant à semblable jour : deniers deuz le jour et feste saint Michel ; fermes muables (prévostes de Precigny et de Villeville), fromens, seigles, maresches, avenues, chappons, polles », perçus à Jussy-le-Chaudrier, « Soullerin, Précy, Chevro, Charentonnay, Marchiant, Lugny, Brogeries, Chandilhon, Boys-Ront, Précigny, Villeville, La Guierce, Jussy, Gygueirolles, Le Liard, Marscot (Marciot ?), Les Bergeries, Pesselières ». — Autre du même, « pour feu messire Loys de Bressolles, naguères déceddé (après février 1517) » (1515-1516). — Autre du même, au nom du même commandeur (1516-1517).

#### 48H1058 Bois et rivières.

1731-1772

##### Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier ; 1 plan.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue contre trois habitants de « Saint-Ligier-le-Petit », accusés d'avoir coupé du bois dans le « bois Fouet » (1731-1732). — Pièces de la procédure poursuivie contre Nicolas-Joseph Peronny, clerc tonsuré, demeurant à Bourges, et Jacques Michelet, domestique du curé de Jussy, qui le 12 août 1757 avaient été « trouvés pêchans avec carrelet dans la partie de la petite rivière de la Vauvire, appartenante » à la commanderie des Bordes (1758-1760). — Plans des bois de Jussy le Chaudrier ; de la Forêt des Bordes, paroisse de Charentonnay ; de Pressigny, paroisse de Néronde ; de Francheville, paroisse de Brécy ; de Bouc, paroisse de Saint-Pierre-le-Moutier ; de Pougand, paroisse de Lugny-en-Champagne (1769). — Vente au sr Jacques Butet, fermier de la commanderie, de la coupe des bois taillis de « Gachon, de La Richarderie de Chamboullan et La Preugne », paroisses de Jussy et de Charentonnay (18 septembre 1772).

#### 48H1059 Autres titres communs.

1516-1790

##### Description physique :

Importance matérielle : 25 pièces, papier ; 2 sceaux plaqués ; 5 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Quittances de redevances en nature et en argent, passées par le commandeur de Bressolles au receveur Montet (24 avril, 2 septembre, 10 novembre 1516, 25 février 1517). — Autre du même au même, pour froment, seigle, « marcesche », avoine (25 février 1517). — Bail judiciaire de la terre, justice et seigneurie de Marcilly appartenant au mineur Gilbert de Contremoret, fils de feu Marc de Contremoret et d' Aimée de La Grange, adjudgé pour sept années à Gilbert de Contremoret, commandeur des Bordes (1570). — Inventaire des meubles et effets délaissés par Jean de Saint-Julien, commandeur de Bourges et de La Bruyère du Temple, « qui estoit, puis six jours en sà, retiré en ceste ville d'Aynay, pour ce faire pancer et médicamenter des barbiers et chirurgiens de ladite ville » et y mourut, le 16 mai 1689, « sans avoyr aucunement parlé de ses affaires, synon qu'il recommanda son enfant bastard, nommé Jehan Tellement » (1689). — Vente par le commandeur de Chattes, au commandeur Claude de Montaignac Larfeuillère, des bestiaux de la commanderie des Bordes et de ses membres (1634) ; à la suite, déclaration du commandeur de Chattes, portant réserve dans les baux, du bétail appartenant au commandeur de Montaignac (1638). — Déclaration et dénombrement de la commanderie des Bordes et de ses membres, faits par le commandeur Annet de Chattes de Gessans (4 août 1640). — État estimatif des bestiaux et bêtes de somme de Chevroux, Pougand et Aboches (1642). — Accord au sujet du bétail, entre le commandeur de Chattes de Gessans et Pierre Dalvin, fermier général de la commanderie (1645). — Procuration passée à Pierre Méguir, ci-devant procureur ès-cours de Lyon, par Marguerite Fiteau, veuve de Pierre Davin, et Antoine Frappier, marchand de La Charité, pour prendre à bail la commanderie des Bordes et membres en dépendant (1660). — « Prisée des bestiaux de la commanderie des Bordes, faicte le unzième may 1661, à la requeste de madame Dalvin », en double exemplaire. — Quittance de 500 l. tournois passée au commandeur de Larfeuillère, par Marguerite Fiteau, pour prix des bestiaux « délaissé dans les domaines de la commanderie des Bordes » (1661). — Ratification par le grand maître de la vente des bestiaux des Bordes, faite par le commandeur Claude de Montaignac Larfeuillère à son neveu Jacques de Montaignac (1661). — Quittances pour prix de rénovation de terriers passées par les notaires Delarue et Magouste (2, 4, 5 novembre 1688). — Mémoire sur un procès pendant entre le commandeur de Chattes de Gessans et Pierre Gaultier, au sujet de la propriété de la métairie et du bois de La Quenouille, « scitué en la justice de Précy, régye souz la coutume de Lorris Montargis et lesquelz lieux ont esté adjudgés audict sieur commandeur par arrest contradictoirement rendu... en l'an MVIe quarente deux... » (sans date). — Dénombrement et liève du membre de Villeville, paroisse de Mornay (sans date). — Reconnaissance par Madeleine Picard, fille de Germain Picard, me peintre, pour la maison des Six Maillets, paroisse de St-Ursin, à Bourges (14 mars 1723). — Lettre du commandeur Ragon au commandeur de Caissac, au sujet du chemin royal qui se fait près de Bourges, de la réfection des terriers, de la capitainerie de Bourganef, du fermier de Lespardillière, etc. (7 mars 1732). — État descriptif de la commanderie et de ses membres, dressé par les commandeurs Gilbert Ragon et Joseph Dufour (1732). — Expédition d'un décret de la langue recevant les améliorissements des Bordes (1737). — Copie des déclarations faites aux municipalités de Saint-Pierre-le-Moutier, Bourges, Jussy-le-Chaudrier, par le commandeur de Lasteyrie du Saillant (fragment 1790). — Récépissé de déclaration délivré par le secrétaire greffier de la municipalité de St-Pierre-le-Moutier (25 novembre 1790). — Sceaux plaqués du grand maître Cotoner et du chapitre ; cachets des commandeurs Ragon et Dufour.

**48H1060-48H1105 Terriers et lièves.**

**1487-1774**

**48H1060 1543-1544.**

**1543-1544**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 5 et 200 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minutes de reconnaissances passées au profit du commandeur Pierre Dumont, reçues par François Frappon, notaire, des tenanciers de Jussy-le-Chaudrier ; « Soulerin, Villeneuve et Faye » (f° 101) ; « Le Tiart, La Bergerye, Chevroux, Chaumasson et Boys-Rond » (f° 159) ; Marciot (f° 183) ; Lugny (f° 190), Chandilhon (f° 196) et autres. — F° 1, préambule et lettres à terrier ; f° 5, dénombrement de la commanderie ; f° 8, dépositions de témoins « sur le fait des séparations, confrontations jouxtez les teneures et limites de la terre, justice et seigneurie de Jussy-le-Chaudrier, despendant des Bordes » ; f° 101 v°, « s'ensuit la déclaration de la limite de la dismerie de Villeneuve estant enclavée au dedans de la terre, justice et seigneurie de Jussy, membre deppendant de la commanderie des Bordes ».

**48H1061 1608-1615.**

**1608-1615**

Description physique :

Importance matérielle : 6 feuillets, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Feuillets 298, 299, 309, 310, 311, 312 d'un terrier établi, de 1598 à 1633, par les notaires « Audebine, Paillon et Ruleau », expédié par les notaires Geuvry ? et Denys, pour les commandeurs François de Breschard et « Imbert de Salusse de La Mante ».

**48H1062 1669.**

**1669**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 281 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Copie du terrier établi, de 1598 à 1633, pour les commandeurs de Breschard et de Saluces, copie faite en 1669, par les notaires Pillet et Duboys, pour le commandeur François-Hugon du Prat.

**48H1063 1598-1615.**

**1598-1615**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 2 et 356 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition, par les notaires Jean Ruleau et Denys, des reconnaissances passées aux commandeurs de Breschard et de Saluces, par les tenanciers de Jussy, Chevroux, Lugny et Chandilhon. En tête préambule, lettres à terrier, dénombrement de la commanderie, limites de la justice et de la dimerie.

**48H1064 1669.**

**1669**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 64 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Copie, par les notaires Pillet et Duboys, pour le commandeur du Prat, de partie du terrier précédent (Chevroux, f° 294 et suivants).

**48H1065 1608-1672.**

**1608-1672**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier et parchemin, 92 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Expéditions de reconnaissances passées au profit des commandeurs de Breschard, Annet de Chattes de Gessan et du Prat, par 23 tenanciers. Les 17 premières expéditions délivrées en 1654.

---

**48H1066 1670-1672.**

**1670-1672**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 5 et 570 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition, par le notaire Duboys, des reconnaissances passées au profit du commandeur François Hugon du Prat, par les tenanciers de Jussy-le-Chaudrier (f° 56) ; « des Culletz et Lymosins » (f° 295) ; de « Soullerin » (f° 343) ; « Cheveroux et Le Lyard » (f° 451) ; « Thonneau, Lugny-en-Champagne, Villaine, La Motte-Couchon et Pougan » (f° 559). En tête, répertoire des tenanciers, préambule, etc. ; f° 219, copie du bail passé à François Prefaure, huissier de Jussy ; f° 294, état des reconnaissances à poursuivre.

---

**48H1067 1733-1737.**

**1733-1737**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 3 et 434 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition, par le notaire Pierre Gentil, des reconnaissances passées au profit du commandeur Jean-Joseph de Caissac, commandeur des Bordes et receveur général de l'ordre au grand prieuré d'Auvergne. En tête, lettres à terrier, dénombrement, procuration pour faire passer les reconnaissances ; procès-verbal de plantation des bornes de la justice, limites de la dimerie.

---

**48H1068 1767-1774.**

**1767-1774**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 2 et 210 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition, par le notaire Mathieu Paillard, des reconnaissances passées au profit du commandeur Ignace-Philippe de Pétremand, par les tenanciers de Jussy et Chevroux. En tête, lettres à terrier et arrêt du Conseil d'État, lettres patentes et quittances pour l'acquisition par l'ordre des droits d'échanges.

---

**48H1069 Lièves.**

**1568-1661**

Description physique :

Importance matérielle : 2 cahiers in-4°, papier, 42 et 48 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Fragment d'une liève de Jussy (1568). — « Liepve des cens, rentes, usage et bourgeoisie deubs à la commanderie des Bordes, pour servir au sieur Robertet, à présent fermier de lad. commanderie et à luy dellivrée par honneste femme Marguerite Fiteau et Me Anthoine Frappier, naguères fermiers de lad. commanderie, ce jourdhuy cinquiesme novembre mil sis cents soixante et un ».

---

**48H1070-48H1074 Saint-Jean-de-Bouc.**

**XVIe Siècle-1737**

**48H1070 1616.**

**1616**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 2 et 139 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier du revenu de la commanderye de Bouc, membre de la commanderie des Bordes, faict par Me Jehan Millaud, nottaire royal, à la réquisition de noble François de Breschard du Ponsus, commandeur desdictes commanderies, suyvant l'attache de

monsieur le bailly de Saint-Pierre-le-Moustier »... Expédition faite en 1616, par le notaire Denys, pour le commandeur de Saluces de La Mante, de reconnaissances passées de 1598 à 1609.

---

**48H1071 1633-1642.**

**1633-1642**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, parchemin, 114 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition, par le notaire Robin, des reconnaissances passées au profit du commandeur Annet de Chattes de Gessans.

---

**48H1072 1672-1673.**

**1672-1673**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 6 et 150 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier des cens, rentes et bordelages, dixmes et champarts appartenant à la commanderie de Saint-Jean-de-Bouc, de laquelle est commandeur messire François-Hugon Duprat, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Hiérusalem, commandeur de la commanderie des Bordes, membres en dépendans et encores de Chapotes, membre annexé à ladite commanderie de Saint-Jean-de-Bouc, à la confection duquel a esté commis Léonard Geoffroy, notaire royal réservé par Sa Majesté, l'un des anciens établis en la ville de Saint-Pierre-le-Moustier.... ».

---

**48H1073 1733-1737.**

**1733-1737**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 108 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition, par le notaire Joseph Picquet, des reconnaissances passées au profit du commandeur Jean-Joseph de Caissac.

---

**48H1074 Lièves.**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 50 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« C'est une liève abrégée des cens, rentes, bourdelages et autres droictz et devoirs deubz par chascun an à Monsieur le commandeur des Bordes, sur sa commanderie de Saint-Jehan-de-Bou, près Saint-Pierre-le-Moustier ». Mentions de recettes de 1583-1598.

---

**48H1075-48H1077 Chapotte.**

**1634-1734**

---

**48H1075 1634-1635.**

**1634-1635**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, parchemin, 1 et 33 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« C'est le terrier des cens, rantes, bourdellages et autres devoirs deubz à la seigneurie de Chappottes, despendant de St-Jehan-de-Bouc, accause de la commanderie des Bordes, fait par moy Claude Poyrier, notaire royal en Bourbonnois, générallité de Berry, bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moistier, à la dilligence et fraictz de Me Jehan Robin Lesnel, notaire et procureur audict St-Pierre-le-Moistier, soubz le nom de noble frère Annet de Chastes de Jessan... ».

**48H1076 1673.**

**1673**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 5 et 94 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier des cens, rentes et bourdelages deus à messire François-Hugon du Prat..., commandeur des Bordes et Saint-Jean de Bou, seigneur de Chapotes, à cause de ladite seigneurie de Chapotes, membre annexé à la commanderie de Saint-Jean de Bouc, à la confection duquel Léonard Geoffroy, notaire royal... a esté commis ». En tête, limites de la justice de la paroisse de Mornay, seigneurie de Chapotte.

**48H1077 1734.**

**1734**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 60 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition, par les notaires Picquet et Perrot, des reconnaissances passées au profit du commandeur Jean-Joseph de Caissac.

**48H1078-48H1083 Villeville, paroisse de Mornay et Pressigny.**

**XVIe Siècle-1767**

**48H1078 1615-1616.**

**1615-1616**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 3 et 351 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition, par le notaire Guerry, des reconnaissances passées au profit du commandeur Imbert de Saluces de La Mante, par les tenanciers de Villeville et « Precigny » (Precigny, f° 207).

**48H1079 1644.**

**1644**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 2 et 269 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« C'est le terrier des cens et rentes deus à la seigneurie de Villeville, membre dependant de la commanderie des Bordes, fait soubz le nom de frère Annet de Chatte de Gessans... ». Expédition par le notaire F. Delarue. En tête, préambule et limites de la seigneurie.

**48H1080 1669-1672.**

**1669-1672**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 252 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition, par le notaire F. Delarue, des reconnaissances passées au commandeur François Hugon du Prat.

**48H1081 1733.**

**1733**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 136 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition, par le notaire Gentil, des reconnaissances passées au commandeur de Caissac.

**48H1082 1767.**

**1767**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 13 et 94 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition par le notaire Paillard des reconnaissances faites au commandeur Philippe de Pétremand.

---

**48H1083 Lièves.**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 62 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Liève abrégée pour faire la receipte du revenu de la seigneurie de Vielleville, membre dépendant de la commanderie des Bordes ». F° 35 « Pour faire la receipte du revenu de Précigny près Néronde ».

---

**48H1084-48H1086 Pressigny.**

**1644-1736**

**48H1084 1644.**

**1644**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 2 et 176 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« C'est le terrier des cens et rentes deubz à la seigneurie de Précigny, membre dépendant de la commanderie des Bordes, fait au nom de frère Annet de Chatte de Gessans... ». Expédition par le notaire F. Delarue.

---

**48H1085 1669-1670.**

**1669-1670**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 4 et 188 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition, par le notaire F. Delarue, des reconnaissances faites au commandeur du Prat.

---

**48H1086 1732-1736.**

**1732-1736**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 2 et 140 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition, par le notaire Gentil, des reconnaissances faites au commandeur de Caissac.

---

**48H1087-48H1094 Francheville.**

**1487-1772**

**48H1087 1487-1729.**

**1487-1729**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 42 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Vidimus du bail de la métairie de Francheville, consenti, le 4 mai 1473, pour 29 années, par le commandeur « Anthoine de

Salignac », commandeur des Bordes, à Huguet Milhet, « demerant à Francheville, en la paroisse de Brécy » ; parmi les clauses Milhet s'engage « à bastir et édifier aud. lieu de Francheville une maison de charpenterie, à deux cheminées, bonne et souffisante, dedans deux ans, à ses propres coustz, missions et despens, en laquelle led. commandeur aura sa demorance toutes et quantesfoiz qu'il se tiendra aud. lieu de Francheville ». Vidimus de la prévôté de Bourges, 27 janvier 1487. — Pièces de la procédure en reconnaissance de servis poursuivie contre Jacques Lacroix, laboureur ; parmi ces pièces, copies d'anciennes reconnaissances (1722-1729).

---

**48H1088 1616.**

**1616**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 61 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition, par le notaire Jacques Denys, pour le commandeur de Saluces de la Mante, du terrier expédié en 1600-1604, par le notaire Cousturier, pour le commandeur de Breschard. En tête, lettres à terrier ; f° 26, enquête sur les limites.

---

**48H1089 1645-1648.**

**1645-1648**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 2 feuillets, papier ; 113 feuillets, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition, par le notaire Rouger, des reconnaissances faites au commandeur de Chattes de Gessans. En tête, préambule et dénombrement.

---

**48H1090 1668.**

**1668**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 58 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition du terrier précédent (48H1089), faite pour le commandeur du Prat, par le notaire Duboys.

---

**48H1091 1672.**

**1672**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 2 et 126 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition, par le notaire Duboys, des reconnaissances faites au commandeur du Prat. En tête, préambule, lettres à terrier, commission ; f° 78 v°, enquête en la justice et droits seigneuriaux ; f° 97, copie d'un arrentement ; f° 125 v°, déclaration des biens non reconnus.

---

**48H1092 1733-1736.**

**1733-1736**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 110 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition, par le notaire Gentil, des reconnaissances faites au commandeur de Caissac. F° 103, limites et dénombrement.

---

**48H1093 1769-1772.**

**1769-1772**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 72 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition, par le notaire Paillard, des reconnaissances faites au commandeur Ignace-Philippe de Pétremand.



**48H1094 Lièves.**

**1661**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 12 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Liepve des cens, rentes et autres droicts seigneuriaux deubs à la commanderie de Francheville... ». Mentions de recettes de 1662-1664.

**48H1095-48H1099 Bourges.**

**1599-1769**

**48H1095 1599-1618.**

**1599-1618**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 48 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Ff. 1-29, Expédition, par le notaire Bodeau, de reconnaissances passées au commandeur de Breschard, maisons à Bourges, terres et vignes aux environs (1599-1602). Ff. 30-46, expédition, par le notaire Bidault, de diverses reconnaissances (1615-1618).

**48H1096 1668.**

**1668**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 34 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition, par le notaire Duboys, pour le commandeur du Prat, du terrier établi de 1626 à 1631 par le notaire Bruère, pour le commandeur de Chattes de Gessans.

**48H1097 1670.**

**1670**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 114 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier de la commanderye des Bordes pour le membre de Bourges, fait par Silvain de La Rue, notaire à Bourges en l'année 1670 et années suivantes », pour le commandeur du Prat. Ff. 1-28, préambule, dénombrement.

**48H1098 1723-1733.**

**1723-1733**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 4 et 58 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier de Bourges dépendant de la commanderie des Bordes, renouvelé à la diligence de Mrs les commandeurs de St-Germain, d'Angeville et de Caissac, ez années 1723 jusqu'en 1733 ». — Expédition par le notaire Ramon. F° 37 v°, plan d'un clos de vigne « qui n'avoit esté recognu par les censitaires il y a plus de six vingt ans ».

**48H1099 1763-1769.**

**1763-1769**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 5 et 85 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition, par le notaire François Dobremel, successeur de Nicolas Magousté, des reconnaissances faites au commandeur de

Pétremand.

---

**48H110048H1101 Chassy.**

**1735, 1771**

---

**48H1100 1735.**

**1735**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 33 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition, par le notaire Gentil, des reconnaissances faites au commandeur de Caissac, par les tenanciers de « Chassis » sous Sancerre.

---

**48H1101 1771.**

**1771**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 2 et 30 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition par les notaires Bourg et Paillard, des reconnaissances faites au commandeur de Pétremand.

---

**48H1102-48H1105 Macé.**

**1638-1773**

---

**48H1102 1638-16??**

**1638-16??**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 36 feuillets, parchemin ; 22 feuillets, papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition en 1638, par le notaire Imbelot, du terrier dressé de 1607 à 1609 par le notaire Bourgoing, pour le commandeur de Breschard. — Autre expédition par le notaire Boutisseau, pour le commandeur du Prat.

---

**48H1103 1672.**

**1672**

Description physique :

Importance matérielle : In-8°, papier, 42 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« C'est icy le terrier de Macé, paroisse du Gravier, membre des Bordes, fait en l'an 1672 ». Expédition, par le notaire Boutisseau, pour le commandeur du Prat.

---

**48H1104 1736.**

**1736**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 22 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition, par le notaire Gentil, pour le commandeur de Caissac.

---

**48H1105 1773.**

**1773**

Description physique :

Importance matérielle : In-8°, papier, 2 et 21 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition, par le notaire Boury, des reconnaissances passées au profit du commandeur de Pétremand.

#### 48H1106-48H1134 Commanderie de Bourganeuf (Creuse) : grand prieuré.

1344-1790

#### 48H1106-48H1108 Biens propres.

1344-1770

#### 48H1106 1344-1740.

1344-1740

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Donation de tous ses biens, par Guillaume La Vaysseyra : Universis... Johannes Buronis, tenens sigillum domini regis Francie in prepositura Nonete in Arvernia... Noveritis quod coram dilecto nostro Stephano Sicardi,..... notario....., personaliter constitutus Guillelmus La Vaysseyra sponte... confessus fuit et in veritate recognovit se esse et per multa tempora fuisse donatum tam in persona, corpore et bonis mobilibus et immobilibus sancte domus Hospitalis Sancti Johannis Jerusalem et prioris Arvernie prioratus, et etiam non coactus.... consideratisque beneficiis, honoribus et graciis per dictam domum Hospitalis sibi datis et dandis in futurum, se bona sua mobilia et immobilia presentia et futura dat et concedit... Deo et religioni predicti Hospitalis ac priori dicti ordinis Arvernie prioratus, presente ad hoc religioso viro fratre Stephano de Monte Accuto dicti ordinis preceptore de Carboniero ?.... Datum die lune in festo inventionis Sancte Crucis, anno Domini millesimo CCC° quadragesimo quarto ». — Donation par Étienne de « Loubarceyo », commandeur de Forez, de tous ses droits sur le puits (puteus) « de Salinis » : In nomine.... Noverint universi quod.... personaliter constitutus venerabilis et religiosus vir frater Stephanus de Loubarceyo preceptor domorum Hospitalis Sancti Johannis Jerusalem in Foresio existentium, tradidit, concessit, transtulit et donavit reverendo patri domino fratri Regnaudo de Fayno dicte domus priori Alvernie, presenti et suo nomine recipienti, totum jus et quicquid juris idem frater Stephanus habet, habebat, habere poterat et debebat in puteo de Salinis et in appendenciis et pertinenciis ac juribus omnibus dicti putei..... modis et conditionibus infrascriptis, videlicet quod idem dominus prior quamdiu dictum puteum tenebit, possidebit, per se vel per alium, annuatim de pacto expresso tenetur solvere, traddere, liberare seu deduci facere pro nomine et ratione dicti putei centum florenos auri ponderis responcionum capituli prioratus Arvernie in thesauro dicti prioratus in deducione, solutione et particulari satisfacione responcionum in quibus annuatim idem frater Stephanus tenetur seu teneri poterit in futurum dicto thesauro dicti prioratus pro bajulia seu bajuliis suis de Foresio predictis, et amplius regere et tenere dictum puteum cum suis pertinentiis et juribus quibuscumque tenetur idem dominus prior et subire quecumque onera dicti putei, responcionem et alia, ut preceptor facere tenetur ; et amplius, promisit solvere idem dominus prior omnia dampna que idem frater Stephanus sustineret ob moram solucionis aut deducionis centum florenorum non facte seu faciende annuatim thesauro antedicto quamdiu dictum puteum cum juribus suis paccifice possidebit. Fuitque pactum et conventum inter partes predictas quod si contingebat dictum dominum priorem premori, dicto fratre Stephano in vita remanente, quod eo casu dictus frater Stephanus rehabeat et rehabere possit et debeat dictum puteum de Salinis et ad jus saum plene et plenarie revertatur..... Datum et actum apud Salvatatem Roncilie ?, in domo Hospitalis, testibus presentibus viris religiosis fratribus Hugone de Sancto Necterio Rauserie, Gerardo de Montigniaco Montisciquonii, Reynaldo de Fayno Mucie, et Raymundo de Villanova Turris Pinus domorum Hospitalis preceptoribus, die quindecima mensis Junii, anno Domini M° CCC° quinquagesimo primo, sedente capitulo prioratus Arvernie ». Seing du notaire Étienne de Vaysseris. — Sentence du juge de Bourganeuf sur le différend « entre maistre Jehan Aubusson, seigneur de La Villatte et de La Brugièrre..... contre Léonard du Masbeau dict du Montabarot, deffendeur », sur ce que « ledit deffendeur a acquis à tître de vente de Jehan et Marcial Saccoudons du Masbeau.... un pré appellé de La Brugièrre, contenant envyron un journal, situé au territoire de La Brugièrre, en la fondallité et directe dudict demandeur, ensemble le cours d'eau appartenant audict pré, qu'est la tierce partie de la moitié de l'eau descendant des champs communaux de Las Rivailhas, pour le pris et somme de douze livres, summant et requérant led. deffendeur le reconnoistre seigneur du fief dud. lieu de La Brugièrre, des appartenances duquel lieu et fief deppend ce susdict pré, et en ce faisant soit disister de la possession vacue d'icelluy pré et en laisser, souffrir et permettre joyr ledict demandeur par droit de prélation, comme seigneur de fief dudict pré, suyvnt la nature dudict droit de prélation, en le remboursant, comme il offre, de son sort principal et loyaux costz et pour ce faire a offert réaulment et deffaict audict deffendeur vingt testons du coing du roy, à raison de douze solz pièce et quinze douzains..... ». 15 octobre 1561. — Vente par « Pierre de Louriol, prebstre, prieur du prieuré de Saint-Dezier, demeurant audict Saint-Dezier, justice de Peyrusse, bailliage de Bourganeuf, ressort de Montmorilhon », à Jehan Aubusson, sr de La Villatte..... d'ung pré appellé de La Brugièrre, contenant environ deux journalx, sis et situé au territoire de La Brugièrre, appartenances du Masbeau, fondalidité dud. Aubusson à cause de lad. Brugièrre, tenant à ung pré dud. Aubusson, d'une part, à ung pastoral du Cheyroulx, appartenant au sr de Peyrusse, d'aulture....., moienant le pris et somme de quarante livres tournois, laquelle dicte somme de quarante livres tournois, led. vandeur a heue et receue réaulment et deffaict dudict achapteur en troys doubles ducatz, troys ducatz, cinq impérialles et monnoye..... » Bourganeuf, 5 janvier 1573 v. s. — Bail à moitié fruits de la métairie de La Brugièrre, consenti pour sept années par « me Deesse Aubusson, recepveur pour le roy à Bourganeuf », à « Pierre Geresymes, de Montbouchier », 4 mai 1585. — Sentence des requêtes du Palais, condamnant « François et Léonard Bonnevaults, mestayers et coulons du village et mestairye du mas Baronnet », à faire remise de ladite métairie au commandeur « Claude de Montignac de Larfeuillière, commandeur dans le chasteau de Bourganeuf, commis par le grand maistre de Malte et son conseil pour la recherche des droits du grand prieuré d'Auvergne », Paris, 18 avril 1622. — Copie de pièces relatives à l'établissement d'une fontaine sur la place de Bourganeuf : délibération de la communauté, supplique à

l'intendant, procès-verbal d'adjudication des travaux, état des travaux à effectuer, devis estimatif (1740, 1741).

---

**48H1107 1747-1757.**

**1747-1757**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce parchemin, 42 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue par le grand prieur de Thianges contre les habitants de « Morterol et d'Alesme », pour les contraindre à faire moudre leurs grains au moulin de « Bois-Laron » (1747-1755) ; parmi ces pièces, expédition d'une sentence du juge de Bourganeuf du 8 août 1741, condamnant les habitants de « Morterol », à faire moudre à ce moulin. — Pièces de la procédure soutenue par le grand prieur de Thianges contre les habitants du « Masbeau, Poumier, Montabarat, La Valette, Poumeyroux, paroisse de Saint-Dizier », pour les contraindre à faire moudre leurs grains au moulin de « La Brugère » (1755-1757) ; parmi ces pièces : reconnaissance passée en 1672 au grand prieur de Forsac par Christophe Borde, sr de La Brugère ; bail du moulin de La Brugère, 1704 ; quittances de rentes 1688, 1704.

---

**48H1108 1745-1770.**

**1745-1770**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, papier, 1 cahier in-4°, 71 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Deux pièces de la procédure soutenue contre Jacques Dalesme, curé de Bourganeuf, au sujet de sa portion congrue ; requête explicative du curé ; supplique du grand prieur de Lescheraine (1745, 1746). — Délibération de la langue demandant la nomination de commissaire pour faire examiner, s'il y a lieu, comme le propose le bailli de Vatange, grand prieur, de céder à cens perpétuel, au sr Perron, juge de Bourganeuf, un terrain appelé « Pont de la Chassaigne ».

---

**48H1109-48H1110 Reillac et Milhaguet. Procédures.**

**1525-1755**

---

**48H1109 1525-1702.**

**1525-1702**

Description physique :

Importance matérielle : 10 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Sentence arbitrale sur le différend entre le commandeur et des habitants de « Estohars, La Tors de La Veruise ?, de La Sudrie, Seguinand, Saint-Estienne-le-Ledroux, La Sorge ?, au sujet des rentes foncières dues à « la commanderie de Eytouhardeu » ? 15 décembre 1525. — Quatre pièces de la procédure en reconnaissance poursuivie par le commandeur de Montaignac Larfeuillère, à ce commis, contre les tenanciers des villages de « Lage, La Pouge et la Sudrie » (1640-1641). — Pièces de diverses procédures soutenues pour reconnaissances contre les tenanciers de La Pouge (1622-1702) ; parmi ces pièces, extrait de reconnaissance de 1540, lettre de Jean Urtelle, sr de La Pouge, 1651 ; autre expédition de reconnaissances de 1540.

---

**48H1110 1648-1755.**

**1648-1755**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue par Jean Lhomme, curé de Reillac et Milhaguet, au sujet de la dîme de sa paroisse, contre la prieure et les religieuses de Boubon (1648-1660). — Pièces de la procédure soutenue contre le sr Merlangeon, bourgeois de Vilotte, paroisse de Busserolle, pour lui faire abandonner le pré dit de la Commanderie, sis à Milhaguet (1672-1673). — « Etat des pièces envoyées à Paris à Monsieur Danguy, le 24e aoust 1672, consignant Relliat et Milliaguet », actes de 1539 à 1672. — Pièces de la procédure soutenue par le grand prieur de Thianges contre Suzanne de Leaux, veuve du sr de Reillac, pour paiement de cens et droits seigneuriaux (1755).

---

**48H1111-48H1113 Mortesaigne. Procédures.**

**1660-1755**

**48H1111 1660-1677.**

**1660-1677**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 11 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Documents numérisés : 50 documents :

50 images

Pièces de la procédure en recouvrement de cens poursuivie par le grand prieur de Forsac et Léonard Fargeau le jeune, son fermier de Mortesaigne, contre les habitants du village de « Marnigot », le prévôt d'Eymoutiers et Léonard Fargeau l'ainé, son fermier (1674-1677) ; parmi ces pièces, expédition des ordonnances de la visite de 1670, pour Mortesaigne. — Déclaration faite au grand prieur César de Grôle, par laquelle Léonard Conde et François Le Cousturier « habitans au village de Vernioux, fondallitté de Mortesaignie et temple de Saint-Léonard », reconnaissent qu'ils n'ont aucun droit sur le moulin dudit « Vernioux » (1660).

**48H1112 1729-1732.**

**1729-1732**

Description physique :

Importance matérielle : 12 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Documents numérisés : 127 documents :

127 images

Pièces de la procédure en reconnaissance de cens et servis poursuivie par le receveur de Caissac et le grand prieur de Lescheraine contre « Jean de Massiot, seigneur du Pressaud, bourgeois de Saint-Léonard, tenentier et plus apparent sensitaire des lieux et tenues de Marnigot, Lavigne et Geonnaud ? ». Parmi ces pièces, expéditions de reconnaissances faites en 1701 et 1702 pour les tènements de « Marnigot, Feytougot et La Vialle ».

**48H1113 1745-1755.**

**1745-1755**

Description physique :

Importance matérielle : 28 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Documents numérisés : 44 documents :

44 images

Pièces de la procédure soutenue par le grand prieur de Lescheraine contre « Marc-Antoine de Villoutreix, seigneur de La Judie, et François de Villoutreix, seigneur de Brugnac, son fils », pour reconnaissance de fonds du village de La Lamberterie, paroisse de Royère. Parmi ces pièces, reconnaissances, jugement, déclarations de 1648, 1672, 1682, 1704, 1734.

**48H1114-48H1119 Commanderie de Bellechassagne unie au grand prieuré.**

**1558-1790**

**48H1114-48H1115 Portion congrue, procédures.**

**1666-1672**

**48H1114 1666-1670.**

**1666-1670**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 36 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue par le grand prieur de Forsac, contre « Jean Sudour, prebstre, soy-disant curé et vicquaire perpétuel de Talamy », au sujet de la portion congrue du curé et des noales de la paroisse de Thalamy.

**48H1115 1648-1672.**

**1648-1672**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Copie d'une sentence de l'évêque de Limoges, condamnant le grand prieur Philippe Desgouttes à payer 200 livres de portion congrue à Martial Fornial, curé de Couffy (3 août 1648). — Pièces de la procédure soutenue par le grand prieur de Forsac et le commandeur Alexandre de Costaing de Pusignan, son procureur, contre Jean Arondeau, curé de Saint-Bazile, au sujet de la portion congrue (1670-1672). — Expédition de pièces de procédures de la sénéchaussée de Tulle, condamnant le sr de La Jugie, fermier de la commanderie, à payer la portion congrue de Gabriel Mempoiteil, curé de Chavanac (1751). — Pièces de la procédure pour prise d'habit et portion congrue, soutenue par le grand prieur de Bosredon de Vatanges, contre Étienne Bohand, curé de Chavanac (1765-1770).

---

**48H1116-48H1117 Baux à ferme.**

**1558-1730**

---

**48H1116 1558-1728.**

**1558-1728**

Description physique :

Importance matérielle : 15 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Bail à ferme du membre de Courteix, consenti au commandeur Gilbert des Serpents, par les commandeurs Hugues de Nagu et Geoffroy Regnauld, procureur et receveur de l'Ordre (6 juin 1558). — Bail de la commanderie de Bellechassagne, consenti par les mêmes à Claude Grangier, habitant de Felletin (8 juin 1558). — Autre par le receveur de Virieu à Antoine André, marchand de Meymac, pour les deux années du mortuorum et vacant du grand prieur de Vendôme (1591). — Acte de cautionnement produit par Antoine André (1591). — Bail de Bellechassagne et de ses membres, consenti par le grand prieur Claude de Montmorillon à Antoine de Lespinasse et Léonard Dubal, marchands de Tulle (1609). — Quittance passée par le grand prieur de Montmorillon à ses fermiers de Bellechassagne (1610). — Bail de la commanderie de Bellechassagne et de ses membres, consenti par le grand prieur « Louys de Sauzet d'Estignières », à « Joseph Vermeilh, procureur en la court ducal de Ventadour, et à Pierre Mary, avocat en la court de parlement de Bourdeaulx » (1621). — Autre par le grand prieur César de Grôle Viriville à « Barthélemy de Gains, sieur de Mazeaux ; Jean-Philippe Jannisson, bourgeois de Treigniac ; Jean de Lestable, bourgeois du bourg de Saint-Angel ; Phelipe Janisson, juge de l'esglize au Boys, et Lionnard Rivière, bourgeois de Treigniac » (1655). — Procuration passée au commandeur Jacques de Villelume de Barmontet, par François de Bocsozel de Montgontier, lieutenant et vicaire général au grand prieuré, pour passer le bail à ferme de Bellechassagne au profit du grand prieur « Jacques de Saint-Maur de Lordey » (1681). — Bail à ferme des revenus du membre de Saint-Merd, consenti par le grand prieur Paul de Felines de La Renaudie à des laboureurs de Saint-Merd, cautionnés par « François de Veny, chevalier, seigneur de Marcilliat, Les Aussines, baron de Peyrelevade, Fernoil et autres places » (1706). — Obligation du sr de Veny, sr des Oussines, envers le grand prieuré (1706). — Bail à ferme du membre de Thalamy, consenti pour le grand prieur Léonard-François de Chevrières de Saint-Maurice à Joseph de Lalaye, commissaire général aux saisies réelles et à Léonard de Saint-Supery, bourgeois d'Ussel (1722). — Autre du membre de Sérandon, consenti à « Jean-Martial Lasclue, juge de Penacor », habitant de Neuvic et à Jean Teyssandier, marchand du village du Batut, paroisse de Sérandon (1724). — Bail de la commanderie de Bellechassagne et de ses membres consenti, pour le vacant, par le receveur de Caissac à « Jean-Martial de Chadébec, sieur de Peret » (1728).

---

**48H1117 1705-1730.**

**1705-1730**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 43 pièces, papier ; 6 cachets ou fragments.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure, en paiement des termes échus de la ferme de Thalamy, poursuivie contre le fermier Pierre Chavanac (1705-1710). Parmi ces pièces, bail de Thalamy, du 12 mai 1705. — Pièces de la procédure en paiement de termes échus, poursuivie contre Léonard Brugeat, fermier de l'Hôpital de Soudeilles (1705-1723). Parmi ces pièces, bail du 11 mai 1705. — Pièces de la procédure en recouvrement de termes échus contre Marie Lejeune, fille de feu Gabriel Lejeune, et François Fressanges, fermiers de Bellechassagne, qui avaient obtenu contre le commandeur une sentence de la sénéchaussée de La Marche. Parmi ces pièces, lettres du commandeur de Félines de La Renaudie et du sr Daugère, de Bourgameuf, à Coullon, procureur de l'ordre à Paris (1729-1731). — Cachets de La Renaudie et de Daugère.

---

**48H1118-48H1119 Déclaration et dénombrement des revenus, arpentage, plans.**

**1640-1790**

**48H1118 1640-1765.****1640-1765**

## Description physique :

Importance matérielle : 15 pièces, papier ; 3 plans.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« Déclaration et desnombrement du revenu de la commanderie de Bellechassagne, chambre priorale du grand prioré d'Auvergne », 7 octobre 1640, faite par « Léon de Fons Jean », commandeur de La Croix-au-Bost, procureur du grand prieur François de Crémeaux. — Pièces de la procédure poursuivie contre François Bournel, docteur en théologie, licencié en droit canon et civil, détenteur de terriers et titres de Bellechassagne à lui indûment remis par Pierre Veyssière, curé de Sornac, et Gabriel Lejeune, son beau-frère (1707-1711). — « État des papiers qui se sont trouvés chés M. Dioussidon, lieutenant général à Ussel, après sa mort, concernant Mrs les commandeurs de Bellechassaigne ou du commun trésor » (1746). — Procès-verbal constatant les réparations nécessaires à Bellechassagne, Courteix, Chavanac et Saint-Merd (1758). — « Plans des maisons, églises, biens fonds et héritages dépendant en propre de la commanderie de Bellechassaigne fait par sr J.-M. Desmarty, géomètre-arpenteur, expert-juré, en 1741 ». Dans l'angle inférieur droit, plans par terre et élévations de l'église et du château de Bellechassagne, de l'église de Saint-Merd-les-Oussines, du moulin-de Saint-Merd, des églises de Chavanac, Thalamy, Courteix, Saint-Basile. — « Plan géométrique du bois appelé Chabane, dépendant de la commanderie de Bellechassaigne, en Bas Limosin, élection de Tulle, paroisse de Courteix, levé et dessiné par le sr Chauvin, architecte, géographe et arpenteur royal des eaux et forest du Haut et Bas Limosin », 1765. — Autre par le même « du bois-taillis appelé La Forest », indications de limites avec le sr de La Jugie ; le seigneur de « Miranbel, sr de La Courtine » ; les villages de Vauris, de La Grange, de La Combe, de Seringour, 1765. — Arpentement de la commanderie et de ses membres, 1741. — Pièces de la procédure soutenue par le grand prieur de Grôle pour faire maintenir l'interdiction du sr Lafarge, juge de Bellechassagne (1645-1652). — Note portant questions au conseil de l'Ordre sur un différend avec les Bénédictins de Meymac qui prétendaient à une redevance sur le grand prieur (sans date, vers 175...).

**48H1119 1790.****1790**

## Description physique :

Importance matérielle : 35 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Déclarations des revenus de la commanderie de Bellechassagne faites aux municipalités d'« Ussel (1er août) ; d'Aix (5 août) ; Saint-Remy, Saint-Martial-le-Vieux, Saint-Martial-de-Couffy, Saint-Pardoux-le-Neuf, La Tourrette, Courteix, Davignac (12 août) ; Bellechassaigne, Saint-Pardoux-le-Vieux (13 août) ; La Mazière-Haute, Eyguérande (14 août) ; Liginac, Serrandon, Neuvic, Chirat, Vallières, Soudeilles, Bugeat, Saint-Germain-la-Voulp (15 août) ; Saint-Bonnet, Monestier-le-Port Dieu, Thalamy, Saint-Sulpice-les-Bois, Alleyrat, Saint-Exupéry, Sornac, Chavanac, Saint-Seytier, Peyrellevade, Saint-Merd-les-Aussines, Saint-Merd-la-Breuille (16 août) ; Saint-Julien-près-Bort » (17 août).

**48H1120-48H1134 Titres communs.****1412-1788****48H1120 Baux de la commanderie.****1558-1775**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 24 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Bail de la commanderie de Bourgneuf et de ses membres consenti pour l'année du vacant à « Jehan Aubusson, Jehan Degorce et Jehan Dauny », 1558. Autre par le grand prieur Louis de Lastic à Pierre Doumy, greffier de la ville de Bourgneuf, 1576. Bail de « la quatrieme partye de tous et chascuns les fruitz, proffictz, revenus et esmollumentz », de la commanderie de Bourgneuf, consenti par le grand prieur Claude de Montmorillon à « honorable mre Deesse Aubusson, sieur de La Brugière », 1598. Autre, de la moitié des fruits... consenti à « Joseph Trompendon, Pierre Ladras, Cristofle Peher ? et Louys Aubusson, marchantz, habitantz dudict Bourgneuf », 1598. Bail du mortuaire et vacant du grand prieur Pierre de Saconnay, consenti par le receveur au chevalier de l'ordre Claude de Montagnac de Larfeuillère et à Pierre Fourestz, juge de Bourgneuf, 1620. Bail de Bourgneuf, consenti par le grand prieur « Louis de Sauzay d'Estinières à Joseph Laurant, marchand, et à Deesse Bellemye, notaire de Bourgneuf, associés de François Aubusson, Guillaume Foucaud, André Ladrac, Pierre Trompondon, sr de La Chaulme et d'Étienne Borde, 1635. Autre du vacant, consenti par le receveur à Léonard Trompondon, « sr des Monchatz et à Desse Bellemye, notaire », 1639. Autre par le grand prieur César de Grôle à Pierre Aubusson, sr de Bort ; Christophe Borde, sr de La Brugière ; Léonard Borde, sr de La Vaul, André Borde, le jeune, Élie de Chadoullenas et Jacques Cadrat, notaire, 1660. Autre par le grand prieur de Forsac à Léonard Bellemye, Jacques Ladrat et Mathieu de Faye, 1670. Autre par le grand prieur Paul de Felines de La Renaudie à Henri Borde, sr de La Brugère et à Jacques Ducher, procureur à Bourgneuf, 1700. Autre des deux tiers des revenus,

par le grand prieur Jean Philippe de Saint-Viance à Jean Dubayle, Marie Sallon, Léonard et Joseph Dubayle, Marie Dubayle, veuve de Silvain Ladrat, 1714, trois exemplaires. Autre du tiers à Joseph Foucaud, avocat, 1714, trois exemplaires. Autre par le receveur Amable de Thianges à François Perron de Monleyrant, 1720. Autre au même par le grand prieur de Chevrières de St-Maurice, 1721. Billet de « Marguerite de La Chassaigne de Monleyrant, par lequel elle s'engage solidairement avec son mari (François Perron), 2 mai 1721. Bail de la commanderie et de ses membres, consenti par le commandeur Jean de Felines de La Renaudie, procureur du grand prieur de Saint-Maurice, à Jean Bonnet, bourgeois de La Souterraine, 1726. Autre par le grand prieur de Lescheraine à Joseph Dubayle, notaire de Bourgneuf, et à Jeanne Fourest, sa femme, 1736 ; y joint une copie. Procuration en blanc par le notaire Dubayle et sa femme, pour passer un nouveau bail avec le grand prieur de Lescheraine, 1747. Bail des commanderies de Bourgneuf et Bellechassagne, consenti par le grand prieur de Bosredon de Vatanges à Léonard Desanges de La Font des Bordes, 1760. Autre par le grand prieur Pie de Fassion de Brion de Sainte-Jay à Louis Aubusson Dupiat et Jean Brousse, 1771 ; dans l'acte sont énumérés les baux particuliers de différents membres ; à la fin, note rectificative signée des fermiers. Bail de l'année du vacant, consenti par le commandeur Josset, agent de l'ordre, à Louis Aubusson Dupiat, 1775.

#### 48H1121 Baux et visites des membres de la commanderie.

1635-1749

##### Description physique :

Importance matérielle : 13 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Documents numérisés : 52 documents :

52 images

Bail à ferme de Reillac et Milhaguet, consenti par le grand prieur Louis de Sauzey d'Estignières à Martial Petit, « marchant de la ville d'Ayse », 1635. Autre par le grand prieur Jean de Forsac à « Jehan de Chevreuze, marchand, demeurant au bourgt de Champuies en Périgort », 1665. Autre du membre d'Arsouse au notaire Antoine du Cros, 1635. Autre de l'Hôpital de Donzenac au juge Bertrand de Loubriac, 1635. Autre du membre de Mortesaigne au curé Léonard de Lavergnie et au notaire André de Lavergnie, 1635. Liève, brève de Donzenac, sans date, XVIIe siècle. Expédition du bail de Ceyzerat et Bourroux (dépendants de « St-Merd-de-Moinaches, membre de Bellechassagne), consenti en 1722, au nom du grand prieur de Saint-Maurice, à Léonard Plazanes, juge de Peyrelevade, 1726. Billet par lequel le sr Dubayle, fermier de Bourgneuf, déclare renoncer à toute réclamation au sujet des non-jouissances dont il avait produit un état au grand prieur de Lescheraine, 1745. Conventions entre le grand prieur de Thianges et le sieur « Joseph-François d'Ange Dumouraud », au sujet de la coupe des boistaillis de la « Grande Forest », 1749. Procès-verbal de visite de la commanderie de Bellechassagne et de ses membres, 1749. Quittance de 300 livres, « pour cinquante abos », passée par le grand prieur de Thianges au sr « d'Ange du Moureaux », 1752. Procès-verbal de visite du temple de Mortesaigne fait à la requête de Jean-Baptiste Peyrusson, fermier du vacant, 1757. Feuilles 16, 17, 20, 21 d'un ancien inventaire des titres du grand prieuré, mentionnant des actes concernant Mortesaigne et Bellechassagne, XVIIIe siècle.

#### 48H1122-48H1127 Visites et améliorissements.

1672-1788

#### 48H1122 1672.

1672

##### Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 241 feuillets, 15 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Procès-verbal et visite des améliorissements du grand prieuré d'Auvergne et de ses chambres prieurales de Bourgneuf, chef d'icelles, Bellechassagne et leurs membres en dépendans du mois d'octobre 1672 », par « Philippe de La Trouillière, commandeur de Mas-Dieu, et Charles Silvain de Fougères, commandeur de Bloudetz, Jean de Foursat » étant grand prieur. F° 6, Visite de Bourgneuf, inventaire des meubles et papiers ; f° 11, dénombrement des biens ; f° 23, état des archives ; f° 27, état des revenus ; ff. 31-38, copie des baux à ferme ; ff. 39 v°-46, église de Bourgneuf, catalogue des reliques ; f° 47, chapelle Notre-Dame-du-Larrier ; f° 47 v°, St-Remy-de-Bousogles ; f° 50, château de Bourgneuf ; f° 58 v°, fours banaux ; f° 59 v°, moulins banaux ; f° 62, étangs ; f° 62 v°, église de Faux ; f° 64, église de Mazuras ; f° 66, église de Morterolles ; f° 67 v°, église de Saint-Gilles, annexe de Morterolles ; f° 69 v°, église de Bosmoreau ; f° 71, église de Bonneville ; f° 73 v°, église de Montboucher ; ff. 76 v°-78, visite des métairies ; f° 79, enquête générale ; f° 87, membres d'Arsouse et de Donzenac ; f° 88, membre de Plénartige ; f° 91, membre du Temple de Mortesaigne ; f° 94, membres de Reillac, Milhaguet et « Stourdeau » ; f° 99 v°, « chapitre et état des procès meus par le grand prieur de Foursat » ; f° 104, « état de tous les pris faitz et quittances concernant les réparations..... » ; f° 109, « ordonnances touchans les réparations, ruines et dépérissimens trouvés en la visite de la commanderie de Bourgneuf, chef du grand prieuré d'Auvergne et de ses membres, de ce jour vingt-septiesme aoust mil six cens septante » ; f° 119, « Compte que rend à monsieur le commandeur de Pusignan, procureur général de son ordre, lieutenant et vicaire général au grand prieuré d'Auvergne, honorable Christophle Borde, sieur de La Bruyère, sénéchal de la justice de Bourgneuf, des frais, employs et fournitures par luy faitz par ordre de mond. sieur commandeur, pour la réparation du chasteau, moulins, estangs.... pendant les années 1670, 1671 et 1672.... » ; f° 131, copie des prix faits, devis et quittances des réparations ; f° 165, « procès-verbal du dommage causé par l'inondation des eaux dans tènement du Temple de Mortesaigne », 1671 ; f° 175, Bellechassagne ; f° 191, membre de Courteix ; f° 193 v°, membre de Thalamy ; f° 198, membre de Chavanac ;



f° 199 v°, membre de Saint Merd ; f° 202 v°, membre de Saint-Basile et Bellefage ; f° 206 v°, enquête ; f° 215, état des procès de Bellechassagne ; f° 220, copies de pièces relatives aux réparations de Bellechassagne ; f° 239, conclusion des améliorissements. Cachets des chevaliers de La Trollière et de Fougères.

---

**48H1123 1670-1702.**

**1670-1702**

Description physique :

Importance matérielle : 4 cahiers in-4°, ensemble 162 feuillets, papier ; 12 cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« Ordonnances touchant les réparations, ruynes et dépérissements trouvés en la visitte de la commanderie de Bourganeuf et ses membres, de ce jour 27e aoust 1670 ». Expédition faite en 1699, d'extraits des visites de 1642 et 1655. Visite de Bourganeuf et Bellechassagne faite en 1701, par le commandeur « Jean de La Rochedragon de La Voreille » et « frère François de Jacques de Lavergne », curé de Bourganeuf. Visite des améliorissements de Bourganeuf et Bellechassagne faite en 1702, par les commandeurs « Jacques de Bouyol de Coulombières » et « Jean de La Rochedragon de La Voreille ». Cachets des chevaliers de La Voreille, de Coulombière, de Dolomieu, de St-Mauris ; sceau du chapitre.

---

**48H1124 1736.**

**1736**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 102 pages ; 10 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Procès-verbal d'amélioration du grand prieuré d'Auvergne et de Bellechassagne, membre en dépendens, fait à la diligence de monsieur le baly de Lescherainsne, grand prieur d'Auvergne, faite par messieurs les chevaliers [de Rollat] de Marsay, commandeur de Charrière, et d'Ussel, commandeur de Tortebesse, le 25 janvier 1736 ». Cachets des chevaliers de Marsay, d'Ussel, de Broissia, de La Roumagère ; sceau du chapitre.

---

**48H1125 1755.**

**1755**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 80 feuillets ; 7 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Procès-verbaux d'améliorissements de Bourganeuf et Bellechassagne, faits à la diligence du bailli de Thianges, grand prieur, par les commandeurs Léonard d'Ussel de Châteauvert et Jean-François de Bosredon Vilvoisin. Cachets des chevaliers d'Ussel, de Vilvoisin, de Laube, de Mons de Savasse ; sceau du chapitre.

---

**48H1126 1767-1768.**

**1767-1768**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 98 feuillets ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Procès-verbal des améliorissements du grand prieuré d'Auvergne, faits à la diligence de monsieur le bailli de Vatanges, en l'année 1767 », par les commandeurs « Charles-Joseph de Felines de La Renaudie » et Louis-Alexandre de Savary de Lancosme ».

---

**48H1127 1788.**

**1788**

Description physique :

Importance matérielle : In-folio, papier, 86 feuillets ; 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Documents numérisés : 87 documents :

87 images

« Visite prieurale du grand bailliage d'Auvergne et de la commanderie de Bellechassagne qui en dépend, dont est titulaire Monsieur le bailli de Lancosme, faite en novembre 1788 », par le chevalier Amable de Saint-Julien, commandeur de Chamberaud et Léonard-Marien Foucaud d'Hautefaye, grand archidiacre de l'église de Limoges : Bourganeuf, église, hôpital, église des Pénitents bleus, « chapelle de l'hermitage du pont de la Roche, chapelle du pont de Lachassaigne, chapelle de N.-D. du

Puy, chapelle des Pénitents blancs autrement N.-D. de Lasriez ; château de Bourgneuf, étang, bois de Lachassaigne, forêt de Meyrignac, Bois rosé ; métairies de Bost de Ville, du Mas Baronnet, des Martis, de chez Garrat ; bois de chez Garrat, de La Betouille, de La Crille ; métairie de Jartaud ; bois des Rabates, châtaigneraie de Jartaud, membre du temple de Mortesaigne, Montboucher, Faux, Mazuras, Bouzogle, Bosmoreau, Bonneville, Morterol, St-Gille, Boislaron, Meilhaguet, Reilhac, Plénartige, Arsouze, Cherignac, La Marche, Donzenac ; commanderie de Bellechassagne et membres de Saint-Bazile, Talamy, Courleix, Chavanat, Saint-Merd..... » ; Cachets de Saint-Julien et Foucaud d'Hautefaye.

---

#### 48H1128 Plans géométraux.

1742

Description physique :

Importance matérielle : 5 plans.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Plans géométraux dressés par le géomètre Desmarty, pour le grand prieur de Lescheraine : 1° « Vue en perspective du château et église paroissiale de la commanderie de Bourgneuf, du côté nord ; plans par terre ou élévations « du four banal de la rue du Puy, du moulin de Lariés ; du moulin à foulon de La Paris, du moulin de La Roche ; de l'église, presbytère et moulin de Bosmoreau ; de l'église, chapelle, presbytère, granges, moulin de Montbouchet ; de l'église, maisons, granges de Bonneville ; de la chapelle, maison, granges du temple de Mortesaigne ; église et moulin de Plénartige ; églises de Morterol, St-Gille, Reillac, Milliaguet, maisons et grange de Chez Garat ; maisons et granges du Mas-Baronnet ; maisons et granges de Bosdeville ; maisons et granges de Jartaud ; églises et moulins de Faux, Mazuras, Bouzocles et Bois-Laron ». 2° troisième feuille, « plans des pièces qui composent la métairie de La Terade et Bosmoreau et des fonds et moulins dudit Bosmoreau ». 3° cinquième feuille, « plans des pièces qui composent la métairie de Bonneville, annexe de Bosmoreau ». 4° 8e feuille, « plans des pièces qui composent la métairie de Bosdeville, paroisse de St-Dizier, à deux lieues de Bourgneuf ». 5°, 9e feuille, « plans des pièces qui composent la métairie de Jartaud, le Puy Guimond et Les Rebières ».

---

#### 48H1129 Arpentage.

1742

Description physique :

Importance matérielle : 1 cahier in-folio, papier, 25 feuillets ; 1 pièce, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Procès-verbal d'arpentement des fonds de la commanderie de Bourgneuf dressé pour le grand prieur de Lescheraine par le géomètre Desmarty. Supplique adressée à de La Roche, subdélégué de l'intendant, à Bourgneuf, par Joseph Jammet, arpenteur des eaux et forêts, pour être payé d'une somme de 46 l. à lui due pour arpentage de bois du grand prieur dans le district de St-Dizier.

---

#### 48H1130 Cures.

1622-1778

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier ; 1 imprimé.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue par le commandeur Anne de Naberat, au sujet de la cure de « Saint-Méard de Milvaches », dépendant de la commanderie de Bellechassagne, dont Pierre Drouilhas se prétendait pourvu par la cour de Rome, 1622-1624. Procès-verbaux des visites faites par l'évêque de Limoges dans les églises de Saint-Barthélemy de Bonneville et de Saint-Jean de Bosmoreau, 8 novembre 1747. Minute de l'acte de nomination de Guillaume Defaye de la Cour à une des places de communalistes de l'église de Bourgneuf, vacante par le désistement de « Joseph Georges, prieur de St-Michel », octobre 1748. « État des bénéfices qui despendent et sont de la nomination du seigneur grand prieur d'Auvergne », vers 1759. « Mémoire pour [les réparations de] l'église de Coufy, dont M. le grand prieur est le décimateur universel ». Avis favorable des chevaliers de La Renaudie, de Chalus, Pétremand de Valay, de Lasteyrie, pour l'adjonction de deux vicaires en titre au curé de Bourgneuf, chargé de la desserte de l'église de Bousogles, parmi les raisons mises en avant, avec la difficulté des chemins, le curé expose qu'« il y a dans cette paroisse une diversité d'exercices, il est nécessaire d'instruire en langue vulgaire et en langue françoise en Avent et en caresme, il faut faire régulièrement tous les jours deux cathéchismes, un pour la ville et l'autre pour la campagne ; au commencement de l'hiver jusqu'à Pasques une instruction en langue vulgaire à la première messe pour les gens de la campagne, qui sans cela croupiroient dans une ignorance crasse.... », 14 mai 1778.

---

#### 48H1131 Travaux de réparations, quittances, comptes.

1748-1772

Description physique :

Importance matérielle : 58 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« Mémoire et devis d'un aqueduc préposé à faire pour conduire l'eau de la fontaine de Bourgneuf dans l'étang du château du grand prieuré ». Cinq pièces relatives aux réparations faites au moulin de Bosmoreau, 1748-1749. État des bois fournis pour les réparations des moulins de « Faux, La Roche, de la draperie, de Lariés », 1759. Quatre états de réparations faites aux moulins de La Roche, Montboucher, Bosmoreau, Faux, Larrier, Lapparey, Bousogles, 1767-1769. Quittances de cens, rentes, gages d'officiers, portion congrue de curés dus par la commanderie, parmi ces quittances, celles du prieur de Saint-Éloy, de l'abbaye de Bénévent, du chapitre de Notre-Dame de La Chapelle Taillefert, de l'hôpital de Bourgneuf, du chapitre de Saint-Martial-de-Limoges, des Jésuites de Limoges, de l'abbaye de Notre-Dame du Palais, 1750-1751. « Compte arrêté avec le sr Chadebech de La Jugie, pour la ferme de la commanderie de Bellechassagne, dépendante du grand prieuré d'Auvergne, pour huit années de jouissances de ladite ferme qui, selon le bail du 12 janvier 1749, reçu Laumond, notaire à Bourgneuf, monte pour chaque année à la somme de 4700 livres.... » ; compte arrêté par Gilbert Josset, agent de l'Ordre, 9 avril 1757. « Compte des fournitures et dépenses faites pour la commanderie de Bourgneuf, depuis le précédent compte arrêté le 23 août 1770, par monsieur le commandeur Josset, agent général de l'ordre de Malte ». État de réparations payées par Joseph Perron en 1770 et 1771, compte arrêté le 8 juin 1771.

#### 48H1132-48H1134 Droits et revenus.

1412-1775

#### 48H1132 Procédures.

1582-1675

##### Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 41 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue par le receveur contre Louis de La Chambre, cardinal abbé de Vendôme, pourvu du grand prieuré d'Auvergne, par bulles pontificales : arrêt du Conseil d'État, condamnant « Anthoine de Villars, commandeur de Blandoys, mareschal dud. ordre, Marc de La Goutte, bailli dud. ordre, de Tarsac dit de Lambes, commandeur de Scelles, Claude de Montmorillon, commandeur de Baugnet et Vesse », à laisser Louis de La Chambre jouir « paisiblement dud. grand prieuré d'Auvergne et des commanderies de Bourgneuf, Auloix, Bellechassagne et Saint-Georges de Lyon, fruitz, proffitz et revenuz d'icelles », attribuant la commanderie de Devesset au bailli de La Goutte ; assignant sur cette commanderie une pension de 2000 livres au maréchal Antoine de Villars ; et compensant, avec la restitution des fruits, les droits prétendus par le receveur pour le vacant et mortuorum du grand prieur de Fraigne, 9 novembre 1582 ; fragment d'un « mémoire à monsieur de Lussan, [ambassadeur de l'Ordre], des droits appartenantz au commung trésor pour les charges du prieuré d'Auvergne, despuys le décès du prieur de Lasticq. Ledict deffunct prieur Lasticq, moreust en l'an 1576, de manière que l'année du mortuorum venoyt à expirer en may 1577. Le deffunct commandeur Lacra, comme receveur, afferma led. mortuorum de la commanderie de Bourgneufz, chambre prieurale au juge Donerey... La commanderie de Bellechassagne, seconde chambre prieurale feust arrentée pour les susd. années du mortuorum et vaccant à François Chesse, pour cinq mil livres par an.... Il n'apparoist point par lesd. comptes de nostre receveur que la commanderie de Devesset, tierce chambre prieurale feust arrentée ny occupée d'aucun, mays par la pure négligence d'iceluy receveur.... La commanderie d'Auloix, quarte chambre prieurale feust arrentée à deux mil sept cens livres par an... Le deffunct mareschal ? [Estienne] Fraignes, en vertu de noz bulles, a tousjours prétendu d'estre prieur, et le corps de nostre religion a aussy prétendu le mesme, pour autoriser sesd. bulles et provision, de fasson que mourant led. Fraigne en septembre 1580, nostre receveur Montmorillon se saysist desd. quatres chambres prieurales..... » ; consultation à ce sujet faite à Paris, dans la maison du sr de Lussan, 17 décembre 1584 ; Jugement du sénéchal d'Auvergne renvoyant devant le Conseil d'État le grand prieur de La Chambre et le receveur de Montmorillon, pour la main-levée de la saisie des revenus de la commanderie d'Olloix, 27 mars 1585. Pièces de la procédure en payement d'arrages de fermage poursuivie par le grand prieur « Jean de Forsat et Alexandre de Costaing de Pusignan, lieutenant et vicayre général au grand prieuré d'Auvergne, ayde au vol pour milan de la grande fauconnerie de France, contre Étienne Lacoste, Pierre Gimel et Mercœur Langle, fermiers de Saint-Basile, membre de Bellechassagne, 1671-1675.

#### 48H1133 Grand Prieuré, aliénation du revenu temporel des ecclésiastiques.

1563-1564

##### Description physique :

Importance matérielle : In-8°, papier, 49 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Copies des ventes faites par « Jacques du Bourg, docteur es droictz, conseiller du roy et de la royne, maistre des requestes ordinaire de l'hostel de lad. dame, présidant et lieutenant général en la senneschaucée et siège présidial d'Auvergne, l'ung des commissaires deputedés par Sa Majesté sur le fait de la vante et aliénation du revenu temporel des ecclésiastiques, comme appert par lettres patentes de Sadiete Majesté données à Parys le 26e jour de may, l'an de grâce 1563 ». F° 1, vente à Antoine Courcières, de revenus assis sur la paroisse « Deaumars, alias Daumas » commanderie de « Brosse » ou « Brousse », 30 août 1563 ; f° 5 v°, vente à « François de Chavanat, seigneur de La Liève et de Montgourt ? », de revenus dans la paroisse de Coureles ? et près de la ville d'Auzance, dépendants de la commanderie de Brousse et de celle de La Croix au Bost, septembre 1563 ; f° 12 v°, autre à « Jean Dulac, seigneur du Puy Devet », de revenus de la commanderie de Courteserre, 9 septembre 1563 ;

° 18, autre à « Benoît-Dinasse Pradel, habitant de Marat », de redevances sur Marat, dépendant de la commanderie de Courteserre, 6 septembre 1563 ; ° 21, autre à Annet Dinasse Pradel, de revenus sur la paroisse « d'Espinaces, justice de Courteserre » ; ° 23 v°, autre à Claude Douhaire, de revenus sur la paroisse de Chambon, justice de St-Amand Roche-Savine, dépendant du membre de Ligone, 12 octobre 1563 ; ° 28 v°, autre à « François de Bonnaire, seigneur de Forasse et des Granges », de revenus sur la paroisse de « La Chabasse », appartenant à la commanderie de Courteserre et aux prieurés d'Augerolles et de Saint-Gervais, 2 octobre 1563 ; ° 32, autre à Pierre Sonneix, marchand d'Auzance, de revenus aux environs d'Auzance, appartenant à la commanderie de Brousse au « prieur, abbé et couvent d'Eyvou » (Évaux) et à la communauté de l'église d'Auzance, 11 novembre 1563 ; ° 38 v°, autre à « Anthoine de Sonnade, escuier, sr de La Chaze », de revenus à Brousse, 19 octobre 1563 ; ° 41 v°, autre à « Imbert de la Blanchisse, de revenus à Cunlhat, dépendants de la commanderie de Courteserre et du prieuré de Cunlhat, 7 janvier 1563, v. s. ; ° 47, autre à « Amable Guimoneau, trezorier d'Auvergne et Carladès », de revenus sur la paroisse de Teilhède, provenant de la commanderie de La Tourette et du prieuré de Combronde.

#### 48H1134 Autres procédures et titres. Etats des biens et revenus. Baux.

1412-1775

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Note sur la procédure à poursuivre contre le « baron de Peyrusse », qui a cy devant indument occupé la maison et chasteau de Bourgneuf, pendant lequel temps il a commys plusieurs ruynes et détériorations en lad. maison et chasteau et s'est emparé de plusieurs domaines et devoir de lad. seigneurie de Bourgneuf, comme en estant proche voysin » (xvii siècle). Conventions entre le grand prieur Philippe des Gouttes, lieutenant général des armées navales, et le notaire Chassignac pour la réfection des terriers de Bellechassagne et de ses membres, 8 mai 1648. Acceptation sous réserves, par le grand prieur César de Grôle-Viriville, des terriers de Bellechassagne dressés par les notaires Cledier, Vermeil et Moncorier, 9 mai 1655. Opposition, en vertu des privilèges de l'Ordre à la saisie opérée, entre les mains de François Colinaud et Pierre Desjariges, des sommes dues à la communauté des prêtres de Bourgneuf, pour garantie des impositions non payées, 1726. Mémoires sur les revendications des prêtres communalistes de Bourgneuf contre le grand prieur, vers 1727. « Nottes des choses qu'il a parus que Monsieur le grand prieur d'Auvergne est obligé de faire et qui luy ont été ordonnées de faire par messieurs les visiteurs en l'année 1735, avec des observations sur chaque article de ces mêmes nottes et réponses ». État des officiers de la justice de Bourgneuf et Bellechassagne. « Estat des tènements qui restoit à affermer ainsy que des dixmes dont le sieur Dubayle en fait la régie », 1750-1753. « État général des revenus du grand prieuré d'Auvergne, depuis l'année 1771 jusqu'en 1775 inclusivement ». Fragments de procédure : entre le grand prieur et Jean Chassignac, notaire, au sujet des terriers de Bellechassagne, 1658 ; et Jacques Rousseau, vicaire perpétuel de Saint-Maurice, 1663 ; « mémoire au sujet d'une contestation pendante au Grand Conseil entre Monsieur le grand prieur d'Auvergne, le sr Perron de Rigour (propriétaire d'un moulin appelé du Mas-La-Fille, situé dans la paroisse de Bourgneuf) et nombre de particuliers du village de Masbareau, qui est dans la seigneurie du grand prieuré. » Titres étrangers. Acte mutilé au sujet de l'acquisition d'une vigne..... *religiosus vir frater Petrus Chausa, ordinis Sancti Johannis Jherosolimitani, procurat..... domini prioris Arvernie in et coram nobili viro Matheo de Chasales, castellano Annati..... exponens satagens quod nuper frater Johannes d'Ansadoia ? dicti ordinis, tempore quo vivebat quandam vine..... in vinoblio Annati, confrontatam ab una parte cum vinea Bartholomi Achardi et ab alia parte cum vinea Martini de Ripa..... parte cum vinea Anthonii et Johannis Micolonis fratrum... Dictum dominum castellanum requisivit et instanter postulavit quatinus ex dicta vinea superius confrontata..... ipsum fratrem Petrum Chausa..... laudare et investire vellet..... Quiquidem dominus castellanus dicto fratri Petro Chausa dixit et respondit hoc minime facere debere et quia hoc ess..... dicti domini de Annato si ipsum investiret quia ipsi fratres sunt persone mortue et privilegiatae et ex eisdem nemo nullathenus se in..... si sibi duxerit et presentaverit unum hominem bonum et ydoneum non privilegiatum, qui censa dicte vinee dicto domino solvere promittat..... quatuor decima [die] mensis maii... venit et personaliter ibidem comparuit discretus vir Petrus Chausa, clericus, frater dicti fr..... in et coram dicto domino castellano, ibidem in quodam stanno fusteo ad hoc locum sibi electum pro tribunali sedendo, qui quidem P....., clericus, nomine dicti fratris Petri Chausa ipsi domino castellano ibidem presentavit, pro investiendo ex ipsa vinea, Matheum de Furno Boschi..., ipsum requisivit quatenus ex eadem vinea cum juribus et pertinenciis suis laudare et investire vellet, quoniam paratus erat, ut dicebat, loc...dominus castellanus... habens potestatem ut dixit et speciale mand..... et potenti viro domino Eracleo, domino baroniarum Ruppisbaronis et Montis Amosi ?, milite, commissario regio ad regendum et gubernandum om..... castrorum Annati et Annon. laudandi et investiendi, laudes et vendas habendi et recipiendi ..... prefatum Matheum de Furno..... traditione unius calami sive plume quem eidem Matheo realiter tradidit... laudavit et investivit..... Avril 1412. Bail à ferme des dîmes de Sugny, passé par « François Sarradin », commandeur du temple de Reims, à « Nicolle Hennequin », veuve de « Jacques Lingault, demourant à Reims, tout ainsy que les a tenues par cy-devant noble homme Ogier de Vaulmonstreul, escuyer dudit Sugny », 10 mai 1538.*

#### 48H1135-48H1183 Commanderie de Bugney (Allier).

1385-1785

Sept terriers pour la commanderie de Bugney ont été acquis en 2016 : voir les cotes 48H3426-48H3432 à la fin de l'inventaire.

**48H1135 Inventaires.****1674**

## Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 24 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire raisonné des titres de la commanderie de Beugnés et de ses membres, fait par les soins de messieurs Alexandre de Chevriers Taney, commandeur de Lormetaux, et Jean-Hector de Fay La Tour Maubourg, commandeur de Chambéry, et par le travail de Christophe Néron, commis à ce député par lesdictz sieurs commandeurs ». Additions postérieures.

**48H1136-48H1137 Justice et biens propres.****1524-1766****48H1136 1524-1766.****1524-1766**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Ordonnance du châtelain de Bugney, Anglure et Boulay, sur requête du procureur d'office, enjoignant d'exiger du fermier de la commanderie les frais de la procédure poursuivie au sujet d'un meurtre commis dans les bois de Bugney. Textes de la requête, de l'ordonnance, signification au fermier, reçu du procureur fiscal, 1754, 1755. Biens propres. — Transaction entre Nicolas de La Rose, prieur de Marcigny, et « Emery du Meynil, commandeur d'Anglure et de Bugneis », au sujet de la terre du « Gratay, contenant pour le tout huit bichetées de terre ou environ, assise en la paroisse de Varennes de Ruillon, tenant au chemin tendant de la Mote de Varennes de Ruillon au pont de Chassenart, devers bize, tenant au chemin tendant de Marcigny à Digoïn, devers orient ; tenant ès prés de Jaques Picard et de Jehan Bon Jehan et à la terre des Largetz, devers midi, et tenant à la rivière de l'Arconce, jusques au filam de l'eau d'icelle rivière devers occident..... Faictes et passées par devant la maison du sr de La Court en lad. paroisse de Varennes de Ruillon, le samedi 5 novembre 1524, présens noble homme Anthoine d'Esserpens, esquier, seigneur de La Bugnerée..... » Cette terre avait donné lieu à un procès engagé par « Anthoine Coral, commandeur d'Anglures et de Bugnois ». Au dos de l'acte, ratification de cette transaction par Catherine de Larnaut, prieure, et les religieuses de Marcigny, « l'an au blanc des présentes lettres nommé et le second jour du mois de décembre ». — Acte de désistement, par Jean Jacquet, sr de Chalonnay, maire de Marcigny, au profit du commandeur Antoine Charpin de Gênetines, « de la terre où il y avoit autrefois un bois appelé de Bospin, scittuée en la paroisse de l'Hospital, contenant environ dix bichettées, estant du domaine de lad. seigneurie d'Angleure, laquelle avoit esté remise à tiltre d'entrage perpétuel par illustre seigneur frère Claude-François de St-Germain de Mérieu, pour lors commandeur dud. Bugnet, aud. sr de Chalonnay, lequel a consenty et consent la résolution dudit entrage ; le présent désistement et consentement ainsy fait moyennant la somme d'onze cent livres qui a été cy-devant payée par led. seigneur commandeur de Gênetines, aud. sr Jacquet..., 11 mars 1704. — Significations faites au nom de Pie de Fasson de Sainte-Jay, commandeur de Bugney, et de Jean-Joseph de Méallet de Fargues, receveur, à Hugues Mayneaud de Bizefranc, écuyer, seigneur de La Veaux, Meunnot et autres lieux, d'avoir à produire les titres, en vertu desquels il aurait droit de parcours, usage, pâturage et coupe dans le « Grand bois de Beugnay, la Sotte Preaud, La Loyre, Les Brulay », 17 novembre 1765, 14, 19 mai 1766. Terres de Chassenard et du Châtelier. — Sentence de la Chambre des requêtes condamnant François Chamberlant, acquéreur de la terre de « la Vieille Loyne », dépendant de la seigneurie « du Chastallier », à exhiber à Philippe des Gouttes, commandeur de Bugney, « tous et chascuns les contractz d'acquisitions et aultres qu'il a faictz en et au dedans de ladicte commanderie, payer les droictz de lotz et vantes et aultres droictz seigneuriaux... », 9 juillet 1638. — Hommage des terres du Châtelier et de Chassenard : « ce jourdhuy dixiesme jour du mois de mars mil six centz et huict, au lieu et ville de Charrolles et au devant le chastel dud. lieu, heure d'environ midy, en présence de messire Thobie Dagonneaul, prebstre, chanoine de l'église Saint-Nizy dud. Charrolles, et Claude Cortet, sergent au bailliage du Charrollois, tesmoins, a comparu en présence de moy, Blaize Mortinat, greffier au bailliage du comté du Charrollois pour leurs altesses sérénissimes de Flandres, comtes dud. Charrollois, noble Reyné de Granval, sieur d'Arfoys ?, lequel s'est transporté à la porte du petit pont-levis dud. chastel, à laquelle il a heurté par trois foyz, et à l'instant est survenu Philibert Richard, frère de Sébastien Richard, concierge et garde dud. chastel, auquel led. sieur d'Arfoys a demandé si leursdictes altesses y estoient ou aultres personnes ayantz charge de recevoir les fiefz et hommages à eulx dehez à cause de leurd. comté dud. Charrollois, par ce qu'il vouloit reprendre de fiefz la terre et seigneurie de Chassenard et membres en dépendantz, qu'il a heu cy-devant de noble Jehan de Vichy, sieur de Marnay, par accord fait entre luy, damoiselle Magdaleine..... et led. sieur de Marnay, selon qu'il a fait apparoir du tiltre dud. accord par Ginoty, notaire ; lequel Richard a dict que le sieur comte n'estoyt aud. chastel, ny aultre personne ayantz charge de recevoir les fiefz à luy dehez. Au moyen de quoy, led. Granval, sieur d'Arfoys, en présence de mre Pierre Saulnier, advocat fiscal aud. comté dud. Charrollois pour leursdictes altesses, a mis l'ung des genoux en terre, ayant la teste nue et embrassé la chaîne du petit pont-levis et baisé icelle, [déclarant] ? qu'il reprenoit de fiefz lad. terre et seigneurie de Chassenard. Duquel devoir de fief fait par led. seigneur icelluy m'a requis acte que je luy ay octroyé, et tout à l'instant en nostre hostel s'est présenté par devant nous Claude de Ganay, docteur ez-droictz, sieur de Montaguélon, juge et lieutenant général aud. bailliage, led. sieur d'Arfoys qui nous a remonstré qu'il auroit esté aud. chastel pour reprendre de fief lad. terre et seigneurie de Chassenard, à la personne dud. sieur comte de Charrollois, qu'il n'auroyt trouvé aud. chastel, ny personne ayant charge de recevoir lesd. fiefz, et partant auroyt fait led. devoir de fief, en présence dud. Saulnier, advocat fiscal et du

greffier aud. bailliage, requérant luy vouloir permettre l'entremise et jouissance de lad. seigneurie de Chassenard, sans dangier de commise ou mainmise, à la charge de par cy-après faire plus ample devoir quand il en sera requis, et de bailler dénombrement lorsque luy ordonnerons. Ouye laquelle remonstrance..... »

---

**48H1137 1708-1709.**

**1708-1709**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 57 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue à la table de marbre à Dijon, par Camille de Digoine du Palais, commandeur de Bugney, contre les frères Jacques et François Maublanc, marchands de bois de Digoine qui avaient fait des coupes dans les bois de la commanderie, tant à Bugney, Boulay, Bouchet, Fly, qu'à Tourny en Nivernais, et avaient fait conduire les arbres abattus notamment au port de Saint-Aubin, pour les vendre à leur profit.

---

**48H1138-48H1143 Membre de Boulay.**

**1456-1747**

---

**48H1138 1527-1718.**

**1527-1718**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 1 pièce papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Commission donnée par « Panthaléon de Varennes, commandeur de Sainte Anne et de Nabeyron », lieutenant du grand prieur Aymard du Puy, à « Simphorian de La Roche Aymon, commandeur de Chambereau ; Emery du Mesny, commandeur du Bugnez ; Lancelot de Quincieux, commandeur de Mascon » ; pour visiter les domaines du village de Guingnebert donnés à cens par Pierre des Roches, commandeur de Boulay et du Bouchet, Bourganef, 25 juin 1527. — Cession du mas Jolivet et du Chevalier par « Loys de Synnier, commandeur de Bugnois et Bouley et Tournis », à « François Thévenard, Claude Thierry de La Mothe-Saint-Jehan et Aulbin Thierry de Regny », ses fermiers de Boulay, sous clause de mainmorte, comme le possédait feu Robert Gravier, 24 juillet 1554. — Expédition d'un arrêt de la chambre des requêtes condamnant « Jacques de Fauvarant, curé de Rigny, à restituer au commandeur Claude-François de Saint-Germain la dîme qu'il avait indûment levée, en 1657, sur les terres « du Boulay » nouvellement défrichées, 28 avril 1662. — Arrêt de la chambre des requêtes condamnant Claude Chalmoux, sieur de La Planche, lieutenant particulier au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moustier, à passer reconnaissance, au commandeur Camille de Digoine du Palais, pour ce qu'il possède sur les territoires de « Flix et Chalmoux », 13 décembre 1718.

---

**48H1139 1719-1720.**

**1719-1720**

Description physique :

Importance matérielle : 1 cahier, papier, 36 feuillets ; 1 registre, parchemin, 82 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure soutenue au parlement de Bourgogne par le commandeur Camille de Digoine du Palais, et le receveur du grand prieuré d'Auvergne, contre Jean-Hector de Fay, marquis de La-Tour-Maubourg, seigneur de Clessy, inspecteur général d'infanterie ; Claude-Antoine Palatin de Dio, comte de Montmort ; Charles Gravier, ancien trésorier de France en la généralité de Bourgogne et Bresse ; Jeanne Pillot, veuve de Samuel Gravier, écuyer, sieur de La Trèche ; « François Salladin de Monmorillon, baron d'Essanlay », et autres, au sujet des terres de « Chazey » et mas Jolivet, « village de Chazé, en la paroisse de Geugnon ». Procès-verbal de visite et état descriptif du domaine Jolivet, août-septembre 1719 ; arrêt du parlement de Bourgogne du 27 mars 1720.

---

**48H1140 1720-1727.**

**1720-1727**

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Suite du dossier précédent. « ..... Dans le fait, le sieur de Digoine, commandeur de Bugnet, ayant appris que la terre de Clessy, appartenant au sieur comte de Maubourg, avait été mise en décret aux requêtes du palais du parlement de Dijon et qu'on avait compris dans la saisie réelle la justice haute, moyenne et basse de Chazey et le domaine appelé Jolivet au Chevalier, qui avaient été démembrés de laditte commanderie de Bugnet en 1608, sans formalités, il s'oposa en 1717 auxdites requêtes du palais, en

distraktion de ce domaine et de laditte justice ; cette oposition et une demande qu'il forma en restitution des fruits donnèrent lieu à d'autres demandes en garentie et contre garentie..... ».

#### 48H1141 1502-1723. Membre de Boulay et Bouchet.

1502-1723

##### Description physique :

Importance matérielle : 13 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Sept pièces relatives à la sauvegarde du duc de Bourbon, accordée à « Michel Daugier, commandeur du Boulay et du Bouchet », notamment pour le bois « du Bouley » au Bouchet, « situé et assis en la montaigne de Chiseul », le mas de Layet, des terres au finage du Montet, la vigne de « Seror », le mas Amyot, des terres aux finages de « Changy et de Fley » ; notifications par les sergents, 1502-1503. — Lettres de François Rolin, bailli d'Autun, maintenant « Lancelot de Quincy », commandeur « du Bolay et de Tourny » en la possession du moulin « Senullet », sur la rivière de « Blandenant », 11 septembre 1511. — Lettres du même, maintenant « Lancelot de Quincieux », commandeur « de Boulay, de Tors et du Bouchet », en la possession du droit de mainmorte dans les terres de sa commanderie, 15 mars 1513. — Pièces relatives à la sauvegarde accordée au commandeur Lancelot de Quincieux, par le bailli d'Autun, pour les bois de Boulay, « Cordemontaigne et de Bosfranc », 1513-1514. — Déguerpiissement par Antoine et Étienne Roussin, au profit du commandeur Pierre de Roche, d'un moulin, « pour aultant qu'il est surchargé de grosse taille et que nulz ne sont subjectz moudre aud. mollin », 8 mai 1532. — Pièces relatives au bois de La Taissonnière, paroisse de « Regny » : enquêtes pour les limites avec le sr de Follet ; les limites des bois des « Gouttes-Valettes, bois Gonin, bois de Lessart ou de Perrecy » (contestation avec Jacques Thévenard et Jean Triollet), 1613-1656. — Procès-verbal descriptif du domaine de Boulay, dressé à la requête du fermier, 5 mai 1645. — Accense du membre de Boulay, consentie à Jacques Thévenard par le commandeur Claude-François de St-Germain de Mériex, au prix de 540 livres par an, 15 novembre 1650. — État dressé par le commandeur de Digoine des espèces et objets appartenant au sr de Perrinet, capitaine de vaisseau, à faire tenir, soit à madame de Perrinet, soit à ses héritiers, Brest, 20 juin 1707. — Extrait d'une délibération de la langue approuvant les améliorissements de Bugney, faisant des réserves pour les membres de « Tourny, St-Jean de Bourdon et Pontenas », et autorisant le commandeur à donner à nouveau cens des terres du membre de Boulay, 1723.

#### 48H1142 1746-1747.

1746-1747

##### Description physique :

Importance matérielle : 2 plans, 2 cahiers, papier ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

« Plan figuratif de la commanderie du Boulay, qui établit l'usurpation faite par le sieur Guy ou ses auteurs, 1746 ». — « Plan figuratif des bois du membre de Fly, le Bouchet, commanderie de Beugnay. Debon, arpenteur, fecit, 1747 ». — Procès-verbal « d'assiette, ballivage, martelage, récépage et estimation des bois de futaye de Fly, et le Bouchet, paroisse de Chalmoux, dans la province de Bourgogne, éloignés d'une lieue de la ville de Bourbon-Lancy, et d'une lieue et trois quarts du port de Saint-Aubain sur la rivière de Loyre », dressé par Félicien de Mons de Savasse, commandeur de Laumusse, assisté d'Abraham Felix, son secrétaire, et de Guillaume Debon, arpenteur juré et commissaire en droits seigneuriaux à Mâcon, 1747. — Y joint une minute. — Cachet de Mons de Savasse.

#### 48H1143 1456-1521.

1456-1521

##### Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Cession « à taille ou queste doublant, de trois ans en trois ans », d'« ung mex et tènement assis au Montet... et à La Chamelle, appellé le mex Au Blanc de Maletait », consenti par « Guiennot de Bienavant, commandeur du Bouchet, du Boulay et de Tournis », à « Jehan de Faye du Montet, paroisse de Meletait ; lequel mex et tènement dessusdict est avvenu et escheu aud. commandeur à cause de commisse et confixcation, pour ce que ja pieça feu Guillaume Blanc de Meletait vendit led. mex et tènement à messire Jehan Alixant, prebstre, moyennant certaine somme d'argent convenue entre eulx, franchement et quittement, sans charge quelconques, ce qu'il ne pouvoit faire, attendu qu'il le tenoit à nature de taille et queste dud. commandeur, si comme led. messire Jehan Alixant l'a confessé... et lequel mex. led. messire Jehan Alixant avoit baillé et transporté à tiltre de cens aud. Jehan de Faie parmy luy paiant chascun an trois gros de cens ?, et pour ceste cause icelluy commandeur avoit et a prins led. mex en sa main par commise et confixcation comme dit est, et icelluy a exposé en vente et baillé et délivré aud. Jehan de Faie, du consentement dud. messire Jehan Alixant, prebstre, de Guiot Blanc et de Simon de La Fontaine, en tant qu'il leur touche et qui peult touchié à Agnès, sa femme, fille dud. feu Guillaume Blanc et seur germaine dud. Guiot Blanc, et comme au plus offrant et derrenier enchérisseur, pour parmy paiant et rendant chascun an par led. Jehan de Faye et ses hoirs et ayans cause aud. commandeur... trois solz six deniers parisis vallans... blans et demy monnoie à présentement courant d'annuelle et perpétuelle taille ou queste, au terme de feste saint Martin d'iver, doublant de trois ans... et pour sept frans monnoye à présent courant pour une fois d'entraige et en non d'entraige, paiez, baillez et délivrez par led. Jehan de Faie aud. commandeur... », 13 avril 1456. —

Asservissement du « mex de Gavardin » et du « mex Bardot, situez et assis au finaige de Cornemontaigne en la parroisse de Reigny », consenti par « Lancelot de Quincieux, commandeur du Boulay, Tornis et du Bouchet, à Benoît Loreaux, parrochien de Reigny », 15 juin 1512. — Philibert Nagu, chevalier, seigneur de Faulain, reconnaît devoir à « Guillaume de La Font, commandeur de Bouley et de Tornys », et à ses successeurs un franc de rente annuelle « sur le chastel, maison forte et aultres tènements dud. Faulain », Bourbon-Lancy, 13 juillet 1521. — Asservissement « d'ung quartier de boys situé et assis en la parroisse de Regny, dit et appellé communément Les-Charues-dessus-Les Gavardins », consenti par le commandeur Guillaume de La Font à « Philibert, Urbain, Kathelin et Claude Lanceaul, frères, commungs parsonniers en biens, parrochiens de Régnay » ; acte ratifié par « Lancelot de Quincieux, commandeur de Mascon, et Loys Rigolet, commandeur du Feulloux », commissaires du chapitre provincial tenu à Montferrant le 1er juin 1520, 20 avril 1521.

**48H1144-48h1159 Membre d'Anglure.****1449-1767****48H1144 Droit de tâche.****1453**

## Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 16 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fragment d'une enquête pour établir le droit de tâche du commandeur (Hugues Charles), sur ses justiciables de l'Hôpital-le-Mercier, Saint-Jean et autres paroisses. Les témoins déposent : Jean Rortat ? qu'il « fut facteur en partie, avec autres, du commandeur de lad. maison d'Angleures, comme de feuz frères Jehan de Vilers et frère Mathe Darbon, commandeurs..., que par led. temps qu'ilz ont vescu, chascun en son endroit, icellui déposant leur a fait accourder et paier dud. droit de tâches... » par des paroissiens de l'Hôpital et de St-Jean, quand il y avait blé en leurs terres, « par plusieurs foys et années et, selon que chascun d'iceulx habitans pouvoit avoir de blé en sa terre, ilz accomodoient dud. droit de tâche aud. déposant et aux autres ses compagnons, fermiers desd. tâches, pour et au nom desd. commandeurs, et ce qu'il estoit accomodé ilz payoient ausd. fermiers, duquel droit il en a veu joir ainsi lesd. feuz commandeurs dud. lieu d'Angleures, en la manière que dit est, paisiblement, notoirement et sans aucun contredit et jusques que la guerre se mehut au pays de Bourgogne, et dit oultre que se lesd. tâches n'ont esté payées depuis le temps [de lad.] guerre encza, ce a esté pour occasion [de ladicte] guerre que a rompu led. paiement ». Thomas Vilain a vu au temps des commandeurs « Jehan de Vilers, Mathe Dalbon, Saulvaige Galoix », que les habitants de la paroisse de L'Hôpital « sont venus par devers les accenseurs et ont accourdé, chascun pour sa rate et ferme, de ce qu'ilz pouvoient devoir desd. droiz de tâche et selon la quantité des blés qu'estoient creuz en leur héritage, selon les années... ». Jehan Rolin dit que les justiciables d'Anglure « venoient vers feu Guillaume Biget, son maistre, et par devers les autres fermiers que estoient selon lesd. années, et se tiroient à part en quelque taverne ou autre lieu et illec accomodoient ausd. fermiers de ce qu'ilz pouvoient devoir, chascun en droit soy, du droit desd. tâches, c'est assavoir les aucuns plus, les autres moings, selon qu'ilz avoient esd. années de blé en leurs héritages... ». Michaud Garnier, de « Varennes de Ruillon », dit qu'il lui recorde que du vivant de son père « et puet avoir xx ans ou environ, qu'il veist les blés brandonnés des terres que sond. feu père avoit labourées, devans lesd. tâches ; alors il demanda à sond. feu père pourquoy y estoient mis lesd. brandons, lequel lui respondoit que c'estoit pour le droit de lad. tâche dehue à lad. maison d'Angleures... ».

**48H1145-48H1151 Procédures.****1449-1767****48H1145 1449-1455.****1449-1455**

## Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 81 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fragment d'une procédure entre les habitants des villages des Bordes et de « Reffye », au sujet des « pasturaiges et pasquiers situés ou lieu dit ès Sablières, tenans au fluve de Loyre », en 1449, on avait fait mettre à ces pâturages « les brandons de monsr le duc de Bourgogne et les brandons de la terre et juridicion d'Angleures, soubz ombre desquelx brandons », on avait fait, « ainsi que l'en dit, une cloyson esdiz pasquiers et pasturaiges, tellement que nulle beste n'y puet entrer... ». Le procès d'abord engagé à Semur-en-Brionnais devant le lieutenant du bailli d'Autun fut porté, du consentement des parties, devant le châtelain et juge d'Anglure, pour en décider « comme par arrest de Parlement ».

**48H1146 1470.****1470**

## Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 15 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre



Fragment d'une procédure soutenue par le commandeur contre Jean Faugeux. Les témoins, habitants du village des Bordes et de l'Hôpital-le-Mercier, déposent que le mas de Jean Faugeux meut de la directe et censive du membre d'Anglure, et doit les taille, cens et servis.

---

**48H1147 1476.**

**1476**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 20 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fragment d'une procédure entre le commandeur Geoffroy Mareschal et Jean Le Maire, écuyer, procureur du duc de Bourgogne, qui contestait le droit de mainmorte de la commanderie sur les hommes du village de « Ressye ». Jehan Baquelet, prêtre, âgé de quatre-vingt-dix ans, dépose qu'il « a tenu et gouverné la recepte de ladite commanderie d'Angleures, sont cinquante ans passés, ou environ, l'espace de dix ans par avant led. temp, par son advis, pour et en nom de feu lors vivant noble homme Jaques de Buxuil, jadiz escuier et seigneur de Mulins, son maistre, aud. temps censier et admodiateur de lad. commanderie d'Angleures, pour et en nom des commandeurs que lors estoient, durant lequel temps....., lesd. hommes et habitans de ladite terre et maison de Ressye, lui payoient les tailles et servis à trois termes en l'an et, quant il les requéroit et demandoit, faisoient les aides, journaux et manoures sans contredit ; dit en oultre led. qui parle que oud. temps de sadicte recepte, il fut un jour adverty... qu'il estoit excheute et advenue une mainmorte en ladite terre de Ressye, comme lui semble et de l'ung des hommes d'icelle...., lequel estoit allé de vie à trespas sans hoirs procréés de son propre corps, et à l'occasion de ce que feu, lors vivant, Estienne Caillot, de la paroisse de l'Ospital de Mercié, voulsit empeschier ladite mainmorte...., ledit déposant feist adjourner et convenir led. feu, lors vivant, Estienne Caillot au lieu de Moncenis, à certain jour lors ensuivant ; lequel Caillot, incontinent après ce qu'il fut retourné de la journée se transpourta personnellement audit lieu de Mulins, à la personne dud. feu lors vivant Jaques de Buxuil, admodiateur que dessus, ouquel ledit feu Estienne Caillot, au traictié et par le moyen dud. qui parle, sur ce par led. feu Caillot requis, achata ladite mainmorte, et pour icelle accourda paier audit feu Jaques de Buxuil, admodiateur de ladite commanderie d'Angleures, la somme de dix francs ..... ».

---

**48H1148 1489-1490.**

**1489-1490**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 41 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fragments de la procédure soutenue par le commandeur Antoine Coral, par devant le juge d'Anglure, contre Germain Patonier, de l'Hôpital-Le-Mercier, au sujet des corvées annuelles, « troys courvées de brachs chacun an..., c'est assavoir une en mars, une en juillet et une en aoust » ; les témoins déposent qu'un fermier « envoya demander les hommes des Bourdes... pour aler faulcher l'erbaige du pré de lad. commanderie, nommé le pré Butet ; lesquelx hommes alarent faulchier led. pré, et que ceulx qui ne aidarent à faulchier l'erbaige d'icelluy pré estans tant des hommes dud. villaige des Bourdes que de la paroisse de l'Ospital, en lad. juridicion d'Angleures, alarent puis aprez charroyer le foing dud. pré... » ; que les corvées ont été faites « quant l'en les leur commandoit sans contradicion, aucune fois à plessier les garannes de lad. commanderie, et autres fois à fenoillier et meissonner ou doumaine de lad. commanderie, du temps des commandeurs prédécesseurs dud. demandeur, qui estoient frères Mathieu Darbon, Saulvaige Galoys, ung nommé frère Guichart, l'autre frère Hugues Charles et l'autre frère Geoffroy Mareschal... ».

---

**48H1149 1488-1591.**

**1488-1591**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Copie faite au XVIIe siècle de l'acte par lequel Antoine Coral, commandeur « d'Anglures de Bugnay, de Pontenas et de Baldon », reconnaît devoir au roi, « à cause de son châtel et baronie de Semeur en Brionois... douze livres tournois... et onse bichets seigle, mesure dud. Semeur, d'annuelle et perpétuelle garde, et ce en et sur la terre et commanderie d'Angleures... », 27 février 1487 v. s. — Acte de désistement par Antoine de La Bussière, écuyer, seigneur d'Avrilly, des prétentions par lui émises, contre le commandeur Antoine Coral, sur la terre appelée Garenne Bayard, 3 mars 1491 v. s. — Trois pièces relatives au différend du commandeur Antoine Coral avec les habitants de Saint-Jean, au sujet du pâturage dans la forêt de « Recye alias de La Forge : Charles, par la grâce de Dieu, roy de France, au gouverneur de la chancellerie de nostre duchié de Bourgoingne... l'umble suplication... avons receue, contenant que en certain traictié, fait et passé en l'an mil. cccc lxxviii, entre frère Geoffroy Mareschal..., commandeur d'Angleures, d'une part, et Guillaume de La Forge, ou nom de lui et de Jehan de La Forge, son frère, Jehan Retiz..., tous parochiens de Saint-Yan, d'autre part..., led. frère Joffroy Mareschal voulsit et consentit, pour lui et ses successeurs perpétuellement, que lesd. deffendeurs... puissent et leur soit loisible mener et conduire ou faire mener et conduire leur bestial grant et menu depaistre et faire depaistre... oud. bois de ladite forest de Recye alias de La Forge..., c'est assavoir en temps que led. bois sera sans gland, et pour payant chascun an, à chascune feste saint Martin d'hiver, aud. commandeur

d'Anglure..., et par chacun d'eulx et pour chacun feu un boisseul d'aveine, mesure de Paroy ; en passant lequel contract..., de pouvoir mener depaistre par les dessusd. leurd. bestial oud. bois, qui est du propre domaine de lad. commanderie d'Angleures, et ne se peut aucunement entraiger ne aliéner, ou aucun droit bailler sur icellui..., et combien que icellui consentement n'eut peu ne deu faire led. frère Geoffroy Mareschal..., par quoy led. consentement soit nul et de nulle valeur... », 22, 25 octobre, 2 novembre 1493. — Commission de François Rolin, bailli d'Autun, pour faire maintenir le commandeur « Jehan de Chasteau-Regnaud », en la possession des biens, meubles et immeubles de « feu Loys Paultonnier, homme, du temps qui vivoit, justiciable, taillable, corvéable, de serve condition de mainmorte », dont s'étaient emparés « Guillaume Petit-Jehan, escuier, sr du Lac ?, Germain Robert et Pierre Paultonnier..., par force et violence..., 15 janvier 1512 v. s. — Procès-verbal du sergent Gabriel Journet, constatant la publication par lui faite des lettres de maintenue pour le commandeur « Himbert de Murynetz », sur les terres dites le « Bois d'Anglure », et « la Cray d'Anglure », l'apposition du « brandon royal en signe de panonceaux », et l'opposition faite par Jean Picard, opposition qui sera portée par devant le bailli d'Autun au siège de Semur en Brionnais, 17 mars 1541 v. s. — Copie d'une enquête faite en 1591 sur le différend entre Jean de Vienne, sr de Listenois, et le commandeur Antoine Coral, au sujet des limites de la justice de « Givardon » et d'Anglure.

---

#### 48H1150 1601-1615.

1601-1615

Description physique :

Importance matérielle : 30 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Pièces de la procédure pour la possession de la seigneurie de l'Hôpital-le-Mercier, en toute justice, soutenue par les commandeurs Claude de Montmorillon, grand prieur d'Auvergne, et « François de Vegié ? de l'Espigny, contre Pierre et Jean Boulery. Parmi ces pièces : copie de la reconnaissance passée en 1526 par Blaise Boulery, bourgeois de Paray, au commandeur « Esmery du Mesnil, dict Maulpas » ; copies d'actes de vente de 1569, 1570, 1571, 1572, 1575 et d'abénévis concernant François Boulery, sr de La Barre.

---

#### 48H1151 1648-1767.

1648-1767

Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Sentence de la chambre des requêtes maintenant le commandeur Philippe « Desgoutes », en possession des « eaux mortes d'Anglure, nommées les Vignaux », 5 février 1648. — Sentence arbitrale déboutant « Claude de Monchanin de La Garde et Alexandre Destropt, curés des paroisses de l'Hospital et Saint-Oyan », de leurs prétentions à la dîme sur des terres de la commanderie d'Anglure, 27 avril 1671. — Pièces de la procédure entre le commandeur de Chénelette, Amable Gay, fermier général de la commanderie, Vivant Regnaud, curé de l'Hôpital-le-Mercier, et autres, au sujet de la dîme de la terre des Patennes, 1744-1745. — Procès-verbal de délimitation de la dixmerie d'Anglure, 4 juin 1767.

---

#### 48H1152 Pièces diverses.

1659-1726

Description physique :

Importance matérielle : 31 pièces, papier ; 3 fragments de cachets.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Démission de Marc Chabot, curé de Saint-Yan et de la chapelle St-Jean-Baptiste d'Anglure, 10 mai 1659. — Sentence du juge de Paray, condamnant les srs Jarroit à payer au commandeur de Charpin de Gênetines les arrérages échus de la ferme du port de « Bescheron », 23 juillet 1678. — Quittance du curé de l'Hôpital-le-Mercier d'une somme à lui versée pour réparations à son église, 27 juin 1683. — État de bois achetés à Anglure, 1681-1684. — Lettres, mémoires, quittances relatifs à des réparations et des procédures, 1691-1726. Parmi ces pièces : lettre du 14 janvier 1694, donnant ordre de payer « au sçuteur de La Pallisse les quarante-cinq livres qui luy ont esté promises par Mr le curé de St-Léger pour les trois figures de la chapelle de Bugnetz » ; lettres acerbes du sr de Labrosse, curé de l'Hôpital ; lettres du sr de Chalonnay. — Fragment du cachet du commandeur de Gênetines, cachet du sr de Chalonnay.

---

#### 48H1153-48H1159 Justice : registres des assises, expéditions.

1465-1610

**48H1153 1465-1469.**

**1465-1469**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 70 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Assises d'Anglure tenues par Jean « de Lixe », clerc, notaire royal, juge châtelain, et Jean Raquin, son lieutenant, à l'Hôpital-le-Mercier, sur le grand chemin, « en la Mote Bouclin, assise sur le rivaige de Loire » : injures, délits de pêche, réclamations diverses, levées de récolte, droit de pacage, etc. — F° 31, « En la cause de Jehan Creu, acteur, et de Jehanne, sa femme, acteurs, contre Jehan Matherat, deffendeur, sur le fait de quarte partie d'ung lit de plumes, garny de coytre, de coussin, de couverte ; de la quarte partie de la moitié d'ung bacon et de la quarte partie de v fr. et d... — F° 54 v°, « Commandement a esté judicialment à tous les subgetz, et justiciables de mons. le commandeur que, dedans dix jours prochainement venans, ils bouschent leurs héritaiges estans en la justice de mondit sr, adjacens des grans chemins publiques et accoustumez de clourre, en peine de vii s. et inhibition faicte que d'ores en avant ilz ne laissent aler leurs bestes sans bonne et seure garde, en manière que dommaige adviegne à aucune personne, sur lad. peine. Item, commande qu'il réparent les grans chemins adjacens de leurs héritaiges, dedans led. terme, sur lad. peine... ».

**48H1154 1485-1497.**

**1485-1497**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 198 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Registre des assises d'Anglure, tenues par le juge châtelain Antoine Moyne et ses lieutenants Guillaume Segaud, Antoine de Lospital, Louis Patonnier, Guillaume Pacaud, Jean Poterat, G. Chafroy, Germain Patonier, Robert Parant, Ph. Larchier, Grant-Jehan Montet, Pierre Poteret, Barth. Reddon, Jean Goudart, Jean Aumaistre, etc.

**48H1155 1510-1513.**

**1510-1513**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 72 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Registre des assises d'Anglure, tenues par le juge Huguenin Proust et les lieutenants Germain Pautonnier, Jullien Boullevault ?, Jean de Lospital, Gelin Fèvre, Antoine Poussard ?

**48H1156 1539-1546.**

**1539-1546**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 211 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Registre des assises d'Anglure, tenues par les juges Claude de Brys (1539-1540), Antoine Durier ; les lieutenants Édouard de St-., Claude Chanffray, Girard de Lhospital, A. Durier, J. de Lhospital, J. Durier, Guillaume de Lospital, Adam Matherat, J. Gregaine, Guillaume Durier, Girard Larchier.

**48H1157 1550-1558.**

**1550-1558**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 333 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Registre des assises d'Anglure tenues par le juge Antoine Durier et les lieutenants Guillaume Larchier, G. de Lospital, G. Durier, Vincent Vernier, Philibert Fornier.

**48H1158 1609-1610.****1609-1610**

## Description physique :

Importance matérielle : In-4°, 24 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fragments in-8° et in-4°, des registres des assises tenues par le juge Antoine Dupuy.

**48H1159 1469-1608.****1469-1608**

## Description physique :

Importance matérielle : 17 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Expéditions du XVIe et XVIIe siècles : titre des assises tenues le 17 juin 1469 par le juge châtelain « Jehan de Lixe », au dos état de dettes de Claude Perin ; — causes de Louis Pontonnier, Germain Pontonnier, 1485-1486 ; — Jean Paris, Pierre Paris, Léonard Paris, Antoine Boulat, Antoine Giraudet, Jean Charnay, Benoît Robert, Guillaume Boulet... 1486. — Trois pièces de la procédure condamnant Pierre Paris dit Passechat et ses complices à être pendus « et pour ce que lesd. accusez, ormys ledit Passechat, détenu prisonnier, ne peuvent estre appréhendez au corps, sera faicte l'exécution par figure quant aux absents ou fugitifs, et pour ce faire sera en ung tableau paincte lad. exécution, et en icelluy escript le sommaire de ceste nostre sentence, lequel tableau sera affixé en ung poteaul que sera érigé devant la maison où lesd. vollerye et homicide ont esté faitz... Arrêt confirmatif rendu par le parlement de Bourgogne, 1552. — Causes de Pierre Henry, Girard Henry, vers 1555 ; — François Boullery, Étienne Henry, Martin Riolle, Thomas Duboys, Jean Chastain, Gilbert Dupont, 1581-1584 ; — Philibert Matherat, Benoît Pastonnier ; Jean Tabouillet, Gilbert Picard ; Benoît de La Forge, Benoît Milleure ; Germain Fanjoux, Antoine Parson ; Claude Thonant, Antoine de Changy, 1582-1585 ; — nomination d'un tuteur pour les enfants d'Antoine Matherat, 1592 ; — sentence condamnant Claude et Louis Matherat à être pendus, 1599 ; Saisie d'une somme due à Claude Matherat. — État des frais de la procédure contre Claude et Louis Matherat, 1600. — Protestation de Théophile Duboys, dame de « Chizeul », contre la tenue des assises d'Anglure dans la vigne de Gilbert Faubert, 1601. — Pièce d'une procédure contre des habitants du village de La Jonchère, 1608. — Condamnation de 23 tenanciers au payement des servis, 1608.

**48H1160-48H1163 Membre de Bardon.****1478-1767****48H1160 1544-1747.****1544-1747**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 9 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Procès-verbal de visite de la source de Bardon, captée par les habitants de Moulins, 5 août 1690. — Transaction avec la ville de Moulins au sujet de la source de Bardon, dont les habitants de Moulins pourront détourner une partie, à charge « de payer annuellement à chacun jour et feste de Saint-Marc, en cette ville de Moulins, aud. sieur commandeur de Beugnast... la somme de quinze livres de rente et revenu annuel... et encore de faire tenir quitte et décharger le fermier demeurant aud. membre de Bardon, jouissant dud. lieu pour led. sieur commandeur de tous logements de gens de guerre, subsistence, ustensile et autres charges publiques... », 19 septembre 1691. — Requête à l'intendant Turgot pour la décharge de l'imposition mise sur le fermier de Bardon, 21 avril, 18 juin 1712. — Lettre du commandeur Le Barbier au commandeur du Palais, donnant des arguments pour la décharge de l'imposition mise sur le fermier de Bardon, 13 juillet 1712. — Transaction au sujet des dîmes d'Avermes entre « le curé d'Averme, les dames religieuses, prieuse et convent de Saint-Pierre d'Izeure, le commandeur de Saint-Jehan de Bardon et le vicaire de la vicairie perpétuelle de Foullet, fondée en l'esglise dudict Yzeure, chapelle et ostel de Nostre-Dame », 4 juin 1544. — Transaction entre le commandeur de Bugney, les dames d'Izeure et le sr Musson, commissaire de police de la ville de Moulins, au sujet de la dîme sur des vignes au clos « des Echiffres », paroisse d'Izeure, 5 mai 1747. — Pièces d'une procédure soutenue contre le sr Durie, au sujet de la dîme « d'un clos de vigne appelé le tènement de Laud, situé en la paroisse de Trevol », 1677-1678.

**48H1161 1580-1713.****1580-1713**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Baux à ferme des terres et des dîmes de Saint-Jean de Bardon, consentis à Nicolas Michel, Pierre Chanchard, Jean Guyonnet, Gilbert Vauvrihe, Robert Gay, Jean Collier, Pierre Planchard dit Gimbaud, Marc Rondé, Étienne Forest, Denis Amy, Antoine Grand, Gabriel Amy, Antoine Boilard, Marc Groilier, Jean Auclerc, Léonard Boislard, Antoine Compère, François Micaud, Antoine Giraud, Jean Gay, Louis Malherbe, Jean Ronéfin ?, Toussaint Bontemps, Pierre Bergerolles, Michel Regnaud. Procès-verbal des dégâts causés par la grêle en 1690.

---

**48H1162 1478-1727.**

**1478-1727**

Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

Collation de la chapellenie de St-Jean de Bardon à Guillaume Maréchal, en suite de la résignation d'Antoine de Fontgarnaud... Acta fuerunt hec apud Pacauderiam in hospicio intersigni Scuti Francie, 1 mars 1477 (v. s.). — Ratification par le chapitre, Lyon, 16 juillet 1478. — Trois pièces de la procédure soutenue au sujet de la possession de la chapellenie St-Jean de Bardon, entre Guillaume le Mareschal et Laurent Nugault, 1482-1484. — Signification de la collation de la vicairie des Sts-Innocents dans l'église de Bardon, faite en faveur de Guillaume Roulay par « Jehan de Champfeu, escuyer, sr et baron de Breulle, Laisly, Lafin Fourchault », 1625. — Procès-verbal de la visite de St-Jean de Bardon faite, le 5 juillet 1680, par le visiteur Léon Gay. — Supplique du commandeur de Charpin de Genetines pour obtenir main-levée de la saisie mise sur les fermages de la commanderie à raison des réparations à faire à l'église de Bardon. A la suite mainlevée de cette saisie, 6 juillet 1680. — Assignation au substitut du procureur général au présidial de Moulins, pour cassation du procès-verbal par lui dressé à la suite de sa visite de l'église de Bardon, 1687. Quatre pièces relatives aux réparations des chapelles de Bardon et « Trévol », supplique du commandeur Camille de Digoine, prix faits du maçon et du charpentier, procès-verbal de visite, 1712. — Quittances des vitrier, couvreur, charpentier, maçon, 1724-1727. — Trois pièces pour la liquidation des dépens du procès du commandeur contre la prieure d'Yzeure et le curé d'Avermes, 1613, 1615, 1616. — Quittance de 6 livres pour contribution aux réparations de l'église de Saint-Bonnet, 16 janvier 1725. —

---

**48H1163 1767.**

**1767**

Description physique :

Importance matérielle : In-8°, papier, 96 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Dénombrement des dîmes perçues par le commandeur de Bugney, Bardon et dépendances au clos de Bardon (fol. 2), au clos du haut de Bardon (fol. 3), au clos du milieu de Bardon (fol. 5 v°), aux Condemines (fol. 7), à Nomazy près les Fourches (fol. 8 v°), aux Clairesmoines (fol. 10 v°), au village de Vermillière (fol. 17), dans la paroisse d'Averme (fol. 18 v°), au clos de Beauregard (fol. 30). — Folios 33 à 68, doubles des folios 1 à 32. — Dénombrement des dîmes de la paroisse de Trevol (fol. 69-82). — Folios 83 à 95, doubles des folios 69 à 82.

---

**48H1164-48h1165 Membre de Chenay.**

**1385-XVIIIe Siècle**

---

**48H1164 Prise de position et nomination à la cure de l'hôpital de Chenay.**

**1462-XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

1. Ordre donné par le bailli d'Autun de maintenir le commandeur de Bugney et le curé de l'Hôpital de Chenay dans la possession de la moitié de la justice dudit lieu de l'Hôpital, indivis avec la dame de Maulévrier (18 juin 1538). —
2. Transaction entre les religieux de Marcigny, Jean des Ruaux, curé de Céron et Georges de Fontgarnaud, curé de Chenay, au sujet de la dîme des blés, appelée la Goute du Bois, paroisse de Céron (13 juin 1495). —
3. Vente passée par Antoine Quantin à Michel de Broux, curé de l'Hôpital de Chenay, d'un pré audit lieu de l'Hôpital, appelé pré Cherdon (14 mars 1580). —
4. Nomination d'Antoine de Faieta alias de Fontgarnaud, à la cure de l'Hôpital de Chenay (7 février 1462 n. st.). —
5. Prise de possession de ladite cure par ledit Antoine de Fayeta alias Fongarlant (2 mars 1462 n. st.). —
6. Prise de possession de la même cure par Michel de Broulx, clerc du diocèse d'Autun (20 décembre 1538). —
7. Nomination de Claude Michaut, prêtre, à la cure de Chenay par Claude de Montmorillon, grand-prieur d'Auvergne (s. d.). —
8. Mémoire sur la paroisse de Chenay (s. d., après 1710).

**48H1165 Terrier.**

**1385**

Description physique :

Importance matérielle : In-8°, parchemin, 8 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de l'hôpital de Chenay, reçu à la requête de Hugues de Chantemerle, commandeur de Bugney, par Guillaume Chevalier (Militis), notaire. — Valeur annuelle des dîmes : 36 bichets ; valeur de la justice, 20 sous.

---

**48H1166 Membre de Pontenat.**

**1609-1751**

Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, parchemin ; 44 pièces, papier ; 4 plans.

Genre/Carac. phys. : Portefeuille

1-17. Procédure engagée par Philibert Victor de Fay de La Tour-Maubourg, commandeur de Bugney, contre le sieur Trochereau, pour l'obliger à passer reconnaissance au terrier de Pontenat (1718-1731). — 18-22. Extraits du terrier de Pontenat avec plans (1609-1751). — 23-35. Procédures engagées devant la Maîtrise des Eaux et Forêts de Moulins par Antoine de Noblet de Chenelette, commandeur de Bugney, contre diverses personnes (1751). — 36. Bail de Pontenat passé à Gilbert Prieux (1716). — 37. État des biens dépendant de Pontenat (s. d.). — 38. État des revenus de Pontenat (s. d.). — 39. Prix-fait pour la reconstruction de l'habitation du métayer du domaine de Pontenat (1724). — 40-47. Procédures au sujet de cette reconstruction (1724). — 48. Visite et estimation des bois de Pontenat, paroisse de Thiel, province de Bourbonnais (1746). — 49. Bornage des fonds de Pontenat (1768). — 50 et 51. Plans des bois de Pontenas (1742-1747). — 52-57. Pièces de procédure (1731).

---

**48H1167-48H1183 Titres communs.**

**48H1167-1172 Visites. Inventaires.**

**1577-1785**

**48H1167 1577.**

**1577**

Description physique :

Importance matérielle : In-8°, papier, 44 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visite par Claude de Liobard dit Laca, commandeur de Laumusse, et Charles de Bionzac, commandeur de La Racherie, des améliorissements faits par Claude de Montmorillon, commandeur de Bugney. — Fol. 2-28 : dépositions de témoins : noble François Boullery, sieur de la Barre, messire Jean Blanc, curé de Chassenard, Guillaume Verchère, marchand au Donjon, Vincent Moret, laboureur à Chassenard, Jacques Thoyard, notaire et greffier de La Motte-Saint-Jean, Hippolyte Thevenard, notaire et greffier de Digoïn, Léonard Gey, laboureur de Chassenard. — Fol. 8, 14, 22 : mentions du pillage de la commanderie par les reîtres. — Fol. 28 : visite du membre d'Anglure ; fol. 29 : des bois et du moulin de Bugney ; fol. 30 : de Collange, Boulay et Tourny. — Fol. 31 : dépositions de témoins sur le membre de Tourny. — Fol. 37-40 : inventaire des terriers et des titres de la commanderie.

---

**48H1168 1727.**

**1727**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 28 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visite par Louis de Chambon de Marsillac, commandeur de Mâcon, et Gilbert Ragon, commandeur de Lieu-Dieu, des améliorissements faits par Jean-Philibert de Fay de La Tour-Maubourg, commandeur de Bugney. — Fol. 2 v°-5 v° : acte d'état de la commanderie en 1723. — Fol. 7 v°-11 : visite de Bugney. — Fol. 11 v°-13 : visite du membre d'Anglure. — Fol. 13 v°-15 : visite du membre de Boulay. — Fol. 15 v°-17 : visite du membre de Tourny. — Fol. 18-19 : visite des domaines de Jolivet et de Collange. — Fol. 19 v°-20 : visite du membre de Pontenat. — Fol. 21-23 : visite du membre de Saint-Jean-de-Bardon. — Fol. 24 : état des terriers de la commanderie de Bugney. — Fol. 26 : ordonnances de visites. — Cachets du chevalier de Marsillac, du commandeur Ragon, du chevalier de La Richardie, du chevalier de Vernoy ; sceau du chapitre.

**48H1169 1748.**

**1748**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 170 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Visite par Jean-Alexis Debolinard de Margon, commandeur de La Racherie, et Félicien de Mons de Savasse, commandeur de Laumusse, des améliorissements faits par Antoine Noblet de Chenelette, commandeur de Bugney. — Fol. 6-20 : visite de la chapelle et du château de Bugney. — Fol. 20 v°-32 : visite du membre d'Anglure. — Fol. 33-41 : visite du membre de Boulay. — Fol. 42-46 : enquête sur le membre de Fly et le Bouchet, à cause du mauvais temps n'en permettant pas la visite. — Fol. 47-52 : état du membre de L'Haye. — Fol. 53-64 : visite du membre de Collange. — Fol. 64 v°-79 : visite du domaine de Jolivet, paroisse de Gueugnon. — Fol. 80-104 : visite du membre de Tourny, paroisse de Fléty en Nivernais. — Fol. 105-117 : visite du membre de Pontenat, paroisse de Thiel en Bourbonnais. — Fol. 118-134 : visite du membre de Saint-Jean de Bardon, paroisse d'Yzeure. — Fol. 134 v°-141 : visite du membre de Trevol. — Cachets des chevaliers de Margon, de Mons de Savasse, de Vatange, de Saint-Colombe ; sceau du chapitre.

**48H1170 1748. Double du précédent.**

**1748**

Description physique :

Importance matérielle : In-4°, papier, 144 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

**48H1171 1751-1785.**

**1751-1785**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

1. Visite par Henry Duthé, commandeur de Féniers, des améliorissements faits par Antoine de Noblet de Chenelette, commandeur de Bugney (1751). — 2. Compte rendu au chapitre de la Langue d'Auvergne des améliorissements faits à la commanderie de Bugney (1751). — 3. Visite par Félicien de Mons de Savasse, commandeur de Laumusse, et François-Marie-Hyacinthe de Pingon, commandeur des Feuillet, des améliorissements faits par Pie de Fasson de Sainte-Jay, commandeur de Bugney (1764). — 4. Autre visite par Louis-Alexis de Lestrangle, commandeur de Saint-Georges, et frère Amable de Ligondès (1771). — 5. Autre visite par Joseph-Pie-Gabriel du Menon Deville, commandeur de Bellecombe, et Pierre-Paul-Alexandre de Monspey, commandeur de Montbrison, des améliorissements faits par Anne-Philippe de Pétremand de Valay, commandeur de Bugney (1785). — Plusieurs cachets.

**48H1172 1624-1768.**

**1624-1768**

Description physique :

Importance matérielle : 18 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

1. Procès-verbal de visite de la seigneurie de Châtelier (1624). — 2. Déclaration et dénombrement du revenu de la commanderie de Bugney (1640). — 3-18. Inventaires et récépissés des terriers et autres titres de la commanderie de Bugney (1712-1768).

**48H1173 Baux à ferme.**

**1577-1754**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 13 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

1-2. Bail à ferme passé par Claude de Montmorillon, commandeur de Bugney, à Jean Gentilhomme, prêtre, et à Claude Puperin, de la paroisse de Vendennesse, des commanderies de Bugney et d'Anglure, pour 4 ans, moyennant 400 écus d'or par an (1579). — 3-10. Autres baux à ferme de la commanderie de Bugney : 2.260 livres par an en 1690, 4.500 livres par an en 1702 (1634-1754). — 11-14. Baux à ferme de la commanderie de Boulay (1577-1721).

## 48H1174 Bois, ventes, estimation, plans.

1650-1785

### Description physique :

Importance matérielle : 14 pièces, papier (dont 1 imprimé) ; 3 plans.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

1. Vente de 2.650 chênes à prendre dans les bois de la commanderie de Bugney (1650). — 2. Affiche imprimée : Bois de l'Ordre de Malte à vendre dans les commanderies de Bugney et de Mâcon (1745). — 3. Mémoire sur les bois de la commanderie de Bugney (1746). — 4-9. Procès-verbaux de martelage et d'estimation des bois de la commanderie de Bugney, du membre de Tourny, du membre de Boulay (1746-1747). — 10-12. Plans des bois de la commanderie de Bugney. — 13-17. Pièces relatives à des ventes de bois (1750-1785).

## 48H1175 Cure de Saint-Yan, chapelles.

1494-1712

### Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

1. Collation de la chapelle Notre-Dame à Étienne de Piro par frère Antoine Cural, commandeur de Bugney (1494). — 2. Approbation de cette nomination par le lieutenant de Guy de Blanchefort, grand-prieur d'Auvergne (1496). — 3. Démission de Marc Chabot, curé de Saint-Yan et de la chapelle Saint-Jean-Baptiste d'Anglure (1659). — 4-5. Nomination de Philibert Deshaïres à la cure de Saint-Yan par Claude de Saint-Germain de Meyrieu, commandeur de Bugney, et prise de possession de la cure (1659). — 6-7. Présentation de Jacques Coral, prêtre, à la cure de Saint-Yan ; nomination par l'évêque d'Autun, Louis d'Attichy (1659-1660). — 8-12. Procédures contre Alexandre Destrand, soi-disant vicaire perpétuel de Saint-Yan (1676). — 13. Nomination de Pierre Bauderon à la cure de Saint-Yan (1703). — 14. Accord entre le commandeur de Bugney et le curé de Chassenard pour desservir la chapelle de la commanderie (1697). — 15. Démission de Pierre Bauderon, curé de Saint-Yan (1712).

## 48H1176 Quittances.

1651-1751

### Description physique :

Importance matérielle : 46 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

1. Quittance pour réparations à l'étang de Bousseran (1651). — 2. Quittance d'une somme de 5.050 livres donnée par Claude Poncet, procureur en la sénéchaussée de Bourbonnais, à François de Meyrieu, commandeur de Bugney (1669). — 3. Quittance d'une somme de 150 livres donnée au fermier de Bardon (1675). — 4-7. Mémoires et quittances concernant des réparations faites à l'église Saint-Jean de Bardon (1689-1690). — 8. Quittance d'une somme de 30 livres pour réparation au clocher d'Averme (1690). — 9-42. Quittances pour divers travaux faits dans les domaines de la commanderie (1697-1725). — 43. Quittance d'une somme de 678 livres donnée par Frédéric Nesme, orfèvre à Lyon, au chevalier Noblet de Chenelette, commandeur de Bugney, pour 4 calices et patènes d'argent (1750). — 44. Quittance d'une somme de 324 livres donnée par Jacques Bouillet, bourgeois de Paray, à Antoine de Noblet de Chenelette, pour deux années d'amodiation d'une maison (1751). — 45-46. Quittances d'une somme de 2.000 livres donnée par David Ferrette pour rénovation des terriers de la commanderie de Bugney (1751).

## 48H1177 Pièces diverses.

1337-1750

### Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 21 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Portefeuille

1. Fragments d'une enquête faite contre Jean Triboulet au sujet des droits de justice du commandeur de Bugney (1476-1477). — 2. Note sur une monition obtenue par Michel Daugier, commandeur de Boulay et Tourny (s. d.). — 3. Note sur une dime de vin au lieu de La Motte (s. d.). — 4. Vente d'une pièce de terre (1571). — 5-7. Inventaire de titres et papiers concernant la commanderie de Bugney (s. d.). — 8. Lettre incomplète signée de Chalonnay, au sujet des droits de justice de la commanderie de Bugney (1662). — 9. Procuration donnée par Claude-François de Saint-Germain de Meyrieu, commandeur de Bugney, à Jean Jacquet, sieur de Chalonnay, avocat, résidant à Marcigny (1665). — 10. Quittance d'une somme de 660 livres donnée à M. de Chalonnay (1671). — 11. Arrêté de comptes entre Claude François de St-Germain de Meyrieu et Jean Jacquet, sieur de Chalonnay (1669-1676). — 11 bis et 11 ter. Extraits du terrier de reconnaissances de la commanderie en 1525. — 13. Mémoire concernant la commanderie de Jolivet, membre de Bugney (1714). — 14. Lettre du commandeur de Digoïn à M. Ripon, marchand à Moulins (1718). — 15. Compte de dépenses faites pour un procès au Parlement de Dijon relatif au domaine de Jolivet (1720). — 16. Exploit d'huissier. — 17. État de la commanderie de Bugney (1723). — 18. Cession de rentes d'Anglure faite à Jean Godin par Antoine



Noblet de Chénelette (1750). — 19. Défaut, faute de comparoir, contre Claude Darnay, commissaires à terriers, à Charolles (1750). — 20-21. Visites des églises paroissiales de l'Hôpital de Chenay et de Saint-Yan (s. d.). — 21 bis. Vente d'un domaine par Marguerite, fille d'André Matricularii (?) à Perrot dit Eccemant (1337). — 22. Vente par Pierre Poilhy à Laurent Valery, bourgeois de Paray, d'un franc de rente assise sur une terre au finage de La Maladière (1506).

---

#### **48H1178-48H1183 Plans.**

**XVIIIe Siècle**

---

#### **48H1178 Plans de la commanderie de Bugney.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 560 sur 430 mill., papier, 18 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Atlas

9 plans.

---

#### **48H1179 Plans de la terre et seigneurie du Boulay.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 550 sur 410 mill., papier, 36 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Atlas

« Plans géométriques de la terre et seigneurie du Boulay, membre dépendant de la seigneurie de Beugnay, tant des héritages et bâtiments appartenants à la ditte commanderie, que de ceux possédés par différents particuliers mouvants de la directe et seigneurie de la ditte commanderie... ». 18 plans.

---

#### **48H1180 Plans de la terre et seigneurie de Fly et le Bouchet.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 550 sur 410 mill., papier, 26 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Atlas

« Plans géométriques de la terre et seigneurie de Fly et le Bouchet, membre dépendant de la commanderie de Beugnay... ». 13 plans.

---

#### **48H1181 Plans des terres et seigneuries de Tournis, Pontenas, Bardon et Trevol.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 550 sur 450 mill., papier, 98 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Atlas

« Plans géométriques de la terre et seigneurie de Tournis..., de la terre et seigneurie de Pontenas..., de la terre et seigneurie de Bardon et Trevol, membres dépendants de la commanderie de Beugnay ». 49 plans.

---

#### **48H1182 Plans de la terre et seigneurie de L'Haye.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 530 sur 410 mill., papier, 12 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Atlas

« Plans géométriques de la terre et seigneurie de L'Haye, membre dépendant de la commanderie de Beugnay... ». — 6 plans.

---

#### **48H1183 Plans de la terre et seigneurie de Collange.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 540 sur 410 mill., papier, 10 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Atlas

« Plans géométriques de la terre et seigneurie de Collange, membre dépendant de la commanderie de Beugnay... ». 5 plans.

---

**48H1184-48H1232 Commanderie de Carlat (Cantal).**

**1413-1789**

Arr. Aurillac, cant. Vic-sur-Cère.

---

**48H1184-48H1186 Inventaires.**

**1607-1749**

---

**48H1184 1607.**

**1607**

Description physique :

Importance matérielle : 340 sur 250 mill., papier, 40 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Inventaire et description des titres et documents concernant les droits et devoirs de la commanderie de Carlat et membres en dépendants fait par nous Pierre Deuche, notaire royal..., ce requérant frère Arthus Davize, chevalier de l'ordre Saint Jehan de Hierusalem, seigneur commandeur dud. Carlat et membres... »

---

**48H1185 1674.**

**1674**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 230 mill., papier, 29 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire raisonné des titres de la commanderie de Carlat et de ses membres fait par les soins de Messieurs Alexandre de Chevrier Taney, commandeur de Lormetaux et Jean Hector de Fay La Tour Maubourg, commandeur de Chambéry et par le travail de Christophe Néron... en l'année 1674. » (Avec des additions jusqu'à l'année 1694.)

---

**48H1186 1668-1749.**

**1668-1749**

Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Inventaire des titres du membre de l'Hôpital, dépendant de la commanderie de Carlat (1668). — 2-7. Minutes de l'inventaire Batteney (1749). — 8. « Inventaire de quelques terriers et autres titres de la commanderie de Carlat » (1678).

---

**48H1187-48H1200 Biens propres.**

**1454-1773**

---

**48H1187-48H1188 Echanges, procédures.**

**1468-1707**

---

**48H1187 1468-1685.**

**1468-1685**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces parchemin ; 1 pièce papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Échange entre Jacques de Nemours, comte de La Marche, et les députés du Grand Maître de Malte, par lequel ceux-ci donnent au comte le pouvoir de faire bâtir une chapelle à Carlat ; ils reçoivent une maison et cour à Aurillac, rue Saint-Jacques, un jardin hors de la ville près de la porte Saint-Étienne et le droit de justice sur la paroisse de Maisonnisses (1468). — 2-3. Procédures entre Antoine de Saint-Viance, commandeur de Carlat, et Antoine Delacombe, prieur du prieuré de Saint-Étienne de Capels (1661-1662). — 4. Procédure contre divers habitants du village d'Altabelle, paroisse de Saint-Étienne (1662). — 5. Sentence

condamnant Françoise de Riessac, veuve du marquis de Saint-Projet, à payer une redevance à Gilbert de Fougères du Clusol, commandeur de Carlat (1695).

---

**48H1188 1683-1707.**

**1683-1707**

Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, parchemin ; 31 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Procédures entre Claude Hugon Duprat, commandeur de Carlat, et le chapitre de l'église cathédrale de Saint-Flour au sujet des dîmes des villages de Montcalvy et de Cadaillac, paroisse de Raulhac (1683). — 14-19. Procédures entre Vincent de Voguë, commandeur de Carlat, et Pierre Verniol, curé de Rouanne, au sujet des dîmes du village de Prantinhac (1730-1731). — 22-29. Procédures pour Antoine de Fay de La Tour Maubourg, commandeur de Carlat, contre Jeanne Brousse, veuve de Jacques Granier, et Pierre Chevalier, son gendre, au sujet de redevances à payer (1720-1721). — 30. Reconnaissances passées au profit du commandeur de Carlat par des habitants du village des Andrieux, paroisse de Jaleyrac (1690). — 31. Procédure contre François Guisoné dudit village (1721). — 32-38. Extraits de reconnaissances (1461-1695) et procédures contre Marie-Anne de Crozet, veuve du sieur Jean Redolin (1730-1732). — 39. Sentence condamnant le sieur de Vareilles à passer de nouvelles reconnaissances en faveur du commandeur de Carlat (1707).

---

**48H1189-48H1200 Terriers.**

**1454-1773**

**48H1189 1454-1503.**

**1454-1503**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 280 mill., parchemin, 203 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Béraud Dadiou, commandeur de Carlat, de 1454 et 1503, extrait des notes d'Astorge Fortet, notaire, par Jean Radulphi, sur l'ordre de Georges de Saint-Julien, en 1503. — Fol. 1-25. Table. Liste des paroisses : « Juou, Nostra Dame d'Aureliac, Vezac, Polminhac, Yeulet, Arpajon, Teyssieyras de Leboliers, Saint-Estienne de Capels, Saint-Paul des Landes, Itrac, Rossi, Vieytz Camps, Marcoles, Laignac, Saint Estienne de Maurs, Maurs, Saint Constant, Saint-Pierre et Saint Santin, Agré, Raulhac, Montredont, Maurgho, Cassanhosa, Rialhac, Prunet, Leoncain, Labrossa, Cros, Juou soubz Montjuou, Deles, Taussac, Peyrac, Murols, Mur de Barres, Bromme, Sanhalat, Ladinhac, Terondels, Albinhac, Saint Clamens, La Brossa, Saint Semon. »

---

**48H1190 1571-1572.**

**1571-1572**

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 210 mill., papier, 195 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Thomas de La Tour, commandeur de Carlat, reçu par Jean Drue, notaire. — Table.

---

**48H1191 1623.**

**1623**

Description physique :

Importance matérielle : 425 sur 280 mill., papier, 220 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Charles-Philippe de Saint-Viance, commandeur de Carlat, reçu par Duboys, notaire. — Table. (Fol. 168 à 214 en blanc.)

---

**48H1192 1635.**

**1635**

Description physique :

Importance matérielle : 305 sur 205 mill., papier, 48 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de la commanderie de Carlat, reçu par le notaire Morzière. (Fol. 28 à 48 en blanc).

---

**48H1193 1656.**

**1656**

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 200 mill., papier, 523 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit d'Antoine de Saint-Viance, commandeur de Carlat. — Table. — Liste des paroisses : « Polminhac, Saint Clément, Juou soubz Montjuou, Raulhac, Cros, Roussy, Prunet, Negresserre, Mur de Barrez, Therondels, Taussac, Peyrac, Senhalac, La Brousse, Leucamp, Saint Paul de Landes, Ytrac, Aurillac, Juou soubz Mamou, Saint Estienne de Capels, Carlat, Arpajon, Leynhac, Montredon, Saint-Santin, Agré, Cassanhouzes, Morjou. »

---

**48H1194 1694-1696.**

**1694-1696**

Description physique :

Importance matérielle : 365 sur 230 mill., papier, 367 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Gilbert de Fougères du Cluzeau, commandeur de Carlat, à Carlat et à Villedieu. — Tables.

---

**48H1195 1733-1736.**

**1733-1736**

Description physique :

Importance matérielle : 369 sur 240 mill., papier, 164 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Vincent de Voguë, commandeur de Carlat, à Carlat et à Mur de Barres.

---

**48H1196 1768-1773.**

**1768-1773**

Description physique :

Importance matérielle : 460 sur 300 mill., papier, 412 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Jean-Charles-Philippe de Saint-Viance, commandeur de Carlat, au chef-lieu de Carlat et dans les membres de la Salvetat (fol. 169-284), de Villedieu (fol. 285-311), de l'Hôpital de Champfrancesche, paroisse de Saint-Cirgues-Malvers (fol. 312-412). — Les feuillets 41 à 44 sont mutilés.

---

**48H1197-48H1200 Terriers des membres d'Ortigier, de l'hôpital Barbary, de Neyrecombe et Uschafon.**

**1690-1772**

---

**48H1197 1690.**

**1690**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 220 mill., papier, 41 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Gilbert de Fougères du Cluzeau dans les membres d'Ortigier, de l'Hôpital Barbari et d'Uschafon.

---

**48H1198 1721.**

**1721**

Description physique :

Importance matérielle : 250 sur 180 mill., papier, 13 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

« Regallement » des cens ou rentes dus à Antoine du Fay de La Tour Maubourg, commandeur de Carlat, dans les villages de l'Hôpital Barbary et de Neyrecombe, situés dans la paroisse du Vigean.

---

**48H1199 1738.**

**1738**

Description physique :

Importance matérielle : 320 sur 210 mill., papier, 28 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances consenties à Vincent de Voguë, commandeur de Carlat, dans les membres de l'Hôpital Barbary et d'Ortigières.

---

**48H1200 1769-1772.**

**1769-1772**

Description physique :

Importance matérielle : 360 sur 210 mill., papier, 96 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Jean-Charles-Philippe de Saint-Viance dans les membres de l'Hôpital Barbari et d'Ortigier.

---

**48H1201-48H1205 Membre de Coudert.**

**1413-1704**

**48H1201-48H1203 Reconnaissances, rentes, procédures.**

**1413-1704**

**48H1201 1413-1704.**

**1413-1704**

Description physique :

Importance matérielle : 1 cahier, parchemin, 42 feuillets ; 6 pièces, parchemin ; 9 pièces papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Arrentement passé par Jean de La Chassagne, procureur de Guillaume de Saint-Julien, commandeur de Coudert, à Géraud dal Clans alias de la Vedonne, du tènement de la Vedonne, paroisse de Montaigu ; avec approbation par Jacques Tinelli (1413-1414). — 3. Enquête faite contre le prévôt de Tulle, à la requête d'Antoine Obdonis, commandeur de Coudert, pour justifier que le jardin appelé « l'ort del Boyssou », paroisse d'Orliac, appartient au commandeur de Carlat (1487). — 4-14. Pièces de diverses procédures entre le commandeur de Carlat et les habitants d'Orliac (1614-1704). — 15-16. Sentences du juge de Coudert condamnant les habitants de ce lieu à passer des reconnaissances au commandeur (1581-1583).

---

**48H1202 1547-1637.**

**1547-1637**

Description physique :

Importance matérielle : 19 pièces, parchemin ; 50 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Inventaire des pièces produites devant le Parlement de Bordeaux dans une affaire entre Charles-Philippe de Saint-Viance, commandeur de Carlat, Coudert et autres membres et divers tenanciers du village du Breuil, paroisse de Gimel, au sujet du paiement d'une rente. — 3-4 ; 17-50. Pièces de procédure. — 5-16. Pièces d'une autre procédure engagée par Jean de Phelezin, commandeur de Carlat (1547-1549). — 51. Arrêt du Parlement de Bordeaux en faveur du commandeur de Carlat (1635). — 52-69. Pièces de procédure et quittances (1635-1637).

---

**48H1203 1524-1530.**

**1524-1530**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce parchemin ; 12 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Mandement du sénéchal de Limousin et exploit relatifs au paiement de certaines rentes dues à frère Aubert Courauld, commandeur de Carlat (1524). — 3-12. Mémoires et pièces de procédures au sujet de rentes dues au commandeur de Carlat (1525-1530). — 13. Cession du tènement du Puey par Étienne et Jean dit Jeandon de Guillhen au commandeur de Coudert (1525).

---

#### **48H1204 Eglise et dîme d'Orliac.**

**1509-1692**

Description physique :

Importance matérielle : 1 cahier, papier, 61 feuillets ; 5 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Quittance délivrée par les syndics et « fabricateurs » de l'église d'Orliac, diocèse de Tulle, à frère Georges de Saint-Julien, commandeur de Carlat et de Coudert, d'une somme de 10 écus d'or donnée pour la réparation de ladite église (1509). — 2. Enquête pour frère Jehan de Phelizin, commandeur de Carlat et de Coudert, contre frère Annet Joubert, religieux de l'Ordre de Saint-Benoît, prévôt de l'église cathédrale de Tulle, au sujet des dîmes de la paroisse d'Orliac (1546). — 3-15. Procédures entre les mêmes parties au sujet de ces dîmes (1546-1547). — 16. Arrêt condamnant Martial de Fenis, prévôt de l'église cathédrale de Tulle, à payer une redevance annuelle de 50 setiers de seigle et 50 sols à Gilbert de Fougères du Cluseau, commandeur de Carlat (1689). — 17. Confirmation du jugement précédent (1690). — 18. Taxe des dépens (1692).

---

#### **48H1205 Justice.**

**1428-1525**

Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Transaction entre Aimé de Gimel, seigneur dudit lieu, et Jean Chassaignes, notaire de Coudert, au sujet de certains excès commis dans la juridiction dudit seigneur (1521, n. st.). — 2. Copie d'une transaction entre le comte Charles de Ventadour et les procureurs du grand-prieur d'Auvergne au sujet de la juridiction du bourg de Coudert (1428). — 3. Enquête et procédures au sujet de l'érection de fourches patibulaires par le comte de Ventadour au préjudice de la juridiction du commandeur de Coudert (1434). — 4-13. Procédures engagées par Aymeric Dupuy, grand-prieur d'Auvergne, et Guillaume Lafon, commandeur de Carlat, contre le comte de Ventadour (1525).

---

#### **48H1206-48H1213 Membre de Mascheix.**

**1444-1775**

---

#### **48H1206-48H1207 Reconnaissances, lièves, procédures, baux.**

**1481-1775**

---

#### **48H1206 1489-1628.**

**1489-1628**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 31 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Reconnaissance passée au profit de frère Antoine Eudes (Oddonis), commandeur de Carlat, Coudert, l'Hôpital et Mascheix, par divers habitants du village de Laumond, paroisse de Sérilhac, diocèse de Limoges (1489, copie). — 2. Liève au profit du commandeur de Carlat (1510-1518). — 3. Demande du commandeur de Carlat contre les tenanciers de Laumond (1525). — 4. Liève de Mascheix, Laumond, Lafarge (1608-1609). — 5. Sentence contre les habitants du village de Laumond (1618). — 6-14. Procédures entre Charles de Saint-Viance, commandeur de Carlat, et François Champsoleilhet, sieur de La Bourderie, représentant divers tenanciers de Laumond (1618). — 15. Sentence du sénéchal du Bas-Limousin, à Brive, condamnant lesdits tenanciers à reconnaître le village de Laumond du commandeur de Carlat (1619). — 16-32. Procédures d'appel devant le Parlement de Bordeaux (1619-1627). — 33. Sentence du Parlement de Bordeaux confirmant le premier jugement (1627). — 34. Consultation sur la quotité de la rente due au commandeur de Carlat (1628). — 35. Procès-verbal de Jacques de Fieulx, conseiller au Présidial de Brive, député par le Parlement de Bordeaux pour mettre le commandeur de Carlat en possession du village de Laumond (1628).

**48H1207 1481-1775.**

**1481-1775**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 33 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-3. Exploits d'assignation donnés à la requête de Charles-Philippe de Saint-Viance, commandeur de Carlat, aux tenanciers des villages de La Durantie, de La Moulinière et de La Vialle, paroisse de Mascheix, pour paiement de rentes dues au commandeur (1620). — 4. Commission contenant ajournement contre le seigneur d'Ussel au sujet de la possession d'une terre et d'un bois appelés Laumont (1503). — 5-6. Requête en opposition présentée au sénéchal de Limousin par Pierre, Antoine, Jacques, Jean et Bernard Molhar, frères, de la paroisse de Mascheix, contre le commandeur de ce lieu au sujet de la possession d'un bois de châtaigniers appelé de l'Hôpital (1502). — 7-33. Baux à ferme des membres de Coudert, Mascheix et Corrèze : 225 livres et 7 setiers d'huile de noix par an en 1535, 300 livres en 1647, 250 livres en 1724, 685 livres en 1775 (1481-1775). — 34. Démission de Jean Audubert, curé de la paroisse de Mascheix, dont la collation appartient au commandeur de Carlat (1737). — 35. Dénombrement des cens, rentes, dîmes et autres droits dus au commandeur de Carlat dans le membre de Mascheix, avec l'état de l'église de Mascheix (s. d., xvii<sup>e</sup> siècle).

**48H1208-48H1213 Terriers.**

**1444-1773**

**48H1208 1444.**

**1444**

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 200 mill., papier, 58 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahiers

Extraits du terrier du membre de Mascheix, dépendant de la commanderie de Carlat, passé au profit de Louis de Reilliac, commandeur de Carlat, abrégé et traduit de latin en français.

**48H1209 1620.**

**1620**

Description physique :

Importance matérielle : 425 sur 280 mill., papier, 51 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Charles-Philippe de Saint-Viance, commandeur de Carlat, dans les membres de Coudert et Mascheix. Dubois, notaire. Table. Fol. 9 à 11, 31 à 50 en blanc.

**48H1210 1657-1661.**

**1657-1661**

Description physique :

Importance matérielle : 360 sur 230 mill., papier, 127 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit d'Antoine de Saint-Viance, commandeur de Carlat, dans le membre de Mascheix, en Bas-Limousin. Reillier, Lacoste et Soulier, notaires. — Fol. 60 à 137 en blanc.

**48H1211 1688-1691.**

**1688-1691**

Description physique :

Importance matérielle : 260 sur 180 mill., papier, 35 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Gilbert de Fougères du Cluzeau, commandeur de Carlat. Duverdier, notaire. « Table des villages où sont deues les redevances. »

**48H1212 1741.**

**1741**

Description physique :

Importance matérielle : 240 sur 180 mill., papier, 34 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Vincent de Vogué de Gourdon, commandeur de Carlat. Bedouin, notaire. Fol. 1 à 6, 30 à 34 en blanc.

---

**48H1213 1772-1773.**

**1772-1773**

Description physique :

Importance matérielle : 360 sur 220 mill., papier, 71 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaissances passées au profit de Jean-Charles-Philippe de Saint-Viance dans les paroisses de « Coudercq, Gumond, Corrèze, Saint-Martial de Gimeil, Orhac le Bas, les Angles, Saint-Pardoux de Gimeil, Pandrigne, Maschès, Nonard, Saint-Hylaire, Monceaux, Sereillac, L'Hostanges ». Somailler, notaire.

---

**48H1214-48H1219 Membres de Corrèze, La Sauvetat et Villedieu.**

**1600-1758**

**48H1214 Extrait des rentes dues au commandeur de Carlat dans le membre de Corrèze.**

**1600-1617**

Description physique :

Importance matérielle : 15 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

---

**48H1215 Baux à ferme, sentence, plan.**

**1647-1758**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Bail à ferme du membre de Corrèze, 510 livres par an (1647). — 2. Bail à ferme du membre de Villedieu, 100 livres par an (1651). — 3-5. Quittances délivrées au fermier du membre de Corrèze (1674-1675). — 6-7. Baux à ferme du membre de Corrèze, 650 et 1270 livres par an (1748-1775). — 8. Transaction entre le commandeur de Carlat et Antoine Grelière, curé de La Sauvetat, au sujet de la pension due à celui-ci (1686). — 9. Notification au commandeur de Carlat d'une sentence rendue au profit des habitants de La Sauvetat (1687). — 10. Plan du bois de La Sauvetat, membre dépendant de la commanderie de Carlat (1758).

---

**48H1216-48H1219 Terriers.**

**1608-1737**

**48H1216 1694.**

**1694**

Description physique :

Importance matérielle : 360 sur 230 mill., papier, 332 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées en faveur de Gilbert de Fougère du Cluseau, commandeur de Carlat, à cause du membre de La Sauvetat. Jean Boisson, notaire. Liste des paroisses : « La Salvétat, Vittrac, Roumejoux, Marcolès, Roanne ».

---

**48H1217 1736-1737.**

**1736-1737**

Description physique :



Importance matérielle : 360 sur 240 mill., papier, 142 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées en faveur de Vincent de Voguë, commandeur de Carlat, pour les membres de La Sauvetat, Villedieu et Stadieu, dépendant de ladite commanderie. Delsangle, notaire.

---

**48H1218 Liève de La Sauvetat.**

**1608**

Description physique :  
Importance matérielle : 260 sur 190 mill., papier, 86 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Extraite du terrier de reconnaissances reçues par feu me Jean Destanno, notaire, habitant de Marcollès. Fol. 1-4 : répertoire.

---

**48H1219 Parangon de la commanderie de Carlat pour le membre de La Sauvetat.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :  
Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 28 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Extrait des terriers de 1620, 1694 et 1737.

---

**48H1220-48H1224 Membre de l'Hôpital Chaufranche et du Monteil.**

**1418-1789**

---

**48H1220 Transactions, reconnaissances, baux à ferme, arpentage, pièces de procédures et sentences, inventaire et état, plan.**

**1418-1775**

Description physique :  
Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 34 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Transaction entre Antoine Odde, commandeur de Carlat et divers hatants de l'Hôpital-Chaufranche, paroisse de Saint-Cirgues-de-Malbert (hospitalis de Chalinfrancescha, parrochie Sancti Cirici de Maloerco), diocèse de Saint-Flour, au sujet d'une terre appelée « del Teilhol » et d'un territoire appelé « delz Cuminalz de la Crotz » (1490). — 2. Accensement passé par le procureur d'Antoine de Saint-Amand, commandeur de l'Hôpital, à Robert-Jean et Jean de Setzanges de la maison et du tènement d'Ortigier, paroisse de Jaleyrac (1418 ; copie). — 3-8. Pièces de procédure entre Antoine de Saint-Viance, commandeur de Carlat, Le Monteil et membres en dépendant et divers habitants du village de Veillères, paroisse de Drugeac : sentence condamnant ceux-ci à passer reconnaissance audit commandeur (1659-1660). — 9-13. Sentences condamnant divers particuliers à passer des reconnaissances au profit du commandeur de Carlat et à lui payer des rentes (1660-1695). — 14. Arpentage de terres dépendant de la commanderie de Carlat pour les membres de l'Hôpital-Chaufranche, le Monteil et l'Hôpital Barbary (1740). — 15. Extrait des registres de la juridiction ordinaire de l'Hôpital pour le commandeur de Carlat : sentence condamnant, par contumace, Antoine Bugand à être pendu pour homicide (1672). — 16-30. Baux à ferme des membres de l'Hôpital Champfranchise, le Monteil, l'Hôpital Barbary et Ortigiers, dépendant de la commanderie de Carlat (1610-1775). — 31. Inventaire des titres et papiers trouvés dans le cabinet de la commanderie de l'Hôpital (s. d., après 1670). — 32-33. Prorogation de bail et commandement au fermier du Monteil d'avoir à payer 1000 livres au commandeur de Carlat (1726). — 34-35. État des bâtiments et meubles de l'Hôpital Champfranchise (1726). — 36. Plan du bois de l'Hôpital Chanfranchise (1758).

---

**48H1221-48H1224 Terriers.**

**1690-1789**

---

**48H1221 1620-1623.**

**1620-1623**

Description physique :  
Importance matérielle : 425 sur 280 mill., papier, 272 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Charles-Philippe de Saint-Viance, commandeur de Carlat, dans les membres « du Monteilh, l'Hospital Chanfrancesche, Ortigier, Huchafon et La Salvetat ». Dubois, notaire.

**48H1222 1690-1694.**

**1690-1694**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 210 mill., papier, 180 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances consenties à Gilbert de Fougère du Cluzeau, commandeur de Carlat, pour les membres « de l'Hospital Chalmfrancesches et le Monteil », dans les paroisses de Saint-Cirgue-de-Malverc, Saint-Martin-Valmeroux, Saint-Rémy, Tomemire, Saint-Bonnet, Aly, Drugeac, Fontanges. Crochepeyre, notaire.

---

**48H1223 1733-1735.**

**1733-1735**

Description physique :

Importance matérielle : 365 sur 240 mill., papier, 84 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Vincent de Voguë, commandeur de Carlat, pour les membres de l'Hospital Chalmfrancesche et Le Monteil. Delzangles, notaire.

---

**48H1224 1789.**

**1789**

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 200 mill., papier, 85 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Parangon des trois terriers précédents.

---

**48H1225-48H1231 Titres communs.**

**1517-1789**

**48H1225 Dénombrement et état de la commanderie.**

**1640-1771**

Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Dénombrement de la commanderie de Carlat, comprenant 7 membres : « Carlat, la Salvetat, proche de la ville d'Aurillac, l'Hospital Chalmfrancesche, proche de la ville de Salers, Ortigier, l'Hospital Uchefon, près de la ville de Mauriac, l'Hospital de Corrèze, proche de la ville de Corrèze, Coudercz proche de la ville de Tulle, Maxes proche de la ville de Beaulieu » (1640). — 2-3. Ordonnances touchant les réparations des « ruines et dépérissementz trouvés en la vizitte de la commanderie de Carlat et ses membres » (1655). — 4. Autre ordonnance de réparations (1680). — 5. Extraits des visites de 1616 à 1725. — 6. État de la commanderie de Carlat (1743). — 7-8. Renseignements sur l'état des bâtiments de la commanderie de Carlat (1771).

---

**48H1226 Visites.**

**1640-1789**

Description physique :

Importance matérielle : 13 pièces, papier ; cachets.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Visite de la commanderie de Carlat par Claude de Montaignac, commandeur de Lureuil et Léon de Fontjean, commandeur de La Croix-au-Bost (1640). — 2-3. Visite de la commanderie de Carlat par Balthazard de Dienne-Chavanhac, commandeur de Masdieu, et Joseph Arnaut de Lespinasse, à la requête de Gilbert de Fougères du Cluzeau (1695). — 4. Autre visite par le chevalier de La Renaudie (1734). — 5-7. Autre visite par Léonard d'Ussel de Châteauverd, commandeur de Tortebesse et Jean de Fontanges, commandeur de Courteserre (1737). — 8-10. Autre visite par Louis-Nicolas de Marsay et Jean-Joseph de Mialet de Fargues, à la requête de Ferdinand de Langon, commandeur de Carlat (1750). — 11-12. Autre visite par les chevaliers de Saint-Julien et de Saint-Chamans (1768). — 13. Autre visite par Amable de Ligondès-Rochefort (1789).

### 48H1227 Baux à ferme.

1598-1775

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 24 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Bail à ferme des revenus de la commanderie de Carlat passé à Robert Laporte, marchand, demeurant à Fontanges, par Louis de Villars, commandeur de Carlat (1598). — 2-3. Dénonciation du bail de la commanderie de Carlat, passé par feu Charles-Philippe de Saint-Viance (1638). — 4-6. Bail à ferme des revenus des membres de Carlat, Villedieu et La Salvetat, pour six années, moyennant 2000 livres par an (1641). — 7. Cautionnement pour Vital Jurgand et Antoine Sadourny, fermiers de la commanderie de Carlat (1641). — 8. Bail à ferme de la commanderie de Carlat pour 2400 livres par an (1647). — 9-13. Baux à ferme des membres de Carlat, Villedieu et La Salvetat (1647-1652). — 14. Bail à ferme des membres de l'Hôpital Barbary, Uchefon et Ortigier passé par Antoine de Saint-Viance, commandeur de Carlat, à Antoine Meynial, notaire royal, pour 300 livres et 1 quintal de fromage de montagne, poids de Salers (1652). — 15. Bail à ferme des membres de Carlat, La Salvetat et Villedieu, passé pour 6 ans, moyennant 2705 livres par an, à Antoine Martin, bourgeois d'Aurillac (1717). — 16. Prorogation de bail (1722). — 17. Bail à ferme des membres de Carlat, La Salvetat et Villedieu, pour 2940 livres par an (1725). — 18-19. Bail à ferme du membre de Coudert, pour 9 ans, moyennant 140 livres par an (1748). — 20-23. Baux à ferme des revenus de Carlat, La Salvetat et Villedieu, pour 3800 et 4000 livres par an (1748-1757). — 24-25. Quittances de fermes de la commanderie de Carlat (1757-1758). — 26. Bail à ferme du membre de Coudert, pour 9 ans, moyennant 310 livres par an (1775).

### 48H1228 Eglises et chapelles.

1647-1738

Description physique :

Importance matérielle : 27 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Visite des églises et chapelles de Carlat, La Salvetat et l'Hôpital par Philippe de Lafayette, commandeur de Carlat (1647). — 3. Quittance donnée à Alexandre de Costaing de Pusignan, receveur général du Grand-Prieuré d'Auvergne, par François Delort, curé de Villedieu, d'une somme de 60 livres pour sa portion congrue (1664). — 4-5. État des vases sacrés et ornements des églises de Mascheix et de Coudert (1725-1726). — 6. Quittance de 6 livres 10 sous pour réparations à la chapelle de l'Hôpital Chamfrancesche (1686). — 7-27. Quittances pour achat de vases sacrés et d'ornements et pour diverses réparations aux églises de Coudert, Mascheix, Carlat, l'Hôpital, Villedieu, La Salvetat (1716-1738).

### 48H1229 Quittances.

1726-1738

Description physique :

Importance matérielle : 22 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Quittance d'une somme de 45 livres payée au sieur Saladin pour arpentage du bois de l'Hôpital, appartenant à la commanderie de Carlat (1728). — 2-4. Quittances pour achat de toile, de missels et de chasubles (1729-1731). — 5-21. Quittances données au sieur Lapier, fermier du membre de l'Hôpital et Monteil, pour diverses sommes payées par lui (1726-1736). — 22. Dépenses faites pour la visite de la commanderie de Carlat (1738).

### 48H1230 Terriers, renouvellement et vérification.

1685-1769

Description physique :

Importance matérielle : 10 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Conventions pour le renouvellement du terrier des membres de l'Hôpital et Monteil (1685). — 2-5. Quittances de sommes payées pour le renouvellement des terriers de la commanderie de Carlat (1694-1695). — 6. Convention pour la rénovation des terriers de ladite commanderie (1769). — 7-8. Procès-verbaux de vérification des terriers par les commissaires nommés par l'assemblée du Grand-Prieuré d'Auvergne. — 9-10. Désistement d'un terrain appartenant à la commanderie de Carlat consenti par Géraud Valette, aubergiste à La Salvetat (1769).

### 48H1231 Pièces diverses, fragments.

1517-1748

Description physique :

Importance matérielle : 10 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Fragment d'un registre d'assises judiciaires de la commanderie de Carlat (1517). — 2. Résumé d'un terrier de reconnaissances (s. d.). — 3. Exploit d'huissier. — 4. Pièce détachée d'une procédure entre Antoine de Saint-Viance, commandeur de Carlat, et Ramond Laborie (1661). — 5. Fragment d'un inventaire des papiers du membre de l'Hôpital (1667). — 6. Fragment d'une procédure (1672). — 7. État des dépenses faites par Claude Hugon Duprat pendant la maladie de Claude Hugon Duprat, commandeur de l'Hôpital, son oncle (1683). — 8-9. Prises de possession de la commanderie de Carlat par Vincent de Vogüé et Ferdinand de Langon (1726 et 1741). — 10. Procuration donnée par Ferdinand de Langon, commandeur de Carlat, à Jean-Joseph Serisès, avocat au Parlement, pour la perception des dîmes, droits et revenus de ladite commanderie (1748).

---

**48H1232 Registre des assises tenues par le juge ordinaire de la terre du commandeur de Mascheix.**

**1507-1517**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 210 mill., papier, 75 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H1233-48H1261 Commanderie de Celles (Cantal).**

**1246-1789**

Biographie ou Histoire :

Arrondissement et canton de Murat.

---

**48H1233-48H1242 Acquisitions, cessions, reconnaissances, rentes, procédure.**

**1246-1786**

---

**48H1233 1278-1640.**

**1278-1640**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente par Guillaume, vicomte de Murat, à frère Durand Charnier (Charnerii), commandeur de la maison du Temple de Celles, de tous ses droits sur le domaine de la Chalm pour la somme de 55 livres tournois (1296 ; vidimus de 1326). — 2. Sentence arbitrale rendue par Rolland Sarrasin (Sarraceni), chanoine de Brive, et Guillaume de Talliac, damoiseau, entre Hugues et Odilon de Rochefort, damoiseaux, frères, au sujet des biens de feu Guillaume, leur père, et d'Alembors, leur mère : Hugues jouira, sa vie durant, du domaine de Saint-Mary-le-Plain (Sancti Marci de Plano... de aqua seu rivo sancti Poncii usque ad aquam d'Alanho), qui fera retour après sa mort à Odilon ; celui-ci possédera la terre Dellac (1278). — 3. Cession par Agnès, fille de Étienne Rotland, femme de Durand de Rivo, à Guillaume Drax, commandeur de Celles, en vertu du droit de préemption de ladite commanderie, des propriétés qu'elle avait achetées, pour 29 florins d'or, à Durand Pancart : un pré au terroir de Prat Maur, un champ appelé de Castalveras, un champ au terroir de Chazanhos, la moitié d'un champ indivis avec Benoît Rotland, un jardin appelé de la fon dal poyg (1358). — 4-5. Extraits des reconnaissances passées par les commandeurs de Celles au duc de Mercœur pour les seigneuries de Tempel et Croutte, membres de ladite commanderie (1607-1640). — 6. Déclaration des biens temporels de la commanderie de Celles, en Haute-Auvergne, près de la ville de Murat, faite par le procureur de frère Gaspard de Maisonseule, commandeur de Celles (1640).

---

**48H1234 1740-1752.**

**1740-1752**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 92 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

Procès par-devant le Grand Conseil du Roi entre Jacques Maréchal de Franchesse, commandeur de Celles, d'une part, et François Forges, Jean Doly l'ainé, Jean Doly le jeune, Pierre Forges, Pierre Cyry et Françoise Bidon, sa femme, Pierre Filiot et Marguerite Alger, sa femme, Jean Chapuy et Antoinette Bonot sa femme, habitants de Neussargues, d'autre part, au sujet du droit de pâturage dans un pré, appelé le pré de Breuil, situé sur le territoire du village de Celles.

**48H1235 1753-1756.**

**1753-1756**

Description physique :

Importance matérielle : 15 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Procès entre Jacques-César Maréchal de Franchesse, commandeur de Celles, et Gilbert de Montagnat de Bord, son successeur, d'une part, et Gabriel Estève, laboureur, habitant le village de Travergeres, paroisse de Celles, d'autre part, ensuite duquel ledit Estève se désiste d'un champ appelé de la Rompade qui appartient à ladite commanderie.

---

**48H1236 1246-1609.**

**1246-1609**

Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, parchemin ; 3 fragments de sceaux.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Donation par Benoît de Rochefort, damoiseau, à frère Pierre de Lespinasse, commandeur de la maison de Celles, en raison de la réception de son oncle Benoît et de son frère Bertrand dans ladite maison, d'une rente annuelle de 100 sous à percevoir au village de Sévérac (1246 ; vidimus de 1360). — 2-4. Donations par Pierre dit la Chapela, damoiseau, Rigaud, son frère et Astorge, sa femme, à frère Durand Charnier, commandeur de la maison du Temple de Celles, de tous les cens, dîmes et revenus qu'ils ont dans la paroisse de Celles (1293). — 5. Transaction passée entre Giraud Chapelli, chevalier, et frère Bernard Charnier, procureur de frère Ymbert Blancs, commandeur des maisons du Temple en Auvergne, au sujet d'un pré appelé Prat Mornes, sis en terroir de la Chalade (de Chalada) ; ledit Chapel conservera ce pré pour lequel il paiera un cens annuel de 9 deniers à la maison de Celles (1302). — 6. Reconnaissance passée par Hugues Gaudet (Galdeti) à Guillaume de Châteauneuf, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Celles, pour des champs, maisons, prés et bois au terroir de Beynac (Baynat), sous le cens annuel d'un parisis vieux (unius parasseni antiqui), d'un denier noir et d'une « cartarenche » de froment (1334). — 7. Reconnaissance passée par Étienne et Guillaume Gaudet, frères de feu Hugues Gaudet, de la paroisse de Coltines, à frère Guillaume Dragon (Draconi), commandeur de Celles, pour des champs aux terroirs de Lorial et de Loselembre et un pré appelé de las Peraseyras, sous le cens annuel d'une cartarenche de froment, de 2 deniers tournois et d'une demie obole (1346). — 8. Sentence des Requêtes du Palais rendue au profit de frère Jean de Marlac, commandeur de Celles, contre Vidal Durant, Jean Michelles, Pierre Bonefous, Giraud Marsal et Pierre Berger, les condamnant à payer les lods pour les fonds acquis par eux dans la censive de la commanderie (1609).

---

**48H1237 1608-1649.**

**1608-1649**

Description physique :

Importance matérielle : 31 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-9. Procès par-devant le juge ordinaire de Celles et, en appel, par-devant la cour du bailliage du duché des Montagnes d'Auvergne, siégeant à Murat, entre Jean Chastel et Jeanne Saint-Jal, veuve de Jean Bastide Boyssoneyre, au sujet d'un remboursement de cens payés aux seigneurs de Celles (1645-1646). — 10. Reconnaissance passée par Jacques Meynial et Antoinette Rolland, sa femme, habitants du village de Travelges, paroisse de Celles, au sieur de Marlat, commandeur de Celles (1608). — 11. Reconnaissance passée par François Chouvey, habitant du lieu de Ribas, paroisse de Celles, comme mari d'Agnès Delon, à frère Gaspard de Maisonseule, commandeur de Sainte-Anne, Salins et Celles, pour maison, jardin, pré et champs (1644). — 12-31. Procès entre frère Gaspard de Maisonseule, commandeur de Celles, et François Recorderc, possesseur de certains biens acquis de François Chouvey (1648-1649).

---

**48H1238 1671-1747.**

**1671-1747**

Description physique :

Importance matérielle : 11 pièces, parchemin ; 61 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Sentence par laquelle Jean Barnne et Pierre Montgros, fermiers de la dîme de Mallet, sont condamnés à payer une rente à Antoine Bontoutte, marchand à Murat, fermier de la commanderie de Celles (1671). — 2. État des papiers envoyés à M. Coulon, procureur au Parlement de Paris pour l'Ordre de Malte, au sujet de la rente de la commanderie de Celles sur la terre de Mardogne appartenant au prince de Conti (1728). — 3-53. Procédures par-devant les Requêtes de l'Hôtel du Roi entre Jean-Joseph de Caissac, commandeur de Sainte-Anne, et Philibert du Saillant, commandeur de L'Ormeteau et Montbrison, successivement receveurs généraux du commun trésor de l'Ordre de Malte au grand prieuré d'Auvergne, d'une part, et Louis-François de Bourbon, prince de Conti, d'autre part, au sujet d'une rente de 2 setiers de froment, 6 setiers de seigle et 4 setiers d'avoine à

prendre sur la dîme de Mallet, dépendant de la terre et seigneurie de Mardogne (1728-1743). — 54-72. Procès par-devant la cour ordinaire de la commanderie de Celles entre Jacques Maréchal de Franchesse, commandeur de Celles, d'une part, Jean Pagès et Jean Gizolme Grand, du village de La Champ, paroisse de Celles, au sujet de paiements de cens (1736-1747).

---

**48H1239 1640.**

**1640**

Description physique :

Importance matérielle : 265 sur 190 mill., papier, 27 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Dénombrement de la seigneurie de Tempel et Crouttes, sise dans la paroisse de Bonnac, donné par le commandeur de Celles au duc de Mercœur, à cause de sa seigneurie de Blesle.

---

**48H1240 1783-1786.**

**1783-1786**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Lettres patentes, données sur un arrêt du Conseil d'État du 10 juillet 1783, portant que le commandeur de Celles sera employé dans l'état des charges assignées sur les domaines de la généralité de Riom, pour la rente due audit commandeur sur le marquisat de Mardogne dépendant du duché de Mercœur (1786).

---

**48H1241 1268-1696.**

**1268-1696**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 8 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Transaction conclue entre le commandeur et les frères de la maison du Temple de Celles, d'une part, et Guillaumette dite la Rodeyra, de Coltines, d'autre part, au sujet de la dîme à percevoir par le commandeur sur le mas de la Quartière (Quarterie) à Beynac (1268). — 2-9. Procédures entre le commandeur de Celles et Pierre Beaufils, marchand de Saint-Flour, au sujet d'une dîme à percevoir sur une métairie au lieu de Lascombes, paroisse de Talizat (1696).

---

**48H1242 XIIIe siècle-1740.**

**XIIIe Siècle-1740**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 30 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Notice rappelant divers faits prouvant que, de temps immémorial, la maison de Celles, villa de Treveljas (Treverges), mansus de Secorjii (Secourieux), villa de La Chalm, villa de Chasanjetas (la Chassagnette), mansus de Ribas (Ribes), appartient à l'Ordre du Temple et qu'il y possède toute juridiction. (S. d., XIIIe siècle). — 2-10. Extraits des registres de la cour ordinaire de la terre et commanderie de Celles : sentences rendues dans des affaires entre divers particuliers (1634-1650). — 11-32. Procédures par-devant la Maîtrise des Eaux et Forêts de Saint-Flour et la Table de Marbre du Palais à Paris, entre le commandeur de Fontanges, nommé séquestre de la commanderie de Celles, et quatre particuliers de Murat, accusés d'avoir pêché dans la rivière de Celles (1739-1740).

---

**48H1243-48H1255 Terriers.**

**1414-1767**

---

**48H1243 1414-1457.**

**1414-1457**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 206 mill., parchemin, 107 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jean de Lastic, commandeur de Celles, diocèse de Saint-Flour, et reçues par le notaire Philippe Trencherii, en 1431, dans les localités suivantes : fol. 1 v°, Socoriou (Secourieux) ; fol. 11, Longhasanha

(Longesaigne) ; fol. 12 v°, La Chalm ; fol. 19 v°, Baynac (Beynac) ; fol. 23, Ribas (Ribes) ; fol. 25 v°, Ribetas et las Teulas (Ribettes) ; fol. 28, Belvezer (Belvezet) ; fol. 29 v°, Travelghas (Traverghes) ; fol. 38, Lomole ; fol. 39 v°, Laguazela ; fol. 40 v°, Chassanhetas (La Chassagnette) ; fol. 51, Chiraltalt (Chiraltat) ; fol. 54 v°, las Combas en la parrochia de Talaysat (Talizat) ; in manso de Mons parrochie Roffiaci (Roffiac). — Fol. 57 v°-63 : énumération des droits de la commanderie dans diverses localités : fol. 581 Sivayrac, parrochie de Moyssaco (Séverac, dans la paroisse de Moissac) ; fol. 60, in ripperia Alanchie (Allanche) ; folio 60 v°, in ripperia de Securo Claromontensis diocesis, in manso del Montelh (Ségur, le Monteil) ; fol. 61, apud mansum dels Chalmels, parrochie Diane (Dienne) ; fol. 62, apud locum de Narnihac (Narnhac) ; fol. 63, in manso de Buzers (Le Buzers). — Fol. 64 : reconnaissances passées au profit de frère Jean de Lastic, commandeur de Celles, et reçues par le notaire Jean Brunencho, assisté par frère Guillaume Laveyria, curé de Celles, en 1414, dans les localités suivantes : fol. 64, Tempel ; fol. 69, Crotas (Crouttes) ; fol. 71 v°, La Serra (La Serre) ; fol. 72 v°, Los Cofforcs ; fol. 73 v°, Salvanhac (paroisse de Molompize, Molendinispezini) ; fol. 75, apud lo Verdier et la Rocha Dauroza (le Verdier, Aurouze) ; fol. 76, Avenals (Avenaues). — Fol. 79 : reconnaissance de Jean Orlhac, du mas de Crouttes, paroisse de Bonnac, 6 juillet 1457. — Suite des reconnaissances de 1414 : fol. 79, Peyrafitra (Pierre-fitte) ; fol. 79 v°, Massiac ; fol. 85, Cadacol (Chadecol). — Fol. 105 v°-107, liste des cens et revenus dus à cause de la maison de Tempel dans les appartenances du mas de Chadecol. Fol. 107 v°, deux reconnaissances passées en 1444.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

La moitié inférieure du folio 58 est enlevée.

---

#### 48H1244 1542.

1542

Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 200 mill., papier, 825 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Gabriel de Lestaing, commandeur de Celles. François Recoderc, notaire. Fol. 819-822 : « Répertoire des villaiges et noms des subgetcz qui sont en ce présent terrier. »

---

#### 48H1245 1580-1581.

1580-1581

Description physique :

Importance matérielle : 337 sur 240 mill., papier, 1072 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Claude de Tarsac, dit de Lambres, commandeur de Celles. Antoine Dumas, notaire. Fol. 9-15 : répertoire des noms et surnoms des reconnaissants.

---

#### 48H1246 1598-1611.

1598-1611

Description physique :

Importance matérielle : 420 sur 300 mill., papier, 1136 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1-24. Terrier du membre de Narnhac et de ses dépendances : Alanche et Blanhars, au profit de Jehan du Bourg, commandeur de Celles. Dumas, notaire (1598). — Fol. 30 : Extrait de plusieurs droits et devoirs dépendant de la seigneurie de Celles, pris sur les terriers anciens. Fol. 33-40 : table des reconnaissances passées dans les localités suivantes : « Le Molin, Travelges, Longesaigne, Ribettes, Ribbes, la Chalm, Beynac, Secorieux, Chassaignette, Toul, Combe Robbert, Mons de Roffiac, Rivet, Coultynes, Seveirac et Giraulta, Nussargues, Lascombes, La Tourrilhe, Lachaulon, Garpar, Claveires, Meymargues », au profit de Jean de Marlat, commandeur de Celles. Teilhard, notaire (1608). — Fol. 1023-1024 : table du membre de Tempel et des villages en dépendant. Fol. 1026 : reconnaissances passées au profit de Pierre de Bar, dit de Buranlure, commandeur de Celles. Gilbert Darfeulhe, notaire (1611).

---

#### 48H1247 1644.

1644

Description physique :

Importance matérielle : 410 sur 275 mill., papier, 624 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier de la commenderie de Celles tant du corps que des membres, fait par illustre Monsieur frère Gaspart de Maisonseulle, chevalier de l'Ordre et religion de Saint Jean de Hiérusalem, commandeur dud. Celles, Sainte-Anne et Salins. » — Antoine Darfeulhe et Jean Maigne, notaires. — Armoiries au frontispice. Fol. 600-614, table.

**48H1248 1667-1668.**

**1667-1668**

Description physique :

Importance matérielle : 365 sur 230 mill., papier, 8 et 973 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de la terre, seigneurie, commanderie et mandement de Celles, fait et renouvelé au profit de Louis de Fay de Gerlande, commandeur de Celles. Gilbert Darfeulhe, notaire. — Fol. 962-973, table.

---

**48H1249 1696-1703.**

**1696-1703**

Description physique :

Importance matérielle : 375 sur 235 mill., papier, 16 et 877 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de la commanderie de Celles, renouvelé en faveur de frère Marie de Dolomieu et terminé par Jean-Philippe de Saint-Viance. Jean Bardon, notaire. — Tome premier. Fol. 9-15, table. — Fol. 833-873, liève des cens, rentes et autres droits et devoirs seigneuriaux dus au commandeur de Celles.

---

**48H1250 1697-1703. Suite du précédent. Tome II.**

**1697-1703**

Description physique :

Importance matérielle : 375 sur 235 mill., papier, 10 et 597 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1-9, table. Fol. 563-597, liève des cens et rentes.

---

**48H1251 1765-1767.**

**1765-1767**

Description physique :

Importance matérielle : 365 sur 215 mill., papier, 2 et 700 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Gilbert de Montaignac de Bord, commandeur de Celles. Teillard, notaire. Tome premier.

---

**48H1252 1765-1767. Suite du précédent. Tome II.**

**1765-1767**

Description physique :

Importance matérielle : 365 sur 215 mill., papier, 4 et 659 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H1253 1765-1767. Suite du précédent. Tome III.**

**1765-1767**

Description physique :

Importance matérielle : 365 sur 215 mill., papier, 19 et 969 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H1254 1765-1767. Suite du précédent. Tome IV.**

**1765-1767**

Description physique :

Importance matérielle : 365 sur 215 mill., papier, 4 et 713 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre



**48H1255 Liève de la commanderie de Celles.**

**1641**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 63 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H1256-48H1261 Titres communs.**

**1292-1774**

---

**48H1256 Visites et améliorissements.**

**1582-1789**

Description physique :

Importance matérielle : 14 pièces, papier ; 27 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Procès-verbal de visite des améliorissements de la commanderie de Celles (1582 ; le début manque). — 2-3. Améliorissements faits par Pierre de Bar, dit Buranlure (1616 et 1622). — 4. Prise de possession de la commanderie de Celles par le procureur de frère Gaspard de Maisonseulle ; état du château de Celles (1639). — 5. Visite de la commanderie de Celles par Claude de Montagnat Larfeullière, commandeur de Lureuil, et Léon de Fonsjean, commandeur de la Croix-au-Bost (1640). — 6-8. Autre visite par Claude de Montagnat Larfeullière et Antoine de Bravard d'Eysac (1645). — 9. Autre visite par Jean-Jacques de La Rochefoucault, commandeur de Montchamp et Chantoin et Paul de La Renaudie, commandeur de Courteserre (1667). — 10. Procès-verbal de l'état de la commanderie (1671). — 11. Visite par Charles Facion de Sainte-Jay, commandeur de Charrières et Henri de Fargues (1675). — 12. Visite par Antoine de Pons, commandeur de Montbrison, et Marc de La Richardie (1702). — 13. « Procès-verbal d'amélioration de la commanderie de Celles, fait à la diligence de Monsieur le Chevalier Mareschal de Franchesse commandeur d'icelle par Messieurs les Chevaliers d'Ussel de Chatauvert, commandeur des Bordes et de Fontanges, commandeur de Courteserre, le 20<sup>e</sup> octobre 1740. ». — 14. Visite prieurale de la commanderie de Celles possédée par frère Jean-Jacques de Seyssel (1789).

---

**48H1257 Arpentage. Bois.**

**1743-1768**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Arpentement et bornage des domaines de la commanderie de Celles (1743). — 3. Procès-verbal de mise en règle des bois dépendant de ladite commanderie (1763). — 4. Plan géométral des bois de la commanderie de Celles (1763). — 5. Arpentement de la commanderie de Celles : château, maison, granges, écurie, prés, terres, bois et pacage par Claude Teillard, géomètre de Murat (1768).

---

**48H1258 Baux à ferme.**

**1292-1692**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 13 pièces papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Achat fait par Durand Charnier, commandeur de la maison du Temple de Celles, à Pierre de Veresme et Saura, sa femme, pour une période de dix ans et moyennant la somme de 12 livres et 10 sous tournois, de 3 setiers de seigle, 2 setiers d'avoine, 1 setier de froment, 9 sous et 6 deniers tournois que lesdits époux perçoivent à Baynac (1292). — 2-16. Baux à ferme des revenus de la commanderie de Celles et de ses membres : rentes, dîmes, prés, terres, granges, métairies, lods et ventes et tous autres droits seigneuriaux. Prix de la ferme : 3100 livres en 1626, 3500 en 1638, 4000 en 1642, 4500 en 1569, 5300 en 1675, 5500 en 1692.

---

**48H1259-48H1260 Biens et droits, prise de possession, états et inventaires, enquête.**

**1343-1774**

---

**48H1259 1343-1774.**

**1343-1774**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Bulle du pape Clément VI adressée à l'abbé de Maurs, diocèse de Saint-Flour, lui prescrivant de faire restituer au commandeur et aux frères de l'Hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem de Celles les biens appartenant à ladite maison et indument aliénés (Avignon, 15 mars 1343 ; idibus marcii, pontificatus nostri anno primo.) — 2. Prise de possession de la commanderie de Celles par François Aymé Dupal de Chatteauvert et état des lieux (1774).

---

**48H1260 1715-1735.**

**1715-1735**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 68 pièces papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Bail à ferme de la commanderie de Celles passé par frère Jean-Philippe de Saint-Viance à Jacques Agutte, bourgeois de Murat, pour 6 ans, moyennant 6000 livres par an (1715). — 2. Procès-verbal de l'état des bois de la commanderie de Celles (1732). — 3. Prise de possession de la commanderie de Celles par Jacques Mareschal de Franchesse et acte d'état de la commanderie (1734). — 4-5. Inventaires des meubles de la commanderie (1734). — 6-69. Procédures entre Jacques Mareschal de Franchesse, d'une part, Jacques Agutte, fermier de la commanderie de Celles de 1715 à 1734, Marie Agutte, sa fille, femme de François Ruynes, marchand à Murat, d'autre part (1734-1735). — 70. Commission donnée, à la requête de Pierre de Bar de Buranlure, commandeur de Celles, aux baillis et juges de Saint-Flour et de Murat pour faire une enquête sur les droits du commandeur de Celles (Sans date).

---

**48H1261 Travaux de réfection. Vérification de terrier.**

**1726-1767**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Prix-fait pour la réfection du couvert du clocher de Celles et quittance (1726). — 2-4. Quittances pour travaux faits au château de Celles (1729-1732). — 5. Vérification du terrier de Celles par Bertrand Verdier, notaire royal et commissaire à terrier de Saint-Flour (1767).

---

**48H1262-48H1290 Commanderie de Chambéraud (Creuse).**

**1413-1791**

Biographie ou Histoire :

Arrondissement d'Aubusson, canton de Saint-Sulpice-les-Champs.

---

**48H1262 Minute incomplète de l'inventaire des titres et papiers de la commanderie de Chamberaud par Batteney.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 230 mill., 6 feuillets, papier.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H1263-48H1264 Acquisitions, cessions, baux, redevances, dîmes, reconnaissances, procédures.**

---

**48H1263 1668-1753.**

**1668-1753**

Description physique :

Importance matérielle : 1 cahier, 16 feuillets, papier ; 5 pièces, parchemin ; 60 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente par Gabriel Faure, maçon, de Chamberaud, à Alexandre de Talaru Chalmazel, commandeur de Chamberaud, d'un jardin appelé de las Granjas, situé dans le bourg de Chamberaud, pour le prix de 20 livres (1676). — 2. Cahier contenant extrait des ordonnances d'André Imbert de Bouville, intendant de la généralité de Moulins, portant que les habitants des villages des Essards et de Montgermain et du bourg de Fransèches doivent passer des reconnaissances au terrier du Roi en son comté de la Marche et d'autre ordonnance, rendue à la requête d'Alexandre de Talaru de Chalmazel, commandeur de Chamberaud et la Pouge,

maintenant ledit commandeur dans la possession de la directe et censive sur les villages des Essards et Montgermain (1679-1682). — 3. Copie d'un arrêt du Parlement condamnant Françoise Bovet, veuve de Pierre Rouchon, à payer à Louis de Fougère, commandeur de Chamberaud, toutes les redevances qu'elle lui devait à cause de terres situées à Rocherolles (1703). — 4. Abandon fait par Alexandre de Talaru Chalmazel à Gilbert Meusnier, curé de Sous-Parsac, de toutes les dîmes qu'il percevait dans ladite paroisse (1668). — 5. Échange de terres entre Joseph-Guy de Bosredon de Vatange, commandeur de Chamberaud et Morterol, et Gabriel Parle, demeurant au village de Chirou, paroisse de Chamberaud (1753). — 6-21. Procédures entre Jacques de La Rochaymon, commandeur de Chamberaud, et les prieur et religieux de l'abbaye de Chambon, ordre de Cluny, au sujet de portions congrues (1733-1734). — 22-36. Procédures entre le même et les prieur et religieux de l'abbaye du Moutier d'Ahun au sujet de la portion congrue du curé de Saint-Sulpice-les-Champs (1733-1734). — 37. Sentence rendue par le conseiller du Roi, lieutenant-général en la sénéchaussée et siège présidial de la Marche, entre Guillaume Chosderon, curé de Saint-Sulpice-les-Champs, et Charles-Silvain des Faugères, commandeur de Chamberaud, au sujet de la portion congrue dudit curé (1692). — 38-41. Requêtes adressées par Léonard Prugnier, curé de Saint-Sulpice-les-Champs, à frère Blaise de Mâcon, commandeur de Chamberaud, en vue d'obtenir un vicaire pour l'aider à desservir cette paroisse qui compte plus de 600 communiants (1726-1727). — 42-66. Procédures par-devant la sénéchaussée de Guéret entre Jacques de La Rochaymon, commandeur de Chamberaud, et Léonard Prugnier, curé de Saint-Sulpice-les-Champs, au sujet d'un supplément de portion congrue (1732-1733).

---

**48H1264 1413-1791.**

**1413-1791**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 38 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-27. Procédures entre Jean et Jacques Denis père et fils, et Léonard Brigonnet, laboureurs, demeurant au village du Teil, paroisse de Saint-Hilaire-le-Château, taillables de la commanderie de Chamberaud, et les prieur et religieux de l'abbaye de Saint-Augustin-lès-Limoges ; ceux-ci demandent que lesdits habitants leur passent reconnaissance en vertu d'un titre du 1er décembre 1413 et Joseph-Guy Bourdon de Vatange, commandeur de Chamberaud, intervient pour le maintien de ses droits (1413-1759). — 28. Bail perpétuel passé par Claude de Saint-Priest, commandeur de Chamberaud, à Pierre Pailhon de terres sises au village de Ventenat (1517). — 29-40. Procédures entre Amable de Saint-Julien, commandeur de Chamberaud, et Michel Valleteau au sujet des biens laissés par Jeanne Baterosse, décédée sans héritiers directs dans l'étendue de la mortaiabilité de Chamberaud (1752-1791).

---

**48H1265-48H1286 Terriers.**

---

**48H1265 1503.**

**1503**

Description physique :

Importance matérielle : 410 sur 300 mill., papier, 169 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Philibert de La Forest, commandeur de Chamberaud. Margale et Micheau, notaires.

---

**48H1266 1556.**

**1556**

Description physique :

Importance matérielle : 335 sur 230 mill., papier, 565 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Symphorien des Brandons, commandeur de Chamberaud. Évrard et Dubreuil, notaires.

---

**48H1267 1614.**

**1614**

Description physique :

Importance matérielle : 400 sur 260 mill., papier, 1018 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Louis de Saulzet, commandeur de Chamberaud. Pelletier, notaire.

**48H1268 1643.**

**1643**

Description physique :

Importance matérielle : 385 sur 240 mill., papier, 1393 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Just-Charles de Fay Gerlande, commandeur de Chamberaud. Étienne Bataille et Jean Salleson, notaires.

---

**48H1269 1682-1683.**

**1682-1683**

Description physique :

Importance matérielle : 360 sur 260 mill., papier, 1190 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Alexandre de Talaru Chalmazel, commandeur de Chamberaud. Ranon, notaire.

---

**48H1270 1725.**

**1725**

Description physique :

Importance matérielle : 500 sur 330 mill., papier, 212, 272 et 215 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Blaise de Mascon Duchey, commandeur de Chamberaud. François Seguy et Pierre Peyronneau, notaires.

---

**48H1271 1751.**

**1751**

Description physique :

Importance matérielle : 375 sur 240 mill., papier, 249 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Joseph-Guy de Bosredon de Vatange, commandeur de Chamberaud. Antoine de Combredet et Toussaint Jabouille, notaires.

---

**48H1272 1751. Suite du précédent. Tome II.**

**1751**

Description physique :

Importance matérielle : 375 sur 240 mill., papier, 304 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H1273 1774.**

**1774**

Description physique :

Importance matérielle : 360 sur 225 mill., papier, 364 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jean-François de Bosredon, commandeur de Chamberaud. Pierre Gloumeau et Pierre-Gabriel Malauron, notaires.

---

**48H1274 1774. Suite du précédent. Tome II.**

**1774**

Description physique :

Importance matérielle : 360 sur 225 mill., papier, 322 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

**48H1275-48H1280 Terriers du membre de La Pouge.**

**1614-1774**

---

**48H1275 1614.**

**1614**

Description physique :

Importance matérielle : 395 sur 260 mill., papier, 370 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées dans le membre de la Pouge au profit de frère Louis de Saulzet, commandeur de Chamberaud et de la Pouge. Pelletier, notaire.

---

**48H1276 1614.**

**1614**

Description physique :

Importance matérielle : 360 sur 240 mill., papier, 575 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier du membre de la Pouge, dépendant de la commanderie de Chamberaud. Pelletier, notaire.

---

**48H1277 1644.**

**1644**

Description physique :

Importance matérielle : 385 sur 250 mill., papier, 292 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier des cens, rentes, droits et devoirs dus à la seigneurie de la Pouge, membre dépendant de la commanderie de Chamberaud. Bataille et Salleson, notaires.

---

**48H1278 1682.**

**1682**

Description physique :

Importance matérielle : 435 sur 285 mill., papier, 326 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier du membre de la Pouge, dépendant de la commanderie de Chamberaud, fait par Jean Ranon, notaire royal de la ville d'Ahun, à la requête de frère Alexandre de Talaru Chalmazel.

---

**48H1279 1751.**

**1751**

Description physique :

Importance matérielle : 370 sur 240 mill., papier, 271 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier du membre de la Pouge, reçu par les notaires Antoine de Combredet et Toussaint Jabouille.

---

**48H1280 1774.**

**1774**

Description physique :

Importance matérielle : 360 sur 230 mill., papier, 228 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier du membre de la Pouge, reçu par les notaires Malauron et Gloumeau.

**48H1281-1286 Extraits de terriers.**

**1503-1751**

---

**48H1281 1503.**

**1503**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 190 mill., papier, 14 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Extrait du terrier reçu par les notaires Micheau et Margal : reconnaissances passées par divers habitants de La Pougé.

---

**48H1282 1556.**

**1556**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 215 mill., papier, 12 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Extrait du terrier reçu par les notaires Évrard et Dubreuil : 6 reconnaissances passées par des habitants du village de Ceyvas, paroisse de La Rochette.

---

**48H1283 1614.**

**1614**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 210 mill., papier, 20 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Extrait du terrier reçu par le notaire Pelletier : 14 reconnaissances passées par les habitants de la paroisse de La Rochette.

---

**48H1284 1683-1751.**

**1683-1751**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 215 mill., papier, 12 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Extrait des terriers de la commanderie de Chamberaud : reconnaissances passées par des habitants du village de La Buxerette, paroisse de Saint-Sulpice-des-Champs.

---

**48H1285 1725.**

**1725**

Description physique :

Importance matérielle : 525 sur 345 mill., papier, 12 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Extrait du terrier reçu par les notaires Seguy et Peyronneau : reconnaissances passées au village de Ceyvas, paroisse de La Rochette.

---

**48H1286 1503-1751.**

**1503-1751**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 220 mill., papier, 39 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Extrait des terriers de la commanderie : reconnaissances passées par des habitants du village du Teil à Loulle, paroisse de Saint-Hilaire-le-Château.

## 48H1287 Etat de la commanderie, prise de possession.

1640-1744

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Dénombrement de la commanderie de Chamberaud et de ses annexes fait par messire Gabriel de Fay, seigneur de Gerlande, procureur de frère Charles de Fay de Gerlande, son fils, commandeur de Chamberaud (1640). — 2. Prise de possession de la commanderie de Chamberaud par frère Alexandre de Talaru Chalmazel (1667). — 3-4. Remise de papiers concernant la commanderie de Chamberaud (1686-1688). — 5-6. Arpentement de la commanderie de Chamberaud et de ses dépendances (1744).

## 48H1288-48H1289 Visites.

### 48H1288 1644.

1644

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 200 mill., papier, 41 feuillets, 8 cachets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Visite de la commanderie de Chamberaud par frère Gaspard de Maisonseule, commandeur de Sainte-Anne, Celles et Salins, et frère Gaspard de Segonzac, commandeur de Puy-de-Noix. — Fol. 1 manque. Fol. 2 v° : dénombrement des biens de la commanderie de Chamberaud, pays de Haute-Marche, diocèse de Limoges ; description de l'église sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste ; fol. 4, de la maison seigneuriale de la commanderie, des granges, jardins, pré, moulins, étangs, bois. Fol. 6, dénombrement des biens du membre de Sous-Parsac : église paroissiale sous le vocable de Saint-Thomas et de l'Assomption Notre-Dame. Fol. 7, dénombrement du membre de La Pouge : église paroissiale sous le vocable de Saint-Jacques, prés, moulins, dîmes, juridiction. Fol. 9 v°, inventaire des terriers. Fol. 10 v°, charges de la commanderie et de ses deux membres. Fol. 12 v°, mémoire des réparations faites. Fol. 15, visite de Sous-Parsac. Fol. 15 v°, visite du membre de la Pouge. Fol. 18 v°, audition de témoins. Fol. 20, enquête secrète. Fol. 21, extrait de la prise de possession du 2 septembre 1639. Fol. 23, ordonnance de réparations faite le 4 avril 1642. Fol. 25, prix-fait des réparations de l'église de Chamberaud ; fol. 27, du couvert de ladite église ; fol. 29, du château de Chamberaud ; fol. 31, de la tour carrée du château. Fol. 33, prix-fait du renouvellement des terriers. Fol. 34, prix-fait des réparations de l'église de La Pouge ; fol. 36, de la maison presbytérale dudit lieu. Fol. 38, arrêt du Grand Conseil condamnant le commandeur de Chamberaud à payer 200 livres de pension au curé de Saint-Georges (1644).

### 48H1289 1645-1789.

1645-1789

Description physique :

Importance matérielle : 10 pièces, papier ; 43 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Fragment d'un procès-verbal de visite de la commanderie de Chamberaud (1645). — 2. Acte d'état de la commanderie de Chamberaud fait à la requête d'Alexandre de Talaru Chalmazel par Léonard Dumas, maître maçon (1667). — 3. Visite de la commanderie par Jean de Saint-Viance, commandeur de Feniers, et Pierre Tancy, curé de La Vaufranche (1682). — 4. Autre visite par Charles-Silvain de Fougère du Creux, commandeur de Blaudeix, et Claude de Montagnac la Feuillère, commandeur de La Vaufranche (1683). — 5. Autre visite (1684). — 6. Autre visite par Jacques de La Rocheaymon et Bertrand de Madon (1725). — 7. Procès-verbal d'améliorissement de la commanderie de Chamberaud, fait par frère Albert de la Romagère et frère Bertrand de Madon (1744). — 8. Visite des améliorissements faits à la diligence de frère Jean-François de Bosredon de Villevoisin (1777). — 9. Autre visite par frère Jean-Pierre Degain de Linars, commandeur de Pauliat, et frère Amable de Ligondès (1787). — 10. Autre visite par frère Jean-Pierre Gain de Linars, commandeur de Pauliat, et messire Léonard François Maritaud, prêtre, chanoine de l'église Saint-Jean-Baptiste de Bourganeuf, choisi pour visiteur à défaut de prêtre de l'Ordre de Malte (1789).

## 48H1290 Accensement, baux à ferme, bois.

1575-1784

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 15 pièces, papier ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accensement de tous les revenus et droits de la commanderie de Chamberaud et du membre de La Pouge passé par frère Claude de Liobart dit Lacra, commandeur de Laumusse et receveur du prieuré d'Auvergne, à Jean Grancher, garde des sceaux au pays et

comté de la Haute et Basse Marche, habitant à Felletin, pour 1.750 livres par an (1575). — 2-11. Baux à ferme des revenus de la commanderie de Chamberaud ; prix de la ferme : 2.500 livres en 1604, 3.550 en 1635, 5.200 en 1648, 6.200 en 1656 (1602-1667). — 12-13. Visite des bois de la commanderie de Chamberaud par Olivier Tourniol de La Rodde, maître des Eaux et forêts de la Marche et du Limousin (1731). — 14. Commission donnée pour la visite de la commanderie de Chamberaud (1784). — 15-16. Martelage et adjudication d'une coupe dans un bois de la commanderie de Chamberaud appelé Reclus Peiobo (1772).

---

**48H1291-48H1325 Commanderie de Chambéry (Savoie).**

**1470-1753**

---

**48H1291-48H1292 Inventaires.**

**XVIIe-XVIIIe Siècles**

---

**48H1291 1674.**

**1674**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 230 mill., papier, 25 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire raisonné des tiltres de la commanderie de Chambéry et de ses membres, fait par les soins de Messieurs Alexandre de Chevriers Taney, commandeur de Lormetaux, et Jean-Hector de Fay La Tour Maubourg, commandeur de Chambéry, et par le travail de Christophe Néron... »

---

**48H1292 XVIIe-XVIIIe siècles.**

**XVIIe-XVIIIe Siècles**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Minute de l'inventaire Néron. — 2. Minute incomplète de l'inventaire Batteney.

---

**48H1293-48H1294 Biens propres.**

**1526-1577**

---

**48H1293 Reconnaissances.**

**1526-1565**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 190 mill., papier, 6 et 181 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaissances passées en faveur de Pierre de Lobes, commandeur de la commanderie Saint-Jean du Temple de Chambéry, par divers habitants à Grésy, Trévignin (mandement de Grésy), Saint-Simon (mandement d'Aix), Montcel (mandement de la Bâthie d'Albanais), notamment par noble François de Lescheraines (de Excherena), de Saint-Innocent, agissant au nom d'Alexis de Lescheraines, curé de Montcel, 16 mai 1528 (fol. 123) ; par noble Claude d'Orlyé (de Orliaco), 17 septembre 1526 (fol. 126) ; par noble Anthonie de La Balme, veuve de noble Jean Humbert Pignier, seigneur de Fontany, au nom de son fils Georges, 29 février 1528 (fol. 153 v°). Fol. 1-5, répertoire.

---

**48H1294 Liève.**

**1574-1577**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 190 mill., papier, 23 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève ou « Colliette de ceulx tenantz du fiedz de frère Laurent de Vegie, chevalier et commandeur de l'ospital de Saint Jehan du Temple de Chambéri riesre les mandementz d'Aix, Greysi et le Moncel, faicte par moy Anthoine Cohendet nottaire ducal... »



**48H1295-48H1297 Membre d'Acoyeu : terriers.**

**1549-1738**

**48H1295 1549.**

**1549**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 190 mill., papier, 5 et 563 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Humbert de Grésy, commandeur de la commanderie de Saint-Jean du Temple de Chambéry, à cause du membre d'Acoyeu. Amed Demures et Girard Girod, notaires. — Fol. 1-4, répertoire incomplet. La fin du registre manque.

**48H1296 1680.**

**1680**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 200 mill., papier, 101 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit d'Antoine de Grimaud Beesgue, commandeur de Chambéry, Acoyeu et autres membres, à La Chapelle-Saint-Martin, Loisieux, Saint-Paul, Yenne, Gerbaix, Novalaise, Chevelu. — Jacques Daviet, notaire. — Répertoire à la fin.

**48H1297 1733-1738.**

**1733-1738**

Description physique :

Importance matérielle : 380 sur 250 mill., papier, 56 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de messire Albert Le Groin de La Romagère, commandeur de Chambéry et d'Acoyeu. Pierre Belly et Rivoire, notaires.

Documents en relation :

D'autres terriers du membre d'Acoyeu sont aux Archives de l'Ain, H. 869 à 886.

**48H1298-48H1303 Membre de Touvet, reconnaissances : terriers, cottets de rentes.**

**XVIe-XVIIe Siècles**

**48H1298 XVIe siècle.**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 190 mill., papier, 7 et 296 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minute incomplète, sans date ni signature, d'un terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jean Robin, commandeur de Savoie, à Touvet, Sainte-Hélène du Lac, Planaise, La Chavanne, Montmélian. Fol. 1-7, répertoire. La fin du registre manque.

**48H1299 XVIe siècle.**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 180 mill., papier, 48 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fragment non daté d'un terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur de Savoie par des habitants de Touvet.

**48H1300 1549-1588.**

**1549-1588**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 175 mill., papier, 28 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 1. « Cotte de la rente de Thovet concistant rière la paroisse de Saint Vyal... 1588 ». — Fol. 5. « Extraict et coctet de la rente et servis deux au lieu de Saint Vyal, mandement de Tornon, à cause du Thovet, membre dépendant de la commanderie de Saint Jehan du Temple à Chambéri, suvant les reconnoissances faictes et receues par moy Siffrey Martinet, notaire royal de Montmellian, en faveur de révérend seigneur Humbert de Greysi, chevallier de Roddes et commandeur de ladicté commanderie de Saint Jehan du Temple » (1549).

**48H1301 1607-1617.**

**1607-1617**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 180 mill., papier, 54 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Cottet des rentes dues à frère Antoine de Riddes, commandeur de Chambéry, à cause du membre de Touvet.

**48H1302 XVIIe siècle.**

**XVIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 180 mill., papier, 12 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Recueil des territoires de la rente de Thovet. » Liste des personnes sujettes à des redevances et des lieux où sont situées leurs propriétés.

**48H1303 XVIIe siècle.**

**XVIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 260 sur 170 mill., papier, 10 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Restants à reconnoistre à cause du membre du Thovet. » Liste de personnes et détail des redevances auxquelles elles sont assujetties.

**48H1304-48H1306 Membre d'Allevard et Avalon : terriers.**

**1608-1728**

**48H1304 1608-1609.**

**1608-1609**

Description physique :

Importance matérielle : 255 sur 170 mill., papier, 2 et 88 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de noble Antoine de Riddes, commandeur de la commanderie d'Allevard et Avalon, par des habitants de Villard-Benoît et de Pontcharra, reçues par Claude Aymé, notaire royal delphinal d'Allevard, et Claude Raymond, notaire royal du mandement de Bayard. — Fol. 1-2, répertoire. Fol. 6 v°, teneur de la commission donnée par Charles de Bourbon, comte de Soissons, gouverneur et lieutenant général pour le Roi en Dauphiné (Grenoble, 3 juin 1608).

**48H1305 1728.**

**1728**

Description physique :

Importance matérielle : 245 sur 180 mill., papier, 60 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Albert Le Groin de La Romagère, commandeur de Chambéry et des membres en dépendant, capitaine en second des vaisseaux de la Religion, par des habitants de la paroisse de La Ferrière, mandement d'Allevard. Gautier et Dubœuf, notaires.

---

**48H1306 1728.**

**1728**

Description physique :

Importance matérielle : 245 sur 180 mill., papier, 75 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur par des habitants de Villard-Benoît et de Pontcharra et reçues par les mêmes notaires.

---

**48H1307-48H1319 Membre de Mésage et Vizille.**

**1470-1743**

**48H1307 Arrentement de la commanderie de Vizille.**

**1470**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Arrentement de la commanderie de Vizille, prieuré d'Auvergne, passé pour deux ans par frère Claude de Martigny, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Vizille, avec l'assentiment de frère Baptiste des Ursins, grand-maître de l'Ordre, à frère Jean de Bissy, commandeur de La Rancherie, pour le prix de 160 florins chaque année. (Rhodes, 2 août 1470.)

---

**48H1308-48H1319 Reconnaissances.**

**1522-1743**

**48H1308 1534-1738.**

**1534-1738**

Description physique :

Importance matérielle : 26 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Échange de rentes à Saint-Martin d'Hères et à Brié passé entre messire Jean-Baptiste Louis de Bocsozel de Mongontier, commandeur de Chazelles, au nom de messire Albert Le Groin de La Romagère, commandeur de Chambéry, et dame Louise-Marie Brenier, supérieure du premier monastère de la Visitation de Grenoble (1730). — 3. Remise de documents par ladite supérieure à messire Pierre de Langon, commandeur de Maisonnisse (1733). — 4-14. Copies de reconnaissances passées à divers membres de la famille Audeyer, à Pierre Scarron, évêque de Grenoble, et aux religieuses de la Visitation pour des terres sises à Brié, lieudit « dessous les Imberts », en 1534, 1554, 1561, 1591, 1605, 1638, 1663 et 1717. — 15. Reconnaissance passée par Firmin Bonin Martinet, comme tuteur des enfants d'Alexandre Gachet et de Françoise Bonin Martinet, au commandeur de Mésage, pour trois quartellées de pré sises à Brié, mas de Monrollen, sous les Imberts (1733). — 16-17. Requête présentée au Grand Conseil par Albert Le Groin de la Romagère, commandeur de Mésage, pour obtenir que Marc Pélissier et divers autres habitants de Saint-Jean-de-Vaux soient condamnés à lui passer des reconnaissances (1738). — 18-26. Reconnaissances passées aux commandeurs de Mésage par divers habitants de Saint-Jean-de-Vaux (1659-1682).

---

**48H1309-48H1310 Procédures.**

**1608-1740**

**48H1309 1608-1739.**

**1608-1739**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-4. Procédures contre Isaac Aymar de Michel du Sozay de Saint-Richard, conseiller au Parlement de Grenoble, pour l'obliger à passer nouvelle reconnaissance au terrier de la commanderie de Mésage (1738-1739). — 5-8. Autres procédures pour la même cause contre Louis-Aymon de Franquières, aussi conseiller au Parlement de Grenoble (1738-1739). — 9. Copie d'une reconnaissance passée au profit de frère Antoine de Riddes, commandeur de la commanderie de Saint-Jean de Mésage, par noble Jean-Louis Aymond, secrétaire de la chancellerie de Dauphiné (1608). — 10-13. Autres procédures pour la même cause contre Jacques Beylier, docteur en médecine, à Grenoble (1738-1739). — 14. Copie d'une reconnaissance passée au terrier de la commanderie de Mésage par Jean Bertet, avocat, pour une terre sise en la paroisse d'Herbeys (1680).

---

**48H1310 1654-1740.**

**1654-1740**

Description physique :

Importance matérielle : 1 cahier, papier, 42 feuillets ; 4 pièces, parchemin ; 29 pièces, papier ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-26. Procédures engagées par-devant le Grand Conseil par Jean-Joseph de Caissac et reprises, après son décès, par Jean-Philibert du Saillant, tous deux receveurs et procureurs généraux du Grand Prieuré d'Auvergne, contre Hugues Trouillet, procureur au Parlement de Grenoble, et Jean-Pierre Basly, prévôt de Saint-André de Grenoble, pour les obliger à passer nouvelles reconnaissances au terrier de la commanderie de Mésage (1738-1740). — 27-34. Extraits de diverses reconnaissances (1654-1712).

---

**48H1311-48H1319 Terriers.**

**1522-1743**

---

**48H1311 1522-1524.**

**1522-1524**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 190 mill., papier, 51 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Recogniciones preceptorie sive hospitalis Mezatisici, mandamenti Visilie. ». Terrier de reconnaissances passées au profit d'Aymar Allamand, commandeur de Mésage, par divers habitants des paroisses de Saint-Paul de Varces, Varces, Champ et Vif, notamment par noble Louis des Hoches (de Ochiis), de la paroisse de Varces (fol. 22), par Georges Boson (Bosonis), chapelain de Vif (fol. 42), par Pierre Galbert, notaire et châtelain de Varces (fol. 44), par Barthélemy Galatan, recteur de la chapelle Saint-Gabriel Montis Moreti (fol. 46). — Jean Galbert, de Varces, notaire. — Registre incomplet, les fol. XXI à XXVIII, XXX à XLVI, XLIX à LXVI manquent.

---

**48H1312 1539-1542.**

**1539-1542**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 190 mill., papier, 13 et 317 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Recognitiones nobilis Aymarii Allamandi, militis ordinis sancti Johannis Jerhozolimitani sive Rodianis, preceptoris preceptorie sive comendarie Mesatici et membrorum ejusdem, in locis de Matheisina et aliis locis inferius designatis. » Minutes de reconnaissances passées dans les paroisses de Lavaldens, Saint-Théoffrey, Cholonge (parrochia Calmelonge in Bergonia), Saint-Honoré, Nantes-en-Ratier, Savel, La Mure, Saint-Arey, reçues et signées par les notaires Michel Rond, de Vizille, et Sébastien Alby, de Mésage. — Fol. 2-8, répertoire. — Les folios 30 à 34, 127 à 131, 167 à 169, 217 à 225 sont en blanc.

---

**48H1313 1555-1557.**

**1555-1557**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 140 mill., papier, 320 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Humbert de Murinais, grand-prieur d'Auvergne, commandeur de la commanderie de Saint-Jean de Mésage, reçues par Pierre Mermet, notaire royal delphinal du lieu de La Murette, habitant à Grenoble.

**48H1314 1653-1654.**

**1653-1654**

Description physique :

Importance matérielle : 335 sur 230 mill., papier, 650 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Sensuivent les recognoissances des censes droictz et debvoirs seigneuriaux que la commanderie de Mésage prend sur le lieu terroir et paroisse de Champagnier par fiefz indivis avec monseigneur le duc de Lesdiguières, faictes au proffit et requisition de noble frère Louis de Mesneuil Simon, sieur de Maupas, chevalier de l'ordre Saint Jean de Jhierusalem, commandeur de Saint Jean du Temple de Chambéry et de laditte commanderie de Mésage, par moy David Borel, notaire et tabellion royal dalfinal héréditaire de la ville de Grenoble... » Fol. 2-4, répertoire ; fol. 6-16 « prohesme général » ; fol. 24 v°-26, état des mesures des grains au mandement de Champagnier. — Les fol. 632 à 650 sont en blanc.

**48H1315 1653-1654.**

**1653-1654**

Description physique :

Importance matérielle : 335 sur 240 mill., papier, 8 et 409 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Recognoissances des rantes que monseigneur le duc de Lesdiguières prend à cause de son chasteau et seigneurie de Champs sur le lieu terroir et mandement de Champagnier par indivis fiefz avec la commanderie de Mésage... ». — Double du précédent. — Fol. 1-2, répertoire.

**48H1316 1708-1717.**

**1708-1717**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 180 mill., papier, 213 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit des commandeurs de la commanderie d'Échirolles et Vizille, à la requête du seigneur de Gallien Châteauneuf, possesseur de ladite commanderie, reçues par Pierre Bernard, notaire royal héréditaire au marquisat de Valbonnais. — Fol. 1-3, préambule rappelant les reconnaissances passées, de 1664 à 1666, par-devant Antoine Nicollet, notaire royal du Périer, par divers habitants du mandement de Valbonnais et de la Vallette en Ratier. — Fol. 181 v°, reconnaissance par Jean-Pierre Moret de Bourchenu, marquis de Valbonnais, premier président en la Chambre des Comptes de Dauphiné. — Fol. 185-189, répertoire. — Les folios 190 à 213 sont en blanc.

**48H1317 1708-1717. Extrait non signé du terrier précédent.**

**1708-1717**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 190 mill., papier, 92 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

**48H1318 1708-1712.**

**1708-1712**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 220 mill., papier, 216 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jacques de Pagnat, commandeur de Mésage, et de dame Paule-Françoise-Marguerite de Gondi de Retz, duchesse douairière de Lesdiguières, veuve de François-Emmanuel de Bonne de Créqui, duc de Lesdiguières. — Claude Giroud, notaire, de Vizille.

**48H1319 1729-1743.**

**1729-1743**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 180 mill., papier, 386 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minutes de reconnaissances passées au profit de frère Albert Le Groin de La Romagère, commandeur de Saint-Jean de Mésage, reçues par les notaires Vincent, Meuillon, Revol et Toscan.

---

**48H1320-48H1325 Titres communs.**

**1680-1753**

---

**48H1320-48H1324 Améliorissements, visites.**

**1680-1753**

---

**48H1320 1680.**

**1680**

Description physique :

Importance matérielle : 320 sur 220 mill., papier, 36 feuillets ; 14 cachets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Visite des améliorissements de la commanderie de Chambéry faite, à la requête de frère Antoine de Grimaud Beesgue, par frère Charles de Fasson Sainte-Jay, commandeur de Charrières, et frère César Bovier, commandeur de Villejésus. La commanderie se compose de sept membres : Chambéry, chapelle près de la porte de Reclus ; 2e membre en Savoie, le Touvet près Montmélian ; 3e membre en Savoie, la Vraie Croix d'Aiguebelle, où était une chapelle démolie en 1630 lorsque le roi de France prit la Savoie et le fort de Charbonnières ; 4e membre, Saint-Michel qui est dans la Maurienne, chapelle sous le vocable de Saint-Jean ; deux membres en Dauphiné, l'un Mésage, près Vizille, chapelle sous le vocable de Saint-Firmin ; l'autre, Allevard et Pontcharra, chapelle abandonnée, montagne appelée le Haut du Pont. Dans la province de Bugey, membre d'Acoyeu, où est une habitation pour le commandeur, la seule dans toute la commanderie.

---

**48H1321 1689.**

**1689**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 180 mill., papier, 34 feuillets, 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Visite faite à la requête de Jacques de Pagnac, commandeur de Chambéry, par Adrien La Poipe Serrières, commandeur de Saint-Georges, et Henri de Dolomieu, commandeur de Charrières.

---

**48H1322 1716.**

**1716**

Description physique :

Importance matérielle : 435 sur 290 mill., papier, 34 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Visite faite, à la requête de Jean-Baptiste de Bocsozel de Mongontier, par Hyacinthe de Montfort, commandeur de Dôle, et Antoine Garin, prêtre d'honneur de la Sainte-Chapelle de Savoie. — Fol. 4 : visite de la chapelle Saint-Jean du Temple de Chambéry ; fol. 5 v° : du membre d'Aiguebelle (30 août) ; fol. 7 : de Saint-Michel de Maurienne (1er septembre) ; fol. 8 : « déclaration concernant les enlèvements et dépêrissements de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste de Saint-Michel » par les armées du roi de France et du roi de Sicile en 1708. Fol. 10 v° : visite du membre du Touvet sur Montmélian (3 septembre) ; fol. 13 : du membre d'Allevard (4 septembre) ; fol. 14 : du membre de Mésage (5 septembre). Fol. 16 v° : voyage de Grenoble à Voiron, le 6 septembre ; de Voiron au lieu du Goulet, sous le château de Pierre-Châtel, le 7. Visite du membre d'Acoyeu (8 septembre) ; fol. 21 : du membre du Goulet ; fol. 23 v° : du membre du Lavoir, près de Belley (9 septembre). Fol. 25 : état des revenus de la commanderie de Chambéry : 2.735 livres 6 sous 6 deniers. Fol. 26 : état des réparations faites par le chevalier de Mongontier depuis 1712. Fol. 27 v° : ordonnances sur la commanderie de Saint-Jean du Temple de Chambéry et ses dépendances.

---

**48H1323 1722-1732.**

**1722-1732**

Description physique :

Importance matérielle : 5 cahiers, papier ; 15, 25, 28, 20 et 4 feuillets ; 7 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Visite du membre d'Acoyeu par frère Henri de La Porte et frère Honoré Marie de Vallin du Rousset Copier (1722). — 2. Visite

de la commanderie de Chambéry par Philibert-Bernard de Froissart Broissia, commandeur de Salins, et François de Ruffé, commandeur de Saint-Romain-en-Gal (1724). — 3-4. Autre visite par Claude-François de Lescheraine, commandeur de Compesières, et Gaspard Robin, curé des Abrets (1730). — 5. Autre visite par Henri de La Porte, commandeur de Saint-Georges, et Gilbert Ragon, commandeur de Lieudieu, pour vérifier si le chevalier de Mongontier, commandeur d'Olloix et de Chazelles, ci-devant commandeur de Chambéry, a exécuté les prescriptions faites dans la visite de 1724 (1732).

---

**48H1324 1735-1753.**

**1735-1753**

Description physique :

Importance matérielle : 7 cahiers, papier ; 42, 39, 22, 30, 25, 24 et 29 feuillets ; 42 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Visite par Georges de Sales, commandeur des Échelles, et frère Jacques de Montjouvant des améliorissements de la commanderie de Chambéry faits par Jean-Baptiste-Louis de Bocsozel de Mongontier, commandeur d'Olloix et de Chazelles (1735). — 5-6. Autre visite par Georges de Sales, commandeur de Saint-Georges, et frère Antoine-Joseph de Laube, à la requête de Joseph-Anne de Beaumont Brison, commandeur de Tortebeuse et ci-devant de Chambéry (1748). — 7. Autre visite par Georges de Sales, commandeur de Saint-Georges, maréchal de l'Ordre, et frère Jacques de Sainte-Colombe, à la requête de François-Joachim du Seix de Chervé, commandeur de Chambéry (1753).

---

**48H1325 Prise de possession de la commanderie, inventaire, rénovation des terriers, baux à ferme.**

**1684-1748**

Description physique :

Importance matérielle : 23 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Prise de possession de la commanderie de Chambéry par frère Jacques Delorme Paignac (1684). — 2-7. Prise de possession par Charles Riffard, procureur de frère Anne-Joseph de Beaumont de Brison, de la commanderie de Chambéry et de ses membres : Touvet, Aiguebelle, Saint-Michel, Allevard, Mésage (1741). — 8. Inventaire fait par Humbert Charlin, commis greffier au bailliage de Bugey, résidant à Belley, des meubles, effets, titres et papiers constituant la dépouille de Jacques de Pagnat, commandeur de Chambéry, décédé au lieu du Goulet, paroisse de Saint-Blaise (1711). — 9-21. Lettres et pièces relatives à la rénovation des terriers de la commanderie de Chambéry (1717-1740). — 22-23. Baux à ferme de la commanderie de Chambéry passés à Laurent Nivière, docteur en médecine de Belley, pour 2.460 livres par an (1741-1748).

---

**48H3423 Commanderie de Chandieu (Rhône).**

**1488-1500**

---

**48H1326-48H1367 Commanderie de Chanonat (Puy-de-Dôme).**

**1231-1772**

Biographie ou Histoire :

Arrondissement de Clermont-Ferrand, canton de Saint-Amand-Tallende.

Le fonds de la commanderie de Chanonat a été démembré pendant le Premier Empire ; presque tous les titres inventoriés par Batteney ont été envoyés aux Archives du Puy-de-Dôme en 1811 ; ceux des membres de La Vaux Saint-Jean (Allier, arr. Montluçon, cant. Huriel, com. Viplaix) et de Bessamoret (Haute-Loire, arr. Le Puy, cant. Yssingaux) sont seuls restés à Lyon.

---

**48H1326 Inventaires.**

**XVIIe-XVIIIe Siècles**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Inventaire des titres de la commanderie de Chanonat (après 1640). — 2. Inventaire des titres de la commanderie de Chanonat et de ses membres (XVIIIe siècle). — 3-4. Minute de l'inventaire Batteney.

---

**48H1327 Procédure.**

**1633**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Sentence rendue par le Parlement de Toulouse dans un procès entre Pierre et Antoine Olioux, père et fils, et frère Antoine-François de Bricard, commandeur de Chanonat.

---

#### **48H1328-48H1335 Membre de La Vaux Saint-Jean.**

**1437-1734**

---

#### **48H1328 Reconnaissances, accensements.**

**1437-1639**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces parchemin ; 22 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-8. Requêtes et procédures relatives à une pension de 72 livres, établie par le cardinal du Perron, grand aumônier de France, sur le lieu de La Vaux Saint-Jean de l'Hôpital, membre de la commanderie de Chanonat, suivies d'une ordonnance de la Chambre de la générale Réformation des hôpitaux et maladreries de France déchargeant ledit lieu de cette pension (1613-1617). — 9-14. Reconnaissances et autres pièces relatives à un cens de 1 setier de seigle dû au commandeur de La Vaux Saint-Jean par le prieur de Chambérat pour un étang situé au village d'Armelle (1437-1639). — 15. Reconnaissance d'un cens de 4 setiers de seigle passée au commandeur de La Vaux-Saint-Jean, paroisse de Viplaix (1437). — 16. Procès-verbal d'une saisie exécutée à la requête de frère Robert Roze, procureur de frère Guy de Blanchefort, grand-prieur d'Auvergne, sur Simon et Jean Clareaux, frères, du lieu des Fosses, pour obtenir le paiement d'un cens annuel de 8 setiers de seigle et de 10 sols (1494). — 17-18. Reconnaissance passée par noble homme Antoine de La Valette, écuyer, au procureur de Guy de Blanchefort, grand-prieur d'Auvergne, pour une maison et une ouche situées au village des Fosses, paroisse de Viplaix (1498). — 19-21. Accensement passé par frère Pierre Dupuy, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, procureur de Guy de Blanchefort, grand-prieur d'Auvergne, à Antoine et Guillaume Delorme, demeurant à Saint-Désiré, d'une maison avec verger au village des Fosses et de diverses terres, moyennant une redevance de 20 sols, 3 setiers de seigle et 1 setier d'avoine (1499). — 22. Reconnaissance passée au commandeur de La Vaux Saint-Jean par lesdits Antoine et Guillaume Delorme pour lesdites maisons et terres (1510). — 23. Accensement passé par frère Martin Bonhomme, commandeur de La Vaux Saint-Jean, à messire Mathieu Paignon, prêtre, Guillaume Paignon, son neveu, et à Désiré Girous d'une terre de 15 sétérées, sise à la Croix de la Maron, pour une redevance annuelle de 10 quartes de seigle, 1 émine d'avoine et 2 deniers tournois (1530). — 24. Autre accensement passé par le même à Jean et Étienne Clareaux d'une terre de 10 sétérées, sise au terroir des Fosses, pour une redevance annuelle de 5 boisseaux de seigle (1533).

---

#### **48H1329 Extraits de terriers et lièves, procédures.**

**1437-1639**

Description physique :

Importance matérielle : 25 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-5. Extraits des terriers et lièves de la commanderie de La Vaux Saint-Jean (1437-1620). — 6-21. Procédures engagées par Bérard Blaudeix, fermier de la commanderie de La Vaux Saint-Jean, et frère Antoine-François Bricard, commandeur dudit lieu, contre maître Léonard Meillet, notaire royal, sieur de Pomeix, au sujet d'un cens de 5 setiers de blé, 2 setiers d'avoine et 3 setiers de seigle dus à ladite commanderie (1622-1639).

---

#### **48H1330 Baux à ferme.**

**1562-1643**

Description physique :

Importance matérielle : 12 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-7. Baux à ferme de la maison de l'Hôpital de La Vaux Saint-Jean passés par frère Nicolas de Fieumarcon, commandeur de Chanonat et La Vaux Saint-Jean à Nicolas de Belleville, de la paroisse de Saint-Palais, en la seigneurie de La Roche Guillebaud, pays de Bourbonnais, pour 120 livres par an (1562-1572). — 8-11. Baux à ferme de La Vaux Saint-Jean passés par frère Gabriel Giraud (1575), frère Antoine Ricol Dupont (1579-1582), frère Antoine-François de Bricard (1631). — 12. Bail de la commanderie de La Vaux Saint-Jean passé par frère Doradour de Saint-Gervasi, commandeur de La Vaufranche, procureur de frère Charles de Cremeaux, commandeur de Chanonat, à maître Bérard Blaudeix, notaire, demeurant au bourg de Viplaix, pour 6 ans, moyennant 200 livres par an (1643).



**48H1331 Limites des terres.**

**1458**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

« C'est la confinement des terres de Monseigneur le Commandeur de la Vaul Saint Jehan, assises au terrouer du Vernet, tenant au disme du prieur de Saint Désiré... »

**48H1332-48H1335 Terriers**

**1437-1734**

**48H1332 1437-1499.**

**1437-1499**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 30 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« C'est le terrier et painquarte de toutes les rentes et redevances deuz ung chascung an à l'ostel et commanderie de la Vaul Saint Jehan assis et situés en la parroisse de Viplex, terre et justice de la Roche Guillebault... cogneuz et confessées en la main de Pierre Bauzon, prebstre, curé de Mesple, juré et notaire de la dite court de monsr l'official de Bourges et du seel de la chancellerie du dict lieu de la Roche Guillebault... » Fol. 4 : droits perçus par ledit commandeur aux foires des Fosses qui se tiennent quatre fois par an, à la Saint-Sépulcre, à la Saint-Laurent, le lundi avant la Toussaint et le mardi de la semaine sainte. — Fol. 7 : reconnaissances passées par des habitants de la paroisse de Mesple ; fol. 10 v°, de la paroisse de Saint-Désiré ; fol. 11 v°, de Saint-Palais. — Fol. 21 : accord entre frère Pierre de Grantrieu, commandeur de La Vaux Saint-Jean et noble homme Pierre Gobin, écuyer, sieur de Verneix (1453). — Fol. 23 : accensement d'une terre passé par frère Vydal Bertrol, commandeur de la commanderie de La Bruyère et de La Vaux Saint-Jean, à Perrot Pignon et à Martine sa femme (1468). — Fol. 27 : reconnaissances passées au profit de frère Pierre Dupuy, commandeur de La Vaux Saint-Jean, notamment par frère Héliion des Anges, prieur de Chambérat, par noble Antoine de La Valette, écuyer, par Antoine et Guillaume Delorme, frères, demeurant au bourg de Saint-Désiré (1493-1499).

**48H1333 1668.**

**1668**

Description physique :

Importance matérielle : 250 sur 190 mill., papier, 44 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier. Fol. 1 : répertoire incomplet. Fol. 2 à 4, en blanc. Fol. 5 : « C'est le terrier et déclaration des deppandances, redevances, droictz et devoirs de la commanderie de Lavaux Saint Jehan de l'Hauspitail, située en la parroisse de Viplaictz en Bourbonnoys, manbre despandant de la commanderye de Chanonnat, ledict terrier faict à la requizition d'illustre seigneur Charles de Cremeaux, chevalier de l'ordre Saint Jehan de Hieruzalem, commandeur de Mascon, Espinassier, Chanonnat et Lavaux Saint Jehan de l'Hospital... » Fol. 5 v° : description de la commanderie : mesures ayant formé un logis de deux ou trois chambres, chapelle ruinée ; à un jet de pierre, maison avec four, grange, étable et bergerie, le tout couvert de paille ; terres, prés, bois. Fol. 8 : description des dîmes en blé et en agneaux. — Fol. 37 à 44, en blanc. — Chevalier, notaire.

**48H1334 1734.**

**1734**

Description physique :

Importance matérielle : 245 sur 185 mill., papier, 13 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Claude Panay, commandeur de Chanonat et des membres en dépendant. — André Chapon, notaire. — Fol. 13 : répertoire.

**48H1335 1734. Seconde expédition du terrier précédent.**

**1734**

Description physique :

Importance matérielle : 245 sur 185 mill., papier, 11 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H1336 Membre d'Aulnat.**

**1231**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Sentence de maître Guillaume, official de Clermont, mettant frère Guillaume, commandeur de la grange du Temple d'Aulnat, en possession d'un pré qui lui avait été contesté par Guillaume Anthoine (1231, le samedi avant la fête de saint Allyre, sabbato ante beatum Illidium).

---

**48H1337-48H1364 Membre de Bessamorel.**

**1242-1768**

---

**48H1337-48H1348 Hommages, reconnaissances, procédures.**

**1242-1758**

---

**48H1337 1368.**

**1368**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Hommage rendu par noble Guillaume des Ollières à frère Jean Achard, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de la maison de Bessamorel (domus de Bessamaurello) pour le mas de Bourgneuf (mansum de Burgonovo).

---

**48H1338 1242-1639.**

**1242-1639**

Description physique :

Importance matérielle : 85 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Copie extraite du terrier de Valprivas (1242). — 2. Copie de reconnaissances passées au profit de nobles Antoine et Josserand de Theillis et de Marie, leur sœur, co-seigneurs des châteaux de Valprivas et de Lespinasse (1470). — 3-4. Hommage prêté par Josserand de Theillis, écuyer, seigneur de Valprivas, à Pierre, duc de Bourbonnais et d'Auvergne (1490). — 5. Hommage prêté devant le Bureau des Finances de Lyon par noble Claude Vert dit du Verdier, écuyer, seigneur de Valprivas (1614). — 6-85. Procédures engagées par frère Antoine-François de Bricard, commandeur de Chanonat et de Bessamorel, contre Jacques Sauzet, syndic et procureur de la communauté des prêtres habitués de l'église de Bas, messire Just de Serres, évêque du Puy, en sa qualité de prieur et curé primitif de la paroisse de Bas, noble Claude du Verdier, seigneur de Valprivas et les habitants de Valprivas, au sujet de la perception des dîmes dans le territoire de Valprivas (1627-1639).

---

**48H1339 1629-1639.**

**1629-1639**

Description physique :

Importance matérielle : 19 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-19. Procédures faites à la demande d'Antoine-François de Bricard, commandeur de Chanonat et de Bessamorel, sur le refus opposé par divers habitants du village de Valprivas à la levée de la dîme et les violences commises par eux sur les agents du commandeur chargés de la percevoir : enquêtes, dépositions de témoins, sentences.

---

**48H1340 1357-1633.**

**1357-1633**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 4 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Assignation donnée à Jean Chanut, notaire, pour passer reconnaissance au terrier de frère Antoine-François de Bricard, commandeur de Chanonat (1627). — 2. Sentence des commissaires députés par le Roi pour la justice criminelle dans les pays de Gévaudan, Velay et Vivarais ordonnant à François de Bricard, commandeur de Chanonat, de ne pas molester les sujets du Roi à l'occasion de la levée des cens et de faire établir une mesure de pierre conforme à celle de Bessamorel (1632). — 3. Sentence du Parlement de Toulouse rendue dans une affaire entre François de Bricard et Pierre Aulaine (1633). — 4. Copie de diverses reconnaissances extraites du terrier de la commanderie de Bessamorel (1357). — 5. Copie de la reconnaissance de Jean Giberni (1451).

---

**48H1341 1631-1638.**

**1631-1638**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces parchemin ; 14 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-16. Procès entre frère Antoine-François de Bricard, commandeur de Chanonat, d'une part, et Jacques Fayolle et Jacques Saby, marchands d'Yssingaux, tuteurs de Jacques et Louis Fontbonne, enfants de feu Jean Fontbonne, notaire dudit lieu, d'autre part, au sujet de la démolition d'un moulin à scier le bois, situé dans la terre de la commanderie de Bessamorel, et du payement de cens arriérés.

---

**48H1342 1543-1640.**

**1543-1640**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 58 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-8. Reconnaissances passées au profit du commandeur de Bessamorel (1543-1548). — 9-17. Actes d'achat et d'échange de terres sises au lieu de Montchalin, dépendant de la commanderie de Bessamorel, passés par Blaise Fayolle, marchand d'Yssingaux (1610-1638). — 18. Extrait des registres de la cour du mandement de Bessamorel : défense faite aux habitants de s'assembler hors de la juridiction (1632). — 19-62. Procédures entre frère Antoine-François de Bricard, commandeur de Chanonat et de Bessamorel, d'une part, Jean Martel, notaire, Jacques Fayolle, Jacques Berthon et Michel Bessière, habitants d'Yssingaux, d'autre part, au sujet du payement de cens, rentes et droits seigneuriaux (1634-1640).

---

**48H1343 1357-1638.**

**1357-1638**

Description physique :

Importance matérielle : 38 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Transactions conclues entre frère Antoine-François de Bricard, commandeur de Chanonat et Bessamorel, d'une part ; Antoine Prebetz, Benoît et Barthélemy Colombet, de Sainte-Sigolène, d'autre part, par lesquelles ces derniers s'engagent à passer reconnaissances de toutes les propriétés qu'ils possèdent dans la seigneurie de Bessamorel (1636). — 3-4. Extraits d'un terrier de reconnaissances de 1357. — 5-8. Extraits de reconnaissances passées au profit de frère Jean Bellon, commandeur de Chanonat et Bessamorel (1548). — 9-12. Extraits des lièves de la commanderie de Bessamorel (1531-1630). — 13. Sentence du Parlement de Toulouse rendue dans une cause entre le syndic du collège du Nom de Jésus, établi en la ville de Lyon, d'une part ; le syndic des habitants du Rochain, frère Antoine Ricol du Pont, commandeur de Chanonat et Bessamorel, dame Françoise de la Tour, abbesse de Bellecombe, et André Bonnet des Croses, d'autre part, ordonnant que ledit syndic des Jésuites jouira de la dime dans les lieux du Rochain et des Croses (1584). — 14. Acte par lequel dame Claire de La Forêt Bulhon, abbesse de Bellecombe, subroge noble Charles du Molin aux droits qu'elle a sur les biens de François Jourda (1615). — 15-38. Procédures entre frère Antoine-François de Bricard, commandeur de Chanonat et Bessamorel, d'une part ; Jean Jourda, Vital Gignoux et Marguerite Gibert, sa femme, d'autre part, au sujet d'un domaine sis au lieu du Rochain, paroisse de Saint-Jeure, qui relève de la commanderie de Bessamorel et lui doit des rentes foncières ; avec intervention de noble Charles du Molin, sieur de Pélinac, fermier des Jésuites du prieuré de Tence, et de l'abbesse de Bellecombe (1636-1638).

---

**48H1344 1543-1641.**

**1543-1641**

Description physique :

Importance matérielle : 36 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Reconnaissance passée par Simon Faure au commandeur de Bessamorel pour une maison avec jardin sise au lieu de Veyrac, paroisse d'Yssingaux (1543). — 2. Reconnaissances passées au profit du chapitre de Notre-Dame du Puy par Antoine Martel,

notaire d'Yssingeaux (1600). — 3. Mariage entre Jean Martel, fils d'Antoine, et Jeanne Ravaisse (1613). — 4. Extrait du registre des visites générales des commanderies du grand-prieuré d'Auvergne de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem : visite de la commanderie de Chanonat (1615). — 5. Quittances délivrées à Jean Martel par le rentier de Bessamorel (1622-1632). — 6. Dénombrement des propriétés de Me Jean Martel, notaire royal d'Yssingeaux, au lieu de Livinhac, dans la seigneurie de Bessamorel (s. d.). — 7-36. Procédures entre Antoine-François de Bricard, commandeur de Chanonat, et Jean Martel, pour obliger celui-ci à payer divers droits seigneuriaux et à travailler aux réparations du château de Bessamorel (1635-1641).

---

**48H1345 1572-1758.**

**1572-1758**

Description physique :

Importance matérielle : 12 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accord conclu entre Antoine-François de Bricard, commandeur de Chanonat, d'une part ; Claude Mondon, notaire royal d'Yssingeaux, et noble Jean Besson, seigneur de Salecrup, d'autre part, par lequel ceux-ci s'engagent à passer reconnaissance audit commandeur pour tout ce qu'ils possèdent dans la juridiction de Bessamorel et à payer 240 livres d'arrérages (1640). — 2. Nomination par Charles de Cremeaux, commandeur de Chanonat et Bessamorel, de Benoît Royron à la cure de Saint-Jean de Bessamorel, vacante par la démission de Gaspard Ravaisse (1648). — 3. Lettre de Claude de La Roche-Aymon, évêque du Puy, au sujet de la nomination de M. Roche, vicaire d'Yssingeaux, à la cure de Bessamorel (1707). — 4-12. Baux à ferme de la commanderie de Bessamorel ; prix de la ferme : 330 livres par an en 1572, 153 écus d'or en 1579, 110 écus en 1597, 240 livres en 1603, 400 livres en 1622, 700 livres en 1758.

---

**48H1346 1633-1641.**

**1633-1641**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 43 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-44. Procédures entre Antoine-François de Bricard, commandeur de Chanonat, d'une part, Antoine Brossier, avocat en la sénéchaussée du Puy et consorts, d'autre part, au sujet du payement de droits seigneuriaux.

---

**48H1347 1639.**

**1639**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Informations prises à la requête de frère Antoine-François de Bricard, commandeur de Chanonat et Bessamorel, contre Antoine et Claude Brossier, père et fils, et leurs complices, soupçonnés d'avoir incendié la grange de la commanderie de Bessamorel dans la nuit du 17 au 18 décembre 1637 et accusés d'avoir maltraité frère Charles-Philibert Mignot, procureur dudit commandeur.

---

**48H1348 1451-1640.**

**1451-1640**

Description physique :

Importance matérielle : 31 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-3. Extraits de reconnaissances passées au profit du commandeur de Bessamorel (1451). — 4. Accensement passé par frère Martin Bonhomme, commandeur de Bessamorel, à Jean Gilibert, d'une terre inculte sise au lieu du Rochain (1527). — 5. Estimation des terres et propriétés du mandement de Ceveyrac appartenant au chapitre Notre-Dame du Puy (1613). — 6. Ordonnance du sénéchal du Puy partageant les biens de feu Giraud Jourda et de feu Jeanne Giberte entre Me Noé Jourda, notaire, et Florette Richard, veuve de feu Jacques Jourda (1615). — 7. Ordre donné par le juge de Bessamorel à Louis Peyroche de déposer au greffe le cadastre et compoix du mandement de Bessamorel (1623). — 8. Sentence du sénéchal du Puy pour la distribution des biens de feu Antoine Mazet (1626). — 9. Assemblée des habitants du mandement de Bessamorel pour délibérer sur le rétablissement de la tour et maison de Bessamorel et la levée des tailles (1626). — 10. Arrêt obtenu par les Minimes de Chomond contre les consuls et habitants d'Ambert au sujet de la perception des dîmes de ce lieu (1630). — 11. Enquête faite par un commissaire du Parlement de Toulouse, à la demande de frère Antoine-François de Bricard, commandeur de Chanonat, sur un enlèvement de papiers et de meubles fait dans la maison de Bessamorel (1640). — 12-31. Fragments de procédures diverses dans lesquelles intervient frère Antoine-François de Bricard, commandeur de Chanonat (1629-1637).

**48H1349 Plan de la commanderie de Bessamorel.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :  
Importance matérielle : 1 plan, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

---

**48H1350-48H1353 Registres de la cour de justice.**

**1427-1501**

---

**48H1350 1427-1451.**

**1427-1451**

Description physique :  
Importance matérielle : 285 sur 210 mill., papier, 183 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H1351 1457-1465. « Liber inquestarum curie de Bessamaurello ».**

**1457-1465**

Description physique :  
Importance matérielle : 290 sur 220 mill., papier, 149 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H1352 1465-1477.**

**1465-1477**

Description physique :  
Importance matérielle : 295 sur 210 mill., papier, 119 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H1353 1494-1501.**

**1494-1501**

Description physique :  
Importance matérielle : 290 sur 105 mill., papier, 145 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 131 v° : rôle de la taille royale établie par les Trois États de Languedoc, réunis à Montpellier au mois d'octobre 1500, pour le mandement de Bessamorel, se montant à 63 livres 10 sous 7 deniers. — Fol. 135 : lettre de frère Pierre Dupuy, commandeur de Pontvieux, au bailli de Bessamorel (Montferrand, 4 juin, sans indication d'année).

---

**48H1354-48H1361 Terriers.**

**1357-1768**

---

**48H1354 1357-1362.**

**1357-1362**

Description physique :  
Importance matérielle : 275 sur 200 mill., papier, 67 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Arthaud de Fay (de Fayno), chevalier, commandeur du Puy et de Devesset, à la requête d'Hilaire Faure (Fabri), curé de Bessamorel, son procureur, et reçues par Mathieu Revirel, notaire. — Fol. 1-2 : répertoire moderne.

---

**48H1355 1451-1467.**

**1451-1467**

Description physique :  
Importance matérielle : 340 sur 230 mill., parchemin, 4 et 208 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frères Jacques de Milly (1451), Aymar du Puy (1465) et Jean Cotet (1467), prieurs du prieuré d'Auvergne et commandeurs de Bessamorel, reçues par le notaire Claude Baudouin, et expédiées, en 1503, par les notaires Blaise Alecs, d'Yssingeaux, et Antoine Roure, du Puy. — Répertoire. — Fol. 1 : Terrarium castri et mandamenti de Bessamourello cum suis aliis pertinenciis factum per... fratrem Jacobum de Milliaco, dignissimum priorem Alvergnie et preceptorem de Bessamourello, Aniciensis diocesis, et per me Gladium Bauduini, notarium... receptum... » — Fol. 36 v° : sequitur de locis et territoriis de la Pineda, la Terrassa et Darnapessa (la Pinède, la Terrasse, Darnapsal) ; fol. 52 : de Monchalm (Montchaud) ; fol. 65 v° : del Rochaynh (le Rochain) ; fol. 87, de loco d'Argentoleyras (Argentoleyres) ; fol. 93 v°, de territorio de Valelhetas (Vareillettes) ; fol. 98 v°, de loco de Veyrac sive de Oleris (les Ollières) ; fol. 114 : de Antreulh (Antreuil) ; fol. 118 v° : de loco et pertinenciis d'Eschabraco et de Chanalet et de la Grangha (Echabrac, la Grange) ; fol. 146, de Troysone (Truisson) ; fol. 150 v°, de Maissinhaco (Meyssignac) ; fol. 161 v°, de Levinhaco (Livinhac) ; fol. 174 v°, d'Apilhac (Apilhac) ; fol. 180, de Salsaco, de Chasals et Chasaletz et Marlho (Saussac, Chazalet, Marlioux) ; fol. 186, de Pineto (le Pinet) ; fol. 192, de Mortasanha, parrochie sancti Juliani (Mortesaigue). — Fol. 199 à 208, blancs.

---

**48H1356 1530-1542.**

**1530-1542**

Description physique :

Importance matérielle : 190 sur 135 mill., papier, 92 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Martin Bonhomme : « Hic est liber recognicionum factarum michi Martino Bonihominis, preceptor de Bessamourello et Vallis Sancti Johannis, de pluribus possessionibus de quibus emptores earum investivi. »

---

**48H1357 1518-1551.**

**1518-1551**

Description physique :

Importance matérielle : 370 sur 250 mill., papier, 20 et 577 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances. — Fol. 4-14, répertoire. — Fol. 3 v° : « C'est le terrier du chasteau et mandement de Bessamorel avec ses appartenances fait par noble et relligieuse personne frère Jehan Bellon, chevalier de l'Ordre Saint Jehan de Jherusalem, commandeur de Channonac et Bessamorel, diocèse du Puy, par moy Marcellin de La Tannerie, notaire royal prins et receu... » — Fol. 457 à 499, blancs. — Fol. 501 : « Terrier et recognoissances pour monsieur le commandeur de Bessamorel des terres et possessions soy tenans de la directe d'icelle commanderie situés au mandement et jurisdictions de Rochebaron et Valprivas. » — Fol. 569 à 577, blancs.

---

**48H1358 1548-1549. Minute de la première partie du terrier précédent.**

**1548-1549**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 226 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H1359 1645-1657.**

**1645-1657**

Description physique :

Importance matérielle : 370 sur 245 mill., papier, 3 et 250 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Charles de Cremeaux, commandeur de Chanonat et Bessamorel, et reçues par le notaire Jacques Borie. — Fol. 2-3, répertoire. — Fol. 239 à 250, blancs.

---

**48H1360 1736-1740.**

**1736-1740**

Description physique :

Importance matérielle : 315 sur 205 mill., papier, 7 et 213 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de messire Claude de Panay, commandeur de Chanonat et Bessamorel. Antoine

Liogier Lasaigne, notaire. — Fol. 2 à 5 : répertoire. — Fol. 203 : reconnaissance passée par le procureur de Jean-Hector de Fay, marquis de Maubourg, seigneur de la Tour-Maubourg, Sainte-Sigolène et autres places, lieutenant général des armées du Roi. — Fol. 212 : dénombrement du domaine de Bessamorel.

---

**48H1361 1768.**

**1768**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 200 mill., papier, 10 et 241 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Gabriel Tourniol de Rateau, commandeur de Chanonat, Bessamorel et membres en dépendant. Peyrot, notaire. — Expédition faite en 1773 par le notaire Perbet sur l'original exhibé par la demoiselle Privat, veuve de Me Peyrot.

---

**48H1362-48H1364 Lièves.**

**1547-1640**

---

**48H1362 1589-1599.**

**1589-1599**

Description physique :

Importance matérielle : 5 cahiers, papier ; 28, 29, 26, 30 et 55 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Lièves de la commanderie de Bessamorel.

---

**48H1363 1616-1633.**

**1616-1633**

Description physique :

Importance matérielle : 5 cahiers, papier ; 19, 49, 96, 116 et 54 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

2. « C'est la liève des cens et rentes annuellement deubz à la commenderie et seigneurie de Bessamorel, faicte par moy Anthoine Quentin, curé dudict lieu, rentier d'icelle..., suivant le bail à ferme qui m'a esté fait par noble frère Anthoine-François de Bricard, commendeur de ladicte commenderie » (1622-1626).

---

**48H1364 1547-1640.**

**1547-1640**

Description physique :

Importance matérielle : 11 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-7. Extraits des lièves des cens, rentes et autres droits et devoirs seigneuriaux dus à la commanderie de Bessamorel (1547-1640). — 8. « Dixmerie de la montagne de Rochebaron, paroisse de Bas » (s. d.). — 9. « C'est le receu des droictz et devoirs seigneuriaux deubz au seigneur commendeur de Bessamorel par les habitantz du lieu de Livigniac.... ledict receu fait par moy Jacques Borye, commis à la recepte desdictz droictz » (1631-1635). — 10-11. Répartition sur les habitants de Valprivas de la « grand taille » ordonnée par les élus de Forez (1614-1615).

---

**48H1365 Membre de Bourdeille.**

**1636-1639**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Procédures entre les doyen et chapitre de l'église d'Ennezat, d'une part, Antoine-François de Bricard, commandeur de Chanonat, Bourdeille et dépendances, au sujet du paiement d'un cens de 2 setiers de froment et 2 setiers de seigle.

**48H1366 Membre de Plainecombe.**

**1626**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 210 mill., papier, 18 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Reconnaisances passées au profit de frère Antoine-François de Bricard, reçues par Mathieu Albanel, notaire.

---

**48H1367 Titres communs.**

**1726-1772**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 2 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Nomination de Claude du Panay à la commanderie de Chanonat, vacante par la mort de Joseph-Arnaud de Lespinasse (1726). — 2. Procès-verbal, incomplet et sans date, de la visite des membres de Bessamorel et de Sainte-Anne. — 3. Arpentement de la commanderie de Bessamorel par Jean-Pierre Laulanhier, géomètre (1772).

---

**48H1368-48H1399 Commanderie de Chantoin (Haute-Loire).**

**1210-1780**

Biographie ou Histoire :

Arrondissement du Puy, canton de Solignac-sur-Loire, commune de Bains.

---

**48H1368 Donation, accensement, vente.**

**1210-1454**

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Donation faite par Armand Portafaix et ses fils Raoul, Hugues et Bermond à Armand de Mirmande, chanoine de Saint-Agrève du Puy, et à Raoul et Guillaume, ses frères, de tout ce qu'ils possèdent dans les châteaux et tènements de Mirmande, Saint-Privat, Saint-Romain, Douchanet (Doschas), à condition que ceux-ci donnent aux frères de la milice du Temple du Puy et de Chantoin tout ce qu'ils ont à Chazaux, Séneujols et Mars, ainsi que le droit de prendre du bois de chauffage et de construction dans le bois de Mirmande (1210 ; copie). — 2. Accensement passé par Pierre de Bais, moine de Saint-Chaffre (sancti Theofredi) et prieur de l'église de Séneujols (Senoiol) à Pons de Bais, commandeur de la maison du Temple du Puy, de tout ce que ladite église perçoit à Chazaux (1229). — 3. Confirmation faite par Armand de la Pierre (de Petra), prévôt du Puy, à la requête de frère André de Rocos, commandeur du Temple du Puy, du don du quart d'un pré sis à Chamard fait à la maison du Temple de Chantoin par Pons, fils de Guillaume de Ebays, chevalier (1253). — 4. Accensement passé par frère Pons de Fay (de Fayno), procureur de frère Arthaud de Fay, commandeur de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem du Puy, à Hilaire et Michel Gautier, Laurent Dubois, Pierre Borget et Mathieu de Mazils, d'un bois appelé Costa Donencha, au terroir de Séneujols, moyennant un cens annuel de 4 ras d'avoine (1357 n. st., 24 janvier, die martis post festum beati Vincencii). — 5. Vente par Guillemette, femme de Jean Clavel, de Montbonnet, à Elisabeth, femme de Jean Dubois, d'un champ et de la moitié d'une maison à Séneujols, au prix de 8 florins d'or, suivie de l'investiture par frère Pierre Pasteur (Pastoris), de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Chantoin (1386 n. st.). — 6. Donation par André Guarnand, des Bineyres (de las Bineyras), paroisse de Bains, à la maison de Chantoin, du droit de moulin du blé à son moulin (1401). — 7. Accensement passé par frère Hugues Faure (Fabri), commandeur de Masdieu, en qualité de procureur de frère Jacques de Milly (de Milhiaco), prieur d'Auvergne, à Vital et Pierre Payet, frères, du mas de Liac, paroisse de Saint-Christophe, d'une pièce de terre dans laquelle se trouve un bois, appartenant à la maison de Chantoin, sise au terroir appelé de las Chalmelhas, sous le cens annuel de 2 quarterées d'avoine (1454).

---

**48H1369-48H1374 Procédures, reconnaissances.**

**1254-1763**

**48H1369 1463-1503.**

**1463-1503**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 216 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre



Procédures par-devant le bailli royal de Velay, entre Gui de Blanchefort, grand-prieur d'Auvergne, et frère Jean Pahes, commandeur de Chantoin et Belvezet, d'une part, les hommes de Séneujols, d'autre part, au sujet du droit de pâturage que ceux-ci prétendent avoir dans le bois de Chantoin. — Fol. 73-95 : dépositions de dix témoins cités à la requête des habitants de Séneujols. — Fol. 120 v°-131 : extraits d'anciennes enquêtes et d'autorisations de pâturage produites par le grand-prieur d'Auvergne (1463-1477). — Fol. 131-135 : copies de proclamations faites au nom du grand-prieur d'Auvergne. — Fol. 154-173 : extraits des assises de Chantoin et Belvezet. — Fol. 183-200 : dépositions des témoins produits par le grand-prieur d'Auvergne et le commandeur de Chantoin. — Fol. 212 : sentence déclarant que le grand-prieur et le commandeur ont le droit d'interdire aux hommes de Séneujols de faire entrer leurs animaux dans le bois.

---

**48H1370 1504-1505.**

**1504-1505**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 210 mill., papier, 65 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Procédures sur la même affaire portée en appel devant le sénéchal de Beaucaire et de Nîmes.

---

**48H1371 1507-1763.**

**1507-1763**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Sentence du bailliage du Puy rendue au profit de Guillaume de Blanchefort, grand-prieur d'Auvergne, et de frère Antoine Scuti, commandeur de Chantoin, contre les habitants de Séneujols (1507). — 2. Ordre donné aux habitants de Séneujols de payer à messire Jean-Jacques de La Rochefoucauld, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, la somme de 6 livres à laquelle ils ont été condamnés comme dépens (1664). — 3-4. Arrêt du Parlement de Toulouse défendant aux habitants de Séneujols de faire pâturer leurs bestiaux dans les bois de Chantoin sous peine de 4.000 livres d'amende (1667). — 5. Certificat constatant l'affichage du susdit arrêt à la porte de l'église de Séneujols (1763).

---

**48H1372 1417.**

**1417**

Description physique :

Importance matérielle : 2730 sur 495 mill., parchemin.  
Genre/Carac. phys. : Rouleau

Vidimus fait à la requête de Pierre Bada, prêtre, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, procureur de Jacques Turelli, prieur d'Auvergne et commandeur de la maison de Saint-Jean de Jérusalem du Puy, d'un instrument en trois peaux contenant la transaction passée au Puy, le 4 octobre 1381, entre les procureurs de Gui, seigneur de Montlor et des châteaux de Montbonnet et Mirmande, et de Robert de Châteauneuf, prieur d'Auvergne, commandeur du Puy, pour mettre fin aux querelles qui s'étaient élevées entre ceux-ci au sujet de l'exercice de la juridiction à Belvezet et à Séneujols. — Teneur des procurations données par Gui de Montlor à Maurice de Servissas (Aubenas, 8 août 1381) et par Robert de Châteauneuf à Jean Amedey et à Pierre Pastoris (le Puy, 3 septembre 1381).

---

**48H1373 1254-1668.**

**1254-1668**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 12 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Accensement passé par le procureur de frère Hugues de Naigu, commandeur des Échelles et de Chantoin, à Mathieu Eutier, laboureur, du lieu d'Oujac, paroisse de Bains, de deux pièces de terre hermes et vacantes pour le cens annuel de 2 cartons de seigle (1566). — 3. Transaction conclue entre André de Rochos, commandeur de la maison du Temple du Puy, et Armand de Mirmande, au sujet du droit de prendre du bois dans la forêt de Lombac (1254). — 4. Sommation adressée par messire Jean-Jacques de La Rochefoucauld, commandeur de Montchamp en Auvergne, et de Chantoin en Velay, à Godefroy de Verteloye, seigneur en partie de Séneujols, de payer les cens qu'il lui doit depuis plusieurs années (1668). — 5. Sentence arbitrale maintenant les habitants de Belvezet dans le droit de faire paître leurs bestiaux dans les terroirs de La Narce, Plan de Jolia et las Sorretas, paroisse de Saint-Jean-la-Chalm (1454, copie). — 6. Reconnaissance passée par les habitants de Belvezet à messire Jean-Baptiste d'Ornano, comte de Montlor, baron d'Aubenas, Vals, Montbonnet, Mirmande, etc.... pour le guet et garde de nuit et de jour qu'ils sont tenus de faire au château de Mirmande ; contenant la transaction passée, le 5 octobre 1381, entre Gui, seigneur de Montlor, et Robert de Châteauneuf, prieur d'Auvergne (1620). — 7-8. Procédures entre Jean-Jacques La Rochefoucauld, commandeur de Chantoin, et le

syndic des Jésuites du Puy (1661). — 9-10. Hommage des habitants de Sénéujols au commandeur du Temple du Puy (1285, copie et traduction). — 11-12. Autre hommage des mêmes (1449, copie et traduction). — 13. Autre hommage des habitants de Belvezet (1552).

---

**48H1374 1747-1750.**

**1747-1750**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 32 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Procédures par-devant le Grand Conseil du Roi entre Jacques de Sainte-Colombe, commandeur de Chantoin, d'une part ; Jean-Baptiste Pays, curé de Bains, comme tuteur de Jean-Baptiste Pays, son neveu, André Jean, Vidal Sigaud, des Bineyres, Jean Chouvon, de Montbonnet, d'autre part, au sujet de la propriété du domaine des Garnauds, paroisse de Bains.

---

**48H1375 Améliorissements, visites.**

**1646-1768**

Description physique :

Importance matérielle : 14 pièces, papier ; 18 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Visite de Chantoin par frère Louis de Mesnilsimond de Maupas, commandeur de Chambéry et frère Antoine de Bernard Deissac : à Chantoin, chapelle, petit corps de logis appelé la chambre du commandeur ; à Belvezet, maison couverte en tuiles (1646). — 2. Procès-verbal de l'état de la commanderie de Chantoin et Belvezet dressé à la requête de frère Jean-Jacques de La Rochefoucauld de Lanjac (1648). — 3. Visite de Chantoin : état des procès, inventaire des terriers (1675). — 4-5. Visite par frère François de Bocsozel-Montgontier, commandeur de Saint-Paul et Antoine Brosson, vicaire de Devesset (1686). — 6. Autre visite : état des réparations à faire (1698). — 7. Autre visite (1700). — 8-9. Visite par frère Antoine de Fay la Tour-Maubourg, commandeur d'Olloix (1701). — 10. Autre visite par le même (1734). — 11. Visite par frère Jean-François de Bosredon du Vilvoisin, commandeur de la Vinadière (1754). — 12. Procès-verbal des améliorissements faits par frère Jacques de Sainte-Colombe, commandeur de Chantoin (1757). — 13. Visite des bâtiments de la commanderie de Chantoin et du domaine de Belvezet faite à la requête du chevalier de Marcellange (1766). — 14. Examen du rapport fait par le chevalier de Pingon sur la situation de Chantoin (1768).

---

**48H1376 Baux à ferme.**

**1490-1766**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 21 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Bail passé par Jean Paes, préchantre de Chantoin (precentor de Chantohenc) à Jean et Martin André, père et fils, du lieu de Coubladour (de Copulatorio), paroisse de Loudes (Lode), diocèse du Puy, d'un champ au terroir de Coblador, appelé la Conche, pour 24 cartons de froment et d'avoine par an (1490). — 2-18. Baux à ferme du membre de Chantoin et de la métairie de Belvezet ; prix de la ferme : 800 livres par an en 1615 et en 1640 ; 1750 livres en 1671 ; 1500 en 1679 et en 1706. — 19. Bail à ferme du membre de Belvezet pour 300 livres, 30 setiers de seigle et 5 setiers d'avoine (1706). — 20. Bail du domaine des Garnaux, moyennant 32 cartons de seigle par an (1715). — 21. Bail à ferme du membre de Chantoin et de ses dépendances passé à Philippe-Amat de Marcellange, chevalier novice de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, pour en jouir sa vie durant, moyennant 3.500 livres par an (1766).

---

**48H1377 Inventaire, état de la commanderie, bois, arpentage et autres pièces.**

**1641-1757**

Description physique :

Importance matérielle : 11 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Monitoire de l'official du Puy contre ceux qui ont coupé du bois dans la forêt de Chantoin (1641). — 2. Inventaire de documents concernant Chantoin (1644). — 3. Arpentement des prés, terres et jardins dépendant de la commanderie de Chantoin, fait à la requête du chevalier de Sainte-Colombe (1757). — 4-6. Plan des bois de Chantoin (xviii<sup>e</sup> siècle). — 7. Quittance donnée par Jacques Périer, notaire du Puy, à messire Jean-Jacques de La Rochefoucauld, commandeur de Chantoin (1657). — 8-9. État et partage des cens de la commanderie de Chantoin (1667-1674). — 10. Cautionnement donné par messire Pierre-Marie Denaturel, chevalier, seigneur de Valetine et du Verdier, lieutenant du Roi des ville et citadelle de Chalon-sur-Saône, à messire Jacques de Sainte-Colombe, à cause du membre de Chantoin (1754). — 11. Transaction entre le commandeur de Langeac et les habitants de Sénéujols (1669).

**48H1378-48H1380 Assises de la cour de Chantoin.**

**1451-1509**

---

**48H1378 1451-1452.**

**1451-1452**

Description physique :

Importance matérielle : 210 sur 140 mill., papier, 12 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H1379 1472-1481.**

**1472-1481**

Description physique :

Importance matérielle : 210 sur 140 mill., papier, 124 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H1380 1491-1509.**

**1491-1509**

Description physique :

Importance matérielle : 210 sur 140 mill., papier, 258 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H1381-48H1396 Terriers.**

**1285-1780**

---

**48H1381 XVe siècle.**

**XVe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Table d'un terrier. « Rubrica terrarii domini magni prioris Alvernie, ordinis sacre domus hospitalis sancti Johannis Jherosolimitani, ad causam locorum suorum et preceptoriarum de Chantoenc et de Bellovisu... »

---

**48H1382 1285-1449.**

**1285-1449**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 92 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jacques de Milly (de Milhiaco), grand-prieur d'Auvergne et commandeur de Chantoin, par divers habitants de Séneujols, les Bineyres, Belvezet et Chamard. — Fol. 1 : de Senogolio prope Chantoenc. Fol. 31 : de Bineriis, parrochie de Bayns, Aniciensis diocesis. Fol. 43 : terrarium preceptorie de Bellovisu, parrochie Sancti Johannis de Calma. Fol. 79 : sequitur de Chamars, parrochie Sancti Christophori, Aniciensis diocesis. — Fol. 81-86 : copie de l'accord conclu le 5 octobre 1381 entre Gui de Montlor et Robert de Châteauneuf, grand-prieur d'Auvergne, au sujet de la juridiction de Séneujols, Belvezet et Chantoin (Cf. 48 H. 1373, n° 6). — Fol. 88 : copie de l'hommage prêté à frère Bernard de la Roche (de Ruppe), commandeur de la maison du Temple du Puy, par divers hommes de Séneujols le 19 août 1285.

---

**48H1383 1549-1552.**

**1549-1552**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 200 mill., papier, 12 et 556 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Assises de la cour — Fol. 4-12, blancs. — Fol. 1 : « Terrier du membre place juridicion de Chantoin pour révérend seigneur fraire Gaspard de Valiers, mareschal de la Religion Saint Jehan de Hiérusalem et de messieurs de la vénérable Langue d'Auvergne leurs

successeurs, par moy Maurice Dasquemye, notaire royal, habitant du Puy... » (Initiale ornée, armoiries). — Fol. 2 : « Sensuit la teneur de la prise de possession dudict membre et substitution de procureur... » — Fol. 514-556, blancs.

---

**48H1384 1549-1552. Double du précédent.**

**1549-1552**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 250 mill., papier, 3 et 411 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H1385 1606-1608.**

**1606-1608**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 190 mill., papier, 8 et 196 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de la commanderie de Chantoin, reçu par le notaire Rossinhol, en présence d'Antoine Brosson, praticien de Bonnefont. — Fol. 1-5, répertoire.

---

**48H1386 1606-1608. Copie du terrier précédent.**

**1606-1608**

Description physique :

Importance matérielle : 360 sur 260 mill., papier, 6 et 350 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1-5 : répertoire. — Fol. 6 : « Terrier du membre, place et juridiction de Chantoin pour révérend seigneur frère Claude Dugué, mareschal de la religion Saint Jehan de Jhérusalem et messieurs de la vénérable Langue d'Auvergne, fait à la poursuite et dilligence de frère Just de Fay de Gerlande, chevalier dudict ordre, commandeur de Villefranche sur Chief, par moy Estienne Rossignol, notaire royal de la ville du Puy. » — Armoiries aux fol. 1 et 333 verso. — Fol. 334-350, blancs.

---

**48H1387 1606-1608. Copie du terrier précédent.**

**1606-1608**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 8 et 422 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Copie faite sur l'original exhibé par dame Catherine Bertrand, veuve d'Étienne Rossinhol, par le notaire Montenzemaz. Fol. 1-5, répertoire incomplet. Fol. 415-422, blancs.

---

**48H1388 1606-1608. Copie du terrier précédent.**

**1606-1608**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 230 mill., papier, 6 et 200 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Copie faite en 1616 par Humbert Balmont et Nicolas Glathoud, notaires et tabellions royaux à Lyon. — Fol. 191-200, blancs.

---

**48H1389 1693-1695.**

**1693-1695**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 200 mill., papier, 7 et 220 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances reçu par Vallette, notaire royal au Puy. — Fol. 206-207, répertoire. — Fol. 208-220, blancs.

---

**48H1390 1721-1723.**

**1721-1723**

Description physique :

Importance matérielle : 370 sur 220 mill., papier, 158 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances reçues par Pierre Mondilhon, notaire.

---

**48H1391 1748-1749.**

**1748-1749**

Description physique :

Importance matérielle : 370 sur 240 mill., papier, 5 et 91 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

« Nouveau terrier des cens et rentes dus à la commanderie de Chantouen, dépendante de la vénérable Langue d'Auvergne, renouvelés au nom d'illustre Jaques de Sainte-Colombe, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur dudit Chantouen, par Me Roubin, notaire royal et commissaire à terrier de la ville du Puy. » Fol. 3-4, répertoire. — Fol. 85 v° : légalisation de la signature du notaire par Louis de Laval, juge mage et lieutenant général au présidial du Puy, et par Gabriel de Fromental, procureur du Roi au même présidial. — Fol. 86-91, blancs.

---

**48H1392 1748-1749. Copie du terrier précédent.**

**1748-1749**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 200 mill., papier, 3 et 112 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H1393 1748-1749. Autre copie du même terrier.**

**1748-1749**

Description physique :

Importance matérielle : 370 sur 240 mill., papier, 5 et 84 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H1394 1780.**

**1780**

Description physique :

Importance matérielle : 440 sur 280 mill., papier, 6 et 226 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier des cens, droits et devoirs seigneuriaux, des directes de Chantoin et de Belvezet. » Fol. 2-4, répertoire alphabétique. — Fol. 135-142, blancs. — Poudérroux, notaire.

---

**48H1395 1779. Plans des terriers de Chantoin et Belvezet.**

**1779**

Description physique :

Importance matérielle : 500 sur 345 mill. ; 13 plans, papier.  
Genre/Carac. phys. : Atlas

1. Plan des bâtiments, prés et terres de la commanderie de Chantoin. — 2. Pré des Chazeaux, la Queure, pré du Jas. — 3. La Longe, les Bourleires, Elbos et autres dépendances de Chantoin. — 4. Bourg de Seneuge et champ Pommier. — 5. Domaine des Garnaud. — 6. Bois de la commanderie de Chantoin et de la Regarde. — 7. Mialaure, la Côte d'Ourenche, la Longette. — 8. Pra Clos, Lavadoux, la Crosette, les Saignes Maries et autres dépendances de Chantoin. — 9. Domaine et village de Belvezet. — 10. Terroirs des Croses, des Mollanches, du Garait, Stivaros et autres dépendances de Belvezet. — 11. Terroirs du Viol, des Fourches et Landes. — 12. Testal, Riomord, Fontdelpi et autres dépendances de Belvezet. — 13. Plan de Monchamp, dépendant de Chantoin.

---

**48H1396 XVIIe siècle.**

**XVIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 116 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Minute sans date, non signée, d'un terrier de reconnaissances passées au profit du seigneur de La Rochefoucauld, chevalier de Langeac, gouverneur de Chantoin.

---

**48H1397-48H1398 Lièves.**

**1557, 1640**

---

**48H1397 1557.**

**1557**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 215 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1 : « La liève du membre place juridiction de Chantoin, faite en l'an mil cinq cens cinquante sept. » — Fol. 206-210, blancs. — Fol. 211-213, répertoire. — Fol. 214 : « Prinse la présente liève sur le terrier fait et signé par mons. Dasquemie par moy frère Gaspard Gerentes. »

---

**48H1398 1640.**

**1640**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 208 mill., papier, 14 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Liève des cens et rantes de la commanderie de Chantoin et deppandances, estant rantiers Messrs Jean et Barthélemi Gerentes frères. »

---

**48H1399 Livre de comptes.**

**1706-1746**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 190 mill., papier, 83 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Livre de compte pour tout ce qui concerne le membre de Chantouenc, appartenant à la vénérable Langue d'Auvergne de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ou chevaliers de Malthe, ledit Chantoinc étant à présent sous l'administration de frère Marc de la Richardie de Besses, chevalier dudit ordre et commandeur de Limoges. 1729. »

---

**48H1400-48H1459 Commanderie de Charrières (Creuse).**

**1459-1789**

Biographie ou Histoire :

Arrondissement d'Aubusson, canton de Royère, commune de Saint-Moreil.

---

**48H1400 Inventaire.**

**1674**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 230 mill., papier, 23 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire raisonné des titres de la commanderie de Charrières et de ses membres, fait... par le travail de Christophle Néron. » — Fol. 13-23, blancs.

---

**48H1401-48H1426 Biens propres.**

**1479-1767**

---

**48H1401-48H1417 Procédures.**

**1635-1737**

**48H1401 1663-1669.**

**1663-1669**

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 44 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-50. Procédures engagées devant les Requêtes de l'Hôtel du Roi et portées en appel au Parlement de Paris entre frère Jean de Forsat, commandeur de Charrières et L'Ormeteau, grand-prieur d'Auvergne, d'une part ; et Martin Mourioux, Léonard Bidault, Jean Balouty dit Grandjean, Jacques Nanay, Guillaume de Leymande, d'autre part, propriétaires du tènement de Fassoudant, au village de Villemonteil, pour obliger ceux-ci à passer reconnaissance d'une rente foncière et directe de 5 sols, 3 quarts de froment, 3 émines de seigle, 6 ras d'avoine, mesure de Peyrat, une géline, 4 sols pour la vinade.

**48H1402 1665-1669.**

**1665-1669**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces parchemin ; 36 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-41. Procédures devant les mêmes juridictions, entre Jean de Forsat et Léonard de la Breuille, baron de Larron, au sujet d'une redevance de 20 sols, 4 setiers de froment, 13 setiers 1 quart de seigle, 16 setiers 3 émines d'avoine, mesure de Peyrat, 7 gélines, 4 « arbaux » (corvées), 2 vinades, chacune à une paire de bœufs, pour mener le vin du demandeur à sa commanderie, la dite redevance due au village de Barbaroux, paroisse de Saint-Julien.

**48H1403 1663-1670.**

**1663-1670**

Description physique :

Importance matérielle : 19 pièces, parchemin ; 43 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-62. Procédures devant les mêmes juridictions et entre les mêmes parties au sujet d'un cens annuel de 4 setiers de seigle et de la huitième portion de la dîme qui se perçoit dans les villages de Langle, Verdreux, le Puy et Rouziers, paroisse de Saint-Amand-le-Petit.

**48H1404 1635-1668.**

**1635-1668**

Description physique :

Importance matérielle : 14 pièces, parchemin ; 79 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Reconnaissance passée par Pierre de Menudier, greffier de la baronnie de Larron, au commandeur de Charrières, pour le moulin de Monthioux, moyennant un cens annuel de 5 setiers de seigle et 10 sols (1635). — 2-93. Procédures devant les Requêtes de l'Hôtel et le Parlement de Paris entre frère Jean de Forsat, commandeur de Charrières et l'Ormeteau, d'une part, Pierre de Menudier, greffier de la baronnie de Larron, demeurant au bourg d'Auriat en Poitou, puis Jean et Pierre, ses enfants, après son décès, d'autre part, au sujet des cens dus à la commanderie de Charrières à cause du moulin de Monthioux et des arrérages desdits cens pendant 29 ans (1663-1668).

**48H1405 1662-1663.**

**1662-1663**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 9 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-10. Procédures entre Jean de Forsat, d'une part, Pierre, fils de feu Noël Demenudier, Pierre Demenudier, greffier d'Auriat, Pierre Degrand Demenudier, Léonard Praticque et Julien Thibon, d'autre part, au sujet d'une reconnaissance de cens dus aux villages de Dourdanas et de Puy-Chavanoal.

**48H1406 1663-1667.**

**1663-1667**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 38 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-42. Procédures entre Jean de Forsat, d'une part, Gabriel Chenault l'ainé, Catherine de Langlade, veuve de Léonard Chamboux, Léonard Chamboux, fils de feu François, Joseph Anglereau, Gabriel Saint-Anne et Jean Roussie, tenanciers du village de Larfeulhe, paroisse de Nedde, d'autre part, au sujet de cens et rentes se montant à 4 sols, 3 deniers et 1 obole, 1 quarte de froment, 3 setiers 3 quarts de seigle, 2 émines d'avoine, 1/2 géline, un bœuf de vinade et 20 deniers pour les arbens.

**48H1407 1663-1665.**

**1663-1665**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-9. Procédures entre Jean de Forsat, d'une part, Catherine de Langlade, veuve de Léonard Chamboux, Jean et Étienne dits les Nouy, Antoine Champeaux, Léonard de Champagnat, Pierre Nouy et autres habitants du village d'Ortaneul, paroisse de Nedde, au sujet d'une reconnaissance de cens.

**48H1408 1663-1669.**

**1663-1669**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-19. Procédures entre Jean de Forsat, d'une part, Léonard Gourby tailleur d'habits, Martin Praticque, Antoine Maurise, Jacques et François Mazeau et autres habitants du village de La Faurie, paroisse de Charrières, pour obliger ceux-ci à passer reconnaissance de la dîme de tous les blés au commandeur de Charrières comme curé primitif de ladite paroisse.

**48H1409 1665-1667.**

**1665-1667**

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 26 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-32. Procédures entre Jean de Forsat, d'une part, Jean Darfeuilhe, notaire royal, Léonard Darfeuilhe, son fils, Léonard Martineau, Arnaud Mons, Barthélemy Peyramouron, Bernard Lauvergna, d'autre part, au sujet de la dîme du lieu d'Ouzon.

**48H1410 1704-1705.**

**1704-1705**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 5 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-6. Procédures entre François de Chevrier de Saint-Mauris, commandeur de Courteserre et des Échelles, receveur du commun trésor du grand prieuré d'Auvergne et messire Pierre de Langlade, poursuivant la vente judiciaire de la terre d'Auriat sur messire Jean Dumazel, comte d'Essal et dame Julie d'Aubusson, sa femme, au sujet des rentes dues à la commanderie de Charrières.

**48H1411 1728.**

**1728**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 225 mill., papier, 29 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Requête présentée au Parlement de Paris par Jean-Joseph de Caissac, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem,



commandeur de Sainte-Anne, receveur et procureur général du commun trésor du grand prieuré d'Auvergne, en qualité de successeur aux premières dépouilles de messire Henry Gratet de Dolomieu et de messire François de Chevrier de Saint-Mauris, commandeurs de Charrières : il fait opposition à la vente judiciaire de la terre d'Auriat, de la maison noble de Bacconnaille et des autres terres saisies à la requête de dame Catherine de Roux de Campagnat, veuve de messire Jacques de Langlade, sur messire Jean de Payssac et dame Julie d'Aubusson, son épouse, et demande au Parlement d'ordonner que l'adjudicataire devra reconnaître que ces domaines sont de la directe de la commanderie de Charrières.

---

**48H1412 1727-1737.**

**1727-1737**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 25 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-28. Procédures par-devant le sénéchal de Limoges et le Grand-Conseil du Roi entre Louis-Nicolas de Rollat de Marsay, commandeur de Charrières, d'une part, Léonard Lepetit, Jean, Pierre et Léonard Galamelle, Léonard Sazy et plusieurs autres habitants de Jalapt, Penot et Combe-Veyssouze, paroisse de Saint-Julien-le-Petit, d'autre part, pour obliger ceux-ci à reconnaître un cens de 14 setiers de seigle, 13 setiers d'avoine, 3 livres 6 deniers, 6 poules, 8 vinades à deux paires de bœufs.

---

**48H1413 1728.**

**1728**

Description physique :

Importance matérielle : 10 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Plaintes contre le sieur Jean Pecon, vicaire de Saint-Maurice (s. d.). — 3. Mémoire sur les droits des co-décimateurs dans les paroisses de Saint-Robert et Saint-Maurice (s. d.). — 4-10. Procédures contre le sieur Pecon, vicaire de Saint-Maurice, au sujet de sa portion congrue (1728).

---

**48H1414 1724.**

**1724**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 3 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-4. Procédures entre Jean-Joseph de Caissac, receveur et procureur général du grand-prieuré d'Auvergne et Louis Coursier, prieur de La Villedieu, théologal de Paris.

---

**48H1415 1686-1687.**

**1686-1687**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 30 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-31. Procédures par-devant le chevalier de Barberie, seigneur de Saint-Contest, intendant de justice, police et finances de la généralité de Limoges, entre Charles de Fassion de Sainte-Jay, commandeur de Charrières, d'une part, Maurice Coque et Jean Noël, syndics de la paroisse de Charrières, d'autre part, au sujet de corvées dues à la commanderie.

---

**48H1416 1691.**

**1691**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 200 mill., parchemin, 16 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Sentence du Parlement de Paris rendue au profit de Charles de Fassion de Sainte-Jay, commandeur de Charrières, contre Jean de Loménie, seigneur de Chalus, au sujet de rentes dues à la commanderie de Charrières.

---

**48H1417 1729-1737.**

**1729-1737**

Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, parchemin ; 29 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-37. Procédures par-devant la sénéchaussée de Limoges et le Grand Conseil du Roi entre Louis-Nicolas de Rollat de Marsay, commandeur de Charrières, d'une part, Léonard Pratique, Léonard et Martial Lagrange, Jean Devillares et plusieurs autres tenanciers du village de Pontet, au sujet d'une reconnaissance de cens, rentes et droits seigneuriaux.

---

**48H1418 Accensements.**

**1491-1503**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 210 mill., papier, 34 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 1 : accensements passés par frère Jouffroy Ducros, commandeur de Charrières, à Antoine et Catherine de La Faurie, paroisse de Charrières, frère et sœur, des trois quarts de la moitié dudit lieu de La Faurie ; à Antoine Deuchastaing, d'un pré, appelé pré de la Goisse, à Montieux, pour un cens de 10 sous par an (1491). — Fol. 3 : transaction passée entre frère Jouffroy Ducros, d'une part, Antoine du Marmys, prêtre et Jean, son frère, d'autre part, au sujet des arrérages de divers cens (1500). — Fol. 5 v° : accensement passé par frère Jouffroy Ducros à Barthélemy Chenal, d'un pré, appelé pré de la Planche, au lieu de la Barde, paroisse de Charrières, pour un cens annuel de 5 sous (1503).

---

**48H1419-48H1426 Terriers.**

**1479-1767**

**48H1419 1479-1504.**

**1479-1504**

Description physique :

Importance matérielle : 440 sur 330 mill., parchemin, 54 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frères Guy d'Aubusson et Jouffroy Ducros, commandeurs de Charrières, dans les paroisses suivantes : « Charrières, Saint Moureilh, Saint Jenien, Anede, Roye, Saint Pierre le Bost, Saint Pried à Palus, Ouriat, Saint Julien » ; reçues par Jean Chassigne, Jacques Chappellon et Antoine Martial, notaires.

---

**48H1420 1548-1550.**

**1548-1550**

Description physique :

Importance matérielle : 450 sur 315 mill., parchemin, 2 et 45 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Jean Galbert des Fons, commandeur de Charrières. Mercier, notaire. Fol. 1 v°-2 : table des localités.

---

**48H1421 1579-1586.**

**1579-1586**

Description physique :

Importance matérielle : 400 sur 260 mill., papier, 8 et 301 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier des cens, rantes et revenu de la commenderye de Charrières pour noble et révérend seigneur messire Jacques de Dyo, chevalier de l'ordre Saint Jehan de Jherusalem, seigneur de La Roche en Brigny, commendeur dudict Charrières, Saint Anne, Laumusse et leurs membres. » Fol. 3-6 : table. Léonard Laborne et Joseph Moreau, notaires.

---

**48H1422 1608-1615.**

**1608-1615**

Description physique :

Importance matérielle : 355 sur 280 mill., parchemin, 5 et 108 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère François de Breschard Le Poussus, commandeur de Charrières. Jacques Meaulme et Pierre Sallon, notaires. Fol. 1-2, table par paroisses.

---

**48H1423 1638.**

**1638**

Description physique :

Importance matérielle : 345 sur 220 mill., papier, 13 et 217 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1 : « c'est le livre terrier et pancarte des reconnoissances de la seigneurie et commanderie de Charrières, appartenant à illustre seigneur frère Just de Fay de Gerlande et fait à ses despans et aux diligances de noble Louis Chappellon, escuyer, seigneur de Vieilleville, en l'année 1638. » — Fol. 2-7, blancs. — Fol. 8 : table des reconnaissances par paroisses, villages et tènements. — Antoine Pradilhon, d'Eymoutiers, et Antoine Dechampeaux, de Peyrat en Poitou, notaires.

---

**48H1424 1662-1663.**

**1662-1663**

Description physique :

Importance matérielle : 340 sur 225 mill., papier, 322 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jean de Forsat, commandeur de Charrières et L'Ormeteau. — Elye de Chadoullenas et Jean Roux, notaires.

---

**48H1425 1727-1734.**

**1727-1734**

Description physique :

Importance matérielle : 440 sur 290 mill., papier, 11 et 196 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de la commanderie de Charrières et de ses membres : Gentioux, Saint-Maurice, Chaumont, fait au profit de Léonard-François de Chevrier de Saint-Mauris, grand-prieur d'Auvergne, commandeur de Bourgameuf, Bellechassagne et Charrières. — Jean-Baptiste Mian et Jean Demalleret, notaires.

---

**48H1426 1766-1767.**

**1766-1767**

Description physique :

Importance matérielle : 400 sur 295 mill., papier, 4 et 118 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Louis-Nicolas Rollat de Marsay, commandeur de Charrières. Fol. 6 v°-8 : description du château de la commanderie de Charrières et des domaines qui en dépendent. — Rouchon et Fourest, notaires. — Fol. 110-118, blancs.

---

**48H1427-48H1432 Membre de Saint-Maurice.**

**1457-1767**

**48H1427-48H1429 Dîmes, procédures.**

**1517-1673**

**48H1427 1517.**

**1517**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 310 mill., parchemin, 19 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Procès-verbal d'exécution d'une sentence du Parlement de Bordeaux (10 février 1517 n. st.), confirmant une autre sentence du sénéchal de Limousin (20 mai 1504) rendue entre Guy de Blanchefort, grand prieur d'Auvergne et noble Gabriel de Peyrusse, seigneur de Saint-Bonnet, au sujet des dîmes de certaines vignes situées dans la paroisse de Saint-Maurice, diocèse de Limoges.

**48H1428 1610-1620.**

**1610-1620**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-4. Procédures entre frère Just Dufay de Gerlande, commandeur de Charrières, d'une part, Antoine Andral et Guillaume Toucheport, vicaires perpétuels de Saint-Maurice, d'autre part ; sentence du Parlement de Bordeaux maintenant le commandeur dans la possession de la vicairie de Saint-Maurice.

**48H1429 1662-1673.**

**1662-1673**

Description physique :

Importance matérielle : 11 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Déclaration des dîmes dues à la commanderie de Charrières sur diverses vignes de la paroisse de Saint-Maurice (1662). —  
2-11. Procédures entre Jean de Forssat, grand-prieur d'Auvergne, commandeur de Bourganeuf, Charrières et Bellechassagne, et Jacques Rousseau, prêtre, vicaire perpétuel de Saint-Maurice, au sujet de la saisie des biens de celui-ci, faute de paiement d'une somme de 1.094 livres 19 sous 2 deniers, qu'il devait au commandeur (1671-1673).

**48H1430-48H1432 Terriers.**

**1459-1767**

**48H1430 1459-1498.**

**1459-1498**

Description physique :

Importance matérielle : 400 sur 330 mill., parchemin, 30 feuillets

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Élie Lapeyra et de frère Étienne de Petra, commandeurs de Saint-Maurice près Saint-Robert et reçues par les notaires G. de Frigidofonte, Jean du Breuil (de Brolhio) et Pétain.

**48H1431 1662-1663.**

**1662-1663**

Description physique :

Importance matérielle : 340 sur 220 mill., papier, 4 et 28 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jean de Forssat, commandeur de Charrières, Saint-Maurice, membre en dépendant, et L'Ormeteau. — Fol. 2 : description des propriétés, droits et revenus appartenant à la commanderie de Saint-Maurice lez Saint-Robert en Limousin. — Seguein, notaire.

**48H1432 1766-1767.**

**1766-1767**

Description physique :

Importance matérielle : 400 sur 290 mill., papier, 39 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Louis-Nicolas Rollat de Marsay, commandeur de Charrières. Rouchon et Fourest, notaires.

**48H1433-48H1441 Membre de Gentioux.**

**1479-1767**

**48H1433-48H1434 Procédures.**

**1540-1687**

**48H1433 1607-1673.**

**1607-1673**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Sentence des requêtes du Palais condamnant Blaise Coquille, Pierre Lefabrier et Martial Varrilhe, de Gentioux, à payer à François de Bréchar, commandeur de Charrières, une redevance annuelle de deux coupes de seigle, une émine d'avoine, trois coupes de fèves, 220 œufs, 40 fromages (1607). — 2. Sentence du Parlement de Paris condamnant Martial Pontailhon et François Neullier, prêtre, curé de Gentioux, à payer à François de Bréchar, à cause du tènement et du moulin de Translasagne, une redevance annuelle d'une géline, 3 arbans, 8 sols et 6 setiers de seigle (1613). — 3. Commission pour l'exécution du précédent arrêt (1638). — 4. Commission donnée par le chapitre provincial du grand-prieuré d'Auvergne aux chevaliers de Lespinas et de Pradel pour faire le procès de frère Jean Mournaud, prêtre, religieux d'obédience et vicaire perpétuel de Gentioux, « accusé de divers crimes énormes et abominables » (1643). — 5-6. Autre commission et informations prises par Guillaume Goudard, curé de Bourgameuf, sur les vie et mœurs de frère Jean Mournaud, vicaire perpétuel de l'église Saint-Martial de Gentioux (1673).

**48H1434 1540-1687.**

**1540-1687**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-11. Procédures entre Jean de Forsat, commandeur de Charrières, d'une part, Léonard Thevé, Léonard, Jean et Gabriel Laclouque, Léonard et Antoine Lepetit, d'autre part, au sujet de la reconnaissance d'un cens annuel de 2 setiers de seigle, 2 setiers d'avoine et 10 sols (1663-1664). — 12-15. Procédures entre Jean de Forsat, d'une part, Noël Guarand, Marguerite et Anne Blanchon, d'autre part (1666). — 16-17. Baux à ferme du membre de Gentioux, moyennant 2.000 livres par an (1686-1687). — 18. Extrait des arrérages du membre de Gentioux pour les années 1605 à 1613. — 19. Sentence du châtelain de La Feuillade, condamnant François Jaboulhe, de Gentioux, à payer une rente annuelle de 3 setiers de seigle à Antoine de Chaslus, commandeur de Gentioux, à cause du moulin de Translasagne (1540 n. st.).

**48H1435-48H1441 Terriers.**

**1479-1767**

**48H1435 1479-1491.**

**1479-1491**

Description physique :

Importance matérielle : 450 sur 340 mill., parchemin, 17 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frères Guy d'Aubusson et Jouffroy Ducros, commandeurs de Charrières, reçues par les notaires Jean de la Chassagne, Jacques Chappellon et Antoine Martial.

**48H1436 1548.**

**1548**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Début du préambule d'un terrier, passé au profit de frère Jean Galbert des Fons.

**48H1437 1580.**

**1580**

Description physique :

Importance matérielle : 370 sur 235 mill., papier, 8 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Quatre reconnaissances passées au profit de Jacques de Dio, commandeur de Charrières et Gentioux.

---

**48H1438 1606.**

**1606**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 200 mill., papier, 52 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Jean-Louis de Beaufort, commandeur de Charrières et Gentioux. Meaulme, notaire.

---

**48H1439 1638-1639.**

**1638-1639**

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 200 mill., papier, 91 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Just de Fay de Gerlande, commandeur de Charrières et Gentioux. Antoine Pradilhon, notaire.

---

**48H1440 1663.**

**1663**

Description physique :

Importance matérielle : 335 sur 220 mill., papier, 93 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jean de Forsat, commandeur de Charrières et l'Ormeteau. Élie de Chadoullenas et Jean Roux, notaires.

---

**48H1441 1767.**

**1767**

Description physique :

Importance matérielle : 400 sur 290 mill., papier, 56 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Louis-Nicolas Rollat de Marsay, commandeur de Charrières et Gentioux. Rouchon et Fourest, notaires.

---

**48H1442-48H1447 Membre de Chaumont : terriers.**

**1477-1766**

---

**48H1442 1477.**

**1477**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 210 mill., parchemin, 12 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Hec sunt recogniciones venerabilis et religiosi viri domini Guidonis de Albuconio, militis ordinis Sancti Johannis Jerosolimitani... ad causam domus sue de Choumon, site in parrochia de Troche, diocesis Lemovicensis... ». Guillaume Faure (Fabri), notaire.

---

**48H1443 1491.**

**1491**

Description physique :

Importance matérielle : 320 sur 230 mill., parchemin, 10 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jouffroy Ducros, commandeur de Charrières, extraits pris en 1539, à la requête de frère Antoine de Chalus, sur les minutes de feu Antoine Martial, notaire de la baronnie de Peyrat.

---

**48H1444 1550.**

**1550**

Description physique :

Importance matérielle : 370 sur 240 mill., parchemin, 14 feuillets

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jean Galbert des Fons, commandeur de Charrières et de ses membres de Gentioux, Chaumont et Saint-Maurice lez Saint-Robert. François Plomby, notaire.

---

**48H1445 1615.**

**1615**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 215 mill., parchemin, 26 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Just de Fay de Gerlande, commandeur de Charrières. Blanchaud, notaire.

---

**48H1446 1663-1665.**

**1663-1665**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 185 mill., papier, 24 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jean de Forsat. Courteys, notaire.

---

**48H1447 1766.**

**1766**

Description physique :

Importance matérielle : 400 sur 290 mill., papier, 22 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Louis-Nicolas Rollat de Marsay. Rouchon et Fourest, notaires. Fol. 15 à 22, blancs.

---

**48H1448-48H1459 Titres communs.**

**1548-1789**

---

**48H1448-48H1450 Améliorissements, visites.**

**1602-1789**

---

**48H1448 1602.**

**1602**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 210 mill., papier, 34 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Visite de la commanderie de Charrières par frère Louis de Beaufort, commandeur du Masdiou et de La Croix-au-Bost et frère Sébastien de Saint-Jullien dit Peroulette, commandeur de Sainte-Anne, à la requête de frère Claude Duguyé, commandeur de Charrières et Morterolles. — Fol. 6 : visite de l'église paroissiale de Charrières. — Fol. 12 : visite de Gentioux, François Neouller, curé. — Fol. 15 : visite du village de Chaumont ; Jean Droulhet, prêtre ; chapelle sous le vocable de Saint-Jean. — Fol. 17 : visite de Saint-Maurice ; Jean Bouilloud, prêtre ; église sous le vocable de Saint-Georges. — Fol. 19 : examen des terriers. — Fol. 24 à 34, blancs.

**48H1449 1616.****1616**

## Description physique :

Importance matérielle : 335 sur 220 mill., papier, 62 feuillets ; 8 cachets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Procès de visite des améliorissements du chef et membres de la commanderie de Charrières » par Charles de Saint-Viance, commandeur de Carlat, et Claude de Montaignat de Larfeuille. — Fol. 4 : dénombrement des biens de la commanderie de Charrières, en Poitou, diocèse de Limoges. — Fol. 7 : état des revenus, 79 livres, 204 setiers de froment, 813 setiers de seigle, 567 setiers d'avoine, 65 vinades, 219 corvées ou arbents, 295 gélines. — Fol. 8 : dénombrement des biens du membre de Gentioux, au pays de la Marche, diocèse de Limoges. — Fol. 10 : dénombrement du membre de Chaumont, pays de Limousin, diocèse de Limoges. — Fol. 11 : dénombrement du membre de Saint-Maurice, en Limousin, diocèse de Limoges. — Fol. 12 v° : inventaire des terriers et autres titres. — Fol. 17 v° : charges de la commanderie. — Fol. 19 v° : état des réparations faites par le commandeur de Gerlande depuis cinq ans qu'il est en possession de la commanderie. — Fol. 29 v° : visite du membre de Gentioux. — Fol. 31 v° : rapport des experts sur les réparations faites dans la commanderie de Charrières. — Fol. 40 v° : visite des membres de Chaumont et Saint-Maurice. — Fol. 46 : rapports des experts sur les réparations faites dans les membres de Chaumont et Saint-Maurice. — Fol. 52 v° : enquête ou preuves secrètes des améliorissements de la commanderie de Charrières et de ses membres. — Fol. 57-62, blancs.

**48H1450 1683-1789.****1683-1789**

## Description physique :

Importance matérielle : 5 cahiers, papier ; 32, 53, 20, 24 et 22 feuillets ; 42 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Visite par frères Claude Hugon Duprat, commandeur de Carlat et Jean de Saint-Viance, commandeur de Feniers (1683). — 2. Visite par frère Léonard d'Ussel de Châteauevert, commandeur de Tortebesse, et frère Jean de Félines de La Renaudie, commandeur de Pauliat et de Marche et Mayet, à la réquisition de frère Louis-Nicolas Rollat de Marsay (1734). — 3. Autre visite par les mêmes (1737). — 4. Visite par frère Jean-Baptiste de Lasteyrie du Saillant, commandeur des Bordes, et frère François-Louis de Bosredont, commandeur du Masdieu, des « améliorissements de la commanderie de Charrières faits à la diligence de Monsieur le Chevalier de Marcellanges, commandeur d'icelle » (1781). — 5. Autre visite par frère Jean-Baptiste de Lasteyrie du Saillant, commandeur des Bordes, et messire Jean-Baptiste Benassis Delapleoux, prêtre, chanoine de l'église Saint-Jean-Baptiste de Bourganeuf (1789).

**48H1451 Dénombrement, arpentage, forêt.****1640-1770**

## Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Dénombrement de la commanderie de Charrières et de ses membres donné par le procureur de frère Just de Fay de Gerlande aux commissaires députés par le Roi pour le droit d'amortissement (1630). — 2-5. Arpentements de la commanderie de Charrières et de ses membres (1744). — 6. Autre arpentement. — 7-8. Plans de la forêt de la commanderie de Charrières (1770).

**48H1452 Baux à ferme.****1581-1688**

## Description physique :

Importance matérielle : 20 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Bail à ferme de la commanderie de Charrières et de ses membres passé par le procureur de messire Jacques de Dyo à Jean Rousseau le jeune pour 3 ans, moyennant 2.000 écus d'or (1581). — 2. Bail des domaines et du moulin de la Faurie, passé par Jacques de Dyo, commandeur de Charrières, Sainte-Anne et Laumusse, à Martin Pellat et Moreil Barreye pour 7 ans, moyennant diverses redevances : 25 livres de beurre et 2 douzaines de fromages à la Saint-Luc, une douzaine de poulets à la Sainte-Marie-Madeleine, 6 chapons à la Saint-Michel, 100 œufs à Pâques (1585). — 3-17. Autres baux à ferme de la commanderie de Charrières ; prix de la ferme par année : 1.000 écus en 1586, 3.100 livres en 1609, 4.000 en 1617, 6.000 en 1627, 7.000 en 1631, 6.000 en 1636, 6.600 en 1667. — 18. Bail de la métairie de Charrières et des dîmes de Saint-Maurice, passé pour un an moyennant 360 livres (1686). — 19. Bail de la commanderie de Charrières (domaines, moulins, étangs, métairies, vignes, rentes, dîmes, bois) et du domaine de Chaumont pour 2.500 livres par an (1687). — 20. Bail du moulin de Charrières moyennant 15 setiers de seigle par an (1688).



**48H1453 Fermes des dîmes.**

**1611**

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-6. Extraits des fermes des dîmes du membre de Gentioux (1611).

---

**48H1454-48H1455 Inventaires.**

**1606-1644**

**48H1454 1606-1644.**

**1606-1644**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Inventaire des biens meubles, grains, titres et papiers existant dans la commanderie de Charrières, fait après la mort du commandeur Jean-Louis de Beaufort, décédé « dans le grand chemin public allant de Saint-Léonard à Limoges » (1606). — 2. Inventaire des meubles de la maison de Charrières (1616). — 3-4. Inventaires des terriers et autres papiers de la commanderie de Charrières (1644).

---

**48H1455 1621.**

**1621**

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 195 mill., papier, 38 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Inventaire des papiers de feu Jean Bertrand : recettes de la commanderie de Charrières, lièves de Gentioux, reçus, contrats, obligations, sentences, etc....

---

**48H1456 Travaux et fournitures : prix-fait, quittances, comptes.**

**1728-1734**

Description physique :

Importance matérielle : 37 pièces, papier ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Prix-fait de réparations au château et à l'église de Charrières (1728). — 3-8. Comptes de fournitures faites pour la commanderie de Charrières et quittances (1728). — 9-10. Prix-fait de réparations à la maison de la commanderie de Saint-Maurice et quittance (1728-1729). — 11. Quittance pour réparations faites à la commanderie de Charrières (1729). — 12. Prix-fait de la charpente de la grange de la commanderie de Charrières (1729). — 13-15. Quittances pour réparations à la chapelle de Chaumont (1731). — 16-17. Réparations à l'étang du moulin de Charrières et à l'église de Palliers (1731). — 18-21. Quittances pour divers travaux à Charrières et à l'église de Gentioux (1732). — 22. Prix-fait d'un tabernacle (1733). — 23-35. Prix-faits et quittances pour travaux au château de Charrières et à l'église de Gentioux (1733-1734). — 36-37. Quittances pour fournitures d'ornements d'église (1734).

---

**48H1457 Comptes.**

**1686-1730**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Liquidation des arrrages de rente directe et foncière dus à la commanderie de Charrières, pour les années 1686 à 1689, par les villages du Poumier, du Mas et Lavialle, de Meysonieux, de Montalestang, de Lavaux, de Labarde, de Champeix, de Montuoux, du Petit-Cheyssoux, de Dourdan, dépendant de la terre et seigneurie de La Bacconaille, province de Poitou. — 2. Compte général de la commanderie de Charrières depuis le mois de mars 1689 jusqu'à fin avril 1690 ; total des recettes : 2.072 livres 6 sols 9 deniers ; total des dépenses : 2.057 livres 5 sols. — 3. État des frais faits par le commandeur de Charrières pour diverses procédures (1730).

**48H1458 Terrier.**

**1548-1767**

Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-9. Extraits des terriers de la commanderie de Charrières.

---

**48H1459 Pièces diverses.**

**1618-1734**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Lettres de committimus adressées à frère Just de Fay de Gerlande, commandeur de Charrières (1618). — 2. Convention pour la rénovation du terrier de Charrières et du membre de Gentioux (1637). — 3. Commission donnée par les juges de la Table de Marbre du Palais, à Paris, pour constater les dégâts commis dans les bois de la commanderie de Charrières (1642). — 4. État des fournitures faites pour les terriers de Charrières (1663). — 5. Ordonnance sur les réparations à faire à la commanderie de Charrières (1670). — 6. Requête adressée par frère Charles de Fasson de Sainte-Jay, commandeur de Charrières, au président de l'élection de Bourgneuf, pour obtenir l'exemption des tailles pour la métairie de Charrières (1687). — 7. Prise de possession de la commanderie de Charrières par frère Louis-Nicolas de Rollat de Marsay (1728). — 8-13. Quittances diverses (1729-1734).

---

**48H1460-48H1616 Commanderie de Chazelles (Loire).**

**1213-1784**

Biographie ou Histoire :

Arrondissement de Montbrison, chef-lieu de canton.

---

**48H1460-48H1462 Inventaires.**

**1491-1750**

**48H1460 1491-1597.**

**1491-1597**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. « Inventoyre fait par le comandement de très révérend et mon très redoubté seigneur monsr d'Auvergne des terriers, benevys et documens de sa seigneurie et commanderie de Chazelles... » (1491). — 2. « Inventaire des terriers et lièves de Saint-Bonnet-les-Plasses et Bouchalas, membres deppendans de la commanderie de Chazelles, appartenant à noble Pons de la Porte... » (1597).

---

**48H1461 1674.**

**1674**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 225 mill., papier, 59 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire raisonné des tiltres de la commanderie de Chazelles et de ses membres fait... par le travail de Christophle Néron. » — Fol. 58 v° : reçu donné par le chevalier de Chalmasel d'un terrier de Saint-Bonnet et d'un terrier de La Murette.

---

**48H1462 1674-1750.**

**1674-1750**

Description physique :

Importance matérielle : 13 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Copie de l'inventaire Néron (1674). — 2. Répertoire des terriers et cahiers de reconnaissances existant dans les archives de la

commanderie de Chazelles (1696). — 3. Inventaire des titres de la commanderie de Chazelles fait par les soins de M. le Chevalier de Mongontier, commandeur de Chazelles et par le travail de Benoît-Augustin Dandelot, ancien notaire royal de la paroisse de Saint-Clément près Mâcon, commissaire aux droits seigneuriaux et déchiffreur (1738). — 4. Inventaire des terriers de la commanderie de Chazelles et des membres en dépendant (1738). — 5-8. Inventaire des titres trouvés dans les archives de la commanderie de Chazelles et dans une commode (1743). — 9. Inventaire de pièces, au nombre de 142, trouvées dans le dessous de l'armoire de la commanderie de Montferrand et concernant celle de Chazelles (1744). — 10-12. Inventaire des titres de la commanderie de Chazelles et membres en dépendant envoyés à Paris, en originaux, pour être enregistrés à la Chambre des Comptes (s. d.). — Minute partielle de l'inventaire Battenev : membres de La Rousselière, de Sauzy et de La Roche (1750).

**48H1463-48H1517 Biens propres.****1290-1773****48H1463-48H1473 Acquisitions, cessions, reconnaissances, reprise en fief, procédures.****1213-1773****48H1463 1229-1328.****1229-1328**

Description physique :

Importance matérielle : 17 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Charte de Guigues, comte de Nevers et de Forez, accordant aux hommes de l'Hôpital de Jérusalem habitant dans le comté de Forez l'exemption des tailles et des chevauchées (1229 n. st., février). — 2. Vente par Guillaume et Hugues de Lavalette, frères, à Girard, commandeur de la maison de l'Hôpital de Jérusalem de Chazelles (de Casaletto), pour 10 livres de viennois, de 16 deniers de cens qu'ils ont sur le jardin de Chavanne, situé dans la paroisse de Larajasse, mandement de Chastellux (1268). — 3. Vente par Pierre de Pluyveis, damoiseau, et Marguerite, sa femme, à frère Girard de Naves, commandeur de la maison de l'Hôpital de Jérusalem de Chazelles (de Chasaletto), pour 10 livres de bons viennois, d'un cens de 7 ras d'avoine, mesure de Saint-Symphorien-le-Château, sur des terre, bois et pré sis a Sagibo et de divers autres cens (1278 n. st., mars). — 4. Vente par Girin Cordeilz, chevalier et Aalis, sa femme, à frère Giraud de Naves, pour 25 livres de viennois, d'un cens de 6 sous viennois, 2 ras d'avoine et une poule sur un jardin et un tènement tenus par Pierre de Solomieu, dans la paroisse de Larajasse (1281 n. st., avril ante pascha). — 5. Vente par Arnaud de Pluvies, damoiseau, fils de feu Guillaume, chevalier, de la paroisse de Saint-Symphorien-le-Château, à frère Dreux de La Tour (Drosgo de Turre), commandeur de la maison de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem de Chazelles, pour 20 livres de viennois, de 2 sous viennois et de 2 poules de servis annuel dû par Durand Delorme, de la paroisse de Pomey, et de plusieurs autres cens (1283, décembre). — Est attachée à cet acte une petite lettre missive, sur parchemin, d'Étienne Brun, clerc, à l'official de Lyon. — 6. Vente par Hugonet Picard, de la paroisse de Mornant, à frère Dreux de La Tour, pour 12 livres de viennois, de 8 sous de servis annuel dû par Pierre et Jean Palynans, et de plusieurs autres cens (1284, avril). — 7. Vente par Arrius de Riviriaco, chevalier, à frère Dreux de La Tour (Drogoni de Turre), pour 20 livres de viennois, d'un servis annuel de 16 sous 4 deniers et 1 picte, un quart de ras d'avoine et un quart de poule, dû par Jean Chipers, de la paroisse de Saint-Didier-sous-Riverie (1285, 14 septembre). — 8. Vidimus de l'acte précédent par Pierre d'Ambronay, official de Lyon (1299). — 9. Vente par dame Heybrenna, veuve de Robert d'Essertines, chevalier, et Henri, son fils, à frère Jean Ysard, commandeur de Chazelles, pour 10 livres de viennois, d'un cens de 2 deniers et un quart de poule dû par Durand del Croset, et de divers autres cens (1298, avril). — 10. Vente par Étienne Giraud, damoiseau et Delenca, sa fille, femme de feu Pierre de Roussillon, damoiseau, à André Marchand, drapier de Saint-Symphorien-le-Château, de divers cens, sous grâce de rachat (1299, mai). — 11. Vente par Delencha, fille de feu Étienne Giraud, de Riverie, à frère Jean Ysard, commandeur de Chazelles, de ces mêmes cens, pour la somme de 10 livres de viennois (1300, mai). — 12. Donation faite par Pierre Bordeau à frère Arthaud de Saint-Romain, commandeur de Chazelles, de la maison de la Bordineyri et d'une place y attenant, sous le cens annuel d'une poule et de 6 deniers viennois (1303, 5 mai). — 13. Vente de divers cens passée par Arnaud de Pluvis, damoiseau et Isabelle, sa femme, à frère Arthaud de Saint-Romain, commandeur de Chazelles, pour 12 livres de viennois et 20 sous de drouilles (de drueliis) : acte passé le 20 mai 1304 (mercredi après Pentecôte), reçu par Barthélemy Pocachardi et expédié après la mort de celui-ci, le 17 septembre 1306. — 14. Vente de nombreux cens passée par Pierre Arnaud, chevalier, et Guicherd Arnaud, damoiseau, son frère, à frère Arthaud de Saint-Romain, commandeur de Chazelles, pour 163 livres de viennois, *cujus monete decem et octo denarii ad presens valent unum grossum veterem turonensem argenti*. (1311 n. st., 30 mars, III° Kal. aprilis ante Pascha). — 15. Échange entre frère Arthaud de Saint-Romain, commandeur de Chazelles, et Thomas de la Loignarey et Marguerite, sa femme : le commandeur cède un verger (*vercheria*) qui fut à Jean Faure (Fabri) dit Sage contre un cens de 14 sous viennois, au terroir de Lurnages, paroisse d'Aveyses : acte passé le 6 juillet 1326 devant Mathieu Reynard, notaire, de Saint-Symphorien-le-Château et expédié en 1328, le 21 juin (*die martis post octabas festi Corporis Christi*). — 16. Autre échange entre les mêmes parties, même terroir et même paroisse (*in parrochia de Aveysiis*), passé le 6 juillet 1326 et expédié en 1328, le 25 mai (*die mercurii post festum Penthecostis*). — 17. Échange entre Arthaud de Saint-Romain, commandeur de Chazelles, et Poncet de Riverie (de Revoyria), de Chatellutz et Guillemette, sa femme : ceux-ci cèdent un cens de 6 sous dans la paroisse de Rontalon contre 7 sous viennois de cens annuel que ledit Poncet devait audit commandeur sur trois sêterées de terre, bois et pâturage au terroir de Mont Meyns *juxta iter publicum quod tendit de Chatellucz apud Sanctum Christophorum ex una parte et juxta aquam rivi de Tosone lantentis de subtus lo buech ex altera* : acte passé devant Mathieu Reynard le 28 mai 1325 (*die martis in festo Penthecostis*) et expédié le 25 mai 1328.

**48H1464 1343.****1343**

## Description physique :

Importance matérielle : 840 sur 535 mill., parchemin.  
Genre/Carac. phys. : Rouleau

Vente par Étienne Chalenda de Albaspinu, damoiseau, à frère Vincent Bonnet (Boniti), de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, curé de Chazelles, pour 32 florins d'or, de son fief de Gencennay (1343 n. st., 30 mars, die dominica qua cantatur Judica me).

**48H1465 1343-1412.****1343-1412**

## Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, parchemin.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente par Étienne Chalenda à Vincent Bonnet, pour 32 sous de gros tournois d'argent, des revenus, cens et servis qu'il possède à Gencennay (30 mars 1343 n. st.). — 2. Appel présenté par Jean Sage (Sapientis), procureur de frère Étienne de Bobassio, commandeur de Chazelles, d'une sentence en faveur des habitants de Chazelles les autorisant à faire paître leurs bestiaux dans les terres du commandeur (1355 n. st., 25 février, die mercurii ante carnisprivium vetus). — 3. Vente par noble Guillemette Miraboylli, femme de noble Jean Noir (Nigri), damoiseau, à frère Robert de Châteauneuf, grand-prieur d'Auvergne, pour 33 francs d'or, de tous les cens qui lui appartiennent dans la paroisse de Courzieu (Corsiaci), mandement de La Roche (28 février 1379 n. st.). — 4. Copie de l'acte précédent. — 5. Accord conclu entre Pierre Durand et Jean de Sanzi, de la paroisse de Rontalon, en leur nom et en celui des habitants de ladite paroisse, d'une part ; frère Bigot de Solagiis, commandeur de Chazelles et Hugues de La Roche, receveur des revenus de Chazelles, d'autre part, par lequel les habitants de Rontalon s'engagent à payer les cens dus à la commanderie en la monnaie spécifiée dans les terriers (1380 n. st., die mercurii post dominicam qua in Dei ecclesia cantatum fuit Reminiscere, que fuit XXII<sup>o</sup> mensis febroarii). — 6. Reconnaissance passée par Pierre et Étienne de Pitaval et Jean, leur neveu, de la paroisse de Duerne, à frère Robert de Châteauneuf, grand-prieur d'Auvergne, commandeur de Chazelles, pour divers cens sur plusieurs terres (20 septembre 1383). — 7. Accord conclu entre Antoine Duverney (de Verneto), commandeur de Chazelles et de Forez, et Guichard de Chamousset, damoiseau, seigneur dudit lieu de Chamousset, par lequel ledit Guichard donne un cens de 9 sous tournois à percevoir apud mansum de Montchiorier et s'engage à payer 10 livres tournois pour les arrérages dudit cens pendant 18 ans (20 mai 1403). — 8. Accord conclu entre frère Antoine Duverney et Jean Chalon et Jeanne, sa femme, de Laulagnarey, pour mettre fin à un débat qui s'était élevé entre ceux-ci et feu Robert de Châteauneuf : le cens dû sur une terre au terroir de Laulagnarey, juxte le chemin de Saint-Médard à Saint-Symphorien-le-Château, est réduit de 5 sous à 2 sous 6 deniers ; la redevance de 5 combles d'avoine est ramenée à 4 ras d'avoine, mesure du grenier de Chazelles (1412).

**48H1466 1460-1461.****1460-1461**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 cahiers, papier, 83 et 41 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

Enquête faite à la demande de Mondon de Balsac, commandeur de Chazelles, sur les droits de ladite commanderie : juridiction, cens, charrois, corvées. Lettres de Charles VII (Bourges, 31 octobre 1460). Dépôts de témoins. (Original et copie du xviii<sup>e</sup> siècle).

**48H1467 1518-1705.****1518-1705**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 25 pièces, papier ; 1 cahier, papier, 67 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Investison d'une maison dans le vieux château de Chazelles et d'une autre maison au profit de Pierre Deschamps, clerc, fils de Gui, habitant de Chazelles (19 février 1518 n. st.). — 2. Échange fait entre noble François d'Allègres, seigneur de Peschier et Mathieu Charmat, laboureur, de la paroisse de Haute-Rivoire, d'un tènement de grange, pré et terre en ladite paroisse, terroir de Lezignieu, contre un pré de 6 sétérées (6 mars 1541 n. st.). — 3. Échange de divers cens entre noble Jean de Myolans, seigneur de Chevrières et frère Gilbert Dubost, commandeur de Chazelles (28 mai 1541). — 4-6. Procédures et accord entre noble Gilbert Dubost, commandeur de Chazelles, et Antoine Pupier, au sujet de cens dus par ledit Pupier (1549). — 7. Ratification de l'accord conclu entre Antoine Pupier et le commandeur de Chazelles et affranchissement de la maison de la Perrière, sise au faubourg de Chazelles, fait par frères Hugues de Nagu, commandeur des Échelles et Marc Delagoute, commandeur de Salles, commissaires députés par le chapitre du grand prieuré d'Auvergne (1557). — 8. Sentence du sénéchal de Lyon ordonnant une nouvelle vue et

descente de lieux dans une affaire entre noble François de Crémeaux, commandeur de Chazelles, et noble Guillaume d'Albon, prieur de Montrottier (1618). — 9. Enquête faite à Saint-Clément-les-Places, lieu de La Bourdillière, pour déterminer les limites entre la directe de la commanderie de Chazelles et celle du prieuré de Montrottier (1623). — 10-12. Transaction entre frère Louis de La Rivoire, commandeur de Chazelles, et Laurent de la Veue, comte de Chevières : la rivière de Coise reste commune entre les deux parties ; le pré de l'Hôpital ou de la Chaise est réuni à la seigneurie directe de la commanderie (1663). — 13. Reconnaissance passée par Antoine Duranton à Louis de La Rivoire, commandeur de Chazelles, pour une maison avec jardin sise en la paroisse de Bellegarde (1679). — 14-21. Procédures par devant la sénéchaussée de Saint-Étienne entre Antoine Duranton et Alexandre de Talaru de Chalmazel, commandeur de Chazelles, au sujet d'une directe que les recteurs de l'Hôtel-Dieu de Montbrison prétendaient avoir sur quelques fonds de la commanderie (1683-1685). — 22-25. Procédures entre Alexandre de Talaru de Chalmazel, d'une part, Jean-François Dufaisant, avocat en Parlement, héritier de feu Jean Margat, chanoine et chantre de l'église collégiale de Saint-Nizier, le sieur de La Martinière, trésorier de France en la généralité de Lyon, et demoiselle Marianne Dufaisant, son épouse, d'autre part, pour obliger ceux-ci à passer reconnaissance d'un domaine appelé chez Margat, sis à Chazelles (1695). — 26-27. Transaction entre Alexandre de Talaru de Chalmazel, commandeur de Chazelles, et messire Camille de Gangnières, comte de Souvigny, au sujet de leur directe (1698). — 28. Sentence du bailliage de Forez condamnant noble Antoine Henrys, président en l'élection de Montbrison, et Abel Burtin, notaire de Saint-Galmier, à payer au commandeur de Chazelles les cens qu'il réclame et à lui passer nouvelle reconnaissance (1703). — 29. Assignation donnée à Antoine Henrys et à Abel Burtin d'avoir à payer les cens qu'ils doivent à la commanderie de Chazelles (1705).

---

#### 48H1468 1642-1733.

1642-1733

Description physique :

Importance matérielle : 12 pièces, parchemin ; 174 pièces, papier (dont 3 imprimées).

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Sentence rendue dans une affaire entre François de Crémeaux, commandeur de Chazelles, et Barthélemy Seon (1642). — 2. Lettres patentes (imprimées) de Louis XIV attribuant à son Conseil la connaissance de tous les procès concernant les affaires générales de l'Ordre de Malte (1644). — 3. Extrait de diverses sentences du Conseil privé du Roi concernant les affaires générales de l'Ordre de Malte (1654-1711). — 4-186. Procédures contre Floris Séon, laboureur du lieu de la Grangère, paroisse de Saint-Denis-sur-Coise, engagées par Alexandre de Talaru de Chalmazel, commandeur de Chazelles, poursuivies par Amable de Thianges, commandeur de Villefranche, et Jean-Joseph de Caissac, tous deux receveurs du commun trésor du grand-prieuré d'Auvergne, et Pierre Comarmond, notaire royal et juge de la commanderie de Chazelles, au sujet du paiement d'un cens et pour règlement de juges entre le Parlement de Paris et le Grand Conseil (1704-1733).

---

#### 48H1469 1730-1746.

1730-1746

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Assignation donnée aux religieuses de la Visitation Sainte-Marie de Saint-Étienne pour les obliger à reconnaître que leur église et leur couvent dépendent du terrier de la commanderie de Chazelles (1739). — 2-5. Autres assignations données aux mêmes fins à Barthélemy Font et Claude Julien, de Saint-Genis-Terrenoire (1739-1741). — 6. Assignation donnée à dame Elisabeth-Renée Berryer, veuve de Jean-Camille de Gangnière, comte de Souvigny (1741). — 7-8. Assignation à comparaître devant le Grand Conseil donnée à Aimé Laval et Pierrette Molin (1746). — 9-15. Procédures entre Jean-Baptiste-Louis de Bocsozel de Montgontier, commandeur de Chazelles, et Jean-Baptiste Pitaval, laboureur, de la paroisse de Saint-Denis-sur-Coise, pour l'obliger à payer 29 années d'arrérages de cens (1730-1733).

---

#### 48H1470 1330-1733.

1330-1733

Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, parchemin ; 237 pièces, papier (dont 1 imprimée).

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-235. Procédures par-devant la sénéchaussée de Forez et le Parlement de Paris entre Jean-Baptiste-Louis de Bocsozel de Montgontier, commandeur de Chazelles, et Jean Goujon, laboureur, du lieu de la Vaganeyrière, paroisse de Saint-Denis-sur-Coise, au sujet d'une nouvelle déclaration censuelle et du paiement de plusieurs cens, droits et devoirs seigneuriaux (1716-1733). — 236-245. Copies de documents produits dans la procédure : transaction entre frère Arthaud de Saint-Romain, commandeur de Chazelles, et Pierre Arodi, damoiseau, sur la juridiction de la maison de la Charentaine (22 septembre 1330), extraits des terriers de la commanderie de Chazelles de 1383, 1445, 1519, 1528, 1677, 1687.

**48H1471 1256-1295.****1256-1295**

## Description physique :

Importance matérielle : 10 pièces, parchemin ; 1 fragment de sceau.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Reprise en fief par Étienne Giraud de Riverie, damoiseau, de frère Bernard de Chambon, commandeur de Chazelles (preceptor hospitalis Jerosolimitani de Chasaletto), pour 6 livres de viennois, de cens, vignes et terre dans la paroisse de Saint-Martin-la-Plaine (la Plaingni) et du jardin tenu par Pierre Janguens dans la paroisse de Chazelles (1256, septembre). — 2. Reprise en fief par Geoffroi Arnaud, damoiseau, du même commandeur, pour 100 sous viennois, du mas del Chasauz, paroisse de Courzieu (1256, novembre). — 3. Reprise en fief par Pierre Aroudi, de Chaignon, damoiseau, et Marguerite sa femme, pour 20 livres de viennois, du même commandeur (de Campo Bono) de nombreux cens et redevances dans la paroisse de Rivas (1257). — 4. Reprise en fief par Guillaume de Vanz du même commandeur de sa grange de Pliveis et de diverses terres (1262, avril, après Pâques). — 5. Reprise en fief par Pierre de Lavieu (de Laviaco), chevalier, de frère Giraud, commandeur de Chazelles, de quatre pièces de terre dans la paroisse de Saint-Maurice-sous-Riverie (1272, juin). — 6. Reprise en fief par Arnaud de Plevies, damoiseau, fils de feu Guillaume de Plevies, chevalier, pour 6 livres de viennois, de frère Giraud de Naves, commandeur de Chazelles, d'un jardin dans la paroisse de Saint-Symphorien-le-Château et de prés et terres à Grézieu (1282). — 7. Reprise en fief par Pierre de Plevies, damoiseau, pour 60 sous viennois, de frère Étienne dit Bonnis (?), commandeur de Chazelles, d'un tènement de prés, terres et vignes, sis in ripperia de Cosone, paroisse de Saint-Denis, mandement de Chasteluz (1283 n. st., mars). — 8. Reconnaissance par Hugonet Picard, de Mornant, à la maison de l'Hôpital de Jérusalem de Chazelles de tous les cens qu'il possède à Saint-Jean-de-Chaussan et Saint-André-la-Côte (1284 n. st., février). — 9. Reconnaissance passée par Arricus de Riverie à frère Dreux de La Tour, commandeur de Chazelles, d'un jardin dans la paroisse de Saint-Didier-sous-Riverie (1285, 6 septembre, VIII idus septembris). — 10. Reconnaissance passée par Guichard Ferleys, damoiseau, à frère Jean Ysard, commandeur de Chazelles, de 4 sous viennois, une poule, un bichet de seigle, trois ras et demi d'avoine, mesure d'Yzeron, 6 lampes d'huile et 3 sous viennois de taille, sur un tènement sis au terroir de la Ciorgnéri (1295 n. st., mars).

**48H1472 1274-1743.****1274-1743**

## Description physique :

Importance matérielle : 10 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente par Jean de Montrond (de Monte rotundo), de la paroisse de Rontalon, à frère Giraud, commandeur de Chazelles, de pièces de terre et de pré dans ladite paroisse pour la somme de 65 sous viennois (1274, 10 octobre, VI idus octobris). — 2. Albergement passé par Pierre Arodi dit Matibos, damoiseau, à Jeannet Vilan, de la paroisse de Chazelles, moyennant 27 sous viennois d'introge de diverses terres sises en les Flaches, en la Colongi (1341, 30 mai, die mercurii post festum Penthecostis.). — 3-4. Abénévis passé par frère Louis de Saint-Priest, commandeur de Chazelles, à André Delorme, des Tours, paroisse et mandement de Chazelles, du droit de chasse aux lapins, lièvres, renards, sangliers, cerfs et autres animaux, sous le cens annuel d'un demi-lapin payable à la Toussaint (2 janvier 1437 n. st.). — 5. Abénévis passé par Mathieu Villan, procureur de frère Louis de Saint-Priest, à Jean Trenand, de Chazelles, de 2 sétérées et 12 méterées de terre, au terroir de la Croix, sur le chemin de Chazelles à Saint-Galmier (apud Sanctum Baldomerum), de 3 quartelées de terre au terroir de la Recula, de 4 méterées au terroir Vie Maringiarum, sous le cens annuel de 2 sous, un tiers de bichet de seigle et 3 ras d'avoine, mesure de Chazelles (21 février 1439 n. st.). — 6. Abénévis passé par frère Mondon de Balsac, commandeur de Chazelles, à Pierre Carteron, de la paroisse de Larajasse (Rajassie) de 6 méterées de terre sises au terroir appelé de piera dautavilla, juxta iter tendens de Castro Lucio apud Sanctum Christoforum, sous le cens annuel d'un denier et d'une obole tournois (16 août 1462). — 7. Albergement par frère Gui de Blanchefort, prieur d'Auvergne et de Chazelles, à Jean Tellisson, fils de feu Mathieu, de Chazelles, d'un moulin à 4 meules sur la rivière de la Coise, au terroir du Boys, sous le cens annuel de 2 bichets de froment (15 septembre 1491). — 8. Abénévis passé par Gui de Blanchefort à François Chalan d'un moulin construit sur la rivière de la Gimont, au terroir de Laulagnier, sous le cens annuel de 3 bichets de seigle (15 septembre 1491). — 9-10. Copie de l'abénévis précédent et abénévis d'autres moulins sur les rivières de Coise et de Gimont (1491). — 11. Mémoire de ce que Monseigneur d'Auvergne a fait dans sa commanderie de Chazelles du 13 au 17 septembre 1491 : accensements de moulins, ordre de distribuer l'aumône du pain depuis Carême prenant jusqu'à la Saint-Jean-Baptiste, ordre de faire vingt degrés de bois et deux cheminées dans la tour carrée, permission donnée aux paroissiens de Chazelles d'agrandir leur église, inventaire des terriers (voir 48H1460, n°1). — 12. Abénévis par Gui de Blanchefort à Barthélemy des Farges (de Fargiis) d'une place au-dessous du château de Chazelles, sous un cens de 3 deniers (20 août 1511). — 13. Abénévis par le même à Jean Tisseur, dit Ponsard, des moulins dits de Gensenay, sur la rivière de Gimont, sous le cens de 3 setiers de froment et 2 setiers de seigle (20 août 1511). — 14. Abénévis passé par frère Antoine de Claveyson, commandeur de Chazelles, à Benoit Girodier, d'un moulin sur la rivière de la Gimont, au terroir des Bœufs, sous le cens annuel de 3 bichets de froment et 3 bichets de seigle (29 janvier 1515 n. st.). — 15. Abénévis par Gui de Blanchefort à Léonard Grangier et Pierre Girodier d'un moulin sur la Coise, au lieu de Paparel, d'un autre moulin sur la même rivière, d'un autre moulin sur la rivière de la Gymon, appelé ou Molenat, juxta iter tendens de Sancto Symphoriano Castri apud pontem de Paparel, sous le cens annuel de 2 bichets de froment et 2 bichets de seigle ; acte reçu par Étienne de Vauzelles le 15 septembre 1491, expédié le 11 juillet 1515. — 16. Abénévis passé par Alexandre de Talaru de Chalmazel, commandeur de Chazelles, à François Troussieu,

journalier de Chazelles, d'une tour située en une ruelle du faubourg de Chazelles, appelée Machique, sous le cens annuel d'un sou et 6 deniers (1689). — 17. Liste d'abénévis passés par le même commandeur (1687-1689). — 18. Abénévis par Jean-Baptiste-Louis de Bocsozel de Montgontier à Pierre Clavel, maître cordonnier, de Chazelles, d'une petite place à l'extrémité des fossés de Chazelles, appelée le Petit Terrat, sous le cens annuel d'une demi-poule (1743).

**48H1473 1213-1773.****1213-1773**

## Description physique :

Importance matérielle : 13 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier ; 7 fragments de sceaux.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Échange passé entre Guillaume Ruilz et Foucher, son frère, et la maison de Chazelles : ils lui donnent leur part du bois del Fesc in Argenteria et reçoivent 60 sous (1213). — 2. Vente par Guillaume de Marcilleu, damoiseau, et Elisabeth, sa femme, au commandeur de Chazelles, pour 18 livres, d'un jardin et de la moitié d'un autre jardin sis à Grayset, paroisse de Saint-Romain-le-Vieux (1245). — 3. Donation faite par Pierre Chapelain à Pierre de Chelodon, son neveu, de diverses pièces de terre, à condition de les tenir en fief de l'Hôpital de Jérusalem (1258). — 4. Vente par Guillaume de Plevies, chevalier, à frère Giraud de Naves, commandeur de Chazelles, d'un pré dans la paroisse de Duerne, pour 70 sous viennois (1269, juillet). — 5. Vente par Pierre de Lavieu, chevalier, à frère Giraud, commandeur de Chazelles, de quatre pièces de terre dans la paroisse de Saint-Maurice-sous-Riverie (1272, juin). — 6. Donation faite par Hugues Mauvoisin (Malevicini) à frère Giraud de Naves, commandeur de Chazelles, des hommes, terres, maisons, bois, prés, revenus qu'il possède à Gencenay et à Laloignerey et dans les paroisses de Chazelles et Saint-Romain-le-Vieux (1282, octobre). — 7. Vidimus de l'acte précédent (1282, novembre). — 8. Cession par Hugues Mauvoisin (Malivicini) à frère Dreux (Drogoni), commandeur de Chazelles, de l'usufruit de la donation précédemment faite à feu frère Giraud (15 novembre, die lune post festum beati Martini hyemalis, 1283). — 9-10. Copie et traduction de l'acte précédent. — 11. Vente par Jean Jaquemet, Martin et Michel Breyssac et Étienne leur mère à frère Jean Hospitalier, d'une verchère, d'une petite vigne et d'un champ dit de Faviers (26 janvier-3 février 1315, n. st.). — 12. Vente par André del Crosat et Étienne del Crosat, son neveu, de la paroisse de Saint-Clément-les-Places, à frère Arthaud de Saint-Romain, commandeur de Chazelles, pour 100 sous viennois, de leurs parts du moulin dit del Crosat, dans ladite paroisse (24 février 1325 n. st.). — 13. Vente au même commandeur par Margarona, veuve de Laurent del Crosat, comme tutrice de ses enfants, de sa part dans le même moulin, pour 70 sous viennois (18 mai 1325). — 14. Sentence arbitrale entre frère Vincent Bonnet (Boniti), de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, curé, Mondon, prévôt, et Hugonet Pupier, paroissien de Chazelles, d'une part, et Jean de Chesa, de ladite paroisse, d'autre part, au sujet d'un cens de 11 setiers de seigle, dû au curé de Chazelles (1342). — 15. Vente par Jean Ciboy à frère Robert de Châteauneuf, prieur du prieuré d'Auvergne, d'un pré sis in ripparia de Brovenan et d'un lieu planté d'aunes (vernetum) pour 12 livres tournois de monnaie royale uno franco auri ad signum domini nostri Francorum regis pro viginti solidis ipsius monete computato, et 12 sous tournois de pot de vin (pro drulliis) à la femme dudit Jean Ciboy (1er mai 1380). — 16-18. Enquête faite sur un jardin à Chazelles, appelé l'ort du pater, appartenant à la commanderie, où ont été ensevelis « plusieurs corps infects morts de peste » et ordonnance de Mathieu Pupier, châtelain de Chazelles, interdisant d'y enterrer à l'avenir (1522-1523). — 19. Vente par Jean Perdun, de la paroisse de Montrottier, à messire François de Crémeaulx, commandeur de Chazelles, d'un tènement de pré et terre sis en la paroisse de Courzieu, pour 674 livres 4 sols (1619). — 20. Accord entre Jean-Baptiste-Louis de Bocsozel de Montgontier, commandeur de Chazelles, et Jean Dassier, habitant au lieu des Assiers, paroisse de Rontalon, sur l'usage d'un chemin allant de la cour dudit Dassier aux bois dudit commandeur (1746). — 21-22. Vente par Jean Maillard, laboureur, au même commandeur, d'un petit jardin près de la porte du faubourg de Chazelles appelée de l'Hôpital, pour 150 livres (1746). — 23. Extrait d'une délibération des habitants de Chazelles sur l'établissement d'un nouveau cimetière (1770). — 24. Extrait d'une lettre relative à l'ancien cimetière de Chazelles (1773). — 25-26. Abandon d'une terre dans la paroisse de Bellegarde, fait au commandeur de Chazelles par Henry-Bernard Lorange, maître chirurgien de Saint-Galmier (1743).

**48H1474-48H1475 Dîmes et portion congrue.****1320-1712****48H1474 1320-1684.****1320-1684**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Donation par Guibourge d'Oingt (Guiburgis de Yconio), veuve de Guigues de Saint-Symphorien, damoiseau, à frère Arthaud de Saint-Romain, commandeur de Chazelles, des dîmes et revenus qu'elle possède apud Bellamgardam et in ipsius mandamento, apud Altam Revoyriam, apud sanctum Marcellum prope Jo., apud Greissiacum, et de son moulin sur la Gimon (situm in ripparia aque de la Gimon subtus Greissiacum), à condition qu'un prêtre célèbre la messe tous les jours dans la chapelle neuve de Chazelles et qu'on donne 2 setiers de seigle au curé de Chazelles (7 juillet 1320). — 2. Copie de l'acte précédent. — 3. Acte paraissant du XVe siècle, copie du n° 1 avec modifications : 1° du nom du commandeur : Guiotus de Sancto Germano ; 2° du dispositif : apud Bellamgardam et in ipsius mandamento et quartam partem decimarie quam habet et possidere consuevit, ut dictum est, cum priore Montistrorii in parrochia et infra parrochiam alte Rivorie, Lugdunensis diocesis ; 3° de la date : 7 juillet

1301. — 4. Copie du n° 3. — 5. Copie du n° 1, modifiée d'après le n° 3. — 6. Sentence rendue au profit du procureur de la maison de Chazelles contre Jean Gueycon, au sujet de dîmes à percevoir sur des terres sises dans le tènement de la Cornichoner (1373, 26 avril, die martis post festum beati Georgii). — 7. Traduction d'une donation des dîmes de Saint-Laurent-de-Chamousset, faite par Guichard de Saint-Symphorien-le-Château au commandeur de Chazelles (1385). — Extrait pour le commandeur de Chazelles d'une sentence condamnant Antoine Delachaise, sieur du Gât, conseiller au présidial de Moulins, à payer des dîmes à Hugues de Talaru, seigneur de Molles (1684).

---

**48H1475 1678-1712.**

**1678-1712**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 34 pièces, papier ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-15. Procédures entre Louis Chaume, curé de Maringes, d'une part ; Louis de La Rivoyre, commandeur de Chazelles, Jean Gubien et François Commarmond, fermiers de la terre de Bouchalas, d'autre part, au sujet de la portion congrue dudit curé (1678-1684). — 16-34. Procédures entre Alexandre de Talaru de Chalmazel, commandeur de Chazelles, et Benoît Dumas, curé de Maringes, au sujet de la portion congrue de celui-ci (1694). — 35-36. Procédures de frère Gilbert de Fougères du Cluseau, commandeur de Devesset, Verrières et Chazelles, contre messire Ollier, curé de Bellegarde, au sujet de la perception des dîmes de cette paroisse (1712).

---

**48H1476-48H1478 Juridiction.**

**1268-1396**

---

**48H1476 1268-1396.**

**1268-1396**

Description physique :

Importance matérielle : 10 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accord conclu entre Renaud, comte de Forez, et frère Robert de Monte Rugnoso, de l'Hôpital de Jérusalem, prieur en Auvergne, attribuant à la maison de Chazelles la juridiction sur le territoire entre le château de Saint-Galmier et celui de Saint-Symphorien, entre les châteaux de Mays et de Bellegarde et celui de Châtelus (1268 n. st., mars). — 2. Accord entre Girard de Charentena et le commandeur de Chazelles au sujet des droits que ledit Girard prétendait avoir sur les hommes du commandeur (1273, août). — 3. Copie de l'acte n° 1, suivie de la copie d'un accord entre Dalmas de Saint-Symphorien, Pierre, son fils, damoiseau, et Hugues Mauvoisin, chevalier, seigneur de Chamousset, d'une part, et le commandeur de Saint-Bonnet-les-Places, d'autre part, sur la juridiction de Chamousset et les droits dus au seigneur de ce lieu (1288, mai). — 4. Mandement adressé par Pierre Clari, juge du comté de Forez, à la requête de frère Jean Yssardi, commandeur de Chazelles, aux châtelains et prévôts de Saint-Galmier et de Bellegarde, pour les inviter à observer l'accord conclu entre le comte de Forez et le prieur d'Auvergne (13 mars, die lune post dominicam qua cantatur Letare Jerusalem, 1301 n. st.). — 5. Remise faite par le juge de Saint-Galmier au commandeur de Chazelles d'un homme accusé d'avoir volé un veau à Charentena (14 février, die lune ante Carnisprivium novum, 1317 n. st.). — 6. Accord conclu entre frère Arthaud de Saint-Romain, commandeur de Chazelles, et Pierre Arodi, dit Malibo, damoiseau, mari de feu Margarona de Charentena, au sujet de l'exercice de la justice à Charentena (14 juin 1353). — 7. Accord conclu entre Guichard Durgez, châtelain de Saint-Galmier, et le commandeur de Chazelles, au sujet d'un vol de pierres dans la tour ronde de Saint-Romain-le-Vieux et d'une femme accusée d'avoir brûlé une maison (1er juillet, die mercurii post festum beatorum Petri et Pauli apostolorum, 1282). — 8. Accord entre Étienne de Lobatieu, commandeur de Chazelles, et Briand de Lavieu, chevalier, seigneur de Poncins, sur la juridiction du lieu de Sancen (22 décembre 1358). — 9. Copie de l'acte précédent. — 10. Remise de Jean Patays aux officiers de la cour de Chazelles par le châtelain de Saint-Galmier (10 décembre 1377). — 11. Mise à exécution de lettres royales, rendues contre Barthélemy Tourveonis ou Torveyonis, doyen de Courzieu, mettant le château de Courzieu sous la main du roi et confiant l'exercice de la juridiction à Robert de Châteauneuf, prieur d'Auvergne (1389). — 12. Sentence du bailli de Mâcon et sénéchal de Lyon faisant défense au juge de Chazelles de connaître de certains délits commis par divers particuliers (6 mai, die sabbati post nuper lapsam dominicam qua in Dei ecclesia cantatum fuit Cantate, 1396).

---

**48H1477 1354-1358.**

**1354-1358**

Description physique :

Importance matérielle : 2140 sur 650 mill., 3 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Procédures engagées par devant le bailli de Mâcon entre frère Étienne de Lobateyo, commandeur de Chazelles, d'une part, noble Arthaud de Saint-Germain, chevalier, Jean Maignin, prêtre, Étienne de Stanno, Pierre de Aula, alias de Lyon, Jean Veyron, d'autre part, au sujet de la juridiction du lieu appelé la Petite Loery, terminées par une sentence maintenant la juridiction au



commandeur et condamnant ses adversaires à l'amende.

---

**48H1478 1268-1368.**

**1268-1368**

Description physique :

Importance matérielle : 1250 sur 610 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Accord conclu entre Jean, comte de Forez, Renaud de Forez, son grand oncle (patruus), régent du comté de Forez, d'une part, et Guigues de La Tour, prieur du prieuré d'Auvergne, de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, tenant sous sa main les maisons de Chazelles et de Saint-Bonnet-les-Places, au sujet de la juridiction des lieux suivants : mansi de Chaseletons, mansi del Croset, mansi de Chasaux, mansi de la Serrasina, mansi de Algeriis, mansi Petri Clementis, mansi de la Molleyri sive del David, mansi Jaqueti Riveyri del Culherers, mansi del Gagneurs, mansi del Virdilhars, mansi del Forniers, et de deux feux mansi del Piney, suivi du texte de deux autres accords, l'un entre Jean, comte de Forez, et frère Arthaud de Saint-Romain (24 juillet, die sabbati post festum beati Marie Magdalene, 1322), l'autre, entre Renaud, comte de Forez, et frère Robert de Monte Rignoso, prieur d'Auvergne (mars 1268 n. st.).

---

**48H1479-48H1480 Corvées.**

**1451, 1518**

**48H1479 1451.**

**1451**

Description physique :

Importance matérielle : 1050 sur 895 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Transaction passée entre frère Mondon de Balsac, commandeur de Chazelles, d'une part, Jean Bernard et Étienne, son fils, d'autre part, par laquelle ceux-ci reconnaissent devoir au commandeur des corvées pour charrier du bois et du foin (15 novembre 1451).

---

**48H1480 1518.**

**1518**

Description physique :

Importance matérielle : 900 sur 610 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Transaction conclue entre frère Antoine de Claveyson, commandeur de Chazelles, et les habitants du mandement de Chazelles : ceux-ci payeront 10 écus à chaque nouveau commandeur ; ils feront pour lui deux corvées par an, une en hiver et une en été ; les droits de mutation après décès sont fixés à 8 sols tournois pour « les plus apparans », 4 sols pour les moyens et 2 sols pour les plus pauvres (25 mars 1518).

---

**48H1481-48H1485 Registres des assises tenues par le juge de Chazelles.**

**1331-1487**

**48H1481 1331-1345.**

**1331-1345**

Description physique :

Importance matérielle : 395 sur 300 mill., papier, 67 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H1482 1370-1377.**

**1370-1377**

Description physique :

Importance matérielle : 230 sur 195 mill., papier, 120 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

**48H1483 1380-1394.**

**1380-1394**

Description physique :

Importance matérielle : 200 sur 180 mill., papier, 57 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

**48H1484 1393-1405.**

**1393-1405**

Description physique :

Importance matérielle : 410 sur 285 mill., papier, 88 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1 : lettres de rémission de la duchesse de Bourbon pour Thomas Ganent qui avait été banni de Chazelles (27 juin 1397).

**48H1485 1482-1487.**

**1482-1487**

Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 105 mill., papier, 35 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

**48H1486-48H1487 Droits de justice, droits seigneuriaux, procédures : pièces diverses.**

**1472-1741**

**48H1486 1472-1741.**

**1472-1741**

Description physique :

Importance matérielle : 20 pièces, papier ; 5 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Sentence exemptant les hommes du commandeur de Chazelles du devoir de guet et de garde (1472). — 2. Copie pour le commandeur de Chazelles d'une vente par Benoîte, veuve d'André Alabour, alias Veyrard, et Jean, son fils, de Grézieu-le-Marché, à Pierre et Antoine Tisseur, de la paroisse de Meys, d'un pré et de diverses terres (15 mars 1475 n. st.). — 3. Autorisation donnée par Gui de Blanchefort, commandeur de Chazelles, aux habitants du bourg de Chazelles, de démolir une tour ronde située près du chemin de Chazelles à Saint-Galmier (1497). — 4. Enquête sur le meurtre d'Antoine Perret, barbier, de Chazelles (1512). — 5-6. Procédures entre le procureur du Roi et Antoine de Claveyson, commandeur de Chazelles, au sujet du droit de banvin pendant le mois d'août (1516-1519). — 7. Copie de l'accord du 25 mars 1518 entre le commandeur et les habitants de Chazelles (Cf. 48 H. 1480). — 8. Appel au juge de Forez par Antoine Pourrel, obéancier de Saint-Just-lès-Lyon, et Jean Sève, tuteurs de David Pupier, fils de feu Jean, marchand, de Chazelles, contre frère Emery Desteaulx, commandeur de Chazelles (1529). — 9. Articles présentés dans une cause pendante devant le bailli de Forez entre noble Sébastien de Saint-Paul, seigneur de La Guilhenche, d'une part, Étienne de Vauzelles et divers habitants de Chazelles, d'autre part, au sujet des droits du commandeur dans le mandement de Chazelles, et particulièrement sur la tour de Saint-Romain-le-Vieux (s. d., xvie siècle). — 10. Requête présentée par Antoine de Claveyson au maître des eaux et forêts pour le Roi en Forez, au sujet des droits de la commanderie de Chazelles sur les rivières (s. d.). — 11. Mémoire sur les droits du commandeur de Chazelles (s. d., après 1532). — 12-17. Nominations par les commandeurs de Chazelles aux fonctions de procureur, greffier, lieutenant de juge, juge, huissier de la justice de Chazelles (1644-1741). — 18. Protestation de Pierre Piégay, docteur en droits, contre sa destitution de ses fonctions de juge (1684). — 19. Proclamation d'ordonnances par Claude Pupier, lieutenant de juge de Chazelles, au nom du commandeur : défense de blasphémer, ordre d'assister à la messe et aux vêpres le dimanche, défense de porter des arquebuses et de chasser, ordre de faire marquer les poids et mesures, etc.... (1661). — 20. Sentence rendue par la sénéchaussée de Montbrison au profit de Jean-Baptiste-Louis de Bocsozel de Montgontier, commandeur de Chazelles, contre les bouchers de ce lieu, maintenant le commandeur dans son droit de prendre les pieds et les langues des bœufs, vaches, taureaux et génisses et deux pieds ou les lombes de chaque cochon (1730).

**48H1487 1719-1722.**

**1719-1722**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 21 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-26. Procédures par devant le Grand Conseil entre frère Amable de Thiange et frère Gilbert Ragon, receveurs du commun trésor du grand-prieuré d'Auvergne, et frère Pierre de La Chapelle de Jumilliac, commandeur de Chazelles, d'une part, et les consuls et habitants de Chazelles, d'autre part, au sujet du droit de 60 livres dû par les habitants à chaque avènement de commandeur, en vertu de la transaction du 25 mars 1518.

---

**48H1488-48H1512 Terriers.**

**1290-1772**

---

**48H1488 1290.**

**1290**

Description physique :

Importance matérielle : 305 sur 195 mill., 5 feuillets papier et 32 feuillets parchemin.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 2-4 : répertoire XVIII<sup>e</sup> siècle — Fol. 1 : Anno Domini M<sup>o</sup> CC<sup>o</sup> nonagesimo fuit scriptum servicium domus Hospitalis de Chasalez et primo in parrochia de Chasalez. — Texte sur deux colonnes, en français. Au bas des folios 1, 2, 3 v<sup>o</sup>, 8, 26 v<sup>o</sup>, 28 v<sup>o</sup>, 29, 30, additions, en latin, des années 1295 à 1303 n. st.

---

**48H1489 1383.**

**1383**

Description physique :

Importance matérielle : 400 sur 280 mill., papier, 8 et 239 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de la maison de l'Hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem de Chazelles, reçu par P. Montanha. Fol. 1-8 : répertoire moderne. — Reconnaissances passées dans les paroisses suivantes : fol. 1, Chazelles ; fol. 77, Grézieu ; fol. 80, Viricelles ; fol. 85, Meys ; fol. 92, Virignieux ; fol. 94, Maringes ; fol. 104, Bellegarde ; fol. 112, Saint-Cyr (Sancti Ciresii) ; fol. 115, Pomeys ; fol. 120, Saint-Symphorien-le-Château ; fol. 126 v<sup>o</sup>, Aveize (Avesiacum sive d'Aveses) ; fol. 129, Duerne ; fol. 134, La Chapelle ; fol. 136, Saint-Martin ; fol. 146 v<sup>o</sup>, Chaussan ; fol. 149 v<sup>o</sup>, Saint-André-la-Côte ; fol. 152, Saint-Didier (Sancti Desiderii et de Alba Spini) ; fol. 155, Larajasse (de Reyiaccsia) ; fol. 163, Saint-Étienne-de-Coise ; fol. 165, Châtelus ; fol. 175, Saint-Christophe ; fol. 184, Grammond ; fol. 190, Chevrières ; fol. 197, Avezieux (de Avesio) ; fol. 203, Saint-Denis ; fol. 212, Saint-Galmier (Sancti Baldomerii) ; fol. 218, Chambost ; fol. 222, Rivas ; fol. 225, Cuzieu (de Cusio) ; fol. 226, Marclopt ; fol. 228, Saint-André-le-Puy ; fol. 229 v<sup>o</sup>, Montrond ; fol. 233, Saint-Clément-les-Places. — Quelques additions : fol. 162, de 1407 ; fol. 201, de 1436 ; fol. 235, de 1419. — Les folios 74 à 76, 79, 93, 103, 110 et 111, 148, 151, 154, 179 et 180, 182 et 183, 189, 202, 211, 217, 224, 230, 232, 236 et 237 sont blancs.

---

**48H1490 1383. Copie partielle, non signée, du terrier précédent.**

**1383**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 2 et 47 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1-2, répertoire moderne.

---

**48H1491 1383. Copie partielle du terrier Montanha.**

**1383**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 2 et 54 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Quelques copies sont signées de Fargiis. — Fol. 1-2, répertoire moderne.

---

**48H1492 1446-1461.**

**1446-1461**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 3 et 47 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Recueil d'abénévis passés par le commandeur de Chazelles. — Fol. 2-3, répertoire moderne. — Fol. 1 v<sup>o</sup> : ... « hec sunt

asservisiones seu abbenevisamenta... receptas per venerabilem et religiosum virum fratrem Mondonum de Balsac, militem ordinis sancti Johannis Jherusalem, preceptorem domus hospitalis Chasaleti cum suis membris universis... »

---

**48H1493 1452-1469.**

**1452-1469**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 210 mill., papier, 142 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minutes, non signées, de reconnaissances passées au profit de frère Mondon de Balsac, commandeur de Chazelles. — Table ancienne, par ordre alphabétique de prénoms.

---

**48H1494 1452-1469. Autre minute du même terrier.**

**1452-1469**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 200 mill., papier, 3 et 128 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Répertoire moderne. — Les folios I et L manquent. Fol. 115 à 124 blancs.

---

**48H1495 1515-1526.**

**1515-1526**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 8 et 378 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de la commanderie de Chazelles, reçu par les notaires Domenjon et Roddon ; extrait de l'original par Roddon. — Fol. 5-7, table ancienne par ordre alphabétique de prénoms.

---

**48H1496 1515-1526. Minute du terrier précédent.**

**1515-1526**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 200 mill., papier, 4 et 172 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1-3, répertoire moderne.

---

**48H1497 1522-1529.**

**1522-1529**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 200 mill., papier, 2 et 96 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frères Antoine de Claveyson et Emery des Ruyaulx, commandeurs de Chazelles, par des habitants de Viricelles, Meys et Maringes ; reçues par les notaires Domenjon et Roddon. — Répertoire moderne. Fol. 93-96 blancs.

---

**48H1498 1519-1531.**

**1519-1531**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 200 mill., papier, 3 et 151 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit des mêmes commandeurs à Chazelles, Maringes, Bellegarde, Saint-André-le-Puy, Chevières, Avezieux, Saint-Christophe, Saint-Denis, Saint-Cyr-les-Vignes. Domenjon, Roddon et Montaigne, notaires.

**48H1499 1521-1522.**

**1521-1522**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 200 mill., papier, 171 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Minutes de reconnaissances passées par des habitants de Chazelles. — Répertoire moderne. — Le registre est folioté lv à 226.

---

**48H1500 1460-1528.**

**1460-1528**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 200 mill., papier, 237 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1-49 : reconnaissances passées par des habitants de Chazelles, reçues par le notaire Montaigne (1460 n. st.). — Fol. 82-107 : minutes de reconnaissances passées par des habitants de Meys (1525). — Fol. 223-229 : reconnaissances passées par des habitants de Chevrières (1528).

---

**48H1501 1546-1562.**

**1546-1562**

Description physique :

Importance matérielle : 430 sur 280 mill., papier, 33 et 530 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 7 v° : « C'est le terrier de noble et puissant seigneur frère Gilbert Dubost, chevalier de l'Ordre de Saint Jehan de Jerusalem, commandeur et seigneur de la ville de Chazelles, par luy fait renouveler en l'an mil cinq cens quarante sept ». — Armoiries. — Fol. 9-19 (360 sur 255 mill.) : reconnaissance d'Antoine Pupier, habitant de Chazelles (1547). — Fol. 21-27 : table ancienne par ordre alphabétique des prénoms. — Fol. 28-33 : préambule ; lettres patentes de François 1er (19 octobre 1547). — Fol. 1-419 : reconnaissances reçues par le notaire Beauvoir. — Fol. 420 : reconnaissance passée par noble homme Georges de La Goutte, au nom de noble homme Pierre de Saint-Pol, écuyer, seigneur de la Guillauche (1562). — Fol. 1-6, 8, 20, 420-430, en blanc.

---

**48H1502 1546-1549. Minute du terrier précédent.**

**1546-1549**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 200 mill., papier, 340 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H1503 1576-1585.**

**1576-1585**

Description physique :

Importance matérielle : 412 sur 275 mill., papier, 14 et 424 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 2 : « C'est le terrier de la rente noble de la ville et mandement de Chazelles, appartenant à noble et puissant seigneur frère François de Montvoisin, chevalier de l'Ordre de Saint Jehan de Jherusalem, commandeur et seigneur dudict Chazelles et dependances, par luy fait renouvelé en l'année 1576 et 1580 ». — Fol. 3-11 : table ancienne par ordre alphabétique de prénoms. — Fol. 12-13 : préambule. — Reconnaissances reçues par le notaire Roddon. — Fol. 1, 14, 397-424, en blanc. Armoiries sur les plats de la reliure.

---

**48H1504 1576-1585. Minute du terrier précédent.**

**1576-1585**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 6 et 312 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

**48H1505 1617-1621.**

**1617-1621**

Description physique :

Importance matérielle : 425 sur 290 mill., papier, 18 et 708 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère François de Crémeaux, commandeur de Chazelles, reçues par le notaire Vaulterin. — Fol. 5-12 : répertoire par ordre alphabétique de prénoms. — Fol. 1-4, 13-14, 18, 706-708, en blanc.

**48H1506 1677-1683.**

**1677-1683**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 230 mill., papier, 5 et 501 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Louis de La Rivoire, commandeur de Chazelles, reçues par le notaire Pupier. — Fol. 2-4 : répertoire. — Fol. 1, 5, 491-501, en blanc.

**48H1507 1679-1688.**

**1679-1688**

Description physique :

Importance matérielle : 400 sur 270 mill., papier, 2 et 230 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de messire Alexandre de Talaru de Chalmazel, commandeur de Chazelles, Saint-Bonnet-les-Places, le Sauzy et autres lieux, à Saint-Martin-en-Haut, Rochefort, Thurins, Rontalon, et reçues par le notaire Tholly. — Fol. 1-2 : répertoire moderne.

**48H1508 1735-1737.**

**1735-1737**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 210 mill., papier, 5 et 39 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de la rente noble de la Perettière, en la paroisse de Cottance et lieux voisins, dépendant de la commanderie de Chazelles, reçu par le notaire Couhert pour le commandeur Jean-Baptiste-Louis de Bocsozel de Montgontier.

**48H1509 1740-1741.**

**1740-1741**

Description physique :

Importance matérielle : 450 sur 285 mill., papier, 17 et 302 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur, reçues par le notaire Pupier. — Fol. 2-11 : description du château et de l'église de Chazelles, arpentage des fonds dépendant de la commanderie, indication des limites des droits de dîme et de justice. — Fol. 12-16 : table alphabétique des noms.

**48H1510 1766.**

**1766**

Description physique :

Importance matérielle : 320 sur 220 mill., papier, 10 et 46 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de la rente de la Perettière, membre de la commanderie de Chazelles, passé au profit de frère Nicolas-François du Prunier de Lemps, reçu par le notaire Dufourt. — Fol. 35 : répertoire. — Fol. 36-46, en blanc.

**48H1511 1772.**

**1772**

Description physique :

Importance matérielle : 400 sur 250 mill., papier, 4 et 376 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Nouveau terrier de la rente noble du chef-lieu de la commanderie de Chazelles-sur-Lyon renouvelée en 1772 par Me Faure de Montgirard. » — Fol. 367-372 : répertoire. — Fol. 364-366, 373-376, en blanc.

**48H1512 1734.**

**1734**

Description physique :

Importance matérielle : 250 sur 200 mill., papier, 42 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Minute incomplète d'un terrier de reconnaissances passées au profit de Jean-Baptiste-Louis de Bocsozel de Montgontier, reçues par le notaire Granet.

**48H1513-48H1517 Lièves.**

**1450-XVIIe Siècle**

**48H1513 1450.**

**1450**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 24 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève incomplète de la commanderie.

**48H1514 1494-1504.**

**1494-1504**

Description physique :

Importance matérielle : 205 sur 140 mill., papier, 44 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Recepte des servis de la paroisse de Chazelles appartenant au sieur Glaude Laurencin, censier commençant à la feste Saint Martin d'iver l'an mil IIIc IIIIxx et XIII. »

**48H1515 1512.**

**1512**

Description physique :

Importance matérielle : 210 sur 140 mill., papier, 33 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 1 v° : « Liève des cens et servis de la commanderie de Chezelles receuz par Pierre Durret dudict Chazelles en mil Vc XII. » — Fol. 32 : « memoyre soit de ce que j'ai reçu des servis de Mons. le commandeur de Chezelles de l'an Vc et douze. »

**48H1516 XVIe siècle.**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 298 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Liève du terrier reçu par le notaire Beauvoir (48 H. 1501).

**48H1517 XVIIe siècle.**

**XVIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 205 mill., papier, 28 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève incomplète.

**48H1518-1549 Membre de Saint-Bonnet-les-Places.**

**1154-1758**

**48H1518 Reprises en fief, reconnaissances, cessions.**

**1249-1412**

Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces parchemin ; 1 cahier, papier, 18 feuillets1.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accord entre Gautier de Chastel, chevalier, et frère Estorgne Revelli, commandeur de Saint-Bonnet-les-Places (preceptor domus hospitalis Jherosolimitani Sancti Boneti de les Places), par lequel le premier cède au second tous ses droits sur le bois de Chastel et les terres de Chavaceu, précédemment vendus, et, en outre, lui vend, pour 34 livres de viennois, tous ses droits sur les vignes de Laroa, paroisse de Bessenay (1249 n. st., janvier). — 2. Reprise en fief par Hugues Arnaud, damoiseau, de frère Bernard de Chambun, commandeur de Saint-Bonnet-les-Places, d'un jardin et d'une tuilerie sis à Courzieu inter viam que tendit a Corzeu versus Vilabun ex una parte et viam que tendit a Corzeu versus Chavannes ex altera (17 juillet, XVI Kalendas augusti, 1259). — 3. Autre reprise en fief par le même du même commandeur de ce qu'il possède entre le chemin de Saint-Symphorien-le-Château à Montromand et le ruisseau de Courzieu, et au puy de Montchal (1260 n. st., janvier). — 4. Reconnaissance passée par le même damoiseau au même commandeur pour un prêt de 80 livres de viennois, somme pour laquelle il engage toutes ses vignes sises au puy de Vindrieu (1261 n. st., janvier). — 5. Cession par Girard de Courzieu à frère Bernard de Chambon (de Campobono), commandeur de Chazelles et Saint-Bonnet-les-Places, moyennant 15 livres de viennois, de 2 sous viennois dus par Guillaume Gandolz, de 12 deniers viennois, une poule et un comble d'avoine dus par Martin Monteillons, de 4 deniers viennois dus par Giraud Molendinariius, de 8 deniers viennois dus par Jaquemet de Villabon (1263, décembre). — 6. Reprise en fief par Girard de Courzieu de frère Bernard de Chambon des redevances énumérées dans l'acte précédent et de la dîme que ledit Girard perçoit, comme ses ancêtres, à Bessenay (1263, décembre). — 7. Reprise en fief par Hugues Arnaud, damoiseau, de frère Bernard de Chambon, de tout ce qu'il possède dans la paroisse de Courzieu (1264, mai). — 8. Vente par Jean de Chavagneu et Guillaume, son fils, de Saint-Martin-Lestra, à frère Dreux de La Tour, pour 4 livres de viennois, du domaine direct d'une maison, avec pré, jardin et verchère, sis audit Saint-Martin (1286, juin). — Reconnaissances et investisons passés à Bouchalas et dans le mandement de Saint-Bonnet-les-Places au profit du commandeur de Chazelles (1409-1412).

Documents en relation :

Les documents de cette liasse numérotés 3, 4, 6 et 7 sont publiés dans le Cartulaire lyonnais, tome II, pages 102, 124, 179 et 186, nos 584, 587, 622 et 626.

**48H1519-48H1523 Reconnaissances, procédures.**

**1556-1758**

**48H1519 1556-1624.**

**1556-1624**

Description physique :

Importance matérielle : 15 pièces, parchemin ; 38 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-53. Procédures engagées par frère Pons de la Porte et poursuivies par François de Crémeaulx, commandeurs de Chazelles, pour obliger les habitants de Bouchalas et de Saint-Bonnet-les-Places à leur passer des reconnaissances.

**48H1520 1604-1748.**

**1604-1748**

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces parchemin ; 51 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse



1-57. Procédures par-devant le Grand Conseil du Roi entre Jean-Baptiste de Bocsozel de Montgontier, commandeur de Chazelles, Saint-Bonnet-les-Places et Bouchalas, d'une part, Laurent Berthet et Fleurie Guingard, sa femme, d'autre part, pour obliger ceux-ci à passer reconnaissance au commandeur pour une pièce de terre de 9 méterées environ, située dans la paroisse de Saint-Martin-Lestra, territoire de la Roche.

---

**48H1521 1725-1731.**

**1725-1731**

Description physique :

Importance matérielle : 35 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-35. Procédures engagées par Jean-Baptiste-Louis de Bocsozel de Montgontier, commandeur de Chazelles, contre Antoine et Pierre Champier, père et fils, pour les obliger à passer reconnaissances de terres mouvant de la seigneurie directe de Saint-Bonnet-les-Places et Bouchalas.

---

**48H1522 1749-1758.**

**1749-1758**

Description physique :

Importance matérielle : 60 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-60. Procédures entre messire Joseph de Fassion de Sainte-Jay, commandeur de Chazelles, et Martin Ressicaud, père et fils, habitants du lieu de Chanteperdrix, paroisse de Saint-Clément-les-Places, pour reconnaissance de terres dépendant de la directe de Saint-Bonnet-les-Places.

---

**48H1523 1733-1757.**

**1733-1757**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-12. Procédures entre messire Joseph de Fassion de Sainte-Jay et Antoine et Jean Millan, père et fils, pour reconnaissance de terres et prés dans l'étendue de la rente noble de Saint-Bonnet-les-Places (1756-1757). — 13-16. Procédures entre Jean-Baptiste Louis de Bocsozel de Montgontier et Claude Chavallard, commissaire en droits seigneuriaux, pour restitution du terrier signé Pupier de la commanderie de Chazelles et Saint-Bonnet-les-Places (1733-1739). — 17-25. Procédures engagées par Joseph Fassion de Sainte-Jay contre Antoine Sparon, maître cordonnier de Saint-Galmier, et Vincent Faure, marchand chapelier de Chazelles, pour reconnaissances de terres (1755-1756).

---

**48H1524 Dîmes.**

**1275-1285**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accord entre Giraud, commandeur de Saint-Bonnet-les-Places, et Jean, archiprêtre de Courzieu et chapelain de l'église de Saint-Laurent-de-Chamousset, par lequel celui-ci remet au commandeur les dîmes qui se perçoivent sur certaines terres dans la paroisse de Saint-Laurent, le commandeur promettant au chapelain et à ses successeurs une émine de seigle (vers 1275 : une déchirure du parchemin, à l'angle gauche inférieur, a fait disparaître la fin de la date : anno Domini millesimo ducentesimo..... Frère Giraud ou Girard de Naves, commandeur de Chazelles, paraît dans des actes de 1268 à 1282). — 2. Vente par Guigues de Saint-Symphorien, damoiseau, seigneur de Grézieu (Grayseu) à Pons Parentis, chevalier, et Étienne Maynard, damoiseau, pour 120 livres de viennois, de tous ses droits sur la dime de la paroisse de Haute-Rivoire (1285, 20 avril, mense aprilis post Pascha, die veneris ante festum beati Georgii, indicione XIIIa).

---

**48H1525-48H1526 Procédures, accensements, baux à ferme.**

**1461-1732**

---

**48H1525 1461-1462.**

**1461-1462**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 200 mill., papier, 40 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Procédures (incomplètes) entre frère Mondon de Balsac, d'une part, Pierre Prévôt (Prepositi) et Benoîte, sa femme, Pierre Prévôt et Catherine, sa femme, d'autre part, au sujet des eaux descendant du lieu de Bouchalas dans le pré de ceux-ci, au terroir des Ormes, touchant le chemin de Montrottier à Saint-Martin-Lestra, d'une part, et le chemin tendant de Bouchalas à Haute-Rivoire, d'autre part.

---

**48H1526 1514-1732.**

**1514-1732**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 47 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-12. Procédures engagées par François de Mauvoisin, poursuivies par Pons de La Porte et François de Crémeaux, commandeurs de Chazelles, contre les habitants de Bouchalas, au sujet du paiement des dîmes (1579-1621). — 13-45. Procédures entre Charles-Antoine de La Garde de Chambonas, évêque et comte de Viviers, et Alexandre de Talaru de Chalmazel, commandeur de Chazelles, au sujet des dîmes de Bouchalas, fixées à 80 bichets à partager également entre les parties (1692-1699). — 46. Accensement de la grange de Bouchalas et d'un pré passé par frère Antoine de Claveyson à Jean Champier, pour trois ans, moyennant 14 livres tournois par an (17 juin 1514). — 47-48. Accensements par frère Antoine de Claveyson, commandeur de Chazelles et de La Marche, à frère Benoît Garot, curé de Salles, et à Pierre Garat, son frère, de la grange de Saint-Bonnet, moyennant 18 setiers de seigle et 13 setiers d'avoine par an (1524-1532). — 49-50. Baux à ferme du domaine du Fayet et du pré de l'Hôpital (1691-1693). — 51. Bail à ferme passé à Pierre Comarmond, notaire de Chazelles, des seigneuries, directes, rentes nobles et censives de Saint-Bonnet-les-Places et Bouchalas, moyennant 600 livres par an (1727). — 52. Bail à ferme du domaine de Saint-Bonnet-les-Places et du petit dîme en dépendant, passé à Jacques Blanchon, laboureur, de Saint-Laurent-de-Chamousset (1732).

---

**48H1527-48H1530 Juridiction.**

**1288-1596**

---

**48H1527 1288-1596.**

**1288-1596**

Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces parchemin ; 1 sceau.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accord entre Dalmacius de Saint-Symphorien et Pierre, son fils, damoiseau, Hugues Mauvoisin (Malivicini), seigneurs du château de Chamousset, d'une part, et le commandeur de Saint-Bonnet-les-Places, d'autre part : lesdits seigneurs exerceront la juridiction sur les hommes de Saint-Bonnet, sauf sur le commandeur et les frères de l'Hôpital ; ils percevront une fois par an sur chaque feu une mesure d'avoine et une poule ; un homme de chaque maison devra venir, une fois par semaine, de la Toussaint à la Pentecôte, travailler aux murs et fossés du château ; le ban des vendanges appartiendra auxdits damoiseaux, mais si le commandeur possède des vignes, il pourra y vendanger quand il lui plaira (1288, mai ; sceau de Dalmacius de Saint-Symphorien). — 2. Accord entre Étienne de Lobateyo, commandeur de Chazelles et Saint-Bonnet-les-Places, et Arthaud de Saint-Germain, seigneur de Chambost, par lequel la juridiction sur les lieux de la petite loeri, de Malafey, de Moment et de la Colongi est reconnue audit seigneur, sous réserve de toutes les redevances dues au commandeur (11 mai 1360). — 3. Sentence arbitrale rendue entre frère Robert de Châteauneuf, grand-prieur d'Auvergne, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et frère Guillaume de Lespinasse (de Espinacia), prieur de Montrottier, attribuant au commandeur de Saint-Bonnet-les-Places et au grand-prieur d'Auvergne la possession des fourches patibulaires existant sur le territoire de Saint-Bonnet-les-Places in podio seu masso vocato Champoyllion (29 décembre, die sabbati post festum Nativitatis Domini, 1380). — 4-5. Procédures par-devant Denis de Beaumont, bailli du Forez, entre Jaquemet de Vinels, procureur du commandeur de Chazelles, et Pierre Faure (Fabri), procureur général du Forez, au sujet d'une condamnation à 60 sous d'amende portée par le châtelain de Virigneux contre Jean Boclet et Jeanne, sa femme, de Bouchalas, et sentence reconnaissant la juridiction du commandeur à Bouchalas (25 février, die jovis inter duo carniprivia et 13 mars, die sabbati post dominicam qua cantatur in Dei ecclesia Reminiscere, 1395 n. st.). — 6. Décision de Jean Briand, lieutenant d'Antoine Perrin, licencié en lois, juge de la commanderie de Chazelles, pour l'exécution de la sentence de frère Jean Després, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, inquisiteur de la foi, condamnant au feu Mathieu de Chanassio, Jean de Vaux et Étienne de Parvo laye, hérétiques et sorciers, et remise d'Alice Chasaleta, hérétique et sorcière, pour être brûlée, aux officiers du comte de Forez in trivio de la Goliarderie (5 octobre 1453). — 7. Requête des officiers du commandeur de Chazelles en vue d'obtenir la remise de Benoîte, fille de Jean Guilloud, emprisonnée à Montbrison : d'une transaction conclue entre Jean, comte de Forez, et frère Gui de La Tour, commandeur de Chazelles, le 22 mai 1323, il résulte que l'exercice de la juridiction criminelle à Bouchalas appartient au comte de Forez et, par suite, il n'y a pas lieu de remettre ladite Benoîte (14 avril 1480). — 8. Mandement d'Henri IV au sénéchal de Lyon, lui prescrivant, à la requête de Pons de La Porte, commandeur de Chazelles, de calculer les cens et servis dus audit commandeur par les habitants de Saint-Bonnet-les-Places et Bouchalas (1596).

**48H1528 1325.**

**1325**

Description physique :

Importance matérielle : 2110 sur 575 mill., 3 peaux.  
Genre/Carac. phys. : Rouleau

Sentence arbitrale entre Arthaud de Saint-Romain, commandeur de Chazelles, et Jean de Saint-Symphorien, seigneur de Chamousset, au sujet de l'exercice de la juridiction à Chamousset (26 août-1er septembre 1325). L'accord du mois de mai 1288 (48 H. 1527, n° 1) est transcrit dans cet acte.

---

**48H1529 1345.**

**1345**

Description physique :

Importance matérielle : 1370 sur 570 mill., 2 peaux.  
Genre/Carac. phys. : Rouleau

Sentence arbitrale entre Humbert, prieur du prieuré de Saint-Irénée de Lyon, et Jean de Saint-Symphorien, seigneur du château de Chamousset, maintenant au prieur la juridiction à Brussieux, sauf que les condamnés à mort ou à la mutilation seront remis, en chemise, au seigneur de Chamousset ou à ses gens in trivio ultra villam Bruciaci vocato trivio de Bruceu ; le seigneur de Chamousset percevra la moitié des amendes ; il ne pourra élever un pilori ou gibet que dans un lieu qu'on ne puisse voir de Brussieux. Ratification par noble dame Marguerite d'Urfé (de Ulphiaco), mère du seigneur de Chamousset (9-10 avril 1345).

---

**48H1530 1356.**

**1356**

Description physique :

Importance matérielle : 1080 sur 720 mill., 2 peaux.  
Genre/Carac. phys. : Rouleau

Sentence arbitrale prononcée par frère Raymond de Villeneuve, commandeur de Lyon. entre Jean de Saint-Symphorien, damoiseau, seigneur de Chamousset, et frère Étienne de Lobateyo, commandeur de Chazelles, Montbrison, Verrières et Saint-Bonnet-les-Places, attribuant la justice haute, moyenne et basse de Saint-Bonnet audit commandeur donnant au seigneur de Chamousset le domaine direct apud Brulloses... apud la Cota et in vignoblio de Tiricy... necnon in manso vocato lo Bosouz, in manso vocato apud la pra de Brulloses, in manso vocato apud Sayet, les cens et servis étant réservés au commandeur (1er août 1356).

---

**48H1531-48H1532 Dîme de Saint-Martin-Lestra, Haute-Rivoire et Saint-Barthélemy-Lestra.**

**1154-1448**

**48H1531 1154-1325.**

**1154-1325**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces parchemin ; 5 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Donation par Édouard, baron de Beaujeu, à frère Ysoard de Monte Rogoso, commandeur de Chazelles, de la grande dimerie de Saint-Martin-Lestra (1154, 8 juillet, acte faux). — 2-4. Copies de l'acte précédent. — 5. Traduction de l'acte n° 1 : donation à frère Eléazard de Montrogier. — 6. Enquête faite à la demande de frère Arthaud de Saint-Romain, commandeur de Chazelles, par Perrin de la Cheza, damoiseau, lieutenant de Bouchard de Chantoyr, chevalier, châtelain de Virigneux, sur la partie de la dîme de Saint-Martin-Lestra, appelée la petite dîme, donnée, à titre d'échange, aux commandeurs de Chazelles par le comte de Forez, avec indication des terres qui en font partie et défense aux receveurs du comte d'empêcher les commandeurs de jouir de cette dîme (1324, 23 juillet, die lune post festum beate Marie Magdalenes). — 7. Mandement de Jean de Canabio, juge de Forez, au châtelain de Virigneux, lui donnant l'ordre de se conformer à la susdite sentence (19 décembre 1325). — 8. Copie de la pièce n° 6.

---

**48H1532 1448.**

**1448**

Description physique :

Importance matérielle : 2240 sur 590 mill., 4 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Sentence rendue par frère Jacques de Milly, prieur d'Auvergne et commandeur de Salins, dans la cause pendant entre Jean Danlezi, commandeur de Montbrison, et frère Mondon de Balzac, commandeur de Chazelles, au sujet des dîmes de Saint-Martin-Lestra, Haute-Rivoire et Saint-Barthélemy-Lestra ; après examen par Guillaume de Lastic, commandeur de Lyon, des documents produits par les parties : donation de Jean, comte de Forez, à frère Arthaud de Saint-Romain, du 24 juillet 1322 (ce document est analysé dans l'Inventaire Batteney, tome IV, fol. 239 : Montbrison, chap. 5, n°4), donation d'Édouard, baron de Beaujeu, du 8 juillet 1154 (48 H1531, n°1), donation de Guibourge d'Oingt du 7 juillet 1301 (48 H1474, n°3), la perception des dîmes est adjugée au commandeur de Chazelles.

---

**48H1533-48H1535 Seigneurie et paroisse de Saint-Laurent-de-Chamousset.**

1271-1728

---

**48H1533 Ventes, partage.**

1271-1383

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente de certaines terres dans la paroisse de Saint-Laurent-de-Chamousset, passée, pour 80 livres de viennois, par Dalmatius de Saint-Symphorien, damoiseau, Marguerite, veuve d'Étienne de Saint-Jean, et Guillaumet, son fils, majeur de 14 ans, à frère Robert de Monterugoso, prieur d'Auvergne, tenant sous sa main la maison de Saint-Bonnet-les-Places (1271 n. st., avril ; vidimus du 7 septembre, VII<sup>o</sup> idus septembris, 1274). — 2. Copie de l'acte précédent. — 3. Partage des terres et revenus de Chamousset entre Jean et Guichard de Saint-Symphorien, seigneurs de Chamousset (6 novembre, die veneris post festum omnium Sanctorum, 1377). — 4. Vente par Jean de Saint-Symphorien, damoiseau, seigneur de Saint-Laurent-de-Chamousset, à Hugonet de La Roche, oblat (donatus) de l'Hôpital Saint-Jean-de-Jérusalem, d'un cens annuel de 2 sous viennois et d'un ras et demi d'avoine, pour le prix de 2 francs d'or (1383 n. st., 27 février).

---

**48H1534 Dîme.**

1385

Description physique :

Importance matérielle : 1380 sur 480 mill., 3 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Donation par noble Guichard de Saint-Symphorien, seigneur de Chamousset, à frère Robert de Châteauneuf, prieur d'Auvergne, de la dîme de Saint-Laurent-de-Chamousset, de la dîme du mas de Misieux et de tout le droit qu'il pouvait avoir sur la dîme de Haute-Rivoire, en compensation de ce que le prieur avait fait pour Jean, frère dudit Guichard, qui, après s'être donné, lui et ses biens, à Dieu, à Notre-Dame et à Saint-Jean-Baptiste, patron de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, avait demandé son renvoi et la restitution de ses biens, ce qui fut accordé par le Chapitre de l'Ordre tenu à Saint-Pourçain en Auvergne (12 décembre 1385).

---

**48H1535 Portion congrue.**

1686-1728

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 42 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-41. Procédures entre Alexandre de Talaru de Chalmazel, commandeur de Chazelles, et Hugues d'Aubarède, seigneur baron de Chamousset, d'une part, et Étienne Molin, curé de la paroisse de Saint-Laurent-de-Chamousset, d'autre part, au sujet de sa portion congrue (1686-1691). — 42-43. Procédure entre Jean-Baptiste-Louis de Bocsozel de Montgontier, commandeur de Chazelles, et Jacques Blanchon, fermier de Saint-Bonnet, d'une part, et les consuls et habitants de Saint-Laurent-de-Chamousset, d'autre part, pour obtenir que ledit fermier soit rayé du rôle des tailles (1728).

---

**48H1536-48H1549 Terriers et lièves.**

1358-1739

---

**48H1536 1358.**

1358

Description physique :

Importance matérielle : 400 sur 290 mill., papier, 2 et 196 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur de Chazelles, en raison de la maison forte de Saint-Bonnet. — Fol. 1 : in parrochia Sancti Laurentii de Chamosseto. — Fol. 12 v° : in parrochia Sancti Clementis. — Fol. 82 : in parrochia Sancti Martini Leytra. — Fol. 146 : in parrochia de Chanboc. — Fol. 171 : in parrochia Sancti Sirici. — Fol. 174 v° : in parrochia de Virignyo. — Fol. 179 : in parrochia Alte Revoyrie. — Fol. 196 : in parrochia Sancti Bartholomei Leytra. — Fol. 196 v° : summa tocius valoris terrerii de Bochalas : 95 livres 11 deniers obole ; 19 bichets 3 coupes et demie de froment ; 28 setiers, 3 bichets et demi de seigle ; 11 setiers 12 bichets d'orge ; 187 ras et demi d'avoine ; 20 lapins ; 112 poules ; 1 lièvre ; 2 perdrix. — Actes reçus par le notaire Pierre Bonardi. — Aux fol. 105 v°, 188 v°, 194 v° et 195, sont insérées 6 reconnaissances, des années 1384 et 1387, reçues par P. Montanha. — Les folios 31 et 32 manquent.

---

**48H1537 1358. Copie incomplète du terrier précédent, faite au début du XVIe siècle.**

**1358**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 195 mill., papier, 5 et 282 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 3-5, répertoire.

---

**48H1538 1516.**

**1516**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 205 mill., papier, 38 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit d'Antoine de Claveyson, commandeur de Chazelles et Saint-Bonnet-les-Places. — Fol. 26 : « C'est la recepte des servis de Champaigneux et Saignant près le Sauzi pour les années mil Vc XLI, XLII et XLIII. ». — Fol. 1-3, 21-25, 27-29, 36-38 blancs.

---

**48H1539 1528-1531.**

**1528-1531**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 22 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Reconnaissances passées au profit de frère Emeric de Ruyaulx, commandeur de Chazelles et Saint-Bonnet-les-Places, par quatre habitants du mandement de Saint-Bonnet-les-Places, reçues par le notaire Roddon.

---

**48H1540 1548.**

**1548**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 195 mill., papier, 7 et 83 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Gilbert du Bost, commandeur de Chazelles, Saint-Bonnet-les-Places et Bouchalas ; reçues par le notaire Beauvoir. — Fol. 78-80 : « Table alphabétique des noms des particuliers dénommés au présent terrier. »

---

**48H1541 1620-1626.**

**1620-1626**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 190 mill., papier, 332 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de François de Crémeaulx, commandeur de Chazelles, reçues par les notaires Pupier et Drivon. — Fol. 311-315 : table par ordre alphabétique des prénoms ; fol. 329-331 : table par ordre alphabétique des noms de familles.

**48H1542 1739.**

**1739**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 210 mill., papier, 12 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fragment d'un terrier de reconnaissances passées au profit de Jean-Baptiste-Louis de Boesozel de Montgontier, commandeur de Chazelles et Olloix, à cause de sa rente noble de Saint-Bonnet, par divers habitants de la paroisse de Saint-Clément-les-Places.

---

**48H1543 1358.**

**1358**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 190 mill., papier, 23 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fragment d'une copie du terrier reçu par P. Bonardi.

---

**48H1544 1358. Copies, du XVIIe siècle, de reconnaissances extraites du terrier reçu par P. Bonardi.**

**1358**

Description physique :

Importance matérielle : 23 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

---

**48H1545 XVIe siècle.**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 42 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Minute, incomplète et sans date, d'un terrier de reconnaissances passées au profit de frère Emeric des Ruyaulx dans le mandement de Bouchalas.

---

**48H1546 XVIe siècle.**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 3 cahiers, papier, 12, 24 et 12 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Dîme de Bouchalas (1541). — 2-3. Lièves du membre de Bouchalas (xvie siècle).

---

**48H1547 1691.**

**1691**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 190 mill., papier, 29 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève de Saint-Bonnet-les-Places et Bouchalas.

---

**48H1548 1699.**

**1699**

Description physique :

Importance matérielle : 260 sur 190 mill., papier, 15 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Liève de la rente de Saint-Bonnet-les-Places, Bouchalas et dépendances de la commanderie de Chazelles. »

---

### 48H1549 Procédures.

1602-1603

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 95 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Procédures, incomplètes, entre Pons de La Porte, commandeur de Chazelles, et cinquante habitants ou environ de Saint-Bonnet-les-Places et Bouchalas, au sujet de la répartition des cens et servis dus au commandeur, dans lesquelles est produit le terrier de 1358.

---

### 48H1550-48H1563 Membre de Sauzy.

1274-1781

### 48H1550-48H1551 Acquisitions, cessions, baux, reconnaissances.

1274-1781

### 48H1550 1274-1781.

1274-1781

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente par Jean Delfos et Barthélemy de Montrond (de Monterotundo), de la paroisse de Rontalon, à frère Giraud de Naves, commandeur de Chazelles et de Sauzy, pour 70 sous de viennois, du domaine direct de deux pièces de terre et d'un pré à Rontalon et de 2 sols de cens (1274, juin). — 2. Échange entre frère Giraud, commandeur de Chazelles, et Pierre de Saint-Laurent, chevalier : celui-ci cède le jardin de Pierre Ferrand, dans la paroisse de Rontalon, 12 sous et 8 deniers viennois, une poule et une lampe d'huile de cens annuel ; une pièce de terre derrière la maison de Julien Delfou ; une pièce de terre et pré sis sous Lobiei ; des terres dans la paroisse de Turins, in costis d'Orcival ; une pièce de terre sise subtus viam que tendit de burgo Rupisfortis versus sanctum Martinum Danoauz, et diverses autres terres ; il reçoit un cens annuel de 16 poules et de 30 sous viennois, dont 6 doivent être remis au luminaire de l'église de Daignyns (1275 n. st., janvier). — 3. Promesse faite par Jaquemet de Sorjon, de la paroisse de Rontalon, et Jeanne, sa femme, à Louis de Saint-Priest, commandeur de Chazelles et de Sauzy, de lui verser chaque année une somme de deux écus d'or, jusqu'au paiement des 40 écus qui lui sont dus pour la vente d'une grange sise apud la Ferrandière et des prés, terres et bois contigus (29 janvier 1440 n. st.). — 4. Sentence du juge de Sauzy condamnant Marc-Antoine Veyssière à payer à frère Amable de Thiange, receveur et procureur général du commun trésor de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, huit années d'arrérages du servis qu'il doit pour une terre à Rontalon (1722). — 5. Assignation donnée par frère Philibert du Saillant, commandeur de Montbrison et L'Ormeteau, receveur et procureur général du grand-prieuré d'Auvergne, à Roger-Joseph, marquis de Damas, pour l'obliger à reconnaître une terre à Rontalon, terroir de Charrières (1741). — 6-8. Baux à ferme des dîmes et fonds dépendant du membre de Sauzy (1706-1781).

---

### 48H1551 1376.

1376

Description physique :

Importance matérielle : 1450 sur 550 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Transaction conclue entre le commandeur de Chazelles et Bertrand Mitte, seigneur usufruitier de Grézieu, par les soins de Bérard Blain, doyen du Puy, et de frère Bigot de Solagiis, commandeur de Verrières (Vitriarum), désigné, le 9 juin 1372, par frère Robert de Châteauneuf, prieur d'Auvergne : en vertu d'un accord passé, le 3 novembre 1331, entre Simon de Saint-Symphorien, seigneur de Grézieu, damoiseau, et Arthaud de Saint-Romain, commandeur de Chazelles, celui-ci, en attendant l'assignation d'un revenu annuel de 100 sous de bons viennois sur des terres sises entre le château de Rochefort et la Loire, recevait chaque année 100 bichets de seigle ; les arbitres procèdent à l'assignation du revenu sur des terres énumérées dans l'acte ; la transaction est approuvée par Bertrand Mitte, naguère commandeur de Ranvers, actuellement abbé de Saint-Antoine de Viennois, seigneur usufruitier du château de Grézieu, Pierre Mitte, son frère, chanoine du Puy et de Vienne, Catherine Malavisina, dame de Chevrières, Pierre de Monts (de Montibus), fils de ladite Catherine, seigneur de Monts et Grézieu.

---

### 48H1552-48H1555 Juridiction.

1303-1746

**48H1552 1303.**

**1303**

Description physique :

Importance matérielle : 1220 sur 565 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Accord entre Aymon de Quart, précenteur, Hugues de Saint-Symphorien, Antelme Rigaud, chanoines de l'église de Lyon, obéanciers de Rochefort, d'une part ; frère Arthaud de Saint-Romain, commandeur de Chazelles et de la maison de Sauzy, nobles Arnoul de Fontaneys, chevalier, Hugues de Chavannes, Poncet de Rochefort, damoiseaux, Guillaume de Montels et autres nobles de Rochefort, d'autre part, au sujet de l'exercice de la juridiction dans les château et mandement de Rochefort (1303 n. st., 24 mars, die dominica in Passione Domini).

**48H1553 1303. Vidimus de l'acte précédent.**

**1303**

Description physique :

Importance matérielle : 1060 sur 580 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Vidimus de l'acte précédent par Jean Faure (Fabri), docteur en lois, sacristain de Saint-Just, official de Lyon ; Étienne Brasier et Jean Autard, notaires.

**48H1554 1303. Autre vidimus.**

**1303**

Description physique :

Importance matérielle : 1290 sur 580 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Vidimus de l'accord sur la juridiction de Rochefort par Hugues Jossard, bachelier en lois, juge mage des appellations de l'église de Lyon et lieutenant de Karados de Quesnes, bailli de Mâcon et sénéchal de Lyon, transcrit par Hugues Périer, notaire, le 9 avril 1397 n. st. (die lune ante Ramospalmarum, nona die mensis aprilis, anno a Paschate sumpto more gallicano Verbi incarnati M° CCC° nonagesimo sexto et regni serenissimi domini Karolí Dei gratia Francorum regis anno XVII).

**48H1555 1303-1746.**

**1303-1746**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 52 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Copies de l'accord de 1303, sur la juridiction de Rochefort. — 3-4. Traductions dudit accord. — 5. Promesse faite entre les mains de frère Bigot de Solages, commandeur de Verrières, procureur de Gui de la Tour, grand-prieur d'Auvergne et commandeur de Chazelles, par Florimond de Tholone, châtelain, et Hugues Billet, prévôt de Rochefort, d'observer la transaction de 1303 (1368 n. st., 22 janvier). — 6. Cahier contenant des procédures entre les frères de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem et les doyen et chapitre de Lyon, au sujet de l'obligation pour les habitants de Chazelles et de Sauzy de faire guet et garde au château de Rochefort et de travailler aux réparations dudit château ; dépositions de témoins (1380). — 7. Citation à comparaître devant le juge de Lyon adressée au commandeur de Chazelles (1380). — 8-14. Mémoires et procédures entre le commandeur de Montgontier et les chanoines comtes de Lyon au sujet de l'exercice de la haute juridiction dans l'étendue de la directe de Sauzy (1740-1742). — 15. Accord entre frère Antoine du Verney (de Verneyo), commandeur de Chazelles et de Sauzy, et Gilet d'Albon, chanoine de Lyon, obéancier de Rochefort, remettant à deux prudhommes le soin de statuer sur toutes les discussions pouvant surgir à l'occasion de l'accord de 1303 (1404, 5 décembre). — 16. Approbation de l'accord précédent par Pierre de Montjeu, doyen, et le chapitre de Lyon (6 décembre 1404). — 17-24. Procédures entre frère Amable de Thiange, receveur et procureur du commun trésor de l'Ordre de Malte, et plusieurs habitants de Rontalon et Saint-Martin-en-Haut, au sujet du paiement de divers cens et servis (1721-1730). — 25-26. Sentence du juge général des terres de la commanderie de Chazelles, Sauzy, Tiremantel et la Lardière, condamnant, par contumace, les nommés Labonté et Jean Chantre à être pendus (1662). — 27-29. Registres d'audience de la juridiction de Sauzy et la Lardière, dépendant de la commanderie de Chazelles (1718-1731). — 30-32. Registres des défauts et présentations du greffe de la juridiction de Sauzy et la Lardière (1721-1730). — 33-56. Actes divers de la juridiction de Sauzy (1720-1746).



**48H1556-48H1563 Terriers.**

**1356-1777**

**48H1556 1356.**

**1356**

Description physique :

Importance matérielle : 305 sur 200 mill., papier, 3 et 78 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier. Fol. 1 : « Notum sit omnibus... quod ego Petrus Bonardi, clericus curie domini Lugdunensis officialis juratus, recepi et manu propria scripsi terrerium infra scriptum domus de Saozi pro et nobili et religioso viro fratre Stephano de Lobasseyes humili preceptore Chasaleti... ». — Fol. 1 v°-49 : reconnaissances passées par des habitants de Rontalon (2-9 février 1356 n.s.). — Fol. 50 : in parrochia de Chaponon ; in parrochia de Chaossansz. — Fol. 51 : in parrochia de Saint-Didier. — Fol. 51 v° : in parrochia Sancti Martini Annualium. — Fol. 58 v° : in parrochia de Rochifort. — Fol. 60 : in parrochia de Turisz. — Fol. 77 v° : Hec est valor terrerii domus de Saozy : 23 livres 8 sous 10 deniers, 3 pogeises et un tiers ; 5 bichets et quart de froment ; 20 bichets de seigle ; 2 bichets d'orge ; 43 combles et 18 ras d'avoine ; une ânée de vin ; 5 lampes d'huile ; 7 lapins ; un lièvre ; 28 poules. — Note au bas du fol. 1 : « Ce terrier a esté rachepté d'un nommé de Moré me passementier de Lyon la somme de quarente livres par M. le commandeur et receveur de Montgontier le quatorsiesme janvier mil six cent quatre vingt, et par luy remis aux archives à Lyon ledit jour. »

**48H1557 1386-1435.**

**1386-1435**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 215 mill., papier, 6 et 73 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances reçues par P. Montanha, passées par des hommes de la maison de l'hôpital de Sauzy à Rontalon, Thurins (fol. 39), Chaussan (fol. 53), Chaponost (fol. 55), Rochefort (fol. 56), Saint-Martin (fol. 57, in parrochia Sancti Martini Annualis). — Fol. 64 : Papyrus ista est pro investicionibus et recognicionibus factis per me fratrem Gilibertum Mosthers, preceptorem de Bordellis et domus fortis de Sauzi... (1393). — Quelques additions des années 1410 (fol. 11, 32 v° à 34), 1414 (fol. 34 v°), 1435 (fol. 49). — Fol. 1-3 : répertoire moderne. — Les folios 22, 36 et 62 manquent ; les folios 37 et 38, 50 à 52, 54 et 63 sont blancs.

**48H1558 1386. Copie partielle et abrégée du terrier précédent.**

**1386**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 200 mill., papier, 20 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

**48H1559 1523-1528.**

**1523-1528**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 59 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur de Chazelles par des habitants du mas de Tirimantel et des paroisses de Rontalon, Thurins et Saint-Martin (le commencement manque).

**48H1560 1670-1689.**

**1670-1689**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 205 mill., papier, 2 et 74 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1 : « Terrier du Sauzy dépendant de la commanderie de Chazelles, qui fut acquis en eschange du seigneur Dugaz receu et signé Gandin nore royal. A Rontalon. » — Fol. 2 : répertoire. — Fol. 44-46, blancs. — Fol. 47-71. Reconnaissances nouvelles faites sur le terrier Montana pour les paroisses de Thurins, Chaussan, Rontalon et Larajasse (1674-1683).

**48H1561 1694-1700.**

**1694-1700**

Description physique :

Importance matérielle : 340 sur 225 mill., papier, 7 et 171 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de messire Alexandre de Talaru de Chalmazel, commandeur de Chazelles et du Sauzy. Gardin, notaire. — Fol. 3-5, répertoire.

---

**48H1562 1739-1740.**

**1739-1740**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 200 mill., papier, 11 et 273 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Jean-Baptiste-Louis de Bocsozel de Montgontier, commandeur de Chazelles, le Sauzy et la Lardière. — Reynaud, notaire. — Fol. 2-5, répertoire.

---

**48H1563 1767-1777.**

**1767-1777**

Description physique :

Importance matérielle : 410 sur 260 mill., papier, 5 et 218 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Nouveau terrier de la rente noble du Souzy et la Lardière, reçu et signé Faure-Demontgirard. » — Fol. 3-5, répertoire. — Reconnaissances passées au profit de Nicolas-François de Prunier de Lempis, commandeur de Chazelles et membres en dépendant.

---

**48H1564 Terrier pour les paroisses de Saint-Christophe, Saint-Galmier, Saint-André-le-Puy, Bellegarde, Maringes, Meys.**

**1578-1602**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 195 mill., papier, 130 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de François de Mauvoisin, commandeur de Chazelles, dans les paroisses de Saint-Christophe, Saint-Galmier, Saint-André-le-Puy, Bellegarde, Maringes, Meys, reçues par le notaire Roddon. — Fol. 126, répertoire. — Fol. 4-16, 25-27, 36-45, 53-59, 80-97, 122-125, 127-130, blancs.

---

**48H156548H1567 Terrier et liève de la seigneurie de La Caravanne.**

**XVIe Siècle-1735**

**48H1565 1665-1684.**

**1665-1684**

Description physique :

Importance matérielle : 320 sur 215 mill., papier, 2 et 38 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de messire Louis de la Rivoire, commandeur de Chazelles, à cause de la rente appelée la Caravanne, dépendant de la seigneurie de Chazelles. Pupier, notaire.

---

**48H1566 1704-1735.**

**1704-1735**

Description physique :

Importance matérielle : 305 sur 200 mill., papier, 28 et 334 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 3 : « Terrier de la seigneurie directe de la Caravanne, dépendante de la commanderie de Chazelles pour les fonds situés hors le mandement de Chazelles et dans les paroisses voisines, renouvelé par Me Pierre Comarmond, notaire royal dudit Chazelles. » — Fol. 4 : « Noms des paroisses contenues dans ce volume. » — Fol. 5-9 et 22-26 : tables alphabétiques par noms de familles.

#### 48H1567 XVIe siècle.

XVIe Siècle

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. « Répertoire ou table pour trouver les paroisses de la rante de la Caravane dépendant de la commanderie de Chazelles en Forestz. » — 2. « Liève des servis de la rente de la Caravane de Chazelles », extraite du terrier Roddon.

#### 48H1568-48H1569 Membre de la Rousselière.

1229-1744

#### 48H1568 Acquisitions, cessions, legs, baux, reconnaissances.

1229-1735

Description physique :

Importance matérielle : 13 pièces, parchemin ; 8 pièces papier ; 2 fragments de sceaux.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Ordonnance de frère G. Delorme, prieur de Saint-Gilles, portant que les terres acquises par frère Arnoul, procureur de la maison de Montbrison, de Guillaume Gothescalci, à Saint-Genis-Terre-Noire et à Saint-Martin-la-Plaine, appartiendront à la commanderie de Chazelles (1229). — 2. Cession faite par Étienne de Saint-Priest, damoiseau, à frère Bernard, commandeur de Chazelles, de tout ce qu'il possède à Saint-Genis-Terre-Noire, moyennant 20 livres de viennois (1254 n. st., avril, ante pascha). — 3. Vente par Étienne de Saint-Priest à frère Giraud de Naves, commandeur de Chazelles, et à frère Robert de Montrignon, prieur d'Auvergne, pour 300 livres de viennois, d'une terre à Saint-Martin-la-Plaine, du quart d'une carrière (pereria) qu'il possède à Saint-Genis-Terre-Noire, des terres, vignes, prés, tailles, cens, droits de chasse qu'il a à Saint-Martin-la-Plaine et à Saint-Genis-Terre-Noire (1267, 23 avril, IX<sup>o</sup> Kalendas maii). — 4. Vente par le même, Clémence sa femme et Étienne dit Paturel, son fils, à frère Giraud de Naves, commandeur de Chazelles, pour 40 livres de viennois, du quart d'une mine de charbon (perreria carboneria) à Saint-Genis-Terre-Noire (in parochia Sancti Genisii in terra nigra) et des terres, vignes, prés, bois et cens qu'il a dans ladite paroisse (1278, septembre). — 5. Ratification de la précédente vente par Clémence, veuve d'Étienne de Saint-Priest et Étienne son fils, et quittance d'une somme de 60 sous viennois donnée par eux à frère Dreux de la Tour, commandeur de Chazelles (1283). — 6. Copie faite en 1316 de deux actes d'août 1267 et septembre 1278 concernant le legs par feu Jean Arlequins, chapelain de la cathédrale de Lyon, d'une somme de 30 livres pour la fondation de trois anniversaires et l'achat à Étienne de Saint-Priest, avec cette somme, d'un clos de vigne dans la paroisse de Saint-Martin-la-Plaine et du quart d'une mine de charbon à Saint-Genis-Terre-Noire. — 7. Vente par Pierre Berbeyer, de Saint-Martin-la-Plaine, à frère Giraud de Naves, commandeur de Chazelles, de 7 deniers de cens assis sur trois pièces de terre à Saint-Martin (1279, avril, post pascha). — 8. Vente de divers cens par Arricus de Riverie, chevalier, à frère Giraud de Naves, pour 20 livres de viennois (1282 n. st., janvier). — 9. Transaction entre Pierre d'Aoste, archidiacre, Durgel, précenteur, Guichard de Saint-Symphorien, prévôt de Fourvière, et Guichard de Farnay, obéanciers de Saint-Martin-la-Plaine, d'une part, et frère Dreux de la Tour, commandeur de Chazelles, d'autre part, au sujet de la dime d'une vigne à Saint-Martin-la-Plaine, in clauso de la Furtunerii (1283, octobre). — 10. Copie de l'acte précédent. — 11. Sentence arbitrale entre frère Dreux, commandeur de Chazelles, et Pierre Douz, de Saint-Martin-la-Plaine, par laquelle le premier cède les droits féodaux qu'il prétendait avoir sur certaines pièces de terre sises à Saint-Martin-la-Plaine, au terroir de la Gibileri et reçoit un cens de 8 deniers assis sur une vigne au terroir de Boilleu (1287, mai). — 12. Vente par Zacharie de Fontaneys, damoiseau, dit Carouz, fils de feu Pierre de Fontaneys, chevalier, à frère Jean Ysardi, commandeur de Chazelles, procureur de frère Maurice de Hermone, prieur d'Auvergne, pour 290 livres de viennois, des terres, vignes, cens et revenus qu'il possède dans les paroisses de Saint-Martin-la-Plaine et Saint-Genis-Terre-Noire (1297, juillet). — 13. Copie de l'acte précédent. — 14. Reconnaissance passée par Pierre de Chaponay, damoiseau, à frère Arthaud de Saint-Romain, commandeur de Chazelles, de 12 sous viennois de cens qu'il perçoit dans les paroisses de Saint-Martin-la-Plaine et Saint-Genis-Terre-Noire (24 mai 1333). — 15. Vente par Jean Blanchard, de Saint-Martin-la-Plaine, Étienne, sa femme, Antoinette (Anthonia), sa fille, femme d'André Gros alias Matillion de Saint-Chamond (de Sancto Henemundo), à Antoine Duvernet (de Verneto), commandeur de Chazelles, pour 90 livres tournois, valant 90 francs d'or, le franc compté pour 20 sous, d'une maison et d'une place contiguë infra fortalitium Sancti Martini la Plagni juxta vintenum fortalicii dicti loci... (vendredi 3 janvier 1416 n. st.). — 16-20. Assignations données à divers habitants de Saint-Martin-la-Plaine et de Saint-Genis-Terre-Noire pour passer des reconnaissances au terrier de la Rousselière (1735). — 21. Bail à ferme de la rente noble et dime de la Rousselière passé par Jean-Alexandre de Talaru de Chalmazel, commandeur de Chazelles, à sieur Floris Morel, pour six années, moyennant 250 livres par an (1706).

**48H1569 Terrier.**

**1735-1744**

Description physique :

Importance matérielle : 320 sur 220 mill., papier, 7 et 94 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Jean-Baptiste-Louis de Bocsozel, commandeur de Chazelles. — Duguey, notaire. — Fol. 1-2 : table des reconnaissances. — Fol. 4-7 : procès-verbal de fixation des limites de la dime appelée la Rousselière, membre dépendant de la commanderie de Chazelles, située en la paroisse de Saint-Maurice-sur-Dargoire (1744).

**48H1570-48H1588 Membre de La Roche.**

**1262-1741**

**48H1570-48H1571 Hommage, acquisitions, cessions, baux, reconnaissances, procédures.**

**1262-1732**

**48H1570 1262-1544.**

**1262-1544**

Description physique :

Importance matérielle : 11 pièces, parchemin ; 1 sceau.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Échange entre frère Gautier, abbé de la Chassaigne, et frère Bernard de Chambon, commandeur de Chazelles, Saint-Bonnet et La Roche, par lequel le premier cède la septième partie des servis qu'il possède à Villabon (in villa de Vilabon), paroisse de Courzieu, contre 11 sous viennois à percevoir sur le tènement de Brennay, paroisse de Bessenay (1262, octobre). — 2. Obligation passée par Gautier de Chastel, damoiseau, à frère Bernard de Chambon, de tout ce qu'il possède dans les paroisses de Saint-Laurent et de Brussieux (Bruceu), en raison d'une somme de 22 livres de viennois qu'il a reçue (1263 n. st., janvier ; sceau de l'officialité de Lyon). — 3. Vente, par Jean del Buyat, au commandeur de La Roche, d'une terre allodiale sise dans la paroisse de Bessenay, in curtili del Buyat, pour 20 sous viennois et un bichet de seigle (1281). — 4. Vente par Jean de Saint-Symphorien, chevalier, à Arthaud de Saint-Romain, commandeur de Chazelles, de divers cens dans les paroisses de Brussieux, Brullioles et Bessenay (21 septembre 1322). — 5. Vente par André Marcadeuz, de Courzieu, couturier, et Alice, sa femme, au commandeur de Chazelles, pour 60 sous viennois, d'un pré situé in preheria de Ruppe prope Corziacum et d'un petit bois au même lieu (11 septembre 1339). — 6. Hommage prêté par Jean Dars, chevalier, seigneur de Chabannes (de Cabanis), à frère Robert de Châteauneuf, prieur d'Auvergne, commandeur de Chazelles et seigneur de La Roche, pour la maison forte ou tour de Chabannes, des terres appelées du grant champ, un bois appelé piney, des vignes appelées du Mont Chavaney et plusieurs cens sur des terres à Saint-Bonnet-le-Froid (12 juillet 1380). — 7. Convention par laquelle frère Antoine du Verney, commandeur de Chazelles et seigneur de La Roche, cède à noble Claude de Pomperio, seigneur de Pollionay (Poillinay) toutes les mines existant dans le terroir de La Roche, moyennant une redevance annuelle d'un quintal de plomb et d'un marc d'argent sur quarante (15 octobre 1402). — 8. Approbation de l'acte précédent par Jacques Tinelli, prieur d'Auvergne (12 juin 1403). — 9. Sentence de Karados de Quesnes, bailli de Mâcon et sénéchal de Lyon : Antoine du Verney, commandeur de Chazelles, ayant le droit d'arroser les prés du château de La Roche avec l'eau de la rivière dite de la Gota, s'est plaint de ce que Guillaume Fayel, de Courzieu, a fait un barrage (quoddam excluderium) dans ladite rivière, pour en détourner l'eau ; ordre est donné de remettre les choses dans leur état primitif (29 avril-5 mai 1402). — 10. Vente par Étienne Chavorcii, prévôt de Bouchalas, à Pierre Desfossés (de Fossis), notaire de Brullioles, de toute mine découverte ou à découvrir dans une vigne sise dans le vignoble de Brussieux (de Bruciaco), au terroir de Fontaleyn, mandement d'Yzeron, moyennant une redevance du dixième du métal trouvé (2 mai 1427). — 11. Vente par Étienne Humbert dit Soppat, de la paroisse de Courzieu, à Louis et Léonard Denis, pour 60 livres tournois, de deux terres au lieu de la Morrinière, dans les territoires du Chambon et de La Brosse (24 juin 1544).

**48H1571 1588-1732.**

**1588-1732**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 41 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-45. Procédures entre frère Pons de La Porte, commandeur de Chazelles, d'une part, Claude Bourdet dit Lolage, Claude Ramoux, Jean Ramoux, Mathieu Presle dit Ramoux, Benoît Charretier dit Montaigny et plusieurs autres, laboureurs, demeurant au lieu de Soltizon, paroisse de Courzieu, d'autre part, au sujet d'une reconnaissance de cens et servis (1588-1593). — 46. Bail à ferme de la terre et seigneurie de La Roche passé par Jean-Baptiste-Louis de Bocsozel de Montgontier, commandeur de Chazelles, à Benoît Drivon, habitant de la paroisse de Bressieu, pour six ans, moyennant 265 livres par an (1732).

**48H1572-48H1581 Juridiction.**

**1336-1402**

**48H1572 1336.**

**1336**

Description physique :

Importance matérielle : 10790 sur 215 mill., 16 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Enquête faite à Courzieu, par-devant Étienne Raymond, châtelain royal de Saint-Symphorien-le-Château, dans une cause pendante entre Jean Berthaud, clerc, procureur royal en ladite châtelainie, d'une part, frère Arthaud de Saint-Romain, commandeur de Chazelles, et frère Étienne de Salsac, commandeur de la maison de La Roche. Le procureur royal expose que le monastère de Savigny est sous la sauvegarde du roi de France ; que le château et le doyenné de Courzieu appartiennent audit monastère ; que Jean, abbé de Savigny, et frère Guigue de Marziaco ont toute juridiction dans ledit château ; que la maison de La Roche est dans la paroisse et mandement de Courzieu ; qu'un nommé Laurent, accusé du meurtre d'un certain Fachat, fut emprisonné à La Roche et réclamé par l'abbé de Savigny et le doyen de Courzieu ; que les sergents de La Roche le firent mener à Chazelles, où il fut vainement réclamé par André Jaquemet, sergent royal ; que ledit Laurent fut ramené à La Roche et décapité. — Dépôts de témoins : André Brun, paroissien de Courzieu, Guillemet Mugnier, Guillaume Carradiou, Étienne Mourin, Jeannot Vilatons, Guillermet Mourin, etc...., qui ont vu décapiter le nommé Laurent par un bourreau (carnacarius) du Forez et jeter son corps et sa tête dans le vivier (piscaria) du château de La Roche (1336 n. st., die lune post octabas festi purificationis beate Marie Virginis, 12 février).

**48H1573 XIVE siècle.**

**XIVE Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 2000 sur 200 mill., papier, 4 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Enquête sur la décapitation d'un malfaiteur, faite hors de la porte de la maison de La Roche, par les gens du commandeur de Chazelles, dans un lieu où il n'y a pas de juridiction ; l'abbé de Savigny demande qu'il lui soit payé une amende de 3.000 marcs d'argent. (Le commencement du rouleau manque.)

**48H1574 XIVE siècle.**

**XIVE Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 2250 sur 210 mill., papier, 4 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Enquête sur le château de La Roche, membre de l'Ordre de l'Hôpital Saint-Jean de Jérusalem : les commandeurs, notamment frère Étienne de Salsac, y exercent la juridiction haute et basse ; ils ont une prison, où le prieur ou le doyen de Courzieu ont plusieurs fois amené des délinquants ; ils ont des juges ; un nommé Laurent, coupable d'homicide, eut la tête tranchée. (Le commencement du rouleau manque.)

**48H1575 1336.**

**1336**

Description physique :

Importance matérielle : 1050 sur 300 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Procédures par-devant Jean de Paray (de Paredo), juge des appellations de Lyon, entre les procureurs d'Arthaud de Saint-Romain, commandeur de Chazelles, et de l'abbé de Savigny (1336, die veneris post yemale festum beati Nicholay, 13 décembre).

**48H1576 1337.**

**1337**

Description physique :

Importance matérielle : 1430 sur 215 mill., papier, 3 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Enquête sur la juridiction haute et basse à La Roche, dans un débat entre le commandeur de Chazelles et l'abbé de Savigny (1337 n. st., die sabbati post festum beati Ylarii, 18 janvier).

---

**48H1577 1337-1338.**

**1337-1338**

Description physique :

Importance matérielle : 1180 sur 460 mill., 2 peaux ; 1 sceau.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Sentence arbitrale prononcée par Guillaume, archevêque de Lyon, dans le débat entre Jean, abbé de Savigny et Guigues de Marziaco, prieur de Courzieu, d'une part, Arthaud de Saint-Romain, commandeur de Chazelles, d'autre part, au sujet de la juridiction de la maison de La Roche et de ses dépendances, contenant le texte d'un accord, conclu le 1er mai 1257 entre Robert, élu de Savigny, et Bernard de Chambon (de Campobono), commandeur de l'Hôpital de Jérusalem en Bourgogne et spécialement de Saint-Bonnet-les-Places, par lequel l'exercice de la haute juridiction à La Roche est reconnu à l'abbé de Savigny et celui de la basse juridiction au commandeur ; de plus, l'abbé cède au commandeur trois bennes de raisins qu'il percevait à titre de dîme dans les vignes de La Roche. Depuis cette transaction, les Hospitaliers ayant acheté de Pierre et Guichard Arnaud, damoiseaux, diverses terres à Courzieu et à Bessenay, la haute justice y appartiendra à l'abbaye de Savigny et l'Hôpital percevra les produits de la basse justice ; l'abbé de Savigny ne pourra pas rapprocher ses fourches ou pilori de la maison de La Roche ; il exercera la juridiction sur la maison habitée par les nommés Robins et Paqualens (1337, 22 octobre). Ratification de cet accord par frère Eudes de Montaigu (Odo de Montecuto), prieur d'Auvergne, le 13 juin 1338.

---

**48H1578 1386-1387.**

**1386-1387**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 230 mill., papier, 71 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Procédures par-devant Girard de Thury, bailli de Mâcon et sénéchal de Lyon, entre frère Barthélemy Torveonis, doyen de Courzieu, et Robert de Châteauneuf, prieur d'Auvergne, au sujet de la juridiction de La Roche. — Fol. 12-38 : dépositions de 66 témoins, parmi lesquels frère Bigot de Solagiis, commandeur de Verrières, Jean Arnaud, damoiseau, châtelain de Courzieu, Hugonet de La Roche et Briand de Lavieu, donats de l'Hôpital Saint-Jean de Jérusalem, Jean Arsilier, curé de Chambost, frère Jean Jossard, curé de Chazelles. — Fol. 39, blanc. — Fol. 40-51 : dépositions de 48 témoins produits par le doyen de Courzieu. — Fol. 55 v°-66 : objections faites par le grand prieur d'Auvergne aux témoins du doyen.

---

**48H1579 1393.**

**1393**

Description physique :

Importance matérielle : 2390 sur 290 mill., papier, 9 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Procédures entre Étienne, abbé de Savigny, et Robert de Châteauneuf, grand-prieur d'Auvergne, au sujet du prieuré de Courzieu.

---

**48H1580 1402.**

**1402**

Description physique :

Importance matérielle : 1230 sur 290 mill., papier, 3 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Enquête faite par Pierre Magnin, sergent royal, en vertu des ordres de Karados de Quesnes, bailli de Mâcon et sénéchal de Lyon, sur la plainte portée par frère Antoine du Verney, commandeur de Chazelles, contre Guillaume Fayel, de la paroisse de Courzieu, qui avait placé une vanne (quoddam excluderium) dans la rivière de la Gota et détourné l'eau qui arrosait les prés du château de La Roche.

---

**48H1581 1336-1398.**

**1336-1398**

Description physique :

Importance matérielle : 10 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Ordre donné par Jean de Paray, juge mage, d'ajourner par-devant lui, à Lyon, le jeudi après la Toussaint, le commandeur de Chazelles, en exécution de lettres royaux prescrivant une enquête sur le fait que les Hospitaliers ont usurpé sur la juridiction de l'abbé de Savigny, placé sous la sauvegarde du Roi, en décapitant un criminel (1336, 16 octobre). — 2. Ajournement des procureurs de l'abbé de Savigny et du commandeur de Chazelles au lundi après l'octave de la Purification (1337 n. st., die sabbati post festum beati Ylarii, 18 janvier). — 3. Accord entre le bailli de Mâcon et Étienne de Sarsac, commandeur de la maison de La Roche, par lequel celui-ci paye une amende de 200 livres tournois pour l'exécution d'un nommé Laurent, coupable de meurtre et mis sous la main du roi (24 septembre 1337). — 4. Sentence arbitrale de l'archevêque de Lyon (22 octobre 1337, au château de Pierre-Scize). Voir 48 H., 1577. — 5. Saisie du temporel de Barthélemy Torveyonis, doyen de Courzieu, faite en exécution d'un arrêt du Parlement du 4 juin 1389. — 6. Vente aux enchères du temporel de Barthélemy dit de Tourvéon, doyen de Courzieu, qui, aux termes d'un arrêt du Parlement du 2 septembre 1389, doit payer à Robert de Châteauneuf, grand prieur d'Auvergne, 278 livres 4 sous 2 deniers parisis : le temporel est adjudgé pour un an à Guigues Chastaing, moyennant 40 livres (14 septembre 1389). — 7. Rétrocession dudit temporel par Guigues Chastaing à frère Pierre Salabrun, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (27 septembre 1389). — 8. Autre adjudication de ce temporel à Pierre Tranier, notaire royal, de Courzieu, pour six ans, moyennant 282 livres tournois (16 octobre 1390). — 9. Confirmation par Robert de Châteauneuf d'une transaction passée avec l'abbé de Savigny (19 juin 1392). — 10. Copie de l'acte précédent. — 11. Sentence concernant la gestion du temporel de l'abbaye de Savigny par Guillaume Charpy (1398 n. st., mardi 12 février).

---

**48H1582-48H1586 Terriers.**

**1377-1741**

---

**48H1582 1377-1482.**

**1377-1482**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 220 mill., papier, 7 et 69 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minutes de reconnaissances passées au commandeur de Chazelles en raison du château de La Roche, reçues par Étienne Chevalier, notaire de l'officialité, et expédiées après sa mort par Jean Chevalier, son fils (1377-1379). — Fol. 1-4, table. — Fol. 56 : reconnaissances de deux habitants de Courzieu, reçues par Étienne Brun (1424 et 1432). — Fol. 60 et 61 v° : reconnaissances passées au profit de frère Mondon de Balsac (1482). — Fol. 63 v° : reconnaissance passée par Étienne Didier, de Bessenay (10 février 1438 n. st.). — Fol. 64 : reconnaissance passée à Louis de Saint-Priest pour une prise d'eau sur la Brevenne (30 janvier 1439 n. st.). — Fol. 64 v°-67 : accensements passés par frère Mondon de Balsac (1449-1480). — Fol. 68 et 69, blancs.

---

**48H1583 1534-1539.**

**1534-1539**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 39 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Gilbert Dubost, commandeur du château de La Roche, membre de la commanderie de Chazelles, par des habitants de la paroisse de Courzieu.

---

**48H1584 1688.**

**1688**

Description physique :

Importance matérielle : 430 sur 280 mill., papier, 4 et 325 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de messire Alexandre de Talaru de Chalmazel, commandeur de Chazelles, Saint-Bonnet-les-Places et autres lieux, seigneur haut justicier du château de La Roche. — Cartier, notaire.

---

**48H1585 1737-1741.**

**1737-1741**

Description physique :

Importance matérielle : 315 sur 200 mill., papier, 10 et 127 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Jean-Baptiste-Louis de Bocsozel de Montgontier, commandeur de Chazelles et Olloix. — Méandre, notaire. — Fol. 1-5 : arpentage du château de La Roche, dans la paroisse de Courzieu, et des terres qui en

dépendent ; étendue de la justice dudit château (1741). — Fol. 7-9 : répertoire.

---

**48H1586 XVIe siècle.**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 190 mill., papier, 90 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minute d'un terrier de reconnaissances. — Fol. 26 v° : vieux confins du village de Soubtizon. — Fol. 1-6, 56, 67-87, 90, blancs.

---

**48H1587-48H1588 Lièves.**

**1518, 1535**

---

**48H1587 1518.**

**1518**

Description physique :

Importance matérielle : 200 sur 145 mill., papier, 21 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève de la rente de La Roche, perçue par Guillaume Frère dit Mermet, de Courzieu.

---

**48H1588 1535.**

**1535**

Description physique :

Importance matérielle : 200 sur 140 mill., papier, 20 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève de la rente de La Roche, perçue par Guillaume Frère « concensier avec Monsieur Vauzelles, docteur et droictz ».

---

**48H1589-48H1601 Membre de La Murette.**

---

**48H1589-48H1591 Droit de justice, reconnaissances, procédures, abénévis, baux.**

**1280-1705**

---

**48H1589 1467-1784.**

**1467-1784**

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 15 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Information prise à la demande de Mondon de Balsac, commandeur de Chazelles et de Jean Dupré (de Prato), de la paroisse de Saint-Genest-Malifaux, sur le fait que Jean Blachon détourne l'eau appelée « de Semena » qui fait mouvoir le moulin « de la Combe du pra et de Rocieux » et arrose les prés (31 août 1467). — 2. Sentence maintenant Jean Dupré en possession de ses droits (1er septembre 1467). — 3. Mandement de Louis XI au juge de Velay de connaître de la cause pendante entre Ymbert de Chaste, écuyer, seigneur de La Faye, et Mondon de Balsac, au sujet du droit de justice dans les lieux de la Combe, du Pré et Rieucieux (Tours, 2 août 1473). — 3 bis. Mandement de Charles VIII faisant défense au commandeur de Chazelles et à divers habitants du village de La Combe de troubler Eymar de Chaste dans l'exercice de la juridiction de ce lieu (Paris, 9 décembre 1496), suivi de la notification faite par Jean Roy, sergent royal auxdits habitants et au commandeur les 26 et 27 janvier 1497. — 4 et 5. Requêtes de Gui de Blanchefort, grand-prieur d'Auvergne, commendataire de Chazelles, tendantes à empêcher Eymar de La Faye d'empiéter sur la juridiction du membre de La Combe, durant le procès pendant au Parlement (1504 n. st., 4 avril). — 6. Abénévis passé par frère Jean de Castro Arnaudi, commandeur des membres de La Murette et de La Combe, dépendances de Chazelles, à Jacques Bourdon, notaire, de Saint-Étienne de Furano, de deux pièces de terre, l'une dans la paroisse de La Fouillouse (Folhose), l'autre au terroir de Layas, moyennant un cens de 4 ras d'avoine, 2 bichets de seigle et 5 sous tournois (18 juin 1508). — 7. Sentence du bailli de Forez condamnant Claude Molin dit Doyat, Jean de Fonte, Antoine Martin et plusieurs autres à passer des reconnaissances au commandeur de Chazelles (20 octobre 1553). — 8. Reconnaisance passée par Jean de Fonte, habitant de La Fouillouse, à noble Gilbert Dubost, commandeur de Chazelles, pour un tènement de pré et de terre au terroir de Chavanes (5 février 1554 n. st.). — 9-10. Visite d'un tènement de terres et de bois, sis au terroir de La Grange, faite à la requête de Gilbert



Dubost (1554). — 11. Sentence des Requêtees du Palais condamnant Guillaume Michallet, bourgeois de Saint-Étienne, à passer reconnaissance à François de Crémeaulx, commandeur de Chazelles et Villedieu, et à lui payer vingt-neuf années d'arrérages (1625). — 12. Exécutoire de ladite sentence (1626). — 13-14. Reconnaissances passées au profit de frère Louis de La Rivoire, commandeur de Chazelles, par Barthélemy Morel et Jean Dallier (1672-1676). — 15. Sentence du Grand Conseil condamnant Claude Matheron à payer un cens au commandeur de Chazelles pour une terre dans la paroisse de La Fouillouse (1743). — 16-20. Baux à ferme des rentes nobles et des dîmes appelées de La Murette, dépendant de la commanderie de Chazelles, qui se perçoivent dans les paroisses de La Fouillouse, Saint-Genest-Malifaux et Saint-Étienne-de-Furens (1692-1784).

---

**48H1590 1693-1705.**

**1693-1705**

Description physique :

Importance matérielle : 51 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-51. Procédures entre Alexandre de Talaru de Chalmazel, commandeur de Chazelles, et Pierre Pellissier, greffier de La Fouillouse, au sujet du payement de deux années d'arrérages de la ferme à lui passée de la rente appelée de La Murette.

---

**48H1591 1280-1473.**

**1280-1473**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 205 mill., papier, 168 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Procédures entre Maurice Pellicier, notaire, procureur de noble Ymbert de Chaste, écuyer, seigneur de La Faye, et Jean Martin, procureur de Mondon de Balsac, commandeur de Chazelles. — Fol. 52-57 : transaction entre noble Guigue Pagani et frère Guillaume de Ruevilla, commandeur de la maison de l'Hôpital de La Murette, par laquelle ledit Guigues remet au commandeur tous ses droits sur la grange de la Combe (1280 n. st., 31 janvier, pridie kalendas febroarii). — Fol. 75 v<sup>o</sup>-161 : copies de procédures civiles et criminelles et d'enquêtes faites dans le château de La Faye (1440-1463). — Fol. 162-168 : sentence du lieutenant du bailli de Velay, Vivarais et Valentinois, déclarant que la juridiction dans les lieux de Cumba, de Prato et de Rioucieux appartient au seigneur de La Faye ; Jean Martin fait appel de cette sentence (26 février 1473).

---

**48H1592-48H1597 Terriers.**

**1378-1752**

**48H1592 1378-1388.**

**1378-1388**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 210 mill., papier, 2 et 45 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur de Chazelles dans les paroisses de Saint-Julien et Saint-Genis-Terre-Noire. — J. Blandi, notaire. — Fol. 1-2, répertoire. — Fol. 9 v<sup>o</sup>, 10 v<sup>o</sup>, 11 v<sup>o</sup>, 16, 17 v<sup>o</sup>, etc..., additions de 1387 et 1388, signées P. Montanha.

---

**48H1593 1412-1449.**

**1412-1449**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 205 mill., papier, 4 et 85 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur de Chazelles, à cause de la maison de la Murette, dans les paroisses de La Fouillouse, Saint-Étienne, Sorbiers, Saint-Andéol (sancti Andeoli Vallis), Firminy, et dans les lieux de L'Hospitalet, Sumène, La Combe, paroisse de Saint-Genest-Malifaux, reçues par les notaires B. Carle en 1412 (fol. 1-84) et Terrasson en 1437 (fol. 88-105). — Additions de 1439 (fol. 33 v<sup>o</sup>) et de 1449 (fol. 29 v<sup>o</sup>). — Fol. 1-3, répertoire. — Les fol. 1 à 3, 47 à 49, 51 à 62, 85 à 87 manquent.

---

**48H1594 1506-1522.**

**1506-1522**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 210 mill., papier, 2 et 52 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaisances passées au profit de Gui de Blanchefort à Taluyers, Mornant, Cellieu, le Reclus, paroisse de Saint-Genis-Terre-Noire (fol. 1-13). — Fol. 14-52 : liève (xvie siècle).

---

**48H1595 1618-1621.**

**1618-1621**

Description physique :  
Importance matérielle : 300 sur 210 mill., papier, 182 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaisances passées au profit de noble François de Crémeaulx, commandeur de Chazelles et Villedieu, à cause de la rente noble appelée de La Murette, reçues par le notaire Mathevon. — Fol. 172-179, blancs. — Fol. 180-181, répertoire.

---

**48H1596 1737-1746.**

**1737-1746**

Description physique :  
Importance matérielle : 465 sur 290 mill., papier, 135 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Jean-Baptiste-Louis de Bocsozel de Montgontier, commandeur de Chazelles, à cause de la rente noble de La Murette, reçues par le notaire Jabouley. (Copie.) — Fol. 118, répertoire. — Fol. 127-131. Délimitation du membre de La Murette. — Fol. 61-71, 103-111, 119-126, 132-135, blancs.

---

**48H1597 1752.**

**1752**

Description physique :  
Importance matérielle : 330 sur 210 mill., papier, 13 et 181 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de messire Joseph Fassion de Sainte-Jay, commandeur de Chazelles. Pupier, notaire. — Fol. 2-6, répertoire alphabétique. — Fol. 156-181, blancs.

---

**48H1598-48H1601 Lièves.**

**1522-1689**

**48H1598 XVIIe siècle.**

**XVIIe Siècle**

Description physique :  
Importance matérielle : 300 sur 225 mill., papier, 30 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève incomplète prise sur le terrier reçu par les notaires Carle et Terrasson en 1412 et 1437 (48 H. 1593).

---

**48H1599 1522-1531.**

**1522-1531**

Description physique :  
Importance matérielle : 290 sur 200 mill., papier, 46 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève incomplète d'un terrier de reconnaissances passées par des habitants de Saint-Martin-la-Plaine.

---

**48H1600 1619.**

**1619**

Description physique :  
Importance matérielle : 280 sur 185 mill., papier, 73 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève partielle du terrier reçu par le notaire Mathevon (résumé des folios 33 à 131 de 48 H. 1595).

---

**48H1601 1689.**

**1689**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 190 mill., papier, 16 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève de la rente de La Murette appartenant au commandeur de Chalmazel.

---

**48H1602-48H1604 Titres communs.**

**1409-1788**

---

**48H1602-48H1603 Dénombrement, améliorissements, visites.**

**1599-1788**

---

**48H1602 1599-1747.**

**1599-1747**

Description physique :

Importance matérielle : 14 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Dénombrement du revenu de la commanderie de Chazelles, se montant à 3.960 livres (1640). — 2-4. Prises de possession de la commanderie de Chazelles par Alexandre de Talaru de Chalmazel (1689), Jean-Baptiste-Louis de Bocsozel de Montgontier (1721), Joseph de Fassion de Sainte-Jay (1747). — 5. Visite de la commanderie de Chazelles par François de Fousseux, commandeur des Bordes, et Claude de Buffevant (1599 ; le début manque). — 6. Déposition de témoins sur l'administration de la commanderie par le commandeur de La Porte (1599 ; le début manque). — 7. Visite des réparations et améliorations faites dans la commanderie de Chazelles par frère François de Crémeaulx, notamment reconstruction du château de La Roche (1621 ; les deux premiers feuillets manquent.) — 8. Autre enquête sur les réparations faites par le même commandeur (1629). — 9. Visite de la commanderie de Chazelles par Jean d'Oradoux Saint-Gervasy, commandeur de La Vaufranche, et Léon de Fonsjean, commandeur de La Croix-au-Bost (1642). — 10-13. Procès-verbaux de l'état de la commanderie de Chazelles et de ses dépendances (1645-1685). — 14. Ordonnance des réparations à faire dans la commanderie de Chazelles (1683).

---

**48H1603 1725-1788.**

**1725-1788**

Description physique :

Importance matérielle : 6 cahiers et 3 pièces papier ; 47 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Visite de la commanderie de Chazelles et de ses membres par frère Marc de La Richardie de Besse et Antoine Fayolle, prêtre de l'église de Chazelles : à Chazelles, description de l'église paroissiale sous le titre de l'Assomption Notre-Dame, deux cimetières, presbytère, château, inventaire des archives ; domaine de Montferrant à 800 pas de Chazelles ; droits de dîme, de justice, cens et rentes ; membre de Bouchalas, paroisse de Saint-Martin-Lestra : mesures, prés, terres, dîmes ; membre de Saint-Bonnet-les-Places, paroisse de Saint-Laurent-de-Chamousset : chapelle, maison, grange, étable, domaine, dîme, cens et rentes ; membre de La Roche, paroisse de Courzieu : vieux château ruiné, terres, bois, cens et rentes, justice ; annexe de Sauzy et dépendance de La Lardière : vieilles mesures, terres et dîmes ; annexes de La Rousselière en Lyonnais et de La Murette en Forez : prés, terres, dîmes ; charges générales de la commanderie ; ordonnance pour la réparation des ruines et dépérissements (1725). — 2. Ordre pour la visite de Chazelles (1733). — 3. Améliorissements de la commanderie de Chazelles faits par Jean-Baptiste-Louis de Bocsozel de Montgontier (1733). — 4. Information prise sur une maison, un pré et une terre à Saint-Martin-la-Plaine, dépendant du membre de La Rousselière (1734). — 5-6. Améliorissements faits par Joseph de Fassion de Sainte-Jay (1753). — 7. Procès-verbal constatant l'exécution des réparations prescrites par les visiteurs (1756). — 8. Visite de la commanderie de Chazelles par Marie-Hyacinthe de Pingon, commandeur des Feuillet, et Claude-Marie de Sainte-Colombe de Laubépin, commandeur de Tortebesse (1766). — 9. Autre visite par Anne-Philippe de Petremans de Valay, commandeur de Bugney, et par Joseph-Pie-Gabriel de Menon-Deville, commandeur de Bellecombe et La Vaufranche (1788).

---

**48H1604 Biens, droits et revenus. Baux à ferme, contestations et transactions, quittances, arpentage.**

**1409-1776**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 cahier, papier, 52 feuillets ; 1 pièce parchemin ; 48 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Bail à ferme de la commanderie de Chazelles passé par frère Gilbert Dubost à frère Geoffroy Regnaud, commandeur de La Tourrette, qui le cède à Antoine Pupier (1552). — 2-3. Baux à ferme de ladite commanderie (1701-1706). — 4. Monitoire de l'official de Lyon prescrivant la restitution de feuillets arrachés au terrier de La Murette (cf. supra 48 H. 1593) dépendant de Chazelles (1620). — 5. Restitution par Jean Paret, curé de La Tour-en-Jarret, de dix feuillets de vieux papier, cotés 34 à 43, qui lui avaient été remis en confession (1620). — 6. Reçu donné par Pierre Masson, fermier de la commanderie de Chazelles, de trois terriers de ladite commanderie pris dans les archives de la commanderie de Saint-Georges à Lyon (1650). — 7. Contestation entre le commandeur de Chazelles et le comte de Souvigny au sujet d'un domaine dépendant de la seigneurie de Grézieu (1696). — 8. Autre contestation avec le seigneur de Vilette pour la possession d'un pré (1700). — 9. Requête de Jean-Baptiste de Bocsozel de Montgontier, commandeur de Chazelles, à l'intendant de la généralité de Lyon, pour obtenir un dégrèvement d'imposition (1727). — 10-11. Transaction avec le seigneur de Chamousset au sujet de l'acquisition de droits d'échange (1766). — 12-28. Quittances de cens et servis dus à la commanderie de Chazelles (1692-1776). — 29. Quittances données par Cochard, curé de Chazelles, pour sa portion congrue (1743-1745). — 30-36. Conventions pour la rénovation des terriers de la commanderie de Chazelles (1686-1741). — 37. Visite et mensuration de la commanderie de Chazelles à la requête de Nicolas-Joseph de Prunier de Lempis (1771). — 38. Copie de la transaction entre les habitants de Chazelles et frère Gilbert Dubost, commandeur, au sujet des aumônes à faire aux pauvres (1553). — 39-50. Quittances et autres pièces relatives au droit de guet et garde royale dû par les commandeurs de Chazelles (1409, copie — 1742).

**48H1605-48H1606 Titres étrangers.****1285-1733****48H1605 1285-1385.****1285-1385**

## Description physique :

Importance matérielle : 17 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente par Arnaud de Pluvies, damoiseau, à maître Romain de L'Arbresle, chapelain de Haute-Rivoire, pour 30 livres de viennois, de tous ses droits sur un jardin, sis au terroir de Pluvies, paroisse de Saint-Symphorien-le-Château (1285 n. st., mars). — 2. Vente par Guigues de Saint-Symphorien, seigneur de Grézieu (de Graysiaco), damoiseau, à Guibourge, son épouse, pour 120 livres de viennois, de ses dîmes, cens et revenus dans la paroisse de Farges et dans le mandement de Bellegarde en Forez (1289 n. st., mars). — 3-4. Autre vente par le même à la même, pour 125 livres de viennois, de 3 setiers et une émine de seigle à percevoir chaque année sur son moulin de Grézieu (Grayseu) sis sur la rivière de la Gimont et de plusieurs autres redevances en grains (1289 n. st., mars). — 5. Vente par Étienne Maynard, de Foresta, à Guibourge, femme de Guigues de Saint-Symphorien, pour 120 livres de viennois, de tout ce qu'il possède à Haute-Rivoire (1289, avril, post Pascha). — 6. Vente par Guigues de Saint-Symphorien à Guibourge, sa femme, de tous ses droits à Duerne (1289, octobre). — 7. Accord entre Guibourge d'Oingt et Jean, seigneur de Grézieu, son fils, au sujet de droits sur des terres à Grézieu, Haute-Rivoire, Saint-Marcel, Duerne (1308, septembre). — 8. Vente par Guigues de Malavalle, fils de Pierre, damoiseau, habitant de Châteauneuf, à Barthélemy de Saint-Romain, pour 16 livres de viennois, de divers cens au tènement de la Rosseleri (13 juillet 1322). — 9. Vente par Pierre Villani à Guibourge, veuve de Guigues de Saint-Symphorien, d'une maison à Chazelles (26 novembre 1324). — 10. Vente par Jean Ysoard, de Chazelles, à frère Bonnet, curé de Chazelles, pour 40 livres de bons viennois, d'un pré dit del Piney, sur le chemin de Chazelles à Viricelles (15 avril 1325). — 11. Vente par Peronet del Montz à Guibourge, veuve de Guigues de Saint-Symphorien, pour 10 livres et 5 sous viennois, d'une maison à Chazelles (22 novembre 1325). — 12. Vente par Jean de Lentilly, chevalier, à Jeannet de Villa, de Saint-Martin-la-Plaine, pour 6 sous viennois, d'un cens de 4 deniers viennois dû par l'acheteur sur un bois (19 mai 1327). — 13. Accord entre Pierre Byllodi, curé de Grézieu (de Graysio) et Vincent Bonnet, curé de Chazelles, au sujet de la sépulture de noble Elienor, veuve de Jean de Saint-Symphorien, seigneur de Grézieu (18 février 1328 n. st.). — 14-15. Plainte du doyen et du chapitre de Lyon et des officiers de justice de Saint-Symphorien-le-Château contre plusieurs habitants dudit lieu qui avaient brisé la porte de la prison et fait évader plusieurs détenus (1345 n. st., 14 mars, die lune post dominicam qua cantatum fuit in ecclesia Dei Judica me). Est jointe l'approbation du doyen Guillaume de Thury. — 16. Accord entre noble Guichard de Saint-Symphorien, damoiseau, et divers habitants de Saint-Laurent-de-Chamousset au sujet des corvées : fixation du nombre de corvées (jornalia) dues par chacun ; une moitié sera faite entre le Carême et la Pentecôte, l'autre moitié entre la Saint-Michel et le Carême (1376 n. st., 22 février, die veneris ante carnivivium novum). — 17. Accord conclu, par l'entremise de Robert de Châteauneuf, grand prieur d'Auvergne, entre dame Superior de Châteauneuf, veuve d'Astorge de Voltonio, chevalier, seigneur de Guérina, sœur et héritière de noble Louis Draconis, chevalier, seigneur de Châteauneuf, et dame Alissent de Châteauneuf, femme de noble Géraud de Rochefort, seigneur de Saint-Martial, sa nièce, au sujet de la possession de la châtellenie et de la juridiction de Châteauneuf (1385).

## Autre Instrument de recherche :

Les documents classés et analysés sous les cotes 48H1605 à 1616 ne figurent pas dans l'inventaire de Batteney.

**48H1606 1385-1733.****1385-1733**

## Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 21 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Reconnaissances passées au profit de Pierre des Monts (de Montibus), chanoine de Notre-Dame du Puy (1385-1386). — 2. Accord entre Guillaumet Feyelli et Étienne, sa femme, de la paroisse de Courzieu, et Guillaume Charpy, tuilier, pour la construction d'une tuilerie neuve au lieu dit de la Maliarderi, ultra ripariam de Brevennam (1391 n. st., 3 février, jovic in festo Purificationis Beate Marie Virginis). — 3. Vente par Étienne Arrici dit Galeys, damoiseau, fils de feu Hugues, à Pierre de La Roche (de Ruppe), clerc, pour 62 livres de viennois « computato uno grosso turonensi argenti albo domini nostri regis cum unica littera O rotunda pro viginti denariis viennensibus » des juridiction, cens et autres droits sur divers hommes de Saint-Laurent-de-Chamousset et Haute-Rivoire (xive siècle ; la fin de l'acte manque). — 4. Procès au bailliage de Mâcon entre Jean Giraud, prêtre, d'une part, frère Jacques de Botheria, prieur du prieuré de Saint-Romain-le-Puy, et Bouchard de Botheone, clerc, d'autre part, au sujet du patronage de l'église de Saint-Michel-de-Chazelles (7 septembre 1453). — 5. Transaction entre François, fils d'Antoine Garat, et Pierre, son frère, de la paroisse de Chazelles, au sujet d'une terre (25 mars 1506, die festi Annunciationis beate Marie Virginis vicesima quinta mensis marcii anno Domini millesimo quingentesimo sexto hodie sumpto). — 6. Accord entre maître Mathieu Acquarie, notaire, de Brussieux, d'une part, Barthélemy Johanna et Guigone, sa femme, d'autre part, au sujet de la propriété d'un mur mitoyen (2 mai 1508). — 7. Vente par Pierre Dubois, prêtre, de la paroisse de Saint-Denis, titulaire de la prébende fondée par Barthélemy de Ravières, à André Guyse, de la paroisse de Soucieu, d'une vigne appartenant à ladite prébende, sise dans la paroisse de Soucieu, au terroir d'Argency et d'une autre vigne au terroir du Furon, pour 71 livres tournois et une pension annuelle de 4 ânées et d'un barral de vin (11 janvier 1525 n. st.). — 8. Vente par Joachim Doudon à Claude Rufy d'une maison à Domarin (25 mai 1601). — 9. Sentence rendue dans un procès entre Claude d'Albon, chanoine et comte de Lyon, prieur de Montrottier, et divers habitants de la paroisse de Violay, condamnant ceux-ci à payer au prieur la dîme des blé noir, chanvre, grains et légumes (1691). — 10. Donation par Poncette Jeanne Pupier à Anne Pupier, sa sœur, femme de Nicolas Blain, notaire de Haute-Rivoire (1694). — 11. Testament de Françoise Barat, femme de Jean Cambray, laboureur, de Cuzieu (1694). — 12. Cession du droit de rachat d'une maison consentie par Claudine Pupier, veuve de Pierre Tisseur, de son vivant chapelier à Chazelles, à Claude-Arnaud Tizon (1695). — 13. Arrêt du Parlement de Paris condamnant Benoît Marconnet, curé de Châtelus, à payer des droits de lods et ventes à messire Gilbert de Gadagne d'Hostun et à Jean-Claude Grivod de Benion, baron de Riverie (1695). — 14. Vente de terres et de bois passée par Jean Chevrot, habitant de Grézieu-le-Marché, à Jean Pescher, notaire à Lyon (1696). — 15. Assignation donnée à Antoine Charretier, dit Gabillon pour passer reconnaissance au comte de Souvigny, conformément à d'anciennes reconnaissances de 1416 (1697). — 16. Quittance donnée par le comte de Souvigny à Jean Gord, lieutenant du juge de Chazelles, d'une somme de 200 livres pour droits de lods et ventes (1698). — 17. Vente d'une terre par Jean Blanchard, de Chazelles, à Antoine Depulchères (1699). — 18. Vente d'un pré par Étienne Giraud, maître chapelier de Chazelles, à messire Camille de Gangnière, comte de Souvigny, Viricelle et autres lieux (1699). — 19. Testament de frère Claude Chanal, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ci-devant curé de Chazelles (1706). — 20-25. Procédures entre les sociétaires de Notre-Dame de Chazelles et le sieur Camier, curé de Chazelles, au sujet du casuel (1733).

**48H1607-48H1616 Chazelles.****48H1607-48H1608 Pièces diverses.****1301-1783****48H1607 1301-1579.****1301-1579**

## Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Obligation donnée par Ayclina et Pierre de Alta Revoria, son fils, à Pons del Fay, prieur de l'Hôpital Saint-Jean de Jérusalem au prieuré d'Auvergne, d'une somme de 16 livres de viennois, en raison de la vente passée naguère par ladite Ayclina et Pons de Virigniac, son mari, à feu frère Giraud, commandeur de Chazelles, d'une grange sise en la paroisse de Haute-Rivoire (1301, die martis Penthecostis, 23 mai). — 2. Feuillet détaché d'un compte de la commanderie de Chazelles : recettes et dépenses en seigle, orge et avoine (xive siècle). — 3. Ordonnance du juge de Forez sur l'exercice de la juridiction par le commandeur de Chazelles dans le lieu de La Combe (1407). — 4. Plainte de Jean et Michel de Chavant, Benoît Engloiz (Anglici), Jean Petri, paroissiens de Saint-Martin-Lestra, contre Mondon de Balsac, commandeur de Chazelles, au sujet des corvées (1448). — 5. Ordonnance rendue par le lieutenant du juge de Forez dans une affaire entre le commandeur de Chazelles et le seigneur de La Faye (28 septembre 1453). — 6. Autorisation donnée par l'official de Lyon et frère Nicolas Jaquier, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, d'accorder la sépulture ecclésiastique à Jeanne, veuve d'Antoine Thomas, de Chazelles, qui avait été accusée d'hérésie (1457). — 7-8. Mandements de Charles VIII citant Guy de Blanchefort, commandeur de Chazelles, Jacques Colin et Jean Guérin, ses

fermiers, à comparaître au Parlement de Paris, à la requête d'Étienne Tisseur, dit Ponsard, laboureur, demeurant à Jenssenay, au sujet des cens réclamés sur un moulin (1491 et 1492). — 9-11. Pièces relatives au meurtre d'Antoine Perret (voir plus haut 48 H1486, pièce n° 4) par Mondon Sollasson, prêtre ; la connaissance en est remise aux officiers du commandeur de Chazelles (1512). — 12. Mémoire d'Antoine de Claveison, commandeur de Chazelles, contre Pierre et Étienne Guilliérmin, pour payement de droits de lods et ventes (vers 1525). — 13. Mandement de François-1er citant Jean Berthault à comparaître au Parlement à la requête de Claude Royer, procureur d'office du lieu de Bouchalas (16 octobre 1542). — 14-27. Mémoires de jurisconsultes et pièces de procédure concernant les reconnaissances dues par les habitants de Chazelles et les droits de la commanderie (xvii<sup>e</sup> siècle).

**48H1608 1603-1783.****1603-1783**

## Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces parchemin ; 28 pièces papier, dont 1 imprimée.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. « Recueil des privilèges de Messieurs de Malte ». — 2. Arrêt du Parlement maintenant au commandeur de Chazelles le droit de percevoir la dîme à raison d'une gerbe sur treize dans le lieu de Bouchalas (voir plus haut 48 H. 1549) (6 septembre 1603). — 3. Notification aux habitants de Bouchalas d'un arrêt du Parlement les condamnant à payer au commandeur de Chazelles une somme de 1.038 livres 5 deniers (1623). — 4. Nomination de Claude Chanal à la cure de Chazelles (1642). — 5. Sentence de l'officialité sur le payement de la portion congrue de Benoît Dejan, prêtre de Saint-Maurice-sur-Dargoire : le commandeur de Chazelles doit lui payer 75 livres (1669). — 6-8. Assignations données à diverses personnes de passer des reconnaissances à Louis de La Rivoire, commandeur de Chazelles (1673). — 9. Confirmation d'un droit de prise d'eau accordée à Étienne Faure, marchand de Chazelles (1685). — 10-11. Assignations à comparaître au Parlement de Paris données à Alexandre de Talaru de Chalmazel, commandeur de Chazelles et à dame Magdeleine Vaniny de Saint-Laurent, veuve de Pierre de Gaignère, comte de Souvigny (1692). — 12. Consultation sur le droit que les officiers de Chastellus ont d'apposer les scellés (1694). — 13. Cession par frère Antoine de Fay La Tour-Maubourg, receveur général au grand-prieuré d'Auvergne, à maître Pierre Comarmond, notaire royal, à Chazelles, des revenus de ladite commanderie pendant deux ans (1710). — 14. Sentence des Requêtes du Palais condamnant Antoine Neel, dit Bardina, laboureur, de la paroisse de Larajasse, à passer reconnaissance au commandeur de Chazelles (1712). — 15. Autre sentence condamnant Fleuris Blanchard, meunier, de Saint-Denis-sur-Coise, à payer la somme de 35 livres 10 sous 5 deniers pour 27 années d'arrérages de cens (1716). — 16. Requête adressée au commandeur de Chazelles contre le marquis de Fenouil au sujet d'un ruisseau (1735). — 17-18. Reconnaissance passée par François Remy au profit de Jean-Baptiste-Louis de Bocsozel de Montgontier (1740). — 19-23. Pièces concernant l'apposition des scellés sur les biens de Françoise Flachon, veuve de Simon Thomas (1741). — 24. Ordonnance sur la quête à faire par les marguilliers dans l'église de Chazelles pour les chapelles du saint Rosaire et de saint Roch (1741). — 25-27. Extraits des registres du greffe des présentations du Grand Conseil du Roi : défauts faute de comparoir donnés à frère Joseph de Fassion de Sainte-Jay, commandeur de Chazelles, contre diverses personnes (1756-1760). — 28-29. Observations et mémoires dans la contestation entre le comte de Souvigny et le commandeur de Chazelles (vers 1760). — 30. Mémoire (imprimé) pour Nicolas-François Prunier de Lemps, commandeur de Chazelles, seigneur de la rente noble de La Roussilière, contre Jean-François Dumas, Jean-Baptiste Bouchet et autres emphytéotes de ladite rente noble (1777). — 31-33. Requête et informations sur des arbres coupés dans le bois de Viaras, paroisse de Chazelles, appartenant au commandeur de Chazelles (1783).

**48H1609-48H1611 Reconnaissances, procédures.****1690-1780****48H1609 1690-1761.****1690-1761**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces parchemin ; 28 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-22. Procédures par-devant la sénéchaussée de Forez entre Alexandre de Talaru de Chalmazel, commandeur de Chazelles, et Étienne Cusset, marchand de La Fouillouse, fermier de la dîme de La Murette, au sujet du payement de 50 bichets de seigle (1690-1693). — 23-31. Autres procédures par-devant le Grand Conseil du Roi entre Joseph de Fassion de Sainte-Jay, commandeur de Chazelles et Julien Lecourt, écuyer, sieur de Pluvier, seigneur d'Hurongue, pour obliger celui-ci à passer des reconnaissances (1760-1761).

**48H1610 1760-1763.****1760-1763**

## Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces parchemin ; 67 pièces, papier ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Procédures par-devant le Grand Conseil du Roi, engagées par Joseph de Fassion de Sainte-Jay, reprises par Nicolas-François de Lemps, commandeurs de Chazelles, contre Clément Viricel, dit Tholomas, laboureur, habitant du lieu de Villars, paroisse de Grammond (1-31), Pierre Hôpital, laboureur, du lieu de Machezard (32-42), et Jean Tonlieu, laboureur, du lieu de Montmein, paroisse de Larajasse (43-71), pour obliger ceux-ci à passer des reconnaissances (1760-1763).

---

#### **48H1611 1762-1780.**

**1762-1780**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-5. Procédures par-devant le Grand-Conseil du Roi engagées et poursuivies par les mêmes commandeurs contre Antoine Gonon, laboureur, habitant du Piney, pour l'obliger à passer reconnaissance au terrier de la rente noble de la Caravane (1762-1763). — 6. Arrêt du Grand Conseil condamnant Jean-Baptiste-Toussaint Donet, marchand chapelier à Lyon, à passer nouvelle reconnaissance au commandeur de Chazelles à cause de la rente noble de la Rousselière (1780).

---

#### **48H1612 Terriers.**

**1358-1741**

Description physique :

Importance matérielle : 80 pièces, papier : 5 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-77. Extraits des terriers de la commanderie de Chazelles, de 1358 à 1741. (Les nos 22, 23, 58, 59, 60 sont signés et scellés par le commandeur Josset, archiviste du grand prieuré d'Auvergne). — 78. « Rapporteur de la carte adaptée du terrier Deaussuna de 1437. Rente de la commanderie de Chazelles en la paroisse de Saint-Martin-la-Plaine. » — 79. « Numéros de la carte adaptée de la paroisse de Saint-Martin-la-Plaine faite sur les terriers signés Fornet et Dufournet de la rente de Chazelles. » — 80. « Note des reconnaissances du terrier signé Verpillieu, rente de la commanderie de Chazelles de l'année 1689, pour celles qui sont signées seulement... ».

---

#### **48H1613 Lièves.**

**XVe-XVIIe Siècles**

Description physique :

Importance matérielle : 3 cahiers, papier, 10, 26 et 13 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Lièves incomplètes paraissant prises sur des terriers de Chazelles.

---

#### **48H1614 Livre de compte de la commanderie de Chazelles.**

**1745-1746**

Description physique :

Importance matérielle : 400 sur 255 mill., papier, 48 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Liste des fermiers, recette des lods et mi-lods, dépenses.

---

#### **48H1615-48H1616 Cartes et plans.**

**XVIIIe Siècle**

#### **48H1615 Cartes des rentes de La Rousselière, de la Caravanne et de Charentaine.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 5 plans, papier, grand format.

Genre/Carac. phys. : Atlas

1-4. Cartes de la rente de La Rousselière. — 5. Carte de la rente de la Caravanne et de Charentaine.





---

**48H1617-48H1623 Commanderie de Courteserre (Puy-de-Dôme).**

**1407-1783**

Biographie ou Histoire :

Arrondissement de Thiers, canton et commune de Courpière.

Presque tous les titres de cette commanderie, notamment les terriers, ont disparu ; il n'en existe qu'un petit nombre aux archives du Puy-de-Dôme.

---

**48H1617-48H1618 Inventaires.**

---

**48H1617 1674.**

**1674**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 230 mill., papier, 35 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire raisonné des tiltres de la commanderie de Courteserre et de ses membres, fait... par le travail de Christophle Néron. »  
— Fol. 19-35, blancs.

---

**48H1618 XVIIIe siècle.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 415 sur 265 mill., papier, 8 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fragment de l'inventaire Batteney : terriers de Vivit, Saint-Jean de Billom, Tallende, Chambon, Chantaduc, Sareyroles, Ligonne, membres de Courteserre.

---

**48H1619 Membre de Tallende.**

**1727-1734**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-5. Procédures entre frère Marcellin de Marcellange d'Arçon, commandeur de Courteserre, et Antoinette Briauillard, veuve de Gaspard Jouany-Simallat, au sujet d'un champ situé dans la justice de Tallende, terroir de Massaigniat (1727-1728). — 6-11. Autres procédures entre le même commandeur et Jeanne Philippe, veuve de Nicolas Combie, au sujet d'un « plantier de vigne » situé au même lieu (1727-1734).

---

**48H1620 Membre de Chantaduc.**

**1727-1728**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 6 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-7. Procédures entre frère Marcellin de Marcellange d'Arçon, commandeur de Courteserre, d'une part, le sieur Joseph Riberon de Saint-Paul de Thivron et la dame Rosalie du Floquet, son épouse, d'autre part, au sujet du domaine du Floquet, sis au lieu de Chantaduc en Auvergne (1727-1728).

---

**48H1621 Membre de Chambon.**

**1407-1741**

Description physique :

Importance matérielle : 7 pièces, parchemin ; 35 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accord entre Geoffroi de Montmaur, chevalier, et frère Philibert de Chazayron, commandeur de Courteserre, Fenevrolles et Chambon (preceptor domorum de Curtaserra, et domorum de Fenevrolas et de Chambone) pour le partage du terroir appelé de las Molconadas, sis au lieu de Volhandres (14 avril 1407). — 2. Copie de l'acte précédent. — 3. Bail à ferme de la commanderie de Chambon, membre dépendant de Courteserre, passé pour six ans, moyennant 115 livres tournois par an, à maître Antoine Trenlanhe, habitant de Brioude, par frère Pierre de Saint-Saphorin, commandeur de Courteserre (7 avril 1514). — 4-5. Sentence des Requêtes du Palais à Paris, rendue à la demande de Claude Montrongnon, commandeur de Courteserre, déclarant le territoire de Chambon exempt de toute dîme (4 décembre 1620). — 6-41. Procédures au Grand Conseil entre Jean-Joseph de Caissac, receveur et procureur général de l'Ordre de Malte au grand-prieuré d'Auvergne et Jean de Fontanges, commandeur de Courteserre, d'une part, et Charles-Auguste de La Garde de Chambonas, docteur en théologie, prévôt du chapitre Saint-Julien de Brioude, d'autre part, au sujet de la dîme à percevoir dans le territoire appelé du Moulin de Laure, paroisse de Saint-Ferréol (1737-1741). — 42. Lettre des procureurs de la Langue d'Auvergne au chevalier du Saillant, receveur général à Lyon, l'invitant à ratifier la convention passée entre le commandeur de Fontanges et le prieur de Brioude. (Malte, 14 mars 1741.)

## 48H1622-48H1623 Titres communs.

1510-1783

### 48H1622 Dénombrement, améliorissements, visites.

1669-1783

#### Description physique :

Importance matérielle : 9 cahiers, papier, 30, 36, 26, 35, 14, 38, 14, 18, 28 feuillets ; 50 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Visite de la commanderie de Courteserre par frère Julien de Saint-Marc, commandeur de La Vaufranche, et frère Étienne de Pradal, commandeur du temple d'Ayen, à la requête de frère Paul de La Renaudie. Dénombrement de la commanderie : Courteserre, belle maison entourée de fossés, avec une chapelle ; Billom, maison avec chapelle ; Tallende, maison, étables, cuvier, jardins, verger, terre, prés, vigne ; Chambon, chapelle dédiée à Saint-Jean-Baptiste et à Saint-Georges, en bon état, « masure de maison détruite lors des Templiers », domaine sans bâtiment ; Ligonne, chapelle, maison pour les métayers, grange, étable, terre et pré ; Chantaduc, ni maison, ni église, quelques terres de peu de valeur ; Vivic, ni chapelle, ni maison ; trois pièces de terre de peu de valeur. Réparations faites à la commanderie. Charges de la commanderie. Visites de Courteserre, de Billom, de Tallende, de Chantaduc, de Chambon, de Ferrérolles, de Ligonne. Dépôts de témoins sur les améliorissements faits à la commanderie. Preuves secrètes. Inventaire des titres et terriers (1669). — 2. Autre visite par frère Charles-Robert de Lignierac, commandeur de Laumusse, et messire Martin Darigal, prêtre, chapelain de Carlat, frère Marie Dolomieu étant commandeur de Courteserre (1683). — 3. Autre visite par frère Claude de Montagnard de Larfeuillère, commandeur de Lureuil, et frère Jean de La Roche-Dragon de La Vaureille, commandeur de Feniers (1698). — 4. Procès-verbal des améliorissements de la commanderie de Courteserre présenté par le commandeur frère Léonard de Chevrières de Saint-Mauris à frère Alexandre de Talaru de Chalmazel, commandeur de Chazelles, et frère Jacques de Pagnat, commandeur de Chambéry, visiteurs, et contenant les actes d'état de la commanderie en 1679, au moment de la prise de possession par ledit commandeur (1705). — 5. Visite par frère Jean de Beauvergier-Mongon, commandeur de Dôle, et frère Marc de La Richardie, à la requête de frère Hector de Sainte-Colombe de Laubépin, commandeur de Courteserre (1723). — 6. Procès-verbal d'amélioration de la commanderie de Courteserre fait par frère Balthazard de Macon-Duchey, commandeur de Montferrand, et frère Léonard d'Ussel de Châteauverd, commandeur de Tortebeffe, à la requête du commandeur Jean de Fontanges (1736). — 7. Visite par Jean-François de Bosredon de Villevoisin, commandeur de Chamberaud, et frère Jacques de La Roche-Aymon, commandeur de La Racherie, à la requête de Joseph-Désiré Dussaix, commandeur de Courteserre (1774). — 8. Autre visite par frère François-Lo
2. uis de Bosredon, commandeur de Masdieu (1775). — 9. Autre visite par frère Louis de Chalus, commandeur de Lureuil, et frère Amable de Ligondès de Rochefort, à la requête de frère Jean-Jacques de Seyssel, commandeur de Courteserre (1783).

### 48H1623 Arpentage, baux à ferme, prise de possession.

1510-1766

#### Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces parchemin ; 33 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Requêtes de Jean de Fontanges, commandeur de Courteserre, pour l'arpentement de la commanderie (1744). — 3-4. Arpentages de Courteserre, Ligonne et Chantaduc, avec plans (1744). — 5. Mandat de paiement de 72 livres délivré par le châtelain de Courteserre à maître Annet Ferrand, notaire et arpenteur (1744). — 6. Bail à ferme de Chambon passé par frère Claude de Saint-Priest, commandeur de Chamberaud, receveur du prieuré d'Auvergne, à Étienne Mazières et Pierre Breghat, habitants de Saint-Germain-Lembron, pour 3 ans, moyennant 170 livres par an (4 juin 1510). — 7. Bail à ferme du membre de Chantaduc passé par Pierre de Saint-Saphorin, commandeur de Courteserre, à maître Armand Rabit, notaire à Saint-Ver, diocèse de Saint-Flour, et à maître Anne de Beaugard, notaire de Cunlhat, diocèse de Clermont, pour 4 ans, moyennant 88 livres tournois et une douzaine de bons fromages de Craponne par an (15 juin 1511). — 8-12. Autres baux à ferme passés par Pierre de Saint-Saphorin : du membre de Chantaduc, à maître Armand Rabit, pour 3 ans, moyennant 90 livres par an (28 juin 1515) ; du membre de Férérolles, à Antoine Trenlanhe, pour 3 ans, moyennant 140 livres par an (1er juillet 1515) ; des quatre étangs de Courteserre à Gabriel et

Géraud Batisses et à Antoine Barnon, pour 3 ans, moyennant 12 livres 10 sols par an (9 novembre 1516) ; du membre de Chantaduc, à messire Guillaume de La Pierre, prêtre, et à Marsal de La Pierre, son neveu, de la paroisse de Saint-Alyre, pour 3 ans, moyennant 90 livres par an (9 avril 1518) ; du moulin de Courteserre à Jeannet Pradel et Anthonia de Rochat, sa femme, pour 6 ans, moyennant 15 setiers de seigle par an (19 décembre 1518). — 13. Bail à ferme du membre de Tallende passé par le procureur de Jacques de Blot, commandeur de Courteserre et Montchamp, à Nicolas Combie et Jean Chomet, praticiens de Tallende, pour 5 ans, moyennant 225 livres par an (1615). — 14. Bail de la commanderie de Courteserre et de ses membres passé par le procureur de frère Jacques de Cordon de Vieu, commandeur de Genevois et Courteserre, à maître Étienne Verne, bailli et châtelain de Courpière, pour 5 ans, moyennant 3.000 livres par an (1647). — 15-20. Baux à ferme de la commanderie de Courteserre et de ses membres passés par frère Jean de Fontanges, commandeur de Courteserre, et par frère Anne-Joseph de Brizon, commandeur de Tortebeffe, chargé de la dépouille dudit Jean de Fontanges, décédé (1748-1749). — 21. Bail à ferme de la commanderie de Courteserre et de ses membres passé par frère Jean-Bertrand de Madon, commandeur de Courteserre, à Antoine Jusserand, bourgeois de Riom, et à Jean-Claude Geslin, son gendre, pour 6 ans, moyennant 4.750 livres par an (1761). — 22. Dénombrement des domaines dépendant de la commanderie de Courteserre, extrait en 1726 des visites de 1616. — 23. Prise de possession de la commanderie de Courteserre par noble Pierre de Phélines de La Renaudie, procureur de son frère Paul de La Renaudie (1663). — 24-27. Autres actes de prise de possession de la commanderie de Courteserre et de ses membres par frère Léonard-François de Chevrières de Saint-Mauris, commandeur de Courteserre, et messire Philibert-Alexandre de Chevrières de Changy, chanoine de Saint-Pierre de Mâcon, son procureur (1698-1699). — 28-31. Actes d'état de la maison de Billom, des chapelles de Ferréroles, de Chambon et de Tallende (1699). — 32. Prise de possession de la commanderie de Courteserre par Jean-Paul de La Rivoire de Chadenac (1711). — 33. Citation à comparaître remise à Nicolas Combie, fermier des cens et rentes de Tallende (1616). — 34. Requête de Gilbert Borot, fermier de la commanderie de Saint-Jean-de-Billom (1705). — 35. Procès-verbal de la découverte à Courteserre d'un enfant abandonné (1766).

#### 48H1624-48H1664 Commanderie de La-Croix-au-Bost (Creuse).

1391-1773

Biographie ou Histoire :

Arrondissement d'Aubusson, canton de Bellegarde, commune de Saint-Domet.

#### 48H1624 « Inventaire raisonné des tiltres de la commanderie de La Croix-au-Bost et de ses membres, fait... par le travail de Christophle Néron » (1674).

1674

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 230 mill., papier, 41 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 31-41, blancs.

#### 48H1624-48h1631 Biens propres.

#### 48H1625 Ventes, adjudications, reconnaissances, procédures.

1391-1760

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

La Croix-au-Bost. — 1. Vente par Thomas, fils de Nicod Vivien, de Chavornay, à frère Pierre dit Montaul de Melduno, prêtre de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, de trois pièces de terre au terroir de Chavornay, pour la somme de 9 livres (die mercurii proxima ante festum beati Martini yemalis, 8 novembre 1391). — 2. Sentence rendue au profit de François de Moutaignac, prévôt de Chambon et curé de Tromps, contre Martin Maneyrand et Guillaume Aupetit, au sujet de dîmes (1630). — 3. Adjudication de cens et rentes appartenant au commandeur de Nabeyron, prieur de Basville, et aux commanderies de La Croix-au-Bost et Tortebeffe (1563). — 4-32. Procédures entre frère Israël de Moussier, commandeur de La Croix-au-Bost, et Renaud Landois, ci-devant fermier de la commanderie du Feuilloux, au sujet de la remise des titres et papiers concernant cette commanderie (1732-1739). — 33-40. Procédures entre frère Marie Chassain de La Vernade, commandeur de La Croix-au-Bost, et Me Jacques Sallonier, écuyer, seigneur de Faye, procureur du Roi au bailliage de Saint-Pierre-le-Moutier, pour obliger celui-ci à passer des reconnaissances (1760).

#### 48H1626-48H1631 Terriers.

1509-1762

**48H1626 1509.**

**1509**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 210 mill., papier, 50 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Barthélemy Dodieu, commandeur de La Croix-au-Bost, par des habitants du village de La Croix-au-Bost. (La fin manque.)

---

**48H1627 1598.**

**1598**

Description physique :

Importance matérielle : 250 sur 185 mill., papier, 3 et 169 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« C'est le livre terrier de la commanderie de La Croix au Baud fait à la requeste, poursuite et diligence de frère Jehan Lois de Beaufort, chevalier de l'Ordre Saint Jehan de Jherusalem, commendeur des commenderies du Masdieu et La Croix au Baud. »  
— Fol. 153, répertoire moderne. Fol. 154 à 169, blancs.

---

**48H1628 1637-1638.**

**1637-1638**

Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 185 mill., papier, 5 et 110 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Léon de Fonsjean, commandeur de La Croix-au-Bost, et reçues par le notaire Bellat. — Fol. 2, répertoire moderne. — Fol. 109 et 110, blancs.

---

**48H1629 1701.**

**1701**

Description physique :

Importance matérielle : 320 sur 215 mill., papier, 132 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Antoine Sévère, commandeur de La Croix-au-Bost, et reçues par le notaire Mouratille. Fol. 130-31, table.

---

**48H1630 1733.**

**1733**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 205 mill., papier, 91 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Israël de Moussier, commandeur de La Croix-au-Bost, et reçues par le notaire Leconet.

---

**48H1631 1761-1762.**

**1761-1762**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 210 mill., papier, 195 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère François-Marie Chassain de La Vernade, commandeur de La Croix-au-Bost, et reçues par le notaire Richon. — Fol. 18 v° et 191, tables.

**48H1632 Membres de Lespinas et de Courssaget.**

**1639-1741**

Description physique :

Importance matérielle : 16 pièces parchemin ; 90 pièces papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Reconnaissances passées à frère Léon de Fonsjean, commandeur de La Croix-au-Bost et du membre de Lespinas, par divers habitants de la paroisse de Saint-Léger-la-Montagne (1639). — 3-106. Procédures par-devant les Requêtes du Palais à Paris entre frère Israël de Moussier, commandeur de La Croix-au-Bost et du membre de Courssaget, et demoiselle Catherine Aubert, veuve d'Armand Souhard, mariée en secondes noces à Jean-Baptiste Combe, au sujet du payement de dix années des cens dus pour un tènement appelé le Mas Japaignon (1724-1741).

**48H1633-48H1635 Membre de Courssaget : terriers.**

**1559-1736**

**48H1633 1559.**

**1559**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 195 mill., papier, 31 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Louis de Lastic, grand-prieur d'Auvergne, à cause de l'hôpital de Courssaget, reçues et signées par les notaires Bauldre et Gervais. — Fol. 2 et 3, 11 à 13, 19 à 31, blancs. — Le commencement manque.

**48H1634 1642-1646.**

**1642-1646**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 190 mill., papier, 189 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier et reconnoissances nouvelles du membre de l'ospital de Courssaget, despendant de la commanderie de la Croix-au-Bost » pour frère Léon de Fontjehan. — Fol. 93-100 : transaction et échange entre frère Léon de Fontjehan et Gabriel de Tixandier, écuyer, sieur de Quinssaines (1644). — Fol. 107-108 : « extrait des cens qui restent à reconnoistre... ». — Fol. 187, répertoire moderne. — Fol. 5 à 7, 39 à 48, 63 à 72, 81 à 92, 105 et 106, 109 à 186, 188 et 189, blancs.

**48H1635 1736.**

**1736**

Description physique :

Importance matérielle : 245 sur 180 mill., papier, 13 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Israël de Moussier, commandeur de La Croix-au-Bost, le Feuilloux et du membre de l'hôpital Saint-Jean de Courssaget, reçues par le notaire Leconet. — Fol. 1-3 : dénombrement du membre de Courssaget.

**48H1636-48H1643 Membre de Palluet.**

**1443-1769**

Faubourg de Saint-Pourçain, Allier, arr. Moulins, chef-lieu de canton.

**48H1636-48H1637 Reconnaissances, procédures.**

**1566-1752**

**48H1636 1566-1741.**

**1566-1741**

Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, parchemin ; 73 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Sentence condamnant Guillaume Boullaband à payer à Georges Bon, prêtre, et à Gilbert Robin, fermiers de la commanderie de Palluet, un cens qu'il doit comme détenteur d'une pièce de terre sise à Saint-Pourçain, près du pont des Cordeliers (1566). — 2-82. Procédures entre Israël de Moussier, commandeur de La Croix-au-Bost et membres en dépendant, d'une part, Gilbert Brignat, procureur au bailliage de Montluçon et Catherine Robinet, sa femme, d'autre part, pour obliger ceux-ci à passer reconnaissance au terrier de la commanderie des cens qu'ils doivent sur diverses terres (1724-1741).

---

**48H1637 1736-1752.**

**1736-1752**

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 56 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-3. Procédures entre frère Israël de Moussier et Roch Aupetit, fils de François-Gilbert Aupetit, pour obliger celui-ci à passer des reconnaissances au terrier de la commanderie (1736-1740). — 4-19. Autres procédures, pour la même cause, entre le même commandeur et dame Marie Vaillans, veuve de Jean Daillan, maître orfèvre à Moulins (1737-1742). — 20-48. Autres procédures entre le même commandeur et Catherine Mallaz, veuve de Philippe Bouchereau, en son vivant procureur à Montluçon, pour obliger celle-ci à reconnaître un écrit signé par le défunt (1742-1743). — 49-62. Procédures entre frère Jean-Claude-Alexis Duban, commandeur de La Croix-au-Bost, Le Feuilloux, le Temple de Palluet, d'une part, Pierre Lafèche et Étienne Boulanger, d'autre part, au sujet de la vente aux enchères de terres sises à Bessay et à Lucenay-les-Aix, sur lesquelles le commandeur a le droit de percevoir des cens (1749-1752).

---

**48H1638-48H1643 Terriers.**

**1443-1769**

---

**48H1638 1443-1456.**

**1443-1456**

Description physique :

Importance matérielle : 260 sur 195 mill., papier, 26 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Copie d'un terrier de reconnaissances passées au profit de frère Louis de Serre, commandeur de la commanderie du Temple de Paluel lez Saint-Pourçain.

---

**48H1639 1543-1551.**

**1543-1551**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 190 mill., papier, 7 et 179 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Minute d'un terrier de reconnaissances passées au profit de frère Remond Thyf, commandeur de la commanderie de Palluet lez Saint-Pourçain. — Fol. 4-5, répertoire moderne. — Fol. 104 à 107, 129, 141 et 142, 144 à 179, blancs.

---

**48H1640 1543-1600.**

**1543-1600**

Description physique :

Importance matérielle : 365 sur 250 mill., papier, 5 et 136 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 2, répertoire moderne (incomplet). — Fol. 4 : « C'est le terrier des cens, rentes et devoirs annuelz deubz et appartenens à la commenderie du Temple de Palluel au prioré d'Aulvergne, faict à la requeste de religieuse persone frère Raymond This, religieux de l'ordre Sainct Jehan de Jérusalem et commendeur de ladict commenderie... ». — Fol. 1, paroisse de Saint-Georges de Saint-Pourçain. — Fol. 43, reconnaissances passées au profit de frère Jean-Louis de Beaufort, commandeur du Feuilloux, du Mas-Dieu et de La Croix-au-Bost (1600). — Fol. 68, « apud Paray soubz Brialles ». — Fol. 79, Saucet. — Fol. 84, Charay. — Fol. 87, Martilly. — Fol. 120, « apud Vallencon ». — Fol. 123, Chazeul. — Fol. 61 à 67, 76 à 78, 85 et 86, 88 et 89, 91 à 97, 116 à 119, 121 et 122, 128 à 136, blancs.

**48H1641 1703-1714.**

**1703-1714**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 235 mill., papier, 9 et 133 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Antoine Severt, commandeur de La Croix-au-Bost, Beauchassin, Le Feuilloux et du Temple de Palluet, à cause de Palluet, reçues par les notaires Laporte et Sarrot ; expédition signée par le second. — Fol. 2, répertoire. — Fol. 3 à 9, 130 à 133, blancs.

**48H1642 1738-1741.**

**1738-1741**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 205 mill., papier, 3 et 185 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Israël de Moussier, commandeur de La Croix-au-Bost, Beauchassin, Le Feuilloux et Le Temple de Palluet, reçues par les notaires Sarrot et Lamy, notaires royaux résidant à Saint-Pourçain, et expédiées par le second. — Fol. 2, répertoire. — Fol. 173 à 185, blancs.

**48H1643 1764-1769.**

**1764-1769**

Description physique :

Importance matérielle : 320 sur 210 mill., papier, 12 et 154 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère François-Marie Chassain de La Vernade, commandeur de La Croix-au-Bost et membres en dépendant, reçues par les notaires Lamy et Garreau et expédiées par le second. — Fol. 2-10, répertoire alphabétique par prénoms.

**48H1644-48H1648 Membre de Beauchassin : terriers.**

**1415-1741**

Allier, arr. Moulins, cant. Bourbon-l'Archambault, com. Saint-Hilaire.

**48H1644 1415.**

**1415**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 210 mill., papier, 18 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Sensuit le livre et terrier de la maison et hospital de Beauchassaing situé en la chastellenie de Bourbon. » — Reconnaissances passées au profit de frère Pierre de La Courtine, commandeur dudit lieu, par des habitants des paroisses de Saint-Hilaire, Buxière, Rocles, Ygrande, Saint-Aubin, Bourbon, Franchesse. — Répertoire moderne.

**48H1645 1550-1551.**

**1550-1551**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 185 mill., papier, 3 et 80 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 2, répertoire moderne. — Fol. 3 : « C'est le terryer des cens et devoirs annuelz deubz chascun an à monsieur le commandeur de Palluet lez Saint-Pourcayn à cause de son hospital de Beauchassaing scitué en la paroisse de Saint Ylaire, fait par moy Gilbert Fauconnyer le jeune demeurant au Montet, au moys de décembre l'an mil cinq cens cinquante. » — Fol. 51 : « C'est le terrier et nouvelles reconnoissances des cens, rentes, droictz et devoers annuelz deubz chascun an à la maison et commanderye de Beauchassain, membre dépendant de la commanderye du Temple de Palluet lez Saint-Pourcein, apertenant à religieuse personne frère Resmond Thii.... fait par moy Gilbert Chiron, notaire royal au peys et duché de Bourbonnoys... » — Fol. 48 à 50, 79 et 80, blancs.

**48H1646 1550-1551. Copie du terrier précédent.**

**1550-1551**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 180 mill., papier, 3 et 85 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 2, répertoire moderne. — Copie du terrier précédent, collationnée en 1580 par Nicolas Beraud, notaire à Moulins. — Les fol. 1 à 34 sont la copie des fol. 51 à 72 du précédent ; les fol. 35 à 84, celle des fol. 7 à 47.

---

**48H1647 1609-1621.**

**1609-1621**

Description physique :

Importance matérielle : 265 sur 190 mill., papier, 3 et 46 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Antoine de Vérines, commandeur du Temple de Palluet et de Beauchassin. — Fol. 2, répertoire moderne. — Fol. 18-19, reconnaissances passées par plusieurs habitants de la paroisse de Neufville au profit de frère Christophe de Vernigal, commandeur de la Croix-au-Bost, Palluet et Beauchassin (1621). — Fol. 20 à 24, 44 à 46, blancs.

---

**48H1648 1739-1741.**

**1739-1741**

Description physique :

Importance matérielle : 245 sur 185 mill., papier, 2 et 30 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Israël de Moussier, commandeur de La Croix-au-Bost, Beauchassin, le Feuilloux, le Temple de Palluet, à cause de Beauchassin, reçues par les notaires Barathon et Roux. — Fol. 28 à 30, blancs.

---

**48H1649 Membre de La Bruyère.**

**1556-1639**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Bail emphytéotique passé par frère Antoine Salteryon, commandeur de La Croix-au-Bost, à maître Gabriel Dumaslanède, notaire à Tardes en Combraille, diocèse de Limoges, pour un cens annuel de 11 livres tournois, de tout ce que possède la commanderie au lieu de « la Brugièrre » (18 juin 1556). — 2. Ratification par frère Antoine Salterion de l'approbation de cet acte faite par Pierre, fils de Gabriel Dumaslanède (1562). — 3-27. Procédures entre frère Léon de Fonsjean, commandeur de La Croix-au-Bost, d'une part, Guillaume Aupetit, Sébastien de Rochedragon, Bénigne Célérrier, Gilbert Morise et Jeanne Célérrier, d'autre part, au sujet des biens mentionnés dans le bail de 1556 (1663-1639).

---

**48H1650-48H1655 Membre de Feuilloux : terriers.**

**1578-1767**

Nièvre, arr. Nevers, cant. Decize, comm. Avril, hameau et chapelle ruinée.

---

**48H1650 1578-1586.**

**1578-1586**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 300 mill., parchemin, 351 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1. « Terrier du Feuilloux fait à la requête de noble et religieuse personne frère Pierre de Ferrouges Maltois, commandeur dudict Feuilloulx. ». — Fol. 2 : « Table des villes, paroisses et villaiges estans contenuz en ce présent terrier. » — Fol. 4 v<sup>o</sup>-5, description de la commanderie : maison « bruslée et destruite par les gens d'armes en l'année 1576 », jardin, bois, terres, prés. — Fol. 6-9, transaction entre Jean, marquis de La Chambre et d'Aix, baron de La Ferté-Chauderon en Nivernais et Pierre de Farrouge (1579). — Fol. 14, paroisse de Feuilloux. — Fol. 30, Neuville. — Fol. 43, Saint-Parise-en-Viry. — Fol. 52, Saint-Germain-en-Viry, Lurcy, et Thory-sur-Abron. — Fol. 67, disme de Chaslict et Lurcy. — Fol. 74, Avril. — Fol. 85, Flory.



— Fol. 91, disme de Flory deub par l'abbé de Saint-Martin de Nevers. — Fol. 93, Neuftable, paroisse de Lothenay. — Fol. 127, Azy-le-Vif. — Fol. 134, Coussaye, La Selle et Lucenay les Haiz. — Fol. 151, Desise. — Fol. 169, disme de Monceaux. — Fol. 183, Thoury-en-Surjoux. — Fol. 198, Mornay. — Fol. 234, Nevers, Maigny, Cours-soubz-Maigny, Saincaise, Pougues et Marzy. — Fol. 270, Saint-Jehan de Lichy, Saint-Christophe d'Azy, Saint-Begnyn d'Azy, Saint-Fremyn de Bussy, Prex sur Luxeure, Saint-Sulpice le Chastel et Lymon. — Fol. 302, disme de Sucy. — Fol. 310, Beaulmont sur Sardolles. — Fol. 313, Champvert, Verneul et Cercy-la-Tourt. — Fol. 319, Foullant, Ville et Saint-Gracien. — Fol. 325, Molins lez Engilbertz. — Fol. 341, Avril. — Fol. 28 et 29, 50 et 51, 71 à 73, 92, 133, 147 à 150, 174 à 177, 182, 231 à 233, 267 à 269, 304 à 309, 337 à 340, blancs.

---

**48H1651 1609.**

**1609**

Description physique :

Importance matérielle : 340 sur 245 mill., papier, 527 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 3 : « C'est le pappier terrier et reconnoissances des bourdelaiges, cens, rantes, dixmes, champartz et aultres droictz et debvoirs directz et seigneuriaux, annuellement deubz à la maison seigneuriale de la commanderie de Feuilloux et mambres en despendantz, avecq la déclaration et limites de justice d'icelle, fait au proffict de noble et religieuse personne frère Anthoine de Verynes, chevalier de l'Ordre de Saint Jehan de Hierusalem, commandeur dudict Feuilloux, La Croix au Bostz, Beauchassin et le Temple de Paluet. ». — Fol. 5 : « Table du presant terrier declarative des noms et surnoms des personnes qui ont recongnu et doivent les redevances bourdelières, censivières et aultres droictz et debvoirs deubz à ladictie commanderie... ». — Reconnaissances signées par les notaires L. Couzin et Maulais. — Fol. 519-527, blancs.

---

**48H1652 1711-1714.**

**1711-1714**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 210 mill., papier, 339 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de messire Jean-Louis Darche, commandeur du Feuilloux, le Temple de Palluet, Beauchassin et La Croix-au-Bost, signées par les notaires Enfert, Geoffroy et Besson. — Fol. 337-338, répertoire.

---

**48H1653 1737-1739.**

**1737-1739**

Description physique :

Importance matérielle : 245 sur 190 mill., papier, 4 et 194 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Israël de Moussier, reçues par le notaire Leconet. — Fol. 1-2, répertoire.

---

**48H1654 1763-1765.**

**1763-1765**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 210 mill., papier, 212 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de messire François-Marie Chassin de La Vernade, résidant à Montbrison, commandeur de La Croix-au-Bost, le Feuilloux et membres en dépendant, reçues par le notaire Grenot.

---

**48H1655 1764-1767.**

**1764-1767**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 210 mill., papier, 2 et 31 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Autres reconnaissances passées au profit du même commandeur et reçues par le notaire Beththé. — Fol. 1, répertoire. — Fol. 31, quittance du notaire pour renouvellement du terrier.

**48H1656-48H1664 Titres communs.**

1499-1772

**48H1656 Visites de la commanderie.**

1710-1764

## Description physique :

Importance matérielle : 10 pièces, papier ; 128 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Prise de possession de la commanderie par Louis Darche et visite de l'église paroissiale (1710). — 2. Visite par frère Jean-Joseph de Caissac et par frère Libéral Geoffre, commandeur de Puy-de-Noix, de la commanderie de La Croix-au-Bost et de ses membres : Lespinat, paroisse de Saint-Léger-la-Montagne, diocèse de Limoges ; chapelle de Saint-Jean-de-la-Bruyère, à 2 lieues de La Croix-au-Bost ; Courssaget, à 5 lieues de La Croix-au-Bost, diocèse de Bourges, pays de Bourbonnais ; Beauchassin, pays de Bourbonnais, ressort de Moulins, à 5 lieues de cette ville et à 16 de La Croix-au-Bost ; le Temple de Palluet, près Saint-Pourçain, pays d'Auvergne, diocèse de Clermont ; Le Feuilloux, pays de Nivernais, diocèse de Nevers, à 6 lieues de Nevers, 5 lieues de Moulins, 25 lieues de La Croix-au-Bost ; chapelle de Saint-Jean de Lissy, paroisse Saint-Christophe d'Azy. Revenu annuel de toute la commanderie : 1660 livres (1714). — 3. Commission pour la visite de la commanderie de La Croix-au-Bost (1732). — 4 et 5. Visite de la commanderie par frère Léonard d'Ussel de Châteauverd, commandeur de Tortebesse et frère Claude Panay, commandeur de Chanonat (1733). — 6. Visite par frère Jean de Félines de La Renaudie, commandeur de Paulhiac et La Marche et Mayet et frère Libéral Geoffre, commandeur d'Ayen (1737). — 7. Visite par Jean-François de Bosredon, commandeur de La Vinadière et Gilbert Josset, prêtre conventuel de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1754). — 8. Visite par frère Alexis de Bois-Linard de Margoux, commandeur de La Racherie, et Gilbert Josset. Total des revenus : 2400 livres (1757). — 9. Visite de la chapelle de Lespinas et devis des réparations à faire (1764). — 10. Mémoire des réparations à faire à la commanderie de La Croix-au-Bost (s. d.).

**48H1657 Bois. Baux à ferme. Echange. Comptes divers.**

1499-1771

## Description physique :

Importance matérielle : 33 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

La Croix-au-Bost. — Titres communs. — 1-2. Visite des bois de Feuilloux et vente aux enchères d'une coupe (1725). — 3. Plan des bois de Feuilloux (1731). — 4. Bail à ferme de la commanderie de La Croix-au-Bost passé par frère Pierre Dupuy, commandeur de Pontvieux, procureur de frère Pierre d'Aubusson, cardinal de Saint-Adrien, grand-prieur d'Auvergne, à Jean Poncin, pour deux ans, moyennant 160 livres par an (1499). — 5. Bail de la commanderie de La Croix-au-Bost, vacante par la mort de frère Antoine Lavigne, passé par messire Just de Fay de Gerlande, receveur général au grand-prieuré d'Auvergne, à frère Barthélemy Oriesme, pour un an, moyennant 650 livres (1613). — 6. Bail à ferme de la commanderie et de ses membres passé par le procureur de feu Christophe Varenne pour trois ans, moyennant 730 livres par an (1620). — 7. Bail du membre de Lespinas, pour 5 ans, moyennant 55 livres tournois par an (1628). — 8-9. Continuation à Silvain Bataille du bail de la commanderie de La Croix-au-Bost moyennant 1050 livres par an (1652). — 10. Bail à ferme de Beauchassin passé à Gilbert Petitjean, pour 5 ans, moyennant 240 livres par an (1667). — 11. Bail à ferme de Feuilloux passé à Jean Chemin, commandeur de Pontvieux, pour 5 ans, moyennant 300 livres par an (1667). — 12-13. Baux à ferme de la commanderie de La Croix-au-Bost et de ses membres : 750 livres par an en 1705, 850 en 1710. — 14-17. Baux à ferme de la commanderie de Feuilloux : 350 livres en 1710 et 1714, 450 livres en 1721. — 18. Copie des baux à ferme de la commanderie de La Croix-au-Bost et de ses membres (1747-1749). — 19. Échange entre frère Louis de Baffort, commandeur de Charrières et de La Croix-au-Bost, et frère Gabriel Géraud, commandeur d'Ayen (1604). — 20-31. Quittances diverses (1691-1771). — 32. État des réparations faites au Temple de Palluet (s. d.). — 33. Produit annuel du terrier du chef-lieu de La Croix-au-Bost (s. d.).

**48H1658-48H1660 Arpentage.**

1744, 1772

**48H1658 1744.**

1744

## Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 180 mill., papier, 8 et 86 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Arpentage général des églises, chapelles, maisons, bâtiments, granges, étables, jardins, chenevières, prés, vignes, terres, buges, repastils, bois et broussailles dépendans de la commenderie de La Croix-au-Bost, Saint Jean de La Bruyère, Saint Jean de l'Espinats, Saint Jean de Courssaget, Saint Jean et Saint Blaise du Beauchassin, Saint Jean de Palluet, Saint Jean du Feulhoux et

Nostrre Dame de l'Hôpital Saint Jean de Lissy, membres en dépendans, fait par moy Pierre-Jacques Soustre, arpenteur de la ville de Mauriac... »

---

**48H1659 1744. Double du précédent.**

**1744**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 180 mill., papier, 8 et 86 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H1660 1772.**

**1772**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 190 mill., papier, 8 et 85 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Arpentage de la commanderie de La Croix-au-Bost et de ses membres, fait par Jacques Reverchon, féodiste et commissaire en droits seigneuriaux, à la requête de frère Joseph Josset, prieur curé de la paroisse de Saint-Georges de Lyon, commandeur de La Croix-au-Bost.

---

**48H1661 Livre des recettes faites à Beauchassin et à Palluet.**

**1501-1527**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 100 mill., papier, 79 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H1662 Terrier.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 2 cahiers, papier, 28 et 26 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. « Table et relevé des reconnaissances du terrier, fait à la diligence du sieur frère Louis Rigolet, commandeur de La Croix au Baux, le Feuilloux et autres lieux, commencé le 3 avril 1513, fini le 28 may 1532. Receu Pousson, notaire royal à Saint Pierre Moutier. » — 2. Minute du cahier précédent (le premier feuillet manque).

---

**48H1663 Lettres.**

**1724-1742**

Description physique :

Importance matérielle : 42 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-9. Lettres du commandeur de Moussier, à Coullon, procureur à Paris (1724-1739). — 10-21. Lettres du même à Poussy, également procureur à Paris (1741-1743). — 22. Lettre de la veuve Portepain à Poussy (1741). — 23-39. Lettres de Bouchereau, de Montluçon, à Coullon, procureur à Paris (1724-1733). — 40-42. Lettres de Brignat, de Montluçon, au commandeur de Moussier, demeurant à Salers (1733-1739).

---

**48H1664 Pièces diverses.**

**1513-1763**

Description physique :

Importance matérielle : 32 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Sauvegarde royale mise sur le village de Feuilloux à la requête de frère Louis Rigollet, commandeur de Feuilloux (1522). — 2. Ordonnance des trésoriers généraux de France à Moulins exemptant de tailles les fermiers et métayers de la commanderie de La Croix-au-Bost (1630). — 3. Requête de frère Jean-Louis Darce, commandeur de La Croix-au-Bost, au châtelain d'Aubusson, pour obtenir la vérification des terriers de la commanderie (1714). — 4. Procuration donnée par frère Israël de Moussier à Philippe Bouchereau, procureur à Montluçon, pour toucher les revenus du membre de Courssaget (1724). — 5. Abandon de deux pièces de terre fait par Guillaume Gaignepain dit Maréchal, demeurant au lieu de Courssaget, paroisse de Quinsaines, à messire

François-Marie de La Vernade, commandeur de La Croix-au-Bost (1758). — 6-16. Extraits des terriers de reconnaissances passées au profit des commandeurs de La Croix-au-Bost (1513-1758). — 17-21. Diverses pièces de comptabilité (XVe siècle-1743). — 22-32. Fragments de procédures diverses (1654-1763).

---

#### 48H1665-48H1828 Commanderie de Devesset (Ardèche).

1153-1787

Biographie ou Histoire :

Arrondissement de Tournon, canton de Saint-Agrève.

Documents en relation :

Au cours d'une campagne de reconditionnement, un article supplémentaire a été découvert : voir 48H3425 (atlas de plans).

---

#### 48H1665-48H1698 Biens propres.

1246-1782

---

#### 48H1665 Ventes. Donations. Echanges. Accords.

1246-1756

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente passée par Jaucerand, seigneur de Bouzols, avec l'approbation d'Amfeliza, sa femme, et de Pierre, son fils, à Rainaud de Lapte, commandeur de Devesset (preceptor domus Hospitalis Jherosolimitani de Devesset) du village de Chaumargeais (villa de Chalmariats) et de toute la terre qu'il possède apud Chalmetas et apud Marzonetas et apud Lobaressas dans la paroisse de Tence, pour la somme de 5.000 sous, monnaie du Puy (1246, 24 novembre, die sabbati ante festum sancti Andree). — 2. Donation par Catherine de Bouzols (de Bouzolio), femme de noble Armand, vicomte de Polignac (Podempniaci), à Pons de Fay (de Fayno), prieur de l'Hôpital Saint-Jean de Jérusalem en Auvergne, de tout ce qu'elle possède dans les lieux de Chaumargeais et de Chomettes (de Chalmarchays et de Chalmeta). Date lacérée ; début du XIVe siècle, sous le règne de Philippe, roi de France. — 3. Échange de divers cens entre Artaud, procureur de Pons de Fay, prieur, et Armand de Polignac, approuvé par Guillaume Duverger (de Viridario), bailli de Velay, et Jean de Aremblayo, sénéchal de Beaucaire et de Nîmes (1301, date du jour effacée). — 4. Accord conclu par l'entremise de Raymond de Priolaro et Raymond de Satilhiet, chanoines du Puy, entre Jean, évêque du Puy, et Pons de Fay, chevalier prieur de Saint-Jean de Jérusalem en Auvergne, représenté par frère Arthaud Helye, commandeur de la maison de Devesset, fixant les limites dans lesquelles les habitants de Devesset, de Villeneuve, des mas de Bertos, de Maysfrechas et de Laulanhier ont le droit de faire pâturer leurs animaux sur les terres du château de Beaujeu (1307, 29 juillet, die sabbati post festum beati Jacobi apostoli que dies fuit IIII to Kalendas augusti). — 5. Vente par Jeannillon (Johanilhonus) Dematz, de Maleval, paroisse de Saint-Agrève, diocèse de Viviers, à frère Jean Meruli, de Devesset, d'une terre sise apud Los Pichos, pour le prix de 30 sous (1350, 25 avril). — 5 bis. Transaction conclue entre frère Simon Fabri, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, curé de Devesset, d'une part, Mathieu Despeytas, de ladite paroisse, Luca sa fille et Mathieu de Marco, son gendre, d'autre part : ceux-ci obtiennent les terres cédées au luminaire de l'église par Peyronon Ambeysserii et donnent en échange une sétérée et demie de pré au terroir de Villeneuve ; ils ne payeront plus la redevance annuelle de 25 livres d'huile de noix (1446, 23 juin). — 6. Accord conclu entre frère Jean Raymond, gouverneur de la maison de Devesset, et Jean Raspaudi, alias Boteffi, habitant de Saint-Agrève : celui-ci démolira le mur qu'il a fait construire sur une place de Saint-Agrève, appartenant, comme la maison voisine, à la commanderie de Devesset ; il pourra le reconstruire à une demi-toise de ladite maison (1409, 12 juillet). — 7. Vérification de l'état de la forêt de Ruelle, dépendant de la commanderie de Devesset (1724). — 8-9. Récolement des arbres à couper dans ladite forêt (1756).

---

#### 48H1666 Reconnaissances. Accensement.

1315-1758

Description physique :

Importance matérielle : 22 pièces parchemin ; 30 pièces papier ; 2 sceaux.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Reconnaissance passée par Pierre Donat, prêtre recteur de l'église de Fay, à frère Arthaud Hélie, commandeur de Devesset, pour sa maison couverte de tuiles (domum suam teulenyham) sise à Fay, pour 2 deniers et une obole de cens (1315, 1er août, die veneris in festo beati Petri ad Vincula). — 2. Promesse faite par Raymond du Teil (de Tilio), prieur de Charay, de payer chaque année au commandeur de Devesset cinq setiers et un tiers de seigle et 50 sous tournois, en raison de la plus-value des droits sur la paroisse d'Empurany, échangés naguère par Gautier de Colons et Renaud de Fay, commandeur de Devesset, contre des droits sur la chapelle de Notre-Dame de Sainte-Croix (1336, 23 octobre). — 3. Ratification de cet acte par Martin Girard, prieur du prieuré de Pailharès, et les moines du couvent de Charay, réunis en chapitre général (1338, 26 août). — 4. Ratification par Bertrand, archevêque et comte de Vienne (1345, 19 mai). — 5. Vente par Jacques, fils de Guillemet de Garaitz, de Villeneuve de Devesset, à Guillemette Filhote, sa sœur, de la moitié d'un pré au terroir de Villeneuve, appelé de las Fontetas, pour le prix de 11 livres tournois et donation de l'autre moitié (1341, 21 novembre, die mercurii post octabas festi beati Martini yemalis). — 6. Accensement d'un pré par frère Jean Meruli, procureur du prieuré d'Auvergne, à Jacques Giraud, de La Louvesc (de Alovesco)

(1351, 19 mai). — 6 bis. Hommage rendu à Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par Robert de Châteauneuf, prieur d'Auvergne et commandeur de Devesset, pour le château de Devesset et son mandement (1383, 30 mars). — 7. Reconnaissances passées au prieur d'Auvergne, commandeur de Devesset, par Mondonus La Terrassa, habitant de Saint-Fortunat, pour une maison au même lieu, sous le cens de 9 broches de vin (brochatarum vini), et par Raymond de Mesenco, pour une autre maison sous un cens de 3 deniers (1389, 8 avril). — 8. Reconnaissance passée par Jean de Laya, habitant de Saint-Fortunat, au procureur de frère Jacques Tinelli, grand prieur d'Auvergne et de Devesset, pour une vigne et une terre au mandement de Durfort, terroir de Chastanhareto et une houche (quamdam houchiam), sise al Boyssou, sous un cens de 4 broches de vin (1417, 27 octobre). — 8 bis. Vente par Jean Boerii, du lieu de Devesset, à Simon Fabri, curé, et à Mathieu Douxpeyres, prêtre de l'église de Devesset, d'une rente annuelle de 10 sous tournois, payable à la Toussaint, pour la somme de 10 livres (1436, 20 décembre). — 9. Reconnaissance passée par frère Jean Arramiti, procureur de frère Jacques de Milly, prieur d'Auvergne et commandeur de Devesset, à Raymond de Villars, sénéchal de Beaucaire et de Nîmes, pour divers cens qu'il tient en fief du Roi, à qui il prête serment de fidélité (1449, vendredi 6 juin). — 10. Copie de l'acte précédent. — 11. Investison d'un pré appelé de Donaso, accordé à Durand Garnier, prêtre, de Villeneuve de Devesset (1532, 10 juin). — 12. Reconnaissance passée par Charles Bouchon, de Lamastre, au commandeur de Devesset, pour un pré appelé de Leygassa (1533, 22 décembre) — 13. Quittance donnée par Jean Monistrol et Jeanne Garneyra, habitants de Monistrol, mandement de Pierregourde, diocèse de Valence, à Benoît Moton et Catherine Garneyra, du prix de la vente d'une maison à Devesset (1540, 22 août). — 14. Cession du pré appelé de Donnazo, faite par Durand Garnier à Marcelly de Ladvenent (1546, 12 septembre). — 15. Vente par Vidal Marco et Jeanne Choumale, sa femme, à Durand Garnier, de Devesset, vicaire de Marlhes, d'un cens annuel de sept « mesterées » de seigle pour la somme de 30 livres (1547, 18 avril). — 16. Reconnaissance passée par Jean du Sappe à frère Humbert de Murinais, grand-prieur d'Auvergne et commandeur de Devesset, pour des maisons, jardins, terres et prés (1548 n. st., 24 janvier). — 17. Vente par Pierre Garnier, portier du château de Devesset, à Marcelly de Lavenent, d'un pré à Devesset, pour la somme de 20 livres tournois (1554 n. st., 28 février). — 18. Sentence des Requêtes du Palais condamnant Claude Veraudon et trois autres personnes à passer des reconnaissances au commandeur de Devesset (1656). — 19. Reconnaissance passée par Claude Junet, de Chanteperdrix, mandement de Devesset (1671). — 20. Exploit d'huissier signifiant à Jean-Philibert de Fay de La Tour-Maubourg de prêter foi et hommage au Roi pour la baronnie de Devesset (1740). — 21-51. Procédures par-devant le Grand Conseil du Roi entre messire Jean-Philibert de Fay de La Tour-Maubourg, grand bailli de Lyon et Devesset, d'une part, François Brunel, de Saint-Agrève, Pierre Charreyron dit Maneille, du lieu de La Varenne, paroisse de Saint-Voy, messire Gaspard-Emmanuel du Bourg, marquis dudit lieu, seigneur de la terre de la Cour, Pierre Raymond du Pontel, avocat en Parlement, bailli de Devesset, habitant au bourg l'Estra de Saint-Agrève, Catherine Sanial, veuve d'Antoine Fay, d'autre part, pour obliger ceux-ci à passer de nouvelles reconnaissances (1756-1758).

#### 48H1667-48H1675 Juridiction, corvées et autres droits. Dîmes.

1296-1734

#### 48H1667-48H1669 Transactions et accords.

1300-1734

#### 48H1667 Corvées et taille.

1481

##### Description physique :

Importance matérielle : 1230 sur 660 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Transaction et accord entre frère Jean Faure (Fabri) et Claude Minoris, procureurs de Guillaume de Chalus, grand-prieur d'Auvergne et commandeur de Devesset, noble Guynot de Laulanhier, bailli ou châtelain, Bernard Clavières, juge, et Urbain Rivière, greffier de Devesset, d'une part ; Laurent Duveyra, Jean Barbier, Laurent Testa alias Bernard, Vital Ralhac, Simon Paulhet, Claude de Montbonnel, au nom de tous les autres hommes du mandement de Devesset, d'autre part : les habitants renoncent aux lettres obtenues de la cour royale de Montfaucon ; ils resteront sujets aux corvées, tant de leurs personnes qu'avec leurs animaux, soit au château de Devesset, soit aux granges de Maljorn, de Choulveto, de Arcelleto et de Champanis, à la forme des terriers et reconnaissances ; ils verseront une amende de 6 livres tournois à titre de dommages et intérêts ; ils payeront la taille prévue dans les terriers (1481, mardi 19 octobre).

#### 48H1668 Dîmes et droit de sépulture.

1300-1734

##### Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Traduction d'un accord conclu entre Pons de Fay, commandeur de Devesset, et Mathieu Sabot, curé de Saint-Agrève, au sujet des dîmes (1300). — 2. Accord entre frère André Vialeta, prieur du prieuré de Rochepaule, diocèse de Valence, et frère Jacques Tinelli, prieur d'Auvergne, au sujet de la dîme des blés au terroir Despayetas, dans la paroisse de Rochepaule et dans le mandement de Devesset (1423). — 3-5. Traduction d'un accord conclu entre frère Aymar du Puy, prieur d'Auvergne et commandeur de Devesset, d'une part, Jean Verilha, Durand de La Bosche et Jean de Chaumettes, d'autre part, au sujet des

dîmes, portant qu'ils ne doivent rien au prieuré de Tence (1458). — 6-7. Consultation au sujet de cette exemption de dîmes (1721-1734). — 8. Sentence du sénéchal du Puy-en-Velay entre le curé de Devesset et celui de Saint-Agrève, au sujet des dîmes (1692). — 9. Sentence du sénéchal du Puy condamnant messire Jacques du Courdon des Vieux, commandeur de Devesset, à payer chaque année à François de Romezin, prieur de Notre-Dame de Chambon, deux setiers et une éminée de seigle et douze « mestans » d'avoine (1672). — 10. Copie, faite en 1762, d'une transaction entre le commandeur de Devesset et le prieur de Chambon, au sujet des limites entre Devesset et Chambon et des dîmes (1311 n. st., 8 janvier) et de la sentence précédente. — 11. Accord conclu entre André de Aurella, curé de la paroisse de Chambon, Jean de Fonte, curé de la paroisse de Devesset, et frère Jean Turrini, prêtre de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, sur plusieurs points en litige, notamment sur le droit de sépulture (1494, 22 juillet). — 12. Copie de l'accord du 19 octobre 1481 (rouleau coté 48 H. 1667).

---

### 48H1669 Droit de péage.

1327-1332

Description physique :

Importance matérielle : 1390 sur 550 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Transaction passée entre Guillaume Rochette, baile du château de Saint-Agrève, procureur d'Armand, vicomte de Polignac, et d'Eustache de Lamastre, seigneur dudit château, d'une part, et frère Renaud de Fay, commandeur de Devesset, d'autre part, au sujet du droit de péage et pulvérisage à Saint-Agrève, du libre passage dans cette localité des détenus conduits par les sergents de Devesset. Ratifications par Armand, vicomte de Polignac (1328, 22 juin), par Catherine de Bouzols, sa femme (1331, 20 août), par les hommes de Devesset (1332, 31 janvier).

---

### 48H1670-48H1675 Procédures.

1296-1458

---

#### 48H1670 1458.

1458

Description physique :

Importance matérielle : 3970 sur 635 mill., 5 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Procédures engagées pardevant Louis Astoaudi, docteur ès lois, lieutenant du sénéchal de Beaucaire et de Nîmes, entre frère Jean Aramiti, procureur d'Aymar du Puy, prieur du prieuré d'Auvergne et commandeur de Devesset, d'une part, Antoine de Lavenent, Jean Verilha et d'autres hommes de Devesset, d'autre part, au sujet de l'exercice de la juridiction haute et basse à Devesset et de la perception de redevances en grains et en argent dues par un certain nombre d'hommes de ce lieu (1458 n. st., 15 mars).

---

#### 48H1671 1301-1414.

1301-1414

Description physique :

Importance matérielle : 7 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.1

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Sentence arbitrale entre Pons de Fay, commandeur de Devesset et grand-prieur d'Auvergne, et Guigues de Bouzols, abbé de Saint-Vozy au Puy, par laquelle le village de Chaumargeais, les mas de Chomette, Maisonnettes et Loubaresses, dans la paroisse de Tence, sont reconnus appartenir à la commanderie de Devesset, en raison de la vente jadis faite à Raynaud de Lapte commandeur, par Jaucerand de Bouzols, aïeul paternel dudit Guigues (1301, 9 juin). — 1 bis. Sentence arbitrale rendue par Hugues de la Tour, seigneur de Saint-Vital, entre Armand, vicomte de Polignac, seigneur de Bouzols, et Pons de Fay, chevalier, prieur de l'Hôpital Saint-Jean de Jérusalem en Auvergne, attribuant à celui-ci la juridiction des lieux de Chaumargeais et de Chomette, en raison de la vente passée par feu Jaucerand de Bouzols à frère Arnaud de Lapte, commandeur de Devesset (1304, 3 août, die lune post festum beati Petri ad Vincula ; vidimus du 26 novembre 1338). — 2. Copie de l'acte précédent. — 3 et 4. Copies de l'acte coté 48 H. 1669. — 5. Transaction entre frère Jacques Tinelli, prieur d'Auvergne et commandeur de Devesset, d'une part, Jean Manelli, Mathieu de Mundo, Pierre de Paulhaco, Jacques del Sape, Jean Mola, Guillaume Ruscherii, d'autre part, au sujet des corvées que ces hommes sont tenus de faire au château de Devesset (1404, 19 juin). — 6 et 7. Débat et transaction entre le procureur du prieur d'Auvergne, commandeur de Devesset, et les hommes de ce lieu, au sujet des réparations à faire à la tour du château de Devesset, appelée la tour du seigneur (1414, 2 et 27 avril). — 8. Révision des feux du château de Devesset, faite par le bailli de Velay, en vertu des lettres royaux des 13 avril 1363 et 13 septembre 1374 : le nombre des feux est fixé à douze, en raison des ruines causées par les gens de guerre, tant anglais que français (1376, 8 juin).

**48H1672 1368.**

**1368**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 190 mill., papier, 88 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Procédures (incomplètes) engagées par-devant Jean Goudon, lieutenant général du bailli de Velay, entre frère Jean Amédée, procureur du prieur d'Auvergne, et Pierre Gautier, bachelier en droits, procureur des habitants de Devesset, au sujet des réparations du château de Devesset. — Fol. 15 et suiv. : dépositions des témoins produits par le prieur. — Fol. 50 et suiv. : dépositions des témoins produits par les habitants de Devesset.

**48H1673 1404-1408.**

**1404-1408**

Description physique :

Importance matérielle : 250 sur 210 mill., papier, 91 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Procédures (incomplètes) par-devant Pierre Abovis, juge de Devesset, entre frère Jean Raymond, procureur de Jacques Tinelli, prieur d'Auvergne, d'une part, Jean Mola, procureur des hommes de Mazalibrans, les Raches, Paulhac, le Mont-Saint-Martin, d'autre part, au sujet des corvées et du droit de garde au château de Devesset.

**48H1674 1405-1406.**

**1405-1406**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 210 mill., papier, 91 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Autres procédures (incomplètes) entre les mêmes parties et sur le même sujet. — Fol. 11-24 : examen de trente-un témoins produits par frère Jean Raymond, notamment Pierre Vuillat, curé de Devesset. — Fol. 38-46 : dépositions de quatorze témoins produits par Jean Mola. — Fol. 69 v<sup>o</sup>-73 : dépositions de dix autres témoins produits par frère Raymond.

**48H1675 1296-1404.**

**1296-1404**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 210 mill., papier, 24 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Autres fragments des mêmes procédures. — Fol. 10 v<sup>o</sup>-22 : production par frère Raymond d'un terrier du château de Devesset, contenant des reconnaissances passées par les habitants de Mascourtet, Mont-Saint-Martin, Paulhac, Mazalibrant, Les Raches, le Sapet (1343). — Fol. 23-24 : copie d'un accord conclu entre Jean Tardini, vicaire général de l'évêque du Puy, et Pons de Fay, commandeur de la maison du Puy de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au sujet de la juridiction aux Raches, au Sapet, dans la paroisse de Champclause, à Arcelet, Chaullet, Mazalibrant, Mascourtet, Mont-Saint-Martin, Paulhac, Filletrame : ratifié par Guy de Neufville, évêque du Puy, et frère Martin Durnho, prieur de l'Hôpital Saint-Jean de Jérusalem en Auvergne (1296 n. st., 14 janvier, anno incarnationis M<sup>o</sup> IIc LXXXX quinto, die sabbati post festum beati Ylarii, videlicet XIX Kalendas febroarii).

**48H1676 Justice : livre des enquêtes de la cour de Devesset.**

**1536-1539**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 190 mill., papier, 172 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

**48H1677-48H1688 Terriers.**

**1296-1782**

**48H1677 1400-1439.**

**1400-1439**

Description physique :

Importance matérielle : 3820 sur 325 mill., 6 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Reconnaissances passées aux procureurs de frère Robert de Châteauneuf et de frère Jacques Tinelli, grands prieurs d'Auvergne et commandeurs de Devesset, par divers habitants de Saint-Fortunat : Antoine Pelet, le 14 octobre 1400 ; Gamon Martin, le même jour ; Catherine de Cherio alias Malhache, le 2 mai 1410 ; Raymond de Punpia, prêtre, recteur de la chapelle fondée dans l'église de Saint-Fortunat par feu Barthélemy de Pelaviala, curé dudit lieu, en l'honneur de Saint-Barthélemy ; par Jean Bodoni, le 3 mai 1410 ; par Gonet Giraud, le 19 juin 1412 ; par Jacques Dupré, le même jour ; par Jean de Laya, le 8 novembre 1423. — Au bas de la dernière page : quittance donnée par le notaire Bertrand de Ayguchio, à frère Mathieu de La Valette, représentant du prieur d'Auvergne, d'une somme de 5 florins (13 octobre 1439).

**48H1678 1448-1479.**

**1448-1479**

Description physique :

Importance matérielle : 355 sur 285 mill., parchemin, 352 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1 : procuration donnée par frère Aymar du Puy, prieur d'Auvergne et commandeur de Devesset, à frère Jean Arramiti, commandeur de la maison du Temple de Marlhes, et à Mathieu de La Valette, habitant de Saint-Fortunat (15 mai 1457). — Fol. 2-291 : reconnaissances passées au profit de frère Aymar du Puy (1459-1463). — Fol. 293 : *Sequntur recognitiones hominum et tenementariorum vallis Hereonis Sancti Fortunati mandamenti Durisfortis*. Reconnaissances passées au profit du même commandeur. Beaucoup d'actes sont contresignés par Pierre Roeti, prêtre, *notarius auctoritatibus imperiali et comitali Valentiniensis et Diensis publicus*. — Fol. 351 : reconnaissance de Jacques Tremolhe, de la paroisse de Saint-Jean-Roure, mandement de Saint-Agrève, à Guillaume de Chalus, prieur d'Auvergne et commandeur de Devesset, pour un bois appelé de las Teyssoneyras (1479, 25 octobre). — Fol. 15, 70, 145, 229, 292, 352, blancs. En tête du registre, répertoire sur 10 feuillets de papier, mesurant 280 sur 200 millimètres.

**48H1679 1448-1479.**

**1448-1479**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 2 et 77 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Copie des fol. 293 à 351 du registre précédent, avec quelques omissions. — Fol. 1-2, table.

**48H1680 1544-1546.**

**1544-1546**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 76 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Emery des Ruyaulx, grand-prieur d'Auvergne et commandeur de Devesset, par des habitants des paroisses de Champclause, Tence, Devesset, Saint-Voy.

**48H1681 1545-1560.**

**1545-1560**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 200 mill., papier, 479 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frères Emery des Ruyaulx, Ymbert de Murinais, Louis de Lastic, grands prieurs d'Auvergne et commandeurs de Devesset. — Fol. 472-478, table moderne. Les premiers feuillets sont en mauvais état.



**48H1682 1525.**

**1525**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 200 mill., papier, 27 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Coppie du terrier de la rante que prend le seigneur de Devesset au mandement de Saint-Fortunat, faicte sur autre coppie de l'an 1525, l'an 1645. »

**48H1683 1656-1657.**

**1656-1657**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 13 et 291 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de messire Annet de Chastes de Gessans, grand bailli de Lyon, commandeur des Bordes et de Devesset. — Fol. 4, répertoire. — Fol. 268 à 291, blancs.

**48H1684 1656-1657.**

**1656-1657**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 25 et 516 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1 : « Terrier de Saint-Fortunat, membre deppendant du baillage et chef de Devesset ». — Fol. 2-11, blancs. — Fol. 12 : « Terrier et recognoissances pour illustrissime et reverendissime seigneur frère Annet de Chates Geissans, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, baillif de Lyon et commandeur de Devesset, des cences à luy deubes en la vallée d'Hereon au mandement de Saint-Fortunat et Durfort par les emphitéotes soubz nommés, receu par Me Gabriel de Romieu notaire royal du lieu de Saint-Fortunat ». — Fol. 13-22 : répertoire par ordre alphabétique de prénoms. — Fol. 467-516, blancs.

**48H1685 1670.**

**1670**

Description physique :

Importance matérielle : 460 sur 280 mill., papier, 16 et 918 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de messire Jacques de Cordon des Vieux, commandeur de Genevois, grand-bailli de Lyon et Devesset, commandeur de Bellecombe et Morterolles. — Fol. 2-13 : répertoire.

**48H1686 1776-1778.**

**1776-1778**

Description physique :

Importance matérielle : 470 sur 295 mill., papier, 26 et 609 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Jean-Alexis de Boislinard de Margou, commandeur de Montchamp et de Devesset, grand bailli de Lyon, et reçues par Antoine Crouzet, notaire. — Fol. 7-17 : répertoire par ordre alphabétique de noms de familles. — Fol. 19-22 : dénombrement de la commanderie de Devesset (1781). — Fol. 23 : nomination d'experts pour plantation de limites.

**48H1687 1782.**

**1782**

Description physique :

Importance matérielle : 470 sur 305 mill., papier, 3 et 141 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur par des habitants de Chaumargeais et de Chomette, paroisse

de Tence, et reçues par Jean-Baptiste Champavere, avocat, notaire royal, géomètre et commissaire ezdroits seigneuriaux de la ville de Saint-Agrève.

---

**48H1688 1296-1418.**

**1296-1418**

Description physique :

Importance matérielle : 400 sur 300 mill., papier, 98 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Raynaud de Fay (de Fayno), commandeur de Devesset, et reçues par le notaire Giraud, de Polignac, de 1342 à 1344. — Fol. 2-5 : répertoire. — Fol. 6 v° : accensement par frère Artaud Helye, commandeur du château de Devesset, diocèse de Viviers, à Pierre Despeytas, fils de Guillaume, de la moitié du terroir ou mas de Montebonello, sous le cens annuel d'un setier et un quartal de seigle, un setier et un quartal d'avoine et dix sous tournois (1309, 16 avril, die mercurii post quindenam Pache (sic) que dies fuit sexdecima Kalendas mayi). — Fol. 7 : confirmation de cet acte par Jacques Tinelli, prieur d'Auvergne et commandeur de Devesset (25 septembre 1406). — Fol. 46 v° : accord conclu le 14 janvier 1296 (n. st.) entre l'évêque du Puy et le commandeur du Puy de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (Cf. supra 48 H. 1675). — Fol. 48 : accord entre Bertrand de La Tour, évêque du Puy, et Robert de Châteauneuf, prieur d'Auvergne et commandeur de Devesset, au sujet de la garde des châteaux de Bonnas (de Bonacio) et de Beaujeu (1380, 18 octobre). — Fol. 49 v° : accord entre Guillaume de Poitiers, damoiseau, seigneur de la baronnie de Fay, et Raynaud de Fay, commandeur de Devesset, au sujet de la juridiction des terroirs de Malagayta et de Charalo (1322, 3 juillet, die sabbati post festum beatorum apostolorum Petri et Pauli). — Ce registre contient aussi un certain nombre de reconnaissances de date plus récente, notamment du 20 janvier 1412 n. st. (fol. 14 v°), du 2 avril 1406 (fol. 17), du 7 mars 1405 n. st. (fol. 38 v° et 39), du 12 mai 1418 (fol. 45), du 8 novembre 1380 (fol. 53 et 55 v°), du 10 octobre 1386 (fol. 60), du 11 août 1406 (fol. 96 v°).

---

**48H1689-48H1698 Lièves.**

**1448-1627**

---

**48H1689 XVe siècle.**

**XVe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 210 mill., papier, 19 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève de Devesset. Le premier feuillet manque ; au verso du dernier, on lit une mention concernant la pension du capitaine de Devesset, le 10 novembre 1447.

---

**48H1690 1448-1449.**

**1448-1449**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 200 mill., papier, 21 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Sequitur leva domus Devesseti et ejus mandamenti facta et levata per me fratrem Johannem Arramiti et hoc de anno Domini millesimo IIIIc XLVIIIto, incepta in festo beati Johannis Batiste et finienda in dicto festo anno revoluto millesimo IIIIc XLIX. »

---

**48H1691 1449-1450.**

**1449-1450**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 210 mill., papier, 18 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Sequitur leva censuum et reddituum domus Devesseti et ejus mandamenti, levata per me fratrem Johannem Arramiti et hoc de anno Domini millesimo IIIIc XLIX, incipienda in festo beati Johannis Batiste et finienda in dicto festo anno L. »

---

**48H1692 1610.**

**1610**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 190 mill., papier, 83 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Lyève des cens, rentes et revenus du chateau du seigneur de Devesset, pour le chef seullement. »

---

**48H1693 1616.**

**1616**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 73 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Lière des cens, rentes et revenus.

---

**48H1694 1617.**

**1617**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 82 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Lière des cens, rentes et revenus.

---

**48H1695 1620.**

**1620**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 77 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Lyève du seigneur de Devesset pour l'année presante mil six cent vingt. »

---

**48H1696 1621.**

**1621**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 79 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Lière du seigneur de Devesset.

---

**48H1697 1623.**

**1623**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 78 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Lyève des cens, rentes et revenus du seigneur de Devesset. »

---

**48H1698 1627.**

**1627**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 18 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Receu d'arréages de rente deube à la seigneurie de Devesset pour le chef de la commanderie dudit lieu tiré de la liefve de recepte de l'année mil six cent vingt sept. »

---

**48H1699-48H1716 Membre de Saint-Georges d'Annonay.**

**1354-1777**

**48H1699-48H1701 Ventes, accensements, albergements, reconnaissances, baux à ferme, procédures.**

1354-1777

**48H1699 1354-1579.**

1354-1579

## Description physique :

Importance matérielle : 12 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Quittance donnée par François Gralhonis, d'Annonay, à Jean Fayatii d'une somme de 84 livres, constituant la dot de Guillemette Prologia, sa femme (1354 n. st., 1<sup>er</sup> mars). — 2. Vente par Sylvonet, fils de François de Salis, habitant de Varagnes, et Jeanne, sa femme, fille de Barthélemy de Rivis, à Barthélemy, fils d'Antoine Dolssuels, et à Blanche de Varagnes, sa femme, d'une vigne, sise au vignoble de Varagnes, appelée dol poys, contenant environ 6 fosserées, juxta viam quo itur de Varanhas versus las Eygas et juxta viam qua itur de dicto loco de Varanhas versus pontem de Boylhiaco, pour le prix de 15 livres et 15 sous tournois ; ladite vigne movant de la directe de Saint-Jean de Jérusalem sous un cens d'un barral de vin (31 décembre 1403). A la suite, investison de ladite vigne par frère Pierre Martionis, procureur de Jacques Tinelli, prieur d'Auvergne (12 janvier 1404 n. st.). — 3. Accensement de plusieurs terres passé par le commandeur d'Annonay à Jean et Pierre Forneyron, de Quintenas, frères (1415 n. st., 20 mars). — 4. Ratification de cet acte par Jacques Tinelli, prieur d'Auvergne, au chapitre provincial tenu à Lyon le 8 juin 1418. — 5. Vente passée par Jean Benoît (Benedicti), alias dictus Beulayga, tanneur (scoffarius), habitant d'Annonay, à Mathieu Gerloni, également tanneur d'Annonay, d'une vigne au vignoble de Bramafani, contenant 18 fosserées, dépendant de la directe de la maison de Saint-Jean de Jérusalem d'Annonay ou de la chapelle fondée par Jean Giberni alias Tan dans l'église de Saint-Georges, sous un cens annuel de 12 deniers tournois ; de 6 autres fosserées du même vignoble dépendant de la directe de noble François Pilosi, sous le cens de 6 deniers ; d'un jardin au-delà de la Cance (ultra Canciam) ; le tout pour le prix de 60 livres tournois. A la suite, investison par frère Pierre de Breysiaco, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, recteur de la chapelle fondée en l'église Saint-Georges d'Annonay (1447 n. st., 28 janvier). — 6. Accensement de 12 fosserées de vigne, au mandement d'Iserand, in territorio de Rocespeal, passé par Gilibert Garaudeau, recteur de la chapelle Saint-Georges d'Annonay, à Pierre Poyard, tisseur, de Vion, diocèse de Vienne, moyennant un cens de deux sommées de vin (1494, 24 avril). — 7. Vente par Pierre Seigle (Sigilinis), notaire royal d'Anneyron, mandement d'Albon, diocèse de Vienne, à Guillaume Rancho, de la paroisse de Boulieu, mandement d'Annonay, du tiers d'une vigne, dans le vignoble de Boulieu (Boulhiaci), appelée Labayasa, pour le prix de 34 livres 13 sous 4 deniers (1513, 18 juin). — 8. Sentence du Parlement de Paris condamnant la veuve de Claude de Jussat, écuyer, à payer à Jean de Thomassin, commandeur de Saint-Georges-lez-Annonay, six années d'arrérages de cens dus pour le domaine de Noheret (14 août 1553). — 9. Vente par Charles Giraud, bourgeois de Vocance, à Pierre Bonnet, marchand d'Annonay, d'un jardin au bourg de Derme de la ville d'Annonay, pour la somme de 120 livres (1557, 7 mai). — 10. Vente par Sébastien Ollier et Claude Faviotte, sa femme, à Gabriel Mosnier, tailleur de pierres, d'Annonay, pour la somme de 120 livres, d'une vigne à Annonay, au terroir de Femmegay, dépendant de la directe de la commanderie de Saint-Georges, sous un cens d'un barral de vin (1577, 30 octobre). — 11. Albergement passé à Jacques Piquet, bourgeois d'Annonay, d'une terre contenant environ une éminée, sise au terroir de la commanderie de Saint-Georges, sous le cens d'un barral de vin (30 avril 1579). — 12. Accord conclu, par l'entremise de Jean de Montchal (de Montecalvo), chevalier, et de Hugues du Monastier (de Monasterio), prieur de Notre-Dame d'Annonay, entre frère Robert Ogier, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, acquéreur des créances de Raynaud de Fay et de Pierre Panent, dans les diocèses de Vienne, de Valence et du Puy, d'une part, et Guigues Pagani, fils de feu Jean Pagani, chevalier, qui avait vendu divers cens à Raynaud de Fay, d'autre part : ledit Guigues s'engage à payer à Robert Ogier 50 florins d'or, en deux termes égaux (1356, 12 avril, dans le réfectoire des Frères Mineurs d'Annonay).

**48H1700 1637-1775.**

1637-1775

## Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 114 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-9. Procédures contre Jean Camet, laboureur, du lieu de Lermus, mandement de Montchal, paroisse de Burdigues, pour paiement de cens (1640-1650). — 10. Transaction entre le procureur de Jacques Cerdon des Vieux, bailli de Lyon, commandeur de Saint-Georges, d'une part, le seigneur de Gourdan et Jean Chantier, laboureur, du lieu de Boulieu, paroisse d'Annonay, d'autre part, par laquelle ceux-ci reconnaissent à la commanderie la directe du pré dudit Chantier (1670). — 11. Échange passé entre Pierre Argoud, prieur du prieuré conventuel de l'église collégiale de Notre-Dame d'Annonay et Théophile Desfrançois, procureur de Jacques de Cerdon de Vieux, grand-bailli de Lyon et Devesset, d'un cens de 4 coupes et demie d'avoine contre une demi-couperée de terre dépendant de la rectorerie de Saint-Georges (1675). — 12-15. Pièces concernant le paiement des droits de lods dus pour cet échange (1681). — 16. Reconnaissance passée par Jacques Ferriol, bourgeois de Saint-Chamond (1637). — 17. Reconnaissance passée à la commanderie de Saint-Georges d'Annonay par dame Jacqueline de Grandpierre, supérieure des religieuses de Sainte-Marie d'Annonay, pour des fonds dépendant de la métairie de Lermus, acquis de Jacques Ferriol (1677). — 18-26. Procédures au sujet de ces fonds (1682-1719). — 27-46. Procédures par-devant le bailli de Vivarais, au siège royal d'Annonay, et le sénéchal de Nîmes, entre Théophile Desfrançois, avocat, ayant droit des arrérages de rentes dues à la

commanderie de Saint-Georges d'Annonay, et Jean Barjon, sieur de Grangier, des Varagnes, au sujet de 29 années d'un cens d'un barral de vin dû par une vigne au lieu de Varagnes, appelée « del Poix » (1697-1715). — 47. Décret du Conseil de Malte réunissant la chapelle Saint-Georges d'Annonay au bailliage de Lyon (1706). — 48-49. Requêtes adressées par le grand-bailli de Lyon au sénéchal de Nîmes contre dame Marguerite de Fourès (1716). — 50-51. Reconnaissance passée par Pierre Coupas, ménager, de Boulieu, à François-Théophile Desfrancois, procureur du grand-bailli de Lyon, pour une vigne appelée Labayase et paiement des droits de lods (1715). — 52. Diligences et poursuites faites par frère François-Théophile Desfrancois, commandeur de La Tourette, pour la recherche des biens et cens aliénés ou perdus dans l'étendue du bailliage de Lyon (1716). — 53. Demande de procuration adressée à François-Théophile Desfrancois, commandeur de La Tourette, par Pierre Teissier, notaire royal d'Annonay (1718). — 54. Promesse d'indemnité faite au grand-bailli de Lyon par le sieur Chomeil, commissaire à terrier (1733). — 55. Sentence du bailliage de Bourg-Argental condamnant Claude d'Harent, écuyer, seigneur de La Condamine, à passer reconnaissance à Jean-Philibert de Fay de La Tour-Maubourg, grand-bailli de Lyon, baron de Devesset, pour une terre au lieu du Curtil, paroisse de Saint-Appolinard (1743) — 56-82. Procédures entre Jean-Philibert de Fay de La Tour-Maubourg, grand-bailli de Lyon, commandeur de Saint-Georges d'Annonay, d'une part, Jean Grenier, du lieu de Brunieu, paroisse de Saint-Désirat, Pierre Brunet et Antoine Lambert, époux de Marie Brunet, d'autre part, pour obliger ceux-ci à passer nouvelle reconnaissance de leurs propriétés au lieu des Greniers (1740-1743). — 83-117. Procédures entre Thomas de Musy, chanoine de l'Ordre de Saint-Ruf, syndic du prieuré de Saint-Vallier et économe des revenus du prieuré de Trachin d'Annonay, d'une part, Ferdinand de Langon, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, receveur dudit Ordre au grand-prieuré d'Auvergne, au sujet d'une rente d'un setier de seigle soi-disant due audit prieur de Trachin sur le pré de Chazeau (1751-1756). — 118-119. Albergement d'un tènement de bois et broussailles appelé de l'Hôpital ou Bois Gayet, passé par Hector de Saint-Georges, commandeur de Montferrand et Saint-Georges d'Annonay, à François Demeure, écuyer, sieur de Maisonneuve, habitant d'Annonay, et requête de celui-ci pour en être mis en possession (1702-1703). — 120. Albergement du même bois passé par le procureur de Jean-Alexis de Boislinard de Margou à Jacques Roujot, Joseph Pain, Jacques Fauget et autres (1775).

**48H1701 1390-1777.****1390-1777**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 55 pièces, papier, dont une imprimée.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Bail à ferme du membre de Saint-Georges d'Annonay passé à Gaspard Royon, de Saint-Sauveur-en-Rue, par Gillibert Chambel, procureur de frère Jacques de Virieu, commandeur des Échelles, Salins et Mâcon, receveur général au prieuré d'Auvergne (1589). — 2-14. Procédures entre noble Just de Fay et Jean Royon, père dudit Gaspard, décédé, pour le paiement du prix dudit bail à ferme (1594). — 15. Sentence rendue entre Charles-Philibert Mignot, recteur de la chapelle Saint-Georges d'Annonay, et Jean Cadet, au sujet du droit de passage dans le pré de Saint-Georges (1646). — 16. Sentence du bailli de Vivarais et Valentinois entre noble frère Gaspard de Maisonneulle, receveur général du grand-prieuré d'Auvergne, et Pierre Desgranges, maintenant ledit receveur dans la possession du pré de Chasaud, au mandement de Gourdan (1656). — 17. « Arrest notable du Grand Conseil du Roy qui juge que les biens de l'Ordre de Malte sont exempts de dixme quoique baillez en amphitéose de 99 ans. Du 20 décembre 1724. » (Imprimé). — 18-28. Procédures entre frère François Foucaud de Beaupoil de Saint-Aulaire, commandeur de Laumusse, grand-bailli de Lyon, commandeur de Saint-Georges d'Annonay, d'une part, Paul Barajon, curé de Vocance, et divers laboureurs de cette paroisse, d'autre part, au sujet de la dîme des blés récoltés dans les domaines de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem baillés en emphytéose (1726-1729). — 29-51. Procédures entre frère Léonard de Chevrières de Saint-Maurice, commandeur des Échelles et de Courteserre, receveur général du grand-prieuré d'Auvergne, et divers habitants du lieu du Crouzet, paroisse de Vocance, au sujet du droit qu'ils prétendent avoir de prendre du bois dans la forêt de l'Hôpital, dépendant de la commanderie de Saint-Georges d'Annonay (1704-1708). — 52. Copie d'une reconnaissance faite au prieur de Saint-Sauveur-en-Rue pour une prise d'eau (1390). — 53. État des biens dépendant de la commanderie de Saint-Georges d'Annonay (s. d., xvii<sup>e</sup> siècle). — 54. Vente de terres passée par André Gautier, laboureur, à Barthélemy Albert, bourgeois, d'Annonay (1710). — 55-57. Mémoires du sieur Duret, médecin à Annonay, au sujet d'une prise d'eau (1776-1777). — 58. Sentence du bailliage de Bourg-Argental entre frère Jean-Alexis de Boislinard de Margou, commandeur de Saint-Georges d'Annonay, d'une part, François de Vernoux, écuyer, et Joseph Martel, curé de la paroisse d'Argental, d'autre part, au sujet de la dîme de la terre des Côtes (1776).

**48H1702-48H1716 Terriers et lièves.****1374-1762****48H1702 1374-1502.****1374-1502**

## Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 205 mill., papier, 9 et 60 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Copie d'un terrier de reconnaissances. — Fol. 1 : « Copia terrarii nichil addito nichilque remoto possessionum existencium in loco et mandamento Malevallis ac etiam censuum earumdem factam (sic) per me notarium subsignatum decenter ut moris est correctam (sic). A de Pascalia. ». — Fol. 5 : pouvoir donné par Robert de Châteauneuf, prieur d'Auvergne, à frère Guillaume de

La Roche et à Jean Giberni pour accenser les terres vacantes de la maison d'Annonay (Le Puy, 30 mars 1374). — Fol. 53 v° : reconnaissance de Michel François, de Porzencio, paroisse de Saint-Appollinard, mandement de Malleval, diocèse de Vienne (18 juin 1502). — Presque toutes les reconnaissances sont de 1377.

---

**48H1703 1551-1554.**

**1551-1554**

Description physique :

Importance matérielle : 440 sur 330 mill., papier, 15 et 480 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 2 : transaction entre frère Jean de Thomassin, commandeur de Saint-Georges-lez-Annonay, et Jean Perrel, clerc, de Bourg-Argental. — Fol. 3 : « C'est le terrier de reconnaissances des cens et serviz deubz à la commanderie Saint George d'Annonay de l'Ordre et Relligion Saint Jehan de Jhierusalem faictes et passées au prouffict de noble frère Jehan de Thomassin, commandeur dudict Saint George et de ses successeurs en ladictie commanderie, payables par les recognoissans y nommez chascun an et a chascune feste de Toussainctz, ainsi que plus a plain appert par lesdictes reconnaissances receues par plusieurs notaires et inventorisées comme sensuyt ». — Fol. 3-12 : table. — Fol. 1 : « En la juridiction et mandement de Thorene. A Cance et Cantieu ». — Fol. 17 : « Saint-Bosc ». — Fol. 24 : « Olzas ». — Fol. 36 : « Ballays ». — Fol. 38 : « Tallancieu ». — Fol. 41 : « Les Barges, Saint-Estienne de Vallours et Les Rioux ». — Fol. 62 : « Saint Desira ». — Fol. 92 : « Champagne en Daulphiné, juridition d'Albon ». — Fol. 97 : « Les Regnaudz en la juridition de Serière ». — Fol. 111 : « Serière ». — Fol. 113 : « En la juridition de Mahum. Au Crozets ». — Fol. 137 : « En la juridition d'Annonay. A Royffieu, La Saulzée et Bocyeu ». — Fol. 150 : « Daveysieu » (ou Doveysieu). — Fol. 154 v° : « Les Jossods ». — Fol. 157 v° : « Le puy de Doveysieu ». — Fol. 169 : « La ville et faulxbourgs d'Annonay ». — Fol. 228 : « Les Sevez et Eyvas ». — Fol. 265 : « Peaulgre ». — Fol. 281 : « Saint Clar ». — Fol. 298 : « En la juridition d'Ay ». — Fol. 303 : « La Chomote ». — Fol. 322 : « En la juridition d'Argental. Dans la ville du Bourg ». — Fol. 327 : « La Laudonyère ». — Fol. 330 : « Le Nohieret ». — Fol. 331 : « Trolhet ». — Fol. 332 : « Mont-Chovet ». — Fol. 334 : « Chasaulx et Fogières ». — Fol. 343 : « En la juridition de Saint-Saulveur. Dans la ville ». — Fol. 348 : « Saint Meyras ». — Fol. 354 : « Badol ». — Fol. 356 : « En la juridition de Montchal ». — Fol. 360 : « Le Coignet ». — Fol. 362 : « Montpenene ». — Fol. 364 : « Vireul ». — Fol. 366 : « Montmeya ». — Fol. 369 : « La Coste des Gardoux ». — Fol. 371 : « Lermus ». — Fol. 397 : « En la juridition de La Faye. Le coing des Chomeilz et les Chomeilz ». — Fol. 422 : « Le Sap ». — Fol. 435 : « En la juridition de Malleval. A Lymonny ». — Fol. 437 : « Le Roure ». — Fol. 449 : « Lymonne ». — Fol. 472 : « Veronne ». — Fol. 37, 40, 58-61, 89-91, 95 et 96, 100 et 110, 112, 134-136, 148 et 149, 167 et 168, 193-195, 213-215, 221-227, 257-264, 273-280, 283-297, 306, 321, 329, 341 et 342, 357-359, 370, 386-396, 427-434, 484, en blanc.

---

**48H1704 1551-1554. Copie du terrier précédent.**

**1551-1554**

Description physique :

Importance matérielle : 380 sur 250 mill., papier, 10 et 508 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Copie du terrier précédent, collationnée par les notaires Porte et Paire, de Monistrol, en 1646.

---

**48H1705 1624-1634.**

**1624-1634**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 8 et 149 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de messire Just de Bron de Liègue, commandeur de Saint-Paul, bailli de Lyon et Devesset, en raison du membre de Saint-Georges-lez-Annonay. — Fol. 1-6 : répertoire.

---

**48H1706 1624-1634. Copie du terrier précédent, signée Geslin.**

**1624-1634**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 4 et 102 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H1707 1637-1640.**

**1637-1640**

Description physique :

Importance matérielle : 365 sur 255 mill., papier, 2 et 80 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaisances passées au profit de Just de Fay, bailli de Lyon et Devesset, commandeur de Charrières et de Saint-Georges.

---

**48H1708 1635-1657.**

**1635-1657**

Description physique :

Importance matérielle : 370 sur 260 mill., papier, 10 et 432 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Just de Fay de Gerlande et de frère Annet de Chaste de Geysans, baillis de Lyon et Devesset. — Fol. 87-91, 275-277, 336-342, 356-360, 397-402, blancs.

---

**48H1709 1635-1682.**

**1635-1682**

Description physique :

Importance matérielle : 345 sur 250 mill., papier, 10 et 431 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Just de Fay de Gerlande, bailli de Lyon et Devesset, commandeur de Charrières, de Saint-Georges de Lyon et d'Annonay, de frère Jean de Fay de La Tour, commandeur de L'Ormeteau, Verrières et Saint-Georges d'Annonay, de frère Annet de Chaste de Gessan, commandeur et bailli de Lyon, Devesset et Saint-Georges-lez-Annonay, de frère Jacques de Cordon des Vieux, commandeur de Genevois, Bellecombe et Morterolles, grand bailli de Lyon et Devesset. — Fol. 1-10 : répertoire. — Fol. 73-79, 164-185, blancs.

---

**48H1710 1645-1679. Copie incomplète des reconnaissances contenues dans le terrier précédent.**

**1645-1679**

Description physique :

Importance matérielle : 340 sur 230 mill., papier, 9 et 423 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Tables partielles aux fol. 198, 240, 306, 398.

---

**48H1711 1677.**

**1677**

Description physique :

Importance matérielle : 250 sur 180 mill., papier, 10 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Reconnaissance passée au profit de frère Jacques de Cordon des Vieux par François Demeure, écuyer, sieur de Maisonneuve, de la ville d'Annonay. (Dernière reconnaissance suivie de la table, d'un terrier dont les 42 premiers feuillets ont disparu.)

---

**48H1712 1679-1682.**

**1679-1682**

Description physique :

Importance matérielle : 370 sur 235 mill., papier, 3 et 17 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jacques de Cordon des Vieux.

---

**48H1713 1721-1745.**

**1721-1745**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 200 mill., papier, 23 et 326 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de la commanderie de Saint-Georges d'Annonay, reçu par Pierre Chomel, notaire royal d'Annonay. — Reconnaissances passées au profit de messire Hector de Saint-Georges, commandeur de Montferrand, Saint-Georges-d'Annonay et autres

membres dépendant du bailliage de Lyon et Devesset, de François Foucaut de Saint-Aulaire, de Claude Aubery de Vatan, de Jean-Philibert de Fay de La Tour-Maubourg, grands baillis de Lyon et Devesset. — Fol. 2-10 : répertoire.

---

**48H1714 1738-1759.**

**1738-1759**

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 180 mill., papier, 13 et 199 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1-8 : état des reconnaissances de la commanderie de Sainte-Épine, dans la paroisse de La Louvesc et Saint-Pierre-Machabée. — Fol. 9-10 : répertoire du terrier de la commanderie de Saint-Georges, dans l'étendue du Forez, reçu par J.-P. Chomel en 1738. — Fol. 1-80 : reconnaissances passées de 1738 à 1755. — Fol. 81 : répertoire. — Fol. 83-136 : autre expédition des mêmes reconnaissances. — Fol. 143 : répertoire. — Fol. 145-197 : continuation de l'expédition du terrier de Saint-Georges d'Annonay, reçu par J.-P. Chomel (1742-1759).

---

**48H1715 1742-1762.**

**1742-1762**

Description physique :

Importance matérielle : 240 sur 175 mill., papier, 87 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1-8 : état des rentes qui restent à reconnaître pour la commanderie de Saint-Georges d'Annonay. — Fol. 11-13 : répertoire. — Fol. 15-87 : reconnaissances passées au profit de la commanderie de Saint-Georges-d'Annonay.

---

**48H1716 Liève du terrier de Saint-Georges d'Annonay.**

**XVI<sup>e</sup> Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 200 sur 145 mill., papier, 80 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

En marge, nombreuses mentions de paiement des années 1558 à 1587.

---

**48H1717-48H1728 Membre de Montredon.**

**1293-1773**

Biographie ou Histoire :

Haute-Loire, arrondissement du Puy, canton d'Allègre, commune de Bellevue-la-Montagne.

---

**48H1717-48H1719 Reconnaissances, procédures, baux à ferme, transactions.**

**1293-1773**

**48H1717 1293-1736.**

**1293-1736**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 31 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Copie d'une convention conclue le 6 juillet (pridie nonas) 1293, entre noble Armand, seigneur des châteaux d'Allègre et de Saint-Just, et frère Gui Adémar, commandeur de la maison du Temple de Montredon, au sujet de la juridiction de ce lieu. — 2-3. Traduction de l'acte précédent. — 4. Partage des cens et rentes dus par les habitants du village de Peunier au commandeur de Montredon (1623). — 5. Partages des cens dus à la commanderie de Montredon par les habitants d'Aubignac (1652). — 6. Requête adressée au Sénéchal d'Auvergne par frère Just de Fay de Gerlande, bailli de Lyon et Devesset, commandeur de Montredon, contre les auteurs des dégradations de ses bois (s. d.). — 7. Sentence du présidial de Riom condamnant, pour dégradation dans les forêts de Montredon, Guillaume Carles, contumax, à être pendu en effigie, André Carles, à la déchéance de son office de notaire et au bannissement de la sénéchaussée d'Auvergne pendant neuf ans, Claude Carles, à trois ans de galères (1643). — 8. Plan du grand bois de la commanderie de Montredon (s. d.). — 9. Requête d'Étienne Pralong en vue de prouver qu'il a le droit de prendre du bois de chauffage dans les bois de Montredon (1736). — 10-12. Provisions de la cure de Montredon accordées à frère Claude Roux alias Ferreyron (1481), à frère Jean Collanges (1644), à maître Jacques Roux (1652). — 13. Autorisation donnée par le procureur de frère Jacques de Cordon des Vieux, grand-bailli de Lyon et Devesset, au recteur de l'église de Montredon d'exercer les fonctions curiales dans les villages des Fours et de Freissenet (1674). — 14. Nomination de



Martin Besse aux cures de Saint-Julien-d'Arson et de Saint-Pierre-Duchamp (1676-1677). — 15-28. Baux à ferme de la commanderie de Montredon ; prix de la ferme : 550 livres en 1603, 1.000 livres en 1658, 1.100 livres en 1672, 1.550 livres en 1718 (1603-1729) — 29-32. Baux à ferme de la métairie de Freyssenet, dépendant de la commanderie de Montredon (1609-1650).

---

**48H1718 1300-1761.**

**1300-1761**

Description physique :

Importance matérielle : 11 pièces, parchemin ; 136 pièces, papier, dont 1 imprimée.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-141. Procédures engagées par-devant la sénéchaussée d'Auvergne entre les religieux de l'abbaye de la Chaise-Dieu, d'une part, Claude Desarbres, Marguerite Ardaillon, veuve d'Étienne Desplaigne, Jean Desplaigne, son fils, et Claude Perrin, laboureur, du lieu des Fours, paroisse de Félines, d'autre part ; ceux-ci demandeurs en main-levée de saisie faite par l'abbaye de la Chaise-Dieu pour paiement d'arrérages de cens sur des maisons et héritages dépendant de la censive et directe de la commanderie de Montredon. Tierce opposition et appel au Grand Conseil du Roi par Joseph-Guy de Bosredon de Vatanges, receveur et procureur général de l'Ordre de Malte, au grand-prieuré d'Auvergne (1740-1761). — 142-147. Copies de reconnaissances des années 1300 à 1745 produites par les deux parties au cours du procès.

---

**48H1719 1641-1773.**

**1641-1773**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 76 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-18. Procédures entre frère Marc de La Richardie, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, chargé du recouvrement des biens aliénés dépendant du grand-bailliage de Lyon, d'une part, Marcellin Fillière et Jean Fuzet, d'autre part, pour obliger ceux-ci à restituer des terres, prés et bois faisant partie du domaine ancien de la commanderie de Montredon (1716). — 19. Extraits des visites de la paroisse de Saint-Just en Auvergne (1655 et 1685). — 20-21. Transaction entre Martin Besse, curé de Saint-Just et les syndics de ce lieu au sujet du paiement de sa portion congrue fixée à 40 setiers de seigle (1694). — 22-23. Approbation par Raymond de Perellos et Rocafull, grand-maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, de la mission donnée à frère Marc de La Richardie pour le recouvrement des biens aliénés de l'Ordre (1715). — 24-56. Procédures entre frère Marc de La Richardie, d'une part, Martin Besse, vicaire perpétuel de Saint-Just, diocèse du Puy et les habitants de ce lieu, d'autre part, pour paiement de la dîme à l'Ordre de Malte (1715-1718). — 57. Autorisation de faire couper les bois de Montredon donnée au grand-bailli de Lyon pour les procureurs du Commun Trésor (1724). — 58. Procès-verbal de reconnaissance d'une coupe dans le bois de Montredon (1756). — 59-74. Procédures engagées à la requête de la maîtrise des Eaux et forêts d'Ambert contre Pierre Vacheron et Jean-Baptiste Fuzet, fermiers de la commanderie de Montredon (1765-1766). — 75-76. Acquisition d'un champ par le sieur de Barbon et cession dudit champ en faveur du grand-bailli de Lyon, commandeur de Devesset (1771-1773). — 77. Enquête sur les dégâts commis dans la forêt de Montredon (1641).

---

**48H1720-48H1728 Terriers.**

**1339-1677**

---

**48H1720 1339-1340.**

**1339-1340**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 200 mill., papier, 32 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Artaud de Fay, commandeur de Montredon. Fol. 1 : apud mansum Dufforns ; fol. 6 : de manso de Fraycenet ; fol. 14 : apud mansum de Jox ; fol. 19 v° : apud mansum d'Albinhac ; fol. 21 v° : apud mansum de Vergos ; fol. 26 : apud Sanctum Genesium ; fol. 27 v° : apud lo Mazel ; fol. 28 : apud Chammayrac ; fol. 29 : apud Sanctum Paulianum ; fol. 30 v° : apud Crumayrolas ; fol. 31 : apud Chardom.

---

**48H1721 1339-1340.**

**1339-1340**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 205 mill., papier, 10 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Copie de reconnaissances passées au profit de frère Artaud de Fay par des habitants des mas de Chadrac (Chadrartz), de la Farge, des Esclaches et de Chomelis, de la Moulhiade (la Molhade), del Vernet, paroisse de Craponne, de Rachac, paroisse de Polignac, del Vialar, paroisse de Saint-Paul.

---

**48H1722 1340.**

**1340**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 215 mill., papier, 16 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fragment d'un terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur de Montredon. Fol. 3 v° : mansus del Combo ; fol. 15 : mas de Chalancourt, de Felhinas, del Mazel, de Bosco Boysso. (Le commencement et la fin manquent.)

---

**48H1723 1420-1435.**

**1420-1435**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 200 mill., papier, 61 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier (incomplet) de reconnaissances passées au profit du grand-prieur d'Auvergne, représenté par frère Hugues Saunier, son procureur, à cause de la maison de Montredon.

---

**48H1724 1449-1452.**

**1449-1452**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 215 mill., papier, 14 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jacques de Milly, grand-prieur d'Auvergne, commandeur de Montredon.

---

**48H1725 1546.**

**1546**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 44 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées par des habitants de Joux, paroisse de Céaulx, diocèse du Puy, au profit de frère Georges de Vauzelles, commandeur de La Tourette et de Montredon, représenté par frère Jean Béal, vicaire de Montredon, son procureur. (La fin manque.)

---

**48H1726 1541.**

**1541**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 210 mill., papier, 104 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minutes de reconnaissances passées au profit du même commandeur et reçues par le notaire Antoine Pratlong.

---

**48H1727 1525-1543.**

**1525-1543**

Description physique :

Importance matérielle : 345 sur 245 mill., papier, 6 et 547 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur, de 1540 à 1543, et reçues par les notaires Antoine Pratlong, Benoît Ardalhion et Bergery. — Fol. 1-5, répertoire. — Fol. 531-537 : copies de reconnaissances de l'année 1525.

---

**48H1728 1654-1677.**

**1654-1677**

Description physique :

Importance matérielle : 355 sur 230 mill., papier, 15 et 320 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Annet de Chaste de Gessan, grand-bailli de Lyon, commandeur de Montredon et de frère Jacques de Cordon des Vieux, commandeur des commanderies de Genevois, Bellecombe et Morterolles, grand-bailli de Lyon et Devesset, reçues par les notaires Roche et Cottier. — Fol. 4-12 : répertoire.

**48H1729-48H1774 Membre de Saint-Jean-la-Chevalerie.**

**1153-1777**

**48H1729 Accensements.**

**1215-1449**

Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Confirmation par Pons de Fay, commandeur de la maison de l'Hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem du Puy à Pierre Corsac, de Chassempde, de l'accensement de la terre de Corsac, en-deça et au delà de la Loire, passé, en août 1215, par frère Pons de Melgorio à ses prédécesseurs, moyennant un cens de 1 setier de seigle, 1 setier de froment, 1 setier d'avoine et 20 sous du Puy, et accensement de la roche de Corsac pour un cens annuel de 3 sous tournois (1294, 26 avril, die lune post festum beati Marchi euuangeliste). — 2. Accord entre Guillaume de Chalençon, chanoine du Puy, et Artaud Élie, commandeur de la maison de Saint-Jean de Jérusalem du Puy, autorisant ledit chanoine à prendre de l'eau pour arroser un pré sur le Dolaizon, près de la Recluse, moyennant une redevance annuelle de 6 deniers (1307, 14 août, die lune in vigilia Assumptionis Beate Marie). — 3. Accensement par Artaud de Fay, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de la maison du Puy, à Philippe Dupin, bourgeois du Puy, du droit de prendre de l'eau pour arroser un pré et de la faire passer à travers le jardin de ladite maison, moyennant un cens annuel de 4 sous tournois et 6 livres tournois d'introge (1332, 6 septembre). — 4. Autre expédition de l'acte précédent. — 5. Accensement par Artaud de Fay, commandeur du Puy, à Thomas Claronis, bourgeois du Puy, boulanger de la rue de Rochatalhada, d'une vigne appelée la vigne du Temple sise au terroir dit al chier alheu, pour un cens annuel de 8 barreaux de faytilhers et de deux bouteilles de vin (1342, 5 mai). — 6. Accensement par le même commandeur à Jacques Arnaud alias Godart d'une vigne au terroir de Delaygua pour un cens annuel de 3 quarts d'avoine (1350, 31 décembre). — 7. Accensement par le commandeur du Puy à Jacques Mauri, teinturier et bourgeois du Puy, d'une place hors de la porte d'Avignon, derrière Saint-Barthélemy, pour un cens annuel de 4 sous (1425, 11 mai). — 8. Ratification dudit accensement par Jacques Tinelli, prieur d'Auvergne (8 juin 1429). — 9. Copie d'un accensement passé par frère Durand Blancherii, curé de Saint-Jean de Jérusalem hors les murs du Puy, à Pierre Raymond, forgeron, et à Agnès Richaume, sa femme, d'un jardin au terroir de Saint-Jean de Jérusalem, sous le cens annuel de 6 sous tournois (1449 n. st., 2 janvier).

Documents en relation :

Les numéros 1, 2 et 3 de cette liasse sont publiés dans A. Chassaing, Cartulaire des Hospitaliers (Ordre de Saint-Jean de Jérusalem) du Velay, Paris, A. Picard, 1888, in-8°, nos 50, 59, 66 et 83.

**48H1730-48H1747 Ventes, donations, échanges, legs, transactions, hommages, reconnaissances, procédures.**

**1153-1772**

**48H1730 1153-1165.**

**1153-1165**

Description physique :

Importance matérielle : 960 sur 190 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

1. Vente par Guillemette Bertalmeva, Guillaume son fils et plusieurs autres aux pauvres de l'Hôpital de Jérusalem, pour la somme de 100 sous, d'une terre roturière (la vilania) au village de Pébélit (villa que vocatur Cunbullit), paroisse Saint-Germain (1164). — 2. Donation aux mêmes, par Presta de Glavenaz et ses fils Pons et Guigues d'un cens de trois écus in manso de Nastol (1153). — 3. Vente par Pons Chainardus et Guillemette Chainarda, sa femme, à Étienne Isnelli, maître de la maison du Puy de l'Hôpital de Jérusalem, pour 50 sous moins 6 deniers du quart d'une vigne apud Doam (1163). — 4. Donation par Étienne de Pineto du mas del Sab (1163). — 5. Donation, en décembre 1165, par Arnaud del ... (La fin du rouleau manque).

Documents en relation :

Les documents de ce rouleau sont publiés dans A. Chassaing, op. cit., nos 1, 14, 15, 19 et 22.

---

**48H1731 1160-1186.**

**1160-1186**

Description physique :

Importance matérielle : 1860 sur 190 mill., 4 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

1. Donation par Pons Humbert, à l'Hôpital de Jérusalem du mas Guichardenc, du mas del Rivet, du pré del Goitro, des prés della Vachetta et de tout ce qu'il possède in Nastolet (1160). — 2. Le mas del Rivet ayant été donné en gage à Humbert Didier pour un prêt de 700 sols, Pons Humbert remet à l'Hôpital ses biens à Marnac (s. d.). — 3. Donation par Arbert Ros de tout ce qu'il possède in prato Andraldo (1161). — 4. Confirmation de cette donation par Ermengartz, sa femme (s. d.). — 5 et 6. Abandon par Pierre Ugo et par Pons et Guillaume, ses fils, des réclamations qu'ils formulaient sur ce pré (s. d.). — 7. Donation par Pierre et Pons Laurens, frères, d'un champ inter viam de Solamniac e la graveira et rivum de Dolezo, pour 28 livres 5 sols (1186). — 8. Vente par Galbert de Podempniac... (la fin du rouleau manque).

Documents en relation :

Documents publiés par A. Chassaing, op. cit., nos 6 à 11, 36, 44.

---

**48H1732 1159-1188.**

**1159-1188**

Description physique :

Importance matérielle : 2350 sur 190 mill., 4 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

1. Donation par Pons de Mirmanda, Guillemette sa femme, Eudes et Étienne ses fils à l'Hôpital de Jérusalem de tout ce qu'ils ont a Gorclonc, paroisse de Saint-Jean de Mirmande, d'un mas allas Gastinas et d'une émine de seigle (1163). — 2. Donation par Guichard de Saint-Germain à la maison du Puy de l'Hôpital de Jérusalem d'un appentis (appendariam) acquis des lépreux du pont de Brives (1159). — 3. Vente par Guichard de Rocos pour 60 sous des droits qu'il prétendait sur le moulin des pauvres de l'Hôpital de Jérusalem (1162, octobre). — 4. Donation par Hugues de Retortor à Étienne Insel, maître de la maison du Puy, de la livre de poivre et de tout ce qu'il prétendait sur ledit moulin (s. d.). — 5. Donation par Giraud Dellator du mas de Nastolet (1165). — 6. Donation par Armand, fils de Pierre Pons, d'un champ sis au-delà de la Borne (s. d.). — 7. Abandon fait par les chanoines de Saint-Georges aux frères de l'Hôpital de Jérusalem, moyennant 21 livres, de toutes leurs prétentions sur ce champ (s. d.). — 8. Achat fait par lesdits frères à Airaldus de Aculea et à ses frères, pour 50 sous, du cens de 15 deniers qu'ils avaient sur ledit champ (s. d.). — 9. Donation par Armand Raols d'un cens de 9 sous sur une vigne sise à Espaly (s. d.).

Documents en relation :

Documents publiés par A. Chassaing, op. cit., nos 3, 12, 13, 16, 21, 46 à 49.

---

**48H1733 1210-1354.**

**1210-1354**

Description physique :

Importance matérielle : 14 pièces parchemin ; 1 pièce papier ; 3 sceaux.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Donation par Armand Portafais et ses fils Raoul, Hugues et Bermond à Armand de Mirmande, chanoine de Saint-Agrève du Puy, à ses frères Raoul et Guillaume et à leur neveu Armand, de tous leurs droits sur les châteaux de Mirmande, de Saint-Privat, de Saint-Romain et de Douchanet, à la condition que ceux-ci donneront au Temple du Puy leurs droits sur les territoires de Chazaux, de Séneujols et de Mars et un droit d'usage dans la forêt de Séneujols (1210, septembre). — 2-3. Copies, ancienne et moderne, de l'acte précédent. — 4. Accord conclu entre les Templiers du Puy et Girard Belluga, fixant à 9 sous le cens à percevoir par les Templiers sur la vigne del Bessat (1213, 2 novembre, IIII<sup>o</sup> nonas novembris). — 5. Testament de Guigues Malamoscha, contenant des legs en faveur du Temple du Puy (1227 n. st., mars). — 6. Transaction entre Thibaud Chabrol et Rigaud de La Roche, commandeur du Temple du Puy, par laquelle le premier reconnaît devoir au Temple une redevance annuelle de 7 quarts de seigle sur le tènement des Forgerons (super tenentia fabrorum ad pratam veterem) et une ouche à Solignac (apud Sollempniacum), près du moulin du Temple (1233, juin). — 7. Vente par Guillaume Armand, d'Arlempdes, à frère André, commandeur du Temple du Puy, de ses droits sur Vesseaux et Chazeaux pour 110 sous du Puy (1248, 9 juillet, feria V post octabas apostolorum Petri et Pauli). — 8. Reconnaissance passée par Guillaume Prualiacs, prêtre, à frère Jourdain de Cereis, commandeur de la maison du Temple du Puy, pour un champ à Borne, une pièce de terre appelée lo chaumias dell Temple, une « versane » appelée de lalbespi, un champ appelé sanhia longa pradal, et plusieurs autres, sous le cens annuel de 3 émines de seigle (1280, 30 juin, pridie Kalendas mensis julii). — 9. Reconnaissance passée au même commandeur par Glavenassa de Martouret, sous le cens annuel d'un quartal d'avoine et d'une poule, pour ses maisons sises dans la rue du Martouret (1281, 13 décembre). — 10. Échange de cens entre frère Pons de Brione, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur du Puy, et frère Raymond de Ponte, prieur des Carmes du Puy (1324, 1er mai, die martis in festo beatorum Philippi et Jacobi apostolorum). — 11. Autre échange de cens entre Raymond Dupont, prieur des Carmes du Puy et Artaud de Fay, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur du Puy (1332, 17 septembre, die jovis post festum Exaltationis Sancte Crucis). — 12. Autre échange de

cens entre Bernard Colleti, procureur de Bernard de Moresio, prieur du prieuré de Saint-Pierre-le-Monastier et Hugues Armeta, procureur d'Artaud de Fay (1343, 31 mars, die lune post festum Annunciacionis dominice que fuit ultima dies mensis marcii). — 13. Vente par Thomas Loplastrier, fils de feu Falcon Loplastrier, bourgeois du Puy et Catherine, sa femme, à noble Guillaume Candorat, damoiseau, d'une maison sise au Puy, dans la rue de Panavayra, dans la directe de Saint-Jean de Jérusalem, pour le prix de 13 livres tournois (1344 n. st., 3 février, die martis in festo beati Blasii que fuit tercius dies mensis febroarii). — 14. Reconnaissance passée par Jean Bonefidey, de Pozarot, à frère Hugues Armeta, procureur de frère Artaud de Fay, pour un jardin sis au terroir de la via Merchadeyra (1354 n. st., 12 janvier). — 15. Investison donné par le même procureur à Catherine Decempoyrat, de la paroisse de La Borie, et à Pierre Rossinhol, son fils, pour une maison sise au Puy in carreria de ouchia Templi, acquise par elle de Jean Jalivei (1354 n. st., 24 janvier).

## Documents en relation :

Les documents nos 1, 4, 5, 7, 9, sont publiés par A. Chassaing, Cartulaire des Templiers du Puy-en-Velay, Paris, Champion, 1882, nos VII, XIV, XXV, XXVII, XL ; les nos 10, 12, 13, 14 sont publiés par le même auteur dans le Cartulaire des Hospitaliers du V

**48H1734 1354-1600.****1354-1600**

## Description physique :

Importance matérielle : 23 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Reconnaissance passée par Mathieu Boneti alias Chaudarassa à frère Artaud de Fay, pour certaines maisons sises au Puy, in carreria de Planavayra (1354, 1er novembre). — 2. Autre reconnaissance au même par Vital Vassal, mari de Marguerite, fille de Jean Blanc, des deux tiers d'un atelier (operatorium) sis in graveriis Anicii, sous le cens de 12 deniers (1355 n. st., 28 janvier). — 3. Autre reconnaissance au même par Vital de Villa pour une vigne au terroir de Leygua (1356 n. st., 18 mars). — 4. Vente par André Vachier, fils de feu Jacques, d'Espaly (de Spaletto) à maître Jacques Grel, notaire royal dudit lieu, pour la somme de 12 livres tournois, d'un cens annuel d'un barral cum dimidio fayssilher vini molli, à prendre sur une vigne sise au terroir de Pissa Velha (1358 n. st., 30 janvier). — 5. Reconnaissance passée par Jean et Guillaume Pandrau Deuspandraus, de la paroisse de Lantriac, à Artaud de Fay, commandeur du Puy, pour une maison avec jardin et champs à Pandrau (1360, 14 août). — 6. Vente par Jean Chalvini, de Chamars, paroisse de Saint-Christophe, à Elisabeth (Helizabella), fille de Vital Adhémar de Jabier, femme de Jean Gereantonis, d'un pré au terroir de Chamars, pour le prix de 7 florins d'or et 6 sous tournois (1380, 23 octobre). — 7. Vente par maître Pierre Benedicti, notaire, bourgeois du Puy, à Jean Chalvet, de Valle prope Anicium, d'une vigne au terroir de Rozada, chargée d'un cens de 12 deniers en faveur de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem du Puy, pour le prix de 24 francs d'or (1383, 3 novembre). — 8. Vente par Armande, fille de feu Guillaume Gozabaudi, femme de Pierre Chabanas, à Étienne Janaudani, de Varennes, paroisse de Saint-Privat, d'un domaine (quoddam casale) sis in carreria de Chabraria, chargé d'un cens de 3 deniers en faveur du Chapitre du Puy, pour le prix de 25 francs (1386 n. st., 3 janvier). — 9. Échange de cens entre frère Jean Amédée, de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de Fay, procureur de frère Robert de Châteauneuf, prieur d'Auvergne et commandeur du Puy, et Laurent Deuschabanayrials, leprosus et magister domus infirmerie Brive (1386, 3 mai). — 10. Vente par Jean Romeu Brive, de la paroisse de Saint-Agrève du Puy, à frère Pierre Bada, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, procureur du prieur d'Auvergne, commandeur du Puy, d'un pré au terroir de Corsac, pour 10 livres tournois uno scuto regio pro viginti duobus solidis et sex denariis turon. computato (1413, 22 avril). — 11. Vente par Pierre de Dia Aculee, habitant du Puy, à Jacques Mauri, teinturier du Puy, d'un emplacement (quoddam casale sive plassa), sis en Dolalo, tenu de la directe de la maison de Saint-Jean-la-Chavalaria sous un cens annuel de 20 deniers (1415 n. st., 25 février). — 12. Vente par André Borrelli, maçon et bourgeois du Puy, à Simonne Arnaud de Peyredeyre, paroisse de Chaspinhac, diocèse du Puy, d'une maison avec jardin, sise au Puy in carreria de la Payrolaria extra portale de Penavayra, chargée d'un cens annuel d'un quarton d'avoine et de 18 deniers en faveur de la maison de Saint-Jean de Jérusalem du Puy (1416 n. st., 16 janvier). — 13. Vente par Jean de Guanha, paroisse de Saint-Germain-Laprade, à Jean de Marnhac, cleric de la paroisse de Saint-Pierre-Eynac, d'un pâturage (quoddam pasturale), au terroir de la Jarruga, pour le prix de 4 livres, chargé d'un cens annuel de 6 deniers en faveur du prieur d'Auvergne à cause de la maison de Pébélit (1424 n. st., 9 mars). — 14. Transaction entre frère Pierre Guihos, commandeur de Culant et Castri Novi Suschier, procureur de frère Jacques Tinelli, prieur d'Auvergne, commandeur de la maison du Puy, et frère Nicolas Cot, de l'Ordre des Carmes, provincial de la province de Narbonne, par laquelle un pré, sis près du couvent des Carmes, sur le Dolaizon, et un emplacement sur lequel est fondé un des piliers de l'église des Carmes, sont reconnus comme propriété des Carmes, qui payeront un cens annuel d'un écu d'or à la maison de Saint-Jean-la-Chevalerie (1424, 18 juillet). — 15. Reconnaissance passée par Mathieu Benedicti, de Turre Nielli, paroisse de Coubon, à frère Jean Ortolani, commandeur de la maison de Pébélit, pour un pré sis au terroir del Bos Tilho, sous un cens de 12 deniers (1434 n. st., 18 mars). — 16. Autre reconnaissance au même commandeur par Antoine Boneti, de la paroisse de Saint-Germain, pour un champ au même terroir, appelé el prat del pos (1443, 9 avril). — 17. Confirmation par frère Pierre Blancherii, commandeur d'Ancey, diocèse de Genève, procureur d'Aymar du Puy, prieur d'Auvergne, de la donation d'un champ, au terroir de Corsac, faite par Jacques Ros, au lieu du Monteil, paroisse de Saint-Pierre-la-Tour, à son fils Jacques (1459, 23 août). — 18. Vente par Jacques Bonet, alias Chadiou ou Case Dei, marchand du Puy, à Jacques Colomb, pour 160 écus d'or, d'un pré au terroir de Penavayra, chargé d'un cens de 13 sous et d'une poule en faveur de Saint-Jean-la-Chevalerie (1462 n. st., 25 février). — 19. Échange entre Jean Sobrerii, procureur de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, d'une part ; Pierre Blanchier, commandeur d'Ancey, et Claude Bauduin, notaire, représentants de frère Aynard Bouchard, lieutenant général d'Aymar du Puy, prieur d'Auvergne, d'autre part : le premier donne un champ appelé la vinhassa, à Pébélit, et tous les droits que le duc y possède à cause de son château de Bouzols ; les autres donnent une maison au Puy, devant l'église des dames de Sainte-Claire, confrontant à l'Est cum carreyno quo itur ab ecclesia nova versus murum civitatis Anicii nuncupatum Petit Pavassac (1466, 16 juillet). — 20. Ratification de cet échange par Jacques, duc de Nemours (25 juillet 1466). — 21. Confirmation par Durand Blanchier, commandeur de Pébélit, de l'achat d'un pré, sis au

terroir appelé deux pratz Saint Johan, fait par Jean Garnier, du Monteil, paroisse Saint-Pierre-la-Tour, à Marguerite Rancheta, femme de Pierre Chalvet, de la paroisse Saint-Vozy (Sancti Evodii) du Puy (1498, 17 novembre). — 22. Autre confirmation par le même de l'achat d'un champ appelé de Peyro Corsac, au terroir de Villeneuve, fait par Gaspard Jean, alias Lantariner, à Jacques Privat, du Monteil, paroisse Saint-Pierre-la-Tour (1498, 13 décembre). — 23. Confirmation par Gaspard Gerentel, commandeur de Saint-Barthélemy, des échanges faits, le 4 septembre 1566, entre Vidal et Jean Blanquetz, d'une part, Jean et Pierre Eyrandz, d'autre part (1576, 5 juin). — 24. Vente par Jean Gros, fils de feu Claude, du lieu de La Moleyre, paroisse de Saint-Pierre, à Pierre Lyotard, du même lieu, d'un champ et bois appelé de Bordelly, au terroir du Rivet, pour le prix de 13 livres. — 25. Sentence du bailli de Velay condamnant divers habitants du lieu de Rivet à reconnaître des cens dus au commandeur de Saint-Jean-la-Chevalerie et Pébélit (1600).

Documents en relation :

1. Les documents nos 5, 9 et 14 sont publiés dans A. Chassaing, Cartulaire des Hospitaliers du Velay, nos 96, 102 et 106.

---

#### 48H1735 1497.

1497

Description physique :

Importance matérielle : 1300 sur 660 mill., 2 peaux.  
Genre/Carac. phys. : Rouleau

Transaction conclue entre frère Durand Blanchier, curé de Saint-Jean-la-Chevalerie, commandeur de Pébélit, procureur de Guy de Rochefort, grand-prieur d'Auvergne, et Jean Bonduini, marchand du Puy, d'une part, Armand Obrerii, et Isabelle Joberona, sa femme, d'autre part, par laquelle ledit Armand s'engage à payer au grand-prieur d'Auvergne, comme commandeur de Saint-Jean-la-Chevalerie, un cens de six cartonerie de froment ou de 20 sous tournois, avec faculté de racheter ce cens par un versement de 20 livres tournois ; le commandeur ou l'un des religieux de la commanderie sera tenu de dire une messe, le lendemain de la Toussaint, pour les âmes d'Armand Obrerii, de sa femme et de ses parents ; on lui donnera une bouteille de vin et un pain de deux deniers (1497, samedi 9 décembre).

---

#### 48H1736 1672-1772.

1672-1772

Description physique :

Importance matérielle : 43 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Transaction entre Jacques de Cordon de Vieux, grand-bailli de Lyon et de Devesset, commandeur de Saint-Jean-la-Chevalerie du Puy et les Chartreux de Notre-Dame du Puy lès Brive, au sujet de rentes que le commandeur réclamait sur des domaines à Sinzelles, paroisse de Saint-Germain et à Villeneuve-de-Croussac (1672). — 2. Copie de pièces de procédure entre frère François de Bocsozel de Montgontier, receveur du Commun Trésor du grand-prieuré d'Auvergne et le chapitre de Notre-Dame du Puy, au sujet de dîmes réclamées aux habitants des villages de Mazalibrans, des Ruches et de Malagayte (1673-1676). — 3. Rapport sur un pré appelé de Dourlhon ou de Bouniol appartenant à l'Hôpital général du Puy et dépendant de la directe de l'Ordre de Malte (1732). — 4-37. Procédures entre Jean-Louis Vialatte, fils de feu Jean Vialatte, fermier des revenus de Saint-Jean-la-Chevalerie du Puy, et frère Philibert de La Tour Maubourg, grand-bailli de Lyon, au sujet du paiement de divers cens (1733-1751). — 38. Accord entre l'Hôtel-Dieu et l'Hôpital général du Puy au sujet du domaine du Poux, dont la propriété restera à l'Hôtel-Dieu ; celui-ci payera 5.000 livres à l'Hôpital général (1713). — 39-43. Mémoires et rapports relatifs à des difficultés entre le grand-bailli de Lyon, commandeur de Saint-Jean-du-Puy, l'Hôpital, l'Hôtel-Dieu et le chapitre de Notre-Dame du Puy (1772).

---

#### 48H1737 1173.

1173

Description physique :

Importance matérielle : 610 sur 195 mill., parchemin.  
Genre/Carac. phys. : Rouleau

1. Donation par Pierre Coms aux pauvres de l'Hôpital de Jérusalem, entre les mains d'Étienne Isnel, procureur de la maison du Puy, d'un champ entre le chemin de Sollamniac et le ruisseau Durlonis (1173, 6 juillet). — 2. Vente par Bertrand Malamoscha et son fils Robert, par Avitz et son fils Avidos de tous leurs droits sur cette terre, moyennant 65 sols (s. d.).

Documents en relation :

- Documents publiés par A. Chassaing, Cartulaire des Hospitaliers du Velay, nos 26 et 27.

---

#### 48H1738 1174.

1174

Description physique :

Importance matérielle : 745 sur 185 mill., 2 peaux.  
Genre/Carac. phys. : Rouleau

1. Vente par Agnès, avec l'approbation de ses fils Pierre Esquintus, Bernard, Astorge et Jean et de Pons Robert, leur oncle, aux pauvres de l'Hôpital de Jérusalem, pour 400 sous du Puy, d'un champ entre le chemin de Sollonnac et le ruisseau Durlonis (1174, 5 septembre). — 2. Donation aux mêmes par Guigues de Chalmillis et Dalmaza, sa femme, de ce qu'ils possèdent au mas dit alz Fornz, dans la paroisse de Saint-Pierre de Fillinas et du mas della Rochetta, dans la paroisse de Jullanias (s. d.).

Documents en relation :

Documents publiés par A. Chassaing, op. cit., nos 28 et 30.

---

#### 48H1739 1157.

1157

Description physique :

Importance matérielle : 1030 sur 185 mill., 3 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

1. Vente (dont le début manque) passée à Étienne Isnel pour 20 livres moins 10 sols, monnaie du Puy. — 2. Donation à l'Hôpital de Jérusalem par Béraud de Saint-Privat, Poncia sa femme, Béraud, Brunenx et Béraud le jeune, ses fils, du mas de Puteo, dans le mandement du château de Saint-Privat (1157, avril). — 3. Donation par Dalmatz Paulas, qui se fait frère de l'Hôpital de Jérusalem, d'une maison et d'un jardin, in opido sancti Privati (s. d.). — 4. Donation par Durannus de Solatge, ses frères et sa mère. (La fin du rouleau manque).

Documents en relation :

Documents publiés par A. Chassaing, Cartulaire des Hospitaliers du Velay, nos 2, 23 et 24.

---

#### 48H1740 1175.

1175

Description physique :

Importance matérielle : 2070 sur 190 mill., 3 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

1. Vente (le commencement manque) d'un champ faite à l'Hôpital de Jérusalem, approuvée par Armannus abbas Secureti et Étienne son frère, par Aladais et son fils Airaldus (s. d.). — 2. Vente par divers habitants du Puy à Étienne Isnel d'une vigne juxta aculeam (1175, 21 septembre). — 3. Donation par Guillaume del Pizatiltz et Guillemette, sa femme, aux pauvres de l'Hôpital de Jérusalem de tout ce qu'ils ont à Villeneuve et de la vigne del Crapo (s. d.). — 4. Donation par Guillaume de Bafia aux mêmes de tout ce qu'il possède in honore d'Arcellet et unum salmum in stagno de Cofolens (s. d.). — 5. Accord entre Gérard Paders, neveu de Guigues de Chalmilis et sa sœur, d'une part, Étienne Isnel, d'autre part, au sujet de la terre de Champeilz, paroisse de Saint-Maurice de Poenzac (s. d.). — 6. Donation par Jaucerand Marros de la terre de Bruiatz (s. d., la fin du rouleau manque).

Documents en relation :

Documents publiés par A. Chassaing, op. cit., nos 17 et 18, 20, 25, 29, 31.

---

#### 48H1741 1179-1181.

1179-1181

Description physique :

Importance matérielle : 860 sur 195 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

1. Donation (le commencement manque) par Guigues et Raymonde, sa femme (s. d.). — 2. Donation à l'Hôpital de Jérusalem par Hugues Deribas et Austorgius Deribas, son frère, de trois setiers de seigle (s. d.). — 3. Donation par Guillemette de la Vilette et ses enfants à Pierre de La Valette, maître de la maison de l'Hôpital du Puy, de tous leurs droits sur la terre acquise par l'Hôpital ab Ebraldibus de Calanco (1179). — 4. Donation par Galbert et Hugues son frère de lo feu del mas de Coren (1179). — 5. Vente par Pierre et Martin Gautier et Graveira à Guillaume Rainz, maître de l'Hôpital du Puy d'un pré inter rivum Durlonis et le champ de Raymond Robert (1181). — 6. Vente d'un petit pré par Pierre Boschez (s. d., la fin manque).

Documents en relation :

Documents publiés par A. Chassaing, op. cit., nos 32 à 35, 39, 41.

---

#### 48H1742 1185-1186.

1185-1186

Description physique :

Importance matérielle : 1230 sur 205 mill., 4 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

1. Donation à l'Hôpital de Jérusalem par Pierre de Torno de l'alleu du mas de la Danielle près Champclause, pour son admission comme frère (s. d.). — 2. Donation par Pons Raimbert de Rocos du mas de Puez Chalm, près Chambarel (s. d.). — 3. Donation

par Pons de Solempnac et Aiglina, sa femme, de tous leurs droits sur le mas de Nastolet, pour l'admission de leur fils Bernard comme frère de l'Hôpital (s. d.). — 4. Donation par dame Fias du mas del Maset pour son admission comme sœur de l'Hôpital (s. d.). — 5. Vente par Durand de Montainnac et Jordana, sa femme, à Jean de Chalençon, maître de l'Hôpital du Puy, du champ de Tira Bou (1185). — 6. Vente au même par Pons Reillos d'un jardin entre la maison de l'Hôpital de Posarot et cellarium auricule (1186).

Documents en relation :

Documents publiés par A. Chassaing, op. cit., nos 37, 38, 40, 42, 43, 45.

#### 48H1743 1210-1217.

1210-1217

Description physique :

Importance matérielle : 1660 sur 350 mill., 4 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

1 (V). Vente par Guillaume Guirguis et ses neveux à la maison du Temple du Puy de tous leurs droits sur le mas de Chantoent (1210, juin). — 2 (VI). Donation par Jacques de Chazals, de tous ses droits à Chazals (1210, juin). — 3 (XV). Donation par Flocha, femme de Béraud de Cornde, de ce qu'elle possède à Chazals, paroisse de Séneujols (1215 n. st., 4 février). — 4 (XVI). Rachat par Itier de Mirmande d'une rente de six cartons d'avoine (s. d.). — 5 (XX). Rachat par Guillaume de La Rode d'une rente de 9 cartons d'avoine (s. d.). — 6 (XVII). Vente par Itier de Mirmande et Péronelle de Raphaël du pré Archimbaud (s. d.). — 7 (XVIII). Vente par Julien d'une rente non noble à Chazaux (1217). — 8 (XIX). Vente par Guillaume de Bais de la terre de Colongas (1217, juin). — 9 (XI). Vente par Hugues Pelestors d'une rente aux Bineyres (s. d.). — 10 (XXIV). Vente par Pons Rorgues de ses droits sur le mas de Chazaux (s. d.). — 11 (IV). Vente par Itier Saunier de ses droits sur le mas de Chantoen (s. d.). — 12 (XXI). Donation par Girard de Barbasta de ses droits sur le mas de Chazaux (s. d.). — 13 (XXII). Vente par Guillaume Alamans de ses droits sur le même mas (s. d.). — 14 (XXIII). Vente par Bertrand Brus et sa femme Arnaude de leurs droits sur le même mas (s. d.). — 15 (I). Donation par Pons, vicomte de Polignac, de ses droits sur le mas de Chantoen (s. d.). — 16 (III). Renonciation par Pierre Comarçz à ses prétentions sur Chantoen (s. d.). — 17 (XII). Désistement par Hugues Pelestorsz de ses prétentions sur le terroir de Chantoen et le mas de Collanges (s. d.). — 18 (II). Vente par Étienne et Guillaume de Chantoen de leurs rentes non nobles de Chantoen (s. d.). — 19 (X). Partage des bois de Séneujols entre Guillaume de La Rode et les Templiers du Puy (1212, novembre). — 20 (IX). Ratification par Aude, femme du seigneur de Séneujols d'une vente de terre à Chazaux (1212). — 21 (VIII). Donation par André de Fay, reçu frère du Temple, de tout ce qu'il possède à Bineyres (1210). — 22 (XIII). Rachat par Guigues de La Roda d'une rente de 11 cartons d'avoine (s. d.).

Documents en relation :

Les 22 documents contenus dans ce rouleau, intitulé : Hoc est de Chantoen, ont été publiés par A. Chassaing, Cartulaire des Templiers du Puy-en-Velay. Les numéros, en chiffres romains, qui suivent les numéros d'ordre des documents, en chiffres arabes, ren

#### 48H1744 1335.

1335

Description physique :

Importance matérielle : 1230 sur 510 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Accord entre Artaud de Fay, commandeur de Saint-Jean-la-Chevalerie, et les maîtres de l'Hôpital de Notre-Dame du Puy au sujet du pacage du bétail de Belvezet in calma de Tribus Podiis (1335, 29 août, die martis post festum beati Bartholomei apostoli).

Documents en relation :

Document publié par A. Chassaing, Cartulaire des Hospitaliers, n° 85.

#### 48H1745 1236-1673.

1236-1673

Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier ; 1 sceau.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Échange entre Heraclius, seigneur de Montlaur, et Durand de Laros, commandeur de la maison du Temple du Puy (1236, juin). — 2. Reconnaissance passée par Pierre Philibert, de Bidatgiis, à Guillaume Batifoler, prêtre et procureur de la maison du Temple du Puy, de tout ce qu'il possède à Belvezet (1279 n. st., 10 janvier, die martis post Epiphaniam Domini). — 3. Hommage lige rendu par Jean Gahanhia à frère Bertrand de Silva, commandeur du Temple du Puy (1291 n. st., 17 mars, die sabbati post dominicam qua cantatur Invocavit me). — 4. Hommage rendu par Guy, seigneur de Tournon, à Pons de Fay, prieur d'Auvergne, pour ses châteaux de Saint-Barthélemy-le-Plain, d'Empurany et de Saint-Victor et le village de Deyras (1306 n. st., 16 février, die mercurii inter duo Carniprivia). — 5. Donation par Philippe Dupin, bourgeois du Puy, à l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem de plusieurs maisons au Puy et de divers autres biens (1334, 17 septembre). — 6. Donation par François Champanhat à Pierre de Masalis, de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, d'un pré au terroir appelé lo Planthier, près du Puy (1403, mardi 3 juillet). — 7. Sentence arbitrale entre les habitants de Belvezet et les procureurs de l'Hôpital du Puy au sujet d'un droit de pâturage sur les



terres de Lanarce, Plan de Juillard et de la Souvrette (1454, vendredi 28 juin ; copie de 1693). — 8. Donation par Claude Jouchonis à Jean Scuti d'une maison à Saint-Paulien (1524). — 9. Arrêt du Grand Conseil condamnant Jean Gaillard à remettre à Jean-Joseph de Caissac, receveur du grand-prieuré d'Auvergne, un pré appelé le Frojnet (1737). — 10-11. Baux à ferme de la commanderie de Saint-Jean-la-Chevalerie (1658 et 1673).

Documents en relation :

Les documents nos 1, 2 et 3 sont publiés par A. Chassaing, Cartulaire des Templiers, nos XXVI, XXXVI et XLIV ; les nos 4 et 5, par le même, Cartulaire des Hospitaliers, nos 64 et 84.

## 48H1746 1208-1706.

1208-1706

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 114 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Copie d'une donation de 7 livres tournois de revenu annuel faite par Pierre, seigneur de Glavenas, à l'église de Saint-Jean-de-Jérusalem du Puy pour la célébration d'une messe le jour anniversaire de son décès (1208, 20 mai, die martis ante festum Pentescostem que dies fuit XIII Kalendas junii). — 2. Collation par Eudes de Montaigu, prieur d'Auvergne, à frère Nicolas Saunier de la chapelle de Gurlong (de Gurgite longo), le 20 juin 1321, die sabbati post octabas Pentecosten ; confirmée par Hélicon de Villeneuve, maître de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem le 27 avril 1322 (vidimus du 12 avril 1331). — 3. Accord entre frère Jean Rozundi, prieur de Saint-Germain-Laprade, et frère Jean Robert, curé de Saint-Jean-la-Chevalerie, sur l'exercice des droits curiaux à Pébélit (1459, 2 juin). — 4. Fondation par Pierre et Guillaume Valier d'une grand messe à célébrer dans l'église de Saint-Jean-la-Chevalerie le jour de la fête de Saint-Claude (1505, 7 août). — 5. Collation par les procureurs de Gabriel Dachet, prieur d'Auvergne, à Jean Vallantin de l'une des quatre chapellenies de l'église paroissiale Saint-Jean-la-Chevalerie (1531, 31 mai). — 6. Requête de Claude Fazendier, curé de l'église Saint-Jean-de-Jérusalem du Puy, sur le droit qu'il a de prendre du bois de chauffage dans la forêt de Pébélit (1633). — 7-28. Extraits du terrier de Saint-Jean-la-Chevalerie de 1425 (n. st.) : reconnaissances à Solignac. — 29-30. Extraits du terrier de 1483. — 31-116. Requêtes par frère Just de Fay de Gerlande, bailli de Lyon et Devesset, commandeur de Saint-Jean-la-Chevalerie du Puy, contre diverses personnes pour les obliger à passer des reconnaissances, en vertu du terrier de 1425, et autres pièces de procédure à ce sujet (1641-1642). — 117. Requête adressée au sénéchal du Puy par frère Charles-Philibert Mignot, curé de Saint-Jean-la-Chevalerie, pour faire assigner Antoine Bonnafox en paiement du prix de la ferme de divers prés (1644). — 118. Commandement fait à Jean et Barthélemy Vidal d'avoir à payer 394 livres qu'ils doivent sur le prix de la ferme des biens de la commanderie de Saint-Jean-la-Chevalerie (1706).

Documents en relation :

La pièce 3 est publiée par A. Chassaing, Cartulaire des Hospitaliers, n° 110.

## 48H1747 1263-1633.

1263-1633

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier ; 1 cahier, papier, 45 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Sentence arbitrale entre Béraud de Saint-Privat, commandeur de l'Hôpital de Saint-Jean du Puy, et Marguerite, dame de Montlaur, sur la justice des mas de Varenne, de Poux et des Fonts (1263, 16 novembre), die veneris post octabas Omnium Sanctorum ; vidimus du 8 février 1295 (n. st.). — 2. Foi et hommage rendus par les hommes de Séneujols à Bernard de La Roche, commandeur du Temple du Puy (1285, 19 août). — 3. Copie de l'acte précédent. — 4. Sentence arbitrale entre Guillaume de Montlaur, seigneur de Saint-Privat et Mainfroy de Châteauneuf, commandeur de Saint-Jean du Puy, sur la justice du mas de Gurlong (1291, 1er mai, die martis ante festum Inventionis Sancte Crucis ; vidimus du 9 décembre 1304, die mercurii post festum conceptionis Beate Marie). — 5. Copie de l'acte précédent. — 6. Sentence arbitrale entre Jean de Comines, évêque du Puy, et Pons de Fay, prieur d'Auvergne, sur la justice et le fief de Pébélit, des Pandraux et de Roussillon ; sur le droit des hommes de Devesset et des villages voisins d'envoyer leurs troupeaux dans les pâturages du château de Beaujeu et leurs porcs dans la forêt de Chaîne (1306 n. st., 24 février). — 7. Copie de l'acte précédent. — 8. Cahier (le commencement et la fin manquent) contenant des procédures engagées, par devant le délégué du sénéchal de Beaucaire et de Nîmes entre les procureurs du seigneur de Montlaur, d'une part, ceux de Jean de Lastic, prieur d'Auvergne, d'autre part, au sujet du droit de guet et de garde dans les châteaux de Montbonnet et de Mirmande ; frère Hugues Fabri alias Federii est accusé d'avoir falsifié un acte (1428-1432). Du fol. 2 v° au fol. 23, se trouve le texte de l'accord conclu le 5 octobre 1381, entre Guy, seigneur de Montlaur, Montbonnet et Mirmande, et Robert de Châteauneuf, prieur d'Auvergne, commandeur de la maison de Saint-Jean-de-Jérusalem du Puy, sur la justice de Belvezet, Séneujols, Chantoin et des Bineyres ; les dispositions essentielles de cet acte sont dans A. Chassaing, Cartulaire des Hospitaliers, n° 99 (voir plus haut 48H1372). — 9. Transaction entre Hugues Fabri, administrateur de la maison de Pébélit et Georges Delorme, procureur d'Armand, vicomte de Polignac, au sujet de la juridiction sur le mas des Pandraux (1448, 12 juillet). — 10. Sentence du sénéchal du Puy portant que les habitants des Pandraux sont de la juridiction du commandeur de Pébélit (1580). — 11. Autre sentence du même en faveur des habitants de Servissas (1633). — 12. Reconnaisances passées en faveur de Durand Blancherii, commandeur de Pébélit, par divers habitants de Bizac, paroisse du Brignon (Brinhonis), diocèse du Puy (1507). — 13-14. Reconnaisances passées en faveur de Jean Garnier, curé de Saint-Jean-la-Chevalerie hors les faubourgs du Puy, par des habitants de Bizac (1558).

Documents en relation :

La pièce n° 2 est publiée par A. Chassaing, Cartulaire des Templiers, n° XLIII ; les pièces nos 1, 4, 6 et 9 sont dans le Cartulaire des Hospitaliers, nos 56, 58, 63 et 108. — La copie et la traduction d'un vidimus de la pièce n° 2 sont dans la liasse 48

---

**48H1748-48H1765 Terriers.**

**1357-1777**

---

**48H1748 1357-1358.**

**1357-1358**

Description physique :

Importance matérielle : 5000 sur 545 mill., 7 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Reconnaisances passées en faveur d'Artaud de Fay, commandeur de Saint-Jean de Jérusalem du Puy, en raison de la maison de Pébélit (Pebulhi). — Noms des terroirs les plus fréquemment cités : en las oschas del Pos, del Fromental, de Nastol, del Boschilho, ens pratz deus Pascals, de Riu Folp, del Prat del Pos, de la Chalm, de Prat Ferrer.

---

**48H1749 1382-1383.**

**1382-1383**

Description physique :

Importance matérielle : 1750 sur 465 mill., 3 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Reconnaisances passées au profit de Robert de Châteauneuf, prieur d'Auvergne, commandeur de Saint-Jean-de-Jérusalem du Puy, par des habitants de la paroisse de Saint-Haon (de Sancto Habundo), pour des biens situés au terroir d'Escublac (de Scublaco) et au mas des Seuls (de Soylys).

---

**48H1750 1424-1454.**

**1424-1454**

Description physique :

Importance matérielle : 360 sur 270 mill., 4 feuillets papier et 48 feuillets parchemin.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit des prieurs d'Auvergne, comme commandeurs de Saint-Jean-du-Puy ; reçues par le notaire Jean Chambon et expédiées par Mathieu Jacomin, à ce commis, en 1475, par le bailli de Velay. — Fol. 1 : répertoire moderne. Fol. 1-8 : 23 reconnaissances d'habitants du Puy : les indications topographiques les plus fréquentes sont : in carreria de la Peyrolaria, in via Merchadeyra, in territorio de Doleso del Temple, in Posaroto, in territorio de l'oucha Saint-Johan. — Fol. 9 : Villeneuve, Brives, Le Monteil (de Villanova, Briva et Montilio). — Fol. 11 : Vals, Bauzit et Eycenac (de Valle, de Bausic et daycenac). — Fol. 14 : Bouzols (de Bouzolio). — Fol. 17 : Solignac (de Sollempniaco). — Fol. 24 : Bargette, paroisse de Landos et Malpas (de Bargetas, parrochie de Landos et de Malpas). — Fol. 26 v° : Le Poux, Varennes, Le Vernet, Ceaux, les Passeyres, Rougeac (terrarium locorum del Pos et de Varenas et del Varnet et de Ceaux et de las Passeyras de Roghac). — Fol. 40 v° : Polignac (de Podomphaco). Fol. 42 v° : Marminhac et Nolhac (de Marminhac et de Noalhac). — Fol. 44 v° : Saint-Marcel et Espaly (de Sancto Marcello et de Spaletto). — Fol. 45 v°-47 : reconnaissances passées par Jean et Giraud Laurent, de Nolhac, paroisse Saint-Georges de Saint-Paulien (1454, 14 décembre).

---

**48H1751 1424-1468.**

**1424-1468**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 62 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Minutes de reconnaissances, dont un assez grand nombre, signalées par la note marginale alibi est, sont transcrites dans le terrier précédent. — Principales additions : Fol. 16 v° : reconnaissance de maître Vital Freschonis, notaire, à frère Aymar du Puy, pour un champ au terroir de Corsac (1466, 22 septembre). — Fol. 21 : les Pandraux et Lantriac (sequitur deus Pandraux et de Lantriac). — Fol. 36 : accensement par le procureur de Jacques Tinelli à Jacques Mauri, teinturier du Puy, d'une place hors la porte d'Avignon, derrière Saint-Barthélemy (1424, 11 mai ; cf. 48 H. 1729, n° 7). — Fol. 37 : Espaly et Fontanes, paroisse de Chaspuzac (de Spaletto et de Fontanis, parrochie de Chaspuzac). — Fol. 52 v° : Conil, paroisse de Saint-Jean-Lachalm (de Conilhs, parrochie Sancti Johannis de Calma). — Fol. 53 v° : Concourret, paroisse de Saint-Rémy (de Concorres, parrochie Sancti Remigii). — Fol. 17, 26-27, 33-35, 40-42, 54, 60, blancs.

**48H1752 1424.**

**1424**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 205 mill., papier, 9 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Reconnaisances à Solignac (copie des fol. 17 à 23 du registre 48H1750).

---

**48H1753 1447.**

**1447**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 18 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fragment d'un terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jacques de Milly, grand-prieur d'Auvergne, commandeur de Chantoin, par des habitants de Séneujols : ils reconnaissent devoir guet et garde au château de Saint-Jean de Jérusalem hors les murs du Puy (copie du début du xvii<sup>e</sup> siècle). — Fol. 10-18, blancs.

---

**48H1754 1446-1484.**

**1446-1484**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 215 mill., papier, 25 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de Gourlong. « Terrarium preceptorie de Gurgite longo, parrochie de Aleyraco, Aniciensis diocesis, factum per venerabilem et religiosum virum fratrem Hugonem Fabri, preceptorem Mansi Dei ac gubernatorem de Gortlong, procuratorem et procuratorio nomine reverendi in Christo patris et domini domini fratris Jacobi de Milhaco, dignissimi prioris Alvernie et preceptoris Sancti Johannis Jherusalem extra muros Anicii... » Fol. 1 : Gourlong (de manso de Gorlont). — Fol. 8 : Sansac, paroisse de Saint-Jean-Lachalm (de loco de Sansaco et ejus pertinentiis, parrochie Sancti Johannis de Calma). — Fol. 15 : reconnaissance passée à Guillaume Guioneti, commandeur de Gourlong, par Pierre Brani, d'Alleyrac, pour un pré au terroir appelé la Ribeyre Soleyrana (1484, 8 mai). — Fol. 17-24, blancs. — Fol. 25 : répertoire.

---

**48H1755 1449.**

**1449**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 210 mill., papier, 16 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fragment d'un terrier de reconnaissances passées par des habitants du Thiolent (de Teulenco), paroisse de Saint-Rémy, au profit de frère Jacques de Milly, prieur d'Auvergne, et commandeur de Freycenet.

---

**48H1756 1566-1567.**

**1566-1567**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 148 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier contenant plusieurs reconnoissances appartenant à puissant seigneur Mons. Loys de Lastic, grand prieur d'Auvergne, à cause de sa comenderie Saint Jehan la Chavalerie lez la ville du Puy, des habitans du lieu du Poux et autres vilages. » — Fol. 63 v<sup>o</sup> : Varennes. — Brunel, notaire.

---

**48H1757 1625-1628.**

**1625-1628**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 190 mill., papier, 4 et 218 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaisances au profit de frère Just de Bronc, seigneur de la Liègue, bailli de Lyon et Devesset, en raison du membre de Saint-Jean-la-Chevalerie. — Fol. 1-3 : répertoire.

---

**48H1758 1656-1657.**

**1656-1657**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 210 mill., papier, 12 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Reconnaisances au profit de frère Annet de Chaste de Gessan, grand-bailli de Lyon et Devesset, commandeur de Saint-Jean-la-Chevalerie du Puy.

---

**48H1759 1676-1677.**

**1676-1677**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 210 mill., papier, 25 et 503 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1 : « Mémoire et répertoire des reconnoissances et actes insérées au présent registre et terrier concernant les revenus et droictz des commanderies de Saint-Jean-la-Chevalerie du Puy, de la Sauvetat et Freycenet appartenant à illustre seigneur messire Jacques de Courdon des Vieux, commandeur de Saint Jean la Chevalerie du Puy, la Sauvetat en Vellay et de Freycenet en Auvergne, grand balif de Lyon et Devesset, de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem. » — Fol. 2-24, répertoire.

---

**48H1760 1676-1677. Copie du terrier précédent.**

**1676-1677**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 230 mill., papier, 8 et 151 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1-8 et 142-151, répertoires.

---

**48H1761 1728-1740.**

**1728-1740**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 205 mill., papier, 9 et 501 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaisances passées au profit de François Foucaud de Saint-Aulaire, de Claude Aubery de Vatan, de Philibert de Fay de La Tour-Maubourg, en raison de la commanderie de Saint-Jean-la-Chevalerie. — Fol. 1-9, répertoire.

---

**48H1762 1743.**

**1743**

Description physique :

Importance matérielle : 240 sur 185 mill., papier, 42 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Reconnaisances passées au profit de Jean-Philibert de Fay de La Tour-Maubourg, grand-bailli de Lyon, commandeur de Saint-Jean-la-Chevalerie du Puy, par des habitants de Solignac.

---

**48H1763 1743-1744. Autre expédition.**

**1743-1744**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 205 mill., papier, 57 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Autre expédition du même terrier, avec addition de trois reconnaissances. — Fol. 57, répertoire.

**48H1764 1769-1777.**

**1769-1777**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 210 mill., papier, 6 et 292 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées en faveur de frère Jean-Alexis de Boislinard de Margou, grand-bailli de Lyon, commandeur de Montchamp, Devesset, Saint-Jean-la-Chevalerie du Puy, Montredon et membres en dépendant. — Fol. 2-6, « répertoire des noms des villages et des emphytéotes du terrier de la commanderie de Saint-Jean-la-Chevalerie du Puy. »

**48H1765 1773-1776.**

**1773-1776**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 210 mill., papier, 6 et 153 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de la commanderie de Gourlong et de ses dépendances, incorporée à la commanderie de Saint-Jean-la-Chevalerie : reconnaissances passées au profit du même commandeur.

**48H1766-48H1772 Lièves.**

**1522-1743**

**48H1766 1522-1524.**

**1522-1524**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 240 mill., papier, 144 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1 : « Sensuyt la rante de Mons. le grant prieur d'Auvergnie de la commandarie de Saint-Johan la Chavaleria du Puy et de Freicenet et ce pour l'an myll Vc et xxii ». — Fol. 57, liève de 1523. — Fol. 101, liève de 1524.

**48H1767 1546.**

**1546**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 205 mill., papier, 51 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

**48H1768 1547.**

**1547**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 59 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Sensuyt la liève de la rente de mons. le grand prieur d'Alvernye de la commanderie de Saint Jehan la Chevalerie du Puy et pour l'an mil cinq cens quarante sept. »

**48H1769 1569-1577.**

**1569-1577**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 56 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 1 : « Liève de la rente de reverend seigneur frère Loys de Lastic, grand-prieur d'Auvergne, de son mambre de Saint Jehan le Chevalerie lez le Puy. » — Fol. 47-48 : quittances données à Gaspard Gerentes, commandeur de Saint-Barthélemy et rentier du grand prieur d'Auvergne (1569-1573). — Fol. 49 : « Recepte du vin de mons. le grand prieur d'Auvergnhe pour le membre de Saint-Jehan. » — Fol. 51 : « Liève du membre de Piedbulit. »

**48H1770 1585-1592.**

**1585-1592**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 205 mill., papier, 50 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Liève de Saint Jehan la Chavalerie où sont contenus tous les cens, rentes, revenus et autres debvoirs seigneuriaux deubz à M. le bally de Devesset à raison de sa commanderye de Saint Jehan arrentée à sire Gaspard Gerentes, marchand du Puy. »

**48H1771 1606-1610.**

**1606-1610**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 46 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Liève des cens, rantes et revenus et autres droictz et debvoirs seigneuriaux deubz à M. le balif de Devesset à raison de sa commanderie de Saint Jehan la Chevalerie, Pebulit, Gourolong, le Poux et autres lieux. »

**48H1772 1743.**

**1743**

Description physique :

Importance matérielle : 230 sur 175 mill., papier, 6 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève du terrier de Solignac (prise sur les terriers nos 48 H. 1762 et 1763).

**48H1773-48H1774 Autres terriers.**

**XVIIe Siècle**

**48H1773 1605.**

**1605**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 22 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Nouveaux tenetz et confrons prins des terres mouvantz de la directe de Saint Jehan de Hierusalem. »

**48H1774 XVIIe siècle.**

**XVIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 205 mill., papier, 2 et 42 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1-2, répertoire. — Fol. 1 : « Extraict du terrier de la commanderye de Pebulit receu par Cayrière, notaire, contenant desnombrement des centz et rentes y mentionnés, les possessions avec leurs confrontz et le nom et surnom de ceux qui les ont recogneues. »

**48H1775-48H1796 Membre de Ste-Épine, Tournon et Pont de Doux.**

**1298-1787**

**48H1775-48H1783 Juridiction, accensements, ventes, donations, échanges, partages, baux, transactions, reconnaissances.**

**1298-1758**

**48H1775 1325-1380.****1325-1380**

## Description physique :

Importance matérielle : 10 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente par Pierre Baile (Baiuli), de Saint-Agrève, et ses fils Étienne et Jean à frère Raynaud de Fay, commandeur de Devesset, d'une maison à Pont de Doux, contiguë à la maison appelée la Chaminad, pour le prix de 30 livres tournois (1325 n. st., 25 février). — 2. Accensement par Robert Ogier, procureur du prieur d'Auvergne, à Julien Dubois d'une pièce de terre in manso de Sacheras, sous le cens d'une éminée d'avoine et de deux deniers tournois (1347, 11 octobre). — 3. Accensement par le même à Guillaume Agni d'un emplacement (quoddam cassale), sis à Tournon retro recluseriam, sous le cens de 2 sous tournois (1350, 15 décembre). — 4. Accensement par le même à Gonon Chevalier (Chavallerii), habitant à Tournon, d'une pièce de terre au terroir de Saint-Jean de Musol, sous le cens d'un muid de vin (1351, 1er août). — 5. Réduction de cens accordée par le même à Girin, fils de Jean de Jangolhen (1351, 2 août). — 6. Cession par François de Montrond (de Monte Rotundo) à Perron Ferrand d'un cens de deux sommées et un barral de vin à prendre sur deux vignes que lui avait albergées frère Guillaume Bérard, commandeur de la maison de Pont de Doux près Tournon (1367 n. st., 24 janvier). — 7. Donation par frère Gerin de Jangolhen, alias Chapota, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Lieudieu, à Gonon Pistoris, notaire, de Tournon, d'une vigne au terroir de Saint-Jean de Musol, sous le cens annuel de sept sommées de vin (1370, 5 novembre). — 8. Accensement par frère Pierre Chalendarii, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, administrateur de l'hôpital de Pont de Doux, près Tournon, à Perron Gautier d'une terre au terroir de Furgone sous le cens de trois quarts de seigle (1376 n. st., 23 février). — 9 et 10. Accensement par Benoît Truchon et Jean Basti, procureurs de Robert de Châteauneuf, prieur d'Auvergne, à Mathieu de Roseriis, de Tournon, d'un champ contenant 3 séterées de terre, sis in vineto Pontis Dulcis, in loco vocato Dolivet, sous le cens de 4 sommées de vin (1380 n. st., 26 février).

**48H1776 1378-1438. Accensements.****1378-1438**

## Description physique :

Importance matérielle : 10 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accensement par Guillaume Bérard, procureur du grand prieur d'Auvergne, à Perronet Guinay, de Tournon, d'une terre au terroir de Champanhat, sous le cens d'un quartal de froment (1378, 24 juin). — 2. Accensement par frère Benoît Truchon, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, recteur de la maison de Pont de Doux, à Jean de Verognia, alias Biart, d'une terre au mandement de Tournon, terroir de Paleys, sous le cens d'une sommée de vin (1383, 4 octobre). — 3. Accensement par le même à Marin de Chaste d'une vigne au même terroir ; sous le cens d'une sommée et de 4 quartaux de vin (1386, 26 novembre). — 4. Accensement par le même à Perronet Muays de Tournon, d'une petite pièce de terre naguère en vigne, sise au terroir de Verognia, confrontatam cum itinere Sancti Stephani de Musol a parte orientali et cum rivo Sancti Johannis de Musol a parte boree, sous le cens d'un quartal de froment (1388, 24 juillet). — 5. Accensement par Pierre Delaroche, recteur de la maison de Pont de Doux, à Martin de Pelata, de Tournon, d'un tènement contenant environ trois séterées de terre, au mandement de Tournon, terroir de Champanhia, sous le cens de 3 barraux de vin (1394, 17 octobre). — 6. Accensement par le même, comme procureur de Robert de Châteauneuf, prieur d'Auvergne, à François Nunlay, de Vion, d'un tènement de vigne et de bois, au mandement d'Iserand, terroir de Dei adjutorio, sous le cens de 5 barraux de vin et de la moitié d'un lapin (1399 n. st., 24 février). — 7. Accensement par le même à André Roserii de Tournon, d'un tènement de vigne et de terre, au mandement de Tournon, in territorio Plani Dulcis, sous le cens de 5 sommées de vin (1412, 25 mars). — 8. Accensement par le même à Guillaume de Claustris, du mandement de Colombier-le-Vieux, d'une vigne de 8 à 10 fosserées environ, au mandement de Tournon, terroir de Janinhano, sous le cens d'une émine de froment (1424, 2 juin). — 9. Accensement par le même à Jean Basterii, d'une vigne au terroir des moulins de Tournon, sous le cens d'un quartal de froment (1427, 27 juin). — 10. Accensement d'une terre au mandement de Tournon, terroir de la Vernhe, sous le cens d'un quartal de froment (1437, n. st., 27 février). (Une mutilation de la partie droite du parchemin a fait disparaître le nom du recteur de Pont de Doux qui passe cet acte et n'a laissé subsister que le prénom : Jean, du censitaire). — 11. Accensement par frère Jean Roche, recteur de la maison de Pont de Doux, à Antoine Salamon et Catherine, sa femme, d'une terre au terroir de Paloys, sous le cens d'une sommée de vin (1438, n. st., 22 janvier). — 12. Accensement par le même à Pierre Fournier, affanator de Tournon, d'une terre naguère en vigne au terroir de Musol, sous le cens d'une quarte de froment (1438, 29 juin).

**48H1777 1328. Vente, reconnaissances.****1328**

## Description physique :

Importance matérielle : 1650 sur 470 mill., 3 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Vente par Guillaume, seigneur de Tournon, à Raynaud de Fay, commandeur de Devesset, Tournon et Pont de Doux, d'un cens de 8 setiers de froment, 25 sous et trois deniers et du droit de passer à Tournon (per portum Turnonis) sans payer de redevance. —

Reconnaissances passées en faveur du commandeur par les tenanciers de Guillaume de Tournon : Florimonde, veuve d'Hugues Viol, vigne appelée del Cayrel ; Catherine, fille de feu Pierre Garnieti, vigne de Janignia ; Peronnelle, veuve Tulti de Stabulis, terre des Moulins ; Étienne et Peronnet, frères, fils de feu Julien de Lamostona ; Perron Brochayronis, tènement de vigne et de terre sis vers les moulins de Tournon ; Martin Marce-tonis, vigne de Lamaza ; Jeannette, fille de feu Hugues Marce-ton, vigne au terroir de Janignia ; Étienne Tardini et Gonon, son frère, jardin au lieu de las Masas ; Guigonne Trolheyrie, vigne au même lieu ; Perron Vieyls, vigne de Musol ; Jacques et Lantelme de Saillans (de Saliente), frères, bourgeois de Valence, vigne dans le vignoble de Tournon, terroir de Sucheto (1328, 3 mars-29 octobre).

## 48H1778 1305-1656.

1305-1656

## Description physique :

Importance matérielle : 14 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier ; 1 sceau.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente par Hugues Berati et Pons, son fils, des Nonières, mandement de Chalançon, diocèse de Viviers, à Raymond de Sauna, damoiseau, d'un cens annuel d'une émine de seigle, trois quarts de froment et 2 sous pour le prix de 8 livres tournois (1305 n. st., 21 mars, die dominica qua cantatur Oculi mei ; sceau de la cour de Chalançon). — 1 bis. Copie de l'acte précédent. — 2. Échange de divers cens perçus par la maison de l'Hôpital de Pont de Doux conclu entre frère Jean, recteur de l'Hôpital de Tournon, Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au nom du commandeur de Pont de Doux, et Guigonne de Chasta ; confirmé par frère Pierre Sezari, procureur de Raynaud de Fay, commandeur de Pont de Doux (1316, 24 avril et 15 septembre, die mercurii in crastinum Exaltationis Sancte Crucis). — 3. Vente par noble Hugues d'Ay, chevalier, et Hugues d'Ay, son neveu, à frère Raynaud de Fay, commandeur de Devesset et Annonay, pour le prix de 20 livres tournois, d'un cens annuel de 4 setiers de froment, à prendre sur celui de 7 setiers et une émine perçu à Pont de Doux ; confirmation par Guillaume, seigneur de Tournon (1331, 23-29 mai). — 4. Vente par Jean Dezacha (?), Catherine et Jeannot, enfants de feu Peyret Solerii, de Royols, à Perron de Royols d'une ouche (quamdam ouchiam) à Royols pour 7 livres de bons viennois (1335, 4 novembre). — 5. Vente par Jean Solerii de Royols, Mathieu de Subannero (?) et Agathe, sa femme, à Poncet de Royols et à Domengia, sa femme, d'une vigne à Royols, confrontant, d'une part, cum via qua itur de Sancto Victore versus Annoniacum, pour le prix de 12 livres (1340, 2 avril). — 6. Quittance donnée par Benoît Truchon, recteur de la maison de Pont de Doux près Tournon, à Guigonne, veuve d'André Gastellerii, d'un cens d'une sommée et 4 quartaux de vin dû pour une vigne sise au terroir de Paleys (1383, 24 décembre). — 7. Réduction de cens accordée par Pierre Rocha, recteur de la maison de Pont de Doux, à Arnaud Chanhardi, de Tournon, tenancier d'une vigne au mandement d'Iserand, terroir de Dei adjutorio (1395 n. st., 24 février). — 8. Bail d'une vigne au mandement de Tournon, terroir de la Vacharella, chargée d'un cens annuel d'une émine de froment envers la maison de Pont de Doux, passé par Barayssana, femme de Barthélemy de Arconseyo alias Belo, de Tournon, à Gonet de Primas, moyennant 2 sommées de vin par an (1403 n. st., 2 février). — 9. Vente par Gonet de Primas à Jean Forlhonis, pour le prix de 10 florins, d'un tènement de terre et de vigne au terroir de Paleys, chargé d'une sommée de vin envers la maison de Pont de Doux (1424 n. st., 26 février). — 10. Vente par Jean Rosier et Catherine, sa femme, à Guillaume Vercassonis, du mandement d'Étables (de Stabulis), pour 34 florins, d'une maison, d'une terre et d'un pré au mas dous Vercassons, dans la directe de la maison de Pont de Doux (1434, 15 mai). — 11. Accord entre Pons de Saint-Geoire, commandeur de la maison de Pont de Doux, et Antoine de Ryolis alias Pousa, confirmant la réduction de cens de 12 florins à 10 et de 18 setiers à 14, tant seigle qu'avoine, accordée par acte du 8 décembre 1406, à condition de faire reconstruire une maison (1449 n. st., 5 mars, copie). — 12. Traduction d'une partie de l'acte précédent. — 13. Permission accordée par Just de Tournon, chevalier, à noble Jean de Blanchaloyve, du mandement de Mercurol en Dauphiné, de passer le Rhône à Tournon sans payer aucun droit (1516 n. st., 12 mars). — 14. Vente par Jean Bayle, laboureur, de Tournon, à Marguerite Rey, femme de Thomas Colanbon, pour le prix de 50 florins, de la moitié d'une terre au mandement de Tournon, terroir de Palays, chargée d'un cens de 9 pots de vin envers la commanderie de Sainte-Épine lez Tournon (1543 n. st., 31 janvier). — 15. Copie de l'acte précédent. — 16. Partage entre Jean Pays, alias Porte, de Tournon, d'une part ; Antoine Luyton et Jeanne Porte, sa femme, d'autre part : maisons à Tournon, jardin au terroir appelé de las Masas, terre au terroir de Monges, vigne au terroir du rieu de Leys, autre vigne au terroir des Moulins, terre et vigne au terroir de la Vacheresse, etc., etc.... (1545, 1er octobre). — 17. Reconnaissance passée par frère Guillaume des Mottes, chanoine régulier du prieuré de Saint-Michel de Charaix, prieur des prieurés de Palharès et Empurany, du diocèse de Vienne, à frère Hugues de Nagu, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de la commanderie « du Pont Saint Espine lez Tournon », d'un cens annuel de 5 setiers un tiers de seigle et de 50 sous à percevoir sur le prieuré d'Empurany (1547, 8 juillet). — 18. Vente par Jean Tracol, laboureur, habitant au lieu et mandement de Royols, diocèse de Vienne, paroisse de Saint-Victor, sénéchaussée de Beaucaire et de Nîmes en Vivarais, à Antoine et André de Royols, d'un pré audit mandement dans la directe du commandeur de Pont de Doux, pour le prix de 140 livres tournois (1549, 18 novembre). — 19. Arrêt du Parlement de Toulouse ordonnant « qu'il sera fait veue et figure » d'une pièce de terre, sise au terroir appelé de Palays, au mandement de Tournon, que frère Hugues de Nagu, commandeur de la commanderie de Pont de Doux et Sainte-Épine lez Tournon, prétend être de la directe de la commanderie sous le cens de 2 sommées de vin (1552, 23 novembre). — 19 bis. Mandement de Charles IX pour l'exécution de cet arrêt (1573, 24 octobre). — 20. Sentence de la Cour royale de Boucieu rendue dans un procès entre frère Hugues de Nagu, commandeur de Sainte-Épine, d'une part, Antoine et Jean Viviers, dit Viallet, mandement de Mahun, paroisse de La Louvesc, et autres tenanciers des mas de la Viallete, du Fay et du Champ, d'autre part, maintenant le commandeur dans la possession desdits mas (1561, 12 décembre). — 21. Transaction entre Jehan Rousselet, marchand de Tournon, et frère Antoine Ricol, commandeur de Laborie et Chanonat, procureur de frère Marc de La Goutte, commandeur de Devesset et Sainte-Épine, au sujet d'un tènement « de vigne, terre, yslé, blache et peys herme », au mandement de Tournon, terroir de Chessieu, anciennement appelé Malleterre et actuellement « de Saint Espine » (1579, 5 mai). — 22. Sentence de la Cour royale d'Annonay entre frère Marc de La Goutte, bailli de Devesset, et « commandeur de la maison du Pont de Doux lez Tournon dicte de Saint Espine » et Antoine et autre Antoine de Royols, condamnant ceux-ci à payer divers cens au commandeur (1583, 9 mai). — 23. Reconnaissance passée par



Pierre Sestier, du lieu de la Thiollière, mandement d'Iserand, à frère Marc de La Goutte, bailli de Devesset, commandeur de Sainte-Espine lez Tournon, pour une vigne au mandement d'Iserand, terroir de Dieuadjoue, autrement de la Gambilière, et une terre au terroir de Las Borrelles, sous le cens d'une sommée et quinze pots « de vin bon pur du ray de la tyne », 4 deniers, un quartier et demi de « conil » (1584, 29 juin). — 24. Reconnaissance passée par Antoine Mallatrait, de La Louvesc, à frère Charles-Philippe Mignot, procureur de frère Barthélemy d'Albon, commandeur de Mâcon et Sainte-Épine, pour le mas de Mallatrait, sous le cens d'un setier de seigle, un setier d'avoine et deux poules (1643). — 25-26. Sentence des Requêtes du Palais condamnant Guillaume Bouyer dit Boussicaud, Pierre de Vausanne et Jean Pommier à passer des reconnaissances en faveur d'Annet de Chaste de Gessan, grand-bailli de Lyon, commandeur des Bordes et Sainte-Épine (1656).

#### 48H1779 1487-1508. Ventes.

1487-1508

##### Description physique :

Importance matérielle : 323 sur 230 mill., papier, 38 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 1 : Vente par Barthélemy Guillermon et Catherine sa mère, des Côtes de Brecieu, à Pierre Sestier, du même lieu, pour 3 florins, d'une pièce de terre et bois, au mandement de Tournon, terroir Passate Morer, de la directe de Pont de Doux, sous le cens d'une pugnerée (unius pugnerie) de seigle (1500 n. st., 25 janvier). — Fol. 3 v°. Vente par Antoine de Canalibus, habitant du mandement de Ruoles et de la paroisse de Préaux, à Jean Fabri alias Valleta, pour 22 florins, d'un pré audit mandement de Ruoles, dans la directe de Pont de Doux (1494, 27 décembre). — Fol. 6 v°. Investiture donnée par Jean Foresii, potier d'étain, habitant d'Annonay, receveur des rentes de la maison de Pont de Doux, à Jean Fabri alias Valleta, de la moitié d'un pré au mandement de Ruoles (1494, 8 octobre). — Fol. 7 v°. Vente par Jean Victoron, du mandement et de la paroisse d'Étables, à Vital Alamand, pour 63 florins, d'un tènement de terre et pré, audit mandement, terroir delx Garaitz, dans la directe de Pont de Doux (1487 n. st., 5 février). — Fol. 10 v°. Investiture accordée par Geoffroi de Benaco, de Tournon, receveur des rentes de Pont de Doux, à Antoine Perdriola, d'un pré et d'une terre, au mandement de Rochefort, terroir des Daronatz (1495, 9 mai). — Fol. 12. Vente par Jean Victoron à Domnin Vercasson alias de las Costz, habitant d'Étables, pour 10 florins, d'un tènement de terre et bois, au mandement d'Iserand, terroir de Chasti et dol Combal, dans la directe de Pont de Doux (1487 n. st., 5 février). — Fol. 15 v°. Vente par le même au même d'une terre au mandement d'Iserand, terroir de Lestra, pour 40 florins (1487, 23 juin). — Fol. 20. Vente par Mathieu de Las Meysonnassas, laboureur, habitant de Tournon, à Barthélemy Mugat, pour le prix de 60 florins, d'une pièce de vigne au terroir de Saint-Jean de Musol, chargée d'un cens de 2 quarts de froment et 2 gros envers la maison de Pont de Doux (1491, 16 juin). — Fol. 24 v°. Vente par François de Ruolis alias dels Chenevières, habitant de Vion, à maître Jean Fabri, notaire royal de Tournon, d'une terre au mandement d'Étables, terroir de Plano, chargée d'un cens d'un quartal de seigle envers la maison de Pont de Doux (1500, 25 avril). — Fol. 29 v°. Vente par Jean Bonnet, de Tournon, à Pierre Passon, prêtre de l'église collégiale Saint-Julien de Tournon, d'une terre au terroir de Saint-Jean de Musol, pour le prix de 50 livres tournois (1502, 25 octobre). — Fol. 33. Vente par Antoine et Jean Clapol, père et fils, habitants du mandement de Ruolis, à Barthélemy Boniti, marchand de Tournon, de la moitié de ce qu'ils possèdent audit mandement de Ruolis, pour le prix de 108 florins (1508, 18 septembre).

#### 48H1780 1438-1758. Reconnaissances.

1438-1758

##### Description physique :

Importance matérielle : 112 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-8. Procédures engagées par Jacques de Cordon d'Évieu et poursuivies par François de Bocsozel de Montgontier, grands baillis de Lyon et Devesset, contre Isabeau Olivier, veuve de Jean Sapet, pour l'obliger à passer reconnaissance au terrier de la commanderie de Sainte-Épine (1679-1682). — 9-13. Procédures engagées par Claude Aubery de Vatan et continuées par Jean-Philibert de Fay de La Tour-Maubourg, commandeurs de Montchamp, Sainte-Épine, baillis de Lyon, barons de Devesset, contre demoiselle Jeanne Chambon, veuve de François Fausil, de Tournon, au sujet d'une reconnaissance (1738-1739). — 14-29. Copies de reconnaissances extraites des terriers de Sainte-Épine et produites dans cette procédure (1438-1640). — 30-94. Procédures entre Jean-Philibert de Fay de La Tour-Maubourg, puis Léonard d'Ussel de Châteauvert, commandeurs de Sainte-Épine, d'une part, Jean Trollat et le chapitre de l'église collégiale Saint-Julien de Tournon, d'autre part, au sujet de la reconnaissance d'une vigne et terre au terroir de la Teuillère ou Téollière (1743-1762). — 95-106. Extraits d'anciens terriers de la commanderie de Sainte-Épine (1447-1655). — 107-109. Extraits des cadastres de Tournon de 1447, 1520 et 1648. — 110-112. Cartes des territoires de la Tuillière et de Paleys, paroisse de Saint-Jean de Musols (1758).

#### 48H1781 1305-1729.

1305-1729

##### Description physique :

Importance matérielle : 7 pièces, parchemin ; 31 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Échange entre Guy seigneur de Tournon, et Pons de Fay, prieur de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem en Auvergne : le

premier cède son droit de collation de l'hôpital des pauvres de Tournon contre une maison à Tournon (1305, 26 août, die jovis post festum beati Bartholomei apostoli). — 2. Sentence du bailli de Velay relative à l'exécution de cet échange (1309 n. st., 21 mars, die veneris ante Ramospalmarum). — 3. Donation d'une vigne par frère Benoît ....., de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, à Sylvestre ... (1397 n. st., 5 janvier). (Une déchirure du parchemin a fait disparaître les noms du donateur et du donataire). — 4. Donation par Perron Seralherii, de Tournon, à frère Pierre Rocha, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, d'une terre au mandement de Tournon, terroir de Saint-Jean de Musol, dans la directe de la maison de Pont de Doux (1400, 2 mai). — 5. Accord entre Jean Chanonis et André de Rioles au sujet d'un droit de passage sur les terres de celui-ci (1447)...(Une déchirure du parchemin a fait disparaître le nom du mois, ne laissant subsister que le quantième : 18). — 6. Reprise par Jean Pochonis, recteur de la maison de Pont de Doux, d'une terre au mandement de Tournon, terroir de la Vacharella, accensée à Antoine Rocha, sous le cens, jugé excessif, d'une émine de froment (1448, 18 novembre). — 7-38. Baux à ferme de la commanderie de Sainte-Épine. Prix de la ferme : 125 livres de 1539 à 1545 ; 300 livres en 1576 ; 550 en 1618 ; 660 en 1627 ; 540 en 1650 ; 800 livres et 3 sommées de vin blanc de Cornas en 1661 ; 1580 livres pour les commanderies de Saint-Georges, Sainte-Épine et Saint-Fortunat en 1724 ; 2.300 livres pour les commanderies de Sainte-Épine de Tournon, Saint-Georges d'Annonay et Saint-Georges de Bourg-Argental en 1729.

## 48H1782 1298-1656. Eglise de Pont-de-Doux. Juridiction.

1298-1656

Description physique :

Importance matérielle : 7 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier ; 1 sceau.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accord entre frère Jean de Darnapessia, recteur de l'hôpital de Tournon de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et Aymar de Granio, de Tournon, au sujet d'une aumône de deux deniers due par celui-ci à cet hôpital (1321 n. st., 18 mars). — 2. Institution d'un prêtre séculier pour célébrer dans l'église de Pont de Doux (ecclesia Pontis de Doys) les messes fondées par Arnaud et Eustache de Fay, frères, et Arthaud d'Iserand, damoiseau (1329, 27 septembre). — 3. Fondation de pensions annuelles pour ce prêtre par Arnaud et Eustache de Fay, et Acherinus d'Iserand (de Ayserando sive de Chabanis) (1342, 1er novembre). — 4. Testament d'Arnaud de Fay, dit Boilhe, chevalier : il veut être enseveli dans le tombeau de ses ancêtres en l'église Notre-Dame de Pont de Doux (in ecclesia beate Marie de Ponte Dulcis prope Turnonem) ; il lègue 4 livres aux Frères Mineurs d'Annonay, 4 livres aux Célestins de Colombier, 4 livres aux Carmes de Tournon, 4 livres aux Frères Mineurs de Romans, 4 livres aux Frères Mineurs de Valence, 4 livres aux Frères Prêcheurs de Valence, 4 livres à l'abbaye de Saint-Ruf, etc. ; il institue pour héritier universel son neveu Arnaud, fils d'Arthaud de Fay, alias Boilhac, son feu frère ; il lègue à la maison de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem de Pont de Doux son château d'Étables, tout ce qu'il possède dans le mandement d'Iserand, à Saint-Jeure et à Navas (apud sanctum Jeurium et Navassium), son moulin sur la rivière d'Ay, le bois et le domaine (grangagium) appelé de Raynaudont, à la condition que deux prêtres dudit ordre desservent le lieu d'Étables (1381, 27 juillet). — 5. Donation par Antoine de Fay, seigneur d'Étables, à frère Jean Roche, recteur de la maison de Pont de Doux, d'une pension viagère de 50 sous par an, pour desservir la chapelle fondée dans l'église d'Étables (1439, 24 avril). — 6. Accord conclu entre Pons de Fay, commandeur de la maison de Pont de Doux (Pontis de Doys) et Aymar Payan (Pagani), chevalier, seigneur de Mahun et de Séray (de Mahuno et de Cerayo), au sujet de la juridiction du territoire s'étendant à rivulo de Combaroyles usque ad rivum de Furo (1298, 11 septembre, die jovis post nativitatem beate Marie Virginis). — 7. Accord entre Pons de Fay, commandeur de Pont de Doux, et noble Gui, seigneur de Tournon et d'Iserand (de Yzirano), représenté par François de Chasta, son procureur : le mas et terroir de Royhols, depuis le lieu appelé Comba Royholessa jusqu'au ruisseau appelé de Furo est du mandement du château d'Iserand ; la juridiction appartient au seigneur de Tournon, sauf sur les frères et donats de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ; les animaux de Pont de Doux pourront paître dans les pâturages du seigneur de Tournon ; celui-ci sera tenu de protéger la maison de Pont de Doux. Confirmation de l'accord par Gui, seigneur de Tournon, et par frère Maurice Durgn, prieur des maisons de Saint-Jean de Jérusalem en Auvergne. Sceau de Raynaud de Banchivilher, damoiseau, bailli de Vivarais, Viennois et Valentinois (1298, 11 octobre, die sabbati post octabas festi beati Michaelis, que dies fuit VI<sup>o</sup> (sic) ydus mensis octobris). — 8. Copie de l'acte précédent. — 9. Nomination de Gaspard Ardail aux fonctions d'huissier et sergent des terres et juridiction de la maison de Tournon (1656).

## 48H1783 1523. Partage.

1523

Description physique :

Importance matérielle : 2120 sur 615 mill., 3 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Partage entre Pierre Rocho, du mandement de Mahun, paroisse Saint-Pierre des Macchabées, diocèse de Vienne, et Jean Rocho, des mêmes mandement et paroisse, de prés, terres, bois sis au lieu dou Reyat ; le moulin appelé dou Reyat restera en commun (1523, 4 novembre).

## 48H1784-48H1794 Terriers.

1321-1787

**48H1784 1321-1323.**

**1321-1323**

Description physique :

Importance matérielle : 9820 sur 530 mill., 14 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Documents numérisés : 10 documents :

10 images

Reconnaissances passées au profit de Raynaud de Fay, commandeur de Pont de Doux, par des habitants de Tournon pour des vignes, terres, et bois situés aux terroirs de Pales, de Tombinas, de Oliveto, del Montel, de Poppelhanian, de Dei Adjutorio, de las Broas, de Champanan, de Meol, in plano de Doys, etc.... Autres reconnaissances passées par des habitants des paroisses de Saint-Victor, de La Louvesc (de Alauvesco), de Saint-Pierre des Macchabées, des mandements d'Iserand, de Seray, de Royols (1321, 3 avril-1323, 26 octobre).

**48H1785 1449-1450.**

**1449-1450**

Description physique :

Importance matérielle : 370 sur 300 mill., parchemin, 24 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1 : procuration donnée par Jacques de Milly, prieur d'Auvergne, commandeur de Devesset, à frère Jean Arramiti, commandeur de la maison du Temple de Marlhès, et à frère Pons de Saint-Jeure, commandeur de la maison de Pont de Doux près Tournon (1449, 15 mai). — Fol. 2 : Sequitur certe recogniciones terrarii domus Pontis Dulcis. — Reconnaissance par Guillaume Henrici, chanoine du prieuré de Charaix (Characii), prieur de Pailharès et d'Empurany, d'un cens de 5 setiers un tiers de seigle et 50 sous tournois dû par le prieuré d'Empurany (1450 n. st., 31 janvier). — Fol. 3-24 : reconnaissances passées par divers habitants de Tournon, pour des terres, vignes et jardins aux terroirs de Paleys, in plano Dulcis, de Musolx, de Sucheto, de Oliveto, de Surgo, de la Massaa, de Cheyneu, de Domas, de Champamal, de Vacharessas, reçues par le notaire Vincent Yrissati (1450 n. st., 3-9 février).

**48H1786 1555-1559.**

**1555-1559**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 206 mill., papier, 120 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaissances passées au profit de frère Hugues de Nagu, commandeur des Échelles et de Sainte-Épine lez Tournon, par divers habitants de la paroisse de Saint-Pierre des Macchabées, mandement de Mahun.

**48H1787 1555. Extrait du terrier précédent.**

**1555**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 205 mill., papier, 22 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

**48H1788 1602-1603.**

**1602-1603**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 196 mill., papier, 4 et 106 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de noble frère Jacques du Blot-Viviers, bailli de Lyon et Devesset, général des galères de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, « commandeur de Saint Espine lez Tournon sur le Rosne autrement appelé le Pont de Doux », par des habitants de la paroisse de Saint-Pierre des Macchabées, mandement de Mahun, pays de Velay. Extrait des notes de feu Antoine Maron, notaire de Satillieu, par Pons Bertrand et Jacques Guironnet, notaires dudit lieu.

**48H1789 1644.**

**1644**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 190 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Balthazar d'Albon, commandeur de Mâcon et de Sainte-Épine lez Tournon, jadis appelée Pont de Doux, membre dépendant du bailliage de Devesset, par les « contenanciers » des mas de Balandran, de Rochecornu alias Rocheorseyre, du Réat, de las Fayes, de las Besseas, suivant les partages faits entre eux des rentes desdits mas par Charles Chailhol, notaire royal.

**48H1790 1644. Copie du registre précédent faite par le notaire Lermet en 1656.**

**1644**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 200 mill., papier, 201 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

**48H1791 1643-1644.**

**1643-1644**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 195 mill., papier, 173 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Cayer de partages des rentes deubes au seigr commandeur de St Espine les Tournon sur les mas de Boderot alias de Sibaud, de la Valette, de Jailhon, de la Planche, de la Pinatelle, de Crouzet, de la Viallette, du Reat, de Rochecornu, de Balandran, de las Fayes, de las Besseas, de Praiex et des Saignes, faitz par Mes Pierre Lambert preudhomme d'Anonay et Jean Fourel preudhomme de Merceron ez années 1643 et 1644. »

**48H1792 1658.**

**1658**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 195 mill., papier, 11 et 99 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit d'Annet de Chaste de Gessans, grand-bailli de Lyon, commandeur de Devesset, Sainte-Épine et ses dépendances, par des habitants du mandement de Royols, reçues par le notaire Fourel. — Fol. 3-4, répertoire.

**48H1793 1728-1745.**

**1728-1745**

Description physique :

Importance matérielle : 435 sur 270 mill., papier, 11 et 199 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de François de Foucaud de Saint-Aulaire, de Claude Aubery de Vatan, de Jean-Philibert de Fay de La Tour-Maubourg, grands-baillis de Lyon et Devesset, commandeurs de Sainte-Épine lez Tournon, reçues par Jean-Pierre Chomel, notaire à Annonay. — Fol. 3-6, répertoire. — Fol. 143-199, blancs.

**48H1794 1765-1787.**

**1765-1787**

Description physique :

Importance matérielle : 320 sur 200 mill., papier, 5 et 147 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Léonard d'Ussel de Châteauvert, commandeur de Montchamp, de Sainte-Épine lez Tournon et grand-bailli de Lyon, par des habitants de la ville et du mandement de Tournon, notamment par François Veley, prêtre, chanoine et chantre de l'église collégiale Saint-Julien de Tournon, recteur de la chapelle du Corpus Domini (fol. 31), par le R.P. Damascène de Linage, procureur du couvent des Carmes (fol. 60), par messire Marie-Just Antoine de La Rivoire, marquis

de La Tourrette, baron de Chalançon et des États de Languedoc, colonel du régiment de l'Île de France (fol. 125). — Fol. 1-5, répertoire. Fol. 129-147, blancs.

---

**48H1795-48H1796 Lièves.**

**1321-1763**

---

**48H1795 1655-1657.**

**1655-1657**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 59 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Liève coursière des rentes de la commanderie de Saint Espine tirée du terrier reçu par moy Louis Lernet, notaire royal de la ville de Tournon ez années 1655, 1656 et 1657. »

---

**48H1796 1321-1763.**

**1321-1763**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-3. Copies de reconnaissances (1321, 1626 et 1763). — 4. Extrait de liève (1528).

---

**48H1797-48H1808 Membre de Marlhes.**

**1250-1765**

Biographie ou Histoire :

Loire, arrondissement de Saint-Étienne, canton de Saint-Genest-Malifaux.

Documents en relation :

La pièce n° 3 est publiée dans Chassaing, Cartulaire des Hospitaliers du Velay, n° 76.

---

**48H1797 Ventes, reconnaissances, baux à ferme, accords, procédures.**

**1250-1765**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier<sup>1</sup>.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente par Armand et Ebraud Bernard, chevaliers, à frère André, commandeur de la maison du Temple du Puy, d'un cens annuel d'un setier de seigle à percevoir à Belvezer (1250, 29 décembre, die jovis post Natale Domini in fornello domus Templi apud Anicium). — 2. Accord conclu entre frère B. de La Roche (de Ruppe), commandeur de la maison du Temple du Puy et de Marlhettes (de Marlietis) et Guigues Payan (Pagani), chevalier, seigneur des châteaux d'Argentan et de la Faya : celui-ci a la haute juridiction sur toute sa terre a strata vocata de la Chalm de Malforn usque ad dictum castrum de la Faya, sauf sur les frères et donnés du Temple ; la basse justice appartient au commandeur ; le chevalier donne au Temple sa terre appelée la Chabanaria d'Espinassas ; il accorde aux animaux du Temple le droit de pâturage dans les mandements d'Argentan et de la Faya (1287, 10 avril, die jovis post festum Pasche). — 3. Accord entre Alexandre de Saint-Didier, seigneur de Dunières, et Raynaud de Fay, commandeur de Devesset et de Marlhes, au sujet de la juridiction des mas de Montméat et d'Espinasse (1323, 6 août ; copie). — 4. Vente par André Funel, de Marlhes, à frère Jean Romef, vicaire du Temple, d'un cens de 9 « métans » de seigle, pour le prix de 18 livres (1529 n. st. 18 janvier). — 5. Reconnaissance passée par François Solinnhac, de Marlhes, à frère Durand Garnier, vicaire du Temple (1541, 10 mai). — 6. Autorisation donnée audit frère par le commandeur de Marlhes de jouir d'un pré appelé « pra coher » (1541, 4 juillet). — 7. Vente par Benoît Lavilade et Anne Monneta, sa femme, du lieu de Marlhettes, paroisse de Marlhes, à frère Durand Granier (sic), prébendier de la chapelle du Temple, d'une pension annuelle de 3 « cartes » de seigle, pour la somme de 6 livres (1546, 28 avril). — 8. Procédures entre maître Claude Cellarier, notaire royal de Saint-Sauveur en Rue, d'une part, Étienne Ferreton et Jehan Baille, du lieu du Temple, d'autre part, au sujet du payement d'une redevance de 11 setiers et 3 « mestens » de seigle (1549). — 9. Ventes passées à Étienne Arramiti, prêtre, habitant du lieu du Temple, paroisse de Marlhes, prébendier de la chapelle fondée audit lieu par frère Jean Arramiti, commandeur de Marlhes ; par Jean Neterent, du lieu des Chasaulx, paroisse de Saint-Sauveur en Rue, d'un cens de 3 setiers de seigle, pour 12 livres tournois (1475, 4 octobre) ; par Jean Royonis, du lieu de Malsabrier, paroisse de Marlhes, d'un cens de 4 charretées de foin, pour le prix de 15 livres tournois (1474 n. st., 22 janvier) ; par Antoine Gaeni (?), de Saint-Sauveur en Rue, d'un cens d'un setier de froment, pour le prix de 6 livres tournois (1476, 22 avril) ; par Guillaume de Chasaulx, du même lieu, d'un cens de 5 cartes de froment, pour 7 livres 1/2 (1469, 8 mai). — 10. Factum pour Michel-Robert Lacour, prêtre, docteur en théologie, curé de l'église Saint-Saturnin de Marlhes, contre Antoine Sève, chanoine de Notre-Dame de Fourvière, et frère François de Bocsozel de Montgontier, chevalier de Malte, avec les réponses de ceux-ci (1678). — 11-16. Baux à ferme de la commanderie du Temple de Marlhes (1358-1765). — 17-20. Procédures de

François de Bocsozel de Montgontier, commandeur de Saint-Paul, grand bailli de Lyon, contre Antoine Lagrevol, avocat, sieur de Soleyme, et Claude Defugi, écuyer, sieur de Fourmore, pour le payement de la rente de la commanderie du Temple de Marlhes (1683).

---

**48H1798-48H1799 Procédures.**

**1461-1759**

---

**48H1798 1461-1704.**

**1461-1704**

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 62 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-64. Procédures engagées par-devant les Requêtes du Palais par messire Hector de Saint-Georges, bailli de Lyon et Devesset, commandeur du Temple de Marlhes, contre Mathieu Courbon, avocat, demeurant à Marlhes, afin d'obliger celui-ci à céder au commandeur, en vertu du droit de retrait féodal, un domaine qu'il avait acquis d'Antoine Vial dit du Temple (1701-1704). — 65-68. Copies de reconnaissances produites dans ces procédures (1461-1680).

---

**48H1799 1461-1759.**

**1461-1759**

Description physique :

Importance matérielle : 17 pièces, parchemin ; 174 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-46. Procédures par-devant les Requêtes du Palais entre Jean-Philibert de Fay de la Tour-Maubourg, commandeur du Temple de Marlhes, d'une part, Marguerite Faure et Pierre de Lespinasse, son petit-fils, Françoise de Filaire, veuve du sieur de Peloux de Saint-Romain et Joseph de Peloux, son fils, d'autre part, au sujet du payement des dîmes dues par les domaines de Lespinasse, de Chaurial et de Colombier, paroisse de Marlhes (1743-1746). — 47-52. Copies de reconnaissances produites dans ces procédures (1461-1689). — 53-174. Procédures entre le même commandeur, d'une part, Louis Courbon, lieutenant de Bourg-Argental, Jean Eyraud, Pierre Cellarier, Jacques Lesbert, François Peyraud, Jean-Baptiste Baraton, Claude Pierron, Gabriel Jaquemont, Françoise Fayarde et Claude Teyssier, son fils, d'autre part, au sujet du payement de certaines dîmes (1743-1745). — 175-191. Procédures engagées au Grand Conseil du Roi par Joseph-Guy Bosredon de Vatange, commandeur de Chamberaud et Morterolles, receveur et procureur général de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem au grand-prieuré d'Auvergne, contre divers habitants de Marlhes pour payement de cens (1756-1759).

---

**48H1800-48H1804 Terriers.**

**1461-17708**

---

**48H1800 1461-1474.**

**1461-1474**

Description physique :

Importance matérielle : 265 sur 195 mill., papier, 3 et 91 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrarium religiosi viri fratris Aymari de Podio, magni prioris prioratus Alvernie, ordinis Sancti Johannis Jherosolimitani. » — Reconnaissances passées au profit de frère Aymar du Puy, représenté par frère Jean Arramiti, commandeur du Temple de Marlhes, par des habitants du mandement du Temple de Marlhes ; lesdites reconnaissances reçues par le notaire Jacques Colomb (Columbi) et extraites de ses protocoles par les notaires Jacques Reboul (Rebolli) et Jean Colomb, à ce commis par le bailli de Velay le 3 septembre 1533. — Fol. 2, répertoire.

---

**48H1801 1626-1632.**

**1626-1632**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 8 et 187 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Just de Bron La Liègue, commandeur de Saint-Paul, bailli de Lyon et Devesset, commandeur du Temple de Marlhes. — Fol. 1-4, répertoire.

**48H1802 1678-1680.**

**1678-1680**

Description physique :

Importance matérielle : 380 sur 240 mill., papier, 3 et 215 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jacques de Cordon d'Évieu, commandeur de Genevois, Bellecombe, Morterolles, grand-bailli de Lyon et Devesset, à cause de sa commanderie du Temple de Marlhes, membre dépendant du bailliage de Devesset, par des habitants des paroisses de Marlhes, Riotord et Saint-Romain-La-Chalm.

---

**48H1803 1690.**

**1690**

Description physique :

Importance matérielle : 400 sur 265 mill., papier, 78 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de François de Bocsozel de Montgontier, grand-bailli de Lyon et Devesset, à cause de sa commanderie du Temple de Marlhes, membre de Devesset.

---

**48H1804 1689-1708.**

**1689-1708**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 210 mill., papier, 55 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de François de Bocsozel de Montgontier et de Gilibert de Fougères du Cluseau, grands baillis de Lyon et Devesset.

---

**48H1805-48H1808 Lièves.**

**XVIe Siècle**

---

**48H1805 1538.**

**1538**

Description physique :

Importance matérielle : 210 sur 140 mill., papier, 23 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Sensuyt la liève du Temple de Marlhes apertenant à monsr d'Auvergne de l'an mil cinq cent trente huit. »

---

**48H1806 1539.**

**1539**

Description physique :

Importance matérielle : 205 sur 140 mill., papier, 29 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Même titre que le précédent.

---

**48H1807 XVIe siècle.**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 200 sur 140 mill., papier, 23 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Le commencement manque. Fol. 17 : mention de restes à payer pour 1562 et 1563.

**48H1808 XVIe siècle.****XVIe Siècle**

## Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 205 mill., papier, 10 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève incomplète : le commencement et la fin manquent.

**48H1809-48H1815 Membre de La Sauvetat.****1247-1642**

## Biographie ou Histoire :

Haute-Loire, arrondissement du Puy, canton de Pradelles.

**48H1809-48H1810 Accensements, ventes, donations, échanges, reconnaissances, baux, transactions et accords, sentences.****1247-1642****48H1809 1247-1642.****1247-1642**

## Description physique :

Importance matérielle : 16 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente par Gibert, seigneur de Goudet (de Godeto), chevalier, à frère André, commandeur du Temple du Puy, d'un cens annuel de 2 setiers d'avoine et de 22 sous du Puy, perçu à La Sauvetat, pour le prix de 95 livres du Puy (1247 n. st., 16 janvier, mense januarii die mercurii post festum beati Hylarii). — 2. Sentence arbitrale rendue par Eraclius de Montmaur entre les Templiers du Puy et Raymond de La Faye : les Templiers payeront 500 sous du Puy audit Raymond qui leur permet de bâtir à La Sauvetat (1248 n. st., 5 février, die mercurii proxime post Purificationem beate Marie). — 3. Copie de l'acte précédent. — 4. Donation par Eraclie de Montmaur le vieux à André de Rochos, commandeur du Temple du Puy, de toutes les terres qu'il possède entre le terroir quod dicitur Lechede et La Sauvetat ; confirmée par Marguerite, sa femme, Pons et Eraclie, ses fils (1252, novembre et 1253, mai). — 5. Vente par Gibert, seigneur de Goudet, à frère André de Rochos, pour 8.000 sous du Puy, de tout ce qu'il possède au terroir de Vergos (1253, décembre). — 6. Autre vente passée par le même au même d'autres terres au même terroir pour 4.750 sous viennois (1256, mai). — 7. Vente par Raymonde, veuve de Bertrand Rovor, avec le consentement de Jean Rovors, son fils, majeur de 14 ans, au commandeur du Temple du Puy, de biens à La Sauvetat, pour 21 livres et 5 sous viennois (12 ... ; une déchirure du parchemin a fait disparaître la date ; l'acte fait mention de Guillaume, évêque du Puy de 1263 à 1283). — 8. Échange entre Hugues de Lafaya de Landoas, chevalier, du diocèse du Puy, et frère Bernard de La Roche (de Ruppe), commandeur de la maison du Temple du Puy et de La Sauvetat : le premier cède la moitié des cens qu'il possède à La Sauvetat dans les terroirs de Chierblanc et de Sanhia Rossa et de Mont Molar et de Laschairissas et de Rozenet et de la Botaressa et de Garda ; le commandeur cède une maison, des terres et des prés à Landos (Landoas), un cens de 7 sous et 6 deniers perçu sur le pré de Jean Dalmas de Landos, un autre cens de 5 sous sur les biens des enfants de Vital Delleros et 800 livres tournois (1286 n. st., 6 février, octavo ydus mensis februarii). — 9. Quittance donnée par Hugues de Benna, chevalier, à la maison du Temple du Puy, des 800 livres que Bernard de La Roche, naguère commandeur, devait à Hugues de La Faye (1287, 20 décembre, tercio decimo Kalendas mensis januarii). — 10. Vente par Pierre et Jean Vital, frères, de La Valette, paroisse d'Arlempdes (de Arnempde), diocèse de Viviers, à Jean Barba Bruna, d'une pièce de terre et du tiers d'un pré appelé Alavascha, sis au terroir de La Valette, dépendant du Temple de La Sauvetat (1313, 25 avril, die mercurii in festo beati Marchi euvangeliste VII<sup>o</sup> Kalendas maii). — 11. Cession consentie à frère Arthaud de Fay, commandeur du Puy, par Jean Bouvier (Boerii) de La Sauvetat, de son droit de rachat sur un cens de 8 setiers de seigle qu'il avait vendu à Mathieu Barthélemy, drapier, bourgeois du Puy (1331 n. st., 11 février). — 12. Copie de l'acte précédent. — 13. Vente par Bonafides Lhaucandi, procureur de Pierre Amati, du Puy, à Jean Seyso, de deux champs au terroir de Costas Royas, dans la seigneurie de l'ordre de Saint-Jean de Jerusalem (1337, 1er ..., le nom du mois a disparu). — 14. Sentence du juge de la commanderie du Puy interdisant aux habitants de La Sauvetat de faire paître leur bétail dans le pré del Ceron (1403, 12 décembre). — 15. Vente par Itier Cluselli, à André Girard, alias Ferro, de La Sauvetat, d'un champ au terroir de le Font Velha, chargé d'un cens de deux ras et demi d'avoine envers le commandeur de La Sauvetat ; avec l'approbation de Jean Mathey, commandeur de La Sauvetat (14 ..., 5 février) (La date de l'année a disparu par suite d'une déchirure du parchemin ; mais l'acte mentionnant Charles, roi de France et Jean, évêque du Puy et comte de Velay, doit être compris entre 1443 et 1461). — 16. Accord entre frère Guillaume Guionneti, commandeur de La Sauvetat, et Pierre Avignon et Jean Blanc (Albi), au sujet de la propriété des prés appelés Prat Daucelha et La Malanteyra, à La Sauvetat (1467, 6 août). — 17. Vente par Rogarinus Vouta, de Laussonne, diocèse du Puy, à Pierre Gosabaud alias Turbassat, du Puy, et à Catherine Vayssa, sa femme, d'un emplacement (quoddam casale), à La Sauvetat, pour le prix de 30 livres tournois (1498 n. st., 12 mars). — 18. Accensement passé par Claude Baudoin, commandeur de La Sauvetat, à Antoine Duclos (de Clauso alias de Ubaco), de Montpezat, d'un jardin, sis in campanis, dans le mandement de Montpezat, au terroir del Meyplat, sous le cens d'une émine de vin et pour 3 livres et 15 sous tournois d'introge (1511, 14 octobre). — 19. Extrait de la visite du membre de La Sauvetat, faite le



17 mai 1546, par frères Pierre Dumont et Pierre des Roches, donné à Malte le 20 août 1550. — 20. Quittances délivrées par le rentier du membre de La Sauvetat (1604-1606). — 21-25. Baux à ferme du membre de La Sauvetat (1623-1642).

---

## 48H1810 1269-1433.

1269-1433

### Description physique :

Importance matérielle : 15 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Acte par lequel Pierre de Montlusso, de La Sauvetat, en présence de frère Raymond Chambarut, chevalier, commandeur de la maison du Temple du Puy, émancipe ses fils Jean et Guillaume, leur donne ses maisons de La Sauvetat, trois champs et un jardin apud Locoral et au terroir de Vergos, à condition de donner une dot de 50 livres à leur sœur (1269 n. st., 8 février, die veneris inter duo Carniprivia scilicet sexto idus febroarii). — 2. Sentence de frère Guillaume, commandeur de La Sauvetat, condamnant au pilori (ad ponendum et mittendum in crostellum) Jean Beus de Lapalissa, coupable d'un vol (1286, 6 septembre, octavo idus mensis septembris). — 3. Conventions passées entre Pons, seigneur de Montlaur, et Raynaud de Fay, commandeur de Devesset, du Puy et de La Sauvetat, au sujet de l'exercice de la juridiction à La Sauvetat : elle leur appartiendra en commun ; ils établiront deux foires par an et un marché chaque semaine, dont les produits seront également partagés entre eux ; ils feront à frais communs des mesures pour les blés et les légumes ; le seigneur de Montlaur enlèvera les fourches qu'il a au terroir de Lechede près de La Sauvetat (1327, 25 mai, apud Anicium in hospicio vocato de Gratalop). — 4 et 5. Copies de l'acte précédent. — 6. Autre copie du même acte, suivie d'un accord entre Bernard Brun, évêque du Puy, frère Arthaud de Fay, commandeur de La Sauvetat et frère Guillaume Saunier, procureur du prieur d'Auvergne, sur la juridiction de La Sauvetat. — 7-9. Trois peaux constituant la fin d'un rouleau qui en comprenait cinq : la première renferme la copie d'une transaction, dont le début manque, entre l'évêque du Puy et le prieur d'Auvergne, passée au Puy, dans la maison des Frères Mineurs. A la suite, copie de la transaction du 25 mai 1327, suivie de trois procurations : la 1<sup>re</sup> donnée par Pons, seigneur des baronnies de Montlaur et de Sabran, à Pierre Blanchon, jurisconsulte (1328, 9 avril) ; la 2<sup>e</sup> par Bernard, évêque du Puy, à Bernard Habundi (1327, 12 juin, die veneris post festum Corporis Christi) ; la 3<sup>e</sup> par Eudes de Montaigu à frère Guillaume Saunier, frère Nicolas Saunier, Eudes de La Roche, Hugues Lobet (1330 n. st., 17 mars, die sabbati post Oculi mei). — 10. Mainlevée de la juridiction de La Sauvetat accordée par Hugues de Paredo, bailli royal de Velay, à frère Guillaume Saunier, procureur de l'Ordre de Saint-Jean de Jerusalem, Pierre Blanchon, procureur du seigneur de Montlaur, Bernard Habundi, procureur de Bernard, évêque du Puy (1329, 18 décembre, die lune post festum beate Lucie). — 11. Accord entre Lhiautaud, seigneur de Solignac, et frère Artaud de Fay, commandeur de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem du Puy, au sujet de la juridiction du lieu de Costaros (Costarum Rubearum), 1352, 19 juillet. — 12. Sentence rendue par Jean Laurent, juge pour les terres de Robert de Châteauneuf, prieur d'Auvergne, commandeur des maisons du Puy et de La Sauvetat, entre Pierre Daniel, clerc, capitaine de La Sauvetat, et les habitants de ce lieu, au sujet des gages du portier de la forteresse (1395, 27 novembre, die sabbati post festum beate Catherine virginis que dies fuit vicesima septima mensis novembris). — 13. Copie de l'acte précédent. — 14. Sentence de Simon Le Tur, baile de la cour de Solignac, confirmant l'accord du 19 juillet 1352, au sujet de la juridiction de Costaros (1433 n. st., 16 février, die lune que fuit decima sexta mensis febroari). — 15. Reconnaissances passées à Étienne Roche, prêtre, procureur de la maison de La Sauvetat, par Raymond las Molis, Pierre Vachier, Jean de Molino alias Parisoti, Vital de Broa, Jean Chabassolis alias de la Genta, habitants des mas dalas Achaps et de Campanis, mandement de Montpezat (1425, 25 octobre).

### Documents en relation :

Les documents nos 3, 6, 10, 11 et 12 sont publiés dans A. Chassaing, Cartulaire des Hospitaliers du Velay, nos 78, 79, 80, 92 et 104.

---

## 48H1811 Registre des assises de la cour de La Sauvetat.

1490-1496

### Description physique :

Importance matérielle : 210 sur 145 mill., papier, 142 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 95, information par Jean Sabatier, baile de la cour ordinaire de La Sauvetat.

---

## 48H1812-48H1815 Terriers.

1472-1627

---

## 48H1812 1472-1483.

1472-1483

### Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 215 mill., papier, 49 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Minutes de reconnaissances de la commanderie de La Sauvetat, la plupart non datées. Fol. 32 : reconnaissance de François Selariet (1472, 12 mai). — Fol. 34 v<sup>o</sup> : reconnaissance passée par Jean Jacquet à frère Guillaume de Chalus, chevalier, prieur

d'Auvergne et commandeur de La Sauvetat, représenté par Pierre Blanchier, commandeur de Pébulit (Pibulsit) (1483 n. st., 20 janvier).

---

**48H1813 1627.**

**1627**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 108 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier des cens, rantes et revenus que messire Just de Brom de la Liège, chevalier de l'Ordre de Saint Jehan de Jeruzalem, baillif de Lion et Devesset, commandeur de La Salvetat et aultres membres prent annuellement au lieu de La Solvetat... ». — Actes reçus par le notaire Johanny. — Répertoire.

---

**48H1814 1627. Copie du terrier précédent collationnée par les notaires Perrier et Treille.**

**1627**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 62 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H1815 1627. Autre copie du même terrier, non signée.**

**1627**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 64 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H1816-48H1828 Titres communs.**

**1313-1776**

---

**48H1816-48H1818 Inventaires.**

**1421-1674**

---

**48H1816 1421.**

**1421**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 205 mill., papier, 20 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Inventaire des documents trouvés dans des coffres à Saint-Jean-la-Chevalerie du Puy, fait le mardi saint 18 mars 1421 (n. st.), en présence de plusieurs frères de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, par les notaires J. Dalmatii et J. Chabonis. — Fol. 1 : primo de Sancto Johanne Anicii. — Fol. 9 : Sequntur documenta domus Templi de Bessamaurello cum suis filholibus. — Fol. 10 : sequntur documenta Montis Rotundi. — Fol. 13 : de Chantoent et Gurgite longo. — Fol. 16 : sequitur de Pebulhit. — Fol. 17 : sequitur de Salvetate.

---

**48H1817 1555-1641.**

**1555-1641**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Inventaire des terriers, titres et documents concernant le temple de Marllhes trouvés au trésor de Devesset (1555). —  
2. « Invantaire des titres, documens et enseignemens consernans le fait de la maison et commanderie de Devesset et de ce que d'iceulx s'est trouvé après le prise de ladicte maison faite par les Huguenaulx jusques huy dix huitième février mil Vc lxxiii. » —  
3. « C'est l'inventaire des terriers, tiltres et documentz de la commanderie et bailhage de Devesset trouvés au pouvoir de frère Gaspard Gerentes, recteur de Saint Barthelemy lez la Ville du Puy, par luy exhibés dans la maison de ladicte rectorye. » — Fol. 12 v° : membre et commanderie du Temple lez Marllhes. — Fol. 16 : membres de « Saint Jehan la Cavallerie lez la ville du Puy, Piedbullit et Gorlong », dépendant du bailliage de Devesset. — Fol. 34 : « aultre inventaire des tiltres desd. membres Saint Jehan, Piedbully et Gorlong. » — Fol. 36 : membres de Freissinet, la Sauvetat et Chantoin, dépendant du bailliage de Devesset (1609). —  
4. Inventaire des titres et papiers appartenant à la commanderie de Saint-Jean-la-Chevalerie du Puy et bailliage de

Devesset, trouvés dans la maison de feu Gaspard Gerentes (1641).

## 48H1818 1674.

1674

### Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 98 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Inventaire raisonné des tiltres de la commanderie de Devesset, qui est le bailliage de Lyon, et de ses membres, fait par les soins de messieurs Alexandre de Chevriers Taney, commandeur de L'Ormeteaulx, et Jean Hector de Fay La Tour Maubourg, commandeur de Chambéry, et par le travail de Christophle Néron, commis à ce député par lesdicts sieurs commandeurs. »

## 48H1819 Visites, prise de possession.

1616-1776

### Description physique :

Importance matérielle : 15 pièces ou cahiers, papier ; 9 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Copie partielle d'une visite de la commanderie de Devesset (1616). — 2. Visite des dépendances de Devesset : métairies d'Arcelet, de Cholet, de Maujour ; du membre de Montredon ; du membre de Saint-Jean-de-la-Cavalerie (sic) ; du membre de Saint-Georges d'Annonay ; du membre de Sainte-Épine-lez-Tournon (1616). — 3. Visite du membre de Sainte-Épine-lez-Tournon : chapelle, château, maison, grange et étables de la métairie (1616). — 4. Déclaration faite aux commissaires députés par le Roi pour le droit d'amortissement par le procureur de frère Just de Fay de Gerlande, bailli de Lyon et Devesset : Devesset et dépendances, membres de Saint-Georges d'Annonay, du Temple de Marlhès, de Saint-Jean-la-Chevalerie du Puy ; de la Sauvetat ; de Montredon (1640). — 5. Copie des actes de prix faits et des quittances de paiement des réparations exécutées à la commanderie de Sainte-Épine (1618-1643). — 6. Procès-verbal de visite de la commanderie de Sainte-Épine (1643). — 7. Visite du membre de Freycenet (1644). — 8. Visite du bailliage de Devesset (les feuillets 1 et 2 manquent) : Saint-Georges d'Annonay, Temple de Marlhès, Sainte-Épine-lez-Tournon, Saint-Jean de la Cavallerie (sic), Montredon. Total des revenus du bailliage : 8240 livres. Copies de contrats de prix-faits et de quittances, états de frais et salaires dus à Me François Merien, procureur au Parlement de Paris (1658). — 9. Visite du membre de Devesset. Description du château : de forme carrée, flanqué aux angles de trois grosses tours rondes, appelées Saint-Pierre, Sainte-Catherine, Saint-Nicolas ; au quatrième coin, une grosse guérite en forme de tour qui fait le cimetièrre du château. Description de l'église paroissiale. Revenus de la cure. 210 communians « tant anciens catholiques que nouveaux convertis ». Visite des domaines : Champagne, Arsellet, Chaulet, Maujour (1700). — 10. Prise de possession du bailliage de Devesset par François-Théophile Desfrancois, commandeur de La Tourette, procureur de frère François Foucaut de Saint-Aulaire (1717). — 11. Visite du bailliage de Lyon et des membres en dépendant, par frère Marc de la Richardie et frère Gilbert Ragon, commandeur du Lieudieu. Membre de Sainte-Épine : restes de mesure sur un penchant de rocher au-dessus de la rivière du Doux ; chapelle abandonnée depuis un temps immémorial. Saint-Georges-d'Annonay : suivant la tradition, les Huguenots ont brûlé le château et la chapelle. Hôpital de Bourg-Argental. Membre de Marlhès : chapelle longue de six toises et large de trois, maison à deux étages, deux grandes étables, grand corps de logis à trois étages, petit jardin et moulin. Description de l'église et du château de Devesset et des domaines qui en dépendent. Domaine de Pébélit. Membre de Saint-Jean la Chevalerie du Puy : description de l'église et du château ; chapelle de Saint-Barthélemy. Domaine de Freycenet. Annexe de La Sauvetat, paroisse de Landos, pays de Velay, diocèse du Puy. Gourlon. Église paroissiale de Saint-Just. Membre de Montredon : église, bâtiments. Commanderie de Verrières : église paroissiale, château, domaine. Membre de la Sauveté : château de forme carrée. Temple de Roanne : chapelle. Total des revenus : 15.105 livres ; des charges : 2.048 livres 14 sols ; revenu net : 12.056 livres 4 sols (1726). — 12. Visite du bailliage de Lyon indiquant les réparations à faire dans les divers membres et domaines (1748). — 13. Visite du bailliage de Lyon et des membres en dépendant par frère Jacques de Sainte-Colombe, commandeur de Chantoin. Total des revenus : 18.445 livres 18 sols (1754). — 14. « Mémoire des réparations urgentes à faire dans le chef-lieu du bailliage de Lyon et ses membres » (s. d., après 1754). — 15. Visite du bailliage de Lyon faite pour constater les réparations exécutées par le bailli de Margou (1776).

## 48H1820 Prises de possession, prix-faits, quittances : inventaire.

1617-1641

### Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 96 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Invantaire des extractz auctantiques des sommaires apprinses de possession du bailhage de Devesset et ses membres, des actes de prix-faictz et quictances de payements d'iceux et autres actes tirez de leurs originaux... ». Fol. 1. prise de possession du bailliage de Devesset par les procureurs de frère Just de Fay de Gerlande (1632, 15 avril). — Fol. 2 v° : prise de possession de Saint-Jean du Puy (1632, 3 avril). — Fol. 4 v° : état du membre de Freycenet (1617, 23 juin). — Fol. 6 v° : état du membre de Montredon (1618, 30 août). — Fol. 10 : requête des consuls de Roche contre les fermiers du four banal dudit lieu, dépendant de la commanderie de Montredon (1634, 11 juillet). — Fol. 11 : devis de réparations au four de Roche (1642, 10 mai). — Fol. 13 : devis de réparations au membre de Freycenet (1642, 27 avril). — Fol. 15 v° : prix-fait de quatre chasubles, un missel, une lampe et un tabernacle (1642,

20 août). — Fol. 16 v° : prix-fait de réparations au château de Devesset (1642, 16 mai). — Fol. 21 : état des métairies de Maujour, Champagne, Arcellet et Le Chaulet (1634, 10 mai). — Fol. 28 : prix-fait des réparations aux maison, grange et moulin de Chaulet (1637, 20 février). — Fol. 47 : prix-fait de réparations à la maison de « Piedbully », dépendant de Saint-Jean-la-Chevalerie du Puy (1639, 17 mai). — Fol. 48 : prix-faits de réparations au cimetière et au château de Saint-Jean-la-Chevalerie (1642, 14 avril). — Fol. 58 : prix-fait de réparations à l'église de Gourlong (1642, 10 septembre). — Fol. 62 v° : prix-fait de réparations au Temple de Marlhès (1642, 10 mars). — Fol. 67 : contrat d'affermé du membre de Saint-Fortunat, dépendant du chef de Devesset (1618, 26 avril). — Fol. 70 : contrat pour le renouvellement du terrier de Saint-Georges-d'Annonay (1635, 11 avril). — Fol. 72 : prix-fait de réparations à la maison de Chaulet (1643, 3 janvier). — Fol. 77 : procédure faite par les officiers ordinaires du membre de Montredon touchant les droits et devoirs seigneuriaux appartenant audit membre contre les usurpateurs d'iceux (1634, 6 mars). — Fol. 87 v° : contrat d'affermé du village de Villeneuve, dépendant de La Sauvetat (1642, 23 mai). — Fol. 88 v° : prix-fait de réparations au château de Montredon (1641, 14 mars).

#### 48H1821-48H1822 Description et dénombrement, arpentage.

1743-1772

##### 48H1821 1743-1745.

1743-1745

###### Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 205 mill., papier, 68 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Description et dénombrement du bailliage de Devesset faite, en 1745, à la requête de Jean-Philibert de Fay La Tour-Maubourg, par François Freycenet, notaire royal et expert arpenteur de Saint-Martin de Valamas. Fol. 2 v° : Devesset. Fol. 18 v° : Temple de Marlhès. Fol. 23 : Saint-Jean-la-Chevalerie du Puy et dépendances : Gourlong, Pébélit, Freycenet, La Sauvetat. Fol. 34 : description et dénombrement de la commanderie de Verrières par Antoine Minière, notaire royal, commissaire à terrier et arpenteur, demeurant à Bussy-en-Forez (1743). Fol. 39 : château de la Sauveté. Fol. 49 : description et dénombrement des fonds, dîmes et autres biens appartenant à la commanderie du Temple de Roanne (1743). Fol. 53 : description de la commanderie de Saint-Georges d'Annonay par Jean-Pierre Chomel, notaire royal, expert de la ville d'Annonay. Fol. 61 : Sainte-Épine lez Tournon.

##### 48H1822 1772.

1772

###### Description physique :

Importance matérielle : 315 sur 205 mill., papier, 30 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Description, dénombrement et arpentement de la commanderie de Devesset et de ses dépendances, faite, à la requête de frère Jean-Alexis de Boislinard de Margou, par Jacques Reverchon, commissaire en droits seigneuriaux et géomètre demeurant à Lyon. Fol. 13 : Verrières ; fol. 18 v° : château de la Sauveté ; fol. 24 : Temple de Roanne.

#### 48H1823 Baux à ferme.

1556-1729

###### Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 57 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Bail à ferme de la commanderie de Devesset passé par frère Humbert de Murinais, grand-prieur d'Auvergne, à Guillaume Cussinel et Étienne Chomel, d'Annonay, pour trois ans, moyennant 1.100 livres par an (1556, 2 avril). — 2-22. Autres baux de ladite commanderie. Prix de la ferme : 1.100 écus d'or en 1590 ; 860 écus en 1602 ; 4.800 livres en 1616 et 1627 ; 5.000 livres en 1639 ; 5.500 livres en 1717 ; 6.400 livres en 1729. — 23-31. Baux à ferme des dîmes de Saint-Agrève et de Devesset (1661-1689). — 32-44. Baux à ferme des domaines et métairies d'Arcellet, Champagne, Maujour, le Chaulet, dépendances du bailliage de Devesset (1579-1638). — 45-46. Bail à ferme des rentes, lods, droits et devoirs seigneuriaux que le bailli de Devesset percevait annuellement dans les mandements de Saint-Fortunat, Durfort, Le Villar, le Verne, passé moyennant 40 livres et 2 setiers de marrons, mesure de Lamastre (1664). — 47-51. Baux à ferme du membre de Saint-Georges d'Annonay (1617-1643). — 52. Copie d'une autorisation donnée par le chevalier de Montgontier au sieur Desfrançois d'affermé et de régir les commanderies de Saint-Georges d'Annonay et de Sainte-Épine (1689). — 53. Bail à ferme des membres de Montredon et Freycenet moyennant 220 écus d'or par an (1589). — 54. Bail à ferme du membre de Montredon pour 800 livres par an (1631). — 55. Bail à ferme du domaine de Freycenet (1640). — 56. Bail à ferme des commanderies de Saint-Jean-la-Chevalerie de la ville du Puy, Montredon et le Temple de Marlhès, moyennant 5.500 livres par an (1709). — 57. Cautionnement fourni par le fermier de Devesset (1675). — 58. Copies de quittances données aux fermiers de Saint-Jean-la-Chevalerie (1681-1690).

**48H1824-48H1825 Reconnaissances et terriers. Procédures.**

**1332-1774**

---

**48H1824 1332-1774.**

**1332-1774**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 61 pièces, papier, dont une imprimée.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Factum (imprimé) pour Mre Jacques de Marcland, chanoine du Puy, recteur et précepteur de Saint-Jean de Freycenet contre demoiselle Marguerite de Moseilles, mère de François-Ignace Gerentes, au sujet de la restitution d'un terrier de Freycenet (s. d. ; après 1671). — 2-6. Procédures entre Jean-Philibert de Fay de La Tour Maubourg, et Clément François, habitant au lieu de Pourzain, paroisse de Saint-Appollinard (1742-1746). — 7-13. Procédures par-devant le Parlement de Toulouse, entre Mre de Boislinard de Margou, grand-bailli de Lyon, d'une part, Mre de Cailhabol, marquis de Lassalle, baron de Fay, et les consuls du mandement de Fay, d'autre part (1767-1774). — 14. Copie d'une sentence arbitrale rendue le 4 juillet 1322 entre Guillaume de Poitiers, damoiseau, baron de Fay, et Raynaud de Fay, commandeur de Devesset, au sujet de la propriété des mas de Malagayta et de Chanils. — 15-16. Copies de reconnaissances passées, en 1460 et 1461, par des habitants de Malagayte, paroisse de Saint-Voy, diocèse du Puy, au profit d'Aymar du Puy, grand-prieur d'Auvergne, commandeur de Devesset. — 17-19. Procédures entre messire Jean-Alexis de Boislinard de Margou, grand-bailli de Lyon, et Claude-Julien de Ronchol (1776-1777). — 20. Renvoi au jeudi avant la Toussaint de l'affaire pendante entre les seigneurs de Saint-Agrève et le prieur d'Auvergne, commandeur de Devesset (1404, 30 septembre). — 21. Commende d'une vache et de son veau confiée par Antoine et André Filhol (1491, 3 mai). — 22-63. Fragments de procédures diverses (1525-1730). — 64. Extraits d'actes de sépultures de la paroisse de Félines, diocèse du Puy (1735-1747).

---

**48H1825 1425-1744.**

**1425-1744**

Description physique :

Importance matérielle : 67 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Extraits de divers terriers de reconnaissances. — 1-11. Reconnaissances passées par les habitants de Solignac (1425-1430 ; copie de 48 H. 1750, fol. 17 et suiv.). — 12-61. Reconnaissances passées par des habitants de Saint-Fortunat (1448-1463 ; copie de 48 H. 1678). — 62. Extraits de reconnaissances passées par des habitants d'Annonay (1516-1552). — 63-65. États des propriétés possédées par des habitants de Saint-Pierre des Macchabées, avec indication des redevances dont elles sont chargées (s. d.). — 66. Reconnaissances passées par des habitants de Tence au profit de messire Jacques de Cordon d'Évieu, commandeur de Genevois, grand-bailli de Lyon et Devesset (1670). — 67. Reconnaissances passées au profit de Jean-Philibert de Fay La Tour-Maubourg, grand-bailli de Lyon, commandeur de Saint-Jean la Chevalerie du Puy (1744).

---

**48H1826 Plans.**

**1737-1758**

Description physique :

Importance matérielle : 5 plans, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. « Plan des bois du Temple de Marlie, levé en 1737. » — 2-3. Plan et carte littérale du lieu des Raymonds et des Champs (s. d.). — 4. « Plan géométral des mas et tènements de Berger ou La Thuilière, Mourier et les Traverses dans la paroisse de Saint-Victor en Vivarez, levé au mois d'octobre 1758. » — 5. Plan, sans titre ni date, concernant des rentes de la commanderie de Saint-Georges d'Annonay.

---

**48H1827-48H1828 Prise de possession, remise des clefs. Pièces diverses.**

**1313-1548**

---

**48H1827 1313.**

**1313**

Description physique :

Importance matérielle : 1270 sur 605 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Prise de possession de maisons ayant appartenu aux Templiers par les procureurs du frère Eudes de Montaigu (de Monteacuto), prieur d'Auvergne, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. — Remise des clefs de la maison de Payrinhac à Robert de Chambo, qui en confie la garde à Hugues de Chambo. — A Montourat, dans la maison des Templiers appelée lo Moncelli als Templers, remise des clefs dont la garde est confiée à frère Raynaud (die dominica post octabas festi apostolorum Petri et Pauli, 8 juillet). — A Bocmora, diocèse de Limoges, bailliage d'Auvergne, remise de clefs dont la garde est confiée à frère Pierre Talhidona (die lune post octabas festi apostolorum Petri et Pauli, 9 juillet). — A Lasmaytz, diocèse de Bourges, bailliage d'Auvergne, remise des clefs à frère Ymbaud de Vernegha, qui en confie la garde à frère Bertrand Bel (die martis post octabas festi apostolorum Petri et Pauli, 10 juillet). — A Manhet, diocèse de Bourges, bailliage d'Auvergne, remise des clefs à Ymbaud de Vernoghiis, qui les confie à Roger Léger (Leygerii), donat de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (die martis post octabas festi apostolorum Philippi et Jacobi, 15 mai). — Fin, en mauvais état, d'un rouleau en huit peaux écrit par Roger Oliveda, clerc, de Evaziaco, diocèse de Clerment.

**48H1828 1313-1548.****1313-1548**

## Description physique :

Importance matérielle : 13 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Remise des clefs de la maison de Lalach à frère Jean Ysard, procureur du prieur d'Auvergne. Prise de possession du temple de la Folhosa (1313, 2 mai, die mercurii post festum apostolorum Philippi et Jacobi). Remise de la maison du temple de Chambon (domus templi de Chambo) à frère Durand de Planis (5 mai, die sabbati post festum apostolorum Philippi et Jacobi). — 2. Remise des maisons de Ferreyrolas et de la Bastida, à frère Durand de Planis (5 et 6 mai), de la maison Pontisguidonis ; remise de la maison de Corteys ou Cortes, diocèse de Limoges, à frère Raynaud Laschamps, commandeur de Feniers ; remise de la maison de Crebanac (23 mai, die mercurii in quindena dicti estivalis festi beati Nicholay). Les pièces 1 et 2, en mauvais état, faisaient partie du rouleau analysé sous le n° 48H1827. — 3. Reconnaissances passées en faveur du commandeur de Devesset par Jean Rotbaudi et Martin Brun, apud Chalmetas in domo Reymundi de Sahuna, domicelli (s. d., début du xive siècle, sous le règne de Philippe, roi de France. Fin d'un rouleau, en mauvais état). — 4. Accensement d'une vigne, au mandement de Tournon, sous le cens de 3 barreaux de vin, passé par Jeanne..... à Bernard..... (XIV<sup>e</sup> siècle) (Une déchirure du parchemin a fait disparaître les noms des parties contractantes et la date). — 5. Procuracy donnée par Arthaud de Fay, chevalier, commandeur de Saint-Jean de Jérusalem du Puy, à frère Hugues Armeta, pour percevoir des cens et faire un échange avec le prieur de Saint-Pierre-le-Monastier du Puy (1343 n. st., 1<sup>er</sup> mars). Promesse faite par Pons Brun de Chadernac et Robert Brun, son cousin, de payer au commandeur du Puy le cens d'une émine de seigle et de 2 sous tournois qu'ils devaient audit prieur avant cet échange (même année, die veneris in festo dedicationis ecclesie beate Marie Aniciensis). Confirmation de cet échange par Arthaud de Fay (même année, 22 juillet, die martis in festo beate Marie Magdalenes). Cette pièce est un fragment de rouleau, qu'il faut rapprocher du document coté 48H1733, n° 12. — 6. Vente par Philibert del Chiersomes à Pierre de Chanos d'une terre au terroir de Prahens, tenue du seigneur de Mahun, pour le prix de 35 sous tournois (1350, 7 avril). — 7. Protestation de frère Jean Verilhas, procureur de Robert de Châteauneuf, prieur d'Auvergne, contre une ordonnance du châtelain du château de Beaujeu pour l'évêque du Puy, enjoignant aux habitants des lieux de Chambone, de Paulhaco, de Manso Corteto, de Mondo Sancti Martini, de Mazalibrant, de faire guet et garde audit château de Beaujeu et de le réparer (1380, 25 avril). — 8. Vente par Jean Delorme (de Ulmo) et Agnès, sa femme, de la paroisse de Prahens, à Vincent de Chanos, d'une pièce de terre au terroir de Prahens et d'une autre pièce au terroir de Porcino, pour le prix de 8 florins (1381, 14 juillet). — 9. Vente par Jean Austorgii alias Juvenis, prêtre, administrateur de l'hôpital des pauvres de Notre-Dame du Puy, à Jacques Raynaud, affanator du Puy, pour le prix de 8 livres tournois, d'une maison sise au Puy, dans la rue de Pos en bera, donnée audit hôpital par Jeannette Pascal (1404, 31 mars, die lune in crastinum Resurexionis Domini que fuit ultima mensis marcii). — 10. Citation à comparaître adressée, en vertu d'une bulle du Concile de Bâle, par Hugues, abbé de la Chaise-Dieu, à frère Hugues Fabri, Jacques Béraud, Guillaume Sicard, de la maison de Saint-Jean de Jérusalem hors les murs du Puy, en discussion avec Jean Augeyriarum, curé de Saint-Pierre-la-Tour du Puy (1439, 31 octobre). — 11. Vente par Simon Bocon, de Devesset, à Durand Garnier, clerc, de diverses propriétés à Devesset, pour la somme de 19 livres (1531, 16 octobre). — 12-13. Monitoires de l'official du Puy, à la requête de Gabriel du Chier, grand-prieur d'Auvergne, commandeur de Marlhes, pour la restitution de documents appartenant à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dérobés à frère Durand Grenier, vicaire et chapelain du Temple de Marlhes (1535, 8 janvier et 3 mai). — 14. Donation générale de tous ses biens faite par Marcellin de Lavenent, de la paroisse de Devesset, diocèse de Viviers, à frère Durand Garnier (1547, 13 avril). — 15. Mariage entre Marcellin de Lavenent et Marguerite de Montabonel (1548, 18 mai).

**48H1829-48H1835 Commanderie de Dole (Jura).****1442-1788****48H1829-48H1830 Inventaires.****1680-1755****48H1829 1680.****1680**

## Description physique :

Importance matérielle : 340 sur 230 mill., papier, 53 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire des rentiers, tiltres et papiers concernant les drois et prestations seigneurialles, censes, redevances et dépendances de la commanderie du Temple lez Dole dont jouist présentement Rde frère Eléonor de Vaudrey commandeur d'iceluy », dressé par François Monnot et Emilian Monnot, notaires à Dole.

---

#### 48H1830 1680-1755.

1680-1755

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Copies de l'inventaire précédent (1680). — 3. « Inventaire des titres et papiers concernant les droits seigneuriaux dépendants de la commanderie du Temple lez Dole, fait à la diligence de Monsieur de Montfort, seigneur dudit lieu, chevalier de l'Ordre Saint Jean de Hierusalem, commandeur du dit Temple, le 25 janvier 1715. » — 4. Catalogue des papiers trouvés dans une cassette de M. le chevalier de Morgon (s. d., après 1731). — 5. « Inventaire des titres concernant les droits, fonds et héritages du Temple, chef-lieu de la commanderie de Dole, dont s'est chargé le sieur Jean-François Rouseaux, fermier actuel de ladite commanderie, lors de la visite pieurale faitte le second avril 1755. »

---

#### 48H1831 Pièces de procédures et autres pièces.

1459-1761

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 5 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accord entre Étienne de Belvoir, chanoine et procureur des doyen et chapitre de Besançon, et Philippe de Myon, curé de Dampierre-lez-Conflens, procureur d'Aymar du Puy, grand-prieur d'Auvergne : le premier déclare avoir reçu du second 100 florins d'or, représentant les arrérages d'une rente de 84 quartes, moitié froment, moitié avoine, due audit chapitre par le commandeur de Dole et de Saules à cause de la prébende de Vy, rente au sujet de laquelle il y avait eu procès (1459, 22 août, Vesoul). — 2. Sentence du présidial de Gray entre les habitants de Baverans et Pierre-Vincent Jolicard, prêtre, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, administrateur de la commanderie de Dole, déclarant que les fermiers de ladite commanderie ne seront pas portés sur les rôles d'imposition de Baverans (1711). — 3. Autre sentence du même présidial contre les habitants de Falletans (1711). — 4. Plan des réparations faites à Baverans (1718). — 5. Sentence du Parlement de Besançon rendue dans une affaire entre frère Joseph Mareschal de Douin de la Valdizère, commandeur de Dole, et Guillaume Faisans, commissaire à terriers, demeurant à Saint-Amour (1759). — 6. Mémoire (imprimé et incomplet) présenté par ledit commandeur au parlement dans la même affaire (s. d., après 1761).

---

#### 48H1832 Bois.

1706-1769

Description physique :

Importance matérielle : 30 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Arrêt du Conseil d'État et lettres patentes du Roi autorisant l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem à vendre des coupes de bois pour une somme de 500.000 livres (1706). — 2-4. Procès-verbaux constatant des dégradations dans les bois de la commanderie de Dole (1710). — 5-7. Accord conclu entre Jean de Beauvergier Montgon, commandeur de Dole, et Pierre-François Raclet, chanoine de Besançon, pour l'arpentement du territoire de Saligney, dont ils sont seigneurs par moitié (1722). — 8-15. Ventes de coupes dans les bois de Saligney (1723-1727). — 16-18. Ventes de coupes dans les bois de l'Abergement-Saint-Jean (1725-1726). — 19. Arrêt du Conseil d'État autorisant l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem à continuer les ventes de bois, les coupes n'ayant produit que 407.127 livres (1726). — 20. Ordonnance des commissaires généraux pour la réformation des bois au comté de Bourgogne maintenant au commandeur de Dole le droit d'usage dans la forêt de Chaux (1730). — 21. Procès-verbal de la Maîtrise des Eaux et Forêts de Dole établissant le quart en réserve des bois de Saligney et y réglant les coupes (1736). — 22. Règlement des bois appartenant à la commanderie de Dole à l'Abergement-Saint-Jean (1756). — 23. Description des bois de la commanderie de Dole (1769). — 24-25. Plans des bois de la commanderie du Temple lez Dole, contenant 98 arpents 35 perches (1756-1769). — 26-27. Plans des bois de la Resme, dépendant de la seigneurie de Saligney, contenant 123 arpents (1756-1769). — 28-29. Plans de deux cantons de bois appartenant à l'Ordre de Malte, situés à l'Abergement Saint-Jean, l'un appelé le bois du Temple ou de l'Hôpital, l'autre le Taillis Bobat, contenant 75 arpents 50 perches (1756-1769). — 30. Certificat du greffier de la Maîtrise des Eaux et Forêts de Dole constatant le dépôt au greffe desdits plans (1769).

**48H1833 Baux.****1442-1763**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 24 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Bail passé par frère Louis de Sarre, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Chamberaud, procureur et receveur du prieuré d'Auvergne, à Hugon Druet, Jean Jobert, Arnoul Raiclert, de Dole, de « toutes les rentes, censes et revenus qui compétent et appartiennent audit Temple, tant en chief comme en membres, desquels sont l'Abergement en Broisse, Gilefontaine, Poligny, Arbois, le droit de Salins, Besançon, Saligney et autres drois et membres appartenans à ladicte commanderie », pour deux années commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1442, moyennant le prix de 600 florins « monnoie courant ou conté de Bourgogne, à compter dix gros viez pour chacun florin et pour chacun gros viez douze engroignes », payables à Lyon 300 florins le 1er juin 1443 et 300 florins le 1er juin 1444 (1442 n. st., 9 février). — 2. Bail à ferme d'une pièce de terre de 36 journaux, passé par François de Leschenaut, pour six ans, moyennant 12 bichets de grain, moitié froment, moitié avoine (1569). — 3. Bail des dîmes de Saligney passé par François de Lange dit de Laschenault, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur du Temple lez Dole, à Pierre Parreney, Othenin et Pierre By, pour trois ans, moyennant 120 mesures de froment et 120 « razes » d'avoine, mesure de Gendrey (1572). — 4. Réclamation adressée à François Bozilhot, meunier des moulins de Baverans, dépendant de la commanderie de Dole, pour le paiement de deux années de ferme desdits moulins (1611). — 5. Inventaire des baux et sous-baux de la commanderie de Dole, trouvés dans une garde-robe de sapin dans la maison de feu Claude Lachenaud (1710). — 6-7. Baux passés par Jean de Beauvergier Montgond, commandeur du Temple lez Dole, à demoiselle Denise Gagelin, veuve de Claude-François Rossigneux, tanneur, de Dole, et à Jean-François Rossigneux, son beau-frère, de toute la commanderie du Temple de Dole et des membres en dépendant, pour 5.300, puis 6.000 livres par an (1722 et 1730). — 8. Bail de la moitié de la terre de Saligney (1708). — 9-24. Sous-baux des terres de la commanderie de Dole passés à diverses personnes par Denise Gagelin et Jean-François Rossigneux (1714-1723). — 25. Lettre du sieur Boyer, administrateur de la commanderie de Dole, relative à la rénovation des terriers (1763).

**48H1834 Visites.****1701-1788**

## Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces ou cahiers, papier ; 43 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Visite de la commanderie du Temple lez Dole et des membres en dépendant, frère Pierre du Closeille ou Clozel étant commandeur, faite par frère Antoine-Pierre de Saint-Mauris de Chartenay, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et Pierre-Vincent Joliquard, prêtre (1701). — 2. Extrait de la précédente visite, contenant les ordonnances sur les réparations à faire à la commanderie de Dole (1701). — 3. Ordonnances de la visite faite par le commandeur de Broissia le 26 septembre 1732. — 4. Visite par frère Charles-Louis de Pétremand de Valay et frère Pierre-François Moréal de Moissey, frère Philibert-Bernard Froissard de Broissia étant commandeur de Dole. Chef de la commanderie : le Temple à une lieue environ de la ville de Dole : église en bon état, maison du commandeur, tuilerie, maison des gardes, bois, bac sur le Doubs. Village de Baverans, où le commandeur a la justice et un four banal. Village de Saligney, à trois lieues de Dole : église paroissiale, moulin banal, bois. Laloye : 36 journaux de terre labourable. Arbois, membre de Changein : 40 journaux de terre, 9 « soisseures » de pré, 24 ouvrées de vigne. Membre de l'Estoille, à une lieue de Lons-le-Saunier, appelé dans les terriers membre de Gillefontaine : maison du fermier, chapelle sous le vocable de Saint-Georges, 9 journaux de terre, 3 journaux de broussailles. Membre de l'Abergement Saint-Jean : droit de justice, chapelle sous le vocable de Saint-Jean, deux petits étangs et un grand, moulin, bois de haute futaie appelé de l'Hôpital, contenant 100 journaux, autre petit bois taillis de 12 arpents. Ordonnances. État des quittances et prix-faits. Charges locales et charges de l'Ordre ; total : 1.082 livres 4 sous 1 denier. Dénombrement des terriers. Enquête par témoins (1737). — 5. Autre visite par frère Georges-Étienne-Joachim Buson de Champdivers, commandeur de Pauliac, et frère Jacques de Sainte-Colombe, commandeur de Villefranche, à la requête de frère Joseph Mareschal de la Valdizère, commandeur de Dole (1759). — 6. Visite prieurale de la commanderie du Temple lez Dole, possédée par frère Alexandre-Louis Savary de Lancosme, grand bailli de Bourganef, ladite visite faite par frère Charles-Alexandre de Morton Chabrilan, commandeur de Sales-Monseugny, et Antoine Eve, prêtre, chanoine honoraire en l'église collégiale de Dole. Fol. 8 v°-11 : inventaire des archives. Fol. 11 : visite de l'église d'Éclangeot, à deux lieues de Dole, diocèse de Besançon. Fol. 12 v° : visite des moulins de Baverans. Fol. 13 : visite de l'église de Saligney ; retable en chêne, orné de colonnes ; dans le milieu, tableau représentant le martyr des saints Ferréol et Ferjeux, patrons de la paroisse ; de chaque côté du retable, deux statues en chêne représentant saint Ferréol et saint Ferjeux. Fol. 18 v° : total des revenus, 22.564 livres 7 sous 8 deniers ; total des charges, 2.621 livres 12 sous ; revenu net, 19.942 livres 15 sous 8 deniers (1788).

**48H1835 Arpentage de la commanderie.****1746-1747**

## Description physique :

Importance matérielle : 475 sur 320 mill., papier, 30 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Livre d'arpentement général des terres, prés, bois, mortes, maisons, moulin et ruisseaux dépendants de la commanderie du Temple



les Dole », fait à la requête de messire François de Voguë Gourdan, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de ladite commanderie, par Guillaume Amoudru, arpenteur juré en la maîtrise des Eaux et Forêts de Dole. Atlas contenant 26 plans, accompagnés de leurs légendes et suivis du procès-verbal de l'arpenteur (1746-1747).

---

### **48H1836-48H1850 Commanderie des Échelles (Savoie).**

**1260-1758**

Biographie ou Histoire :

Arrondissement de Chambéry, chef-lieu de canton.

---

### **48H1836-48H1840 Inventaires.**

**1616-XVIIIe Siècle**

---

#### **48H1836 1616.**

**1616**

Description physique :

Importance matérielle : 405 sur 285 mill., papier, 37 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire des terriers et papiers de la commanderie des Eschelles les plus notables tant dudit membre des Eschelles que de celluy de l'Hospital de Saint Jean sur Moyrens et les Abretz, lesquelz on trouvera par ordre disposez selon les sacz designez par nombre et les pièces cottées par lettres de l'alphabet, estantz au pouvoir de messire frère Emanuel de Lussinge les Alymes, chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, à présent commandeur desd. Eschelles. » — Fol. 33 v° : prise en charge des papiers, titres et documents par frère Claude de Dandelot, commandeur des Échelles, le 7 juin 1616.

---

#### **48H1837 1616. Copie de l'inventaire précédent.**

**1616**

Description physique :

Importance matérielle : 390 sur 265 mill., papier, 3 et 62 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Les titres manquants, très nombreux, sont signalés en marge par le mot « defficit ». Une note, d'écriture postérieure, inscrite à la première page de garde, indique que ces titres furent perdus lorsque le château et l'église des Échelles furent détruits par le canon de Lesdiguières.

---

#### **48H1838 1674.**

**1674**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 230 mill., papier, 35 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire raisonné des tiltres de la commanderie des Eschelles et de ses membres, fait... par le travail de Christophle Néron en l'année 1674. » — Fol. 24-35, blancs.

---

#### **48H1839 1703.**

**1703**

Description physique :

Importance matérielle : 345 sur 225 mill., papier, 102 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire des papiers qui concernent la commanderie des Échelles et qui se trouvent dans la maison du membre de Saint-Jean, dépendant de ladite commanderie, fait par les soins de noble Léonard de Chevrier de Saint-Mauris, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Courteserre et des Échelles, receveur pour l'Ordre de Malte au prieuré d'Auvergne, en l'année 1703. » — Fol. 97-102, blancs.

---

#### **48H1841 XVIIIe Siècle.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 355 sur 225 mill., papier, 18 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Minute de l'inventaire Batteney.

**48H1841-48H1844 Biens propres.**

1260-1727

**48H1841 Donation, échanges, legs, albergement, accords et transactions.**

1260-1727

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 15 pièces, papier ; 1 bulle de plomb (bulle de l'Officialité d'Avignon, du type décrit sous les numéros 6952 et 6953 dans la Collection de Sceaux, de Douët d'Arcq).

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vidimus par l'official d'Avignon, le 27 mai 1401, de trois titres. A) Donation par Béatrix, veuve de Raymond Bérenger, comte de Provence, à l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem du château des Échelles et de sa juridiction ; 13 prêtres, 2 diacres et 3 clercs devront y habiter (1260, 8 novembre, sexto idus novembris, 6e année du pontificat d'Alexandre IV). B) Confirmation de cette donation par Pierre, comte de Savoie. (Paris, s. d.). C) Testament de Béatrix, comtesse de Provence : elle veut être ensevelie dans l'église de Saint-Jean de Jérusalem des Échelles ; elle lègue 3000 livres tournois pour construire un hôpital aux Échelles (1265 n. st., 15 février, XV Kalendas marci, Amiens en Picardie). — 2. Autorisation donnée par messire Jacques de Virieu, commandeur des Échelles, à Balthazard et Théodole Mollin de faire construire une scie ou des moulins à Entre-Deux-Guiers, au lieu appelé la Fontaine Charbon (1585). — 3. Albergement par messire Emanuel de Lussinge les Allimes, commandeur des Échelles, à maître Antoine Farconet, notaire, d'une pièce de terre et verger avec un « chasal ou passage », sis à la porte d'amont de la ville des Échelles, appelée de la Perrose, suivi d'une reconnaissance passée par ledit Farconet (1608-1614). — 4. Échange entre Claude Dandelot, commandeur des Échelles et les représentants du prieur de la Grande-Chartreuse : le premier cède toutes les dîmes que les commandeurs des Échelles percevaient dans l'Entre-Deux-Guiers, dépendant de la paroisse de Notre-Dame des Échelles ; il reçoit les dîmes perçues par la Grande-Chartreuse dans la paroisse de Saint-Pierre de Genebros, mandement des Échelles, et sur le terroir de Berland, paroisse de Saint-Christophe, de même que certains cens et servis dans les paroisses d'Oncin, Attignat, La Bauche, Le Villard, Gerbaix, Saint-Jean-de-Coux (1622). — 5. Exécution de cet échange par frère Jean de Micha de Bursin, commandeur de Pauliat, et dom Gervais Masse, religieux et syndic de la Grande-Chartreuse (1627). — 6. Échange entre frère Gaspard Grollier de Servières, commandeur des Échelles et dom Gervais Masse, représentant le prieur de la Grande-Chartreuse : le premier cède les dîmes appartenant à la commanderie des Échelles dans le mandement de Miribel, appelées la dîme du Greppon et diverses rentes acquises par frère Foucaud de Saint-Aulaire, ci-devant commandeur des Échelles, de noble Hugues de Rosset, sieur de la Martelière, conseiller au Parlement de Dauphiné ; il reçoit les trois quarts des dîmes appartenant à la Grande-Chartreuse dans la paroisse de Saint-Jean-de-Coux et les rentes perçues dans le mandement des Échelles (1645). — 7. Abrégé dudit échange (1645). — 8-9. Transaction passée entre frère Claude de Montagnat de Larfeuille, commandeur des Échelles, et dom Pierre Paul, représentant du prieur de la Grande-Chartreuse, pour l'exécution dudit échange (1658). — 10. Autre transaction entre messire Léonard François de Chevières de Saint-Mauris, commandeur des Échelles, et dom Louis de Moyriac, procureur syndic de la Grande-Chartreuse, pour l'exécution de l'échange de 1645 (1719). — 11. Exécution de la transaction précédente (1720). — 12-13. Ventes par Claude Dardarin et Pierre Berthollin à messire Foucaud de Saint-Aulaire, commandeur des Échelles, d'une pièce de terre et d'une grange, sises en la paroisse de Saint-Franc, près des moulins de Chaille (1637). — 14. Promesse faite par Benoîte Chavasse, veuve de Jean Dhuet dit Verprin de passer une reconnaissance au commandeur des Échelles (1642). — 15. Accord entre le commandeur des Échelles et le procureur-syndic de la Grande-Chartreuse au sujet de la rupture d'un chemin appelé le Frou et de dévastations commises dans deux cantons de bois de la paroisse de La Racherie (1719). — 16. Assignation au Grand Conseil de divers habitants du village de Berland, paroisse de Saint-Christophe, pour passer de nouvelles reconnaissances au profit du commandeur des Échelles (1724). — 17. Échange de terres entre Pierre Dhuet et le commandeur des Échelles (1727).

**48H1842 Vente. Reconnaissances, procédures.**

1527-1727

## Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 43 pièces, papier, dont une imprimée.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente par Félix Pinot, notaire, habitant d'Entre-Deux-Guiers, à Jacques Poncet, habitant de Berland, paroisse Saint-Christophe, de deux sèterées de pré et verger, au lieu de Berland, appelé le Fourchiaz (1683). — 2-33. Procédures, par-devant le Grand Conseil, engagées par frère Amable de Thianges, commandeur de Villefranche, reprises par frère Jean-Joseph de Caissac, commandeur de Sainte-Anne, receveurs du Commun trésor au grand-prieuré d'Auvergne, contre Octavian Pinot, bourgeois de Berland, Claude Girard Pipet, François et Claude Pinot Tassus frères, et Claude Garanel, pour obliger ceux-ci à passer de nouvelles reconnaissances au profit de la commanderie des Échelles (1722-1727). — 34-38. Fragments de procédures engagées par frère Amable de Thianges contre André Barrier dit Biron, Jean Mandelon et François Girard, comme tuteur de noble Joseph François de Manuel, de la paroisse de Saint-Christophe, pour les obliger à passer de nouvelles reconnaissances à la commanderie des Échelles (1721-1722). — 39-48. Extraits des terriers de reconnaissances de la commanderie des Échelles produits dans lesdites procédures (1527-1627).

### 48H1843 Minutaire de notaire.

1315-1342

Description physique :

Importance matérielle : 380 sur 290 mill., papier, 173 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1-25. Reconnaissances passées au profit de frère Pierre de Montebello, châtelain des Échelles (1315, 17 mars-30 avril). — Fol. 32 v°. Albergement passé par frère Pierre de Montebello (1329, 15 avril). — Fol. 68. Procuration donnée par frère Pierre de Montebello, châtelain de la maison de l'Hôpital des Échelles, à Pierre Borgorelli, pour le représenter dans l'affaire pendante devant l'official de Vienne contre Barthélemy Maynini, curé de Notre-Dame des Échelles (1336, 16 mai). — Fol. 111 v°. Albergement de huit journaux de terre sis apud Gerbassetum, passé par frère Pierre de Montebello, châtelain des Échelles, recteur du cloître de Notre-Dame des Échelles, au nom de l'Hôpital et dudit cloître, à Jean et Guillon Gillaberti (1336, 26 février). — Fol. 114 v°. Testament d'Hugonet Bonarenci (1135, 25 octobre). — Fol. 134 v°. Hommage prêté à frère Pierre de Montebello, châtelain des Échelles, par Pierre Combet, de Berland, qui se reconnaît taillable et exploitable à merci (1329, mardi 18 juillet). — Fol. 140. Sauvegarde accordée par frère Pierre de Montebello, châtelain des Échelles, à des Lombards du diocèse de Turin (1340, 7 juin).

### 48H1844 Minutaire de Pierre Richard, de Berland, notaire.

1327-1336

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 220 mill., papier, 41 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 10. Sauvegarde accordée par noble Guillaume, seigneur d'Entremont, à Jean de Domo (1333, 15 janvier). — Fol. 11-16. Reconnaissances passées au profit de frère Pierre de Montebello, châtelain des Échelles, par des habitants de Saint-Franc (Sancti Franconis), du 20 mars 1327 au 9 janvier 1330. — Fol. 20 v°. Vente d'une rente de 20 sous passée par Humbert de Lorgia à Pierre de Montebello (1334, 20 mai). — Fol. 24 v°. Servis dus au cloître de Notre-Dame des Échelles dans la paroisse de Saint-Christophe (s. d.). — Fol. 30 v°. Testament de Jeannette Marca, veuve d'Étienne Loyrardi, des Échelles (1335, 26 décembre). — Fol. 32. Présentation par Jean de Villette, prêtre, à Bertrand, archevêque de Vienne, des lettres du pape Benoît XII lui conférant le prieuré de La Buisse (1335, 31 mai). — Fol. 37 v°. Testament de Jacquemet Pilletti, de Berland : il veut être enterré dans le cimetière de l'église de Saint-Christophe ; il lègue huit ras de froment à la Grande-Chartreuse, etc.... (1335, 18 septembre).

### 48H1845-48H1847 Membre de Saint-Jean-de-Moirans.

1320-1752

Biographie ou Histoire :

Isère, arrondissement de Grenoble, canton de Rives.

### 48H1845 1320-1616.

1320-1616

Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, parchemin ; 139 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accord entre Henri Dauphin, régent du Dauphiné de Viennois, et François Gilbert, damoiseau, réduisant à 30 sommées le cens que celui-ci devait pour les moulins du Dauphin, sis à Moirans, sur la rivière de la Morge (1320 n. st., 8 mars). — 2. Acte par lequel Jean Sautarelli, châtelain de Moirans, met Jean Chabert, de Moirans, en possession des moulins de cette localité (1419, 5 avril). — 3. Confirmation par Louis, dauphin de Viennois, des moulins de Moirans à François et Antoine Sautereau, frères (1455, 14 août). — 4. Confirmation par frère Aymar de Lastic (de Lestico), commandeur des Échelles, en faveur de Jeannot, Amédée, Claude et Jean frères, fils de Pierre Sibuet, de l'albergement des moulins de Saint-Jean de Moirans passé à leur père par feu Aymar de Seyssel, commandeur des Échelles : ils payeront un cens annuel de 3 sommées de froment, une sommée de seigle, une sommée d'avoine et 100 florins pour les réparations faites auxdits moulins (1489, 23 septembre). — 5. Reconnaissance passée par les frères Sibuet pour lesdits moulins (1490, 21 mai). — 6. Extrait d'une reconnaissance passée par Antoine Genevesii, alias Morel, au profit de Jean Robe, seigneur de Miribel, pour un martinet et des moulins, situés dans la paroisse de Saint-Jean de Moirans, sur la Morge, au lieu dit in Pavioto (1527, 21 février). — 7. Sentence arbitrale et transaction entre noble Soffrey Carles, conseiller du Roi, auditeur des Comptes et frère Barthélemy Clavel de Montfort, commandeur des Échelles, au sujet des moulins sur la Morge (1534, 24 janvier). — 8. Commission donnée par frère Gabriel Duchier, prieur d'Auvergne, à Aymar Allemand, commandeur de Vizille, et à Jean Thomassin, commandeur de Saint-Paul, pour exécuter cette transaction (1534, 1er juin). — 9. Vente par Amye Gardin, veuve de Jehan Evesque et ses fils à Jehan Grimaud du quart des moulins de Paviot (1547, 3 décembre). — 10-11. Vente par maître Antoine de Couton, auditeur à la Chambre des Comptes de Grenoble, comme tuteur des enfants de feu Roland Carles, et Françoise de Couton, veuve de celui-ci, à Robert Gardin, bourgeois de Voiron, des moulins de

Paviot, actuellement en ruines (1569, 1er janvier). — 12-106. Procédures entre frère Jacques de Virieu, commandeur des Échelles, seigneur de Saint-Jean-de-Moirans, d'une part, demoiselle Françoise de Couton, veuve de Roland Carles, et noble Antoine Carles, son fils, d'autre part, au sujet de l'usurpation faite par ceux-ci de la propriété des moulins de Paviot (1584-1593). — 107. Reconnaissance passée par Henry de Gardin, de Paviot sur Moirans, à messire François de Bonne, gouverneur et lieutenant général pour le Roi en Dauphiné (1608). — 108-146. Procédures entre Henry Gardin, sieur de Termeyrieu, et Pierre Martinon Bourget, d'une part, frère Emanuel de Lussinge des Alimes, commandeur des Échelles, d'autre part, au sujet de la reconstruction des moulins de Paviot (1608-1609). — 147. Bail des moulins à blé et battoir à chanvre de Paviot passé par frère Emanuel de Lussinge à Pierre Martinon, de La Buisse, pour quatre ans, moyennant 240 livres, un pourceau, douze chapons et six fromages par an (1616).

**48H1846 1355-1669.****1355-1669**

## Description physique :

Importance matérielle : 58 pièces, parchemin ; 413 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Copies de l'échange passé entre Jean, roi de France, et Charles, son fils, dauphin de Viennois, d'une part, et Amédée, comte de Savoie, d'autre part, par lequel celui-ci cède divers châteaux en Dauphiné et reçoit le Faucigny (1355 n. st., 5 janvier). — 3. Extraits du livre intitulé « Statuta delphinalia ». — 4. Extrait du code d'« Anthonius Faber ». — 5. Reconnaissance passée par Claude Bérard, de la paroisse de Coublevie, à frère Hugues de Nagu, commandeur des Échelles, de deux prés, sis en la paroisse de Coublevie, lieu dit « en la combe de Morge » (1583, 14 décembre). — 6. Autre reconnaissance par Jean Vial, cordonnier de Voiron (1642). — 7. Arrêt du Conseil d'État relatif à la propriété du moulin banal de Voiron (1644). — 8. Adjudication d'une maison saisie sur dame Marguerite de Morges, marquise de Bressieu (1645). — 9. Acquisition de la seigneurie de Voiron par Jean Dorgeoise, seigneur de la Tivollière (1646). — 10. Arrêt du Parlement concernant une maison sise à Grenoble et une maison avec ses dépendances, appelée la Pelissière, située dans le mandement de Vif (1647). — 11-470. Procédures engagées par-devant le Parlement de Grenoble et le Parlement de Paris par frère Claude de Montagnac de Larfeuillère, commandeur des Échelles, reprises après son décès par Alexandre de Costaing de Pusignan, commandeur de Sainte-Anne, receveur et procureur général au grand-prieuré d'Auvergne, contre messire Jean Dorgeoise, chevalier, seigneur de la Tivollière, au sujet d'un droit de passage usurpé par celui-ci sur une pièce de pré, appelée pré de Sainte-Catherine, appartenant à la commanderie des Échelles, située au mandement de Voiron, sous la carrière ou jeu de mail, et de la propriété d'une prise d'eau sur la Morge et destinée à faire mouvoir les moulins de Paviot ; lesdites procédures terminées par une transaction passée le 17 avril 1669 entre Alexandre de Costaing de Pusignan et messire Charles de Grolée, comte de Viriville, comme père et administrateur de demoiselle Marie de Grolée de Dorgeoise de la Tivollière, sa fille, héritière testamentaire de feu Jean Dorgeoise (1651-1669). — 471. Plan représentant le pré Sainte-Catherine, la Morge, le pré Pipardière ou Dourgeoise (s. d.).

**48H1847 1723-1752.****1723-1752**

## Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, papier, dont 1 imprimé.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Bail à ferme de la maison forte de l'Hôpital de Saint-Jean-de-Moirans, consistant en maison, grange, moulins, battoir, prés, terre, vigne, bois, cens, rentes, etc.... passé par Jean-Baptiste Bonne, chanoine de l'église Saint-Laurent de Grenoble, procureur de frère Léonard François de Chevriers de Saint-Mauris, commandeur des Échelles et de la Villedieu, à François Roybon et Joseph Devous, marchands de Moirans, pour huit ans, moyennant 1600 livres par an (1723). — 2. Assignation donnée à Alexandre de Galbert, sieur de Trinconnière, de la paroisse de La Buisse, mandement de Voiron, pour passer nouvelle reconnaissance au profit du commandeur des Échelles (1729). — 3. Autre assignation pour le même objet donnée à Antoine Jannon, Jacques Gonnard et Claire Micha, veuve de Claude Buisson, habitants à Tullins (1748). — 4. «Mémoire (imprimé) pour frère Antoine-Bernard-Joseph de Saint-Mauris d'Augeran, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, Commandeur des Commanderies de Montferrand en Auvergne et des Eschelles en Savoye, contre le sieur de Beauregard, conseiller honoraire au Parlement de Grenoble et dame Marie de Ricol, son épouse. » (1752).

**48H1848-48H1850 Titres communs.****1350-1758****48H1848-48H1849 Visites.****1641-1758****48H1848 1641.****1641**

## Description physique :

Importance matérielle : 435 sur 300 mill., papier, 47 feuillets ; 18 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Visite de la commanderie des Échelles par frère Louis Dumesnier Simon de Maupas, commandeur de Chambéry et frère Claude de Saint-Germain Mérieu, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, à la requête de frère Foucaud de Saint-Aulaire, commandeur des Échelles et de Tortebeffe. — Fol. 2-3 : description générale de la commanderie des Échelles ; vieux château ruiné et église démolie pendant les guerres civiles de 1590 ; autre église dans le bourg ; seigneurie s'étendant sur 9 paroisses en Savoie : les Échelles, Saint-Pierre-de-Genèbroz, La Bauche, Attignat, Oncin, Lépin, Saint-Franc, Saint-Jean-de-Couz, Saint-Jean-de-Corbel, et sur 2 paroisses en Dauphiné : Saint-Christophe et La Ruchière ; maison basse près de l'église, trois moulins à blé avec une scie et deux battoirs à chanvre, pré, colombier, four banal. — Fol. 4-7 : visite de l'église, sous le vocable de Notre-Dame. — Fol. 11-13 : visite des moulins appelés l'Eschallion, sur la paroisse de Saint-Christophe-entre-Deux-Guiers, en Dauphiné. — Fol. 14 v°-15 v° : inventaire des terriers. — Fol. 16-27 : dépositions des témoins et enquête secrète. — Fol. 27 v°-32 : visite du membre Saint-Jean appelé l'Hôpital sur Moirans : chapelle sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste ; château, maison de l'hôpital (habitation du commandeur), jardin, vigne, prés, bois, moulins de Paviot sur la rivière de Morge. — Fol. 32 v°-33 : visite de la chapelle Sainte-Catherine à Voiron, avec une maison, un jardin et une tour. — Fol. 34 : membre des Abrets : aucun domaine, mais seulement un terrier de 113 reconnaissances. — Fol. 35-40 : dépositions des témoins. Fol. 40 v°-42 : enquête secrète des améliorissements des membres de Saint-Jean, Sainte-Catherine de Voiron, les Abrets et Champagnieu. — Fol. 44-46 : visites de l'église de Saint-Pierre-de-Genèbroz et de l'église des Abrets, messire Claude Chappelle, curé (1641, 4-9 mai).

#### 48H1849 1700-1758.

1700-1758

Description physique :

Importance matérielle : 3 cahiers, papier, 30, 38 et 41 feuillets ; 11 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Visite de la commanderie des Échelles par frère Antoine de Rides, commandeur de Maisonnisse, et Antoine Bonaz, prêtre, religieux de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem (1700). — 2. Visite par frère Henri de La Porte, commandeur de Saint-Georges, et frère Jacques de Montjouvant, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, des améliorissements faits à la commanderie des Échelles et à ses dépendances par frère Georges de Sales. Les Échelles : total des revenus : 3655 liv. 9 s. ; total des charges : 2410 livres ; revenu net : 1245 liv. 9 sols. Membre de Saint-Jean-sur-Moirans, total des revenus : 1660 livres ; total des charges : 62 liv. 7 s. 3 d. ; revenu net : 1598 liv. 2 s. 9 d. Revenu du membre des Abrets : 300 livres (1735). — 3. Autre visite par frère Antoine-Joseph de Laube, commandeur de Tortebeffe et frère Pie de Fasson de Sainte-Jay, commandeur de Bugney, à la requête de frère Bernard-Antoine-Joseph de Saint-Mauris, commandeur des Échelles (1758).

#### 48H1850 Hommage. Etats des propriétés, vente, plans de bois.

1350-1744

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier ; 1 cahier, papier, 27 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Hommage lige prêté par André de Calcibus, de la paroisse de Champagneux (de Champaniaco) à frère Jean de Fay (de Fayno), châtelain de la maison de l'Hôpital des Échelles (1350, 3 juin). — 2. Acquiescement prononcé par frère Jean de Fay, en faveur de Jean Malet, qui avait tué Guigues Silvestre, dit Buchart, de Berland, homme lige de la maison de l'Hôpital des Échelles, à condition qu'il donne un autre homme et qu'il dépose une somme d'argent, destinée à la veuve et aux héritiers du défunt (1351, 22 mars). — 3. Acte par lequel Jean de Fay nomme Antoine Juglaris, de Chambéry, roi des merciers dans toute la terre et juridiction de l'Hôpital des Échelles, sous le cens annuel d'un gros denier tournois d'argent, payable le jour de la fête des apôtres saint Christophe (sic ; pour saint Philippe) et saint Jacques (1352, 4 mai). — 4. Fragment d'une liste de propriétés, avec le nom des tenanciers (s. d., XIVe siècle). — 5. Vente par François Barrerii, de Couz, paroisse Saint-Christophe, mandement des Échelles, à Pierre Lanzon alias Burneti, marchand des Échelles, d'une pièce de pré, pour la somme de 80 florins ; suivie de la quittance des lods donnée par Guillaume Gay, censier de la commanderie des Échelles (1537 n. st., 28 décembre et 1538, 13 juin). — 6. État et confins des biens possédés par la commanderie des Échelles dans les paroisses suivantes : les Échelles, Saint-Franc, Saint-Pierre-de-Genèbroz, Saint-Christophe, Saint-Jean-de-Couz, Oncin (1741). — 7. Même état suivi des possessions de la commanderie à Entre-Deux-Guiers, Saint-Christophe, Saint-Jean-sur-Voiron, Coublevie (1741). — 8. État des propriétés de la commanderie des Échelles à La Buisse (1741). — 9. Carnet de comptes de la commanderie des Échelles : recette et dépense des grains, blé, avoine, seigle ; achat de viande de boucherie ; mémoire du linge donné à blanchir ; argent remis par le commandeur pour la dépense journalière (1743-1744). — 10-11. Plans géométriques des bois de la commanderie dans les paroisses de Saint-Jean et de Coublevie, dressés par Jacques Ramus, géomètre à Voiron (1769).

#### 48H1851-48H1863 Commanderie de Féniers (Creuse).

1521-1778

Biographie ou Histoire :

Arrondissement d'Aubusson, canton de Gentioux.

## **48H1851 Paiement de cens et de rentes, accord, procédures.**

**1521-1694**

Description physique :

Importance matérielle : 19 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accord entre Claude de Mirabello, commandeur de Féniers, et Jean Malegua, prêtre, seigneur de Lespinasse, paroisse de Notre-Dame de La Tourette, au diocèse de Limoges, prévôt de la prévôté de La Valette, au sujet du paiement par ledit commandeur d'un cens de 12 setiers et demi de seigle, 7 setiers et 1 émine d'avoine et 5 sous (1521). — 2. Arrêt condamnant Charles de Chaslus, commandeur de Féniers, à payer ladite rente à Jehan de Soudeilles, seigneur de Lespinasse (1559). — 3. Vente de ladite rente passée par Jean de Fonmartin, écuyer, seigneur de Lespinasse, à frère Claude de Meschatin Lafaye, commandeur de Féniers, pour le prix de 1.300 livres (1636). — 4. Arrêt condamnant Michel, Louis et Berthon de Mendran, paroisse de Clairavaux (Cleresvaulx), à payer à Claude de La Salle, commandeur de Féniers, une rente de 2 écus un tiers pour l'usage des bois de la Chapade, Ladreuilhe, Rouchier et Laborye (1586). — 5-36. Procédures par-devant la sénéchaussée de Tulle et le Parlement de Guyenne, entre frère Jean de Saint-Viance, commandeur de Féniers, d'une part, Pierre Joullot, procureur d'office de Féniers, Léonard Joullot et Jean Chamaron, d'autre part, au sujet du paiement de certaines rentes (1683-1694). — 37. Accord entre Claude de La Salle, commandeur de Saint-Jean des Prés lès Montbrison et de Féniers, d'une part, Guillaume Le Cousturier, François de Bort, Sylvain Pouret, Martial Dumas, habitants d'Artige, d'autre part, par lequel ceux-ci reconnaissent devoir une redevance d'un setier et un quarton de froment (1586).

## **48H1852-48H1857 Terriers.**

**1556-1773**

### **48H1852 1556.**

**1556**

Description physique :

Importance matérielle : 335 sur 230 mill., papier, 4 feuillets ; parchemin, 56 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Charles de Chaslus, commandeur de Féniers, reçues par Antoine Roy. — Fol. 2-3, répertoire moderne.

### **48H1853 1632.**

**1632**

Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 200 mill., papier, 6 et 99 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Claude Meschatin Lafaye, commandeur de Féniers et Crabanat, membre en dépendant.

### **48H1854 1666-1669.**

**1666-1669**

Description physique :

Importance matérielle : 296 sur 215 mill., parchemin, 4 et 93 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jean de Beranlure, commandeur de Féniers, reçues par Antoine Diverneresses et Jean Dessalles, notaires royaux de Felletin. — Fol. 3, table.

### **48H1855 1720.**

**1720**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 210 mill., papier, 3 et 86 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de messire Henry de Voguë de Gourdan, commandeur de Féniers, reçues par Michel-François Dessalles, notaire.

**48H1856 1745-1747.**

**1745-1747**

Description physique :

Importance matérielle : 315 sur 205 mill., papier, 5 et 171 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de messire François Legroin de la Romagère, commandeur de Féniers, reçues par Lombard, notaire.

---

**48H1857 1772-1773.**

**1772-1773**

Description physique :

Importance matérielle : 315 sur 200 mill., papier, 3 et 152 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Louis-Alexis de Lestrangle, commandeur de Féniers, reçues par Yves Giron, notaire royal à La Courtine.

---

**48H1858-48H1860 Lièves.**

**1661-1683**

**48H1858 1661.**

**1661**

Description physique :

Importance matérielle : 255 sur 185 mill., papier, 46 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Liève de la commanderie de Féniers... levée par messire Jean de Lafaye de Laporte, chevalier de l'Ordre Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Laumusse, administrateur de la commanderie dudict Féniers. »

---

**48H1859 1679.**

**1679**

Description physique :

Importance matérielle : 315 sur 200 mill., papier, 41 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève des rentes de la commanderie.

---

**48H1860 1683.**

**1683**

Description physique :

Importance matérielle : 315 sur 195 mill., papier, 46 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Vol. 35, quittance donnée par le chevalier de Saint-Viance.

---

**48H1861 Visites, prise de possession.**

**1616-1778**

Description physique :

Importance matérielle : 14 pièces ou cahiers, papier ; 109 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Prises de possession de la commanderie par frère Frasné Guyon et par frère Claude de Meschatin Lafaye (1616-1630). — 3. Début d'une visite de la commanderie de Féniers, dont la suite manque (1669). — 4. Compte rendu à Pierre Potier, notaire, bourgeois de Lyon, procureur de frère Antoine de Montjouvent, commandeur des Feuillettes, receveur et procureur général au grand-prieuré d'Auvergne, par frère Michel de Saint-Julien de Saint-Marc, commandeur de La Vaufranche, chargé de la dépouille

de frère Jean de Beranlure, décédé le 31 mai 1673. — 5. Visite (incomplète) faite, à la requête de frère Jean de Saint-Viance, par frère Claude Hugon Duprat, commandeur de Carlat, et frère Léonard de Chauseyr, commandeur du Puy-de-Noix (1683). — 6. Autre visite par frère Balthazard Macon Duchey, commandeur de Montferrand, et frère François-Théophile Desfrançois, commandeur de la Tourette. Acte d'état de la commanderie à la prise de possession par frère Henry de Voguë de Gourdan, le 28 novembre 1715. Ordonnances de la dernière visite prieurale faite en 1700. Dénombrement de la commanderie : le chef de Féniers, province de la Marche, diocèse de Limoges ; église paroissiale dédiée à saint Jacques, château, grange, deux jardins, deux moulins, 20 sétérées de terre, 40 journaux de prés. Membres : Crabanat, mas d'Artige, chapelle Notre-Dame d'Artige, Varoubaud, église dédiée à saint Jean-Baptiste, Comps, Boucheresse, les Fontgalans. Total des revenus : 3.468 livres 14 sous 3 deniers ; total des charges : 1.244 livres 3 sous ; revenu net : 2.424 livres 11 sous 3 deniers (1720). — 7. Visite par frère Léonard d'Ussel de Châteauvert, commandeur de Tortebesse, et frère Gilbert Ragon, commandeur de Lieudieu, des améliorissements, réparations et augmentations faits par frère Amable de Thianges, commandeur de Féniers (1731). — 8. Autre visite des réparations faites par le même commandeur (1736). — 9. Autre visite par frère Léonard d'Ussel de Châteauvert, commandeur des Bordes, et frère Jean-François de Bosredon de Vilvoisin, commandeur de La Vinadière, à la requête de frère François Legroin de La Romagère, commandeur de Féniers (1746). — 10. Visite par Léonard d'Ussel de Châteauvert et frère Jean-Joseph de Méallet de Fargue, commandeur de La Vaufranche, des réparations faites par frère Henry Bertrand Duthé, commandeur de Féniers (1756). — 11. Visite par frère Louis de Chalus et frère Amable de Saint-Julien, commandeur de Blaudeix, à la requête de frère Louis-Alexis de Lestrangle, commandeur de Féniers (1767). — 12. Révision par frère Louis de Barmon de La Rochemore, commandeur de La Vaufranche, et frère Amable de Saint-Julien, des réparations restant à faire à la commanderie de Féniers (1768). — 13. Autre visite de la commanderie de Féniers par frère Louis de Chalus, commandeur de Lureuil, et Amable de Saint-Julien (1771). — 14. Autre visite par les mêmes, à la requête de Jean-Pierre de Gain de Linars, commandeur de Féniers. Total des revenus : 7.050 livres ; total des charges : 2.717 livres 17 sous ; revenu net : 4.332 livres 3 sous (1778).

## 48H1862 Inventaire, dénombrement, arpentage, accensements, bail, obligations, quittances, comptes.

1562-1772

### Description physique :

Importance matérielle : 41 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Fragment de l'inventaire Batteney. — 2. Déclaration des cens et rentes dus à la commanderie de Féniers, donnée à la Chambre souveraine établie pour la liquidation du droit d'amortissement par frère Claude de Meschatin Lafaye (1640). — 3. Dénombrement des biens et revenus de la commanderie de Féniers (1646). — 4. Arpentement général de la commanderie de Féniers, fait, à la requête du commandeur de La Romagère, par Léonard Dulac, arpenteur juré, demeurant à Eymoutiers (1745). — 5. Convention passée entre Louis-Alexis de Lestrangle, commandeur de Féniers, et François-Claude Jammet Duvillard pour l'arpentement de la commanderie (1772). — 6. Arpentement de la commanderie par ledit Duvillard (1772). — 7. Accensement de la commanderie de Féniers passé par le procureur de Claude de Lasalle, commandeur, à Jean Myrabeau, marchand de Felletin, François Jallason et Étienne Chemin, pour 3 ans, moyennant 777 écus d'or par an (1579). — 8. Bail à ferme de la commanderie de Féniers, vacante par la mort de Claude de Lasalle, passé par Claude Dugué, receveur et procureur au grand prieuré d'Auvergne, à Jean et François Vidaud, de Limoges, pour une année, moyennant 633 écus un tiers (1602). — 9-35. Obligations passées par divers débiteurs au profit de Jean de Saint-Viance, commandeur de Féniers (1680-1686). — 36. Compte de la commanderie de Féniers (1562-1563). — 37. Défense faite aux habitants de Féniers de vendre le quart de vin plus de 2 sols et 6 deniers (1563). — 38-39. Quittances données par le commandeur de Féniers (1679-1680). — 40-41. Comptes de la commanderie de Féniers (1684-1685).

## 48H1863 Plans de la commanderie dressés par François-Placide Jammet Duvillard.

1772

### Description physique :

Importance matérielle : 5 plans, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Plan du château, des églises et des cimetières. — 2. Plan des fonds situés à Féniers. — 3. Plan des fonds de Crabanat. — 4. Plan des bois de Droulias, Chapadas, Combe et Saderveix. — 5. Plan des broussailles de Bizac et de la Favière.

## 48H1864-48H1903 Commanderie des Feuilletts (Ain).

1200-1771

### Biographie ou Histoire :

Arrondissement de Bourg, canton de Chalamont, commune de Châtenay.

### Documents en relation :

La forme Les Feuilles ou les Feuillées est donnée dans le Dictionnaire topographique du département de l'Ain, par E. Philippon. — Beaucoup de titres de cette commanderie ont été envoyés aux Archives de l'Ain ; voir 48H842 à 859, 867, 911 à 917.



**48H1864-48H1866 Inventaires.**

**1674-XVIIIe Siècle**

**48H1864 1674.**

**1674**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 235 mill., papier, 132 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire raisonné des tiltres de la commanderie des Feuilletz et de ses membres fait... par le travail de Christophle Néron... en l'année 1674. » — Les fol. 117 à 132 sont en blanc.

**48H1865 XVIIIe siècle.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 390 sur 245 mill., papier, 100 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minute de l'inventaire Batteney.

**48H1866 XVIIIe siècle. Autre minute du même inventaire.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 410 sur 270 mill., papier, 87 feuillets<sup>1</sup>.

Genre/Carac. phys. : Registre

Avec des corrections reproduites dans l'inventaire définitif. (Les fol. 77 à 91 manquent.)

**48H1867-48H1875 Biens propres.**

**1246-1770**

**48H1867-48H1868 Acquisitions et cessions, accords et transactions, hommage.**

**1246-1716**

**48H1867 1246-1292.**

**1246-1292**

Description physique :

Importance matérielle : 13 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier ; 7 sceaux.<sup>1</sup>

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accord entre Albert de La Tour, seigneur de Coligny, et frère Pierre de Planchis, commandeur des Feuilletz (de les Foillies), par lequel le premier se désiste de ses droits sur les mas de Faye et de la Barandonire (1246, février). — 2. Donation par Étienne de la Baume et Pons, son neveu, à la maison des Feuilletz du tiers d'un mas dans la paroisse de Châtenay (1249, février). — 3. Confirmation par Albert de La Tour, seigneur de Coligny, de donations faites à la maison des Feuilletz et spécialement de celle du lieu appelé les Bordes ou Lischeres (1249, février). — 4. Transaction entre frère Pierre de Valence, commandeur de l'hôpital des Feuilletz, d'une part, Payen et Aymon de Buenc, chevaliers, d'autre part (1250, août). — 5. Donation par Berard Forners, à l'hôpital des Feuilletz de tout ce qu'il possède dans la paroisse de Rigneu (1251, mai). — 6. Confirmation par Albert de La Tour, seigneur de Coligny, des donations faites à l'hôpital des Feuilletz (1267, septembre). — 7. Transaction entre Girard de La Palud, chevalier, et Pierre de Dalmatii, commandeur des Feuilletz, au sujet de l'exercice de la juridiction et du droit de garde sur les Feuilletz (1269, juin). — 8. Transaction entre frère Pierre des Planches, commandeur des Feuilletz, et Guillaume de Dolures au sujet d'un mas dépendant de la maison de Bioley (1273, janvier). — 9. Donation par Berlion de Versay à la maison des Feuilletz du mas et du moulin de les Monereres, et réception d'Henri de Versay, damoiseau, son fils, comme frère de l'Ordre de l'Hôpital de Jérusalem par frère Bertrand de Lespinaci, commandeur de Saint-Georges de Lyon et des autres maisons de l'Ordre en Bourgogne, qui le nomme commandeur des Feuilletz pour douze ans (1278, juillet). — 10. Copie de l'acte précédent. — 11. Caution fournie à Henri de Versay par Hugues de Saint-Didier, Guillaume de Juex, Guillaume et Aymon Palatin, chevaliers, pour garantir le paiement de 30 livres de viennois chaque année (1278, août). — 12. Cession viagère par Étienne, commandeur et les autres frères de la maison des Feuilletz à Guillaume Mulet, de Châtillon, de la maison ou grange de la Revoyre, près du

château de Pérouges (1282, septembre). — 13. Désistement par Henri de Versay devant la cour de Beaujeu de tous ses droits sur la commanderie des Feuilletts, moyennant une rente annuelle de 10 livres de viennois (1287, janvier). — 14. Autre désistement par le même devant Pierre de Châteauneuf, bailli de Treffort pour Robert, duc de Bourgogne (1287, février). — 15. Traduction d'un vidimus fait par l'official de Lyon (juin 1292) de la transaction passée en juin 1269 entre Girard de La Palud et frère Pierre Dalmas.

---

#### 48H1868 1301-1716.

1301-1716

##### Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Autorisation donnée par Gilet de Molon à Guillermet Costier de vendre un pré que celui-ci lui avait remis en gage (1301, octobre). — 2. Vente par Girerd, fils de feu Bernard Brochier et Mathya, sa femme, à Jean de La Palud, chevalier, d'une pièce de terre (1319). — 3. Mandement du juge des appellations du comte de Savoie citant à comparaître à Chambéry le procureur de François de Monasterio, commandeur des Feuilletts, et celui de Michel et Antoine des Bordes (1328, 28 août). — 4. Sentence du juge de Bourg restituant à des habitants des Bordes leurs troupeaux saisis par Jean Verdier, procureur du commandeur des Feuilletts (1328, 10 décembre). — 5. Vente par Pierre, fils de feu Guillaume dit de Fo, et Guillaumette, veuve d'Étienne de Fo, d'une terre dans la paroisse de Villette (1329, 21 octobre). — 6. Fragment d'une procédure par-devant la cour des appellations de la baronnie de Beaujeu entre Guillaume Mortier, prêtre, curé de Châtenay, procureur de frère Regnaud de Fayno, commandeur des Feuilletts, d'une part, Étienne de Monderro, André de Niseriis et Jeannette, sa femme, d'autre part (1351, die jovis post festum beati Martini yemalis, 17 novembre). — 7. Quittance de quatre ânées de seigle donnée par Jean Pioz, de les Liars, paroisse de Villars, à frère Renaud de Feyeno, commandeur de Laumusse et des Feuilletts (1356, 14 avril). — 8. Ratification par Marie de Thil, dame de Beaujeu, tutrice d'Antoine, seigneur de Beaujeu, d'un échangé conclu entre Guignonet Thomasset, cellérier de Chalamont, et le procureur de frère Regnaud dou Fain, commandeur de les Foillies (1356, le lundi après feste de Nativité Saint Johan Baptiste, 27 juin). — 9. Hommage lige prêté par Guillaume de Nancuysia, damoiseau de la paroisse de Bohas (Bua), à frère Gui de La Tour, prieur d'Auvergne et commandeur des Feuilletts (1367, 11 juillet). — 10. Copie de l'acte précédent. — 11. Accord entre frère Pierre de Birlens, commandeur des Feuilletts, d'une part, noble dame Sibylle de La Palud, dame de Richemont (Divitis Montis) et Henri, seigneur de Varax, chevalier, d'autre part : le commandeur abandonne à la dame les revenus du mas appelé ou Brun dont la propriété est reconnue à la commanderie (1391, 10 juillet). — 12. Copie de l'acte précédent. — 13. Supplique de frère Pierre de Billens, commandeur de Vaud et des Feuilletts, contre Henri de Varax qui oblige les hommes de la commanderie à travailler aux fortifications de son château de Richemont (s. d.). — 14. Mandement de Bonne de Bourbon, comtesse de Savoie, au bailli de Bresse et au châtelain de Pont d'Ain leur prescrivant d'observer les lettres du feu comte (1392, 15 octobre). — 15. Déclaration fournie par des habitants des Feuilletts et de Châtenay sur le mauvais état dans lequel le commandeur Claude de la Verchère avait trouvé la commanderie et les réparations qu'il y avait fait exécuter, en y employant environ 2.000 francs de son patrimoine (1615). — 16-17. Requêtes de frère Claude de la Verchère au Parlement contre Mathieu Dupart au sujet de la possession de l'étang des Lecherées (1641). — 18. Consultation d'avocat sur le droit de justice que la marquise de Varambon prétend avoir sur les habitants des Feuilletts en qualité de dame de Richemont (1644). — 19. Convention conclue entre messire Jean de La Baulme de Forsat, commandeur des Feuilletts, et Claude Faure, boucher de Pont d'Ain, pour le paiement des viandes fournies par celui-ci (1716).

---

#### 48H1869-48H1871 Terriers.

1495-1770

---

#### 48H1869 1495-1497.

1495-1497

##### Description physique :

Importance matérielle : 335 sur 220 mill., papier, 2 et 292 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Copie faite en 1666 par le notaire Bureteau d'un terrier de reconnaissances passées à Villette et à Richemont, au profit de frère Jean de Grolée, commandeur des Feuilletts, reçues par le notaire Claude Morand. Fol. 1-2 : table — Fol. 1 : « Extenta et recognitiones reddituum et servitiorum domus hospitalis Folliarum in parrochia Villette... » Fol. 105 : « Sequitur alius liber extente et recognitionum domus hospitalis Folliarum... de redditibus, servitiis et censibus eidem domui debitis annualiter in parrochiis Villette et de Peray... »

---

#### 48H1870 XVIe Siècle.

XVIe Siècle

##### Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 180 mill., papier, 50 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fragment d'un terrier de reconnaissances (fol. 273 à 322) passées au profit de Guigues Borel, commandeur des Feuilletts.

---

**48H1871 1766-1770.**

**1766-1770**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 215 mill., papier, 79 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère François-Hyacinthe de Pingon, commandeur des Feuilletts, par des habitants de Pérouges, Saint-Éloy, Meximieux, et reçues par le notaire Beaublez.

---

**48H1872-48H1875 Cartes terriers.**

**1671-1736**

**48H1872 1671.**

**1671**

Description physique :

Importance matérielle : 12 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Cartes faites sur le terrier signé par le notaire Beguer.

---

**48H1873 1697.**

**1697**

Description physique :

Importance matérielle : 30 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Cartes prises sur le petit terrier des Feuilletts, signé par le notaire Frillet, concernant Peronnaz et Tossiat ; vérifiées en 1734.

---

**48H1874 1735.**

**1735**

Description physique :

Importance matérielle : 12 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Cartes prises sur le terrier signé par le notaire Cartier, concernant les paroisses de Châtenay, Dompierre, Ronzuel, Saint-Martin de Chalamont.

---

**48H1875 1735-1736.**

**1735-1736**

Description physique :

Importance matérielle : 28 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Cartes prises sur le terrier reçu par le notaire Ravet, concernant les paroisses de Dompierre et de Villette, les villages des Feuilletts et de La Ranche.

Documents en relation :

Ce terrier est aux Archives de l'Ain, H858.

---

**48H1876 Membre de Cocieu.**

**1324-1353**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 1 sceau.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Cession par Humbert, seigneur de Thoire et Villars, à Hugues de Saint-Romain, commandeur des Feuilletts et de Cocieu, de trois

séterées de terre à Luzy pour établir un étang, moyennant quoi il sera dispensé du paiement d'une rente de 8 sous 6 deniers (1324, 8 septembre, in festo nativitatibus beate Marie Virginis). — 2. Mandement de Humbert, sire de Thoire et Villars, à Jacquet de Bussiz, châtelain de Villars, pour l'exécution de l'acte précédent (1337, le jour de Pâques, 20 avril). — 3. Vente par Humbert d'Albon, damoiseau, fils de feu Louis d'Albon, seigneur de Pollionay, et Yolande, sa femme, fille de feu Antoine de Clermont, à Renaud de Fay, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Laumusse et des Feuilletts, pour le prix de 180 florins d'or, d'un étang dans la paroisse de Saint-André-de-Corcy (1353, 24 et 25 août). — 4. Liste de paiements de servis faits par diverses personnes (s. d., xive siècle).

---

#### **48H1877-48H1878 Membre d'Écorcheloup.**

**1200-1771**

Biographie ou Histoire :

Ain, arrondissement de Bourg, canton de Montluel, commune de Dagneux.

---

#### **48H1877 Donations et échanges, procédures.**

**1200-1771**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Donation faite aux Templiers par Guichard d'Anthon de sa maison de Tanay (1200 ; vidimus par frère Pierre, élu de Lyon, le 10 octobre, VI idus octobris, 1272). — 2. Échange de cens entre Humbert de Buenc, damoiseau, fils de feu Jean de Buenc, chevalier, et frère Jean, commandeur de Laumusse et d'Écorcheloup (1283, juillet). — 3. Autre échange de cens entre frère Jean Cathelus, commandeur de Laumusse et d'Écorcheloup, et Humbert, seigneur de Montluel (1286, mai ; copie). — 4. Jugement de Jérôme de Balardis, docteur en lois, juge de Bresse, des Dombes et de Valbonne pour le duc de Savoie, ordonnant à Jean Fournier, de Dagneux, à Pierre, Jean et Aymonet Burdelli, de continuer à payer les cens qu'ils doivent au commandeur d'Écorcheloup (1422, 21 janvier). — 5-6. Requêtes de François-Marie-Hyacinthe de Pingon, commandeur des Feuilletts, pour faire assigner, devant le lieutenant général au bailliage de Bresse, Claude Peschet, marchand de Montluel, qui lui doit 1065 livres sur le prix du bail à ferme du pré du Temple, dépendant d'Écorcheloup, paroisse de Dagneux (1771).

Documents en relation :

Les documents nos 1 et 2 sont publiés dans Bibliotheca Dumbensis, t. II, p. 72, n° LV et p. 219, n° CLVIII.

---

#### **48H1878 Terrier.**

**XVIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 190 mill., papier, 50 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fragment (fol. 50 à 99) de l'extrait d'un terrier de reconnaissances à Montluel, Dagneux, Belligueux, Beynost.

---

#### **48H1879-48H1881 Membre de Mollisolle.**

**XIVe Siècle-XVIIIe Siècle**

Biographie ou Histoire :

Ain, arrondissement de Bourg, canton de Pont-d'Ain, commune de Druillat.

---

#### **48H1879 Terrier du Temple de Mollisolle, en langue vulgaire.**

**XIVe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 305 sur 210 mill., papier, 41 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 3 : « a la Batailli en la dita parrochi de Durlia ». — Fol. 8 : « a Chillou en la dita parrochi de Durlia et de Sant Martin del Mont ». — Fol. 9 : « a Rossetes en la dita parrochi de Durlia ». — Fol. 20 : « in parrochia sancti Martini de Monte ». — Fol. 22 v° : « a la Chapella ».

---

#### **48H1880 Liève.**

**XIVe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 105 mill., papier, 12 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Sequitur numerus tenementariorum extentarum domus Templi Molisole in romancio scriptarum. »

---

### 48H1881 Cartes prises sur le terrier de la rente de Mollisolle reçu par le notaire Berliet.

1735

Description physique :

Importance matérielle : 30 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

---

### 48H1882 Minutes de cartes prises sur un terrier du Temple de Mollisolle.

XVIII<sup>e</sup> Siècle

Description physique :

Importance matérielle : 33 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

---

### 48H1883 Membre de Villars.

1201-1757

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 7 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Transaction entre Humbert de Thoire, seigneur de Villars et les frères du Temple (1201. Copie collationnée en 1766 sur un vidimus fait par l'abbé de Belleville en décembre 1280). — 2. Autorisation donnée par Hugues de Crosa et Étienne Favre, de la paroisse de Versailleux, à frère Pons, commandeur de la maison du Temple de Villars, d'établir un fossé entre leurs fonds et ceux du Temple (1274, janvier). — 3-4. Extraits d'un terrier de reconnaissances passées par des habitants de Birieux au profit de Jean de Grolée, commandeur des Feuilletts, reçues par Jean Mouton, de Grésy, diocèse de Genève (1496). — 5. Bail à ferme du membre appelé le Temple de Villars, dépendant de la commanderie des Feuilletts, passé à Louis Marchand, de Lyon, pour 350 livres par an (1661). — 6-7. Requête de Noël Baillard, fermier de Villars, contre le tuteur des enfants Barbet, de Birieux, pour paiement de cens (1685). — 8. Reçu de divers documents donné au commandeur de Pingon par le fermier de la commanderie des Feuilletts (1757).

Documents en relation :

Le document n° 2 est publié dans Bibliotheca Dumbensis, t. II, p. 181, n° CXLVI.

---

### 48H1884-48H1887 Membre de La Chaux en Vaud.

1331-1627

Biographie ou Histoire :

Suisse, commune du canton de Vaud.

Commanderie de Templiers, probablement fondée par Humbert, sire de Cossonay, vers 1160 ; sécularisée au XVI<sup>e</sup> siècle après la conquête du pays de Vaud par les Bernois. (Toutes les identifications des articles 1884 à 1890 sont dues à l'obligeance de M. Maxime Reymond, archiviste d'État à Lausanne).

---

### 48H1884 1340-1500.

1340-1500

Description physique :

Importance matérielle : 24 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Reconnaissance d'une rente annuelle de 10 sous de bonne monnaie de Lausanne passée par Raoul et Guillaume Dufour (Furni), frères, de Cossonay, à la maison du Temple de La Chaux, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ladite rente assignée par Raoul sur sa maison sise dans le château de Cossonay et par Guillaume sur deux poses de terre au terroir de Sunarclens, lieudit en Breydimont (1340, avril). — 2. Reconnaissance passée par Perrod, Girard et Antoine, frères, fils de feu Perrod dit Bordel, de Chavornay, à frère Pierre dit Montaul, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, recteur de l'hôpital Saint-Thibaud de Tela, pour quatre poses de terre au terroir de Chavornay, au lieudit Ripaz, sous un cens de 5 sous et 7 deniers (1390, 8 janvier). — 3. Autre reconnaissance passée au même par Bernard, fils de feu Perrod dit Bernar d'Essert (Esser subtus Suchie), pour une pose de terre au même lieu, sous un cens de 2 sous (1391, 29 mars, die mercurii proxime post Pascha). — 4. Autre reconnaissance passée au même par Mermette et Ysabelle, filles de feu Estiennot dit Ravinoz, fils de feu Nicod dit Veriant, de Chavornay, pour un chazal (pro uno casali) sis à Chavornay, sous un cens de 18 deniers (1392, 5 juin, die mercurii proxima post festum Penthecostes). — 5. Autre reconnaissance passée au même par Mermet Morel de Chevilly (Chivilie) pour une houche (unam ochiam) à Chevilly, sous le cens d'une coupe de froment (1394, 17 janvier). — 6. Reconnaissance passée par Henri dit Thomas de Asclens, Perrod et Jean, ses fils, à frère Pierre de Billens, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Vaud, comme recteur de la maison de

Crousaz, pour un chasal et une terre à Gollion, deux poses de terre en Montbignyn, une pose en Preverozpra, sous un cens de 12 sous monnaie de Lausanne (1395, 22 avril). — 7. Accensement par Jean Pigaczon, fils de feu Perrin dit Pigaczon, de La Chaux, bourgeois de Cossonay, à Lambert dit Blanchar, de La Chaux, de deux pièces de pré à La Chaux, sous un cens de 16 deniers (1435, 3 mai). — 8. Approbation de cet accensement par frère Antoine de Maleret, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de La Chaux en Vaud (1460, 22 septembre). — 9. Reconnaissance passée par noble Pierre Arnodi, fils de Jean Arnodi, de Grandson, à frère Hugues de Boysset, commandeur de La Chaux en Vaud et recteur de la maison du Temple de Benex, sous un cens d'un setier de vin (1442, 16 novembre). — 10. Autre reconnaissance passée au même par Jean, fils de feu Pierre de Crousaz, pour un cens de 16 sous et 8 coupes de froment (1444, 1er avril). — 11. Accensement par frère Hugues de Boysset à Jean Besanczon, fils de feu Girard Besanczon, de Nyon, d'un pré sis à Benex, lieudit en pra novel alias en la Chenal, sous un cens de 4 sous genevois (1450, 30 janvier). — 12. Reconnaissance passée au même par Perrod dit Gros, d'Essert, pour une houche à Essert, contenant 3 fosserées et un pré d'une demie sétérée, au même finage, lieudit ey pra de Treysange (1452, 22 août). — 13. Autre reconnaissance passée au même par Jeannot Pictet de Suchie, pour une pièce de terre sise au terroir de Suchie, lieudit em Champ Brayz, sous un cens de 9 deniers, monnaie de Lausanne (1452, 10 novembre). — 14. Reconnaissance passée à frère Antoine de Maleret, commandeur de La Chaux, par Nycod dit Cuerel et Étienne dit Douz Crest, mari de la fille de Rolet Cuerel, frère dudit Nycod, de Villars-Sainte-Croix, pour une maison, des terres et des prés audit lieu (1458, 23 avril). — 15. Reconnaissance passée à frère Claude de Joug, commandeur de La Chaux en Vaud, par Louis Douz Crest, de Synarclens, pour une pose de terre audit terroir, lieudit en plain (1466, 11 avril). — 16. Accensement d'un pré sis à La Chaux, lieudit em laz Jonchieriez alias em laz Vergierez, passé à Jaquet Humber alias Codureiz par frère Antoine Bastier, curé de Montbrelloz, fermier de la commanderie de La Chaux (1471, 21 mai). — 17. Reconnaissance passée à frère Louis de Franc, commandeur de La Chaux en Vaud, par Jean de Exert, fils de feu Nycolet de Exert, de Nernier, Benoît et Humbert ses frères, pour des bois, des marais et un pré au terroir de Gland, lieudit en Chanoz, sous un cens de 5 sous et 2 deniers genevois vieux (1473, 10 juin). — 18. Reconnaissance passée au même par Jean Vit, de Chavornay, pour une maison dans la ville de Chavornay, sous un cens de 5 sous, monnaie de Lausanne (1482, 29 janvier, die martis post festum convercionis sancti Pauli). — 19. Autre reconnaissance passée au même par le même pour divers biens à Chavornay : une pièce de terre au lieudit en laz Perrossaz, 2 sétérées de pré ouz Chanoz alias ouz pra de laz Crousaz, une pose de terre au lieudit en Herseys, une pièce de terre au lieudit en laz Vanat, une pose de terre au lieudit ultra aquam de Tallam, une pièce de terre au lieudit en pra cuyt, deux poses de terre en Forel, une pose de terre au lieudit ouz Raffort juxta rivum douz Raffort a borea, une pose de terre au lieudit eys louage pyceps, une pose de terre au lieudit en Lespinctat ; le tout sous un cens de 7 coupes et un bichet de froment et de 4 coupes d'avoine, mesure d'Orbe (1484, 26 juin). — 20. Autre reconnaissance passée au même par Guillaume Lambert dit Grinyer, de Chavornay, pour une sétérée de pré au terroir de Chavornay, lieudit en Ogillo, sous le cens d'un bichet de bon froment et d'une coupe d'avoine, mesure d'Orbe (1484, 26 juin). — 21. Sentence de l'official de Lausanne condamnant Pierre Vidoz, habitant de Colombier, à payer à Louis de Franc, commandeur de La Chaux, un cens d'une demie coupe de froment, mesure de Cossonay, pour une pièce de terre à Colombier, lieudit en Malluens, précédemment reconnue en fief de frère Artaud Ravovyry, commandeur des maisons de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem dans le pays de Vaud, par Pierre dit Gex, de Colombier (1484, 13 mai, die jovis post dominicam de Inventione). — 22. Reconnaissance passée à Louis de Franc, à cause de l'église de Saint-Thibaud, seu hospitalis Thele, par Jacques Belmont, fils de feu Jean Belmont, pour une pièce de terre au terroir d'Épendes, lieudit in campo hospitalis alias en Thalamont, sous un cens de 12 deniers de Lausanne (1489, 16 novembre). — 23. Autre reconnaissance au même par noble homme Pierre Costabloz, d'Orbe, pour une pose de terre au terroir d'Orbe, lieudit versus pontem Morens, juxta viam publicam tendentem a villa de Orba versus dictum pontem a vento (1490, 15 janvier). — 24. Accensement par Étienne, Georges et Jean Marchiand, damoiseaux, de Cossonay, fils de feu noble Georges Marchiand, à Claude Vuychet, de La Chaux, de divers biens : deux emplacements (casale) à Ittens, un pré au lieu dit en pra soremontem, un pré en pra aubert, une pose de terre en Serex, une pose de terre en Sarragin, une pose et demie de terre en la Comba, une pose de terre en Lespiney, trois poses de terre au lieudit eys Planches, une demie pose au lieudit em Pra Riondet, une sétérée de pré en Clos el Gollion ; le tout sous un cens de 16 coupes de froment, mesure de Cossonay, 16 sous, monnaie de Lausanne, et 3 poules (1491, 3 novembre). — 25. Confirmation de cet accensement par frère Louis de Franc, commandeur de La Chaux en Vaud (1500, 10 février). — 26. Accord entre Louis de Franc, commandeur de la Chaux en Vaud, et Hugues Vignyrosi ou Vignyroux, clerc et bourgeois de Cossonay, au sujet de l'hommage pour un tènement de terre au terroir de La Chaux, albergé par les prédécesseurs dudit commandeur à Jean Borjeaulx alias Grant, d'Ittens (de Jetens prope Calcem), le 28 mai 1453, et antérieurement à Jean et Jaquet, fils de Pierre de Nemore (1498, 26 avril).

## 48H1885 1390-1627.

1390-1627

### Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Obligation passée par Nicolette, veuve de Janin dit Sandebous, de La Chaux, du consentement de Pierre de Billens, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, à Pierre dit Berthoz de Lila, mari de Jeannette, fille de ladite Nicolette, de diverses propriétés au terroir de La Chaux : pré appelé deis Rispes, terre sise eis Chentres, pour 15 livres de bonne monnaie de Lausanne prêtées par ledit Pierre (1390, 15 mars). — 2. Sentence de l'official de Lausanne confirmant la cession faite à Louis de Franc, commandeur de La Chaux, par noble Louise, veuve de François de Montheolo, jurisconsulte, d'un pré à Chavornay, appelé pra de Largilliet (1480, die mercurii post octabas festi sancti Barnabe apostoli, 21 juin). — 3. Contrat de mariage entre Claude Devent, de Chens, paroisse de Cusy, diocèse de Genève, demeurant au village de La Chaux en Vaud, et Girarde, fille de feu Jean Borjaul alias Pity, d'Ittens, près La Chaux, paroisse de Cossonay (1484, 20 janvier), suivi d'une reconnaissance des biens de feu Jean Borjaul, passée au commandeur de la Chaux le 22 mars 1493. — 4-5. État de ce que l'Ordre de Malte possédait dans le pays de Vaud, appartenant au duc de Savoie, lorsque les Suisses de Berne s'en emparèrent : commanderie de La Chaux en Vaud : église ou chapelle dédiée à Notre-Dame, maison curiale, cimetière, maison appelée le Temple de Vaud, prés, terres, bois, four banal, dîmes, corvées, cens et

servis, vignes ; — membre de Saint-Jean-Baptiste de Crousaz, église sous le vocable de Saint-Jean, cimetière, maison, grange, jardins, terres, prés, vignes, bois, cens, servis et rentes nobles ; — membre d'Entremont : chapelle dédiée à saint Denis, bois, cens, rentes et servis (s. d., xviii<sup>e</sup> siècle). — 6. Procuration donnée par frère Anne de Naberat, commandeur du temple d'Ayen, pour représenter à frère Claude de La Verchère, commandeur des Feuilletts, et au chapitre provincial du Grand-Prieuré d'Auvergne à Saint-Georges de Lyon que le membre de La Chauz en Vaud « au païs et canton de Berne, dépendant de lad. commanderie des Feuillées, est possédé et usurpé par les hérétiques dud. Berne » et qu'il s'offre à tâcher de le recouvrer si le commandeur de La Verchère ne veut pas le faire (1627).

**48H1886 1331.****1331**

## Description physique :

Importance matérielle : 1380 sur 280 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Reconnaisances passées à Aymon de Cossonay, commandeur de La Chauz, par Raoul et Humbert Magnyns frères, Peronnet Bollyar, Perret Borjaul, Mermet Gresyer, Jean Blanchart, Mermet Wastelet, Jean Morel, Jacques, fils de feu Rolet Crochet, Jeannette et Perrette, filles de Pierre Pictet (1331, dis jovis post festum Penthecostes, 23 mai).

**48H1887 1483-1500.****1483-1500**

## Description physique :

Importance matérielle : 410 sur 285 mill., papier, 24 et 239 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 2-4. Transaction entre Louis de Franc, chevalier, commandeur de La Chauz en Vaud, et les habitants de La Chauz citra loz Veron, au sujet des corvées, rappelant une autre transaction passée, en décembre 1315, entre Guillaume de Pirafleur, commandeur des maisons de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem au pays de Vaud, et les habitants de La Chauz, sur le même sujet (1483, 30 décembre). — Fol. 4 v<sup>o</sup>. Transaction entre frère Louis de Franc et Jacques Fasain, curé de Préverenges, au sujet de la saisie faite par celui-ci d'une corbeille de raisins (unam grellam repletam de vendimia) appartenant au prieur de Cossonay (29 mars 1497). — Fol. 10. Sequitur repertorium omnium recognicionum in presenti libro scriptarum et receptorum per Henricum Delaydessos de Cossonay clericum et burgensem. — Fol. 1 v<sup>o</sup>. Hoc est extenta rerum bonorum possessionum censuumque et reddituum pertinentium et spectancium religioso viro fratri Ludovico de Franc..., preceptori Calcis in Vuauo..., recepta per Henricum Delaydessos de Cossonay, clericum et burgensem curiarumque domini officialis curie Lausanensis, decanatus de ultra Venopiam, castellanie de Cossonay juratum, et incepta die penultima mensis octobris anno ejusdem Domini millesimo quatercentesimo octuagesimo tercio... Et primo endominium ipsarum ecclesie et domus : église Notre-Dame, cimetière, maison, jardin, pré dit pra novel, autre pré au lieudit en laz Collumberiz juxta aquam dictam Veron, un petit morceau de pré dit pra douz Raffort, pré dit pra douz Bout, pré dit en Vualiens, terre appelée condemina de derreir Villar, terre dite de Perrosier, terre dite de derreir laz Salaz, bois de Crochet, bois deis Belfey, bois au terroir de La Chauz, lieudit eis Rispes, pré au même terroir, lieu-dit en Maupra juxta aquam douz Veron, une houche au même terroir, lieudit ouz pasquier de Millieraz, le four de La Chauz, habituellement amodié six coupes de froment par an, deux poses de vigne au vignoble de Morges, lieudit en laz Puctoleriz. — Fol. 160. Hoc est extenta rerum bonorum possessionum... spectancium venerabili et religioso viro fratri Ludovico de Franc... ad causam domus ecclesie sancti Johannis Baptiste de Crousa, membri templi Calcis in Vuauo... Et primo endominium ipsarum domus et ecclesie de Crousa : église Saint-Jean-Baptiste, avec cimetière, maison, grange, houche, terre, pré, bois. — Fol. 6-9, 15-24, 159, 210 à 239, blancs.

**48H1888 Membre d'Entremont.****1240-1498**

## Description physique :

Importance matérielle : 305 sur 220 mill., papier, 16, 105 et 30 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

## Biographie ou Histoire :

Suisse, canton de Vaud, près d'Yvonand.

Fol. 2. Nomination par Louis de Franc, commandeur de La Chauz, Entremont et de Thela in Vuauo, de Claude Besson, chapelain de Cronay, aux fonctions de recteur de la chapelle d'Entremont, sous le vocable de Saint-Denis (1490, 30 mai). — Fol. 2 v<sup>o</sup>. Cession par Jean Corvaz et Guillaume, son fils, habitants de Belmont, à Louis de Franc, d'un tènement au lieu de las Mouguetaz et de Empremont. — Fol. 4-15, blancs. — Fol. 16, répertoire. — Fol. 1 v<sup>o</sup>. Endominium de Entremont : l'église dudit lieu dite le Temple, sise prope aquam de la Mentue ; bois appelé retro mosterium douz Temploz, autre bois appelé costa dou Chastellar et de Nérioux. — Fol. 2. Donation du lieu appelé Entremont juxta Evonant faite aux Templiers par Richard, seigneur de Saint-Martin, du consentement de ses fils Richard, Conon, Henri, Uldric et Rodolphe (1240, 31 octobre). Le texte porte : data anno Incarnacionis Domini millesimo quadragesimo in vigilia Omnium Sanctorum. Il faut évidemment ajouter : ducentesimo, Richard de Saint-Martin étant connu par des actes de 1217 à 1245. — Fol. 3. Limites de la juridiction d'Entremont. — Fol. 4. Préambule du terrier de reconnaissances passées au profit de Louis de Franc, chevalier, commandeur des maisons de La Chauz, Entremont et autres de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem dans le pays de Vaud, reçues par André de Arsina, clerc et bourgeois d'Estavayer (Staviaci). —

Fol. 5-77. Reconnaissances passées par des habitants de Mougoueta, d'Entremont, de Donneloye (Dompnelly), d'Yvonand, de Cuarny, de Longeville, de la châtelainie de La Mothe, de Champagne près Grandson, de Cronay, de Villars-Epeney (1487, 3 janvier — 1489, 4 février). — Fol. 78-104, blancs. — Fol. 105. *Sequentur extente sive recognicionis venerabilis viri fratris Ludovici de Franc... per me Johannem de Ranquieres, notarium et burgensem Mureti curieque decanatus Advenchie juratum, nomine et ad opus prelibati domini preceptoris et eciam discreti viri domini Henrici Pugnyon, capellani Mureti, tanquam altariste et rectoris capelle beati Johannis de Jherusalem prope Muretum... recepte... »* — Fol. 1, répertoire. — Fol. 2-16. Reconnaissances passées par des habitants de Lowemberg, de Charmey (Charmes), de Buchillon (Buschillion), de Villars-les-Moines, de Greng (Gruent), de Morat, de Nant, de Montillier (1488, 28 mars-1490, 3 février). Toutes ces localités sont dans le canton de Fribourg, dans le voisinage de Morat.— Fol. 17-30, blancs.

---

#### **48H1889-48H1890 Membre de Benex.**

**1475-1495**

---

#### **48H1889 Terrier.**

**1481-1495**

Description physique :

Importance matérielle : 305 sur 215 mill., papier, 4 et 167 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1, répertoire. — Fol. 1. *Recognicionis venerabilis viri religiosi fratris Ludovici de Franc, militis Roddarum sancti Johannis Jherusalem, preceptoris Calcis in Vuauado, receptas (sic) per nos notarios subsignatos... ad opus ipsius domini preceptoris et suorum in dicte preceptoris successorum ad causam domus sue de Benex... »* Reconnaissances passées par des habitants de Gland, d'Eysins, de Grens, de Gingins, de Trélex, de Nyon, de Promenthoux, d'Avenex, de Signy (Signier supra Nyvidunum), reçues par les notaires Jean de Bioley et Boniface Maigras (Macri) (1481, 24 février — 1495, 10 septembre). — Fol. 153-167, blancs.

---

#### **48H1890 Liève et livre de comptes.**

**1475-1489**

Description physique :

Importance matérielle : 200 sur 140 mill., papier, 8 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 1. *Papirus censarum spectabilis domini Ludovici de Franc, militis Roddarum et preceptoris Calcis, ad causam domus de Benay anni millesimi IIIc LXXXIX.* — Fol. 4. *Secuntur espense facte per me Petrum Rosseti, capellanum domini preceptoris Calcis.* — Fol. 5. *Papirus censarum domini preceptoris Calcis ad causam domus de Benay.* — Fol. 8. *Sequentur a quibus recepit Johannes Bioley de anno millesimo IIIc LXXV.*

---

#### **48H1891-48H1903 Membre de Maconnex et Crozet.**

---

#### **48H1891-48H1862 Albergements, baux à ferme, visites, dénombrement des domaines, procédures, reconnaissances, comptes et rénovation de terriers.**

**1433-1771**

---

#### **48H1891 1433-1769.**

**1433-1769**

Description physique :

Importance matérielle : 15 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Albergement des prés de la commanderie de Maconnex passé par frère Claude de Maleval (de Malavalle), commandeur des maisons de La Chaux, de Maconnex et de Crozet, à Perret Bramarel, dudit lieu de Maconnex (1433, lundi 23 mars). — 2. Sentence arbitrale rendue par Philibert de Bonne, chanoine de Genève, entre Louis Antoine, curé de l'église paroissiale de Crozet, et frère Louis de Franc, commandeur de Maconnex et de Crozet, au sujet de la jouissance des biens de ladite cure (1514, 3 juillet). — 3. Traduction de cette sentence. — 4. Promesse faite par Jean Machon de Meyrin, notaire, et Claude Sale, de Genève, de payer aux seigneurs de Berne un cens de 88 florins 6 sols, en raison de l'albergement des biens de la chapelle et maison de Maconnex, membre de la commanderie de La Chaux, à eux passé le 30 octobre 1542 par deux membres du Petit Conseil de Berne pour un cens annuel de 4 florins et « pour l'entraige et pris » de 2.650 florins, dont ils n'ont payé que le tiers ; le cens promis représente l'intérêt à 5 % du reste (1543, 12 avril). — 5 et 5 bis. Promesse faite par Bernard Bandillion, curé de Crozet, à Claude Girod, procureur de frère Claude de La Verchère, commandeur des Feuilletts et des membres de Crozet et Maconnex, collateur de ladite cure, de terminer le bâtiment de la chapelle et la maison qui y est jointe (1631). — 6-21. Procédure



par-devant le Parlement de Dijon entre Pierre Panissod, curé de Sauverny, au bailliage de Gex, chapelain de la chapelle Sainte-Marie-Madeleine de Maconnex, d'une part, Amed Dupuys et ses frères, de Maconnex, frère Claude de La Verchère, commandeur des Feuilletts et des membres de Crozet et Maconnex, intervenant, d'autre part, au sujet de la possession des biens de ladite chapelle ; il est indiqué dans cette procédure que les membres de Crozet et de Maconnex étaient annexés et incorporés à la commanderie des Feuilletts depuis le traité passé en 1570 entre les Bernois et le duc de Savoie (1642-1646). — 22-28. Baux à ferme des membres de Crozet et Maconnex (1583-1769).

---

#### 48H1892 1543-1771.

1543-1771

##### Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 38 pièces, papier ; 8 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-8. Mémoires pour frère Claude de La Verchère, commandeur des Feuilletts, contre l'évêque de Genève, au sujet des biens de la commanderie dans le pays de Gex, notamment de la chapelle de Crozet, usurpés par les Bernois en 1535 (1612). — 9. Visite des membres de Crozet et de Maconnex, dépendant autrefois de La Chaux en Vaud et actuellement de la commanderie des Feuilletts. Crozet : église ou chapelle où l'on ne dit pas la messe « n'y ayantz aucung catholiques apostolicques romains audict village du Crozet ny à ses environs », pré, terre autrefois vigne et bois. Maconnex : chapelle, maison et grange, « le tout à présent desmolly jusques à ses fondementz » ; tous les fonds vendus par les Bernois à des particuliers (1614). — 10-11. Accord entre Marie Sylvestre, curé d'Ornex, et noble Jean-François de Charrière, sieur de Panthes, rière Bernex, au sujet des réparations faites à Maconnex (1653). — 12. Albergement des biens situés à Maconnex passé, pour vingt ans, par frère Claude de La Verchère, commandeur des Feuilletts, à noble François de Charrière, sieur de Panthes, moyennant un cens de 200 livres par an (1654). — 13-16. États et dénombrements des domaines dépendant des membres de Maconnex et de Crozet (s. d., XVIIe siècle). — 17-20. Traités pour la rénovation des terriers de Crozet et de Maconnex (1611-1697). — 21. Sentence du Parlement de Dijon, rendue à la requête d'Antoine de Montjouvant, commandeur des Feuilletts, condamnant Antoine Brunet, syndic du pays de Gex, à rétablir deux reconnaissances dans les terriers de Crozet et de Maconnex (1677). — 22. État des pièces vacantes restant à reconnaître dans le membre de Maconnex (s. d.). — 23-24. Reçus des terriers de Crozet et de Maconnex donnés à Pierre Girod, bourgeois de Gex (1667-1676). — 25. Mémoire des terriers à rechercher à la Chambre des Comptes de Grenoble (s. d.). — 26. Extrait de l'inventaire de la Chambre des Comptes de Grenoble (1677). — 27-28. Copies de reconnaissances de biens dépendant de la maison de Maconnex, membre de la commanderie de La Chaux, passées au profit des seigneurs de Berne, à cause de leur baronnie de Gex, par Jean Machon, de Meyrin, notaire, et Claude Sale, bourgeois de Genève (1543, 12 avril). — 29. « Prétentions de M. le Doyen de Gex contre M. le Commandeur de Forsat » au sujet du paiement de la taxe des eaux et fontaines et de celle de l'acquisition des greffes (s. d.). — 30. Délibération de la Langue d'Auvergne sur une proposition faite par le chevalier de Sainte-Colombe de Laubépin, commandeur des Feuilletts, pour la vente du membre de Maconnex (1733). — 31-32. Rapport (original et copie) de frère Jean-Baptiste de Bocsozel de Montgontier, commandeur de Chazelles et d'Olloix, et de frère Honoré-Marie de Vallin-Coppier, commandeur de Bellecombe, sur les membres de Crozet et Maconnex, concluant à accepter l'offre faite par le sieur Dupuy de les acheter au prix de 10.000 livres (1733). — 33. État des reconnaissances reçues par Pierre-Humbert Hugon, notaire à Gex, en exécution des conventions passées avec le procureur de Louis-François d'Ussel de Saint-Martial de Châteauevert, commandeur des Feuilletts, à cause des membres de Maconnex et de Crozet, dans le pays de Gex (1750). — 34-39. Procédure au bailliage de Gex entre François-Marie-Hyacinthe de Pingon, commandeur des Échelles et des Feuilletts, d'une part, Pascal Dupraz, commissaire à terrier, et Pierre Dupontet, laboureur, fermiers de Maconnex, d'autre part, pour faire constater les détériorations causées par ceux-ci à ce domaine (1770-1771).

---

#### 48H1893 Membre de Crozet. Recette de la commanderie de Crozet.

1667-1675

##### Description physique :

Importance matérielle : 250 sur 170 mill., papier, 17 feuilletts.

Genre/Carac. phys. : Cahier

---

#### 48H1894-48H1903 Terriers.

1481-1756

---

#### 48H1894 1481-1484. Membres de Maconnex et de Crozet.

1481-1484

##### Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 200 mill., papier, 8 et 670 feuilletts.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minute d'un terrier de reconnaissances passées au profit de Louis de Franc, commandeur de La Chaux et des membres de Maconnex et de Crozet, reçues par Jean Braseti, bourgeois de Genève, notaire et commissaire d'extentes. — Fol. 1-7. Répertoire ancien disposé par localités : apud Signier ; apud Versonex ; apud Chivrier ; apud Bossier ; apud Magnier ; apud Visignin ; apud Chenax ; apud Maconnex ; apud Sessieu ; apud Comunier ; apud Moyn ; apud Fernex ; apud Muris ; apud Villarium Taconis ;

apud Pirignin ; apud Fleyer ; apud Avuson ; apud Sergier ; apud Genollier ; apud Croset ; apud Villamnovam ; apud Souvernier ; apud Burdign. ; apud Gaium ; apud Ornay ; apud sanctum Johannem Gonvillarum ; apud Thoyrier ; apud Marna ; apud Greylier ; apud Cursiml. — Fol. 1. Sequntur recognicionis spectabilis et religiosi viri fratris Ludovici de Franc, militis ordinis sancti Johannis Jherusalem, preceptorisque Calcis in Vuauo ac domorum sive membrorum de Maconex et de Croset.

---

**48H1895-48H1896 Membre de Crozet.**

**1572-1695**

---

**48H1895 1572-1575.**

**1572-1575**

Description physique :

Importance matérielle : 415 sur 290 mill., papier, 11 et 878 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances. — Fol. 2-11. Répertoire. — Fol. 1. « S'ensuivent les reconnoissances receupes et stipulées par moy Anthoine de la Corbière, notaire ducal, au nom et en faveur de reverend seigneur Pierre de Grandmont, chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem et commandeur perpétuel des membres de Croset et Maconnex dépendans de la Chaulx en Vauld, existans iceux membres en la terre de Gex, et ce touteffois à cause dudict membre de Croset. » — Fol. 1. Boqueral. — Fol. 106. Saint-Jean de Gonville. — Fol. 216. Marval. — Fol. 223. Fenyres. — Fol. 228. Thoiry. — Fol. 241. Sergier. — Fol. 274. Villenove. — Fol. 236. Croset. — Fol. 702. Avuson. — Fol. 815. Flyer. — Fol. 837. Chivriez. — Fol. 851. Pirignyn. — Fol. 876. Poulyyer.

---

**48H1896 1689-1695.**

**1689-1695**

Description physique :

Importance matérielle : 250 sur 180 mill., papier, 5 et 510 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Jean de La Baume de Forssat, commandeur de la commanderie des Feuillet et du membre de Crozet, reçues par le notaire A. Deregard.

---

**48H1897-48H1903 Membre de Maconnex.**

**1572-1756**

---

**48H1897 1572-1575.**

**1572-1575**

Description physique :

Importance matérielle : 405 sur 285 mill., papier, 15 et 732 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Pierre de Grandmont, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de La Chaux en Vaud, reçues par Antoine de La Corbière, et expédiées après sa mort par le notaire Jean Collogniez. — Fol. 1-5, blancs. — Fol. 6-14. Répertoire (le commencement manque). — Fol. 3. Signiez. — Fol. 167. Maconex. — Fol. 298. Cursins. — Fol. 305 v<sup>o</sup>. Villards Notre-Dame. — Fol. 325. Versonex. — Fol. 378. Muritz. — Fol. 381. Villar Taccon. — Fol. 476. Chenaz. — Fol. 492. Exchevenex. — Fol. 515. Chivriez. — Fol. 538. Avoson. — Fol. 542. Souvernier. — Fol. 551. Vernyer. — Fol. 578. Bossiez. — Fol. 591. Visignin. — Fol. 661. Moings. — Fol. 668. Ornex. — Fol. 680. Greylliez. — Fol. 702. Ferney. — Fol. 717. Genève. — (Les fol. 309 à 324, 555 à 568 manquent.)

---

**48H1898 1572-1573. Extrait du terrier précédent.**

**1572-1573**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 170 mill., papier, 4 et 586 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Extrait du terrier précédent contenant les reconnaissances passées par des habitants de Segny, Maconnex et Villard-Taccon.

**48H1899 1572-1573. Copie du registre précédent.**

**1572-1573**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 210 mill., papier, 2 et 213 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Copie du registre précédent, faite, en 1672, sur l'original conservé aux archives de la commanderie de Saint-Georges à Lyon, par Cassille, notaire à Lyon, à la requête de frère Antoine de Montjouvent, commandeur des Feuilletts.

---

**48H1900 1691-1697.**

**1691-1697**

Description physique :

Importance matérielle : 245 sur 180 mill., papier, 4 et 324 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Jean de La Baume de Forssat, commandeur des Feuilletts et des membres de Crozet et Maconnex, par des habitants de Segny, Maconnex, Chenaz, reçues par le notaire A. Deregard.

---

**48H1901 1691-1697. Autre expédition du même terrier, signée par le même notaire.**

**1691-1697**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 210 mill., papier, 4 et 218 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H1902 XVIIIe siècle.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 365 sur 250 mill., papier, 24 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Table d'un terrier ayant servi à l'établissement des cartes formant l'article suivant.

---

**48H1903 1744-1756.**

**1744-1756**

Description physique :

Importance matérielle : 44 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-42. Cartes prises sur le terrier signé par le notaire Hugon. — 43-44. Plans géométriques (minute et mise au net) de fonds dépendant de la commanderie des Feuilletts sur le chemin de Gex à Genève (XVIIIe siècle).

---

**48H1904-48H1913 Commanderie de Genevois-Compesières (Suisse).**

**1569-1788**

Biographie ou Histoire :

Cette commanderie est aussi appelée, du nom de son chef, commanderie de Compesières, localité jadis savoyarde et aujourd'hui dans le canton de Genève.

La majeure partie des archives de cette commanderie a disparu ; des 51 terriers énumérés dans l'inventaire Batteney, il n'en subsiste plus que cinq.

---

**48H1904-48H1905 Inventaires.**

**1674-1675**

**48H1904 1674.**

**1674**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 225 mill., papier, 34 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire raisonné des tiltres de la commanderie de Genevois ou Compezières et de ses membres fait... par le travail de Christophe Néron... en l'année 1674. » — Fol. 23-34, blancs.

**48H1905 1674-1675.**

**1674-1675**

Description physique :

Importance matérielle : 4 cahiers, papier, 8, 16, 22, 60 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. « Inventaire de la commanderie de Genevois ou Compezières » (minute de l'inventaire Néron). — 2 et 3. Minutes de l'inventaire Battenev. — 4. « Inventaire général des terriers et tiltres de la commanderie de Genevois et Compezière de l'Ordre de Malthe et de tous les membres en dépendants, déposés aux archives de lad. commanderie, établies dans la ville d'Annessy, fait et rassemblés à la diligence de messire Jasinte de Pingon, chevalier dudit ordre, en conséquence de la commission à lui donnée par Monsieur le commandeur de Vatange, procureur et receveur dud. Ordre de Malthe en la Langue d'Auvergne de laquelle dépend lad. commanderie de Compezière..... » (1755). — Fol. 1 : membre de Compezière. — Fol. 7 v° : membre de Saint-Jean d'Annessy. — Fol. 9 v° : membre de Saint-Jean de Vulpillière ou La Trossaz. — Fol. 12 : hôpital de Dorche. — Fol. 16 v° : hôpital de Musinens. — Fol. 18 : hôpital de Collogny au Vuache. — Fol. 21 : le Petit Collogny au pays de Gex. — Fol. 21 v° : hôpital de Clermont. — Fol. 25 : membre de La Chaisaz ou La Chiesaz (suite aux fol. 39-40). — Fol. 27 : membre de Saint-Jean de Genève ou Chêne. — Fol. 29 : hôpital d'Hauteville. — Fol. 32 : hôpital de Droyse. — Fol. 33 : hôpital de La Sauveté. — Fol. 37 : hôpital de Mussy. — Fol. 41 : « Inventaire des mappes qui sont dans les archives de Compezière et celles de la ville d'Annessy. » — Fol. 42 : « Inventaire de divers tiltres concernant la commanderie de Compezière. » — Fol. 49 : inventaire des meubles de la commanderie de Compezière.

**48H1906 Membre de Collogny : terrier.**

**1738-1740**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 205 mill., papier, 4 et 125 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Registre soit grosse des reconnoissances d'illustrissime seigneur Claude-François de Lescheraine, grand prieur d'Auvergne, commandeur de Genevois et Compezière, concernant ses fiefs et directes existants dans le bailliage de Gex à cause de l'hôpital de Collogny, membre dépendant de laditte commanderie. » — Fol. 2 : répertoire.

**48H1907-48H1909 Membre de Dorches : terriers.**

**1622-1736**

**48H1907 1622.**

**1622**

Description physique :

Importance matérielle : 293 sur 200 mill., papier, 9 et 188 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnoissances passées au profit de frère Jacques de Cordon par des habitants de Tacon, mandement de Châtillon, reçues par le notaire Jacques Savoex, de Vourey en Michaille. — Fol. 167-188 blancs.

**48H1908 1650-1655.**

**1650-1655**

Description physique :

Importance matérielle : 400 sur 280 mill., papier, 7 et 437 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jacques de Cordon d'Évieu, commandeur de Compesières en Genevois et de Courteserre, reçues par le notaire Pierre Palluel. — Fol. 2-7, répertoire.

---

**48H1909 1725-1736.**

**1725-1736**

Description physique :

Importance matérielle : 315 sur 205 mill., papier, 23 et 408 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Claude-François de Lescheraine, commandeur de Compesières et Genevois, reçues par Philibert Martin, notaire royal et Pierre Favret, commissaire à terriers, de Seyssel. — Fol. 3-17, répertoire.

---

**48H1910 Membre de Musinens : terrier.**

**1734-1736**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 210 mill., papier, 11 et 86 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Claude-François de Lescheraine, commandeur de Compesières, Genevois et Mas-Dieu, grand-prieur d'Auvergne, à cause du membre de l'hôpital de Musinens.

---

**48H1911-48H1913 Titres communs.**

**1569-1788**

---

**48H1911-48H1912 Visites.**

**1716-1788**

---

**48H1911 1716-1772.**

**1716-1772**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, papier ; 5 cahiers, papier ; 15 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Visite de la commanderie de Genevois (François-Christophe de La Barge, commandeur) faite par frère Hyacinthe de Montfort, commandeur de Dole, et Antoine Garin, prêtre d'honneur de la Sainte-Chapelle de Savoie. — Compesières : église sous le titre de saint Sylvestre (messire Thomas Guilliot, natif d'Évian, curé) ; château, de forme carrée et longue ; jardin, grange, terres, prés, vignes en divers endroits. — Fol. 9 v° : état des terriers et des meubles trouvés au château. — Fol. 11 : membre de Meussy, paroisse de Cornier : maison, terre, pré, chapelle, moulins. — Fol. 13 v° : membre de la Sauveté, à une lieue de La Roche : chapelle, moulins, vignes à Marignier, maison à La Roche. — Fol. 15 v° : membre de Saint-Jean de Jérusalem de Genève, sur lequel les habitants les plus âgés des villages voisins ne peuvent fournir aucun renseignement. — Fol. 16 : membre de La Chaisaz en Chablais : dîme affermée 80 livres par an. Annexe de Chêne : dîme accensée 100 livres. Membre du Petit Cologny au pays de Gex : rente de peu de valeur. Membre de La Trossaz ou de l'hôpital de Saint-Jean de Vulpillières : chapelle sous le titre de Saint Jean-Baptiste, grenier, maison, terres, prés. — Fol. 19 : membre de Cologny au Vuache : chapelle (dont François Richard, curé de Vulbens, est recteur), maison, terres, bois, prés, dîme. — Fol. 22 v° : membre de Musinens : église (Claude Jacouz, curé), maison, terre, pré, dîme. — Fol. 24 v° : membre de Dorche en Michaille, à une lieue et demie de Seyssel : église ou chapelle sous le titre de saint Jean-Baptiste, terres, prés, bois, dîmes. — Fol. 27 : hôpital de Clermont : chapelle sous le titre de saint Jean-Baptiste, maison, jardin, terre, pré, verger, vignes, bois, dîmes. — Fol. 29 v° : Annecy : chapelle sous le vocable de saint Jean-Baptiste où les confrères de la confrérie de Sainte-Croix ou Pénitents Noirs font leurs offices, maison, jardin. — Fol. 32 : membre d'Hauteville : chapelle sous le vocable de saint Christophe, maison, terres, vignes, pré. — Fol. 35 : église paroissiale de Saint-Félix, annexe de l'hôpital de Saint-Jean de Droize (Jean-Pierre Bouvery, curé). — Fol. 37 : hôpital de Saint-Jean de Droize : chapelle sous le vocable de saint Jean-Baptiste, terre, bois, pré. — Fol. 39 v° : état des revenus de la commanderie de Genevois : 4455 livres ; état des charges : 796 livres. — Fol. 40 : réparations faites par le commandeur de La Barge depuis la visite de 1700 se montant à 4333 livres. — Fol. 43 v° : ordonnances sur les réparations à faire (1716). — 2. Certificat du chevalier de Broissia et du commandeur de Ruffé décrivant les réparations faites à la commanderie de Compesières par le commandeur de Lescheraine et demandant qu'il y soit maintenu pendant cinq ans (1724). — 3. Visite par frère Jean-Joseph de Caissac, commandeur des Bordès, et Philibert-Bernard de Froissard-Broissia, commandeur de Salins et de La Racherie, des améliorissements de la commanderie de Compesières faits par frère Claude-François de Lescheraine (1733). — 4. « Etat des biens fonds, revenus, droits et devoirs seigneuriaux despendants de la commanderie de Compezière avec leurs confins, bornes et limites (1741). — 5. Visite de la commanderie de Genevois ou Compesières par frère Georges de Sales, commandeur de Sales et Montseugny, grand-prieur d'Auvergne, et Louis Gilbal, prêtre du diocèse d'Autun, à la requête de frère Jean Rigaud de Laigue

Ceresin, commandeur de Genevois (1759). — 6. Autre visite par frère François-Marie-Hyacinthe de Pingon, commandeur des Feuilletts et des Échelles, et frère Charles-Abel de Tortebesse, à la requête de frère Louis-Gaspard de Tulle de Villefranche, commandeur de Compesières (1772).

**48H1912 1788.****1788**

## Description physique :

Importance matérielle : 460 sur 290 mill., papier, 42 feuillets ; 25 cachets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Visite de la commanderie de Compesières (le chevalier de Tulle de Villefranche, commandeur) par Charles-Alexandre de Moreton-Chabrilan, commandeur de Sales et Montseugny et Claude-Philibert Vivian, donat et secrétaire de l'Ordre de Savoie. Page 1 : description de l'église de Compesières (Jacques-François Mouthon, vicaire), de la maison curiale, du château. — Page 15 : dénombrement des fonds dépendant du chef-lieu de Compesières. — Page 23 : visite de Tréloup, paroisse de Marignier, dans la province de Faucigny. — Page 24 : membre de la Sauveté, paroisse de Passeirier : chapelle ruinée, grange, moulin. — Page 27 : maison de La Roche. — Page 29 : membre de Mussy : chapelle desservie par Jean-Valentin Pugin, chanoine de la Collégiale de La Roche, maison, grange, dénombrement des fonds. — Page 34 : membre de la Trousse, paroisse de Cercier : chapelle, maison, grange, écurie, dénombrement des fonds. — Page 38 : membre d'Annecy, chapelle, maison. — Page 43 : membre de Saint-Félix, église, presbytère, grange, dénombrement des fonds, dîmes. — Page 47 : membre de Droise, chapelle, dénombrement des fonds. — Page 49 : membre d'Hauteville, chapelle, grange, dénombrement des fonds. — Page 54 : membre de Saint-Jean de Clermont, chapelle, maison des fermiers, grange, dénombrement des fonds, dîmes. — Page 61 : visite du grand Collogny au Vuache et du Petit Collogny, chapelle, maison, grange, dénombrement des fonds. — Page 68 : membre de l'Hôpital de Dorche, sur Chanay en Michaille, généralité de Bourgogne : église, sacristie, maison du chapelain, grange, dénombrement des fonds. — Page 73 : membre de l'hôpital de Musinens : église (François-Joseph Blanc, vicaire perpétuel), maison curiale, dénombrement des fonds. — Page 78 : description des terriers de Dorche et du Petit Collogny. — Page 79 : désignation des affranchissements faits des fiefs de la commanderie de Compesières, se montant à 84.328 livres, argent de Piémont. — Page 82 : récapitulation des ordonnances et observations.

**48H1913 Prise de possession, albergements, accensements, reconnaissances, baux à ferme.****1569-1769**

## Description physique :

Importance matérielle : 28 pièces, papier ; 2 cahiers, papier, 20 et 24 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Prise de possession de la commanderie de Compesières par frère Gilbert Josset, procureur de messire Louis-Gaspard-Esprit de Tulle de Villefranche (1763). — 2. Acte par lequel Henry de Chaulmontet, notaire royal, châtelain de la paroisse de Compesières, déclare que la permission qu'il a eue de placer un banc dans l'église est précaire (1769). — 3. Reconnaissances passées au profit de Claude-François de Lescherraine à cause du membre de l'hôpital de Musinens, — copie partielle du registre 48 H. 1910 (1734). — 4. Reconnaissance passée au commandeur de Genevois à cause de l'hôpital de Dorche, par Louis, fils de feu Jean Constantin, co-seigneur de Chanay (1759). — 5-6. Vérifications des reconnaissances de la commanderie de Compesières reçues par divers notaires (1748-1750). — 7. Albergements de bois à Collogny passés par frère Jean de Leigney, commandeur de Genevois, à Jean, fils de feu Aimé Michel, et à Pierre, fils de feu Odet Tissot (1569). — 8. Accensement de tous les biens et revenus de la commanderie de Genevois passé par frère Adrian de Jaquellin à Jean de Chambouz et à Bernard Landissier, pour trois ans, moyennant 8800 florins, monnaie de Savoie, par un « oultre soixante escuz pistolletz pour les vins et espingles pour une foyz seulement » (1578). — 9-15. Baux à ferme du château de Compesières et des divers membres de la commanderie passés par frère Pierre de Sacconex, grand-prieur d'Auvergne, commandeur de Genevois (1605-1610). — 16. Adjudication pour 1500 livres des revenus de la commanderie de Genevois vacante par le décès de frère Jacques de Cordon d'Évieu survenu le 11 mars 1646. — 17. Bail à ferme de l'hôpital de Dorche passé à Melchior Pienchat, sergent royal de Châtillon en Michaille, pour six ans moyennant 17 pistoles d'Espagne par an (1648). — 18. Bail à ferme de l'hôpital d'Hauteville passé à François Joubert et à Pierre Sarrazin, bourgeois de Rumilly, pour trois ans, moyennant 400 florins et 4 chapons gras par an (1672). — 19-23. Baux à ferme des divers membres de la commanderie de Compesières passés par le procureur de frère Charles de Fassion de Sainte-Jay, commandeur de Charrières, receveur et procureur général au grand-prieuré d'Auvergne (1682). — 24. Bail à ferme de l'hôpital de Dorche passé par frère François-Christophe de La Barge, commandeur de Genevois, à Claude Montanier, bourgeois de Seyssel, pour six ans, moyennant 220 livres par an (1683). — 25. Bail à ferme de la commanderie de Genevois passé par frère Jean-Baptiste de Rigaud de Laigue, commandeur de Genevois, à noble Pierre Perrier, docteur médecin à Saint-Julien, et Charles Monfalcon, marchand au Pont-de-Beauvoisin, pour six ans, moyennant 6800 livres pour la première année et 6000 livres pour chacune des cinq autres (1754). — 26-30. Exploit d'huissier et diverses pièces de procédure concernant les droits des commandeurs de Genevois (1731-1749).

**48H1914-48H1979 Commanderie de Laumusse (Ain).****1200-1788**

## Biographie ou Histoire :

Arrondissement de Bourg, canton de Pont-de-Veyle, commune de Crottet.

Documents en relation :

Un assez grand nombre de titres de cette commanderie et de ses membres sont aux Archives de l'Ain : H 789 à 841 (Laumusse), 860 à 866 (Temple d'Epeysse), 887 à 899 (Temple de Saint-Martin-le-Châtel), 900 à 908 (Temple d'Escopey), 909 et 910 (Temple de Boc)

---

**48H1914-48H1920 Inventaires.**

**1626-1756**

---

**48H1914 1626-1627.**

**1626-1627**

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 200 mill., papier, 29 et 228 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire général et arraisonné de tous les tiltres, papiers, documents et terriers concernant la commanderie de La Musse au pays de Bresse et membres en despendants, fait par frère Pierre Louys de Chantelot La Cheze, chevalier de l'Ordre Saint Jean de Jérusalem, commandeur des commanderies de Limoges et La Musse, en l'année mil six cent vingt sept. » — Fol. 3 : « Quatrains accrostics. Frère Pierre Louys de Chantelot. Anagramme : En ordre est chevalier et par foy. » — Fol. 4 : Armoiries peintes. — Fol. 8 : « Table des membres et chapitres contenuz en ce présent inventaire. » — Fol. 10 : « Table des matières contenues en ce présent inventaire. » — Fol. 25 : « Table de l'inventaire des proceddures faictes par les sieurs commandeurs de La Musse pour la recherche de leurs droicts. » — Fol. 171 : « Inventaire des terriers concernantz les cens et servis deuz à la commanderie de La Musse et membres en despendantz, lesquels ont esté trouvéz dans une garderobe de bois de chaisne fermant à quatre serrures, estant dans la sacristie des révérends Pères Jacobins à Bourg, fait par frère Pierre Louys de Chantelot La Cheze, chevalier de l'Ordre Saint Jean de Jérusalem, commandeur des commanderies de Limoges et de La Musse en l'an mil six cent vingt six. » Quelques articles sont biffés et le mot defficit est écrit en marge. — Aux fol. 187-190, 193, 203 et 204, 208, 212, 214, 218, 223, 227, additions jusqu'à 1712.

---

**48H1915 1627-1674.**

**1627-1674**

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 210 mill., papier, 25 et 147 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Autre inventaire, portant le même titre que le précédent, mais présentant quelques variantes dans la rédaction. — Fol. 128 v° : « Inventaire des terriers de la commanderie de Laumusse et de ses membres, fait en l'année mil six cent septante quatre, lorsque l'on fit l'inventaire des archives ». (Rédaction différente de celle du terrier précédent.)

---

**48H1916 1674.**

**1674**

Description physique :

Importance matérielle : 335 sur 230 mill., papier, 71 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire raisonné des terriers de la commanderie de Laumusse et de ses membres fait... par le travail de Christophle Néron... en l'année 1674. » — Fol. 58-71, blancs.

---

**48H1917 1734.**

**1734**

Description physique :

Importance matérielle : 355 sur 230 mill., papier, 50 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Inventaire des titres qui sont dans les archives de la commanderie de Laumusse, fait le 15 octobre 1734 par M. le Commandeur de Savasse. »

---

**48H1918 1737.**

**1737**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 230 mill., papier, 46 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 1 : « Privilèges, confirmations d'iceux, arrest du Conseil du Roy et des Parlements, jugements d'intendant, et autres imprimés en feuilles volantes qui sont aux archives du château de Laumusse en 1737. » — Pages 44-48 : Clauses et conditions du bail du domaine de Laumusse passé à Denis et Claude Drevet le 30 avril 1735. — Page 49 : bail à ferme des rentes nobles de Laumusse, Epeysse et Vavrette, passé à Jean Pitet et à Louis-Philibert Rambert, commissaire aux droits seigneuriaux, demeurant à Pont-de-Veyle.

---

#### 48H1919 1756.

1756

##### Description physique :

Importance matérielle : 335 sur 225 mill., papier, 26 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Inventaire des terriers et titres qui sont aux archives de la commanderie de Laumusse, avec la dénomination des hameaux et villages où prend laditte rente, ledit inventaire fait en 1756. »

---

#### 48H1920 XVIIIe siècle.

XVIIIe Siècle

##### Description physique :

Importance matérielle : 415 sur 265 mill., papier, 85 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Inventaire des titres et papiers de la commanderie de Laumusse. »

---

#### 48H1921-48H1928 Biens propres.

1200-1767

---

#### 48H1921-48H1924 Acquisitions, cessions, albergement, accords et transactions, reconnaissances, hommage, reprises en fief, accensements, visite, réparations.

1200-1767

---

#### 48H1921 1200-1286.

1200-1286

##### Description physique :

Importance matérielle : 24 pièces, parchemin ; 5 fragments de sceaux.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente faite par Renaud d'Asnières aux Templiers de Laumusse de Bernard Bastet avec ses enfants et son tènement (s. d. ; vers 1200). — 2. Donation de divers cens faite aux Templiers par Antonia, femme de Renaud Corbeau (Corvi), chevalier de Felint (1224, mai). — 3. Accord entre les Templiers de Laumusse et Guillaume de Biolières, par lequel celui-ci et Dannon, son épouse, se désistent de tous leurs droits sur le mas de la Maiterie et vendent trois sous de cens qui leur étaient dus sur celui de la Buschpotière (1230, mai). — 4. Vente par Thibaud de Verjon, damoiseau, à Jacquet Cholet, bourgeois de Bâgé et à Guillaume Bermond, bourgeois de Mâcon, du mas de la Revermondière, situé vers Montcrozier, avec l'homme qui y habite (1236 n. st., février). — 5. Donation aux Templiers par Étienne de Châtillon de ce qu'il possède dans les paroisses de Laiz et de Replonges (1238, avril). — 6. Transaction entre les Templiers de Laumusse, d'une part, Guichard de Miolans, chevalier, et Jacques, son frère, d'autre part, au sujet de fonds donnés au Temple par Antelme de Miolans (1239 n. st., février). — 7. Vente par Achard le Gay, bourgeois de Bâgé, aux Templiers de Laumusse, du droit qu'il avait sur un pré situé au-dessous de Perrex (1252, juin). — 8. Transaction entre frère Paris, commandeur du Temple en Bourgogne, et Guichard Bastet, par laquelle celui-ci se reconnaît assujéti aux mêmes usages que les autres hommes du Temple, malgré sa résidence à Bâgé (1254, die mercurii post revelationem beati Stephani, 5 août). — 9. Hommage prêté à frère Paris, commandeur des maisons du Temple de Laumusse et de Belleville par Robert de Saint-Cyr, damoiseau, pour tout ce qu'il possède dans la paroisse de Mèpillat et pour une pièce de terre dans celle de Bey (1255, X<sup>o</sup> Kalendas julii, 22 juin). — 10. Donation aux Templiers de Laumusse par Pierre de Germolles (de Jarmola) de tout ce qu'il possède dans la paroisse de Germolles et reprise en fief par le donateur (1255, IX<sup>o</sup> Kalendas decembris, 23 novembre). — 11. Reconnaissance en fief passée aux Templiers de Laumusse par Jacquet, Henri et Marguerite de Féliciat pour ce qu'ils possèdent à Biziat, au village de la Moussière (1275, avril, post pascha). — 12. Vente par Jeannet Dopier, bourgeois de Bâgé, à Martin, prévôt de la maison du Temple de Laumusse, pour 18 sous monnaie de Mâcon, d'un cens de 12 deniers qu'il avait sur une vigne dite de Barra (1275, octobre). — 13. Vente au même par Guillemette, veuve de Jean Diguéti, et Jeannet, son fils, pour le prix de 45 sous viennois, d'un cens de 2 sous et d'une poule que leur doit Hugues Boylleries, d'Écottay (1278 n. st., janvier). — 14. Reprise en fief de la maison du Temple de Laumusse par Perronin Delisle (de Insula) de son emplacement (plastrum suum) de l'Isle, d'un bois et d'un verger touchant la Veyle, d'un pré dans la paroisse de Laiz, d'une pièce de terre dans la paroisse de



Crottet (1281, juillet). — 15. Vente à Martin du Temple, pour 40 sous de viennois, par Humbert Chalet, bourgeois de Bâgé, d'un cens de 14 deniers de Mâcon que lui doit Étienne Flocard de Bâgé sur une vigne sise dans la paroisse de Saint-André de Bâgé apud les Huches (1282, octobre). — 16. Obligation de deux mas situés à Dommartin (in parrochia de Domno Martino de Larrenaco) passée par Geoffroy de Corbertont, damoiseau, à frère Jean Castelloux, commandeur de Laumusse, qui lui avait prêté une somme de 12 livres de viennois (1284 n. st., janvier). — 17. Reprise en fief par ledit Geoffroy de Corbertont des Templiers de Laumusse de diverses pièces de terre, pré et bois, ratifiée par Alice, mère dudit Geoffroy (1284 n. st., janvier). — 18. Autre obligation passée par ledit Geoffroy au même commandeur pour un prêt de 8 livres de viennois (1284, octobre). — 19. Accensement passé par frère Jean Castelout, commandeur de Laumusse, à Jean Martin et à ses frères Aymon, Guillaume et Guigue, de toutes les terres données à la maison de Laumusse par Jean, fils de feu Girard Prévost, de Replonges (1284, novembre). — 20. Reprise en fief par Humbert de Couciat, chevalier, de la maison du Temple de Laumusse d'un pré appelé le pré de l'Orme, situé dans la paroisse de Saint-Didier d'Aussiat (1285, août). — 21. Obligation passée par le même aux Templiers de Laumusse pour un prêt de 6 livres de viennois (1285, août). — 22. Vente par Gylet de Bâgé et Guyot, son fils, aux Templiers de Laumusse, pour 40 sous viennois, d'un cens de 2 sous parisis, assis sur la moitié d'une pièce de terre, appelée li Fromentauz, sise dans la paroisse Saint-André de Bâgé (1286, juin). — 23. Reprise en fief par Ogier de Chasanz, fils de feu Guillaume Buffart de Chasanz, de la maison du Temple de Laumusse, d'un emplacement (quoddam casale) à Chasanz, paroisse de Saint-Sulpice, d'une pièce de terre, de la moitié d'un jardin, de la moitié d'une maison et d'une grange (1286, juin). — 24. Reprise en fief de frère Jean Casteluz, commandeur de la maison du Temple de Laumusse, par Guillaume Rebutini, chevalier, de sa maison dite de Broiselant, sise dans la paroisse de Crottet (1286, die jovis post quindenam Penthecostes, 20 juin).

Documents en relation :

Les documents nos 1, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11 sont publiés dans le Cartulaire lyonnais, nos 79, 261, 299, 334, 484, 505, 519, 714 ; le n° 5 dans Bibliotheca Dumbensis, t. II, p. 122, n° XCV.

## 48H1922 1287-1348.

1287-1348

Description physique :

Importance matérielle : 19 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier ; 3 sceaux.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Obligation passée à Martin, prévôt de Laumusse, par Étienne Rebutini, damoiseau, pour un prêt de 16 livres de viennois, du mas de Flaciaco, dans la paroisse de Chavagnat (1287, die mercurii ante festum Ascensionis Domini mense maii, 14 mai). — 2. Reprise en fief de la maison du Temple de Laumusse par Hugues Rebutini, dit Quinars, damoiseau, de tout ce qu'il possède apud Vinars, paroisse de Saint-Didier-sur-Chalaronne (1287, 14 mai). — 3. Obligation passée par le même à frère Jean Gastelous, commandeur de Laumusse, pour un prêt de 20 livres de viennois (1287, die sabbati in vigilia Penthecostes mense maii, 24 mai). — 4. Reprise en fief de la maison du Temple de Laumusse par Étienne Rebutin de tout ce qu'il possède dans la paroisse de Crottet (1287, novembre). — 5. Autre reprise en fief par Gilles Rebutin de tout ce qu'il possède dans la paroisse de Crottet (1288, décembre). Aux actes nos 2, 4 et 5 sont attachés des mandements de Jean de Ferrières, bailli et juge de Bâgé, adressés au châtelain de Bâgé et prescrivant l'exécution desdits actes (1313, die jovis post festum beati Petri in vinculis, 2 août ; 1320, die veneris post Pascha, 4 avril). — 6. Accord entre Gilet de Bâgé, d'Écottay et Margarons, sa femme, d'une part, et frère Jean Castelous, commandeur de la maison de Laumusse, d'autre part, au sujet de 60 sous viennois réclamés par celui-ci : lesdits époux assignent audit Jean et à ses successeurs un cens annuel de 2 sous parisis sur une terre dite del Olmet juxta les lyes del Olmet (1289, die dominica post festum apostolorum Philippi et Jacobi, 8 mai). — 7. Transaction entre Guichard, seigneur de Lorgenon, d'une part, frère Jean Gratelous, commandeur de Laumusse, d'autre part, au sujet de la propriété de deux pièces de terre, dites de la Cley et de la Choléri et de l'albergement de diverses autres terres (1292, die mercurii post festum Ascensionis Domini, 21 mai). — 8. Vidimus de l'acte précédent par l'official de Lyon le 18 février 1319. — 9. Accord entre Jean, fils de feu Guillemet dit Borgo, de Cuzieu, et Étienne dit le Gal, au sujet de divers biens (1292, die martis post festum beati Laurentii, 12 août). — 10. Reconnaissance passée à la maison du Temple de Laumusse par Margarona de Quoncia, damoiselle et son mari pour un cens donné par Humbert, son père (1299 n. st., die martis post festum purificationis beate Marie Virginis, 3 février). — 11. Reconnaissance passée à la maison de Laumusse par Jacques Mateti, juris-consulte, bourgeois de Pont-de-Veyle, pour un pré sur la rivière de Veyle et un bois d'aunes, quoddam vernetum seu vierro (1304 n. st., 12 mars). — 12. Albergement passé par frère Guillaume de l'Orme (de Ulmo), commandeur de Laumusse à Girard de Gonos des maisons, granges, vignes et verchière ayant appartenu à Flamesia de Gonos (1313, die jovis post festum translationis beati Nycolai, 10 mai). — 13. Reconnaissance et hommage à frère Guillaume de l'Orme par Peronin Destres, bourgeois de Châtillon-sur-Chalaronne, à cause de divers cens qu'il avait achetés à Anfelixia, veuve d'Étienne Rebutin pour la somme de 30 livres tournois (1315, 2 avril). — 14. Reconnaissance passée au même par Guillaume de Marmont (de Malomonte), chevalier, pour un cens de deux mesures de froment, deux mesures de seigle et 8 sous parisis que lui doit Peronnet li Bonermeus de Couciat (1315, die mercurii post festum beati Luce evangeliste, 22 octobre). — 15. Transaction entre frère Guillaume de l'Orme, commandeur de Laumusse, d'une part, Guichard de Castrotart, damoiseau, et Yolande, sa femme, fille de feu Gilles Rebutin, chevalier, d'autre part, par laquelle ceux-ci reconnaissent tenir en fief de la maison de Laumusse tout ce qu'ils possèdent dans la paroisse de Crottet (1320, 8 mai, die jovis in festo Ascensionis Domini). — 16. Requête adressée par frère Regnaud de Fay, commandeur de Laumusse et d'Épisse, à Blanche de Bourgogne, comtesse de Savoie et dame de Bâgé, pour qu'il soit fait défense à Anvers de Salienz, chevalier, d'élever une chaussée d'étang sur le chemin de Bâgé à Dommartin (s. d., entre 1343 et 1348). — 17. Cahier contenant trois copies faites en 1755 : 1° Acte du 12 mars 1304 (ci-dessus n° 11) ; — 2° Vente par Guillaume de Polliat et Agnès, sa femme, à Benoît de Cabannes, commandeur de Laumusse, pour 60 sous tournois, de divers cens dans la paroisse de Saint-Étienne super Roissam (1330, die veneris (sic) quod cantatur Reminiscere quinta die mensis martii, — en réalité le dimanche 4 mars). — 3° Albergement par Regnaud de Fay, commandeur de Laumusse, à Jean de Flaciaco du quart de la place où existait le moulin de Pra, sur la Veyle, paroisse de Chavagnieu (1343, 16 février). — 18. Répertoire de reconnaissances extraites de plusieurs terriers

(s. d., XVIIIe siècle).

**48H1923 1203-1241.****1203-1241**

## Description physique :

Importance matérielle : 24 pièces, parchemin ; 1 bulle de plomb ; 1 sceau.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Ogier de Chavanne et Julienne sa femme se donnent eux-mêmes avec divers biens aux Templiers de Laumusse (1203). — 2. Donation aux Templiers de Laumusse par Hugues Neyel et Elisabeth sa femme de leur maison de Replonges et de divers autres fonds (1206). — 3. Confirmation par Gui, sire de Bâgé, d'un accord conclu entre les Templiers de Laumusse et Ogier de Luyat au sujet du mas de la Clavelle sis à Marsonnas (1213). — 4. Accord entre les Templiers de Laumusse et Hugues chevalier de Cornaton au sujet d'un moulin sis au-dessous de Polliat, sur la Veyle (1219, juillet). — 5. Accord entre les mêmes et Hugues de Coce sur des terres, des prés et des bois (1219, septembre). — 6. Accord entre les mêmes et Ardouin de Lugny, chanoine de Mâcon, au sujet de fonds situés dans la paroisse de Saint-Jean-le-Priche (1219). — 7. Confirmation de la donation d'Hugues Neyel (ci-dessus n° 2) par Renaud, archevêque de Lyon (1219). — 8. Donation à la maison du Temple de Laumusse par Bernard de Saint-Sulpice de ce qu'il possédait à Feuilles (1224). — 9. Accord entre les Templiers de Laumusse, d'une part, Bernard de Chintré, chevalier, Ogier son frère, et Étienne Roux de Varanges, d'autre part, au sujet de certaines possessions données par Hugues Neyel, oncle de ceux-ci, à la maison du Temple (1226, septembre). — 10. Donation aux Templiers de Laumusse par Bernard de Genost, damoiseau, de tous les droits qu'il pouvait avoir sur les biens de Hugues Neyel, son oncle (1228, n. st., VIII<sup>e</sup> Kalendas marcii, 22 février). — 11. Vente aux mêmes par Blanchefleur, femme de Guichard Maréchal, et Étienne, son frère, de leurs droits sur le moulin de Clavel (1228 n. st., Kalendas marcii, 1er mars). — 12. Obligation aux mêmes par Jean et Jeanne, enfants de feu Gautier de Lingens, de leurs mas de Lingens (1228, mai). — 13. Donation aux mêmes par Étienne Chanbaz de tous ses droits sur le mas de la Chanterie (1228, juin). — 14. Accord entre Gui, Guillaume, Berthoud et Thibaud Chambarlenc et les Templiers de Laumusse au sujet des terres léguées à ceux-ci par Hugues Neyel, chevalier (1229 n. st., mars). — 15. Donation aux Templiers de Laumusse par Ponce Geofroy, clerc, Aymon, son frère, Hugues Geofroy et Jacobin, frère de celui-ci, d'un pré et d'une terre dans la paroisse de Crottet (1229, juillet). — 16. Donation aux mêmes par Ogier Boche, sa mère et ses frères de tous leurs droits sur le mas de Montanie (1230, juillet). — 17. Accord entre les Templiers de Laumusse d'une part, Humbert Bouchard, ses fils et autres membres de sa famille, d'autre part, au sujet du domaine de la Bouchardière (1233, mai). — 18. Accord entre les mêmes et Philippe de Chavurian, chevalier, au sujet d'un pré dans la paroisse de Replonges (1235 n. st., secundo idus januarii, 12 janvier). — 19. Donation aux Templiers de Laumusse par Robert de Clermont et Humbert, son frère, de tous leurs droits à Clermont, dans la paroisse de Marsonnas et de Saint-Didier (1236, septembre). — 20. Donation aux mêmes par Thomas de Tournoux, chevalier, de tous ses droits au territoire de Mons, paroisse de Laiz (1236, décembre). — 21. Donation aux mêmes par Hugues de Moisia de tous ses droits sur le mas de Pierre Garland (1237 n. st., in Ramis Palmarum, 12 avril). — 22. Donation aux mêmes par Girard de Sachins, damoiseau, de trois pièces de terre (1237, juin). — 23. Donation aux mêmes par Guichard de Miolans, chevalier, d'une vigne et d'une terre à Montbruson (1239 n. st., mars). — 24. Donation aux mêmes par Mathieu de Vinzelles de tout ce qu'il a dans la paroisse de Saint-André-d'Huiriat (1241, octobre).

## Documents en relation :

Tous les documents contenus dans cette liasse sont publiés dans le Cartulaire lyonnais, nos 91, 99, 121, 160, 161, 162, 163, 207, 224, 232, 233, 239, 240, 251, 254, 262, 278, 289, 302, 307, 313, 314, 336, 373.

**48H1924 1250-1767.****1250-1767**

## Description physique :

Importance matérielle : 26 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier ; 4 fragments de sceaux.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accord entre les Templiers de Laumusse et Girard de Clermont, clerc, par lequel celui-ci leur cède tous ses droits sur le mas appelé Clermont, donné aux Templiers par ses frères Robert et Humbert (1250, avril). — 2. Donation aux Templiers de Laumusse par Hugues de Félines d'un pré sur lequel il se réserve un cens annuel de 4 deniers (1265, die veneris in vigilia Assumptionis beate Marie Virginis, 14 août). — 3. Vente à frère Geoffroy, commandeur de la maison du Temple de Laumusse, par Barthélemy Cholet, bourgeois de Bâgé, pour 10 sous mâconnais, de deux mas sis apud Mont Espin dans les paroisses de Bâgé-la-Ville et de Gréziat (1273). — 4. Vente au même par Clément li Gays, pour 4 livres parisis, d'un mas appelé à la Frustria, sis dans la paroisse de Bâgé-le-Châtel apud Lignel (1274, mai). — 5. Vente au Temple de Laumusse par Dannons, sœur de feu Ogier dit Borgeis de Bâgé, d'une maison à Bâgé, de dix étaux (stalla) devant ladite maison où l'on vend des souliers, d'une vigne sise vers la porte de Condendor (1276 n. st., die jovis post Carniprivium vetus, 26 février). — 6. Obligation passée aux Templiers de Laumusse par Humbert de Bues, pour un prêt de 100 sous parisis, d'un pré sis juxta lo fromental de Laumusse et des terres, cultivées ou incultes, dites del boschat (1277 n. st., février). — 7. Vente par Pons de Lyanneriis, chevalier, à la maison du Temple de Laumusse, pour 6 livres et 16 sous viennois, d'un pré appelé le pré d'Étienne Brachat, sis dans la paroisse de Cuët (1277, octobre). — 8. Obligation de diverses terres passée aux Templiers de Laumusse par Humbert de Bues, damoiseau, pour un prêt de 60 livres de viennois (1279 n. st., janvier). — 9. Donation générale, sous réserve d'usufruit, faite aux Templiers de Laumusse par Jeannette, fille de feu Guichard dit Potet de Bâgé-la-Ville (1279, juillet). — 10. Vente aux Templiers de Laumusse par Perronnelle dite li Saffrana, fille de feu Faroud, de Bâgé, pour 25 sous viennois, de sa part des bruyères d'Écotay (1281, mai). — 11. Vente aux mêmes par Humbert de Buees, damoiseau, pour 11 livres de viennois, d'un pré dans la paroisse de Crottet (1281,

septembre). — 12. Vente aux mêmes par Humbert de Couciat, chevalier, pour 28 sous viennois, d'une pièce de terre, bois et bruyère dans la paroisse de Saint-Didier d'Aussiat (1285, août). — 13. Donation aux mêmes par Barthélemy des Ouches d'une maison et d'une vigne sises apud los Uches (1286, juin). — 14. Vente aux mêmes par Geoffroy Cubilliers et Sibille, sa femme, pour 15 livres de viennois, d'un pré dit des praslyons, sis subtus lo peycl et du domaine direct sur diverses terres (1286, octobre). — 15. Accensement du moulin de Pont-de-Vaux, passé par frère Jean Castellous, commandeur de Laumusse, à Perronnet, fils de Dalmas de Osam, pour dix ans, moyennant dix mesures (meyteriis) de seigle par an (1286, octobre). — 16. Partage de biens dans la paroisse de Replonges fait entre frère Jean Castellous, commandeur de Laumusse, et Barthélemy Rebutel, chevalier (1295). — 17. Vente aux Templiers de Laumusse par Hugonin Rebutini dit Quinars, damoiseau, pour 45 livres de bons viennois (bonorum viennensium de Vienna cum capite) de tous ses droits au terroir de Ongars, paroisse de Saint-Didier-sur-Chalaronne (1299). — 18. Extrait par le juge de la terre de Bâgé du testament de Flameisia, femme de Ferry de Genos, contenant le legs d'une terre à Crottet fait à la maison du Temple de Laumusse (1313 n. st., février). — 19. Confirmation par Jean, Pierre et Guillaume, fils de feu Étienne Rebutin, damoiseau, à frère Guillaume de l'Orme, commandeur de la maison de Laumusse, naguère du Temple, maintenant de l'Hôpital Saint-Jean de Jérusalem, d'une vente faite par leur père et leur mère Amphelisia (1316, in festo translationis beati Nycholai, 9 mai ; die dominica in festo Penthecostes, 30 mai ; die jovis post dictum festum Penthecostes, 3 juin). — 20. Vente à frère Guillaume de l'Orme, commandeur de Laumusse, par Pierre de Chabannes (de Cabannis), tuteur de Jeannot, Pernette et Guillaume dit Bardin, enfants de feu Berthet dit Voudat de Cabannis, d'une pièce de terre touchant le pré de la commanderie à Crottet (1323, die mercurii post octabas festi Corporis Christi, 7 juin). — 21. Donation par Guichard de Treverneys, damoiseau, à Jeannot Robert et à la maison de Laumusse de tous ses droits sur les biens acquis par ledit Jeannot (1327 n. st., die dominica in festo Kathedre sancti Petri, 18 janvier). — 22. Ratification par le chapitre de Mâcon d'un échange de prés passé entre Petit Jeannot (Petitium Johannetum) de Crottet et frère François de Monasterio, commandeur de Laumusse (1328 n. st., janvier). — 23. Échange de terres entre les prêtres de Saint-Vincent de Mâcon et frère François de Monasterio, commandeur de Laumusse (1328, die martis post festum beati Dyonisii, 11 octobre). — 24. Accord conclu entre François de Monasterio, commandeur de Laumusse, et Jean de Genos, damoiseau, pour le partage de bruyères sises versus Champcrepin (1342 n. st., die veneris prima die mensis martii). — 25. Copie de l'acte précédent. — 26. Accord entre Renaud de Fay, commandeur de Laumusse et divers bourgeois de Bâgé qui avaient coupé des saules au lieudit Prato Mignon, apud les Girondères (1345, 28 novembre). — 27. Sentence de la Chambre souveraine de la Table de Marbre du Palais à Dijon entre divers habitants du hameau des Copets, paroisse de Romenay et messire Félicien de Mons de Savasse, commandeur de Laumusse (1747). — 28-36. Prix-faits et mémoires de réparations au moulin de Chastan, sur la Veyle, appartenant à la commanderie de Laumusse (1657-1767). — 37. Accord entre messire Charles-François de La Baume, comte de Saint-Amour, et messire Louis de Fay de Gerlande, commandeur de Laumusse, au sujet de la démolition du moulin de Festerive (1679). — 38. Visite des lieux où existait le moulin de Festerive (1762).

Documents en relation :

Les documents nos 2 et 12 sont publiés dans le Cartulaire lyonnais, t. II, nos 640 et 803.

## 48H1925 Juridiction.

1345-XVIIIe Siècle

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 3 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Copie d'une sentence du juge de Bâgé pour le comte de Savoie qui maintient frère Bernard Amelii, commandeur de Laumusse, d'Épaise et de la Vavrette, en possession de la juridiction sur ces localités (1345 n. st. die lune ultima mensis januarii, 31 janvier). — 2. Traduction de l'acte précédent. — 3. Arrêt du Parlement de Savoie séant à Chambéry maintenant frère Antoine de Grolée, commandeur de Laumusse, en possession de la juridiction moyenne et basse à Laumusse (29 novembre 1541). — 4. Plan du bois taillis appelé des Chaumes, dépendant du chef de la commanderie de Laumusse (s. d., xviiiè siècle).

## 48H1926-48H1928 Terriers.

1318-1703

### 48H1926 1318.

1318

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 190 mill., papier, 73 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Traduction ou copie d'un terrier de la commanderie de Laumusse. — Fol. 59 v° : « Ce sont cils qui doivent pour les teises en la ville dou Pont de Vela por lour maison que se levont la domenche après l'octave de la St-Martin. » — Fol. 62 v° : « Noms des parroisses où prend la rente de Laumusse. » — Fol. 63 v° : « Répertoire des redevables portés au présent terrier. » — Fol. 73 v° : « Copie d'un rouleau de parchemin qui est un terrier contenant les cens et servis dus à la commanderie de Laumusse du tems que les Templiers tenoient lad. commanderie de l'année 1318 » (sic).

**48H1927 1572.**

**1572**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 200 mill., papier, 23 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fragment d'un terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur de Laumusse par des habitants du village de Torna, paroisse de Saint-Cyr, reçues par le notaire Quinard (ce fragment, folioté 190 à 212, est peut-être détaché du terrier H. 812 des Archives de l'Ain).

**48H1928 1703.**

**1703**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 220 mill., papier, 44 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fragment d'un terrier de reconnaissances passées par des habitants de Tornaz, Druillet et Prion-d'Aval, signées Balay, avec un répertoire.

**48H1929 Membre de la Vavrette.**

**1288-1310**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Biographie ou Histoire :

Ain, arrondissement de Bourg, canton de Bâgé-le-Châtel, commune de Bâgé-la-Ville.

1. Accord entre Jean de Eschalon, commandeur d'Epaisse, et Aymonet de la Vavrette, par lequel le servis dû par celui-ci pour l'emplacement de sa maison et une pièce de terre est augmenté de 12 deniers et porté à 11 sous mâconnais, deux mesures de seigle et une poule (1288, avril). — 2. Transaction conclue entre frère Guillaume de l'Orme, commandeur de l'hôpital d'Epaisse, d'une part, Ogier de Broeriis, Étienne, son frère, le nommé Raquillat, Hugonin Bordat, Jean Bordat, son frère, le nommé Ferrant, d'autre part : ceux-ci se reconnaissent hommes liges dudit hôpital, ils feront trois corvées par an à la Vavrette, et payeront 2 sous viennois par feu dans certains cas déterminés (1310 n. st., die sabbati ante dominicam qua cantatur Letare, 28 mars).

**48H1930-48H1933 Membre d'Epaisse.**

Biographie ou Histoire :

Ain, arrondissement de Bourg, canton de Bâgé-le-Châtel, hameau de la commune de Bâgé-la-Ville.

**48H1930 1235-1316.**

**1235-1316**

Description physique :

Importance matérielle : 27 pièces, parchemin ; 6 sceaux.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Donation à la maison de l'hôpital d'Epaisse par Humbert Reinauz, chevalier et Poncia, sa femme, d'Aymon Lovacher et de ses héritiers (1235, mai). — 2. Vente à la même maison par Seguin d'Epaisse, damoiseau, et Gui, son frère, du mas d'Aymon et Martin de Chavanay (1238, avril). — 3. Vente à la même maison par Gilet de Saint-Cyr, damoiseau, de tous ses droits sur le mas de Chavanay, paroisse de Dommartin de Larrenay (1239, juin). — 4. Donation à la même maison par Gui de Perrex, damoiseau, d'un cens de 21 deniers que lui devait Roland d'Epaisse sur un tènement sis dans la paroisse de Bâgé-la-Ville (1245, septembre). — 5. Donation à la même maison par Bérard de Bayviers, damoiseau et Guigues, son frère, de tout ce qu'ils ont à Chassagnoles et à Pezilla (1247, mai). — 6. Donation à la même maison par Bérard de Baivers du fief que Gui de Corsan tenait de lui dans la paroisse de Béreyziat (1248, décembre). — 7. Donation à la même maison par Geoffroi de Loat, Guillaume, son frère et Guigues, son fils, de tout ce qu'ils possèdent à Planchemil, paroisse de Curtafond (1249 n. st., janvier). — 8. Donation à la même maison par Seguin d'Epaisse, chevalier, de deux moulins et d'un battoir, sis dans la paroisse de Chavagnat, sur la Veyle, au lieu appelé Frayterive, et du mas Fayet, dans la paroisse de Bâgé-la-Ville (1251 n. st., janvier). — 9. Promesse faite par Seguin d'Epaisse de donner à la maison d'Epaisse le mas as Petiz, le courtill Brotet et ce qu'il possède des dîmes de Chavagnat, si le chapitre de Mâcon venait à reprendre l'un des deux moulins de Frayterive (1251 n. st., janvier). — 10. Reprise en fief de l'Hôpital d'Epaisse par Bérard de Beivers, damoiseau, de tout ce qu'il possède dans les paroisses de Jayat et de Cruet (1252, décembre). — 11. Vente à la maison

d'Épaise par Gui de Chastaney et Marguerite, sa femme, de tout ce qu'ils possèdent dans les paroisses de Dommartin et de Saint-Didier d'Aussiat (1266 n. st., janvier). — 12. Reprise en fief de frère Jean des Planches, commandeur de la maison d'Épaise, par Bérard de Bayvers de trois mas dans la paroisse de Jayat (1271 n. st., die lune ante Letare Jherusalem, 9 mars). — 13. Sentence rendue par le juge de Bâgé dans une affaire entre frère Jean, commandeur d'Épaise, et Hugues Forestier, relative au produit des moulins et du battoir de Fracta Ripa (1271, die sabbati post octabas beati Johannis Baptiste, 4 juillet). — 14. Confirmation par Perraud de La Balme, fils de feu Guericus de La Balme, chevalier, et par Perronnelle de Vallibus, sa veuve, du legs d'un revenu de deux sous viennois, fait par le défunt à la maison d'Épaise (1294 n. st., die mercurii ante festum Annunciationis dominice, 24 mars). — 15. Vente par Humbert dit Corsanz, damoiseau, fils de feu Ogier de Saint-Sulpice et Ysabelle, sa femme, à Jean de Eschalone, commandeur d'Épaise, pour 16 livres de viennois d'un cens annuel de 16 sous viennois et une poule que leur doit Jean dit Lardons (1294, die veneris post festum beati Mathei apostoli, 24 septembre). — 16. Vente par Aymon Bataillart, de la paroisse de Chavagnat sur Veyle, à Hugues del Liasch, pour 18 livres de viennois, de tout ce qu'il possède dans ladite paroisse, au terroir de Soutison (1296, août). — 17. Confirmation de cette vente par Girard, fils dudit Aymon (s. d.). — 18. Reprise en fief de frère Jean de Eschalone, commandeur d'Épaise, par Humbert dit Corsanz, damoiseau, d'un cens de 5 sous et 6 deniers qu'il perçoit dans la paroisse de Jayat, in villa de Chasaignola, et sur le mas dit Chasier, in villa de Baraisiaco (1296, die jovis post festum beati Michaelis, 4 octobre). — 19. Reprise en fief du même par Béatrix, veuve de Guillaume Buffart de Chasanz, Ogier et Perraud, ses fils, du pré dit de Vavra, du pré dit de Rosey, du pré dit de Verneta (1298 n. st., die jovis ante Carniprivium vetus, 20 février). — 20. Vente à Jean de Eschalone, commandeur d'Épaise, par Gilet dit Chamarlens, bourgeois de Bâgé, d'un cens annuel de 4 sous et 6 deniers parisis, pour le prix de 6 livres et 4 sous viennois (1298, die martis post festum Omnium Sanctorum, 4 novembre). — 21. Hommage prêté au commandeur d'Épaise par Étienne Manins, dit Blans et Jean de les Combes, paroissiens de Chanoz, qui reprennent en fief un courtil et le tiers du mas de les Combes, sous le cens annuel de 12 deniers parisis et d'une poule (1308, die mercurii in festo apostolorum Philippi et Jacobi, 1er mai). — 22. Échange conclu entre frère Guillaume de l'Orme, commandeur d'Épaise, d'une part ; Gui de Chavannes, chevalier, et Catherine, sa femme, d'autre part : le premier cède le mas de Jean et Garin Fater sis dans la paroisse de Chavannes-sur-Reyssouze et un cens de 4 sous parisis dû par Pierre Grangier ; les seconds cèdent tous leurs droits au terroir d'Épaise, dans les paroisses de Dommartin-de-Larenay et de Bâgé-la-Ville, et un cens de 6 deniers parisis dû par Martin, fils de feu Guillaume de Saint-Genis (1310, die sabbati post festum translationis beati Nicholai, 16 mai). — 23. Reconnaissance de cens dus à la commanderie d'Épaise passée par Bernard Riboud, Guicharde, femme de feu Guillaume Riboud, Étienne, veuve de Guichard Benoît, Vincent, fils de feu Hugues Benoît, Martin et Guillaume Benoît, Girard Bouvier, Poncie sœur de Bernard Tondou (1310, die dominica ante festum Ascensionis Domini, 24 mai). — 24. Hommage lige prêté à frère Guillaume de l'Orme, commandeur d'Épaise, par Jean, fils de feu Jeannot Bardon del Brueil, de la paroisse de Saint-Didier-d'Aussiat, qui reconnaît tenir de ladite commanderie sa maison et plusieurs pièces de terre (1310, die martis ante festum beate Katherine virginis, 24 novembre). — 25. Échange entre frère Guillaume de l'Orme, commandeur d'Épaise et Guichard de Monbueyron : le premier cède le pré de quercu de verneta et reçoit du second un cens de 2 sous parisis et d'une poule (1311, die veneris post festum beati Andree apostoli, 3 décembre). — 26. Hommage prêté à frère Guillaume de l'Orme, commandeur d'Épaise, par Guillaume d'Épaise, damoiseau, fils de feu Guillaume d'Épaise, chevalier, qui reprend en fief dudit commandeur sa part du moulin dit de Fraitriva, sur la Veyle (1313). — 27. Hommage prêté au même par Gavayn de Tolonion, damoiseau, qui reconnaît tenir de la maison d'Épaise le mas de Planchimel, situé dans la paroisse de Curtafond (1316, die lune post octabas festi Penthecostes, 7 juin).

Documents en relation :

Les numéros 1 à 8, 10 et 12 sont publiés dans le Cartulaire lyonnais, nos 291, 325, 344, 405, 418, 431, 434, 453, 486, 684.

## 48H1931 1236-1424.

1236-1424

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier, 1 sceau.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente à la maison de l'Hôpital d'Épaise par Évrard de Loèze du mas de Guanion de Loèze, de ses fils et du pré de Teissonnières pour le prix de 19 livres monnaie de Mâcon (1236). — 2. Donation à la même maison par Humbert de Genost, chevalier, du mas Tondou et de ses dépendances sis à Sottizon, paroisse de Chavagnat-sur-Veyle (1244 n. st., mars). — 3. Vente par Guillaume de Pavenens et Jocerand, son frère, chevaliers, à frère Jean de Planchiis, maître de la maison d'Épaise, pour 70 livres monnaie de Mâcon, du mas de la Machardière, paroisse de Bâgé-la-Ville, qu'ils avaient acquis par échange de Boicharda, femme dudit Guillaume (1244, septembre). — 4. Vente par Béatrix de Verneuil (de Vernolio), fille de Maieul de Verneuil, à frère Jean d'Eschalon, commandeur d'Épaise, pour 12 livres de viennois, d'un mas situé dans les paroisses de Dommartin et de Bâgé-la-Ville (1293, die sabbati in festo beati Petri ad Vincula, 1er août). — 5. Vente par Pierre Poncet de la Potière à frère Guillaume de l'Orme, commandeur d'Épaise, de tout ce qu'il possède à la Potière (1323, die festi beati Johannis ante Portam latinam, 6 mai). — 6. Donation à la maison d'Épaise par Béatrix de Loèze, damoiselle, de toute la dime qu'elle possède dans la paroisse de Saint-Genis (1238). — 7. Copie d'un accord entre frère Guillaume de l'Orme, commandeur d'Épaise et de Laumusse, d'une part, Margaron, fille de feu Guérin Crulan et Guyonnet dit Petit du Temple, son mari, d'autre part, au sujet des dîmes de Longicourt et de Dommartin (1322, die lune post festum beati Petri ad vincula, 2 août). — 8. Traduction de l'albergement de la forêt de la Chanée d'Épaise passé par frère Hugues Gay, commandeur de Laumusse et de ses membres, à Jean et Jeannot, enfants d'Étienne Crottas et à Guillaume Morel, pour un servis annuel de 16 sous parisis et d'une livre de cire (1424, 5 janvier).

Documents en relation :

Les nos 1, 2, 3 et 6 sont publiés dans le Cartulaire lyonnais, nos 310, 387, 393 et 330.

**48H1932 1345-1349.**

**1345-1349**

Description physique :

Importance matérielle : 1550 sur 525 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Sentence du juge de la terre de Bâgé rendue dans une affaire entre Guiot Colomb, clerc, procureur d'Amédée de Felinz, chevalier, et Ogier Melin, procureur de frère Bernard Amelii, recteur de Laumusse et d'Épaise : le chevalier est condamné à détruire une chaussée d'étang qu'il avait construite sur la voie publique de Dommartin à Bâgé (1345 n. st., samedi 29 janvier). — Est attaché à la fin du rouleau un mandement de Godefroy Dupuy, juge de la terre de Bâgé et de Coligny, au châtelain de Bâgé pour l'exécution de la sentence (1349, 11 juin).

**48H1933 1671-1675.**

**1671-1675**

Description physique :

Importance matérielle : 255 sur 175 mill., papier, 15 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Minutes de reconnaissances passées au profit de frère Louis de Fay Gerlande, commandeur de Laumusse, à cause de la maison d'Épaise, à Marsonna, Cortaffont et Cornatton, reçues par le notaire Tondou.

**48H1934-48H1936 Membre de Bocarnoz : terriers.**

**1425-XVIIIe Siècle**

Biographie ou Histoire :

Ain, arrondissement de Bourg, canton et commune Coligny.

**48H1934 1425.**

**1425**

Description physique :

Importance matérielle : 395 sur 280 mill., papier, 19 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier. « Sequuntur extente domus de Bocarnont per me Guidonem Morelli de Baugiaco in Breissia ad opus fratris Hugonis Gay preceptoris Mucie et dicte domus ad formam publicam recepte. » — Fol. 16, table moderne. — Fol. 17-19, blancs.

**48H1935 1675.**

**1675**

Description physique :

Importance matérielle : 420 sur 275 mill., papier, 88 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de messire Louis du Fay Gerlandes, commandeur de Laumusse et d'Olloix, par des habitants d'Orgens, de Charmoux et de Saint-Julien, notamment Jean de Morel, sieur de la Croix et Corlaison (fol. 15), maître Pierre Berthosot, prêtre, de Charmoux (fol. 18), Pierre-Antoine de Viallet, écuyer, sieur de la Tournelle (fol. 27), noble François Bochard, substitut du procureur général du Parlement de Dijon (fol. 84 v°). François Curnillion le jeune et Joachim Le Grave, notaires.

**48H1936 XVIIIe Siècle.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 190 mill., papier, 40 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Livre des numéros et calculation des plans de Bocarnod pour Laumusse », indiquant les noms des possesseurs, la qualité et la situation des fonds et leur superficie.

**48H1937-48H1951 Membre de Semon.****1226-1761****48H1937 Ventes, donations, albergements, accords et transactions, hommage.****1226-1632**

## Description physique :

Importance matérielle : 10 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier1.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Donation faite aux frères de l'Hôpital de Jérusalem par Gui de Tremelai, devant partir contre les Albigeois, de sa maison de Semon et de ses dépendances (1226). — 2. Copie de l'acte précédent. — 3. Accord entre Henri de Anthigniac, seigneur de Sainte-Croix, et frère Étienne de Sainte-Croix, commandeur d'Epaisse, au sujet de leurs possessions de Semon (1277, die dominica post festum apostolorum Philippi et Jacobi, 2 mai). — 4. Accord entre Guillaume de Champagne, dit Beroz, damoiseau, et frère Guillaume de l'Orme, commandeur de la maison d'Ecopet, au sujet d'une pièce de terre à Semon (1318 n. st., die mercurii post festum beati Anthonii, 18 janvier). — 5. Quittance donnée par Galvandus dou Seyx, damoiseau, à Philippe, clerc du commandeur de Laumusse, d'une somme de 16 florins d'or pour réparations faites au moulin de Semon (1358 n. st., 18 février). — 6. Accord entre frère Jean de Feliens, commandeur d'Ecopet et de Semon, et Guicharde, veuve de Berod de Semon, au sujet de l'héritage de Huguette et Étienne, ses filles (1395, mardi 26 octobre). — 7. Albergement à Perronet Badodi, de Matrignat, du mas ayant appartenu à Humbert Berod, de Semon, dépendant de la maison d'Ecopet et de Semon (1400, 22 juin). — 8. Échange de cens entre frère Pierre de Sagy (de Sagiaco), abbé du Miroir, ordre de Cîteaux, diocèse de Lyon, et noble Antoine de Felienz, procureur de Jean de Felienz, commandeur d'Ecopet et de Semon (1404 n. st., 13 mars ; extrait des protocoles de feu François Bourgeois, le 3 août 1433). — 9. Autre expédition de l'acte précédent. — 10. Mandement de Guillaume de Saulieu, bailli et juge ordinaire en la terre de Cuiseaux pour Jean de Chalon, prince d'Orange, prescrivant au receveur de Cuiseaux de restituer à Thomas Guigon, procureur de frère Jean de Felins, commandeur d'Ecopet, Laumusse et Semon, les droits de lods qu'il avait perçus à Cuiseaux (1414, 5 novembre). — 11. Accord entre Jean et Guillaume Corsier, frères, et Thomas Guigon, prêtre, procureur du commandeur de Laumusse, au sujet de l'albergement du mas de Guiot Rotenand, paroisse de Dommartin, passé à Laurent Greillion, du Villars Putet (1417, 18 juin). — 12. Hommage prêté à frère Hugues Gay, commandeur des maisons de Laumusse, Ecopet et Semon, par Guillaume Bunodi, de Champagnat, châtelain de Cuiseaux, qui reconnaît tenir de lui sa maison de Champagnat, un pré, des vignes, des terres (1424, 28 septembre). — 13. Autre expédition du même acte. — 14. Vente par Estevenon de Levesia, à Jean de Salins, chevalier, seigneur de Vincelles, et à dame Jeanne Bouton, sa femme, pour 30 francs, d'une pièce de pré au terroir de Semon, dans la directe de la maison de Semon, appelé le pré « à les Mounnières », pour y faire une chaussée d'étang (1445, 16 août). — 15. Répartition entre Michel Guichard et Guillaume Moyron du cens dû par une terre et un pré « dessoubz Rosset », de la censive du commandeur de Laumusse, à cause de la chapelle de Semon (1631). — 16. Sentence du lieutenant général de Chalon condamnant Claude Saive, marchand, de Cuiseaux, à payer un cens et des lods au fermier des revenus de la chapelle de Semon, dépendant de la commanderie de Laumusse (1632).

**48H1938 Reconnaissances, procédures.****1454-1761**

## Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 68 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-16. Requêtes adressées par Louis de Fay Gerlandes, commandeur de Laumusse et Villefranche, au bailli de Cuiseaux et assignations à comparaître données à diverses personnes pour passer des reconnaissances (1675). — 17-36. Extraits des registres du greffe de Cuiseaux : sentences condamnant diverses personnes à passer de nouvelles reconnaissances au profit du commandeur de Laumusse (1676). — 37-64. Pièces de procédure, auxquelles sont jointes des copies de reconnaissances de 1454, à la requête de messire Félicien de Monts de Savasse, commandeur de Laumusse, contre Pierre Revellu, Anne-Marie Revellu, veuve de Claude-Louis Revellu, Joseph Galliard, Joseph et Louis Cornet, père et fils, Claude-Louis Orset, tous laboureurs, demeurant à Vaux, paroisse de Champagnat, dans la Bresse Chalonnaise, pour les obliger à passer de nouvelles reconnaissances au terrier de Semon (1759-1760). — 65-66. « Réduction soit transmutation de portions de fruits en cens fixes pour des vignes et prés en Vaux » (1761). — 73. Rôle des biens fonds possédés par Jean Pérard, écuyer, demeurant à Chalon-sur-Saône, comme maître des droits de dame Catherine Masson de Gendrier, relevant de Semon (s. d.).

**48H1939-48H1949 Terriers.****1360-1761****48H1939 1360-1421.****1360-1421**

## Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 205 mill., papier, 25 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fragment d'un terrier de reconnaissances. — Fol. 20 v° : quittance d'une somme de 14 gros payée pour droits de lods et ventes donnée à Jeannot Vivain, bourgeois de Cuiseaux, par frère Jean de Foresta, recteur de la maison d'Ecopet, pour Robert de Châteauneuf, prieur d'Auvergne, commandeur des maisons de Laumusse, Ecopet et Semon (1392, 26 juillet).

---

**48H1940 1454-1455.**

**1454-1455**

Description physique :

Importance matérielle : 305 sur 210 mill., papier, 6 et 208 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées par des habitants de Semon, paroisse de Cuiseaux, Champagnat et Vaux, paroisse de Champagnat, reçues par Claude Bernard et expédiées par Jean Vachon, notaire public de Treffort, en vertu d'une commission du bailli de Bresse du 5 octobre 1485. — Fol. 2-3, 5-6, répertoires.

---

**48H1941 1454-1455. Copie du terrier précédent.**

**1454-1455**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 190 mill., papier, 11 et 130 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Copie du terrier précédent, faite en 1650 par le notaire Tondu, à la requête de frère Pierre de Monjouvent, commandeur de Laumusse.

---

**48H1942 Traduction abrégée des terriers précédents, faite au XVIIe siècle.**

**XVIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 235 sur 175 mill., papier, 24 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H1943 1491-1492.**

**1491-1492**

Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 220 mill., papier, 6 et 164 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Déclarations, confins et reconnoissances des rentes, censés, servis et autres chouses dehues et appartenans à noble et religieuse personne frère Loys Borrel, chevalier de Rodes, en l'ordre de Saint Jehan de Jhérusalem, commandeur de La Musse et des membres y appartenans et à cause de sa chappelle de Semon, recehues et enregistrees par honorable homme Humbert Danicot de Cuyssel, notaire apostolique impérial et juré de la court de la chancellerie du duchié de Bourgoingne. » — Fol. 2-3, répertoire. — Fol. 152 à 164, blancs.

---

**48H1944 1523-1537**

**1523-1537**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 205 mill., papier, 24 et 430 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Ponthus Laurencin, commandeur de Laumusse et d'Ecopet et seigneur de la chapelle de Saint-Jean de Jérusalem située à Semon, paroisse de Cuiseaux, reçues par Bonaventure Pichelin, notaire, de Cuiseaux. — Fol. 2 : « Table et reppertoire des noms et surnoms des ayens recongneus et confinez les mex, maisons, vignes, prez, terres et aultres héritages qu'ilz tiegnent et portent meuvens et estans de la directe et censive des seigneurs commendeurs de La Musse et d'Escoupay à cause de la chapelle et membre de Semon, situé et assis en la perroiche et seignorie de Cuyseaul. »

---

**48H1945 1623-1624.**

**1623-1624**

Description physique :



Importance matérielle : 260 sur 170 mill., papier, 93 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de noble Claude Duguïé, commandeur de Laumusse, à cause de la chapelle de Semon, reçues par Benoît Grenier, notaire, de Cuiseaux. (Le fol. 1 et la fin manquent.)

---

**48H1946 1623-1625. Copie complète du terrier précédent.**

**1623-1625**

Description physique :  
Importance matérielle : 280 sur 195 mill., papier, 31 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H1947 1677.**

**1677**

Description physique :  
Importance matérielle : 440 sur 275 mill., papier, 3 et 66 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Louis de Fay Gerlandes, commandeur de Laumusse et de Villefranche, à cause de la chapelle de Semon, extraites par Poncet, notaire à Mâcon, des minutes signées par Thomas Godard, notaire à Cuiseaux. — Depuis le fol. 38, les reconnaissances sont incomplètes et ne sont pas signées. — Fol. 2, répertoire.

---

**48H1948 XVIIe siècle. Copie partielle du terrier précédent.**

**XVIIe Siècle**

Description physique :  
Importance matérielle : 430 sur 280 mill., papier, 3 et 45 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Copie partielle du terrier précédent, avec quelques variantes de rédaction ; les reconnaissances ne sont pas dans le même ordre ; elles ne sont ni datées, ni signées.

---

**48H1949 1758-1761.**

**1758-1761**

Description physique :  
Importance matérielle : 315 sur 200 mill., papier, 9 et 634 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de messire Félicien de Mons de Savasse, commandeur de Laumusse, à cause du membre de Semon. — Fol. 3-9 : répertoire alphabétique. — Fol. 1-3 : copie de l'albergement analysé sous la cote 48 H. 1937, n° 7. — Fol. 581 et suiv. : transaction et autres pièces de procédure entre Jacques Portier, commissaire à terrier, représentant du commandeur Félicien de Mons de Savasse, d'une part, messire Jean Perard Floriet, écuyer, seigneur de Saint-Marcellin, demeurant à Chalon-sur-Saône, et dame Éléonore-Françoise Masson, sa femme, d'autre part, au sujet des cens dus par ceux-ci.

---

**48H1950-48H1951 Lièves.**

**XVIIe Siècle**

**48H1950 XVIIe siècle.**

**XVIIe Siècle**

Description physique :  
Importance matérielle : 270 sur 200 mill., papier, 12 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève prise sur les terriers de 1623.

---

**48H1951 1602-1664.**

**1602-1664**

Description physique :

Importance matérielle : 265 sur 175 mill., papier, 3 et 76 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

« Manuel des cens et redevances consistant tant en froment, vin, seigles, huilles, aveyne, poules, corvées, argent et autres choses dehuz à Monsr le Commandeur de La Musse à cause de la chapelle de Semon, membre de lad. commanderie. » — En marge, mentions de paiement jusqu'à 1664. — Fol. 64 à 76, blancs.

---

#### 48H1952-48H1953 Membre d'Ecopet.

1227-XVIIIe Siècle

Biographie ou Histoire :

Ain, arrondissement de Bourg, canton de Saint-Trivier-de-Courtes, commune de Vernoux.

---

#### 48H1952 Reconnaissance, albergement, accensement, bail à ferme, accord.

1227-XVIIIe Siècle

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Laumusse. — Membre d'Ecopet. — 1. Accord entre les Templiers d'une part ; Bernard Seschal, Marie la Clavela, Benoît lo Roz, Hugues de Larz, ses fils, d'autre part, au sujet du champ de la Crous et du champ de la Charpena, situés apud Eschopai (1227, mai). — 2. Reconnaissance passée à frère Robert de Girafonte, commandeur des maisons du Temple en Bourgogne, par Jean Giroud, Jean Gilay, Guillaume fils de feu Perronnet de La Chaise, Flore, fille de Minier de Vaux, Hugues de Vaux, pour les vignes qu'ils possèdent à Vaux, paroisse de Champagnat (1269 n. st., die martis proxime post festum beati Mathie apostoli, 26 février). — 3. Albergement par frère Jean Castelous, commandeur des maisons du Temple de Laumusse, Belleville et Ecopet, à Gui de Cymandres, d'un courtil et d'un pré dans la paroisse de Saint-Trivier, pour un cens de 3 sous parisis (1293 n. st., mars). — 4. Traduction d'une déclaration faite par Guigues et Guillaume de La Perrière, à frère Guillaume Hogerin, tenant la maison d'Ecopet, au sujet du droit de pâture dans le bois de Champagnie (1323, le mercredi avant la fête de Toussaint, 26 octobre). — 5. Accensement par frère Pierre d'Ecopet, recteur de la maison d'Ecopet, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, à Estevenin Guilliant, de Semon, pour neuf ans, sous certaines conditions, de la grange de Semon, avec les prés et terres labourables en dépendant et du pré de Morresia (1371, mardi 16 septembre). — 6. Fragment d'une consultation d'avocat au sujet du bail à ferme d'Ecopet (s. d., xviiiè siècle).

Documents en relation :

Le document n° 2 est publié dans le Cartulaire lyonnais, n° 671.

---

#### 48H1953 Terrier.

1306

Description physique :

Importance matérielle : 1450 sur 170 mill., 9 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

« Ce sunt les rentes de la maison dou Temple d'Escopay. Ce sunt li homme qui doivent à la maison dou Temple d'Escopay les servises, les tasches et les autres debtes pour lour mas, pour lour maisons et pour lour praz (?) et pour lour terres et pour lour autres heritaiges. Ce fuit fait l'an M. IIIc six, ou mois d'avril. Premièrement Perrenoz diz Charitez tient son mas et sa maison.... ». — 4e peau. Vitries ; in loco de Vitriaco : Humberz filz Basset de Mondesert, Pierres li filz Lorenz, Estevenoz li fillastres an Deu, Juhennis Galiparz, etc.... — 5e peau : Colonges : Juhenoz filz au Chastra, Girarde seurs au Chastra, li enfant Juhenet dit Salaz, Huguenins de Clapuz, Juhenete de Clapuz, etc.... — 6e peau : Mons et Fretières. — 8e peau : Vernoux : Johans Pariers, Guienoz Fuserez, li femme Humbert, li enfant Galtier Jentil, li hoir la Juglerez, li hoir as Martinez, etc....

---

#### 48H1954-48H1957 Membre de Saint-Martin-le-Châtel.

1214-1738

Biographie ou Histoire :

Ain, arrondissement de Bourg, commune du canton de Montrevel.

---

#### 48H1954 Ventes, donations, échange, reprises en fief, reconnaissance.

1214-1314

Description physique :

Importance matérielle : 12 pièces, parchemin ; 4 sceaux.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Donation faite aux Templiers par Albert de La Tour le jeune, seigneur de Coligny et de Treffort, de tous ses droits sur le bois de Vacon (1253, mai ; vidimus de l'official de Mâcon, août 1274). — 2. Vente à la maison de Laumusse par Sorinna et Berarda, filles

de feu Bernard de Saint-Sulpice, damoiseau, du servis qui leur était dû sur un bois à Saint-Martin-le-Châtel (1277 n. st., février). — 3. Vente par Jean de Montfalconet, damoiseau, fils de feu Rolland de Montfalconet, à frère Jean dit Castelous, commandeur des maisons du Temple de Laumusse et de Belleville, pour la somme de 26 sous viennois, d'un cens annuel de 2 sous viennois et d'une demie poule dû par Bernardet de Beaumont (1289 n. st., die jovis ante Carniprivium novum, 17 février). — 4. Reprise en fief par le même de frère Pons, commandeur de Saint-Martin-le-Châtel, de tout ce qu'il possède dans la paroisse de Saint-Martin-le-Châtel (1289, die lune ante festum beati Bartholomei apostoli, 22 août). — 5. Vente par Guillerma dite Donna, fille de feu François de Cuzieu, femme d'Étienne dit Donna, à frère Jean Casteluz, commandeur de Laumusse, pour 7 livres et 10 sous viennois, d'un pré dit Saveyr, d'un courtil, d'une terre dite del chant de lento, d'une île dite del Mulym dans la Reyssouze, d'un pré dit de vado de Chilettes, d'un pré dit de Quart (1293, die veneris post festum Pasche, 3 avril). — 6. Donation d'une pièce de terre dans la paroisse de Curtafond faite par Jeannette li Benderi, fille d'Étienne dit Moncaner (?), à Étiennot Chacilou, son neveu, qui payera au Temple de Saint-Martin-le-Châtel un cens de 2 deniers parisis (1298 n. st., die lune ante festum beati Vincencii, 20 janvier). — 7. Accord entre les Templiers, d'une part, Ulric de Thil, chevalier et les fils d'Odon son feu frère, d'autre part, par lequel ceux-ci se désistent de leurs prétentions sur Mons et les Houches et reçoivent 10 livres monnaie de Mâcon (1214 n. st., mars). — 8. Donation aux Templiers par Guillaume de Loëze, chevalier, d'un mas situé dans la paroisse de Perrex (1223, août). — 9. Donation aux Templiers de Laumusse par Guillaume Frillet de tout ce qu'il possède à Cornaton, Dompierre et autres lieux (1242, juin). — 10. Vente par Guillaumet de Montfalconet, paroisse de Polliat, à frère Pons, commandeur de la maison du Temple de Saint-Martin-le-Châtel, pour 76 sous viennois, de la moitié du pré de canali damariers, de la moitié du pré de la Fontaine sous Belmont, de la moitié du pré de Praelles (1286, juin). — 11. Acte par lequel Aymonet Robeles, paroissien de Polliat, se reconnaît homme lige, taillable et exploitable de la maison du Temple de Laumusse, qui lui a donné en albergement un mas dans la paroisse de Polliat, sous un servis annuel de 3 bichets de froment et 2 bichets de seigle (1287, décembre). — 12. Échange entre Guillaumet Paluel de Charlua (de Karoloco) et frère Guillaume de l'Orme, commandeur du Temple de Saint-Martin-le-Châtel : celui-ci cède un pré dans la paroisse de Saint-Martin et reçoit un autre pré dans la paroisse de Collio (1314, die mercurii post festum beati Bartholomei apostoli, 28 août).

Documents en relation :

Les documents nos 1, 2, 7, 8, 9, 11, sont publiés dans le Cartulaire lyonnais, nos 492, 730, 122, 192, 375, 816.

#### 48H1955-48H1957 Terriers.

##### 48H1955 1345-1396.

1345-1396

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 220 mill., papier, 35 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances reçues et signées par A. de Corvanelo (Corvangel). Fol. 5 : in villa de Brueil (Bruel). — Fol. 6 v° : in villa de Armondanges (Remondange). — Fol. 7 : in villa de Bocharderia (La Bouchardière). — Fol. 12 : in villa de Confrancechi (Confranchise). — Fol. 14 : in villa de Bellomonte (Balmont). — Fol. 17 : in villa de Planchimel (Planchemel). — Fol. 23 v° : in villa de Cormacuina (Cormessine). — Fol. 26 : in villa de Seint Martin le Châtel. — Fol. 20 v° et 21 v° : reconnaissances de 1396.

##### 48H1956 1675.

1675

Description physique :

Importance matérielle : 235 sur 175 mill., papier, 9 et 258 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Louis de Fay Gerlandes, commandeur de Laumusse et de ses membres, à cause du Temple de Saint-Martin. — Fol. 7 : « table des noms des paroisses et noms et surnoms des emphitéotes contenus en ce livre terrier » : Cuet, Saint-Martin-le-Châtel, Curtafond, Saint-Didier d'Aussiat.

##### 48H1957 1738.

1738

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 215 mill., papier, 22 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Reconnaissance passée par les héritiers de Jean Guichardan, de Cuet, au profit de frère Félicien de Mons de Savasse, commandeur de Laumusse, à cause du membre de Saint-Martin-le-Châtel.

**48H1958 Membre de Teyssonge.****1253-1382**

## Description physique :

Importance matérielle : 27 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier ; 12 fragments de sceaux.

Genre/Carac. phys. : Liasse

## Biographie ou Histoire :

Ain, arrondissement de Bourg, canton de Treffort, commune de Saint-Étienne-du-Bois.

1. Vente par Bérard de Beyviers, damoiseau, au commandeur d'Epaisse, pour 9 livres monnaie de Mâcon, d'un cens de 8 sous, une mesure de froment, une mesure de seigle, qu'il possède dans la paroisse d'Etrez (1253 n. st., janvier). — 2. Accord entre Jean de Genoz, administrateur de l'hôpital de Teyssonge et Garin de Larongi, par lequel celui-ci se reconnaît homme lige dudit hôpital (1268, octobre). — 3. Accord entre Humbert, prieur de Treffort, et Jean de Genos, administrateur de l'hôpital de Teyssonge, au sujet des territoires de Bu et des Chatonnieres (1272, mai). — 4. Copie de l'acte précédent. — 5. Vente par Guichard Rafins et Étienne sa sœur, à Bernard Savin, prêtre, du mas de Cortadin, paroisse de Viriat, approuvée par Ruf de Genos, damoiseau, administrateur de l'hôpital de Teyssonge (1276, décembre). — 6. Acte par lequel Étienne Bola se reconnaît homme lige de la maison de Teyssonge (1292, novembre). — 7. Vente par Geoffroi et Guillemet, fils de feu Ogier Gubillart, de Colonges, à Jean de Genos, chevalier, pour 16 livres et 16 sous viennois, du mas appelé auz Aymars, dans la paroisse de Cuët et d'un cens annuel de trois sous et deux poules dû par Vincent et Richier dits li Guinart de la paroisse d'Etrez (1294, juin). — 8. Vente par Guichardet dou Riondel, Guigonne, sa femme, et Guicharde sa mère, à Jean de Genos, chevalier, pour 12 livres de bons viennois, du quart du moulin neuf dou Riondel (1296, die jovis post octabas Penthecostes, 24 mai). — 9. Acte par lequel Aymonet et Perronet de Rongia, Hugonet Perrin, Pierre et Guillemet de Rongia, paroissiens de Saint-Étienne-du-Bois, se reconnaissent hommes liges de frère Guillaume de l'Orme, commandeur d'Epaisse et de Teyssonge et de ses successeurs (1303, die sabbati in festo Exaltationis Sancte Crucis, 14 septembre). — 10. Albergement du moulin neuf de Riondel passé à Guillaume Roux par frère Guillaume de l'Orme, commandeur d'Epaisse et de Teyssonge, Guillaume et Guigues, fils de feu Humbert de Masorna, Guillaume, fils de feu Guichard Dourost (1304, die mercurii ante festum Penthecostes, 13 mai). — 11 et 12. Extraits du testament de Jean de Genos, chevalier, contenant des legs en faveur de l'hôpital de Teyssonge (1304, die martis ante festum beate Marie Magdalenes et die jovis ante festum Omnium Sanctorum, 21 juillet et 28 octobre). — 13. Reconnaissance passée à Guillaume de l'Orme, commandeur de Teyssonge, par Bernard Deniset pour un mas dans la paroisse de Saint-Étienne-du-Bois (1305, die mercurii post festum beati Martini hyemalis, 17 novembre). — 14. Assignation à l'hôpital de Teyssonge sur diverses terres par Guigues de Genos de six livres de viennois léguées par feu Jean de Genos, son père (1306, die martis ante festum Penthecostes, 17 mai). — 15. Reconnaissance passée par Guigues de Genos, damoiseau, à frère Guillaume de l'Orme pour tout ce qu'il possède dans la paroisse de Jayat (1306, die jovis post festum beati Clementis, 24 novembre). — 16. Donation par Guigues de Genos à l'hôpital de Teyssonge d'un servis annuel de 3 sous viennois que lui doit Vincent Guinart de Veteri Rongia (1311, n. st., die dominica in Carniprivio veteri, 28 février). — 17. Vente par le même à Étienne Guioti, bourgeois de Bourg, pour 50 livres de bons viennois, d'un cens annuel de 4 livres de viennois, 150 sous viennois et 4 « quartellées » de froment dû par diverses personnes (même date). — 18. Reprise en fief par Étienne Guioti, bourgeois de Bourg, de frère Guillaume de l'Orme, commandeur de Teyssonge, des cens que possédait Guigues de Genos (1311 n. st., die lune ante dominicam qua cantatur Letare Jherusalem, 15 mars). — 19 et 20. Autre reprise en fief du même par le même de tout ce qu'il a acquis à Chassagnole de Guigues et Perronin de Genos (1312 n. st., die martis post Letare Jherusalem, 7 mars). — 21. Vente par Jeannette, fille de feu Étienne Sadon, à Cristinet de Chalamont, habitant à Villeneuve, pour 60 sous de bons viennois, d'une pièce de terre sise au-dessus de l'étang qui est sous la tour de Fleurieux (1313 n. st., die mercurii post dominicam qua cantatur Reminiscere, 14 mars). — 22. Vente par Geoffroi de Corbertot et Marguerite sa femme à Jocerand Desgranges, bourgeois de Bourg, pour 35 livres tournois, de leurs hommes taillables de la paroisse de Dommartin : Guionet Colonger, Guillemette sa femme et Hugues Bariot, de leurs mas et des cens qu'ils doivent, sous grâce de rachat pendant quinze ans par Guillaume de l'Orme, commandeur d'Epaisse et de Teyssonge (1315 n. st., die mercurii post Reminiscere, 19 février). — 23. Reprise en fief de frère Guillaume de l'Orme par Jocerand Desgranges desdits hommes et de leurs tènements (même date). — 24. Accord entre frère Guillaume de l'Orme, commandeur de Teyssonge et Jeannot Belligartionis de Bourg, au sujet des dîmes de Cormangot, Montbarbon et Montcrozet (1323, die jovis in vigilia festi hyemalis beati Martini, 10 novembre ; copie). — 25. Acte par lequel Jeannot Bardon, de Bocerello, reconnaît devoir à l'hôpital de Teyssonge et à frère Robert de l'Orme, commandeur dudit hôpital, un cens annuel de 3 sous viennois (1327, die veneris post festum Conceptionis beate Marie Virginis, 11 décembre). — 26. Vente d'un pré par Humbert Masson (Latomi) de Viriat, et Étienne sa femme, à Thomas Clavel, pour le prix de 7 florins d'or (1346, 6 septembre). — 27. Requête adressée par frère Guillaume Li Beys, prieur du prieuré de Marboz, au commandeur de Teyssonge, pour mettre Péronnet Prévôt en possession de deux pièces de terre qu'il a acquises de Marionna la Blina et de Guichard Perrier, de La Vieille-Ronge (1350, 2 novembre). — 28. Albergement par frère Robert de Châteauneuf, prieur d'Auvergne, commandeur de Laumusse, à Hugonin de Serra, d'une maison et d'une grange au village de Champagny, paroisse de Viriat en Bresse (1373 n. st., die jovis post festum beati Vincencii, 27 janvier). — 29. Reconnaissance d'une dette de 11 florins d'or passée par Simon Galant et Étienne Chivalet, de Viriat, à Barthélemy Testut, de Bourg (1382, 21 mai).

## Documents en relation :

Les documents nos 1, 3 et 6 sont publiés dans le Cartulaire lyonnais, nos 487, 691 et 836.

**48H1959-48H1975 Membre d'Écoles.****1226-1760**

## Biographie ou Histoire :

Saône-et-Loire, arrondissement et canton de Mâcon, commune de Verzé.

**48H1959 Ventes, échanges, albergements, reconnaissances, accords.****1226-1543**

## Description physique :

Importance matérielle : 16 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier ; 1 cahier, papier, 24 feuillets ; 6 fragments de sceaux.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Acte par lequel Pierre Maioli, bourgeois de Mâcon, reconnaît que le Temple de Laumusse a le droit de percevoir un cens de deux deniers de pain, chaque semaine, sur le four d'Écoles (1239, die lune post Nativitatem Domini, 26 décembre). — 2. Acte par lequel divers habitants de Curtinelles se reconnaissent hommes du Temple (1277, die sabbati post festum Omnium Sanctorum et die dominica sequenti, 6 et 7 novembre). — 3. Acte par lequel Humbert de Bleterens reconnaît tenir en emphytéose de Guillaume de l'Orme, commandeur de Laumusse, en raison de la maison d'Écoles, une maison à Écoles, une pièce de terre dite de la Raneri, une pièce de terre sise subtus fontem Merlain, un pré sis devant la maison dudit Humbert, une vigne sise em Perrey, sous le cens annuel d'une livre de cire (1317, die dominica post Nativitatem Domini, 1er janvier 1318). — 4. Copie ancienne de l'acte précédent. — 5. Accord entre Guillaume de l'Orme, commandeur de Laumusse, d'une part, Guillaume Barcandi, bourgeois de Mâcon, et Hugonet, son fils, au sujet de la maison d'Écoles (1320 n. st., mars). — 6. Vente par Guillaud Regnaud, tisserand d'Écoles, à Benoît de Cambanis, clerc, prévôt de Laumusse, d'une pièce de terre dite lo carron de prey, sise sur le chemin d'Écoles à Mâcon, pour 6 livres de bons petits tournois et une mesure de seigle (1334, die martis post festum Descolationis beati Johannis Baptiste, 30 août). — 7. Acte par lequel frère François de Monasterio, commandeur de Laumusse et d'Écoles, met Benoît de Cabanis en possession de ladite terre (1334, die lune post festum beati Michaelis, 3 octobre). — 8. Vente par Guillemet Chevenes, de la paroisse de Verzé, à Benoît de Cambanis, clerc, des deux tiers d'une maison ayant appartenu à Guillaud Renaud, sise infra muros de templo d'Escole et de deux courtils, pour 16 livres de bons tournois et une mesure de froment (1343, die martis ante festum beati Georgii videlicet XXIIa die mensis aprilis, 22 avril). — 9. Échange entre Benoît de Cambanis, clerc, d'une part, Jean, fils de feu Guillaud Regnaud, tisserand, et Margarona, fille de Martin Chivalier, sa femme, d'autre part : le premier cède un courtil acquis de Guillemet Chevene, sis dans la paroisse de Verzé apud lou Temple d'Escola ; les autres cèdent le tiers de leur maison sise infra clausuram dou Temple apud l'Escole et le tiers d'un courtil dans lequel se trouve un pressoir ; de plus, Benoît donne à Jean 16 livres de bons tournois et une anée de vin (1343, die martis ante festum beati Barnabe apostoli videlicet VIIIa mensis junii, 8 juin). — 10. Confirmation par frère Regnaud de Fay, commandeur des Feuilletts et recteur de la maison de Laumusse, des deux acquisitions précédentes faites par Benoît de Cabannis et de celle d'une vigne dans la paroisse de Verzé, faite de Martine, femme de Peronnet Tavernier, de la paroisse de Sologny (1343, 20 juin). — 11. Reconnaissances passées au profit de la maison de Laumusse par Jeannot et Peronnet Grigniosez, Jeannot li Pelletiers et Barthélemy Garbilliaz (1353, die sabbati post festum beati Michaelis, 5 octobre). — 12. Albergement par frère Jean de Feliens, commandeur de Laumusse, à Jean Cousin alias Martin, habitant d'Écoles, d'un courtil à Écoles (1417, die festi beati Michaelis Archangeli, 29 septembre). — 13. Confirmation de cet acte par Jacques Tinelli, prieur d'Auvergne (1419, 6 juin). — 14. Copie d'un monitoire de Léonard de Thésut, officiel de Mâcon, à la requête de Louis Borrel, commandeur de Laumusse, contre les usurpateurs des droits et possessions de la maison d'Écoles (1493, 27 avril). — Fol. 6-7 : proclamations dudit monitoire dans les paroisses de Verzé, Saint-Étienne, Berzé-la-Ville, Saint-Sorlin (5, 12, 19 mai). — Fol. 9-24 : déclarations faites par Jean Martin alias Cousin, d'Écoles, Pierre Garancon, laboureur, de Verzé, Hugonin de la Levée, Claude Bernod, Jean Lanthoyne, Benoît Cousin, notaire, de Saint-Sorlin, Jean Bernod (17-20 mai). — 15. Donation faite aux Templiers par Gautier, damoiseau, seigneur de Berzé, de la dime qu'il possède dans la châtellenie de Berzé, dans les paroisses de Berzé et de Sologny (1226). — 16. Copie de l'acte précédent. — 17. Accord entre Pierre de Vinzelles, damoiseau, et le commandeur et les frères de la milice du Temple de Laumusse au sujet des dîmes de essartis de Montmin (1246 n. st., die lune post festum beati Mathie apostoli, 26 février). — 18. Copie de l'acte précédent. — 19. Donation faite aux Templiers de Laumusse par Guichard Fournier, de Prissé, de tous ses biens, à condition d'être nourri et vêtu dans ladite maison sa vie durant (1286, die sabbati ante Nativitatem beate Marie mense septembri, 7 septembre). — 20. Premier feuillet d'un terrier de reconnaissances de la maison d'Écoles, membre de Laumusse, reçu par Girard Milliet, notaire de la prévôté de Mâcon, donnant l'état des possessions d'Écoles : maisons, prés, vignes, terre (s. d., fin du xve siècle). — 21. Accord entre Louis Borrel, commandeur de Laumusse, d'une part, Pierre et Philibert de Salornay frères, damoiseaux, seigneurs de Serrières, d'autre part, au sujet des dîmes à percevoir dans la paroisse et le territoire de Serrières, entre certaines limites (s. d., fin du xve siècle ; la fin de l'acte manque). — 22. Accord entre messire Pierre Sève, curé de Serrières, et frère Antoine de Grolée, commandeur de Laumusse et du membre d'Écoles, au sujet de la dime à prendre sur une terre à Serrières, lieudit de la Barre (1543, 27 juin).

## Documents en relation :

Les nos 1, 2 et 15 sont publiés dans le Cartulaire lyonnais, nos 351, 742 et 226.

**48H1960-48H1975 Terriers et liève.****1454-1760****48H1960 1454-1455.****1454-1455**

## Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 195 mill., papier, 6 et 147 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du frère Amédée de Seyssel, commandeur de Laumusse et de ses membres, reçues

par Girard Milliet, notaire. — Fol. 3 : Sequitur tabula endomeniorum, villagiorum, nominum et personarum harum extentarum ad opus venerabilis et religiosi fratris Amedei de Seyssello preceptoris Mussie... Primo apud Escole in parrochia Verziaci (Verzé). — Apud Berziacum villam (Berzé-la-Ville). — Apud Serrieres (Serrières). — Apud Sanciacum (Sancé). — Apud Hurigniacum (Hurigny). — Fol. 70-72, 93-94, 131, 135, blancs.

---

**48H1961 1494.**

**1494**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 200 mill., papier, 4 et 95 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Louis Borrel, commandeur de Laumusse, à cause du membre d'École. — Répertoire moderne. — Fol. 1 : « Carte seu terraria aut recognitiones domus d'Escole, membri dependentis de preceptoria Mucie, per Johannem Agneti, notarium regium, civem Matisconensem, sub sigillis officialatus et prepositure Matisconensis recepte in hujusmodi libro seu volumine continentur. » — Fol. 45-48, 61-63, 87-88, 92, blancs.

---

**48H1962 1534-1538.**

**1534-1538**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 195 mill., papier, 8 et 212 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Ponthus Laurencin, commandeur de Laumusse, reçues par Jean Gorrat, notaire. — Fol. 2, répertoire ancien : « Sequitur tabula seu repertorium cartarum sive recognitionum domini preceptoris Mussie ad causam membri d'Escole renovatarum per honestum virum Johannem Gorrat notarium. » — Les fol. 121 à 125 manquent.

---

**48H1963 1534-1538. Copie abrégée du terrier précédent.**

**1534-1538**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 4 et 96 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1, répertoire : « Sequitur tabula sive repertorium hujusmodi recepte incorporalis preceptorie Mussie ad causam membri d'Escole. »

---

**48H1964 1534-1538. Copie du précédent abrégé, signée Delury.**

**1534-1538**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 26, 60 et 30 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H1965 1534-1538. Autre extrait ou minute du même terrier, signé Gorrat.**

**1534-1538**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 205 mill., papier, 4 et 68 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Les reconnaissances sont dans un ordre différent. — Deux répertoires modernes.

---

**48H1966 1534-1538.**

**1534-1538**

Description physique :

Importance matérielle : 355 sur 240 mill., papier, 58 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Traduction d'un terrier d'Escole, membre de la commanderie de Laumusse, stipulé en langue latine par Me Gorrat et extrait par Me Dimey (sic) notaire et commissaire en 1534, 1535, etc.... et traduit par Deslandes l'an 1701. »

**48H1967 1571-1573.**

**1571-1573**

Description physique :

Importance matérielle : 265 sur 190 mill., papier, 4 et 174 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de messire Claude de Léobard, commandeur de Laumusse, à cause du membre d'École, reçues par le notaire Delasarra. — Fol. 101-103, 142-145, 172-174, blancs.

---

**48H1968 1635.**

**1635**

Description physique :

Importance matérielle : 355 sur 255 mill., papier, 2 et 99 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Pierre de Montjouvant, commandeur de Laumusse, à cause du membre d'École, reçues par Jean Decrozet, notaire à Berzé-le-Châtel.

---

**48H1969 1668.**

**1668**

Description physique :

Importance matérielle : 415 sur 280 mill., papier, 4 et 113 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Jean de la Faye de la Porte, commandeur de Laumusse, à cause du membre d'École, reçues par le notaire Moresteau.

---

**48H1970 1668. Abrégé du terrier précédent.**

**1668**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 200 mill., papier, 62 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H1971 1711-1712.**

**1711-1712**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 200 mill., papier, 7 et 99 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Copie par le notaire Bruyn du terrier des reconnaissances passées au profit de frère François Foucaud de Saint-Aulaire, commandeur de Laumusse, reçues par les notaires Legros et Bergier.

---

**48H1972 1756-1760.**

**1756-1760**

Description physique :

Importance matérielle : 265 sur 230 mill., papier, 4 et 61 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Copie collationnée par le notaire Robert du terrier des reconnaissances passées au profit de frère Félicien de Monts de Savasse, commandeur de Laumusse, reçues par le notaire Cadioux.

---

**48H1973 XVe siècle. Abrégé d'un terrier.**

**XVe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 205 mill., papier, 14 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Abrégé d'un terrier. — Copia extantorum domus Mucie apud Escolle. — Fol. 13 v°-14 : additions d'une autre main et de date postérieure.

---

**48H1974 XV<sup>e</sup> siècle.**

**XV<sup>e</sup> Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 220 mill., papier, 37 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Copia extantorum antiquarum domus d'Escole alterius ex membris domus sive preceptorie de Mussia. » — Fol. 1-14 : copie des fol. 1 à 13 du cahier précédent. — Fol. 15 : apud Serreres. — Fol. 29 v° : noble homme Pierre de Salornay, chanoine de Saint-Vincent de Mâcon, reconnaît tenir une maison à Mâcon in burgo saporoso vel de super, pour un cens de 5 sous parisis. — Fol. 34 v° : Apud Hurigniacum. En marge, une reconnaissance datée du 17 mars 1446.

---

**48H1975 1422-1427. Liève.**

**1422-1427**

Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 215 mill., papier, 12 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Sequuntur illi qui debent redditus et servicia domino preceptori Mucie ad causam sue domus d'Escola recepta per me Guidonem Morelli, clericum notarium prepositum et receptorem domus Mucie, incepta ad recipiendum per dictum Guidonem die dominica post nativitatem Domini anno Domini M<sup>o</sup> cccc xxii a nativitate ejusdem Domini sumpto ; subsequenter per Johannem Chorerii recipienda in anno Domini millesimo quatercentesimo vicesimo septimo. » — Fol. 1 : apud Escola. — Fol. 4 v° : Berziacus villa. — Fol. 5 v° : apud le Verney. — Fol. 6 : apud Verziacum. — Fol. 7 : apud Sarrires. — Fol. 9 : apud Sanciacum. — Fol. 9 v° : apud Fuyssiicum. — Fol. 10 : apud Piraclos. — Fol. 10 v° : apud Aczie, apud Esertanz de Sarrires, apud Domanges. — Fol. 11 : Apud Sanctum Marcellinum. Urigniacus. — Fol. 12 : note sur l'équivalence des monnaies. 4 deniers parisis valent 1 blanc, donc 1 sou parisis vaut 3 blancs ; 3 deniers de Cluny valent 1 blanc, donc 1 sou de Cluny vaut 4 blancs ; 5 deniers tournois valent 1 blanc, donc 1 sou tournois vaut 6 forts (sex fortes). — Fol. 12 v°, table des localités.

---

**48H1976-48H1979 Titres communs.**

**1489-1788**

---

**48H1976 Visites.**

**1685-1788**

Description physique :

Importance matérielle : 2 cahiers, papier, 29 et 18 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Visite de la commanderie de Laumusse par frère Charles Fasson de Sainte-Jay, commandeur de Charrières et Louis Ducoing, prêtre, bachelier en théologie. Chapelle de Laumusse, desservie par Philibert Gautier, curé de la paroisse de Crottet ; château, granges, étables ; dénombrement des fonds ; droit de justice moyenne et basse ; moulin de Chastan sur la Veyle. — Fol. 7 : chapelle de Vavrette. — Fol. 8 : membre d'Épaisse : chapelle, maison. — Fol. 11 : membre du Temple Saint-Martin : pas de chapelle, maison pour le fermier, granges, écuries et étables ; dénombrement des fonds ; inventaire des terriers. — Fol. 13 v° : annexe de Teyssonge : chapelle, dîmes, forêt contenant 80 méterées, petite chapelle à 200 pas de la ville de Bourg. — Fol. 16 : membre de Bocarnoz, au comté de Bourgogne, paroisse de Coligny : chapelle, dénombrement des fonds. — Fol. 17 v° : membre de Semon, près de Cuiseaux en Bresse : chapelle, petite rente noble. — Fol. 18 v° : membre d'Écopet, au pays de Bresse, paroisse de Romanay, près Saint-Trivier de Courtes, diocèse de Mâcon : chapelle et cimetière ; dénombrement des fonds : forêt de haute futaie, pré, « un méchant étang ruiné », terres, ripes ou broussailles, dîmes ; inventaire des terriers. — Fol. 21 : membre d'Écoles, au pays de Mâconnais : ni chapelle, ni maison ; seulement dîmes et terres. — Fol. 22 : revenu de la commanderie de Laumusse : 7062 livres ; charges : 1854 livres 13 sous 4 deniers ; revenu net : 5207 livres 6 sous 8 deniers. — Fol. 23 v° : audition de témoins sur la conduite de Charles-Robert de Lignerat, commandeur de Laumusse. — Fol. 25 : ordonnance sur les réparations à faire. — Fol. 27 : répertoire de la visite (1685). — 2. Autre visite par frère Anne-Philippe de Pétremand de Valay, commandeur de Bugney, et frère Joseph-Pie-Gabriel de Menon de Ville, commandeur de Bellecombe et de La Vaufranche, des améliorissements faits à la commanderie de Laumusse par frère Marie-Louis-Antoine du Garric Duzech, commandeur (1788).

---

**48H1977 « Livre des baux à ferme de la commanderie de Laumusse. »**

**1710-1717**

Description physique :



Importance matérielle : 290 sur 195 mill., papier, 34 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Bail à ferme d'Ecopet, 855 livres par an ; du Temple, 513 livres ; de Bocarnoz, 100 livres et 4 chapons gras ; des dîmes de Teyssonge, 45 livres ; du moulin de Chastan, 515 livres et 4 chapons gras ; des dîmes de la Vavrette, 430 livres et 2 chapons gras ; de toutes les rentes nobles de la commanderie : 2914 livres et 12 chapons.

---

#### 48H1978 Reconnaissances, procédures, conventions.

1489-1767

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 69 pièces, papier, dont une imprimée.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-4. Assignations à comparaître devant Pierre Guilliodi, lieutenant du juge de Bresse, données à la requête de frère Louis Borrelli, commandeur de Laumusse (1489-1491). — 5. Convention entre Antoine de Grolée, commandeur de Laumusse, et Antoine Rambert, notaire, pour le renouvellement du terrier de Saint-Martin (1542). — 6. Copie d'une transaction passée entre les doyen et chapitre de l'église Saint-Jean de Lyon, frère Ponce Laurencin, commandeur de Laumusse, Guillaume Morin, prêtre, chapelain de la chapelle Saint-André à Saint-Vincent de Mâcon, d'une part, Claude de La Gelière, seigneur de Nucudey, d'autre part, au sujet de la perception des dîmes de la paroisse de Saint-Genis sur Menthenoz (1542). — 7. « Sensuivent les noms des feux de la paroisse de Dommartin, mandement de Baugé, tant bons que misérables, et tant du Roy notre sire que d'autres » (1544). — 8. Convention entre frère Claude Duguyé, commandeur de Laumusse, et Jean Tribillet le vieux, de Saint-Amour, pour le renouvellement des terriers de Bocarnoz (1620). — 9. Requête adressée au Parlement des Dombes par frère Charles Robert de Lignerat, commandeur de Laumusse, contre les héritiers de Louis de Saint-Martin (1688). — 10. Reconnaissance passée par Philiberte Broyer, veuve de Nicolas Nazaret, procureur au bailliage de Mâconnais, au profit de Charles-Robert de Lignerat, commandeur de Laumusse (1699). — 11-12. Requêtes adressées au présidial de Bourg par frère François Foucaud Beaupoil de Saint-Aulaire, commandeur de Laumusse, pour que Jacques-Joseph Dagallier et Catherine Dubost, fermiers de la commanderie, soient obligés à payer les termes qu'ils doivent (1731). — 13-29. Fragments de procédures engagées pour diverses raisons par Félicien de Mons de Savasse, commandeur de Laumusse, contre Nicolas Page, bourgeois de Reyssouze, l'hôpital général de Pont-de-Vaux, la Charité de Bourg, Étienne Boisson et Louis Dubois, syndics de la paroisse de Cuët, Catherine Renaud, veuve de François Gouty, le chapitre de Saint-Paul de Lyon (1748-1767). — 30-41. Reçus donnés par des emprunteurs de terriers (1662-1763). — 42-74. Rapport sur un « météore igné ou volcan aérien qui s'est fait sentir le dimanche seize septembre dernier » (1753) ; observations, notes et lettres relatives à ce phénomène (1753-1756).

---

#### 48H1979 Plans.

XVIII<sup>e</sup> Siècle

Description physique :

Importance matérielle : 39 plans, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-7. Plans du membre de Bocarnoz (les numéros correspondent à ceux du cahier coté 48 H. 1936). — 8-21. Plans du membre de Semon. — 22. « Climat des terres Rondet », plan dressé le 29 mai 1743 par Curtilliet, géomètre juré du roi de Sardaigne. — 23. « Mappe de S. André de Bâgé soit les Giraudières. » — 24. Plan de Semon. — 25. Plan de Bocarnoz. — 26-39. Plans divers.

---

#### 48H1980-48H1987 Commanderie de Lieu-Dieu-du-Frêne (Cher).

1176-1773

Biographie ou Histoire :

Arrondissement de Bourges, canton d'Argent-sur-Sauldre, commune de Blancafort.

---

#### 48H1980 Donations, bail, confirmation de droits, privilèges, procédures.

1176-1763

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

Le Lieu-Dieu. — 1. Confirmation par Giraud de Blancafort de la donation faite aux Templiers par son père Geoffroi (1176). — 2. Donation par Giraud de Blancafort aux Templiers de la maison du Frêne (de domo Fraxini) du droit de pêche dans ses eaux et du droit de faire pâturer leurs porcs dans ses bois (1199). — 3. Sentence arbitrale entre frère Artaud, prieur de Blancafort et frère Geoffroi de Charmoy, commandeur de la maison du temple du Frêne, condamnant le commandeur à payer au prieur diverses redevances en grains : froment, seigle et avoine (1283). — 4. Copie faite le 30 avril 1537 de quatre documents : 1<sup>o</sup> lettres patentes de Philippe-le-Bel relatives au droit de justice des Templiers du Lieu-Dieu (1287 n. st., janvier) ; 2<sup>o</sup> lettres patentes de Louis XI autorisant la fortification de l'hôpital du Lieu-Dieu (1469, octobre) ; 3<sup>o</sup> provisions de la commanderie du Lieu-Dieu données à frère Jean Perret alias de Vienne (1536, 18 juillet) ; 4<sup>o</sup> prise de possession de la commanderie par Jean Perret (1537, 9 avril). — 5. Bail à

rente foncière de certaines mesures, autrefois maison seigneuriale, avec deux jardins, situées à Saint-Brisson, passé par le procureur de frère François Dulaurens, commandeur de la commanderie de l'Hôpital, à Hellie Baudin, maître charpentier demeurant au bout des ponts de la ville de Gien (1684). — 6. Lettres de committimus relatives au paiement des dettes dues à la commanderie du Lieu-Dieu (1701). — 7-8. Fragments d'une procédure entre frère Michel Aulterroche, commandeur du Lieu-Dieu, et les Jésuites du collège de Bourges (1760-1763).

---

#### 48H1981 Baux à ferme.

1522-1688

Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-13. Baux à ferme de la commanderie du Lieu-Dieu ; prix de la ferme : 300 livres tournois par an en 1522, 800 livres en 1566, 1.200 livres en 1573, 2.500 livres en 1650, 2.400 livres en 1668, 2.080 livres en 1688.

---

#### 48H1982 Visites et arpentages.

1649-1772

Description physique :

Importance matérielle : 7 pièces, papier ; 22 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Visite par frère Bernard de La Liègue, procureur de frère Gaspard de Maisonseule, receveur de l'Ordre de Malte au grand-prieuré d'Auvergne, de la commanderie du Lieu-Dieu, vacante par la mort de frère Jean Jacquet, commandeur (1649). — 2. Visite (le commencement manque) : fol. 1 v<sup>o</sup>, état des réparations faites à la commanderie ; fol. 3 v<sup>o</sup>, bail à ferme de la commanderie (1655) ; fol. 11, dépositions de témoins (1658). — 3. Visite de 1711 (le commencement et la fin manquent). — 4. Visite de 1733 (le commencement et la fin manquent) : total des revenus : 2.760 livres 17 sous 6 deniers ; total des charges : 379 livres 4 sous 3 deniers ; revenu net : 2.381 livres 13 sous 3 deniers. Fol. 15 v<sup>o</sup>-20 : quittances des réparations faites par le commandeur Ragon ; total : 8.918 livres 10 sous 6 deniers. — 5. Visite par frère Jacques de La Roche-Aymon, commandeur de La Racherie, et frère Gilbert Josset, commandeur de Puy-de-Noire, à la requête de frère Marie-François Chassin de La Vernade, commandeur du Lieu-Dieu. Fol. 4 v<sup>o</sup>, visite de la chapelle ; fol. 5 v<sup>o</sup>, visite du château ; fol. 8, grange, métairie, moulin banal, prés, bois ; fol. 11 v<sup>o</sup>, Moulin Bouc, paroisse de Villemurlin, à cinq grandes lieues du château ; fol. 12, membre de Bribon, paroisse de Saint-Florent, évêché et généralité d'Orléans : maison du fermier, prés, bois ; fol. 13 v<sup>o</sup>, membre de Saint-Brisson : vignes, terres ; fol. 14 v<sup>o</sup>, inventaire des titres et papiers ; fol. 15-16, quittances de réparations ; total : 4.855 livres ; fol. 17 v<sup>o</sup>, total des revenus : 3.000 livres ; total des charges ordinaires et extraordinaires : 562 livres 11 sous 4 deniers ; revenu net : 2.437 livres 8 sous 8 deniers ; fol. 18, dîmes et justice (1771). — 6. « État des arpentages que moy Jean-Baptiste Bonnivin arpenteur du Roy ez maitrizes des eaux et forests de Bourges, Issoudun et Vierzon en Berry, Moulins, Cerilly et Montmarault en Bourbonnois, ay fait de tout ce qui depend de la commenderie du Lieu-Dieu dit l'Hôpital du Fresne dans les paroisses de Blancaffort, Oyzon, Saint-Brisson, Villemerlin et Saint-Florent, à la requizition de messire frère Gilbert Ragon, commandeur de laditte commenderie. » (1741). — 7. Arpentage de la commanderie du Lieu-Dieu fait à la requête du commandeur François-Marie de La Vernade par Pierre Bruyas, notaire royal, commissaire féodiste et arpenteur résidant à Montbrison en Forez (1772).

---

#### 48H1983-48H1987 Terriers.

1605-1773

---

##### 48H1983 1605.

1605

Description physique :

Importance matérielle : 345 sur 215 mill., papier, 371 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jean de Micha de Burcin, commandeur du Lieu-Dieu. — Fol. 290, Bribon. — Fol. 320, Argent. — Fol. 348, Saint-Brisson. — Fol. 361, répertoire.

---

##### 48H1984 1657.

1657

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 225 mill., papier, 357 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Pierre-Antoine de Ferré, commandeur du Lieu-Dieu. Fol. 4-17, description

des dépendances de la commanderie. — Fol. 355, table.

---

**48H1985 1714-1719.**

**1714-1719**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 210 mill., papier, 308 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Salomon Chenard, commandeur du Lieu-Dieu. — Fol. 304, table.

---

**48H1986 1743-1745.**

**1743-1745**

Description physique :

Importance matérielle : 370 sur 240 mill., papier, 235 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Gilbert Ragon, commandeur du Lieu-Dieu. — Fol. 230, table.

---

**48H1987 1770-1773.**

**1770-1773**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 240 mill., papier, 172 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère François-Marie Chassin de La Vernade, commandeur de Lieu-Dieu. — Fol. 167, table.

---

**48H1988-48H1990 Commanderie de Limoges (Haute-Vienne).**

**1233-1786**

Presque tous les titres de cette commanderie ont été envoyés au département de la Haute-Vienne en 1812.

---

**48H1988 Membre de Breuilaufa.**

**1587-1590**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Biographie ou Histoire :

Haute-Vienne, arrondissement de Bellac, canton de Nantiat.

1. Procès-verbal de la prise du château de Breuilaufa par les Huguenots (1587). — 2. Commission donnée par le sieur de Malicorne, lieutenant-général en Poitou, à François de Papon, écuyer, sieur de la Cappelle-Breuil, pour garder le château de Breuilaufa avec huit soldats (1590).

Documents en relation :

Le document n° 1 est publié dans A. Vayssière, L'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte en Limousin et dans l'ancien diocèse de Limoges, 1884. Documents, n° VII, p. 186.

---

**48H1989 Membre de Puybonnieux.**

**1233-1268**

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Biographie ou Histoire :

Haute-Vienne, arrondissement de Limoges, canton de Châlus, commune de Pageas.

1. Donation par Philippe des Moulins, chevalier d'Aixe, à la maison du Temple de Puybonnieux du bois de Lapauzadia de Fanhac, situé dans la paroisse de Flavignac (1233, V° idus junii, 9 juin). — 2. Donation par P. Barthélemy, de la paroisse de Saint-Martin-le-Vieux, à la maison de l'Hôpital de Jérusalem de Chennevières (de Laschabaneiras) de tous ses droits sur le fief de Châlus et l'alleu de La Valette (1234 n. st., VII° Kalendas aprilis, 26 mars). — 3. Donation par Helies Bernaudi, damoiseau, à la

maison du Temple de Puybonnieux d'une terre dans la paroisse de Bussière-Galant (1258, III<sup>o</sup> idus julii, 12 juillet). — 4. Vente par Martial de Rivo de Paiatz à frère Hélie Chatlhac, commandeur de la maison du Temple de Puybonnieux, pour 26 sous monnaie de Limoges, d'un cens annuel de un setier de seigle, mesure de Châlus (1261, quarto Kalendas decembris, 28 novembre). — 5. Confirmation par Rannulphe de Lastours (de Turribus), écolâtre de Périgneux et Gouffier (Golpherius), chanoine de Saint-Yrieix, son frère, de la donation faite par Rannulphe de Lastours, leur neveu, à frère Seguin, commandeur de la maison de l'Hôpital de Jérusalem de Chennevières (de Canaberiis) d'un bois appelé Boscus Montes et d'une terre dans la paroisse de Flavignac (1266 n. st., février). — 6. Donation faite à la maison de Chennevières par Pierre de Molio et Perronnelle, sa sœur, des maison, terres, prés, bois appelés de Monte Veteri, sis dans la paroisse de Flavignac, en compensation d'un legs de 6 setiers de seigle fait à ladite maison par Pierre leur père et Agnès leur mère et d'une somme de 4 livres due à frère Seguin de Bruzac (1267, II<sup>o</sup> idus decembris, 12 décembre ; confirmation par l'official de Limoges, 1268 n. st., quinto Kalendas februarii, 28 janvier).

Documents en relation :

Les pièces nos 1, 2 et 5 sont publiées par A. Vayssière, op. cit. documents nos VIII, IX et X.

---

## 48H1990 Titres communs.

1716-1786

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier ; 1 cahier, papier, 26 feuillets ; 9 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-5. Fragments d'une procédure entre Louis Sabaud, marchand de Saint-Léonard, et frère Pierre de La Chapelle de Jumilhac, commandeur de Limoges (1716-1717). — 6. Lettres de committimus accordées à Adrien de Langon, commandeur de Limoges (1741). — 7. Visite des améliorissements de la commanderie de Limoges, faite par frère Charles-Joseph de Félines de La Renaudie, commandeur de Carlat, et frère Jean-Baptiste de Lasteyrie du Saillant, commandeur des Bordes, à la requête du chevalier de Virieu. — Membre du Palais, chef-lieu de la commanderie, à deux lieues de Limoges : église, petit château servant de presbytère. — Fol. 5, membre de Conore : église (Pierre Roux, vicaire perpétuel), presbytère, étang et moulin. — Fol. 7 v<sup>o</sup>, membre de Breuilaufa : église, presbytère, château, état des fonds, moulin du pont de Berneuil, bois. — Fol. 12, membre de la Bussière : chapelle. — Fol. 13, membre du Temple de Saint-Junien : moulin de la Garillerie. — Fol. 13 v<sup>o</sup>, membre de Chennevières : église, presbytère. — Fol. 16 : membre de Puybonnieux : chapelle, château, terres, prés, étangs, forêt appelée de la Ploi, moulin. — Fol. 19, membre de Saint-Martinnet, dépendant de Puybonnieux : église (François Maud, curé). — Fol. 21, état des droits honorifiques, dîmes, rentes et cens de la commanderie de Limoges ; charges locales. — Fol. 23, état des terriers et autres titres de la commanderie. — Fol. 24, total des revenus : 8.220 livres ; total des charges : 1119 liv. 4 sous ; revenu net : 7100 liv. 16 sous. Dépenses faites par le chevalier de Virieu pour les réparations de la commanderie : 4908 liv. 10 sous 6 deniers (1786).

---

## 48H1991-48H1996 Commanderie de Lureuil (Indre).

1416-1710

Biographie ou Histoire :

Arrondissement du Blanc, canton de Tournon-Saint-Martin.

La plupart des titres de cette commanderie, envoyés au département de l'Indre en 1812, sont analysés sous les cotes H. 607 à 651 de l'Inventaire publié par Théodore Hubert en 1876.

---

## 48H1991 Inventaire.

1674

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 230 mill., papier, 18 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Inventaire raisonné des titres de la commanderie de Lureuil et ses membres fait... par le travail de Christophle Néron... en l'année 1674. »

---

## 48H1992 Membre de Launay.

1652-1654

Description physique :

Importance matérielle : 1 cahier, parchemin ; 13 feuillets ; 1 pièce, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Biographie ou Histoire :

Indre-et-Loire, arrondissement de Tours, canton de Preuilly, commune de Tournon-Saint-Pierre.

1-2. Déclarations des domaines et héritages tenus de frère Claude de Montaignac de Larfeuilère, commandeur de Lureuil, à cause de la seigneurie de Launay-sur-Creuse.

#### 48H1993 Membre de Saint-Nazaire.

1637-1710

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Biographie ou Histoire :

Indre, arrondissement du Blanc, canton de Saint-Gaultier, commune d'Oulches.

1. Permission donnée par frère Claude de Montaignac de Larfeuille, commandeur de La Racherie et de Lureuil, à messire Jacques Chamurin, chevalier, seigneur de Luzac et Narbonne, de prendre de la mine de fer dans la terre de Saint-Nazaire (1637). — 2. Bail de la terre et seigneurie de Saint-Nazaire passée par le même commandeur à Jean Gaultherin, sieur du Pré, habitant au lieu des Viollières, paroisse de Saint-Martin de Bossay, pour six ans, moyennant 1200 livres par an (1642). — 3. Vente par André et François Brunet à frère Claude de Montaignac de 9 « boicelles » de terre, mesure d'Argenton, sises « au Champ Jolly », paroisse de Saint-Nazaire, pour le prix de 21 livres tournois (1643). — 4. Acte par lequel des habitants d'Oulches déclarent que le fief d'Oulches dépend de la seigneurie de Saint-Nazaire (1653). — 5. Limites de la terre de Saint-Nazaire extraites du terrier de la commanderie (1678). — 6. Bail du grand moulin de Saint-Nazaire et d'un pré passé par frère Henry de Méallet de Fargues, commandeur de Lureuil, à Silvain Dallausson, pour six ans, moyennant 200 boisseaux de blé, 100 boisseaux de seigle, 5 chapons, 12 poulets et un gâteau de 3 livres par an (1710).

#### 48H1994 Membre de L'Hôpital-sous-Mazerolle.

1679-1681

Description physique :

Importance matérielle : 260 sur 175 mill., papier, 15 et 132 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jean-Hector de Fay de La Tour-Maubourg, commandeur de Lureuil.

#### 48H1995 Membre de Nuret-le-Ferron.

1416

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Biographie ou Histoire :

Indre, arrondissement du Blanc, canton de Saint-Gaultier.

Mémoire produit dans un procès entre le commandeur de Lureuil et Gui de Chauvigni, seigneur de Châteauroux : celui-ci voulait obliger les habitants de Nuret-le-Ferron à faire guet et garde au château d'Argenton.

#### 48H1996 Titres communs.

1682

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 190 mill., papier, 52 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Copie d'une visite des améliorissements faits à la commanderie de Lureuil par frère Jean-Hector de Fay de La Tour-Maubourg (François de Bocsozel-Montgontier, commandeur de Saint-Paul et Claude de Montagnac de Larfeuille, visiteurs). P. 7, visite de l'église de Lureuil ; p. 9, visite du château ; p. 13, visite du jardin et des bâtiments de la cour ; p. 17, visite des étangs. — P. 20, membre de Saint-Nazaire : église, château, maison curiale, moulin, étangs. P. 23, membre de Nuret-le-Ferron : église, maison curiale, domaine. P. 25, membre de Selles-sur-Nahon : maison, grange, bois de haute futaie. P. 27, membre de l'Hôpital-sous-Mazerolle : grange, pilier de justice. P. 28, membre de la Salle-en-Brenne : chapelle, bois, prés. P. 32, états des nouveaux terriers faits en 1681. — P. 33, instructions pour faire un procès-verbal d'améliorissements. P. 52, instructions pour faire les preuves de la filiation des chevaliers, chapelains et frères servants d'armes de l'Ordre de Malte. P. 83, instructions sur la réception des frères chevaliers, chapelains et servants d'armes.

#### 48H1997-48H2097 Commanderie de Mâcon (Saône-et-Loire).

1236-1789

## 48H1997 Inventaire.

1674

### Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 230 mill., papier, 35 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire raisonné des tiltres de la commanderie de Mascon et de ses membres fait.... par le travail de Christophle Néron..... en l'année 1674. » — Fol. 23-35, blancs.

## 48H1998-48H2012 Biens propres.

1469-1775

## 48H1998 Ventes, baux à ferme, reconnaissances, quittances, procédures, transactions, enquête.

1503-1775

### Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 82 pièces, papier ; 1 cahier, papier, 62 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente par Françoise Gratier, veuve de Bernard Roy, à Antoine Doudin, marchand de Mâcon, d'une maison sise à Mâcon, en la grand rue du Bourg-Neuf (1624). — 2. Vente par Françoise-Emmanuelle de Novery, supérieure et les religieuses de la Visitation de Mâcon à Emmanuel Cadot et Anne Doudin, sa femme, d'une maison rue du Bourgneuf (1650). — 3. Vente par Françoise Doudin et Jean Gaultier, son mari, à Louis Teste d'une maison rue du Bourgneuf (1705). — 4. Quittance donnée par Gaspard de Ballorre, commandeur de Mâcon, des droits de lods dus pour la vente de cette maison (1682). — 5. Quittance donnée par Jacques Verjus des droits de lods pour cette maison (1624). — 6-11. Pièces de procédure entre Benoît Bernard, marchand de Mâcon, défendeur, Claude Cadot et Antoine-Pierre de Bellefond, fermiers de la commanderie de Mâcon, demandeurs, pour déterminer si la maison du défendeur est dans la directe de ladite commanderie (1699). — 12. Promesse faite par les recteurs de l'Hôtel-Dieu de Mâcon au procureur de frère Louis de Chambon de Marsillac, commandeur de Mâcon, de payer une rente de 50 livres due par une maison sise dans la grande rue du Bourgneuf, léguée à l'Hôtel-Dieu par Antoinette Aujas, veuve de Salomon Chesnard, lieutenant général du bailliage de Mâconnais (1733). — 13-16. Pièces et lettres relatives au droit d'indemnité demandé par les fermiers généraux pour cette rente de 50 livres (1746). — 17. Bail des droits seigneuriaux de la commanderie de Mâcon passé au sieur Perrachon (1751). — 18-27. Pièces de procédure concernant des droits de lods dus à la commanderie de Mâcon (1760-1763). — 28-59. Procédure entre François Pelletras, écuyer, seigneur des Bordes, d'une part, messire Marie-Louis-Antoine du Garhic Duzech, commandeur de Mâcon, Jean Dupré et Joachim Robert, fermiers de la commanderie, d'autre part, au sujet du payement des droits de lods dus pour l'achat d'une maison à Mâcon (1771-1775). — 60. Minutes de reconnaissances passées au profit de frère Louis de Chambon de Marsillac, commandeur de Mâcon, pour des maisons situées dans cette ville (s. d., XVIIe siècle). — 61. Plaintes portées devant le bailli de Mâcon par Jean de Dompierre (de Dompnapetra), curé de Chaintré, contre frère Louis de La Roche, commandeur de Mâcon et de Belleville, au sujet des dîmes de ladite paroisse (s. d., XVIe siècle). — 62. Bail des dîmes de la paroisse de Chaintré passé à Philippe Poncet, notaire, par messire Jacques de Virieu, commandeur des Échelles, Salins et Mâcon (1588) et à lui continué par frère Claude de Martel, dit de Marsilly (1598). — 63-65. Transactions au sujet des dîmes de la paroisse de Chaintré passées entre frère Gaspard de Ballorre, commandeur de Mâcon, et Jacques Deville, curé de cette paroisse (1677-1678). — 66-71. Baux à ferme des droits seigneuriaux perçus dans la ville de Mâcon et des dîmes de Chaintré (1654-1740). — 72. Bail à ferme du membre de Belleville, des cens perçus dans la ville de Mâcon et au lieu de Charbonnières, des dîmes de Chaintré, passé par le procureur du commandeur Gaspard de Ballorre, à André Barre, pour six ans, moyennant 1310 livres par an (1692). — 73. Bail à ferme du chef de la commanderie de Mâcon et des dîmes de Chaintré passé à Louis Parra, pour six ans, moyennant 600 livres par an (1710). — 74-87. Procédure entre frère Amable de Thiange, receveur du Commun Trésor au grand-prieuré d'Auvergne, et Jean Soldat, prêtre, syndic du diocèse ou clergé de Mâcon, en vue de faire décharger la cure de Baudemont, dépendant de la commanderie de Mâcon, des décimes imposés au clergé de France (1718-1719). — 88. Enquête faite devant le bailliage de Mâcon pour déterminer si les deux tiers des dîmes de la paroisse de Chaintré appartiennent à Louis de La Roche, commandeur d'Épinacy, Belleville et Saint-Jean de Mâcon, le curé de la paroisse, Jean de Dompierre, docteur en décrets, prétendant qu'ils sont à lui. Fol. 7-14 : articles proposés par Louis de La Roche. Fol. 17-62 : dépositions de témoins (1503-1504).

## 48H1999-2012 Terriers.

1469-1774

## 48H1999 1502.

1502

### Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 10 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Louis de La Roche, commandeur de Mâcon et d'Épinacy, à cause de la chapelle de Saint-Jean de l'Île, par six habitants de Mâcon, pour des maisons sises rue du Bourgneuf et pour l'île de la Saône dans laquelle se trouve ladite chapelle ; reconnaissances reçues par le notaire Étienne de Branges.

---

**48H2000 1502. Copie du terrier précédent.**

**1502**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 200 mill., papier, 12 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Copie du terrier précédent faite en 1534 par Pierre Michelet, notaire de l'officialité et de la prévôté de Mâcon.

---

**48H2001 1502. Copie du terrier précédent.**

**1502**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 230 mill., papier, 6 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Copie du cahier précédent faite par les notaires Guérin et Cassille, de Lyon, « sur l'original reposant aux archives de l'Ordre de Malte à Lyon exhibé par Me Jacques Jacob, archiviste dud. Ordre au grand prieuré d'Auvergne ».

---

**48H2002 1596-1613.**

**1596-1613**

Description physique :

Importance matérielle : 245 sur 180 mill., papier, 16 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Claude de Martel, dit de Marcilly, commandeur de Mâcon, à cause de la chapelle de Saint-Jean de l'Isle, reçues par le notaire Perrier. — Extrait collationné en 1675 par le notaire Cassille.

---

**48H2003 1596-1613. Copie de l'extrait précédent.**

**1596-1613**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 195 mill., papier, 12 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Copie de l'extrait précédent faite en 1681 par Aujas, notaire à Mâcon.

---

**48H2004 1596-1613. Autre copie.**

**1596-1613**

Description physique :

Importance matérielle : 370 sur 245 mill., papier, 8 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Autre copie du même terrier faite par les notaires Guérin et Cassille « sur les originaux...exhibés par Me Jacques Jacob, archiviste de l'Ordre de Malte au grand prieuré d'Auvergne ».

---

**48H2005 1685.**

**1685**

Description physique :

Importance matérielle : 250 sur 180 mill., papier ; 2 et 28 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Gaspard de Ballorre, commandeur de Mâcon, à cause de cette commanderie et de la chapelle Saint-Jean de l'Isle, reçues par le notaire Philippes. — Fol. 1, table. — Fol. 17 : « Figures du terrier despendant de la rente noble de la commanderie de Mascon. »

**48H2006 1725-1728.**

**1725-1728**

Description physique :

Importance matérielle : 355 sur 230 mill., papier, 4 et 60 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier de la chapelle Saint-Jean de l'Isle à Mâcon et de l'hôpital d'Acier à Charbonnières, membres dépendans de la commanderie de Mâcon, renouvelé en 1725 au profit de messire Louis du Chambon de Marsillac, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur dudit Mâcon. » Rodet, notaire.

**48H2007 1725-1728. Copie du terrier précédent.**

**1725-1728**

Description physique :

Importance matérielle : 355 sur 230 mill., papier, 4 et 60 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

**48H2008 1725-1728. Extraits des terriers précédents.**

**1725-1728**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 185 mill., papier, 14 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

**48H2009 1725-1728.**

**1725-1728**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 190 mill., papier, 10 et 22 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Recepte incorporée » du terrier de la chapelle Saint-Jean de l'Isle et du terrier de l'hôpital d'Acier à Charbonnières.

**48H2010 1758-1759.**

**1758-1759**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 215 mill., papier, 20 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jacques de Montjouvant, commandeur de Mâcon, à cause de cette commanderie et de la chapelle Saint-Jean de l'Isle, reçues par le notaire Condeminal.

**48H2011 1774.**

**1774**

Description physique :

Importance matérielle : 240 sur 185 mill., papier, 12 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de Louis-Marie-Antoine du Garic Duzech, commandeur de Mâcon, reçues par les notaires Cadioux et Bertrand.

**48H2012 1469-1727.**

**1469-1727**

Description physique :

Importance matérielle : 31 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Copies d'un terrier de reconnaissances passées au profit de frère Guillaume Daubuisson, commandeur de Mâcon et d'Épinay, à cause de la chapelle Saint-Jean de l'Isle de Mâcon, reçues par le notaire Saunier (1469-1475). — 3-4. Extraits du



terrier reçu par Étienne de Branges en 1502. — 5-6. Extraits du terrier reçu par le notaire Perrier en 1596. — 7. Reconnaissance passée à frère Charles de Crémeaux, commandeur de Mâcon, par Jacques et Philibert Corrand, pour une maison sise à Mâcon, rue du Bourgneuf (1666). — 8-10. Reconnaissances passées à frère Gaspard de Ballorre, commandeur de Mâcon, par demoiselle Anne de Lamartine, veuve de Symon Dumont, Claudine Ducrot, veuve de Claude de Rymond, lieutenant particulier au présidial de Mâcon, Jean-Baptiste Charrier, pour des maisons sises à Mâcon rue du Bourgneuf (1682). — 11-12. Copies du terrier reçu par le notaire Philippe en 1685. — 13-14. Assignations données à Benoît Bernard pour payer les lods et ventes d'une maison par lui acquise à Mâcon, rue du Bourgneuf (1699). — 15. « Brouillard de minutes du terrier de l'hospital d'Acier à Charbonnières, membre dépendant de la commanderie de Macon, renouvelé en 1725 par Me Charles Hubert, commissaire au profit de Me Louis du Chambon de Marsillac... » — 16-17. Reconnaissances extraites du terrier de frère Louis du Chambon de Marsillac (1727). — 18. « Figures du terrier de la commanderie de Macon sur Macon et Charbonnières » (s. d.). — 19-20. « Table des particuliers qui doivent et qui sont redevables au terrier de la commanderie de Macon dans la rue du Bourgneuf » (s. d.). — 21-31. Plans figurés pris sur les terriers de Mâcon et extraits divers (s. d.).

---

#### 48H2013 Membre de Vintrigny.

1650-1740

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Biographie ou Histoire :

Saône-et-Loire, arrondissement de Charolles, canton et commune de Chauffailles.

1. Arrêt du Grand Conseil condamnant le sieur de Jarnosse et le commandeur de Mâcon à payer à Antoine Juery, curé de la paroisse de Cuinzier, en Lyonnais, diocèse de Mâcon, sa portion congrue à raison de 200 livres par an (1650). — 2-6. Baux à ferme du membre de la chapelle de Vintrigny ; prix de la ferme : 46 livres par an en 1691, 70 livres en 1727 ; 80 livres en 1740.

---

#### 48H2014-48H2015 Membre de Bois-du-Lion : terriers.

1641-1668

Ancienne chapelle dans la commune de Dompierre-les-Ormes, Saône-et-Loire, arr. Mâcon, canton Matour.

---

#### 48H2014 1641-1643.

1641-1643

Description physique :

Importance matérielle : 335 sur 240 mill., papier, 4 et 206 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de messire Balthazard d'Albon, commandeur de Mâcon, Belleville, Épinacy et autres membres en dépendant, à cause de la chapelle de « Bosdulain », reçues par Benoît Périer, notaire, résidant à La Clayette, bailliage de Charolles. — Fol. 1. : « C'est le terrier du membre de Bosdulain pour le seigneur commandeur d'Espincy. » — Fol. 2. : « Extraict des lettres du roy pour le terrier d'Espincy et membres en despendances » (10 avril 1641). — Fol. 6 : « Extraict des lettres du lieutenant général au bailliage de Charolles contenant la nomination du commissaire pour le renouvellement dudict terrier » (6 juillet 1641). — Fol. 9 v° : le village de Bosdulain, paroisse de Dompierre. — Fol. 134 : le village de Lafay, même paroisse. — Fol. 141 : le village de La Roche, même paroisse. — Fol. 157 : le village des Auduc, paroisse de Vérosvres. — Fol. 161 : le village du Pas et Gorguillon et à présent les Janeaux, paroisse de Montméland. — Fol. 183 : le village de Monnet, paroisse de Matour. — Fol. 198 : le finage de Vigosset, paroisse de Montméland.

---

#### 48H2015 1668.

1668

Description physique :

Importance matérielle : 340 sur 215 mill., papier, 115 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier du membre de Bosdulain, despendant de la commanderie de Mascon, appartenant à messire Charles de Crémeaux d'Antrague, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jherusalem, commandeur de Mascon, seigneur d'Espincy et aultres membres de la dicte commanderie, reçu par le notaire Demolins. »

---

#### 48H2016-48H2024 Membre de Genouilly.

1425-1766

Biographie ou Histoire :

Saône-et-Loire, arrondissement de Chalons, canton du Mont-Saint-Vincent.

**48H2016 Renonciation, visite, reconnaissances, procédures.**

**1746-1766**

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 63 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Renonciation par Claudine Gommeret, veuve de François Delavaivre, à tous ses droits sur deux bois sis dans la paroisse de Genouilly, acquis de l'Ordre de Malte par son feu mari (1747). — 2-6. Visite de ces bois et pièces de la procédure ayant précédé cette renonciation (1746). — 7-26. Procédure entre Joseph de Brisson, commandeur de Mâcon, seigneur de l'hôpital de Genouilly, d'une part, Joseph Ferrière, bourgeois, demeurant à Vaux-en-Pré et Claude CocharDET, bachelier en Sorbonne, prêtre bénéficiaire en l'église Saint-Gengoux, d'autre part, au sujet du droit de directe sur une terre appelée la Chauvaine ou sous les Roches de Vaux (1765-1766). — 27-41. Lettres adressées au sujet de cette affaire à M. Bertrand, procureur à Mâcon (1765-1766). — 42-69. Procédures engagées par frère Jacques de Montjouvant, commandeur de Mâcon et Genouilly, contre Antoine Delavaivre, bourgeois de Genouilly, Claude Rousselot, laboureur à Collonges, Jean Delucenay, bourgeois, demeurant aux Galliers, paroisse de Genouilly, Raymond Petitjean, demeurant à Buxy, pour obliger ceux-ci à passer de nouvelles reconnaissances (1758-1759).

**48H2017-48H2024 Terriers.**

**1425-1759**

**48H2017 1425-1467.**

**1425-1467**

Description physique :

Importance matérielle : 305 sur 220 mill., papier, 121 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Copie ancienne d'un terrier de reconnaissances reçues par A. Bernardon, à cause de la maison de l'hôpital de Genouilly. (Les fol. 74 à 93 manquent.)

**48H2018 1558-1563.**

**1558-1563**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 195 mill., papier, 6 et 127 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit d'Étienne Boyet, commandeur d'Épinacy, à cause de l'hôpital de Genouilly, reçues par le notaire Testefort.

**48H2019 1641-1645.**

**1641-1645**

Description physique :

Importance matérielle : 340 sur 225 mill., papier, 7 et 313 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Balthazard d'Albon, commandeur de Mâcon, reçues par le notaire Perier. — Fol. 9 : « Sensuit la déclaration des fondz appartenant à Monsieur le commandeur de Mascon à cause de son hospital de Genouilly ». — Fol. 13 : paroisse de Genouilly. — Fol. 106 : le village de Pray, paroisse de Genouilly. — Fol. 151 : le village de Corcenier, même paroisse. — Fol. 167 : le village de Fontabon, même paroisse. — Fol. 184 : le village des Galliers, même paroisse. — Fol. 189 : le village de Santagny, même paroisse. — Fol. 215 : Vaux-en-Pré. — Fol. 222 : le village de Cruolle, paroisse de Vaux-en-Pré. — Fol. 225 : Saint-Clément. — Fol. 227 : Rains, paroisse de Joncy. — Fol. 223 : Collonge. — Fol. 245 : Saint-Privé. — Fol. 253 : le Puley. — Fol. 268 : Mazeret, paroisse Saint-Martin-de-Colle. — Fol. 298-313, blancs.

**48H2020 1669.**

**1669**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 48 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Minutes de reconnaissances passées au profit de messire Charles de Crémeaux d'Entragues, commandeur de Mâcon, à cause de

l'hôpital de Genouilly, reçues par le notaire Demolins. Au commencement : table des emphytéotes ; à la fin : table des « climats » (lieux dits).

---

**48H201 1669. Suite du cahier précédent.**

**1669**

Description physique :  
Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 42 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H202 1669. Suite des deux cahiers précédents.**

**1669**

Description physique :  
Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 39 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H203 1725-1733.**

**1725-1733**

Description physique :  
Importance matérielle : 366 sur 240 mill., papier, 5 et 70 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Louis de Chambon de Marsillac, commandeur de Mâcon, Belleville, Épinacy et Genouilly, notamment par Jean Beau, notaire à Genouilly (fol. 4), Étienne Descarrouge, apothicaire à Genouilly (fol. 10), François Granjean, curé de Genouilly et Vaux-en-Pré (fol. 13 v°), Philibert Callard, conseiller du Roi, receveur au grenier à sel de Mont-Saint-Vincent (fol. 22 v° et 37), Philibert Bonamour, sieur de Nuzilly, ancien capitaine au régiment de Saintonge (fol. 24 v°), dame Anne de Thézut, veuve d'Antoine Leclerc, sieur des Vollands et de Vernoble (fol. 29), Philippe Febvre, notaire au Puley (fol. 32), Laurent Delorme, curé de Collonge (fol. 35), Jean Boyer, curé de Saint-Martin-du-Tartre (fol. 59 v°), messire Henry de Royer Saint-Micaud, comte de Saint-Germain-des-Bois, Genouilly, La Cour, Reins, Monvoisin et autres lieux (fol. 65). — Fol. 3, table. — Villain, notaire.

---

**48H204 1753-1759.**

**1753-1759**

Description physique :  
Importance matérielle : 450 sur 295 mill., papier, 8 et 97 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 2, répertoire alphabétique. — Fol. 4, « Grosse du terrier de l'hôpital Saint-Jean de Genouilly, membre dépendant de la commanderie de Mâcon, renouvelé en faveur de messire Jaques de Montjouvant, chevalier de l'Ordre Saint-Jean de Jérusalem, qualité de commandeur dudit Mâcon, par moy François Rey Demorande, conseiller du Roy, notaire royal..... ». — Fol. 6 : « Déclaration des fonds qui composent le domaine utile de la commanderie de l'hôpital de Genouilly. »

---

**48H205-48H207 Membre de Belleville et Peyzieux.**

Biographie ou Histoire :  
Belleville : Rhône, arrondissement de Villefranche, chef-lieu de canton. Peyzieux : Ain, arrondissement de Bourg, canton de Thoissey.

---

**48H205 1377-1752.**

**1377-1752**

Description physique :  
Importance matérielle : 10 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier ; 1 sceau ; 12 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Albergement passé par frère Étienne Pecolet, commandeur de Belleville, procureur de frère Robert de Châteauneuf, prieur d'Auvergne, commandeur de Laumusse et de Peyzieux, à Pierre et Jean de Rossières, frères, de la paroisse de Saint-André-de-Corcy, des étangs, terres et bois de Bues et dou Plateyron, sis dans la paroisse de Saint-Marcel, appartenant à la maison de Peyzieux, sous un cens annuel de 25 livres de bons viennois (1377 n. st., die mercurii post festum beati Vincencii, 28 janvier). — 2-3. Copie et traduction de l'acte précédent. — 4-7. Requêtes de frère Gaspard de Ballorre, commandeur de Mâcon, Belleville, Épinacy et du fermier des dîmes du Temple de Peyzieux en Dombes, au sujet du paiement de ces dîmes par Isabeau

Farges, veuve d'Aaron Factier (1683-1684). — 8. Requête présentée au prince des Dombes par Claude de Montagnac Larfeuillère, receveur général du Commun Trésor au grand prieuré d'Auvergne, pour que l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem soit déclaré exempt des droits de franc-fief et nouveaux acquêts pour tous les biens qu'il possède dans la souveraineté de Dombes (1644). — 9. Foi et hommage prêtés au prince souverain de Dombes par le procureur de frère Claude-Bertrand de Villebussière, commandeur de Mâcon, Belleville et dépendances (1705). — 10-11. Aveu et dénombrement donné par frère Louis de Chambon de Marsillac, commandeur de Mâcon et de Belleville, pour une rente noble perçue dans les paroisses de Montceaux, Chaneins, Guéréins, Saint-Trivier, Peyzieux, Genouilleux, Mogneneins et Valeins et pour la dîme de la paroisse de Peyzieux (1733). — 12. Lettres patentes de Louis-Auguste, prince souverain des Dombes, accordant à l'Ordre de Malte dans la souveraineté de Dombes les privilèges dont il jouit dans le royaume de France (1734). — 13. Foi et hommage par frère Jacques de Montjouvant, procureur de frère Jean-Joseph de Caissac, procureur et receveur au grand-prieuré d'Auvergne (1735). — 14. Foi et hommage par frère Philibert de Saillant, receveur et procureur général au grand-prieuré d'Auvergne (1748). — 15-16. Aveu et dénombrement par frère Jacques de Montjouvant, commandeur de Mâcon, du Mas-Dieu et de Belleville (1752). — 17. État des bornes des dîmes du Temple de Peyzieux, appartenant par moitié au commandeur de Mâcon et au chapitre de Beaujeu (1662). — 18. Sentence du Parlement de Dombes condamnant Didier Perrussel et Pierrette Richard, sa femme, à passer une nouvelle reconnaissance au terrier du Temple de Peyzieux (1686). — 19-31. Baux à ferme du moulin de Saint-Jean-d'Ardières, dépendant de la commanderie de Belleville (1596-1751). — 32. Plan géométral du moulin de Saint-Jean-d'Ardières, levé par le sieur Dépiney, géomètre (1761).

## 48H2026 1276-1459 : procédure entre le commandeur de Belleville et le commandeur de Laumusse.

1276-1459

### Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 205 mill., papier, 150 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Procès (incomplet) par-devant Pierre Chalendat, licencié en lois, lieutenant du juge de Villefranche, entre Pierre Tinet, procureur de frère Claude Pitigniot, commandeur de Belleville, et Jean Bourbon, procureur du commandeur de Laumusse (1458-1459). — Production de pièces par Pierre Tinet (mardi 13 mars 1459). — Fol. 22-25 : reprise en fief de Jean Castelous, commandeur de la maison du Temple de Belleville, par Ysabelle, dame de Saint-Martin, veuve de Jocerand Del Fays, chevalier, des cens qu'elle perçoit à Peyzieux (1276, mai). — Fol. 26-30 : cession d'un cens annuel de quatre bichets de seigle faite par noble Louis de Franchelous, chevalier, à frère Guillaume, commandeur de Peyzieux (1318, die veneris ante festum beati Thome apostoli, 15 décembre). — Fol. 31-36 : transaction entre Henri, archevêque de Lyon et Robert, curé de Peyzieux, d'une part, frère Hugues de Peraudo, commandeur du Temple en France d'autre part, au sujet des dîmes de Peyzieux (1298). — Fol. 37-39 : vente de divers cens annuels par Hugues de Says, chevalier, à frère Jean Litelous (sic), commandeur du Temple de Belleville (1277, novembre). — Fol. 39 v°-42 : mandement du juge de la baronnie de Beaujeu prescrivant de laisser à frère Aynard Bouchard, commandeur de Mâcon et de Belleville, dans la jouissance des revenus du Temple de Peyzieux (1446 n. st., 26 janvier). — Fol. 43-44 : accord entre Hugues Gay, commandeur de Laumusse, et François de Barges, commandeur de Belleville, au sujet de la maison de Peyzieux (1433, 9 juin). — Fol. 45-46 : accensement du Temple de Peyzieux passé par frère François de Barges à Pierre de Romanay, curé de Saint-Trivier (1433, 23 novembre). — Fol. 49-51 : ratification par le grand maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem de la réunion de la commanderie d'Épinacy aux commanderies de Mâcon et de Belleville (Rhodes, 20 août 1456). — Fol. 51-57 : reconnaissances passées à la maison du Temple de Belleville par des habitants de Peyzieux et de Genouilleux (1379 n. st.). — Fol. 62-63 : sauvegarde donnée par le duc de Bourbon à Claude Pitignot, commandeur de Belleville (1458 n. st., 18 mars). — Production de documents par Jean Bourbon, procureur du commandeur de Laumusse. — Fol. 68 v°-71 : bulle du pape Félix V accordant à Jacques de Chaves tous les revenus de la commanderie de Candioli, diocèse de Turin, et à Antoine Maret la maison d'Écopet, membre de Laumusse, d'un revenu de 80 livres tournois (Lausanne, 23 mai, X° Kalendas junii, 1448). — Fol. 71-73 : accord entre Jacques de Chaves et Georges de Varax, procureur de Jean de Varax, commandeur de Laumusse (1448, 17 septembre). — Fol. 73-97 : ordre donné par Jean de Maglans, docteur en décrets, chanoine de Lausanne, juge d'Amédée, cardinal légat en certaines parties d'Italie, de France et d'Allemagne, à frère Guillaume de Lastic de restituer, sous peine d'excommunication, la commanderie de Laumusse à Jean de Varax, rentré en France, sur avis des médecins, après douze ans de séjour à Rhodes (1450, 7 octobre). — Fol. 99-103 : appel de Guillaume de Lastic contre cette sentence (1451, 4 juin). — Fol. 104-124 : sentence de Mathieu de Pérouse, abbé du Joug-Dieu, délégué de Pierre Charpin, doyen de l'église de Vienne, commissaire du pape Calixte III (bulle du 16 mai 1457), rendue entre Jean de Varax, commandeur de Laumusse, et Amédée de Seyssel qui se prétendait pourvu de ladite commanderie, par lettres apostoliques, après la mort de Guillaume de Lastic (1457, 4 août). — Fol. 125-127 : mandement de Louis, seigneur de Chantemerle et de La Clayette, bailli et juge royal de Mâcon, pour l'exécution des lettres patentes de Charles VII (7 août 1454) maintenant Jean de Varax, commandeur de Laumusse, dans ses possessions (1454, 6 septembre). — Fol. 130-135 : monitoire de l'official de Lyon, délégué du cardinal d'Estouteville, légat en France, pour la restitution à Jean de Varax des biens et archives volés dans sa commanderie de Laumusse (1451, 15 décembre). — Fol. 138 v°-141 : requête de Jean de Varax au duc de Savoie pour être maintenu en possession de la commanderie de Laumusse. — Fol. 142 : mandement de Louis, duc de Savoie, sur cette requête (Chambéry, 20 août 1457).

## 48H2027 1236-1769.

1236-1769

### Description physique :

Importance matérielle : 7 pièces, parchemin ; 51 pièces, papier ; 1 sceau.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente par Girin de Vaux à la maison du Temple de Belleville du quart de la dime de Peyzieux, qui constituait la dot d'Agnès, sa femme, et donation à celle-ci de divers biens en compensation de cette dot (1236, décembre). — 2. Copie de l'acte précédent. — 3. Assignation donnée de la part de frères Jean Laure, commandeur de Belleville, à Lambert Bellière, curé d'Anse, et autres prêtres sociétaires de l'église Saint-Pierre d'Anse, afin d'obliger ceux-ci à payer un cens pour un pré situé sur la rive de la Saône (1517). — 4-13. Baux à ferme du membre de Belleville (1573-1750). — 14-16. Baux à ferme des dîmes appelées du Temple qui se lèvent dans la paroisse de Peyzieux (1647-1732). — 17-21. Baux à ferme des dîmes, cens, rentes et autres droits seigneuriaux appartenant à la commanderie de Belleville à cause de la chapelle de Saint-Jean-des-Essarts dans les paroisses de Pouilly-le-Monial et de Theizé (1692-1769). — 22-23. Baux à ferme des dîmes situées dans la paroisse de Taponas (1710-1714). — 24-58. Procédure engagée par-devant les Requêtes du Palais par Claude-Bertrand de Villebussière, commandeur de Mâcon, Épinassy, Belleville, Saint-Jean-des-Essarts, contre François de Lapraye, prêtre, aumônier du Roi, afin d'obliger celui-ci à passer des reconnaissances au commandeur pour des fonds qu'il possède dans la paroisse de Pouilly-le-Monial (1701-1705).

Documents en relation :

Le document n° 1 est publié dans le Cartulaire Lyonnais, n° 305.

#### 48H2028-48H2068 Membre de Belleville.

1324-1785

#### 48H2028 Procédures, transaction.

1499-1785

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Traduction d'une sentence du juge de Belleville rendue au profit de frère Louis de la Roche, commandeur de Belleville, contre Claude Daignard, au sujet d'une terre près de la porte de Belleville (1499 n. st., 11 février). — 2. Sentence rendue par le bailli de Mâcon dans une affaire entre Claude Després, curé de Pouilly-le-Monial, et frère Jean Laure, commandeur de Belleville, maintenant sous séquestre la chapelle de Saint-Jean-des-Essarts (1517, 27 mars). — 3. Sentence arbitrale entre noble Claude de Martel, commandeur de Mâcon, Belleville, Épinassy, et Pierre Dabry, contrôleur au grenier à sel de Belleville son fermier (1610). — 4. Assignation à comparaître devant le juge de Belleville donnée au sieur du Villard, à la requête de Jean Roche, fermier de la commanderie de Belleville (1644). — 5. Transaction entre François de Perrotin, curé de Peyzieux et le commandeur de Crémeaux, au sujet de la dime de la paroisse de Peyzieux (1667). — 6-13. Pièces de procédure pour les commandeurs de Belleville contre diverses personnes, pour les obliger à passer de nouvelles reconnaissances (1679-1785).

#### 48H2029-48H2063 Terriers.

1324-1765

#### 48H2029 1324.

1324

Description physique :

Importance matérielle : 8012 sur 205 mill., 18 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

1re peau : commencement de l'Évangile selon saint Jean ; autres citations des Évangiles. — 2e peau : Hec sunt extenta, servicia, census, redditus et jura domorum et grangiarum de Payse et de Liarens in Dombis, Lugdunensis, dyocesis, magistrorum et fratrum hospitalis Ordinis Sancti Johannis Jherusalem olim Templi, renovata, exprobatata et inquisita per Petrum de Sancto Mauricio, clericum curiarum Lugdunensis, Bellijoci et Baugiaci notarium et juratum, anno Domini millesimo tricesimo vicesimo quarto. Primo apud Payse (Peyzieux). — 7e peau : apud Channens (Chaneins). — 8e peau : apud Guirrens (Guéreins). Apud Sanctum Desiderium de Chalaronna (Saint-Didier-sur-Chalaronne) et versus Garnerens (Garnerans). — 9e peau : apud Monceuz (Montceaux). Apud Fluyreu (Fleurieux). Apud Mogninens (Mogneneins). — 11e peau : apud Castellionem (Châtillon), Buennens (Buenans) et Fluyreu (Fleurieux). — 14e peau : apud Clemencia (Clemenciat). — 14e peau : apud Novillam (Neuville). Apud Valens (Valens). Apud Montemmerulum (Montmerle). — 15e peau : apud Sanctum Triverium in Dombis (Saint-Trivier-sur-Moignans). — 17e peau : apud Montagneu (Montagneux). Apud Sandrens (Sandrans). Apud Cicens (Cesseins). — 18e peau : apud Gravens (Graveins).

#### 48H2030 1324. Copie du rouleau précédent.

1324

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 195 mill., papier, 24 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

**48H2031 1369-1434.**

**1369-1434**

Description physique :

Importance matérielle : 380 sur 280 mill., papier, 81 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier. Fol. 1 : commencement de l'Évangile selon saint Jean ; table des paroisses. — Fol. 2 : *Sequentur servicia, redditus, usagia et costume debitte et debere confessate domui templi Belleville, ordinis sancti Johannis Jherusalem... quas vero presentes cartas seu intentas componere... et in publicam formam redigere fecit religiosus vir frater Stephanus Pecoleti, preceptor domus templi predictae, per Johannem Colini de Monmalas, clericum curiarumque dominorum officialis Lugdunensis et judicis terre domini Belleville notarium et juratum.* — In villa et parrochia Belleville. — Fol. 16 : *Apud Tapona (Taponas).* — Fol. 25 : *apud Sanctum Johannem de Arderiis (Saint-Jean-d'Ardières).* — Fol. 34 : *apud Draciacum (Dracé).* — Fol. 41 : *apud Roneins (Saint-Georges-de-Reneins).* — Fol. 44 : *apud Charentay.* — Fol. 46 : *apud Sanctum Leodegarium (Saint-Lager).* — Fol. 47 : *apud Quinciacum (Quincié).* — Fol. 49 : *apud Rignia (Régnié).* — Fol. 51 : *apud Monmalas (Montmelas).* — Fol. 53 et 71 : *apud Montemmerulum (Montmerle).* — Fol. 55 : *apud Jullie (Jullié).* — Fol. 56 : *apud Sanctum Bonetum de Tronce (Saint-Bonnet-le-Troncy).* — Fol. 63 : *apud Peyseu (Peyzieux).* — Fol. 67 : *apud Jenolliu (Genouilleux).* — Fol. 68 : *apud Valeins et Chaneins.* — Fol. 69 : *apud in parrochia Sancti Triverii apud Aleins (Aleins, commune de Saint-Trivier-sur-Moignans).* — Fol. 72 : *apud Mugnieneins (Mogneneins).* — Fol. 73 : *hec sunt servicia que vendidit Hugoninus Prepositi de Montemerulo religioso viro fratri Stephano Pecoleti.... (1379).* — Fol. 79 : *apud Corcelles.* — Fol. 81 : *Sequentur servicia debita fratri Stephano Pecoleti, preceptor domus Templi Belleville et ejus membrorum... in territorio dus Garez prope Villamfrancham.... (1369).* — Additions des années 1423 à 1432 aux fol. 15, 31 et 52. — Fol. 22 à 24, 32 et 33, 39 et 40, 48, 54 57 à 62, 66, 70, 76 à 78, blancs.

**48H2032 1446-1467. Copie du terrier précédent.**

**1446-1467**

Description physique :

Importance matérielle : 335 sur 230 mill., papier, 8 et 144 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1-7 : table des noms.

**48H2033 1444.**

**1444**

Description physique :

Importance matérielle : 2032 sur 195 mill., 4 peaux.  
Genre/Carac. phys. : Rouleau

Reconnaisances passées au profit de frère Jean du Charriot, commandeur de la maison du Temple de Belleville, par douze habitants d'Anse et de Lucenay, reçues par le notaire Antoine Gravionis (du vendredi 3 janvier au vendredi 29 mai 1444).

**48H2034 1446-1477.**

**1446-1477**

Description physique :

Importance matérielle : 410 sur 305 mill., papier, 4 et 131 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées, de 1446 à 1450, au profit de frère Aynard Bouchard, commandeur de Mâcon, Belleville et membres en dépendant, reçues par le notaire Guillaume Populi, bourgeois de Belleville. — Fol. 2-4, répertoire. — Fol. 3 : Belleville. — Fol. 19 : Dracé. — Fol. 30 : Corcelles. — Fol. 33 : Saint-Georges-de-Reneins. — Fol. 40 : Saint-Jean-d'Ardières et Poimiacum. — Fol. 48 : Charentay. — Fol. 53 : Régnié, Cercié et Saint-Lager. — Fol. 59 : Taponas et Villeneuve. — Fol. 69 : Saint-Igny (apud Sanctigniacum). — Fol. 70 : Poule. — Fol. 72 : Saint-Bonnet-le-Troncy. — Fol. 74 v° : Chamelet. — Fol. 76 : Anse. — Fol. 91 : Montmerle. — Fol. 97 : Theizé et Frontenas. — Fol. 111 : apud Cheyce. — Fol. 112 : Pouilly-le-Monial. — Fol. 120 : Montmelas. — Fol. 124 : Beaujeu. — Fol. 128 : Jullié. — Additions : reconnaissances passées en faveur des successeurs d'Aynard Bouchard : Claude de Petinot, en 1459 (fol. 28, 48, 85) ; Pierre du Bosson ou Boysson, en 1463 et 1465 (fol. 86, 117) ; Guillaume Daulbuisson, en 1468 et 1470 (fol. 18 v°, 37 v°) ; Antoine Gautier, en 1476 et 1477 (fol. 67 v°, 76 v°, 117 v°, 128 v°). — Fol. 39, enlevé. — Fol. 29, 38, 52, 68, 71, 87 à 90, 92 à 96, 109 et 110, 118 et 119, 122 et 123, 125 à 127, 129 à 131, blancs.

**48H2035 1446-1467. Extrait du terrier précédent.**

**1446-1467**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 195 mill., papier, 57 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Reconnaisances à Belleville, Saint-Jean-d'Ardières, Taponas et Villeneuve, Dracé, Corcelles.

---

**48H2036 1446-1467. Copie de l'extrait précédent.**

**1446-1467**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 200 mill., papier ; 4 et 98 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H2037 1446-1467. Autre copie du même extrait.**

**1446-1467**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 190 mill., papier, 2 et 64 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H2038 1446-1476. Autre extrait du même terrier.**

**1446-1476**

Description physique :

Importance matérielle : 360 sur 235 mill., papier, 8 et 80 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Contient les reconnaissances passées à Saint-Bonnet-le-Troncy, Chamelet, Anse, Theizé et Frontenas, Pouilly-le-Monial, Montmelas. — Fol. 1-4 : répertoire.

---

**48H2039 1448-1465. Fragment d'une copie ancienne du même terrier.**

**1448-1465**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 205 mill., papier, 14 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Signée de Cabannis, contenant les reconnaissances passées par des habitants d'Anse. Fol. 8-14, blancs.

---

**48H2040 1481-1505.**

**1481-1505**

Description physique :

Importance matérielle : 430 sur 300 mill., papier, 18 et 220 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Louis de La Roche, commandeur de Mâcon, Belleville, Épinassy, à cause du membre de Belleville, reçues par Jean Delarue (de Rua), prêtre de Belleville, notaire public. — Fol. 204-205 : albergement d'une terre à Saint-Jean d'Ardières passé par le procureur de Louis de La Roche à Aymon et Thibaud Camus, frères, marchands de Lyon, sous le cens d'un sou tournois (1488, 22 septembre).

---

**48H2041 1481-1505. Copie du terrier précédent signée par le notaire Chavenchon.**

**1481-1505**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 280 mill., papier, 8 et 187 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

**48H2042 1481-1505. Autre copie du terrier Delarue.**

**1481-1505**

Description physique :

Importance matérielle : 335 sur 225 mill., papier, 12 et 193 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H2043 1485-1492. Extrait du terrier Delarue.**

**1485-1492**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 2 et 50 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Signé de Cabannis ; reconnaissances à Theizé et Frontenas, Châtillon d'Azergues, Pouilly-le-Monial, Chamelet et Blacé.

---

**48H2044 1485-1492. Autre extrait des mêmes reconnaissances.**

**1485-1492**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 44 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Pris sur l'original, en 1602, par Louis Guillat, notaire royal, lieutenant d'Oingt.

---

**48H2045 1485-1492. Autre extrait des mêmes reconnaissances.**

**1485-1492**

Description physique :

Importance matérielle : 265 sur 180 mill., papier, 53 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Pris en 1614 et collationné de nouveau en 1626 par Jean Bussières, notaire royal et procureur de Beaujeu.

---

**48H2046 1485-1492. Autre extrait abrégé des mêmes reconnaissances, suivi de la copie des reconnaissances à Saint-Bonnet-le-Troncy.**

**1485-1492**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 205 mill., papier, 25 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H2047 1484-1500. Traduction abrégée du terrier Delarue.**

**1484-1500**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 200 mill., papier, 22 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Reconnaissances à Peyzieux, Guéreins, Genouilleux, Montmerle, Saint-Trivier.

---

**48H2048 1520-1534.**

**1520-1534**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 220 mill., papier, 133 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Lancelot de Quincieux, commandeur de Mâcon, Belleville, Épinassy, reçues par le notaire Chavenchon. — Fol. 118, table incomplète. — Les fol. 39 à 42 et 47 manquent ; fol. 123-133, blancs.



**48H2049 1520-1534. Traduction abrégée du terrier précédent.**

**1520-1534**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 180 mill., papier, 110 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H2050 1530-1542.**

**1530-1542**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 3 et 72 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées à Theizé et à Pouilly-le-Monial au profit de frère Aymery Duminy, seigneur de Monpas, commandeur de Mâcon et de Belleville, reçues par le notaire Étienne Marion. Fol. 62-72, blancs.

---

**48H2051 1530-1542. Copie du terrier précédent.**

**1530-1542**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 68 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H2052 1530-1542. Copie des deux terriers précédents.**

**1530-1542**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 205 mill., papier, 6 et 53 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Copie des reconnaissances contenues dans les deux terriers précédents, suivie (fol. 40 v°-51) de reconnaissances passées par des habitants des paroisses de Fourneaux et de Saint-Symphorien-de-Lay (1532-1535) et de celle de Jean Guillermet, alias Chasamolin, cordonnier de Thizy (1542).

---

**48H2053 1530-1556. Copie des terriers 48H2050 et 48H2051.**

**1530-1556**

Description physique :

Importance matérielle : 265 sur 185 mill., papier, 3 et 68 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Copie des reconnaissances des terriers 2050 et 2051, faite par les notaires Sourd et Giraudet, suivies (fol. 63 v°-68) de reconnaissances passées par des habitants de Saint-Symphorien-de-Lay au profit de frère Étienne Bonnet, commandeur de Belleville (1556).

---

**48H2054 1530-1542. Traduction abrégée des reconnaissances passées à Fourneaux et à Saint-Symphorien-de-Lay.**

**1530-1542**

Description physique :

Importance matérielle : 255 sur 172 mill., papier, 8 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H2055 1662-1666.**

**1662-1666**

Description physique :

Importance matérielle : 370 sur 250 mill., papier, 7 et 251 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Charles de Crémeaux, commandeur de Mâcon, Belleville et membres en

dépendant, reçues par le notaire Béal. — Fol. 4-7, répertoire.

---

**48H2056 1664-1665. Extrait du terrier précédent.**

**1664-1665**

Description physique :

Importance matérielle : 355 sur 225 mill., papier, 36 feuillets, 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Contenant les reconnaissances passées à Peyzieux, Montceaux, Mogneneins, Valeins, Chaneins, Guéreins et Genouilleux, pris et collationné sur l'original par frère J. Josset, archiviste du grand prieuré d'Auvergne, le 14 avril 1752.

---

**48H2057 1668-1669.**

**1668-1669**

Description physique :

Importance matérielle : 315 sur 220 mill., papier, 148 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minutes de reconnaissances, la plupart incomplètes et non signées, quelques-unes signées Béal.

---

**48H2058 1676-1678.**

**1676-1678**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 230 mill., papier, 12 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Extrait d'un terrier de reconnaissances passées au profit de frère Gaspard de Ballorre, commandeur de Mâcon et Belleville, à cause du membre de Peyzieux, dans les paroisses de Fleurieu et Châtillon.

---

**48H2059 1729-1731.**

**1729-1731**

Description physique :

Importance matérielle : 390 sur 255 mill., papier, 5 et 116 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Louis de Chambon de Marsillac, commandeur de Mâcon et Belleville, à cause de la rente du Temple de Peyzieux, membre dépendant de la commanderie de Belleville.

---

**48H2060 1759-1761.**

**1759-1761**

Description physique :

Importance matérielle : 250 sur 180 mill., papier, 166 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minutes de reconnaissances passées à Pouilly-le-Monial et à Theizé, au profit de frère Jacques de Montjouvant, reçues par le notaire Bully.

---

**48H2061 1752-1763.**

**1752-1763**

Description physique :

Importance matérielle : 440 sur 290 mill., papier, 9 et 227 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jacques de Montjouvant, reçues par le notaire Brossette et expédiées par Boiron.

**48H2062 1752-1763. Autre expédition du même terrier.**

**1752-1763**

Description physique :

Importance matérielle : 430 sur 285 mill., papier, 4 et 261 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Faite par le notaire Desvignes. — Fol. 2, table alphabétique.

---

**48H2063 1761-1765.**

**1761-1765**

Description physique :

Importance matérielle : 450 sur 290 mill., papier, 4 et 276 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier signé par Me Claude Moyne, notaire royal réservé résidant à Montmerle, de la rente noble du Temple de Peysieux, membre dépendant de la commanderie de Mâcon et anciennement de celle de Belleville qui y a été réunie, fait au profit de Monsieur le bailli de Brison, commandeur des commanderies de Saint-Paul et de Mâcon, de l'année 1761 et suivantes. » — Fol. 273 : « Table des noms des reconnoissans au présent terrier par ordre des paroisses où sont situés les héritages contenus en leurs reconnoissances. »

---

**48H2064-48H2067 Lièves.**

**XVIIe Siècle-1738**

**48H2064 XVIIe siècle.**

**XVIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 180 mill., papier, 26 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève prise sur le terrier reçu par le notaire Populi, concernant Anse, Theizé et Frontenas.

---

**48H2065 1668-1673.**

**1668-1673**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 200 mill., papier, 172 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Recepte incorporée des cens et rentes deubs à la commanderie de Belleville suivant les terriers vieux et modernes, pour six années commançans à la Saint Martin d'hyvert mil six cens soixante huit et à pareil jour finissans mil six cens septante trois, tenue et faite par moy Guillaume Beal, notaire royal à Lyon soubzsigné comme fermier les dictes années. » — Fol. 158-169, blancs. — Fol. 170 : « table de la présente liefve », par ordre alphabétique de prénoms.

---

**48H2066 1727.**

**1727**

Description physique :

Importance matérielle : 305 sur 200 mill., papier, 9 et 255 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Recepte incorporée de la rente noble de la commenderie de Belleville, faite par moy Annet Remilhe, notaire et commissaire à la résidence de Montmerle en Dombes, en l'année 1727. »

---

**48H2067 1727-1738. Autre expédition de la même liève.**

**1727-1738**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 185 mill., papier, 112 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Portant en marge des mentions de paiement jusqu'à 1738. — Fol. 88-90, compte de recettes. — Fol. 91-109, blancs. — Fol. 110 : « répertoire de la présente coppie de receipte de la commanderie de Belleville. » — Sur deux feuillets non numérotés, en tête du registre : autorisation donnée par frère Louis de Chambon de Marsillat à Claude Theve, bourgeois de Lyon, de construire une chapelle à Peyzieux (1731).

---

#### **48H2068 Terrier : table, reconnaissances, mémoire, plans et cartes.**

**1446-1780**

Description physique :

Importance matérielle : 24 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. « Apellatoire des noms du terrier de Rua ; rente de la commanderie. » — 2. « Table des présentes minutttes de reconnaissances de la commanderie de Belleville. » — 3-6. Reconnaissances extraites des terriers de la commanderie de Belleville (1446-1756). — 7. Mémoire et observations pour le commandeur de Mâcon contre le sieur Benoît Mondésert de Montmerle pour paiement de quatre années d'arrérages de servis sur des fonds dépendant de la rente noble de Peyzieux (1780). — 8. Plan géométral d'un pré en l'île de Montmerle dépendant de la commanderie de Belleville (1750). — 9. « Carte des rentes de la cure ou sacristie de Belleville, du chapitre de Beaujeu et de la commanderie de Belleville. » — 10-24. Cartes prises sur divers terriers de la commanderie de Belleville.

---

#### **48H2069-48H2075 Membre de Château et Neuglisois.**

Biographie ou Histoire :

Château : Saône-et-Loire, arrondissement de Mâcon, canton de Cluny. Neuglisois : probablement Nuzillet, Saône-et-Loire, arrondissement de Mâcon, canton de Tramayes, commune de Saint-Pierre-le-Vieux.

---

#### **48H2069 Accensement, baux à ferme, accords, procédures, plans.**

**1601-1769**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 70 pièces, papier, dont 1 imprimée ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Autorisation donnée par frère Claude de Martel, commandeur de Mâcon, à noble Pierre Pelletrat, élu de Mâconnais, de prendre dans le bois de Roddes du bois mort pour son chauffage et du bois « foutau » pour les réparations des chars et charrues de ses grangers, moyennant un cens annuel de 5 sous (1601). — 2. Copie d'un accensement passé par le même commandeur à Antoine Pelletrat, bourgeois de Mâcon, des bois situés à Château, appelés les bois de Roddes et de toutes les rentes pouvant appartenir au membre de Château sous la redevance annuelle de 10 livres tournois, et de la cession faite par ledit Antoine Pelletrat à Jacques de la Guiche, seigneur de Sivignon, du droit de justice dans le membre de Château (1607). — 3. Accord entre Gaspard de Ballorre, commandeur de Mâcon, et Jean Lacharme, curé de Matour, au sujet de la portion congrue de celui-ci (1689). — 4-7. Baux à ferme des membres de Neuglisois, Château, Roddes et Bostdulin (1689-1740). — 8. Affiche annonçant des ventes de bois dans les forêts de Roddes, près de Cluny, d'Épinassy, près de Charolles, de Launay, près de Semur-en-Brionnais (1726). — 9-12. Informations contre divers particuliers accusés d'avoir volé du bois dans la forêt de Roddes (1741-1742). — 13-14. Abandon fait par Baptiste, Jacques et Claude Petit et Étienne Dubois à Félicien de Mons de Savasse, commandeur de Laumusse, des droits qu'ils avaient sur la forêt de Roddes en vertu d'une cession faite en 1705 par frère Claude Bertrand de Villebussière (1746). — 15-16. Assignations à comparaître devant le Grand Conseil du Roi données aux habitants de Bergesserin et à Michel Lesmonon, maître serrurier à Cluny, pour se désister de leurs prétentions sur la forêt de Roddes (1747). — 17. Délibération de la communauté de Bergesserin sur cette assignation (1747). — 18. Plan géométrique de la forêt de Roddes et du bois de la Chassignole, situé dans la paroisse de Matour, levé par Debon, arpenteur juré (1747). — 19. Figures du bois de la Chassignole prises sur les terriers de Neuglizois (s. d.). — 20-25. Procédure contre Jacques Berry, Michel Berry et Benoît Martinot accusés d'avoir volé du bois dans la forêt de Roddes (1762-1763). — 26-28. Requête de François Gallay, curé de Matour, pour obtenir de frère Joseph-Laurent de Brison, commandeur de Mâcon, le paiement de sa portion congrue (1766). — 29-71. Procédure engagée par Joseph-Laurent de Beaumont de Brison, reprise après sa mort (survenue à Saint-Paul-lez-Romans le 29 septembre 1768) par Louis-Antoine Dugaril Duzech, contre divers habitants de Cluny et de Château, accusés d'avoir volé du bois dans la forêt de Roddes (1764-1769).

---

#### **48H2070-48H2072 Membre de Neuglisois : terriers.**

**1533-1666**

---

#### **48H2070 1533-1534.**

**1533-1534**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 245 mill., papier, 2 et 152 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Emery du Mesnil dit Maulpas, commandeur de Mâcon, à cause de sa seigneurie et commanderie de « Nugliseys », reçues par Philibert Maignyn, notaire. — Fol. 3, Trambly. — Fol. 49, Myolain (Meulin). — Fol. 81, Dompierre et Oddour. — Fol. 107, Trivy. — Fol. 115, Montaigny, Brandon, La Ferdière, la Chapelle du Mont de France. — Fol. 139, Matour, Oddoret, Prelvault, Trecourt et Estiveaul. — Fol. 47 et 48, 76 à 80, 103 à 106, 111 à 114, 135 à 138, blancs.

---

**48H2071 1654-1657.**

**1654-1657**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 195 mill., papier, 94 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minutes de reconnaissances passées au profit de Nicolas de Noblet Tersilliat, commandeur de Mâcon et dépendances, à cause du membre de « Nuglizoyz », reçues par le notaire Benoît Perier.

---

**48H2072 1654-1666.**

**1654-1666**

Description physique :

Importance matérielle : 312 sur 220 mill., papier, 119 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition des précédentes minutes faite par le notaire Beal à la requête du commandeur Charles de Crémeaux.

---

**48H2073-48H2075 Membre de Château : terriers.**

**1602-1668**

---

**48H2073 1602.**

**1602**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 235 mill., papier 69 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Claude de Martel, commandeur de Mâcon, Belleville, Épinassy, Fay, Launay et autres membres en dépendant, par des habitants de la paroisse de Château, lieux de Corchenoy et de Saint-Ligier, et de la paroisse de La Vineuse.

---

**48H2074 1644.**

**1644**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 220 mill., papier, 8 et 142 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 3 : « C'est le terrier du membre de Château despendant de la commanderie de Mascon. » — Fol. 4, répertoire. — Reconnaissances passées au profit de frère Balthazard d'Albon, commandeur de Mâcon, Belleville, Épinassy et Corchenoy, reçues par le notaire Périer.

---

**48H2075 1668.**

**1668**

Description physique :

Importance matérielle : 340 sur 220 mill., papier, 4 et 52 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Charles de Crémeaux d'Antragues, commandeur de Mâcon, reçues par le notaire Just Demolins.

## **48H2076-48H2078 Membre de Launay.**

Biographie ou Histoire :

Saône-et-Loire, arrondissement de Charolles, canton de Semur-en-Brionnais, commune de Sainte-Foy.

---

### **48H2076 Plan et visite des bois, procédures, table de terrier.**

**1727-1765**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 29 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Plan géométrique du bois de Launay, levé par Debon, arpenteur juré (1747). — 2. Procès-verbal de visite des bois de la commanderie de Launay (1761). — 3-17. Procédure engagée par Louis de Chambon de Marsilliac, commandeur de Mâcon, reprise par Jacques de Montjouvent, contre François Perret, chantre de l'église collégiale Saint-Hilaire de Semur, puis contre Gilbert Perret, avocat, héritier de celui-ci, pour les obliger à passer de nouvelles reconnaissances (1727-1760). — 18-26. Procédure entre Jacques de Montjouvent et Louis Ravier, prêtre, curé de Baugy, en qualité de tuteur des enfants mineurs de feu Benoît Ravier, son frère, pour paiement de droits de lods et ventes et de cens (1759-1760). — 27-30. Procédure entre Joseph-Laurent de Brison et Pierre Lamotte (1763-1764). — 31-32. Citations à comparaître données par frère Laurent de Beaumont de Brison à Joseph-Marie Gayet, ancien fermier des revenus du membre de Launay (1765). — 33. Table (noms de personnes et de lieux) d'un terrier disparu.

---

### **48H2077-48H2078 Terriers.**

**1643-1668**

---

#### **48H2077 1643-1660.**

**1643-1660**

Description physique :

Importance matérielle : 405 sur 280 mill., papier, 16 et 418 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 5 : « C'est le terrier et déclaration de la terre seigneurie et commanderie de Launay, membres et dépendances, appartenant à noble et religieuse personne frère Nicolas Noblet de Tercillat, chevalier de l'Ordre Saint Jean de Hierusalem, commandeur de Mascon, Belleville, Espinacy, Launay, Fay et autres lieux dépendans de ladite commanderie, fait et renouvelé par moy Claude Ducelier, nottaire.... » — Fol. 6, table. — Fol. 4 : « Déclaration du domaine et héritages estans et dépendans de la maison noble et commanderie de Launay.... » — Fol. 13, Launay. — Fol. 33. Sainte Fay (Sainte-Foy). — Fol. 45, Briand. — Fol. 105, Auteval et Tresval (paroisse Saint-Julien-de-Cray). — Fol. 161, Montvalay (paroisse Saint-Didier-en-Brionnais). — Fol. 245, Choppailles et Mucie (Mussy). — Fol. 280, Semur-en-Brionnais. — Fol. 341, Mailie (Mailly). — Fol. 381, Yguerande. — Fol. 389, Bostz, paroisse Saint-Bonnet-de-Cray. — Fol. 405, Saint-Maurice-les-Châteauneuf. — Fol. 24, 153 v°, 323, 375, 408 : reconnaissances des années 1658, 1659, 1660, reçues par les notaires Chassenay et Demolins.

---

#### **48H2078 1668.**

**1668**

Description physique :

Importance matérielle : 340 sur 220 mill., papier, 10 et 270 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Charles de Crémeaux d'Antragues, reçues par le notaire Just Demolins.

---

## **48H2079-48H2089 Membre de Fay.**

Biographie ou Histoire :

Saône-et-Loire, arrondissement de Charolles, canton de La Clayette, commune de Baudemont.

---

### **48H2079 Cens, reconnaissances, procédures, baux.**

**1600-1729**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 58 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-19. Baux à cens de diverses terres dépendant du membre de Fay (1600-1729). — 20-21. Baux à ferme du membre de Fay (1600-1703). — 22-57. Procédure entre Paul de Chaudenac de La Rivoire, commandeur de Courteserre, receveur et procureur général de l'Ordre de Malte, et Jacques Périer, notaire, de La Clayette, pour paiement d'arrérages de cens (1668-1722). — 58-63. Procédure entre Louis de Chambon de Marsillac, commandeur de Mâcon, et Jacques Chevalier, pour obliger celui-ci à passer de nouvelles reconnaissances (1729).

---

**48H2080-48H2089 Terriers.**

**1490-1762**

---

**48H2080 1490.**

**1490**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 205 mill., papier, 34 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Louis de La Roche, commandeur de Mâcon, Belleville, Épinassy, Fay et autres membres, à cause de la terre et seigneurie de Fay, par divers habitants de la paroisse de Chassigny-en-Brionnais, reçues par Louis Philippe, notaire, de La Clayette. — Fol. 38 à 42, enlevés.

---

**48H2081 1589-1590.**

**1589-1590**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 180 mill., papier, 199 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minutes de reconnaissances passées au profit de Jacques de Virieu et de Pupetières, commandeur des Échelles, Mâcon, Belleville, Épinassy, Fay et autres membres, à cause de la terre de Fay, quelques-unes signées Despierres.

---

**48H2082 1604-1610.**

**1604-1610**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 3 et 394 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaissances passées au profit de frère Claude de Martel, commandeur de Mâcon, Belleville, Épinassy et autres membres, à cause du membre de Fay, quelques-unes signées Despierres.

---

**48H2083 1643-1644.**

**1643-1644**

Description physique :

Importance matérielle : 340 sur 245 mill., papier, 4 et 314 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Balthazard d'Albon, commandeur de Mâcon, Belleville, Épinassy, à cause de sa terre et seigneurie de Fay reçues par le notaire Périer.

---

**48H2084 1643-1665. Copie du terrier précédent.**

**1643-1665**

Description physique :

Importance matérielle : 385 sur 265 mill., papier, 76 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Copie faite en 1665 pour le commandeur Charles de Crémeaux par le notaire Claude Fricaud.

**48H2085 1668.**

**1668**

Description physique :

Importance matérielle : 340 sur 220 mill., papier, 4 et 124 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier de la seigneurie de Fay en la paroisse de Chassigny-en-Brionnais, membre dépendant de la commanderie de Mascon, appartenant à messire Charles de Crémeaux d'Antragues, chevalier de l'Ordre Saint-Jean de Hiérusalem, commandeur dudit Mascon... ». Demolins, notaire.

**48H2086 1723-1726.**

**1723-1726**

Description physique :

Importance matérielle : 344 sur 225 mill., papier, 27 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« C'est la grosse du terrier censier et cartulaire de la seigneurie de Fay en la paroisse de Bostdemont, membre de la commanderie de Macon, pour frère Louis du Chambon de Marsillac, commandeur dudit Macon, ledit renouvelé et reçu par Me Pierre Scéonnet, notaire royal de la ville de Paray, commis à ladite rénovation. » — Fragments d'un registre comprenant, outre le titre, la table, les folios 27 et 28, 38, 45 à 62.

**48H2087 1723-1732.**

**1723-1732**

Description physique :

Importance matérielle : 320 sur 205 mill., papier, 7 et 63 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« C'est la seconde grosse du terrier de la seigneurie de Fay, membre dépendant de la commanderie de Macon, pour messire Louis du Chambon de Marsillac, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Hiérusalem, commandeur dudit Macon, renouvelé par Me Pierre Scéonnet, notaire royal de la ville de Paray. »

**48H2088 1723-1732. Copie abrégée du terrier précédent.**

**1723-1732**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 230 mill., papier, 4 et 52 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

**48H2089 1762.**

**1762**

Description physique :

Importance matérielle : 365 sur 220 mill., papier, 3 et 82 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier de Fay. C'est la première grosse du terrier de la seigneurie de Fay, membre dépendant de la commanderie de Macon, pour messire frère Joseph de Brison, chevalier, grand-croix de Saint-Jean de Hiérusalem, commandeur de Saint-Paul, de Macon, de Belleville, Épinassy, Fay et autres membres dépendants de ladite commanderie de Macon, renouvelé par Me Jaques Louvrier, notaire royal et commissaire aux droits seigneuriaux du bourg de La Clayte en Maconnois. »

**48H2090-48H2091 Membre d'Épinassy.**

**1300-1757**

Biographie ou Histoire :

Saône-et-Loire, arrondissement et canton de Charolles, commune de Changy.

La plus grande partie des titres d'Épinassy et tous les terriers sauf un ont été envoyés au département de Saône-et-Loire en 1807.



## **48H2090 Ventes, accensements, reconnaissances, accords, procédures, inventaire.**

**1300-1757**

### Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, parchemin ; 89 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Traduction d'une vente faite par Perret, fils de feu Gui Froment à frère Pierre de Sanvignes, commandeur d'Épinassy, de deux prés au finage de La Vernelle (1300). — 2-3. Ventes par Jean Demally alias Janin, et Pierre et Guillaume Desboys à Jean Mignier, prêtre, curé d'Anzy, de terres au finage de Tornye, rétrocédées au commandeur Louis de La Roche (1476-1490). — 4. Accensement par frère Louis de La Roche à Jean Seurre d'une terre appelée le Champ de Millat, sise au finage de Tornye, paroisse de Changy (1483, 28 mars). — 5. Reconnaissance passée par Pierre Pain à frère Louis de La Roche pour une terre appelée de la Nouvellise, au finage de Tornye, sous un cens de trois petits blancs (1484, 7 novembre). — 6. Accensement par frère Louis de La Roche à Jean Delacroix, alias de Mâcon, de la paroisse de Vaudebarrier, d'une pièce de terre, appelée « le champ des Peges », au terroir de Montet, pour un cens annuel de 10 sous tournois et 7 livres tournois d'introge (1488, 17 août). — 7. Traduction de l'acte précédent. — 8. Accord entre Antoine Couroy et Pierre Raffin au sujet des arrérages d'un cens de 4 gros dû pour un pré, appelé le pré du Moulin, sis au finage de La Vernelle (1492, 5 mars). — 9. Accensement par Louis de La Roche à messire Jehan Boillon, prêtre, demeurant à Changy, de diverses pièces de terre au finage d'Épinassy (1497, 29 mars). — 10. Autre accensement par le même à Pierre et Jean Denis, frères, du village de Montet, paroisse de Vaudebarrier, d'une pièce de terre, au lieudit en la Chassaigne, sous le cens d'un petit blanc valant 5 deniers tournois (1505, 24 mai). — 11-17. Accensements de diverses terres par les commandeurs d'Épinassy (1606-1716). — 18-25. Accensements du bois de la Tuilerie de Montchalon et du bois des Landes, paroisse de Vandenesse (1542-1703). — 26. Inventaire des meubles prêtés par François de Ballorre à son frère Gaspard de Ballorre, commandeur d'Épinassy (1677). — 27-36. Rapports des gardes des bois de la commanderie d'Épinassy (1747-1748). — 37-43. Procédure contre Claude Bertrand, bourgeois de Charolles, et autres, accusés d'avoir fait des dégâts dans les bois de la commanderie (1747-1748). — 44-87. Procédures engagées par les commandeurs d'Épinassy contre Nicolas Furtin, meunier, Pierre Ruffier, bourgeois de Lyon, Thomas Dumontet, laboureur, Claude Chavet, pour les obliger à passer de nouvelles reconnaissances et à payer des cens (1644-1757).

## **48H2091 Terrier.**

**1643**

### Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 46 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Minutes de reconnaissances passées au profit de Balthazard d'Albon, commandeur de Mâcon, Belleville, Épinassy, par des habitants de la paroisse de Vandenesse.

## **48H2092-48H2097 Titres communs.**

**1601-1789**

## **48H2092 Inventaires.**

**1674-1767**

### Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Minute de l'inventaire Néron (Cf. 48 H. 1997). — 2. Minute incomplète de l'inventaire Batteney. — 3. Copie de l'inventaire Batteney : Épinassy, chap. 2. — 4. « Répertoire des titres et papiers qui sont dans la commanderie de Mâcon aux archives d'Épinassy, chef-lieu de lad. commanderie, fait en 1767. »

## **48H2093-48H2094 Visites et améliorissements.**

**1614-1789**

## **48H2093 1614-1725.**

**1614-1725**

### Description physique :

Importance matérielle : 5 cahiers, papier, 36, 20, 37, 56, 18 feuillets ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Visite de la commanderie de Mâcon (frère Claude Martel Marcilly, commandeur) faite par frère Pierre-Louis de Chantelot La Cheze, commandeur de Limoges et Anne de Naberat, commandeur de Villejésus (1614). — Chef : ile près de Mâcon, dans la Saône ; chapelle ruinée ; cens et rentes dans la rue appelée de Bourgneuf ; deux tiers des dîmes de Chaintré. — Fol. 3 v° : annexe ou filleule appelée Château, près de Cluny : bois et cens. — Fol. 4 : Belleville ; métairie, terres, prés, rente, dîmes sur les paroisses de Belleville, Saint-Jean-d'Ardières et Taponas, moulin de Saint-Jean-d'Ardières, dîmes et cens au Temple de Peyzieux en Dombes, autres dîmes et rentes en la chapelle de Saint-Jean d'Essard, beau jardin et maison ruinée à Belleville, près de la porte du Vivier. — Fol. 8 : annexe ou filleule de Saint-Jean de Ventrigny, paroisse de Chauffailles ; chapelle, terres, bois, dîmes, juridiction haute, moyenne et basse. — Fol. 10 : annexe de Fay-en-Brionnais ; grand domaine de terres labourables et de prés, dîme, juridiction haute, moyenne et basse sur le village de Fay. — Fol. 12 : annexe de l'hôpital de Saint-Jean de Genouilly ; chapelle, terres, prés, bois, rentes et cens, juridiction. — Fol. 14 : membre d'Épinassy ; chapelle, maison d'habitation du commandeur, prés, terres, jardins, bois, dîmes, cens et rentes, justice haute, moyenne et basse, moulin ruiné, étang converti en pré. — Fol. 22 : annexe de l'hôpital Saint-Jean d'Assye ; rentes et dîmes affermées 18 livres par an. — Fol. 23 v° : annexe de Launay-en-Brionnais ; chapelle, maison et grange ruinées, terres, prés, bois, vigne. — Fol. 29 v°-30 : total des revenus, 1836 livres ; total des charges, 854 livres 6 sous 7 deniers ; revenu net, 981 livres 13 sous 5 deniers. — Ordonnance sur la réparation des ruines et dépérissements de la commanderie. — 2. Autre visite par frère Claude de Montagnat Larfeuillère, commandeur de Lureuil et de Saint-Paul et Léon de Fonsjean, commandeur de La Croix-au-Bost (1642). — 3. Autre visite par frère Louis du Menil Simond de Maupas, commandeur de Chambéry, et frère François de Colombat, commandeur de Farges (1652). — 4. Autre visite. — 5. Autre visite par le chevalier de Broissia et le commandeur de Ruffé (1725).

**48H2094 1714-1789.****1714-1789**

## Description physique :

Importance matérielle : 6 cahiers, papier, 22, 21, 31, 30, 23, 12 feuillets ; 33 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Visite de la commanderie de Mâcon par frère Jean-Philibert de Fay de La Tour-Maubourg, commandeur de Bugney, et frère Nicolas de Rollas de Marsay, à la requête de frère Louis de Chambon de Marsillac (1714). — 2. Autre visite par le chevalier de La Tour-Maubourg (1733). — 3-4. Autre visite par frère Antoine-Joseph de Laube, commandeur de Tortebeuse et frère Jacques de Sainte-Colombe (1753). — 5. Procès-verbal d'améliorissements de la commanderie de Mâcon, fait à la requête de frère Joseph-Laurent de Brison, commandeur de Saint-Paul et de Mâcon, par frère François-Aimé d'Ussel de Châteauvert et frère Hyacinthe de Pignon (1768). — 6. Visite générale de la commanderie de Mâcon possédée par frère Joseph-Alexandre de Fricon, faite par Pierre-Paul-Alexandre de Monspey, commandeur de Montbrison (1789).

**48H2095 Inventaire de la succession de frère Nicolas de Nobles Tersillac, commandeur de Mâcon, décédé le 30 avril 1655.****1655-1656**

## Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 230 mill., papier, 40 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 12 v° : bail à ferme de la commanderie de Mâcon passé par frère Gaspard de Maisonseule, procureur et receveur général au grand prieuré d'Auvergne, à Louis Aufrère, pour un an, moyennant 1800 livres (2 juin 1655). — Fol. 16 v° : compte des fermiers de la commanderie de Villejésus et de son membre de l'Espardelière, pour le commandeur Cacclepre, pour une année échue le 30 avril 1655. — Fol. 22 v° : copies de quittances données au commandeur de Maisonseule et de lettres à lui adressées.

**48H2096 Arpentage général de la commanderie de Mâcon, fait à la requête de frère Jacques de Montjouvant.****1750**

## Description physique :

Importance matérielle : 240 sur 180 mill., papier, 39 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

**48H2097 Bail à ferme, comptes.****1601-1777**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 35 pièces, papier, 1 cahier, papier, 21 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Bail à ferme des membres de Neuglisois, Château, Roddes et Boisduin passé à François Perraud, notaire, de Matour (1755). — 2-13. Procédure entre frère Joseph-Guy de Bosredon de Vatange, procureur général et receveur du grand-prieuré d'Auvergne, et François Perraud, notaire, au sujet du paiement de cette ferme (1763-1764). — 14-25. Reçus de terriers (1601-1777). —

26-34. Quittances et pièces de comptabilité diverses (1734-1738). — 35-37. Quittances des droits d'amortissement (1746-1747). — 38. Compte rendu au bailli de Vatange, receveur du grand-prieuré d'Auvergne, par le sieur Hennequin, chargé de la régie de la commanderie de Mâcon (11 janvier 1756-24 juin 1760). Compte des revenus de la commanderie de Masdieu (11 janvier 1756-24 juin 1758) ; de la commanderie de Saint-Georges (1er mai 1758-24 juin 1760). — Dépenses du 3e compte du sieur Hennequin.

---

**48H2098-48H2128 Commanderie de Maisonnisses (Creuse).**

**1306-1790**

Biographie ou Histoire :  
Arrondissement de Guéret, canton d'Ahun.

---

**48H2098-48H2099 Inventaires.**

---

**48H2098 1674.**

**1674**

Description physique :  
Importance matérielle : 325 sur 230 mill., papier 34 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire raisonné des tiltres de la commanderie de Maisonnisse et de ses membres fait... par le travail de Christophle Néron. »  
— Fol. 22-34, blancs.

---

**48H2099 XVIIIe siècle.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :  
Importance matérielle : 1 cahier, papier, 24 feuillets ; 1 pièce, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Copie de l'inventaire Batteney. — 2. Autre copie partielle du même inventaire.

---

**48H2100-48H2109 Biens propres.**

**1306-1777**

---

**48H2100 Dîmes. Cure de Savennes.**

**1630-1764**

Description physique :  
Importance matérielle : 7 pièces, parchemin ; 73 pièces, papier ; 3 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-32. Procédure entre frère Antoine de Vauldray, commandeur de Maisonnisses, d'une part, Léonard Cassier, François Giraud et plusieurs autres habitants du village de La Vergne, Léonard Delachièze et Jacques Guillon, du village de La Ribière, d'autre part, au sujet du paiement de la dîme du blé noir (1630-1634). — 33-52. Procédure entre frère Léonard d'Ussel, commandeur de Maisonnisses, et dom André-Vincent Besse, chanoine régulier de la Congrégation de France, prieur curé de la paroisse de Sardent, au sujet du droit de percevoir la dîme dans plusieurs villages de ladite paroisse, notamment La Chassoulle, Tournon, La Rebière, Jallade, La Croussadière (1762). — 53. Provisions de la cure de Savennes, accordées par l'évêque de Limoges à Pierre Laile, sur présentation de François de Bocsozel de Montgontier, commandeur de Maisonnisses (1681). — 54. Nomination de Barthélemy de Mansoux, vicaire de Chenerrailles, à la cure de Savennes, faite par Léonard d'Ussel de Châteauvert, commandeur de Maisonnisses (1755). — 55. Prise de possession de cette cure par ledit Barthélemy de Mansoux (1756). — 56. Autre prise de possession par Annet Chousiaux (1761). — 57. Nomination de Martin Radigon à la cure de Savennes (1763). — 58. Prise de possession de ladite cure par Germain Chauffourt (1764). — 59-80. Procédure entre frère Léonard d'Ussel, commandeur de Maisonnisses, et Antoine Couchon, syndic de la paroisse de Savennes, au sujet de la nomination du curé de cette paroisse (1754-1764).

---

**48H2101 Droit de vinade, procédure.**

**1634-1643**

Description physique :  
Importance matérielle : 8 pièces, parchemin ; 42 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-50. Procédure entre frère Antoine de Vauldray, commandeur de Maisonnisses, d'une part, Gabriel et Léonard Jarrisson, Noël Beauregard, Christophe et Jean Bourdant, François de Lafaye et beaucoup d'autres habitants des paroisses de Maisonnisses, Sardent, Savennes, Saint-Martial, Lépinas, d'autre part, au sujet du droit de vinade, c'est-à-dire le transport du vin destiné au commandeur (1634-1643).

---

**48H2102-48H2104 Droits, cens, héritages : procédures, reconnaissances, accord, extraits de terriers.**

**1306-1777**

---

**48H2102 1579-1777.**

**1579-1777**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 106 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Promesse faite à Germain de Bridière, commandeur de Maisonnisses, par Nicolas Glomeau, prêtre, Mathieu Glomeau, Pierre Collinet et autres habitants du village de La Masière, paroisse de La Saunière, de payer un cens annuel de 6 setiers de seigle (1579). — 2-20. Fragments d'une procédure entre frère Pierre de Langin, commandeur de Maisonnisses, et Marie Dubois, veuve de Pierre Rachet, au sujet d'un bail (1733-1735). — 21-33. Procédure par-devant la sénéchaussée de Guéret entre frère Joseph de La Valdisière, commandeur de Maisonnisses, et Jeanne Bussière, veuve de Gabriel Geay, teinturier (1741). — 34-42. Procédure entre frère Léonard d'Ussel, commandeur de Maisonnisses et Gilbert Teste, laboureur, du village de La Cheminade, paroisse de Sardent, syndic et fabricant de cette paroisse, au sujet de réparations à faire à l'église de Sardent (1755). — 43-86. Exploits d'assignation adressés à divers hommes mortuables de la commanderie, habitant les paroisses de Sardent, Maisonnisses, Savennes, Peyrabout, La Chapelle Saint-Martial, pour le transport du vin du commandeur et sentences par défaut rendues contre eux (1755-1759). — 87-99. Fragments de procédure contre diverses personnes (1730-1763). — 100-108. Procédure contre Jean Depagnat et Jacques Pallade, fermiers du membre de Conat (1771-1777).

---

**48H2103 1556-1745.**

**1556-1745**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 73 pièces, papier, dont 2 imprimées.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-3. Extraits des terriers de Maisonnisses de 1556, 1634 et 1668. — 4-77. Procédure devant la sénéchaussée de Guéret, puis au Grand Conseil, entre frère Joseph de La Valdisière, commandeur de Maisonnisses, frère Philibert du Saillant, frère Jean-Baptiste-Louis de Bocsozel de Montgontier, receveurs et procureurs généraux au grand-prieuré d'Auvergne, d'une part, le prieur et les religieux Célestins de Notre-Dame des Ternes et leurs fermiers, d'autre part, au sujet de l'héritage de Léonard Villatte, du village des Forges, paroisse de Saint-Christophe, homme mortuable de la commanderie (1740-1745).

---

**48H2104 1306-1765.**

**1306-1765**

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 145 pièces, papier, 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Baux à ferme des cens, rentes, dîmes, moulins, terres dépendant du membre de Montbut (1715-1720). — 2-142. Procédure engagée, en 1721, devant la sénéchaussée de la Marche à Guéret par frère Charles de Lamarche de Parnac, commandeur de Maisonnisses, reprise, en 1734, par frère Pierre de Langon, en 1741, par frère Joseph de La Valdisière, par frère Léonard d'Ussel, tous commandeurs de Maisonnisses ; évoquée en appel au Grand Conseil du Roi par Jean-Baptiste-Louis de Bocsozel de Montgontier, Claude de Grôle, Guy de Bosredon de Vatange, successivement receveurs et procureurs généraux au grand-prieuré d'Auvergne ; contre demoiselle Silvie Pasuy, veuve du sieur Coudert de la Pouyade, demoiselle Marie Drouillettes, veuve du sieur Joseph Dufour, Jean de Marcillac, Antoinette Cibot, veuve de Pierre Jouannot, les nommés Couland père et fils, Léonard Ajacques et plusieurs autres habitants du village de Réjat, pour obliger ceux-ci à passer de nouvelles reconnaissances des cens, rentes et devoirs seigneuriaux dus à la commanderie de Maisonnisses (1721-1765). — 143. Traduction de la charte de franchises accordée à la ville de Guéret par Jacques de Bourbon, comte de la Marche (1306, 22 juillet). — 144-145. Extraits des terriers de la commanderie de Maisonnisses, membre de Montbut (1416-1511). — 146-147. Sentence de la sénéchaussée de la Marche condamnant divers habitants du village de Réjat à payer des redevances à frère Pierre de Laporte, commandeur de Maisonnisses (1606). — 148. Répartition de l'impôt dû par le village de Réjat au commandeur de Maisonnisses (1617). — 149. Procès-verbal concernant la directe de Réjat (1679). — 150. Accord conclu entre noble Étienne Druillette et maître Pardoux Dufour au sujet des arrérages de la rente due par celui-ci (1689). — 151. Reconnaissance passée par noble François Rougier, sieur de Beaumont, et

Antoinette Bayon, veuve de Léonard Villatte, au commandeur de Maisonnisses (1698).

---

**48H2105-48H2109 Terriers.**

**1659-1761**

---

**48H2105 1659.**

**1659**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 200 mill., papier, 10 et 99 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jacques de Saint-Maur, commandeur de Maisonnisses, reçues par les notaires Jean Legay et Silvain Alouys.

---

**48H2106 1667-1668.**

**1667-1668**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 225 mill., papier, 6 et 1294 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jacques de Saint-Maur, commandeur de Maisonnisses, par des habitants des paroisses de Maisonnisses, Sardent, La Chapelle-Saint-Martial, Lépinas, Saint-Sulpice-le-Donzeil, Peyrabout, Saint-Yrieix-les-Bois, Savennes, Saint-Christophe, Saint-Éloi. Pierre Druillettes et Silvain Alouys, notaires.

---

**48H2107 1698-1699.**

**1698-1699**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 215 mill., papier, 19 et 764 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Antoine Deriddes, commandeur de Maisonnisses, reçues par les notaires Pierre Druillettes et Antoine Rachet. — Fol. 2 : « Table de tous les noms des bourgs et villages qui sont contenus dans le présent papier terrier, par lettre alphabétique, avec ceux de tous les tenanciers et possesseurs des domaines d'iceux. »

---

**48H2108 1732-1733.**

**1732-1733**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 200 mill., papier, 768 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Pierre de Langon, commandeur de Maisonnisses, reçues par les notaires Léonard Druillettes et François Micheau. Fol. 763, table.

---

**48H2109 1760-1761.**

**1760-1761**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 210 mill., papier, 464 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Léonard d'Ussel, commandeur de Maisonnisses, reçues par les notaires François Pilon et Léonard Rousseau. — Fol. 3 : déclaration des biens dépendant de la commanderie faite par Marius-Simon Vilatel, curé de Maisonnisses. — Fol. 435 : terrier du membre de Conat. — Fol. 459 : « table des bourgs, paroisses et villages qui composent le terrier de la commanderie de Maisonnisse et le nombre des reconnaissances ». — Fol. 463 : « table du terrier du membre de Conat dépendant de la commanderie de Maisonnisse ».

---

**48H2110-48H2118 Membre de Montbut.**

**1606-1775**

Biographie ou Histoire :

Creuse, arrondissement de Guéret, canton de Saint-Vaury, commune d'Anzème.

---

**48H2110-48H2112 Dîmes, reconnaissances, droit de vinade : procédures.**

**1606-1645**

---

**48H2110 1606-1643.**

**1606-1643**

Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, parchemin ; 22 pièces papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-5. Sentences de la sénéchaussée de la Marche condamnant divers habitants des villages de Réjat, Bordesoule, les Bétoules à passer des reconnaissances au profit de frère Pierre de Laporte, commandeur de Maisonnisses et de Montbut (1606). — 6-18. Procédure par-devant la sénéchaussée de la Marche entre frère Claude-Aimé de Manton, commandeur de Maisonnisses, d'une part, Annet Cousturier et autres habitants du village de Mouchetard, d'autre part, au sujet du paiement de la dime (1617-1623). — 19-32. Procédure par-devant la sénéchaussée de la Marche, puis au Parlement de Paris entre frère Antoine de Vauldray, commandeur de Maisonnisses, d'une part, Jean Leduc, Léonard Brun, François et Guillaume Duperrat et autres habitants de Savennes et de Peyrabout, d'autre part, au sujet du paiement des dîmes (1639-1643).

---

**48H2111 1628-1641.**

**1628-1641**

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 40 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-46. Procédure engagée par Claude-Aimé de Manton, reprise par Claude de Montagnac de Larfeuillère, procureur d'Antoine de Vauldray, contre Jean Filloux, François Gautier, Léonard Filloux et autres habitants des villages de Montbut, La Loze, La Gane, La Barderie, au sujet du droit de vinade (1628-1641).

---

**48H2112 1635-1645.**

**1635-1645**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-26. Procédure engagée par Antoine de Vauldray, reprise par Jacques de Cordon d'Évieux, contre Mathurin Jouhanny, Christophe Jouhanny et autres habitants de Montbut, au sujet du droit de vinade (1635-1645).

---

**48H2113-48H2118 Terriers.**

**1634-1775**

---

**48H2113 1634-1635.**

**1634-1635**

Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 190 mill., papier, 332 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Antoine de Vauldray, par des habitants de divers villages des paroisses de Saint-Léger et de Saint-Sulpice-le-Guérétois ; reçues par les notaires Pardoux Simonaud et Léonard Rimoux. — Fol. 326, répertoire.

---

**48H2114 1658-1660.**

**1658-1660**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 195 mill., papier, 178 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jacques de Saint-Maur, commandeur de Maisonnisses, reçues par les

notaires Léonard Rimoux et Silvain Alouys.

---

**48H2115 1686-1687.**

**1686-1687**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 205 mill., papier, 4 et 392 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jacques de Saint-Maur, reçues par les notaires Antoine Fouque et Guillaume Desardillier.

---

**48H2116 1721.**

**1721**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 205 mill., papier, 285 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Charles de La Marche de Parnac, reçues par les notaires Jacques-François Jabrillac et François Sudre.

---

**48H2117 1748-1749.**

**1748-1749**

Description physique :

Importance matérielle : 370 sur 245 mill., papier, 79 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de messire Joseph de La Valdisère, reçues par les notaires Bergier et Coudert.

---

**48H2118 1774-1775.**

**1774-1775**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 205 mill., papier, 191 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Charles-Joseph Bailly de Groslier, reçues par les notaires Rocque et Niveau.

---

**48H2119-48H2122 Membre de Conat : terriers.**

Biographie ou Histoire :

Creuse, arrondissement de Guéret, canton de Pontarion, commune de Vidaillat.

---

**48H2119 1635.**

**1635**

Description physique :

Importance matérielle : 365 sur 230 mill., papier, 4 et 107 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Antoine de Vauldray par des habitants des villages des Fournoux, des Bordes et du Mas de Choulet, dans la paroisse de Vidaillat ; reçues par les notaires Jean Druillettes et Jean Dondy. — Fol. 107, répertoire.

---

**48H2120 1667.**

**1667**

Description physique :

Importance matérielle : 315 sur 210 mill., papier, 3 et 144 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jacques de Saint-Maur, reçues par les notaires Pierre Monnot et Silvain

Alouys. — Fol. 3, répertoire.

---

**48H2121 1698.**

**1698**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 215 mill., papier, 4 et 44 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Antoine de Riddes, reçues par les notaires Druillettes et Rachet.

---

**48H2122 1733.**

**1733**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 200 mill., papier, 3 et 34 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Pierre de Langon, reçues par les notaires Léonard Druillettes et François Micheau. — Fol. 32 v°, total des cens.

---

**48H2123 Livre de comptes.**

**1587-1588**

Description physique :

Importance matérielle : 260 sur 175 mill., papier, 104 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Ce sont les comptes des hommes subjectz et redepvables de la terre seigneurie et commanderye de Maisonnisses au dyocèse de Lymoges, pays et conté de la haulte Marche, des cens, rantes, droitz et debvoirs en deniers, en graings, gelines... vinades, dixmes, affermes de moulins et aultres debvoirs quelconques appartenant à cause de ladite seigneurie et commanderye de Maisonnisses à noble Claude de Lhermitte, chevalier de l'Ordre Saint Jehan de Jérusalem, seigneur et commandeur de ladite seigneurie et commanderie de Maisonnisses et de ses membres de Montbut et Caunat... » Fol. 2, Maisonnisses ; fol. 13, Mazeynard ; fol. 22, La Ronze ; fol. 33, La Chamynade ; fol. 36, Serres ; fol. 41, La Feyte ; fol. 53, Savennes ; fol. 62, Peyrabout ; fol. 78, Lépinas ; fol. 93, Chaussadas ; fol. 96, Druillettes ; fol. 99, La Chapelle Saint-Martial.

---

**48H2124-48H2125 Lièves.**

**1664-1701**

---

**48H2124 1664-1668.**

**1664-1668**

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 190 mill., papier, 23 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H2125 1701. Liève de Montbut.**

**1701**

Description physique :

Importance matérielle : 250 sur 165 mill., papier, 70 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 68 v° : charges de la seigneurie de Montbut : au vicair qui dessert la chapelle tous les dimanches, 12 setiers de seigle ; aux prêtres de la communauté de Guéret, 3 setiers 3 quartes de seigle ; au curé de Saint-Sulpice, 12 setiers de seigle ; au prieur de Saint-Léger, 4 setiers de seigle et 4 setiers d'avoine.

---

**48H2126-48H2128 Titres communs.**

**1699-1790**



## 48H2126-48H2127 Visites et améliorissements.

1699-1772

### 48H2126 1699-1760.

1699-1760

Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, papier ; 43 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Visite de la commanderie de Maisonnisses par frère Jean de La Roche-Dragon de La Vaureille, commandeur de Féniers et Claude Mareschal de Fransesche, commandeur des Bordes. Fol. 3, dénombrement de la commanderie ; fol. 6 v°, dénombrement des titres ; fol. 8, visite de l'église de Maisonnisses ; fol. 10 v°, visite du château de Maisonnisses et de ses dépendances ; fol. 13, Savennes ; fol. 14, Peyrabout ; fol. 15, Montbut ; fol. 17, état des dîmes, des cens et des rentes ; total des revenus : 5.419 livres ; charges particulières : 785 livres ; charges générales : 1.223 liv. 1 s. 10 d. ; revenu net : 3.411 livres ; fol. 25, chapitre des prix faits et quittances ; fol. 28 v°, enquête et examen des témoins. — 2. Autre visite par frère Henry Bertrand Duthé et frère Jacques Peschout, commandeur de Pontvieux (1715). — 3. « Mémoire concernant les améliorissements que frère Pierre de Langon a fait à sa commanderie de Maisonnisse depuis sa prise de possession jusqu'à présent. » — 4. « Cayer contenant toutes les quittances des sommes que frère Pierre de Langon a employé aux réparations de la commanderie de Maisonnisse depuis sa prise de possession en 1727 jusqu'à présent » (1733). — 5. Visite de la commanderie par frère Michel de Lestrangle, commandeur de La Vaufranche et frère Jacques de La Roche-Aymon, commandeur de Chamberaud (1733). — 6. Ordonnances de la visite faite par frère Jacques de La Roche-Aymon (1736). — 7. Visite par frère Joseph-Guy de Bosredon de Vatange, commandeur de Chamberaud et frère Jean-Bertrand de Madon (1745). — 8. Autre visite par frère Henry Bertrand Duthé, commandeur de Féniers et frère Jean-François de Bosredon de Villevoisin, à la requête de frère Léonard d'Ussel de Châteauevert (1760).

### 48H2127 1772.

1772

Description physique :

Importance matérielle : 420 sur 260 mill., papier, 34 feuillets. 25 cachets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Visite de la commanderie de Maisonnisses par frère Louis de Chalus, commandeur de Lureuil, et frère Jacques de La Roche-Aymon, commandeur de La Racherie, à la requête du commandeur Joseph de Grollier. Fol. 3, procès-verbal d'état de la commanderie à la prise de possession dudit commandeur le 15 septembre 1766 ; fol. 5 v°, visite de l'église de Maisonnisses (François-Marie Gorsse, vicaire perpétuel) ; fol. 8, visite du château ; fol. 9 v°, visite des moulins, étangs, prés, bois de Maisonnisses ; fol. 11 v°, visite de l'église paroissiale de Peyrabout, dédiée à Sainte Marie-Magdeleine (Alexis Rachet, curé) ; fol. 13, visite de l'église de Savennes (Germain Chaufour, curé, ne réside pas) et du moulin banal ; fol. 15, visite du membre de Montbut, à 3 lieues et demie du chef-lieu, paroisse de Saint-Sulpice-le-Guérétois : chapelle, pré, bois, moulins, étangs ; fol. 17, cens et rentes ; fol. 18, inventaire des papiers terriers ; fol. 20, état des quittances des réparations : 6.119 liv. 16 sous ; fol. 24 v°, enquête sur le commandeur de Grollier.

## 48H2128 Pièces diverses.

1679-1790

Description physique :

Importance matérielle : 24 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Démission de la cure de Peyrabout donnée par Jean Montioux (1679). — 2. Extrait des mercuriales des marchés des grains de la ville de Guéret (1728-1732). — 3-5. État des quittances données par le commandeur de Langon (1732-1733). — 6-14. Quittances diverses (1732). — 15. Mémoire concernant la rénovation des terriers (s. d.). — 16. Précautions à prendre pour la levée de la dîme (s. d.). — 17-21. Mémoires divers pour le sieur de Puichomeix, fermier de la commanderie de Maisonnisses (1733). — 22. Mémoire sur les dîmes de ladite commanderie (1733). — 23. Quittance donnée au chevalier d'Ussel, commandeur de Maisonnisses (1757). — 24. Déclaration faite par frère Amable de Ligondès, au nom de son frère Antoine, commandeur de Maisonnisses, des biens de ladite commanderie situés dans les municipalités de Maisonnisses, Saint-Christophe, Peyrabout, Savennes, Sardent, Saint-Martial, Saint-Éloi, Lépinas, Saint-Sulpice-le-Donzeil, Saint-Sulpice-le-Guérétois, La Saunière, Sainte-Fère, Saint-Léger, Saint-Pardoux-l'Écart, Conat, Vidailat (s. d., 1790).

## 48H2129-48H2194 Commanderie de La Marche et du Mayet (Allier).

1409-1789

Biographie ou Histoire :

Arrondissement de Moulins, canton de Chantelle, commune de Charroux ; Le Mayet d'École, Allier, arrondissement de Lapalisse,

canton de Gannat.

---

**48H2129-48H2130 Inventaires.**

---

**48H2129 1674.**

**1674**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 230 mill., papier, 22 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Inventaire raisonné des tiltres de la commanderie de Mayet et Marche et de ses membres, faict..... par le travail de Christophle Néron..... en l'année 1674. »

---

**48H2130 XVIIIe siècle.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 355 sur 225 mill., papier, 20 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Minute de l'inventaire Batteney.

---

**48H2131-48H2180 Biens propres.**

**1409-1774**

---

**48H2131-48H2137 Reconnaissances, vente, baux à cens et à ferme, procédures et sentences, accords et transactions.**

**1446-1746**

---

**48H2131 1543-1607.**

**1543-1607**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 41 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Reconnaissance passée par Gilbert Marchand, du lieu d'École, à frère Bertrand de La Greslière, commandeur de La Marche et du Mayet, pour une terre sise au terroir de Lagane (1543). — 2-3. Baux à cens passés par frère Claude de Tarsas dit de Lambres, commandeur de La Marche et du Mayet (1574). — 4-5. Baux à cens passés par frère Antoine de Villards commandeur de La Marche et du Mayet (1579). — 6-30. Reconnaissances passées au profit de frère Antoine de Villards par divers habitants du Mayet d'École (1586). — 31. Bail à cens de deux pièces de terre situées au terroir du Champt Espinoux, passé par frère Antoine de Villards à Joseph Pointu, bourgeois de Gannat (1595). — 32. Vente par Guillaume Gade, Antoine Rigodon, Antonie Gade, femme d'Antoine Chastel, à Étienne Delabrousse, d'une place à bâtir, à Jenzat (1599). — 33. Reconnaissance passée à frère Jean de Torchefelon, commandeur de La Marche et du Mayet, par Claude Marchan, charpentier, et Antoine Chambry, laboureur, de la paroisse d'Escurolles (1602). — 34. Accord conclu entre frère Jean de Torchefelon et Claude Bouthier, au sujet du paiement d'un cens de 12 livres (1603). — 35-43. Baux à cens passés par frère Jean de Torchefelon (1601-1607).

---

**48H2132 1733-1743.**

**1733-1743**

Description physique :

Importance matérielle : 15 pièces, papier, dont 1 imprimé.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Procédure entre Jean-Baptiste de Laigues, Jean de Félines de La Renaudie, Joseph Le Groin de La Romagère, successivement commandeurs de La Marche et du Mayet d'une part, les religieux Augustins de la ville de Gannat, d'autre part, pour déterminer si ceux-ci doivent payer les redevances en grains, dues aux commandeurs, à la mesure d'École et de Saint-Pourçain ou à la mesure de Gannat et de Charroux, moins grande d'un tiers (1733-1743).

**48H2133 1446-1603.**

**1446-1603**

Description physique :

Importance matérielle : 13 pièces parchemin ; 5 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Sentence de mainlevée d'une vigne sise au terroir des Vigneaux, appartenant à Bonne Savaret, chargée d'un cens de 2 deniers envers le commandeur de La Marche (1446). — 2. Sentence du lieutenant général au bailliage de Cusset, condamnant François Guessier à payer un cens à frère Bertrand de La Greslière, commandeur de La Marche et du Mayet (1531). — 3. Autre sentence du même, condamnant Jean de Fourneux, Jean Dupré et Hugonin Roux, à payer des cens au même commandeur (1531). — 4-5. Commissions pour l'exécution de cette sentence (1532). — 6-7. Sentences du bailli du duché de Montpensier, condamnant Blaise Aymé, Antoine Taste, Gaspard Tallet, Jean et Jacques Chocheprat, à payer des cens à frère Bertrand de La Greslière, prieur du Mayet (1553). — 8. Sentence du lieutenant général de la châtellenie de Gannat, condamnant Gilbert Baudon à payer un cens de 6 ras d'avoine et d'une poule à frère Guillaume Coppier, commandeur de La Marche et du Mayet (1558). — 9. Sentence du présidial de Moulins, condamnant Étienne Bonnet à payer un cens au même commandeur (1561). — 10. Sentence du lieutenant particulier au bailliage de Montpensier, condamnant Jean Combauld à payer un cens de deux setiers de froment à frère Claude de Tarsat, commandeur de La Marche et du Mayet (1574). — 11-18. Procédure engagée devant la sénéchaussée et siège présidial de Moulins par frère Claude Duguyé, commandeur de Charrières et Morterolles, receveur général au grand prieuré d'Auvergne, contre Antoine, Claude et Jean Pastier, fermiers de la commanderie de La Marche (1600-1603).

**48H2134 1513.**

**1513**

Description physique :

Importance matérielle : 1565 sur 620 mill., 3 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Sentence rendue par Jean Roland, licencié en lois, lieutenant au bailliage de Cusset, condamnant maître Antoine Dubuisson à payer un cens de 10 quartes de froment, pour un pré sis au terroir d'Eyrat à frère Ymbert de Beauvoir, commandeur du Mayet et de La Marche (1513).

**48H2135 1475.**

**1475**

Description physique :

Importance matérielle : 1095 sur 620 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Sentence rendue par Robert d'Estouteville, garde de la prévôté de Paris, dans un procès entre Louis Lelong, prieur du prieuré de Broc, étudiant en l'Université de Paris, demandeur, et frère Aymard Dupuy, commandeur du Mayet, défendeur, au sujet des dîmes du vin sur certaines vignes sises au terroir du Cloux, annulant les lettres royaux obtenues par le demandeur en 1465 (samedi 14 janvier 1475 n. st.).

**48H2136 1474-1699.**

**1474-1699**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Sentence rendue dans un procès entre Jean Coctet, grand prieur d'Auvergne, et frère Antoine du Breuil, prieur du prieuré de Vendat, ordre de Saint Benoît, déclarant que les terres de la maison de Lailhat, tenues par frère Laurent Gadot, dépendant de la commanderie de La Marche et du Mayet, ne sont point tenues de payer la dîme audit prieur (lundi 21 février 1474 n. st.). — 3. Lettres patentes de Louis XI pour l'exécution de la sentence rendue entre le prieur de Broc et le commandeur de La Marche et du Mayet (1475, 24 juillet). — 4-6. Fragments d'une procédure entre Guillaume Coppier, commandeur de La Marche et du Mayet, et Étienne Brunet (1562-1563). — 7. Accord passé entre Jean de Torchefelon, commandeur de La Marche et du Mayet, et Pierre Gibaud, Ligier Courtin, Martin Ray, Antoine Vincent et Pierre Bunat, par lequel ceux-ci promettent de payer la dîme appelée de Fermezat ou de Roussel (1609). — 8. Transaction entre frère Claude de Chouigny du Blot, commandeur de La Marche et du Mayet, d'une part, messire Blain de Chouigny du Blot, seigneur d'Orbize, Salles, Beaudéduit et Jenzat et dame Jeanne de Peschin, son épouse, d'autre part, par laquelle ceux-ci abandonnent leurs droits sur les dîmes de la paroisse de Salles moyennant paiement de 3.000 livres (1662). — 9-15. Procédure entre Jean de Bard de Buranlure, commandeur de La Marche et du Mayet, et dom Eusèbe de Conbronne, prieur de Jenzat, au sujet de la portion congrue du curé de Jenzat (1696-1699).

**48H2137 1495-1746.**

**1495-1746**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier, dont 1 imprimé.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Mandement du roi Charles VIII prescrivant de recueillir des informations sur le droit que le commandeur de La Marche et du Mayet a de prendre du bois dans le bois de Bours pour son hôtel du Mayet et pour ses moulins, appelés les moulins infernaux, sis sur la Sioule (1495, 15 septembre). — 2-18. Procédure entre Jean de Bard de Buranlure, commandeur de La Marche et du Mayet, et Paul Pélisson Fontanier, économiste de l'abbaye de Cluny, au sujet de la justice haute, moyenne et basse du lieu du Mayet (1609-1676). — 19. Nomination de François Tavernier, praticien, habitant de Gannat, aux fonctions de lieutenant dans les justices du Mayet et de Boynat, faite par Jean de Bard de Buranlure, commandeur de La Marche et du Mayet (1690). — 20-21. Estimation du bétail et des semences existant dans la commanderie de La Marche et du Mayet (1699). — 22. Sentence du lieutenant général en la sénéchaussée d'Auvergne à Riom au sujet de la succession de frère Jean de Bard de Buranlure, réclamée par frère Salomon Desvignes, agent général du grand-prieuré d'Auvergne et plusieurs créanciers (1701). — 23-24. Baux à ferme de diverses terres passés par frère Joseph Le Groin de La Romagère, commandeur de La Marche et du Mayet, à Antoine Secretain, sieur de Neuville et à Jean-François Burin, curé de la paroisse de Saulzet (1746).

**48H2138 Assises tenues au Mayet par les châtelains Antoine Callandier et Jean Chatard.**

**1500-1506**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 34 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

**48H2139-48H2180 Terriers.**

**1409-1774**

**48H2139 1409-1410.**

**1409-1410**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 210 mill., papier, 63 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées, en raison de la maison du Mayet, au profit d'un commandeur dont le nom n'est pas indiqué par des habitants d'Escurolles et d'autres localités, reçues par G. Laurent. — Fol. 26, apud le Mayest ; fol. 33, apud Chambarande et Saint Pons ; fol. 38, apud Espinassa ; fol. 39, apud Chazelles ; fol. 40 v°, apud Aquampersam (Aigueperse) ; fol. 44, apud Devone ; fol. 45 v°, apud Biozat ; fol. 47, apud Vensat ; fol. 49, apud lez Cluzeaux in parrochia Biozati ; fol. 51, apud Bas ; fol. 54, apud Naves ; fol. 55 v°, apud Villamfranchiam de Lionne ; fol. 59, apud Chiol ; fol. 60, apud Begues ; fol. 62, apud la Correa in parrochia de Bioghat.

**48H2140 1411-1412.**

**1411-1412**

Description physique :

Importance matérielle : 390 sur 290 mill., papier, 193 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Guillaume de Saint-Julien et reçues par le notaire Guillaume de Laval. — Fol. 1, « Sequntur census, redditus et alia deveria annuatim nobili ac religioso viro fratri Guillelmo de Sancto Juliano militi, humili preceptorum domorum seu hospitalium Marchie et Mayesti Scole, ordinis sancti Johannis Jherosolomitani, racione dicte domus seu hospitalis Marchie per personas et tenementarios inferius nominatos debiti seu debita... ». Fol. 1 v°, apud Sales ; fol. 11, apud Sanctum Germanum de Salis ; fol. 21, apud Sanctum Ciprianum ; fol. 26, apud Eycotete, in parrochia Sancti Cipriani ; fol. 29, apud Maulbet ; fol. 32, apud Genzium (Jenzat) ; fol. 40, apud Ussel ; fol. 47, apud Lueux ; fol. 52, apud Fourilles (Fourilles) ; fol. 55, apud Culhat ; fol. 69, apud Estrossiacum (Étroussat) ; fol. 75, apud Parescenat, in parrochia de Barbayriet (Barberier) ; fol. 78, apud Carrotum (Charroux), extra portas ville et primo in quarterio Marchie ; fol. 91, in quarterio de Maulpartus ; fol. 95, in quarterio de Mayrenat ; fol. 103, in quarterio de Bery ; fol. 106, apud Taxat et Eschiat ; fol. 109, apud Sanctum Marcellum prope Montemmeraudi (Montmarault) et ejus parrochiam ; fol. 111, apud Lapeyraube in parrochia de Monestier ; fol. 114, apud Villamfrancham de Gonde in parrochia de Monestier ; fol. 118, apud Sennat ; fol. 122, apud Neyrigniet ; fol. 124, apud Semeautre ; fol. 124 v°, apud Sauzetum (Saulzet) ; fol. 127, apud Mazeriacum (Mazerier) ; fol. 129, apud Naves ; fol. 132, apud Valignat ; fol. 136, apud Linart ; fol. 137, apud Arcon ; fol. 138, apud Ruppemfortem ; fol. 139,

apud Sanctum Bonitum Ruppfortis (Saint-Bonnet-de-Rochefort) ; fol. 145, apud Ganniacum (Gannat) extra portas ville et primo in quarterio de Junchières ; fol. 146, in quarterio Prati ; fol. 148, in quarterio de Puichenin et des Noyers ; fol. 150, in quarterio de Claux ; fol. 151 v°, in quarterio de la Rat et Sancti Jacobi ; fol. 154 v°, apud Ganniacum infra muros dicte ville ; fol. 158 v°, apud Jayet ; fol. 159 v°, apud Sanctum Bonitum de Balanave ; fol. 163, apud Ballanaviam (Bellenaves) et ejus parrochiam ; fol. 176, apud Chasselles (Chezelle) ; fol. 178, apud Vicum (Vicq) et ejus parrochiam ; fol. 184, apud Veauce ; fol. 185, apud Succat et ejus parrochiam ; fol. 189 v°, Fourenghes.

---

**48H2141 1412.**

**1412**

Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 215 mill., papier, 37 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur et reçues par le même notaire. — Fol. 3, apud Charmes ; fol. 5, apud Aquamsarsam (Aigueperse) ; fol. 7, apud Escurolles ; fol. 9, apud Mayestum Scole ; fol. 16, apud Biouzat (Biozat) ; fol. 17, apud Jovet et Martinges ; fol. 19, apud Effiat ; fol. 21, apud Montempancerium (Montpensier) ; fol. 23, apud Varennes sur Morge ; fol. 25, apud lo Chaufour et Sonnat ; fol. 27, apud la Motade ; fol. 31, apud la Chier ; fol. 34, apud Riomum (Riom) ; fol. 35, apud Pontmort ; fol. 36, apud Davayac ; fol. 37, apud Artonne.

---

**48H2142 1418.**

**1418**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 205 mill., papier, 112 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Guillaume de Saint-Julien, commandeur de La Marche et du Mayet d'École, en raison de la maison du Mayet, reçues par le notaire Jean Corrier. — Fol. 100-112, blancs.

---

**48H2143 1462.**

**1462**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 215 mill., papier, 9 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fragment d'un terrier de reconnaissances reçues et signées par Ganay.

---

**48H2144 1477-1478.**

**1477-1478**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 215 mill., papier, 178 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minutes de reconnaissances passées au profit du commandeur Jean de Bridiers, à cause de la maison de La Marche, reçues par les notaires Delafont et Ganay.

---

**48H2145 1477-1749.**

**1477-1749**

Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 210 mill., papier, 109 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Autres minutes de reconnaissances passées au profit du même commandeur et reçues par les mêmes notaires.

---

**48H2146 1479.**

**1479**

Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 210 mill., papier, 2 et 140 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Autres minutes de reconnaissances passées au profit du même commandeur et reçues par le notaire Ganay.

---

**48H2147 1480.**

**1480**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 210 mill., papier, 10 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Autres minutes de reconnaissances au profit du même commandeur, reçues par le notaire Guionet.

---

**48H2148 1485-1500.**

**1485-1500**

Description physique :

Importance matérielle : 385 sur 280 mill., papier, 469 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 2 : « Ce sont les rubriques et répertoires des notes du présent terrier fet des cens et rentes dehuez à la comanderie et maison de la Marche et appartenances d'icelle, ensemble les noms et surnoms de ceulx qui doivent iceulx cens et rentes... ». — Fol. 13 : « C'est le terrier des cens et rantes deuez chascun an a noble et religieuse personne frère Hymbert de Beauvoir, chevalier de l'Ordre de Saint Jehan de Jherusalem, balif de Lereul, comandeur de Courtaserre, de La Marche et Mayes d'Escolle, à cause de sa maison de ladicte Marche, parachevé par nous Jehan Chatard et Jehan Guade, notaires de Bourbonnoix... »

---

**48H2149 1485-1500. Minutes du terrier précédent, reçues par les notaires Pelloux et Chatard.**

**1485-1500**

Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 200 mill., papier, 487 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H2150 1486-1584.**

**1486-1584**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 195 mill., papier, 7 et 222 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 2 : « Ce sont les rebriques et répertoires des notes du présent terrier des cens et rantes dehuez chascun an à la maison et comanderie du Mayes et appartenances d'icelle appellé cens forain, ensemble les parroisses et villaiges, noms et surnoms de ceulx qui doivent lesd. cens et rantes... ». — Fol. 4 : « C'est le terrier forein des cens et rantes deuez ung chascun an à noble et religieuse personne frère Ymbert de Beauvoir, chevalier de l'Ordre de Saint Jehan de Jherusalem, comandeur de Cortaserre, de La Marche et Mayes d'Escolle à cause de sa maison dudit Mayes, parachavé par nous Jehan Chatard et Jehan Guade, notaires de Bourbonnoix... ». — Fol. 221, reconnaissance passée par noble Laurent de Galliny à frère Antoine de Villards, commandeur de La Marche et du Mayet (1584).

---

**48H2151 1486-1500. Minute du terrier précédent.**

**1486-1500**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 205 mill., papier, 6 et 163 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H2152 1486-1497.**

**1486-1497**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 195 mill., papier, 180 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1 : « Ce sont les rebricques et répertoires des notes du présent terrier fait des cens et rentes dehuz à la comanderie et maison du Mayes appellé le cens porté en ladicte maison du Mayes, ensemble les parroisses, villaiges, noms et surnoms de ceulx qui doivent lesd. cens et rentes, que a fait fere religieuse personne frère Ymbert de Beauvoir, chevalier de l'Ordre Saint Jehan de

Jherusalem, comandeur de Lyon, Courteserre, La Marche et dud. Mayes, Mex en Lorrene et La Chalm en Daulphiné. » — Pelloux et Chatard, notaires.

---

**48H2153 1496-1497. Minute du terrier précédent.**

**1496-1497**

Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 210 mill., papier, 124 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H2154 1497-1500.**

**1497-1500**

Description physique :

Importance matérielle : 265 sur 195 mill., papier, 3 et 82 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 2 : « Ce sont les rebricques et reppertoires de ce présent terrier appelé les parcières du Mayes, les noms et surnoms de ceulx qui tiennent et portent les terres et heritaiges à lad. parcière de monseigneur, que a fait fere noble et religieuse personne frère Ymbert de Beauvoir, chevallier de l'Ordre Saint Jehan de Jherusalem, balif de Leureulh, comandeur de Lyon, Corteserre, La Marche et dudit Mayes. » — Chatard, notaire. — Fol. 74-82, blancs.

---

**48H2155 1497-1500. Minute du terrier précédent.**

**1497-1500**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 210 mill., papier, 41 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H2156 1497-1517.**

**1497-1517**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 50 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Minute de reconnaissances passées au profit du commandeur Ymbert de Beauvoir, reçues par le notaire Chatard.

---

**48H2157 1572.**

**1572**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 190 mill., papier, 48 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Minutes de reconnaissances passées au profit de frère Claude de Tarzat dit de Laubres par des habitants de Bellenaves, Saint-Bonnet-de-Bellenaves, Naves, Chezelle.

---

**48H2158 1572.**

**1572**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 190 mill., papier, 21 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Autres minutes de reconnaissances au profit du même commandeur passées par des habitants d'Ussel. — Fol. 9-21, blancs.

---

**48H2159 1572.**

**1572**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 190 mill., papier, 15 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Autres minutes de reconnaissances au profit du même commandeur passées par des habitants de Percenat et d'Étroussat.

---

**48H2160 1572-1573.**

**1572-1573**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 190 mill., papier, 40 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Autres minutes de reconnaissances au profit du même commandeur passées par des habitants de Charroux. — Fol. 23-40, blancs.

---

**48H2161 1572.**

**1572**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 190 mill., papier, 39 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Autres minutes de reconnaissances passées au profit du même commandeur par des habitants de Saint-Cyprien, Salles, Saint-Germain. — Fol. 35-39, blancs.

---

**48H2162 1582-1590.**

**1582-1590**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 100 mill., papier, 50 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Minutes de reconnaissances passées au profit d'Antoine de Villards, commandeur de La Marche et du Mayet, par des habitants de Vicq, Vernat, Sussat et Veaulce. — Fol. 35-48, blancs.

---

**48H2163 1583-1588.**

**1583-1588**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 190 mill., papier, 23 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Autres minutes de reconnaissances passées au profit du même commandeur par des habitants d'Ussel. — Fol. 12-23, blancs.

---

**48H2164 1584-1590.**

**1584-1590**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 190 mill., papier, 28 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Autres minutes de reconnaissances passées au profit du même commandeur par des habitants de Naves, Saint-Bonnet de Rochefort, La Preaulbe. Fol. 6-9, 12-14, 19-28, blancs.

---

**48H2165 1580-1590.**

**1580-1590**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 190 mill., papier, 384 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur. Fol. 2, Salles ; fol. 80, Bellenaves ; fol. 130, Villaine ; fol. 147, Étroussat ; fol. 214, Saint-Germain-de-Salles ; fol. 243, Châtellenie d'Ussel : Escollecte et La Coste ; fol. 265, Saint-Cyprien ; fol. 284, Charroux.



**48H2166 1634.**

**1634**

Description physique :

Importance matérielle : 415 sur 280 mill., papier, 10 et 95 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de messire Achille d'Estampes de Vallencey, commandeur de La Marche et du Mayet. — Fol. 1 : « C'est le pappier terrier faict et renouvelé par moy Jehan Chenarrier, nottaire royal à Gannat, des cens et debvoirs seigneuriaux deubz à la commanderie du Mayest, tant à cause dudit Mayest que de La Marche au deça de la rivière de Siolle... ».

**48H2167 1634-1635.**

**1634-1635**

Description physique :

Importance matérielle : 415 sur 280 mill., papier, 7 et 80 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Autre terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur et reçues par le même notaire.

**48H2168 1635-1636.**

**1635-1636**

Description physique :

Importance matérielle : 415 sur 280 mill., papier, 10 et 282 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Autre terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur, « lesdictz cens à prendre puis la rivière de Siousle tirant contre Charroux », reçues par le notaire Jean Boutin. — Fol. 2, table. — Fol. 280 : « table des paroisses contenues au présent terrier. »

**48H2169 1718-1720.**

**1718-1720**

Description physique :

Importance matérielle : 365 sur 240 mill., papier, 3 et 197 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de messire Jacques Darcy d'Ally, commandeur de La Marche et du Mayet. — Fol. 1 : « C'est le terrier des cens, rentes et devoirs seigneuriaux deus à la commanderie du Mayest, tant à cause dudit Mayest que de la Marche, au-deça de la rivière de Syoule, fait et renouvelé par moy Claude Bargirot, notaire royal garde nottes héréditaire, au bailliage royal de Cusset, et en la seneschaussée de Bourbonnois... » — Fol. 3-9, description de la commanderie du Mayet. — Fol. 11 v° : reconnaissance passée par Jean Chassin, prêtre, chapelain de la chapelle de la commanderie du Mayet.

**48H2170 1719-1720.**

**1719-1720**

Description physique :

Importance matérielle : 365 sur 240 mill., papier, 81 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur et reçues par le même notaire. — Fol. 1 : Sensuivent les cens forains et querables deubs à la commanderie du Mayet. » — Fol. 67 : répertoire des personnes ayant passé des reconnaissances.

**48H2171 1707-1720.**

**1707-1720**

Description physique :

Importance matérielle : 365 sur 240 mill., papier, 3 et 172 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur et reçues par le même notaire. — Fol. 1, répertoire. —

Fol. 1-4, description du membre de La Marche. — Fol. 5 : « C'est le terrier des cens, rentes et dévoirs seigneuriaux... iceux dévoirs à prandre puis la rivière de Siouille tirant contre Charroux... ». — Fol. 157-172 : baux à ferme de la commanderie de La Marche (1707-1719).

---

**48H2172 1718-1726.**

**1718-1726**

Description physique :

Importance matérielle : 245 sur 180 mill., papier, 24 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 1-2 : reconnaissance passée par Pierre Picheret dit Lebaron, marchand, habitant de la paroisse d'Étroussat, par Jean-Baptiste de Laigue, commandeur du Mayet, de Celle et de La Marche (1726). — Fol. 3-24 : baux à cens passés par les notaires représentant Jacques Darcy d'Ally et par Jean-Baptiste de Laigue (1718-1723).

---

**48H2173 1726.**

**1726**

Description physique :

Importance matérielle : 240 sur 185 mill., papier, 10 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Reconnaissance passée à frère Jean-Baptiste de Laigue, commandeur du Mayet d'École et de La Marche par messire Gaspard de Listel, sieur de Violle (1726).

---

**48H2174 1725-1727.**

**1725-1727**

Description physique :

Importance matérielle : 250 sur 190 mill., papier ; 26 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 1-2, bail à cens d'une terre appelée la terre du Temple, située dans la paroisse d'Étroussat, passé par Jean-Baptiste de Laigue, commandeur du Mayet et de La Marche, à Antoine Secretain, conseiller du Roi, lieutenant en la châtellenie royale d'Ussel (1725). — Fol. 3-26, reconnaissances passées au profit de Jean-Baptiste de Laigue (1726-1727).

---

**48H2175 1746-1747.**

**1746-1747**

Description physique :

Importance matérielle : 365 sur 240 mill., papier, 55 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« C'est le terrier forain et quérable dû à la commanderie du Mayet, renouvelé par Annet-Claude Charron, notaire royal. »  
Reconnaissances passées au profit du commandeur Joseph Legroin de La Romagère.

---

**48H2176 1747.**

**1747**

Description physique :

Importance matérielle : 365 sur 240 mill., papier, 164 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« C'est le terrier des cens, rentes et devoirs seigneuriaux dhues à la commanderie du Mayet tant à cause dudit Mayet que de La Marche au delà de la rivière de Sioule... ». — Reconnaissances passées au profit du même commandeur et reçues par le même notaire. — Fol. 159, table des noms.

---

**48H2177 1747.**

**1747**

Description physique :

Importance matérielle : 365 sur 240 mill., papier, 7 et 189 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances au profit du même commandeur, reçues par le même notaire. Fol. 2, table. Fol. 173-189, blancs.

---

**48H2178 1773-1774.**

**1773-1774**

Description physique :

Importance matérielle : 360 sur 235 mill., papier, 5 et 176 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées en faveur de frère Jean de Saint-Chamant, commandeur de La Marche et du Mayet, reçues par le notaire Delesvaux. — Fol. 2-3, table. — Fol. 1 : « C'est le terrier des cens et devoirs dus à la directe despendant de la commanderie de la Marche. »

---

**48H2179 1774.**

**1774**

Description physique :

Importance matérielle : 360 sur 230 mill., papier, 55 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur, reçues par le notaire Gosse. — Fol. 55, table.

---

**48H2180 1774.**

**1774**

Description physique :

Importance matérielle : 255 sur 230 mill., papier, 170 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances au profit du même commandeur, reçues par le même notaire. — Fol. 146-147, table. — Fol. 148-170, blancs.

---

**48H2181-48H2182 Membre de Laliat : terriers.**

**1409-1561**

---

**48H2181 1409-1410.**

**1409-1410**

Description physique :

Importance matérielle : 220 sur 150 mill., papier, 39 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier. — Fol. 1 : *Sequentur census, redditus et alia deveria annuatim nobili et religioso viro fratri Guillelmo de Sancto Juliano, militi, preceptorum domorum seu hospitalium Marchie ac Mayesti Scole, ordinis Sancti Johannis Jerosolomitani, racione domorum suarum et dicti hospitalis de Lalhat, de Vessa et pertinenciarum earundem domorum, per personas et tenementarios inferius nominatos debite seu debita...* ». — Fol. 3 : primo apud Escurrolles ; fol. 8, apud Vesse ; fol. 23, apud Vessenat in parrochia Brugiaty ; fol. 26, apud Espinassa ; fol. 29, apud la Leychola ; fol. 31 v°, apud Puyagut ; fol. 32, apud Lalhat ; fol. 38 v°, apud Conhat.

---

**48H2182 1561.**

**1561**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 17 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Guillaume Coppier, commandeur de La Marche et du Mayet, à cause de l'hôpital de Vesse, membre de Laliat.

---

**48H2183-48H2191 Membre de Boinat et Montignat : terriers.**

**1418-1773**

Biographie ou Histoire :

Boinat : Boënat, Allier, arrondissement de Montluçon, canton d'Ebreuil, commune de Lalizolle. Montignat : Puy-de-Dôme,

arrondissement de Riom, canton de Menat, commune de Servant.

---

**48H2183 1418.**

**1418**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 205 mill., papier, 89 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Guillaume de Saint-Julien, reçues par le notaire Jean Corrier. — Fol. 3 : *Sequntur census, redditus et alia deveria annuatim nobili et religioso viro fratri Guillermo de Sancto Juliano, militi, humili preceptorum domorum Marchie, Mayesti Scole et Beyniaci, de membris dicte domus Mayesti, ordinis Sancti Johannis Jherosolomitani, racione predictae domus sue sive hospitalis Beyniaci predicti per tenementarios infranominatos debitos (sic) seu debita...* ». — Fol. 4, apud Beyniacum ; fol. 25, apud Paracoul ; fol. 27, apud Vehenniart ; fol. 28, apud La Ribière ; fol. 34, apud Veauce ; fol. 35, apud Fontem Linage ; fol. 36, apud Sussacum ; fol. 38, apud Vallighat ; fol. 43, apud Montigniacum ; fol. 50, apud Manzum Nemoris ; fol. 53, apud Moreulleu ; fol. 56, apud Montassand ; fol. 56 v<sup>o</sup>, apud Servant. Fol. 58-89, blancs.

---

**48H2184 1478.**

**1478**

Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 215 mill., papier, 14 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Reconnaissances passées au profit du commandeur du Mayet à cause de sa maison de Boinat « apud Sussat, la Ribière et autres lieux par Boinat », signées Ganay. Fol. 8-14, blancs.

---

**48H2185 1485-1553.**

**1485-1553**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 190 mill., papier, 110 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier reçu par les notaires Pelloux et Chatard. « Ce sont les rebricques et répertoires des notes du présent terrier fait des cens et rentes dehués es commanderies du Mayet et de La Marche par les manans et habitans de Boinat et Montignat, membres deppendens desd. comanderies du Mayes et de La Marche, les parroisses, villaiges, noms et surnoms de ceulx qui doivent iceulx cens et rentes, que a fait fere noble et religieuse personne frère Jehan de Bridiers, chevallier de l'Ordre Saint Jehan de Jherusalem, comendeur de lad. Marche et Mayes d'Escolle. » — Fol. 7, reconnaissance passée par Guillemain Quarel (1514). — Fol. 104, reconnaissance passée par Pierre Chalon, de Montignat, à frère Bertrand de La Grelière, commandeur de La Marche et du Mayet (1553). — Fol. 105-110, blancs.

---

**48H2186 1580-1584.**

**1580-1584**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 195 mill., papier, 211 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minutes de reconnaissances passées au profit de frère Antoine de Villards, commandeur de La Marche et du Mayet. — Fol. 197, table. Fol. 198-211, blancs.

---

**48H2187 1636.**

**1636**

Description physique :

Importance matérielle : 415 sur 280 mill., papier, 146 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit d'Achille d'Estampes de Vallancay, commandeur de La Marche et du Mayet, reçues par le notaire Gilbert Bernard. — Fol. 144, table.

**48H2188 1725-1726.**

**1725-1726**

Description physique :

Importance matérielle : 245 sur 180 mill., papier, 51 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jean-Baptiste de Laigue, commandeur de La Marche et du Mayet, à cause du membre de Montignat, reçues par le notaire Bernard.

---

**48H2189 1725-1726.**

**1725-1726**

Description physique :

Importance matérielle : 245 sur 180 mill., papier, 88 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur et reçues par le même notaire, à cause du membre de Boinat.

---

**48H2190 1749-1750.**

**1749-1750**

Description physique :

Importance matérielle : 320 sur 200 mill., papier, 2 et 119 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Joseph Le Groin de La Romagère, commandeur du Mayet et de la Marche, à cause du membre de Montignat (fol. 1-40) et du membre de Boinat (fol. 44-110), reçues par le notaire Tavernier. — Fol. 41-43, 112-119, blancs.

---

**48H2191 1773.**

**1773**

Description physique :

Importance matérielle : 315 sur 200 mill., papier, 2 et 240 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de messire Jean de Saint-Chamant, commandeur du Mayet, de La Marche et des membres en dépendant, reçues par le notaire Gosse.

---

**48H2192-48H2194 Titres communs.**

**1462-1789**

**48H2192 Visites.**

**1737-1789**

Description physique :

Importance matérielle : 5 cahiers, papier, 48, 20, 46, 13, 20 feuillets ; 29 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Visite de la commanderie de La Marche et du Mayet, faite à la requête du commandeur Jean de Féline de La Renaudie, par frère Nicolas Rollat de Marsay, commandeur de Charrières, et frère Léonard d'Ussel, commandeur de Tortebeisse. P. 20, visite de la chapelle, du presbytère, du château et du domaine du Mayet ; p. 29, dénombrement des fonds composant ce domaine ; p. 33, moulin Infernal, sur la Sioule ; p. 36, état des terriers ; p. 40, membre de Laliat : pas de bâtiments, terres, prés et bois ; p. 41, La Marche, chef-lieu de la commanderie, province de Bourbonnais, diocèse de Clermont, généralité de Moulins : bâtiments, dénombrement des fonds ; p. 45, église de Charroux ; p. 52, membre de Salles : église, maison curiale, dénombrement des fonds, moulin sur la Sioule ; p. 58, membre de Bauvais, à trois quarts de lieue de Salles, à une lieue du Mayet : bâtiments, dénombrement des fonds ; p. 61, temple de Cuillat (Culhat) : grange en ruine, terres et prés ; p. 62, chapelle Saint-Jean de Boinat, à quatre lieues du Mayet ; p. 66, état des procès ; p. 74, état des réparations faites par le commandeur, se montant à 5.479 livres 5 sous ; p. 91, revenu net de la commanderie, 3.000 livres (1737). — 2. Autre visite par frère Jean-Alexis de Boislinard de Margou, commandeur de La Racherie, et par frère Jean-Bertrand de Madon (1746). — 3. Autre visite par frère Jean-François de Bosredon de Villevoisin, commandeur de La Racherie et de La Vinadière et par frère Louis Veule de Chalus de Prandine, commandeur de Chantoin, à la requête de frère Jean-Alexis de Boislinard de Margou, commandeur de Montchamp, procureur de frère Louis-Antoine Savary de

Lancosme, commandeur du Mayet et de La Marche (1765). Fol. 30, copie du procès-verbal des réparations faites à la maison du chapelain du Mayet, par ordre du commandeur de Lancosme, après un incendie (1766) ; fol. 32, mémoire à présenter au principal du collège de Moulins (1769) ; fol. 33, mémoire pour servir au procès entre le commandeur de La Marche et du Mayet et le prince de Condé (1769) ; fol. 40, requête présentée par messire Jean de Saint-Chamans, commandeur de La Marche et du Mayet, au lieutenant général de Moulins contre les échevins et syndics de la ville de Charroux (1769) ; fol. 43, ordonnances de la visite prieurale du mois d'octobre 1769 faite par le chevalier de La Roche-Aymon et le commandeur Jousset. — 4. Visite par frère Louis-Alexandre Savary de Lancosme, commandeur de Bugney et de l'Ormeteau, et frère Jacques de La Roche-Aymon, commandeur de La Racherie (1774). — 5. Autre visite par frère Pierre-Paul-Alexandre de Monspey de Valière, commandeur de Montbrison, visiteur général : revenu net de la commanderie, 9200 livres (1789).

---

### 48H2193 Arpentage de la commanderies, plans des bois.

1742-1771

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Convention passée entre messire Joseph Le Groin de La Romagère, commandeur de La Marche et du Mayet, et Jean-François Tavernier, arpenteur juré du Roi en la maîtrise de Montmarault, demeurant à Gannat, pour l'arpentage de la commanderie (1742). — 2. Arpentage général de la commanderie du Mayet et de La Marche : églises, châteaux, maisons, moulin, granges et autres bâtiments, bois, terres labourables, prés, jardins, chenevières, vergers, situés en Auvergne et en Bourbonnais, fait par Jean-François Tavernier (1742). — 3. Arpentage général de toutes les terres percières dépendant de la commanderie du Mayet et de La Marche, située en la province d'Auvergne et généralité de Bourbonnais, terres se trouvant en la justice du Mayet, paroisse de Jenzat, au lieu de Saint-Jean de Boinat, paroisse de Lizolle en Bourbonnais, au lieu de Montignat, paroisse de Servant, province d'Auvergne (1743). — 4. Plans du bois Brûlé sur la paroisse de Saint-Pont, du bois Pachier et du bois des Coutaix, paroisse de Vendat, levés par Jean-François Tavernier (1743). — 5. Plans du bois Charret et du bois Martel, dans la paroisse de Lizolle, dépendant de la commanderie du Mayet, levés par Claude Tavernier, notaire royal et arpenteur juré en la maîtrise des eaux et forêts de Montmarault (1771).

---

### 48H2194 Eglises, cures et maisons, nomination, inventaires et visite. Reconnaissances, procédures, accord, prise de possession.

1462-1766

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 15 pièces, papier ; 3 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Feuillet détaché d'un terrier. — 2. Nomination de frère Laurent Delahaye, religieux de l'Hôpital Saint-Jean de Jérusalem, aux fonctions de curé de Charroux, faite par frère Ymbert de Beauvoir, commandeur de La Marche et du Mayet d'École, de Courteserre et de Saint-Georges de Lyon (1503, 10 novembre). — 3. Inventaire des biens de feu frère Jean Chamarlat, vicaire perpétuel du Mayet (1521, 14 juin). — 4. Inventaire des biens meubles de la cure de Salles fait après le décès de frère Blaise Laurens, curé de ladite paroisse (1521, 10 juillet). — 5. Inventaire de l'église du Mayet d'École : vêtements, ornements, calices, croix, reliques (1521, 11 juillet). — 6. Inventaire de la maison du Mayet : église, cuisine, chambre basse, chambre haute, chambre du colombier, vaisselle d'étain, linge, archives (s. d., xvie siècle). — 7. Reconnaissance passée à frère Bertrand de La Grelière par Perronnelle Pailhat, veuve de Jean Consollat, pour une maison et une grange au Mayet, terroir de Bedassier (1530). — 8. Autre reconnaissance au même commandeur par Jean Chocheprat et ses cousins Blaise, Aimé, Ligier et Simon Chocheprat (1533). — 9. Sentence de Jean Dauthan, lieutenant particulier au siège de Charroux, condamnant Annet Martin à payer à frère Bertrand de La Grelière les 60 livres qui lui sont dues (1550). — 10. Accord entre l'archevêque de Bourges et le commandeur de La Marche au sujet d'une dîme (1578). — 11. Prise de possession de la chapelle du Mayet par Pierre Chassin, vicaire de Jenzat (1705). — 12. Prise de possession de la commanderie de La Marche et du Mayet par frère Louis-Nicolas de Rollat de Marsay, commandeur de Charrières, procureur de frère Jean de Féline de La Renaudie (1730). — 13. Acte par lequel des laboureurs et vigneron du Mayet, paroisse de Jenzat, se reconnaissent tenus de faire diverses corvées pour le commandeur de La Marche et du Mayet (1735). — 14-18. Fragments de procédures diverses (1654-1749). — 19-20. Visite de la maison du chapelain du Mayet d'École et état des dépenses faites pour la reconstruire (1766).

Documents en relation :

Le document n° 5 est publié dans L. Niepce, *Le Grand-Prieuré d'Auvergne*, p. 139-142.

---

### 48H2195-48H2235 Commanderie du Mas-Dieu (Charente).

1457-1788

Biographie ou Histoire :

Arrondissement de Confolens, canton de Saint-Claud, commune de Loubert.

**48H2195 Inventaires.**

**1610-XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Inventaire des terriers remis par Jacques de Cordon, commandeur du Mas-Dieu, aux archives au chapitre provincial tenu à Lyon en 1610. — 2. Inventaire des titres et papiers de la commanderie du Grand et Petit Mas-Dieu (XVIIIe siècle). — 3. Inventaire des titres communs (XVIIIe siècle).

**48H2196-48H2213 Biens propres.**

**1471-1787**

**48H2196-48H2197 Reconnaissances, accensements, procédures, échanges**

**1504-1787**

**48H2196 1504-1732.**

**1504-1732**

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 21 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Transaction entre frère Guy de Blanchefort, grand prieur d'Auvergne, commandeur du Mas-Dieu près Loubert, et noble demoiselle Jacquete Desgranges, veuve de Louis de Feydeau, seigneur de Romazières et de Peyras, fixant les limites des terres appartenant à la commanderie (1504, 19 avril). — 2. Accensement d'une terre appelée « las Brouhas violet » passé par Jacques de Cordon, commandeur du Grand et Petit Mas-Dieu, à Laurent Bernier (1609). — 3. Sentence du Parlement de Paris condamnant Jacques de Cordon, commandeur du Mas-Dieu et de La Croix-au-Bost, à donner déclaration à Adrien de Monluc, prince de Chabanais, pour les terres sur lesquelles il doit un cens, sans être tenu à faire foi et hommage (1611). — 4-27. Procédures engagées par François de La Salle de Boiry, commandeur du Mas-Dieu, contre Jean Dumas, notaire royal, Marc Renard, sieur des Marais, Jacques Laurent, sieur de Saint-Laurent, pour les obliger à payer des cens (1724-1732).

**48H2197 1650-1787.**

**1650-1787**

Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier, dont 1 imprimé.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Sommutation adressée à François et Guillaume Cheyroux pour paiement de cens (1650). — 2-6. Mémoire pour François-Marie de Garcin de Saint-Germain, commandeur du Mas-Dieu, contre Jean et Marie de Roquart, enfants de Pierre de Roquart et d'Anne de Lambertie, arrêt et autres pièces de procédure au sujet de la dîme sur le village de Panisseau (1717). — 7-16. Procédure entre François Planteau, sieur de Masmaraud, fermier du membre de Chambon, et François Duport, procureur fiscal et François-Armand de Rocquard, écuyer, sieur de Puymagand, au sujet du paiement d'un cens de trois boisseaux de froment dû au commandeur du Mas-Dieu (1692-1738). — 17-35. Procédure engagée par François de La Salle de Boiry, commandeur du Mas-Dieu, reprise par Claude-François, comte de Lescheraine, grand prieur d'Auvergne, commandeur du Mas-Dieu, contre Charles Bastier, prêtre, curé de la paroisse de Suris, au sujet des dîmes à percevoir sur le mas de Beraudet (1727-1739). — 36. Reconnaissance passée par François Descordes au commandeur du Grand et Petit Mas-Dieu, à cause du membre de Trein, pour le village de La Rebière, paroisse de Saint-Priest (1741). — 37. Échanges de cens et de rentes situés au lieu de Gammory, paroisse de Chambon, entre Thomas de Rigaud de Sérezin, commandeur du Mas-Dieu, et Jacques de Lasuderie de Gammory, seigneur de Puigrenier, ancien lieutenant au régiment de Lyonnais (1772-1787).

**48H2198-48H2213 Terriers.**

**1471-1780**

**48H2198 1471-1525.**

**1471-1525**

Description physique :

Importance matérielle : 355 sur 245 mill., 28 feuillets parchemin, 117 feuillets papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées en 1491 par des habitants du bourg du Masdieu de Villars, des paroisses de Parzac et de Saint-Laurent, au profit de frère Philibert Delaforest, commandeur du Mas-Dieu, reçues par les notaires François Margale et Simon Brillac. — Fol. 17, bail du moulin de Villars, sur la rivière de Sonnette, passé pour vingt-neuf ans par frère Antoine Coctet, commandeur de Villefranche, du Masdieu près Loubert, du Masdieu de Villars et de Chambon, à Pierre et Huguet Cothineau, frères, demeurant au Masdieu de Villars, moyennant trente-quatre boisseaux moitié froment, moitié seigle, pour chaque année (1471 n. st., 11 janvier). — Fol. 160, main-levée d'une terre appelée Bernardeau accordée par Jeannot Petit à Jean-Pierre Philippot (1525, 20 mars). — Fol. 164, transaction entre frère Raymond Rougier, commandeur du Mas-Dieu et noble homme Pierre Frongard, seigneur de la Louberie, par laquelle celui-ci reconnaît tenir de la commanderie certaines maisons et terres (1510 n. st., 27 février). — Fol. 167-173, blancs. — Fol. 174, table.

---

**48H2199 1471-1525. Copie du terrier précédent.**

**1471-1525**

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 200 mill., papier, 128 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Double du terrier du Grand Masdieu de Villars. »

---

**48H2200 1491.**

**1491**

Description physique :

Importance matérielle : 355 sur 265 mill., 14 feuillets parchemin, 85 feuillets papier.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Philibert Delaforest à cause de sa commanderie du Mas-Dieu près Loubert, par des habitants de Massignac, Lésignat, Durand, Confolens, Aussac, Saint-Christophe, Saulgont, Saint-Vincent. — Fol. 55 v° : reconnaissances à cause de la chapelle, oratoire et commanderie de « Berondeich ». — Fol. 90-93, dépositions de témoins sur les limites de la juridiction du Masdieu près Loubert (1491, 25 avril).

---

**48H2201 1600-1610.**

**1600-1610**

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 205 mill., papier, 264 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Ce sont les déclarations et adveuz randus par les tenants emphiteotes de la chastellenie du Grand Madieu de Vilardz et Petit Madieu de Loubert à noble frère Jehan Lois de Beaufort, chevalier de l'Ordre Saint Jehan de Jerusalem, seigneur commandeur desdictes chastellenies... ». — Fol. 250, table.

---

**48H2202 1633-1636.**

**1633-1636**

Description physique :

Importance matérielle : 315 sur 195 mill., papier, 178 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Ce sont les déclarations et adveuz randus par les tenants emphitéotes de la chastellenie et juridiction du Grand Masdieu de Villardz à noble frère Charles de Fay de Gerlande, chevalier de l'Ordre de Saint Jehan de Hieruzalem, commandeur de ladite chastellenie et juridiction et des membres en dépendantz... ». — Fol. 123-160, blancs. — Fol. 161 : « Sensuict les déclarations randues par les tenants du bois et forest du Grand Masdieu. » — Fol. 174, table.

---

**48H2203 1655-1658.**

**1655-1658**

Description physique :

Importance matérielle : 405 sur 260 mill., papier, 111 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Alexandre de Chevrières de Tanay, commandeur du Grand et du Petit Masdieu.



**48H2204 1695.**

**1695**

Description physique :

Importance matérielle : 305 sur 185 mill., papier, 234 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Balthazard de Dienne Chavanhac par les tenanciers de la commanderie du Grand Masdieu en Poitou, reçues par les notaires Adam Chesne le jeune et François Moury. — Fol. 230, table.

**48H2205 1724-1728.**

**1724-1728**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 200 mill., papier, 232 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère François de la Selle de Boiry, commandeur du Mas-Dieu, reçues par le notaire Lucquas et expédiées par le notaire Doche. — Fol. 220, répertoire.

**48H2206 1750-1753.**

**1750-1753**

Description physique :

Importance matérielle : 375 sur 230 mill., papier, 202 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jacques de Montjouvant, reçues par le notaire Doche. — Fol. 193, table.

**48H2207 1779-1780.**

**1779-1780**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 210 mill., papier, 198 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Louis de Bosredon, reçues par les notaires Goulemot et Delaporte. — Fol. 193, table. — Fol. 196 : « Total des devoirs contenus au présent terrier : froment, 251 boisseaux 1 quart et demy ; seigle, 365 boisseaux 2 quarts 1 écuellée ; avoine, 238 boisseaux 5 quarts et demy 1 écuellée ; argent 60 l. 8 s. obole ; gélines, 84 et demye ; chapons, 7 ; poulets, 2 ; deux livres de laine et un chapeau de violette. »

**48H2208 1634-1636.**

**1634-1636**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 190 mill., papier, 116 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier. « Ce sont les déclarations recognoissances et advezus rendus par les tenanciers emphytéotes de la chastellenye et jurisdiction du Petit Masdieu de Loubert et membre de Chambon à noble frère Charles de Fay de Gerlande, chevalier de l'Ordre de Saint Jehan de Jérusalem, commandeur du Grand et Petit Masdieu de Villardz et membres en dépendantz. » Fol. 85-91, blancs. Fol. 92 : « Sansuit les recognoissances du Chambon. »

**48H2209 1656-1657.**

**1656-1657**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 190 mill., papier, 107 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Alexandre de Chevières de Tanay, commandeur du Grand et du Petit Masdieu et membres en dépendant, reçues par les notaires Doche et Martin. — Fol. 107, table.

**48H2210 1694-1696.**

**1694-1696**

Description physique :

Importance matérielle : 320 sur 200 mill., papier, 111 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Balthazard de Diene Chavanhac, à cause de la commanderie du Petit Masdieu, reçues par les notaires Adam Chesne et François Moury. — Fol. 108, table.

**48H2211 1726-1728.**

**1726-1728**

Description physique :

Importance matérielle : 362 sur 230 mill., papier, 75 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de messire François de la Selle de Boiry, commandeur du Grand et Petit Masdieu, Chambon et autres membres, premier capitaine au régiment royal Stanislas, à cause de la commanderie du Petit Masdieu, reçues par le notaire Doche. — Fol. 74, table.

**48H2212 1751-1753.**

**1751-1753**

Description physique :

Importance matérielle : 375 sur 240 mill., papier, 81 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère François-Jacques de Montjouvant, commandeur de Mâcon, du Grand et du Petit Masdieu, et membres en dépendant, à cause du Petit Masdieu, reçues par le notaire Doche.

**48H2213 1779-1780.**

**1779-1780**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 210 mill., papier, 111 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier contenant toutes les reconnaissances rendues à la commanderie du Petit Madieu, renouvelé à la diligence de messire frère François-Louis de Bosredont, chevalier de justice de l'Ordre de Saint-Jean de Jeruzalem, commandeur du Grand et Petit Madieu et membres en dépendant. » Delaporte, notaire. — Fol. 107, table.

**48H2214-48H2219 Membre de Chambon : terriers.**

**1657-1779**

**48H2214 1657.**

**1657**

Description physique :

Importance matérielle : 315 sur 215 mill., papier, 37 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Cayer des reconnoissances du revenu du membre de Chambon », passées au profit de frère Alexandre de Chevrières-Tanay.

**48H2215 1692.**

**1692**

Description physique :

Importance matérielle : 320 sur 195 mill., papier, 56 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées par les tenanciers de la commanderie de Chambon, juridiction de Confolens en Angoumois, au

profit de frère Balthazard de Dienne Chavanhac, reçues par les notaires Adam Chesne et François Moury. — Fol. 55, table.

---

**48H2216 1719.**

**1719**

Description physique :

Importance matérielle : 320 sur 190 mill., papier, 54 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de messire François-Marie de Garcin de Saint-Germain, commandeur du Grand et Petit Masdieu, Chambon et autres membres en dépendant, reçues par le notaire Delaprade.

---

**48H2217 1719. Copie du terrier précédent.**

**1719**

Description physique :

Importance matérielle : 250 sur 175 mill., papier, 73 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H2218 1750-1754.**

**1750-1754**

Description physique :

Importance matérielle : 320 sur 210 mill., papier, 73 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère François-Jacques de Montjouvant, commandeur de Mâcon et du Masdieu, à cause de sa commanderie, chapelle et oratoire de Chambon. Expédition signée par le notaire Moureau. — Fol. 73, table.

---

**48H2219 1776-1779.**

**1776-1779**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 230 mill., papier, 62 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jean-François-Louis de Bosredon. Expédition signée par le notaire Bechameil.

---

**48H2220-48H2232 Membre de Trein.**

**1457-1779**

---

**48H2220-48H2231 Terriers et reconnaissances.**

**1457-1779**

---

**48H2220 1457-1519.**

**1457-1519**

Description physique :

Importance matérielle : 305 sur 230 mill., parchemin, 22 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 1. Reconnaissance passée par Jean de Bregeyrye, habitant de Séreilhac, à frère Louis de Maufactans, commandeur de Puybonnieux, le Palais, Breuilaufa et Trein (præceptor præceptoriarum de Podioboneieu, de Pallatio, de Brolhofagi et de Treno), à cause de sa commanderie de Trein, pour une terre dans la paroisse de Séreilhac, sous un cens de 5 sous et une poule (1457, 23 octobre). — Fol. 2. Reconnaissance passée par Géraud Chousit, prêtre, à frère Antoine Cotheti, commandeur de Villefranche, du Masdieu et de Trein près Aix, pour un pré au terroir d'Aix, sous un cens de trois émines de froment (1471 n. st., 1er février). — Fol. 3. Accord entre le même commandeur et Jean et Martial de Monteil, frères habitant du lieu « de la Bourgonhie », au sujet du lieu « dou Breuil Jourda » (1466, 21 septembre). — Fol. 6 v°. Accord entre le même commandeur et Jeannot de Lazignas, au sujet du mas de Lazignas, paroisse de Saint-Priest près Aix (1467 n. st., 23 janvier). — Fol. 10. Accord entre le même commandeur et Jean deu Nogier, de la paroisse de Saint-Laurent-sur-Gorre, diocèse de Limoges, au sujet du lieu deu Nogier (1468 n. st., 25 janvier). — Fol. 13 v°. Reconnaissance passée par Jean Bardaud, laboureur, habitant d'Aix, au même commandeur, pour une terre au terroir d'Aix, appelée de Tarnello, sous un cens de 5 sous (1468 n. st., 26 janvier). — Fol. 15.

Accord entre frère Hugues Fabre, commandeur de Chambon, du Petit Masdieu de Loubert et de Trein, et Jean Petit, habitant du lieu de la Faye, paroisse de Saint-Priest, au sujet des mas de las Nanchas et de la Hæretarie (1471, 24 juillet). — Fol. 20 v°. Reconnaissances passées par Étienne Delafaye (de Fagia), prêtre, du lieu de la Faye, à frère Antoine de Brousselles, commandeur de Trein, pour les mas de la Faye, de las Nanchas et de la Hæretarie (1519, 9 mai).

---

**48H2221 1519-1520.**

**1519-1520**

Description physique :

Importance matérielle : 315 sur 255 mill., parchemin, 8 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Reconnaissances passées au profit de frère Antoine de Bressoles (?) par des habitants de Saint-Yrieix-sous-Aixe (Sancti Aredii Fontaine) et de Saint-Priest-sous-Aixe (Sancti Prejecti prope Axiam) ; expédiées en 1556.

---

**48H2222 1608-1610.**

**1608-1610**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 210 mill., papier, 73 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jacques de Cordon Évieu, commandeur du Grand et Petit Masdieu, à cause du membre de Trein, reçues par le notaire Jean Delavaud.

---

**48H2223 1608-1610. Copie du terrier précédent.**

**1608-1610**

Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 200 mill., papier, 96 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H2224 1635-1636.**

**1635-1636**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 8 et 48 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Charles de Fay de Gerlande, commandeur du Mas-Dieu, Chambon et Trein, reçues par le notaire Desholières.

---

**48H2225 1635-1636. Copie du terrier précédent.**

**1635-1636**

Description physique :

Importance matérielle : 245 sur 180 mill., papier, 26 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Le premier feuillet manque.

---

**48H2226 1659.**

**1659**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 180 mill., papier, 7 et 41 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Alexandre de Chevrières de Tanay.

---

**48H2227 1696.**

**1696**

Description physique :

Importance matérielle : 255 sur 160 mill., papier ; 41 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Balthazard de Dienne Chavanhac, reçues par les notaires Adam Chesne et François Moury.

---

**48H2228 1696. Double du terrier précédent.**

**1696**

Description physique :  
Importance matérielle : 300 sur 190 mill., papier, 30 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H2229 1721-1728.**

**1721-1728**

Description physique :  
Importance matérielle : 255 sur 185 mill., papier, 24 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur François de la Selle de Boiry, reçues par le notaire Jacquet.

---

**48H2230 1751-1754.**

**1751-1754**

Description physique :  
Importance matérielle : 230 sur 180 mill., papier, 22 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de Jacques de Montjouvant, reçues par le notaire Carboyneau.

---

**48H2231 1776-1779.**

**1776-1779**

Description physique :  
Importance matérielle : 250 sur 185 mill., papier, 19 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère François-Louis de Bosredon, reçues par le notaire Demaleden.

---

**48H2232 Compte de recette des cens dus au membre de Trein.**

**1642-1681**

Description physique :  
Importance matérielle : 290 sur 190 mill., papier, 24 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H2233-48H2235 Titres communs.**

**1567-1788**

---

**48H2233 Visites.**

**1696-1788**

Description physique :  
Importance matérielle : 8 cahiers, papier, 26, 23, 28, 18, 32, 24, 38 et 11 feuillets ; 106 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Visite par frère Henri de Mialet de Fargues, commandeur de La Vaufranche, et frère Léon de Dreuille, à la requête de frère Balthazard de Dienne Chavanhac. Commanderie du Grand Masdieu, en Poitou, diocèse d'Angoulême. Église paroissiale (Jean Delafon, curé), château ; mémoire des réparations faites par le commandeur ; moulin de Vilars et grand moulin banal sur la Sonnette, paroisse de Parzat, à demi-lieue du château ; trois prés, taillis, terres, jardins. Inventaire des terriers. Membre du Petit Masdieu, à deux grandes lieues du chef, en Poitou pour le temporel et pour le spirituel du diocèse de Limoges : église paroissiale (Jean Bastier, vicaire perpétuel), maison. Chapelle Berodeix, à une lieue du Petit Masdieu ; moulin banal sur la Charente, paroisse

de La Pleau, jardin, pré. Domaine de Lavergne Bouton, paroisse de Breillat en Poitou, à 5 lieues du chef : terres, bois, prés, maison et grange. Membre du Chambon, à 2 lieues de Lavergne Bouton ; église (Pierre Pouget, curé), dîmes. Membre de Trent, paroisse de Saint-Priest-sous-Aixe en Limousin, à 10 lieues du chef : chapelle, cens et rentes (1696-1697). — 2. Autre visite par frère Jacques Desboyaux Coulombière, commandeur de Bellecombe et frère Charles de La Marche de Parnac, commandeur de Blaudeix, à la requête de frère Louis Delaroche de Loudun, commandeur du Masdieu (1708). — 3. Autre visite par frère Jean-Bertrand de Madon et frère Gilbert Ragon, commandeur de Villejésus, à la requête de frère François-Marie Garcin de Saint-Germain, contenant le procès-verbal de l'état de la commanderie en 1712 lors de la prise de possession par celui-ci (1717). — 4. Autre visite par frère Jean de Féline de La Renaudie, commandeur de Paulhiat, et frère Gilbert Ragon, commandeur du Lieudieu, à la requête de frère François de la Selle Boiry. Revenus : 4761 livres ; charges : 1290 l. 3 s. 6 d. ; revenu net : 3470 l. 16 s. 6 d. (1728). — 5. Autre visite par frère Nicolas Rollat de Marsay, commandeur de Charrières, et frère Léonard d'Ussel de Châteauevert, commandeur de Tortebesse (1736). — 6. Autre visite par Jean-François de Bosredon Vilvoisin, commandeur de la Vinadière et par frère Antoine Chauvet de La Vilatte, commandeur de La Villedieu en Fontenette (1753). — 7. Autre visite par le même commandeur et frère Louis de Chalus, chevalier de justice, à la requête de frère Louis de Brancion de Visargent. Revenu total : 4984 l. ; charges : 1539 l. 12 s. ; revenu net : 3444 l. 8 s. (1761-1762). — 8. Autre visite (incomplète) par frère Amable de Ligondès, chevalier de justice, et frère Étienne-Annet de Ferré, commandeur de Montferrand, à la requête de Thomas de Rigaud de Sérézin (1788).

#### 48H2234 Arpentages, plans, comptes, baux emphytéotiques.

1741-1788

##### Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 26 pièces, papier ; 4 plans.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Arpentage du Grand et du Petit Masdieu (1741). — 2. Arpentage du membre du Chambon et de la métairie de Lavergne Bouton, par maître Jean Decoulombe, arpenteur juré, demeurant à Confolens (1741). — 3. Arpentage du lieu de Trein, paroisse de Saint-Priest (1742). — 4. Arpentage du domaine de Lavergne Bouton, paroisse de Brillac, par Jean-Baptiste Dugros, géomètre arpenteur (1761). — 5. Arpentage de la commanderie du Masdieu et de ses membres par Me Jean Veyret, notaire et arpenteur (1775). — 6. Plan de la paroisse du Grand Masdieu (s. d., XVIIIe siècle). — 7. Plan du Petit Masdieu (s. d., XVIIIe siècle). — 8. Plan de la paroisse du Chambon (1742). — 9. Plan du membre de Trein (s. d., XVIIIe siècle). — 10-30. Pièces de comptabilité : quittances diverses pour travaux à la commanderie du Masdieu (1749-1753). — 31. Bail emphytéotique de 99 ans de la métairie de Lavergne Bouton passé à Me Jean Silvain de Verdilhac, avocat, procureur en l'élection de Confolens, moyennant 9 setiers de froment et 27 setiers de seigle (1788). — 32. Bail emphytéotique du moulin du grand Masdieu passé par le procureur de Thomas Rigaud de Sérézin à Louis Delaripe, moyennant 10 setiers et 2 boisseaux de seigle, mesure de Confolens (1788).

#### 48H2235 Livre de recettes de la commanderie du Masdieu.

1567-1585

##### Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 74 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 47 : ferme de la chapelle de Notre-Dame du Pont de Saint-Junien (1583). — Fol. 52 : officium beati Amandi. — Fol. 56 : ordonnance du roi Henri III au sujet de la réforme du calendrier prescrite par le pape Grégoire XIII (3 novembre 1582). — Fol. 56 v° : Regulæ aventus istius anni millesimi quingentesimi octuagesimi secundi juxta mandatum summi pontificis et regis nostri.

#### 48H2236-48H2383 Commanderie de Montbrison (Loire).

1158-1786

#### 48H2236-48H2237 Inventaires.

XVIe-XVIIIe Siècles

#### 48H2236 XVIIIe siècle.

XVIIIe Siècle

##### Description physique :

Importance matérielle : 340 sur 230 mill., papier, 145 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire des titres et papiers de la commanderie de Saint-Jean de Montbrison et membres en dépendants. »

**48H2237 XVIe-XVIIIe siècles.****XVIe-XVIIIe Siècles**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 cahiers, papier, 36, 9 et 89 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Inventaire des terriers et papiers de la commanderie de Montbrison après la mort de frère Arthaud de Rochebaron (s. d., xvie siècle). — 2. « Inventaire des titres, papiers et documens qui sont dans l'armoire de la commanderie de Montbrison » (1647). —
3. Copie incomplète de l'inventaire coté 48 H. 2236.

**48H2238-48H2306 Biens propres.****1158-1770****48H2238-48H2250 Ventes, donations, échanges, accensements, baux, concessions, testament, accords, transactions, reconnaissances, reprises de fief, procédures et sentences.****1158-1760****48H2238 1215-1299.****1215-1299**

## Description physique :

Importance matérielle : 26 pièces, parchemin ; 1 sceau.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Donation par Hugues de Sury (de Syureio) et Albert, son fils, à l'hôpital de Jérusalem de Montbrison, d'un cens de 12 deniers, une émine d'orge et un chapon à percevoir au terroir de Loybes (1215). — 2. Échange conclu entre Pierre Boci, avec approbation de sa femme, de ses fils Pierre et Philippe et de ses trois filles, et l'hôpital de Jérusalem de Montbrison (1217). — 3. Vente par le même Pierre Boci audit hôpital d'une terre qu'il possédait au mandement d'Écotay (1218, octobre). — 4. Donation par Cairiseva, veuve de Pierre de Cairisieu, à l'hôpital de Jérusalem de Montbrison, des cens qu'elle possédait al Sauzei et à Écotay (1220). — 5 et 6. Donation au même hôpital par Albert Antoine de tout ce qu'il possédait au terroir de Conols, à condition que son fils Gilbert soit reçu comme frère dans ladite maison (1220, IX Kalendas januarii, 24 décembre). — 7. Approbation de cette donation par Guigues, comte de Forez (1220). — 8. Vente par Jean, Pierre, Guillaume et Matthieu, fils de feu Philippe Alvernacii et Blanche, sa veuve, à Arnoul, commandeur de l'hôpital Saint-Jean de Montbrison, de divers cens en Roifeu, à Cromaireu, et à Preisseu, pour le prix de 60 livres fortes de deniers lyonnais (1237, n. st., mars). — 9. Confirmation de cette vente par Guigues, comte de Nevers et de Forez (1237 n. st., mars). — 10. Vente par Gaudemar d'Écotay, damoiseau, avec l'approbation de Jaquette, sa femme, à Pierre Valensa, commandeur de la maison de l'hôpital de Jérusalem de Montbrison, de divers cens qu'il percevait apud Boariam, pour le prix de 23 livres fortes de vieux deniers lyonnais (1252, octobre). — 11. Autre vente de divers cens, passée par le même à frère Robert, prieur des maisons de l'Hôpital de Jérusalem au prieuré d'Auvergne, recevant au nom de l'hôpital de Montbrison, pour le prix de 40 livres de viennois (1261 n. st., janvier). — 12. Reprise en fief par Guigues de Rosseillon, chevalier, de frère Mathieu, recteur de la grange de Liureu, dépendant de l'hôpital Saint-Jean de Montbrison, de tout ce qu'il possède dans les paroisses de Bonson, Saint-Cyprien et Sury-le-Comtal (1261 n. st., janvier). — 13. Autre reprise de fief par Guillaume de Bargiis, du même frère, pour des possessions dans les mêmes paroisses (1261, septembre). — 14. Obligation passée par Guigues de Rocillon, chevalier, à frère Mathieu Audyn, recteur de la grange de Lyureu, moyennant 80 livres de viennois, de tout ce qu'il possède dans ces mêmes paroisses (1264, novembre). — 15. Échange de cens entre Étienne de Beaujeu et Marguerite, sa femme, et frère Robert de Monterugoso, prieur de l'Hôpital de Jérusalem en Auvergne, agissant au nom de la maison de Saint-Jean de Montbrison (1269, décembre). — 16. Ratification par Elisabeth, femme de Guy Rotlandi, damoiseau, et Gilette, de la vente passée par Marguerite, veuve de Eldin Espaclara, dame de Saint-Avit, leur sœur, au prieur d'Auvergne, de tous ses droits dans la paroisse de Soleymieux (1274, die mercurii post Nativitatem Beate Marie, 12 septembre). — 17. Vente de nombreux cens passée par Renaud Malevicini, damoiseau, à frère Mathieu Heldini, commandeur de la maison de Saint-Jean de Montbrison, pour le prix de 300 livres de viennois (1276, septembre). — 18. Reconnaissance d'une maison à Montbrison passée au profit du même commandeur (1277). — 19. Donation par Pierre de Mornant à l'hôpital Saint-Jean de Montbrison de cens dans les paroisses de Saint-Georges-sur-Couzan et de Saint-Bonnet-le-Courreau (de Quareans), en échange de laquelle il est reçu comme homme dans ladite maison (1280, mai). — 20. Donation de cens à Somerieu faite à l'hôpital Saint-Jean de Jérusalem de Montbrison par Falque de Bouthéon (1281, décembre). — 21. Vente de nombreux cens passée, pour le prix de 34 livres 10 sous de viennois, par Guionet de Bonofonte, damoiseau, Alix de Couzan, sa femme, Béatrix, fille de ladite Alix et de feu Raymond d'Antrayges, à frère Bertrand de Perrufeu, commandeur de Montbrison (1283, août). — 22. Accensement de diverses terres passé à Jean Bessos par frère Thierry (Terricus), commandeur de Montbrison (1285). — 23. Vente de terres par Jacquet del Talaor, de la paroisse d'Escotay, à Jean Ysard, prévôt de Saint-Jean de Jérusalem de Montbrison (1288). — 24. Vente de divers cens passée pour 63 livres de viennois par Julienne, veuve de Jean Paymbo de Moingt (de Modonio), tutrice d'Étienne et Jean, ses fils, Mathieu, son autre fils majeur de quinze ans, Thomas Paymbos, frère de feu Martin et tuteur de ses enfants, à frère Pons Ongre, commandeur de l'hôpital Saint-Jean de Jérusalem de Montbrison (1289, mai). — 25. Vente de cens pour 8 livres de viennois par Étienne de Saint-Clément, habitant de Montbrison, à frère Jean, commandeur de la maison de Saint-Jean de

Jérusalem de Montbrison (1296, mars post pascha). — 26. Accord entre le commandeur de Montbrison et Guillaume d'Escotay, prieure de Saint-Thomas-le-Monial en Forez, par laquelle celle-ci s'engage à payer chaque année les cens dus par une terre et un pré achetés à Jean de Chayzeu et six livres de cire à chaque changement de prieure (1299 n. st., die dominica in festo beati Pauli apostoli mense januarii, 25 janvier).

**48H2239 1314-1599.****1314-1599**

## Description physique :

Importance matérielle : 11 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente de cens par Olivier Ducroset et Catherine, sa femme, à frère Simon Alayssonis, hôtelier (hospitalarius) de la maison de Jérusalem de Montbrison (1314 n. st., III<sup>e</sup> Kalendas febroarii, 29 janvier). — 2. Vente de cens par Julien de Chambone, Guicherda, sa femme, et Guillaume, son fils, à frère Arthaud de Saint-Romain, commandeur de Savoie, achetant pour la maison de Saint-Jean de Jérusalem de Montbrison (1314 n. st., III<sup>o</sup> idus febroarii, 3 février). — 3. Donation d'un cens à La Roche, paroisse de Saint-Marcellin, faite par frère Simon Alayssonis, hôtelier de Saint-Jean de Jérusalem de Montbrison, à Olivier Ducroset et à Catherine, sa femme (1315, II<sup>o</sup> Kalendas junii, 31 mai). — 4. Reconnaissance passée à la commanderie de Montbrison par Pierre, fils de Jean Bessera (1387, 4 octobre). — 5. Réduction à un barral du cens d'une année de vin dû sur une vigne sise au vignoble de Ruphio en les Canermenches, accordé à Hugonin Chapusons, clerc, prévôt de Marcilleux (Marcilliaci castri) par frère Bigot de Solages, commandeur de Verrières et recteur de Montbrison (1388, 8 décembre). — 6. Accensement de la grange de Chalmillenges passé par frère Antoine Duvernet (de Verneto), commandeur de Montbrison, à Jean Clément, de la paroisse de Ponsin (1418, lundi 30 mai). — 7. Confirmation de cet accensement par frère Jean Daulezy, commandeur de Montbrison, qui augmente le cens de 10 sous tournois, une émine de seigle et un lapin (1426, n. st., 7 février). — 8. Accensement de terres dans la paroisse de Sail-sous-Couzan (Saltus Cosani), apud les Coires, en Puy Olivier, en grant Champ, alias en gouta petita, en Chaignon, passé, moyennant un cens de 7 sous et 6 deniers et une poule, par frère Jean Delauzy à Jean Sauré (1428, 17 avril). — 9. Copie, faite en 1588, d'un accord passé entre le commandeur de Montbrison et Thomas Dupuy, prieur de Jurcieu (Jurciaci) au sujet du domaine direct d'une maison et d'un jardin à Montbrison (1513). — 10. Enquête faite dans une affaire entre frère Mathieu Granjon, curé de l'église de la commanderie de Saint-Jean des Prés lès Montbrison, et Marguerite Audebert, au sujet du domaine direct de deux prés (1518). — 11. Copie d'une sentence contre André Audebert (1431). — 12. Dépôts de témoins au sujet d'une rente appelée la Caravane, due dans la paroisse de Verrières au commandeur de Montbrison (1575). — 13. Accensement d'une vigne passé à Béraud Rénier par frère Damien Bergier, curé de Saint-Jean des Prés lès Montbrison (1553). — 14. Accensement d'une terre passé à Jean Valla par frère Guillaume Legroing, commandeur de Montbrison (1554). — 15-16. Autre accensement passé par le même commandeur : original et copie certifiée par le commandeur Josset, archiviste du grand-prieuré d'Auvergne (1556). — 17. Sentence condamnant Martin Tabourdel à payer un cens à Michel Bory, curé de Saint-Jean des Prés lès Montbrison, fermier de la rente de la Caravane (1583). — 18. Transaction entre André Gonin et Claude Rostaing, sous-fermiers des revenus de la commanderie de Montbrison, d'une part, Pierre et Antoine Dupin, de la paroisse de Verrières, d'autre part, au sujet de payement de cens (1584). — 19-24. Procédure entre Claude de Lasalle, commandeur de Montbrison, et Mathieu Baraille, de Maroz, pour obliger celui-ci à passer une nouvelle reconnaissance (1585). — 25. Sentence du Parlement condamnant Blaise Chanal à payer certains cens à frère Claude de Lasalle, commandeur de Montbrison (1588). — 26. Transaction conclue entre frère Claude de Lasalle et noble Jacques de Lavenche, seigneur de Colonges, au sujet de cens dus pour des terres dans la paroisse de Saint-Marcellin (1593). — 27. Sentence du bailliage de Forez confirmant la saisie faite dans la paroisse de Saint-Laurent-la-Conche, à la requête de Claude de Lasalle, contre Benoît Darcey, notaire à Feurs (1598). — 28. Autre sentence du bailliage de Forez condamnant Jean de Laplasse, héritier de feu Pierre Rousset, à passer une nouvelle reconnaissance pour ses fonds dépendant de la directe de Claude de Lasalle, commandeur de Montbrison (1599).

**48H2240 1610-1743.****1610-1743**

## Description physique :

Importance matérielle : 49 pièces, parchemin ; 54 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Reconnaissance passée par Claude Fayard, du bourg de Rozières, à Claude de Rochebaron, commandeur de Montbrison, pour une terre appelée la pièce de Treyve (1615). — 2-10. Procédure entre Claude de Rochebaron, commandeur de Montbrison, et Jean Nesme, marchand, bourgeois de Lyon, pour obliger celui-ci à passer reconnaissance pour un pré appelé le Grand Pré, sis au territoire de Luricq, sur le grand chemin allant de Sury au pont de Saint-Rambert (1610-1617). — 11. Reconnaissance passée par Benoît Thivel, laboureur, de la paroisse de Saint-Cyprien, à frère Gaspard de Maisonseule, commandeur de Celles, Salins et Montbrison, pour une maison et un jardin au lieu de la Rive (1652). — 12-13. Sentence des Requêtes du Palais condamnant Claude Bernichon, curé de Saint-Paul-d'Uzore, à payer à frère Gaspard de Maisonseule, commandeur de Montbrison, vingt-neuf années d'arrérages de cens pour une terre sise à Coussanges (1652-1654). — 14. Autre sentence condamnant Anne de La Guiolle, veuve de Jean Allard, à payer des cens au même commandeur (1652). — 15-19. Sentences d'ajournement rendues par les Requêtes du Palais contre Jean du Besset, Jacques Coquet, écuyer, sieur de la Maisonfort, tuteur des enfants mineurs de feu Antoine de la Vallentienne, écuyer, sieur de La Fougère, Rolin Mathieu, Claude Lebœuf, chirurgien, Benoît Millot, notaire (1653-1654). — 20. Sentence des Requêtes du Palais condamnant Pierre d'Escoubleau, marquis de Sourdis, à payer à Gaspard de Maisonseule, commandeur de Montbrison, des cens pour un domaine situé au village de Horodes (1654). — 21. Assignation



donnée à plusieurs habitants de Montbrison pour les inviter à passer des reconnaissances à frère Gilbert de Fougères du Cluzeaux, commandeur de Montbrison (1682). — 22-28. Procédure pour Jean Dupuy, notaire, fermier de la rente noble dépendant de la commanderie de Montbrison, contre André Chambon, charpentier, résidant au village des Pizeys, paroisse de Champdieu (1700-1701). — 29-32. Opposition faite par Philibert du Saillant, commandeur de Montbrison, à une saisie de terres à Sury-le-Comtal (1717). — 33-34. Assignation donnée à Jean-Claude Grozellier, écuyer, pour passer des reconnaissances pour les biens qu'il possède dans les paroisses de Lézigneux, Bard et Moingt et qui relèvent de la rente noble de la commanderie de Saint-Jean de Montbrison (1717). — 35-40. Sentences par défaut obtenues par Jean-Joseph de Caissac, receveur et procureur au grand prieuré d'Auvergne, contre Jean Thivet et Georges Palay, laboureurs, Gilbert Souchon, procureur aux cours royales du Forez, Jacques Faure, boulanger à Saint-Jean-Soleymieux (1737). — 41-45. Arrêts du Grand Conseil rendus contre Pierre et Benoît Gorgeon, Jean Faure, Joseph-Mathieu Henrys, écuyer, seigneur d'Aubigny, les religieuses du prieuré de Joursay, dépendant de l'abbaye de Fontevault, les condamnant à passer de nouvelles reconnaissances à la commanderie de Montbrison (1738-1739). — 46-69. Procédure engagée par Jean-Joseph de Caissac, reprise par frère Philibert de Saillant, contre les recteurs et administrateurs de l'hôpital de Feurs, pour les obliger à passer des reconnaissances à la commanderie de Montbrison (1738-1741). — 70-74. Arrêts par défaut obtenus au Grand Conseil contre Jean Bernard, Pierre Grimaud, noble Jacques-Michel Guinier, seigneur des Perrichons, Benoît Perrier, Pierre Montel (1740). — 75-102. Pièces de procédure et sentences contre Guillaume Salmart, seigneur de Montfort, Georges Forest, marchand de Poncins, Claude Goujon, Benoît Baron, Jean Pavallier, Jean-Baptiste Langlois, notaire royal à Prétieux, Antoine Cellier, laboureur, demeurant à Bost, paroisse de Saint-Romain-le-Puy, Pierre Renard, sieur de Beaurever (1741-1743).

**48H2241 1742-1760.****1742-1760**

## Description physique :

Importance matérielle : 16 pièces, parchemin ; 59 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Reconnaissance passée par Pierre Goutelle, meunier de la paroisse de Saint-Jean-Bonnefonds, au profit de Philibert du Saillant, commandeur de l'Ormeteau et de Montbrison (1742). — 2-4. Arrêts par défaut contre Benoît et Jean Arnaud, dame Françoise Pernon, veuve de François Chassaing, président en l'élection de Forez, Jean-François de La Mure, chevalier, seigneur de Chantois, pour les obliger à passer des reconnaissances à la commanderie de Montbrison (1744-1746). — 5-10. Procédure contre dame Madeleine Bertrand, veuve de Jacques Duperey, écuyer, lieutenant en la châtellenie de Montbrison, pour l'obliger à passer une reconnaissance (1746-1747). — 11-33. Autre procédure pour la même cause contre Jean Charles, demeurant au village de Fay, paroisse de Marcilly-le-Châtel, puis contre Barthélemy Roux et Hilaire Charles, sa femme, fille dudit Jean Charles (1746-1749). — 34-38. Autre procédure contre Jean Coulard, laboureur, demeurant au lieu de la Chomette, paroisse de Saint-Genest-Malifaux (1749). — 39. Vente d'un pré par Benoît Majasson, bourgeois de Soleymieux, à Benoît Lachas, laboureur, demeurant au lieu de Bussy, paroisse de Saint-Jean-Soleymieux (1749). — 40. Reconnaissance passée pour ce pré par Benoît Lachat à frère Philibert du Saillant (1749). — 41-46. Procédure contre Claude-Joseph Franchet, procureur aux cours de Forez, à Montbrison, et Lucrèce Duperey, sa femme, héritière de sa mère, Madeleine Bertrand (1747-1755). — 47-75. Procédure au Grand Conseil entre frère Joseph-Guy Bosredon de Vatanges, commandeur de Chamberaud et Morterolles, receveur et procureur général au grand-prieuré d'Auvergne, d'une part, André-Joseph-Baptiste Boyer du Moncel, écuyer, Marie-Anne Delaroux, sa femme, Pierre Bailliard Dupiney, d'autre part (1715-1760).

**48H2242 1713-1730.****1713-1730**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 93 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Inventaire de production par frère Philibert du Saillant, commandeur de Montbrison, contre Claude de Navette, écuyer, sieur de Sollières, et Jeanne-Marie Plaignien, son épouse (1716). — 2-47. Procédure engagée aux Requêtes du Palais par Antoine Pons de Lagrange, reprise par Philibert du Saillant, contre dame Marianne Guichard, veuve d'Antoine Poudéroux, écuyer, seigneur de Batailloux, président du bailliage de Forez, pour obliger celle-ci à passer une nouvelle reconnaissance au terrier de la commanderie de Montbrison, à payer deux années de cens échues à la Saint-Martin 1712 et des droits de lods et ventes (1713-1716). — 48-96. Procédure au Parlement de Paris entre Philibert du Saillant, commandeur de l'Ormeteau et de Montbrison, Jean-François Michel, écuyer, sieur de La Brosse, héritier de Pierre Michel et d'Antoinette Debary Dubayet, ses père et mère, d'une part, Henri du Rozier de Magnien, écuyer, et François du Rozier, son neveu, d'autre part (1723-1730).

**48H2243 1358-1754.****1358-1754**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 91 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-15. Procédure engagée au Grand Conseil du Roi par frère Philibert du Saillant commandeur de l'Ormeteau, La Vaufranche et

Montbrison, contre Louis Pugeon, notaire à Sainte-Colombe en Lyonnais, donataire de Catherine Tholly, veuve de Jean-Baptiste Pugeon, sa mère, pour l'obliger à passer une reconnaissance à la commanderie de Montbrison (1749-1751). — 16. Croquis des lieux contestés entre les parties. — 17-21. Copies de pièces produites dans la procédure : reconnaissances de 1358, 1454, 1491, 1515, 1519 ; vente de la rente noble du Saint-Sépulcre au profit de Louis Tholly (1684) ; contrat de mariage de Jean-Baptiste Pugeon avec Catherine Tholly (1711). — 22-94. Procédure engagée par Philibert du Saillant contre Benoît Cognasse, Antoine Maison, Jeanne Cognasse, sa femme, Jean Grandpierre, Jean Arnaud et d'autres habitants du village de Loibes, paroisse de Saint-Bonnet-le-Courreau, pour les obliger à passer de nouvelles reconnaissances (1744-1754).

---

#### 48H2244 1738-1749.

1738-1749

Description physique :

Importance matérielle : 10 pièces, parchemin ; 32 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-42. Procédure engagée au Grand Conseil par Jean-Joseph de Caissac, commandeur de Bourges et de Sainte-Anne, receveur et procureur général au grand prieuré d'Auvergne, reprise par Philibert du Saillant, contre dame Marie May, veuve de Jean-Marie Destandeu, bourgeois de La Motte, paroisse de Feurs, Benoît et Jean Destandeu, ses fils, pour les obliger à passer reconnaissance du domaine de Chalmillanges (1738-1749).

---

#### 48H2245 XIIe siècle-1742.

XIIe Siècle-1742

Description physique :

Importance matérielle : 16 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Notices de donations faites à l'hôpital de Jérusalem de Montbrison : par Pierre Atenolfus, son frère et sa mère, de la moitié d'une terre qu'ils avaient au mandement d'Écotay ; par Pierre de Sivriaco et sa femme de tous leurs droits à Rochefort et à Saint-Paul-sur-Loire, de maisons à Montbrison, de vignes et d'un jardin (s. d., xiie siècle). — 2. Donation par Renaud, archevêque de Lyon, à l'hôpital de Jérusalem de Montbrison, d'une terre appelée Navachin, sise juxta Chalme, moyennant cession de divers cens (1216). — 3. Vente par Guillemette Crota et Hugues son fils, avec le consentement de son fils Eustache et de sa fille Marguerite, à l'hôpital de Jérusalem de Montbrison, pour le prix de 12 livres, d'un pré sis in Postaymeri (1216). — 4. Vente de diverses terres par Pons del Marchail à frère Arnoul, maître de la maison de l'hôpital de Jérusalem de Montbrison, pour 15 livres de lyonnais forts (1227). — 5. Vente au même frère Arnoul par dame Tytborcs, veuve d'Artaud de Batailleu et ses fils Humbert et Girard, pour 52 livres de lyonnais forts, de tout ce qu'ils ont à Contes et à Lérigneu (1231 n. st., février). — 6. Échange de terres entre Guigues, comte de Nevers et de Forez et l'hôpital de Jérusalem de Montbrison (1233). — 7. Vidimus de cet échange, le mercredi 15 février 1458 (n. st.). — 8. Concession d'eau pour arroser un pré faite à la maison de Saint-Jean de Jérusalem de Montbrison par Durand Pelegrins de Cromayreu (1275, avril, post pascha). — 9. Vente par Jean Veyrier (Veyrierii), de la paroisse de Saint-Just-la-Pendue, Mathia sa femme et Hugues son fils, à frère Mathieu Andrici, commandeur de Saint-Jean-de-Jérusalem de Montbrison, pour 25 livres de viennois, d'une vigne sise à Ruyfeu sur le chemin allant versus Mayssilliacum (1276 n. st., février). — 10. Donation d'une vigne faite par André Baudin, de Moingt (de Modonio), tuteur de son fils né de Catherine, fille de feu Pierre de Saint-Haon, à l'hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem de Montbrison (1288 n. st., janvier). — 11. Vente par Marguerite de Conols, veuve de Jean Astier, à frère Pons Ongro, commandeur de Saint-Jean-de-Jérusalem de Montbrison, pour 25 livres de viennois, d'un bois appelé de la Faya de Conol et d'un pré contigu (1288, octobre). — 12. Donation viagère de la grange de Chalmillanges faite à frère Jean Bernard par Robert de Châteauneuf, prieur d'Auvergne, le 12 juin 1397 et confirmée par frère Antoine du Vernet (de Vernet), commandeur de Forez (1402, 2 novembre, die jovis in crastinum festi Omnium Sanctorum). — 13 et 13 bis. Copies de l'acte précédent. — 14. Cession par Étienne del Cognet, de la paroisse de La Roche, mandement de Châteauneuf, à frère Jean Daulezy, commandeur de Montbrison, de tous les droits au sujet desquels il était en contestation avec la commanderie (1425, die sabbati ante festum beati Georgii martiris, 21 avril). — 15. Transaction entre Jean Gaste dit Delupé, commandeur de Montbrison, et Vial et Pierre Jambin, laboureurs, de la paroisse de Lérigneu, au sujet de la possession du bois des Deveys, reconnu à la commanderie de Montbrison (1568). — 16. Sentence condamnant Guillaume et Jean Dalancons à remettre un pré à Claude de Rochebaron, commandeur de Montbrison (1615). — 17. Plantation de limites entre les jardins de Bertrand d'Albon, commandeur de Montbrison, et de Marc du Verney, écuyer (1635). — 18. Sentence du présidial de Montbrison condamnant Jean Béraud, sieur de Beauregard, à relâcher à Regnaud Becq, commandeur de Montbrison, une vigne de dix journaux sise au terroir du Bizey (1639). — 19. Fragment d'une procédure concernant le domaine de Chalmillanges (1715). — 20-27. Procédure au Grand Conseil entre Philibert du Saillant, commandeur de l'Ormeteau et de Montbrison, et Jacques de Chabannes, marquis de Curton, héritier testamentaire de François de Rivoire, marquis du Pallais, pour obliger celui-ci à passer une nouvelle reconnaissance à la commanderie (1741-1742).

---

#### 48H2246 XIIe siècle-1559.

XIIe Siècle-1559

Description physique :

Importance matérielle : 12 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier<sup>1</sup>.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Donation par Guy, sénéchal du comte de Forez, à l'hôpital de Jérusalem de Montbrison du village de Fay et de tous ses droits sur la boucherie de Montbrison (s. d., xiie siècle). — 2. Copie de la pièce précédente faite par le bailli de Forez à la requête de Pierre Claret, Pierre de Buenco, Pierre Perrot, Guillaume Boniserii, Michel Tripier, Jean Olier, bouchers de Montbrison (1375, die sabbati ante festum Omnium Sanctorum, 27 octobre). — 3. Accord entre Arnoul, maître de l'hôpital de Montbrison et Rolland de Veauche (de Veschi), au sujet de leurs droits sur la boucherie de Montbrison (1215). — 4. Accord entre ledit Arnoul et Esbrauda, veuve de Rolland de Veauche, au sujet de la perception des droits à la boucherie au moment de la fête de la Toussaint (1237, décembre). — 5. Reconnaissance passée par Jean Audibert dit Dondet, de Montbrison et Jeannette Grassa sa femme, au commandeur de Montbrison, pour 4 sous à percevoir à la boucherie et une langue de bœuf chaque semaine ; ils sont tenus de percevoir les droits dus à la commanderie par les bouchers (1343, 17 septembre). — 6. Mainlevée des pieds des bœufs tués à l'occasion de la fête de Noël, saisis par le prévôt de Montbrison, accordée à frère Bigot de Solages, commandeur de Verrières, recteur de la maison de Saint-Jean de Jérusalem de Montbrison (1385 n. st., 4 février). — 7. Accord entre frère Robert de Châteauneuf, commandeur de Chazelles et de Montbrison, et Jean de Saint-Priest et Guichard de Marziaco, chevaliers, au sujet de la perception des droits à la boucherie de Montbrison le samedi avant la fête de Noël (1397, décembre). — 8. Copie de l'acte précédent. — 9. Constitution d'arbitres pour trancher les difficultés au sujet des langues des bœufs et des vaches, qui s'étaient élevées entre Guiot d'Aubusson, commandeur de Charrières et de Montbrison, et les bouchers de Montbrison (1484, jeudi 28 octobre). — 10. Sentence du bailliage de Montbrison maintenant Guillaume Le Groing, commandeur de Montbrison, dans la possession de ses droits sur la boucherie (1554, 20 août). — 11. Autre sentence sur le même sujet (1555, 7 septembre). — 12. Copie de l'acte précédent. — 13. Autre sentence du bailliage de Montbrison maintenant les droits du commandeur sur la boucherie (1558, 2 avril). — 14-16. Autres sentences sur le même sujet (1559, 24-29 juillet).

Documents en relation :

1. Le document n° 1 a été publié par de Charpin-Feuguerolles, Cartulaire des francs-fiefs du Forez, p. 12.

## 48H2247 1181-1742. Droit de pâturage, droit de péages.

1181-1742

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Donation par Guigues, comte de Forez, à l'hôpital de Jérusalem de Montbrison du droit de pâturage sur toutes ses terres, avec exemption de la leyde et du péage (1181). — 2. Donation par laquelle Renaud, comte de Forez, augmente de 40 livres la somme de 60 livres léguée par son père Guigues à la maison du Temple de Jérusalem et fixant ainsi à 100 livres la somme à prendre chaque année sur le péage de Montbrison le jour de l'octave de la Purification (1261, novembre). — 3. Vidimus de l'acte précédent par Aymon de Pesinis, official de Lyon pour Girard, évêque d'Autun, administrateur de l'archevêché pendant la vacance du siège (1272 n. st., die lune post festum beati Valentini, 15 février). — 4. Concession faite par Renaud de Forez à frère Étienne de Lobarteyo, commandeur de Chazelles et de Montbrison, des revenus des châteaux de Fontanès et de Châtelus jusqu'à complet paiement de la somme de 1.190 florins 6 gros et demi, qui lui est due en raison des 100 livres à percevoir chaque année sur le péage de Montbrison (1366, 27 novembre). — 5. Ordonnance de la Chambre des Comptes de Forez prescrivant, à la requête du commandeur Antoine Duvernet, que le péage de Montbrison soit levé de la manière accoutumée (1402, 29 octobre). — 6. Copie des pièces nos 1, 2, 4 et 5. — 7. Copie du tarif du péage de Montbrison (s. d., XVIe siècle). — 8. Autre copie plus récente du même tarif. — 9. Bail passé par Jean Gaste dit de Luppé, commandeur de Montbrison, à Pierre Gay, du péage qui lui appartient à Montbrison et à Moingt, pour trois ans, moyennant 18 livres par an (1569). — 10. Bail du péage de Moingt passé par François de Crémeaulx, commandeur de Chazelles et de Villiedieu-en-Fontanettes, procureur de frère Guillaume de Chissey, commandeur de Montbrison, à Michel Darlas, pour un an, moyennant 16 livres 10 sous (1619). — 11. Requête adressée à l'intendant de Lyon par Antoine Pons, commandeur de Montbrison, pour être maintenu en possession du péage de Moingt (1696). — 12. Ordonnance de la juridiction de Moingt pour le maintien du péage (1704). — 13-14. Lettre de Comarmond, juge de la commanderie de Chazelles, et inventaire de titres relatifs au péage de Moingt (1725). — 15-17. Mémoire au sujet du péage de Moingt et arrêt du Conseil d'État le déclarant supprimé (1742).

Documents en relation :

Le document n° 1 est publié dans le Cartulaire des francs-fiefs du Forez, p. 4.

## 48H2248 1214-1733. Dîmes.

1214-1733

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 56 pièces, papier ; 1 bulle de plomb.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Confirmation par Renaud, archevêque de Lyon, aux frères de l'Hôpital de Jérusalem des dîmes qu'ils possèdent dans les terroirs de Maxillieu, de Roifeu, dans la paroisse de Saint-Marcellin, dans les paroisses et terroirs d'Unias, de l'Hôpital-le-Grand et de Craintilleu (1214). — 2. Copie de la donation faite en avril 1239 par Robert de Saint-Bonnet à l'hôpital de Jérusalem de Château-le-Bois et de la moitié de la grande dîme de la paroisse de Saint-Maurice. — 3. Copie ancienne de quatre documents. A. Approbation par Hugues et Guillaume de Saint-Maurice de l'échange passé entre Humbert, leur frère, et l'abbesse de la Séauve, ordre de Cîteaux, diocèse du Puy (1272, decimo quinto Kalendas januarii, 18 décembre). B. Confirmation de cet échange devant le juge du comté de Forez (1304, die sabbati post pascha, 4 avril). C. Donation de treize métiers (meiterios) de

seigle faite par Sibile, abbesse de la Séauve, à Marguerite, fille de feu Maurice de Saint-Maurice, damoiseau, sa vie durant, et, après la mort de celle-ci, au frère d'Humbert de Saint-Maurice (1278, quarto ydus mensis decembris, 8 décembre). D. Reconnaissance et hommage passés à Guy, comte de Forez, par Jean de Saint-Maurice-en-Gourgois pour les revenus qu'il perçoit au mas de Chasalet, dans la paroisse de Luriecq (Liuriaci), dans la grande dime de Saint-Maurice, à Valilhes et à Mons (23 août 1343). — 4. Donation par Jean, comte de Forez, à frère Arthaud de Saint-Romain, commandeur de Montbrison, de la moitié de ses dîmes dans les paroisses de Saint-Martin-Lestra, Haute-Rivoire, Saint-Barthélemy-Lestra et de la dime des Verchières, nouvellement levée dans ladite paroisse de Saint-Martin (1322, die sabbati post festum beate Marie Magdalenes, 24 juillet). — 5-6. Copie et traduction de l'acte précédent. — 7-57. Procédure au bailliage de Forez, entre Philibert de Saillant, commandeur de Montbrison, d'une part, François de Foudras, chantre de l'église de Lyon, prieur de Clepé et Antoine Montginot, son fermier, d'autre part, au sujet de la possession de la dimerie de Chamillanges (1715-1724). — 58-59. Baux à ferme de la dime dépendant de la commanderie de Montbrison, appelée de Chamillanges, située entre la paroisse de Clepé et celle de Poncins, joignant au midi la rivière de Lignon (1662-1733).

#### 48H2249 1268-1682. Eau, écluses, moulins.

1268-1682

##### Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier ; 1 sceau.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Transaction entre Mathieu Aldini, commandeur de la maison de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem de Montbrison et Reynaud Malivicini, damoiseau, au sujet d'une prise d'eau (1268). — 2. Mandement de Humbert de Grôle, bailli de Mâcon et sénéchal de Lyon, citant à comparaître devant la cour royale de Saint-Just de Lyon, à la requête de Jean Daulezi, commandeur de Montbrison, et de Martin Ferret, meunier, Jean Puy, doyen, Pierre Albert, chantre, Étienne de Jouco, maître de chœur, et plusieurs chanoines de l'église de Montbrison, accusés d'avoir jeté à terre les panonceaux royaux apposés sur l'écluse du moulin de la commanderie, sur le Vizezy, d'avoir rempli l'écluse de paille et de branchages, d'avoir injurié le commandeur (1428 n. st., 7 février). — 3. Transaction entre le commandeur Jean Daulesi et les doyen et chapitre de Notre-Dame de Montbrison, par laquelle ceux-ci reconnaissent au commandeur la possession de l'écluse dite de Saint-Jean, située sur le Vizezy, près de la porte de la ville appelée de Saint-Jean, le droit d'enlever l'eau pour pêcher ou pour réparer le moulin, avec l'obligation d'entretenir le bief du moulin (1428 n. st., lundi 16 février). — 4. Accensement passé par frère Jean Dalensi, commandeur de Montbrison, à Hugues de Fonte, alias Martelli, de Montbrison, papetier, de l'eau du moulin de Saint-Jean à prendre au-dessous dudit moulin pour faire mouvoir un ou plusieurs moulins à papier (1455, 21 avril). — 5. Sentence rendue par le bailli de Forez dans une affaire entre frère Pierre de Leussiselle (?), commandeur de Montbrison, et Étienne Richard et d'autres corroyeurs, portant que ceux-ci ne pourront pas préparer des peaux dans l'écluse du moulin de la commanderie, mais seulement dans le lit de la rivière de Vizezy (1466, 9 avril). — 6-7. Requête de Geneviève Chalancon et d'Antoinette Gouttes contre Guillaume Le Groing, commandeur de Montbrison, qui les empêche de prendre de l'eau dans le Vizezy pour arroser leur domaine de Charlieu (1556). — 8. Procès-verbal des dégâts causés par les grandes pluies à l'écluse du moulin de la commanderie et devis des réparations nécessaires (1618). — 9. Assignation aux Requêtes du Palais au sujet de l'écluse du moulin de la commanderie de Montbrison (1619). — 10-13. Baux à ferme des moulins de la commanderie de Montbrison (1618-1682).

#### 48H2250 Juridiction, privilèges, donations, accords, testament, procédures, église et cure.

1158-1655

##### Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Copie de dix documents faite en 1756 sur le « Livre des Compositions du Forest », conservé au Bureau des Finances de la généralité de Lyon. A. Accord entre Guigues, comte de Forez, et Robert de Monte Rugoso, prieur d'Auvergne, au sujet de la juridiction à Montbrison et à Verrières (1273, n. st., février). B. Confirmation par Guigues, comte de Forez, des privilèges accordés par ses prédécesseurs à l'hôpital de Jérusalem (1273 n. st., février). C. Donation par le comte de Forez à l'hôpital de Jérusalem d'un pré, d'une maison et d'un moulin (1239, juillet). D. Copie de la pièce A.E. Exemption du service militaire et des dîmes accordée par Guigues, comte de Forez et Guigues, son fils, aux hommes de l'hôpital de Jérusalem (1188). F. Exemption de tailles accordée aux hommes de l'hôpital de Jérusalem par le comte de Nevers et de Forez (1229 n. st., février). G. Accord entre le comte de Forez et Maurice de Hernione au sujet de la juridiction de Messilleux et l'Hôpital-le-Grand (1293, juillet). H. Confirmation par Guigues, comte de Nevers et de Forez, de la donation faite à l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem de Montbrison par Robert de Saint-Bonnet (s. d.). I. Exemption de droits accordée par Guigues, comte de Forez, aux biens de l'hôpital de Jérusalem circulant sur toute sa terre (1158). J. Concession de droits de pâturage et exemption de droits de péage accordées par Guigues, comte de Forez, à l'hôpital de Jérusalem (1171). — 2. Testament d'Albert de Tiseu contenant, entre beaucoup d'autres dispositions, un legs à l'hôpital de Jérusalem : tout ce qu'il avait à Loibes, à Pralong, à Sal et Beuceu, pour qu'on fasse chaque année à Montbrison son anniversaire, auquel assisteront trois prêtres des églises de la ville qui recevront chacun un denier (s. d., début du xiii<sup>e</sup> siècle). — 3. Donation d'une terre faite à l'hôpital de Saint-Jean de Montbrison par les exécuteurs testamentaires de feu Pierre de Germaignieu, archiprêtre de Montbrison (1233, avril). — 4. Rachat par frère Arthaud de Saint-Romain, commandeur de Montbrison, Chazelles et Lyon, de plusieurs hommes de la paroisse de Saint-Bonnet que Maurice de Montrond, naguère commandeur de Montbrison, avait vendus à Marguerite Choufaniona, de Montbrison (1319 n. st., mense januarii die jovis post festum beati Anthonii, 18 janvier). — 5. Déclaration de Philippe Bertin sur la valeur du péage de

Montbrison : de 50 à 60 livres (1426, 29 avril). — 6. Fragment d'une procédure (le commencement et la fin manquent) engagée devant la cour royale de Saint-Just à Lyon, entre frère Jean Dalezi, commandeur de Montbrison, et Jean Namy, héritier de Hugues Namy, son frère (1438). — 7. Procédure entre le commandeur de Montbrison et Antoine Delorme, curé de Saint-Maurice-en-Gourgois (1477-1478). — 8-9. Nomination de Jean Combe, prêtre de l'église Saint-André de Montbrison, comme desservant de l'église Saint-Jean-des-Prés (1637). — 10. Résignation de la cure de Saint-Jean-des-Prés par Jean Pernin, entre les mains de Gaspard de Maisonseulle, commandeur de Montbrison (1655).

Documents en relation :

Les documents E et I de la pièce n° 1 sont publiés dans le Cartulaire des francs-fiefs du Forez, p. 8 et p. 5.

## 48H2251-48H2306 Terriers.

1335-1770

### 48H2251 1335-1379.

1335-1379

Description physique :

Importance matérielle : 405 sur 300 mill., papier, 8 et 306 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Bigot de Solages, commandeur de Montbrison. — Fol. 1, table ancienne des paroisses. Fol. 2, table des noms. Fol. 8, « Anno Domini millesimo trescentesimo septuagesimo secundo et die tercia mensis julii, ego Joannes Granerii alias Reneverii, presbiter curiarum domini officialis Lugdunensis et Forensis juratus commissarius ad recipiendum terrarium domus sancte sancti Johannis Jherusalem Montisbrisonis incepti grossare seu scribere in presenti terrario... ». Fol. 1, in parrochia Sancti Marcellini (Saint-Marcellin) in mansso del Tremole ; fol. 5 v° in mansso de Hospitaletto in predicta parrochia ; fol. 10, apud Loblet et la Varena prope lo Tremolen ; fol. 10 v°, in villa Sancti Marcellini ; fol. 18 v°, in mansso de Grayssiaco in dicta parrochia Sancti Marcellini ; fol. 20, in mansso de la Rochi et de Veyrinnes in dicta parrochia ; fol. 22 v°, in parrochia Sancti Prejecti de Rosseto (Saint-Priest) ; fol. 24, in parrochia de Payrigniaco (Périgneux) in mansso de Nuys et de Dicle ; fol. 26, in mansso del Fayn in dicta parrochia Payrigniaci ; fol. 30, in parrochia Syvriaci Comitalis (Sury-le-Comtal) ; fol. 36 v°, in parrochia Sancti Cibrini juxta Ligerim (Saint-Cyprien) ; fol. 38, in parrochia de Bonsezone (Bonson) ; fol. 45, in parrochia Hospitalis Magni (l'Hôpital-le-Grand) ; fol. 47, in parrochia Vittriarum (Verrières) in mandamento d'Escotay, in mansso de Magno Kayrisieu ; fol. 48 v°, in mansso de Conolt in dicta parrochia Vittriarum ; fol. 55, in mansso de Paparotes prope Conolt, in dicta parrochia Vittriarum ; fol. 57, in parrochia d'Escotay et de Baro, primo in villa d'Escotay (Écotay) ; fol. 63, apud lo Sozey in parrochia de Baro (Bard) ; fol. 68 v°, in mansso de Celles et d'Aucailhonn in dicta parrochia de Barro ; fol. 72, apud Ripperiam et Vinols in dicta parrochia Barri ; fol. 73 v°, in villa de Bar ; fol. 76 v°, apud Conteil in dicta parrochia Barri ; fol. 89, in parrochia de Preysiaco (Précieux), in villa de Mayssilliaco ; fol. 93 v°, apud Cameram ; fol. 103, apud Preysiaco ; fol. 104, apud Ripperiam in dicta parrochia Preysiaci, fol. 111 v°, apud Grayssiaco in fromentali (Grézieu-le-Fromental) in dicta parrochia Preysiaci ; fol. 116, in parrochia de Chalayn le Contal alias Comitalis (Chalain-le-Comtal) ; fol. 119 v°, in parrochia de Maigniaco Alte Rippe (Magneux-Haute-Rive) ; fol. 122, in parrochia de Chanbeone (Chambéon), in mansso de Villa nova ; fol. 125 v°, in parrochia de Ponsins (Poncins), in mansso de Seches ; fol. 140, in parrochia Celle (la Celle), in mandamento de Julhio ; fol. 144, in parrochia Modonii (Moingt) ; fol. 150 v°, in parrochia Sancti Pauli Dussorum (Saint-Paul-d'Uzore), in mansso de Cossanges ; fol. 154 v°, in parrochia de Mornant (Mornand) ; fol. 155 v°, in parrochia Sancti Johannis de Solaymeu (Saint-Jean-Soleymieux) ; fol. 163 v°, apud Crusilliam (Cruzille) in dicta parrochia. — Fol. 179, bail emphytéotique d'un moulin au terroir del Ga passé par Arthaud de Saint-Romain, commandeur de Montbrison, à Durand Peynturerii, de Soleymieux, sous un cens annuel d'une émine de seigle (1335, n. st., 11 mars). — Reconnaissances reçues par le notaire J. Maigler. Fol. 185, in parrochia de Trelins (Trelins) ; fol. 191, in parrochia Sancti Boniti de Kadrellis (Saint-Bonnet-le-Courreau) ; fol. 207, apud Magno Rivo ; fol. 218, in mansso de Crayssisses ; fol. 222, apud Rochi (Roche) ; fol. 244, apud Leyrigniacum (Lérigneux) ; fol. 258, in parrochia Prati longi (Pralong) ; fol. 262, in parrochia de Monchalain (Montchal) ; fol. 263, in parrochia Sancti Johannis de Panigseres (Panissières) ; fol. 269, in parrochia de Rosiers (Rozière-en-Donzy) ; fol. 270, in parrochia de Civens (Civens) ; fol. 271, in parrochia de Valleta (la Valette) ; fol. 287, in parrochia de Sartines (Essertines) ; fol. 294, in parrochia Castri Novi (Châtelneuf). — Fol. 100-102, 139, 180-183, 189 et 190, 213 et 214, 221, 241-243, 273-286, 292 et 293, 295-306 blancs.

### 48H2252 1371-1399.

1371-1399

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 190 mill., papier, 5 et 64 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minutes d'une partie des reconnaissances contenues dans le terrier précédent. Fol. 1, répertoire. Fol. 21, reconnaissances dans la paroisse de Chanaleilles. Fol. 50, reconnaissances passées par des habitants de Montbrison : in carreria d'Escotay, in carreria nova, in burgo mali vicini, in carreria de Loleyri. Fol. 55 v° : reconnaissance passée par Pierre Richard alias Regis filius quondam regis ribaldorum carrerie Sancti Johannis Montisbrisonis (1372, 1er avril). Fol. 62, reconnaissances dans la paroisse de La Fouillouse (de Folloza).

**48H2253 1376-1379.**

**1376-1379**

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 220 mill., papier, 25 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Minutes de reconnaissances à Roche, Lérigneux, Bard, transcrites dans le registre 2251 (fragments d'un registre folioté ccxxii à ccxlviii).

---

**48H2254 1415-1445.**

**1415-1445**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 205 mill., papier, 36 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 1-13, minutes de reconnaissances, de 1415 à 1419, passées à Montbrison et aux environs, reçues par le notaire Greysolon. — Fol. 14-18, blancs. — Fol. 20-22, reconnaissances à Savigneux (in prepositura Savigniaci). — Fol. 22 : hii sunt homines et tenementarii qui confitentur se tenere de directo dominio venerabilis viri fratris Johannis Dauleyzi, preceptoris domus et preceptorie Sancti Johannis Jherusalem Montisbrisonis, nomine et ad causam domus sive capelle de Vernolx... ; reconnaissances reçues par P. de Conchis en 1444 et 1445. — Fol. 24 : « répertoire des responcez estans au présent terrier ». — Fol. 26-33, blancs. — Fol. 34 ; Sequuntur nomina illorum qui debent respondere in terrario Sancti Johannis Montisbrisonis renovando... per me Pe. de Conchis notarium curiarum Forensium.

---

**48H2255 1441.**

**1441**

Description physique :

Importance matérielle : 252 sur 185 mill., papier, 24 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Copie partielle du terrier reçu par le notaire de Conchis : reconnaissances à Loybes, paroisse de Saint-Bonnet-le-Courreau, passées au profit de frère Jean Daleysi.

---

**48H2256 1441. Traduction d'une partie du cahier précédent.**

**1441**

Description physique :

Importance matérielle : 267 sur 185 mill., papier, 11 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H2257 1508-1509.**

**1508-1509**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 8 et 170 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jean Daden, commandeur de Montbrison, par des habitants de la paroisse Saint-Jean-Soleymieux, reçues par le notaire Antoine Vende. Fol. 2, répertoire.

---

**48H2258 1508-1509.**

**1508-1509**

Description physique :

Importance matérielle : 340 sur 245 mill., papier, 2 et 316 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur et reçues par le même notaire, à Montbrison, Saint-Paul-d'Uzore, Moingt, Marcilleux, Mornand, Champ-dieu, Pralong, Essertines, Saint-Georges-de-Couzan. Fol. 1, répertoire.

**48H2259 1508-1510.**

**1508-1510**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 245 mill., papier, 9 et 600 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur et reçues par le même notaire, à Écotay, Bard, Verrières, Lérigneux, Roche, Saint-Bonnet-le-Courreau.

---

**48H2260 1510-1519.**

**1510-1519**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 124 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances à Saint-Marcellin au profit des commandeurs Jean Daden et Guillaume de Lestang, reçues par les notaires Antoine Vente et J. Delabeausse.

---

**48H2261 1514-1515.**

**1514-1515**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 205 mill., papier, 111 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Guillaume de Lestang, commandeur de Montbrison, à Cruzille, Saint-Jean-Soleymieux et Chanaleilles, reçues par les notaires Vente, Delabeausse et Vialet.

---

**48H2262 1508-1527.**

**1508-1527**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 195 mill., papier, 94 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minutes de reconnaissances à Cruzille et à Marols, en partie reproduites dans les registres 2257 et 2261.

---

**48H2263 1514-1519.**

**1514-1519**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 205 mill., papier, 10 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Minutes de reconnaissances passées à Saint-Just-en-Bas, Saint-Georges-de-Couzan, Sail-sous-Couzan (apud Saltum Cosani), signées pour copie par Pagani.

---

**48H2264 1514-1517. Traduction partielle du terrier précédent.**

**1514-1517**

Description physique :

Importance matérielle : 278 sur 185 mill., papier, 39 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 3 : « C'est la copie du terrier en briefz de Mons. le Commandeur Saint Jehan des Prez les Montbrison, noble frère Guillaume de Lestang, commandeur moderne de lad. commanderie, signé Pagani, translaté de latin en françoys. »

---

**48H2265 1526-1539.**

**1526-1539**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 5 et 75 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 2, répertoire. — Fol. 1 : « Terrier de plusieurs responces de la commanderie Saint Jehan de Montbrison receues par Michel Bayle, notaire. » Reconnaissances passées au profit de frère François de Montjournal.

---

**48H2266 1537-1563.**

**1537-1563**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 195 mill., papier, 210 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1, répertoire. Fol. 4 : « Responces nouvelles de Challain et Saint-Pol d'Uzore. » Fol. 41, Pralon. Fol. 56, Marcillieu. Fol. 71, « Liève de Pralong, Marcillieu et lieux circonvoysins. » Fol. 87, liève de Saint Pol d'Uzore. Fol. 100, « Au terrier de la commanderie Saint Jehan receu par Bayle est contenu comme sensuit. » Fol. 124 v°, « Au terrier de la commenderie Saint Jehan des Prez lez Montbrison apellé premier de Conchis fol. VIIxxVI est contenu en substance comme sensuit. » Fol. 137 : « Ce qui est deu à la commenderie Saint Jehan des Pres lez Montbrison es paroisses de Saint-Just en Bas, Trellin et Sal en Couzant. » Fol. 145, « Liève des cens et servis deuz à la Caravane de la commanderie Saint Jehan en la paroisse Saint Laurent la Conche et lieux circonvoysins suivant le terrier de Bailhe. » Fol. 157, copie du terrier Vende (48 H. 2257, fol. 1-13). Fol. 166 v° : « Extraict des actes et registres de la court du bailhage de Foureze. » Fol. 187 et suiv. : Reconnaissances au profit de frère François de Montjournal, reues par le notaire Rollandon (1546).

---

**48H2267 1546-1547.**

**1546-1547**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 45 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de Guillaume Le Groing, dit de Villebouche, commandeur de Montbrison, à Saint-Marcellin, à cause de la rente vulgairement appelée de la Caravana, reues par le notaire Rolandon.

---

**48H2268 XVIe siècle.**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 92 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 6, « Répertoire des responces estant dans le terrier appellé du Puy. » Fol. 13, « Répertoire des responces estans au grand terrier de Renevier. » Fol. 44, « Répertoire des responces du terrier de Bayle. » Fol. 50, « Répertoire des responces estans en la vielhe coppie de Bayle. » Fol. 63, « Tabulla nove coppie pertinentis magistri Johannis Pomel. » Fol. 73, « Répertoire des responces estans au premier terrier de Conchis. » (Les 14 premiers feuillets de ce registre manquent.)

---

**48H2269 1552-1553.**

**1552-1553**

Description physique :

Importance matérielle : 265 sur 190 mill., papier, 2 et 78 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Guillaume Le Groing, reues par le notaire Clément Rolandon.

---

**48H2270 1572-1578.**

**1572-1578**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 44 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de Jean de Gaste du Luppé, commandeur de Montbrison, à Saint-Jean-Bonnefonds, Saint-Genest-Lerpt, La Fouillouse, reues par Jean Michalon, de la Fouillouse, notaire.



**48H2271 1572-1585. Copie du terrier précédent.**

**1572-1585**

Description physique :

Importance matérielle : 340 sur 240 mill., papier, 43 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

A la suite, reconnaissances passées à Saint-Étienne de Furan au profit de frère Claude de Lasalle (1585).

---

**48H2272 1586.**

**1586**

Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 200 mill., papier, 198 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Claude de Lasalle, commandeur de Montbrison, à Cornillon, Saint-Paul, Saint-Jean-Bonnefonds, Saint-Genest-Lerpt, La Fouillouse, Villars, Saint-Étienne de Furan, Saint-Genest-Malifaux, la Chomette et dépendances. — (La fin du registre manque.)

---

**48H2273 1627-1632.**

**1627-1632**

Description physique :

Importance matérielle : 255 sur 200 mill., papier ; 50 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de Bertrand d'Albon, commandeur de Montbrison, par des habitants de Montbrison, reçues par les notaires Bourderie et Thiolier.

---

**48H2274 1628-1634.**

**1628-1634**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 36 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur à Saint-Genest-Malifaux et Saint-Étienne de Furan, reçues par le notaire Brunon.

---

**48H2275 1633.**

**1633**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 200 mill., papier, 14 pages.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances au profit du même commandeur, passées à Sainte-Colombe et à Feurs, reçues par le notaire Rambaud.

---

**48H2276 1640.**

**1640**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 197 mill., papier, 5 et 37 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées à Montbrison, au profit de messire Regnaud Bet, commandeur de Montbrison, reçues par le notaire Étienne Cortet.

---

**48H2277 1641.**

**1641**

Description physique :

Importance matérielle : 380 sur 260 mill., papier, 44 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur à Saint-Georges-sur-Couzan, Trellins, Saint-Just-en-Bas, Sail-sous-Couzan.

---

**48H2278 1648.**

**1648**

Description physique :  
Importance matérielle : 360 sur 245 mill., papier, 131 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances dans les mêmes localités passées au profit de Gaspard de Maisonseule, commandeur de Montbrison.

---

**48H2279 1648-1651.**

**1648-1651**

Description physique :  
Importance matérielle : 277 sur 195 mill., papier, 33 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances à La Fouillouse passées au profit du même commandeur, reçues par le notaire Michallon.

---

**48H2280 1648-1652.**

**1648-1652**

Description physique :  
Importance matérielle : 315 sur 210 mill., papier, 95 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur et reçues par le même notaire à La Fouillouse, Villars, Saint-Étienne-de-Furan.

---

**48H2281 1648-1652. Expédition du terrier précédent.**

**1648-1652**

Description physique :  
Importance matérielle : 335 sur 225 mill., papier, 7 et 78 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H2282 1649-1652.**

**1649-1652**

Description physique :  
Importance matérielle : 345 sur 250 mill., papier, 5 et 108 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur, à Montbrison, reçues par le notaire Pomet. Fol. 103, table.

---

**48H2283 1649-1652. Expédition du terrier précédent.**

**1649-1652**

Description physique :  
Importance matérielle : 376 sur 255 mill., papier, 5 et 101 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H2284 1650.**

**1650**

Description physique :  
Importance matérielle : 345 sur 230 mill., papier, 17 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Gaspard de Maisonseule à La Chometta, Le Châtelard, La Faverge, la Freysse, paroisse de Saint-Genest-Malifaux, à La Chavana et à la Ricamory, paroisse de Saint-Étienne-de-Furan, reçues par le notaire Brunon.

---

**48H2285 1650. Expédition du terrier précédent.**

**1650**

Description physique :  
Importance matérielle : 280 sur 207 mill., papier 3 et 77 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H2286 1654-1655.**

**1654-1655**

Description physique :  
Importance matérielle : 380 sur 260 mill., papier, 103 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Gaspard de Maisonseule à Chambéon, Feurs, Panissières, Sainte-Colombe, reçues par le notaire Géroffier.

---

**48H2287 1654-1655. Expédition du terrier précédent.**

**1654-1655**

Description physique :  
Importance matérielle : 415 sur 290 mill., papier, 35 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H2288 1654-1655. Autre expédition du même terrier.**

**1654-1655**

Description physique :  
Importance matérielle : 425 sur 290 mill., papier, 38 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H2289 1654-1657.**

**1654-1657**

Description physique :  
Importance matérielle : 385 sur 260 mill., papier, 8 et 116 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Gaspard de Maisonseule à Pérignieu et à Saint-Marcellin, reçues par le notaire Detournon.

---

**48H2290 1654-1657. Expédition du terrier précédent.**

**1654-1657**

Description physique :  
Importance matérielle : 375 sur 255 mill., papier, 119 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H2291 1654-1657. Autre expédition du même terrier.**

**1654-1657**

Description physique :  
Importance matérielle : 270 sur 195 mill., papier, 11 et 63 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Les reconnaissances sont dans un ordre différent.

**48H2292 1679-1680.**

**1679-1680**

Description physique :

Importance matérielle : 430 sur 285 mill., papier, 9 et 829 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Gilbert de Fougères du Cluzeau, commandeur de Montbrison, à Montbrison, Roche, Lérigneux, Essertines, Verrières, Écotay, Moingt, Bard, Châtelneuf, Saint-Bonnet-le-Courreau, reçues par le notaire Dupuy. — Fol. 3, répertoire.

---

**48H2293 1680-1681.**

**1680-1681**

Description physique :

Importance matérielle : 375 sur 223 mill., papier, 22 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances au profit du même commandeur à Sainte-Colombe, Panissières et Montchal, reçues par le notaire Silvestre.

---

**48H2294 1681.**

**1681**

Description physique :

Importance matérielle : 250 sur 175 mill., papier, 3 et 60 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minutes de reconnaissances passées au profit du même commandeur à Feurs, Saint-Maurice-en-Roannais, Salvizinet, Saint-Just-en-Bas, Saint-Georges-sur-Couzan.

---

**48H2295 1681.**

**1681**

Description physique :

Importance matérielle : 374 sur 235 mill., papier, 98 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées dans les mêmes localités, reçues par le notaire Minière. — Fol. 98, répertoire.

---

**48H2296 1681. Expédition du terrier précédent.**

**1681**

Description physique :

Importance matérielle : 370 sur 230 mill., papier, 7 et 107 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H2297 1682.**

**1682**

Description physique :

Importance matérielle : 390 sur 260 mill., papier, 75 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Gilbert de Fougères du Cluzeau, à Chambéon et à Poncins, reçues par le notaire Chercot.

---

**48H2298 1682. Expédition du terrier précédent.**

**1682**

Description physique :

Importance matérielle : 360 sur 245 mill., papier, 100 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

**48H2299 1697.**

**1697**

Description physique :

Importance matérielle : 250 sur 185 mill., papier, 16 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Antoine de Pons, commandeur de Montbrison, à Périgneux et à Saint-Marcellin, reçues par le notaire Chabanes.

---

**48H2300 1730-1750.**

**1730-1750**

Description physique :

Importance matérielle : 435 sur 275 mill., papier, 25 et 708 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Philibert du Saillant, commandeur de Montbrison et de l'Ormeteau, expédiées par les notaires Morel, Ledret et Pupier. — Fol. 2, répertoire par paroisses : Montbrison, Moingt, Précieux, Verrières, Écotay et Querezieu, Bard, Lérigneux, Essertines, Roche, Châtelneuf, Saint-Bonnet-le-Courreau, Trellins, Marcilly, Pralong, Mornand, Poncins, Saint-Jean-Soleymieux, Périgneux, Saint-Marcellin, Saint-Just-en-Bas, Sury-le-Comtal.

---

**48H2301 1735-1742.**

**1735-1742**

Description physique :

Importance matérielle : 455 sur 295 mill., papier, 3 et 153 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Suite du papier terrier de la commanderie de Saint-Jean-des-Prés de Montbrison pour illustre et puissant seigneur frère Philibert du Saillant, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur des commanderies de l'Ormetaux en Berry et dudit Montbrison, procureur et receveur général dudit Ordre au grand prieuré d'Auvergne. » — Reconnaissances à Feurs, Chambéon, Poncins, Saint-Étienne, Saint-Jean-Bonnefonds, Saint-Genest-Malifaux, La Fouillouse, Sainte-Colombe, Panissières, Montchal, expédiées par les notaires Pariat, Jabouley, Genevrier.

---

**48H2302 1763-1770.**

**1763-1770**

Description physique :

Importance matérielle : 445 sur 285 mill., papier, 12 et 495 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Gabriel de Montagnac Chauvance, commandeur de Montbrison, expédiées par le notaire Bruyas. — Fol. 2, répertoire par paroisses. — A la fin du registre, divers imprimés non foliotés : arrêt du Conseil d'État (23 avril 1765) ; lettres patentes pour l'Ordre de Malte qui lui accordent et lui permettent d'acquérir les droits seigneuriaux dus aux mutations par échange dans les fiefs et seigneuries directes dépendant des prieurés, bailliages et commanderies dudit Ordre (août 1765) ; mémoire au sujet des droits d'échange acquis par l'Ordre de Malte dans tous ses fiefs et seigneuries.

---

**48H2303 1766-1769**

**1766-1769**

Description physique :

Importance matérielle : 425 sur 287 mill., papier, 162 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur et expédiées par le même notaire, à Saint-Jean-Soleymieux, Saint-Marcellin, Périgneux. — Fol. 158, répertoire.

---

**48H2304 1765.**

**1765-????**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 210 mill., papier, 25 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances au profit du même commandeur à Sainte-Colombe, Rozier, Panissières, expédiées par le notaire Mondon.

---

**48H2305 1767-1770.**

**1767-1770**

Description physique :

Importance matérielle : 320 sur 205 mill., papier, 5 et 93 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances au profit du même commandeur à Feurs et à Poncins, expédiées par le même notaire.

---

**48H2306 1765-1767.**

**1765-1767**

Description physique :

Importance matérielle : 363 sur 247 mill., papier, 35 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances au profit du même commandeur à Saint-Étienne, La Fouillouse, Saint-Jean-Bonnefonds, Saint-Genest-Malifaux, expédiées par le notaire Bussal. — Fol. 1, religieuses du monastère de la Visitation Sainte-Marie de Saint-Étienne ; fol. 28, recteurs et administrateurs de l'hôpital de Saint-Chamond.

---

**48H2307-48H2308 Vernols.**

**1340-1568**

---

**48H2307 Baux à cens.**

**1506-1568**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Bail à cens du domaine appelé de Vernolz, sis près de la chapelle de Sainte-Madeleine, en la paroisse de « Saint Sabrin », châtellenie de Sury-le-Comtal, passé pour vingt-neuf ans par Jean Dadeu, commandeur de Montbrison, à Benoît et Gabriel Boysson, cousins et « comparsonniers » de la paroisse de Bothéon, à charge de payer chaque année à la Toussaint 100 sous tournois, 7 setiers de blé moitié froment et moitié seigle, 6 chapons et 2 quartes d'huile (1506, 29 avril). — 2. Ratification de ce bail par Jean Dadeu, en qualité de lieutenant de Guy de Blanchefort, grand prieur d'Auvergne (1506, 3 juin). — 3. Autre bail du même domaine passé par Guillaume Le Groing, commandeur de Montbrison, à Claude et Lambert Lyonnet, père et fils, moyennant les mêmes redevances augmentées d'un pourceau gras de la valeur de 100 sous tournois et de 25 livres de chanvre teillé (1559, 4 avril). — 4. Approbation de ce bail par Jean Gaste dit de Luppé, précisant que le grain sera versé à la mesure de Sury-le-Comtal et le pourceau payé en nature (1564). — 5. Autre ratification du même bail faite par le même commandeur en faveur de Rambert Lyonnet et de Charlotte Odine, sa femme (1568).

---

**48H2308 Terrier.**

**1340-1359**

Description physique :

Importance matérielle : 232 sur 97 mill., papier, 8 et 79 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées à cause de la maison de « Vernos » à Saint-Laurent-la-Conche, Feurs, Saint-Bonnet, Sainte-Colombe, Pouilly, Saint-Barthélemy-Lestra, Saint-Symphorien-le-Châtel, Larajasse, Sellio, Saint-Jean-Bonnefonds, Saint-Étienne de Furan, Villars, Boycel, Saint-Jean-Soleymieux, Saint-Cyprien, Sury-le-Comtal. (Les feuillets 14 et 15 manquent.)

---

**48H2309-48H2310 Cruzille.**

**1253-1737**

Biographie ou Histoire :

Loire, arrondissement de Montbrison, canton et commune de Saint-Jean-Soleymieux.

## 48H2309 Reprises en fief, corvées et guet, reconnaissances.

1253-1737

### Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Hommage après reprise en fief prêté à Pierre Valensa, commandeur de Montbrison, par Pons du Pont, damoiseau, et Mathieu du Pont, clerc, son frère, pour diverses redevances qu'ils perçoivent à Cruzille (1253 n. st., janvier). — 2. Reprise en fief de frère Pons Ungre, commandeur de Montbrison, par Marguerite du Pont, Guicharde sa fille et Julien, mari de celle-ci, à la requête de Pons du Pont, frère de Marguerite, de tous les cens qu'elle possède au pont de Cruzille et à Saint-Jean-Soleymieux (1286, juin ; vidimus par le juge de Forez, 1318 n. st., 19 février). — 3. Mandement du bailli de Mâcon prescrivant, à la requête d'Étienne de Lobateyo, prieur d'Auvergne, que les hommes de la commanderie de Montbrison habitant à Sury-le-Comtal ne sont pas tenus à des corvées pour réparer le château de Saint-Marcellin appartenant au comte de Forez (1357, 18 septembre). — 4. Enquête faite au sujet de ces corvées (1399). — 5. Arrêt du Conseil d'État dispensant les habitants de Cruzille, Chassagnieu, Sauvajous, Chazelles et Rosset de faire guet et garde au château de Lavieu (1593). — 6 et 7. Arrêts du Grand Conseil rendus à la requête de Jean-Joseph de Caissac, receveur et procureur général au grand-prieuré d'Auvergne, contre Pierre Thomas et Jean Forest, laboureurs au village de la Haute-Cruzille, pour les obliger à passer de nouvelles reconnaissances à la commanderie de Montbrison (1737).

## 48H2310 Procédure.

1501-1504

### Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 205 mill., papier, 149 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Procédure (le début manque) par-devant le juge ordinaire de Forez entre frère Antoine de Brosfumet, commandeur de Montbrison, représenté par son procureur Antoine Vende, notaire, et Étienne de Sauvazoux, représenté par son procureur Hugonin de Bresse, notaire. Fol. 17 : demande du commandeur ; il réclame un cens de 3 sous et 3 deniers, 3 bichets de seigle, un ras d'avoine et une poule, que le défendeur refuse de payer. Fol. 48 : réplique du défendeur, qui affirme ne devoir aucun cens. Fol. 80 : réfutation par le défendeur des témoins produits par le demandeur. Fol. 105 v° : extraits de lièves de la commanderie de Montbrison des années 1462, 1463 et 1472, où figure Étienne de Sauvazoux. Fol. 146 : sentence rendue le 3 juin 1504 par André Ypollite, juge ordinaire du Forez, déclarant qu'il n'est pas prouvé que le défendeur soit le successeur ou l'héritier de cet Étienne de Sauvazoux mentionné dans les lièves et condamnant le demandeur aux dépens.

## 48H2311-48H2312 La Chaux.

1220-1771

## 48H2311 Legs, reconnaissances, baux, procédures, description, visite des bois.

1220-1771

### Description physique :

Importance matérielle : 7 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Testament de Guigues de Couzan (de Cosant) contenant, entre autres dispositions, un legs à l'Hôpital de Jérusalem de terres à La Chaux et à Craitilleux (totam terram quam tenebat et habebat apud Calme scilicet totum mansum et omne hoc quod habebat apud Cruntilleu) moyennant un cens de 4 sous et 4 deniers (1220). — 2. Déclaration faite par Jean Dauleyzy, commandeur de Montbrison, sur les limites de la grange de La Chaux, naguère du mandement de Marcilleux (Marcilliaci castri), maintenant de Montbrison (s. d., xve siècle). — 3. Fragments de reconnaissances passées à cause du domaine de La Chaux (1477-1485). — 4. Articles proposés par Antoine Duchier, Martin Madinier, Hugues Philippon, demandeurs, contre frère Jean Dadeu, commandeur de Montbrison, au sujet de la grange de La Chaux (s. d., début du xvie siècle). — 5. Sentence du juge ordinaire et lieutenant général au bailliage de Forez condamnant Antoine Madinier et consorts à relâcher à François de Montjournal, commandeur de Montbrison, demandeur, la grange de La Chaux et ses dépendances (1541, 5 mai). — 6 et 7. Arrêts du Parlement de Paris confirmant cette sentence (1543, 22 septembre et 1544, 30 août). — 8. Bail emphytéotique du domaine appelé la grange de La Chaux, dans les paroisses de Mornand, Chambéon et Poncins, passé par François de Montjournal, commandeur de Montbrison, à Antoine Peron l'aîné et à Antoine Peron le jeune, laboureurs du village de La Chamba, paroisse de Saint-Jean-la-Vêtre, moyennant un cens annuel de 8 écus soleil, 8 setiers de seigle, 6 charretées de fagots ou 6 livres tournois, 8 chapons, payable à la Toussaint (1544, 24 avril). — 9. Copie du document précédent. — 10. Description du domaine de La Chaux (s. d., xvie siècle). — 11. Assignation donnée à Antoine Chamba pour comparaître devant l'Élection de Forez au sujet de la taille réclamée pour le domaine de La Chaux (1551). — 12-16. Baux à ferme du domaine de La Chaux (1609-1661). — 17-19. Visite des bois du domaine de La Chaux et dépositions de témoins sur les dégradations qui y ont été faites (1733-1734). — 20-21. Requête de frère Antoine Chauvet de La Villatte, commandeur de Montbrison, et sentence du Parlement de Paris contre Joseph Sardin, interdisant à celui-ci d'exploiter le domaine de La Chaux (1771).

## 48H2312 Procédure.

1544-1573

### Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 41 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-46. Procédure engagée au bailliage de Forez par François de Montjournal, continuée par Guillaume Le Groing, et Jean de Gaste de Luppé, tous les trois commandeurs de Montbrison, avec intervention de frère Claude de La Sengle et de frère Jean de La Vallette, grands maîtres de Saint-Jean de Jérusalem, contre Antoine Peron l'aîné et Antoine Peron le jeune, au sujet du domaine de La Chauz.

## 48H2313-48H2339 Membre de Château-le-Bois.

1239-1767

### Biographie ou Histoire :

Loire, arrondissement de Montbrison, canton de Saint-Bonnet-le-Château, commune de Saint-Maurice-en-Gourgois.

## 48H2313 Fois et hommages, donations, reconnaissances, accensements, baux, procédures et sentences.

1239-1745

### Description physique :

Importance matérielle : 19 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Donation par Robert, seigneur de Saint-Bonnet, à l'Hôpital de Jérusalem de Montbrison, de Château-le-Bois et de la moitié de la grande dîme de Saint-Maurice (1239, avril ; vidimus par Jean de Canabio, juge de Forez, 4 octobre 1326). — 2. Confirmation de cette donation par Guigues, comte de Nevers et de Forez (1239, juillet). — 3. Vidimus de cette confirmation par le juge de Forez (1326, 25 mars). — 4 et 5. Copies de la confirmation. — 6. Hommage prêté au comte de Forez par Étienne de Lobarressio, commandeur de Montbrison, pour Château-le-Bois et la moitié de la dîme de Saint-Maurice (1349 n. st., 19 janvier). — 7. Déclaration des gens des Comptes en Forez portant qu'Antoine du Verney, commandeur de Forez, s'est présenté pour faire hommage de Château-le-Bois (1402, 11 août). — 8. Hommage pour Château-le-Bois et la moitié de la dîme de Saint-Maurice prêté à Anne Dauphine, duchesse de Bourbon, comtesse de Forez, dame de Beaujeu, par frère Antoine du Verney, commandeur de Chazelles et de Montbrison (1411 n. st., samedi 7 février). — 9. Mandement de Charles, duc de Bourbon et d'Auvergne, comte de Clermont et de Forez, portant que frère Jean Daunezy, commandeur de Montbrison, lui a prêté foi et hommage (1441, 21 mai). — 10. Hommage de Jean Daulezy pour Château-le-Bois, la moitié de grande dîme de Saint-Maurice et diverses autres terres (1441, 11 août). — 11. Copie de l'acte précédent. — 12. Sentence du juge de Forez portant que Jean Faure et Mathieu Vachon, de Saint-Maurice-en-Gourgois, devront payer une part de la taxe imposée pour la visite de Château-le-Bois (1400 n. st., samedi 21 février). — 13. Mandement du juge de Forez au sujet du paiement de ce droit de visite par les hommes de Saint-Maurice-en-Gourgois (1400 n. st., die lune ante festum Anuntiationis beate Marie Virginis, 22 mars). — 14. Sentence de Denis de Beaumont, bailli de Forez, réduisant à 14 gros le paiement à faire par certains hommes de Saint-Maurice-en-Gourgois (1400, die sabbati post dominicam qua cantatur in Dei ecclesia Misericordia, 8 mai). — 15. Accensement par frère Jean Daulezy, commandeur de Montbrison, à André Faure (Fabri), de Saint-Maurice-en-Gourgois, de terres appelées lo Chomas et lo Grandolas, moyennant quatre quartes de seigle et la dîme du blé (1451, 31 juillet). — 16. Acte par lequel Pierre Faure, fils d'André, reconnaît devoir à frère Jean Daulezy 10 sous tournois à titre d'introge pour l'accensement d'une terre sise « el Chomaix » (1459, 11 juin). — 17. Bail du domaine appelé la grange du Temple, dépendant de Château-le-Bois, passé, pour 29 ans, par François de Montjournal, commandeur de Montbrison, à Claude Delolme et à Jean Johannysson, laboureurs de Saint-Maurice-en-Gourgois, moyennant une redevance annuelle de 24 livres tournois, 7 setiers de seigle, un setier d'avoine, 2 bichets de fèves, 2 bichets de pois, 6 chapons et un pourceau valant 5 livres tournois (1545, 6 mai). — 18. Sentence du bailliage de Forez confirmant une condamnation à 50 écus d'amende portée contre Gabriel Miral, laboureur de Château-le-Bois, accusé d'avoir fait piller Jean et Gabriel Mathevet par des soldats logés audit château (1586, 21 avril). — 19. Sentence du Parlement de Paris condamnant Antoine Baron à passer une nouvelle reconnaissance à Laurent de Simiane, prieur de Saint-Rambert et à Guillaume de Chisey, receveur de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem au grand prieuré d'Auvergne (1638). — 20-26. Fragments d'une procédure au Grand Conseil entre Philibert du Saillant, commandeur de Montbrison, et les supérieur et prêtres de l'Oratoire de Notre-Dame de Grâce pour obliger ceux-ci à passer des reconnaissances pour des terres à Saint-Maurice-en-Gourgois, dépendant de Château-le-Bois (1741-1742). — 27-28. Arrêts du Grand Conseil condamnant les recteurs de l'Hôtel-Dieu de Saint-Bonnet-le-Château à passer de nouvelles reconnaissances au profit de Philibert du Saillant, commandeur de Montbrison (1744-1745).

## 48H2314 Déclarations des terres dépendant de Château-le-Bois et partages des redevances dont elles sont chargées envers la commanderie de Montbrison.

1616-1626

### Description physique :



Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 497 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Déclarations des terres dépendant de Château-le-Bois et partages des redevances dont elles sont chargées envers la commanderie de Montbrison.

---

#### **48H2315 Cens et redevances, fermes, accords, reconnaissances, procédures, vérification.**

**1452-1648**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accord entre frère Jean Daulezy, commandeur de Montbrison, et Georges et Gabriel Pinssonis, de Coyretes, paroisse de Saint-Maurice-en-Gourgois, au sujet du paiement d'un cens de trois quarts de seigle en remplacement de la dîme (1452, 17 juillet). — 2. Autre accord entre le même commandeur et Jean Pomier, de Pomerlet, paroisse de Saint-Maurice-en-Gourgois, au sujet du paiement de quatre bichets de seigle pour des terres situées dans la dîmerie de Château-le-Bois (1455 n. st., lundi 10 mars). — 3-4. Pièces détachées d'une procédure entre Pierre de Broyzissello, commandeur de Montbrison, représenté par son procureur, Odinet Greysolon, notaire, et Antoine Delorme, curé de Saint-Maurice-en-Gourgois (1477, 3 et 24 octobre). — 5. Attestation donnée à Jean Gaste, commandeur de Montbrison, par Antoine Perrin qu'il n'a trouvé aucune gerbe au terroir du Teil pour lever la dîme (1568). — 6-12. Baux à ferme du domaine de Château-le-Bois (1571-1637). — 13. Visite et description du domaine de Château-le-Bois (1642). — 14. Vérification des limites de la dîmerie de Château-le-Bois (1648). — 15. Sentence du bailliage de Forez dans une affaire entre Jean Fressonnet, Claude Royon et consorts, de Saint-Maurice-en-Gourgois, d'une part, Benoît Michel et Antoine Baron, fermiers de Château-le-Bois, et Gaspard de Maisonseule, commandeur de Montbrison, au sujet du paiement de la dîme (1648).

---

#### **48H2316 Dîme, procédure.**

**1430-1433**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 200 mill., papier, 191 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Procédure par-devant Humbert de Grôle, bailli de Mâcon et sénéchal de Lyon, tenant la cour royale à Saint-Just de Lyon, entre frère Pierre Chaussy, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, recteur de Château-le-Bois, procureur de frère Jean Daulezy, commandeur de Montbrison, et Dalmas Paterin, prieur de Saint-Rambert-en-Forez, au sujet d'une dîme à percevoir sur une terre près du lieu de Bresses, paroisse de Saint-Maurice-en-Gourgois. Fol. 4 : exposé des faits, en quinze articles, par le commandeur et le recteur de Château-le-Bois. Fol. 19 : dépositions de témoins. Fol. 129 : exposé des faits par le prieur de Saint-Rambert. Fol. 138 : dépositions des témoins produits par celui-ci, entre autres Pierre de Soleil, prêtre, vicaire de Saint-Maurice-en-Gourgois, et Antoine de Laconche (de Conchia), alias Gaillet, curé de l'église paroissiale de Chambles. Fol. 191 : accord entre les parties pour remettre l'affaire à un mois après le retour du commandeur qui va outre-mer (1433 n. st., 24 mars).

---

#### **48H2317 Confirmation de privilèges. Dîme, procédure.**

**1524-1554**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Copie d'une bulle du pape Clément VII confirmant les privilèges de l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem (1524 n. st., 2 janvier). — 2-29. Procédure par-devant l'Officialité de Lyon et noble Charles de Chauvet, doyen de l'église collégiale Notre-Dame de Montbrison, commissaire du Saint-Siège apostolique, entre frère Guillaume Le Groing, dit de Villebouche, commandeur de Montbrison, et François du Soleil, curé de Saint-Maurice-en-Gourgois, au sujet de la dîme des blés dans cette paroisse (1550-1554).

---

#### **48H2318 Portion congrue, procédures.**

**1334-1647**

Description physique :

Importance matérielle : 18 pièces, parchemin ; 92 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-12. Procédure par-devant l'official et juge primatial de l'archevêché de Lyon entre Laurent Niarlet, curé de Saint-Maurice-en-Gourgois, et frère Claude de Rochebaron, commandeur de Montbrison, par laquelle celui-ci est condamné à payer au curé 180 livres par an comme portion congrue (1607). — 13. Procuration donnée par Laurent Niarlet et Jean Tournon,

greffier de Saint-Marcellin-en-Forez, pour toucher une somme de 90 livres à lui due par le commandeur de Montbrison sur cette portion congrue (1619). — 14-16. Procédure au bailliage de Montbrison entre Laurent Niarlet et Guillaume de Chissey, commandeur de Montbrison, au sujet de cette portion congrue (1620-1622). — 17. Requête de Jacques Faure, vicaire de Saint-Maurice-en-Gourgois, pour faire saisir une part de cette portion congrue (1631). — 18-107. Procédure engagée au bailliage de Forez, poursuivie au Parlement de Paris et au Grand Conseil par frère Bertrand d'Albon, commandeur de Montbrison, appelant comme d'abus de la sentence de l'officialité de Lyon, reprise par Guillaume de Chissey, receveur du commun trésor, et par Antoine de Montagnac de Larfeuillère, procureur général au grand prieuré d'Auvergne, puis par Gaspard de Maisonseule, commandeur de Montbrison, contre Claude Gaignière, curé de Saint-Maurice-en-Gourgois, et Laurent de Simiane de Monchat, prieur de Saint-Rambert, curé primitif de cette paroisse, en vue d'obliger celui-ci à payer la portion congrue (1631-1647). — 108-110. Copies de documents produites dans cette procédure : hommage et reconnaissance à Louis de Bourbon par Antoine Du Verney pour Château-le-Bois et la moitié de la grande dîme de Saint-Maurice (1406, 6 avril) ; hommage de Jean Daulezy (1411, 11 août ; cf. 48 H. 2313, n° 10) ; hommage d'Arthaud de Saint-Romain (1334 n. st., 6 mars) ; hommage d'Étienne de Lobarressio (1349 n. st., 19 janvier ; cf. 48 H. 2313, n° 6).

#### 48H2319 Reconnaissances. Dîme, procédure.

1740-1760

##### Description physique :

Importance matérielle : 39 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Reconnaissance passée au profit de Philibert du Saillant, commandeur de Montbrison, par André-Jean-Baptiste du Montcel, capitaine au régiment du Perche, et dame Marie de La Roue, son épouse, pour des terres et des bois au tènement de Tremolet, paroisse de Saint-Marcellin (1740). — 2-39. Procédure engagée au bailliage de Forez et poursuivie au Grand Conseil entre dame Marie de La Roue, Pierre Baillard Dupinet, écuyer, Philibert du Saillant, commandeur de Montbrison ; Joseph-Guy de Bosredon de Vatanges, procureur général de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem au grand prieuré d'Auvergne, au sujet de la dîme réclamée par la dame sur les domaines de Tremolet, paroisse de Saint-Maurice (1752-1760).

#### 48H2320-48H2339 Terriers.

1337-1767

#### 48H2320 1337-1338.

1337-1338

##### Description physique :

Importance matérielle : 4020 sur 433 mill., 8 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Reconnaissances passées par des habitants de Château-le-Bois (de Bosco castri).

#### 48H2321 1357-1408.

1357-1408

##### Description physique :

Importance matérielle : 248 sur 193 mill., papier, 6 et 63 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrarium domus milicie Templi de Lyaont ad requestam Falconeti de Flacheto, domicelli. Reconnaissances, reçues par Jean de Monteausoso, notaire, clerc des cours de Lyonnais et de Forez, passées par des habitants de Saint-Maurice-en-Gourgois, d'Antouilleux (Antolliacum), de Saint-Paul, de Peyrivent, paroisse de Marols (1357-1359). — Fol. 32 v°, reconnaissance par Jean Bardillon, de Fontclause (1391, le samedi fête de la Nativité de Saint-Jean-Baptiste, 24 juin). Fol. 38, reconnaissance par Jean Poncet, de Noyarletz, paroisse d'Aurec, mandement de Cornillon (1408, die dominica post festum Nativitatis beate Marie Virginis, 9 septembre). Fol. 42 v°, reconnaissances par noble Jean Talhifer et Antonie sa femme (1384 n. st., die lune in crastinum festi beati Anthonii, 18 janvier). Fol. 63, apposition de panonceaux sur un « béal » de la rivière de Chiesa, faite par Barthélemy de Conchia alias Galhet, sergent, à la requête de frère Barthélemy Béraud, recteur de la maison du temple de Liont pour frère Jean de Penavayra, prieur d'Auvergne (1402, die mercurii ante festum Corporis Christi, 24 mai).

#### 48H2322 XVe Siècle.

XVe Siècle

##### Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 210 mill., papier, 26 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fragments d'un terrier de reconnaissances passées au profit de frère Pierre Chaussi, recteur de la maison de Château-le-Bois, sans dates et sans signatures de notaire.

---

**48H2323 1447-1483.**

**1447-1483**

Description physique :

Importance matérielle : 283 sur 208 mill., papier, 4 et 138 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jean Daulesi, commandeur de Montbrison et de la maison du temple de Liont, reçues par le notaire Gabriel de Aussurra alias de Villanova. — Fol. 1, répertoire. — Reconnaissances passées par des habitants des paroisses d'Aurec (diocèse du Puy), de Saint-Maurice-en-Gourgois (apud Liont, apud Tiliun, apud Antholiacum, apud Biesses), de Saint-Genest-Malifaux (apud la Chalmeta, apud lo Chastellar), de Cornillon, de Saint-Victor, de Marols, de Saint-Étienne de Furan. — Fol. 128 : reconnaissances passées au profit de frère Pierre de Bocsozel, commandeur de Montbrison, et du membre de Lhiont et Château-le-Bois (1478, 10 décembre et 1483, 16 juin). — Fol. 130 v°-131 : accensement par Claude Daulezi, procureur de Jean Daulezi, son frère, commandeur de Montbrison, à Jean Grelier, habitant du mas de Coerectes, paroisse de Saint-Maurice-en-Gourgois, d'une prise d'eau sur le ruisseau d'Escoleza et du passage de l'eau dans le bois de la commanderie appelé « en bosc comunal », au terroir d'Antouilleux (1455, 15 mai).

---

**48H2324 XVe Siècle. Liève prise sur le terrier précédent.**

**XVe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 205 mill., papier, 82 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 75 v°, table.

---

**48H2325 1508.**

**1508**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 210 mill., papier, 30 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Reconnaissances passées par des habitants de Saint-Maurice-en-Gourgois au profit du commandeur Jean Dadeu, reçues par le notaire Antoine Vente. (Cahier détaché du terrier coté 48 H. 2257.)

---

**48H2326 1542.**

**1542**

Description physique :

Importance matérielle : 365 sur 257 mill., papier, 6 et 307 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de François de Montjournal, commandeur de Montbrison, Château-le-Bois et maison du temple de Lhiont, reçues par le notaire Simon Granjon. — Fol. 1, répertoire.

---

**48H2327 1542.**

**1542**

Description physique :

Importance matérielle : 200 sur 140 mill., papier, 16 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Reconnaissance passée par Jean et Jacques Dufour, de Château-le-Bois, à François de Montjournal, commandeur de Montbrison (copie des fol. 1 à 8 du terrier précédent).

---

**48H2328 1542.**

**1542**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 7 et 153 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minutes de reconnaissances passées par des habitants de Saint-Maurice-en-Gourgois, Cornillon, Saint-Paul, Aurec, Firminy, au profit de François de Montjournal, reçues par le notaire Simon Granjon et reproduites en partie dans 48 H. 2326.

---

**48H2329 1553-1554.**

**1553-1554**

Description physique :

Importance matérielle : 343 sur 248 mill., papier, 4 et 100 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier du membre de Chasteau-le-Boys pour noble frère Guillaume Le Groing, chevalier de l'Ordre de Saint Jehan de Jherusalem, commandeur de la commanderie de Saint Jehan dez Prez lez Montbrison, l'Hospital le Grand, Messilieu, Themple de Liand, dudit Chastel le Boys et aultres membres deppendans de la dicte commanderie. » Reconnaissances reçues par le notaire Maurice Baron.

---

**48H2330 1553-1554. Autre expédition du terrier précédent.**

**1553-1554**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 16 et 139 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H2331 1542-1566.**

**1542-1566**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 190 mill., papier, 12 et 207 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaissances passées en faveur de François de Montjournal et de Guillaume Le Groing, commandeurs de Montbrison, à cause de la maison du temple de Lhiant, reçues par les notaires Granjon et Baron.

---

**48H2332 1622-1623.**

**1622-1623**

Description physique :

Importance matérielle : 282 sur 200 mill., papier, 47 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Guillaume de Chissey, commandeur de Montbrison, seigneur de Château-le-Bois et de la maison du temple de Lyand, reçues par le notaire Antoine Montchannet.

---

**48H2333 1645-1652.**

**1645-1652**

Description physique :

Importance matérielle : 355 sur 230 mill., papier, 398 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Gaspard de Maisonseule, commandeur de Montbrison, reçues par le même notaire. — Fol. 2 : description de la seigneurie de Château-le-Bois.

---

**48H2334 1645-1652. Autre expédition du même terrier.**

**1645-1652**

Description physique :

Importance matérielle : 358 sur 238 mill., papier, 383 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

**48H2335 1645-1652. Autre expédition du même terrier.**

**1645-1652**

Description physique :

Importance matérielle : 355 sur 240 mill., papier, 11 et 409 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Faite en 1666 à la requête de frère Léon de Villeneuve, commandeur de Montbrison.

---

**48H2336 1683.**

**1683**

Description physique :

Importance matérielle : 313 sur 200 mill., papier, 15 et 433 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Gilbert de Faugères du Cluzeaux, commandeur de Montbrison, reçues par le notaire Dupuy.

---

**48H2337 1695-1697.**

**1695-1697**

Description physique :

Importance matérielle : 322 sur 205 mill., papier, 38 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaissances passées au profit de frère Antoine de Pons, commandeur de Montbrison, à cause de la rente de Château-le-Bois, membre de la Chomette, reçues par le notaire Dupont.

---

**48H2338 1737-1748.**

**1737-1748**

Description physique :

Importance matérielle : 445 sur 265 mill., papier, 11 et 291 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Philibert du Saillant, commandeur de Montbrison, à cause de Château-le-Bois et de la maison du temple de Glandz, reçues par les notaires Ladret et Morel. Gland : Loire, arr. Montbrison, canton Saint-Bonnet-le-Château, commune Saint-Maurice-en-Gourgois.

---

**48H2339 1766-1767.**

**1766-1767**

Description physique :

Importance matérielle : 433 sur 202 mill., papier, 5 et 215 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Gabriel de Montaignac de Chauvance, à cause de sa seigneurie de Château-le-Bois et du temple de Gland, reçues par le notaire Rousset.

---

**48H2340-48H2350 Membre de l'Hôpital-le-Grand.**

**1227-1768**

Biographie ou Histoire :

Loire, arrondissement et canton de Montbrison.

---

**48H2340-48H2343 Donations, ventes, échanges, reprises en fief, concessions, transactions, baux, procédures et sentences.**

**1227-1744**

**48H2340 1227-1744.****1227-1744**

## Description physique :

Importance matérielle : 12 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Donation par Hugues Delmas (Dalmacii) à la maison de l'Hôpital de Jérusalem de Montbrison de ce qu'il possède dans le tènement qui fut à Jean Callon, entre l'Hôpital-le-Grand et la route qui va d'Unias à Périer (de Unitate versus Perer) et dans les rivières de ce lieu et de 5 sous qui lui sont dus à Boisset au mas Faurenc (1227). — 2. Vente à la maison de l'Hôpital de Jérusalem de Montbrison par Jean, Pierre, Mathieu et Guillaume, fils de feu Philippe Arvernacii, pour 40 livres de lyonnais forts, de tout ce qu'ils possèdent à l'Hôpital-le-Grand a via que tendit de Perer versus Unea et a via que tendit de Suinzeu versus Vernol (1234, juillet). — 3. Reprise en fief par Gaudemarus d'Escotay, chevalier et Jaquete, sa femme, de frère Robert, prieur des maisons de l'Hôpital de Jérusalem au prieuré d'Auvergne, pour divers cens et des domaines qu'ils possèdent dans les paroisses de l'Hôpital-le-Grand, Unias et Craintilleux (1261 n. st., janvier). — 4. Autre reprise en fief par Raynaud Malevicini, damoiseau, de frère Mathieu Audin, commandeur de Montbrison (1276, août). — 5. Vente par Raynaud Malevicini, chevalier, et Béatrix, sa femme, à Mathieu Audin, pour 300 livres de viennois, de cens dus par divers hommes sur des terres entre la Loire et Montbrison (1282, décembre). — 6. Vente de cens, pour 100 livres de vieux lyonnais forts, par Hugues Durgelli, chevalier, à frère Mathieu Audin (1280, octobre ?). — 7. Confirmation de cette vente par Isabelle, veuve de Hugues Durgelli et Humbert, son fils (1287 n. st., février). — 8. Échange de cens entre frère Girard de Monteacuto, commandeur des maisons de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem en Forez et Beraudonus de Bastia, damoiseau (1345, 24 août). — 9. Autorisation donnée par François de Montjournal, commandeur de Montbrison, à Jacques Bayle, de faire construire un colombier à l'Hôpital-le-Grand (1545, 27 mai). — 10. Accord entre André Dupuy, curé d'Unias, et les consuls et habitants de l'Hôpital-le-Grand, au sujet du service divin dans cette paroisse (1605). — 11-12. Échange de dîmes et de rentes entre André Dupuy et Claude de Rochebaron, commandeur de Montbrison (1606). — 13-15. Procédure pour Jean Vaubert, notaire, et Hugues Fasson, fermiers des rentes de l'Hôpital-le-Grand et Messilleux, pour obtenir le paiement de divers cens (1613). — 16-19. Sentences des Requêtes du Palais rendues pour Gaspard de Maisonseule, commandeur de Montbrison, seigneur de l'Hôpital-le-Grand, contre Benoît Blanc, Étienne Montaud, Mathieu Faure, Jacques Henryet, afin d'obliger ceux-ci à payer des cens (1653-1654). — 20-23. Fragment d'une procédure entre Philibert du Saillant, commandeur de Montbrison, et Pierre Lhéritier, sieur de La Bastie, avocat en Parlement, pour obliger celui-ci à passer une nouvelle reconnaissance (1715-1716). — 24-26. Abandons faits à Philibert du Saillant par Jean Brun, Antoine Reynard et Jean Barjat de maisons en ruines et de jardins sis dans l'enclos du château de l'Hôpital-le-Grand (1741-1744).

**48H2341 1490.****1490**

## Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 205 mill., papier, 86 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Procédure par-devant le juge de Forez entre frère Antoine de Boffremont, commandeur de Montbrison, et Jacques Bayle, notaire, habitant de Montbrison, au sujet d'un moulin pour lequel celui-ci refuse de passer reconnaissance au terrier de la commanderie. (Le commencement et la fin manquent.) Fol. 2, exposé des faits par le commandeur. Fol. 17, dépositions des témoins produits par le commandeur.

**48H2342 1273-1638.****1273-1638**

## Description physique :

Importance matérielle : 7 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Transaction entre Guy, comte de Forez, et frère Robert de Monte Rugoso, de la maison de l'Hôpital de Jérusalem, prieur en Auvergne, au nom des maisons de Montbrison et de Verrières, au sujet de la juridiction à Cruzille et à Saint-Priest (1273 n. st., février). — 2. Transaction entre Jeanne de Montfort, comtesse de Forez, veuve de Guy, comte de Forez, et frère Étienne de Brocco, prieur de l'hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem au prieuré d'Auvergne, au sujet de dommages causés à la maison de Saint-Bonnet-les-Places, du meurtre d'un homme de l'Hôpital, de captures d'hommes et de bêtes (1278, 22 décembre, die jovis ante Nativitatem Domini). — 3. Accord entre Jean, comte de Forez, et Maurice de Hermone, prieur de l'Hôpital de Jérusalem en Auvergne, au sujet de la juridiction à Messilleux et à l'Hôpital-le-Grand (1293, juillet). — 4. Vidimus de cet accord (1364, 11 septembre, die mercurii post festum Nativitatis beatae Mariae Virginis). — 5. Autre vidimus du même accord par Pierre Charbonnier, de Périgneux, et Jean Paulet, de Saint-Bonnet-le-Château, clercs de la cour de Forez (1390, 19 août). — 6. Sentence du juge de Forez dans une affaire entre Georges Ravel d'Unias, luminier de l'église paroissiale de ce lieu, d'une part, frère Jean Daulezi, commandeur de Montbrison, et Peronnet Josserii, prieur de Saint-Romain-le-Puy, d'autre part, décidant que

le luminaire a le droit de percevoir une émine de froment dans la dîmerie du commandeur (1426, 7 décembre). — 7. Autorisation donnée par Charles, duc de Bourbon et d'Auvergne, à frère Jean Dalezy, commandeur de Montbrison, d'augmenter les fortifications de l'Hôpital-le-Grand (1443, 29 décembre). — 8. Transaction au sujet d'une dîme à l'Hôpital-le-Grand entre frère Jean Daulesi, commandeur de Montbrison, frère Jacques de Bouthéon, de l'Ordre de Saint Benoît, prieur de Saint-Romain-le-Puy, et Antoine Ville, receveur de la dîme de Saint-Romain (1457, lundi 25 juillet). — 9. Dépôts de témoins sur les droits des commandeurs de Montbrison à l'Hôpital-le-Grand, notamment sur un pressoir (1537). — 10. Inventaire après décès des biens d'Étienne Depériers, fait par le châtelain de l'Hôpital-le-Grand (1546). — 11. Enquête faite par les officiers de Guillaume Le Groing, commandeur de Montbrison, sur les plaintes de Mathie Tissot, fille de Barthélemy Tissot, maltraitée par des habitants de Cruzille (1551 n. st., dimanche 11 janvier). — 12. Bail de la terre et seigneurie de l'Hôpital-le-Grand passé par Jean Gaste dit de Luppé, commandeur de Montbrison, à Jean Poparin, notaire, de Saint-Bonnet-le-Château, et à Antoine Deverand, demeurant à Bouthéon, pour quatre ans, moyennant 525 livres par an (1574, 2 septembre). — 13. Quittances données à ses fermiers par Jean de Gaste (1575). — 14. Accord conclu entre André Dupuy, curé d'Unias, et Claude de Rochebaron, commandeur de Montbrison, aux termes duquel le curé sera tenu de résider à l'Hôpital-le-Grand ou d'y entretenir un prêtre pour dire la messe et administrer les sacrements aux habitants (1606). — 15-16. Baux à ferme de la dîme de l'Hôpital-le-Grand (1616-1618). — 17. Bail à ferme des prés de l'Hôpital-le-Grand (1619). — 18. Attestation donnée par Jean Pascal, avocat au bailliage de Forez, et Michel Chivillon, juge et châtelain des terres dépendant de la commanderie de Montbrison, que leurs gages sont dus par les fermiers et payés le 1er mai (1619). — 19. Plainte de Mathieu Féraud, de l'Hôpital-le-Grand, contre noble Vital Henryet, seigneur de Grézieu, qui l'a empêché de lever la dîme (1638).

---

**48H2343 1446-1472.**

**1446-1472**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 225 mill., parchemin, 33 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Concessions de lots de terrain dans la ville neuve de l'Hôpital-le-Grand faites par frère Jean Dalezy, commandeur de Montbrison et de l'Hôpital-le-Grand, à diverses personnes, moyennant un cens annuel et la promesse de construire une partie du mur d'enceinte ; actes reçus en 1446 par Antoine Tissier, notaire, de Saint-Martin-la-Sauvété, diocèse de Lyon, et expédiés en 1472 par Pierre Piloche.

---

**48H2344-2350 Terriers.**

**1418-1768**

---

**48H2344 1418-1422.**

**1418-1422**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 200 mill., papier, 32 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fragments d'un terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur de Forez à cause du château de l'Hôpital-le-Grand, reçues par le notaire Vitton.

---

**48H2345 1470-1474.**

**1470-1474**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 210 mill., papier, 235 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minutes de reconnaissances passées au profit de frère Pierre de Bocsozel, commandeur de l'Hôpital-le-Grand, à l'Hôpital-le-Grand, Periers, Unias, Craintilleux, Sansieu, paroisse de Sury-le-Comtal. — Fol. 233, table. — Fol. 235 v°, remise des mesures du vin à vendre à Vernols faite par frère Louis Amaza, de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, curé de Saint-Jean-des-Prés de Montbrison, à Catherine, femme de Pierre Maître (Magistri) de Veauche (1474, 22 juillet).

---

**48H2346 1653-1657.**

**1653-1657**

Description physique :

Importance matérielle : 375 sur 250 mill., papier, 262 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Gaspard de Maisonseule, commandeur de Salins, Sainte-Anne et

Montbrison, à cause de l'Hôpital-le-Grand, reçues par le notaire Pomet.

---

**48H2347 1653-1657. Autre expédition du même terrier.**

**1653-1657**

Description physique :

Importance matérielle : 400 sur 285 mill., papier, 162 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H2348 1763-1768.**

**1763-1768**

Description physique :

Importance matérielle : 440 sur 290 mill., papier, 113 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Gabriel de Montagnac Chauvance, commandeur de Saint-Jean des Prés de Montbrison, à cause de la rente noble de l'Hôpital-le-Grand, reçues par les notaires Chantelauze et Bruyas. — Fol. 85 à 113, blancs.

---

**48H2349 1535-1543.**

**1535-1543**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 200 mill., papier, 36 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de la confrérie du Saint-Esprit de l'Hôpital-le-Grand, reçu par Jacques Rouchon, notaire à Sury-le-Comtal.

---

**48H2350 1535-1749. Copie du terrier précédent.**

**1535-1749**

Description physique :

Importance matérielle : 323 sur 212 mill., papier, 25 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Faite en 1749 par Antoine Mathevon et Jean Pupier, notaires royaux à Chazelles, sur l'original présenté par Philibert du Saillant, commandeur de Montbrison, et réintégré ensuite aux Archives de Lyon.

---

**48H2351-48H2357 Membre de Messilleux.**

**1217-1685**

Biographie ou Histoire :

Loire, arrondissement et canton de Montbrison, commune de Prétieux.

---

**48H2351 Biens, droits et revenus. Ventes, abénévis, procédure, visite, baux.**

**1217-1654**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier, 2 cahier, papier, 57 et 30 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente par Guillaume Escoz et Rovoiria, sa femme, à l'Hôpital de Jérusalem de Montbrison, pour 500 sous, de toute la terre qu'ils possèdent dans les paroisses d'Unias, de Craitilleux, de Prétieux et de Saint-Romain (1217). — 2. Vente par Pierre d'Escotay, chevalier, et Guillaume Sableiri à Arducius tenant la maison de l'Hôpital de Jérusalem à Messilleux, pour 30 sous de vieux lyonnais forts, d'un cens de 6 deniers sur une terre appelée Monseroy, située sous Messilleux (1250, mai). — 3. Vente par Ennemond Reynaud, de Messilleux, paroisse de Prétieux (Preissiassi) à Jean de Cheylio, pour 8 livres tournois, d'une pièce de terre à Messilleux chargée d'un cens de 3 sous, une poule et une émine d'orge envers la maison de Saint-Jean de Jérusalem de Montbrison (1343 n. st., 13 mars). — 4. Abénévis passé par Antoine de Bauffremont, commandeur de Montbrison, à Philippine Baschode d'une terre à Messilleux, jouxtant au nord le chemin de Messilleux à l'Hôpital-le-Grand, moyennant un cens annuel d'un bichet de froment et 3 deniers tournois et 20 livres tournois de bonne monnaie royale pour droit d'introge (1493, 8 juillet). — 5. Affaire pardevant Philippe Chastillon, licencié en lois, juge ordinaire de Forez, entre frère Jean Dadeu, commandeur de Montbrison, et Philippe Mazoyer, marchand, de Montbrison (le début manque). Fol. 3, exposé des faits par le commandeur : Philippe Mazoyer refuse de passer reconnaissance au nouveau terrier de la commanderie pour une terre et un pré au terroir Crucis Clarri, un autre pré, une maison ou cellier au château de Messilleux, précédemment reconnus par Jean Durand, de Moingt, le



4 janvier 1434 (n. st.), par Pierre Durand et Luce, sa femme, le 10 mai 1441. Fol. 14 v<sup>o</sup>, convocation des témoins. Fol. 16, dépositions des témoins (1507). — 6. Même affaire. Fol. 4 v<sup>o</sup>, exposé des faits par Mazoyer. Fol. 11 v<sup>o</sup>, dépositions des témoins produits par lui (1508). — 7. Visite de l'emplacement de l'ancien château de Messilleux, faite à la requête de Jean Peyronin, prêtre et prébendier de l'église collégiale de Notre-Dame de Montbrison (1644). — 8-15. Baux à ferme des prés et des dîmes de Messilleux (1615-1654).

---

**48H2352-48H2357 Terriers.**

**1317-1685**

---

**48H2352 1317.**

**1317**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 40 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances, en langue vulgaire, passées par des habitants de Prétieux (de la parrochi de Preyssio), données pour copie et signées par J. Bernon. Fol. 26 v<sup>o</sup> : in perochia Hospitalis Magni (l'ospital lo grant). Fol. 28 : in perochia de Greysio lo Fromental. Fol. 35, table. — (Incomplet ; les fol. I à XXV manquent.)

---

**48H2353 1439-1452.**

**1439-1452**

Description physique :

Importance matérielle : 304 sur 210 mill., papier, 38 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Extraits des terriers de Conchis concernant le membre de Messillieu de la commanderie de Montbrison. » Copie faite à la requête de messire Léon de Villeneuve, commandeur de Montbrison, sur l'original exhibé par frère Alexandre de Costaing de Pusignan, commandeur de Celles et La Racherie, receveur et procureur général au grand prieuré d'Auvergne, le 18 juin 1667. — Fol. 31, table. — Fol. 33-38, blancs.

---

**48H2354 1538-1542.**

**1538-1542**

Description physique :

Importance matérielle : 315 sur 215 mill., papier, 57 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de François de Montjournal, commandeur de Montbrison, à cause de la seigneurie de Messilleux, reçues par le notaire de Marcilly. Fol. 55, répertoire. (Incomplet ; les fol. I à XII et XV à XXXV manquent.)

---

**48H2355 1666.**

**1666**

Description physique :

Importance matérielle : 370 sur 250 mill., papier, 45 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier pour le membre de Meyssillieu despendant de la rente noble de la commanderie de Saint-Jean des Prez de Montbrison. » Reconnaissances passées au profit de Léon de Villeneuve, commandeur de Montbrison, reçues par le notaire Imbert Royer.

---

**48H2356 1683-1685.**

**1683-1685**

Description physique :

Importance matérielle : 250 sur 190 mill., papier, 3 et 122 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minutes de reconnaissances passés au profit de frère Gilbert de Faugères du Cluzeaux, reçues par le notaire Dupuy.

**48H2357 1683-1685. Expédition du même terrier.**

**1683-1685**

Description physique :

Importance matérielle : 365 sur 243 mill., papier, 3 et 169 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Les reconnaissances sont disposées dans un ordre différent.

---

**48H2358-48H2360 Cure de Saint-Jean : terriers.**

**1439-1519**

**48H2358 1439-1519.**

**1439-1519**

Description physique :

Importance matérielle : 283 sur 210 mill., papier, 78 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Louis Amaza, curé de l'église Saint-Jean de Montbrison, reçues par les notaires Jacques Fausserii, Thomas, Beaupoy, Tissier. — Fol. 2, reconnaissance par Pierre Chauvet, bachelier en lois, juge des appellations du Forez. Fol. 8, apud Hospitale Magnum. Fol. 15, apud Chanallihes. Fol. 20, à Saint-Marcellin. Fol. 22, in parrochia Suriaci Comitalis et primo apud Sinzieu. Fol. 25, apud Azieu in parrochia Suriaci Comitalis. Fol. 28, apud Amancieu in parrochia Suriaci Comitalis. Fol. 30, apud Meycellieu in parrochia Preciaci. Fol. 32, apud Trellins. Fol. 34, apud la Mota in parrochia Fory. Fol. 39, apud Sencio et Chomillanges in parrochia de Ponsins. Fol. 51, in parrochia Savigniaci. Fol. 54 v°, apud Rippariam in parrochia de Bar. Fol. 56, apud Cursiacum. Fol. 68, apud Escotay. Fol. 71, apud Moyn. Fol. 49, acte par lequel Jean Cruzil, prêtre, prébendier de la chapelle fondée par Étienne du Tallour, déclare qu'un pré dépendant de cette chapelle est de la censive de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem et doit un cens annuel de 8 deniers (1439, 20 novembre). Fol. 64 v°, reconnaissance passée pour ce pré par Michel Pargeor, prêtre, prébendier de la chapelle fondée dans l'église de Bard, par Pierre et Étienne doz Tallior (1480 n. st., 21 mars). — Fol. 76, table.

---

**48H2359 1513-1518.**

**1513-1518**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 190 mill., papier, 3 et 23 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de Mathieu Granjon, curé de Saint-Jean, reçues par les notaires Delabeausse et Jean Faure. Fol. 2, apud la Mota in parrochia Fori. Fol. 6, apud villam de Bars. Fol. 15, apud Escotay. Fol. 17, apud Sanctum Marcellinum et Peyrigniacum. Fol. 18, apud Maignacum Alte Rippe. Fol. 2, répertoire. Fol. 19-23, blancs.

---

**48H2360 1512-1518.**

**1512-1518**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 195 mill., papier, 5 et 71 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de Mathieu Granjon, curé de Saint-Jean, et reçues par le notaire Vialet. Fol. 2-4, répertoire.

---

**48H2361-48H2382 Titres communs.**

**1322-1786**

**48H2361 Prise de possession de la commanderie.**

**1549-1714**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 2 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Prise de possession par frère Guillaume Le Groing de Villebouché de la commanderie de Montbrison, vacante par la résignation de Jean de Lévis (1549, n. st., 7 février). — 2. Prise de possession de la commanderie de Montbrison par Claude Bec du Verney, écuyer, seigneur de La Motte-Saint-Vincent, procureur de Regnaud Bec de La Bussière (1637). — 3. Prise de possession de la commanderie de Montbrison par le procureur de Philibert du Saillant (1714).

---

#### 48H2362-48H2363 Visites.

1586-1766

---

#### 48H2362 1586-1666.

1586-1666

Description physique :

Importance matérielle : 3 cahiers, papier, 36, 16, 60 feuillets ; 10 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Visite de la commanderie de Montbrison, à la requête de Claude de La Salle qui la possède depuis 1582, faite par Jacques de Blot, commandeur de Tortebesse et Antoine du Vilard, commandeur de la Marche et du Mayet. Fol. 3, visite de l'église Saint-Jean. Fol. 4, maison de la commanderie ; fol. 7, moulins ; fol. 9, inventaire des terriers. Fol. 12 v°, la Cruzille, à 2 lieues de Montbrison ; petite rente sans domaine ni habitation. Fol. 13, Château-le-Bois : château ruiné, tour de pierres, vieille petite chapelle, justice, dîme. Fol. 14, grange appelée le temple de Gland : maison, grange, étable, cour, prés, terres, bois. Fol. 14 v°, grange de Vernols, à 2 grandes lieues du temple de Gland : maison haute et basse, grange, étables, terres, prés, jardin. Fol. 15, l'Hôpital-le-Grand : église annexe de la cure d'Unias, château brûlé par les Huguenots, justice, dîmes, prés, terres, bois. Fol. 16, Messilleux : vieilles murailles ruinées d'un château, tour bâtie en terre, sans couverture, justice, dîmes en blé et en vin. Fol. 16 v°, grange de la Chaux : maison, granges, étable, cour, jardin, prés, terres, bois, petit étang. Fol. 18, dépositions des témoins : Jean Papon, lieutenant général en Forez ; Philippe Gagnieu, avocat ; Gilbert Papon, procureur au bailliage de Forez (1586). — 2. Autre visite par Claude de Montagnac Larfeuillère, commandeur de Lureuil, et Léon de Fonsjean, commandeur de La Croix-au-Bost. Fol. 15, revenu annuel de la commanderie, 2730 liv. ; total des charges, 1099 livres (1642). — 3. Autre visite par frère Louis de La Rivoyre, commandeur de Chazelles, et frère Alexandre de Chevrier Taney, commandeur de l'Ormeteau, à la requête de frère Léon de Villeneuve, commandeur de Montbrison. Fol. 7, état des réparations faites par le commandeur de Villeneuve. Fol. 26 v°, enquête secrète. Fol. 31, nomination de Léon de Villeneuve par le grand-maître aux fonctions de procureur de l'Ordre en Flandres (9 décembre 1661). Fol. 33, bail à ferme de la commanderie de Montbrison passé par Léon de Villeneuve à Jeanne Giraud, veuve de Catherin Guyot, en son vivant marchand drapier à Montbrison, pour six ans moyennant 4050 livres par an (3 août 1666). Fol. 37 v°, prix-fait du blanchissage de l'église de la commanderie de Montbrison. Fol. 45, prix-fait de réparations à la grange de Vernols. Fol. 52, prix-fait de réparations au domaine de La Chaux (1666).

---

#### 48H2363 1682-1766.

1682-1766

Description physique :

Importance matérielle : 5 cahiers, papier, 84, 20, 34, 42, 21 feuillets ; 55 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Visite de la commanderie de Montbrison, à la requête du commandeur Gilbert de Faugères du Cluzeau, par frère Alexandre de Talaru Chalmazel, commandeur de Chamberaud, et frère Jean Léonard de Sainte-Colombe du Poyet, commandeur des Échelles. Fol. 34, prise de possession de la commanderie de Montbrison par le commandeur du Cluzeau. Fol. 37 v°, procès-verbal de l'état du chef de la commanderie et de ses membres (1682). — 2. Autre visite par frère Jean-Baptiste-Louis de Bocsozel de Montgontier, commandeur de Chazelles, et frère Gilbert Ragon, commandeur du Lieu-Dieu (1728). — 3. Autre visite par frère Jacques de Montjouvant et frère Gilbert Ragon (1733). — 4. Autre visite par frère Joseph-Antoine de Laube, commandeur de Tortebesse. Total des revenus : 7502 liv. ; total des charges : 1547 l. 16 s. 10 d. (1754). — 5. Visite par frère Claude-Marie de Sainte-Colombe de Laubépin, commandeur de Tortebesse, et frère François-Marie-Hyacinthe de Pingon, commandeur des Feuillettes, à la requête de frère Gabriel de Montagnac de Chauvance, commandeur de Montbrison (1766).

---

#### 48H2364 Dénombrements et arpentage.

XVI<sup>e</sup> Siècle-1742

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Dénombrement des domaines de la commanderie de Montbrison et des cens qui lui sont dus, donné au bailli de Forez par Michel Baille, notaire, procureur du commandeur François de Montjournal (s. d., XVI<sup>e</sup> siècle). — 2-3. Dénombrement et arpentage des fonds dépendant de la commanderie de Montbrison (1742).

## 48H2365 Accensements de rente, ferme, baux.

1567-1714

### Description physique :

Importance matérielle : 24 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accensement de la rente de Sainte-Colombe par Jean de Gaste dit de Luppé, commandeur de Montbrison (1567). — 2. Bail à ferme des rentes de la Caravane, l'Hôpital-le-Grand et Messilleux passé par Claude de Rochebaron, commandeur de Montbrison (1609). — 3. Accensement de la rente noble de la Caravane par les fermiers généraux de la commanderie de Montbrison (1615). — 4. Bail à ferme du jardin de la commanderie passé par Jean Pupier, procureur du commandeur Guillaume de Chissey, à Jean Gojon, jardinier, de Montbrison (1619). — 5. Quittance de six bichets de seigle donnée par Jean Gojon à Jean Pupier (1619). — 6. Bail à ferme du membre bas de la commanderie de Montbrison appelé le membre de la plaine : l'Hôpital-le-Grand, Messilleux, Haute et Basse Cruzille, domaines de la Chau et de Vernon (1621). — 7. Accensement de la rente de Sainte-Colombe par Bertrand d'Albon, commandeur de Montbrison (1633). — 8-9. Bail à ferme du domaine de Vernaud passé pour dix ans à Claude Lionnet, laboureur (1637). — 10-11. Baux à ferme des jardins de la commanderie (1637). — 12. Bail des cens à percevoir dans les mandements et paroisses de Feurs, Néronde, Donzy, Chambon et Clepé (1639). — 13-19. Lettres invitant les curés de Montbrison et de diverses autres paroisses à annoncer au prône de la grand'messe l'adjudication de la ferme de la commanderie de Montbrison et de Château-le-Bois (1641). — 20. Certificat de la mise aux enchères de la ferme de Château-le-Bois, non suivie d'adjudication (1641). — 21. Bail à ferme des cens à percevoir dans les paroisses de Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Rambert, Saint-Marcellin, Périgneux, Saint-Priest (1641). — 22. Bail à ferme des cens à percevoir dans les paroisses de Trellins, Saint-Georges-sur-Couzan, Saint-Just-en-Bas, Sail-sous-Couzan (1648). — 23. Bail à ferme de tous les revenus de la commanderie de Montbrison passé pour six ans moyennant 2400 livres par an (1683). — 24. Offres de Pierre Mathon, bourgeois de Montbrison, pour la ferme de la commanderie : 3800 livres par an pendant six ans (1714).

## 48H2366 Procédures et sentences.

XVe Siècle-1786

### Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier, 1 cahier, papier, 12 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Fragment d'une procédure entre Pierre Galho, notaire de la cour de Forez, et frère Pierre de Boissello, commandeur de Montbrison ; dépositions de témoins : Guy de Pracieu, Guillaume de Chavanes, Sébastien Dupuy (de Podio), tous les trois notaires (s. d., xve siècle). — 2-3. Sentences du Grand Conseil entre Christophe Richardier et Philibert de Saillant, commandeur de Montbrison (1743-1744). — 4. Sentence du Parlement de Paris recevant l'appel de frère Antoine de Chauvet de La Villatte, commandeur de Montbrison, contre les fermiers de la commanderie (1771). — 5. Assignation donnée au sieur de Monspey, commandeur de Montbrison, pour comparaître au Parlement dans une affaire entre Pierre Philippon, bourgeois de Saint-Galmier, et Louis-Henri, comte de Pons, seigneur de Bothéon (1786).

## 48H2367-48H2382 Terriers.

1322-1742

## 48H2367-48H2369 Parangons de terriers.

XVIIIe Siècle

## 48H2367 Parangon de la rente de la commanderie de Montbrison, membre de l'Hôpital-le-Grand.

XVIIIe Siècle

### Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 250 mill., papier, 50 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Comparaison du terrier Dupuy (1505) et du terrier Bruyas (1763). Fol. 37, Parangon de la rente du luminaire de l'Hôpital-le-Grand, réunie à la commanderie de Saint-Jean des Prés de Montbrison : comparaison du terrier Rouchon (1535) et du terrier Bruyas (1760). Fol. 41, Parangon de la rente de la cure de Saint-Jean des Prés de Montbrison, unie à la commanderie dudit lieu pour le quartier de l'Hôpital-le-Grand : comparaison du terrier Forissier (1488) et du terrier Bruyas (1760). Fol. 43, Observations générales sur le présent parangon. Fol. 45-50, blancs.

**48H2368 Parangon des terriers de la commanderie de Montbrison, quartier ou membre de Saint-Jean-Soleymieux et Saint-Marcellin.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 230 mill., papier ; 27 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Comparaison du terrier Morel et Ladret de 1740 et du terrier Bruyas de 1768.

---

**48H2369 Parangon des terriers de la commanderie de Montbrison, chef-lieu.**

**XVIIIe siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 230 mill., papier, 93 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Comparaison du terrier Morel et Ladret (1730) et du terrier Bruyas et Chantelauze (1760). Fol. 88-83, blancs.

---

**48H2370 Répertoire des noms des paroisses contenues dans les terriers de la commanderie de Montbrison.**

**1512**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 210 mill., papier, 4 et 37 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Montbrison. — Titres communs. — Répertoire des noms des paroisses contenues dans les terriers de la commanderie de Montbrison, dressé par le notaire Vialet pour le commandeur Guillaume de Lestang. Fol. 1, Hoc est repertorium parrochiarum et locorum descriptorum in singulis terrariis et nomina terrariorum preceptorie Sancti Johannis Montisbrisonis per Ludovicum Vialet presbyterum notarium extractum.

---

**48H2371-48H2382 Terriers et lièves.**

**1322-1742**

**48H2371 1322-1742.**

**1322-1742**

Description physique :

Importance matérielle : 20 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Fragment d'un terrier de reconnaissances passées en 1376. Fol. 7 v°, in antiquiori terrario domus Sancti Johannis Montisbrisonis, reconnaissance, en français, par « Eteveniz de Lorge, donzels del Mont » le 20 mars 1322 (n. st.), die sabbati post Oculi mei anno Domini M° CCC° XXI°. — 2. Traduction d'une reconnaissance à Marcilly-le-Châtel (1445). — 3. Reconnaissance de Simon Robert, de la paroisse de Marols, diocèse de Lyon (1448 n. st., 19 février). — 4. Extraits de reconnaissances pris dans les terriers Greysolon et Nicolaï (1395 et 1480). — 5. « Estat des servis qui sont deubz à M. le commandeur de Saint-Jean des Prez de Montbrison par les habitants de Chénereilles prises sur le terrier Renevier. » — 6. « Cy dedans sont contenues les mémoyres de ceulx qui doyyent investizons à Monsr. de Saint-Jehan » (1501-1506). — 7. Minutes de reconnaissances « apud lo templo de Lhont » (s. d., XVIe siècle). — 8. « Sensuyvent les terres quartibles à monsr le commandeur de Saint Jehan au lieu et tènement de Loybes (s. d., XVIe siècle). — 9. Fragment d'un terrier de reconnaissances : paroisse de Prétieux (1508). — 10. Fragment d'un terrier de reconnaissances à l'Hospitalet et à Saint-Marcellin (1510-1516). — 11. Fragment d'un terrier de reconnaissances passées par des habitants de Saint-Marcellin à frère Guillaume de Lestang, représenté par son procureur frère Mathieu Granjon, curé de Saint-Jean (1513, 8 avril). — 12. Table d'un terrier (XVIe siècle). — 13. Fragment d'un terrier de reconnaissances passées au profit de frère Guillaume le Groing (1547-1561). — 14. Extrait d'un terrier reçu par les notaires Michallon et Baron, fait par frère Michel Borye, curé de la commanderie de Montbrison, le 22 juin 1586. — 15. Transaction entre Claude de La Salle, commandeur de Montbrison, et noble Jacques de La Venche, sieur de Colonges, par lequel celui-ci reconnaît tenir de la commanderie un tènement de maison, grange, étables, cours, jardins, prés, terres, bois, situé au terroir de Tremolen, Jurieu et Hauteville, paroisse de Saint-Marcellin (1593). — 16. Reconnaissance passée à frère Guillaume de Chissey, commandeur de Montbrison, par André Bergier, laboureur, du village de Saléars, paroisse de Périgneux (1623). — 17-20. Reconnaissances passées à Philibert du Saillant, commandeur de Montbrison, par noble Étienne Thoynet, conseiller et procureur du roi au bailliage de Forez, et Pierre Goutelle, meunier, demeurant au moulin Perrot, paroisse Saint-Jean-Bonnefonds (1742).

**48H2372 1368-1509.**

**1368-1509**

Description physique :

Importance matérielle : 215 sur 170 mill., papier, 36 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève. Fol. 1, « Liève de la rente que prend la commanderie de Saint Jehan en la parroisse de Verrières et en la grange du Pin au vray. » Fol. 10, reconnaissance passée au commandeur Jean Dadeu par Pierre Peillon du Pin (1509, 12 septembre). Fol. 23 v°, « memoyre du benevys du Pin » ; abénévis de la grange du Pin, dans la paroisse de Verrières, passé par frère Dudon de la Tour, grand prieur d'Auvergne, commandeur de Saint Jean de Montbrison, moyennant 100 sous viennois de bonne monnaie, cujus unus florenus auri boni et legitimi ponderis valet viginti solidos, trois émines de seigle, trois émines d'avoine, deux poules, douze fromages (1368 n. st., 12 mars). Fol. 26, « en ladite parroisse de Verrières sellon le grant Renevier ... Cognols. »

**48H2373 1544-1546.**

**1544-1546**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 195 mill., papier, 17 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève. Fol. 2 : « Liève des cens et servis debuz à la comanderye Saint Jehan des Prés lez Montbrison en la ville et parroisse de Saint Marcellin et lieux circonvoyains comansés à lever par Clément Rolandon à Toussaintz 1544. »

**48H2374 1549.**

**1549**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 16 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

« Liève des cens et servis du cartier de la Crusilhe haulte basse et parroisses Soleymieu et Marolz. »

**48H2375 1552.**

**1552**

Description physique :

Importance matérielle : 205 sur 140 mill., papier, 4 et 60 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève. Fol. 1-2, table incomplète. Fol. 1 : « Extraict prins au terrier de ceulx qui doibvent quart disme et cinquein au seigneur commandeur de Saint Jehan des Pres lez Montbrison. » Fol. 29 v° : « Extraict de ceulx qui doibvent disme, quart, cinquein au seigneur de Saint Jehan prins en la coppie du grant terrier de Vente appellé le prisonnier. » Fol. 49 : « En l'an 1552, vin deu à la Caravana Saint Jehan pour cens et dixme. »

**48H2376 1553-1554.**

**1553-1554**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 190 mill., papier, 14 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

« Liève des cens et servis deubz à la comanderie Saint Jehan de Montbrison en la ville, parroisse et mandement de Saint Marcellin. » Fol. 13 : « Liève des servys deubz à la cure Sainte Anne de Montbrison à Saint Marcellin. » Fol. 13 v° : « Divysion des cens et servis deubz au seigneur de Saint Jehan de Montbrison par ceulx de La Roche, parroisse de Saint Marcellin » (1554 n. st., 25 janvier).

**48H2377 1409-1563.**

**1409-1563**

Description physique :

Importance matérielle : 170 sur 118 mill., papier, 70 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 1 : « Dixmes deubz à la Caravane. » Fol. 7, reconnaissance pour une vigne passée par Nicolas Cellerii, de Montbrison (die lune post dominicam qua cantatum fuit in Dei ecclesia Letare Jherusalem, 18 mars 1409 n. st.). Fol. 33, « Vin sceu et deu à la Caravana à cause de dixme. » Fol. 53, « Ce qu'est deu pour le dixme des vins à la Caravana pour vendanges de l'an 1557. » Fol. 68, « répertoire du présent carnet. »

---

**48H2378 1569.**

**1569**

Description physique :

Importance matérielle : 200 sur 138 mill., papier, 17 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève. Fol. 2 : « C'est la liève des cens et servis deubz à monsieur le commandeur de Saint Jehan de Montbrison pour raison de la Caravane en la paroisse de Lhermieu et pour l'année mil Vc soixante neufz. »

---

**48H2379 1569.**

**1569**

Description physique :

Importance matérielle : 195 sur 138 mill., papier, 26 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève.

---

**48H2380 XVIe siècle.**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 190 sur 140 mill., papier, 10 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève. « En la paroisse de Trelins pour la commanderie de Saint Jean de Montbrison du membre de la Caravane. »

---

**48H2381 1569**

**1569**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 195 mill., papier, 144 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Liève. Fol. 1 : « C'est la liève courante des servis deubz et appartenant à monsieur le commandeur de St Jehan de Montbrison pour raison de la Caravane commencé le xviiiie novembre mil cinq cens soixante neufz. » Fol. 69 : « Liève des cens et servys deubs à la commanderye St Jehan de Montbrison au cartier de la Crusilhe Haulte et Basse et lieux circonvoisins appartenant à la Caravane. » Fol. 89, liève des cens dus à Saint-Marcellin. Fol. 102, liève des cens dus à Verrières. Fol. 108, liève des cens dus dans la paroisse de Saint-Bonnet-le-Courreau. Fol. 114, liève des cens dus dans la paroisse de Marcilly. Fol. 122, Saint-Georges de Couzan. Fol. 128, liève des cens dus dans la paroisse de Bard. Fol. 141 : « le vin deu à la Caravane St Jehan pour dixme de l'année mil cinq cens soixante ung. »

---

**48H2382 1673-1693.**

**1673-1693**

Description physique :

Importance matérielle : 200 sur 150 mill., papier, 434 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Recette des cens et servis de la rente noble de la commanderie de Saint-Jean des Prés de Montbrison faite par le notaire Pierre Dupuy.

---

**48H2383 Titres étrangers.**

**1258-1476**

Description physique :

Importance matérielle : 15 pièces, parchemin.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente de maisons à Montbrison passée par Pierre Astier, bourgeois de Montbrison, et Guillemine, sa femme, à Jaquet Grollin, pour le prix de 50 livres de viennois (1258, août). — 2. Vente de terres et de nombreux cens passée par Gaudemar d'Écotay, chevalier, et Jaquette, sa femme, à Guillaume Jourdain, chapelain de Sury-le-Comtal et à Jourdain de Turnis, son frère, pour 95 livres de viennois (1263 n. st., janvier). — 3. Vente par Guillaume de Telins à Jean et Pierre de Montrotier (de Montetroterio), frères, d'une maison sise in carreria dals Alnes, à Montbrison, pour 13 livres et 10 sous viennois (1286, mai). — 4. Appel des hommes de la maison de Saint-Jean de Jérusalem habitant le comté de Forez, qui se prétendent exempts de chevauchée en vertu d'une charte de Guy, comte de Forez et de Nevers (1306, die dominica ante festum beati Andree apostoli, 27 novembre). — 5. Reconnaissance de Jean Granut et de Marguerite, sa femme, extraite du vieux terrier de la commanderie de Montbrison (1307 n. st., 5 janvier). — 6. Vente par Julien Tissot de Précieux à Jean Audo d'une terre sise em Cham Voleto (1318, 13 septembre). — 7. Donation par Mathieu Aters à Pierre d'Azieu d'un droit de passage depuis la maison de Pierre Poiret jusqu'au puits du donateur (1328, 10 avril). — 8. Vente par Georges Sandos et Luca Lageri, sa femme, de la paroisse de Précieux (de Preysiaco) à Jean Mener et Marthe Auda, pour 100 sous de bons viennois, de 4 méterées de terre au mas del Saynton, juxta iter per quod itur de Greysiaco versus Azieu (1331 n. st., 17 janvier). — 9. Vente par Jean Ras del Sinton et Michelle, sa femme, de la paroisse de Précieux, à Jean Audo d'un pré sis in prato Colomp pour 30 sous de bons viennois (1345, 13 avril). — 10. Abénévis passé par Guillaume d'Écotay, fils de feu Hugues, à Pierre Decis, prêtre, et à Jean Audo, de Précieux, de neuf « démenchées » de terre, appelées la Flachona, moyennant un cens de trois mestiers de seigle (1355, 12 décembre). — 11. Hommage par Pierre Desyz, hospitalier, à Louis, duc de Bourbon, comte de Clermont et de Forez (1378, 10 septembre). — 12. Reconnaissance passée à Louis, duc de Bourbon, comte de Clermont et de Forez, par frère Pierre Decis, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, comme tuteur de son neveu Étienne, fils de Guillaume Decis (1390, 21 avril). — 13. Reconnaissance passée au même par Antoine du Vernet, commandeur de Chazelles et de Montbrison, pour le château de Bois, la moitié de la grande dîme de Saint-Maurice, le tiers d'une garenne à Azieu, le tiers des revenus possédés jadis par Pierre et Thomas d'Azieu in manso de Fonte, in manso als Boers, in manso del Fumas (1406, mardi 6 avril). — 14. Vente d'un pré par Benoît del Chazalis, de la paroisse de Verrières, mandement d'Écotay, à Guigues Delorme (1429 n. st., 2 février). — 15. Acte par lequel Mariette Durand et Antoine Durand, son fils, de la paroisse de Lyoret, reconnaissent devoir à Louis Amaza, prêtre, curé de Saint-Jean de Jérusalem de Montbrison, une somme de 10 livres tournois reçue à titre de prêt (1476 n. st., 16 février).

---

#### 48H2384-48H2400 Commanderie de Montchamp (Cantal).

1280-1785

Biographie ou Histoire :  
Arrondissement et canton de Saint-Flour.

La plupart des titres de cette commanderie ont été envoyés au département du Puy-de-Dôme en 1811.

---

#### 48H2384-48H2385 Inventaires.

1674-1761

---

#### 48H2384 1674.

1674

Description physique :  
Importance matérielle : 325 sur 230 mill., papier, 29 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire raisonné des tiltres de la commanderie de Montchamp et de ses membres fait... par le travail de Christophle Néron... en l'année 1674. » — Fol. 15-29, blancs.

---

#### 48H2385 1742-1761.

1742-1761

Description physique :  
Importance matérielle : 1 pièce, papier ; 2 cahiers, papier, 46 et 22 feuillets ; 1 cachet.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Inventaire des papiers concernant la commanderie de Montchamp conservés à Brioude (1742). — 2. Copie du précédent inventaire, certifiée conforme par le commandeur Jossset, chancelier du grand-prieuré d'Auvergne (1761). — 3. État des papiers laissés par le sieur Desfrançois (s. d., XVIIIe siècle).

---

#### 48H2386 Rénovation de terrier, procédure.

1628-1631

Description physique :



Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 12 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-13. Procédure pour Lucette Martin, veuve de Pierre Paget, notaire à Saint-Flour, contre Jacques Rouget, praticien de la même ville, associé à son mari pour la rénovation du terrier de Montchamp, demandée par le commandeur Philippe des Gouttes (1628-1631).

---

#### **48H2387-48H2388 Membre de Charbonnier.**

**1311-1703**

Biographie ou Histoire :

Puy-de-Dôme, arrondissement d'Issoire, canton de Saint-Germain-Lembron.

---

#### **48H2387 Convention et accord, reconnaissances, procédures et sentences, plan.**

**1372-1703**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier ; 1 plan.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Conventions entre Jean Achard, commandeur de Montchamp et de Charbonnier, et les habitants de Charbonnier, au sujet de la construction d'un château-fort audit lieu (1372, die mercurii in festo Conceptionis beate Marie Virginis, 8 décembre). — 2. Copie de l'acte précédent. — 3. Procès entre le grand-prieur d'Auvergne d'une part, Pierre Clary, Pierre et Giraud Magent et Guillaume Chabulhat, d'autre part, au sujet de certaines dîmes entre les lieux de Mauriat et de Charbonnier, contestées entre le grand-prieur d'Auvergne et Guillaume de Chaslus (1457, 19 septembre). — 4. Fragment d'une déposition de frère Jean Large, commandeur de La Tourrette, dans une affaire entre frère Emery de Rochechinard, commandeur de Montchamp et de Charbonnier, et frère Louis de Chargie, prieur d'Esteil (1503). — 5. Mémoire d'Antoine de Chaslus, commandeur de Montchamp et de Charbonnier, contre le chapitre de Saint-Julien de Brioude, au sujet des dîmes à percevoir dans les terroirs de Montagniat, Garayt et Combe Jacme et de la dîme dans la paroisse de Beaulieu (1544). — 6. Mémoire en réponse au précédent (le commencement et la fin manquent). — 7. Instruction ou mémoire pour le grand-prieur d'Auvergne contre le chapitre Saint-Julien de Brioude (s. d., XVI<sup>e</sup> siècle). — 8. Accord conclu entre Antoine de Chaslus, commandeur de Montchamp, d'une part, Amblard, Jacques, Charles et Gabrielle de Chaslus, d'autre part, par lequel le commandeur se réserve, sa vie durant, des vignes et des champs situés dans les limites de la dîmerie de Charbonnier (1546 n. st., 7 janvier). — 9. Mémoire au sujet d'un pré revendiqué par le curé de Charbonnier (s. d., XVI<sup>e</sup> siècle). — 10. Requête adressée au sénéchal d'Auvergne par frère Philippe des Gouttes, commandeur de Montchamp et de Charbonnier, pour qu'il soit fait défense au sieur Jean Daujolle d'exploiter les mines de charbon appartenant au commandeur (1633). — 11. Mandement du lieutenant-général criminel au siège présidial de Riom prescrivant une enquête sur des faits reprochés par Philippe des Gouttes au sieur Daujolle : vol de la chaîne du pont de Charbonnier, mauvais traitements infligés aux sujets du commandeur (1634). — 12. Sentence du présidial d'Auvergne dans une affaire entre Noël de Beaufort et Jacques de La Rochefoucauld, commandeur de Montchamp et de Charbonnier (1659). — 13. Reconnaissance passée par Antoine Boy dit Gabriellon, habitant de Charbonnier, à frère Jean-Jacques de La Rochefoucauld (1662). — 14. Table d'un terrier de Charbonnier (XVI<sup>e</sup> siècle). — 15. Quittance donnée au commandeur de Lespinasse par le directeur de l'aliénation des domaines du Roi en Auvergne (1703). — 16. Plan du moulin du Temple (s. d., XVIII<sup>e</sup> siècle).

---

#### **48H2388 Terrier en langue vulgaire.**

**1311-1325**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 195 mill., parchemin, 138 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1 : Anno Domini M<sup>o</sup>. CCC<sup>o</sup>. XI<sup>o</sup>. die lune post festum beati Barnabel (14 juin) fecimus istud terrarium sive scripsimus. — Ayso es lo ses que devont l'home de Charboners am las pertenensa a l'espital de Charboners. — Fol. 53 : Ayso es lo ses que devont l'homen de Cros Maria a l'espital de Charboners de blat e de diners e de manobras e de gallinas. — Fol. 71 : Censu bladi et denariis Belliloci et omnia alia que debent a l'espital de Charboners et jurerunt tuistz dire vertat que deviont es queu teniont. — Fol. 80 : Ayso es lo ces que devont l'homen de la vila de Saint Germant a l'espital de Charboners et jurerunt sobre sains quenteniont nique deviont. — Fol. 101 : Ayso es lo ces de Vidrinas de vin et de blat et de diners. — Fol. 132 v<sup>o</sup> : Sensus sancti Justi cum pertinensiis. — Nombreuses additions de date postérieure : fol. 50 v<sup>o</sup>, 51, 61 (1325, die lhune post octabas Pentecosten, 3 juin), 79, 82 v<sup>o</sup>, 90, etc....

---

#### **48H2389-48H2390 Membre de Chauliat : terriers.**

**XIV<sup>e</sup> Siècle, 1686**

Biographie ou Histoire :

Puy-de-Dôme, arrondissement et canton d'Issoire, commune du Broc.

**48H2389 XIVE siècle. Terrier en langue vulgaire.**

**XIVE Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 190 mill., parchemin, 39 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1 : Ayso es lo tarers de l'espital de Saint Johan de la baylia de Chaulha. Ayso es lo ces que devont l'homen de la vila de Saint German e de las pertenensas a la mayson de Chaulhac. — Fol. 25 : Censers de la vila de Saint Sirgue que devont l'home de la deita vila a l'espital de Chaulhac.

---

**48H2390 1686.**

**1686**

Description physique :

Importance matérielle : 385 sur 255 mill., papier, 112 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Paul de La Renaudie, commandeur de Montchamp et de Chauliat.

---

**48H2391-48H2392 Membre de Langeac.**

**1338-1547**

Biographie ou Histoire :

Haute-Loire, arrondissement de Brioude, chef lieu de canton.

---

**48H2391 Pièces de procédures.**

**1532-1547**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Sentence du sénéchal d'Auvergne pour frère Jean Rodes, commandeur de Langeac, contre Pierre Guérin et Pierre Durif, bouchers, de Langeac, condamnant ceux-ci à payer un cens au commandeur pour un champ situé au terroir de Chaufour (1532, 4 novembre). — 2. Exploit d'huissier relatif à cette sentence (1532, 3 décembre). — 3-4. Citations à comparaître adressées à Jean Surrel et à Jaquete Constantin, veuve de Bernard Surrel, à la requête de Jean Rodes (1537). — 5. Autre citation à comparaître à Riom adressée à François et Pierre Terrisse, à la requête d'Antoine de Chaslus, bailli de Saint-Georges de Lyon, commandeur de Montchamp et de Langeac (1547).

---

**48H2392 Fragment d'un terrier.**

**1338**

Description physique :

Importance matérielle : 245 sur 175 mill., parchemin, 10 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 1 : Anno Domini millesimo CCC°. XXXVIII°. Sequitur census, redditus et proventus hospitalis sancti Johannis Jerusalem de Langiaco et primo de dicta villa Langiaci.

---

**48H2393-48H2395 Membre de Brioude.**

**1341-1750**

**48H2393 Pièces de procédures, accord et transaction.**

**XVIe Siècle-1750**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 37 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Mémoires sur une contestation entre le commandeur de Saint-Jean de Brioude et le chapitre de Brioude au sujet d'une maison dans ladite ville (s. d., xvie siècle). — 3. Dépôts de témoins affirmant que les habitants du village de Crosmarye payent un cens à la commanderie de Saint-Jean de Brioude (1602). — 4. Mémoire produit dans un procès entre Jean Martin et Philippe

Faure, au sujet de la possession de la moitié d'un pré (s. d.). — 5. Mémoire sur un incident survenu lors de l'inventaire des biens de Pierre Mombort, habitant du lieu de la Carrielle, dépendant de la commanderie de Brioude (1616). — 6. Accord entre Jean-Claude des Gouttes, procureur de Philippe des Gouttes, commandeur de Montchamp et de Saint-Jean de Brioude, d'une part, Robert Martin et Jean Ardier, d'autre part, maintenant ceux-ci dans la jouissance d'une vigne au terroir des Maries autrement de Puy Fontanes, conformément au bail emphytéotique passé le 20 mai 1597 par le commandeur Jacques de Blot (1618). — 7. Sommation adressée à diverses personnes pour passer des reconnaissances au terrier de la commanderie de Brioude (1627). — 8-9. Requête et procès-verbal constatant la coupe d'un grand nombre d'arbres de haute futaie dans le bois de Chaslus, paroisse de Saint-Vert, appartenant au commandeur de Saint-Jean de Brioude (1627). — 10. Commission donnée par les gens tenant les Requêtes du Palais pour obliger les tenanciers des domaines de Chalignat et de la Joubertière à payer les redevances qu'ils doivent à Philippe Raguin des Gouttes, commandeur de Brioude (1632). — 11. Procès-verbal des dégâts causés par un orage dans le bois de la commanderie de Saint-Jean-de-Brioude, situé dans la paroisse de Saint-Vert (1634). — 12-17. Procès entre Annet Fournet, curé de la paroisse de Saint-Martin de Claix ou de Beaulieu, diocèse de Clermont, et le chapitre de l'église de Brioude, au sujet de la portion congrue de ce curé (1662-1663). — 18. Transaction entre frère Jean-Jacques de La Rochefoucauld, commandeur de Montchamp et de ses membres, et Mathias Fournet, héritier de son frère Annet, en son vivant curé de Beaulieu (1666). — 19-20. Arrêt du Parlement maintenant Jean-Jacques de La Rochefoucauld dans la possession d'une vigne et d'une maison (1668). — 21. Incident entre le procureur de la commanderie de Saint-Jean-de-Brioude et le chapitre de Saint-Julien au sujet de l'apposition des scellés dans la maison de la commanderie occupée par feu Maurice Marge (1681). — 22. Acte par lequel Madeleine Marye, veuve de Jacques Rivet, se désiste d'une maison à Brioude, en faveur de frère Paul de Féline de La Renaudie (1708). — 23-27. Procès de Bernard-Christophe de Bragelongue, doyen du chapitre Saint-Julien de Brioude, contre Jeanne Serre et Jean Barthomeuf, son gendre, métayer du domaine de Bouchet, paroisse Saint-Jean de Brioude, pour paiement de cens (1725-1728). — 28-40. Lettres et pièces diverses concernant Guillaume Resche, accusé d'avoir assassiné Antoine Gibrat, de Montchamp, et transféré de Brioude à Saint-Flour (1750).

**48H2394-48H2395 Terriers.****1341-1733****48H2394 1341.****1341**

## Description physique :

Importance matérielle : 198 sur 142 mill., papier, 96 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Copie d'un terrier en langue vulgaire ; le titre seul est en latin : Datum per copiam. Anno Domini M<sup>o</sup> CCC<sup>o</sup> XL primo istud terrarium fuit factum per sacramentum et per confessionem uniuscujusque persone et fuit scriptum per manum Petri Espinassa clerici... Fol. 1 : lo ces de la Pyneda. Fol. 5 v<sup>o</sup> : lo ces de Saint Just. Fol. 8 : lo ces de Rouanet. Fol. 21 v<sup>o</sup> : lo ces de Cros Maria. Fol. 34 : ayso es lo ces de Mont megia. Fol. 41 v<sup>o</sup> : lo ces de Chalniac. Fol. 47 : ayso es lo ces de Brioude. Fol. 52 : lo ces de Veilha Brioude. Fol. 53 v<sup>o</sup> : lo ces de Brennat. Fol. 80 : lo ces de Vedrinas. Fol. 85 v<sup>o</sup> : lo ces de Longavila. Fol. 89 v<sup>o</sup> : lo ces de Vila Esparssa.

**48H2395 1726-1733.****1726-1733**

## Description physique :

Importance matérielle : 385 sur 235 mill., papier, 3 et 163 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Henry de Vogüé de Gourdan et de frère Claude Henry de Vatan, commandeurs de Montchamp et de Saint-Jean de Brioude, reçus par le notaire Fornet. — Fol. 2, table.

**48H2396 Membre de Loubaysargues.****1331-1780**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 5 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

## Biographie ou Histoire :

Cantal, arrondissement et canton de Saint-Flour, commune de Valuégols.

1. Acte par lequel Jacques Becho sive Jayselin, clerc de la paroisse de Bredon, reconnaît tenir un champ dans cette localité de frère Étienne de Montaigu (de Monte acuto), chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1331, die mercurii post Quasimodo, 10 avril). — 2. Arrêt (imprimé) du Parlement condamnant Jean Traverse Noalhac à passer reconnaissance à frère Jean-Jacques de La Rochefoucauld, commandeur de Montchamp et de Loubaysargues (1667). — 3. Assignation donnée à ce commandeur au sujet du paiement de la portion congrue du curé de Valuégols (1674). — 4. Requête et sentence du grand sénéchal d'Auvergne ordonnant le renouvellement du terrier de la commanderie de Loubaysargues (1730). — 5. Transaction entre Guillaume Traverse, bourgeois de

Murat et Jean-Philibert de Fay de La Tour-Maubourg, commandeur de Montchamp, au sujet du paiement d'un cens (1749). — 6. Démission de Pierre Rolland, curé de Laveissenet (1780).

---

### **48H2397-48H2398 Membre de La Garde-Roussillon.**

**1280, 1766**

Biographie ou Histoire :

Cantal, arrondissement de Saint-Flour, canton de Chaudesaigues, commune de Lieutadès.

---

### **48H2397 Enquête au sujet des droits de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem sur l'église paroissiale de Jabrun.**

**1280**

Description physique :

Importance matérielle : 1105 sur 170 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Enquête au sujet des droits de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem sur l'église paroissiale de Jabrun : listes de témoins et de questions à leur poser ; mandement du juge de l'évêque de Clermont à Guillaume, official de Clermont, et à Guillaume Roux, chanoine de Clermont, pour procéder à cette enquête (1280 n. st., die lune post purificationem Beate Marie, 5 février).

---

### **48H2398 Visite.**

**1766**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Visite par le juge de La Garde-Roussillon des terrains appelés Pegearesse et les Rochers, au village de la Gravière, paroisse de Jabrun, appartenant au commandeur de Montchamp (1766).

---

### **48H2399-48H2400 Titres communs.**

**1338-1785**

#### **48H2399 Visites.**

**1675-1765**

Description physique :

Importance matérielle : 3 cahiers, papier, 30, 45, 54 feuillets ; 47 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Visite par frère Charles Fasson de Sainte-Jay, commandeur de Charrières, et frère Jean-Hector de Fay La Tour Maubourg, commandeur de Lureuil, à la requête de frère Jean-Jacques de La Rochefoucauld. Fol. 2 : dénombrement de la commanderie ; chef, Montchamp, dans les montagnes d'Auvergne, diocèse de Saint-Flour ; 8 membres : Loubaysargues, paroisse de Laveissenet ; La Garde-Roussillon, à 4 lieues de Loubaysargues, paroisse de Jabrun ; Langeac, à 4 lieues du chef ; Brioude ; Charbonnier, dans la Limagne d'Auvergne, à 3 lieues de Brioude ; Chauliat, à une lieue de Charbonnier ; La Rivière-l'Évêque ; Saint-Jean de Badelle, à 7 lieues du chef. Fol. 7 : visite de Montchamp, église paroissiale (Antoine Aumard, vicaire perpétuel), maison d'habitation. Fol. 8 : Loubaysargues, église paroissiale de Laveissenet, dont le commandeur est curé primitif (Jacques Desalessert, vicaire perpétuel), chapelle Saint-Loup, grenier, moulin, four banal. Fol. 8 v° : La Garde-Roussillon, église paroissiale dans le village de Jabrun (Jean Veissade, vicaire perpétuel), pré, moulin. Fol. 9 : Langeac, chapelle desservie par les Pénitents de la ville. Charbonnier, église paroissiale (Antoine Jonsensier, vicaire perpétuel), château, moulin sur la rivière d'Alagnon, pré. Fol. 10 v° : Chauliat, chapelle, château. Fol. 11 : La Rivière l'Évêque, chapelle. Saint-Jean de Badelle, chapelle. Brioude, maison servant de résidence au commandeur. Fol. 11 v° : état des terriers. Fol. 15 v° : état des instances et procès. Fol. 26 : audition de témoins publics. Fol. 27 : enquête secrète (1675). — 2. Autre visite par frère Jacques de Montjouvant, visiteur général d'une partie des commanderies du grand-prieuré d'Auvergne. Fol. 1 v° : description de la maison de Brioude, située place Saint-Jean. Fol. 6 : description de l'église de Charbonnier (Pierre Morin, vicaire perpétuel) et du château. Fol. 16 v° : Chauliac, à un quart de lieue de Saint-Germain-Lembron, à 1 lieue 1/2 d'Issoire. Fol. 40 : la commanderie est affermée 7.200 livres. Fol. 40 v° : ordonnance sur les réparations (1734). — 3. Visite par frère Jean-François de Bosredon Vilvoisin, commandeur de La Rancherie, et frère Louis de Châlus, commandeur de Chantoin, à la requête de frère Alexis de Boislinard de Margou, commandeur de Montchamp (1765).

## **48H2400 Juridiction, prises de possession, dénombrement, baux à ferme, transactions, pièces de procédures, sentences.**

**1338-1785**

### Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 90 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Baux à ferme des membres de Charbonnier, Chauliac, Brioude et Langeac (1533-1536). — 3. Bail à ferme d'une métairie dépendant de Charbonnier (1623). — 4. Bail des mines existant à Charbonnier, moyennant 3 livres par semaine (1646). — 5. Mémoire concernant le renouvellement du terrier de Montchamp (1656). — 6-7. Prise de possession de Montchamp et Charbonnier par Henri de Vogüé de Gourdan (1721). — 8. Prise de possession de Montchamp par Jean-Alexis de Boislinard de Margou (1760). — 9-11. États des réparations faites à Chauliac, Montchamp et Charbonnier (1744-1750). — 12. Dénombrement des biens et revenus de la commanderie de Montchamp fait par Jean-Baptiste Gardon, expert géomètre, commissaire à terriers, à la requête de Jean-Alexis de Boislinard de Margou (1773). — 13. Mémoire sur les terres appelées les Terres Froides se trouvant sur le territoire de Cistrières (1784). — 14. Plan desdites terres (s. d.). — 15. Procuration donnée par Jean-Philibert de Fay de La Tour-Maubourg, commandeur de Montchamp, à Armand Debeget, chanoine et doyen de l'église du Puy, pour conférer les bénéfices à sa nomination (1749). — 16. Transaction entre Pierre Boudon, curé de Montchamp, et le procureur du commandeur de Margou au sujet de ses dîmes (1766). — 17. Sentence d'excommunication promulguée par le juge de la cour spirituelle de Langeac pour l'évêque de Saint-Flour (1338, die jovis post Assumptionem beate Marie, 20 août). — 18. Mémoire sur la juridiction du lieu d'Andelat (1616). — 19. Assignation donnée au commandeur de Montchamp pour rendre hommage au duc de Mercœur (1726-1728). — 20. État des redevances en argent et en nature dues à la commanderie de Montchamp (s. d., XVIIIe siècle). — 21-73. Actes de comparution aux Assises générales d'Auvergne par les procureurs du commandeur de Montchamp (1653-1675). — 74-93. Pièces détachées de procédures diverses concernant la commanderie de Montchamp (1620-1785).

## **48H2401-48H2404 Commanderie de Montferrand (Puy-de-Dôme).**

**1252-1768**

### Biographie ou Histoire :

Quartier de Clermont-Ferrand, chef-lieu du Puy-de-Dôme.

Presque tous les titres de cette commanderie ont été envoyés aux Archives du Puy-de-Dôme en 1811.

## **48H2401-48H2404 Biens propres.**

**1253-1295**

### Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Ratification par Humbert de Beaujeu, seigneur de Montpensier et de Montferrand, d'une vente de maisons faite par des bourgeois de Montferrand aux Templiers de ce lieu (1253, novembre). — 2. Échange de cens entre Guillaume Arayna, damoiseau, et frère Bertrand, commandeur du Temple de Montferrand : le premier cède une obole qu'il perçoit sur une vigne située au terroir de las Lovias et reçoit une obole perçue par le commandeur sur un jardin sis au terroir de Bozot (1287, die veneris ante festum beate Lucie, 12 décembre). — 3. Ratification par le roi Philippe-le-Bel d'un accord conclu à Riom le 21 mai 1293 (die jovis post Penthecosten) entre Pierre dit Li Cras, enquêteur pour le Roi en Auvergne sur les acquêts des ecclésiastiques et des non-nobles, et le commandeur du Temple de Montferrand (1295, décembre, Paris).

## **48H2402 Membre de Culhat.**

**XVIe-XVIIIe Siècles**

### Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 3 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

### Biographie ou Histoire :

Puy-de-Dôme, arrondissement de Thiers, canton de Lezoux.

1. Tarif de péages. « Déclaration de ce qui est deub par les marchandises cy emprès déclairées passans par les peaigneries des villes de Clermont, Riom, Montferrand, Lezoux, Pont du Chastel, Culhat et autres lieux du ressort des seneschaussées desd. Clermont et Riom. » (s. d., début du XVIe siècle). — 2. Bail à ferme de la commanderie de Culhat passé par frère Hector de Saint-Georges, commandeur de Montferrand et Culhat, à Guillaume Bougier, bourgeois de Culhat, pour cinq années commençant « au jour et feste de Notre Dame de mars » de l'année 1702, moyennant 3.900 livres, deux fromages de Cantal et 28 livres de lin par an (1701). — 3. Fragment d'un terrier de reconnaissances passées au profit de frère Antoine-Bernard-Joseph de Saint-Mauris, commandeur de Montferrand, à cause du membre de Culhat (1749). — 4. Fragment de la minute de l'inventaire des titres de Culhat par Batteney

(XVIII<sup>e</sup> siècle).

---

### 48H2403 Membre de Ségur.

1252-1313

Description physique :

Importance matérielle : 7 pièces, parchemin ; 3 sceaux.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente par P. de Lavorts, fils de feu Guillaume de Mazeriis, à Durand de Mauriac, bourgeois de Montferrand, pour 25 sous de Clermont, d'un cens de 4 deniers sur une terre sise au terroir de Ségur (1252, avril). — 2. Vente par Guillemine dite Sant Boneta et Jean Chansos, son fils, à Durand Corbinays, bourgeois de Riom, pour 17 sous de Clermont, d'un cens d'une quarte de bresche (unam quartam breschie censualem) sur une terre et une vigne sises au terroir de La Gardeta de Turrita (1256 n. st., janvier). — 3. Donation par Durand Rochayrols, clerc, à la maison de l'Hôpital de Ségur, d'un cens de six setiers de froment (1260, mai). — 4. Donation par Guillaume Muret à frère Guillaume Aldebert, commandeur, et aux frères de la maison de l'Hôpital de Jérusalem de Ségur, du tiers de tous ses biens sous réserve d'usufruit (1271 n. st., 4 mars, IIIto nonas marcii). — 5. Vidimus par Guillaume Alamela, clerc, tenant le sceau royal en Auvergne, du testament fait le 25 juillet 1284 (VIII Kal. Augusti) par Jean Marmusses, forgeron (faber) de Montferrand, contenant donation de tous ses biens à frère Nicolas, commandeur, et aux frères de la maison de Ségur de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, et divers legs particuliers, notamment une vigne au terroir de la Conilheyra, à la confrérie de Notre-Dame de Montferrand ; 100 sous à son neveu, fils de Durand Marmusses ; 100 sous à Jean, fils de Durand Ventre, orfèvre, son filleul (1284, die veneris post octabas festi Assumptionis beate Marie Virginis, 25 août). — 6. Pouvoir donné par Guillaume de Laire, tenant le sceau royal en Auvergne, à Étienne de Chabrol, de passer toutes sortes d'actes en faveur de la commanderie de Ségur (1306). — 7. Quittance d'une somme de 20 sous de rente annuelle donnée par le chapitre de l'église cathédrale de Clermont à frère Jean Yzard, commandeur de la maison de Saint-Jean de Jérusalem de Ségur (1313, die martis post festum beati Barnabe apostoli, 14 juin).

---

### 48H2404 Titres communs.

1766-1768

Description physique :

Importance matérielle : 13 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-13. Mémoires et quittances concernant des travaux exécutés dans la commanderie de Montferrand et ses membres (1766-1768).

---

### 48H2405 Commanderie de Morterolles (Haute-Vienne).

1634-1761

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 35 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Reconnaissance passée par Guillaume de Razets, écuyer, sieur de Mounismes et Ablon, à Pierre de Chevallet de Chaumont, commandeur de Morterolles, pour le moulin de Vaudegé sur la Gartempe (1634). — 2. Autre reconnaissance du même moulin passée par Marguerite Piot de Rodet, veuve dudit Guillaume de Razé (1664). — 3-4. Requête de Jacques de Cordon d'Évieu, commandeur de Morterolles, contre Jacques Pigue, du village de Soubmaigne (1661). — 5. Enquête par le juge de la châtellenie de Rancon : dépositions de témoins dans l'affaire entre le commandeur de Morterolles et Jacques Pigue (1662). — 6-33. Procédure entre Jacques de Cordon d'Évieu, commandeur de Morterolles, Charles de Ricœur, sieur de Vitrey, trésorier de France à Caen, l'abbé et le chapitre de l'église collégiale de Dorat, au sujet de la saisie de la seigneurie de Mounismes et Bessines (1678-1679). — 34. Mémoire du chevalier de Saint-Viance sur la commanderie de Morterolles (1695). — 35. Sentence du sénéchal de Montmorillon condamnant Pierre Gaillard, sieur de Bonneuil, à passer nouvelle reconnaissance à Jean de Saint-Viance, commandeur de Morterolles et Courteserre, pour les dîmes dues à la commanderie dans le village de Bonneuil (1698). — 36-37. Procédure entre Joseph-Guy de Bosredon de Vatange, commandeur de Morterolles, et Martial de Fenieux, au sujet de droits sur le village de Lascoux, paroisse de Château-Ponsac (1756-1757). — 38. Sentence du Grand Conseil pour Joseph-Guy Bosredon de Vatange contre Jacques Paujand, Vincent Pichon, André Malherbeau, maintenant à la commanderie de Morterolles la seigneurie du village de Puivinaud (1761).

---

### 48H2406-48H2407 Commanderie d'Olloix (Puy-de-Dôme).

1312-1704

Biographie ou Histoire :

Arrondissement de Clermont-Ferrand, canton de Saint-Amand-Tallende.

Presque tous les titres de cette commanderie ont été envoyés aux Archives du Puy-de-Dôme en 1811.

**48H2406 Inventaire.****1674**

## Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 230 mill., papier, 19 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire raisonné des tiltres de la commanderie d'Aulois et de ses membres fait par les soins de messieurs Alexandre de Chevriers Taney, commandeur de Lormetaux et Jean-Hector de Fay La Tour-Maubourg, commandeur de Chambéry, et par le travail de Christophe Néron, commis à ce député par lesdictz sieurs commandeurs, en l'année 1674. » — Additions jusqu'à 1710.

**48H2407 Echange, inventaire des terriers, bail à ferme, requête, visite.****1312-1704**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 4 pièces, papier ; 1 cahier, papier, 44 feuillets ; 9 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Échange passé entre Étienne Lavayra, clerc, de Saint-Amand, et Jauzida Belalengua, sa femme, d'une part, et frère Bruno de Royat, agissant au nom de frère Eudes de Montaigu, prieur de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem en Auvergne, d'autre part : les premiers cèdent un champ, au terroir de Paulinhac, et en reçoivent deux autres, l'un au terroir de Pelacha, l'autre au terroir de Cruce de Mont Alauzeyr (1312 n. st., die jovis post Katedram Sancti Petri, 26 février). — 2. Inventaire des terriers et des lièves d'Olloix remis au procureur du grand maître de l'Ordre de Malte par François et Jean Delatour et requête d'Antoine Fohet, fermier de la baronnie d'Olloix, pour obtenir ces terriers (1585-1586). — 3. Ordre donné par frère Jean Dufay de La Tour, commandeur de Montferrand, aux fermiers des dîmes d'Olloix de verser les redevances de 1618 et 1619 pour effectuer des réparations à la commanderie d'Olloix (1620). — 4. Requête de frère Antoine de Montjouvant pour obtenir d'être exempté des droits de francs-fiefs sur les revenus de la commanderie d'Olloix qu'il perçoit en qualité de receveur et procureur général au grand-prieuré d'Auvergne (s. d., après 1664). — 5. Bail à ferme de la commanderie d'Olloix passé par le commandeur Gabriel des Boyaux de Colombier à Jean Garnand, pour cinq ans, moyennant 1.180 livres par an (1688). — 6. Visite de la commanderie d'Olloix, en 1704, par les chevaliers Joseph-Arnauld de Lespinasse et de La Richardie. Fol. 2 v° : prise de possession de la commanderie par Jacques de Fay, comte de La Tour-Maubourg, procureur de son frère Antoine de Fay de La Tour Maubourg (1691). Fol. 4 : état sommaire de la commanderie, chef Olloix et neuf membres : La Sauvetat, Chaynat, Paulagniat, Aydat, Montauzun, Diane, Espinasse, Clemensac, Palioux, diocèse de Clermont, parlement de Paris. Fol. 5 : Olloix, église, cimetièrre, château, four banal, deux bois, juridiction. Fol. 7 v° : améliorations faites à Olloix. Fol. 9 v° : membre de Diane, à trois petites lieues du chef, affermé 250 livres ; membre d'Espinasse, à deux petites lieues du chef, dîme affermée 50 livres et 20 setiers d'avoine. Fol. 10 : Aydat et Montauzun, prés et terres, affermés 600 livres. Fol. 10 v° : Clemensat, dîme affermée 78 livres. Membre de Paulagniat, paroisse Saint-Sandoux, à une demi-lieue du chef ; bâtiments, prés, terres, vignes, jardin, affermés 860 livres et 100 pots de vin. Fol. 13 : Membre de La Sauvetat, à une lieue et demie du chef, paroisse d'Authezet, chapelle, four banal, prés, terre, vigne, garenne, dîme, affermés 1.650 livres, juridiction ; mémoire des réparations faites. Fol. 15 v° : membre de Chaynat, résidence du commandeur, chapelle, château, jardin, prés, terre, mémoire des réparations faites. Fol. 22 v° : Palioux, paroisse des Bains du Mondor, bâtiment et pré. Fol. 23 v° : inventaire des terriers. Fol. 24 v° : procès. Fol. 26 v° : mémoire des améliorations faites de 1693 à 1704. Fol. 35 : frais des terriers. Fol. 37 : frais des procès. Fol. 38 v° : total des revenus, 6.073 livres ; total des charges, 1.791 liv. 1 sou 9 deniers ; revenu net, 4.281 liv. 18 s. 3 deniers.

**48H2408-48H2423 Commanderie de L'Ormeteau (Indre).****1157-1773**

## Biographie ou Histoire :

Arrondissement de Châteauroux, canton d'Issoudun, commune de Reuilly.

La plupart des titres de cette commanderie, notamment tous les terriers, envoyés aux Archives de l'Indre en 1812, sont analysés sous les cotes H 652 à 704 dans l'Inventaire publié par Théodore Hubert en 1876.

**48H2408-48H2412 Inventaires.****1615-XVIIIe Siècle****48H2408 1615.****1615**

## Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 190 mill., papier, 78 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Inventaire des titres de la commanderie de L'Ormeteau, fait à la requête du commandeur Jean de Marlat.

**48H2409 1674.**

**1674**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 230 mill., papier, 129 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire raisonné des tiltres de la commanderie de Lormetaux et de ses membres fait... par le travail de Christophe Néron... en l'année 1674. »

**48H2410 1674. Copie de l'inventaire précédent.**

**1674**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 185 mill., papier, 88 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

**48H2411 XVIIIe siècle. Rédaction primitive de l'inventaire Batteney.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 360 sur 230 mill., papier, 168 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

**48H2412 XVIIIe siècle. Fragment de l'inventaire Batteney.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 355 sur 230 mill., papier, 18 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

**48H2413-48H2421 Biens propres.**

**1157-1773**

**48H2413 1178-1317. Donations, ventes.**

**1178-1317**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Donation par Garnier do Verdier et Ebo, son frère, aux frères du Temple de L'Ormeteau d'une terre sise entre Ménétréols (Munesterol) et Diou (Vou), moyennant un cens annuel d'un muid de froment et d'un muid d'orge, mesure de Vatan (1178). — 2. Donation par Mahaut (Matildis), femme de Robert dit Tabol, chevalier, aux frères du Temple de l'Ormeteau (de Ulmo Tyaudi), diocèse de Bourges, d'un cens de deux setiers de froment à prendre sur la dimerie de Villa Favant, paroisse de Neuvy-Pailloux (de Noviaco Paludoso) (1258 n. st., janvier). — 3. Vente par Geoffroi Barbedor à Jean du Temple, pour 60 sous, d'une place à Issoudun (1259, juillet). — 4. Vente par Guillaume Pinguez et Douce, sa femme, à Étienne Leuret, pour 32 sols tournois, d'une pièce « d'auberoie », sise « à la Reculée delez le fleuve de Chier ». (1317 n. st., le dimanche que l'on chante Oculi mei, 6 mars).

**48H2414 1199-1466. Donations, hommages.**

**1199-1466**

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Donation faite aux Templiers par Eudes de Bableio de Renaud Champagne (Canpanie) et de tous ses biens (1199). — 2. Donation générale faite aux Templiers par Hugues de Aututhae (ou de Autuceai), chevalier (1202). — 3. Confirmation de cette donation par Guillaume, archevêque de Bourges, primat d'Aquitaine (1202). — 4. Donation faite au maître et aux frères de L'Ormeteau par Jobert Senoret de Pierre Basquet, d'Humbert Meschin et de ses frères et sœur (1202). — 5. Acte par lequel Thibaud de Noant reconnaît être l'homme de corps de Barthélemy Tabou, chevalier (1243, n. st., mars). — 6. Acte par lequel Jehanne, fille de Legier Colas, « naguère venue du pais de Combraille... et pour ce estant aubaine », déclare, avant la célébration de



son mariage avec Noël Maras, paroissien de Sainte-Lizaigne, choisi pour seigneur temporel messire Jehan de Marcenac, de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de L'Ormeteau (1465 n. st., 23 janvier).

---

#### 48H2415 1157-1381. Moulins.

1157-1381

##### Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Donation par Regnaud, prince de Graçay, aux frères de la milice du Temple de L'Ormeteau (de Ulmo Teaudi) du droit d'usage dans le bois de la Cour, de quatre setiers de froment et de huit setiers de mélange de froment et d'orge (mosturengie) à prendre au moulin de Graçay (1157). — 2. Confirmation de cette donation par le neveu dudit Regnaud, nommé aussi Regnaud et Pierre, son fils (s. d.). — 3. Accensement par Roger de Charofio, chevalier, aux Templiers de L'Ormeteau de ses moulins à blé situés près du port de Reuilly, moyennant un cens de deux muids de froment et deux muids d'orge, mesure d'Issoudun (1213). — 4. Cession d'une redevance de 42 setiers de « blé de mosturange », à prendre sur le moulin dou Gué, faite par frère Guillaume de Saint-Dyere, commandeur de L'Ormeteau, à Perreau de Rosiers, damoiseau (1331, le juidi amprès la feste de l'Exaltation Sainte Croix, 19 septembre). — 5. Mandement du roi Philippe VI au bailli de Bourges lui prescrivant de n'exiger aucune redevance du commandeur de L'Ormeteau à cause des moulins du Gué (1339, 13 septembre, Paris). — 6. Mandement de Charles VI prescrivant une enquête sur un moulin à draps établi par Hugues de La Tour, commandeur de L'Ormeteau, au préjudice des droits de Godemart de Lynières, chevalier, seigneur de Menetou et de La Ferté-Gillebert (1381 n. st., 12 mars, Paris).

---

#### 48H2416 1201-1391. Dîmes et cens.

1201-1391

##### Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accord entre Philippe, doyen, et le chapitre de Saint-Outrille de Bourges et frère Simon de Tramis, maître de L'Ormeteau, par lequel les Templiers s'engagent à payer pour les terres qu'ils cultivent dans la paroisse de Preuilly (de Pruliaco) un cens annuel d'un muid de grain, mesure de Bourges, savoir quatre setiers de froment, quatre setiers d'orge, quatre setiers d'avoine (1201). — 2. Copie de l'acte précédent. — 3. Accord entre le prieur de Reuilly et les Templiers de L'Ormeteau, au sujet de la dîme des vignes qu'ils possèdent à La Ferté-Gillebert et du droit de passage à Reuilly : les Templiers s'engagent à payer chaque année un muid et demi de vin pour la dîme et 25 sous giemensium pour le droit de passage (1207). — 4. Copie de l'acte précédent. — 5. Acte par lequel Bernard de Terrallio, chevalier, donne en gage à maître Jobert et à son neveu Guillaume, chanoines de Saint-Denis d'Issoudun, toute la dîme qu'il perçoit apud Favarillas, paroisse de Lizeray (Lizarai), en raison d'un prêt de 50 livres tournois (1225). — 6. Accord entre Pierre, seigneur de Graçay, chevalier, d'une part, le maître et les frères de l'Hôpital de L'Ormeteau, d'autre part, au sujet de la possession de la forêt de Beaufo et de la dîme du blé de Chantegrâu (1317, die mercurii post festum beati Luce evangeliste, 19 octobre). — 7. Copie de l'acte précédent. — 8. Accord entre le prieur de Reuilly, dépendant de l'abbaye de Saint-Denis en France, d'une part, le commandeur et les frères de la maison de L'Ormeteau, d'autre part, au sujet de la dîme du blé et du vin du terroir dou Bouchau, près du village appelé Le Bois-Saint-Denis, de la dîme du vin du terroir de Bretomeria près de La Ferté-Gillebert et de diverses autres redevances (1328, 17 juin). — 9. Accord entre Eustache de La Neuville, prieur de Reuilly et frère Hugues de La Cour, commandeur de L'Ormeteau, au sujet de la dîme à percevoir sur un demi-arpent de vigne à Reuilly, acquis par le commandeur de Guillaume Le Picart (1391, 22 mai). — 10. Copie de l'acte précédent.

---

#### 48H2417 XIIe siècle-1351. Accords, accensements, donations, exemption, autorisation.

XIIe Siècle-1351

##### Description physique :

Importance matérielle : 23 pièces, parchemin ; 2 sceaux.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accord entre les Templiers et Eudes de Vastinno, par lequel celui-ci leur cède, moyennant 60 sous, le pré de Villaprevera (S. d. Hoc autem factum fuit anno illo quo ipse rex Gallie venit cum exercitu et comes Teobaudus super castrum Sancti Aniani. Factum fuit hoc tunc quando preerat dominus et magister domui de Ulmo-tiaudi Ugo Rufus de Baugenciaco). Cet acte serait donc de 1154. Voir Historiens de France, t. XII, p. 128. — 2. Accensement par Roscelin, prieur de Saint-Ursin de Bourges, aux Templiers de L'Ormeteau, de deux champs, joutant la maison desdits Templiers, pour un cens de 12 deniers ; d'un pré et d'une terre (pratam de vado de Cornecea et terram... inter cheminum de Sarmasia et Chantegruel) pour un cens de 4 sous. (S. d., XIIe siècle. Andreas de Sancto Benedicto tunc temporis magister erat domus Ulmitiaudi). — 3. Donation de 20 livres d'Issoudun faite aux Templiers par Jean, seigneur de Lignières, Eudes, son frère, et Séguin, son oncle (1173. Actum hoc tempore fratris Andree de Sancto Benedicto qui tunc preceptor erat Ulmitiaudi, anno Domini M<sup>o</sup>. C. LXX<sup>o</sup> III<sup>o</sup>). — 4. Accord entre frère Amio, procureur des maisons du Temple et le chapitre de Saint-Étienne de Bourges : le chapitre cède une terre joutant la maison de L'Ormeteau inter chinimum dolense et semitam maubatu usque ad rivum de Vilesavai (1182). — 5. Autre expédition de cet accord rédigée au nom du chapitre de Saint-Étienne (1182). — 6. Accord entre Garnier de Verdier et les Templiers de L'Ormeteau au sujet d'une terre et d'un moulin (1186). — 7. Donation faite aux Templiers par Girard de Gilli de près sur le Cher moyennant un cens annuel de deux sous (1199).

— 8. Accensement par Cadurcus, prieur de Saint-Ursin de Bourges, aux Templiers de L'Ormeteau, moyennant un cens de 40 sous d'Angers, de la terre et des prés tenus par Mauguinus, prieur de Graçay (s. d., XIIe siècle). — 9. Accord entre Simon, prieur de Saint-Ursin, et les Templiers de L'Ormeteau, portant que ceux-ci payeront désormais 27 sous parisis au lieu de 40 sous d'Angers (1218, septembre). — 10. Donation par B. de Terrail, chevalier, à Renaud de Mellen, de deux arpents de terre situés devant le moulin neuf inter Vaubasen et Vilers (1225). — 11. Accord entre les Templiers de L'Ormeteau et les frères de la léproserie d'Issoudun : ceux-ci reçoivent quadam motata terre in qua radicitus heret ulmus qui dicitur Ulmus Tyaudi et donnent un arpent de pré sis près de la Ferté-Gillebert (1230, septembre). — 12. Exemption du droit d'étalage (stallagium) aux foires accordée aux Templiers par le prieur et le chapitre de Saint-Cyr d'Issoudun (1235). — 13. Donation par Guillaume de Paludello, chevalier, et Marguerite, sa femme, aux Templiers de Chambon (de Cambonio) d'un cens de cinq setiers de froment (1247, avril). — 14. Donation de tous ses biens faite par Robert Tabos, écuyer, aux Templiers de L'Ormeteau (1249 n. st., février). — 15. Donation faite aux Templiers de L'Ormeteau par Geoffroi de Muneto, damoiseau, de trois setiers de froment et trois setiers de méteil (marteschia), qu'ils lui devaient en raison des terres de Beauvoir dans leur maison de Villeprêtre (Villa presbiteri). (1249, juin). — 16. Donation faite aux mêmes par Arembergis Laioviccia, veuve, ses fils Guillaume et Étienne Jovins, et sa fille Alice (Alaidis) de toutes les eaux qu'ils possèdent dans la paroisse de Bory (1254 n. st., février). — 17. Abandon fait en faveur des Templiers de L'Ormeteau par Pierre de Sancto Paladio, seigneur de Vatan (dominus Vastinensis) de tous les droits qu'il pouvait avoir sur les terres achetées par feu Pierre de Argento (1280, juillet). — 18. Vente par Geoffroi Piperis, de Châteauroux, et Pierre de Valençay, damoiseau, aux frères de L'Ormeteau, de 13 setiers de froment de revenu annuel sur la maison du Temple de Chambon près Sainte-Lizaigne, qui leur avaient été donnés en gage par feu Jean dit Perressil (1287 n. st., mars). — 19. Autre expédition du même acte. — 20. Autorisation donnée par le bailli de Bourges au commandeur de la maison du Temple de L'Ormeteau « de fere une husserie ou une posterne en une des archieres de leur cellier d'Issodun qui est en leur meson assise sus les murs de la cloeson de la ville d'Issodun », moyennant un cens de 12 deniers (1298, le dymenche pruchen avant la feste de Touz Sainz, 26 octobre). — 21. Donation par Étienne Borgin, damoiseau, à Pierre de Madit, commandeur de la maison du Temple de L'Ormeteau, de toutes les eaux tant mortes que vives qu'il a sur la Théols (in ripparia Theoli) joute l'ancienne église des religieux de la maison de Chambon (1299, die veneris post festum beate Marie Magdalenes, 24 juillet). — 22. Amortissement de la terre as Foretiers accordée par Hues de Chastillon, cuens de Blois et sires d'Avesnes, au maître du Temple de la maison de Villeprovoire (1299, août). — 23. Ratification par Jehan de Chonart, chevalier, seigneur de La Chiezle, vicomte de Mennetou-sur-Cher et de La Ferté-Gillebert, de l'échange conclu entre feu Pierre de Rosiers, chevalier, gouverneur de la maison de L'Ormeteau, et feu Nicolas Sarde, bourgeois d'Issoudun : le premier avait cédé une place en la ville d'Issoudun contre plusieurs prés, sis soubz le boys de la Mouche, en la prairie de Thy, en la prairie de dessoubz Beaulmont, em prez Ragant. (1351 n. st., le mercredi après le dimanche que l'on chantet Invocavit, 9 mars).

#### 48H2418 1196-1773. Bois.

1196-1773

##### Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Donation à l'Ordre du Temple de Jérusalem par R., seigneur de Mehun (Madunensis), du bois et de la terre qu'il possédait au lieudit ad Motam, de toute la terre et du bois de Roger Eschandegut et de plusieurs serfs (1196). — 2. Accord entre Philippe, doyen, et le chapitre de Saint-Outrille de Bourges, et les Templiers de l'Ormeteau au sujet des droits d'usage dans les bois de La Motte (1201). — 3. Confirmation par Eudes de Marolio, Agnès, sa sœur, et Femelina, sa mère, de la donation du bois de Bornet faite aux Templiers par feu Eudes de Marolio (1205). — 4. Copie d'un accord entre Philippe d'Artays, seigneur de Mehun-sur-Yèvre, et les religieux de L'Ormeteau, par lequel il leur confirme la possession du bois de La Motte, des hommes et des femmes qu'ils tiennent dans la terre de Mehun, du bois de la Jarrye, de la maison des Brueres et leur permet d'avoir une maison à Mehun (1294, le samedi devant la feste de saint Thomas l'apostre, 15 décembre). — A la suite, analyses de donations faites au Temple de L'Ormeteau de 1199 à 1326. — 5 et 6. Procès-verbaux de martelage des bois de Bornay, des Mottes, des Perrières, de Reuilly, du Temple de Châteauroux, dépendant de la commanderie de L'Ormeteau (1773).

#### 48H2419-48H2420 1263-1478. Droit de juridiction.

1263-1478

#### 48H2419 1263-1354.

1263-1354

##### Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accord entre Raoul de Courtenay, chevalier, et « les frères de la chevalerie dou Temple de la mayson de l'Orme Thyaut » au sujet du droit de justice (1263, juin). — 2. Autre accord entre les mêmes sur le droit de juridiction dans un territoire ainsi délimité : A ponte de Capella Morillon... ad pontem burgensem... et de ponte illo burgensi... usque ad pontem qui vocatur pons Renaudi et de illo ponte Renaudi... usque ad cruce[m] dictam de Lespinière de Saintes... et de cruce illa... ad cruce[m] Ulmi Tiaudi... et de cruce illa... usque ad cruce[m] que est in chemino per quod itur de villa Ulmitiaudi apud Feritatem Gilleberti, etc.... (1266, décembre). — 3. Copie de l'acte précédent. — 4. Acte par lequel Huguet Escabignac, prévôt d'Issoudun, remet à frère Jehan du

Suchet, commandeur de L'Ormeteau, frère Étienne Patin, gouverneur de la maison de Villeprovoire, soupçonné d'assassinat (1354 n. st., le vendredi avant les Brandons, 28 février).

---

**48H2420 1478.**

**1478**

Description physique :

Importance matérielle : 2105 sur 400 mill., 4 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Enquête faite par Jean Estenart, licencié en lois, lieutenant du bailli de Berry en la prévôté d'Issoudun, à la requête de frère Antoine Codet, commandeur de L'Ormeteau, au sujet de la juridiction de cette commanderie. — Articles présentés par le commandeur : ses prédécesseurs et lui ont justice haute, moyenne et basse à L'Ormeteau ; ils ont eu des fourches patibulaires, qui ont été renversées par les gens de guerre étant en Berry il y a environ quarante ans ; une truie ou un pourceau, qui avait tué un enfant, fut pendu à ces fourches. — Dépôts de témoins.

---

**48H2421 1202-1511. Pièces diverses.**

**1202-1511**

Description physique :

Importance matérielle : 11 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Mandement de Loys des Courtilz, lieutenant du bailli de Berry en la prévôté d'Issoudun, prescrivant à certains hommes de L'Ormeteau de faire guet et garde au château de Pandi (1370, le jeudi avant la Nativité Saint-Jean-Baptiste, 20 juin). — 2. Lettres patentes de Charles VII autorisant le rétablissement des fortifications de L'Ormeteau détruites au cours des dernières guerres (1457, juin, La Salle près Feurs en Forez). — 3. Promesse faite par Colas Denis, paroissien de Lazenay, de payer le chapitre chaque année comme les autres hommes et femmes de L'Ormeteau (1510, 10 novembre). — 4. Acte par lequel Jean Bailly, paroissien d'Aizes, reconnaît devoir aux fermiers de la commanderie de L'Ormeteau le droit vulgairement appelé chapitres (capitula). (1511, 21 juillet). — 5. Copie de l'acte précédent. — 6. Accensement du bois de Jarria passé aux Templiers par Gautier Batala pour un cens de 12 deniers et donation de tout le fief tenu par Hebo de Verdier circa pontem de Coer (1202). — 7. Accensement par Jehan de Comiers, commandeur de L'Ormeteau à Martin Maîtrejehan, demeurant à Sainte-Lizaigne, et à Jaquete, sa femme, pour un setier de froment, mesure d'Issoudun, et deux jaux (coqs) de cens, d'ung chesaul contenant une sétérée de terre ou environ, sur lequel il y a trois maisons, sis à Sainte-Lizaigne, d'ung chesaul sis au Tranchet de l'Espalier et de plusieurs terres en friche au terroir de Vauquemas (1411, 16 avril après Pâques). — 8. Autre expédition du même acte. — 9. Main-levée de son temporel accordée à frère Jehan de Commier, commandeur de L'Ormeteau (1410, 7 septembre). — 10. Promesse faite par Guillaume Logeron, paroissien de Sainte-Lizaigne, à Jean de Bigny, commandeur de L'Ormeteau, de lui payer une redevance de froment à cause de la moitié d'un chesaul, appelé le chesaul feux Martin Maître Jehan (1432, 9 novembre). — 11. Copie d'une sentence rendue le mercredi 6 mars 1409 n. st., par le bailli de Saint-Pierre-le-Moutier, qui exempt le commandeur de L'Ormeteau de la dîme du bétail à cause de la maison de Chambon (1457, 9 juillet). — 12. Lettres patentes de Charles VII annulant une sentence rendue par Jean Honcie et Étienne Petit, élus sur le fait des aides à Gien, contre frère Jean de Mersenac, commandeur de L'Ormeteau et de La Racherie, au profit de Guillot Boisseau et Cancien Cautelle, fermiers du quatrième du vin vendu au détail et de l'imposition du vin vendu en gros en ladite ville de Gien, et condamnant ceux-ci aux dépens (1459, 24 décembre, Paris).

---

**48H2422 Membre de Châteauroux.**

**1223-1490**

Description physique :

Importance matérielle : 10 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Donation par Landri Morralli, chevalier, à Jean Gras de Hugues Béraud et de ses héritiers nés et à naître (1224, novembre). — 2. Donation par Jean Gras aux Templiers de L'Ormeteau, sous réserve d'usufruit, de six arpents de vigne sis apud pratum Desire et de tous ses droits sur Hugues Béraud et sa famille (1227, juin). — 3. Donation d'Hugues Béraud de Mollio faite aux Templiers par le même Jean Gras (1231 n. st., mars). — 4. Donation par Pierre de Fogeriis, chevalier, aux Templiers de L'Ormeteau de tous les droits qu'il a sur le nommé Gros, tisserand (1255, novembre). — 5. Remise à quinzaine d'une affaire pendante entre le grand-prieur d'Auvergne de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem et Jean Chaulveton (1462 n. st., le samedi après Tiphaine IXe jour de janvier). — 6. Donation faite aux Templiers par Raoul de Calviniano de sa maison de Rochaguaine (1223, juillet). — 7. Accord entre G. de Acoyo, commandeur de la maison du Temple de L'Ormeteau, et Jean Gras, bourgeois de Châteauroux, au sujet du paiement de 160 livres dues aux frères de Grandmont (1230, 6 mai, die sancti Johannis Evangeliste ante portam latinam). — 8. Acte par lequel Guillaume de Chalvigny, seigneur de Châteauroux, confirme aux Templiers la possession des hommes et des femmes qu'ils ont dans sa terre ; leur permet d'avoir un four à Villaines et d'acquérir des terres, vignes, prés, maisons dans toute sa terre ; exempt de toutes coutumes Jean Belyn, leur sergent, sa vie durant (1252, septembre). — 9. Vente par Alexandra, dame de Lauz, à frère Jean Piloti, commandeur de L'Ormeteau, de la moitié d'une maison à Châteauroux, pour le prix de 60 sous tournois (1286, die lune post estival festum beati Martini, 8 juillet). — 10. Accensement par Charles de Bigny, écuyer, procureur d'Amanyon de Bigny, son

frère, commandeur de L'Ormeteau, à Étienne Gournay, paroissien de Saint-Mor, pour 20 setiers de froment et 20 setiers de seigle, des moulins de Villaines, sur l'Indre, paroisse de Saint-Mor, appartenant au commandeur à cause de la maison du Temple de Châteauroux, d'un arpent de pré sis « aux Aurillages » d'une pièce de pré appelée « l'isle de Villaines », des vergers devant et derrière les moulins (1490, 5 décembre).

---

#### 48H2423 Titres étrangers.

1185-1412

Description physique :

Importance matérielle : 13 pièces, parchemin ; 2 sceaux.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente par Geoffroi Fouchier (Fulcherius) à Pierre Vagine et à Jeanne, sa femme, de la terre de Loreriis, pour le prix de 20 livres d'angevins, en y retenant une redevance annuelle de trois setiers de froment et trois setiers d'orge (1185, III idus aprilis, 11 avril). — 2. Donation faite aux Templiers par Amédée ..... de la vigne des Pornias (1190, avril). — 3. Vente par Regnaud de Sancto Paladio et Renoux de Culent, domini Vastignenses, à Pierre Daberti, boucher (carnifici) et à Floria, sa femme, pour dix livres tournois, de la moitié de la maison de Pierre Coturarii, sise apud Vastignum (1231). — 4. Acte par lequel Robert Tabou, damoiseau, se désiste en faveur de Pierre Dubois, chevalier, et de Eudes et Robert, ses fils, de tout ce qu'il pouvait leur réclamer à cause de sa mère Perronelle, sœur de feu Isabelle, femme dudit Pierre (1245, août). — 5. Affranchissement de Jean dit Toer par Étienne de La Porte (de Porta), damoiseau, fils de Simon de La Porte, chevalier (1250, octobre). — 6. Vente par Jean dit Apostolus, d'Issoudun, à Raoul Cofia, pour 30 livres tournois, de trois arpents de vigne sis au terroir de Poimlebue (1251, octobre). — 7. Vente par le prieur et le chapitre de Saint-Cyr d'Issoudun à Hugues d'Issoudun de deux arpents de chaumes (calmarum) sis in vallibus de Villers (1258 n. st., janvier). — 8. Vente par Guericus de Portu, damoiseau, et Gautier, son frère, fils de feu Eudes Duport, chevalier, à Naudin Francays, boucher de Mehun, pour 50 sous tournois d'un arpent de terre sis juxta alberiam Hysembardi de Magduno (1267, die martis post octabas Beati Nicholai estivalis, 17 mai). — 9. Remise par Étienne, seigneur de Graçay, à Moricet dit Bonpetit, de Vallins, du droit de main-morte (mortalia) qu'il avait à cause du décès de Perronelle, femme dudit Moricet (1278, septembre). — 10. Vente par Étienne, seigneur de Graçay, à Moricet dit Bonpetit et à Osanna, sa femme, du quart des biens de Dulcis de Argento (1289, die jovis post festum beati Barnabe apostoli, 16 juin). — 11. Échange entre Raoulins Quaille et Jeanne, sa femme, d'une part, Johans Baasins et Perronelle, sa sœur, d'autre part : les premiers cèdent une maison à Preuilly et reçoivent un emplacement (un chasau) à La Motte, une terre sise au Ruaus des Chasnéez et une autre terre (1313, lou dimanche que l'on chante Jubilate, 6 mai). — 12. Vente par Bertins Sadous à Johen Botery, bourgeois de Charoz, d'une pièce de terre au terroir de Lignièrès pour 30 sous tournois (1316 n. st., ou jour dou jeudi auprès l'utine de la Nostre Dame Chandelour, 12 février). — 13. Réception de Berthomier de Montmorillon comme bourgeois d'Issoudun (1412, dimanche 4 septembre).

---

#### 48H2424-48H2443 Commanderie de Paulhac (Creuse).

1383-1779

Biographie ou Histoire :

Arrondissement de Guéret, canton du Grand-Bourg, commune de Saint-Étienne-de-Fursac.

---

#### 48H2424 Minute incomplète de l'inventaire Battenev.

XVIIIe Siècle

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 225 mill., papier, 8 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

---

#### 48H2425-48H2434 Biens propres.

1383-1779

---

#### 48H2425-48H2426 Reconnaissances, procédures.

1383-1742

---

#### 48H2425 1383-1742.

1383-1742

Description physique :

Importance matérielle : 7 pièces, parchemin ; 55 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Reconnaissance passée par Pierre Colhet à Durand Migier, recteur de l'église de Paulhac, d'une terre au terroir del Rival, moyennant un cens de quatre coupes de froment et d'une poule, et d'une autre terre au terroir de Puteo vetero, moyennant un cens de deux coupes de froment (1383, 24 décembre). — 2-5. Procédure et transaction entre frère Jean de Michas de Burcin, commandeur de Paulhac, et Léon d'Aubusson, comte de La Feuillade, au sujet de la rente due au commandeur sur le village

d'Entreignac, paroisse de Mourioux (1641). — 6-8. Sentences des Requêtes du Palais entre François de Malesset, commandeur de Paulhac, et François d'Aubusson, comte de La Feuillade, condamnant celui-ci à passer de nouvelles reconnaissances au commandeur (1670-1682). — 9-13. Procédure et transaction entre le commandeur de Paulhac et François Camard, bourgeois de Limoges, au sujet du paiement des rentes dues par le village de Barjasson (1663-1683). — 14-34. Procédure entre François de Malesset, commandeur de Paulhac, et les Feuillants de l'abbaye de Saint-Martin de Limoges, au sujet des droits sur le village de Donnéchas, paroisse de Bersac, contenant plusieurs extraits des terriers et des lièves de la commanderie de Paulhac (1532-1690). — 35. Lettres de committimus accordées à frère Jean de Félines de La Renaudie, commandeur de Paulhac (1727). — 36-56. Procédure entre le même commandeur et Joseph Moreau et d'autres habitants de Mourioux, pour paiement de rentes (1728-1730). — 57-62. Procédure entre le même commandeur et Martial Blondeau, trésorier de France au bureau des finances de Limoges, marquis de Laurière, au sujet des droits de la commanderie sur le village de Paulhac et plusieurs autres villages de la paroisse de Saint-Étienne-de-Fursac (1742).

**48H2426 1573-1696.****1573-1696**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 94 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-37. Procédure entre frère Marie de Dolomieu, commandeur de Paulhac, et Pierre Deschamps, curé de Saint-Étienne-de-Fursac, au sujet du paiement audit curé par les habitants des villages de La Cheirade et de La Roberterie des droits de suite et de reliage, contenant copies d'un arrêt du Parlement de Toulouse et de plusieurs extraits de terriers (1573-1696). — 38-41. Procédure entre Jean de Félines de la Renaudie, commandeur de Paulhac, et Léonard Dubois, sieur de Laplanche (1735). — 42-95. Procédure entre le même commandeur, Alexandre-Philippe-François de Mérigot, seigneur de Sainte-Fère, et Simon-Pierre de La Corée, docteur de Sorbonne, doyen de Saintes et abbé de Bénévent, au sujet de la saisie réelle de la terre de Chamborand (1743-1746).

**48H2427-48H2434 Terriers.****1446-1779****48H2427 1446.****1446**

## Description physique :

Importance matérielle : 293 sur 210 mill., papier, 180 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

État des redevances dues à la commanderie de Paulhac. — Fol. 1. : « Incipit papyrus sive terrarius magne bailvie de Poulhaco, et fuit ordinatus per fratrem Jacobum de Sancto Guousaldi, cappellanum dicti loci, secundum quod potuit invenire in antiquis registris et papiris dicte domus tempore venerabilis preceptoris fratris Johannis Coteti, et fuit scriptus per manus Anthonii Simoneti... anno Domini millesimo quadringentesimo quadragesimo sexto, die jovis XI<sup>ma</sup> mensis julii. » — Fol. 18 : total des cens à Paulhac, 21 livres 7 sous 5 deniers, 52 setiers de froment, 56 setiers de seigle, 118 setiers d'avoine, 34 poules. — Fol. 20 : sequitur parrochia de Morolio (Mourioux). — Fol. 25 : parrochia Sancti Desiderii (Saint-Dizier). — Fol. 31 v° : parrochia de Camporubeo. — Fol. 32 v° : parrochia Castrilucii (Châtelus). — Fol. 39 : parrochia Sancti Guousaldi (Saint-Goussaud). — Fol. 48 : parrochia de Gabrielhas (Jabreilles). — Fol. 54 : parrochia Sancti Sulpicii (Saint-Sulpice). — Fol. 57 : parrochia Sancti Michaelis (Saint-Michel). — Fol. 62 v° : parrochia de Bersaco (Bersac). — Fol. 66 : parrochia de Faolis (Folles). — Fol. 69 : parrochia Sancti Petri de Fursaco (Saint-Pierre de Fursac). — Fol. 71 v° : parrochia Sancti Stephani de Fursaco (Saint-Étienne de Fursac). — Fol. 79 v° : parrochia de Chamborent (Chamborand). — Fol. 82 : parrochia Sancti Prejecti Arfuelha (Saint-Priest-la-Feuille). — Fol. 83 : parrochia de Sallanhaco (Salagnac). — Fol. 85 v° : parrochia de Marsaco (Marsac). — Fol. 96 : parrochia de Arena (Arrènes). — Fol. 114, table des paroisses. — Fol. 114 v° : Sequuntur loca in quibus domus de Poulhaco accipit decimas, et primo in blado. — Fol. 115 : sequitur decima vitulorum, videlicet de uno vitulo masculino unum denarium et de uno vitulo femello obolum. — Fol. 115 v° : sequitur decima agnorum. — Fol. 116 v° : sequuntur terre terragine que debent terragium... « Item sur le forn du puy Gerbon pour chascun an V s. de rante et au cas que les tenenciers du puy Gerbon voudront venir cuire au forn banier de Poulhac ilz seront quictes de lad. rente... ». — Fol. 117-180, blancs.

**48H2428 1446-1459.****1446-1459**

## Description physique :

Importance matérielle : 282 sur 210 mill., papier, 262 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1, table des paroisses. — Fol. 2 : Incipit papyrus notularum et recognicionum preceptorie de Poulhaco, de Souvaighnaco et de Cruce de Mazeyraco per honorabilem et religiosum virum fratrem Johannem Coteti militem, preceptorem dictarum preceptoriarum facta... ». — Fol. 3 : accensement par frère Jean Cotet à Jean Peyronet de deux emplacements appelés de Bonna Parrot et de la Chamlibada, sis au terroir de Paulhac (6 mai 1452). — Fol. 3 v°-7 : autres accensements passés par le même

commandeur à diverses personnes de terres à Bersac, Arrènes, Paulhac, Saint-Sulpice, Saint-Michel (9 mai 1452-8 décembre 1455). — Fol. 98 : reconnaissance passée par Jean Alary, des Villards, paroisse de Bersac (1458, 16 avril). — Fol. 115 : reconnaissance passée par Guillaume Delewette, damoiseau (1454 n. st., 8 mars). — Fol. 153 v°-161 : reconnaissances passées par des habitants de Saint-Étienne-de-Fursac et de Châtelus-Marcheys (1452-1459). — Fol. 164 v°-168 : reconnaissances passées par des habitants d'Arrènes (1452-1455) ; fol. 184-185, par des habitants de Mourioux (1454-1456) ; fol. 194-195, par des habitants de Marsac (1446-1454) ; fol. 201, par des habitants de Chamborand (1454) ; fol. 212-215, par des habitants de Saint-Goussaud (1453-1457) ; fol. 225, par des habitants de Saint-Michel-Laurière (1454) ; fol. 240, par des habitants de Jabreilles (1459). — Fol. 243 : sequitur notule recepte in preceptorioria de Sauvagnaco (1457). — Nombreux feuillets blancs.

**48H2429 1546-1567.****1546-1567**

## Description physique :

Importance matérielle : 405 sur 270 mill., papier, 369 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Gaspard de Valliers, commandeur de Paulhac, reçues par les notaires Jean Garin et Antoine Richard. Fol. 1 à 3 manquent. Fol. 131, paroisses des saints Pierre et Estienne de Fursac. Fol. 178, paroisse de Chambourent. Fol. 194, paroisse du Bourg de Sallesnac. Fol. 204, paroisse de Marsac. Fol. 222, paroisse de Saint-Michel Laurière. Fol. 233, paroisse d'Arènes. Fol. 250, paroisse de Berssac. Fol. 262, paroisse de Faules. Fol. 275, paroisse de Saint-Sulpice-Laurière. Fol. 289, paroisse de Saint-Priest la Fueilhe. Fol. 295, paroisse de Saint-Desier. Fol. 305, paroisse de Mouruoux. Fol. 328, paroisse de Chastelluz Marcheys. Fol. 344, paroisse de Saint-Goussaud. Fol. 353, paroisse de Jabreilles. Fol. 358, transaction entre frère Raymond Thys, commandeur de Paulhac, et Antoine et Agnette Boisson, du village de La Croix, paroisse Saint-Pierre-de-Fursac (1562, 18 mars). Fol. 361, autre transaction entre le même commandeur, d'une part, Thomas Chabrier, François et Jean Barbissons, du lieu de Crepchat, paroisse Saint-Pierre-de-Fursac (1563, 10 mai). — Fol. 363, autre transaction entre le même commandeur et Pierre, fils de feu François Martin, du lieu de Sebieu, même paroisse (1563, 3 juin). Fol. 365 v°, reconnaissance passée par Jean Petit, licencié en lois, et Pierre Petit, son frère, marchand, fils de François Petit, marchand de La Souterraine (1567, 20 juin). Fol. 367-369, table incomplète ; les vingt derniers feuillets du registre sont arrachés.

**48H2430 1657-1663.****1657-1663**

## Description physique :

Importance matérielle : 395 sur 255 mill., papier, 315 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur François de Malessset, reçues par les notaires Silvain Camuset et Leonnard Juppille. — Fol. 1-5, blancs. Du fol. 6 au fol. 21, encadrements et dessins à la plume, rehaussés de couleur. Fol. 6, « corps de Polhac » ; fol. 7, « au nom de Dieu amen » ; Fol. 8, dessin représentant une croix de Malte et un ange à genoux tenant de la main gauche une épée et montrant de la droite ce texte : « jusques dans ton serail dedans Constantinophle j'establire la loy de mon Dieu tout puissant et quoyque tu te dies du monde le plus noble je te renverseres l'orgueil de ton croissant. » Fol. 9, « c'est le corps de Polhac ». Fol. 10, « le bourg et tenues de Polhac ». Fol. 11-21, table. Fol. 183, paroisse de Chamborant. Fol. 223, paroisse du bourg de Salaignac. Fol. 243, paroisse de Marsac.

**48H2431 1657-1660. Suite du terrier précédent.****1657-1660**

## Description physique :

Importance matérielle : 395 sur 255 mill., papier, 347 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 316, paroisse d'Arrene. Fol. 382, paroisse de Bersac. Fol. 394, paroisse de Folles. Fol. 409, paroisse de Saint-Sulpice-Laurière. Fol. 427, paroisse de « Sainct Prier Larfeulhe ». Fol. 438, paroisse de « Sainct Desier ». Fol. 467, paroisse de Mourioux. Fol. 496, paroisse de Chastellus Joffreis. Fol. 542, paroisse de « Sainct-Goussaud ». Fol. 640, paroisse de Jabreilles.

**48H2432 1723-1725.****1723-1725**

## Description physique :

Importance matérielle : 482 sur 320 mill., papier, 12 et 295 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Jean de Félines de La Renaudie, pour Paulhac et les membres de « Sauvagnac » (fol. 139) et de Lascroux (fol. 214). — Fol. 1-12, table.

**48H2433 1750.**

**1750**

Description physique :

Importance matérielle : 505 sur 360 mill., papier, 3, 138, 64 et 54 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur. Fol. 137, table du membre de Sauvagnat ; fol. 138, procès-verbal de la chapelle de Sauvagnat ; fol. 64, table du membre de Lascroux.

---

**48H2434 1773-1779.**

**1773-1779**

Description physique :

Importance matérielle : 450 sur 290 mill., papier, 27 et 309 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Amable de Saint-Julien. Fol. 19-27, arpentement de la commanderie de Paulhac et de ses membres (1773).

---

**48H2435-48H2437 Membre de Lascroux : terriers et lièves.**

**1599-1658**

**48H2435 1599-1603.**

**1599-1603**

Description physique :

Importance matérielle : 305 sur 190 mill., papier, 186 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« C'est le livre et cy emprès sensuyvent les recognoyssances faictes par les hommes et redepvables à la seigneurie de Lascroux de Mazeyrat, membre deppendant de la commanderye de Paulhac, par devant Barthélemy Mosnier et Léonard Juppille, notaires royaux, des debvoirs, centz, droictz et rentes deubz par lesdictz hommes à frère Cezard de Saint Hiriers..., commandeur de ladictie commanderie de Paulhac, et dudict lieu de Lascroux... ». Fol. 181, table.

---

**48H2436 1658.**

**1658**

Description physique :

Importance matérielle : 395 sur 260 mill., papier, 11 et 262 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur François de Malesset. Fol. 8, table.

---

**48H2437 1602-1605. Liève.**

**1602-1605**

Description physique :

Importance matérielle : 228 sur 163 mill., papier, 93 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1, « C'est la liève et recette du revenu du membre et commenderie de Lascroux de Mazeyrat deppendant de la commenderie de Poullac pour noble et religieuse personne frère César de Saint Hyrie, chevalier de l'Ordre Saint Jehan de Hierusalem, commandeur desd. lieux de Poullac et Lascroux, faicte par moy Leonard Jupile, notaire royal, fermier et recepveur pour led. de Saint Hyrie pour l'année mil six cent et deux. » — Fol. 22, liève de 1603. Fol. 48, liève de 1604. Fol. 71, liève de 1605.

---

**48H2438-48H2440 Membre de Sauvagnat : terriers et lièves.**

**1581-1660**

Biographie ou Histoire :

Haute-Vienne, arrondissement de Limoges, canton de Laurière, commune de Saint-Léger-la-Montagne.

**48H2438 1581-1582.**

**1581-1582**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 225 mill., papier, 48 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Marc de La Goutte, bailli de Devasset, commandeur de Limoges et du temporel de Sauvagnat, membre dépendant de la commanderie de Paulhac. — Fol. 45. « Collation a esté faicte... à l'original des susdictes recognoissances par moy notaire royal soubzsigné treuvé entre les ceddes de feu Me Joachin Periere vivant notaire royal mon père, A Lymoges, le premier jour de juing mil six centz dix huit. »

**48H2439 1657-1660.**

**1657-1660**

Description physique :

Importance matérielle : 395 sur 260 mill., papier, 5 et 350 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur François de Malesset, reçues par les notaires Silvain Camuset et Léonard Juppille.

**48H2440 1617. Liève.**

**1617**

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 200 mill., papier, 22 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

« Copie de la liève des centz, rentes, dixmes et aultre revenu appartenant à la seigneurie de Sauvagnat, membre deppendant de la commenderye de Poulhac, pour servir à François de Villemonteys, fermier d'icelle la présante année mil six centz dix-sept. »

**48H2441-48H2443 Titres communs.**

**1620-1778**

**48H2441 Visites.**

**1699-1778**

Description physique :

Importance matérielle : 4 cahiers papier, 30, 32, 30, 24 feuillets, 28 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Copie de la visite faite en 1699 par frère Henry de Méallet des Fargues, commandeur de La Vaufranche, et François des Fargues de Lavergne, vicaire perpétuel de Bourganeuf. Église paroissiale de Paulhac, diocèse de Limoges, dédiée à Saint-Jean-Baptiste. Jean Champalimard, vicaire perpétuel. Chapelle de Saint-Fiacre. Château de Paulhac. Métairie de la Porte, prés et champs. Moulin du Temple, sur la Gartempe, à un quart de lieue du château. Forêt. Moulin de Coste plaine sur la rivière d'Ardoux. Moulin de la Brousse. Métairie du Petit Neyrat, paroisse de Saint-Étienne de Fursac. Moulin de Champegaud, paroisse de Saint-Goussaud, à deux lieues de Paulhac. Membre de Sauvagnat, à trois lieues de Paulhac, paroisse de Saint-Léger, diocèse de Limoges : chapelle dédiée à Notre-Dame ; moulin. Église paroissiale de Fleurat, à quatre grandes lieues de Paulhac, pays de la Marche, dédiée à Saint-Michel ; Silvain Monnet, vicaire perpétuel. Membre de Lascroux : château ruiné, petite chapelle, deux étangs, moulin, métairie, terres et prés. Dénombrement des terriers et des titres. Total des revenus : 5.946 liv. ; total des charges : 1.585 liv. ; revenu net : 4.361 livres. Ordonnance sur les réparations à faire. Prise de possession de la commanderie de Paulhac par frère Jean de Félines de La Renaudie (4 mai 1699). État des réparations faites par ledit commandeur (1699-1719). État du château et du nouveau bâtiment. — 2. Autre copie de la prise de possession du commandeur de La Renaudie (4 mai 1699) et des ordonnances de la visite faite par le commandeur de Fargues ; procès-verbal de la visite faite en 1725 par le chevalier du Saillant et le commandeur Ragon. — 3. Visite faite, à la demande du commandeur Georges-Étienne-Joachim Busson de Champdivers, par frère Jacques de Sainte-Colombe, commandeur de Chantoin et de Villefranche-sur-Cher, et frère Charles-Joseph de Félines de La Renaudie (1760). — 4. Autre visite faite, à la requête de frère Amable de Saint-Julien, commandeur de Paulhac, par frère Charles-Joseph de Félines de La Renaudie, commandeur de Limoges, et frère Jean-Baptiste de Lasteyrie du Saillant, commandeur des Bordes. Total des revenus : 9.975 liv. ; total des charges : 2.740 liv. 10 s. ; revenu net : 7.234 liv. 10 sous (1778).



**48H2442 Baux.**

**1620-1769**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 18 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-11. Baux à ferme de la commanderie de Paulhac et de ses membres, pour 4.000 livres par an en 1625, 4.100 livres en 1635, 4.400 livres en 1644, 4.500 livres en 1649, 6.200 livres et 10 livres de sucre (avec les moulins, cens, rentes, dîmes) en 1685, 5.500 livres en 1692, 6.500 livres en 1752. — 12. Bail du moulin du Temple, sur la Gartempe, passé par Jean Michas de Burcin, commandeur de Paulhac, à Léonard Dardene pour neuf ans, moyennant 45 setiers de seigle, 20 livres en argent et 4 livres de cire par an (1620). — 13-14. Baux du moulin de Coste Plane, sur le ruisseau d'Ardoux (1621-1625). — 15-17. Bail du moulin de La Brousse, paroisse de Marsac, passé à Barthélemy Demasdot (1628). — 18. Bail des cens et rentes de la commanderie de Paulhac (1641). — 19. Bail à rente foncière du tènement d'Anède ou du Petit Sazagrat, paroisse d'Arènes en Limousin, indivis entre la commanderie de Paulhac et l'abbaye de Bénévent, passé à Claude-Philippe de Saint-Viance, moyennant 40 livres par an (1769).

**48H2443 Arpentement. Rente.**

**1741-1773**

Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Arpentement de la commanderie de Paulhac fait, à la requête de frère Jean de Félines de La Renaudie, par Jacques Montandon, arpenteur juré, demeurant à La Souterraine en Limousin (1741). — 2-6. Autre arpentement par le même. — 7. Autre arpentement par Gabriel-Joseph-Négrier de Rochebrune, demeurant à Saint-Victurnien en Poitou, fait à la requête de Georges-Étienne-Joachim Busson de Champdivers, commandeur de Paulhac (1773). — 8-9. « Mémoire instructif concernant la rente prétendue et demandée par M. le commandeur de Poulhiac sur les tenanciers du Chirout, Maranaud et Le Ret par reconnaissance du 15 décembre 1546 », suivi de deux consultations signées Joliclerc (1754-1755).

**48H2444-48H2522 Commanderie de Pontvieux (Puy-de-Dôme).**

**Début XIIIe Siècle-1774**

Biographie ou Histoire :

Arrondissement d'Issoire, canton et commune de Tauves.

**48H2444 Minute de l'inventaire Battoney.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 355 sur 230 mill., papier, 106 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

**48H2445-48H2461 Biens propres.**

**1440-1772**

Reconnaissances, accords, investisons, échange, quittances, procédures et sentences, fois et hommages, aveux et dénombremens.

**48H2445 1440-1507.**

**1440-1507**

Description physique :

Importance matérielle : 16 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Reconnaissances passées à Pons Bienamé, commandeur de Pontvieux, par Jean Medici, Jean Fabri, Antoine et Barthélemy Guilhermi (1440, samedi 12 novembre). — 2. Autre reconnaissance passée par Hugues Charbonel, du lieu de Tineria, paroisse Velloci, diocèse de Clermont (1440, 19 novembre). — 3. Reconnaissance passée par Antoine Ussamati, de Vernines, paroisse de Larrode, diocèse de Clermont, à noble Jean de Cologne, damoiseau, habitant de Vic-le-Comte (1453 n. st., 6 mars). — 4. Accord entre frère Gérald Roux, prêtre, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, procureur de Jean Coutet, grand-prieur d'Auvergne, et de frère Jean Dupuy, commandeur de Pontvieux, et Pierre et Jean Pomiers, frères, du lieu de Payrinhac, paroisse de Larrode, au sujet d'un pré appelé Jossaigne (1469, 25 octobre). — 5. Investison de l'eau de la rivière de Burandet accordé par le procureur du grand-prieur d'Auvergne à Michel, Guillaume et Antoine Eraigne, du village d'Aulhat, pour arroser leur tènement de Charlus

(1471, 14 septembre). — 6. Double de l'acte précédent — 7. Offre d'une somme de 5 livres faite par frère Robinet Reyzi, procureur du grand-prieur d'Auvergne, à Jean Bru, des Essarts, paroisse de Chastres, pour lui racheter un herbage de deux vaches et quart sur la montagne de Bladanet (1493, 17 mai). — 8. Accord entre lesdites parties au sujet de ce droit de rachat (1493, 24 mai). — 9-15. Expéditions faites en 1519 par Antoine Botin, notaire, de Bort, diocèse de Limoges, d'actes reçus par Guy, son feu père : investison par Pierre Dupuy, commandeur de Pontvieux, à Léonard Brun, de la Tour, d'un pré appelé de la Pana enchana (1487, 20 avril) ; autre à Antoine, Laurent et Guillaume Gay, de Larodde, du chaume du Temple (1489, 14 octobre) ; autre à Gérald Faure, de Sarrete, paroisse de Tauves, de la moitié d'un pré appelé de Font-Durand (1502, 20 mai) ; autre à Antoine Burin, dit Bolongha, du lieu de la Tour, paroisse de Saint-Pardoux, du pré appelé Prat gran (1502, 12 août) ; autre à Étienne Maseyrac et à Martin et Georges Vernhols d'un pré appelé des Listes (1505, 4 avril) ; autre à Étienne et Blaise Martis, de la Rochechapelle, paroisse de Saint-Gal, d'un pré appelé de Biard (1507, 7 août) ; autre à Étienne Maseyrac, du même lieu, de la sixième partie du tènement de la Sanhablanc (1507, 30 octobre). — 16. Quittance de 40 livres donnée par Robert Rayze, procureur de Jean Dupuy, commandeur de Pontvieux, à Jean Pomarat (1498, 22 juin ; expédition faite le 23 mai 1519 par Antoine Botin).

---

**48H2446 1528-1547.**

**1528-1547**

Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, parchemin ; 23 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Investison d'un champ appelé de l'Ospital, sis à Pontvieux, passé par frère Claude Baudoin, commandeur de Pontvieux, à Pierre Martin aîné, du lieu de la Rochechapelle, paroisse de Saint-Gal (1528, 30 avril). — 2. Promesse faite par Georges Venthelo, peintre, et Pierre Venthelo, son neveu, de payer un cens à Guichard Courtin, commandeur de Pontvieux, pour ce qu'ils possèdent à Trémouille-Saint-Loup (1544, n. st., 7 mars). — 3. Reconnaissance passée à Guichard Courtin, commandeur de Pontvieux, par Jacques, Antoine et Louis Mazerac, pour la cinquième partie du village de La Rochechapelle (1544, 4 avril). — 4-6. Autres reconnaissances passées au même commandeur par Guillaume Mandin, Étienne Rouget et Jean Guibailh (1544, 18 avril). — 7. Reconnaissance passée au même commandeur par Simon Pomarat pour la neuvième partie du tènement appelé de Tarnazieu, au village de Palmynot (1544, 14 mai). — 8-32. Procédure entre Guichard Courtin, commandeur de Pontvieux, et Antoine Chaudière, prêtre, au sujet du tènement d'Espignoux, paroisse de Banyoux (Bagnols), tenu dudit commandeur moyennant un cens annuel de 55 sous et 9 deniers, 5 gélines, 5 faucheurs, 5 manœuvres (1544-1547).

---

**48H2447 1545.**

**1545**

Description physique :

Importance matérielle : 1100 sur 550 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Sentence de la Sénéchaussée d'Auvergne condamnant Antoine Chaudière à payer à Guichard Courtin, commandeur de Pontvieux, 8 livres 7 sous et 3 deniers, 15 journées de faucheurs, 15 journées de manœuvres, 15 gélines pour trois années d'arrrages du cens dû pour le tènement d'Espinoux (1545, 7 novembre).

---

**48H2448 1545.**

**1545**

Description physique :

Importance matérielle : 1140 sur 530 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Sentence de la Sénéchaussée d'Auvergne condamnant Jean Boyer, d'Auzolle-Sobrane, à payer au commandeur de Pontvieux, chaque année, à la Saint-Nicolas d'hiver, un cens de 2 sous tournois (1545, 7 novembre).

---

**48H2449 1545.**

**1545**

Description physique :

Importance matérielle : 1055 sur 560 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Sentence de la Sénéchaussée d'Auvergne condamnant Jean et Antoine Boyer, Jean Gendre, Georges Vaissière, Jean Matrand, du village de Vernynes, à payer au commandeur de Pontvieux un cens annuel de 10 livres et 5 sols, 8 setiers de seigle, 9 setiers d'avoine, mesure de La Rodde, une demi-géline et trois années d'arrrages pour les années 1530, 1531 et 1532 (1545, 7 novembre).

**48H2450 1545-1632.****1545-1632**

## Description physique :

Importance matérielle : 26 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Mandements de François Ier citant à comparaître devant le Parlement, à la requête du grand-prieur d'Auvergne, Anne Méallet, Jean et Antoine Boyer, Jean Gendre, Georges Vaissière et Jean Matran (1545, 19 novembre et 5 décembre). — 3-6. Procédure pour Guichard Courtin, commandeur de Pontvieux, contre Damien Pommier, Michel et Louis Gay et d'autres habitants du village de Peyrinhac pour obtenir le paiement de divers cens (1546). — 7-14. Procédure pour le même commandeur contre Gaspard Meschin pour obtenir le paiement de 37 sols 6 deniers, une quarte de seigle, six setiers d'avoine, trois gélines, deux journées de manœuvres, cens dû pour le tènement des Claux (1545-1546). — 15. Accord entre le même commandeur et Jean Meschin, Jacques, Pierre et Guillaume Charbonnel, au sujet de cens à payer sur le tènement d'Autigholz (1546, 13 novembre). — 16. Reconnaissance passée à Guichard Courtin par Michel et Géraud Bouthail pour un champ situé au village d'Albanon, paroisse de Menet (1547, 23 février). — 17. Citation donnée à Ligier et Pierre Aslictz pour comparaître à Riom dans une affaire pendante avec le commandeur de Pontvieux au sujet du village de Chazelles, paroisse d'Aveze (1549, 7 janvier). — 18. Note sur ledit village affirmant qu'il est de la directe de la commanderie de Pontvieux (s. d.). — 19. Sentence du sénéchal d'Auvergne contre les tenanciers du village de Chazelles (1550, 2 juin). — 20. Autre sentence confirmant les droits du commandeur de Pontvieux sur le village de Chazelles (1552, 28 mai). — 21. Continuation accordée par Guichard Courtin à Pierre Espinasse de l'accensement à lui passé par feu Nicolas de Marcilly, commandeur de Pontvieux, du tènement appelé de Legnal, paroisse de Larodde (1556, 1er juillet). — 22. Sentence condamnant Cirkues Roux, Jean Rullier, Anne Chaleilh, Antoine Lastrotas à payer à Guichard Courtin, commandeur de Pontvieux, pour le village de Ribes, un cens de 18 sous 10 deniers, 4 setiers 2 quarts de seigle, 7 setiers 1 quarte d'avoine, 5 gélines, 5 journées de faucheurs, 5 journées de manœuvres (1567, 4 mars). — 23-25. Procédure pour Antoine de Vallières, commandeur de Pontvieux, contre Jean Julhard, Pierre et François Petignolz, François et Jean Dumas et autres au sujet des cens dus sur le tènement d'Arfeuille, paroisse de Vignottes (1582-1584). — 26-30. Procédure pour le même commandeur contre demoiselle Claude Jacquet alias de Couppiat, veuve de noble Jean du Chancel, capitaine de Riom, Jean Lolier, Jean et Benoît Boyer et plusieurs autres habitants de Riom, au sujet du tènement « del Vernet », paroisse de Riom (1582-1583). — 31-33. Procédure pour le même commandeur contre Gabriel Julhard, François Roussel et d'autres au sujet du tènement de Chiergros, paroisse de Vignottes (1582-1584). — 34. Procès-verbal de vérification des lièves de la commanderie de Pontvieux faite à la requête du commandeur Antoine de Vallières contre Cirkue Boyer, Anne et Simon Rullier, Pierre Roux, messire Jean Barbugier, prêtre, Simon Mestre, habitants du village de Ribes (1591, mercredi 16 octobre). — 35-36. Sentences contre des habitants de Chazelles les condamnant à payer des cens au commandeur de Pontvieux (1593-1594). — 37. Reconnaissance passée par Antoine Boutail et d'autres habitants du village de La Fage-Soubranne, paroisse de Menet, à Antoine de Vallières, pour un champ appelé de l'Hospital, au village d'Albaron, paroisse de Menet (1593). — 38. Sentence du sénéchal d'Auvergne condamnant François Méallet à payer au commandeur de Pontvieux les cens qu'il doit pour le village et tènement d'Aulhat (1618). — 39. Autre sentence du même condamnant Jammet Pommier, Ligier Villon, Ligier et François Benoist à payer les cens qu'ils doivent pour le mas et tènement d'Espinoux (1618). — 40. Assignation à comparaître devant le Parlement de Paris donnée à Bernard Roussillon (1632).

**48H2451 1486-1610.****1486-1610**

## Description physique :

Importance matérielle : 7 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accord entre Robinet Reyze, procureur de frère Pierre Dupuy, commandeur de Pontvieux, d'une part, Pierre Roux, de Maumenchas, diocèse de Clermont, et Géraud Roux, prêtre, d'autre part, maintenant le commandeur en possession d'un bois appelé de la Chassainha et de deux prés appelés del Laurandes et de las Listas (1486, 24 octobre). — 2. Enquête faite par le bailli de la seigneurie de Larodde dans un procès entre frère Antoine de Vallières, commandeur de Pontvieux, Simon Roux et Antoine Massias : dépositions de témoins déclarant que le pré del Gimarel, le pré del Bechou et le domaine du Temple appartiennent au commandeur (1595, 2 décembre). — 3. Sursis accordé au grand prieur d'Auvergne pour prêter hommage au comte de Boulogne et d'Auvergne (1496, 8 octobre). — 4. Mandement du comte de Boulogne et d'Auvergne au châtelain de la Tour au sujet du sursis accordé au commandeur de Pontvieux (1498, 19 octobre). — 5. Certificat de foi et hommage rendu au Dauphin de France, comte de Clermont et d'Auvergne, baron de la Tour, par le procureur de frère Antoine de Vallières, commandeur de Pontvieux (1609, 26 septembre). — 6. Aveu et dénombrement de la commanderie de Pontvieux : le lieu de Pontvieux, le bois de la Chassaigne, le pré de las Listes, le pré del Laurendes et plusieurs autres prés, le champ de l'Ospital et divers cens (1609, 12 novembre). — 7. Foi et hommage prêté par Antoine de Vallières à Henri de Noailles, lieutenant général pour le Roi en Auvergne (1610, 5 janvier). — 8. Aveu et dénombrement des membres d'Ydes, Courtille et Longevergne (1610, 12 février). — 9. Lettre d'envoi de ce dénombrement au commandeur de Pontvieux (1610, 15 février). — 10. Échange de portions de pré entre Guillaume de La Salle, seigneur d'Aulhat, et frère Antoine de Vallières (1589, 22 juin). — 11. Accord entre Pierre Thallamy, curé de Madic, et Antoine de Vallières, par lequel celui-ci cède au curé quatre setiers de seigle sur les huit qu'il perçoit dans la paroisse (1589, 24 septembre). — 12. Copie de l'acte précédent.

**48H2452-48H2456 Terriers.**

**1629-1772**

**48H2452 1629-1631.**

**1629-1631**

Description physique :

Importance matérielle : 445 sur 300 mill., papier, 373 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jean-Antoine Perdicomaty, commandeur de Pontvieux, reçues par le notaire Gillibert Darfeulhe. — Fol. 26 et 27, déclarations de la commanderie du Temple et de Pontvieux. Fol. 33, Peyrinhat, paroisse de Larodde. Fol. 66, Antighoux, paroisse de Bagnols, Fol. 81, Noalhat, paroisse de Saint-Gal. Fol. 103, Ribas, paroisse de Tauves. Fol. 106, Serre, paroisse de Singles. Fol. 120, Fonostre, paroisse d'Avèze. Fol. 126, Vohetz, paroisse de Saint-Pardoux. Fol. 133, la montagne de Bladannet. Fol. 145, Lanobre. Fol. 152, Vallat, paroisse de Lanobre. Fol. 177, Ydes ; déclaration par Antoine Maigne, procureur du commandeur : cens et rentes, maison d'habitation, jardin, grenier, grange, église paroissiale sous le vocable de Saint-Georges, prés, champs, bois. Fol. 225, Montfoulhoux, paroisse d'Ydes. Fol. 248, Lamprées, paroisse de Champagnac. Fol. 251, Courtilles, paroisse de Vebret. Fol. 257, Mont de Bilhier, paroisse de Saint-Étienne. Fol. 261, Lafage, paroisse de Menet. Fol. 264-269, La Monseilhe, Chiergros, Arfeulhe, paroisse de Vignon. Fol. 302, Fanostre, paroisse d'Ydes. Fol. 305, Verchalles, paroisse de Vebret. Fol. 340, Madic. Fol. 355, le membre de Longevergne, paroisse d'Anglards. Fol. 309, table des villages.

**48H2453 1664-1665.**

**1664-1665**

Description physique :

Importance matérielle : 343 sur 210 mill., papier, 5 et 122 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Jérôme Mame, commandeur de Pontvieux, par des habitants des paroisses de Bagnols, Tauves, Avèze, Saint-Gal, Chastreix, Saint-Pardoux, Champs, Lanobre, La Trémouille-Saint-Loup, Larodde, Singles. — Fol. 117, « Sensuit la déclaration et desnombrement des héritaiges dudict seigneur commandeur du Pont Vieux, le Temple, Ide et leurs dépendances. »

**48H2454 1703-1705.**

**1703-1705**

Description physique :

Importance matérielle : 255 sur 178 mill., papier, 5 et 94 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Joseph-Arnaud de Lespinasse, commandeur de Pontvieux. Fol. 5, déclaration du domaine du Temple ; fol. 9, déclaration de Pontvieux.

**48H2455 1732-1735.**

**1732-1735**

Description physique :

Importance matérielle : 362 sur 240 mill., papier, 3 et 83 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition d'un terrier de reconnaissances passées au profit de Joseph Dufour, commandeur de Pontvieux.

**48H2456 1765-1772.**

**1765-1772**

Description physique :

Importance matérielle : 380 sur 225 mill., papier, 93 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Jean-Joseph Dou, commandeur de Pontvieux.

**48H2457-48H2461 Lièves.**

**1549-1606**

---

**48H2457 1549.**

**1549**

Description physique :

Importance matérielle : 272 sur 195 mill., papier, 82 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« C'est la liève de la commanderie du Pont Vieux et du Temple de Peyrinhat, manbre deppendant dud. Pont Vieux, appartenant à noble et religieuse personne frère Guychard Courtin, comandeur dudict Pontvieux et dud. Temple, levée et perceue par moy Jacques Cransin soubzsigné l'année présente mil cinq cens quarante neuf... » Fol. 42, « Le Temple et manbre d'icelluy et premièrement le villaige de Peyrinhat et Chauzelles emsamble. » Fol. 65, le Bladanet.

---

**48H2458 1552-1554.**

**1552-1554**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 66 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« C'est la liève des cens et rantes de la comanderie du Pont Vieux et le Temple de Peyrinhat, levez et perceuz par moy Jacques Cransin adcenseur les années mil cinq cens cinquante deux, cinquante troys et cinquante quatre... »

---

**48H2459 1589-1592.**

**1589-1592**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 190 mill., papier, 42 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève des cens et rentes dus à Antoine de Vallières pour Pontvieux et le Temple, perçus par François Burin, habitant de la ville de La Tour.

---

**48H2460 1596-1598.**

**1596-1598**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 190 mill., papier, 95 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 39, certificat de François Burin, fermier général de la commanderie de Pontvieux, constatant qu'il a perçu les rentes du membre de Pontvieux pendant les années 1596, 97, 98. Fol. 40-47, blancs. Fol. 48, liève de la commanderie du Temple, membre de Pontvieux.

---

**48H2461 1602-1606.**

**1602-1606**

Description physique :

Importance matérielle : 265 sur 190 mill., papier, 96 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 40, certificat d'Annet Meschin, fermier de la commanderie de Pontvieux, constatant qu'il en a perçu les cens pendant les années 1602, 1603, 1604, 1605. Fol. 41-49, blancs. Fol. 50, liève de la commanderie du Temple. Fol. 91, certificat d'Annet Meschin.

---

**48H2462-48H2492 Membre d'Ydes.**

**1282-1773**

Biographie ou Histoire :

Cantal, arrondissement de Mauriac, canton de Saignes.

**48H2462-48H2471 Biens, droits et revenus.****1362-1758****48H2462 1410-1698.****1410-1698**

## Description physique :

Importance matérielle : 20 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Donation par Guillaume del Bornho et Géraud, son fils, à Jean Champinier, de tous leurs droits sur le mas de Lampre, paroisse de Champagnac (1410 n. st., dimanche 2 mars). — 2. Vente par Guy de Rocheta et Dalphina de Mamanghas, sa femme, à Jean Champinier, de tous leurs droits sur le lieu appelé de Mamanghas, paroisse de Champagnac, pour 11 livres 5 sous de monnaie ayant cours, scuto auri cum corona pro viginti duobus solidis et sex denariis turonensibus computato (1413, 3 juin). — 3. Bail emphytéotique par Giraud de Ruppe, commandeur d'Ydes et de Courtilles, à Jean Champinier, du lieu appelé de Mamanghas, moyennant un cens de 5 sous 6 deniers, trois setiers et une émine de seigle, un setier d'avoine, une poule et une journée de manœuvre (1417 n. st., 22 janvier). — 4. Échange entre Pierre et Jacques Alby, frères, de la paroisse de Saignes, et Bernard Dupuy, du même lieu : les premiers cèdent tous leurs droits sur le mas de Combachana et reçoivent un jardin au terroir del Freycinuf, un champ au terroir de la Pansa, un autre champ au terroir d'Arsips, tous les droits dudit Bernard sur un champ appelé de la Peyra malauda, sis à Saignes, un pré appelé lo prat de las Vendelas, sis à Ydes (1430 n. st., 8 mars). — 5. Ratification par Pierre de Rouche, commandeur d'Ydes, de l'acquisition faite par Hugues et Géraud Gascon, habitants du mas de Puech Pavit, paroisse d'Anglards, à Jean Julia, habitant du mas de Volpiera, même paroisse, d'un domaine (affarium) appelé de Guilhabant, pour lequel ils payeront au commandeur un cens annuel de 6 sous tournois, 5 quartes et un quart de froment, 5 quartes et un tiers de seigle, mesure de Mauriac (1432, 19 novembre). — 6. Reconnaissance passée par Pierre Chantal, du lieu de La Gorce, paroisse d'Ydes, à frère Pons Bienamé, commandeur d'Ydes, pour deux tènements audit mas de La Gorce, moyennant un cens de 26 sous 9 deniers tournois, 5 setiers 2 quartes moins un tiers et 5 meytadens de seigle, 5 setiers d'avoine, mesure d'Ydes, 2 journées de manœuvre et 2 poules (1440, 5 novembre). — 7. Accord entre frère Pierre Dupuy, commandeur d'Ydes, et noble Jean de Chapitol, écuyer, seigneur du Chastellet, au sujet du paiement de ce cens (1489, 2 juin). — 8. Procès-verbal de délimitation des deux tènements dépendant de la commanderie d'Ydes (1489, 7 octobre). — 9. Citation donnée à Pierre Dupuy et à Jean de Chapitol pour comparaître à Riom devant le sénéchal d'Auvergne, au sujet du droit de directe sur ces deux tènements (1494, 5 août). — 10. Extrait, fait en 1560, de reconnaissances passées de 1521 à 1532 au profit du commandeur d'Ydes. — 11. Sentence des Requêtes du Palais condamnant François de Chalus, chevalier, à payer un cens à frère Joseph-Arnaud de Lespinasse, commandeur de Pontvieux et d'Ydes (1698). — 12. Contrat de mariage de Jean Dalchier, fils de Pierre Dalchier, du lieu de Floyrac, paroisse d'Ydes, avec Catherine Chantala, fille de Pierre Chantal, du mas de La Gorce, même paroisse : celui-ci donne à sa fille la moitié du mas de La Gorce, plus une couverture, deux paires de draps, un oreiller et unum arimentum pro lecto dotali (1439, 26 décembre). — 13. Donation par Pierre Chantal à noble Jean de Capitulo, seigneur du Chastellet, de la moitié des tènements appelés de Johan del Broelh et de Guilhem del Peuch, sis au mas de La Gorce, dans le domaine direct de la commanderie d'Ydes (1482, 27 septembre). — 14. Donation de l'autre moitié de ces deux tènements faite au même par Catherine Chantala, veuve de Jean Delchier, et Pierre et Jean, ses fils (1483 n. st., 8 janvier). — 15. Minute de l'acte précédent. — 16. Citation donnée par frère Pierre Dupuy, commandeur de Pontvieux et d'Ydes, à noble Jean de Chaitoul pour comparaître le 8 août, à Lyon, devant le chapitre provincial de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem (1488, 13 juillet). — 17. Autre citation à comparaître devant le chapitre qui se tiendra le 1er juin à Billom (1489, 24 mai). — 18. Reconnaissance passée par Antoine Simon, de Saignes, à frère Pons Bienamé, commandeur d'Ydes, pour un tènement appelé del Peuutz la gleyse, à Ydes (1440, 5 novembre). — 19. Investison de ce tènement accordé par Pierre Dupuy, commandeur d'Ydes, à noble Jehan de Chapitol, seigneur du Chastellet (1486, 12 mai). — 20. Mandement du sénéchal d'Auvergne maintenant Guichard Courtin, commandeur d'Ydes, en possession du tènement appelé de peutz l'esglize, sis à Ydes, et de deux tènements à La Gorce (1556 n. st., 18 janvier). — 21. Reconnaissance passée par Jean Chaunier, de Champagnac, à frère Pons Bienamé, commandeur d'Ydes, pour plusieurs tènements au lieu de Lambre, paroisse de Champagnac, moyennant un cens de 50 sous tournois, 16 setiers de seigle, 8 setiers d'avoine et 4 poules (1440, 5 novembre). — 22. Autre reconnaissance passée au même par Pierre Moysot, d'Ydes, pour un tènement appelé de Bernard Thomas et d'Amblard, à Ydes, moyennant un cens de 14 sous tournois, 2 quartes de froment et 6 quartes d'avoine (1440, 5 novembre). — 23. Autre reconnaissance passée au même commandeur par Géraud Varagnie, de Saignes, pour le tènement de Géraud et Pierre Lambre, pro quadam taluaria vocata del prat del lit, pour le tènement del Roux, pour le domaine de la Rozeyre, pro quadam taluaria appellata la Londine (1440, 5 novembre). — 24. Copies de reconnaissances passées au commandeur d'Ydes, les 5 et 26 novembre 1492, par Jean, Antoine et Pierre Champinier (1545, 10 novembre).

**48H2463 1441-1554.****1441-1554**

## Description physique :

Importance matérielle : 20 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Échange entre Pierre Ginre, du mas d'Avotz, paroisse d'Anglards, d'une part, Hugues Gasto et Durand Guitart, de la même paroisse, d'autre part : le premier cède un champ au mas d'Avotz et reçoit tous les droits des deux autres sur les champs de

Boyga, dans la mouvance du commandeur d'Ydes (1441, 14 mai). — 2. Échange entre Hugues Gasto, du mas de Puechpanit, paroisse d'Anglards, et Pierre de Malaprada : le premier cède un pré appelé dal Salzec, sis au mas de Volpierha, juxta aquam de Mar au nord, et reçoit un pré appelé dal Vartanel, dans la censive du commandeur d'Ydes (1444, 12 mai). — 3. Accord entre Jean Champinier, du mas de Lampre, paroisse de Champagnac, et Jean et Robert Champinier, frères, fils de feu Pierre, au sujet d'un pâturage inter rivos de Pulgeyr et de Leponna et du pré appelé de les Vernhas (1446 n. st., 5 mars). — 4. Vidimus de deux actes fait, le 19 juillet 1448, par le bailli de Bort, diocèse de Limoges : 1°) partage entre Jean Champinier, fils de feu Nicolas, de la paroisse de Champagnac, et Pierre, son frère (1418 n. st., 9 février) ; 2°) accensement par Pierre de La Roche, commandeur d'Ydes, à Jean Champinier de tènements situés à Lampre (1419 n. st., 3 février). — 5. Vente par Pierre Chantal dit Parroto, fils de Pierre Chantal, du mas de La Gorce, paroisse d'Ydes, à Antoine Rochi, du mas del Réal, même paroisse, pour le prix de 15 écus d'or, de deux journaux de pré dans les appartenances du mas de La Gorce, dans les prés appelés del Pradal, juxta aquam de Sumena (1462 n. st., 7 février). — 6. Reconnaissance passée par Galiana Decretas, femme de Pierre Rochin, habitant au mas de la Jarrigha, paroisse d'Ydes, et Antoine Rochin, du mas del Verdier, paroisse de Saignes, à frère Pierre Dupuy, commandeur d'Ydes, pour un pré appelé Prat long, au mas de Monfolhoux, un champ appelé de Paithers, un champ appelé lo champ de Lalips, un champ appelé de Lala, moyennant un cens annuel de 10 sous tournois, une émine de seigle, une émine d'avoine (1478, 27 juillet). — 7. Mandement donné au notaire Guillaume Voulpilhère pour expédier des actes demandés par Pierre Dupuy, commandeur d'Ydes (1485, 12 novembre). — 8. Compte rendu de l'exécution de ce mandement par Jean Porcher, sergent du duc de Bourbonnais et d'Auvergne (1485, 25 novembre). — 9. Sentence du lieutenant général du sénéchal d'Auvergne condamnant ledit notaire à expédier les actes (1486 n. st., 11 janvier). — 10. Procès-verbal de signification de cette sentence audit notaire (1486 n. st., 14 janvier). — 11. Reconnaissance passée par Jean Moys dit Johenet d'Ydes à frère Pierre Dupuy pour un four, trois « chasaulx » et un jardin (1495 n. st., 8 janvier). — 12. Vidimus par le garde du scel aux contrats de Montmorillon de lettres du roi Louis XII (1498, 3 juillet, Paris) reconnaissant que frère Guy de Blanchefort, grand prieur d'Auvergne, lui a prêté serment de fidélité (1506 n. st., 9 janvier). — 13. Mandement de Louis XII au bailli de Montferrand lui prescrivant de maintenir le grand prieur d'Auvergne en possession de la commanderie d'Ydes, bien que Jehan de Chabannes, chevalier, seigneur de Saignes, prétende la saisir sous prétexte que le commandeur lui en doit foi et hommage (1506 n. st., 10 février, Paris). — 14. Mandement du bailli de Montferrand citant Jehan de Chabannes à comparaître devant lui (1506 n. st., 3 mars). — 15. Compte rendu de l'exécution dudit mandement par Loys del Verne, sergent royal (1506 n. st., 9 mars). — 16. Sentence du bailli de Montferrand ordonnant à Jehan de Chabannes de laisser Guy de Blanchefort jouir des revenus de la commanderie d'Ydes (1506, 1er avril). — 17. Signification de cette sentence faite aux officiers de Jehan de Chabannes, à Saignes, par Pierre Delmon, sergent royal (1506, lundi 6 avril). — 18. Transaction entre Géraud et Gabriel Altiers, frères, au sujet d'une rente due à la commanderie d'Ydes à cause du tènement de la Gorce (1532, 28 octobre). — 19. Accord entre Joachim de Chabannes, seigneur de Saignes, et frère Guichard Courtin, commandeur d'Ydes et de Pontvieux, par lequel ledit commandeur reconnaît tenir la commanderie d'Ydes en fief dudit seigneur, aux assises de qui seront portés les appels du juge d'Ydes (1549, 3 avril). — 20. Consultation d'avocats au sujet du droit de justice sur le village de Lampre, paroisse de Champagnac (s. d.). — 21. Mandement d'Henri II au sénéchal d'Auvergne lui prescrivant de faire comparaître devant lui Joachim de Chabannes et Guichard Courtin, commandeur d'Ydes et de Pontvieux, qui demande l'annulation de l'accord passé le 3 avril 1549 (1553, 14 novembre, Paris). — 22. Dispense accordée à Guichard Courtin par Guillaume Duprat, évêque de Clermont, pour l'exécution dudit mandement (1554 n. st., 28 février).

## 48H2464 1503-1585.

1503-1585

### Description physique :

Importance matérielle : 19 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente à frère Pierre Dupuy, commandeur de Pontvieux et d'Ydes, au prix de 100 livres tournois, par noble Antoine de Capitulo, fils et héritier universel de Jean de Capitulo, seigneur de Castelletto, agissant comme père de Gilbert, Jean et Antoine ses fils, nés de feu Marie de Bar : divers cens, notamment un cens de 13 deniers à percevoir sur les maisons d'Antoine et Jean Moys, situées à Ydes, un setier de seigle sur un champ appelé de las Cohas, 15 sous et une poule sur un tènement appelé de Nollhars (1503 n. st., 14 mars). — 2. Minute de l'acte précédent. — 3. Faculté de rachat accordée par Pierre Dupuy à Antoine de Capitulo par devant Bertrand Apchier, tenant le sceau aux contrats en Auvergne (1503 n. st., 14 mars). — 4. Vente par Antoine de Capitulo à Pierre Dupuy de ce droit de rachat et d'un cens de 10 sous tournois sur le tènement des Yrbays, pour le prix de 103 livres 10 sous (1507, 14 novembre). — 5. Accord entre Pierre Dupuy et Annet Rocilhon, habitant à Bort, diocèse de Limoges, par lequel le commandeur achète, pour 29 livres de monnaie courante un cens de 10 sous, 10 quarts de seigle, 10 quarts d'avoine, mesure de Bort (1506, 23 mai). — 6. Investison (mise en possession) d'un pré appelé del Bectz, sis au mas de Lampre, accordé par Pierre Dupuy à Martin, Jean et Antoine Guitard (1504, 6 septembre). — 7. Investison d'un champ appelé de Mairasoles accordé par le même à Jacques Suchère (1505, 4 avril). — 8. A la requête de Claude Baudoin, commandeur d'Ydes, assignation à comparaître sur la place publique d'Ydes donnée à Martin Champinier, prêtre, Blaise Cuminhal, Martin Marti et autres habitants du village de Lampre, paroisse de Champagnac, afin de reconnaître des rentes dues au grand-prieuré d'Auvergne (1528 n. st., lundi 23 mars). — 9. Mandement du sénéchal d'Auvergne relatif à cette reconnaissance (1528, 30 mars). — 10. Assignation à comparaître donnée à Martin Champinier, Jacme Moys, Étienne et Jean Champinier et autres habitants de Lampre, à la requête de frère Richard (sic) Courtin qui réclame le paiement d'un cens de 57 sols 6 deniers tournois, 19 setiers 3 quarts de seigle, 9 setiers 3 quarts d'avoine (1546, 31 août). — 11. Reconnaissance passée à Guichard Courtin par Antoine Moys, prêtre, et Aimé Moys, son frère, pour un champ appelé de las Couhats, sis à Ydes, moyennant un cens d'un setier de seigle et d'une demi-poule (1547, 22 avril). — 12. Sentence d'Antoine Dechamalle, châtelain de Saignes, dans un procès entre Guichard Courtin, commandeur d'Ydes, et Étienne Champinier, Jehan Marti, Martin Champinier, Jacme Moys, condamnant ceux-ci à rendre des gages qui avaient été saisis (1548, 16 mai). — 13. Autre sentence du même condamnant Jacme Moys dit Raisonnable, au nom

des habitants de Lampre, à payer à Guichard Courtin un cens de 57 sous 6 deniers tournois, 19 setiers 3 quarts de seigle, 9 setiers 3 quarts d'avoine (1548, 24 juillet). — 14. Reconnaissance passée par Jacme Moys Raisonnable à Guichard Courtin pour un tènement au village de Lambre (1549, 23 mai). — 15. Articles proposés par Guichard Courtin pour toucher les cens dus depuis 1549 par Jacme, Jacques et Antoine Moys (s. d.). — 16. Reconnaissance passée à Guichard Courtin par Jacques, Antoine et Jean Moys, fils de feu Jacme Moys dit Raisonnable, pour un tènement à Lambre (1563 n. st., 3 janvier). — 17. Vente par Jacme Chalvarie, habitant de Narnhac, paroisse d'Ydes, à Simon Dalmas, du même lieu, pour 4 livres 17 sous, d'une éminée de terre à Narnhac, au terroir de las Talves (1542, 20 juin). — 18. Sentence au sujet d'une maison à Lanobre, acquise par Jean Spinasse (1555, 4 juillet). — 19. Investison donné par Guichard Courtin à Jacques du Chastellet d'un tènement, appelé « la Couste de la comanderie » situé à Ydes, moyennant un cens d'une quarte de seigle, mesure de Bort (1556, 29 juin). — 20. Mainlevée des biens de feu Delphine Chanut accordée à Agnès Delpeutz (1561, 17 novembre). — 21. Donation par Guillaume Volpilhieyre, habitant del Real, paroisse d'Ydes, à Antoine et Pierre, ses fils, de la moitié de tous ses biens, meubles et immeubles, situés dans la censive de la commanderie d'Ydes (1585, 25 mars).

---

**48H2465 1562.**

**1562**

Description physique :

Importance matérielle : 1030 sur 500 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Documents numérisés : 1 document :

1 image

Sentence du Présidial d'Auvergne à Riom, rendue à la requête de Guichard Courtin, commandeur d'Ydes, condamnant noble Antoine du Ribier à reconnaître dudit commandeur le tènement de Peulx l'Église, situé à Ydes, et les deux tènements ayant appartenu à Géraud Delpeux et à Jean Delbreul au terroir de la Gorce (1562, 9 juin).

---

**48H2466 1504.**

**1504**

Description physique :

Importance matérielle : 1700 sur 490 mill., 3 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Vente par noble Guillaume de Sartiges alias Doutsessailh, du lieu de Sartiges, paroisse de Sourniac (Sornyac), diocèse de Clermont, héritier universel de feu noble Bertrand de La Cepoze, à Agnet Rossilhon, marchand de la ville de Bort, diocèse de Limoges, pour le prix de 27 livres tournois, d'un cens de 10 sous tournois, 10 quarts de seigle, 10 quarts d'avoine, à percevoir sur les tenanciers du mas de Lunghanges, paroisse de Lanobre (1504, 28 mars). — A la suite de cet acte de vente, testament, du 8 août 1501, de noble Bertrand de La Cepouze, damoiseau, originaire de la paroisse de Saint-Saturnin, habitant au lieu de Pailhatz, paroisse de Trézioux (Trigillii), diocèse de Clermont, en faveur de Guillaume de Sartiges, fils de sa sœur Louise et de Bertrand de Sartiges.

---

**48H2467 1505.**

**1505**

Description physique :

Importance matérielle : 850 sur 450 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Dénombrement des propriétés tenues de la commanderie d'Ydes par Martin Champinier, Lapgier Champinier, Dalphina Champineyra : maison avec jardin au village de Lampre, grange, champ, etc...., sous un cens de 10 setiers de seigle, 8 setiers d'avoine, 50 sols tournois (1505, 18 avril).

---

**48H2468 1547.**

**1547**

Description physique :

Importance matérielle : 965 sur 475 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Documents numérisés : 2 documents :

2 images

Sentence du châtelain de la terre de Saignes pour Joachim de Chabannes déclarant que Martin Champinier, Jean Marty, Jacme Moys et autres habitants du village de Lampre doivent à frère Guichard Courtin, commandeur d'Ydes, un cens de 57 sols 6



deniers tournois, 19 setiers 3 quarts de seigle, 9 setiers 3 quarts d'avoine, mesure de Saignes, et 5 gélines et demie, payables les grains, à la Saint-Julien, l'argent et les gélines, à la Saint-André (1547, lundi 13 juin).

---

**48H2469 1362-1749.**

**1362-1749**

Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, parchemin ; 37 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Donation par Jean Dallac alias de Vialars, de Madic, paroisse d'Ydes, au luminaire de l'église d'Ydes d'un jardin appelé Salisastas, sis à Saint-Thomas (1362, die sabbati post festum beati Mathei apostoli, 24 septembre). — 2. Cession par Antoine Delsuc, fils de Jean Delsuc, d'Ydes, à frère Guillaume Bovis, commandeur d'Ydes, du tiers de tout le domaine (totius borie) d'Ydes (1467 n. st., 3 janvier). — 3. Autre cession au même commandeur du quart du même domaine faite par Thomas Nolhac, tisserand, de Saignes (1467 n. st., 16 mars). — 4. Vente par Jean Champiner et Lapgier Champiner, son fils, de Lampre, paroisse de Champagnac, à Pierre Dupuy, commandeur d'Ydes, pour 19 livres tournois, du champ de las Astas, d'un jardin appelé del borc de Hugonet, d'un autre jardin appelé l'Ort grand (1504, 24 mai). — 5. Bail à moitié fruits de « la borie » et domaine d'Ydes passé, pour trois ans, par frère Guichard Courtin à Jean Teyssendier dit Fromental, habitant de Fromental, paroisse de Salvat (1549 n. st., 7 février). — 6-10. Autres baux du même domaine (1564-1602). — 11-45. Procédure au Grand Conseil entre Jean-Baptiste de Bocsozel de Montgontier, grand-maréchal de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, receveur et procureur général dudit Ordre au grand-prieuré d'Auvergne, et Jean et autre Jean Audebert, meuniers au moulin de Transet, paroisse d'Ydes, au sujet de l'usurpation d'une rue publique, allant du Pont de Vic à Saignes, qu'ils avaient labourée et ensemencée (1745-1749).

---

**48H2470 1429-1758.**

**1429-1758**

Description physique :

Importance matérielle : 27 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier, dont 4 imprimées.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Acte par lequel Jean Clédél et Géraud Verdier, du mas de Saverniolles (Savernholas), paroisse de Champagnac, reconnaissent devoir à frère Pierre de Ruppe, commandeur d'Ydes, la dîme sur leur domaine (1429, 20 juillet). — 2. Acte par lequel Jean Engreyssol, habitant du lieu de Vialhe, paroisse d'Ydes, reconnaît devoir à Pons Bienamé, commandeur d'Ydes, une redevance de deux quarts de seigle (1440, 6 novembre). — 3. Accord entre Jean Abessardi, Jean Paulin, prêtre, Jean Paulin dit Johan Pant, Antoine et Florinus Ferand, Jacques et Jean Paulin et autres habitants du lieu de Floirac (de Floyraco), paroisse d'Ydes, d'une part, Guillaume Bovis, commandeur d'Ydes, en qualité de curé de la paroisse d'Ydes, d'autre part : les habitants payeront au curé 8 setiers de seigle par an à la fête de sainte Luce (1465 n. st., 22 mars). — 4. Accord entre les habitants de Floirac pour répartition entre eux des huit setiers de seigle dus à Pierre Dupuy, commandeur d'Ydes et curé de l'église paroissiale d'Ydes (1492 n. st., 17 mars). — 5. Accord entre frère Guichard Courtin, commandeur d'Ydes, et Jean Pauly, de la Lenteyrie, Berthon et Vernon Mouranges et Jean Thalamy : ceux-ci s'engagent à payer au commandeur, chaque année, à la fête de saint Julien, un setier de seigle pour dîme du village de Montassou (1551, 20 décembre). — 6-40. Procédure engagée devant les Requêtes du Palais par frère Joseph-Arnauld de Lespinasse, reprise au Parlement de Paris par Joseph Peschaut, poursuivie par Joseph Dufour, puis par frère de Vatange, tous commandeurs de Pontvieux et en cette qualité curés primitifs de la paroisse d'Ydes, contre Jacques de Chabannes, marquis de Curton, et d'autres habitants des villages de Montfouilloux, La Garde et Ydes, au sujet de la perception de la dîme des grains (1699-1758). — 41-44. Extraits de terriers des années 1440, 1546, 1630, 1689, 1700 produits dans cette procédure.

---

**48H2471 1550.**

**1550**

Description physique :

Importance matérielle : 1320 sur 565 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Sentence du sénéchal d'Auvergne condamnant les habitants du village de Verchalles à payer à Guichard Courtin, commandeur d'Ydes, une redevance annuelle de 11 quarts de seigle, un denier pour chaque veau et un denier pour quatre agneaux qui naissent dans ledit village (1550, 14 novembre).

---

**48H2472-48H2475 Juridiction.**

**1282-1617**

**48H2472 1282-1584.****1282-1584**

## Description physique :

Importance matérielle : 15 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Copies d'un accord conclu entre frère Franco de Bort, commandeur des maisons du Temple en Auvergne, et Bertrand, seigneur de La Tour, au sujet de la juridiction sur les maisons du Temple de Peyrinhac et d'Ydes (1282 n. st., die sabbati post dominicam qua cantatur Letare Jherusalem, 14 mars). — 3. Enquête faite à la demande du grand-prieur d'Auvergne contre Jean Garnier, sergent du baron de Curton, qui avait saisi une paire de bœufs appartenant à Antoine Corboles, tenancier de la commanderie d'Ydes (1475 n. st., 17-19 janvier). — 4. Défaut donné par le juge de la commanderie d'Ydes contre Pierre Chantal, habitant du village de La Gorce, qui n'avait pas comparu devant lui (1485, 5 juillet). — 5. Ajournement contre le châtelain de Saignes au sujet de l'exercice de la justice au lieu de La Gorce (1489, 11 août). — 6. Sentence ordonnant l'exécution de lettres de rémission accordées à Bertrand Veysier coupable d'avoir tué François Laufre (1548, 13 décembre). — 7. Acte constatant que le châtelain de Saignes pour Jean de Chabannes a tenu les assises à Ydes en un lieu sur lequel le commandeur Pierre Dupuy revendiquait la juridiction (1494, 23 avril). — 8. Appel au Parlement par frère Robert Raize, commandeur d'Ydes, pour obtenir réparation du tort à lui fait par Jean Baudet, châtelain de Saignes et Madic, en tenant les assises à Ydes devant la maison de Jean Cransi et d'Antoine Gobie (1495, 21 avril). — 9. Nouvelle protestation de Robert Raize contre les officiers du seigneur de Saignes au sujet de l'exercice de la juridiction à Ydes (1496, 23 avril). — 10. Autre acte d'appel sur le même sujet par le procureur de Guy de Blanchefort, grand prieur d'Auvergne (1496, 18 mai). — 11. Remise par le procureur du commandeur d'Ydes à maître Jacques de Chamale, bachelier en droit, lieutenant du châtelain de Madic, de Jeanne Pérolle, accusée d'avoir incendié une grange (1497 n. st., 21 mars). — 12. Accord entre Jacques de Chamale, juge pour Jean de Chapitol, seigneur de Chastellet, et frère Pierre Dupuy, commandeur d'Ydes et de Pontvieux, au sujet du droit de juridiction sur la maison de Jean Moys, à Ydes (1495 n. st., 7 janvier). — 13. Citation à comparaître à Saignes donnée aux représentants du commandeur d'Ydes, à la requête de Jean de Chapitol (1503 n. st., 11 février). — 14. Mandement de Pierre, duc de Bourbonnais et d'Auvergne, citant le grand prieur d'Auvergne et le seigneur de Chastellet à comparaître devant le sénéchal d'Auvergne qui décidera à qui appartient la juridiction sur la nouvelle maison de Jean Moys à Ydes (1503 n. st., 20 février). — 15. Sentence de Jean de Colanges, lieutenant général du sénéchal d'Auvergne, maintenant le grand prieur d'Auvergne en possession de la juridiction sur cette maison (1503 n. st., mercredi 15 mars). — 16. Informations et dépositions de témoins sur un vol commis dans l'église d'Ydes (1553 n. st., lundi 30 janvier). — 17-18. Interrogatoires d'Étienne Chasne soupçonné d'être l'auteur de ce vol (1553 n. st., 3 et 8 février). — 19. Ordonnance du juge d'Ydes défendant de tenir des chèvres en ce lieu sous peine de 60 sous d'amende (1553, 5 août), suivie d'une sentence condamnant Jehan Dieu et Agnès Bardine (1559, 31 juillet). — 20. Sentence du présidial d'Auvergne rendue dans une affaire entre Guichard Courtin, commandeur d'Ydes, et Eyméric Varaigne, décidant que les appels du châtelain d'Ydes seront portés devant le sénéchal d'Auvergne (1561, 12 juillet). — 21. Assemblée de parents, tenue par-devant le procureur du Roi au bailliage des Montagnes d'Auvergne, dans laquelle sont donnés pour tuteurs à nobles Antoine et Charlotte du Chastellet, frère et sœur, enfants de feu noble Antoine du Chastellet, Antoine de Lavour, leur oncle maternel, et François d'Auteroche, leur cousin germain (1559, 5 avril). — 22. Sentence du sénéchal d'Auvergne admettant l'appel d'Antoine de Vallières, commandeur d'Ydes, contre Guillaume Belmont et Jacques Chantal (1580, 26 janvier). — 23-25. Autres sentences contre lesdits Guillaume Belmont et Jacques Chantal, tuteurs d'Antoine et Jean du Chastellet, enfants de feu Jacques (1580, 13 juin-1583, 1er juin). — 26. Sentence du sénéchal d'Auvergne confirmant un jugement du juge d'Ydes contre lesdits Belmont et Chantal (1584, 30 janvier).

**48H2473 1495-1497.****1495-1497**

## Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 190 mill., papier, 102 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Enquête sur le droit de juridiction du grand prieur d'Auvergne à Ydes. Fol. 6, dépositions de témoins. Jehan Voulpilhère, prêtre, de Saignes, âgé de 75 ans, dépose que, « étant à l'escole de gramayre à Saignes », feu maître Pierre Moulergues, lors juge de la commanderie d'Ydes, l'amenait audit lieu pour être greffier ; il a toujours vu le commandeur jouir de la justice haute, moyenne et basse, sauf trois cas : mort, mutilation de membre et bannissement perpétuel, qui appartiennent au seigneur de Saignes. Fol. 20 v°, Jean Dalmas, sergent du duc de Bourbonnais et d'Auvergne, a vu, depuis trente-cinq ans, plusieurs commandeurs à Ydes : Jean Douhet, Guillaume Bœuf, Guillaume de Rilhiac, Pierre Dupuy, qui tous ont exercé la justice (1497, 1er-3 juin). Fol. 78 v°, « Sensuyvent les articles sur lesquieulx les tesmoings dessus nommés ont esté oys et examinés et desquieulx articles dont cy dessus a esté fecte mencion la teneur sensuyt. » Fol. 84, mandement de Charles VIII citant le seigneur de Saignes à comparaître devant le Parlement de Paris au sujet de la justice d'Ydes (1495, 29 juillet, Moulins). Fol. 91 v°, mandement de Charles VIII au Parlement le chargeant de traiter l'affaire pendante entre le grand prieur d'Auvergne et le seigneur de Saignes. Fol. 99, accord entre Franco de Bort et Bertrand de La Tour (la fin manque ; cf. 48 H. 2472, nos 1 et 2).

**48H2474 1505.**

**1505**

Description physique :

Importance matérielle : 1140 sur 700 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Sentence rendue par Gervais de Beaumont, lieutenant général du bailli de Montferrand, dans un procès entre Guy de Blanchefort, grand prieur d'Auvergne, commandeur d'Ydes, et Jean de Chabannes, seigneur de Curton, au sujet de la juridiction à Ydes, du droit de marquer les mesures et de prendre une quarte de vin, le jour de la fête de saint Georges, sur chaque tavernier vendant du vin au détail (1505, 19 juillet).

**48H2475 1504-1617.**

**1504-1617**

Description physique :

Importance matérielle : 12 pièces, parchemin ; 42 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Protestation de Pierre Dupuy contre les entreprises faites par Jacques de Chamale, lieutenant du châtelain de Saignes, sur sa juridiction d'Ydes (1504, 14 mai). — 2-3. Copies de la sentence du 19 juillet 1505 (cf. 48 H. 2474). — 4. Lettres patentes de Louis XII sur un arrêt du Parlement confirmant le jugement rendu en faveur du grand prieur d'Auvergne (1507, 21 mai, Paris). — 5-6. Copies de l'acte précédent. — 7. Mandement de Louis XII au bailli de Montferrand pour l'exécution de la sentence du Parlement (1507, 21 mai). — 8. Mandement de Jehan Arlaud, procureur du Roi en la ville et comté de Montferrand, citant Jehan de Chabannes à comparaître devant lui (1508, 17 avril). — 9. Compte rendu de l'exécution de cet ordre (1508, 26 avril). — 10. Procédure et sentence du procureur du Roi à Montferrand mettant le grand-prieur d'Auvergne en possession de la justice haute, moyenne et basse du lieu d'Ydes (1508, 10 avril-4 octobre). — 11. Copie de l'acte précédent. — 12. Exécution de ladite sentence de mise en possession (1508, 4 octobre). — 13. Sentence du lieutenant du bailli de Montferrand maintenant la sauvegarde royale accordée au grand-prieur d'Auvergne pour sa commanderie d'Ydes (1510, 14 octobre). — 14. Extraits d'assises tenues à Ydes (1510-1594). — 15-23. Procédure au sujet de la revendication par le seigneur de Saignes des bien de feu Marguerite Boutin, morte sans héritiers, au préjudice d'Antoine de Vallières, commandeur d'Ydes (1600-1602). — 24. Sentence du juge d'Ydes condamnant François Serre à une amende de 16 écus pour avoir blessé Jean Beluge à la tête, à coups de pierres (1601, 24 septembre). — 25. Sentence du présidial d'Auvergne dans un procès entre Eymond Crazzin et Michel Flagel, les renvoyant devant le juge d'Ydes (1602, 9 mars). — 26-54. Procédure engagée aux Requêtes du Palais par Antoine de Vallières, portée en appel au Parlement de Paris par Antoine Perdicomaty, tous deux commandeurs d'Ydes, contre François de Chabannes, au sujet du droit de guet et de garde que celui-ci prétendait avoir sur les habitants des villages de La Garde et del Réal, paroisse d'Ydes (1607-1617).

**48H2476-48H2479 Assises.**

**1423-1590**

**48H2476 1423-1435.**

**1423-1435**

Description physique :

Importance matérielle : 205 sur 144 mill., papier, 22 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Registre des assises de la cour d'Ydes. — Fol. 2, « Assize tenue par maestre Johan Chapitolh, lissensiat en leys, al loc d'Ide alla requesta de moss, lo gran prior d'Auverne le samady XXVe jorn del mes de setembre l'an M. CCCC°. XXIII. » — Fol. 8, « Assize tenue aud lieu de Yde par mestre Pierre de Molergues, jutge, le tiers jourz de mars l'an mil IIIc XXVI. »

**48H2477 1454-1463.**

**1454-1463**

Description physique :

Importance matérielle : 292 sur 210 mill., papier, 9 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Assises de la cour d'Ydes.

**48H2478 1509-1527.**

**1509-1527**

Description physique :

Importance matérielle : 288 sur 205 mill., papier, 169 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Registre des assises. Fol. 1, « Assise de la commanderie d'Yde tenue et expédiée le lundi xxiii<sup>e</sup> du mois de avril l'an mil cinq cens neuf par mons. maistre Jehan Broquyn, clerc, juge de lad. terre et juridiction d'Yde, aud. lieu d'Yde et en la place publique. » Fol. 39 v<sup>o</sup>, Étienne Lacrost, notaire, lieutenant du juge ; fol. 56, Pierre Botin, de Bort, juge ; fol. 133, Robert Cransin, lieutenant.

**48H2479 1582-1590.**

**1582-1590**

Description physique :

Importance matérielle : 273 sur 198 mill., papier, 85 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Assises tenues par le juge de Varaigne.

**48H2480 Eglise et chapelle, cure et vicairerie.**

**1463-1674**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 19 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Fondation par Jean de Capitulo, prêtre, de la paroisse de Saignes, d'une messe chantée à célébrer pour le repos de son âme, chaque dimanche, au lever du soleil, en l'église d'Ydes, au grand autel ; il donne une rente de 55 sous tournois, 30 sous sur un pré appelé Prat Aurel, à Saignes, 7 sous sur une maison et un jardin à Saignes, quartier del Valat, 10 sous sur le mas de la Gorssa, 8 sous sur un tènement sis au lieu de Chastel-Marlhac (1463, 9 juin). — 2. Acte par lequel Hugues Audebert, vicaire d'Ydes, met Michel Barcat en possession de la cure (1540, 30 septembre). — 3. Nomination de Pierre Gendre aux fonctions de vicaire de la chapelle du Temple, faite par Guichard Courtin, commandeur de Pontvieux et Ydes (1555, 20 août). — 4. Sentence de Just de Tournon, sénéchal d'Auvergne, dans un procès entre Antoine Amaluy, prêtre, demandeur, Jean Cransin et Antoine Goustz, défendeurs, maintenant ledit Cransin en possession de la cure d'Ydes (1557, 13 mai). — 5. Quittance de quatre setiers de seigle donnée à frère Antoine de Vallières, commandeur de Pontvieux, par Pierre Gendre, pour ses gages de vicaire en 1588 (1589, 8 avril). — 6. Protestation d'Antoine de Vallières, commandeur de Pontvieux et d'Ydes, contre François Fabre, chargé par l'évêque de Clermont de faire la visite du diocèse, qui avait voulu visiter l'église d'Ydes (1604, 14 juillet). — 7 et 8. Nomination de Claude Monestier aux fonctions de vicaire de Pontvieux, faite par le commandeur Antoine de Vallières (1607, 16 juin). — 9. Promesse faite par Claude Monestier de laisser Antoine Delas et Antoine Grégoire en possession pendant trois ans du pré appelé le Nante (1607, 16 juin). — 10. Nomination de Georges Lachèze à la cure d'Ydes et à la « vicquerie » de Courtilles, faite par Antoine de Vallières (1609, 3 juin). — 11. Confirmation de cette nomination par frère Anne de Naberat, visiteur général des prieurés de Saint-Gilles et d'Auvergne (1610, 19 janvier). — 12. Opposition par Antoine de Vallières à la prise de possession de la cure d'Ydes par Jean Engreysat, nommé par le Pape et l'évêque de Clermont (1610, 20 janvier). — 13-19. Procédure engagée au Parlement de Paris, par frère Louis de Sauzay, grand-prieur d'Auvergne, et frère Jean-Antoine Perdicomaty, commandeur de Pontvieux et Ydes, contre Joachim d'Estain, évêque de Clermont, qui prétendait faire la visite de l'église d'Ydes (1624). — 20. Transaction entre Antoine Barrier, prêtre, vicaire perpétuel de la paroisse d'Ydes, et frère Antoine de Montjouvent, commandeur des Feuilletts, receveur et procureur général au grand-prieuré d'Auvergne, au sujet de la portion congrue dudit vicaire perpétuel (1674).

**48H2481-48H2485 Terriers.**

**1488-1773**

**48H2481 1488-1492.**

**1488-1492**

Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 210 mill., 3 et 36 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Copie de reconnaissances passées au profit de Pierre Dupuy, commandeur de Pontvieux et d'Ydes, en raison du membre d'Ydes.

**48H2482 1664-1665.**

**1664-1665**

Description physique :

Importance matérielle : 370 sur 235 mill., papier, 108 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jérôme Mamo, sous-prieur de la grande église conventuelle de Malte, commandeur de Pontvieux, Ydes et Longevergne, reçues par le notaire Jean Foulhioux. Fol. 1, dénombrement des biens de la commanderie à Ydes ; fol. 7, à Courtilles.

**48H2483 1700-1705.**

**1700-1705**

Description physique :

Importance matérielle : 385 sur 235 mill., papier, 115 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Joseph-Arnaud de Lespinasse, commandeur d'Ydes, reçues par le notaire Pierre Tournadre.

**48H2484 1733-1735.**

**1733-1735**

Description physique :

Importance matérielle : 250 sur 175 mill., papier, 83 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Joseph Dufour, reçues par le notaire Jean-François Conrat.

**48H2485 1767-1773.**

**1767-1773**

Description physique :

Importance matérielle : 320 sur 200 mill., papier, 73 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Jean-Joseph Dou, reçues par le notaire Noël Barrier. — Fol. 60-73, copies de reconnaissances tirées du terrier de 1734 que les emphytéotes ont refusé de renouveler.

**48H2486-48H2492 Lièves.**

**1529-1599**

**48H2486 1529.**

**1529**

Description physique :

Importance matérielle : 202 sur 143 mill., papier, 60 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Le commencement manque.

**48H2487 1550-1552.**

**1550-1552**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 77 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« C'est la liève appartenant à noble et religieuse personne frère Guichard Courtin, commandeur du Pont Vieulx et du manbre de Ysde, levée et perçue par moy Jehan Chapitol, recepveur et serviteur, ce de l'an mil cinq centz et cinquante et ung et deux. » Fol. 6 v°, Le Breulh ; fol. 8 v°, La Garde ; fol. 10, La Gorse ; fol. 10 v°, Le Real ; fol. 11, Montfoulhoux ; fol. 14 v°, La Jarrige ;

fol. 16, Milhat ; fol. 18, Lampre ; fol. 23 v°, Boysson, parroisse de Champanac, ensemble le tènement de La Barrade ; fol. 26, Ludier ; fol. 27 v°, Savergniolles ; fol. 29 v°, Molergues ; fol. 30 v°, Combret ; fol. 33 v°, Verchalles, paroisse de Vebret ; fol. 37, « non receu desd. habitans dud. Verchalles lesd. grains ne aucun charnallaige pour lesd. troys années y mentionnés pour ce que mond sr le commandeur et lesd. habitans estoient en prouçés à Rion par devant mons. le seneschal d'Auvergne. » Fol. 44, Montasson ; fol. 45, le Fayet ; fol. 46, Narnhat ; fol. 48, Montalson ; fol. 49, Fanostre ; fol. 50, Johannes ; fol. 52, Lespital ; fol. 53, Lalenterye ; fol. 54 v°, Beilh ; fol. 56 v°, Aguzon et Apchier ; fol. 60, Transes ; fol. 63 v°, Flourat ; fol. 69, Madic.

---

**48H2488 1553-1555.**

**1553-1555**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 195 mill., papier, 75 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève pour Guichard Courtin, commandeur de Pontvieux et d'Ydes, levée par Jean Chapitol.

---

**48H2489 1557-1559.**

**1557-1559**

Description physique :

Importance matérielle : 200 sur 140 mill., papier, 93 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Le commencement manque.

---

**48H2490 1589-1593.**

**1589-1593**

Description physique :

Importance matérielle : 267 sur 192 mill., papier, 41 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« C'est la liève des cens, rantes, dixmes, droictz et devoirs deubz à monseigneur le grand prieur d'Auvergne, appartenans a noble et religieuse personne frère Antoine Devallyes, comandeur du Pontvieux, le Temple, Ysde, Courtilhes, Vallat et Langevergne, membres deppendant de ladicte comanderie du Pontvieux, et ce du membre dudict Ysde, iceulx cens prins, levés et perceuz par moy Eymeric Maigne... »

---

**48H2491 1593-1595.**

**1593-1595**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 190 mill., papier, 60 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève perçue au profit du même commandeur par le même receveur.

---

**48H2492 1596-1599.**

**1596-1599**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 195 mill., papier, 52 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H2493-48H2498 Membre de Longevergne.**

**1452-1606**

Biographie ou Histoire :

Cantal, arrondissement de Mauriac, canton de Salers, commune d'Anglards.

---

**48H2493 Reconnaissances, investisons, baux à ferme, accord, déclaration, enquête.**

**1452-1590**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Reconnaissance passée au grand prieur d'Auvergne par Pierre Gendre, du village de Noux (Noctz), paroisse d'Anglards, pour un pré appelé « de la Boyghe del Coign », sous le cens d'un demi « carton » de seigle, mesure de Mauriac, payable à la fête de saint Julien (1514, 20 août). — 2. Déclaration faite par Pierre Veilher, habitant de Longevergne, affirmant que les jardins nommés « en Forn vieulx » sont dans la censive du commandeur de Pontvieux, Ydes et Longevergne (1588, 7 mai) — 3. « Extraict des registres du membre de Longevergne pour le sieur commandeur du Pont Vieulx » : investisons donnés pour diverses acquisitions (1579-1589). — 4. Accord entre noble homme Georges de Bort alias de Petrafacta, damoiseau, de Monton, et Jacques Beoni, du lieu d'Aulhac, paroisse de Larodde, diocèse de Clermont, procureur de Jacques de Milly, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, grand prieur d'Auvergne, et de Guillaume Beouf, commandeur d'Ydes, au sujet de la juridiction à Longevergne (1452, in festo beati Marcialis, 30 juin). — 5. Enquête faite à la demande de Guichard Courtin, commandeur de Pontvieux et de Longevergne, et de noble Lucque de Bort, dame de Longevergne et d'Anglards, pour prouver que le pré de las Gouttas est dans la censive, directe et justice du commandeur (1552, 20 août). — 6-7. Baux à ferme du membre de Longevergne (1589-1590).

---

## Lièves.

1561-1606

---

### 48H2494 1561.

1561

Description physique :

Importance matérielle : 180 sur 125 mill., papier, 16 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« C'est la liève des cens et rantes deuez à noble et religieuse personne frère Guychart Courtin, commandeur du Pont Vieulx et de Longhevernhe, membre deppendant de lad. comanderie, lesquelz cens et rentes sont deuz chascune année tant aud. village de Longhevernhe, Malaprade que au village de Peuchpany, lesquelz cens et rantes ont esté levés par moy Jehan Boyer, assanseur desd. membres... »

---

### 48H2495 1568.

1568

Description physique :

Importance matérielle : 188 sur 140 mill. papier, 10 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 2, « Liève du membre de Longevergne pour mons. le commandeur du Point Vieulx tout ainsi qu'il a esté levée par Jehan Boyer, acsanseur » Fol. 4, Malaprade ; fol. 5, Peuxpany. Fol. 7, « Lesquelz cens et rantes ont esté levés par moy Jehan Boyer comme assanseur dud. seigneur commandeur tout ainsin qu'il est contenu à la présente liève depuis l'année mil Vc quarante six jusques à l'année mil Vc soixante six. Faict à Salers le mercredi septiesme janvier mil Vc soixante huit. »

---

### 48H2496 1587.

1587

Description physique :

Importance matérielle : 193 sur 135 mill., papier, 6 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« C'est la lieve des cens et rantes deuz au sr commandeur d'Isde sur le membre de Longevergne deppendant de la commandarye du Pont Vieux. »

---

### 48H2497 1590.

1590

Description physique :

Importance matérielle : 198 sur 133 mill., papier, 12 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève perçue par Jean Sauret.

---

### 48H2498 1602-1606.

1602-1606

Description physique :

Importance matérielle : 195 sur 133 mill., papier, 6 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève perçue par Jean Sauret et Jean Guille, sous-fermiers du membre de Longevergne.

---

**48H2499-48H2510 Membre de Courtilles.**

**XIIIe Siècle-1602**

Biographie ou Histoire :

Cantal, arrondissement de Mauriac, canton de Saignes, commune de Vebret.

---

**48H2499-48H2502 Reconnaissances, enquête, procédures et sentences, ventes, échange, accord.**

**1454-1594**

---

**48H2499 1454-1594.**

**1454-1594**

Description physique :

Importance matérielle : 11 pièces, parchemin, 20 pièces, papier ; 1 cahier, papier, 52 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Reconnaissance passée par Jean Chaldehyra dit Johanot, tapicierius, fils d'Étienne Chaldehyra, du lieu de Courtilles (Cortilhas), paroisse de Vebret, diocèse de Clermont, à frère Pierre Rocha, commandeur de Courtilles, pour deux petites maisons avec un jardin au milieu (duo parva cazalia cum quodam curtili intermedio), au lieu de Courtilles, sous un cens de 2 deniers tournois payable à la fête de saint André, apôtre (1454 n. st., 2 janvier). — 2. Constitution d'arbitres entre frère Pierre Rocha, commandeur de Courtilles, d'une part, Nicolas Salvi et Étienne Chaldehyra, d'autre part, qui prétendent n'être pas tenus de porter à la maison du commandeur les grains qu'ils lui doivent à titre de cens (1456, 20 septembre). — 3. Acte par lequel Pierre de la Chassanhia, de Riom, reconnaît devoir à frère Pierre Rocha, commandeur de Courtilles, 4 écus d'or pour droits de lods et ventes et promet de les payer, moitié à la Toussaint, moitié à la Saint-André (1458, 30 septembre). — 4. Enquête faite à la demande de Roubin Raze, de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, procureur de Pierre Dupuy, commandeur d'Ydes, Pontvieux, Courtilles, sur les bornes d'un tènement appelé de La Borie, anciennement des Crozes de Chastelneuf, paroisse de Riom-ès-Montagnes (1497, 27 mai). — 5. Reconnaissance passée pour ce même tènement à Robert Raze, procureur de Pierre Dupuy, par Naudin de Sailhens et Antoine de Chassainhes, habitants de Riom, sous un cens de 2 deniers, 4 quarts de seigle, 4 quarts d'avoine (1497, 22 juillet). — 6. Sentence du châtelain de Saignes condamnant Helips Belledein, veuve d'Arnaud de Charettes, à payer à Guichard Courtin, commandeur d'Ydes et de Courtilles, 3 setiers de seigle et 9 quarts d'avoine, pour trois années du cens dû sur un champ appelé des Seriers (1555, 24 septembre). — 7. Extrait des registres de la châtellenie de Saignes : procédure relative à cette affaire (1555, 3 juillet — 24 septembre). — 8-18. Procédure engagée par Guichard Courtin, reprise par Antoine de Vallyers, tous deux commandeurs de Pontvieux et de Courtilles, contre Robert de Chassignes, Jean et Pierre, ses enfants, au sujet du tènement appelé de la Borie des Crozes (1574-1591). — 19-20. Procès de frère Antoine de Vallyers contre Pierre et Antoine Reynailz pour paiement d'un cens (1582-1583). — 21-22. Autre procès du même contre Jean Dubois, Marguerite Sargha, les héritiers de feu Antoine Reboisson et autres pour paiement de cens sur les tènements de Mont de Bilher et de La Chapelle, paroisse de Saint-Étienne de Choumeilz (1591). — 23-29. Procédure du même commandeur contre Antoine et Jean Boutail au sujet d'un cens dû en raison d'un champ appelé de l'Ospital, situé au village d'Albaron (1591-1592). — 30-32. Procédure contre Michel Brelhon pour faire condamner celui-ci à payer au commandeur les droits de lods et ventes en raison de l'acquisition d'une maison, grange, prés, jardins et terres au village de Courtilles (1594).

---

**48H2500 1548.**

**1548**

Description physique :

Importance matérielle : 1175 sur 530 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Sentence d'Antoine de Chamale, châtelain de Saignes pour messire Joachim de Chabannes, condamnant Pierre dit Peyrot Bandier, Antoine Faure, Pierre Julhien, Jean Violle et plusieurs autres habitants du village de Courtilles, paroisse de Vebret, à payer à Guichard Courtin, commandeur de Pontvieux, un cens annuel de 7 livres 10 deniers, 18 setiers de seigle, 13 setiers une quartre d'avoine, huit faucheurs, 9 gélines, 9 journées de labourage à bœufs (1548, 14 août).

---

**48H2501 1549.**

**1549**

Description physique :

Importance matérielle : 2590 sur 475 mill., 5 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau



Autre sentence du même châtelain répartissant le cens entre divers tenanciers et énumérant les propriétés de chacun d'eux.

---

**48H2502 1503-1593.**

**1503-1593**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente par Barthélemy Pélissier, marchand, de la paroisse de Saignes, à Jean Chanainjac, du mas de Sarra, paroisse de Vebret, pour le prix de 26 livres tournois, d'un pré appelé lo Prat grand, sis à Courtilles (1503 n. st., 9 janvier). — 2. Autre vente par le même à Antoine Delpertz, menuisier (lignifaber), du mas de Montpigot, paroisse de Vebret, pour 13 livres tournois, d'un pré appelé de Bornas, au mas de Courtilles (1503 n. st., 10 janvier). — 3. Vente par Regnaud alias Rigo Malbec et Anthonia Gisberte, sa femme, du mas da Coschailh, paroisse de Vebret, à Barthélemy Viola, du mas de Champassi, même paroisse, pour 13 livres, de la moitié indivise avec Catherine Gisberta, sœur d'Anthonia, du pré de Bornas, dans la censive de la commanderie de Courtilles (1504 n. st., 17 janvier). — 4. Échange entre Antoine Devailhers, commandeur de Pontvieux, Ydes et Courtilles, d'une part, Antoine Breton et Joachim Delpertz, d'autre part : le premier cède une partie d'un champ appelé del Pon et reçoit un champ appelé de la Peyre grosse (1579, 3 mars). — 5. Vente par Pierre Pomarat à Michel Breton, pour le prix de 66 écus deux tiers, d'une maison au village de Courtilles, d'un jardin appelé « de derrier l'hostel », d'une grange, d'un jardin appelé « de derrier la grange », d'un jardin appelé « de l'ort neuf », de plusieurs champs et prés (1593, 1er juin). — 6. Accord entre Michel Breton et François Trollet, du village de Bouschet, paroisse de Vebret, par lequel celui-ci, au nom de ses enfants, Jean et Marguerite, nés de son mariage avec feue Catherine Delpertz, renonce à la succession de Jeanne Delpertz, leur cousine (1593, 9 août).

---

**48H2503-48H2510 Censier et lièves.**

**XIIIe Siècle-1602**

---

**48H2503 XIIIe siècle.**

**XIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 1380 sur 170 mill., 3 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Sequitur census denariorum, siliginis et avene, gallinarum et manobrarum domus de Cortilhas. — Liste de 61 personnes avec indication des redevances dues par chacune (s. d., début du XIIIe siècle).

---

**48H2504 1549-1551.**

**1549-1551**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 195 mill., papier, 24 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« C'est la liève du manbre de Courtilles appartenant à noble et religieuse personne frère Guichard Courtin, commandeur du Pont Vieulx et de Ysde, levée et perceue par moy Jacques Cransin, adenseur dudict manbre. » Fol. 1 v°, « Courtilles » ; fol. 8, « Cheyssat » ; fol. 9 v°, « Arfeulhes » ; fol. 11, « Chiergros » ; fol. 12 v°, « A la Moncellia » ; fol. 14, « au village de Albaron » ; fol. 14 v°, « la borie des Cransys de Chasteauneuf » ; fol. 15 v°, « el Vernet parroisse de Riom ès Montaignes » ; fol. 18, « le mont de Bilhier et le tenement de la Chapelle ». Fol. 22, arrêté de comptes par Jacques Cransin.

---

**48H2505 1555-1560.**

**1555-1560**

Description physique :

Importance matérielle : 188 sur 233 mill., papier, 56 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève des cens perçus par « frère Jehan Cransin, asanseur dud. Courtilhes et Mont de Bilher ».

---

**48H2506 1564-1567.**

**1564-1567**

Description physique :

Importance matérielle : 200 sur 130 mill., papier, 24 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève des cens et rentes perçus par Jean Cransin.

---

**48H2507 1544-1573.**

**1544-1573**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 200 mill., papier, 22 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Extrait des lièves de Courtilles. Fol. 7, note mentionnant « que le feu commandeur pendant les troubles et peut avoyr treize ou quatorze ans se retira de sa maison d'Yde ou il rezidoit en la ville de Lion où il est despuis désédé », qu'on ne sait s'il emporta ses papiers « ou bien s'il les laissa en sa maison d'Ydes, à laquelle les Yguenaulx ont lougé plusieurs foys pendant les troubles, pillé, rompu, brizé et bruslé se que bon leur a samblé ». — Fol. 13-14, reconnaissances de cens passées à Jacques Cransin, fermier de Courtilles.

---

**48H2508 1591-1595.**

**1591-1595**

Description physique :

Importance matérielle : 265 sur 195 mill., papier, 37 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève des cens dus à Antoine Devallyers, commandeur de Pontvieux, pour le membre de Courtilles, levés par Eymeric Maigne.

---

**48H2509 1596-1598.**

**1596-1598**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 190 mill., papier, 45 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève perçue par le même.

---

**48H2510 1602.**

**1602**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 190 mill., papier, 26 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève perçue par François Burin.

---

**48H2511-48H2515 Membre de Vallat : terriers et lièves.**

**1440-1605**

Biographie ou Histoire :

Cantal, arrondissement de Mauriac, canton de Champs, commune de Lanobre.

---

**48H2511 1440.**

**1440**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 195 mill., papier, 10 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Double du terrier de Vallat prins au vray original d'icelluy, ensemble double de la commission suivant laquelle ledict terrier a esté fait. » Reconnaissances passées à « Lunghanges, Tineyre, Serre, Reboysson, Le Mas Jughal, Vallat ». Fol. 8-10, blancs.

---

**48H2512 1578.**

**1578**

Description physique :

Importance matérielle : 195 sur 133 mill., papier, 14 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève. « C'est le partage des cens et rentes deu à monseigneur le commandeur d'Yde en sa seigneurie de Vallat et Reboysson... ».

---

**48H2513 1584.**

**1584**

Description physique :  
Importance matérielle : 198 sur 137 mill., papier, 22 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

« Liève de la seigneurie de Vallat membre deppendant de la commanderie du Pontvieux pour l'an 1584. »

---

**48H2514 1589-1594.**

**1589-1594**

Description physique :  
Importance matérielle : 195 sur 135 mill., papier, 4 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

« Extrait des vestizons faictes en la terre et seigneurie de Valat et Reboysson pour monsieur le commandeur d'Ysde et du Pont Vieulx. » Extrait fait par Bernard Milauges, notaire et greffier de la terre de Vallat et Reboysson.

---

**48H2515 1602-1605.**

**1602-1605**

Description physique :  
Importance matérielle : 193 sur 132 mill., papier, 8 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève des cens dus au commandeur Antoine de Valliers par ses sujets du membre de Vallat, perçus par Simon Cranzin, fermier dudit membre.

---

**48H2516-48H2522 Titres communs.**

**XIIIe Siècle-1774**

---

**48H2516 Visites et réparations.**

**1616-1765**

Description physique :  
Importance matérielle : 5 pièces, papier ; 8 cahiers, papier, 16, 30, 71, 19, 38, 16, 12, 18 feuillets ; 65 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Ordonnance sur les réparations des ruines trouvées dans la commanderie de Pontvieux pendant la visite faite par le commandeur de Naberat (1616). — 3. Visite par frère Jean de Marlat, commandeur de L'Ormeteau (1628). — 4. Visite, en 1632, par frère Claude de Montroinon de Crottes, commandeur de Courteserre, et frère Jacques Girod, commandeur de La Tourrette. Enquête secrète sur le commandeur de Marlat. Mémoire des réparations faites depuis 1628 s'élevant à 3132 livres 15 sols ; copie des prixfaits et quittances. — 5. Minute de la visite précédente (1632). — 6. Visite par frère Claude de Montaignat Larfeuillière, commandeur de Lureuil et de La Racherie, et frère Léon de Fonsjean, commandeur de La Croix-au-Bost. Pontvieux : chapelle dans un bois. Membre du Temple de Peyrignat : chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste (Michel Julliet, desservant) ; domaine comprenant des prés et des champs. Ydes : église paroissiale dédiée à saint Jean-Baptiste (Antoine Barrye, curé, « absent qu'on nous a dict estre en la ville de Lymoges pour y estudier en philosophie », remplacé par Antoine Chavanon) ; maison du commandeur ; maison du métayer ; grange et étable ; jardins, prés, champs, bois ; justice exercée par le juge Géraud Roussilon. Courtilles : chapelle où le curé « ne vient que le jour de Saint Jean dire la messe et prandre les offrandes » ; prés, terres, champs. Revenus de la commanderie : 1.300 livres ; charges : 352 livres 5 deniers ; revenu net : 947 liv. 19 s. 7 d. Ordonnance sur les réparations (1640). — 7. Visite par frère Gabriel des Bouyaux de Coulombier, commandeur d'Olloux, et frère Balthazard de Chavignat, chevalier de l'Ordre Saint-Jean-de-Jérusalem, à la requête de frère François-Bonaventure Patouillet, commandeur de Pontvieux, représenté par son procureur, frère Jean-Baptiste Aumaître, religieux dudit Ordre (1683). — 8. Visite par frère Jacques de La Roche-Aymon et frère Gilbert Ragon, contenant (fol. 6 à 10) l'inventaire des titres et papiers de la commanderie. Total des revenus : 1845 livres ; total des charges : 693 l. 12 s. 6 d. ; revenu net : 1151 l. 7 s. 6 d. (1725). — 9. Ordonnance sur les réparations à faire à la chapelle du Temple et à Ydes (1727). — 10. Visite par frère François de Bron, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, et frère Gilbert Ragon, commandeur du Lieu-Dieu (1731). — 11. Visite par frère Alexis-Louis de Lestrangle, commandeur de Feniers, et frère Gilbert Josset, commandeur de Puy-de-Noix, à la requête de frère Joseph Dou, commandeur de Pontvieux (1764). —

12. Vérification des réparations faites par le commandeur Jean-Joseph Dou à la chapelle de Peyrignat et à la chapelle de Pontvieux (1765). — 13. Extrait d'une délibération de la Langue d'Auvergne concernant les réparations de Pontvieux (1765).

---

#### **48H2517 Baux à ferme, arpentage et dénombrement, visite.**

**1568-1774**

Description physique :

Importance matérielle : 29 pièces, papier ; 1 cahier, papier, 28 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Bail à ferme de la commanderie de Pontvieux et de ses membres passé par le commandeur Guichard Courtin à Jean Cranzin et à Pierre Milauges, pour six ans, moyennant 1.200 livres par an, 3 quintaux de fromage et 15 livres de lin (1568). — 2. Autre bail passé par le même commandeur à Guillaume Daulphin, marchand, bourgeois de Clermont en Auvergne (1573). — 3. Déclaration par laquelle Jean Cranzin, notaire d'Ydes, et François Varaigne, notaire de Saignes, reconnaissent tenir la commanderie de Pontvieux et ses membres, à titre de bail à ferme, « pour ung an appellé le vacquant » commencé le 1er mai, de frère Germain de Brediers, commandeur de Maisonnisses et du Temple d'Ayen, trésorier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem en la Langue d'Auvergne, moyennant 1.245 livres (1574, 4 juin). — 4-18. Baux à ferme de la commanderie de Pontvieux passés par le commandeur Antoine de Valliers (1580-1610). — 19. Bail à ferme de la commanderie de Pontvieux (moins les membres d'Ydes, de Vallat, de Courtilles et de Longevergne) passé, moyennant 630 livres, par frère Just de Fay de Gerlandes, commandeur de Charrières, receveur général de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem au prieuré d'Auvergne, à frère Jean de Marlat, commandeur de L'Ormeteau, pour une année commencée le 1er mai « appelée l'année du vacquant » appartenant au Commun Trésor par suite du décès de frère Antoine de Valliers (1611, 9 juin). — 20-24. Baux à ferme passés par les procureurs de Jean-Antoine Perdicomati, commandeur de Pontvieux (1615-1622). — 25. Déclaration et dénombrement des revenus de la commanderie de Pontvieux (1640). — 26. Arpentage général des églises, chapelles, maisons, bâtiments, granges, étables, jardins, prés, bois, broussailles, dépendant de la commanderie de Pontvieux, fait à la requête du commandeur Dufour par Soustre, notaire royal et arpenteur juré de Mauriac (1741). — 27-30. Visite des biens-fonds et bâtiments de la commanderie de Pontvieux par Pierre-Henry Chapperon, ingénieur-géographe du Roi, employé dans les ponts et chaussées de la généralité de Limoges (1774).

---

#### **48H2518 Plans de Pontvieux, du Temple, d'Ydes et de Courtilles.**

**1766**

Description physique :

Importance matérielle : 4 plans, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

« Ces 4 plans ont été levés sur les lieux géométriquement et artistement par moy Louis-Bonnet Desmarty, notaire et feodiste, conducteur des ouvrages du Roy et planimétricien, mis en état et finis le 15 avril 1766. »

---

#### **48H2519 Pièces diverses.**

**1528-1719**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 21 pièces, papier ; 1 cahier, papier, 58 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Testament de Me Aimé Bardin de Bellecroix, notaire royal (1528, 20 mai). — 2. Copie du contrat de mariage de Pierre Lambre et de Jeanne Guitard, délivrée au commandeur d'Ydes pour vérification de son droit de directe mentionné audit contrat (1558, 4 novembre). — 3-4. Pièces détachées d'une procédure entre frère Guichard Courtin, commandeur de Pontvieux, et Charlotte de Vienne, dame de Curton (1563). — 5. Copie de la bulle de nomination de frère Antoine de Valliers, commandeur de Puy-de-Noix, à la commanderie de Pontvieux vacante par la mort de Guichard Courtin (1574 n. st., 19 février). — 6. Extrait des registres de la cour de la seigneurie de Vallat (1577). — 7. Reconnaissance passée par Jean Lollier, maréchal de Riom, à frère Antoine de Valliers (1583). — 8. Compte de dépenses (le commencement et la fin manquent) faites dans une procédure (1591-1592). — 9. Mandement des grands maîtres enquêteurs et réformateurs des Eaux et Forêts de France prescrivant, à la demande de frère Jean Perdicomati, commandeur de Pontvieux, de faire une enquête sur les dégâts causés dans les bois de la commanderie (1631). — 10. Sentence de la Cour des Aides de Clermont-Ferrand portant que les fermiers de la commanderie d'Ydes seront rayés des rôles de la paroisse de Vebret (1645). — 11-26. Fragments de procédures engagées par les commandeurs de Pontvieux contre diverses personnes (1602-1719).

---

#### **48H2520-48H2521 Censier et liève.**

**XIIIe Siècle-1529**

**48H2520 XIIIe siècle.**

**XIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 2590 sur 225 mill., 5 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

État des cens dus à la commanderie de Pontvieux : liste des tenanciers, avec indication des redevances dues par chacun d'eux.

---

**48H2521 1513-1529.**

**1513-1529**

Description physique :

Importance matérielle : 200 sur 135 mill., papier, 106 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Liève de la commanderie de Pontvieux (le commencement manque). Fol. 58 v° : « l'assense de l'erbe des prés du Pont Velh pour l'année mil Vc XXIII ». Fol. 62 : Censuyt la liève de cens et rantes du lieu d'Yde et ses membres ». Fol. 91 v° : « A Courtilhes ».

---

**48H2522 État et comptes de la commanderie de Pontvieux.**

**1500-1503**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 205 mill., papier, 174 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 2 : « Cy après sensuyt la vraye valeur des cens rentes et revenus appartenant à la commanderie du Pontviel et de ses membres, extrait au vray original et rentier d'icelle commanderie, signé par Pierre Dohet, notaire en l'an mil quatre cens quarante, icelluy extrait fait au lieu de Ysde, membre deppendant d'icelle, le XXIIIe jour du moys de febvrier l'an mil cinq cens deux et par ordonnance de religieuse et noble personne frère Pierre Dupuy, commandeur d'icelle commanderie du Pont Viel. » Fol. 30 : compte rendu à frère Pierre Dupuy par Guillaume Robert, prêtre, receveur de la commanderie de Pontvieux et de ses membres pour une année commencée à la fête de Saint-Julien 1499 et finie le même jour de l'an 1500. Fol. 55 : autre compte pour l'année 1500-1501. Fol. 98 : autre compte pour l'année 1501-1502. Fol. 138 : autre compte pour l'année 1502-1503.

---

**48H2523-48H2538 Commanderie de Puy-de-Noix (Corrèze).**

**1505-1774**

Biographie ou Histoire :

Arrondissement de Brive-la-Gaillarde, canton et commune de Beynat.

---

**48H2523-48H2524 Inventaires.**

**1674-XVIIIe Siècle**

**48H2523 1674.**

**1674**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 230 mill., papier, 22 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire raisonné des tiltres de la commanderie de Piedevous (sic) et de ses membres, fait... par le travail de Christophle Néron... en l'année 1674. » Fol. 7-22, blancs.

---

**48H2524 XVIIIe siècle.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 355 sur 230 mill., papier, 8 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Inventaire de la commanderie de Puy-de-Noix. » (Minute de l'inventaire Battoney.)

**48H2525-48H2534 Biens propres.**

1505-1774

**48H2525 Visites.**

1682-1733

## Description physique :

Importance matérielle : 5 cahiers, papier, 22, 24, 14, 36, 22 feuillets ; 72 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Visite de la commanderie de Puy-de-Noix et de ses membres faite par frère Just de Fay de Gerlande, commandeur de Salins et de Limoges, et frère Claude Hugon Duprat de Magoutière, commandeur de Carlat, à la requête de frère Léonard de Chauseyr, ayant pris possession de la commanderie le 18 mai 1674 (1682). — 2. Autre visite à la requête de frère Martin de Fenis, par frère Jean de La Roche-Dragon de La Voreilhe, commandeur de Feniers, et frère Henry de Méallet de Fargues, commandeur de La Vaufranche. Dénombrement de la commanderie : chapelle située dans le village de La Chapelle Saint-Jean de Puy-de-Noix, paroisse de Beynat en Limousin, vicomté de Turenne, diocèse de Limoges ; château à 5 ou 600 pas de la chapelle, paroisse d'Albussac, diocèse de Tulle, en bon état, jardin, domaine, étang ; dîmes et rentes sur divers villages. Membre de Bouyx, paroisse de Sérilhac. Membre de Bousseyroux, paroisse de Saint-Silvain. Membre du Temple, paroisse de Monceaux. Membre de La Rebeyrotte, paroisse d'Eyrein. Membre de Champeaux, en Poitou, à 30 lieues de Puy-de-Noix : église, maison, jardin, pré et vigne. Inventaire des titres. Revenu : 1.935 livres ; charges : 231 liv. 2 s. 4 den. ; revenu net : 1.703 liv. 7 s. 8 den. (1697). — 3. Copie incomplète d'une autre visite (1701). — 4. Visite par frère Jean-Joseph de Caissac, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et frère Jean-Louis Darche, commandeur de La Croix-au-Bost, à la requête du commandeur Libéral Geouffre : état des frais faits par ledit commandeur depuis sa prise de possession : 1.324 livres. Champeaux : église dédiée à saint Jean-Baptiste (Jean Ramat, prêtre et chapelain) ; maison de la commanderie touchant l'église (1711). — 5. Visite par frère Philibert de Saillant, commandeur de L'Ormeteau et de Montbrison, et frère Libéral Geouffre, commandeur du Temple d'Ayen, à la requête de frère Jean-Louis Darche, commandeur de Puy-de-Noix. Revenu annuel : Puy-de-Noix, affermé 1.683 livres ; Champeaux, affermé 440 livres ; total : 2.123 livres. Charges : 406 liv. 7 s. 2 den. Revenu net : 1.716 liv. 12 sous 10 deniers (1733).

**48H2526 Inventaire, baux à ferme, vente, état du moulin de la Brande, arpentages.**

1505-1756

## Description physique :

Importance matérielle : 13 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Inventaire des biens meubles existant dans la chapelle et maison de Puy-de-Noix (loci Podii Nucis), diocèse de Tulle, fait par le commandeur Guillaume de Rilhac le 25 avril 1505 ; inventaire des titres de la commanderie fait par le commandeur Laurent de La Haye en 1513. — 2. Bail à ferme de la commanderie de Puy-de-Noix passé par le commandeur Laurent de La Haye à messire Jehan Deru, prêtre, de Tallende, diocèse de Clermont, et à Me Jehan Geouffre, notaire, d'Aubignac, diocèse de Limoges, pour trois ans, moyennant 180 livres par an (1519). — 3. Bail « du vacant » de la commanderie de Puy-de-Noix et de ses membres passé pour un an, moyennant 255 livres, à frère Étienne Dumont (1525). — 4-7. Baux à ferme de la commanderie de Puy-de-Noix (1588-1611). — 8. Union de la métairie de la Vergne Bouton à Champeaux, membre de Puy-de-Noix (1685). — 9. Vente d'une maison et d'un jardin au faubourg de la Barrière à Tulle passée par frère Libéral Geoffre, commandeur de Puy-de-Noix (1717). — 10. Procès-verbal de l'état du moulin de la Brande, situé à Beynat, appartenant au commandeur de Puy-de-Noix (1727). — 11-13. Arpentages de la commanderie de Puy-de-Noix et du membre de Champeaux (1740-1756).

**48H2527 Arpentage par Jean-Baptiste Dugros, géomètre, arpenteur royal des Eaux et Forêts de la maîtrise de la Haute-Marche à Guéret, de tous les domaines appartenant à la commanderie de Puy-de-Noix.**

1761-1769

## Description physique :

Importance matérielle : 54 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1, près de la Borde, paroisse de Mézières ; 2, tenue du Rioux, paroisse d'Oradour-Fanais ; 3, moulin de Chantegrane, paroisse de Saint-Barbant ; 4, moulin de Loutre, paroisse de Champeaux ; 5, tenue de l'Hôpital et la Brousse, paroisse de Bussière-Boffy ; 6, tenue de Poumailloux, paroisse d'Oradour-Fanais ; 7, tenue de l'ancien lieu des Granges, paroisse de Champeaux ; 8, tenue de la Querie du Plaix, même paroisse ; 9, tenue de la Goutte Guichon, même paroisse ; 10, tenue des Grandes Prades, même paroisse ; 11, tenue de la Grande Lande des Granges, même paroisse ; 12, tenue des Prades, même paroisse ; 13, tenue des Néliac, même paroisse ; 14, tenue des Petites Prades, même paroisse ; 15, tenue de Coubardon, paroisse de Mézières ; 16, tenue de Lage Paris, paroisse d'Oradour-Fanais ; 17, tenue de la Petite Lande chez Peyrot, paroisse de Champeaux ; 18, tenue de la Grande Lande de Champeaux, alias la Maison Rouge, même paroisse ; 19, tenue de la Bremondrière, paroisse de Brillac ; 20, tenue du pré de la

Rivière, même paroisse ; 21, tenue de la Vergne du Puy, paroisse d'Oradour-Fanais ; 22, tenue des Hotèf, paroisse de Champeaux ; 23, tenue de Rouffignac, paroisse de Mézières ; 24, tenue de Champeaux, paroisse d'Oradour-Fanais ; 25, tenue des Petites Gouttes, paroisse de Champeaux ; 26, tenue de la Vergne Balette, paroisse de Brillac ; 27, tenue des Prades Alage Boutanche, paroisse de Bussière-Boffy ; 28, tenue de Champeaux, même paroisse ; 29, tenue du Temple, paroisse de Nouic ; 30, tenue de la Grange Moreau, paroisse de Champeaux ; 31, tenue de Villeléger, même paroisse ; 32, tenue du Mas Yvernand, paroisse de Brillac ; 33, village et tenue d'Aunac, même paroisse ; 34, tenue de Laugierie, paroisse d'Oradour-Fanais ; 35, tenue des Prés de Champeaux, paroisse de Champeaux ; 36, tenue de la Châtre, paroisse d'Oradour-Fanais ; 37, tenue de la Borderie d'Aunat, autrement le mas de Champeaux près du bourg d'Eytagnat (Etagnac) ; 38, bâtiment et pré de la commanderie de Champeaux ; 39, tenue du Pesché Moreau, paroisse de Mézières ; 40, village des Broux, paroisse d'Oradour-Fanais ; 41, tenue du Puy Jean Ardeau, paroisse de Brillac ; 42 et 42 bis, tenue de la Font Quinte, paroisse de Saint-Christophe ; 43, tenue des Alier Boscote, même paroisse ; 44, tenue de Bordas chez Bayard, même paroisse ; 45, tenue de chez Bayard, même paroisse ; 46, tenue de chez Bayard ou Chanteloube, même paroisse ; 47, village de Bost Bos, paroisse de Montrollet ; 48, tenue de Leymonnerie, paroisse de Saint-Christophe ; 49, tenue de Villelonge, paroisse de Montrollet ; 50, tenue du Cloux, paroisse de Champeaux ; 51, tenue des Bouassis et des Rois, paroisse de Montrollet ; 52, tenue du moulin de la Glayolle, paroisse de Champeaux (1761-1764). — 53. Arpentage des bois de la commanderie de Puy-de-Noix par François Massenat, notaire, arpenteur de la maîtrise des Eaux et Forêts du Limousin établie à Brive (1769).

---

#### **48H2528 Plans des arpentages, plan des bois.**

**1761-1769**

Description physique :

Importance matérielle : 56 plans.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-52. Plans dressés par Jean-Baptiste Dugros et correspondant aux procès-verbaux d'arpentage de la liasse précédente ; il y a de plus : 9 bis, plan de la tenue des prés Guanard ; 10 bis, plan de la tenue de Riauxcour ; le n° 24 est en double (1761-1764). — 53. Plan des bois de Puy-de-Noix, dressé par Massenat, arpenteur de la maîtrise des Eaux et Forêts de Brive en Limousin (1769).

---

#### **48H2529-48H2534 Terriers.**

**1655-1774**

---

#### **48H2529 1655-1656.**

**1655-1656**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 205 mill., papier, 60 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Gaspard de Segonzac, commandeur de Puy-de-Noix et de Champeaux, reçues par le notaire Géraud Laborie. — Fol. 59-60, table.

---

#### **48H2530 1668-1682.**

**1668-1682**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 200 mill., papier, 3 et 83 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Léonard de Chauseyr, commandeur de Puy-de-Noix et de Champeaux, reçues par le notaire Jacques Montet. Fol. 2, table du terrier de Puy-de-Noix. Fol. 43, table du terrier de Champeaux. Fol. 45-79, terrier de la seigneurie de Champeaux, membre dépendant de la commanderie de Puy-de-Noix, reçu par le notaire François Duval. Fol. 80-83, blancs.

---

#### **48H2531 1681-1698.**

**1681-1698**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 200 mill., papier, 5 et 70 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 2 à 20 : copie des fol. 13 à 42 du terrier précédent, collationnée en 1697 par Jean Montet, fils de feu Jacques Montet. — Fol. 21-43 : terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Martin de Fenis et reçues par le notaire Aymard Laporte (1689-1698). — Fol. 44-68 : terrier de la seigneurie de Champeaux (1681-1682).

**48H2532 1696-1712.**

**1696-1712**

Description physique :

Importance matérielle : 255 sur 185 mill., papier, 3 et 124 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 4-30 : copie des fol. 28 à 42 du registre précédent (reconnaisances de 1696 à 1698). Fol. 31 à 92 : reconnaissances passées au profit du commandeur Martin de Fenis (1698-1705). Fol. 93-117 : reconnaissances au profit du commandeur Libéral de Geouffre (1711-1712). Fol. 118-124, blancs.

**48H2533 1731-1756.**

**1731-1756**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 175 mill., papier, 2 et 106 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jean-Louis Darche, commandeur de Puy-de-Noix et de Champeaux, reçues par le notaire Bourdet (1731-1737). — Fol. 93-96, reconnaissances par Jean Puy-de-Bois et Pierre Lacroix, laboureurs, du village de La Brande, paroisse de Breynat, et de plusieurs autres (1756). Fol. 97-106, blancs.

**48H2534 1763-1774.**

**1763-1774**

Description physique :

Importance matérielle : 245 sur 175 mill., papier, 7 et 105 feuillets. A la fin, 1 pièce, papier, et 1 pièce, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Gilbert Josset, reçues par le notaire Barthélemy Monteil (1763-1766). — Quittance d'une somme de 20 livres donnée par les fermiers de la commanderie de Puy-de-Noix à Mgr de Rafelis de Saint-Sauveur, évêque de Tulle, pour la rente annuelle due au commandeur de Puy-de-Noix (1774). — Ratification par dame Agnès de Jésus de Lagarde, abbesse du monastère des dames de Sainte-Claire de Tulle, d'un contrat de constitution de rente passé en 1717 au profit de l'Ordre de Malte (1774).

**48H2535-48H2538 Membre de Champeaux : terriers.**

**1634-1770**

Biographie ou Histoire :

Haute-Vienne, arrondissement de Bellac, canton de Mézières-sur-Issoire, commune de Gajoubert.

**48H2535 1634-1656.**

**1634-1656**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 185 mill., papier, 91 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Papier de recognoissances des cens, rentes, dixmes et autres droitz et debvoirs seigneuriaux deubz à frère Gaspard de Segonzat, chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, seigneur commandeur de Puy-de-Noix et de Champeaux, à cause de sadicte commanderie de Champeaux. » Perrinet et Deroche, notaires.

**48H2536 1711.**

**1711**

Description physique :

Importance matérielle : 320 sur 195 mill., papier, 2 et 36 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de la terre et seigneurie de Champeaux, reconnu au profit de frère Libéral de Geouffre d'Aurussac, commandeur de Puy-de-Noix et de Champeaux, reçu par le notaire Robineau.



**48H2537 1733-1736.**

**1733-1736**

Description physique :

Importance matérielle : 335 sur 215 mill., papier, 2 et 48 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jean-Louis Darche, reçues par les notaires Robineau et Patharin.

---

**48H2538 1766-1770.**

**1766-1770**

Description physique :

Importance matérielle : 235 sur 185 mill., papier, 3 et 182 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier de la commanderie de Champeaux », passé au profit du commandeur Gilbert Josset, reçu par le notaire Sarget.

---

**48H2539-48H2553 Commanderie de La Racherie (Allier).**

**1225-1790**

Biographie ou Histoire :

Arrondissement de Moulins, canton du Montet, commune de Contigny.

La plupart des titres de cette commanderie analysés par Battenev ont disparu, notamment tous les terriers, au nombre de quarante-neuf.

---

**48H2539 Minute de l'inventaire Battenev.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 360 sur 230 mill., papier, 63 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H2540-48H2544 Biens propres.**

**1274-1755**

Donations, ventes, acquisitions, échange, transactions, procédures et sentences, arrêts du Conseil d'Etat et du Parlement de Paris, inventaire, conventions, baux à ferme, comptes, réparations et prix-faits, estimation, établissement et renouvellement de terriers.

---

**48H2540 1274-1328.**

**1274-1328**

Description physique :

Importance matérielle : 24 pièces, parchemin ; 1 pièce papier ; 12 sceaux ou fragments de sceaux.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Donation par Philippe Vigier, clerc, chanoine de Verneuil, à la maison de l'Hôpital Saint-Jean de Jérusalem de La Racherie (de Rascheria) d'une saulaie (quoddam sauzetum) sise à La Racherie (1274, novembre). — 2. Pouvoir donné à la maison de La Racherie par Agnès, dame de Bourbon, d'acquérir jusqu'à 100 livres de rente dans ses fiefs et arrière-fiefs (1275, novembre). — 3. Traduction de la pièce précédente en français moderne. — 4. Donation d'une vigne à la maison de La Racherie par Philippe de Grosbois (de Grossobosco), chanoine de Verneuil (1276 n. st., die mercurii post Letare Jerusalem, mense martio, 18 mars). — 5. Vente par Dalmasius de Bonan, chevalier, à la maison de La Racherie et à frère Guillaume Chalon, pour le prix de 11 livres, d'un bois appelé de la Perose (1281, die veneris ante Pentecostes, 6 juin). — 6. Vente par Bernard Vigier de Vielhemosa, damoiseau, et Alisa, sa femme, à frère Pierre de Chanonat, commandeur de La Racherie, pour le prix de 60 livres tournois, d'un pré planté de saules et d'autres arbres situé sur le chemin de Moulins à Saint-Pourçain (1283, die veneris post festum beati Andree apostoli, 3 décembre). — 7. Ratification de cette vente par Étienne Guidon, bourgeois de Riom (1284 n. st. die mercurii post Epiphaniam Domini, 12 janvier). — 8. Donation par Reynier de Verneuil, bourgeois de Saint-Pourçain, à frère Pierre de Chanonat, commandeur de La Racherie, d'une vigne sise au terroir de Botelleres (1300 n. st., die sabbati ante festum Annunciationis Beate Marie Virginis, 19 mars). — 9. Vente au même par Johannet, Pierre et Guillaume Ysimbart, de La Racherie, pour 9 livres tournois, d'une maison à La Racherie (1301 n. st., die sabbati post festum beati Urbani, 28 janvier). — 10 et 11. Donation générale, sous réserve d'usufruit, faite à la commanderie de La Racherie par Hugues Roncin et Dulcia, sa femme (1301, die martis in crastino Nativitatis Domini, 26 décembre). — 12. Donation générale, sous réserve d'usufruit, par Durand Bergier, de Contigny (1307 n. st.,

die dominica post festum Nativitatis Domini, 1er janvier). — 13. Donation générale par Pierre Chaucia Corta et Marguerite Bodina, sa femme (1307 n. st., die lune post Epiphaniam Domini, 9 janvier). — 14. Confirmation par Louis, fils aîné du comte de Clermont, sire de Bourbon, des acquisitions (énumérées dans l'acte) faites par la maison de La Racherie, en vertu du privilège donné par Agnès, sa grand'mère, bien qu'elles dépassent 100 livres de rente (1313 n. st., le vendredi avant la feste de Saint Vincent, 19 janvier). — 15. Vente à frère Pierre de Chanonat, commandeur de La Racherie, par Étienne Augerii et Benevenuta, sa femme, pour le prix de 100 sous, d'une vigne au terroir de la Cogocia (1323 n. st., die sabbati post festum Epiphanie Domini, 8 janvier). — 16. Vente au même par Giraud Fazenterii et Bonita, sa femme, pour le prix de 35 sous, d'une autre vigne au même terroir (1323 n. st., die martis post festum Epiphanie Domini, 11 janvier). — 17. Vente au même par Étienne Augier et sa femme, pour 7 livres 5 sous, d'une autre vigne au même terroir (1323 n. st., die veneris ante festum beati Vincencii, 21 janvier). — 18. Vente au même par les mêmes, pour 62 sous tournois, d'une autre vigne au terroir des Costes de la Quognocie (1323 n. st., die veneris post festum Conversionis sancti Pauli, 28 janvier). — 19. Vente au même par Bona et Alisia, filles de feu Bernard Parey, d'une vigne au terroir de la Cogocia (1323 n. st., die martis ante Ramospalmarum, 15 mars). — 20. Vente au même par Bernard dit Codreys, fils de feu Hugonet Codray, et Marguerite Brunaude, sa femme, pour le prix de 100 sous, d'un champ au même terroir (1324 n. st., die martis ante festum Purificationis Beate Marie Virginis, hora prima diei predicti, 31 janvier). — 21-22. Échange de champs au même terroir entre Benevenuta Guarnere, veuve d'Hugonet Codroy, Guillaume Codroys, son fils, agissant pour lui et pour Pierre, Johannet et Cécile, ses frères et sœur, d'une part, et frère Pierre de Chanonat, d'autre part (même date que l'acte précédent, mais à la troisième heure du jour). — 23. Vente par Gui de La Brosse (de Brocia) et Béatrix Boeyrota, sa femme, à frère Pierre de Chanonat, pour le prix de 45 sous tournois, d'une saulaie (quoddam saudeyum... juxta ripperiam de Dosena) (1324, die sabbati ante festum beati Martini, 10 novembre). — 24. Vente au même par les mêmes d'un bois au terroir de la Pyerosa pour le prix de 65 sous tournois (1326 n. st., die dominica ante festum Epiphanie Domini, 5 janvier). — 25. Donation générale faite par Étienne Quinsacs, clerc, à frère Eudes de Montaigu, prieur de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en Auvergne (1328 n. st., die dominica post festum beati Mathie apostoli, 28 février).

**48H2541 1327-1755.****1327-1755**

## Description physique :

Importance matérielle : 12 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Vente par Sauminus Boyroti, de La Racherie, paroisse de Contigny (Continhiaci), Robert Boyrot, son fils émancipé, et Helis de Montperrous, femme de celui-ci, à frère Eudes de Montaigu, prieur d'Auvergne, représenté par frère Guillaume de Godebesses, au profit de la maison de La Racherie, pour le prix de 100 livres tournois, d'un pré au terroir des Clodiz, à La Racherie (1327, die lune ante festum Nativitatis beate Marie Virginis, 7 septembre). — 3. Distribution d'une partie du prix de la précédente vente à des créanciers des Boyrot père et fils (1327, die jovis post festum omnium sanctorum, 5 novembre). — 4. Donation générale faite par Jean Charreters, de La Racherie, à frère Eudes de Montaigu, prieur de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem en Auvergne (1328 n. st., die dominica qua cantatur Letare Jherusalem, 13 mars). — 5. Autre donation générale à la maison de La Racherie par Jean Grenet, de Langlade, paroisse de Salbanos (1328, die martis post festum beate Marie Magdelenes, 26 juillet). — 6. Donation par Barthélemy Macot, de Contigny, à la maison de La Racherie, des biens ayant appartenu à Hugonin Rocins (1333, le mardi avant la feste de la Nativité Saint Jehan Baptiste, 22 juin). — 7. Donation générale par André Gonnhons, à frère Eudes de Montaigu et à frère Guillaume de Godebesse, commandeur de La Racherie, à condition d'être nourri et vêtu sa vie durant (1343, die dominica ante festum beati Georgii, 20 avril). — 8. Vente par Guillaume Fazenders, de La Racherie, et Margarons, sa femme, à frère Pierre Salvainh, procureur de la maison de La Racherie, d'une maison sise à La Racherie, juxta ripperiam de Dozenna d'une part, et les murs de la maison de La Racherie, d'autre part (1343, die sabbati ante festum beati Barnabe apostoli, 7 juin). — 9. Donation générale à Eudes de Montaigu et à Guillaume de Godebesse, par Jean Ergueilh, autrement dit Box, damoiseau, originaire de la paroisse de Paray (1344, die sabbati ante festum beati Johannis Baptiste, 19 juin). — 10-11. Autre donation générale faite au prieur d'Auvergne au profit de la maison de La Racherie par Jeannette de Chalon, tisseuse (textrix), résidant à Saint-Pourçain (1372 n. st., die lune ante festum Purificacionis beate Marie Virginis, 26 janvier). — 12. Vente d'une vigne, au terroir des Basses Bouteillières, passée par Jean Barret à frère Jean Dupoux, religieux de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1523). — 13. Transaction entre Jacques Boutin, prêtre en l'église Notre-Dame de Moulins, et dames Anne, Marguerite et Gilberte de Fougères, religieuses en l'abbaye de Bonnesaigne, par lequel ledit Boutin renonce à tous les droits qu'il pouvait avoir sur le domaine des Bordes, légué auxdites dames par le commandeur de Larfeuillière (1670). — 14-18. Fragments d'une procédure entre frère Jean-Alexis de Boislinard de Margou, commandeur de La Racherie, et Jacques Chevalier, fermier de la commanderie (1738-1749). — 19. Transaction entre le même commandeur et François Fayollet, vigneron, demeurant à Contigny, au sujet d'une infraction au ban de la vendange (1755).

**48H2542 1536-1689.****1536-1689**

## Description physique :

Importance matérielle : 10 pièces, parchemin ; 62 pièces, papier, dont 17 imprimés.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Fragment d'une sentence rendue entre François de Laqueuille, commandeur de La Racherie, et les héritiers de feu Jacques Thomas, au sujet du paiement de 453 livres 4 sous et de 88 poules (1536). — 2-19. Procédure entre frère Alexandre de Costaing de Puzignan, commandeur de La Racherie, et dame Catherine Billard, au sujet de la propriété d'une terre sise à Contigny, terroir des

Basses Boutillières (1677-1684). — 20-23. Procédure entre le même commandeur, d'une part, messire Claude de Gamache, vicomte de Resmond, et Catherine Nizier, sa femme, d'autre part : mémoire du commandeur tendant à l'annulation d'une sentence du sénéchal de Bourbonnais déclarant prescrit le terrier de la commanderie de La Racherie de l'année 1537 ; arrêt du Parlement de Paris condamnant Claude de Gamache et Catherine Nizier, comme détenteurs de la dîme de Puychevalin, à passer nouvelle reconnaissance au traicte de la commanderie de La Racherie et à payer la rente des années échues (1675). — 24-26. Inventaire des bulles, statuts et titres produits par le commandeur de Naberat contre les aliénations des biens de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (s. d.). — 27. Acte par lequel le procureur de Jacques de Virieu, commandeur des Échelles, déclare au syndic du clergé du diocèse de Vienne que l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem n'a rien à lui payer en raison de l'aliénation du temporel ecclésiastique (1588). — 28. Arrêt du Parlement de Bordeaux, rendu à la requête de frère Pierre-Louis de Chantelot de La Chièze, commandeur de Limoges, déclarant nulle la vente de la terre de Puybonnieux, dépendant de la commanderie de Limoges, passée en 1565 à François, comte Des Cars (1601). — 29-31. Sentence des Requêtes du Palais et arrêt du Parlement de Paris, rendus à la demande de frère Claude Louvet, commandeur d'Auxerre, annulant l'aliénation d'un pré de ladite commanderie faite en 1563 (1604-1606). — 32. Sentence des Requêtes du Palais, rendue à la demande de frère Sébastien de Bethoulat, commandeur de Lureuil et de la maison du Temple de Châteauroux, cassant un bail emphytéotique passé en 1531 (1618). — 33-35. Arrêts (imprimés) du Conseil d'État en faveur de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1641-1678). — 36-48. Arrêts (imprimés) du Parlement de Paris en faveur du même ordre (1622-1670). — 49. Arrêt (imprimé) du Parlement d'Aix pour dame Justine de Constans et frère Bertrand de Luppe Guarrane, commandeur de Valence, contre Guillaume Humbert, doyen de Saint-Appollinaire de Valence (1646). — 50-69. Arrêts du Parlement de Paris rendus en faveur de divers établissements ecclésiastiques : Saint-Germain-l'Auxerrois, Notre-Dame de Maubuisson, abbaye de Vauluisant, Frères Mineurs du Bois de Vincennes, etc... (1539-1622). — 70-71. Rapport du R.P. Caccia, auditeur de rote à Rome, sur une donation faite en Pologne par un Chevalier de Malte (1688). — 72. Requête de Marguerite Michel, veuve de Jean Aubert, procureur à Moulins, pour obtenir paiement d'une somme due par Alexandre de Costaing de Pusignan, commandeur de La Racherie (1689).

**48H2543 1455-1726.****1455-1726**

## Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 25 pièces, papier, dont 1 imprimé.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Copie d'une sentence du sénéchal de Bourbonnais maintenant au prieur et aux religieux de Saint-Pourçain le droit de percevoir une rente d'un setier de froment sur la dîme de La Racherie (1455). — 2. Mandement de Louis, bâtard de Bourbon, sénéchal de Bourbonnais, à Pierre Piquet et Jean Jaligny, notaires, pour faire une enquête sur les cens dus au commandeur de La Racherie (1461, 9 avril). — 3. Assignation donnée à Roger, Antoine et Jean de Saint-Quentin pour passer une reconnaissance au terrier de La Racherie (1461, 13 octobre). — 4. Provision de la cure de La Racherie, vacante par la mort de Philippe Postryer, donnée à Pierre Olery, clerc du diocèse du Puy, par le commandeur Jean Levesque (1546, 8 mai, Paris, in vico Huchette, ad intersignum Angeli). — 5. Analyse d'un arrêt du Grand Conseil en faveur de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1587). — 6. Arrêt (imprimé) de la Cour des Aides, rendu à la requête de frère René Joly, commandeur de Féolette, décidant que la métairie de la Bastelière sera rayée du rôle des tailles de la paroisse de Saint-Étienne-de-Brillouet (1629). — 7-20. Procédure à la Cour des Aides et au Conseil d'État entre Jean Martin, fermier général des Aides de la généralité de Moulins, et Léon de Dreuille, commandeur de La Racherie, au sujet de la vente du vin provenant des vignes de la commanderie (1709-1712). — 21-22. Sentences des Trésoriers de France de la généralité de Moulins condamnant Léon de Dreuille à payer une somme de 72 livres pour établissement d'un rapport d'expert (1712). — 23-25. Procédure entre le même commandeur et Gilbert Charles, marchand à Saint-Germain-des-Fossés, pour paiement de cens (1716-1720). — 26-29. Fragments de procédures (1697-1726).

**48H2544 1559-1743.****1559-1743**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 85 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Convention passée entre le procureur de frère Jean Levesque, commandeur de La Racherie, capitaine de la galère nommée Saint-Jean-Baptiste, et Antoine Roux, notaire, de la paroisse de Branssat, pour la levée des cens et rentes dus à la commanderie de La Racherie (1559). — 2. Bail à ferme de la commanderie de La Racherie et des membres de Redan, Rongères, Huvers passé par le commandeur Charles de Berzat à Gabriel Roux et à Claude Perollet, pour trois ans, moyennant 517 écus, valant 1551 livres, par an (1579). — 3-13. Baux à ferme de la maison et du chef de la commanderie de La Racherie : 375 écus en 1596, 1.800 livres en 1678 et 1714, 2.300 livres en 1725 (1596-1725). — 14. Bail de la commanderie de La Racherie et de ses membres passé, pour neuf ans, moyennant 4.500 livres par an, par le procureur de Charles-Louis Pétremond de Valay, commandeur, à Jacques Chevallier, marchand drapier, demeurant à Saint-Pourçain (1740). — 15-16. Comptes de la ferme du chef de La Racherie (1683-1688). — 17-39. Quittances données par les commandeurs à leurs fermiers (1684-1734). — 40-41. Mandats de paiement d'un supplément de portion congrue au curé de Contigny et quittances de celui-ci (1731-1732). — 42-60. Conventions entre les commandeurs et leurs fermiers, mandats de paiement, quittances diverses (1680-1743). — 61. État des réparations faites à la commanderie de La Racherie depuis le 1er juillet 1683 par le chevalier de Pusignan (1686). — 62-79. Prix-faits pour diverses réparations, mémoires et quittances (1686-1734). — 80. Extrait d'anciens terriers de La Racherie (s. d., xvii<sup>e</sup> siècle). — 81. Confins des vignes situées au terroir de Monbouille, appartenant au sieur Imbert, pour lesquelles il refuse de payer la dîme (1723). — 82. Estimation des bestiaux

du domaine de La Racherie et état des terres ensemencées (1726). — 83. Mandement de Louis XV aux lieutenants généraux des sénéchaussées de Moulins et Dun-le-Roi prescrivant l'établissement d'un nouveau terrier au profit de frère Jean de Beauverger Mongon, commandeur de La Racherie (1734). — 84-86. Conventions pour le renouvellement des terriers de la commanderie (1733-1736).

#### 48H2545 Membre de Redans.

1672-1736

##### Description physique :

Importance matérielle : 12 pièces, parchemin ; 42 pièces, papier ; 2 sceaux.

Genre/Carac. phys. : Liasse

##### Biographie ou Histoire :

Allier, arrondissement de Lapalisse, canton de Varennes-sur-Allier, commune de Saint-Gérard-le-Puy.

1. Vente par Alixandra vulgaliter dicta de Bocecevens à frère Pierre Triccaudi et aux frères de la maison de l'Hôpital de Reydan d'un jardin avec des saules pour le prix de 24 sous (1272, mars). — 2. Donation par Guillaume, seigneur de Saint-Gérard-le-Puy (sancti Giranni in Podio) à frère Pierre de Chanonat, commandeur de la maison de l'Hôpital de Redans (Reydans), de son moulin appelé le Moulin Neuf, situé dans la paroisse de Saint-Gérard-le-Puy, sur la rivière de Redans, avec la saulaie (quoddam salzetum seu saudeyum) contiguë au moulin (1287 n. st., die dominica qua cantatur Oculi mei, 9 mars). — 3. Vente par Étienne Delarochette (de Ruppe) et Guillaumette, sa femme, à frère Pierre de Chanonat, commandeur de La Racherie et de Redans, pour 26 sous, d'un pré et d'une saulaie dans la paroisse de Flone (1297, die jovis post Pascha, 18 avril). — 4. Transaction entre Gui des Brosses (Guido de Brociis), chevalier, et frère Pierre de Chanonat, commandeur des maisons de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem de Redans et de Rongères (Rungeriarum), au sujet de l'eau s'écoulant du moulin appelé de Petra Arnaut, appartenant audit chevalier, vers le moulin de Podio Oberti, appartenant au commandeur de Redans (1299, die mercurii ante festum beati Juliani, 26 août). — 5. Vente par Guillaume Amblard, fils de feu Pierre, de la paroisse de Saussat (Sauciaci), à frère Gérard Pradier, commandeur de Redans, pour 30 sous tournois, du quart d'une « parcière » qu'il avait sur certaines terres, dans ladite paroisse, au terroir de la Celleta et au terroir dou Patalot, juxta iter commune quo itur de domo Johannis Garda apud Chaslutz et Billiacum (1390, 9 mai). — 6. Vente au même commandeur par Jean Lucant, pour 100 sous, de tous ses droits in parceriis vulgaliter vocatis de la Coste de Mussis tam in blado, vino quam aliis quibuscumque (1391 n. st., 16 mars). — 7. Donation au même commandeur par Philippe Dubois (de Bosco), de la paroisse de Saint-Gérard-le-Puy, d'une pièce de terre dans ladite paroisse, au terroir de Reydan (1400, die lune ante festum beati Andree apostoli, 25 novembre). — 8. Donation au commandeur de Redans par Béatrix, femme de feu Jean Delarue, d'un pré au terroir de Pierre Arnaut, appelé le pré du Moulin, et de plusieurs autres pièces de terre et de pré (1401, la dumanche amprès Saint André apostre, 4 décembre). — 9. Bail à ferme du revenu de la maison de Redans passé par frère Jehan Levesque, commandeur de La Racherie, à Geoffroy Gadin, notaire, habitant de Servilly (Servillis), pour trois ans, moyennant 65 livres par an (1544 n. st., 15 janvier). — 10-11. Autres baux du membre de Redans (1685-1727). — 12. Procès-verbal de l'état du membre de Redans (1670). — 13-16. Quittances données au fermier de Redans (1671-1677). — 17-21. Prix faits et quittances de réparations exécutées aux bâtiments de Redans (1672-1733). — 22. Acte constatant la remise d'un terrier au fermier de Redans (1727). — 23. Quittance d'une somme de 4 livres 10 sous pour trois bourses pour corporaux destinées à l'église de Redans (1733). — 24. Certificat constatant que le renouvellement des terriers de Redans et de Rongères est à moitié fait (1736). — 25-40. Procédure devant le juge de Verneuil entre Alexandre de Costaing de Pusignan, commandeur de la Racherie, d'une part, François Bardon, écuyer, sieur du Méage, et Gaspard du Cros, seigneur de La Mothe-Morgon, d'autre part, au sujet du paiement de cens dus à cause du moulin de Beauvevoir, dépendant de la maison de Redans (1676-1677). — 41-53. Autre procédure sur le même sujet engagée à la sénéchaussée de Bourbonnais par frère François Le Camus d'Arginy, commandeur de La Racherie, contre Jean-Claude Bardon, écuyer, seigneur du Méage et de La Mothe-Morgon (1704-1708). — 54. Sentence des Requêtes du Palais condamnant Françoise de La Chaize, veuve de Gilbert-Emmanuel du Saulsay, écuyer, seigneur de La Chapelle, à payer à Léon de Dreuille, commandeur de La Racherie, les sommes que celui-ci réclamait (1723).

#### 48H2546 Membre de Rongères.

1648-1725

##### Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

##### Biographie ou Histoire :

Allier, arrondissement de Lapalisse, canton de Varennes-sur-Allier.

1. Bail du membre de l'Hôpital de Rongères, dépendant de la commanderie de La Racherie, passé pour trois ans, moyennant 210 livres par an, à Marguerite Brocquet, veuve d'Antoine Parchot, par frère Claude de Montagnac de Larfeuille, procureur de Louis de Chantellot, commandeur de La Racherie (1648). — 2-5. Procédure au sujet du paiement de cette ferme (1652). — 6. Bail des dîmes de Rongères passé à Gilbert Ray et quittances données à celui-ci par le commandeur de Dreuille (1722-1725).

#### 48H2547 Membre de La Bruyère de Braize.

1625-1746

##### Description physique :

Importance matérielle : 12 pièces, parchemin ; 1 cahier, parchemin, 68 feuillets ; 49 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Biographie ou Histoire :

Allier, arrondissement de Montluçon, canton de Cérilly.

1. Vidimus par Louis IX d'un acte d'Archambaud, seigneur de Bourbon, donné au Mayet-d'École en juin 1225, accordant à Gui de Montaigu, maître de l'Hôpital de Jérusalem, le droit de pacage pour soixante pourceaux et quarante autres gros animaux dans la forêt de Tronçais et le droit d'y prendre du bois de chauffage et du bois de construction pour la maison de Buxo (1225, septembre, Fontainebleau). — 2. Lettres patentes de la Chambre des Comptes de Bourbonnais confirmant ce privilège, mais précisant que le bois ne pourra être coupé qu'en présence des forestiers (1445, 29 mars). — 3. Vidimus des deux pièces précédentes par le garde du scel de la prévôté de Bourges (1507, 22 avril). — 4. Sentence de Simon de la Pomerie, lieutenant du maître des Eaux et Forêts de Bourbonnais, confirmant au commandeur de La Racherie le droit de faire engraisser soixante pourceaux dans la forêt de Tronçais (1471, 7 juin). — 5. Copie de la pièce précédente. — 6. Autre sentence du même confirmant ce même droit à frère Robert de Villaines, commandeur de Bourges et de La Bruyère (1488 n. st., 10 janvier). — 7. Mandement de Louise de Savoie, mère du Roi, duchesse d'Angoumois, de Bourbonnais et d'Anjou, à la Chambre des Comptes de Moulins, maintenant ce même droit à frère François de La Cueille, commandeur de La Racherie (1530 n. st., 22 février, Moulins). — 8. Lettres d'attache de la Chambre des Comptes et mandement au maître des Eaux et Forêts à ce sujet (1530, 30 juillet). — 9. Copie, faite sur les registres de la Chambre des Comptes en 1630, d'une autre lettre de Louise de Savoie, de 1528, maintenant à frère Pierre Dumont, dit du Breuil, commandeur de La Bruyère du Temple, ses droits d'usage dans la forêt de Tronçais et d'autres lettres d'attache des Gens des Comptes en date du 11 octobre 1530. — 10. Mandement de Jehan Dubois, maître des Eaux et Forêts de Bourbonnais, aux officiers et gardes de laisser Jean Levesque, commandeur de La Racherie, jouir de ses droits d'usage (1544 n. st., 8 février). — 11. Autre lettre de Jehan de Villars, maître des Eaux et Forêts, sur le même sujet (1551, 14 avril). — 12. Lettre de Pierre Du Buisson, maître des Eaux et Forêts de Bourbonnais, confirmant à noble Charles de Byozat, commandeur de La Racherie, le droit de pacage dans la forêt de Tronçais (1594, 2 septembre). — 13. Requête de frère Claude de Montagnac de Larfeuillère aux élus de l'élection de Saint-Amand en vue d'obtenir l'exemption des tailles pour les fermiers de Braize (1633). — 14. Sentence de Jean d'Huguenat, grand-maître enquêteur et réformateur des Eaux et Forêts, maintenant aux habitants des paroisses de Vitray, Isle, Bardais, Brethon, Meaulne, Braize et Saint-Bonnet leurs droits d'usage dans la forêt de Tronçais (1637). — 15-17. Requêtes de frère Claude de Montagnac de Larfeuillère au maître des Eaux et Forêts de Bourbonnais pour le maintien de ses droits dans ladite forêt (1637). — 18-23. Baux à ferme du membre de La Bruyère de Braize (1557-1728). — 24-29. Quittances données par le commandeur de Dreuille à ses fermiers de Braize (1720-1725). — 30-60. Prix faits et quittances de réparations à La Bruyère de Braize et au moulin de Rossigneux (1686-1727). — 61. Arrêt du Grand Conseil pour frère Marc de La Richardie d'Auliac, commandeur de Montferrand, procureur du Commun Trésor au grand-prieuré d'Auvergne, contre l'abbesse de Notre-Dame de Charenton, au sujet de la dîme de Verneuil dans la paroisse de Braize (1742). — 62. Transaction entre le commandeur de Boislinard de Margou et Gilberte de Beauvergier, abbesse de Notre-Dame de Charenton, par laquelle celle-ci s'oblige à payer, sur la dîme de Braize, au commandeur de La Racherie une redevance de 2 setiers de seigle et de 2 setiers d'avoine ; au curé de Braize, 40 boisseaux de seigle et 20 boisseaux d'avoine (1746).

**48H2548 Membre d'Huvert.****1633-1726**

Description physique :

Importance matérielle : 36 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Biographie ou Histoire :

Paroisse réunie à celle de Liernolles ; Allier, arrondissement de Lapalisse, canton de Jaligny (Identification due à M. Fazy, archiviste de l'Allier).

1-8. Procédure au Grand Conseil entre Claude de Montagnac de Larfeuillère, commandeur de La Racherie, curé primitif d'Huvert, membre dépendant de ladite commanderie, contre le syndic du clergé et le receveur des décimes du diocèse de Clermont, terminée par un arrêt déclarant la cure d'Huvert exempte du paiement des décimes du clergé du diocèse de Clermont (1633-1635). — 9. Description de deux terriers de la commanderie d'Huvert (1673). — 10-11. Limite des dîmes de la cure d'Huvert (1692). — 12-16. Procédure devant la maîtrise particulière des Eaux et Forêts de Montmarault entre frère Alexandre de Costaing de Pusignan, commandeur de La Racherie, et Claude Joblet, ancien fermier d'Huvert, qui avait coupé quatorze chênes dans les bois de ce membre (1686-1687). — 17. Procès-verbal constatant la coupe de deux arbres dans les bois d'Huvert (1718). — 18-20. Baux à ferme du membre d'Huvert (1681-1713). — 21-30. Quittances données par les commandeurs à leurs fermiers d'Huvert (1687-1726). — 31-36. Mémoires, prix faits et quittances de réparations exécutées au membre d'Huvert (1675-1726).

**48H2549 Membre de Saint-Jean de Châteauneuf.****1668-1734**

Description physique :

Importance matérielle : 37 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Biographie ou Histoire :

Châteauneuf-sur-Cher, Cher, arrondissement de Saint-Amand-Montrond, chef-lieu de canton.

1. Copie de trois reconnaissances extraites des terriers de 1548, 1612 et 1637, collationnée en 1674. — 2-5. Baux à ferme du Temple de Saint-Jean de Châteauneuf, pour 170 livres par an (1669-1684). — 6-10. Quittances données par le procureur d'Alexandre de

Costaing de Pusignan aux fermiers de Saint-Jean de Châteauneuf (1670-1674). — 11-35. Prix faits et quittances de réparations (1668-1734). — 36. Devis de réparations à faire à l'ermitage de Saint-Thibault (s. d.). — 37. Assignation donnée à Gilbert Meignen pour passer reconnaissance à Alexandre de Costaing de Pusignan à cause de Châteauneuf (1674).

#### 48H2550-48H2551 Titres communs.

1561-1790

#### 48H2550 Dénombrement, visites et améliorissements.

1644-1790

##### Description physique :

Importance matérielle : 9 cahiers, papier, 10, 8, 20, 10, 22, 32, 48, 18, 8 feuillets ; 3 pièces, papier ; 92 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Dénombrement de la commanderie de La Racherie. Chef : chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste, château, vigne, domaine, pré, dîmes ; membre d'« Uvers » : église paroissiale dédiée à saint Jean-Baptiste, petite maison pour le curé et le fermier, petit domaine, bois de haute futaie, dîme ; annexe appelée le Beyrat ou la Joncière : terre, pré, quelques cens ; autre annexe appelée Rongière, dans la paroisse de Boucé : terre, pré, dîme ; autre annexe appelée Saint-Jean-de-Villedieu : chapelle, dîme, deux prés ; autre annexe appelée Saint-Jean-de-Guillotièrre : chapelle, deux prés ; membre appelé Redan, en Bourbonnais, diocèse de Clermont, près de Saint-Gérand-le-Puy : chapelle, maison pour le commandeur, terres, vignes, prés, étang ; autre annexe appelée Châteauneuf Lébauspain : chapelle, dîme dans les paroisses de Villecelin et d'Orcenais, pré, terres dans la paroisse de Saint-Germain-des-Bois, vigne ; autre membre appelé Saint-Jean-de-Bellatière, près d'Hérison : chapelle, bois de haute futaie de dix sétérées, fort ruiné ; membre de La Bruyère de Braize, en Bourbonnais, diocèse de Bourges : vieille chapelle toute ruinée, maison pour le métayer, terre, prés, cens et rentes, justice ; revenu brut : 2.400 livres (1640). — 2. Ordonnance sur les réparations à faire à la commanderie de La Racherie et à ses membres (1681). — 3. Visite par frère Gilbert de Fougère du Cluzeau, commandeur de Carlat, et frère Louis de La Roche-Loudun, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, à la requête de frère Claude Mareschal de Franchesse, commandeur de La Racherie (1693-1694). — 4. Visite par frère Claude Mareschal de Franchesse, commandeur des Bordes, et frère Louis de La Roche-Loudun, commandeur du Masdieu (1703). — 5. Visite par frère Louis-Nicolas de Rollat de Marsay, commandeur de Charrières, et frère François Le Groin de La Roumagère, commandeur de Villedieu-en-Fontenette, à la requête du commandeur Philibert-Bernard de Froissard de Broissia. La Racherie : chapelle, château, domaine, maison, grange, étables. A Châteauneuf-sur-Cher, diocèse de Bourges, à 20 lieues du chef : chapelle Saint-Jean et maison ; ermitage de Saint-Thibaut, à deux lieues et demie de Châteauneuf (frère Charles Dromac, ermite) : chapelle et maison. Membre de Braize : vieille chapelle abandonnée, maison de métayer, grange, droit de justice à Braize, moulin Rossigneux. Chapelle de Saint-Jean-de-Villedieu, paroisse de Saint-Plaisir, diocèse de Bourges : terres et prés. Membre d'Heuves (sic), à huit lieues du chef, en Bourbonnais, diocèse de Clermont : église paroissiale dédiée à saint Jean-Baptiste (Jean Jaudard, curé), pavillon carré avec deux petites tours, jardin, terres, prés. Membre de Redan, à un demi-quart de lieue de Saint-Gérand-le-Puy : chapelle, grand bâtiment avec une tour de chaque côté, grange, étable, bois de haute futaie, prés, terres. Inventaire des terriers. Quittances des réparations. Revenu de la commanderie : 4535 livres ; total des charges, 1208 livres 8 sous 6 deniers ; revenu net, 3326 livres 11 sous 6 deniers (1734). — 6. Ordonnance de réparations (copie des fol. 2 et 3 de la pièce précédente). — 7. Délibération du chapitre de la Langue d'Auvergne au sujet des améliorissements de la commanderie de La Racherie (1736). — 8. Visite par frère Léonard d'Ussel de Châteauevert, commandeur des Bordes, et par frère Jean Bertrand de Madon, commandeur de Courteserre, à la requête du commandeur Jean-Alexis de Boislinard de Margou, qui avait pris possession de La Racherie le 3 juin 1744 ; état des bâtiments en 1744 (1750). — 9. Visite, à la requête de frère François de Bosredon de Villevoisin, par frère Jean-Alexis de Boislinard de Margou, commandeur de Montchamp et bailli de Lyon, et frère Louis de Chalus. Fol. 10-18, description de la chapelle et du château de La Racherie ; fol. 35, membre de Saint-Jean-de-Naves, prés et terres ; fol. 42, total des réparations faites par le commandeur, 1241 livres 3 sous. Total des revenus, 6228 livres ; total des charges, 1667 livres 12 sous ; revenu net, 4560 livres 8 sous (1766). — 10. Commission pour la visite de la commanderie de La Racherie (1777). — 11. Visite par frère Louis-Alexandre de Lestrangle, commandeur de Saint-Georges, et frère Amable de Ligondès, à la requête de frère Jacques de La Roche-Aymon, ayant pris possession de La Racherie le 3 décembre 1770 (1777). — 12. Déclaration par Jacques-Antoine-Charles de La Roche-Aymon, commandeur de La Racherie, des biens immobiliers faisant partie de ladite commanderie (1790).

#### 48H2551 Baux à ferme, quittances, livre d'arpentage, procès-verbaux de martelage.

1561-1752

##### Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier ; 1 cahier, papier, 23 feuillets ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Bail à ferme de la maison de l'hôpital de Beyrat passé par frère Jehan Levesque, commandeur de La Racherie, à Antoine Rouher, greffier de Beauvoir, pour six ans, moyennant 60 livres par an (1561). — 2-5. Autres baux de l'hôpital de Beyrat (1608-1622). — 6-7. Baux à ferme du membre de Saint-Jean-de-Naves (1666-1726). — 8-10. Baux à ferme du membre de Saint-Jean de la Blattièrre (1660-1689). — 11-12. Quittances données par les commandeurs aux fermiers de Saint-Jean de la Blattièrre (1660-1667). — 13. Bail du membre de Saint-Jean-de-Villedieu passé à Pierre Goudoux, notaire de Saint-Plaisir, pour cinq ans, moyennant 55 livres par an (1685). — 14. Bail des membres de Saint-Jean de la Blattièrre et de Saint-Jean-de-Villedieu passé à Pierre Besson, notaire de Cosne, pour six ans, moyennant 140 livres par an (1728). — 15-18. Quittances de réparations au

domaine des Bordes (1699-1703). — 19. Bail à ferme du domaine des Bordes, paroisse du Theil, passé à Jean Hastier pour une année, moyennant 70 livres (1727). — 20. Livre d'arpentage des maisons, terres, prés, bois, étang et de toutes les dépendances de la commanderie de La Racherie et de ses membres, avec la délimitation des dîmes, fait par Jean Dubauchet, commissaire à terrier, arpenteur royal, demeurant à Charroux, en 1744 (cahier incomplet ; il manque les feuillets 5 à 8, 20 et 21, 24 et 25). — 21-25. Procès-verbaux de martelage dans les bois de Redans, Braize et Huvert (1746-1752).

**48H2552-48H2553 Titres étrangers.****1258-1564****48H2552 1258-1337.****1258-1337**

## Description physique :

Importance matérielle : 14 pièces, parchemin ; 7 fragments de sceaux.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Bail emphytéotique de diverses terres passé par Guillaume Conhacs à Geoffroi Botel pour un cens annuel de 5 sous (1258, die lune post festum beati Juliani... mense augusti, 2 septembre). — 2. Vente d'une vigne par Marguerite de Trozat, veuve de Martin de Trozat, à Pierre Sellario, de Saint-Pourçain (1275, mai). — 3. Vente par Morellus de Guoezi à Guillaume Brunaut de tous ses droits sur la dime des Eschirrolles, dans les paroisses de Saint-Gérard-de-Vaux (Sancti Giranni de Vallibus) et de Saint-Loup (1281, die lune post beatum Martinum hyemale, 17 novembre). — 4. Vente par Perrinus de Bosco grosso vel in converso Perrinus de Grosso Bosco, viguier de Verneuil, à Régnier de Verneuil, bourgeois de Saint-Pourçain, pour 20 livres tournois, d'une vigne sise à La Racherie, au terroir de Bocellens (1298 n. st., die jovis post festum beati Ylarii, 16 janvier). — 5. Vente par Guillemette Renhere, veuve de Johannet Renhier, de Saulcet (de Sociaco), et Jean, son fils, à Hugues Rocin, pour 107 sous, d'un pré et d'une saulaie dans la paroisse de Contigny (1308, die martis post festum beate Lucie virginis, 17 décembre). — 6. Vente par Girbert Ferrand, fils de feu Jean Ferrand, de la paroisse de Louchy (Lochiaci), à Girbert Bondoner sive Boyssel, demeurant à Saint-Pourçain, pour 70 sous tournois, d'une vigne au terroir de Champeor (1317, die mercurii post festum Nativitatis beati Johannis Baptiste, 29 juin). — 7. Ratification par Ysabelle, veuve de Jean de Canali, d'une vente de cens faite par son fils Philippe à Hugues Botel (1319, die lune ante festum estivale beati Nicholai, 7 mai). — 8. Vente à Hugues Botelli, de Saint-Pourçain, par Pierre Lebiabret et Agnès, sa femme, pour 12 livres, d'une vigne au terroir de Sagrabeta (1319, die veneris post festum beate Lucie virginis, 14 décembre). — 9. Vente au même par Ysabelle de la Vauvre, veuve de Jean de Canalibus, et Philippe de Canalibus, damoiseau, son fils, pour 50 sous tournois, d'un cens de 5 coupes de froment et de 6 deniers dû par diverses personnes énumérées dans l'acte (1327, die mercurii in festo beate Marie Magdalenes, 22 juillet). — 10. Vente au même par Jean Dentis, cleric, fils de Simon Dentis, de Saint-Pourçain, pour 60 sous tournois, d'un champ au terroir de Campo Bergonhon, juxta viam communem qua itur de Sancto Porciano apud Podium Badon ex una parte et campum hospitalis Racherie ex alia parte... (1332, die jovis post festum beati Juliani, 3 septembre). — 11. Échange entre Flours Chapuse, veuve de Jean Fournier, de Contigny, et Guillaume Neyrant, de La Racherie : elle cède un jardin au terroir de Oschia Eschapus contre la huitième partie d'un champ sis dans la paroisse de Châtel-de-Neuvre ? (Castrum Honor.), au terroir des Chau de Rialh (1332, die sabbati post festum omnium Sanctorum, 7 novembre). — 12. Vente par Guillaume de Valleres, paroissien de Contigny, à Hugues Botel, pour 10 sous tournois, de 6 deniers de cens (1336, die mercurii post festum Eucaristie Domini, 5 juin). — 13. Contrat de mariage de Laurent Quaticol, fils de Jean Quaticol et de Lucienne, sa femme, et de Jeanne, fille d'Agnès, veuve de Durand Bondoner (1336, die sabbati ante festum beati Michaelis, 28 septembre). — 14. Vente par Durand Badon, de Saint-Pourçain, à Hugues Botelli, pour 10 livres de bons petits tournois, de la moitié d'une vigne au terroir de Bilhoneris, paroisse de Contigny (1337 n. st., die mercurii ante festum cathedre Sancti Petri, 20 février).

**48H2553 1342-1564.****1342-1564**

## Description physique :

Importance matérielle : 16 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier ; 5 fragments de sceaux.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Échange entre Ahelidis, veuve de B. de Chareilh, et Renaud Erguilh, damoiseau : la première cède tous ses droits sur les biens de Delmas de Monierval, damoiseau, et reçoit un cens de 2 setiers de froment et 2 setiers de seigle à prendre sur une terre appelée Vilhemosia (1342, die mercurii post festum beate Marie Magdalenes, 24 juillet). — 2. Donation de tous ses biens faite par Jean Charreters, de la paroisse de Saulcet (de Sauciaco), dans la châtellenie de Verneuil, à Jean de Montecanino, damoiseau, à condition d'être logé, nourri et vêtu sa vie durant (1355 n. st., die martis in festo beati Ylarii, 13 janvier). — 3. Échange entre Étienne Arnerii alias Convers, de la paroisse de Saint-Gérard-le-Puy, et Géraud Pradier, de la même paroisse : le premier cède une maison avec une ouche par derrière (cum olchia de retro), sise dans la ville franche de Saint-Gérard-le-Puy, et reçoit une maison avec jardin, au même lieu (1356, die sabbati post festum beate Lucie virginis, 17 décembre). — 4. Partage entre Jean, Guillaume, Pierre et Étienne de Verneto, et Durand de Verneto, fils de feu Jean, leur cousin (1357, n. st., die jovis post festum Conversionis Sancti Pauli, 26 janvier). — 5. Ratification de l'échange conclu entre Étienne Arnier et Géraud Pradier et quittance d'une somme de 10 sous tournois donnée par le premier au second (1359 n. st., die veneris post festum beati Anthonii, 18 janvier). — 6. Donation par Jean Frans, de Saint-Gérard-le-Puy, à Géraud, filio naturali domini Geraldii Praderii presbyteri, d'un emplacement dans cette localité (quandam pedam seu peysan sitam infra muros castrum sancti Giranni in Podio, juxta iter commune quo itur de porta Torralli ad

portam Sancti Martini) (1360, die mercurii ante festum Nativitatis beate Marie Virginis, 2 septembre). — 7. Partage entre Guillaume de Sens, mari de Jeanne Dente, et Guillaume de Baraton, tous les deux bourgeois de Saint-Pourçain, d'une maison sise dans ladite ville, in rua dicta des Changes, juxta ruam qua itur de dicta rua des Changes apud portam dicte ville vocatam porta Domus Dei (1364, die martis post festum beati Luce Evangeliste, 22 octobre). — 8. Transaction entre Mathena Dalayada, femme de Robert Ros de Martris, d'une part, Guillaume Colhet, Pierre, son fils, et Jeanne de la Costa alias Chapusa, femme de celui-ci, d'autre part (1374, die dominica ante festum beati Laurentii, 6 août). — 9. Vente par Jean Ferrand, de Ripperia, paroisse de Branssat (Branciaci), à Antoine Samain, de La Racherie, pour 8 francs d'or, du quart (quemdam quarpotum seu quartam partem) des fruits qu'il perçoit sur une vigne sise au terroir de Malo Clavello (1380, die sabbati ante festum beate Marie Magdalenes, 21 juillet). — 10. Échange de vignes au terroir de Barbe Sechi passé entre Durand de Castro alias Nory et Jean Barilhet, de Saint-Gérard-le-Puy (1381, die lune sancte, 8 avril). — 11. Donation par Guillaume Thomas, de Saint-Pourçain, à Béatrix et Béraude, filles de feu Antoine Charat, de tous ses droits sur des vignes dans la paroisse de Montord (Montisaurei), aux terroirs de Varamb et Prati des Noes (1384, 26 juillet). — 12 et 13. Vente par Durand Chanterelli, fils de feu Jean, de Saint-Pourçain, à Archambaud Bonin, de Charroux, représenté par frère Pierre du Villent, prêtre de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, pour 4 livres tournois, d'une chambre basse et d'une chambre haute, à Saint-Pourçain, in rua de Chapetans (1389, lundi 30 août). — 14. Accensement par Guillaume de Baratonio, bourgeois de Saint-Pourçain, à Pierre Espadin, également bourgeois, d'une maison sise dans ladite ville in rua de Changiis, pour un cens de 30 sous tournois (1393, 7 avril). — 15. Vente par Gilbert Dury, de La Racherie, Antoinette, sa femme, Marguerite, veuve de Gilbert Busset, et Jean Corrier, son gendre, à Pierre Pallier, cleric, pour 4 livres 3 sous 4 deniers, d'une pièce de terre labourable « au terroir de Peperdu, tenant à la ryvyère de Siolle devers Orient » (1500, 24 novembre). — 16. Vente à messire Pierre Audry, prêtre et chanoine de l'église collégiale de Saint-Pierre de Verneuil, par François Brulhet, prêtre, demeurant à Moulins, pour 14 livres, d'un pré au terroir de Benessat, paroisse de Saulcet (1550, 18 juillet). — 17. Vente au même par Mareaud Gonnet, du village de Breulh, paroisse de Contigny, pour 7 livres 12 sous, d'une vigne au terroir de Malclavet (1552, 30 octobre). — 18. Vente au même par Claude Passignat, du village de Penaud, paroisse de Saulcet, d'une maison avec cour et jardin sise dans ledit village (1563, 23 décembre). — 19. Vente au même par Jean Quilier et Jeanne Cheryon, sa femme, d'une maison et d'une grange sises au village de Bouretières, sur le chemin de Saint-Pourçain à La Racherie (1564 n. st., 18 janvier). — 20. Faculté de racheter lesdites maison et grange accordée par l'acheteur aux vendeurs (1564 n. st., 21 janvier).

#### 48H2554-48H2564 Commanderie de Sainte-Anne (Haute-Vienne).

1537-1790

Biographie ou Histoire :

Arrondissement de Limoges, canton d'Eymoutiers.

La plus grande partie des titres de cette commanderie a disparu.

#### 48H2554 Inventaire des titres et terriers de Sainte-Anne et des membres du Temple de Magnat et de Villemaux.

XVIII<sup>e</sup> Siècle

Description physique :

Importance matérielle : 360 sur 220 mill., papier, 4 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

#### 48H2555-48H2556 Biens propres.

1537-1738

#### 48H2555 Terriers, baux à ferme, arpentage, pièces de procédures et autres pièces.

1537-1738

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier ; 2 cahiers, papier, 24 et 8 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Extrait du terrier de Sainte-Anne reconnu en 1537 : noms des tenanciers ; nature et contenance des biens qu'ils possèdent ; montant des redevances. — 2. Liève de la commanderie de Sainte-Anne (1558). — 3. Ordonnance du sénéchal de la Marche pour François de Cremeaux, commandeur de Sainte-Anne, contre Jean de Saint-Julien, sieur de Flayat (1610). — 4. Bail à ferme du chef de Sainte-Anne passé par Hector de Cremeaux, présenteur de l'église de Lyon, procureur de son frère François, à Guillaume Ruben, procureur d'office de la juridiction d'Eymoutiers, pour quatre ans, moyennant 320 livres par an (1610). — 5-11. Autres baux à ferme de Sainte-Anne (1621-1728). — 12. Quittance donnée au fermier du chef de la commanderie de Sainte-Anne (1712). — 13-14. Lettres du Roi, données à la requête du commandeur Alexandre de Costaing de Pusignan, pour la restitution à la commanderie de Sainte-Anne des biens usurpés (1665). — 15. Lettre du Roi au sénéchal de Montmorillon prescrivant la réfection des terriers de la commanderie de Sainte-Anne (1671). — 16-18. Fragment d'une procédure entre Alexandre de Costaing de Pusignan et Hélie Pasquet, écuyer, sieur de la Vorie, au sujet du paiement de cens dus par celui-ci (1677). — 19-22. Lettres de compulsoire obtenues par le même commandeur contre plusieurs habitants du village de Veaux (1678). — 23. Provision de la vicairie perpétuelle de Sainte-Anne donnée par le commandeur Antoine de Fougères du Trez à Annet Trapet, prêtre du diocèse de



Limoges (1706). — 24. Copie du mémoire (sans date) présenté à l'évêque de Limoges sur les paroisses de Sainte-Anne (diocèse et généralité de Limoges, 60 communiants), de Villemaux (diocèse et généralité de Limoges, juridiction de Ségur, 30 communiants), de Blancpeyre (archiprêtré de Combraille, élection d'Ahun, diocèse de Limoges, généralité de Moulins), du Best (diocèse de Limoges, archiprêtré de Chirouze, élection de Guéret, généralité de Moulins, 34 communiants). — 25. Copie d'un mémoire pour Marguerite Roch, veuve, du village de Chaliat, contre le commandeur de Caissac, protestant contre l'introduction en Limousin du droit de mortuaire (1737). — 26. Arpentement des domaines de la commanderie de Sainte-Anne fait par Léonard Dulac, arpenteur juré, demeurant à Eymoutiers en Haut-Limousin (1738).

---

**48H2556 Copie d'un terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur François de Cremeaux.**

**1609-1610**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 210 mill., papier, 50 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H2557 Membre du Temple de Magnat. Magnat-l'Étrange, Creuse, arr. Aubusson, canton La Courtine.**

**1610-1732**

Description physique :

Importance matérielle : 17 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Bail à ferme des cens, rentes, dîmes et autres droits seigneuriaux appartenant au Temple de Magnat, dépendant de la commanderie de Sainte-Anne, passé par Hector de Cremeaux, présenteur de l'église de Lyon, procureur de son frère François, à Thomas Roumanet, marchand, de Limoges, pour quatre ans, moyennant 600 livres par an (1610). — 2-4. Autres baux à ferme du Temple de Magnat (1690-1710). — 5-17. Procédure entre Jean-Joseph de Caissac, commandeur de Sainte-Anne, et Martial Descoutures, bourgeois d'Aixe, au sujet des arrérages de rente dus pour le Temple de Magnat (1727-1732).

---

**48H2558-48H2560 Membre de Naberon.**

**1610-1756**

Biographie ou Histoire :

Naberon, Nabeiron ou Nabeyron, paroisse de Montel-Guillaume, Creuse, arrondissement d'Aubusson, canton et commune de Crocq.

---

**48H2558 Baux à ferme, reconnaissance, quittances, compte, dénombrement, procédures.**

**1610-1719**

Description physique :

Importance matérielle : 7 pièces, parchemin ; 46 pièces, papier ; 1 imprimé.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Bail à ferme de la commanderie de Naberon, paroisse de Montel-Guillaume en Auvergne, et des membres en dépendant : Salesses, Malleret, Le Best et Blancpeyre, passé par Hector de Cremeaux, présenteur de l'église de Lyon, procureur de son frère François, à François Baudut, Étienne Pasquet et Jacques Tissier, marchands, habitants de Felletin, pour quatre ans, moyennant 1700 livres par an (1610). — 2-3. Autres baux à ferme de Naberon (1689-1734). — 4. Bail à ferme du membre de Malleret passé par le procureur du commandeur Alexandre de Costaing de Pusignan à Jean Pellissier, marchand, de Crocq, pour quatre ans moyennant 870 livres par an (1661). — 5-9. Autres baux à ferme du membre de Malleret (1670-1714). — 10. Compte de Just-Henry-Didace de Maugiron, commandeur de Sainte-Anne, avec les fermiers de Malleret (1714). — 11. Dénombrement du domaine de Malleret (1724). — 12-13. Quittances données par B. Fauchier, curé de Malleret, à Pierre Bournazet, fermier du commandeur, pour sa portion congrue (1730-1734). — 14-15. Baux à ferme du membre du Best, dépendant de Naberon, passés par Alexandre de Costaing de Pusignan moyennant 200 livres par an (1670-1675). — 16. Déclaration de Louise de Lestrangle, dame de Flayat, par laquelle elle se désiste de toutes ses prétentions sur les dîmes de Salesses (1621). — 17. Reconnaissance passée au commandeur de Pusignan par Jean Védrine, écuyer, seigneur de La Villette, résidant au village de Champseil, paroisse de Salesses (1665). — 18-39. Procédure au Grand Conseil entre frère Alexandre de Costaing de Pusignan et Étienne Tixier, maître chirurgien, demeurant à Felletin, pour obliger celui-ci à se désister de la possession du village de La Besse, paroisse de Saint-Maurice, aliéné de la commanderie de Sainte-Anne par contrat du 19 novembre 1563, contenant copie de deux reconnaissances dudit village passées en 1465 et en 1538 (1665-1668). — 40. Lettres du Roi prescrivant la récupération de plusieurs domaines aliénés de la commanderie de Naberon (1668). — 41-48. Procédure au bailliage de Crocq entre frère Alexandre de Costaing de Pusignan, commandeur de Nabeyron, Guillaume Redon, receveur de ladite commanderie, Pierre Daloubeix, fermier du membre du Best, Pierre Salagniat, fermier du membre de Malleret, d'une part, Étienne du Breuil, écuyer, sieur de Galemand, Jean Garreau, sieur d'Autefaye, avocat et banquier expéditionnaire en Cour de Rome, d'autre part, au sujet du paiement d'une somme de 617 livres (1677-1678). — 49-52. Procédure d'Annet Pabot, curé de Flayat, contre Antoine de

Fougères Dutré, commandeur de Sainte-Anne, pour obtenir le paiement de sa portion congrue (1704). — 53-54. Requête présentée au sénéchal de la Marche par Just-Henry-Didace de Maugiron, commandeur de Sainte-Anne et Nabeyron, pour être mis en possession d'un domaine situé au village de Champsel, paroisse de Salesses, ayant appartenu à Léonard Védrine, écuyer, seigneur de La Villette, mort sans héritiers, et saisie dudit domaine par huissier (1719).

---

#### 48H2559 Procédure.

1635-1756

Description physique :

Importance matérielle : 14 pièces, parchemin ; 102 pièces, papier ; 2 imprimés.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-114. Procédure au Grand Conseil, engagée par Pierre Dupeyron, commandeur de Sainte-Anne, Nabeyron, Malleret et membres en dépendant, reprise par frère Ferdinand de Langon, commandeur de La Rochelle, puis par frère Joseph-Guy de Bosredon de Vatanges, commandeur de Chamberand et de Morterolles, tous les deux receveurs et procureurs généraux au grand prieuré d'Auvergne, contre Marie-Silvie du Breuil, veuve de messire Antoine de La Roche, et Étienne de La Roche, capitaine de cavalerie, au sujet de la possession d'un pré, appelé l'étang de la Gasne, faisant partie du membre de Malleret, contenant environ quatre journaux (1750-1756). — 115-118. Pièces produites dans la procédure : copie du contrat de mariage de messire Jean de Bosredon, chevalier, seigneur de Tix et de Saint-Avit en Auvergne, et de Jeanne-Marie, fille d'Étienne du Breuil, écuyer, et de Catherine de La Motte (1690) ; extraits des terriers de Sainte-Anne, pour le membre de Nabeyron, des années 1635, 1664 et 1724, signés par frère J. Josset, archiviste du grand prieuré d'Auvergne (1753) ; reconnaissances passées à frère Jean-Joseph de Caissac, commandeur de Sainte-Anne, par des habitants du village de La Gasne, paroisse de Malleret, et par dame Marie-Silvie du Breuil, fille d'Étienne du Breuil (1724-1725).

---

#### 48H2560 Plans.

XVIII<sup>e</sup> Siècle

Description physique :

Importance matérielle : 4 plans, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Plan du pré de la Gane, anciennement en étang (s. d.). — 2. Plan du domaine de Nabeyron et de ses dépendances levé par Bonnet, géomètre à Clermont (s. d.). — 3. Plan des héritages de Salesses, par le même (s. d.). — 4. Plan du domaine de Malleret, par le même (s. d.).

---

#### 48H2561-48H2564 Titres communs.

1580-1790

---

#### 48H2561 Prise de possession, baux à ferme, gestion de la commanderie.

1580-1732

Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-3. Prises de possession de la commanderie de Sainte-Anne par Alexandre Costaing de Pusignan (14 avril 1660), par le procureur de Jean-Joseph de Caissac (28 février 1723), par Adrien de Langon (6 mai 1732). — 4. Bail à ferme de la commanderie de Sainte-Anne passé par Jacques de Dyo, commandeur de Charrières et de Sainte-Anne, à Étienne Romanet et à Julien Meilhac, marchands, habitants d'Eymoutiers, pour trois ans, moyennant 300 écus par an (1580). — 5. Bail à ferme de la commanderie de Sainte-Anne et de ses membres passé par Hector de Cremeaux, procureur de son frère François, à Antoine de Myomandre, sieur de Lombard et de Guymont, et à Léonard Amboux, sieur des Vergnes, pour cinq ans, moyennant 1.950 livres par an (1605). — 6. Mémoire concernant diverses affaires de la commanderie de Sainte-Anne (s. d.). — 7. Mémoire concernant des redevances qu'on refuse de payer et des réparations à faire dans la commanderie de Sainte-Anne (s. d.). — 8-9. Procurations données par Just-Henry-Didace de Maugiron (1716-1719).

---

#### 48H2562-48H2563 Visites.

1626-1784

---

#### 48H2562 1626-1698.

1626-1698

Description physique :

Importance matérielle : 9 cahiers, papier, 24, 50, 42, 51, 47, 42, 12, 55, 46 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Copie de la visite par le chevalier de Crottes, commandeur de Courteserre, et Claude de Montagnac de Larfeuillère, à la requête de frère Ardouin d'Aubusson, commandeur de Sainte-Anne (1626). — 2. Visite par frère Charles-Philippe de Saint-Viance, commandeur de Carlat, et par frère Antoine-Philippe de Saint-Viance, à la requête de Gaspard de Maisonneuse (1637). — 3. Visite par Antoine de Miomandre, châtelain de Felletin (1641). — 4. Visite par frère Antoine de Saint-Viance, commandeur du Masdiou, et frère Aymard-François de La Roche. Dénombrement de la commanderie. Sainte-Anne, chef : église paroissiale, petit domaine, grange, moulin, justice, dîmes, cens et rentes. Membre du Temple de Magnat : église, dont dépend une autre église appelée Chavagnac, dîmes, cens et rentes. Membre nommé Villemaux : église, rentes et dîmes. Membre de Nabeiron : château dans la paroisse de Montel-Guillaume, rentes, dîmes, justice basse ; annexe nommée Salesses : église paroissiale et petit domaine ; autre annexe nommée Malleret : domaine, grange, église paroissiale, justice, rentes foncières ; autre annexe nommée le Best : église paroissiale, dîmes, rentes foncières, justice basse ; autre annexe nommée Blancpeyre : église paroissiale, petit domaine, rente foncière, dîmes. Ordonnance en dix-huit articles sur la réparation des ruines et dépérissements du 11 avril 1640. Fol. 5 : état des réparations faites par le commandeur de Maisonneuse. Fol. 12 : audition de témoins. Fol. 17 : extraits de contrats de prix-faits (1644). — 5-6. Copies de la visite précédente. — 7. Visite par frère Michel de Saint-Marc, commandeur de La Vaufranche, et frère Paul de La Renaudie, commandeur de Courteserre, à la requête de frère Alexandre de Costaing de Pusignan (1666). — 8. Visite par frère Louis des Escures, commandeur de Carlat, et frère Philippe de La Trouillère, commandeur du Mas-Dieu. Fol. 29 v° : prix fait de l'église de Salesses ; fol. 34 : prix fait de la cloche de l'église de Malleret ; fol. 43 : sentence contre les paroissiens de Montel-Guillaume et de Salesses pour la réparation des églises ; fol. 48, bail à ferme de Nabeyron (1667). — 9. Visite par frère Jean de La Roche-Dragon de La Vaurreille, commandeur de Féniers, et frère Henry de Méallet de Fargues, commandeur de La Vaufranche, à la requête de frère Antoine de Fougères Dutré, commandeur de Sainte-Anne (1698).

**48H2563 1700-1784.****1700-1784**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, papier ; 6 cahiers ; papier, 20, 14, 35, 22, 29, 22 feuillets ; 87 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Copie de la visite de la commanderie de Sainte-Anne par frère Henry de Méallet de Fargues, commandeur de La Vaufranche (1700-1701). — 2. Ordonnance dudit commandeur sur les réparations à faire au membre de Nabeyron et à ses annexes (1701). — 3. Visite par frère Nicolas Rollat de Marsay, commandeur de Charrières, et frère Jean-François de Bosredon de Vilvoisin, commandeur de La Vinadière, à la requête de frère Adrien de Langon, commandeur de Sainte-Anne (1735). — 4. Visite par frère Nicolas Rollat de Marsay, commandeur de Charrières, et frère Bertrand de Madon, des réparations faites par le commandeur Joseph-Guy de Bosredon de Vatanges (1745). — 5. Visite par frère Léonard d'Ussel de Châteauevert, commandeur de Maisonnisses, et frère Jean-François de Bosredon de Vilvoisin, commandeur de La Vinadière (1759). — 6. Visite par frère Louis de Chalus et frère Jacques de La Roche-Aymon, à la requête du commandeur Léon de Charry des Gouttes (1766). — 7. Visite par frère Charles-Joseph de Félines de La Renaudie, commandeur de Carlat, et frère Jean-Baptiste de Lasteyrie du Saillant, commandeur des Bordes, à la requête de Jean-François Lacoste, procureur de frère Déodat de Gratet de Dolomieu, commandeur de Sainte-Anne (1784).

**48H2564 Déclarations des biens de l'Ordre.****1790**

Description physique :

Importance matérielle : 16 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-3. Déclarations des biens de l'Ordre de Malte situés dans les municipalités de Saint-Priest, La Croizille et Neuvic, données par Étienne Gaston, curé de Sainte-Anne, agissant pour le commandeur de Dolomieu (1790, 12-15 août). — 4-12. Déclarations par Jean-Joseph Desassis des biens de l'Ordre de Malte situés dans les municipalités de Salesses, Saint-Aignan, Saint-Martial-le-Vieux, Saint-Ouradoux-de-Chirouze, Feix, Saint-Merd-la-Breuille, Egurande et le Bec, Beyssat, Flayat (1790, 15-23 août). — 13-16. Déclarations par Arnaud Cherbouquet, fermier de la commanderie de Sainte-Anne et du Nabéron, des biens de l'Ordre de Malte situés dans les municipalités de Saint-Maurice, Saint-Georges, Saint-Agnant, Montel-Guillaume (1790, 14-16 août).

**48H2565-48H2811 Commanderie de Saint-Georges de Lyon (Rhône).****1187-1789**

Au cours d'une campagne de reconditionnement, un article supplémentaire a été découvert : voir 48H3424.

**48H2565-48H2568 Inventaires.**

**1674-XVIIIe Siècle**

**48H2565 1674.**

**1674**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 230 mill., papier, 107 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire raisonné des tiltres de la commanderie de Saint George et de ses membres fait ... par le travail de Christophe Néron ... en l'année 1674. » — Fol. 92-107, blancs.

**48H2566 1674.**

**1674**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 190 mill., papier, 28 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Copie de l'inventaire Néron.

**48H2567 1676.**

**1676**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Inventaire des titres de la commanderie de Saint-Georges de Lyon et de ses membres remis entre les mains de Catherine Chazard, veuve de l'avocat Colomb, par le commandeur de La Tour-Maubourg, procureur de M. de Maisonseule, commandeur de Saint-Georges et de Celles (1676). — 2. « Inventaire des titres de la commanderie de Saint-Georges qui méritent d'être envoyez à Paris pour estre enregistrez à la Chambre des Comptes. »

**48H2568 XVIIIe siècle.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 355 sur 235 mill., papier, 60 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Minute incomplète de l'inventaire Batteney.

**48H2569-48H2605 Biens propres.**

**1187-1782**

**48H2569-48H2573 Reconnaissances, reprises en fief, procédures et sentences, accensement, albergements, ventes, bail, adjudication, quittances, rapport d'expert.**

**1187-1782**

**48H2569 1187-1543.**

**1187-1543**

Description physique :

Importance matérielle : 13 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accord entre les Hospitaliers et Chamarcinus, chevalier, qui reprend en fief des terres moyennant un cens annuel de deux setiers de seigle (1187). — 2. Reprise en fief des Templiers de Lyon par Jeanne, veuve de Herins Biset, femme de Jean Cornet, des deux tiers de trois pièces de terre labourable sises dans la paroisse de Jonas, moyennant un servis annuel de deux sous viennois (1267, septembre). — 3. Vente par Girard d'Anse et Guillemette, sa femme, à Jeanne dite La Pestra, pour 60 sous

viennois et 3 sous d'étreennes (pro drueliis) d'une pièce de terre labourable sise près de la grange de l'Hôpital Saint-Jean de Jérusalem dite de Charreres, au terroir dit Piollus, dans le domaine direct de la commanderie de Saint-Georges de Lyon, vente approuvée, après paiement des lods et ventes, par frère Jean de Chavanno, commandeur de Saint-Georges (1316, die dominica ante festum Omnium Sanctorum, 31 octobre). — 3 bis. Reconnaissance passée par Peronin de Monmalar, bourgeois de Lyon, à Humbert de Saint-Symphorien, commandeur de Saint-Georges, pour une île appelée dou Maux et des terres et des prés dans la paroisse de Vaulx, le long du Rhône, moyennant un cens annuel de 8 sous viennois (1351 n. st., die sabbati ante Ramospalmarum, 9 avril ; expédition faite le 8 mai 1376). — 4. Accensement passé par frère Audebert de Murinais, commandeur de Saint-Georges, à Henri Pinard, de Pusignan, et à Jean Tantillon, de Vénissieux, d'une terre inculte (quandam hermeriam) sise à Vénissieux, lieudit de Charreres, sous le cens de 2 sous viennois (1466 n. st., 27 février). — 5. Albergement par le même commandeur à Jean Viennois, de la paroisse de Marennes en Dauphiné, de terres au dit lieu de Marennes, au terroir de les Liernes, juxta iter publicum tendens a dicto loco de Marennes apud Lugdunum ex parte orientis, sous le cens de 10 sous viennois et d'une poule (1467, 21 juillet). — 6. Albergement par le même commandeur à Pierre Chivilliat de la moitié d'une terre au terroir de Coroyne, sous le cens de 2 sous viennois (1467, 19 décembre). — 7. Autre albergement par le même commandeur à Humbert Polet et à Jacquemet Chanoz d'une terre inculte (quoddam hermagium terre) à Vénissieux, terroir de Charrières, sous un cens de 2 sous viennois (1472 n. st., 2 janvier). — 8. Autre albergement par le même commandeur à Jean Boyravent, de Vénissieux, d'une autre terre inculte, au même terroir juxta iter publicum tendens de Lugduno apud Sanctum Simphorianum Ozonis (1472 n. st., 2 janvier). — 9. Vente par Pierre Jobineti, de Villeurbanne, à Jean Acri, habitant à Lyon, pour le prix de 10 florins, d'une terre et d'un bois, situés dans les bois de Bron, jouxant le chemin de Lyon à Genas au nord, le bois de la commanderie de Saint-Georges de Lyon à l'ouest, chargés d'un servis de 6 bichets d'avoine, mesure de Lyon, envers la commanderie de Saint-Georges (1476, 11 décembre). — 10. Reconnaissance passée par Girardin Cathelan, fils de feu Antoine Cathelan, marchand et bourgeois de Lyon, pour une maison rue Mercière (in ruta Mercherie), tenue de la commanderie de Saint-Georges moyennant un cens annuel de 2 sous viennois et d'une poule (1515 n. st., 27 février). — 11. Autre reconnaissance par Mathieu Rolat, marchand et bourgeois de Lyon, pour une autre maison dans la même rue (1520, 10 mai). — 12. Accord entre frère Guillaume Le Groing, commandeur de Saint-Georges, et Pierre et Jean de Monfreyt, qui reconnaissent tenir diverses terres dudit commandeur (1522 n. st., 15 février). — 13. Reconnaissance passée par Jehan Mathieu, curé d'Oullins, à Antoine de Grolée, commandeur de Saint-Georges, pour une maison sise dans la paroisse de Saint-Georges, « la rue tendant de l'église Saint George à la reclusière de la Magdeleine de bize. » (1542 n. st., 18 mars). — 14. Sentence arbitrale entre Antoine de Grolée, commandeur de Saint-Georges de Lyon, et Étienne de Rivoyre, protonotaire apostolique, chanoine et comte de Lyon, prieur commendataire de Notre-Dame de la Platière, partageant entre eux la directe et censive sur une vigne sise à Lyon « sur et en la couste Saint Sébastien, au territoire du Griffoz. » (1543, 29 juillet).

Documents en relation :

Le document n° 1 a été publié par M.-C. Guigue, dans *Obituarium ecclesiae sancti Pauli Lugdunensis*, p. 59.

## 48H2570 1550-1749.

1550-1749

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 110 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-16. Procédure devant la sénéchaussée de Lyon entre Antoine de Chalus, bailli et commandeur de Saint-Georges de Lyon, et Antoine Aymonet, bourgeois de Lyon, au sujet des droits de la commanderie sur une maison sise rue Mercière (1550-1551). — 17. Vente par Annet de Veyrat, commandeur de Saint-Georges, à Louis Bas, marchand, capitaine des chaînes de la rivière de Saône, d'une maison sise à Lyon, « rue de la Croys du Sabley », appelée la maison du Trésor, moyennant une pension foncière de 15 livres (1571, 17 août). — 18. Vente par Pierre Michel et Guillaume Bonin, marguilliers de Saint-Georges, à Pierre Christophe, moyennant une pension annuelle de 6 livres 10 sous, d'une maison sise rue de l'Ort, achetée en 1544 de la commanderie de Saint-Georges (1572, 27 avril). — 19. Copie de la vente passée par frère Hugues de Nagut, commandeur des Écheltes, procureur de frère Annet de Veyrat, commandeur de Saint-Georges, à Jean Aubin, pâtissier, d'une maison sise devant l'église Saint-Georges (1571, 21 novembre). — 20-23. Procédure entre Claude de Montmorillon, receveur au grand prieuré d'Auvergne et commandeur de Saint-Georges, et Jean Aubin, terminée par une sentence de la sénéchaussée de Lyon condamnant celui-ci à reconnaître qu'une maison sise à Lyon, paroisse Saint-Georges, est dans la directe et censive de la commanderie (1584-1585). — 24-26. Copie de reconnaissances pour ladite maison (1381-1648). — 27-28. Vente par Pons de La Porte, procureur et receveur général de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et Claude de Montmorillon, commandeur de Bugney, au chapitre de Saint-Just, d'un tènement de terre et de vigne, contenant sept à huit bicherées, sis à Saint-Just, terroir de Chamagnieu, joignant les murailles et le corps de garde de la ville appelé « le puits d'Esnay », moyennant une rente foncière de 12 écus d'or (1586, 4 juin). — 28 bis. Requête de Pierre de Sacconex, grand prieur d'Auvergne, pour le paiement de cette pension, et quittance de 24 écus d'or, donnée par Martin Jacquet, fermier de la rente de la commanderie de Saint-Georges, pour deux années de ladite pension (1594). — 28 ter. Quittance de six écus pour une demi-année de ladite pension (1610). — 29. Rapport d'expert sur la vigne et le jardin appelés Chamagnieu, appartenant aux chanoines de Saint-Just (1610). — 30. Vente par le chapitre de Saint-Just aux religieuses du monastère de Sainte-Ursule, pour le prix de 4.500 livres, d'une vigne contenant environ quinze fosserées, faisant partie du grand tènement de vigne du chapitre (1633). — 31-68. Procédure aux Requêtes du Palais entre frère Claude de Montagnac La Cousture, commandeur de Saint-Georges de Lyon, et le chapitre de Saint-Just, terminée par une transaction portant à 100 livres la rente due par le chapitre en raison de son acquisition de 1586 (1655-1661). — 69-70. Quittances de cette pension de 100 livres (1744-1747). — 71. Sentence de la sénéchaussée de Lyon condamnant Jean Dru et Catherine Chalon à payer à René de Maisonseule, commandeur de Saint-Georges, 15 livres de pension pour une maison sise dans la rue tendant de l'église Saint-Georges au port de la Croix du Sablet (1676). — 72-73. Reconnaissances passées par Jean-Baptiste Gentil, marchand et maître ouvrier en draps d'or, d'argent et de soie, et par autre Jean-Baptiste Gentil, son fils, pour un tènement de maison et jardin

sis dans la paroisse Saint-Georges (1644-1670). — 74-107. Procédure devant la sénéchaussée de Lyon entre Adrian de la Poype de Serrières, commandeur de Saint-Georges, et Marguerite Desmoulins, femme de Claude Thevenard, tireur d'or, héritière de Louis Hansard, afin d'obliger celle-ci à passer reconnaissance du susdit tènement de maison et jardin (1689-1692). — 108. Assignation faite par Gabriel Megret à frère Just de Bron de La Liègue, commandeur de Saint-Georges, d'une rente de 15 livres sur une maison sise place de Confort (1624). — 109. Quittance donnée par Claude Chazard, notaire et fermier général de la rente noble de la commanderie de Saint-Georges, à dame Renée Vernay, veuve de Gabriel Megret, d'une somme de 15 livres, montant de ladite pension foncière (1644). — 110. Quittance d'une somme de 300 livres versée par Antoine Guyot, procureur de frère Charles de Montagnac La Cousture, à Guyot Ballichet, maître charpentier, et à Jeanne Vellu, sa femme, et constitution par ceux-ci d'une pension foncière de 15 livres par an, assignée sur une maison sise rue Thomassin (1658). — 111. Extrait de cette constitution de rente et reconnaissance de la pension de 15 livres passée par Guyot Ballichet en 1670. — 112. Sentence du Grand Conseil concernant le paiement de cette pension (1749). — 113. Reconnaissance pour cette pension passée à frère Georges de Sales, commandeur de Saint-Georges, par Anselme-Benoît Brottin, tuteur des enfants d'Étienne Giraud (1749).

## 48H2571 1551-1775.

1551-1775

### Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 114 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Quittance donnée par Claude de Montmorillon, grand prieur d'Auvergne, à Jean Gimel d'une somme de quatre écus (1605). — 2-3. Transaction entre le commandeur de Saint-Georges et l'archevêque et le chapitre de Lyon, reconnaissant le droit de direct de ceux-ci sur deux maisons sises rue Mercière (1623). — 4. Reconnaissance passée à noble frère Charles de Montagnac La Cousture, commandeur de Saint-Georges, par Simon Rigaud, marchand libraire, pour une maison sise rue Mercière, à l'enseigne de l'Écu de Venise (1644). — 5. Autre reconnaissance passée au même commandeur par Ysabeau Langlois, veuve de Nicolas Degabiano, pour une autre maison sise rue Mercière (1647). — 6. Autre reconnaissance passée au même commandeur par Jean Vallier, maître horloger, pour une boutique et un bas de maison sis paroisse Saint-Georges (1645). — 7. Autre reconnaissance passée au même commandeur par Catherine Delasablière, veuve de Gaspard Colomb, pour une maison et jardin sis paroisse Saint-Georges, joignant la ruelle anciennement appelée Constantin et à présent Mouton (1646). — 8. Reconnaissance passée par Étienne Penin, vigneron, pour une vigne située Côte Saint-Sébastien, au lieu appelé du Crozat, sous le servis de deux ânées de vin (1551). — 9. Reconnaissance passée par Hélène de Gadagne, dame d'Ambérieu, veuve de noble Laurent Cappon, pour un tènement consistant en maison, colombier et terres, autrefois en vigne, sis près de la Côte Saint-Sébastien, au territoire appelé du Croizat (1583). — 10. Reconnaissance passée par la supérieure du monastère de la Providence, ordre de Saint-Bernard, établi à la Côte Saint-Sébastien, près de la porte neuve, pour le tènement précédemment reconnu par Hélène de Gadagne (1646). — 11. Autre reconnaissance pour le même tènement passée par dame Jeanne-Marie de La Croix Ribier, supérieure, et d'autres religieuses du même monastère (1741). — 12. Reconnaissance passée par Antoine Guyot pour une maison appelée le Paradis sise rue Ferrandière (1654). — 13-14. Reconnaissance passée par la supérieure du monastère de Sainte-Ursule pour un tènement de jardin, où étaient trois maisons dont il n'en reste qu'une, appelée la maison de l'Espérance, près de la Côte Saint-Sébastien, au lieu appelé du Griffon, rue Besson ou de la Vieille Monnaie (1646). — 15. Autre reconnaissance pour le même tènement par dame Catherine de Ruolz, supérieure, et d'autres religieuses Ursulines (1758). — 16-18. Quittance donnée aux Ursulines par le receveur du grand prieuré d'Auvergne d'une somme de 320 livres pour paiement du droit de milods dû à cause de la mort de François Decozu, donné par lesdites religieuses comme homme vivant et mourant (1649). — 19. Reconnaissance passée par Jean Mullatier, maître boulanger, pour les trois quarts d'une maison sise paroisse Saint-Georges (1648). — 20-22. Arrêts du Parlement de Paris condamnant Jean de La Forest à payer des cens dus à la commanderie de Saint-Georges (1648). — 23-24. Quittances données par Antoine Guyot, procureur du commandeur Charles de Montagnac La Cousture, à Pierre Ramadier, notaire de Lyon, des lods par lui dus à cause de l'acquisition d'une maison rue Mercière (1655). — 25. Quittance donnée par le procureur du commandeur René de Maisonseule aux prévôt des marchands et échevins de la ville de Lyon d'une somme de 4.157 livres 10 sous (1675). — 26. Reconnaissance passée par les prévôt des marchands et échevins de Lyon au commandeur de Saint-Georges pour une maison à deux corps de logis, l'un sur la rue Mercière, l'autre sur le port Chalamont, acquise de Jean de Monlceau (1676). — 27. Quittance donnée par frère Adrian de la Poype de Serrières, commandeur de Saint-Georges, à dame Barthélemye Gouvignon, femme de Jean-Baptiste Burel, maître teinturier en soie, d'une somme de 475 livres pour droits de lods d'une maison sise rue du Sablet (1682). — 28. Sentence du Présidial de Lyon condamnant les prévôt des marchands et échevins à payer au commandeur de Saint-Georges une pension foncière de 25 sous sur une maison au quartier Saint-Georges (1708). — 29. Reconnaissance passée à Henry de La Porte, commandeur de Saint-Georges, par François de La Martinière, prêtre, vicaire général du diocèse de Lyon et chanoine de Saint-Nizier, pour une maison sise rue Ferrandière (1740). — 30. Requête de Pierre de Sacconex, grand prieur d'Auvergne et commandeur de Saint-Georges, pour obtenir paiement de lods dus par les Pères de l'Oratoire (1617). — 31. Quittance donnée par le receveur du grand prieuré d'Auvergne au Père Jean Bence, supérieur de l'Oratoire de Lyon, d'une somme de 60 livres pour paiement des lods de l'acquisition d'une vigne et d'un colombier, au terroir de Crozat, faite de noble Charles Cappon (1618). — 32. Autre quittance de 39 livres pour arrrages de cens et servis (1626). — 33-34. Reconnaissances passées par le R.P. Jean-Chrysostome, supérieur de l'Oratoire, à Charles de Montagnac La Cousture, commandeur de Saint-Georges, pour une grande maison, avec étable, cour et jardin, sise Côte Saint-Sébastien, au lieu appelé du Griffon (1645). — 35-37. Quittances de lods et de cens données aux Pères de l'Oratoire (1649-1659). — 38-44. Reconnaissances passées par les Pères de l'Oratoire à la commanderie de Saint-Georges (1645-1744). — 45-67. Procédure au Grand Conseil du Roi entre la commanderie de Saint-Georges et les Pères de l'Oratoire au sujet du droit de lods dû par ceux-ci à la mort de chaque homme vivant et mourant, lequel droit fut converti en une pension annuelle de 200 livres (1761-1763). — 68. Reconnaissance passée par Henriette et Barbe Junot à frère Georges de Sales, commandeur de Saint-Georges, pour une maison sise dans la grand rue, quartier et paroisse Saint-Georges (1749). — 69. Reconnaissance passée

par Pierre Garbil, marchand, bourgeois de Lyon, pour un tènement de maison, cour et jardin, situé rue de la Vieille Monnaie (1734). — 70-101. Procédure devant la Sénéchaussée de Lyon, engagée par Jacques de Montjouvent, commandeur de Saint-Georges, reprise par Joseph-Guy de Bosredon de Vatanche, contre Jacques Garbil, bourgeois de Lyon, Jacques Tardivon et Louis-Joseph de Meyras de La Roquette, prieurs de Notre-Dame de la Platière, au sujet du domaine direct sur ce tènement (1759-1764). — 102. Déclaration faite par Claude Bazard au sujet d'un terrier de la commanderie de Saint-Georges (1638). — 103. Quittance donnée par le procureur de Charles de Montagnac La Cousture à François Brigaud du droit de lods dû pour une portion de maison où est pour enseigne le Paradis, sise rue Ferrandière (1651). — 104. Reconnaissance passée par Benoît Chalon à René de Maisonseule, commandeur de Saint-Georges, pour une pension foncière de 15 livres assise sur une maison sise dans la rue allant de l'église Saint-Georges au port appelé la Croix du Sablet (1670). — 105. Intervention du commandeur de Saint-Georges dans la vente aux enchères de cette maison (1687). — 106. Assignation donnée à Isabeau Martin, veuve de Charles Renaud, pour comparaître dans l'instance engagée par Adrian de la Poype de Serrières, commandeur de Saint-Georges, contre François de La Martinière, chanoine de Saint-Nizier (1717). — 107. Reconnaissance passée par Renaud Caillou, maître maréchal, à Camille de Neuville, archevêque de Lyon, pour une maison à l'angle de la rue de l'Ort et de celle qui va de la rue du Sablet à la fontaine Saint-Georges, et à René de Maisonseule, commandeur de Saint-Georges, pour une autre maison contiguë à la précédente (1673). — 108. Quittance donnée par le procureur du commandeur de Saint-Georges à Antoine Sandrin des arrérages d'une pension foncière (1743). — 109. Reconnaissance passée par Barthélemy Sandrin, maître fabricant d'étoffes de soie, à François Aimé d'Ussel de Châteauvert, commandeur de Saint-Georges, pour une maison sise à l'angle de la place Saint-Georges et de la rue allant au port du Sablet (1770). — 110-114. Mémoires produits dans une affaire entre l'archevêque de Lyon et le commandeur de Saint-Georges au sujet de la directe sur la maison des héritiers Sandrin, sise rue du Sablet (1774-1775). — 115-118. Copies de reconnaissances extraites de divers terriers, de 1368 à 1670.

**48H2572 1702-1736.****1702-1736**

## Description physique :

Importance matérielle : 132 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-108. Procédure engagée devant la Sénéchaussée de Lyon, portée en appel au Parlement de Paris, par Adrian de La Poype de Serrières, commandeur de Saint-Georges, et Léonard François de Chevrier de Saint-Mauris, receveur et procureur du Commun Trésor, contre Jean-Joseph Sauge, bourgeois de Lyon, Alexandre Sauge, Jean-Baptiste Sauge, prêtre de l'Oratoire, Catherine Puilata, veuve d'Antoine Sauge et tutrice de ses enfants, pour obliger ceux-ci à passer nouvelle reconnaissance de deux maisons, sises l'une rue Mercière, l'autre rue Ferrandière, et à payer vingt-neuf années d'arrérages de cens (1702-1711). — 109. Bail à loyer d'une maison où est pour enseigne la Diligence de Paris, avec terre, jardin et terrasse, située au faubourg de Serin, près des portes d'Halincourt, passé par Marie Claudin, veuve de Charles Mottet, à Jean-Baptiste Dorval, maître teinturier de fil (1730). — 110-132. Procédure devant la Cour ordinaire du comté de Lyon entre Henry de La Porte, commandeur de Saint-Georges, et Marie Claudin, veuve de Charles Mottet, au sujet d'une nouvelle reconnaissance de ladite maison et du paiement de cens arriérés (1735-1736).

**48H2573 1584-1782.****1584-1782**

## Description physique :

Importance matérielle : 13 pièces, parchemin ; 97 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Sentence de la Sénéchaussée de Lyon condamnant Balthazard Pécoul et Marguerite Bouchard à passer une nouvelle reconnaissance au commandeur de Saint-Georges pour une maison, avec jardin, verger et vigne, sise à Serin, la vigne des Augustins de bise, la Saône de soir (1584). — 2-39. Procédure aux Requêtes du Palais contre Charles de Montagnac La Cousture, commandeur de Saint-Georges, et Dominique Pécoul, pour obliger celui-ci à passer nouvelle reconnaissance pour le même tènement et à payer vingt-neuf années d'arrérages de cens (1651-1656). — 40. Reconnaissance passée par François Decourt à frère Henry de La Porte, commandeur de Saint-Georges, pour un tènement de maison, hermière et jardin, sis au territoire de Serin, hors les murs de Lyon, paroisse Saint-Vincent (1741). — 41-97. Procédure engagée à la Sénéchaussée de Lyon, puis portée en appel au Parlement de Paris, par François-Aimé d'Ussel de Châteauvert, commandeur de Saint-Georges, contre François Decourt, bourgeois de Lyon, puis contre Joseph Decourt, son héritier, afin d'obtenir une nouvelle reconnaissance dudit tènement (1770-1782). — 98-99. Reconnaissance passée par Charles de Châtillon, chamarier de Saint-Paul, à frère Antoine de Villars, commandeur de Saint-Georges, pour une terre dans la paroisse de Chaussagne, au terroir du Nyevo « à présent appelé La Grolle », sous un cens de 42 sous viennois et six poules (1587). — 100. Sentence des Requêtes du Palais condamnant Jean Prunier, conseiller au Présidial de Tours, héritier de François de Troyes, seigneur de la Ferrandière, à délaisser à la commanderie de Saint-Georges deux pièces de terre dépendant de la grange Domenas, dans la paroisse de Chaussagne, au delà de la Guillotière, mandement de Béchevelin, terroir de Mercier (1599). — 101. Lettres patentes d'Henri IV pour l'exécution de cette sentence (1600). — 102-110. Procédure concernant l'opposition faite par Claude de Montmorillon, grand prieur d'Auvergne, à l'adjudication de la terre de la Ferrandière, saisie à la requête de Guichard Faure, conseiller et secrétaire du Roi, sur Laurent Severt, bourgeois de Lyon (1605-1606).

**48H2574 Domaine et grange de Domenas, terres au mandement de Béchevelin, remise de terriers et lièves.****1519-1762**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 43 pièces, papier ; 3 cahiers, papier, 45, 23 et 22 feuillets ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Cahier contenant la copie de pièces diverses, entre autres : vente judiciaire des biens de feu Jean Bocherlat, alias de Saint-Cyr, marchand pelletier, bourgeois de Lyon, à la requête de ses créanciers, lesdits biens comprenant une grange à Béchevelin, chargée d'un cens de 8 sous, 5 bichets de froment, 6 bichets de seigle, 2 bichets d'avoine envers la commanderie de Saint-Georges, et une maison près des Cordeliers de la Guillotière (1519) ; vente par Catherin Guillot et Marie Guillot à Claude Buyat, marchand à la Guillotière, de terres au mandement de Béchevelin (1559) ; reconnaissance de la grange appelée Domenas, avec les terres, prés et bois qui en dépendent, passée par Pierre Boisson, marchand de Lyon, à Guillaume Le Groing, commandeur de Saint-Georges (1525) ; autre reconnaissance de la même grange passée par Quincien Delabonne, à frère Désiré Chevrier, commandeur de Saint-Georges (1532) ; liève pour la commanderie de Saint-Georges à Villeurbanne. — 2-4. Dénombrements de la grange Domenas tirés des terriers anciens (s. d., XVI<sup>e</sup> siècle). — 5. Confins de la grange Domenas (s. d.). — 6. Remise de documents par Jacques Jacquet à Antoine Largot, hôte du logis où pend pour enseigne le Poing d'or, près du Palais royal, à Lyon (1607). — 7-10. Bail de la grange Domenas passé par Claude de Montmorillon, grand prieur d'Auvergne et commandeur de Saint-Georges, à Guichard Levrat, maître charron (1610). — 11-12. Remise de terriers et de lièves de la commanderie de Saint-Georges faite par Antoine Largot à Guichard Levrat (1613). — 13. Visite du tènement de Domenas (1615). — 14. Saisie dudit domaine à la requête de Gilibert Chambel, fermier de la commanderie de Saint-Georges (1621). — 15. Requête de François Renaud, notaire, pour obtenir de Jean Rongnard, aussi notaire, la remise de tous les terriers, papiers et contrats concernant la grange Domenas (1626). — 16. Assignation donnée, à la requête de Charles de Montagnac La Cousture, commandeur de Saint-Georges, à François Renaud pour produire les titres en vertu desquels il possède le tènement appelé Domenas (1649). — 17-22. Pièces concernant la conversion de la pension en nature due par le fermier de Domenas en une pension foncière de 80 livres par an (1674-1676). — 23-24. Assignation donnée au sieur Dodat pour paiement de la pension due pour le tènement de Domenas (1729). — 25. Quittance donnée à Pierre Dodat d'une somme de 80 livres pour une année de la pension foncière du domaine de Domenas (1742). — 26. Reconnaissance passée par Louis de Regnaud, écuyer, sieur de Champagnieu, fils de feu Catherine Piochette de La Rochette, à frère Charles de Montagnac La Cousture, commandeur de Saint-Georges, pour une terre au mandement de Béchevelin, au terroir appelé de Combe Blanche ou des Serpollières, sous le cens de 15 sous viennois (1646). — 27. Sentence de la Sénéchaussée de Lyon condamnant François Neyret, bourgeois de Lyon, à passer reconnaissance pour cette terre à Adrian de La Poype de Serrières, commandeur de Saint-Georges (1689). — 28-29. Copies d'anciennes reconnaissances de cette terre, de 1469 à 1582, signées par Joseph Josset, archiviste du grand prieuré d'Auvergne. — 30-47. Procédure au Grand Conseil entre frère Joseph-Guy Bosredon de Vatanges, grand prieur d'Auvergne, et les religieuses du premier monastère de Sainte-Elisabeth, établi au quartier de l'Observance, au sujet du droit de directe sur une maison, cour, jardin, pré, vigne et terre, le tout contenant environ 68 bicherées, situé paroisse de la Guillotière, mandement de Béchevelin (1762).

**48H2575 Conduites d'eau de la commanderie, visite, entretien, travaux.****1483-1736**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier ; 1 cahier, papier, 24 feuillets ; 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accord entre le procureur d'Humbert de Beauvoir, commandeur de Saint-Georges, et Antoine Quinson, tuteur de Jean et Ennemonde, enfants de feu Antoine Faure (Fabri), pour la démolition des latrines construites par ceux-ci au-dessus du conduit amenant l'eau de Fourvière à la commanderie (1495, 12 octobre). — 2. Cahier contenant copies du testament d'Antoine Faure, tonnelier, de la paroisse Saint-Georges (1483, 24 juin) ; du testament de Jean Faure, son fils (1501, 9 octobre) ; du mariage de Pierre Vernier, fils de Jean Vernier, de Sainte-Foy-lès-Lyon, et d'Ennemonde Faure, fille de feu Antoine Faure (1502, n. st., 6 février). — 3. Autorisation donnée à frère Humbert de Beauvoir par Pierre Vernier et Ennemonde, sa femme, d'entrer dans leur maison, sise à Lyon juxta carreriam publicam tendentem de Gorguillione ad portam sancti Georgii, afin de visiter les conduits amenant l'eau à la commanderie (1505, 6 novembre). — 4. Vente par Louise, veuve d'Antoine Faure, Pierre Vernier et Ennemonde, sa femme, à frère Laurent Delahaye, procureur d'Humbert de Beauvoir, commandeur de Courteserre et de Saint-Georges de Lyon, pour 30 livres tournois, d'un emplacement sous lequel ont été faites des voûtes de pierre pour faciliter la visite des conduites d'eau (1505, 14 novembre). — 5. Convention faite entre frère Jean de Fay de La Tour-Maubourg, grand bailli de Lyon, et Claude Bissardon, maître fontainier, pour l'entretien des fontaines de la commanderie (1649). — 6. Visite de l'hôtel de la commanderie de Saint-Georges (1736).

**48H2576-48H2598 Terriers.****1368-1769**



**48H2576 1368-1425.****1368-1425**

## Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 195 mill., parchemin. 22 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1-17. Reconnaissances passées, de 1368 à 1370, en faveur de Raymond de Villeneuve, commandeur de Saint-Georges de Lyon, et reçues par le notaire Grolier (J. Grolerii). Principales indications topographiques : in carreria sancti Georgii, in carreria tendente de Sancto Georgio versus fontes dou treis duzeux, in ruta Cotantini, in Chareriis, en Sereins, en Grifo, in Velleno, in territorio de Nevro, in territorio de Ferateria, apud Vinices, in Sarpolleriis, in territorio de Monchaut, in territorio de Tronchiis apud Villamurbanam, in costa ou in masso Bardellorum, in costa de Corbas, in territorio dou Collour, in ruta Marcherie. — Fol. 17 v<sup>o</sup>-18, trois reconnaissances in ruta Marcherie et en Sereyns, reçues par J. Maillard (1393). — Fol. 19-20, reconnaissances reçues par Burdayn (1425). — Fol. 21, reconnaissance par Aymon de Nevro pour une vigne sise versus lo Grifoz, reçue par Perier (1416).

**48H2577 1425-1509.****1425-1509**

## Description physique :

Importance matérielle : 400 sur 295 mill., papier, 8 et 276 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Guillaume de Lastic, reçues par Étienne Burdayn, notaire de l'officialité de Lyon. — Fol. 1-6, répertoire moderne. — Fol. 1 v<sup>o</sup>, reconnaissances à Lyon (1436) ; fol. 6 v<sup>o</sup> et 36, Bron ; fol. 7 et 37, Villeurbanne ; fol. 8 v<sup>o</sup>, Vénissieux ; fol. 42, Charvieu ; fol. 57, Pont-de-Chérucy ; fol. 60, Colombier ; fol. 62 v<sup>o</sup>, Satolas ; fol. 68 v<sup>o</sup>, Bianne (apud Bianna prope dictum domum de Pomies) ; fol. 81, Pommier ; fol. 92, Mons ; fol. 99, Villette. — Fol. 104-105, fondation par Audebert de Murinais, commandeur de Saint-Georges, d'une messe hebdomadaire à célébrer dans la chapelle de Monchaussou, paroisse de Sainte-Consoce (1475, 8 octobre). — Fol. 105 v<sup>o</sup>-106, constitution d'une pension annuelle de deux florins et de six bichets de froment, en vue de la célébration de cette messe, faite par Philippe Desouches (de Ochiis), curé de Sainte-Consoce, au moyen des 100 florins reçus d'Audebert de Murinais (1476 n. st., die mercurii sancta, 10 avril, Lyon). — Fol. 107, reconnaissances à Marennes ; fol. 117, à Chaponnay ; fol. 132, à Leyrieux ; fol. 135, à Saint-Symphorien-d'Ozon. — Fol. 151-199, reconnaissances passées en faveur de Jacques Tinelli, prieur d'Auvergne, commandeur de Saint-Georges de Lyon, à cause du temple de Tanay, à Saint-Christophe, Pérouges, Rapans, La Valbonne, Meximieux, Charnoz (1425). — Fol. 201-246, reconnaissances passées en faveur de Guillaume de Lastic à cause de la maison de Monchaussou à Sainte-Consoce, Pollionnay, Saint-Genis-les-Ollières, Grézieu, Brindas, Vaugneray, Lentilly, Lyon (1441-1450). — Fol. 247, reconnaissance passée par Jean Charrassin, curé de Saint-Georges, au commandeur Humbert de Beauvoir, pour une maison sise dans la rue allant de l'église Saint-Georges au Sablys (1500, 16 juin). — Fol. 248-250, reconnaissances pour diverses maisons à Lyon (1455-1503). — Fol. 251-254, vente d'une pension de 5 florins par Jeannette, veuve de Guillaume Bertin, de Saint-Genis-Laval, à frère Audebert de Murinais (1476, 9 septembre). — Fol. 265-269, reconnaissances passées au profit de ce commandeur par des habitants de Béchevelin, Marennes, Vénissieux (1466-1471). — Fol. 270, accensement de la grange de Domenas par frère Humbert de Beauvoir (1509). — Le fol. 119 manque ; fol. 98, 103, 116, 126, 150, 200, blancs.

**48H2578 1436-1439. Minute partielle du terrier Burdayn****1436-1439**

## Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 205 mill., papier, 4 et 75 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaissances à Lyon, Marennes, Chaponnay, Leyrieux, Saint-Symphorien-d'Ozon.

**48H2579 1425-1509. Copie du terrier Burdayn, collationnée par les notaires Coignet et Presles.****1425-1509**

## Description physique :

Importance matérielle : 385 sur 250 mill., papier, 12 et 510 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

**48H2580 1517-1537.****1517-1537**

## Description physique :

Importance matérielle : 320 sur 220 mill., papier, 28 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Reconnaisances passées au profit de frère Guillaume Le Groing, alias de Villebouche, commandeur de Saint-Georges de Lyon, à Lyon et à Bron, reçues par le notaire Berjat. — Fol. 10, reconnaissance passée par Germain Chasuns, citoyen de Lyon, à frère Didier Chevrier, commandeur de Saint-Georges de Lyon, pour une maison dans la paroisse Saint-Georges, dans la rue allant de l'église Saint-Georges à la reclusière de la Magdeleine, sous un cens de 12 sous viennois (1534 n. st., 22 janvier). — Fol. 11, reconnaissance au même commandeur par Barbe Videllone, veuve de Jean Constantin, et Jacques, son fils, pour deux maisons dans la paroisse Saint-Georges (1537, 8 juillet). — Fol. 22-28, blancs.

---

**48H2581 1517. Copie du terrier Berjat**

**1517**

Description physique :  
Importance matérielle : 290 sur 205 mill., papier, 17 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Sans les deux reconnaissances de 1534 et 1537.

---

**48H2582 1517. Autre copie du même terrier.**

**1517**

Description physique :  
Importance matérielle : 285 sur 205 mill., papier, 17 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H2583 1517-1521.**

**1517-1521**

Description physique :  
Importance matérielle : 310 sur 220 mill., papier, 5 et 199 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de la commanderie de Saint-Georges par des habitants de Vénissieux, mandement de Saint-Symphorien d'Ozon, reçues par le notaire Vachon et expédiées par les notaires Pichon et Coignet.

---

**48H2584 1517. Copie des fol. 122 à 162 du terrier précédent.**

**1517**

Description physique :  
Importance matérielle : 290 sur 205 mill., papier, 42 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 26-42, blancs.

---

**48H2585 1543-1548.**

**1543-1548**

Description physique :  
Importance matérielle : 330 sur 230 mill., parchemin, 32 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit d'Antoine de Grolée, bailli de la commanderie de Saint-Georges de Lyon, à Lyon, rue Raisin, rue Mercière, paroisse Saint-Georges, au Griffon et à Saint-Genis-les-Ollières, reçues par le notaire Claude Lyonnet.

---

**48H2586 1543-1562.**

**1543-1562**

Description physique :  
Importance matérielle : 360 sur 260 mill., parchemin et papier, 4 et 85 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Autre terrier reçu par le notaire Lyonnet, contenant les mêmes reconnaissances que le précédent et plusieurs autres documents. Fol. 3-7, partage entre Antoine de Grolée, commandeur de Saint-Georges, et Étienne de Rivoire, prieur de La Platière, de la

directe et censive sur une ancienne vigne située aux faubourgs de Lyon, en la côte Saint-Sébastien, au territoire du Griffon (1543, 29 juillet). Fol. 20, reconnaissance par Guillaume Rovillie, marchand libraire, pour une maison rue Mercière (1555, 12 septembre). Fol. 32, reconnaissance par Léonard Spina, marchand florentin, pour une maison au faubourg du Griffon (1549 n. st., 15 avril). Fol. 64, reconnaissance par Hugues Dupuy, docteur en droits, à frère Annet de Veyrat, commandeur de Saint-Georges de Lyon, d'un tènement de terre, dans la plaine « de Sainct Font », mandement de Béchevelin, au territoire des Serpolières ou de Combe Blanche (1560 n. st., 19 février). Fol. 66, reconnaissance par François Spina, neveu et cohéritier de noble Léonard Spina, en son vivant consul de la nation florentine, pour la maison reconnue par celui-ci (1562 n. st., mardi 3 mars). Fol. 69, reconnaissance par Thomas de Bertho, marchand florentin et citoyen de Lyon, pour une grande terre à Saint-Denis de Bron, au lieu appelé les Eschelles (1551). Fol. 71, reconnaissance par frère Jacques Perier, prieur, et les religieux du couvent des Frères Prêcheurs de Notre-Dame de Confort pour plusieurs terres à Pommier (1551). Fol. 76-85, blancs.

---

**48H2587 1582-1583.**

**1582-1583**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 4 et 36 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances au profit de la commanderie de Saint-Georges, reçues par le notaire Pierre Labruyère.

---

**48H2588 1582-1583. Autre expédition du même terrier.**

**1582-1583**

Description physique :

Importance matérielle : 320 sur 225 mill., papier, 38 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H2589 1582-1583. Copie du même terrier.**

**1582-1583**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 54 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H2590 1582-1583. Autre copie du même terrier.**

**1582-1583**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 190 mill., papier, 75 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H2591 1644-1665.**

**1644-1665**

Description physique :

Importance matérielle : 365 sur 260 mill., papier, 8 et 132 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Charles de Montagnac La Cousture, dans la paroisse Saint-Georges, rue Ferrandière, rue Besson ou de la Vieille Monnaie, à Béchevelin, reçues par le notaire Saunier (1644-1652). Fol. 126 v°, accord entre Alexandre de Costaing de Pusignan, receveur et procureur général au grand prieuré d'Auvergne, et Anne Bourgeat, veuve de Jean Bottu, au sujet du payement des lods d'une maison sise rue Tupin (1665).

---

**48H2592 1644-1648.**

**1644-1648**

Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 210 mill., papier, 11 et 193 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Autre terrier reçu par le notaire Saunier, contenant les mêmes reconnaissances que le précédent, et les reconnaissances passées au profit du même commandeur, à cause de la maison appelée l'hôpital de « Monchosson », membre dépendant de la commanderie de Saint-Georges, à Saint-Genis-les-Ollières, Marcy-le-Loup, Pollionnay, Grézieu-la-Varenne. Fol. 142-193, blancs.

---

**48H2593 1670-1673.**

**1670-1673**

Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 205 mill., papier, 6 et 101 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur René de Maisonseule, reçues par le notaire Gros.

---

**48H2594 1670-1673. Autre expédition du même terrier par le même notaire.**

**1670-1673**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 190 mill., papier, 10 et 210 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 137-210, blancs.

---

**48H2595 1683-1710.**

**1683-1710**

Description physique :

Importance matérielle : 250 sur 185 mill., papier, 6 et 114 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Adrian de La Poipe de Serrières, reçues par le notaire Delaroëre et d'autres.

---

**48H2596 1733-1757.**

**1733-1757**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 210 mill., papier, 12 et 156 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit des commandeurs Henry de La Porte et Georges de Sales ; expédition signée par les notaires Saulnier, Chazotte et d'autres. Fol. 95-126, 133-156, blancs.

---

**48H2597 1733-1764.**

**1733-1764**

Description physique :

Importance matérielle : 470 sur 325 mill., papier, 10 et 164 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Autre expédition du même terrier, contenant de plus une reconnaissance passée par les religieuses du premier monastère de Sainte-Elisabeth établi au quartier de l'Observance (1762, 8 mars) et une transaction entre lesdites religieuses et Joseph-Guy de Bosredon de Vantages, grand prieur d'Auvergne (1764, 25 février). Fol. 136-148, blancs.

---

**48H2598 1733-1769.**

**1733-1769**

Description physique :

Importance matérielle : 385 sur 250 mill., papier, 7 et 226 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur François-Aimé d'Ussel de Châteauverd, expédié par les notaires Fromental et Ferrand. Fol. 52-60, 70-72, 103-108, 220-226, blancs.

---

**48H2599-48H2603 Lièves.**

**XVIe Siècle-1734**

**48H2599 Liève prise sur le terrier Burdayn (48 H2577)**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 30 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Vénissieux, Chaponnay, Leyrieux, Marennes, Saint-Symphorien d'Ozon.

---

**48H2600 Autre liève prise sur le même terrier**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 315 sur 215 mill., papier, 46 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Marennes, Chaponnay, Saint-Symphorien d'Ozon.

---

**48H2601 Liève à Vénissieux, prise sur le terrier Vachon (48 H2583).**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 44 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Leva servitiorum domini preceptoris Sancti Georgii Lugduni in loco Venissiaci, patrie Dalphinatus, debitorum

---

**48H2602 Autre exemplaire de la même liève.**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 200 mill., papier, 44 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H2603 Liève prise sur le terrier reçu par le notaire Chazotte.**

**1733-1734**

Description physique :

Importance matérielle : 465 sur 285 mill., papier, 78 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H2604 Cartes établies d'après les terriers de reconnaissances.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 59 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Quartier entre la côte Saint-Sébastien et la rue de la Vieille Monnaie. — 2-21. Quartier Saint-Georges. — 22-30. Rue Mercière. — 31-32. Rue Ferrandière ou Raisin. — 33. Rue Thomassin. — 34-47. Quartier de Serin. — 48-49. Les Serpolières ou Combeblanche. — 50. Sainte-Foy. — 51-59. Cartes indéterminées ou incomplètes.

---

**48H2605 Parangon des terriers de la commanderie de Saint-Georges reçus par les notaires Grolier, Burdain, Berjat, Lyonnet, La Bruyère, Saunier, Gros, de La Roëre, Corbeau.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 470 sur 310 mill., papier, 30 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H2606-48H2656 Membre du Temple de Vaulx.**

**1250-1786**

Biographie ou Histoire :

Isère, arrondissement de Vienne, canton de La Verpillière, commune de Saint-Alban-de-Roche.

Documents en relation :

En tête des documents de ce membre, Battenev avait placé un rouleau de parchemin, qui, détourné dans des circonstances et à une époque indéterminées, a passé dans la collection Coste et, de là, à la Bibliothèque de la Ville de Lyon (Fonds Coste, n° 3496 ;

---

**48H2606-48H2607 Ventes, albergement, servis, rente, reconnaissances, procédures et sentences, transactions, quittances.**

**1250-1736**

---

**48H2606 1250-1587.**

**1250-1587**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accord entre Aymon, commandeur du Temple de la Valloire, et Pierre de Pratelan, Guillaume Borrelli, Guillaume Vallon, au sujet de la propriété d'une terre sise juxta campum de Sau (1250 ?, die lune post octabas Purificacionis beate Marie). — 2. Vente par Bernizon, Mariette, sa femme, et Antoine, son fils, à Jean Marescet, chapelain du Temple de Vaulx, d'un champ sis dans la paroisse de Ville près Falavier, pour 9 livres et 10 sous viennois (1280, VIII<sup>o</sup> Kalendas januarii, 25 décembre). — 3. Vente par Antoine Simon dit Ponchon et Jeanne, sa sœur, de La Verpillière, à frère Lusson de Vallin, commandeur du Temple de Vaulx, d'un pré et d'une terre au terroir de Mornas, avec droit d'arrosage du samedi soir au dimanche soir, pour 20 florins d'or (1402, 15 mai). — 4. Albergement d'une terre par Guillaume Pons, commandeur du Temple de Vaulx, à Jean et François Mure pour un cens de 5 sous et une poule (1480 n. st., 8 mars). — 5. Vente par Jean Chastellet et Anne Vaurta, sa femme, à Pierre Clerc, prêtre de la chapelle fondée dans la commanderie du Temple de Vaulx par feu Guillaume Pons, commandeur de Saint-Georges et du Temple de Vaulx, pour le prix de 100 francs, d'une pension annuelle de 5 francs assise sur la moitié de deux maisons sises devant l'église Saint-Georges (1502 n. st., 22 février). — 6. Transaction entre Philibert de Loubbes, commandeur de Vaulx, et Pierre Paulet, au sujet de la vente d'une maison au village de Puysetier (1555, 15 juillet). — 7. Sommaire des servis dus par Vital Cussin, curé de Vaulx, à la commanderie du Temple de Vaulx (s. d.). — 8-9. Requêtes de Jean Vellein, fermier de la rente du Temple de Vaulx, contre Florys, Jacques et Antoine Germet, de Saint-Alban (1587).

---

**48H2607 1601-1736.**

**1601-1736**

Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, parchemin ; 70 pièces, papier ; 1 cahier, papier, 26 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-5. Procédure engagée par Claude de Montmorillon, grand prieur d'Auvergne, contre Claude Perche, curé de Vaulx (1601). — 6-17. Procédure contre Benoît Micollet dit La Gratte pour l'obliger à restituer des terriers et d'autres titres de la commanderie de Vaulx (1605-1613). — 18-21. Procédure contre Pierre Baroz, pour l'obliger à passer une nouvelle reconnaissance (1605). — 22-26. Procédure contre Pierre Minjat et Jean de Vigny, fermiers de Vaulx, pour paiement d'arrérages (1605). — 27-28. Requête contre Antoinette, veuve d'Étienne Lavorel, pour l'obliger à passer une nouvelle reconnaissance (1607). — 29. Quittance de lods et ventes donnée à François de Bonne, « seigneur des Diguières », par Jean de Vigny, fermier du Temple de Vaulx (1608). — 30. Quittance de lods et ventes donnée à Louise de Martigue (1608). — 31. Quittance de lods et ventes donnée à Octavien-Aimé de Saint-Julien, président au Parlement de Dauphiné, par le procureur de Claude de Montmorillon, en raison de l'achat de fonds dépendant de la maison de Montbally (1609). — 32-46. Procédure au Parlement de Grenoble entre Charles de Montagnac La Cousture, commandeur de Saint-Georges de Lyon et du Temple de Vaulx, et Jean Ruellier, meunier de Veyssilieu, pour nouvelle reconnaissance et paiement d'arrérages de rentes (1647-1648). — 47-49. Requête du même commandeur contre Claude Roux, de La Buisnière, et assignation donnée à celui-ci pour comparaître devant le Parlement de Grenoble (1650). — 50. Sentence du Parlement de Grenoble contre Benoît Verney, en qualité de tuteur de Claude et Marie Verney, ses neveu et nièce (1651). — 51-59. Requête du commandeur La Cousture contre noble Marc de Vallin, seigneur du Rosset, et contre Alexandre de Vallin ; assignations données à ceux-ci pour comparaître devant le Parlement de Grenoble (1652). — 60. Sentence du Parlement de Grenoble contre Claude et Pierre Rey (1654). — 61. Transaction entre le procureur de René de Maisonseule, commandeur du Temple de Vaulx, et Sébastienne Ginin, veuve de Barthélemy Bonnet, contenant albergement à celle-ci d'un tènement de maison, grange, jardin, verger et terre, sis à Bagneux, paroisse de Culin, mandement des Eparres (1675). — 62-74. — Procédure pour le règlement des limites de la dime de la commanderie du Temple de Vaulx ; dépositions de témoins (1677-1686). — 75. Abandon fait par Hugues Duccieu, laboureur, de Vaulx-Milieu, au commandeur de Maisonseule de sa part d'un fonds de terre à Vaulx, au terroir de Vargoz (1678). — 76-79. Sentences du Parlement de Grenoble condamnant Jean-Baptiste Janeriat, de Charantonay, Agathe de Vienne, du lieu de Ville, et Joseph Chabert à passer de nouvelles reconnaissances à frère Henry de La Porte, commandeur de Saint-Georges de Lyon et du Temple de Vaulx (1736).

**48H2608-48H2613 Procédures engagées au Parlement de Grenoble par Charles de Montagnac La Cousture, commandeur du Temple de Vaulx, contre diverses personnes pour les obliger à lui passer de nouvelles reconnaissances et à lui payer des arrérages de cens.**

**1645-1689**

**48H2608 1645-1675.**

**1645-1675**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 141 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-6, contre Guillaume Allaix (1648) ; — 7-14, contre François Bon (1645-1650) ; — 15-18, contre Noël Riondet, de l'Isle d'Abeau (1648) ; — 19-30, contre Louis Meysson, meunier de Saint-Bonnet de Roche (1645-1670) ; — 31-41, contre Claude Meysson (1645-1671) ; — 42-53, contre Pierre Meysson (1667-1670) ; — 54-57, contre Antoine Berton et Marguerite Rozier, sa femme (1650-1651) ; — 58-61, contre Benoîte Courant, veuve de Claude Sachet (1650-1651) ; — 62, contre Basile Rocillion, maréchal, de Four (1650) ; — 63-66, contre noble Pierre Vellein, conseiller à la Cour des Aides de Vienne, puis au Parlement de Metz (1650-1675) ; — 67-92, contre François Baret, de Culin (1650-1666) ; — 93-123, contre Mathieu Géliot (1651-1659) ; — 124-130, contre Barthélemy Garnier, tisserand, de Four (1651) ; — 131-143, contre Claude Bert (1651-1652).

**48H2609 1651-1676.**

**1651-1676**

Description physique :

Importance matérielle : 7 pièces, parchemin ; 151 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Mêmes procédures : 1-19, contre Antoine Brouchoud (1650-1653) ; — 20-51, contre Hugues Roux, cordonnier, de Four (1651-1654) ; — 52-79, contre Soffrey Tavernon, de Culin (1651-1652) ; — 80-95, contre Jean Garin, charpentier, habitant à Vienne (1651-1669) ; — 96-120, contre Louis de la Poype-Granet-Saint-Julien, président au Parlement de Dauphiné, et Marguerite de Pascal, son épouse (1651-1676) ; 121-145, contre François Allardon, tisserand, de Four, et Catherine Charvis, sa veuve (1651-1653) ; — 146-158, contre Georges Roux et Jean Quantin, de Four (1651).

**48H2610 1651-1668.**

**1651-1668**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 99 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Mêmes procédures : 1-42, contre Étienne Saulnier, André et Benoît, ses enfants (1651-1656) ; — 43-96, contre Jean Vassel et Antoine Vassel, dit Reybollet, son fils, laboureurs, de Four ; — 97-101, contre Guigues Viallon et Claude Laudrichon, sa femme (1650-1668).

**48H2611 1650-1689.**

**1650-1689**

Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, parchemin ; 130 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Mêmes procédures : 1-14, contre Luc Champier, laboureur (1670-1674) ; — 15-20, contre Claude Champier (1669-1689) ; — 21-24, contre Antoine Lombard, dit Grillet, laboureur (1670-1673) ; — 25, contre Augustin Gayan, meunier au moulin du Port de l'Isle (1669) ; — 26-31, contre Claude Birrochon, maréchal, de Roche, et Benoîte Champier, sa veuve (1675-1682) ; — 32-38, contre Jacques, Joseph et Pierre Duboys, fils de feu Charles Duboys, notaire d'Arcisse, mandement de Saint-Chef (1673-1674) ; — 39-52, contre Louis Bonnet, de Culin (1670-1675) ; — 53-63, contre Ennemond Penin dit Gaultier (1666-1679) ; — 64-69, contre Claude Decreissieu, laboureur, et les héritiers de son frère Louis, de Vaulx-Saint-Alban (1670-1674) ; — 70-72, contre Guillaume et Jacques Chapurier (1667-1669) ; — 73-98, contre Louis Minot, notaire royal, de Saint-Jean de Bournay (1650-1674) ; — 99-101, contre Michel et Benoîte Revellin, fils et fille de feu Barthélemy Revellin, de Four (1670) ; — 102-110, contre Joseph Géliot, tailleur d'habits, de Four (1666-1670) ; — 111-128, contre Benoît Riondet, maréchal, de Belmont, près Vaulx ; — 129-138, contre Balthazard et Floris Rey, dits Cuchet (1670-1674).

**48H2612 1670-1687.**

**1670-1687**

Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, parchemin ; 106 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Mêmes procédures : 1-3, contre François Glatoud, imprimeur de Lyon, et Geneviève Geneveys, sa femme (1670) ; — 4-13, contre Claude, Antoine et Benoît Chemin-Filliand (1670-1674) ; — 14-16, contre Étienne Chemin le jeune, fils de feu Antoine (1670) ; — 17-20, contre Philipa et Louise Rolland, filles et héritières de feu Denis Rolland (1670) ; — 21-23, contre Françoise Chatain, veuve d'Antoine Bourgeois (1670) ; — 24-27, contre Michel Teste, fermier de l'Isle d'Abeau (1670) ; — 28-37, contre messire Gaspard Roux, prêtre, recteur de la messe matinière et des autres offices fondés en l'église paroissiale de Saint-Alban (1670-1671) ; — 38-52, contre François Roux, fermier de la maison forte de Gramond et Saint-Alban (1670) ; — 53-55, contre Floris Payan le vieux, tailleur d'habits, à Vaulx-Milieu (1670) ; — 56-58, contre Floris Payan le jeune (1670) ; — 59-61, contre Timoléon Meysson, fils de Claude, de Saint-Bonnet (1673) ; — 62-66, contre Simon Guilliert, marchand, habitant à La Guillotière (1673-1674) ; — 67-72, contre Claude Champier (1674) ; — 73-76, contre Pierre Morel, avocat aux cours de Vienne (1675-1681) ; — 77-106, contre Claude Comte, veuve de Philibert Marin, de Saint-Alban (1671-1680) ; — 107-115, contre Eynard et Antoine Bergeret, marchands, habitants de Saint-Bonnet (1676-1687).

**48H2613 1651-1685.**

**1651-1685**

Description physique :

Importance matérielle : 13 pièces, parchemin ; 119 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Mêmes procédures : 1-36, contre les consuls de Saint-Alban (1651-1674) ; — 37-42, contre Floris David, laboureur, de Vaux-Milieu (1670) ; — 43-79, contre Pierre Avinan, greffier et châtelain de Vaulx-Milieu, puis contre Jacques Avinan, curé de Saint-Georges d'Espéranche, Joseph Avinan, prêtre incorporé de l'église Saint-Sévère de Vienne, Alexandre Avinan, de l'Isle d'Abeau, ses fils (1670-1685) ; — 80-91, contre noble Zacharie d'Arvillard, baron de Roche, La Bâtie d'Allevard, le Mont en Lyonnais et Revel en Savoie (1651-1674) ; — 92-103, contre noble Jacques de Camus, seigneur d'Yvours (1670-1674) ; — 104-116, contre Michel Germain, affaneur, de Vaulx-Saint-Alban (1670-1671) ; — 117-131, contre Antoine Germain, du même lieu (1670-1674) ; — 132, contre noble Pierre de Vaux (1670).

**48H2614-48H2615 Autres procédures.**

**1609-1786**

**48H2614 1609-1675.**

**1609-1675**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 137 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Quittance donnée par le procureur de Claude de Montmorillon, grand prieur d'Auvergne, à Octavien-Aimé de Saint-Julien, président au Parlement de Dauphiné, d'une somme de 200 livres montant des lods dus pour l'acquisition de fonds dépendant de la maison de Montbally (1609). — 2-61. Procédure engagée par Charles de Montagnac La Cousture, poursuivie par René de Maisonseule contre noble François-Aimé de Saint-Julien, seigneur de Montbally, pour l'obliger à passer une nouvelle reconnaissance et à payer des arrérages de cens, contenant copies d'anciennes reconnaissances (1652-1671). — Autres procédures pour la même cause : 62-74, contre Jean Ruf dit Castillot, tisserand, de Saint-Alban (1670-1674). — 75, contre André Braud (1675) ; — 76-85, contre noble Alexandre de Vallin, seigneur de Beurivier (1670-1675) ; — 86-97, contre noble Melchior-Joseph de Vallin, seigneur de Beptenoud (1670-1675) ; — 98-142, contre César Corbet, procureur au bailliage de Vienne (1670-1675).

**48H2615 1650-1786.**

**1650-1786**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 181 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Mêmes procédures : 1-22, contre Claude Bonnet, soldat (1650-1652) ; — 23-42, contre Barthélemy Bonnet et Sébastienne Rey, sa femme (1651-1678) ; — 43-44, contre Antoine Bonnet (1651) ; — 45-50, contre Guillaume Bonnet, laboureur, de Bagneux



(1674) ; — 51-52, contre Gabriel Bonnet (1670) ; — 53, contre Scipion Bonnet (s. d.) ; — 54-56, contre François-Arthus de Pascal, doyen de l'église collégiale de Saint-Chef (1670) ; — 57, contre Benoît Baux, laboureur (1675) ; — 58, contre Abel Lavorel, notaire à Grenoble (1675) ; — 59-78, contre Antoine et Didier Parraz, de Culin, et Antoine Jocteur, de Bagneux (1670-1678) ; — 79-108, contre Michel et Jacques Vassel (1651-1670) ; — 109, contre Guigues Allardon (1669) ; — 110, contre Gaspard Messiez (1669) ; — 111-112, contre François Testu (1669) ; — 113, contre Claude Raz, dit Lafleur (1676) ; — 114-116, contre Joseph Charvet, notaire et châtelain de Demptésieu (1676) ; — 117-125, contre Jean Germain (1677-1679) ; — 126-127, contre Pierre Germain (1709) ; — 128-142, contre Alexandre Perroud et Gabrielle Valeran (1670-1692) ; — 143, contre Hugues Rosset (1684) ; — 144, contre Marie et Noël Roux (1689) ; — 145-146, contre Pierre Besson (1686-1689) ; — 147-159, contre Benoît Dufour-Malliet (1670-1694) ; — 160, contre Noël Michallet (1696) ; — 161, contre Jacques Dufour (1699) ; — 162-163, contre Michel Germain, huissier, sergent royal de Saint-Alban (1699) ; — 164-165, contre François Nesmoz, tailleur d'habits (1699) ; — 166-167, contre Jacques Magnian, marchand, de Saint-Chef (1702) ; — 168-180, contre Claude Anglancier, notaire à Corbeysieu (1715) ; — 181-182, contre Modeste Roche, châtelain de La Bâtie-Montgascon (1735) ; — 183-186, contre Laurent Teste, notaire à Culin (1786).

#### 48H2616 Terrier, ferme du temple de Vaulx.

1648-1692

##### Description physique :

Importance matérielle : 47 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Conventions entre le procureur du commandeur Charles de Montagnac La Cousture et Charles Duboys, notaire, pour la rénovation du terrier du Temple de Vaulx (1648). — 3-4. Acte par lequel le notaire Vellein reconnaît avoir reçu divers documents de Joseph et Pierre, héritiers de Charles Duboys (1665). — 5-6. Conventions entre le procureur du commandeur René de Maisonseule et Jean Vellein, notaire de Saint-Alban, pour la réfection du terrier du Temple de Vaulx (1669). — 7-45. Procédures engagées par le notaire Vellein contre diverses personnes qui refusaient de passer de nouvelles reconnaissances au terrier du Temple de Vaulx (1670-1692). — 46. Requête adressée au vibailli de Vienne par Pierre Durret, fermier du Temple de Vaulx, contre Jean Despiney, fermier général de la commanderie de Saint-Georges, en vue d'obtenir une réduction du prix de sa ferme, à cause de rentes demeurées impayées (s. d., vers 1670). — 47. Cession au commandeur René de Maisonseule par Benoît et Pierre Durret, moyennant cent livres, de tous les arrérages qui leur sont dus à cause de la ferme du Temple de Vaulx (1671).

#### 48H2617 Construction d'une tombe dans l'église de Vaulx : procédure.

1645-1649

##### Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 60 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-62. Procédure au Parlement de Dauphiné entre Charles de Montagnac La Cousture, commandeur de Saint-Georges et du Temple de Vaulx, et noble François de Vaulx, au sujet de la construction par celui-ci d'une tombe dans l'église de Vaulx (1645-1649).

#### 48H2618 Cure, paroisse, chapelle de Vaulx.

1542-1784

##### Description physique :

Importance matérielle : 176 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Provisions de la cure de Vaulx données par le commandeur Antoine de Grôle à Claude Balme, prêtre, de Saint-Alban de Roche (1542 n. st., 16 février). — 2-3. Requête des habitants de Vaulx en vue d'obtenir pour les pauvres la vingt-quatrième partie de la dîme ; commandement fait à ce sujet à Jean Mermin, rentier du Temple de Vaulx, et lettre écrite par celui-ci au secrétaire de l'Ordre de Malte à Lyon (1619). — 4-5. Requête d'André Vivier, curé de Vaulx, pour obtenir un supplément de portion congrue et refus de frère Antoine de Montjouvant, procureur du commandeur René de Maisonseule (1668). — 6-19. Procès contre André Vivier, curé de Vaulx, pour inconduite : il est interdit des fonctions curiales pendant un an ; il passera cette année dans le séminaire des Pères de Saint-Joseph à Lyon ; il jeûnera trois jours par semaine au pain et à l'eau (1672-1674). — 20. Sommaton faite à André Vivier de payer au commandeur de Serrières 44 bichets de froment pour arrérages de servis (1684). — 21. État des fonds dépendant de la cure de Vaulx-Milieu (s. d.). — 22. Extrait du vieux parcellaire noble de Vaulx-Saint-Alban : biens possédés par Hugues Vivier, curé (s. d.). — 23-24. Transactions entre le commandeur Antoine de la Poype de Serrières et Hugues Vivier, curé de Vaulx, au sujet de la portion congrue de celui-ci (1687-1694). — 25-106. Quittances données pour leur portion congrue par les curés de Vaulx : Vivier (1669-1731), Cuchet (1732-1733), Pascal (1737-1740), Abel (1758-1779). — 107-145. Quittances diverses données aux fermiers du Temple de Vaulx (1690-1761). — 146-157. Procédure entre Jacques Sachet, marguillier de la paroisse de Vaulx-Saint-Alban, et le commandeur du Temple de Vaulx (1754-1759). — 158-159. Mémoire des effets achetés pour la chapelle de Vaulx par M. de Sales, grand prieur d'Auvergne, ancien commandeur de Saint-Georges de Lyon (s. d.). — 160-168. Procédure entre François-Aimé de Châteauevert d'Ussel, commandeur de Saint-Georges, et Jean-Baptiste Abel, curé de Vaulx, au sujet de la portion congrue de celui-ci, à laquelle sont jointes les copies d'une transaction du 14 janvier 1589 entre Claude Perche, curé de Vaulx, et Pierre Tramolay, luminier de l'église de Vaulx, et celle d'un inventaire des papiers de la cure de

Vaulx (1754-1773). — 169-176. Autre procédure du même commandeur contre le même curé, qui prétendait faire payer par le commandeur la portion congrue d'un vicaire qu'il avait choisi lui-même (1784).

---

**48H2619 Plans.**

**1677-1769**

Description physique :

Importance matérielle : 4 plans, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Plan figuratif des dîmes du Temple de Vaulx (1677). — 2. Carte prise sur d'anciens terriers (1688). — 3. Plan du bois du Temple de Vaulx situé sur la communauté de Vaulx-Saint-Alban (s. d.). — 4. « Plan géométral du château, bâtimens et fonds dépendans de la commanderie du Temple de Vaulx en Dauphiné .... levé et arpenté par Me André Ferrand, conseiller du Roy, notaire à Lyon .... le 6e avril 1769. »

---

**48H2620 Saint-Laurent-de-Mure.**

**1320-1740**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Transaction entre frère Bertrand Rocos, commandeur de Saint-Georges de Lyon et de Saint-Laurent de Mure, et Hervé de Pusignan, par laquelle le commandeur s'engage à payer chaque année 50 sous viennois à celui-ci qui prendra les hommes de Mure sous sa sauvegarde (1320, die dominica ante festum beati Luce evangeliste, 12 octobre). — 2. Copie du document précédent. — 3. Transaction entre Raymond de Villeneuve, commandeur de Saint-Georges et de Mure, et les habitants de Saint-Laurent-de-Mure (Sancti Laurentii in Viennesio) au sujet de paiement des dîmes (1370, 11 mai). — 4. Copie du document précédent. — 5-6. Traduction du document précédent. — 7-8. Délimitation de la dîme appartenant au commandeur de Saint-Georges de Lyon à Saint-Laurent-de-Mure (1740).

---

**48H2621 Reconnaissances passées au commandeur de Saint-Georges de Lyon par des habitants de Saint-Laurent, de Mure et de Grenay.**

**1341-1342**

Description physique :

Importance matérielle : 4780 sur 266 mill., 7 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Reçues par le notaire Albert Duchesne (de Quercu).

---

**48H2622 Reconnaissances passées au commandeur de Saint-Georges de Lyon par des habitants d'Heyrieu.**

**1282**

Description physique :

Importance matérielle : 1120 sur 260 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Reçues par maître Jean de Paris, clerc de l'officialité de Lyon, transcrites par Guillaume Dupont (1282 n. st., janvier).

---

**48H2623-48H2646 Terriers.**

**1352-1785**

---

**48H2623 1352-1353.**

**1352-1353**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 220 mill., papier, 6 et 73 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier du Temple de Vaulx, de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, gouverné par frère Albert de Solumphiaco, reçu par Humbert Baygrerii, notaire de l'officialité de Vienne. — Fol. 1-5, répertoire moderne. — Fol. 2, reconnaissances à Saint-Chef (apud Sanctum Theudorium) ; fol. 4, Saint-Savin (apud Sanctum Sabinum) ; fol. 8, Jallieu (apud Jalhiacum) ; fol. 13, Bourgoin

(apud Burgondium) ; fol. 26, Ruy (apud Roy) ; fol. 27, Nivolas (apud Nivolas) ; fol. 28, la Maladière et Domarin (apud Maladeriam et Damarinum) ; fol. 30, Saint-Alban (apud Sanctum Albanum) ; fol. 40, Belmont (apud Bellum Montem) ; fol. 52, Saint-Germain, l'Isle et Saint-Marcel (apud Sanctum Germanum, Insulam et Sanctum Marcellum) ; fol. 55, Four (apud Fors) ; fol. 57, Saint-Bonnet (apud Sanctum Bonitum) ; fol. 61, Villefontaine (apud Villam) ; fol. 62, La Verpillière et Falavier (apud Vulpilheriam et Falaverium) ; fol. 63, Heyrieux (apud Eyreu ou Eyriacum) ; fol. 65, Ponas et Diémoz (apud Paunas et Demo) ; fol. 67, Bazieu (apud Bayzeu).

---

**48H2624 1383-1447.**

**1383-1447**

Description physique :

Importance matérielle : 400 sur 280 mill., papier, 8 et 166 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances reçues par Jean de Pierie, de Dolomieu, notaire de la cour mage du Viennois et Terre de la Tour. Fol. 2 : Nobilis et religiosus vir frater Luczo de Vallino, miles Sancti Johannis Jherusalem, preceptor domus Templi de Vallibus, ordinis sancti Johannis Jherusalem, presens terrerium facere fecit anno currente millesimo octuagesimo tercio. Fol. 7, reconnaissance de Jean Dumoulin, meunier du moulin de Beana (1447, 17 avril). Fol. 24, reconnaissances à l'Isle-d'Abeau (apud Insulam Artassii) ; fol. 67, à Saint-Agnin (apud Sanctum Agninum) ; fol. 73, à Crachier (apud Craschies) ; fol. 74, à Bagneux (apud Bannios) ; fol. 98, à Demptézieu (apud Denteysiacum) ; fol. 151, à Paleyzin (apud Palesinum) ; fol. 153, à Messenas (apud Messenas) ; fol. 154, à Vienne (apud Viannam) ; fol. 157, à Millieu (apud Milliacum) ; fol. 159, à Montseveroux et Barbarin (apud Montem Superiorem et Barbarinum) ; fol. 160, à Bozancieux et Eyzin (apud Bosanciers et Aysinum) ; fol. 163, à Mépin (apud Meypinum).

---

**48H2625 1460-1489.**

**1460-1489**

Description physique :

Importance matérielle : 400 sur 393 mill., papier, 393 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Audebert de Murinais, reçues par Jean Pellerin, notaire de l'officialité de Vienne et de la cour mage du Viennois et Terre de la Tour. — Fol. 2 : Recogniciones censuum reddituum homagiorum gardarum et aliorum quorumcumque tributorum... domini fratris Odoberti de Murynasio, militis ordinis sacre milicie Sancti Johannis Jherusalem, preceptoris preceptoriarum Templi Vallium et Sancti Georgii Lugdunensis, receptorum... per me Johannem Pellirini, de Burgundio, clericum notarium auctoritate dalphinali publicum curiarumque domini officialis Viennensis et majoris Viennesii et Terre Turris juratum.

---

**48H2626 1460-1489. Copie du terrier précédent faite en 1620 par le notaire Pupier, de Lyon.**

**1460-1489**

Description physique :

Importance matérielle : 365 sur 260 mill., papier, 6 et 224 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H2627 1509-1538.**

**1509-1538**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 12 et 371 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Humbert de Beauvoir, commandeur de Saint-Georges et du Temple de Vaulx, reçues par le notaire Jean Chapuys. — Fol. 5-9, répertoire moderne. — Fol. 1 : Recogniciones domus templi Vallium, membri preceptorie Sancti Georgii Lugduni, ordinis Sancti Johannis Jherosolimitani, recepte per me Johannem Chapuys, notarium ville Burgondii. — Fol. 14-30, 211-217, blancs. — Fol. 270 : Terrearium commanderie templi Vallium mandamenti Sancti Albani Ruppis. Reconnaissances passées au profit de noble Didier Chevrier, commandeur du Temple de Vaulx, à Vaulx, Belmont, Vaugelas, reçues par Pierre Decabonna, originaire de Vienne, habitant de La Verpillière, notaire public (1534). — Fol. 311, reconnaissances passées au même commandeur par des habitants de Saint-Marcel et reçues par le notaire Vincent Sambet (1538). — Fol. 329 : Terrearium nobilis et potentis viri fratris Desiderii Chivriers militis ordinis Sancti Johannis Jherosolimitani, preceptoris commanderie Templi Vallium ; reconnaissances reçues par Jean Panisset, notaire, habitant à Falavier (1537). — Fol. 359-371, reconnaissances à Bourgoin, en 1509 (copie des fol. 1 à 13 et 338 à 348).

**48H2628 1509-1538. Copie du terrier précédent faite en 1620 par le notaire Pupier, de Lyon.**  
**1509-1538**

Description physique :  
Importance matérielle : 370 sur 245 mill., papier, 3 et 153 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

**48H2629 1552-1556.**  
**1552-1556**

Description physique :  
Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 11 et 244 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Antoine de Chalus, commandeur de Saint-Georges de Lyon et du Temple de Vaulx, par des habitants de Culin, Bagneux, Saint-Bonnet, Four, Vaulx, Saint-Alban, l'Île d'Artas, les Lombards, reçues par le notaire Pierre Donys, habitant à La Côte-Saint-André.

**48H2630 1552-1556. Copie du terrier précédent faite en 1620 par le notaire Pupier, de Lyon.**  
**1552-1556**

Description physique :  
Importance matérielle : 365 sur 250 mill., papier, 4 et 84 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

**48H2631 1557-1558.**  
**1557-1558**

Description physique :  
Importance matérielle : 285 sur 190 mill., papier, 9 et 137 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de la commanderie du Temple de Vaulx, reçu par le notaire Antoine Chappuys, de Bourgoin, et expédié par son fils.

**48H2632 1552-1558. Minute non signée des terriers précédents.**  
**1552-1558**

Description physique :  
Importance matérielle : 275 sur 170 mill., papier, 10 et 342 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

**48H2633 1649-1653.**  
**1649-1653**

Description physique :  
Importance matérielle : 420 sur 280 mill., papier, 4 et 239 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition du terrier de reconnaissances passées au profit de Charles de Montagnac La Cousture, commandeur du Temple de Vaulx, reçu par le notaire Duboys et signé par le même.

**48H2634 1649-1653. Minutes des reconnaissances contenues dans le précédent terrier.**  
**1649-1653**

Description physique :  
Importance matérielle : 280 sur 180 mill., papier, 185 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 135 v°, mention d'une grêle « grosse, forte et longue » survenue à Vaulx le 16 mai 1650.

**48H2635 1669-1680.**

**1669-1680**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 185 mill., papier, 319 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minutes de reconnaissances passées à Saint-Alban, Vaulx-Milieu, Four, Roche, Culin, Saint-Savin, au profit de frère René de Maisonseule, commandeur de Saint-Georges de Lyon et du Temple de Vaulx, signées par les déclarants, les témoins et le notaire Vellein.

**48H2636 1669-1680. Expédition du terrier précédent.**

**1669-1680**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 190 mill., papier, 7 et 448 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

**48H2637 1669-1680. Autre expédition du même terrier.**

**1669-1680**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 190 mill., papier, 516 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

**48H2638 1669-1680. Autre expédition incomplète du même terrier.**

**1669-1680**

Description physique :

Importance matérielle : 400 sur 265 mill., papier, 5 et 281 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 26-56, 87-130, 197-210, 219-226, 254-276, blancs.

**48H2639 1670-1677. Autre expédition incomplète du même terrier.**

**1670-1677**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 190 mill., papier, 202 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

**48H2640 XVIIe siècle.**

**XVIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 180 mill., papier, 75 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Formulaire de reconnaissances à passer pour la rente du Temple de Vaulx. »

**48H2641 1694-1695.**

**1694-1695**

Description physique :

Importance matérielle : 255 sur 175 mill., papier, 7 et 212 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minutes de reconnaissances passées au profit du commandeur Adrian de la Poype Serrières, reçues et signées par Alexis Vellein Darmaiz, notaire. — Fol. 7 v°, note sur les mesures agraires et les mesures de capacité.

**48H2642 1694-1695. Expédition du terrier précédent.**

**1694-1695**

Description physique :

Importance matérielle : 305 sur 210 mill., papier, 9 et 560 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H2643 1694-1695. Autre expédition du même terrier.**

**1694-1695**

Description physique :

Importance matérielle : 315 sur 205 mill., papier, 10 et 164 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H2644 1734-1735.**

**1734-1735**

Description physique :

Importance matérielle : 410 sur 290 mill., papier, 253 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition d'un terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Henry de La Porte, reçues par Joseph Cuchet, notaire royal, habitant à Vatilieu, mandement de Vinay, bailliage de Saint-Marcellin.

---

**48H2645 1771-1785.**

**1771-1785**

Description physique :

Importance matérielle : 240 sur 175 mill., papier, 7 et 222 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minutes de reconnaissances passées au profit du commandeur Aimé de Châteauvert, reçues et signées, de 1771 à 1775, par le notaire Charvet. Fol. 203-222, reconnaissances reçues en 1785 par le notaire Bouquin.

---

**48H2646 1771-1775. Expédition incomplète du terrier précédent.**

**1771-1775**

Description physique :

Importance matérielle : 455 sur 305 mill., papier, 84 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Les fol. 30-31, 37-38, 40-41, 44-45, 47-156, 181-192, 196-197, 200-201, 205-228 manquent.

---

**48H2647-48H2655 Lièves.**

**XVIe-XVIIe Siècles**

---

**48H2647 XVIe siècle.**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 118 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Lyève des servis extraictz sur les recognoissances receues par Chapuys. » — Fol. 1, Vaulx ; fol. 21, La Verpillière ; fol. 22, Saint-Alban ; fol. 26, Bagneux ; fol. 27, Maubec ; fol. 28, Culin ; fol. 36, Roche ; fol. 45 v°, Saint-Bonnet ; fol. 54 v°, Saint-Savin ; fol. 59 v°, Milieu et Bozancieux, près Pinet ; fol. 61 v°, Bourgoin ; fol. 82 v°, répertoire.

---

**48H2648 XVIe siècle.**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 200 mill., papier, 47 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« C'est la liève du Temple de Vaulx faite sur le terrier original receu et signé par Mes Chapuys et de Calonna. » Liste très brève des redevances dues à la commanderie.

---

**48H2649 1514.**

**1514**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 195 mill., papier, 29 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève sur Saint-Laurent (fol. 1) et Mure (fol. 7). — Fol. 23 : « C'est la liève sur Grenay faicte sur le terrier receu par Me de Hébuterne debvant à la commanderie du Temple de Vaux et membres deppendans de la commanderie Saint-George de Lyon. »

---

**48H2650 XVIe siècle.**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 47 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« C'est la lyève du nouveau terrier fait par moy Pierre Donys notaire et commissaire au renouvellement du terrier du Temple de Vaulx qui se prent sus ma cedde prestée aux censiers dudict Temple, 1552. » Simple liste de redevances.

---

**48H2651 XVIIe siècle.**

**XVIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 195 mill., papier, 101 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève du terrier du Temple de Vaulx reçu par le notaire Donys, contenant le résumé des reconnaissances et indiquant en marge les noms des nouveaux possesseurs.

---

**48H2652 XVIe siècle.**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 205 mill., papier, 75 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève prise sur le terrier Donys à Saint-Bonnet (fol. 1), Belmont (fol. 30), Bourgoin (fol. 44).

---

**48H2653 XVIe siècle.**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 27 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fragment d'une liève prise sur le terrier Donys.

---

**48H2654 XVIe siècle.**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 215 mill., papier, 18 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève prise sur le terrier Donys : noms des tenanciers et liste des redevances à Culin, Saint-Bonnet, Four, Vaulx, Saint-Alban de Roche.

---

**48H2655 XVIIe siècle.**

**XVIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 6 et 134 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Liève prise sur les terriers Donys et Chapuys.

---

**48H2656 Cartes prises sur les terriers reçus par les notaires Vellein et Cuchet.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 5 cahiers, papier, 48, 12, 31 et 34 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

---

**48H2657-48H2671 Membre de Tirieu.**

**1455-1787**

Biographie ou Histoire :

Isère, arrondissement de La Tour-du-Pin, canton de Morestel, commune de Courtenay.

---

**48H2657-48H2659 Fondation de messe, vente, procédures, ferme, reconnaissances, procédures.**

**1474-1737**

---

**48H2657 1474-1658.**

**1474-1658**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Fondation par Audebert de Murinais, commandeur de Saint-Georges, moyennant le paiement de 60 florins, d'une messe hebdomadaire dans la chapelle du temple de Tirieu (de Treaux), laquelle messe sera célébrée par Jean de La Balme, curé de Courtenay, et ses successeurs ; les commandeurs devront fournir un calice, un missel et les vêtements sacerdotaux ; les curés fourniront le vin, le pain ou les hosties et les cierges (1474, 7 octobre). — 2. Accord entre Jean de La Balme, curé de Courtenay, et le procureur d'Audebert de Murinais, annulant la clause de la fondation mettant à la charge des curés la fourniture du vin, du pain et des cierges ; de plus, le commandeur verse six écus pour augmenter les revenus de la fondation (1477, 30 juillet). — 3. Ratification de cet accord par le chapitre provincial de la Langue d'Auvergne (1477, 1er août). — 4. Vente par noble Pierre de Corbeau, pour 1200 livres, à noble Pierre de Buffevent, seigneur de Chanizieu, de tout ce qu'il possède à Chanizieu et à Lancin, mandement de Quirieu, et d'un bois de châtaigniers à Salagnon, mandement de Saint-Chef (1628). — 5-13. Procédure devant la juridiction de Quirieu pour frère Charles de Montagnac La Cousture, commandeur de Saint-Georges et de ses membres, contre noble Jacques de Buffevent, au sujet d'arbres coupés dans la forêt de Racon par Jean Dufourt, Bertel et Gabriel Crochat (1645-1646). — 14-16. Procédure au bailliage de Vienne pour le même commandeur contre Pierre Garsin qui avait usurpé une partie de la forêt de Racon (1647). — 17. Cession au même commandeur par le sieur Lorichon d'une partie de la terre de la Gorge pour en faire un chemin (1658).

---

**48H2658 1516-1674.**

**1516-1674**

Description physique :

Importance matérielle : 34 pièces, parchemin ; 348 pièces, papier, dont 2 imprimés.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Quittance de lods et ventes donnée à Louis Valier par Joffrey Mehier et Bertrand Lorichon, fermiers du membre de Tirieu (1516). — 2. Note rappelant le bail à ferme du membre du Temple de Tirieu passé à François Lorichon, de Crémieu, par le procureur du commandeur de Montmorillon en 1606. — 3. Bail du membre de Tirieu passé à Jeanne Bottu, veuve de François Lorichon (1626). — 4-5. Bail des terres de Tirieu passé au sieur Lorichon par le frère du commandeur de La Cousture (1643). — 6. Promesse faite par le sieur Lorichon au commandeur de La Cousture de faire reconnaître le terrier d'Optevoz (1644). — 7-381. Procédure engagée au Parlement de Dauphiné, puis portée au Parlement de Bourgogne par Charles de Montagnac La Cousture, commandeur de Saint-Georges, contre Claude Lorichon, avocat, puis conseiller à la Cour des Aides de Vienne, pour obtenir restitution de deux terriers du membre de Tirieu, que détenait ledit Lorichon parce que ses parents en avaient perçu les rentes, pour l'obliger à rendre une terre usurpée par ceux-ci et à passer de nouvelles reconnaissances pour les terres qu'il tient



dudit membre de Tirieu (1645-1657). — 382. Lettres du Roi autorisant le commandeur René de Maisonseule à faire exécuter les arrêts rendus au profit de son prédécesseur contre Claude Lorichon (1674).

---

**48H2659 1673-1737.**

**1673-1737**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 34 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-4. Reconnaissances passées à René de Maisonseule, commandeur de Saint-Georges, à cause du Temple de Tirieu, par Claude et ses frères et sœurs, enfants de feu noble Ennemond de La Balme, seigneur de Montchalain (1673). — 5. Reconnaissance de Claude de La Balme, recteur de la chapelle Sainte-Catherine, fondée dans l'église d'Optevoz (1673). — 6. Reconnaissance de Pierre Margand, dit Rabot, affaneur d'Optevoz (1674). — 7-10. Procédure d'Adrian de La Poype de Serrières, commandeur de Saint-Georges, contre Jean Moyne Lavallée, son fermier de Tirieu (1709). — 11-38. Procédure au Parlement de Dauphiné entre Henry de La Porte commandeur de Saint-Georges, et dame Marie Rose de La Balme de Montchalain, veuve de Jean de Murard, pour obliger celle-ci à passer une nouvelle reconnaissance au commandeur et à lui payer six années d'arrérages de servis (1736-1737).

---

**48H2660-48H2671 Terriers et lièves.**

**1455-1787**

---

**48H2660 1455-1475.**

**1455-1475**

Description physique :

Importance matérielle : 400 sur 290 mill., papier, 6 et 254 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit d'Audebert de Murinais, reçues et signées par le notaire Jean Pellerin. — Fol. 1, Arandon ; fol. 7, Concharbin (apud Concharbinum, mandamenti Morestelli) ; fol. 31, Couvaloup (apud Covalu) ; fol. 45, Montagnieu (apud Montagniacum) ; fol. 48, Lancin ; fol. 67, Tirieu ; fol. 132, Montgaudet (apud Mongaudet) ; fol. 142, Cozance (apud Cosance) ; fol. 149, Vénérieru (apud Veyneyriis) ; fol. 153, Courtenay (apud Cortennay) ; fol. 174, Chanizieu (apud Chanissiacum) ; fol. 183, Faverges (apud Fabricas) ; fol. 195, Chognieu (apud Choynes) ; fol. 197, Optevoz ; fol. 200, Siccieu (apud Cissieu) ; fol. 210, Soleymieu ; fol. 213, Chassin ; fol. 216, Morestel ; fol. 224, Marcolin et le Martarey ; fol. 228, Serrières (apud Sarrieries) ; fol. 230, Chanas (apud Chanay) ; fol. 232, Passins ; fol. 237, Bachelin (apud Bachellinum) ; fol. 245, Vassieu (apud Vaccins, mandamenti Morestelli) ; fol. 246 (apud Crimery, mandamenti Morestelli) ; fol. 248, Mépieu (apud Meypieu) ; fol. 250, Ocees, mandamenti Morestelli ; fol. 252, Vernas. — Fol. 171 v<sup>o</sup>-173, vidimus de la fondation du 7 octobre 1474 (Cf. 48 H. 2657, n<sup>o</sup> 1) par l'official de Lyon, le 31 octobre 1475. — Les fol. 1, 110, 151 et 152 manquent.

---

**48H2661 1505-1523.**

**1505-1523**

Description physique :

Importance matérielle : 410 sur 285 mill., papier, 11 et 429 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Jean de Grôle, reçu par le notaire Claude Coyndi. — Fol. 2-10, répertoire. — Fol. 1, *Recogniciones censuum et reddituum, humagiorum, gardarum ac aliorum quorumcumque tributorum, obvencionum, jurium et emolumentorum quorumcumque egregii, spectabilis et potentis domini fratris Johannis de Groleya, militis sacri ordinis milicie Sancti Johannis Jherosolimitani, preceptoris preceptoriarum templorum de Treux et de Gebenis, recepte quoad templum suum de Treux..... per me Claudium Coyndi de Sabloneriis clericum notarium...*

---

**48H2662 1505-1523. Minute non signée du terrier précédent.**

**1505-1523**

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 200 mill., papier, 16 et 473 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H2663 1505-1523. Copie du terrier précédent, collationnée par Bruyères.**

**1505-1523**

Description physique :

Importance matérielle : 355 sur 240 mill., papier, 7 et 508 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H2664 1507-1523. Copie partielle du terrier précédent : reconnaissances à Tirieu.**

**1507-1523**

Description physique :  
Importance matérielle : 265 sur 190 mill., papier, 10 et 105 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H2665 1648-1649.**

**1648-1649**

Description physique :  
Importance matérielle : 430 sur 280 mill., papier, 2 et 23 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de Charles de Montagnac La Cousture, commandeur de Saint-Georges et du Temple de Tirieu, par des habitants d'Optevoz et de Chastellens, reçu et expédié par le notaire Cornaton.

---

**48H2666 1673-1674.**

**1673-1674**

Description physique :  
Importance matérielle : 265 sur 180 mill., papier, 10 et 249 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de René de Maisonseule, commandeur de Saint-Georges, à cause du membre de Tirieu, par des habitants d'Optevoz, Tirieu, Soleymieu et Carisieu, reçues et expédiées par le notaire Candy. — Fol. 59-107, transaction contenant échange de servis entre le commandeur René de Maisonseule et Jean-Baptiste Lorichon, conseiller au Parlement de Metz (1674).

---

**48H2667 1733-1734.**

**1733-1734**

Description physique :  
Importance matérielle : 335 sur 215 mill., papier, 5 et 154 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier du Temple de Tirieu renouvelé en faveur de noble frère Henry de La Porte, commendeur de la commenderie de Saint-George de Lion pardevant Me Pierre Piattet, notaire royal et commissaire à terrier, habitant à Chavanoz. »  
Reconnaissances passées par des habitants d'Optevoz, Tirieu, Soleymieu et Carisieu.

---

**48H2668 1772-1787.**

**1772-1787**

Description physique :  
Importance matérielle : 245 sur 185 mill., papier, 4 et 42 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Minutes de reconnaissances passées au profit du commandeur François-Aimé de Châteauvert et reçues par les notaires Bouquin et Goinsu.

---

**48H2669 Parangon des terriers Candy, Piattet et Bouquin.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :  
Importance matérielle : 355 sur 240 mill., papier, 16 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H2670 Liève prise sur le terrier Pellerin (48H2660).**

**XVIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 220 mill., papier, 156 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Incomplète : les fol. 1 à 32, 73 à 112 et la fin manquent.

---

### **48H2671 Cartes prises sur le terrier Piattet.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 200 mill., papier, 14 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Les quatre premiers feuillets sont en partie déchirés.

---

### **48H2672-48H2676 Membre de Némy et Tanay.**

**1200-1763**

Biographie ou Histoire :

Tanay (Ain, arrondissement de Bourg, canton de Trévoux, commune de Tramoyes), réuni à Némy (Ain, arrondissement de Belley, canton de Lagnieu, commune de Chazey-sur-Ain) pour former le membre de Némy et Tanay.

Presque tous les terriers ont été envoyés aux Archives de l'Ain, où ils sont inventoriés sous les cotes H 939 à H 956.

Documents en relation :

La pièce n° 1 a été publiée par M.C. Guigue, dans *Bibliotheca Dumbensis*, t. II, p. 72.

---

### **48H2672 Donation, baux à ferme, remise et rénovation de terriers.**

**1200-1763**

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 43 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Donation de la maison de Tanay (Tanaies) faite aux Templiers par Guichard d'Anthon (1200). — 2-38. Procédure engagée au Parlement du Dauphiné par Georges de Sales, bailli, grand-croix et maréchal de l'Ordre de Malte, commandeur de Saint-Georges de Lyon, contre Pierre Piattet, notaire et commissaire à terrier, habitant à Anthon, chargé de la rénovation des terriers de la commanderie, pour obtenir la remise de six cahiers de reconnaissances et le paiement de dommages et intérêts en raison de la détention de ces cahiers (1751-1754). — 39-45. Baux à ferme des cens perçus en Bresse et en Bugey à cause de Némy et Tanay (1613-1758). — 46. Compte des dépenses faites pour la rénovation du terrier de Némy et Tanay, présenté au commandeur de La Tour-Maubourg (1673). — 47. Reçu de six cahiers de reconnaissances de la rente noble de Némy et Tanay donné au commandeur de La Porte (1736). — 48. Requête du notaire Benoît Dupuys, de Lagnieu, en vue d'obtenir remise des terriers de Némy et Tanay (1750). — 49. Convention entre Joseph Josset, procureur d'Aimé de Châteauevert, commandeur de Saint-Georges, et Jean-Nicolas Moëgne, commissaire en droits seigneuriaux, demeurant à Loyettes en Bugey, pour la rénovation du terrier de Némy et Tanay (1768).

---

### **48H2673-48H2676 Terriers.**

**1405-XVIIIe Siècle**

---

#### **48H2673 1405-1427.**

**1405-1427**

Description physique :

Importance matérielle : 6970 sur 355 mill., 14 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Reconnaissance à l'hôpital de Némy (hospitale Neymini) passées par des habitants de Lagnieu, Ambutrix, Chazey (apud Chassetum), Vertrieu (apud Vertriacum), Sainte-Julie (apud Sanctam Julitam), Saint-Sorlin (apud Sanctum Saturinum), Villebois (apud Villam Buxii). Extrait des notes de feu Pierre Pêcheur (Piscatoris) par le notaire Jean Battiot. — Le commencement manque.

---

#### **48H2674 1650-1661.**

**1650-1661**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 205 mill., papier, 130 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minutes de reconnaissances de la commanderie du Temple de Tanay à La Valbonne, Bourg-Saint-Christophe, Rappans, Pérouges, reçues et signées par le notaire Jean-Jacques Butanand. — Registre incomplet ; les fol. 25-52, 66, 79, 135 et 136 manquent.

---

**48H2675 1677.**

**1677**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 240 mill., papier, 24 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fragment d'un terrier de reconnaissances passées au profit de frère René de Maisonseule, commandeur de Saint-Georges, à cause de sa rente noble appelée du Temple de Tanay ; expédition signée par le notaire Bruyères : reconnaissance de Charles Mareschal de Pérouges, écuyer, maître des postes de Montluel.

---

**48H2676 Cartes terristes.**

**XVIII<sup>e</sup> Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 78 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-14. Cartes littérales du fief de Némy et Tanay, concernant Chazey, l'Hôpital, Sainte-Julie, Ambutrix, Saint-Sorlin, Villebois, prises sur les terriers Duchesne de 1673 et Brilliat de 1736 (Arch. de l'Ain, H. 945 et H. 956). — 15-42. Autres cartes concernant Bourg-Saint-Christophe, Pérouges, Meximieux, Rappans, la Valbonne, prises sur les terriers Bruyères de 1676 et Grindon de 1736 et 1740 (Arch. de l'Ain, H. 947 et H. 952). — 43-77. Autres cartes concernant Lagnieu, prises sur le terrier Candy (Arch. de l'Ain, H. 950) et le terrier Brilliat. — 78. Plan établi d'après la pièce n° 40.

---

**48H2677-48H2697 Membre du Bessey.**

**1461-1775**

Biographie ou Histoire :

Isère, arrondissement de La Tour-du-Pin, canton de Saint-Geoire-en-Valdaine, commune de Montferrat.

---

**48H2677-48H2678 Procédures, reconnaissances, baux, cession, accords et transactions.**

---

**48H2677 1619-1628.**

**1619-1628**

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 78 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-20. Procédure engagée au Parlement de Dauphiné par Antoine Pillet, curé de Notre-Dame des Abrets, pour le paiement de sa portion congrue, contre le chapitre de l'église métropolitaine de Vienne, l'évêque de Belley, l'abbé d'Hautecombe et le commandeur de Saint-Georges (1619-1620). — 21. Transaction entre le prieur et les religieux de Bonnevaux et le curé et les paroissiens de Châteauvilain et d'Éclose : les religieux de Bonnevaux cèdent les biens qu'ils ont acquis de Guillaume Chaussonnet au curé à la condition qu'il entretienne un vicaire (1621). — 22-84. Procédure au Parlement de Dauphiné entre frère Just Bron de La Liègue, commandeur de Saint-Georges de Lyon, recteur du temple du Bessey et de Violet, et Laurent Termet, curé de Châteauvilain et d'Éclose, qui réclame le sixième de la dîme perçue par le commandeur de Châteauvilain (1623-1628).

---

**48H2678 1621-1764.**

**1621-1764**

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 39 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Procurations données par frère Just Bron de La Liègue, commandeur de Saint-Paul et de Saint-Georges de Lyon (1621-1627). — 3. Requête de noble Pierre Dumont de Lalande, commandeur de Saint-Georges de Lyon, pour obtenir fixation de limites entre sa dîme de Châteauvilain et celle de l'abbaye de Bonnevaux (1664). — 4. Arrêt du Parlement de Dauphiné sur

cette requête (1664). — 5. Requête des habitants de Recoïn pour obtenir du commandeur de Saint-Georges qu'il répare l'église de ce lieu, y fasse célébrer le service divin et donne l'aumône aux pauvres (1669). — 6. Accord entre le procureur du commandeur de Maisonseule, recteur du temple du Bessey, et Claude Faure, curé de Peyrin, lui attribuant 60 livres sur les revenus du Bessey pour compléter sa portion congrue (1672). — 7. Quittance d'une somme de 150 livres payée au procureur de René de Maisonseule par Claude de Sales et François Ugnion (1675). — 8. Cession de la dîme de Peyrin faite par le procureur d'Adrian de la Poype de Serrières à Antoine Morel, prêtre, pour lui tenir lieu de portion congrue (1688). — 9. Assignation donnée au commandeur du temple du Bessey pour comparaître au Parlement de Grenoble à la requête de Jean-Baptiste Pattard, de La Bâtie-Divisin, qui veut se libérer de la rente qu'il doit audit temple du Bessey (1724). — 10-11. Arrêts du Parlement entre Henry de La Porte, commandeur de Saint-Georges de Lyon et du Bessey, et Jean-Baptiste Pattard (1730-1732). — 12-19. Assignations données à plusieurs habitants de Recoïn pour passer de nouvelles reconnaissances à Henry de La Porte (1734-1735). — 20-21. Baux du pré appelé de Rhodes, situé à La Tour-du-Pin, dépendant de la commanderie de Saint-Georges (1724-1736). — 22-25. Arpentage par Louis Cuchet, géomètre, de deux prés à Peyrin, au mas de Chappellat, et du pré de Rhodes à La Tour-du-Pin (1741). — 26-27. Limites de la dîme de Châteaivilain établies par le géomètre Pierre Crochat (1742). — 28-39. Procédure engagée au Grand Conseil par Joseph-Guy Bosredon de Vatanges, receveur et procureur général au grand prieuré d'Auvergne, contre les héritiers de Pierre Poncin, notaire royal, de Recoïn, pour les obliger à passer de nouvelles reconnaissances et à payer les arrérages des redevances dues au temple du Bessey (1748-1764). — 40-45. Copies de reconnaissances jointes à cette procédure (1628-1734).

---

#### **48H2679 Accensement, baux à ferme.**

**1578-1758**

Description physique :

Importance matérielle : 16 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accensement du membre du Bessey et du membre de La Tour-du-Pin passé à Artaud de Virieu, seigneur de Ponterray, pour quatre ans, moyennant 200 livres par an pour le premier et 40 livres pour le second (1578). — 2-16. Baux à ferme du temple du Bessey : 210 livres en 1612, 480 livres en 1680, 440 livres en 1706, 400 livres en 1748 (1612-1758).

---

#### **48H2680 Procédures.**

**1670-1674**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 134 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Procédures engagées au Parlement de Grenoble par le commandeur René de Maisonseule contre diverses personnes pour les obliger à lui passer de nouvelles reconnaissances et à lui payer des arrérages de cens : 1-32, contre Antoine de Beaumont, comte de Sacconay, seigneur des Abrets, Roybon et autres places ; — 33-52, contre Jacques Poland, sergent royal, des Abrets ; — 53-54, contre Jean Poland Palliaton, des Abrets ; — 55-61, contre Claude Mareschal, des Abrets ; — 62-64, contre noble Joseph Mareschal, des Abrets ; — 65-72, contre Louis Gueyrand du Réal ; — 73-85, contre Pierre Pellisson, châtelain de Pressins ; — 86-110, contre Claude Champrion, de Pressins ; — 111-123, contre Antoine-Fleury Chevalier, curé de Chabons ; — 124-138, contre Pierre Guigues, de Chabons (1670-1674).

---

#### **48H2681 Mêmes procédures, suite.**

**1670-1674**

Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, parchemin ; 113 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2, contre Antoine, Claude et Pierre Vial, de Chabons ; — 3-14, contre Claude Gallian, de Chabons ; — 15-20, contre Jacques Bozon, de Chabons ; — 21-33, contre Just Bollian, chanoine de l'église métropolitaine Saint-Maurice de Vienne ; — 34-53, contre Claude-Pascal Lameyry, avocat ; — 54-60, contre Jacques Michal Labruyère et Anne Laurent, sa femme, de Saint-Geoire ; — 76-79, contre François Richard, de Recoïn ; — 80-105, contre Antoine Garnier, châtelain de Recoïn ; — 106-113, contre noble François d'Hières, seigneur de Charancieu ; — 114-119, contre Antoine Merle, capitaine réformé du régiment de Sault ; — 120-121, contre Jean Duchon, président en l'élection de Graisivaudan.

---

#### **48H2682-48H2697 Terriers.**

**1461-1775**

**48H2682 1461-1477.****1461-1477**

## Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 195 mill., papier, 12 et 611 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit d'Audebert de Murinai, reçues par le notaire Jean Pellerin ; copie faite en 1525 pour le commandeur Guillaume Le Groing. — Fol. 5, Repertorium magni terrerii et proprii originalis hospitalis Turrispini et templi Violeti recepti per Johannem Pellerini de Burgondio notarium. — Fol. 8, ordonnance de Jean Palmier, vibailly de la cour mage du Viennois et Terre de La Tour pour la copie du terrier (1525, 10 novembre). — Fol. 1, commencement de l'évangile selon saint Jean. — Fol. 2, Recogniciones censuum reddituum homagiorum .... egregii .... domini fratris Odoberti de Mureyneysio, militis ordinis sacre milicie Sancti Johannis Jherusalem, preceptoris preceptoriarum templorum Vallium, Lugduni, hospitalis Turrispini et templi Violeti simul unitorum recepte quoad dictum hospitale Turrispini et dictum templum Violeti .... Fol. 16, La Tour-du-Pin ; fol. 87 v°, Culin ; fol. 101 v°. Saint-Clair ; fol. 112, Longechenal (apud Longam Canalem) ; fol. 114, Saint-Didier ; fol. 127, Veyrins, mandement de Faverges ; fol. 138, Suzin (apud Chussinum) ; fol. 155 v°, Montagnieu ; fol. 158, La Chapelle ; fol. 174 v°, Toirin (apud Toyrinum) ; fol. 304 v°, Marlieu et Feydel (apud Marliacum et Feydellum, parrochie Montagniaci) ; fol. 329, Montceau (apud Moncellos) ; fol. 336, Cessieu (apud Seyssiacum) ; fol. 348, Mornas ; fol. 354 v°, Sérézin ; fol. 359 v°, Saint-Jean de Soudin et Chantilin (apud Sanctum Johannem de Soudino et Chantellum) ; fol. 364, Vallin ; fol. 433, Châteauvilain ; fol. 449, Virieu ; fol. 458, Saint-Savin ; fol. 601, Saint-Chef ; fol. 602 v°, Ruy. Fol. 603 v°, signature et visa des notaires Morard et Mitalier. — Fol. 604-611, blancs.

**48H2683 1533-1540.****1533-1540**

## Description physique :

Importance matérielle : 320 sur 205 mill., papier, 239 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Didier de Chevrières, reçues par le notaire Claude Pélissier. — Fol. 2, « La table et inventaire de ce présent livre. » — Fol. 11, Recogniciones censuum et reddituum quorumcumque domus et preceptorie templi du Bessey, ordinis sacre milicie Jherosolimitane, prope Arbretos in patria Dalphinatus ac magnifici spectabilis et reverendi domini Disderii de Chevreriis de Podi, strenui militis ordinis sancti Johannis Jherosolimitani Rodi, bayllivi sancti Georgii Lugduni, etiam preceptoris comendatariarum de Trieux, Vallium, du Bessei et aliarum appendencium earumdem dicti ordinis per me Glaudium Pellissier, clericum loci Vallisserre notarium dalphinalem .... recepte et renovate. — Fol. 22, La Sauge, paroisse de Saint-Jean d'Avelane, mandement de Saint-Geoire ; fol. 33, Saint-Geoire et Merlas ; fol. 42, Saint-Ondras (apud Sanctum Honoratum, mandamenti Viriaci) ; fol. 53, Fitolieu, mandement de La Palud ; fol. 58, Montferrat et Paladru (apud Montemferratum et Paladrutum) ; fol. 66, Les Abrets (apud locum Arbretorum, mandamenti Paludis) ; fol. 103, La Chapelle de Recoïn (apud Cappellam de Recuing, mandamenti Bastide de Recuing) ; fol. 165, Recoïn ; fol. 215, Chabons ; fol. 232, Charancieu.

**48H2684 1533-1540. Copie du terrier précédent.****1533-1540**

## Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 245 mill., papier 17 et 256 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

**48H2685 1589-1605.****1589-1605**

## Description physique :

Importance matérielle : 430 sur 275 mill., papier, 10 et 292 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier du temple de Bessey, reçu et signé par Claude Pascal, notaire, de Saint-Geoire. — Fol. 3, répertoire moderne. — Fol. 1, « C'est le livre et terrier des reconnoissances tant pour messire Jacques de Virieu, chevallier de l'Ordre de Saint Jehan de Jherusalem, seigneur et commandeur des Eschelles, Salin et Lomusse, ballifz de Lyon, que successivement pour noble Guigues de Virieu, chevallier dudict ordre de Saint Jehan de Jherusalem, seigneur et commandeur du Feniers, pour raison du membre et temple du Bessey deppendant dudict ordre. »

**48H2686 1589-1605. Autre expédition du terrier précédent.**

**1589-1605**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 6 et 301 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Signée par le notaire Pascal, avec l'indication des nouveaux possesseurs en marge des reconnaissances.

---

**48H2687 1620-1648.**

**1620-1648**

Description physique :

Importance matérielle : 345 sur 245 mill., papier, 17 et 431 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Just Bron de La Liègue, commandeur de Saint-Georges de Lyon, recteur du temple du Bessey, reçues par Pierre Galien, notaire, du Passage. — Fol. 1, répertoire. — Fol. 3, reconnaissance par noble Guillaume Dupuis, chanoine de Saint-Pierre hors la porte de Vienne, comme recteur de la chapelle Saint-Jacques fondée en l'église paroissiale de Recoïn (1622). Fol. 366, reconnaissance par noble François de Virieu, seigneur de Pupetières, Montrevel et autres places (1633).

---

**48H2688 1620-1648. Expédition du terrier précédent.**

**1620-1648**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 230 mill., papier, 5 et 265 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Signée par Bureteau, notaire à Lyon.

---

**48H2689 1669-1670.**

**1669-1670**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 195 mill., papier, 13 et 272 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minute d'un terrier de reconnaissances passées au profit de René de Maisonseule, commandeur de Saint-Georges de Lyon, recteur du temple du Bessey, reçues par Michel Bouquin, notaire, de Voiron. — Fol. 4, répertoire.

---

**48H2690 1669-1674. Expédition du terrier précédent, avec quelques additions.**

**1669-1674**

Description physique :

Importance matérielle : 345 sur 235 mill., papier, 15 et 542 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H2691 1694-1695.**

**1694-1695**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 230 mill., papier, 9 et 198 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Adrian de La Poype de Serrières ; expédition par Léonard Brunel, notaire, de La Bâtie-Montgascon.

---

**48H2692 1734-1736.**

**1734-1736**

Description physique :

Importance matérielle : 390 sur 245 mill., papier, 4 et 160 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Henry de La Porte ; expédition par Claude Benoît, notaire royal du mandement de La Palud. — Fol. 109, reconnaissance par Pierre-Alexis Barral, trésorier de France en la généralité de Dauphiné ; fol. 159, reconnaissance par Joseph de Barral, seigneur de Montferrat, Allevard et autres places, président à mortier au Parlement de Grenoble.

---

**48H2693 1770.**

**1770**

Description physique :

Importance matérielle : 245 sur 185 mill., papier, 6 et 180 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minutes du terrier du temple ou membre du Bessey : reconnaissances passées au profit de François-Aimé de Châteauevert, reçues et signées par Jean-Baptiste Revol, notaire de Recoïn.

---

**48H2694 1770. Expédition incomplète du terrier précédent.**

**1770**

Description physique :

Importance matérielle : 460 sur 310 mill., papier, 24 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H2695 Liève prise en 1775 sur le terrier reçu en 1734 par le notaire Benoît.**

**1775**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 190 mill., papier, 68 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H2696 Parangon (inachevé) des Terriers Brunel, Benoît et Revol.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 200 mill., papier, 42 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H2697 Cartes et plans.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 1 cahier, papier, 40 feuillets ; 10 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-10. Cartes littérales du temple du Bessey, prises sur les terriers Brunel et Benoît. — 11. « Plan géométral des fonds dépendans du Temple de Bessey en Dauphiné, membre dépendant de la commanderie de Vaux, dont est commandeur illustre frère messire François Aimé d'Ussel de Châteauevert, levé et arpenté par Me André Ferrand, conseiller du Roi, notaire à Lyon, géomètre et commissaire en droits seigneuriaux, le 7 avril 1769. »

---

**48H2698-48H2705 Membre de Charvieu.**

**1225-1772**

Biographie ou Histoire :

Isère, arrondissement de Vienne, canton de Meyzieux.

---

**48H2698 Echange, cessions, albergements, procédures, limites et arpentage.**

**1387-1772**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Échange de cens entre Jean Bielli, recteur des maisons de Charvieu et de Montiracle, procureur de Robert de Châteauneuf, grand



prieur d'Auvergne, et Jean Pestorelli, damoiseau, du mandement de Crémieu (1387 n. st., 17 janvier). — 2. Sommaton faite à Floris Cottin et à dame Judith d'Anthon, femme séparée de biens de Pierre Pollet, de payer le droit de tasche qu'ils doivent à la maison de Charvieu (1612). — 3-7. Requête des habitants de Charvieu au grand prieur d'Auvergne et procédures entre Louis Crolard, curé de Charvieu, et les consuls du lieu, au sujet du paiement des dîmes (1618). — 8. Visite d'une terre à la requête de Louis Crolard (1619). — 9. Albergement de la moitié d'une pièce de terre sise à Charvieu, lieu dit en Charpeney, passé par Claude-François Polet Chosson à Pierre Barge, moyennant une pension foncière annuelle de 45 sols (1626). — 10. Cession de cette pension par Claude-François Polet Chosson à Louis Crolard, curé de Charvieu (1629). — 11. Sommaton adressée par Pierre Courjon, sous-fermier du temple de Pomiers et de la rente noble de Charvieu, pour obtenir paiement du droit de tasche sur diverses terres qu'il avait fait cultiver (1630). — 12. Cession d'une vigne à Charvieu faite par Claude Pud à Jacques Sollier, curé du lieu (1654). — 13. Abandon par Claude Baudin, de Pont-de-Chéry, de tous ses droits sur le chemin du Guas dont le commandeur de Saint-Georges revendiquait la propriété (1654). — 14. Albergement d'une terre à Chavianeu passé par Jean Labeur, curé de Charvieu, à Claude Sonier (1660). — 15. Ordonnance d'Antoine de Montjouvent, procureur général de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, pour la plantation de limites sur les terres de Charvieu (1668). — 16. Albergement du bois de Charvieu passé par Adrian de La Poype Serrières, commandeur du Temple de Vaulx, à Claude Deschanaux, commis à la douane de Pont-de-Chéry (1678). — 17. Mensuration des terres de la seigneurie de Charvieu (1741). — 18. Confins de la forêt de Charvieu (s. d.). — 19-24. Procédure au bailliage de Vienne entre Aimé de Châteauevert, grand-croix de l'Ordre de Malte, seigneur de Charvieu, et Jean Morel, habitant de Jons, au sujet du paiement d'arrérages de cens (1772).

#### 48H2699 Juridiction de Charvieu, accensement, baux à ferme.

1225-1758

##### Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier ; 1 sceau.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accord entre frère Seignoret, commandeur, et les frères de l'Hôpital de Jérusalem, d'une part, et Guichard, seigneur d'Anthon, de l'autre, au sujet de la garde et de la justice à Charvieu (1225, octobre). — 2. Copie de l'acte précédent. — 3. Vidimus de l'acte de 1225 suivi d'une déclaration d'Isabelle, dame d'Anthon, qu'elle a, à tort, fait couper l'oreille à un voleur de Charvieu où la juridiction ne lui appartenait pas (1273 n. st., die jovis ante mediam quadragesimam, 16 mars). — 4. Accord entre Hugues de Genève et Isabelle, sa femme, seigneurs d'Anthon, d'une part, et frère Bertrand Rocos, commandeur de Charvieu, d'autre part, au sujet de la juridiction de Charvieu ; le commandeur est exempt de péage dans la terre d'Anthon et pourra faire paître ses bestiaux dans tout le mandement (1327, 29 avril). — 5. Sentence arbitrale rendue par les officiaux de Lyon et de Vienne entre Hugues de Genève, seigneur d'Anthon, et Raynaud de Villeneuve, commandeur de Saint-Georges-de-Lyon : la justice de Pomiers restera commune entre eux ; les hommes de Charvieu pourront moudre leurs grains où ils voudront ; ils devront garder le château d'Anthon en temps de guerre (1359, 14 mai). — 6. Copie de l'acte précédent. — 7. Information, à la requête de Jacques Sollier, curé de Charvieu, agissant au nom de frère Charles de Montagnac La Cousture, commandeur du Temple de Vaulx et des membres en dépendant, contre Claude et Pierre Pocard qui avaient fait paître du bétail et coupé du bois dans la forêt de Chasnoz (1650). — 8. Sentence du juge de Charvieu pour Barthélemy Barge contre Françoise Chosson (1652). — 9. Requête au Parlement par Charles de Montagnac La Cousture contre Mathieu Ballafin qui avait arraché un buisson faisant la limite entre la juridiction de Charvieu et celle d'Anthon (1655). — 10-16. Procédure au bailliage de Vienne contre Claude Roland accusé d'avoir commis un assassinat dans la juridiction de Charvieu (1667-1668). — 17. Quittance donnée par le châtelain de Charvieu au fermier du commandeur (1725). — 18. Accensement passé par le fermier général de Pierre de Sacconnex, grand prieur d'Auvergne, à Louis Crolard, curé de Charvieu, de tous les droits dépendant de l'hôpital de Charvieu, moyennant 40 livres par an, trois douzaines de pigeons et une douzaine de poulets (1616). — 19-24. Baux à ferme du membre de Charvieu (1643-1758).

##### Documents en relation :

La pièce n° 1 a été publiée par M.-C. Guigue, dans le Cartulaire lyonnais, n° 215, t. I, p. 279.

#### 48H2700 Cure de Charvieu, nomination, provisions, fondations, procédures.

1559-1738

##### Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 50 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1 et 1 bis. Copies des provisions de la cure de Charvieu données à Pierre Faure par Hugues de Nagu (1559) et à Louis Crolard par Pierre de Sacconnex (1613). — 2-6. Procédure engagée au Parlement de Grenoble par Louis Crolard, curé de Charvieu, contre les consuls de ce lieu, pour les obliger à réparer l'église et la cure (1617-1624). — 7-9. Visite de l'église paroissiale de Charvieu par l'archiprêtre de La Tour-du-Pin, sur l'ordre de l'archevêque de Vienne (1624). — 10. Nomination de Pierre Mouton à la cure de Charvieu, vacante par le décès de Louis Crolard (1631). — 11. Accensement de tous les revenus de la cure de Charvieu passé par Jacques Sollier, curé, à Claude Thimon (1643). — 12. Fondation d'une chapelle, sous le vocable de saint Antoine, dans l'église de Charvieu, par noble Abel de Gaulteron, seigneur de Tours, et Jeanne Bert, sa femme (1644). — 13. Requête de Jacques Sollier, curé de Charvieu, au juge du lieu pour obtenir le paiement de plusieurs enterrements (1653). — 14-15. Provisions de la cure de Charvieu données par Pierre de Villars, archevêque de Vienne, à Jean Labeur et prise de possession par celui-ci (1658). — 16. Copie de l'acte de baptême d'Antoine Burdel (1629). — 17-24. Actes de nomination d'Antoine Burdel, aux ordres mineurs, au sous-diaconat, au diaconat et à la prêtrise (1652-1653). — 25-30. Admission d'Antoine Burdel dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en qualité de frère chapelain (1660-1661). — 31. Supplique adressée au pape Alexandre VII par Antoine Burdel afin

d'obtenir la cure de Charvieu indûment détenue par Jean Labeur (1663). — 32-44. Procédure entre Jean Labeur et Antoine Burdel pourvu de la cure de Charvieu par Pierre Dumont de Lalande, commandeur de Saint-Georges de Lyon (1663-1664). — 45. Copie d'une délibération du chapitre du grand prieuré d'Auvergne décidant de surseoir à la profession d'Antoine Burdel (1665). — 46. Copie d'autres délibérations prolongeant le noviciat d'Antoine Burdel et l'admettant à prononcer ses vœux (1667-1669). — 47-48. Profession religieuse et vœux solennels d'Antoine Burdel dans l'église paroissiale de Saint-Romain-en-Gal (1670). — 49. Appel au Parlement de Grenoble par Antoine Burdel, curé de Charvieu, contre une sentence du vibailly de Vienne (1669). — 50. Signification audit Antoine Burdel d'une ordonnance du bailliage de Vienne (1670). — 51. Requête d'Armand Nugue, avocat aux cours de Vienne, contre Antoine Burdel (1671). — 52. Déclaration de Jean Fenelle nommé à la cure de Charvieu par Adrien de La Poype Serrières (1678). — 53. Rôle des fonds de la cure de Charvieu (s. d.). — 54. Assignation donnée par Henry de La Porte, commandeur de Saint-Georges, aux consuls de Charvieu, pour les obliger à rembourser le prix d'un soleil et d'un ciboire d'argent (1738).

---

**48H2701-48H2705 Terriers.**

**1275-1465**

---

**48H2701 1390-1465.**

**1390-1465**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 210 mill., papier, 10 et 94 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Jean Vial (Vyalis) alias de Montiracle, recteur de la maison de l'hôpital de Charvieu, diocèse de Vienne, Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, reçues par les notaires Jean Sellier, de Crémieu, et Jean Pomier, de Colombier. — Fol. 2, répertoire. — Fol. 3, reconnaissances à Charvieu ; fol. 27, Pont-de-Chérury ; fol. 34, Chavanoz ; fol. 35 v°, Chamagnieu ; fol. 38, Poisieu (apud Poyseu) ; fol. 48, Quincieu (apud Quinceu) ; fol. 53, Crémieu ; fol. 56, Optevoz ; fol. 62 v°, Satolas ; fol. 71, Colombier ; fol. 74, Bonce ; fol. 78, Montcul (apud Moncut) ; fol. 81, Saugnieu ; fol. 83, Saint-Vulbas (apud Sanctum Vulbaudum) ; fol. 85, Leyrieu.

---

**48H2702 1275-1398.**

**1275-1398**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 210 mill., papier, 14 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Copie des fol. 62 à 93 du registre précédent. Fol. 14, copie d'une lettre de Hugues Isnard, chevalier, ancien châtelain de Saint-Symphorien d'Ozon, à François de Verneto, juge en Viennois pour le comte de Savoie, déclarant qu'il a fait garder, à la requête du commandeur, les vignes de l'hôpital de Charreres, l'année où il y eut la guerre à Lyon (1275, juillet).

---

**48H2703 1412-1437.**

**1412-1437**

Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 210 mill., papier, 35 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées par des habitants de Charvieu, Crémieu et Pont-de-Chérury, au profit de Jean Petoleti, recteur de la maison de Charvieu, reçues par le notaire Étienne Burdayn.

---

**48H2704 1437-1440.**

**1437-1440**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 102 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Guillaume de Lastic, commandeur de Saint-Georges de Lyon, à cause de la maison de l'hôpital de Charvieu, reçues par Étienne Burdayn.

---

**48H2705 1458.**

**1458**

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 205 mill., papier, 7 et 99 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Audebert de Murinais, reçues par le notaire Jean Pellerin. Fol. 1 : *Recogniciones censuum reddituum homagiorum et aliorum quorumcumque tributorum.... domini fratris Odeberti de Muyrineyso, militi ordinis sacre milicie Sancti Johannis Jherusalem, preceptoris moderni preceptoriarum templorum Vallium, de Pomiers, Lugduni, de Treux et domus de Charviaco dicti ordinis, recepte quo ad dictam domum suam de Charviaco..... per me Johannem Pellerini, de Burgondio, clericum notarium.* — Reconnaissances à Charvieu (fol. 8 v°), Pont-de-Chéry (fol. 39), Janneyrias (fol. 56), Montcul (fol. 70), Satolas (fol. 80), Colombier (fol. 92), Saugnieu (fol. 96). — Fol. 35-38, 42-55, 57-69, 71-79, 90-91, 93-95, blancs.

---

#### **48H2706-48H2727 Membre de Pomiers.**

**1350-1771**

Biographie ou Histoire :

Isère, arrondissement de Vienne, canton de Meyzieux, commune de Jons.

---

#### **48H2706 Juridiction, reconnaissances, ventes, cens, dîme, revenus, réparation et estimation du domaine, plans.**

**1430-1771**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 52 pièces papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Confirmation par Louis, marquis de Saluces et baron d'Anthon, d'un accord conclu en 1354 entre Guichard d'Anthon et Pons Dupuy, commandeur de Saint-Georges de Lyon, au sujet de la juridiction à Pomiers et à Bianne, déjà confirmé en 1414 par le cardinal de Saluces (1430, 16 août). — 2. Autre confirmation par Ymbert de Batarnay, chevalier, chambellan du Roi, seigneur de Jonage, Anthon, Le Bouchage (1488 n. st., 27 janvier). — 3. Extrait d'un terrier de reconnaissances passées au profit de Guy de Blanchefort, commandeur de Pomiers (1513). — 4. Vente d'une terre à Jons, terroir de la Rigouletière, passée par Benoît Bovier Meyer, laboureur de Jons, à frère Claude de Montagnac Larfeuillère, receveur général de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1645). — 5. Vente au même par Hugues Abalisse, de Bianne, d'une terre à Jons, terroir du Grand Champ (1646). — 6-7. Reconnaissance passée par les Frères Prêcheurs de Notre-Dame de Confort de Lyon à frère Charles de Montagnac La Cousture, commandeur de Saint-Georges, pour un tènement de maison, granges, pré et terre, situé à Pomiers, au terroir de la Bertholonière (1652). — 8. Estimation du domaine des religieux de Confort à la somme de 1652 livres (1672). — 9. Quittance donnée auxdits religieux par Catherine Chazard, veuve de Jean Colomb, procureur du commandeur de Saint-Georges, d'une somme de 150 livres due pour droits de mi-lods sur leur domaine de Pomiers (1672). — 10-12. Procédure contre Jean Morel au sujet des servis dus par ce domaine (1771). — 13. Arpentage par Pierre Piattet, géomètre, de Chavanoz, des fonds dépendant du temple de Saint-Georges de Pomiers (1741). — 14. Plan du bois dépendant du temple de Pomiers (s. d.). — 15. « Plan géométral des bâtiments et fonds du Temple de Pommier, paroisse de Jons en Dauphiné, membre dépendant de la commanderie de Vaux », levé par André Ferrand, notaire et géomètre à Lyon (1769). — 16. Bail du revenu du membre de Pomiers passé à Gilibert Laurent, habitant de Bianne, mandement de Jons, pour quatre ans, moyennant 100 livres par an (1638). — 17. Bail de la dîme de Jonage passé au même, pour trois ans, moyennant 90 livres par an (1644). — 18-21. Autres baux des revenus de Pomiers (1648-1759). — 22-41. Compte fait entre le commandeur de Serrières et le sieur Brédy, fermier du domaine de Pomiers de 1686 à 1694, avec quittances, mandats de payement et autres pièces à l'appui dudit compte (1688-1700). — 42-48. Réparations au domaine de Pomiers : mémoires et quittances (1725-1735). — 49-56. Procédures contre Claude Pallière, Gilbert Mollard, Étienne Tisserand, pour les obliger à payer des cens (1587-1589). — 57. Requête de Claude de Montmorillon, grand prieur d'Auvergne, contre noble François de Garnier pour payement d'arrérages de cens (s. d.).

---

#### **48H2707-48H2724 Terriers.**

**1350-1514**

---

#### **48H2707-48H2714 Membre de Pomiers.**

**1350-1475**

---

#### **48H2707 1350-1359.**

**1350-1359**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 205 mill., papier, 10 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Reconnaissances passées à la maison de Pomiers.

**48H2708 1372-1377.**

**1372-1377**

Description physique :

Importance matérielle : 301 sur 200 mill., papier, 20 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier passé au profit de Raymond de Villeneuve. Fol. 1 : Anno Domini M° CCCLXX secundo, XXIIIa die mensis maii, fuit incoactum presens terrarium domus de Pomiers per me fratrem Bartholomeum de Ulmo, presbiterum curie domini officialis Lugdunensis juratum commissariumque deputatum quantum ad hoc per religiosum virum fratrem Raymondum de Villanova preceptorem Sancti Georgii Lugduni et domus de Pomiers. — Reconnaissances à Pomiers (fol. 1), Villette (fol. 9), Bianne (fol. 10), Jons (fol. 14), Malatrait et Janneyrias (fol. 15), Mons et Anière (fol. 16).

**48H2708/BIS 1372-1377. Autre expédition du même terrier.**

**1372-1377**

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 230 mill., papier, 33 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

**48H2709 1372-1377. Copie des cahiers précédents.**

**1372-1377**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 200 mill., papier, 14 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Le commencement manque.

**48H2710 1401-1402.**

**1401-1402**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 210 mill., papier, 2 et 48 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de la maison du temple de Pomiers, reçu par le notaire Jean Genevois. Fol. 1, répertoire : Sequuntur nomina et cognomina tenementariorum in terrerio Johannis Genevesii quondam. — Fol. 46-48, blancs.

**48H2711 1439.**

**1439**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 205 mill., papier, 42 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Reconnaissances à Pomiers, Mons et Villette, reçues par le notaire Étienne Burdayn. — Cahier incomplet ; les fol. 1 à 22 manquent ; les fol. 23 et 24 sont déchirés.

**48H2712 1455-1457.**

**1455-1457**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 200 mill., papier, 91 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Audebert de Murinais, reçues par les notaires Pierre Pomier, de Colombier, et Pierre Vaure, de Bons. — Fol. 80-91, blancs.

**48H2713 1457-1475.**

**1457-1475**

Description physique :

Importance matérielle : 405 sur 300 mill., papier, 99 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances au profit du même commandeur, reçues par le notaire Jean Pellerin. — Fol. 2 : *Recogniciones censuum reddituum homagiorum..... egregii spectabilisque et potentis domini fratris Odoberti de Murynasio militis ordinis sacre milicie Sancti Johannis Jherusalem, preceptoris preceptoriarum templi de Pomiers et domus hospitalis Charviaci simul unitarum, receptorum quo ad dictum hospitale Charviaci et dictum templum de Pomeriis..... per me Johannem Pellerini, de Burgondio, clericum notarium.* — Reconnaissances à Pomiers (fol. 8 v<sup>o</sup>), Bianne (fol. 27), Chavanoz (fol. 48), Villette (fol. 50), Anière et Mons (fol. 54), Janneyrias (fol. 61), Anthon (fol. 62), Leyrieu (fol. 90), Chavagnieu (fol. 93), Pont-de-Chérury (fol. 96).

---

**48H2714 1457. Copie partielle du terrier précédent.**

**1457**

Description physique :  
Importance matérielle : 285 sur 190 mill., papier, 26 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H2715-48H2716 Membres de Pomiers et de Charvieu.**

**1513**

---

**48H2715 1513.**

**1513**

Description physique :  
Importance matérielle : 360 sur 240 mill., papier, 8 et 312 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Guy de Blanchefort, reçu par les notaires Guyot et de Hébuterne ; expédition faite en 1609 sur l'original étant entre les mains de Pierre Thonex, fermier de la rente de l'hôpital de Charvieu. — Fol. 1, répertoire. — Fol. 1 : « Terrier de noble et puissant seigneur Guy de Blanchefort, chevalier de l'Ordre Saint Jehan de Jherusalem, grand prieur d'Auvergne et commandeur de Saint-George de Lion, temple de Pomiers et de l'hospital de Charvieu et aultres lieux circonvoyains existantz rière le pais du Dauphiné ». — Reconnaissances à Charvieu (fol. 8), Saugnieu (fol. 63), Pont-de-Chérury (fol. 69), Tignieu (fol. 85), Bonce (fol. 87), Satolas (fol. 110), Chaffal (fol. 131), Montcul (fol. 135), Chavagnieu (fol. 138), Villette (fol. 159), Mons et Anière (fol. 173), Janneyrias (fol. 200), Bianne (fol. 203), Jons (fol. 260), Jonage (fol. 265), Pomiers (fol. 269).

---

**48H2716 1513. Traduction en latin, abrégée, du terrier précédent.**

**1513**

Description physique :  
Importance matérielle : 290 sur 200 mill., papier, 286 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Avec indication, en marge, des noms des nouveaux propriétaires. (Les trois premiers feuillets et la fin de la dernière reconnaissance manquent.)

---

**48H2717-48H2720 Membre de Charvieu.**

**1513**

---

**48H2717 1513.**

**1513**

Description physique :  
Importance matérielle : 290 sur 200 mill., papier, 6 et 118 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Abrégé, en français, de la première partie du terrier de Guy de Blanchefort. — Fol. 1, répertoire. — Fol. 1 : « Coppie ou extrait des recognoissances de la maison ou hospital de Charvieu fait en l'année 1577 ». — Reconnaissances à Charvieu, Saugnieu, Pont-de-Chérury, Tignieu, Bonce, Satolas, Chaffal, Montcul, Chavagnieu.

**48H2718 1513. Liève ou abrégé du même terrier fait en 1587.**

**1513**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 103 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H2719 1513. Autre exemplaire de la même liève.**

**1513**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 195 mill., papier, 99 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H2720 1513. Autre exemplaire du même abrégé.**

**1513**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 195 mill., papier, 94 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Copie ou extrait des reconnaissances de la maison ou hospital de la maison de Charvieu fait en l'année 1596. »

---

**48H2721-48H2724 Membre de Pomiers.**

**1513-1514**

---

**48H2721 1513.**

**1513**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 195 mill., papier, 92 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Copie partielle de la traduction latine du terrier de Guy de Blanchefort. — Fol. 1-3, répertoire. — Reconnaissances à Bianne, Jons, Jonage, Mons et Anière, Janneyrias.

---

**48H2722 1513. Traduction française du registre précédent.**

**1513**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 195 mill., papier, 94 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H2723 1514.**

**1514**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 210 mill., papier, 5 et 77 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Guillaume Le Groing, reçues par le notaire Claude Hébuterne, de Colombier. — Fol. 1 : Terrerium nobilis et potentis domini Guilliemi Le Groing, militis et majoris thesaurarii ordinis sancti Johannis Jherusalem, preceptoris sancti Georgii Lugduni, templique de Pomiers, Vallium et domus seu hospitalis Charviaci ac domus fortis de Muriis. — Reconnaissances à Saint-Laurent (fol. 8), Mures (fol. 36) et Grenay (fol. 61).

---

**48H2724 1514. Copie du terrier précédent.**

**1514**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 215 mill., papier, 5 et 127 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

**48H2725 Membres de Pomiers et de Charvieu. Comptes.**

**1458-1470**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 200 mill., papier, 42 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Comptes des recettes et des dépenses des maisons de Pomiers et de Charvieu, rendus par frère Antoine Tissot au commandeur Audebert de Murinais.

**48H2726 Membre de Pomiers. Liève pour Pomiers, Bianne et Villette prise sur le terrier Pellerin.**

**XVe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 195 mill., papier, 8 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

**48H2727 Membre de Pomiers. État des redevances dues à Bianne, relevé sur le terrier Hébuterne.**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 10 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

**48H2728-48H2752 Membre de Montiracle.**

**1387-1770**

Biographie ou Histoire :

Isère, arrondissement de La Tour-du-Pin, canton de Crémieu, commune de Villemoirieu.

**48H2728 Accords et transactions, reconnaissances, ventes, procédures, description du domaine.**

**1389-1741**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 21 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Échange de cens entre Jean Bielli, recteur des maisons de Montiracle et de Charvieu, commissaire de Robert de Châteauneuf, grand prieur d'Auvergne, d'une part, Guichard de Palaviso, damoiseau, et noble Catherine Raymond, sa femme, d'autre part (1389, 17 décembre). — 2-4. Accord entre Claude de Montmorillon, grand prieur d'Auvergne, et noble Claude Martin, seigneur de Frétignier, par lequel celui-ci reconnaît tenir du commandeur les moulins situés sur la rivière de Vaulx, appelés les Moulins Martin ou Crochard, sous un cens annuel d'un setier de froment, un setier de seigle, un setier d'orge (1597). — 5. Requête de frère Charles de Montagnac La Cousture, commandeur de Saint-Georges de Lyon et de Montiracle, pour obtenir extrait d'un arrêt de 1527 relatif à ces moulins (1651). — 6-7. Dépôts de témoins au sujet de vols de bois commis dans la forêt de Besseya (1550-1645). — 8-13. Procédure engagée par Charles de Montagnac La Cousture contre plusieurs personnes de Bepthenoud pour avoir attaqué et frappé son serviteur qui faisait sortir du bétail de cette forêt (1647). — 14. Transaction entre le procureur de Charles de Montagnac La Cousture, le procureur des prieure et religieuses de Salettes, et Gabriel de Grôle, seigneur de Mépieu, Bouvesse et Saint-Romain, par laquelle il abandonne son droit de prendre du bois de chauffage dans le bois de Bessée, dépendant de Montiracle, et dans le bois de Serverin, appartenant à Salettes (1648). — 15. Ratification de cette transaction par Charles de Montagnac La Cousture (1648). — 16-17. Ventes de terres passées par noble Jérôme Chapuis, sieur de Bienassis, à Charles de Montagnac La Cousture (1646-1649). — 18-21. Descriptions des bâtiments du château de Montiracle et des terres et bois qui en dépendent (1643-1741). — 22-23. Exploits d'huissier notifiant aux consuls de Moirieu et de Jons un arrêt du Conseil d'État exemptant d'impôts les terres de la commanderie de Montiracle (1741).

**48H2729 Accensement, baux à ferme, lods et ventes, rente, servis, réfection des terriers, réparations, quittances.**

**1488-1762**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 83 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accensement de la maison forte et commanderie de Montiracle passé pour deux ans, moyennant 220 livres par an, par Germain de Bridiers, receveur du grand prieuré d'Auvergne, à Jean Marchand, de Crémieu (1573). — 2-20. Baux à ferme du membre de Montiracle : 180 livres en 1607, 210 livres en 1638, 450 livres en 1666, 590 livres en 1700, 730 livres en 1726 (1603-1758). — 21. Quittance de lods et ventes donnée par le fermier de Montiracle (1488, 7 mai). — 22. « Mémoire des gentilshommes qui possèdent des fonds mouvants de la rente de Montiracle ». (s. d.). — 23. « Estat au bref des serviz qui sont deubz annuellement par ceux qui ont recogneutz au terrier de Montiracle ». (s. d.). — 24. Mandement du gouverneur du Dauphiné à Étienne Rigot, notaire, pour la réfection des terriers du commandeur Just de Bron de La Liègue (1623). — 25-35. Procédure engagée par Jacques Reynaud, marchand de Crémieu, contre Just de Fay de Gerlande, commandeur de Saint-Georges de Lyon, pour obtenir le paiement des frais faits pour renouveler le terrier de Montiracle (1634). — 36-41. Conventions et quittances pour la rénovation des terriers de Montiracle (1669-1733). — 42-66. Prix faits, comptes et quittances des réparations exécutées à la commanderie de Montiracle (1690-1743). — 67-72. Quittances des curés de Ville et Beptenoud (1725-1761). — 73-80. Quittances d'impositions (1725-1762). — 81-84. Quittances diverses données aux fermiers de Montiracle (1732-1759).

---

#### **48H2730 Dîme : procédure.**

**1616-1647**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 48 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-50. Procédure engagée au bailliage de Vienne par Pierre de Sacconnex, grand prieur d'Auvergne, portée au Parlement de Grenoble par François de Crémeaulx, receveur général au grand prieuré d'Auvergne, puis par Charles de Montagnac La Cousture, commandeur du temple de Vaulx et de la maison forte de Montiracle, contre Joachim de Brunel et Étienne de Vallières, doyens, et les chanoines de l'église collégiale de Saint-Chef, qui prétendaient percevoir la dîme sur les terres du membre de Montiracle ; terminée par une sentence arbitrale déclarant que les fonds dépendant de la commanderie de Montiracle sont francs et exempts de dîme (1616-1647).

---

#### **48H2731-48H2734 Procédures engagées au Parlement de Grenoble par Just de Bron de La Liègue contre diverses personnes pour les obliger à lui passer de nouvelles reconnaissances et à lui payer des arrérages de cens.**

**1624-1738**

---

#### **48H2731 1624-1629.**

**1624-1629**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 62 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-12, contre Jean Rigot Bonnet, marchand, d'Ameyzin (1624-1628) ; — 13-64, contre Étienne Guymet dit Torens, laboureur, de Moirieu (1624-1629).

---

#### **48H2732 1624-1629.**

**1624-1629**

Description physique :

Importance matérielle : 96 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Mêmes procédures : 1-17, contre Benoîte Desplantes, veuve d'Ennemond Séglat, de la paroisse de Chozeau (1624-1629) ; — 18-19, contre Étienne Deluan, docteur en droits, conseiller au présidial de Bourg-en-Bresse (1625) ; — 20-32, contre Joseph Carlin, avocat à Vienne (1625-1626) ; — 33-46, contre Guillaume Baluffin, marchand, de Crémieu (1625-1626) ; — 47-52, contre Marc et Benoît Orbet, dits Pétré, frères, de Pusignan (1625-1627) ; — 53-60, contre François Bichet, de Pusignan (1625-1627) ; — 61-67, contre Antoine Trotton, de Janneyrias (1625-1627) ; — 68-88, contre Abel et Antoine Milliet, dits Pluvier, de Veyssilieu (1625-1628) ; — 89-96, contre Zacharie Clément, affaneur, de Janneyrias (1625-1628).

---

#### **48H2733 1625-1630.**

**1625-1630**

Description physique :

Importance matérielle : 7 pièces, parchemin ; 103 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Mêmes procédures : 1-26, contre Claude Darbion, notaire, de Pont-de-Chéry (1625-1629) ; — 27-42, contre Thomas Cuet,



bourgeois, de Crémieu (1625-1629) ; — 43-57, contre dame Françoise Patras, veuve d'Étienne Cristinat, femme de Thomas Cuet (1625-1629). — 58-71, contre dame Claudine Allabert, veuve de Claude Balluffin, femme de Pierre Garcin, notaire à Saint-Chef (1625-1629) ; — 72-102, contre Guigues Germain, marchand, de Crémieu (1625-1630) ; — 103-110, contre François Pascal, de Crémieu (1625-1630).

---

**48H2734 1645-1738.**

**1645-1738**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 85 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Mêmes procédures engagées par le commandeur Charles de Montagnac La Cousture : 1-6, contre Jean Rueillier, meunier, de Veyssilieu (1645-1647) ; — 7-18, contre Pernelle Dalphin, veuve d'Étienne Guimet, et Antoine Guimet, son fils (1645-1649) ; — 19-39, contre Floris Pascal, fils de François Pascal, de Tignieu (1645-1649) ; — 40-52, contre noble Jérôme Chapuis, sieur de Bienassis (1647-1648) ; — 53-70, contre Louis Cuet Feuillant, fils de feu Thomas Cuet et de Françoise Patras (1649). — 71-72. Assignation à comparaître donnée à Jean Bouvard, de Beptenoud (1645). — 73-81. Procédure engagée par le commandeur Henry de La Porte contre Pierre Reybou, laboureur, demeurant à Serre (1737-1738). — 82-87. Assignations à comparaître devant le Parlement de Grenoble données par le même commandeur à Anthelme Gros, Antoine Neyret, François Meyer Ginot, Jean Archinel, messire de Bonnet, lieutenant-colonel de carabiniers (1734-1736). 88. Sentence du Parlement de Grenoble condamnant Louis-Angélique de Disimieu à payer au commandeur Henry de La Porte les arrérages qu'il lui doit et à lui passer une nouvelle reconnaissance (1738).

---

**48H2735-48H2736 Autres procédures.**

**1620-1719**

---

**48H2735 1620-1651.**

**1620-1651**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 115 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-25. Procédure engagée par Just de Bron de La Liègue contre Louis Pelliet et Claude, son fils ; reprise par Charles de Montagnac La Cousture contre Pierre Gelas, possesseur des fonds ayant appartenu auxdits Pelliet (1620-1651). — Procédures engagées par Just de Bron de La Liègue, poursuivies par Charles de Montagnac La Cousture : 26-49, contre Antoine Gonin, dit Detours, laboureur, de Chozeau (1624-1651) ; — 50-78, contre Jacques Demiery, fils de Petit-Jean Demiery (1625-1649) ; — 79-120, contre noble Raymond Dauphin, sieur de Saint-Étienne (1628-1650).

---

**48H2736 1625-1719.**

**1625-1719**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 41 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Arrêt du Parlement de Grenoble, rendu à la requête de Just de Bron de La Liègue, concernant les délais de prescription des redevances qui lui sont dues (1626). — 2-6. Copies de cet arrêt. — 7-27. Fragments de procédures engagées par Just de Bron de La Liègue contre divers débiteurs de cens (1625-1629). — 28-32. Assignations à comparaître devant la Sénéchaussée de Lyon données à diverses personnes à la requête de Charles de Montagnac La Cousture (1649). — 33-35. Sommations adressées à des fermiers de Montiracle pour le paiement de ce qu'ils doivent (1699-1719). — 36-43. Copies d'anciennes reconnaissances produites dans des procès (XVII<sup>e</sup> siècle).

---

**48H2737-48H2752 Terriers.**

**1387-1770**

---

**48H2737 1387-1390.**

**1387-1390**

Description physique :

Importance matérielle : 400 sur 280 mill., papier, 4 et 91 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Robert de Châteauneuf, prieur d'Auvergne et commandeur de la maison de Montiracle (de Montylliaclo), reçues par le notaire Jean Sellier. — Fol. 1, répertoire moderne. — Fol. 1 v°, reconnaissances à Crémieu ; fol. 23, à Beptenoud (apud Betenno) ; fol. 30, à Chozeau et Poisieu (apud Chosax et Poyseu) ; fol. 37, à Panossas ; fol. 40, à Moras et Frétignier (Furtignies) ; fol. 48, à Annoisin (apud Anoyzinum) ; fol. 52, à Trept (apud Tret) ; fol. 53, à Dizimieu et Peyrieu (apud Disimeu et Peyreu) ; fol. 55, à Veyssilieu ; fol. 56, à Barens et Saint-Romain ; fol. 68, à Tignieu ; fol. 72, à Blet ; fol. 84, à Moirieu (apud Moyreus) ; fol. 89, à Janneyrias (apud Janeyria).

---

**48H2738 1490-1492.**

**1490-1492**

Description physique :

Importance matérielle : 335 sur 250 mill., papier, 13 et 172 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier reçu par Guillaume Guyot, notaire de Saugnieu, mandement de Colombier. — *Terrarium spectabilis nobilis et religiosi fratris Guillermi Pons, perceptoris preceptorie Lugduni, Vallium et de Montriacle, ad causam domus templi loci predicti de Montriacle.* — Reconnaissances à Janneyrias (apud Janeyriacum), Chozeau et Poisieu, Crémieu, Beptenoud, Moirieu.

---

**48H2739 1519-1531.**

**1519-1531**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 185 mill., papier, 134 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Guillaume Le Groyn, à Barens et Saint-Romain (fol. 1), à Vénérieu (fol. 61), à Moirieu (fol. 91), à Blet (fol. 104 v°), à Pont-de-Chérüy et Tignieu (fol. 113), reçues par le notaire Nicolas Pollet. — Copie non signée.

---

**48H2740 1519-1535.**

**1519-1535**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 200 mill., papier, 258 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances au profit du même commandeur à Annoisin (fol. 1), à Frétignier (fol. 113 et 243 v°), à Vénérieu (fol. 138), à Blet (fol. 140), à Peyrieu et Dizimieu (fol. 153 v°), à Crémieu et Montlouvre (fol. 161), à Moirieu (fol. 212), à Panossas (fol. 241). — Copie non signée.

---

**48H2741 1542-1546.**

**1542-1546**

Description physique :

Importance matérielle : 440 sur 300 mill., papier, 134 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit d'Antoine de Chalus, bailli de Saint-Georges de Lyon, commandeur de Montiracle, Charvieu, Pomiers et Saint-Laurent, à Barens (fol. 1), Frétignier (fol. 78), Panossas (fol. 93), Saint-Laurent (fol. 121), Chozeau (fol. 129). — Reconnaissances passées à Antoine de Grôle, bailli de Saint-Georges de Lyon, maître du temple de Saint-Laurent, à Mures (fol. 108), à Chozeau, Poisieu et Coriau (fol. 113). — Registre incomplet ; certaines reconnaissances sont signées par le notaire Budoud.

---

**48H2742 1561-1562.**

**1561-1562**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 190 mill., papier, 3 et 96 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit d'Annet de Veyra, bailli de Saint-Georges de Lyon, commandeur du Temple de Montiracle, reçues par Georges de Montlovier, notaire de Crémieu, et expédiées par François Balluffin, à la requête de Claude de Montmorillon, grand prieur d'Auvergne. — Fol. 2, répertoire : reconnaissances à Moirieu, Poisieu, Tignieu, Crémieu, Blet, Dizimieu, Passieu, Frétignier, Beptenoud.

**48H2743 1624-1655.**

**1624-1655**

Description physique :

Importance matérielle : 425 sur 285 mill., papier, 6 et 203 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit des commandeurs Just de Bron de La Liègue et Charles de Montagnac La Cousture, à cause de la maison forte de Montiracle, reçues par les notaires Étienne Rigocot et Duboys. — Fol. 1, répertoire.

---

**48H2744 1669-1670.**

**1669-1670**

Description physique :

Importance matérielle : 355 sur 250 mill., papier, 11 et 269 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur René de Maisonseule à cause du château de Montiracle, reçues et expédiées par le notaire Jean Candy. — Fol. 3, répertoire.

---

**48H2745 1694-1695.**

**1694-1695**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 210 mill., papier, 13 et 156 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Adrian de La Poype Serrières à cause du château de Montiracle, reçues et expédiées par le notaire Candy. — Fol. 4, répertoire. — Fol. 141-156 blancs.

---

**48H2746 1694-1695. Autre expédition du même terrier.**

**1694-1695**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 210 mill., papier, 9 et 164 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 3, répertoire. Fol. 152-164, blancs.

---

**48H2747 1733-1734.**

**1733-1734**

Description physique :

Importance matérielle : 335 sur 215 mill., papier, 4 et 236 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Henry de la Porte, reçues par le notaire Plantier et expédiées par le notaire Piattet. — Fol. 2, « Répertoire du terrier et rente noble dépendant du château de Montiracle. »

---

**48H2748 1770.**

**1770**

Description physique :

Importance matérielle : 245 sur 180 mill., papier, 4 et 82 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Minutes de reconnaissances passées au profit d'Aimé de Châteauvert, commandeur de Saint-Georges de Lyon, à cause de son château et maison forte de Montiracle, reçues et signées par le notaire Bavetin.

**48H2749 Liève prise sur le terrier reçu par le notaire Jean Sellier.**

**XIVe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 205 mill., papier, 68 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Incomplète, les fol. 1 à 11, 18, 30 et 31 manquent.

**48H2750 Traduction abrégée et incomplète du terrier reçu par le notaire Pollet.**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 185 mill., papier, 78 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

**48H2751 Liève à Barens.**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 190 mill., papier, 51 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 40 : « les pièces que le sire Jacques Bernez tient à Barens mouvant du chasteau de Montiracle. »

**48H2752 Cartes prises sur le terrier du commandeur Henry de La Porte, expédié par le notaire Piattet.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 190 mill., papier, 26 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

**48H2753 Membre de Charrières.**

**1476-1758**

Description physique :

Importance matérielle : 22 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Biographie ou Histoire :

Isère, arrondissement de Vienne, canton de Saint-Symphorien-d'Ozon, commune de Feyzin.

1. Quittance des droits de lods et ventes dus pour la vente d'une vigne sise « en Charrière », donnée par Jean Cherpieu, receveur du commandeur Audebert de Murinais (1476, 1er mai). — 2. Bail du membre de Charrières passé à Claude Mitiffiot, capitaine châtelain du marquisat de Saint-Symphorien-d'Ozon, pour quatre ans moyennant 62 livres par an (1635). — 3-4. Autres baux de la dîme de Charrières (1643-1653). — 5. Arrêt du Parlement de Grenoble condamnant Simon Maisonneuve à payer au commandeur de Saint-Georges le blé, les légumes et le vin provenant de la dîme de Charrières en l'année 1661 suivant l'estimation qui en sera faite par expert (1664). — 6-7. Baux à ferme de la dîme de Charrières passés par Adrian de La Poype Serrières à Ennemond Chevallier, de Feyzin (1681-1684). — 8-10. Comptes de ce que ledit Chevallier doit au commandeur à cause de cette dîme (1693). — 11-18. Autres baux à ferme (1693-1731). — 19-21. Certificat de Charles Guillermin, notaire et châtelain de Feyzin, sur les limites de la dîme de Charrières qui se perçoit à Feyzin et à Vénissieux (1741). — 22. Bail de la dîme de Charrières passé par le procureur du commandeur Jacques de Montjouvent à François Buisson, marchand à Bourgoin, pour six ans, moyennant 120 livres par an (1785).

**48H2754-48H2758 Membre de Montchausson.**

**1207-1653**

Biographie ou Histoire :

Rhône, arrondissement de Lyon, canton de Vaugneray, commune de Sainte-Consorce.

## 48H2754 Ventes, dénombrement, arpentage, pièces de procédures.

1207-1653

### Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 20 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente par Chamarcinus, chevalier, aux frères de l'Hôpital de Jérusalem de Lyon, pour la somme de 24 livres, d'un cens de deux setiers de seigle sur des terres à Montchausson (apud Montem Chaucon) et de tous ses droits sur ces terres (1207). — 2. Carte du territoire de la Badelière prise sur le terrier Valentin (1512). — 3. Dénombrement de la terre de Montchausson donné par Antoine de Grôle, commandeur de Saint-Georges de Lyon (xvie siècle). — 4-5. Mémoire de Pierre de Sacconnex, grand prieur d'Auvergne, contre le chapitre de l'église Saint-Just qui prétendait percevoir la dîme sur la grange de Montchausson (1616). — 6. Bail à ferme du domaine de Montchausson passé par le procureur de frère Just de Fay de Gerlande, commandeur de Charrières, bailli de Lyon et Devesset, à Claude Chazard, notaire, pour six ans, moyennant 400 livres par an (1634). — 7. Arpentage des bois de Montchausson (xvii<sup>e</sup> siècle). — 8. Sentence des Requêtes du Palais condamnant Georges de Milly, habitant de Marcy-le-Loup, à passer une reconnaissance au commandeur Charles de Montagnac La Cousture pour les fonds dépendant de la maison appelée l'hôpital de Montchausson et à payer vingt-neuf années d'arrérages de cens (1646). — 9-17. Assignations données à diverses personnes pour comparaître aux Requêtes du Palais à Paris afin de passer de nouvelles reconnaissances au commandeur de Montagnac La Cousture (1643). — 18. Vente par le même commandeur à Pierre de Sève, premier président en la sénéchaussée de Lyon, et à Guillaume de Sève, seigneur de Laval, son fils, premier président au Parlement de Dombes, des arrérages de la rente noble de Montchausson dus depuis 1643, moyennant la somme de 700 livres. (1653). — 19-21. Vente aux mêmes de chapelle, justice, rente noble et domaine de Montchausson, moyennant une pension foncière de 600 livres par an (1653).

## 48H2755-48H2758 Terriers.

XIII<sup>e</sup> Siècle-1543

### 48H2755 XIII<sup>e</sup> siècle.

XIII<sup>e</sup> Siècle

### Description physique :

Importance matérielle : 2075 sur 190 mill., 3 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Liste, en langue vulgaire, des redevances dues à la maison de Montchausson. « C'est li servis de Montchauczon. Ce est li servis de Sainte-Consorce. — 2<sup>e</sup> peau. C'est li servis de Marceyu. — 3<sup>e</sup> peau. C'est li servis de Jullien et de Greyseu et de Briandas. Ce est li servis de Dardilleu.

### 48H2756 1358-1361.

1358-1361

### Description physique :

Importance matérielle : 10.970 sur 225 mill., 18 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Reconnaissances, en latin, passées à frère Raymond de Villeneuve, commandeur de Saint-Georges, à cause de la maison de l'hôpital de Montchausson, reçues et signées, sauf les dernières, par Barthélemy Delorme (B. de Ulmo). 1<sup>re</sup> peau, Marcy (apud Marceyu) ; 12<sup>e</sup> peau, Saint-Genis-les-Ollières (apud sanctum Genessium), Brindas (apud Briandas), Dardilly (apud Dardilleu) ; 13<sup>e</sup> peau, item magis apud Marceyu. — 18<sup>e</sup> peau. Reconnaissance par Pierre de Saint-Trivier (de Sancto Triverio), en son nom et en celui de Jean, son frère, pour une grange et un pré à Montchausson, moyennant un cens de 3 sous et 6 deniers forts, 4 ras d'avoine et 4 poules (1360, 29 juin). — Reconnaissance par Pierre Roux (Ruphi), de Marcy, en son nom et en celui de Jean et Mathieu, ses fils, d'une grange et d'un pré juxta rivum Capellani et juxta fontem de Marceyu, moyennant un cens de 2 sous et 8 deniers viennois, quatre bichets d'avoine, deux poules et quart (1361, die jovis in festo Corporis Christi, 27 mai).

### 48H2757 1398-1402.

1398-1402

### Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 215 mill., papier, 26 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fragment d'un terrier de reconnaissances passées au commandeur de Saint-Georges, à cause de Montchausson, par des habitants de Sainte-Consorce, Pollionnay, Marcy, Grézieu, Vaugneray, Saint-Genis-les-Ollières. Fol. 11 v<sup>o</sup>-12, reconnaissance par Jean Barbier, curé de Sainte-Consorce. — La moitié du premier feuillet manque.

**48H2758 1540-1543.**

**1540-1543**

Description physique :

Importance matérielle : 250 sur 170 mill., papier, 99 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit d'Antoine de Grôlée, commandeur de Saint-Georges de Lyon, à cause de la maison de Montchausson, à Saint-Genis-les-Ollières, Pollionnay, Grézieu-la-Varenne. (Incomplet et endommagé par le feu.)

---

**48H2759-48H2764 Titres communs.**

**1439-1789**

**48H2759 Prises de possession, dénombrements, arpentage.**

**XVIe Siècle-1769**

Description physique :

Importance matérielle : 10 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Prises de possession du temple de Vaulx et du temple de Tirieu par Claude de Montagnac Larfeuillère, procureur de son frère Charles de Montagnac La Cousture (1643). — 3. Prise de possession de Vaulx, Tirieu, Montiracle, Pomiers par Adrian de La Poype Serrières (1679). — 4. Prise de possession de la commanderie de Saint-Georges par Henry de La Porte (1724). — 5-6. Dénombrement des dépendances de Montiracle, Charvieu, Pomiers, Tirieu, Saint-Laurent de Mure et Grenay pour le commandeur Antoine de Grôlée (s. d., xvie siècle). — 7-8. Dénombrement des biens ruraux, cens, rentes appartenant à Antoine de Grôlée à cause de la chapelle de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem de La Tour-du-Pin (xvii<sup>e</sup> siècle). — 9. Dénombrement de la commanderie de Saint-Georges et de ses membres donné aux commissaires départis par le Roi pour le droit d'amortissement (1640). — 10. Arpentage des membres de Vaulx, le Bessey, Montiracle, Tirieu, Pomiers par André Ferrand, géomètre et commissaire en droits seigneuriaux (1769).

---

**48H2760-48H2761 Visites.**

**1615-1789**

**48H2760 1615-1732.**

**1615-1732**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, papier ; 6 cahiers, papier, 49, 38, 40, 34, 24 et 18 feuillets ; 36 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Visite du membre de Tirieu (1615). — 2. Visite de la maison de la commanderie de Saint-Georges à Lyon (1642). — 3. Visite de la commanderie de Saint-Georges par frère Louis du Mesnil Symon Maupas, commandeur de Chambéry, et frère Claude de Saint-Germain de Mérieu, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Fol. 2 v<sup>o</sup>, Montchausson, à deux lieues de Lyon, prés, terres, bois taillis, chapelle, maison, grange. Fol. 6 v<sup>o</sup>, la grange Domenas. Fol. 7, dîme de Charrières, affermée 80 livres. Fol. 7 v<sup>o</sup>, temple de Pomiers : chapelle, colombier, maison, grange, prés, terres, dîme de Jonage. Fol. 9, Charvieu : église en très bon état (Jacques Sollier, curé). Fol. 10, temple de Vaulx : église paroissiale (André Vivier, curé), chapelle, château, maison du métayer, grange, moulin, pré, terre, bois. Fol. 15, Montiracle : grosse tour carrée, grange, étable, pré, forêt. Fol. 19, temple de Tirieu : chapelle, château, jardin, grange, étables. Fol. 24, membre de La Tour-du-Pin et du Bessey. Fol. 25, village appelé l'hôpital de « Nemithane », ni chapelle ni bâtiments, ni fonds (1649). — 4. Copie de la visite précédente. — 5. Copie partielle de la même visite. — 6. Visite de 1652 (copie prise sur le livre des visites des commanderies du grand prieuré d'Auvergne, conservé dans les archives de la commanderie de Saint-Georges de Lyon ; le commencement manque). — 7. Visite par frère Jean de Fay La Bastie, commandeur des Échelles et frère Charles Fasson de Sainte-Jay (1670). — 8. Ordonnance sur les réparations à faire au temple de Vaulx et à ses membres (1685). — 9. Visite par frère Antoine de Grimaud de Beesgue, commandeur de Bellecombe, et Jean-Léonard de Sainte-Colombe du Poyet, commandeur des Échelles (1695). — 10. Visite par le chevalier de Broissia et le commandeur de Ruffé, visiteurs et commissaires généraux (1724). — 11. Visite par Claude-François de Lescheraine, grand-prieur d'Auvergne, assisté par Gaspard Robin, curé des Abrets (1732).

---

**48H2761 1735-1789.**

**1735-1789**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, papier ; 6 cahiers, papier, 34, 26, 28, 20, 56 et 26 feuillets ; 51 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Visite par Jean-Baptiste-Louis de Bocsozel de Mongontier, commandeur de Chazelles et d'Ollvix, et Félicien de Mons de Savasse, commandeur de Laumusse. Fol. 23, état des revenus de la commanderie de Saint-Georges : dîme de Châteauvilain, 70 livres ; pré de Rhodes, à la Tour-du-Pin, 30 liv. ; dîmes de Saint-Laurent de Mure, 199 liv. 15 s. ; dîme de Feyzin, 100 liv. ; terriers de Bresse et de Bugey, 145 liv. ; temple de Vaulx, 2.182 liv. ; domaine de Jons et tasche de Charvieu, 420 liv. ; temple de Montiracle, 568 liv. ; temple de Tirieu, 400 liv. ; temple de Bessey, 320 liv. ; terrier de la ville de Lyon, 100 liv. ; pension sur le domaine de Montchausson, 600 liv. ; pension sur la grange Domenas, 80 liv. ; rente noble à Lyon, 25 liv. ; total des revenus : 5.239 liv. 15 s. ; total des charges : 1.231 liv. 0 s., 4 d. ; revenu net : 4.008 liv. 14 s. 8 d. (1735). — 2. Autre expédition de la même visite. — 3. État des revenus de la commanderie de Saint-Georges (1749). — 4. Procès-verbal, non signé, de la visite de la commanderie de Saint-Georges faite par frère Jacques de Sainte-Colombe, commandeur de Chantoin (1754). — 5. Visite, en 1769, par le bailli de Sainte-Jay et le chevalier de Pingon. Fol. 15, état des réparations faites par le commandeur François-Aimé d'Ussel de Châteauverd, 10.226 livres 11 sous. Total des revenus : 8.411 liv. 5 s. ; total des charges : 1.523 liv. 2 s. 8 d. ; revenu net : 6.888 liv. 2 s. 4 deniers. — 6. Visite, en 1780, par Charles-Abel de Loras, commandeur des Feuilletts, et Joseph-Pie-Gabriel de Menon de Ville, commandeur de Carlat et La Vaufranche. Fol. 40, total des revenus : 12.850 liv. ; total des charges : 3.171 liv. 14 s. 5 d. ; revenu net : 9.678 liv. 5 s. 7 deniers. — 7. Visite par Charles-Alexandre de Moreton de Chabrillan, commandeur de Salles et Montseugny (1789).

**48H2762 Baux à ferme, accensements.****1474-1758**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 62 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Baux à ferme du membre de La Tour-du-Pin, du temple de Vaulx, de Charrières et Montiracle, de la commanderie de Chazelles, des maisons appelées de Taney situées sous la ville de Pérouges et d'une autre maison appelée l'hôpital de Neymin située en la juridiction de Chazey, de Montchausson, passés par les procureurs de Guy de Blanchefort, grand prieur d'Auvergne et commandeur de Saint-Georges de Lyon (1511-1512). — 2-14. Baux à ferme de la commanderie de Saint-Georges (1584-1678). — 15. Accensement par Audebert de Murinais, commandeur du temple de Vaulx et de Saint-Georges de Lyon, à noble Antoine Garin, fils de noble Étienne Garin, de La Tour-du-Pin, de l'hôpital de La Tour-du-Pin et du temple appelé dou Violet, pour trois ans, moyennant 60 écus d'or par an (1474, 25 avril). — 16. Accensement par le même à Antoine Pascal, curé de Passins, de la maison du temple de Tirieu (de Treaux), pour trois ans, moyennant 50 écus d'or par an (1474, 29 avril). — 17. Accensement par Antoine de Chaslus, bailli de Saint-Georges de Lyon, commandeur de Montchamp, à Antoine Pouillet dit Chosson, marchand, habitant de Crémieu, et à Claude Ducret, du temple de Vaulx, Montiracle, Tirieu, Saint-Laurent, Pomiers, Charvieu, l'hôpital de La Tour-du-Pin, la grange Domenas, Vénissieux, Némitaney, pour deux ans, moyennant 1492 livres 10 sols tournois par an (1545, 14 juin). — 18-19. Bail à ferme du temple de Vaulx et de la dîme de Saint-Laurent de Mure passé à Clément Romieu, sergent royal à Lyon, pour quatre ans, moyennant 1.000 livres par an (1616). — 20-35. Baux à ferme du temple de Vaulx et de ses dépendances (1633-1758). — 36-46. Baux à ferme de la dîme de Saint-Laurent de Mure (1678-1741). — 47-66. Baux à ferme du temple de Tirieu (1606-1758).

**48H2763 Rénovation de terriers, réparations, quittances, pièces de procédures, reconnaissances, autres pièces.****1439-1788**

Description physique :

Importance matérielle : 188 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Requête adressée par frère Hector de Saint-Georges, commandeur de Montferrand, bailli de Lyon, à l'intendant de la généralité de Lyon, pour obtenir l'exécution des lettres de sauvegarde accordées par le Roi à l'Ordre de Malte (1704). — 2-6. Procurations données par des commandeurs de Saint-Georges (1634-1777). — 7-33. Prix faits, comptes, quittances concernant la rénovation des terriers de la commanderie de Saint-Georges (1619-1736). — 34-39. Procédure engagée au Parlement de Dauphiné par François-Aimé de Châteauverd, commandeur de Saint-Georges de Lyon, contre Joseph Pécoud, négociant à Morestel, et Antoine Bouquin, commissaire en droits seigneuriaux, au sujet de la rénovation des terriers de Vaulx, Bessey, Montiracle et Tirieu (1783-1788). — 40-93. Prix faits, comptes, quittances de réparations faites au temple de Vaulx et à d'autres membres de la commanderie de Saint-Georges (1666-1777). — 94-114. Quittances données aux commandeurs ou à leurs fermiers pour paiements d'impositions (1697-1738). — 115-121. Quittances données aux fermiers du temple de Tirieu (1758-1760). — 122-130. Quittances diverses (1752-1780). — 131-166. Fragments de procédures engagées par les commandeurs contre leurs fermiers (1620-1783). — 167-188. Reconnaissances diverses passées aux commandeurs de Saint-Georges (1439-1758).

**48H2764 Livre de raison du chevalier de La Porte, commandeur de Saint-Georges.****1730-1747**

Description physique :

Importance matérielle : 340 et 220 mill., papier, 145 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1, temple de Vaultx ; fol. 2, Montiracle ; fol. 21, domaine de Pomiers à Jons ; fol. 27, temple du Bessey ; fol. 33, les terriers de Bresse et de Bugey ; fol. 39, Tirieu ; fol. 51, dîme de Châteauvilain ; fol. 57, dîme de Saint-Laurent de Mure ; fol. 63, dîme de Feyzin ; fol. 69, pré de Rhodes à La Tour-du-Pin ; fol. 74, Lyon. — Fol. 79-145, blancs.

---

#### **48H2765-48H2811 Cure de Saint-Georges.**

**1302-1783**

---

#### **48H2765-48H2766 Inventaires.**

**XVIe-XVIIIe Siècles**

---

#### **48H2765 1528-1746.**

**1528-1746**

Description physique :

Importance matérielle : 4 cahiers, papier, 18, 7, 8 et 8 feuillets ; 3 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. « Inventere des tiltres de la cure de Sainct George fait au prouffict de frère Ponthus Laurencin, curé dudict Sainct George » (1528, 10 novembre). — 2 et 3. Répertoire des titres contenus dans le « Livre noir » du curé de Saint-Georges, remis aux vicaires dudict curé par Anne Ponchon, secrétaire de l'archevêque (1545). — 4. Cahier contenant le mémoire des papiers et contrats et l'inventaire des contrats de fondation remis par M. Guillermet, sociétaire de Saint-Georges (1700) et l'état des grands messes célébrées du 22 septembre 1699 au 16 août 1700. — 5. Papiers concernant la constitution de rente créée au profit des curé et prêtres sociétaires de Saint-Georges par dame Étienne Assadat, remis aux archives le 23 septembre 1702. — 6. « Mémoire des papiers concernants la société de St George qu'on m'a confié pour lire. » (s. d.). — 7. Inventaire des titres appartenant aux marguilliers et fabriciens de la paroisse de Saint-Georges (1746). Document incomplet ; il n'existe que la première feuille.

---

#### **48H2766 XVIe-XVIIIe siècles.**

**XVIe-XVIIIe Siècles**

Description physique :

Importance matérielle : 345 sur 245 mill., papier, 146 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire des tiltres et documens de l'esglise monseigneur Sainct George de Lyon. » Description détaillée des actes de fondation et de reconnaissance de pensions, indiquant, jusqu'au xviiiè siècle, les noms de ceux qui doivent payer ces pensions.

---

#### **48H2767 Copie de documents divers.**

**1463-1620**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 210 mill., papier, 174 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1-5, 11-21, 25-33, 36-61, 98-99, reconnaissances passées au profit de frère Annet Constant, curé de Saint-Georges (1483-1515). — Fol. 9, testament d'Antoine Couvet, maçon, de Lyon (1463, 28 mai). — Fol. 22-24, testament de Guillaume Mouton, curé de la paroisse de Reyrieux, diocèse de Lyon (1465, 1er décembre). — Fol. 62, quittance de 5 sous de pension annuelle donnée par Guillaume François, prêtre, vicaire de Saint-Georges, à Anne de Sala, veuve d'Antoine Vallet (1537). — Fol. 64, vente à Annet Constant par Claude Billiet d'une pension de 5 sous tournois (1494, 25 avril). — Fol. 65-68, vente au même par Jean Laurenson, de Grigny, pour 15 livres tournois, d'une vigne (planterium) à Grigny, au terroir de Villeneuve (1501, 13 novembre). — Fol. 73-75, prix fait du bâtiment de l'église paroissiale Saint-Georges de Lyon donné par Humbert de Beauvoir, commandeur de Courteserre et de Lyon, à Henry Bertrand, « maistre de massonnerie et menuiserie de pierre » (1492, 13 octobre). — Fol. 77-89, ventes de pensions à Annet Constant par des habitants de Grigny (1503). — Fol. 90-94, fondations dans l'église Saint-Georges (1485-1501). — Fol. 95-96, testament de Guillaume Dorval, hôte des étuves de Saint-Georges (1496, 26 avril). — Fol. 101-103, testament de Barthélemy Cysselard, affâneur (1544, 3 octobre). — Fol. 104-107, transaction entre Jean Ponchon, curé de Saint-Georges, et Claude Tantillon, au sujet d'une pension de quatre bichets de froment due sur des terres à Vénissieux (1545, mardi 20 janvier). — Fol. 108-122, reconnaissances passées au profit des curés de Saint-Georges (1548-1588). — Fol. 123-126, sentence pour le curé de Saint-Georges rendue par le grand maître de l'Ordre de Malte (1618). — Fol. 127, fondation de frère Vincent Pallordet, prieur des Échelles et curé de Saint-Georges (1620). — Fol. 133, fondation de sermons dans l'église Saint-Georges (1543). — Fol. 136-153, blancs. — Fol. 154-156, fondation par Annet Constant de deux messes à célébrer dans la chapelle Sainte-Anne (1518). — Fol. 159, testament de Pernelle, veuve de Pierre Margaron (1513). — Fol. 160-161, testament de Claude Tissot, boulanger (1514). — Fol. 161 v°, testament de Jean Pomier (1505). — Fol. 162 v°-164, reconnaissance d'une



pension annuelle de 5 sous tournois passée par Philippe Ligier à Annet Constant (1510). — Fol. 164 v°, testament de Benoîte Nyguette (1513). — Fol. 169, fondation d'un anniversaire par Sébastien Creste (1514). — Fol. 172-173, vente d'une pension de 5 sous par François Jasserand, de Grigny (1519). — Fol. 173 v°, fondation d'une grand messe par Philippe Vinse, prêtre (acte incomplet ; la fin du registre, désigné, dans les anciens inventaires, sous le nom de « Livre noir », manque).

---

#### 48H2768-48H2776 Fondations, messes, pensions.

1302-1748

---

#### 48H2768 Liève. Inventaire des pensions.

XVIe Siècle

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 10 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Lyève pour Saint-George. 1578 ». — Inventaire des pensions dues à la cure de Saint-Georges donnant l'analyse des titres de fondation. — Fol. 7 v° : « Sensuyvent les receuz des tiltres qui me défailent et ne m'ont estez rendus par Me Odet Croppet, lesquelz sont inventorisés en l'inventere que j'ay cotté n° 55 lequel pourra servir de tiltres ». — Fol. 9 : « Fault chercher tous les susd. tiltres avec ceulx qui sensuyvent ».

---

#### 48H2769 Mémoires, états, listes et dénombrement des pensions et fondations.

XVIIe-XVIIIe Siècles

Description physique :

Importance matérielle : 16 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. « Mémoire des fondations de l'église de Saint-George de Lion » (s. d.). — 2. « État des fondations faites en faveur de l'église Saint-George, dont les pensions sont payées » (s. d.). — 3. « État des pensions dues annuellement à messieurs les Curé et sociétaires de Saint-Georges. 1703 ». — 4. Liste des grands messes fondées à Saint-Georges (s. d.). — 5-7. Dénombrement des pensions dues au curé et aux sociétaires de Saint-Georges (s. d.). — 8-10. Listes, par ordre alphabétique, de ceux qui doivent des pensions à la société de Saint-Georges de Lyon (s. d.). — 11. « Mémoire des rentes en 1729 ». — 12-13. « État des arrrages de pensions dues à la société de Saint-Georges en 1762 ». — 14. « Pensions dues à M. le curé de Saint-Georges » (s. d.). — 15. « Cartes ou figures des articles de rentes ou pensions dues à M. le Curé de Saint-Georges » (s. d.). — 16. Inventaire des testaments et fondations au profit de l'église Saint-Georges (XVIIIe siècle).

---

#### 48H2770-48H2776 Ventes, donations, échanges, testaments, reconnaissances.

1302-1748

---

#### 48H2770 1302-1393.

1302-1393

Description physique :

Importance matérielle : 11 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Échange entre Henri de Montagniac et frère Pierre David, curé de Saint-Georges de Lyon : celui-ci cède des terres et des dîmes à Pomeys, tenues de Ythier de Saint-Symphorien-le-Château, et reçoit des terres et des dîmes à Orléans (1302, die lune post quindenam Pasche, 7 mai ; parchemin endommagé, la partie droite enlevée). — 2. Donation par Jean dit Passalaigni à l'église Saint-Georges de 50 sous tournois pour droit de sépulture et de 100 sous viennois destinés à acquérir une rente de 5 sous pour son anniversaire (1304, die sabbati in vigilia Pasche, 28 mars). — 3. Testament de Jeannin dit Cortey, charpentier, bourgeois de Lyon : legs de 100 sous viennois à l'église Saint-Georges (1304, die martis post festum beati Michaelis Archangeli, 6 octobre). — 4. Fondation par Marguerite, veuve de Jean Passalaigni, d'un anniversaire dans l'église Saint-Georges, doté d'une pension de 5 sous viennois (1315, 12 avril). — 5. Testament de Hugues Genas, fils de feu Étienne Genas : il lègue 60 sous viennois au curé de Saint-Georges pour sa sépulture ; 3 sous viennois à chacun des deux vicaires ; 2 sous et 6 deniers aux seize prêtres qui devront assister à sa sépulture ; on construira sur sa tombe, dans l'église Saint-Georges, un autel in modum cujusdam fenestre et on y célébrera trois messes par semaine ; il fonde pour ces messes une rente de 10 sous viennois (1328, 1er juin). — 6. Testament de Guichard Ponchon, notaire, bourgeois de Lyon : il veut être enseveli dans la chapelle Saint-André de l'église Saint-Georges et y fonde quatre messes (1361, 23 août ; expédition du 9 avril 1380). — 7. Testament de Jean de Cuysiaco, licencié en lois : il veut être enseveli au cimetière de l'église Saint-Georges, dans la tombe de son père ; il donne à l'église Saint-Georges, pour célébration de messes, une rente de 20 sous viennois assise sur sa maison située rue du Gourguillon (1371, 1er septembre). — 8. Copie de ce testament. — 9. Extrait de ce testament par Martin Delorme, sacristain de Saint-Nizier, official de Lyon (1382, 3 juillet). — 10. Vente par Perron de Cruira, bourgeois de Lyon, à Andrevet Arolli, peaussier, pour 20 francs d'or, d'une maison dans la grand rue Saint-Georges et progreditur a parte posteriori in carreria

de Bello Regardo per quam itur ad Sanctum Justum, chargée d'une pension de 20 sous viennois due au curé de Saint-Georges (1379, 26 août ; expédition du 8 septembre 1385). — 11. Extrait, délivré le 1er septembre 1385, du testament de Françoise Delaroche, veuve de Jean Vialet : elle lègue un florin d'or à l'église Saint-Georges pour son anniversaire (1385, 18 avril, die martis ante festum beati Georgii). — 12. Vente par Guillemet Charreyrat, Jean et Nicolas, ses frères et Alice, sa mère, de Vénissieux (Vinicis), à frère Jean Jossard, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, curé de Saint-Georges de Lyon, pour 30 livres tournois valant 30 francs d'or, d'une pension annuelle de trois années de froment, à prendre sur plusieurs terres à Vénissieux, aux terroirs de Crosa, de Lathoma, jouxtant le chemin de Lyon à Saint-Symphorien d'Ozon, de les Tronches (1393, 31 août).

**48H2771 1405-1497.****1405-1497**

## Description physique :

Importance matérielle : 13 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Fondation par Hugues Perier (Pererii), notaire, d'une pension de 10 sous viennois pour célébrer chaque année, le 14 février ou le jour suivant, un anniversaire dans la chapelle Saint-Claude (1405 n. st., 15 avril, die mercurii sancta ante festum Pasche, quintadecima die mensis aprilis, anno Domini millesimo quatercentesimo quarto a Paschate sumpto more gallicano, indictione tercia decima, pontificatus domini nostri Benedicti pape decimi tercii anno undecimo ; expédition du 5 octobre 1459). — 3. Testament de Marguerite Chanterel, fille de feu Pierre Chanterel : elle veut être ensevelie au cimetière de l'église Saint-Georges et fonde, pour célébrer des messes, une pension annuelle de 3 florins d'or, assise sur une maison et une tuilerie situées rue Saint-Georges (1418, 10 avril). — 4. Fondation par Guillemine Duclos (Guillerma de Clauso) d'une pension annuelle de 6 gros tournois, valant 18 blancs royaux, pour un anniversaire dans l'église Saint-Georges (1429, 30 septembre ; expédition du 5 octobre 1459). — 5. Vente par Barthélemy Bergier alias Porchet, de Vourles, à frère Jean Sade, curé de Saint-Georges, d'une pension annuelle de 3 royaux d'or (140 n. st., 18 février). — 6. Testament de Guillemine Duclos : elle veut être ensevelie au cimetière de Saint-Georges et fonde, pour son anniversaire, une pension de 5 sous tournois (1453, 12 juin). — 7. Vente par Claude Pelin, affaneur de la paroisse Saint-Georges, et Marguerite, sa femme, à Pierre Châtelet et à Claudia, sa femme, héritiers d'Humbert Serrier, d'une pension de 10 sous viennois, destinée à payer l'anniversaire fondé par ledit Serrier dans l'église Saint-Georges (1454, 7 septembre). — 8. Testament et codicille d'Étiennette Périer, femme de Girerd Alaguete, notaire : elle veut être ensevelie dans l'église Saint-Georges, à l'entrée du chœur ; elle fonde une messe à célébrer tous les samedis à l'autel de la chapelle Notre-Dame et attribue une pension de 60 sous tournois au prêtre qui la célébrera (1462, 21 avril et 22 septembre). — 9. Donation entre vifs par Marguerite Pecolet, veuve de Guichard Gonard, à Philippe Lyard, de Vitrieu en Dauphiné, et à Jeanne Verney, de la moitié de tous ses biens, à charge de la faire ensevelir dans le tombeau de sa mère et de fonder un anniversaire et des messes dans l'église Saint-Georges (1471, 21 août ; expédition prise sur les minutes du notaire Pierre Bernard le 18 avril 1488). — 10. Testament de Bertrand Forete, prêtre habitué dans l'église de Lyon, curé d'Écully : il veut être enseveli dans l'église Saint-Georges et lègue, pour son anniversaire, une pension de 5 sous tournois assise sur une terre à Sainte-Foy, au terroir de Chamfrey (1472 n. st., 30 janvier). — 11. Testament de Jean Baptifer, marchand, bourgeois de Lyon : il donne 60 livres tournois destinées à l'achat de 60 sous de rente pour fonder une messe tous les dimanches (1476, 3 novembre). — 12. Reconnaissance d'une pension de 3 florins d'or faite au recteur de la chapelle de la Croix dans l'église Saint-Georges, par Audebert de Murinais, chevalier, commandeur de Saint-Georges, et Pierre Gojard, procureur de Jean de Murinais (1478 n. st., 21 janvier ; expédition prise sur les minutes de Pierre Bernard le 4 août 1481). — 13. Vente par Antoine Anequin, prêtre, procureur de Jean Bergier, prêtre prébendier de la chapelle de Saint-Antoine et Saint-Sébastien en l'église Saint-Georges de Lyon, à Guillaume Bollier, de plusieurs chambres basses, appartenant à ladite chapelle, sises dans la paroisse Saint-Georges juxta carreriam du Sablis (1497 n. st., 27 février ; expédition du 15 mars 1518 n. st.).

**48H2772 1481-1519.****1481-1519**

## Description physique :

Importance matérielle : 7 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Bulle de Sixte IV adressée à l'abbé d'Ainay et au prieur de Saint-Irénée de Lyon : à la requête de Guy de Blanchefort, commandeur de Morterolles, et de Symphorien Champier, frère de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, docteur en décrets, exécuteurs testamentaires de feu Louis Chamand, d'Aigues-Mortes, il leur mande de mettre à exécution le testament de celui-ci, d'instituer, dans l'église Saint-Georges, une chapellenie perpétuelle qui sera desservie par un chapelain nommé par le grand prieur d'Auvergne et à laquelle seront assignés les 800 écus légués par ledit Chamand (1481 n. st., 6 février ; datum Rome, apud sanctum Petrum, anno Incarnationis dominice millesimo quadingentesimo octuagesimo, octavo idus februarii, pontificatus nostri anno decimo). — 2 et 3. Copie et résumé de la précédente bulle. — 4. Constitution par Étienne Laurencin, marchand, bourgeois de Lyon, d'une pension de 25 écus d'or, assise sur une maison de la rue du Gourguillon, au profit de Guy de Blanchefort et de Symphorien Champier, qui lui avaient remis une somme de 500 écus d'or (1481, 18 juillet ; expédition du 21 janvier 1495 n. st.). — 5-9. Copies d'un acte de Guy de Blanchefort, prieur d'Auvergne, décidant que la chapelle fondée en l'église Saint-Georges par Louis Chamand sera desservie par le curé de Saint-Georges et six prêtres, qui seront tenus de célébrer la messe tous les jours (1499, 24 mai). — 10. Règlement par Humbert de Beauvoir, commandeur de Saint-Georges-de-Lyon, des offices (matines, prime, vêpres et complies) à célébrer par le curé de Saint-Georges et les six

chapelains ; donation d'une pension annuelle de 100 livres tournois (1504, mardi 18 octobre). — 11-13. Copies de l'acte précédent. — 14. Copie de l'acte de Guy de Blanchefort et du règlement d'Humbert de Beauvoir. — 14 bis. Extrait du testament de Guy de Blanchefort (1513 n. st., 29 janvier). — 15. Donation d'une somme de 500 livres tournois faite par frère Bernard de Monte Lugduno, dit Moulins, commandeur de Douzens et de Pujaudran (Podii Subrani), procureur de Guy de Blanchefort, grand maître de Rhodes, au curé et aux sociétaires de Saint-Georges, pour la célébration de messes les mardi, jeudi et samedi ; Claude Laurencin reconnaît avoir reçu cette somme de 500 livres et promet de payer, en deux termes, une pension annuelle de 25 livres (1513, 10 août). — 16. Vente d'une vigne, près de l'église Saint-Georges, appelée la vigne de Feurs, passée par Jean Dodieu, docteur en décrets, chanoine de Saint-Just et de Saint-Paul, à Pierre Jacquet, clerc, prébendé en l'église Saint-Georges, moyennant une pension annuelle de 50 sous tournois (1517, 26 juin). — 17. Promesse faite par noble Claude Laurencin, seigneur et baron de Riverie, ayant reçu 2000 livres d'Humbert de Beauvoir, de payer au curé et aux sociétaires de Saint-Georges une pension annuelle de 40 livres tournois, assignée sur sa maison sise rue du Gourguillon et sur une maison sise rue du Palais, et une autre pension de 60 livres (1519 n. st., 3 janvier). — 18. Vente par Annet Constant, curé de Saint-Georges, à noble Claude Laurencin, pour une pension de 10 livres tournois, d'une vigne appartenant à la paroisse, sise in monte subtus Forverium juxta vineam et domum nobilis viri Petri Salati, scutifferi, burgensis, civis Lugdunensis, de l'Anticaille nuncupatas, ex solis occasu et vento sive meridic (1519 n. st., 3 janvier ; au dos, reconnaissance par noble Claude Laurencin fils à Jean Ponchon, curé de Saint-Georges, du 16 octobre 1551).

**48H2773 1502-1527.****1502-1527**

## Description physique :

Importance matérielle : 12 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente par Jean Peycel et Étienne, veuve de Guillaume Perret, à Pierre Celier, prébendier de la chapelle fondée par feu Guillaume Pons dans la commanderie du Temple de Vaulx, pour 57 francs d'or, d'une pension de 57 sous tournois (1502 n. st., 22 février ; au dos, reconnaissances par Pierre Peycel du 22 décembre 1522, et par Antoine et Jean Peycel, du 26 juin 1548). — 2. Vente par Philippe Avaudi, de la paroisse Saint-Georges, à Pierre Celier, pour 50 francs d'une pension de 2 francs et demi assignée sur une maison dans la paroisse Saint-Georges, sur une maison et sur une vigne dans la paroisse de Francheville, terroir de Mont-Sonerand (1502 n. st., 22 février ; expédition délivrée le 12 novembre 1565). — 3. Vente par Pierre Blanc (Albi) à Annet Constant, curé de Saint-Georges, et aux prébendiers de la chapelle fondée par Louis Chamand, moyennant 60 livres tournois, d'une pension de trois livres (1504 n. st., 4 janvier ; au bas, reconnaissance par Franc de Vauzelles et André Porret, du 30 juillet 1540). — 4. Vente par Catherine Bullioud, veuve, et Théodore, fils de feu Simon Colombier, à Humbert de Beauvoir, moyennant 1200 livres, d'une pension de 60 livres pour la prébende fondée dans l'église Saint-Georges (1508, 7 août). — 5. Vente par Gabrielle Vallere, veuve de Pierre de Saint-Rambert, Barthélemy Vincent, notaire, et Madeleine, sa femme, fille de ladite Gabrielle, à Annet Constant, moyennant 20 livres tournois, d'une pension de 20 sous assise sur une maison dans la paroisse Saint-Georges (1509, 20 novembre). — 6. Fondation par Jean Charrassin, bourgeois de Lyon, d'une pension de 5 sous pour célébration d'une messe tous les mercredis saints (1516, 11 avril). — 7. Fondation par Philippe Ligier alias Favier, marchand, d'une pension de 10 sous tournois pour célébration d'une grand messe, chaque année, le jour de la fête de saint Jacques, au mois de juillet (1516, 26 juillet). — 8 et 9. Vente par Étienne, veuve de Jean Vigier, à frère Annet Constant, curé de Saint-Georges, moyennant 200 livres, d'une pension de 10 livres tournois (1518, 31 octobre). — 10. Copie incomplète (le commencement manque) du testament d'Étienne ..... confirmant la fondation de deux messes à célébrer chaque semaine à l'autel de sainte Anne dans l'église Saint-Georges (1520 n. st., 26 mars). — 11. Testament d'Anne Bourneuf, fille de feu François Bourneuf, notaire et greffier de la sénéchaussée, veuve de Jean Mantellier et de Mathieu Nury, morbo pestis percussa ; elle veut être ensevelie dans l'église Saint-Georges et fonde une pension de 7 sous 6 deniers pour célébrer son anniversaire à l'autel de sainte Anne (1521, 8 octobre, in porta domus dicte testatricis). — 12. Fondation par Mathieu Poignon alias Pollicard d'une pension de 5 sous tournois pour célébration d'une messe tous les mercredis (1522, 15 avril). — 13. Testament de Benoît Vinollier, prêtre, sociétaire de Saint-Georges : il veut être enseveli près de la chapelle de saint Claude ; il fonde une pension de 5 sous tournois pour célébrer une grand messe le jour de son anniversaire (1525, 2 juillet). — 14. Testament de frère Annet Constant, curé de Saint-Georges : il veut être enseveli dans l'église Saint-Georges, dans le tombeau de son oncle ; il fonde une pension de 50 sous tournois pour célébrer son anniversaire avec vigile et grand messe (1527, 8 mai).

**48H2774 1523-1573.****1523-1573**

## Description physique :

Importance matérielle : 21 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Fondation par Jean Morillon, de Saint-Genis-Laval, d'une pension de 30 sous tournois sur une vigne et une terre à Saint-Genis-Laval, au terroir de Moncoreyn (1523, 7 juin ; au dos, reconnaissances de 1569 et 1575). — 2. Fondation par Jean Dureau, teinturier, Claude Caignon, sa femme, et Jeanne Botelière, sa belle-mère, d'une pension de 10 sous tournois pour célébration d'un anniversaire le 10 août, jour de la fête de saint Laurent (1529, 13 août). — 3 et 4. Donation par Zacharie Niguet, marchand tuilier, bourgeois de Lyon, à Pons Laurencin, curé de Saint-Georges, et à ses successeurs, d'une pension de 3 florins pour célébration de douze messes (1530, 3 septembre). — 5. Donation par Jean Constantin « troilheur d'huylle » et

Barbe, sa femme, à Ponthus Laurencin et aux sociétaires de Saint-Georges d'une pension de 20 sous tournois (1536, 7 juin). — 6. Testament de Mathieu Grantsaigne, prêtre, habitué en l'église Saint-Georges : il veut y être enseveli ; il fonde une pension de 15 sous tournois pour célébration d'une grand messe anniversaire dans la chapelle Sainte-Anne (1537, 13 août). — 7. Testament de Jean Valelion dit Varribier, prêtre habitué en l'église Saint-Georges : il veut y être enseveli dans la chapelle de saint André ; il fonde une livraison annuelle de sept « simaises » de bon vin clair et, de sept miches pesant chacune 4 livres et de 5 sous tournois pour célébration d'une messe anniversaire (1537, 16 septembre). — 8. Fondation par Louis Bolyer, marchand, d'une pension de 5 livres pour célébration d'une messe tous les vendredis au grand autel de l'église Saint-Georges (1539, 7 avril). — 9. Fondation par Claude Panier, cordonnier, de Lyon, d'une messe à célébrer chaque année pour Catherine Allegret, sa femme, le samedi après la fête de sainte Eulalie, pour laquelle il remet 100 sous tournois « en dix testons de roy » (1540, 12 décembre). — 10. Remise de cette somme de 100 sous à Zacharie Girin, notaire, qui promet de payer une pension de 5 sous aux sociétaires de Saint-Georges (1541 n. st., 12 janvier). — 11. Fondation par Girard Missieu, prêtre, Antoine Sarnier, Louis Bollier et Mathieu Bernard d'une pension de 5 livres pour des sermons à prononcer dans l'église Saint-Georges (1543, 29 juillet). — 12. Codicille de Zacharie Niguet : entre autres dispositions, il lègue 45 sous tournois à la confrérie de Saint-Roch en l'église Saint-Georges ; révoque un legs de 100 livres à l'hôpital du pont du Rhône, fonde une pension de 3 livres pour une messe à célébrer chaque lundi à l'autel de saint Sébastien (1544 n. st., 12 avril). — 13. Testament d'Ennemond Ringuet, prêtre habitué et bénéficiaire en l'église de Lyon, curé de Loire : il veut être enseveli dans l'église Saint-Georges ; il fonde une livraison d'une simaise de vin et d'un pain de 4 livres pour le curé et les sociétaires de Saint-Georges qui chanteront la grand messe le jour de la fête de saint Ennemond ; il fonde une pension de 15 sous tournois pour une grand messe à célébrer le jour de la fête de saint Jérôme (1554, 7 août). — 14. Fondation par Jeanne Beaugard, veuve d'Antoine Chambon, d'une pension de 5 sous pour un anniversaire à célébrer le 11 octobre (1546, 11 octobre). — 15. Testament de Girard Mussieu, prêtre, sociétaire de Saint-Georges : il veut y être enseveli ; il fonde une pension de 30 sous pour célébrer une grand messe le jour de la fête de saint Girard ; il lègue sa maison pour célébration d'une messe tous les mercredis dans la chapelle du Saint-Esprit (1548, 30 juin). — 16. Création d'une pension de 15 sous tournois par Raymond Gallinier, cordonnier, et Jean, son fils (1548, 30 juin). — 17. Vente par Jean Bouterone, maçon, à Jean Ponchon, curé de Saint-Georges, moyennant 5 livres, d'une pension annuelle de 5 sous (1551, 4 septembre). — 18. Testament de Philippe Bernardine, femme de Hugues Testefort, notaire : elle veut être enseveli dans l'église Saint-Georges ; elle y fonde plusieurs messes ; elle donne une pension de 50 sous pour qu'un Libera me soit chanté tous les dimanches sur son tombeau (1554 n. st., 10 février). — 19. Testament de Gabriel Megret, notaire : il fonde une pension de 20 sous pour célébration d'une messe le jour anniversaire de son décès (1558, 20 août). — 20. Fondation par Antoine Serrier, bourgeois de Lyon, d'une pension de 10 livres assise sur une maison de la rue Saint-Georges, pour célébrer deux messes par semaine, le mercredi et le vendredi, à la chapelle Notre-Dame de l'église Saint-Georges (1560 n. st., 14 février). — 21. Fondation par Claude Constantin, « troilleur d'huile », d'une pension de 21 sous 6 deniers (1561 n. st., 25 janvier). — 22. Fondation par Guignes Guillermin d'une pension de 20 sous payable à la Saint-Barthélemy (1561, 26 août). — 23. Fondation par Pierre Tardy, boucher, d'une pension de 5 sous pour célébrer une messe le jour anniversaire de la mort d'Étiennette Ruyton, sa femme (1568, 2 juin). — 24. Fondation par Jean Pernet, maçon, de Lyon, d'une pension de 25 sous pour célébration de messes (1573, 12 mai). — 25. Fondation par Jacques Bigaud, d'une pension de 5 sous pour célébration d'une messe anniversaire le 16 juillet (1573, 17 octobre).

## 48H2775 1562-1647.

1562-1647

### Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 32 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-4. Constitutions de pensions au profit de François Philippart, prêtre, sociétaire de Tarare, puis de Saint-Georges : un bichet de froment par Antoine, fils de Jean Maillet alias Couturier, de Saint-Clément de Valsonne (1562, 14 mai) ; sept bichets de froment, une quarte d'huile, une bichette de noix, 8 livres 10 sous par Claude Bas, du même lieu (1567, 13 mars) ; 3 livres par Benoît Alababel, cordonnier, de Tarare (1570, 21 octobre) ; diverses sommes par Antoine Nicolas, marchand apothicaire, de Lyon ; Claude Michault dit Rollet, de Pontcharra ; Étienne Gojet ; Antoine Dessaignes ; Claudine Bonhomme, veuve de Jean Rambaud (1573, 12 juillet — 1574, 15 mars). — 5. Vente par Jean Jareys, cordonnier de Tarare, à François Odouet, chirurgien, d'une chambre au château de Tarare, moyennant une pension annuelle de 10 sous (1564 n. st., 25 février). — 6. Cession de cette pension par Jean Jareys à François Philippart (1571, 21 février). Ces six documents étaient joints, avec d'autres, au testament (disparu) de François Philippart dit Bas, en date du 1er septembre 1574 (voir 48H2766, fol. 78 à 98). — Fondations faites dans l'église Saint-Georges par testaments ou donations entre vifs ; noms des fondateurs : 7. Mathieu Leullion, marchand cartier (1578) ; 8. François Dusoleil, marchand ferratier (1586) ; 9. Gabriel Megret, greffier de l'officialité (1590) ; 10. Jean Grolon, marchand veloutier (1594) ; 11. Claude Maistre, vicaire de Saint-Georges (1597) ; 12. Jeanne Serrelon, veuve de Pierre Mimorel, surnommé le capitaine Pierre (1598) ; 13-14. Jean Pascal, prêtre perpétuel en l'église de Lyon, chantre de Fourvière (1601) ; 15. Antoine Bouchetal, greffier de la sénéchaussée de Lyon, prévôt de la juridiction d'Écully, et Marguerite Maupeou, sa femme (1603) ; 16. Jeanne Fournel, veuve de Pierre Perrefort, notaire (1604) ; 17. Vincent Pallordet, curé de l'église Saint-Georges (1605) ; 18. Gaspard Mitte de Chevrières, chanoine et chamarier de l'église de Lyon (1605) ; 19. Louise de Langes, fille de feu noble Nicolas de Langes, président en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, femme de noble Balthazard de Villars (1607) ; 20. Françoise Bulloud, veuve de Jean Glathoud (1607) ; 21. Pierre Bas, citoyen de Lyon (1611) ; 22. Jean Marel, marchand de draps de soie (1615) ; 23. Gonin Collomb, maître ouvrier en draps de soie, capitaine penon au quartier de Saint-Georges (1616) ; 24-27. Jean Dusoleil, marchand, bourgeois de Lyon (1619) ; 28-29. Jeanne Messonnier, veuve de Jean Aubin (1620) ; 30-36. Vincent Pallordet, religieux conventuel de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, prieur de l'église Notre-Dame des Échelles, curé de Saint-Georges (1620-1647).

**48H2776 1621-1748.****1621-1748**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 47 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Fondations faites par testaments ou donations entre vifs ; noms des fondateurs : 1. Marguerite Maupeou, veuve d'Antoine Bouchetal (1621) ; 2-3. Françoise Billioud, veuve en premières noces de Jean Glathoud, en secondes noces de Gonin Collomb (1622-1625) ; 4. Gillibert Chambel, secrétaire du chapitre provincial et receveur général du grand prieuré d'Auvergne (1625) ; 5. Guigues Servonnet, dit Laserve, marchand hôtelier de Lyon (1629) ; 6. Marcellin Delaplume, bourgeois de Lyon (1630) ; 7. Claude Dalbepierre, marchand tonnelier (1631) ; 8. Marguerite Gonnet, veuve de Léonard Crespe, en son vivant maître cordonnier (1840) ; 9. Jean Dumont, maître vigneron, et Antoinette Fouilleuse, sa femme (1645) ; 10. Philippe Croppet, docteur en droits, juge des terres de l'archevêché de Lyon (1645) ; 11. Antoinette Berthet, veuve de noble François Guyot (1645) ; 12-13. Justinien Servonnet, prêtre, vicaire de l'église Saint-Michel (1646-1648) ; 14. Claude Chazard, notaire (1649) ; 15. Hélène Porte, veuve de Jean Node, marchand boucher (1651) ; 16-17. Jean Thiollier, sieur d'Espesses, bourgeois de Lyon (1652) ; 18-19. Pierre Dalbepierre, prêtre, sociétaire en l'église Saint-Georges (1652) ; 20. Jean Biatois, maître tisserand (1653) ; 21-23. Étienne Donzel, prêtre, sociétaire de l'église Saint-Georges (1658-1667 ; testament et codicille) ; 24-25. Françoise Perdrigeon, veuve de Claude Chazard, notaire, agent de l'Ordre de Malte au grand prieuré d'Auvergne (1661) ; 26. Fleurye Chastagnier, veuve de Pierre Bailloud, maître maçon (1676) ; 27. Antoinette Foullioux, veuve en premières noces d'Antoine Perrin, marchand hôtelier tenant l'Écu de France à Saint-Irénée, en secondes noces d'Antoine Decousu, marchand de bétail (1677) ; 28-29. Catherine Chazard, veuve en premières noces d'Antoine Guyot, agent et secrétaire de l'Ordre de Malte, en secondes noces de Jean Collomb, avocat (1678) ; 30. André Maistre et Anne Deville, sa femme (1679) ; 31. Claude Badiou, prêtre, sociétaire en l'église Saint-Georges (1685) ; 32. Claude Boudran et Jeanne Chesne, voituriers sur la Saône (1685) ; 33-34. Pierre Huriol, maître boulanger à Saint-Just, et Claudine Besson, sa femme (1685-1691) ; 35. François de La Roche, sieur de la Berlionnière, bourgeois de Lyon (1690) ; 36. François Fuchier, archer en la maréchaussée générale de Lyonnais, Forez et Beaujolais (1695) ; 37. Magdeleine Jacquet, veuve de Jean Vallete, marchand tripier en la boucherie Saint-Georges (1696) ; 38. Claudine Gorrin, veuve d'André Barnier (1697) ; 39. Anne Faure, veuve de Balthazard Perret (1699) ; 40. Louis Guilhermet, prêtre, sociétaire de l'église Saint-Georges (1700) ; 41. Louise Jacquet, héritière de sa sœur Magdeleine (1700) ; 42. Nicolle Dumont, veuve d'Antoine Coing, maître futainier (1702) ; 43. Étienne Dusoleil, sieur de Pierre-Bénite (1703) ; 44-45. Hélène Choralle, fille majeure, demeurant rue de la Pierre Percée (1724) ; 46. Damienne Vaure, femme de Claude Gaudet, marchand de vin (1725) ; 47. Jeanne-Marie Chevrier, veuve de Benoît Châtillon, perruquier (1728) ; 48. Marc-Antoine Vial, fabricant d'étoffes d'or, d'argent et de soie (1740). — 49. Copie d'une quittance donnée par Jean Paris de Montmartel, garde du trésor royal, aux curé et sociétaires de Saint-Georges, d'une somme de 2327 livres 10 sous, pour constitution d'une rente sur les tailles de 46 livres 11 sous (1724). — 50. Donation par Claude Servant, bourgeois de Lyon, d'une somme de 6.000 livres aux pauvres de la paroisse Saint-Georges (1748).

**48H2777-48H2778 Reconnaissances de pensions.****1526-1780****48H2777 1526-1592.****1526-1592**

## Description physique :

Importance matérielle : 14 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Reconnaissance passée au curé de Saint-Georges par Mathieu Clerc (Clerici) pour un jardin (virgultum seu curtille) situé à Lyon, paroisse Saint-Romain, et promesse de payer une pension annuelle de 10 sous (1526, 27 juillet). — 2. Accord entre frère Annet Constant, commandeur de La Tourrette, recteur de l'église paroissiale Saint-Georges de Lyon, et Clémence Rossan, femme de Pierre Pellisson, notaire : elle promet de payer les pensions de 3 livres et de 5 sous tournois fondées par feu Jean Battifer (1526, 15 août). — 3. Reconnaissance passée à Annet Constant par Jean, fils de feu Barthélemy Faure, de Sainte-Foy-lez-Lyon, pour une pension de 2 sous 6 deniers (1527, 23 mai). — 4. Reconnaissance d'une pension de 2 livres et demie par la veuve de Jean Avaud, au nom de sa fille Geneviève (1544 n. st., 4 avril). — 5. Reconnaissance par Jean Sarrier d'une pension de 5 livres tournois fondée par Jean Sarrier et Anne Vanotte, ses père et mère (1548 n. st., 20 janvier). — 6. Autre reconnaissance du même (1548, 2 novembre). — 7. Accord entre Antoine François, au nom des prêtres sociétaires de Saint-Georges, et Jean Burdel, sergent royal : celui-ci s'engage à payer la pension fondée par feu Mathieu Grandsaigne (1558 n. st., 12 janvier). — 8. Reconnaissance d'une pension de 57 sous tournois par Étienne Colet, Jean Peyssel et Antoine Fléchet (1565, 19 novembre). — 9. Reconnaissance d'une pension de 21 sols 6 deniers par Jeanne Tronchon, veuve de Claude Constantin, femme de Benoît Got, tonnelier (1565, 29 novembre). — 10. Reconnaissance d'une pension de 2 livres 10 sous par Jean Cléard, notaire, comme tuteur de Guillaume, Pierre et André, enfants issus de son mariage avec feu Geneviève Avaud (1567, 23 mai). — 11. Reconnaissance par Jean Pelletier d'une livraison de sept simaises de vin, sept pains de 4 livres et 5 sols, fondée par Jean Valelion (1578, 14 février). — 12. Reconnaissance par Claude Blanc, boulanger, de Lyon, d'une pension de 5 livres tournois réduite à un écu deux tiers (1585, 26 novembre). — 13. Reconnaissance d'une pension de 8 livres 10 sous par Benoît Delacoste, marchand de Saint-Clément de Valsonne (1587, 4 décembre). — 14. Reconnaissance par Antoine Bazan de la

livraison de sept simaises de vin, sept pains et 5 sous (1592, 29 janvier). — 15. Reconnaissance d'une pension de 2 écus d'or soleil par Claude Mercier, « marchand riveyran », habitant à Lyon (1592, 3 août).

---

#### 48H2778 1579-1780.

1579-1780

Description physique :

Importance matérielle : 83 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Reconnaissances de pensions au profit du curé et des sociétaires de Saint-Georges : 1, 1 écu d'or par Antoine Dessagnes, hôte du logis où pend pour enseigne l'image Saint-Georges, à Saint-Antoine de Pontcharra, et François Fournel, sa femme (1579) ; 2, six coupes de froment par Jean Dublanboisson pour une terre à Vénissieux (1580) ; 3-4, trois coupes de froment par Michel Baudier, laboureur de Vénissieux (1580) ; 5-6, 20 sous par Geneviève Sauvage, veuve de Pierre Pigeon (1603) ; 7, 12 écus d'or par Antoine Maistre et Marguerite Bas, sa femme (1608) ; 8-9, 7 bichets de blé par Benoît Souzy, notaire, de Saint-Clément de Valsonne (1609) ; 10, 40 sous par Benoît Bressat, laboureur, de Saint-Laurent de Mure, et Catherine Besseney, sa femme (1611) ; 11, deux bichets de froment par Jean de Vaissières, marchand, de Lyon (1612) ; 12, par Antoine Maistre, chirurgien, et Marguerite Bas, sa femme (1613) ; 13, par Simonde Quemet, veuve en premières noces de Benoît Jolly, praticien, en secondes noces de Guillaume Testefort, imprimeur (1616) ; 14, par Catherine Dusoleil et Antoine Gaudin (1624). — 15-34. Autres reconnaissances de pensions par diverses personnes (1625-1780). — 35. Quittance donnée à Catherine Molandier, veuve de François Dusoleil, de la pension de 30 sous fondée par celui-ci (1587). — 36-83. Autres quittances de pensions payées au curé et aux sociétaires de Saint-Georges (1592-1756).

---

#### 48H2779-48H2780 Curés et sociétaires de l'église Saint-Georges.

1577-1778

---

#### 48H2779 Nominations.

1578-1778

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 51 pièces, papier ; 17 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Collation de l'église Saint-Georges, indûment occupée par Hélie Court, par Jean Levesque de La Cassière, grand maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, à Claude Simian, chapelain de la Langue d'Auvergne (1578, 26 mars. Malte). — 2-5. Nominations de curés de Saint-Georges ; Vincent Pallordet (1601) ; Jean Cogniat (1621). — 6. Prise de possession de l'église Saint-Georges par André Glathoud (1641). — 7. Acte de décès de Vincent Pallordet (1650). — 8. Nomination de Jean Chazard à la cure de Saint-Georges par frère Jean de Fay de La Tour-Maubourg, grand bailli de Lyon, curé primitif de l'église Saint-Georges (1651). — 9-12. Nomination d'Antoine Caille à la cure de Saint-Georges, dont prend possession son procureur César Bouvier, commandeur de Villejésus (1690-1691). — 13-20. Nominations de curés de Saint-Georges : Léon Gay (1693-1695), Théodore Florin (1695), François Chartron (1702). — 21. Vente des effets de feu François-Théophile Desfrançois, commandeur de La Tourrette, curé de Saint-Georges (1747). — 22. Nomination de Benoît-Nizier Servier à la cure de Saint-Georges (1774). — 23. Permission donnée par Emmanuel de Rohan, grand maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, à B.-N. Servier de porter une croix d'or (1778). — 24. Information sur la conduite et les mœurs de B.-N. Servier (1778). — 25. Permission donnée à Louis Blanc, vicaire de Saint-Georges, de prendre un substitut (1690). — 26-28. Pétitions présentées par les marguilliers de Saint-Georges pour l'établissement d'un vicaire (1704-1705). — 29-30. Approbation par le grand maître de l'Ordre de la délibération de la Langue d'Auvergne du 23 mars 1705 sur l'établissement d'un vicaire (1719). — 31-35. Conventions entre les curés de Saint-Georges et leurs vicaires (1732-1756). — 36. Sentence d'Anne de Naberat, visiteur général du grand prieuré d'Auvergne, suspendant Pierre Dalbepierre de ses fonctions de sociétaire de l'église Saint-Georges (1617). — 37. Décision de la Langue d'Auvergne approuvant la réduction du nombre des sociétaires de Saint-Georges de sept à cinq (1641). — 38. Provisions d'une place de sociétaire accordées à Louis Ducoingt, prêtre (1651). — 39. Requête d'Hugues Pottier, sociétaire de l'église Saint-Georges, pour obtenir paiement des sommes qui lui sont dues pour ses services (1730). — 40. Requête de Jean-Baptiste Isnardy, sociétaire, contre le vicaire Jayol (1736). — 41-42. Ordre donné par le chapitre du grand prieuré d'Auvergne à deux sociétaires de Saint-Georges de remplir les devoirs de leur bénéfice ou de l'abandonner (1746). — 43. Provisions de places de sociétaires accordées à Jacques Marion, Louis Simonet, Guillaume Dupré, Pierre Bonnardel (1747). — 44-51. Nominations de courriers ou marguilliers de Saint-Georges : Antoine Simple (1615), André Langre (1690 et 1700), Jean Blain (1703), Jean Vincent (1733), Jacques Trochon (1734). — 52. Délibération des sociétaires et des marguilliers chargeant J.-F. Chartron, curé de Saint-Georges, de prendre soin de la décoration de l'église et de la distribution des flambeaux à la procession du Saint-Sacrement (1706). — 53. Délibération des marguilliers accordant au curé et aux sociétaires la pension due sur la maison Viard (1749).

---

#### 48H2780 Règlements.

1577-1756

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 21 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. « Règlement touchant le divin service de se doit faire en l'esglise monr Saint George de Lyon. » (1577). — 2. Traduction en italien du règlement précédent, suivie de l'ordre de l'exécuter donné par Claude de Montmorillon, grand prieur d'Auvergne (1582). — 3-5. Règlement concernant le curé, les prébendiers et sociétaires, les marguilliers et courriers de l'église Saint-Georges (1637). — 6. Bulle du pape Innocent X accordant des indulgences à l'église Saint-Georges (1651). — 7. Règlement des offices en l'église Saint-Georges (s. d.). — 8-9. Règlements proposés à François de Mongontier, bailli de Lyon, par Théodore Florin, curé de Saint-Georges, suivi des observations des sociétaires (1696). — 10-14. Règlement fait par Hector de Saint-Georges, commandeur de Montferrand, bailli de Lyon, sur les différends entre le curé et les sociétaires de Saint-Georges (1703). — 15-16. Règlement fait entre le curé et les sociétaires de Saint-Georges par frère Antoine de Fougères Dutré, commandeur de Sainte-Anne, procureur de Gilbert de Fougères du Cluzeau, commandeur de Carlat, bailli de Lyon, assisté par Jean Morand, curé de Saint-Romain et Saint-Pierre-le-Vieux (1706). — 17-21. Règlement des offices dans l'église Saint-Georges portant réduction des anciennes fondations, fait par Adrien de la Poype de Serrières, commandeur de Saint-Georges, et Hyacinthe de Montfort, commandeur de Dole (1713). — 22. Projet de mémoire adressé au Pape pour le règlement des offices dans l'église Saint-Georges (1756).

---

## 48H2781-48H2784 Règlements, requêtes et pièces de procédures.

1423-1750

---

### 48H2781 1423.

1423

Description physique :

Importance matérielle : 1175 sur 620 mill., 2 peaux.  
Genre/Carac. phys. : Rouleau

Sentence rendue par Jean Pellerin, lieutenant d'Humbert de Grolée, bailli de Mâcon et sénéchal de Lyon, dans un différend entre les paroissiens de Saint-Georges et Jean Jossard, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem : d'après cette sentence, les paroissiens sont tenus d'exécuter les réparations de l'église ; le luminaire est à la charge du curé (1423 n. st., mardi 23 mars).

---

### 48H2782 1423-1708.

1423-1708

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 86 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Copies de la sentence entre Jean Jossard et les paroissiens (1423). — 3. Assignation donnée à la requête de Jean Jossard à Jean Canet, dit Grôle, « homme de labeur », et à Jean Dubois, curé de Saint-Romain, d'avoir à comparaître devant le Parlement siégeant à Poitiers (1425, 28 avril). — 4. Décision du chapitre provincial attribuant une maison aux marguilliers (1544). — 5. Plainte des paroissiens contre le curé, le vicaire et les sociétaires (1572). — 6. Projet d'accord entre le curé et les sociétaires de Saint-Georges (1583). — 7. Requête de Jacques Maistret, docteur en théologie, évêque de Damas, suffragant de Lyon, curé de Saint-Georges, contre Vital Ferraton, pédagogue, se disant curé de Saint-Georges (s. d.). — 8-11. Fragment d'une procédure entre Jacques Maistret et Claude Dalbepierre, courrier, au sujet de la garde des reliques et des ornements de l'église Saint-Georges (1592-1593). — 12. Requête adressée par les courriers au grand prieur d'Auvergne et décision de celui-ci prescrivant l'inventaire des titres de fondation (1597). — 13. Requête adressée à l'official par Vincent Pallordet, curé de Saint-Georges, contre trois prêtres habitués qui avaient fait sonner la grand messe à six heures du matin (1602). — 14-16. Autre requête du même au même contre un courrier qui voulait prendre des cierges allumés pour des funérailles (1604). — 17-50. Requêtes adressées par Vincent Pallordet au grand prieur d'Auvergne, puis au grand maître de l'Ordre pour être maintenu en possession de ses droits curiaux contre les prétentions des sociétaires et des courriers ; mémoires et autres pièces de procédure ; sentence du grand maître en faveur du curé (1604-1618). — 51. Requête des paroissiens de Saint-Georges au sénéchal de Lyon pour obtenir communication du titre de fondation de six prêtres sociétaires (1631). — 52. Requête des marguilliers et paroissiens au chapitre provincial en vue d'obtenir un règlement du service divin conforme aux fondations (1635). — 53. Procuration donnée par le curé et les sociétaires de Saint-Georges (1664). — 54. Réponse de Jean Chazard, curé de Saint-Georges, à une requête présentée par les sociétaires (s. d.). — 55. Décision du chapitre provincial sur les différends entre le curé et les sociétaires (1669). — 56-57. Requêtes des sociétaires au chapitre de la Langue d'Auvergne pour savoir de quelle juridiction ils dépendent (1680). — 58. Sommation faite à un marguillier de rendre ses comptes (1684). — 59. Ordre donné par François de Bocsozel de Mongontier, grand bailli de Lyon, à trois sociétaires qui avaient manqué de respect au vicaire d'aller passer chacun un mois au séminaire Saint-Irénée (1693). — 60. Défense faite par le même à deux marguilliers de prendre place dans le chœur (1696). — 61. Procuration donnée par Théodore Florin, curé de Saint-Georges, au grand bailli de Lyon pour recevoir les frais et dépens que doivent les marguilliers (1700). — 62-86. Procédure entre André Langre et Jean Blain, marguilliers de Saint-Georges, d'une part, Jean-François Charton, curé de ladite paroisse, Hector de Saint-Georges, grand bailli de Lyon, d'autre part, au sujet de droits contestés (1703-1708). — 87-88. Requête de Jean-François Charton pour obtenir des paroissiens de Saint-Georges la somme de 150 livres par an, qui lui a été promise pour lui permettre de louer une maison en

attendant la reconstruction de la cure et sentence des Requêtes du Palais lui accordant 750 livres pour cinq ans de loyer (1707).

---

## 48H2783 1711-1732

1711-1732

### Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 44 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-3. État des charges et des revenus affectés au vicaire perpétuel et aux sociétaires de Saint-Georges, présenté par les sociétaires aux deux commissaires délégués par le chapitre général pour régler les contestations entre Jean-François Charton et les sociétaires (1711). — 4. État des fondations faites en faveur du curé et des sociétaires de Saint-Georges (s. d.). — 5-6. Mémoire du curé et règlement par le délégué du chapitre (1712-1713). — 7. Requête adressée par les marguilliers de Saint-Georges au grand bailli de Lyon pour être maintenus dans l'usage de recevoir l'huile qu'on brûle dans la lampe devant le Saint-Sacrement (s. d.). — 8-9. Règlement fait par Amable de Thianges, procureur de Gilbert de Fougères de Cluzeau, grand bailli de Lyon, pour terminer les différends entre le curé Charton et les marguilliers (1716). — 10. Requête adressée par les fabriciens de Saint-Georges à l'archevêque de Lyon pour être exemptés d'une somme de 40 livres que le receveur du clergé exige chaque année pour les registres de baptêmes, mariages, sépultures (1720). — 11-37. Pièces concernant les contestations entre les marguilliers et Jean-François Charton (1718-1724). — 38. Résumé des contestations survenues entre eux de 1703 à 1724. — 39-48. Procédure engagée à la sénéchaussée de Lyon par les marguilliers de Saint-Georges contre demoiselle Jeanne Megret, héritière d'Alexandre Megret, avocat, son frère, marguillier de 1716 à 1723, au sujet de la reddition des comptes de celui-ci (1727-1732).

---

## 48H2784 1718-1750

1718-1750

### Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 137 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-4. Saisies arrêts mises sur divers revenus à la requête du curé et des sociétaires de Saint-Georges (1718). — 5-43. Procédure engagée par Jean-François Charton, curé de Saint-Georges, contre Pierre Pernet, loueur de chevaux, acquéreur d'une maison appartenant à la succession de Jean Dusoleil, pour paiement d'une pension de 30 livres (1719-1723). — 44-109. Procédure engagée par le même curé contre Joseph-Antoine Buturieu, procureur, Joseph Buturieu, Catherine et Anne Buturieu, et poursuivie contre leurs héritiers, pour obtenir le paiement d'une pension de 100 livres, assignée sur la maison appelée des Trois Cornets, sise rue Saint-Georges (1706-1741). — 110-131. Difficultés entre François-Théophile Desfrancois, curé de Saint-Georges, les sociétaires et les marguilliers au sujet de leurs droits respectifs, terminées par un règlement du grand maître de l'Ordre (1734-1739). — 132-133. Saisie arrêt et procuration concernant les comptes à rendre par les sociétaires de Saint-Georges (1741). — 134. Transaction passée entre Joseph Josset, curé de Saint-Georges, et les sociétaires et fabriciens (1747). — 135. Avis du Conseil de l'Ordre de Malte approuvant la coutume qu'a le chapitre de Lyon de chanter les premières vêpres et de célébrer la grand messe dans l'église Saint-Georges, la veille et le jour de la fête de ce saint (1750). — 136. Mémoire concernant les confréries érigées dans l'église Saint-Georges (s. d.). — 137-138. Requête adressée au chapitre de la Langue d'Auvergne par les fabriciens, marguilliers et paroissiens de Saint-Georges pour obtenir que le curé soit tenu de réparer le clocher et de fournir la cire nécessaire aux offices (s. d.).

---

## 48H2785-48H2788 Comptes.

1609-1781

---

## 48H2785 Déclarations, états et mémoires, quittances, pièces de procédures.

1609-1769

### Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 51 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-9. Pièces de procédure et sentences au profit de Vincent Pallordet, curé de Saint-Georges, pour paiement de droits de sépulture (1614-1615). — 10-11. Déclarations de temporel faites par les sociétaires de Saint-Georges (1615). — 12. Grievs du curé et des sociétaires de Saint-Georges contre la taxe des obits (1682). — 13. Déclaration des obits ou commissions de messes fondées en l'église Saint-Georges (1692). — 14. Avertissement donné par le syndic général du clergé de Lyon à un sociétaire de Saint-Georges pour paiement d'une somme de 10 livres comme don gratuit (1696). — 15. Protestation du grand bailli de Lyon contre cette inscription au rôle du clergé (1696). — 16-19. États des messes fondées en l'église Saint-Georges (XVIII<sup>e</sup> siècle). — 20. Réplique de Hugues Pottier, sociétaire de Saint-Georges, à Théophile Desfrancois, curé (1728). — 21-22. Quittances données aux curés de Saint-Georges (1723-1738). — 23. État des revenus de la cure de Saint-Georges (1710). — 24. État des rentes exigibles (1719). — 25. Mémoire des rentes de la société de Saint-Georges (1727). — 26-38. Recettes provenant du louage des chaises et menues dépenses de la sacristie (1755-1769). — 39-40. Procurations données par les sociétaires de



Saint-Georges (1609-1756). — 41. Mémoire des sommes dues au curé et aux sociétaires de Saint-Georges ; mémoire des revenus provenant de fondations (1711). — 42. Quittance d'une somme de 330 livres payée par le luminaire de Saint-Georges (1713). — 43. Recettes et dépenses de Jean Berne, marguillier de Saint-Georges (1680-1683). — 44. Recette des pensions de l'église Saint-Georges par Claude Goyon (1697-1703). — 45. Compte rendu par Claude Goyon au curé et aux sociétaires de Saint-Georges (1702-1703). — 46. Livre des fondations de Saint-Georges et recette faite par messire de Mouressoux, prêtre, procureur des sociétaires (1703-1705). — 47. Réponse aux articles du compte présenté par le sieur Charton (1716). — 48-51. Comptes de la société de Saint-Georges (1729-1749). — 52. Accord entre la société de Saint-Georges et le sieur Guillermet au sujet de la pension due par celui-ci (1747).

---

#### **48H2786 « Livre de la marguillerie de la paroisse de Saint-George de Lyon ».**

**1705-1736**

Description physique :

Importance matérielle : 345 sur 220 mill., papier, 24 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 2, inventaire des ornements, vases sacrés, argenterie, linges et tapisseries. Fol. 7-8, distribution des flambeaux. Fol. 9, dépense du sieur Blain. Fol. 10, recette de Georges-Louis Gobier (1705). Fol. 12 v<sup>o</sup>-13, nomination des courriers et marguilliers (1716-1718). Fol. 14, compte d'Alexandre Megret (1717-1719). Fol. 21-26, autres comptes (1719-1722). Fol. 29, nomination de marguilliers (1735-1736). — (Cahier incomplet ; les fol. 3, 5, 6, 27, 28 manquent).

---

#### **48H2787 Livre de recette des pensions dues à la société de Saint-Georges**

**1747-1756**

Description physique :

Importance matérielle : 370 sur 245 mill., papier, 42 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

#### **48H2788 Recette des pensions dues à la société de Saint-Georges.**

**1763-1781**

Description physique :

Importance matérielle : 315 sur 205 mill., papier, 91 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Les fol. 1 et 2 manquent ; fol. 69-92, blancs.

---

#### **48H2789 Réparations.**

**XVe Siècle-1766**

Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, parchemin ; 89 pièces, papier ; 3 plans.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Dépenses faites par frère Jean Jossard, curé de Saint-Georges, pour les réparations de l'église (fragment d'un rouleau, papier ; s. d., xve siècle). — 2-4. Prix-fait de la reconstruction de l'église (1492 ; cf. 48 H. 2767, fol. 73). — 5-6. Devis et plan pour la construction d'une sacristie (s. d.). — 7-57. Procédure engagée par François de Bocsozel de Mongontier, reprise par Hector de Saint-Georges, tous deux grands baillis de Lyon et, en cette qualité, curés primitifs de l'église Saint-Georges, contre les courriers et marguilliers de cette paroisse, pour les obliger à réparer le vestibule de la cure, à effacer les inscriptions qu'ils avaient fait mettre aux portes de l'église, à replacer les armes de l'Ordre de Malte et du commandeur de Beauvoir à l'endroit où elles étaient (1689-1704). — 58. Plan de la commanderie, de l'église, du cimetière et de la cure de Saint-Georges (s. d.). — 59-61. Croquis de l'église et des portails, avec indication des inscriptions dont les commandeurs demandaient la suppression (s. d.). — 62-63. Requêtes adressées par Jean-Philibert de La Tour-Maubourg à Théophile Desfrançois, curé de Saint-Georges, et aux marguilliers de la paroisse pour les obliger à réparer le clocher (1740). — 64. Requête présentée à l'intendant de Lyon par le curé et les marguilliers pour être autorisés à convoquer l'assemblée des paroissiens afin de délibérer sur les réparations du clocher (1740). — 65. Visite du clocher de Saint-Georges par un maçon et un charpentier (1741). — 66. Requête de Jean Chazard, curé de Saint-Georges, au chapitre de la Langue d'Auvergne pour la reconstruction de la maison curiale (1663). — 67-71. Requêtes adressées à l'intendant par Jean-François Charton, curé de Saint-Georges, et par les habitants de la paroisse, au sujet du paiement d'une somme de 150 livres par an, allouée au curé pour son logement en attendant la reconstruction du presbytère (1703-1708). — 72-73. Rôles des maisons de la paroisse Saint-Georges et ordonnances de l'intendant répartissant sur les propriétaires une somme de 1200 livres, due pour plusieurs années de loyer de la maison curiale (1709). — 74-81. Requêtes adressées à l'intendant par François-Théophile Desfrançois, curé de Saint-Georges, et délibération des paroissiens au sujet de la reconstruction du presbytère (1729-1734). — 82-83. Requête de Jean Josset, curé de Saint-Georges, délibération des paroissiens et ordonnance de l'intendant prescrivant de lever chaque année dans la paroisse une imposition de 312 livres pour le loyer du presbytère (1748). — 84. Rôle de répartition de cette somme de 312 livres (1749). — 85. État des réparations faites par le curé de Saint-Georges (1750). —

86-97. Procès verbaux d'assemblées des paroissiens, requêtes à l'intendant, plan et autres pièces concernant la reconstruction du presbytère (1750-1754). — 98-100. Requêtes de Jean Josset contre ceux qui jettent des immondices dans la Saône devant les fenêtres de la maison curiale (1758). — 101. Cession par Jean Josset à Claude Gayet d'un emplacement à côté de la cure, à condition d'y faire construire un petit bâtiment (1766).

#### 48H2790 Visites.

1506-1783

##### Description physique :

Importance matérielle : 21 pièces, papier ; 19 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Copie (incomplète) de la visite de l'église Saint-Georges par le vicaire général de l'archevêque de Lyon (1506). — 2-5. Visites de la maison curiale de Saint-Georges (1615-1701). — 6-7. Commission donnée par le délégué du grand maître de l'Ordre de Malte pour la visite de l'église Saint-Georges (1719). — 8-10. Notification de cette commission à Jean-François Charton, vicaire perpétuel, et aux marguilliers de Saint-Georges (1719), — 11. Procès verbal de visite de l'église Saint-Georges par François Boyer de Ruffé, commandeur de Saint-Romain-en-Gal (1719). — 12. Ordonnance relative à l'église Saint-Georges (1729). — 13. Visite (incomplète) de l'église Saint-Georges par Jacques de Sainte-Colombe, commandeur de Chantoin (1755). — 14. Visite de l'église et des chapelles, de la nouvelle cure, de l'hôtel du bailliage par Georges de Sales, commandeur de Salles et de Montseugny en 1758 (la fin manque). — 15-17. Fragments de visites (XVIII<sup>e</sup> siècle). — 18. Visite de l'église paroissiale, de la maison curiale et de l'hôtel du bailliage par Joseph-Guy Bosredon de Vatanges (1761). — 19. Visite par Nicolas-François de Prunier de Lemps, commandeur de Chazelles (1777). — 20. Visite par Jacques de Soudeilles, commandeur de Montferrand (1780). — 21. Visite par Claude-Marie de Sainte-Colombe de Laubépin, commandeur de Saint-Paul (1783).

#### 48H2791 Prébendes et pensions, confréries.

1506-1756

##### Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 23 pièces, papier ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Collations de la prébende Saint-Antoine, Saint-Sébastien et Saint-Roch à Jean Bourges, clerc, et à Jean Guyot, prêtre, sociétaire de l'église Saint-Georges (1506-1635). — 3-4. Collation de la prébende fondée en la chapelle Saint-Sébastien par Guillaume Dorval à Pierre Billon, prêtre, docteur en théologie, et prise de possession par celui-ci (1679). — 5. Reconnaissance d'une pension de 2 écus passée par Claude Mercier à Pierre Bas (1595). — 6-7. Fondation par Pierre Bas d'une pension dans la chapelle Saint-Nicolas (1611). — 8-9. Requête des courriers pour obtenir des reconnaissances de cette pension (1638-1662). — 10. Reconnaissance de Floris Allabert, maître cordonnier (1662). — 11. Quittance de ladite pension (1689). — 12. Résignation par Jean Masse, sous-maître en l'église de Lyon, de la prébende fondée par Simon Jaquet sous le vocable de Saint-André (1613). — 13-15. Collation de ladite prébende à Philibert Tixier (1613), puis à Claude Badiou et prise de possession par celui-ci (1674). — 16-18. Collation à Aimé Charton, clerc tonsuré, et résignation de celui-ci (1714-1725). — 19. Avertissement donné par le syndic du clergé au titulaire de la prébende Saint-André pour sa cote d'impôt (1756). — 20. Quittance donnée par Jean Chazard, curé de Saint-Georges, à Antoinette Ballet, veuve de Claude Dralliat, pour une pension de 20 livres due à la prébende de Saint-Claude (1654). — 21. Autre quittance de la même pension (1686). — 22. Permission pour l'établissement de la confrérie de Saint-Claude (1736). — 23. Règlement de la confrérie de Saint-Roch (1716). — 24-25. Avis sur les bulles d'indulgence accordées à la confrérie de Saint-Laurent (s. d.).

#### 48H2792-48H2793 Fondations, biens et bénéfices.

1492-1756

#### 48H2792 1492-XVIII<sup>e</sup> siècle.

1492-XVIII<sup>e</sup> Siècle

##### Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Fondation par Annet Constant, commandeur de La Tourrette, curé de Saint-Georges, de deux messes à célébrer chaque semaine dans la chapelle Sainte-Anne, donation à ladite chapelle d'une pension de 10 livres à percevoir sur une maison de la paroisse Saint-Georges, d'une vigne et de terres à Grigny (1518, 18 septembre). — 2-5. Copies et traduction de cet acte de fondation. — 6. Vente par André Sève et Jean Laurencin, son gendre, laboureurs de Grigny, à Étienne et Antoine Grollier, frères, marchands de Lyon, pour 14 livres tournois, d'une vigne contenant environ 12 ouvrées, située à Grigny, au terroir appelé de Paradis, juxta iter quo itur de cruce du Bochet ad turrim de la Genetière (1492 n. st., 26 mars). — 7. Vente par Thomas Rey (Regis), marchand de Lyon, à noble Guillaume Constant, damoiseau, représenté par son frère Annet Constant, pour 50 livres tournois, d'une terre à Grigny, au terroir de Villeneuve (1499, 23 octobre). — 8. Vente par André Perrot et Florise, sa femme, à Annet Constant, d'une pièce de terre à Grigny contenant environ 5 bicherées (1504, 15 décembre). — 9. Vente par Pierre Faure

à Guillaume Constant d'une pièce de vigne sise au terroir de Chapponey (1505 n. st., 25 janvier). — 10. Échange entre Annet Constant, procureur de son frère Guillaume, et Claude Besson, maître de la monnaie du Roi à Lyon ; le premier cède une terre à Grigny, au terroir de la Plaigne ; il reçoit une vigne et une pièce de terre au terroir de Villeneuve (1506 n. st., 18 mars). — 11. Copie d'une fondation par Étienne, veuve de Jean Vigier (1519, 26 juin). — 12. Accord entre Sibylle Sève, veuve de Jean Laurencin, et Philippe, son frère, d'une part ; Annet Constant, d'autre part, au sujet d'une vigne située à Grigny, lieudit le Paradis (1524 n. st., 14 mars). — 13. Échange entre noble Pierre Palmyer, seigneur de La Bastye, et Jean Guillermin, prébendier de la chapelle Sainte-Anne : le premier cède une terre et un pré à Grigny, au terroir de Jay, et reçoit une terre dans la même paroisse, au terroir de la Rotanière (1579, 3 novembre). — 14. Fondation par Jacques Maistret, évêque de Damas, suffragant de Lyon, au profit de la chapelle Sainte-Anne et Sainte-Marie-Magdeleine (1590, 13 octobre). — 15-16. Ventes par Étienne Peillon et Claude Villard, laboureurs, de Grigny, à Thomas Maistret, docteur en théologie, aumônier du Roi, de vignes à Grigny, terroir des Casardes (1629-1630). — 17. Donation faite à la prébende Sainte-Anne par Thomas Maistret (1645). — 18-19. Dénombrements de fonds à Grigny donnés par Annet Constant (s. d.). — 20. État des fonds de la prébende Sainte-Anne dépendant de la rente noble de Grigny et reconnus par Thomas Maistret, prébendier (1619). — 21. État des maisons et des fonds possédés par le commandeur Desfrançois, curé de Saint-Georges, qui dépendent de la rente noble de Grigny (s. d.). — 22. Cartes de fonds situés à Grigny dépendant de la prébende Sainte-Anne (s. d.). — 23. Collation de la prébende Sainte-Anne à Pierre-Chazard (1667). — 24. Requête de Louis Blanc et de Louis Ducoin, coprebendiers de la prébende Sainte-Anne, aux héritiers de Pierre Chazard, pour être mis en possession d'un cellier et d'une chambre dépendant de ladite prébende (1674).

## 48H2793 1553-1756.

1553-1756

### Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 55 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Reconnaissance passée à Gilbert de Lévy, comte de Ventadour, seigneur de Grigny, par Étienne Granjon, titulaire de la prébende Sainte-Anne et Sainte-Marie-Magdeleine, pour les propriétés de Grigny (1553). — 2-3. Reconnaissance passée pour les mêmes propriétés par Thomas Maistret à Anne de Lévis, duc de Ventadour, lieutenant général en Languedoc (1619). — 4-6. Reconnaissance passée par Balthazard Chazard et Étienne Donzel à Camille de Merlo, seigneur de Grigny, trésorier de France en la généralité de Lyon (1665). — 7. Quittance des droits de mi-laods donnée par le seigneur de Grigny au curé de Saint-Georges (1617). — 8. Promesse faite aux prébendiers de Saint-Georges par André Colliard, laboureur, de Grigny, de payer la livraison de sept simaises de vin, sept pains de 4 livres et 5 sous, fondée par Jean Vallelion (1568, 3 avril). — 8 bis. Autre promesse de payer la même livraison faite par Antoine Bazan (1592). — 9-13. Baux à ferme des domaines de Grigny (1641-1670). — 14. Convention entre Joseph Josset, curé de Saint-Georges, et Jean-Marie Jarricot, pour la culture des vignes et du jardin de Grigny (1747). — 15. Requête de Jean-François Charton, curé de Saint-Georges à l'intendant de Lyon pour être exempté de taille à Grigny (1713). — 16. Sentence de l'Élection de Lyon interdisant aux consuls de Grigny de porter le curé de Grigny au rôle des tailles (1716). — 17. Sentence des Requêtes du Palais contre Philippe Bouchardon au sujet d'une vigne à Grigny (1720). — 18. Sommation faite au curé de Saint-Georges de payer 13 livres 8 sous 4 deniers au chapitre d'Ainay, pour sa cote de l'imposition levée à Grigny et à Millery (1730). — 19-20. Requête du curé de Saint-Georges à l'intendant et ordonnance de celui-ci le déchargeant de la capitation imposée sur ses domestiques à Grigny (1731). — 21-22. Certificat du curé et des consuls de Grigny constatant que le commandeur Desfrançois a fait arracher environ vingt ouvrées de vigne ; requête à l'intendant et autorisation donnée par celui-ci de les replanter (1734). — 23-24. Avertissement donné par le syndic du clergé au prébendier de Sainte-Anne pour sa cote d'impôt et réponse de celui-ci (1756). — 25. Sauvegarde donnée à Jean Pascal, prébendier de la prébende Sainte-Anne et Sainte-Marie-Magdeleine (1574). — 26-28. Différend entre Jean Pascal et Jean Boyeron pour la possession de cette prébende (1576). — 29-30. Requêtes d'André Glathoud, curé de Saint-Georges, contre les prébendiers de Sainte-Anne (1646). — 31. Reconnaissances passées par Gaspard Nesme et Antoine Gonnard à noble Vincent de Vertema, bourgeois de Lyon, pour deux pièces de vigne à Grigny (1646). — 32. Accord entre Jean Chazard, curé de Saint-Georges, d'une part ; Balthazard Chazard et Étienne Donzel, prébendiers de Sainte-Anne, d'autre part, au sujet de deux cuves (1666). — 33-35. Pièces concernant un droit de milods dû à l'archevêché de Lyon pour une maison sise rue Saint-Georges, appartenant à la prébende Sainte-Anne (1684-1689). — 36. Cession d'une vigne à Grigny faite par Antoinette Arroux, veuve de Jean Desprez, à Jean-François Charton, curé de Saint-Georges (1712). — 37-56. Procédure contre Claude Ducret, bourgeois de Lyon, et Nicolas Bony, marchand de Grigny, au sujet du payement de la pension de sept miches de pain, sept simaises de vin et 5 sols (1717-1721). — 57. Sentence des Requêtes du Palais condamnant Claude Guérin dit Guillat, de Grigny, à remettre à Jean-François Charton, curé de Saint-Georges, une vigne au terroir de Charpenay (1720). — 58. Note au sujet de cette vigne et compte du commandeur Desfrançois (1742). — 59. Assignation donnée par dame Elisabeth Richer, veuve de Jean Durret, premier président au Bureau des Finances de Lyon, seigneur de Grigny, à Joseph Josset, curé de Saint-Georges, prébendier de Sainte-Anne, pour passer une reconnaissance au profit de la rente noble du château de Grigny (1753).

## 48H2794 Biens à Grigny.

1458-1762

### Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 96 pièces, papier ; 5 plans.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente d'un pré à Grigny passée par André Glathoud, curé de Saint-Georges, à noble Vincent de Vertema, receveur des deniers

communs de la ville de Lyon, moyennant une pension de 20 livres (1648). — 2. Nomination d'arbitres au sujet de ce pré par Jean Chazal, curé de Saint-Georges, et dame Sibylle Blauf, femme séparée de biens de René Bays (1667). — 3-4. Transaction entre les parties par laquelle la pension est portée à 27 livres 10 sous (1669-1676). — 5. Copie d'une reconnaissance passée au seigneur de Grigny (1458). — 6-22. Procédure entre François Charton, curé de Saint-Georges, et René Bays, bourgeois de Lyon, au sujet de la propriété d'un pré et d'une vigne à Grigny (1704-1706). — 23. Décision du grand maître de l'Ordre de Malte nommant des commissaires pour statuer sur un échange projeté entre Joseph Josset, curé de Saint-Georges, et René Bays, bourgeois de Lyon (1749). — 24. « Plan géométral des fonds appartenants à messire Josset, prêtre conventuel de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, prieur curé de Saint-Georges de Lyon, commandeur de Villejésus, et de ceux des voisins y aboutissants, situés dans la paroisse de Grigny en Lyonnais, levé par Me Ferrand, notaire et commissaire en droits seigneuriaux à Lyon, le 26 février 1756. » — 25. Autre exemplaire du même plan avec des observations sur les contestations entre Joseph Josset et René Bays (s. d.). — 26-28. Autres plans de Grigny (1756). — 29-106. Procédure aux Requêtes du Palais, puis au Parlement, entre Joseph Josset et René Bays, fils, au sujet du pré de Grigny (1759-1762).

---

#### 48H2795-48H2797 La Verpillière.

1483-1765

---

#### 48H2795 Cure et rente de La Verpillière.

1568-1765

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 19 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Bail de la rente de la Verpillière passé par Jean Geneveys, curé de Saint-Georges, à Pierre Renoval, moyennant 30 livres tournois pour deux ans (1568). — 2-11. Autres baux de la rente noble de La Verpillière (1572-1632). — 12-15. Fragments d'une procédure engagée par François Girard, official de Bourg-en-Bresse, ancien curé de Saint-Georges de Lyon, contre Jean Maillon, boucher à Lyon, pour restitution de deux terriers, paiement d'une somme de 20 écus et livraison de huit chapons (1604). — 16. Mémoire des titres, notamment des terriers de La Verpillière, retirés par Vincent Pallordet, curé de Saint-Georges, des mains de Michel Jacquier, prêtre (1605). — 17-19. Compte des revenus de La Verpillière (1620-1628). — 20. Mémoire sur les droits du curé de Saint-Georges à la Verpillière (s. d.). — 21. Prise de possession de la cure de La Verpillière par Étienne Ponthon, vicaire de Saint-Georges d'Espéranche, nommé par le grand prieur d'Auvergne (1765).

---

#### 48H2796 Terrier.

1483

Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 200 mill., papier, 31 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances (le commencement manque) passées en faveur de frère Annet Constant, curé de Saint-Georges, par des habitants de La Verpillière, reçues par le notaire Guyot et copiées par le notaire Bigaud (1483 n. st., 31 janvier-21 février).

---

#### 48H2797 Liève.

1524-1559

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 190 mill., papier, 12 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

« Liève à quatre confins de la rente de la cure de Saint-George de Lion au lieu de La Vulpillière », prise sur le terrier reçu par le notaire Michallet.

---

#### 48H2798 Copie de titres divers.

1549-1616

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 18 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Copie de titres divers. Fol. 1. Bail des cens d'Orliénas et de Chaussan passé par Vincent Pallordet, curé de Saint-Georges, à Hugues Cazot, notaire d'Orliénas (1616). — Fol. 3. Bail de la dime des Barmes, à Lyon, passé par le même à Pierre Gonnet, vigneron, demeurant à Saint-Just-lès-Lyon (1613). — Fol. 4. Bail de la rente noble de La Verpillière passé par le même à Michel Brunet, notaire de Ponas, mandement de Fallavier (1615). — Fol. 8 v°. Sentence de la sénéchaussée de Lyon condamnant Jean Berno, laboureur d'Oullins, à payer un cens annuel d'un bichet de froment à Jacques Maistret, curé de Saint-Georges. —

Fol. 10 v°. Reconnaissances passées au curé de Saint-Georges par des habitants de Vénissieux (1549-1611).

---

**48H2799 Paiement de cens.**

**1604-1762**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 6 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-5. Procédure engagée par Vincent Pallordet, curé de Saint-Georges, contre Jean de Veyssières, bourgeois de Lyon, et Mathieu Phili, laboureur, du Perron, paroisse d'Oullins, au sujet du cens dû pour une terre et une vigne au terroir de Clavelières (1604-1621). — 6. Reçu de terriers donné par Jean Vincent, notaire (1734). — 7. Arrêt du Grand Conseil rendu à la requête de Jean Josset, condamnant Jean-Baptiste Reynard, de Chaussan, à payer un cens (1762).

---

**48H2800-48H2807 Terriers et liève.**

**1395-1763**

**48H2800 1395-1416.**

**1395-1416**

Description physique :

Importance matérielle : 265 sur 195 mill., papier, 10 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Copie (XVIII<sup>e</sup> siècle) d'un terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jean Jossard, curé de Saint-Georges, par des habitants de Saint-Jean de Chaussan et d'Orliénas.

---

**48H2801 1435-1436.**

**1435-1436**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 225 mill., parchemin, 29 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jean Sadet, curé de Saint-Georges, reçues par le notaire Jean Blanc (Albi). — Fol. 2 v°, apud sanctum Johannem de Chausanz. — Fol. 7, blanc. — Fol. 8, apud Orlienas. — Fol. 16-29, blancs.

---

**48H2802 1435-1436.**

**1435-1436**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 215 mill., papier, 17 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrearium ecclesie parrochialis sancti Georgii Lugdunensis apud Chausans et Orliennas. — Autre expédition du terrier, signée par le notaire Blanc, et ayant en marge les noms des nouveaux possesseurs.

---

**48H2803 1519-1521.**

**1519-1521**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 200 mill., papier, 2 et 66 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Annet Constant, curé de Saint-Georges, à Orliénas et à Saint-Jean de Chaussan, reçues par le notaire Lagier. — Fol. 50-66, blancs.

---

**48H2804 1589-1641.**

**1589-1641**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 3 et 59 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Minutes de reconnaissances passées au profit de Jacques Maistret et de Vincent Pallordet à Orléanas et à Saint-Jean de Chaussan.

---

**48H2805 1589-1641. Copie du terrier précédent.**

**1589-1641**

Description physique :

Importance matérielle : 345 sur 235 mill., papier, 76 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Les fol. 1 à 4 et 49 manquent ; fol. 67-76, blancs.

---

**48H2806 1749-1763.**

**1749-1763**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 215 mill., papier, 4 et 58 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition par les notaires Balley et Vuy des reconnaissances passées au profit de Joseph Josset, curé de Saint-Georges, archiviste et chancelier au grand prieuré d'Auvergne, à Orléanas et Saint-Jean de Chaussan.

---

**48H2807 Liève de la rente d'Orléanas.**

**XVIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 190 sur 130 mill., papier, 10 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H2808-48H2811 Procédures.**

**1546-1762**

---

**48H2808 1546-1692.**

**1546-1692**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 77 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Sentences de la Sénéchaussée de Lyon condamnant Jean Sellier à payer une rente de 5 livres aux sociétaires de Saint-Georges (1546-1547). — 3. Sentence condamnant Bonaventure Garnier, veuve de Guillaume Meillier, à payer une pension de 5 écus d'or aux dits sociétaires (1566). — 4. Sentence condamnant Claudine Pellisson à reconnaître une pension (1581). — 5. Fragment d'une consultation juridique sur une pension due aux sociétaires de Saint-Georges par le propriétaire d'une maison de Tarare (1594). — 6. Sentence du présidial condamnant André Fontvielle, procureur aux cours de Lyon, à payer les arrérages échus d'une pension de 6 écus deux tiers (1596). — 7. Sentence condamnant Françoise Fournel, veuve d'Antoine Desaignes, à reconnaître une pension (1599). — Procédures engagées par le curé et les sociétaires de Saint-Georges contre diverses personnes pour les obliger à passer de nouvelles reconnaissances : 8-10, contre Catherine Sauvage, veuve de Jean Dublanboisson (1603) ; — 11-15, contre les Minimes (1609-1610) ; — 16-17, contre Étienne Deremillieu, curateur de Marguerite Fontvielle (1611-1612) ; — 18, contre Antoine Gaudin, mari de Jeanne Roux et tuteur de François Roux, héritiers de Françoise Dusoleil (1622) ; — 19-20, contre Jean Chazard (1671) ; — 21-28, contre Jérôme Chausse, écuyer, conseiller du Roi, président en l'élection de Lyon (1672-1674) ; — 29-55, contre Jean-François Bouzonnet, fils et héritier de Jean Bouzonnet et de Françoise Bouchu (1646-1682) ; — 56-62, contre Catherine Laguiolle, veuve de Jacques Simonnet (1687-1689) ; — 63-72, contre Balthazard Chazard, bourgeois de Lyon, fils et héritier de Jean-Baptiste Chazard et de Françoise Perdrigeon (1686-1692) ; — 73-81, contre Anne-Marie Cochet, veuve de Nicolas Monnier (1690).

---

**48H2809 1689-1724. Mêmes procédures.**

**1689-1724**

Description physique :

Importance matérielle : 179 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-9, contre André Glathoud, avocat, tuteur des enfants de Nicolas Glathoud et de Marie Vial (1689-1694) ; — 10-36, contre Louis de Madière, ancien trésorier de France au Bureau des Finances de Lyon, et Madeleine Pichon, sa femme (1691-1704) ; —

37-40, contre Jean Léger, boucher de Chazay (1695) ; — 41-66, contre Claude Rigaud et Catherine Maistre, Jean Blay et Marguerite Maistre, Antoinette Maistre, héritiers d'André Maistre, tailleur d'habits (1691-1695) ; — 67-68, contre André Dusoleil (1696) ; — 69-168, pour opposition à la vente aux enchères des biens de François de La Roche de La Berlonnière (1696-1701) ; — 169-170, contre de Murard, prieur de Marnand (1703) ; — 171-175, contre Jacques Sonnery et Elisabeth Ponchon, sa mère (1704-1724) ; — 176-178, contre Marie Hourlier, veuve d'Étienne Gorgeron, greffier en la sénéchaussée de Lyon (1702-1718) ; — 179. Requête adressée aux Minimes au sujet d'une pension dont ils seraient redevables à l'église Saint-Georges (1710).

---

#### **48H2810 1672-1722. Mêmes procédures.**

**1672-1722**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 199 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-94, contre Balthazard Chazard, Andrée Chazard, sa sœur, femme de Martial Desmarets, tous deux héritiers de Claude Chazard, Suzanne Durret, femme de Nicolas Paravesin, puis contre Benoîte Blanchon, veuve de Balthazard Chazard, femme en secondes noces de Jean-Jacques Javard, employé à la poste de Lyon (1672-1718) ; — 95-145, contre Catherine Gubian, veuve de Pierre Huriol, maître boulanger à Saint-Just, et Pierre Huriol, son fils (1698-1715) ; — 146-155, contre les recteurs et administrateurs de l'Aumône générale (1706-1709) ; — 156-160, contre les créanciers de Gilbert Dusoleil, de Pierre-Bénite (1714) ; — 161, contre René Girardon, teinturier en soie, de Lyon (1719) ; — 162-165, contre Hugues Féraud, architecte à Lyon (1719) ; — 166, contre Hélène Picot, veuve d'Antoine Cathelin (1721) ; — 167-169, contre Ennemond Berger, fils et héritier de feu Claude Berger, de Saint-Genis-Laval (1721) ; — 170-200, contre Éléonore Mellier, veuve de Léonard Laynat, maître armurier, femme en secondes noces de Louis Caillat (1716-1722).

---

#### **48H2811 1574-1762. Mêmes procédures.**

**1574-1762**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 190 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-15, contre François Soucieu, marchand, de Saint-Chamond, héritier d'Hélène Montaland, veuve de Claude Soucieu, bourgeois de Saint-Paul-en-Jarret (1692-1704) ; — 16-23, contre François Michallet, trésorier de France au Bureau des Finances de Lyon (1716-1718) ; — 24-48, contre Louis Mogniat, sieur de Conflans, greffier en chef de la Cour des Monnaies, et ses frères et sœurs (1722-1723) ; — 49-146, contre Claude Drivon, bourgeois de Lyon (1741-1762). — 147-194. Fragments de procédures pour paiement d'arrérages de pensions (1574-1756).

---

#### **48H2812-48H2911 Commanderie de Saint-Paul-lès-Romans (Drôme).**

**1219-1786**

Biographie ou Histoire :

Saint-Paul-lès-Romans, Drôme, arrondissement de Valence, canton de Romans.

---

#### **48H2812-48H2813 Inventaires.**

**XVIe Siècle-1744**

---

#### **48H2812 1674-1698.**

**1674-1698**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 230 mill., papier, 24 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire raisonné des tiltres de la commanderie de Saint Paul et de ses membres fait... par le travail de Christophle Néron... en l'année 1674. » — Fol. 20 : « Inventaire des tiltres que remet Monsieur le chevalier de St-Germain le 2 juin 1698 ». — Fol. 22-24, blancs.

---

#### **48H2813 XVIe siècle-1744.**

**XVIe Siècle-1744**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Repertorium instrumentorum vendicionum, ad censamentorum et aliorum facientium ad utilitatem preceptorie Sancti Pauli (s. d.). — 2-3. « Inventaire et sommaire description des vieux et nouveaux terriers et livres de reconnaissances des cens, rentes, servis, droictz et devoirs seigneuriaux dépendans de la commanderie de Saint Paul près Romans et de ses membres et annexes de Saint Jean de Crispalot, Saint Sauveur, Le Laris et Montfalcon appartenant à l'Ordre de Saint Jean de Hiérusalem (s. d.). — 4. « Inventaire des tiltres et pièces concernantz les commanderies de Saint Paul et Saint Sauveur et autres maisons, les seigneuries directes et autres droictz appartenantz à l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem... » (s. d.). — 5. « Mémoires ou inventaire de plusieurs titres et papiers trouvez dans l'armoire de la commanderie de Montferrans au commencement du mois de septembre 1744, lesquels appartiennent à la commanderie de Saint-Paul ». Fol. 1-6, inventaire du cartulaire.

**48H2814 Cartulaire.****XIIIe Siècle**

## Description physique :

Importance matérielle : 200 sur 125 mill., parchemin, 49 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

## Documents en relation :

Publié par U. Chevalier, *Cartulaires des Hospitaliers et des Templiers en Dauphiné... Vienne, Savigné, 1875*. P. 3-53 : *Chartularium hospitalis Hierosolymitani Sancti Pauli prope Romanis*. — Le même auteur a analysé les actes de ce cartulaire, au nombre de**48H2815-48H2852 Biens propres.****1219-1785****48H2815-48H2837 Donations, ventes, albergements, accensements, reconnaissances, accords, requêtes et sentences.****1219-1765****48H2815 1219-1310.****1219-1310**

## Description physique :

Importance matérielle : 11 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-3. Vidimus par Jean, archevêque de Vienne, des deux donations de Didier de Pisançon (juillet 1174 et 1181), de la donation de Guillaume Malfaiz, d'une donation de onze setiers de froment faite en 1218 par Martin de Pisançon (1219). — 4. Notice d'actes de vente passés à frère Fouchier, commandeur de Saint-Paul : un champ dans la paroisse de Saint-Paul par Bernard Galateus, de Montmirail, pour 19 livres de viennois (1241 n. st., janvier) ; une pièce de terre à Saint-Paul inter los Charpes e Genevres, par dame Aaudis, femme de Pierre Vernol, pour 6 livres 10 sous de viennois (1241, août) ; un champ à Saint-Jean-d'Octavéon par Lantelme Ysmidon, chevalier, pour 16 livres de viennois (1241, novembre) ; un cens de deux setiers et une émine de froment par Bertrand de Clerasvaus, de Châtillon, pour dix livres de viennois (1241, décembre) ; une pièce de terre à Saint-Jean-d'Octavéon, par Bernard Bosreuz et Guillaume, son frère, pour 4 livres de viennois (1242 n. st., janvier) ; accords entre ledit frère Fouchier, d'une part, Aymonet et Guigon Lobet, chevaliers, d'autre part, au sujet de paiements de cens (1242 n. st., janvier). — 5. Notice de ventes passées à frère Jean de Genève, commandeur de Saint-Paul : un cens de 3 setiers de froment par Pierre Chatmars et Guillaume, son fils, pour 12 livres de viennois (1245, mars) ; un champ à Saint-Paul par Donons, femme de Pons Faure (Fabri), de Peyrins, pour 9 livres et 12 sous viennois (1244, février) ; un champ sur la route de Romans à Saint-Antoine, par Lantelme Ysmidon, chevalier, de Châtillon, pour 13 livres 10 sous (1244, mars). — 6. Affranchissement par Bernard Galateus, damoiseau, de Jean, Romain et Juvenis Daureu, frères, qui se donnent à Jean de Jeneves, commandeur de Saint-Paul, et lui font hommage (s. d.). — 7. Vente par Guillaume et Bernard de Croileuz à Raoul, commandeur de l'hôpital de Saint-Paul, d'une pièce de terre à Saint-Véran, pour 12 livres de viennois (1252, 8 mai, die precedenti Ascensionem Domini). — 8. Vente par Francon Milioreti, chevalier, à Raoul, commandeur de Saint-Paul, pour 100 livres de viennois, de Lambert, Didier et Pierre Brun, frères, et des enfants de Bernard Brun, de Génissieux, avec leurs maisons et leurs jardins (1256). — 9. Vente de cens à frère Jean del Cruis, commandeur de Saint-Paul, par Francon et Bernard Meillureti, frères, de Peyrins, pour fondation d'un anniversaire pour leur père (1262, 3 juillet, V° nonas julii). — 10. Donation par Guigues Bernard, seigneur de Pellafol (Peilafol), à Jean de Crues, commandeur de Saint-Paul, de tous ses droits sur la personne et les biens de Giraud de Péroux (de Perosio), son homme (1272, 8 juin, VI° idus junii). — 11. Vidimus par le notaire Lantelme Brunel, de Saint-Lattier, à la requête de Lantelme de La Sône (de Sonna), chanoine de Romans, d'une bulle d'Honorius III, du 11 juillet 1218 (Datum Laterani V° idus julii, pontificatus nostri anno secundo), approuvant l'accord conclu en 1178 entre l'église de Romans et les Hospitaliers au sujet de la maison de Paillares (1310 n. st., 26 janvier, VII° Kalendas februarii).

## Documents en relation :

N° 1-3 : Cartulaire, nos 9, 10, 11 ; Regeste Dauphinois, nos 4557, 4797, 4801. N° 11 : le texte de cet acte est dans le Cartulaire, n° 8 ; l'analyse au Regeste Dauphinois, n° 4676.



**48H2816 1278.****1278**

## Description physique :

Importance matérielle : 3310 sur 260 mill., 9 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Testes producti per preceptorem domus sancti Pauli contra dominum Dalphinum. — Difficultés entre Pons Siccardi, commandeur de la maison de l'hôpital de Saint-Paul, et Pierre Copier, châtelain de Beauvoir, au sujet de la juridiction dans la ville de Saint-Paul. Dépôts de témoins reçus par Alamand de Beauvoir, notaire. Jean Remestaynz, hospitalier de Saint-Paul, déclare que Humbert Barbier, qui avait blessé d'un coup de couteau Jean Roux, chapelain, a payé une amende de 60 sous, que des voleurs de blé dans la grange de Marcepeol ont payé une amende de 6 livres, que Guillemette Richard a été fouettée pour avoir volé des poules, au temps où frère Bertrand de Mornas était commandeur. Autres témoins : Humbert Esborlas ; frère Guigues, hospitalier : il a vu fouetter Guillaume Mugnier et Aymone surpris en adultère dans le moulin de Saint-Paul ; frère Jean del Cruceys, ancien commandeur ; Aymon de Clerevauz ; Simon de Châtillon ; et plusieurs autres (1278, 28 septembre, die mercurii in vigilia beati Michaelis).

**48H2817 1278-1758.****1278-1758**

## Description physique :

Importance matérielle : 15 pièces, parchemin ; 66 pièces, papier ; 1 sceau.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Extrait de la déposition de Humbert Esborlas (1278). — 2. Transaction fixant les limites entre Saint-Jean-d'Octavéon et Saint-Paul-lès-Romans, approuvée par Humbert, dauphin de Viennois, et Pons de Fay (de Faino), prieur d'Auvergne (1303 n. st., 23 mars, IX<sup>e</sup> Kalendas aprilis). — 3. Copie de l'acte précédent. — 4. A la requête d'Humbert de La Balme, commandeur de Saint-Paul, déclaration que les hommes de Saint-Christophe et du Laris, sont exempts de gabelles et de péages (1346, 4 septembre). — 5. Sentence d'Arnaud Rivière, juge mage du Viennois-Valentinois, annulant une condamnation prononcée par le juge du seigneur de Montchenu contre Jean de La Mure, alias Petre Johan, « donné » de l'Hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem (1354 n. st., 19 mars). — 6. Copie de l'acte précédent. — 7. Enquête devant la cour de Robert de Saillans (de Salhenço), prieur d'Auvergne, commandeur de Saint-Paul, contre Étienne Bellion, serviteur dudit prieur, accusé par Guillaume Gastarel, tisserand, d'une tentative de viol sur sa fille Guillemette : Guillaume Marchand, juge, le condamne à une amende de 150 livres, un florin d'or étant compté pour 36 sous (1359, 26 juin-11 juillet). — 8. Sentence de Pierre Rascacii, licencié en lois, juge mage du Viennois-Valentinois, dans une affaire entre Garin de Godeto, commandeur de Saint-Paul, du Laris et de Montfalcon, portant que, en cas d'urgence, les montres d'armes seront ordonnées à Saint-Paul par le châtelain du dauphin et celui du commandeur (1390, mardi 25 octobre). — 9. Requête de Garin de Godet contre Aymeric de Brisay, bailli du Viennois-Valentinois, qui veut recevoir des montres à Saint-Paul (s. d.). — 10. Sentence du juge mage du Viennois-Valentinois portant que Garin de Godet est exempt du droit de pulvérage sur les moutons descendant des montagnes, que réclamait le procureur fiscal de la cour de Saint-Nazaire (1391, 16 septembre). — 11. Copie de l'acte précédent. — 12. Ordre de Jacques de Montmaur, gouverneur du Dauphiné, pour l'exécution de cette sentence (1394, 25 février). — 13. Ordonnance de Raoul de Gaucourt, gouverneur du Dauphiné, rendue à la requête d'Aymar Dupuy, commandeur de Saint-Paul-lès-Romans : Jean Gaticor, de Peyraud, Pierre Godat et un nommé Robert, serviteurs du commandeur, ont pénétré, en brisant la porte, dans une maison à Saint-Paul, habitée par deux femmes, Antonia, veuve d'Antoine Charrière, et Isabelle, femme de Roger Basset, et ont exercé des violences sur celles-ci ; le premier sera jugé par la cour commune de Saint-Paul, les deux autres par les officiers du commandeur (1440, 29 janvier). — 14. Acte par lequel Antoine de Châteaubodeau, commandeur de Saint-Paul, réclame comme sujet à sa juridiction, frère Guillaume Tochefort, de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, curé de Saint-Sauveur, emprisonné à Saint-Marcellin (1614). — 15. Sentence du juge de Saint-Marcellin maintenant Humbert Bertrand, sieur de Champlong, dans la possession de l'office de châtelain de Saint-Paul (1626). — 16-78. Procédure entre Aymar Guigou, seigneur de Chapolay, avocat au Bureau des Finances du Dauphiné, co-seigneur de Saint-Paul-lès-Romans, et Claude de Montagnac Larfeuillère, commandeur de Lureuil, Saint-Paul et Les Échelles, au sujet de l'exercice de la juridiction à Saint-Paul (1649-1650). — 79. Convention passée entre Humbert de Lionne de Leyssin, gouverneur de Romans, Claude de Montagnac Larfeuillère, Soffrey de Calignon, seigneur de Peyrins, pour l'acquisition de la seigneurie de Peyrins et de la moitié de la justice de Saint-Paul (1654). — 80. Minute d'un mémoire sur la juridiction de Saint-Paul (s. d.). — 81. Extrait des registres de délibérations du Conseil de l'Ordre de Malte concernant un poteau planté par M. de Chabrières de La Roche, président à la Chambre des Comptes de Dauphiné, pour indiquer son droit de péage à Saint-Paul (1758).

**48H2818 1319-1344.****1319-1344**

## Description physique :

Importance matérielle : 12 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente par Jean Foret, de Triors, à Pierre Atenulphi d'une pièce de terre d'environ sept quartelées, sise au mandement de

Châtillon, lieu dit en Janaysef, pour 4 livres de bons viennois (1319, 26 octobre). — 2. Vente par Martin Pola, de Triors, à Péronet Atenodi d'une pièce de terre, de champ et de vigne, dans la paroisse de Triors, lieudit el Coing sancti Bernardi, juxta iter publicum quo itur de Triortz versus Gillonem ex una parte, et juxta aliud iter quo itur de Triortz versus Chastillionem, pour 7 livres de bons viennois (1322, 2 novembre). — 3. Reconnaissance passée par Chabert Reynier, de Saint-Lattier, damoiseau, pour une grange et deux pièces de pré à Saint-Paul, sous un cens de 4 setiers de froment (1321, 21 avril). — 4. Reconnaissance passée par noble Richard de Chausenco, chanoine et sacristain de Saint-Barnard de Romans, à Humbert de La Balme, commandeur de Saint-Paul, pour un champ à Saint-Paul, sous un cens de 5 sous (1321, 12 septembre). — 5-7. Extraits des protocoles de Lantelme Roybon, notaire, de Saint-Lattier, à la requête du commandeur Garin de Godet : reconnaissances passées au profit de Humbert de La Balme par Jean Acelon, Antoine Arnaud, Jean Merlos, Pierre de Naymos, de Saint-Nazaire, Jean de La Buisnière, de Saint-Thomas en Royans (1321, 21 avril). — 8. Vente par Guillaume Chaurelli et Guillemette, sa femme, à Pierre Attelnulphi, de Saint-Jean-d'Octavéon, d'un cens d'un setier de seigle, pour 4 livres 13 sous 4 deniers viennois (1330, 13 décembre). — 9. Vente au même par Jean Nicolas, de la paroisse Saint-Théobald de Gillons, d'un cens de deux setiers de froment et deux poules, pour 15 livres et 6 deniers de bons viennois (1332, 28 décembre). — 10. Vente au même par Jean Chaurelli, de la paroisse de Triors, d'un cens de deux setiers de seigle et une poule pour 10 livres 3 sous de bons viennois, computato quolibet turonensi grosso domini regis Francie cum O rotundo bone legis et legalis ponderis pro duobus solidis et uno denario (1333, 12 avril). — 11. Vente au même par Antelme Fochier d'un cens de deux émines de seigle et de deux poules pour 5 florins d'or (134. 17 ou 27 mai ; une partie de la date a disparu à cause d'une déchirure du parchemin). — 12. Vente au même par Simone, veuve de Pierre Fochier, de Châtillon, et Lantelme Fochier, son fils, de divers cens pour 42 florins d'or (1344, 2 octobre).

**48H2819 1343.****1343**

## Description physique :

Importance matérielle : 1640 sur 680 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Emprunt d'une somme de 500 florins d'or, remboursable en deux ans, fait à Aymar Gay, chanoine de Romans, par Poncet Robert, procureur de Bernard Robert, son frère, bourgeois de Valence, pour la rançon de celui-ci prisonnier du comte de Savoie ; il remet en gage une grange à Clérieu, une maison à Romans in paleario, une grange au même lieu vers le puits, une autre maison à Romans versus rivum de Tortorello, un champ sis au lieudit en Praellas, tous les cens qu'il possède à Romans, soit 17 sous 9 deniers 1 obole, 7 setiers de seigle, une émine d'avoine et une poule (1343, 15 septembre).

**48H2820 1344-1366.****1344-1366**

## Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente par noble Aymar Marron, d'Hostun, damoiseau, à Jean Faure (Fabri), damoiseau, de Montmirail, d'un cens de 5 sous pour 4 florins d'or (1344, 19 décembre). — 2. Vente par Lantelmon Fochier, de Saint-Jean-d'Octavéon, à Humbert de La Balme, commandeur de Saint-Paul, d'un cens de 2 setiers de froment au prix de 18 florins d'or (1347 n. st., 13 février). — 3. Vente par Alysia Barthélemy, de Plan (de Planis), paroisse de Saint-Marcellin, et ses enfants, à noble François de Savere, notaire, habitant à Saint-Marcellin, d'une terre dans ladite paroisse in loco dicto in planis, au prix de 4 florins d'or (1348 n. st., 3 janvier). — 4. Sentence arbitrale de Jean de Bonenco, juge mage du Viennois-Valentinois, entre Humbert de La Balme, commandeur de Saint-Paul, et Jean Bernard, Aymon de Parnans, Guionet Burnon, d'autre part, attribuant au commandeur la possession d'une grange, d'un jardin et d'une terre à Saint-Paul (1351, 24 septembre). — 5. Donation par Guillaume de Vennone à Guillemont Bouvier de tous ses droits sur une maison, une terre et une vigne dans la paroisse de Charaix (Enuscz ?), lieudit en Limandron, juxta rivum de Limandron, suivie de la mise en possession par frère Pons de Tournon, commandeur de Saint-Paul (1353, 31 juillet et 5 août). — 6. Accensement par Jean Chari, co-recteur de la chapelle Saint-Antoine en l'église Saint-Barnard de Romans, à Bernard et à Thomas Garnier, de Saint-Paul-lès-Romans, d'un champ à Saint-Paul pour un cens de 4 setiers de froment (1353, 17 décembre). — 7. Reconnaissance par Pierre Faure (Fabri), de Romans, à Guillaume Blanc, d'un cens de 3 sous et d'une demie poule sur une maison et un jardin à Saint-Paul (1357, 21 novembre). — 8. Vente par Martin de Fichins, de Châtillon, parrochie sancti Evodii, et Margarona, sa femme, à Guignonet Remestagni, de Saint-Paul, d'une pièce de terre à Saint-Paul, au prix de 7 florins d'or (1358 n. st., 6 février). — 9. Vente par Guigues Rostaing, alias de Ripperia, au nom de Pierre, son fils, à Julien Roland, de Parnans, habitant de Châteauneuf-d'Isère, de l'héritage de Pierre Atenolfi, au prix de 250 florins (1366, 10 novembre).

**48H2821 1367-1384.****1367-1384**

## Description physique :

Importance matérielle : 11 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente de l'héritage de Julien Roland par Guillaume Bouvier et Duranthon de Berthesis à Jean Valeronis et à Barthélemy

Balme (1367, 26 juillet). — 2. Reconnaissances passées à Guillaume Bouvier et à Duranthon de Berthesis par Jeannot Chapelain, Poncet Bergier, Colet Chabert, Pierre Serre, Pierre Brunel, Jeannot Humbert, Pierre Blanc, Pierre de Cucheto, Jean Besson (1367, 8-15 septembre). — 3. Actes par lesquels Guillaume Bouvier et Duranthon de Berthesis sont mis en possession de deux maisons, d'un pré et d'un jardin à Saint-Jean-d'Octavéon (1368, 18 décembre ; 1369, 26 février). — 4. Échange de cens entre Guillaume Bouvier et Duranthon de Berthesis et noble Attenulphus Attenulphi, de Montmirail (1371 n. st., 1er mars). — 5. Vente par Guillaume Bergeon à Guigues Remestagni, de Saint-Paul, d'une pièce de terre de 5 sétérées ou environ sise en Boisson reon juxta iter quod tendit de Sancto Paulo apud Geniciacum, pour le prix de 28 florins, suivie de la mise en possession par Garin de Godet, commandeur de Saint-Paul (1371, 15-27 novembre). — 6. Donation par Antoine Roche, de Villario, diocèse de Grenoble, à Guillaume Bouvier de tous les droits que possédait Jean Roche, chanoine de Romans, son frère, dans les mandements de Pisançon et de Beauregard (1375, 6 juin). — 7. Vente d'un cens de 3 sous par Pierre Fabri, curé de Peyrins, à Garin de Godet, commandeur de Saint-Paul (1377 n. st., 26 février). — 8. Vente par Arthaud Bouvier à Guigonet Christophe, de Posio, d'un champ d'environ 6 sétérées, pour le prix de 28 florins (1380 n. st., 5 mars). — 9. Vente par noble Athenulphus Atenulphi, fils de feu Eudes Atenulphi, chevalier, de Montmirail, à frère Philippe de Rodo, bailli (bajulus) de la maison de l'hôpital de Saint-Paul, d'un cens d'une émine et d'un quartal de seigle au prix de 5 florins d'or (1380, 17 décembre). — 10. Albergement par Jacerand de Gregniaco, damoiseau, à Antoine Clément d'un tènement de pré, terre et bruyère, dans la paroisse et le mandement d'Ay, juxta ripperiam aque d'Ay, sous un cens d'un setier de seigle (1381, 9 novembre). — 11. Sentence rendue par Jean Teyssoti, lieutenant de Bergadan de Muriculis, juge mage des appellations du Dauphiné, au profit de Garin de Godet, commandeur de Saint-Paul, au sujet du domaine direct d'une vigne (1384, 12 juillet).

**48H2822 1387-1562.****1387-1562**

## Description physique :

Importance matérielle : 22 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente par Guigues Baconis à Vincent Chanon d'un pré appelé del Sauzeis, dans la paroisse de Préaux (Praheus), au prix de 7 florins d'or (1387, 14 mai). — 2. Vente au même par Jean del Chier alias Denea, de la paroisse de Préaux, diocèse de Vienne, mandement de Seray, d'une maison audit lieu, au prix de 9 francs d'or (1388, 23 mai). — 3. Acte par lequel Bernard Florentie, de Saint-Paul, est mis en possession d'une maison, d'un four à chaux et d'une terre saisis comme gage, avec une provision de chaux et de tuiles, sur Jean Pontanier, et dont il avait offert 9 florins d'or et 4 setiers de seigle (1393 n. st., 24 mars). — 4. Vente par Michel Giionis, de Saint-Paul, à Geoffroi de Balmis, sous-clavaire de l'église Saint-Barnard de Romans, d'une pension annuelle d'un setier de froment, au prix de 9 florins d'or (1397, 20 septembre). — 5. Albergement par Claude Roche, sous-clavaire de l'église Saint-Barnard de Romans, à Ponson Girod, de Saint-Paul-lès-Romans, d'un champ contenant environ 4 sétérées de terre, sis au mandement de Saint-Paul, lieudit versus boyssonum rotundum, sous un cens d'un quartal de froment (1449 n. st., 18 février). — 6. Accensement par Aymar Dupuy, commandeur de Saint-Paul, à Mathieu Jayl, chaussetier, et à Jeannette, sa femme, d'une maison tombant en ruines et d'un jardin à Romans, in Palhariaco, juxta carreriam publicam qua tenditur de platea Romanis ad domum que quondam fuit domini Jacerandi Gotafredi militis quondam a parte venti, et juxta aliam carreriam qua tenditur a dicta platea Romanis ad viverium a parte orientis, moyennant un cens annuel de 5 sous et les réparations (1453, 19 avril). — 7. Albergement par Aymar Dupuy à Isabelle Bichon d'une terre à Saint-Paul juxta iter quo itur de magno ponte Sancti Pauli apud Payrinum a parte venti, sous un cens d'une émine de froment, mesure basse de Romans (1457, 28 avril). — 8. Reconnaissance passée par Hugues Genton, de Mours, à frère Antoine de Brioude, procureur du commandeur de Saint-Paul, pour un champ et une vigne, sis en Bouchet, sous un cens d'un setier de seigle (1468 n. st., 12 février). — 9. Vente par Rigaud Tardivon, marchand de Romans, à noble Pierre de Grassa, pour 18 florins, d'une terre appelée Lochy, juxta iter tendens de Chantemerle versus Fleyvans ab oriente (1473 n. st., 6 mars). — 10. Albergement par frère Antoine Briodes, chapelain de la commanderie de Saint-Paul, à Philippot Boysson, tailleur, habitant de Romans, moyennant un cens annuel de 3 florins, d'une maison et d'un verger, sis à Romans in Palheriaco, juxta vicum quo itur de magna carreria Palheriaci ad pontem vivarii occidente, juxta vicum quo itur de dicto vico ad fontem Guebe seu ad domum postibularium (sic) et viridarium Nicolai Gordonis, mercatoris Romanis, oriente (1492, 17 avril ; acte reçu par Simon Delagrance et expédié en 1515 par Romain Thomé). — 11. Vente par Étienne Valenciani à noble Jean Boysserie d'une terre à Saint-Paul, lieudit in campo Molendini, au prix de 4 florins (1496, 13 octobre). — 12. Vente par Jean Pactassii de la Baudière, paroisse de Saint-Lattier, à Antoine Briode, prêtre de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, habitant de Saint-Paul, recevant pour la chapelle Saint-Sébastien, d'un cens annuel d'un setier de froment au prix de 12 florins (1497 n. st., 19 janvier). — 13. Albergement par frère Mathieu du Rivail, commandeur de Saint-Paul, à Jean Boyssière d'une terre à Saint-Paul, sous le cens d'un setier de froment (1503 n. st., 3 mars). — 14. Vente par Ponsso de Cripolon alias Denys à Bonaventure Arthaud, berger de la paroisse de Meymans, de deux pièces de terre, l'une au lieu appelé en la Sarrazinière, juxta rivum Ramponis (1526, 14 septembre). — 15. Vente au même par Gaspard Baudo alias Grobat, de La Baudière, mandement de Saint-Lattier, d'une vigne audit lieu pour le prix de 19 florins (1529 n. st., 3 février). — 16. Vente au même par le même d'un bois à Saint-Lattier au lieu dit en la Garde, au prix de 10 florins (1529, 14 septembre). — 17. Vente au même par Laurent Pinet d'une pièce de terre au prix de 10 florins, suivie de la mise en possession par frère Jean de Thomassin, commandeur de Saint-Paul (1537, 23 mai-5 novembre). — 18. Vente au même par Jean Pinet, de La Baudière, de ses droits sur une « brossolle », sise au mandement de Saint-Lattier, lieudit « en Boys Cunin » (1548, 23 octobre). — 19. Vente au même par Claude Chabrand, dit Guignolet, de La Baudière, d'une terre au même mandement, lieudit en Blache Bouchard (1548, 23 octobre). — 20. Vente au même par Jean Pinet d'une terre au même lieu, au prix de 14 florins (1553, 13 décembre). — 21. Vente au même par Jean de Nicodel, « cosse » de Saint-Nazaire-en-Royans, d'un cens d'un setier de froment (1557, 24 mars). — 22. Vente par Claire Pinette, femme d'André Mollard, à Jean Arthaud, fils de feu Bonaventure, d'une pièce de blache au mandement de Saint-Lattier, lieudit « en Chalmen », au prix de 41 florins (1562, 3 avril).

**48H2823-48H2825 Procédures.**

**1601-1739**

**48H2823 1621-1651.**

**1621-1651**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 89 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-5. Pièces concernant un échange de rentes entre le commandeur de Saint-Paul et l'abbesse de Saint-Just, ordre de Cîteaux (1621-1622). — Procédures engagées au Parlement de Dauphiné par Claude de Montagnac de Larfeuillère, commandeur de Saint-Paul, pour obtenir le payement d'arrérages de rentes : 6-27, contre Jean Pain et Barthélemy Granjon (1647-1648) ; 28-67, contre Ennemond Drevet, notaire royal et greffier de Parnans (1647-1651) ; 68-91, contre André Galliot, marchand de Romans (1649-1650).

**48H2824 1628-1653. Mêmes procédures.**

**1628-1653**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 65 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-48, contre Aymar Guigou, sieur de Chapolay, avocat général au Bureau des Finances de Dauphiné : 1. Vente de 5 sétérées de terre à Saint-Paul, passée par Pierre et Jean Robert, laboureurs, à demoiselle Gasparde de Rives, femme de noble Aymar Guigou (1628) ; 2-3, reconnaissances passées par Aymar Guigou à frère Pierre-Louis de Chantellot, bailli de La Chèze, commandeur de Saint-Paul (1637) ; 4-48, pièces de procédure (1649-1651) ; 49-64, contre le même pour empêcher la coupe d'un bois (1650-1651) ; 65-67, contre Jean Berne, chapelier, de Romans (1653).

**48H2825 1601-1739.**

**1601-1739**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 76 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-57. Procédure engagée au bailliage de Saint-Marcellin, puis portée au Parlement de Grenoble par Claude de Montagnac Larfeuillère contre Jean Monteil Colombat, de Saint-Jean-d'Octavéon (1656-1658). — 58-76. Procédure entre le commandeur François de Bocsozel de Mongontier et Romain de Rochechinard, sieur de Crèveœur (1696), contenant copies de reconnaissances de 1601 à 1635. — 77. Autorisation donnée par le même commandeur à Barthélemy Thomas de construire un petit bâtiment sur les piliers posés sur les canaux sortant des moulins de la commanderie de Saint-Paul (1739).

**48H2826 1338-1652.**

**1338-1652**

Description physique :

Importance matérielle : 15 pièces, parchemin ; 21 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Donation par Pierre Remestagni dit Violeta à la maison de l'hôpital de Saint-Paul de tous ses biens, meubles et immeubles (1338, 30 novembre). — 2. Vente par Jean Bellionis, fils de feu Antoine Bellionis, de Saint-Paul, à Pierre Campani, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, bailli (bajulus) de la maison de Saint-Paul, d'un champ de 12 sétérées, à Saint-Paul, lieudit Gaureys, juxta rivum vocatum Gensa, au prix de 12 florins d'or (1345, 27 novembre). — 3. Vente au même par Martin de Closo d'une pièce de terre et de vigne à Saint-Paul, lieudit in campo de Manso, au prix de 25 florins (1346 n. st., 24 janvier). — 4. Accord entre Pierre Campan et Thibaud Mainard au sujet de deux vignes, sises à Saint-Paul, vendues aux enchères après le décès de Guigues Giroud, homme lige de l'hôpital de Saint-Paul (1347, 14 avril). — 5. Vente par Jean Achard, commandeur d'Anglure, procureur de Robert de Saillans, prieur d'Auvergne, à noble Guillaume Bouvier et à Astorge Dubois, d'un tènement de maison, pré et jardin, ayant appartenu à Guillaume de La Balme, sis à Saint-Paul, juxta iter publicum quo itur de dicto loco sancti Pauli versus sanctum Heleutherium ex una parte, et juxta beale per quod tendit aqua de Gensa versus molendinum dicti loci (1360 n. st., 24 mars). — 6. Vente par Gonet Doreni, de Saint-Paul, boucher, à Garin de Godeto, commandeur de Saint-Paul, d'une pièce de terre contenant une quartelée, au prix de 4 florins d'or (1375, 28 mai). — 7. Vente par Garin de Godet à frère Philippe de Rodo de tous les biens de Guillaume Bouvier, au prix de 300 florins d'or (1378, 4 mai). — 8. Sentence arbitrale prononcée par Guillaume Marchand, jurisconsulte de Romans, entre noble Geoffroi, seigneur de Claveyson et de Mercuriol, et Garin de Godet, commandeur de Saint-Paul : celui-ci payera à celui-là 26 florins d'or et sera exempt des cens réclamés (1383, 21 juillet). —

9. Vente par Jean de Tullins, boucher, de Romans, à frère Philippe de Rodo de deux bancs et demi de boucherie, sis dans la boucherie de Romans, juxta bancam reverendi domini nostri Viennensis archiepiscopi et abbotis Romanis a parte occidentali, au prix de 25 florins (1386, 17 juillet). — 10. Vente par noble Guillaume Hodo à Philippe de Rodo, bailli de l'hôpital de Saint-Paul, d'un champ de 30 sétérées, au mandement de Saint-Paul, lieudit al Donecz, au prix de 28 florins d'or (1386, 29 août). — 11. Abandon par Matheva Garnier, veuve de Bernard Florent, d'une terre à Saint-Paul, lieudit el Cham del Chivol, juxta iter quod itur de Perosio versus Chalviom, qu'elle tenait de l'hôpital de Saint-Paul moyennant un cens d'une émine de froment (1427, 25 août). — 12. Abandon par Barthélemy Blanchard, de Geysans, et Jeanne, sa sœur, à Jean de La Balme, d'une maison et d'un jardin à Génissieux (1428 n. st., 18 mars). — 13. Vente par Étienne Valenciani à frère Jean Boysserie, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, d'une pièce de vigne à Saint-Paul, lieudit in Campo Molendini, au prix de 5 florins (1499 n. st., 5 janvier). — 14. Vente par François Gaumyonis, de Saint-Paul, à frère Aymar Dupuy, commandeur de Saint-Paul, d'une terre à Saint-Paul, au prix de 5 florins (1515, 7 juillet). — 15-36. Procédure entre Claude de Montagnac de Larfeuillère, commandeur de Lureuil, Saint-Paul, Les Échelles, et Aymar Guigou, sieur de Chapolay, qui avait fait fermer un chemin allant de la grange de la commanderie de Saint-Paul à celle appelée des Gorrets (1649-1652).

**48H2827-48H2830 Cens, dîmes.****1373-1759****48H2827 1373-1759.****1373-1759**

## Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 220 mill., papier, 32 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Copie d'une sentence arbitrale, prononcée le samedi 30 juillet 1373, entre le chapitre de Saint-Barnard de Romans et frère Garin de Godet, au sujet de divers cens, en blé, vin et argent, réclamés par le chapitre : le commandeur payera au chapitre 537 florins d'or et sera exempt du paiement des cens. Copie d'une autre transaction, du 31 juillet 1376, sur les dîmes de Saint-Paul : le commandeur payera au chapitre 300 florins d'or pour le rachat de ces dîmes, 50 florins pour arrérages échus, 50 florins au recteur de l'aumône de Sainte-Foy pour achat de rentes. (Expédition prise sur l'original trouvé aux archives de Saint-Barnard, à la requête de frère Joseph-Laurent de Brison, commandeur de Saint-Paul, le 7 décembre 1759.)

**48H2828 1493-1497.****1493-1497**

## Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 200 mill., papier, 88 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Procès au Parlement de Dauphiné entre Amagnon de Bigni, commandeur de Saint-Paul, représenté par le procureur Jean Volon, et le chapitre de Saint-Barnard, représenté par le procureur Pierre Chaboud (Cabodi), au sujet de la dîme sur certaines terres au mandement de Saint-Paul. — Fol. 11-16, articles proposés par le commandeur. — Fol. 47-64, présentation par frère Jacques de Giffon, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, à l'official de Valence, d'un vidimus fait par l'official d'Avignon, le 22 mars 1473 n. st., d'une bulle de Sixte IV (Rome, 1472, 24 juin) contenant la copie d'une bulle de Calixte III (Rome, 1455, 19 juin) exemptant l'Ordre de la dîme ; et d'une autre bulle de Sixte IV confirmant les privilèges accordés à l'Ordre par Grégoire VIII et Nicolas V. — Fol. 66-70, procuration donnée par Amagnon de Bigni à frère Antoine Briodes pour administrer la commanderie pendant son séjour à Rhodes (1471, 1er avril). — Fol. 74-79, articles proposés par le chapitre, avec les réponses du commandeur en marge. — Fol. 82 v°-86, articles proposés par le commandeur. — La fin manque.

**48H2829 1502-1503.****1502-1503**

## Description physique :

Importance matérielle : 1030 sur 730 mill., 2 peaux.  
Genre/Carac. phys. : Rouleau

Reprise par Mathurin de Rivas, après la mort d'Amagnon de Bigni, du procès entre la commanderie de Saint-Paul et le Chapitre de Saint-Bernard ; transaction au sujet de la perception des dîmes (1502, 9 septembre — 1503, 27 avril.)

**48H2830 1502-1506.****1502-1506**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Copie de la transaction précédente prise par Guillaume Deleusse, notaire de Chabeuil, dans les livres de notes de feu Jean Guignard, en vertu de la commission à lui donnée le 5 août 1579. — 2. Autre copie du même acte (XVIII<sup>e</sup> siècle). — 3. Autre transaction pour placement de bornes entre la dimerie des patrons de Saint-Paul et la dimerie commune aux patrons de Saint-Paul et au commandeur (1506, 27 mai).

---

**48H2831-48H2832 Droits seigneuriaux, pièces de procédures.**

**1387-1562**

---

**48H2831 1387.**

**1387**

Description physique :

Importance matérielle : 940 sur 570 mill., 2 peaux.  
Genre/Carac. phys. : Rouleau

Sentence prononcée par Antoine Tolosan, juge mage du Viennois-Valentinois, pour Garin de Godet, commandeur de Saint-Paul, contre Girard de Crémieu, Gilet Copier, chevaliers, noble Pierre Gibelin, co-seigneurs de Meymans, Jailhans et Beauregard, maintenant le commandeur dans le droit de faire paître son bétail dans tout le mandement de Beauregard (1387 n. st., 8 février).

---

**48H2832 1521-1562.**

**1521-1562**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 53 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accord entre frère Antoine Faure (Fabri) et frère Jean Dumont, procureurs d'Aymar Dupuy, commandeur de Saint-Paul, d'une part, Jean Remestagni et Jean Messerii, procureur de la communauté de Saint-Paul, d'autre part : il est défendu de mener les chèvres dans les taillis pendant trois ans, sous peine d'une amende de 7 sous 6 deniers (1521, 24 octobre). — 2-3. Copie et traduction de l'acte précédent. — 4-37. Procédure engagée par Humbert de Grésy, commandeur de Saint-Paul, devant la cour ordinaire de Saint-Paul, puis portée en appel au Parlement, contre Antoine Denys, hôte de la Croix Blanche, pour contravention à la défense de vendre du vin en détail durant le ban du seigneur de Saint-Paul, depuis la fête de Pâques jusqu'à la Pentecôte (1560-1562). — 38-55. Procédure engagée par le même commandeur contre Ennemond Rosset, Antoine Arnaud, Jean Giroud, notaire, Antoine Denys et Jacques Costring au sujet du droit du commandeur de recevoir, entre les fêtes de Pâques et de Pentecôte, un chevreau de toutes les personnes possédant des chèvres (1561-1562).

---

**48H2833 Legs, testaments.**

**1360-1381**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Testament de François de Savere, notaire, de Romans : il lègue 50 florins aux Frères Mineurs de Romans ; il institue pour héritier universel son fils Lantelme, auquel, s'il meurt sans enfant, il substitue l'Hôpital de Saint-Paul, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, à condition de célébrer une messe quotidienne pour le repos de son âme (1360, 25 septembre ; publication, le 22 mai 1361, par le juge ordinaire de la cour séculière de Romans). — 2. Quittance donnée par Mathieu Bozonet, gardien, et les Frères Mineurs de Romans des 50 florins d'or légués par François de Savere (1361, 3 décembre). — 3. Guillaume Russioli, gardien du couvent des Frères Mineurs de Romans, s'engage à célébrer la messe quotidienne fondée par François de Severa, jusqu'au jour où les frères de l'Hôpital de Saint-Paul s'en chargeront (1366, 29 juillet). — 4. Cession par Arthaud Bouvier, curé de Saint-Jean d'Octavéon, à frère Philippe de Rodes, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mistralis domus Sancti Pauli, moyennant 2 florins d'or, d'un cens de deux sous légué par Pierre Attenulphi pour la célébration de deux messes (1378, 20 mai). — 5. Testament de Pierre Balay, notaire, de Vienne (1381, 11 juin).

---

**48H2834-48H2837 Eaux de la Joyeuse, accords, concession, albergements, procédures, plans.**

**1497-1765**

---

**48H2834 1497-1663.**

**1497-1663**

Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, parchemin ; 80 pièces, papier, dont 1 imprimé ; 2 plans.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Traduction d'un accord conclu le 21 août 1497 entre le commandeur de Saint-Paul, les habitants de Saint-Paul et de Saint-Jean d'Octavéon, et Geoffroi de Bressieu, seigneur de Parnans, réglant l'usage des eaux de la Joyeuse. — 2. Copie d'une sentence du Parlement de Grenoble confirmant le jugement rendu, le 23 décembre 1523, entre le commandeur de Saint-Paul et dame Philippe de Bressieu, dame de Parnans, au sujet des eaux de la Joyeuse (1529, 14 août). — 3. Concession par Antoine de Châteaubodeau-Chault, commandeur de Saint-Paul, à noble Antoine Bertrand, sieur de Chatronnières, du droit de prendre, dans le pré du commandeur appelé le pré de la Grange, l'eau de la Joyeuse, tous les jeudis, sous le cens de 3 sols 6 deniers tournois (1601, 16 mai). — 4. Promesse faite par le même commandeur à Pierre Guigou de lui alberger l'eau de la Joyeuse le mardi ou le vendredi (1601, 15 janvier). — 5-8. Copie de l'albergement des eaux de la Joyeuse accordé à Pierre Guigou, le mardi, du lever au coucher du soleil (1604, 28 mai). — 9-10. Requête au Parlement contre le seigneur de Parnans qui détourne l'eau de la Joyeuse (1611). — 11-13. Citations de témoins (1611). — 14. Réponse du commandeur de Saint-Paul à une requête de Pierre Guigou (1616). — 15-16. Transaction entre le commandeur et Pierre Guigou au sujet de l'usage des eaux de la Joyeuse (1618). — 17. Procédure engagée par noble Humbert Bertrand, sieur de Champlong, et frère Just de Bron de La Liègue, commandeur de Saint-Paul, contre quelques habitants de Saint-Paul, qui détournent l'eau de la Joyeuse (1629). — 18. Commission donnée par l'assemblée du grand prieuré d'Auvergne à deux commandeurs pour faire une enquête sur l'usurpation des eaux de la Joyeuse par les habitants de Saint-Paul (1629). — 19. Vente par Claude Génicieu au commandeur de Saint-Paul de trois pugnérées de terre pour y faire passer le nouveau béal du moulin (1633). — 20-21. Transaction entre Pierre-Louis de Chantelot, commandeur de Saint-Paul, noble Humbert Bertrand, sieur de Champlong, et noble Jacob de Lager de Bressieu, seigneur de Parnans : les deux premiers jouiront de l'eau de la Joyeuse du lundi au samedi matin, le dernier du samedi matin au lundi (1638). — 22-23. Plans de la Joyeuse (s. d.). — 24-53. Procédure engagée au Parlement du Dauphiné par Louis de Chantelot, reprise par Claude de Montagnac Larfeuillère, commandeur de Saint-Paul, contre Gabriel de Montchenu, seigneur de Saint-Jean-d'Octavéon et de Thodore, qui prétendait avoir le droit de prendre l'eau de la Joyeuse pour arroser ses terres ; terminée par une sentence arbitrale lui accordant l'usage de l'eau à condition de ne pas gêner les moulins du commandeur (1638-1645). — 54-90. Procédure engagée par Louis de Chantelot, poursuivie par Jean de Girard, commandeur de Saint-Paul, contre Jean-François et André Gazon, qui détournaient l'eau de la Joyeuse au préjudice des moulins de la commanderie (1639-1663).

---

#### 48H2835 1648-1651.

1648-1651

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 93 pièces, papier, dont 1 imprimé.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-95. Procédure engagée au Parlement de Dauphiné par Claude de Montagnac Larfeuillère, commandeur de Saint-Paul, contre Aymar Guigou, seigneur de Chapolay, au sujet des eaux de la Joyeuse (1648-1651).

---

#### 48H2836 1672-1761.

1672-1761

Description physique :

Importance matérielle : 12 pièces, parchemin ; 68 pièces, papier, dont 2 imprimés.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Requête contre Claude Barruyon, maçon de Romans, qui exécute des travaux dans le lit de la Joyeuse, et assignation de témoins (1672). — 3. Transaction entre François de Bocsozel de Montgontier, commandeur de Saint-Paul, et noble Louis-François Guigou de Chapolay, agissant pour dame Renée Brenier, sa mère : ladite dame prendra l'eau de la Joyeuse, de la Toussaint jusqu'à la Notre-Dame de mars, le mardi, du lever au coucher du soleil ; depuis la Notre-Dame de mars jusqu'à la Toussaint, de 10 heures du matin à 8 heures du soir (1689). — 4. Approbation de cette transaction par Renée Brenier, veuve de noble Gaspard Guigou (1689). — 5-12. Pièces concernant l'établissement d'un canal pour arroser un pré au lieu dit le Gourret (1742-1743). — 13. Homologation par le Parlement de Grenoble d'un accord conclu avec le curé de Saint-Paul au sujet de ce canal (1753). — 14. Concession par frère Laurent de Beaumont de Brison, commandeur de Saint-Paul, à Jean Pouzin, laboureur, des eaux qui s'écoulent de la prairie appelée le Gourret, moyennant une rente annuelle de deux chapons (1756). — 15. Avis du Conseil de l'Ordre sur une prise d'eau établie par la veuve Génissieux (1759). — 16-80. Procédure au Grand Conseil du Roi engagée par Jean-Baptiste-Louis Bocsozel de Montgontier, poursuivie par Laurent de Beaumont de Brison, commandeur de Saint-Paul, contre les habitants de Saint-Paul-lès-Romans au sujet du droit de pâturage et de l'usage des eaux de la Joyeuse (1744-1761).

---

#### 48H2837 1745-1765.

1745-1765

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 29 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-28. Procédure (incomplète) engagée devant la même juridiction par les mêmes commandeurs contre dom Jean Delaborde, puis Jean-Antoine Cromaria, religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, prieurs de Parnans, et contre Sébastien de Bally de Montcarra, seigneur de Parnans, au sujet des eaux de la Joyeuse (1745-1760). — 29. Requête de frère Joseph-Laurent de Beaumont de Brison contre François Mercier, de Parnans, qui détourne les eaux de la Joyeuse (1761). — 30. Requête de Jean Massot, docteur en médecine, résidant à Romans, et de Pierre et Jean Gontier, de Saint-Paul, pour obtenir la jouissance de l'eau de la Joyeuse (1765).

---

**48H2838-48H2846 Terriers et liève.**

**1489-1785**

---

**48H2838 1489-1515.**

**1489-1515**

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 200 mill., papier, 30 et 400 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Amagnon de Bigni, reçues par le notaire Delagrangue. — Fol. 1. répertoire ancien. — Fol. 1 : Recognitiones censuum preceptorie Sancti Pauli recepte per me Symonem de Grangia, habitatorem Romanis, notarium auctoritate dalphinali publicum, sub reverendo patre et spectabili religioso viro fratre Amagnihono de Begnin, milite milicie Sancti Johannis Jherosolimitani, preceptore Santi Pauli predicti (1489 n. st., 22 janvier). — Fol. 3, reconnaissances à Saint-Paul ; fol. 179 v°, Romans ; fol. 212 v°, Saint-Lattier ; fol. 250, Peyrins et Mours ; fol. 253, Montmiral ; fol. 299, Genissieux ; fol. 314, Geysans (apud Gessanum et sanctum Angelum) ; fol. 321, Triors et Châtillon ; fol. 338, Parnans (apud Pernancium et Sanctum Eyvodium) ; fol. 353, Saint-Étienne (apud Sanctum Stephanum de Montanea) ; fol. 360, Meymans, Jaillans et La Jonchère ; fol. 383, Saint-Hilaire. — Quelques reconnaissances de dates postérieures : 1492 (fol. 149), 1497 (fol. 142 v° et 170), 1503, au profit de Mathurin du Rivas (fol. 93), 1504 (fol. 45 v°), 1505 (fol. 63 v°), 1510, au profit d'Aymar Dupuy (fol. 380), 1514 (fol. 210), 1515 (fol. 175).

---

**48H2839 1511-1541.**

**1511-1541**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 205 mill., papier, 121 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Aymar Dupuy (de Podio), reçues par les notaires Giroud et Bruyère. — Fol. 3, Tabula presentis terrarii et nomina tenementariorum qui recognoverunt in presenti terrario. — Fol. 118-119, reconnaissances passées au profit du commandeur Jehan de Thomassin (1541, 17 septembre et 5 novembre).

---

**48H2840 1520-1543.**

**1520-1543**

Description physique :

Importance matérielle : 420 sur 290 mill., papier, 10 et 358 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Aymar Dupuy, reçues par le notaire Sébastien Bruyère (Bruerii). — Fol. 3, Tabula recognitionum presentis terrarii preceptorie Sancti Pauli in qua tenementariorum nomina seriatim describuntur. — Fol. 10 v°, armoiries. — Fol. 244, reconnaissance passée au profit de Jehan de Thomassin (1543 n. st., 3 février).

---

**48H2841 1599-1626.**

**1599-1626**

Description physique :

Importance matérielle : 415 sur 275 mill., papier, 31, 560 et 57 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Antoine de Châteaubodeau-Chault, reçues par le notaire Luys (1599-1604). — Fol. 4, armoiries. — Fol. 6-24 : table par localités (Saint-Jean et Châtillon, Saint-Paul, Romans, Saint-Lattier, Triors, Peyrins et Génissieux, Peroux, Parnans, Montmiral), et dans chaque localité, par ordre alphabétique de prénoms. — Fol. 532-554 : reconnaissances passées, de 1623 à 1626, au commandeur Just de Bron de La Liègue, reçues par Imbert Arnaud Balmat, notaire à Saint-Paul, et expédiées par André Arnaud Balmat, son fils. — Fol. 1-44 : terrier de reconnaissances du membre de Saint-Jean de Crisपालot, au profit du même commandeur, reçues et expédiées par les mêmes notaires.



**48H2842 1635-1637.**

**1635-1637**

Description physique :

Importance matérielle : 420 sur 285 mill., papier, 18 et 386 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier. — Fol. 2 : « Reconnoissances receuez par moy Vincent Brenier, nottaire royal hereditaire du lieu de Saint-Jean-en-Royans en Dauphiné, au proffit de illustrissime seigneur frère Pierre Louis de Chantellot, balli de La Cheze, chevallier de l'Ordre de Saint-Jean de Jherusalem, seigneur et commandeur de Saint-Paul, de plusieurs rantes, censes, droictz et devoirs seigneuriaux deubz à ladicte commanderie consernant le chef d'icelle ». — Fol. 3, répertoire.

**48H2843 1667-1673.**

**1667-1673**

Description physique :

Importance matérielle : 405 sur 260 mill., papier, 31 et 549 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de François de Bocsozel Montgontier, reçues par le notaire Pierre Bonin, de Saint-Marcellin. — Fol. 10, répertoire.

**48H2844 1721-1723.**

**1721-1723**

Description physique :

Importance matérielle : 430 sur 290 mill., papier, 13 et 594 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Bertrand de Moretton de Chabrillan, reçues par le notaire André Blain.

**48H2845 1774-1785.**

**1774-1785**

Description physique :

Importance matérielle : 470 sur 300 mill., papier, 6 et 649 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Gabriel de Montaignac de Chauvance, reçues par le notaire Jérôme François, de Romans.

**48H2846 Liève prise sur le terrier reçu par le notaire Delagrangre.**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 205 mill., papier, 8 et 61 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 1 : Leva censuum et emolumentorum preceptorie Sancti Pauli. — Fol. 2 : « A mon premier commencement Quant je aconmances escrire Je escrives si doucement Que je fases les mouches rire Et les parpailhons leyses voler. Amen. Libera me domine. » Fol. 3 : Repertorium recognitionum preceptorie Sancti Pauli. — Fol. 1. : Sequuntur nomina tenementariorum facientium census et servicia preceptorie Sancti Pauli, Viennensis diocesis, tam in loco Sancti Pauli quam in aliis locis circumvicinis prout infra, secundum tenorem terrerii novi recepti per magistrum Symonem de Grangia, notarium, ad instanciam potentis et religiosi domini fratris Amagnionis de Bigni, militis, preceptoris Sancti Pauli.

**48H2847-48H2852 Comptes.**

**1570-1611**

**48H2847 1570.**

**1570**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 190 mill., papier 14 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Sensuyt le compte que je rendz à monseigneur de Saint Paul, tant du cheffz de la commanderie dudict Saint Paul que du membre de Chrispollot pour l'année 1570. »

**48H2848 1597.**

**1597**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 10 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Memoyre de tout le bled que j'ay receu de la rente de monseigneur le commandeur de Saint Paul en l'année 1597. »

**48H2849 1598.**

**1598**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 12 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Memoyre du bled de la rente de monseigneur de Saint Pol que j'ay receu en l'année 1598 et commansant le trente du mois d'aoust en ladicte année. »

**48H2850 1602-1603.**

**1602-1603**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 26 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 1 : « Compte de tous les grains que j'ay receus pour monsieur de Saint-Paul l'année 1602. ». — Fol. 11, compte de 1603.

**48H2851 1609-1610.**

**1609-1610**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 105 mill., papier, 32 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Recettes et dépenses.

**48H2852 1610-1611.**

**1610-1611**

Description physique :

Importance matérielle : 260 sur 180 mill., papier, 30 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 1 : « Recepte faicte par moy Joseph Perrachy de la rente de monsieur le comandeur de St Paul ceste année 1610. » — Fol. 26 : « Comte du blé et aultre chose que j'ay délivré de madicte recepte. »

**48H2853-48H2869 Membre de Saint-Sauveur.**

**1309-1783**

Biographie ou Histoire :

Isère, arrondissement de Grenoble, canton de Saint-Marcellin.

**48H2853-48H2860 Reconnaissances, acquisitions et cessions, procédures.****1309-1756****48H2853 1309-1416.****1309-1416**

## Description physique :

Importance matérielle : 22 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Reconnaissance passée au profit de frère Pierre Desjardins (de Ortis), commandeur de l'hôpital de Saint-Sauveur, par Jean Cheurelli, Jean Gastanneys, Jean Arodi, pour des vignes, des terres et des champs dans la paroisse de Saint-Sauveur (1309, 4 mai). — 2-4. Reconnaissances passées au profit de l'hôpital de Saint-Sauveur par Guigues Michalet, Joannon Richard, Jean Clément, Martin, Jean et Jouvenet Blanchin et d'autres habitants de Saint-Sauveur, reçues par le notaire Jean Malachard, de Saint-Marcellin (1315, 17 avril-18 août). — 5. Reconnaissances passées au profit de frère Pierre Tessarii, commandeur de Saint-Sauveur, par Peronet Miret, Aymon Thomas, Jean Richard, Jean, Pierre, Martin et Andrevon Robert, frères, et d'autres habitants de Saint-Sauveur (1320) (une déchirure du parchemin a fait disparaître la date du mois). — 6. Accord entre Humbert de La Balme, commandeur de la maison de Saint-Sauveur sur Isère, et Étiennot et Gilet Copier, fils de feu Pierre Copier, par lequel ceux-ci reconnaissent tenir du commandeur un bois dans la paroisse de Saint-Sauveur, appelé le bois des Allemans (nemus Alamandorum), sous le cens annuel d'une émine d'avoine. Acte reçu par le notaire Jean de Saint-Denys (1324, die jovis post Natale Domini, 27 décembre). — 6 bis. Expédition de l'acte précédent faite par Jean Peronodi, de Beauvoir-en-Royans, à la requête du commandeur Garin de Godet. — 7. Reconnaissance passée au profit d'Humbert de La Balme par Jean Blanchin, de Saint-Sauveur, pour une terre au lieudit in Rotis, une terre au lieu El Noierat, une terre sur le port de Beauvoir (1333, 11 mai). — 8-9. Reconnaissances passées au profit de frère Hugues Courier (Conrearii), de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, curé de l'église de Saint-Sauveur et mistral de la maison de l'hôpital de Saint-Sauveur, par des habitants de Saint-Marcellin, Chatte, Saint-Pierre-de-Chérennes, Têche, Chevières, Saint-Vérand, reçues par le notaire Jean Malachard (1333, 22 août-31 octobre). — 10-16. Reconnaissances passées au profit du même par des habitants de Saint-Sauveur, Saint-Marcellin et Saint-Vérand (1339, 18 avril-24 août). — 17. Autres reconnaissances par des habitants de Saint-Sauveur (1341, 17 octobre-1343, 3 août). — 18. Autres reconnaissances par des habitants de la même localité (1343, 3 août. — 1344, 27 novembre). — 19. Reconnaissance par Pierre ....., maréchal, et Jean Barnelli alias Nans, de Vinay, pour la moitié d'une terre au mandement de Vinay, lieudit versus quercum de Gillet, sous un cens de 3 sous (13-27 avril) (une déchirure du parchemin a emporté la fin de la date et le nom de famille du premier reconnaissant). — 20. Reconnaissance passée au profit de frère Guillermet de Borma, commandeur de Saint-Paul et de Saint-Sauveur, par noble Aymon Rozerii, de Varacieux, pour un pré dans la paroisse de Saint-Marcellin (1410, 1er avril). — 21. Reconnaissance passée à frère Vital Coderie, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, curé de Saint-Sauveur, procureur de frère Guillermet de Borma, par Pierre Bernardin alias Dolomef, de la paroisse de Saint-Pierre-de-Chérennes, pour deux terres dans ladite paroisse (1416, 31 mai).

**48H2854 1321-1418.****1321-1418**

## Description physique :

Importance matérielle : 15 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Échange de cens entre Pierre Quine, de Beauvoir-en-Royans, et Humbert de La Balme, commandeur de Saint-Sauveur (1321, 11 novembre). — 2. Échange de terres entre Humbert de La Balme et les fils de Pierre Poupon (Puponi), de Saint-Sauveur (1322, 10 mai). — 3. Vente par Jean Meysonerii à Guigonnet, Pierre et Thomas Poupon, d'un jardin, d'une terre et d'un bois à Saint-Sauveur, au prix de 11 livres 10 sous de bons viennois (1327 n. st., 18 janvier). — 4. Vente par Jean Blanchoirs à Pierre Perret d'une pièce de terre à Saint-Sauveur, au prix de 24 livres de bons viennois (1331, 27 novembre). — 5. Vente par Étienne et Guillaume Alarin à Pierre Meysonier d'un tènement de pré et de jardin à Saint-Sauveur, au prix de 13 livres de bons viennois (1336, 15 septembre). — 6. Vente par Guicharde Michalet à Guigues Vallaire de la moitié d'une maison et d'un jardin (1342, 29 mars). — 7. Vente par Guigues Charles au commandeur Humbert de La Balme d'une rente de trois quarts d'avoine (1342, 11 septembre). — 8. Vente par Peronet Guichard, de Saint-Sauveur, noble Béatrice, sa femme, et Athenolphus, son fils, à Hugues Courier, curé de Saint-Sauveur, et à Pierre Meyssonier, baile et mistral de frère Humbert de La Balme, commandeur de Saint-Paul et de Saint-Sauveur, au prix de 25 florins d'or, d'un cens annuel de trois setiers de seigle, assis sur un tènement de terre et de pré, à Saint-Sauveur, lieudit ad Guichardieriam, juxta aquam dictam Yzeram (1344 n. st., 20 février). Acte reçu par Jean Malachard, et extrait de ses protocoles par Jean Botut, en vertu d'un ordre de Jean Dubois (de Bosco), juge mage du Viennois-Valentinois en date du 27 juillet 1364. — 9. Transaction passée entre frère Garin de Godet, commandeur de Saint-Paul et Saint-Sauveur, et Pierre et Boniface Guichard, frères, par laquelle ceux-ci reconnaissent tenir de la maison de Saint-Sauveur le susdit tènement de terre et de pré, sis à La Guichardière (1368, 8 mai). — 10. Vente par Humbert de La Balme à Étienne Blanard d'un tènement de terre et de vigne à Saint-Sauveur, lieudit aux Côtes de la Blache (1345, 24 avril). — 11. Vente par Pierre Ribat, de Plan, paroisse de Saint-Marcellin, à François de Savere, notaire, pour 5 florins d'or, d'une terre audit lieu de Plan (1348, 29 juillet). — 12. Vente par Jean Morel à Jean Tranchi d'un four à chaux sis près de la ville neuve de Roybon, juxta riperiam Aque Nigre et juxta iter quo itur de dicto loco versus Montem Rigaudi (1352, 13 avril). — 13. Vente par Jean Roncin, alias

Siméon, et Benevenuta, sa femme, à François de Savere, notaire, d'une maison à Saint-Marcellin, touchant l'église et le cimetière, au prix de 40 florins d'or (1358, 22 octobre). — 14. Vente par noble Jean de Fontanis, fils de feu Pierre de Fontanis, chevalier, à noble Guillaume Bonier, procureur de Robert de Saillans, prieur d'Auvergne, commandeur de Saint-Paul et de Saint-Sauveur, au prix de 32 florins d'or, d'un cens de 4 setiers de seigle, perçu sur un champ dans la paroisse de Saint-Sauveur, juxta iter quo itur de Nuce follosie versus sanctum Marcellinum (1359, 12 avril). — 15. Albergement par frère Vital Coderie, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, procureur de Jacques Tinelli, prieur d'Auvergne, à Thomas Olier, de Saint-Marcellin, d'un bois de 8 sétérées, sis dans la paroisse de Saint-Sauveur, lieudit in costis, sous un cens annuel d'une émine de seigle (1418, 23 décembre).

**48H2855 1317-1659.****1317-1659**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 112 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Albergement passé par frère Antoine de Châteaubodeau-Chault, commandeur de Saint-Paul, à noble Joachim de Rue, conseiller du Roi, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Dauphiné, d'une maison en ruines et d'un tènement de terre à Saint-Sauveur, moyennant un cens de 3 setiers de seigle (1597, 26 août). — 2-17. Procédure engagée par Claude de Montagnac Larfeuillère, commandeur de Saint-Paul, contre André Galliot, de Romans, pour obliger celui-ci à payer ses arrérages de rentes (1648-1650). — 18-77. Procédure engagée au Parlement de Grenoble par le même commandeur, prenant fait et cause pour Joseph Carlet, Pierre Cublier, Jean et Guy Drevon, Jean Arod Floquet, contre noble Henry de Garagnol, vibailli de Saint-Marcellin, qui les avait fait condamner, par sentence du bailliage de Saint-Marcellin, à se reconnaître ses hommes liges (1649-1653). — 74. Copie d'une transaction passée le 19 avril 1317 entre le dauphin Jean et le procureur du grand-maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (analyse incomplète dans Regeste Dauphinois, nos 19657 et 19658) et d'une autre transaction du 20 février 1327, entre le dauphin Guigues et Humbert de La Balme, commandeur de Saint-Paul (analyse dans Regeste Dauphinois, n° 23421, sous la date du 26 février 1327) ; copie prise, le 9 mars 1650, sur un registre de la Chambre des Comptes intitulé *Quartus liber copiarum Viennesii et Valentinesii*. — 78-86. Procédure engagée par le même commandeur contre noble Henry de Garagnol et dame Françoise de Gillibert, son épouse, pour obtenir le payement des arrérages de cens par eux dus pour une terre sise au Champ Billiet, paroisse de Saint-Sauveur, et une autre terre au mandement de Chatte (1652-1653). — 87-95. Procédure engagée par le même commandeur contre Guillaume Allard, procureur au bailliage de Saint-Marcellin, pour l'obliger à passer une nouvelle reconnaissance (1655). — Autres procédures pour la même cause : 96-102, contre noble Joachim du Vache, conseiller du Roi au bailliage de Saint-Marcellin (1654-1656) ; — 103-113, contre Marguerite Bertaud, veuve de Daniel Drevion, procureur au bailliage de Saint-Marcellin (1658-1659).

**48H2856 1337.****1337**

## Description physique :

Importance matérielle : 1070 sur 600 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Dépositions de témoins, reçues par Guillaume de Faverges (de Fabricis), notaire, commissaire député par Bertrand Laurent, juge mage du Viennois, tendant à prouver que le droit de vendre du vin au détail, à Saint-Sauveur, pendant le mois d'août, appartient au commandeur de Saint-Sauveur et non au dauphin (1337, 21 mai-4 juin).

**48H2857 1346.****1346**

## Description physique :

Importance matérielle : 1105 sur 630 mill., 2 peaux ; fragment de sceau.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Sentence rendue par Hugues Bernard, chevalier, professeur de droit, lieutenant de François de Frédulphe, de Parme, juge mage des appellations, à la requête d'Humbert de La Balme, commandeur de Saint-Paul et de Saint-Sauveur, annulant les amendes infligées par François de Cagnio, seigneur de Montléans, juge mage du Viennois, à plusieurs hommes de Saint-Sauveur pour n'avoir pas suivi à Moirans les chevauchées du dauphin, dont les hommes de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem sont exempts (1346, 13 février, Grenoble, in auditorio curie appellacionum dalphinalium videlicet in domo que olim fuit domini Guillelmi Grinde, militis, retro ecclesiam sancti Andree).

**48H2858 1348-1641.****1348-1641**

## Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, parchemin ; 19 pièces, papier ; 1 cahier, papier, 40 feuillets ; 1 sceau.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vidimus par François de Cagnio, juge mage du Dauphiné, à la requête d'Humbert de La Balme, commandeur de Saint-Paul et de Saint-Sauveur, d'un acte par lequel Aymar de Sassenage reconnaît, par devant Humbert, évêque de Die, n'avoir aucun droit sur les hommes de Saint-Sauveur, acte passé dans le cloître de Saint-Robert, le 4e jour dans l'octave de l'Épiphanie (17 janvier) 1245 (1348, 24 novembre). — 2. Copie de l'acte précédent. — 3. Requête présentée à François de Parme, juge mage de Viennois-Valentinois, par François de Savere, procureur du prieur d'Auvergne, commandeur de Saint-Paul et Saint-Sauveur, contre une proclamation ordonnant aux habitants du mandement de Beauvoir-en-Royans de se servir de mesures timbrées de la marque du Dauphin, au préjudice des privilèges de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1360, 14 juillet). — 4. Copie de l'acte précédent. — 5. Renouvellement de cette requête par le même devant Angelon de Pavie, lieutenant de François de Parme (1360, 8, 18, 27 août). — 6. Apposition d'un panonceau aux armes du dauphin, en signe de sauvegarde, sur la maison de l'hôpital de Saint-Sauveur, faite par Jean Peronod, châtelain de Beauvoir-en-Royans, à la requête de Pierre de Maxiaco, curé de Saint-Sauveur, procureur de Garin de Godet, commandeur de Saint-Paul (1372, 9 mars). — 7. Ordre donné par Advocatus de Ferrariis, juge mage du Viennois-Valentinois, au châtelain de Beauvoir de faire rendre à des habitants de Saint-Sauveur les gages que leur avaient pris les sergents de noble Antoine de Sassenage, seigneur d'Iseron, au préjudice de Garin de Godet (1378, 17 décembre). — 8. Garin de Godet et Antoine de Sassenage, pour mettre fin aux contestations sur la juridiction de Saint-Sauveur et sur le droit d'imposer des corvées aux habitants de cette localité, choisissent pour arbitre Didier de Brive, qui les assigne à la Saint-André, puis au Carême, puis à Pâques (1378, 22 juillet. — 1379, 3 février). — 9. Sentence rendue par Amédée de La Motte, lieutenant de Bergadan de Muriculis, juge des appellations du Dauphiné, ordonnant que les gages pris aux hommes de Saint-Sauveur par des sergents d'Iseron, pour les obliger à contribuer aux fortifications de ce lieu, leur seront restitués (1378, 18 décembre). — 10. Copie d'une procédure engagée au Conseil delphinal entre Antoine de Sassenage, seigneur d'Iseron, et Garin de Godet, commandeur de Saint-Paul et de Saint-Sauveur. Mémoire du procureur d'Antoine de Sassenage tendant à prouver que la juridiction de Saint-Sauveur appartient au dauphin et au seigneur d'Iseron, en vertu d'une transaction conclue entre Jean, dauphin de Viennois, et Hugues de Sassenage. Fol. 35-38 : texte de cette convention passée à Beauvoir le 19 mai 13181. La fin de la procédure manque (1380, 24 janvier-1381, 16 octobre). — 11. Sentence arbitrale rendue par Antoine de la Tour, seigneur de Vinay, entre Garin de Godet et Guy de Sassenage, seigneur d'Iseron et de Montrigaud, agissant au nom de son frère Antoine : le seigneur d'Iseron exercera la juridiction par indivis avec le Dauphin, sur les hommes du commandeur habitant la paroisse de Saint-Sauveur, conformément à l'accord entre le dauphin Jean et Hugues de Sassenage ; ces hommes ne seront pas tenus de travailler aux fortifications d'Iseron (1388, 10 avril). — 12-23. Procédure entre Guigue Brondel et Guillaume Touchefort, curé de Saint-Sauveur, au sujet des droits de juridiction du commandeur de Saint-Sauveur (1625-1626). — 24. Protestation du procureur de frère Bernard de La Liègue, commandeur de Saint-Sauveur, contre Jean Desblaches, geôlier de Saint-Marcellin, qui laisse sortir de prison François Charréard, ancien rentier du commandeur (1639). — 25. Quittance donnée par ledit geôlier pour droits de geôle audit Charréard (1640). — 26-28. Requêtes de Bernard de La Liègue au vibailli de Saint-Marcellin, pour obtenir l'autorisation de faire prendre des copies vidimées de divers actes dans les archives de la commanderie de Saint-Paul (1641).

**48H2859 1559-1647.****1559-1647**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin, 26 pièces, papier, dont 1 imprimé.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Arrentement des dîmes de Saint-Sauveur donné pour trois ans, moyennant 639 livres (1559, 1er mai). — 2. Acte par lequel François Charréard, marchand à Saint-Marcellin, fermier des dîmes de Saint-Sauveur, donne Gilles Cohet pour sa caution (1633). — 3. Adjudication de la dîme du vin de Saint-Sauveur (1637). — 4. Mise sous séquestre des grains dus à François Charréard à titre d'arrérages de rentes (1639). — 5-29. Procédure engagée par frère Bernard de La Liègue, commandeur de Saint-Sauveur, contre les consuls et habitants de Saint-Sauveur pour les obliger à payer la dîme du blé noir (1642-1647).

**48H2860 1321-1756.****1321-1756**

## Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier ; 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente par Martin Blanchin et ses frères à Humbert de La Balme, commandeur de Saint-Paul et Saint-Sauveur, d'une vigne sous l'église de Saint-Sauveur, au prix de 30 livres de bons viennois (1321, 16 décembre). — 2. Autorisation donnée par Humbert de La Balme aux habitants de Saint-Sauveur de faire paître leurs brebis et leurs moutons dans ladite paroisse ab itinere publico quo itur de Vinayco versus Bellumvisum in Royanis usque ad nemus Coperiorum, tendendo et eundo versus Serrum de Valetan, desuper dictum iter usque ad aquam dictam Cumanam et usque versus beatam Mariam de Sairaluys (1339, 12 septembre). — 3. Copie de l'acte précédent. — 4. Transaction conclue entre Juvenis de Costa et Pierre Meysanerii au sujet du moulin de Saint-Sauveur, des prés et des bois à eux accensés par Humbert de La Balme : le premier payera au second 10 florins d'or et 15 setiers de blé (1342, 20 décembre). — 5. Mandement d'Antoine de Nyèvre, juge mage du Viennois-Valentinois, au châtelain de Beauvoir-en-Royans, pour interdire aux habitants de Saint-Sauveur de faire paître leurs chèvres dans les terres d'autrui sous peine d'une amende de 25 francs (1395, 9 novembre). — 6. Nomination de Guillaume Touchefort à la cure de

Saint-Sauveur par frère Antoine de Chau, commandeur de Saint-Paul et de Saint-Sauveur (1612). — 7. Réception de Guillaume Touchefort au rang de frère chapelain d'obédience par le chapitre provincial du grand prieuré d'Auvergne (1613). — 8. Sentence du chapitre provincial condamnant Guillaume Touchefort à un jeûne de 40 jours et à une amende de 6 livres pour « aucun mauvais comportement en sa charge » (1614). — 9. Provision de la cure de Saint-Sauveur accordée à Guillaume Touchefort par Michel-Antoine de Châtillon, vicaire général de Jérôme de Villars, archevêque de Vienne (1621). — 10-16. Quittances données au curé de Saint-Sauveur par le rentier du membre de Saint-Sauveur (1620-1652). — 17. Démission de la cure de Saint-Sauveur par François Tribollier (1745). — 18. Plantation de limites entre la paroisse de Saint-Sauveur et celle de Saint-Véran, dépendant du prieuré de Varacieux, pour séparation de dîmes (1756).

---

**48H2861-48H2868 Terriers et liève.**

**1358-1783**

---

**48H2861 1358-1401.**

**1358-1401**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 195 mill., papier, 91 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaisances passées, de 1358 à 1363, au profit de frère Robert de Saillans, prieur d'Auvergne, à la requête de Jean Romagnieu, son procureur, par des habitants de Saint-Sauveur, Iseron, Saint-Véran, Saint-Marcellin, Beauvoir, Chatte, Chevières. — Fol. 40, acte par lequel Étienne Sitieras, habitant de Saint-Sauveur, se reconnaît homme-lige de la maison de Saint-Sauveur (1401 n. st. 17 janvier). — Fol. 90-91, répertoire moderne.

---

**48H2862 1436-1459.**

**1436-1459**

Description physique :

Importance matérielle : 305 sur 205 mill., papier, 73 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit d'Aymar Dupuy, commandeur de Saint-Paul et Saint-Sauveur, à cause du membre de Saint-Sauveur, reçues par François Rebut alias Lempereur (Imperatoris), de Saint-Marcellin, notaire. — Fol. 71 v°, quittance donnée par François Rebut à Aymar Dupuy d'une somme de 50 florins pro factura presentis terrarii.

---

**48H2863 1525-1529.**

**1525-1529**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 220 mill., papier, 6 et 266 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Nicolas du Cariste, commandeur de Saint-Sauveur, reçues par Georges de Blachiis, alias Nicolet, notaire, de la paroisse de Saint-Véran. — Fol. 2, repertorium tenementariorum hujus terrarii.

---

**48H2864 1599-1626.**

**1599-1626**

Description physique :

Importance matérielle : 340 sur 225 mill., papier, 11 et 469 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit d'Antoine de Châteaubodeau-Chault, commandeur de Saint-Paul et de Saint-Sauveur, reçues par le notaire Étienne Borrel, de Saint-Marcellin. — Fol. 218-300, 433-452, reconnaissances au profit de Just de Bron de La Liègue (1622-1626). — Fol. 2, armoiries ; fol. 4, répertoire ; fol. 312-432, 453, 469, blancs.

---

**48H2865 1669-1675.**

**1669-1675**

Description physique :

Importance matérielle : 375 sur 250 mill., papier, 9 et 396 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de François de Bocsozel de Montgontier, commandeur de Saint-Paul et de

Saint-Sauveur, reçues par Alphonse Bossan, notaire, de Saint-Marcellin.

---

**48H2866 1721-1722.**

**1721-1722**

Description physique :

Importance matérielle : 425 sur 290 mill., papier, 5 et 261 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Bertrand de Moreton de Chabrillan, reçues par Chevalier, notaire à Roybon.

---

**48H2867 1775-1783.**

**1775-1783**

Description physique :

Importance matérielle : 475 sur 300 mill., papier, 5 et 303 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées, de 1775 à 1778, au profit de Gabriel de Montaignac de Chauvance, grand maréchal de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Saint-Paul-lès-Romans et du membre de Saint-Sauveur, reçues par le notaire François. — Fol. 302, reconnaissance par dame Anne-Nicole de Lamoignon, veuve de Jean-Antoine Ollivier, chevalier, comte de Senozan, président au Parlement de Paris, dame de Vinay, Voiron, Viriville, au profit de Claude-Marie de Sainte-Colombe de Laubépin, grand prieur d'Auvergne, commandeur de Saint-Paul et de Saint-Sauveur (1783).

---

**48H2868 Liève.**

**1606-1610**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 6 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Etat de la recette faite par moy Imbert Arnaud Balmat des rentes de Monsieur le Commandeur de Saint-Paul pour raison de son terrier du membre de Saint Saulveur ».

---

**48H2869 Inventaire de documents concernant Saint-Sauveur.**

**1450**

Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 105 mill., papier, 104 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 2, Repertorium instrumentorum et aliarum scripturarum facientium ad opus membri Sancti Salvatoris, ordinis sancti Johannis Jherusalem. — Fol. 103 v°, Anno Domini millesimo IIIe quinquagesimo, ego frater Antonius Fabri feci facere presens repertorium ad opus membri Sancti Salvatoris.

---

**48H2870-48H2886 Membre du Laris.**

**1289-1779**

Biographie ou Histoire :

Drôme, arrondissement de Valence, canton du Grand-Serre, commune de Saint-Christophe et du Laris.

---

**48H2870-48H2873 Juridiction, reconnaissances, ventes, échanges, donations, accensements, albergements, accords, sentences et pièces de procédures.**

**1289-1763**

---

**48H2870 1289-1432.**

**1289-1432**

Description physique :

Importance matérielle : 13 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accensement par frère Guillaume de Almenia, commandeur de la maison de l'hôpital du Laris (de Laricio), à Falques Bernard et Boniface Renier, chanoine de Saint-Donat, moyennant un cens annuel de 20 setiers de froment, des terres que possède la

maison du Laris près de la grange appelée Chanterz (1289, quarto idus maii, 12 mai). — 2. Sentence arbitrale entre Geoffroi, seigneur de Montchenu, et frère Humbert de La Balme, commandeur du Laris, au sujet de l'exercice de la juridiction ; les hommes du Laris pourront faire paître leur bétail dans le mandement de Montchenu moyennant certaines redevances (1332 n. st., 9 février). — 3. Accord entre Humbert de La Balme, d'une part, Jaquemette, veuve de Guillaume Guibodi, Jean Guibodi, chanoine de Notre-Dame de Die, et Jaquemon Guibodi, ses enfants, d'autre part, par lequel ceux-ci reconnaissent tenir divers cens du commandeur (1344, 22 août). — 4. Ventes de cens passées à Humbert de La Balme par Martin Guibert et Pierre Viton de la paroisse d'Enuez (Charaix). (1347, 30 mai ; expéditions faites en 1363 par Pierre Seycardi sur les protocoles de feu Hugues Millodi du Laris). — 5. Donation à noble Guillaume Bouvier par Étienne Guinard, de Viriville, de tous ses droits sur un tènement de maison, de terre et de pré, au mandement de Serre, lieudit in Forneto, juxta iter quo itur de Sancto Anthonio versus Bellum Fortem et juxta iter quo itur de Chambaran versus Sanctum Clarum (1357, 25 avril). — 6. Vente au même par Martin Garayt de la moitié d'une maison et d'une terre au Laris, au prix de 6 florins d'or (1358 n. st., 24 février). — 7. Reconnaissance passée à la maison de Saint-Paul et du Laris par Guillaume Bornut et Pierre Bornut, son cousin, pour des prés, des terres et des bois dans la paroisse de Saint-Honorat (1358 n. st., 26 janvier). — 8. Vente par Sybille, veuve de Martin Pinard, femme de Pierre Revol, et Pierre Aymon, légataires de Martin Jomard, à Astorge Dubois, damoiseau, agissant pour Pierre Dubois, son bâtard (donatus), d'une maison et d'un jardin au Laris, juxta iter quo itur de predicto loco versus Romanis ex una parte et juxta crosam rivi vocati Merdarel ex alia parte, au prix de 28 florins (1374 n. st., 8 février). — 9. Vente au même par Geoffroy Barbier et Bartholomé Gontard d'une maison et d'une terre au Laris, lieudit en Gontarderes, d'une petite terre dite Chaucheys, d'une vigne et d'une terre, d'une châtaigneraie sise in castanetis de Melecins, le tout du domaine direct de l'hôpital de Laris (1374, 24 décembre). — 10. Sentence d'Advocatus de Ferrariis, juge mage de Viennois Valentinois, rendue au profit de Garin de Godet, commandeur de Saint-Paul, contre Lantelme Sonnat et Pons Melluret, de Romans, au sujet d'un tènement de maison et de jardin, ayant appartenu à Guillaume Bornut et acheté aux enchères, le 2 août 1373, par Lantelme Sonnat (1379, 14 octobre). — 11. Albergement passé par frère Guillemot de Borma, commandeur de Saint-Paul, Montfalcon et Le Laris, à noble Pierre Dubois, d'un tènement de pré, situé entre les mandements de Montfalcon et du Laris, lieudit in prato molendini, sous un cens de cinq charges de foin (1404, 10 novembre). — 12. Vente par Jean Bacini, du Laris, à frère Benoît de Estremeriis, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, curé du Laris, d'une vigne de 12 fosserées, sise au mandement du Laris in vineoblo Columberii, au prix de 12 florins (1420, n. st., 5 janvier). — 13. Vente au même, agissant pour son neveu Guillaume de Estremeriis, par Pierre Mounier, du Laris, d'un pré de deux sétérées, au lieudit in prato de l'opital, au prix de 16 florins (1432 n. st., 6 mars).

**48H2871 1345.****1345**

## Description physique :

Importance matérielle : 1820 sur 450 mill., 3 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Reconnaissances passées au commandeur de Saint-Paul et du Laris par Jaquemette Guibode et Jaquemon son fils pour des maisons, des terres, des prés, des bois, au lieudit de Enfornet, versus Loyvias, à Montfalcon lieudit en Les Rosseterres, les Fenyeries, etc.... (1345, 19 novembre ; la fin du rouleau manque).

**48H2872 1468-1719.****1468-1719**

## Description physique :

Importance matérielle : 48 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente par André Guinion, notaire, à frère Antoine de Brioude, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, d'une terre contenant sept sétérées (1468, 23 août ; copie). — 2-23. Procédure au Parlement entre Claude de Montagnac Larfeuillère, commandeur de Saint-Paul, et les Jésuites du collège de Tournon, comme prieurs de Saint-Donat, pour les obliger à passer une nouvelle reconnaissance pour des terres au terroir de Chanteux, accensées en 1289 à des chanoines de Saint-Donat (1649-1650). — 24. Albergement par le même commandeur à noble Antoine de Bernières d'un moulin en ruines sur la paroisse du Laris (1650). — 25-49. Procédure engagée au Parlement par le même commandeur contre dame Marguerite de Morges, dame de La Mothe, marquise de Bressieu, pour l'obliger à passer une nouvelle reconnaissance et à payer des arrérages de rentes (1649-1654). — 49-50. Requêtes contre Claire Girard, pour les mêmes motifs (1719).

**48H2873 1317-1763.****1317-1763**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 30 pièces, papier ; 5 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Échange entre Pierre Cesarii, commandeur du Laris, et Geoffroi, seigneur de Montchenu : le premier cède un bois appelé Chamoil et reçoit un cens de deux setiers, une émine et deux coupes de froment, sept setiers et un quartal d'avoine (1317 n. st., 28 janvier). — 2. Vente par Pierre Mugnier, du Laris, à Humbert de La Balme, commandeur de Saint-Paul et du Laris, de deux pièces de bois de châtaigniers et de chênes (duas pecias castaneti et rovoyrie), paroisse du Laris, lieudit de Chastellari, au prix de



12 livres de viennois (1336 n. st., 25 février). — 3. Vente par Isabelle (Ysgilabella) de Chamoyl, veuve de Pierre de Chamoyl, Jean, Thomas, Bertrand et Martin, ses fils, à Humbert de La Balme, d'une pièce de terre et de vigne sise in Lyassio et d'un petit bois sis in Chamoyl, au prix de 20 sous gros tournois (1339, 21 septembre). — 4. Extrait de la visite du Laris (1614). — 5. Démission de la chapelle de Saint-Jean du Laris donnée par Pierre Ithier (1738). — 6. Nomination par Bertrand de Moreton de Chabrillan, commandeur de Saint-Paul et de ses membres, de Joseph Ithier, prêtre, chanoine de l'église Saint-Vincent de Chatte, à la chapelle de Saint-Jean du Laris (1738). — 7-32. Procédure engagée devant le chapitre du grand prieuré d'Auvergne par Laurent-Joseph Beaumont de Brison, commandeur de Saint-Paul, contre Joseph Ithier, pour obliger celui-ci à se faire admettre au noviciat et à faire profession dans l'Ordre ; nomination de Nicolas Malen à la cure de Saint-Jean du Laris par Guillaume d'Hugues, archevêque de Vienne (1758-1761). — 33. Démission de Nicolas Malen (1763).

---

**48H2874-48H2885 Terriers et liève.**

**1357-1779**

---

**48H2874 1357-1370.**

**1357-1370**

Description physique :

Importance matérielle : 405 sur 295 mill., papier, 2 et 93 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Robert de Saillans (de Salhens), prieur d'Auvergne, commandeur de Saint-Paul, Le Laris, Les Loives, Montfalcon, reçues par Gonon Giraud, de Saint-Vallier, notaire. — Fol. 1-2, répertoire moderne. — Fol. 1 v°, reconnaissances passées par des habitants de Montfalcon. — Fol. 39, secuntur tenementarii parrochiarum Sancti-Clari et de Serra (Saint-Clair et Serre). — Fol. 47, secuntur tenementarii parrochie de Laricio (Le Laris). — Fol. 58 v°, reconnaissance passée à Garin de Godet par Martin Mugnier de Montchenu, reçue par le notaire Girard Bonoysii, de Romans (1370, 27 décembre). Fol. 66, secuntur in parrochia Sancti Christofori de Bosco (Saint-Christophe). Fol. 77, secuntur in parrochia de Enuetz (Charaix). Fol. 80 v°, reconnaissance de Lantelme Buffet, curé de Charaix (Enuetz), le 27 janvier 1358 (n. st.) Fol. 83, secuntur in parrochia Sancti Honnorati (Saint-Honnorat). Fol. 89. Montchenu (apud Montem Canulum). Fol. 90, sequuntur in parrochiis de Chalmen (Charmes), Sancti Bardoyl (Saint-Bardoux), de Monte Vitriano (Mont de Veroux), de Artemonay (Arthemonay) et Sancti Juliani Montis Sapientis (Saint-Julien) ac de Scrispulo (Crépol) ac de Geysans (Geyssans). — Fol. 34-35, 61-65, 76, 93 blancs.

---

**48H2875 1357-1364. Minute partielle du terrier précédent.**

**1357-1364**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 200 mill., papier, 75 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H2876 1514-1515.**

**1514-1515**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 195 mill., papier, 8 et 163 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées à Antoine Faure (Fabri), procureur de noble Aymar Dupuy, commandeur de Saint-Paul et du Laris. — Fol. 1, répertoire ancien. Secuntur recognitiones domus hospitalis Laricii, ordinis Sancti Johannis Jherusalem, per me Johannem Giroudi, notarium dalphinalem recepte. Fol. 1, reconnaissance de noble Pierre de Torchefelon, prieur de Saint-Donat (1514, 30 mai) ; fol. 13 v°, de François Martinon, curé de Laris.

---

**48H2877 1514-1515. Minute partielle du terrier précédent.**

**1514-1515**

Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 200 mill., papier, 59 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H2878 1603-1616.**

**1603-1616**

Description physique :

Importance matérielle : 345 sur 245 mill., papier, 11 et 339 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit d'Antoine de Châteaubodeau-Chault, commandeur de Saint-Paul et du Laris, reçues par Annet Genton, notaire, habitant de Charaix, mandement de Montrigaud, et expédiées par Annet Juvenet. — Fol. 5, répertoire. Fol. 300-339, blancs. Nombreuses initiales ornées : oiseaux, animaux, poissons, satyre (fol. 22 v°), femme (fol. 71 v°).

---

**48H2879 1637.**

**1637**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 230 mill., papier, 10 et 143 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier du membre du Laris, dépendant de la commanderie de Saint Paoul les Romans renouvé par moy Pierre Genthon, notaire roial héréditaire du mandement de Montrigaud... à la réquisition de frère Pierre Louis de Chantelot, chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Hiérusalem, bailly de La Cheze et commandeur dud. Saint Paoul. » — Fol. 2, répertoire.

---

**48H2880 1667-1671.**

**1667-1671**

Description physique :

Importance matérielle : 405 sur 270 mill., papier, 9 et 218 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de François de Bocsozel de Mongontier, commandeur de Saint-Paul et du Laris, reçu par le notaire Bonin. — Fol. 2, répertoire. Fol. 193-218, blancs.

---

**48H2881 1721-1722.**

**1721-1722**

Description physique :

Importance matérielle : 430 sur 295 mill., papier, 5 et 73 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Bertrand de Moreton de Chabrillan, commandeur de Saint-Paul, reçu et expédié par le notaire Julien. — Fol. 2, répertoire.

---

**48H2882 1776-1779.**

**1776-1779**

Description physique :

Importance matérielle : 470 sur 300 mill., papier, 5 et 71 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Gabriel de Montaignac de Chauvance, grand prieur d'Auvergne, commandeur de Saint-Paul, reçu et expédié par le notaire François.

---

**48H2883 Extrait de terrier.**

**1604**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 195 mill., papier, 14 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Extraict des recognoissances nouvelles faictes par moy Annet Genthon, notaire royal dalphinal, au proffict de noble frère Anthoine de Chasteaubodeauchault, seigneur et commandeur de Saint Paul pour le membre du Lariz. »

---

**48H2884 Autres extraits du même terrier.**

**1603-1607**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 195 mill., papier, 13 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H2885 Lièves de recette.**

1604-1607

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 12 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 2, recette de 1604 levée par Henry Guignard : 26 setiers, 2 quartaux, 5 pugnerées et deux tiers de froment ; 9 pugnerées de seigle ; 2 sols ; 5 « gellines » et 4 « pollats ».

---

**48H2886 Inventaire de documents concernant le Laris.**

XVe Siècle

Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 105 mill., papier, 24 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 2, Repertorium instrumentorum facientium ad oppus membri Laricii. Fol. 15, Repertorium recognicionum facientium ad oppus membri hospitalis Laricii. — Fol. 9-14, 19-24, blancs.

---

**48H2887-48H2899 Membre de Montfalcon.**

1320-1779

Biographie ou Histoire :

Isère, arrondissement de Grenoble, canton de Roybon.

---

**48H2887-48H2889 Enquête, convention, reconnaissances, ventes, accensements, albergements, baux à ferme, requêtes.**

1320-1671

---

**48H2887 1320-1332.**

1320-1332

Description physique :

Importance matérielle : 3915 sur 485 mill., 6 peaux.  
Genre/Carac. phys. : Rouleau

Par devant Pierre d'Herbeys (de Herbesio), juge mage du Viennois, chargé par le dauphin Guigues de faire une enquête sur les limites des mandements de Montfalcon et de Viriville, comparaissent Andrevon Bâtard, notaire, et Humbert Arnaud, châtelain de Montfalcon, qui présentent deux carnets et un rouleau contenant des dépositions de témoins. — Articles proposés par Humbert de La Balme, commandeur de Saint-Paul, du Laris et de Montfalcon. 1° Le lieu et la paroisse des Loives ont constitué de temps immémorial un mandement, limité par ceux de Montrigaud, de Villeneuve de Roybon, de Viriville et de Serre. 2° Les habitants des Loives se sont transportés au château de Montfalcon, nouvellement construit, et y habitent. 3° Limites entre les mandement des Loives et celui de Viriville : a dicto castro Montisfalconis usque ad quandam arborem vocatam faus, que arbor est in riperia Galaurasoni juxta pratum Perrerii et a dicto prato protendendo et ascendendo continuative usque ad tres faus, et ab illis tribus faus descendendo continuative versus verticem cumbae Tersonerie ad aliam faus, et ab illa faus veniendo et protendendo usque ad quandam sueyl ubi consueverunt aduari et adaquantur animalia, et ab illo sueyl protendendo usque ad viam de Teodoro usque ad quandam aliam faus. 4° et 5° (2e peau). Le commandeur possède toute juridiction dans le mandement des Loives. 6° Les habitants de ce mandement ont le droit de faire paître leurs animaux, de couper du bois et de chasser jusqu'aux limites de Viriville. — Dépositions de témoins reçues par Guionet de Serre et Lantelme Roybon, de Saint-Lattier, notaires, commissaires députés par Pierre d'Herbeys (1331, 18 juin). — 4e peau. Articles proposés par frère Pierre Cesari, commandeur des maisons d'Annonay et des Loives. Il possède des terres sises in territorio de Loyviis et de Galaureyson et ultra rivum de Galaureyson..... usque ad fau de IIIor fratribus. Dans ce territoire, il a le droit de faire paître ses animaux, de louer ou d'interdire le pâturage, de prendre l'épaule des cerfs et des biches qui y sont tués. Il a droit de juridiction in dictis territoriis de Loyviis et de Gualaurayson ; il peut y tenir un prévôt, des bedeaux ou mistraux (badellos seu mistrales). Item quod dominus Rodulphus de Consenan qui tunc tenebat dictum hospitale de Loyviis, ..... fecit puniri et laqueis suspendi Guillelmum de Ense, qui violenter cognoverat quandam feminam ultra dictum rivum de Galaurayson a parte Viriville. — 5e peau. Dépositions des témoins produits par Pierre César, devant Guillermon de Montrigaud et Guionet de Yenco, notaires (1320, die mercurii post octobas Pasce, 9 avril).

---

**48H2888 1327-1447.**

1327-1447

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Convention passée entre Guigues, dauphin de Viennois, du consentement de Henri Dauphin, son oncle, seigneur des baronnies de Montaubin et de Mévouillon, et Humbert de La Balme, commandeur de Saint-Paul et du Laris : le commandeur fera construire une forteresse dans la paroisse des Loives, in quodam molario vocato Monfalcon, où les hommes des paroisses devront habiter ; le dauphin et le commandeur y installeront un officier (familiaris) et un juge pour y exercer la justice ; les habitants des Loives et de Montfalcon ne seront pas tenus d'aller à la guerre pour le dauphin, sauf en cas d'invasion du pays ; la justice en quatre cas : homicide, rapt de jeune fille, incendie, sacrilège, qui appartenait au dauphin seul, lui sera désormais commune avec le commandeur ; les amendes jusqu'à 7 sous 6 deniers appartiendront au commandeur ; au-dessus, elles seront partagées entre le dauphin et le commandeur ; les habitants des Loives et de Montfalcon pourront faire pâturer leur bétail dans les mandements de Montrigaud et de Villeneuve de Roybon ; ils seront exempts de péages dans tout le Viennois (1327, 26 février). — 2. Copie de l'acte précédent (analyse dans Regeste Dauphinois, n° 23421). — 3. Sentence du procureur fiscal du Dauphiné sur les limites des mandements de Montfalcon et de Serre (1447, 20 décembre).

**48H2889 1345-1671.****1345-1671**

## Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Reconnaissances passées au profit du commandeur Humbert de La Balme par des habitants de Villeneuve de Roybon et de Serre (1345-1346). — 2. Accensement passé par Guillaume Bouvier, commandeur de Montfalcon, à Gosset Bacini et à Pierre et Jean Bornachii, frères, du mandement de Montchenu, d'un moulin à draps (quoddam casale batauriorum) et d'un pré contigu contenant une éminée de terre, sis sur la Lymone (in ripperia Lymonne), sous un cens de 2 sous gros tournois d'argent (1364, 22 septembre). — 3. Accensement par noble Pierre Dubois, receveur des cens de Montfalcon et du Laris, procureur de Garin de Godet, commandeur de Saint-Paul, à Pierre Geymeti et à Jean, son fils, de Montfalcon, d'un pré sur la Galaure (juxta riperiam de Galabro), sous un cens d'une émine de froment (1397, 8 novembre). — 4. Revente par Jacques de La Balme et Jean, son fils, à Humbert de Grézy de divers cens que celui-ci leur avait vendus le 30 août 1457 (1459, 27 août). — 5. Albergement par Jean de Thomassin, commandeur de Saint-Paul et de Montfalcon, à Jacques Charnat et à Pierre Ageron, de Notre-Dame de Loyves, mandement de Montfalcon, d'un moulin à blé sur la Galaure, moyennant un cens de 4 setiers de froment et de 2 chapons (1542, 13 novembre). — 6. Bail à ferme du membre de Montfalcon passé par Pierre Arnaud, châtelain de Montfalcon, procureur du commandeur Claude de Lescheraine, à Charles Dolline, notaire, de Roybon, et à Jean Tornier dit Ballay, pour trois ans, moyennant 60 écus d'or par an (1579). — 7. Sommation adressée à Pierre Arnaud, de la part du receveur général du grand prieuré d'Auvergne, d'avoir à payer la moitié des revenus du membre de Montfalcon (1580). — 8-10. Baux à ferme du membre de Montfalcon (1598-1638). — 11-12. Accord entre le commandeur de Saint-Paul et les habitants de Montfalcon par lequel ceux-ci s'engagent à payer au commandeur le droit de civerage, à raison de 10 « pugnerées » d'avoine par quartal, et 120 écus d'or à titre d'arrérages (1602). — 13-14. Cession faite par le commandeur Antoine de Châteaubodeau-Chault au receveur général du grand prieuré d'Auvergne d'une somme de 180 livres à percevoir sur les fermiers de Montfalcon (1613). — 15. Reconnaissance passée à Pierre-Louis de Chantelot, commandeur de Limoges et de Saint-Paul, à cause du château de Montfalcon, par noble Gabriel de Montchenu, seigneur de Saint-Jean d'Octavéon, Châtillon et Thodore (1637). — 16. Requête du commandeur François de Montgontier contre Thomas de Montchenu, fils de feu Gabriel, pour l'obliger à passer une nouvelle reconnaissance (1671). — 17. Reconnaissance de Pierre Luce dit Catinot, habitant à Roybon (1647). — 18. Requête contre Marie de Gayte, femme séparée de biens de noble Adrian de La Place, pour l'obliger à passer reconnaissance pour les biens ayant appartenu à Pierre Luce Catinot (1671).

**48H2890-48H2898 Terriers et liève.****1526-1779****48H2890 1526-1528.****1526-1528**

## Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 205 mill., papier, 11 et 91 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Aymar Dupuy, grand prieur d'Auvergne, commandeur de Saint-Paul et de ses membres, reçu par Jean Colombat, notaire, et expédié par François Colombat, son fils. — Fol. 1, répertoire ancien : Nomina et cognomina tenementariorum qui recognoverunt reverendo domino fratri Aymaro de Podio, militi, magni prioris (sic) Alvernie et preceptoris Sancti Pauli ad causam sui castri Montisfalconis.

**48H2891 1560.****1560**

## Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 195 mill., papier, 19 et 370 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Humbert de Grésy par des habitants de Roybon, Montrigaud, Montfalcon, Serre, Moras, reçues par le notaire Charles Mésonat. — Fol. 1, armoiries. — Fol. 312, reconnaissance de Guillaume de Laval, abbé de Bonnevaux, prieur de La Mure et Bésayes. — Fol. 347-370, blancs.

---

**48H2892 1599-1603.**

**1599-1603**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 195 mill., papier, 10 et 439 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« C'est le terrier de reconnoissances du chasteau et seigneurie de Montfalcon deppendant de la commanderie de Saint Paul, de l'Ordre de Saint Jehan de Jérusalem, pour noble frère Anthoine de Chasteaubodeauchault, commandeur de lad. commanderie ». — Terrier reçu par le notaire Eustache Piémond.

---

**48H2893 1637.**

**1637**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 225 mill., papier, 10 et 242 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier et livre des reconnoissances des rentes, censés, droictz de civerages, servis et autres devoirs deppendantz du fiefz du chasteau et juridiction de Montfalcon, membre et annexe de la commanderie de Saint-Paul, fait par Anibal Piémond, notaire royal héréditaire de la ville de Saint Antoine en Viennois, commissaire à ce député, à l'instance d'illustrissime seigneur frère Pierre Louys de Chantelot, chevalier de l'Ordre de S. Jean de Hiérusalem, bally de La Cheze, commandeur de Lymoges et dudict St Paul ».

---

**48H2894 1669-1671.**

**1669-1671**

Description physique :

Importance matérielle : 375 sur 250 mill., papier, 6 et 165 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de François de Bocsozel de Montgontier, reçu par Antoine Piémond, notaire, de Saint-Antoine. — Fol. 2, répertoire.

---

**48H2895 1721-1722.**

**1721-1722**

Description physique :

Importance matérielle : 320 sur 205 mill., papier, 5 et 205 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Bertrand de Moreton de Chabrillan, reçu et expédié par le notaire Chevalier.

---

**48H2896 1775-1779.**

**1775-1779**

Description physique :

Importance matérielle : 455 sur 290 mill., papier, 2 et 193 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Gabriel de Montaignac de Chauvance, grand prieur d'Auvergne, reçu et expédié par les notaires Nievolet et François.

---

**48H2897 Liève.**

**1599-1603**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 190 mill., papier, 11 et 272 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Liève confinale du terrier du chasteau et seigneurie de Monfalcon, membre dépendant de la commanderie de Saint Paul, pour noble frère Antoyne de Chasteauboudeau-Chault, seigneur commandeur dudict St Paul, extraite du terrier receu par Me Eustache Piémont notaire ».

---

**48H2898 Liève prise sur le terrier reçu pour Pierre-Louis de Chantelot par Anibal Piémont.**

**1637**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 7 et 298 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H2899 Inventaire.**

**XVe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 105 mill., papier, 60 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 1, Repertorium instrumentorum facientium ad opus membri Montisfalconis. — Fol. 9, Repertorium recognicionum pertinentium membro Montisfalconis in instrumentis descriptarum.

---

**48H2900-48H2905 Membre de Crispalot.**

**1329-1786**

Biographie ou Histoire :

Drôme, arrondissement de Valence, canton de Bourg-de-Péage, commune de Beauregard.

---

**48H2900 Lods et ventes, cens, dîme, rente.**

**1329-1394**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Sentence arbitrale mettant fin au désaccord entre frère Bertrand de Perrufeno, chevalier, commandeur de l'hôpital de Saint-Paul près Romans, et Guigues et Lantelmet Sybues de la paroisse de Saint-Jean en Royans : le commandeur percevra les lods et ventes sur certaines terres sises dans le mandement d'Hostun ; il donnera aux frères Sybues un cens annuel de 4 setiers de seigle, mesure de Saint-Nazaire (la date de cet acte est difficile à déterminer, une partie du millésime ayant été emportée par une déchirure du parchemin. On lit : Anno Incarnationis mille ..... centesimo nonagesimo ....., indictione VIII, die sabbati post carniprivium vetus videlicet VI° ydus mensis marcii. L'inventaire de Batteney donne la date de 1392 ; mais, d'après l'écriture, l'acte est sûrement du XIIIe siècle. Entre 1291 et 1299, l'indiction 8 correspond à l'année 1295 ; mais cette année-là, Pâques étant le 3 avril, le samedi après le premier dimanche du Carême était le 26 février (4 des calendes de mars). — 2. Quittance de cens donnée par Peronet Berthod, procureur de Johan de Loras, prieur de Quintenas, Ordinis Sancti Eugendi, à Hugonet del Chier, de Préaux (Praheus). (1329, 10 février, regnante domino Bertrando divina miseratione sancte Viennensis ecclesie archiepiscopo) (Cf. 48H2822, pièces 1 et 2. La présence de ces trois documents parmi les titres de la commanderie de Saint-Paul s'explique mal ; ils semblent plutôt appartenir à la commanderie de Devesset, membre d'Annonay). — 3. Vente par Drevon de Aya de Meymans, à Garin de Godet, commandeur de Saint-Paul, au prix de 17 florins d'or, d'un cens d'un setier d'avoine, trois sous et deux poules (1388, 25 octobre). — 4. Accord entre Odobert Buffaventi, prieur d'Hostun, et Garin de Godet, commandeur de Saint-Paul : le prieur pourra percevoir la dîme sur des biens à Hostun, mouvant de la directe du commandeur ad causam cujusdam capelle nuncupata de Cricpolon, sauf sur quatre sétérées de terre au nord de la chapelle (1389, 1er juillet). — 5. Promesse faite par Guillaume Malent, de Comillon, diocèse de Grenoble, à Garin de Godet de payer pour un anniversaire une rente annuelle de 10 sous, assignée sur une maison sise à Saint-Nazaire (1394, 22 novembre).

---

**48H2901-48H2905 Terriers.**

**1624-1786**

---

**48H2901 1624-1643.**

**1624-1643**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 3 et 91 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Just de Bron de La Liègue, à cause du membre de Saint-Jean de Crispalot (1624-1626) ; minutes reçues par Imbert Arnaud Balmat, notaire. — Fol. 57-62, 68-71, reconnaissances pour Pierre-Louis de Chantelot (1636-1637). — Fol. 63-67, reconnaissances pour Claude de Montagnac Larfeuillère (1643). — Fol. 1, répertoire. Fol. 72-91, blancs.

---

**48H2902 1624-1637. Expédition du précédent terrier.**

**1624-1637**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 220 mill., papier, 3 et 84 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition du précédent terrier (moins les folios 63 à 67) par André Arnaud Balmat, fils d'Imbert Arnaud Balmat.

---

**48H2903 1669-1671.**

**1669-1671**

Description physique :

Importance matérielle : 400 sur 280 mill., papier, 9 et 105 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de François de Bocsozel de Montgontier, reçu et expédié par le notaire Bonin. — Fol. 85-105, blancs.

---

**48H2904 1722-1723.**

**1722-1723**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 205 mill., papier, 4 et 108 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Bertrand de Moreton de Chabrillan, reçu par François Bonnet, notaire, de Montéliet.

---

**48H2905 1774-1786.**

**1774-1786**

Description physique :

Importance matérielle : 470 sur 300 mill., papier, 3 et 42 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Gabriel de Montaignac de Chauvance (1774-1775), reçu par le notaire François. — Fol. 39-41, reconnaissances pour Claude-Marie de Sainte-Colombe de Laubépin (1786).

---

**48H2906-48H2911 Titres communs.**

**1490-1785**

---

**48H2906 Visites.**

**1602-1785**

Description physique :

Importance matérielle : 11 cahiers, papier ; 54 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Visite des réparations faites par le commandeur Antoine de Châteaubodeau à la commanderie de Saint-Paul : la chapelle et le château « par l'injure des guerres civiles advenues en ce pais de Daulphiné pendant les premiers et seconds troubles bruslés et desmolis, ayant le tout à son advènement en lad. commanderie treuvé sans couvertz, sans vitres, sans portes et fenestraiges, sans meubles ny ornementz d'église, les escaliers vis et cheminées abattues, les murailles la pluspart gastées » (1602 ; le commencement manque). — 2. Autre visite. Description de la commanderie. Saint-Paul : maison forte ou château entouré de murailles, petite chapelle sous le vocable de Saint Jean-Baptiste et de Saint Blaise, grand pigeonnier carré, grenier, moulin, four banal, métairie, grange, pré, vigne, terre, dîmes, juridiction ; revenu annuel du chef-lieu : 3.000 livres. Fol. 12 v°, annexe de Saint-Jean de Crispalot : rente de 24 setiers blé ou seigle. Fol. 13, membre du Laris : petite église paroissiale sous le vocable de Saint Jean-Baptiste et Saint Blaise, avec dîmes suffisant pour l'entretien du curé. Fol. 14, membre de Montfalcon : vieille tour

autrefois ruinée par la guerre, à présent couverte, servant de prison, pré, bois de haute futaie, moulin, cens, droit de civerage. Fol. 15 v°, membre de Saint-Sauveur : église paroissiale, « en laquelle esglise ne repose le Saint Sacrement, pour estre escartée du village et pour estre aussy en ung pais où ceux de la religion prétandue ont quelque autorité pour éviter le scandalle qui en pourroit arriver » ; dîme, juridiction. Fol. 17 v°, « Mémoire ou estat de toutes les réparations et despenses faictes aux emmelliorissemens de la commanderie de Saint-Paul par led. sieur moderne commandeur depuis dix-huit ou dix-neuf ans qu'il est en possession et jouissance d'icelle ». Fol. 28 v°, dépositions de témoins. Fol. 35 v°, visite du membre de Montfalcon. Fol. 41, visite du membre de Saint-Sauveur. Fol. 45, terriers vieux et nouveaux. Fol. 48 v°, augmentation de la commanderie de Saint-Paul et de ses membres (1615). — 3. Visite par frère Pierre de Chevallet de Chamond, commandeur de Morterolles, et frère François Yzeran du Mouchet, commandeur de Bellecombe, des réparations faites par Pierre-Louis de Chantelot La Chèze. Fol. 8, prix-fait des réparations à la maison appelée du Paradis. Fol. 18, prix-fait pour la rénovation du terrier du chef de la commanderie de Saint-Paul. Fol. 23, prix-fait de la maçonnerie, de la menuiserie et sculpture des archives du château de Saint-Paul. Fol. 31, prix-fait de réparations aux moulins banaux. Fol. 35 v°, prix-fait pour la construction d'un pressoir à huile. Fol. 39, vérification des titres et terriers de la commanderie de Saint-Paul. Fol. 50 v°, visite du membre de Montfalcon. Fol. 52 v°, visite du membre du Laris. Fol. 53 v°, prix-fait des réparations de l'église du Laris (1637). — 4. Visite du membre de Saint-Sauveur par frère Jean de Girard de Saint-Paul, commandeur de Montchamp, et frère Gaspard de Maisonneuse, commandeur de Sainte-Anne, Celles, Salins et Montbrison (1649). — 5. Visite par frère Jean de Girard de Saint-Paul et Alexandre de Chevrier, commandeur du Mas-Dieu (1653). — 6-7. Visite par frère Pie de Fasson de Sainte-Jay et frère Jacques de Sainte-Colombe, chevaliers de justice de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, à la requête de Joseph-Laurent de Brison, commandeur de Saint-Paul (1757). — 8. Visite par frère Claude-Marie de Sainte-Colombe de Laubépin, commandeur de Morterolles, et frère Charles-Abel de Loras, commandeur de Tortebeisse. P. 49, total des dépenses faites depuis 1770 par le commandeur Gabriel de Montaignac de Chauvance pour réparations à la commanderie : 13171 livres 18 sous. Total des revenus : 14.024 livres ; total des charges : 3385 livres 8 sous 1 denier ; revenu net : 10.638 livres 11 sous 11 deniers (1774). — 9-10. Visite par François-Louis de Bosredon, commandeur du Mas-Dieu (1775). — 11. Visite par Joseph-Pie-Gabriel de Menon de Ville, commandeur de La Vaufranche, et François-Aimé d'Ussel de Châteauvert. P. 29, total des dépenses faites depuis 1780 par le commandeur Claude-Marie de Sainte-Colombe de Laubépin pour réparations à la commanderie : 9676 livres 13 sous. Total des revenus : 19.715 livres ; total des charges : 6848 livres 4 sous 1 denier ; revenu net : 12.866 livres 15 sous 1 denier (1785).

#### 48H2907 Prise de possession, description de la commanderie, inventaires des effets, meubles et papiers.

1517-1768

##### Description physique :

Importance matérielle : 12 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Prise de possession de Saint-Sauveur par frère Claude de Montagnac Larfeuillère, procureur de Bernard de La Liègue, commandeur de Saint-Paul (1632). — 2-3. Nomination de Jean-Baptiste de Bocsozel de Montgontier à la commanderie de Saint-Paul et prise de possession (1739). — 4. « Inventarium domus preceptorie Sancti Pauli ad opus reverendi domini fratris Aymari de Podio (1517). — 5. « Inventaire des meubles et ustensilles trouvez dans la commanderie de Saint Paul près Romans en Dauphiné par la mort de feu révérend seigneur frère Jehan de Thomassin, en son vivant chevalier de l'Ordre Saint Jehan de Jherusalem, bally de Saint George de Lyon, commandeur dud. Saint Paul... » (1557 n. st., 17 mars). — 6. « Inventaire des biens meubles que Monsieur le commandeur de Saint-Paul à layssés en sa maison et chasteau audict lieu... » (1575). — 7. « Procédure verballe sus l'inventaire des meubles de la commanderie de Saint Paul faict par nous Henry Guérin, escuyer, docteur ez droictz, juge ordinaire dudict Saint-Paul », après la mort du commandeur Antoine de Châteaubodeau-Chault (1618). — 8. « Inventaire des meubles délaissés à l'estat de la commanderie de Saint-Paul par nous frère Pierre Louys de Chantelot La Chèze ... receveur général au grand prieuré d'Auvergne... » (1618). — 9. Description de la commanderie de Saint-Paul (1748). — 10. « Inventaire des meubles que frère Joseph-Laurent de Beaumont Brison, grand croix de son ordre et commandeur de Saint-Paul et de Blaudeix, désire laisser pour meubles d'état à la commanderie de Saint-Paul » (1757). — 11. Inventaire des effets et meubles appartenant à la dépouille de Joseph-Laurent de Beaumont de Brison, commandeur de Mâcon et de Saint-Paul, décédé à la commanderie de Saint-Paul le 29 septembre 1768. — 12. « État des papiers laissés dans le coffre placé dans le cabinet attenant à la chambre où est décédé feu M. de Brison, commandeur de Saint-Paul ». (1768).

#### 48H2908 Baux.

1561-1763

##### Description physique :

Importance matérielle : 46 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Bail du chef de la commanderie de Saint-Paul et de ses membres : « Crispollet », Montfalcon et Le Laris, passé par le commandeur Humbert de Grésy à Jean-Denys dit Perret, pour trois ans, moyennant 1300 livres par an (1572). — 2-24. Baux à ferme de la commanderie de Saint-Paul, le chef seul : 450 écus par an valant 1350 livres en 1611, 1200 livres en 1617, 2000 livres en 1643, 6300 livres en 1763 (1574-1763). — 25-30. Baux à ferme du moulin à blé et du pressoir à huile de Saint-Paul (1597-1694). — 31. Sommaton faite à Jean Reynaud Bertrand, caution du meunier de Saint-Paul, d'avoir à payer 73 setiers 3 pugnerées de froment, 11 sétiers 3 quarts de millet noir, 6 chapons, 6 canards, un pourceau gras (1613). — 32-46. Baux des cens, dîmes et autres revenus appartenant au membre de Saint-Sauveur : 230 livres en 1561, 624 livres en 1607, 500 livres en 1637



et 1659 (1561-1659).

---

### 48H2909 Arpentages, bois.

1601-1767

Description physique :

Importance matérielle : 78 pièces, papier, 1 plan, 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Requête du commandeur Louis de Bocsozel de Montgontier pour qu'il soit procédé à l'arpentage de la commanderie (1741). — 2. Procès-verbal d'arpentage de la commanderie de Saint-Paul (1763). — 3. Vente d'une coupe de bois par le commandeur Antoine de Châteaubodeau-Chault (1601). — 4. Plan des bois de la commanderie de Saint-Paul (xviii<sup>e</sup> siècle). — 5. « État de relevé des fonds de terre et possessions aboutissant de toutes parts au grand bois de la commanderie de Saint-Paul-lès-Romans, des noms surnoms des possesseurs actuels, de la contenance et anciens confins ». (xviii<sup>e</sup> siècle). — 6-11. Nominations de garde bois, chasse et pêche (1753-1765). — 12. Informations prises sur une coupe de chênes au Laris (1757). — 13-19. Procès verbaux dressés par les garde bois, chasse et pêche (1753-1760). — 20-79. Extraits de procédures engagées à la Maîtrise des Eaux et Forêts de Saint-Marcellin ; jugements rendus en diverses affaires : pâturage illicite, détournement d'eaux, coupes de bois, délits de chasse (1744-1767).

---

### 48H2910 Reconnaissances et terriers : extraits, procédures.

1490-1775

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 62 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Fragment d'un terrier de reconnaissances ; minutes non signées (1490-1491). — 2-8. Reconnaissances extraites de divers terriers (1567-1775). — 9. Enquête sur la situation de la commanderie de Saint-Paul au moment où Humbert de Grésy en prit possession et sur la ruine actuelle des étables, du four, du moulin, des bois et des vignes. François de Champlong, écuyer, déclare « que troys ou quatre ans auparavant le décès dud. sieur de Greizi, il estoit tumbé en eage tellement decrepit et imbécile de corps et entendement que comme ung enfant il le falloit paistre et conduire, ayant le sens et entendement beaucoup diminués » (1578). — 10-17. Procédure engagée par Antoine de Châteaubodeau-Chault contre Jean Gojon et Lyonnet Eymyn, fermiers du membre de Saint-Sauveur, au sujet de la réfection du terrier (1604-1605). — 18-22. Autre procédure pour le même objet engagée par Joseph-Laurent de Beaumont de Brison, commandeur de Saint-Paul, contre Raymond Fayolle, ancien receveur des consignations à Romans (1756). — 23-62. Procédure engagée par Claude Ducros, fermier des terres et droits seigneuriaux de la commanderie de Saint-Paul, contre Antoine-François Monteil et Marie Silvestre, sa femme, demeurant à Triors, pour paiement de droits de lods et ventes (1763-1767). — 63. Réflexions sur la contestation évoquée au Grand Conseil entre l'Ordre de Malte, à cause de la commanderie de Saint-Paul, et les consuls de la ville de Romans, au sujet du paiement de la taille (XVIII<sup>e</sup> siècle).

---

### 48H2911 Taille.

1575-1577

Description physique :

Importance matérielle : 190 sur 145 mill., papier, 92 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Tailhe delphinale de Sainct Paul péréquée audict lieu en la maison de Vincent Monet ce vingt-sixiesme septembre 1575. » Fol. 2 v<sup>o</sup>, les habitants de Montfalcon, pour deux feux et quart, à raison de 62 livres 10 sous par feu, doivent 234 florins 4 sous 6 deniers ; les habitants de Saint-Sauveur, pour trois-quarts de feu, doivent 78 florins 1 sou 6 deniers ; les habitants de Beauregard, pour un demi-feu, doivent 52 florins 1 sou ; les habitants de Saint-Paul, pour cinq feux trois-quarts, et ceux du Laris pour un demi-feu, doivent 651 florins 6 deniers. — Fol. 26, taille péréquée le 26 février 1577, à raison de 20 livres par feu. Fol. 46, taille péréquée le 18 mai 1577, à raison de 32 livres par feu. — Fol. 70, taille péréquée le 30 décembre 1577, en vertu de deux mandats des gens des Comptes du Dauphiné, l'un de 21 livres 10 sols par feu, l'autre de 20 livres 14 sols. — Fol. 85, somme à payer au Roi pour 6 feux et quart, y compris le demi-feu du Laris, 263 livres 15 sols, qui réduite en florins monte à 439 florins 7 sols.

---

### 48H2912-48H2942 Commanderie de Saint-Romain-en-Gal (Rhône).

1378-1788

---

### 48H2912 Inventaire.

1700-1724

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. « Inventaire des titres et papiers, documents, sentances et arrests de la commanderie de Saint-Romain-en-Galles lez Vienne et de ses membres de Monteux et Montel au Temple, mis et conignez par révérend frère Antoine de Ponchon, commandeur de laditte commanderie, aux Archives du grand prieuré d'Auvergne en 1700. » — 2-5. Copies de l'inventaire précédent. — 6. État des terriers, lièves et autres documents remis à François Guillaumet, notaire de Vienne (1724).

**48H2913-48H2917 Biens propres.****1448-1788****48H2913 1448-1716.****1448-1716**

## Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 58 pièces, papier dont 9 imprimés.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Reconnaissances passées au commandeur de Saint-Romain-en-Gal par Anselme de La Tour, bourgeois de Vienne, marchand, de la paroisse Saint-Sévère, et Marc Colomb, aussi bourgeois de Vienne, pour leurs terres, l'une de 8, l'autre de 12 méterées, sises au terroir de Reliana, juxta iter per quod sancte Rogationes veniunt de sancto Romano Episcopi versus Viennam (1448, 26 novembre ; copie). — 2. Reconnaissance passée par Guillaume Véry, bourgeois de Vienne, pour la terre de 12 méterées, in territorio Relane, in mandamento Montissalamonis, ... juxta iter per quod itur de Vienna tempore Rogationum apud sanctum Romanum episcopi (1468, 6 mai ; copie). — 3. Procès devant la cour commune du cloître de Vienne entre frère Louis de La Bâtie (de Bastida), commandeur de Saint-Romain, et François de l'Église, prêtre de l'église de Vienne, au sujet de la possession d'une terre de 14 méterées, in territorio Montissalamonis, juxta iter tendens de Sancto Romano en Galles ad fontem Benedictum (1518-1519). — 4. État des dépenses faites par François de l'Église dans ce procès (1520). — 5. Sauvegarde royale accordée à Anthonie de Martel, prieure de Sainte-Colombe, pour une terre au terroir des Hermes, contenant environ 30 méterées, juxta iter tendens de Sancta Columba apud Rippamgerii ex borea et juxta rivum appellatum de Vezerances ex vento (1516 n. st., 11 mars). — 6. Lettres de François Ier prescrivant à la prieure de Sainte-Colombe de laisser Louis de La Bâtie, commandeur de Saint-Romain, en paisible possession de terres et de prés contenant environ 50 méterées, situés à Saint-Romain, au terroir des Hormes (1516 n. st., 11 mars). — 7. Sommation faite à Antonie de Martel, prieure de Sainte-Colombe, de laisser le commandeur en possession de ces terres et prés (1516 n. st., 12 mars). — 8. Accensement de la dîme du vin de la porte du Rhône appartenant à l'archevêque de Vienne (1556, 5 août). — 9. Accensement passé par Catherine de Martel, prieure de Sainte-Colombe, à Claude Revonat, curé de Sainte-Colombe, des dîmes de blé et de vin qu'elle perçoit dans la viguerie de Sainte-Colombe (1565, 4 avril). — 10-15. Procédure engagée à la requête de François Domenjon, commandeur de Saint-Romain-en-Gal, pour plantations de limites entre les fonds de la commanderie et ceux de Guillaume Colomb, au terroir de Chastaney, paroisse de Saint-Romain-en-Gal (1579-1580). — 16. Ordonnance du Roi prescrivant au fermier général de la douane de Vienne de rembourser la somme qu'il avait perçue sur la toile destinée à l'Ordre de Malte (1607). — 17-45. Procédure entre Pierre Rey, notaire, fermier de l'imposition de 15 sous sur chaque charge de vin étranger entrant dans Vienne, et Jean de Lemps, commandeur de Saint-Romain-en-Gal, au sujet de la saisie de quatre tonneaux de vin contenant environ douze charges, terminée par un arrêt du Parlement de Dauphiné déclarant que les commandeurs de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem sont exempts du paiement des droits d'entrée dans les villes pour les vins et autres denrées provenant de leurs commanderies (1625-1626). — 46-47. Sentence des Requêtes de l'Hôtel du Roi, rendue au profit d'Antoine de Ponchon, commandeur de Saint-Romain-en-Gal, déclarant que les commandeurs et leurs fermiers sont exempts de tous péages (1668). — 48-49. Arrêt du Parlement de Dauphiné déclarant que les commandeurs ont le droit de faire entrer et débiter dans les villes du royaume les vins et autres denrées provenant de leurs commanderies, sans payer de droits d'entrée (1669). — 50. Exploit d'huissier signifié à André Puzin, rentier de la trailla de Sainte-Colombe, au sujet du libre passage du commandeur de Saint-Romain et de ses fermiers (1716). — 51-54. Lettres attributives de juridiction au présidial de Mâcon en faveur d'Antoine de Ponchon pour les causes concernant les droits de sa commanderie et le renouvellement de ses terriers (1677). — 55-64. Procédure engagée par le commandeur Antoine de Ponchon contre Éléonore de Vichy, prieure, et les religieuses du monastère de Sainte-Colombe, au sujet des deux tiers de la dîme du vin dans la paroisse de Saint-Romain (1685).

**48H2914 1521-1788.****1521-1788**

## Description physique :

Importance matérielle : 128 pièces, papier ; 6 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Compte des censiers de Saint-Romain (1521). — 2. Bail à ferme de la commanderie de Saint-Romain passé par frère Jean de Viry, commandeur de Bugney, receveur au prieuré d'Auvergne, à Georges Chaney, chevaucheur de Vienne, pour 4 ans, moyennant 150 livres tournois par an (1570). — 3-25. Baux à ferme de la commanderie de Saint-Romain : 80 écus en 1591, 580 livres et une pièce de vin blanc de 4 ânées en 1641, 600 livres en 1662, 700 livres en 1708, 670 livres en 1731 (1591-1766). — 26-27. Baux à ferme de la dîme des blés (1602-1603). — 28. Bail des dîmes de la commanderie de Saint-Romain passé à Étienne et Philippe Chaumartin moyennant 300 livres (1708). — 29-32. Baux à ferme du terrier ou rente noble de Saint-Romain moyennant 70 livres par an (1708-1754). — 33. Description de la commanderie de Saint-Romain-en-Gal (1731). — 34-35. Monitoires de Pierre de Villars, archevêque de Vienne, et de Claude Argoud, son vicaire général, contre les détenteurs des

terriers et des meubles de la commanderie de Saint-Romain (1637-1638). — 36-38. Dépôts de témoins en conséquence de ces monitoires (1637-1638). — 40-43. Requête du commandeur Antoine de Ponchon au Parlement et monitoires d'Antoine de Neuville, vicaire général de Lyon, et de l'official de Vienne pour recouvrer deux terriers de la commanderie, l'un de 1448 signé par Jean Huguet et l'autre de 1541 signé Valentin et Mermet (1668-1669). — 44. Dessin du clocher de l'église de Saint-Romain (s. d.). — 45-56. Procédure entre le commandeur Antoine de Ponchon et les habitants de Saint-Romain pour obliger ceux-ci à réparer l'église (1672-1691). — 57. Procès-verbal de mensuration du cimetière de Saint-Romain (1691). — 58. Opposition faite par le procureur de Claude de Montagnac de Larfeuille, receveur au grand prieuré d'Auvergne, à la prise de possession de la cure de Saint-Romain-en-Gal par Jean Dupré (1648). — 59. Sommation faite à Jean Dupré de comparaître à Lyon pour prendre l'habit de l'Ordre (1652). — 60. Provisions de la cure de Saint-Romain accordées à Jean Dupré par Gaspard de Maisonseule, procureur de Claude Nugues, commandeur et curé primitif de Saint-Romain (1653). — 61-73. Requêtes et procédure au sujet de la possession de la cure de Saint-Romain entre Jean Augery, prêtre du diocèse de Vienne, Damien Favier, prêtre séculier, et frère Joseph Melon, prêtre religieux d'obédience de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1672-1685). — 74-81. Sommutations adressées à Antoine Vayron, prêtre, pourvu de la cure de Saint-Romain, de faire profession dans l'Ordre et de prendre la croix d'obédience (1688-1695). — 82-83. Commission donnée par le commandeur Antoine de Ponchon au Père Baffert, franciscain, pour faire les fonctions curiales dans l'église de Saint-Romain « abandonnée et sans pasteur par la désertion de Mre Antoine Vayron, prestre séculier. » (1695). — 84. Nomination de Jean-Pierre Robbio, chanoine honoraire de Saint-Martin-d'Ainay, à la cure de Saint-Romain (1695). — 85-86. Quittances du commandeur Antoine de Ponchon pour des droits de lods payés pour le pré de la Rivière, à Saint-Romain (1702). — 87-93. Quittances diverses concernant Saint-Romain (1787). — 94. Mémoire des réparations faites à la maison de la commanderie de Saint-Romain (1788). — 95-101. Copies de reconnaissances extraites du terrier reçu par de Foras (1354-1363). — 102. Fragment de liève (1438-1468). — 103-126. Extraits de divers terriers de la commanderie de Saint-Romain (1449-1761). — 127. « Répertoire par ordre alphabétique du terrier Mermet, Vallentin et autres de la commanderie de Saint-Romain-en-Galles » (s. d.). — 128. « Copies des nouvelles reconnaissances du terrier de la commanderie » (1734-1740).

#### 48H2915-48H2917 Procédures.

1669-1763

#### 48H2915 1669-1763.

1669-1763

##### Description physique :

Importance matérielle : 14 pièces, parchemin ; 123 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-6. Procédure engagée par Antoine de Ponchon, commandeur de Saint-Romain-en-Gal, contre Marguerite de Benoît, veuve de noble Israël Gabet, et Jean-Baptiste de Benoît, pour les obliger à passer une nouvelle reconnaissance pour une terre de 8 mées, dans la paroisse de Saint-Romain, terroir de la Rabudière (1669-1681). — 7. Assignation donnée à Dominique Dupré pour comparaître aux Requêtes du Palais (1689). — 8-14. Procédure contre Léonard Brun dit Bataillard, de Saint-Romain-en-Gal, pour l'obliger à payer vingt-neuf années d'arrérages de cens (1708-1709). — 15-17. Autre procédure contre Floris Dalmeney (1709). — 18-29. Assignations d'huissiers données à diverses personnes pour comparaître devant le viabail de Vienne (1723-1724). — 30-36. Procédure engagée au Grand Conseil par Jean-Joseph de Caissac, receveur au grand prieuré d'Auvergne, contre Jean-Baptiste Rey, prêtre, vicaire perpétuel de Saint-Romain-en-Gal, au sujet de la perception des noales (1721-1729). — 37. Sommation faite à Gabriel Loup, fermier d'André Périnet, propriétaire de l'île du Chapeau-Rouge, d'avoir à payer la dîme du blé à François de Boyer de Ruffé, commandeur de Saint-Romain-en-Gal (1720). — 38. Plan de l'île du Chapeau Rouge (s. d.). — 39-107. Procédure engagée aux Requêtes du Palais, puis au Grand Conseil, par François de Boyer de Ruffé, contre François Marie, curé de Seyssuel, qui a perçu indument des dîmes dans l'île de Notre-Dame du Chapelet et dans l'île du Chapeau-Rouge, qui dépendent de la commanderie de Saint-Romain (1723-1736). — 108-115. Procédure contre Jeanne Garon, veuve d'Antoine Servoz-Coquillon, marchande, demeurant à Sainte-Colombe, pour paiement de dix années d'arrérages de cens (1734-1735). — 116-135. Procédure contre dame Charlotte-Elisabeth de Chabannes-Curton, prieure du monastère de Sainte-Colombe, pour paiement d'une somme de 2 livres 18 sous, montant de vingt-neuf années d'arrérages de cens (1734-1738). — 136. Traité entre François de Boyer de Ruffé, commandeur de Saint-Romain, et dame Magdeleine-Angélique de La Tour de Gouvernet de Montauban, prieure des Bénédictines de Sainte-Colombe, portant reconnaissance au profit du commandeur de terres, prés, vignes et saulée et quittance d'une somme de 240 livres (1747). — 137. Consultation sur des difficultés entre le commandeur et l'abbesse au sujet de ce traité (s. d., après 1763).

#### 48H2916 1734-1740.

1734-1740

##### Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 65 pièces, papier, dont 2 imprimés.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-30. Procédure au Grand-Conseil entre François de Boyer de Ruffé, commandeur de Saint-Romain, et messire Joseph de Vellein, seigneur de la Jaquettière et de Ville, demeurant à Vienne, paroisse Saint-Ferréol, pour obliger celui-ci à passer une nouvelle reconnaissance (1734-1739). — 31-70. Procédure entre le même commandeur et messire Gabriel de Vallier, chanoine de l'église Saint-Pierre de Vienne, recteur de la chapelle de Saint-Claude, pour paiement de vingt-neuf années d'arrérages de

cens (1734-1740).

---

**48H2917 1750-1762.**

**1750-1762**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 33 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-38. Procédure au Grand Conseil engagée par le commandeur François de Boyer de Ruffé, reprise par Ferdinand de Langon, receveur général au grand prieuré d'Auvergne, puis par Charles Peschant, commandeur de Saint-Romain, contre Laurent Lentilhon, substitut du procureur général à la Cour des Monnaies de Lyon, puis contre sa fille Marguerite Lentilhon, femme de Jean Escoffier, pour les obliger à passer une nouvelle reconnaissance et à payer des arrérages de cens (1750-1762).

---

**48H2918-48H2928 Membre de Monteil-au-Temple.**

**1454-1774**

Biographie ou Histoire :

Creuse, arrondissement d'Aubusson, canton d'Auzances, commune de Lioux-les-Monges.

---

**48H2918-48H2921 Reconnaissances, ventes, adjudication, transactions, hommages et dénombrements, baux à ferme, enquête, visite et réparation, procédures.**

**1454-1774**

---

**48H2918 1506.**

**1506**

Description physique :

Importance matérielle : 1145 sur 635 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Sentence de la sénéchaussée d'Auvergne rendue dans un procès entre le grand prieur d'Auvergne, à cause de la commanderie de Monteil-au-Temple, demandeur, et noble homme Sauveur Ruben, défendeur, par laquelle le tènement de Laval-Dental, paroisse de Celle, est déclaré être de la directe du demandeur et chargé d'un cens annuel de 3 éminées de seigle et d'un setier d'avoine (1506, 22 mai).

---

**48H2919 1454-1774.**

**1454-1774**

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 21 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Reconnaissance passée par Pierre et Jean Chassagne à frère Pierre Dufric, commandeur de Monteil-au-Temple et de Brousse, pour un mas appelé Laval-Dental, sis dans la paroisse de Celle (1574, 26 avril ; copie). — 2. Vente d'une pièce de terre par Jean Bordas, de Pindogne, paroisse de Basville, à Gabriel Bouchet (1501, 12 mars). — 3. Sentence du lieutenant général du châtelain de Combraille au siège de Sermur condamnant Antoine Bleu et Georges Tardièrre du lieu d'Amont, à payer des cens à Antoine Delagrang, bâtard de Chalus, écuyer, fermier des cens de la commanderie de Monteil-au-Temple (1515, 17 septembre). — 4. Reconnaissance passée à frère Antoine Salterion, commandeur de La Croix-au-Bost, Monteil-au-Temple et Brousse, par Antoine Delagrang, Gabriel et Annet Bordas (1544, 20 juin). — 5-6. Consultations juridiques pour le grand prieur d'Auvergne (s. d., xvie siècle). — 7. Vente par Antoine Delagrang à Antoine Bouchon d'un pré appelé de la Palle, sis au lieu du Châtelard-Regnaud (1556, 3 septembre). — 8-9. Adjudication à Antoine de Saumade, écuyer, seigneur de La Chaze, d'un étang appelé l'étang Taillat, d'un pré et de cens appartenant à la commanderie de Monteil-au-Temple (1563, 13 septembre). — 10. Rachat de ces étang, pré et cens par le commandeur Antoine de Salterion (1565, 14 août). — 11-13. Copies des pièces précédentes. — 14. Revente de cens par Louis du Plantadiz, seigneur du Leyrier, paroisse de Basville, au commandeur de Salterion, moyennant 506 livres (1565, 23 août). — 15. Signification faite par Antoine de Ponchon, commandeur de Saint-Romain-en-Gal, au sieur de La Vernière, écuyer, et à Gaberte Le Borgne, son épouse, au sujet de la reprise de possession de l'étang Taillat (1692). — 16-17. Copie d'un arrêt du Parlement de Toulouse entre le roi de Navarre, comte d'Armagnac, et frère Ponson de Urre, commandeur de Sainte-Christine, concernant l'hommage et le dénombrement demandés audit commandeur (1540 n. st., 8 janvier). — 18-26. Hommages et dénombrements donnés par les commandeurs de Monteil-au-Temple aux barons d'Herment (1613-1746). — 27. Assignation donnée aux consuls et habitants de Monteil pour comparaître au Parlement de Toulouse (1774).

**48H2920 1572-1695.**

**1572-1695**

Description physique :

Importance matérielle : 10 pièces, parchemin ; 125 pièces, papier, dont 1 imprimé.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Sentence du Parlement de Paris condamnant Joseph Lenoble, notaire de Monteil-au-Temple, et Gilbert Couttet, marchand, du même lieu, à restituer au commandeur Antoine de Ponchon le domaine de la commanderie de Monteil-au-Temple et les revenus perçus depuis plusieurs années (1696). — 2-3. Autre arrêt sur la même affaire (1701). — 4. Requête d'Antoine de Ponchon pour l'exécution dudit arrêt (1701). — 5. Transaction entre le commandeur François de Boyer de Ruffé, d'une part, Gilbert Douhet, mari de Françoise Lenoble, fille de feu Joseph Lenoble, et les représentants de Gilbert Couttet, d'autre part, pour l'exécution desdits arrêts (1718). — 6-8. Transaction passée entre frère Jacques de La Roche-Aymon, procureur de François de Ruffé, et François de Vanchaussade, écuyer, seigneur de Chaumont et de Brousse, par lequel celui-ci se désiste du pré du Verger, situé au terroir de Brousse, devant l'église (1729). — 9. Reconnaissance passée à François de Ruffé par Gilbert Douhet, mari de Françoise Lenoble, et d'autres habitants de Monteil-au-Temple (1720). — 10-135. Procédure engagée au Grand Conseil et au Parlement par François de Boyer de Ruffé, commandeur de Monteil-au-Temple, contre les fermiers de la baronnie de Sermur, appartenant au duc d'Orléans, qui réclament une redevance annuelle de 6 boisseaux de froment et 12 boisseaux de seigle (1726-1752).

**48H2921 1578-1761.**

**1578-1761**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 39 pièces, papier ; 8 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Bail à ferme de Monteil-au-Temple passé par Claude de Lyobard, receveur au grand prieuré d'Auvergne, à Gabriel Giraud, commandeur d'Ayen, et à Sébastien Moigna, marchand, pour trois ans, moyennant 50 écus d'or par an (1578). — 3-26. Baux à ferme de Monteil-au-Temple : 60 écus en 1593, 200 livres en 1613, 165 livres en 1621, 400 livres en 1656, 400 livres en 1709, 445 livres en 1728 (1580-1761). — 27. Enquête sur les revenus de Monteil-au-Temple (1662). — 28. Vérification des réparations faites à Monteil-au-Temple par le commandeur François de Boyer de Ruffé : chapelle de Larfeuille, moulin et étangs, dîmes, cure de Brousse à la collation du commandeur, pré ; revenus, 458 livres ; charges, 24 livres ; total des réparations faites par le commandeur : 1003 livres 1 sou 3 deniers (1733). — 29. Visite du membre de Monteil-au-Temple et Brousse par Henry-Bertrand de Madon, commandeur de Feniers, et frère Gabriel Tourniol du Rateau, chapelain conventuel (1759). — 30-31. Arpentages du membre de Monteil-au-Temple (1742-1745). — 32. Reconnaissance passée au commandeur de Monteil-au-Temple (s. d.). — 33. Ferme du droit de pêche dans un étang dépendant de Monteil-au-Temple (1587). — 34. Sentence rendue par le sénéchal d'Auvergne entre Jacques Delacombe et François Jallasson, marchand, d'Aubusson, d'une part, Nicolas Vallenet et Lyonnet Cottet, d'autre part, au sujet de la ferme de Monteil-au-Temple (1587). — 35. Quittance donnée par Lyonnet et Jean Couttet à leur frère Antoine (1598). — 36. Reconnaissance passée par des habitants du village de Brousse (1647). — 37. Arrêt du Parlement de Paris dans une affaire entre Henri Bonnet, sieur du Mas du Teil, conseiller au Présidial de la Marche, Gilberte de La Rochebriant de Chouanne, veuve de François de Montaignac Larfeuille, Gaspard de Montaignac, son fils, et frère Adrien de La Poype de Serrières, commandeur de Saint-Georges, receveur au grand prieuré d'Auvergne (1691). — 38-39. Requêtes de François de Boyer de Ruffé contre Jean Couturier, fermier de Monteil-au-Temple (1726-1728). — 40. Acte par lequel François Bughon, curé de Basville, renonce à son action contre le commandeur de Monteil-au-Temple au sujet des noales (1730).

**48H2922-48H2928 Terriers et lièves.**

**1544-1762**

**48H2922 1544.**

**1544**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 195 mill., papier, 22 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit du grand prieur d'Auvergne et de frère Antoine Psalterion, commandeur de Monteil-au-Temple, La Croix-au-Bost et membres en dépendant, reçus par le notaire Antoine Chappal.

**48H2923 1603-1605.**

**1603-1605**

Description physique :

Importance matérielle : 260 sur 200 mill., papier, 61 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit de Jean de Lemps, commandeur de Saint-Romain-en-Gal, Monteil-au-Temple et Brousse, reçues par le notaire Jacques Fougirol.

---

**48H2924 1701.**

**1701**

Description physique :

Importance matérielle : 245 sur 190 mill., papier, 5 et 45 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Antoine Ponchon, commandeur de Saint-Romain-en-Gal, Monteil-au-Temple et Brousse, reçues par le notaire Trapet. — Fol. 37 v<sup>o</sup>, « Sensuit le dénombrement, noms et confins des bois, étangs, moulin, pré, pasturaux, terres dépendantz de la commanderie dudit Montel au Temple ».

---

**48H2925 1733.**

**1733**

Description physique :

Importance matérielle : 235 sur 180 mill., papier, 3 et 59 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de François de Boyer de Ruffé, commandeur de Saint-Romain-en-Gal, Monteil-au-Temple et Brousse, résidant à Mâcon, reçues par les notaires Delagorsse et Cornudet.

---

**48H2926 1761-1762.**

**1761-1762**

Description physique :

Importance matérielle : 240 sur 180 mill., papier, 87 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Charles Peschant, reçues par les notaires Lacoux et Cornudet.

---

**48H2927 Liève.**

**1603**

Description physique :

Importance matérielle : 260 sur 185 mill., papier, 8 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Liève des centz, rantes, droictz et debvoirs deubz à la commanderye du Montel au Temple sur les villages, mas et tenementz contenus au terrier de lad. commanderye signé Fougirol en 1603 ».

---

**48H2928 Liève des cens dus au commandeur.**

**1675-1680**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 185 mill., papier, 10 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H2929-48H2941 Membre de Monteux.**

**1378-1788**

Biographie ou Histoire :

Beaumont-Monteux, Drôme, arrondissement de Valence, canton de Tain.

---

**48H2929 Baux à ferme, accensement, état et dénombrement, visite et travaux, réfection de terrier, cure et portion congrue.**

**1550-1788**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 48 pièces, papier ; 12 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Bail à ferme du membre de Monteux passé par frère François Dagan, commandeur de Saint-Romain-en-Gal et de Monteux, à André et Jean Bergier, frères, de Romans, pour six ans, moyennant 230 livres par an (1550, 1<sup>er</sup> juin). — 2. Procuration donnée par Jacques de Roches, commandeur de Saint-Romain-en-Gal, à Jean Vincent, procureur, de Vienne, pour accenser la commanderie et ses membres (1554). — 3-33. Baux à ferme du membre de Monteux : 230 livres en 1570, 60 écus d'or en 1585, 90 écus en 1602, 420 livres en 1630, 600 livres en 1707, 640 livres en 1722, 1150 livres en 1749 (1570-1762). — 34. Quittance donnée au commandeur de Saint-Romain (1572). — 35-38. Prix fait et quittances de la couverture du chœur de l'église de Monteux (1602-1603). — 39. Permission donnée par Jean de Lemps, commandeur de Saint-Romain-en-Gal et de Monteux, à frère François Rubens, docteur en théologie, gardien du couvent de Saint-François du Mont de Calvaire près Romans, de faire desservir la cure de Monteux par un de ses religieux (1608). — 40. État et dénombrement des fonds et droits que le commandeur de Saint-Romain possède au mandement de Monteux (1606). — 41-42. Lettre du juge de Beaumont-Monteux et requête du commandeur Antoine de Ponchon pour la réfection du terrier de la commanderie (1671-1673). — 43. Lettre du Parlement à François Reymond, notaire, pour la réfection de ce terrier (1673). — 44. Visite du membre de Monteux par Honoré-Marie de Vallin, commandeur de Bellecombe, et frère Gilbert Ragon, commandeur de l'Hôpital de Fresne : église sous le vocable de Saint Jean, en bon état, dîme, plusieurs terres ; revenu, 790 livres ; portion congrue du curé, 200 livres ; revenu net, 590 livres (1733). — 45-48. Requête et quittances du curé de Monteux au sujet de sa portion congrue (1788). — 49. État des fonds que M. d'Autheville doit reconnaître au profit du commandeur de Monteux (s. d.).

---

**48H2930-48H2932 Procédures, reconnaissances.**

**1404-1740**

---

**48H2930 1404-1682.**

**1404-1682**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 46 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-45. Procédure au bailliage de Graisivaudan, puis au Parlement de Dauphiné, entre Jean de La Croix de Chevières, seigneur d'Ornacieu, Faramans, Beaumont-Monteux, baron de Clérieu, comte de Saint-Vallier, président au Parlement de Bourgogne, puis de Dauphiné, et le commandeur Antoine de Ponchon, au sujet des rentes que celui-ci perçoit dans la baronnie de Clérieu et d'un cens de huit setiers de blé qu'il prétend avoir sur le moulin de Curson (1642-1682), — 46. Transaction entre Charles de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, et Louis de Poitiers, comte de Valentinois et Diois (1404, 12 juin ; copie). — 47. Arrêt du Parlement de Grenoble attribuant au Roi dauphin l'hommage qu'Aymar de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, réclamait à Pierre Bouchard (1500, 20 mars). — 48-49. Reconnaissances passées au profit du commandeur Jean de Lemps (1605-1606, copies prises en 1688 par Christophe Néron, archiviste du grand prieuré d'Auvergne, sur le terrier reçu par le notaire Michel).

---

**48H2931 1669-1675.**

**1669-1675**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 66 pièces, papier, dont 9 imprimés.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-68. Procédure au Parlement de Grenoble entre le commandeur Antoine de Ponchon et René Servant, prêtre, curé de Beaumont-Monteux, terminée par un arrêt du 27 juin 1675, déclarant : 1° que les dîmes appartiennent aux commandeurs dans les paroisses dépendant de leurs commanderies ; 2° que les cures dépendant de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ne peuvent être tenues que par des prêtres religieux dudit Ordre. (1669-1675).

---

**48H2932 1550-1740.**

**1550-1740**

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 102 pièces, papier, dont 1 imprimé ; 1 plan.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-15. Procédure entre Jean Bergier, fermier de Monteux, et Jean Granet, écuyer, de Châteauneuf-d'Isère, au sujet du paiement de

dîmes (1550-1559). — 16. Autorisation donnée par le chapitre provincial d'Auvergne au curé de Monteux de bâtir une maison curiale dans les vieilles masures de la commanderie (1641). — 17-64. Procédure au Parlement engagée par le commandeur Antoine de Ponchon contre les consuls de Monteux au sujet de la construction d'une maison curiale (1669-1681). — 65-77. Procédure du même commandeur contre les mêmes consuls au sujet de la perception de la dîme du millet et du blé noir (1676-1689). — 78-79. Sentence du Grand Conseil contre François Gerin, curé de Monteux (1691). — 80. Quittance d'une somme de 101 livres donnée au procureur du comte de Saint-Vallier (1704). — 81. Plan du tènement de La Presle (s. d.). — 82. Reconnaissance passée au commandeur de Monteux par le prieur de l'hôpital de la Charité de Romans (1729). — 83-109. Procédure au Grand Conseil entre le commandeur François de Boyer de Ruffé et Jean-Antoine Valette, curé de La Roche de Glun, au sujet de la perception des noales sur deux pièces de terre situées dans cette paroisse (1739-1740).

---

**48H2933-48H2941 Reconnaissances, terriers et liève.**

**1378-1761**

---

**48H2933 1378-1384.**

**1378-1384**

Description physique :

Importance matérielle : 6440 sur 600 mill., 9 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Reconnaissances passées au profit de Garin de Godet, commandeur de Saint-Paul et de Monteux, par des habitants de Monteux, de Curson (apud Cursonem ; 6e peau), de Chanos (apud Chanoscum ; 8e peau), de Clérieu (apud Cleriacum ; 9e peau), de Veauunes (apud Veauunam), reçues par le notaire Jean Scandeti.

---

**48H2934 1472-1533.**

**1472-1533**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 5 et 88 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier. — Fol. 1. Recognitiones seu terrarium preceptorie seu domus hospitalis de Monteulx. Fol. 1-23, reconnaissances reçues par le notaire André Bouvier, de Curson, au profit de Michel de Sallione, commandeur de Saint-Romain-en-Gal et de Monteux (1472-1493). — Fol. 24. Coppia recognitionum preceptorie de Monteulx recepte (sic) per magistrum Matheum Durandi notarium Cleriaci. — Fol. 26 v°, reconnaissance de Claude Fléchier pour un tènement à La Roche-de-Glun (1533, 2 septembre). — Fol. 48-63, reconnaissances passées au profit de Michel Brunier, commandeur de Monteux (1481-1484). — Fol. 64-74, reconnaissances au profit de Claude Dumont, commandeur de Monteux (1508). — Fol. 78, répertoire. Fol. 37-47, 75-76, 79-88, blancs.

---

**48H2935 1482.**

**1482**

Description physique :

Importance matérielle : 305 sur 210 mill., papier, 143 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Michel Brunier, reçues par le notaire Durand.

---

**48H2936 1535.**

**1535**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 190 mill., papier, 21 et 332 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de François Dagan, commandeur de Monteux, reçues par le notaire Hugues Bruyère. — Fol. 6, répertoire.

---

**48H2937 1670-1673.**

**1670-1673**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 195 mill., papier, 7 et 338 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre



Minutes des reconnaissances passées au profit du commandeur Antoine de Ponchon, reçues par le notaire François Reymond.  
Fol. 2, répertoire.

---

**48H2938 1670-1673. Expédition du terrier précédent.**

**1670-1673**

Description physique :  
Importance matérielle : 375 sur 250 mill., papier, 259 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H2939 1725-1733.**

**1725-1733**

Description physique :  
Importance matérielle : 385 sur 250 mill., papier, 3 et 195 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur François de Boyer de Ruffé, reçues par le notaire Claude Renaud, de Tain. — Fol. 180-195, blancs.

---

**48H2940 1761.**

**1761**

Description physique :  
Importance matérielle : 440 sur 290 mill., papier, 3 et 136 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Charles Peschant, prêtre conventuel de l'Ordre de Malte, commandeur de Saint-Romain-en-Gal et de Monteux, reçues par le notaire Jérôme François, de Romans. — Fol. 2, répertoire.

---

**48H2941 Liève prise sur le terrier reçu par le notaire Michel.**

**1633**

Description physique :  
Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 198 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Liève prise sur le terrier reçu par le notaire Michel. — Fol. 1, « Liève confiniale des censes, droictz et revenu appartenantz à la commanderie de Monteux, recogneu à noble et religieuse personne frère Jean de Lempes, chevallier de l'Ordre de Saint Jehan de Jérusalem, commandeur de Saint-Romain-en-Galles hors les portes de Vienne et de Monteux.... ». — Fol. 186 v°, « Extraict de la présente liève tiré sur le propre original du terrier des actes de recognoissances receu par Me Michel, exhibé... par messire Jean Chauvin, religieux de l'Ordre de Saint Jean de Jhérusalem, commandeur de Saint-Romain-en-Galles lez Vienne, Monteux au Temple en deppandant, vidimé et collationné par moy notaire royal »... le 10 mai 1663. Arthaud. — Fol. 188, répertoire.

---

**48H2942 Titres communs.**

**1596-1777**

Description physique :  
Importance matérielle : 17 pièces, papier ; 25 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Déclaration de témoins sur les propriétés de Saint-Romain, à la requête du commandeur Jean de Lempes (1596, copie de 1667). —  
2. Bail de la commanderie de Saint-Romain et de ses membres passé à Nicolas Glathoud, greffier de la Sénéchaussée de Lyon, pour deux ans, à partir du 1er mai 1628, moyennant 1000 livres (1629). — 3. Autre bail passé à Antoine Guyot, bourgeois de Lyon, pour six ans, moyennant 800 livres par an (1650). — 4. Visite par frère Pierre-Louis de Chantellot La Chèze, commandeur de Limoges, et frère Anne de Naberat, commandeur de Villejésus. Saint-Romain : église paroissiale, maison de la commanderie faisant un carré avec l'église, pigeonnier, écurie, cave, cuisine, chambre, galetas. A Vienne, maison ruinée au lieu appelé la place de Jérusalem. Près de la maison de la commanderie, jardin, vigne, verger, pré, terre. Métairie à un demi-quart de lieue : maison, grange, étable, terres, prés, bois. Fol. 13, membre de Monteux, à 9 lieues du chef, 2 lieues de Romans, une lieue de Tain. Église paroissiale sous le vocable de saint Sébastien et saint Lazare ; maison curiale « toute rompue et par terre, sans couverture, n'y ayant que des murailles, ayant été ruinée il y a environ cinquante ans par les guerres passées » ; maison pour l'habitation du commandeur, autrefois fort belle « composée de plusieurs membres, étables, granges... le tout ayant esté ruyné, mis par terre par les guerres passées ». Fol. 21 v°, membre de Monteil-au-Temple, en Combraille, diocèse de Clermont, à 38 lieues environ du chef. Chapelle sous le vocable de saint Jean-Baptiste ; au milieu du village, maison du commandeur, ruinée de temps immémorial ; moulin, étangs, terres, pré, bois de haute

futaie ; revenu du membre affermé 200 livres Fol. 29 v°, église paroissiale de Brousse, annexe de Monteil-au-Temple, étang, pré, dîmes. Fol. 32 v°, total des revenus, 1160 livres ; des charges, 348 livres 3 sous 3 deniers ; revenu net, 811 livres 16 sous 9 deniers (1615). — 5-6. Extraits de la précédente visite. — 7. Visite des bâtiments et des fonds de la commanderie de Saint-Romain (1633). — 8. État des réparations à faire à la commanderie de Saint-Romain, dressé à l'entrée du fermier André Séguin, de Sainte-Colombe (1641). — 9-10. Extraits de la visite faite par Claude de Montaignac Larfeuille, commandeur de Saint-Paul et de Lureuil, et Léon de Fonsjean, commandeur de La Croix-au-Bost (1641). — 11. État de la commanderie de Saint-Romain (1646). — 12. Autre état à l'entrée du fermier Claude Dupré (1656). — 13. Visite de la commanderie à la prise de possession par le commandeur Jean Chauvin (1663). — 14. Visite par Philibert-Bernard de Froissart-Broissia, commandeur de Salins. Revenu, 1979 livres ; charges 686 livres 1 sou 1 denier ; revenu net, 1292 livres 18 sous 11 deniers (1725). — 15. Visite par Honoré-Marie de Vallin, commandeur de Bellecombe, et Gilbert Ragon, commandeur de l'Hôpital du Frêne (1733). — 16. Visite du chef de Saint-Romain et du membre de Monteux par Jacques de Sainte-Colombe, commandeur de Villefranche et de Chantoin, et Joseph Josset, commandeur de Villejésus, curé de Saint-Georges (1759). — 17. Visite par Gilbert Ragon, commandeur de La Tourrette, à la réquisition de frère Amable Guerrier, servant d'armes, commandeur de Saint-Romain (1777).

#### 48H2943-48H2957 Commanderie de Salins (Jura).

1259-1788

#### 48H2943 Inventaire.

1674

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 230 mill, papier, 35 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire raisonné des titres de la commanderie de Salins et de ses membres fait..... par le travail de Christophe Néron..... en l'année 1674 ». — Fol. 20-35, blancs.

#### 48H2944 Donations, ventes, transactions, pièces de procédures.

1259-1730

Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Donation faite aux Templiers par Étienne de Salins, damoiseau, fils de feu Robert de Cyel, avec l'approbation de son frère Jean, de quoddam quarterium quarderie in manso et muria de manso quod dicitur du Croseth, situm Salinis in puteo burgi comitis Burgundie, et d'un cens de 21 deniers 1 obole (1259, mai). — 2. Donation par Othon, comte palatin de Bourgogne, à Othon, seigneur de Grandson, de 400 livres de revenu annuel à prendre à Salins (1290, die mercurii proxime ante festum beate Marie Magdalenes, 19 juillet, Paris). — 3. Donation de 200 livres de rente faite aux Templiers par Othon, seigneur de Grandson (1296, « le samedi amprès les octaves de la feste Saint Martin d'esté », 14 juillet, Paris). — 4. Approbation de cette donation par Othon, comte palatin de Bourgogne (1300, die veneris post festum decollacionis beati Johannis Baptiste, 3 septembre). — 5. Vidimus fait le 23 février 1410 n. st. par Étienne La Caille, notaire de la cour de l'officialité de Paris, de trois documents. A. Donation par frère Nicolas Hostie, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, d'un bois, d'une place et de l'église Notre-Dame fondée sur cette place, au terroir Torvionis, près de Poligny (1406, 26 avril). B. Donation par Philibert de Nailhaco, maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, à frère Nicolas Hostie de l'administration de la chapelle de Roussino, près de Poligny (1410 n. st., 13 février, Paris). C. Bulle du pape Alexandre V confirmant les indulgences accordées à ceux qui visitent les églises de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (Pise, III<sup>o</sup> idus augusti pontificatus nostri anno primo, 10 août 1409). — 6. Vente par Himbelin de Nozeroy, bourgeois de Salins, à Jean de Gilley, bourgeois du même lieu, de tous ses droits sur la moitié « de deux quartiers et demi de muyre du puy à muyre (eau salée naturelle telle qu'elle sort des sources salines de la Franche-Comté. (F. Godefroy, Dictionnaire de l'ancienne langue française, t. V, p. 445) du bourg dessoubz dud. Salins », au prix de 200 francs monnaie courante en Bourgogne (1492 n. st., vendredi 17 février). — 7. Vente de l'autre moitié de ces deux quartiers et demi, pour la même somme de 200 francs, passée au même par Guillemette Brandin, veuve de Guillaume de Nozeroy le jeune, et Philibert Voicturier, mari de Louise de Nozeroy (1495, 10 août). — 8. Vente par Claude Dugué, commandeur de Charrières et de Morterolles, receveur du grand prieuré d'Auvergne, et Claude de Cleron, commandeur de Dole, aux ducs et comtes de Bourgogne, sieurs de Salins, représentés par Claude de Gilley, sieur d'Aillepierre, et Simon Froissard, des 24 quartiers de muire que l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem possède au puits à muire de Salins, moyennant une rente annuelle de 2.354 francs 8 gros 8 engroignes (1599, 13 décembre). — 9. Ratification de cet acte par Albert et Isabelle-Claire-Eugénie, infante d'Espagne (1601, 28 février). — 10. Copie de l'acte précédent prise sur le 5e registre des Chartes de la Chambre des Comptes de Dole, à la requête de Philibert Bernard de Broissia, commandeur de Salins (1717). — 11-15. Sommations faites par Claude Dugué, receveur du grand prieuré d'Auvergne, à Guillaume Coquelin, marchand de Salins, à Philippe Daroz, à noble Pierre Sanche de Nancray, trésorier de la grande saunerie de Salins, d'avoir à payer ce qu'ils doivent à feu Jacques de Virieu, commandeur de Salins (1601, 21-30 avril). — 16. Transaction entre le commandeur de Salins et le sieur de Pontamongard, par laquelle celui-ci promet de payer une rente de 16 livres à la commanderie (1619). — 17. Autre transaction avec le sieur de Vaudry qui promet de payer une rente de 8 francs (1619). — 18. Copie de promesses de redevances faites au commandeur de Salins par François Girardot, Jean-François Gaigneur, Marguerite Girard, veuve de Jean Prodon (1620). — 19. Bulle du pape Urbain VIII autorisant Guy de Rodes, commandeur de Salins, à affranchir les biens sujets à la mainmorte (1629). — 20. Nomination

de commissaires pour l'exécution de cette bulle (1629). — 21. Arrêt du Conseil d'État rendu au profit d'Antoine-Joseph de Santans, président à la Chambre des Comptes de Dole, au sujet de rentes assignées sur les salines de Franche-Comté (1727). — 22. Mémoire présenté à l'intendant de Franche-Comté par le commandeur de Broissia pour obtenir la cassation de cet arrêt (s. d. vers 1730).

---

### 48H2945 Revenus. Baux à ferme, enquête, pièces de procédures.

1577-1684

Description physique :

Importance matérielle : 22 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Bail à ferme de la commanderie de Salins passé par Claude de Lyobard, commandeur de Laumusse et receveur général au grand prieuré d'Auvergne, à Philippe Marchand, écuyer, conseiller du Roi, receveur général en Bourgogne, et à Jean Morel, écuyer, d'Orgelet, pour trois ans, moyennant 2100 livres tournois, monnaie de France, par an (1577). — 2-13. Autres baux à ferme de la commanderie de Salins : 2200 livres en 1580, 3000 livres en 1631, 2400 francs, monnaie de Bourgogne, en 1650 (1580-1684). — 14. Enquête sur la valeur des quartiers de muire appartenant aux commandeurs de Salins ; dépositions de témoins (1599). — 15-16. Requêtes de Gaspard de Maisonseule, commandeur de Sainte-Anne et de Salins, résidant à Malte depuis vingt-trois ans, pour obtenir paiement des revenus de la commanderie de Salins (1640). — 17. Monitoire de l'official de Besançon pour l'exécution d'une bulle de Clément IX prescrivant la restitution des biens dérobés à la commanderie de Salins (1669). — 18-22. Dépositions faites à la suite de ce monitoire (1670-1683).

---

### 48H2946 Enquêtes et visites.

1496-1788

Description physique :

Importance matérielle : 7 cahiers, papier, 10, 14, 8, 78, 26, 32, 16 feuillets ; 20 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Enquête sur les commanderies de Salins, Dole (Jean Dadeu, commandeur), et Arbois (Jean de Sacconyn, commandeur), par frère Melchior Cosse, commandeur de Trinquetaille et de Nice, frère Jacques Sarriet, commandeur des Bordes, et frère Pierre Dupuy, commandeur de Pontvieux (1493-1497). — 2. Visite de la commanderie de Salins par frère Annet de Chatte de Gessans, commandeur des Bordes, et frère Claude de Montagnac de Larfeuillère, commandeur de Lureuil (1628). — 3. Enquête constatant que le commandeur de Maisonseule a fait son possible « nonobstant la rigueur des temps » pour améliorer et réparer la commanderie de Salins et qu'on ne peut pas s'y rendre « jusques à ce que nous ayons une paix ou tresve entre les deux couronnes » (1640-1641). — 4. Visite par frère Frédéric de La Villette de Pasquier, major des galères de Malte, et François Guérin, commandeur d'Arbois, à la requête du commandeur Philibert-Bernard Froissard de Broissia. Fol. 5-10, ordonnances de la visite de 1701. Fol. 11-25, Salins : église, maison, jardin, écurie. Fol. 25-28, rénovation des terriers. Fol. 29, total des dépenses faites pour réparations : 5023 livres. Fol. 31, total du revenu : 2115 livres 17 sous 9 deniers. Fol. 32-37, membre de Saizenay (Jura, arr. Lons-le-Saunier, canton Salins) : église, bois taillis, prés, cens ; total du revenu : 444 livres 18 sous 4 deniers. Fol. 38-42, membre d'Amancey (Doubs, arr. Besançon, chef-lieu de canton) : belle église, toute bâtie à neuf, desservie par messire Petit Viennet, curé de Fertans. Fol. 43-47, membre de Vuillecin (Doubs, arrondissement et canton Pontarlier) : église ; total des dépenses faites pour sa réparation : 327 l. 5 s. 3 d. Fol. 48-54, Salins, inventaire des archives. Fol. 55-57, total des revenus de la commanderie : 2615 l. 16 s. 1 d. ; total des charges : 1339 l. 11 s. 11 d. ; total des dépenses faites par le commandeur pour les améliorissements : 6537 l. 13 s. 5 d. Fol. 58-59, enquête sur les vie et mœurs du commandeur. Fol. 60-76, état détaillé des réparations faites au chef et aux membres de la commanderie (1716-1717). — 5-6. Visite par frère Anne-Philippe de Pétremand de Valay, commandeur de Sainte-Anne, à la requête de François-Joseph d'Hannonville, commandeur de Salins. Total des revenus : 2809 l. 8 s. 6 d. ; total des charges, 1283 l. ; revenu net, 1526 l. 8 s. 6 d. (1777). — 7. Visite par Charles-Alexandre de Moreton de Chabrilan (1788).

---

### 48H2947-48H2957 Terriers.

1536-1783

---

### 48H2947 1536-1538.

1536-1538

Description physique :

Importance matérielle : 415 sur 285 mill., papier, 344 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit d'Antoine de Grolée, commandeur de Salins, reçues par les notaires Claude Feure et Jacques Alix. — Fol. 7-8, répertoire. Fol. 13 v<sup>o</sup>-14, description de la maison et du temple de Salins. Fol. 15, « Salins. Muyres et rentes de deniers tant en la grant saulnerie ou puy du borg dessoubz que en la chaulderette dudit Salins..... De toute ancienneté compète et appartient... audit seigneur commandeur à cause de sondit temple de Salins ou puy à muyre du borg dessoubz d'illec chascun an le nombre et quantité de vingt-quatre quartiers de muyre..... ». Fol. 21, « Droit de rouaige audit Salins ». Droit pour le commandeur « de prendre... ung petit blanc de et sur ung chascun menant et conduisant char à quatre rouhes ; et semblablement sur ung chascun menant et conduisant charrette ferrée, en rendant pour chascun petit blanc deux mailles. Aussi sur ung chascun

menant et conduisant charrette non ferrée, demi petit blanc ». Fol. 25-34, Salins, reconnaissances pour des pièces de vignes. Fol. 37, Salins, reconnaissances de cens en argent. Fol. 52, Saizenay : description du temple ou chapelle, « a esté sont environ vingt ans de nouvel édifiée... » ; « item certaine place ou souloit estre le viez four bannal dudit Sezenay, où de présent est ung gros monceau de pierres prouchain de lad. chapelle et joingnant au cymetière d'icelle devers vent.... » ; « le villaige, finaige et territoire dud. Sezenay avec les habitans en icellui compétent et appartiennent audit seigneur commandeur... en toute seigneurie... en condicion serve et de mainmorte... ». Fol. 58, reconnaissances passées par des habitants de Saizenay, de By (fol. 219). Fol. 259, Amancey : église, four banal, justice. Fol. 261, reconnaissances passées par des habitants d'Amancey, de Silley (fol. 311), d'Eternoz (fol. 315), de Vuillecin (fol. 319), de Bouverans (fol. 332), d'Usiez « en la ville de Goux » (Goux-les-Usiers) (fol. 337).

---

**48H2948 1536-1607.**

**1536-1607**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 190 mill., papier, 100 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1 à 96, copie des fol. 259 à 316 du terrier précédent. Fol. 97-99, reconnaissances par des habitants d'Eternoz (1607).

---

**48H2949 1586.**

**1586**

Description physique :

Importance matérielle : 305 sur 190 mill., papier, 4 et 140 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Jacques de Virieu, commandeur des Échelles et de Salins, par des habitants de Vuillecin, Bouverans et Usiers, reçues par le notaire Claude Pernet le jeune, de Salins.

---

**48H2950 1606.**

**1606**

Description physique :

Importance matérielle : 410 sur 285 mill., papier, 6 et 13 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Répertoire et commencement d'un terrier de reconnaissances passées au profit de Philibert de Mathay, commandeur de Salins, reçues par le notaire Claude Marchant.

---

**48H2951 1624.**

**1624**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 200 mill., papier, 51 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Guy Pot, dit de Rodés, commandeur de Salins, par des habitants de Bouverans, Usiers, Vuillecin, reçues par le notaire Hugues Melin, de Pontarlier. — Extrait pris sur l'original, le 12 juillet 1661, par Cassille, notaire royal et apostolique.

---

**48H2952 1651-1659.**

**1651-1659**

Description physique :

Importance matérielle : 320 sur 205 mill., papier, 5 et 78 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Gaspard de Maisonseule, commandeur de Sainte-Anne, Salins, Celles et Montbrison, par des habitants de Salins et de Seizenay, reçues par le notaire Nicolas Girard.

---

**48H2953 1652-1666.**

**1652-1666**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 205 mill., papier, 4 et 117 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur par des habitants d'Amancey, Usiers, Vuillecin, reçues par le même notaire.

---

**48H2954 1684.**

**1684**

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 210 mill., papier, 146 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Just de Fay de Gerlande, commandeur de Salins, reçues par le notaire Pierre-François Jacques. — Fol. 144-145, répertoire.

---

**48H2955 1713-1721.**

**1713-1721**

Description physique :

Importance matérielle : 340 sur 225 mill., papier, 16 et 246 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Philibert-Bernard de Froissard de Broissia, commandeur de Salins, reçues par le notaire Antoine Bonzon.

---

**48H2956 1751.**

**1751**

Description physique :

Importance matérielle : 335 sur 235 mill., papier, 6 et 328 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Jean-Hercule de Rosset, commandeur de Salins, reçues par les notaires Pierre Marmet et Claude-Joseph Juliard. — Fol. 1-2, répertoire ; fol. 3, plans des bois ; fol. 4-6, plans des prés. Fol. 323, « déclaration et état sommaire des revenus de la commanderie magistrale de Salins contenus au présent terrier ». Total des revenus : 2.751 livres 8 sous 7 deniers ; total des charges, 81 livres.

---

**48H2957 1778-1783.**

**1778-1783**

Description physique :

Importance matérielle : 345 sur 220 mill., papier, 303 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur François-Joseph d'Hannonville, reçues par Jean-Baptiste Sergent, notaire royal au bailliage de Salins. — Fol. 297, répertoire.

---

**48H2958-48H3099 Commanderie de Sales et Montseugny (Haute-Saône).**

**Début XIIe Siècle-1790**

---

**48H2958-48H2993 Documents qui se trouvaient à la commanderie de Saint-Georges de Lyon.**

**1627-1790**

Les documents inventoriés sous les cotes 48H2958 à 2993 sont ceux qui se trouvaient à la commanderie de Saint-Georges de Lyon au moment où Batteney établissait son inventaire ou qui y parvinrent ensuite ; ainsi, le mot « Lyon » est inscrit sur la couverture des terriers reconnus de 1777 à 1785 et cotés 2990 à 2993. Au contraire, les documents inventoriés à partir du n° 2994 proviennent de la commanderie. Le procès-verbal de la visite de 1788 indique que M. Hennequin, chancelier de l'Ordre, avait fait envoyer à Lyon, au mois de décembre 1787, « tous les titres, papiers, procédures et autres actes concernant ladite commanderie, comme encore un double bien en forme et signé de tous les terriers nouveaux faits par le sieur Thomas. » (48H2961, p. 14 et 15). — La plupart des terriers énumérés dans ce procès-verbal ont disparu ; il n'en existe que quatorze aux Archives de la Haute-Saône (H 1060 à 1073).

**48H2958-48H2959 Inventaires.**

**1674-XVIIIe Siècle**

**48H2958 1674.**

**1674**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 230 mill., papier, 23 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire raisonné des tiltres de la commanderie de Sales et Montceny et de ses membres fait... par le travail de Christophle Néron... en l'année 1674 ». — Fol. 11-23, blancs.

**48H2959 XVIIIe siècle.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 220 mill., papier, 11 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Inventaire des titres et papiers de la commanderie de Sales et Montseny et membres en dépendans ». (Brouillon de l'inventaire par Batteney des titres conservés à la commanderie de Saint-Georges de Lyon).

**48H2960-48H2961 Visites.**

**1676-1788**

**48H2960 1676-1775.**

**1676-1775**

Description physique :

Importance matérielle : 5 cahiers, papier, 70, 32, 28, 32, 46 feuillets ; 1 pièce, papier ; 61 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Visite par les commandeurs de Montjouvent et de Fogerolles. Dénombrement de la commanderie de Montseugny (les trois premiers feuillets manquent). Fol. 4, Malans : four banal, terres, droit de pêche dans l'Ognon. Autoreille ou Sainte-Cécile : chapelle, maison du métayer, écuries, puits, terres, bois. Fol. 5, Valay : droit de patronage de la cure, terre. Vadans : four banal, terres. Charcenne : terres. Gray : pension de 60 mesures de froment sur l'éminage. Dénombrement de la commanderie de Sales : maison, église dédiée à Saint-Pantaléon, tour carrée, étang, terres, vigne, justice. Fol. 6 v°, Chariez : 80 ouvrées de vigne et quelques prés. Laine : chapelle dédiée à la Vierge Marie, deux maisons, deux granges, terre, prés, bois. La Grange de Vaux, à 15 lieues de Montseugny ; justice. Fol. 7-8, inventaire des terriers. Fol. 8 v°-13, réparations faites par le commandeur de Villeneuve pour améliorer la commanderie : inventaire des marchés et des quittances. Fol. 14 v°, visite de Montseugny (4 mai 1676) : église desservie par frère Jean-Joseph de Bury, maison seigneuriale, granges, métairie, jardin, prairie. Fol. 18 v°, grange d'Autoreille ou de Sainte-Cécile (5 mai). Fol. 20, Malans (6 mai). Fol. 21, Vadans. Fol. 21 v°, Germigney (7 mai) : four banal. Fol. 22, Broye : four banal, cens, dîmes. Fol. 23, ferme générale des revenus de la commanderie de Montseugny passée à Étienne Cordier, maître de forges à Perrigny, pour 1800 francs (13 janvier 1675). Fol. 24 v°, amodiation de la grange de Laine. Fol. 25 v°, amodiation de la grange de Vaux. Fol. 26 v°, inventaire des prix faits et quittances des améliorissements du commandeur de Villeneuve. Fol. 48 v°, ferme du chef de la commanderie de Sales à Jean Guyot, maître de forges de Traves. Fol. 50, amodiation de Chariez. Fol. 51, inventaire des prix faits et quittances des améliorissements de la commanderie de Sales et de la grange de Laine. Fol. 63 v°, dépositions de témoins. Fol. 65, enquête secrète. Fol. 66 v°, visite de Sales (11 mai). Fol. 68, visite de Chariez. Fol. 68 v°, visite de la grange de Laine. La fin manque. — 2. Visite par frère Philibert-Bernard Froissard de Broissia, commandeur de Salins et de La Racherie, et Pierre-François de Moisse duvernois (1732). — 3. Visite par frère Honoré de Vallin, commandeur de Bellecombe, et frère Antoine-Joseph de Laube. Total des revenus : 9100 livres ; total des charges : 1006 livres 7 sous 6 deniers ; revenu net : 8093 l. 12 s. 6 d. (1744). — 4. Autre exemplaire de la même visite. — 5. Extrait de la visite prieurale de Sales, Montseugny et dépendances faite en 1769 par le chevalier de Loras. — 6. Visite par frère Nicolas-François de Prunier de Lemps, commandeur de Chazelles, et frère Charles-Abel de Loras, commandeur de Tortebesse, à la requête du commandeur Pie de Fasson de Sainte-Jay. Fol. 42, récapitulation des sommes dépensées en réparations, procès, aménagement des bois, recherches de titres, terriers, frais de justice : 16.133 liv. 8 sols. Fol. 42 v°, tous les biens afferchés (bail du 18 février 1771) à Thomas Rousselet pour 17.070 livres (1775).

#### 48H2961 1788.

1788

Description physique :

Importance matérielle : 435 sur 290 mill., papier, 72 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Visite par frère Georges-Simon du Deschaux, commandeur des Feuilletts. P. 116, total des revenus, 23.000 livres ; total des charges, 6.236 liv. 17 s. 7 d. ; revenu net, 16.763 liv. 2 sous 5 deniers (1788).

---

#### 48H2962 Contestations. Déclaration de biens.

1788-1790

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. « Note des différentes contestations de M. le commandeur de Sales Montseugny » (1788). — 2. Déclaration faite par Charles-Alexandre de Moreton de Chabrillan des biens immobiliers de la commanderie de Sales et Montseugny situés dans les districts de Gray, Vesoul et Lure. Revenu, 22.700 livres ; charges, 14.621 liv. 2 s. ; revenu net, 8.078 liv. 18 sous (1790).

---

#### 48H2963 Baux à ferme, accensements.

1651-1776

Description physique :

Importance matérielle : 42 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Bail à ferme de la commanderie de Sales passé à Jacques Meyet, marchand, de Crémieu en Dauphiné (1651). — 2-10. Baux à ferme de la commanderie de Sales : 2.119 liv. 16 s. en 1708, 2.260 liv. en 1736, 3.200 liv. en 1748 (1662-1776). — 11. Amodiation des bois de Montseugny passée à Jean Micquet, charbonnier (1666). — 12-17. Baux à ferme de la commanderie de Montseugny : 3.700 livres en 1728, 4.800 livres en 1739 (1701-1739). — 18. Cahier des charges et mise en adjudication du bail de la commanderie de Sales et Montseugny : Jean-Baptiste Dupoirier, fermier de Montseugny, offre 10.300 livres (1757). — 19. Quittance du notaire Calamard pour établissement de ce procès-verbal d'enchères (1758). — 20-23. Baux à ferme des commanderies de Sales et Montseugny : 11.200 livres en 1760, 12.474 livres en 1766, 17.070 en 1771 (1760-1771). — 24-29. Baux à ferme du membre de Laine : 860 livres en 1735, 1.300 livres en 1739 (1701-1751). — 30. Permission donnée par François du Peroux de Mazières, commandeur de L'Ormeteau, Sales et Montseugny, à Jean-Jacques Lande, marchand à Dole et maître de forges à Moranbert, « de tirer des mines » dans tout le territoire de Sainte-Cécile, pendant six ans, moyennant 135 livres par an (1708). — 31. Bail à ferme de toutes les terres non accensées dépendant de la grange d'Autoreille passé par le commandeur François de Camus d'Arginy à Jacques et Jacques-François Symonnin, pour neuf ans, moyennant 300 livres par an (1711). — 32. Accensement du moulin de Laine passé à Louis-Joseph Bouton, pour vingt-neuf ans, moyennant 135 livres par an (1715). — 33. Accensement du moulin de Sainte-Cécile passé à François Dubief, pour vingt-neuf ans, moyennant 300 livres par an (1759). — 34-37. Baux à ferme de terres à Malans (1661-1776). — 38. Bail d'une terre à Chariez (1664). — 39-42. Baux emphytéotiques de diverses terres pour vingt-neuf ans (1731-1759).

---

#### 48H2964 Comptes, états des revenus, biens et bétail, procédure.

1661-1778

Description physique :

Importance matérielle : 49 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. État des revenus de la commanderie de Montseugny et membres en dépendant (1714). — 2-3. Compte des recettes et dépenses de la commanderie rendu par le chanoine Le Fer au commandeur d'Arginy (1721). — 4. Autre compte du même (1724). — 5. Compte du sieur Baud (1734). — 6. État des réparations faites au château de Montseugny par Jean-Baptiste Dupoirier, fermier de la commanderie (1753). — 7. État des revenus de la commanderie de Sales et Montseugny (1755). — 8-12. Comptes de Nicolas Lépine, agent du bailli de Sainte-Jay, grand prieur d'Auvergne, commandeur de Sales et Montseugny (1771-1775). — 13-14. Compte rendu par Nicolas Lépine au commandeur de Loras, receveur au grand prieuré d'Auvergne, de l'administration de la commanderie de Sales et Montseugny pendant l'année du vacant de feu M. le bailli de Sainte-Jay (1778). — 15-30. Quittances diverses données aux commandeurs ou aux fermiers de Sales et Montseugny (1722-1769). — 31. État du bétail de la commanderie de Montseugny (1661). — 32-43. Baux à mi-croît des vaches de la commanderie de Montseugny (1669-1672). — 44. Mémoires de terres et de prés à vendre dépendant de la commanderie de Sales (s. d.). — 45. Mémoire des baux à ferme de la commanderie de Montseugny (1739). — 46-49. Procédure entre Jean-Baptiste Dupoirier, fermier de la commanderie de Sales, et Claudine Olivier, veuve de Claude-François Millot, ci-devant fermier de ladite commanderie (1761).

**48H2965-48H2969 Bornes et arpentage : livre d'arpentage, procès-verbaux, plans.**

**1741-1784**

---

**48H2965 1741-1744.**

**1741-1744**

Description physique :

Importance matérielle : 400 sur 215 mill., papier, 3 et 17 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Livre d'arpentage de la commanderie de Sales et membres en dépendans », fait par Pierre Maclet, géomètre arpenteur de la maîtrise des eaux et forêts de Vesoul, à la requête du commandeur Amable de Thiange (1741-1744).

---

**48H2966 1783.**

**1783**

Description physique :

Importance matérielle : 340 sur 220 mill., papier, 3 et 40 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Procès-verbal de plantations de bornes dans les fonds appartenant à la commanderie de Sales par Jean-Baptiste Thomas, arpenteur des Eaux et forêts de France à la table de marbre de Dijon, en présence de Charles-Gabriel Fournot, notaire à Rupt (1783).

---

**48H2967 1783.**

**1783**

Description physique :

Importance matérielle : 525 sur 385 mill., papier, 2 feuillets et 37 plans.

Genre/Carac. phys. : Atlas

Plans géométriques des propriétés de la commanderie de Sales, dressés par J.-B. Thomas. Fol. 1, « Table alphabétique des villages où sont situées les propriétés et directes appartenantes à la commanderie de Sales » (1783).

---

**48H2968 1784.**

**1784**

Description physique :

Importance matérielle : 340 sur 220 mill., papier, 34 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Procès-verbal de plantations de bornes dans les fonds appartenant à la commanderie de Montseugny en présence d'Antoine Gattey, notaire à Gray (1784).

---

**48H2969 1784.**

**1784**

Description physique :

Importance matérielle : 525 sur 385 mill., papier, 35 plans.

Genre/Carac. phys. : Atlas

Plans géométriques des propriétés de la commanderie de Montseugny, dressés par J.-B. Thomas. — N° 1, Montseugny ; n° 2, Vadans ; n° 3, Sauvigny ; n° 4, Charcenne ; nos 5 à 15, Broye ; nos 16 à 23, Malans. — Table alphabétique des plans de Sainte-Cécile et Valay (nos 1 à 12).

---

**48H2970-48H2993 Terriers.**

**1627-1785**



**48H2970 1627-1631.**

**1627-1631**

Description physique :

Importance matérielle : 320 sur 220 mill., papier, 3 et 223 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1, épître dédicatoire de François Caignoz « à hault et puissant seigneur Pierre de la Poëppe de Saint-Julien, chevalier de l'ordre et milice sacré de Saint-Jean de Hiérusalem, commandeur de Salles et Montsœugney ». — Fol. 5, sonnet du même au même : ... .. Cest ouvrage achevé clairement fera veoir Ce que sur voz subjectz vous avés de pouvoir. J'ay faict ce que j'ai peu pour rendre obéissance Aux justes mandementz d'un seigneur comme vous ; Recepvez, s'il vous plaict, d'un front serain et doux, Des tributz qu'on vous doibt cette recongnissance. Fol. 6-21, énumération des droits du commandeur à Montseugny. Fol. 24, reconnaissances à Montseugny ; fol. 96, à La Loge ; fol. 108, à Germigney ; fol. 135 v°, à Broye. Fol. 220, « table des drois recongnus et noms des particuliers recongnissans denommez cy devant selon l'alphabeth. 1629 ».

**48H2971 1629-1632.**

**1629-1632**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 230 mill., papier, 513 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Pierre de La Poype de Saint-Julien, reçues par les notaires Antoine Golyot le vieux et Antoine Golyot le jeune. — Reconnaissances à Malans (fol. 5 v°), Valay (fol. 66), Broye (fol. 154), Cresancey (fol. 344), Chevigney (fol. 348 v°), Résie Saint-Martin (fol. 376), Chaumercenne (fol. 420), Sauvigney (fol. 467), Bresiley (fol. 479), Aubigney (fol. 489). — Fol. 501, « table des particuliers dénommez au présent terrier ».

**48H2972 1632-1633.**

**1632-1633**

Description physique :

Importance matérielle : 320 sur 205 mill., papier, 153 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur, reçues par Jean-François Caignoz, et expédiées par Jérôme Caignoz, son fils. — Reconnaissances à Charcenne (fol. 1 v°), Virey (fol. 67), Avrigney (fol. 86). Fol. 147, « table des droiz recongneus et noms des particulières recongnissances denommez cy-devant selon l'alphabeth. 1633 ».

**48H2973 1632-1633. Copie incomplète du terrier précédent.**

**1632-1633**

Description physique :

Importance matérielle : 320 sur 210 mill., papier, 99 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

**48H2974 1655.**

**1655**

Description physique :

Importance matérielle : 335 sur 215 mill., papier, 182 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Jacques de Montagnac Larfeuillère, commandeur de Sales et Montseugny, reçues par les notaires François Poncelin et Guillaume Chapuis. — Préambule constatant que le commandeur avait trouvé les commanderies « toutes ruinées, les héritages en désert, réduits en bois et buissons et par conséquent incultes, spécialement ceux de la commanderie de Monsugny, la maison de laquelle auroit été bruslée ainsy que tout le village par les ennemys de la province au commencement des guerres, durant lesquelles l'église qui estoit audit Monsugny, et des plus anciennes du pays, seroit tombée par caducité et ruine ». (fol. 2 v°). Claude-Antoine Lallemand déclare : « que tous les habitants et sujets dudit Monsugny estoient décédez pendant lesdictes guerres et en conséquence avoient fait escheuttés de tous leurs biens à ladicté commanderie comme sujets originels mainmortables d'icelle » (fol. 3 v°). Fol. 7, dénombrement des droits du commandeur à Montseugny. Fol. 41, reconnaissances à Germigney ; fol. 58 v°, table. Fol. 60, reconnaissances à Charcenne ; fol. 130 v°, table du terrier de Charcenne. Fol. 132, reconnaissances à Virey ; fol. 156, à Avrigney ; fol. 178, table des déclarations et reconnaissances

de Virey et Avriigny.

---

**48H2975 1655-1656.**

**1655-1656**

Description physique :

Importance matérielle : 320 sur 220 mill., papier, 2 et 394 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur et reçues par les mêmes notaires. — Fol. 2, dénombrement des biens de la commanderie à Malans. Fol. 8, reconnaissances à Malans, à Valay (fol. 114), à Broye (fol. 117), à Résie Saint-Martin (fol. 309), à Sauvigny (fol. 350), à Bresiley (fol. 360), à Aubigny (fol. 370), à Chevigny (fol. 376). Fol. 384, table.

---

**48H2976 1656-1657.**

**1656-1657**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 170 mill., papier, 4 et 58 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur et reçues par le notaire Jean Robert. Fol. 2, « déclarations et dénombremens des terres deppendantz de la commanderie de Salles, assizes et scituées au finage et territoire de Fleury-les-Fouvens, 1657 ». Fol. 3, répertoire moderne.

---

**48H2977 1656-1657.**

**1656-1657**

Description physique :

Importance matérielle : 265 sur 170 mill., papier, 2 et 130 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur et reçues par le notaire Pierre-Lange. — Reconnaissances à Vy-les-Rupt, Charantenay, Chassey, Vanne.

---

**48H2978 1657.**

**1657**

Description physique :

Importance matérielle : 340 sur 215 mill., papier, 2 et 41 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées à Vanne au profit du même commandeur, reçues par les notaires Pierre Lange et François Gauthier.

---

**48H2979 1657-1663.**

**1657-1663**

Description physique :

Importance matérielle : 265 sur 170 mill., papier, 30 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit des commandeurs Jacques de Montagnac Larfeuilère et Christophe-Alexandre de Bouliers, à cause de la seigneurie de Laine, à Ormenans et à Echenoz-le-Sec, reçues par le notaire Luc Barret ; « lequel lieu de Laine a esté tout ruiné, les maisons bruslées et abbatues, pendant les guerres ayant régné au conté de Bourgongne depuis le siège mis devant la ville de Dole par les François au mois de may de l'année 1636 » (fol. 1 v°).

---

**48H2980 1659-1666.**

**1659-1666**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 195 mill., papier, 94 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit des mêmes commandeurs à Broye, Malans, Charcenne, reçues par le notaire Chapuis. — Fol. 87, table par ordre alphabétique des prénoms.

---

**48H2981 1661-1663.**

**1661-1663**

Description physique :

Importance matérielle : 315 sur 205 mill., papier, 7 et 309 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Christophe-Alexandre de Bouliers, reçues par les notaires Pierre Lange et François Gauthier. Fol. 2, répertoire moderne. Fol. 301, « Table et division de tous ceulx et celles qui doivent taille, courvée et cens pour les maix, maisons, près, terres, vignes et aultres héritages qu'ils tiennent sous la directe seigneurie mainmortable d'illustre frère Christophle Alexandre de Bouliers, commandeur de Salles et membres en deppendants ».

---

**48H2982 1712-1714.**

**1712-1714**

Description physique :

Importance matérielle : 405 sur 260 mill., papier, 423 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur François de Camus d'Arginy, à cause de Montseugny et dépendances, reçues par le notaire Claude-François Chenillet. Fol. 409, table. Fol. 414, accensements perpétuels à Montseugny et à Sainte-Cécile.

---

**48H2983 1712-1714.**

**1712-1714**

Description physique :

Importance matérielle : 380 sur 240 mill., papier, 17 et 320 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur, à cause de Sales et dépendances, reçues par les notaires Gabriel Garnier et Jean-Baptiste Guenin. — Fol. 3, table. Fol. 286-320, blancs.

---

**48H2984 1712-1713.**

**1712-1713**

Description physique :

Importance matérielle : 375 sur 250 mill., papier, 5 et 47 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur, à cause du temple de Laine, reçues par le notaire Jean-Baptiste Guenin. — Fol. 2, table. Fol. 38-47, blancs.

---

**48H2985 1712-1714.**

**1712-1714**

Description physique :

Importance matérielle : 335 sur 240 mill., papier, 9 et 74 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur, à cause de la grange de Vaux, reçues par le même notaire. Fol. 2, table.

---

**48H2986 1738-1744.**

**1738-1744**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 220 mill., papier, 422 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Bertrand de Moreton de Chabrilan, à cause de Montseugny et

dépendances, reçues par le notaire Jean-Nicolas Derriey. Fol. 411, table. Fol. 422, collation de l'expédition faite le 17 juillet 1744, au château de Montseugny, par Nicolas Chenillet, notaire royal, demeurant à Apremont.

---

**48H2987 1738-1740.**

**1738-1740**

Description physique :

Importance matérielle : 400 sur 255 mill., papier, 9 et 410 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur, à cause de Sales et dépendances, reçues par le notaire Gabriel Garnier. — Fol. 2, table.

---

**48H2988 1738.**

**1738**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 235 mill., papier, 5 et 77 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur, à cause de la grange de Vaux, reçues par le même notaire. — Fol. 1, table.

---

**48H2989 1742.**

**1742**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 185 mill., papier, 4 et 60 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées à cause du membre de Laine, au profit d'Amable de Thiange, grand bailli, commandeur de Sales et Montseugny, grand veneur du roi de Pologne, demeurant à Lunéville, reçues par le notaire Jean Perron. — Fol. 4, répertoire ; fol. 54, récapitulation des tailles dues à Echenoz-le-Sec.

---

**48H2990 1777-1785.**

**1777-1785**

Description physique :

Importance matérielle : 450 sur 295 mill., papier, 560 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Antoine Chauvet de La Villatte, commandeur de Sales et Montseugny, reçues par le notaire Charles-Gabriel Fournot. — Fol. 1, « répertoire alphabétique des noms des particuliers qui ont reconnu, au profit de M. le Commandeur au domaine de Sales et au village de Chantes ». Fol. 267, Châtenoy ; fol. 484, Aroz ; fol. 542, Chassey-lès-Scey.

---

**48H2991 1779-1785.**

**1779-1785**

Description physique :

Importance matérielle : 450 sur 295 mill., papier, 3 et 271 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur et reçues par le même notaire, à Vy-les-Rupt (fol. 1), Vanne (fol. 99), Charantenay (fol. 240).

---

**48H2992 1777-1784.**

**1777-1784**

Description physique :

Importance matérielle : 450 sur 295 mill., papier, 9 et 596 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur, reçues par les notaires Antoine Gattey et Claude Rideret. —

Fol. 2, « répertoire alphabétique qui comprend Montseugny, Germigney, La Loge, Sauvigney et Vadan ». Fol. 133, « répertoire alphabétique des noms des particuliers qui ont reconnu au profit de Mons. le commandeur aux villages de Malan et Bresilley ». Fol. 233, « répertoire... au village de Broye ». Fol. 415, « répertoire... aux villages de Charcenne et Avrigny ».

---

**48H2993 1777-1784.**

**1777-1784**

Description physique :

Importance matérielle : 450 sur 295 mill., papier, 3 et 121 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur à Autoreille ou Sainte-Cécile et à Valay, reçues par le notaire Antoine Gattey. — Fol. 2, table alphabétique.

---

**48H2994-48H3020 Documents qui proviennent de la commanderie de Sales et Montseugny.**

**1328-1780**

Les documents inventoriés sous les cotes 48H2958 à 2993 sont ceux qui se trouvaient à la commanderie de Saint-Georges de Lyon au moment où Batteney établissait son inventaire ou qui y parvinrent ensuite ; ainsi, le mot « Lyon » est inscrit sur la couverture des terriers reconnus de 1777 à 1785 et cotés 2990 à 2993. Au contraire, les documents inventoriés à partir du n° 2994 proviennent de la commanderie. Le procès-verbal de la visite de 1788 indique que M. Hennequin, chancelier de l'Ordre, avait fait envoyer à Lyon, au mois de décembre 1787, « tous les titres, papiers, procédures et autres actes concernant ladite commanderie, comme encore un double bien en forme et signé de tous les terriers nouveaux faits par le sieur Thomas. » (48H2961, p. 14 et 15). — La plupart des terriers énumérés dans ce procès-verbal ont disparu ; il n'en existe que quatorze aux Archives de la Haute-Saône (H 1060 à 1073).

---

**48H2994-48H2995 Inventaires.**

**1649-1770**

**48H2994 XVIIIe siècle.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 435 sur 290 mill., papier, 6 et 107 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire général des terriers et autres titres dépendans des commanderies de Sales, Montseugny et membres en dépendans. » — Fol. 2. « Répertoire alphabétique des noms des villages dépendans des commanderies de Sales et Montseugny rapportés au présent inventaire. » — Fol. 1. Montseugny. Fol. 61. Sales.

---

**48H2995 1649-1770.**

**1649-1770**

Description physique :

Importance matérielle : 46 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Inventaire des papiers concernant les commanderies de Sales, Montseugny et dépendances, retrouvés dans la maison de Nicolas Darche, de Gray, établi par Jacques Boudot, greffier de la justice de cette ville (1650). — 2-3. Sentences de la justice de Gray au sujet de ces papiers (1649-1650). — 4. Inventaire des titres et papiers de la commanderie de Sales et Montseugny retrouvés en l'hoirie de Charles Lefebvre (1672). — 5. Consigne des nouveaux terriers de la commanderie de Sales et Montseugny renouvelés par frère Jacques de Montagnac Larfeuille (1676). — 6. Inventaire des titres de la commanderie de Montseugny (1680). — 7. Inventaire des papiers contenus dans un coffre placé dans la chambre haute de la commanderie de Montseugny (1708). — 8. « Inventaire des principaux et meilleurs titres délaissés à la commanderie de Salles et Montseugny par feu frère Marc de La Goutte, commandeur d'icelle, desquels le sieur commandeur de Vauldrey s'est et Montseugny, pris en 1709 sur le livre des visites du grand prieuré d'Auvergne en 1615 ». — 9. Inventaire des titres et papiers de la commanderie de Sales et Montseugny, pris en 1709, sur le livre des visites de 1701. — 10-12. Instance contre la veuve et les héritiers de Philippe Lacordaire, procureur au présidial de Gray, pour les obliger à restituer des titres appartenant à la commanderie de Montseugny (1744). — 13. Procès-verbal de remise de titres par Clément Boyer, avocat au Parlement de Besançon, à Claude Damey, procureur du commandeur de Sainte-Jay (1769). — 14. Inventaire de titres et papiers concernant les commanderies de Sales et Montseugny, remis par le sieur Damey au commandeur de Sainte-Jay (1769). — 15. Inventaire des titres des commanderies de Montseugny, Sales et Laine, remis par le bailli de Sainte-Jay à Nicolas Lépine, son procureur (1770). — 16. Autre inventaire de pièces remises au même (1770). — 17-46. Copie incomplète de l'inventaire coté 48 H. 2994 (XVIIIe siècle).

---

**48H2996 Privilèges et exemptions d'impôts.****1422-1771**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier, dont 16 imprimés.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-6. Confirmation par Philippe, duc et comte de Bourgogne, d'une lettre de son père Jean, donnée à Gray, au mois de juin 1415, exemptant l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem de tous impôts pour les commanderies situées dans le comté de Bourgogne (1422, juillet). — 7. Requête du commandeur Jean Fernand de Vaudrey pour l'enregistrement de ce privilège (1602). — 8-10. Copies d'arrêts du Parlement de Toulouse en faveur de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1613-1669). — 11. Copie d'une lettre de sauvegarde accordée par don Carlos de Guerrea, capitaine général des Pays-Bas et de Bourgogne, au chevalier de Villeneuve, commandeur de Sales et Montseugny (1675). — 12-13. Ordonnance de Jean-Baptiste Desmaretz de Vaubourg, intendant de Franche-Comté, pour l'exécution dans la province des lettres patentes du Roi sur les privilèges de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1698). — 14-15. Ordonnance de l'intendant de Harouys portant que le fermier de la commanderie de Montseugny sera exempt de toutes les impositions royales (1701). — 16-17. Lettres de sauvegarde accordées par Louis XIV à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1703). — 18. Ordonnance de l'intendant de Bernage pour l'exécution des lettres du Roi exemptant l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem de toutes impositions (1703). — 19. « Lettres patentes du Roy Louis XIV des mois de mars 1680 et février 1703, des ducs et comtes de Bourgogne des années 1415, 1422 et 1503, et arrêts du Parlement de Besançon, Chambre et Cour des Comptes, Aides, Domaines et Finances de Dole, confirmans tous les privilèges de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem... » (1709). — 20. Sentence rendue au Présidial de Gray en faveur de la commanderie de Dole contre les habitants de Brevans, par laquelle le commandeur et ses fermiers sont déclarés exempts de toutes impositions (1709). — 21. Arrêt du Grand Conseil sur les visites des évêques dans les paroisses dépendant des commanderies de l'Ordre de Malte (1711). — 22. Arrêt du Conseil d'État exemptant les biens de l'Ordre de Malte de la levée du dixième (1711). — 23-24. Lettres patentes de Louis XV pour le maintien des privilèges de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1717). — 25-26. Lettres patentes confirmant le droit d'évocation accordé à l'Ordre (1718). — 27. Placet de l'ambassadeur de l'Ordre de Malte pour obtenir l'exemption de la milice pour les fermiers et domestiques de l'Ordre (1727). — 28. Lettres de sauvegarde accordées à l'Ordre de Malte (1733). — 29. Arrêt du Conseil d'État qui décharge tous les biens de l'Ordre de Malte de la levée du dixième (1734). — 30. Copies de décisions rendues en faveur de l'Ordre de Malte pour le maintien de ses privilèges sur le fait du logement des gens de guerre (1716-1768). — 31. Arrêt du Conseil d'État contenant règlement sur les péages et bacs dans l'étendue de la généralité de Besançon (1771).

**48H2997 Biens et titres : mandement, bulles, monitoires, lettre de légitimation.****1540-1708**

## Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Mandement de Philibert Machet, doyen de l'église collégiale de la Chapelle-aux-Riches de Dijon, à tous les ecclésiastiques des diocèses de Langres, Autun et Besançon, leur prescrivant de faire une enquête sur les torts causés à Annet de Verrac, commandeur de Montseugny (1540, 14 mars). — 2. Bulle du pape Paul IV à l'official de Besançon, lui prescrivant, à la requête de Pierre Bardenantes, commandeur de Sales et Montseugny, d'adresser un monitoire à ceux qui détiennent des biens meubles ou immeubles ou des papiers de la commanderie (1547, 14 juin). — 3. Autorisation du Parlement de Dole pour l'exécution de cette bulle (1547, 28 novembre). — 4. Monitoire d'Étienne Baldoulx, official de Besançon, pour l'exécution de cette bulle (1548, 22 janvier). — 5. Lettre de légitimation accordée à Martin Menestrier par Claude de Beaujeu, protonotaire apostolique, agissant en vertu des pouvoirs à lui accordés, le 29 août 1560, par Alexandre Farnèse, vice-chancelier de l'Église romaine, légat d'Avignon et du Comtat Venaissin (1569, 16 août). — 6. Bulle de Clément XI à l'archevêque de Besançon, aux évêques de Bâle et de Lausanne et à leurs officiaux, leur prescrivant d'adresser un monitoire à ceux qui ont détourné des biens appartenant aux commanderies de Sales, Laine et Montseugny (1708, 13 septembre).

**48H2998 Nomination et prise de possession de la commanderie.****1571-1767**

## Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin, 11 pièces, papier ; 2 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Nomination de Claude Magnin et de Nicolas Gilot, procureur de Guyot Loilet, pour administrer la commanderie de Sales et Montseugny (1571, 27 janvier). — 2. Copie d'une bulle du grand maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, adressée à Pierre de Sacconay, grand prieur d'Auvergne, convoquant à Malte les commandeurs et les chevaliers, suivie d'une déclaration de Jean Fernand de Vaudrey, commandeur de Sales et Montseugny, qui ne peut se rendre à cette convocation à cause de son âge et de ses infirmités (1615). — 3. Certificat du châtelain de Crémieu constatant que Pierre de La Poype de Saint-Julien, commandeur de Sales et Montseugny, réside en ce lieu et qu'il n'a pas servi dans les armées de France et d'Espagne (1645). — 4. Prise de possession de la commanderie de La Bracque par François Daiviet de Rieux (1661). — 5. Autorisation donnée par le grand maître à François de Camus d'Arginy de faire profession dans l'Ordre (1688). — 6. Traduction incomplète d'une bulle d'Innocent XI à François de Camus d'Arginy (s. d.). — 7. Commission de capitaine de vaisseau donnée par Louis XIV au chevalier d'Arginy

(1689). — 8. Lettre du grand maître Adrien de Wignacourt conférant la commanderie de La Racherie à François de Camus d'Arginy (1696). — 9. Ratification par le grand maître de l'Ordre de l'union des cures de Montseugny et d'Aubigny (1710). — 10. Inventaire des effets, meubles, linge de table, vaisselle d'argent, batterie de cuisine appartenant au commandeur d'Arginy (1723). — 11. Nomination de frère Amable de Thiange à la commanderie de Sales et Montseugny (1738). — 12-13. Concession faite à Amable de Thiange par les administrateurs du Commun Trésor de tous les arrérages de la commanderie de Sales et Montseugny échus au Commun Trésor (1745). — 14-15. Procurations données par frère Pie de Fassion de Sainte-Jay, commandeur de Sales et Montseugny (1767).

#### 48H2999-48H3000 Visites.

1584-1775

#### 48H2999 1584-1739.

1584-1739

##### Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin, 27 pièces, papier ; 11 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Copie d'une visite de l'église et de la maison curiale de Montseugny (1584). — 2. Visite de la commanderie de Sales et Montseugny par frère Pierre-Louis de Chantelot La Cheze, commandeur de Limoges, et Anne de Naberat, commandeur de Villejésus. Sales : chapelle, maison de la commanderie, deux maisons pour les métayers, granges, pigeonnier, terres, prés, bois, étang, moulin, droit de juridiction, cens. Membre de Laine : chapelle, domaine divisé en quatre métairies, prés, bois, deux moulins. Église paroissiale de Saint-Pierre d'Igny. Montseugny : église paroissiale sous le vocable de Notre-Dame et Saint-Pantaléon, maison de la commanderie, four banal, trois étangs, terres, prés, rivières, bois, dîmes, juridiction. Germigney : four banal. Aubigny : pré. Broye : deux fours, dîmes, moulin. Valay : église, justice, dîme. Autoreille : chapelle, grange, terres, prés, étang, bois. Malans : chapelle, four, passage sur la rivière, vignes, prés, terres. Revenu annuel : 4.420 liv. ; charges : 813 liv., 4 s. 6 d. ; revenu net : 3.606 liv., 15 s., 6 d. Inventaire des principaux titres (1614). — 3-4. Visite par noble Louis de La Poype Saint-Julien, premier président au Présidial de Bourg, neveu de Pierre de La Poype Saint-Julien, commandeur de Sales et Montseugny (1646). — 5. « Mémoire de ce que le sieur Malecot et moy avons à négotier pour le service de Monsieur le Commandeur de Salles » : visite de Malans, Broye, Montseugny (1648). — 6. Copie de la visite de 1646, suivie des copies de plusieurs marchés conclus par frère Claude de Montagnac Larfeuillère avec des maçons et des charpentiers pour réparations à la commanderie (1651-1652) et de la visite par Jean-Baptiste de Saint-Maurice, commandeur de Villedieu-en-Fontenette, et par Bernard-Philibert de Vauldrey, commandeur de Dole (1657). — 7. Prise de possession de la commanderie de Sales et Montseugny par le procureur du commandeur Alexandre de Bouliers (1660). — 8. Commission donnée par le chapitre provincial pour la visite de la commanderie de Sales et Montseugny (1662). — 9. Visite par Jean-Baptiste de Saint-Maurice et Bernard-Philibert de Vauldrey (1663). — 10. Visite de l'église et de la maison de Sales (1675). — 11. Visite de Montseugny et de ses membres, de Sales et de Laine par frère Balthazard de Pons, commandeur de Villedieu-en-Fontenette (1691). — 12. Ordonnance des réparations à faire à Sales, Laine et Montseugny (1701). — 13. Prise de possession de la commanderie par frère Gilbert-François Duperreux de Maizières ; visite de Montseugny et d'Autoreille (1706). — 14. Extrait pris en 1709 dans les archives de la Langue d'Auvergne de divers documents concernant Sales et Montseugny : améliorissements (1646-1676), traité fait avec le marquis de Saint-Martin pour les terres de Broye et de Sauvigny (1650). — 15. Visite des granges de la commanderie de Montseugny (1711). — 16-17. Visite des maisons, jardins et vignes de Sales (1712). — 18. Visite de Montseugny et d'Autoreille (1723). — 19. État des meubles de la commanderie de Montseugny (1723). — 20. Copie sans date d'une visite de la commanderie de Sales et Montseugny. — 21. Visite des bâtiments et des terres dépendant de Sales (1730). — 22. Visite des vignes de Montseugny et d'Autoreille (1731). — 23. Ordonnances de visite concernant la commanderie de Sales et Montseugny (1733). — 24. Avis de la Langue d'Auvergne ordonnant de séquestrer la commanderie de Sales et Montseugny (1735). — 25. Visite des maisons, vignes, prés, bois et moulins dépendant de la commanderie de Sales (1736). — 26. Prise de possession de Montseugny par le commandeur Amable de Thiange (1739). — 27. Visite des bâtiments de Sales (1739). — 28. État de la commanderie de Sales et de ses dépendances (1739).

#### 48H3000 1744-1775.

1744-1775

##### Description physique :

Importance matérielle : 12 pièces, papier ; 39 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Visite par frère Honoré de Vallin, commandeur de Bellecombe, et frère Antoine-Joseph de Laube (1744). — 2-3. Visite du château et des dépendances de la commanderie de Sales (1748). — 4. Procès-verbal des réparations à faire à la commanderie de Sales et Montseugny et marque des arbres nécessaires dans les bois de la commanderie (1750). — 5. Visite par Georges-Étienne-Joachim Buson de Champdivers, commandant pour le Roi au fort Saint-André de Salins, visiteur général des commanderies du grand prieuré d'Auvergne en Franche-Comté (1755). — 6. Description de l'état de la commanderie de Sales et Montseugny après la prise de possession par Georges de Sales (1757). — 7. Visite des bâtiments de la commanderie de Sales (1767). — 8. Visite des château, maisons, bâtiments, terres, prés, vignes, étang, moulin, four banal, bac et bois dépendant de la commanderie de Montseugny (1769). — 9-10. Procès-verbal de reconnaissance des réparations à faire à la commanderie de

Sales et Montseugny et martelage des bois destinés à cet usage (1769). — 11. Visite prieurale de la commanderie de Sales et Montseugny dont est pourvu frère Pie de Fassion de Sainte-Jay (1775). — 12. Visite des améliorissements de la commanderie de Sales et Montseugny par frère Nicolas-François de Prunier de Lempes, commandeur de Chazelles, et frère Charles-Abel de Loras, commandeur de Tortebesse (1775).

---

**48H3001-48H3002 Accensements, baux, amodiations, accords, ventes, reconnaissances.**

**1328-1778**

---

**48H3001 1328-1778.**

**1328-1778**

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 70 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accensement de la huitième partie des biens de Jean Lombart donné par Jean de Montlor, chevalier, gouverneur des maisons de « Montchuygne », Autoreille et Malans, à Alaisenaz, femme de Jehannin Alamiral (1328, mai). — 2. Accensement de deux « soillons » de terre à Montseugny passé par frère Pierre de Billens, commandeur de « Monceugney », à Jean, fils de Lambert Laquaigne, moyennant un cens annuel de 12 deniers estevenans, « doues gelines et doues fouasses » (1399 n. st., 22 février ; copie du 20 décembre 1427). — 3. Accensement de deux journaux de terre à Montseugny, lieudit « derrier le Faelot », passé par frère Antoine Dotuin, commandeur de « Monsuigney » à Pierrot Vouton (1447, 25 avril). — 4. Accensement d'un demi journal de terre à Montseugny, lieudit « ou Fay » passé par le même commandeur à Jeannin Lallemand (1467, 14 avril). — 5. Autre accensement d'un journal de terre au même lieu à Simon Pitolet (1467, 14 avril). — 6. Copie de l'amodiation d'un verger à Montseugny passée à Pierre Durand (1569). — 7. Bail de la mairie et justice de Montseugny (1573). — 8. Amodiation à Claude Convers d'une portion de maison à Montseugny (1581). — 9-12. Amodiations de prés et de terres à Montseugny (1583-1593). — 13. État des terres appartenant à la commanderie de Montseugny (s. d.). — 14. Amodiation à Claude Chaulvirey de meix, terres et prés à Montseugny (1632). — 15. Amodiation à Laurent Humbert de terres et de prés (1656). — 16. Accensement perpétuel de terres à Montseugny passé à André Joly-Bonnet par le procureur de Léon de Villeneuve, commandeur de Sales et Montseugny (1657). — 17-25. Baux emphytéotiques de vingt-neuf ans de diverses terres à Montseugny (1682-1691). — 26. Accensement perpétuel de plusieurs terres à Montseugny passé à Antoine Langlois par le procureur de Jacques-François de Vaytte, commandeur de Sales et Montseugny, « voulant procurer le rétablissement et population dudit lieu de Montseugny demeuré entièrement abandonné pendant plusieurs ans après les guerres arrivées en cette province en l'année 1636 et non encore rétably » (1698). — 27-69. Baux emphytéotiques de diverses terres à Montseugny (1706-1738). — 70. Bail à ferme de tous les biens appartenant à la commanderie de Sales et Montseugny, précédé du cahier des charges, passé par le commandeur Pie de Fassion de Sainte-Jay à Jean-Baptiste Dupoirier, bourgeois de Pesmes, pour six ans, moyennant 12.474 livres par an (1766). — 71-76. Baux emphytéotiques de vingt-neuf ans de maisons et de terres à Montseugny (1778).

---

**48H3002 1393-1726**

**1393-1726**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 19 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accord entre frère Pierre de Billein, « commandeur des saintes maisons de Vault et de Moncioigney », et Étienne Moignart, demeurant à Pesmes : le commanseur vend audit Étienne, pour 20 francs d'or, la succession de Guillaume Moignart, son frère, mort sans héritiers (1393, 3 juin). — 2. Reconnaissances de cens passées à Annet de Veyrat, commandeur de Montseugny, par Jean, Claude et Henri Lallemand, frères, de Montseugny (1541). — 3. Vente d'une maison en ruine et d'un jardin à Montseugny passée par le procureur du commandeur Léon de Villeneuve à Claude-Antoine Lallemand (1672). — 4. Accensement de 54 journaux de terre à Montseugny passé par le commandeur Jacques-François de Vaytte à Barthélemy Béril, de Germigney, potier de terre (1684). — 5. Copie de la vente d'une maison à Montseugny passée par Claude-Antoine Lallemand à François Leclerc, de Gray, et de plusieurs accensements consentis par le commandeur de Vaytte (1674-1692). — 6. Extrait de plusieurs accensements de Montseugny (s. d., fin du XVIIe siècle). — 7. Note des accensements faits par les commandeurs de Montseugny ou leurs procureurs (s. d., début du XVIIIe siècle). — 8. « Mémoire des accensements et amodiations concernant les revenus de la commanderie de Montseugny » (s. d., début du XVIIIe siècle). — 9. Reconnaissance passée par Jean-François Billaud pour des prés à Montseugny (1701). — 10-14. Ventes de jardins, de vergers et de terres à Montseugny (1708-1709). — 15. Sommation adressée par François de Camus d'Arginy à Claude-Jean Guyot, laboureur, de Montseugny, de produire ses titres de propriété sur divers fonds (1710). — 16. Reconnaissance passée par Jeanne Faivre, veuve de Benoît Joly (1713). — 17. Remise de douze journaux de terre à Montseugny faite par Claude-Antoine Oudille, de Germigney, à François Camus d'Arginy (1714). — 18. Amodiation de vingt-quatre journaux de terre passée à Claude-François Bérille (1714). — 19. Consultation d'avocat sur le bail à ferme passé par François Camus d'Arginy à Claude-Joseph Bullet (1722). — 20. Reconnaissance passée par François Poupon pour une petite maison qu'il a fait construire à Montseugny (1725). — 21. Permission de bâtir sur un terrain à Montseugny accordée à François Sordelet (1726).



### **48H3003 Bois et coupes.**

**1698-1776**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier, dont 11 imprimés ; 2 plans, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Procès-verbal de coupe dans les bois de la commanderie de Montseugny (1698). — 2. Vente d'une coupe de bois aux fermiers du four banal de Malans (1728). — 3. Arrêt du Conseil d'État portant règlement général pour les bois de l'Ordre de Malte (1728). — 4-5. Plans du bois Rouget et du bois des Haiges, dressés par Pierre Petit, notaire et arpenteur en la maîtrise des Eaux et Forêts de Gray (1731). — 6. Procès-verbal de la marque des bois nécessaires aux réparations des commanderies de Sales et Montseugny (1742). — 7-10. Arrêts du Conseil d'État permettant de couper des arbres dans les bois de la commanderie pour les réparations (1742-1769). — 11. Bulle du Grand Maître portant règlement sur l'administration des bois de l'Ordre dépendant des commanderies des six grands prieurés de France (1767). — 12. Lettres patentes concernant les bois appartenant à l'Ordre de Malte (1768). — 13-22. Copies de lettres concernant les bois et les portions congrues (1768-1771). — 23-25. Mémoires et requête sur les coupes à faire dans les bois de Montseugny (1769-1770). — 26. Arrêt du Conseil d'État qui permet à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem de faire des coupes de bois dans les commanderies des six grands prieurés (1771). — 27. Cahier des charges pour la coupe des bois de la commanderie de Sales et Montseugny (1773). — 28. Adjudication de coupes de bois à Montseugny (1776).

### **48H3004 Procédures.**

**1540-1610**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 23 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-12. Procédure engagée au bailliage de Gray par le commandeur Annet de Veyrat contre Jacques Cleret et Henri Convers, comme représentants des habitants de Montseugny (1540-1541). — 13-21. Procédure du commandeur Jean Fernand de Vauldre contre Jean Gaillard, de La Loge, Georges Gaillard et Guillemette Clerc (1588-1589). — 22-26. Extraits des procédures engagées devant la justice de Montseugny (1590-1593). — 27. Saisie de récoltes effectuées sur des débiteurs du commandeur Jean Fernand de Vauldre (1610).

### **48H3005-48H3006 Registres de justice.**

**1697-1726**

#### **48H3005 1697-1708.**

**1697-1708**

Description physique :

Importance matérielle : 245 sur 165 mill., papier, 186 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Registre de la justice de Montseugny et dépendances. Procédures sur des délits champêtres : cueillettes de fruits, coupes de bois, pâturage illicite, etc.... (1697-1708). Fol. 149-186, blancs.

#### **48H3006 1702-1726.**

**1702-1726**

Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-7. Extraits des registres de la justice de la commanderie de Montseugny (1702-1726). — 8-9. Mémoire des amendes concernant les bois adjugés en la justice de Montseugny (1724-1726).

### **48H3007 Etablissement, remise, réfection de terriers.**

**1603-1780**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin, 12 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Mandement d'Albert et d'Isabelle-Claire-Eugénie, infante d'Espagne, à la requête du commandeur Jean Fernand de Vauldre,

pour l'établissement d'un terrier (1603, 18 avril). — 2. Copie incomplète du terrier de Montseugny au profit de Jacques Montagnac Larfeuillère (1655-1656). — 3. Remise de terriers de la commanderie de Sales et Montseugny aux archives de la commanderie de Saint-Georges de Lyon (1664). — 4. Arrêt du Parlement de Besançon permettant de faire arpenter la commanderie de Montseugny (1701). — 5-6. Lettres patentes de Louis XIV, données à la requête de François de Camus d'Arginy, pour le renouvellement du terrier de Sales et Montseugny (1712). — 7-8. Assignations données aux habitants de Montseugny pour passer de nouvelles reconnaissances (1712). — 9. Requête des habitants de Montseugny demandant communication des anciens terriers (1712). — 10. Lettre des procureurs du Commun Trésor pour la réfection des terriers de la commanderie de Sales et Montseugny (1776). — 11-13. Quittances des sieurs Thomas et Boiteux, commissaires à terriers (1777-1778). — 14. Vérification du travail fait par le commissaire Thomas pour l'établissement du terrier de Sales et Montseugny (1780).

---

**48H3008-48H3011 Comptes des cens, taille et autres redevances.**

**1461-1716**

---

**48H3008 1461.**

**1461**

Description physique :

Importance matérielle : 220 sur 150 mill., papier, 31 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

État des tailles et des cens dus à la commanderie de Montseugny à Montseugny, Sauvigny (fol. 9), Germigny (fol. 13), Bloye (fol. 17), Valay (fol. 24).

---

**48H3009 1493.**

**1493**

Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 215 mill., papier, 50 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Compte des cens dus au commandeur de Montseugny à Montseugny, Broye (fol. 11), Germigny (fol. 14), Apremont (fol. 15), Malan (fol. 18), Valay (fol. 27). — Fol. 40. « Despence des deniers, frayez et payez par led. recepveur sur les deniers de la recepte de ce présent compte ». Fol. 41 v<sup>o</sup>-42, dépenses de froment, de seigle, d'avoine, d'huile. Fol. 43, état des rentes, tailles et cens non recouvrés.

---

**48H3010 1528-1715.**

**1528-1715**

Description physique :

Importance matérielle : 17 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Compte de recettes et de dépenses (1528). — 2. « Manuel des grainnes dehues à noble homme Kathelin Mayrot et à honorable homme Nicolas Vayron de Pesmes comme admodiateurs de la commanderie de Montsuigney membres et appartenances au jour de Saint Martin d'iver » (1535). — 3. « Manuel des censes dehus à révérend seigneur Pierre de La Poype Saint-Jullien, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Hiérusalem, commandeur de Sales et de Monseugny, extrait des rentiers de maistre Anthoine Gollyot le viel d'Aspremont, notaire, ayant eu commission de faire les rentiers » (1646). — 4. Compte rendu par Jean Melecot, de Pesmes, procureur de Pierre de La Poype Saint-Julien (1649). — 5. Autre compte du même (1650). — 6. « Compte que rend Jean Melecot, procureur d'illustre frère Gaspard de Maisonseulle, ... procureur et recepveur général au grand prieuré d'Auvergne et en cette quallité administrateur de la commanderie de Salles et Montseugny pendant les mortuaires et vaccand du feu illustre frère Pierre de La Poize Sainct Jullien... » (1652). — 7-17. États de tous les revenus : cens, tailles et autres redevances, de la commanderie de Montseugny (1685-1715).

---

**48H3011 1716.**

**1716**

Description physique :

Importance matérielle : 225 sur 175 mill., papier, 65 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Répertoire des accensements et des baux à ferme de la commanderie de Montseugny, dressé par le chanoine Lefer, procureur du commandeur d'Arginy. P. 117, État des revenus de la commanderie de Sales. P. 123, Tablé de ceux qui doivent à la commanderie de Montseugny.

### 48H3012 Travaux et fournitures.

1613-1769

Description physique :

Importance matérielle : 54 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Marché pour la construction du clocher de l'église de Montseugny (1613). — 2. Requête du commandeur de Saint-Julien en vue d'obtenir de l'argent pour les réparations de l'église de Montseugny (1621). — 3. Mémoire des fournitures faites par le sieur Darche pour le commandeur de Sales (1634-1635). — 4-5. Requêtes du commandeur Jacques de Montagnac Larfeuillère pour la reconstruction de l'église de Montseugny (1651-1652). — 6-7. Marchés pour la réfection de l'écurie et des métairies de Montseugny (1661-1662). — 8-20. Quittances pour travaux de réparations exécutés à Montseugny (1660-1663). — 21. Marché pour ouvrages de charpente à Montseugny (1667). — 22-24. Marchés pour travaux aux étangs de Montseugny (1670-1671). — 25-31. Marchés pour réparations au château de Montseugny (1707-1712). — 32. État des fournitures faites au commandeur d'Arginy (1708). — 33-46. Quittances pour réparations faites à Montseugny (1707-1711). — 47. Visite des ouvrages de charpente faits au château et aux granges de Montseugny (1751). — 48. Quittance pour travaux faits à Montseugny (1755). — 49-54. Devis de réparations à faire au château et aux autres maisons de Montseugny (1715-1769).

### 48H3013 Exemption d'impôts.

1586-1740

Description physique :

Importance matérielle : 138 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-107. Procédures engagées au Parlement de Dôle par Jean Fernand de Vauldrey, commandeur de Sales et Montseugny, contre Pierre Chappuis, receveur de l'imposition du don gratuit au siège de Gray, et contre les États du Comté de Bourgogne pour obtenir des exemptions d'impôts (1586-1616). — 108-109. Avis d'impositions adressées au commandeur de Sales et Montseugny (1617). — 110. Déclaration du commandeur affirmant qu'il n'est pas tenu de payer ces impositions (1618). — 111-115. Mémoires des commandeurs des cinq commanderies de Franche-Comté contre les gens des Trois États au sujet de l'exemption des impôts (1665). — 116-130. Requêtes adressées au Présidial de Gray par Pierre-Vincent Jolicard, religieux de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, administrateur de la commanderie de Sales et Montseugny, pour obtenir que les fermiers de la commanderie soient rayés des rôles d'imposition de Montseugny, Malans, Aubigney, Vadans (1707-1712). — 131-138. Requêtes de Michel Oudille, fermier général de la commanderie de Montseugny, pour être exempté d'impôts (1730-1740).

### 48H3014-48H3017 Baux et amodiations, reconnaissances, procédures.

1560-1768

#### 48H3014 1607-1664.

1607-1664

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 41 pièces, papier ; 1 cachet.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Amodiation de terres à Germigney passée par Anne Darche à Antoine Daloge et à Claudine Petitoyenot, sa femme (1607). — 2. Déclaration des terres et prés appartenant à François Darche à Germigney (s. d.). — 3. Inventaire des achats faits par Claude Darche à Montseugny (1626). — 4. Reconnaissances passées par Claude Darche, de Gray, à Pierre de La Poype de Saint-Julien en 1627 ; extrait pris, en 1706, sur le terrier original signé Caignoz (48H2970, fol. 191-215.) par Jacques Jacob, archiviste du grand prieuré d'Auvergne. — 5-8. Baux à ferme de la commanderie de Montseugny passés à noble Claude Darche (1627-1645). — 9-42. Procédure au Parlement de Dôle engagée par frère Gaspard de Maisonneulle, commandeur de Sainte-Anne, Celles, Salins, Montbrison, procureur et receveur général au grand prieuré d'Auvergne, administrateur de la commanderie de Sales et Montseugny pendant le mortuaire et vacant de ladite commanderie, poursuivie par le commandeur Claude de Montagnac Larfeuillère, contre Claude-Symphorien Darche, fils de Claude Darche, au sujet du payement de cens (1651-1664).

#### 48H3015 1697-1714.

1697-1714

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 30 pièces, papier ; 1 plan.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-28. Procédure engagée au Parlement de Besançon par Jacques-François Lallemand, commandeur de Sales et Montseugny,

contre Symphorien Darche, au sujet des prés de Montseugny (1697-1709). — 29-30. Déclarations de témoins sur les usurpations du sieur Darche (1708-1709). — 31. Plan des terres appartenant au sieur Darche à Montseugny (1709). — 32. Arpentage des terres appartenant au sieur Darche (1713). — 33-34. Délibérations de la Langue d'Auvergne au sujet d'un échange proposé entre le commandeur d'Arginy et les sieurs et demoiselles Darche (1714).

---

**48H3016 1627-1757.**

**1627-1757**

Description physique :

Importance matérielle : 47 pièces, papier ; 1 cachet.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-4. Reconnaissances générales des habitants de Montseugny. — 5-47. Procédure engagée au Parlement de Besançon par le commandeur Amable de Thiange contre François Sordelet et les héritiers d'Antoine Vidoine, fermiers de Jean-Baptiste Darche, seigneur de Vadans, conseiller d'honneur au Présidial de Gray, et de Dominique Darche, avocat, son fils, au sujet des corvées dues au commandeur par les habitants de Montseugny (1754-1757).

---

**48H3017 1560-1768.**

**1560-1768**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 68 pièces, papier, dont 1 imprimé.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-10. Procédure engagée devant la justice de Gray par Marc de La Goutte, commandeur de Sales et Montseugny, contre Jean Pitolet, ses frères et ses sœurs (1560-1561). — 11-18. Procédure engagée devant la même justice par Claude-Antoine et Marguerite Lallemand, de Montseugny, contre le chevalier de Bouillers, commandeur de Sales et Montseugny (1663-1664). — 19-22. Procédure pour coups et blessures, devant le juge de Montseugny, poursuivie par Vivant Ménère et Philiberte Curette, sa femme, contre Anne Joly Bonnet, femme de Jean Febvre (1688). — 23-38. Procédure au Parlement de Besançon par le commandeur François Camus d'Arginy contre Pierrette Lasalle, veuve de François Leclerc, pour annulation des contrats en vertu desquels elle possède divers fonds à Montseugny (1711-1713). — 39-59. Procédure du même commandeur contre Nicolas Bonnaventure, de Montseugny, pour annulation d'un accensement perpétuel (1712-1713). — 60-70. Consultations et mémoires d'avocats (1733-1768).

---

**48H3018-48H3020 Ventes, échanges, partages, donation, mariage et contrat de mariage, testaments.**

**1430-1727**

---

**48H3018 1430-1550.**

**1430-1550**

Description physique :

Importance matérielle : 30 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente de prés à Montseugny passés par Alaison, fille de feu Jean Duret, à Jeannin Duret (1430, 24 avril). 2. Vente d'un journal de terre à Montseugny par Jean Quaingno, Jean et Viennot, ses fils, à Pierre Guyon (1433, 10 mai). — 3. Échange de terres entre Jean Verney et Jean Gaillart, de Montseugny (1458 n. st., 7 février). — 4. Vente par Jeannin Quoquelin, de Montseugny, à Huguenin Juif d'une pièce de terre à Montseugny, lieudit « ou chemin des prez » (1465, 1er octobre). — 5. Vente par Symonin Juif à Pierre Pitolet de la moitié d'une maison à Montseugny (1501 n. st., 22 février). — 6. Vente par Thévenotte, femme de Guillaume Fyot, de Pesmes, et Marguerite, femme de Jean Joffroy, à Symoniot Pitolet, de Montseugny, de la moitié d'un meix et d'une maison de bois audit lieu de Montseugny (1501, 3 août). — 7. Vente d'un pré par Henri Bavoux, d'Aubigney, à Pierre Pitolet, de Montseugny (1509, 18 août). — 8. Vente par Jeannette, femme de Jean Robert, de Venère, à Perrenin Noyrot, demeurant à Montseugny, de tous ses droits sur une maison à Montseugny « près le milieu de ladite ville » (1520 n. st., 8 février). — 9. Partage des biens d'Étienne Trucherel, de Montseugny, entre sa veuve et ses enfants (1522, 7 décembre). — 10. Vente d'une terre par Jean Belaudet et Odette, sa femme, à la veuve d'Huguenin Grandjean (1525, 5 juin). — 11. Vente par Étienne Colon à Pierre Pitolet et à Guillemette, sa femme, d'un demi-journal de terre à Montseugny, lieudit « ou champ de la vigne » (1526, 25 avril). — 12. Vente par Huguenin et Jeannette Bavoux à Étienne Durand d'une terre à Montseugny (1526, 24 août). — 13. Vente par Oudote, femme d'Henri Charpentier, de Montseugny, à Claudet et Étienne Grandjean, fils de feu Huguenin Grandjean, de tout ce qu'elle possède en un jardin appelé le Curtillot, le long du jardin du commandeur (1530, 9 septembre). — 14. Vente par Nicolas Gaillard à Claude et Étienne Grandjean d'une pièce de terre à Montseugny, lieudit au Felot (1534, 7 juin). — 15. Échange entre Simone, veuve de Claude Trucherel, de Montseugny, et Mathieu Robert, de Broye (1538, 9 mai). — 16. Vente par Marguerite, femme de Pierre Bourgeois, à Huguenin Bassand, d'une maison à Montseugny (1540, 12 juillet). — 17. Échange entre Claude Trucherey et Huguenin Bassand (1540, 22 juillet). — 18-19. Vente par Nicolas Gaillard à Claude et

Étienne Grandjean d'un demi-journal de terre à Montseugny, lieudit à Cousson (1542, 29 avril). — 20. Vente par Claude, Simon, Pierre, Annet et Catherine Terteux, frères et sœur, de Germigney, à Claude et Étienne Grandjean, d'une terre à Montseugny, lieudit « au long du biez des nouhes » (1542, 21 décembre). — 21. Tutelle de ses enfants décernée à Jeannette, veuve de Perrenin Convers, par Odo Largeot, juge et gouverneur en la justice de Montseugny pour frère Agnet de Verax, commandeur de Montseugny (1543 n. st., mardi 20 février). — 22. Vente d'un meix à Montseugny passée à Claude Grandjean par Jean Truchereau comme tuteur de ses frères et sœurs Étienne, Guillemette, Louis et Henriette (1544 n. st., 26 mars). — 23. Sentence de la justice de Montseugny pour Claude Grandjean contre Jean Truchereau (même date). — 24. Vente par Perrenin et Nicolas Grandjean, frères, à Claude et Étienne Grandjean de deux « soillons » de terre à Montseugny, lieudit à l'Aigremont (1545, 12 mai). — 25. Échange de terres entre Simon Belvillain dit Perrenel, de Germigney, et Laurent Convers, de Montseugny (1546 n. st., 28 février). — 26. Vente par Guillemette, veuve de Georges Juif, à Laurent Convers et Claude Chambard, d'une pièce de terre à Montseugny, lieudit à Richepance (1546, 8 juin). — 27. Vente par Jean Gaillard, Jeannette, sa femme, et Claude Verney, frère de celle-ci, à Claude et Étienne Grandjean, de deux « soillons » de terre à Montseugny, lieudit à la Pièce Humbert (1547, 1er décembre). — 28. Vente par Jean Gaillard, fils de feu Claude Gaillard, de Montseugny, à Guillaume Convers, du « gouterot » du toit de sa maison (1548 n. st., 6 mars). — 29. Acte par lequel Denis Verdung reconnaît devoir une somme de 27 gros à Claude Dupreley, de Broye (1549, 6 décembre). — 30. Vente d'un pré par Aimé Chambard, de Montseugny, à Huguenin Pierrot (1549, 21 décembre). — 31. Vente par Jacques Thurin à Claude et Henri Lalemand de tous ses droits sur les meix et vergers de ceux-ci (1550, 23 décembre).

**48H3019 1551-1569.****1551-1569**

## Description physique :

Importance matérielle : 34 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Contrat de mariage entre Jacques Thurin, de Montseugny, et Jeanne, fille de Nicolas Duvent, d'Apremont (1551, 24 avril). — 2. Vente par Simone, femme de Jean Sidon, de Montseugny, à Laurent Convers, de deux pièces de pré dans la prairie de Montseugny (1551, 27 juillet). — 3. Faculté de racheter diverses terres accordée à Jacques Thurin, de Montseugny, par Pierre Perrin, d'Apremont, et Jeannette Clément, sa femme (1551, 19 octobre). — 4. Vente par Henri Champion, de Montseugny, et Huguette, femme d'Huguenin Huguenet, d'Aubigny, à Étienne Grandjean, d'un journal de terre à Montseugny, lieudit à la Comba (1553, 10 avril). — 5. Vente par Claude Jampbard à Laurent Convers d'un soillon de terre à Montseugny (1553, 4 juin). — 6. Vente par Henry Conbas à Étienne Grandjean d'une émynote de terre à Montseugny, lieudit à la Verbotte (1553, 12 novembre). — 7. Vente au même par Henriette Clairat, femme de Pierre Boudot, d'une terre à Montseugny, lieudit à la Vernaye (1554 n. st., 5 mars). — 8. Échange de terres entre Étienne Blanc, de Montseugny, et Étienne et Henry Verney, frères, d'Aubigny (1554, 8 avril, après Pâques). — 9. Vente d'un pré par Sébastien Clerc à Étienne Grandjean (1554, 2 août). — 10. Vente par Guillaume Pytolet et Claudine, sa femme, à Étienne Grandjean et à Jean Quoquelin le vieux, d'un quartier de pré en la prairie de Montseugny (1555 n. st., 18 mars). — 11. Vente par Parrenin Pierrot, de l'autorité de Claude Chambard, son curateur, à Étienne Grandjean, d'un demi-journal de terre à Montseugny, lieudit sur la Combotte (1556 n. st., 25 mars). — 12. Vente par Pierre Claret et Claudine, sa femme, à Étienne Blanc, d'une pièce de terre à Montseugny (1556, 10 octobre). — 13. Vente par Monaly Bourgeois à Laurent Convers d'un demi-journal de terre à Montseugny (1556, 29 novembre). — 14-15. Vente au même par Mathey Robert et Jeannette, sa femme, d'une maison et d'un verger à Montseugny (1556, 30 novembre). — 16. Échange de terres entre Étienne Grandjean et Étienne Lalemand, de Montseugny (1556, 15 décembre). — 17. Vente à Étienne Grandjean de la faculté de racheter une terre vendue par Nicolas Gaillard à Étienne Blanc (1557 n. st., 10 février). — 18. Vente par Marguerite, veuve de Jean Rosote, à Étienne Grandjean, d'un demi-journal de terre à Montseugny (1557 n. st., 16 février). — 19. Échange de terres entre Laurent Convers et Guillaume Bassand (1557 n. st., 6 avril). — 20. Autre échange entre Laurent Convers et Étienne Lallemand (même date). — 21. Vente d'un pré par Huguenin Pierrot à Jacques Thurin (1557, 21 octobre). — 22. Vente par Guillaume Pitolet à Étienne Grandjean d'une terre à Montseugny, lieudit « ou champ à la Roussette » (1558 n. st., 8 mars). — 23. Vente d'une terre au même par Nicolas Gaillard (1558 n. st., 29 mars). — 24. Vente d'une terre au même par Beline et Guillemette Pierrot, filles de Belin Pierrot, de Montseugny (1558, 10 juillet). — 25. Vente d'un pré au même par Marguerite Amidey, femme de François Perrenin (1559 n. st., 18 janvier). — 26. Donation entre vifs entre Étienne Grandjean et Henriette, sa femme (1559, 25 avril). — 27. Échange entre Mathieu Robert et Claude Lalemand (1559, 12 septembre). — 28. Accord entre Étienne Blanc et Sébastien Clerc au sujet de la construction d'un « troige » (étable à porcs. F. Godefroy, Dictionnaire de l'ancienne langue française, t. VIII, p. 81) (1560, 18 septembre). — 29. Partage des biens d'Étienne Bassand entre ses enfants (1562, 4 septembre). — 30. Vente d'une terre par Pierre Bassand à Laurent Convers (1563, 27 mai). — 31. Partage entre Jean, Étienne et Jeannette Grandjean (1563, 5 juin). — 32. Échange entre Jean, Thévenin et Claude Convers, d'une part, Jean, Étienne et Jeannette Grandjean, d'autre part (1564 n. st., 3 janvier). — 33. Vente d'une terre par Jean Truchereau à Laurent Convers (1565, 14 août). — 34. Échange entre Claude Convers et Antoine Gaillard (1568, 28 septembre). — 35. Mariage entre Nicolas Jeannin, de Citers, près Luxeuil, et Marguerite, fille de feu Perrenin Juifs, d'Apremont (1569 n. st., 16 janvier).

**48H3020 1571-1727.****1571-1727**

## Description physique :

Importance matérielle : 26 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Échange entre Jean Chaulvirey et Jeannette Chambard, sa femme, de Montseugny, d'une part, Jean et Étienne Grandjean, d'autre part (1571, 4 juin). — 2. Partage de l'héritage de feu Guillaume Convers, dit Coquelin, entre Jean, Guillaume, Pernelle Convers, Claude Grandjean, comme mari d'Antonie Convers, Pierre Bassand, comme administrateur des biens de sa fille Jeannette, née de son mariage avec Marguerite Convers, Claude Beuclard, comme administrateur des biens de ses filles, Bastienne et Guillemette, nées de son mariage avec Claudine Convers (1571, 24 juin). — 3. Vente par Claudine Grandjean, femme de Claude Cocquelin, à Jean et à Étienne Grandjean, de la moitié d'une maison à Montseugny (1572 n. st., 22 mars). — 4. Quittance donnée par Claude Grandjean le jeune et Claudine Grandjean, sa sœur, enfants de feu Étienne Grandjean et d'Henriette Piquet, à Jean et Étienne Grandjean, leurs frères (1572 n. st., 22 mars). — 5. Vente d'une maison à Montseugny par Alix Trucherey, veuve d'Humbert Volgile, à Claude Cocquelin et à Claudine Grandjean, sa femme (1572, 28 décembre). — 6. Partage de deux quartiers de pré entre Didier Tripoillet, mari de Catherine Convers, et Jean Grandjean (1573, 26 avril). — 7. Vente par Claudine Convers, femme de Jacques Thurin, notaire à Montseugny, à Jean Convers, son frère, fils de feu Laurent Convers, d'une maison à Montseugny, en la rue haute, devant l'église (1574 n. st., 7 janvier). — 8. Vente d'une terre par Pierre Bassand à Jean et Étienne Grandjean (1574, 12 avril). — 9. Vente de deux terres par Pierre Bassand et Claudine Juifs, sa femme, à Jeannette et Claude Beaulard, sœurs, femmes de Perrenin et Jean Lalemand, frères, fils de feu Henry Lalemand (1575, 20 décembre). — 10. Vente d'une terre par Pierre Verney, fils de feu Claude Verney, dit Chicquet, à Jean et Étienne Grandjean (1576 n. st., 31 janvier). — 11. Vente par Jeannette et Claude Beaulard à Claude Aragon, de Germigney, d'une terre à Montseugny, lieudit « à la male moisson » (1576, 4 octobre). — 12. Lettre de Maurice de Diesbach, official de Besançon, pour l'exécution d'une bulle de Grégoire XIII (Rome, 13 décembre 1576) accordant une dispense de mariage à Jean Petiet, alias Faulcheur, et à Guyette Vyeny (1577, 18 février). — 13. Testament d'Henry Lallemand, de Montseugny (1578, 6 juin). — 14. Vente d'une terre par Jean Trucherey à Jean et Étienne Grandjean (1578, 27 juillet). — 15. Vente d'un meix à Montseugny par Henry Convers à Thévenin Convers (1579 n. st., 31 janvier). — 16. Vente d'un meix et d'un verger à Montseugny par Jean Convers et Denise Blanc, sa femme, à Jean et Étienne Grandjean (1579, 15 décembre). — 17. Vente de plusieurs pièces de terre passée aux mêmes par Jeannette Grandjean, femme de Jean Corevillot, de Vadans (1581, 12 septembre). — 18. Vente d'un demi-journal de terre à Montseugny, lieudit « sur les aulges », par Claude Grandjean à ses frères Jean et Étienne, fils de feu Étienne Grandjean dit Girardin (1583 n. st., 6 février). — 19. Vente de prés par Nicole Berteux, veuve de Claude Chambard, à Guillaume Convers (1585, 9 mars). — 20. Vente d'un pré par Antoine Lalemand à Jean Grandjean (1585, 2 avril). — 21. Partage d'une maison de bois à Montseugny entre Claude Verne dit Parigney et Jeannette, veuve de Perrenin Lallemand (1586, 10 février). — 22. Vente d'un verger et d'une terre par Jean Convers, fils de feu Thévenin Convers, à Claude et Jean Dusoley, de Germigney (1587, 11 janvier). — 23. Vente par Aimé Gaillard à Antoine Lalemand de la moitié d'une maison à Montseugny, « en la rue haulte dite et appelée communément Chiefz Ragon et ledit meix où elle est assise appelé le meix franc » (1587, 3 février). — 24. Vente d'une terre par Odette Fidon, femme de Pierre Verne dit Chicquet, à Jean et Étienne Grandjean (1587, 27 novembre). — 25. Vente d'un pré par Jacques Thurin, notaire de Montseugny, à Claude Corboillet, d'Aubigny (1588, 25 novembre). — 26. Échange de terres entre Hugues Maître-Robert, de Montseugny, et François Trucherey, de La Loge (1592, 12 juillet). — 27. Testament de Jean Convers, de Montseugny (1592, 21 décembre). — 28. Vente de terres par noble Claude Darce à Antoine Lallemand (1631). — 29. Vente d'une terre par Marguerite Joly, fille de feu Guillaume Joly, de Montseugny, à son frère Benoît Joly (1689). — 30. Vente de terres par Jeanne Faivre, veuve de Benoît Joly, et ses fils Nicolas, Jean et Pierre, à François Joly, laboureur (1709). — 31. Partage des biens de feu Gaspard Verne entre ses enfants : Georges, Pierre, François, Jean-Baptiste, Anne, Marguerite et Pierrette (1715). — 32. Vente d'une maison à Montseugny par Odette, Léon-Joseph et Guillaume Langlois, héritiers de feu Antoine Langlois, à Étienne Beaujeu, laboureur (1727).

#### 48H3021-48H3027 Autoreille.

1182-1778

Biographie ou Histoire :

Haute-Saône, arrondissement de Vesoul, canton de Gy.

#### 48H3021-48H3024 Donations, ventes, cessions, accensements, baux, reconnaissances, réparations, arpentages, quittances, procédures

1182-1778

#### 48H3021 1182-1305.

1182-1305

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Confirmation par Étienne, comte de Bourgogne, de la donation de la terre de Fontanelles, faite par son père Étienne à l'hôpital de Jérusalem (1182). — 2. Donation par Eudes (Odo), chanoine de l'église Saint-Jean de Besançon, à la maison d'Autoreille de tout ce qu'il possédait dans sa terre de Fontanelles (1185). — 3. Copie de l'acte précédent. — 4. Copie de la donation de l'étang de Fontanelles aux Hospitaliers par la dame de Fontanelles et ses fils (1253, juin), et de la donation du bois de Pertus par Pons de Fontanelles (1258, septembre). — 5. Donation par Gérard de Chaumerenne (Chamerceus) aux frères de l'Hôpital de Jérusalem d'Autoreille (de Alta aure) de tout ce qu'il possède à Fontanelles (1257). — 6. Copie de l'acte précédent. — 7. Donation aux maîtres et aux frères d'Autoreille par Jean de Résie, fils de feu Barthélemy, Simonette, sa mère et Agnès, sa femme, de tous leurs

droits sur les dîmes et l'étang de Fontenelles (1259, juin). — 8. Donation par Alix, veuve de Jean d'Apremont, Guillaume et Jean, ses fils, à Notre Dame de Montseugny (de Monte Ciconio) et aux frères de Jérusalem y résidant d'un bois de hêtres, failletum situm inter Montem Ciconium et territorium de Cocom (1266, avril). — 9. Donation par Jean, fils d'Emeric de Flamerans, à frère Hugues de Bureyo, commandeur des maisons de l'Hôpital Saint-Jean de Jérusalem dans le diocèse de Besançon et aux frères de la maison d'Autoreille du tiers du bois dit de Pertus, du tiers du bois dit dou Fay, du tiers du bois dit de la Bouloie et de tous ses droits dans les bois de Fontenelles et d'Autoreille (1305, 18 août). — 10. Copie de l'acte précédent.

**48H3022 1451-1778.****1451-1778**

## Description physique :

Importance matérielle : 54 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Sales et Montseugny. — Autoreille. — 1. Copie de l'accensement d'une pièce de terre contenant 8 journaux, sise à Autoreille, passé par Antoine Dostung, commandeur de Montseugny, Autoreille et Malans, à Jean le Grand Fourquant, Jean le Petit et Odot, frères, fils de feu Guillaume de Chevigney (1451 n. st., « le grand jeudi veille de feste Saint-George », 22 avril). — 2. Bail de la grange d'Autoreille passé pour vingt ans par Annet de Veraco, commandeur de Sales et Montseugny, à Estevenot Saguin et à ses enfants (1542, 23 avril). — 3-4. Accords entre le commandeur Alexandre de Bouliers et Jean Gachot, métayer d'Autoreille, pour livraison de grains (1666-1667). — 5. Accensement de neuf journaux de terre à Autoreille passé à Jean Beurtey (1687). — 6-46. Baux emphytéotiques de vingt-neuf ans de terres à Autoreille (1698-1738). — 47-48. Amodiations de la grange d'Autoreille (1718-1723). — 49-50. Baux de deux étangs situés sur le territoire de la grange d'Autoreille ou de Sainte-Cécile (1691-1709). — 51-52. Baux du moulin d'Autoreille (1738-1778). — 53. Procès-verbal de réparations faites au moulin d'Autoreille (1744). — 54. Vente de pièces de terres à Autoreille passée par Claude Damey, procureur du commandeur Pie de Fassion de Sainte-Jay, à Jeanne Poinsard, veuve de Gaspard Guillemet (1768).

**48H3023 1522-1757.****1522-1757**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 32 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Sales et Montseugny. — Autoreille. — 1. Accensement du bois du Pertuis passé à Philippe Trotard par Cathelin Basset, procureur de Pierre de Bardenanche, commandeur de Sales et Montseugny (1549). — 2-3. Requêtes de Philippe Trotard au sujet de ce bois (1551). — 4. Commission donnée par le chapitre de la Langue d'Auvergne pour la visite du bois de Pertuis (1551). — 5. Enquête sur le bois de Pertuis (1551). — 6. Lettres de sauvegarde accordées par l'empereur Charles-Quint à Jean de Laine, commandeur de Sales et Montseugny (1553). — 7. Mandement pour l'examen des droits de Philippe Trotard sur le bois du Pertuis (1553). — 8-10. Citations à comparaître au bailliage de Gray et au Parlement de Dole données à Philippe Trotard, à la requête du commandeur Marc de La Goutte (1567-1569). — 11-12. Copies faites en 1709 d'actes de vente et d'échange concernant des terres à Autoreille (1522-1656). — 13. Déclaration des terres possédées à Autoreille par Louis Mareschal (1602). — 14-16. Arpentages de terres dépendant d'Autoreille (1666-1722). — 17-21. Déclaration des usurpations faites à Autoreille au détriment du commandeur François de Camus d'Arginy (1708-1709). — 22-29. Visites des granges, maisons et étangs d'Autoreille (1649-1738). — 30. Mémoire des travaux à exécuter à la grange de Sainte-Cécile (1707). — 31. Requête de Philippe Lacordaire, procureur du commandeur Amable de Thianges, pour que les fermiers d'Autoreille continuent d'être exempts de corvées (1741). — 32. Reconnaissance des coupes effectuées dans le bois de la Brosse par les fermiers du four banal de Sainte-Cécile (1730). — 33-35. Procès-verbaux de martelage d'arbres dans les bois de la Petite Brosse et du Chanois, à Autoreille, pour l'usage du four banal de Malans (1756-1757).

**48H3024 1653-1769.****1653-1769**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 55 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Déclaration de Pierre Rousseau, arpenteur, sur les limites d'Autoreille (1708). — 2. Dépôt d'Elisabeth Haucher, veuve du sieur Chaudey, sur l'enlèvement par Joseph-François Pétremand de Valay d'un coffre plein de papiers concernant la seigneurie de Valay et la commanderie de Sales et Montseugny (1708). — 3-4. Déclarations de terres à Valay et à Autoreille appartenant à Daniel Sauvageot, conseiller du Roi, receveur des amendes au bailliage de Gray (1709-1713). — 5. Arrêt du Parlement de Besançon autorisant le commandeur Camus d'Arginy à faire défricher un terrain à Sainte-Cécile (1711). — 6. Cession par le même commandeur à Jacques Poisse et à Antoine Baufremont, ermites à Sainte-Cécile, d'un terrain en friche près de la chapelle de Sainte-Cécile (1711). — 7-9. Cessions de terres par le procureur du commandeur (1713). — 10. Requête des habitants de Malans contre le commandeur d'Arginy au sujet d'un bois à Autoreille (1714). — 11. Reconnaissance passée par Charles-François-Xavier Guelle, lieutenant au bailliage de Pesmes, extraite du terrier reçu par le notaire Chenillet (1714). — 12-13. Ventes par le même à Jean Foras et à Charles Poisse de terres en friche au territoire d'Autoreille dit de Sainte-Cécile

(1717). — 14. Lettre de l'avocat Arnoul, de Besançon, faisant mention de ces ventes (1727). — 15-16. Assignations données par le commandeur Bertrand de Moreton de Chabrillan à Jean Foras et à Charles Poisse pour comparaître au bailliage de Gray (1731). — 17. Accord entre Charles-François-Xavier Guelle et Jean-Claude Guelle, son frère, au sujet de l'héritage de Claude-Antoine Guelle, leur père (1731). — 18-21. Procédure entre le commandeur Camus d'Arginy et Claude-Charles-François Pétremand, seigneur de Valay, capitaine au régiment des cuirassiers du Roi (1716). — 22. Amodiation de prés faite par le fermier général de la commanderie de Montseugny à Jacques Simonin, laboureur, demeurant à Sainte-Cécile (1718). — 23-26. Procédure à ce sujet (1722). — 27. Consultation d'avocat sur la reconnaissance passée par la communauté de Malans pour une terre à Autoreille (1727). — 28-40. Procédure entre le commandeur de Montseugny et Jean Pasquier, laboureur, demeurant à Chevigney, au sujet d'un accensement pour vingt-neuf ans de terres à Autoreille (1736-1743). — 41-47. Procédure entre le commandeur et les habitants de Malans (1741). — 48-49. Requêtes du commandeur Jacques de Montagnac Larfeuillère contre Nicolas Parisot, tisserand, de Vadans, et un nommé Gros Didier, qui ont usurpé des prés situés à Autoreille appartenant à la commanderie (1653). — 50. Extrait du terrier de reconnaissances reçu par Guillaume Chapuis et François Poncelin en 1656. — 51. Citation à comparaître devant la justice de Montseugny donnée à Claude-Joseph Poux à la requête de Jacques Simonin (1714). — 52. Fragment d'une déposition sur les droits du commandeur à Autoreille (s. d.). — 53. Mémoire des terres en friche accensées à Joseph et Jean-François Poux (s. d.). — 54. État des meubles se trouvant à l'ermitage de Sainte-Cécile (1725). — 55. Assignation donnée de la part du commandeur Amable de Thianges aux communautés de Valay, Chaumerenne, Résie-Saint-Martin, Chevigney, Malans et Pesmes pour assister à l'arpentage du territoire de Sainte-Cécile (1744). — 56-57. Quittances de travaux faits dans les bois de Sainte-Cécile (1769). — 58. Quittances du frère François Laclef, ermite de Sainte-Cécile (1769).

---

#### 48H3025 Registres de justice.

1707-1736

Description physique :

Importance matérielle : 110 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-26. Extraits des registres de la justice d'Autoreille ou Sainte-Cécile : appositions de scellés, nominations de tuteurs, inventaires, requêtes, informations, états des amendes (1707-1736). — 27-105. Extraits des registres de rapports faits en la justice d'Autoreille sur divers délits champêtres : coupes de bois, pâturages illicites (1707-1733). — 106-110. Nominations et serments de garde-bois (1730-1733).

---

#### 48H3026 Procédures.

1707-1718

Description physique :

Importance matérielle : 51 pièces, papier, dont 2 imprimés.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-16. Procédure engagée au Présidial de Gray par le commandeur François de Camus d'Arginy contre Jean Pourcheresse, maître de forges à Fraisans, pour qu'il cesse de faire tirer du minerai sur le territoire d'Autoreille, dépendant de la commanderie de Montseugny et répare les dommages causés (1707-1712). — 17-51. Procédure engagée au Parlement de Besançon par le même commandeur contre Jean Laude, marchand à Dole, puis contre Claudine Gaillet, sa veuve, au sujet de ces mines (1708-1718).

---

#### 48H3027 Plans.

1709-1744

Description physique :

Importance matérielle : 3 plans, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Plan du territoire d'Autoreille dressé par Pierre Rousseau, arpenteur juré (1709). — 2-3. Plan géométrique des terres, prés, bois, étang, chapelle et maison composant le finage et territoire d'Autoreille ou Sainte-Cécile, dressé à la requête de frère Amable de Thianges par Claude Dausse, géomètre arpenteur (1744).

---

#### 48H3028-48H3029 Valay.

1382-1766

---

#### 48H3028 1382-1588.

1382-1588

Description physique :

Importance matérielle : 27 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse



1. Déclarations faites par des habitants de Valay sur les droits de justice du commandeur de Montseugny dans cette localité (1382, 22 novembre). — 2. Copie de l'acte précédent. — 3. Assises tenues à Valay par frère Pierre de Billainz, commandeur de Montseugny, et condamnations prononcées par lui (1382, 14 décembre). — 4. Copie de l'acte précédent. — 5. Acte par lequel Vienat dit Badier, de Valay, reconnaît être « homes taillables, de morte main et de serve condicion » du commandeur Pierre de Billen à cause de sa maison d'Autoreille (1391 n. st., « le mardi avant la feste saint Fabien », 17 janvier). — 6. Accensement d'une terre à Valay, lieudit au champ de Lamotte, passé par Antoine Dostuin, commandeur de Montseugny, à Girard Mangin (1462 n. st., 10 mars). — 7. Vente par les enfants de feu Boisson Lespriet, de Valay, à Guyot Hudelet, d'une terre à Valay, lieudit au champ d'Amances (1487, 22 mai). — 8. Vente par Jean Richelet, de Valay, à Perrenet, Simon et Antoine Verneret alias Perrel, de Malans, de plusieurs pièces de terre à Valay (1495, 4 octobre). — 9. Copie d'un partage entre Pierre Renevier, notaire, et sa sœur Jeannette, femme de Guillaume de Chevigney (1498 n. st., 12 février). — 10. Vente par Heuguenet Guippet, à Oudoute, femme de Jean Fourquelin, d'une terre à Valay, lieudit Es Loichet (1513 n. st., 16 janvier). — 11. Vente par Girard Mairot à Étienne Truchot d'une pièce de terre à Valay, lieudit à Vaulseray (1529, 6 mai). — 12. Vente de terres par Jean Mignot à Jean Lacenare (1550 n. st., 31 mars). — 13-14. Ventes par Girard Frémy à Pierre Mareschal de plusieurs terres à Valay (1559, 27 octobre et 1562 n. st., 20 mars). — 15. Vente par Delenotte, femme de Perrenot Roy de Grantfontais, demeurant à Valay, à Marguerite, femme de Jean Mareschal, et à Odette, femme de Pierre Mareschal le jeune, d'une terre à Valay, lieudit Es Vardes (1562, 28 août). — 16. Vente par Hugette, femme de Pierre Gardes, à Jean Mareschal, d'une terre à Valay (1568, 2 novembre). — 17. Vente par Perrenette, femme d'Étienne Goluz le vieux, à Jean et Pierre Mareschal, et à leurs femmes Marguerite et Odette, d'une chenevière à Valay (1568, 26 novembre). — 18. Vente aux mêmes par Claudine Gastel, veuve de Thévenin Bruleffert, et ses enfants, d'un pré à Valay (1571, 7 octobre). — 19. Vente par Claude Gutet à Denis et Simon Viet d'une terre à Valay (1572, 23 août). — 20. Vente par Jeannette, veuve d'Antoine Goluz, Antoine, Marguerite et Claudine Goluz, ses enfants, à Guillaume Mareschal, d'une terre à Valay (1573, 26 avril). — 21. Vente par Gaspard de Carmeville à Simon de Carmeville d'une terre à Valay (1579, 26 novembre). — 22. Proclamation de la défense faite aux habitants de Valay de couper du bois dans les forêts de la commanderie de Montseugny (1580, 18 avril). — 23. Vente par Jean Frémy, Jeannette Frémy la vieille, femme de Jean Goluz dit Picard, Jeanne Frémy la jeune, Jacqueline Frémy, enfants de feu Vuillemin Frémy, à Girard Mastret, de Lieucourt, et à Jeannette Garnier, sa femme, d'un pré à Valay (1586, 8 avril). — 24. Vente par Pierre Gastel à Humbert Ponthus, d'une pièce de terre à Valay, lieudit à la Gaillesotte (1586, 23 mai). — 25. Vente par Claude Durtet à Jean Goluz d'une terre à Valay (1586, 9 juin). — 26. Vente par Louis Mareschal, notaire, de Valay, à Pierre Gastel d'une terre et de deux prés (1587, 21 février). — 27. Vente par Jeannette Goluz, femme d'Antoine Gagon, à Jean Costand et à Roberte Ponthus, sa femme, d'une terre à Valay, lieudit Es Orbeux (1587, 22 décembre). — 28. Vente par Jean et Claude Mareschal à Jean Costand d'une terre à Valay (1588, 10 janvier). — 29. Vente par Antoine de La Baume, comte de Montrevel, seigneur de Valay et autres lieux, à Claude Robert, meunier aux moulins de Valay, de tous les biens de Pierre Tornuz, advenus audit seigneur par droit d'échute de mainmorte (1588, 7 juin). — 30. Vente par Guillaume et Ysabe Costand, frères, à Jean Costand d'une terre à Valay (1588, 18 octobre). — 31. Échange de prés entre les frères Costand et Anne Conreir, femme de Claude Mareschal (1588, 19 décembre).

**48H3029 1589-1766.****1589-1766**

## Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente par Simon de Carmeville à Jean Goluz dit Picquart d'un demi-journal de terre à Valay, lieudit Es Charmottes (1589, 17 mars). — 2. Vente par Jean Saignin à Simon de Carmeville d'une terre à Valay (1590, 5 juillet). — 3. Échange de terres entre François Mareschal et Jean Mareschal, de Valay (1590, 21 novembre). — 4. Vente par Jean Soyron à Denis Belin d'un pré à Valay (1598, 13 juin). — 5. Vente par Jacques Clément à Balthazard Belpoix d'une terre à Valay (1598, 22 octobre). — 6. Vente par Antoine Guiotte le jeune à Claude Guiotte d'une terre à Valay (1599, 25 janvier). — 7. Vente judiciaire de la seigneurie de Valay passée à Pierre Mairot (1601). — 8. Vente par Pierre Soyron à Antoine Poisse d'une terre à Valay (1603). — 9. Sommation faite de la part du commandeur Jean Fernand de Vaudrey à Claude Mareschal au sujet d'une exemption d'impôt (1612). — 10. Mémoire du même commandeur contre Pierre Mairot, sieur de Valay, au sujet de ses droits audit lieu (1615). — 11. Reconnaissances passées par trois habitants de Valay (1631). — 12. Extrait d'une reprise de fief et des reconnaissances seigneuriales de Valay délivré au commandeur François de Camus d'Arginy (1708). — 13-41. Procédure engagée par François de Camus d'Arginy, reprise par Bertrand de Moreton de Chabrillan au sujet des impositions mises par ceux-ci sur les fermiers de la commanderie (1710-1727). — 42-45. Pièces de procédure au sujet d'une imposition à Valay (1766).

**48H3030-3034 Broye.****1195-1782**

## Biographie ou Histoire :

Haute-Saône, arrondissement de Vesoul, canton de Pesmes.

**48H3030 1195-1725.****1195-1725**

## Description physique :

Importance matérielle : 10 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Requête adressée par l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem à l'empereur Henri VI pour obtenir restitution de la léproserie de Malvernay, fondée par Béatrix de Bourgogne et usurpée par les chanoines de Besançon (s. d., vers 1195). — 2. Donation par Guillaume, seigneur de Pesmes (dominus Palmarum) à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem de la moitié de l'étang et des moulins situés sur la Résie (super fluvium nominatum Rysiam) et de la moitié du revenu du four de Broye (1234, décembre). — 2-5. Copies et analyse de l'acte précédent. — 6. Donation par Béatrix d'Aubigney à Pierre de Bilains, commandeur de Montseugny, de la moitié des moulins de Broye (1373, le vendredi après la fête de Saint-Marc l'Évangéliste, 29 avril). — 6 bis. Arrêt du Parlement de Dole maintenant au commandeur Marc de La Goutte le droit de prendre de la terre dans les communaux de Broye pour réparer la chaussée de l'étang appelé le Moulin des Champs (1561, 6 septembre). — 7. Accensement de la moitié des moulins de Broye passé par Jean Fernand de Vauldre, commandeur de Sales et Montseugny à Pierre Setier (1586, 5 février). — 8. Enquête contre Jean Setier accusé d'avoir élevé la chaussée des moulins de Broye (1588, 26 août-12 septembre). — 9-25. Procédure au sujet des réparations du moulin de Broye (1609-1654). — 26-33. Baux du moulin de Broye, appartenant par moitié au marquis de La Baume et au commandeur de Montseugny (1665-1725). — 34. Échange entre Pierre de Billain, commandeur de Vaux et Montseugny, et Vienant Champon, de Sauvigney : le premier cède des cens et reçoit une pêcherie dans l'Ognon (1373, 3 mai). — 35. Reconnaissance passée par Jeannette, femme de Jean dit Lefouz, Sibille, sa sœur, femme de Perrenet Lefouz, au commandeur Pierre de Billain pour diverses terres et prairies à Broye (1394, 26 juillet). — 36. Accensement passé par le commandeur Pierre de Billain à Étiennot dit Voirrey, de Broye, d'une rivière nuncupatam gallice la sainte eau, sise près de Broye, entre la Résie et l'Ognon, moyennant un cens annuel de 5 sous et une certaine quantité de poissons (unum servicium piscium) valant 12 deniers, payable à Montseugny la veille de l'Assomption (1395, die jovis ante festum beati Thome apostoli, 16 décembre). — 37. Mandement du bailli d'Amont au comté de Bourgogne prescrivant à Catherine de Neuchâtel de ne pas troubler Jean de Villerssaissel, commandeur du Temple de Dole, Sales, la Villedieu et Montseugny, dans l'exercice de ses droits à Broye (1410 n. st., 13 janvier). — 38. Certificat d'exécution du précédent mandement (1410 n. st., 1er février).

**48H3031 1490.****1490**

Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 205 mill., papier, 28 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Procédure engagée devant la cour du bailliage d'Amont à Gray par Henri Poncert, procureur de frère Liénart de Rivaz, commandeur de Montseugny, contre Estevenin Goyet, Jeanne, veuve de Nicolas Burellard et d'autres habitants de Broye, au sujet du paiement d'un cens. Dépôts de témoins (1490, 24 novembre).

**48H3032 1517.****1517**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 205 mill., papier, 26 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Procédure engagée devant Jean Bellot, notaire, lieutenant du bailliage de Pesmes, par Pierre Renevier, procureur de frère Pierre Aubert, commandeur de Montseugny, contre Huguenin Parrière, « chappuis », de Broye, au sujet d'une « engroigne » de cens due sur une terre à Broye, lieudit en Doillot. Dépôts de témoins (1517, 27 janvier-22 avril).

**48H3033 1502-1650.****1502-1650**

Description physique :

Importance matérielle : 15 pièces, parchemin ; 34 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Reconnaissance passée au commandeur de Montseugny par Parrenin Ruty, de Broye (1502, « le mercredi jour de saint Mathey apôtre », 21 septembre). — 2. Vente par Jehannot Ruty, fils de feu Estevin Ruty, à Huguenin Perrière, d'une terre à Broye (1531 n. st., 6 avril). — 3. Vente par Odote, femme de Jean Girod, à Pierre Cornoyey, de Broye, de plusieurs terres audit lieu (1531, 6 décembre). — 4. Protestation de frère Jean Laure, commandeur de Montseugny, contre une usurpation de terres et de bois commise par Philippe Trotard (1553, 17 mai). — 5. Reconnaissance passée par Parrenin Gayot, de Broye (1574, 20 juillet). — 6. Échange de terres entre Claudine Blanc, femme de Claude Verne dit Quantin, Jeannette, femme de Toussaint Soiron, d'une part, Philiberte, Jacques et Thienet Blanc, frères et sœur, d'autre part (1575, 3 avril). — 7. Vente par Jean Forquet dit Mouret à Jean Hugon d'une terre à Broye, lieudit Maulvernay (1586, 29 mai). — 8. Vente par Huguette Burullard, femme de Parrenin Soiron, à Perrenette Berbier, femme de Pierre Audrey, d'une terre à Broye (1588, 7 avril). — 9. Sentence ordonnant à la veuve et aux enfants d'Huguenin Perrier de payer au commandeur de Montseugny, la veille de l'Assomption, à cause de la Sainte eau, un service de poissons de la valeur de 4 blancs (1593, 20 août). — 10. Vente par Claude Oudin à Pierre Goyot d'une terre à Broye (1604, 25 avril). — 11. Vente par Guillaume Verne, maître d'école à Chaumerenne, à François Ruby, d'une maison de bois à Broye (1606, 22 octobre). — 12. Vente par Claude Perrier à Claude Gardot d'une terre à Broye (1607, 22 septembre). — 13. Vente

par Gillet et Claudine Blanc à Jean Itier d'un pré dans la prairie d'aval de Broye (1608, 29 juin). — 14. Échange entre Jean Verney dit Chiquet et Claude Jobert, femme de Claude Robert : le premier cède une maison de bois à Broye et reçoit un demi-journal de terre (1609, 22 mars). — 15. Vente par Michel Ruty à Jacques Soiron d'une terre à Broye (1611, 17 avril). — 16. Vente par Claude Verne-Roussel à Pierre Boigeot d'une terre à Broye (1612, 6 février). — 17. Vente par Claudine, fille de Nicolas Maignenet, de Broye, à Simon Masson d'une chenevière à Montseugny (1631). — 18. État des prés situés dans la prairie de Broye appartenant au commandeur de Sales et Montseugny (1631). — 19. Vente par Jeanne Rupty, veuve de Simon Blanc, à Pierre Verne, d'un pré à Broye (1633). — 20. Vente par Marc et Claude Verne, frères, à Pierre Verne, fils de Gaspard Verne, d'une maison à Broye (1633). — 21. Vente par Jean Gardot le vieux à Pierre Verne d'un pré à Broye (1635). — 22-49. Procédure engagée par Jean Fernand de Vauldrey, reprise par Pierre de la Poype de Saint-Julien, commandeurs de Sales et Montseugny, contre Guillaume Verne dit Froissard, et Claude Verne, héritier de Sébastien Verne, au sujet de diverses terres à Broye, reconnues en 1578 par Jean Verne (1618-1650).

**48H3034 1650-1782.****1650-1782**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 42 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente de plusieurs terres à Broye passée par le procureur de Pierre de La Poype Saint-Julien à Claude Perron (1650). — 2. Échange de cens à Broye entre Charles de La Baume, marquis de Saint-Martin, et Pierre de La Poype Saint-Julien, commandeur de Sales et Montseugny (1650). — 3. Mémoire au sujet de cet échange (1653). — 4. État des biens de mainmorte appartenant au commandeur de Sales et Montseugny à Broys, Malans et Valay (s. d.). — 5. Inventaire des pièces produites au Parlement de Dole dans un procès du commandeur contre les habitants de Broye (1652). — 6. Reconnaissances passées au commandeur Jacques de Montagnac Larfeuillère par Claude-François Audrey, de Broye (s. d.). — 7. Déclaration de l'échute de Noël Beriliard, de Broye (1663). — 8-9. Extraits des cens et redevances dus par les habitants de Broye (1682-1694). — 10. Vente par Joseph Plantamour, citoyen de Besançon, à Claude Perron d'une maison de pierre à Broye (1709). — 11. Déclarations faites au curé de Broye sur les possessions de la commanderie de Sales et Montseugny audit lieu (1709). — 12-13. Vente par Philiberte et Marie Mercier à Pierre et Claude Mercier de leur part d'une maison à Broye (1709). — 14. Requête du commandeur François de Camus d'Arginy en vue d'empêcher le marquis de La Baume de se faire attribuer les biens vacants à Broye (1710). — 15-16. Vente par Joseph Plantamour, avocat à Besançon, aux échevins de Broye d'une pièce de bois et de broussailles en la prairie de Broye (1710). — 17. Vente par Claude Clave à Nicolas Clave, son frère, du tiers d'une maison à Broye (1711). — 18. Traité entre le commandeur d'Arginy et les habitants de Broye au sujet des redevances en seigle (1711). — 19-24. Fragments d'une procédure entre le commandeur Bertrand de Moreton de Chabrillan et les habitants de Broye (1735-1738). — 25-32. Procédure concernant l'échute de Nicolas Lespagnol, terminée par la vente de la moitié des maison et jardin lui ayant appartenu, vente passée par le procureur du commandeur Pie de Fassion de Sainte-Jay à Charles Oudin, laboureur (1768-1769). — 33-43. Procédure entre le commandeur Antoine Chauvet de Villatte et les habitants de Broye au sujet des reconnaissances à passer par ceux-ci (1781-1782).

**48H3035-48H3036 Malans.****1208-1769**

## Biographie ou Histoire :

Haute-Saône, arrondissement de Vesoul, canton de Pesmes.

**48H3035 1208-1662.****1208-1662**

## Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 51 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Donation par Gui d'Essertenne à l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem de tout ce qu'il possède à Mallans (ad Mellem) (1208). — 2. Donation par dame Guillemette de Bresiley (Brisille) et Adeline, sa fille, aux frères de l'Hôpital de Jérusalem demeurant à Malans d'un « mes de terre » appelé « le mes Parroir de Brisille » (1262, juin). — 3. Donation par Étienne dit Motons, de Motey (de Mosteriis supra l'Oignon), chevalier, aux religieux de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem de toutes les constructions par lui faites dans la maison de Malans, qu'il tient d'eux sa vie durant, et de tous ses autres biens (1306, 27 juillet). — 4. Copie et traduction de l'acte précédent. — 5. Vente par Claude Deroche et Jeanne Jaleur, sa femme, à Pierre Estevenon d'une vigne à Malans (1573, 17 décembre). — 6. Requête présentée par Henri de Bauffremont, lieutenant général au gouvernement de Bourgogne, contre le commandeur de Sales pour le maintien de ses droits sur la prairie de Malans (1620). — 7-8. Reconnaissances passées par Claude Tisserand, Claude Estevenon et Claude Robert-Vienot, de Malans, au commandeur Pierre de la Poype Saint-Julien (1629-1632). — 9. Déclaration des biens de Claude Robert, de Malans, dépendant de la commanderie de Sales (1649). — 10. Vente d'une maison à Malans passée par le procureur du commandeur Pierre de La Poype Saint-Julien à noble Marin Camot, de Dole, docteur en droits (1649). — 11-20. Avis d'adjudication et amodiations des revenus de Malans appartenant à la commanderie de Sales et Montseugny (1646-1650). — 21. Vente par le procureur du commandeur Pierre de La Poype Saint-Julien à Jeanne Robert, veuve de Claude Belle, d'un cellier à Malans, en la rue d'Amont (1649). — 22-25. Procédure engagée par le commandeur Jacques de Montagnac Larfeuillère pour obtenir l'annulation de cette vente (1653-1654). — 26-32. Déclaration des

biens de Jean Clément, de Malans, et requêtes de Jacques de Montagnac Larfeuilère pour les reprendre (1653-1654). — 33. Déclarations faites par des habitants de Malans sur des démolitions de maisons audit lieu (1651). — 34. Vente par frère Gaspard de Maisonseule, receveur général de l'Ordre de Malte au grand prieuré d'Auvergne, administrateur de la commanderie de Sales et Montseugny, à Claude Oudille, de terres et de prés à Malans (1650). — 35-36. Requêtes du commandeur Jacques de Montagnac Larfeuilère pour obtenir l'annulation de cette vente (1653-1654). — 37. Vente par le procureur de Pierre de Le Poype Saint-Julien à Claude Mourgeon d'une pièce de vigne en friche à Malans (1650). — 38-40. Requêtes de Jacques de Montagnac Larfeuilère pour reprendre possession de cette vigne (1653-1654). — 41-54. Autres requêtes du même contre Pierrette Laventurier, Claude Dubois, Pierre Belle et Jacques Robert (1653-1655). — 55. Reconnaissance passée par les échevins de Malans à Jacques de Montagnac Larfeuilère (1656). — 56. Quittance donnée par Antoine Belot, de Pontarlier, « taquier de profession », à Alexandre de Bouliers, agissant pour son frère le commandeur de Montseugny, d'une somme de 100 francs pour réparations à la barque de Malans (1662).

**48H3036 1664-1769.****1664-1769**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 75 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Vente par Alexandre de Bouliers à Jacques Caillet et à Jeanne Morgon, sa femme, d'une maison, d'un jardin et d'une vigne à Malans (1664). — 3. Vente par le même à Claude Odille de maisons, jardins et terres à Malans (1663). — 4-6. Requêtes présentées par le commandeur d'Arginy et reconnaissance passée par Michel Odille (1713). — 7. Accensement d'une terre en friche à Malans passé par le commandeur de Villeneuve à François Guillemot, vigneron (1677). — 8-11. Requêtes du commandeur d'Arginy contre Pierre Guillemot au sujet de cette terre (1709-1710). — 12. Vente de quatre journaux de terre en friche passée par le procureur de Jacques-François de Calémard, commandeur de Sales et Montseugny, à François Guillemot (1685). — 13. Vente par les échevins de Malans à Marc Jaquet d'un « maix, dit le maix de la communauté », situé à Malans, dans la rue d'Amont (1698). — 14-20. Procédure engagée par le commandeur Moreton de Chabrillan contre la veuve et les enfants de Marc Jaquet en vue de la reprise de ce maix (1731-1732). — 21-35. Procédure par-devant le juge de Malans contre divers habitants de Montagny et de Résie-Saint-Martin accusés d'avoir coupé des arbres dans le bois communal de Malans (1707-1709). — 36. Vente par Pierre Ducarrois à Urbain Gras de la moitié d'une maison à Malans, en la rue haute (1708). — 37. Sentence de la justice de Malans condamnant Claude Clément à payer 22 mesures d'avoine à Claude Masson (1708). — 38-43. Procédure engagée au présidial de Gray par Claude Jacquet et les autres fermiers de la commanderie de Sales et Montseugny contre divers particuliers pour paiement de cens (1709). — 44. Amodiation passée par le commandeur François Camus d'Arginy à Michel Odille, Urbain Gras et Guillaume Russon de toutes les terres de Malans appartenant à la commanderie de Sales et Montseugny (1709). — 45-53. Sommations adressées par le commandeur d'Arginy à divers particuliers de Malans de lui remettre plusieurs pièces de terres et de vignes appartenant à la commanderie (1709). — 54. Vente par Jeanne-Claude Simon à Claude Guillier d'un pré à Malans (1709). — 55-60. Procédure du commandeur d'Arginy contre Mathieu Caillet, fils de Ponthus Caillet, pour obtenir restitution d'une maison, sise à Malans, en la rue d'Amont, avec jardin et vignes par derrière (1710). — 61-63. Baux emphytéotiques de terres et de vignes à Malans passés par le commandeur d'Arginy à Pierre et à Jeanne Guillemot (1710). — 64. Accord des fermiers du commandeur d'Arginy à Malans avec Jean et Étienne Masson, au sujet de la possession d'une chenevière (1713). — 65-66. Amodiations des terres et du four banal de Malans (1721-1722). — 67. Rapport d'expert sur des réparations faites au four banal de Malans et aux granges de Montseugny (1743). — 68. Bail à ferme des revenus de Malans (1749). — 69. Bail du passage de la barque de Malans et du droit de pêche dans l'Ognon (1692). — 70. Transaction entre le commandeur de Thiange et les fermiers du bac de Malans (1751). — 71. Reconnaissance passée par Anne Roy, veuve de Jean Guillier, pour « un meix et chazal en ruine », situé à Malans, en la rue Basse (1760). — 72-76. Marché et quittances pour réparations au bac de Malans (1765-1769).

**48H3037 Aubigny (Haute-Saône, arr. Vesoul, canton Pesmes).****1708-1713**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 116 pièces, papier, dont 4 imprimés.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-118. Procédure engagée par le commandeur François de Camus d'Arginy devant la Maîtrise des Eaux et Forêts de Gray, portée en appel à la Chambre souveraine des Eaux et Forêts du Parlement de Besançon, contre Guillaume Julien, Nicolas Guillemot, Pierre Marcou et autres habitants d'Aubigny qui ont coupé des arbres dans le bois des Ages, sur le territoire de Montseugny (1708-1713). — 119. Repartement d'une somme de 350 livres imposée sur les habitants d'Aubigny pour l'année 1711.

**48H3038-48H3039 Germigney.****1529-1744**

**48H3038 1529-1744.****1529-1744**

## Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente par Estienne, femme de Pierre Trucherey, de Montseugny, à Antoine Guoguebly, d'une terre à Germigney (1529 n. st., 26 février). — 2. Échange entre Nicolas Noullot, de Germigney, et Claude Grandjean, de Montseugny : le premier donne une demie faucherée de pré en la prairie de Germigney, lieudit du Chaulon, et reçoit une demie faucherée de pré, dans la même prairie, lieudit es Chambrotte (1533, 14 mai). — 3. Échange entre Laurent Convers, de Montseugny, et Antoine Belvillany dit Perrenel, de Germigney : le premier cède un pré et reçoit une terre à Germigney, lieudit à la Bouloye (1544, 23 avril). — 4. Vente par Antoine Malroy à Laurent Convers d'une terre à Germigney (1545, 19 juillet). — 5. Vente par Claude Amidez à Étienne Grandjean d'une terre à Germigney (1552, 31 juillet). — 6. Échange entre Claude Perrenin et Sébastien Trucherey : le premier cède « une maille de rechoicte de maison » à Germigney et reçoit trois émines de froment (1556 n. st., 26 janvier). — 7. Échange entre Claude Gaillard, de La Loge, et Jeannette, veuve de Louis Gaillard : le premier cède « la cinquième partie de deux trouz de meix emplanté de plusieurs arbres » à Montseugny, lieudit « au meix franc », et reçoit un pré sis en la prairie de Germigney (1577, 16 juin). — 8. Vente par Pierre Trucherey, de Montseugny, à Jean, fils de feu Pierre Gaillard, de La Loge, d'un demi journal de terre à Germigney (1591, 21 janvier). — 9. Partage de terres entre Antoine Daloige, Claudine Daloige, femme de François Colier, Antoine, Catherine et Pierrette Daloige, enfants de feu Louis Daloige (1593, 25 janvier). — 10. Mémoire des terres appartenant à Antoine Daloige (s. d.). — 11-12. Citations à comparaître à Gray données à des habitants de Germigney à la requête du commandeur Jean Fernand de Vaudrey (1599-1601). — 13. Consultation sur la propriété des biens acquis à Germigney par Claude Maignin, de Gray, qui est mort sans héritiers (1604). — 14. Délimitation des bois communaux de Germigney et des bois de la commanderie de Montseugny (1711). — 15-16. Requête du commandeur François Camus d'Arginy contre Claude Tournu, laboureur à Germigney, et sentence du bailli d'Amont au siège de Gray condamnant celui-ci à se désister de douze journaux de terre qui lui avaient été accensés (1713). — 17. Assignation donnée aux habitants de Germigney, La Loge, Aubigny, Broye pour assister à l'arpentage du territoire de Montseugny appartenant à la commanderie (1744).

**48H3039 1534-1649.****1534-1649**

## Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Acte d'association entre Pierre Pitolet, Jean Pitolet le vieux, Huguenin Pitolet, Jean Pitolet le moyen, Jean Pitolet le jeune, clerc, enfants de feu Antoine Pitolet, de Chancevigney, par lequel ils mettent en commun leurs biens pour une période de trente ans (1534 n. st., 9 février ; expédition délivrée le 25 mars 1561 n. st.). — 2. Procuracy donnée par frère Marc de La Goutte, commandeur de Sales et Montseugny (1556, 13 juillet). — 3-17. Procédure engagée par le commandeur Marc de La Goutte au bailliage de Gray, portée en appel au Parlement de Dole, contre les frères Pierre et Jean Pitolet, Eve Pitolet, Antonie Pitolet, femme de Pierre Bassan, de Montboillon, filles de feu Huguenin Pitolet, au sujet de l'hoirie de messire Jean Pitolet, prêtre, homme mainmortable de la commanderie (1560-1571). — 18. Donation par Jean Pitolet, curé de Montseugny, à François Petit-Vienot, Pierre et Jean Pitolet, enfants de Pierre Pitolet, Catherine Petit-Vienot : à chacun un demi-journal de terre à Germigney (1577, 26 novembre). — 19-21. Partage des biens de feu Pierre Pitolet, de Germigney, entre ses enfants : Claude Pitolet le vieux, Martin Pitolet, Antoinette Pitolet, femme de Claude Lenoir, Claude Pitolet le jeune (1587). — 22. Rôle des affaires portées devant la justice de Montseugny (1590). — 23-24. Testament de Claude Pitolet (1595). — 25-26. Partage de l'héritage de Martin et de Claude Pitolet fait entre Claude Pitolet et François Gaillard, procureur de Vuillemotte Lenoir, fille de feu Claude Lenoir (1596). — 27. Partage entre Claudine Pitolet, fille de feu Pierre, et le même François Gaillard (s. d.). — 28. Accord entre Claude Friant, chirurgien, d'Apremont, et Antoine Daloige, de Germigney, au sujet des biens de feu Claude Pitolet (1596). — 29-30. Consultation sur des donations faites par Claude Pitolet (1597). — 31-32. Fragments d'une procédure pour le commandeur Jean Fernand de Vaudrey contre la veuve de Pierre Arragon, de Germigney (1618). — 33-35. Fragments d'une procédure de Jean Maître, de Pesmes, contre Denis, Jeanne et Françoise Lallemand (1633). — 36. Consultation d'avocat sur une amodiation passée par le commandeur de Sales (1649).

**48H3040 La Loge (Haute-Saône, arr. Vesoul, canton Gray, commune Germigney).****1497**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Sentence du lieutenant du bailli d'Amont à Gray condamnant Jean Barbey-Deulley, demeurant à La Loge, à payer deux éminottes d'avoine au procureur de Léonard de Ryvaz, commandeur de Montseugny (1497, 2 juin).

**48H3041-48H3043 Charcenne.****1623-1770**

Biographie ou Histoire :

Haute-Saône, arrondissement de Vesoul, canton de Marnay.

**48H3041 1634-1734.****1634-1734**

Description physique :

Importance matérielle : 18 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente judiciaire des biens de feu Antonie Oudette Borrey (1634). — 2. Mémoire des biens possédés à Charcenne par Thérèse et Étienne Borrey dans la censive de la commanderie de Montseugny (1714). — 3. Partage entre Françoise Mairet, femme de Jean Beguine, et Martine Mairet, femme de Claude Chastenot, de Charcenne (1645). — 4-7. Ventes aux enchères des biens de feu Martine Mairet (1647-1648). — 8. Procuration donnée par Pierre de La Poype de Saint-Julien, commandeur de Sales et Montseugny (1649). — 9. Requête de Gaspard de Maisonneulle, procureur et receveur général au grand-prieuré d'Auvergne, pour l'annulation d'un échange passé en 1649 entre Antoine Bergeret et François Renevier (1650). — 10-15. Procédure engagée par le commandeur Jacques de Montagnac Larfeuille pour obtenir l'annulation de la vente passée à Nicolas Renaudot et à Jean Beguine de plusieurs pièces de vigne à Charcenne, appartenant à la commanderie de Montseugny (1647-1654). — 16. Arpentage des terres et vignes de la commanderie de Montseugny à Charcenne (1657). — 17. Requête et ordonnance sur requête prescrivant un nouvel arpentage à Charcenne (1659). — 18. Transaction entre le procureur de Jacques-François de Vayte, commandeur de Sales et Montseugny, et Claude et François Renaudot, au sujet de la possession de terres à Charcenne (1686).

**48H3042 1623-1716.****1623-1716**

Description physique :

Importance matérielle : 87 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Requête du commandeur Jean Fernand de Vaudrey en vue d'obliger Hilaire Renevier, de Charcenne, à lui passer reconnaissance pour une vigne, lieudit ès Vignottes (1623). — 2. Consultation d'avocat sur les droits du commandeur de Sales et Montseugny à Charcenne (1642). — 3-45. Procédure engagée par le commandeur Jacques de Montagnac Larfeuille contre divers habitants de Charcenne au sujet de redevances à payer et de reconnaissances à passer (1650-1661). — 46-50. Déclaration des terres sur lesquelles doit être perçue une redevance de 50 mesures, moitié froment, moitié avoine, et noms des tenanciers (1649-1659). — 51. Mémoire sur les cens dus par les habitants de Charcenne au commandeur de Sales et Montseugny (s. d.). — 52-72. Procédures des commandeurs de Sales et Montseugny contre noble Jean-Baptiste Chappuis, sieur de Pelouzey, citoyen de Besançon, puis contre dame Catherine-Thérèse de Jouffroy, sa veuve, au sujet de redevances dues sur 24 journaux de terre et de la propriété d'une terre à Charcenne (1647-1693). — 73-74. Arpentage des terres et des vignes à Charcenne, dépendant de la commanderie de Sales et Montseugny (1688). — 75-87. Rôles des habitants de Charcenne qui doivent des cens à la commanderie de Sales et Montseugny (1661-1716).

**48H3043 1709-1770.****1709-1770**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 33 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente par Joachim Mairet et Marguerite Clerc à Pierre Méry d'une vigne à Charcenne (1709). — 2-3. Vente par Philibert Barbe, Suzanne et Claudine Renaudot à François Lacroix de plusieurs terres à Charcenne (1709). — 4. Quittance donnée à Étienne Lacroix par ses sœurs (1710). — 5. Vente par Thérèse Lorimé, femme de Jean-Baptiste Ramey, à Philibert Poncelin d'une vigne à Charcenne (1711). — 6. Vente par Nicolas Jannin et Suzanne Clerc, sa femme, à Pierre Bontron, d'une vigne à Charcenne (1712). — 7-8. Vente aux enchères d'une vigne à Charcenne, adjugée à Étienne Lacroix, Antoine Viency et Philibert Gros (1713). — 9. Autorisation donnée par le commandeur d'Arginy à Étienne Lacroix de vendanger une vigne à Charcenne, échue audit commandeur par le décès de Jeanne Lacroix, femme de Philibert Legros (1713). — 10. Cession par le commandeur d'Arginy à Claude Renaudot et autres habitants de Charcenne du quart des échutes qu'ils déclareront (1713). — 11. Échange entre Claude Viency et Pierre Faumy (1714). — 12. Échange entre demoiselle Jeanne-Antoine Duban, veuve de Claude Symphorien Darce, Jean-François et Jean-Baptiste Darce, ses fils, d'une part, et Étienne Julot, de Charcenne, d'autre part (1714). — 13. Vente par Suzanne Clerc, femme de Nicolas Jannin, à Jean Rouge de vignes à Charcenne (1714). — 14. Vente par Huguette Munier à Michel Buzon de terres à Charcenne (1714). — 15. Vente par Claude Barbier à Pierre Méry d'une vigne à Charcenne (1714). — 16-17. Ventes de vignes à Charcenne passées à Jean Rouge par Claudine Clerc, Claude Crollet et Elisabeth Desmoulins (1715). — 18. Échange entre Jean et Henry Rouge (1715). — 19-20. Ventes de vignes à Charcenne passées à Pierre Méry par Cécile

Humbert, veuve de Nicolas Paillet, et Claudinette Humbert, femme de Pierre Liquet (1715). — 21. Échange de terres entre Étienne Jacoutot et Claude Antoine Rousselot, sa femme, d'une part, et Suzanne Renaudot, femme de Pierre Méry, d'autre part (1715). — 22. Vente par Jeanne-Gasparine Sebillotte, de Gray, à Anne et Claudine Navillon de deux pièces de vigne à Charcenne (1717). — 23. Vente par Jean-Baptiste Bocquay à Jean-Claude Excofier d'une pièce de terre labourable à Charcenne (1717). — 24. Échange entre Jean-Claude Excofier et Jacques-François Pourtois (1725). — 25-26. Mémoire des vignes à Charcenne appartenant à dame Étienne Simonne Borrey, veuve de Claude Simon de Varins de Noidans, et transaction au sujet de ces vignes passée entre les héritiers de cette dame : Jean-Jacques-Antoine Boizot, chanoine de Besançon, et François-Michel Petit de Marival, seigneur de La Vaivre, d'une part, et le commandeur Amable de Thianges, d'autre part (1749). — 27-32. Mémoires des échutes appartenant à la commanderie de Sales et Montseugny à Charcenne (s. d.). — 33-34. Pièces de procédure pour le commandeur Pie de Fassion de Sainte-Jay contre Marguerite Renaudot, de Charcenne (1770).

#### 48H3044 Résie (Haute-Saône, arr. Vesoul, canton Pesmes).

1313

##### Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Expédition par l'official de Besançon d'une clause du testament de Perrenot, damoiseau, seigneur de Résie, accordant aux frères de Montseugny le droit de vaine pâture pour leurs animaux dans ses bois de Résie (1312, 18 avril).

#### 48H3045-48H3046 Apremont.

XIIe Siècle-1727

##### Biographie ou Histoire :

Haute-Saône, arrondissement de Vesoul, canton de Gray.

#### 48H3045 1494-1727.

1494-1727

##### Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, parchemin ; 65 pièces, papier, dont 2 imprimés.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Requête de Léonard de Rivaz, commandeur de Montseugny, pour obtenir confirmation du droit qu'ont les commandeurs de prendre du bois de chauffage et de construction et de faire paître, en toutes saisons, leur bétail dans les forêts d'Apremont (1494). — 2. Information prise sur cette requête par Philippe de Vauldrey, chevalier, seigneur de Mons, et Odot Desmolins, licencié en droits, maître des requêtes ; dépositions de témoins (1495). — 3-4. Copies des documents précédents. — 5. Mandement de Philippe, archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne, de Lorraine, de Brabant, etc..., à Philippe de Vauldrey, gruyer au comté de Bourgogne, pour le maintien du commandeur en possession de ses privilèges (1496, 19 avril). — 6-10. Sentence de la gruerie d'Apremont sur le maintien des droits du commandeur de Montseugny (1496, 13 mai). — 11. Intervention de Pierre Renevier, procureur de frère Christophe Chaulnes, commandeur de Montseugny, dans une affaire entre Guillaume Planche, substitut du procureur de la gruerie du comté de Bourgogne, et Jean Juif, de Montseugny, accusé d'avoir coupé du bois (1506, 26 novembre). — 12-13. Sentence du gruyer du comté de Bourgogne en faveur du commandeur (1513, 12 février). — 14. Copie de sentences rendues en 1491, 1502 et 1524 entre les habitants de Montseugny et ceux d'Apremont au sujet du droit de pâture. — 15. Sauvegarde accordée à Annet de Verac, commandeur de Sales et Montseugny (1535, 14 août). — 16. Mémoire de Claude Bassand, curé de Montseugny, sur son droit de couper du bois (1538). — 17-21. Procédure entre Jean Pitolet, curé de Montseugny, et le procureur général de la gruerie du comté de Bourgogne au sujet de coupes de bois dans la forêt d'Apremont (1550). — 22. Sentence du bailli d'Apremont confirmant au commandeur de Montseugny le droit de couper du bois dans la forêt (1550, 19 juin). — 23-24. Mémoires de dame Nicole Bonvallot, veuve de Nicolas Perrenot, seigneur d'Apremont, contre Guillaume Convers et Aimé Chambard, de Montseugny (1554). — 25-29. Requête de Marc de La Goutte, commandeur de Sales et Montseugny, au sujet du droit de couper du bois et sentence à son profit (1565). — 30. Procuration donnée par le commandeur Marc de La Goutte (1567, 24 octobre). — 31. Vente de bois par Barthélemy Marlay, d'Apremont, à Jacques Thurin, de Montseugny (1572). — 32. Requête des habitants de Germigney et de La Loge contre ceux d'Apremont qui font des coupes dans le bois de Louhet, mis en réserve pour dix ans (1572). — 33-34. Procédure entre le procureur de la justice d'Apremont et Claude Midan, curé de Montseugny, au sujet du bois de la Routure (s. d.). — 35-40. Procédure engagée par le commandeur Jean Fernand de Vauldrey pour le maintien de son droit de faire des coupes de bois (1594-1600). — 41-42. Procédure du procureur d'Apremont contre Humbert Beaulvernois, granger du commandeur de Sales et Montseugny, au sujet des corvées (s. d.). — 43. Requête de François Poncert, de Montseugny, contre le procureur de la gruerie d'Apremont (1604). — 44. Sentence du procureur général en la gruerie au profit du commandeur Jean Fernand de Vauldrey (1618). — 45-49. Procédure engagée par Claude Darche, procureur du commandeur Pierre de La Poype de Saint-Julien, contre Claude Febvre, procureur général en la gruerie du comté de Bourgogne, et Christophe Maignien, son substitut, au sujet du bois de la Routure (1623). — 50-51. Requêtes du commandeur Pierre de La Poype de Saint-Julien pour obtenir l'autorisation de couper trente chênes dans les bois du Roi à Apremont (1629). — 52. Requête de Gaspard de Maisonseule, receveur général au grand prieuré d'Auvergne, administrateur de la commanderie de Sales et Montseugny après le décès de Pierre de La Poype de Saint-Julien, contre plusieurs particuliers qui ont pris des matériaux à Montseugny pour réparer leurs maisons d'Apremont (1650). — 53-55. Requêtes du commandeur Claude de Montagnac pour

couper du bois à Apremont afin de réparer l'église et la maison de Montseugny (1651). — 56. Extrait du terrier de Montseugny concernant le droit du commandeur de couper du bois dans les forêts du Roi (1655). — 57-65. Fragments d'une procédure du commandeur Jacques de Montagnac-Larfeuilère contre le procureur général au sujet de coupes de bois (1656). — 66. Requête de Jacques-François de Lallemand, seigneur de Vaitte, commandeur de Sales et Montseugny, en vue d'obtenir copie de deux sentences de la justice d'Apremont confirmant les droits des commandeurs sur les bois de ce lieu (1698). — 67. Requête du commandeur Gilles François de Perroux de Mazière pour prendre des chênes dans les bois du Roi afin de réparer la commanderie (1706). — 68. Arrêt du Conseil d'État ordonnant la visite des forêts appartenant au Roi dans le comté de Bourgogne (1707). — 69. Mémoire sur les droits d'usage des commandeurs de Sales et Montseugny dans les bois du Roi (s. d.). — 70. Inventaire des titres produits par le commandeur d'Arginy pour être maintenu dans ces droits d'usage (1713). — 71. Conclusions du procureur du Roi sur la requête du commandeur (1714). — 72. Reçu donné par le chanoine Le Fer d'un titre de 1496 remis par le commandeur de Besançon (1717). — 73. Assignation à comparaître devant les Commissaires généraux pour la réformation des Eaux et Forêts au comté de Bourgogne (1727).

---

#### 48H3046 XIIe siècle-1709.

XIIe Siècle-1709

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 69 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Copie et traduction de donations faites au chapitre de Saint-Étienne de Dijon par Bernard de Montseugny et Antéric, archevêque de Besançon (s. d., entre 1117 et 1134). — 3. Appointment donné à Liénard du Rivaz, commandeur de Montseugny (1488, 17 septembre). — 4. Vente par Marc Pourcherot, d'Apremont, à Étienne Trucherel, fils de Claude, d'un jardin planté d'arbres, au bourg du château d'Apremont (1488, 17 septembre). — 5. Échange entre Étienne, Mathieu, Pierre et Claudine Magroley, et Claudine, femme de Louis Gaillard, de Montseugny (1540 n. st., 24 février). — 6. Vente par Nicolas Trucherel, d'Apremont, à Richard Friant, du jardin acquis par Étienne Trucherel (1554, 23 octobre). — 7. Contrat de mariage de Jean Convers dit Laurent avec Marguerite Verne, fille de Jérôme Verne, de Broye (1524, 2 septembre). — 8. Appel par Humbert Bourdenoix, gruyer du commandeur de Sales et Montseugny, contre une sentence du juge d'Apremont (1604). — 9. Conventions passées par le procureur du commandeur Jacques de Montagnac Larfeuilère avec Jacques Porcheret, Jean Ducatel et Jean Lyon, charpentiers, pour la réparation d'une maison à Montseugny (1650). — 10. Requête adressée au bailli d'Amont pour qu'il oblige ces charpentiers à terminer leur travail (1651). — 11. Procuration donnée par François Camus d'Arginy, commandeur de Sales et Montseugny, à Antoine Pansard, procureur du bailliage de Gray (1709). — 12. Mémoire des grains reçus à Chevigny, Germigney, Vadans, La Loge, Montseugny (1709). — 13. Fragment d'un plan des finages de Germigney, de La Loge et d'Apremont (s. d.). — 14-73. Extraits des registres de la gruerie d'Apremont (1547-1656).

---

#### 48H3047 Vadans (Haute-Saône, arr. Vesoul, canton Pesmes).

1649

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Visite du four banal de Vadans « desmoly depuis le commencement des guerres de ce pays » (1649).

---

#### 48H3048 Renève (Côte-d'Or, arr. Dijon, canton Mirebeau).

1541-1714

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 2 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Copie de reconnaissances passées au profit de frère Annet de Verrac, commandeur de Montseugny, par des habitants de « Renesve-le-Chastel » (1541). — 2. Lettres de terrier accordées au commandeur François Le Camus d'Arginy pour ses biens situés dans le duché de Bourgogne (1713). — 3. Déclaration de Pierre Dampnicolas, notaire à Maxilly-sur-Saône, bailliage d'Auxonne, constatant que personne ne s'est présenté à Renève pour passer des reconnaissances au terrier du commandeur François Le Camus d'Arginy (1714).

---

#### 48H3049 Brésiley (Haute-Saône, arr. Vesoul, canton Pesmes).

1577-1775

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 25 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Reconnaissances passées au profit du commandeur de Montseugny par des habitants de Brésiley (1577, 8-17 décembre). —



2. Achat par Jean-Baptiste Monnot de maisons ruinées à Brésiley (1643). — 3. Reconnaissances passées au profit du commandeur Jacques de Montagnac Larfeuille par des habitants de Brésiley (1656). — 4. Tailles dues au commandeur de Sales et Montseugny au lieu de Brésiley (1656). — 5-7. Déclarations de Jean-Baptiste Monnot sur les droits de la commanderie de Montseugny à Brésiley (1656-1664). — 8. Vente d'un quartier de pré dans la prairie de Brésiley passée par Anatoile Combet à Pierre Huot (1714). — 9. Note sur une maison à Brésiley ayant appartenu à Anne Guillemmin, femme de Pierre Monot (1724). — 10. Reconnaissance passée par Claude-François Jollyot, laboureur à Brésiley (1740). — 11. Assignation donnée à Jean-Baptiste Georgeon, demeurant à Bardles-Pesmes, à la requête du commandeur Amable de Thiange (1740). — 12-26. Procédure entre Anne Joliot, veuve de Jean-François Blanchard, Jean-Baptiste Masson, demeurant à Vitreux, et Pie de Fasson de Sainte-Jay, commandeur de Sales et Montseugny (1771-1775).

---

**48H3050 Chevigny (Haute-Saône, arr. Vesoul, canton Pesmes).**

**1529-1712**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente par Jeannette, veuve de Guyot Prusey, à Jean Lacenerie dit Payn de tous ses biens à Chevigny (1529, 10 mars). — 2. Vente par Hugues Laspret à Jean Belvalot d'une terre à Chevigny, lieudit au Faye (1587, 3 septembre). — 3. Requête du commandeur Alexandre de Boulhier en vue d'obliger des habitants de Chevigny à montrer leurs titres de propriété (1666). — 4. Signification des habitants de Chevigny au commandeur François Le Camus d'Arginy au sujet de l'exemption d'impôts accordée au fermier de la commanderie (1712).

---

**48H3051 Avriigny (Haute-Saône, arr. Vesoul, canton Marnay).**

**1620-1669**

Description physique :

Importance matérielle : 7 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-4. Procédure des commandeurs Jean-Fernand de Vaudrey et Pierre de la Poype de Saint-Julien contre Henry Grand, d'Avriigny (1620-1624). — 5-6. Reconnaissances passées au profit du commandeur Pierre de La Poype de Saint-Julien par Claude Bardet et Jean Chastenet, d'Avriigny (1633). — 7. Quittances de redevances dues à l'archevêque par les habitants d'Avriigny (1669).

---

**48H3052 Sauvigny (Haute-Saône, arr. Vesoul, canton Pesmes).**

**1535-1781**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 9 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente par Guyot Régnier, à Philippe et Richard Banselme d'un pré à Sauvigny, lieudit Maulquartier (1535, 10 février). — 2-10. Procédure au présidial de Gray entre Antoine Chauvet de la Vilatte, commandeur de Sales et Montseugny, et Jean Guillaume, maître marteleur à la forge de Pesmes, pour obliger celui-ci à lui passer reconnaissance pour des terres à Sauvigny (1779-1781).

---

**48H3053 Offlanges (Jura, arr. Dôle, canton Montmirey-le-Château).**

**1357-1487**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Acte par lequel Jean Vacheroz de Montmirey, et Thibaud, fils d'Estevenon Sesselorgues, reconnaissent tenir de l'hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem « de la maison de Moncevigney » des terres et prés à « Voufflanges » (1347, 25 février, « ou mois de février, le jour dou dimanche après la feste Saint Père Kathedra »). — 2. Accensement des mêmes terres et prés passé à Jean Rolot le vieux, de Montmirey-le-Chastel, et Claude, sa femme, par Pierre Renevier, procureur de frère Lyenard du Rivaz, commandeur de Montseugny (1487, 25 avril, « le jour de feste de Saint Marc Evangeliste »).

---

**48H3054 Champvans (Haute-Saône, arr. Vesoul, canton Gray).**

**1446**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

Reconnaissance de cens passée par Jehannot Legoux, de Champvans, à frère Antoine Doctuin, commandeur de Montseugny (1446, 28 mai).

---

**48H3055 Le Tremblois (Haute-Saône, arr. Vesoul, canton Gray).**

**1462-1542**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 2 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accensement passé par frère Antoine Dostuin, commandeur de Montseugny, à Richard Vernier, d'un « meix » au Tremblois (1462 n. st., 17 mars). — 2-3. Reconnaissances passées à Annet de Veyrac par Grosjean Verney, du Tremblois, et Jean Brigandet, de Champvans (1542).

---

**48H3056 Battrans (Haute-Saône, arr. Vesoul, canton Gray).**

**1519**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

État des cens dus à Battrans, payables le lendemain de Noël (1519).

---

**48H3057 Chaumercenne (Haute-Saône, arr. Vesoul, canton Pesmes).**

**1174-1713**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Donation par Hugues d'Apremont et Odon, son fils, aux frères de l'Hôpital demeurant dans la maison d'Autoreille (de Alta Aure) de tout ce qu'ils possèdent à Chaumercenne (1174). — 2. Confirmation par Walo, seigneur de Rygnei, des donations faites à Valay et à Chaumercenne aux frères de l'Hôpital de Jérusalem par son cousin Aymon (1189). — 3. Extraits d'actes pris sur les protocoles d'Hilaire Poirer, de Chaumercenne (XVIIe siècle). — 4. Vente de terres à Chaumercenne passée par les enfants de Pierre Jacquot à Henry Courboillet (1713).

---

**48H3058 Procédure.**

**1530-1774**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 120 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-123. Procédure engagée par les commandeurs de Sales et Montseugny, Annet de Veyrac, Marc de La Goutte, Jean Fernand de Vaudrey, Pierre de la Poype de Saint-Julien, Jacques de Montagnac Larfeuillère et autres, au sujet du droit qu'ils ont de percevoir chaque année 5 bichets de froment, valant 60 mesures, sur l'éminage (portion de grains qui se lève sur la mesure appelée hémine (Godefroy, Dictionnaire de l'ancienne langue française, t. III, p. 46) de Gray (1530-1774).

---

**48H3059 Documents sur les Templiers.**

**XIIIe Siècle-1294**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Confirmation par R. seigneur de Caseols de la donation faite aux Templiers à Pusey par G. vicomte (s. d., XIIIe siècle). — 2. Liste des redevances dues aux Templiers. « C'est ce que li Temples tient à Poncey, ... à Raise, ... à Noydant lou Ferrox, ... à Vele et à Mons, ... à Arost, ... à Bencey dessus Treve, ... à Chacey, ... à Ovanche, ... à Seit, ... à Beljeu, ... à Ygney, ... à Veneyres, ... à Oyseler, ... à Fondrement » (s. d., XIIIe siècle, rouleau incomplet). — 3. Traduction d'un accord entre l'abbé de Bellevaux et le commandeur des maisons du Temple en Bourgogne (1232). — 4. Vente par Richard dit Dumoulin, fils de maître Bouchard de Fontenois, aux Templiers de Laine (fratribus milicie Templi de Lana) d'un champ au terroir de Fontenois, au finage dit de Montval (1276 n. st., mars). — 5. Accord entre frère Étienne, commandeur (comandor) de la maison du Temple de Laine d'une part, Henrion de Fontenois et Veillemotte, sa femme, d'autre part, au sujet de prés à Fontenois (1283 n. st., 9 avril, le vendredi devant Paiques flories ou mois de avri). — 6. Sentence arbitrale prononcée par Gui de La Tour, archidiacre de Besançon, entre Jean, abbé de Saint-Vincent de Besançon et frère Richard de Bettencourt, commandeur des maisons du Temple en Bourgogne (preceptor domorum milicie

Templi in magna Burgundia et delay Romaine) : les Templiers restitueront au couvent de Saint-Vincent, sur les dîmes d'Andelarre, perçues l'année précédente, quatre bichets de blé, mesure de Vesoul (1294 n. st., 22 mars, die lune post dominicam qua cantatur Oculi mei).

---

**48H3060-48H3063 Sales.**

**1509-1772**

---

**48H3060-48H3061 Extraits des registres de justice de la commanderie et seigneurie de Sales.**

**1509-1745**

---

**48H3060 1509-1727.**

**1509-1727**

Description physique :

Importance matérielle : 11 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Extrait d'un registre de la seigneurie de Sales : jours tenus à Sales, à Chantes et à Vy-lès-Rupt par les juges de frère Pantaléon de Varennes et de frère Jean Journet, commandeurs de Sales (1509 n. st., 1517). — 2. Extrait d'un registre de la commanderie de Sales : jours tenus à Chantes du 14 mars 1558 (n. st.) au 18 août 1559. — 3-5. Extraits des registres de la justice de Sales (1563-1581). — 6. Extrait des registres de la commanderie de Sales (1702). — 7-11. Procédure contre Pierre Montand, Antoine Jacquot, Claude Rousselot et Claude Dubois, de Chantes (1727).

---

**48H3061 1737-1745.**

**1737-1745**

Description physique :

Importance matérielle : 113 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-23. Extraits des registres du greffe de la justice de la commanderie de Sales : rapports et sentences sur des délits forestiers (1737). — 24. Mémoire des habitants de Chantes sur le droit de glandée dans les bois de la commanderie de Sales (1737). — 25-113. Assignations à comparaître données à des particuliers ayant commis des délits forestiers et sentences de la justice de Sales (1738-1745).

---

**48H3062-48H3063 Biens, droits et revenus, juridiction.**

**1589-1772**

---

**48H3062 1589-1722.**

**1589-1722**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 81 pièces, papier, dont 1 imprimé.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-3. Lettres du commandeur de Vaudrey à des procureurs de Gray au sujet de ses droits de justice à Sales (1589). — 4-9. Pièces concernant un conflit de juridiction entre le commandeur de Sales et noble Cleriadus de Ray (1589). — 10. Amodiation de la moitié du cours de l'eau de l'étang de Sales passée par Antonin Cordier, fermier de Sales, à Perrenet Martin, de Chantes (1615). — 11-27. Procédure entre Antoine Loilley et Perrenet Martin au sujet des dégradations causées par celui-ci à l'étang de Sales, avec intervention du commandeur de Vaudrey (1616-1619). — 28. Sommaire de ventes et d'échanges passés par des particuliers dans des localités dépendant de la commanderie de Sales (1626-1629). — 29. Sentence des Requêtes de l'Hôtel au profit du commandeur de Maupas portant résiliation d'un bail (1642). — 30. Requête du commandeur Jacques de Montagnac Larfeuillère contre des particuliers qui ont pêché dans la partie de la Saône où il possède le droit de pêche (1652). — 31. Autre requête du même pour obtenir restitution des titres et papiers remis à Pierre Lange après la mort du commandeur de La Poype de Saint-Julien (1654). — 32. État des terriers de la commanderie de Sales et Montseugny existant aux archives du grand prieuré d'Auvergne (1707). — 33-79. Procédure engagée au bailliage de Vesoul, portée en appel au Parlement de Besançon par le commandeur François Le Camus d'Arginy, intervenant pour Claude-François Mercier, fermier de la commanderie de Sales, contre Claude Tabourey, ancien fermier de cette commanderie (1708-1713). — 80-83. Sommations par huissier adressées aux débiteurs du commandeur de Camus d'Arginy (1722). — 84. Exploit de saisie sur Claude-François Mercier, fermier de la commanderie (1722).

**48H3063 1647-1772.****1647-1772**

## Description physique :

Importance matérielle : 75 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Bail à ferme passé par le commandeur Pierre de La Poype de Saint-Julien à Jacques Meyer, de Crémieu, de sa maison de Sales, avec pré, bois, étang et moulin, pour six ans, moyennant 500 livres par an (1647). — 2-9. Baux à ferme des revenus de la commanderie de Sales (1699-1739). — 10. État des réparations faites à la commanderie de Sales par le fermier Claude Tabourey (1694). — 11-12. Quittances données à Claude Tabourey (1699-1702). — 13-14. Comptes de Claude Tabourey (1711-1712). — 15-31. Prix faits et quittances de réparations à l'église et aux bâtiments de Sales (1649-1738). — 32-34. Prix faits de réparations à la brèche de la chaussée de l'étang de Sales (1711). — 35-52. Quittances pour diverses réparations faites à Sales (1764-1765). — 53-55. Devis des réparations à faire au moulin de Sales et bail à ferme dudit moulin passé à Nicolas Lamirey, pour cinq ans, moyennant 120 livres par an (1743-1765). — 56. État des réparations faites à la commanderie de Sales en 1765. — 57. Mémoire sur le compte des dépenses de Dupoirier, fermier de la commanderie (1766). — 58. Lettre de Dupoirier (1766). — 59-60. Visite de la prairie et de la vigne de Sales (1736). — 61-62. Sommations faites à Charlotte Bardot, femme du sieur Agnus, fermier de la commanderie, de mettre en bon état cette prairie et cette vigne (1736). — 63. Enquête sur la coupe de deux chênes faite dans un bois de la commanderie de Sales, appelé les Bergeries (1739). — 64-65. Requêtes de Philippe Guichard, greffier de la justice de Sales, pour obtenir restitution des registres et papiers du greffe, détenus par la fille de feu Jean-Baptiste Richard, ancien greffier (1768). — 66-75. Procédure entre le commandeur Pie de Fassion de Sainte-Jay et Jean-Baptiste Richard, au sujet de paiement des gages de celui-ci (1771-1772).

**48H3064 Chantes.****1490-1720**

## Description physique :

Importance matérielle : 91 pièces, papier ; 1 plan.

Genre/Carac. phys. : Liasse

## Biographie ou Histoire :

Haute-Saône, arrondissement de Vesoul, canton de Scey-sur-Saône.

1-2. Convocations de témoins, à la requête de Jean de La Garde, commandeur de Sales, pour la visite des bois de la commanderie appelés les Buissons de Sales, le bois de Souliers, le bois de Bruyères, le Vernay (1490, 11 décembre, die sabbati post festum sancti Nicolai yemale ; 1491 n. st., 7 janvier). — 3-7. Procédure contre les habitants de Chantes qui ont fait paître leur bétail à Sales, lieudit vers le petit étang (1511). — 8-12. Requête et procédure des habitants de Chantes contre le commandeur Jean Fernand de Vauldrey au sujet de leurs droits de pâturage (1592-1594). — 13-72. Procédure entre le commandeur de Sales et les habitants de Chantes au sujet du droit de pâturage dans les environs de l'étang de Sales (1599-1617). — 73-75. Plan de Sales et de Chantes et description (tibériade) des lieux qui y sont figurés (1617). — 76-92. Procédure entre les habitants de Chantes et Claude-François Mercier, fermier de la commanderie de Sales (1719-1720).

**48H3065 Rupt et Vy-lès-Rupt.****1610-1772**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 19 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

## Biographie ou Histoire :

Haute-Saône, arrondissement de Vesoul, cantons de Scey-sur-Saône et Dampierre-sur-Salon.

1. Mandement de garde accordé à Hardouin de Clermont, seigneur de Saint-Georges, baron de Rupt et Vy-lès-Rupt (1610). — 2-3. Opposition faite à ce mandement par le commandeur Jean Fernand de Vauldrey (1611). — 4-6. Vente par Jean Mellecot, procureur du commandeur Pierre de La Poype Saint-Julien, à Pierre Martin, de Rupt, et à Claude Gruy, de Vy-lès-Rupt, de maisons, terres, prés, champs, chenevières, jardins, vergers, sis à Vy-lès-Rupt, appartenant au commandeur par droit d'échute (1650). — 7-9. Requêtes du commandeur Jacques de Montagnac Larfeuillère pour obtenir l'annulation de cette vente (1653-1654). — 10. Donation générale faite par Victoire Gruy, veuve de Claude Ponsot, à ses filles Françoise Ponsot, femme de Jean Barranger, et Louise Ponsot (1706). — 11. Contrat de mariage de Pierre Cotte et de Louise Ponsot (1706). — 12. Copie des deux actes précédents. — 13. Acquisition par François Parricot et Jean Barranger de biens échus au commandeur de Sales par le décès de Jean-Jacques Gruy (1712). — 14. Accord entre le fermier de la commanderie de Sales et Anne Rouhier, veuve de Jean-Jacques Gruy (1716). — 15-16. Assignations données par le commandeur Bertrand de Moreton de Chabrillan à Jean Barranger qui s'est emparé des biens de Louise Ponsot (1731). — 17-19. Requêtes adressées au lieutenant général au bailliage de Vesoul par le commandeur Pie de Fassion de Sainte-Jay afin d'obtenir des divers notaires la copie des aliénations de biens à Chantes, Vy-lès-Rupt et Ovanches faites pendant les cinq dernières années (1769). — 20. Assignation donnée de la part dudit commandeur à Pierre Lestrade, de Vy-lès-Rupt, pour la reprise d'une terre acquise par celui-ci (1772).

### 48H3066 Charentenay.

1748-1761

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Biographie ou Histoire :

Haute-Saône, arrondissement de Vesoul, canton de Fresne-Saint-Mamès.

1. Vente de prés à Charentenay passée par Françoise Amiot, femme de Jean Camus, à Charles Chalmin (1742). — 2. Vente au même par Charles-Antoine Seguin, professeur à l'Université de Besançon, d'un domaine à Charentenay (1750). — 3. Échange entre François-Éléonor de Rochier, écuyer, seigneur de Charentenay, et Charles Chalmin (1752). — 4. Échange de prés à Charentenay entre Charles Chalmin et François Pothier (1761). — 5. Note sur cet échange (1761).

### 48H3067 Vanne.

1588-1760

Description physique :

Importance matérielle : 13 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Biographie ou Histoire :

Haute-Saône, arrondissement de Vesoul, canton de Dampierre-sur-Salon.

1-6. Procédure entre le commandeur de Sales et Pierre Mareschal, de Vanne, au sujet d'un paiement de cens (1588-1590). — 7. Cahier de reconnaissances passées par des habitants de Vanne au commandeur de La Poype de Saint-Julien (1630). — 8. Échange entre Joachim Durand et Jeanne Belley, femme d'Antoine Vernier (1711). — 9-10. Reconnaissances passées par Marie Daninet, veuve de Claude Cossinet, et Jean Cossinet, de Vanne (1712-1714). — 11. Vente d'un pré à Vanne passée par Alexandre, fils de feu Nicolas Cossinet, à Étienne Rouhyer (1725). — 12. Ratification par Jean-Claude-Alexis Duban, chevalier magistral de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, d'une vente passée par Claude Mercier, fermier de la commanderie de Sales, à Marguerite Praslon, veuve de Claude Barrau, de Vanne (1731). — 13. Transaction entre Claude-François Millot, fermier de la commanderie de Sales, et Jean-Baptiste Morin, de Vanne (1760).

### 48H3068-48H3070 Fleurey.

1500-1657

Biographie ou Histoire :

Fleurey-lès-Lavoncourt, Haute-Saône, arrondissement de Vesoul, canton de Dampierre-sur-Salon.

### 48H3068 Justice, biens et droits.

1500-1554

Description physique :

Importance matérielle : 32 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Dénombrement des biens possédés à Fleurey par Marguerite, fille de feu Jean Renard (1500). — 2. Registre de la justice de Fleurey (1515-1516). — 3. Rôle de la taille due au commandeur de Sales à Fleurey (1584). — 4. Vente d'une terre à Fleurey, passée par Gaspard Guyot à Antoine Daulphin (1606). — 5. État des ventes de terres à Fleurey passées par-devant le notaire Jean Robert, suivi de la liste des échutes arrivées par droit de mainmorte au commandeur de Sales à Vanne, Ovanches, Ray, Châtenoy, Aroz, Bucey-les-Traves, Chassey (1646). — 6-32. Procédures engagées par le commandeur Jacques de Montagnac Larfeuillère contre Claude Perrenot, Jean Perrenot, Claude Jacquin et d'autres habitants de Fleurey pour les obliger à renoncer à des acquisitions de terres qui lui appartenaient par droit d'échute (1653-1654).

### 48H3069-48H3070 Terriers.

1627-1657

### 48H3069 1627-1635.

1627-1635

Description physique :

Importance matérielle : 260 sur 175 mill., papier, 64 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Pierre de La Poype de Saint-Julien par des habitants de Fleurey.  
(Les fol. 1, 28 et 29 manquent.)

---

**48H3070 1657.**

**1657**

Description physique :

Importance matérielle : 240 sur 175 mill., papier, 49 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Copie faite en 1712 d'un terrier de reconnaissances au profit du commandeur Jacques de Montagnac Larfeuillère.  
(Cf. 48 H. 2976.)

---

**48H3071 Chastenoy.**

**1580-1770**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente par Nicolas Dubrey, de Vy-lès-Rupt, et Marguerite Voingnon, sa femme, à Nicolas Lagnel, de Traves, d'une terre au lieudit « en Chastenoy », chargée d'un cens envers frère Antoine Cressin, commandeur de Sales (1580, 22 octobre). — 2. Vente au même par Jean Duhault d'une terre au même lieu (1581, 2 janvier). — 3. Vente par Jean Melecot, procureur du commandeur Pierre de La Poype Saint-Julien, de toutes les terres arrivées par échute audit commandeur en un canton de terre appelé « le viel et nouveau Chastenoy », situé entre les finages de Travers, Raze, Aroz et Vy-le-Ferroux (1650). — 4. Requête du commandeur Jacques de Montagnac Larfeuillère tendant à l'annulation de cette vente (1654). — 5. Requête de l'agent du commandeur de Sales pour obtenir une somme de 10 pistoles de Pierre Lange et de François Gauthier (1664). — 6-7. Arrêt du Parlement de Besançon, rendu à la requête de Vincent Jolicard, procureur de frère Jacques François de Lallemand de Vaitte, commandeur de Sales et Montseugny, ordonnant un arpentage général des lieux de Sales et Chastenoy (1701). — 8-11. Déclaration des propriétaires de terres à Chastenoy (1712-1726). — 12-15. Procédure engagée par le commandeur François de Camus d'Arginy contre Nicolas et Gabriel Lange, de Traves, Jean-Baptiste Renaudin, notaire royal à Rosey, et Pierrette Gauthier, sa femme, au sujet d'une usurpation de terres à Chastenoy (1712-1714). — 16-19. Procédure engagée par Claude-François Mercier, fermier de la commanderie de Sales, contre Claude-Antoine Lengrognet, au sujet de terres à Chastenoy (1717). — 20. Vente par François Bavouzet, de Traves, à Nicolas Gaillardet, de terres à Chastenoy (1770).

---

**48H3072 Traves.**

**1368**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Biographie ou Histoire :

Haute-Saône, arrondissement de Vesoul, canton de Scey-sur-Saône.

1. Cession par Sabillate, veuve de Huguenin Bouchet, à Oudate et Estevenate, sœurs de Jaquot dit Muellinot, de Traves, d'un « maix » qu'elle avait acquis de celui-ci (1368, 5 novembre).

---

**48H3073-48H3075 Ovanches.**

**1500-1787**

Haute-Saône, arr. Vesoul, canton Scey-sur-Saône.

---

**48H3073 1500-1598.**

**1500-1598**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 85 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Dénombrement donné par Thévenote, veuve de Nicolas Turremiche, des biens qu'elle tient à « Ovinches » de frère Guy Bourrel, commandeur de Sales (1500 n. st., 7 mars). — 2-15. Procédure entre Antoine de Cressin, commandeur de Sales, et les habitants d'Ovanches au sujet du droit de pêche dans la Saône et dans une « nouhe », sise dans les prairies d'Ovanches, appelée Montbouson (1575-1581). — 16-53. Extraits de procédures engagées devant la justice de Vesoul entre le commandeur Antoine de Cressin et les habitants d'Ovanches (1579-1581). — 54. Copie d'une reconnaissance passée par Pierre Grand le jeune,

d'Ovanches, au commandeur Jean Fernand de Vauldrey (1591). — 55. Citation à comparaître donnée par le juge de Sales à certains habitants d'Ovanches pour avoir charrié des pierres dans la Saône (1591). — 56-59. Fragments d'une procédure entre Claude de Bauffremont, évêque de Troyes, seigneur de Scey-sur-Saône, Thomas de Clermont, baron de Rupt et le commandeur Jean Fernand de Vauldrey au sujet du droit de justice sur les habitants d'Ovanches (1589-1593). — 60-86. Procédure engagée au bailliage de Vesoul et portée en appel au Parlement de Dole par le commandeur de Vauldrey contre les habitants d'Ovanches, au sujet du droit que ceux-ci prétendaient avoir d'abreuver leur bétail dans la Saône et de le faire paître le long du bois d'Ovanches (1590-1598).

**48H3074 1609-1787.****1609-1787**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 102 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-13. Procédure engagée par le commandeur Jean Fernand de Vauldrey contre Hardouin de Clermont, seigneur de Saint-Georges et de Rupt, qui voulait obliger les habitants d'Ovanches, sujets du commandeur, à venir faire montres d'armes à Rupt (1609-1611). — 14-32. Autre procédure contre le même qui prétendait percevoir un impôt sur les habitants d'Ovanches parce qu'il avait reçu le titre de chevalier (1611-1613). — 33. Partage d'un pré à Ovanches entre le commandeur Pierre de La Poype de Saint-Julien, Jean Gauthier et Antoine Horry (1627). — 34-37. Ventes de vignes et de terres à Ovanches passées par Jean Mellecot, procureur du commandeur Pierre de La Poype de Saint-Julien (1649-1650). — 38. Partage des biens de Jacques Javelet entre Hugues-Antoine, Pierre-Valentin et Adrienne Javelet, ses enfants (1709). — 39-52. Procédure engagée par le commandeur François de Camus d'Arginy contre Nicolas Marvillet et Jacques Paillotey qui avaient coupé un chêne dans une île de la Saône appartenant au commandeur (1709-1714). — 53. Transaction passée entre Claude-François Mercier, fermier de Sales et procureur du commandeur, d'une part, Hugues-Antoine et Pierre-Valentin Javelet, d'autre part, au sujet de l'échute arrivée par le décès à Ovanches de leur sœur Adrienne Javelet (1715). — 54-90. Procédure engagée par Louis de Clermont, comte de Chiverny, seigneur de Rupt et le commandeur François de Camus d'Arginy contre Nicolas, Claude et Jean Simonin au sujet de l'affranchissement de ceux-ci (1714-1717). — 91-95. Procédure contre Nicolas Jacquinet, de Saint-Albin, mari de Renée Simonin (1717-1727). — 96. Reconnaissance passée par Jean-François Guillemin, d'Ovanches (1713). — 97-103. Procédure contre celui-ci en vue de la reprise par le commandeur de Sales de certaines terres à Ovanches (1722-1727). — 104. Publication du testament de Jeanne-Françoise Simonin, veuve de Claude-François Poulard (1754). — 105. Approbation de l'affranchissement accordé à Claude-François Lamblin, d'Ovanches (1787).

**48H3075 1591-1774.****1591-1774**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 73 pièces, papier, dont 2 imprimés.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Copie d'une reconnaissance passée au commandeur Jean Fernand de Vauldrey par Albin, Pierre et Claude Simonin, enfants de feu Antoine Simonin, d'Ovanches (1591). — 3. Inventaire des biens de feu Claude Simonin (1731). — 4. Sentence du bailliage de Vesoul déclarant Joseph Simonin, docteur en médecine, demeurant à Gray, franc et bourgeois du Roi (1746). — 5-9. Extraits des registres de baptême, mariages et sépultures de la paroisse de Saint-Albin, des années 1590 à 1768, concernant la famille Simonin, délivrés en 1770. — 10-13. Tableaux généalogiques de la famille Simonin. — 14-75. Procédure engagée au Parlement de Besançon par Pie de Fassion de Sainte-Jay, commandeur de Sales et Montseugny, contre Pierre-Gaspard-Marie Grimaud d'Orçay, écuyer, seigneur de Rupt et d'Ovanches, Joseph Poulard, Louise Poulard, femme de Jean-François Marvillet, Marie-Joseph Poulard, femme d'Étienne Marvillet, et Gabriel Simonin, au sujet de la succession d'Anne Simonin, sujette mainmortable de la commanderie, décédée à Ovanches, sans héritiers (1768-1774).

**48H3076-48H3077 Cubry.****1489-1770**

## Biographie ou Histoire :

Haute-Saône, arrondissement de Vesoul, canton de Fresne-Saint-Mamès.

**48H3076 1489-1769.****1489-1769**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 42 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Mandements d'ajournement donnés par le bailli d'Amont à des habitants de Cubry et de Soing, à la requête de frère Jean de La Garde, commandeur de Sales (1489, 1er octobre et 1490, « le mercredi après Quasimodo », 20 avril). — 3. Avis concernant une borne placée entre les terres de la commanderie et les communaux de Soing et Cubry (s. d.). — 4-7. Requêtes des habitants de

Cubry au gouverneur de Bourgogne afin d'établir qu'ils ne sont pas du ressort du bailliage de Gray, mais de celui de Vesoul (1557-1592). — 8. Marché passé par les habitants de Cubry pour la conduite de leur bétail au pâturage (1581). — 9-18. Procédure engagée par le commandeur Jean Fernand de Vauldrey contre les habitants de Soing et de Cubry au sujet du droit d'affouage dans le bois de Fay (1617-1618). — 19-27. Procédure au bailliage de Vesoul entre Claude-François Mercier, fermier de Sales, et les habitants de Cubry au sujet du droit de pâturage dans un pré dépendant de la commanderie de Sales (1713-1716). — 28. Sommation adressée aux habitants de Cubry pour le bornage d'un étang transformé en pré (1765). — 29-33. Lettres de Faivre et de Boyer à Damey, greffier de la justice de Rupt (1768-1769). — 34-38. Lettres de Damey aux procureurs Blanc et Viney (1768-1769). — 39-43. Quittances données à Damey (1768-1769). — 44. Mémoire des dépens dus aux procureurs Faivre et Viney (1769).

---

#### 48H3077 1764-1770.

1764-1770

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 93 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-94. Procédure engagée au bailliage de Vesoul par le commandeur Léonard d'Ussel de Châteauvert, reprise par son successeur Pie de Fasson de Sainte-Jay, portée en appel au Parlement de Besançon, contre les habitants de Cubry qui prétendaient faire paître leur bétail dans les prés de la commanderie de Sales (1764-1770).

---

#### 48H3078 Aroz.

1500-1653

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 12 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Biographie ou Histoire :

Haute-Saône, arrondissement de Vesoul, canton de Scey-sur-Saône.

1. Dénombrement donné par Antoine Chassey, Pierre Vyrot dit Boissenet et Isabelle, veuve de Jean Viénot, des biens qu'ils tiennent à Aroz de frère Guy Bourrel, commandeur de Sales (1500 n. st., 1er mars). — 2. Échange entre Claude et Étienne Chichet, frères, d'Aroz, d'une part, et Hugues Vynot, d'autre part : celui-ci cède une maison à Aroz, lieudit « en la voye de Traves », un courtil et un jardin à choux joignant ladite maison, et une autre petite maison ; il reçoit un pré situé près des moulins d'Aroz (1599, 8 juin). — 3-8. Procédure engagée par le commandeur Jean Fernand de Vauldrey contre Antoine Chichet, d'Aroz, au sujet d'une vigne que le commandeur prétendait lui appartenir par droit d'échute (1604-1605). — 9. Lettre écrite au commandeur de Sales au sujet d'un mandement de garde publié par le sieur de Velleroy comme co-seigneur d'Aroz (1649). — 10. Vente passée par Jean Mellecot, procureur du commandeur Pierre de La Poype Saint-Julien, à Claude Guillaume, de toutes les échutes dudit commandeur à Aroz (1649). — 11-13. Lièves d'Aroz prises sur le terrier de Sales (1653).

---

#### 48H3079 Raze.

1610-1632

Description physique :

Importance matérielle : 10 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Biographie ou Histoire :

Haute-Saône, arrondissement de Vesoul, canton de Scey-sur-Saône.

1-8. Procédure entre le commandeur Jean Fernand de Vauldrey et François Girardot, lieutenant local au bailliage de Salins, au sujet du droit de juridiction à Raze (1610-1614). — 9. Pièce de procédure entre François Girardot et Antoine Langroingnet le vieux (1620). — 10. Cahier de reconnaissances passées au profit du commandeur de Sales par des habitants de Raze (1632).

---

#### 48H3080 Pontcey.

1571-1723

Description physique :

Importance matérielle : 28 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Biographie ou Histoire :

Haute-Saône, arrondissement de Vesoul, canton de Scey-sur-Saône.

1. Sommation adressée au fermier de Sales par le procureur de Gaspard Dandelot, seigneur de Chemilly, pour faire faucher le pré de Sales, sis en la prairie de Pontcey (1571). — 2-11. Procédure entre le commandeur Jean Fernand de Vauldrey et Antoinette de Rye, veuve de Gaspard Dandelot, au sujet du droit que celle-ci prétendait avoir de prendre quatre chars de foin dans ce pré (1587-1594).



— 12-26. Autre procédure sur le même sujet entre le même commandeur et Louise Dandelot, dame de Chemilly, femme d'Alexandre, baron de Vuilz (1614-1615). — 27. Amodiation du pré des Quennets, sis dans la prairie de Pontcey, passé pour dix-neuf ans à Claude-François Thévenin, moyennant 15 livres par an (1722). — 28. Note relative à ce pré (1723).

---

#### 48H3081 Pusey.

1500-1771

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 8 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Biographie ou Histoire :

Haute-Saône, arrondissement et canton de Vesoul.

1. Reconnaissances passées au profit de frère Guy Bourrel, commandeur de Sales, par des habitants de Pusey (1500 n. st., 23-26 mars). — 2-4. Procédure engagée par le commandeur Jean Fernand de Vauldrey contre Jacques Gueritot et Jean Grangeret de Pusey, pour obtenir le bornage d'une terre appelée le Champ Blanchard (1590-1592). — 5-7. Procédure entre le commandeur Jacques-François de Lallemant et les échevins de Pusey au sujet d'une dîme (1698). — 8-9. Sommation faite aux habitants de Pusey et rapport d'experts constatant les dégâts causés par leur bétail dans le pré de la commanderie (1771).

---

#### 48H3082 Chassey.

1183-1634

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Biographie ou Histoire :

Haute-Saône, arrondissement de Vesoul, canton de Scey-sur-Saône.

1. Sentence arbitrale entre Guillaume, prêtre de Chassey (Chace) et les Hospitaliers de Jérusalem au sujet des biens dépendant de l'église de Chassey (1183). — 2. Donation par Pierre de Colombe, chevalier, et Lambert son frère, aux frères de l'Hôpital de Jérusalem du diocèse de Besançon de tout ce qu'ils avaient in villa de Tyeffrans, paroisse de Chassey (1225 ; copie du 9 juillet 1348). — 3. Acte par lequel Monot Régniez de Chassey, au nom d'Estevenate, sa femme, fille de feu Jean Roy, reconnaît devoir à frère Antoine Dostun, commandeur de Montseugny, un cens annuel de 8 blancs (1466, 12 octobre ; expédition délivrée le 18 juin 1470). — 4-5. Amodiation des prés de la commanderie de Sales situés dans la prairie de Chassey (1625-1634).

---

#### 48H3083 Bucey.

1500-1754

Description physique :

Importance matérielle : 10 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Biographie ou Histoire :

Haute-Saône, arrondissement de Vesoul, canton de Scey-sur-Saône.

1. Dénombrement donné à frère Guy Bourrel, commandeur de Sales, par Henry et Jean Conte des terres et des prés qu'ils possèdent à Bucey (1500 n. st., 25 mars). — 2. Amodiation des prés de la commanderie de Sales situés dans la prairie de Bucey (1634). — 3. Reconnaissance passée au commandeur Bertrand de Moreton de Chabrillan par Nicolas Sot, de Chantes, pour les terres qu'il possède à Bucey (1738). — 4-8. Acquisition des biens de feu Nicolas Sot faite à ses héritiers par Thomas Bigaud, marchand, de Chassey-lès-Scey (1743-1750). — 9-10. Requête et transaction avec le commandeur Amable de Thiange au sujet de ces acquisitions (1753-1754).

---

#### 48H3084 Andelarre.

1352-1614

Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Biographie ou Histoire :

Haute-Saône, arrondissement et canton de Vesoul.

1. Vente par le procureur du prieur d'Auvergne « comme gouverneur de la maison de Saules » à Poncet, fils de Jaquel d'Andelarre, de la maison de Villemin dit Lorilielet dudit lieu (1352, 8 décembre). — 2. Acte par lequel Hugues, curé d'Andelarre, reconnaît que frère Guillaume de La Guiche (de Guichia), commandeur de Sales, a le patronage de ladite cure (1376, 1er août, die lune ante festum beati Petri ; expédition du 15 novembre, die sabbati post festum beati Martini yemalis, 1382). — 3. Renvoi par le juge de la prévôté de Charriez au samedi après la Chandeleur d'une affaire concernant les habitants d'Andelarre (1454 n. st., lundi 21 janvier). —

4. Collation par le vicaire général de l'Archevêché de Besançon à Pierre Courdier, prêtre de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, de la cure d'Andelarre, vacante par la mort d'Hugues Morel (1469, 25 juin). — 5. Présentation faite à l'archevêque de Besançon par Guy Borrel, commandeur de Sales, pour la cure d'Andelarre, vacante par la mort de Pierre Cordier, de frère Antoine Cortechault autrement Grangier, de Saint-Martin des Agneaux (Saint-Martin-en-Haut, Rhône, arr. Lyon, canton Saint-Symphorien-sur-Coise), diocèse de Lyon (1498, « après Pasques », 26 avril). — 6. Extrait de jours tenus à Andelarre dans la justice et seigneurie du commandeur de Sales (1497, 6 octobre-1500 n. st., 10 février). — 7-8. Dénombrements donnés au commandeur Guy Bourrel par divers habitants d'Andelarre (1500 n. st., 24 février-4 mars). — 9. Vente par Jean Henry, « d'Eschenol la Méline devant Vesoul », à frère Pierre Cordier, curé d'Andelarre, pour lui et ses successeurs à ladite cure, d'« ung desers de vigne situé et assitz en la fin d'Eschenol ou lieu-dit en la Goute » (1474 n. st., 6 février ; expédition du 10 octobre 1512). — 10. Sentences prononcées à Andelarre en la justice de frère Jean Journet, commandeur de Sales, le 12 novembre 1516. — 11. Ordre donné par Claude Sonnet, lieutenant général au bailliage d'Amont, de faire une enquête dans une affaire entre Claude Vigier, curé d'Igny, et Catherin Bassot, curé d'Andelarre (1551, 5 novembre). — 12. Ordre donné aux procureurs des parties de produire leurs pièces (1552, 27 juin). — 13-14. Requête de Marc de La Goutte, commandeur de Sales et Montseugny, pour obtenir que Catherin Bassot, curé d'Andelarre, détenu dans les prisons de Vesoul, lui soit remis (1556, 21 et 25 août). — 15-18. Fragments d'une procédure entre le commandeur Jean Fernand de Vauldrey et Claude de Bauffremont, seigneur de Scøy-sur-Saône (1614).

---

#### 48H3085 Chariez.

1452-1663

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 29 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Biographie ou Histoire :

Haute-Saône, arrondissement et canton de Vesoul.

1. Accensement par frère Richard Doncieu dit de Diesme, commandeur des commanderies « de Saules et de Laignes » à Philippe de Nyon, curé de Dampierre près Montbozon, d'une vigne au finage de Vesoul et d'un pré au finage de Navenne (1452 n. st., 20 février). — 2. Déclaration donnée au commandeur Guy Borrel par Pierre Aubelet de ce qu'il possède à Chariez (1500 n. st., 27 février). — 3. Amodiation par le procureur d'Antoine Cressin, commandeur de Sales, à Nicolas Charmoille d'une « plastre et chasault » sis à Chariez (1576, 6 mars). — 4-21. Amodiations des vignes de Chariez appartenant au commandeur de Sales (1592-1663). — 22. Échange de vignes entre le commandeur Pierre de La Poype Saint-Julien et noble Gaspard Ostenin, capitaine à Chariez pour Sa Majesté Catholique (1624). — 23-27. Mémoires sur les vignes de Chariez (s. d.). — 28-30. Visite des vignes de Chariez (1601-1659).

---

#### 48H3086 Igny.

1460-1553

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Biographie ou Histoire :

Haute-Saône, arrondissement de Vesoul, canton de Gray.

1. Vente par Jaquet et Jean Facillon, d'Igny, à Ferryot Mourret et à Étienne Viennel de plusieurs terres et prés à Igny (1460 n. st., 5 avril). — 2. Provisions de la cure d'Igny données par le vicaire général de l'administrateur du diocèse de Besançon, le siège vacant, à Pierre Guynot, présenté par le procureur de Guy Borrel, commandeur de Sales (1502, 4 novembre). — 3. Prise de possession de la cure d'Igny par Pierre Guynot (1502, 7 novembre). — 4. Réception de François Tavernier, de Vaudey près Vellexon (de Vauldeyo prope Vellexonam), curé d'Igny, dans l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem par Jean Lavre, commandeur de Montseugny et de Sales (1553, 8-9 avril).

---

#### 48H3087-48H3088 Laine.

1498-1777

Biographie ou Histoire :

Haute-Saône, arrondissement de Vesoul, canton de Montbozon, commune de Vy-lès-Filain.

---

#### 48H3087 1498-1620.

1498-1620

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Requête présentée à l'official de Besançon par frère Guy Borrel (Guido de Burret), commandeur de Sales et de Laine, contre Hugues Moguin, demeurant à Maussans, qui refuse de lui payer la redevance qu'il doit en sa qualité de propriétaire de quatre chevaux dans le territoire de Laine (1498 n. st., die sabbati post festum Purificacionis beate Marie Virginis, 3 février). —

2-4. Pièces de procédure sur la même affaire (1498). — 5. Requête du doyen et du chapitre de Besançon contre le commandeur Guy « Borrey » qui, en sa qualité de possesseur de la grange de Laine, refuse de leur payer une redevance de 84 quartes, moitié froment, moitié avoine (1498, 12 septembre). — 6. Accensement du lieu « vulgairement appelé Laine, situé au bailliage d'Amont », passé par Antoine de La Goutte, écuyer, seigneur de l'Écluse près Moulins en Bourbonnais, procureur du commandeur Marc de La Goutte, son frère, à Jean Gabriel, notaire, de Rupt, moyennant un cens de 40 quartes de froment et de 40 quartes d'avoine, mesure de Montbozon (1561, 6 mai). — 7. Ratification de cet acte par Louis de Lastic, prieur d'Auvergne (1561, 1er juin). — 8. Vente par Hugues Noblot à noble Pierre de Sougnerey d'un pré proche du moulin de Laine (1568, 13 juin). — 9. Cession par Jean Gabriel à Pierre Gramy et à Cécile, sa femme, du tiers du domaine de Laine (1568, 6 octobre). — 10. Cession par le même à Fiacre Gramy d'un demi-arpen de vigne à Laine, lieudit en Genevray (1570, 8 mai). — 11. Partage de terres à Laine entre Pierre Gramy, Jean, Jeanne et Catherine Cugnet (1570, 12 juin). — 12. Vente par Jean Gabriel, citoyen de Besançon, à Oudin Fydoine de tout ce qu'il a acquis à Laine de Catherine et Jeanne Cugnet (1579, 3 mai). — 13. Procuration donnée par frère Hugues de Loubeix, grand maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, à Jean Fernand de Vauldrey et à Didier Camus pour recouvrer les biens usurpés de la commanderie de Sales et Montseugny, notamment le membre de Laine (1586, 4 novembre). — 14-15. Jours tenus à Laine par le juge du commandeur de Sales et Montseugny (1594-1600). — 16. Arrêt du Parlement maintenant le commandeur Jean Fernand de Vauldrey en possession du membre de Laine (1609). — 17-31. Procédure engagée par le commandeur Jean Fernand de Vauldrey contre les habitants de Filain et de Vy-lès-Filain au sujet du droit de pâturage à Laine (1608-1620).

**48H3088 1649-1777.****1649-1777**

## Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 61 pièces, papier, dont 1 imprimé, 1 sceau.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Visite de la grange de Laine (1649). — 2. Requête présentée au Parlement de Dole par Jacques et Henry de Blavière, héritiers de Jacques de Blavière, chanoine et vicaire général de Besançon, pour obtenir du commandeur de Sales le paiement du cens de 84 mesures, moitié froment, moitié avoine, assigné sur la grange de Laine (1651). — 3-25. Prix faits et quittances de travaux exécutés à la chapelle et à la grange de Laine (1662-1765). — 26-31. Visites et prix faits de réparations au moulin de Laine (1740-1765). — 32. Bail à ferme du domaine de Laine (1701). — 33. Visite des bâtiments et de la chapelle de Laine (1712). — 34. Arrêt de la Chambre des Comptes du comté de Bourgogne qui ordonne que les biens du Temple de Laine ne seront compris dans aucun rôle d'impositions (1713). — 35. Amodiation de la moitié des revenus de Laine (1713). — 36-38. Déclarations faites par des échevins et des habitants de Filain et Vy-lès-Filain sur la situation de la grange de Laine (1718-1724). — 39. Accord entre les fermiers et le meunier de Laine (1720). — 40. Extrait des registres de l'assemblée provinciale du grand prieuré d'Auvergne : nomination de commissaires pour examiner l'état du moulin de Laine et marquer les bois nécessaires pour le réparer (1741). — 41. Sommation adressée aux habitants de Penessières pour qu'ils reconnaissent que le four banal appartient au commandeur de Sales et Montseugny (1742). — 42. Procès-verbal des réparations faites à la grange de Laine et des bois employés (1759). — 43. Conventions entre le commandeur Pie de Fassion de Sainte-Jay et Jean-Baptiste Paris, notaire et géomètre, demeurant à Lure, pour le renouvellement du terrier de Laine (1769). — 44. Mémoire de ce qu'il convient de faire reconnaître dans le terrier de Laine (s. d.). — 45-60. Procédure entre Jacques Jannin et Claude Guillauminey, fermier de la commanderie de Laine (1771). — 61-63. Procédure pour Claude-Pierre Petiet, fermier de la commanderie de Sales, contre Jean-Baptiste Thomas et Charles-Joseph Boiteux, commissaires à terriers (1777).

**48H3089-48H3090 Filain et Vy-lès-Filain.****1561-1709**

## Biographie ou Histoire :

Haute-Saône, arrondissement de Vesoul, canton de Montbozon.

**48H3089 1561-1619.****1561-1619**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 3 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accensement passé par le procureur du commandeur Marc de La Goutte à Antoine Lantard d'une place vide à Filain (1561, 26 juillet). — 2-4. Extraits des registres de la justice de Filain et de Vy-lès-Filain (1618-1619).

**48H3090 1701-1709.****1701-1709**

## Description physique :

Importance matérielle : 240 sur 170 mill., papier ; 110 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Copie d'une procédure engagée devant la Maîtrise des Eaux et Forêts de Vesoul par les habitants de Vy-lès-Filain contre Jean-Claude et Antoine Préjean, demeurant à la grange de Laine, au sujet du droit de pâturage dans les coupes du bois de Vy-lès-Filain, appelé le Bois Clair (1701-1709).

---

#### 48H3091 Vallerois-Lorioz.

1648-1723

Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Biographie ou Histoire :

Haute-Saône, arrondissement de Vesoul, canton de Noroy-le-Bourg.

1-7. Déclarations par diverses personnes de terres à Vallerois-Lorioz dépendant de la commanderie de Sales (1648-1723). — 8-9. Réclamation et quittance d'un cens à Vallerois-Lorioz (1723).

---

#### 48H3092 Echenoz-le-Sec.

1662-1742

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Biographie ou Histoire :

Haute-Saône, arrondissement de Vesoul, canton de Montbozon.

1. Reconnaissance passée par Jean-Baptiste de La Rochette, seigneur d'Echenoz-le-Sec (1662). — 2. Extrait de l'arpentage d'Echenoz-le-Sec (1701). — 3-4. Assignations données aux habitants d'Echenoz-le-Sec et d'Ormenans pour passer des reconnaissances au commandeur de Sales (1742).

---

#### 48H3093 La Grange de Vaux.

1607-1769

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 5 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Lettre du commandeur de Vaudrey demandant l'envoi du terrier de la Grange de Vaux (1607). — 2. Rétrocession au commandeur de Sales par Germain Maillot, curé de Villersexel, procureur de son frère François, d'une maison au village de la Grange de Vaux, qui avait été vendue à celui-ci par le procureur du commandeur Pierre de La Poype Saint-Julien (1649). — 3. Sommation adressée par le procureur de Jacques de Montagnac Larfeuilère à François Maillot de se désister d'une maison avec jardin sise à la Grange de Vaux (1653). — 4. Vente aux enchères de biens à la Grange de Vaux arrivés au commandeur de Sales par droit d'échute (1667). — 5. Mandement pour l'exécution d'un arrêt de la Chambre Souveraine des Eaux et Forêts au Parlement de Besançon (1748). — 6. Dépouillement des terriers de la Grange de Vaux (1769).

---

#### 48H3094 Granges.

1508-1580

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Biographie ou Histoire :

Granges-le-Bourg ou Granges-la-Ville, Haute-Saône, arrondissement de Lure, canton de Villersexel.

1. Vente par Jaquot Bersot alias Parrein, de Montbéliard, à Simon Huguenin, notaire, demeurant à Granges, à Gyllote, sa femme, à Martin et Nicolas Chanterel, enfants de feu Perrin Chanterel et de ladite Gyllote, d'un moulin « nommé le molin Jehan Clerc, séant ou finaige dud. Granges, sur le rupt de Secenans discourant par led. finaige, assis entre led. Secenans et le pont de pierre près de la Maladière » (1508 n. st., 4 février ; expédition du 26 février 1514 n. st.). — 2. Accensement par Georges, comte de Wurtemberg et de Montbéliard, seigneur de Granges, à Pierre Guillegoz d'une place au finage de Secenans où était autrefois un moulin (1555, 17 novembre). — 3-22. Procédure au bailliage d'Amont à Vesoul entre Frédéric, comte de Wurtemberg et de Montbéliard, seigneur de Granges, et Adrien Chanterel, au sujet de deux moulins, au finage de Granges sur le ru de Secenans, appelés l'un le moulin Norot ou Besanconin, l'autre le moulin Jehan Clerc ou de Breille ; dépositions de témoins (1576-1580).

**48H3095 Secenans.**

**1563-1701**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Biographie ou Histoire :

Haute-Saône, arrondissement de Lure, canton de Villersexel.

1. Répartition des cens dus à la commanderie de Sales sur diverses terres à Secenans, Granges-la-Ville et Crevans (s. d.). — 2. Résumé de ventes de terres faites au même lieu de 1563 à 1586. — 3. Jugement de la justice de Granges contre Pierre-Jean Fort de Secenans (1579). — 4. Déclaration par laquelle Pierre Fort et Pierre Guillegoz, de Secenans, se reconnaissent sujets de Jean Fernand de Vaudrey, commandeur de Sales et de la Grange de Vaux (1596). — 5. Reconnaissances passées par des habitants de Secenans au commandeur Jacques de Montagnac Larfeuillère (1701).

---

**48H3096-48H3097 Citers.**

**1667-1783**

Biographie ou Histoire :

Haute-Saône, arrondissement de Lure, canton de Luxeuil.

---

**48H3096 1667-1783.**

**1667-1783**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 57 pièces, papier, dont 2 imprimés.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accensement perpétuel du bois de la Trincotte passé par le procureur de Léon de Villeneuve, commandeur de Sales, à Claude Roissard, Jean Joly, Jean-Claude Joram et Vauldrey de Petite-pierre, de Citers (1667). — 2-3. Arpentage du bois de la Trincotte (1702). — 4. Requête de Pierre-Vincent Jolicard, procureur du commandeur Jacques-François de Lallemand de Vaytte, tendant à faire annuler l'accensement perpétuel de 1667 (1702). — 5. Accensement pour 99 ans du bois de la Trincotte passé par ledit procureur à Humbert Guy et à Jean-Claude Coulleneu (1703). — 6. Requête des habitants de Citers à l'intendant de Besançon pour faire expulser lesdits Guy et Coulleneu (1703). — 7. Bail à ferme du droit de glandée dans le bois de la Trincotte (1737). — 8-11. Poursuites contre divers individus qui ont coupé des arbres dans ce bois (1738-1743). — 12. Procès-verbal de visite et réponses à un questionnaire sur le bois de Trincotte (1745). — 13. Lettres patentes de Louis XV autorisant des coupes dans les bois de l'Ordre de Malte (1745). — 14-54. Procédure entre le commandeur Amable de Thiange et les habitants de Citers, au sujet de la propriété de la forêt de Trincotte, avec intervention du prieur et des religieux de Notre-Dame de Bithaine, Ordre de Cîteaux (1747-1755). — 55-57. Procédure entre les habitants de Citers et le commandeur Pie de Fassion de Sainte-Jay au sujet de l'étendue et des limites du bois de la Trincotte (1770-1779). — 58. Visite du bois de la Trincotte (1783).

---

**48H3097 XVIIIe siècle.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 3 plans, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-3. Plans du bois de la Trincotte (s. d. et 1779).

---

**48H3098 Sales et Laine.**

**1714**

Description physique :

Importance matérielle : 390 sur 260 mill., papier, 17 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Arpentage des maisons, moulins, terres, prés, vignes, bois, étangs dépendant des commanderies de Sales et de Laine, fait par Pierre Maclet, de Rupt, sur l'ordre du commandeur François Camus d'Arginy (1714).

---

**48H3099 Sales et Montseugny.**

**1500-1769**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 9 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Déclaration donnée par Oudot Boudot et Aliz, femme de Pierre Dorget, « de Chargey lez Prugerot », à frère Guy Bourrel, commandeur de « Notre-Dame de Saules » des maisons, terres, prés et vignes sis au terroir de Chargey (Haute-Saône, arr. Vesoul, canton Combeaufontaine) (1500 n. st., 24 mars). — 2. « Manuel des censes, rentes, corvées de bras, meyx, maisons, prez, terres, estang, bois et aultres drois et redevances dehues au sr commandeur de Sales » (s. d.). — 3-5. Manuels des amodiations de la commanderie de Sales et Montseugny, à Claude Faulcotte et à Magdelaine, sa femme, d'une maison à Beaujeu (Haute-Saône, arr. Vesoul, canton Fresne-Saint-Mamès), près de l'église, anciennement appelée la maison de Sales (1590, 28 juillet). — 6-7. Vente par Claude-François Mercier, fermier de la commanderie de Sales, à Claude Mathieu, recteur d'école à Traves, d'une friche sise au finage de Beaujeu (1714). — 8. Plan du finage de Beaujeu (s. d.). — 9. Extraits du terrier de Sales au lieu d'Oizelay, du sous-bail fait par le sieur Millot (1758), du marché passé par le sieur Dupoirier (1767). — 10. Compte rendu au commandeur de Sainte-Jay par Claude Damey, son procureur (1769).

---

**48H3100-48H3122 Commanderie de Tortebesse (Puy-de-Dôme).**

**1245-1789**

---

**48H3100-48H3101 Inventaires.**

**1674-XVIIIe Siècle**

---

**48H3100 1674.**

**1674**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 230 mill., papier, 143 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire raisonné des tiltres de la commanderie de Tortebesse et de ses membres... faict par le travail de Christophle Néron... en l'année 1674. » — Fol. 126-143, blancs.

---

**48H3101 XVIIIe siècle.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 360 sur 230 mill., papier, 10 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

« Inventaire des titres et papiers de la commanderie de Tortebesse et membres en dépendants. » (Minute de l'inventaire Batteney, assez différente de la rédaction définitive).

---

**48H3103-48H3106 Biens propres.**

**1420-1758**

---

**48H3102 Justice.**

**1664-1670**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Extrait des registres de la châtellenie de Tortebesse : émoluments et droits de cour taxés depuis le 29 juillet 1664 jusqu'au 29 janvier 1667. — 2. Sentence du châtelain de Tortebesse contre Michel-Antoine Heyraud (1669). — 3. Sentence condamnant Antoine Michon, convaincu d'avoir séduit Gabrielle Jarrasse, à payer une amende de 30 livres, à nourrir et élever l'enfant et à verser 300 livres à ladite Jarrasse pour lui servir de constitution de dot (1670).

---

**48H3103-48H3105 Ventas, accensements, sentences, procédures.**

**1455-1758**

**48H3103 1455-1758.**

**1455-1758**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accensement pour 29 ans par Pierre du Chariot, commandeur de Tortebeffe, à Guillaume Rossellet, à Guillaume, Pierre et Jean Jalicons, frères, du lieu des Olmes, paroisse de Prondines, du droit de prendre du bois pour leur usage et de faire paître leurs bestiaux dans le bois appelé las Bessas Murat, paroisse de Tortebeffe, moyennant un cens annuel de 7 sous 6 deniers tournois, 3 poules et 24 livres d'huile de noix (1455, 28 novembre). — 2. Accensement pour 29 ans passé par André Rolland, commandeur de Tortebeffe, à Pierre Phelippon et Jean Mège de la métairie et domaine de Tortebeffe, moyennant un cens annuel de 20 livres tournois, 15 setiers de seigle, 5 setiers d'avoine et 8 charretées de foin (1499, 22 avril). — 3. Sentence du bailliage de Montferrand dans un procès d'André Rolland, commandeur de Tortebeffe, contre Jean de Fressanges, prêtre, Guillaume, Michel et Anne de Fressanges : ceux-ci sont condamnés à combler les tranchées qu'ils avaient creusées dans le bois de Clerant, pour conduire l'eau de la fontaine dans leur pré (1514 n. st., jeudi 5 janvier). — 4. Notification de cette condamnation (1514, n. st., 13 janvier). — 5. Arrêt du Parlement cassant une sentence du sénéchal d'Auvergne rendue au profit de Jean Mathelin de Bosredon contre Louis de Sauzet, commandeur de Tortebeffe (1611). — 6. Ordonnance du juge de Tortebeffe contre Gui et Gabriel Mège et d'autres, qui détournaient l'eau du pré de l'Hôpital appartenant au commandeur (1648). — 7. Requête de frère Antoine-Joseph de Laube, commandeur de Tortebeffe, contre Jean et Michel Tardif au sujet de coupes de bois dans la forêt de Clergeat (s. d.). — 8. Ordonnance de la Maîtrise des Eaux et Forêts de Riom fixant les droits d'usage des habitants de Tortebeffe et de Saint-Julien dans les bois de la commanderie (1732). — 9. Arrêt du Conseil d'État relatif à l'exécution de cette ordonnance (1757). — 10. Requête et ordonnance pour l'enregistrement de cet arrêt au greffe de la Maîtrise des Eaux et Forêts de Riom (1757). — 11-21. Pièces concernant la visite des bois de la commanderie de Tortebeffe et l'opposition des habitants de Tortebeffe et de Saint-Julien à des ventes de bois (1757-1758).

**48H3104 1512.**

**1512**

Description physique :

Importance matérielle : 1190 sur 615 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Sentence du lieutenant général du bailli de Montferrand maintenant le commandeur de Tortebeffe en possession des droits d'usage dans les bois de Clerghat, de las Costas, de Denays et des Austes (1512, 14 août).

**48H3105 1642-1680.**

**1642-1680**

Description physique :

Importance matérielle : 21 pièces, parchemin ; 113 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente par Jean Barrier à frère Foucaud de Saint-Aulaire, commandeur de Tortebeffe, d'une maison à Tortebeffe (1642). — 2-131. Procédure engagée aux Requêtes du Palais par le commandeur Foucaud de Saint-Aulaire, portée, après sa mort, au Parlement par Alexandre de Costaing de Pusignan, receveur et procureur général au grand prieuré d'Auvergne, contre Étienne Gaignol, marchand à Chamalières, Jean Faveyrat, greffier au bailliage de Chamalières, Guillaume Chardon, notaire, mari d'Antoinette Faveyrat, Gilberte Chamalières, veuve d'Étienne Faveyrat, pour les obliger à se désister d'une maison construite sur les ruines d'une chapelle à Chamalières, dépendant de la commanderie de Tortebeffe (1657-1666). — 132. Sommatation faite par Alexandre de Costaing de Pusignan à Étienne Andrieu, bourgeois de Clermont, de lui exhiber le bail de la dîme de Chamalières (1664). — 133. Vente d'une terre à Tortebeffe passée par les enfants de Jacques Brue à Raymond de Foudras de Contansson, commandeur de Tortebeffe (1680). — 134. Vente d'une autre terre au même par Annet Gaudebeuf (1680).

**48H3106 Terrier.**

**1420-1422**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 210 mill., papier, 3 et 139 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du grand prieur d'Auvergne à cause de la commanderie de Tortebeffe, reçues par les notaires P. Boudol et P. Faure. — Répertoire moderne. — Reconnaissances à Tralaigues (fol. 2-28, 43-44, 61-64) ; à La Mazière (fol. 23 v°-24, 30-41). Fol. 78, description du domaine de Tortebeffe. Fol. 79, « Sensuyvent les hommes de Lastic ». Fol. 86, « Sensuyvent les habitants de Ribieras ». Fol. 101, « Apud Tortabessa au diocèse de Clermont ». Fol. 116, « Apud la Peza en la

parroisse de Gotière ». Fol. 128, « Apud S. Pierre Roche près d'Orsival ». Fol. 131, « Apud Lhianens ». Fol. 134, « Le mas de Lut en la parroisse de Perpezet ». — Fol. 29, 42, 45-56, 51, 59-60, 65-70, 76, 111-115, 130, 135-139, blancs.

---

### 48H3107-48H3109 Membre de Tralaigues.

1245-1725

Biographie ou Histoire :

Puy-de-Dôme, arrondissement de Riom, canton de Pontaumur.

---

### 48H3107 1245-1530.

1245-1530

Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Donation par Guillaume Delbetz, Béatrix, sa femme, fille de Dalmas de Lachalm, et Amblard, frère de ladite femme, à la maison de Tralaigues, de tous leurs droits sur une terre appelée Poibasto (1245, mars). — 2. Échange par lequel Richard, seigneur de Chalus (Carlucii), et Albert, son frère, cèdent à la maison de Tortebeffe 6 sous et demi de rente qu'ils avaient sur la maison de Tralaigues et leurs droits sur l'étang de ladite maison contre un setier de seigle, un setier d'avoine et 2 sous de rente que l'Hôpital de Jérusalem avait dans la paroisse de Mayrenchalm (1260, juillet). — 3. Remise par « Loyse Dalphine dame de Mirmont et d'Entreaygues » à frère Jean Dautremone, commandeur de Tortebeffe et de Tralaigues, des biens de Gomete Plungade, de la paroisse de Saint-Priest, morte sans enfant (1365, « le samedi avant la feste de la Nativité Saint Jehan Baptiste », 21 juin). — 4. Reconnaissances passées à frère Béraud Dadeu, commandeur, par Michel Gendre, du lieu des Marciers, paroisse de Tralaigues, pour trois quartelées de terre audit lieu (1477, 19 septembre). — 5. Autre reconnaissance par Jean Gendre pour deux petites pièces de terre sises à Tralaigues, au quartier appelé du Chiroi (1477, 19 septembre). — 6. Autre reconnaissance par Guillaume Freyral pour une quartelée de terre au terroir « doux Felhous » (1477, 19 novembre). — 7. Confirmation par André Rolland, commandeur de Tortebeffe, de l'acquisition d'un pré, appelé « las Saignes Loys », dans la paroisse de Montel-de-Gelat, faite par Jean, Gervais et Antoine Loys (1497, 15 juillet). — 8. Reconnaissance passée par Jean Besset à André Rolland pour deux sétérées de terre à Tralaigues, terroir de Prat Boudet, et pour une autre terre de trois quartelées, au terroir de las Sanhouilles (1499, 13 juillet). — 9. Sentence du châtelain de la baronnie de Miremont condamnant Jean Barse, dit Nyquot, Antoine Barse, prêtre, et Jacques Barse à payer des cens à André Rolland, commandeur de Tortebeffe (1530, 23 juin).

---

### 48H3108 1467-1725.

1467-1725

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 45 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Sentence du châtelain de Montel-de-Gelat, rendue à la requête de frère Jean Coutet, grand-prieur d'Auvergne, condamnant Pierre Sarges dit Lesmonier et d'autres habitants de Tralaigues à conduire les parcières à la grange de Tralaigues (1467, mardi 25 septembre). — 2. Copie de l'acte précédent. — 3-4. Sentence du bailli de Montferrand condamnant les habitants de Tralaigues à payer la dime des grains à André Rolland, commandeur de Tortebeffe (1506, 23 janvier). — 5. Copie de reconnaissances passées en 1421 par des habitants de Saint-Priest produite dans un procès engagé par Guillaume Coppier, commandeur de Tortebeffe (1550). — 6-37. Procédure entre Louis de Lastic, grand-prieur d'Auvergne, commandeur de Tortebeffe, et les habitants de Tralaigues, contenant une sentence des Requêtes du Palais condamnant ceux-ci à payer la dime des agneaux, des veaux et des porcs (1571-1572). — 38. Copie, faite en 1668, de la vente passée par Jacques de Chalus, écuyer, seigneur de Vialleveloux, à Colin Delaville, de Tralaigues, des dîmes qu'il percevait à Tralaigues (1496, 24 juin). — 39-40. Accord entre frère Foucaud de Saint-Aulaire, commandeur d'Olloux et de Tortebeffe, et Jean de Chalus, écuyer, au sujet de la dime de Tralaigues (1652). — 41-48. Procédure entre Jean Gineste, curé de Tralaigues, et Antoine de Pons, commandeur de Tortebeffe, au sujet du paiement de la portion congrue (1724-1725).

---

### 48H3109 1324-1612.

1324-1612

Description physique :

Importance matérielle : 15 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Concession par Jean de Druis, seigneur de Montpensier et d'Herment, à frère Raynaud de Les Champs, commandeur de Tortebeffe et de Tralaigues, du droit de prendre dans la forêt de Roche du bois de chauffage et de construction, et d'y faire pâturer des bœufs, vaches, moutons, brebis et vingt porcs (1324, « le dimanche après la fête de toutz sains », 4 novembre). — 2. Copie de l'acte précédent. — 3. Accensement pour vingt-cinq ans passé par Jean de Vanzé, commandeur de Tortebeffe, à Pierre Vanna et à André Besset, d'une maison, de terres et de prés à Tralaigues, moyennant un cens annuel de 6 setiers de seigle, 4 setiers d'avoine et 60 sous tournois (1407, 23 novembre). — 4. Autre accensement pour vingt-neuf ans de maisons à Tralaigues passé par le même à



Pierre et Guillaume Vanna, moyennant un cens de 4 livres de bonne monnaie et de 10 setiers de grain, deux tiers de seigle et un tiers d'avoine (1430 n. st., 24 mars). — 5. Attestation de témoins déclarant que les « meytaniers » de Tralaigues ont toujours été exempts des tailles royales (1482 n. st., 4 février). — 6. Sentence du bailli de Montferrand en faveur du grand-prieur d'Auvergne (1491, 26 avril). — 7. Accord entre André Rolland, commandeur de Tortebeffe, Antoine Besset, prêtre, Michel Besset, Bonne Besset, épouse de Gilles Périer, notaire, par lequel ceux-ci se désistent de tous leurs droits sur le domaine de Tralaigues (1492, 29 avril). — 8-9. Ratifications de cette sentence (1492, 24 et 30 mai). — 10. Sentence du bailli de Montferrand condamnant Pierre Besset à remettre au commandeur de Tortebeffe la métairie de Tralaigues (1493, 29 juillet). — 11. Autre sentence contre Antoine et Michel Besset (1493, 7 août). — 12. Autre sentence contre Michel Besset dit Mynhot (1495 n. st., 13 février). — 13-14. Mises à exécution de ces sentences (1495, 1er et 30 octobre). — 15. Accensement pour vingt-neuf ans du domaine appelé la Borie de Tralaigues passé par André Rolland, commandeur de Tortebeffe, à maître Pierre des Mathieux, notaire, demeurant au lieu des Ramades, paroisse de Villossanges (1494, 27 mai). — 16. Bail de la métairie de Tralaigues passé par Pierre Desroches, commandeur de Villefranche, procureur de Gabriel Duchier, grand prieur d'Auvergne, commandeur de Tortebeffe, à noble demoiselle Louise d'Aubusson, veuve de noble Gayet de Johannat, seigneur des Ramades (1533, 5 août). — 17-18. Mémoire et inventaire de pièces produites par Louis de Sauzet, seigneur d'Estivières, contre noble François-Aymé Des Roches au sujet du domaine de Tralaigues (1612).

---

### 48H3110 Membre de La Forêt.

1718-1762

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, papier ; dont 1 imprimé.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Biographie ou Histoire :

Puy-de-Dôme, arrondissement de Riom, canton de Pontgibaud, commune de Cisternes-la-Forêt.

1. Lettres patentes confirmant celles du 7 mai 1644 accordant à l'Ordre de Malte le droit d'évocation au Conseil du Roi (1718). — 2-5. Fragments d'une procédure entre Nicolas-Martin Hautier de Villemontée, commandeur de Tortebeffe, et Meredias, curé de La Forêt, au sujet de la propriété d'un pré appelé le pré de la cure (1754-1762).

---

### 48H3111-48H3112 Membre de La Peize.

1257-1551

Biographie ou Histoire :

Puy-de-Dôme, arrondissement de Riom, canton de Saint-Gervais, commune de Gouttières.

---

### 48H3111 1257-1551.

1257-1551

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Donation par Guillaume, seigneur de Roche d'Agoux (Ruppisdagulfi), à la maison de Lapeza, de l'Hôpital de Jérusalem, où son fils Geoffroi a été reçu, de ses terres et prés situés près de ladite maison et du droit de prendre du bois mort dans la forêt deus Mons et dans la forêt Frigidî Fontis (1257, septembre). — 2. Déclaration de plusieurs habitants de La Peize, paroisse de Gouttières (Gotière), diocèse de Clermont, reconnaissant que, sur 25 gerbes, le commandeur de Tortebeffe en prend trois comme parcières, deux comme dîmes et que les vingt autres appartiennent au laboureur (1506, 7 août). — 3. Accensement par André Rolland, commandeur de Tortebeffe, à Antoine Favier, Bernard et Pierre Savy, de la « pierrière » de La Peize, pour un an, moyennant 40 sous et « troys mostons en layne, bons, honnestes, gras et marchans » (1506, 30 octobre). — 4. Accensement par Thomas Boudet, marchand de Clermont, au nom du grand-prieur d'Auvergne, à Pierre Faure, curé de Saint-Julien-la-Geneste, pour trois ans, moyennant 24 livres par an, de tout ce que le grand prieur possède au village de La Peize, paroisse de Gouttières, et dans la paroisse de Saint-Pierre-des-Champs (1536, 29 juin). — 5. Bail emphytéotique d'une carrière de pierre de taille, située à La Peize, passé par Guillaume Coppier, commandeur de Tortebeffe, à Giraud Favier et Jean Savy, moyennant un cens de 40 sous (1551, 3 juin).

---

### 48H3112 1504-1549.

1504-1549

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Transaction entre André Rolland, commandeur de Tortebeffe, et plusieurs habitants de La Peize, au sujet des cens dus sur cinq quarterons de terre sis audit lieu (1504, 30 juin). — 2. Mandement du lieutenant du bailli de Montferrand pour l'exécution de cet accord (1505, 3 juin). — 3. Ratification de cet accord (1506, 17 avril). — 4. Requête des habitants de La Peize au sujet de cet accord (1506, 15 mai). — 5. Reconnaissances passées au commandeur de Tortebeffe par divers habitants de La Peize (1506, 7 août). — 6. Reconnaissance passée par Jean et Pierre Boulon, du lieu de Salecru, paroisse de Saint-Gervais, pour trois éminées

de terre à La Peize (1512, 23 avril). — 7. Autre reconnaissance pour la même terre passée par Antoine et Jean Bolon (1594, 18 mars).

---

#### 48H3113-48H3117 Membre de Lastic.

1325-1745

Biographie ou Histoire :

Puy-de-Dôme, arrondissement de Clermont-Ferrand, canton de Bourg-Lastic.

---

#### 48H3113 1325-1571.

1325-1571

Description physique :

Importance matérielle : 9 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accensement passé par frère Raynaud de Las Champs, commandeur de Tortebeffe, à Guillaume de Baussonio, clerc, fils de feu Robert de Baussonio, damoiseau, d'une maison et d'un jardin à Lastic, moyennant un cens d'une émine d'avoine et d'un denier (1325, die jovis post estivale festum beati Martini, 6 juillet). — 2. Copie de l'acte précédent. — 3. Accensement passé par Jean de Vanzé (de Vanziac), commandeur de Tortebeffe, à Léon Doradour (de Oratorio), prêtre, à Pasquet, Denis, Guillaume, Pierre et Jean Doradour, frères, d'une maison, d'un jardin et d'un pré à Lastic (1410, mercredi 14 mai). — 4. Acte par lequel Jacques Pradinal dit Alauzeta, prêtre, curé de Bourg-Lastic (del Bort), reconnaît tenir du commandeur Jean de Vanzé la chapelle de Lastic sous un cens de 4 sous et 6 deniers tournois (1415, 24 mai). — 5. Accensement par Jean de Vanzé à André de Labrosse (de Brossa) d'un quarteron de terre à Lastic (1419, 29 avril). — 6. Acte par lequel Jacmeton Chazot, de Lastic, reconnaît devoir à André Rolland, commandeur de Tortebeffe, une somme de 9 livres 17 sous et 6 deniers pour droits de lods et ventes d'un quarteron de terre situé à Lastic (1495, 30 avril). — 7. Transaction entre André Rolland et Robert Passelaygue, prêtre, Gilbert et Pierre Passelaygue, frères, habitants de Lastic : ceux-ci seront tenus de faire des « bohades » au commandeur « pour aler querir le vin en la Limagne d'Auvergne et la conduire au lieu de la Forest ou de Tortebeffe » ; le commandeur donnera un « carton » de seigle pour chaque paire de bœufs (1499, 10 avril). — 8. Copie de l'acte précédent. — 9. Sentence condamnant Jean Maussion, Annet Brousse et Jean Passelaigue, représentant les habitants de Lastic, à payer certains cens au commandeur (1528, 12 mai). — 10. Copie de l'acte précédent. — 11-15. Autres sentences sur le même sujet (1529, 15 et 29 mai). — 16-17. Sentence relative au transport du vin du commandeur par les habitants de Lastic (1571, 20 novembre).

---

#### 48H3114 1423-1505.

1423-1505

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 2 cahiers, papier, 78 et 49 feuillets, 1 pièce, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Transaction entre Jean de Vanzé, commandeur de Tortebeffe, et certains habitants de Lastic et de Duole, d'une part ; Gilbert de La Garde, damoiseau, seigneur en partie dudit lieu, mari d'Isabelle de Neuville, Robert Guérin, damoiseau, comme tuteur de Pernelle (Petronille), sa fille, née de feu Bertrand de Thermes, Jean Chapeyron, laboureur du lieu de Villecebrous, d'autre part ; ces derniers auront la parcière des blés croissant dans certaines terres ; les habitants de Lastic et de Duole pourront faire paître leur bétail dans le pré de Pousolz, au terroir de La Gardette (1423, jeudi 21 octobre). — 2. Déppositions de témoins dans un procès entre André Rolland, commandeur de Tortebeffe, demandeur, Geoffroy Dourgnon, protonotaire apostolique, et noble Jean Dourgnon, défendeurs : la dime de Lastic appartient par moitié au commandeur et au curé de Lastic ; aux moissons dernières, les défendeurs sont venus avec dix ou douze hommes armés d'épées, de javelines et d'arbalètes ; ils ont pris de force environ quarante gerbes de seigle ; ils ont blessé à la tête un des hommes du commandeur nommé Jean Brousse dit Lanchon (1503, 12-14 septembre). — 3. Déppositions de témoins produits par les défendeurs : la dime a toujours été disputée entre eux et le commandeur ; il y a deux ans, celui-ci a fait enlever la dime par des gens en armes (1503, 20-24 octobre). — 4. Citation à comparaître donnée à Jean et Geoffroi Dourgnon (1505, 19 mai).

---

#### 48H3115 1504.

1504

Description physique :

Importance matérielle : 2000 sur 630 mill., 3 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Sentence de la sénéchaussée d'Auvergne maintenant au commandeur de Tortebeffe le droit de percevoir la dime de Lastic (1504, 25 mai).

**48H3116 1504.**

**1504**

Description physique :

Importance matérielle : 1080 sur 560 mill., 2 peaux.  
Genre/Carac. phys. : Rouleau

Sentence rendue en appel aux Grands Jours d'Auvergne confirmant la sentence précédente (1504, 18 décembre).

---

**48H3117 1415-1745.**

**1415-1745**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 35 pièces, papier, dont 1 imprimé ; 4 cachets.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Copies (collationnées par l'archiviste du grand-prieuré d'Auvergne le 15 décembre 1741) de la reconnaissance de Jacques Pradinal du 24 mai 1415 (supra, 48 H. 3113, n° 4) et d'un acte capitulaire de la Langue d'Auvergne déclarant que le desservant de la chapelle de Lastic sera tenu de payer chaque année 4 sous 6 deniers au commandeur de Tortebeffe. — 2. Copie (collationnée le 4 octobre 1742) des enquêtes de 1503 et des jugements de 1504 (48 H. 3114, nos 2 et 3, 3115, 3116). — 3. Extrait de la visite de la commanderie de Tortebeffe du 24 septembre 1616 (copie collationnée le 15 décembre 1741). — 4. Extrait des visites de la commanderie de Tortebeffe de 1616, 1641, 1685, 1702, 1725, 1734 (copie collationnée le 12 janvier 1742). — 5. Copie d'une reconnaissance passée par Ligier Battut, curé de Bourg-Lastic, à Guy de Thianges, commandeur de Tortebeffe, pour la chapelle Saint-Jean de Lastic moyennant un cens annuel de 4 sous 6 deniers (1573, 14 avril). — 6. Transaction entre Mathieu Fargeix, curé de Bourg-Lastic, et les habitants du village de Lastic au sujet de la dîme et du service à faire dans la chapelle de Lastic (1645). — 7. Sommaton faite par Raymond de Foudras, commandeur de Tortebeffe, à Mathieu Jabi, prêtre communaliste de Bourg-Lastic, pour lui interdire de célébrer la messe dans la chapelle de Lastic (1668). — 8. Règlement de J.-B. Massillon, évêque de Clermont, pour le service à faire dans la chapelle de Lastic (1732). — 9-40. Procédure portée au Grand Conseil du Roi, en appel de la Sénéchaussée d'Auvergne, par Joseph de Fasson de Sainte-Jay, commandeur de Tortebeffe, et Pierre Debail, prêtre, chapelain de la chapelle Saint-Jean-Baptiste de Lastic, contre Pierre Barot, curé de Bourg-Lastic, qui cherchait à s'emparer de la chapelle de Lastic, construite par les Templiers et appartenant à l'Ordre de Malte ; terminée par une sentence maintenant le commandeur de Tortebeffe en possession de cette chapelle (1742-1745).

---

**48H3118 Membre de Ribieras.**

**1344-1410**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

Biographie ou Histoire :

Puy-de-Dôme, arrondissement de Clermont-Ferrand, canton d'Herment, commune de Verneugheol.

1. Échange entre le grand-prieur d'Auvergne et Pierre de « Taissoneres », chevalier : le premier cède tout le droit qu'il a « en une place d'estang laquelle est assise devant le mas de Fuas » ; il reçoit du second « certaines terres et prez assis entour le mas de Riberes ». (1344, « le mercredi feste de la Concepcion nostre Dame », 8 décembre). — 2. Donation par le doyen et le chapitre de Notre-Dame d'Orcival (Urcivallis) à frère Jean de Oltramona, commandeur de Tortebeffe, de la moitié d'une maison à Orcival et de la moitié d'un pré au terroir de la rivière d'Orcival, ayant appartenu à feu Guillaume de Meghenessas (1372 n. st., 5 janvier). — 3. Accensement par frère Jean de Vanzé, commandeur de Tortebeffe, à Guillaume Neot, résidant au mas de Ribeiras, paroisse de Verneghol, diocèse de Clermont, d'un tènement appelé de Font Malet, dans ladite paroisse (1410, die jovis ante festum beate Marie Magdalenes, 17 juillet).

---

**48H3119 Membre de Saint-Jean-de-Martres.**

**1689-1783**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 2 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

Biographie ou Histoire :

Martres-de-Veyre, Puy-de-Dôme, arrondissement de Clermont-Ferrand, canton de Veyre.

1. Bail de deux « chalmes » de vigne passe par Étienne Vazeilles, fermier des rentes de l'Hôpital de Saint-Jean-de-Martres, à Pierre Tixier-Marquezon (1689). — 2. Sentence de la Sénéchaussée d'Auvergne sur le droit de parcière (1782). — 3. Transaction entre Charles Dupeyroux, commandeur de Tortebeffe, et divers habitants de Monton et de Martres au sujet du droit de parcière sur 48 ouvrées de vigne au terroir de Bonne Mort, justice de Monton (1783).

**48H3120-48H3122 Titres communs.****1604-1789****48H3120 Baux, visites des bois, description des bâtiments et autres pièces.****1668-1769**

## Description physique :

Importance matérielle : 14 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Résiliation du bail de Tralaigues, Courleix et La Peize passé à François Aupetit, notaire royal, et Anne Michelin, marchand tanneur d'Auzances (1668). — 2. Saisie des biens de Jean Jouhannel, fermier de la commanderie de Tortebeffe, débiteur d'une somme de 3.100 livres (1669). — 3. Requête de Charles Mège, curé de Tortebeffe, afin d'obtenir, pour lui et les autres habitants de Tortebeffe, l'autorisation de prendre du bois dans les forêts de Tortebeffe (1673). — 4-6. Visites et arpentages des bois dépendant de la commanderie de Tortebeffe (1731-1736). — 7. Bail de tous les revenus de la commanderie de Tortebeffe passé par Hubert de Bosredon, comte de Chalus, procureur de frère Antoine-Joseph de Laube, commandeur de Tortebeffe, à Annet Chassaing, notaire royal et bailli d'Herment, pour six années, moyennant 6.000 livres par an (1756). — 8-10. Visites des bois de la commanderie de Tortebeffe (1757-1769). — 11. Description des bâtiments et des fonds de la commanderie de Tortebeffe et de ses membres (1769). — 12. Mémoire sur les éclaircissements à tirer des archives pour la commanderie de Tortebeffe (s. d.). — 13-14. État des extraits nécessaires au chevalier de Beaumont-Brisson, commandeur de Tortebeffe (s. d.).

**48H3121 Plans.****1731-1741**

## Description physique :

Importance matérielle : 8 plans, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-3. Plans géométriques des bois dépendant de la commanderie de Tortebeffe : Cleghat, La Ganne, La forest, dressés par L. Saladin, ingénieur (1731). — 4-6. Copie des plans précédents. — 7. Plans des église, maison, grange, métairie, pêcherie de Tortebeffe et des chapelles de « Lasty » et de « Reberias », faits par J.-M. Desmarty, géomètre et expert juré (1741). — 8. Plans, par le même, des église, château, grange, moulin, métairie de La Forêt ; des églises de Courleix, Tralaigues, La Mazière, de trois étangs, d'un pré et de trois pièces de terre aux Martres (1741).

**48H3122 Visites.****1604-1789**

## Description physique :

Importance matérielle : 9 cahiers, papier, 30, 54, 16, 8, 27, 30, 30, 54, 24 feuillets ; 105 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Visite par frère César de Saint-Hyriers, commandeur de Paulhac, et frère François de Boz de Condagnat, à la requête du commandeur Louis de Saulzet. Tortebeffe : église paroissiale (Jean Bellot, curé), métairie, granges, étables, prés, bois, dîmes ; dépendances de Tortebeffe, deux villages, Glavin et La Peize. Membre de La Forêt : justice, église paroissiale (Pierre Morel, curé), château à trois tours, réparé à neuf, étang, métairie, pré, rentes, dîmes et parcières. Membre de La Mazière, à 4 lieues de La Forêt : justice, église paroissiale (François Majour, curé), cens, rentes, dîmes, pré, trois étangs. Membre de Tralaigues : église paroissiale (Jean Pigeon, curé), métairie, dîme. Membre de Courleix en Combraille, à 6 lieues de Tortebeffe : justice, église paroissiale (Jean Barry, curé), dîme. Membre des Martres de Veyre, en La Limagne d'Auvergne : chapelle, maison ruinée, four et moulin communs avec la comtesse de Pont-du-Château, dîmes et cens (1604, 24-28 mai). — 2. Visite par frère Antoine de Saint-Viance, commandeur de Carlat, et frère Gaspard de Segonzac, commandeur de Puy-de-Noix, à la requête de frère Foucaud de Saint-Aulaire, commandeur de Tortebeffe. Fol. 24-51, copies de prix-faits de réparations, sentences arbitrales, permission de faire un colombier à Charbaudy, rénovations de terriers (1658). — 3. Visite par frère François-Christophe de La Barge, commandeur de Compesières en Genevois, et frère Amable de Thianges, commandeur de Villefranche-sur-Cher (1713). — 4. Extraits des visites de 1616 à 1725 concernant le membre de La Forêt. — 5. Visite par frère Nicolas Rollat de Marsay, commandeur de Charrières, et frère Jean de Fontanges, commandeur de Courteserre. P. 5-8, état de la commanderie au moment de la prise de possession par le commandeur Léonard d'Ussel de Châteauvert (1730). P. 47-48, total des revenus, 5416 livres ; total des charges, 1974 l. 8 s. ; revenu net, 3441 l. 21 s. (1736). — 6. Visite par frère Jean de Fontanges, commandeur de Courteserre, et frère Jean-François d'Ussel de Saint-Martial, commandeur des Feuilletts (1746). — 7. Visite par frère Alexis-Louis de Lestrangle, commandeur de Feniers, et par frère Louis de Chalus. P. 43-44, bail à ferme de la commanderie, 7050 l. ; charges locales, 1882 l. ; charges de l'Ordre, 1175 l. 4 s. 4 d. ; total des charges, 3077 l. 4 s. 4 d. ; revenu net, 3992 l. 15 s. 8 d. (1769). — 8. Visite par Alexis-Louis de Lestrangle, commandeur de Saint-Georges, et frère Louis de Chalus, commandeur de Lureuil (1776). — 9. Visite par frère Jean de Bosredon du Poirier, commandeur de Lureuil, et François Romant, vicaire perpétuel de Tortebeffe. Fol. 22-24, montant des baux à ferme : Tortebeffe et Lastic, 3830 l. ; La Forêt, 1330 l. ; Tralaigues et La Peize, 1123 l. ; Courleix, 460 l. ; La Mazière, 1625 l. ; Martres de Veyre, 1000 l. ; total : 9368 livres. Charges locales, 2678 l. ; charges de l'Ordre, 1228 l. 4 s. 2 d. ;

total des charges, 3906 l. 4 s. 2 d. Revenu net, 5461 l. 15 s. 10 d. — La fin manque (1789).

---

**48H3123-48H3152 Commanderie de La Tourette (Puy-de-Dôme).**

**1440-1790**

---

**48H3123 Inventaire des titres et papiers de la commanderie de La Tourette.**

**XVIII<sup>e</sup> Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

---

**48H3124-48H3127 Cens et autres droits, droit de justice : sentences, procédures, transaction.**

**1459-1733**

---

**48H3124 1459.**

**1459**

Description physique :

Importance matérielle : 2980 sur 650 mill., 5 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Dépositions de témoins dans un procès entre Aymar Dupuy, grand prieur d'Auvergne, de Jean de Montespèdon, seigneur de Paret, paroisse de Saint-Myon (parrochia sancti Medulphi), au sujet d'un cens de deux setiers de froment et deux setiers de méteil (brescherie seu misture) dû à la commanderie de La Tourette (1459, 26 juin).

---

**48H3125 1501.**

**1501**

Description physique :

Importance matérielle : 1050 sur 590 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Sentence rendue par Jean Reynauld, lieutenant du sénéchal d'Auvergne, dans un procès entre Gabriel, Georges, Guillaume et Étienne Syvadon, fils de feu Pierre Syvadon, marchand de Combronde, d'une part, le grand prieur d'Auvergne et Gilbert Dugué, chevalier, d'autre part, par laquelle est confirmé le droit du grand prieur à recevoir du seigneur de Paret un cens annuel de deux setiers de froment et deux setiers de méteil (1501, 10 mai).

---

**48H3126 1500.**

**1500**

Description physique :

Importance matérielle : 2510 sur 610 mill., 4 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Expédition par Antoine Dupuy, garde du scel aux contrats de Montferrand, d'une transaction passée le lundi 4 juin 1492 entre Guy de Blanchefort, grand prieur d'Auvergne, Jean Large, commandeur de La Tourette, Ymbert de Beauvoir, commandeur de Courteserre et plusieurs autres commandeurs constituant le chapitre de la Langue d'Auvergne, d'une part, et Anne d'Amboise, veuve de Jean Chaseron, tutrice de François de Chaseron, son fils : cette transaction fixe les limites de la terre de La Tourette ; les commandeurs auront le droit de fortifier la maison de La Tourette ; la basse justice, commune entre le seigneur de Chaseron et le commandeur, sera régie par deux juges ou châtelains, un procureur, un greffier ; les sergents seront nommés par les châtelains ; les fours et les moulins appartiendront aux commandeurs ; la haute et moyenne justice sera au seigneur de Chaseron ; il n'aura ni gibet, ni fourches patibulaires, ni pilori à La Tourette ; il pourra cependant établir sur la place publique « ung pilori bas avecques cheynes pour pugnir les blasfameurs de Dieu » (1500, mercredi 3 juin).

---

**48H3127 1685-1733.**

**1685-1733**

Description physique :

Importance matérielle : 14 pièces, parchemin ; 75 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-8. Fragments d'une procédure engagée par Jean-Louis Garnaud, commandeur de La Tourette, contre Françoise Jaffeux, veuve

de Benoît Montel, et Antoine Montel, son fils, pour les obliger à démolir le four qu'ils ont dans leur maison à La Tourette (1685-1686). — 9-12. Fragments d'une procédure entre François-Théophile Desfrancois, commandeur de La Tourette, et Étienne de Monsollin, abbé de Breuil, au sujet de la portion congrue (1722). — 13-89. Procédure engagée au Grand Conseil par François-Théophile Desfrancois, contre François Dautun, tuteur de Joseph Montel, Paule Prouhet, Jacques Marmoiton et Marie Mosnier, sa belle-sœur, habitants du village de La Tourette, pour les obliger à moudre leur grain et à cuire leur pain au moulin et au four de la commanderie (1722-1733).

---

#### **48H3128 Cens, baux à ferme.**

**1582-1759**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 15 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Sommutation adressée de la part de Jacques des Roches, commandeur de La Tourette, à Jeannet et Antoine Sardier pour paiement d'un cens (1582). — 2. Table des cens payés de 1609 à 1613. — 3. Note sur des terres devant des cens à la commanderie de La Tourette (s. d.). — 4-7. Baux à ferme du moulin et du four banal de la commanderie de La Tourette (1631-1676). — 8. Extrait d'un arrêt du Grand Conseil obtenu par François de Mallesset, commandeur de Châtelus, contre le sieur de la Jarrye et de Saint-Julien (1671). — 9. Quittance donnée par Claude Pollier, agent de l'Ordre de Malte, à Philippe Gamonet, fermier du vacant de la commanderie de La Tourette (1694). — 10-16. Baux à ferme de la commanderie de La Tourette (1678-1759).

---

#### **48H3129-48H3130 Arpentage de la commanderie de La Tourette.**

**1741**

---

#### **48H3129 Château, jardin, terres, prés, vignes.**

**1741**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

---

#### **48H3130 Plan des 12 premiers articles du procès-verbal d'arpentage.**

**1741**

Description physique :

Importance matérielle : 1 plan, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Les deux autres feuillets manquent.

---

#### **48H3131 Prise de possession, état de la commanderie, visites, déclarations de biens.**

**1714-1790**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, papier ; 3 cahiers, papier, 26, 16, 20 feuillets ; 41 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Prise de possession de la commanderie de La Tourette par frère François-Théophile Desfrancois (1714). — 2. Acte d'état de la commanderie (1714). — 3. Visite par frère Marc de La Richardie de Besse, commandeur de Limoges, et par frère Claude Panay ; La Tourette, en Limagne d'Auvergne, diocèse de Clermont, à une lieue de Riom : chapelle, château, jardin, prairies, garenne, terres, vignes, cens, rentes, four, moulin, plusieurs colombiers ; village de Chazelles, terres, dîmes, cens, rentes, grand étang ; aucun bâtiment à Chazelles, ni dans les autres membres, appelés du Bouchet, du Clavier, de Montabuisson et de La Bussière (1733). — 4. Visite par frère Jean-Alexis de Boislinard de Margou, commandeur de La Rancherie, et frère Claude Panay, à la requête de frère Horace Arniaud, commandeur de La Tourette. Total des revenus, 2.300 livres ; total des charges, 463 l. 17 s. 3 d. ; revenu net, 1.836 l. 2 s. 9 d. (1755). — 5. Visite par frère Jacques de La Roche-Aymon, commandeur de La Rancherie, et frère Joseph-Nicolas Dufour, commandeur du Lieu-Dieu, à la requête du commandeur Gilbert Ragon ; la commanderie est affermée 3.412 livres ; charges de l'Ordre, 706 l. 1 s. 1 d. ; revenu net : 2.705 l. 18 s. 11 d. (1776). — 6-7. Déclarations des biens immobiliers de l'Ordre de Malte faisant partie de la commanderie de La Tourette dans les territoires des municipalités de La Tourette et de Chapdes (1790).

---

#### **48H3132-48H3136 Terriers.**

**1531-1784**

**48H3132 1531-1549.**

**1531-1549**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 10 et 431 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Georges de Vauzelles, commandeur de La Tourette, reçues par le notaire Chaptard. — Fol. 4 : « Table des lieux reddeables de la censive et directe seigneurie de la commenderie de La Tourette contenus au présent terrier faicte par Anthoine Banis 23 décembre 1644 ». Fol. 9 : « Terrier de tous les cens et rentes deubz au sieur commandeur de La Tourette faict par Chaptard, notaire royal, commençant à la Montaigne et consécutivement ceulx de la Limaigne ». — Reconnaissances passées par des habitants des paroisses de Saint-Georges de Mons, Manzat, Comps, Chapdes, Saint-Ours, La Forêt, Montfermy, Charbonnières-les-Varenes, Saint-Angel, Charbonnières-les-Vieilles, Teilhède, Loubeyrat, Yssac, Prompsat, Combronde, Saint-Myon, Thuret, Davayat, Cellule, Saint-Bonnet, Vendon, Marsat. — Fol. 286 v<sup>o</sup>-288 : baux emphytéotiques d'emplacements dans le fort de La Tourette passés par frère Joffroy Reynauld, commandeur de La Tourette, à Bertrand Gorce et Michel de La Palonce, prêtres (1548, 28 novembre-1549, 30 mai).

**48H3133 1643-1644.**

**1643-1644**

Description physique :

Importance matérielle : 370 sur 225 mill., papier, 140 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jacques Girod, commandeur de La Tourette, reçues par le notaire Banis. — Registre incomplet ; les fol. 91 à 246 manquent.

**48H3134 1732-1742.**

**1732-1742**

Description physique :

Importance matérielle : 390 sur 225 mill., papier, 3 et 496 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère François-Théophile Desfrancois. Expédition signée par les notaires Bonarme et Gamonet.

**48H3135 1757-1758.**

**1757-1758**

Description physique :

Importance matérielle : 375 sur 245 mill., papier, 5 et 74 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Horace Arniaud, reçues par le notaire Cailhe.

**48H3136 1783-1784.**

**1783-1784**

Description physique :

Importance matérielle : 355 sur 235 mill., papier, 9 et 285 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Gilbert Ragon. Expédition par le notaire Cailhe.

**48H3137-48H3152 Lièves.**

**XVe-XVIIe Siècles**

**48H3137 XVe siècle.**

**XVe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 72 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Le commencement et la fin manquent : liste de redevances en grains : froment, seigle, avoine, en vin, en pain, en poules. Fol. 16 : « apud Saint-Bonnet, froment ». Fol. 20 : « apud Chastelguion, froment ». Fol. 33 : « apud Combronde, froment ». Fol. 49 v° : « apud Marsat, froment ». Fol. 69 v° : « Sequitur la recepte de gellines de la Torrete ».

**48H3138 1440-1442.**

**1440-1442**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 205 mill., papier, 235 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Liève des revenus de la commanderie de La Tourette, perçus par Durand Mermet, receveur. — Fol. 40 : assignation de quatre coupes de froment faite par Jean, abbé de Saint-Amable de Riom, à frère Amblardon Dubois, commandeur de La Tourette (1452, 29 novembre).

**48H3139 1444-1445.**

**1444-1445**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 200 mill., papier, 117 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Les feuillets 1, 23, 100, 101 et la fin manquent.

**48H3140 1474.**

**1474**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 210 mill., papier, 82 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

« C'est la liève des cens et des rentes appartenant à l'ostel et maison de La Tourette... et fust faicte ladicte liève le XIe jour de julhet l'an mil IIIc soixante et catorze ».

**48H3141 XVe siècle.**

**XVe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 210 mill., papier, 51 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Le commencement manque : Fol. 49 : « Ce sunt les cens des chanbres situées dans la place de La Torette et forteresse ». Parmi les treize locataires, figurent messire Guillaume Chartonhous, curé d'Yssac, et « la Margarite servante de mons. le commandeur ».

**48H3142 1535-1537.**

**1535-1537**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 195 mill., papier, 272 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 203 : « Extraict faict sur la liève extraicte sur le terrier des cens, rentes et autres droictz et debvoirs seigneuriaux deubz à la commanderie de La Tourette, icellui terrier receu par maistre Anthoine Chaptard ». (Cf. 48 H. 3132, fol. 1-141). — Fol. 242 : « La Tourrette sellon le nouveau terrier ».



**48H3143 XVIe siècle. Copie des feuillets 1 à 202 de la liève précédente.**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 385 sur 185 mill., papier, 160 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H3144 1579.**

**1579**

Description physique :

Importance matérielle : 380 sur 140 mill., papier, 10 et 284 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 2 : « Sensuict la liève faicte pour moy André Cerizier commencent au premier jour d'octobre mil cinq cens soixante dix neuf pour servir au sieur commandeur de La Torrette frère Jacques des Roches... ».

---

**48H3145 1593-1595.**

**1593-1595**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 195 mill., papier, 35 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H3146 1600-1614.**

**1600-1614**

Description physique :

Importance matérielle : 260 sur 185 mill., papier, 332 et 50 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

La table et le fol. 1 manquent : Fol. 124 : « Nadalhac sive Grollier, en la parroisse de Sainct Colt ». — Fol. 162 v° : « Sainct Myoulx ». — Fol. 331 : « Fin des enteremens qui sont contenus dans le terrier dud. seigneur commendeur de La Tourrette pour servir de liève, commençant en l'année 1600, escriptz en julhiet aud. an 1600 ». — Fol. 332 : « Sensuict le receu des cens qui sont deubz aud. sieur commendeur par les habitans du lieu de La Tourrette et sans comprendre les autres villaiges... ». — Fol. 46 : « Table des noms et surnoms de ceulx qui doibvent des cens à la commenderie et qui se tiennent dans le villaige de La Tourrette ».

---

**48H3147 1613-1614.**

**1613-1614**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 190 mill., papier, 2 et 64 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève à Châtelguyon, Prompsat, Combronde, Saint-Myon, Chapdes, Saint-Bonnet, Marsat.

---

**48H3148 1621-1623.**

**1621-1623**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 200 mill., papier, 216 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 75 : « Receu sur St Bonnet las Champs des cens deubs à la commenderie de la Tourrette pour les années à St Julhien mil Vic XXI et 1623... ». — Fol. 145 : « C'est le receu des cens deubz à la commenderie de la Tourrette sur les villaiges de la montaigne... ». — Fol. 153 : « Receu des cens deubz à M. le commandeur de la commenderie de la Tourrette sur Montabuissou et autres villaiges paiables aud. Montabuissou, et ce des années 1621 et 1623 avec quelques arreraiges de 1622 ». — Fol. 205-216, blancs.

---

**48H3149 XVIIe siècle.**

**XVIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 260 sur 185 mill., papier, 12 et 383 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1 : « Table des lieux et villaiges qui doibvent des cens et rentes à noble et religieuse personne frère Jacques Girod, chevalier de l'Ordre St Jehan de Jhierusalem et commandeur de la maison et commanderie de La Tourrette sur la Limagne ». — Fol. 4 : « Table des lieux et villaiges qui doibvent des cens et rantes à... Jacques Girod... sur la montaigne ». — Fol. 8 : « Table des noms et surnoms si après nommez au presant receu que sont sur le lieu et bourg de La Tourrette... ».

---

**48H3150 1627-1637.**

**1627-1637**

Description physique :

Importance matérielle : 255 sur 190 mill., papier, 39 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

« C'est le vieux receu des cens deubz à noble et religieuse personne frère Jacques Girod, chevalier de l'Ordre Saint-Jehan de Jérusalem et commandeur de la Tourrette, escript par Jehan-Louis Boudet, recepveur ».

---

**48H3151 1638-1641.**

**1638-1641**

Description physique :

Importance matérielle : 260 sur 190 mill., papier, 30 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

« C'est le receu des cens deubz à la commanderie de la Tourrette payés par les cy-après nommés et déclarés à noble et religieuse personne sieur Jacques Girod, chevalier de l'ordre Saint Jehan de Jerusalem, commandeur de la Tourrette et membres en dépendans et à Crozier son recepveur, en l'année mil six cens trente huit et ce sur la Limagne et villages ensuivants ».

---

**48H3152 1651.**

**1651**

Description physique :

Importance matérielle : 255 sur 185 mill., papier, 2 et 35 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 1 : Table des habitans de La Tourrette ». — Les fol. 1 et 2 de la liève manquent.

---

**48H3153-48H3177 Commanderie de La Vaufranche (Creuse).**

**1280-1789**

---

**48H3153-48H3154 Inventaires.**

**1674-XVIIIe Siècle**

---

**48H3153 1674.**

**1674**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 230 mill., papier, 23 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire raisonné des tiltres de la commanderie de La Vauxfranche et de ses membres fait... par le travail de Christophle Néron.... en l'année 1674. » Fol. 13-23, blancs.

---

**48H3154 1674-XVIIIe siècle.**

**1674-XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Copie de l'inventaire Néron (1674). — 2. Inventaire des titres, papiers et terriers de la commanderie de La Vaufranche (xviiiè siècle). — 3. Copie de l'inventaire précédent avec des corrections et des additions (xviiiè siècle).

#### 48H3155 Juridiction.

1280

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

Accord conclu entre Robert, comte d'Artois, et Agnès, comtesse d'Artois, dame de Bourbon, son épouse, d'une part ; Étienne de Broc (de Brocco), prieur d'Auvergne de l'Hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem, d'autre part, au sujet de l'exercice de la juridiction dans l'hôpital et la ville de Buxière, situés en Bourbonnais, dans la châtellenie de Montaigu (die mercurii ante festum Adnunciacionis beate Marie Virginis, anno Domini millesimo septuagesimo nono, mense marcii, 1280 n. s., 20 mars).

Documents en relation :

Analyse dans Huillard-Bréholles, Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 664.

#### 48H3156 Baux, accensements.

1539-1777

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 10 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Bail à ferme du membre de Lamais, pour deux ans, moyennant 20 livres par an (1539). — 2. Accensement des membres de Richemont et de Magniet, pour un an, moyennant 45 livres (1539). — 3. Bail du membre de Buxière passé par Jacques de Virieu, commandeur des Échelles, de Salins et de La Vaufranche, à Gilibert de Rochefort, de Montaigu en Combraille, pour quatre ans, moyennant 66 écus deux tiers par an (1584). — 4. Bail passé par le même à Jean Mauvoizon, marchand de Boussac, de la commanderie de La Vaufranche, avec les membres de « Beccamore », Jurigny et Montabret, pour quatre ans, moyennant 466 écus deux tiers par an, payables à Lyon entre les mains de Jacques Jaquet, marchand, rue Longue, un tiers à la foire des Rois, deux tiers à la foire de Pâques (1584). — 5. Bail aux enchères des revenus de la commanderie de La Vaufranche, adjugé pour 1750 livres (1606). — 6. Accensement du membre de Buxière passé par le commandeur Gabriel de La Souche (1619). — 7. Bail à ferme du revenu de Jurigny et de Montabret, pour 115 livres par an (1619). — 8. Accensement du moulin banal de la commanderie de La Vaufranche, pour deux ans, moyennant 60 setiers de seigle par an (1620). — 9. Bail à ferme de tous les revenus de la commanderie de La Vaufranche, passé pour deux ans, après le décès du commandeur de Noyan, moyennant 1800 livres par an (1620). — 10. Bail à ferme des trois quarts des revenus de la commanderie de La Vaufranche passé par le commandeur Jean Douradoux de Serlain de Saint-Gervasy à Charles Jamot, marchand de Boussac, pour cinq ans, moyennant 750 livres par an (1664). — 11. Continuation du bail du membre de Saint-Jean accordée par le commandeur Joseph-Gabriel-Pie de Mondeville à Gilbert, Élie et Jean Verge (1777).

#### 48H3157-48H3171 Terriers et liève.

1486-1763

#### 48H3157 1486-1612.

1486-1612

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 275 mill., parchemin, 262 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Guy de Blanchefort, grand prieur d'Auvergne, commandeur de La Vaufranche, représenté par frère Jacques de La Clavière, reçues par les notaires Rolin et Blondeaut. Fol. 9, Lamais1 (Las Maidz). Fol. 89, membre de Richemont. Fol. 115, attestation des limites de la justice de Richemont (1490). Fol. 129-131, reconnaissance passée à Gabriel de La Souche, commandeur de La Vaufranche, par des habitants des villages de Porcheron, Merlon et Les Cloux (1612). Fol. 144, membre de Magniet (1486). Fol. 169, membre de Buxière (1488-1491). — Lacune du fol. 132 au fol. 143 inclus ; la fin manque. Fol. 4-8, 48-56, 61-64, 87-88, 167-168, 238, en blanc.

#### 48H3158 1547-1549.

1547-1549

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 200 mill., papier, 63 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Louis de Lastic, commandeur de La Vaufranche, à cause du membre de Saint-Jean-entre-les-Vignes, reçues par le notaire Boeraul. Fol. 45-63, en blanc.

**48H3159 1550.**

**1550**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 190 mill., papier, 378 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur à cause du membre de Bostmorand, reçues par le notaire Dupaix.

**48H3160 1610-1629.**

**1610-1629**

Description physique :

Importance matérielle : 265 sur 190 mill., papier, 391 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Gabriel de La Souche, commandeur de La Vaufranche, par des habitants de Lamais, Montluçon, Quinssaines, Saint-Martinin, Domérat, reçues par le notaire Baujon.

**48H3161 1681-1682.**

**1681-1682**

Description physique :

Importance matérielle : 370 sur 230 mill., papier, 5 et 565 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Michel de Saint-Julien Saint-Marc, commandeur de La Vaufranche, reçues par les notaires Babilie et Redon. — Fol. 15, bourg de La Vaufranche. Fol. 158, membre de Bostmorand. Fol. 335, Jurigny. Fol. 349, Lamais. Fol. 421, Domérat. Fol. 461, membre de Saint-Jean d'entre les Vignes près Montluçon. Fol. 485, Richemont. Fol. 493, terrier de la seigneurie de Magniet. Fol. 513, membre de Buxière.

**48H3162 1681-1682. Copie partielle du terrier précédent.**

**1681-1682**

Description physique :

Importance matérielle : 370 sur 240 mill., papier, 2 et 127 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaissances pour le membre de Lamais.

**48H3163 1737-1741.**

**1737-1741**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 200 mill., papier, 4 et 270 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Michel de Lestrangle, commandeur de La Vaufranche, reçues par le notaire Gentil, résidant à Nevers. Fol. 7-12, droits généraux et limites de la justice de La Vaufranche.

**48H3164 1737-1742.**

**1737-1742**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 200 mill., papier, 4 et 113 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur et reçues par le même notaire, à cause du membre de Saint-Jean d'entre les Vignes.

**48H3165 1737-1741.**

**1737-1741**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 200 mill., papier, 4 et 203 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur et reçues par le même notaire, à cause du membre de Lamais.  
Fol. 187 v°-191, droits généraux du membre de Lamais. Fol. 194-203, en blanc.

---

**48H3166 1737.**

**1737**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 200 mill., papier, 4 et 184 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur et reçues par le même notaire, à cause du membre de Bostmorand. Fol. 6 v°-8, droits généraux du membre de Bostmorand.

---

**48H3167 1761-1762**

**1761-1762**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 210 mill., papier, 2 et 412 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Jean-Joseph de Méallet de Fargues, commandeur de La Vaufranche, reçues par Godefroy de Saint-Horent, notaire, résidant à Boussac. — Fol. 9-22, droits généraux et limites de la justice de La Vaufranche.  
Fol. 23-24, dîme de Montabret.

---

**48H3168 1762-1763.**

**1762-1763**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 210 mill., papier, 87 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur et reçues par le notaire Courtois, à cause du membre de Saint-Jean d'entre les Vignes.

---

**48H3169 1762.**

**1762**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 205 mill., papier, 3 et 233 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur et reçues par le notaire de Saint-Horent, à cause du membre de Lamais.

---

**48H3170 1761-1763.**

**1761-1763**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 210 mill., papier, 3 et 384 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur et reçues par le même notaire, à cause du membre de Bostmorand.

**48H3171 Liève.**

**1725**

Description physique :

Importance matérielle : 250 sur 185 mill., papier, 54 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Liève et reçus des paiements faits à maître Antoine Ducourtioux, cy-devant fermier de la commanderie de La Vaufranche, des deniers, cens et rentes dues au principal manoir de ladite commanderie par les redevables suivant le terrier passé devant Babillet et Redon, notaires royaux, les années 1681 et 1682, pendant douze ans. »

**48H3172-48H3175 Procédures, reconnaissances.**

**1489-1789**

**48H3172 1619-1737.**

**1619-1737**

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces, parchemin ; 62 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-35. Procédure engagée au bailliage de Boussac par Gilberte de Saint-Horent, veuve de Pierre Debize, sieur de Bourdesoulle, fermière de la commanderie de La Vaufranche, portée au Grand Conseil par les commandeurs Claude Andraud de Langeron et Michel de Lestrangle, contre Claude Guéret, pour l'obliger à payer des arrérages de cens (1728-1837). — 36-37. Pièces jointes à la procédure : copies d'une reconnaissance de Jean Rougerat, laboureur, habitant du village de la Clavière, paroisse de La Vaufranche (1681). — 38-66. Procédure engagée par Claude Andraud de Langeron devant la sénéchaussée de Bourbonnais à Moulins, poursuivie au Grand Conseil par Michel de Lestrangle, contre Pierre Chacaton, sieur de Lagarde, président au grenier à sel de Montluçon, et ses enfants, au sujet du paiement de cens pour le tènement des Reaux (1727-1735). — 67-68. Pièces jointes à la procédure : copies des reconnaissances de Philippe Banaizon (1619) et de Louise-Marthe de Saint-Mesmin (1682).

**48H3173 1489-1752.**

**1489-1752**

Description physique :

Importance matérielle : 7 pièces, parchemin ; 98 pièces, papier, dont 4 imprimés.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-73. Procédure engagée au Grand Conseil par Michel de Lestrangle, commandeur de La Vaufranche, contre Jean de Carbonnière, seigneur de Saint-Brice, baron de Boussac, et Françoise-Armande de Rilhac, son épouse, au sujet du droit de lods et ventes dû sur le domaine des Canaux, à Jurigny (1740-1743). — 74-83. Pièces produites dans la procédure : 74-77, extraits des terriers de reconnaissances de la commanderie de La Vaufranche (1489-1491) ; 78, copie d'une transaction entre frère Jean Doradou de Saint-Gervazy, commandeur de La Vaufranche, et Gilbert Le Groing, écuyer, tuteur des enfants mineurs de Jean de Bonneval, seigneur de Jurigny (1639) ; 79, reconnaissance passée par Claude Ganinet et Gilbert Châtelet au profit du commandeur de La Vaufranche (1681) ; 80-81, sentence du présidial de Bourges condamnant diverses personnes à passer des reconnaissances au commandeur de La Vaufranche (1689) ; 82, accord conclu entre divers propriétaires de Jurigny pour paiement de droits au commandeur de La Vaufranche (1698) ; 83, bail à ferme de la terre et seigneurie de Jurigny, paroisse de Saint-Marien (1739). — 84-105. Procédure engagée au bailliage de Boussac par Godefroy de Saint-Horent, notaire, fermier de la commanderie de La Vaufranche, contre Gilbert Savignat, laboureur, demeurant au village de La Sciauve, paroisse de Saint-Silvain-Bas-le-Roc, et portée au Grand Conseil par le commandeur Philibert de Saillant (1750-1752).

**48H3174 1744-1755.**

**1744-1755**

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 29 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-19. Procédure engagée au Grand Conseil par Jean-Baptiste Bocsozel de Montgontier, receveur et procureur général au grand prieuré d'Auvergne, contre Bernard Billion, laboureur, qui s'était emparé de la succession de François Benoist, son cousin, absent depuis vingt ou vingt-cinq ans et qui était mortuaire de la commanderie de La Vaufranche (1744-1746). — 20-22. Pièces jointes à la procédure : acte par lequel Claude Benoist se reconnaît homme mortuaire de la commanderie de La Vaufranche (1681) ; vente par Bernard et Léonard Billion des biens de leur tante (1644) ; prise de possession des biens de François Benoist par Godefroy de Saint-Horent, fermier de la commanderie de La Vaufranche (1744). — 23-27. Procédure (incomplète) entre François

et Pierre Berthet au sujet du canal amenant l'eau au moulin de Saint-Jean, appartenant à la commanderie de La Vaufranche (1745-1749). — 28-32. Procédure (incomplète) engagée au Grand Conseil par Philibert du Saillant, commandeur de La Vaufranche, contre Léonard Brody au sujet de la succession de Charles Gaumichon (1751-1755).

---

**48H3175 1631-1789.**

**1631-1789**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 131 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Reconnaissance passée par Jacques Thoumax et d'autres laboureurs à frère Guy Pot de Rhodes, commandeur de La Vaufranche, à cause de la seigneurie de Maignet (1631). — 2-7. Procédure engagée par frère Michel de Saint-Julien de Saint-Marc, commandeur de La Vaufranche, contre Jacques Chenebrat et autres pour paiement de la redevance prescrite dans ladite reconnaissance (1681-1682). — 8-30. Procédure au bailliage de Montaigu entre frère Henry de Méallet de Fargues, commandeur de La Vaufranche, et Jean-Baptiste Picard, curé de Buxière, au sujet du paiement de la portion congrue de celui-ci (1697). — 31-68. Procédure engagée par le même commandeur, reprise par Claude Andraud de Langeron, contre Jean de Bouix, sieur de Salbrune, au sujet d'une rente due sur la seigneurie de Beaufort (1702-1724). — 69-70. Visite de l'église de Buxière (1681). — 71-74. Mémoire sur l'exercice de la juridiction à Buxière (1729). — 75-95. Procédure entre Jean Mally, fermier du membre de Bostmorand et Jacques Bignet, au sujet de la condition mortuaire d'un domaine situé au village de Vertizon (1681-1729). — 96-133. Procédure du Parlement de Paris entre Joseph-Gabriel-Pie de Mondeville, commandeur de La Vaufranche, et François Camus, procureur en la Maîtrise des Eaux et Forêts de Montmarault, au sujet d'un paiement de cens à cause de la terre de Richemont, paroisse de Bizeneuille (1785-1789).

---

**48H3176-48H3177 Prise de possession, visites.**

**1622-1784**

**48H3176 1622-1698.**

**1622-1698**

Description physique :

Importance matérielle : 6 cahiers, papier, 6, 44, 50, 44, 30, 42 feuillets ; 39 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Prise de possession de la commanderie de La Vaufranche par Guy Pot de Rhodes, pourvu de ladite commanderie à la suite du décès de Gabriel de La Souche (1622). — 2. Visite : La Vaufranche, église, maison, jardin, moulin, pré, étang, métairie, grange, presbytère (Jean Brunet, vicaire perpétuel) ; Lamaids : église (Pierre Cartier, vicaire perpétuel), maison, terre, pré ; Saint-Jean-entre-les-Vignes, près Montluçon : église non paroissiale desservie par un Cordelier de Montluçon, maison du métayer, pressoir, étables, vignes, tuilerie, prés (1625). — 3. Visite par Charles-Silvain de Faugères, commandeur de Blaudeix, et par Jean de La Roche-Dragon de Lavoreille. Fol. 23 v°-44 : fermes, prix-faits, contrats et quittances des réparations exécutées par le commandeur Michel de Saint-Julien Saint-Marc (1665-1682). — 4. Visite par frère Jean de Saint-Viance, commandeur de Féniers, et frère Pierre Thauray, frère d'obédience, curé de La Vaufranche (1683). — 5. Visite par Claude de Montaignac Larfeuillère, commandeur de Lureuil, et par Jean de La Roche-Dragon de Lavoreille, commandeur de Féniers (1689). — 6. Visite par les commandeurs de Lavoreille et de Riddes. La Vaufranche : église paroissiale (Claude Dusoleil, vicaire perpétuel), château, moulin, métairie, prés, jardin, bois ; revenus du chef, 1400 livres ; charges, 250 livres. Membre de Bostmorand, à une grande lieue du chef : chapelle du Temple, ruinée et interdite, métairie du Temple, dans la paroisse de Bort, étang et moulin de Bordelles, chapelle et moulin de Voutenat, paroisse de Toulx. Membre de Lamaids, à 3 lieues du chef : église paroissiale, maison presbytérale, pré, terre ; revenus, 772 livres ; charges, 328 livres. Membre de Saint-Jean-de-Montluçon : château de Saint-Jean d'entre les vignes, à un quart de lieue de la ville, chapelle, tuilerie, moulin, pré, vigne ; revenus, 2217 livres ; charges, 40 livres pour la pension du prêtre qui dessert la chapelle. Membre de Buxière, à une lieue de Montaigu en Combraille, à 5 grandes lieues de Montluçon : église paroissiale, clocher avec trois cloches, maison presbytérale, justice, bois, dîmes. État des terriers, titres et papiers. Revenus : 3550 livres ; charges, 790 livres. Dépenses faites par le commandeur de Fargues pour réparations à la commanderie : 2617 livres (1698).

---

**48H3177 1737-1784.**

**1737-1784**

Description physique :

Importance matérielle : 6 cahiers, papier, 39, 30, 6, 16, 6, 18 feuillets ; 22 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Visite par Jacques de La Roche-Aymon, commandeur de Chamberaud, et François Le Groin de La Romagère, commandeur de Villedieu-en-Fontenette. Fol. 2 v°-7, prise de possession de la commanderie de La Vaufranche par Michel de Lestrangle (21 avril 1730). Fol. 8-9, ordonnances de la visite du 1er mai 1735. Fol. 27, inventaire des titres et papiers. Fol. 31-33, quittances des réparations : 6549 livres 9 sous 6 deniers (1737). — 2. Visite par François Le Groin de La Romagère, commandeur de Villedieu-en-Fontenette, et par Jean-Bertrand de Madon. Fol. 4-9, procès-verbal de prise de possession par Philibert du Saillant

(6 août 1744). Fol. 25, total des réparations : 2174 livres 15 sous 6 deniers. Revenu brut de la commanderie : 4922 livres ; revenu net : 4122 livres 15 sous 3 deniers (1748). — 3. Description des bâtiments, prés, terres, vignes, étangs, moulins dépendant de la commanderie de La Vaufranche (1750). — 4. Visite par Henri-Bertrand de Madon, commandeur de Féniers, et Charles-Joseph de Félines de La Renaudie (1759). — 5. Procès-verbal des propriétés, dîmes et droits de la commanderie de La Vaufranche pour le membre de Buxière (1766). — 6. Visite par Jacques de La Roche-Aymon, commandeur de La Racherie, et Pierre-Jean de Gain de Linars, commandeur de Paulhac. Montant des réparations faites depuis 1778 : 6849 livres. Revenu brut de la commanderie : 12.220 livres ; charges, 2708 livres 1 sou 2 deniers ; revenu net : 9511 liv. 18 s. 10 d. (1784).

---

#### **48H3178-48H3272 Commanderie de Verrières (Loire).**

**1358-1787**

---

#### **48H3178 Inventaire.**

**XVI<sup>e</sup> Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 195 mill., papier, 13 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Inventaire des lettres et pièces trouvées au trésor de la commanderie de Verrières ». — Analyse de 80 documents, sans aucune indication de date. — Fol. 8-13, blancs.

---

#### **48H3179-48H3227 Biens propres.**

**1367-1787**

---

#### **48H3179 Reconnaissances et investisons.**

**1431-1469**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 190 mill., papier, 89 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1-33, reconnaissances passées par des habitants de Bussy, Verrières, Nollieux, Saint-Paul-de-Vizelin, Cezay, Saint-Étienne-le-Molart, Nervieux, la Sauveté, reçues par le notaire Jean Delacroix (J. de Cruce). — Fol. 34 v<sup>o</sup>-89, investisons (mises en possession) par frère Claude de la Bessia, commandeur de Verrières, signées A. Tissier, Bailly, Dubois (de Bosco).

---

#### **48H3180 Transaction, abénévis, ventes procédures.**

**1531-1772**

Description physique :

Importance matérielle : 10 pièces, parchemin ; 101 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Transaction entre Jean de Vallins, commandeur de Verrières, et Jean Machilo alias Bora, de la paroisse de Bussy, au sujet de l'eau du ruisseau appelé le Rys du Bost (1531, 12 juin). — 2. Abénévis d'une terre inculte à Saint-Romain-la-Motte, passé par François-Philippe de Saint-Viance, commandeur de Verrières, à Paul Jobert, laboureur, moyennant un cens annuel d'un sou tournois et d'un « livroux » de seigle, mesure de Saint-Haon (1591). — 3-4. Création au profit du commandeur de Verrières par Christophe de Foudras, baron de Souternon, d'une pension annuelle de 10 livres, assise sur le domaine de Brissay, paroisse de Saint-Romain-d'Urfé (1646). — 5. Remise par François de Foudras, chanoine-comte de Lyon, au receveur du grand prieuré d'Auvergne, d'une somme de 200 livres en compensation de cette pension (1688). — 6. Vente d'une maison passée par Louis Allard, vigneron à Verrières, à Gilbert de Fougère du Cluzeau, commandeur de Verrières (1712). — 7-18. Procédure entre Jean-Philibert de Fay La Tour-Maubourg, commandeur de Verrières, et Julien Laurent, prêtre, curé de Nollieux, au sujet de la fourniture à celui-ci de dix chars de bois (1747-1748). — 19-36. Procédure entre Joseph-Guy Bosredon de Vatanges, procureur et receveur général au grand prieuré d'Auvergne, et Gilbert de Dreix de la Serrée, prieur de Saint-Just-en-Chevalet, au sujet de la perception de la dime sur une pièce de terre ayant fait partie d'un bois appelé Bois-Rimaud (1756). — 37-45. Procédure engagée par le même commandeur contre Antoine Guillot dit Chassain, laboureur, habitant de Nollieux, pour l'obliger à passer une nouvelle reconnaissance (1758-1760). — 46-48. Procédure pour la même cause engagée par Léonard d'Ussel de Châteauvert, commandeur de Verrières, contre Marion, curé de Saint-Martin-la-Sauveté (1761-1762). — 49-51. Procédure pour la même cause engagée par Joseph-Guy Bosredon de Vatanges, contre Claude, comte d'Albon, seigneur de Saint-Marcel (1762). — 52-111. Procédure engagée à la sénéchaussée de Forez par le commandeur Jean-Alexis de Boislinard de Margou contre noble Gaspard Semenol, avocat, et Catherine Semenol, sa sœur, héritiers de François Bongrand, prébendier de la prébende de Montverdun, au sujet du paiement des cens dus à la commanderie de Verrières par une terre au territoire du Mont (1767-1772).



### **48H3181 Dîme.**

**1533-1763**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 1 cahier, parchemin, 110 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accord entre Jean de Vallin, commandeur de Verrières, et Jacques Parrin, élu au comté de Forez, par lequel celui-ci cède une dîme de 20 quartons de seigle due au mandement de Saint-Just-en-Chevalet (1533). — 2. Arrêt du Grand Conseil qui condamne les religieux du prieuré de Pommiers, ordre de Cluny, à payer une dîme à Saint-Germain-Laval à Joseph-Guy Bosredon de Vatanges, commandeur de Verrières (1763).

### **48H3182 Procédures.**

**1768-1780**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 37 pièces, papier, dont 1 imprimé.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-32. Procédure de Jean-Alexis de Boislinard de Margou, commandeur de Verrières, contre André Luyas, marchand de Grézolles, ancien fermier de la commanderie, au sujet de la coupe de plusieurs arbres (1768-1780). — 33-38. — Procédure du même contre Julien Ronchol, ancien fermier de la commanderie, au sujet du payement de sa ferme (1772-1774).

### **48H3183 Inventaires, visite et réparations, foi et hommage, prise de possession, ventes, baux à ferme, bornes.**

**1527-1784**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, parchemin ; 15 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Inventaire des titres et des meubles trouvés dans la commanderie de Verrières après la mort du commandeur frère Jacques Mycte (1527). — 2. Sentence du Bureau des Finances de Lyon maintenant frère François Dubost de Cotignat, commandeur de Verrières, dans son droit de recevoir la foi et l'hommage de Balthazard du Buisson, seigneur de Saint-Purjean (1613). — 3. Visite de l'église et du château de Verrières, du château de la Sauveté, du domaine du Temple, paroisse de Saint-Martin-la-Motte, par frère François-Théophile Desfrancois, procureur de François Foucault de Saint-Aulaire, grand-bailli de Lyon, commandeur de Verrières (1617). — 4. Reconnaissance de Gilbert Chièze, praticien à Cezay (1621). — 5-6. Baux à ferme d'une maison à Verrières, avec grange, étable, cour et jardin, passés par Claude Girard à François Dubost de Codogniat, commandeur de Verrières (1623-1630). — 7. Procès-verbal de plantation de bornes entre les dîmeries du seigneur de Saint-Just-en-Chevalet et du commandeur de Verrières (1637). — 8. Prise de possession de la commanderie de Verrières par Antelme de Mareschal, prieur de Saint-Benoît, chanoine de Belley, procureur du commandeur Jacques de Cordon d'Évieu (1667). — 9. État des réparations à faire au château de Verrières (1667). — 10. Procuration donnée par Jacques Barail, curé de Verrières, pour la résignation de cette cure (1678). — 11. Mémoire sur l'état de la commanderie de Verrières annexée au grand-bailliage de Lyon (s. d.). — 12-13. Requête de Denis Sovignet, bourgeois de Riotord, fermier général du grand-bailliage de Lyon, en vue de faire constater qu'il n'a trouvé ni bestiaux, ni fourrage dans la commanderie de Verrières (1775). — 14-16. Arrêts du Grand Conseil qui condamnent Claude Laurent, laboureur à Nollieux, Antoine Bigot dit Lebon, Benoît Rajat dit Grand Benay, à passer des reconnaissances au commandeur Jean-Alexis de Boislinard de Margou (1784). — 17. Arrêt du Grand Conseil prescrivant le dépôt du terrier signé Michel dans l'étude de Brenot, notaire à Lyon (1784). — 18. Vente de la terre et seigneurie de Bufardan passée par Jean du Says, sieur de La Roche, et Louise de Guynes, sa femme, à Antoine de Foudras, seigneur de Contenson et de Souternon (1596). — 19. Vente aux enchères des biens de Claude Laurent, de Saint-Germain-Laval, ancien fermier de la commanderie de Verrières (1609).

### **48H3184 Visite, renouvellement de terriers, baux à ferme des revenus. Cure et église, collation.**

**1589-1775**

Description physique :

Importance matérielle : 50 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-3. Fragments de dépositions de témoins sur la situation de la commanderie de Verrières, régie depuis six ans par le commandeur Charles de Thiangés (s. d.). — 4. Visite du domaine de Pizay, des château, vigne, domaine et prés de Verrières, du château de la Sauveté, faite à la requête de Jules Chamboduc, fermier de la commanderie (1668). — 5. Conventions passées entre Antelme de Mareschal, chanoine de Belley, procureur de Jacques de Cordon d'Évieux, commandeur de Verrières, et Jean Parlet, juge de Verrières, pour le renouvellement du terrier de la commanderie (1673). — 6. État des paroisses où la commanderie de Verrières

lève des dîmes (s. d.). — 7. « Mémoire des terriers qu'il faut pour parachever le terrier de la commanderie de Verrières » (s. d.). — 8-22. Baux à ferme de tous les revenus de la commanderie de Verrières : 733 écus 1/3 en 1589, 2100 livres en 1643, 1650 livres en 1654, 2200 livres en 1672, 2400 livres en 1752 (1589-1757). — 23-26. Baux à ferme du pré vieux, situé aux Rivières (1621-1635). — 27-29. Baux à ferme du pré neuf des Amarins (1617-1627). — 30-31. Baux à ferme des dîmes de la paroisse de Saint-Didier (1614-1621). — 32-34. Baux à ferme des dîmes de Verrières et d'Albieux (1621-1635). — 35-38. Baux à ferme des dîmes de Saint-Just-en-Chevalet (1612-1634). — 39-41. Baux à grangeage du domaine de Verrières (1623-1628). — 42. Bail à ferme des cens et servis à percevoir dans les paroisses de Bussy, Arthun et Albieux pour 50 livres par an (1618). — 43. Bail à ferme des cens et servis à percevoir dans les paroisses de Nollieux, Allieux, Cezay, Amions, Saint-Paul-de-Vezelin, Souternon, Chérier, Bully, Dancé, Cordelle, Saint-Étienne-le-Molard, Crémeaux, Saint-Marcel-sous-Urfé. Saint-Sixte, Néronde, Balbigny, Grégnieux, Nervieux, Saint-Julien-d'Oddes et Barolle, moyennant 136 livres par an (1618). — 44. Bail à ferme des cens et servis à percevoir dans les paroisses de Saint-Didier, les Salles, Champoly, Saint-Romain-sous-Urfé, Cervières, Saint-Julien-la-Vêtre et de la dime de la paroisse de Saint-Didier, moyennant 60 livres par an (1622). — 45. Bail à ferme d'un pré à Verrières (1622). — 46. Abandon de la ferme de Saint-Germain-Laval consenti par Sébastien Fillat (1630). — 47. Mémoire pour Jean de Prandièrre, fermier de la commanderie, accusé d'avoir commis des dégradations dans le bois de Pizay (s. d., après 1730). — 48. Collation à Hector Minière des prébendes fondées dans les églises de Saint-Germain-le-Vieux et de Saint-Martin-la-Sauveté (1660). — 49. Collation de la cure de Verrières à Julien Gillier, prêtre du diocèse de Lyon, par Hector de Saint-Georges, commandeur de Verrières (1702). — 50. Permutation entre Étienne Bonnabaud, curé de Valeille, et Simon Jourjon, curé de Verrières (1775).

#### 48H3185-48H3227 Terriers et lièves.

1367-1787

#### 48H3185 1367-1369.

1367-1369

##### Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 210 mill., papier 4 et 50 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur de Verrières *racione domus sue de Verreriis* à Cezay (in *parrochia de Cezeyl*), Nollieux (in *parrochia de Noalheu*), Bussy (apud Bussi), Nervieux (in *parrochia Nerviaci*), Balbigny (in *parrochia de Balbigneu*), Saint-Sixte (in *parrochia Sancti Sisti*), Saint-Just-en-Chevalet (apud *Sanctum Justum in Chavallo*), Chérier (in *parrochia de Chareys*), Arthun (in *parrochia de Arthenno*), reçues par le notaire Jean Aurard (Jo. Aurardi).

#### 48H3185/BIS 1367-1417.

1367-1417

##### Description physique :

Importance matérielle : 405 sur 295 mill., papier, 178 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur de Verrières à Saint-Sixte, Arthun, Cezay, Nollieux, Bussy, Saint-Maurice, Dancé, Saint-Sulpice, Saint-Germain, Saint-Julien-d'Oddes, Chérier, Saint-Just-en-Chevalet, Saint-Étienne-le-Molard et Sainte-Agathe, Nervieux, Balbigny, Verrières, Souternon, Saint-Polgues, Amions, Saint-Paul-de-Vezelin, Saint-Georges-de-Baroille, Saint-Priest, Cordelle, Lentigny, Cleppé, Néronde ; reçues par le notaire Jean Aurard. — Fol. 125 v° : reconnaissances passées à frère Bigot de Solages, commandeur de Verrières, par Vital Pertuzet (1387, 10 décembre) et par Pierre Vioulat (1395 n. st., 19 février). — Fol. 144 : abénévis de la maison du Temple de Roanne (*domus Templi in Ronasio*) passé par le même commandeur à Jean de Alta Domo, de la paroisse de Saint-Romain-en-Roannais, moyennant un cens annuel de 100 sous tournois, 4 setiers de seigle et un setier d'avoine (1381, 1er août). — Fol. 169 : abénévis passés par le commandeur Antoine Duvernet (*sequitur res abenevisate per nobilem et religiosum virum fratrem Anthonium de Verneto, preceptorem domus Vitriarum*), du 4 mars 1398 (n. st.) au 24 juillet 1417. — Fol. 177 v° : table du terrier (*sequitur parrochie contenta in terrerio*).

#### 48H3186 1415-1416.

1415-1416

##### Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 210 mill., papier, 2 et 68 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Antoine Duvernet (de Verneto) par des habitants de Bully, Dancé, Crémeaux, Saint-Maurice, Saint-Léger, Pouilly, Renaison, reçues par le notaire Jean Valmerot, de Tarare ; copie par A. Tissier.

**48H3187 1470-1481.**

**1470-1481**

Description physique :

Importance matérielle : 240 sur 170 mill., papier, 17 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Copie faite en 1756, par les notaires Guyot et Brenot, des folios 128 à 137 du terrier reçu par le notaire Cotarel : reconnaissances à Cezay.

**48H3188 1471-1515.**

**1471-1515**

Description physique :

Importance matérielle : 240 sur 170 mill., papier, 83 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Copie faite par les mêmes notaires des folios 137 à 190 du même terrier : reconnaissances à Saint-Germain-Laval.

**48H3189 1470-1517.**

**1470-1517**

Description physique :

Importance matérielle : 240 sur 170 mill., papier, 97 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Copie faite par les mêmes notaires des folios 219 à 260 du même terrier : reconnaissances à Verrières. Fol. 89, répertoire par territoires de la paroisse de Verrières, terrier Cotarel.

**48H3190 1470-1481.**

**1470-1481**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 195 mill., papier, 27 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Copie faite en 1783, par les notaires Girard et Brenot, d'une partie du terrier Cotarel : reconnaissances à Arthun.

**48H3191 1494-1505.**

**1494-1505**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 205 mill., papier, 68 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier (non signé) de reconnaissances passées au profit de frère Jean Lavre, commandeur de Verrières, par des habitants de Verrières.

**48H3192 1518-1520.**

**1518-1520**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 4 et 142 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jean Yseran, commandeur de Verrières, à Saint-Germain-Laval, Verrières, Amions, reçues par le notaire Cotarel. — Le début (fol. I à XXVIII) est la copie des reconnaissances en minutes des fol. 25 à 33.

**48H3193 1518-1522.**

**1518-1522**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 195 mill., papier, 91 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur et reçues par le même notaire à Verrières, Saint-Georges-de-Baroille, Saint-Sixte, Chérier. — Les fol. 1 à 45 sont la copie des fol. 89 à 126 du terrier précédent.

---

**48H3194 1369-1558.**

**1369-1558**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 200 mill., papier, 86 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Traduction d'une partie du terrier précédent (reconnaissances à Saint-Georges-de-Baroille, Saint-Sixte, Chérier) et du terrier Aurard (48H3185), reconnaissances à Lentigny et à Saint-Julien-d'Odde. — Fol. 43-45, copies de reconnaissances à Crémeaux au profit du commandeur Jean de Valins (1537). — Fol. 48-86, copies de reconnaissances à Cordelle et à Souternon, passées au profit du commandeur Charles de Thianges, reçues par le notaire Gaume (1558).

---

**48H3195 1539.**

**1539**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 220 mill., papier, 4 et 154 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Jean de Valins dans les paroisses des Salles, Cervières, Saint-Julien-la-Vêtre, Champoly, Saint-Didier-sur-Rochefort, Saint-Just-en-Chevalet, Saint-Romain-d'Urfé, reçues par le notaire Jean Boysson.

---

**48H3196 1539. Copie partielle du terrier précédent.**

**1539**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 101 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaissances à Saint-Didier, les Salles, Champoly, Saint-Romain, Cervières, Saint-Julien-la-Vêtre, signée Gueydon et Populy.

---

**48H3197 1539. Autre copie partielle du même terrier**

**1539**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 26 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Signée par les mêmes notaires ; reconnaissances à Saint-Just-en-Chevalet.

---

**48H3198 1545-1546.**

**1545-1546**

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 215 mill., papier, 109 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Albert Faulcon de Saint-Pardon à Bully et à Saint-Paul-de-Vézelin, reçues par le notaire Michel Gaume. — Fol. 47-58, 100-109 blancs.

---

**48H3199 1545-1558. Expédition du terrier précédent.**

**1545-1558**

Description physique :

Importance matérielle : 315 sur 230 mill., papier, 62 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 60-62, deux reconnaissances au profit du commandeur Charles de Thianges par deux habitants des Granges de Perey, paroisse de Souternon.

---

**48H3200 1558.**

**1558**

Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 210 mill., papier, 4 et 71 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Charles de Thianges à Cordelle, Saint-Paul-de-Vezelin, Saint-Priest, Souternon, Dancé, reçues par le notaire Gaume. — Fol. 2, table alphabétique des noms de personnes.

---

**48H3201 1586-1588.**

**1586-1588**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 200 mill., papier, 80 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Philippe de Saint-Viance, à Nollieux et à Saint-Germain-Laval, reçues par le notaire Bailly. — Fol. 71-78 blancs ; fol. 79, répertoire.

---

**48H3202 1581-1610.**

**1581-1610**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 25 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Just de Bron de La Liègue, à Néronde, reçues par le notaire Freydières.

---

**48H3202/BIS 1604-1606.**

**1604-1606**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 230 mill., papier, 4, 188 et 107 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Just de Bron de La Liègue à Bussy et à Arthun, reçues par le notaire Étienne Arnaud. — Fol. 3 : table du terrier de Bussy. Fol. 188 : « table d'Arthung ».

---

**48H3203 1604-1606.**

**1604-1606**

Description physique :

Importance matérielle : 340 sur 225 mill., papier, 120 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Copie, faite en 1755, du terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Just de Bron de La Liègue à Bussy et à Albieu, reçues par le notaire Étienne Arnaud.

---

**48H3204 1614-1623.**

**1614-1623**

Description physique :

Importance matérielle : 320 sur 220 mill., papier 122 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur François Dubost de Codogniat, à Saint-Germain-Laval, reçues et expédiées par le notaire Gayardon. — Fol. 99-122, blancs.

**48H3205 1616-1623.**

**1616-1623**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 190 mill., papier, 113 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur à Nollieux, expédition par le notaire Michel.

---

**48H3206 1614-1616.**

**1614-1616**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 190 mill., papier, 2 et 74 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Extraits du précédent terrier et d'autres terriers concernant la levée de la septième gerbe ou de la septième partie des fruits à Nollieux, Verrières, Bussy, Albieu ; extraits signés par le notaire Michel pour le commandeur de Codogniat.

---

**48H3207 1616-1623.**

**1616-1623**

Description physique :

Importance matérielle : 360 sur 220 mill., papier, 109 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Copie faite en 1780 par les notaires Dugueyt et Brenot du terrier précédent et du terrier de reconnaissances à Saint-Germain-Laval, reçu par le notaire Gayardon.

---

**48H3208 1617.**

**1617**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 190 mill., papier, 48 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Minutes de reconnaissances à Amions, Dancé, Saint-Paul-de-Vezelin, reçues par le notaire Michel.

---

**48H3209 1617-1623.**

**1617-1623**

Description physique :

Importance matérielle : 265 sur 185 mill., papier, 9 et 206 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur François Dubost de Codogniat à Amions, Dancé, Saint-Paul-de-Vezelin, Bully, Chérier, Cordelle, Souternon, Saint-Julien-d'Oddes, Crémeaux, Saint-Sixte, Saint-Georges-de-Baroille, reçues par le notaire Michel.

---

**48H3210 1617-1623. Expédition du terrier précédent.**

**1617-1623**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 195 mill., papier, 9 et 267 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H3211 1617-1627. Autre expédition du même terrier.**

**1617-1627**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 4 et 262 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 249-254, reconnaissances passées par des habitants de Néronde.

---

**48H3212 1615-1623.**

**1615-1623**

Description physique :

Importance matérielle : 315 sur 210 mill., papier, 8 et 295 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur de Codogniat à Verrières, Nollieux, Allyeu et Cezay, reçues par les notaires Michel et Gueydon.

---

**48H3213 1615-1623. Expédition du terrier précédent.**

**1615-1623**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 145 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Reconnaissances à Verrières.

---

**48H3214 1619-1625.**

**1619-1625**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 185 mill., papier, 2 et 119 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« C'est le terrier nouveau de la commanderie de Verrières des paroisses de Cervière, les Salles, Saint-Jullien-la-Vestre, Champoly, Saint-Romain-d'Urfé et Saint-Didier-de-Rochefort ». Reconnaissances passées au profit du commandeur de Codogniat, reçues par le notaire Coste.

---

**48H3215 1619-1625. Expédition du terrier précédent.**

**1619-1625**

Description physique :

Importance matérielle : 260 sur 200 mill., papier, 3 et 146 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 134-146, blancs.

---

**48H3216 1617-1628.**

**1617-1628**

Description physique :

Importance matérielle : 340 sur 245 mill., papier, 3 et 273 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Autre expédition du terrier Coste. Fol. 207-242, reconnaissances à Saint-Just-en-Chevalet, reçues par le notaire Dubost ; fol. 256-269, reconnaissances à Saint-Marcel-d'Urfé, reçues par le notaire Arthaud.

---

**48H3217 1622-1628.**

**1622-1628**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 230 mill., papier, 80 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Autre expédition des reconnaissances à Saint-Just-en-Chevalet, reçues par le notaire Claude Dubost. — Fol. 65-80, blancs.

---

**48H3218 1657-1660.**

**1657-1660**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 190 mill., papier, 78 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Annet de Chaste de Gessans à Néronde et à Balbigny, reçues par le notaire Abraham Delaforge.

---

**48H3219 1675.**

**1675**

Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 190 mill., papier, 39 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Minute incomplète (fol. 5-44) d'un terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Jacques de Cordon d'Évieu par des habitants de Verrières, reçues par le notaire Minière.

---

**48H3220 1675.**

**1675**

Description physique :

Importance matérielle : 370 sur 250 mill., papier, 4 et 158 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition d'un terrier au profit du même commandeur, reçu par le même notaire : reconnaissances à Verrières, Bussy, Albieux, Saint-Germain-Laval, Arthun.

---

**48H3221 1675-1677.**

**1675-1677**

Description physique :

Importance matérielle : 370 sur 245 mill., papier, 4 et 200 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition d'un autre terrier au profit du même commandeur, reçu par le même notaire : reconnaissances à Nollieux, Saint-Sixte, Saint-Georges-de-Baroille, Saint-Paul-de-Vezelin, Nervieux, Amions, Saint-Julien-d'Oddes, Souternon, Crémeaux, Chérier, Bully, Cordelle.

---

**48H3222 1738-1743.**

**1738-1743**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 215 mill., papier, 4 et 209 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition d'un terrier passé au profit du commandeur Claude Aubery de Vatan, reçu par le notaire Minière : reconnaissances à Verrières, Nollieux, Cordelle, Bully, Saint-Didier-sur-Rochefort, Saint-Germain-Laval, Bussy, Arthun, Saint-Sixte, Albieux, Cezay.

---

**48H3223 1747-1758.**

**1747-1758**

Description physique :

Importance matérielle : 245 sur 180 mill., papier, 6 et 256 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Minute d'un terrier passé au profit de Jean-Philibert de Fay de La Tour-Maubourg, commandeur de Verrières, reçu par le notaire Monginot : reconnaissances à Verrières, Saint-Germain-Laval, Saint-Paul-de-Vezelin, Saint-Georges-de-Baroille, Bussy, Arthun, Saint-Sixte, Nollieux, Cezay, Albieux.

---

**48H3224 1764-1769.**

**1764-1769**

Description physique :

Importance matérielle : 430 sur 285 mill., papier, 6 et 226 feuillets.



Genre/Carac. phys. : Registre

Expédition d'un terrier passé au profit de Léonard d'Ussel de Châteauverd, commandeur de Verrières et grand-bailli de Lyon, reçu par les notaires Nabonnan et Poguet. — Fol. 3 : « Table des noms des emphytéotes de la rente noble de la commanderie de Verrières. » Paroisses de Saint-Georges-de-Baroille, Cordelle, Dancé, Souternon, Bully, Saint-Paul-de-Vézelin, Amions.

---

**48H3225 « Parangon des titres de la commanderie de Verrières ».**

**1679**

Description physique :

Importance matérielle : 440 sur 290 mill., papier, 24 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Comparaison du terrier Nabonnan de 1764 avec les terriers Michel de 1617-1619 et Gaume de 1558.

---

**48H3226 Liève.**

**1787**

Description physique :

Importance matérielle : 305 sur 200 mill., papier, 86 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Liève manuelle de la rente noble de Verrières », prise sur les terriers Vial (1779-1784), Chamboissier (1784-1787), Nabonnan (1764-1767), Poguet (1768-1769).

---

**48H3227 Plans et cartes.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 3 plans, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Plan de la paroisse de Verrières (1750). — 2 et 3. Cartes prises sur les terriers Aurard et Michel (s. d.).

---

**48H3228-48H3255 Membre de la Sauveté.**

**1358-1779**

Biographie ou Histoire :

Loire, arrondissement de Roanne, canton de Saint-Germain-Laval, commune de Saint-Martin-la-Sauveté.

---

**48H3228 Biens, droits et revenus. Dîmes, cure, portion congrue, cens, vente.**

**1358-1779**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 62 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Ordre d'Arthaud de Saint-Germain, bailli de Forez, maintenant Delphin de La Marche (de Marchia), commandeur de Verrières, Briansone de Pommiers, prieure de Leigneux, Pierre et Jean Lambert, notaires de Saint-Germain-Laval, dans la possession de la grande dîmerie de La Sauveté et d'une autre dîmerie appelée de Bessey, que leur contestait Antoine de Champaljon, damoiseau (1358, 3 juillet). — 2. Sauvegarde accordée par Humbert de Grolée, bailli de Mâcon, au commandeur de Verrières contre Rolet de Variis, prieur de Pommiers, et Jean Fabri, curé de Bussy, qui voulaient percevoir, au détriment du commandeur, des dîmes sur une série de terres énumérées dans l'acte (1431, 30 mai). — 3-6. Copies d'un arrêt du Grand Conseil maintenant le prieur de Pommiers dans la possession de la dîme appelée des Collements (1757). — 7. Mémoire sur l'exécution de cet arrêt (1757). — 8. Accensement par Melchior Papon, écuyer, et Jeanne Duverney, sa femme, à noble Pierre Duverney, élu et conseiller du Roi en Forez, du quart d'un petit dîme appelé de Sernaud, paroisse de Saint-Martin-le-Sauveté, indivis avec le commandeur de Verrières (1589). — 9. Vente par Jean Senoche, vicaire de Saint-Martin-la-Sauveté, à Antoine Dalbègne, marchand dudit lieu, d'une terre appelée « la place dau Pra » (1608). — 10. Sentence du Parlement prescrivant de lever au profit du commandeur de Verrières un droit de garde de 4 setiers de seigle sur les deux tiers des dîmes de la Grande et Petite Sauveté, appartenant à Jeanne Duverney, veuve de Melchior Papon (1613). — 11. Ordre d'exécution de cette sentence (1613). — 12. Copie d'une transaction passée entre le seigneur de Saint-Marcel et le commandeur de Verrières au sujet de la dîme de Cezay (1419, sabbato in festo beatae Mariae Magdalenae, 22 juillet). — 13. Transaction entre frère Just de Bron de La Liègue, commandeur de Verrières, et Claude de Galles, seigneur de Saint-Marcel-d'Urfé, au sujet de la dîme du village de Prolanges, paroisse de Saint-Martin-la-Sauveté (1600). — 14. Mémoire du fermier de la commanderie de Verrières au sujet du paiement d'un cens de 4 bichets de seigle au seigneur de Saint-Marcel-d'Urfé (s. d.). — 15. Requête d'Antoine Vernon, curé de Nollieux, au sujet de sa portion congrue (1696). —

16. Transaction entre Hector de Saint-Georges, commandeur de Montferrand et grand-bailli de Lyon, Thomas d'Albon de Galles, seigneur de Saint-Marcel et Cezay, Antoine Vernon, curé de Nollieux, Guillaume et Mathieu Pochin au sujet de la perception des dîmes et de la délivrance du bois de chauffage au curé (1699). — 17. Lettre relative à cette transaction (1733). — 18. Copie d'un accord entre Jean Desforges, curé de Saint-Martin-la-Sauveté, et Jean Yseran, commandeur de Verrières, au sujet de la perception des dîmes (1512). — 19-21. Accords entre Pierre Valla, curé de Saint-Martin-la-Sauveté, et François de Bocsozel de Montgontier, commandeur de Verrières, au sujet du paiement de la portion congrue (1686-1689). — 22-54. Procédure entre François Foucaud de Saint-Aulaire, commandeur de Verrières, et François Roche, curé de Saint-Martin-la-Sauveté, au sujet de la portion congrue de celui-ci (1718-1730). — 55. Prise de possession de la cure de Saint-Martin-la-Sauveté par Claude Ferréol, après la mort de François Roche (1736). — 56-57. Délibérations de l'assemblée provinciale de la Langue d'Auvergne concernant les dîmes et la portion congrue du curé de Saint-Martin-la-Sauveté (1737). — 58-59. États du « charnage » levé dans le village de Gresollette, à La Sauveté, au bourg de Saint-Martin (1613-1614). — 60. Quittance donnée par François Dubost de Codogniat, commandeur de Verrières, à Antoine Chazelles pour 32 setiers et 10 bichets de seigle, formant la grande dîme de Saint-Martin (1626). — 61. Quittance donnée au même commandeur par Jean de Châtillon, prieur de l'Hôpital-sous-Rochefort, d'une somme de 60 livres, représentant les arrérages des 12 bichets de seigle que ledit prieur a le droit de prendre chaque année sur la grande dîme de La Sauveté (1632). — 62-64. Baux à ferme des dîmes de Saint-Martin-la-Sauveté (1618-1719). — 65. Nomination d'un marguillier de l'église de Saint-Martin-la-Sauveté et inventaire des ornements de ladite église (1614). — 66. Inventaire des titres du seigneur de Saint-Marcel concernant les dîmes, les manœuvres et charrois, le moulin de Fachon (s. d.). — 67. Abénévis passés par André Ferrand, procureur de Jean-Alexis de Boislinard de Margou, à divers habitants de La Sauveté (1779).

**48H3229 Procédure.****1370-1620**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 38 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-30. Procédure entre François Dubost de Codogniat, commandeur de Verrières, et Philiberte Cotton, veuve de Pierre Gayardon, seigneur de Grézolles, au sujet des dîmes de Saint-Martin-la-Sauveté (1615-1620). — 31-41. Copies des pièces produites dans la procédure : extraits de terriers de reconnaissances (1370-1491) ; hommage de Grégoire de Vauzelles, bourgeois de Saint-Germain-Laval, au commandeur Charles de Thianges, pour le tiers des dîmes de La Sauveté (1560), bail à ferme du tiers de la grande dîme de Saint-Martin-la-Sauveté (1564).

**48H3230-48H3234 Registres des assises de la Sauveté.****1398-1506****48H3230 1398-1408.****1398-1408**

## Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 205 mill., papier, 62 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

**48H3231 1407-1411.****1407-1411**

## Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 205 mill., papier, 33 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

**48H3232 1412-1420.****1412-1420**

## Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 210 mill., papier, 143 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 1 : Hec est papyrus curie Salvatatis incepta anno Domini M° IIIc duodecimo et die sabbati post festum Assumpcionis beate Marie Virginis, qua die fuerunt assisie dicti loci tente et expedite per honestum virum Matheum Gay, castellanum dicti loci et locumtenentem discreti viri magistri Johannis Podii, licenciati in legibus, judicis dicti loci.

**48H3233 1469-1470.****1469-1470**

## Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 205 mill., papier, 63 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 28, mention du changement d'année au 25 mars.

---

**48H3234 1491-1506.**

**1491-1506**

Description physique :

Importance matérielle : 210 sur 145 mill., papier, 69 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H3235-48H3255 Terriers et lièves.**

**1411-1779**

---

**48H3235 1411-1412.**

**1411-1412**

Description physique :

Importance matérielle : 405 sur 290 mill., papier, 8 et 177 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit d'Antoine Duvernet (de Verneto), commandeur de Forez, à cause de sa maison de La Sauveté dépendant de la maison de Verrières, reçues par le notaire Jean Bisson (Bissonis). Reconnaissances à La Sauveté, Saint-Martin (apud Sanctum Martinum et in parrochia ejusdem), Allieux (apud Alliacum), Saint-Marcel-d'Urfé (in mandamento Sancti Marcelli subtus Ulphiacum), Saint-Germain, Souternon et Verrières (apud Sanctum Germanum, Sautrenonem et Vereres), Saint-Didier-sur-Rochefort (apud Lugnieu in parrochia Sancti Desiderii supra Ruppemfortem), les Salles (apud Chalmetam, in parrochia de Salis, mandamenti Cerverie), Saint-Romain (apud Sanctum Romanum seu in parrochia ejusdem), Champoly (in parrochia Campipoliti). Fol. 175, répertoire.

---

**48H3236 XVe siècle. Minute d'une partie du terrier précédent.**

**XVe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 210 mill., papier, 42 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Sans date ni signature.

---

**48H3237 1411-1412. Copie du terrier Bisson, signée J. Becha.**

**1411-1412**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 210 mill., papier, 8 et 190 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Le fol. 1 manque.

---

**48H3238 1411-1412.**

**1411-1412**

Description physique :

Importance matérielle : 245 sur 190 mill., papier, 16 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Copie de quelques reconnaissances prise, en 1739, sur le terrier Bisson par les notaires Soupat et Pachot.

---

**48H3239 1477-1505.**

**1477-1505**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 220 mill., papier, 3 et 145 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur de Verrières ad causam sue domus Salvetatis, reçues par le notaire Cotarel. Reconnaissances à Saint-Didier-sur-Rochefort (perrochia Sancti Desiderii supra Rupemfortem et Lugnieu), aux Salles (in parrochia de Salis apud Chal), à Saint-Romain-d'Urfé (in parrochia Sancti Romani subtus Ulphiacum), à Saint-Just-en-Chevalet (perrochia Sancti Justi in Chivaletto), à Souternon (perrochia de Sotrenon).

---

**48H3240 1519.**

**1519**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 190 mill., papier, 220 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Jean Yseran, commandeur de Verrières, à cause de sa maison de La Sauveté, dépendant de la maison de Verrières, à La Sauveté, et à Saint-Martin, reçues par le notaire Antoine Cotarel. — Fol. 215, répertoire.

---

**48H3241 1519-1520. Expédition du terrier précédent.**

**1519-1520**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 9 et 469 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

A la suite, reconnaissances à Allieux (apud Alhiacum) et à Saint-Marcel-d'Urfé (in mandamento Sancti Marcelli).

---

**48H3242 1519-1551.**

**1519-1551**

Description physique :

Importance matérielle : 200 sur 135 mill., papier, 6 et 81 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de la cure de Verrières. — Fol. 1. Hoc est terrarium pertinens venerabili viro fratri Stephano Johannot curato ecclesie parrochialis de Verreriis, ad causam sue predictae cure de census (sic) et serviciis quos ipse percipit et assuetus est percipere in parrochia Sancti Martini Salvetatis et in loco Salvetatis, renovelato et confecto per magistrum Anthonium Cotarelli, notarium publicum curie Forensis juratum. Fol. 44, reconnaissance de 1551. Fol. 46-71, blancs. Fol. 71, anniversaires. Sequuntur anniversaria fundata in ecclesia beati Johannis Baptiste in parrochia Vitriarum prope Bussiacum pertinentia curato dicti loci. Fol. 76, liève de 1521. Fol. 80 v°, liève de 1524.

---

**48H3243 1585-1587.**

**1585-1587**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 2 et 41 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier du four de La Sauveté : reconnaissances passées à Philippe de Saint-Viance, commandeur de Verrières, par des habitants de La Sauveté « pour leur part de bénévolis du fornaige de lad. Saulveté ».

---

**48H3244 1602-1628.**

**1602-1628**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 3 et 378 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Minutes des reconnaissances passées par des habitants de Saint-Martin et de La Sauveté au profit des commandeurs Just de Bron de La Liègue et François Dubost de Codogniat, reçues par le notaire Claude Gueydon. — Fol. 369 v°-378, terrier de la cure de Verrières, dont le commandeur de Codogniat est curé primitif (1624-1628).

**48H3245 1602-1628. Expédition du terrier précédent.**

**1602-1628**

Description physique :

Importance matérielle : 410 sur 270 mill., papier, 9 et 484 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Signée par le notaire Gueydon. — Beaucoup d'initiales ornées de dessins à la plume représentant des personnages. — Fol. 277-286, 401-406, 440-484, blancs.

---

**48H3246 1616-1633.**

**1616-1633**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 195 mill., papier, 3 et 120 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées par des habitants d'Allieux et de Cezay, au profit du commandeur François Dubost de Codogniat, reçu et expédié par le notaire Gueydon.

---

**48H3247 1623-1624.**

**1623-1624**

Description physique :

Importance matérielle : 255 sur 185 mill., papier, 3 et 55 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« C'est l'expédition et grosse du terrier de la rante que messire François du Bost de Codignat, chevalier de l'Ordre de St Jehan de Jerusalem, seigneur commandeur de Verrières et de La Sauveté a droict de prendre annuellement dans le village des Gouttes, aultrefois Perela, paroisse de St-Marcel-les-Urfé, renouvelé à son proffict sur son précédent terrier signé Cotarel, par Mes. Mathieu Barthaud notaire royal au balliage de Fourestz, résidant au dict St-Marcel... »

---

**48H3248 1673-1676.**

**1673-1676**

Description physique :

Importance matérielle : 375 sur 245 mill., papier, 4 et 243 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances à La Sauveté et à Saint-Martin, passé au profit du commandeur Jacques de Cordon d'Évieu, reçu et expédié par le notaire Minière. — Fol. 208, « Estat des maisons qui estoient autrefois dedans et dehors le chasteau de La Sauveté, lesquelles n'ont peu estre veriffiées à cause de la destruction et perissement d'icelles ». — Fol. 209, « La cure de Verrières pour la commanderie dud. lieu ». — Fol. 223, « Le fourt banal de La Sauveté ».

---

**48H3249 1743-1745.**

**1743-1745**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 220 mill., papier, 4 et 222 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Philibert de Fay de La Tour-Maubourg, reçu et expédié par le notaire Minière.

---

**48H3250 1778-1779.**

**1778-1779**

Description physique :

Importance matérielle : 340 sur 210 mill., papier, 11 et 487 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Jean-Alexis de Boislinard de Margoux, reçu et expédié par le notaire Dusut.

**48H3251 1779.**

**1779**

Description physique :

Importance matérielle : 385 sur 255 mill., papier, 60 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Parangon des terriers de la rente de Verrières, paroisse de Saint-Martin-la-Sauveté ». — Comparaison des terriers Bisson (1410), Cotarel (1519) et Dusut (1779). — Fol. 52 : « Le présent parangon a été collationné sur les titres, vérifié et examiné par moy André Ferrand, conseiller du Roy, notaire honoraire de la ville de Lyon, commissaire en droits seigneuriaux de l'Ordre de Malthe, demeurant aud. Lyon, et trouvé conforme auxd. titres. » Fol. 56-59, observations du commissaire.

**48H3252-48H3254/BIS Lièves.**

**XVIe Siècle-1619**

**48H3252 XVIe siècle.**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 41 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fragment (fol. XXXVIII à LXXIX) d'une liève en latin, concernant Saint-Just-en-Chevalet, Saint-Didier, Saint-Sixte, Saint-Julien-d'Oddes, Saint-Paul-de-Vezelin, La Sauveté, Saint-Martin.

**48H3253 XVIe siècle.**

**XVIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 190 mill., papier, 112 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Note sur la couverture du parchemin : « C'est une liève de la commanderie de Verrières annexée au bailliage de Devesset. Néron, archiviste, 1678. »

**48H3254 XVIIe siècle.**

**XVIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 288 sur 200 mill., papier, 48 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève « commançant en l'année 1612 ». — Fol. 34, « Liève du fourt banier de La Sauveté ». — Fol. 37-48, blancs.

**48H3254/BIS 1619**

**1619**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 200 mill., papier 9 et 410 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Liève prise sur le terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Just de Bron de La Liègue, reçues par le notaire Gueydon. — Fol. 3 : « Table de la liève confinée ». Fol. 376 : « Liève confinée de la cure de Verrières ». Fol. 386 : « Table de la liève confinée du four banier de La Sauveté ».

**48H3255 Plans et cartes.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 26 plans, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-12. Plans de La Sauveté pris sur le terrier Dusut. — 13-26. Cartes prises sur les terriers Bisson et Cotarel.

---

**48H3256-48H3272 Membre du Temple de Roanne.**

**1415-1778**

---

**48H3256 Echange, visites, baux.**

**1530-1745**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 15 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Échange entre frère Jean de Vallins, commandeur de Verrières, seigneur du Temple en Roannoys, membre dépendant de la commanderie de Verrières, représenté par Étienne Johannet, curé de Verrières, d'une part ; Claude et Jean Olivier, de Saint-Romain-la-Motte, d'autre part : le premier cède une terre au territoire de Saint-Gervais, appelée les Coustures, et reçoit un pré et un bois au terroir de Gotebechet (1530, 22 mars). — 2. Copie de l'acte précédent. — 3. Visite du domaine du Temple, dans la paroisse de Saint-Romain-la-Motte, à la requête des nouveaux fermiers, Paul Jobert et Pierre Gauchet (1609). — 4. Fragments de dépositions de témoins sur les réparations faites par le commandeur de Verrières au membre du Temple (s. d.). — 5. Visite du membre du Temple, par Anthelme de Mareschal, procureur du commandeur Jacques de Cordon d'Évieu (1667). — 6-7. Visites du domaine du Temple à la requête de nouveaux fermiers (1724-1730). — 8. Remise par Antoine Minière, notaire et commissaire à terriers, des plans des bois dépendant de la commanderie de Verrières, situés dans les paroisses de Nollieux et de Saint-Romain-la-Motte (1739). — 9-16. Baux à terme du domaine du Temple, situé dans la paroisse de Saint-Romain-la-Motte ; prix de la ferme : 300 livres et deux pains de sucre en 1638, 350 livres en 1648, 320 livres en 1718, 400 livres en 1745 (1638-1745).

---

**48H3257-48H3272 Terriers et lièves.**

**1415-1778**

---

**48H3257 1415-1416.**

**1415-1416**

Description physique :

Importance matérielle : 200 sur 140 mill., papier, 90 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Antoine Duvernet ad causam domus Templi in Roanesio, reçues par le notaire Jean Bisson ; reconnaissances passées par des habitants des paroisses de Saint-Romain, Noailly (Noalliaci in Roanesio), Roanne, Riorges, Saint-Haon-le-Châtel (de Sancto Habundo Castri), Mably (Mabliaci), Saint-Maurice. Fol. 76-90, blancs.

---

**48H3258 1415-1416. Copie du terrier précédent.**

**1415-1416**

Description physique :

Importance matérielle : 215 sur 145 mill., papier, 57 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H3259 1488-1492.**

**1488-1492**

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 215 mill., papier, 152 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Antoine Pons, commandeur de Verrières et du Temple de Roanne (preceptor domus sive preceptorie de Verreriis ac domus Templi in Roanesio), reçues par Antoine Cotarel, de Saint-Germain-Laval, notaire de la cour de Forez.

---

**48H3260 1488-1492. Traduction du terrier précédent.**

**1488-1492**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 200 mill., papier, 2 et 96 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Signée « pour coppie F. Populle ».

---

**48H3261 1488-1553.**

**1488-1553**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 200 mill., papier, 41 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Jean Yseran, reçues par le notaire Reveyron, en 1523. Fol. 18-39, copie abrégée du terrier Cotarel.

---

**48H3262 1537-1540.**

**1537-1540**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 200 mill., papier, 8 et 126 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Jean de Valins, commandeur de Verrières, à cause de sa maison du Temple en Roannoys, reçues par le notaire A. Teilhard.

---

**48H3263 1621-1631.**

**1621-1631**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 195 mill., papier, 2 et 99 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« C'est le terrier de la maison du Temple en Roannois dependant de Verrières, 1621. » Reconnaissances passées au profit du commandeur François Dubost de Codogniat à Saint-Romain-la-Motte, Ouches (Oches), Saint-André, Lentigny, Saint-Maurice, Saint-Haon, Saint-Martin-de-Boisy, Saint-Léger, Roanne, Mably, Villemontois, Perreux, reçues par le notaire Bonefon. — Fol. 81-99, blancs.

---

**48H3264 1621-1633. Expédition du terrier précédent.**

**1621-1633**

Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 205 mill., papier, 4 et 139 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Addition au fol. 104 v° : reconnaissance du R.P. Étienne Parisot, recteur du collège de Roanne de la Compagnie de Jésus (1633). — Fol. 22-26, 123-139, blancs.

---

**48H3265 1621-1633. Copie du terrier précédent par les notaires Michel et Barail.**

**1621-1633**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 190 mill., papier, 2 et 99 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 89-99, blancs.

---

**48H3266 1692-1693.**

**1692-1693**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 220 mill., papier, 7 et 139 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier de la rente noble du Temple en Roannois, dépendant de la commanderie de Verrière, dont le renouvellement a été fait au profit de frère François de Bocsozel de Mongontier, chevalier, grande croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur des commanderies de Saint-Jean-la-Chevalerie du Puy en Velay, de Montredon aud. pays, de Verrières en Foretz,



du Temple, de Marlie, de Ste Épine Tornon, de St George d'Annonay en Vivaretz et autres commanderies, grand bailly de Lyon et Devesset, par Me Pierre Silvestre, notaire royal. »

---

**48H3267 1739-1747.**

**1739-1747**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 210 mill., papier, 111 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Jean-Philibert de Fay de La Tour-Maubourg, commandeur de Montchamp, grand bailly de Lyon, seigneur de Verrières, Le Temple et autres places, à cause de sa maison et rente noble du Temple en Roannois. Expédition par le notaire Poguet.

---

**48H3268 1777-1778.**

**1777-1778**

Description physique :

Importance matérielle : 320 sur 205 mill., papier, 11 et 189 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur François-Jean-Alexis de Boislinard de Margoux. Expédition par le notaire Auclerc. — Fol. 178-189, blancs.

---

**48H3269 1777-1778.**

**1777-1778**

Description physique :

Importance matérielle : 430 sur 275 mill., papier, 7 et 197 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Terrier de la rente noble du Temple en Roannois appartenante à MM. de l'Ordre de St Jean de Jérusalem ». — Autre expédition, par le même notaire, du terrier précédent.

---

**48H3270 XVIIIe siècle.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 195 mill., papier, 47 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Parangon des terriers Bonefont, Silvestre et Poguet, dépendants de la rente du Temple de Roanne, membre de la commanderie de Verrières, ainsi que du nouveau terrier signé Auclerc, Vincent et de Châtelus. »

---

**48H3271 Liève prise sur le terrier Auclerc de 1777-1778.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 255 sur 195 mill., papier, 92 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

---

**48H3272 Plans et cartes.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 89 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Plan du bois du Temple de Roanne (1737). — 2-25. Plans de la rente du Temple de Roanne : 2, paroisse d'Ouche ; 3-5, Lentigny ; 6-7, Noailly et Saint-Haon ; 8, Perreux ; 9-10, Roanne ; 11-13, Saint-Maurice ; 14-16, Saint-Romain ; 17-25, plans divers. — 26-40. Cartes prises sur les terriers Bisson, Cotarel, Teillard. — 41-53. Cartes prises sur le terrier Bonnefont. — 54-58. Cartes prises sur les terriers Bonnefont et Silvestre. — 59-71. Cartes prises sur le terrier Silvestre. — 72-87. Cartes prises sur le terrier Poguet. — 88. Carte à Perreux prise sur les terriers Cotarel, Bonnefont, Silvestre, Piguët. — 89. Carte à Saint-Haon prise sur les terriers Teillard, Bonnefont, Silvestre, Poguet.

**48H3273-48H3332 Commanderie de La Villedieu (Haute-Saône).**

**1186-1791**

Biographie ou Histoire :

La Villedieu-en-Fontenette, Haute-Saône, arrondissement de Lure, canton de Saulx.

---

**48H3273-48H3274 Inventaires.**

**1613-XVIIIe Siècle**

---

**48H3273 1674**

**1674**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 225 mill., papier, 29 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire raisonné des titres de la commanderie de Villedieu-en-Fontenettes et de ses membres fait... par le travail de Christophe Néron... en l'année 1674. » — Fol. 17-29, blancs.

---

**48H3274 1613-XVIIIe siècle.**

**1613-XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 4 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Inventaire des titres de la commanderie de La Villedieu (1613). — 2. Autre inventaire fait par les notaires Guichard et Vicquet (1676). — 3. Minute de l'inventaire Néron (s. d.). — 4. Minute de l'inventaire Batteney (s. d.).

---

**48H3275-48H3323 Biens propres.**

**1186-1765**

---

**48H3275 Donations, ventes, échange, transactions, pièces de procédures.**

**1186-1687**

Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Donation par Raymond de Rougemont, chevalier, aux frères de l'Hôpital de Jérusalem de tout ce qu'il possède à Tracendanz, excepté la pêcherie (1186 ; vidimus du 9 juillet 1342). — 2. Acte par lequel Hemericus de Flamerens, damoiseau, reconnaît devoir au commandeur de La Villedieu 10 livres qu'il lui a prêtées (1301, 18 janvier, XIII<sup>e</sup> Kalendas februaris). — 3. Vente par Sebelote, femme de Girardin Perrel, à Jacobete, fille de Jean Le Texerant, de deux pièces de pré au territoire de La Villedieu, au prix de 3 florins d'or, avec l'approbation de frère Étienne de Rougemont, commandeur de La Villedieu (1392, « le juedy après la sainte Katheline », 28 novembre ; la partie droite de l'acte manque). — 4. Vente par Jacques de Leron, commandeur de La Villedieu, à Thibaut Champy, curé dudit lieu, d'une maison et d'une vigne, devant l'église de La Villedieu, qu'il avait achetées à Jean Pychotte alias François pour 70 francs (1502, 7 décembre ; la partie gauche de l'acte manque). — 5. Donation par Jean Camus dit Leroy, de La Villedieu-en-Fontenette, et Marguerite, sa femme, à Claude Contesse, leur gendre, du tiers de tous leurs biens meubles (1518, 18 octobre). — 6. Citation à comparaître à Vesoul adressée à Melchior de Rynnach, écuyer, à la requête de Claude Regnard, écuyer, fermier de la commanderie de La Villedieu (1521, 2 mai). — 7. Acte du lieutenant général du bailli d'Amont, rendu à la requête dudit fermier, constatant que Melchior de Rynnach, écuyer, seigneur de Florimond, est redevable à la commanderie d'un cens de 9 bichets froment et avoine, comme tenancier de la seigneurie de Châtillon-sur-Mesches (1521, 14 mai). — 8. Échange entre Jean Pierre le vieux, Jean Pierre le jeune, Mourgin Pierre, de Meurcourt, frères, d'une part, et Parisot Camelin, de La Villedieu, d'autre part : les premiers cèdent tout ce qu'ils possèdent à La Villedieu, provenant de Jeannette Carraz, leur mère ; ils reçoivent la moitié d'une maison et plusieurs pièces de terre à Meurcourt (1521, 7 juillet). — 9. Partage de biens entre Nicolas et Bonne Vinel, enfants d'Othenin Vinel, de La Villedieu, d'une part, et Jeannette, femme de Claude Contesse le vieux, fille de Jean Camus, d'autre part (1525, février ; la partie gauche de l'acte manque). — 10. Inventaire des pièces produites en la cour du bailliage d'Amont à Vesoul par frère Hugues de Montrozat, commandeur de La Villedieu-en-Fontenette, contre les habitants dudit lieu (1549 n. st., 1er janvier). — 11. Sentence du bailliage d'Amont au profit du commandeur (1549, août). — 12. Autre inventaire de pièces produites par le même commandeur au greffe du Parlement de Dole (1550 n. st., 15 janvier). — 13. Requête du commandeur et sentence du bailliage d'Amont contre Claude Vuillemin (1550 n. st., 5 février). — 14. Transaction entre les habitants de Ruhans et ceux de la grange de La Villedieu-les-Quenoche au sujet d'un droit de vaine pâture et d'affouage (1632). A la suite, copies de divers actes : vente de plusieurs terres à La Villedieu-les-Quenoche consentie par Hugues de

Montrozat à des habitants de Ruhans (1547, 22 janvier) ; vente par le même commandeur à Jean Carquille des biens de feu Jeanne Hurepeau, « jadis nostre sujette originelle en condition de mainmorte » (1558, 14 janvier) ; amodiation de la grange de La Villedieu-les-Quenoche passée par le même commandeur à Jean Hurepeau (1558, 14 janvier) ; transaction entre le même commandeur et ledit Hurepeau au sujet du droit de gîte (1561, 8 mai). — 15-16. Déclarations de Nicolas Champagne, curé de Fontenois-la-Ville, au sujet de la pension de 50 écus allouée par le Roi (1687).

---

### 48H3276 Sentence.

1521

Description physique :

Importance matérielle : 556 sur 990 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Sentence du bailliage de Vesoul condamnant Jean Guichard, de La Villedieu-en-Fontenette, à payer à Jean de Recon, bourgeois de Conflans, une somme de 80 francs et un poinçon de vin pour vente de fonds à La Villedieu-en-Fontenette (1521, 18 septembre).

---

### 48H3277 Procédures et pièces de procédures.

1457-1712

Description physique :

Importance matérielle : 7 pièces, parchemin ; 21 pièces, papier, dont 1 imprimé.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Sentence par défaut prononcée par Claude Morestin, licencié en lois, juge de La Villedieu-en-Fontenette pour le commandeur frère Jean de Sologne, contre Jean Blanchart (1457, 22 décembre). — 2-3. Requête adressée par Jacques Gathineau, commandeur de La Villedieu-en-Fontenette, au Parlement de Dole, en vue d'obtenir des délais pour payer une amende de 300 livres ; saisie des biens de la commanderie (1525, 15 mars). — 4-5. Informations prises par ordre du juge de La Villedieu sur « ung murtre et omicide faict par une beste brute appellée ung porc appartenant à Nycolas Piot de La Villedieu d'ung jeune enfant estant au berceaul en la maison d'icelluy Piot » ; dépositions de témoins, suivies d'un avis signé Balin : « je tiens que l'on peult et doit condamner led. porc à estre pendu et estranglé si avant que mort s'ensuyve, comme l'on feroit d'une personne raisonnable si elle avoit commis led. cas » (1526). — 6. Procès entre Jacques Guichard, prêtre, et Henry Morelot au sujet d'un droit de passage dans une cour : dépositions de témoins (1540). — 7. Factum pour Balthazard de Pons, commandeur de La Villedieu-en-Fontenette, contre Jean Gallemiche, vicaire de La Villedieu et d'Equivilley (1691). — 8. Sentence du Parlement de Besançon ordonnant à Jean Gallemiche de prendre l'habit de l'Ordre de Malte ou d'abandonner son bénéfice (1691). — 9. Procès-verbal de perquisition au moulin de Meurcourt affermé à Antoine Fenouillet (1709). — 10. Lettres de committimus données à Léonard-François de Chevrières de Saint-Mauris, commandeur des Échelles et de La Villedieu-en-Fontenette, pour porter toutes ses causes au Parlement de Besançon (1711). — 11-19. Assignations données aux habitants de Velorcey, Cuve, Meurcourt, Liévans, Presle, Chassey, Dampierre pour passer des reconnaissances au nouveau terrier de La Villedieu-en-Fontenette (1711-1712). — 20-22. Requêtes adressées à l'Intendant de Franche-Comté par Antoine de Fougerolles, commandeur de La Villedieu-en-Fontenette, pour obtenir que Toussaint Camus, son fermier de la grange de Vaulregnaud, à Bougnon, soit exempté d'impôt (1686). — 23-28. Arrêts rendus par la Chambre des Comptes de Dole, le Conseil d'État, le Parlement de Dijon entre Balthazard de Pons, commandeur de La Villedieu-en-Fontenette, et les habitants de Liévans, décidant que les fermiers du commandeur ne seront pas compris dans les rôles des tailles (1701-1709).

---

### 48H3278 Baux.

1660-1749

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 14 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-7. Baux à ferme passés par le commandeur Jean-Baptiste de Saint-Mauris à Presle, Meurcourt, Lavigney, Fontenois-la-Ville, Cuve et la Grange des Orsets, Velorcey, Mélincourt (1660-1666). — 8. Bail par le commandeur Antoine de Fougerolles d'une vigne à Echenoz-la-Méline (1678). — 9. Conditions de la ferme des revenus de la commanderie de La Villedieu-en-Fontenette (1714). — 10. Bail des revenus de ladite commanderie passé par le commandeur Léonard-François de Chevrier de Saint-Mauris à Jean-François Regnaudin, de Vesoul, ancien notaire et procureur au bailliage, pour neuf ans, moyennant 6.000 livres par an (1711). — 11-13. Continuation du bail précédent pour six ans (1719). — 14. Bail passé par le commandeur François Le Groin de La Romagère à Jacques Ponnier, avocat au Conseil souverain de Montbéliard, de tout ce qu'il possède dans le comté de Montbéliard, pour neuf ans, moyennant 700 livres par an (1748). — 15. Bail passé par Clément Boyer, avocat à Besançon, procureur dudit commandeur, à François-Denis Viney et à François Larmet de tous les biens et revenus dépendant de la commanderie de La Villedieu-en-Fontenette, pour neuf ans, moyennant 11.300 livres par an (1749).

**48H3279 Ventes, échange.**

**1549-1578**

Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, parchemin.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente par Amey Chanterey à Valentin, Jean et Pierrot Chanterey, ses neveux, de tout ce qu'il possède à Secenans, provenant de la succession de Jean Chanterey, son père, et mouvant de la seigneurie de frère Hugues de Montrosat, commandeur de La Villedieu-en-Fontenette, pour le prix de 55 francs (1549, 17 février). — 2. Vente par Pierrot, Simon et Girard Chanterel à Jeannette Gruel, femme de Martin Morel, d'un pré à Secenans pour 16 francs 4 gros (1553, 24 mai). — 3. Vente à la même par Valentin Chanterel d'un autre pré pour 15 francs (1553, 24 mai). — 4. Vente par Voy Raulin et Jean Chanterey à Martin Moiret d'une terre à Secenans pour 16 francs (1555, 5 février). — 5. Vente par Simon Chanterel à Valentin Chanterel d'une terre à Secenans pour 25 francs (1563, 18 mars). — 6. Échange de terres entre Jean Bourquenot et Jean Chanterel (1564, 1er mai). — 7. Vente par Simon Chanterel à Jean Bourquenot d'un verger à Secenans pour 12 francs (1564, 11 mai). — 8. Vente par Jeannette Chanterel, femme de Jean Breton, à Pierre Guillegol et à Pierre Chanterel de tous ses biens à Secenans pour 40 francs (1578, 15 juin).

**48H3280-48H3320 Terriers.**

**1615-1765**

**48H3280 1615-1619.**

**1615-1619**

Description physique :

Importance matérielle : 315 sur 200 mill., papier, 525 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de François de Crémeaux, commandeur de La Villedieu-en-Fontenette, reçues par les notaires Jacques Guerittot et Claude Lesnoulay. — Fol. 5, déclaration générale des droits et des propriétés du commandeur à La Villedieu-en-Fontenette. — Fol. 15-465, reconnaissances des habitants de La Villedieu, Meurcourt, Equevilley pour des terres au finage de La Villedieu. — Fol. 466, « Rolle de la redevance des avenières dehue à la saint Martin... que se monte à la quantité de sept vingt quatre quartes et deux tiers de deux quartes d'avenie rase, mesure de Charlemagne ». — Fol. 474, table du terrier (par ordre alphabétique de prénoms). — Fol. 483, reconnaissances à Equevilley (1616).

**48H3281 1615-1617.**

**1615-1617**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 215 mill., papier, 170 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur François de Crémeaux à Lavigney (fol. 5), Lambrey (fol. 33), Melin (fol. 73), Gorjon (fol. 107), Saint-Madon (fol. 125), reçues par le notaire Jacques Daviot. — Fol. 155, dénombrement de Fontenois-la-Ville ; fol. 162, déclaration par les habitants des cens dus au commandeur (1615).

**48H3282 1616-1619.**

**1616-1619**

Description physique :

Importance matérielle : 320 sur 205 mill., papier, 263, 128 et 158 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur à Velorcey, Liévans et Meurcourt, reçues par les notaires Guerittot et Lesnoulay.

**48H3283 1711-1712.**

**1711-1712**

Description physique :

Importance matérielle : 355 sur 240 mill., papier, 3 et 213 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Léonard-François de Chevriers de Saint-Mauris, commandeur de La Villedieu et des membres en dépendant, reçues par le notaire Pierre Grappin. — Fol. 5 v<sup>o</sup>, dénombrement des terres et des prés appartenant au commandeur au territoire de La Villedieu.

---

**48H3284 1711-1712.**

**1711-1712**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 240 mill., papier, 4 et 36 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur à Cuve, reçues par le même notaire.

---

**48H3285 1711-1712.**

**1711-1712**

Description physique :

Importance matérielle : 345 sur 235 mill., papier, 4 et 126 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur à Velorcey, reçues par le même notaire.

---

**48H3286 1712.**

**1712**

Description physique :

Importance matérielle : 355 sur 235 mill., papier, 3 et 15 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur à Equevilley, reçues par le même notaire.

---

**48H3287 1712.**

**1712**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 235 mill., papier, 8 et 70 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur à Liévans, reçues par le même notaire.

---

**48H3288 1712.**

**1712**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 235 mill., papier, 4 et 70 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur à Meurcourt, reçues par le même notaire.

---

**48H3289 1712.**

**1712**

Description physique :

Importance matérielle : 235 sur 180 mill., papier, 8 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur à Bassigney, reçues par le même notaire.

---

**48H3290 1712.**

**1712**

Description physique :

Importance matérielle : 235 sur 180 mill., papier, 7 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur à Bourguignon-les-Conflans, reçues par le même notaire.

---

**48H3291 1712.**

**1712**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 235 mill., papier, 5 et 79 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur à Lavigney (fol. 20, table), à Gourgeon (fol. 33, table), à Saint-Madon, à Lambrey, à Melin ; terrier reçu par le notaire Jean Vauchier.

---

**48H3292 1712-1715.**

**1712-1715**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 235 mill., papier, 11 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur à Chassey-les-Rougemont, reçues par le notaire Jean Guilluz.

---

**48H3293 1712.**

**1712**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 235 mill., papier, 33 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur et reçues par le même notaire à Dampierre-les-Montbozon. Fol. 23-30, blancs ; fol. 31, table.

---

**48H3294 1712.**

**1712**

Description physique :

Importance matérielle : 350 sur 230 mill., papier, 26 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur et reçues par le même notaire au lieu de la Maison du Vau. — Fol. 11-26, blancs.

---

**48H3295 1712.**

**1712**

Description physique :

Importance matérielle : 355 sur 235 mill., papier, 4 et 80 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances à Presle, passées au profit du commandeur de Chevriers de Saint-Mauris et de Pierre Lamoral de Montrichard, chanoine de Besançon, prieur de Granson, seigneurs en commun et par indivis dudit Presle ; terrier reçu par le notaire Jean Guilluz.

---

**48H3296 1713.**

**1713**

Description physique :

Importance matérielle : 340 sur 230 mill., papier, 23 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur à Echenoz-la-Méline, reçues par Jacques Bellenet, notaire à Vesoul, et expédiées par Claude-François Loyson, son successeur. — Fol. 14-23, blancs.

**48H3297 1714.**

**1714**

Description physique :

Importance matérielle : 320 sur 205 mill., papier, 30 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur à Fontenois-la-Ville, par-devant Claude Benoist, capitaine, prévôt et gruyer, juge civil et criminel du comté de « Fontenoy en Vosges », reçues par Jean-François Regnaudin, ancien praticien, résidant à La Villedieu-en-Fontenette.

---

**48H3298 1735.**

**1735**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 225 mill., papier, 6 et 328 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur François Le Groin de La Romagère à La Villedieu-en-Fontenette, reçues par les notaires Jean-François Attalin et Gaspard-Claude Maignien.

---

**48H3299 1735.**

**1735**

Description physique :

Importance matérielle : 315 sur 215 mill., papier, 4 et 171 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur et reçues par les mêmes notaires à Velorcey.

---

**48H3300 1753.**

**1753**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 210 mill., papier, 83 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur et reçues par le notaire Attalin à Cuve (fol. 70, table), à Bourguignon-les-Conflans et à Bassigney.

---

**48H3301 1735.**

**1735**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 210 mill., papier, 147 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur et reçues par le notaire Maignien à Lavigney, Gourgeon, Melin, Saint-Madon, Lambrey.

---

**48H3302 1735.**

**1735**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 220 mill., papier, 94 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées à Meurcourt au profit du même commandeur et reçues par les notaires Maignien et Attalin. — Fol. 91, table.

**48H3303 1736.**

**1736**

Description physique :

Importance matérielle : 335 sur 220 mill., papier 66 et 13 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur et reçues par le notaire Maignien à Dampierre-les-Montbozon (foel. 63, table) et à Chassey-les-Rougemont.

---

**48H3304 1736.**

**1736**

Description physique :

Importance matérielle : 315 sur 215 mill., papier, 5 et 107 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées à Presle au profit du même commandeur et reçues par le même notaire.

---

**48H3305 1735-1736.**

**1735-1736**

Description physique :

Importance matérielle : 315 sur 220 mill., papier, 5, 133 et 26 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur à Liévans et à Equevilley, reçues par les notaires Maignien et Attalin.

---

**48H3306 1736.**

**1736**

Description physique :

Importance matérielle : 335 sur 215 mill., papier, 15 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur à la Maison du Vau, reçues par le notaire Maignien.

---

**48H3307 1736.**

**1736**

Description physique :

Importance matérielle : 315 sur 220 mill., papier, 29 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur à Saulx et à Echenoz-la-Méline, reçues par le notaire Attalin.

---

**48H3308 1762-1765.**

**1762-1765**

Description physique :

Importance matérielle : 340 sur 225 mill., papier, 246 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées à La Villedieu-en-Fontenette au profit du commandeur Antoine Chauvet de La Vilatte ; expédition par le notaire Jean-Simon Guichard. — Fol. 237, table.

---

**48H3309 1763-1765.**

**1763-1765**

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 190 mill., papier, 4 et 185 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre



Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur à Dampierre-les-Montbozon (fol. 54, table), Saulx, la Maison du Vau, Thieffrans, Chassey-les-Rougemont, Vauconcourt, Bassigney et Bourguignon. Expédition par le notaire Jean-Pierre Laudeux.

---

**48H3310 1762.**

**1762**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 220 mill., papier, 213 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur à Velorcey ; expédition par le notaire Maignien.

---

**48H3311 1762.**

**1762**

Description physique :

Importance matérielle : 360 sur 220 mill., papier, 114 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur à Cuve ; expédition par le notaire Laudeux.

---

**48H3312 1762.**

**1762**

Description physique :

Importance matérielle : 340 sur 230 mill., papier, 95 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur à Liévans ; expédition par le notaire Guichard.

---

**48H3313 1762.**

**1762**

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 220 mill., papier, 51 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur à Equevilley et à Echenoz-la-Méline ; expédition par le notaire Laudeux.

---

**48H3314 1762.**

**1762**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 220 mill., papier, 33 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur à Lavigney ; expédition par le notaire Maignien.

---

**48H3315 1762.**

**1762**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 220 mill., papier, 27 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur à Gourgeon et expédiées par le même notaire.

---

**48H3316 1765.**

**1765**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 230 mill., papier, 19 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur à Lambrey et expédiées par le même notaire.

---

**48H3317 1762.**

**1762**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 220 mill., papier, 28 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur à Melin et expédiées par le même notaire.

---

**48H3318 1762.**

**1762**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 220 mill., papier, 30 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur à Saint-Madon et expédiées par le même notaire.

---

**48H3319 1762-1765.**

**1762-1765**

Description physique :

Importance matérielle : 360 sur 210 mill., papier, 165 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur à Meurcourt et expédiées par le notaire Laudeux.

---

**48H3320 1735-1765.**

**1735-1765**

Description physique :

Importance matérielle : 340 sur 215 mill., papier 13 et 125 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Copie du préambule du terrier de 1735 (48H3302, fol. 3-10). — Copie du terrier précédent.

---

**48H3321 Déclaration des cens et redevances dus au commandeur de La Villedieu-en-Fontenette par les habitants de Fontenois-la-Ville.**

**1764**

Description physique :

Importance matérielle : 250 sur 170 mill., papier, 22 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

Le premier et le dernier feuillets manquent.

---

**48H3322 Dénombrement des droits et des propriétés du commandeur et des redevances qui lui sont dues.**

**1657-1660**

Description physique :

Importance matérielle : 305 sur 200 mill., papier, 64 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

La Villedieu-en-Fontenette, Velorcey, Meurcourt, Equevilley, Bourguignon-les-Conflans, Bassigney, Port-sur-Saône, Lambrey, Gourgeon, Melin, Lavigney, Vaurenaux, Vesoul, La Villedieu-les-Quenoche, Liévans, Dampierre-les-Montbozon, la Maison du Vau, Chassey, Saulx.

**48H3323 Rôle des redevances en avoine dues par des habitants de La Villedieu.**

**1673**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 215 mill., papier, 25 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Copie délivrée au commandeur Antoine de Fougerolles par Pierre Nivey et Claude Groscolas, échevins de La Villedieu-en-Fontenette. (Le fol. 1 manque.)

---

**48H3324-48H3328 Membre de Valentigney.**

**1688-1767**

Biographie ou Histoire :

Doubs, arrondissement de Montbéliard, canton d'Audincourt.

---

**48H3324 Procédure.**

**1729-1742**

Description physique :

Importance matérielle : 51 pièces, papier, dont 2 imprimés ; 6 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-39. Procédure pour frère Jean-Joseph de Caissac, commandeur de Sainte-Anne, receveur et procureur général au grand-prieuré d'Auvergne, et Jean-Claude Coste, fermier général du séquestre apposé sur les biens dépendant de la succession du prince de Montbéliard, contre Pierre-Mathieu et Jean-Jacques Rolland, frères, de Pierre-Fontaine-les-Blamont, au sujet de la succession de leur frère Jacques Rolland, sujet mainmortable de la principauté de Montbéliard et du Temple de Valentigney (1729-1742). — 40. Lettre écrite de Besançon par le marquis Masson d'Autume au commandeur de Caissac au sujet de documents à rechercher (1739). — 41-51. Lettres du chevalier de Caissac à M. de Serionne, avocat aux Conseils, à Paris, au sujet de l'affaire Rolland (1739).

---

**48H3325 Dénombrements.**

**1688**

Description physique :

Importance matérielle : 360 sur 175 mill., papier, 187 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Dénombrement des tailles, corvées, rentes et redevances en argent, grains et poules dues au Temple et Hôpital de Valentigney, dans le comté de Montbéliard, à Valentigney, Mandeuire (fol. 85), Pierrefontaine (fol. 97), Beutal (fol. 134) ; dénombrement reçu par Pierre Vurpillot, notaire, pour frère Balthazard de Pons, commandeur de La Villedieu-en-Fontenette.

---

**48H3326-48H3327 Terriers.**

**1736-1757**

**48H3326 1736.**

**1736**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 215 mill., papier, 150 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur François Le Groin de La Romagère à Valentigney (fol. 67, table), Beutal (fol. 105, table), Pierrefontaine (fol. 132, table), Mandeuire (fol. 146, table) ; expédition par les notaires Jean-François Attalin et Gaspard-Claude Maignien.

---

**48H3327 1756-1757.**

**1756-1757**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 205 mill., papier, 356 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Antoine Chauvet de La Vilatte, représenté par son procureur, Clément Boyer, avocat au Parlement de Besançon ; à Valentigney, les reconnaissants se déclarent sujets taillables et corvéables du duc de Wurtemberg, à cause du comté de Montbéliard, pour un tiers, et du commandeur pour deux tiers ; reconnaissances à Mandeure (p. 316), Beutal (p. 348), Pierrefontaine (p. 535). Expédition par Pierre Ferrand, avocat, et Joseph-Henri Titot, procureur, bourgeois de Montbéliard. — Fol. 352, table.

**48H3328 Plans.****1767**

## Description physique :

Importance matérielle : 230 sur 235 mill., papier, 35 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Cahier des plans des fonds dépendans du temple ou hôpital de Vallentigney, levés et arpentés par le souscrit archiviste Jean-Christophe Surleau en sa qualité de géomètre juré du comté de Montbéliard. »

**48H3329 Titres communs.****1490-1791**

## Description physique :

Importance matérielle : 8 cahiers, papier, 7, 10, 22, 24, 34, 52, 55, 6 feuillets ; 63 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. État des réparations faites par le commandeur Antoine de Malaval à La Villedieu, à Lavigney, à Presle, à Chassey, à la métairie de Montcourt, à Ville-le-Temple, à Fontenoy (1490 ; le commencement manque). — 2. Extrait de la visite faite en 1666 par Alexandre de Costaing de Pusignan, commandeur de Sainte-Anne et de La Racherie, et frère Léon de Fonsjean, commandeur de La Tourette : membre de Velorcey. — 3 et 4. Visite par Hyacinthe de Montfort, commandeur de Dole, et François de Boyer, commandeur de Vienne, à la requête du commandeur Léonard-François de Chevriers de Saint-Mauris (1716). — 5. Visite par Philibert-Bernard de Froissart de Broissia, commandeur de Salins et de Dole, et par Charles-Louis de Pétremand de Valay, à la requête du commandeur François Le Groin de La Romagère. La Villedieu : château, grange, four banal, moulins, église. Membre de Meurcourt, à trois quarts de lieue du chef : église (Pierre-François Febvre, vicaire perpétuel), moulin, terre, prés. Velorcey : église (annexe de Meurcourt), moulin, dîmes, terres, prés, étang, moulin. Grange et moulin des Orcets, sur le territoire de Melincourt. Membre de Fontenois-la-Ville, « situé dans les états du duc de Lorraine » : église, droit de justice, four banal, terres, prés, maison seigneuriale appelée l'hôpital, « deux écussons fort anciens, dans l'un desquels sont les armes de la religion, dans l'autre celles d'un commandeur dont nous n'avons pu connaître les armes », grange des dîmes. Grange de Vaurenaux. Lavigney : « belle et magnifique église », moulin, terres. Cens à Vauconcourt, Saint-Madon, Melin, Gorgeon, Lambrey ; vigne à Chariez ; vigne et cens à Echenoz-la-Méline ; prés à Vesoul ; cens à La Villedieu-les-Quenoche ; un tiers du moulin de Millodon ; droit de justice et cens à Saulx ; justice à Liévans. Membre de Valentigney, « dans le comté de Blamont, principauté de Montbéliard, hors du royaume » : domaines, cens, droits de lods. Dénombrement des terriers. Total des réparations : 2.870 l., 8 s. 9 d. Ordonnances de la visite. Revenu net de la commanderie : 6.575 l. 1 s. 8 d. Membre de Presle : droit de justice, dîme, moulin (1734). — 6. Visite par Georges-Étienne-Joachim Buzon de Champdivers, commandeur de Paulhac, et Joseph-Louis-Innocent de Tudert, commandeur de Beaune. Total des dépenses pour réparations faites par le commandeur Antoine Chauvet de La Vilatte depuis le 1er mai 1753 : 21.260 l. 8 s. 2 d. Revenu net de la commanderie : 9.604 l. 16 s. 3 d. (1763). — 7. Minute de la visite faite par Charles-Abel de Loras (1769). — 8. Visite par Georges-Simon de Vauchier du Deschaux, commandeur des Feuilletts, et Charles-Alexandre de Moreton Chabrilan, commandeur de Sales et Montseugny, à la requête du commandeur Louis-François-Rosalie de Loras (1791 ; la fin manque).

**48H3330-48H3332 La Villedieu. Arpentages et plans.****1742-1766****48H3330 1742.****1742**

## Description physique :

Importance matérielle : 335 sur 225 mill., papier, 33 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« Recueil ou copie de l'arpentement général des biens fonds dépendans de la Ville-Dieu en Fontenettes et autres membres de la commanderie dudit lieu. » Fol. 1, La Villedieu-en-Fontenette ; fol. 6, Meurcourt ; fol. 10, Velorcey ; fol. 13, Liévans ; fol. 15 v°, Presle ; fol. 16 v°, Chassey-les-Rougemont ; fol. 18, Lavigney ; fol. 19, Echenoz-la-Méline ; fol. 20, Chariez, Navenne ; fol. 20 v°, Vesoul, Port-sur-Saône ; fol. 21, grange de Vaurenaux ; fol. 22 v°, Bougnon ; fol. 23 v°, Dampierre-les-Montbozon, Equevilley ; fol. 23, Cuve ; fol. 23 v°, Grange des Orsets, près de Melincourt ; fol. 26, Fontenois-la-Ville situé en Lorraine ; fol. 29, Valentigney situé dans la principauté de Montbéliard. — Arpentement fait par Jean-François Guichard, arpenteur juré, terminé le 22 mai 1742.

**48H3331 1766.**

**1766**

Description physique :

Importance matérielle : 440 sur 285 mill., papier, 140 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Plans des château, maisons, granges, bâtimens, moulins, étangs, aisances et dépendances, jardins, vergers, terres, champs, prés, vignes et bois appartenant à la commanderie de La Ville-Dieu en Fontenette, levés aux frais de M. Chauvet de La Vilatte..., par Jean-Claude-François Barbaud, géomètre arpenteur royal et priseur au département de Besançon. » — Fol. 7, La Villedieu-en-Fontenette, procès-verbal d'arpentage ; fol. 16-28, plans. Fol. 29, Meurcourt, procès-verbal d'arpentage ; fol. 37-64, plans. Fol. 65, Velorcey, procès-verbal d'arpentage ; fol. 71-87, plans. Fol. 88, Liévans, procès-verbal d'arpentage ; fol. 95-97, plans. Fol. 98, Vaurenaux, procès-verbal d'arpentage ; fol. 103-105, plans. Fol. 106, Presle, procès-verbal d'arpentage ; fol. 108, plan. Fol. 109, Chassey-les-Rougemont, procès-verbal d'arpentage ; fol. 113-118, plans. Fol. 119, Lavigney, procès-verbal d'arpentage ; fol. 123-134, plans. Fol. 135, « plans géométriques de la ferme des Orcets et de ses dépendances, située sur le territoire de Melincour, et des fonds sur le finage de Cuve, appartenant à la commanderie de La Ville-Dieu en Fontenette, levés en may de l'année 1766 », par Jean-Claude Le Blond, arpenteur royal au bailliage et siège présidial de Vesoul, demeurant à Amance.

**48H3332 1766.**

**1766**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 210 mill., papier, 39 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Procès-verbal de mesurage, arpentage et abornement des fonds de la commanderie de La Villedieu-en-Fontenette situés à Fontenois-la-Ville, fait par Dominique Pierrot, géomètre et arpenteur en la maîtrise des Eaux et Forêts d'Épinal. — Fol. 24-38, plans.

**48H3333-48H3342 Commanderie de Villefranche-sur-Cher (Loir-et-Cher).**

**1172-1789**

Biographie ou Histoire :

Villefranche-sur-Cher, Loir-et-Cher, arrondissement de Blois, canton de Mennetou-sur-Cher.

Les terriers, au nombre de 45, décrits dans l'inventaire Batteney, ont disparu.

**48H333348H3336 Biens propres.**

**1193-1761**

**48H3333 1193-1546.**

**1193-1546**

Description physique :

Importance matérielle : 17 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accord entre Garnier du Verdier (de Verdierio) et les frères de l'Hôpital au sujet d'une censive sur une écluse et un cours d'eau (1193). — 2. Confirmation par Guillaume, archevêque de Bourges, de la donation de la terre de Miseri faite par Garnier du Verdier (de Viridario) aux frères de l'Hôpital de Villefranche (1206). — 3. Autre confirmation de la même donation par Hervé, seigneur de Vierzon (1206). — 4. Acte par lequel Babeau, fille de feu Guillaume Palleteau, reconnaît, du consentement de Guillaume Berthon, son mari, « qu'elle se est advouée et encore advoue feme de chiep et de corps de messieurs de l'opital de Villefranche » (1402, « le jour Saint Simon et Jude », 28 octobre). — 5. Acte par lequel Jean Lebeau, de la paroisse de Ménétréols, reconnaît devoir à Guillaume Mareschal, commandeur de Villefranche, une redevance annuelle de trois setiers de froment (1458, 10 août). — 6. « Sensuit le compte de la receipte des droiz, rentes, revenues et appartenances de l'ostel de Saint Lasdre de la Marzaut près Vasten », rendu par Jean Planot, recteur dudit hôtel, aux prieur et chapitre de Saint-Laurian de Vatan (1479-1480). — 7. Quittance de trois setiers de froment donnée à Guillaume Auffrère par Pierre Talland, receveur de frère Jean des Roches, commandeur de Villefranche (1516, 23 décembre). — 8. Quittance de six setiers de froment donnée par Germain Cardier, fermier de Valençay, membre de la commanderie de Villefranche, à maître Pierre Parant, administrateur de la Marzaut (1520, 27 avril). — 9-27. Procédure aux Requêtes du Palais engagée par Aymar Dupuy, grand prieur d'Auvergne, et Jean Desroches, commandeur de Villefranche, contre Jean de Thevon, écuyer, seigneur de Laborde, administrateur de la maladrerie de Vatan, autrement appelée La Marzaut, au sujet du paiement d'une somme de 6 livres 6 deniers et d'une autre somme de 42 livres (1528-1530). — 28. Quittance de six setiers de froment donnée par le receveur de Jean Desroches, commandeur de Villefranche, à Laurent Turmeau (1532). — 29-30. Promesses faites par Simon et Pierre Fleuret, laboureurs de la paroisse de Reboursin, de payer à Pierre Desroches,

commandeur de Villefranche, les trois setiers de froment qu'il a le droit de prendre sur la maladrerie de La Marzaut (1546). — 31. Bail à rente passé par Michel Saiget, prêtre, administrateur de la chapelle Sainte-Marthe près Villefranche, à Jacques Arnault, demeurant à La Chapelle-Montmartin, d'un pré, appelé le pré de Saint-Ladre, situé dans la paroisse de Chabris, moyennant 25 sous et un chapon par an (1533, 7 octobre).

**48H3334 1545.****1545**

## Description physique :

Importance matérielle : 565 sur 1.015 mill., 2 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Transaction entre Alexandre Desroches, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, curé de Villefranche, procureur de Pierre Desroches, commandeur de l'Hôpital de Villefranche-sur-Cher, et Simon Martinière, marchand de Romorantin, par laquelle celui-ci se désiste des droits qu'il prétendait avoir sur les marais de Guérigny et promet de payer au commandeur une rente annuelle de 9 livres tournois, rachetables par un paiement de 180 livres ; le commandeur lui baille à rente foncière la moitié des marais de Guérigny, moyennant 45 sous par an (1545 n. st., 22 janvier).

**48H3335 1579-1663.****1579-1663**

## Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 48 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Transaction entre les commissaires du Roi pour l'amélioration de la navigation sur le Cher et François de Lange, seigneur de Lachenault, commandeur de Villefranche : celui-ci promet de faire démolir un moulin appelé le moulin Aumaître moyennant le paiement de 500 écus d'or (1579, 4 septembre). — 3. Vente par Robert Lardier, Pierre Lardier et Gentian Leclerc au commandeur François de Lange d'une rente de 41 écus deux tiers moyennant le paiement de 500 écus d'or (1588, 30 mai). — 4. Sommation faite par Jean Huniers, marchand et échevin de Bourges, au représentant du commandeur de recevoir une somme de 1500 livres (1605). — 5. Requête adressée par frère Just de Fay de Gerlande, commandeur de Villefranche, aux maire et échevins de Bourges, pour obtenir le paiement de deux années d'arrérages de cette somme de 1500 livres (1611). — 6-7. Avis pour l'accensement d'une terre en friche, au lieu des Usaiges de Cermoyes, près du bois de Bréviande (1605). — 8. Bail de ladite terre passé par le commandeur Just de Fay de Gerlande à Pierre Lardier, demeurant au bourg de l'Hôpital de Valençay, moyennant un setier de froment, un setier d'avoine et deux chapons (1605). — 9. Dépôts de témoins sur la valeur de cette terre (1605). — 10. Inventaire des papiers et objets trouvés dans un coffre au décès de Marie Joanneau, veuve de Thersian de Vieuxchastel (1660). — 11-53. Procédure au sujet de la succession Vieuxchastel entre Jean Parfait, étudiant à l'Université de Bourges, donataire de Simon Parfait, son père, Étienne Christophe, procureur fiscal du bourg de Valençay, et César de Grôle de Viriville, commandeur de Villefranche-sur-Cher, prenant fait et cause pour ledit procureur fiscal (1661-1663).

**48H3336 1608-1761.****1608-1761**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 79 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Interrogatoire de Paul Charles, curé de Bourgneuf, accusé d'avoir proféré des injures contre le commandeur, mis en gage les ornements de l'église, enlevé des gerbes dans les champs du commandeur (1608). — 2. Injonctions faites par les visiteurs généraux des commanderies du grand prieur d'Auvergne à Michel Texier, vicaire perpétuel de l'église paroissiale Saint-Jean de Villefranche : mieux célébrer le service divin, ne plus fréquenter les cabarets (1641). — 3. Requête adressée au commandeur de Viriville par Jean Boutiller, praticien du bourg de Villefranche, pour obtenir confirmation de la chapelle fondée en l'église paroissiale de Villefranche sous le vocable de sainte Anne (1655). — 4. État des meubles existant dans le château de Villefranche et des bestiaux des métairies de Montaugay et Chemon (1747). — 5-29. Procédure aux Requêtes du Palais entre frère François Foucault de Saint-Aulaire, commandeur de Villefranche, et Joachim Christophe, procureur fiscal du bailliage de Valençay, au sujet de gages réclamés par celui-ci (1705-1706). — 30-44. Procédure du commandeur Amable de Thianges contre dame Marie-Thérèse Martin, épouse séparée de biens de Louis de Béthune, marquis de Chabris, au sujet d'une rente de deux setiers de froment due par la terre de Chabris (1721-1722). — 45. Sommation adressée, à la requête du commandeur Amable de Thianges, au sieur de la Lombardière, demeurant à Romorantin, pour qu'il déclare les biens qu'il tient de la commanderie de Villefranche (1731). — 46. Provisions de notaire dans l'étendue de la justice du Bas-Bourg de Valençay, Lépinat et Bourgneuf accordées à François Segretin par le commandeur Amable de Thianges et confirmées par le commandeur de Sainte-Colombe (1754 et 1759). — 47. Prise de possession dudit office de notaire (1755). — 48-82. Procédure engagée au Grand Conseil par le commandeur Jacques de Sainte-Colombe contre Jean Argy, bourgeois de Valençay, qui prétend exercer ces fonctions de notaire (1759-1761).

**48H3337-48H3338 Membre de Vierzon.****1172-1760**

Biographie ou Histoire :

Cher, arrondissement de Bourges, chef-lieu de canton.

**48H3337 Donations, ventes, accord, confirmations, baux à ferme.****1172-1760**

Description physique :

Importance matérielle : 15 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier ; 1 sceau.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Arnoul, seigneur de Vierzon, et Hersendis, sa femme, ayant donné aux Templiers une rente de 30 sous, Hervé, seigneur de Vierzon, sur le point d'entreprendre le voyage de Jérusalem, ordonne de payer cette aumône sur le premier tonneau de vin vendu sortant de son clos (s. d.). — 2. Donation par Hervé de Vierzon à l'Hôpital de Jérusalem d'une terre entre la route de Romorantin et Port Martin (1172, die lune post octabas Pasche, VIII Kalendas maii, 24 avril). — 3. Confirmation par Hervé, seigneur de Vierzon, de la donation faite aux Templiers par Guillaume, son frère, de tous ses droits sur le marché de Vierzon (1189). — 4. Copie de l'acte précédent. — 5. Notice des donations faites par Hervé de Vierzon : au Temple, 100 livres ; à l'Hôpital, 10 livres ; à l'abbaye de Vierzon, ses moulins à draps (molendinos suos qui aptant pannos) ; à l'œuvre de Saint-Étienne de Bourges, 500 sous ; à l'archevêque, 500 sous ; à toutes les églises de moines noirs et de moniales du Berry, 100 sous ; à l'église Notre-Dame de Vierzon, 20 sous ; à l'œuvre de l'église de Romorantin, 40 sous ; à l'œuvre de Saint-Jean de Bourges, 20 sous ; au luminaire de l'église Saint-Nicolas de La Ferté-Imbault, 10 sous ; etc.... (s. d. ; au dos : *Elemosina domini Arvei de Virsione cum in extremis laboraret*). — 6. Confirmation par Guillaume de Vierzon de la vente d'une maison faite aux Templiers par Garsia et son fils Girard, sur laquelle il percevait 2 deniers de cens (1196). — 7. Confirmation par Guillaume, archevêque de Bourges, primat d'Aquitaine, des donations faites aux Hospitaliers par Hervé et Guillaume de Vierzon (1199). — 8. Confirmation par Hervé, seigneur de Vierzon, de la vente d'un cens de 13 sous 8 deniers faite par Garnier du Verdier à Morel Grolier (1215, avril). — 9. Accord conclu, en présence d'Hervé de Vierzon, entre les Templiers et Regnaud de Traci, chevalier, au sujet des droits à percevoir au marché de Vierzon (1217 : *vidimus par le garde du sceau de la prévôté d'Issoudun, 1302, die lune post Trinitatem Domini, 18 juin ; copie sous le sceau de la prévôté de Mennetou-sur-Cher, 1366, die veneris post festum beati Michaelis Archangeli, 2 octobre*). — 10. Donation faite aux Templiers par Hervé, seigneur de Vierzon, d'un revenu de 100 sous à prendre chaque année sur les vins qui sont dans son cellier (1218, 21 novembre, die mercurii ante festum sancti Clementis). — 11. Confirmation par Guillaume, seigneur de Vierzon, de la donation faite aux Templiers par feu Guillaume, son oncle, de ses droits sur le marché de Vierzon et donation du défrichement d'Autucey (*truncatam de Autucey*) (1248, juillet ; sceau)(Douet d'Arcq, Collection de sceaux, n° 3876). — 12. Mandement de Jean, duc de Berry et d'Auvergne, au trésorier de Vierzon, lui prescrivait de laisser le commandeur de Villefranche en possession de ses droits sur le vin et le sel vendus au marché de Vierzon (1369, 31 août ; *vidimus du 4 mars 1371 n. st.*). — 13. Copie de l'acte précédent. — 14. Mandement d'exécution adressé par le trésorier général du duc de Berry au receveur de Vierzon (1371 n. st., 6 mars). — 15. Main-levée du moulin du pont, sur l'Yèvre, accordée à Pierre de Sury, écuyer, qui affirmait qu'il dépend de la commanderie de Villefranche et non du château de Vierzon (1378, le jeudi après la Saint-Barthélemy apôtre, 26 août). — 16. Bail à ferme du membre de Vierzon passé par le commandeur François de Lange, dit Delachenault, à François Chesneau, marchand, demeurant à Vierzon, pour cinq ans, moyennant 30 écus par an (1593). — 17. Bail à ferme du membre de Vierzon passé à Gaspard Merceret, hôtelier à Vierzon, pour cinq ans, moyennant 100 livres par an (1675). — 18. Bail à ferme du membre de Vierzon passé par le commandeur Jacques de Sainte-Colombe à Jean Legendre et à Silvain Requillard, pour 80 livres par an (1760).

**48H3338 Procédures.****1725-1736**

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 73 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-11. Procédure au Grand Conseil entre Amable de Thianges, commandeur de Villefranche, et Me Simon, notaire à Vierzon, au sujet de l'établissement du terrier de Vierzon (1725-1732). — 12-74. Procédure au bailliage de Vierzon engagée par le même commandeur contre Jacques Cassan, diacre, de la paroisse de Cerbois, diocèse de Bourges, Jean Cassan, son frère et héritier, Madame Louise Elisabeth de Bourbon, veuve de Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, dame engagiste du domaine royal de Vierzon, au sujet de la propriété de la censive du bourg Chevreteau, situé au faubourg des Capucins de Vierzon (1734-1736).

**48H3339-48H3342 Titres communs.****1563-1789**

**48H3339 Copie de divers documents.****1663-1669**

## Description physique :

Importance matérielle : 390 sur 250 mill., papier, 58 feuillets, 2 cachets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 1, inventaire des meubles de la commanderie de Villefranche après le décès du commandeur César de Grôle Viriville (1663). — Fol. 7, prise de possession de la commanderie par le procureur du commandeur Louis de Fay Gerlande (1665). — Fol. 7 v°, bail à ferme du membre de Lespinat, paroisse de Varennes (1668). — Fol. 12, prix fait des réparations au château de la commanderie (1668). — Fol. 16, compte des affaires de la commanderie rendu par le sieur Chazard au commandeur de Gerlande (1667). — Fol. 19 v°, prix fait des réparations au bâtiment du pressoir et au four banal de Villefranche (1665). — Fol. 23, prix fait des réparations aux métairies de Montanges et de Chenon (1664). — Fol. 27 v°, prix fait des réparations au membre de Valençay (1666). — Fol. 36, ordonnance sur les îles du Cher (1668). — Fol. 40 v°, bail à ferme du chef de la commanderie de Villefranche, du membre de Villedieu et de l'annexe de Vierzon (1665). — Fol. 43 v°, bail à ferme du membre de l'hôpital du bas-bourg de Valençay et du membre de Bourgneuf (1665). — Fol. 48 v°, procès-verbal sur le « plantage » du pilier ou pilori au bourg de Valençay (1669). — Fol. 49 v°, conventions pour la confection des terriers de Vierzon (1666) et de Lespinas (1668).

**48H3340 Visites et améliorissements.****1669-1789**

## Description physique :

Importance matérielle : 8 cahiers, 94, 44, 36, 20, 24, 34, 38, 26 feuillets ; 83 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. « Procès-verbal de visite des ameilliorissemens de la commanderye de l'Hospital de Villefranche-sur-Cher faicts par monsieur Louis de Fay de Gerlande, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Hiérusalem, commandeur de la dicte commanderie et membres en deppendant ». — Fol. 3 v° : « Mémoire, estat, inventaire, desnombrement ou déclaration des biens stables tant du chef de ladicte commanderie que de ses membres ». Fol. 21, inventaire des terriers. Fol. 24, visite par frère Louis des Escures, commandeur de Carlat, et par frère Hugon Duprat, commandeur des Bordes. Église paroissiale de Saint-Jean l'Hôpital (Claude de Montfort, curé) ; maison curiale, château, jardin. Fol. 33 v°, église de Sainte-Marie Madeleine du bourg de Villefranche (Pierre Delhommeau, curé), presbytère, maison de la banye ou banvin, four banal. Fol. 38 v°, chapelle Sainte-Marthe ; métairies de Chenon et de Montanger. Fol. 41 v°, membre de Villedieu-sur-Cher, à deux lieues du chef : église (André Gaultier, curé), maison curiale, terres, prés, vignes, bois. Fol. 43 v°, membre de l'Hôpital de Valençay, en Berry, à 5 ou 6 lieues du chef : maison de la commanderie où s'exerce la justice, tour où sont les prisons, jardin, fours banaux. Sainte-Catherine, chapelle, habitation du métayer, grange. Métairie de Breviande. Fol. 45 v°, membre de Bourgneuf : église paroissiale (Arnaud Thibault, curé), presbytère ; métairie du neuf Bourgneuf ; métairie du vieil Bourgneuf. Fol. 52, membre de Lespinat, à une lieue de Valençay : chapelle sous le titre de Saint-Jean, métairie. Fol. 54, inventaire des procès, des papiers et des terriers. Fol. 75 v°, dépositions de témoins sur les réparations faites (1669). — 2. Visite par frère François de Faron Vallière et frère Pierre Macé. Fol. 2 v°, prise de possession par le commandeur Jacques de Vilelume de Barmontet (1674). Fol. 5, dénombrement de la commanderie. Fol. 19, état des meubles appartenant à la commanderie. Fol. 21, visite oculaire. Fol. 32, inventaire des terriers. Fol. 36, état des procès. Fol. 40, mémoire des réparations (1682). — 3. Visite par frère Claude Mareschal de Fransaiche, commandeur de La Racherie, et frère Louis des Escures de la Viverre (1691). — 4. Visite par frère Claude Mareschal de Fransaiche, commandeur des Bordes, et frère Jacques des Boyaux de Coulombière, commandeur de Bellecombe (1703). — 5. Visite par frère Louis de Chambon de Marsillac, commandeur de Mâcon, et frère Gilbert Ragon, commandeur de Lieu-Dieu (1725). — 6. Visite par frère Louis-Alexandre Savary de Lancosme, commandeur de l'Ormeteau, et frère Jacques de La Roche-Aymon, à la requête du commandeur Antoine Chauvet de La Villatte. — Revenu de la commanderie : 4625 l. 2 s. 6 d. ; charges : 2594 l. 18 s. 5 d. ; revenu net : 2130 l. 1 s. 7 d. (1767). — 7. « Procès-verbal des améliorissements de la commanderie de l'hôpital de Villefranche, dépendante du grand prieuré d'Auvergne, fait à la diligence d'illustre frère Gaspard de La Richardie de Besse, chevalier, grand-croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, possesseur de ladite commanderie ». Visite par frère François de Peyroux, commandeur de Tortebesse, et frère Amable de Ligondès. — P. 47, membre de Vierzon : pré dont les gens du comte d'Artois, seigneur de Vierzon, se sont emparés ; directe de cens et rentes dont la majeure partie est perdue ; droit sur les cordonniers : 24 sols par an sur chacun (1779). — 8. Visite par frère Armand-Jean-Louis de Laqueuille, commandeur de Tortebesse, et François Jusserand, prêtre, licencié en théologie (1789).

**48H3341 Baux.****1563-1760**

## Description physique :

Importance matérielle : 12 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Bail de la commanderie de Villefranche et de ses membres passé, après la mort du commandeur François de Lange, à Philippe de Lange, son neveu, pour deux ans, moyennant 600 écus par an (1597). — 2-4. Baux à ferme de la maison seigneuriale de Villefranche et de ses dépendances (1579-1751). — 5-14. Baux à ferme du bourg de l'Hôpital de Valençay, de Bourgneuf et de Lespinat (1577-1759). — 15. Bail à ferme de la terre, justice et seigneurie de Lespinat passé par le commandeur François de Lange



à Thibaud Delamothe, marchand de Chabris, pour neuf ans moyennant 100 écus par an (1581). — 16. Bail passé par le commandeur Just de Fay de Gerlande d'un pré situé dans la paroisse de Poulmery, lieudit Les Gastellets, dépendant du membre de Lespinat (1597). — 17-18. Baux à ferme du membre de Villedieu (1683-1760). — 19. Bail des grands prés de l'Hôpital situés sur la rivière du Fouzon, paroisse de Menetou-sur-Nahon, passé par Denis Chavrillet, receveur du commandeur de Villefranche, à Jean Berthomieu, marchand, demeurant à Varennes, pour cinq ans, moyennant 45 livres et 4 chapons par an (1563). — 20. Autre bail des mêmes prés (1583).

---

#### **48H3342 Réparations, arpentages, plans des bois.**

**1696-1770**

Description physique :

Importance matérielle : 1 plan, parchemin ; 1 cahier, papier, 16 feuillets ; 6 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Plans des bois de la commanderie de Villefranche, dressés par François Dorchaize, arpenteur du Roi (1696). — 2. « État des arpentages... que moy Simphorien Gigot, arpenteur du Roy aux Eaux et Forêts de la metriz de Vierzon... ay fait de tout ce qui dépend de la commanderie de Villefranche-sur-Cher... à la requête de messire frère Amable de Thiange, commandeur de ladite commanderie » (1743). — 3. Prix fait des réparations du château de Villefranche (1760). — 4. Mémoire des réparations à faire à la métairie de Sainte-Catherine, à la maison seigneuriale du bas bourg de Valençay, au vieux Bourgneuf, à Bréviande, à Lespinat (1760). — 5-8. Mémoires et quittances des bois et autres matériaux fournis pour les réparations (1765-1770).

---

#### **48H3343-48H3381 Commanderie de Villejésus (Charente).**

**XIIIe Siècle-1770**

Biographie ou Histoire :

Arrondissement d'Angoulême, canton d'Aigre.

---

#### **48H3343-48H3344 Inventaires.**

**1674-XVIIIe Siècle**

---

##### **48H3343 1674.44**

**1674**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 230 mill., papier, 18 feuillets

Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire raisonné des tiltres de la commanderie de Villejésus et de ses membres fait... par le travail de Christophe Néron... en l'année 1674. »

---

##### **48H3344 XVIIIe siècle.**

**XVIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 2 cahiers, papier, 24 et 10 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. « Inventaire des titres et papiers de la commanderie de Villejésus. » (Rédaction de l'inventaire Batteney, différente de la rédaction définitive). — 2. Minute d'une partie de l'inventaire Batteney : Lépardelière, chap. 2 ; titres communs ; terriers de Villejésus et de Lépardelière.

---

#### **48H3345-48H3362 Biens propres.**

**1302-1765**

---

#### **48H3345 Droits d'usage des bois, corvées, autres droits banaux : partage, reconnaissance, transactions, procédures.**

**1302-1733**

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, parchemin ; 72 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Partage de la forêt de Tusson : les trois quarts sont attribués à Amaury de Craon, seigneur dudit lieu et de Marcillac ; le dernier

quart sera partagé entre l'abbesse de Fontevault, le commandeur de Villejésus, Guillaume de Rocheville, Amaury Pascal, chevaliers, et Geoffroi de Fouqueure (1302, die jovis post carniprivium, 22 février ; copie de 1607). — 2-4. Traductions de l'acte précédent. — 5-10. Procédure entre Ferréol Balbe, commandeur de Villejésus, et dame Anne d'Estissac, veuve de François de La Rochefoucauld, dame de Marcillac, au sujet de corvées exigées par celle-ci des sujets du commandeur (1603-1607). — 11-26. Procédure entre Anne de Naberat, commandeur de Villejésus, et le comte de La Rochefoucauld, au sujet de la propriété du bois de l'Hôpital (1609-1621). — 27. Transaction entre Jean Demeaulx, commandeur de Villejésus, et les habitants dudit lieu au sujet des droits d'usage dans le bois de l'Hôpital (1633). — 28. Reconnaissance passée audit commandeur par Pierre Bonnet, sieur de La Tranchée, Claude Faure, conseiller du Roi, commissaire des guerres et d'autres, pour une pièce de terre située au lieu des Essards, près de la forêt de Tusson (1634). — 29-30. Procuration des habitants de Villejésus et accord avec le duc de La Rochefoucauld sur les droits d'usage dans le bois de l'Hôpital (1676). — 31. Transaction entre Philippe Corgnol, sieur de Bessé et de Beuregard, et Jacques de La Confrette, juge de Villejésus, procureur des habitants dudit lieu, pour l'annulation du précédent contrat (1683). — 32. Transaction entre Étienne Geoffre, curé de Brive-la-Gaillarde, procureur de Libéral Geoffre, son frère, commandeur de Villejésus, d'une part ; Jean de La Confrette, sieur de Villamont, juge sénéchal de la commanderie de Villejésus, Pierre Goyau, juge assesseur de ladite commanderie, d'autre part, au sujet de l'exercice de cette charge d'assesseur et de l'usage du four banal (1699). — 33. Transaction entre Étienne Geoffre et le sieur de La Confrette au sujet des droits de mouture et de fournage (1701). — 34-74. Procédure engagée au Grand Conseil du Roi par Michel d'Aueroche, commandeur de Villejésus, contre les syndics et habitants de Villejésus au sujet de la construction d'une sacristie et de la propriété du bois de l'Hôpital (1727-1733).

#### **48H3346 Cens, redevances et autres droits banaux, foi et hommage : échange, reconnaissance, accensement, transaction.**

1525-1745

## Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Échange entre Pierre Delacour et Olivier Tizon, procureur de François de La Rochefoucauld, prince de Marcillac : le premier cède un cens annuel de 3 sous 10 deniers, 3 poules et 3 journées d'hommes, dû par les héritiers de feu Arthur Salomon ; le second cède une somme de 15 sous, à déduire des 75 que le commandeur doit chaque année au seigneur de Marcillac (1525, 28 avril, copie). — 2-3. Accord entre Antoine Cressin, commandeur de Villejésus, et Louis de Lyvenne, écuyer, seigneur de la Court : celui-ci promet de payer une rente annuelle de 10 sous pour sa maison, de faire moudre son grain au moulin banal, de faire cuire son pain au four banal (1542). — 4. Acte de foi et hommage prêté par Pierre de Lyvenne, écuyer, au commandeur Anne de Naberat (1610). — 5. Reconnaissance passée par Pierre de Lyvenne, écuyer, seigneur de Verdilles, « au deboir d'un espron blanc », pour une maison avec grange et jardin et une « fraigne » à Villejésus (1610). — 6. Amortissement accordé par le commandeur Ferréol Balbe à Philippe de La Roche, écuyer, sieur de Saint-Aubin, du cens de 2 sous 6 deniers qu'il devait sur sa maison de Fouqueure ; il devra payer une paire de gants blancs à chaque changement de seigneur ou de vassal (1582). — 7. Requête du sieur de Saint-Aubin au chapitre du grand prieuré d'Auvergne pour obtenir confirmation de ce privilège (1610). — 8. Réponse du commandeur de Naberat à cette requête (s. d.). — 9. Accensement passé par le commandeur Anne de Naberat à Me Macé de La Confrette, notaire de la principauté de Marcillac, et à Mathieu Maignen, marchand de Villejésus, d'une terre en friche, appelée les Essarts, située près de la forêt de Tusson, moyennant un cens annuel de 4 livres (1609). — 10. Transaction entre Raphaël Jean d'Aueroche, ancien procureur du Roi en l'élection d'Issoire, procureur du commandeur Michel d'Aueroche, son frère, et Joseph de La Confrette, sieur de Rocfort, au sujet des redevances à percevoir sur une vigne située au lieu appelé sur le Peret ou Rocfort (1745).

#### **48H3347 Portion congrue, dîmes : estimation, procédures.**

1643-1746

## Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Arrêt du Grand Conseil condamnant les religieuses de Tusson et le commandeur de Villejésus à payer 200 livres de portion congrue à Léonard de Closanges, curé de Villejésus (1643). — 2. Estimation des dîmes perçues dans la paroisse de Villejésus par le commandeur et les religieuses de Tusson (1644). — 3-11. Procédure au Grand Conseil pour Jean de Vialle, curé de Villejésus, contre dame Jeanne-Baptiste de Bourbon, fille légitimée de France, abbesse de Fontevault, prenant fait et cause pour les religieuses de Tusson, au sujet du paiement de sa portion congrue (1654-1656). — 12-17. Procédure entre le commandeur Michel d'Aueroche et Guillaume Lescallier, curé de Villejésus, au sujet de la portion congrue (1742-1746).

#### **48H3348 Droit de juridiction, justice, cure de Villejésus : sentences, opposition, enquête, nominations, provisions.**

1491-1618

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Sentence du juge de Marcillac portant que le commandeur de Villejésus a droit de juridiction sur ses hommes et sujets ; que la commanderie restera dans l'état où elle est, sans que le commandeur y puisse faire à l'avenir des canonnières, pont-levis et autres signes de fortification (1491, 10 novembre ; copie). — 3. Sentence du lieutenant du sénéchal d'Angoumois et Saintonge, rendue dans une affaire entre Ferréol Balbe, commandeur de Villejésus, et Louis et Robert Clémenceau, père et fils, condamnant ceux-ci à être pendus à une potence dressée sur la place de Villejésus, un jour de marché (1583, 29 septembre). — 4. Opposition faite par Jean et Jacques Delaire à la vente des biens de ces condamnés dont ils sont créanciers (1584). — 5. Enquête par le juge de la commanderie de Villejésus sur l'assassinat de Jean Thoion, écuyer, sieur de la Tallonnière (1600). — 6. Nomination d'Éléonore Giraud, veuve de Jean Thoion, comme tutrice de leurs enfants (1600). — 7. Sentence de l'assesseur de la justice de Villejésus dans l'affaire de Pierre Moreau, demandeur, contre Pierre Souppé et Bastien Robert, meuniers du moulin de Chollet, défendeurs (1608). — 8-11. Nominations faites par le commandeur Anne de Naberat : assesseur, procureur fiscal, visiteur des mesures de vin, juge, greffier, geôlier (1608-1610). — 12. Provisions de la cure de Villejésus, vacante par la démission de Jean Marlin, accordées par le commandeur Anne de Naberat à Léonard Perrin, de Lussac-les-Églises, diocèse de Limoges (1609). — 13. Dépositions de témoins sur la vie et les mœurs de Jean Delabrousse, curé de Villejésus et de Fouqueure (s. d. ; le commencement et la fin manquent). — 14. Sentence du Parlement de Paris permettant à Jean Delabrousse d'informer contre des habitants de Villejésus qui l'avaient attaqué (1618). — 15. Réponse à un mémoire de l'évêque d'Angoulême au sujet de la nomination à la cure de Fouqueure (s. d.).

#### **48H3349 Fermes et revenus de la commanderie : reconnaissances, procédures, articles de terrier.**

**1541-1737**

##### Description physique :

Importance matérielle : 10 pièces, parchemin ; 70 pièces, papier, dont 1 imprimé.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-3. Copies de reconnaissances passées au commandeur de Villejésus (1541). — 4. Sentence des Requêtes du Palais pour le commandeur Ferréol Balbe contre Philippe de Villiers (1596). — 5-8. Sommations adressées, à la requête du commandeur Anne de Naberat, aux fermiers de la commanderie de Villejésus, de payer les sommes qu'ils lui doivent (1611). — 9-14. Procédure de Catherine de La Tour, veuve de Louis Cheynel, écuyer, contre Anne de Naberat (1613). — 15. Protestation de Jacques de La Confrette, juge de Villejésus, contre l'apposition des armoiries du duc de La Rochefoucauld, prince de Marcillac, sur l'église de Villejésus (1680). — 16-19. Procédure de Gilbert Ragon, administrateur de la commanderie de Villejésus, contre Elisabeth Oliveau, veuve d'Étienne-François de Montenay, qui avait saisi les revenus de la commanderie (1733-1735). — 20. Mémoire (imprimé) pour frère Michel d'Hauteroche, commandeur de Villejésus, contre Joseph Luquet et consorts, au sujet de leurs déclarations au terrier de la commanderie (1737). — 21. Articles du terrier de la commanderie de Villejésus dont Joseph de La Confrette, sieur de Rocfort, est détenteur (s. d.). — 22-80. Procédure engagée par le commandeur Anne de Naberat, contre Bernard Descombes et Louis Delastre, fermiers, Pierre Plantevigne et Pierre Souppé, sous-fermiers de la commanderie de Villejésus, pour les obliger à payer le prix de leurs fermes (1614-1619).

#### **48H3350 Baux, visites et arpentage, plan.**

**1566-1764**

##### Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 19 pièces, papier ; 1 plan.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-13. Baux à ferme de la commanderie de Villejésus : 700 livres en 1566, 1100 livres en 1614, 900 livres en 1646, 1000 livres en 1703, 910 livres en 1739 (1566-1753). — 14. Bail à rente noble d'un droit de pêche passé par le commandeur Anne de Naberat à Pierre Robert, moyennant 10 sols et 1 quarteron d'anguilles (1608). — 15-16. Procurations d'Anne de Naberat pour affermer la commanderie de Villejésus (1628). — 17. Bail à rente noble du bois d'Anville passé par le commandeur Michel d'Auteroche à Christophe Pugnier, moyennant 20 sous et un chapon par an (1729). — 18. Visite des bois de la commanderie de Villejésus par Joseph-François Aubouin Descombes, maître particulier des Eaux et Forêts de Poitiers (1734). — 19. Visite et arpentage des terres dépendant de la commanderie de Villejésus (1742). — 20. Plan du bois de l'Hôpital, contenant 239 arpents (1764). — 21-25. Visites du moulin banal de la commanderie (1679-1703).

#### **48H3351-48H3362 Terriers.**

**1302-1765**

#### **48H3351 1541-1543.**

**1541-1543**

##### Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 210 mill., papier, 6 et 138 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit d'Antoine Cressin, commandeur de Villejésus (Copie faite sur l'original en 1604). — Fol. 138 v°, mention de la remise de ce terrier par Anne de Naberat à Macé de La Confrette et Jean Morin, notaires d'Aigre,

pour le faire renouveler (16 mai 1609).

---

**48H3352 1302-1549.**

**1302-1549**

Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 210 mill., papier, 5 et 149 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Autre copie du terrier précédent (fol. 1-110). — Fol. 111-118, blancs. — Fol. 119, copie du partage de la forêt de Tusson (1302 ; cf. 48 H. 3345, n° 1). — Fol. 121 v°, échange entre le comte de La Rochefoucauld et le commandeur de Villejésus (1525, 28 avril). — Fol. 124 v°, transaction entre le seigneur de Marcillac et le commandeur de Villejésus (1311, die sabbati ante festum beati Nicolai hyemalis, 4 décembre ; texte et traduction). Fol. 130, accord entre frère Antoine Cressin, commandeur de Villejésus, et Louis de Livenne, écuyer (1542, 13 janvier ; cf. 48 H. 3346, nos 2 et 3). Fol. 139, sentence entre le seigneur de Marcillac et le commandeur de Villejésus (1491, 10 novembre ; cf. 48 H. 3348, nos 1 et 2). Fol. 144, privilège du roi Henri II pour le grand maître et les chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem (1549).

---

**48H3353 1610-1611.**

**1610-1611**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 200 mill., papier, 196 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Anne de Naberat, reçues par les notaires de La Confrette et Morin.

---

**48H3354 1610-1611. Expédition du même terrier signée par les mêmes notaires.**

**1610-1611**

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 205 mill., papier, 242 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H3355 1610-1611. Copie du même terrier.**

**1610-1611**

Description physique :

Importance matérielle : 305 sur 210 mill., papier 11 et 141 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 2, « deux coppies d'originaux du présent terrier sont demeurées en France ; l'une est mise dans les archifs du grand prieuré d'Auvergne à Lion, la seconde est dans les archifs de la dicte commanderie de Villejésus, et la présente coppie, qui est le troisième original, a esté apportée dans les archifs de la Langue d'Auvergne à Malte par le commandeur de Naberat ».

---

**48H3356 1610-1611. Autre copie du même terrier.**

**1610-1611**

Description physique :

Importance matérielle : 360 sur 255 mill., papier, 4 et 144 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H3357 1633.**

**1633**

Description physique :

Importance matérielle : 290 sur 195 mill., papier, 130 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Jean de Meaux, reçues par les notaires Morin et Aubineau. Fol. 111, répertoire. Fol. 113-130, blancs.

**48H3358 1676-1683.**

**1676-1683**

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 185 mill., papier, 187 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« Papier censif de la terre seigneurie et juridiction de la commanderie de Villejésus contenant les déclarations randues pour raison d'icelluy. » Reconnaissances passées au profit du commandeur César Bovier ; copie collationnée par les notaires Paillier et Chardon. — Fol. 183, répertoire.

**48H3359 1703.**

**1703**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 205 mill., papier, 6 et 160 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Libéral Geoffre, reçues par les notaires Huet et Chardon. — Fol. 1, « Estat des articles de rente et devoirs seigneuriaux deubz à lad. commanderie. » Fol. 3, « Plus l'hommage des nouveaux mariez qui doibvent le jour de leurs nopces se rendre au logis noble de lad. commanderie et la mariée doibt offrir à Monsieur le Commandeur un baiser en tout honneur et un plat de viande de leur festin, que Monsieur le Commandeur doibt prendre et leur doibt donner la collation. »

**48H3360 1738.**

**1738**

Description physique :

Importance matérielle : 335 sur 205 mill., papier, 243 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Michel d'Auteroche, reçues par les notaires Goyaud et Cherpentier.

**48H3361 1763-1765.**

**1763-1765**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 210 mill., papier, 105 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Joseph Josset, reçues par le notaire Bourot.

**48H3362 1763-1765. Expédition du terrier précédent, complétée par 5 plans.**

**1763-1765**

Description physique :

Importance matérielle : 330 sur 200 mill., papier, 186 feuillets, 5 plans.

Genre/Carac. phys. : Registre

**48H3363-48H3379 Membre de Lépardelière.**

**XIIIe Siècle-1768**

Biographie ou Histoire :

Haute-Vienne, arrondissement de Bellac, canton de Saint-Sulpice-les-Feuilles, commune de Lussac-les-Églises.

**48H3363 XIIIe siècle.**

**XIIIe Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 205 sur 1.270 mill., 3 peaux.

Genre/Carac. phys. : Rouleau

Notices de donations faites aux pauvres de l'Hôpital de Jérusalem à Lépardelière par diverses personnes : Humbert Lorrances, une

vigne ; Itier de Montfort, 4 sétérées de terre ; Mainardus Jurlator, le fief de la Joclaria ; Foucauld, abbé de Saint-Sauveur de Charroux : la dime de la terre appelée Eissart Meinart et la moitié d'un droit de fournage ; Gérard Maurin, un setier de seigle de redevance annuelle ; Géraud, vicomte de Labrousse (de Brucia) et ses fils Gui et Bernard : tous les hommes qui sont venus habiter la terre de la Forest ; Goscelin de Lachesa, 6 deniers annuels, etc.... (s. d. ; début du XIII<sup>e</sup> siècle).

**48H3364 1543-1741.****1543-1741**

## Description physique :

Importance matérielle : 16 pièces, parchemin ; 83 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente d'une rente de 48 sous passée par Madeleine Tybaud, veuve de Guillaume Dupin, à Mathurin Cailhandeaux, demeurant au village de La Villate, paroisse de Lussac-les-Églises, diocèse de Limoges (1543, 6 mai). — 2. Sentence maintenant frère Jean de Robinet, commandeur de Lépardelière, en possession d'une rente de 6 boisseaux de seigle (1570, 26 juin). — 3. Enquête faite sur cette rente par Jean Mérigot, juge de la châtellenie de Lussac-les-Églises (1570, 5 août). — 4. Sentence du juge de Lépardelière condamnant Jacques Laurentière et Jean Marot à payer cette rente au commandeur d'Auteroche (1741). — 5-7. Sentences condamnant Maurice de Cujat, écuyer, sieur de Laudonyère, tuteur de Marguerite de Cujat, à payer à Jean de Robinet, commandeur de Lépardelière, une rente de 12 boisseaux de seigle à cause du moulin de « Gabouygon », situé sur la Benaize (1572). — 8-10. Sentences des Requêtes du Palais condamnant Jean de Lauzun, écuyer, sieur de Premilly, trésorier de France à Poitiers, à passer reconnaissance à Jean de Meaux, commandeur de Villejésus, et à lui payer une redevance de 12 boisseaux de seigle due sur le moulin de Bas Bourgeon (1635). — 11. Sentence des Requêtes du Palais condamnant Jean Bouchard et Jean Charpentier à payer à Ferréol Balbe, commandeur de Villejésus et Lépardelière, une rente de deux quarts de seigle, 12 sols et 6 deniers, et une poule, à cause du moulin du pont de l'écluse de Vareilles (1598). — 12. Transaction passée entre frère Anne de Naberat, commandeur de Villejésus et Lépardelière, d'une part, Robert Richard, écuyer, sieur de La Tour, Marc du Mosnard, écuyer, sieur du Fay, Pierre Coupoye, écuyer, sieur des Martinières, Pierre Berneron, greffier de Lussac-les-Églises, et Jean Fredonnet, d'autre part : ceux-ci reconnaissent devoir un cens de 4 setiers de seigle et 10 sous pour leurs terres du bois de l'Hôpital (1610). — 13. Confirmation de cet accord par le chapitre du grand prieuré d'Auvergne (1611). — 14. Sentence condamnant Jean de Blon, écuyer, sieur de Mareul, à remettre au commandeur de Naberat la maison des Essarts et ses dépendances ; suivie du bail perpétuel de ladite maison, passé à Robert de Blon, fils de Jean, sous la redevance d'une paire d'éperons blancs à chaque mutation de vassal ou de seigneur, et de 45 sétérées de terre moyennant un cens annuel de 8 boisseaux de seigle, 4 boisseaux d'avoine et 5 sous (1610). — 15. Approbation de ces conventions par le chapitre du grand prieuré d'Auvergne (1611). — 16-19. Originaux des conventions précédentes (1610-1611). — 20-21. Sentence des Requêtes du Palais condamnant Jean et Robert de Blon, père et fils, sieurs de Mareul, Jeanne Chardon, veuve d'Étienne de Blon, Gabriel de Lans, sieur de Cherpille, tuteur des enfants mineurs d'Étienne de Blon et de Jeanne Chardon, à payer au commandeur Anne de Naberat neuf années d'arrérages du cens de 8 boisseaux de seigle, 4 boisseaux d'avoine et 5 sous (1623). — 22. Notification de la précédente sentence (1623). — 23. Reconnaissance passée par Mathurin Fredonnet, laboureur, demeurant au lieu de la Lande, paroisse de Verneuil, à Antoine Cressin, commandeur de Villejésus et Lépardelière, pour diverses terres au village de Montcougnioux (1544 ; copie). — 24. Aveu et dénombrement du fief de la Quarte donné par Jean Mérigot (1576 ; copie). — 25-99. Procédure poursuivie aux Requêtes du Palais par le commandeur Anne de Naberat contre Jean et Simon Fredonnet, père et fils, Martial Mérigot, avocat à Montmorillon, Jean Mérigot, sieur de La Sailhe, au sujet d'un cens de 4 boisseaux de froment, 6 boisseaux de seigle, 4 boisseaux d'avoine et une poule à percevoir au village de Montcougnioux (1613-1619).

**48H3365 1534-1712.****1534-1712**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 48 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Transaction par laquelle le commandeur Anne de Naberat cède à Gabriel Bien, écuyer, sieur de la Maison-Rouge et de La Lande, la propriété d'un pré, d'une terre et d'un étang appelé de La Gasne, moyennant un cens annuel de 5 sous, payable à Noël, et une redevance de six carpes à chaque pêche (1625). — 2-8. Extraits des terriers de Lépardelière : reconnaissances passées aux commandeurs pour les Landes du Bost Bardon, le village du Cros, la tenue de Lhospitaux (1544-1634). — 9-11. Extraits des lièves de recette de la commanderie de Lépardelière : cens payés au village du Cros et au village de Lavault (1622-1628). — 12-31. Procédure entre Jean de Meaux, commandeur de Villejésus et de Lépardelière, et Mathurine Prevost, veuve de Bernard Dalest, sergent royal à Brigueuil-le-Chantre, au sujet du paiement d'un cens de 6 boisseaux de seigle, 12 boisseaux d'avoine, 2 sous et 6 deniers (1634-1637). — 32. Reconnaissance de quatre années d'arrérages de cens passée par Mathurin Desmonceaux, de Verneuil, au commandeur Guillaume de Grolée (1534, 9 septembre). — 33-34. Reconnaissances passées par Martial Desmonceaux et autres au commandeur Anne de Naberat pour une maison, des terres et des prés sous le cens d'un setier de froment, 2 setiers d'avoine et 5 sols (1622-1632). — 35-49. Procédure au Parlement de Paris, en appel d'une sentence du sénéchal de Montmorillon, par le commandeur Jean de Meaux, Georges et Mathurin Desmonceaux, contre Mathurin Sororeau, au sujet d'un cens à payer sur deux arpents de terre (1632-1634). — 50-51. Reconnaissance passée au commandeur Gilbert Ragon par François-César Couvrant, seigneur de La Roche-Chevreaux (1712).

**48H3366 1530-1763.****1530-1763**

## Description physique :

Importance matérielle : 7 pièces, parchemin ; 133 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-3. Procès-verbaux de dégâts commis dans les bois de la commanderie de Lépardelière et ordre d'information donné par les grands maîtres enquêteurs et généraux réformateurs des Eaux et Forêts de France (1632-1633). — 4-5. Ordonnances du commandeur de Naberat sur l'exercice de la juridiction à Lépardelière (1617). — 6. Mémoire contre Léonard Sororeau, juge de Lépardelière (1623). — 7. Ordonnance du commandeur interdisant à ce juge d'exercer la justice (1623). — 8-9. Fragments d'une procédure par-devant le juge de Lépardelière entre Catherine Desmonceaux et Nicolas Dalest (1623). — 10-11. Enquête sur la découverte du corps d'un enfant mort (1634). — 12-37. Baux à ferme de la commanderie de Lépardelière ; prix de la ferme : 300 liv. en 1622, 370 liv. en 1695, 580 liv. en 1763 (1530-1763). — 38-39. Baux à ferme du moulin de Lépardelière (1562-1611). — 40. Visite des bâtiments de la commanderie de Lépardelière ; état des réparations à faire (1672). — 41. Visite de Lépardelière : chapelle, emplacement d'une maison ruinée, bergerie, étable, grange, moulin ; revenu, 525 livres ; charges, 42 livres ; revenu net, 483 livres (1753). — 42. Reconnaissance passée par Étienne Autixier, Léonard Legaud et autres au commandeur Jean de Meaux pour la tenue des Jacobs, située au village de la Bergerie, paroisse de Coulonge (1634). — 43-140. Procédure engagée à la Sénéchaussée de Montmorillon, puis portée au Parlement de Paris par Gilbert Ragon et Michel d'Auteroche, contre Léonard Rougier, Silvie Dechezguillaume, femme de Louis Thomas et d'autres, pour obtenir le paiement de rentes foncières (1707-1733).

**48H3367 1544-1766.****1544-1766**

## Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, parchemin ; 86 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Reconnaissance passée à Antoine Cassin, commandeur de Lépardelière (1544). — 2. Lettres patentes d'Henri IV exemptant de la taille les fermiers de Lépardelière (1608). — 3-4. Lettres adressées à Jacques Augel, Léonard Dumas et autres collecteurs des tailles de la paroisse de Lussac-les-Églises au sujet de l'exemption accordée au commandeur (1623). — 5-17. Procédure de Léonard Perrin, curé de Lépardelière, contre Jacques et Pierre Benoiston pour le paiement d'une somme de 52 livres (1626). — 18-19. Significations adressées à Jean Goudon, de Montmorillon (1633). — 20-26. Procédure du commandeur Jean de Meaux contre Martial Naude, notaire, au sujet de la confection d'un terrier (1634-1638). — 27-30. Procédure contre Bertonnier de Chastenot, Jacques Patroux et autres pour paiement de cens (1655-1656). — 31. Requête du commandeur Libéral Geoffre contre Marguerite Fourrestier, veuve de Martin Boiron, et autres tenanciers de Montafleix pour qu'ils soient obligés à passer de nouvelles reconnaissances (1702). — 32-37. Procédure de Gilbert Ragon contre Antoine Fourestier, Marguerite Rocher et Jean Naude (1709). — 38-80. Procédure engagée devant la justice de Lépardelière par Libéral Geoffre, portée en appel à la sénéchaussée de Montmorillon par Gilbert Ragon contre Louis Estourneau, seigneur de Foussac, et dame Marie Mangin, son épouse, pour obtenir le paiement de vingt-neuf années d'arrérages d'une rente de 5 boisseaux de froment et 4 sols (1702-1712). — 81-84. Pièces produites dans cette procédure (1609-1642). — 85-90. Procédure contre Jacques Estourneau pour exécution des sentences rendues contre son père (1726). — 91. Assignation de Marguerite Rocher au Parlement de Paris à la requête du commandeur Michel d'Auteroche (1729). — 92-93. Sentences condamnant Antoine Rivoire, chanoine régulier de l'Ordre de Saint Augustin, curé de Saint-Pierre de la Trimouille, à contribuer aux réparations de l'église de Brigueil (1758-1759). — 94. Arrêt du Conseil d'État privé du Roi dans une affaire entre Charles-Gilbert Josset, commandeur de Villejésus et Lépardelière, et Antoine Rivoire, leur prescrivait de prouver pardevant l'intendant de Poitiers que ledit Rivoire perçoit des dîmes sur des terrains dépendant de la paroisse de Brigueil et qu'il contribue au paiement de la portion congrue du vicaire perpétuel de cette paroisse (1766).

**48H3368 1530-1610.****1530-1610**

## Description physique :

Importance matérielle : 26 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1-17. Reconnaissances passées au commandeur Guillaume de Grolée à cause de sa commanderie de Lépardelière (1530-1534). — 18. Requête adressée par Mathurin Desmonceaux et François Delafont, fermiers du bois de Lépardelière, au procureur du commandeur, pour obtenir un rabais sur leur ferme (1534). — 19. Dépôts de témoins sur un enlèvement de pourceaux dans le bois de Lépardelière (1534). — 20. Commission du juge de Montmorillon pour procéder à une enquête à la demande de Guillaume de Grolée (1535). — 21. Bail à ferme de la glandée du bois de Lépardelière (1535). — 22. Reconnaissance passée au commandeur Antoine Cressin par Simon Desmonceaux (1542). — 23. Bail à cens du quart du bois de l'Hôpital qui est en friche passé par le commandeur Jean de Robinet à Jean Mérigot, sénéchal de Lussac-les-Églises, moyennant un cens annuel de 12 deniers et de la douzième partie des grains qui y croîtront (1563). — 24-25. Reconnaissances passées au commandeur Anne de Naberat (1609). — 26. Copie des lettres patentes d'Henri IV sur l'exemption des tailles et enregistrement desdites lettres (1608-1609).

**48H3369-48H3379 Terriers, liève, censier.**

1544-1768

---

**48H3369 1544.**

1544

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 210 mill., papier, 58 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Antoine Cressin, reçues par les notaires Simon Bontemps et Joseph Neymon. — Fol. 58, répertoire.

---

**48H3370 1544. Expédition du même terrier signée par les mêmes notaires.**

1544

Description physique :

Importance matérielle : 255 sur 180 mill., papier, 95 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H3371 1544. Copie des terriers précédents collationnée par Balmont et Daudenez, notaires à Lyon, en 1609.**

1544

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 200 mill., papier, 55 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

---

**48H3372 1609.**

1609

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 250 mill., parchemin, 9 et 48 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 4, « C'est le papier terrier de la commanderie de Lespardelière, membre dépendant du chef de Villejésus, fait par frère Anne de Naberat, commandeur de lad. commanderie, conseiller, aumônier ordinaire du Roy, prieur du prieuré de Saint Jehan d'Aix, et Saint Chartrier, le sixiesme may mil six cent neuf. ». — Fol. 5, « Table ou répertoire en forme de liève des chappitres, recongnossances, villages, tenures, cens et rentes deubes à la commanderie de Les pardelière, tirez sur les nouveaux terriers 1609 ». — Actes signés par les notaires François Prevost et François Brailhaud.

---

**48H3373 1609. Copie du terrier précédent.**

1609

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 250 mill., parchemin, 9 et 51 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Les fol. 1 à 8 manquent.

---

**48H3374 1634.**

1634

Description physique :

Importance matérielle : 280 sur 190 mill., papier, 136 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

« C'est le papier terrier de la commanderie de Lespardelière, membre dépendant du chief de Villejésus, fait par frère Jehan de Meaux, chevalier de l'Ordre Saint Jehan de Jérusalem, commandeur de Villejésus et de Lespardelière l'an mil six cent trente quatre. » Actes reçus par Léonard Mazeroux et Léonard de Bourdelles, notaires de la châtellenie de Lussac-les-Églises. — Fol. 89-136, blancs.



**48H3375 1674.**

**1674**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 200 mill., papier, 72 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur César Bouvier ; copie collationnée en 1683 par les notaires Maisurel et Verbault. — Les 3 premiers feuillets manquent.

---

**48H3376 1702-1703.**

**1702-1703**

Description physique :

Importance matérielle : 235 sur 165 mill., papier, 122 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Libéral Geoffre, reçues par les notaires Léonard Donnet et Léonard Rougier. — Fol. 3 v<sup>o</sup>-10, procès-verbal de l'état de l'église et des domaines de la commanderie : moulin banal sur la rivière de l'Asse, terres, prés.

---

**48H3377 1737-1738**

**1737-1738**

Description physique :

Importance matérielle : 240 sur 185 mill., papier, 124 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Michel d'Auteroche, reçues par les notaires Louis Rabussier et Léonard Filhioux.

---

**48H3378 1768.**

**1768**

Description physique :

Importance matérielle : 235 sur 175 mill., papier, 6 et 217 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Joseph Josset, reçues par les notaires Decornette et Junyen.

---

**48H3379 Censier, liève.**

**1536-1628**

Description physique :

Importance matérielle : 7 cahiers, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. « C'est le pappier de la recepte de Lespardelière... commencée à fere par moy Jehan Prevost, habitant du bourg de Lussac-les-Églises, recepveur dudict lieu soubz noble et religieuse personne frère Guillaume de Grolée. » (1536). — 2. « Sensuyt les sens et rentes deuez à la commanderye de Lespardellières, membre despendant de Villejésuz, tant blé, argent, poullaielle que aultre revenu pour l'an 1557, fait par moy Pierre Chaigne affermyer. » — 3. « C'est le papier rentier de Lespardelière. » Fol. 1 v<sup>o</sup>, itinéraire de Lépardelière à Villejésuz, 19 lieues (1563). — 4-6. « Pappier de liève et extrait du revenu de la terre et seigneurie de la commenderie de Lespardelière » (1622-1628). — 7. Copie de la table et du début du terrier de 1609 (48H3372 et 3373).

---

**48H3380-48H3381 Titres communs. Visites et améliorissements.**

**1607-1770**

**48H3380 1607-1610.****1607-1610**

## Description physique :

Importance matérielle : 295 sur 205 mill., papier, 15, 99, 6 et 97 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 3, « Méthode pour faire le procès des ameillieurissementz des comanderies conforme aux stablissementz et ordinations capitulaires et bonne coustume de la religion de Saint Jean de Jérusalem. » — Fol. 11, « Table ou répertoire de toutes les principales matières qui sont dans le procès des amellieurissementz du chef de Villejésus, pour les trouver avec facilité. » — Fol. 1, « Procès de visite des ameillieurissementz du chef ou la comanderie de Villejésus », par frère Fiacre Guiot d'Asnières, commandeur de Blaudeix, et frère Gabriel de La Souche-Noyan, commandeur de La Vaufranche (1610). — Fol. 16, « Examen des tesmoins sur le contenu du susd. mémorial des réparations, despens et ameillieurations du chef de la commanderie de Villejésus. » — Fol. 27, « Preuves secrètes des ameillieurissementz du chef de Villejésus ». — Fol. 32, « Mémorial, inventaire ou déclaration de tout le revenu, bien, possession, meubles, rentes, debvoirs et charges appartenans au chef de la commanderie de Villejésus. » — Fol. 44, « Papier terrier de la commanderie de Villejésus » (1610). — Fol. 58, « Recepte de liève des rentes deubues à la commanderie de Villejésus faicte par Mathieu Maignet et Robert Pelletan comme fermiers de ladicte commanderie des années 1602, 1603, 1604, 1605, 1606 et 1607. » — Fol. 65, « Mémorial et inventaire de tous les actes de prix-faits et quittances des payemens, contractz d'affermes et d'arranemens et autres preuves tirées sur leurs originaulx pour prouver les ameillieurissementz du chef de la commanderie de Villejésus faictz par f. Anne de Naberat. » — Fol. 92-99, blancs. — Fol. 1. « Procès de visite des ameliorissementz de la commanderie de Lespardelière, membre deppendant de la comanderie de Villejésus. » — Mêmes renseignements que pour le chef. — Fol. 83, « Mémoire des rentes foncières du vieux terrier 1544. » — Fol. 88, « Rentes non payées du membre de Rancon avec ses autres villages, deppendans le tout des annexes de la commanderie de Lespardelière. » — Fol. 92, « Conclusions des ameliorissementz du chef et membre de Villejésus et Lespardelière avec l'opinion des commissaires. »

**48H3381 1683-1770.****1683-1770**

## Description physique :

Importance matérielle : 5 cahiers, papier, 34, 37, 20, 20 et 24 feuillets ; 63 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Visite par frère Just de Fay de Gerlande, commandeur de Limoges et de Salins, et frère Étienne de Pradal, commandeur du Temple d'Ayen et de La Vinadière, à la requête de frère César Bouvier, commandeur de Villejésus et Lépardelière. Villejésus : grand bâtiment ruiné, église paroissiale sous le vocable de Notre-Dame (Marin Oger, vicaire perpétuel), « treuil ou cellier à presser vin », puits, moulin banal, four banal, bois de l'Hôpital, vigne appelée Gloria Patri. Fouqueure : église (François David, vicaire). Lussac-les-Églises, à 18 lieues de Villejésus ; les commissaires se logent à l'Étoile, « attendu que nous avons appris qu'il n'y a aucun logis au lieu de l'hospital de Lespardelière, distant d'un bon quart de lieue dud. Lussac » ; chapelle, desservie par Léonard Perrin, curé de Verneuil ; maison, grange, moulin banal, bois. Total des réparations faites par le commandeur, 3105 livres 10 sous. Revenus : 1400 livres ; charges : 316 liv. 2 s. 8 d. ; revenu net : 1083 liv. 17 s. 4 d. (1683). — 2. Visite par frère Joseph-Guy de Bosredon de Vatange, commandeur de Morterolles et de Chamberaud, et frère Gabriel Tournyol Durateau, prêtre conventuel, à la requête du commandeur Jean-Baptiste Josset. Église de Villejésus (Pierre Petit, vicaire perpétuel) ; église de Fouqueure (Pierre Perot, vicaire perpétuel). Membre de Lépardelière : chapelle dédiée à Saint Jean-Baptiste, desservie par Léonard Guillemain (1753). — 3-4. Visite par frère Louis de Chalus et frère Gabriel Tournyol Durateau, commandeur de Chanonat. Revenu net, 1510 livres ; total des réparations payées par le commandeur Joseph Josset : 1860 liv. 19 s. (1761). — 5. Visite par frère Charles-Joseph de Félines de La Renardie, commandeur de Limoges, et frère François-Louis de Bosredon, commandeur du Mas-Dieu, à la requête du commandeur frère Gabriel-Michel Royer. Revenu net : 1774 livres (1770).

**48H3382-48H3391 Commanderie de La Vinadière (Corrèze).****1312-1789**

## Biographie ou Histoire :

Arrondissement de Tulle, canton de Treignac, commune de Soudaine-la-Vinadière.

**48H3382-48H3385 Reconnaissances, ventes, accensements, accords, procédures.****1312-1754****48H3382 1312-1583.****1312-1583**

## Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente passée à frère Étienne Constantin, procureur du prieur, et des frère Étienne Constantin, procureur du prieur et des feu B. de Layral, d'une redevance annuelle d'un setier de froment et d'un baril de vin, moyennant 52 sous ; par Agnès La Vigaria, femme d'Étienne Rampnulphi, d'une redevance d'un demi-baril de vin, moyennant 11 sous (1312, pridie Kalendas maii, 30 avril). — 2. Présentation par Jean, vicomte de Combort, de frère Étienne Deguyneta, alias Berniron, prêtre de l'Ordre du Saint-Sépulcre, pour occuper la vicairie perpétuelle fondée par Guichard de Combort, son père, en 1402, dans l'église conventuelle de La Vinadière (1452, 16 février). — 3. Échange de terres entre Pierre Lompros, de la paroisse de Peyrelevade, et Pierre de Neyraco, ratifié par frère Jean Blanchier, prieur de La Vinadière, ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem (1455, 5 mai ; copie). — Accord conclu entre Jean de Blanchier, prieur de la Vinadière, Martial Falherii, prieur d'Orlut, Antoine La Guota, prieur de Roda, Pierre Joliboy, prieur de Fonbela, Jean de Blanchier, prieur de Fornolx, d'une part ; Guy de Gorsa, prêtre, chapelain de l'église paroissiale de Chamberet, diocèse de Limoges, d'autre part ; le prieur et les religieux de La Vinadière percevront chaque année sur la dime d'Hensitz, paroisse de Chamberet, 12 setiers de seigle et 5 setiers d'avoine ; le reste sera partagé également entre le prieur et le chapelain (1494, 26 novembre). — 5. Traduction de l'acte précédent. — 6. François de Briolio, alias de Chastauzeau, est mis en possession, par Pierre Benoît, official de Limoges, du prieuré de La Vinadière, vacant par la démission de Louis de Brolio (1583, 13 avril). — 7. Traduction de l'acte précédent.

**48H3383 1437-1482.****1437-1482**

## Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 200 mill., parchemin, 38 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Accensements passés par Jean Blanchier, prieur de la Vinadière (prior prioratus de Vinhaderia caput omnium prioratum et domorum tocius regni Francie et ducatus Aquitanie, fol. 4). — A Blaise Blanchier, prêtre, mansos de la Vigaria et de Peyrussia cum manso de la Costentinia et de la Martinia, paroisse d'Objat (1451, 21 octobre, fol. 1 v°). — A Jean Teyssier, du lieu dit Verdier, paroisse d'Alassac, mansum nuncupatum Chaussagna, paroisse de Voutezac (1445, 12 novembre, fol. 2). — A Philippe et Étienne de Lestant, paroisse de Viam (de Viamo), le lieu appelé Malboisso, paroisse de La Soudaine (1438, 1er décembre, fol. 5). — A Pierre de Altafagia, parrochie Voziarum, 30 journaux de terre dans la paroisse de Voutezac, au terroir de la Megena (1454, 15 novembre, fol. 10). — Accord entre Jean Blanchier, Étienne de Montilhio, de la paroisse de Treignac, Jean de La Borie, au sujet du mas de Colonhe, dans la paroisse de Treignac (1417, 18 février, fol. 18-20). — Vente d'un cens de 4 sous et 6 deniers passée au prieur de La Vinadière par Léonard et Jean Moustra (1482, 31 mai, fol. 22). — Reconnaissances passées au prieur de La Vinadière (1467, 25 août, fol. 31-34 ; 1474, 26 mai, fol. 15-16).

**48H3384 1531-1677.****1531-1677**

## Description physique :

Importance matérielle : 24 pièces, parchemin ; 45 pièces, papier, dont 2 imprimés.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Accensement de la moitié du village de Mesonial passé par frère Jacques Dubreuil, prieur de Fournol, à Jean Chassey (1531, 17 avril). — 2. Lettres patentes de Louis XIII maintenant à la disposition de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem les prieurés, commanderies, hôpitaux et autres bénéfiques (1625). — 3. Provisions de la commanderie de La Vinadière accordées par Jean-Paul Lascaris, grand-maître de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, à Étienne de Pradal, chapelain de la Langue d'Auvergne, en exécution de la bulle d'Innocent VIII qui a réuni l'Ordre du Saint-Sépulcre à celui de Saint-Jean-de-Jérusalem (1646, 15 mars). — 4-29. Procédure engagée par Étienne de Pradal contre François et Guillaume de La Nouaille et d'autres pour obtenir restitution des cens et dîmes de la commanderie de La Vinadière qu'ils ont perçus pendant vingt-neuf ans (1646-1647). — 30. Requête adressée par Étienne de Pradal au sénéchal de Limousin pour que le sieur de Saint-André n'empêche pas Michel Chanzier de percevoir les revenus du prieuré de Fournols, membre de la Vinadière (1648). — 31-40. Procédure entre Étienne de Pradal, Jean d'Estrade, évêque de Condom, François de Meillards, terminée par un arrêt du Conseil Privé du Roi, maintenant Étienne de Pradal en possession de la commanderie de La Vinadière (1648-1655). — 41-64. Procédure entre Étienne de Pradal et Jean Pabot, agent général du clergé du diocèse de Limoges, au sujet du paiement des décimes (1656-1660). — 65-69. Procédure pour Étienne de Pradal contre Léonard Creyton afin d'obtenir le paiement de vingt-neuf années d'arrérages de cens sur le village de Mazelbourg (1665-1677).

**48H3385 1638-1754.****1638-1754**

## Description physique :

Importance matérielle : 15 pièces, parchemin ; 80 pièces, papier, dont 3 imprimés ; 4 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-4. Procédure pour le commandeur Étienne de Pradal contre l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem qui avait fait saisir les revenus de La Vinadière (1675-1676). — 5. Reconnaissance passée au commandeur Étienne de Pradal par des habitants du village de Labrousse (1679). — 6-8. Factum et arrêt pour Léon de Dreuille, commandeur de La Vinadière, contre Louis d'Urfé, évêque de Limoges, au sujet de la portion congrue du vicaire perpétuel de la paroisse de Voutezac (1692). — 9-79. Procédure entre le

procureur général du grand prieuré d'Auvergne et Pierre de La Geneste, curé de La Vinadière, au sujet de la dime de Chamberet (1712-1740). — 80. Reconnaissance passée au prieur de La Vinadière par Louis Rondel, sieur de Saint-André (1638). — 81. Hommage prêté par Étienne de Pradal à Jean, marquis de Pompadour, vicomte de Rochechouart (1671). — 82. Reconnaissance passée au commandeur Léon de Dreuille par Pierre Mary pour le village et tènement de Baix, paroisse de Pérols (1698). — 83. « Sommaire pour Léonard Mari, sieur de Laval, bourgeois, appellant d'une sentence rendue par le Sénéchal de Limoges du 31 mars 1737, contre messire Jean-François de Bosredon de Villevoisin, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de la Vinadière, intimé » (s. d., imprimé). — 84. « Factum pour messire Jean-François de Bosredon de Vilvoisin... contre Sr Léonard Mary, bourgeois... » (s. d., imprimé). — 85-95. Procédure du même commandeur contre dame Marianne Chaverebière, veuve de M. de Chizadour, et Pierre Rubent de Lombre, pour paiement de cens (1752-1754).

---

#### 48H3386 Visites.

1788-1789

##### Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces, papier ; 1 cahier, papier, 12 feuillets ; 5 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1-2. Fragments d'une visite (1788). — 3. Visite par Jean-Baptiste de Lasteyrie du Saillant, commandeur des Bordes, assisté de Jean-Baptiste Benassis de Lapleoux, prêtre de Bourganeuf. La Vinadière, diocèse et généralité de Limoges, sénéchaussée d'Uzerche, à une lieue de Treignac : église, château, grange, écurie, prés, bois. Domaine de Cologne : maison et étable. Membre de Saint-Jean-des-Combes, paroisse de Seilhac, à deux lieues de Tulle : chapelle abandonnée « tombée en vétusté depuis environ quinze ans ». Membre de Rode, paroisse de Saint-Clément, à une lieue de Tulle : chapelle « abandonnée et tombée en vétusté ». Membre de la Chaussagot ou la Maisonie, paroisse de Voutezac : maison, pressoir, vignes. Chapelle d'Orluc, paroisse de Pérols, à 4 lieues de la Vinadière, dédiée à saint Pierre, « tombée en vétusté depuis environ vingt ans ». Chapelle de Fournol, paroisse de Saint-Merd-les-Oussines, à 5 lieues de la Vinadière, en assez bon état, couverte de paille. Revenu brut de la commanderie : 3.550 livres (1789).

---

#### 48H3387 Lièves.

1678-1687

##### Description physique :

Importance matérielle : 3 cahiers, papier, 8, 4 et 66 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. « S'ensuit la liève des rentes du revenu du prieur de la Vinadière » (s. d.). — 2. « S'ensuit la lieve des rentes du revenu du prioré de la Vinadière, Fornolz et Orluc » (s. d.). — 3. Liève pour les années 1678 à 1687.

---

#### 48H3388-48H3391 Terriers.

1665-1756

##### 48H3388 1665.

1665

##### Description physique :

Importance matérielle : 370 sur 250 mill., papier, 10 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit d'Étienne de Pradal, commandeur du Temple de Mons, du Temple d'Ayen et de La Vinadière, expédiées par le notaire Ponthier.

---

##### 48H3389 1697-1699.

1697-1699

##### Description physique :

Importance matérielle : 360 sur 230 mill., papier, 91 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de frère Léon de Dreuille, commandeur de La Vinadière, reçues par le notaire Dechadenier.

---

##### 48H3390 1732-1736.

1732-1736

##### Description physique :

Importance matérielle : 370 sur 250 mill., papier, 85 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Jean-François de Bosredon de Villevoisin, reçues par le notaire Dechadenier.

---

**48H3391 1752-1756.**

**1752-1756**

Description physique :

Importance matérielle : 235 sur 180 mill., papier, 73 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur, reçues par le notaire Poumier.

---

**48H3392-48H3422 Commanderie du Vivier (Creuse) et de Farges (Cher).**

**1482-1790**

Biographie ou Histoire :

Le Vivier, Creuse, arrondissement de Guéret, canton de Châtelus-Malvaleix, commune de Tercillat. Farges-Allichamps, Cher, arrondissement et canton de Saint-Amand-Montrond. Les deux commanderies ont été réunies au XVIII<sup>e</sup> siècle.

---

**48H3392-48H3409 Le Vivier.**

**1482-1790**

**48H3392-48H3393 Inventaires.**

**1674-XVIII<sup>e</sup> Siècle**

**48H3392 1674.**

**1674**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 225 mill., papier, 30 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

« Inventaire raisonné des tiltres de la commanderie de Viviers et de ses membres fait... par le travail de Christophle Néron... en l'année 1674 ».

---

**48H3393 XVIII<sup>e</sup> siècle.**

**XVIII<sup>e</sup> Siècle**

Description physique :

Importance matérielle : 355 sur 230 mill., papier, 12 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Cahier

« Inventaire de la commanderie du Vivier et des Farges ». — Minute incomplète de l'inventaire Battoney.

---

**48H3394-48H3397 Redevances, rentes : reconnaissances, sentences.**

**1500-1661**

**48H3394 1500-1661.**

**1500-1661**

Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Désistement d'une propriété aux Bracons accordé par Guillaume Cholart, prêtre, procureur de frère Jean Saconny, commandeur du Vivier, à Jean Logier, moyennant le paiement de 17 sous 6 deniers, et la promesse de payer chaque année à la commanderie 2 sous et 1 denier (1500, 5 décembre). — 2. Sentence de la prévôté d'Issoudun condamnant Jacques de Lalande, écuyer, seigneur de Saint-Aulbin, à payer à Guillaume Mareschal, commandeur du Vivier, une redevance annuelle d'un setier de seigle et de 12 boisseaux d'avoine pour la métairie de Bouez (1509, 27 septembre). — 3-4. Autre sentence condamnant Claude

de Lalande, écuyer, seigneur de Saint-Aulbin, à payer à Ponthus de Laurencin, commandeur du Vivier, ladite redevance depuis 1529 et mandement d'exécution de cette sentence (1535, 21 juin). — 5. Reconnaissance de diverses redevances passée par Antoine, fils de feu Louis Bellomier, du village de Montaulard, à frère Philibert Loubbes, commandeur du Vivier (1549, 9 avril). — 6. Enquête sur les redevances dues par Martial Bute audit commandeur (1550, 29 avril). — 7. Accord entre Jean Garnier, commandeur du Vivier, et Antoine de Saint-Julien, écuyer, seigneur de La Tarrade, paroisse de Jalesches, par lequel celui-ci promet de payer chaque année 10 setiers de blé au commandeur (1574, 1er avril). — 8. Quittance passée par Jean Garnier, commandeur du Vivier, à Louis Aufourestier, notaire (1584, 5 novembre). — 9. Bail à ferme de la commanderie du Vivier passé, pour trois ans, moyennant 350 livres par an, à frère Symphorien de La Roche-Aymon, commandeur de Chamberaud, par Jean Daulhon, seigneur de Chiel et bourgeois de Lyon, procureur de frère Ponthus Laurencin, commandeur de Metz, au Grand-prieuré de Champagne et du Vivier au Grand-prieuré d'Auvergne (1528, 24 octobre). — 10. Bail à ferme de la commanderie du Vivier passé, pour un an, moyennant 116 écus deux tiers, à Jean Parnajon, sieur de Buxière, demeurant à Boussac, par Aimé Hugot, procureur de frère Claude de Montmorillon, receveur au grand prieuré d'Auvergne (1586, 6 mars). — 11-12. Baux à ferme de la dîme des blés de la paroisse de Bétête, passés par le procureur de François de Laurent, commandeur du Vivier (1660-1661). — 13. Bail à ferme de la dîme du blé appelée de la Champagne, dépendant de la commanderie du Vivier (1661).

**48H3395 1509.****1509**

## Description physique :

Importance matérielle : 580 sur 860 mill., 2 peaux.  
Genre/Carac. phys. : Rouleau

Sentence du juge de la prévôté d'Issoudun condamnant Jacques de Lalande, écuyer, à payer au commandeur du Vivier 4 setiers de seigle et 48 boisseaux d'avoine pour les arrérages échus à la Saint-Michel 1508, 1 setier de seigle et 12 boisseaux d'avoine, mesure de La Cellette, rente de l'année courante, due sur la métairie de Bouex, sise en ladite paroisse de La Cellette (1509, 17 décembre).

**48H3396 1534.****1534**

## Description physique :

Importance matérielle : 550 sur 1680 mill., 3 peaux.  
Genre/Carac. phys. : Rouleau

Le Vivier. — Autre sentence au sujet de la même redevance entre Ponthus de Laurencin, commandeur du Vivier, et Claude de Lalande, écuyer, seigneur de Saint-Aubin (1534, samedi 5 septembre).

**48H3397 1511.****1511**

## Description physique :

Importance matérielle : 600 sur 1075 mill., 2 peaux.  
Genre/Carac. phys. : Rouleau

Sentence du juge de la prévôté d'Issoudun condamnant Pierre Tillière, curé de Bétête, à payer au commandeur du Vivier six setiers de seigle pour les arrérages de trois années de la rente due sur les revenus de la cure (1511 n. st., mardi 8 avril).

**48H3398-48H3400 Biens fonciers et immeubles : ventes, échanges, accords, contrat de mariage.****1482-1677****48H3398 1482-1563.****1482-1563**

## Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 25 pièces, papier.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente d'un pré par Jean Petit, du Ponteil, paroisse de Nouzerines, à Jean Bochier (1482 n. st., 2 janvier). — 2. Échange de terres entre Pierre de Ricros et Antoinette, veuve de François de Magnollet (1531, 15 avril). — 3. Accord entre Antoine Paulet, du village de Puysse, paroisse de La Cellette, et Madeleine, sa femme, d'une part, Jean de Magnelet, demeurant au Vivier, et Pasquette, sa femme, d'autre part, pour le partage de l'héritage d'Antoine du Boisvieulx et de Catherine Baudin, père et mère desdites Madeleine et Pasquette (1539, 19 août). — 4. Vente d'une maison couverte de paille et d'une « tiollerye » attenante, sises au village d'Escosse, passée par Pierre Baudin à Pierre Quoquelard (1545, 17 décembre). — 5. Vente d'une maison et d'une terre par Jean Polet, de Bétête, à Jean Peynard (1549, 8 décembre). — 6. Vente de deux pièces de pré par Jean de Ricros, de la

paroisse de Bétête, à Gaspard de Ricros (1551 n. st., février). — 7. Vente d'une pièce de terre par le même à Pierre Beauussy (1551, 15 juin). — 8. Vente d'un pré par Julien de Brydières, écuyer, seigneur de Fornon et de Nouzerines, à Jean Ducarteron, dit Deboust (1552 n. st., 29 janvier). — 9. Vente par Antoine de Lagasne, du Vivier, à Gaspard de Ricros, d'une pièce de terre appelée la Réjasse, sise au terroir du Vivier (1552 n. st., 7 mars). — 10. Vente d'un pré par François Garet à Pierre Maisonnier dit Botard, du village de Villebanoux, paroisse de La Cellette (1554, 28 mars, « trois jours après Pasques »). — 11. Vente par Pierre Bertrand, écuyer, seigneur des Combes, paroisse de La Cellette, à Jean Marbot, de Bazelles, paroisse de Tercillat, d'un pré appelé « le pré de la queue de l'estang de mons. de Viviers », suivie de la quittance des lods donnée par Philibert Loubes, commandeur du Vivier (1555 n. st., 22 janvier). — 12. Vente d'un pré au terroir de Ricros par Jean Sommary à Antoine Magnellet (1555, 19 juin). — 13. Vente par Gaspard de Ricros à Jacques Bygot d'un pré appelé le pré de la Gravyère (1555, 14 juillet). — 14. Vente par Antoine Symon, du Vivier, à Jean Ausudre, d'un « pastoral estant en chataigners et pasquaige » (1555, 18 août). — 15. Vente du même « pastoral » par Antoine Symon à Philibert Loubes, commandeur du Vivier (1556 n. st., 20 janvier). — 16. Vente d'un pré par Jean de Ricros à Gaspard de Ricros (1555, 30 septembre). — 17. Vente d'une terre par le même à Denis Piollet (1555, 25 novembre). — 18. Vente par Antoine Symon à Antoine de Ricros d'un pré, d'un bois et d'une terre appelés Saigne Grasse (1557, 6 avril). — 19. Vente passée à Philibert Loubes, commandeur du Vivier, par Étienne Quoquelard, du village de Froumentault, paroisse de Bétête, de tout ce que sa femme possédait au village de la Loge, paroisse de La Cellette (1558, 15 août). — 20. Vente par Gaspard Lherbier à Blaise Byard d'une pièce de terre appelée la Grande Cousture (1558, 11 décembre). — 21. Accord entre Jean et Pierre Garneron pour le partage de divers immeubles dans la paroisse de Bétête (1559, 1er avril). — 22. Contrat de mariage entre François de Ricros, fils de Jean, et Jeanne, fille de feu Denis Byard (1560, 13 novembre). — 23. Vente par Jean de Ricros dit Genysson à Jean de Ricros, notaire, d'un bois taillis appelé Guerrat (1561 n. st., 12 janvier). — 24. Vente par Pierre Dupuys à Jean Byaud, vicaire de Bétête, d'une pièce de terre appelée la Grande Cousture (1561, 11 août). — 25. Vente de la moitié d'une pièce de terre appelée la Cousture, passée par Martin Duverger, de la paroisse de Tercillat, à Antoine Deluge (1561, 13 octobre). — 26. Vente par Gaspard Lherbier alias de Ricros à Pierre, Jacques et Gervais Dupuis d'un pré appelé le pré Allibrant (1561, 14 décembre). — 27. Vente à Pierre Perlet de la faculté de racheter le pré de la Gravyère (1562 n. st., 11 janvier). — 28. Vente par Antoine de Ricros à Jean de Ricros, notaire, d'une terre appelée la taille de la Brevesche (1562, 9 novembre). — 29. Vente par Jean de Ricros à François de Ricros, son frère, d'une pièce de terre appelée la Saigne au Moyné (1563, 13 août). — 30. Vente par Philippe de Ricros à Jean de Magnollet d'un « pastoral appelé le pastoral de Magnollet » (1563, 22 novembre).

#### 48H3399 1564-1594.

1564-1594

##### Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces, parchemin ; 46 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Vente du pré de la Gasne par Gaspard des Bracons à Louis Cosset (1564, 9 janvier). — 2. Vente par le même à Pierre Pignot d'une terre appelée le Nant (1564, 11 janvier). — 3. Vente par Louis Paulet à Pierre de Villene d'une terre au terroir de Ricros (1564, 15 janvier). — 4. Vente par Gaspard des Bracons à Jeanne Moreau, veuve de Simon Baujard, d'un pré appelé le pré Coquebus et d'une terre appelée de la Gasne (1564, 28 février). — 5. Vente d'une terre par Antoine de Breuil, de Bétête, à Pierre Paulet le jeune (1564, 22 avril). — 6. Vente par Jean Pradeau, de la paroisse de Tercillat, à François Maisonnier, du village de Villebanoux, paroisse de La Cellette, d'une pièce de terre appelée « l'ort de la Vault » (1564, 15 mai). — 7. Vente d'une terre par Jean Lury à Philippe de Ricros (1565, 19 février). — 8. Vente de la terre de la Vergne par Pierre Alleys, du lieu de la Villatte, paroisse de Bétête, à Jean Alleys (1565, 5 mars). — 9-10. Vente par Simon des Bracons, prêtre, demeurant à Bétête, à Gaspard des Bracons d'une pièce de terre labourable et de pré (1565, 28 mai). — 11. Quittance d'une somme de 14 livres donnée par Jean Lury à Denis Alleys (1565, 10 décembre). — 11-13. Vente par Simon des Bracons à Gaspard des Bracons de la moitié d'une grange (1566, 28 janvier). — 14. Vente par le même au même d'un pré appelé le pré de la Gasne, situé au terroir des Bracons (1566, 30 septembre). — 15. Quittance donnée par Gaspard Lherbier à Denis Riguet, prêtre (1566, 13 octobre). — 16. Vente d'une terre par Louis Paulet à Philippe de Ricros (1567, 17 février). — 17. Vente par Pierre Paulet le jeune à Denis de Champmeyer d'un pré appelé le pré des Gravières (1567, 12 avril). — 18. Vente de divers immeubles par Jean Byard, prêtre, vicaire de la paroisse de Bétête, à Pierre Byard, son neveu, fils de feu Denis Byard (1567, 20 octobre). — 19. Vente par Gaspard Lherbier à Pierre Paulet d'une pièce de terre appelée la Cousture (1569, 19 juin). — 20-21. Vente par Pierre Paulet à Jean Denisot, du bourg du Vivier, d'un pré appelé le pré de l'Éperon (1571, 14 février). — 22. Vente par Jean Baudin, tuilier, à Vincent Pajot d'une pièce de terre appelée la Gasne (1572, 28 septembre). — 23-24. Vente par Antoine du Maignoret, tuilier, de la paroisse de La Cellette, de la moitié de sa tuilerie à Jean de Villenne, charpentier ; celui-ci la revend à Jean Baudin (1572, 4 décembre). — 25. Vente par Claude de Villebanoux, laboureur, à Antoine, son frère, d'une maison, d'une grange, d'un pré et d'une terre (1573, 1er janvier). — 26. Vente par Jean Delalogue, marchand tuilier, à Jean Baudin d'un bois de châtaigniers acquis de feu Philibert de Loubes (1573, 26 juin). — 27. Vente par le même à Pierre de Villenne d'un four à tuiles au village de la Loge (1573, 11 octobre). — 28. Vente d'une terre par Pierre Bigaud à Pierre de Villenne (1574). — 29. Vente d'un jardin par Jean Baudin à Pierre Barron (1574, 2 janvier). — 30. Échange de terres entre Louis Gerrouche et Jean Baudin (1574, 10 octobre). — 31. Vente par Denis Lherbier à Pierre Gailliar d'une pièce de terre appelée la terre du Clouppier (1575, 25 mars). — 32. Vente par Pierre de Maignollet à Philippe Vallette de deux prés et d'une pièce de terre (1575, 8 mai). — 33. Vente par Sébastien Quaret et Silvain Menu, son neveu, laboureurs, du village de la Rongère, paroisse de Mortroux, à Gabriel Tardy, curé de Lourdoneix-Saint-Pierre, d'un pré appelé le pré du Pontet, avec l'approbation de Jean Garnier, commandeur du Vivier (1578, 3 avril-2 mai). — 34. Vente par Mathieu Aufrère, notaire à Boussac, à Pierre Dumont, marchand, de la paroisse de Saint-Marien, « d'une pescherie à mettre et nourrir poisson » au village de Ricros (1578, 3 septembre). — 35. Vente par Jean Simon à Philippe, son frère, d'une maison au Vivier (1581, 26 février). — 36. Vente par Jean Doussert et Marie Simon, sa femme, à Pierre Guychiart de leur partie d'une terre appelée « le grand Chaulme » (1585, 27 novembre). — 37. Vente par Louis Martin, charron,

à noble Jean Thioche-Villards, écuyer, de la moitié d'un pré au Vivier (1586, 5 mars). — 38. Vente d'un pré au même par Blaise Byard (1586, 7 avril). — 39. Vente par Jean Bigaud, tuilier, à noble Louis de Bridières d'un bois de châtaigniers appelé le bois des Chaulmes (1586, 2 juillet). — 40. Vente d'une maison et d'une terre par Jean Baudin à Jean Bigaud (1586, 5 octobre). — 41. Vente d'un pré par Jean-Louis Micheau, tuilier, demeurant à la Loge, paroisse de La Cellette, à Jacques de Villenne (1587, 4 janvier). — 42. Vente par Claude Lagrange à Jean Thioche-Villards d'un « pastoral » au terroir du Vivier (1587, 20 janvier). — 43. Vente par Jean Bigaud à Louis Gerrouche d'une pièce de terre au terroir d'Escosse, appelée la pièce dessus la Gasne (1587, 3 juillet). — 44. Vente par Claude Lagrange à noble Jean Thioche dit Villards d'une partie d'un « courtilaige » et d'une chenevière au Vivier (1588, 24 décembre). — 45. Vente par Antoine Pifaud à Jean Ryvet dit Puissant, de la moitié d'une maison et d'un verger à Bétête (1592, 18 mai). — 46. Vente d'une pièce de terre par Antoine de la Plantellyne à Louis Besset (1594, 10 mars).

**48H3400 1602-1677.****1602-1677**

## Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce, parchemin ; 16 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Échange de terres entre Jean Graneron et Vincent de Champmercier, demeurant dans la paroisse de Bétête (1602, 20 août). — 2. Vente par noble Charles de Bridières, écuyer, sieur de Nouzerines, à Gaspard Faulcon d'une pièce de terre appelée « la goutte du bestz », sise au terroir du Maignoullet (1605, 17 novembre). — 3. Vente par Mathieu Delagrange et Jeanne Petit, sa femme, à Vincent de Champmercier d'un bois de châtaigniers au terroir du Vivier (1607, 22 mars). — 4. Vente par Pierre Dupérier, laboureur, demeurant au village de Montbeta, paroisse de Bussière-Saint-Georges, et Catherine du Magnolet, sa femme, à Jean du Magnolet, frère de ladite Catherine, de tous les droits de celle-ci sur la succession de feu Pierre du Magnolet, leur frère, au bourg du Vivier (1607, 10 décembre). — 5-6. Vente par François, fils de feu Jacques de Chenyer, à Pierre Dumont de tout ce qu'il possède au village de Longesaigne (1611, 5 septembre et 1613, 3 mars). — 7. Vente par Jean Pollet à Philippe Baudin d'un petit bois de châtaigniers au territoire du Vivier (1612, 29 février). — 8. Vente par Jean et Thomas Guilhot, frères, à Jean Barbier, d'une maison au bourg du Vivier (1620, 19 mars). — 9. Vente d'une chenevière par Antoine Canard à Marc et Pierre Aufrère (1624, 14 avril). — 10. Vente par Madeleine Aumarchant, veuve de Pierre Dumont, à Julien Vignaudon d'une maison et d'un jardin au village de Longesaigne (1626, 5 juillet). — 11. Vente d'une pièce de terre par Jean Agenier, « tissier en thuille », au village de Pussetier, paroisse de La Cellette, à Jean Bouton (1629, 19 avril). — 12. Vente d'un bois de châtaigniers par Louis de Bridières, écuyer, à Pierre Aufrère (1630, 26 février). — 13. Vente d'un pré et d'une terre par Jean Baujard à Antoine Daguet (1630, 20 mars). — 14. Vente par Pierre Desauze, du Vivier, à Étienne Tavernier de la moitié d'une grange (1631, 26 février). — 15. Vente d'un bois appelé la petite Brousse par Jean Peyroche à Antoine Daguet (1634, 18 mars). — 16. Vente par Jean Daguet à Jean Renard d'une maison et d'un jardin au village de Magnellet (1641, 6 juin). — 17. Vente par Jean Billard à Jacques Relieux d'une « ouche » appelée des Chères, située au bourg du Vivier (1677, 2 avril).

**48H3401 Droits, dîmes, portion congrue : mandement, transaction, pièces de procédures.****1509-1790**

## Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 15 pièces, papier, dont 1 imprimé.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Mandement de Louis XII au prévôt d'Issoudun concernant l'audition des témoins dans un procès entre le grand prieur d'Auvergne, représentant la commanderie du Vivier, et Pierre Freteces au sujet de l'héritage de Catherine Bouchery, femme serve mortuaire de ladite commanderie (1509, 27 novembre). — 2. Partage de terres entre Pasquette Mareschal, veuve de Jean de Maignollet dit Buret, d'une part ; Pierre Baron et Antoine Le Masson, d'autre part (1556, 27 août). — 3. Transaction entre Claude de Saint-Priest, commandeur de Chamberaud, procureur du grand-maître de Rhodes, et divers habitants du Vivier, par laquelle il renonce au droit de terrage moyennant le paiement de redevances en seigle payables chaque année à la Saint-Michel (1512 n. st., 12 janvier). — 4-11. Procédure pour Jean Aufrère et Jean Deschamps contre Thomas Guilhot et Claude de La Rigauderie pour restitution de cochons de lait (1605). — 12. Assignation au Grand Conseil donnée à Vincent Palourdet, commandeur du Vivier, à la requête de Pierre de La Rigauderie, curé de Bétête, au sujet du paiement de la portion congrue de celui-ci (1644). — 13. Factum pour frère Gaspard de Maisonseule, procureur général au grand prieuré d'Auvergne, successeur à la dépouille de feu Vincent Palourdet, contre Jean de Bridières, sieur du Teil et de Nouzerines, au sujet de la dîme sur le lieu du Teil (1652). — 14. Transaction au sujet de cette dîme passée entre ledit Jean de Bridières et Antoine Bellot, commandeur du Vivier (1653). — 15-16. Pièces d'une procédure pour Antoine Bellot contre François Duguet au sujet du paiement de certaines dîmes (1654-1655). — 17. Défaut donné à frère Pierre Geoufre, commandeur du Vivier, contre Étienne Peroux, curé de Bétête (1752). — 18. Mémoire sur l'instance pendante au Parlement de Paris entre Étienne Dauphin, commandeur du Vivier, et le sieur Goguier, curé de Tercillat (1765). — 19. Sommation faite à Jean Devaux, fermier de la commanderie du Vivier, d'avoir à payer la portion congrue de Louis Goguier, curé de Tercillat (1784). — 20. Sentence du Grand Conseil prononcée entre le commandeur du Vivier et le curé de Tercillat (1790).



**48H3402-48H3409 Lièves et livres de comptes.**

**1545-1585**

**48H3402 1545.**

**1545**

Description physique :

Importance matérielle : 195 sur 130 mill., papier, 12 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

« C'est la liesve et le papier ouquel sont contenus toutes les rentes et devoirs deubz ung chascun an et une chascune feste de Saint Mychel à la maison et commenderie de Viviers, appartenant à noble et religieuse personne frère Philibert Loubes, commandeur dud. Viviers, de l'Ordre de Saint Jehan de Hiérusalem... laquelle liesve a esté faicte, rédigée et myse par escript par messire Pierre de Ricros... pour l'an mil VcXLV ».

**48H3403 1546.**

**1546**

Description physique :

Importance matérielle : 190 sur 135 mill., papier, 49 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Liève pour le même commandeur.

**48H3404 1550-1570.**

**1550-1570**

Description physique :

Importance matérielle : 275 sur 100 mill., papier, 51 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Livre de compte. — Fol. 3, recettes de 1563. Fol. 8, recettes de blé de 1570. Fol. 9, recettes de seigle de 1570. Fol. 11, « Mémoire de ceux qui doivent des loux et ventes ». Fol. 17, recette des avoines de 1570. Fol. 40, « Mémoire des obligations appartenantes à vénérable personne frère Jehan Garnier commendeur de Viviers ». Fol. 42, recette du seigle en 1559. Fol. 43, « Sensuyt ce que j'ay mys depuys le deses de feu mon maistre mons. de Viviers par le commandement de monseigneur de Blaudays ».

**48H3405 1568-1572.**

**1568-1572**

Description physique :

Importance matérielle : 185 sur 130 mill., papier, 24 pages.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 1, « Sensuyt la liève du revenu de Corbonne, membre dépendant de la commanderye de Vyvyers ». Fol. 4 et 15, fermes des dîmes de la Charpaigne de 1568 à 1572. Fol. 9, « Sensuyt le revenu de Corbonne des années 1568, 1569 et 1570 ».

**48H3406 1570-1585.**

**1570-1585**

Description physique :

Importance matérielle : 260 sur 95 mill., papier, 69 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 3, « C'est le papier et liève du revenu de la commenderie de Viviers en l'année mil VcLXX... appartenant à noble et religieuse personne frère Jehan Garnier ». — Fol. 48, « Membre de La Forest du Temple. Le villaige de Pouillay du XXIX décembre 1585 ». — Fol. 56, « Mémoire du bled que Claude Rondaut, mestayer de la Forest du Temple, m'a baillé pour lad. mestairye pour ceste année 1585 ».

**48H3407 1581.**

**1581**

Description physique :

Importance matérielle : 285 sur 100 mill., papier, 8 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Carnet de comptes du commandeur Jean Garnier. Fol. 3, « Je Me Pierre de la Chassagne, recepveur dudit sieur commandeur ay mys la mise des dismes de ceste présente année ».

---

**48H3408 1584-1585.**

**1584-1585**

Description physique :

Importance matérielle : 240 sur 180 mill., papier, 40 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Fol. 1, « C'est la liève et revenu de la commanderie de Viviers et membres qui en dépendent et ce pour l'année mil VcIIIxxIII que j'ay commané à jouir de lad. commanderie ». — Fol. 21, « Recepte du membre de Courbonne dependant de la commanderie de Viviers levée par moy frère Anthoïne Thioche l'an 1585 ».

---

**48H3409 1585.**

**1585**

Description physique :

Importance matérielle : 270 sur 95 mill., papier, 20 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Livre de compte. Fol. 9, total de la recette : 288 livres 8 sous 4 deniers. Fol. 10-20, blancs.

---

**48H3410-48H3411 Membre de la Forêt-du-Temple.**

**1518-1704**

Biographie ou Histoire :

Creuse, arrondissement de Guéret, canton de Bonnat.

---

**48H3410 Ventes, échanges, transactions, baux, reconnaissances, procédures et sentences.**

**1518-1704**

Description physique :

Importance matérielle : 13 pièces, parchemin ; 50 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Transaction entre Jean Brissonnet et Jean des Baronex pour le partage d'une pièce de terre et le paiement des rentes dues à La Forêt du Temple (1518, 22 août). — 2. Reconnaissance d'une rente annuelle de 4 boisseaux de seigle et de 6 sous tournois passée par Philippe de Bordesoulle, écuyer, au commandeur du Vivier à cause du membre de La Forêt (1520 n. st., 3 février). — 3. Vente d'un bois taillis par Michel Martin dit Mantet à Jean des Assures (1543, 16 novembre). — 4. Échange entre Jean et Micheau des Assures, de la paroisse de Mortroux, d'une part ; Micheau Martin dit Mantet, de La Forêt du Temple, et Antoinette de Bors, veuve de feu Pierre Martin, d'autre part : les premiers cèdent un pré, appelé le pré du Goulet, situé au territoire de La Forêt, et reçoivent le pré des Assures et le bois voisin (1545, 2 décembre). — 5. Promesse faite par Louis Clément et Jean Trichaud de payer 9 liv. 10 s. de cens à Jean Aulforestier, naguère fermier de La Forêt (1565, 10 février). — 6-7. Sentences rendues par le lieutenant particulier de la sénéchaussée de la Marche entre frère Jean Garnier, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et Jean Vincent, écuyer (1575, 31 mai, et 1576, 19 janvier). — 8. Mise en possession d'une terre appelée Maupertuy accordée par Claude Simyan, commandeur du Vivier et de La Forêt du Temple, à Simon Penyn, Étienne et Jean Pourtyer et autres habitants de La Forêt (1596, 16 septembre). — 9-23. Procédure entre François Bonniaud, curé de Mortroux, et Marc Rossignol, fermier de La Forêt du Temple, au sujet du paiement de la portion congrue (1673-1675). — 24-59. Procédure engagée à la sénéchaussée de la Marche, poursuivie au Parlement de Paris par Jean-Louis de Garnaud, commandeur du Vivier, reprise par Claude Chazard contre Joseph Cousturier, avocat au présidial de Guéret, et Pierre Cousturier, curé de Champsanglard, au sujet du paiement d'un cens annuel d'un setier de froment et de 4 setiers de seigle (1679-1693). — 60. Bail du membre de La Forêt passé par Jean Borrel, commandeur du Vivier et de La Forêt du Temple, à Pierre Andrinot pour vingt-neuf ans, moyennant 50 setiers de seigle et 3 livres tournois par an (1519, 14 décembre). — 61-63. Baux à ferme du membre de La Forêt (1681-1704).

**48H3411 Lièves.**

**1549-1631**

Description physique :

Importance matérielle : 9 cahiers, papier, 13, 24, 8, 18, 10, 22, 19, 5, 10 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Liève (1549). — 2. Liève (1564-1565). — 3. « Memoyre de La Fourest ». Mentions de gages pris aux débiteurs de cens (1585). — 4. « C'est la liève des debvoirs qui sont deuz à la commanderie de Viviers sur le membre de la Forestz du Temple pour l'année mil VcIIIxxXIII ». — 5. « Liève des cens, rentes, droictz et debvoirs deubz à la Fouretz du Temple, membre despendant de la commenderie de Viviers, levez et perçuz en l'année mil VcIIIxx et dix-sept ». — 6-8. Lièves sans date (XVI<sup>e</sup> siècle). — 9. « Liève des rantes de la Forest du Temple, membre despendant de la comanderie du Vivier, qui ont esté levé en l'année mil six sens trante un par M.A. Maignan, sieur de la Fontbardon. 1631 ».

**48H3412-48H3416 Le Vivier et la Forêt-du-Temple : terriers.**

**1612-1740**

**48H3412 1612.**

**1612**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 205 mill., papier, 67 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Claude Simyan, reçues par le notaire Jean Pelletier. — Fol. 10 : « le principal membre dudict Vyvier consiste en maison et place forte envyronnée de murailles tours et fossez plains d'eau, pont-leviz avec ung portal couvert en pavillon..., au dedans duquel chastel y a ung grand corps de logis... au dedans duquel chastel est aussy l'esglise parrochiale dudict lieu et pres dudict chastel y a ung bourg composé de quatorze feuz qui sont tous subjectz et justiciables de ladicte commanderye ». — Fol. 13, « ladicte commanderye consiste en quatre membres assavoir Vyvier, Corbonne, La Fourest du Temple et le Temple de Villardz ».

**48H3413 1612. Membre de La Forêt-du-Temple.**

**1612**

Description physique :

Importance matérielle : 325 sur 210 mill., papier, 32 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du même commandeur et reçues par le même notaire. — Fol. 1, description des dîmes dépendant dudit membre. — Fol. 31 v<sup>o</sup>, « extraict prins et collationné sur un terrier couvert de bazanne marbrée exhibé par frère Claude Chazard, commandeur de lad. commanderie du Vivier... » par Béal, notaire à Lyon.

**48H3414 1664.**

**1664**

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 205 mill., papier, 147 et 188 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur François Laurent, reçues par le notaire Denys. P. 29-111, description de la commanderie ; limites de la justice et des dîmes. P. 32, « le bourg du Vivier consistoit autrefois en la quantité de quatorze feuz... et à présent n'y ayant que deux seulz habitans... le surplus des habitans ayant dezerté et contraint à mandier leur vie, tellemant que leurs maisons sont la plus grande partie en ruine et abattues... ». Fol. 112-147 : reconnaissances passées par des habitants des paroisses de La Cellette, Bêtête, Saint-Priest-la-Marche. — P. 1-20, description du membre de la Forêt-du-Temple. — P. 21-365, reconnaissances.

**48H3415 1698.**

**1698**

Description physique :

Importance matérielle : 260 sur 175 mill., papier, 47 feuillets.  
Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Claude Chazard, commandeur du Vivier, reçues par le notaire Simon Dupoirier.

---

**48H3416 1717-1740.**

**1717-1740**

Description physique :

Importance matérielle : 320 sur 200 mill., papier, 147 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit de Pierre Geoufre, commandeur de Farges, Le Vivier, La Forêt-du-Temple et membres en dépendant, reçues par le notaire Pierre Varilland. — Fol. 22-32, reconnaissances à La Forêt-du-Temple (1738). — Fol. 32 v<sup>o</sup>-70, anciennes reconnaissances passées au profit de Salomon des Vignes, commandeur de Farges, La Forêt-du-Temple, Le Vivier et le Temple des Villards (1717-1722). — Fol. 71-96, le Temple, paroisse de Beddes, province de Beny : limites de la dimerie. — Fol. 101, description du Vivier. — Fol. 112-146, reconnaissances (1739-1740).

---

**48H3417-48H3421 Farges.**

**1547-1758**

---

**48H3417 Baux, accords, concessions, procédures.**

**1576-1758**

Description physique :

Importance matérielle : 5 pièces, parchemin ; 23 pièces, papier.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Assignation donnée par le procureur de César Roux, commandeur de Farges, à Antoine Varagnier et François Guillemin, fermiers de la commanderie pour rendre leurs comptes (1605). — 2. Assignation donnée à la requête de Louis Bonnet, curé de Saint-Août, pour le paiement des dîmes qui lui sont dues (1605). — 3. Requête adressée par Claude Baudet, commandeur de Farges, à l'Election de Saint-Amand, pour que ses fermiers soient exemptés de la taille (1630). — 4. Jugement de l'Election de Saint-Amand portant que le métayer de la commanderie dans la paroisse de Beddes sera rayé des rôles de tailles (1632). — 5. Concession du droit de pacage dans la forêt de l'Hôpital accordée à diverses personnes par Claude Baudet, commandeur de Farges, moyennant certaines redevances (1631-1633). — 6. Accord entre François de Chabannes, vicomte de La Motte-Feuilly, et Claude Baudet, commandeur de Farges : le commandeur et ses fermiers percevront un droit de place sur les marchands qui vendent près de la chapelle de Riolais le jour de la saint Jean-Baptiste et le seigneur de Chabannes percevra seulement un droit de mesurage ; le droit de banalité du moulin de Riolais reste au commandeur, qui aura aussi le droit de chasse dans le village de Fontenet (1634). — 7. Sentence des commissaires députés pour la réformation des Eaux et Forêts condamnant le commandeur de Farges et Jean Fouquet, son fermier, à une amende de 120 livres (1672). — 8-11. Fragments d'une procédure entre Pierre Geoufre, commandeur de Farges, et Marguerite Dollet, veuve de Jean Morisset (1745). — 12-20. Procédure entre le même commandeur et Jean Robin, procureur du Roi en l'élection de Saint-Amand, au sujet du bois de l'Hôpital (1744-1746). — 21. Bail de la commanderie de Farges passé par Claude de Liobard, commandeur de Laumusse, receveur au grand prieuré d'Auvergne, à Toussaint Imbaut, pour trois ans, moyennant 300 livres par an (1576). — 22. Bail de la même commanderie passé par Jacques de Virieu dit de Pupetières, receveur au grand prieuré d'Auvergne, procureur de Barthélemy Quita, commandeur de Farges, à Jean Guillemin, notaire de Culan, moyennant 266 écus deux tiers par an (1587). — 23. Bail de la commanderie de Farges, vacante par le décès de César Roux, passé à Antoine Varagnier et François Guillemin, demeurant à Culan, pour un an, moyennant 500 livres (1608). — 24. Bail du membre de Riolais, dépendant de la commanderie de Farges, passé par le commandeur Pierre Aubri à Jacques Jouhanin, huissier, et Philippe Donguis, marchand, demeurant à La Châtre, pour cinq ans, moyennant 400 livres par an (1647). — 25. Copie des baux à ferme du membre de Riolais et du Temple de Beddes (1677-1678). — 26. Bail du membre du Maignollet passé par Pierre Macé, commandeur de Farges, à François Severagot, marchand, demeurant à Culan, pour cinq ans, moyennant 240 livres par an (1678). — 27-28. Baux à ferme de la commanderie de Farges et de ses membres (1719-1758).

---

**48H3418-48H3421 Terriers.**

**1547-1738**

---

**48H3418 1547-1550.**

**1547-1550**

Description physique :

Importance matérielle : 235 sur 185 mill., papier, 24 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Cahier

Terrier de reconnaissances passées au profit d'Aymar Dupuy, commandeur de Farges, à cause du membre de Riolais, par des habitants des paroisses de Vicq-Exempt, Montlevicq, Lacs, Saint-Julien de Thevet. Copie collationnée en 1635 par Jean Rougier, notaire royal en Berry, ressort d'Issoudun.

**48H3419 1618-1621.**

**1618-1621**

Description physique :

Importance matérielle : 310 sur 205 mill., papier, 3 et 302 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit d'Imbert Girard, commandeur de Farges, reçues par le notaire Jean Rougier. — P. 9, « Terrier du Maignollet », reconnaissances par des habitants des paroisses de Sidiailles, Prahats, Culan, Préveranges, Saint-Maur. P. 207, « Table du Temple de Bedde ». P. 308, « Table du terrier du Temple d'Ardenay ». P. 429, « Table du terrier de Riolletz ». P. 500, « Table du terrier de Farges ».

**48H3420 1679.**

**1679**

Description physique :

Importance matérielle : 300 sur 205 mill., papier, 148 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Terrier de reconnaissances passées au profit du commandeur Pierre Macé, reçues par le notaire Mesténier. — Fol. 146, table.

**48H3421 1720-1738.**

**1720-1738**

Description physique :

Importance matérielle : 380 sur 240 mill., papier, 111 feuillets.

Genre/Carac. phys. : Registre

Fol. 7, l'hôpital de Magnollet : description et reconnaissances passées à frère Pierre Daurousac, commandeur de Farges, reçues par le notaire Charles Desjobert (1737). — Fol. 53, Farges : description et reconnaissances passées au commandeur Pierre Geoufre, reçues par le même notaire (1738). — Fol. 69, le Temple d'Ardenais : description et reconnaissances passées au commandeur Salomon des Vignes, reçues par le notaire Pansot (1720). — Fol. 85, Temple de Bedde : description et reconnaissances passées au commandeur Geoufre (1738). — Fol. 101, membre de « Riollas » : description et reconnaissances passées au même commandeur (1738).

**48H3422 Titres communs. Visites et bornage.**

**1679-1742**

Description physique :

Importance matérielle : 5 cahiers, papier, 20, 18, 24, 28, 12 feuillets ; 24 cachets.

Genre/Carac. phys. : Liasse

1. Visite de la commanderie de Farges (Pierre Macé, commandeur depuis 1673) par frère Silvain-Charles de Fougères, commandeur de Blaudeix, et frère Jacques de Villelume de Barmontet, commandeur de Celles et de Villefranche. Farges, pays de Bourbonnais, diocèse de Bourges : maison en ruines (incendiée par l'armée du duc de Deux-Ponts), écurie, tour avec deux petites chambres, servant l'une de prison, l'autre de colombier, fours banaux, halle, pré appelé de l'Hôpital. Membre du Temple d'Ardenay : chapelle Saint-Georges, moulin à blé sur la rivière d'Arnon, paroisse de Loye. Membre du Magnollet : chapelle sous le titre de Notre-Dame de la Madeleine, bois de haute futaie, moulin à blé sur l'Arnon, près de Culan. Membre du Temple de Beddes : chapelle sous le titre de saint Laurent, maison appelée vulgairement l'hôtel du commandeur, grange, métairie, colombier, bergerie. Membre de Riollais : chapelle sous le titre de saint Jean-Baptiste, desservie par le curé de Vicq-sur-Aubois, moulin, grange, prés, terres (1679). — 2. Visite de la commanderie de Farges (Claude-André Guyot, commandeur depuis 1690) par les commandeurs Mareschal de Fransaiche et de Fougères Dutré. Revenu net : 836 liv. 6 sous 4 deniers. Total des réparations : 2694 livres (1695). — 3. Visite de la commanderie du Vivier (Claude Chazard, commandeur depuis 1683) par frère Jean de Bar de Burenlure, commandeur de La Marche et Mayet, et frère Jean-Baptiste Aumaistre, commandeur de La Tourette. Le Vivier : église, château entouré de fossés pleins d'eau, jardin, pré, terres, bois, moulin, étang. Membre de La Forêt-du-Temple : église paroissiale, cimetière, étang, métairie des Gannettes, moulin, bois. Membre du Temple des Villards : chapelle dédiée à saint Jean Baptiste. Total des réparations, 3500 livres (1695). — 4. Visite par les commandeurs de Madon et Dufour, à la requête de frère Pierre Geoufre, commandeur du Vivier et de Farges. Total des revenus : 2325 livres : total des charges, 810 livres ; revenu net : 1515 livres (1740 ; le commencement et la fin manquent). — 5. Description et bornage de la commanderie du Vivier et de Farges faits, à la requête du commandeur Pierre Geoufre, par Jean-Baptiste Renaudon, arpenteur royal en la maîtrise des Eaux et Forêts de Berry (1742).

**48H3424-48H3432 Suppléments.**

**1521-1761**

**48H3426-48H3432 Commanderie de Bugney (Allier).**

**1521-1761**

Complément aux cotes 48H1135-1183, documents acquis en vente (48H3426-3427) et remis en don par les Archives départementales de Saône-et-Loire (48H3428-3432) en 2016.

**48H3426 Terrier de reconnaissances au profit d'Hector Charpin de Genetines, commandeur de Bugney, reçues par François Cortet, notaire à Luzy, pour le membre de Tourny (copie de 1752).**

**1702-1728**

Documents numérisés : 218 documents :  
218 images

**48H3427 Terrier de reconnaissances au profit d'Emery du Mesnil dit Maupas, commandeur, reçues par Guillaume Champfray, notaire à Semur en Brionnais, pour la commanderie de Bugney.**

**1521-1529**

Documents numérisés : 1242 documents :  
1242 images

**48H3428-48H3432 Minutes des terriers de reconnaissances au profit d'Antoine de Noblet Chénelette, puis de Pierre de Fassion de Sainte-Jay, commandeurs de Bugney, reçues par Charles Henry Delonchamp, notaire à Digoïn.**

**1753-1761**

**48H3428 Terrier pour Bugney.**

**1753-1757**

**48H3429 Terrier pour le membre d'Anglure.**

**1754-1761**

**48H3430 Terrier pour le membre de Laye.**

**1755-1756**

**48H3431 Terrier pour le membre de Boulay.**

**1755-1758**

**48H3432 Terrier pour Fly et Le Bouchet.**

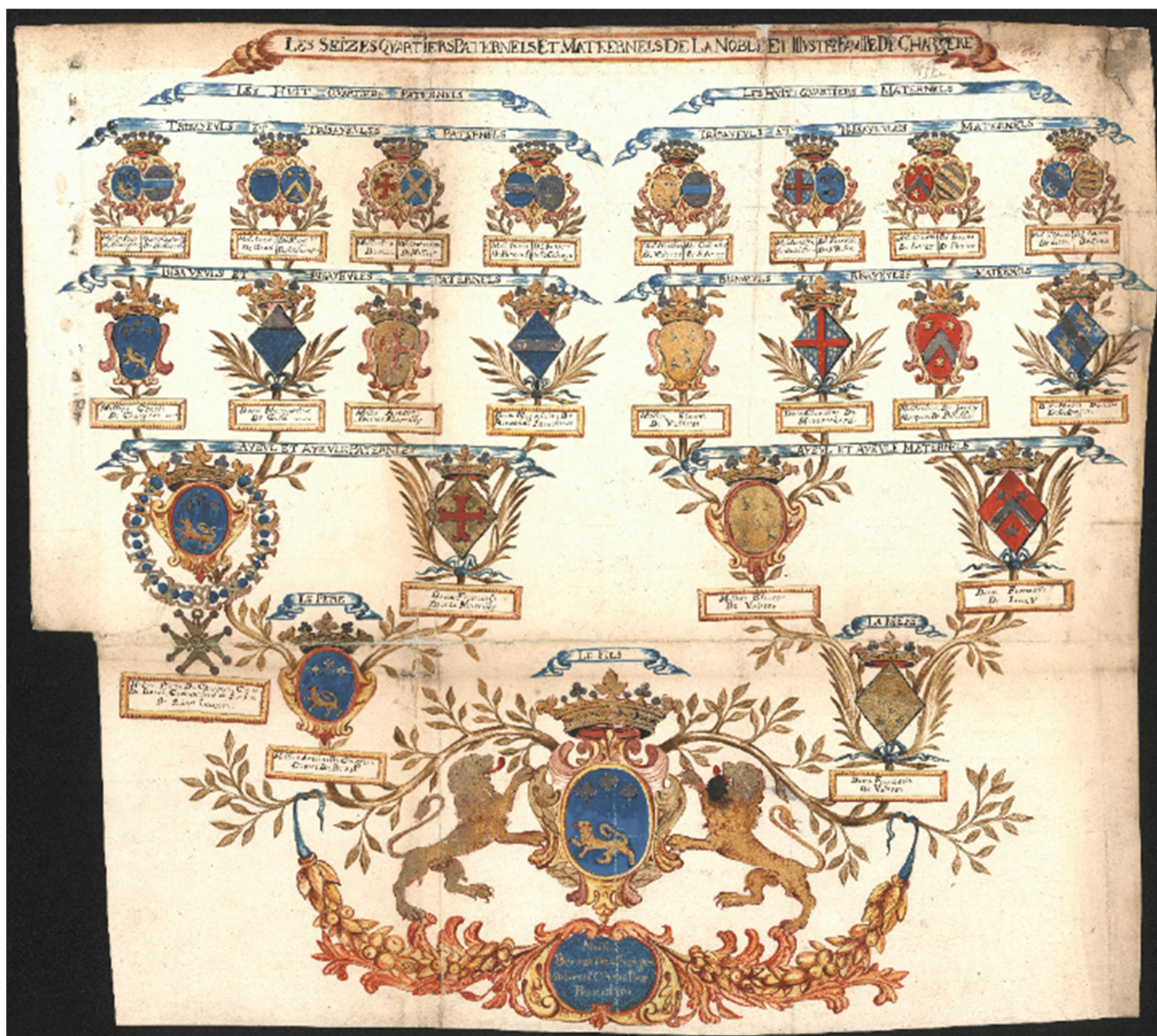
**1757**

**48H3425 Commanderie de Devesset (Ardèche) : atlas de plans.**

**XVIIIe Siècle**

**48H3424 Commanderie de Saint-Georges de Lyon (Rhône), membre de Charvieu : atlas de plans sur Colombier Saugnieu (Rhône).**

**XVIIIe Siècle**



48F96/10